

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE.

TOME PREMIER.

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE

DE

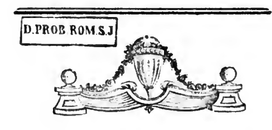
L'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE

DE PARIS,

AVEC DES CORRECTIONS ET DES ADDITIONS.

TOME PREMIER.







A NICE,

CHEZ LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXXIX.

Avec permission,



DISCOURS
SUR
LA GÉOGRAPHIE.

TOUT le monde aujourd'hui prétend savoir la Géographie, & presque tous les littérateurs se croient en état d'écrire sur cette science; mais pour y réussir avec quelque distinction, il faut être instruit dans les mathématiques & l'astronomie; il faut connoître l'histoire de son pays & celle des autres peuples; il faut avoir des idées saines sur la politique & le commerce, sur la physique, l'histoire naturelle & les arts; il faut être en état enfin de comparer en philosophe les différentes mœurs des nations: tel est le tableau qu'on devroit se former de la Géographie, qui tient immédiatement à presque toutes les connoissances humaines: mais entrons dans quelques détails.

DANS les arts & dans les sciences, on ne marche d'abord que d'un pas incertain; les routes en sont obscures, tortueuses, difficiles: ce n'est que d'essais en essais, d'expériences en expériences qu'on arrive aux grandes découvertes. L'homme placé sur ce globe, a eu le plus vif intérêt de connoître le lieu qu'il habitoit: il lui a fallu mesurer, conserver, défendre une propriété qui faisoit toute sa richesse. Ainsi la *Topographie*, qui est la description d'un lieu particulier, & bientôt la *Chorographie*, qui est celle d'une région, ont dû précéder la naissance de la *Géographie*, qui est la description de toute la terre.

DIVISION DE LA GÉOGRAPHIE.

CETTE science peut être considérée sous trois points de vue principaux; 1°. la *Géographie astronomique*; 2°. la *Géographie physique*; 3°. la *Géographie historique* & *politique*.

DE LA GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE.

LA Géographie n'a pas seulement pour objet de faire la description de

chaque ville ou de chaque province, il est indispensable encore qu'elle en fasse connoître la situation, le climat, & qu'elle indique comment, exposées à l'âpreté d'un air glacial, à la douceur d'un ciel tempéré, ou à la chaleur d'un soleil brûlant, ces positions différentes influent sur les productions du terroir & sur les mœurs de leurs habitans. Ce globe que nous habitons, placé dans l'immensité de l'Univers, a une correspondance intime avec les planètes & les astres qui l'environnent. L'homme a osé porter un œil attentif sur cet ouvrage mystérieux & sublime: il a calculé ces globes de feu, leur masse, leur vitesse, leurs distances respectives; il a sondé les causes des ténèbres & de la lumière, de la vicissitude des saisons, du flux & reflux, des tempêtes, des orages & de ces phénomènes affreux où la nature en convulsion semble annoncer la chute du monde.

Les besoins mutuels des peuples, le désir de connoître, si naturel à l'homme, la soif de posséder, plus exigeante, plus impérieuse encore, lui ont fait franchir ces abîmes effrayans, qui déroboient un peuple à un autre peuple: sur un frêle vaisseau, il affronte les élémens, & va chercher dans un autre monde, d'autres richesses, d'autres hommes, d'autres mœurs. Mais dans cette course audacieuse & lointaine, qui pourra guider ses pas incertains? En proie à l'inconstance d'un élément terrible, de quelque côté qu'il jète les yeux, il n'apperçoit que des mers immenses; il ne découvre qu'un ciel plus immense encore. Il a donc dû étudier dans leur course l'astre fécond du jour, & le tranquille flambeau de la nuit. Il lui a fallu observer ces étoiles innombrables, lire dans le ciel même les véritables mesures du globe qu'il habite; & le résultat de ces pénibles observations a été de lui tracer une route sûre où il n'en connoissoit point encore!

Ainsi la *Géographie astronomique* est la description de la terre, considérée par rapport au ciel. Son but est de montrer la correspondance qui existe entre les parties de l'une & celles de l'autre, de fixer tous les points du globe, de l'équateur aux poles, & de l'ouest à l'est d'un méridien quelconque, dans toute sa circonférence. C'est pour y arriver que l'on a d'abord déterminé les degrés de latitude & de longitude (*voyez ces mots*), objets si importans pour la navigation: enfin c'est par la Géographie astronomique que l'on est parvenu à mesurer d'une manière plus précise la surface des terres & des mers (1).

DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

AVANT que l'homme, dans l'enfance du monde, eût laissé ses foibles

(1) Il semble que c'eût été la place de parler ici de l'hydrographie, mais il est inutile de multiplier nos divisions. On trouvera d'ailleurs, dans ce Dictionnaire, les observations nautiques les plus essentielles, & tous les détails hydrographiques que nous pourrons nous procurer.

traces sur le globe, la nature déjà y avoit imprimé ses pas majestueux; elle avoit élevé ces grouppes de montagnes, dont la tête imposante rompt l'impétuosité des vents, & devient le berceau des sources, des torrens, des rivières; elle avoit creusé ces profondes vallées qui servent de lit aux fleuves, présentent un asyle plus tempéré à l'homme, & d'abondans pâturages à ses troupeaux; elle avoit créé cet océan immense, & lui avoit donné des loix; enfin elle avoit peuplé les airs, les terres, les mers d'un monde d'habitans: l'homme arrive avec toute sa foiblesse; une enfance lente, une raison tardive, une vie pénible, tel est le partage qu'il apporte en naissant.

Il n'est pas de l'objet de la Géographie de le peindre dans ces commencemens; occupé des moyens de contraindre la terre à le nourrir, & disputant cette nourriture aux autres animaux, ce n'est que par de continuels combats, par un travail continuel, qu'il soutient son existence misérable & débile: mais doué d'une sagacité qui supplée à ses forces, chaque siècle ajoute à son expérience; il s'enrichit de ses lentes & pénibles observations, & le plus foible des animaux devient le roi de la nature.

Nous ne nous étendrons pas non plus sur la formation du globe, ni sur les différentes espèces de matières qui entrent dans sa composition, ou qui se rencontrent dans son intérieur. Le naturaliste les classe, le chymiste les analyse, le géographe doit se borner à indiquer les lieux où se trouvent ces substances. Ainsi, avant de parler, relativement à chaque pays, des établissemens & des conventions qu'ont formés entr'eux les peuples sauvages & les habitans policés qui y ont fixé leur demeure, il doit, autant qu'il le peut, faire connoître, 1°. la nature du sol; 2°. les eaux qui l'arrosent; 3°. les productions végétales; 4°. les animaux qui l'habitent; & sous cet aspect général, l'homme entre lui-même dans cette dernière classe.

On sent bien que des terres élaborées par les eaux, ou ravagées par le feu, qui n'offrent qu'un granit endurci ou que des sables arides, présentent à l'habitant, à l'industrie, au commerce, des productions & des avantages différens. C'est à cette première connoissance que s'attache le géographe dans la partie physique.

Si de la description de la surface, il descend dans l'intérieur, il distinguera les minéraux de toute espèce, & les indiquera au philosophe, qui les étudie pour étendre ses lumières, & aux arts qui savent s'en prévaloir pour les besoins ou les agrémens de la société.

Mais ces terres, que le géographe décrit, ces montagnes dont il indique la direction & la hauteur, renferment des richesses d'un tout autre mérite que ne le peuvent être les métaux les plus précieux: ce sont les sources des fleuves & des rivières. C'est par la présence toujours agissante des nuées qui s'y rassemblent en brouillards, ou qui s'y résolvent en pluie, & qui s'infiltrent à travers les terres, que ces sources sont entretenues. La nature

les a placées à des hauteurs convenables, pour l'objet auquel elles sont destinées, c'est-à-dire, à la fertilisation des vastes campagnes, au travers desquelles leur chute & leur courant son parvenus à se former des lits. La Géographie physique doit faire connoître l'étendue, la direction, & s'il se peut, la pente de leurs bassins. C'est ainsi que nous appellons, d'après feû M. Buache, les vastes espaces arrosés par les rivières qui versent au même fleuve, ou qui se jetent dans la même mer. Ainsi, pour prendre un grand exemple, la Méditerannée occupera le centre d'un grand bassin, borné au nord par la chaîne des montagnes d'Europe, qui s'étendent depuis le cap de Gate en Espagne, jusqu'à l'ancien Hémus dans la Romelie; & au sud, par la chaîne de l'Atlas, & même par les montagnes de l'Abyssinie.

Si nous considérons ensuite chacun des grands fleuves que reçoit ce bassin, & même ceux qui arrosent les autres parties du monde, nous les verrons tous prendre leurs sources dans des montagnes plus ou moins élevées. On peut même presque assurer que plus le fleuve est considérable, plus la montagne est haute. Nous pourrions en apporter pour exemple les Alpes, donnant naissance au *Danube*, au *Rhin*, au *Rhône*, au *Pô*, &c. &c. les hautes montagnes de la Tartarie renferment les sources de l'*Oby*, du *Jenissea*, de la *Lena*, de l'*Amur*, du *Hoam-Ho*, &c. &c.; les montagnes de l'Abyssinie formant le *Nil*; enfin les Cordilières, d'où s'écoulent le *Rio de la Plata*, & sur-tout ce superbe *Maragnon*, qui promène ses eaux l'espace de douze cents lieues de l'ouest à l'est dans l'Amérique méridionale, & qu'une troupe de femmes guerrières, supposées ou peut-être apperçues sur ses bords, a fait nommer le *Fleuve des Amazones*, &c. &c. Tout indique donc que les fleuves commencent dans les montagnes, que leur lits sont & doivent toujours être aux centre des bassins où se rassemblent les eaux qui les grossissent depuis leurs sources jusqu'à leurs embouchures. Ce sont autant de bassins particuliers qui appartiennent à chaque pays, & que la Géographie physique doit d'abord faire connoître (1).

DE LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET POLITIQUE.

LA société foible encore, & dans un besoin presque universel de tout, a dû accueillir avec reconnoissance ces génies privilégiés qui ont fait les premiers pas dans la carrière des arts: bientôt les hommes en se multipliant se sont disputé un canton plus agréable & plus fertile, de-là les premières guerres; ils se sont choisi des législateurs pour les conduire, & des chefs courageux pour les défendre, de-là l'origine des gouvernemens & des loix.

(1) Nous n'avons fait qu'indiquer ici quelques objets de Géographie physique; cette partie est réservée à la plume savante de M. Desmarets de l'Académie des Sciences, & forme une des parties de l'Encyclopédie.

Mais si l'homme considéré individuellement est susceptible de perfectibilité, les grandes sociétés elles-mêmes ont dû s'occuper aussi des moyens de devenir plus heureuses ; ce n'a pu être qu'en comparant les faits, les tems, les circonstances, en se rappellant leurs fautes, & les calamités qui en ont été les suites ; de-là les monumens antiques où sont consignés les faits ; de-là enfin l'histoire des nations.

Cependant chaque société, en veillant à son bonheur particulier, a dû porter un œil inquiet sur les états qui l'environnoient ; elle a dû craindre, & leur trop nombreuse population, & un accroissement de puissance qui tôt ou tard pouvoit lui être redoutable ; plusieurs petites nations se sont réunies pour résister aux projets ambitieux d'un grand peuple : au lieu de toujours combattre, on aura quelquefois négocié : telles sont les premières causes de la politique.

La politique est donc intimement liée à l'histoire : c'est en quelque sorte la jurisprudence des nations ; mais, comme les autres sciences, elle a ses principes & ses préjugés. Il ne faut point lui prêter une marche uniforme ; elle est peut-être plus qu'une autre l'esclave des tems, des circonstances & des lieux. Le caractère des peuples est aussi varié que les opinions ; celles-ci ne diffèrent pas moins entr'elles que les gouvernemens, & un homme ne ressemble pas plus à un autre homme, qu'un peuple à un autre peuple par ses mœurs, ses loix, & la forme de son administration. Ce sont ces nuances si mobiles qu'un Géographe doit s'efforcer de saisir, & c'est en rassemblant ces monumens de la sagesse & de la folie humaine, qu'il peut arriver à son but, qui est de se rendre utile. Nous n'indiquerons cependant que les principaux traits qui appartiennent à cette partie, puisqu'elle doit faire elle-même un article essentiel de l'Encyclopédie, & doit être traitée séparément.

La *Géographie historique* est celle qui, en indiquant un pays ou une ville, en présente les différentes révolutions, annonce par quels princes ces lieux ont été successivement gouvernés, parle du commerce qui s'y fait, de la religion qui y est établie, de leurs loix, des monumens anciens & modernes, des mœurs, de la population, de la température du climat, des productions, des sièges que les villes ont soutenus ; elle indique les Conciles qui s'y sont tenus, les grands hommes qu'elles ont produits, les lieux où se sont données les batailles fameuses : la stature, la figure, la couleur & le caractère des habitans de tout pays lui appartiennent ; elle fait connoître encore les animaux de toute espèce, soit qu'ils se retirent au fonds des forêts, qu'ils s'élèvent dans les airs, ou qu'ils se cachent dans les eaux.

Mais de toutes les sciences, il n'en est guères qui soit plus dépendante de l'instabilité des choses humaines que la Géographie. Les guerres, ce fléau destructeur de l'humanité, vont dévorant les peuples, les nations, les em-

pires. Ici l'œil ne découvre que des cendres & des ruines où florissoit une ville opulente & célèbre. Là, un canton autrefois fertile & peuplé, une plaine autrefois si riante & si riche, n'offrent plus que la désertion & la solitude. De tous côtés, on trouve des forêts brûlées, des villes, des bourgs, des villages détruits.

La nature semble encore seconder l'homme dans ses fureurs : les tremblemens de terre, les inondations, les pestes, les famines font par-tout d'immenses déserts. Voyez la mer engloutir de vastes portions du continent ? Voyez là aggrandir ailleurs le domaine de l'homme ? Dans un pays, c'est un fleuve, c'est une ville florissante qui dispăroissent & s'abîment pour toujours dans les entrailles de la terre. Dans un autre, on voit tout à coup s'élancer de nouveaux rochers, de nouveaux fleuves, & des îles nouvelles. Ce malheureux globe, dans des convulsions continuelles, change, s'altère, se détruit, se renouvelle sans cesse, & on voit des milliers de générations succéder à des milliers de générations.

Ainsi, dans ce choc des élémens contre les élémens, de l'homme contre l'homme, dans ce tableau si changeant, le Géographe succède lui-même au Géographe, & de siècle en siècle le monument qu'il élève, toujours imparfait, perd sans cesse, acquiert sans cesse, se détruit, se renouvelle & doit être soumis à cette perpétuelle vicissitude jusqu'à la fin des tems. On doit donc sentir d'après ce tableau, la nécessité de comparer la Géographie des tems passés avec la Géographie des tems actuels. Il faut alors percer dans la nuit des siècles, parler de ces changemens arrivés sur la face du globe, faire sortir ces villes fameuses de leurs ruines, ressusciter les nations & les empires. C'est l'objet d'une nouvelle division ; savoir, 1°. la *Géographie ancienne*; 2°. la *Géographie du moyen âge* ; 3°. la *Géographie moderne*.

De la Géographie ancienne.

La Géographie ancienne est la description de la terre, conformément aux connoissances que pouvoient en avoir les anciens, dont les ouvrages nous sont restés. Malgré ce qu'on trouve d'admirable dans leurs écrits, ils étoient bien loin de posséder à un degré convenable les qualités indispensables dans la Géographie. Les mathématiques & l'astronomie n'étoient pour ainsi dire qu'au berceau, si on compare ces sciences à ce qu'elles sont de nos jours. La navigation avoit fait encore moins de progrès, & ces génies hardis qui, à l'aide de la boussole, ont franchi l'intervalle qui sépare les deux hémisphères, n'avoient point paru encore ; ces îles sans nombre découvertes depuis quelques siècles, ces portions si considérables du globe, ces mers plus vastes encore, ce nouveau continent enfin : ils n'en soupçonnoient pas même l'existence.

Les ouvrages géographiques des anciens, parvenus jusqu'à nous, sont remplis d'erreurs, tant par le merveilleux qu'ils contiennent, que par les calculs sur les longitudes & les latitudes. Leurs mesures itinéraires ont varié selon les tems & les différentes nations. La difficulté même d'en déterminer la valeur a encore répandu sur cette partie une nouvelle obscurité. Ainsi pour avoir une carte de Géographie ancienne, il faut lire les auteurs anciens avec la défiance pourtant que l'on doit avoir de leur goût pour le fabuleux, étudier avec attention ceux qui ont détaillé la Géographie, comme Strabon, Ptolémée, Pausanias, & ceux qui ont écrit l'histoire, tels qu'Hérodote, Thucydide, Tite-Live, Polybe, César, &c. ne pas omettre de les comparer sans cesse avec les récits des voyageurs modernes, consulter les morceaux levés exactement sur les lieux, & rectifiés par les observations astronomiques; encore cette carte qui sera l'exact dépouillement des ouvrages qu'on aura lus, n'offrira-t-elle qu'imparfaitement le véritable état des pays que l'on aura voulu représenter.

De la Géographie du moyen âge.

CETTE division de la Géographie embrasse tout l'intervalle qui s'est écoulé depuis la décadence de l'empire Romain jusqu'au renouvellement des lettres. La foiblesse des empereurs, le relâchement de la discipline militaire, la passion effrénée du luxe & de tous les plaisirs, les incursions continuelles des Barbares, toutes ces causes, en entraînant la chute de l'empire, avoient aussi accéléré la ruine des arts; le goût du beau étoit éteint, les sciences presque méprisées, & le génie ne jetoit que de loin en loin quelques pâles étincelles. Il semble que ces essaims destructeurs de Barbares, ces Goths, ces Suèves, ces Alains, ces Vandales aient enveloppé le monde entier dans une ignorance profonde. Cependant, en consultant les chroniques & les cartulaires, qui sont en très-grand nombre, il est possible encore de répandre quelque lumière sur cet âge de la Géographie.

De la Géographie moderne.

LA Géographie moderne est la description de la terre, depuis le renouvellement des lettres jusqu'à présent. Ce sera sans contredit la plus vraie, la plus intéressante, la plus instructive & la plus riche. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette dernière division; il est facile de voir qu'on doit lui rapporter tout ce que nous avons dit, & tout ce qu'il nous reste à dire encore sur les avantages de la Géographie.

Dans la manière dont nous avons conçu notre plan, & dont nous l'avons rempli dans cet ouvrage, on verra les hommes différer des hom-

mes, les loix des loix, les climats des climats. Le nègre paresseux qui respire l'air brûlant de l'équateur, ne ressemble point au robuste & laborieux habitant du nord. La loi qui assure au fier Anglois tous les droits de sa liberté, ressemble encore moins aux caprices sanguinaires d'un despote Asiatique. Enfin, nos sociétés policées, nos sciences, nos arts n'ont nul rapport avec ces hordes sauvages, qui conservent à peine quelques traces humaines. Tous ces contrastes que l'on remarque dans les mœurs des différens peuples, toutes ces variétés dans les gouvernemens existent aussi dans les opinions religieuses. Les cultes sont opposés aux cultes, les prêtres aux prêtres, les religions aux religions: nous les réduirons à quatre principales; savoir, le Paganisme, le Judaïsme, le Christianisme & le Mahométisme. La Géographie moderne admet une subdivision sous le nom de Géographie ecclésiastique.

La *Géographie ecclésiastique* est celle dont l'objet est de représenter les partages d'une jurisdiction ecclésiastique, selon les *patriarchats*, les *primaties*, les *diocèses*, les *archidiaconés*, les *doyennés*, &c. &c. Quant à cette dernière division, nous ne ferons, pour ainsi dire, qu'indiquer les objets les moins inutiles, nous réservant pour des choses plus instructives & plus intéressantes. Jettons maintenant un coup d'œil sur quelques Géographes François, & principalement sur ceux qui se sont le plus distingués parmi nous.

La Géographie ne peut guères remonter en France que jusques vers le milieu du seizième siècle, encore n'avons-nous eu que des essais informes qui se ressentoient de la barbarie des écoles, & de nos foibles progrès dans la géométrie, l'astronomie & les autres sciences.

Postel, Thevet, Jolivet & Nicolas de Cusa, nous ont donné des cartes générales de la France; ces ouvrages comparés à ceux de nos jours n'offrent que des fautes de calcul, des oublis, & des traits mêmes d'une grossière ignorance: mais ils ont osé défricher ces landes montueuses & rebutantes; on ne peut donc leur refuser de la reconnoissance.

Etienne Ghébellin publia le comtat Venaissin; Thabourot, le duché de Bourgogne; Kettenhofer, la Champagne; Rogieri, le Poitou, & les pays voisins; Guyet, l'Anjou; Surhon, le Vermandois; Calameus, le Berri; Hugues Cusin, & dans la suite Ferdinand Lannoy, la Franche-Comté; Beins, le Dauphiné; Bombar, la Provence: enfin, la Guillotière nous donna la Carte générale de la France, vers l'an 1584 ou 1585. Il est même facile de voir par quelques-uns des noms qu'on vient de citer, combien nous devons de reconnoissance aux autres nations.

Mais le génie François commença sous Louis XIII à voler de ses propres aîles, & à étonner ceux mêmes qui avoient été ses maîtres. Nicolas Sanson, né en 1600, avait fait dès dix-huit ans une carte de l'ancienne Gaule, avec un traité latin qu'il ne publia qu'en 1627. Il nous donna ensuite des cartes de

de l'ancienne Grèce, de l'empire Romain, de la France, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, & des dix-sept provinces des Pays-Bas, &c. &c. Guillaume & Adrien Sanson ses enfans, & Pierre-Moulard Sanson, son petit-fils, soutinrent avec éclat la réputation de leur père.

Nous ne devons pas oublier de placer dans le nombre des Géographes qui ont illustré leur siècle, Pierre Duval, assez peu estimé aujourd'hui; le P. Briet, Jésuite; les Delisle, les Danville, les Buache, feu M. Robert de Vaugondi, M. Jaillot, M. Sauveur, qui sous Louis XIV conçut le plan du Neptune François, ouvrage qui a été confié à M. Bellin, hydrographe du Roi, pour le mettre à sa perfection; M. d'Après de Mennevilette, auteur aussi d'un Neptune François, mais dont les grands talens ne font pas oublier ses campagnes maritimes dans la dernière guerre, & quelques autres encore, dont les travaux sont autant de conquêtes pour la Géographie. (1) Mais en citant tous ces hommes célèbres, nous avons plutôt parlé de ceux qui nous ont rédigé des cartes, que de ceux qui ont écrit sur cette science. Il est plus facile d'assigner une position géographique, que de peindre l'histoire, les mœurs, le commerce & les arts des nations. Nous ne croyons pas qu'il soit inutile ici d'examiner quelques-uns de leurs ouvrages, & de voir en quoi ils ont plus ou moins contribué aux progrès de la Géographie.

Le premier de ces ouvrages, sur lequel nous oserons risquer quelques réflexions, est le grand Dictionnaire de la Martinière. Il semble qu'on ait pris à tâche de rassembler dans ces nombreux *in-fol.* toutes les sottises & tous les mensonges qu'on peut débiter en Géographie. Le peu de bonnes choses qui s'y trouvent, est noyé dans une foule d'erreurs, & son style est lâche & prolixe. Les calculs sont faux pour la plupart, & la partie historique n'est pas toujours exempte d'erreurs. On doit cependant savoir gré à l'auteur d'avoir conçu un plan aussi vaste: il n'a manqué à lui & à ses successeurs que des matériaux aussi sûrs qu'ils étoient immenses. Avec plus de vérité dans les détails, son ouvrage seroit un des plus précieux dépôt de nos riches bibliothèques.

Le grand Dictionnaire de la France, par M. l'abbé d'Expilly, est une collection immense & remplie de recherches. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas toujours été bien servi dans les mémoires qu'on lui a fait passer.

Si des Dictionnaires nous passons aux méthodes, nous sommes forcés de

(1) Plusieurs de ces Géographes ont accompagné leurs cartes de commentaires très-instructifs; mais le siècle présent & la postérité distingueront toujours le célèbre d'Anville, qui, dans une carrière très-longue & très-laborieuse, nous a donné de savans Mémoires sur la mer Caspienne, sur les antiquités géographiques de l'Inde, sur l'ancienne Gaule, sur la Chine, &c. S'il est quelquefois permis de ne pas être de l'avis de ce savant homme sur tous les points, c'est qu'un grand nom ne doit jamais nous détourner de la recherche de la vérité.

le dire, & c'est avec regret, il n'en est guères de bonnes. Dom Vaissette-Nicole de la Croix, sont secs & pas toujours fidèles; le savant Büsching lui même n'a pas toujours des renseignemens assez exacts. M. Mentelle, auteur de la *Géographie comparée*, a porté une saine critique dans la Géographie, il a nourri son ouvrage de toutes les recherches qu'un homme savant peut puiser dans les autres sciences: il a ôté sa sécheresse à la Géographie, & l'a rendue aussi instructive qu'intéressante. M. Robert, Géographe du Roi, l'un des Coopérateurs de ce Dictionnaire, a donné deux ouvrages sur la Géographie; l'un, purement élémentaire, & à l'usage des colléges, dans un petit nombre d'années a déjà eu quatre éditions; & l'autre en trois volumes, a été traduit dans plusieurs langues. Cet ouvrage a le mérite d'être très exact, & de renfermer des détails qu'on chercheroit inutilement dans les autres ouvrages du même genre qui ont paru jusqu'à ce jour. L'auteur a sur tout l'avantage d'avoir souvent écrit *de visu*, parce qu'ayant voyagé vingt ans & parcouru en détail & en observateur les diverses contrées de l'Europe, il a fait sur les lieux des recherches intéressantes, & recueilli des matériaux précieux, dont il a enrichi son ouvrage. Ces voyages l'ont mis a portée de juger par lui-même de l'exactitude & de la vérité des faits avancés par les divers Géographes; ce qui ne manquera pas de tourner à l'avantage de cette partie de l'Encyclopédie. Nous pourrions citer ici les titres d'une douzaine d'autres ouvrages; mais ce ne sont guères que de volumineuses compilations sans plan, sans style, & où la vérité se trouve presque toujours noyée dans un tas de mensonges; il nous paroît aussi inutile d'analyser ici Corneille, Baudrand, &c. &c., qu'il seroit fastidieux de faire la nombreuse nomenclature de tous nos abrégés élémentaires.

Avant de finir ces réflexions, il nous paroît nécessaire de dire un mot sur les cartes & sur les *atlas*: il faut du moins prévenir le public contre un charlatanisme si destructeur pour les sciences.

Presque tous les atlas & les cartes qui paroissent journellement fourmillent d'erreurs, qui décèlent la plus profonde ignorance. L'art de *calquer* en Géographie, est un brigandage que le moindre écolier en état de tenir un compas & un burin, exerce avec une effronterie qui n'a pas d'exemple. Un habile Géographe aura passé une année à faire une excellente carte, qui sera copiée en deux fois vingt-quatre heures: non-seulement ce vol littéraire décourage les artistes & les savans en les privant du juste émolument de leurs travaux, mais le public lui-même paie fort cher un ouvrage qu'il croit excellent sur le nom de l'auteur, & qui n'est qu'une contrefaçon remplie de fautes, de négligences & de mensonges. A peine compte-t-on à Paris trois fonds estimables. On doit s'attacher aux cartes originales des Sanson, des Danville, des Delisle, de feu M. Robert de Vaugondi, de MM. Bonne & Buache, & de quelques autres en petit nombre. Il faut distinguer aussi les cartes de l'Observa-

toire, rédigées par des Savans respectables; & sur tout le superbe atlas de la France exécuté sous les auspices du Gouvernement. L'atlas de M. Mentelle réunit à l'exactitude, la beauté du burin & du papier. La clarté avec laquelle chaque objet se détachant de l'étendue du plan semble, pour ainsi dire, s'offrir aux yeux, doit en faire désirer la continuation.

La plupart des cartes Angloises sont faites avec beaucoup de soin; nous disons la plupart, car on altère, on défigure le globe avec autant de barbarie à Londres qu'en France; mais les bonnes cartes y sont d'une extrême perfection, & sur tout les cartes marines, parce que le gouvernement ne néglige rien pour encourager les savans & les artistes dans une partie aussi essentielle à la navigation.

Nous ne parlerons pas de même des cartes Hollandoises, qui sont presque toutes fautives & remplies de mensonges, non qu'il n'y ait eu dans ce pays des Géographes très-habiles, tels que les *Pieter Goos*, les *Janssonius*, les *Blaeu*, les *Wan Reulen*; mais parce qu'il entre dans les principes du gouvernement Hollandois de cacher ses nouvelles branches de commerce aux autres nations; intérêt sordide qui lui fait préférer l'avantage de s'enrichir, à la gloire de contribuer avec les autres peuples de l'Europe aux progrès de la Géographie.

Ce seroit faire une injure aux Géographes Allemands que de les oublier ici. Nous serons toujours portés à rendre justice à cette nation éclairée & laborieuse; elle a défriché les landes de la littérature, & l'on doit à ses doctes & volumineuses recherches des observations qui ont hâté les progrès des sciences & des arts. Les *Homann*, le professeur *Mayer*, le docteur *Eisenschmid*, le sieur *Jæger*, ingénieur, &c. &c., nous ont donné d'excellentes cartes géographiques: il seroit à désirer, pour la perfection de leurs ouvrages, que les souverains de l'Allemagne voulussent bien s'occuper du soin de faire mesurer leurs possessions, qui ne l'ont été jusqu'ici qu'imparfaitement. C'est un genre de dépenses digne de la grandeur des princes, & dont ils doivent les premiers recueillir l'avantage.

Parmi les écrivains Géographes qu'a produits l'Allemagne, on distinguera toujours M. Büsching: il est très-méthodique, & dans sa Géographie, les faits sont presque toujours d'une fort grande exactitude. Il nous a décrit son pays, les différentes souverainetés qui le composent, toute la partie du nord de l'Europe sur tout, avec des détails qu'on chercheroit vainement dans les autres Géographes: on doit regretter qu'il n'ait encore parlé que de l'Europe. Cet homme aussi modeste que savant, nous indiquant toujours les sources où il puise, semble nous montrer ces vastes contrées pour la première fois; il seroit à désirer que son traducteur eût plus soigné son style. Il est tems de dire un mot du plan que nous avons adopté.

Dans l'ancienne Encyclopédie, la nomenclature étoit tellement incomplète,

que rien n'est plus ordinaire que d'y voir des villes considérables, & même des états souverains oubliés, ou traités en quelques lignes, tandis qu'on y parle d'une seigneurie ou d'un simple village avec une fastidieuse prolixité. M. le Chevalier de Jaucourt, homme estimable d'ailleurs par son goût & son savoir, manquoit absolument des connoissances indispensables à la Géographie. Il n'a fait qu'effleurer sa matière : à peine dit-il quelques mots du lieu qu'il lui faut décrire, en copiant presque toujours la Martinière ; mais il s'étend sur des objets de mythologie, d'histoire naturelle & de physique, traite souvent des questions de théologie, de controverse, fait l'histoire des grands hommes que ce lieu a vu naître, & finit par analyser leurs ouvrages. Il nous a donc fallu, non-seulement corriger tous les articles anciens, & ajouter ceux qui manquoient à la nomenclature, mais refondre dans notre ouvrage les derniers voyages & les précieuses découvertes des navigateurs de toutes les nations. Ce sont ces détails nouveaux, ces assertions autrefois douteuses, mais aujourd'hui authentiques, ce sont des faits mieux vus, mieux observés, substitués à des préjugés & à des erreurs, qui doivent être les premiers matériaux de notre ouvrage.

Comme le Géographe ne peut quitter son cabinet pour aller vérifier les faits sur tous les points du globe, il faut nécessairement qu'il s'en rapporte souvent aux voyageurs : mais ces voyageurs ont-ils bien vu ? Ont-ils tout vu ? Sont-ils toujours d'accord ? En les supposant même de bonne foi, combien de causes peuvent égarer le jugement ? Ici c'est l'ignorance ; là c'est l'opinion. Cent hommes, disoit Plutarque, & Montagne après lui, cent hommes lisent le même livre sans lire les mêmes choses. Pourquoi n'en seroit-il pas de même des voyageurs & de ceux qui les consultent ? Dans l'embarras du choix, nous croirons de préférence au voyageur éclairé qui examine sans passion, montre de la candeur dans ses récits, & détaille les faits avec une attention scrupuleuse, & nous dédaignerons l'homme à système, qui cherchant une route peu frayée pour paroître original, voit moins dans un pays ce qui réellement y existe que ce qu'il veut y trouver. Il est tel voyageur dont la relation est déjà toute faite dans sa tête avant même d'avoir quitté sa patrie (1) ; mais en supposant l'exactitude dans les faits, combien peu savons nous encore en comparaison de ce qu'il nous reste à savoir ! On n'a guères sur une foule de choses que des apperçus assez superficiels. La postérité sera bien

(1) Nous ne ferons point ici la nomenclature des voyageurs des différentes nations ; leurs ouvrages sont en si grand nombre, qu'on ne peut que savoir gré à celui qui a bien voulu nous en abréger la lecture, & nous donner en quelques tomes tout le suc d'un millier de volumes. M. de la Harpe vient de refondre la vaste & fatiguante compilation de l'abbé Prevost : il a classé avec ordre tous les mémoires qui appartenoient au même sujet, a abrégé leur ennuyeuse prolixité, a enrichi son ouvrage de toutes les découvertes des nouveaux voyageurs, & nous a donné une collection intéressante dans un style correct & facile, qu'il a semé de réflexions instructives & philosophiques.

étonnée sans doute, lorsqu'elle examinera de sang froid ce que nous lui donnons pour des certitudes. Qu'elle ne nous dédaigne cependant pas, nos efforts ne seront point perdus pour elle ; & riche de nos découvertes, il ne lui sera que plus facile d'arriver à la vérité.

Nous parlerons des arts & des sciences chez tous les peuples : des liens qui les rapprochent, c'est-à-dire, du commerce, de leurs gouvernemens, &c. &c. ; nous parlerons des loix ; nous indiquerons sommairement les causes politiques qui ont accéléré la chute d'une puissance formidable, & celles qui ont donné de l'énergie & du ressort à un peuple foible ; nous remarquerons enfin combien le despotisme & la tyrannie sont funestes aux mœurs & à la prospérité des empires.

Il nous reste présentement à traiter d'un point par lequel nous aurions dû peut-être commencer ; on veut parler de l'utilité de la Géographie.

Nous avons souvent été étonnés de l'espèce d'indifférence qu'on a eu jusqu'ici pour cette science dans nos maisons d'instruction. On met entre les mains des jeunes gens les chefs-d'œuvres des orateurs & des poëtes de Rome & d'Athènes ; on leur enseigne pendant dix ans l'art de mal parler des langues mortes, qu'ils oublient bientôt pour apprendre à parler la leur, & aucun d'eux ne pourroit nous indiquer, sur la carte, les lieux où sont situés Athènes & Rome. Ils nous décrivent éloquemment la rapidité du *Ximoïs*, l'impétuosité du *Scamandre*, dont l'un existe à peine, l'autre n'est guères qu'un misérable ruisseau ; & presqu'étrangers dans leur patrie, ils ne connoissent ni les forces politiques de leur propre pays, ni les faits les plus intéressans de leur histoire. Nous aimerions autant un genre d'éducation, qui formât des hommes pour la société, & nous donnât des citoyens, que de jeunes pédans, qui croient tout savoir parce qu'ils peuvent réciter en grec & en latin des morceaux de Démosthène & de Tite-Live.

Nous le dirons cependant pour l'honneur de l'Université ; une science aussi essentielle que la Géographie ne sera plus traitée avec tant de négligence & de mépris. Un jeune professeur (M. l'abbé Grenet), a proposé de la joindre à l'éducation, & ce plan a été accueilli avec un applaudissement universel. On n'expliquera plus à un jeune homme les ouvrages de Saluste, de Tite-Live, les Commentaires de César, sans lui montrer sur la carte les lieux qui ont été le théâtre de ces guerres sanglantes ; le jeune élève acquerra en même-tems des notions sur la Géographie ancienne & moderne ; il n'en comprendra que mieux ses auteurs classiques ; & ce plan, bien dirigé, doit infiniment contribuer aux progrès des études.

En effet, une rivière, un ruisseau, une montagne, un marais, une plaine plus ou moins vaste, une contrée plus ou moins fertile, plus ou moins peuplée, ne sont point dans l'art de la guerre des circonstances inutiles. Ici le général le plus consommé ne peut exécuter avec une armée, ce qu'il eût fait

ailleurs avec une légion : là une poignée d'hommes arrête tout un peuple de soldats : c'est dans cette gorge que ce corps invincible de vétérans déchire de désespoir & enterre ses drapeaux pour se rendre prisonnier à un ennemi qu'il a tant de fois vaincu. Suffira-t-il à un jeune militaire de pâlir jour & nuit sur les historiens de la Grèce & de Rome ; de posséder jusqu'aux moindres détails de la vie de nos grands capitaines ; de connoître tous les faits, toutes les époques de notre histoire ? Qu'importent ces faits sans nombre accumulés avec tant de peines, s'il n'est en état, la carte à la main, de les comparer sans cesse ? C'est par-là qu'il doit se transporter sur les lieux mêmes avec ces grands hommes, pour jouir avec eux de leurs triomphes ! C'est par-là qu'il doit apprendre le grand art des campemens, des attaques, des retraites, quelquefois plus savantes & aussi précieuses qu'une victoire ! Sans la Géographie, comment un négociateur saura-t-il ce qu'il peut accorder ou ce qu'il doit prétendre ? Un ministre osera-t-il, du fond de son cabinet, former le plan d'une campagne, diriger nos troupes, nos vaisseaux ? Et pour ne pas avoir acquis des connoissances aussi indispensables dans la place qu'il occupe, faudra-t-il que nos légions soient livrées au fer & au feu de l'ennemi ?

Nos plus grands généraux, les ingénieurs les plus célèbres ont été savans dans la Géographie. Turenne dans ses campagnes, Vauban dans les siéges qu'il dirigeoit, tous deux avares du sang françois, savoient unir sans cesse les avantages que leur offroit la nature aux ressources de l'art, & faisoient, avec une perte de quelques hommes, ce qu'ils n'eussent pu exécuter qu'en jonchant la terre de cadavres. Le courage seul ne suffit pas ; l'art & l'étude font encore plus que le courage : le soldat françois est ardent, impétueux, soupirant après la gloire ; il sait affronter la mort avec une intrépidité qu'on n'a surpassée chez aucune nation : mais cette fureur aveugle, cette soif de vaincre, suffit-elle toujours pour le rendre invincible ?

Un général peu instruit est timide : il va en tâtonnant dans ses opérations ; il rêve, il consulte, il hésite : c'est en vain qu'un ennemi trop imprudent, trop audacieux lui présente l'occasion de le battre ; il ne sait point la saisir. Un militaire instruit, un général savant dans la Géographie, connoît d'avance les avantages ou les désavantages qui peuvent résulter de telle ou de telle autre position ; il a déjà sur la carte préparé son triomphe, & avant d'avoir vu l'ennemi, il a vaincu.

Nous n'avons démontré jusqu'ici l'utilité de cette science, que dans l'art féroce de détruire : mais cet art, mille fois plus utile & plus doux, cet art consolateur qui, par d'heureux échanges, enrichit une nation du superflu d'une autre nation, qui nous apporte sans cesse le tribut de toutes les mers, & des deux mondes, le commerce enfin, est-il donc étranger à la Géographie ? N'est-ce pas elle qui, par les connoissances & les observations

qu'elle accumule tous les jours, facilite d'un pole à l'autre une heureuse correspondance, donne au commerce des vues plus vastes & plus sages, le rend le levier qui fait mouvoir toutes les puissances, tous les empires; & nourrissant entr'eux une utile & généreuse émulation, est cause enfin que tous les arts, toutes les découvertes, tous les bienfaits de la nature, deviennent un bien commun à tous les peuples. Tels sont les principaux avantages que produit l'étude de la Géographie : puissions-nous en nous efforçant d'ôter à cette science une partie de sa sécheresse, l'avoir rendue aussi utile & aussi intéressante qu'elle peut le devenir !

Ce discours est de M. MASSON DE MORVILLIERS.



Cette partie de l'Encyclopédie a pour Coopérateurs, M. Robert, Géographe ordinaire du Roi, & M. Masson de Morvilliers, Avocat au Parlement. M. Mentelle, Historiographe de Mgr le Comte d'Artois & Professeur-émérite d'Histoire & de Géographie à l'École Royale-Militaire, *a été chargé de la Géographie ancienne, qui sera traitée séparément : & la confection des Cartes a été confiée à M. Bonne*, Ingénieur - Hydrographe de la Marine.

Les Articles marqués du signe (R.) *appartiennent à* M. Robert; *ceux qui portent le signe* (M. D. M.), *& ceux qui ne sont affectés d'aucune marque, sont de* M. Masson de Morvilliers.



A, petite rivière qui a sa source près de Fontaines, en Sologne. (*R.*)

AA, rivière des Pays-Bas, qui prend sa source dans le Boulonnois, passe à Saint-Omer, au-dessous de laquelle elle forme les marais où sont les îles flottantes, se divise en trois branches, dont la droite, dite la Colme, fournit aux canaux de diverses villes de Flandres, telles que Bourbourg, Marcick, Dunkerque, &c. La gauche se rend dans le canal de Calais; & celle du milieu, qui garde son nom, se dirige sur Gravelines, & se jete un peu au-dessous dans la mer, après un cours d'environ 14 lieues. Le nom de cette rivière, qui est commun à d'autres en Suisse, en Allemagne, dans les Pays-Bas & dans la Livonie, est une dégradation du mot latin *aqua*. (*R.*)

AA, ou AADE, petite rivière du Brabant Hollandais, qui a sa source aux confins du pays de Liège & de la Gueldre, arrose la ville de Helmont, & va se jeter dans le Dommel, au-dessous de Bosle-Duc. (*R.*)

AA, deux petites rivières des Provinces-Unies, qui sortent du marais Bourtang, au pays de Drente, & s'étant jointes au Westerwold, il en résulte une nouvelle rivière qui prend le nom de Wester-Wold-Aa; celle-ci va se décharger dans le golfe de Dollaert, vers les confins du comté d'Embden. (*R.*)

AA, & HAVELTER-AA, petite rivière de l'Over-Yssel, qui prend sa source dans le comté de Drente, baigne la petite ville de Meppen, & se joint au Wecht, un peu au-dessus de son embouchure dans le Zuyder-zée. (*R.*)

AA, autre petite rivière de l'Over-Yssel, qui baigne la ville de Zwol, & tombe dans le Wecht un peu au-dessous. (*R.*)

AA, & NIEUWE-AA, petite rivière des Provinces-Unies, qui coule dans la Province d'Over-Yssel, baigne Steenwick, où elle prend le nom de Steenwick-Aa; elle se partage ensuite en deux branches qui tombent dans le lac Gieter, dont les eaux se rendent dans le Zuyder-zée. (*R.*)

AA, ALPHA, ou ALPH, rivière de Suisse qui a sa source au mont Bremner, dans le canton d'Underwald qu'elle traverse du sud au nord, & se rend dans le lac de Lucerne au golfe d'Alph-zée, ou mer d'Alph. (*R.*)

AA, autre rivière de Suisse qui naît au nord-ouest de la ville de Lucerne, arrose la ville de Lentzbourg, au-dessous de laquelle elle entre dans l'Aar, à deux lieues au-dessus de Brück. (*R.*)

AA, troisième rivière de ce nom dans la Suisse au canton de Zurich, où elle arrose la ville de Grumingen, & se perd dans le lac Greiffen-zée. (*R.*)

AA, ou VELICER-AA, rivière d'Allemagne dans le cercle de Westphalie; elle a sa source dans l'évêché de Munster, passe à Gemen, Borcken & Bockolt, & va se rendre dans l'Yssel au comté de Zutphen. (*R.*)

AA, ou ALTE-AA, autre rivière de Westphalie, baigne Aahus & Goer, & va se joindre au Wecht au-dessous de la ville d'Ommen. (*R.*)

AA, troisième rivière de Westphalie, qui passe à Steinfort, & mêle ses eaux à celles du Wecht, aux confins du comté de Bentheim. (*R.*)

AA, rivière encore de Westphalie, qui a sa source à l'ouest de Munster, arrose cette ville, & va se perdre dans l'Ems. (*R.*)

AA, cinquième rivière de ce nom en Westphalie; elle a sa source dans le comté de Lippe, passe à Dethmold, Hervorden, joint ses eaux à celles de la Bage, avec laquelle elle se jète dans le Weser, à trois lieues au-dessus de Minden. Sanson, dans ses grandes cartes, lui donne le nom de *Wehra*. (*R.*)

AABACH, pet. riv. de Suisse, dans le bailliage de Biberstein, au canton de Berne; elle se jette dans l'Aar, à une demi-lieue au-dessous d'Arau. (*R.*)

AACH, ou ACH, petite ville de Souabe, entre la pointe septentrionale du lac de Constance & le Danube. *Long.* 26, 50; *lat.* 47, 55. (*R.*)

AAGI-DOGHI, montagne de l'Amasie en Turquie, sur les frontières de Perse; elle est fort haute & fort rude à monter; les passages en sont étroits, & c'est par-là que passent les caravanes qui vont de Constantinople à Ispahan. (*R.*)

AAGGI-SOU, rivière de Perse, qui descend des montagnes voisines de la mer Caspienne, & va se perdre dans le lac Roumi, à environ 13 lieues de Tauris. Ses eaux sont d'une très-mauvaise qualité, c'est peut-être pour cela qu'il ne s'y trouve aucune sorte de poisson. (*R.*)

AAG-HOLM, l'île d'Aag, petite île de la côte de Norwege. *Lat.* 58, 6. (*R.*)

AAHUS, petite ville de Westphalie, capitale du comté de son nom, dans l'évêché de Munster. *Long.* 24, 39; *lat.* 52, 10. (*R.*)

AAIN-CHARIN, village de la Judée, à 2 lieues de Jérusalem. Ce lieu est remarquable par les débris d'une église & d'un monastère qui, selon la tradition populaire, étoient bâtis à l'endroit où étoit la maison de Zacharie & d'Elisabeth. L'on y montre encore une grotte très-fréquentée des pelerins, parce qu'ils croient que la Sainte Vierge y prononça le *Magnificat*; enfin par le couvent de Saint-Jean, dont l'église, & en particulier l'autel, est, dit-on, élevé à l'endroit même où naquit Saint Jean-Baptiste. (*R.*)

AAIN-EL-GINUM, ou LA FONTAINE DES IDOLES, ville ancienne d'Afrique au royaume de Fez. La tradition rapporte que les Africains, encore idolâtres, avoient aux environs de cette ville, auprès d'une fontaine, un temple où les personnes des deux sexes célébroient en certains tems des fêtes nocturnes, où les femmes s'abandonnoient, dans l'obscurité, aux hommes que le hasard leur donnoit; & que les enfans nés de ce commerce,

réputé sacré, étoient élevés par les Prêtres de ce temple. C'est pourquoi celles qui y avoient passé la nuit, n'approchoient pas de leurs maris de toute l'année. Les Mahométans ont détruit ce temple. (*R.*)

AAIN-MARIAM, ou LA FONTAINE DE MARIE, ainsi nommée parce qu'on dit que la Vierge Marie y alloit puiser de l'eau lorsqu'elle demeuroit à Jerusalem. Elle est à deux cents pas du réservoir de Siloé sous une voûte du mont Moria, d'où elle coule par un conduit souterrain. (*R.*)

AAIN-TOGIAR, ou LA FONTAINE DES MARCHANDS, nom que les Arabes donnent à une trentaine de maisons, situées à une lieue du Tabor vers l'orient. Elles servent de retraite à des marchands qui s'y rendent pour y vendre diverses denrées, & sur tout des bestiaux. Au milieu de ces habitations il y a une belle fontaine. Ce lieu est le passage des caravanes qui vont & viennent d'Egypte & de Jérusalem à Damas. Tous les passans, Juifs, Chrétiens & Turcs, y paient un tribut qui revient à vingt sols de France. (*R.*)

AALEN, *Voyez* Alen.

AALHEIDE, grande étendue de terrain stérile dans le Jutland, entre Skire & Kolding. Si cet endroit est remarquable, c'est pour n'avoir encore pu être fertilisé comme les autres parties du Jutland, qui, tout ingrates & marécageuses qu'elles sont, n'en récompensent pas moins, par leur produit, l'industrie & le travail des habitans qui les cultivent. (*R.*)

AAMA, province de Barbarie, à quinze journées de Tunis, dont l'entrée est une longue digue fort étroite, construite entre deux rivières, dites les mers de Pharaon. (*R.*)

AANSIRE, petite île de la côte de Norwege, au nord-ouest de l'embouchure du Lande-Wan, vers les 58 d. 7 m. *de lat. sept.* (*R.*)

AAR, grande rivière de Suisse, qui a sa source sur le mont Grimsel, dans une vallée affreuse & profonde, aux confins du Vallais & du canton de Berne. Il descend de cette montagne par sauts, par cataractes durant un espace de sept lieues, roulant ses eaux entre les rochers. Dans cet intervalle, il se grossit de nombre de courans d'eaux plus ou moins considérables qui se précipitent de droite & de gauche, en cascades très-diversifiées. Parvenu au pied du Grimsel, l'Aar est moins tourmenté, mais néanmoins excessivement rapide. Le volume de ses eaux est très-considérable; il égale le Rhin à l'endroit où il mêle ses eaux à celles de ce fleuve. Il traverse les lacs de Thun & de Brientz, passe à Berne, à Soleure, à Olten, à Arau & se joint au Rhin à Waldshut, après avoir parcouru la Suisse du sud au nord. Il se grossit principalement de la Sane qui arrose Fribourg, de la Reuss qui traverse le lac de Lucerne, du Limat qui traverse celui de Zurich. (*R.*)

Aar, rivière d'Allemagne, qui se jète dans le Rhin près de Lintz. (*R.*)

Aar, île de la mer Baltique, appartenant au Danemarck. Il ne s'y trouve que quelques villages. (*R.*)

AARACK, ville de Perse, placée dans l'Hircanie, par Duval. (*R.*)

AARASSO, ancienne ville d'Asie, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Natolie, sur la Méditerranée. (*R.*)

AARDALFFIOERD, en latin *Sinus Aardalius*, golfe de l'océan septentrional, sur les côtes du gouvernement de Berghen, en Norwege. (*R.*)

AARHUS, *Voyez* Arhus.

AAS, ou AA, ou FONTAINE DES ARQUEBUSADES, source d'eau vive dans le Béarn, qu'on dit avoir la propriété de soulager ceux qui ont reçu quelques coups de feu. (*R.*)

Aas, ou Aasa, fort de Norwege dans le bailliage d'Aggerhus. (*R.*)

AATTER, contrée de l'Arabie Heureuse, au royaume d'Yemen, sur la mer Rouge. Elle a pour capitale la ville d'Alkin. Ce pays, qui peut avoir sept journées de long sur quatre de large, est situé vers le 18e. d. de *lat. septent.* (*R.*)

AAZIR, ville de l'Arabie Heureuse, suivant quelques Géographes, qui la placent dans le Pays de Baharem. (*R.*)

ABA, haute montagne de la grande Arménie, à douze milles d'Erzerum. L'Euphrate y a sa source, selon Strabon, aussi bien que l'Araxe. Cette montagne, que les habitans nomment aujourd'hui *Caicol*, est quelquefois designée sous le nom de *Abos*, *Abus*, *Ahos Paryardes*, *Garamas*, *Chielder*. *Long.* 76; *lat. sept.* 43, 40. (*R.*)

ABAA, riviere de Thessalie. On croit que c'est le Penée des anciens. (*R.*)

ABACA, île d'Asie, l'une de Philippines. (*R.*)

ABACARES, peuples de l'Amerique méridionale, peu connus, qui habitent les deux bords de la rivière de Madère. *Long.* 320; *lat. sept.* 10. (*R.*)

ABACENE, ancienne ville de Sicile, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg appellé *Tripio*. (*R.*)

ABACH, petite ville de la Basse Bavière, que quelques Auteurs donnent pour le château d'Abaude. *Long.* 29, 49; *lat.* 48, 52. Elle est située sur le Danube & dans le departement de Straubing, à quatre lieues sud-ouest de Ratisbonne. Elle a des sources d'eaux minérales qu'on dit salutaires pour plusieurs espèces de maladies. (*R.*)

ABACOA, île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucayes. Elle appartient aux Anglais; son étendue est de 18 li. en long. sur 7 de large. (*R.*)

ABACOVRE, montagne de l'Arabie Heureuse, appellée aussi *Atzira*. C'est le passage pour aller par terre à Aden; aussi est-il défendu par deux forteresses. (*R.*)

ABADAN, ou ABBADAN, ville de l'Yrack Babylonien, à l'embouchure du Tigre, sur le golfe Persique, à une journée & demie de Balsora. *Long.* 67. (*R.*)

ABAHANAR, contrée de la Tartarie, habitée

par les Mogols qui y ont d'affez bons établiffemens. Elle avoifine la grande muraille de la Chine. (*R.*)

ABAIBES, ou ABIBES, hautes montagnes de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Carthagène. Elles font près du golfe de Darien. (*R.*)

ABAKAN, ou ABAKEN, rivière de la Sibérie, qui vient du pays des Samoïedes, & fe jète dans le Jeniska, à quelque diftance d'Abakanskoi. (*R.*)

ABAKANSKOI, ville de la Sibérie, fur la rivière de Jeniska. Ce fut Pierre-le-Grand qui en fit jeter les fondemens en 1707, mais elle ne fut achevée qu'en 1725. Elle eft pourvue d'artillerie, & d'une garnifon qui fert à protéger la chaffe des martres & renards, qui font en grande quantité dans le pays, & dont les fourrures font un objet de commerce important. *Long.* 111, 35; *lat.* 53, 30. (*R.*)

ABALACK, petite ville de la grande Tartarie, fur les frontières de la Sibérie, à l'eft de la rivière de Tobol, près celle d'Irtifch. *Long.* 93, 30; *lat.* 55, 30. (*R.*)

ABALE, île de la mer Germanique. Selon Pline, c'étoit peut-être une des Gleffaries difperfées dans la mer Baltique. (*R.*)

Abale, ancien port d'Italie, entre la Sicile & le promontoire de Stilo. (*R.*)

ABALLABA, *Voyez* Applebly.

ABALLON, contrée de l'île de Terre-Neuve dans l'Amérique feptentrionale. Les Anglais y ont une colonie nommée Ferryland. (*R.*)

ABANA, rivière de Syrie qui fe jète dans la mer de ce nom, après avoir arrofé les murs de Damas; ce qui l'a fait appeller dans l'écriture, *rivière de Damas*. (*R.*)

ABANBO, ou ABANHI, rivière de la Haute Ethiopie, que quelques-uns ont confondue mal-à-propos avec le Nil, d'après le témoignage de Pline qui la nomme *Assapus*, ainfi que Strabon & Ptolomée, & dit que c'eft le Nil. Elle ne fe jète pourtant dans le Nil qu'après avoir formé, conjointement avec l'*Astaboras*, la prefqu'île de Meroé. (*R.*)

ABANCAY, ou ABANCAYO, bourgade d'Amérique, dans le Pérou, fur la rivière de même nom, fur la route de Cufco à Guamaga. (*R.*)

Abancay, rivière de l'Amérique, dans le Pérou. Elle coule dans la province de Lima, arrofe le bourg d'Abancay, & va fe jeter dans le Maragnon. (*R.*)

ABAN-LA-VILLE, bourg de la Franche-Comté, entre les rivières du Doubs & de la Loüe. (*R.*)

ABANO, petite ville d'Italie, dans la République de Venife & le Padouan. Elle fut connue chez les anciens, & l'eft chez les modernes par fes bains chauds. Elle a des eaux de trois qualités différentes, les unes fouffrées, les autres ferrugineufes, les troifièmes bourbeufes. On prétend que ces dernières ont la propriété de guérir les paralyfies & les rhumatifmes. C'eft là patrie de Tite-Live & de Pierre d'Abano. Elle eft à 5 milles de Padoue. (*R.*)

ABARA, ou AVARA, ville d'Arménie, fuivant Ortelius. (*R.*)

ABARANER, ou ABRANER, petite ville d'Afie dans la grande Arménie, entre Erivan & Tauris. Elle eft du domaine des Turcs. *Long.* 64; *lat.* 39, 50. (*R.*)

ABARES, refte de la nation des Huns qui fe répandirent dans la Thuringe fous Sigebert. *Voyez* la defcription effrayante qu'en fait le Dictionnaire de Trévoux. (*R.*)

ABARIM, montagne de l'Arabie, d'où Moïfe vit la Terre Promife. Elle étoit à l'orient du Jourdain, vis-à-vis Jericho, dans le pays des Moabites. (*R.*)

ABARIME, ou ABARIMON, grande vallée de Schytie, au pied du mont Imaus. (*R.*)

ABARIS, ville d'Egypte, connue chez les Grecs fous le nom de *Pelusium*. Elle fut batie par un Pharaon, roi d'Egypte, & enfuite fortifiée & agrandie, à caufe de la beauté de fa fituation, par Salfis, roi de certains peuples qui avoient fubjugué l'Egypte. Il n'en refte plus aujourd'hui qu'un petit village nommé *Belbais*, à quelque diftance de Damiete. (*R.*)

ABARO, petite ville de Syrie dans l'anti-Liban. (*R.*)

ABARAGA, ancienne ville de la Syrie, entre Cirrha & Edeffe. (*R.*)

ABASCES, ou ABASSES, habitans de l'Abafcie. (*R.*)

ABASCIE, contrée d'Afie, que l'on peut confidérer comme faifant partie de la Géorgie. Elle a la Mingrelie à l'orient, la Circaffie Tartare au feptentrion & au couchant, & la mer Noire au midi. Il y a peu de villes en ce pays, & même peu d'habitations fixes. La loi du plus fort y fait trop conftamment fuir le citoyen d'une fortune médiocre devant le riche. La claffe des riches & celle des pauvres, font les feules auxquelles on rapporte les habitans de cette contrée. Ces peuples fe nomment indifféremment Abaffes, Abcaffes ou Abcas. Ils font très-beaux & bien faits pour la plupart; & parmi ils font, pour les Turcs qui les achetent, un objet de commerce lucratif. Ils font lâches, perfides & pareffeux, & placés fous un beau ciel & fur un fol fertile; leurs terres demeurent incultes. (*R.*)

Abascie, rivière d'Afie, que les anciens nommoient *Glaucus*. Elle a fa fource en Mingrelie & va fe rendre dans le Phafe. (*R.*)

ABASCUS, fleuve de la Sarmatie Afiatique, qui, felon Ptolomée, fort du mont Caucafe, & va fe jeter dans le Pont-Euxin. (*R.*)

ABASQUES, *Voyez* Abcas.

ABASSAM, petit royaume d'Afrique en Guinée, à dix lieues dans les terres de Taguefchua, qui eft un petit port de mer. Ce royaume ne confifte que dans quelques hameaux, où le plus riche eft en poffeffion de l'autorité du gouvernement. Ces

chefs, qui ne prenoient autrefois que le nom de capitaines, ont tous pris celui de rois, depuis qu'ils ont lié commerce avec les Européens. Le roi d'Abaſſam compte à peine quatre mille ſujets. *Long.* 17; *lat.* 4, 30. (*R.*)

ABATOS, île d'Egypte dans le Palus de Memphis, ou lac Mœris. Elle étoit renommée par ſon lin, par ſes feuilles de palmier, dont les anciens faiſoient des tablettes à écrire, & principalement par le tombeau du roi Oſiris, qui, dans la ſuite, fut transporté à Abydos. Il ne faut pas confondre cette île avec un rocher qui porte le nom d'Abatos, & qui eſt fort éloigné du lac Mœris. (*R.*)

ABAWIWAR, contrée de la Haute Hongrie, ſur les frontieres de Pologne, au ſud-eſt des monts Krapacs, dont Caſſovie, ville capitale de cette contrée, n'eſt éloignée que de quelques lieues. Ce pays, borné au nord par la Pologne, l'eſt à l'orient par la Tranſylvanie. Il renferme, outre Caſſovie, les petites villes d'Ungwar, de Wiwar, & quelques-autres, & le gros bourg de Tokai ſi fameux par ſes vins. Cette province tire ſon nom du château fort de même nom, qu'on appelle quelquefois Abanwiwar. (*R.*)

ABARHAJA, ville de Sibérie, avec un temple environné d'un mur, dans l'enceinte duquel la Ruſſie entretient toujours une garde de quarante dragons. *Long.* 86, 35; *lat.* 50, 10. (*R.*)

ABBEVILLE, ville conſidérable de France ſur la rivière de Somme qui la partage. Elle eſt dans la Baſſe Picardie, au comté de Ponthieu, dont elle eſt capitale. *Long.* 19d. 19′, 19″; *lat.* 50 d. 6, 55″. Cette ville ne fut d'abord qu'une maiſon de campagne de l'abbé de Saint-Riquier. Son heureuſe ſituation en fit enſuite un bourg qui ſe peupla inſenſiblement, & devint enfin une ville, lorſque Hugues Capet y fit bâtir un château en 992, & en fit une place forte pour arrêter les courſes des Normands, que l'embouchure de la riviere de Somme, qui baigne cette ville, ſembloit inviter aux irruptions ſur les pays adjacens. Hugues, gendre de Capet, & ſes deſcendans, qui prirent le titre de comtes de Ponthieu, la poſſéderent enſuite.

Cette ville, ſituée à 4 lieues de la mer dans le diocèſe d'Amiens, eſt à 4 lieues ſud-eſt de Saint-Valery, 3 nord-eſt d'Eu, 10 nord-oueſt d'Amiens, 22 ſud de Calais, 15 d'Arras, & 37 nord de Paris. C'eſt la patrie des deux Samſon, de Duval & du P. Briet Jeſuite, tous quatre géographes très-connus. Elle a auſſi donné naiſſance au médecin Hequet, connu par pluſieurs ouvrages. Jamais elle n'a été priſe, d'où vient ſa deviſe: *Semper fidelis.*

Cette ville eſt défendue par des murailles flanquées de baſtions, avec de larges foſſes. C'eſt la plus conſidérable de la province de Picardie, après Amiens, & c'eſt le chef-lieu d'une élection de même nom. Il y a d'ailleurs préſidial, bailliage, prévôté, ſénéchauſſée, maîtriſe des eaux & forêts, maréchauſſée, juriſdiction conſulaire, amirauté, grenier à ſel; bureau des aides, bureau des 5 groſſes fermes, traites-foraines, & bureau général du tabac. On y compte 4000 feux & 36000 habitans.

Abbeville eſt grande, riche, marchande & bien peuplée. Elle a une égliſe collegiale ſous le nom de S. Wulphran, fondée en 1111, dont les douze prébendes ſont à la nomination du roi. On y compte treize autres paroiſſes, un prieuré de Bénédictins de la congrégation de Cluni, une chartreuſe hors de la ville, cinq autres couvens d'hommes, & huit de filles, dont deux avec titre d'abbaye. Il s'y trouve un hôpital pour les orphelines natives de la ville, un hôtel-Dieu, un bureau des pauvres, une commanderie de l'ordre de Malte, & un collége de prêtres ſéculiers, dont le principal eſt chanoine né de la collégiale.

La Somme s'y diviſe en pluſieurs bras, qui donnent beaucoup de commodité à différens arts & métiers. Le vallon, également agréable & fertile dans lequel elle eſt ſituée, eſt propre à la rendre une très-forte place. L'air y eſt ſain, les eaux ſalubres, & les vents de mer qui y régnent, empêchent les maladies contagieuſes d'y faire des progrès. Le reflux y remonte d'environ ſix pieds, ce qui eſt d'une très-grande utilité pour le commerce qui y eſt en effet très-conſidérable. Il roule principalement ſur le produit des cinq groſſes manufactures qui y ſont établies, dont la première & la plus renommée eſt celle de *draps fins*, que le Hollandois Van-Robets y établit en 1665, ſous les auſpices du grand Colbert. Elle entretient cent métiers qui fourniſſent annuellement 1600 demi-pièces de 18 à 20 aunes chacune d'un drap qui égale en fineſſe & en qualité, les plus beaux de l'Europe. Cette manufacture a des bâtimens & des jardins magnifiques. Les draps qui en ſortent ſe nomment *draps d'Abbeville*, ou *draps de Vanrobais*. Indépendemment d'une multitude d'autres étoffes, il ſe fabrique en cette ville des moquettes & des damas, dits d'*Abbeville*. On fait auſſi à Abbeville d'excellentes armes à feu; le commerce en bleds, avoines, chenevis & autres grains, en huile, lin & chanvre, y eſt encore très-conſidérable. Les groſſes barques qui y remontent de la mer, y facilitent beaucoup le commerce. (*R.*)

ABCAS, ou ABCASSES, peuples d'Aſie entre la Circaſſie, la mer Noire & la Mingrelie. Ils habitent l'Abaſcie, pays ſitué vers le 45e d. de *lat.* Ils ſont abandonnés au brigandage & au vol; & les négocians qui viennent commercer avec eux, ſont toujours ſur leurs gardes. La barque du vaiſſeau va tout proche du rivage, avec des gens bien armés, qui ne laiſſent approcher de l'endroit où la barque eſt abordée, qu'un nombre d'Abcas pareil au leur. S'il en vient un trop grand nombre, la barque prend le large. Lorſqu'ils ſe ſont abouchés, ils ſe montrent les denrées qu'ils ont à échanger; ils conviennent de l'échange & le font. Dans l'Abaſcie, chacun ſe regarde comme l'ennemi de ſon voiſin; & s'il peut s'en emparer, il le fait eſclave & le vend aux Turcs ou aux Tartares. Les Abcas don-

nent en échange des marchandises qu'on leur porte, des hommes, des fourrures, des peaux de daims & de tigre, du lin filé, du buis, de la cire & du miel. Ils habitent dans des cabanes, & vont presque nuds. Quoiqu'on leur ait prêché autrefois le christianisme, ils sont revenus à l'idolatrie. *Voyez* ABASCIE. (*R.*)

ABDERE, ancienne ville de Thrace, patrie de Démocrite. On croit que c'est la ville qu'on nomme aujourd'hui *Asperosa*, ville maritime de Romanie. Elle fut aussi nommée Clazomene. (*R.*)

ABDERITES, ou ABDERITAINS, peuples d'Abdere. *Voyez* ABDERE. (*R.*)

ABECOUR, Abbaye de France de l'ordre des Prémontrés, au diocese de Chartres, non loin de Saint-Germain-en-Laye. Elle vaut 6000 l. de rente. L'abbé est régulier. (*R.*)

ABEIN, source d'eaux minérales en Auvergne, près du mont d'Or. Elles sont chaudes & salutaires contre différens genres de maladies. (*R.*)

ABELLINAS, vallée de Syrie, entre le Liban & l'anti-Liban, dans laquelle Damas est située. (*R.*)

ABENSPERG, petite ville dans les cercles & duché de Baviere. (*R.*)

ABER, lac d'Ecosse. Il a 15 à 16 mille de long, & communique à la mer d'Irlande par un canal assez long, qui, dans son embouchure, prend le nom de *Loch-i-oll*. (*R.*)

ABERBORN, *Voyez* ABERNETY.

ABERBROTHOCK, village d'Ecosse sur le Tay, connu par ses eaux minérales qui ont, dit-on, beaucoup de conformité avec celles de Spa & de Pyrmont. Ce village considérable, & dans une position très-agréable, a un port assez commode pour le commerce. La réformation a fait disparoître de cet endroit un monastère qui contenoit, dit-on, plus de deux cents moines. (*R.*)

ABERDEEN, ou ABERDON, ville maritime de l'Ecosse septentrionale, capitale du comté de son nom. Elle est divisée en deux; Aberdéen à l'embouchure de la Done, & Aberdéen à l'embouchure de la Dée. La première se nomme la vieille Aberdéen, *old-Aberdeen*, & l'autre la nouvelle Aberdéen, *new-Aberdeen*. C'est celle-ci qui est la capitale de la province: elles ne sont éloignées l'une de l'autre que de 1000 pas. La nouvelle Aberdéen, qui est la plus considérable, surpasse les autres villes d'Ecosse septentrionale par sa beauté & son commerce, qui consiste en toiles, en bonneteries, & dans la pêche du saumon. Il y a une fontaine d'eaux minérales, trois hôpitaux, une maison de force, un très-beau port sur la Dée, &c.

Dans le vieux Aberdéen, qu'on devroit nommer simplement Aberdon, la pêche des saumons & des perches est considérable. Ses habitans seuls envoient à Londres, tous les ans, des saumons pour 3000 liv. sterlings; & l'exportation totale se monte annuellement à 100000 laits. Les saumons s'y fument très-bien: ils en envoient en France & en Hollande. Il s'y trouve de très-bonnes manufactures de toile & de bas. Les bas de ses fabriques sont si fins & si estimés pour la qualité, qu'on les vend depuis 24 l. de notre monnoie, jusqu'à 36 l. On en envoie une grande quantité en Angleterre, en Hollande, dans la mer Baltique, & dans les ports de la mer d'Allemagne.

Aberdéen est la patrie de Guill. Barclay & de Rob. Morisson. Elle envoie deux députés au parlement. Les maisons y sont bien baties, communément à quatre étages, avec des jardins & des vergers qui concourent à l'agrément & à la salubrité du lieu. Des deux villes qui la composent, l'une étant sur la Done, & l'autre sur la Dée, il semble que la première devroit s'appeller Aberdone, & l'autre Aberden; mais les Ecossois disent Aberdéen de toutes les deux. L'une & l'autre a une université où l'on enseigne la Théologie, la Philosophie, la Medecine, les Mathématiques, le Droit-Civil, la Langue latine, les Langues orientales. De ces deux universités, l'une est de la fondation de George Marshall, Seigneur Ecossois. Aberden est à 31 lieues nord-est d'Edimbourg, & 20 nord de Saint-André. *Long.* 16; *lat.* 57, 23. (*R.*)

ABERDON, *Voyez* ABERDEEN.

ABERFAW, *Voyez* ABERFRAW.

ABERFRAW, ou ABERFAW, petite ville de l'île d'Anglesey, sur la côte de la mer, du côté du canal de Saint-George. On y voit encore les restes d'un palais où résidoient les rois de la province de Galles en Angleterre, lorsque ce pays avoit ses rois particuliers. *Long.* 13, 57; *lat.* 53. (*R.*)

ABERGAVENNY, ville d'Angleterre dans la province de Muntmouth, pays de Galles, sur la rivière de Gavenny. Elle est remarquable par son grand commerce de flanelle & autres étoffes de laines, par ses grosses foires de bétail, & par la propreté de ses rues. *Long.* 14, 30; *lat.* 52. (*R.*)

ABERNETHY, ou ABERNETH, ou ABERBORN, ville de l'Ecosse septentrionale, un peu au-dessus de l'embouchure de l'Ern, proche le Tay. C'étoit autrefois la capitale des Pictes. Elle étoit florissante; aujourd'hui elle est fort déchue. Elle est au fond du golfe de Furth, à 5 lieues ouest de Saint-André, & 12 nord-est d'Edimbourg. *Long.* 14, 40; *lat.* 56, 37. (*R.*)

ABERGEMENT-LE-DUC, village considérable de Bourgogne, dans le bailliage de Nuits. Il fut ainsi nommé, parce que ce ne fut d'abord qu'un repos de chasse pour les ducs. Il y a une prévôté royale. (*R.*)

ABER-YSWITH, ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, proche de l'embouchure de l'Yswith. *Long.* 13, 20; *lat.* 52, 30. (*R.*)

ABESKOUN, île d'Asie, dans la mer Caspienne. (*R.*)

ABEX, contrée maritime d'Afrique, à l'occident de la mer Rouge, entre le port de Suaquem & le détroit de Babelmandel. Le pays est aride & sablonneux, & ne produit presque rien que de

aromates & de l'ébene, dont on fait un assez grand commerce sur cette côte. La trop grande chaleur & la disette d'eau y occasionnent la désertion. Les habitans suivent le mahométisme, & sont pour la plupart sujets ou tributaires du grand-Seigneur. Leur gouverneur pour la Porte demeure à Suaquem, capitale de la contrée. Ce pays fait partie du pays des anciens Troglodites. La partie méridionale est au roi de Dancali, mahometan. (*R.*)

ABCAD, ville d'Afrique sur la côte d'Abex. On y trafique en coton, en ébene, & en plantes aromatiques. Elle est sur une haute montagne, au milieu d'un air sans cesse parfumé des plus douces odeurs. C'est la ville la plus considérable du pays, après Suaquem. *Long.* 57, 30; *lat.* 16, 10. (*R.*)

ABIAGRASSO, petite ville fortifiée dans le duché de Milan, au confluent du canal qui porte son nom, & du canal de Naviglio qui passe à Milan. Elle est à environ 5 li. sud-ouest de cette cap. (*R.*)

ABINGDON, ABINGTON, ou ABINDON, agréable ville d'Angleterre sur la Tamise, à 5 milles d'Oxford. Elle envoie un député au parlement. On y fait beaucoup de mâts qu'on transporte dans des barques à Londres. Il y a deux églises & une école de charité pour les enfans pauvres. *Long.* 16, 20; *lat.* 51, 40. Elle est à 13 li. de Salisbury, 12 de Winchester, & 14 de Londres. (*R.*)

ABIOURD, ville d'Asie dans la Perse, au Koraśan. (*R.*)

ABISCAS, peuple de l'Amérique, à l'est du Pérou & de l'audience de Lima. (*R.*)

ABISSINIE, grand royaume de la partie orientale de l'Afrique; il est borné au nord par la Nubie, à l'ouest par la Nigritie, & partie de l'Ethiopie, au sud par le pays des Galles, à l'est par la mer Rouge & la partie septentrionale de la côte d'Ajan. Cette contrée qui a encore le titre d'empire, avec la Nubie formoit anciennement l'Ethiopie orientale ou l'Ethiopie sous l'Egypte. Il n'y a, pour ainsi dire, aucune ville dans ce grand empire. Ce ne sont par-tout que de chétives maisons éparses dans le pays, que l'on abat dans un endroit pour les reconstruire ailleurs. Plusieurs de ses rivieres roulent des paillettes d'or. On y fait du pain avec une espèce de graine qu'on nomme Tef. La boisson y est l'hydromel, & le cidre fait de pommes sauvages.

L'Abissinie a des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb & de soufre, dont les habitans ne savent pas tirer parti. Il y croît du riz, du maïs, du millet, de l'orge, des légumes, des cannes à sucre, des plantes médicinales. On y recueille du lin, du coton; & le miel ainsi que la cire, y sont fort abondans. Il est encore fertile en oranges, citrons, grenades, pêches, raisins, figues: on y trouve de l'encens, de la myrrhe, du sel fossile, & une grande quantité de sené dont les Juifs font un trafic considérable. C'est un pays couvert de montagnes, qui néanmoins sont assez fertiles. On y rencontre des zebres; & les rivières nourrissent des crocodiles, des torpilles qui ont la singulière propriété d'engourdir le bras qui les touche immédiatement, ou même au moyen d'un bâton; & des hypopotames ou chevaux de rivières, animaux amphibies, plus à craindre encore que le crocodille.

Le principal souverain de l'Abissinie se nomme Négus; il est maître absolu de la vie & des biens de ses sujets. Il est entouré continuellement d'une garde nombreuse: & il campe, ainsi que ses peuples, sous des tentes neuf mois de l'année, & les trois ou quatre autres mois, qui sont ceux des pluies périodiques qui causent les débordemens du Nil, il les passe à Gondar, capitale de son royaume, qui n'est qu'un gros village. Il change presque tous les ans le lieu de son camp: on diroit, en voyant le grand ordre qui y règne, que c'est une cité ambulante. Les rues y sont larges, la police exacte & rigoureuse, & le culte de la religion fidellement observé. Quand le Négus donne un repas, il ne touche pas aux viandes: ses pages les lui portent à la bouche. La coutume y est, relativement au meurtre, de livrer l'assassin aux parens du défunt, qui peuvent lui faire grace ou lui faire endurer toutes les tortures qu'il leur plaît.

La côte d'Abex ou d'Abissinie, qui règne depuis le port de Suaquem, jusqu'au detroit de Babelmandel, fait partie du pays des anciens Troglodites. Les Turcs en possèdent la meilleure partie; le reste, qui est au midi, est au roi de Dancali mahometan.

L'Abissinie étoit autrefois plus riche, plus étendue, & jouoit un rôle plus considérable qu'elle ne le fait depuis environ deux siècles. Les Abissins sont noirs ou fort basanés. Ils ne manquent pas d'esprit & d'adresse, & sont sobres & robustes. Ils sont d'ailleurs grands & bien faits & d'un naturel fort doux; mais ils sont paresseux d'habitude. Quoique noirs, ils ont le nez & les levres d'une assez belle forme: ils sont de la religion des Cophtes, secte schismatique de chrétiens en Egypte, qui sont Eutichéens, & n'admettent en Jesus-Christ qu'une seule nature, la nature divine. Ils ont un evêque, qu'ils reçoivent du patriarche des Cophtes, qui réside à Alexandrie: ils sont d'ailleurs mêlés de Juifs, de Mahométans, & autres.

L'air y est excessivement chaud, sur tout dans les vallées: il n'est tempéré que sur les montagnes; & hors des pluies abondantes qui ne cessent d'y tomber dans les mois de mai, juin, juillet & août, il n'y en tombe point dans le reste de l'année. Ce pays est sous la zone torride, entre le 6e. & le 7e. degré de *lat.* septentrionale, & comprend une étendue d'environ 200 lieues, tant du nord au sud que de l'est à l'ouest. Les Abissins se sont nommés autrefois Axumites, de la ville d'Axum, anciennement capitale, aujourd'hui ruinée, & où l'on voit encore les restes d'une grande & belle église où le grand Négus doit être couronné, suivant la coutume. Elle est dans le district qu'on nomme

royaume de Tigrè, au nord-est de l'Abissinie.

On trouve les sources du Nil dans l'Abissinie. Il y croît une herbe singulière, dite assazé, qui a la vertu d'endormir les aspics & les serpens. Il s'y trouve des bœufs d'une grandeur prodigieuse, & des moutons dont la queue pèse, dit-on, jusqu'à 40 livres. La langue en est l'Ethiopique, qui est ancienne &, dit-on, fort belle. Les Abissins vivent très-long-tems. Le seul commerce qu'ils fassent entr'eux, est celui du sel, dont ils ont une grande quantité. L'entrée en est interdite aux missionnaires catholiques; & en général, elle est extrêmement dangereuse pour tous les étrangers. La loi de proscription, établie en 1632, porte que le souverain, à son avénement au trône, sera serment de faire pendre ou lapider, sans forme de procès, tous les catholiques Romains assez audacieux pour pénétrer dans le Pays.

Plusieurs des royaumes ou provinces comprises dans l'Abissinie, ne dépendent pas immédiatement de l'empereur: elles ont des souverains particuliers qui en sont tributaires, ou quelquefois même elles se gouvernent elles-mêmes. On rapporte qu'il s'y trouve des contrées si fertiles, qu'on y fait trois récoltes par an.

La position de cette contrée sur le globe, fait que les jours y sont à peu-près, égaux aux nuits pendant toute l'année, c'est-à-dire, d'environ 12 heures, & qu'on n'y éprouve que peu d'aurore & de crépuscule, les révolutions diurnes apparentes du soleil, tombant presque à angles droits sur l'horison qui les coupe, à peu de chose près, en deux parties égales. Les neiges y sont inconnues. Il s'y forme des nuages qui ne se résolvent point en gouttes ou en pluies, mais qui versent à flots & par torrens.

C'est le souverain de ce pays qui a été nommé par les Portugais, le *Prête-Jean*, sur des rapports fabuleux. Les charges, dans l'empire, sont vénales. Ses forces militaires consistent en 40000 hommes, dont 1500 seulement bien armés, le reste sans discipline; mais le pays est couvert & défendu par des montagnes escarpées, taillées à pic en bien des endroits, & presque inaccessibles.

Les femmes y ont une toute autre liberté que dans l'orient, & sortent comme en Europe. Elles sont fortes & accouchent la plupart sans le secours de personne. Celles du sang impérial ont, dit-on, le privilège de se tout permettre. On sacre le roi en lui mettant d'abord sur la tête une couronne d'épices, que l'on surmonte ensuite d'une autre d'or garnie de perles. Le Négus ne se marie qu'après cette cérémonie, à l'issue de laquelle il choisit trois ou quatre femmes parmi les filles qu'on lui présente. Il a d'ailleurs un grand nombre de concubines. On le voit rarement en public; & quand il y paroît, c'est avec un nombreux cortège & sur un siège exhaussé, porté par des chevaux. Il a à sa cour les enfans des principaux du pays qu'il tient en ôtage, & comme garants de leur fidélité. Autrefois les empereurs Abissins ne se laissoient point voir à leurs sujets. Un truchement de derrière un rideau, en forme d'oracle, manifestoit les volontés de l'empereur à ses officiers; & pour indiquer que ce prince étoit présent & connoissoit ce qui se faisoit en son nom, on lui faisoit montrer un pied ou un bras, & le peuple étoit satisfait. Cet usage fut aboli par le roi Dabid au commencement du 16e. siècle, sur le rapport des Portugais, qui lui apprirent que les rois d'Espagne se montroient à leurs sujets, & communiquoient avec eux.

Outre les zèbres dont nous avons parlé, qui sont de la taille du mulet, avec une peau bigarrée, l'Abissinie nourrit des lions féroces, des léopards, des tigres, des panthères, des hyenes très-sanguinaires, des serpens d'une grandeur prodigieuse, des troupes innombrables de singes, des civettes, & en général toutes sortes d'animaux domestiques & sauvages.

Les prêtres Abissins ont un grand ascendant sur les peuples & sur les rois. Le mariage leur est permis; mais s'ils survivent à leur femme, ils ne peuvent en prendre une seconde; & pendant leur viduité, s'ils sont convaincus de quelque intrigue avec une femme, ils sont dégradés honteusement. Les moines Abissins ont un genre de vie très-rude. On n'entre dans les temples que pieds nuds, & le silence y est général. L'austérité des jeûnes est telle, qu'on ne mange qu'après le coucher du soleil.

Ce pays n'a ni auberges ni Cabarets. Les riches voyagent & campent sous leurs tentes, à l'endroit où la nuit les surprend. On allume alors du feu pour écarter les bêtes féroces. Les pauvres ne voyagent qu'en demandant l'aumône.

Les Galles ont démembré de l'Abissinie méridionale, une étendue de pays considérable, qu'ils ont incorporée au leur. Le sommet des montagnes d'Abissinie offre souvent à l'œil des terres labourables, des bois & des prairies. C'est dans le milieu de l'Abissinie que les missionnaires Portugais découvrirent les sources du Nil si long-tems ignorées. Les Hollandais sont les seuls Européens qui aient des établissemens dans ces contrées: ils en tirent, ainsi que les Juifs & les Arabes, de l'or, de l'argent, des épiceries, des plantes médicinales, des aromates, des dents d'éléphans. (*R.*)

ABISSINS. *Voyez* ABISSINIE.

ABLAY, contrée de la grande Tartarie, au sud de la Sibérie, & au nord des Calmoucks noirs. Ses peuples sont gouvernés par un prince Calmouck, sous la protection de l'empire Russe. Le prince fait sa résidence à Bercou ou Boerkoe, petite ville proche de la rivière d'Irtitch. (*R.*)

ABNAKIS, peuple de l'Amérique septentrionale, dans le Canada. (*R.*)

ABO, ville maritime de Suède, capitale de la Finlande méridionale, à la pointe de l'angle formé par les golfes de Finlande & de Bothnie.

Son port eſt sûr & commode. La fondation de cette ville ne remonte qu'à l'an 1155. Il y a un évêché ſuffragant d'Upſal, & une univerſité établie en 1640 par la reine Chriſtine ; c'étoit auparavant un collège fondé par le grand Guſtave. Cette ville a le huitième rang à la diète du royaume. On y fait du commerce en grains, toiles, planches & cordages.

Auprès du port d'Abo eſt un rocher en pleine mer, au voiſinage duquel les marins obſervent, dit-on, que l'aiguille aimantée ne ſe dirige plus au nord. On preſume qu'il récéleroit dans ſon ſein quelque mine d'aimant. Cette ville eſt à 40 li. nord-eſt de Stockholm. *Long.* 43, 21 ; *lat.* 60, 27. (*R.*)

ABOCHARANA, ville de l'Arabie Heureuſe, ſituée ſur une montagne au ſud-eſt de la Mecque. On n'y peut aller que par un chemin etroit qui, durant 7000 pas, ne peut contenir que deux ou trois hommes de front. (*R.*)

ABODRITES, nom de certains peuples qui vinrent s'établir en Allemagne du tems de Charlemagne. On prétend que ce ſont les mêmes qui ſont préſentement dans le duché de Meckelbourg, près de la mer Baltique. (*R.*)

ABOERA, ville d'Afrique ſur la côte d'Or, en Guinée. (*R.*)

ABONDANCE, petite ville de Savoie, dans le Chablais. A quelque diſtance de la ville eſt une abbaye de même nom, de la congrégation des Feuillans. (*R.*)

ABOUTIGE, ABUTICH, ABOUHIBE, petite ville d'Afrique dans la haute Egypte, près du Nil. C'étoit autrefois Abyde ou Abydos, ville célèbre dans l'antiquité. *Voyez* ABYDE. C'eſt ſurtout aux environs de cette ville que croiſſent en quantité les pavots noirs dont ſe fait le meilleur opium qu'on nous apporte du Levant. Ce lieu eſt infeſté de brigands. *Long.* 50 ; *lat.* 26, 50. (*R.*)

ABOY, pet. ville d'Irlande dans le Leinſter. (*R.*)

ABRAMBOE, ABRAMBOU, ABRAMBAN, ville & pays ſur la côte d'Or en Afrique. *Long.* 18 ; *lat.* 7. (*R.*)

ABRAMSDORF, petite ville de la haute Hongrie, à l'occident du lac Balaton, & au nord de la Drave. Elle eſt peuplée & fait un grand commerce de grains. *Long.* 37, 20 ; *lat.* 46, 20. (*R.*)

ABRANTES, ville de Portugal ſur le Tage, dans la province d'Eſtramadure, au nord-eſt de Lisbonne. Sa ſituation élevée, ſes jardins, ſes oliviers & le cours du fleuve, lui donnent un aſpect charmant. Elle fut fortifiée. Il s'y trouve un hôpital, une maiſon de charité, quatre couvens & quatre paroiſſes. Sa population eſt de 4000 ames. *Long.* 9, 11 ; *lat.* 39, 13. (*R.*)

ABROBANIA, ABRUGBANIA, contrée de la Tranſylvanie, avec titre de comté. Elle avoiſine le comté de Coloſwar, & elle eſt ſéparée de la Hongrie par une chaîne de montagnes, où il s'exploite de bonnes mines d'or & d'argent. La ville d'Abrobane ou Abrobania, d'où le comté tire ſon nom, eſt à 12 ou 13 lieues d'Albe-Julie, 11 ſud de Coloſwar, & 9 nord-oueſt de Weiſſembourg. Elle ſe nomme encore Abruc, Abruc-Bania, Aprack-Bania, & Grand-Schlatten. *Long.* 40, 22 ; *lat.* 46, 50. (*R.*)

ABROBI, gros village d'Afrique en Guinée, ſur la côte d'Or. *Long.* 15 ; *lat.* 5. Il eſt ſitué dans un pays abondant en grains & en volailles. (*R.*)

ABROLHOS, ABROLLES & APREHOLLOS, écueils très-dangereux, fameux par un grand nombre de naufrages. Ils ſont dans l'Océan méridional, près l'île Sainte-Barbe, à 20 li. de la côte du Bréſil, & au ſud-eſt de Porto-Seguro. On donne encore ce nom à quelques autres écueils. C'eſt une corruption du latin *aperi oculos*, ouvre les yeux, prends garde. *Long.* 345 ; *lat.* 20. (*R.*)

ABRUCKBANIA. *Voyez* ABROBANIA.

ABRUZZE, contrée du royau. de Naples. Elle a pour bornes le golfe de Veniſe à l'orient, l'état de l'Egliſe au nord & au couchant, & la Terre de Labour avec le comté de Moliſe au midi. Elle eſt froide & montueuſe, l'Apennin la couvrant de montagnes très-élevées. On y remarque ſurtout le mont Maiello, en tout tems couvert de neiges. On ne laiſſe pas d'y récolter beaucoup de bled, de riz, de fruits & de très-bon ſafran. L'air d'ailleurs y eſt pur & ſain. L'Abruzze eſt le pays qu'habitèrent anciennement les Sabins & les Samnites. Elle a 30 lieues de longueur & 20 de largeur. *Long. de* 30, 40 *à* 32, 45 ; *lat. de* 41, 45 *à* 42, 52. L'Abruzze ſe diviſe en Abruzze citérieure & Abruzze ultérieure, diviſée l'une de l'autre par le fleuve Peſcara, & qui forment deux provinces. La capitale de l'Abruzze citérieure eſt Sulmone, patrie d'Ovide : celle de l'Abruzze ultérieure eſt Aquila. Dans une plus grande extenſion, ſous le nom général d'Abruzze, on comprend encore le comté de Moliſe. (*R.*)

ABSPERG, gros bourg & château dans la Franconie, avec une paroiſſe Luthérienne, près d'Onſpach. (*R.*)

ABSTEINEN, bailliage & métairie de la Pruſſe Lithuanienne au-delà de la rivière de Memel, dans une contrée montueuſe, mais très-agréable. La fertilité du ſol y eſt admirable : le bétail, les haras & le gibier, contribuent à la richeſſe du pays. (*R.*)

ABUYO, ABUYA, une des îles Philippines aux Indes orientales, entre Mindanao & Luçon. Les Eſpagnols y ont un fort. (*R.*)

ABYDO, ville maritime de Phrygie, vis-à-vis de Seſtos, fondée par les Miléſiens 655 ans avant Jeſus-Chriſt, aujourd'hui ruinée. Xerxès, monté ſur la colline pour y jouir du ſpectacle de ſes armées, & voyant la terre & la mer couvertes de ſes troupes & de ſes vaiſſeaux, ſe félicita d'abord de commander à tant d'hommes : un moment après il verſa des larmes, conſidérant que de tant d'hommes, dans cent ans il n'en reſteroit pas un ſeul. (*R.*)

La fable des amours de Léandre qui paſſoit le detroit

détroit à la nage, & de Hero, prêtresse de Vénus à Sestos, est celebre. La charlatanerie qui régnoit à Abyde, avoit rendu synonimes les termes de menteur & d'Abydenin; ce qui avoit donné lieu au proverbe qui s'adressoit aux voyageurs : *Ne temere Abydum.* (*R.*)

Assiégée par Philippe, roi de Macédoine, l'an 552 de Rome, les habitans se défendirent en désespérés. A l'exemple de ceux de Sagonte, ils aimérent mieux s'ensevelir sous leurs propres ruines, après s'être égorgés les uns les autres, que de se rendre. *Tit. Liv. lib. XXXI.* (*R*)

ABYDE, ville d'Egypte, la plus grande de cette contrée après Thebes, étoit à 7500 pas du Nil, vers l'occident, au-dessous de Diospolis. Strabon parle d'Abyde comme d'une ville fort délabrée. On croit qu'aujourd'hui elle s'appelle Aboutige. *Voyez ce mot.* (*R*)

ABYLA, ville & montagne fameuse sur le détroit de Gibraltar, en Afrique, au royaume de Maroc. La montagne d'Abyla étoit une des colonnes d'Hercule; Calpé, sur la côte d'Espagne, étoit l'autre. On croit que la ville d'Abyla est le Septa des modernes, & que la montagne de même nom chez les anciens, est celle qu'on nomme aujourd'hui la montagne des Singes. (*R.*)

ACADIE, grande presqu'île de l'Amérique septentrionale, faisant partie de la nouvelle Angleterre. Cette terre est commode pour la traite des pelleteries & la pêche de la morue. Le sol y est fertile en bled, pois, fruits, légumes. On y trouve de gros & menus bestiaux: la chasse & la pêche y sont très-abondantes. Les saumons, les truites, les éperlans, les maquereaux, les harengs, les outardes, les canards, les sarcelles, les oyes, les bécasses, les bécassines, les alouettes n'y manquent pas. On y trouve aussi des castors, des loutres, des renards, des élans, des loups cerviers, des loups marins. Les chênes en sont préférables à ceux d'Europe pour la construction des vaisseaux, & quelques endroits de l'Acadie donnent de très-belles mâtures. Le climat y est assez tempéré: l'air en est pur & sain, les eaux salutaires, & tous les comestibles y sont à très-bas prix : l'intérieur en est habité par différentes peuplades de Sauvages. Les loups, indépendamment de leur fourrure, donnent de très-bonne huile à brûler. La pêche de la morue s'y fait dans les rivières & les petits golfes.

Cette péninsule a 110 li. de long sur 40 de large. Annapolis, autrefois Port-Royal, en est la capitale.

Les Acadiens ont toutes les qualités estimables des Sauvages de l'Amérique septentrionale, & peu de leurs défauts : ils aiment la guerre & non le carnage. Le but de leurs expéditions est la paix après la victoire. Ils traitent leurs prisonniers avec humanité, & ne les mangent pas. Dociles aux leçons de l'équité, ils ont adopté notre morale sans adopter nos mœurs. Lorsqu'on les découvrit, chaque bourgade étoit gouvernée par un chef. Cette primauté étoit une dignité élective dont on honoroit presque toujours le chef de la plus nombreuse famille. La polygamie étoit tolérée en faveur des plus robustes. Après la mort d'un père de famille, on mettoit le feu à sa cabane, & l'on ornoit son tombeau des choses qu'il avoit le plus aimées. Les femmes y étoient traitées avec autant de dureté que de mépris: chose étonnante chez des hommes qui étoient aussi enclins aux plaisirs de l'amour.

Ce fut en 1598, sous Henri IV, que les François abordèrent en Acadie, & y formèrent un établissement. Ils n'en demeurèrent pas tranquilles possesseurs. Les Anglois le leur enlevèrent, pour le restituer presque aussitôt. L'Acadie passa ainsi successivement plusieurs fois des uns aux autres jusqu'au traité d'Utrecht, qui en a assuré aux Anglois la tranquille possession. Depuis cette époque, elle est devenue une colonie florissante. Les Anglois l'ont appellée Nouvelle Ecosse. (*R.*)

ACAFRAN, rivière considérable dans le royaume de Tremecen en Afrique, qui prend sa source au mont Atlas. Elle se nomme aujourd'hui Vetxitef. (*R.*)

ACAMBOU, royau. d'Afrique sur la côte de Guinée, dont la meilleure partie cependant, se porte sur la Terre-Ferme. Le roi, dont le pouvoir est absolu, est riche en or, en sel & en esclaves : ses sujets aiment la guerre & se rendent formidables à leurs voisins. Quoique le pays soit de lui-même assez fertile, ses habitans manquent toujours de vivres avant la fin de l'année. On leur en apporte d'ailleurs. Les Hollandois y ont une loge, & de plus un fort, ainsi que les Anglois & les Danois, pour se mettre à couvert des insultes des nègres. (*R.*)

ACAMANTE, ACAMAS, ancienne ville & promontoire de l'île de Cypre. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit village qu'on nomme *Crusocco*. Le cap est appellé Capo di Sant Epifanio. *Long.* 50; *lat.* 53. (*R.*)

ACANES, il y a le grand & le petit Acanes. Ces deux villes sont sur la côte d'Or de Guinée. *Long.* 17, 40; *lat.* 8, 30. (*R.*)

ACAPULCO, ville peu considérable & port de l'Amérique septentrionale, dans le vieux Mexique, sur la mer du sud, à 87 li. sud de Mexico. Il y aborde annuellement pour plus de 10 millions d'épiceries, d'indiennes, de soieries, perles, pierreries, & autres productions des Indes & de la Chine. Il s'y tient une foire, la principale de la mer du sud, & où se trouve une grande quantité de négocians Chinois & Espagnols. Dans ce tems, chacun y gagne beaucoup, & un more n'y travaillera pas, à moins d'une piastre par jour (cent sols de notre monnoie).

Cette ville est comme le port de Mexico du côté de l'ouest, comme la Véra-Cruz l'est du côté de l'est. On y conduit tous les ans les trésors du Pérou; & le galion qui les charge, a été plus d'une fois la proie des armateurs Anglois. Le port d'Acapulco est très-commode, large & sûr; mais le château qui le défend n'est pas fort. Au reste, il est muni de 40 pièces de canon de fort gros calibre.

Les vaisseaux y entrent par un vent de mer, & sortent par un vent de terre qui y règnent très-régulièrement, l'un le jour & l'autre la nuit. On s'y embarque pour le Pérou & les Philippines. *Long.* 276; *lat.* 17. Prononcez Akalpuko. Les marchands de Mexico y ont des maisons où ils mettent les marchandises qui viennent de Manille.

Le commerce se fait d'Acapulco au Pérou, aux îles Philippines, sur les côtes du Mexique, & même encore avec le Chili, par l'entremise des négocians de Lima. La charge des vaisseaux qui partent d'Acapulco, est composée partie de marchandises d'Europe, qui viennent au Mexique par la Véra-Cruz, partie de marchandises de la Nouvelle-Espagne. Ceux qu'elle reçoit lui apportent tout ce que la Chine & les Indes produisent de plus précieux. Ils arrivent vers le commencement de janvier, & s'en retournent dans le courant de mars. Sont-ils partis, chacun se retire; les gens aisés vont passer l'été plus avant dans les terres, pour se soustraire au mauvais air d'Acapulco. (*R.*)

ACARA, pays sur la côte d'Or en Guinée, formant autrefois un royaume particulier, aujourd'hui sous la domination du roi d'Acambou. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, y ont de petits forts, & c'est la meilleure contrée de toute la côte. Les nations que nous venons de citer y sont maîtresses de la traite des nègres & de l'or. En échange des nègres, on y donne des fusils, de la poudre, de l'indienne, des bassins de cuivre, des bougies, des chapeaux, du cristal de roche, de l'eau-de-vie, du fer, des couteaux, des pierres à fusil, du tabac. En 1706 & 1707, à estimer le prix des nègres par la valeur réelle de l'échange, chaque nègre ne coûtoit qu'environ 50 liv. (*R.*)

ACARAGA, rivière du Paraguai, dont la source est dans la province de Parana. Après un cours de 30 lieues, elle se décharge dans l'Urvaig. La ville de l'Assomption est au confluent de ces deux rivières. (*R.*)

ACARAI, place de l'Amérique méridionale dans le Paraguai, bâtie par les Jésuites en 1624. *Long.* 326, 55; *lat. m.* 26. Elle est à l'ouest de la rivière de Parana. (*R.*)

ACARNANIE, contrée de l'Epire, qui avoit à l'orient l'Etolie, dont elle étoit séparée par le fleuve Achelous; à l'occident le golfe d'Ambracie, aujourd'hui golfe d'Arta; au midi la mer Ionienne ou mer de Grèce. Elle se nomme aujourd'hui la Carnie. (*R.*)

ACARO, contrée & village du royaume d'Acambou, sur la côte de Guinée en Afrique. *Long.* 18, *lat.* 5, 40. (*R.*)

ACAXUTLA, port & petite ville du Mexique, près de Guatimala. (*R.*)

ACCHO, ville de Phénicie, qui fut donnée à la tribu d'Azer. Il y en a qui prétendent que c'est la même ville qu'Acre, ou Ptolemaïde; d'autres, que c'est Accon. (*R.*)

ACERENZA, ou CIRENZA, ville du royaume de Naples, capitale de la Basilicate, au pied de l'Apennin. La ville, qui est petite, & son duché, appartiennent à la maison Caraccioli. Cette ville est archiépiscopale; mais son archevêque séjourne, la plupart du tems, à Matera dans la Terre d'Otrante, ville dont le nom entre dans les titres qu'il prend. Acerenza est en fort mauvais état: elle a quatre couvens; la rivière qui l'arrose est le Brandano. *Long.* 33, 40; *lat.* 40, 48. (*R.*)

ACERNO, ACIERNO, petite ville épiscopale du royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, à 5 li. nord-est de Salerne, & 7 sud-est de Conza. *Long.* 31, 58; *lat.* 40, 35. (*R.*)

ACERRA, petite ville épiscopale du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, étoit regardée dans le 15e siècle comme une ville très-forte, à 2 lieues & demie nord-est de Naples, & 8 sud-ouest de Benevent, sur la rivière d'Agno. *Long.* 31; *lat.* 40, 55. (*R.*)

ACESINE, rivière d'Asie qui se décharge dans le fleuve Indus. (*R.*)

ACEY, abbaye de Bénédictins, au diocèse de Besançon, du revenu de 7000 liv. & fondée l'an 1130. (*R.*)

ACH, *Voyez* AIX-LA-CHAPELLE.

ACHAÏE, ancienne & grande province de la Grèce, située entre la Thessalie, l'Epire & la mer. Elle communique au sud-ouest avec le Peloponèse par l'isthme de Corinthe. Elle se nomme aujourd'hui Livadie. C'est l'ancienne Grèce proprement dite. Athènes en étoit la capitale, & ses peuples se nommoient Achéens. On prononce Akaïe & Akéens. Cette contrée fut autrefois une florissante république, egalement célèbre par sa puissance & par la sagesse de ses loix. C'est l'une des six parties de la Turquie méridionale. Le nom de Livadie, sous lequel on la connoît aujourd'hui, lui vient d'une de ses principales villes. Achaïe étoit aussi le nom d'une province du Peloponèse, laquelle s'étendoit depuis le golfe de Lepante, le long de la mer Ionienne, jusqu'à la province de Belvedere, & fait aujourd'hui partie du duché de Clarence. Patrasso y est situé. Les ducs de Savoie portent le titre de *Princes d'Achaïe*, depuis le commencement du XIVe siècle, que Philippe, comte de Savoie, épousa la fille unique & heritière de Guillaume, prince d'Achaïe & de Morée.

L'Achaïe, contrée du Peloponèse, ne tint aucun rang dans la Grèce, tant qu'elle fut asservie à des rois. Accoutumée aux fers de l'esclavage, elle voyoit sans envie ses voisins jouir de leur indépendance; & si les rois n'eussent abusé de leur pouvoir, les Achéens assoupis eussent toujours été esclaves obéissans. Leur liberté fut l'ouvrage de l'oppression. On ignore combien l'Achaïe eut de rois, depuis Acheus qui donna son nom à cette contrée, jusqu'aux fils d'Ogigès, qui furent précipités du trône.

Après l'expulsion des tyrans, l'Achaïe forma une république composée de douze villes, dont cha-

cune fut une république indépendante, qui eut son territoire, sa police & ses magistrats; mais elles eurent toutes le même poids, la même mesure & les mêmes loix; & comme elles avoient les mêmes intérêts à ménager & les mêmes dangers à craindre, elles adoptèrent le même esprit & les mêmes maximes. Les distinctions, sources de desordres & d'émotions populaires, furent supprimées. Le citoyen le plus vertueux, le plus utile, fut le plus noble & le plus respecté. Toute la puissance resida dans le peuple assemblé. Les magistrats, à qui l'on confia l'exercice de la loi, furent assez puissans pour en faire respecter la sainteté; & leur autorité fut assez limitée pour ne pouvoir l'enfreindre. Ainsi on ne vit naître aucun de ces orages qui s'élèvent dans la Démocratie. L'union de ces villes confédérées fut moins l'ouvrage de la politique que de la nécessité. (*R.*)

ACHAM, AZEM, ou ASEM, royau. d'Asie, dans la partie septent. des états du roi d'Ava. (*R.*)

ACHASSE, ACHASSIA, rivière du Vivarais, qui a sa source dans les montagnes voisines, & va se jeter dans le Rhône. (*R.*)

ACHATBALUC, ACHBALUCH, ACHBALUC-MANGI, ou VILLE-BLANCHE, petite ville du royau. de Catay, dans la grande Tartarie. (*R.*)

ACHATES, rivière de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto, & se jète dans la mer, entre Terra-Nuova & Comarana; elle se nomme aujourd'hui Drillo & Cantara. (*R.*)

ACHEM, ou ACHEN, ville & royaume des Indes orientales dans l'île de Sumatra, dont il occupe la partie septentrionale, & s'étend jusqu'à la ligne. Le pays partagé entre les plaines & les montagnes, produit des bananes, des oranges, des limons, des noix de coco, des mangues, des citrons, des melons d'eau, des melons musqués, des pommes de pins, quantité d'herbes médicinales & potagères, des bois propres à la charpente, & beaucoup d'épicerie. Les cerfs, les pourceaux, les élans, les chèvres, les taureaux, les buffles, les chevaux, les porcs-épics, les singes, les écureuils, y sont communs, ainsi que les poules, les canards, les pigeons, les tourterelles, les perroquets, les péruches, les cignes, les hérons. Les rivières abondent en poisson, & la pêche est également bonne sur les côtes. Le riz est la nourriture ordinaire des habitans. Le pays ne produit ni vignes ni froment.

Le commerce principal y est en poivre, & en or que l'on trouve par petits morceaux dans les ravins sur le penchant des montagnes, ou que l'on tire d'une mine qui se trouve dans une montagne fort avancée dans le pays, au-delà d'Achem. L'or d'Achem est très-estimé, & passe pour le plus pur qu'il y ait. Cet objet y attire beaucoup de marchands étrangers. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, les Chinois y abordent & y descendent beaucoup de riz, des étoffes de soie, des mousselines, des toiles peintes.

Les Achemois ont le teint olivâtre, le visage plat; ils se couvrent le corps d'une chemise de coton ou de soie, & la tête d'un petit turban de la même étoffe. Le menu peuple ne se couvre que depuis la ceinture jusqu'aux genoux: le reste du corps est nud. Les enfans le sont entièrement. On y a l'habitude de teindre les viandes en jaune, & les mets sont remplis de poivre & d'ail.

Le roi d'Achem est despote & mahométan, ainsi que ses sujets. On peut connoître la puissance de ce souverain par l'expédition qu'il fit en 1616 contre les Portugais de Malaca, dans laquelle il mit en mer 50 navires, 45 galères, qui portoient plus de 40 mille hommes, & les chassa de l'île de Pacem & du fort qu'ils y avoient. A quelques lueurs près de mahométisme & de christianisme que les Indiens, les Anglois & les Hollandois peuvent y avoir jetées, les ténèbres du paganisme couvrent le royaume d'Achem & le reste de Sumatra.

Les loix du pays sont très-rigoureuses, & le supplice y suit de près le crime. On coupe une main à ceux qui volent pour la première fois; s'ils recommencent, on leur coupe l'autre, & quelquefois les deux pieds. Les assassins sont empalés. Cette pratique, quant au larcin est mieux raisonnée que celle qui dévoue le coupable à la mort, & qui diminuant moins le nombre des vols, augmente celui des assassinats.

La ville d'Achem est située vers la pointe septentrionale de l'île, à demi-lieue de la mer, sur une rivière qui amène de petits vaisseaux, & au milieu d'une grande vallée de six lieues de large. Le commerce y est fort considérable; & on y compte 8 mille maisons à deux étages, bâties sur pilotis, & couvertes de feuilles de cocos. Le palais du roi est au milieu de la ville; c'est un château fort, dont l'artillerie bat toutes les rues de la ville. Imaginez une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de bananiers, au milieu de laquelle passe une assez belle rivière toute couverte de bateaux; mettez dans cette forêt un nombre incroyable de maisons faites avec des cannes, bambous, ou roseaux & des écorces, disposées de façon qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quartiers séparés; coupez ces divers quartiers de prairies & de bois; répandez par-tout dans cette grande forêt autant d'hommes qu'on en voit dans nos villes qui sont les plus peuplées, vous vous formerez une juste idée d'Achem; genre de ville qui est très-agréable aux yeux d'un étranger.

On voit à Achem toutes sortes de nations: chacune y a son quartier & son église. La situation du port est admirable, le mouillage est excellent, & toute la côte fort saine. Le port est un grand bassin qui est bordé d'un côté par la terre ferme de l'île, & des autres côtés par deux ou trois îles qui laissent entr'elles des passages, l'un pour Ma-

lacca, l'autre pour le Bengale, un troisième pour Surate. *Long.* 113, 30; *lat.* 5, 30. *(R.)*

ACHERON, ancien nom d'un fleuve de la Grèce, dans l'Epire, & qui se nomme aujourd'hui Fanar. On prononce Akeron. Cependant au théâtre François, dans la prononciation de ce mot, la seconde syllabe est adoucie. *(R.)*

ACHINTOIR, petite ville d'Ecosse dans la province de Maid-Albain. Quoiqu'elle soit peu considérable, elle fait un certain commerce. *Long.* 12, 30; *lat.* 57, 10. *(R.)*

ACHLAT, ville de la grande Arménie. Elle est située sur la côte septentrionale du lac de Van, ou Acramar. Cette ville, qui est petite, est importante pour les Turcs, comme frontière de leur empire. Elle est munie d'assez bonnes fortifications. *Long.* 76, *lat.* 39. *(R.)*

ACHMELSCHED, petite ville de Crimée, au nord-ouest de Caffa, & à quelques milles de la mer. *Long.* 51, 20; *lat.* 45. *(R.)*

ACHOMBENE, bourg, chef-lieu du royaume d'Axim, sur la côte d'Or en Afrique. Il se trouve sous le canon d'un fort Hollandois. Un rivage spacieux s'étend entre ce lieu & la mer. Les maisons en sont séparées par un grand nombre de cocotiers & autres arbres également espacés. Il est arrosé par la rivière d'Axim. Dans la saison des pluies sur tout, l'air y est fort mal-sain. Les Hollandois font presque tout le commerce du pays. *Long.* 13, 30; *lat.* 5. *(R.)*

ACHOURY, petite ville épiscopale d'Irlande, dans la province de Connaught: *Long.* 12, 30; *lat.* 54. Elle est sur le bord oriental du lac Allyn, d'où sort le Shannon. *(R.)*

ACHRIDA, ville de la province Prévalitaine, & qui fut le lieu où nâquit l'empereur Justinien, qui la rebâtit & lui donna le titre de métropole sur quelques provinces, au préjudice de Tessalonique. Les évêques Grecs de cette ville prennent aujourd'hui le titre de métropolitains de la Bulgarie, de la Servie, de l'Albanie, &c. *(R.)*

ACHSTEDE, AKSTEDE, petite ville du cercle de Basse-Saxe, dans le duché de Brême, sur le Lun. *(R.)*

ACHYR, ACHYAR, ou AACHYAR, ville & château de l'Ukraine ou Volhinie intérieure sur le Vorsklo, aux Russiens. *Long.* 53, 34; *lat.* 49, 32. *(R.)*

ACIERNO, *Voyez* ACERNO.

ACI, ou JACI, petite rivière de Sicile qui coule du mont Etna. Elle est fameuse chez les poëtes. *(R.)*

ACKEN, AKEN, ACHEN, petite ville du cercle de Basse-Saxe sur l'Elbe, au duché de Magdebourg. *(R.)*

ACOMA, ville du Nouveau Mexique, capitale de la province de son nom. *Long.* 169; *lat.* 35. *(R.)*

AÇORES, îles situées dans l'Océan, sur la traversée d'Europe en Amérique, à 200 lieues de Lisbonne. On est incertain à quelle partie du monde on doit les rapporter. Elles appartiennent aux Portugais. On les découvrit vers le milieu du XVe. siècle; elles furent nommées Açores de l'Espagnol *Açor*, qui signifie épervier, parce qu'on y trouva beaucoup de ces oiseaux. Elles sont aussi connues sous le nom de Terceres, nom qu'elles tirent de la principale de ces îles. Toutes étoient sans habitans naturels lors de la découverte qui en fut faite. Elles sont au nombre de neuf; elles sont commodément situées pour la navigation des Indes orientales & du Brésil. Angra, dans l'île de Tercere, est la capitale de toutes.

L'air des Açores est sain. Le bled, les fruits, les vignes, le bétail, y réussissent très-bien. On en tire beaucoup de pastel, & c'en est le principal négoce. Les barates entrent dans les cargaisons des Hollandois. Les Açores donnent encore des citrons, des limons, des confitures, dont celles de Fayal sont les plus estimées. *Long.* 346, 354; *lat.* 39. Les Portugais placent leur premier méridien au Pic des Açores. *(R.)*

ACOMAC, district de la Virginie, dans l'Amérique septentrionale. C'est une presqu'île bornée au nord par le Maryland, à l'orient & au midi par l'Océan, & à l'occident par la baie de Chesapeak. La nouvelle-Oxford, qui est du Maryland, est située à sa base au septentrion, & le cap Charles est à sa pointe méridionale. Somer & Chingoteok en sont deux petites villes. *(R.)*

ACQS, *Voyez* DAX.

Acqs, jolie petite ville de France, au pied des Pyrénées, dans le comté de Foix. Elle est sur une petite rivière, au sud de Tarascon. Son nom lui vient des eaux chaudes qui sont dans son voisinage, & fournissent à des bains très-salutaires. *(R.)*

ACQUA, bourg en Toscane, où il y a des bains chauds. *Long.* 29, 20; *lat.* 43, 45. *(R.)*

ACQUA-CHE-FAVELLA, fontaine du royau. de Naples, dans la Calabre citérieure, près de l'embouchure de la rivière de Crata, & des ruines appellées *Sibari ruinata*, sur laquelle il y a plusieurs traditions aussi absurdes que ridicules. *(R.)*

ACQUA-PENDENTE, petite ville de l'état de l'Eglise, dans la province d'Orviete. Elle est située sur un rocher d'où l'eau, en tombant, forme une cascade qui donne le nom à cette ville. En approchant d'Aqua-Pendente, qui est sur la route de Florence à Rome, on entend le bruit de cette chute d'eau; mais quoiqu'on en soit très-voisin, on ne la voit pas. Elle est dérobée à la vue par des rochers avancés, des arbres, des buissons, des broussailles. Cette petite ville est surchargée d'un évêché, de 5 églises paroissiales, & de 5 monastères; aussi est-elle pauvre & déserte. C'est la patrie de Jérôme Fabrizio & Gregoire Lecti. Elle est près des bords de la rivière de la Paglia, à 23 li. nord-ouest de Rome. *Long.* 29, 28; *lat.* 42, 43. *(R.)*

ACQUARIA, petite ville du duché de Modène, près de la Sultena. Elle est remarquable par des eaux minérales. *(R.)*

ACQUI, ville d'Italie, cap. de la prov. du haut

Montferrat, avec un évêché du IVe siècle, suffragant de Milan. Elle est très-remarquable par des sources d'eaux bouillantes qui donnent des bains très-salutaires. Cette ville, considérable autrefois, fut réduite presqueà rien par l'effet de ses divisions intestines. Vinrent ensuite les guerres du Montferrat & d'Italie pour la succession d'Espagne, qui n'ont pas réparé ses pertes. Elle est de la domination du roi de Sardaigne depuis 1631 par le traité de Cherasco, & renferme aujourd'hui environ 7000 habitans. Les Espagnols prirent cette ville en 1745; les Piémontois la reprirent en 1746; M. de Maillebois la reprit ensuite & l'abandonna après en avoir fait sauter les fortifications. Cette ville fut fondée par les Statiliens. Outre sa cathédrale, elle a une église paroissiale, trois couvens d'hommes & un de femmes. C'est dans une plaine voisine que passe la voie Emilie, réparée par Emilius Scaurus, après avoir soumis les Liguriens, continuée par le même depuis Plaisance jusqu'à Rimini, en la réunissant à la voie Flaminiene. Acqui est la patrie de George Merula; elle est sur la rive septent. de la Bormida, à 10 li. nord-ouest de Gênes, 7 li. sud-est d'Asti, & 12 sud de Casal. *Long.* 26, 5; *lat.* 44, 40. *(R.)*

ACQUI province. *V.* MONTFERRAT.

ACRA, ville d'Afrique sur la côte de Guinée. Les Anglois, les Danois & les Hollandois qui possèdent cette place en commun, l'ont munie chacun d'un bon fort, & ont donné un village à chacun de ces forts pour dépendance particulière. *Long.* 17, 33; *lat.* 5. *(R.)*

ACRAMAR, ACTAMAR, ARCISSA, ABACMAS, ou VAN, ville & lac de l'Arménie majeure, dans le Curdistan. La ville, qui est très-forte, est capitale du gouvernement de Van. Elle est située au pied des montagnes du Diarbekir, sur le bord du lac qui lui donne son nom. Son château passe pour imprenable. Sémiramis en fut, dit-on, la fondatrice. Elle est grande, marchande & assez peuplée. Il y réside un Bacha. Comme elle avoisine les frontières de Perse, elle est souvent exposée aux malheurs qu'entraîne la guerre, & voit alternativement dans ses murs les Turcs & les Persans. Le lac, qui est fort poissonneux, a deux petites îles habitées par des religieux Arméniens. Il reçoit beaucoup de rivières, & ne se décharge par aucune. *Long.* 61; *lat.* 36, 30. *(R.)*

ACRE, SAINT-JEAN D'ACRE, PTOLEMAIDE, ACRA, ACCARON, ACCA, ACCO, ville de Phénicie sur les frontières de la Palestine, autrefois grande, belle & commerçante, aujourd'hui réduite presque à rien, & ne présentant plus qu'un amas de ruines, depuis qu'elle fut renversée & saccagée par les Mahométans, la dernière fois qu'ils la prirent sur les Chrétiens l'an 1291. Cette ville, qui avoit un bon port & qui étoit agréablement située, fut d'abord le domaine de Ptolomée, roi d'Egypte, qui l'agrandit & la nomma *Ptolemaïde*; elle passa ensuite sous la domination des Romains, puis sous celle des Maures, à qui elle fut enlevée par les Chrétiens croisés en 1104. Ceux-ci la perdirent en 1187; elle fut reprise sur eux par le fameux Saladin, le fleau des croisés. Les Chrétiens y rentrèrent quatre ans après, au moyen des secours que leur amenoient d'Europe Philippe-Auguste & Richard roi d'Angleterre. La fortune ayant abandonné les croisés, ils furent réduits à se partager la ville d'Acre, la seule possession qui leur restât en ces contrées. Divisée par tant d'intérêts différens, elle fut prise d'assaut par les Sarrazins, cent ans après que les Chrétiens la leur eurent enlevée pour la seconde fois; & depuis, elle n'a pu se relever du sac qui lui fut donné à cette époque. Cette ville appartient maintenant au grand-seigneur. Elle est à 8 li. sud. de Tyr, & à 15 nord de Jérusalem. *Long.* 57, *lat.* 32, 40. *(R.)*

ACRI ou AGRI, *Agrius Aciris*, rivière du royaume de Naples, qui a sa source dans l'Appennin, traverse la Basilicate, passe par Tursi, & va se perdre dans le golfe de Tarente.

Il y a dans la Calabre citérieure un pays du même nom, mais peu considérable.

ACRISTIA, bourg de Sicile, bâti sur les ruines de l'ancienne ville de Schritea. *(R.)*

ACROCERAUNES, ou LES MONTS ACROCERAUNIENS, aujourd'hui nommés *les Monts de la Chimère*, sont une chaîne de montagnes en Epire, qui des rives de la mer, sous le 40e. d. 25' de latitude, s'étendent de l'ouest à l'est, jusqu'au Pinde. Elles tirent leur nom de la ville d'Acroceraunie, appellée aujourd'hui *Chimère*, qui est au pied de ces montagnes sur le golfe de Chimère. Leurs habitans sont cruels & voleurs. Nommés autrefois Acrocerauniens, ils ont aujourd'hui le nom de *Chimeriots*. Les montagnes qu'ils habitent engraissent beaucoup de gros bétail pour les Turcs. Elles donnent leur nom à un promontoire de la mer Adriatique. *(R.)*

ACROCORINTHE, montagne près de la ville de Corinthe, & au bas de laquelle cette ville est située dans une belle plaine. Elle avoit sur son sommet un temple de Vénus qui étoit très-célèbre.

ACRON, AKRON, pays d'Afrique sur la côte d'Or en Guinée, dont les habitans vivent sous la protection du roi de Fantin. Il est divisé en grand & petit Acron. Les Hollandois ont un petit fort dans cette partie, qu'ils ont nommé le Fort de la Patience: l'autre, plus avancée dans les terres, est gouvernée par plusieurs des principaux du pays. *(R.)*

ACTAMAR, *Voyez* ACRAMAR.

ACTIUM, ancienne & pet. ville de Grèce dans l'Epire, fameuse par la victoire qu'Auguste remporta sur Antoine, & qui le rendit maître de l'empire Romain. La bataille se donna à la rade d'Actium, 31 ans avant l'ere chrétienne. Cette ville se nomme aujourd'hui *Figalo*, & donne son nom au cap voisin qui resserre l'entrée du golfe d'Arta. *(R.)*

ADA, ville de la Turquie Asiatique, sur la route de Constantinople à Ispahan. *(R.)*

ADAGUESA, jolie petite ville d'Espagne en Aragon, au diocèse de Balbastro, sur la Vero. *Long.* 19, 50; *lat.* 41, 58. *(R.)*

ADAM'S-PIC, ou PIC-D'ADAM, haute & fameuse montagne des Indes dans l'île de Ceylan. Elle a la forme d'un pain de sucre, & se termine par une plaine circulaire de 200 pas de diamètre. Avant d'arriver au sommet, il se trouve une vaste esplanade couverte d'arbres & entre-coupée de ruisseaux, où les Gentils pensent qu'il suffit de se laver pour devenir purs, tant ils présument de la sainteté de ce lieu. De-là ils se guindent sur la cime avec des chaînes de fer scellées dans le roc, un quart de lieue durant. Il s'y trouve un lac profond de très-bonne eau, d'où partent les rivières principales qui arrosent l'île.

Joignant ce lac est la fameuse table de pierre sur laquelle on remarque la forme d'un pied humain, que les prêtres des Gentils disent être l'empreinte du pied d'Adam, qu'il y laissa en montant au ciel. Cette empreinte gravée comme sur de la cire, est plus grande deux fois que la mesure naturelle. Elle est ombragée de quelques arbres qui ont été plantés autour, afin de rendre le lieu plus vénérable. Près de là sont quelques maisons de terre & de bois pour retirer ceux qui y vont en pélerinage, un temple ou pagode, & la maison d'un prêtre qui reçoit les offrandes qu'on y porte, & qui entretient les pélerins dans leur pieuse croyance par le récit de miracles & de contes absurdes, tendant à maintenir & à perpétuer l'idée de sainteté & d'antiquité attribuée à cette pierre. On leur dit entr'autres choses, que les deux montagnes qui accompagnent celle-ci ne sont moins élevées, que parce qu'elles s'abaissent par respect pour le Pic-d'Adam.

Les matelots apperçoivent cette montagne de 20 lieues en mer. On n'a point de mesures de cette fameuse montagne, sur lesquelles on puisse compter. En général, elle est beaucoup moins haute que le Pic de Ténériffe. *Long.* 98, 25; *lat.* 5, 55. *(R.)*

ADANA, ADENA, ville de Natolie dans la Cilicie, sur la rivière de Choquen. *Long.* 54; *lat.* 38, 10. La ville d'Aden, dans l'Arabie Heureuse, se nomme encore Adana. *(R.)*

ADAOUS, ou QUAQUA, peuple d'Afrique dans la Guinée propre, au royaume de Sacca. *(R.)*

ADDA, rivière considérable d'Italie, qui naît dans la Valteline qu'elle arrose dans toute sa longueur; elle traverse ensuite le lac de Côme, parcourt le Milanès du nord au sud, & verse dans le Pô au-dessus & près de Crémone, après avoir baigné Tirano, Sondrio, Morbegno, Lodi, Pizzigitone. Cette rivière est très-rapide; & à cause des Alpes qui avoisinent la partie supérieure de son cours, elle est sujette à de fortes inondations, & à faire beaucoup de ravages. La Valteline qu'elle traverse, quoique terre d'Italie, étant sujette aux Grisons, l'Adda peut être considérée comme une rivière appartenante à la Suisse & à l'Italie. Elle a sa source au mont Braulio, sur les confins des Grisons. L'histoire fait mention d'une fameuse bataille qui se donna sur ses rives, dans laquelle Flaminius resta victorieux des Gaulois Insubriens. *(R.)*

ADEA, ADDEE, petit royaume d'Afrique sur la côte d'Ajan, borné au nord par celui d'Adel, & à l'orient par la mer des Indes. Il n'a qu'environ 20 lieues d'étendue sur la côte. Le village d'Adée en est le chef-lieu, & le principal endroit du royaume. Il s'y fait quelque commerce de poivre & d'encens. Le pays produit du millet & du froment. *Long.* 61, 64; *lat.* 4, 5. *(R.)*

ADEL, royaume d'Afrique, au nord de la côte d'Ajan. Il a le cap Guardafui au nord-est, le détroit de Babel-Mandel au nord-ouest, à l'occident l'Abissinie, au midi le royaume d'Adéa, & à l'orient la mer des Indes. On le nomme encore royau. de Zeïla, du nom de sa principale ville. Le roi & ses sujets sont Mahométans. Le terroir est sablonneux. Quoiqu'il n'y pleuve presque jamais, la terre ne laisse pas d'y être très-fertile, le pays étant arrosé de beaucoup de rivières qui descendent particulièrement des montagnes de l'Abissinie. Il en est une entr'autres qu'on nomme la Horras, très-large & très-considérable, qui, divisée par les habitans pour abreuver leurs terres altérées, se trouve partagée en tant de canaux, qu'épuisée, elle ne peut porter ses eaux jusqu'à la mer.

Le royaume d'Adel est un pays de grains & de fruits, & si fécond, qu'il fournit à ses voisins. Il donne du froment, du millet & de l'orge. Outre les denrées & le bétail, il a de l'or, de l'yvoire, de l'encens & du poivre. Les marchands Arabes & Indiens viennent y acheter des esclaves qu'ils payent en draps, colliers d'ambre & de grains de verre, en raisins & dattes. Il s'y rencontre des brébis, dont la queue pèse jusqu'à 25 livres, & des vaches dont les unes n'ont qu'une corne d'une paume & demie de long au milieu du front, & recourbée vers le dos; les autres en ont deux, semblables aux bois d'un cerf.

Les habitans en sont blancs ou basanés, & noirs en tirant vers le nord-ouest. Ils se ceignent d'une pièce de toile de coton de la ceinture en bas; le reste du corps est nud. Les personnes distinguées sont entièrement vêtues d'indiennes. Ils sont belliqueux; & les armes qu'ils ne savent pas forger, ils les achètent des Turcs & des Arabes, à qui ils donnent en payement une partie du butin & des esclaves qu'ils font. Le Turc s'est emparé sur eux du cap de Guardafui, de Barbora, de Meth, de toute la côte de Bornajas & de Barazan. Toute la côte au sud-est est déserte, & l'on n'y trouve que des troupeaux. Adel, Arat, Auçagurel & Barbora en sont, avec Zeïla, les principales villes. Ce sont même des places de commerce. *(R.)*

ADELBERG, petite ville de Suabe, au duché de Wirtemberg. *(R.)*

ADELHOETZ, village de la haute Hongrie, à 4 li. de Traunstein, avec des bains très-fréquentés. *(R.)*

ADELSBERG, bourg & château du cercle d'Autriche dans la Carniole. (*R.*)

ADELSDORFF, nom de deux petites villes de Franconie, l'une dans l'évêché de Bambeig, l'autre dans le marquisat d'Anspach. (*R.*)

ADEN, grande ville de l'Arabie Heureuse, au sud du detroit de Babel-Mandel, avec un port où il se fit bien plus de commerce autrefois qu'il ne s'y en fait aujourd'hui, lorsqu'elle étoit l'entrepôt des marchandises des Indes pour l'Egypte & reciproquement. La ville est situee dans un pays de la plus grande beauté. Elle est environnée presque de toutes parts de hautes montagnes, sur le sommet desquelles il y a cinq à six forts, avec beaucoup d'autres ouvrages dans les cols, & dans les gorges, ce qui la rend le boulevard de l'Arabie Heureuse. Son port autrefois frequenté par les négocians orientaux, dont le concours etoit extrêmement considérable, est formé par une baie d'environ une lieue de largeur, & qui porte par-tout 18 à 20 brasses d'eau. Les eaux douces sont conduites dans la ville par un bel acqueduc d'un quart de lieue de longueur. Il y aborde tous les ans plusieurs vaisseaux des Indes avec leurs cargaisons d'épices, que l'on transporte de-là au grand Caire. Les marchands s'y assemblent durant la nuit pour éviter les excessives chaleurs du climat.

Soliman II se rendit maître d'Aden en 1539, ainsi que de presque tout le pays; mais les Turcs furent ensuite contraints de l'abandonner aux princes Arabes qui en sont en possession aujourd'hui. Elle est dans l'Yemen sur une presqu'île, entourée de murailles du côté de la mer. On lui donne 5 à 6 mille maisons; mais l'intérieur, à côté de quelques belles maisons à deux etages & en terrasses, offre beaucoup de ruines & de masures. Cette ville, au sud-est de Moka, est à 60 li. de l'embouchure de la mer Rouge, à 34 li. sud-est de Sanaa. *Long.* 63, 20; *lat.* 13. (*R.*)

ADEN, montagne du royaume de Fez. (*R.*)

ADENBOURG, ALDENBOURG, ville du cercle de Westphalie, au duché de Berg. *Long.* 25, 51; *lat.* 2. (*R.*)

ADERBIJAN, grande province de Perse, qui a au nord l'Arménie propre, au sud l'Yrac-Agemi, à l'est le Gilan, à l'ouest le Curdistan. Tauris en est la capitale. *Long.* 60, 66; *lat.* 36, 39. (*R.*)

ADERBOURGH, petite ville du cercle de haute Saxe dans la Poméranie. Elle appartient au roi de Prusse. (*R.*)

ADERBOURG, très-petite ville d'Allemagne, dans la Marche de Brandebourg. (*R.*)

ADERNO, ancienne ville de Sicile, au pied du mont Etna. (*R.*)

ADERSLEBEN, village & abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, dans la principauté de Halberstadt. (*R.*)

ADJA, ou AGGA, bourg & fort de Guinée, sur la côte de Fantin. Les Hollandois y construisirent un fort en 1624 avec la permission du roi de Fantin. Les Anglois s'en rendirent maîtres en 1664 & exécutèrent une barbare cruauté envers la garnison après lui avoir promis quartier. Il est à une portée de canon d'Anemabo. Il appartient à la compagnie Angloise des Indes orientales. (*R.*)

ADIABENE, pays d'Asie, à l'orient du Tigre. (*R.*)

ADIAZZO, AJACCIO, ADIAZZE, AIAZZO, AJAZZO, AIACCIO, ADJAZZO, ADJAZZE, AYASSO, ville de l'île de Corse, sur la côte de dehors ou côte occidentale, dans un terroir agréable & fertile en excellens vins. Son port est assez fréquenté. C'est, après Corte, la meilleure ville de l'île. Elle a un évêché suffragant de Pise. C'est la plus belle ville de l'île & la mieux située; c'est aussi la plus agréable pour la douceur & l'urbanité de ses habitans. Elle est defendue par une citadelle petite, mais assez bonne: presque toutes ses rues sont droites & larges, & la plupart de ses maisons ont de l'apparence. Ses promenades sont très-agréables. On porte à quatre mille le nombre de ses habitans. La cathédrale, la maison qu'occupoient les Jésuites, & le palais, sont les plus beaux édifices de la ville. Celui-ci étoit la résidence du gouverneur ou commissaire des Génois. C'est le siége de l'administration de la justice & des archives du pays. Elle a deux couvens; la bonne eau y manque. Le golfe au bord duquel elle est située, offre un port sûr & commode pour les bâtimens les plus considérables. On y pêche des coraux rouges, blancs & noirs, qui y font un objet de commerce, avec les planches & les poutres. Beaucoup de Grecs y demeurent. La ville étoit anciennement bâtie dans la partie la plus enfoncée du golfe, à une lieue de l'endroit où elle est à présent. On trouve dans l'emplacement qu'elle occupoit autrefois, plusieurs ruines de la vieille ville, les vestiges d'un château, & une église. C'est en 1435 qu'elle fut rebâtie où on la voit. Son port est pourvu d'un bon mole. Son seul defaut est d'avoir au front du mole un petit rocher, mais qu'on pourroit enlever à peu de frais. On trouve à Ajaccio les débris d'une colonie de Grecs qui avoit passé en Corse, & s'étoit établie en 1677, dans les environs d'Ajaccio. Vouée au gouvernement Génois, elle fut dispersée & détruite en partie par les Corses. *Long.* 26, 28; *lat.* 41, 54. (*R.*)

ADIGE, fleuve d'Italie, qui a sa source au sud du lac glacé, dans les Alpes, & son embouchure dans le golfe de Venise. Il arrose le Tirol, le pays de Trente & l'Etat de Venise où il est navigable. Il est extrêmement rapide, & passe près du château de Tirol, à Trente & à Véronne. (*R.*)

ADMONT, petite ville de la haute Stirie, sur la rivière d'Ens, avec une riche abbaye de Bénédictins, entre de hautes montagnes. Elle dépend de l'archevêché de Saltzbourg. (*R.*)

ADOM, ADON, petit royaume de la côte d'Or en Guinée. Il s'étend en droite ligne le long de la rivière de Sehama. Le pays abonde en grains

& en fruits; les rivières y sont remplies de poissons; on y a beaucoup d'animaux domestiques, & il s'y trouve des mines d'or & d'argent. L'autorité du chef est limitee par le crédit de cinq ou six des principaux de la contrée, qui, avec le roi, forment le conseil national. (*R.*)

Adom, petite ville de Hongrie sur le Danube, au-dessous de Bude. (*R.*)

Adom, petite ville de Syrie, sur les rives du Jourdain. Elle se nomme encore *Edom*. (*R.*)

ADON, ADONY, bourg ou petite ville bien peuplée de la basse Hongrie, dans une contrée fertile aux bords du Danube, faisant partie du comté de Stuhl-Weissembourg. Elle est au pied des montagnes sur la rivière de Beretio. *Long.* 45, 18; *lat.* 47, 12. (*R.*)

ADORIAN, petite ville de la haute Hongrie, près du fleuve d'Er, au nord-ouest du grand Varadin, & dans un fort beau pays. *Long.* 44, 40; *lat.* 47, 18. (*R.*)

ADOUR, rivière considérable de France dans la Gascogne. Elle prend sa source au pied des Pyrénées, dans le Bigorre, se grossit de deux rivières de même nom, & de celle de Gaves; arrose Bagnères, Tarbes, Aires, Dax, Bayonne; & après un cours de 45 lieues, elle se rend dans la mer de Gascogne, où elle débouche par une embouchure qui lui fut ouverte en 1579, & que l'on nomme pour cela *le Boucaut-Neuf*. Il est de 6 lieues plus méridional que le vieux Boucaut. Cette rivière commence à être navigable à 2 lieues au-dessus de Saint-Sever. (*R.*)

ADRA, petite ville maritime & château très-fort d'Espagne, au royaume de Grenade dans *l'Apulxara*, chef-lieu d'un département. Elle est située sur une éminence sur la côte de la Méditerranée. Le terrein y est stérile. Il y a plusieurs fontaines d'eaux minérales très-salutaires; on y compte 700 habitans & une église paroissiale, à 5 li. sud-ouest d'Almerie. *Long.* 16, 25; *lat.* 36. (*R.*)

ADRAMIT, *Voyez* Andramit.

ADRIA, HADRIA, ancienne ville épiscopale d'Italie, dans le Poléin de Rovigo, appellée par les Latins *Atria*. Elle donne son nom à tout le golfe que l'on nomme aujourd'hui *mer Adriatique* & *golfe de Venise*, & que l'on nomme encore *mer Atriatique* & *Hadriatique*. Aujourd'hui, cette ville est entièrement délabrée; il n'en existe même guères que des ruines, au milieu desquelles habitent quelques pélerins. Cette dégradation est la suite nécessaire des inondations fréquentes du sol sur lequel elle est située, & du mauvais air qu'on y respire. L'évêque de cette ville, suffragant de Ravenne, a pris sa résidence à Rovigo. Adria, fondée par une colonie de Toscans, fut puissante autrefois. Les ruines d'un théâtre trouvé sous les fondemens d'une église, font des indices de ce qu'elle fut autrefois. Elle est située à 2 li. de la mer, entre les bouches du Pô & de l'Adige, sur une rivière qui, connue autrefois sous le nom d'*Adria*, se nomme aujourd'hui *Tartaro*. Outre sa cathédrale, elle a une église paroissiale, deux couvens d'hommes, & un de femmes. Elle est à 11 li. sud-ouest de Venise, à 6 li. est de Rovigo. *Long.* 29, 38; *lat.* 45. (*R.*)

ADRIANO-A-SIERRA, montagne de Guipuscoa, dans la Biscaye, une des plus hautes des Pyrénees. On la passe pour aller de la Biscaye dans la vieille Castille. (*R.*)

ADRIATIQUE, (*mer*). La mer Adriatique qu'on nomme aussi *le golfe de Venise*, est une portion de la mer Méditerranée, qui s'étend du sud-est au nord-ouest, entre le 40e d. *de lat.* & le 45e 55'. Elle a le nom de mer Adriatique de la ville d'Adria, puissante autrefois, aujourd'hui réduite presque à rien. Elle a 200 li. de long, sur environ 50 de large. L'entrée du golfe entre la Cenina & Otrante, est large de 14 li. (*R.*)

ADRIEN (S.), petite ville des Pays-Bas en Flandres sur la Dendres, à 2 li. d'Alost, & 4 de Gand. (*R*).

ADRIN, petite ville de la haute Hongrie sur la rivière de Sebekeres, au pied des montagnes de Vedra, & au nord-ouest du grand Waradin. *Long.* 55, 25; *lat.* 47, 9. (*R.*)

ADRUMETE, ancienne ville d'Afrique, que les Arabes appellent aujourd'hui Hamametha. C'étoit la capitale de la province de Bysacene. (*R.*)

ADULA, contrée des Alpes qui est entre les Grisons, les Suisses, les Vallaisans & le Milanès. C'est la partie la plus haute des Alpes; c'en est comme le foyer. Sous ce nom sont compris le Crispalt, le Vogelsberg, le S. Gothard, la Fourche & le Grimsel. Elle contient le mont Adula qui lui donne son nom, & sur lequel se trouve la source méridionale du Rhin. Le Rhin, la Reusse, le Rhône, le Tesin, l'Aar, y prennent leur source. C'est le point de l'Europe le plus élevé. (*R.*)

ÆGERI, EGERE, communauté de Suisse, qui forme avec la ville de Zug, & les communautés de Mensengen & de Bar, la souveraineté du canton de Zug. On y trouve deux paroisses, le haut Ægeri où est la maison du conseil de la communauté, & le bas Ægeri ou Willægeri, près du lac d'Ægeri. Il y a dans ce village une belle église paroissiale. Le lac a une lieue de longueur, & il est très-profond & fort poissonneux. La rivière de Loretz en sort. (*R.*)

AELT, abbaye de Bénédictins sur la rivière d'Iltz, au-dessus de Wasserbourg en Baviere. (*R.*)

AERSCHOT, ARSCHOT, ville des Pays-Bas Autrichiens dans le Brabant, au bord de la Demer, à 4 lieues est de Malines, & à 3 li. nord de Louvain. Elle est bien bâtie & bien peuplée. La France l'abandonna aux alliés quelque tems après en avoir forcé les lignes en 1705. Elle fut encore prise par les François en 1746. Elle appartient aujourd'hui à la maison d'Aremberg, de la maison de Ligne, résidante à Bruxelles. On y trouve une église collégiale, deux couvens d'hommes & trois

de

de femmes. C'étoit autrefois une baronnie appartenante à la maison de Croy. Elle fut érigée en marquisat en 1507, & en duché en 1533. (*R.*)

AFFENTHAL, vallée de Suabe dans l'Ortenaw, & près de Strasbourg, très-connue par d'excellens vins. (*R.*)

AFRIQUE, l'une des quatre principales parties de la terre. Elle n'est guères moins grande que l'Asie, & l'est beaucoup plus que l'Europe, au midi de laquelle elle est située. La Méditerranée la termine au septentrion ; par tout ailleurs elle est baignée de l'Océan, qui, au nord-est, forme un grand golfe auquel on a donné le nom de mer Rouge. Les anciens la connoissoient sous le nom de Lybie, qui fut ensuite restreinte à une partie de la Barbarie d'aujourd'hui ; & sous celui d'Ethiopie, si l'on en excepte la partie septentrionale. L'Afrique a 1450 lieues du septentrion au midi, du cap de Bonne-Espérance aux rives de la Méditerranée, & 1420 lieues d'orient en occident, du cap Verd au cap Guardafui. C'est la moins peuplée & la moins tempérée des quatre parties du monde. La ligne la partage à-peu-près par le milieu : la chaleur y est excessive, & les ardeurs du soleil réfléchies par les sables, y deviennent souvent insupportables.

En général les habitans en sont noirs. Si ceux qui habitent la Barbarie & le nord de l'Egypte ne le sont pas, c'est que ce sont des colonies d'Européens & d'Asiatiques. La chaleur du soleil qui peut avoir contribué à leur imprimer cette couleur, n'en est pas probablement la seule cause, puisque les Américains, qui sont à la même latitude, ne sont pas noirs, & que les Nègres qui naissent dans les pays froids, conservent leur teint.

M. de Buffon & plusieurs autres Physiciens pensent qu'à la quatrième génération la couleur des Nègres disparoit dans les climats tempérés. Quant à l'Amérique où les habitans ne sont pas noirs sous les mêmes latitudes, c'est que la chaleur n'y est pas aussi excessive qu'en Afrique.

Le terroir de l'Afrique est fertile sur les côtes ; mais l'intérieur en est sec & dénué d'eau, sablonneux, plein de montagnes & de forêts, & parsemé de vastes déserts, brûlans & presque inhabitables. On y trouve des mers de sable que les vents accumulent, mènent, ramènent & dispersent. Malheur à ceux qui se trouveroient exposés à ces vagues de sables, aux tempêtes que les vents y excitent souvent. Il est arrivé plus d'une fois que des caravanes entières ont été ensévelies sous les lames de sable chassées par les vents.

L'Afrique produit la casse & le séné. Elle fournit aux Européens des gommes pour la teinture, des drogues, de l'ivoire, de l'ébène, des plumes d'autruche, de la poudre d'or, de la manne & quelques épiceries, de la cire, du miel, du bled, des dattes & des vins délicieux, tels que sont les vins du Cap ou de Constance, les vins de Canarie, la Malvoisie de Madère, les vins du cap Verd. Il s'y trouve des mines d'or & d'argent : il y en a de sel. On tire de la Barbarie en particulier, des chevaux extrêmement estimés, & des bestiaux d'une chair exquise. Les fruits que porte le sol de l'Afrique sont excellens, & ses campagnes, le long du Nil, se couvrent des plus abondantes moissons. Ne dissimulons point enfin le genre de commerce révoltant que vont y faire les Européens : Je veux parler des nègres qu'ils y achetent depuis le cap Verd jusqu'au cap de Bonne-Espérance, & qu'ils transportent en Amérique pour les y appliquer à la culture des terres, à l'exploitation des mines, à la fabrique du sucre & à celle du tabac. Il y en a neuf cents cinquante mille ou environ employés dans les seules colonies Angloises. La casse croit par gousse sur un arbre de même nom ; le séné est un arbrisseau.

Entre les peuples d'Afrique, les uns habitent dans des villes, d'autres sous des tentes, d'autres enfin sont sauvages. En général les Africains sont robustes : leur taille racourcie & des muscles denses & roides, portent l'empreinte de la force. Les traits du visage, sans ensemble, leur donnent un air farouche, & leur laideur naturelle est encore augmentée par les figures dont ils se découpent souvent le front & les joues. Ils sont enclins au vol & mauvais soldats. On les accuse de férocité, de cruauté, de perfidie, de lâcheté. Cette accusation peut être fondée : l'ignorance profonde où ils sont généralement ensévelis, l'éducation barbare qu'ils ont reçue, les scènes de meurtre & de carnage qu'ils ont sous les yeux dans les petites guerres qu'ils se font habituellement, c'en est assez pour étouffer ou intervertir en eux les idées du droit naturel. Leurs maisons sont construites de branches de palmier, quelquefois de terre, & sont couvertes de paille, d'oliers & de roseaux. Il n'y a guères de meubles que des paniers, des pots de terre, des nattes qui servent de lit, & des calebasses avec lesquelles on fait une bonne partie des ustensiles. Un pagne (c'est une ceinture qui couvre les reins) y tient assez généralement lieu de tout vêtement. Le gibier, le poisson, le riz, le pain de bled de Turquie, les fruits, sont la nourriture des peuples. Le vin de palmier est leur boisson. Les arts y sont ignorés, les sciences inconnues ; tous les travaux se réduisent à quelques occupations champêtres. Un sol ingrat s'y refuse au travail. Ce qu'il y a de cultivé ne forme pas la centième partie de cet immense pays ; encore la culture abandonnée à des esclaves ou à des gens indigens, se ressent-elle de leur engourdissement & de leur léthargie. Ceux qui habitent les côtes de la Méditerranée, sont belliqueux & pirates de métier.

Les religions répandues en Afrique, sont le Mahométisme, le Paganisme, le Judaïsme ; enfin dans quelques endroits où les Européens ont fait des établissemens, on trouve quelques petits districts où l'on professe le Christianisme.

Cette région, qui ne produit aujourd'hui que des hommes barbares, a donné autrefois naissance

à Annibal, à Afdrubal, à Térence, à Tertulien, à S. Cyprien, à S. Auguftin, &c. Il ne faut point rapporter un fi extrême changement à la nature & au climat qui n'ont point changé. On ne peut inculper en cela que le vice des regimes qui y affujettiffent les hommes.

L'Afrique forme une grande prefqu'ile, réunie à l'Afie par l'ifthme de Suèz, au nord de la mer Rouge. Elle eft comprife entre le 1er & le 71e d. *de long.* Le 37e d. 30' *de lat. sept*, & le 35e *de lat. mérid.* Elle a la forme d'une pyramide, dont la bafe appuie fur la Méditerranée, & dont le fommet avance dans l'Océan méridional, au-delà du Tropique du Capricorne.

On n'a pénétré que fort tard dans quelques parties intérieures de l'Afrique, qui même ne font connues que très-imparfaitement & très-défectueufement, & dont les anciens n'avoient aucune connoiffance. Ils ne cherchoient même à s'en procurer aucune fur des contrées qu'ils tenoient pour inhabitables, à caufe des ardeurs du foleil. On doit aux Portugais la découverte de la plus grande partie des côtes ignorées des anciens; époque qui ne remonte qu'au xve. fiècle. Depuis, les François, les Hollandois, les Anglois, y ont fait de nouvelles découvertes. Quant à l'intérieur, l'accès en eft fi difficile par la barbarie des peuples qui y vivent, par la quantité d'animaux féroces qui s'y rencontrent, par la rareté & même par le manque d'eau & des autres chofes néceffaires au voyageur, que ce ne fera que fort tard fi l'on parvient à en avoir quelques connoiffances détaillées, & fur lefquelles on puiffe compter.

Outre les animaux qui nous font connus, on trouve en Afrique des lions, des léopards, des panthères, des tigres, des éléphans, des rhinocéros, des autruches, des chameaux, des crocodiles, des hyènes, des girafes ou caméléopards, des zèbres, des gazelles, des onces, des caméléons, des finges, des taureaux & ânes fauvages, des chevaux marins, des ferpens d'une groffeur monftrueufe, des civettes, des perroquets, des licornes, &c. On y trouve auffi des pongos, efpèce de grands finges de la hauteur de 5 pieds, & beaucoup plus gros que l'homme. Ils ont les yeux grands, le vifage fans poil, & reffemblant à celui de l'homme: les cheveux leur couvrent la tête & les épaules. Ils font rangés, par quelques-uns, dans la claffe des hommes. Ceux qui fe refufent à les y admettre, alléguent pour principale raifon, qu'ils ont les pieds fans talons, comme les finges.

L'Afrique perfonnifiée, eft repréfentée fous la figure d'une femme noire coëffée d'une tête d'éléphant, dont la trompe faille en avant.

Le gouvernement en Afrique eft prefque partout bizarre, defpotique & entièrement dépendant des paffions & des caprices du fouverain. Ses peuples n'ont pour ainfi dire que des idées d'un jour. Leurs loix n'ont d'autres principes que ceux que leur donne une habitude indolente & aveugle.

En Afrique, il ne fe fait guères de commerce que fur les côtes. Il y en a peu depuis les royaumes de Fez & de Maroc, jufqu'aux environs du cap Verd. Les établiffemens font vers ce cap, & entre la rivière de Sénégal & celle de Serre-Lionne dans la Guinée. A la côte de Serre-Lione, il n'y a que les Anglois & les Portugais qui aient des établiffemens, quoique d'autres nations y abordent. Les François font quelque commerce fur la côte de Malaguette: ils en font davantage au petit Dieppe & au grand Seftre. La côte d'Yvoire ou des Dents, eft fréquentée par tous les Européens; prefque tous ont auffi des habitations & des forts à la côte d'Or. Le cap Corfe eft le principal établiffement des Anglois. On trafique peu à Ardres. Benin & Angola fourniffent beaucoup de nègres. On ne fait rien dans la Cafrerie, fi on excepte le cap de Bonne-Efpérance qui appartient aux Hollandois. Les Portugais font établis à Sofala, & fur le canal de Mozambique. Les François & les Vénitiens font beaucoup d'affaires à Alexandrie; de là jufqu'à Gibraltar, la côte de la Méditerranée eft peuplée de corfaires.

L'Afrique a été connue en partie par les anciens; les Romains y ont fait la guerre, & en ont conquis une portion. Les Vandales s'en emparèrent après, mais ils en furent chaffés par Belifaire, général de l'empereur Juftinien. Les Arabes & les Sarrazins s'en rendirent enfuite les maîtres, & poffèdent encore le pays qui avoit été foumis aux Romains. Après que Vafco de Gama eut doublé le cap de Bonne-Efpérance en 1497, quoique plufieurs autres euffent fait cette navigation avant lui, on ouvrit une nouvelle route au commerce des Indes, & tomba celui qui fe faifoit par la voie d'Alexandrie.

Les plus grands fleuves de l'Afrique font le Nil, qui verfe dans la Méditerranée; le Niger qui naît & finit dans l'intérieur du pays, le Sénégal, le Zaire, le Gambra ou Gambie, le Coanza, la rivière des Camarones qui fe jètent dans l'Océan Atlantique, & le Zambèfe qui fe décharge dans la mer des Indes.

Ses montagnes les plus fameufes font le mont Atlas qui règne parallélement à la Méditerranée, depuis l'Egypte jufqu'à l'Océan Atlantique, & les montagnes de la Lune, qui environnent prefque le Monomotapa & fe propagent vers le midi. On voit auffi des montagnes dans la Guinée; celles de Serre-Lionne, d'autres encore à la pointe méridionale de l'Afrique.

On divife l'Afrique en douze parties: l'Egypte & la Barbarie au nord, & le long de la Méditerranée; le Biledulgerid, le Zara, la Nigritie & la Guinée à l'occident; la Cafrerie & le Monomotapa au midi; la côte de Zanguebar, la côte d'Ajan, l'Abiffinie, à laquelle on joint la Nubie, du côté de l'orient; enfin dans l'intérieur de l'Afrique, l'Ethiopie. On ne détermine point d'une manière pofitive & fixe, quelles font les parties de l'Afri-

que moderne qui répondent aux divisions & aux dénominations des anciens. Il en sera question aux articles de Géographie ancienne, relatifs à l'Afrique. (*R.*)

Afrique, ville & port de Barbarie au royaume de Tunis. Cette place qui étoit considérable & très-forte, étoit au pouvoir des Mahométans, lorsque André Doria, qui s'en étoit emparé pour Charles-Quint, voyant qu'on ne pouvoit la conserver sans une dépense extraordinaire, résolut de la raser. On fit à cet effet des mines qui jouèrent si bien, qu'il ne resta pierre sur pierre dans la ville. Elle n'a pas été rétablie depuis ce tems. (*R.*)

Afrique, petite ville de Gascogne, dans la généralité de Montauban. (*R.*)

Afrique, (*mont*) montagne de France en Bourgogne, qui s'étend entre Dijon & la petite ville de Chagni, sur une longueur de 10 lieues. C'est au pied de cette chaîne de montagnes que croissent les vins fameux, qui ont spécialement le nom de vins de Bourgogne; tels sont ceux de Nuits, Beaune, Chambertin, Clos-de-Vougeot, Pomar, Volnay, Chassagne, Montrachet & quelques autres. (*R.*)

AGADÈS, royaume d'Afrique dans la Nigritie, avec une ville de même nom. On y recueille du séné & de la manne. Les pâturages & le bétail y abondent. Le roi de cette contrée est tributaire de celui de Tombut, à qui il paye annuellement 150 mille ducats; & il peut être déposé lorsqu'on n'est pas content de sa gestion. Il est borné au nord par les monts Terga & Lenta, au sud par le Niger, à l'est par le royaume de Bornou. Agadès, sa capitale, est le lieu de la résidence du roi. *Long.* 20, 20; *lat.* 19, 10. (*R.*)

AGAG, AGAGA, royaume d'Afrique qui dépend de l'empire du Monomotapa. Il est borné à l'est par le pays des nègres, & à l'ouest par le royaume de Tacua. Il a une capitale de même nom. (*R.*)

AGAI, petit port de Provence, à 2 lieues de Fréjus. (*R.*)

AGAMASKA, ou VINERS, île de la baie de James dans l'Amérique septentrionale, cédée aux Anglois comme tout le reste du pays, à la paix de 1762. (*R.*)

AGAN, PAGAN, PAGON, ZABA, île d'Asie dans l'Archipel de Saint-Lazare; Magellan y périt, assassiné par les habitans en 1521. (*R.*)

AGARAFFO, AXARAFFE, petit pays d'Espagne dans l'Andalousie. Il est fertile & agréable. La ville principale en est San-Lucar-la-Major, érigée en duché par Philippe IV, en faveur du comte d'Olivarès. (*R.*)

AGATHE, (Sainte) petite ville du royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, & sur les confins de la Terre de Labour avec un évêché suffr. de Benevent; elle est entre Capoue & Benevent, à 14 milles de l'une & de l'autre, & à 8 lieues nord-est de Naples. *Long.* 32, 8; *lat.* 40, 55. (*R.*)

AGATTON, GATTON, ville d'Afrique sur la côte de Guinée, vers l'embouchure de la rivière de Formose, à une grande journée de la ville de Benin. Elle est située sur une petite éminence qui forme une île dans la rivière, fort près de la rive. L'air y est plus sain que dans aucune autre partie de la contrée, & le pays aux environs est rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers. Cette ville étoit autrefois fort considérable; mais les guerres l'ont détruite en partie. Elle dépend du grand Benin. *Long.* 23, 30; *lat.* 6, 30. (*R.*)

AGAUNE, aujourd'hui *Saint-Maurice*, bourg du Vallais, dans la vallée Pennine, célèbre par les martyrs de la légion Thébéene, qui s'y laissa décimer plutôt que de renoncer au christianisme. Sigismond, roi de Bourgogne, y construisit, en 515, un monastère. (*R.*)

AGDE, ville de Languedoc, à une demi-lieue de la mer sur les bords de l'Eraut, qui y amène des barques & des tartanes médiocrement chargées. On y compte environ 10 mille habitans, & 1065 feux. Elle a un évêché suffragant de Narbonne, qui rapporte environ 35 mille livres, quoique le diocèse ne comprenne pas plus de 20 paroisses. Le pays est fertile & donne abondamment du bled, du vin, de l'huile, des légumes, de la soie, des laines fort estimées, & du salicot, qui est une plante qui se sème, & dont les cendres, qui font la soude, s'emploient pour faire le verre, le savon & la pierre à cautère. La ville est petite, mais bien peuplée. Les maisons en sont de pierre noire. Ses habitans sont, pour la plus grande partie, marchands, ou marins. On a construit un petit fort à l'embouchure de la rivière pour en défendre l'entrée. On le nomme *Fort de Brescou*: il est sur un rocher. En 1506 il se tint à Agde un concile, où assistèrent 24 évêques & 10 députés. Il fut présidé par S. Césaire évêque d'Arles. L'évêque est seigneur-comte d'Agde. Cette ville a un gouverneur particulier, un lieutenant de roi & major, une recette, un bureau des cinq grosses fermes; & c'est un siége d'amirauté. Elle a trois paroisses, dont l'une est desservie dans l'église de la cathédrale, & un collége qui appartient aux Oratoriens. Les barques qui ne peuvent remonter jusqu'à Agde, s'arrêtent au petit port de Grace, situé à l'embouchure de l'Eraut. Cette ville doit sa fondation à une colonie de Marseillois. Elle est près d'une branche du canal Royal. Agde est à 7 li. nord-est de Narbonne, 4 est de Besiers, 12 sud-ouest de Montpellier, & 159 sud-est de Paris.

Près de cette ville est un couvent de Capucins, enrichi par la dévotion à une image de la Vierge, à laquelle afflue un grand concours de peuple & de pélerins. Elle est dite Notre-Dame de Grace. Il y a des appartemens extérieurs pour ceux qui y viennent faire neuvaine. Le trajet de la ville à cet apport est semé de douze ou quinze oratoires qu'on visite, dit-on, pieds nuds. Le couvent des Pères est remarquable par la beauté des bâtimens, par celle de ses jardins, & par les tableaux de plusieurs

grands maîtres répandus dans l'églife. Henri. I, duc de Moutmorency, y eft inhumé. *Differ. de long. pour Agde à l'obfervatoire de Paris*, 1 d. 7', 37" *à l'orient*; *lat.* 43, 18. (*R.*)

AGDERUINE, petite ville de l'île Minorque dans la Mediterranée. Elle eft fituée près d'une montagne au nord-eft de la ville de Fornelle, au fud-eft du cap Bajolès. *Long.* 22; *lat.* 40, 15. (*R.*)

AGEN, ville de Guienne, fur la rive droite de la Garonne, avec un evêché fuffragant de Bordeaux. Elle eft ancienne, fituée dans un beau & fertile pays, & peuplée de 9000 ames. On y compte 862 feux. Outre la cathedrale dédiée à S. Etienne, elle a une très-belle collégiale fous le vocable de Saint Caprais, que cette ville reconnoît pour fon premier évêque. Elle a d'ailleurs deux paroiffes. On voit à l'hôpital une antiquité remarquable; c'eft un endroit creux & profond qu'on appelle le Martyre, *Sepulchrum ubi ſanctiſsimorum Martyrum reponebantur corpora*. Comme le prétoire pour les magiftrats & les gouverneurs de Rome étoit établi en cette ville, la perfécution y étoit très-grande. Des veftiges de bains & d'arènes qu'on y trouve, font foi qu'elle fut autrefois bien plus confidérable qu'elle ne l'eft aujourd'hui. Elle eft capitale de la contrée dite de fon nom *Agénois*. J. C. Scaliger, célèbre critique, vint s'établir en cette ville, & il y mourut en 1558. Elle a donné naiffance à Jofeph J. Scaliger, fils du précédent, qui fe fit auffi un grand nom par fon érudition. La maifon qu'ils habitoient eft vis-à-vis les Cordeliers, & le magiftrat veille à ce qu'elle foit confervée. C'eft auffi la patrie de Sulpice Severe, hiftorien eccléfiaftique. Son féminaire eft aux Lazariftes.

Cette ville étoit autrefois la capitale des Nitiobriges, qui étoient fi confidérables parmi les Gaulois. Elle a un prefidial, une fenéchauffée, une élection, un collége fondé par la reine Marguerite, ducheffe de Valois, comteffe d'Agénois; une commanderie de l'ordre de Malte, & plufieurs couvens de l'un & de l'autre fexe, & c'eft le fiége d'un gouverneur particulier. Agen prit le parti de la Ligue en 1584, mais elle fut foumife au roi en 1591. Elle eft affez belle; & le commerce qu'elle fait depuis quelque tems y répand de l'aifance parmi fes habitans. On y voit un cours magnifique qui s'étend le long de la rivière, & quelques reftes d'antiquités. L'évêque fe qualifie de comte d'Agen, quoiqu'il n'y exerce aucun droit feigneurial. Son diocèfe comprend 363 paroiffes, & 191 annexes. Ses revenus annuels montent à 36000 livres. *Long.* 18, 15', 49"; *lat.* 44, 12'. (*R.*)

AGÉNOIS, pays de France dans la Guienne, autrefois avec titre de comté, & maintenant avec celui de duché. Il eft entre le Querci, à l'eft; le Périgord, au nord; le Bazadois, à l'occident; au fud il eft borné par la Garonne qui le fépare du Condomois & de la Lomagne. Son étendue eft de 20 lieues de longueur fur 10 de large, ce qui peut être évalué à 120 lieues quarrées. Outre Agen fa capitale, il contient douze villes & bourgades. Les rivières qui y coulent font la Garonne, le Lot, la Dordogne & le Lez, qui font très-poiffonneufes. De toutes les parties de la Guienne, c'eft la plus belle & la plus fertile. L'air en eft pur; les habitans en font vifs & enjoués; le fol en eft affez uni, gras & meuble: il produit beaucoup de vins rouges & blancs, du bled & autres grains, des châtaignes, des fruits, d'excellens pâturages & du chanvre en fi grande quantité, qu'en certaines années les arfénaux de marine en ont tire jufqu'à neuf cents milliers. Il fût autrefois habité par les Nitiobriges dont parle Céfar. Il fit partie du royaume d'Aquitaine: il fût enfuite poffédé par les comtes de Touloufe, & fucceffivement par les François & les Anglois. (*R.*)

AGER, AGUER, petite ville d'Efpagne en Catalogne avec un chateau fort, elle eft fituée près de la rivière de Segre, au nord de Lerida, & à 25 lieues oueft de Barcelone. On y compte 4000 habitans. *Long.* 18, 30; *lat.* 41, 50. (*R.*)

AGGER, rivière du cercle de Weftphalie, qui arrofe le comté de la Marck, le duché de Berg, & fe jète dans le Rhin. (*R.*)

AGGERHUS, gouvernement de Norwège, qui tire fon nom du château de même nom, fur la mer de Danemarck. Chriftiane, autrefois *Anslo*, en eft la capitale. Le pays eft hériffé de montagnes, & n'eft guères habité que dans les vallées. (*R.*)

AGHRIN, petite place d'Irlande, dans la province de Leinfter. Elle n'eft remarquable que par le combat qui s'y donna en 1591, entre Guillaume III & Jacques II, & qui décida de la couronne. (*R.*)

AGIRA, diftrict de l'île de Corfou, fur la côte occidentale. C'étoit jadis la contrée de Corcyra. Les habitans font au nombre d'environ 8 mille. (*R.*)

AGMAT, AGMET, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province & fur la rivière de même nom. Elle eft à 8 li. fud de Maroc. L'air y eft pur, & le pays fertile. *Long.* 11, 20, *lat.* 30, 35. (*R.*)

AGNADEL, AIGNADEL, village du Milanès, dans le territoire de Crémone, fameux par la bataille que Louis XII y gagna en perfonne contre les Vénitiens le 19 mai 1509. Il eft fur un canal entre l'Adda & le Serio, à 2 li. fud-eft de Caffano, 4 li. nord de Lodi, & à 8 de Milan. *Long.* 27; *lat.* 45, 10. Il eft une autre bataille d'*Agnadel*, plus connue fous le nom de bataille de Caffano. *Voyez* CASSANO. (*R.*)

AGNANO, petit lac du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, fur le chemin de Naples à Pouzzol. Il n'a qu'un mille d'Italie, ou environ 800 toifes de circonférence. En beaucoup d'endroits l'eau s'élève à la furface en bouillonnant, à la hauteur de deux pouces environ, cependant elle n'a pas de chaleur fenfible. Cet effet a fa caufe dans l'air & les vapeurs qui s'élèvent du fond du lac, & fe font jour au travers de l'eau. On n'y remarque

rien de corrosif. En été l'air, au voisinage de ce lac, est mauvais, dangereux, même infect, ce qui fait qu'alors la plupart des habitans se retirent vers la montagne des Camaldules. Sur les bords de ce lac, sont les etuves de S. Germain. La fameuse grotte du Chien, au bas d'un rocher, en est aussi voisine. (*R.*)

AGNETSIN, AGNETELN, deux bourgs contigus de Transylvanie, sur la rivière d'Hospech, à 4 lieues nord d'Hermanstadt. *Long.* 43, 12; *lat.* 46, 45. (*R.*)

AGNONE, ANGIONE, ville peu considérable du royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, près du mont Maïelle. (*R.*)

AGOBEL, petite, mais forte ville d'Afrique, au royaume de Maroc. (*R.*)

AGOL, ville d'Afrique, dans la haute Ethiopie. (*R.*)

AGOSTA, ville de Sicile avec un bon port. Elle fut abimée par un tremblement de terre en 1693; & c'est peu de chose aujourd'hui. *Long.* 33; *lat.* 37, 17. (*R.*)

AGOUNA, petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or en Guinée. Il commence près du cap *Monte del Diabolo*, & s'étend à l'est le long du rivage jusqu'au pays d'Aquambo ou d'Akra. Au nord il borde le pays de Sonquay. Son étendue sur la côte est d'environ 15 li. Il s'y trouve plusieurs villes & villages. La capitale est Barku. Ses habitans sont tous pecheurs & guerriers. Ils ont beaucoup d'adresse à contrefaire l'or & l'argent pour duper les Européens. Les Anglois y ont un fort, à 4 lieues environ de Barku. *Long.* 16, 45; *lat.* 5, 6. (*R.*)

AGOUT, *Agotus*, riv. de Fr. qui prend sa source dans les mont. du Dioc. de Castres, & se jete dans le Tarn, à 1 li. de Rabesten.

AGOUT, Seigneurie de Provence, qui a donné son nom à une Maison illustre de Fr. à 2 li. O. d'Apt, 7 N. O. d'Aix.

AGRA, ville d'Asie, capitale de l'empire du Grand-Mogol, & la plus grande des Indes orientales. C'est la résidence ordinaire de l'empereur. Elle est située vers le centre de l'empire, sur la rivière de Gémène, qui est un bras du Gange. Elle est bâtie en forme de demi-lune, ceinte d'un mur de pierres rouges, & d'un fossé de 100 pieds de large. Cette ville est beaucoup plus grande qu'Ispahan: à peine un homme à cheval peut-il en faire le tour en un jour. On y compte 7 à 800 mille habitans: elle a 60 caravanseras, 800 bains, & nombre de places publiques & de mosquées. On y admire le mausolée de Tadgemehel, femme du Mogol Cha-Gean, qui employa vingt ans à le faire bâtir. L'immense palais des Mogols, situé à l'extrémité de la ville, s'élève & domine au milieu de vingt autres châteaux de seigneurs. Il est entouré d'un mur extrêmement haut, & il renferme trois vastes cours ornées de portiques & de galeries. C'est-là qu'on voyoit encore de nos jours une magnificence, une richesse dont on ne retrouva jamais d'exemple dans le palais d'aucun autre monarque de la terre; c'est-là qu'on voyoit ce trône chargé de diamans, le plus beau de l'Asie; cette treille, dont quelques ceps d'or pur, avec les feuilles émaillées de leurs couleurs naturelles, étoient charges de grappes de raisins formés d'émeraudes, de rubis & de grenats. Ces monumens du luxe, le plus éclatant, avec les joyaux de l'empereur, estimés à des sommes prodigieuses, sont devenus, en 1739, la proie de l'avanturier Thamas Kouli-Kan. Du reste, les maisons d'Agra sont petites & de peu d'apparence. Le peuple y est d'un caractère fort doux & très-porté à l'amour & à la volupté. La religion en est le Mahometisme. Plusieurs même des Omhras & Rajas, qui sont les grands du pays, pratiquent l'idolâtrie. Le férail du Mogol est peuplé de 1000 ou 1200 femmes.

Le commerce s'y fait par les François, les Anglois, les Hollandois, les Turcs, les Persans, les Maures, les Arabes, qui de Surate, d'Amadabath, & d'ailleurs s'y rendent en caravanes, conduisant leurs marchandises sur des chameaux. On tire d'Agra d'excellent indigo; c'est le plus estimé de tous ceux qui viennent des Indes; il est toujours de 20 par 100 plus cher que les autres. *Long.* 95; *lat.* 26, 40. (*R.*)

AGRAMONT, bourg d'Espagne en Catalogne, sur un ruisseau dans un terrein un peu elevé & aride, entre Lerida & Solsona. Il a une église paroissiale, trois couvens d'hommes & un hôpital. On y fabrique le salpêtre, des eaux-de-vie & de grosses toiles. Sa population est de 400 habitans. C'est le chef-lieu d'une jurisdiction. (*R.*)

AGREDA, ville d'Espagne, dans la vieille Castille, sur les confins de l'Aragon & de la Navarre. Elle est située sur une roche vive, près de la source de la rivière *Cailes* qui passe au milieu. Son terroir produit suffisamment des grains, de chanvre, quelque peu de lin, du jardinage, des legumes & des fruits. Il y a six paroisses, deux couvens d'hommes & deux de femmes. On y voit de beaux édifices, de fontaines publiques, des promenades & de grandes prairies, sa population monte à 800 habitans, à 3 li. sud-ouest de Tarascona. C'est la patrie de Marie d'Agreda, connue par de pieuses rêveries. *Long.* 15, 54; *lat.* 41, 53. *Voyez* GRACCHURIS. (*R.*)

AGREDA, ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popaïan.

AGREVE, (S.) petite ville de France, dans le haut Vivarais, au pied des montagnes. (*R.*)

AGRÈS, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, avec un château fort, 160 habitans, & un couvent de Franciscains. Le territoire abonde en herbes médécinales.

AGRIA, ville épiscopale de la haute Hongrie, sur une rivière de même nom. Les Allemands la nomment *Eger*, & les Hongrois, *Erlau*. Elle est

à 15 li. nord-est de Bude, & à 22 sud-est de Cassovie. Le roi S. Etienne en jeta les fondemens dans le XI[e] siècle. Cette ville a toujours été une place importante. Les Turcs l'ayant assiégée en 1552 avec 70 mille hommes, furent obligés de lever le siege, après avoir perdu en un seul jour jusqu'à 8000 hommes, quoique la garnison ne fût composée que de 2000 Hongrois. Etant sommés de rendre la place, après quarante jours d'attaque, ils firent voir un cercueil sur les créneaux des murailles, pour montrer la résolution où ils étoient de mourir plutôt que de se rendre. Les femmes Hongroises firent paroître en cette occasion, une intrépidité extraordinaire. Mahomet III la prit en 1596; mais en 1687 l'empereur la reprit sur les Turcs, & depuis ce tems elle est restée à la maison d'Autriche. Autrefois elle avoit de beaux édifices, mais les divers siéges qu'elle a soutenus, l'ont réduite à un état dont elle semble néanmoins se relever insensiblement. Il s'y trouve quatre couvens. Les Jésuites y avoient une maison & un college. On y recueille de bons vins rouges & blancs; & à peu de distance de la ville il y a des bains chauds. La ville est petite : elle est entourée de vieilles murailles, mais son château est très-fort. L'évêque, suffragant de Strigonie, jouit de 80000 florins de revenu. Il a un superbe château, appellé *de Fourcontrasti*, à une lieue de la ville. *Long.* 37; *lat.* 47, 30. (*R.*)

AGRIGAN, une des îles Mariannes ou des Larrons. On lui donne environ 16 li. de tour. *Long.* 160; *lat.* 19, 4. (*R.*)

AGRIGENTE, ville de Sicile, fondée vers la 49[e]. olympiade 584 ans avant J. C. Le terroir d'Agrigente étant très-fertile, & cette ville faisant d'ailleurs beaucoup de commerce sur tout avec les Carthaginois, il ne faut pas s'étonner qu'en moins d'un siècle elle fût devenue riche & magnifique. Ses édifices réunissoient la solidité à l'agrément. Le luxe qui accompagne ordinairement l'opulence, s'y faisoit remarquer dans les habits précieux, dans des meubles d'or & d'argent, dans la vie molle & efféminée de ses habitans. Un lac de 7 stades de tour, & de 20 coudées de profondeur, creusé auprès de la ville, fournissoit abondamment à leurs tables le poisson & les oiseaux aquatiques. Ils avoient mis dans ce vivier un grand nombre de cygnes & d'autres oiseaux de toutes couleurs, qui, par la variété de leur plumage, faisoient aux yeux un spectacle charmant : ils eurent encore soin d'y jeter une multitude prodigieuse de poissons de toute espèce, sur tout de ceux qui peuvent le plus flatter le goût. Enfin, soit dans leurs maisons, soit dans leurs repas, ils portoient le rafinement du plaisir à un tel excès, qu'Empedocle, qui pouvoit parler savamment des délices de la Sicile, disoit d'eux : » Ils bâtissent comme s'ils devoient toujours vivre ; & ils courent aux plaisirs comme s'ils devoient mourir le même jour, & que la volupté fût sur le point de leur échapper pour jamais ».

On peut juger de la splendeur de cette ville, parce que dit Diodore de Sicile, du triomphe d'Exenete, lorsqu'après avoir remporté le prix de la course dans les jeux olympiques, il entra dans la ville, monté sur un char suivi de trois cents chars traînés par deux chevaux blancs. Ce qu'il rapporte encore des noces de la fille d'Antisthène, ne nous en donne pas une moindre idée : car Antisthène régala tous les citoyens, chacun dans les quartiers de la ville qu'ils habitoient. Plus de huit cents chars à deux chevaux, sans compter les cavaliers qui étoient invités aux noces, ornoient la pompe & composoient le cortége de la mariée.

Mais rien ne fait mieux connoître le luxe & la mollesse des Agrigentins, que la défense qu'on fût obligé de faire à ceux qui étoient commandés la nuit pour défendre la ville contre les attaques des Carthaginois ; c'est que chaque homme n'auroit pour se coucher qu'une peau de chameau, un pavillon, une couverture de laine & deux oreillers. Les Agrigentins trouvèrent ce décret très-dur.

Diodore de Sicile remarque cependant que parmi ces citoyens livrés au luxe, il y avoit des gens qui faisoient un bon usage de leurs richesses : tel étoit ce Gelias qui avoit fait bâtir plusieurs appartemens dans sa maison pour y recevoir les étrangers. Il y avoit aux portes de la ville des hommes qui invitoient de sa part ceux qui arrivoient, à venir loger chez lui. Il reçut en un seul jour 500 cavaliers de Gela, auxquels il fit présent d'habits. Plusieurs citoyens suivirent son exemple, ce qui fit dire à Empedocle, ravi de voir renouveller dans sa patrie les mœurs & les coutumes des premiers hommes : que la ville d'Agrigente étoit un port assuré, où les étrangers étoient reçus avec honneur & avec bonté.

On comptoit à Agrigente, selon Diodore de Sicile, 220 mille habitans, dans le tems qu'elle fut ruinée par les Carthaginois, 440 ans avant J. C. Depuis cette époque funeste, elle ne s'est point relevée ; mais quoique déchue de son ancienne splendeur, elle ne laisse pas d'être encore considérable. Et ce qui est bien à remarquer, c'est qu'elle a retenu les mœurs des anciens Agrigentins, le luxe & la mollesse au plus haut point. Elle est connue aujourd'hui sous le nom de *Girgenti*. C'est le siége d'un évêché. L'on y compte 2844 feux. Le temple de la Concorde est un des plus anciens édifices grecs qu'il y ait au monde. Ce monument d'antiquité est d'ordre dorique. A l'extérieur il est très-bien conservé. 571 ans avant J. C. Phalaris s'étant emparé de la ville, se signala par les cruautés les plus rafinées, témoin ce taureau d'airain dans lequel les citoyens révoltés le firent périr. *Voyez* GIRGENTI.

AGRIMONTE, AGROMENTO, petite ville ruinée du royaume de Naples, dans la Basilicate. *Long.* 40, 20; *lat.* 40, 25. (*R.*)

AGRIS, bourg de France, dans la généralité de Limoges. (*R.*)

AGROPOLI, petite ville du royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, sur le golfe de Salerne. *Long.* 39, 10; *lat.* 40, 40.

AGSPACH, petite ville de la basse Autriche, sur le Danube. (*R.*)

AGUA DE PAO, ALAGOA, AGUA DE PALO, petite ville de l'île de S. Michel aux Açores. Elle a près de 600 maisons & deux églises paroissiales. Son territoire fertile en toutes sortes d'excellens fruits, produit sur tout les plus beaux cédrats des Açores ou Tercères. *Long.* 6, 10; *lat.* 38, 20. (*R.*)

AGUAS, peuple de l'Amérique méridionale, sur le bord du fleuve des Amazones. C'est la nation la mieux policée de toutes celles des Indiens. Leurs enfans ne sont pas plutôt nés, qu'ils leurs serrent la tête entre deux planches. (*R.*)

AGUATULCO, AQUATULCO, GUATULCO, ville & port du Mexique. Son havre est grand & très-fréquenté. Elle est située sur la mer du sud. *Long.* 279; *lat.* 15, 10. (*R.*)

AGUEDA, petite ville de Portugal dans la province de Beïra. Elle est sur un bras de la rivière de Vouga, à 6 lieues nord de Coïmbre. *Long.* 9, 4; *lat.* 40, 36. (*R.*)

Agueda, rivière du royaume de Leon, qui passe à Ciudad-Rodrigo. (*R.*)

AGUER, ville maritime d'Afrique, située au pied du mont Atlas, dans le royaume de Maroc. (*R.*)

AGUIAS, petite ville de Portugal dans l'Alentejo, à l'ouest d'Elvas, & à l'est de Lisbonne. Ses environs produisent beaucoup de grains & abondent en orangers. *Long.* 11, 5; *lat.* 38, 50. (*R.*)

AGUILA, AGLE, ville d'Afrique au royaume de Fez, sur la rivière d'Erguila. (*R.*)

AGUILAR DEL CAMPO, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille. (*R.*)

AHAUS, *Voyez* Aahus.

AHRWEILER, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Cologne sur l'Ahr, à 3. li. de Bonn. Ses vins sont estimés. (*R.*)

AHUN, petite ville de France dans la haute Marche, généralité de Moulins. *Long.* 19, 58; *lat.* 49, 5. (*R.*)

AHUS, AHUIS, ville maritime de Suède, dans le Gothland. *Long.* 31, 14; *lat.* 56. Son port est bon, & elle est très-forte par sa situation. Elle est à 6 li. de Christienstad. (*R.*)

AIA, fleuve d'Italie qui se décharge dans le Tibre: les Latins l'appelloient *Allia*. Il est fameux dans l'histoire par la défaite des deux cents Fabiens qui y périrent dans le combat qu'ils livrèrent seuls aux Veïens. Ce fut aussi sur les bords du fleuve Allia que les Romains furent défaits par les Gaulois Sénonois, conduits par Brennus. (*R.*)

AJACCIO. *Voyez* Adiazzo.

AJALON, HELON, nom propre d'une ville de Judée. Elle étoit lévitique & située dans la tribu de Dan, près de la vallée de Térébinte. Ce fut dans la vallée d'Ajalon que Josué, combattant contre les cinq rois qui étoient venus assiéger Gabaon, commanda au soleil de s'arrêter. (*R.*)

AJAN, AYAN, nom général de la côte orientale d'Afrique, depuis Magadoxo jusqu'au cap Guardafui. (*R.*)

AIAS, petite ville d'Asie dans la Natolie, remarquable par des eaux minérales très-chaudes & très-résolutives. Elle se nommoit anciennement Therma. (*R.*)

Aïas, petite ville de l'Arabie Heureuse, à deux journées d'Aden, située dans un vallon. (*R.*)

Aïas, ville d'Asie dans la Caramanie, sur un golfe de même nom, & que l'on appelloit anciennement *Sinus Issicus*. C'est-là qu'Alexandre le Grand battit Darius pour la seconde fois, & qu'il fit sa famille prisonnière. Cette ville, du tems des croisades, a appartenu successivement aux Chrétiens, aux Sarrasins & aux Turcs, à qui elle est aujourd'hui. (*R.*)

AIBAN-KESRA, vieux château de l'ancienne Babylonie, situé au bord du Tigre, dans le gouvernement de Bagdad. Plusieurs savans ont conjecturé, d'après sa dénomination & le lieu de sa situation, qu'il fut la demeure de Cosroës, & d'autres rois Persans. *Long.* 55; *lat.* 34. (*R.*)

AICH, petite ville de la haute Bavière, sur le Par. *Long.* 38, 50; *lat.* 40, 30. (*R.*)

AICHSTAT, AICHSTETT, AICHTAEDT, EICHSTETT, capitale de l'évêché souverain de même nom en Franconie. Elle est située dans une vallée fertile & agréable au bord de l'Altmuhl. L'état contient dix villes & un bourg; il a 18 lieues de long sur 7 de large. Les habitans professent généralement la religion catholique. La place de l'évêque à la diete générale de l'empire, est entre les évêques de Worms & de Spire. Il est suffragant de l'archevêque de Mayence. Le chapitre de la cathédrale est composé de 28 chanoines qui doivent prouver seize quartiers de noblesse. L'évêque entretient une garde, trois compagnies d'infanterie, une compagnie de cuirassiers & une compagnie de dragons.

Aichstat ne fut d'abord qu'un monastère de Bénédictins fondé vers l'an 640, autour duquel il s'est formé depuis une ville. A la cathédrale, le Saint-Sacrement s'expose dans un ostensoire d'or d'une richesse immense. Cet ostensoire ou soleil, du poids de 40 marcs, est enrichi d'une incroyable quantité de diamans, de perles & de rubis. On y compte 350 diamans, 1400 perles, 250 rubis, avec quelques autres pierreries. C'est un présent d'un évêque d'Aichstat à sa cathédrale, fait en 1611. Au reste, il y a à se défier de ces objets d'un luxe excessif, dont le prix se calcule sur les pierreries, vraies & fines dans le principe, soit par astuce soit dans des tems de calamité ou de détresse, il est très-possible que des pierres d'un prix immense

aient cédé leur place à des fausses qui en imposent également à la multitude qui n'a pas la faculté d'approcher ces objets de fort près, & qui ne les voit pas avec les yeux d'un lapidaire. Ici je le croirois d'autant plus facilement, que M. Busching, qui a traité l'Allemagne & l'evêché d'Aichstat en particulier avec beaucoup de detail, ne dit pas un mot de l'ostensoire en question. Jusqu'à l'an 1725, les évêques ont tenu leur cour au château fort de Willibaldsbourg, situé sur une montagne à un quart de lieue d'Aichstat. Cet endroit est muni de bastions & de fossés taillés dans le roc, avec un arsenal: c'est une véritable citadelle. Maintenant Aichstat est leur résidence. Leurs archives & leur bibliothéque sont encore au château dont nous venons de parler, dit vulgairement *de Walpersburg*.

Aichstat est à 4 li. nord de Neubourg, 5 nord-ouest d'Ingolstat, 15 sud de Nuremberg. *Long.* 28, 45; *lat.* 49. (*R.*)

AJELLO, AIELLO, bourg du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, avec une bonne forteresse. Il appartient, à titre de duché, au duc de Modène, par un contrat de mariage. (*R.*)

AIGLE, bourg & château, sur les frontières du bas Vallais, qui appartient à la seigneurie de Berne, & qui fait partie du canton. Depuis trois cents ans c'est la résidence d'un gouverneur Bernois qui a sous lui quatre mandemens ou départemens. Le premier Aigle, le 2e Ber, le 3e Otton, & le 4e les Ormons. Ce pays est charmant, sur tout le village de Ber à 2 lieues d'Aigle où arrivent un grand nombre d'Etrangers de toute nation qui y viennent pour visiter les souterrains, que LL. EE. de Berne ont fait creuser. Les peuples de ce mandement après avoir chassé les Seigneurs qui les tyrannisoient, se donnèrent il y a environ 300 ans aux Bernois. Il fournit un régiment de 2500 hommes au canton, qu'on nomme, régiment d'Aigle, milice très-bien exercée & zélée. Il croît dans son territoire d'excellens pâturages, de bons vins, de beaux fruits, des châtaignes en abondance; mais le pays est désolé souvent par des inondations qu'occasionne le voisinage des montagnes excessivement hautes, qui se terminent vers le nord. Sur les montagnes on fait beaucoup de fromages, & il s'y trouve des eaux salées dans un district de 2 lieues quarrées, entre les rivières dites de *Grande-Eau* & d'*Avançon*. C'est un sel de roche détrempé dans les eaux qui produisent les sources salées en certains endroits. Les sels qui en sont le produit se rafinent à Aigle ou tout près d'Aigle. Dans ce gouvernement, qui est très-considérable, on parle la langue Françoise. (*R.*)

AIGLE, IGLE, bourgade du duché de Luxembourg, sur la Moselle, au confluent de la Sarre. On y voit une pyramide quarrée de 64 pieds de hauteur, ornée de plusieurs figures, qu'on croit remonter à l'intervalle du règne de Dioclétien à celui de Constantin. Son inscription porte que deux frères nommés *Secundini*, l'érigèrent en l'honneur de leur père & de leur mère. *Long.* 27, 30; *lat.* 49, 40. (*R.*)

AIGLE, petite ville de la haute Normandie sur la Rille. Elle est ancienne & fort bien bâtie: c'étoit autrefois une baronnie; aujourd'hui elle a titre de marquisat. On y compte trois paroisses, deux couvens, un hôpital & six portes. Elle a un fort beau château seigneurial. Il s'y tient quatre foires par an. Le principal commerce de ses habitans est en épingles; & ce genre de négoce y a formé plusieurs bonnes maisons. On y commerce aussi en grains & en clincailleries. Elle est à 20 lieues de Séez, 11 d'Evreux, & 19 de Rouen. (*R.*)

AIGLE, rivière de France qui arrose une partie du gouvernement d'Orleanois; sa source est dans la Beauce, & son embouchure dans la Loire. (*R.*)

AIGNAI-LE-DUC, AIGNEY-LE-DUC, bourg de Bourgogne dans la généralité de Dijon. Les ducs de Bourgogne de la première race y avoient un château. Agney subsiste en bonne partie par le commerce des toiles & les blanchisseries. Il est placé sur une petite montagne, dont le pied est arrosé par un ruisseau de même nom. Ce bourg est à 2 lieues de Baigneux, 5 de Châtillon, & 12 de Dijon. (*R.*)

AIGNAN (Saint), petite ville de Berri, sur la rivière de Cher, avec titre de duché-pairie, érigé en 1665 en faveur de François de Beauvilliers. Elle est à 20 li. ouest de Bourges. Elle a un château seigneurial, une collégiale & deux couvens. (*R.*)

AIGREMONT, petite ville de Bourgogne, dans la généralité de Dijon. (*R.*)

AIGUEBELLE, grosse bourgade de Savoie, sur la rivière d'Arche. Son nom signifie *Belle-eau*. Elle est resserrée entre de hautes montagnes. Son ancien château de Charbonière est célebre: il fut construit par Berolde de Saxe premier comte de Savoie: le prince Thomas y nâquit le 20 mai 1177. Cette commune, avec ses dépendances a été érigée en principauté dans ces derniers tems, en faveur de l'évêque de Moriana, par Charles Emanuel III. Il y a une Collégiale fondée en 1258 par Pierre d'Aigueblanche, évêque de Herfort en Angleterre, dont on voit la statue de bronze dans le chœur. Les eaux vives & limpides de l'Arche qui y coulent avec rapidité, y répandent une fraîcheur delicieuse pendant l'été. Chacun y fait de la soie. Vis-à-vis d'Aiguebelle, & de l'autre côté de la rivière, on voit un effet singulier des lavanges. Les terres mêlées de cailloux, détrempées par les pluies, & emmenées par des torrens d'eaux, se sont amoncelées au village de Randan, dont elles ont enséveli l'église. Le sol est actuellement au niveau du clocher où l'on entre maintenant par les fenêtres. (*R.*)

AIGUEBELLE, bourgade en Dauphiné, dans le diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec une abbaye de l'ordre de Citeaux, qui vaut 4000 livres de rente. (*R.*)

AIGUE-MORTE, petite ville de Languedoc au diocèse de Nimes. C'étoit jadis une ville maritime avec

avec un port. Saint Louis s'y embarqua deux fois pour la Terre Sainte en 1248, & 1269; aujourd'hui elle est à 3 li. de la mer: elle est placée dans un fond, & munie de très-bonnes murailles en pierre de taille à bossage ou en pointe de diamans, flanquées de seize beaux & grands bastions, indépendamment de la grosse tour, qui servoit jadis de fanal. Il lui a fallu une nouvelle destination: on l'a fait servir de prison. Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, lieutenant de roi. Elle a une paroisse, deux couvens, un bel hôpital, une maison de la Miséricorde pour les enfans orphelins & les pauvres honteux. Il y a d'ailleurs amirauté, présidial, bureau des fermes, &c. Le terroir en est sablonneux & ingrat & l'air mal-sain, à cause des eaux stagnantes qui couvrent ses environs. *Long.* 22, 54; *lat.* 43. 34. (*R.*)

AIGUE-PERSE, petite ville de la basse Auvergne, chef-lieu du duché de Montpensier, sur la petite rivière de Luzon ou Beuron, dans une belle plaine très-fertile, & près d'une fontaine dont l'eau bouillonne & ne laisse pas d'être froide au toucher. Cette eau est, dit-on, funeste aux animaux qui en boivent. Le chancelier de l'Hôpital étoit né dans cette ville, formée d'une seule rue qui s'étend le long de la petite rivière ou ruisseau de Luzon. Il y a deux collégiales & une abbaye de filles. Elle est à 3 li. de Riom, 8 nord de Clermont, 14 sud de Moulins, & 83 sud de Paris. *Long.* 20, 46; *lat.* 45, 50. (*R.*)

AIGUE-VIVE, abbaye de l'ordre de S. Augustin, au diocèse de Tours, du revenu de 3000 liv. (*R.*)

AIGUES-CAUDES, source d'eaux thermales dans le gouvernement de Béarn, au bailliage d'Oléron, dans la vallée d'Ossan, à une petite lieue de Laruna. Ces eaux sont tièdes, huileuses, savoneuses, spiritueuses, mêlées de parties de soufre, de nitre & d'alun. Elles jouissent de la plus grande réputation, & on les recommande pour les maux de tête & d'estomac, & pour plusieurs maladies chroniques. Une des sources dite *la Fontaine de l'Arquebusade*, a des propriétés pour la guérison des ulcères & des plaies, sur tout de celles qui proviennent des coups de feu. (*R*).

AIGUILLE (l'), montagne du Dauphiné, de roc vif & isolée, appellée aussi la *Montagne inaccessible*, qui a le second rang entre les merveilles du Dauphiné; elle est à 2 li. nord de Die, & à 8 sud de Grenoble. Nous apprécierons les merveilles du Dauphiné à mesure que le cours de l'ouvrage nous présentera leur article. Celle-ci se réduit à peu de chose. Cette montagne qui se targue du titre d'inaccessible, a été escaladée maintes fois: il est difficile d'y grimper, mais on y monte & l'on peut y monter. L'an 1530, Aymard de Rivol, conseiller au parlement de Dauphiné, & auteur d'une histoire du pays des Allobroges, dit que de son tems on y montoit souvent. Antoine de Dille, seigneur de Dom Julien & de Beaupré, gouverneur de Montelimar, y grimpa le premier, si l'on en croit la chronique, le 26 juin 1492, pour complaire au roi Charles VIII, & il y trouva des chamois. D'ailleurs, c'est mal à propos qu'elle a long-tems été donnée pour être large par le haut, & finissant en pointe par le bas: le contraire est aujourd'hui constaté. Le merveilleux de cette montagne qui se tiroit de sa forme & de son *inaccessibilité*, porte donc à faux des deux côtés. (*R.*)

AIGUILLES (le cap des), ce cap est à l'extrémité la plus méridionale de l'Afrique, au 35[e] d. *de lat. mérid.* Il y a devant un grand banc de sable qu'on appelle *le Banc du cap des Aiguilles*. Il est fort dangereux, & les vaisseaux qui partent du cap de Bonne-Espérance pour la mer des Indes, l'évitent avec soin. (*R.*)

AIGUILLON, ÉGUILLON, petite ville de l'Agénois au gouvernement de Guienne, située au confluent du Lot & de la Garonne, dans une vallée très-fertile, à 6 li. d'Agen, 22 de Bordeaux, 13 de Nerac, & une de Tonneins. Elle fut érigée en duché-pairie, en faveur de Henri de Lorraine, fils du fameux duc de Mayenne en 1599. Mais ce titre s'éteignit après lui; il fut rétabli en 1634 pour Antoine de Lage, seigneur de Puy-Laurens, favori de Monsieur frère du roi. A la mort du sieur de Lage, il s'éteignit encore. Louis XIII le fit revivre en 1638 pour Madeleine de Vignerolt, veuve d'Antoine de Combalet, avec cette clause singulière: *pour en jouir par ladite dame, ses héritiers & successeurs, tant mâles que femelles, tels qu'elle voudra choisir.* En vertu de cette clause, elle appella par son testament, en 1674, au duché d'Aiguillon, Marie-Thérese sa nièce, qui mourut religieuse en 1705, à laquelle elle substitua son petit-neveu Louis, marquis de Richelieu, dont le fils, le comte d'Agenois, a été déclaré duc d'Aiguillon par arrêt du parlement de 1731, contradictoire avec tous les pairs de France. Emmanuel-Louis, son fils unique, né en 1720, devint duc d'Aiguillon, par démission, en 1740. Ce dernier duc pendant son Ministère y a fait bâtir un château qui mérite l'attention des Voyageurs, ainsi que les jardins.

Cette ville, avec un grenier à sel & un château, fait un commerce assez considérable en vins, en chanvre & en eaux-de-vie. Il est fait mention dans notre histoire du siége opiniâtre qu'elle soutint contre Jean duc de Normandie, depuis roi de France, qui fut obligé de le lever après quatorze mois d'attaque. On prétend qu'on s'y servit du canon pour la première fois. *Long.* 18, 8; *lat.* 44, 26. (R.)

AIGURANDE, AGURANDE, petite ville du gouvernement de la Marche, sur les confins du Berry, généralité de Moulins. Elle a une châtellenie & un bureau des fermes. Elle est située, partie sur une hauteur, partie dans la plaine, en pays qui ne produit guères que du seigle & de menus grains, mais où l'on nourrit quantité de gros bétail. *Long.* 19, 35; *lat.* 45, 25. (*R.*)

AILAH, ELANA, petite & ancienne ville de l'Arabie Petrée, sur la mer Rouge, vis-à-vis de Colsum, non loin du chemin des caravanes d'Egypte qui vont à la Mecque. C'est l'ancienne Elath dont parle l'Ecriture. *Long.* 53, 10; *lat.* 16, 20. (*R.*)

AILESBURY, AYLESBURY, ALESBURY, jolie petite ville à marché d'Angleterre, dans le Buckinghamshire, située sur un bras de la Tamise, à 12. li. nord-ouest de Londres. Elle a le titre de comté, & elle envoie deux députés au parlement. On y fait de très-belles dentelles. Elle est à 4 li. sud-est de Buckingham, 5 nord d'Oxford. *Long.* 16, 49; *lat.* 51, 50. (*R.*)

AIMARGUES, AYMARGUE, petite ville de Languedoc, au diocèse de Nimes, avec titre de baronnie, près de la rivière de Vistre. Cette ville, qui appartient au duc d'Uzès, est située dans des marais. S. Louis, & Alphonse comte de Toulouse son frère, y rassembloient leur troupes pour les croisades, Aigue-Morte n'étant point encore peuplée. C'étoit une assez bonne forteresse, & les réformés s'en emparèrent durant les guerres de religion. *Long.* 20, 50; *lat.* 44. 5. (*R.*)

AIN, monosyllabe initial, joint à plusieurs noms Arabes, qui veut dire fontaine, comme Ain-el-Muse, fontaine de Moïse. (*R.*)

AIN, rivière de France, qui sort du Val-deneige au mont Jura, dans le bailliage de Salins, traverse une partie de la Franche-Comté, sépare la Bresse du Bugey, & se jète dans le Rhône après avoir arrosé Château-Vilain, Poncin, Pont-d'Ain, Varembon. Son cours, qui est constamment du nord au sud, est d'environ 35 li. Elle est sujette à des exondations subites & considérables qui causent souvent de grands dommages. On y pêche d'excellens petits poissons appellés *ombres*. C'est mal à propos que, dans quelques cartes, on la trouve désignée sous le nom de Daim. C'est par la suppression de l'apostrophe dans l'expression, *rivière d'Ain*, que par abus quelques-uns l'ont appellée *le Dain*, ou la *rivière de Dain*. (*R.*)

AIN-CHAREM, petit village de Judée, à 2 li. de Jérusalem. On le montre aux voyageurs comme la demeure de Saint Zacharie & de Sainte Elizabeth. On croit que c'étoit une des six villes sacerdotales; mais on n'a que des conjectures vagues là-dessus. (*R.*)

AIN-EL-CALU, ville d'Afrique, dans la province de Tremecen, au royaume de Fez. (*R.*)

AIN-ZAMIL, ville d'Afrique, dans le royaume de Tunis, à 12 li. de cette capitale, & 20 de Bugie, dans un territoire fertile. (*R.*)

AINZA, bourg avec château dans l'Aragon, chef-lieu du petit pays de Sobrarbe. Il est situé à l'extrémité d'une plaine spacieuse sur les rivières *Cinca & Ara*. Ce Bourg est muré; on y voit une place magnifique, & l'ancien palais des rois de Sobrarbe, quoique très-ruiné, montre encore de la magnificence. Il y a une église paroissiale d'une belle construction. Son terroir produit du chanvre, du lin, des fruits & des légumes. (*R.*)

AINAY, ancienne abbaye dans la ville de Lyon au confluent, du Rhône & de la Saône. Elle fut bâtie sur les ruines d'un temple érigé en l'honneur d'Auguste, par soixante nations des Gaules. Ce temple avoit été aussi une célèbre académie d'éloquence, nommée *Athenæum*, d'où s'est formé par corruption le nom d'*Ainay*. Ce fut dans cette académie instituée par Caligula, que les concurrens malheureux étoient obligés d'effacer leur pièce avec la langue, & ils étoient jetés dans le Rhône s'ils refusoient de se soumettre à cet acte ignominieux, commandé par la tyrannie. *Voyez* LYON.

AINE, AISNE, rivière de France qui prend sa source en Lorraine au duché de Bar, sur les confins de la Champagne, traverse cette province, ainsi que la partie de la Picardie réunie aujourd'hui à l'Ile de France, & se jète dans l'Oise à Compiegne. Les autres villes qu'elle baigne, sont Sainte-Ménehould, Rhetel & Soissons, au-dessus de laquelle elle se grossit de la Vesle. Elle est navigable à Château-Portien. Son cours est d'environ 40 lieues. (*R.*)

AJOFRIN, ville d'Espagne dans la Province de la Manche. Son terroir est abondant en blé, huile & vin. Elle a une très-grande église paroissiale, un couvent de Religieuses, & une fabrique de draps communs. Il s'y fait un commerce considérable de laines.

AJOMAMA, petite ville de Macédoine, au bord d'un golfe du même nom. (*R.*)

AIR, AYR, bourg royal d'Ecosse, dans une plaine sablonneuse, situé à l'embouchure de la rivière de son nom, où il a un bon port. Il est à 20 li. sud-ouest d'Edimbourg. *Long.* 14, 40; *lat.* 56, 22. (*R.*)

AIR, montagne de l'Arabie Heureuse, proche de Médine & au nord de cette ville. Elle borne de ce côté les états du chérif de Médine. On trouve sur cette montagne une grande quantité de ces arbres qui portent l'encens. (*R.*)

AIRE, ville très-forte des Pays-Bas, dans le comté d'Artois, avec un château, un etat-major, une église collégiale de la fondation des anciens comtes de Flandres, un collége, sept couvens de l'un & de l'autre sexe, deux hôpitaux, l'un bourgeois, l'autre militaire. Elle est située sur la Lys qui la partage en deux parties inégales, & d'où l'on a tiré un canal de navigation qui communique avec Saint-Omer, Dunkerque, &c. Cette Place fut prise en 1641 par le Maréchal de la Meilleraye, & reprise la même année par les Espagnols qui la gardèrent jusqu'en 1676, que les François, sous les ordres du maréchal d'Humières, s'en emparèrent de nouveau. En 1710 les alliés s'en rendirent maîtres après 52 jours de tranchée ouverte; mais elle fut restituée à la France par la paix d'Utrecht. Cette ville manquoit d'eau, ou ne s'en procuroit que difficilement. En 1750 on a creusé, sur la grande place un puits de 137 pieds de profondeur, qui deviendroit le salut de la ville dans un siége. Elle

est à 9 li. de Dunkerque, 3 de Saint-Omer, 11 nord d'Arras, 11 est de Boulogne, 51 nord de Paris. *Long.* 20, 3, 28; *lat.* 50, 30, 18.

A une bonne portée de canon de la ville, est le fort Saint-François, avec lequel elle communique au moyen d'un canal. (*R.*)

AIRE, ville de France en Gascogne sur l'Adour. Elle est très-ancienne, & c'est le siege d'un évêché suffragant d'Auch, du revenu de 30000 livres, & qui comprend 241 paroisses. On l'appella anciennement *Vicus-Julii*, parce que ce fut sous le commandement de Jules-César que les Romains s'en emparèrent. Les rois Visigoths l'habitèrent ensuite, à cause de la fertilité & de l'agrément de son sol. Alaric, l'un de ces rois, l'agrandit, l'orna & y bâtit un château ou palais dont on voit encore les ruines sur le bord de l'Adour. Après la défaite des Visigoths, elle échut aux François, & successivement aux ducs d'Aquitaine, aux Normands & à des peuples barbares qui la brûlèrent & la saccagèrent plusieurs fois. Elle souffrit encore beaucoup durant les guerres de religion, & tant de malheurs l'ont rendue si différente d'elle-même, qu'elle est méconnoissable & réduite à bien peu de chose. Elle est située sur la pente & au pied d'une Montagne, à 13 li. est de Dax, 15 ouest de Condom, 22 sud de Bordeaux, & 155 de Paris. *Long.* 17, 49; *lat.* 43, 47. (*R.*)

AIRVAUX, abbaye dans le haut Poitou, de l'ordre de S. Augustin, du revenu de 12000 liv. (*R.*)

AISAY-LE-DUC, AISEY-LE-DUC, bourg de Bourgogne, bailliage de la Montagne, sur la Seine & au diocèse de Langres, avec châtellenie royale & titre de baronnie. On y voit encore les ruines d'un ancien château des ducs de Bourgogne de la première race, situé en pays de bois & de montagnes. (*R.*)

AISCH, rivière d'Allemagne en Franconie, qui naît près d'Illesheim, & se jète dans la Regnitz, entre Bamberg & Forcheim. (*R.*)

AISNAY-LE-CHATEAU, petite ville de Berri, dans la généralité de Bourges, élection de Saint-Amand, avec Châtellenie. (*R.*)

AITOZU. *Voyez* HALYS.

AIX, belle & grande ville de France, capitale de la Provence, l'une des plus agréables & des mieux bâties du royaume. Elle est située entre des collines plantées d'oliviers & fertiles en vins & en fruits. Les huiles qu'on recueille dans son territoire sont excellentes & supérieures en qualité à celles de nos autres contrées méridionales. Elle est au nord & à une petite distance de la rivière d'Arc. On en attribue la fondation à C. Sextius Calvinus, consul romain, qui y établit une colonie romaine en 630, environ 120 ans avant J. C., & qui lui donna le nom d'*Aquæ sextiæ*, à cause des eaux thermales qu'il y trouva. Cette ville a essuyé, comme bien d'autres, divers changemens. Après les Romains, elle a vu les Lombards & les Sarrasins dans ses murs. Les comtes de Provence l'ont ensuite possédée & embellie. Aujourd'hui c'est une des plus considérables villes du royaume; elle n'est pas fort grande, mais elle est très-peuplée; ses rues sont droites & bien pavées, & même en quelques quartiers elles sont tirées au cordeau. Ses maisons, pour la plupart, sont bien bâties; il y a sur tout au milieu de la ville un très-beau cours nommé *Orbitelle*, formé de trois grandes allées d'ormes & orné de belles fontaines, qui fait une promenade très-agréable. Cette ville est le siége d'un parlement, d'un bureau des trésoriers de France, d'un hôtel des monnoies, d'une maitrise des eaux & forêts, d'un bureau général du tabac, d'une sénéchaussée, d'une intendance & d'un archevêché. Son archevêque, président né des états de Provence, a cinq évêques pour suffragans, Apt, Gap, Fréjus, Riez, Sisteron, & 84 paroisses dans son diocèse; il jouit de 40 mille livres de rente. Aix devient ordinairement en hiver le sejour de la noblesse provençale, & en tout tems il est celui de nombre de gens de lettres. Cette ville s'honore d'avoir vu naître le célèbre Joseph Piton de Tournefort, Louis Thomassin de l'Oratoire, le marquis d'Argens, Campra habile musicien, Charles Duperrier poëte latin, & Fabrot savant jurisconsulte. On fabrique à Aix différentes étoffes: il croît de bons vins dans ses environs. On y compte quatre églises paroissiales outre la cathédrale; une université composée des trois facultés, Théologie, Jurisprudence & Médecine, fondée en 1409: une commanderie de l'ordre de Malte, située dans le fauxbourg de Saint-Jean; un séminaire dirigé par des prêtres séculiers; deux collèges, l'un régi par des professeurs séculiers, l'autre par les prêtres de la Doctrine Chrétienne; vingt-un couvens d'hommes & douze de filles, & plusieurs confréries & communautés de pénitens. La maison de l'Oratoire possède quantité de bons tableaux de Mignard. L'église des Dominicains a le tombeau de Charles le Boiteux, roi effectif de Naples & de Sicile, & titulaire de Jérusalem. Celle des Jacobins a le corps de Jeanne, femme de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence; leur bibliothéque est nombreuse & assez bien choisie. On voit dans l'église de Saint-Jean à l'ordre de Malte, les tombeaux du comte Raymond Berenger, & de Béatrix de Savoie son épouse. Il s'y trouve aussi des Servites, ordre fort peu connu en France, & qui n'a de maisons qu'en Provence, en Languedoc & en Roussillon. Elle a un hôpital géneral, maison également belle & commode, sous le nom de *Charité*, un hôtel-Dieu & des casernes. C'est dans le fauxbourg des Cordeliers que sont les eaux minérales d'Aix. Depuis 1704, époque de leur recouvrement, on a fait faire des constructions aux dépens du public pour la commodité de ceux qui vont boire ces eaux, ou en prendre les bains.

Cette ville est ouverte & n'est environnée que d'un simple mur sans fossés. Elle a huit portes; la

principale de ses places est celle des Prêcheurs, en quarré-long de 80 toises dans sa plus grande dimension. Elle est ornée d'un très-bel obelisque simulé, taillé dans les plus belles proportions. Il est surmonté d'un aigle aux aîles éployées.

La population de cette ville est d'environ vingt-deux mille habitans, & on y compte au-delà de trois mille feux. La cathédrale, sous le nom de *Saint-Sauveur*, & dédiée au Sauveur transfiguré, est un vaisseau gothique des plus communs. La tour dont la partie supérieure de forme octogone est percée en grandes arcades, se termine sans voûte & sans toit. Le baptistaire qui est à la cathédrale, pour la paroisse Saint-Sauveur, est une coupole octogone soutenue par huit grandes colonnes antiques, de jaspe & de granit, & d'une seule pièce; elles sont d'ordre corinthien : leur circonférence est de sept pieds un pouce. Cette coupole est un temple qui nous est resté du paganisme. On y voit un excellent tableau de l'Annonciation, dans la manière d'Albert-Durer. Dans le chœur est le mausolée de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence. A l'opposite est un bas-relief en marbre blanc du plus grand mérite, du fini le plus précieux. L'autel est formé des marbres les plus fins. Dans le trésor conservé à la sacristie, est une Vierge d'orfèvrerie, de grandeur naturelle.

Le cours sert de promenade publique : il est orné de quatre fontaines espacées dans le milieu de la grande avenue, dont une est d'eau chaude. Il est bordé de belles maisons en pierres de taille, ornées de sculptures & de balcons, habitées la plupart par des personnes de qualité.

Le front de l'hôtel-de-ville est décoré de deux ordres d'architecture en pilastres & colonnes doriques & ïoniques; Ces deux ordres sont surmontés d'un attique. Beaucoup de figures & des relief contribuent à l'ornement de ce portail. Au-devant règne une assez belle place en quarré-long, au milieu de laquelle est érigée une belle colonne antique de granit Egyptien, surmonté d'un globe de bronze doré. Le befroi ou la tour de ville est munie de deux cadrans, dont l'un indique les heures, & l'autre les quantièmes du mois & les phases de la lune. L'hôtel-de-ville a une bibliothèque rendue publique.

On est après à construire le palais pour être le siége du tribunal suprême de la province. Le parlement tient ses séances dans quelques salles du couvent des Frères Prêcheurs ou Dominicains, dans l'attente du moment où ce superbe édifice, proportionné à la dignité de ses fonctions, soit achevé. Il est de l'institution de Louis XII en 1501. En 1771, la chambre des comptes & la cour des aides qui avoient été réunies, ont été supprimées, & leurs fonctions attribuées au parlement.

Il s'y tient annuellement trois foires de cinq jours consécutifs chacune. Ses habitans jouissent de plusieurs beaux privilèges fort anciens, qui leur ont été confirmés par plusieurs de nos rois. Il s'y tint un concile provincial en 1585. Aix est à 12 li. sud-est d'Avignon, 30 est de Montpellier, 33 ouest de Nice, 5 li. nord de Marseille, & 163 sud-est de Paris. *Long.* 23, 6, 34; *lat.* 43, 31, 35. (*R.*)

AIX, petite ville de Savoie peu éloignée du lac de Bourget, avec titre de marquisat. Elle est entre Chambery, Annecy & Rumilly. Il y a des bains chauds très-fréquentés, auxquels l'empereur Gratien a donné son nom. On les distingue en *bains du roi*, *bains soufrés & bains d'alun*. L'usage en est gratuit. On y voit aussi les restes d'un arc de triomphe, qui annonce que cette ville a dû être anciennement considerable. Elle a une église collégiale, une église paroissiale hors de ses murs, & un hôpital. *Long.* 23, 34; *lat.* 46, 40. (*R.*)

AIX, petite île de France dans le golfe de Gascogne, entre Oléron & la terre ferme, au nord-ouest de Rochefort. Les Anglois y détruisirent un fort en 1757, lors de leur expédition infructueuse contre le port & la ville de Rochefort. Ils le détruisirent de nouveau en 1761, mais il a été rétabli. (*R.*)

AIX, bourg de France dans le Limosin, sur les confins de la Marche. (*R.*)

AIX-LA-CHAPELLE, ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Juliers. Cette ville nommée en latin *Aquis-Granum, Aquæ, urbs Aquensis*, & en Allemand *Aachen*, *Acken*, *Aach*, dispute à Cologne le premier rang dans les assemblées du cercle de Westphalie sur le banc du Rhin, dans l'ordre des villes libres & impériales : en attendant elle occupe le second. Elle est formée de deux villes ceintes chacune de ses propres murailles. La petite, flanquée de dix tours, dans un circuit de trois quarts de lieue, est plus ancienne. L'autre, dont la fondation ne remonte qu'à l'an 1172, a huit portes, & près de deux lieues de circonférence. Elle enveloppe la petite. Aix-la-Chapelle a quelquefois la dénomination de *ville impériale* par excellence; attendu qu'ayant été la résidence de plusieurs empereurs d'Allemagne, elle a passé long-tems pour la capitale de leur empire, & qu'aujourd'hui même encore elle est dépositaire de l'épée, du baudrier & du livre d'évangiles, qui servent au couronnement des empereurs. Cette épée & ce baudrier ont été ceux de Charlemagne, qui fut toute sa vie plein d'affection pour Aix-la-Chapelle; il y mourut & y fut enseveli. On conserve à l'église Notre-Dame, son chef & ses ossemens. C'est à ce prince aussi qu'elle doit la plupart de ses prérogatives, & son église cathédrale, dont tout empereur régnant est chanoine; mais il en remet les fonctions à deux chapelains qui s'en partagent la riche prébende. C'est même en cette ville que se devroit faire le couronnement de l'empereur en vertu de la bulle d'or. La religion catholique domine dans cette ville, & il n'y a pas moins de vingt-deux maisons religieuses des deux sexes. Les protestans y sont soufferts, mais uniquement

pour l'habitation & le commerce : toute part au gouvernement leur est interdite, & tout culte extérieur leur est défendu ; ils vont à Vaëls, à une lieue d'Aix, dans le duché de Limbourg, faire leurs exercices de religion. Un bourg-mestre, des échevins & des conseillers, composent la régence de cette ville. L'électeur Palatin, comme duc de Juliers, s'en dit protecteur & grand maire ; & l'évêque de Liège y est juge spirituel de la ville. On a souvent discuté qu'elle étoit l'autorité de la cour Palatine sans qu'on ait encore pu le bien déterminer. Aix-la-Chapelle est assez souvent en contestation avec le duc, relativement à ses prétentions. Elle a un territoire où l'on compte environ trois mille sujets, qui tous, sans exception, nobles ou roturiers, sont soumis à sa jurisdiction : ce territoire, bien que de peu d'étendue, porte le nom magnifique d'*empire*. Cette banlieue est formée d'une circonvallation. L'on ne montre au peuple que tous les sept ans les grandes reliques de la cathédrale, qui sont, dit-on, une robe de la Vierge, les langes de J. C., une pièce de toile sur laquelle fut reçue la tête sanglante de S. Jean-Baptiste, & un linceul dont les reins du Seigneur furent ceints. Cette cérémonie ne doit même avoir lieu qu'en présence de tous les membres du chapitre, & de tous ceux du grand conseil. Cette ville ne compte que 18 mille habitans ; & c'est au nombre de ses maisons religieuses qu'il faut apparemment s'en prendre : cependant elle fait un assez bon commerce de draps & d'ouvrages en cuivre, d'aiguilles à coudre ; & le commerce pourroit y fleurir d'autant plus aisément, qu'elle est exempte de péages dans tout l'empire. Ses bains chauds & ses eaux minérales sont célèbres depuis les plus anciens tems. On en compte cinq sources distribuées en sept maisons, contenant trente-deux chambres à bains & cinq étuves, indépendamment du bain réservé aux pauvres. Les deux principaux sont amodiés par le magistrat environ 700 rixdales, à des personnes en état de bien loger les étrangers qui viennent les prendre. Les eaux d'Aix se boivent aussi. Cette ville a vu plus d'un concile assemblé dans ses murs, dans les VIIIe & IXe siècles, & deux traités de paix s'y sont conclus, l'un en 1668, l'autre en 1748. Un incendie la consuma presqu'en entier, l'an 1656, & elle souffrit du tremblement de terre de 1757. Ses mois romains ne sont que de 100 florins, & sa contribution à la chambre impériale n'est que de 155 rixdales, & 40 creutzers. *Long.* 23, 55 ; *lat.* 51, 55. (*R.*)

AKALZIRE, ou AKELSKA, ville forte de la Turquie Asiatique, dans le gouvernement de Curdistan. Elle est au pied du mont Caucase, non loin du fleuve de Kur. Ses fortifications consistent en un double mur & un double fossé qui l'environnent : mais elle est dominée des hauteurs voisines. Les Turcs en firent la conquête vers la fin du XVIe siècle, & y mirent un bacha qui gouverne en même tems la partie de la Géorgie qui dépend de l'empire Ottoman. *Long.* 60 ; *lat.* 41. (*R.*)

AKANSA, ou AKANSIS, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline méridionale. Elle est située sur la rivière de Missisipi, non loin d'une autre rivière qui porte aussi le nom d'*Akansa*. C'est une des plus anciennes du pays & des plus considérables de l'intérieur des terres. *Long.* 72 ; *lat.* 36. (*R.*)

AKAS, petite ville de la Transilvanie hongroise. Elle est dans une plaine, entre la rivière de Carasne & un bras de cette rivière, au nord de Zatmar. *Long.* 45, 10 ; *lat.* 47, 36. (*R*)

AKERKUF, AGARKUF, KARKUF, montagne de la Turquie Asiatique, à l'orient de l'Euphrate, dans le gouvernement de Bagdad. Tavernier, qui la place à une distance égale des bords de l'Euphrate, & de ceux du Tigre, raconte que les ruines d'un ancien bâtiment que l'on y voit encore, pourroient bien être celles de la tour de Babel. (*R.*)

AKERMAN, BIELGOROD TSCHETATE-ALBA. Cette ville est aussi nommée *Bialogrod*. *Voyez ce nom*. (*R.*)

AKERSUND, île du Categat, sur la côte méridionale de Norwège, entre les villes de Friderichstad & de Tousberg. (*R.*)

AKILL, ou ACHILL, petite île d'Irlande, à l'occident de ce royaume. Elle est près de la côte de la province de Connaught. C'est la plus considérable de tous les ilots qui bordent cette côte. *Long.* 7, 5 ; *lat.* 54, 5. (*R.*)

AKISSAR, ou AKHISSAR, ville de la Natolie en Asie, à l'orient de Smyrne & au nord de Burse. C'étoit anciennement Thyothire. Elle est située sur la rivière Hermus, dans une belle plaine, qui a plus de sept lieues de large, & qui est très-fertile en grains & en coton. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un grand commerce d'opium & de tapis de Turquie. On voit encore dans ses environs quantité de belles colonnes, les unes renversées ou rompues, les autres sur des piédestaux ; des temples, des palais ruinés, & plusieurs inscriptions. Elle est à 10 li. sud-est de Pergame. *Long.* 49 ; *lat.* 38, 50. (*R.*)

AKRA, ou KRA, ou ACARA, & ACARO, petit royaume d'Afrique sur la côte d'Or, entre la rivière de la Volta & Saint-George de Mina. Il a pour bornes à l'est le pays d'Agouna, dont il est séparé par une petite rivière ; le pays d'Aboura & Bonu au nord ; à l'ouest, l'Abbade & Ningo, ou Lampi ; & au sud l'Océan. Ce royaume a tout au plus 16 lieues de circonférence. Sa forme est presque ronde ; & du côté de la mer il ne présente tout au plus que 3 lieues. Le roi du pays est tributaire de celui d'Aquambo : il possède quatre villes, qui sont le grand Akra, qui est la capitale ; & dans l'intérieur des terres le petit Akra ; Soko, qui est la plus considérable & la plus commerçante, &

Orfoko : ces trois dernières, fur la côte, & toutes fous le canon d'un fort Européen : le débarquement y eft dangereux. Les habitans de ce royaume s'appliquent au commerce, à l'agriculture & à la guerre. Le terroir eft affez fertile ; mais les provifions leurs manquent quelquefois vers la fin de l'année, ce qui les met dans la néceffité d'enlever à leurs voifins, de force ouverte, ce qu'ils ne peuvent obtenir par des échanges. Il fe fait dans le pays d'Akra un trafic d'efclaves, plus confidérable que nulle part fur la côte d'Or. Outre cela, on y trouve de l'or, de l'ivoire, de la cire & du mufc. *Long.* 20 ; *lat.* 5. *Voyez* ACARA. (*R.*)

AKRA-LE-GRAND, capitale du royaume dont nous venons de parler. Elle eft à 4 li. de la côte, au pied d'un canton montagneux, qui fe découvre de fort loin en mer. Les murs de fon enceinte font bâtis de terre, & les toits des maifons font couverts de paille. C'eft la réfidence du roi. *Long* 19, 35 ; *lat.* 5.

AKSA, ou AKZA, rivière d'Afie, dans la Géorgie ou le Gurgiftan. Elle fe jète dans la mer Cafpienne, auprès de la ville de Zitrach ou Tereck. (*R.*)

AK-SCHÊHER, ou ESKICHER, ville de la Turquie d'Afie, dans la Natolie, au diftrict de Konie. Elle eft fituée à l'extrémité méridionale d'une grande plaine, & fur une belle rivière qui vient du lac de Ladick, au fud-eft de Burfe. Pocock la prend pour l'ancienne Euménie de Phrygie, & rapporte qu'elle eft aujourd'hui la réfidence d'un bacha. On y trouve un grand nombre d'infcriptions latines & grecques. *Long.* 48 ; *lat.* 39, 20, (*R.*)

AK-SERAI, petite ville de la Turquie d'Afie, dans la Natolie, entre Nikdé & Konie. Elle a un diftrict fubalterne qui dépend de celui de Konie. (*R.*)

AKURA, ville de la Turquie d'Afie, dans le gouvernement de Tarabuc ou Tripoli de Syrie. Elle eft à 7 ou 8 lieues du mont Liban. Il y a un évêque Maronite. (*R.*)

AL-ABUA, petite ville d'Afie, dans l'Arabie Pétrée. On croit qu'Abdallah, père de Mahomet, y mourut. Les pélerins de la Mecque y font ftation. (*R.*)

ALACRANÈS, îles de la Nouvelle Efpagne dans le golfe du Mexique. Elles font au nord & à 20 li. de la prefqu'île de Jucatan. On les nomme ainfi à caufe de la quantité de fcorpions qu'on y trouve. (*R.*)

ALADAG, ou AMADAG montagne d'Afie dans la Natolie, au diftrict & dans le voifinage de la ville de Bolli ou Polis. Elle eft au nord d'Angora & non loin du cap de Coromba. C'eft la plus haute de toute la Natolie. *Long.* 50, 20 ; *lat.* 40, 10. (*R.*)

ALADULE, ou ALADULIE, province confidérable de la Turquie en Afie, entre Amafie & la mer Méditerranée, vers le mont Taurus. Le pays eft hériffé de montagnes. Il donne néanmoins de bons pâturages qui nourriffent beaucoup de chevaux dont la race eft très-bonne. On y élève auffi grand nombre de chameaux. Le peuple y eft guerrier & adonné au brigandage. (*R.*)

ALAFAKAH, ou GALAPHECA, château fort de l'Arabie Heureufe, à l'entrée d'un golfe de la mer Rouge, au bout duquel eft la ville de Zabid ou Zibid, dont ce golfe porte le nom, & dont ce château protège le commerce. *Long.* 64 ; *lat* 15. (*R.*)

ALAFOENS, diftrict de la province de Beyra en Portugal. Il fut érigé en duché par le roi Jean V en 1718, en faveur de D. Pierre, fils de D. Michel, fils légitime du roi Pierre II. Ce diftrict renferme 37 paroiffes. (*R.*)

ALAGNON, rivière de France dans le gouvernement d'Auvergne. Elle va d'un cours très-rapide fe jeter, de la montagne de Cantal, dans l'Allier. (*R.*)

ALAGON, ville d'Efpagne dans le Royaume d'Aragon, près de l'Ebre dans une belle plaine arrofée par le Salon, qui produit beaucoup de vin, d'huile, de grains, de foye & d'excellens fruits. Il y a une paroiffe, un couvent d'hommes, un autre de femmes, diftante de 5 li. de Saragoffe.

ALAGON, petite rivière d'Efpagne dans l'Eftramadure. Elle prend fa fource dans la Sierra ou montagne de Banos ; & après avoir ferpenté le long de la montagne de Gate, elle va fe joindre au Xerte & fe jeter avec lui dans le Tage. (*R.*)

ALAINE, petite rivière de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, paffe à Tais & fe jète au-deffous de Terci-la-Tour, dans l'Arroux qui fe joint à la Loire près de Décife. (*R.*)

ALAJOR, ou ALCIOR, petite ville de l'île Minorque, fituée prefque au milieu de l'île, au nord-oueft du Port-Mahon, & à l'eft de Citadella. Elle eft fur une hauteur. Les rues en font la plupart étroites, & ne font point pavées. On y marche fur de la rocaille. Elle a deux églifes & un couvent de Francifcains. C'eft le chef-lieu d'un diftrict affez confidérable. *Long.* 12, 10 ; *lat.* 39, 55. (*R.*)

ALAIS, ville de France dans les Sevennes, au diocèfe de Nîmes, province de Languedoc, fur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle fe nomme *Alefia* dans les commentaires de Jules-Céfar. Elle eft devenue épifcopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & fon évêque eft fuffragant de celui de Narbonne. Louis XIV y fit bâtir, en 1689, une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune difpofition à fe convertir. Le pays des environs eft entrecoupé de vallons très-bien cultivés, où il croît toutes fortes de grains, des mûriers & des oliviers. La plus grande richeffe du canton confifte en fes manufactures de cadis, de ferges & de ratines, qui y font circuler beaucoup d'argent.

Elle exporte d'ailleurs une grande quantité de soies crues & fabriquées. La ville est assez grande, bien peuplée & riche. Elle porte le titre de comté, & elle appartient au prince de Conti à qui elle est échue dans la succession de la princesse de Condé, héritière médiate de Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. roi de France, en faveur duquel cette seigneurie avoit été érigée en comté. Le prince de Conti est, à cause de cette ville, à la tête des états de Languedoc, comme premier baron de cette province. On y compte dix mille ames ou environ. Son évêché érigé en 1692, fut fondé pour favoriser la conversion des réformés, qui sont néanmoins encore en grand nombre dans le pays. Le diocèse comprend 80 paroisses. L'évêque jouit de 26000 liv. de rente. Elle est à 14 li. ouest d'Orange, 14 nord de Montpellier, & 140 sud-est de Paris. *Long.* 21, 32; *lat.* 44, 18. (*R.*)

ALAMPY, ou LAY, ville d'Afrique sur la côte d'Or, à l'est du grand Ningo, & à 4 lieues de la grande montagne de Redondo, qui se présente en forme de pain de sucre au nord-nord-ouest. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs est bordée de collines assez hautes, dont plusieurs sont couvertes de palmiers. Les habitans sont doux & civilisés, mais timides & défians. Leur plus grand commerce est celui des esclaves, que les Nègres d'Akim y amènent. Le mouillage de la rade est fort bon. *Long.* 16; *lat.* 5. (*R.*)

ALAN, ville de Perse dans la province de même nom, dans le Turquestan. (*R.*)

ALAND, île de la mer Baltique, entre la Suède & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit; & quoiqu'elle s'étende au-delà du 61e d. *de lat. sept.*, il est rare qu'elle ne produise pas assez de grain chaque année pour nourrir ses habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fournissent le moyen de faire un gros commerce de beurre & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbon; & des carrières, dont on tire bon parti par le débit de la chaux. Il s'y trouve des loups-cerviers, quelques ours, & beaucoup de lièvres & de renards. Elle est environnée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette île ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634. Auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fut un tems où formant elle seule un état séparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (*R.*)

ALAND, ou ALANT, rivière de la marche de Brandebourg, qui se jète dans l'Elbe près de Selinackembourg. (*R.*)

ALANGUER, ville de Portugal dans l'Estramadure. (*R.*)

ALANGUE, ville d'Espagne dans l'Estramadure, avec titre de marquisat, dont presque tout le terrain est réduit en prairies où l'on élève une grande quantité de troupeaux d'une excellente laine. Il y a une paroisse & 150 habitans.

ALANGUER, ou ALLENQUER, petite ville de Portugal dans l'Estramadure, au nord & à 7 lieues de Lisbonne, & au sud-ouest de Santarent. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409 par les Alains, qui lui donnèrent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ 200 ames. On y voit cinq églises paroissiales, trois monastères, une maison de la Miséricorde & un hôpital. C'est le chef-lieu des domaines de la Reine. (*R.*)

ALANIS, ville du royaume de Seville dans la Sierra-Morena, très-abondante en vin. Elle a 300 habitans.

ALAPA, montagnes de Sibérie dans la Russie Asiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaiokaia jusqu'aux confins de la Baskire. On y exploite avec succès des mines de cuivre très-riches. (*R.*)

ALAR, rivière de Perse qui se jète dans la mer Caspienne. (*R.*)

ALARCON, petite ville d'Espagne dans la partie occidentale de la nouvelle Castille. Elle est située au pied des montagnes, sur la rivière de Xucar. En 1178 sous le règne des Maures, elle fut totalement ruinée. Alphonse IX la rétablit quelques années après: aujourd'hui elle est assez considérable, & c'est une jolie petite ville. *Long.* 15, 45; *lat.* 39, 40. (*R.*)

ALARO, rivière du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure qui sort de l'Apennin, & se jète dans la mer Ionienne. (*R.*)

ALASCHEIR, ville de la Natolie, dans la province de Germian; quelques géographes la prennent pour l'ancien Hypsus, & d'autres pour Philadelphie. (*R.*)

ALATHAMAHA, grande rivière de l'Amérique septentrionale. Elle a sa source aux monts Olligoniens, & prenant son cours par le sud-ouest à travers la Géorgie, elle va tomber dans l'Océan Atlantique, au-dessous du fort de Saint-George. On la nomme aussi *Geoge's river*, rivière de George. (*R.*)

ALATRI, ancienne ville d'Italie, dans la Campagne de Rome, sur une colline, avec un évêché soumis immédiatement au S. Siége. Elle a le titre de duché; & outre sa cathédrale, elle a sept couvens d'hommes & deux de filles. Elle est à 5 lieues sud-est d'Agnani, & 16 sud-est de Rome. *Long.* 30, 58; *lat.* 41, 44. (*R.*)

ALATYR, ville & territoire de la Russie, dans le gouvernement de Nisnei-Nowogorod. Elle est sur la rivière de même nom, qui se jète en cet endroit dans celle de Sura, qui tombe dans le Volga. Cette ville est une des plus considérables du royaume de Casan, après Casan sa capitale. (*R.*)

ALAVA, ou ALABA, pays d'Espagne, autrefois dépendant de la Navarre, aujourd'hui compris dans la Biscaye. Il s'étend du nord-ouest au sud-est, le long de la rivière de l'Ebre, depuis les montagnes de Biscaye jusqu'aux frontières de

la Navarre, & elle a environ 7 à 8 lieues de long sur 6 ou 7 de large. Le sol en est très-fertile en seigle, en fruits de plusieurs espèces, & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier, & on fabrique sur le lieu même une grande quantité d'armes & d'ustensiles, qui font un grand objet de commerce pour le pays. Vittoria en est la capitale. (*R.*)

ALAULT, ou ALT, rivière de la Turquie en Europe; elle sort des montagnes qui séparent la Moldavie de la Transilvanie, & se jète dans le Danube. (*R*)

ALBACETE, jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à la partie orientale. Elle est au milieu d'une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui séparent la Manche du pays qu'on nomme le *Désert*. *Long.* 16; *lat.* 38, 55. (*R.*)

ALBAN, (Saint) petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèse de Mende. (*R.*)

ALBAN, (Saint) village de Forez, remarquable par des eaux minérales. (*R.*)

ALBAN (Saint), ou SAINT-ALBANS, petite ville d'Angleterre, dans le Hertford-Shire, à 4 li. sud de la ville de Hertford, & à 7 li. nord-ouest de Londres. Elle est située sur la rivière de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'est guères peuplée, & son commerce ne consiste qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de plusieurs droits municipaux considérables: elle a sa propre jurisdiction ecclésiastique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Elle tire son nom du premier martyr de la grande Bretagne. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore sous ses murs de tems en tems des médailles antiques; mais ce qui l'immortalisera dans les annales de l'histoire & dans celles de la géographie, c'est d'avoir donné son nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de seigneur de *Saint-Albans*. *Long.* 17, 18; *lat.* 51, 40. (*R.*)

ALBANA, ville de l'Albanie Asiatique. Elle a aussi le nom de *Stranu*, *Zambanach* ou *Bachu*, & c'est ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Caspienne où elle a un port. C'est une ville assez marchande. Albana me semble être la même que Baka, située au 40e d. de *lat. sept.* sur la mer Caspienne. (*R.*)

ALBANIE, province de l'ancienne Grèce, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européenne qu'on appelle *le Chirvan*, bornée à l'occident par le golfe de Venise, au septentrion par la Dalmatie, & la Bosnie, à l'orient par la Macédoine, & une partie de la Thessalie, & au midi par l'Achaïe ou Livadie. On comprend sous le nom d'Albanie, l'ancienne Epire & l'Illyrie de Grèce. Albanopoli, fut autrefois sa capitale; Durazzo l'est aujourd'hui. Parmi ses rivières, la plus remarquable est le Delichi, connu chez les anciens sous le nom d'*Acheron*, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Elide, un second en Italie, un troisième dans la Bithynie, &c. On y voit aussi plusieurs lacs, entr'autres celui de Scutari, & plusieurs montagnes dont les Acrocérauniennes ou monts de la Chimère, sont les plus remarquables. Le sol du pays est très-fertile en fruits, & particuliérement en excellent vin. Ses habitans sont forts, courageux & très-bons soldats. On les distingue dans la milice turque, sous le nom d'*Arnautes*. Ils suivent la religion grecque sous les auspices de S. Nicolas; ils exercent aussi la piraterie. Quand quelqu'un de leurs camarades est mort, ils vont l'un après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonnés, & lui font mille questions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman en 1467 par Mahomet II, qui la conquit sur les fils de Scanderberg, après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. *Long.* 36, 18-39, 40; *lat.* 39-43, 30. (*R.*)

ALBANIE, c'étoit une province de l'Asie, située sur la mer Caspienne. Elle avoit cette mer à l'orient, & l'Ibérie à l'occident. On prétend que la Géorgie orientale, ou le Gurgistan, est l'ancienne Albanie Asiatique. (*R.*)

ALBANIE, ville de l'Amérique septentrionale, dans la province de New-York Elle est située sur la rivière d'Hudson, dans les terres au nord-ouest de Boston. On la dit assez bien bâtie. *Long.* 303, 35; *lat.* 42, 30. (*R.*)

ALBANIE, BRAID-ALCAN, BRAID-ALBAIN, petit pays de la province de Perth en Ecosse, avec titre de duché. Il est borné au sud par le pays d'Argyll, & au nord par celui de Lochabyr. Il est précisément au milieu du royaume, dont il est regardé comme la partie la plus élevée. C'étoit le titre des fils de la maison d'Ecosse, qui portoient le nom de ducs d'Albanie. Son territoire est stérile & montueux. On n'y trouve que d'excellens pâturages pour les brebis, dont les laines sont très-estimées: c'est-là son principal commerce. Ce pays est la demeure des sauvages d'Ecosse, reste des anciens Scots. (*R.*)

ALBANIN, ou BALBANIN, peuple qui, selon M. d'Herbelot, n'a aucune demeure fixe, subsiste de ses courses sur la Nubie & l'Abyssinie, a une langue qui n'est ni l'Arabe, ni le Cophte, ni l'Abyssin, & se prétend descendu des anciens Grecs qui ont possédé l'Egypte depuis Alexandre. (*R.*)

ALBANO, très-jolie petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à quinze milles au sud-est de cette capitale. Elle est située sur un lac du même nom, le long duquel règne une allée superbe, qui fait la communication d'Albano avec Castel-Gandolfo, maison de plaisance du pape. Cette ville fut bâtie du tems de Néron, près des ruines d'Albe-la-Longue. La ville moderne est élevée presqu'en entier sur les ruines de l'ancienne immense maison de campagne de Pompée. Non loin de-là

là étoit cantonné un grand corps de troupes romaines qu'Horace appelle *Albanæ secures*. La fraîcheur & la salubrité de l'air qu'on y respire, y attire beaucoup de riches romains au printems. Elle a de promenades superbes. Son territoire produisoit autrefois un des vins les plus exquis de l'Italie, mais à présent il est d'une qualité fort inférieure. Ses alentours sont embellis d'une infinité de maisons de campagne, appartenantes à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. Albano a le titre de principauté. C'est le siége d'un des six cardinaux-évêques. Il est immédiatement soumis au pape. On y compte quatre couvens de religieux & un de religieuses. En entrant à Albano, on voit un mausolée antique, que le peuple appelle tombeau d'Ascanius, fils d'Enée, mais dont on ignore entiérement l'origine. Vers l'autre porte de la ville, on voit un grand mausolée de 45 pieds en quarré, où il y a cinq pyramides de dix pieds de diamètre. Le peuple l'appelle le tombeau des Horaces & des Curiaces. On croit que c'est celui du grand Pompée: & en effet, on voit dans Plutarque que les cendres de ce héros furent apportées d'Egypte à sa veuve Cornélie, & qu'elle les plaça dans sa maison d'*Albanum*. Ce monument, dont on attribue l'érection à l'empereur Adrien, est mâle & très-pittoresque. Une des pyramides des angles est totalement détruite; les trois autres & celle du milieu le sont en partie. On trouve à Albano beaucoup d'autres antiquités, & notamment les ruines d'un palais de l'empereur Domitien.

Le lac d'Albano a deux lieues & demie de circuit. Sa forme est ovale. Il est environné de montagnes assez escarpées. On le nomme quelquefois lac de Castel-Gandolfe, du château de ce nom qui est sur ses bords. Les eaux du lac s'écoulent par un canal qui perce la montagne dans la longueur d'un mille & demi & qui a sept palmes de largeur à la sortie du lac. C'est un des ouvrages les plus anciens & les plus singuliers des Romains: il fut fait l'an 357 de Rome. Les savans ne doutent presque plus que ce lac & celui de Némi, qui est près de là, fussent autrefois des volcans. *Long.* 30, 15; *lat.* 41, 43. (*R.*)

ALBANO, petite ville du royaume de Naples, dans la Basilicate, avec titre de principauté. (*R.*)

ALBANOPOLI, ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie. Elle est sur le Drin, à 16 lieues est d'Alessio. *Long.* 38, 4; *lat.* 51, 48. (*R.*)

ALBANS. *Voyez* SAINT-ALBANS.

ALBARAZIN, ville d'Espagne, au royaume d'Aragon. Elle a un évêque suffragant de Saragosse, & dont les revenus se montent à six mille ducats. Elle a aussi des fortifications à l'antique. Ses laines sont très-renommées, & passent pour les plus belles de l'Aragon. Elle est située au bord de la Turia ou Guadalabiar. Elle a huit paroisses, cinq couvens & un riche hôpital. Quelques-uns la nomment Albaracin. Elle est sur les frontières de la nouvelle Castille, à 5 lieues ouest de Teruel, 30 sud-ouest de Saragosse, & 40 est de Madrid. *Long.* 19, 12; *lat.* 40, 32. (*R.*)

ALBASTRE, (on prononce l's) ou ALBASTRA, ancienne ville d'Egypte du côté de l'Arabie. Les habitans en sont appellés, dans S. Epiphane, *Alabastrides*. (*R.*)

ALBAZIN, ville de la grande Tartarie, avec une bonne forteresse pour la défendre contre les Chinois & les Tartares Monguls. C'est une des routes de Pekin à Moscow. *Long.* 122; *lat.* 54. (*R.*)

ALBE en Piémont, à la droite du Tanaro où ce fleuve reçoit les eaux du torrent Curasca, *Alba Pompeia*, est une des plus anciennes villes d'Italie dans le pays habité par les Liguriens Statielles, qui, après la guerre ligustique, passèrent sous la domination de la république romaine. Son histoire particulière avant Auguste, se confond dans celle des Liguriens & des Romains. On pourroit seulement chercher si c'est à cette même ville d'Albe qu'appartient la monnoie autonome représentant d'un côté une tête couverte d'un casque, & de l'autre, un aigle avec un foudre, & la légende ALBA. M. Pellerin, qui l'a publiée, estime qu'elle doit être réputée de la ville d'Albe, située dans le pays des Marses; mais il ne donne aucune raison de son opinion, & avoue qu'on ne fait point dans laquelle des différentes Albes elle fut frappée. Cependant, comme il accorde une monnoie autonome à Suze en Piémont, il ne répugne point à croire que celle d'Albe appartienne à cette ville. Quoiqu'il en soit, il est probable qu'elle étoit une des cités qui, suivant Pline, furent depuis, en vertu de la loi Pompeïa, *attributæ* par Auguste *municipiis*, & qu'en mémoire de cette loi, elle fut appellée Pompeïa dans les livres & les inscriptions, ainsi que Lodi. Jusqu'à ce jour il n'a point été prouvé qu'elle fut colonie romaine, quoique l'on puisse croire que dans son voisinage étoit la colonie qu'Hygin, affranchi d'Auguste, appelle *Colonia Julia Augusta Constantia*; dans ce cas, elle feroit une des 28 colonies envoyées par Auguste en Italie, dont font mention les marbres d'Ancyre. Le Tanaro qui séparoit les Statielles des Vagiennes quoique désigné par Pline, cependant Vibius Sequester & la table de Peutinger n'en font aucune mention, & Elien l'appelle *parum nobilis*. Anciennement ce fleuve couloit loin de la ville; mais depuis s'étant jeté à la droite de son cours, il déborda & détruisit la voie romaine qui conduisoit, d'une part, d'Albe à Asti & Acqui, de l'autre à Pollenzo, à l'Augusta *Bagiennorum* & à l'Augusta *Taurinorum*. En 1779, on trouva une celébre inscription romaine, sur laquelle on peut lire l'ouvrage intitulé *Germani & Marcellæ ara sepulcralis commentario illustrata*. Dans les siècles passés on avoit trouvé d'autres pierres à la même direction qui ne se sont pas conservées; ce qui sert à prouver l'existence de la voie romaine, sur les bords de laquelle elles devoient être placées, comme le prouvent encore le village de *Trezzo* dans la distance *ad tertium lapidem*, la region ap-

pellée *vallis mansionis*, & plusieurs autres circonstances. Dans un autre livre qui a pour titre *Romanorum litterata monumenta Albæ Pompeiæ civitatem & agrum illustrantia*, se trouvent rassemblées toutes les inscriptions romaines qui existent encore, ou qui sont rapportées par les antiquaires; d'après lesquelles on peut connoître les divinités payennes adorées dans Albe, les temples, entre lesquels est à remarquer celui d'Auguste, les prêtres, les magistrats, les autres charges & les familles de cette ville. Elle fut certainement la patrie de Publius Helvius Pertinax, selon le témoignage de Dion Cassius son contemporain, conservé par Xyphilin. Pertinax après avoir enseigné la grammaire prit le parti des armes & devint sénateur. Apres la mort de Marc-Aurelle, il fut obligé de se retirer dans sa patrie, où il passa trois ans; & *tabernam paternam*, suivant Capitolin, *manente forma priore infinitis ædificiis circumdedit*. A la mort de Commode, Pertinax fut élu empereur, ce qui, selon les dernières observations de M. Zoega, arriva le premier de Janvier de l'an de Rome 947; mais il ne regna que pendant 87 jours: il eut pour épouse Flavia Tatiana, & pour fils Publius Helvius Pertinax que Caracalla fit mourir. Tatiana jouit du titre d'Auguste, & son fils de celui de César, comme le prouve l'inscription de Dieffenoffen qui est présentement à Strasbourg. C'en est assez pour ce qui a trait à Rome.

Après la décadence de l'empire, Albe fut au pouvoir d'Odoacre & de Théodoric: & quand une fois Narsés eut défait les Goths, pendant la domination desquels le code Théodosien avoit été en vigueur, elle dut nécessairement, ainsi que les autres villes d'Italie, recevoir la pragmatique sanction envoyée par l'empereur Justinien en l'année 554. Mais lorsque les Lombards s'emparèrent de toute l'Italie, il est probable que leurs coutumes s'introduisirent dans cette ville, quoique en 668 le roi Grimoald laissât à ses sujets la liberté de vivre chacun selon les loix de sa nation. Le même privilege, par les capitulaires joints aux loix Lombardes, fut laissé aux villes d'Italie, après que la victoire remportée par Charlemagne sur le roi Didier, soumit les Italiens successivement aux empereurs François, aux Berengers, aux Ottons. Mais la faculté que chacun avoit de vivre selon la loi qui lui étoit la plus agréable, quoique par une influence éloignée & indirecte puisse avoir contribué à la compilation des statuts ou des loix municipales, ne dénotoit toutefois dans ces tems-là aucune liberté de gouvernement, & ainsi, il n'est pas douteux que la ville d'Albe obéissoit à la souveraineté des rois d'Italie & des empereurs; & qu'elle recevoit d'eux ses loix & ses magistrats. Cette fameuse liberté civile que les communes d'Italie acquérirent, sauf les tributs royaux & les *anciennes justices*, est regardée communement comme une suite de cette anarchie qui eut lieu au commencement du onzième siècle à la mort d'Otton III.

Néanmoins, s'il m'est permis de proposer une autre conjecture, j'inclinerois volontiers à faire dériver la première origine de cette liberté, de la concession generale qu'Otton I. avoit faite à tout le domaine Italien, d'être gouverné par ses consuls particuliers; & comme une telle permission est pour le géneral certaine, il ne paroit pas invraisemblable qu'Otton I. l'eût donnée ou plutôt confirmée aux habitans d'Albe dans les jours qu'il passa à Albe en 966. Mais quoique la dignité du consulat fût la première & la plus illustre, il est pourtant certain que l'election, que le peuple faisoit de ses consuls, devoit être approuvée & ratifiée par le souverain lui-même ou par ses ministres. Maintenant on ne peut douter qu'Albe avec son comte ne fût comprise dans la marche, ou gouvernement de quelqu'un de ces grands personnages qui avoient la suprême jurisdiction militaire. Loin de conjecturer qu'Albe fut sujette à Aleram, je suis persuadé qu'elle étoit gouvernée par ces marquis Italiens qui ont été la souche maternelle de la Maison Royale de Savoie; & ce gouvernement, à mon avis, donna occasion aux ancêtres de l'illustre princesse Adélaïde d'acquérir des biens allodiaux dans cette ville. Il est vraisemblable aussi que l'evêque d'Albe posséda la seigneurie subalterne, & qu'il put ainsi avoir le droit d'approuver l'élection des consuls, comme cela avoit lieu dans d'autres villes d'Italie. Mais, quoiqu'il en soit, n'ayant connoissance jusqu'à présent d'aucun autre titre seigneurial des evêques d'Albe, qu'un diplôme du 18 Mai 998, le gouvernement de la ville devoit être assurément entre les mains des consuls, en vertu de la concession susdite faite par Otton I. De cette source, je crois, par des degrés très-lents, prit naissance la liberté qui, tolerée d'abord, ensuite accordée par le souverain, se déploya dans Albe par la paix, la guerre, ou les alliances qu'elle fit avec les peuples d'Asti & autres voisins; par l'administration de la justice entre les particuliers, & sur tout enfin par l'exercice du pouvoir législatif. En effet, la ville d'Albe qui avoit reçu dans ses murs Otton le Grand, ensuite Frederic Barberousse, qui longtems avant la treve de Venise, avoit fidellement suivi le parti de l'Empire; qui étoit intervenue dans la paix de Constance, & qui avoit prêté le même serment que les confédérés Lombards, quoique sans être entrée dans leur ligue, obtint facilement du même Frederic I. en 1185, tous les droits régaliens déjà *refutati* par ses consuls dans la diète de Roncalia. Cette concession, avec d'autres pièces, se trouve dans le livre intitulé: *privilegia magnificæ communitatis civitatis Albæ*. Il paroît au comte Carli qu'on peut croire sans difficulté, que la ville d'Albe a joui du droit de battre monnoie, & qu'on ne doit pas être surpris d'une pareille fabrication sans privilége particulier: parce qu'il se peut que la ville n'eût un coin à elle que comme un titre de sa

liberté. Mais si Albe a fait battre monnoie, comme il paroit démontré par la monnoie appellée *Moneta Albæ* dans une infinité de chartes du moyen âge, il seroit bien plus probable de dériver l'usage, de battre monnoie, de la susdite concession des droits régaliens, qui, indépendamment d'autres prérogatives, seroit encore la source légitime de l'autorité, que la ville d'Albe a eu de former ses statuts. Ses plus anciennes loix municipales semblent être celles dont il est parlé dans le privilége qui lui fut accordé en 1220 par Fréderic II. A celles-ci succédérent celles qui se trouvent dans la donation que les habitans d'Albe, après avoir abandonné le parti de Charles roi de Sicile, firent de leur ville à l'infortuné marquis Guillaume de Monferrat, résolue en 1282, & exécutée un mois après, lorsque la fureur des factions des Guelfes & des Gibelins y étoit dans la plus grande force. On trouve ensuite les statuts de la société du peuple, qui furent augmentés & réformés dans l'assemblée générale de la ville au mois de Mai 1298. Cette société du peuple, au moins avec l'apparence du nom, duroit encore en 1343. Mais dans les premières années du quatorzième siècle, la ville d'Albe éprouva une disgrace bien fatale, savoir: le courroux d'Henri VII, qui en 1313 la mit au ban de l'Empire, ordonnant qu'elle dût payer une amende très-onéreuse en argent, & être détruite de fond en comble, parceque l'an 1310, elle s'étoit soumise à Robert roi de Sicile, lorsqu'il étoit venu à Albe. Depuis on fit d'autres additions aux statuts, particuliérement en 1355, qui furent approuvées par Léonello, duc de Clarence, la même année de sa mort à Albe en 1386. Après les Visconti qui avoient cédé Albe aux Anglois, les Paléologues & les Gonzagues marquis, puis ducs de Monferrat, en furent les seigneurs, & enfin après bien de vicissitudes occasionnées par les guerres du Monferrat, Albe fut cédée par le traité de Querasque à la maison Royale de Savoie.

Il est possible que la religion Chrétienne se soit introduite dans Albe aux premiers siècles de l'Eglise, ou au moins par les prédications de St. Dalmaz; mais on se tromperoit si on croyoit qu'elle étoit solidement établie avant l'empire de Constantin le Grand. Quant à ce qui regarde ses évêques, la lettre de St. Ambroise aux habitans de Verceil, ne prouve point en faveur, ni contre l'existence de la chaire épiscopale à Albe. Que Denis, disciple de St. Eusebe ait été évêque d'Albe, c'est une erreur populaire. Le premier de ses évêques que l'on puisse nommer avec certitude, fut Lampadius sur la fin du cinquième siècle. On n'a pas une connoissance aussi certaine de neuf autres évêques prédécesseurs de Lampadius, dont le premier mourut, à ce que l'on croit, en 380.

La chronologie des évêques d'Albe qu'ont donné Brizius, Chiesa, Ughelli, & tous les autres écrivains, est imparfaite & incorrecte; il ne manque pas cependant de titres certains pour pouvoir la corriger. Les évêques que l'on pourroit ajouter, avec certitude, sont Liutard en 901, Obert en 1027, Benzon en 1060, Rozon en 1163 & autres. C'est peu de tems avant Rozon que S. Bernard faisant l'éloge de la ville d'Albe, en parlant de la translation de Robald, de l'évêché d'Albe à l'Archevêché de Milan, compare Albe à un Paradis. *Sed o infelicem illum Episcopum qui in Hur Caldæorum de quodam quasi paradiso translatus.* Et l'on croit que précisément dans ces tems-là mourut à Albe St. Thibaud son patron, dont le culte, établi dès l'an 1206, à continué sans interruption jusqu'à nos jours.

L'église d'Albe fut de tous tems dédiée à St. Laurent, au moins dès le dixième siècle. La cathédrale qui existe aujourd'hui fut bâtie sur la fin du XV. siècle par l'évêque André Novelli, & dans cette même église, on voit encore un autel de marbre dédié à St. Thibaud; on peut croire, sans trop hasarder, que le dessein en fut donné par Bramante d'Urbin. Une autre principale église est celle de Ste. Marie Madelaine, où est le tombeau de la bienheureuse Marguerite de Savoie. Cette princesse, veuve de Théodore marquis de Monferrat, se retira à Albe dans un monastère de Dominicaines qu'elle avoit fondé & bâti sur le terrain qu'occupoient les maisons des Humiliés. Trois autres instituts introduits dans Albe vers le milieu du treizième siècle y existent, les Dominicains, les Franciscains & les religieuses de Ste. Claire. L'église des Dominicains fut commencée précisément dans le même endroit où les Albesans avoient un ancien théâtre. Les chevaliers Templiers, ceux de Jérusalem & du St. Esprit, eurent une église & des maisons à Albe; il y eut quantité d'hôpitaux, parmi lesquels on distingua principalement celui de St. Thibaud, dont il reste encore aujourd'hui des vestiges hors de la ville, dans la partie orientale; mais celui-ci, ceux de St. Lazare, de Ste. Marie, & les autres sont réduits actuellement à un seul, situé dans l'endroit où étoit l'ancien château de la ville.

Entre les citoyens illustres de la ville d'Albe, non seulement Jérôme Vida de Cremone, fameux poëte latin, qui occupa le siége épiscopal pendant plus de 30 ans, mérite une place distinguée; mais encore Paul Cerrato, poëte latin, Pietrino Belli jurisconsulte, Dominique son fils grand chancelier de Savoie, & Macrin peintre qui florissoit au commencement du seizième siècle.

Le territoire d'Albe est gras & fertile, & sur tout en grains, vin & soie. Quoique un chemin royal conduise de Turin à Albe, & qu'un pont, bâti aux frais de quelques habitans, laisse en tous tems libre & commode le passage sur le Tanaro, cependant, le défaut d'une autre route qui conduise d'Albe à la mer, empêche la ville de jouir du commerce; ainsi les manufactures, les arts & l'industrie y manquent.

E 2

Le diocèse d'Albe est vaste, il s'étend en grande partie dans les Langues & comprend la ville de Céve. Les limites du diocese sont bien différentes de celles de la province, qui s'étend à la gauche du Tanaro du côté du Pô.

Outre l'évêque, il y a de résidence dans Albe, un gouverneur, un intendant, un préfet : ce sont les trois premières charges de la province.

Les fortifications de la ville ont été démolies sur la fin du siecle dernier ; cependant, il y a toujours un corps considérable d'infanterie.

Le sceau de la ville est d'argent à une croix de gueules, accompagnée des quatre lettres qui composent le nom d'Albe. *Long.* 25, 40; *lat.* 44, 36. (*Traduit de l'Italien de M. le Baron Vernazza*)

Albe-Julie, ou Weissembourg, capitale d'un comté de même nom, en Transilvanie. Elle est au midi de la rivière d'Ompay, & bâtie sur le penchant d'un côteau, d'où l'on découvre une vaste plaine. Ses environs sont riants & fertiles : on n'y voit que des champs semés de grains & des côteaux plantés de vignes. L'air y est très-sain, & les habitans en sont très-affables. Ce fut le lieu de la résidence des princes de Transilvanie ; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'est qu'elle a pris son premier nom de *Julia - Augusta*, mère de l'empereur Marc-Aurele, son fondateur. Cette ville est petite : elle se nomme plus communement aujourd'hui Carlsbourg (*Alba-Carolina*) du nom de son restaurateur Charles VI. L'évêque de Transilvanie y a son siége. Elle a des fortifications, & elle se trouve à 10 lieues ouest d'Hermanstadt, 23 nord-est de Temeswar, 50 nord-ouest de Belgrade, & 99 de Bude. *Long.* 42 ; *lat.* 46, 30. (*R.*)

Albe-Royale, ou Stul-Weissembourg : c'est la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, sur la rivière de Rauzia. Du tems où la Hongrie avoit ses rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de fosses qui furent détruits en 1702. Cette ville a essuyé des révolutions considérables : elle s'est vue pendant près de deux siècles, de l'an 1490 jusqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle appartient aujourd'hui à l'empereur depuis l'an 1688. Elle est située dans un terrain marécageux par les eaux de la Sarvitz, qui y sejournent & qui contribuent à sa défense. Les anciens rois de Hongrie y étoient couronnés. C'étoit le lieu de leur résidence, & quelques-uns y ont eu leur sépulture. Elle est à 12 lieues sud-ouest de Bude, 35 sud-est de Vienne, 65 nord-ouest de Belgrade. *Long.* 36 ; *lat.* 47. (*R.*)

Albe-Jed, ville d'Asie dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la rivière de Gibon. (*R.*)

ALBECK, petite ville de Souabe, dans le territoire d'Ulm, à laquelle elle appartient. Elle est située sur une montagne, au nord, & à un mille & demi d'Allemagne de cette ville, sur la rivière d'Alb. *Long.* 27, 40 ; *lat.* 48, 30. (*R.*)

ALBEGNA, rivière d'Italie, que les Latins appelleut *Albania* ou *Alminia* & *Amiana*. Elle prend son cours par la Toscane, & va se jeter dans le golfe de Telamone, entre Telamone & Orbitelle. (*R.*)

ALBEL, en latin *Albula*, rivière qui naît au centre de la ligue cadée, au pays des Grisons. Sa source est au mont Albel : elle va se rendre dans le Rhin, après avoir passé à Bergun. (*R.*)

ALBEN, gros bourg dans la Carniole, appellé par les Latins *Albium*, *Albius* & *Albanum*. Il est situé sur la montagne d'Alben, entre le lac de Czirnitz & le comté de Goertz. Il s'y trouve des mines de mercure. C'est sur cette montagne, nommée aussi *monte del Carso*, qu'est la source d'une rivière qu'on appelle aussi *Alben*, & que les Latins nomment *Alpis*, qui se décharge dans le golfe de Venise, entre Laubach & Capo d'Istria. (*R.*)

ALBENGA ou ALBINGUE, ville de l'état de Gênes, sur la côte occidentale ; les Latins l'appelloient *Albingaunum*. C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte ; mais elle a été detruite par les guerres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi quantité de chanvre. Dans la saison où on le rouit, l'air y est très-mauvais. Elle a un évêché suffragant de Gênes. En 1175 elle fut saccagée & brûlee par les Pisans, & rétablie quelque tems après avec le secours des Génois. On y voit un ancien pont de pierre de dix arches sur la rivière *Centa*. On remarque encore les ruines d'une petite tour, construite à la tête de ce pont pour sa defense. Il y a dans son voisinage un petit lac fort poissonneux. Elle est à 5 lieues nord-est d'Oneille, & 15 sud-ouest de Gênes. *Long.* 25, 45 ; *lat.* 44, 4. (*R.*)

ALBERIQUE, petite ville d'Espagne au royaume de Valence, dans le gouvernement d'*Alcira* ; sa situation est dans une plaine délicieuse, qui donne beaucoup de soie & de riz. Elle a une paroisse & un couvent de religieux.

ALBI, ville de France, capitale de l'Albigeois, dans le haut-Languedoc, sur la rivière de Tarn : en latin, *civitas Albiensium*. Elle fut erigée en archevêché en 1677. La cathédrale est dédiée à Sainte Cecile : il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, evêques d'Albi. Le chapitre fut sécularisé en 1297. L'archevêque est métropolitain de cinq évêques : il a la seigneurie utile de la ville, sans en avoir la jurisdiction. Son diocèse peut contenir environ 320 paroisses, & lui rapporte au-delà de 100,000 liv. Il y a une élection, & une viguerie, un présidial, une justice des eaux & forêts, & un bureau de maréchaussée.

Albi, batie sur un tertre, est peuplé de dix mille habitans. Le palais de l'archevêque, situé au bord du Tarn qui en bat les murs, est un très-bel édifice, & la promenade appellée la *Lice*, est des plus agréables. Le pays, situé partie

en montagnes, partie en belles plaines arrosées de plusieurs petites rivières, abonde en bleds, en pastel, en vins, en safran, en prunes & en bêtes à laine: & l'on y trouve des mines de charbon; mais les habitans en sont pauvres, & on l'attribue au poids des impositions. Le diocèse d'Albi est composé de la partie septentrionale de l'Albigeois, pays fameux par la secte de même nom qui y prit naissance, & qui occasionna des guerres si opiniâtres & si sanglantes. En 1176 il se tint à Albi un concile où la doctrine des Albigeois fut condamnée. Elle est à 12 lieues sud-ouest de Rhodez, 15 nord-est de Toulouse, & 140 sud de Paris. *Long.* 19, 49; *lat.* 43, 55, 44. *Voyez* ALBIGEOIS.

ALBI, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, vers les frontières de l'état de l'Eglise, à trois milles & au couchant du lac de Celano, en tirant vers Tagliacozzo, dont elle n'est eloignée que de six milles. C'étoit autrefois une assez bonne ville connue des Latins, sous le nom d'*Alba Marsorum.* On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de misère Persée, dernier roi de Macédoine, son fils Alexandre, Syphax roi de Numidie, & plusieurs autres. Ils y envoyoient ordinairement leurs captifs & leurs prisonniers d'état. (*R.*)

ALBI, petite ville de Savoie, chef-lieu du district du même nom, située sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle passe la petite rivière *Serano*, près de la côte dite *delle Semine*, dont les vins sont très-estimés.

En 1630, on y fonda un hôpital pour les pestiférés. Elle est distante de Turin de 120 milles & de 5 d'Anneci.

ALBIAS, petite ville de Quercy, divisée en deux par la rivière d'Aveyrou. (*R.*)

ALBIGEOIS, canton du haut-Languedoc, dont Albi est la capitale, & qui peut avoir 10 lieues de long & 7 de large. Il est très-peuplé, & produit abondamment du vin, du grain, des fruits & du safran. Les principaux lieux de l'Albigeois sont Albi, Cahusac, Castelnau, Gailhac, Lisle, Lombers, Monestiers, Pampelone, Rabastens, Réalmont, Valence & Villeneuve. (*R.*)

ALBIGNI, village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré son nom du long séjour qu'y avoient fait les troupes d'Albin: *Albiniacum, quasi Albini castrum.*

Albin, fils de Cejonius Posthumus, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il apprit les desseins de l'empereur Sévère contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il défit entr'autres, près de cette ville, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme Albigni, un gros corps de troupes commandé par les lieutenans de Sévère. Ce fut sans doute en ce tems-là, que les Lyonnois, attachés à la fortune d'Albin, consacrèrent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances; on le découvrit, il y a cent quatre-vingts ans, à Albigni même: l'inscription est sur un marbre qui se voit au cabinet de M. Foucault, conseiller d'état. La voici:

J. O. M.

CL. ALBINO. C. FU. C. P. GAL. AUG. ET LUG. LIBERTATIS. ADVERS. SEVERUM ACERRIMO VINDICI.

Elle se lit naturellement ainsi:

Jovi Optimo Maximo.

Clodio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Augusto, & Lugdunensium libertatis adversus Severum acerrimo vindici. (*R.*)

ALBIGNI, petite ville de Berri, sur la rivière de Nerre. (*R.*)

ALBINALI, ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse. (*R.*)

ALBINOS, *Æthiopes Albicantes*, ou (*Nègres blancs*), peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus, & le corps si blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois; mais à mesure qu'on s'approche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'est point une couleur vive & naturelle; elle est pâle & livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux sont foibles & languissans; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils les ont fort brillans à la clarté de la lune. Les Nègres regardent ces Albinos comme des monstres, & ils ne leur permettent point de se multiplier. On peut conjecturer que ces Albinos sont une variété de l'espèce humaine, plus nouvelle sans doute que la nôtre, & chez qui la progression des forces & la perfection des sens, n'a acquis encore qu'un degré médiocre. J'imagine même que si l'on étudioit cette espèce d'hommes, & si on l'associoit à d'autres hommes plus robustes & plus perfectionnés, elle se perfectionneroit elle-même plutôt. Ce sont sur de pareils objets que les académies & les universités devroient faire leurs principales recherches. (*R.*)

Les Albinos ne forment point un peuple, ils naissent indistinctement dans toutes les parties de l'Afrique habitées par des nègres, puisque leur progéniture vient des nègres malades, & qu'ils sont en général incapables de reproduire d'individus. On en voit naître quelquefois dans les habitations de l'Amérique.

ALBION, ancien nom de la Grande-Bretagne. Les conjectures que l'on a formées sur l'origine de ce nom, nous paroissent si vagues, que quand elles ne seroient pas hors de notre objet, nous n'en rapporterions aucune. (*R.*)

ALBION (la nouvelle), partie de l'Amérique septentrionale, découverte & nommée par Dracke en 1578. Elle est voisine du Mexique & de la Floride. (*R.*)

ALBIS, montagne de Suisse, au canton de Zurich. Elle s'étend sur une longueur de 5 lieues des frontières du canton de Zug, jusqu'à une lieue de

la ville de Zurich. Elle eſt couverte de grandes forêts & d'excellens pâturages. Sur cette montagne il y a des ſignaux que l'on peut appercevoir de fort loin. (*R.*)

ALBISOLA, petite ville d'Italie, dans l'état de Gênes, où l'on fabrique une aſſez bonne porcelaine. Pluſieurs nobles de la république y ont des maiſons de campagne. Les Anglois y jetèrent des bombes en 1745. *Long.* 25, 50; *lat.* 44, 15. (*R.*)

ALBKAA, ou BOCCA, grande plaine d'Aſie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle ſépare l'anti-Liban du Liban : ſon ſol eſt une terre rouge, où le grain ne réuſſit pas; mais il produit en dédommagement ces bons raiſins qui nous viennent de Damas. (*R.*)

ALBLASSER-WAERT, ALBLASSER-WAARD, ou ILE D'ALBLASSE : elle eſt ainſi appellée de la rivière d'Alblas qui en parcourt la partie occidentale, & ſe jète de-là dans la Merwe, à l'endroit appellé Alblaſſer-Dam. La majeure partie de cette île conſiſte en pâturages. Dans quelques endroits elle produit une grande quantité de chanvre. Elle eſt entourée de la Merwe & du Leck. Elle confine vers le levant à Gorcum & à Viannen. Cette île contient ſeize villages, outre la baronnie de Lieſveld, qui appartient à la maiſon de Naſſaw-Orange. (*R.*)

ALBOLODUI, petite ville d'Eſpagne, au royaume de Grenade. Elle eſt ſituée au confluent de deux petites rivières, qui viennent des montagnes nommées en Eſpagnol *los alpuxarras*, entre Almerie & Guadix, au nord de la première, & au ſud de la dernière. *Long.* 15, 30; *lat.* 35, 55. (*R.*)

ALBOURG, AALBOURG, ville du royaume de Danemarck, dans le Nord-Jutland. Elle eſt capitale du diocèſe de ce nom, qui comprend la partie ſeptentrionale du Jutland. Elle eſt bâtie au bord méridional du golfe de Lymfort, ſur les confins du diocèſe de Wibourg. Cette ville eſt ancienne, grande, peuplée; & c'eſt, après Copenhague, la plus riche de tout le royaume. Son aſſiète eſt fort baſſe. Elle eſt arroſée de deux rivières, dont l'une s'appelle la rivière orientale, & l'autre la rivière occidentale. Elle a deux égliſes paroiſſiales, un hôpital, deux maiſons de charité, un collège composé de ſix chaires, un palais épiſcopal, un ancien château royal, une maiſon de bourſe deſtinée aux négocians, & un port ſûr & profond, mais dont l'entrée eſt difficile. Il s'y fait un commerce conſidérable, ſur tout en harengs & en grains. On y a établi des manufactures de ſoieries & de ſavon, une rafinerie de ſucre. Les fuſils, les piſtolets, les ſelles & les gants qui s'y font, s'exportent en aſſez grande quantité. On y prend une grande quantité d'anguilles. Elle eſt ſur un canal à 4 lieues de la mer, à 12 li. nord de Wibourg, & 20 nord d'Arhuſen. *Long.* 27; *lat.* 57. (R.)

ALBOURS, montagne près du mont Taurus, à 8 lieues de Herat. Son ſommet fume continuellement, & il jète fréquemment des flammes & d'autres matières en ſi grande abondance, que toute la campagne des environs eſt couverte de cendres. (*R.*)

ALBRET, ou LABRIT, petite ville de France en Gaſcogne, au duché d'Albret. Elle eſt ſituée dans les Landes, dans un terroir ſablonneux, rempli de pins & de liéges. Elle eſt à 15 lieues ſud de Bordeaux, 16 nord-eſt de Dax, 150 ſud-oueſt de Paris. *Long.* 17; *lat.* 44, 10.

L'ancien vicomté d'Albret, aujourd'hui réuni à pluſieurs autres terres répandues dans le Bazadois, le Condomois, &c., compoſent le duché d'Albret de vingt lieues de longueur ſur autant de largeur. Louis XIV le demembra des domaines de la couronne en 1652, pour le donner au duc de Bouillon, en échange des principautés de Sédan & de Raucourt. C'eſt par-là qu'il eſt duc & pair de France. Nérac en eſt la capitale. Les anciens ſeigneurs d'Albret prenoient le titre de Sire. Henri II l'érigea en duché-pairie en faveur d'Antoine de Bourbon & de Jeanne d'Albret ſa femme, & il fut réuni à la couronne par Henri IV. (*R.*)

ALBUFEIRA, lac de l'île Majorque dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Mayor*. (*R.*)

ALBUFEIRA, petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, & Sylves au nord. Elle eſt peuplée d'environ 1900 habitans. *Long.* 9, 25; *lat.* 37. (*R.*)

ALBUQUERQUE, petite ville d'Eſpagne dans l'Eſtramadoure, avec titre de duché. Elle eſt ſituée ſur une colline aux frontières du Portugal, & défendue par un château. Il s'y trouve deux paroiſſes & deux couvens. Son commerce en laines & draperies eſt aſſez conſidérable. Elle eſt à 9 lieues ſud-oueſt d'Alcantara, 5 eſt de Portalègre, & 7 nord de Badajoz. *Long.* 11, 40; *lat.* 38, 52. (*R.*)

ALBUSSAC, bourg de France dans la généralité de Limoges.

ALBUSEME, petite île de la Méditerranée, ſur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. (*R.*)

ALBUZINSKA, c'eſt la forteresse la plus reculée que la Czarine poſſède dans la Tartarie Mungalienne. Elle eſt ſur la rivière d'Amura, à 1200 li. de Moskow. (*R.*)

ALCA, petite île très-fertile, dans la mer Caſpienne ſur la côte de Tabariſtan. (*R.*)

ALCABENDAS, très-jolie petite ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille. Elle eſt ſituée au nord, & à 3 ou 4 lieues de Madrid. On y voit de belles maiſons de campagne aux environs. *Long.* 14, 20; *lat.* 40, 35. (*R.*)

ALCAÇAR DO SAL, petite ville de Portugal

dans l'Estramadure, avec un château qui passe pour imprenable. On y fait de très-beau sel blanc, qui lui donne beaucoup de réputation : elle est à 6 lieues de la mer, à 9 sud-est de Setubal, 13 sud-ouest d'Evora, & 14 sud-est de Lisbonne. *Long.* 9, 41; *lat.* 38, 18. (*R.*)

Alcaçar Quivir, ou Alcazar Quivir, ville d'Afrique sur la côte de Barbarie, au royaume de Fez. Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille : Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être aussi, & Sébastien, roi de Portugal. Les deux premiers sont bien & duement morts ; mais Sébastien a été transporté dans quelqu'île enchantée, où il attend l'occasion propice pour venir un jour rétablir la puissance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'est l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent sur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours sans le voir s'effectuer. (*R.*)

Alcaçar de Guete, bourg d'Espagne dans la nouvelle Castille, dans une belle plaine, entre Cuenza & Guete, avec lesquelles il forme presque un triangle. *Long.* 15, 30; *lat.* 40, 10. (*R.*)

Alcaçar Ceguer, ville d'Afrique, au royaume de Fez, sur l'endroit le plus resserré du détroit de Gibraltar, à 3 lieues & demie de la côte d'Espagne. *Long.* 12; *lat.* 35. (*R.*)

ALCACENAS, petite ville de Portugal, au sud-est d'Evora, & à l'ouest d'Alcaçar do Sal, sur un bras de la rivière de Zadaon. *Long.* 10, 25; *lat.* 38, 25. (*R.*)

ALCADETE, petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est située sur une petite rivière qui se jète dans le Tage, non loin de là. *Long.* 13, 50; *lat.* 39, 30. (*R.*)

ALCAI, montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à 12 lieues de la capitale de ce nom. Elle est aussi très-forte par sa situation. Plusieurs particuliers du pays, riches & puissans, y habitent. (*R.*)

ALCALA DE GUADAIRA, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur la rivière de Guadaira, à 2 li. sud-est de Séville. Elle a un château, quatre paroisses & trois couvens. *Long.* 12, 40; *lat.* 25, 15. (*R.*)

Alcala de Henarez, ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur la rivière de Henarez. Elle est grande & belle, & il s'y trouve une fameuse université fondée par le cardinal Ximenès, qui lui donna une très-belle bibliothèque & de beaux bâtimens. Il y fit aussi imprimer la fameuse bible dite *complutense*, ou du cardinal Ximenès. Le terroir de cette ville est fertile, agréable & très-bien cultivé. Elle se nommoit anciennement *Complutum*. L'archevêque de Tolède y a un palais. Elle a trois églises paroissiales, dix-neuf couvens d'hommes, neuf de femmes, vingt-quatre colléges & quatre hôpitaux. Elle est à 4 lieues sud-ouest de Guadalaxara, 5 est de Madrid. *Long.* 14, 32, *lat.* 40, 30. (*R.*)

Alcala la Reale, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, près de la rivière de Salado, sur une haute montagne fertile en vins & en fruits exquis; les avenues en sont rudes & difficiles. Elle a une riche abbaye à laquelle elle appartient, ainsi que plusieurs bourgs & villages des environs. Elle a deux paroisses, six couvens d'hommes, un de religieuses, un hôpital & plus de deux mille habitans. *Long.* 14, 30; *lat.* 37, 18. (*R.*)

ALCAMO, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, au pied du mont Bonifati, avec un château très-fort; la salubrité de l'air, la fécondité des campagnes, l'abondance de ses excellens vins, blés, huiles, lui méritèrent le titre d'opulente, & excitèrent une foule d'étrangers à venir l'habiter, de sorte qu'il fut nécessaire de l'augmenter par des fauxbourgs, qui s'étant insensiblement réunis à la ville, la rendirent une des plus remarquables du royaume : les arts & le commerce y fleurissent. Son circuit est de trois milles ; elle est partagée en deux par la rue impériale qui est magnifiquement ornée de palais habités par la noblesse, & les gens riches. Cette ville est très-fréquentée des étrangers & des voyageurs. *Long.* 30, 42; *lat.* 38, 2. (*R.*)

ALCANIZ, petite ville d'Espagne en Aragon, avec un château sur la rivière de Guadalof, près des frontières de la Catalogne. Elle a un château avec une église collégiale, trois paroisses, cinq couvens d'hommes, un de femmes & un hôpital. A la sortie de cette ville, on remarque une fontaine de 72 *cañes perennes* & à une petite distance, un lac de plus d'une lieue de circonférence, abondant en anguilles exquises. Cette ville appartient à la grande commanderie de l'ordre de Calatrava. On prétend que c'est la Léonica de Ptolémée que d'autres placent à Oliete. (*R.*)

ALCANTARA, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, sur le Tage. Il y a dans la même contrée une autre ville nommée *Valencia d'Alcantara*. La première est aux confins du Portugal, à 18 li. nord-ouest de Mérida & 50 n. o. de Séville. C'est le chef-lieu des chevaliers du Poirier, autrement d'Alcantara. On y voit un magnifique pont sur le Tage, qui fut construit par l'empereur Trajan. Cette ville est régulièrement fortifiée. Elle a deux paroisses & quatre couvens. Elle fut prise en 1706 au mois d'avril, par les Portugais & le comte Galloway, & reprise au mois de novembre suivant par les François. *Long.* 11, 35; *lat.* 39, 20. (*R.*)

Alcantara, contrée de Portugal, à une lieue ou environ au-dessous de Lisbonne. (*R.*)

ALCANTARILLA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Murcie sur la rivière *Segur*, qui arrose son terroir, abondant en grains, en soie, en fruits délicats & en jardinages ; il s'y trouve une paroisse & un hôpital.

ALCARAZ, petite ville d'Espagne dans la Manche, sur la Guardamena. Elle est défendue par un

château assez fort & remarquable par un ancien aqueduc. Elle a cinq couvens de religieux, deux de religieuses. Elle est à 10 lieues nord des confins de l'Andalousie, 43 sud de Cuença, 55 sud-est de Madrid. *Long.* 15, 42; *lat.* 38, 28. *(R.)*

ALCATILE, ville des Indes au royaume de Carnate, au couchant de Madras. C'est une grande ville, mais sale & mal peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. *(R.)*

AL-CATIPF, AL-KATIF, EL-KATIF, EL-CATIF, ou CATIF, ville d'Asie dans l'Arabie déserte, sur la côte occidentale du golfe Persique, à six journées de Bassora au sud. Elle est entourée de murs & de fosses, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaisseaux peuvent remonter quand la marée est haute. Il croît aux environs, une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit appartient au shérif de Médine. *Long.* 67; *lat.* 25, 30. *(R.)*

ALCAUDETE, très-jolie petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, au district de Cordoue. Elle est au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au sud-sud-est de Cordoue. Elle a deux paroisses & un couvent. *Long.* 14, 10; *lat.* 37, 35. *(R.)*

ALCHABUR, ville d'Asie dans le Diarbekir. Elle est sur l'Euphrate, au sud-est d'Alep, & au sud-ouest de Mozul, dans une situation fort agréable & fort commode. Elle sert d'entrepôt & de séjour aux caravanes qui viennent de Bassora. *Long.* 75, 40; *lat.* 34. *(R.)*

ALCHABUR, rivière d'Asie dans le Diarbeck. *(R.)*

ALCHAMARUM, ville d'Arabie, située près du fleuve Ormannus, sur une montagne dont le penchant est environ de quatre mille pas. L'abord en est si difficile, que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le sommet en est très-fertile, & fournit à cette ville toutes les provisions nécessaires. C'est la résidence d'un roi Arabe. *(R.)*

ALCKHAUSEN, ville de Souabe, appartenante au grand-maître de l'ordre Teutonique. Elle est dans le comté de Wehringen. *(R.)*

ALCMAER, ou ALKMAAR, très-belle ville des Provinces-Unies dans la Nort-Hollande, à 6 li. nord de Harlem, & 7 nord-nord-ouest d'Amsterdam. C'est la première en rang parmi les villes de la Hollande septentrionale. Elle est bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretiennent la propreté dans ses rues. On y comptoit, en 1732, au-delà de 2580 maisons. Toutes ses avenues font autant de promenades charmantes : celle qui conduit vers la Bemster, réunit une infinité d'agrémens. En sortant de la ville, on entre dans une allée tirée au cordeau, & nivelée de trois quarts de lieue de longueur. Au milieu règne un large canal, fréquenté par des barques & des gondoles de toute espèce. De droite & de gauche ce canal est accompagné de chemins unis & bien batus. Ces chemins sont bordés extérieurement d'arbres alignés & d'un large fossé qui les séparent, tant d'une prairie que d'une quantité incroyable de jardins embellis par des maisons de campagne toutes variées par la forme & le goût. C'est dans ces environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville passoit autrefois pour une place forte; elle a souvent été ravagée par les Frisons. En 1573, les Espagnols furent contraints de l'abandonner après un siege de sept semaines. *Long.* 22, 10; *lat.* 52, 28. *(R.)*

ALCOBAÇA, petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Estramadure, au sud-ouest de Leiria, & au nord-o. de Santaren. Elle est sur une petite rivière non loin de la mer, & dans une très-belle situation. On n'y compte que 950 habitans. Il s'y trouve une abbaye de l'ordre de Citeaux, qui est la plus riche du royaume. *(R.)*

ALCOCER, petite ville d'Espagne, dans la Castille nouvelle, sur les frontieres de l'Estramadure Espagnole. Elle est située dans une belle campagne entre le Tage & la rivière du Cuyar. *Long.* 13, 20; *lat.* 38, 55. *(R.)*

ALCOLEA, petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, au nord & à quelques lieues de Madrid, située dans un beau pays. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maisons de campagne, appartenantes à des riches particuliers de Madrid. *Long.* 14, 40; *lat.* 40, 40. *(R.)*

ALCOLEA, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, aux bords du Guadalquivir. C'est une commanderie de l'ordre de S. Jacques. *(R.)*

ALCOLEA, ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Castille. Elle est dans la position la plus agréable & dans le pays le plus fertile de l'Aragon, au sud de Balbastro, & au nord-est de la rivière d'Yzuela. *Long.* 20; *lat.* 41, 30. *(R.)*

ALCOCHETE, petite ville de Portugal, dans l'Estramadure. Elle est au bord du Tage de l'autre côté de Lisbonne, & presque vis-à-vis, à peu de distance de l'ancienne ville de Lisbonne, qui se trouvoit alors de ce côté. *Long.* 9, 20; *lat.* 38, 55. *(R.)*

ALCOY, petite ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Elle est à la source de la rivière qui porte son nom, & qui traverse du sud-ouest au nord-est toute la province. *Long.* 17, 15; *lat.* 38, 45. *(R.)*

ALCUDIA, ville de l'île Majorque, entre Puglierza & le Capo de la Piedra, sur la côte orientale. Elle fait quelque commerce. On n'y compte que 1000 habitans. Elle a une paroisse, un couvent & un port. On y pêche beaucoup de corail en juillet & août. *Long.* 21, 10; *lat.* 39, 40. *(R.)*

ALCUDIA, petite ville d'Afrique, près du cap des Trois Forçats. *(R.)*

ALCUESAR

ALCUDIA, ville d'Espagne dans le royaume de Valence, dépendante du Gouvernement d'*Alcira* située dans un terroir fertile, qui produit de belles soies, de vins délicats & de l'huile, il s'y trouve une église paroissiale & un couvent de Religieux.

ALCUESAR, ALGUEZAR, petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, sur la rivière de Vero, au nord de Balbastro. Elle est assez jolie, & ses environs sont assez fertiles. *Long.* 17, 55; *lat.* 42. (*R.*)

ALCUESCAR, petite ville d'Espagne en Estramadure, dans un terrain dont la plus grande partie est réduite en prairies pour les troupeaux de bêtes à laine. Il y a une église paroissiale.

ALCYONÉE, lac du pays de Corinthe dans le Péloponèse, aujourd'hui la Morée. Il est extrêmement profond. L'empereur Neron eut la curiosité de le faire sonder; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple consacré par les Oropiens à Amphiaraüs le devin, avec une fontaine qui avoit le nom de ce misérable sorcier. (*R.*)

ALDBOROUG, petite ville maritime & à marché d'Angleterre, dans le comté de Suffolk. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 24 lieues nord-est de Londres. *Long.* 18; *lat.* 57, 40. (*R.*)

ALDBOROUG, petite ville d'Angleterre, dans la partie septentrionale de la province d'Yorck. Elle fournit deux membres au parlement. Elle est à 55 lieues nord de Londres. *Long.* 17; *lat.* 57, 9. (*R.*)

ALDEA DEL RIO, petite ville d'Espagne en Andalousie, royaume de Cordoue, sur la rivière Guadalquivir. Son territoire est abondant en grains, vins, huile, & fruits. Il s'y trouve une paroisse & une fabrique de draps communs.

ALDEA, ALDEA-GALLEGA DA MERCIANA, petite ville de Portugal, dans l'Estramadure. Elle est dans une île formée par le Tage, au nord de Setuval & au sud-est de Lisbonne. *Long.* 9, 15; *lat.* 38, 45. (*R.*)

ALDEGO, rivière d'Italie, dans le Véronnois. Elle se joint à l'Adige, dans les états de la république de Venise, près de Zevio. (*R.*)

ALDENAR, ALDENHAR, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, sur la rivière d'Ahr. (*R.*)

ALDENBERGEN, abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, dans le duché de Berg, au cercle de Westphalie, près de Woerniskirchen. (*R.*)

ALDENHOVEN, ville & bailliage du duché de Juliers, près de la ville de Juliers. (*R.*)

ALEGRANÇA. *Voyez* ALLEGRANÇA.

ALEGRE. *Voyez* ALLEGRE.

ALE, royaume des Barbecins en Afrique, dans la Guinée, au midi du Sénégal & presque vis-à-vis le cap Verd. Sa capitale est Yagog, résidence du roi. Les éléphans y sont très-communs. Les filles du pays se font des cicatrices & s'agrandissent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre, il assemble son conseil dans un bois où l'on fait une fosse & où chacun baisse la tête pour dire son avis. Quand la résolution est prise, le prince les assure que le fossé qu'on fait combler ne découvrira pas le secret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume est singulière, mais elle est innocente & elle reussit: aucun d'eux ne trahit jamais le secret. *Long.* 5; *lat.* 13. (*R.*)

ALEGRETTE, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, sur la rivière de Caia, à 2 lieues & demie sud-est de Port-Alègre, & 12 nord d'Elvas. *Long.* 11, 10; *lat.* 39, 6. (*R.*)

ALEN, AULEN, AALEN, ville impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, située sur la rivière de son nom, entre le territoire de la ville impériale de Gemund, & la prévôté d'Elvangen. Ses habitans professent la religion Luthérienne. Sa place à la diète est la trente-cinquième entre les villes impériales. Sa souveraineté s'étend sur la banlieue, qui ne comprend que quelques hameaux. (*R.*)

ALEN, petite ville du cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster. (*R.*)

ALEN, rivière d'Allemagne, dans la basse-Saxe, au duché de Calenberg. Elle prend sa source au mont Soelling, dans le district de Corvey, & ses eaux se rendent dans la mer. (*R.*)

ALENÇON, ville ancienne, grande, belle, & successivement marquisat, comté, comté-pairie, & duché-pairie, passe pour la troisième des villes de Normandie; & c'est l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France, fils de Saint Louis, eut en partage le comté d'Alençon, qui à sa mort, en 1283, fut donné à Charles, second fils de Philippe-le-Hardi. Ce duché fut réuni à la couronne en 1525, à la mort de Charles de Valois. Dans la paroisse de Notre-Dame, sont les tombeaux des ducs d'Alençon. On voit encore le vieux château où ils faisoient leur résidence: cette généralité comprend quatre pays, le pays d'Auge, d'Houlme, de Liévin & la campagne d'Alençon. Alençon est dans la basse Normandie sur la Sarte, grossie par la Briante. *Long.* 17, 45; *lat.* 48, 25.

Le commerce de la généralité d'Alençon mérite d'être connu. On fait à Alençon des toiles de ce nom: à Pont-Audemer & à Bernay, les blancards, qui sont des toiles de lin; à Bernay, à Lizieux, à Brionne, les Brionnes; à Lizieux, les cretonnes, dont la chaîne est chanvre, & la trame est lin; à Domfront & Vimoutiers, des grosses toiles; les points de France, appellés *velin*, à Alençon; les frocs à Lizieux, à Orbec, à Bernay, à Fervaques & à Tardouet; des serges, des étamines, des crêpons, à Alençon; des petites serges à Seez; des serges croisées & des droguets à Verneuil; des étamines de laine, de laine & soie, & des droguets de fil & laine, à Souance & à Nogent-le-Rotrou; des ser-

ges fortes & des tremières à Escouche ; des serges, des étamines & des tanneries, à l'Aigle, où l'on fabrique aussi des épingles, de même qu'à Conches. Il y a à Conches quincaillerie ; tanneries à Argentant, Vimoutiers, Conches & Verneuil ; fabrique de sabots, de bois quarrés, de planches & mairain, de salpêtre, engrais de volailles, œufs & beurre, verreries & forges ; verreries à Nonant, à Tortissambert & à Thimaris ; forges à Chansegrai, Varennes, Carouges, Rannes, Conches & la Bonneville ; mines abondantes dans le pays d'Houlme & aux environs de Domfront ; chevaux dans les herbages d'Auge, & bestiaux à l'engrais.

Alençon est le siége d'un lieutenant de roi de la province, gouverneur particulier & commandant de place, & l'un des sept bailliages qui divisent la Normandie. Il y a présidial, grande maîtrise & maîtrise particulière des eaux & forêts, prévôté de maréchaussée, intendance, généralité, élection, grenier à sel, direction des aides. On y entre par quatre portes. Il s'y trouve deux paroisses, deux succursales, une chapelle sous le titre de Notre-Dame de Grâce, à laquelle la dévotion est très-grande : deux prieurés, une abbaye de filles, trois autres couvens, un collége, un hôtel-Dieu, un hôpital général, quinze cent vingt-huit feux, & environ dix mille ames. Son commerce consiste en toiles de chanvre fort estimées, en dentelles faites à l'aiguille & connues sous le nom de *Point d'Alençon*, en serges, étamines, cuirs, &c. Il s'y tient trois marchés chaque semaine. Elle a un château bien fortifié. Il y a aux environs des carrières de pierres à bâtir, & l'on y trouve les pierres que l'on nomme cailloux d'Alençon. Cette ville est dans une vaste campagne très-fertile, & abondante en toutes sortes de grains & de fruits, en chanvres & en pâturages. Elle est à 8 lieues nord du Mans, 25 sud-ouest de Rouen, 35 sud-ouest de Paris. (*R.*)

ALENÇON, petite ville de Dauphiné, dans la généralité de Grenoble. (*R.*)

ALENTAKIE, ou ALENTAK, province de l'Esthonie, sur le golfe de Finlande. Narva en est la capitale. (*R.*)

ALENTEJO, grande province de Portugal, qui s'étend du sud au nord, depuis les montagnes d'Algarve jusqu'aux frontières de l'Estramadure Portugaise, dans une espace de cinquante lieues ; & de l'est à l'ouest, depuis la mer & le Tage jusqu'aux frontières de l'Estramadure Espagnole & de l'Andalousie, dans un autre espace de quarante lieues. Elle a de vastes plaines très-propres à l'agriculture, & des côteaux très-propres au vignoble, qui sont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent, ainsi que le gibier & le poisson. On y trouve des marbres de différentes couleurs, blancs & rouges, & on y fabrique une faïence estimée, dont le grand débit se fait en Espagne. Cette province est fort peuplée : on y comptoit, en 1732, deux cent soixante-quatre mille personnes. Elle se partage en huit jurisdictions, & renferme quatre villes du quatrième ordre, quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs, & trois cent cinquante-cinq paroisses. Il s'y trouve beaucoup de places fortes. L'Alentejo fait environ un tiers du royaume de Portugal. (*R.*)

ALENUPIGON, lac de l'Amérique septentrionale, dans le pays des Asiniboels, au Canada. Il appartient aux Anglois, & il est précisément sur les frontières de leurs possessions. Les rivières de Perrai & d'Alemipissoki sortent de ce lac. (*R.*)

ALEP, grande ville de Syrie, en Asie, sur le ruisseau de Marsgras ou Goié. Elle passe pour la troisième ville de tout l'empire Ottoman, & vient immédiatement après le Caire. On compte en cette ville environ deux cens cinquante mille habitans. Il s'y fait un commerce très-grand en soie en camelots & en noix de galle. La ville est gouvernée par un Pacha qui commande toute la province depuis Alexandrette jusqu'à l'Euphrate. Elle est à 23 lieues est d'Alexandrette & de la mer de Syrie, & 70 nord-est de Damas. *Long.* 55 ; *lat.* 35, 50.

Le commerce d'Alep est le même que celui d'Alexandrette, qui n'est, à proprement parler, que le port d'Alep. Les pigeons y servent de couriers ; on les instruit à ce voyage, en les transportant d'un de ces endroits dans l'autre, quand ils ont leurs petits. L'ardeur de retrouver leurs petits les ramène d'Alep à Alexandrette, ou d'Alexandrette à Alep, en trois heures, quoiqu'il y ait vingt à vingt-cinq lieues. La défense d'aller autrement qu'à cheval d'Alexandrette à Alep, a été faite pour empêcher, par les frais, le matelot de hâter la vente, d'acheter trop cher & de fixer ainsi le taux des marchandises trop haut. On voit à Alep des marchands François, Anglois, Hollandois, Italiens, Armeniens, Turcs, Arabes, Persans, Indiens, &c. Les marchandises propres pour cette échelle, sont les mêmes que pour Smyrne. Les retours sont en soie, toile, coton, comme amanblucies, anguilis, lizales, toiles de Beby, en tanquis & indiennes, cotons en laine ou filés, noix de galle, cordouans, savons & camelots fort estimés. (*R.*)

ALESA, ancien nom d'une ville de Sicile, aujourd'hui le bourg de Tosa, dans la vallée de Démona, où passe un fleuve anciennement nommé *Alesus*, aujourd'hui *Pittineo*. (*R.*)

ALESONNE, ville de France en Languedoc, généralité de Toulouse, diocèse de Lavaur. (*R.*)

ALESSANA, ou ALESSANEO, petite ville du royaume de Naples, dans la province d'Otrante, avec titre de duché, un évêché suffragant d'Otrante & deux couvens. Elle est à 7 lieues sud-ouest d'Otrante. *Long.* 36 ; *lat.* 40, 12. (*R.*)

ALESSIO, ALESSO, ALESSIS, ou LESSUS, ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie, sur le golfe Adriatique, à l'embouchure du Drin noir, & au sud-ouest d'Albanopolis. Elle a un fort & un évêché suffragant de Durrazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui

mourut en 1467, a rendu cette ville célèbre. Elle est à 10 lieues sud-est d'Antivari, 16 d'Albanopoli. *Long.* 37, 15; *lat.* 41, 48. (*R.*)

ALESHEIM, village de Suabe, dans le bailliage d'Oellingen, ou Ellingen. Il est connu par la bataille qui s'y donna en 1645. (*R.*)

ALET, ou ALETH, en latin *Electa*, *Electum*, *Alecta*, ville de France dans le bas-Languedoc, située au pied des Pyrénées, sur la rivière d'Aude. Il y a des ruisseaux aurifères dans ses environs, & des bains qui ont quelque réputation. Ce n'étoit autrefois qu'un monastère de Bénédictins, autour duquel il se forma des habitations, qui insensiblement s'accrurent au point que l'évêché de Limoux y fut transféré en 1319 par le pape Jean XXII. Le diocèse d'Alet n'a que quatre-vingts paroisses, & son évêque est suffragant de Narbonne. Il est seigneur de la ville. Ses revenus sont de 20000 livres. Alet est à 6 lieues sud de Carcassonne, 15 sud-ouest de Narbonne, & 175 sud de Paris. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'est distingué dans le dernier siècle par son zèle & sa rare piété; on lui doit le rituel d'Alet, un des mieux faits qu'on connoisse en ce genre. *Long.* 19, 52; *lat.* 42, 59. (*R.*)

ALEXANDRETTE, ville de Syrie en Asie, à l'extrémité de la mer Méditerranée, à l'embouchure d'un petit ruisseau appellé *Belum* ou *Soldrat*, sur le golfe d'Ajazze. Elle peut passer pour le port d'Alep. L'air y est mal-sain, à cause de la proximité des marais; ce qui fait que la plupart des habitans, pendant les grandes chaleurs, vont habiter un village situé sur une montagne, à 4 ou 5 li. de-là, où il se trouve de bonne eau & d'excellens fruits. *Long.* 54; *lat.* 56 d. 35', 10". *Voyez* ALEP. (*R.*)

ALEXANDRIE, ou SCANDERIE, ville d'Egypte, à l'une des embouchures occidentales du Nil, près de la mer Méditerranée. *Long.* 47 d. 56', 30"; *lat.* 31 d. 11', 30".

Cette fameuse ville n'est plus aussi considérable, aussi riche & aussi belle qu'elle l'étoit autrefois. Elle tire son nom d'Alexandre-le-Grand, son fondateur, & elle fut la résidence de plusieurs rois d'Egypte. Elle a un bon port, fréquenté sur tout par les marchands François & Vénitiens. On en tire des épiceries, des plumes d'autruches, des drogues médecinales, des étoffes du Levant, & sur tout du café qui est le fort de son commerce. Elle conserve encore quelques restes de son ancienne splendeur, comme la colonne de Pompée, deux obélisques avec des caractères hyérogliphiques. Des deux obélisques, il en est un de rompu. Ptolomée Philadelphe y avoit fait construire un phare, qui étoit compté entre les sept merveilles du monde.

Cette ville qui, en langue du pays, se nomme Scanderick, est la patrie d'Euclide & d'Origène. Elle possédoit la fameuse bibliothéque de Ptolomée Philadelphe, composée de plus de cinq cent mille manuscrits, trésor précieux & inestimable, qui périt par les flammes pendant les guerres qui anéantirent la république romaine. C'est la résidence d'un Patriarche, pour les Cophtes naturels du pays, & descendus des anciens Egyptiens. On le connoît sous le nom de Patriarche d'Alexandrie. Cette ville est aujourd'hui assez déserte. Ses habitans furent vaincus par César, qui, les attaquant dans leur port, fit brûler leurs vaisseaux. Elle est située à 50 lieues nord du Caire. (*R.*)

ALEXANDRIE, dite ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria Statilliorum*: cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanez, & aujourd'hui sous la domination du roi de Sardaigne, fut ainsi nommée en l'honneur du Pape Alexandre III, grand ennemi de l'Empereur Frédéric Barberousse. Après la ruine de Milan, en 1162, une partie de ses habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fondèrent cette ville, conjointement avec d'autres Gibelins, que l'empereur fit sortir de Parme, de Plaisance, de Crémone & de quelques autres villes. On la nomma d'abord *Alexandrie de paille*, parce que ses murs n'étoient absolument que de paille mêlée avec de la terre glaise. Cependant, malgré un si foible rempart, Frédéric Barberousse, qui ne tarda pas à venir l'assiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre; & les habitans se défendirent avec tant de courage & de constance, qu'après six mois de siége l'empereur fut obligé de se désister de son entreprise. Le Pape, pour récompenser le zèle des habitans de cette nouvelle Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit suffragant de Milan, & leur accorda divers priviléges.

Les murs d'Alexandrie ne sont plus de paille aujourd'hui; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large fossé plein d'eau. C'est une des plus fortes places du roi de Sardaigne, & sa citadelle excellente est fortifiée à la Vauban. Elle communique à la ville par un pont construit sur le Tanaro. La ville d'Alexandrie est dans un pays marécageux, & n'est formée que de maisons petites & de peu d'apparence. Elle a douze églises paroissiales, deux collégiales, douze couvens d'hommes, cinq de filles, & douze mille habitans. Elle n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel-de-ville. La cathédrale est dans un goût absolument gothique. Les foires d'Alexandrie, qui se tiennent deux fois l'an, en avril & en octobre, sont célèbres dans toute l'Italie, & sont même fréquentées des étrangers. Les François prirent cette ville en 1745, mais le roi de Sardaigne la reprit en 1746. C'est la patrie de George Merula. Elle est à 6 lieues sud-est de Casal, 14 nord-ouest de Gènes, 16 sud-ouest de Milan. *Long.* 26, 25; *lat.* 34, 35. (*R.*)

ALEXANDRIE. *Voyez* ALEXANDROW.

ALEXANDRIN, petit quartier du Milanez, appartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utrecht en 1714. Il est borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonnois, au sud & au couchant par le Montferrat. Il tire son nom de sa capitale, Alexandrie. (*R.*)

ALEXANDROW, petite ville de Pologne, dans la Wolhinie, fur la rivière de Horin. (*R.*)

ALEZONNE, petite ville de Languedoc, généralité de Toulouse, évêché de Lavaur. (*R.*)

ALFAJATES, ou ALFAYATES, jolie petite ville de Portugal, dans la province de Beira; elle eft aux frontieres de la Caftille, fur la rivière de Coa, au fud-fud-eft de Vila-Mayor. *Long.* 12, 15; *lat.* 40, 20. (*R.*)

ALFAQUES, ou ALFACQUES, petites îles de la Méditerranée, appartenantes à l'Efpagne; elles font prefque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis les côtes de Catalogne, à très-peu de diftance des terres. *Long.* 18, 20; *lat.* 40, 30. (*R.*)

ALFARO, ville & cité ancienne d'Efpagne dans la vieille Caftille, au diftrict de *la Rioja*. Elle eft fituée fur les confins de la Navarre au pied d'une colline fur la rivière *Alhama*, qui arrofe fa campagne abondante en grains, huile, vin, chanvre, lin, légumes & fruits. Elle a une églife collégiale & paroiffiale, deux couvens de moines, deux autres de Religieufes & un hôpital.

ALFAS, petites îles de la mer Rouge, vis-à-vis la côte occidentale de l'Arabie Heureufe; elles ne font habitées que pendant quelques mois de l'année par des Maures qui viennent de plufieurs autres îles, à la pêche des perles. Elles font au nord-eft des îles de Da & Laca. *Long.* 63, 30; *lat.* 17, 10. (*R.*)

ALFELD, ALFELDEN, petite ville du cercle de baffe-Saxe, dans l'évêché de Hildesheim, à trois lieues de cette ville, fur la rivière de Leine. C'eft le lieu d'origine des comtes d'Alfeld, établis en Danemarck. (*R.*)

ALFIDENA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, avec titre de marquifat. Elle eft fameufe dans la guerre des Samnites. (*R.*)

ALFTER, bourg, château & feigneurie, dans l'électorat de Cologne, près de Bonn, appartenant aux comtes de Salm-Reifferfcheid. (*R.*)

ALGARRIA, ou ALCARRIA, province d'Efpagne, dans la partie feptentrionale de la nouvelle Caftille. Elle eft très-fertile. (*R.*)

ALGARVE, petit royaume, province de Portugal, borné à l'occident & au fud par l'Océan; à l'orient par la Guadiana, & au nord par l'Alentéjo, dont il eft féparé par des montagnes. On y comprenoit autrefois une partie de l'Andaloufie, de la Grenade & du royaume de Fez en Afrique. Il n'a aujourd'hui, tel qu'il eft, que trente-deux lieues de longueur fur fix à fept de large. Le froment, les figues, les olives, les amandes, les dattes & les raifins font fes productions principales & fon premier objet de commerce. On y trouve fix villes, douze bourgs, foixante-fept paroiffes & foixante-quatre mille habitans.

Les rois d'Efpagne, comme rois de Caftille & de Léon, forment des prétentions fur le royaume d'Algarve, mais elles ne font point fondées. Dès l'an 1588 le roi Sanche I prit fur les Maures la ville de Sylves, & l'année fuivante quelques autres diftricts: il en prit dès-lors le titre de roi d'Algarve. Entr'autres anciennes chartres, une donation faite par ce prince le 7 juillet 1190 au couvent de Grijo, & qui fe conferve à *Torre do tombo*, porte; *Sancius Dei gratia Portugalliæ & Algarbii rex*. Il fut reconnu en cette qualité, non-feulement par fes vaffaux, mais auffi par les rois de Léon & d'Aragon, ce que prouve un traité de paix rapporté par Ieronymo Zurita. Sanche II occupa, en 1242, la ville de Tavira & autres lieux, qu'il céda à l'ordre de Saint-Jacques & au grand-maître de l'ordre, comme le prouve la bulle de confirmation du pape Innocent IV, par laquelle il paroît clairement qu'il étoit feigneur fouverain du pays.

Le roi Alphonfe III pouffa plus loin fes conquêtes fur les Maures, & leur prit la ville de Faro. Il eut, à l'occafion de ce royaume, une guerre à foutenir en 1252, contre le roi de Caftille Alphonfe X, qui y formoit des prétentions, foit que Sanche II le lui avoit abandonné, en fe réfugiant quelques années auparavant à Tolede, foit parce que le roi Maure, chaffé de l'Algarve, lui avoit transferé fes droits & reçu en échange le comté de Niébla. La guerre ne finit qu'en 1253, par un traité qui maintenoit le roi de Caftille, fa vie durant, en poffeffion du royaume d'Algarve, la propriété fouveraine réfervée au roi de Portugal. Celui-ci ayant pris en mariage Brites ou Béatrix, fille du roi de Caftille, il fut conclu entre les deux rois, en 1263, que le Caftillan fe défifteroit de l'ufufruit de l'Algarve, & que le roi de Portugal de fon côté lui fourniroit un fecours de cinquante lances tout le tems qu'il vivroit. Les chofes demeurèrent en cet état jufqu'en 1266, que l'Infant Denis ayant fervi utilement & volontairement fon aïeul contre les Maures, en obtint fon défiftement des cinquante lances; enforte que l'Algarve fut dès-lors entièrement affranchie, & devint le domaine propre des rois de Portugal.

Le titre de roi des Algarves que prennent les rois de Portugal, dérive de l'acception plus étendue de la dénomination *Algarve* que nous avons indiquée au commencement; c'eft-à-dire, rois des Algarves en-deça & au-delà de la mer, en Afrique, quoiqu'ils ne poffèdent qu'une partie de l'Algarve citérieure.

L'Algarve, qu'on nomme quelquefois Algarbe, eft partagée en trois jurifdictions, de Tavira, de Lagos & de Faro. Dans le royaume d'Algarve eft le cap Saint-Vincent, à la réunion des deux côtes occidentale & méridionale du Portugal. Aux environs de ce cap, la pêche eft fort abondante. (*R.*)

ALGER, royaume d'Afrique, borné à l'orient par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par le royaume de Maroc. Le territoire dans le voifinage de la mer, produit beaucoup de bled, & les vallées y abondent en fruits excellens: mais le refte du pays eft fec &

ſtérile. Le ſol y donne des melons exquis dans toutes les ſaiſons, & des raiſins d'une groſſeur extraordinaire. Le mont Atlas traverſe le pays de l'eſt à l'oueſt.

Cet état étoit autrefois connu ſous le nom de Numidie & de Mauritanie Céſarienne. Ses anciens rois Syphax, Maſſiniſſa, Jugurtha & Juba, ſont très-celebres dans l'hiſtoire Romaine. Le mot de Numidie dérive du grec, & exprime un pays dont les habitans n'avoient pas de demeure fixe. Quant au nom de Maures que l'on donne encore aux habitans d'Alger, ainſi qu'à ceux de Maroc & de Fez, il vient d'un terme Phénicien, qui déſigne des *peuples occidentaux*. Ces pays ſont en effet à l'occident de l'Afrique ſeptentrionale, où les Phéniciens ont fait des établiſſemens 1500 ans avant J. C.

Le gouvernement d'Alger dépend d'un divan ou conſeil d'état, compoſé de plus de huit cents perſonnes, où chaque officier de la milice a voix & ſeance. Les affaires s'y décident à la pluralité des voix: ainſi c'eſt une ariſtocratie militaire où le dey, qui en eſt le chef, a peu d'autorité. Il eſt revêtu, depuis 1710, de la qualité de pacha du grand-ſeigneur, qui ſe regarde toujours comme ſouverain d'Alger, quoiqu'il n'y exerce aucune autorité, & que depuis long-tems l'on y ſoit en poſſeſſion de ne lui payer aucun tribut.

La régence, royaume, ou république d'Alger, ſans compter la ville même d'Alger, eſt diviſée en trois gouvernemens, ſous l'autorité de trois beys qui commandent la milice: ſavoir, le bey du Levant qui réſide à Conſtantine: le bey du Ponent qui eſt établi à Trémecen, depuis que Oran eſt aux Eſpagnols; & le bey du Midi qui campe ſous des tentes, & qui commande à une partie du pays où les familles ſont ambulantes & n'ont point de demeure fixe. La réligion en eſt la Mahométane. La langue eſt un dialecte de l'Arabe. Il y a auſſi un jargon compoſé d'Italien, de François, d'Eſpagnol, que l'on appelle *Langue Franque*, & qui eſt entendue du menu peuple & des marchands. Les naturels du pays ont le teint baſané. Il eſt à croire qu'ils l'auroient noir ſans le mélange du ſang Européen. Ils ſont bien faits & robuſtes. Ce royaume a environ cent ſoixante lieues de long ſur ſoixante de large. *Long.* 16, 26; *lat.* 34, 37. *(R.)*

Alger, capitale de l'état, eſt une ville grande, belle, riche, forte, très-peuplée, & la plus conſidérable de l'Afrique après le Caire. Elle fe nommoit anciennement Céſarée de Mauritanie. Elle a un très-bon port & de beaux palais. Elle eſt bâtie ſur la pente d'une montagne en amphithéâtre. Les toîts des maiſons ſont en plate-formes, ſur leſquelles on pratique des jardins, où l'on ſe promène & où l'on prend le frais après le coucher du ſoleil ou pendant la nuit. Les rues en ſon très-étroites. Ses habitans ſont les plus grands corſaires de la Barbarie, & il s'y trouve beaucoup de renégats. Alger a été bombardée deux fois par Louis XIV, en 1682 & 1683, à cauſe de ſes pirateries; & les Anglois brûlèrent ſes vaiſſeaux en 1655 & 1670. Elle eſt de forme quarrée & munie de ſept forts, dont un, ſitué ſur le ſommet d'une montagne, commande toute la ville. Ses environs ſont couverts de pluſieurs milliers de jardins faits par les captifs. *Long.* 21, 20; *lat.* 36, 30. *(R.)*

ALGERI. *Voyez* ALGHIER.

ALGESIRE, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, avec un port ſur la côte du détroit de Gibraltar. Elle eſt petite, mais forte. On l'appelle auſſi le *Vieux Gibraltar*, & *Algeciras*. Elle fut priſe ſur les Maures après un très-long ſiége en 1344. Elle eſt à l'embouchure du détroit, à 4 lieues oueſt de Gibraltar, 4 eſt de Tarifa. *Long.* 12, 28; *lat.* 36. *(R.)*

ALGHIER, ville de Sardaigne ſur la côte occidentale, au bord d'un golfe. Ses habitans s'occupent de la pêche du corail. C'eſt le ſiége d'un évêché. On trouve ſept couvens dans ſon enceinte, & deux hors de ſes murs. Le corail qui ſe pêche ſur ſes côtes eſt le plus eſtimé de la Méditerranée. C'eſt une des villes les plus agréables de l'île; d'ailleurs elle eſt forte. Elle eſt à 6 li. ſud-oueſt de Saſſari. *Long.* 26, 15; *lat.* 40, 33. *(R.)*

ALGONQUINS, peuple de l'Amérique ſeptentrionale dans le Canada. Ce ſont des ſauvages errans entre la rivière d'Ontaouac & le lac Ontario. *(R.)*

ALGOW, ALGAU, pays d'Allemagne dans la Suabe, dont il fait une partie conſidérable. Il eſt borné au couchant par le lac de Conſtance, au levant par le Lech, au nord par le Danube, au midi par le Tirol. La rivière d'Iller traverſe ce pays. Kempten & Memmingen en ſont les principales villes. *(R.)*

ALGUEL, ville forte d'Afrique, dans le royaume de Maroc, ſituée ſur une montagne dans la province de Hea. Elle appartenoit aux Portugais, mais les habitans la livrèrent aux Maures, à qui elle appartient aujourd'hui. *(R.)*

ALHAMA, jolie & aſſez grande ville d'Eſpagne au royaume de Grenade. Le terroir y eſt très-fertile en tout ce qui eſt néceſſaire aux délices de la vie. Elle a des bains chauds dont les eaux ſont très-ſalutaires, & qui ſont les plus beaux & les mieux entretenus de toute l'Eſpagne. Les Maures s'y plaiſoient beaucoup. Cette ville qui eſt dans une vallée formée par des montagnes eſcarpées, a deux couvens. Elle eſt à 10 lieues ſud-oueſt de Grenade. *Long.* 14, 20; *lat.* 36, 50. *(R.)*

Il y a deux petites villes du même nom, une dans le royaume de Murcie & l'autre en Aragon.

ALICANTE, petite, mais riche & forte ville d'Eſpagne au royaume de Valence. Son port, qui eſt très-fréquenté, eſt défendu par quelques baſtions. Le château eſt ſitué ſur une montagne. Le vin blanc, & ſur tout le vin rouge qui croiſſent dans ſes environs, ſont excellens & très-renommés. Elle fut priſe en 1706 par les Anglois, & repriſe

en 1708 par les Espagnols. Elle a une église collégiale. Cette ville exporte du vin, du savon & de l'anis. Son territoire est des plus abondans. Les François, les Hollandois, les Anglois, & quelques états d'Italie y tiennent un consul. Elle fut enlevée aux Maures en 1264. Elle est située sur une baie de son nom à 15 lieues nord-est de Murcie, & 30 sud de Valence. *Long.* 17, 40; *lat.* 38, 40. (*R.*)

ALICATA, ville de Sicile, dont les environs produisent de très-bons vins & beaucoup de bled que l'on y charge. Les Turcs la saccagèrent en 1543. Elle est dans une espèce d'île près de la mer, à 9 lieues sud-est de Girgenti. *Long.* 31, 37; *lat.* 37, 11. (*R.*)

ALIPHE, ancienne ville du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, près du Volturne, avec un évêché suffragant de Benevent. Elle est presque ruinée. (*R.*)

ALISE: cette ancienne ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été si célèbre du tems des Gaulois & des Romains; le bourg qui en a pris la place sous le nom de *Sainte-Reine*, est encore si fameux par ses eaux & la dévotion des pélerins, qu'on est étonné de voir cet article oublié dans l'ancienne Encyclopédie, & si mal traité dans la Martiniere. Le voici & plus au long & plus vrai.

Alise, *Alesia*, *Alexia*, dont la prise est un des plus glorieux exploits de César, etoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Eduens. Elle étoit très-ancienne, puisque Diodore de Sicile veut bien attribuer sa fondation à Hercule le Lybien, à son retour d'Ibérie.

Son emplacement sur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigni, Semur & Montbard, a environ mille toises de longueur sur une largeur de quatre cents; & nous voyons qu'outre ses habitans, elle reçut une garnison de 8000 hommes.

Ce mont est élevé au dessus de la plaine d'environ deux cent cinquante toises de hauteur perpendiculaire: il est escarpé de toutes parts, & paroit comme placé sur une autre montagne dont la pente est plus douce.

Le pied est baigné de deux côtés par deux rivières (l'Oze & l'Ozerain). Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville; c'est la vallée des Lomes depuis Sainte-Reine jusqu'aux Granges de Brignon.

Alise, excepté du côté de la plaine, étoit environnée de tous côtés, à une petite distance, de montagnes aussi élevées que l'emplacement de la ville. En effet, on voit au nord la montagne de Ménétreux, à l'est le mont de Grésigni où campolent Caninius & Antistius, où se fit la première attaque des Gaulois, & leur plus grand carnage; au sud-est est le mont de Prévenelle; au sud-ouest le mont Druaux (*a Druibus*). Toutes ces circonstances, tirées de César, déterminent l'emplacement d'Alise, & décident que cette ville étoit assise sur le mont Auxois.

César, après la prise de Génabum chez les Carnutes, après le sac d'Avaricum chez les Bituriges, & la levée du siége de Gergovia, passe la Loire près de Nevers, surprend les Eduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite sur la rivière d'Armanson, à ce qu'on croit, entre Tonnerre & Ravières, & les poursuit jusqu'à Alise, où Vercengentorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le desir de recouvrer sa liberté, arma deux cent cinquante mille hommes pour le secourir. Critognate, Auvergnat, proposa de sacrifier à la subsistance des assiégés les personnes inutiles, plutôt que de se rendre. Malgré cette multitude & les efforts du général, l'habileté & la bonne fortune de César le firent triompher de toutes les difficultés; après la défaite des Gaulois & sept mois d'un siege opiniâtre, la ville se rendit, Vercengentorix fut captif, & toute la Gaule asservie, l'an de Rome 701.

C'est avec raison que les écrivains anciens & modernes se sont accordés à regarder le siége de cette place & sa prise, comme le plus grand effort du courage & du génie.

Si César a détruit Alise, il est certain qu'elle fut rebâtie sous les empereurs. Pline dit que ce fut dans cette ville que commença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes; mais ce qui démontre qu'elle étoit considérable sous les Romains, ce sont plusieurs voies publiques qui rendoient à cette ville ou qui en partoient, & dont on trouve encore des vestiges.

Une de ces voies a sa direction entre l'est & le sud, passant sur le mont Prévenelle, & dans la forêt d'Eugni: elle est assez bien conservée l'espace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaise & Saint-Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquaniens.

Une autre passe à Flavigni. Il y a apparence qu'elle s'étendoit jusqu'à Autun, traversant Mont Saint-Jean & Arnai-le-Duc.

Une troisième aboutissoit à Sens; on la suit depuis Sainte-Reine jusqu'au-delà de Fins (*Fines*), près de Montbard, & on la retrouve entre Aizi & Fulvi au-dessus de Périgni; elle reparoit entre Ancile-Franc & Lérines jusqu'à Tonnerre. On travaille actuellement à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui suivra la direction de l'ancienne chaussée.

Une quatrième voie descendoit au pont de Ravcouse, conduisoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin tendante à Troyes, passoit par Lucenai, Vilaines, Larrey, & par une ancienne ville nommée *Lan-sur-Leigne*, située sur une éminence à demi-lieue de Molême à l'ouest, dont il ne subsiste plus rien.

Ce concours de plusieurs voies publiques prouve

qu'Alise se conserva dans un état assez florissant sous la domination romaine ; ce fut le lieu du martyre de Sainte Reine, on ne sait en quel tems. On bâtit sur son tombeau une église qui, dans la suite, devint abbatiale. Waré, fondateur de celle de Flavigni, dans son testament de l'an 722, fait mention des églises de Saint-Andoche de Saulieu & de Sainte Reine d'Alise, auxquelles il donne plusieurs de ses terres.

A la chûte de l'empire d'Occident, Alise étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus-Alesiensis* ou *Alsiensis*, d'où s'est formé le nom François d'*Aulsois*, depuis *Auxois*, comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté : la ville de Semur en est maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occasionnèrent la translation des reliques de Sainte Reine à Flavigni, l'an 864, du consentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poëme sur la vie de Saint Germain d'Auxerre, vers ce même tems, assure qu'Alise étoit dans un état de décadence & de ruine.

Te quoque Cæsareis fatalis Alisia castris....
Nunc restant veteris tantum vestigia castri.

Alise étant ruinée, il resta quelques habitations sur le penchant de la montagne, qui ont formé un bourg, auquel le nom d'Alise s'est conservé. Il a pris ensuite le nom de Sainte-Reine, depuis que cette courageuse fille y eut souffert le martyre.

Il est du domaine de l'évêché d'Autun, auquel l'annexa Charles-le-Chauve en 877, en le détachant de Flavigni dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une chapelle de Sainte Reine au milieu des vignes, élévée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit enduré le martyre. La dévotion & le pélerinage ont fait construire au bas & à l'entour beaucoup de maisons. A gauche en entrant chez les Cordeliers, est la célèbre fontaine dont l'eau est si estimée. Elle est en plein air, le prolongement de la nef au bas de laquelle elle se trouve, n'ayant point été achevé. La feue reine ne buvoit pas d'autre eau ; le maréchal de Saxe en faisoit beaucoup d'usage en Flandres & à Paris, aussi bien que ses officiers, en 1746 & 1747.

On la transporte par-tout ; elle dure en bouteille, dans toute sa pureté, quinze à vingt ans.

Par arrêt du conseil, les Cordeliers qui desservent la chapelle, ne prennent que dix-huit deniers par bouteille qu'on transporte, & ils la distribuent gratis à ceux qui en boivent sur les lieux : ils donnent à l'évêque d'Autun 600 liv. sur cette fontaine. On venoit en boire autrefois de très-loin. On voit dans le *tome III* des lettres de M. de Bussi, *édit. de* 1697, que le roi de Pologne vint aux eaux de Sainte-Reine : ce qui enrichissoit le bourg, qui depuis qu'on la transporte est devenu pauvre & dépeuplé ; car à peine y compte-t-on maintenant trois cent cinquante communians.

Tout le commerce est en chapelets, châsses, fleurs, bouquets artificiels dont s'ornent les pelerins qui accourent en ce lieu de toutes les parties de la France ; les Lorrains, les Picards, les Champenois, sont les plus dévots. La fête de Sainte Reine se célèbre deux fois l'année ; la première à la Trinité ; la seconde, la plus solemnelle, le 7 de septembre.

Cet hospice si utile aux pélerins & aux gens du voisinage, est desservi par les Sœurs de Saint-Lazare, dites *Sœurs-Grises*.

La fontaine de Sainte-Reine dont on a parlé, forme un réservoir d'environ deux pieds en quarré. Son eau est claire, froide, insipide. J'en ai puisé dans la fontaine, & plusieurs croient que c'est faussement qu'on la nommeroit minérale. Il s'en trouve une autre source beaucoup plus grande & plus abondante dans un champ, à une portée de fusil de la ville ; & il est, dit-on, démontré que l'eau en est plus fraiche, plus légère & meilleure.

Il ne reste plus sur le mont Auxois, aucun vestige d'antiquité apparente. Le terrain de l'ancienne Alise est en terre labourable :

Nunc seges ubi Troja fuit.

On y trouve seulement des fragmens de tuiles, de briques très-épaisses, des vases de terre cuite de differentes couleurs, des fers de lance, & quelquefois des morceaux de chaine d'or. On y voit des puits, des restes d'aqueducs. On ne laboure guères sans déterrer tous les ans des médailles romaines, d'or, d'argent, de cuivre. (*R.*)

ALISO : le nom d'Aliso a été commun à une rivière & à une forteresse dans le pays des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Paderborn.

Drusus, dit Dion, bâtit un fort sur le confluent de la Lippe & de l'Aliso. Velleius & Tacite, racontant l'expédition de Germanicus, disent que les Germains assiégèrent Aliso. Ainsi dans le diocèse même de Paderborn, le nom de Lippe convient à un comté, à une ville, à une rivière.

Aliso est le premier endroit de la Westphalie où les Romains se sont établis : Drusus, Tibere, Germanicus, en ont fait comme leur principale place d'armes. Varus s'y laissa surprendre par Arminius, & y périt avec trois légions qu'il commandoit. Drusus le fortifia.

Comme Dion marque expressément le confluent de la Lippe & d'une autre rivière nommée *Aliso*, il n'est pas permis d'aller chercher le fort ou le camp Aliso sur les bords du Rhin, & l'on ne peut raisonnablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La rivière d'Alme est Aliso rivière ; & Elsen, qui n'est pas éloignée du confluent, est le camp Aliso, qui apparemment s'étendoit jusqu'à Neuhaus, lieu de la résidence ordinaire de l'évêque de Paderborn, au confluent même des deux rivières. La ressemblance des nom & la tradition du pays, confirment cette conjecture.

AL-KOSSIR, ou COSSIR, ville d'Afrique en Egypte sur la mer Rouge. Elle est entre Dacati & Suaquem, à cent trente-six lieues de cette dernière. Elle étoit autrefois située deux lieues plus loin sur la côte, mais faute d'un port commode, on lui a fait changer de situation. L'ancienne ville, dont il ne reste que quelques ruines, se nomme le *vieux Kossir*. La nouvelle est fort petite, & ses maisons sont basses & bâties de cailloux, d'argille ou simplement de terre, couvertes de nattes. C'est un lieu fort triste; il ne croît ni dans la plaine ni sur les montagnes aucune sorte d'herbes, de plantes ou d'arbres : la seule raison qui y retienne les habitans, c'est le voisinage du Nil & les transports des marchandises qui se font par cette ville. *Long.* 51, 10; *lat.* 26, 15. (*R.*)

ALLA, petite ville du Trentin en Italie. Elle est dans la vallée de Trente, aux confins du Véronnois, sur une petite rivière qui tombe dans l'Adige. *Long.* 31, 28; *lat.* 45, 40. (*R.*)

ALLA, rivière de Pologne dans la Prusse. Elle passe à Alesbourg, & ensuite elle se jète dans le Pregel, près du petit bourg de Welaw. (*R.*)

ALLANCHES, ou ALANCHE, ville de France en Auvergne, au duché de Mercœur, généralité de Riom. Elle est située dans un vallon. Le commerce de bestiaux y est considérable. *Long.* 20, 40; *lat.* 45, 12. (*R.*)

ALLANT, ville de France en Auvergne, généralité de Riom. (*R.*)

ALLASSAC, ville de France, dans le Limosin, généralité de Limoges. (*R*).

ALLEGRANÇA, petite île d'Afrique, l'une des Canaries, au nord de la Gracieuse, au nord-ouest de Rocca, & au nord-est de Sainte Claire. Elle a plusieurs châteaux pour la sûreté de ses ports. (*R.*)

ALLEGRE, ou ALEGRE, ville de France en Auvergne, généralité de Riom, élection de Brioude, avec titre de marquisat. Elle est commandée par un grand & fort château construit sur la montagne, & au sommet de laquelle on rencontre un lac très-profond. *Long.* 21, 22; *lat.* 45, 10. (*R.*)

ALLEMAGNE, grand pays situé au milieu de l'Europe, avec titre d'Empire; borné à l'est par la Hongrie & la Pologne; au nord par la mer Baltique, le Danemarck & la mer d'Allemagne; à l'occident par les Pays-Bas & la France; au midi par les Suisses & l'Etat de Venise. Il a 220 lieues des frontières de Danemarck, à l'extrémité du Tirol, & 209 de la partie orientale de la Haute-Silésie à Trèves, sur les confins du Luxembourg. La rivière d'Eyder est sa borne du côté du Danemarck. *Long.* 23 d. 30 - 37 d. *lat.* 45-45, 4, 40.

C'est un composé d'un grand nombre d'Etats souverains sous un chef commun. On conçoit que cette constitution établissant dans un même empire une infinité de frontières différentes, supposant d'un lieu à un autre des lois différentes, des monnoies d'une autre espèce, des denrées appartenantes à des maîtres différens, &c. on conçoit, dis-je, que toutes ces circonstances, doivent mettre beaucoup de variété dans le commerce. En voici cependant le général & le principal à observer. L'Empereur a encouragé le commerce de ses sujets par la franchise du port qu'il a sur la mer Adriatique, par des compagnies tantôt projetées tantôt formées dans les Pays-Bas; par des privileges particuliers accordés à l'Autriche, à la Hongrie, à la Bohême; par des traités avec les puissances voisines, & sur tout par le traité de 1718 avec la Porte, dans lequel il est arrêté, que le commerce sera libre aux Allemands dans l'empire Ottoman; que depuis Vidin les Impériaux pourront faire passer leurs marchandises sur des saiques turques en Tartarie, en Crimée, &c. que les vaisseaux de l'empire pourront aborder sur la Méditerranée dans tous les ports de Turquie; qu'ils seront libres d'établir des consuls, des agens, &c. par tout où les alliés de la Porte en ont déjà, & avec les mêmes prérogatives; que les effets des marchands qui mourront ne, seront point confisqués; qu'aucun marchand ne sera appellé devant les tribunaux ottomans, qu'en présence du consul Impérial; qu'ils ne seront aucunement responsables des dommages causés par les Maltols; qu'avec passe-port il pourront aller dans toutes les villes du Grand-Seigneur où le commerce les demandera : enfin, que les marchands ottomans auront les mêmes facultés & priviléges dans l'empire.

L'Allemagne fut connue, dans les premiers tems, sous le nom de *Germanie* (*Voy.* GERMANIE). Elle renfermoit alors le Danemarck, la Norwège & la Suède, jusqu'au golfe Botnique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du côté du nord. Les pertes qu'elle a essuyées du côté du septentrion, ont été réparées du côté du midi, où elle a reculé ses frontières jusqu'à la Dalmatie & l'Italie : elle a encore pris des accroissemens du côté de l'occident, par l'acquisition des pays qui faisoient partie de la Gaule Belgique.

Les traits & le fond du caractère des anciens Germains se sont perpétués dans leurs descendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté sont chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancêtres, sont robustes, grands & bien conformes. Tous semblent nés pour la guerre : leurs exercices, leurs jeux, & sur tout leur musique, manifestent leurs inclinations belliqueuses. Ce peuple de soldats, quoique fier & jaloux de ses privilèges, se soumet sans murmure à l'austérité de la discipline militaire; & quoique le commandement y soit dur, l'obeissance y est sans réplique. Leur esprit inventeur a étendu les limites des arts utiles; & leur dedain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voisins.

voisins. La chimère de la naissance est un mérite d'opinion qui ouvre en Allemagne le chemin à la fortune & aux honneurs. On y a oublié que la nature a fait les hommes égaux, & que *nobilitas nihil aliud est quam cognita virtus*. Les comtes, les barons se regardent comme des intelligences sublimes & privilégiées. Leur vanité leur fait croire que la nature n'a employé qu'une sale argile pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a réservé le limon le plus précieux pour composer ceux de leur espèce. Ce préjugé est fortifié par les prérogatives attachées à la naissance : ce n'est qu'à la faveur d'une longue suite d'aïeux qu'on peut prétendre aux dignités de l'église, dont les richesses entretiennent la splendeur des familles.

La constitution actuelle de l'Allemagne est à-peu-près la même que dans son origine. C'est un reste de ces confédérations formées par plusieurs tribus, pour assurer l'indépendance commune contre les invasions étrangères. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples qui avoient une identité d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient discutés dans les assemblées nationales. Les Germains, toujours armés & toujours prêts à combattre & à mourir pour conserver leur indépendance & leurs possessions, furent souvent attaqués, quelquefois vaincus, & jamais subjugués. C'est le seul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres étrangers. Les Romains y firent quelques conquêtes, mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais ils ne comptèrent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il est vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours assez le prix de leur confédération, & que, souvent divisées d'intérêts ou par des haines personnelles, elles s'affoiblirent par des guerres domestiques, au lieu de réunir leurs forces contre leurs oppresseurs. Elles eussent été invincibles, si elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'Allemagne ait été dans tous les tems le théâtre de la guerre, elle a toujours été surchargée d'habitans. Son excessive population la fait appeller la pépinière des hommes. C'est un privilége dont elle est redevable à la salubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertilité de son sol qui fournit des subsistances faciles au cultivateur. Les rivières, dont ce pays est arrosé, favorisent sa fécondité naturelle & ses rélations commerçantes. Des bains d'eaux minérales, chaudes & tempérées, offrent des ressources puissantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le sol ne soient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille sur les bords du Necker & du Rhin, des vins fort estimés. Les bords de la mer beaucoup plus froids, ne connoissent pas cette richesse, mais on y fait d'abondantes moissons de bled, & l'on y nourrit des troupeaux nombreux dans de gras pâturages.

Les Francs, qu'on regarde comme originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changèrent la constitution. Après avoir été les conquérans des Gaules, ils repassèrent le Rhin, & se rendirent les maîtres de tout le pays renfermé entre le Danube & le Mein. Charlemagne étendit plus loin ses conquêtes; & après avoir subjugué la Saxe & la Bavière, il porta ses armes victorieuses jusques dans les provinces voisines de la Pologne & de la mer Baltique. L'Allemagne, sous ce prince conquérant & sous le règne de son fils, ne fut pour ainsi dire qu'une province de France, dont elle fut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le Débonnaire firent de son riche héritage. Elle échut à Louis II à titre de royaume; & ses descendans la possédèrent depuis 840 jusqu'à 911, que Louis l'enfant mourut sans laisser de postérité. Alors l'Allemagne fut rendue élective; &, séparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, sous le nom d'*empire Romain*, titre stérile qui, loin de contribuer à sa splendeur, l'a inondée d'un déluge de calamités renaissantes.

Le chef du corps Germanique prend le nom d'Empereur des Romains, sans posséder l'héritage des anciens maîtres du monde. L'origine de cet usage se découvre dans la foiblesse des peuples de l'Italie opprimée par des barbares, & sur tout dans l'ambition des papes qui, voulant se soustraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs, choisirent Charlemagne pour protecteur : ils lui déférèrent un titre qu'ils n'avoient point droit de lui donner; mais ils ne purent faire passer sous sa domination les peuples qui obéissoient à des maîtres étrangers. La majesté de ce prince fut révérée dans Rome; il y fut reconnu empereur, exerça tous les actes de souveraineté; il conserva les magistrats & la constitution, non pas qu'il n'eût le droit de les changer, mais par une suite de sa politique, pour ménager de nouveaux sujets, & les attacher à sa domination.

Les Romains se lassèrent bientôt d'avoir pour protecteurs & pour maitres, des princes assez puissans pour être impunément leurs tyrans. Les papes, ambitieux d'envahir le pouvoir suprême, fomentèrent en secret le mécontentement du peuple qui commença à rougir d'être asservi à des souverains étrangers; & dès qu'ils furent appuyés de la multitude, ils abusèrent des foudres de l'église contre tous ceux qui refusèrent de ployer sous leur despotisme. Les rois d'Allemagne, à qui le titre d'empereur des Romains ne suscitoit que des guerres, se désistèrent successivement de leurs droits, & abandonnèrent le siége de Rome aux papes qui, pendant plusieurs siècles, bouleversèrent l'Europe pour s'y conserver. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuèrent à se parer d'un titre vain & pompeux; &, à leur élection, on les fait en-

core jurer qu'ils feront les défenseurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & qui n'impose aucune obligation, puisqu'il ne reste aucun vestige de cet empire. Ils ont même aboli l'usage d'aller se faire couronner à Rome, usage qui coûta tant de sang à l'Europe; & les princes électeurs n'exigent point l'accomplissement de leur serment: les dépenses de cette cérémonie épuisoient l'Allemagne & enrichissoient l'Italie.

L'Allemagne, comme dans les premiers tems, est encore gouvernée par différens souverains, dont l'empereur est le chef, mais dont le pouvoir est restreint par celui des diètes de l'empire, qui sont composées des princes, dont les uns sont ecclésiastiques & les autres séculiers, & des villes libres & impériales qui sont autant de républiques. La dignité impériale, depuis Charlemagne, a toujours été élective. Quoique toute la nation fût convoquée pour donner sa voix, il est constant qu'il n'y eut presque jamais que les princes, les évêques & la noblesse, qui donnèrent leur suffrage. Le nombre des électeurs est aujourd'hui restreint à huit, dont trois sont ecclésiastiques: savoir, les archevêques de Mayence, de Trèves & de Cologne. Les cinq autres sont le roi de Bohême, le marquis de Brandebourg, les ducs de Saxe & de Hanovre, & le comte Palatin du Rhin, duc de Bavière. On ne peut fixer le tems où ces princes se sont appropriés ce privilége exclusif: la plupart des droits ne sont que d'anciens usages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il est probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogèrent le droit d'élection. La bulle d'Or les confirma dans une usurpation dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de souverains est fort limité dans l'exercice du pouvoir suprême: il ne peut rien décider sans le concours des colléges; & dès qu'il est élu, il confirme par ses lettres & par son sceau, les droits & les priviléges des princes, de la noblesse & des villes.

La couronne impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Souabe, de Bavière & de Franconie, &c., passa sur la tête du comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche, dont les descendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique sage & suivie, que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguste maison en a fait passer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une commune origine avec elle.

La maison des comtes Palatin du Rhin se glorifie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes jusqu'à la Moselle: elle étoit divisée en deux branches principales, dont l'une, qui descend de Rodolphe, a pour chef l'électeur Palatin; l'autre, descendue de Guillaume, possédoit la Bavière. La branche Guillelmine vient de s'éteindre, & la totalité à peu près de l'héritage a passé au prince Palatin du Rhin. La branche Palatine des Deux-Ponts a donné des rois à la Suède, & des souverains illustres à plusieurs pays de l'Allemagne. On peut dire, à la gloire de cette maison, qu'elle a été dans tous les tems féconde en grands hommes.

La maison de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'Allemagne, paroît aussi grande dans son origine, qu'elle l'est aujourd'hui. La Thuringe, la Misnie, la haute & basse Lusace qu'elle possède, sont situées au milieu de l'Allemagne. Elle est divisée en deux branches qui en forment plusieurs autres. L'Ernestine, qui est l'aînée, a été dépouillée de l'électorat qui a passé dans la branche Albertine. Si les possessions de cette maison étoient réunies sur une seule tête, elles formeroient une puissance redoutable: les princes de Gotha, de Veimar, Hildburghausen, Eysenach, Salfeld, Cobourg, n'ont plus que l'ombre du pouvoir, dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maison électorale de Brandebourg est parvenue au plus haut période de la grandeur, sous un roi philosophe & conquérant. Ses possessions s'étendent au-delà de l'Allemagne. Il est maître de la Poméranie presque entière, de la Prusse, du Brandebourg, du duché de Cleves, de la Silésie, à la réserve d'une très-petite portion, de l'évêché d'Halberstad, de la principauté de Minden, du duché de Magdebourg; une partie de la Lusace, le comté de Glatz, le comté de Ravensberg, le comté de la Marck, la principauté d'Ostfrise, & une partie de la haute Gueldre lui appartiennent. Cet état considérable par son étendue, prend chaque jour de nouveaux accroissemens par sa population, dont les progrès sont favorisés par la fertilité du sol, par les encouragemens du gouvernement, par les facilités du commerce.

La maison de Brunsvick-Hanovre a passé à l'électorat: elle a aussi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les possessions de cette maison, quoique divisées, lui donnent un rang considérable parmi les princes souverains de l'Allemagne. L'électorat de Bohême est tombé dans la maison d'Autriche. Les électeurs ecclésiastiques sont chanceliers de l'empire. Celui de Mayence doit exercer cette dignité en Allemagne; celui de Trèves, dans la Gaule & la province d'Arles, à laquelle les Allemands conservent toujours le titre de royaume; celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs fonctions sont trop simples, pour être pénibles; il n'y a que le premier à qui son titre impose des obligations réelles.

Chaque électeur est haut officier de l'empire. Le duc de Bavière prend le titre de grand-maître; c'est lui qui, dans la solemnité du couronnement, porte la couronne d'or. L'électeur de Saxe, en sa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le sceptre. Le Palatin, comme grand trésorier, distribue au peuple les pièces d'or dont l'empe-

reur a coutume de faire des largesses après son couronnement. Enfin chaque électeur à sa fonction, qu'il fait exercer par des vicaires, sur tout depuis que plusieurs d'entr'eux, revêtus du titre de rois, croiroient se dégrader, en descendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un sujet. Lorsque l'empire est vacant, & qu'il n'y a point de roi des Romains, l'électeur de Saxe & le comte Palatin sont les vicaires de l'empire.

L'Allemagne a plusieurs sortes de souverains qui, avec une égalité de prérogatives, sont distingués par la différence des noms. Les landgraviats, qui dans leur origine, n'étoient que des commissions, devinrent héréditaires. La jurisdiction de ces landgraves s'étendoit sur une province; c'est pourquoi on les appelloit *juges* ou *comtes provinciaux*. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'investiture de leur dignité, & les autres relevoient des évêques & des seigneurs, à qui ils étoient obligés de rendre hommage comme à leurs souverains. Leur grandeur actuelle fait méconnoitre leur origine. Les margraves ou marquis commandoient sur la frontière. La jurisdiction du bourgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire un chef de l'empire soit annexée exclusivement à certaines maisons, il y a plusieurs souverains de l'empire qui marchent leurs égaux. Les princes de Hesse-Cassel, maîtres d'un pays étendu & fertile, le duc de Virtemberg, qui possède une partie de la Souabe, & quelques autres encore, font rechercher leur alliance.

Les autres princes sont véritablement souverains; mais leur puissance bornée les met en quelque sorte dans la dépendance de leurs voisins plus puissans.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'*empereur*, & comme il n'y a point de revenus attachés à cette suprême dignité, on a soin de n'élire qu'un prince assez riche & assez puissant, pour en soutenir l'éclat par ses possessions patrimoniales. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui les titres de *toujours auguste*, de *majesté sacrée*, ne lui donnent point le droit de prononcer souverainement sur les affaires de la paix & de la guerre. L'établissement des impôts, & toutes les branches de l'administration dépendent des assemblées générales, qu'on appelle *diètes*. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir force de loi, s'il n'a le sceau de l'empereur.

Les différens souverains de l'empire comparoissent à la diète ou en personne ou par députés. Les diètes ou états de l'empire sont composées de trois corps ou collèges, dont le premier est celui des électeurs, le second celui des princes, le troisième est celui des villes impériales. Dans le collège des princes entrent les landgraves, margraves, princes, ducs, comtes, barons, archevêques; évêques, prélats, abbés, même abbesses. Quoique les princes soient véritablement souverains dans leurs états, il est des cas où on peut appeller de leurs jugemens à la chambre impériale de Spire, ou au conseil aulique, qui se tient dans la résidence de l'empereur: c'est-là que se décident les affaires de la noblesse. Les princes ecclésiastiques, qui ne doivent leur élévation qu'aux suffrages de leur chapitre, ont cependant la préséance sur les princes séculiers, dans les diètes & les cérémonies publiques. L'étendue de leurs possessions, & leurs immenses revenus leur fournissent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipse celle de la plupart des autres princes. Il est vrai que, depuis l'établissement de la religion protestante, plusieurs sont déchus de cet état d'opulence; les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, n'ont point été enveloppés dans cette révolution. Leurs richesses & leurs privileges leur donnent une place distinguée parmi les autres souverains. L'archevêque de Saltzbourg tient le premier rang après eux. Les princes évêques sont ceux de Bamberg, de Virtzbourg, Spire, Worms, Constance, Ausbourg, Hildesheim, Paderborn, Freisingen, Ratisbonne, Trente, Brixen, Bâle, Liège, Osnabruck, Munster, Coire, &c., quelques-uns de ces évêques occupent plusieurs sièges, dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité, & dont rarement ils remplissent les obligations religieuses; le luxe de leurs mœurs est bien éloigné de la simplicité évangélique. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la classe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, sont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elvan, de Vissembourg, &c. Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de *comte* & de *baron* donne autant de considération dans les diètes, que celui de *prince*. Au reste cette considération est toujours proportionnée à l'étendue de leurs états.

Plusieurs villes, qui ont conservé leur indépendance, forment chacune des espèces de républiques, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de souverains. On compte cinquante-une de ces villes qu'on nomme *impériales*, parce qu'elles ne dépendent que de l'empire. Le traité de Munster leur donne voix délibérative, & toutes ensemble ont deux voix dans les diètes: l'état florissant de ces villes est une nouvelle preuve que l'abondance est un fruit certain de la liberté. On y voit germer les richesses, & les besoins y sont ignorés. Les plus considérables sont Hambourg, Lubec & Brême, dans la basse-Saxe; Ratisbonne, dans le cercle de Bavière; Nuremberg dans la Franconie; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Souabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Westphalie; Francfort, Spire, Worms, dans le cercle du haut-Rhin. Toutes ces villes offrent le spectacle de l'opulence.

Il est une autre espèce de villes qui forment une puissance fédérative pour les intérêts de leur commerce: on les appelle *anséatiques*: ce sont Cologne dans le cercle de la Westphalie; Hambourg,

Lubec, Brême & Rostoch, dans le cercle de la basse-Saxe; & Dantzic dans la Prusse: ces villes sont des republiques qui, sous la protection de l'empire, se gouvernent par leurs propres loix, & n'obéissent qu'à leurs magistrats.

L'Allemagne est divisée en neuf cercles, ou grandes provinces. Chaque cercle renferme plusieurs états dont les souverains s'assemblent pour régler leurs intérêts communs. Ces cercles sont ceux de haute-Saxe, de basse-Saxe, de Westphalie, de haut-Rhin, de bas-Rhin, de Souabe, de Franconie, de Bavière & d'Autriche. Nous ne faisons point ici mention du cercle de Bourgogne qui étoit entré dans la division pour un dixième cercle; il ne subsiste plus depuis que les pays d'où il tiroit son nom ont passé sous une autre domination.

Certains cercles renferment des pays qui appartiennent à un autre cercle & en sont partie. Ces pays se nomment *enclaves*; c'est ainsi que la partie de la Souabe au s.-o., est du cercle d'Autriche; que d'autres terres repandues dans la Souabe appartiennent au cercle du haut-Rhin. Il y a de pareils mélanges en Saxe, en Westphalie, dans le bas-Rhin.

La première division de l'empire en cercles se fit dans les diètes de Nuremberg en 1437, & d'Ausbourg en 1439. Ces cercles furent ceux de Bavière, de Franconie, de Souabe, de basse-Saxe, du haut-Rhin, de Westphalie. Sous Maximilien I, en 1512, il en fut ajouté quatre autres; ceux d'Autriche, de Bourgogne, de haute-Saxe & de bas-Rhin. Le cercle de Bourgogne comprenoit la Franche-Comté & les Pays-Bas.

Chaque cercle a ses *princes convoquans* qui fixent l'assemblée de leur cercle, reçoivent toutes les matières adressées au cercle, les communiquent aux états, exécutent les jugemens des tribunaux supérieurs rendus contre un état de leur cercle. Les six cercles anciens ont chacun deux princes convoquans, dont un est directeur du cercle, les trois autres n'en ont qu'un seul. En Bavière les deux princes convoquans sont tous deux directeurs du cercle.

Aujourd'hui les seuls cercles de Franconie & du haut-Rhin ont un colonel qui a soin de ce qui a trait au militaire, veille aux munitions, à l'artillerie, aux gens de guerre. Comme tous les membres doivent contribuer aux besoins de l'empire, chaque cercle est tenu de fournir un certain nombre d'hommes armés, cavalerie & infanterie, ou une somme d'argent par mois, conformément à la taxe consignée dans les registres des états de l'empire.

Les états d'un cercle, lorsqu'il y en a de divers rangs, se partagent en cinq bancs; celui des princes ecclésiastiques, celui des princes séculiers, celui des prélats, celui des comtes & barons, & celui des villes impériales. Les électeurs siégent au banc des princes.

Il est des états immédiats de l'empire, qui ne sont compris dans aucun des neuf cercles: tels sont le royaume de Boheme, la Moravie, la Lusace, la Silésie, la principauté de Montbeillard, & diverses terres renfermées dans quelques-uns des cercles. Ces pays ne contribuent en rien aux besoins de l'empire.

Le cercle d'Autriche renferme l'archiduché de ce nom, les duchés de Stirie, de Carinthie, de Carniole, le comté de Tirol, partie de l'Istrie, & la Souabe Autrichienne.

L'archiduché est un pays fertile en vins, en grains & en pâturages; ses anciens marquis etoient chargés de defendre la frontiere contre les invasions des Huns ou Avares. Ce pays faisoit partie des provinces Romaines de Norique & Pannonie. La Stirie est un pays montagneux qui nourrit beaucoup de bétail; son nom allemand signifie *bœuf*; sa principale richesse consiste dans ses mines des fer. Le duché de Carinthie fournit les mêmes productions. Celui de Carniole est dominé par de hautes montagnes, & le sol est hérissé de rochers: on y trouve des mines de fer & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige, est considérable par sa population, par ses mines de fer, d'argent & de mercure.

Le cercle de Baviere, du tems des Romains, faisoit partie de la Norique & de la Vindelicie. Ce pays pauvre n'auroit besoin que d'habitans industrieux & commerçans pour y voir naître l'abondance. La terre y produit de riches moissons de bled. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent; les salines y sont d'un produit considérable. Quatre états sont renfermés dans ce cercle, le duché & le palatinat de Bavière, avec le duché de Neubourg, à l'électeur palatin, l'archevêché de Saltzbourg, les évêchés de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw. L'archevêque de Saltzbourg est un souverain riche & puissant, qui prend le titre de légat du Saint-Siége. Il a la prérogative de nommer à plusieurs évêchés; le duché de Neubourg & la principauté de Sultzback s'appellent aujourd'hui *le nouveau palatinat*, parce qu'il a passé sous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw sont princes de l'empire.

La Souabe, qui tire son nom des Suèves ses anciens habitans, est célèbre par ses bains & ses fontaines salées. Ce cercle renferme trente-une villes impériales & un grand nombre de principautés ecclésiastiques & séculières, dont les plus considérables sont le duché de Virtemberg, la principauté de Furstemberg, le marquisat de Bade, l'évêché d'Ausbourg, & l'abbaye de Kempten. Les princes de Virtemberg tiennent le premier rang parmi les souverains du cercle de Souabe. La principauté ou comte de Furstemberg est possédée par les princes de ce nom, qui datent de la plus haute antiquité. Kemptem n'est considérable que par les privileges dont jouit son abbé. Ausbourg, célèbre par ses ouvrages d'orféyrerie, d'horlogerie

& d'ivoire, donne le titre de souverain à ses évêques, qui n'ont aucun droit sur elle. Ulm, sur le Danube est une ville commerçante en toiles, en laines, en futaine, & en ouvrages de fer. C'est la première des villes impériales de la Souabe.

La Franconie, qui fut le berceau des conquérans des Gaules, dont elle conserve encore le nom, est riche par ses bleds, ses pâturages, & ses fruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeur l'évêque de Bamberg, & le marquis d'Anspach, qui remplissent tour-à-tour cette fonction; mais l'évêque jouit seul du droit de proposer les affaires, de recueillir les suffrages & de dresser les conclusions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement sur l'usage, a pour officiers héréditaires, les électeurs de Bohême, de Saxe, de Bavière & de Brandebourg, qui font remplir leur fonction par des subalternes; ils sont trop grands pour s'en acquitter eux-mêmes. Il paroît surprenant que des princes aussi puissans n'aient pas aboli une coutume qui semble déroger à leur dignité; des motifs d'intérêts ont perpétué cette bisarrerie. Ils ont grand soin de se faire investir de leurs offices par les évêques, pour jouir de plusieurs terres qui y sont attachées; l'évêché de Virtzbourg est d'un revenu considérable: lorsque quelqu'un se présente pour être reçu chanoine, il est obligé de passer au milieu des chanoines rangés en haie, qui le frappent légérement sur le dos avec une baguette. Cette coutume est un artifice pour éloigner des canonicats les princes de l'empire qui refusent de se soumettre à cette cérémonie. C'est dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gotha, de Cobourg, d'Hildburghausen, ont leurs possessions. Le landgrave de Hesse-Cassel y possède plusieurs principautés. Les marquisats d'Anspach & de Culembach ou de Bareith, réunis sur la tête du marquis ou margrave de Culembach, depuis la mort du marquis d'Anspach, arrivée dans ces derniers tems, & qui appartiennent à des princes cadets de la maison de Brandebourg, y sont aussi renfermés: les principales villes impériales sont Nuremberg, où il se fait un grand commerce, & Schweinfurt.

Le cercle de haute-Saxe, comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Poméranie; il n'y a que deux villes impériales, enclavées dans la Thuringe. La Saxe est un pays fertile en bled & en pâturages; on y trouve des mines de plomb & d'argent; c'est de-là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe descendent du marquis de Misnie. Ils ne possèdent ce duché que depuis l'an 1422, & l'électorat que depuis l'an 1448. Personne ne leur conteste d'être une des plus anciennes maisons de l'Europe; la branche Albertine a presque tout englouti l'héritage de cette maison. L'Ernestine a ses principales possessions dans la Thuringe, unie à la Misnie en 1240. La principauté d'Anhalt est possédée par les descendans des princes d'Ascanie, qui, dans le douzième siècle, figuroient parmi les plus grands princes de l'Europe. Ils possédèrent successivement le marquisat de Brandebourg, le duché de Saxe, & plusieurs autres grandes principautés. La marche de Brandebourg a essuyé de fréquentes révolutions, & a souvent changé de maître. Elle est enfin passée sous la domination des descendans de Frédéric Margrave de Nuremberg, qui sont maîtres de la Prusse & de beaucoup de pays qui forment aujourd'hui la monarchie Prussienne, royaume puissant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ses derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, ne cède qu'à la maison d'Autriche par l'étendue de ses possessions. La multitude de ses principautés lui donne rang & droit de suffrage dans plusieurs cercles. C'est ce qui établit son crédit dans tout l'empire.

Le cercle de basse-Saxe comprend les duchés de Meckelbourg, de Holstein, de Brunsvick, de Hanovre, les principautés d'Hildesheim & d'Halberstadt, avec le duché de Magdebourg. La maison de Brunsvick, partagée en deux branches, la ducale & l'électorale, y a son plus riche patrimoine. La principauté d'Halberstadt, qui étoit un riche évêché, a passé dans la maison de Brandebourg, ainsi que l'archevêché de Magdebourg qui a été sécularisé. Le duché de Meckelbourg est un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maison sont divisés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holstein, qui dans son origine n'étoit qu'un comté, fut érigé en duché en faveur de Christiern, roi de Danemarck, dont les descendans le partagent aujourd'hui. Lubec, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes Anséatiques. L'évêché est héréditaire dans la maison d'Holstein.

Le cercle de Westphalie est divisé en treize états principaux; l'évêque de Liége en est un des souverains; sa qualité de prince de l'empire lui donne séance & droit de suffrage dans les diètes. Les duchés de Juliers & de Berg sont devenus le patrimoine des électeurs palatins héritiers en partie, des ducs de Clèves. Le roi de Prusse possède dans ce cercle, le comté de la Marck, le duché de Clèves & le comté de Ravensberg, l'évêché de Minden, qui fut sécularisé en 1648, & la principauté d'Oostfrise. Les comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst appartiennent au duc de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck.

Le cercle de bas-Rhin est appellé *cercle électoral*, parce qu'il renferme les trois électorats ecclésiastiques & l'électorat affecté aux princes Palatins du Rhin. Le cercle du haut-Rhin, est composé des évêchés de Worms, de Spire & de Bâle, des duchés des Deux-Ponts & de Simmeren, des landgraviats de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstadt; du comté de Nassau, de la principauté de Nassau, de l'évêché de Fulde, &c.

Les disputes sur la religion ont excité de fréquentes révolutions dans l'Allemagne. C'est le fer à la main qu'on y a prétendu décider les ques-

tions théologiques. Les religions catholique & protestante sont professées dans tous les pays de la domination Autrichienne. Dans les états des électeurs & des princes ecclésiastiques, & dans le cercle de Bavière, c'est la catholique. Le luthéranisme domine dans les cercles de haute & de basse-Saxe, de Westphalie, de Franconie, de Souabe, & dans les villes impériales. Le calvinisme est suivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse-Cassel & de plusieurs autres princes. Les fureurs soi-disant religieuses sont éteintes : les catholiques, en plaignant l'aveuglement des protestans, vivent en paix avec eux, & quelquefois le même temple sert à des cultes différens.

Le Corps Germanique est composé de pièces de rapport qui doivent en affoiblir la constitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il seroit difficile de décider quelle est sa constitution politique, tant elle varie dans les différens états qui le composent. Ici la puissance souveraine est héréditaire, là elle est élective. Dans certains états le pouvoir du prince est absolu, dans d'autres il est limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un sénat composé des principaux citoyens, & l'élection en est confiée aux sénateurs mêmes : le gouvernement y est aristocratique ; dans d'autres ce sont les tribus qui élisent les sénateurs qui peuvent absoudre ou flétrir de leurs censures : c'est une véritable démocratie.

Le gouvernement de l'Allemagne ne peut être regardé comme aristocratique. Un pareil gouvernement suppose un sénat fixe & permanent, dont l'autorité souveraine délibère sans opposition sur tout ce qui concerne la république, & qui confie à des officiers subalternes & à des magistrats l'exécution de ses ordres & de ses délibérations. La chambre de Spire & le conseil aulique, ne sont qu'une image imparfaite de ce sénat souverain : on n'y porte que les affaires par appel ; ainsi ce tribunal resteroit sans fonctions, si les parties jugées étoient satisfaites du premier arrêt. Les diètes ne doivent point être regardées comme un sénat permanent & absolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voix. L'Angleterre & la Suède ont leurs parlemens, où les affaires sont réglées par les suffrages des députés des provinces, sans que le gouvernement prenne le nom d'*aristrocratie*. Les biens de chaque sénateur, dans l'aristocratie, dépendent absolument des loix & du sénat qui peut en prendre une portion pour les besoins de l'état. En Allemagne, tous les états ensemble n'ont point de droit sur les biens des particuliers.

On a souvent agité si l'Allemagne pouvoit être mise dans la classe des monarchies. La question ne peut se décider qu'en en distinguant de deux espèces. Dans les unes, le monarque est absolu, & dans les autres son pouvoir est limité par la loi. Il est certain que l'exercice de la puissance impériale est réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir sur les princes, qu'un canton Suisse n'en a sur les autres. Les titres fastueux dont il se pare, sont des sons sans idée, des fantômes sans réalité. Les etats, en lui prêtant serment de fidélité, se réservent leur indépendance & leurs privileges : & dans la capitulation que l'empereur jure d'observer, les électeurs lui prescrivent ce qu'il doit faire, & se réservent le droit de le déposer s'il viole ses engagemens.

La puissance impériale est beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puissance du monarque est restreinte par la loi. Dans celles-ci, les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions, & il ne peut être cité à aucun tribunal ; il leve des tributs & des armées ; & par la raison ou sous le prétexte du bien public, il peut soumettre la fortune de ses sujets à ses volontés pour soutenir des guerres justes ou d'ambition. L'empereur d'Allemagne ne jouit point d'un pouvoir aussi étendu : ses intérêts sont absolument distingués de ceux des états : les princes qui composent le Corps Germanique, font des alliances avec les autres puissances, sans sa participation ; & lorsqu'ils se croient lésés, ils lui déclarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut disposer des forces de l'état ; il est général né de ses armées ; il en dirige, à son gré les opérations ; il est l'ame & l'esprit qui font mouvoir tout le corps. L'empereur, quoique chef d'une nation nombreuse, n'a pas le même privilège ; c'est avec ses propres revenus qu'il soutient l'éclat de sa dignité : il n'y a point de trésor public ; les états ne lui entretiennent point d'armées ; chaque prince dispose à son gré de ses troupes & du revenu de sa souveraineté. Lorsqu'il est pressé par des guerres, il est obligé de mendier des secours d'hommes & d'argent, que souvent on lui refuse ou qu'on lui fournit avec épargne. Il est une autre espèce de servitude qui le met au-dessous des rois. Une ancienne coutume, confirmée par la bulle d'Or, assujétissoit l'empereur dans de certains cas, à comparoître devant le comte Palatin, pour rendre compte de ses actions. Les trois électeurs ecclésiastiques citèrent Albert I à ce tribunal, mais il étoit trop puissant pour obéir ; & au lieu de répondre, il prit les armes contre ses accusateurs ; c'est le seul exemple que l'histoire nous fournisse de l'exercice de cette loi.

Quelques écrivains Allemands ont prétendu, mais vainement, que leur gouvernement étoit populaire, & qu'eux seuls jouissoient du droit de citoyen, qui consiste à être admis dans les délibérations, & à donner sa voix dans les affaires publiques. Bref, la constitution de l'Allemagne ne peut être classée avec aucune de celles qui existent dans le monde. La souveraineté qui y est divisée procure une meilleure administration, & la confédération des souverainetés, sous un chef, y forme un corps, un état puissant & redoutable. D'ailleurs, la multitude des villes libres ou républiques disséminées dans

l'étendue de l'empire, y prévient l'abus de l'autorité dans les petites monarchies qui le partagent, par la facilité que le citoyen trouve à y aller exercer son industrie, à y jouir du fruit de ses travaux, si le despote appesantit le joug à un degré qui lui devienne insupportable.

On peut juger des forces de l'Allemagne par le nombre de ses villes, de ses bourgs & de ses villages, où l'on voit par-tout briller l'industrie commerçante. Une noblesse riche & magnifique y répand l'abondance. Les guerres dont elle a toujours été agitée, ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre : le goût décidé des Allemands pour les arts mécaniques les éloigne des travaux champêtres; & dès qu'ils sont assez fortunés pour apprendre un métier, ils quittent leurs villages, & se retirent dans les villes dont la mollesse énerve leur vigueur naturelle : on compte dans les neuf cercles dix-neuf cent cinquante-sept villes & bourgs, sans y comprendre la Bohême, où l'on trouve deux cent deux villes, trois cent huit bourgs & trente mille trois cent soixante-trois petits villages. Quoique l'Allemagne s'étende depuis le pays de Liege jusqu'aux frontières de la Pologne, & depuis le Holstein jusqu'aux extrémités du Tirol, il n'y a point de contrée qui ne fournisse des subsistances suffisantes à ses habitans. La culture des terres qui s'y perfectionne chaque jour, en augmente la richesse & la beauté, le sol y donne du froment, du seigle, du maïs ou bled de turquie, de l'orge, de l'avoine, des pois, féves, lentilles, millet, bled sarrazin. On cultive du riz en Moravie, & l'on en fait un essai dans les états de Saxe. On y recueille aussi de la manne, du chanvre, du lin, du houblon, de l'anis, de la réglisse, du tabac, de la garance, du safran, des trufes, des pommes de terre, & de l'hortolage. On y trouve aussi des olives, des figues, des châtaignes, des oranges, citrons, limons, & autres fruits ordinaires de France & d'Italie. L'Allemagne a des vins excellens. Les meilleurs croissent dans le cercle du bas-Rhin, favoir, les vins du Rhin & les vins de Moselle. L'Autriche en a aussi de très-bons. L'entretien des abeilles y est un objet considérable : elle nourrit une immense quantité de bœufs, vaches, chèvres, moutons & cochons. Les contrées septentrionales fournissent une grande quantité de fromage & de beurre de la meilleure qualité. La volaille y abonde. On y rencontre des cicognes, des oies & des canards sauvages, des faisans, des coqs de bruyères, des gélinotes, bécasses, alouettes, grives, ortolans, cailles, perdrix, & autres oiseaux, des faucons & autres espèces d'oiseaux de proie. On y a du cerf, du chevreuil, du sanglier, des lièvres, des lapins, du daim dans les parties méridionales. Il y a aussi des ours, des loups, des loups-serviers, renards, chats sauvages, martres, blaireaux, mulots, castors; & la quantité innombrable des fleuves, rivières, lacs & étangs, y donne en abondance de beau poisson : on y prend de l'esturgeon, du saumon, du brochet, de la carpe, de la truite, de la lamproie, de la perche, de la tanche, de la murenne, de la lote, de l'anguille, des ecrevisses, sans faire mention des poissons de mer.

L'Allemagne a des carrieres de marbre, d'albâtre, d'agathe, d'ardoise, de pierre de taille. On y trouve de l'agathe, du jaspe, lapis-lazuli, du cristal, de la terre de porcelaine, des perles & des pierres précieuses. On en tire de l'alun, du vitriol, du salpêtre, du sel de roche, du sel de fontaines, du charbon de pierre, du soufre, de la cire, du vif-argent, du cinabre, de la mine de plomb, de l'antimoine, de l'arsenic : enfin du fer, de l'acier, du cuivre, du plomb, de l'étain, de l'argent, & quelque peu d'or. Il s'y trouve beaucoup de sources minérales : elle exporte des bois pour la marine; on y fabrique des canons, des fourneaux & plaques de fer, des boulets, bombes, grenades, du fer-blanc, du fil de fer, de la porcelaine.

L'exportation de ses denrées excède l'importation. C'est l'introduction du luxe qui leur a fait un besoin des vins de France & d'Espagne, des draps étrangers dont ils ont la matière première. Les bords du Rhin sont couverts de mûriers, qui donnent la facilité de nourrir des vers à soie. Plusieurs villes, situées sur le Rhin & la mer Baltique, favorisent les importations, dont les progrès sont arrêtés par des impositions accablantes. C'est de là que plusieurs nations tirent le fer travaillé, le plomb, le vif-argent, du bled, de la laine, des draps grossiers, des serges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puissance de l'Allemagne est toute renfermée en elle-même; elle n'a point, comme les autres royaumes, des possessions dans des terres étrangères; c'est ce qui donne des entraves à son commerce, & ce qui rend l'argent plus rare; cette disette d'espèces est encore occasionnée par le goût de la jeunesse allemande, pour les voyages : ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la simplicité de leurs mœurs. Dans les autres royaumes, les capitales engloutissent tout l'or des provinces; en Allemagne, il y a plus d'economie dans la distribution des richesses; & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, est ce qui entretient son embompoint.

La puissance d'un état est relative à celle de ses voisins. L'Allemagne, contigue à la Turquie d'Europe, a pour remparts, la Stirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, considérables par leur nombre, ne sont point des ennemis dangereux : peu aguerris & mal disciplinés, ils n'ont que l'impétuosité de courage qui s'éteint à mesure qu'ils pénètrent dans les pays froids. La stérilité de la Servie & de la Bulgarie, leur refuse les subsistances nécessaires à de nombreuses armées. Ils ont eu quelques succès dans plusieurs guerres, on doit les attribuer au mépris qu'ils inspiroient : l'Allemagne ne leur a jamais opposé que le quart de ses forces, & c'étoit des troupes de rebut mal payées &

mal disciplinées. La terreur qu'inspiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique Autrichienne, qui exageroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions : la religion a encore contribué à nourrir ce préjugé ; les prêtres & les moines ont tonné dans la tribune sacrée, pour armer l'Europe contre ces peuples infidèles. L'Allemagne n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens princes qui ne peuvent porter la guerre au-dehors. La Pologne, démembrée de nos jours, ne figure plus parmi les puissances de l'Europe. Elle n'a ni la force ni l'ambition de faire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conserver ses possessions, ne peut nuire à l'empire, & a besoin de son secours contre la Suède. L'Angleterre, satisfaite d'être la dominatrice des mers, n'est jalouse que d'étendre ses possessions dans le nouvel hémisphère. Les Hollandois, nés au milieu des eaux, ont tourné leur ambition du côté de l'Inde. La Suède, sous ses rois conquérans, a enlevé plusieurs provinces d'Allemagne ; mais cette puissance manque d'hommes & d'argent pour soutenir une longue guerre; c'est un débordement qui se dissipe dans les campagnes qu'il inonde. La France est le seul état qui puisse attaquer avec succès l'Allemagne. Mais la nature a fixé ses bornes, & l'expérience lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunément.

Les avantages du Corps Germanique sont compensés par beaucoup de maux politiques qui le consument au-dedans. Le défaut d'harmonie entre les membres qui le composent, la défiance qu'ils ont de la puissance du chef, accrue à un degré disproportionné avec la sûreté de l'empire, sont le germe de sa langueur & de son dépérissement. Dans les corps politiques, quand il y a plusieurs princes qui président au destin d'un état, presque toujours divisés d'intérêts, il est très-rare de les voir conspirer à une même fin. Le concours & la réunion des forces ne se trouvent que dans les monarchies, ou dans les républiques où le pouvoir suprême est concentré dans une seule ville, comme dans Rome, Sparte, Athènes, Venise. Les jalousies minent & détruisent insensiblement les gouvernemens composés de plusieurs états égaux en pouvoir. Les villes impériales devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens, qui ne peuvent se dissimuler que c'est la liberté qui fait germer les richesses & l'industrie : la noblesse, fière de son origine, distille le mépris sur le peuple qui se croit aussi respectable qu'elle par son opulence. La jalousie sème encore la division entre les princes séculiers & les princes ecclésiastiques ; les premiers voient avec indignation les ministres de l'autel jouir du droit de préséance, quoiqu'ils soient bien inférieurs en naissance, & qu'ils ne puissent transmettre leur grandeur à leur famille : de leur côté les princes ecclésiastiques se plaignent sans cesse des séculiers qui ont usurpé une portion de leurs revenus ; enfin on voit par-tout des opprimés & des oppresseurs.

Le prétexte de la religion fomente les haînes & divise des cœurs qu'elle se proposoit d'unir ; le clergé catholique a été privé par les princes protestans de quelques-uns des domaines qu'il possédoit. Les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne sont pas disposés à en aimer les ravisseurs. Le plus grand vice de ce gouvernement est le droit accordé à différens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voisins ; c'est ouvrir une entrée aux étrangers ; c'est rompre l'union naturelle pour faire une adoption nouvelle ; c'est de confier au sort des armes la décision des querelles qui ne doivent être discutées qu'au tribunal des loix ; enfin sans ces vices de constitution, l'Allemagne pourroit se flatter de donner des loix à l'Europe entière, ou au moins de la tenir dans de continuelles frayeurs.

La population totale de l'Allemagne est de vingt-six millions d'habitans.

La langue allemande varie beaucoup suivant les différentes contrées de l'empire dans lesquelles on la parle ; la prononciation, le dialecte, l'emploi des mots different tellement aujourd'hui, qu'il arrive fort souvent qu'un allemand n'entend point un allemand. La grande étendue de l'empire, la diversité de souveraineté, & le défaut de capitale qui fasse loi dans la manière de s'exprimer, en sont incontestablement la cause : très-peu écrivent & parlent correctement, & nulle part les grammairiens ne varient autant dans leurs principes ; en général on regarde la Saxe comme le pays où on parle le mieux allemand.

Dans la Marche de Brandebourg, en Poméranie, en Lusace, en Moravie, en Autriche, & en plusieurs autres contrées, les bourgeois & les paysans sont comme serfs de leurs seigneurs.

Les Juifs sont très-nombreux en Allemagne; mais en général ils y sont pauvres.

Les connoissances & les lumières gagnent & s'étendent beaucoup en Allemagne, particulièrement dans les états Protestans. On compte dans tout l'empire trente-huit Universités, & beaucoup d'Académies, de Sociétés Littéraires, dont celles de Berlin, de Gottingue & de Leipsic, sont les plus célebres. Le Droit public, la Jurisprudence, la Théologie, la Botanique, la Chimie, la Métaphysique, l'Astronomie, l'Histoire, la Géographie, les Mathématiques, doivent beaucoup aux Allemands.

Ils se sont aussi distingués dans les Arts libéraux. Leur musique est la meilleure de l'Europe après celle d'Italie. Elle excelle sur tout à Dresde. Les productions de quelques Poëtes Allemands peuvent être mises en parallele avec celles des meilleurs Poëtes étrangers. Albert Durer, Pierre-Paul Rubens dans la basse-Allemagne, se sont immortalisés dans la peinture. Les premières gravures ont paru en Allemagne ; Nuremberg en fut le berceau. Albert Durer a gravé à l'eau-forte avant les Italiens. Ce qu'on appelle la manière noire a été inventée en 1648, par M. de Sichem, lieutenant-colonel au service de Hesse, & l'invention de l'Imprimerie est un

un bienfait de l'Allemagne. Si la *compas* n'a pas été inventé en Allemagne, du moins il y a été perfectionné.

Les fabriques commencent à y être sur un pied assez florissant, celles de soieries sur tout. On y fabrique du linge damassé de la plus grande beauté; de la toile unie, rayée, à carreaux, cirée, teinte, imprimée, peinte, & du coutil. On y fait toutes sortes de papiers & de très-fines dentelles. On y coule des glaces d'une grande beauté; l'or & l'argent y sont battus en feuilles, tirés en fil, tissus avec de la soie; on en fait des galons, des dentelles, & toutes sortes de broderies. La clincaillerie y fait entrer des sommes considérables. Les peaux de bêtes y fournissent des cuirs & peaux de toute espèce, & la laine des brebis fournit aux manufactures les matières pour les draps, les ratines, les tapisseries, & quantité d'étoffes qui en sortent.

L'Allemagne a de grands avantages pour le commerce intérieur & extérieur, touchant à l'océan Germanique, à la mer Baltique, à la mer Méditerranée, & étant arrosée d'un nombre prodigieux de fleuves & de rivieres navigables.

Quoique le pouvoir de l'empereur en Italie ait fort diminué, il y exerce encore plusieurs droits régaliens. Il a le droit d'élever tel ou tel noble à un rang ou dignité plus éminente, & d'accorder à ses terres ou à ses sujets différens privilèges. En cas de désobéissance ou d'intelligence avec les ennemis de l'état, les princes d'Italie sont mis au ban de l'Empire & encourent la confiscation de leurs possessions. C'est ainsi qu'en 1708 les Gonzagues furent dépouillés de la souveraineté de Mantoue, que l'empereur doit posséder au nom du corps Germanique, comme un fief dévolu à l'Empire. Il est encore d'autres droits ou prétentions de l'empereur en Italie, & l'Empire y a un grand nombre de fiefs. Au reste, les états puissans n'y reconnoissent point & rejètent la juridiction impériale.

Du vivant de l'empereur, les électeurs lui nomment quelquefois un successeur, désigné sous le nom de roi des Romains. Les cérémonies de son élection & de son couronnement sont les mêmes que celles d'un empereur. Il reçoit le titre de majesté.

En cas de vacance du trône impérial, de minorité ou de longue absence de l'empereur, l'électeur Palatin & l'électeur de Saxe, sont vicaires de l'Empire, chacun dans une partie déterminée. L'empereur jouit de la préséance sur les autres souverains de l'Europe (le pape excepté), & ses ambassadeurs ont le pas sur ceux des autres princes. Il donne en Allemagne l'investiture des fiefs, & il dispose de ceux qui sont dévolus à l'Empire par confiscation, ou faute d'héritiers.

On appelle noblesse immédiate celle qui relève directement de l'Empire; la noblesse médiate est celle qui ressortit à celui des états de l'Empire auquel elle appartient. Les électeurs ont le titre d'*altesse électorale sérénissime*; & les électeurs ecclésiastiques, qui ne sont point nés princes, n'ont que celui d'*altesse électorale*. L'empereur donne aux électeurs ecclésiastiques le titre de révérendissime, & de neveu, & aux électeurs séculiers celui de sérénissime & d'oncle. Les uns & les autres ne sont sujets à aucune taxe en prenant l'investiture de leurs fiefs. Ils peuvent envoyer à l'empereur des ministres du premier rang. Dans les affaires de guerre, de paix, d'alliance, dans toutes celles qui sont relatives à l'administration de l'état, l'empereur ne peut point statuer sans leur concours & leur consentement, étant, aux termes de la capitulation impériale, les conseillers intimes de l'empereur. C'est aussi de leur consentement ou à leur requisition que l'empereur convoque une diète. Les électeurs jouissent d'une pleine souveraineté, leurs vassaux ne pouvant appeller à aucun des tribunaux de l'Empire. Ils ont entr'eux une union particulière conclue en 1338, & renouvellée en 1531. Ils peuvent s'assembler & déliberer entr'eux, tant sur leurs besoins réciproques, que sur ceux de l'Empire.

On appelle villes impériales, celles qui sont gouvernées par leurs propres magistrats, qui relèvent immédiatement de l'Empire, qui forment comme autant de républiques, & ont voix & séance à la diète. Quelques-unes ont un territoire fort considérable dont elles ont la souveraineté. Elles sont au nombre de cinquante-une; toutes ensemble n'ont que deux voix à la diète. Les principales sont Hambourg, Nuremberg, Francfort-sur-le-Mein, Lubeck, Ratisbonne, Ausbourg, Ulm, Cologne, Aix-la-Chapelle.

Il existe deux tribunaux supérieurs dans l'Empire. L'un est le conseil aulique, qui siège dans la ville où réside l'empereur; l'autre, est la chambre impériale qui tient ses séances à Vetzlar dans le cercle du haut-Rhin. Le premier dépend de l'empereur seul qui en est le chef & le juge suprême. Dans la chambre impériale les assesseurs sont nommés par l'empereur & par les états de l'Empire, qui fournissent aux appointemens.

Teutons est le nom des anciens peuples qui habitèrent l'Allemagne, & qui se rendirent célèbres un siecle avant la naissance de J. C. Dans le Ve. siecle, les Francs qui habitoient les contrées adjacentes au bord oriental du Rhin, s'emparèrent des Pays-Bas & des Gaules, auxquelles ils donnèrent le nom de France. Dans les deux siècles suivans ils se rendirent maîtres d'une bonne partie de l'Allemagne. Vers l'an 800, Charlemagne acheva de la subjuguer, ayant dompté les Saxons qu'il combattit pendant trente ans. Sous ce prince, & sous Louis le Débonnaire son successeur, l'Allemagne fit donc partie du domaine françois; elle en fut détachée par le partage que Louis le Debonnaire fit de ses etats entre ses trois fils, Lothaire, Louis & Charles. Louis II eut l'Allemagne à titre de royaume, & elle resta soixante-dix ans dans sa maison, depuis l'an 840, jusqu'en

l'an 911, que Louis III mourut sans enfans. A sa mort le royaume ou l'empire d'Allemagne fut rendu électif, & le premier allemand qui ait été élu fut Conrad. La maison d'Autriche a joui de la dignité impériale pendant plusieurs siécles, & jusques à Charles VI, mort en 1740. Elle passa ensuite dans la maison de Baviere, par le couronnement de Charles-Albert. Après lui on vit s'asseoir sur le trône de l'empire, François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse d'Autriche, fille de l'empereur Charles VI : il fut élu en 1745; son fils Joseph II lui a succédé en 1765, & commence chez les allemands une nouvelle maison d'Autriche. (*R.*)

ALLENBACH, bailliage du haut-Rhin, à peu de distance de Birckenfeld, appartenant en commun à la branche Palatine de Deux-Ponts & aux Marquis de Bade. Il est situé dans la forêt d'Idar. Allenbach ou Ellenbac, village & château, en est le chef-lieu. (*R.*)

ALLENDORF, petite ville d'Allemagne au cercle du haut-Rhin, dans les états du landgrave de Hesse-Cassel, remarquable par des salines. Elle est agréablement située sur la Werra & entre des montagnes. On y compte cinq cents maisons *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 20. (*R.*)

Allendorf, petite ville & bailliage d'Allemagne, dans la haute-Hesse, près de Giessen. Elle appartient au landgrave de Hesse-Darmstadt. (*R.*)

Allendorf, bailliage d'Allemagne dans le comté de Henneberg. Il est composé de douze villages, & il appartient aux ducs de Saxe-Meinungen. C'est les dépouilles d'un ancien couvent de Benédictins du même nom. (*R.*)

ALLENJOIE, gros village & château de la principauté de Montbéliard, en latin *Alanum jovis*; ce qui fait presumer qu'il y eut autrefois en ce lieu un temple de Jupiter. Il est sur la riviere d'Alain qui verse au Doubs. (*R.*)

ALLER, riviere d'Allemagne dans la basse-Saxe. Elle prend sa source au duché de Magdebourg, traverse le Lunebourg, passe à Zell, & se jète dans le Weser au-dessous de Werden, après avoir reçu l'Ocker & la Leine. (*R.*)

ALLERBOURG, petite ville de Pologne, dans la Prusse occidentale. Elle est sur la riviere d'Alla, à dix lieues & au sud-est de Konigsberg. *Long.* 44, 40; *lat.* 54, 25.

ALLERIA, petite ville maritime de l'île de Corse, sur la côte orientale. Elle étoit anciennement appellée *Rothanus*. Il y a un evêque, dont les revenus ne doivent pas être considérables, car la ville est fort pauvre, & ses environs fort mal cultivés. L'air y est très-mal sain. La riviere de Tavignano, nommée autrefois *Alleria*, passe tout auprès. C'est-là que l'infortuné Théodore, baron de Neuhoff, debarqua en 1736, pour aller prendre possession de son royaume de Corse. En 1730, elle fut détruite par les Corses mécontens. *Long.* 26, 20; *lat.* 42, 5. (*R.*)

ALLERSBACH, abbaye de l'ordre de Citeaux, dans l'évêché de Passaw en Bavière. (*R.*)

ALLERSBERG, bourg & bailliage d'Allemagne, dans la principauté de Neubourg. (*R.*)

ALLERSHEIM, bailliage d'Allemagne, en basse-Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel. (*R.*)

ALLIER, riviere de France qui a sa source dans le Gévaudan. Elle traverse l'Auvergne, le Bourbonnois, une partie du Nivernois, & se jète dans la Loire à une lieue ou environ au-dessous de Nevers. Moulins est la principale des villes qu'il arrose. (*R.*)

ALLOWAY, ville maritime de l'Ecosse méridionale, dans le golfe de Forth, à deux lieues de Stirling. Elle est remarquable par le château qu'y possèdent les comtes de Mar, & par les mines de charbon de terre que l'on y fouille avec plus de succès qu'en tout autre endroit de l'Ecosse. (*R.*)

ALMADE, bourg d'Espagne dans la Manche, avec une mine de mercure qui passe pour la plus riche de l'Europe, & pour la première qui ait été découverte. Il y a deux mines qui passent avec raison pour les plus anciennes du monde. Théophraste, Vitruve & Pline font mention du cinabre d'Espagne. Almade a une église paroissiale, un hôpital bien renté, une prison pour les forçats destinés au travail des mines, de beaux greniers & une imprimerie royale. Le gouverneur est nommé par le roi. (*R.*)

ALMADE, ou ALMADA, bourg de Portugal, sur un petit golfe que forme le Tage, vis-à-vis de Lisbonne. C'est le siege d'un corrégidor. (*R.*)

ALMAGRO, ville d'Espagne dans la Manche. Son territoire abonde en bleds, vin, huile, orge, maïs, legumes, & en patates. On y élève une grande quantité de mules excellentes, qui donnent lieu tous les ans, à une fameuse foire. Il s'y trouve deux paroisses, quatre couvens d'hommes, quatre autres de femmes, un hospice & un hôpital. Le couvent de St. Dominique y tient un college fondé par un descendant du fameux capitaine Cordova.

ALMANSPACH, petite ville du cercle de Suabe, entre le lac de Zell & celui de Constance. (*R.*)

ALMANZA, ou ALMANSA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Murcie, sur les frontières du royaume de Valence, à 20 lieues sud-ouest de la ville de Valence. C'est-là qu'en 1707, les François & les Espagnols, commandés par le maréchal de Berwick, anglois de nation, remportèrent une grande victoire sur les Anglois & les Portugais, commandés par le comte de Galloway. Il y a une inscription pour monument de cette victoire. *Long.* 16, 15; *lat.* 38, 54. (*R.*)

ALMAS, ou ALMASCH, petite ville de la Transilvanie, avec un district dépendant du comté de Clausenbourg. Ce district est entre Burglos & Clausenbourg; il ne contient que des montagnes, dans lesquelles on trouve un grand nombre de cavernes & de souterrains. Il y a un bourg dans le bannat de Temeswar, & une riviere, sur laquelle

est située la forteresse de Sigeth, qui portent le même nom. (*R.*)

ALMAZAN, jolie, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, au pied des montagnes frontières de la province d'Aragon : elle a titre de comté. Elle a huit paroisses, deux couvens, deux hôpitaux, un prieuré de Prémontrés, & une commanderie de l'ordre de Saint-Jean. On y va voir, avec beaucoup de dévotion, une relique qu'on regarde comme la tête de Saint-Etienne martyr, & qu'on prétend n'être autre chose que celle d'un pendu, que des pélerins François, qui alloient en Galice, apportérent exprès dans ce lieu pour ramasser quelqu'argent, afin de continuer leur route. *Long.* 15, 30; *lat.* 41, 30. (*R.*)

ALMEDA, ville de Portugal dans l'Estramadure, sur le Tage, à l'opposite de Lisbonne, dont elle est distante d'environ une lieue & demie. *Long.* 9; *lat.* 38, 42. (*R.*)

ALMEDINE, ville du royaume de Maroc en Afrique, entre Azamor & Safie. Elle est dans une belle plaine, & elle étoit autrefois très-riche & bien peuplée. (*R.*)

ALMEIDE, ville de Portugal dans la province de Beyra, sur la rivière de Coa, près des frontières du royaume de Léon. Elle a des fortifications à la moderne, deux églises paroissiales, un couvent, une maison de charité, un hôpital & mille sept cents habitans. Cette ville fait partie de l'apanage des infans de Portugal. Elle est à sept lieues de Ciudad-Rodrigo, & quatre sud-est de Pinhel. Les Espagnols s'en emparèrent en 1762. *Long.* 11, 22; *lat.* 40, 5. (*R.*)

ALMELO, ville des Provinces-unies, dans l'Over-issel, au bailliage de Twente. Elle est sur la rivière de Vecht, entre Delden & Ootmersum : les comtes de Recheteren la possèdent à titre de seigneurie. Les maisons en sont assez jolies & bien bâties ; il y a sur tout un beau château. Son commerce de toiles en fait une ville fort riche, quoique petite. *Long.* 24, 8; *lat.* 52, 25. (*R.*)

ALMENARA, petite ville maritime d'Espagne, dans le royaume de Valence, au nord de la ville de ce nom, & au sud-est de Segorbe : elle est près de la rivière Polancia. On lui donne le titre de comté. *Long.* 17, 30; *lat.* 39, 45. (*R.*)

ALMÉRIE, ville maritime d'Espagne au royaume de Grenade, sur la rivière d'Alméria, avec un bon port sur la Méditerranée. Elle est au nord-ouest de la pointe du cap Gates, anciennement appellé *Charidemo*. Ce cap termine une langue de terre qui s'étendant assez avant dans la mer, forme le golfe d'Almérie. Ses environs produisent beaucoup de fruits, & sur tout d'olives. Son évêque est suffragant de Grenade, & a 6000 ducats de revenu. On tire aussi des vins rouges d'Almérie. Cette ville a quatre paroisses & quatre couvens, & elle est défendue par un fort. Son territoire possède des mines d'or, d'argent, de plomb & d'autres métaux, des carrières d'albâtre & des eaux minérales. C'est une place d'armes avec un gouverneur. *Long.* 15, 45; *lat.* 36, 51. (*R.*)

ALMISSA, petite, mais forte ville de la Dalmatie Vénitienne, sur le golfe Adriatique, à l'embouchure de la Cetina. Elle est bâtie sur un roc élevé, à 4 lieues à l'est de Spalatro. Elle fut long-tems la terreur de ses voisins & l'asyle d'une multitude de pirates, que les Vénitiens sont parvenus à détruire, ainsi que la plus grande partie de cette ville : il y eut autrefois un évêché. Les Turcs la nomment *Omisc*. *Long.* 36; *lat.* 43, 50. (*R.*)

ALMO, petit ruisseau de l'ancien Latium, aujourd'hui appellé l'*Aquataccia*. Il est dans la campagne de Rome, & vient se jeter dans le Tibre, près de la porte Saint-Sébastien, nommée autrefois la *porte Capenne* à Rome. Ses eaux servoient à nettoyer l'idole de Cibele & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déesse. (*R.*)

ALMOBARIN, petite ville d'Espagne dans la Castille nouvelle. Elle est dans le territoire de Merida, au nord-nord-est de cette ville, & au sud-est d'Alcantara. *Long.* 13; *lat.* 39, 10. (*R.*)

ALMODOVAR DEL CAMPO, dans la Manche, à peu de distance de la montagne noire, dans une vallée delicieuse, abondante en vin, huile & fruits. Cette petite ville a deux paroisses & un couvent.

Il y a une autre ville de ce nom dans le royaume de Cordoue avec titre de Duché.

ALMONTE, petite ville d'Espagne au royaume de Séville, dans l'Andalousie. Elle est entourée d'une forêt d'oliviers. (*R.*)

ALMORAVIDES, peuples qui habitent les environs du mont Atlas. (*R.*)

ALMOUCHIQUOIS, peuples de l'Amérique dans la nouvelle France, le long de la rivière de Chovacouet. (*R.*)

ALMUNEÇAR, petite ville d'Espagne au royaume de Grenade, avec un port sur la Méditerranée & un château. Elle est à 8 lieues sud d'Alhama, & 18 est de Malaga. *Long.* 14, 37; *lat.* 36, 50. (*R.*)

ALNE, rivière d'Angleterre dans le Northumberland. Elle prend sa source aux frontières de l'Ecosse ; & après avoir passé à Alnwich, petite ville qui prend son nom, elle vient se jeter dans l'océan Britannique à Aylemouth. (*R.*)

ALNE, riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans l'évêché de Liége. (*R.*)

ALNEY, petite île d'Angleterre dans la Saverne, à peu de distance de Glocester. C'est-là que, dans le onzième siècle, Edmond, Côte de Fer, roi d'Angleterre, & Canut, roi de Danemarck, se battirent en champ clos. (*R.*)

ALNWICK, petite ville d'Angleterre dans le Northumberland, sur la rivière d'Alne, qui lui donne son nom. Elle est bien bâtie & bien peuplée. On y voit un château très-ancien, appartenant aux comtes de Northumberland. Elle fait un assez grand commerce de draps, de chapeaux, de bétail & de clinquaillerie. Ce fut près de cette

ville que Guillaume, dit *le Lion*, roi d'Ecosse, fut battu & pris par les Anglois en 1174. *Long.* 16, 15; *lat.* 55, 34. (*R.*)

ALNWICK, petite ville d'Angleterre, dans la province de Warwick. (*R.*)

ALOST, ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, & capitale du comté d'Alost. Elle est sur la Dendre, à 6 lieues de Gand, & presque autant de Bruxelles. Elle avoit originairement ses comtes souverains; mais en 1174 les comtes de Flandres en acquirent la possession perpétuelle; & à cette époque, ils furent admis dans le corps Germanique, & leurs états furent mis au nombre des états de l'Empire. Outre la ville d'Alost & son territoire, ce comté comprend les préfectures de Rhode, de Sotteghem, de Grave qui a titre de principauté, de Boulare & d'Escornay, le marquisat de Lede, & quelques seigneuries & paroisses, avec Eynham, abbaye de Bénédictins sur l'Escaut. C'est un pays abondant en bled, en seigle & en houblon. Il s'y trouve beaucoup de montagnes d'où descendent plusieurs rivières. Alost renferme une collégiale, une paroisse, trois couvens d'hommes, cinq de femmes, un collége & un vieux château. Près de cette ville est une abbaye de femmes, dite *l'abbaye de Notre-Dame-des-Roses*. En 1667, M. de Turenne prit cette ville, & la fit démanteler. On l'a abandonnée aux alliés en 1706, après la bataille de Ramillies. *Long.* 21, 42; *lat.* 49, 55. (*R.*)

ALPEN, ou ALPHEN, petite ville, château & seigneurie, dans l'electorat de Cologne, appartenant aux comtes de Bentheim-Steinfurt. (*R.*)

ALPES, hautes montagnes d'Europe, qui séparent l'Italie de la France & de l'Allemagne. Elles commencent vers la côte de la Méditerranée près de Monaco, entre l'état de Gênes & le comté de Nice, passent entre le Dauphiné & le Piémont, couvrent la Savoie, & la plus grande partie de la Suisse où elles sont le plus élevées, & se terminent à la mer Adriatique au golfe de Quarnero, entre l'Istrie & la Croatie, après avoir fourni une chaîne non interrompue de plus de deux cents soixante lieues de longueur. De toutes les montagnes de notre continent, ce sont les plus hautes & les plus fameuses. Quelques sommets s'élèvent jusqu'à deux mille sept cents toises au-dessus du niveau de la mer. Elles jètent plusieurs grands rameaux, entre lesquels nous remarquons le Jura & l'Apennin. Les grandes Alpes sont dans le Faucigni, sur les deux côtés du Valais dans les Grisons, & le haut canton de Berne. Leur foyer est au mont Saint-Gothard. C'est-là & dans les environs que les montagnes sont entassées, & présentent plus qu'en aucun autre endroit des montagnes & des mers de glace aussi ancienne que le monde, des sommets chargés de neiges qui bravent la vicissitude des saisons. Passé une certaine élévation, il n'y croît plus de végétaux: il n'y a plus de terre végétale; c'est la roche nue, recouverte par intervalles de glaces & de neiges.

On appelle *Alpes maritimes*, celles qui vont de Vada ou Vado aux sources du Var, dans le comté de Nice, ou même à celles du Pô; *Alpes Cottiennes*, celles qui s'étendent des sources du Var à la ville de Suze; *Alpes Grecques*, celles qui vont de Suze au grand Saint-Bernard; *Alpes Pennines*, sont la chaîne même du Saint-Bernard qui s'étend jusqu'au mont de la Fourche; *Alpes Rhétiennes ou Grisones*, celles qui vont du mont Saint-Gothard aux sources de la Piave dans le Tirol; *Alpes Julies*, *Noriques*, *Carnienes*, *septentrionales*, celles qui commencent à la naissance de la Piave, & s'étendent jusqu'en Istrie, & vers les sources de la Save; *summæ Alpes*, ou les Alpes les plus élevées est la partie des Alpes où se trouvent le mont Saint-Gothard, le mont Furca, le Crispalt, le Grimsel; *les Alpes Lepontienes*, au sentiment de Jovius, sont celles qui s'étendent depuis le lac de Cosme à travers du comté de Chiavene jusqu'à Coire: enfin on nomme *Alpes de Suabe*, une suite de montagnes fort hautes qui s'étendent le long des frontieres du duché de Wirtemberg, à l'est du Necker. Kirchelin, Aurach & Reutlingen sont situés près de ces montagnes. (*R.*)

ALPIRSPACH, monastère & bailliage de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, & plus particuliérement dans la forêt noire. Le couvent est situé au bord de la rivière de Knisig. En 1563, il eut son premier abbé Luthérien. Le bailliage de ce couvent comprend onze paroisses. (*R.*)

ALP-STEIN, chaîne de hautes montagnes en Suisse, qui séparent le canton d'Appenzel, du Toggenbourg, de la baronnie de Sax, & du Rhinthal. C'étoit autrefois les limites entre le pays des Rhétiens ou Grisons & le landgraviat de Turgovie. (*R.*)

ALPUERTE, ville & château en Espagne, au royaume de Valence, à l'ouest de Segorbe, & au nord-est de la rivière de Guadalaviar. Elle est assez agréablement située, & son territoire est fort abondant. *Long.* 16, 40; *lat.* 39, 50. (*R.*)

ALPUJARRAS, ou ALPUXARRAS, hautes montagnes d'Espagne, dans le royaume de Grenade, au bord de la Méditerranée. Elles s'étendent depuis la rade d'Almérie jusqu'à Settenil, frontières de l'Andalousie. Ce canton est un des plus peuplés & des mieux cultivés de toute l'Espagne. Ces montagnes sont parsemées de villages & de bourgs, & couvertes d'arbres & de vignes. Elles sont situées entre les villes de Grenade, de Motril & d'Almérie. Elles sont entre-coupées de vallées & de plaines qui produisent du bled, du vin, des fruits & de bons pâturages. Les collines participent aussi à cette abondance. Le vin & les fruits y sont excellens, & les habitans y cultivent aussi de la soie. Ils sont Maures d'origine: on les distingue des autres Espagnols par la simplicité de leurs mœurs, la grossiereté de leur langage, & leur assiduité au travail. La température du climat est douce & salutaire. On trouve dans ces montagnes une grande quantité de sim-

ples, que nos curieux botanistes devroient s'empresser d'aller connoître. (*R.*)

ALRESFORD, petite ville d'Angleterre dans la province de Hamp. Elle est sur la riviere d'Iching, environ à 6 lieues sud-est de Winchester. *Long.* 19, 55; *lat.* 51, 25. (*R.*)

ALSACE, province de France, bornée à l'est par le Rhin qui la sépare de la Suabe, au sud par la Suisse & la Franche-Comté, à l'occident par la Lorraine, dont elle est séparée par les Vosges, & au nord par le palatinat du Rhin. *Long.* 24, 30-25, 10; *lat.* 47, 32-49, 8. Son étendue est d'environ quarante-six lieues du midi au septentrion, & de huit à treize de l'orient à l'occident.

Ce pays est d'une admirable fertilité. Il offre des plaines immenses chargées des plus riches moissons, abondantes en grains de toutes especes; la côte des Vosges est chargée de vignobles d'un grand rapport, dont les vins se font rechercher, tant par leur bonté que par l'avantage qu'ils ont de se conserver long-tems; il a des pâturages excellens, des fruits & des legumes de toutes sortes, beaucoup de chanvre qui descend dans les Pays-Bas, & de lin qui s'emploie dans les fabriques du pays. Les terres y produisent encore quantité de tabac, & l'on y récolte beaucoup d'huile qui s'exprime des pavots & de la navette que le sol donne abondamment. Cette huile s'emploie, tant à brûler qu'à peindre, & à d'autres usages.

Cette province a d'ailleurs de belles & grandes forêts, beaucoup de mines de différens métaux, & des sources minérales. On y rencontre des sapins de cent vingt pieds de haut. Le gibier, la volaille & le poisson y abondent. Sa population s'éleve à un demi-million d'habitans. L'état monastique y est composé de quinze cents soixante religieux. On y compte sept cents cinquante paroisses, dont les deux tiers appartiennent aux catholiques Romains, & l'autre tiers, à-peu-près, à la communion Luthérienne. Il y a aussi des Réformés, des Anabaptistes & des Juifs qui y ont des écoles & des synagogues. Ces derniers y composent environ deux mille six cents feux. A cinq hommes par feu, leur nombre s'éleve à treize mille.

La langue du pays est l'allemande; mais dans les villes les gens au-dessus du commun parlent les deux langues allemande & françoise. En passant de l'Empire à la domination de la France, la noblesse de la basse-Alsace reçut de Louis XIV la confirmation de tous ses privileges, *autant qu'ils ne repugnoient point aux loix du royaume.* Elle continua à être divisée en noblesse immédiate, & noblesse médiate. Les causes de celle-ci sont portées directement au conseil supérieur de Colmar. L'autre a son propre directoire, siégeant dans son hôtel à Strasbourg, & qui connoît non-seulement des différens des gentilshommes, & des appellations de leurs baillifs définitivement jusqu'à la concurrence de 500 livres; mais encore de toutes les affaires personnelles des nobles & de celles de tout le corps, tant en demandant qu'en défendant. Ce tribunal que le roi a décoré du titre de présidial, est composé de sept conseillers ordinaires, choisis du corps de la noblesse à la pluralité des voix, & qui alternent pour la présidence de six mois en six mois, de trois conseillers-assesseurs, d'un syndic & d'un secrétaire. Il y a de plus huit adjoints perpétuels, élus par les directeurs, & qui siégent avec eux dans les affaires où tout le corps est intéressé.

Quant à la noblesse de la haute-Alsace & du Sundgaw, avant la reunion de l'Alsace à la France, elle avoit passé insensiblement sous les loix de la maison d'Autriche. En acceptant des emplois dans la régence, à la cour & dans les provinces, & par d'autres voies encore, elle s'étoit dépouillée de ses privileges.

L'Alsace passa de la domination des Celtes sous celle des Romains. De ceux-ci, elle échut aux Allemands, auxquels les François l'enleverent après la bataille de Tolbiac, qu'on appelle aujourd'hui *Zulpich*, gagnée par Clovis en 496. Elle fut ensuite incorporee au royaume d'Austrasie: en 752, elle passa comme le reste de la monarchie sous les loix de Pépin-le-Bref & de ses successeurs. Au décès de Louis-le-Débonnaire en 840, Lothaire, son fils aîné, s'en empara, & la joignit à cette grande portion de l'empire François qui lui échut, ce qu'on appella le royaume de Lotharingie ou de Lorraine. Lothaire II, son fils puîné, en hérita; mais après lui, & en 869, l'Alsace fut réunie à l'empire d'Allemagne; elle fut gouvernée par des ducs, & releva ensuite immédiatement de l'Empire, excepté la partie de la haute-Alsace que la maison d'Autriche étoit venue à bout de se soumettre.

Près d'un siecle avant l'extinction des ducs, les comtes provinciaux qui dominoient sous eux en Alsace, prirent le titre de *landgraves*, & les contrées auxquelles ils présidoient, furent appellées *landgraviats*, l'un supérieur & l'autre inférieur. Le gouvernement politique étoit distribué de maniere que le duc avoit soin de tout ce qui avoit rapport à la milice & à la tranquillité de l'état, & les landgraves présidoient aux tribunaux. Les domaines seuls de l'empereur, les villes épiscopales, & quelques autres étoient exempts de leur jurisdiction, & étoient administrés par un préfet & des conseils municipaux. Dès qu'il n'y eut plus de ducs, les landgraves étendirent peu-à-peu leur pouvoir, obtinrent les droits régaliens, & finirent par gouverner en maitres les pays qui les avoient vus auparavant simples magistrats.

En 1357, la meilleure partie du landgraviat inférieur passa à l'évêque de Strasbourg avec le titre de landgrave, qui appartenoit aussi à la maison d'Autriche pour la haute-Alsace où elle dominoit.

Par le traité de Munster, conclu en 1648, l'empereur renonça, tant en son nom qu'en celui de la maison d'Autriche & de l'Empire, à tous leurs

droits sur le landgraviat de haute & basse-Alsace, le Sundgâw, & les dix villes impériales & unies de cette province, & en fit cession à la France pour en jouir à perpétuité & en toute souveraineté. Louis XIV promit bien à son tour de ne point déroger aux immunités des états de cette province, qui avoit joui de l'immédiateté de l'Empire, & de se contenter des droits que la maison d'Autriche avoit exercés sur eux; mais dans la guerre suivante, il se crut obligé de prendre possession des dix villes impériales, & leur reddition n'ayant point été expressément déterminée par le traité de Nimègue, il les soumit entiérement à sa domination. Le corps de la noblesse ayant subi le même sort en 1680, il ne restoit plus que la ville de Strasbourg, qui, ne pouvant faire mieux, se soumit au roi en 1681, & que l'empereur & l'Empire cédérent également en toute souveraineté à la France, par le traité de Riswick de 1697, avec tout ce qui lui appartenoit sur la rive gauche du Rhin.

Depuis que cette province a ainsi été réunie à la monarchie Françoise, elle est régie par un gouverneur-général & un intendant.

Le commerce de ce pays consiste en tabac, eau-de-vie, chanvre, garance, écarlate, safran, cuirs & bois; le négoce s'en fait à Strasbourg, sans compter les choux pommés qui font un objet beaucoup plus considérable qu'on ne le croiroit. Il y a manufacture de tapisserie de moquette & de bergame, de draps, de couvertures de laine, de futaines, de toiles de chanvre & de lin; martinet pour la fabrique du cuivre, moulin à épicerie, commerce de bois de chauffage, qui appartient aux magistrats seuls; tanneries à petit cuirs, comme chamois, boucs, chèvres, moutons; commerce de suifs, poisson sec & salé, chevaux, &c..... Le reste du pays a aussi son négoce; celui de la basse-Alsace est en bois; celui de la haute en vin, eaux-de-vie, vinaigre, bleds, seigle, avoine. Les Suisses tirent de l'une & de l'autre Alsace, des porcs & bestiaux, du safran, de la térébenthine, du chanvre, lin, tartre, suif, poudre à tirer, châtaignes, prunes, graines & légumes. Le grand trafic des châtaignes, des prunes, & autres fruits se fait à Cologne, à Francfort & à Bâle. L'Alsace a des manufactures en grand nombre, mais les étoffes qu'on y fabrique ne sont ni fines ni chères. Ce sont des tiretaines moitié laine & moitié fil, des treillis, des canevas & quelques toiles. Quant aux mines, l'auteur du *Dictionnaire du Commerce* dit, que hors celles de fer, les autres sont peu abondantes.

On va juger de la valeur de ces mines, par le compte que nous en allons rendre d'après les mémoires qui nous ont été communiqués par M. le comte d'Hérouville de Clayes, lieutenant-général des armées de sa majesté. Les mines de Giromagny, le Puix & Auxelle-Haut, sont situées au pied des montagnes des Vosges, à l'extrémité de la haute-Alsace; la superficie des montagnes où sont situées les mines, appartient à différens particuliers, dont on achete le terrain, quand il s'agit d'établir des machines, & de faire de nouveaux percemens.

Depuis le don fait de leurs terres en Alsace à la maison de Mazarin, ces mines ont été exploitées par cette maison jusqu'à la fin de 1716, que le seigneur Paul-Jules de Mazarin les fit détruire, par des raisons dont il est inutile de rendre compte, parce qu'elles n'ont aucun rapport à la qualité de ces mines. Ces mines sont restées presque sans exploitation jusqu'en 1733, qu'on commença à les rétablir.

Ce travail a été continué jusqu'en 1740, & voici l'état où elles étoient en 1741, 1742, 1743, &c.

La mine de Saint-Pierre, située dans la montagne appellée *le Mort-Jean*, bauc de Giromagny, a son entrée & sa première galerie au pied de la montagne; elle est de quarante toises de longueur: le long de cette galerie, est le premier puits de 89 pieds de profondeur; je dis *le long*, parce qu'au-delà du trou de ce puits, la galerie est continuée de 55 toises, & se rend aux ouvrages de la mine de Saint-Joseph. Le second puits a 100 pieds de profondeur; le troisième 193; le quatrième 123: alors on trouve une autre galerie de 4 toises qui conduit au cinquième puits, qui est de 128 pieds. Au milieu de ce puits, on rencontre une galerie de 40 toises de longueur, qui conduit aux ouvrages où sont actuellement quatre mineurs occupés à un filon de mine d'argent d'un pouce d'épaisseur, qui promet augmentation. De ces ouvrages, on revient au sixieme puits, qui est de 107 pieds de profondeur.

Du sixième puits vers le midi, on a commencé une galerie de 35 toises de longueur, pour arriver à des ouvrages où il y a un filon de mine d'argent de deux pouces & demi d'épaisseur, où trois mineurs sont employés & où l'on espere en employer vingt. Cette partie de la mine passe pour la plus riche.

Le septième puits a 94 pieds de profondeur. En tirant de ce puits au midi par une galerie de 35 toises, on trouve des ouvrages dans lesquels il y a deux mineurs à un filon de 4 à 5 pouces d'épaisseur de mine d'argent, cuivre & plomb. Le huitième puits a 100 pieds de profondeur; le neuvième a aussi 100 pieds de profondeur. Au fond de ce puits on trouve une galerie de 40 toises, qui conduit aux ouvrages vers le minuit, où sont employés neuf mineurs sur un filon de 4 à 5 pouces; le dixième puits a 86 pieds, & le onzième 120 pieds; le douzieme est de 60: on y trouve un filon de 4 pouces d'épaisseur, sur 3 toises de longueur, continuant par une mine picassée, jusqu'au fond où se trouve encore un filon de 2 pouces d'épaisseur, sur 6 toises de longueur, & un autre picassement de mine en remontant.

Nous avons dit, en parlant du premier puits, qu'au-delà de ce puits la galerie étoit continuée de 55 toises pour aller à la mine de Saint-Joseph.

Au bout de cette galerie, est un puits de la profondeur de 60 pieds; un second puits de 40 : mais ces ouvrages sont si remplis de décombres, qu'on ne peut les travailler. Cette mine de Saint-Pierre est riche; & si les décombres en étoient enlevés, on pourroit employer vers le midi trente mineurs coupant mine. On tira de cette mine pendant le mois de mars 1741, quatorze quintaux de mine d'argent, tenant huit lots; quatre-vingt-six de mine d'argent, cuivre & plomb, tenant en argent quatre lots, en cuivre douze lots pour cent, le plomb servant de fondant; plus, trente quintaux, tenant trois lots, qui sont provenus des pierres de cette même mine que l'on a fait piler & laver par les boccards.

Pour exploiter cette mine, il y a un canal sur terre d'un grand quart de lieue de longueur, qui conduit les eaux sur une roue de 32 pieds de diamètre, laquelle tire les eaux du fond de cette mine par vingt-deux pompes aspirantes & foulantes. Pour gouverner cette machine, il faut un homme qui ait soin du canal, un maître de machine, quatre valets, trois charpentiers, trois houtemens, soixante-dix manœuvres; pour tirer la mine hors du puits, deux maréchaux, deux valets, huits chaideurs, outre le nombre de coupeurs dont nous avons parlé.

La mine de Saint-Daniel sur le banc de Giromagny, actuellement exploitée, a son entrée au levant par une galerie de la longueur de 30 toises; & sur la longueur de cette galerie, il se trouve trois puits ou chocs différens. Le premier a 48 pieds; le second 48; le troisième 36. Ces trois puits se réunissent dans le fond où il se trouve une galerie de 42 toises. Dans cette galerie est un autre puits de 60 pieds; puis une autre galerie de 6 toises, & au bout de cette galerie un puits de 12 pieds de profondeur. Le filon du fond de la mine est argent, cuivre & plomb, de la largeur de 6 pouces sur 6 toises de longueur, & le filon des deux galeries est de 6 pouces de largeur sur vingt toises de longueur. Cette mine produit par mois soixante-dix quintaux de mine de plomb, 40 quintaux de mine d'argent; la mine de plomb tenant 45 lots de plomb pour cent, & 8 lots de mine aussi pour cent ou quintal.

La mine de Saint-Nicolas, banc de Giromagny, donnoit trois métaux, argent, cuivre & plomb; on cessa en 1738 d'y travailler faute d'argent pour payer les ouvriers qui n'y travailloient qu'à fort-fait. Elle a son entrée au levant par une galerie de 8 toises, au bout de laquelle est un puits, & cette galerie continue depuis ce puits encore 18 toises, au bout desquelles on trouve un filon de cuivre de l'épaisseur de deux pouces sur une toise de longueur; ce filon est mêlé de veines de mine d'argent, dont le quintal tient six lots. Cette mine a trois puits: le premier de 50 pieds; le second de 60, & le troisième de 20 pieds de profondeur.

On observoit en 1741, qu'il étoit nécessaire d'exploiter cette mine pour l'utilité de celle de Saint-Daniel.

La mine de Saint-Louis, sur le banc de Giromagny a son entrée au midi par une galerie de 10 toises, au bas de laquelle est un puits de 12 pieds; au bas de ce puits, est une autre galerie de la longueur de 80 toises, qui aboutit sur la galerie du premier puits de la mine de Phénigtorne. Dans le premier puits, il y en a un autre de 24 pieds de profondeur, où se trouve un filon d'argent, de cuivre & plomb, de 4 pouces d'épaisseur sur 4 toises de longueur.

La mine de Phénigtorne passe pour la plus considérable du pays: elle a son entrée au levant, au pied de la montagne de ce nom, & son filon est au midi; elle est mêlée d'argent & de cuivre; le quintal produit deux marcs d'argent & dix à douze livres de cuivre; quand le filon est mêlé de roc, elle ne donne qu'un marc d'argent par quintal, toujours la même quantité de cuivre. La première galerie pour l'entrée de cette mine, est de quinze toises jusqu'au premier puits: il y a douze chocs ou puits de cent pieds de profondeur. Les ouvrages qui méritoient d'être travaillés ne commençoient, en 1741, qu'au sixième puits. Dans le septième puits, il y avoit un filon seulement picassé de mine d'argent; rien dans le huitième. Dans le neuvième, au bout d'une galerie de trente toises de long, il y avoit un filon qui pouvoit avoir de la suite; au bout de cette galerie il y avoit encore un puits commencé, où l'on trouvoit un pouce de mine qui promettoit un gros filon: dans le dixième & onzième, peu de chose: dans le douzième vers minuit, il se trouvoit un filon de trois pouces d'épaisseur sur quatre toises de longueur; & dans le fond de la montagne, où la machine prenoit son eau, il y avoit un filon de trois pouces, en tirant du côté du puits, de la longueur de douze toises, au bout desquelles se trouvoit encore un puits commencé, de la profondeur de vingt pieds, & de trois toises de longueur, dans le fond duquel est un filon de six pouces d'épaisseur, de mine d'argent & de cuivre, sans roc; & aux deux côtés dudit puits, encore le même filon d'une toise de chaque côté. En 1744, dans le courant de mars, les mines de Giromagny donnèrent en argent soixante-trois marcs d'argent & mille cinquante-quatre livres en cuivre. Dans le mois d'avril de la même année, elles fournirent cinquante-cinq marcs d'argent fin, & mille quatre-vingt-sept livres de cuivre.

Mais les endroits dont nous avons fait mention ne sont pas les seuls d'où on tire de la mine en Alsace: Sainte-Marie-aux-Mines donne du fer, plomb & argent; Giromagny & banlieue, de même; Lach & Val-de-Willé, charbon, plomb; d'Ambach,

fer ordinaire, fer fin ou acier; Ban-de-la-Roche, fer ordinaire; Framont, fer ordinaire; Molsheim, fer ordinaire, plâtre, marbre; Sultz, huile de pétrole, & autres bitumes. Ces mines ont leurs usines & hauts fourneaux, au Val de Saint-Damarin, pour l'acier; au Val de Munster, pour le laiton; à Kingdall, pour les armes blanches & les cuivres; à Baao, pour le fer & l'acier.

L'Alsace a aussi des carrières renommées : il y a à Bousack, moilon, pierre de taille, chaux & pavé; à Bolwil, chaux; à Rozeim, pierre de taille, pavé, meule de moulin, bloc & bonne chaux : à Savernes, excellent pavé.

Les mines non exploitées sont, pour le fer, le Val de Munster & celui d'Orbay; pour le fer & le cuivre, le Val de Willé, Baao & Thaim; pour le gros fer, le fin & le plomb, d'Ambach; pour l'argent, le plomb & le fer, Andlau; pour le plomb, Oberenheim; pour le charbon, Vische; pour le fer & l'alun, le Ban-de-la-Roche & Framont. On trouve encore à Marlheim, Vallone & Hautbaac, des marcassites qui indiquent de bonnes mines. (*R.*)

ALSEN, île de Danemarck dans la mer Baltique, auprès, de Fléensbourg, sur la côte orientale de Holstein. Cette île qui peut avoir 15 lieues de circonférence, produit abondamment toutes sortes de grains, excepté du froment. Plusieurs sortes de fruits y croissent même avec succès. Le bois n'y manque pas, ni le gibier, & elle a quelques lacs d'eau douce très-poissonneux. Sonderbourg en est la capitale. Le château de cette ville servit de prison au tyran Christiern II depuis l'an 1532 jusqu'à l'an 1549. (*R.*)

ALSFELD, très-ancienne ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, dans le Landgraviat de Hesse, à la branche de Darmstadt. Elle est sur la rivière de Schwalm, à quatre lieues de Marpurg. Elle a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. C'est la capitale d'un bailliage de même nom, & la première ville de Hesse qui accepta la Confession d'Ausbourg au seizième siècle. Elle a un vieux château & deux églises. *Long.* 26, 35; *lat.* 50, 40.

Cette ville se nomme encore Adelsfelt & Alsfeylt. Elle est dans la régence de Giessen. (*R.*)

ALSHEDA, district, & paroisse de Gothie en Suède, où l'on découvrit en 1738 la mine d'or d'Aedelfor, qui s'exploite avantageusement pour le roi & la couronne. (*R.*)

ALSLEBEN, ou GRAND-ALSLEBEN, bourg & bailliage de la principauté d'Anhalt-Dessau, dans le cercle de haute-Saxe en Allemagne. (*R.*)

ALSLEBEN ou ALSCHLEBEN, petite ville du duché de Magdebourg, sur la Saale, dans le cercle de basse-Saxe en Allemagne. Elle est ancienne, & avoit autrefois des comtes de son nom, ainsi qu'une église collégiale, dont les revenus ont été transférés à la cathédrale de Magdebourg. En 1747, la maison d'Anhalt l'acheta, avec tout son district, de la famille de Krosigk. (*R.*)

ALT, petite rivière d'Angleterre dans le comté de Lancastre. Elle se jète dans la mer d'Irlande. (*R.*)

ALT, rivière de Transilvanie dans le pays d'Altland. Elle descend des monts Sicules ou Krapacks, & traverse la Valaquie. Elle se nomme aussi Aluta. (*R.*)

ALTA, c'est le nom général d'une partie des montagnes de Sibérie, qui se trouve entre les fleuves Oby & Irtisch. Cette partie est celle qui s'étend depuis le Royaume d'Eleuth, jusqu'au lac Jaiokaia. (*R.*)

ALTAMURA, petite ville du royaume de Naples, dans la terre de Bari, au pied de l'Apennin, avec titre de principauté. *Long.* 34. 13; *lat.* 41. (*R.*)

ALTAVILLA, petite ville du royaume de Naples, avec titre de comté. Elle est dans la principauté citerieure, sur la rivière de Selo, peu éloignée du golfe de Salerne. *Long.* 39, 20; *lat.* 40, 45. Il y a encore un bourg de ce nom dans la principauté ultérieure. (*R.*)

ALTAY, montagnes de la grande Tartarie en Asie. Samson les place dans le nord de la Tartarie, entre le 59e & le 61e degré de *lat.* & 144e & le 156e degré de *long.* Witsen les met plus au midi, sous le 44e degré de *lat.* & entre le 110e & le 115 degré de *long.* Ce dernier paroît avoir raison. Elles font partie d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend depuis la rivière Jaune aux confins de la Chine, jusqu'au lac Altin. Il paroît que c'est une partie de l'Imaüs de Ptolomée. Ces montagnes finissent du côté de l'ouest, à 113 d. 30' 5" de *long.* & à 46 d. 20' 20" de *lat.* nord; le mont Kisien & le mont Tlenken en sont des branches. On trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes. (*R.*)

ALT-BUNTZL, ou ALT-BUNZLAU, petite ville de Bohême sur l'Elbe, à six lieues de Prague, & à l'opposite de Brandeis. C'est près de là que Saint-Winceslas fut assassiné par son frère Boleslas le cruel en 938. (*R.*)

ALTDORF, *Voyez* ALTORF.

ALTEA, petite ville maritime d'Espagne au royaume de Valence; elle est à 17 lieues sud-est de Valence, à 84 est-sud-est de Madrid. *Long.* 18, 4; *lat.* 38, 40. (*R.*)

ALTENA ou ALTONA, ville considérable du cercle de basse-Saxe en Allemagne, & dans le duché de Holstein, située sur un terrain élevé au bord de l'Elbe, & à la porte de Hambourg dont elle n'est éloignée que d'une portée de fusil. Les environs en sont très-agréables. Elle est peuplée d'environ dix-sept mille habitans. Il s'y trouve deux églises Luthériennes, deux Calvinistes, l'une pour les Allemands & les Hollandois, l'autre pour les Réfugiés François; une Catholique, & deux à l'usage des Mennonites. D'autres sectaires y trouvent une

une pleine liberté de conscience, & y ont des temples pour l'exercice de leur culte. Les Juifs qui y sont en grand nombre, & dont le droit de protection produit 2000 ducats, y ont une synagogue spacieuse. Cette ville appartient au roi de Danemarck. Il s'y trouve un hôpital, une maison d'orphelins, un amphithéatre d'anatomie. Les fabriques y sont en assez grand nombre, & le commerce y est assez considérable. L'on y construit des bateaux sur trois chantiers différens. Ce n'étoit d'abord qu'un village qui a passé rapidement à l'état de bourg, & ensuite à celui de ville, lorsqu'il fut entré sous la domination des rois de Danemarck. *Long.* 27, 25; *lat.* 54. (*R.*)

ALTENA, ALTENAU, petite ville d'Allemagne au cercle de basse-Saxe, & dans la principauté de Grubenhagen. Elle est située au milieu du Hartz dans une gorge formée de roches & de montagnes, & près de laquelle il se trouve une mine d'argent. Elle est à 2 lieues de Goslar, & elle appartient à l'électeur d'Hanovre. Outre celle d'argent, elle a des mines de cuivre & de plomb. Il y a un château de ce nom dans le comté de la Marck, où les anciens comtes faisoient leur résidence. (*R.*)

ALTENBERG, petite ville d'Allemagne en Misnie, à 4 lieues de Dresde, sur les frontières de la Bohême. Elle a de bonnes mines d'étain appartenantes à l'électeur de Saxe. (*R.*)

ALTENBOURG, petite ville de Transilvanie, à 7 lieues ouest de Weissembourg, 14 sud de Clausembourg. *Long.* 40; *lat.* 46, 34. (*R.*)

ALTENBOURG, ou ALTEMBOURG, ancien & fameux château de Suisse dans l'Argow, & sur une hauteur au bord de l'Aar. C'est l'ancien patrimoine de la maison d'Autriche. (*R.*)

ALTENBOURG, ancienne ville d'Allemagne, grande & peuplée, avec un bon château, dans le cercle de haute-Saxe, & sur la rivière de Pleiss. Elle est bâtie sur une hauteur, & sur un sol inégal: le château est placé sur un rocher. Il s'y trouve un collège distingué, & un établissement pour l'éducation des pauvres filles de qualité, une bibliothèque avec un cabinet de curiosités naturelles & artificielles dépendant du collège; une maison d'orphelins, & une maison de force. Elle fut anciennement ville impériale & capitale du pays de Pleiss. Elle est d'ailleurs remarquable par le colloque qui s'y tint en 1568 & 1569. Cette ville appartient aux princes souverains de Saxe-Gotha. Elle est dans la Misnie, à 12 lieues sud-ouest de Meissen, & 8 de Leipsick. *Long.* 30, 18; *lat.* 50, 59. (*R.*)

ALTENBOURG, ou OWAR, petite ville de la basse-Hongrie, assez bien bâtie, au confluent de l'Aiuha & du Danube. Cette ville & sa seigneurie, qui est d'un bon rapport, est en grande partie un fief affecté aux reines de Hongrie, & que la reine Marie-Thérèse a cédé en 1766 à son gendre le prince de Saxe-Teschen. Les frères des écoles pies y ont une école, & les Capucins un couvent. Elle est à 6 lieues sud de Presbourg, 16 s.-e. de Vienne, 26 o. de Bude. *Long.* 35, 30; *lat.* 44. (*R.*)

ALTENBOURG, ou OLDENBOURG, quelquefois Stargard, petite ville d'Allemagne dans le duché de Holstein, & dans la Wagrie. Dans des tems reculés elle étoit fort considérable. L'empereur Otton I y fonda un évêché. Son diocèse eut tant d'étendue, qu'on en composa depuis trois autres. *Long.* 28, 50; *lat.* 54, 20. (*R.*)

ALTENBOURG, petit village au-dessus de Bruck, sur l'Aar en Suisse & dans le canton de Berne. Il est connu par ses antiquités Romaines & par les ruines du *Castrum Vindonissense*. Les comtes de ce nom ont été la tige des comtes de Hapsbourg, dont descendoit la maison d'Autriche qui s'est éteinte dans la personne de l'Empereur Charles VI. (*R.*)

ALTENBOURG, seigneurie de basse-Stirie, dans le comté de Cilley, avec un château. Il est sur le Saan, & appartient à l'évêque de Laubach. (*R.*)

ALTEN-CELL, ou ALTENZELL, autrefois abbaye très-riche de l'ordre de Citeaux, & aujourd'hui seigneurie & marquisat de Misnie, appartenant à l'électeur de Saxe. On y voit les mausolées des anciens margraves de Misnie. La bibliothèque très-riche en antiquités a été donnée à l'université de Leipsick. (*R.*)

ALTENDORF, petite ville d'Allemagne dans le cercle du haut-Rhin & le Landgraviat de Hesse, sur le Weser. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 50. (*R.*)

ALTEN-MARCK, nom d'une petite ville & d'un bourg, l'un & l'autre dans la basse-Autriche. La première auprès des frontières de la haute-Autriche. (*R.*)

ALTENSPACH, ville d'Allemagne en Suabe, située entre le lac de Constance & celui de Zeil. (*R.*)

ALTERDOCHAON, petite ville de Portugal dans l'Alentéjo, au sud-est de Portalègre. *Long.* 10, 50; *lat.* 39, 10. (*R.*)

ALTERN, ville & château du cercle de haute-Saxe, dans le comté de Mansfeld.

ALTIKEN, bailliage & château de Suisse dans le canton de Zurich, sur la rivière de Thur, dans le comté de Kibourg. (*R.*)

ALTIN, ville d'Asie dans la grande Tartarie proche l'Obi. Elle est capitale d'un royaume du même nom, habité par des Tartares Calmoucks. *Long.* 108, 3. (*R.*)

ALTIN, ou KILHAI, lac de la Russie Asiatique, traversé par l'Obi. (*R.*)

ALTINO, ville d'Italie dans l'état de Venise, entre Padoue & Concordia. Elle fut détruite par Attila roi des Huns. On en voit encore les ruines sur la rivière de Sile. L'évêché en fut transféré à Torcello. (*R.*)

ALTKIRCH, petite ville de France dans le Sundgaw. Les bailliage & seigneurie dont elle est le chef-lieu appartiennent, depuis 1659, à la maison de Mazarin. C'est-là que se tient l'official de l'évêque de Bâle, pour la partie du diocese qui est à la France. (*R.*)

ALTMUL-MUNSTER, ou ALT-MUHLMUNSTER, commanderie de Malthe dans la Bavière, au gouvernement de Munich. (*R.*)

ALTNHEIM, village de Suabe sur la rive orientale du Rhin, à 2 lieues du fort de Kell, remarquable par le combat qui s'y donna entre les François & les Allemands en 1675. (*R.*)

ALT-OETTINGEN, petite ville de la haute Bavière avec un beau college qui étoit régi par les Jésuites. Il s'y fait des pélerinages à une image de la Vierge. (*R.*)

ALTOMONTE, petite ville de la Calabre citérieure, au royaume de Naples. Elle est sur un bras de la rivière de Crate. Les montagnes qui sont dans son voisinage ont quelques mines d'or & d'argent. *Long.* 40, 25; *lat.* 39, 30. (*R.*)

ALTON, bourg d'Angleterre au comté de Hamp, sur le Wey. La bonne institution de ses écoles gratuites, & ses fabriques de bouracans, de droguets & de serges, le rendent remarquable. Ses environs produisent beaucoup de houblon. *Long.* 20; *lat.* 51, 30. (*R.*)

ALTORF, grand & magnifique bourg de Suisse, chef-lieu du canton d'Uri. Il est situé à un grand quart de lieue au-dessus du lac des Quatre Cantons, & de l'endroit où la Reuss se jète dans le lac. Il est dans une vallée profonde, assez large & à fond de cuves, au pied de très-hautes montagnes. Il est bien bâti, les rues sont larges, & l'on y voit de fort beaux édifices. C'est le siége de la régence du pays; c'est-là qu'est l'arsenal & le grand magasin à bled du canton. Outre la grande église de Saint-Martin, il y en a deux autres, un couvent de Capucins & un de Religieuses de Saint-Charles. Depuis 1688, il y a à Altorf une fabrique pour tailler & polir le cristal: mais ce qui donne une juste célébrité à ce lieu, c'est qu'il fut le foyer de la confédération helvétique. C'est sur la place du marché d'Altorf que le tyran Gesler ou Grisler avoit fait planter cette insolente perche surmontée de son bonnet, exposé aux génuflexions des passans. C'est sur cette même place que se passa la scène mémorable de Guillaume Tell, dont nous parlerons à l'article *Suisse* de ce répertoire. On voit en ce bourg les débris de la forteresse que l'empereur Albert d'Autriche y avoit fait bâtir pour tenir en bride les habitans. Altorf est le siége de la régence, mais non de la souveraineté du pays qui réside dans l'assemblée générale. Nous en parlerons *art. Uri. Long.* 26, 10; *lat.* 46, 55. (*R.*)

ALTORF, ou ALTDORF, petite ville du territoire & sous la souveraineté de la ville impériale de Nuremberg, dans le cercle de Franconie. Elle contient deux cent huit feux; elle est traversée par une grande chaussée. Un vieux château y sert de résidence au gouverneur ou administrateur d'Altorf. Cette ville a une bonne université qui y fut fondée en 1623. Le bâtiment en est fort beau; c'est un grand corps-de-logis à trois étages, avec deux pavillons aux extrémités; sur le milieu s'élève un observatoire. On y trouve deux bibliothéques, un cabinet de curiosités naturelles & artificielles, un théatre d'anatomie, & un laboratoire de chimie. Elle a aussi un jardin de botanique très-bien entretenu. Les comtes de Nassau en étoient autrefois les seigneurs: les burgraves de Nuremberg leur ont succédé; de ceux-ci elle a passé à la ville de Nuremberg par droit de conquête. Elle est à 4 lieues de Nuremberg. *Long.* 28, 23; *lat.* 49, 55. (*R.*)

ALT-RAUSTADT, ou ALT-RAUSTAEDT, village dans le cercle de haute-Saxe, connu par le traité que Charles XII, roi de Suède y conclut avec Auguste II, électeur de Saxe & roi de Pologne en 1706. Il est près de Lutzen. (*R.*)

ALT-WASSER, village de Silésie, à une demilieue de Waldenbourg, près duquel sont deux sources d'eaux minérales d'une salubrité reconnue. (*R.*)

ALTZEY, ville & château d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, capitale du territoire de même nom. Elle est à 6 lieues sud-ouest de Mayence, 6 nord-ouest de Worms. *Long.* 25; *lat.* 49, 44. (*R.*)

ALTSHOL, ville peu considérable de Hongrie, capitale du comté d'Altshol; elle est située près des rivières de Gran & Szalatna, sur une élévation qui en rend l'aspect charmant. Les partisans de Ragotsky la saccagèrent en 1708. *Long.* 42, 5; *lat.* 48, 10. (*R.*)

ALTUN-KIUPRI, ville de la Turquie Asiatique dans le Curdistan. Son nom, qui veut dire *pont d'or*, lui vient du péage considérable qui se perçoit au passage d'un pont de pierre, qui est jeté sur la rivière qui la traverse. (*R.*)

ALTUR, ou ALTOR, ville maritime de l'Arabie Petrée en Asie: elle est au couchant du mont Sinaï, & vers l'extrémité la plus occidentale de la mer Rouge. Les Grecs la nommoient *Raitho*; ses maisons sont bâties de corail blanc, que les vagues du golfe Arabique amènent en quantité sur ses bords. Ses habitans sont, les uns Arabes Sélemnites, & les autres Chrétiens Grecs. Les moines du mont Sinaï y ont un couvent. Son port, pareil à celui de Suez ne peut recevoir aucun grand vaisseau; il n'y peut entrer que des nacelles dont les planches sont liées avec des cordes de chanvre poissées, dont les voiles sont de jonc & de feuilles de palmier, & les ancres de grosses pierres attachées au bout d'une corde: c'est dans ces frêles barques que les marchandises des Indes viennent du port de Dschedda vers la Mecque, jusqu'à celui d'Altur. (*R.*)

ALVALADO, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, à l'est de Beja, dans un pays très-fertile, mais mal cultivé; elle a titre de comté. *Long.* 10, 25; *lat.* 37, 50. (*R.*)

ALVE DE TORMES, ville d'Espagne au royaume de Léon, dans le territoire de Salamanque, sur la rive septentrionale de la rivière de Tormès. Elle a neuf paroisses très-resserées, comme elles le sont en Espagne, & cinq couvens. Cette ville est la patrie du fameux duc d'Albe. Elle a

titre de duché. Elle se trouve à 5 lieues est de Salamanque, & 19 nord-est de Cuidad-Rodrigo. *Long.* 12; *lat.* 41. (*R.*)

ALVELDA, village d'Espagne mémorable par la bataille que le roi Don Ramire gagna sur les Maures en 844. Il est situé dans la Rioja sur la rivière Fregua. Son terroir est abondant en vin, huile, & fruits. Il y a une paroisse.

ALVIDONA, ou AVIDONA, très-petite ville d'Italie, au royaume de Naples dans la Calabre citérieure: elle est sur une petite rivière qui se jète dans le golfe de Tarente, & au nord de Cassano. *Long.* 40, 40; *lat.* 40, 15. (*R.*)

ALVOR, comté du royaume d'Algarve en Portugal, aux environs de Portimao & de Lagos. Le roi Pierre II en fit présent à François de Tavora; ce comté n'est pas fort considérable. (*R.*)

ALZEIM, ou ADOLZHEIM, ville du Palatinat du Rhin, appartenante à l'électeur de Mayence. (*R.*)

ALZLBEN. *Voyez* ALSLEBEN.

ALZNIA, province d'Asie dans la grande Arménie, vers le fleuve de Tigre. Elle comprend neuf districts assez considérables, qui s'étendent le long du fleuve jusqu'à Karamut ou Diarbekir. (*R.*)

ALZYRE, ou ALEYRA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, au sud & à 6 li. de la ville de Valence. Elle est dans une situation agréable, entre deux bras de la rivière de Xucar, non loin de son embouchure dans la Méditerranée: il y a deux ponts sur cette rivière, & un fauxbourg au-delà. Cette ville est assez jolie, & fait un grand commerce en soie. *Long.* 17, 40; *lat.* 39, 20. (*R.*)

AM, ville célèbre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons & jusqu'à mille temples ou mosquées. Elle fut prise par les Tartares en 1219, après un siége de douze jours. Elle est considérablement diminuée aujourd'hui. On croit que c'est Ani. *Voyez ce mot.* (*R.*)

AMACACHES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, aux environs de la contrée de Saint-Sébastien de Rio-Janeiro. (*R.*)

AMACORE, ou AMACURE, rivière de l'Amérique méridionale, qui arrose la Caribane, & se jète dans la mer du nord, aux environs de l'embouchure de l'Orénoque. Le P. Gumilla ne parle point de l'Amacore dans son histoire de l'Orénoque. (*R.*)

AMACUSA, île & province du Japon, avec une ville de même nom, dépendante de Fingo. Elle aboutit à celle d'Oyanau. Dans la carte de Kœmpfer, Amacusa est au sud-ouest de l'île de Kiuris; elle a au nord la partie de cette île nommée *Sen*, & la ville d'Arima; à l'ouest celle qu'on nomme *Satzuma*, l'île d'Amaxa entre deux; à l'occident Cataxima & Corique; au sud Kamiaosiki. Cette île forme comme trois péninsules. Sa *longit.* est sous le 157e degré, entre les 31 d. 30', & le 32 d. de *lat.* (*R.*)

AMADABAD, grande ville d'Asie, bien peuplée, riche, & très-commerçante, capitale du royaume de Guzurate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. *Long.* 90, 15; *lat.* 23.

Son commerce est en étoffes de soie, de coton, pures ou mêlées de l'un & de l'autre, brocards, draps d'or & d'argent, damas, satins, taffetas, velours, toiles de coton, blanches ou peintes, qui se font dans cette ville même, & qu'on transporte à Surate & à Cambaye. Le pays a de l'indigo, du sucre, des confitures, du cumin, du miel, de la laque, de l'opium, du borax, du gingembre, du salpêtre, du sel ammoniac, de l'ambre-gris, du musc, des diamans. Ces trois dernières marchandises sont d'importation. C'est d'Amadabad ou Amadabath, que viennent toutes les toiles bleues qui passent en Perse, en Arabie, en Abissinie, à la mer Rouge, à la côte de Mélinde, à Mosambique, à Madagascar, à Java, à Sumatra, à Macassar, aux Moluques. Elle est au fond du golfe de Cambaye, au nord-nord-ouest de Surate, & au sud-est de Chitor. Ses maisons sont bien bâties, & ses rues sont plantées d'arbres, dont le feuillage garantit des ardeurs du soleil. On y voit une superbe mosquée, dont le dedans est orné à la mosaïque, & enrichi d'agates de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a un hôpital d'oiseaux, de singes, & d'autres animaux malades, administrés avec soin par des gentons, race particulière de moines Indiens, mais que Vosgien appelle les gentils, pour parler le langage de l'écriture sainte. La garnison d'Amadabad est ordinairement composée de dix ou douze mille cavaliers, & de quelques éléphans. Le gouverneur prend le titre de Raja c'est-à-dire, de prince. Cette ville est près du tropique du Cancer, à 18 lieues nord-est de Cambaye, & à 40 de Surate. (*R.*)

AMADAN, ou HEMEDAN, ville d'Asie en Perse, dans l'Irac-Agemi, entre Bagdad & Ispahan, à 80 lieues à-peu-près de l'une & de l'autre. C'est une des plus belles & des plus considérables villes de la Perse; elle est assise au pied d'une montagne d'où il sort une infinité de sources qui vont arroser le pays. Son terroir est fertile en bled & en riz dont il fournit quelques provinces voisines. Cette place est fort importante pour le roi de Perse; il y a ordinairement un gouverneur & une bonne garnison. *Long.* 65, 25; *lat.* 35, 15. (*R.*)

AMADIE, ville d'Asie, dans le Curdistan, sur une haute montagne. *Long.* 63, 30; *lat.* 36, 25. Elle est à 30 lieues nord de Mosul, & à 16 sud-est de Gezire. Ses environs produisent une grande abondance de tabac & de noix de galle, dont le commerce ne se fait qu'à Amadie même. Il y a un bey qui commande toute la contrée. (*R.*)

AMAGER, ou AMAG, île du Danemarck sur la mer Baltique, vis-à-vis de Copenhague, d'où l'on peut y passer sur un pont. (*R.*)

AMAGUANA, nom de l'une des îles Lucayes

dans l'Amérique feptentrionale; elle eft dans la mer du nord, au nord du détroit qui fépare l'île de Cuba & celle de Saint-Domingue. La carte de ces îles la nomme *Moyaguana*. (*R.*)

AMAIA, AMAJA, AMAGIA, antérieurement VAREGIA, & dans des tems encore plus reculés NATRICIA, ville principale des Cantabres en Efpagne, vers les confins des Afturies, à 3 li. de Villa-Diégo, au pied d'un rocher fort élevé. Il s'y trouve deux paroiffes. (*R.*)

AMAL, ville de Suède fur le Wener, avec un port, dans la province de Daland. Elle n'exifte que depuis l'an 1640, & elle tient à la diète du royaume la 89ᵉ place dans l'ordre des villes. Son commerce, qui eft confidérable, confifte en goudron, en planches & en bois de charpente. (*R.*)

AMALFI, ville ancienne d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle eft fituée fur la côte occidentale du golfe de Salerne, dans un lieu délicieux par fa beauté, fa fertilité & la délicateffe de fes fruits. Depuis l'an 600 jufqu'en 1075, elle fut puiffante & confidérable; elle étoit alors le fiege d'une république, qui avoit un duc à fa tête. Son commerce étoit plus étendu qu'aujourd'hui. L'empereur Lothaire II l'emporta en 1133, avec le fecours des galères que lui amenèrent les Pifans. La ville fut mife au pillage, & Lothaire ne voulut de tout le butin qu'un volume des *Pandectes du droit*, que l'on conferve à Florence comme un monument précieux. Il y eut auffi en 1059 un concile; il y a même encore un archevêque. Elle a le titre de principauté; elle n'a d'autre églife paroiffiale que fa métropole, & il s'y trouve deux couvens. Cette ville fait partie des domaines de la couronne, & donne le titre de prince à la maifon de Piccolomini. Quelques-uns rapportent à un de fes habitans l'invention de la bouffole. Elle eft à 5 li. fud-oueft de Salerne, 4 fud-eft de Sorrento, & 7 fud de Nole. *Long.* 37, 71; *lat.* 40, 35.

L'archevêque d'Amalfi a pour fuffragans les évêques de Scala, de Minori, de Lettere, & celui de l'île de Capri. (*R.*)

AMAN, port du royaume de Maroc fur la côte de l'Océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin. (*R.*)

AMANA, île de l'Amérique feptentrionale, une des Lucayes. (*R.*)

AMANA, montagne de Syrie au nord de la terre de Judée. On dit que les rivières de Damas, Abana & Parphar fortent de cette montagne. (*R.*)

AMANAS, îles Turques au nord de l'île Efpagnole, dans l'Amérique; ce font les plus orientales. (*R.*)

AMAND (Saint-), petite ville des Pays-Bas François dans le comté de Flandre, fur la Scarpe. Elle a une abbaye de Bénédictins exceffivement riche, dont le titulaire eft feigneur de la ville, & confère les places de magiftrature; elle a 600,000 livres de revenu. L'églife de l'abbaye, qui réfulte, pour ainfi dire, de trois églifes les unes au-deffus des autres, eft d'une magnificence qui répond à l'opulence de l'abbaye; elle eft ornée d'excellens tableaux de Rubens. Cette abbaye fut dotée par Dagobert. Saint-Amand fituée fur les confins du Hainaut, eft à 3 lieues nord de Valenciennes, à 6 nord-eft de Douay, 14 fud-de Gand, & 50 nord-eft de Paris. A un demi quart de lieue de la ville, font des bains ou boues minérales qui ont beaucoup d'efficacité & font très-fréquentées. *Long.* 21, 5, 42; *lat.* 50, 27, 12. (*R.*)

AMAND (Saint-), ville de France dans le Bourbonnois, fur le Cher & les confins du Berri. *Long.* 20; *lat.* 46, 32. Elle fut bâtie en 1410 fur les ruines d'Orval; elle eft divifée en deux parties, la ville & le bourg, où fe trouve fur une hauteur un vieux château. Elle eft à 8 lieues fud de Bourges, 12 oueft de Nevers, & 56 fud de Paris. (*R.*)

AMAND (Saint-), petite ville de France dans le Gâtinois, au diocèfe d'Auxerre. (*R.*)

AMAND, ou AMANT (Saint-), petite ville d'Auvergne, au diocèfe de Clermont. Elle appartient au marquis de Broglio, ainfi que celle de Saint-Saturnin, à laquelle elle communique par une allée de tilleuls. (*R.*)

AMANGUCI, ou YAMANGUCHI, comme écrit M. de Lifle, ville avec un grand port dans l'île de Niphon, au Japon. (*R.*)

AMANTEA, ou AMANTHEA, ville épifcopale du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, fur la Méditerranée, vers le cap de Suraro. (*R.*)

AMAPAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andaloufie, près de l'Orénoque. (*R.*)

AMARIN (Saint-), petite ville de la haute-Alface, nommée auffi Dammarin. Elle a deux églifes, l'une collégiale, l'autre paroiffiale; celle-ci hors de fon enceinte. Le village de Vogelbach qui y eft attenant, jouit des tous les droits & privilèges. (*R.*)

AMARMOCHDY, ville du Zanguebar en Afrique, au royaume de Melinde, à la fource de la rivière Quilimanco. (*R.*)

AMARUMAYA, rivière de l'Amérique méridionale, qui a fa fource proche de Cufco, & fe jète dans le fleuve des Amazones, au-deffous des îles Amagues. (*R.*)

AMASEN, ville d'Afrique dans la Nigritie, fur le lac de Bornou, capitale d'un petit royaume de fon nom. (*R.*)

AMASIE, ville de Turquie dans la Natolie, capitale d'une contrée à laquelle elle donne fon nom, près de la rivière de Cafalmach. C'eft la réfidence d'un pacha. Le vin & les fruits y font excellens: elle eft remarquable par la naiffance de Strabon. Elle eft à 12 lieues nord-eft de Tocal, 12 fud de la mer Noire. *Long.* 53, 40; *lat.* 49, 53; (*R.*)

AMASTRE, AMASTRIS, AMASTRIDE, ville

ancienne & maritime de Paphlagonie sur le bord du Pont-Euxin; on l'appelle aujourd'hui *Amastro*. (*R.*)

AMATHO, rivière d'Italie dans la Calabre; elle a sa source dans l'Apennin, & se jète dans la mer, près du bourg de Sainte-Euphémie. (*R.*)

AMATITUL, rivière de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle Espagne; elle se jete dans la mer Pacifique sur les confins de la province Guaxaca. (*R.*)

AMATRICE, petite ville d'Italie au royaume de Naples dans l'Abruzze ulterieure, avec titre de principaute. *Long.* 31, 5; *lat.* 41, 53. (*R.*)

AMAZONES (pays des), vaste région de l'Amérique méridionale, bornée au nord par la ligne equinoxiale, qui passe entre ce pays & la contrée dite *Terre-Ferme*. A l'orient, il a le Bresil; au sud, le Paraguai, & le Perou au sud-ouest. Il tire son nom de la rivière des Amazones qui le traverse. On croit communément que François d'Orellana, est le premier Européen qui pénétra dans le pays, en descendant cette grande rivière. En 1539, il s'embarqua assez près de Quito sur la riviere de Coca qui plus bas prend le nom de Napo. De cette rivière, il tomba dans une plus grande, qui le porta sur la côte occidentale de la Guiane au cap de Nord. Après une navigation de dix-huit cents lieues, suivant son estime, il se trouvoit alors à l'entrée de la rivière des Amazones: quelques femmes armées dont il fit rencontre en descendant la rivière, & dont un Cacique lui avoit dit de se défier, & qui sembloient vouloir s'opposer à son passage, donnèrent lieu de la nommer rivière des Amazones. Ses bords étoient encore peuplés, vers le milieu du dernier siècle, d'un grand nombre de nations sauvages, qui se sont retirées dans l'intérieur du pays à l'approche des Européens. On n'y rencontre maintenant qu'un petit nombre de bourgades habitées par les naturels du pays, récemment tirés de leurs bois par les missionnaires Espagnols & Portugais.

On trouve dans la contrée des Amazones, des tigres, des élans, des singes, & un animal de l'espèce de la belette que l'on nomme coali. Les tigres ne diffèrent point en grandeur de ceux de l'Afrique; les singes y offrent une infinité d'espèces. Dans quelques-unes, ils égalent l'homme en grandeur; dans d'autres, ils ne surpassent point l'écureuil du côté de la taille, sans parler de la petite espèce connue sous le nom de sapajous. Les serpens & les couleuvres de toutes espèces, sont aussi fort communs dans cette contrée; une des plus dangereuses est celle des serpens à sonnettes. Il y a aussi beaucoup de perroquets. Dans les rivières, il y a des crocodiles, des lamentins ou vaches marines, des lamproies, des tortues, & quantité d'autres espèces de poissons.

Du vaste pays des Amazones, on ne connoît guères que ce qui est le long du fleuve. Les Européens n'y ont point fait d'établissemens, du moins de quelque importance & durables, & cette terre est encore occupée par les naturels du pays. M. de la Condamine, de l'académie royale des sciences de Paris, qui a descendu la rivière des Amazones, pendant un espace d'environ 1400 lieues, en 1746, dit avoir vérifié, d'après la tradition du pays, l'existence de ces femmes belliqueuses, qui jusques vers le milieu du siecle passé habitèrent les bords de ce fleuve, & se sont depuis retirées dans les terres. Il y a quelques missions espagnoles établies vers la partie supérieure de la riviere; d'autres portugaises près de son embouchure, & les deux nations y font commerce d'esclaves. Les naturels du pays sont mefians, farouches, & peu sociables; ils vivent errans dans les forêts, dont le pays est couvert. La chasse & la pêche fournissent à leur subsistance, & ils passent la nuit sur des hamacs garnis de coton, suspendus entre deux arbres. Ils se servent de sarbacanes pour lancer, à une demi-portée de fusil, de petites flèches empoisonnées. *Long.* 301-328, 50; *lat. m.* 0-19. (*R.*)

AMAZONES (riviere des). C'est le plus grand de tous les fleuves de la terre. Il prend sa source au Pérou, dans un lac près de Guanuco, à 30 lieues de Lima; & après avoir traversé environ treize cents lieues de pays, sans y comprendre ses sinuosités, se jète dans l'Océan au cap de Nord, sous la ligne. Sa première direction dans le Pérou est du sud au nord; il se dirige ensuite d'occident en orient, & dans cette direction il traverse presque toute entière l'Amérique méridionale. C'est une chose à remarquer que dans l'étendue d'un cours aussi étendu, la rivière des Amazones n'a que trois cents trente-trois toises de pente, ce qui fait qu'elle coule avec une lenteur extraordinaire: mais avant de quitter le Pérou, elle fait plusieurs cataractes. Excepté aux deux extrémités de son cours, elle coule dans des plaines immenses, rases & très-unies. Avant Orellana, capitaine espagnol, le premier Européen qui la descendit, elle se nommoit *Maragnon*; dans l'article précédent, nous avons dit pourquoi elle le changea en celui de *rivière des Amazones*. Il nait vers les 11es degrés de latitude méridionale: il court au nord l'espace de 6 degrés; de-là sa direction à l'est est presque parallèle à la ligne. Depuis Jaen où il commence à être navigable, il parcourt 30 degrés de longitude ou 750 lieues, évaluées par les sinuosités à plus de 1000 lieues. Il reçoit du nord & du sud un nombre prodigieux de rivières, dont plusieurs ont 5 ou 600 lieues de cours. Il recèle des crocodiles, & l'on y trouve des lamentins, des espèces de lamproies, des tortues, & quantité d'autres espèces de poissons. Le lamentin paît l'herbe des bords de la rivière, & la femelle a des mamelles dont elle allaite ses petits. La lamproie qu'on trouve dans l'Amazone a la propriété, ainsi que la torpille, d'engourdir douloureusement le bras de celui qui la touche, même avec un bâton. (*R.*)

AMBACHT, terme de topographie, qui se prend aujourd'hui pour une étendue de jurisdic-

tion, pour un territoire, dont le possesseur a droit de haute & de basse justice : on ne se sert de ce terme, qu'à l'égard de quelques villes de Flandre. Ce mot est ancien, mais dans une signification un peu différente, quoique relative ; car nous lisons dans Festus, qu'Ennius a nommé *ambactus*, un esclave loué pour de l'argent, un mercenaire. Et César appelle *ambactus*, une sorte de cliens ; car en parlant des cavaliers Gaulois, chacun d'eux, dit-il, à proportion de sa naissance ou de son bien, mène avec lui une quantité d'*ambactes* & de cliens. Le mot *ambacht*, dans les auteurs du moyen âge, signifie *commission, office, commandement, jurisdiction d'une ville & ministère*. On en peut voir des exemples dans le glossaire latin de Ducange. Quelques-uns prétendent que ce mot est d'origine Gauloise, & le passage de César semble être pour eux. M. Dacier, dans ses *notes sur Festus*, prétend qu'il est latin. *Amb* ne signifie que *circum*, & *ambactus*, *circum actus*. (*R*.)

AMBADAR, ville de la haute-Ethiopie, au royaume de Bagamedri, au pied des montagnes, entre les provinces de Savea & Dambea. (*R*.)

AMBER, rivière d'Allemagne dans la Bavière, qui a sa source à 2 lieues de Fuxen, & se joint à l'Iser au-dessus de Landshut. (*R*.)

AMBERG, ville d'Allemagne dans le Nordgow, capitale du haut-Palatinat de Bavière, sur la rivière de Wils. *Long.* 29, 30 ; *lat.* 49, 26. C'est la résidence du gouverneur Electoral ; elle est fortifiée, & c'est la plus grande du haut-Palatinat. On y remarque le château de l'électeur, la cathédrale, un collège avec une belle eglise, & trois couvens. Elle est à 12 lieues est de Nuremberg, & 9 nord de Ratisbonne.

Amberg fut érigée en ville en 1297, & prise par les impériaux en 1703. Sur une montagne voisine, est *Notre-Dame de Bon-Secours*, fort fréquentée des pélerins. (*R*.)

AMBERG, montagne de Suède, dans la Gothie orientale, à deux milles de Wadstena. Elle est si haute, que de son sommet l'on découvre cinquante clochers ; ce qui est beaucoup dans une contrée où les villes & les villages ne sont pas fort rapprochés. L'on parle aussi d'une large pierre platte qui se trouve à ce sommet, & que l'on croit être la tombe d'un des anciens rois du pays. Elle est près du Hêtre à douze tiges, appellé *le Hêtre des Apôtres*. (*R*.)

AMBERT, ville de France dans la basse-Auvergne, chef-lieu du Livradois. *Long.* 21, 28 ; *lat.* 45, 28. Elle est sur la Dore, & elle appartient à la maison de la Rochefoucault. Il y a des manufactures d'étamines, camelots, & autres étoffes de laine, de papier réputé le meilleur de l'Auvergne, de cartes à jouer, ruban de fil, épingles, dez, &c. (*R*.)

AMBEZ (Bec d'). On appelle ainsi le lieu où la Garonne & la Dordogne mêlant leurs eaux dans un lit commun, à 5 lieues de Bordeaux, perdent leur nom l'une & l'autre, pour prendre celui de Gironde. On dérive le mot *Ambez* du latin *Ambæ*, toutes les deux : cette étymologie paroît assez naturelle. (*R*.)

AMBIAM, ville & royaume d'Ethiopie, vers le lac Zaflan. (*R*.)

AMBIANCATIVE, ville & royaume d'Ethiopie, entre la Nubie & le Bagamedri. Remarquons au reste que Ambiam & Ambiancative, qui, suivant quelques-uns, sont la même chose, pourroient bien n'être rien du tout ; car il paroît démontré dans la Martinière, au mot AMBIAN, que la ville & le royaume de ce nom sont imaginaires. (*R*.)

AMBIERLE, petite ville de France dans le Forez, à 3 lieues de Rouanne, à 15 de Lyon. Elle est le chef-lieu d'un district qui, enclavé dans le Forez, fait cependant partie du Lyonnois proprement dit. Elle n'a qu'une paroisse & un prieuré de l'ordre de Cluni. Elle est située sur un côteau fertile en bons vins. (*R*.)

AMBLESINDE, village du comté de Westmorland en Angleterre. Il est sur le lac de Wine Adermer, entre les villes de Kindal & de Keswick. On croit que c'est l'ancienne Amblioglana des Brigantes. (*R*.)

AMBLETEUSE, petite ville maritime de France en Picardie, à 3 lieues nord de Boulogne, à 5 sud-ouest de Calais, & à 57 nord de Paris. Elle a un fort défendu par une tour bien munie d'artillerie. Sa rade est très-commode : on en pourroit faire un des meilleurs ports du royaume à peu de frais. C'est un port de marée. Le port d'Ambleteuse étoit considérable autrefois ; mais il fut ruiné par les Anglois vers l'an 1671. On a voulu le rétablir depuis & le rendre capable de recevoir des frégates de 36 à 40 pièces de canon, mais l'ouvrage, quoique de facile exécution, est resté imparfait. C'est à Ambleteuse que le roi Jacques II débarqua en 1688, lorsqu'il fut obligé de quitter l'Angleterre. Il y a un gouverneur, & la ville est exempte de douane. *Long.* 19, 20 ; *lat.* 50, 50. (*R*.)

AMBOHISTMENES, hautes montagnes de couleur rouge, dans l'île de Madagascar, dans sa partie orientale. Elles sont à plus de 25 lieues dans les terres, & entre elles & la mer, il n'y a que des pays bas & de grands marais ; on les apperçoit de 15 lieues en mer. (*R*.)

AMBOHISTMENES, peuples d'Afrique qui habitent les montagnes dont il est fait mention dans l'article précédent. (*R*.)

AMBOINE, île d'Asie, l'une des Moluques, aux Indes orientales, avec une ville de même nom où il y a garnison. Elle fut découverte par les Portugais vers l'an 1515. Les Hollandois la leur enlevèrent en 1603. Elle abonde en clous de girofle. *Long.* 145 ; *lat. mérid.* 4. (*R*.)

AMBOISE, ville de France dans la Touraine, au confluent de la Loire & de la Masse. *Long.* 18 d. 39′, 7″ ; *lat.* 47 d. 24′, 56″. Elle est ancienne &

médiocrement grande, avec un château & titre de principauté : elle est située sur la rive gauche de la Loire. C'est le siége d'un gouverneur particulier & lieutenant de roi. C'est celui d'un bailliage, d'une élection, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts ; il y a maréchaussée, grenier à sel, &c. Elle a deux paroisses, une commanderie de l'ordre de Malthe, quatre couvens, un hôpital. Le château est vaste, bâti sur un rocher, & fortifié de plusieurs tours rondes ; & l'on y voit une collégiale, la statue de Charles VIII, & celle d'Anne son épouse. Entr'autres curiosités on montre en ce même château un bois de cerf de dix pieds de haut sur huit d'ouverture, qu'on a regardé long-tems comme naturel, & qu'on a découvert enfin être un ouvrage de l'art. C'est dans ce château que Louis XI institua l'ordre de Saint-Michel en 1469. Charles VIII y nâquit l'année suivante, & y mourut en 1498. La principauté d'Amboise appartient par échange au duc de Choiseul depuis 1762 ou 1763. Ce fut là que commencèrent les troubles du royaume en 1561 par la fameuse conjuration qu'on y forma contre les Guises, dite conjuration d'Amboise. C'est la patrie du Pere Commire ; elle est à 5 lieues est de Tours, & 47 sud-ouest de Paris. (*R.*)

AMBOULE (vallée d'), contrée de l'île de Madagascar au midi, vers la côte orientale, au nord du Carcanossi. (*R.*)

AMBOURNAI, ou AMBRONAI, petite ville de France dans le Bugey, à 3 lieues de Bourg en Bresse. Elle est située sur la route de Lyon à Genève, à trois quarts de lieue de la rive gauche de l'Ain. Elle a une église paroissiale, un hôpital, & une abbaye de l'ordre de Saint-Benoit, fondée vers l'an 800, soumise immédiatement au Saint-Siége, & qui vaut 15000 liv. de rente à l'abbé. (*R.*)

AMBRACIE, aucienne ville d'Epire, dont le golfe est célèbre par la victoire d'Auguste sur Antoine. Elle fut fondée par Ambrax, fils de Thesprotus, environ cinquante ans avant la guerre de Troie. Denis d'Halicarnasse parlant de la fuite d'Enée & de ses compagnons, dit qu'étant arrivés à Actium, ils jetèrent l'ancre au promontoire du golfe Ambracique, & que de-là ils allèrent à la ville d'*Ambracie*, où régnoit Ambrax. Les Corinthiens y envoyèrent une colonie vers l'an 620 avant J. C.

Cette ville, anciennement libre, passa au pouvoir des Æacides : ses habitans furent taillés en pièces par les Athéniens qui avoient à leur tête Démosthène ; Diodore ajoute que la ville d'*Ambracie* demeura presque détruite. Philippe, pere d'Alexandre, les attaqua ensuite & leur causa bien des malheurs. Enfin M. Fulvius les soumit aux Romains ; & après leur reddition ils lui firent présent d'une couronne d'or pesant 150 liv. Ce général fit enlever toutes les statues de marbre & de cuivre, & tous les tableaux qui se trouvoient à *Ambracie* en plus grand nombre & d'un plus grand prix qu'en aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avoit tenu sa cour. Paul-Emile dépouilla les habitans de leurs priviléges & de leurs biens, ainsi que tous les autres Epirotes. *Tite-Live*, *l. XXVIII*, *c.* 4, fait une belle description d'*Ambracie* qui est aujourd'hui une ville de la Turquie d'Europe, sous le nom d'*Ambrachia*, au fond du golfe de Larta, dans l'Albanie inferieure ou méridionale. (*R.*)

AMBRASI, rivière d'Afrique, au royaume de Congo ; elle a sa source dans des montagnes voisines de Tinda, & se jète dans la mer d'Ethiopie, entre les rivières de Lelunda & de Cose. (*R.*)

AMBRES, petite ville de France dans le haut Languedoc, au diocèse de Castres, avec titre de Marquisat. Elle est située sur une hauteur. Les possesseurs de cette terre font corps avec les barons qui ont séance a l'assemblée des états. (*R.*)

AMBRESBURI, ou AMERSBURY, ancienne ville d'Angleterre dans la Wiltonie, sur l'Avon. (*R.*)

AMBRIERES, ville de France dans le Maine, sur la Grete, avec titre de Baronnie. (*R.*)

AMBROISE (Saint-), beau & grand village du marquisat de Suze à l'entrée du Piémont. Il est sur la Doire, au pied d'un rocher escarpé, à 5 lieues sud-est de Suze, & à l'ouest de Turin, avec une Eglise ornée de peintures au dehors, & assez belle. On voit tout près la fameuse abbaye de Saint-Michel de l'Ecluse, la plus ancienne & une des plus riches du Piémont. *Long.* 29, 10 ; *lat.* 44, 35. (*R.*)

AMBROISE (Saint-), petite île inhabitée de l'Amérique méridionale dans la mer du Pérou, presque vis-à-vis d'Atacama. Elle est près d'une autre petite île appellée l'*Isle de Saint-Felix*. *Long.* 300 ; *lat.* 20, 30. (*R.*)

AMBROISE (Saint-), port d'Afrique, au royaume de Cimbebas, près du desert de Balo. (*R.*)

AMBRONS, peuples de la Gaule qui habitoient les environs d'Embrun, selon Festus ; & les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, selon Cluvier. (*R.*)

AMBUELLA ou AMBOILLA, contrée d'Afrique au royaume de Congo, entre le lac d'Aquelonde & Saint-Salvador. (*R.*)

AMDENAGER, un des royaumes de Kunkam, ou du grand pays compris entre le Mogol & le Malabar. (*R.*)

AMED, AMID, AMIDA, anciens noms de la forteresse de Diarbekir dans la Turquie Asiatique, sur le Tigre. C'est un reste de l'ancienne ville de Tigranocerte, appellée ensuite *Constantine*, aujourd'hui *Diarbekir*, *Karamit*, ou *Diarbeck*. Voyez *Diarbeck*. (*R.*)

AMELAND, petite île des Pays-Bas, sur la côte de Frise, qu'elle protège en quelque sorte contre la violence des vagues, lorsque la mer est en tourmente. Anciennement elle faisoit partie de la terre ferme dont elle est séparée par un bras de mer rempli de bancs de sable. Cette île, dont les habitans s'adonnent uniquement à la pêche & à la marine, se partage en trois villages & forme une baronnie libre & indépendante, possédée assez long-tems par

la famille Frisonne de Kammega, de qui la maison d'Orange en fit l'acquisition au siècle dernier. Le prince Stathouder en jouit aujourd'hui en toute souveraineté, & se qualifie de prince souverain d'Ameland. *Long.* 25, 20; *lat.* 53, 40. (*R.*)

AMELIA, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au duché de Spolete, qui fit partie de l'Ombrie. On l'appelloit anciennement *Ameria*. C'est la patrie de Sextus Roscius, en faveur de qui Ciceron fit un beau plaidoyer. Il y a aujourd'hui un évêché qui ne releve que du Saint-Siege. Elle est située sur une montagne, entre le Tibre & la Nera, dans un terrain agréable & fertile, & environnée de beaux vignobles. Outre sa cathédrale, elle a trois églises paroissiales, six couvens de religieuses, & sept de religieux. Elle est à 8 lieues sud-ouest de Spolete, & à 18 nord de Rome. *Long.* 30, 4; *lat.* 42, 33. (*R.*)

AMELSFELD, contrée de la Turquie en Europe, dans la partie orientale de la Bosnie, aux confins de la Servie, vers la riviere de Setniza. (*R.*)

AMÉRIQUE, *Nouveau Monde*, ou *Indes occidentales*, est une des quatre parties du monde, baignée de l'Océan, découverte par Christophe Colomb Génois, en 1492, & appellée *Amérique*, d'Améric Vespuce Florentin, qui aborda, en 1497, à la partie du continent située au nord de la ligne. Elle est principalement sous la domination des Espagnols, des François, des Anglois, des Portugais, & des Etats-Unis. Les Indiens naturels du pays en possèdent aussi de vastes contrées, exempts du joug des Européens. Elle est divisée en septentrionale & en méridionale par le golse de Mexique & par l'isthme de Panama. L'Amérique septentrionale connue s'étend depuis le 11e d. de latitude jusqu'au 75e. Ses contrées principales sont le Mexique, la Californie, la Louisiane, les Etats-Unis, le Canada, Terre-neuve, les îles de Cuba, Saint-Domingue, & les autres Antilles. L'Amérique méridionale s'étend depuis le 11e d. de latitude septentrionale, jusqu'au 60e d. de latitude méridionale; ses contrées sont la Terre-ferme, le Pérou, le Paraguai, le Chili, la Terre Magellanique, le Bresil & le pays des Amazones.

L'Amérique méridionale donne de l'or & de l'argent, de l'or en lingots, en paille, en pepins, en poudre: de l'argent en barres & en piastres; l'Amérique septentrionale, des peaux de castors, de loutres, d'origneaux, de loups-cerviers, &c. Les perles viennent ou de la Marguérite, dans la mer du nord, ou des îles de *las Perlas*, dans celle du sud; les émeraudes, des environs de Sainte-Foi de Bogota. Les marchandises plus communes sont le sucre, le café, le tabac, l'indigo, le gingembre, la casse, le mastic, l'aloës, le coton, l'écaille, les laines, les cuirs, le quinquina, le cacao, la vanille, les bois de campêche, de santal, de sassafras, de brésil, de gayac, de canelle, d'inde, &c. les baumes de tolu, de copahu, du Pérou, le bésoard, la cochenille, l'ipécacuanha, le sang de dragon, l'ambre, la gomme copale, la muscade, le vif-argent, les ananas, le jalap, des vins, des liqueurs, l'eau des barbades, des toiles, &c.

L'histoire du monde n'offre point d'événement plus singulier aux yeux des philosophes, que la découverte du nouveau continent, qui, avec les mers qui l'environnent, forme tout un hémisphère de notre planète, dont les anciens ne connoissoient que cent quatre-vingt degrés de longitude, qu'on pourroit même, par une discussion rigoureuse, réduire à cent trente; car telle est l'erreur de Ptolemée, qu'il recule jusqu'à cent quarante-huit degrés & davantage l'embouchure orientale du Gange, qui, par les observations des astronomes modernes, se trouve fixée à environ cent huit; ce qui donne, comme l'on voit, un excès de quarante degrés de longitude dans Ptolémée, qui ne paroît avoir eu aucune notion sur le local, au-delà de ce que nous appellons la *Cochinchine*, qui est par conséquent le terme oriental du monde connu des anciens, comme notre premier méridien est le terme de ce monde connu vers l'occident.

Vouloir que les Phéniciens & les Carthaginois aient voyagé en Amerique, c'est une opinion réellement ridicule, & aussi peu fondée sur des monumens historiques, que tout ce qu'on a dit de nos jours des prétendues navigations des Chinois vers les plages du Mexique. Nous savons, par les recherches faites à Pekin, que l'ouvrage dans lequel on avoit cru trouver quelques traces de ces navigations vers les plages du Mexique, est un roman pour le moins aussi grossier que les fictions rapportées par Elien (*Hist. divers. lib. III.*), au sujet d'un pays imaginaire, tout rempli d'or, & qui a paru avoir la plus parfaite conformité avec le Pérou aux yeux de plusieurs savans, dont le jugement étoit très-borné. Quoi qu'ait pu en dire Vossius, dans ses commentaires sur Mela, & M. Huet, dans son traité du commerce des anciens, où il cite les *Annales d'Ormus*, que personne ne connoît, il est certain que les Chinois n'ont pas fait des voyages de long cours; en 1430, ils n'avoient aucune notion sur l'île Formose, qui n'est qu'à dix-huit lieues de leurs côtes. S'ils avoient été dans l'usage de faire des voyages de long cours, leur ignorance en Géographie ne seroit pas aussi prodigieuse qu'elle l'est encore actuellement, au point qu'ils n'ont jamais été en état de lever la carte de leur empire; & quand ils ont voulu avoir une carte de la Chine, ils ont dû y employer des Européens, dont nous connoissons le travail, qui est encore bien éloigné de ce que la Géographie positive pourroit exiger au sujet d'une si vaste région de l'Asie.

S'il y a un peuple en Europe qui ait effectivement fréquenté quelques côtes de l'Amérique septentrionale avant l'époque des navigations de Colomb & de Vespuce, ce sont les Islandois & les Norvégiens; puisqu'on ne sauroit disconvenir que les uns & les autres n'aient fait avant le XVe siècle des établissemens

mens au Groënland, qu'on doit envifager aujourd'hui comme une partie du nouveau continent. Mais il eft effentiel d'obferver ici qu'on ne feroit jamais parveuu à découvrir le centre de l'Amérique, fi l'on n'avoit pas trouvé d'autre chemin pour y pénétrer que celui du Groënland où les glaces empêchent qu'on ne voyage fort avant dans les terres, & où les glaces empêchent encore qu'on ne navigue fort avant vers le pole. D'ailleurs, le danger de ces parages, l'exceffive rigueur du climat, le défaut de toute efpèce de fubfiftance, & le peu d'efpoir d'y trouver des tréfors, euffent fuffi pour rebuter les navigateurs les plus déterminés. Chriftophe Colomb au contraire découvrit, en 1492, une route aifée; & quand on le voit s'élever jufqu'au 25e degré de *lat.* nord, pour faifir ce vent d'eft qui règne ordinairement entre les tropiques, & aller enfuite prefque en droite ligne à l'île de Saint-Domingue, on feroit tenté de croire qu'il favoit cette route d'avance; auffi les Efpagnols, par une ingratitude véritablement monftrueufe, ont-ils voulu priver ce grand homme, qui n'étoit pas né en Efpagne, de la gloire de fa découverte, en débitant à cette occafion des fables puériles & contradictoires. La vérité eft que Colomb a été guidé par un de fes frères, nommé Barthelemi, qui étoit géographe; & en faifant des mappe-mondes, telles qu'ou pouvoit en faire alors, il ne ceffoit de s'étonner que de trois cent foixante degrés de longitude, on n'en connût que cent quatre-vingt tout au plus; de forte qu'il reftoit autant à découvrir du globe qu'on en avoit découvert; & comme il ne lui paroiffoit pas probable que l'Océan couvrît tout un hémifphère fans aucune interruption, il foutint qu'en allant toujours des Canaries à l'oueft, on trouveroit ou des îles, ou un continent. Et en effet, on trouva d'abord des îles, & enfuite un continent, où tout étoit dans une défolation fi grande, qu'on ne peut y réfléchir fans étonnement. Nous ne nous fommes point propofés de fuivre ici les anciennes relations, où l'on a joint à la crédulité d'un enfant les délires d'un vieillard. Dans ces relations, tout eft merveilleux, & rien n'y eft approfondi; il faut donc tâcher de donner au lecteur des notions plus claires, & des idées plus juftes.

Parmi les peuplades répandues dans les forêts & les folitudes de ce monde qu'on venoit de découvrir, il n'eft pas poffible d'en nommer plus de deux qui euffent formé une efpèce de fociété politique: c'étoit les Mexicains & les Péruviens, dont l'hiftoire eft encore remplie de beaucoup de fables. D'abord leur population a dû être bien moindre qu'on ne l'a dit, puifqu'ils n'avoient point d'inftrumens de fer pour abattre les bois, ni pour labourer les terres: ils n'avoient aucun animal capable de traîner une charrue, & la conftruction de la charrue même leur étoit inconnue. On conçoit aifément que quand il faut labourer avec des pelles de bois, & à force de bras, on ne fauroit mettre beaucoup de terres en valeur: or, fans une agriculture régulière où le travail des bêtes concourt avec celui de l'homme, aucun peuple ne fauroit devenir nombreux dans quelque contrée du monde que ce foit. Ce qu'il y a de bien furprenant, c'eft qu'au moment de la découverte, l'Amérique ne poffédoit prefque aucun animal propre au labourage: le bœuf & le cheval y manquoient, de même que l'âne, qui a été anciennement appliqué à la culture par quelques nations de notre continent, comme dans la Bétique & la Lybie, où la légéreté des terres, dit Columelle (*de Re Rust. lib. VII.*), fait que cet animal a pu fuppléer le travail des chevaux & des bœufs. On croit communément que le bifon de l'Amérique auroit pu y fervir à labourer; mais comme le bifon a un inftinct très-revêche, il auroit fallu auffi le dompter par une longue fuite de générations, pour lui infpirer par degrés le goût de la domefticité. Or, voilà ce que perfonne n'avoit pas même imaginé en Amérique, où les hommes étoient fans comparaifon moins induftrieux, moins inventifs que les habitans de notre hémifphère: leur indolence & leur pareffe ont fur tout frappé les obfervateurs les plus attentifs & les plus éclairés. Enfin, la ftupidité qu'ils témoignent en de certains cas eft telle, qu'ils paroiffent vivre, fuivant l'expreffion de M. de la Condamine, dans une éternelle enfance.

Cependant on n'a rien remarqué d'irrégulier dans l'extérieur de leurs membres, fi l'on en excepte le défaut prefque abfolu de la barbe & de ce poil follet que les individus des deux fexes devroient y avoir après le terme de la puberté; & on ne fauroit dire toutefois que le germe de ce poil foit détruit ou déraciné, puifqu'en un âge fort avancé il leur en croît par-ci par-là quelques épis, qu'ils s'arrachent ordinairement avec des pinces de coquilles. Leur taille ne différoit point de celle des autres hommes répandus dans les zones tempérées; car au-delà du cercle boréal, la peuplade des Eskimaux ou des Innuits, quoique de race Américaine, ne comprend que des fujets fort petits, parce que l'action extrême du froid s'y oppofe au développement des membres; & il en eft à-peu-près de même dans le Groënland, qu'on fait auffi avoir été primitivement peuplé par des hordes de race Américaine; & le plus parfait accord du langage des Groëlandois avec celui des Eskimaux, ne laiffe fubfifter à cet égard aucun doute.

Il n'y a qu'un amour aveugle du merveilleux qui ait pu faire répandre des fables auffi révoltantes que le font toutes celles qui parlent d'une efpèce gigantefque, trouvée aux terres Magellaniques, qu'on eft aujourd'hui dans l'ufage de nommer *la Patagonie.* Les voyageurs les plus raifonnables, comme Narbrough (*voy. to the south. sea*), qui aient communiqué avec les Patagons, nous les repréfentent de la taille ordinaire de l'homme, vivans par petites troupes dans des contrées immenfes, où les Anglois qui ont traverfé ces pays dans toute leur longueur, depuis le cap Blanc jufqu'à *Buenos-ayres*, n'ont pas vu un pouce de terrain cultivé, ni aucune ombre de labour; de forte que la difficulté de

trouver la subſtance a dû y être très-grande avant le tems de la decouverte, & lorſque les chevaux n'y exiſtoient pas encore ; puiſque la chair de ces animaux ſert preſque uniquement aujourd'hui à nourrir les Patagons qui occupent le centre des terres, entre le fleuve de la Plata, & le 45e degré de *lat.* ſud. Tel eſt l'excès de la pareſſe dans ces ſauvages, qu'ils mangent les chevaux par le moyen deſquels ils pourroient défricher leurs déſerts, & finir enfin ce genre de vie miſérable qui ne les met pas au-deſſus du niveau des bêtes guidées par leur inſtinct.

Nous ne compterons pas, comme on l'a fait juſqu'à préſent, parmi les races particulières & diſtinctes, ces Blafards qu'on rencontre en aſſez petit nombre à la côte Riche & à l'iſthme du Darien ; (Wafter's *descript. of. the isthmus of Amer. & Coreal*, *voy. t. I.*) puiſque c'eſt une maladie, ou une altération accidentelle dans le tempérament des parens qui y produit ces individus décolorés qu'on ſait avoir une grande analogie avec les nègres-blancs ou les Doudos de l'Afrique, & avec les Kakeriakes de l'Aſie. L'indiſpoſition d'où réſultent tous ces ſymptômes, attaque plus ou moins les peuples noirs ou extrêmement baſanés dans les climats les plus chauds du globe. Les Pygmées, dont il eſt parlé en une relation traduite par M. Gomberville de l'académie Françoiſe, les Himantopodes ou les ſauvages, qui ont l'inflexion du genou tournée en arrière, les Eſtotilandois qui n'ont qu'une jambe, doivent être rangés avec les Amazones & les habitans de la ville d'Or du Manoa, au nombre de ces abſurdités, que tant de voyageurs ont oſé croire, & qu'ils ont oſé écrire. Tous les hommes monſtrueux, qu'on a vus au nouveau monde, étoient monſtrueux par artifice ; comme ceux qui ont la tête parfaitement ſphérique, & qu'on nomme *têtes de boule*, comme ceux qui l'ont applatie, & qu'on nomme *plagiocéphales*, comme ceux enfin qui l'ont cônique ou alongée, & qu'on nomme *macrocéphales*. Chez les peuples nuds, où les modes ne ſauroient affecter les vêtemens, elles affectent le corps même, & produiſent toutes ces difformités qu'on a eu lieu de remarquer parmi les ſauvages, dont quelques-uns ſe raccourciſſoient le cou, ſe perçoient la cloiſon du nez, les lèvres, les pommettes des joues, & dont d'autres s'alongeoient les oreilles ou ſe faiſoient enfler les jambes par le moyen d'une ligature au-deſſus de la cheville.

On ne ſait point, & il ſera toujours difficile de ſavoir au juſte quelle a pu être la véritable cauſe du mal vénérien, dont tant d'Américains étoient atteints, aux Antilles, aux Caraïbes, dans la Floride, dans le Pérou & une grande partie du Mexique : on a haſardé à cet égard beaucoup de conjectures rares par leur ridicule. On a prétendu que la chair du poiſſon enivré avec le cururu-apé, & que la chair du gibier tué avec des flèches envenimées avec l'expreſſion de la liane *woorara*, y avoit produit cette contagion. Mais les anciens peuples ſauvages de notre continent ont empoiſonné tout de même leurs armes de chaſſe, ſans qu'il en ait jamais réſulté le moindre inconvénient par rapport à leur ſanté ; & on ſait par expérience, que le poiſſon qu'on aſſoupit dans les étangs avec la *coccula orientalis officinarum*, & que les poulets qu'on tue dans quelques cantons des Alpes avec des couteaux frottés de ſuc de napel, donnent une nourriture très-ſaine. D'ailleurs à l'île de Saint-Domingue, où le mal vénérien ſévіſſoit beaucoup, l'uſage des traits envenimés n'étoit pas en vogue comme chez les Caraïbes & parmi pluſieurs peuplades de la terre ferme. Il n'eſt pas vrai non plus que la piqûre d'un ſerpent ou d'un lézard de la claſſe des iguans, ou que la chair humaine mangée par les anthropophages ait engendré ce poiſon vérolique dans le ſang des habitans du nouveau monde. L'hypothèſe de M. Aſtruc, telle qu'elle eſt expoſée dans la dernière édition de ſon grand ouvrage *de morbis venereis*, s'éloigne bien moins de la vraiſemblance, que les opinions biſarres dont on vient de parler : cependant il s'en faut de beaucoup que cette hypothèſe de M. Aſtruc ſoit généralement adoptée. Nous dirons ici, que le mal vénérien a pu être une affection morbifique du tempérament des Américains, comme le ſcorbut dans les contrées du nord ; car enfin, il ne faut pas s'imaginer que cette indiſpoſition ait fait les mêmes ravages en Amérique, qu'elle fit en Europe quelque tems après ſa tranſplantation.

Le défaut preſque abſolu de la culture, la grandeur des forêts, la grandeur des landes, les eaux des rivières épanchées hors de leurs baſſins, les marais & les lacs multipliés à l'infini, & l'entaſſement des inſectes qui eſt une conſéquence de tout cela, rendoient le climat de l'Amérique mal-ſain dans de certains endroits, & beaucoup plus froid qu'il n'auroit dû l'être, eu égard à la latitude reſpective des contrées. On a évalué la différence de la température dans les deux hémiſphères ſous les mêmes parallèles, à 12 degrés ; & on pourroit, même par un calcul rigoureux, l'évaluer à quelques degrés de plus. Or, toutes ces cauſes réunies ont dû influer ſur la conſtitution des indigènes, & produire quelque altération dans leurs facultés : auſſi n'eſt-ce qu'à un défaut de pénétration qu'on peut attribuer le peu de progrès qu'ils avoient faits dans la métallurgie, le premier des arts, & ſans lequel tous les autres tombent comme en léthargie. On ſait bien que la nature n'avoit pas refuſé à l'Amérique les mines de fer, & cependant aucun peuple de l'Amérique, ni les Péruviens, ni les Mexicains ne poſſédoient le ſecret de forger ce métal ; ce qui les privoit de beaucoup de commodités, & les mettoit dans l'impoſſibilité de faire des abattis réguliers dans les bois, & de contenir les rivières dans leurs lits. Leurs haches de pierre ne pouvoient entamer le tronc des arbres, que quand ils y appliquoient en même-tems le feu ; de ſorte qu'ils emportoient toutes les parties réduites en charbon, & empêchoient la flamme de gagner le reſte. Leur

procédé étoit à-peu-près le même, lorsqu'il s'agissoit de faire des barques d'une seule piéce, ou des chaudrons de bois dans lesquels ils faisoient cuire leurs viandes en y jetant ensuite des cailloux rougis: car il s'en faut de beaucoup que tous les sauvages connussent l'art de former des vases d'argille. Plus ces méthodes s'éloignoient de la perfection, & plus elles exigeoient de tems dans la pratique: aussi a-t-on vu dans le sud de l'Amérique, des hommes occupés pendant deux mois à abattre trois arbres. Au reste, on croira aisément que les peuplades les plus sédentaires, comme les Mexicains & les Péruviens, avoient, malgré le défaut du fer, acquis un degré d'industrie bien supérieur aux connoissances mécaniques que possédoient les peuplades dispersées par familles, comme les Worrons, où les hommes n'ont pas assez de ressource, dit M. Bancroft, pour se procurer la partie la plus nécessaire du vêtement, & ce n'est qu'avec le réseau qu'on trouve dans les noix de cocos, ou avec quelques écorces d'arbres, qu'ils se couvrent les organes de la génération. (*Naturgeschichte von Guiana).*

Il ne faut pas s'étonner après tout cela, de ce que le nouveau monde contenoit si peu d'habitans au moment de la découverte: car la vie sauvage s'oppose à la multiplication de l'espèce au-delà de ce qu'on pourroit se l'imaginer; & moins les sauvages cultivent de terre, plus il leur faut de terrain pour vivre dans le nord de l'Amérique, & on a parcouru des contrées de quarante lieues en tous sens sans rencontrer une cabane, sans appercevoir le moindre vestige d'habitation. On y a marché pendant neuf ou dix jours sur une même direction, avant que d'arriver chez une petite horde, ou plutôt chez une famille séparée du reste des humains, non-seulement par des montagnes & des déserts, mais encore par son langage différent de tous les langages connus. Rien ne prouve mieux le peu de communication qu'avoient eu entr'eux tous les Américains en général, que ce nombre incroyable d'idiomes qu'y parloient les sauvages des différentes tribus. Dans le Pérou même, où la vie sociale avoit fait quelques foibles progrès, on a encore trouvé un grand nombre de langages, relativement incompréhensibles ou inintelligibles, & l'empereur ne pouvoit y commander à la plupart de ses sujets qu'en se servant d'interprètes. On observera à cette occasion que les anciens Germains, quoique distribués de même en peuplades, qui laissoient autour d'elles de vastes déserts, ne parloient cependant qu'une même langue-mère; & on pouvoit, avant le siécle d'Auguste comme aujourd'hui, assez bien se faire comprendre par le moyen du tudesque, depuis le centre de la Belgique jusqu'à l'Oder: tandis qu'au nouveau monde, il suffisoit, dit Acosta, de traverser une vallée pour entendre un nouveau jargon. (*De procur. Indorum salut.*)

La dépopulation étoit peut-être encore plus grande dans les parties les plus méridionales de l'*Amérique* que dans le nord, où les forêts avoient tout envahi; de sorte que beaucoup de gros gibier pouvoit s'y répandre & s'y nourrir, & nourrir à son tour les chasseurs; pendant qu'aux terres Magellaniques il existe des plaines de plus de deux cents lieues où l'on ne voit point de futaie, mais seulement des buissons, des ronces & de grosses touffes de mauvaises herbes (*Beschrei. von Patagonien.*), soit que la nature des eaux saumâtres ou acides qu'on y découvre, s'oppose à la propagation des forêts, soit que la terre y recèle des dépôts de gravier & de substances pierreuses, d'où les racines des grands arbres ne peuvent tirer aucun aliment. Au reste, pour se former une idée de la désolation de l'intérieur de ces régions Magellaniques, il suffira de dire que les Anglois faits esclaves par les Patagons, y ont souvent voyagé à la suite de ces maîtres barbares, pendant deux semaines, avant que de rencontrer un assemblage de neuf ou dix cases recouvertes de peaux de cheval. Dans le village qu'on a nommé la capitale de la Patagonie, & où il résidoit le grand cacique, on ne comptoit en 1741 que quatre-vingts personnes des deux sexes (*voyage fait dans le vaisseau le Wager*). Il y a d'ailleurs dans la latitude méridionale des terres basses, dont une partie est marécageuse, & dont l'autre est régulièrement inondée tous les ans; parce que les rivières & les torrens, qui n'y ont pas des issues proportionnées au volume de leurs eaux, se débordent à des distances immenses, dès que les pluies commencent dans la zone torride. Depuis Sierra Itatin jusqu'à l'extrémité de la mission des Moxes, vers le quinzième degré de *lat.* sud, on trouve dans une étendue de plus de trois cents lieues, ou de ces marais, ou de ces terres d'où les inondations chassent de tems en tems les habitans sur les montagnes: aussi n'y a-t-on vu que très-peu d'habitans, qui parloient trente-neuf langues, dont aucune n'avoit le moindre rapport avec aucune autre. (*Relation de la mission des Moxes.*)

On ne croit pas que la population de tout le nouveau monde, au moment de la découverte, ait pu être de quarante millions; ce qui ne fait pas la seizième partie de la totalité de l'espèce humaine, dans la supposition de ceux qui donnent à notre globe huit cents millions d'individus. Cependant on s'imagine que la grandeur du nouveau continent égale à-peu-près celle de l'ancien: mais il est important de faire observer que les calculs de Tempelmann, de Struyck, & de plusieurs autres sur la surface de l'Amérique réduite en lieues quarrées, ne méritent point beaucoup de confiance, parce que les cartes géographiques sont encore trop fautives, pour suffire à une telle opération; & on ne croiroit pas que toutes les cartes connues, renferment à-peu-près une erreur de cent lieues, dans la seule longitude de quelques positions du Mexique, si cette longitude n'avoit été déterminée depuis peu par une éclipse de lune. C'est bien

pis, par rapport à ce qu'il y a de terres au-delà des Sioux & des Asséniboils: on ne sait pas où ces terres commencent vers l'ouest, & on ne sait point où elles finissent vers le nord.

M. de Buffon avoit déja observé que quelques écrivains Espagnols doivent s'être permis beaucoup d'exagérations, en ce qu'ils rapportent de ce nombre d'hommes qu'on trouva, selon eux, au Pérou. Mais rien ne prouve mieux que ces écrivains ont exagéré, que ce que nous avons dit du peu de terres mises en valeur dans ce pays, où Zarate convient lui-même qu'il n'existoit qu'un seul endroit qui eût forme de ville, & cette ville étoit, dit-il, Cusco. (*Hist. de la conquête du Pérou, liv. I, c. 9.*) D'ailleurs, dès l'an 1510, la cour d'Espagne vit que pour remédier à la dépopulation des provinces conquises alors en Amérique, il n'y avoit d'autre moyen que d'y faire passer des nègres, dont la traite régulière commença en 1516, & coûta des sommes énormes: on soupçonne même que chaque Africain, rendu à l'île de Saint-Domingue, revint à plus de deux cents ducats ou à plus de deux cents sequins, suivant la taxe que les marchands de Gènes y mettoient. Les Espagnols ont sans doute détruit, contre leur propre intérêt, un grand nombre d'Américains, & par le travail des mines, & par des déprédations atroces; mais il n'en est pas moins certain que des contrées où les Espagnols n'ont pénétré, comme les environs du lac Hudson, sont encore plus désertes que d'autres contrées tombées d'abord sous le joug des Castillans.

On conçoit maintenant quelle étoit au quinzième siècle, l'étonnante différence entre les deux hémisphères de notre globe. Dans l'un la vie civile commençoit à peine; les lettres y étoient inconnues; on y ignoroit le nom des sciences; on y manquoit de la plupart des métiers; le travail de la terre y étoit à peine parvenu au point de mériter le nom d'agriculture, puisqu'on n'y avoit inventé ni la herse, ni la charrue, ni dompté aucun animal pour la traîner; la raison qui seule peut dicter des loix équitables, n'y avoit jamais fait entendre sa voix; le sang humain couloit par tout sur les autels, & les Mexicains mêmes y étoient encore, en un certain sens, anthropophages; épithète qu'on doit étendre jusqu'aux Péruviens, puisque, de l'aveu de Garcilasso, qui n'a eu garde de les calomnier, ils répandoient le sang des enfans sur le *cancu* ou le pain sacré, si l'on peut donner ce nom à une pâte ainsi pétrie, que des fanatiques mangeoient dans des espèces de temples, pour honorer la divinité qu'ils ne connoissoient point. Dans notre continent, au contraire, les sociétés étoient formées depuis si long-tems, que leur origine va se perdre dans la nuit des siècles; & la découverte du fer forgé, si nécessaire & si inconnue aux Américains, s'est faite par les habitans de notre hémisphère de tems immémorial; car, quoique les procédés qu'on emploie pour obtenir la malléabilité d'un métal si rétif dans son état minéral soient très-compliqués, M. de Mairan a cependant prouvé qu'il faut regarder comme fabuleuses, les époques auxquelles on veut rapporter cette découverte. (*Lettres sur la Chine.*)

Nous ne pouvons pas nous engager ici dans une analyse bien exactement suivie des systêmes proposés, pour expliquer les causes de cette différence qu'on vient d'observer entre les deux parties d'un même globe. C'est un secret de la nature, où l'esprit humain se confond à mesure qu'il s'opiniâtre à vouloir le deviner. Cependant, les vicissitudes physiques, les tremblemens de terre, les volcans, les inondations, & de certaines catastrophes, dont nous, qui vivons dans le calme des élémens, n'avons point une idée fort juste, ont pu y influer; & on sait aujourd'hui que les plus violentes secousses de tremblement de terre, qui se font sentir quelquefois dans toute l'étendue du nouveau continent, ne communiquent aucun mouvement au nôtre. Si ce n'étoit par les avis particuliers qu'on a reçus de différens endroits, on eût ignoré en Europe que le 4 d'avril 1768, toute la terre de l'Amérique fut ébranlée, de sorte qu'il a pu y arriver anciennement des désastres épouvantables, dont les habitans de notre hemisphère, loin de s'en ressentir, n'ont pu même se douter. Au reste, il ne faut pas, à l'exemple de quelques savans, vouloir appliquer au nouveau monde les prodiges qu'on trouve dans le *Timée* & le *Critias*, au sujet de l'Atlantique noyée par une pluie qui ne dura que vingt-quatre heures. Le fond de cette tradition venoit de l'Egypte; mais Platon l'a embellie ou défigurée par une quantité d'allégories, dont quelques-unes sont philosophiques, & dont d'autres sont puériles, comme la victoire remportée sur les Atlantides par les Athéniens, dans un tems où Athènes n'existoit pas encore: ces anacronismes se font si souvent remarquer dans les écrits de Platon, que ce n'est pas à tort sans doute que les Grecs mêmes l'ont accusé d'ignorer la chronologie de son pays. (*Athen. lib. V, cap. 12 & 13.*) La difficulté est de savoir si les Egyptiens, qui ne naviguoient pas, & qui ont dû, par conséquent, être très-peu versés dans la geographie positive, ont eu quelque notion exacte sur une grande île ou un continent situé hors des colonnes d'Hercule. Or, il faut avouer que cela n'est pas probable: mais leurs prêtres, en étudiant la cosmographie, ont pu soupçonner qu'il y avoit plus de portions de terre répandues dans l'Océan qu'ils n'en connoissoient: moins ils en connoissoient par le défaut absolu de la navigation, plus il est naturel que ce soupçon leur soit venu; & sur tout si l'on pouvoit démontrer qu'avant l'époque de la mesure de la terre, faite en Egypte par Eratosthène sous Evergète, les prêtres y avoient déjà une idée de la véritable grandeur du globe. Quoi qu'il en soit, leurs doutes ou leurs soupçons sur l'existence de quelque grande terre, ne concer-

noient pas plus l'Amérique en particulier, que toutes les autres contrées qui leur étoient inconnues; & les limites de l'ancien monde, telles que nous les avons fixées, restent invariablement les mêmes.

Que le cataclysme ou l'inondation de l'Atlantique ait rendu la mer si bourbeuse au-delà du detroit de Gibraltar, qu'il n'a plus été possible d'y naviguer, comme Platon le veut, c'est un fait démenti par l'expérience, depuis le voyage d'Hannon jusqu'à nos jours. Cependant feu M. Gesner, dont l'erudition est bien connue, croyoit que *l'île de Cérès*, dont on parle dans un très-ancien poëme attribué à Orphée sous le titre d'*Αργοναυτικα*, étoit un reste de l'Atlantique: mais cette île, qu'on designe par ses forêts de pins, & sur tout par les nuages noirs qui l'enveloppoient, ne s'est retrouvée nulle part; de sorte qu'il faudroit qu'elle eut été abîmée depuis l'expédition des Argonautes, en supposant même, contre la vraisemblance ou plutôt contre la possibilité, que ces Argonautes aient pu venir de la mer Noire dans l'Océan, en portant le navire *Argo* du Boristhène dans la Vistule, pour pouvoir rentrer ensuite dans la Mediterranée par les colonnes d'Hercule, comme il est dit vers la fin de ce poëme attribué à Orphée; d'où on peut juger que le merveilleux n'y est pas épargné, & que M. Gesner auroit dû être plus incrédule.

Si l'on trouve quelque part à notre occident des traces d'un continent changé en une multitude d'iles, c'est sans doute dans la mer Pacifique, & nous ne répéterons pas ici ce que le président de Brosse en rapporte dans son ouvrage, où il traite des navigations vers les terres australes.

Quant à ceux qui prétendent que les hommes ne s'étoient introduits que depuis peu en Amérique, en franchissant la mer du Kamschatka ou le détroit de Tchutzhoi, soit sur des glaçons, soit dans des canots; ils ne font pas attention que cette opinion, d'ailleurs fort difficile à comprendre, ne diminue en rien le prodige; car il seroit bien surprenant qu'une moitié de notre planète fût restée sans habitans pendant des milliers d'années, tandis que l'autre moitié étoit habitée: ce qui rend encore cette opinion moins probable, c'est qu'on y suppose que l'Amérique avoit des animaux, puisqu'on ne sauroit faire venir de l'ancien monde les espèces animales, dont les analogues n'y existent pas, comme celle du tapir, celle du glama, celle du tajacu. Il n'est pas possible non plus d'admettre une organisation récente de la matière, pour l'hémisphère opposé au nôtre; car indépendamment des difficultés accumulées dans cette hypothese, & qu'on n'y sauroit résoudre, nous ferons remarquer ici que les os fossiles qu'on découvre dans tant d'endroits de l'Amérique, & à de petites profondeurs, prouvent que de certains genres d'animaux, loin d'y avoir été organisés depuis peu, ont été anéantis depuis long-tems. C'est un fait indubitable qu'au moment de l'arrivée de Christophe Colomb, il n'existoit ni dans les îles, ni dans aucune province du nouveau continent, des quadrupèdes de la première grandeur: il n'y existoit ni le dromadaire, ni le chameau, ni la giraffe, ni l'éléphant, ni le rhinocéros, ni le cheval, ni l'hippopotame. Ainsi, les grands os qu'on y déterre ont appartenu à des especes éteintes ou détruites depuis plusieurs siècles avant l'epoque de la découverte, puisque la tradition même n'en subsistoit plus parmi les indigènes, qui n'avoient jamais oui parler de quadrupèdes d'une taille plus élevée que ceux qu'on trouva chez eux en 1492. Cependant, la dent molaire, qui avoit été confiée à M. l'abbé Chappe, mort depuis dans la Californie, pesoit huit livres, comme on le sait par l'extrait de la lettre adressée à l'académie de Paris par M. Alzate, qui assure qu'on conserve encore actuellement au Mexique un os de jambe, dont la rotule a un pied de diamètre. Quelques hippopotames de la grande espèce, tels qu'on en rencontre dans l'Abyssinie & sur les rives du Zaire, produisent des dents machelières, dont le poids est de plus de huit livres; mais on peut douter qu'il existe des éléphans dont les jambes contiennent des articles aussi prodigieux que celui que cite M. Alzate, dont le recit ne paroit pas absolument exempt d'exagération. Et il en faut dire autant des dimensions que le pere Torrubia donne, dans sa prétendue *Gigantologie*, de quelques fragmens de squelettes exhumés en Amérique, & qui sont aujourd'hui assez répandus dans différens cabinets de l'Europe. M. Hunner, qui en fait une étude particulière en Angleterre, croit qu'ils ont appartenu à des animaux carnaciers; & ce n'est point sans un grand appareil d'anatomie comparée, qu'il a rendu compte de ce sentiment à la société royale de Londres. (*Trans. philosoph. à l'an 1768.*) Mais si cela étoit vrai, il faudroit que la nature eût suivi en Amérique un plan très-opposé à celui qu'elle a suivi dans notre continent, où tous les quadrupèdes terrestres de la première grandeur sont frugivores, & non carnaciers: c'est une erreur de la part de Prosper Alpin & de M. Maillet d'avoir cru que l'hippopotame soit sarcophage ou carnivore. On conçoit que tout cela a dû être de la sorte, à cause de la difficulté qu'eussent eue des quadrupèdes carnaciers de la première grandeur à trouver leur subsistance, & la trouver toujours, tandis que les végétaux renaissent d'abord, & en une telle abondance, qu'ils sont plus que suffisans pour nourrir les bêtes frugivores de la taille la plus énorme: ainsi l'opinion de ceux qui attribuent ces débris à des espèces zoophages, n'est guère probable. Inutilement a-t-on interrogé les sauvages qui habitent les bords de l'Ohio pour savoir ce qu'ils pensent de la découverte des grands ossemens qu'on fit sur le bord de cette rivière en 1738: ils n'ont pas donné là-dessus plus d'éclaircissement que n'en donnent les habitans de la Sibérie, sur la découverte de l'ivoire fossile de leur pays, que les uns regardent

comme des dépouilles de géans, & les autres comme les restes d'un animal qui vit sous terre, & qu'ils appelloient *mammout*, individu plus digne de paroître dans la mythologie du nord, que dans les nomenclatures de l'histoire naturelle. Cependant M. Bertrand, qui a parcouru en observateur curieux la Pensylvanie & une partie de l'Amérique septentrionale, assure que quelques sauvages ayant vu des coquilles d'huitres, trouvées dans la chaîne des monts Bleus, qui se prolonge du Canada à la Caroline, dirent qu'il n'étoit pas surprenant de trouver des coquilles autour des monts Bleus, puisqu'ils savoient que la mer les avoit jadis enveloppés de ses eaux.

Ce rapport est fondé sur la tradition universellement repandue parmi tous les peuples de l'Amérique, depuis le détroit de Magellan jusqu'au Canada: ils veulent qu'anciennement les terres basses de leur continent aient été submergées; ce qui obligea leurs ancêtres à se retirer sur les hauteurs. Ce n'est point sans quelque étonnement qu'on lit dans Acosta, que de son tems on voyoit encore en différens endroits, des traces très-marquées de cette inondation: *Certe in novo orbe ingentis cujurdam exundationis non obscura monumenta a peritis notantur.* (*de Natura N. O.*)

Quoi qu'il en soit, on ne sauroit expliquer pourquoi toutes les peuplades de l'Amérique avoient eu si peu de commerce & de liaison entr'elles, comme cela est démontré par la multiplicité des langues, qu'en admettant que leur manière de vivre de la chasse ou de la pêche, les empêchoit, non-seulement de se réunir, mais les obligeoit encore à s'éloigner les unes des autres. Aussi a-t-on vu, que quand les tribus se rapprochent au point de s'intercepter le gibier, cela allume des guerres nationales qui ne finissent que par la destruction ou la retraite de la tribu la plus foible ou la moins brave: des poignées d'hommes s'y disputent des deserts immenses; & les ennemis s'y trouvent quelquesfois à plus de cent lieues de distance les uns des autres: mais cent lieues de distance ne sont rien pour des chasseurs, qui, en cherchant le gibier ou en le poursuivant très-loin, se rencontrent toujours quelque part. La difficulté de fixer les limites, qui est déjà très-grande parmi les nations sédentaires, l'est bien davantage parmi des hordes qui errent de forêts en forêts, & qui prétendent cependant être possesseurs absolus des lieux qu'ils ne font que parcourir.

Les peuples véritablement pêcheurs ou ichthyophages, n'existoient que dans les parties les plus septentrionales du nouveau monde: car quoique l'on trouve entre les tropiques des sauvages qui pêchent beaucoup, ils plantent cependant malgré cela quelques pieds de manioc autour de leurs cases. Mais par toute l'Amérique, cette culture, ainsi que celle du maïs, étoit l'ouvrage des femmes, & il est très-aisé d'en decouvrir la raison: on n'y cultivoit que très-peu; de sorte que ce travail-là n'étoit point regardé comme le premier des travaux. On a même découvert, tant dans le sud que dans le nord, beaucoup de chasseurs qui ne cultivoient point du tout, & vivoient uniquement de gibier; comme il leur arrivoit d'être plus heureux en de certaines saisons qu'en d'autres, ils ne pouvoient conserver la chair qu'en la boucanant: car les nations dispersées au centre du continent, n'avoient pas la moindre connoissance du sel; mais presque toutes celles qui habitoient dans la zone torride, & même sur les extrémites des zones tempérées vers la torride, faisoient un grand usage du poivre-piment (*capsicum annuum*), ou d'autres herbes aussi brûlantes; & c'est la nature qui leur avoit enseigné tout cela. Il faut dire ici que les medecins de l'Europe ont été & sont encore pour la plupart dans l'erreur au sujet des épiceries: sous les climats ardens, leur grand & continuel usage est nécessaire pour aider la digestion, & rendre aux viscères la chaleur qu'ils perdent par une transpiration trop abondante. Aussi les voyageurs nous apprennent-ils que ces sauvages de la Guiane, qui répandent tant de poivre dans leurs mets, qu'ils emportent la peau de la langue à ceux qui n'y sont pas accoutumés, jouissent constamment d'une santé plus ferme que d'autres peuples de ce pays, comme les Acoquas & les Moroux, qui ne peuvent se procurer toujours une quantité suffisante de piment. En Europe même on voit déjà de quelle nécessité cette épice est aux Espagnols, qui en sement de champs entiers, comme nous semons le seigle: enfin, on sait qu'à mesure que la chaleur du climat augmente, on a trouvé par toute l'Asie & l'Afrique que la consommation des épiceries augmentoit en raison directe de cette chaleur.

Parmi les peuples chasseurs du nouveau monde, on a decouvert différentes compositions que nous sommes dans l'usage d'appeller des poudres nutritives ou des alimens condensés, qu'on réduit tout exprès en un petit volume pour pouvoir les transporter aisement, lorsqu'il s'agit de faire quelque course dans des solitudes où la terre, souvent couverte de neige à la hauteur de deux ou trois pieds n'offre aucune ressource, hormis celle du gibier qui est incertaine; parce que beaucoup d'animaux se tiennent alors dans leurs gîtes, qui sont quelquefois en des lieux très-éloignés de ceux où on les cherche. Au reste, on voit par les relations, & même par quelques passages de l'histoire, que la plupart des nations errantes de notre continent ont eu ou ont encore des pratiques semblables: les sauvages de la Grande-Bretagne composoient une de ces pâtes avec le karemyle, qu'on soupçonne être les tubercules du magjon, que les gens de la campagne appellent *vesce sauvage*, quoique ce soit un *lathyrus*: en avalant une boulette de cette drogue, les Bretons pouvoient se passer de tout autre aliment pendant un jour (Dion, *in Sever.*) Il en est à-peu-près de même de la poudre verte dont se servent les sauvages répandus le long

du fleuve Jufquehanna, qui fe jète dans la baie de Chéfapeak: il fuffira de dire ici que cette matière eft compofée de maïs torréfié qui en fait le fondement, de racines d'angélique & de fel. Mais on peut foupçonner qu'avant que ces barbares euffent quelque communication avec les colonies d'Europe, ils n'employoient point de fel qui ne fauroit contribuer beaucoup à augmenter les particules alimentaires.

Quant à la méthode de fe procurer du feu, elle étoit la même dans toute l'étendue du nouveau monde, depuis la Patagonie jufqu'au Groenland: on frottoit des morceaux de bois très-durs contre d'autres morceaux très-fecs avec tant de force & fi long-tems qu'ils étinceloient ou s'enflammoient. Il eft vrai que chez de certaines peuplades au nord de la Californie, on inféroit une efpèce de pivot dans le trou d'une planche fort épaiffe, & par le frottement circulaire, on obtenoit le même effet que celui dont on vient de parler (Muller, *Reise und entdeek: von den Russen tom. I.*) Il paroît bien que c'eft le feul inftinct, ou s'il eft permis de le dire, l'induftrie innée de l'homme qui lui a montré cette pratique; de forte que fuivant nous, il faut ranger parmi les fables ce que quelques relations rapportent des habitans des Marianes, des Philippines, de Los-Jordenas & des Amicoitanes, qui ignoroient, à ce qu'on prétend, le fecret de faire du feu; & fi l'on trouve de tels faits dans des géographes de l'antiquité, comme Mela, au fujet de certains peuples de l'Afrique, il eft néceffaire d'avertir que Mela avoit puifé dans les mémoires d'Eudoxe, que Strabon nous depeint comme un impofteur qui, pour faire accroire qu'il avoit doublé le cap de Bonne-Efpérance, fe permettoit de mentir fans fin. On voit, par l'hiftoire de la Chine, & fur tout par l'ufage encore aujourd'hui fubfiftant chez les Kamfchatkadales, les Sibériens & même chez les payfans de la Ruffie, que la méthode de faire prendre feu au bois par le frottement, a dû être générale dans notre continent avant la connoiffance de l'acier & des pyrites: la chaleur que l'homme fauvage a fentie dans fes mains, lorfqu'il les frottoit, lui a enfeigné tout cela.

Comme il y avoit en Amérique un très-grand nombre de petites nations, dont les unes étoient plongées plus avant que les autres dans la barbarie, & dans l'oubli de tout ce qui conftitue l'animal raifonnable, il eft très-difficile de bien diftinguer les coutumes adoptées feulement par quelques tribus particulières, d'avec les ufages généralement fuivis. Il y a des voyageurs qui ont cru que tous les fauvages du nouveau monde n'avoient pas la moindre idée de l'incefte, au moins dans la ligne collatérale, & que les frères y époufoient fans ceffe les fœurs, ou les connoiffoient fans les époufer; ce qui a fait penfer à plufieurs perfonnes que les facultés phyfiques & morales ont dû s'altérer dans ces fauvages-là, parce que l'on fuppofe qu'il en eft des hommes comme des animaux domeftiques, dont quelques-uns fe rabougriffent par les accouplemens inceftueux: ce qui a indiqué, ainfi qu'on fait, la néceffité de mêler ou de croifer les races pour en maintenir la vigueur & en perpétuer la beauté. Il confte, par des expériences faites depuis peu fur une feule efpèce, que la dégénération eft plus grande & plus prompte par une fuite d'accouplemens dans la ligne collatérale que dans la ligne defcendante; & c'eft-là un réfultat auquel on ne fe feroit affurément point attendu. Mais en fuivant les *lettres édifiantes* & les relations des PP. Lafiteau & Gumilla (*Mœurs des sauvages & histoire de l'Orénoque*), il eft certain qu'il exiftoit en Amérique plufieurs tribus, où l'on ne contractoit pas même de mariage dans le troifième degré de parenté; de forte qu'on ne fauroit dire que les conjonctions que nous appellons *illicites*, ou, ce qui eft la même chofe, *inceftueufes* y ont été généralement en vogue, comme elles l'étoient fans doute chez les Caraïbes & chez beaucoup d'autres. Garcilaffo rapporte auffi (*histoire des Incas*) que les grands caciques ou les empereurs du Perou époufoient, par une polygamie fingulière, leurs fœurs & leurs coufines-germaines à la fois; il ajoute à la vérité, *pag. 68. tom. II*, que cet ufage ne s'étendoit point jufqu'au peuple; mais c'eft-là un fait qui nous femble prefque impoffible à éclaircir; car enfin il ne faut point prêter une foi aveugle à tout ce qu'on lit dans Garcilaffo, touchant la légiflation des Péruviens: il convient d'ailleurs que chez les peuplades de ce pays où l'autorité du grand cacique ou de l'empereur étoit mal affermie, comme chez les Antis, *le mariage étoit inconnu: quand la nature leur infpiroit des défirs, le hafard leur donnoit une femme; ils prenoient celles qu'ils rencontroient; leurs filles, leurs sœurs, leurs mères leur étoient indifférentes; cependant ces dernières étoient plus exceptées. Dans un autre canton*, ajoute-t-il, *les mères gardoient leurs filles avec un soin extrême; & quand elles les marioient, elles les défloroient en public de leurs propres mains, pour montrer qu'elles les avoient bien gardées. Tom. I, pag. 14.* Ce dernier ufage, s'il étoit bien vrai, pourroit paroître encore plus étonnant que l'incefte, qui a dû être effectivement plus en vogue chez les petites hordes, compofées feulement de cent trente perfonnes, & telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les forêts de l'Amérique, que parmi les tribus plus nombreufes; & fur tout fi l'on réfléchit à la multiplicité des langues relativement inintelligibles qui empêchoit ces petites hordes de prendre des femmes chez leurs voifins.

Il faut bien obferver ici que ce n'eft qu'une pure fuppofition dont nous avons rendu compte, au fujet de la dégénération, que les accouplemens inceftueux pourroient occafionner dans l'efpèce humaine, comme dans quelques efpèces animales. La vérité eft que nous ne fommes pas, & que nous

ne ferons point de sitôt assez instruits sur un objet si important, pour pouvoir en parler avec assurance; car il ne convient guères de citer ici l'exemple de quelques peuples de l'antiquité, ni sur tout l'exemple des Egyptiens, dont les loix, qu'on croit le mieux connoître, sont souvent les plus inconnues: des Grecs qui ont écrit sur l'histoire de l'Egypte après la mort d'Alexandre, ont pu aisément confondre les sanctions d'un code étranger, adopté sous la dynastie des Lagides, avec les sanctions du code national, où nous qui en avons fait une étude particulière, n'avons trouvé aucune preuve convaincante de la loi qu'on soupçonne y avoir existé, avant le tems de la conquête des Macédoniens; mais une plus ample discussion à cet égard seroit ici très-déplacée. Ce qui démontre au reste qu'il ne faut pas raisonner sur la nécessité de croiser les races, lorsqu'il s'agit des hommes, comme lorsqu'il s'agit des animaux domestiques, c'est que les Circassiens & les Mingréliens constituent un peuple qui ne se mêle jamais avec aucun autre, & où les degrés qui empêchent le mariage sont très-peu étendus: cependant le sang y est, comme l'on sait, le plus beau du monde, au moins dans les femmes; & il s'en faut beaucoup que les hommes y soient aussi laids que le dit, dans ses *Voyages du levant*, le chevalier d'Arvieu, dont le témoignage est très-opposé à celui de M. Chardin qui avoit été sur les lieux, & le chevalier d'Arvieu n'y a point été. D'un autre côté, les Samojèdes qui ne se mêlent ni avec les Lapons, ni avec les Russes, constituent un peuple très-chétif & absolument imberbe, quoique nous sachions à n'en point douter, par les observations de M. Klingstaedt, que jamais les Samojèdes ne contractent des mariages incestueux, comme on l'assure dans quelques relations, dont les auteurs étoient très-mal informés.

Il peut exister dans le climat de l'Amérique des causes particulières qui sont que de certaines espèces animales y sont plus petites que leurs analogues, qui vivent dans notre continent, comme les loups, les ours, les lynx ou les chat-cerviers, & quelques autres. C'est aussi dans les qualités du sol, de l'air, de la nourriture que M. Kaim croit qu'il faut chercher l'origine de l'abâtardissement qui survient parmi le bétail transplanté de l'Europe dans les colonies Angloises de terre-ferme, depuis le quarantième degré de latitude, jusqu'à l'extrémité du Canada. (*Hist. nat. & civ. de la Pensylvanie.*) Quant à l'homme sauvage, la grossiéreté des alimens, & le peu d'inclination qu'il a pour le travail des mains, le rendent moins robuste qu'on ne seroit tenté de le croire, si l'on ne savoit que c'est principalement l'habitude du travail qui fortifie les muscles & les nerfs des bras; comme l'habitude de chasser fait que les Américains soutiennent de longues marches; & c'est probablement ce qui a déterminé M. Fourmont à nommer ces peuples-là des peuples coureurs, (*Réflexions critiques*) quoiqu'ils ne courent ou ne chassent que lorsque la nécessité la plus pressante les y oblige: car, quand ils ont quelques provisions de chair boucanée, ils restent jour & nuit couchés dans leurs cabanes, d'où le besoin seul peu les forcer à sortir; & on sait aujourd'hui, par un grand nombre d'observations recueillies dans différentes contrées, que tous les sauvages en général ont un tel penchant pour la paresse, que c'est-là un des caractères qui les distingue le plus des peuples civilisés. A ce vice honteux, il faut joindre encore une insatiable soif des liqueurs spiritueuses ou fermentées, & alors on aura une idée assez juste de tous les excès dont ces barbares sont capables. Ceux qui croient que l'extrême intempérance dans le boire ne règne que chez des peuples situés sous des climats froids, se trompent, puisqu'on voit par toutes les relations, que, sous les climats les plus froids, comme sous les climats les plus chauds, les Américains s'enivrent avec la même fureur, toutes les fois qu'ils en ont l'occasion; & ils auroient presque toujours cette occasion, s'ils étoient moins paresseux. Mais comme ils ne cultivent que très-peu de maïs & de manioc, la matière première d'où il faut extraire la liqueur, leur manque souvent; car on sait que le caouin, la piworée, la chica, & d'autres breuvages factices de cette espèce, sont pour la plus part tirés de la farine du maïs & de la cassave. Chez les hordes, qui ne cultivent absolument point, comme les Moxes, les Patagons & mille autres, on emploie des racines, des fruits sauvages & même les mûres des ronces, pour donner du goût à l'eau & lui communiquer une qualité enivrante; ce qui est très-aisé par le moyen de la fermentation, qui s'opère d'elle-même. On soupçonne que le tempérament froid & phlegmatique des Américains, les porte plus que les autres hommes vers ces excès qu'on pourroit nommer, avec M. de Montesquieu, une ivrognerie de nation; cependant il s'en faut bien que les liqueurs qu'ils brassent eux-mêmes, détruisent autant leur santé que l'eau-de-vie que les Européens leur vendent, & qui fait des ravages aussi grands que la petite vérole, que les Européens ont également apportée au nouveau monde, où elle est sur tout funeste à ceux d'entre les sauvages qui vont nuds, parce que leur epiderme & leur tissu muqueux, toujours exposés à l'air, s'épaississent; & ils en bouchent encore les pores avec des couleurs, des graisses & des huiles, dont ils se vernissent tout le corps pour se garantir des piqûres des insectes, multipliés au-delà de l'imagination dans les forêts & les lieux incultes: & c'est la persécution qu'on y essuie de la part des Maringouins & des Moustiques, qui y a aussi enseigné l'usage de fumer du tabac.

Les anciennes relations parlent très-souvent de l'extrême vieillesse à laquelle tous les Américains parviennent; mais on sait aujourd'hui qu'il s'est glissé dans ces récits des exagérations grossières qui

qui encouragèrent vraisemblablement cet imposteur ridicule, qu'on a vu paroître en Europe sous le nom d'*Hultazob*, & qui vouloit se faire passer pour un cacique Americain, âgé de cinq cents ans. Nous l'avons observé, & M. Bancroft a fait la même observation dans la Guiane en 1766; il est impossible de connoître exactement l'âge des sauvages, parce que les uns manquent absolument de mots numériques, & chez les autres, les mots numériques sont à peine portés jusqu'au terme de trois: ils n'ont pas de mémoire, ni rien de ce qui feroit nécessaire pour y suppléer: & faute de calendriers, ils ignorent non-seulement le jour, mais même l'année de leur naissance. En général, ils vivent autant que les autres hommes, au moins dans les contrées septentrionales; car entre les tropiques, la chaleur, en excitant dans les corps une transpiration continuelle, y abrège le cours ou le songe de la vie. Ce qu'il y a de bien vrai encore, c'est que les femmes Américaines accouchent presque toutes sans douleur & avec une facilité étonnante, & il est très-rare qu'elles expirent en enfantant, ou par les suites de l'enfantement: les Historiens disent qu'avant l'arrivée de Pizarre & d'Almagre au Pérou, on n'y avoit jamais ouï parler de sages-femmes. Tout cela a fait soupçonner que cet effet n'étoit produit que par une configuration particulière des organes, & peut-être aussi par ce défaut de sensibilité qu'on a observé parmi les Américains, & dont on trouve des exemples frappans dans les voyageurs. Il s'est écoulé près de deux cents ans avant qu'on ait connu la méthode qu'emploient les sauvagesses pour serrer le cordon ombilical à leurs enfans: c'est une grande erreur de soutenir qu'elles le nouent, & d'ajouter encore que c'est là une pratique indiquée par la nature à toutes les nations du monde; elles ne le nouent point, mais y appliquent un charbon ardent, qui en emporte une partie, & l'autre se crispe au point de ne pouvoir se rouvrir. Cette méthode n'est peut-être pas la plus mauvaise de toutes; & si la nature a enseigné à cet égard quelque procédé; il faut avouer qu'il est très-difficile de le reconnoître d'avec ceux qu'elle n'a point enseignés.

On a trouvé parmi les Américains peu d'individus estropiés ou nés contrefaits, parce qu'ils ont eu, ainsi que les Lacédémoniens, la barbarie de détruire les enfans, qu'une organisation vicieuse, ou une difformité naturelle, met hors d'état de pouvoir se procurer la nourriture en chassant ou en pêchant. D'ailleurs, comme les sauvages n'ont point les arts, ils n'ont pas non plus les maladies des artisans, & ne disloquent point leurs membres en élevant des édifices ou en conduisant des machines. Les grandes courses que les femmes enceintes sont obligées d'entreprendre, les font quelquefois avorter; mais il est rare que la violence du mouvement y estropie le fœtus. Le défaut absolu de toute espèce de bétail domestique, & par conséquent le défaut de toute espèce de laitage, fait que les Américaines gardent longtems leurs enfans à la mamelle, & que quand il leur naît des jumeaux, elles immolent celui qui leur paroît être le plus foible: usage monstrueux, mais introduit chez les petites nations errantes, où les hommes ne se chargent jamais de quelque fardeau qui pourroit les empêcher de chasser.

Rien n'est plus surprenant que les observations qu'on trouve dans les mémoires de plusieurs voyageurs, touchant la stupidité des enfans Américains qu'on a essayé d'instruire. Margrave assure (*Comment. ad Hist. Brasiliæ*) qu'à mesure qu'ils approchent du terme de l'adolescence, les bornes de leur esprit paroissent se rétrécir. Le triste état où nous savons que les études sont réduites dans les colonies de l'Amérique méridionale, c'est-à-dire parmi les Portugais & les Espagnols, feroient croire que l'ignorance des maîtres a été plus que suffisante pour occasionner celle des écoliers; mais on ne voit point que les Professeurs de l'université de Cambridge, dans la nouvelle Angleterre, aient formé eux-mêmes quelques jeunes Américains, au point de pouvoir les produire dans le monde littéraire. Nous dirons ici que, pour bien s'assurer à quel point les facultés intellectuelles sont étendues ou bornées dans les indigènes de l'Amérique, il faudroit prendre leurs enfans encore au berceau, & en suivre l'éducation avec beaucoup de douceur & de philosophie; car quand ces enfans ont contracté, pendant quelque tems, les mœurs de leurs parens, ou barbares, ou sauvages, il est très-difficile d'effacer de leur ame ces impressions d'autant plus fortes, que ce sont les premières: il ne s'agit pas d'ailleurs de faire des expériences sur deux ou trois sujets, mais sur un grand nombre, puisqu'en Europe même, de tant d'enfans appliqués aux études dès leur plus tendre jeunesse, on obtient un si petit nombre d'hommes raisonnables, & un nombre encore plus petit d'hommes éclairés. Mais est-ce bien de la part de quelques marchands de l'Amérique, de la part de quelques aventuriers guidés dans toutes leurs actions par l'avarice la plus brûlante, qu'on doit s'attendre à ces essais dont il est ici question? Hélas! nous en doutons beaucoup.

On pourroit se dispenser de parler des créoles, puisque leur histoire n'est point nécessairement liée avec celle des naturels du nouveau continent, s'il ne convenoit de faire observer qu'en accordant même que Thomas Gage & Goréal, ou le voyageur qui a emprunté ce nom, ont outré ce qu'ils rapportent de l'imbécilité, ou plutôt de l'abrutissement des Espagnols nés aux Indes occidentales (*descript. & voy. aux Indes occident.*), il n'en reste pas moins vrai que ces créoles ont été généralement soupçonnés d'avoir essuyé quelqu'altération par la nature du climat; & comme c'est - là un malheur & non un crime,

le P. Fejoo auroit dû mettre plus de bon sens dans ce qu'il a écrit pour les justifier, puisqu'il y a bien de l'apparence qu'il n'eût pas même pensé à les justifier, s'il n'avoit cru que la gloire de la nation Espagnole y étoit intéressée. Or, ce sont-là des préjugés indignes d'un philosophe, aux yeux duquel la gloire de toutes les nations n'est rien, lorsqu'il s'agit de la vérité. Les lecteurs, qui ont quelque pénétration verront aisément que ce n'est ni à l'envie, ni à quelque ressentiment particulier contre les Espagnols, qu'on peut attribuer ce qu'on a vu de l'altération survenue dans le tempérament de leurs créoles, puisqu'on en a dit tout autant des autres Européens établis dans le nord de l'Amérique, comme l'on s'en apperçoit en lisant l'histoire de la Pensylvanie que nous avons déjà eu occasion de citer. Si les créoles avoient des ouvrages capables d'immortaliser leur nom dans la republique des lettres, ils n'auroient pas eu besoin de la plume & du style empoulé de Jerôme Fejoo, pour faire leur apologie, qu'eux seuls pouvoient, & qu'eux seuls devoient faire. Cependant ce n'est point le tems qui leur a manqué, puisque Goréal qui les a dépeints, comme nous l'avons dit, avec des couleurs si désavantageuses, partit pour l'Amérique en 1666. Au reste, plus on etendra la culture dans l'intérieur du nouveau monde, en saignant les marais, en abattant les bois, plus le climat y changera & s'adoucira : c'est-là un effet nécessaire qui devient sensible d'année en année, & pour fixer ici exactement l'époque de la première observation faite à cet égard, nous dirons que dans la nouvelle édition des *Recherches philosophiques sur les Américains*, on trouve la copie d'une lettre par laquelle il conste que dès l'an 1677, on s'étoit déjà apperçu de ce changement de climat, au moins dans les colonies Angloises, qu'on fait avoir été le plus opiniâtrement attachées au travail & à l'amélioration de la terre, dont les sauvages n'avoient presque aucun soin : ils attendoient tout de la nature, & rien de leur industrie. C'est bien à tort sans doute, qu'on a cru que l'abondance du gibier, du poisson & des fruits provenus sans culture, avoient retardé les progrès de la vie civile dans presque toute l'étendue de l'Amérique: à la pointe septentrionale du Labrador, & le long des côtes de la baie de Hudson, depuis le port de Munck, jusqu'à la rivière de Churchil, la stérilité est extrême & incroyable; or, les petits troupeaux d'hommes qu'on y a rencontrés, sont aussi sauvages pour le moins, que ceux qui errent au centre du Bresil, de la Guiane, & le long du Maragnon & de l'Orénoque, où l'on trouve plus de gibier, plus de poisson, & où jamais la glace n'empêche de pêcher dans les rivières. Il paroît tout au contraire que la possession d'un grain aussi facile à élever & aussi facile à multiplier que l'est le maïs, auroit dû porter les Américains à renoncer, dans beaucoup de provinces, à la vie ambulante & à la chasse, qui rend le cœur de l'homme dur & impitoyable. Cependant il est très-certain que quelques-uns de ces peuples, qui possédoient la semence du maïs, étoient encore plongés dans l'anthropophagie, comme les Caraïbes de terre-ferme, qu'on a vu en 1764, manger les corps des negres marons, révoltés contre les Hollandois aux Berbices (*Naturgeschichte von Guiana* §. 161). Nous savons neanmoins à n'en point douter, que ces barbares, dont il est ici question, cultivent non seulement le manioc, mais encore le pisang (*musa paradisiaca*) & malheureusement ils ne sont point les seuls d'entre les Américains, qui sans y être contraints par aucune espèce de disette, ont souillé leurs tables en y servant des pièces de chair humaine, rôties à de grandes broches de bois, ou bouillies dans de marabouts.

On se persuadera sans peine que quelques voyageurs ont exagéré le nombre des peuplades anthropophages, mais il est sûr qu'on en a trouvé au sud, au nord & entre les tropiques. Les Atac-Apas de la Louisiane, qui en 1719, maugérent un François nommé *Charleville*, habitent à plus de huit cents lieues du district des Caraïbes cabanés entre les rives de l'Essequébo & de l'Orenoque; & de-là il faut encore faire un immense trajet dans le continent, pour arriver chez les Encavellados ou les Chevelus, qui rôtissent aussi leurs prisonniers; de sorte que cette barbarie est commune à des nations qui ne peuvent avoir emprunté leurs mœurs les unes des autres, ni s'être corrompues jusqu'à ce point par la force de l'exemple.

Dans cette immense quantité de détails que nous fournissent les relations touchant les usages religieux des Americains, il s'est glissé des faussetés dont quelques-unes sont déjà parfaitement connues, & dont on connoitra les autres, à mesure que les voyageurs deviendront plus éclairés que ne l'ont été la plupart de ceux qui ont parlé jusqu'à présent, des differentes parties du nouveau monde; des moines & des hommes qui ne méritoient pas le titre de philosophes, en quelque sens qu'on puisse entendre ce mot, se sont permis d'écrire des choses que les personnes raisonnables se sont repenties d'avoir lues. Nous n'expliquerons ici qu'un fait qui suffira pour faire juger de beaucoup d'autres. On a assuré que plusieurs sauvages des provinces méridionales adoroient une citrouille. Or, voici ce que c'est que cette adoration : tout comme les prétendus sorciers de la Laponie se servoient jadis d'un tambour qu'ils battoient pour chasser le démon, lorsqu'ils le croyoient logé dans le corps d'un homme malade, qu'ils n'avoient pu guérir avec leurs drogues ordinaires; ainsi quelques jongleurs de l'Amérique emploient une courge dont ils tirent la pulpe, & qu'ils remplissent ensuite de cailloux; de sorte que quand ils la secouent, il en résulte

un bruit qu'on entend de très-loin dans la nuit. Il est donc assez naturel que les sauvages qui ne sont point initiés dans la jonglerie, aient peur de cet instrument, aussi n'osent-ils le toucher ni en approcher ; & voilà à quoi se réduit l'adoration de la citrouille. C'est bien en vain qu'on a interrogé ces barbares, touchant des pratiques si grossières, & touchant beaucoup d'autres qui sont encore infiniment plus superstitieuses ; la pauvreté de leur langue, dont le dictionnaire pourroit être écrit en une page, les empêche de s'expliquer. On sait que les Péruviens mêmes, quoique réunis en une espèce de société politique, n'avoient pas encore inventé des termes pour exprimer les êtres métaphysiques, ni les qualités morales qui doivent le plus distinguer l'homme de la bête, comme la justice, la gratitude, la miséricorde. Ces qualités étoient au nombre des choses qui n'avoient point de nom : la vertu elle-même n'avoit point de nom dans ce pays, sur lequel on a débité tant d'exagérations. Or, chez les petits peuples ambulans la disette des mots est encore incomparablement plus grande ; au point que toute espèce d'explication sur des matières de morale & de métaphysique, y est impossible. Si dans le corps du *Dict. des Sciences*, *&c.* On trouve un article où il est question de la théologie & de la philosophie des Iroquois, nous ferons observer ici que l'auteur de cette pièce est, en un certain sens, assez excusable, puisqu'il n'a fait que suivre M. Brucker, qui a donné lieu à toutes ces fables, par ce qu'il a dit des Iroquois dans sa grande *Histoire de la Philosophie*, immense collection d'erreurs & de vérités. Quelque savant qu'ait été M. Brucker, il ne nous paroit pas qu'il se soit mis en peine de consulter sur l'Amérique, d'autre auteur que la Hontan, & c'est précisément la Hontan qu'il ne falloit point consulter, parce qu'il prête, on ne sait à quels barbares du Canada, ses propres idées, qui sont encore très-éloignées d'être justes.

Ceux-là se trompent, qui pensent que chez les sauvages la religion est très-simple, très-pure, & qu'elle va toujours en se corrompant à mesure que les peuples se civilisent. La vérité est que les sauvages & les peuples civilisés se plongent également dans des superstitions cruelles & épouvantables, lorsqu'ils ne sont pas retenus par la saine raison : & si la profession du christianisme même n'a pu empêcher les Espagnols d'assassiner leurs frères en l'honneur de l'Eternel dans la place Major de Madrid, on voit combien il est nécessaire que le christianisme si raisonnable soit bien entendu. Or, ce seroit faire tort à ses lumières de croire qu'il y a beaucoup de philosophie chez les sauvages, qui font aussi dans leur sens des *auto-da-fé*, & on n'en faisoit malheureusement que trop chez les Antis, où l'on trouva de grands vases de terre remplis de corps d'enfans desséchés, qui avoient été immolés à des statues, & on en immoloit de la sorte toutes les fois que les Antis célébroient des actes de foi. Quant à ceux qu'on appelle parmi les sauvages de l'Amérique, *boyés*, *samétyes*, *piays*, *angekottes*, *javas*, *tiharangui*, *autmons*, ils méritoient plutôt le nom de médecin, que celui de sacrificateur qu'on leur a souvent donné : il est vrai qu'ils accompagnent les remèdes qu'ils servent aux malades, de pratiques bisarres, mais qu'ils croient être propres à calmer ou à chasser le mauvais principe ; auquel ils paroissent attribuer tous les dérangemens qui surviennent au corps humain. Au lieu de raisonner imbécillement sur la théologie de ces prétendus prêtres, on auroit beaucoup mieux fait de les engager, par des présens & des procédés généreux, à nous communiquer les caractères de certaines plantes, dont ils font un grand usage dans les médicamens ; car nous ne connoissons pas la cinquantième partie des végétaux que quelques-uns de ces Alexis portent toujours sur eux dans de petits sacs, qui composent toute leur pharmacie. Mais les missionnaires, qui ont cru voir dans ces jongleurs de l'Amérique des rivaux, les persécutent avec acharnement ; & quand ils en parlent même dans leurs relations, ils les accablent encore d'injures qui nous révoltent autant que la barbare platitude du style dans lequel ces relations font écrites, & que les prodiges manifestement faux qu'on y atteste comme véritables. Il ne manque point des missionnaires en Amérique ; mais on y a rarement vu des hommes éclairés & charitables s'intéresser aux malheurs des sauvages, & employer quelque moyen pour les soulager. On peut dire qu'il n'y a proprement que les Quakers, qui se soient établis au nouveau monde sans y commettre de grandes injustices & des actions infames. Quant aux Espagnols, si l'on n'étoit d'ailleurs instruit, on seroit tenté de croire que Las Casas a voulu pallier leurs crimes en les rendant absolument incroyables. Il ose dire, dans un traité intitulé *de la destrucion de las Indias Occidentales per los Castellanos*, & qui est inféré dans la collection de ses Œuvres, & imprimées à Barcelone, qu'en quarante ans ses compatriotes ont égorgé cinquante millions d'Indiens : mais nous répondons que c'est une exagération grossière. Et voici pourquoi ce Las Casas a tant exagéré : il vouloit établir en Amérique un ordre sémi-militaire, sémi-ecclésiastique ; ensuite il vouloit être grand-maître de cet ordre, & faire payer aux Américains un tribut prodigieux en argent : pour convaincre la cour de l'utilité de ce projet, qui n'eût été utile qu'à lui seul, il portoit le nombre des Indiens égorgés à des sommes innombrables.

La vérité est que les Espagnols ont fait déchirer plusieurs sauvages par de grands lévriers, & par une espèce de chiens dogues, apportée en Europe du tems des Alains : ils ont encore fait périr un grand nombre de ces malheureux dans

les mines & les pêcheries à perles, & fous le poids des bagages, qu'on ne pouvoit transporter que fur les epaules des hommes, parce que fur toute la côte orientale du nouveau continent, on ne trouva aucune bête de fomme ni de trait, & ce ne fut qu'au Pérou qu'on vit les glamas. Enfin ils ont exercé mille genres de cruauté fur des caciques & des chefs de horde qu'ils foupçonnoient d'avoir caché de l'or & de l'argent : il n'y avoit aucune difcipline dans leurs petites troupes, compofées de voleurs, & commandées par des hommes dignes du dernier fupplice, & elevés pour la plupart dans la dernière baffeffe ; car c'eft un fait qu'Almagre & Pizarre ne favoient ni lire ni écrire : ces deux aventuriers conduifoient cent foixante-dix fantaffins, foixante cavaliers, quelques dogues, & un moine nommé *la Vallé Viridi*, qu'Almagre fit depuis affommer à coups de croffes de fufil dans l'île de Puna. Telle étoit l'armée qui marcha contre les Péruviens : quant à celle qui marcha contre les Mexicains, fous la conduite de Cortez, elle étoit forte de quinze cavaliers & de cinq cents fantaffins tout au plus. Or, on peut fe former une idée de tous les forfaits que ces fept cents trente-neuf meurtriers ont dû commettre au Pérou & au Mexique : on peut encore fe former une idée des ravages faits à l'île de Saint-Domingue ; mais c'eft fe moquer du monde de vouloir qu'on y ait égorgé cinquante millions d'habitans. Ceux qui adoptent des recits fi extravagans, ne conçoivent fans doute point ce que c'eft qu'un tel total d'hommes : tout l'empire d'Allemagne, la France & l'Efpagne enfemble, ne contiennent pas exactement aujourd'hui cinquante millions d'habitans. Cependant, fi l'on en excepte l'intérieur de l'Efpagne, la terre y eft affez bien cultivée, & cela par le travail combiné des animaux avec celui des laboureurs. En Amérique, rien n'étoit cultivé par le travail des animaux : auffi voit-on par les journaux des Efpagnols, qu'ils marchèrent fouvent dans le Pérou pendant cinq ou fix jours fans voir une feule habitation. Dans l'expédition de la Canella, on ne fe fervit des épées, dit Jurabe, que pour couper les ronces & les broufailles, afin de fe frayer une route au travers du plus affreux défert qu'on puiffe imaginer. Au centre du Pataguai & de la Guiane, où jamais les petites armées Efpagnoles n'ont pénétré, & où elles n'ont, par conféquent, commis aucun des ravages qu'on leur impute, on n'a découvert d'abord que des forêts, & enfuite encore des forêts où de petites peuplades fe trouvoient fouvent à plus de cent lieues de diftance les unes des autres. On voit par tout ce que les Jéfuites ont publié touchant l'établiffement de leurs miffions, combien il a été difficile de raffembler quelques fauvages dans des contrées plus étendues que la France, & où la terre eft meilleure qu'au Pérou, & auffi bonne qu'au Mexique. Quand on veut avoir une idée de l'état où fe trouvoit le nouveau monde au moment de la découverte, il faut étudier les relations, & employer fans ceffe une critique judicieufe & févere, pour écarter les fauffetés & les prodiges dont elles fourmillent : les compilateurs qui n'ont aucune efpèce d'efprit, entaffent tout ce qu'ils trouvent dans les journaux des voyageurs, & font enfin, des romans degoûtans, qui ne fe font que trop multipliés de nos jours, parce qu'il eft plus aifé d'écrire fans réfléchir, que d'écrire en réfléchiffant.

La dépopulation de l'Amérique & le peu de courage de fes habitans, font les véritables caufes de la rapidité des conquêtes qu'on y a faites : une moitié de ce monde tomba, pour ainfi dire, en un inftant fous le joug de l'autre. Ceux qui prétendent que les armes à feu ont uniquement décidé de la victoire fe trompent, puifqu'on n'a jamais pu avec ces armes-là conquerir le centre de l'Afrique. Les anciens Bataves & les Germains etoient pour la plupart nuds: ils n'avoient ni cafque, ni cuiraffe ; ils n'avoient pas même affez de fer pour appliquer des pointes à tous leurs javelots: cependant ces hommes foutenus par leur bravoure, combattirent avec avantage contre des foldats cuiraffés, cafqués, & munis enfin d'inftrumens auffi meurtriers que l'étoient le *pilum* de l'infanterie Romaine. Si donc l'Amérique eût été habitée par des peuples auffi belliqueux que ces Germains & ces Bataves, fept ou huit cents hommes n'y euffent pas conquis deux empires en un mois. Il ne faut pas dire que la bande de Pizarre fut foutenue par des troupes auxiliaires, puifqu'à la journée de Caxamalca les Efpagnols combattirent feuls l'armée de l'empereur Atabalipa, & l'événement prouva que Pizarre n'avoit pas eu befoin de troupes auxiliaires.

Il eft vrai que par une difpofition très-remarquable du local, tous les grands fleuves, comme la Plata, le Maragnon, l'Orénoque, le fleuve du Nord, le Miffiffipi & le Saint-Laurent, ont leurs embouchures à la côte orientale où les Européens devoient d'abord aborder; de forte qu'en remontant ces fleuves, ils pénétroient fans difficulté dans le centre du continent : mais le Pérou & le Mexique fe trouvent, comme l'on fait, dans une fituation contraire, c'eft-à-dire, à la côte occidentale, & on ne put les attaquer qu'avec des troupes déjà fatiguées par les marches qu'elles avoient faites dans l'intérieur des terres.

Quoi qu'il en foit, le nouveau monde étoit fi défert que les Européens auroient pu s'y établir fans détruire aucune peuplade ; & comme l'on eût donné aux Américains le fer, les arts, les métiers, les chevaux, les bœufs, & les races de tous les autres animaux domeftiques qui leur manquoient, cela eût fait en quelque forte une compenfation pour le terrain dont on fe feroit emparé. Ont connoit des jurifconfultes qui ont foutenu que les peuples chaffeurs de l'Amérique n'é-

toient pas véritablement possesseurs du terrain, parce que, suivant Grotius & Lauterbach, on n'acquiert pas la propriété d'un pays en y faisant du bois ou en y puisant de l'eau : ce n'est que la démarcation précise des limites & l'intention de cultiver, ou la culture déja commencée, qui fondent la possession. Nous pensons, tout au contraire, que les peuples chasseurs de l'Amérique ont eu raison de soutenir qu'ils étoient, comme on l'a déja dit, possesseurs absolus du terrain, parceque dans leur manière d'exister, la chasse équivaut à la culture ; & la construction de leurs cabanes est un titre contre lequel on ne peut citer Grotius, Lauterbach, Titius, & tous les publicistes de l'Europe, sans se rendre ridicule. Il est certain que dans les endroits où il y avoit déja quelque espèce de culture, la possession etoit encore plus indubitablement fondée, de sorte qu'on ne conçoit pas comment il a pu tomber dans l'esprit du pape Alexandre VI, de donner par une bulle de l'an 1493, tout le continent & toutes les îles de l'Amérique au roi d'Espagne ; & cependant il ne croyoit point donner des pays incultes & inhabitables, puisqu'il spécifie, dans sa donation, les villes & les châteaux, *civitates & castra in perpetuum, tenore præsentium, donamus.* On dira bien que cet acte n'étoit que ridicule : oui, c'est précisement parce qu'il étoit ridicule qu'il falloit s'abstenir de le faire, pour ne pas donner lieu à des personnes timorées de croire que les souverains pontifes ont contribué, autant qu'il a été en eux, à toutes les déprédations & à tous les massacres que les Espagnols ont commis en Amérique, où ils citoient cette bulle d'Alexandre VI, toutes les fois qu'ils poignardoient un cacique, & qu'ils envahissoient une province. La cour de Rome auroit dû révoquer solemnellement cet acte de donation, au moins après la mort d'Alexandre VI ; mais malheureusement nous ne trouvons pas qu'elle ait jamais pensé à faire cette demarche en faveur de la religion.

Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que quelques théologiens soutinrent, dans le XVIe siècle, que les Américains n'étoient point des hommes, & ce ne fut pas tant le défaut de la barbe & la nudité des sauvages, qui leur firent adopter ce sentiment, que les relations qu'ils recevoient touchant les Anthropophages ou les Cannibales. On voit tout cela assez clairement dans une lettre qui nous est restée de Lullus : les Indiens occidentaux, dit-il, n'ont de l'animal raisonnable que le masque ; ils savent à peine parler, & ne connoissent ni l'honneur, ni la pudeur, ni la probité ; il n'y a point de bête féroce aussi féroce qu'eux ; ils s'entre-dévorent, déchirent leurs ennemis en lambeaux, en sucent le sang & ont toujours des ennemis ; car la guerre est parmi eux éternelle, & leur vengeance ne connoît point de borne : les Espagnols, qui les fréquentent, ajoute-t-il, deviennent insensiblement aussi pervers, aussi méchans, aussi atroces qu'eux ; soit que cela arrive par la force de l'exemple, soit que cela arrive par la force du climat ; *Adeo corrumpuntur illic mores, sive id accidat exemplo incolarum, sive cœli natura.* Mais il n'y a nulle apparence que le climat influe en tout ceci ; puisque nous avons déja observé que dans les pays les plus chauds, comme sous l'equateur & dans les pays les plus froids, comme au-delà du 50e degré, on a également vu des barbares manger leurs prisonniers, & célebrer par d'horribles chansons la mémoire de leurs ancêtres, qui se trouvèrent comme eux à des repas semblables. Il faut que Lullus & les théologiens, dont il est ici question, aient absolument ignoré que l'anthropophagie a aussi été très-commune parmi les anciens sauvages de notre continent ; parce que, quand les sciences n'eclairent point l'homme, quand les loix n'arrêtent ni sa main, ni son cœur, il tombe par tout dans les mêmes excès. Mais nous répéterons encore en finisant cet article, qu'il sera à jamais étonnant qu'on n'eût encore aucune idée des sciences dans tout un hémisphère de notre globe en 1492 ; de sorte que l'esprit humain y étoit retardé de plus de trois mille ans. Jusqu'à nos jours, il n'y a point eu dans tout le nouveau monde une seule peuplade Américaine qui fût libre, & qui pensât à se faire instruire dans les lettres ; car il ne faut point parler des Indiens des Missions, puisque tout démontre qu'on en a fait plutôt des esclaves fanatiques que des hommes. (*D. P.*) (*R.*)

*Recherches géographiques & critiques sur la position des lieux septentrionaux de l'*AMÉRIQUE.

Je commencerai par poser quelques axiomes ou maximes qui me serviront de guide dans ces recherches.

1°. On ne peut fixer la position d'un pays que sur le rapport de personnes qui, l'ayant vu, en ont donné une relation circonstanciée.

2°. Les relations sont plus ou moins authentiques, selon les personnes & les circonstances. Les anciens n'ont donné sur les régions éloignées, que des connoissances vagues, d'après lesquelles on a dressé des cartes aussi bien qu'il a été possible, en attendant des témoignages plus sûrs & mieux circonstanciés.

3°. Quant aux personnes, il y a une grande différence dans le degré de crédibilité qu'elles méritent. C'est ce qu'il faut examiner avec attention, & peser soigneusement. Souvent on donne une relation anonyme ; tantôt on la présente sous le nom d'une personne dont l'existence n'est pas constatée, ou bien on la lui attribue sans raison suffisante ; d'autres fois elle est d'un voyageur regardé comme plus ou moins véridique ; il y en a qui ont pour garant tout un équipage de vaisseau, ou même plusieurs ; enfin d'autres ont été publiées d'après des voyages entrepris par ordre d'un souverain ou d'une compagnie, auxquels ceux qui ont été à la découverte ont fait leur rapport. De

ces relations, quelques-unes ont été imprimées & connues dans le tems que les découvertes ont été faites, ou peu de tems après; d'autres n'ont paru que très-long-tems après cette époque. Les unes ont été contredites par d'autres, & quelques autres ont été reçues comme avérées, dans le tems qu'on en auroit pu prouver la fausseté, s'il y avoit eu lieu au moindre soupçon. Toutes ces circonstances doivent être mûrement examinées, & en général il ne faut point ajouter foi à celles qui pèchent contre la vraisemblance, à moins qu'elles ne soient appuyées par d'autres marques caractéristiques d'authenticité.

4°. Si le caractère d'authenticité s'y trouve, qu'elles soyent de deux cents, de cent, ou de dix ans seulement, ces relations doivent toujours être tenues pour incontestables, quand même depuis ce tems-là on n'en auroit point eu d'autres de ces pays, & de leur situation; puisque la vérité reste constamment la même, quelque ancienne qu'elle soit. Mais si de nouvelles relations, données par des voyageurs dignes de foi qui auroient été sur les lieux, contredisoient & corrigeoient les anciennes, il est manifeste que les témoins plus récens mériteroient plus de croyance.

5°. Si des relations d'une authenticité égale se contredisent, il faut comparer les degrés d'authenticité, les circonstances, la probabilité, la possibilité même de tout, & se décider là-dessus, sans cependant, dans ces cas, donner le système adopté pour indubitable, mais seulement pour probable, en attendant de nouvelles lumières plus certaines.

6°. Si les plus anciennes & les plus nouvelles découvertes s'accordent entr'elles en tout ou en partie, il ne faut pas hésiter un moment de les préférer à tout ce que les hommes même les plus savans auroient écrit de contraire.

7°. Si un voyageur donne une relation dont on doute, parce qu'il est le premier qui en ait parlé, & que cependant elle ait été publiée sans qu'on l'ait contredite, ou qu'une partie en ait été ensuite peu-à-peu confirmée par des relations plus modernes, je pense qu'on doit la recevoir toute entière comme telle, jusqu'à ce que le témoignage d'autres voyageurs aussi véridiques constate la fausseté des autres faits qui n'ont pas encore été pleinement confirmés.

8°. Lorsqu'il n'y a absolument point de relation sur un pays, il est permis de recourir aux conjectures, en rapprochant & en combinant les relations des pays voisins, leur situation, & toutes les circonstances qui peuvent contribuer à former un système raisonnable, en attendant que des faits certains puissent mieux nous instruire.

9°. On ne doit point conclure qu'une première relation est fabuleuse, parce que les noms que les anciens voyageurs ont donnés à certains pays & à certains peuples, diffèrent de ceux qui leur ont été donnés ensuite. Je ne parle pas seulement des noms que les Européens ont imposés aux pays, caps, baies, rivières, &c.; on sait que chaque nation a pris la liberté de donner les noms qu'elle a voulu, & que les Espagnols même se sont plus à varier ces noms par un pur caprice. Si l'on prend la peine de consulter les cartes des côtes de la Californie, par exemple, on y trouvera presque partout de la variété dans la dénomination des mêmes lieux. Il ne est de même des rivières qui sont au fond de ce golfe, de ses côtes, & des endroits situés dans l'intérieur du pays. Tout a changé (excepté la réalité) par rapport aux noms, comme si c'étoient des pays entiérement différens; je parle même des noms que les peuples voisins leur donnent. Nous savons que tous ces noms sont significatifs, & qu'il y a une infinité de langues diverses & de dialectes chez les nations Américaines. Si donc dix nations différentes indiquent le nom de leurs voisins, il est possible qu'il y ait dix noms différens. Ce qui est nommé *Teguajo*, *Apaches*, *Moqui*, *Xumanes*, &c. au nouveau Mexique, est nommé tout autrement par les Missouris, les Panis, les Padoucas, les Christinaux, les Sioux, les Assinipoels, &c., sans que pour cela il s'agisse d'autres nations ou d'autres pays.

10°. Toutes les cartes géographiques doivent se fonder sur de pareilles relations authentiques, sans quoi elles ne prouvent rien; chacun en peut dresser d'après ses idées, on peut en copier de factives qui ne sont fondées sur aucune relation. Souvent on suit celles-ci en quelques points, & on les contredit dans le reste; ce n'est pas assez: on doit rejeter tout ce qui n'est pas prouvé, en degré d'authenticité.

D'après ces maximes de critique, en fait de géographie, nous allons rechercher les découvertes les moins douteuses de la partie septentrionale de l'Amérique, depuis le Mexique, ou plutôt depuis le trentième degré jusqu'au pôle: nous suppléerons à ce qu'elles pourront avoir d'incertain par des relations fondées, non sur des contes contredits par d'autres, mais sur des relations des sauvages, qui ne soient pas en contradiction. Nous renverrons pourtant à l'article CALIFORNIE, ce qui regarde cette presqu'île, & tout ce qui se trouve à son ouest jusques vis-à-vis de l'Asie, & même toutes les anciennes découvertes de ces contrées.

Le Groënland ne mérite pas qu'on s'y arrête: jusqu'à présent sa conquête n'a point excité de guerres; ce qu'il y a de remarquable se mettra de lui-même à sa place dans le cours de nos recherches.

Chacun connoît les découvertes de Davis, de Baffin, de Thomas Smith., de Lancaster, de Button, & sur tout de Hudson, de même que tous les voyages qu'on a fait depuis ce tems dans la baie de ce nom; Ellis en donne la relation, & on aura occasion d'en parler ailleurs.

Depuis le fort Nelson, autrefois Bourbon, on a commencé à se procurer des connoissances de l'in-

térieur du pays. M. Jérémie, homme actif & intelligent, a su profiter du long séjour qu'il y a fait en qualité de gouverneur, pour prendre des informations exactes qu'il a communiquées au public. Il a suivi les relations des sauvages, qui à la vérité n'ont pas de théorie, mais qui ont des connoissances pratiques, qui ont vu & entendu; ce qui vaut beaucoup mieux.

Ce que M. Jérémie nous apprend par la bouche des sauvages, des nations les plus reculées au nord, regarde les Plats-côtés des chiens qui viennent du nord-ouest, de trois à quatre cents lieues loin, toujours par terre, & ne connoissent dans leurs environs ni mer ni rivières.

L'existence du lac des Assinipoels, aujourd'hui Michinipi ou Grande-Eau, me paroit constatée, comme on peut le voir à l'article ASSINIPOELS.

Il y a, disent les sauvages, des pygmées & des esprits qui habitent les parties les plus occidentales & septentrionales de l'Amérique. Ce sont ceux qui habitent au nord-ouest de la baie d'Hudson, & les alliés des Sioux, qui en parlent. Plusieurs auteurs rapportent qu'on a vu des hommes de très-petite stature amenés prisonniers de ces contrées, lesquels n'étoient étonnés ni des vaisseaux, ui de plusieurs meubles & ustensiles des Européens, disant qu'ils en avoient vu chez une nation voisine de leur pays. Ils faut observer que ces gens venoient d'une contrée à-peu-près la même que celle que les habitans de la baie d'Hudson disent être éloignée d'eux de plusieurs mois de chemin. Si ceux qui les ont amenés sont, comme il y a toute apparence, les sauvages nommés *Plats-côtés des chiens*, qui selon M. Jérémie, viennent quelquesfois de quatre cents lieues loin vers le nord-ouest, on peut les placer entre le 65e & le 70e degré de latitude: alors on ne sera pas surpris si à la même latitude devers l'ouest, un peu ouest-sud-ouest, il y a des nations de petite taille, comme les Samojedes, les Lapons, &c. Voilà les pygmées. Les ecrivains de l'antiquité étoient imbus de cette idée, que vers le pôle, il y en avoit des nations entières.

Si les prétendus Patagons de huit pieds sont nommés *géans*, on peut bien nommer *pygmées* ces petits hommes du nord, de quatre pieds. Myritius les nomme *Pygmæos bicubitales*.

Pour les esprits, il ne faut pas prendre cette expression à la lettre. On voit par la relation du P. Hennepin & de plusieurs autres, que les sauvages donnent ce nom, & avec beaucoup de jugement, aux Européens, parce qu'en toutes choses ils manifestent plus d'esprit que les sauvages, qui n'ont voulu indiquer par-là qu'une nation civilisée & ingénieuse qui cultive les arts; ce qui s'accorde merveilleusement avec la relation de ceux qui parlent des hommes barbus, dans le même éloignement, comme d'une nation civilisée.

Plus loin, vers l'ouest, à cette latitude, on ne sait rien de ces pays, pas même par les sauvages, sinon que cette étendue est immense; qu'ils parlent les uns de cent jours, de trois, quatre à cinq mois de chemin, d'autres de mille lieues, ce qui fait à-peu-près la même distance; que ces pays sont fort peuplés de nombre de nations toujours en guerre entre elles, ce qui a rendu inutiles tous les efforts de M. Jérémie pour s'en procurer une connoissance plus exacte. On voit pourtant qu'il n'y a rien négligé; & sitôt que ces sauvages, les seuls qui en peuvent avoir une connoissance quelconque, & qui n'ont aucun intérêt d'en imposer aux Européens, nous fournissent des idées fort probables, qui ne contredisent pas d'autres relations d'ont on manque absolument, le bon sens veut qu'on les adopte jusqu'à ce qu'on puisse leur opposer d'autres relations authentiques.

Si nous descendons vers le sud, à la latitude du lac supérieur du Huron, du Michigan, de l'Ontario, de l'Erie, vers la partie supérieure du Missisipi, & la demeure des Sioux de l'est, ou Issats, nous trouverons une grande étendue de pays, jusqu'à la longitude d'environ 250 degrés que je suppose à-peu-près celle du Michinipi, ou des montagnes qui empêchent que ce lac ne soit connu. Cette étendue est en général si bien constatée, qu'on peut la regarder comme avérée. Les découvertes de M. Jérémie, depuis la baie d'Hudson, celles des officiers François, rapportées par M. Buache, adoptées par les Anglois, & qui peuvent être conciliées avec la description, quoique grossière, du sauvage Ouagach, concourent à les faire recevoir comme telles.

Vers l'ouest, au contraire, nous avons quelque chose de plus que des relations vagues. La principale particularité est celle que le père Hennepin rapporte des alliés des Issats, qui avoient fait plus de cinq cents lieues en quatre lunes; cela nous donne déjà une belle étendue de pays, dont l'existence devient indubitable; ajoutons ce que ces mêmes sauvages lui dirent, savoir: que les nations qui habitent plus à l'ouest, ont un pays de prairies & de campagnes immenses, coupées de rivières qui viennent du nord; qu'ils n'ont passé aucun grand lac, &c. que les Assinipoels demeurent à six ou sept journées de chez eux, ou des Issats, &c. Tout ceci ne s'accorde-t-il pas avec les *plusieurs mois*, les *mille lieues* à faire du côté de l'ouest; environ d'autant qu'une rivière court à l'ouest, &c. Après cela on ne devroit plus douter que l'Amérique ne s'étende bien plus loin que les nouvelles cartes ne le marquent. Supposons ces Sioux au 280e degré de longitude, ce que prouve le Técamionem; depuis lequel on peut faire mille lieues par eau (y compris, suivant le raisonnement très-fondé de M. Buache, des portages, sur tout auxdites montagnes vers le Michinipi, où de l'autre côté, suivant toute apparence, ce fleuve de l'ouest doit commencer); combien de degrés cela fera-t-il? Il faut calculer par conjecture. Ce lac est au-delà du 60e degré de latitude jusqu'au 68 ou

69e ; le principal portage ne peut être placé qu'au 59 ou 60e ; cette rivière doit se jeter apparemment dans la mer au détroit d'Anian, je nommerai constamment ainsi celui qui sépare l'Amérique de l'Asie, n'en ayant pas encore de nouveau; nous n'en connoissons pas d'autres jusqu'à présent, que celui qui se trouve vis-à-vis des Tschrtith, à 65 degrés; à prendre le milieu, ce sera tout au plus 60 parallèles, où dix lieues par degré feront 100 degrés ; & nous nous trouverons aux environs de 180 degrés, conformément à mon systême.

Si on vouloit supposer que cette rivière se jetât dans la mer du Nord, cette circonstance seroit encore plus favorable à mon systême ; celle-ci etant généralement placée comme celle qui coule au nord de l'Asie, à 70 degrés; elle seroit plus proche que le détroit, ou ce qui est le même, celui-ci plus éloigné. Il y a plus ; on parle d'un voyage de long cours jusqu'à un lac, où des hommes barbus viennent ramasser de l'or. Quel pays se trouve au-delà! D'où viennent ces hommes barbus! De quelque manière que l'on réponde, on sera obligé d'avouer que cette partie de l'Amérique ne sauroit avoir si peu d'étendue qu'on la représente dans les nouvelles cartes, & le reste de nos relations quadre exactement avec ce que nous venons de dire.

Continuons de descendre peu -à- peu; le saut Saint-Antoine est à-peu-près au même degré ; les Etats-Unis, à l'est du Missilipi, & leurs voisins les sauvages n'ont pas besoin qu'on en parle ; tout ceci est hors de doute; il n'en est pas de même des nations à l'ouest, & que le baron de la Hontan nous fait connoître.

Il vint avec ses compagnons du lac Michigan, de la baie des Puants: après un petit voyage par terre, il se trouva chez les Onatouaks, alliés des Kokoros : de-là il descendit la rivière Onisconsine jusqu'alors inconnue ; monta pendant huit jours le Missilipi & entra le 23 Octobre 1688, dans la rivière Longue ou Morte ; parvint chez les Gnacsitares, où il rencontra quelques Moozemleks, qui lui donnérent connoissance des Tahuglancks & de leur pays avec beaucoup de detail. Il remarque que depuis les Kokoros, chaque nation se montra plus douce, plus civilisee, & les Moozemleks qui ne le sont pourtant pas autant que les Tahuglanks, lui parurent d'abord des Européens. La riviere Longue coule toujours sous le 46e degre, & jusqu'au lac des Gnacsitares; entr'eux & les Moozemleks, il y a une chaîne de montagnes, de laquelle, de l'autre côté plus au nord-ouest, sort la source d'une rivière qui court vers l'ouest & se jète dans le lac des Tahuglanks, qui a 300 lieues de tour sur 30 de large ;' des bâtimens de deux cents pieds de long voguent sur ce lac ; vers la sortie de la rivière il y a des villes, des pays, des peuples : une nation entièrement civilisée, nombreuse comme les feuilles des arbres, ainsi que s'expriment ces peuples ; d'autres nations, également nombreuses, sont à leur ouest; & pourtant nous voyons que les peuples vis-à-vis des Tzchschkz ne sont qu'un peu moins barbares que ceux-ci, & seulement autant qu'il faut pour faire connoître qu'ils ont, dans un certain eloignement, des voisins qui le sont encore moins entr'eux, & cela seulement à des degrés différens & éloignés, depuis le 65 au 45e degré, toujours vers le sud-ouest.

Nous allons voir à présent où les distances données par la Hontan nous conduisent. M. D. L. G. D. C. trouve que la Hontan à employé cinquante-sept jours pour remonter la rivière Longue, jusqu'aux Gnacsitares, & trente-cinq jours pour redescendre. En compensant un nombre avec l'autre, nous aurons quarante-six jours, qui, à dix lieues, font quatre cents soixante lieues. Conservons seulement la distance donnée sur la carte qui est de quatre cents lieues jusques au bornes des Gnacsitares contre les Moozemleks ; de-là jusqu'au lac des Tahuglanks, il y a cinquante lieues. Ce lac de trois cents lieues de tour, sur trente de large, devroit donner cent lieues de long; n'en comptons que quatre-vingt; voilà déjà six cents & trente lieues. Nous avons dit qu'au quarante-sixième degré on ne devroit compter qu'environ quatorze lieues par degré. Si nous comptions les vingt en entier, nous aurions trente & un degrés & demi, lesquels étant déduits des deux cents quatre-vingt-six qui est la plus forte longitude qu'on donne dans les cartes à la partie occidentale de l'Amérique laisseroient un reste de deux cents cinquante-quatre degrés & demi.

Remarquons encore d'autres faits importans. Les Tahuglanks sont la guerre à d'autres peuples, qui ne leur cedent, ni en puissance, ni en force ; & quoique leur nombre soit comparé aux feuilles des arbres, ils trouvent cependant des peuples plus à l'ouest, qui ne sont pas moins nombreux. Il faut donc que le continent s'étende encore bien loin. On doit aussi observer que la Hontan ne dit point que la rivière ait comunication avec la mer depuis ce grand lac : mais on doit croire qu'elle y passe, & va toujours à l'ouest; elle répondroit alors assez pour latitude a celle que M. Muller place à quarante-cinq degrés, mais à deux cents quarante-six ou deux cents quarante-sept de longitude, & qu'il fait sortir du lac Ouinipignon entre le quarante-septième degré & demi, & le cinquantième de latitude. Ce lac sauroit d'autant moins être celui des Tahuglanks que celui-là est à l'est, & celui-ci à l'ouest de la chaîne des montagnes ; sans compter que sur le premier il y a le fort Maurepas, & que les environs devroient être connus des François. Il se peut qu'on ait voulu concilier ces contradictions, puisqu'on varie si fort dans les longitudes & les latitudes; la carte tracée par Onagach donnant toute liberté de le faire ; cependant cette conciliation est impossible, si le lac des Tahuglanks est à environ 45 degres de latitude, & au sud du fleuve de Missilipi, & que, par contre, tous ces lacs soient à son nord. Quant à la longitude, il n'y a pas

la

la moindre conciliation à espérer, dès que le dernier de ces lacs, l'Oninipigon, doit se trouver à 275 degrés, au lieu que celui des Tahuglanks ne sauroit être qu'au 245 à 250, en donnant plus qu'on ne sauroit accorder.

Que fera-ce, si on réduit ces six cent trente lieues en degrés de quatorze lieues, comme elles doivent l'être incontestablement à cette latitude? Elles feront 45 degrés; & le bout occidental du lac des Tahuglanks viendra au 241e degré de longitude, vers l'entrée de Fuca: & les nations plus eloignées seront dans la pleine mer, qu'on suppose à son ouest & sud-ouest. Mais si on peut s'en tenir aux anciennes cartes, cette extrémité occidentale du lac des Tahuglanks se trouvera vers le royaume de Tolm, ou dans le pays de Teguajo, si fort avancé vers l'est dans les nouvelles cartes; les 12 degrés de distance entre le nouveau Mexique & les Gnacsitares y conduisent & feroient les quatre-vingts tasous, & encore plus les quatre-vingts lieues qu'il y a entre ceux-ci & les sauvages voisins des Espagnols, indiqués par les Moozemleks.

Je sais que plusieurs sont depuis long-tems prévenus contre la véracité de la Hontan. Le père Charlevoix n'en porte pas un jugement favorable; il dit pourtant, dans la liste des auteurs qu'il a placés à la fin de son *Histoire de la nouvelle France*, qu'il étoit homme de condition, soldat, puis officier; en ajoutant que dans sa relation, le vrai est mêlé avec le faux; que le voyage de la rivière Longue est une pure fiction, aussi fabuleuse que l'île de Barataria; « mais que cependant en France » & ailleurs, le plus grand nombre a regardé ces » mémoires comme le fruit des voyages d'un ca» valier qui écrivoit mal quoiqu'assez légérement, » & qui n'avoit point de religion, mais qui » racontoit assez sincérement ce qu'il avoit vu ».

Je crois que ce grand nombre raisonnoit bien, & M. D. L. G. D. C. encore mieux, & d'une manière qui m'a charmé puisqu'on y voit tout le bon sens possible. Il rapporte qu'après avoir traversé le lac Michigan & la baie des Puants, après un court trajet par terre, la Hontan descendit par la rivière Onisconsine dans le Mississipi, & que cette route étoit alors encore inconnue; qu'il remonta le Mississipi en huit jours jusqu'à la rivière Longue, qui vient de l'ouest, & débouche sur la rive occidentale qu'il place au 46e degré de latitude.

Il entra dans la rivière Longue le 23 octobre 1688, & la remonta jusqu'au dix-neuvième de décembre, & mit environ trente-cinq jours à la descendre jusqu'au Mississipi. Il donne une carte de la partie de la rivière qu'il parcourt, disant qu'il l'avoit levée lui-même, & une autre dont l'original fut tracé sur des peaux par des sauvages, & l'on y voit une rivière qui coule à l'ouest, peu éloignée des sources de la rivière Longue. Il entre dans le détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette seconde rivière, assurant qu'il tient ces connoissances des sauvages, les Tahuglanks situés aux environs du grand lac où se jète cette rivière de l'ouest, &c.

Toutes les parties de sa relation paroissent naturelles, elles se soutiennent réciproquement, & il semble assez difficile de se persuader qu'elles ne sont que le fruit de l'imagination de l'auteur. Lorsqu'elle fut publiée, personne ne la révoqua en doute: ce n'est que lorsqu'on a négligé ces découvertes, qu'on a commencé à en douter, qu'on l'a rejettée & qu'on l'a traitée de chimère, sans en produire aucune preuve.

M. Delisle, dans sa carte du Canada, avoit mis la rivière Longue, & l'a supprimée dans celle du Mississipi, sans en dire la raison. Le père Charlevoix regarde la découverte du baron de la Hontan, comme aussi fabuleuse que l'île de Barataria; mais c'est sans preuve; il en faudroit pourtant produire avant de se déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur aussi célébre, gentilhomme, officier, qui n'auroit pu espérer des récompenses par des suppositions si grossières, qui l'auroient déshonoré.

Il étoit accompagné de plusieurs François qui étoient vivans lorsque sa relation fut publiée, & qui l'auroient démentie; ils ne l'ont pas fait; ceux qui ont pris à tâche de le décrier, n'en ont pu citer aucun. Ayant eu le malheur de déplaire au ministre, sa disgrace aura pu influer sur son ouvrage, de même que ses sentimens trop libres, & peu religieux.

Le père Hennepin place une rivière à 7 ou 8 li. au sud du saut Saint-Antoine, qui vient de l'ouest; ce ne peut être que la rivière Longue. Elle doit être considérable, puisqu'il la cite, vu qu'il ne fait pas mention de cinq ou six autres, que MM. Delisle, Bellin & Danville placent sur le même côté. Une de ces rivières, nommée par les géographes *Rivière Cachée*, est à peu-près sous la même latitude que l'embouchure de la rivière Longue par la Hontan.

Benavides parle des Apaches-Vaqueros à l'est du nouveau Mexique; il compte de là 112 lieues vers l'est jusqu'aux Xumanes, Japios, Xabataos; à l'est de ceux-ci, il met les Aixais & la province de Quivari, dont il nomme les habitans Aixaraos, qui ressemblent assez aux Eokoros de la Hontan, & la distance y convient aussi.

Lors de la découverte du nouveau Mexique, par Antoine d'Espejo, les sauvages lui firent comprendre qu'à quinze journées de chemin, il y avoit un grand lac, environné de bourgades, dont les habitans se servoient d'habits, abondoient en vivres, demeuroient dans de grandes maisons, &c.

Les Espagnols de la province de Cibola, & les habitans de Zagato, à 20 li. de Cibola vers l'ouest, confirmèrent la même chose.

Tout ceci s'accorde avec le lac, & avec la nation des Tahuglanks. Les Espagnols placent au nord & au-delà des montagnes du nouveau Mexique, un grand pays, Teguajo, d'où ils préten-

dent que sortit le premier Montézuma, lorsqu'il entreprit la conquête du Mexique.

Il est sûr que le Missouri prend sa source dans cette longue chaîne de montagnes, qui sépare le nouveau Mexique d'avec la Louisiane, & que les rivières qui y prennent leur source, coulent chacune du côté ou elles sortent de terre, vers l'ouest ou vers l'est.

La route par le pays des Sioux, est d'environ trois degrés plus au nord que celle de la Hontan. Les indications qu'il reçut d'une rivière à l'ouest, s'accordent assez avec celles du sauvage Ochagac, suivie par M. Danville. La différence est de deux à trois degrés de latitude: mais il pouvoit facilement s'y tromper, puisqu'il ne l'a copiée que sur les peaux tracées par les sauvages.

Ces faits & ces raisonnemens du défenseur du baron de la Hontan, devroient sans doute déjà suffire pour ne pas mettre au rang des fables sa relation: tâchons cependant d'en faire encore mieux sentir la force par quelques réflexions.

On n'a que deux objections à faire contre son authenticité, l'une que les circonstances de sa relation ne sont pas confirmées par d'autres; l'autre que c'étoit un libertin, un homme sans religion, auquel on ne peut ajouter foi. Mais, je le demande, sont-ce là des raisons capables de faire la moindre impression sur un homme impartial & non prévenu? Je sais que c'est-là le fort même de toutes les anciennes découvertes, & la raison pourquoi on rejète les anciennes relations Espagnoles. Quoi de plus ridicule? Celles-ci, par exemple, étoient tenues pour indubitables par tout le monde; on étoit convaincu que plusieurs centaines de personnes de toute qualité, en avoient été les témoins oculaires. Les faits étoient donc vrais alors; mais parce que, depuis cent cinquante ans & plus, personne n'a voulu se transporter dans ces mêmes pays, on trouve que ce qui étoit vrai alors, ne l'est plus aujourd'hui, de même que pour les Iles de Salomon, plusieurs terres australes, &c. Il en est de même dans le cas présent, parce que depuis la Hontan & ses compagnons, personne n'a voulu se hasarder si loin, tout ce qu'il dit est controuvé; & ce qu'il y a de plus étonnant, est que les découvertes de Fonte & de Fuca, qui ne roulent que sur des conjectures impossibles, sont reçues avec avidité.

Il y a plus encore: l'auteur dédie la carte du Canada & cet ouvrage au roi de Danemarck, dans le tems que tous ceux qui l'avoient accompagné étoient encore vivans. Quelle hardiesse! quelle imprudence de vouloir en imposer à un grand roi, à un souverain puissant, duquel il espéroit peut-être alors sa fortune en récompense de ses travaux & de ses découvertes!

Ceci peut-il entrer dans l'idée de qui que ce soit? Nous voyons d'ailleurs, par l'extrait du Mercure, que nous avons donné, que la route que la Hontan a tenue pour descendre au Missisipi, étoit inconnue avant lui: qu'elle ne l'est plus aujourd'hui; qu'on la trouve telle qu'il l'a décrite, & qu'il n'a pu la savoir d'un autre puisqu'elle étoit inconnue. Si donc on a trouvé conformes à la vérité les articles qu'on a pu reconnoître depuis, n'est-il pas injuste de rejetter ce qu'on n'a pas vu, seulement parce qu'on ne l'a pas vu? Ne faudra-t-il donc croire de tous les faits, de toutes les relations, que ce qu'on a vu soi-même?

Il est certain qu'on a encore découvert une rivière à la même latitude, où il place l'embouchure de la rivière Longue. Je sais qu'on a trouvé à propos de lui donner d'autres noms; celui de *Saint-Pierre* ou celui de *Rivière Cachee*: cent autres personnes pourroient lui donner autant de noms, mais si pour cette raison on en veut faire autant de différentes rivières, ne multipliera-t-on pas les êtres, & ne mettra-t-on pas une confusion énorme dans la géographie où il y en a déjà assez?

La Hontan représente une chaîne de montagnes, qui descend du nord au sud, qui fait les limites entre les Moozemleks & les Gnacsitares, qui a 6 li. de large, est difficile à passer & fait de longs détours.

M. Buache, par sa science physique, donne la même chaîne, à la vérité beaucoup plus à l'est; pour l'amour de son systême sur la mer de l'ouest, & sur le peu de largeur de la Californie: mais enfin, c'est la même chaîne. La Hontan n'étoit pas homme d'étude ni physicien; comment donc imaginer cette chaîne qui existe, si les Moozemleks ne lui en avoient donné réellement la connoissance?

La remarque de D. L. G. D. C. est importante sur la conformité de cette relation avec celle des Espagnols de tout tems. Rien, à mon avis, ne fait une preuve aussi forte en faveur de l'authenticité d'une relation, que sa conformité avec les découvertes des premiers tems.

Je n'ignore pas que la Hontan n'est pas toujours exact dans les latitudes: ceci mérite quelque attention.

M. le Page donne une distance de trois cents lieues du Missouri au Saut Saint-Antoine, qu'on ne compte que huit à dix lieues au-dessus de la rivière Longue, & pourtant un peu au-delà du 45e degré; ainsi seulement 5 degrés pour les trois cents lieues, ce qui est une erreur manifeste, à moins qu'il n'en compte autant pour remonter ce fleuve rapide.

M. Bellin, dans sa carte de la partie occidentale du Canada, place l'Onisconsine à un peu plus de 43 degrés, & la rivière Saint-Pierre à 45. On peut compter environ trente-six à trente-huit lieues, & la Hontan dit qu'il a employé huit jours à faire ce voyage; ce qui est très-possible en montant un fleuve aussi grand & aussi rapide.

M. Danville, dans la première de ses cinq cartes, qui ensemble représentent toute l'Amérique, place la rivière de Saint-Pierre à un peu plus de 44 degrés, & l'Onisconsine à 43. Celle-là doit for-

tir, d'après toutes ces cartes, du lac des Tintons, dont nous parlerons ci-après.

Sans nous arrêter plus long-tems sur ce sujet, nous concluons que cette découverte de la Hontan, n'ayant jamais été contredite par d'autres relations, qu'au contraire, le peu qu'on a découvert depuis s'y étant toujours trouvé assez conforme, on doit la regarder comme authentique, aussi long-tems que des faits certains, qui attestent le contraire, ne la détruisent.

Venons à la seconde objection, sur laquelle je n'ai rien à dire, sinon que si on ne doit ajouter aucune foi pour des faits & des voyages, qu'à des gens de bonnes mœurs & à des bons chrétiens, il en faudroit rejetter beaucoup, & souvent donner dans des erreurs, puisque quelquefois de très-honnêtes gens, par crédulité ou par défaut de génie, rapportent des faits erronés. On a toujours distingué entre les faits historiques, où l'auteur n'a aucun intérêt, & ceux de la religion.

On en doit agir de même ici. Personne ne croira que l'Adario du baron de la Hontan ait été un homme en chair & en os; on voit évidemment que c'est lui-même: mais la relation du voyage ne doit pas être moins authentique, n'étant point de même nature que ses dialogues.

Je dois encore faire remarquer que les relations que M. Buache adopte entiérement, parlent du lac du Brochet, dans la chaîne des montagnes, marqué par lui comme par la Hontan; ce lac fait une partie des plus nouvelles découvertes des officiers François & autres: il se trouve, selon les unes, à environ 48^d. La carte angloise de Jefferi de 1761, le place au-delà du 45e vers l'ouest; tous placent de ce côté la fameuse riviére de l'ouest: je la suppose être celle ci-dessus qui prend sa source dans ladite chaîne au nord-ouest des Gnacsitares, & au nord-est du lac des Tahuglanks, dans lequel elle se jète; je doute qu'on puisse produire quelque chose de si concordant: au moins ceux qui la représentent comme sortant du lac Oninipigon, n'ont pas songé que ladite chaîne lui barreroit le chemin. Aussi M. Buache même, qui prétend se fonder sur la carte tracée par Ochagac, & la concilier avec celle des officiers François, fait tomber les riviéres Poscoyac, aux Biches, de l'Eau trouble, de St-Charles ou d'Assinibouls, &c. de tous côtés dans les lacs Bourbon, au Fer, aux Biches, formant ensemble celui d'Oninipigon, & celui-ci, se joignant avec le lac aux Biches, sans qu'aucune riviére en sorte, & se jète vers l'ouest. Sur tous ces lacs, il place les forts Bourbon, Dauphin, la Reine, Saint-Charles & Maurepas: si ceux-ci existent, il faut bien que les François en aient connoissance. Il place le lac du Brochet aussi dans ces montagnes, un peu au-delà de 45 degrés; il donne une trace légére d'une riviére de l'ouest, mais qu'il conduit à deux pas de là, pour ainsi dire, dans la mer de l'ouest. La Hontan assure, sur le rapport des Moosemleks, que nombre de riviéres qui forment la riviére Longue, prennent aussi leur source dans ces montagnes; & le physique de tout ceci concourt à en assurer la vérité. Il faut observer que dans ces traces d'Ochagac, la riviére de l'ouest est représentée comme grosse, sortant immédiatement de l'Oninipigon, précisément où M. Buache représente la riviére Poscoyac, comme s'y jettant. Comment concilier ceci? Avançons de 5 degrés plus au sud, & examinons cet espace entre le 45e & 40e, qui nous présentera des choses importantes: je ne parle point de ce qui se voit à l'est du Mississipi; nous y troverons même jusqu'au 25e degré, des pays qui ne sont inconnus qu'à des ignorans tels que les auteurs d'une gazette de 1770, qui assuroient que les colonies Angloises, établies dans cet espace, vouloient s'emparer de tout le pays, sous les mêmes paralléles vers l'ouest, jusqu'à la mer du sud, suivant la concession à eux accordée par leur roi Charles, &c. par une riviére qui, des monts Apalaches, y conduisoit, sans songer ni aux peuples innombrables, ni à la quantité de riviéres, pas même au Mississipi qui en barrent le chemin.

Vers l'ouest, sur les bords du Moingona, du Missouri & autres riviéres, se trouvent seulement jusqu'à l'est & le nord du nouveau Mexique, les Missouris, Cansez, Pains-blancs, Acansez, Aïonez, & sur tout les Padoucas, qui s'étendent fort au loin. M. Buache même l'assure & en donne le détail. Ce géographe, & plusieurs autres, rapportent unanimement, que les sauvages assurent que le Missouri a, depuis sa source, 800 lieues de cours, & qu'en remontant, depuis son milieu, sept ou huit jours vers le nord, on rencontre une autre riviére qui a autant de lieues de cours vers l'ouest. Ce qui nous éclairera, lorsque nous suivrons la relation que M. le Page du Praz donne dans son histoire de la Louisiane, du voyage du sauvage Yason, Moncacht-Apé, dont nous allons parler.

Pour donner donc une idée de la largeur de la partie septentrionale de l'Amérique, calculons un peu sa route.

Le point de son départ doit être pris au nord du confluent du Missouri avec le Mississipi. M. le Page dans sa carte, qu'on doit préférer à toutes les autres à l'égard de ces contrées, place ce point à 284^d 15' de longitude & 40 de latitude. Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur, qu'il désapprouve en divers endroits de son ouvrage la maniére dont les autres cartes représentent le cours de cette riviére.

En effet, on la fait venir du nord-ouest, & quelques-unes lui donnent des sinuosités infinies.

Pour lui, ce n'est qu'au 282e ^{d} qu'il la fait descendre du nord-est au sud: tout le reste de son cours est droit de l'ouest à l'est, de même que celui de la riviére de Cansez qui s'y jète. Qui pouvoit mieux le savoir que lui qui a parcouru le pays dans le tems que les François avoient sur le Missouri le fort Orléans? qui s'en est informé des naturels du pays dont la relation étoit conforme à une carte

espagnole dressée avec soin, pour servir de guide à un corps qui y avoit été envoyé, & lorsque les Espagnols en devoient être mieux instruits que tous autres.

Le cours du Missouri y est donc marqué généralement entre le 41 & 42e d de latitude (1); il passa chez les Cansez qui sont entre le 40 & le 41e d, qui lui conseillèrent de marcher une lune, & alors droit au nord; & qu'après quelques jours de marche il trouveroit une autre rivière, qui court du levant au couchant. Il marcha donc pendant une lune, toujours en remontant le Missouri; il vit des montagnes, & craignit de les passer, de peur de se blesser les pieds (2). Enfin, il rencontra des chasseurs qui lui firent remonter le Missouri encore pendant neuf petites journées, & marcher ensuite cinq jours droit au nord, au bout desquels il trouva une rivière d'une eau belle & claire, que les naturels nommoient *la belle rivière*. Arrêtons-nous ici pour commencer notre calcul: deux grands villages des Cansez sont marqués sur la carte de M. le Page, l'un à 280, & l'autre à 282d. Accordons le point du départ depuis le dernier. Moncacht-Apé marcha pendant une lune, soit trente jours. L'auteur en fait un calcul très-modéré, disant que notre Anacharsis américain l'avoit assuré, qu'il marchoit plus vite qu'un homme rouge ne marche ordinairement, d'où il conclut que celui-ci, ne faisant qu'environ six lieues par jour, lorsqu'il est chargé de deux cents livres au moins, Moncacht-Apé, qui n'en portoit pas plus de cent, quelquefois pas plus de soixante, devoit souvent faire jusqu'à neuf ou dix lieues. Il a raison; car le P. Charlevoix assure que les Aouïes, à 43d 30', font vingt-cinq à trente lieues par jour (3) lorsqu'ils n'ont pas leur famille avec eux: cependant il se rabat à sept lieues par jour, qui font donc deux cent & dix lieues depuis les Cansez, qui se trouvent, dis-je, au 282e d; ces deux cent & dix lieues, à quatorze lieues & demie par degré, font quatorze degrés & demi, jusqu'au lieu qu'il rencontra les chasseurs qui se trouvèrent donc à deux cent soixante-sept degrés & demi; on voit bien que c'est compter peu.

Les sauvages disent unanimement que le cours du Missouri est de huit cents lieues, & qu'au milieu, ainsi à quatre cents lieues, on voyage vers le nord pour trouver la rivière de l'ouest. Ici il n'a avancé vers l'ouest que neuf petites journées: avant que de tourner au nord, ne comptons que trois degrés & demi, & cela nous conduira seulement au 264e degré, & ne fera, depuis la jonction du Missouri au Mississipi, que 20 degrés 15'; & à quatorze lieues & demie par degré, qu'environ deux cent quatre-vingt-treize lieues, au lieu de quatre cents. Ainsi on voit qu'on accorde beaucoup (4).

Je ne compte pas le peu de chemin que fit Moncacht-Apé sur la belle rivière pour arriver chez la nation des Loutres. De là, il descendit pendant dix-huit jours la même rivière avec les Loutres, & arriva chez une autre nation. Il est dit que cette rivière est très-grosse & rapide. On pourroit donc donner vingt lieues par jour, pour le moins: contentons-nous de quinze; cela sera deux cent soixante-dix lieues, ou environ 20 degrés; nous nous trouverons alors au 250e degré.

Il vint en assez peu de tems chez une petite nation, & ensuite acheva de descendre la rivière, sans s'arrêter plus d'un jour chez chaque nation; mais il ne dit point combien de tems il a mis à faire ce trajet. La dernière des nations où il s'arrêta, se trouva seulement à une journée de la grande eau, ou d'une mer. On peut bien mettre vingt degrés & plus pour ce dernier voyage. Alors on trouvera notre voyageur au 230e degré. Il se joignit à des hommes qui habitoient plus avant sur cette côte vers le couchant, & ils suivirent à-peu-près la côte entre le couchant & le nord. Etant arrivé chez la nation de ses camarades, il y trouva les jours beaucoup plus longs que chez lui, & les nuits très-courtes. Les vieillards le dissuadèrent de passer outre, disant que la côte s'étendoit encore beaucoup entre le froid & le couchant; qu'elle tournoit ensuite tout-à-coup au couchant, &c.

Si on ajoute donc ce nouveau voyage, & les côtes qui s'étendent encore beaucoup, on verra que cela approchera des 200 degrés de longitude, ou des 190, où je place le commencement de l'Amérique, d'après les anciennes cartes espagnoles. M. le Page du Praz fait un autre calcul, qui pousse cette distance plus loin que moi, & on ne sauroit pourtant se plaindre qu'il exagère dans son calcul.

Il part d'après le principe que voici: Moncacht-

(1) Le Page du Praz, *Relation de la Louisiane*, tome *III*, *pag. 89*, *& suiv.*

(2) Il paroît par là qu'il a avancé plus loin qu'au milieu du cours du Missouri, avant de passer la belle rivière.

(3) Ceci ne paroîtra pas exagéré, lorsqu'on voudra considérer que les soldats romains, chargés du poids de soixante livres, faisoient six à sept lieues de chemin en cinq heures de tems; eux qui n'étoient pas accoutumés, comme les Sauvages, dès leur jeunesse, dès leur enfance même, à vivre uniquement de la chasse & à faire des centaines de lieues pour l'avoir abondante.

(4) J'avoue pourtant qu'on ne doit pas toujours insister également sur les mesures itinéraires des Sauvages; je veux croire que depuis l'embouchure du Missouri jusqu'à l'endroit où l'on passe vers la belle rivière, il peut y avoir, compris les détours, quatre cents lieues, mais qu'il y en a moins de là jusqu'à sa source, que les Sauvages doivent mieux connoître. J'en dis de même du Mississipi, & il peut y avoir depuis la mer huit cents lieues jusqu'au Saut Saint-Antoine; mais beaucoup moins de là jusqu'à sa source, que les Sioux n'ont peut-être jamais reconnue par eux-mêmes; aussi pour accorder plus qu'on ne peut demander, je fixe le passage de Moncacht-Apé, seulement au 270e degré.

Apé a été absent cinq ans. Il dit que pendant ce tems il a marché, en réduisant le tout en journées de terre, trente-six lunes, dont il falloit, dit l'auteur, rabattre la moitié pour son retour. A sept lieues par jour seulement, cela feroit trois mille sept cent quatre-vingts lieues: il en rabat encore la moitié pour les détours; ce sera, ce me semble, bien assez; restent mille huit cent quatre-vingt-dix lieues. Quand même on compteroit les vingt lieues par degré, elles en feront 94 & demi; & alors il aura eté au 194ᵉ degré. De quelque manière que l'on compte, on verra que le continent ne peut s'étendre moins que je ne le marque.

Les circonstances devoient mettre hors de doute la vérité de cette relation.

M. le Page du Praz, dans son histoire de la Louisiane, rapportant la relation du voyage de Moncacht-Apé, dit « qu'un homme, Yason de nation » qu'il a visité, lui avoit assuré qu'étant jeune, il » avoit connu un homme très-vieux qui avoit vu » cette terre, avant que la grande eau l'eût mangée, qui alloit bien loin; & que dans le tems que » la grande eau étoit basse, il paroissoit dans l'eau » des rochers à la place où étoit cette terre ».

Si quelqu'un révoquoit en doute cette relation, je ne saurois la certifier: cependant deux réflexions me la font regarder comme n'étant point de l'invention de M. le Page.

1°. M. Dumont, qui a donné une autre relation de la Louisiane, dans laquelle lui, ou du moins son éditeur, est souvent d'un avis contraire à celui de M. le Page, bien loin de contredire ce voyage de Moncacht-Apé, en a donné un extrait dans son ouvrage. Or, M. Dumont a, dit-on, demeuré vingt-deux ans dans ce pays; il n'auroit donc pas manqué de reprendre M. le Page, si celui-ci n'avoit conté qu'une fable.

2°. J'observe en second lieu que, si elle a été fabriquée par un Européen, il faut avouer qu'il s'est surpassé soi-même. On ne sauroit imiter mieux la simplicité du récit d'un homme rouge, une narration aussi conforme à son génie, & des circonstances mieux adaptées à la narration; circonstances peu convenables pour un récit d'Européen, & qui le sont parfaitement à un de ces hommes sensés, que nous nommons *Sauvages*. Enfin, tout semble convaincre un lecteur non prévenu que c'est Moncacht-Apé lui-même qui en est l'auteur, & que M. le Page n'a pas cherché à en imposer au public.

3°. M. le Page assure, que ce sauvage étoit connu chez ces nations sous le nom de *Moncacht-Apé*, qui signifie *un homme qui tue la peine*, ou la fatigue, parce qu'il étoit infatigable pour les voyages, ceux mêmes de plusieurs années. Les François avoient un poste chez les Natchez, & cet homme n'en demeuroit qu'à quarante lieues. Si donc ce récit étoit controuvé, il est impossible que personne n'en eût découvert la fausseté. Ce n'est pas que je l'adopte en entier, faute de savoir les longitudes & les latitudes; aussi c'est uniquement par conjecture que j'ai déterminé sa route sur ma carte. *Voyez* les cartes géographiques.

On verra à l'article CALIFORNIE, nos idées sur les pays situés à son ouest, nord & nord-est; la relation de Moncacht-Apé ne doit servir qu'à prouver plus amplement mon assertion sur la largeur immense de l'Amérique septentrionale, tout comme celle du P. Charlevoix, des deux femmes du Canada rencontrées dans la Tartarie, qui assuroient y avoir été conduites de nation en nation par terre, à l'exception de quelques petits trajets par mer.

On peut voir dans mes *Mémoires & Observations géographiques & critiques sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie & de l'Amérique*, imprimés à Lausane en 1765, *in-4°*, des faits essentiels, qui viennent à l'appui de ce que j'établis ici. La nature de cet ouvrage ne permet pas de nous étendre davantage. Ajoutons quelques idées particulières sur ce grand nombre de nations peu ou point connues.

On jugera facilement par ce que j'en ai déjà dit en passant, que je crois le vaste continent de l'*Amérique* septentrionale habité par des peuples innombrables, parmi lesquels plusieurs sont très-civilisés. Nous connoissons quatre de ces peuples très-distincts les uns des autres, & il ne faut pas douter qu'il ne s'y en trouve davantage. Quelques-uns assurent que sur le grand lac des Mistassins au nord du fleuve Saint-Laurent, & à l'est du fond de la baie d'Hudson, lac qui se trouve sur toutes les cartes, excepté sur les plus nouvelles, aux environs, dis-je, de ce lac & dans les pays voisins, se trouvent aussi des peuples plus civilisés que leurs voisins.

Le baron de la Hontan dit qu'il avoit trouvé les Eokoros sur la partie orientale du Mississipi, & alliés des Outagamis, au côté opposé, moins sauvages que tous les autres qu'il avoit vus; que les Essanapés l'étoient encore moins; que les Gnacsitares, les surpassoient en politesse; que les Mozemleks regardoient ceux-ci comme barbares, & que ceux-ci paroissoient être surpassés par les Tahuglanks. L'expérience de tous les siècles & de tous les lieux, prouve qu'il en est toujours de même. La barbarie augmente & diminue chez les peuples de distance en distance. Nous voyons que les Esquimaux, les Caraïbes, &c. qui sont les plus éloignés vers l'est, sont les plus barbares. On doit donc juger que depuis les Tahuglanks vers les bords de la mer, il y a beaucoup de nations qui le sont plus ou moins: la relation de Moncacht-Apé le prouve; & si l'on veut rejetter son témoignage & celui de la Hontan, on admettra pourtant la relation qu'on a donnée des têtes pelées & des hommes barbus, de même que de ceux qui vendoient déjà du tems d'Espejo aux habitans du nord du nouveau Mexique, des marchandises inconnues aux sauvages. Et M. de Bourgmont, dont on ne peut révoquer en doute la relation donnée par M. le

Page du Praz, a aussi trouvé les nations plus douces, plus polies, plus ingénieuses, à mesure qu'il s'est avancé vers l'ouest: le P. Charlevoix, qui a parcouru tout le Canada, & s'est informé exactement de ce qu'il n'a pas vu, a été si frappé de ce qu'il apprenoit de la manière policée dont quelques nations vivoient, que, ne pouvant pas le concilier avec l'idée qu'on se forme de ce qu'on nomme *sauvages*, il a été persuadé qu'au nord du nouveau Mexique, il se trouvoit des colonies d'Espagnols, ou d'autres Européens, à nous inconnues: tout ceci ne donne pas peu de poids à la relation de la Hontan, dont il n'étoit pourtant pas partisan.

Nous savons encore que les Chichimecas, sauvages des plus barbares, étoient les habitans originaires du Mexique, ils ont été chassés par les Navatlacas, sortis du nouveau Mexique, qui étoient moins barbares. Ils faisoient sept nations, & vinrent apparemment de l'endroit au nord du nouveau Mexique, où les anciennes cartes placent un lac, & ce qu'ils nomment *septem civitatum patria*, où les cartes suivantes ont placé à-peu-près les Moqui. Six nations vinrent les unes après les autres, la première environ l'an 800 de l'ère chrétienne; trois cent & vingt ans après la sortie des six nations, vinrent les Mexicains. Toutes ont resté longues années en chemin, & venoient, selon quelques-uns, du nord-ouest du nouveau Mexique. Les Mexicains étant encore plus policés que les six premières nations, devoient donc sortir d'un peuple qui ne l'étoit pas moins. Il y a toute apparence que la grande fécondité y a souvent expulsé des essaims de peuples, comme ailleurs. On sait que ceci est arrivé entr'autres chez les peuples septentrionaux de l'Asie & de l'Europe, avant & après l'ère chrétienne; ou bien ils ont été poussés par des nations plus puissantes qui les ont obligés à chercher de nouvelles demeures. Peut-être que l'une & l'autre cause y a eu part.

Qu'on ne dise pas que l'Amérique est peuplée de barbares, & que par conséquent les peuples civilisés sont venus d'ailleurs. Ne sortons-nous pas tous de la même souche? La raison, le génie ne sont-ils pas le partage de tous les hommes, du plus au moins? Il ne s'agit que de la culture, comme de celle des terres. Nous voyons même par les histoires anciennes, que les terres les plus fertiles sont devenues stériles faute de culture, & qu'une bonne culture a donné de la fertilité au sol le plus ingrat. Les Chinois qui sont si ingénieux & si laborieux, ne sont pas une colonie étrangère: ils ont eu plusieurs inventions, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, &c., avant les Européens. Les Péruviens, avant l'arrivée des Incas, étoient aussi bruts que les Troglodites: cependant on voyoit dans leur pays d'anciens édifices qui valoient bien tout ce qui faisoit l'admiration de l'antiquité en ce genre, sans pouvoir en découvrir les auteurs. On sera donc convaincu que des peuples entiers, par des révolutions inconnues, sont retombés dans la barbarie, de civilisés qu'ils étoient, & que d'autres en sont sortis & ont conservé leurs mœurs, & avancé dans les arts. Pourquoi les Américains eussent-ils été seuls privés de ces avantages de la nature?

M. de Guignes voudroit insinuer que les Mexicains sont d'origine chinoise, de même que les derniers Péruviens. Qu'il me permette de n'être pas de son avis. Il est vrai que ces derniers ressemblent en bien de points aux Chinois; mais comment peut-on croire un moment qu'ils aient fait le trajet immense par mer depuis la Chine au Pérou? Bien plus, on voit que la mer du Sud a été long-tems inconnue aux Incas qui étoient venus de l'intérieur du continent, & qui ne sont arrivés sur ces bords qu'après l'an 1100. M. de Guignes ne trouve rien du voyage des Chinois après le cinquième siècle. D'où seroient-ils donc venus? Il avoue même qu'ils alloient terre à terre, de la Chine au Japon, de là au Jesso, ensuite au Kamtschatka & enfin à l'Amérique, & par tout ils employèrent quatre ou six fois plus de tems qu'il n'en faudroit à des mariniers Européens. Comment auroient-ils donc traversé cette mer? Encore patience s'ils étoient venus du Pérou à la Chine, ils se seroient rafraîchis dans les îles, puisque les vents alisés les auroient favorisés: mais qu'ils soient venus de la Chine au Pérou, lorsque les Européens ne se hazardent qu'en tremblant à faire le trajet des Philippines aux Marianes, & de là à Acapulco, & y emploient des six à sept mois? Qui pourroit penser un moment que les Chinois eussent fait ce voyage, non-seulement au Mexique, mais passer la ligne, pour chercher le Pérou dont ils n'avoient pas la moindre idée? *Credat Judæus Apella.*

Si l'on disoit qu'ils ont côtoyé le Mexique & tous les pays situés au-delà jusqu'au Pérou, je demanderois pourquoi l'on n'en trouve aucune trace? Pourquoi auroient-ils préféré un pays inconnu à des régions fertiles où ils abordèrent?

Pour ce qui regarde les Mexicains, la même raison n'a pas lieu, mais il y en a une autre qui n'est pas moins forte. Si jamais il y a eu des peuples différens en tout, pour la figure, les habillemens, les mœurs, la religion, &c. ce sont les Chinois & les Mexicains. Qu'on observe seulement, je ne dirai pas leur langue, vu que je l'ignore parfaitement, aussi bien que mes lecteurs, mais les mots, les assemblages bizarres des lettres, tant de terminaisons en *huitl*, le grand nombre de *l*, de doubles *ll*, de *z*, &c. dont on ne trouve de vestige dans aucune autre langue. Tout ceci prouve qu'ils sont très-anciens dans l'Amérique.

Si les Mexicains le sont, la nation policée dont ils sortoient devoit l'être de même. Celle-ci a pu changer, étant séparée depuis près de mille ans des autres. Elle aura pu prendre d'autres mœurs, une autre langue, faire de nouvelles in-

ventions différentes de celles des Mexicains, en oublier quelques-unes, &c. L'histoire nous en fournit des exemples. Ils ont pu se mêler, au moins quelques-uns, soit avec des voisins, soit avec des peuples qui les ont subjugués. Je crois donc que les hommes barbus, dont on parle en diverses contrées, à ce qu'il paroit, sont d'anciens habitans policés de l'Amérique, & que les autres, les têtes pelées, & ceux de Moncacht-Apé, sont des étrangers d'origine, ou mêlés avec des naturels du pays.

Quels étrangers? je suis en ce point de l'opinion de M. de Guignes avec quelque différence. Je ne vois pas que les auteurs Chinois disent précisément que le Fonsang soit éloigné du Tahan de vingt mille lis, ou deux mille lieues par mer. Les Chinois abordoient bien par mer en Amérique, mais il est incertain si de là ils ne se rendoient pas dans une partie du continent, ou du moins, si leurs descendans ne s'enfoncèrent pas plus avant dans le pays, & n'y formèrent pas un établissement indépendant. Peut-être que ce fut dans le tems de leur établissement qu'ils poussèrent les ancêtres des Mexicains, & qu'une partie fut obligée de quitter son ancienne patrie pour chercher une nouvelle demeure. Il est possible aussi que les Chinois aient percé plus loin, & qu'alors ceux qu'ils chassèrent, sauvages & autres, se soient retirés vers les bords de la mer que les Chinois avoient quittés; ce qui serviroit à expliquer fort naturellement pourquoi la communication entre les Chinois de la Chine & ceux de l'Amérique a cessé. Les vaisseaux arrivés ensuite ne trouvant plus leurs compatriotes, mais à leur place des étrangers sauvages qui agissoient en ennemis envers eux, auront cru les Chinois tous massacrés, & sans doute ne seront plus revenus. Ceux de l'Amérique, séparés de leurs anciens concitoyens & de toute nation policée, auront conservé quelque chose de leurs anciennes mœurs & coutumes; ils en auront ajouté ou changé d'autres; enfin dans l'espace de mille ans ils seront devenus très-différens des habitans de la Chine, du moins à plusieurs égards. Il n'est pas douteux que si, selon M. de Guignes, ils ont fait constamment route le long du Japon, plusieurs de cette nation n'aient pris parti avec eux; que même des jonques de ceux-ci ayant été jetées sur le rivage des Chinois Américains, ils n'en aient été bien accueillis & incorporés dans la nation. De là le mélange des traits des uns & des autres.

Enfin, j'avoue que tous ce que je dis des nations civilisées qui habitent les parties septentrionales & occidentales de l'Amérique, n'est appuyé que sur des conjectures, mais qui ne me paroissent pas destituées de probabilités. Je trouve dans les voyageurs tant de faits, tant de circonstances, que je ne saurois m'ôter de l'esprit, qu'avec le tems on ne découvre dans ce continent des nations très-nombreuses & civilisées qui composent des royaumes puissans.

Les François, s'ils avoient conservé la Louisiane, m'auroient paru beaucoup plus à portée de les découvrir depuis ce pays, qu'on ne l'a fait depuis le Canada: ils ont appris à connoître les Missourites, les Causez, les Padoucas, nations qui, à mon avis, ne sont pas éloignées des premières nations civilisées, puisque les Podoucas se servoient déjà de chevaux couverts des peaux pour aller à la chasse, comme les Tahuglanks.

Si donc on passoit vers la rivière qu'on nomme de *Saint-Pierre*, & que je crois être la rivière Longue de la Hontan, qu'on suivît alors la même route, ou si, depuis les Padoucas on suivoit & passoit le Missouri, comme a fait Moncacht-Apé, nous en saurions bien-tôt des nouvelles. Je regarde le lac des Tintons comme un de ces lacs formés par la rivière Longue, qui sont représentés sur la carte de la Hontan; car je ne conçois pas pourquoi on lui a donné le nom de lac des *Tintons*, en ajoutant *Tintons errans*. S'ils sont plus errans que les autres sauvages, qui font des courses de plusieurs centaines de lieues, je ne vois pas pourquoi l'on donne à un lac le nom d'une nation qui n'y fait jamais sa demeure fixe.

On peut encore consulter l'*Histoire générale des Voyages*, qui rapporte une relation tirée, est-il dit, du *Mercure galant* de 1711, par M. du Fresnol, & celle-ci d'un manuscrit trouvé en Canada, de la découverte faite par dix personnes qui remontoient le Mississipi, de celui-ci entroient dans un autre fleuve dont le cours étoit vers le sud-sud-ouest, & ainsi d'une rivière à l'autre jusques chez les Escanibas, gouvernés par un roi, Aganzan, qui prétendoit descendre de Montézuma, roi puissant, entretenant une armée de 100,000 hommes en tems de paix, lesquels peuples negocioient avec un autre peuple, en y allant par caravannes, qui restoient six mois en route. On peut en lire un détail fort ample dans la gazette de Londres du 30 octobre 1767.

On y lit que trois François, partis de Montréal l'année précédente pour faire des découvertes, après 1200 milles de marche, ont rencontré un fleuve dans lequel ils ont cru appercevoir un mouvement de la marée.

D'après les axiomes énoncés au commencement de cet article, je regarde de pareilles relations de quelques aventuriers, comme les fables des anciens, qui, sans être vraies, ont pourtant la vérité pour base, quoiqu'elle y soit fort défigurée; du moins sera-t-on obligé d'avouer que leurs auteurs ont cru incontestable qu'à l'ouest du Canada, il existoit un pays immense habité par de peuples plus ou moins civilisés, & que c'étoit l'opinion générale. (*L*).

AMERSBUY. *Voyez* AMBRESBUY.

AMERSFOORT, autrefois *Eemsfort*, ville des Pays-Bas dans la province d'Utrecht, située au pied d'un mont, dans une contrée agréable & fertile en grains & en pâturages, au bord de l'Ems qui lui donna son nom. Elle est la seconde ville de la pro-

vince, & l'entrepôt des marchandises d'Allemagne, d'où elles vont a Amsterdam par le fleuve: le tabac & la bière y furent autrefois les objets d'un grand commerce, ses manufactures de bombasin font aujourd'hui l'appui de sa prospérité. Elle a deux églises pour les reformés Hollandois. Cette ville assez belle est à 5 lieues est d'Utrecht, & 12 sud-est d'Amsterdam. *Long.* 23; *lat.* 52. 14.

AMERSHAM, bourg d'Angleterre, dans la Buckingham-Shire. Il envoye deux députés au parlement. (*R.*)

AMFORA, petite rivière du Frioul qui a sa source dans l'état de Venise, & qui se jète dans le golfe de ce nom, près d'Aquilée. (*R.*)

AMHARA, royaume de l'Abyssinie, dont il occupe le milieu. Il touche au septentrion le royaume de Bagemdar; à l'orient, celui d'Angot; au midi, celui de Walaka; & à l'occident, celui de Gojam, dont il est séparé par le Nil. (*R.*)

AMID, ville de Turquie, dans la Natolie, à 24 lieues de Tocat, & à 16 d'Amalie. *Voyez* AMED. *Long.* 54, 20; *lat.* 40, 30. (*R.*)

AMID, ou DIARBEKIR, ancienne ville de Mésopotamie sur le Tigre; elle s'est aussi appellée *Constantie*. *Voyez* DIARBEKIR. (*R.*)

AMIÉNOIS, pays de France, dans la Picardie, dont Amiens est la capitale, & qui comprend une grande partie de l'ancien pays des *Ambiens*. Il forme la Picardie proprement dite. Les comtes d'Amiens relevoient autrefois, par foi & hommage, de l'évêque de cette ville, à qui les rois avoient concédé la souveraineté du pays. Philippe Auguste l'acquit à la couronne en 1193. Charles VII le céda au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, en 1435, & Louis XI le réunit à la couronne en 1477. (*R.*)

AMIENS, ville ancienne, grande & marchande, capitale de la Picardie, avec titre de comté & de vidamie, & droit municipal. Elle a un évêche suffragant de Reims, généralité, intendance, grand bailliage, élection, présidial, grenier-à-sel, hôtel des monnoies, jurisdiction consulaire, bureau général du tabac, bureau pour les aides, maitrise particulière des eaux & forêts, gouvernement particulier. La ville est fort peuplée, & défendue par une bonne citadelle: on y compte environ six mille feux. La cathédrale, dédiée à N. D., est sans doute le plus beau vaisseau gothique qui existe en Europe: indépendamment de la beauté des proportions & de la dlelicatesse de l'ouvrage, elle a cent trente-deux pieds de hauteur sous voûte: on prétend y avoir le chef de St-Jean-Baptiste. Outre la cathédrale, il y a encore deux collégiales, quatorze paroisses, un séminaire dirigé par les prêtres de la mission, un collége, un hôpital général, un hôtel-dieu, plusieurs abbayes & maisons religieuses des deux sexes, & une académie des sciences & beaux arts, érigée en 1750. Les revenus de l'évêque sont de 45,000 livres.

Le commerce d'Amiens est fort considérable, sur tout en étoffes de laine. On y fabrique beaucoup de camelots façon de Bruxelles, d'étamines, de pluches: on y brûle des tourbes, terre marécageuse, noire & sulfureuse, que l'on coupe avec la bêche en petits quarrés, & que l'on fait sécher à l'air & au soleil. En 1597, les Espagnols s'emparèrent d'Amiens par un stratagême fort connu. Ils firent entrer des soldats déguisés en paysans, qui conduisoient une charrette chargée de noix. A l'entrée de la ville, quelques sacs ouverts à dessein, jonchèrent le pavé des noix qu'ils contenoient; la garnison s'amusa à les amasser ou à les piller. Dans cette entre-faite, des soldats que les Espagnols avoient mis en embuscade, s'emparèrent de la porte, & se rendirent maitres de la ville. Au reste, Henri IV la reprit la même année. Cette ville est la patrie de Voiture, connu par la facilité de son esprit, du physicien Rohault, de du Cange, qui s'est fait un nom par ses glossaires, & de M. Gresset, poéte ingénieux & agréable. Amiens, situé sur la Somme qui est navigable, est à 14 li. s.-o. d'Arras, 8 s.-e. d'Abbeville, 28 s. de Calais, 20 n.-e. de Rouen, & 29 n. de Paris. *Long.* 20, 2, 4; *lat.* 49, 33, 38. (*R.*)

AMILLY, bourg de France, dans la généralité d'Orléans, élection de Chartres.

AMILO, fleuve de Mauritanie, dont il est parlé dans Pline. (*R.*)

AMINEL, petite ville d'Afrique en Barbarie; elle est située dans la partie orientale du royaume de Tripoli. (*R.*)

AMIRANTE (*Iles de l'*), îles de la mer des Indes, situées entre la ligne & l'île de Madagascar: on en compte neuf qui sont presque toutes inhabitées; elles sont cependant naturellement fertiles: l'on y trouve des noix de cocos, des palmiers, des pigeons, & du poisson en abondance. D'après les recherches que quelques navigateurs y ont faites, on a jugé qu'elles avoient été autrefois assez peuplées, & il y reste en plusieurs endroits des vestiges d'habitations. *Long.* 67, 75; *lat.* 5, 3. (*R.*)

AMITERNO, dans l'Abruzze ult.; c'étoit autrefois une ville épiscopale, aujourd'hui ce n'est plus qu'un village appellé *St. Victorin*; c'est la patrie de l'historien Salluste. On voit encore des ruines de l'ancienne ville. On lit dans Strabon, *lib. V*, qu'elle étoit située sur le penchant d'une montagne, & qu'il en restoit de son tems un théâtre, quelques débris d'un temple, avec une grosse tour. (*R.*)

AMIUAM. *Voyez* ANJOUAN.

AMIXOCORES, peuples de l'Amérique dans le Brésil, proche la contrée de Rio-Janeiro. (*R.*)

AMMA, petite ville de la Judée, dans la tribu d'Aser. Elle étoit près du fleuve Beleus au sud d'Abdon, & à l'ouest du sépulcre de Memnon. Saint-Jérôme l'appelle *Amna*; dans le texte Hébreu c'est *Amma*. *Long.* 68, 36; *lat.* 32, 10. (*R.*)

AMMAN, ou AMMON, très-ancienne ville d'Asie, dans l'Arabie pétrée, au pays moderne d'Albkaa, sur la rive occidentale du fleuve Zarkaa. S'il en existe quelque chose, ce ne sont que des ruines. Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, l'avoit nommée

mée *Philadelphie*. Les Grecs l'appelloient indifféremment *Amman*, ou *Rabath Ammana*; ses environs sont aujourd'hui très-fertiles en raisins, qui nous viennent par la voie de Damas. (*R.*)

AMOER. *Voyez* AMUR.

AMOL, ville d'Asie au pays des Usbecks, sur le Gihon, à 24 lieues o. de Bokara. *Long.* 82; *lat.* 39, 20. (*R.*)

AMONDE, rivière d'Ecosse dans la Lothiane; elle se jète dans le golfe d'Edimbourg. (*R.*)

AMONE, ou LAMONE, rivière d'Italie, qui a sa source au pied de l'Apennin, arrose une partie de la Romagne, & se jète dans le Pô, près de Ravenne. (*R.*)

AMORBACH, ville d'Allemagne, au cercle du bas-Rhin, & dans l'électorat de Mayence, avec une abbaye de Bénédictins. (*R.*)

AMORGOS, île de l'Archipel, l'une des Cyclades. Elle est très-fertile en vins, huile, & autres denrées; mais elle manque de bois. Ses habitans sont pour la plupart de la communion grecque. Son circuit est de douze lieues. Elle est à 10 lieues s.-e. de Naxie, & 11 n. de l'île de Candie. Sa capitale est une ville de même nom, adossée à un rocher sur lequel il y a un château. A trois milles de la ville, & du côté de la mer, est un monastère grec. Les Caloyers qui l'habitent, possèdent les meilleurs endroits de cette île: son meilleur port est sur sa côte méridionale. (*R.*)

AMOU, bourg de France, en Gascogne, généralité d'Auch.

AMOULINS, bourg de France, dans la généralité d'Auch.

AMOUR (Saint-), ville de France dans la Franche-Comté, à 6 li. est de Tournus. *Long.* 22, 58; *lat.* 46, 50. (*R.*)

AMOUR. *Voyez* AMUR.

AMPASA, petit pays & royaume d'Afrique, sur la côte de Zanguebar, entre la ligne & le royaume de Melinde. Il a une capitale de même nom. Le roi est vassal des Portugais. *Long.* 58; *lat. mérid.* 1, 30. (*R.*)

AMPATRES, peuples de l'île de Madagascar, vers la côte méridionale, entre Carembonle & Carcanassi. Ils ont leurs habitations au milieu des forêts, & ils sont livrés au vol & au brigandage. (*R.*)

AMPELUSIE, promontoire d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, & dans la province de Hasbar, près de Tanger, vis-à-vis l'Andalousie. C'est aussi une ville & promontoire de Crète, qu'on nomme aujourd'hui *Capo Sagro*. C'est encore une ville & promontoire de Macédoine, près du golfe Sainte-Anne, & que nous appellons *Capo Canistro*. (*R.*)

AMPHIPOLIS, ville ancienne, située sur le fleuve Strimon, aux frontières de Thrace & de Macédoine. Elle s'appella depuis *Christopoli*; on dit qu'elle se nomme aujourd'hui *Emboli* ou *Chrysopoli*. (*R.*)

AMPHISCIENS, se dit des peuples qui habitent la zone torride, à l'exception toutefois de ceux qui sont sous les deux tropiques. *Voyez* ZONE. Ce mot vient d'*ἀμφὶ*, *deux*, & de *σκία*, *ombre*. On les a ainsi nommés, parce que dans le cours de l'année, ils ont leur ombre à midi, projetée vers deux points diamétralement opposés du ciel; dans une saison de l'année au septentrion, & dans l'autre au midi. *Voyez* OMBRE. Les *Amphisciens* sont aussi *Asciens*. *Voyez* ASCIENS. (*R.*)

AMPIGLIONE, ce sont les ruines de l'ancienne ville appellée *Empulum*; elles sont à une lieue de Tivoli, près du bourg *Castello S. Angelo*. (*R.*)

AMPOIGNE, bourg de France dans la généralité de Tours, élection de Château-Gonthier.

AMPOSTA, petite ville de Catalogne sur l'Ebre, c'est une fameuse châtellenie de l'ordre de Malte.

AMPUIS, bourg de France, dans le Lyonnois, sur le Rhône, au dessus de Vienne.

AMPURDAM, petit pays d'Espagne, avec titre de comté, à l'extrémité orientale de la Catalogne, au pied des Pyrénées. Ampurias en est la capitale. C'est le pays le plus fertile en grains & en fruits de toute la province. Il a 8 lieues de longueur sur les côtes de la mer & 6 de largeur. Il comprend un grand nombre de villages entre la rivière *Ter* & la ville de *Rosas*.

AMPURIAS, fameuse & très-ancienne ville d'Espagne dans le golfe de Rosas à l'extrémité orientale de la Catalogne avec un port sur la Méditerranée. Elle est le chef-lieu de l'ancien comté d'Ampurdam, institué vers le IXe siècle. Les infants du royaume d'Aragon l'ont eu plusieurs fois en apanage. Sa fondation est attribuée à une colonie de Phocéens. Son port étoit autrefois célèbre pour le commerce. Il y a une église paroissiale magnifique, trois couvens d'hommes & plusieurs restes d'antiquité. Elle est sur la rivière de Clodiano ou de Fluvia. *Long.* 20, 40; *lat.* 42. (*R.*)

AMRAS, château fort en Allemagne, dans le Tirol. *Long.* 29, 10; *lat.* 47. Il est à une demi-lieue s.-e. d'Inspruck. On y trouve des raretés de toute espèce, & une riche bibliothéque. (*R.*)

AMSTEL, rivière de Hollande qui passe à Amsterdam, & qui se jète dans l'Y. C'est de cette rivière que la ville d'Amsterdam, autrefois Amstelredam, à pris son nom. (*R.*)

AMSTELAND, petit pays de la Hollande méridionale, qui a pris le nom d'*Amsteland*, terre d'Amstel, ou de la rivière d'Amstel, ou de la ville d'Amsterdam, qu'on appelle aussi *Amsteldam*, & en latin *Amstelodamum*. (*R.*)

AMSTERDAM, ville des Provinces-Unies, regardée comme la capitale de tous les Pays-Bas Hollandois. C'est celle du comté de Hollande, & en particulier de l'Amsteland: elle est située sur le golfe de Zuider-Zée, au confluent des rivières d'Y & d'Amstel. *Long.* 22, 39; *lat.* 52^d, 22$'$, 45$''$.

Cette ville est une des plus grandes, des plus belles, des plus riches, des plus commerçantes &

des plus florissantes qu'il y ait au monde: elle est entrecoupée d'une multitude de canaux, accompagnés de deux rangs d'arbres. Tous ces canaux sont navigables, & les marchandises des extrémités du monde viennent se déchargre au magasin du négociant, ainsi que les vaisseaux, pour toutes les contrées de la terre, viennent y prendre leur cargaison. Ces canaux partagent la ville en une infinité d'iles, réunies entr'elles par des ponts, qui pouvant se lever & s'abaisser, livrent passage aux navires dans l'intérieur de la ville. En quelques endroits les arches très-élevées ne donnent passage qu'aux grosses barques. La ville se développe d'une part sur le Zuider-Zée, de l'autre elle est fermée d'un rempart fortifié par vingt-six bastions. Ses environs sur terre-ferme peuvent être inondés entiérement. Du côté du port elle n'a aucun ouvrage de fortification: elle n'y est défendue que par deux rangs de pals sortant de l'eau à une certaine hauteur, & plantés à sept pieds les uns des autres. Des ouvertures pratiquées où il en est besoin, donnent accès aux vaisseaux & autres moindres bâtimens, & sont fermées régulièrement la nuit pour la sûreté du port. Ces pals, ainsi disposés, forment une longueur de huit mille quatre cents toises: les gros navires stationnent extérieurement. La quantité en est si considérable que les mâts y présentent l'idée d'une forêt. L'emplacement qui règne entre la ville & la rangée intérieure des pals, est couvert de chaloupes, de bâtimens & de navires de moindre grandeur; à quoi il faut joindre ceux de la dernière grandeur, qui sont obligés de s'arrêter au Texel.

Toute cette ville est bâtie sur pilotis; les beaux quartiers en sont le *Heeregraft*, & le *Keyzersgraft*, formés par une suite de bâtimens qui annoncent l'opulence de ceux qui les habitent. Toute la surface de la ville peut former neuf cents arpents de terrain. L'on y a compté ving-six mille huit cent trente cinq maisons en 1732; le nombre de ses habitans est de quatre cent mille ou environ. Les réformés Hollandois y ont onze églises; il y en a outre cela deux Françoises, deux Angloises, une de Remontrans, une Arménienne, deux Luthériennes, & deux d'Anabaptistes ou de Mennonites. A ces lieux consacrés à la religion, il faut ajouter ceux dans lesquels les catholiques exercent leur culte, & qui sont en plus grand nombre que les temples dont il vient d'être parlé. Les Juifs d'ailleurs y ont des synagogues, parmi lesquelles celle des juifs Portugais est la plus remarquable. Le nombre des maisons de charité y est considérable; toutes sont bien rentées & administrées avec autant de soin que d'intégrité. Un des trois hospices pour les orphelins, en contient au-delà de deux mille. Il a été pourvu à la correction, soit des enfans, soit des adultes, par l'établissement des maisons de force, où ils sont appliqués au travail, suivant leur pouvoir. Il s'y trouve enfin des petites-maisons, triste asyle des insensés & des furieux.

De tous les édifices d'Amsterdam, le plus beau, le plus magnifique, le plus somptueux, est l'hôtel-de-ville. Il n'est même aucun edifice de ce genre dans toute l'Europe qui puisse lui être comparé. Toute cette construction est de pierre de taille apportée de Brême & de Bentheim. Elle forme un quarré-long de 282 pieds de face, sur 235 de profondeur, & 157 de hauteur. Elle repose sur treize mille six cent cinquante-neuf pilotis, le premier desquels fut mis en place le 20 Janvier 1618.

Ce bâtiment à la moderne est de grandes pierres blanches, tres-dures & d'un grain très-fin. Il est isolé, & il a vingt-trois croisées de face. Une plate-forme couverte de plomb, revêt tout le dessus. Aux quatre angles sont de belles statues. Sur le devant il est surmonté d'un campanile, dont l'horloge à carillon exécute les plus belles cantates, avec beaucoup de justesse & de précision, sur trente ou quarante petites cloches. L'on entre à l'hôtel-de-ville par sept portes d'une grandeur au-dessous de la moyenne. Dans l'intérieur, par tout c'est le marbre, le jaspe, des bas-reliefs excellens, des statues, des peintures. Le rez-de-chaussée recèle les sommes immenses qui forment la base de la banque d'Amsterdam. Quelques endroits servent de prisons pour ceux qui sont détenus pour crime capital.

Les autres bâtimens publics de cette ville sont la bourse, le mont-de-pieté, l'école latine, le Gymnase, le collège d'anatomie & de chirurgie, avec un jardin de botanique hors de la ville; la salle de spectacle, l'amirauté, le magasin maritime de la province, le chantier de l'amirauté, l'hôtel de la compagnie des Indes orientales, le magasin maritime de cette compagnie, l'hôtel de la compagnie des Indes occidentales, les arsénaux de la ville, le *Herren-Logement*.

Les magistrats chargés du gouvernement de la ville, dans les différens départemens, forment un corps d'environ quatre-vingt-dix personnes, tirées de la bourgeoisie: mais le pouvoir suprême réside dans les trente-six conseillers qui en font partie, & qui constituent le sénat. Leur dignité est à vie.

Cette ville est nouvelle: son origine ne remonte qu'au XIIIe siécle, & elle se nommoit d'abord Amstelredam. Guillaume II, prince d'Orange, fit d'inutiles efforts en 1650 pour s'en rendre maître. Une espèce de détroit rempli de sable & de vase, que l'on nomme Pampus, & que l'on rencontre avant d'arriver au port d'Amsterdam, y est une incommodité considérable. Les vaisseaux fortement chargés ne peuvent le passer qu'à la faveur de la haute marée: cette barre du reste fait la sûreté de la ville. Le quai qui borde le port a près d'une demi-lieue de long. La bonne eau manque à Amsterdam, & l'on est obligé de la faire venir de quelques lieues; on y supplée encore en partie par les eaux de pluie que l'on y amasse & que l'on conserve. Le fameux

Spinosa étoit d'Amsterdam. Cette ville est à 27 li. n. d'Anvers, 70 e. de Londres, 115 n. de Paris, 130 f. o. de Copenhague, 225 n. o. de Vienne, & 350 n. o. de Rome. (*R.*)

AMSTERDAM, forteresse de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, construite par les Hollandois, pour protéger leurs colonies de Berbice & d'Essequebo. Elle est placée sur la rive gauche de la rivière de Commavine, qui, en cet endroit, se joint à celle de Surinam, à deux lieues de son embouchure. (*R.*)

AMSTERDAM (la nouvelle), ville de l'Amérique septentrionale, dans le nouveau Pays-Bas, sur la rivière du Nord. (*R.*)

AMSTERDAM, île de la mer Glaciale; dans la partie septentrionale du Spitzberg, que les Anglois nomment *Newland*. Il y a encore trois îles du même nom; l'une dans la mer des Indes, vers les terres Australes inconnues, entre la nouvelle Hollande & Madagascar; l'autre se trouve entre le Pérou & les îles de Salomon, & la troisième dans la mer de la Chine, entre le Japon & l'île Formose. (*R.*)

AMSTRUTTER. *Voyez* ANSTRUTHERS.

AMTITZ, baronnie franche d'Allemagne, dans la basse-Lusace, dont le chef-lieu est un bourg de même nom, avec un beau château. (*R.*)

AMOUR, ou AMOER, fleuve de la Tartarie orientale qui a environ 575 lieues de cours en comptant depuis la source du fleuve Kerlon qui s'y jète, jusqu'à la mer de Kamtschatka, où il va se décharger par une embouchure de 3 lieues de largeur, au 55 degré de latitude sept. Il est navigable l'espace de 500 lieues. Il sépare la Daourie du pays des Monguls, & baigne la ville d'Albasin. Il reçoit dans son cours plusieurs grandes rivières, dont quelques-unes sont fameuses, parmi les Tartares & les Chinois, par la pêche des perles: on n'en pêche point dans l'Amur à cause de la trop grande profondeur de ce fleuve, qui ôte aux plongeurs le courage d'arriver jusqu'au fond; ces perles ont un grand prix aux yeux des Tartares; mais elles seroient peu estimées chez nous étant très-défectueuses dans la forme aussi bien que dans la couleur. Les Russes, il y a un siècle, étoient les maîtres de la navigation de ce fleuve; mais le traité de Nershinsk qu'ils furent forcés de conclure avec les Chinois, la leur enleva. On ne sentoit pas alors l'importance de cette perte, on l'a reconnue seulement depuis la découverte du Kamtschatka, & des îles situées entre l'Asie & l'Amérique. Les productions de ces nouvelles terres pourroient être conduites sur le fleuve d'Amur dans le district de Nershinsk, de là le transport par terre est facile, au lieu qu'on est obligé de les débarquer à Ochotsk & de les traîner ensuite à travers une vaste étendue de pays sur des rivières d'une navigation difficile, ou sur des chemins escarpés & presque impraticables. Ce fleuve donne son nom à la mer, à l'île & au détroit voisins de son embouchure.

AMUY, ville de l'Inde, au-delà du Gange, en Asie, près du bord occidental du lac de Chamai, aux confins du royaume de Kanduana. (*R.*)

ANA, ville d'Asie, dans l'Arabie déserte, sur l'Euphrate, dans un lieu toutefois fertile & agréable. *Long.* 69, 20; *lat.* 33, 25. Elle est sous la domination d'un Emir, tributaire du grand seigneur. Ses habitans sont livrés au brigandage. Elle est à 50 lieues ouest de Bagdad, & 45 sud-ouest de Mosul. (*R.*)

ANABAO, une des îles Moluques, au sud-ouest de Timor. Anabao & Timor sont séparées par un canal qui peut recevoir tous les vaisseaux. Il y a deux pointes à l'extrémité du canal; celle qui est du côté méridional, & qui s'appelle *Cupang*, appartient à Timor; celle qui est sur le côté septentrional est à Anabao. (*R.*)

ANACHIMOUSSI, peuple de l'île de Madagascar, dont il occupe la partie méridionale, située au nord de Malamboule. (*R.*)

ANACTORIE, c'est aujourd'hui *Vonizza*, ville d'Epire à l'embouchure du golfe d'Ambracie; elle appartenoit jadis aux Corinthiens & à ceux de Corcyre. Les Athéniens la prirent, & y placèrent les Acarnaniens qui les avoient aidés dans le siége. (*R.*)

ANACUIES, peuples de l'Amérique, dans le Brésil, vers la contrée que les Portugais possèdent sous le nom de *capitanie de Sereqippe*. (*R.*)

ANADOLIHISSARI, ou DENI-HISSAR, nom que les Turcs donnent à celui des châteaux de l'Hellespont, ou des Dardanelles qui est en Asie. (*R.*)

ANADYR, rivière considérable d'Asie, dans la Sibérie orientale. Elle a son cours du sud-ouest au nord-est, & son embouchure dans l'Océan, vers le cap Saint-Thadée. Ce pourroit bien être une branche du Jenisca, dont on ne connoît pas encore bien le cours. Les Russes ont sur cette rivière un fort qu'ils nomment *Anadirskoi*. (*R.*)

ANAFE, ou AFFA, ville de la province de Temesne, au royaume de Fez, en Afrique, sur la côte de l'Océan Atlantique. Alfonse, roi de Portugal, la ruina pour mettre fin aux courses que ses habitans faisoient sur les chrétiens. (*R.*)

ANAGARSKAIE, ville de la Tartarie Moscovite, dans la province de Daria, à l'orient du lac Baycal, aux sources de la rivière d'Amur. *Long.* 118; *lat. septent.* 58. (*R.*)

ANAGHELOME, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster ou d'Ultonie, comté de Dowane, sur le Ban.

ANAGNI, ville fort-ancienne de l'état ecclésiastique dans la Campagne de Rome. Elle se maintint pendant plusieurs siècles, comme ville riche & très-peuplée; Strabon la nommoit *Anagnia insignis*, & Virgile *dives Anagnia*. En 1298 sa population montoit à soixante mille habitans, comme le prouvent d'anciens régitres; mais les désastres de la guerre, les pestes, & les tremblemens de terre, l'ont réduite

N 2

à l'etat d'une petite ville, peu riche, où l'on compte à peine six mille ames. Il y a cependant neuf places publiques & 12 églises. Presque tous les anciens édifices des Romains, les arcs de triomphe, les thermes ont disparu, il ne reste que les bains de l'empereur Othon & le palais du gouvernement. Cette ville est placée sur une montagne. Boniface VIII ayant eu des démêlés avec Philippe-le-Bel, roi de France, y fut pris, & fait prisonnier par Guillaume de Nogaret. Son évêque relève immédiatement du S. Siége. Quatre souverains Pontifes, savoir Innocent III, Grégoire IX, Alexandre IV & Boniface VIII. ont reçu le jour dans cette ville. *Long.* 30, 41; *lat.* 41, 45. (*R.*)

ANAN. *Voyez* ANNAN.

ANANDAL, province de l'Ecosse méridionale, entre la contrée d'Eskédale au couchant, & celle de Nithesdale à l'orient. (*R.*)

ANAPE, aujourd'hui l'Alseo, fleuve de Sicile, près de Syracuse; les poëtes l'ont fait amoureux de Cyané, & protecteur de Proserpine, contre l'attentat de Pluton. Cyané fut changée en fontaine; ses eaux se mêlérent à celles de l'Alphée, & elles coulèrent ensemble dans la mer de Sicile. (*R.*)

ANAPHE, île de la mer Egée, qu'on dit s'être formée insensiblement comme Delos, Hiera & Rhodes. (*R.*)

ANAPLISTE, ou ANAPHLYSTE, ancienne ville maritime de la Grèce, proche d'Athènes. Elle étoit célèbre par les temples de Pan, de Cérès, de Vénus Coliade, & des déesses Genethyllides. Il y en a qui croient qu'Anaphlyste est aujourd'hui Asope. (*R.*)

ANAPODARI, petite rivière de l'île de Candie, qui a sa source à *Castel-Bonifacio*, coule proche de *Castel Belvedere*, & se jète dans la mer méridionale, entre le cap de *Matola* & *Castel de Gira Petra*. Les anciens la nommoient *Cataractus*. (*R.*)

ANAPUIA, province de la Venezuela, dans l'Amérique méridionale, vers les monts Saint-Pierre & la source de Buria. (*R.*)

ANAQUITO, contrée de l'Amérique au Pérou, & dans la province de Quito. (*R.*)

ANATAJAN, île de l'Océan oriental, une des Marianes. On la nomme aussi île Saint-Joachim. (*R.*)

ANATOLIE. *Voyez* NATOLIE.

ANATORIA, petite ville de Grèce, anciennement Tanagra. *Voyez* TANAGRA. (*R.*)

ANAZARBE sur le Pyrame, ville de Cilicie, anciennement *Kyenda*, puis *Anazarbe*; chez les géographes modernes, *Axar*, *Acsarai*, *Acserai*, *Ainzarba*. Elle s'appelle aussi *Diocésarée*, *Césarée-Auguste*, & *Justinianapolis*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un méchant bourg, qui a eu de grands noms. (*R.*)

ANAZETA, ville d'Asie dans la grande Arménie, aux environs du mont Taurus. Elle est dans le gouvernement de Van, non loin du lac qui porte ce nom. Ce pourroit bien être la même que Manassate, quoique l'orthographe du nom soit différente; car il arrive souvent qu'en langue turque ou arabe, le mot qui se prononce par un *a* initial, se prononce aussi quelquefois comme s'il y avoit un *m* ou une *h* avant l'*a*, de manière que les uns ont écrit souvent un nom de ville en lui donnant l'*a* pour lettre initiale, tandis que les autres qui croyoient entendre une *m* ou une *h* dans la prononciation de ce mot, l'ont fait précéder d'une *m* ou d'une *h*. La géographie de l'Asie moderne est pleine de ces fautes: il faudroit que les géographes voyageurs apprissent assez la langue d'un pays, avant que d'y aller faire des recherches. (*R.*)

ANAZZO, ou TORRE-D'ANAZZO, ville de la province de Bari, au royaume de Naples. On croit que c'est l'ancienne Egnatia ou Gnatia. Quelques modernes la nomment *Gnazzi* ou *Nazzi*. *Voyez* GNATIA. (*R.*)

ANBAR, ville de la province de Chaldée ou Irac-Arabi, sur l'Euphrate. Elle s'est appellée *Haschemiah*. (*R.*)

ANCAMARES, ou ANTAMARES, peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent le long du fleuve Madère, qui se perd dans la rivière des Amazones. (*R.*)

ANCAON (Serra de), chaîne de montagnes dans le Béïra, province de Portugal, qui tient à une autre qu'on appelle *Serra d'Estrella*. Celle-là tourne à l'orient, entre les rivières Mondego, & Zezaro: elles paroissent détachées d'une autre qui commence près de Lamego, & s'étend depuis Porto jusqu'à Coimbre, sans qu'il y ait dans tout cet espace plus de trois lieues ou environ de plaines entr'elles. (*R.*)

ANCARANO, petite ville de l'état ecclésiastique, dans la Marche d'Ancône, à 2 lieues d'Ascoli. (*R.*)

ANCASTER, ou ANCASTRE, bourg d'Angleterre, dans le comté de Lincoln, & après de la ville de ce nom. Suivant l'itinéraire d'Antonin, c'est l'ancienne Crococalana ou Crorolana, capitale du pays des Coritains. On y voit plusieurs antiquités romaines. (*R.*)

ANCE. *Voyez* ANSE.

ANCENIS, petite ville de France en Bretagne, à 6 lieues est de Nantes, & à 10 d'Angers. Elle est sur la rive droite de la Loire, dans une situation très-agréable & dans un pays fertile. Cette ville avec titre de marquisat & châtellenie, appartient à la maison de Bethune-Charost. Elle est attenante à une grande forêt. C'est l'ancienne *Ancenisium*, capitale des Anmites, peuples des environs de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un château fort qui est aujourd'hui ruiné. *Long.* 16, 28; *lat.* 47; 22. (*R.*)

ANCHEDIVE, ou ANGADIVE, petite île de l'Océan Indien, sur la côte de Décan, non loin de Goa, vers le midi. (*R.*)

ANCHIALE, deux villes anciennes; l'une de

Cilicie, bâtie par Sardanapale; l'autre de Thrace; sur la côte de la mer Noire, que les Turcs nomment *Kenkis*; & les Grecs *Anchilao* ou *Anchio*. (*R.*)

ANCHIN, riche & fameuse abbaye en commende, de l'ordre de Saint-Benoît, dans le Hainault françois, & à peu de distance de Douai, & dans une île formée par la Scarpe. Elle jouit de 400000 liv. de revenu: on la nomme quelquefois l'abbaye des quatre clochers. Son église est effectivement décorée de quatre clochers de même hauteur & de même forme. (*R.*)

ANCHORA, nom d'une petite ville du Péloponèse, que les anciens ont nommée *Asine*, & quelquefois *Faneromeni*. Elle étoit située près du golfe de Modon ou de Coron. Strabon & Ptolomée en font mention. (*R.*)

ANCLAM, ville forte d'Allemagne, dans le cercle de la haute-Saxe & le duché de Poméranie, sur la Pêne, dans un territoire fertile. Elle est entourée d'un côté de marais, de prairies & d'une digue de pierres d'un quart de lieue; de l'autre, elle est défendue par des remparts & des fossés d'une profondeur considérable; elle a deux paroisses. Son commerce de terre & de mer a beaucoup augmenté depuis qu'elle est sous la souveraineté du roi de Prusse. Cette ville est sur les confins du territoire Suedois, qui commence au-delà de la rivière de Pêne. Elle a d'excellens pâturages; elle est à 8 lieues s. de Gripswald, & 14 n.-o. de Stetin. (*R.*)

ANCOBER, petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or en Guinée. Il s'étend du nord au sud dans un espace de dix-huit ou vingt lieues, le long de la rivière qui porte son nom. Les bords de cette rivière sont plantés de grands arbres, habités par une multitude d'oiseaux, dont le plumage varié & le ramage enchanteur en font un lieu charmant. De plus il y a des femmes qui ne se marient jamais, pour se dévouer à une prostitution publique; on les instale dans cette fonction par des cérémonies infâmes. (*R.*)

ANCONE (la Marche d'), province d'Italie, dans l'état ecclésiastique, dont la capitale est *Ancône*. *Long.* 30, 26-31, 40; *lat.* 42, 37-43, 34. La Marche d'Ancône est sur la mer Adriatique; toute la plage y est garnie de tours pour empêcher le débarquement des corsaires. Elle a environ vingt-six lieues de long sur seize de large. Elle est bornée n.-e. par le golfe de Venise, s. par l'Abruzze, o. par le duché d'Ombrie & d'Urbin. Cette province abonde en bled, en vin, en chanvre & en cire. Elle se nommoit anciennement *Picenum*, & faisoit partie du Samnium ou pays des Samnites. La terre y contient, en quelques endroits, de l'ambre, du soufre, & différentes sortes de bitume. (*R.*)

ANCONE, capitale de *la Marche d'Ancône*; sur la mer. *Long.* 31, 15; *lat.* 43, 36. Elle est située sur le penchant d'une montagne entre deux autres, au haut de l'une est la citadelle, & sur l'autre la cathédrale. La ville est passablement grande, & en partie assez bien bâtie: mais elle n'est ni aussi peuplée que le comporte son enceinte, ni aussi riche qu'elle devroit l'être, eu égard à son port & à ses facilités pour le commerce. Le port d'Ancône fut beaucoup augmenté par l'empereur Trajan; aussi y a-t-il un bel arc de triomphe en marbre blanc qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Il est placé sur la plus grosse digue ou mole, qui s'avance dans la mer & qui sert de défense au port. L'extrémité de ce mole est fortifiée & pourvue de quelques pièces de canon. La bourse d'Ancône est un bâtiment vaste & beau. Les Juifs, qui y font tout le commerce, y ont une synagogue. Ancône a un grand lazaret où les vaisseaux font la quarantaine. L'évêque relève immédiatement du pape. Outre la cathédrale, on y compte dix paroisses, dont deux collégiales, quatre couvens de femmes, douze d'hommes, & une maison de l'Oratoire. Elle jouit quelque tems de sa liberté; mais en 1532, elle fut asservie au Saint-Siége. On y blanchit très-bien la cire: son nom dérivé du grec qui signifie *coude plié*, est analogue à la forme de la côte où elle est située. Le pape Benoit XIV y a un arc de triomphe: les marbres de celui de Trajan sont d'un grain très-fin, & ils sont si bien liés, que le tout paroît n'être que d'un bloc. Cette ville est à 20 lieues s.-e. d'Urbin, 47 n.-e. de Rome. (*R.*)

ANCRE, ou ENCRE, petite ville de France en Picardie, sur une petite rivière du même nom, à 5 lieues n.-e. d'Amiens. *Long.* 20, 15; *lat.* 49, 59. (*R.*)

ANCUAH, ville de la province d'Alovahat, au septentrion de l'Egypte, & de la Thébaïde. (*R.*)

ANCUD, l'Archipel d'*Ancud* ou de Chiloé, partie de la mer Pacifique, entre la côte d'*Ancud*, celle du Chili & l'île de Chiloé. On lui donne le nom d'*Archipel*, à cause du grand nombre d'îles dont elle est parsemée. (*R.*)

Ancud, est encore une côte de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, province du Chili, entre l'Archipel d'*Ancud* au couchant, les Andes à l'orient, le pays d'Osorno au nord, & les terres Magellaniques au sud. (*R.*)

ANCY-LE-FRANC, petite ville de France dans la Champagne, sur la rivière d'Armançon, proche d'Ancy-le-Savreux. Elle est à une lieue de Ravière, & quatre de Tonnerre. Près de cette ville est un magnifique château que M. de Louvois acquit de la maison de Clermont-Tonnerre. (*R.*)

ANCYRE, aujourd'hui Anguri, ou Angouri, *voyez* Angouri. Il y avoit encore dans la Phrygie Pacatienne une ville de ce nom, que les Grecs nommoient Angyra. (*R.*)

ANCZAKRICH, fleuve de la Podolie, qui se jète dans la mer Noire proche d'Oczacow. (*R.*)

ANDAGAILAS, peuple de l'Amérique méridio-

nale au Pérou, entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa. (*R.*)

ANDALOUSIE, grande province d'Espagne, partagée en deux par le Guadalquivir, Séville en est la capitale. *Long.* 11-16; *lat.* 36-38.

L'Andalousie est la contrée la plus agréable & la plus riche de toute l'Espagne. Elle confine vers le nord à l'Estramadure & à la nouvelle Castille, dont elle est séparée par une chaîne de montagnes, dites *Sierra Morena*; vers l'ouest aux provinces Portugaises d'Alentejo & d'Algarve; vers le sud en partie à la mer occidentale, & en partie au détroit de Gibraltar; vers le levant, aux royaumes de Murcie & de Grenade. La Guadiana la sépare vers l'occident de l'Algarve. Cette province est fertile en fruits excellens de toutes espèces, en vins précieux qui croissent particuliérement vers Cadix; en bled, en huiles; on y recueille de la soie, du sucre & du miel. Ses chevaux sont très-estimés, & l'on y éléve beaucoup de bétail. On y trouve différentes espèces de métaux, du vif-argent, du cuivre, de l'antimoine, de l'aimant, & même de l'argent. On fait de très-beau sel sur les côtes, & la pêche y est abondante. Il s'y rencontre beaucoup de bœufs sauvages, que les Espagnols emploient dans les combats des taureaux, qui est leur spectacle favori. Son nom dérive de celui de *Vandalitia*, que les Vandales, qui s'en étoient emparés, lui ont donné. Sous les Sarrasins, cette province suffisoit à former trois royaumes. Dans l'antiquité elle se nommoit *Betique*, à cause du fleuve *Bætis*, aujourd'hui Guadalquivir, qui l'arrose. Son commerce est très-considérable. Elle a cent lieues de long sur soixante de large. (*R.*)

ANDALOUSIE (la Nouvelle) contrée de l'Amérique méridionale dans la terre-ferme. (*R.*)

ANDAMANS (iles des), îles de l'Inde, dans le golfe de Bengale. Les habitans en sont, dit-on, antropophages. (R.)

ANDANAGAR, ville de la presqu'île de l'Inde, en-deça du Gange, dans le Decan. (*R.*)

ANDANAGAR, ville de la province de Decan, dans les états de l'empereur Mogol. (*R.*)

ANDANCE, petite ville de France, dans le haut Vivarais, à l'endroit où la Dome se jète dans le Rhône. Elle est à 6 lieues sud de Vienne, & à 5 de Valence. (*R.*)

ANDARAX, ville d'Espagne dans le royaume de Grenade, dans l'Alpuxara, son territoire renferme quelques villages. Elle est située entre deux grandes montagnes dans une plaine, plantée de muriers, susceptible d'arrosement, qui produit de belles soyes, des grains & des fruits de toutes espèces; une rivière la traverse qui descend de la *Fierra-Nerada*. Il y a une église paroissiale.

ANDARGE, rivière de France qui a sa source dans les valées d'Unslan, & se joint près de Verneuil à l'Arron. (*R.*)

ANDART, bourg de France en Anjou, élection d'Angers.

ANDAYE, bourg de France très-renommé pour ses bonnes eaux-de-vies, & son eau d'anis. Il est situé dans le pays de Labour, gouvernement de Guienne, sur la rive droite du Bidassoa qui sépare la France de l'Espagne, tout près de son embouchure, & vis-à-vis de Fontarabie. Il y a un château avec un commandant, & une compagnie d'invalides. (*R.*)

ANDEB, ou AINTAB, ville de la Turquie d'Asie, au gouvernement d'Alep sur le chemin qui conduit d'Alep à Erzerum. Elle est sur la rivière de Seschur, batie sur la pente d'un vallon fertile en vins, en fruits & sur tout en pommes d'une grosseur prodigieuse. Les toits de ses maisons sont en terrasse ainsi que ceux d'Alep, & l'on y passe comme par des galeries. Ses habitans sont presque tous Turcs ou Arméniens. C'étoit anciennement l'*Antiochia ad taurum* du pays de Comagène; l'on trouve encore dans son voisinage les ruines du château de Deluk, jadis Doliche. (*R.*)

ANDELLE, rivière de France en Normandie, qui a sa source près de la Ferté-en-Bray, passe par le Vexin-Normand, & se jète dans la Seine à 4 li. au-dessus de Rouen. (*R.*)

ANDELY, petite ville de France dans la Normandie, coupée en deux par un chemin pavé. L'une des parties de ce lieu s'appelle *le grand Andely*; & l'autre, *le petit Andely*. Celui-ci est sur la Seine; l'autre sur le ruisseau de Gambon. *Long.* 19; *lat.* 49, 20.

Le grand Andely est le chef-lieu d'une élection de son nom, & le siége d'un Présidial; il a titre de vicomté: il a justice royale, maîtrise particulière des eaux & forêts, grenier à sel, bureau des aides. il y a deux paroisses, dont l'une est collégiale, une abbaye de Bénédictines, deux autres couvens & un petit collége. Il est situé dans un vallon. C'est la patrie du Poussin, un des peintres les plus célébres de l'école françoise. Le petit Andely fut autrefois une ville fortifiée; il est encore muni d'un bon château. Il s'y trouve une paroisse, un hôpital & un couvent. Il est situé sur la rive droite de la Seine à un quart de lieue du grand Andely, avec lequel il ne forme proprement qu'une même ville nommée *les Andelys*. Des portes de l'un & de l'autre s'étendent jusqu'au grand chemin, des maisons construites de distance en distance, qui sont comme le ralliment des deux villes. Andely ou les Andelys sont à 8 lieues sud-est de Rouen, & à 20 lieues nord-ouest de Paris. (*R.*)

ANDELOR, bourg de France, dans le Bassigni, sur la rivière de Rougnon, avec prévôté. (*R.*)

ANDEOL (Saint-), petite ville de France dans le Vivarais, à la jonction de l'Ardèche avec le Rhône. C'est la résidence ordinaire de l'évêque de Viviers. Elle a sept portes, plusieurs églises, & deux couvens. Elle est sur une hauteur à 2 lieues sud de Viviers. *Long.* 22, 20; *lat.* 44, 24. (*R.*)

ANDERLECH, forteresse des Pays-Bas, dans le Brabant, à une demi-lieue ouest de Bruxelles (*R.*)

ANDERNACH, ville d'Allemagne, dans le cercle du bas-Rhin, & dans l'archevêché de Cologne, sur le Rhin. *Long.* 25, *lat.* 50, 17. Elle a sur le fleuve un péage qui rend beaucoup par les flottes de bois qui y passent pour la Hollande. Il s'y fait d'ailleurs quelque commerce en verreries, vaisselle de terre & eaux-minérales. On prétend qu'elle étoit Impériale avant 1496. On y voyoit anciennement un palais des rois d'Austrasie. Elle est remarquable par la défaite de Charles-le-Chauve par Louis le Germanique son neveu, en 876. Elle est située aux confins de l'électorat de Trèves, à 3 lieues nord-ouest de Coblenz, & 6 sud-est de Bonn. (*R.*)

ANDES (les), chaîne de hautes montagnes dans l'Amérique méridionale, qui s'étend du nord au sud dans le Perou, le Chili, jusqu'au détroit de Magellan.

Cette grande Chaîne de Montagnes est la plus longue qu'il y ait dans le monde. Elle parcourt de suite un espace d'environ huit cent milles d'Allemagne, de 15 au degré; traverse toute l'Amérique méridionale, depuis l'équateur jusqu'au détroit de Magellan, & sépare le Pérou & le Chili d'avec les autres provinces. Une plaine exhaussée de plus de mille toises, leur sert de base.

Les Andes sont les plus hautes montagnes de la terre. Elles sont si élevées qu'elles conservent les neiges durant toute l'année, même sous la zone torride. C'est sur tout au Pérou, & dans le voisinage de la ligne, qu'elles sont le plus élevées. Le Chimboraco, l'une d'elles, n'a pas moins de trois mille deux cent vingt toises de hauteur perpendiculaire au-dessus du niveau de la mer.

On a trouvé aussi dans cette chaîne, des montagnes qui répandoient des exhalaisons sulfureuses, & de la fumée. On peut mettre celles-ci au nombre des volcans. Telle est la montagne de Carrapa, dans la province de Popayan, qu'on apperçoit, par un tems serein, jetter beaucoup de fumée. *Voyez* CORDELIERES. (*R.*)

ANDEVALLO (Campo d'), petite contrée d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontières du Portugal & l'Estramadure espagnole. (*R.*)

ANDIATOROQUE, lac du Canada, dans l'Amérique septentrionale, du côté de la nouvelle Angleterre. (*R.*)

ANDILLA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence.

ANDIOW, ou ANDIAU, bourg d'Alsace, sur la rivière de même nom, avec un château sur une montagne, & une abbaye de Chanoinesses séculières. (*R.*)

ANDOKAN, ANDEKAN, ANDUGIAN, & FARGANAH, ville de la province de Transoxane de la dépendance de celle de Farganah. Farganah est donc le nom d'une ville & d'une province. Quelques-uns veulent que Andokan ou Farganah soit aussi Akhsehiker. (*R.*)

ANDONVILLE, ville de France, généralité de Paris, élection d'Estampes. (*R.*)

ANDORIA (lac d') LAGO SALSO, lac du royaume de Naples, dans la Capitanate, entre les rivières Candaloro & Coropello, proche le golfe de Venise & la ville de Manfredonia. (*R.*)

ANDOVER, ville d'Angleterre, dans le Southampton, à 20 lieues sud-ouest de Londres. Elle est grande, bien bâtie, bien peuplée, & florissante par ses manufactures & les détails de son commerce intérieur. Elle envoye deux députés au parlement d'Angleterre. C'est aux portes de cette ville, dans un lieu qu'on nomme *Weyhill*, que se tiennent les plus grandes foires du royaume. Il s'y fait des marchés considérables en moutons, en fromages, & en houblon. *Long.* 16, 15; *lat.* 51, 10. (*R.*)

ANDOUILLÉ, bourg de France, dans le bas-Maine, élection de Laval.

ANDRA. *Voyez* ARDRE.

ANDRAGIRI, ou GUDAVIRI, royaume & ville dans l'île de Sumatra, en Asie, presque sous la ligne équinoxiale. La ville d'Andragiri, qui est au milieu de l'île, appartient aux Holandois, qui y ont bâti un fort pour s'en assurer la possession. (*R.*)

ANDRAMIT, ADRAMIT, ou ANDRAMITI, ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie. Elle est sur la côte occidentale de cette province, au fond du golfe auquel elle donne son nom, & vis-à-vis l'île de Metelin. Les Turcs la nomment encore *Palamont. Long.* 45, 5; *lat.* 35, 55. (*R.*)

ANDRE, petite rivière de France en Bretagne; qui se jète à Nantes dans la Loire. (*R.*)

ANDRE, ville de Phrygie dans l'Asie mineure, (*R.*)

ANDRÉ (Saint-), petite ville de France dans le bas-Languedoc, diocèse de Lodève. (*R.*)

ANDRÉ (Saint-), bourg de France, dans le Forez, élection de Roanne. Il y a en France plusieurs bourgs de ce nom.

ANDRÉ (Saint-), ou SAINT-ANDREWS, petite ville d'Ecosse dans le Stratherne, sur la côte orientale de ce royaume, dans la province de Fife. C'étoit autrefois une ville très-considérable & la capitale de l'Ecosse. Sa cathedrale, alors siége d'un archevêché, étoit la plus belle église des trois royaumes; ses autres bâtimens répondoient à cette magnificence, & son port de mer, qui étoit alors très-fréquenté, y faisoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui, sa cathedrale, qui étoit plus grande que Saint-Pierre de Rome, est un monceau de ruines; ses bâtimens publics dépérissent, & à peine connoît-on l'entrée de son port, qui ne reçoit plus que des barques. Cependant, elle est encore assez peuplée, & il lui reste son université qui a encore quelque réputation. Elle est réduite à deux colléges de trois qu'elle en avoit. Cette ville en-

voie deux députés au parlement. Elle est à 11 ll. nord-est d'Edimbourg. *Long.* 15, 15; *lat.* 56, 45, (*R.*)

André de Beaulieu (Saint-), petite ville de France en Touraine, élection de Loches. (*R.*)

André (Saint-) ville maritime d'Espagne, dans l'Asturie, sur les confins de la Biscaye, avec un port très-fréquenté. *Long.* 13, 25; *lat.* 43, 25. Elle est située sur une peninsule, & au bord d'un golfe qui lui forme un bon port, défendu par quatre châteaux fortifiés. C'est un siége episcopal. Elle est à 20 lieues ouest de Bilbao, & 35 nord-est de Burgos. (*R.*)

André (Saint-). *Allem. Voyez* Saint-Andreas.

ANDREAS (Saint-), ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans le duché de Carinthie, sur la rivière de Lavant, avec un évêché suffragant de Saltzbourg. *Long.* 32; *lat.* 46, 50. Cette ville est épiscopale; elle est du domaine de l'évêque de Gurk. La vallée de Lavant, dans laquelle elle est située, est fertile, & riante: il s'y trouve un prieuré de chanoines réguliers. L'évêque de Saint-André, se dit aussi évêque de Lavant, est nommé, consacré & confirmé par l'archevêque de Saltzbourg. Elle est à 16 lieues est de Clagenfurt, & 34 sud-ouest de Vienne. (*R.*)

ANDREAS (Saint-) bourg de France, dans le Bordelois, au diocèse de Bordeaux.

ANDREJOF, ville située proche du Boristhène, entre la Moscovie & la Pologne. (*R.*)

ANDRES, bourgade de la Natolie, dans la province de Bolli: ce fut autrefois une ville nommée *Androsia*. (*R.*)

ANDRENE, ville de l'Arabie déserte, à la place de l'ancienne *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'est pas fort considérable; mais ses environs sont très-fertiles en fruits & en grains. (*R.*)

ANDRÉZÉ, bourg de France dans la généralité de Tours, élection d'Angers.

ANDRIA, ou ANDRI, ville assez considérable d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Barri. *Long.* 34, 3; *lat.* 41, 15. Elle a titre de duché, attaché à la maison de Caraffa; elle a un évêché suffragant de Trani. Avec sa cathédrale, elle a une église paroissiale & six couvens d'hommes. Elle est dans une plaine à une lieue & demie s. de Barletta, & 2 s.-o. de Trani.

Il y a dans le district de cette ville, à neuf milles de distance, un château appellé *Castello del monte*, il est situé sur une colline très-élevée qui confine aux Apennins, il présente deux étages circulaires qui contiennent chacun quinze grandes chambres toutes revêtues de marbres fins & précieux. Ces différentes pièces sont soutenues de colonnes de marbre d'un seul morceau, réunies trois ensemble, ce qui attire l'admiration des ignorans, mais que les bons architectes regarderont comme un défaut. L'épaisseur des murs est de 12 palmes, ils sont construits d'une pierre mêlée de blanc & de rouge. L'élevation de ce château est de 200 marches. Il s'annonce par une grande cour, où l'on voit un bassin de marbre blanc octogone qui étonne par son immensité, & l'on ne conçoit pas comment on a pu le transporter dans cet endroit élevé d'un demi mille. Le portail mérite d'être remarqué par sa magnificence, il est sculpté en marbre & précédé par deux lions aussi de marbre qui font d'une grande vérité. On ignore le nom de l'architecte, on ne peut l'attribuer aux Romains, il est plus probable que c'est l'ouvrage des Normands. De ce château on découvre toute l'étendue de la mer Adriatique & toute la Pouille.

ANDRINOPLE, ou ADRIANOPLE, ville célébre de la Turquie en Europe, dans la Romanie, sur la rivière de Marisa. *Long.* 44, 15; *lat.* 41, 45.

Amurat I, empereur des Turcs, prit cette ville sur les empereurs Grecs en 1362; & elle fut la capitale de l'empire Ottoman, jusqu'à la prise de Constantinople en 1453. Cette grande ville est située sur la rivière de Maritz ou Marize, qui est l'Ebre des anciens, dans une plaine entourée de collines. Elle est construite sur un sol assez inégal; elle tient son nom de l'empereur Hadrian ou Adrien, qui l'a bâtie ou renouvellée; elle est ceinte d'une muraille flanquée de tours. Les maisons en sont bien bâties; mais les rues qui montent & descendent en sont étroites. Le grand seigneur y réside souvent; sur, tout lorsqu'il n'est pas sûr pour lui de rester à Constantinople. Le palais qu'il y a, est situé très-agréablement. Ce qui mérite le plus d'être vu à Andrinople, ce sont quelques mosquées d'une grande beauté, entre lesquelles se distingue celle de Selim. Les tours hautes & artistement bâties qui s'élèvent sur ces mosquées, les galeries soutenues de colonnes très-bien sculptées, les marbres précieux, les portes élégamment travaillées, les fontaines, de coupoles surmontées de globes dorés, de beaux vestibules, tout y arrête, tout y fixe les regards: ces temples sont couverts en cuivre. La rivière de Marize qui l'arrose est presqu'à sec en été; dans la plus grande partie de l'année, elle est navigable, & elle y facilite le commerce. C'est le siége d'un archevêque grec. Le territoire y est très-fertile en grains, en vins & en fruits. Elle est à 45 lieues n.-o. de Constantinople, 130 s.-e. de Belgrade, & 170 s.-e. de Bude. (*R.*)

ANDRO, île de la Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'est une des Cyclades, connue chez les anciens sous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydrusia*. Elle est à l'ouest de Smyrne, & au sud-est de Négrepont, dont elle n'est éloignée que par un petit détroit. On y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cents habitans chacun; le plus considérable est le bourg d'Arna, où résident un aga, un cadi, un évêque grec & un évêque catholique. C'est un pays très-fertile, arrosé

rosé d'une multitude de ruisseaux, & couvert d'orangers, de muriers, de jujubiers, & d'autres jolis arbustes, qui en rendent le séjour délicieux. Le vin, les grains, & sur tout l'orge y abondent. Il y a aussi des huiles; mais ce qui fait son revenu principal, c'est une espèce de soie qui est propre à faire la tapisserie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arna, les ruines de l'ancienne ville d'*Andro*, capitale de l'île; ce sont de gros pans de murs, des fragmens de colonnes & de corniches, des statues mutilées & des piedestaux couverts d'inscriptions, qui font conjecturer que cette ville a dû être une des plus considérables de la Grèce. *Long.* 42, 40; *lat.* 37, 50. (*R.*)

ANDRONI (Saint-), bourg de France, dans le Bordelois, diocèse de Bordeaux.

ANDUJAR. *Voyez* ANDUXAR.

ANDUXAR, ANDUJAR, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir *Long.* 14, 17; *lat.* 37, 45. Elle est protégée par un château. Les fauxbourgs sont plus grands que ce qu'on appelle proprement la ville. Elle a cinq paroisses, sept couvens d'hommes & cinq de femmes. Sa population est de 2250 habitans: à un demi-mille vers le levant étoit placée l'ancienne ville dite *Forum Julium*. Il s'y trouve beaucoup de noblesse. Son terroir abonde en bleds, vins, huile, miel, fruits; & gibier. Elle est à dix li. e. de Cordoue, & 9 o. de Jaen. (*R.*)

ANDUZE, ville de France, dans le bas-Languedoc, sur le Gardon. *Long.* 23, 4; *lat.* 43, 39. Elle a titre de baronnie, & une lieutenance de roi; elle est très-marchande, & il s'y fabrique quantité d'étoffes de laine; elle étoit autrefois munie de très-bonnes fortifications, mais Louis XIII les fit raser lors des guerres de Religion. Les habitans de cette ville qui y avoient pris part & qui s'étoient révoltés, se rendirent de leur gré à Louis XIII en 1629. Elle est à 10 li. n. de Montpellier, 2 d'Alais, 8 n. o. de Nîmes, & 140 f. e. de Paris. (*R.*)

ANEGADA, île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, située dans la mer du nord, à quinze lieues ou environ de Porto-Rico, vers l'orient. (*R.*)

ANEMABO, village considérable d'Afrique, en Guinee, sur la côte d'Or. Les Anglois y ont un fort. (*R.*)

ANET, beau château de l'île de France, dans la Beauce, près de l'Eure, bati par Henri II pour Diane de Poitiers. Il est à 16 lieues o. de Paris. (*R.*)

ANEWOLONDANE, petite île de la mer des Indes, sur la côte de celle de Ceylan. (*R.*)

ANGADIVE. *Voyez* ANCHEDIVE.

ANGADOXA. *Voyez* ANGOXA.

ANGAMALA, ville des Indes orientales, au Malabar, sur la rivière d'Aicota. (*R.*)

ANGASMAYO, rivière de l'Amérique méridionale, qui coule dans le Popayan, aux confins du Pérou. (*R.*)

ANGE (Saint-), petite, mais forte ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. *Long.* 33, 38; *lat.* 41, 43. Elle est à 2 li. n. de Manfredonia. (*R.*)

ANGE (Saint-), petite ville du royaume de Naples dans la principauté ultérieure, avec titre de marquisat, & un siege épiscopal suffragant de l'archevéque de Conza. Outre la cathédrale, elle a deux paroisses & deux couvens. (*R.*)

ANGE (Saint-), ville de l'etat de l'Eglise, dans le duché d'Urbin. L'évêché en fut uni par le pape Urbin XIII, à celui d'Urbanie, autrefois *Castel-Durante*. Cette ville est sur la rivière de Métaure. Elle a une église cathédrale, quatre couvens d'hommes, & quatre de filles.

Il y a encore deux châteaux appellés *Château-Saint-Ange*; l'un à Rome, l'autre à Malte qui passe pour imprenable. (*R.*)

ANGEDIVE. *Voyez* ANCHEDIVE.

ANGELES (la Puebla de los), ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. *Long.* 277; *lat.* 19, 30.

Cette ville, où l'on a transféré l'évêché de Tlascala, est au milieu de la province de ce dernier nom, & au sud-est de Mexico, dont elle n'est éloignée que de vingt-cinq lieues. Cette ville est bien peuplée, fort commerçante, & dans un pays très-sain & très-fertile, sur tout en froment. Son évêché est suffragant de Mexico. Elle a eu pour évêque l'illustre Jean de Palafox, si connu par les traverses que les jésuites lui suscitèrent. (*R.*)

ANGELN. *Voyez* ANGLEN.

ANGEN, petite ville de la basse-Autriche. Elle appartient au comte de Salbourg. (*R.*)

ANGERBOURG, ville de Prusse, dans la Barteuland, avec un château, sur la rivière d'Angerap. Elle est bien bâtie, & s'est fort accrue dans ces derniers tems. Elle est entourée de palissades, & située à l'endroit où la rivière sort du lac Mauy-Sée, qui est long de sept milles, & large d'un mille & demi. La pêche des anguilles y est fort abondante. Cette ville est chef-lieu du grand bailliage de son nom, & le siége d'un college de justice, dont la jurisdiction s'étend sur plusieurs autres bailliages. C'est dans son district que se recueille la meilleure manne de Prusse. (*R.*)

ANGERMANIE, & ANGERMANLAND, province de Suède, & l'une de celles qu'on appelle *Nordelles*, au midi de la Laponie. Sa longueur est de vingt-quatre milles suédois, & sa largeur de seize milles. Le terrain en est montagneux, & couvert de forêts: on y recueille du seigle, des pois, de l'orge, des lentilles & du lin, sur tout sur la rive méridionale du fleuve d'Angermanie; & les beaux pâturages qui s'y trouvent y nourrissent une grande quantité de bétail. Les lacs & les rivières y sont poissonneux, & il s'y trouve des forges qui sont d'un bon produit. (*R.*)

ANGERMANIE, fleuve de Suède, dans la province de même nom: c'est un des plus grands du royau-

me. Son embouchure à un demi-mille de largeur & il est navigable dans un espace de plusieurs milles. La pêche du saumon y est abondante. (*R.*)

ANGERMANLAND-LAP-MARCK, contrée la plus méridionale des dix parties de la Laponie Suédoise. Ce district se nomme encore *Lap-Marck d'Asele*. Il est situé sur le fleuve d'Angermanie, & confine vers l'orient à la province de même nom, vers le nord à la Lap-Marck d'Umea, vers l'occident aux montagnes, & vers le sud au Jamland. Sa longueur est au-delà de trente milles Suédois. La partie méridionale de la paroisse d'Asele, qui a jusqu'à neuf milles de long, est habitée par des colonies de paysans suédois, qui sont venus s'établir dans ces déserts sur la fin du siècle dernier. La moindre partie de ce district est susceptible de culture. La taxe la plus ordinaire d'un colon est de trois écus suédois, monnoie de cuivre, & moyennant cette légère contribution, il peut tenir en propre tout le terrain que ses facultés lui permettent d'occuper. On ne sème dans cette paroisse que de l'orge. La cherté excessive du bled fait que les habitans mêlent leur farine d'orge avec de l'écorce de sapin séchée & moulue, dont ils cuisent une espèce de pain. Le bétail & la pêche sont leur principal revenu. L'église d'Asele fut bâtie en 1648, par les ordres de la reine Christine. L'étendue de cette paroisse & la longueur du chemin que les Lapons ont à faire pour arriver à l'église, est cause que le service ne se fait que tous les quinze jours. Ils s'assemblent le vendredi au soir: les Lapons demeurent jusqu'au dimanche dans des cabanes dressées autour de l'église, & les paysans dans des maisons bâties pour cet usage. Les Lapons qui habitent les montagnes, viennent à peine toutes les grandes fêtes à l'église. On a établi chez eux, en 1730, une école où la couronne entretient six enfans Lapons & un maître d'école. (*R.*)

ANGERMANN-FLODT, grande rivière de Suède, qui a sa source dans la Laponie, traverse l'Angermanie, & se jète dans le golfe de Bothnie. (*R.*)

ANGERMUND, petite ville de Brandebourg, sur la Welse, à 12 lieues de Stetin. Il y en a une autre de même nom au duché de Courlande, sur la mer Baltique. (*R.*)

ANGERORT, petite ville de Westphalie, dans le duché de Berg, à l'endroit ou l'Anger se jète dans le Rhin. (*R.*)

ANGERS, ville de France, capitale de l'Anjou, un peu au-dessus de l'endroit où le Loir & la Sarte entrent dans la Mayenne. Elle est à 22 lieues o. de Tours, 18 n. e. de Nantes, & 67 s. o. de Paris. Les anciens la nommoient *Juliomagus Andegavorum & Andegavum*. Elle est grande, assez belle, & située dans un beau pays, très-fertile en grains, en vins & en fruits. La rivière de Mayenne passe au milieu, & la sépare en deux parties, dont la moindre, qui est à l'occident, s'étend dans la plaine; & l'autre, qui est à l'orient, s'élève sur le penchant d'une colline. Les rues y sont assez belles; mais les maisons n'y sont pas en général bien bâties; le seul avantage qu'elles ont, c'est d'être presque toutes couvertes d'ardoises, dont il se trouve des carrières abondantes au voisinage d'Angers. Cette ville a une élection, un bailliage, un présidial, une cour de monnoies, une maîtrise particulière des eaux & forêts, jurisdiction consulaire, traites-foraines, bureau des aides, un bureau des sels, un bureau de maréchaussée, une salle de spectacle, & un évêché suffragant de Tours. Son université célèbre & très-ancienne, est de la fondation de S. Louis. Elle a une académie de belles-lettres établie en 1685, une académie pour le manège, & un château fort.

C'est dans ses murs que son nés Ménage, F. Bernier, & Jean Bodin, auteur de l'*Heptaplomeres de abditis rerum sublimium arcanis*; ouvrage qu'on nomme encore *le Naturalisme de Bodin*, & d'une *République* en six volumes. M. Goullier, auteur de deux grammaires, l'une latine, l'autre françoise, où il s'est montré imbu de cette maxime d'Horace :

Nullius addictus jurare in verba magistri.

Ces deux ouvrages contiennent des vues neuves, & nous les croyons également utiles aux maîtres & aux élèves. Les commissaires de l'Université, nommés pour faire leur rapport sur le premier de ces livres, disent : *il faut se garder de le confondre avec cette foule de rudimens routiniers qu'on imprime tous les jours, & qui, tous les jours perpétuent les erreurs grammaticales. C'est une méthode courte & lumineuse. Si comme le pense M. Rollin, il est d'une grande importance que les méthodes qu'on met entre les mains des jeunes gens soient faites avec soin, celle-ci semble remplir ses vues &c.*

La meilleure édition de ces deux ouvrages est celle de 1787, à Paris, chez Varin, libraire, rue du Petit-Pont. Ils forment chacun un petit *in*-12, l'un de 197 pages, l'autre de 152.

Cette ville a deux commanderies de l'ordre de Malte, huit églises collégiales, seize paroisses, quatre abbayes d'hommes & une de filles, nombre de couvens de l'un & de l'autre sexe. Il s'y trouve une rafinerie de sucre, sept blanchisseries de cire, des fabriques d'étamines, de camelots & de serges. Elle contient cinq mille quatre cent neuf feux & environ trente-quatre mille habitans. Sa cathédrale n'a point de bas-côtés. Elle est sous l'invocation de Saint-Maurice. On y voit les armes des anciens chevaliers de l'ordre du Croissant, institué en 1448, par René duc d'Anjou, & roi de Naples. La procession qui se fait tous les ans dans cette ville, le jour de la fête-Dieu, & qu'on appelle *le Sacre d'Angers*, est fort célèbre, & y attire un grand concours de peuple. Les Oratoriens y ont un collège. Le diocèse d'Angers comprend six cent soixante-neuf paroisses, & l'évêque à 30000 livres de rente. *Long.* 17, 6, 8; *lat.* 47, 28, 8. (*R.*)

ANGERVILLE, petite ville de France dans la Beauce, à 4 lieues d'Etampes. (*R.*)

ANGERVILLE-LE-MARTEL, bourg de France en Normandie, au pays de Caux. Il s'y tient une grande foire à la Saint Matthieu. (*R.*)

ANGHIERA (le comté d'), ce petit quartier du Milanez est situé au pied des Alpes. Il a les Suisses & le Valais au septentrion, la vallée d'Aoust aucouchant, le Novarois au midi, & le lac de Côme à l'orient. C'est de la ville d'Anghiera sa capitale, appellée *Anglera* par les Romains, que ce comté tire son nom. La ville d'Anghiera est bien peuplée, bien marchande & située dans un pays fertile, à douze lieues de Milan. Elle est directement vis-à-vis de la ville d'Arône, & n'en est séparée que par le lac Majeur, dont Anghiera étoit autrefois éloignée de mille pas; quoiqu'il baigne aujourd'hui ses murs: ce qui prouve que les lacs, ainsi que les mers, gagnent insensiblement du terrain vers l'orient, tandis qu'ils laissent à découvert les rivages du côté de l'occident. La Martinière assure que l'empereur Venceslas érigea cette ville en comté en 1397, en faveur de Galeas III. Cet auteur se trompe: les comtes d'Anghiera, qui étoient fort puissans, sont connus dans l'histoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce sont eux qui présidoient au sacre des empereurs dans la basilique de Milan, & leur création remonte jusqu'à Charlemagne. Outre la ville d'Anghiera, on trouve encore dans ce comté la ville d'Arône, si célèbre pour avoir donné naissance à Saint Charles Borromée. Le comté d'Anghiera appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne pour la plus grande partie. La portion située à l'orient du lac Majeur, est attachée au duché de Milan. La cession de la partie occidentale a privé la maison d'Autriche de la communication & du commerce qu'elle entretenoit de ses pays d'Italie, avec la France, la Suisse & une partie de l'Allemagne, attendu que l'accès du Cimplon, sur lequel passe l'unique chemin de ces cantons, est au pouvoir du roi de Sardaigne. La petite ville d'Anghiera est à 26 d. 5' de *Long.* & 45 d. 41' de *lat.* (*R.*)

ANGIONE, *Voyez* AGNONE.

ANGLARS, bourg de France en Auvergne, généralité de Riom, élection de S. Flour.

ANGLES, bourg de France en Poitou, avec une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, de 3000 livres de revenu. Il est à 9 li. de Poitiers. (*R.*)

ANGLES, anciens peuples de l'Allemagne septentrionale, dans le Jutland. Ils habitoient la partie du duché de Slefwick, comprise entre la ville de Slefwick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique. Réunis aux Jutes & aux Saxons, ils conquirent l'Angleterre sur les Bretons, qu'ils obligèrent de se réfugier en partie, tant dans l'Armorique, contrée de France, qui, de leur nom, fut appellée Bretagne, que dans la principauté de Galles. (*R.*)

ANGLES, bourg de France, dans le Languedoc, diocèse de Castres près de la rivière d'Angout, sur une montagne. (*R.*)

ANGLEN, petite contrée du duché de Slefwick, entre la ville de Slefwick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique. (*R.*)

ANGLESEY, île de la Grande-Bretagne, dans la mer d'Irlande, & presque vis-à-vis Dublin. C'est une annexe de la province de Galles, avec titre de comté, & une dépendance du diocèse de Bangor. Elle n'est séparée de l'Angleterre même que par le détroit de Meneu. On lui donne vingt-quatre milles d'Angleterre en longueur, & quatorze milles en largeur. Son sol sablonneux est partie noir, partie d'un rouge foncé. Le noir donne de bonne tourbe à brûler. Elle abonde en bleds & en pâturages. Elle fournit du miel, de la cire, des cuirs, & des étoffes grossières de laine & de lin. On compte dans son district environ soixante & quatorze paroisses, & quatre villes à marché. En général elle est très-peuplée. Sa capitale est Beaumarish. Elle a des carrières de marbre où l'on trouve de l'amyante, & d'autres d'où l'on tire de très-belles meules de moulin. Il y a aussi des mines de cuivre & d'ocre en pierres de diverses couleurs, rouge, verd & bleu. On y trouve également une sorte d'argille très-blanche, qui sert au même usage que la cimolé. Cette île a deux députés au parlement. *Long.* 12, 30-13, 10; *lat.* 53, 15-35, 40. (*R.*)

ANGLET, bourg de France, en Gascogne, généralité d'Auch.

ANGLETERRE, royaume considérable de l'Europe. Il comprend les royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, qui ne sont qu'une même île; le royaume d'Irlande qui forme une île particulière; & les autres petites îles situées aux environs & qui en dépendent, telles que les Orcades, &c. &c.

La plus grande de ces îles, celle qui comprend l'Angleterre & l'Ecosse, étoit appellée anciennement par les Romains *Albion*, & presque en même tems *Bretagne*; ce ne fut que vers l'an 810 que la Bretagne changea de nom, & prit celui d'Angleterre, en vertu d'un édit du roi Egbert, qui voulut par-là éterniser le souvenir de la nation des Angles, de laquelle il étoit originaire.

Dans la suite, Ethelrade II fut le premier qui prit le titre de roi de la Grande-Bretagne, quoique cela ne désignât guères alors que l'Angleterre par opposition à l'Irlande, que les Romains appelloient *Petite-Bretagne*; ou, si l'on veut encore, par opposition à la *Bretagne Armorique*, ou *Petite-Bretagne*, province occidentale de France, où les Bretons chassés de leur pays par les Angles & les Saxons, vinrent s'établir vers le commencement du sixième siècle avec la permission des rois, enfans de Clovis. Jacques Stuart, VIe roi d'Ecosse, & premier d'Angleterre, ayant réuni en sa personne, en 1603, les royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, prit alors le titre de roi de la Grande-Bretagne, au commencement de l'année 1605. Par le traité conclu à Londres, le 2 Août 1706, il fut convenu qu'à commencer du premier mai 1707,

les deux royaumes d'Angleterre & d'Ecosse ne formeroient à perpétuité qu'un seul royaume sous le nom de *Grande-Bretagne*.

Les îles Britanniques sont entourées par l'Océan & par la mer d'Allemagne; leur situation est dans la partie occidentale de l'Europe, au n.-n.-o. de la France, n. de l'Espagne & Portugal, n.-o. de l'Italie & de la Turquie, o.-n.-o. de la haute-Allemagne & de la Hongrie; o. de la basse-Allemagne, &c. Elles ne sont séparées de la France que par la Manche, dont la partie la plus étroite s'appelle *Pas-de-Calais*. L'espace de mer qui sépare ces deux royaumes est de 21360 toises, c'est-à-dire, environ 7 lieues.

L'Angleterre & l'Ecosse s'étendent du sud au nord depuis le 49e degré 57' de *lat.* jusqu'au 58e degré 43', ce qui donne 117 lieues de 3000 pas géométriques chacune; & de l'ouest à l'est depuis le 11 degré 52' jusqu'au 19e degré 15', ce qui fait la valeur de 108 lieues. La circonférence de cette île est de 470 lieues, à la mesurer de cap en cap, & de pointe en pointe; car en suivant les divers gissemens des côtes, on trouve 940 lieues de côtes pour toute l'île. D'autres calculateurs donnent à la Grande-Bretagne & l'Irlande 6036 milles quarrés géographiques.

Les îles Britanniques se divisent en trois parties; 1°. l'Angleterre, 2°. l'Ecosse, 3°. l'Irlande.

L'Angleterre est située au nord de la Bretagne & de la Normandie, au n.-o. de la Picardie, province de France; à l'o. des dix-sept provinces des Pays-Bas, au sud de l'Ecosse & à l'est de l'Irlande.

Au midi, à l'orient & à l'occident l'Angleterre est bornée par la mer, mais au septentrion elle confine avec l'Ecosse.

Suivant les calculs des auteurs Anglois, on trouve que les cinquante-deux comtés ou provinces, qui composent ce royaume, comprennent ensemble 41,691,020 arpens quarrés.

L'Angleterre est arrosée par quantité de rivières, dont les plus considérables sont la Tamise, la Severn & l'Humber.

La Tamise se forme des deux rivières, Tham & Isis, qui se réunissent à une petite distance au-dessous d'Oxford. Le cours de cette rivière, qui traverse Londres, a environ 40 lieues depuis Oxford jusqu'à la mer. Le flux remonte dans la Tamise jusqu'à trois & quatre lieues au-dessus de Londres.

La Severn se forme de plusieurs ruisseaux qui se réunissent dans le comté de Shrops, passe par Bewdeley, Worcester, Tewkesbury, Glocester, Newneham, & se jète dans le golfe de Saint-Georges à une petite distance de Bristol. Le cours de cette rivière est d'environ 40 lieues.

L'Humber se forme également de plusieurs rivières, telles que l'Ouse, l'Are & la Dunn, la Trent, &c., se jète dans la mer d'Allemagne par une fort large embouchure, à plusieurs lieues au-dessous de Hull. Les autres rivières d'Angleterre qui méritent quelque attention, sont la Tinna, la Tées, l'Yare, la Stoure, l'Aran, la Toug, la Dée, l'Edon, &c.; presque toutes les rivières de ce royaume sont très-poissonneuses, & la plupart abondent en saumons.

Les principaux ports de mer sont, Barwich, Bedifort, Boston, Bristol, Chatam, Chester, Chichester, Colchester, Darmouth, Deptfort, Douvres, Falmouth, Grawesend, Hastings, Hull, Liwerpool, Penbrook, Plymouth, Porstmouth, Londres, Millefort, Newborough, Newport, Sandwich, Southampton, Spithead, Sunderland, Torbay, Yarmouth, &c. &c. &c.

On appelle les cinq ports, ceux de Douvres, de Hastings, de Hyth, de Rymney & de Sandwich. Ces ports, qui jouissent encore aujourd'hui de fort beaux priviléges, ont été fortifiés, il y a plusieurs siècles, comme étant les plus exposés aux descentes des étrangers, & sur tout des François; en effet, celui de Hastings, quoique le plus éloigné des cinq, n'est qu'à 16 lieues de Boulogne.

Le climat de ce royaume est doux, tempéré; les chaleurs n'y sont jamais trop incommodes, ni le froid insupportable. En été des vents frais, presque continuels, tempèrent les ardeurs du soleil. Dans la partie septentrionale de l'Angleterre, cet astre demeure sur l'horison près de dix-sept heures & demie, lorsqu'il arrive au tropique du cancer. Les hivers sont également tempérés par des pluies douces & fréquentes, & par les exhalaisons de la mer; malgré ces avantages, l'air est généralement épais, humide, & la plupart du tems, le ciel y demeure obscurci par la grande quantité de vapeurs & de brouillards qui chargent l'athmosphère. Le tems est extrêmement variable, & les changemens s'y font d'une manière tout-à-fait subite, sur tout en été. Souvent dans la même journée on y éprouve un air tempéré le matin, chaud à midi, de la fraicheur sur le soir, & du froid dans la nuit.

On y voit cependant des vieillards très-forts, très-vifs, dont un grand nombre parviennent à cent ans, même au-delà; & généralement les maladies y sont rares.

La gelée même n'empêche pas qu'on ne puisse labourer tout l'hiver, & qu'il ne se fasse presque tous les mois de nouvelles semailles. Le pays est très-varié; on y voit des plaines, des collines & des vallées : il n'y a cependant point de bien hautes montagnes. Les plus considérables sont celles que l'on remarque dans la province de Lancaster, & dans celle de Merioneth.

On estime qu'un arpent de terre labourable rapporte tous les ans pour 140 liv. tournois de bled. L'agriculture est peut-être plus honorée dans ce pays qu'en aucun autre du monde, si on excepte cependant la Hollande, la Suisse, & quelques cantons du midi de la Chine. La récompense assignée au transport du bled sur des vaisseaux Anglois, a beaucoup contribué à ses progrès. Autrefois dans tous les ports on accordoit cinq schelings pour chaque quartaud de bled exporté sur des vais-

seaux Anglois. Le paiement de ces sommes se faisoit par les receveurs de la douane, & lorsqu'ils manquoient d'espèces, par le receveur général des tailles. Ceux qui prétendoient à cette sorte de gratification, étoient obligés de prouver qu'ils avoient réellement exporté, & en cas de fraude ils étoient punis. Le total de ces sommes se montoit, en 1748 & 1749, au-dela de 200,000 liv. sterlings, & en 1750, à 325,405 liv. sterlings. Par conséquent, à dater de 1746, jusqu'en 1750, il a été exporté des cinquante-sept ports de l'Angleterre pour 7,405,786 livres sterlings de froment, seigle, orge, malz, gruau.

Au moyen de ces récompenses, les marchands Anglois se trouvoient en état de vendre leurs grains au même prix que les autres nations. Cependant l'exportation étoit défendue lorsque le prix des grains surpassoit le taux fixé par les loix. En 1766, on a même été obligé de permettre l'importation des grains de l'étranger, pour prévenir la disette. On croit que cette baisse & cette cherté viennent de ce que la noblesse a substitué les grandes fermes aux petites; les riches fermiers ont été mis par-là en état de garder leurs grains, & de ne les vendre qu'au plus haut prix. Un écrivain Anglois a prouvé, en 1767, qu'il n'y avoit à Londres en 1508, que 1700 chevaux, & 20,000 dans tout le royaume; & qu'à présent, à Londres seul, on en comptoit plus de 100,000, & plus de 500,000 dans toute l'Angleterre, lesquels consomment une grande quantité de grains, & nuisent à l'agriculture. Le même auteur ajoute qu'un arpent labouré ne produit que 10 à 12 schelings, au lieu que le même arpent en pâturages rapporte 3 liv. sterlings. On doit sentir alors combien un pareil calcul doit nuire à l'agriculture, & en même tems combien ce nombre prodigieux de chevaux doit diminuer celui des autres troupeaux.

On voit dans ce pays quantité de belles forêts, des campagnes très-fertiles, des pâturages & des prairies presque toujours vertes. Le bled y abonde prodigieusement; on y recueille aussi de presque toutes les espèces de fruits que nous avons en France, & en grande quantité: mais quoiqu'il y ait quelques vignes, le raisin n'y parvient jamais à une parfaite maturité.

L'Angleterre produit encore du miel, du safran, de la réglisse, quantité de bons légumes, des beurres, des fromages, du lin, des cuirs, &c. Le plus grand commerce du fromage se fait à Chester.

Le bœuf est très-tendre & d'un goût excellent. Le gibier y abonde, le poisson est fort commun, le saumon sur tout; les harengs & les huîtres y sont à vil prix; les sardines se pêchent sur les côtes de Cornouailles & de Devon; les huîtres des côtes de Dorset & d'Essex, & les harengs près de Crowland, sont les plus renommés.

Il n'y a point de loups en Angleterre; le roi Edgard les fit tous périr, en exigeant tous les ans, en tribut du prince de Galles, la tête de trois cens de ces animaux. Comme les rochers de l'Ecosse ne manquent pas de loups, si par hasard il en vient en Angleterre, ils y sont exterminés aussitôt par les paysans.

Les dogues & les coqs d'Angleterre son trop connus pour en parler; on sait qu'ils servent les uns & les autres d'amusement au peuple.

La laine d'Angleterre est la meilleure que l'on connoisse, après celle d'Afrique, d'Espagne & de Portugal; ajoutons celle de l'Inde, qui est la plus fine laine qu'il y ait au monde. On prétend que sa supériorité sur celle des états voisins, vient de ce que les moutons & les brebis sont parqués une partie de l'année, & couchent en plein air: sans détruire cette raison, qui ne pourroit pas avoir lieu dans tous les climats, je croirois qu'une foule d'autres causes, qu'il seroit trop long de détailler ici, peuvent aussi y concourir.

L'alun, le salpêtre & le vitriol sont très-communs. Les sources d'eau minérale, & les bains chauds n'y manquent pas non plus. Les bains chauds de Bath, sur tout, ont une grande célébrité. Les Anglois ont suppléé au vin, qui leur est refusé par le climat, d'autres boissons, telles que la bierre, le cidre, le poiré & les liqueurs distillées, dont ils font un abus qui nuit à leur santé. Leurs brasseries sur tout, sont si estimées, que leur bierre est devenue une branche importante de leur commerce. Les meilleures pommes pour le cidre sont dans le Herfortshire, Devonshire, & dans les environs.

Robert Dossie de Hampstead a appris à cultiver la vraie rhubarbe, qui ne cède en rien à celle d'Asie. Il croît d'excellent safran sur les frontières des provinces de *Cambridge* & d'*Essex*, dans une etendue de dix à douze milles des circonférence. On sait aussi très-bien le préparer; ce qui fait qu'à Amsterdam le safran d'Angleterre coûte 18 florins, tandis que celui de France n'en coûte que dix.

Malgré les belles forêts qui se trouvent en Angleterre, on y manque de bois à brûler & de bois pour la marine; les chênes sur tout sont conservés avec grand soin pour la construction des vaisseaux. Il seroit très-avantageux pour l'Angleterre, qu'on plantât des arbres dans toutes les terres en friche, & qu'on rendît les rivières plus navigables pour en faciliter le transport.

Les mines de charbon sont presque inépuisables. La plupart se trouvent dans les comtés du nord, vers l'Ecosse: il se vend par an pour plus de cent vingt millions de livres de charbon de terre.

Les pâturages sont excellens: ils consistent tous en herbages nourrissans, & de bonne odeur, & sont une source de richesses pour ce royaume, par la quantité prodigieuse de bétail qu'on y élève.

Les chevaux anglois, si connus par leur rapidité à la course, descendent des meilleures races des chevaux Arabes, & de ceux de Barbarie. Il y a aussi des ânes, mais très-peu de mulets.

L'entretien des moutons est considérable, & d'un

très-grand rapport. Dès le commencement du XVIIIe siècle, on comptoit dans l'île douze millions de moutons. Le roi Edouard IV obtint trois mille moutons de l'Espagne, pour perfectionner l'espèce des moutons anglois. Aujourd'hui même, cette nation fait revenir de tems en tems de nouveaux moutons d'Espagne, de Portugal & d'Afrique, afin d'empêcher, en croisant les races, l'espèce de dégénérer. Le prix commun d'un bon bélier est de 40 à 50 guinées; il y en a même de si vifs, de si forts, & qui ont une si belle laine, qu'ils se vendent jusqu'à 100 guinées.

L'excellent acier anglois, se prépare avec du fer de Suède; le fer du pays ne sert qu'à des ouvrages grossiers. Les mines de cuivre, & celles d'étain & de plomb du comté de Cornouailles, sont très-riches, & ces métaux ne sont nulle part aussi bons: il n'y a du plomb de mer que près de Keswick. Le comté de Cornouailles fournit de riches glèbes d'or; les marcassites y sont d'une meilleure espèce que dans les autres pays. On a trouvé aussi de la calamine, & quantité de terre à foulon, qui est d'une extrême bonté, mais dont on ne se sert que pour les gros draps. L'exportation en est défendue.

Les montagnes contiennent un peu de marbre, de l'albâtre, du crystal, de grosses & belles pierres, sur tout celles des carrières de Portland, qui sont d'un beau grain, & d'une excellente qualité.

Dans le Cheshire, il y a du sel fossile que l'on fait fondre, pour être exporté ensuite comme sel ordinaire. Les salines de *Droitwich*, *Upwich*, *Barton* & *Norwich*, sont d'un très-grand rapport. Le sel cependant qu'elles produisent n'empêche pas les Anglois d'en tirer de l'étranger.

L'Angleterre n'est pas riche en eaux. Les vallées de terre de Crace ne sont arrosées par aucun ruisseau: il est rare qu'un propriétaire ou fermier ait d'autre abreuvoir que celui qu'il a fait creuser. Les grandes rivières même ne sont navigables qu'à quelques milles de leur embouchure. On a cependant établi des canaux de communication entre quelques rivières, afin de faire fleurir le commerce intérieur. Les principaux canaux sont *Bridgewater*, le *Birmingham*, le *Droitwich*, le canal de *Coventry*, & celui d'*Oxford*. Les chemins sont beaux & bons.

La population de toutes les îles Britanniques monte à environ huit millions d'habitans. La ville de Londres seule en contient près du dixième.

On y compte vingt-huit anciennes villes épiscopales, & environ huit cents, tant villes que bourgs de commerce. Les Juifs sont au nombre de dix à douze mille. Il parut en 1753, un acte du parlement qui permettoit aux Juifs étrangers, résidens en Angleterre, de se faire naturaliser, mais comme cet acte fit beaucoup de mécontens, on fut contraint de le révoquer.

L'Anglois (dit Barclai, écrivain de cette nation) l'Anglois à l'esprit grave & réfléchi; il s'estime lui-même beaucoup, & il apprécie infiniment le génie, les mœurs, le caractère & les usages de sa nation; soit qu'il salue ou qu'il écrive, il ne s'*abaisse* qu'avec une peine infinie, & il ne peut souffrir les expressions de politesse dont se servent les nations voisines, soit pour témoigner leur respect, ou pour marquer leur attachement: tel est l'Anglois qui n'a point pratiqué l'étranger, & n'est jamais sorti de l'île.

La nation Angloise est fort appliquée à la navigation, & c'est ce qui fait la principale & la meilleure défense de l'Angleterre. L'Anglois est bon soldat, tant sur terre que sur mer. Le danger ne fait nulle impression sur son ame. On le voit l'affronter avec la plus grande indifférence. Superbe dans la prospérité; vindicatif, impatient, inquiet dans l'adversité; qu'on le pousse à bout, il devient féroce, & fait moins supporter la peine qu'il ne fait mourir.

En général, la noblesse Angloise réunit la politesse aux plus excellentes qualités; mais le peuple est fier, grossier. La populace est la plus insolente, la plus audacieuse de toute l'Europe, peut-être même de toutes les nations.

Malgré la licence effrénée de la populace Angloise, elle a presque toujours tout le respect & tous les égards possibles pour la noblesse titrée du royaume, tels que les ducs, les comtes, les barons, parce que ces titres sont moins le résultat de la vénalité ou de l'intrigue, que la récompense du mérite personnel.

La haute noblesse jouit de fort grands privilèges; celui qui la possède a voix & séance au parlement, aussi-tôt qu'il est devenu chef de famille & qu'il est majeur. Il ne peut être arrêté que pour un crime grave, & sur une sentence de la chambre haute, qui seule est en droit de le juger. Lorsqu'il voyage pour se rendre au parlement ou lorsqu'il en revient, il peut chasser librement sur toutes les terres du roi. Celui qui l'insulte est puni d'après l'acte *scandalum magnatum* du parlement comme coupable. Aucun officier de justice ne peut faire des recherches dans sa maison sans l'ordre du roi, & cet ordre doit être signé par six conseillers intimes. Lord (*dominus*, seigneur) est le nom général des nobles. Parmi la noblesse héréditaire, on compte les barons, vicomtes, marquis & ducs. En 1767, il y avoit soixante-neuf barons, treize vicomtes, quatre-vingt-trois comtes, un marquis, & vingt-quatre ducs. Ces cinq classes forment les barons du royaume ou pairs.

Celui qui a le titre d'une classe supérieure ne porte pas tous les titres des classes inférieures: les ducs de Norfolk, Somerset & de Richmond qui sont les premiers ducs ne sont pas marquis & le duc de Somerset n'est ni marquis, ni comte, ni vicomte.

Le fils aîné d'un duc porte le second titre de son père; tous les autres fils portent le nom de famille, avec l'addition du nom de baptême, précédé du titre de lord: par exemple, le nom de famille du

duc de Rutland est *Manners*, son second titre est *marquis de Granby*; son aîné s'appellera *marquis de Granby*; les autres porteront les noms respectivement de *Lord Charles Manners*, *Lord Jean Manners*, &c. Le fils aîné d'un comte porte le second titre de son père. Le comte de Guilford est de la famille de *North*, & son second titre est *lord North*; son aîné s'appellera donc *lord North*; & les cadets d'un comte, ainsi que tous les fils d'un vicomte, d'un baron, porteront le nom de famille, avec la simple addition d'*honorable* avant leur nom de baptême; ainsi les frères de milord *North*, s'appelleront l'*Honorable Fréderic North*.

Il est à remarquer que ces titres ne sont que des titres d'honneur, & qu'ils ne donnent pas entrée à la chambre haute, ni aux privilèges dus aux marquis & aux lords, qui tiennent ce titre d'eux-mêmes.

Le fils aîné hérite après la mort du père de tous les titres & de tous les fonds de terre. Les titres ne sont point attachés à la possession de certains biens, mais au sang de ceux que le roi en a revêtus. Delà, le grand nombre de châteaux, de biens nobles & de seigneuries, tandis qu'il n'y a point de baronnies, de marquisats, ni de comtes, excepté celui d'Arundel; les autres titres de comtés sont attachés aux provinces. Lorsque le roi veut conférer à quelqu'un le titre de duc, il lui fait choisir le nom d'une province, d'une ville, d'un bourg, &c. La coutume est de choisir des noms qui ont été portés par une famille illustre, mais il faut qu'elle soit éteinte; car deux pairs ne peuvent porter en même tems le même nom; dans tous les cas cependant, on est toujours libre de conserver son nom, ou de l'ajouter au nouveau titre qu'on prend.

Les premières charges du royaume ne donnent pas la haute noblesse personnelle. Le chancelier, qui ne seroit pas pair, n'auroit pas suffrage dans la chambre haute, apanage de tous les pairs; terme en Angleterre, synonyme avec *haute noblesse*. Le Chevalier Robert Walpole, le sieur Pelham, Milord Storth, qui ont été si long-tems premiers ministres, & à la tête de la trésorerie, n'ont jamais eu entrée en cette qualité à la chambre haute, à laquelle la noblesse, & non pas les charges, donne accès.

Les évêques sont en cette qualité toujours regardés comme barons.

Il y a un tribunal d'armoiries, établi par Richard III. Ce collège tient un registre des armes de toutes les familles & de leurs noms, au moyen de quoi on peut toujours savoir quand & à quelle occasion ces armes ont été accordées.

Le possesseur d'un fief n'a que le domaine direct, qui consiste à pouvoir punir de petits crimes. Lorsqu'il tient cette justice, les possesseurs de francs-fiefs en sont les assesseurs, & portent le jugement; lorsqu'un roturier possède un bien noble, il a cette jurisdiction, & le domaine direct aussi bien qu'un lord.

La plupart des terres ne consistent d'ailleurs qu'en champs, cabanes, maisons, moulins, étangs à poissons, bois, mines à charbon & autres; mais il n'y a ni dîmes, ni droits, ni autres casuels.

Les champs, maisons, cabanes, sont affermés aux paysans pour cinq, dix, vingt ans, & le revenu de semblables baux forme celui des biens; ce qui fait que les paysans Anglois se nomment tous *fermiers* (*farmers*). On entend par *gentlemen-farmer* ceux qui ont de grosses fermes ou un bien noble tout entier, ou bien encore ceux qui se sont enrichi, & qui vivent comme des gentilshommes.

Les Anglois se distinguent dans les arts, sur tout dans les sciences, & leur industrie est connue chez toutes les nations. L'amour de la gloire, l'appas du gain, la crainte extrême de la pauvreté, contribuent principalement à les rendre laborieux; mais il leur manquera toujours dans les arts, ce goût pur & délicat qui appartient sur tout aux Grecs chez les anciens, & aux François chez les modernes.

La langue Angloise est composée des anciennes langues Teutoniques & Celtiques, de la langue Gauloise, de la Françoise, du Grec, du Latin, du Saxon, presque du Normand, du Danois, & de toutes les langues Norwégiennes, de l'Italien, & enfin de presque toutes les langues du monde. Elle a l'heureux privilège encore de pouvoir s'enrichir des mots étrangers, & créer des expressions nouvelles. Avantage inconnu sur tout en France: il semble que la liberté Angloise influe jusques sur la langue même, en lui accordant les moyens de peindre une idée avec plus de précision, plus de force & plus d'harmonie.

Les Bretons, ainsi que les autres nations de l'Europe, ont essuyé différentes révolutions. César fut le premier qui tenta de les subjuguer; il réussit à les vaincre: mais cependant ce royaume ne fut entièrement réduit en province Romaine, que vers la fin du règne de Vespasien, environ l'an 79 de l'ère chrétienne; ce qui subsista jusqu'au règne d'Honorius (l'an 408), que les Romains abandonnèrent cette île, 461 ans après la première descente de César.

Les Bretons méridionaux, presque toujours divisés entr'eux, & fatigués par les Pictes & les Ecossois, qui depuis le départ des Romains, ne cessoient de désoler le midi de l'île, invitèrent les Saxons du nord-ouest de la Germanie à s'allier avec eux.

Les Saxons firent leur premier débarquement dans l'île de *Thannet* en 449. Quelques tems après, il arriva de nouveaux auxiliaires, composés de *Jutes*, de *Danois* & de quelques *Angles*. Avec cette dernière troupe, débarqua dans l'île la belle *Rowena*; fille de Hengist, l'un des généraux Saxons. Vortigern, qui avoit été reconnu & proclamé roi de la Bretagne méridionale, l'épousa; & en considération de ce mariage, céda à son beau-père le pays de Kent à titre de royaume.

Les Bretons & leurs alliés marchèrent contre les Pictes & les Ecossois qu'ils défirent; mais ces perfides alliés voyant avec des yeux de cupidité le pays de ceux qu'ils venoient de défendre, invitèrent la noblesse Bretonne à un grand festin dans la plaine de Salisbury, & la massacrèrent inhumainement. Maîtres alors de la plus grande partie de l'île, les Saxons partagerent leurs conquêtes en sept petits royaumes; c'est ce qu'on appelle dans l'histoire, l'*Heptarchie des Saxons*. Quant aux Bretons qui ne voulurent pas se soumettre aux Saxons, les uns se retirèrent dans le pays de Galles, les autres dans celui de Cornouailles: les habitans de ces deux provinces se disent encore aujourd'hui *Bretons*, & ils appellent un *Anglois* un *Saxon*.

De l'heptarchie des Saxons.

I. Du royaume de *Kent*, capitale Cantorbery. Ce royaume fut érigé vers l'an 455 ou 457, & contenoit à-peu-près la même étendue de pays que la province de Kent; il fut gouverné successivement par dix-sept rois, subsista 366 ou 368 ans, & finit en 823 par la défaite de *Baldred* dont les états furent réunis au royaume de *Westsex*.

II. Le royaume de Sussex ou Saxe du sud, capitale Chichester, avoit environ 25 lieues du s. e. au n. o., & 15 du s. au n. Il commença vers l'an 491, & finit en 600, après avoir subsisté 109 ans, sous trois rois. Le dernier de ces rois fut tué par celui de *Westsex*, & dès-lors les deux royaumes furent réunis.

III. Le royaume de Westsex, ou Saxe de l'ouest, capitale Winchester, renfermoit les provinces de Bark, de Southampton, de Wilt, de Sommerset, de Dorset & de Devon. Il avoit 50 lieues de l'est à l'ouest, & 26 du s. au n.: dans la suite presque toute la province de Cornouaille fut aussi soumise aux rois de Westsex. Ce royaume qui avoit commencé vers l'an 519, ne finit qu'à l'avénement des Normands en 1066, c'est-à-dire, qu'il subsista 547 ans, sous trente-sept rois.

IV. Le royaume d'Essex, ou Saxe de l'est, capitales Colchester & Londres, étoit composé des provinces d'Essex, de Middlesex, & de la plus grande partie de celle de Harford, avec une étendue de 26 lieues du s. o. au n. e., & de 13 lieues du s. au n. Ce royaume qui avoit commencé vers l'an 527, fut détruit & usurpé après l'an 747, par les rois de Westsex. Il subsista environ 220 ans, sous douze rois.

V. Le royaume de Northumberland, capitales Léeds & Yorck, comprenoit les provinces de Lancaster, d'Yorck, de Durham, de Cumberland, de Westmorland, & la partie de l'Ecosse qui se termine au golfe d'Edimbourg, c'est-à-dire, que son étendue étoit de 65 lieues du s. e. au n. o., & de 42 lieues de l'est à l'ouest. Il avoit commencé en 547, & finit en 792, sous vingt-un rois. Il y eut ensuite un interrègne de trente-trois ans; & en 827, il passa sous la domination des rois de Westsex.

VI. Le royaume d'Ost-Angelen, ou Angleterre orientale, capitale Cambridge, comprenoit les provinces de Cambridge, de Norfolk, de Suffolk, & partie de celle de Huntington; ce qui faisoit du s. au n. 23 lieues, & de l'est à l'ouest 26. Il avoit commencé en 575, & subsista 218 ans sous quatorze rois; il finit en 793, & fut alors partagé entre les Danois & les rois de Mercie, mais enfin, il fut réuni au royaume de Westsex par Egbert.

VII. Le royaume de Mercie, capitale Lincoln, comprenoit les provinces de Glocester, de Hereford, de Worcester, de Warwick, de Licester, de Rutland, de Northampton, de Lincoln, de Bedford, de Buckingham, d'Oxford, de Stafford, de Shrops, de Nottingham, de Derbi, de Chester, partie de celle de Huntington, & partie de celle de Hartford, faisant 42 li. du n. au s., & autant de l'est à l'ouest. Dans la suite, le comté de Monmouth fut ajouté à ce royaume, qui commença en 582, & subsista jusqu'en 874, c'est-à-dire, pendant 292 ans, sous vingt rois. Alfred, roi de Westsex, reunit le royaume de Mercie à ses autres etats.

L'heptarchie fut abolie vers l'an 819, & ces sept royaumes n'en firent plus qu'un, qui appartint au roi des Westsaxons, Egbert. La principauté de Galles se conserva seule indépendante jusqu'en 1251, qu'elle fut réunie au royaume d'Angleterre.

Depuis l'an 819 ou 828, jusqu'en 1016, il y eut quinze rois Saxons, tous de la même maison; Egbert fut le premier.

Depuis l'an 1016 jusqu'en l'an 1042, il y eut quatre rois de la maison de Danemark. Swenon, le premier de ces rois, s'etablit à titre de conquête. Canut II, le dernier des rois Danois, mourut sans postérité.

Depuis l'an 1042, jusqu'en 1065, régna Saint-Edouard III, dit le Confesseur, de la maison des rois Saxons.

Depuis l'an 1066, jusqu'en 1135, trois rois de la maison de Normandie, dont Guillaume, dit le Conquerant, duc de Normandie, fut le premier. Henri I, le dernier des rois Normands, mourut sans enfans mâles, nés d'un légitime mariage.

Depuis l'an 1135, jusqu'en 1154, un roi de la maison de Champagne, régna sur l'Angleterre, à titre d'alliance; ce fut Etienne, troisième fils d'un autre Etienne, & d'Adèle, sœur du roi Henri I.

Depuis l'an 1154, jusqu'en 1485, quatorze rois de la maison des comtes d'Anjou, dits Plantagenets; Henri II fut le premier qui régna, comme fils de Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angleterre; Richard III fut le dernier des rois d'Angleterre de la maison d'Anjou; il fut tué dans une bataille le 22 Août 1485, & ne laissa point de postérité.

Depuis 1485, jusqu'en 1603, trois rois & deux reines, de la maison de Owen Tudor des comtes de Richemont; Henri VII vainqueur de Richard III, fut le premier de ces rois; il épousa Elisabeth d'Yorck

d'Yorck, fille d'Edouard IV: ainsi furent confondues les deux maisons d'Yorck & de Lancaster, deux différentes branches de la maison d'Anjou Plantagenets, & cette alliance mit fin aux fatales divisions qui, pendant quatre-vingts ans, avoient fait de l'Angleterre un théâtre d'horreur & de meurtre.

La reine Elisabeth, morte le 3 Avril 1603, fut la dernière princesse de la maison de Richemont qui régna sur les Anglois. Cette princesse ne fut point mariée.

Depuis l'an 1603 jusqu'à présent, cinq rois & deux reines de la maison de Stuart; Jacques VI (fils de Henri Stuart, lord Darneley, comte de Lenox, & de Marie Stuart, reine d'Ecosse), succéda à la reine Elisabeth, du chef de sa bisaïeule, Marguerite d'Angleterre, sœur du roi Henri VIII, qui avoit épousé Jacques IV Stuart, roi d'Ecosse, tué à la bataille de Flodden en 1513. Jacques VI mourut en 1625.

Charles I, fils, né en 1600, roi d'Ecosse & d'Angleterre en 1625, decapité à Londres le 9 février 1649.

Interrègne de douze ans.

I. Olivier Cromwel, né en 1603, prend le titre de protecteur de la république d'Angleterre en 1653, & meurt en 1658.

II. Richard Cromwel fils, protecteur en 1658, se démet en 1659, & se retire à la campagne où il meurt le 24 Juillet 1702, à quatre-vingts ans.

Charles II Stuart, fils de Charles I, né en 1630, roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande en 1661, mort en 1685, sans postérité légitime, quoiqu'il eût laissé sept garçons & cinq filles de différentes maîtresses.

Jacques II, frère, duc d'Yorck, né en 1633, roi en 1685, détrôné en 1689, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1701.

Marie première, fille de Jacques II, née en 1662, reine d'Angleterre en 1689, morte sans postérité en 1695: elle épousa, en 1677, Guillaume III, prince d'Orange, qui devint roi d'Angleterre en 1689, & mourut sans postérité en 1701.

Anne Stuart, deuxième fille de Jacques II, née en 1664, reine en 1701, morte le 12 Août 1714.

Depuis l'an 1714, jusqu'à présent, trois rois de la maison de Brunswick-Lunebourg-Hanover. Georges I, le premier roi de cette maison fut appellé à la couronne d'Angleterre en vertu d'un acte du parlement de la Grande-Bretagne du 14 mars 1701, qui donnoit exclusion à tout prince qui auroit communion avec le siége de Rome, ou qui seroit allié par le mariage à une Catholique. Cette disposition éloigna du trône de la Grande-Bretagne quarante-cinq personnes, qui, suivant l'ordre de succession usité jusqu'alors en Angleterre, en étoient plus proche que la princesse Sophie, fille d'Elisabeth Stuart, aux droits de laquelle succéda le prince Georges de Brunswick-Lunebourg-Hanover, & mourut le 22 juin 1727.

Georges II, né le 30 Octobre 1683, succède à son père en 1727, mort en 1760.

Georges III, aujourd'hui regnant, né le 4 juin 1738, proclamé roi d'Angleterre le 26 octobre 1760, a vu jusqu'à présent de grands troubles. Le revers auquel il doit avoir été le plus sensible, est la séparation des colonies de l'Amérique septentrionale, qui se sont déclarées indépendantes en 1776, & qui ont signé, le 4 octobre, l'acte de leur union.

Gouvernement.

Sous les rois Saxons, le gouvernement d'Angleterre étoit monarchique; encore la monarchie étoit elle tempérée par le Wittena-Gemot, ou l'assemblée des sages, qui représentoient toute la nation.

Sous les Danois, la police de l'état fut presque entiérement militaire, par la nécessité où étoient ces rois de se maintenir sur le trône; cependant les Bretons conservoient encore les anciennes loix qu'ils avoient reçues des Saxons.

Guillaume I, le Conquérant, anéantit les priviléges des Anglois, s'appropria leurs biens, leur donna d'autres loix, & ne gouverna plus qu'avec l'épée.

Henri I adoucit le sort des Anglois, & abrogea la loi du *couvre-feu* (loi autant incommode qu'humiliante), qui ordonnoit aux Anglois d'éteindre tous les soirs, vers huit heures, le feu & la chandelle, ce prince leur permit au contraire d'en user toute la nuit.

Cependant les loix établies par Guillaume I, se soutenoient, s'affermissoient, & par le tems, & par l'habileté des princes, successeurs de ce conquérant.

Les Anglois reprirent leur énergie nationale sous Jean Sans-Terre, & en 1215, ils forcèrent ce foible prince à leur accorder la grande charte des communes libertés. Cette charte qui dégrade si fort l'autorité royale, contient soixante-sept articles; elle fut confirmée solennellement en 1251.

L'aristocratie fut donc associée à la monarchie dès le règne de Jean Sans-Terre, puisque ce prince ne put rien innover dans ses états sans le consentement des barons.

Sous Henri III, fils de Jean, la nation étendit encore les bornes de sa liberté, & resserra celles de la puissance royale. Le peuple fut appellé aux assemblées de la nation; on le consulta; on déféra même souvent, & à ses avis & à ses représentations; enfin il fut associé au gouvernement de l'état, époque de la démocratie en Angleterre.

Nonobstant la création d'un Parlement, les rois d'Angleterre conservèrent encore pendant quelques tems l'autorité legislative: mais ils la perdirent sous Edouard II, & les barons l'usurpèrent en 1308.

Les barons, devenus indépendans, furent insensiblement forcés à partager les dépouilles de la royauté avec les communes; mais sous Edouard IV,

en 1461, l'autorité suprême fut partagée entre le roi, les barons & le peuple.

Le gouvernement Anglois est donc tout à la fois monarchique, aristocratique & démocratique. Monarchique, parce que le royaume est gouverné par un roi, dont la couronne passe même aux filles; ce roi d'ailleurs jouit de presque tous les droits de régale qui caractérisent le monarque; aristocratique, parce que sans l'autorité du parlement, le roi ne peut faire aucune loi, ni établir aucune imposition: démocratique enfin, parce que le parlement & le roi ne peuvent rien changer, rien créer, rien innover sans le consentement des communes, qui sont composées des députés des villes & des bourgs, choisis dans la classe du peuple.

Les titres du monarque Anglois sont: roi de la Grande-Bretagne, de France & d'Irlande; protecteur de la foi. Lorsqu'on lui adresse la parole, on l'appelle Sir. L'héritier présomptif est, du moment de sa naissance, duc de Cornouailles; mais il est créé prince de Galles, & il tire de ces pays certains revenus. Son pouvoir & ses priviléges en Cornouailles sont beaucoup moindres que ceux des princes en France dans les provinces de leurs apanages. Les autres titres qu'il prend sont arbitraires & tels qu'il plaît au roi de lui donner.

Les titres & les revenus des autres princes dépendent de la volonté du roi. En 1760, le roi Georges II accorda à son petit-fils, le prince Edouard-Auguste, & à sa postérité mâle, la dignité de duc de la Grande-Bretagne, & de comte du royaume d'Irlande, avec le nom, le rang & le titre de duc d'Yorck & d'Albanie en Grande-Bretagne, & de comte d'Ulster en Irlande. Les enfans du roi sont appellés enfans de la Grande-Bretagne, & altesses royales. Les armes actuelles du roi sont un écusson écartelé; dans le premier quartier, on voit les trois léopards d'or Anglois, & le lion rouge Ecossois; dans le second, les trois lys de France en or; dans le troisième, la harpe de David, d'Irlande, aussi en or; & dans le quatrième, les armes de l'électeur de Brunswick-Lunebourg. L'exergue change.

Les principaux droits de régale sont; 1°. de faire la guerre ou la paix; 2°. de contracter des alliances; 3°. d'envoyer & de recevoir des ambassadeurs; 4°. d'établir des magistrats & des tribunaux de magistrature ou de justice; 5°. d'infliger des peines & d'accorder des récompenses; 6°. de faire battre monnoie à son coin & à ses armes & d'en déterminer la valeur.

Lorsque le roi d'Angleterre se trouve à la tête de ses armées, son pouvoir est tout aussi limité que quand il est à St. James.

La distribution des graces, tant civiles que militaires, ecclésiastiques ou politiques, est également un droit de régale. Le monarque accorde & révoque à son gré toutes les commissions qui ont rapport à ces divers objets. La collation des évêchés appartient également au roi seul, & pendant la vacance des siéges, il perçoit seul les annates: enfin il ne diffère des autres souverains que parce qu'il ne peut augmenter ou continuer les impôts sans le consentement de son parlement & de ses communes.

Les principaux officiers de la couronne sont, le grand-amiral, le grand-chancelier, le grand-trésorier, le grand-maréchal, le grand-maître, le grand-chambellan & le grand-ecuyer.

On donne au fils aîné du roi d'Angleterre (disons cependant à l'heritier présomptif de la couronne), le titre de prince de Galles. La provision annuelle que l'état a coutume de lui accorder est de 100,000 liv. sterlings (2,200,000 liv. de France); quelquefois cette provision n'est que de la moitié. Ce prince a encore d'autres terres en apanage qui ajoutent à son revenu.

L'état a coutume d'accorder une dot aux princesses, filles du roi, lorsqu'elles se marient; elle est quelquefois de 100,000 liv. sterlings; quelquefois aussi elle n'est que de la moitié.

On distinguoit autrefois le parlement d'Angleterre de celui d'Ecosse; mais depuis la réunion des deux royaumes, en 1707, il n'y a plus qu'un seul & même parlement, composé de deux chambres, qui sont la *chambre haute* ou des seigneurs, & la *chambre basse* ou des communes.

La chambre haute, nommée aussi *chambre des pairs*, est composée d'archevêques, d'évêques, de ducs, de comtes, de vicomtes & de barons. Le nombre des membres qui la composent n'est point déterminé, tous les pairs y ont séance & le roi en fait autant qu'il juge à propos. La reine Anne en créa douze en un jour.

La chambre basse ou des communes est composée des députés des provinces, des cités, des bourgs & des cinq ports. On compte pour cette chambre cinq cent cinquante-huit membres, dont quarante-cinq pour le royaume d'Ecosse; mais il est rare de voir ce nombre complet. L'orateur étant toujours un des députés n'ajoute point au nombre des membres; le chancelier n'a voix dans l'assemblée qu'autant qu'il est pair, & l'homme du parlement, les deux secrétaires-archivistes & les arbitres n'y ont jamais entrée.

Tous les membres du parlement, même les personnes qui ont entrée dans l'assemblée, ont le privilége de ne pouvoir être arrêtés ni emprisonnés pour dettes, soit eux, soit leurs domestiques, pendant la durée des sessions. Sur cet article on peut voir l'acte de 1770, qui doit y avoir apporté quelque changement.

Il appartient au roi seul de convoquer & de dissoudre le parlement, qui ne peut s'assembler sans la permission expresse du monarque.

Par le bill septennial, confirmé en 1734, les rois d'Angleterre ont été autorisés à ne renouveller leurs parlemens qu'après la révolution de sept années; ce qui donne aux rois plus de moyens pour corrompre les suffrages.

Sa majesté choisit elle-même, dans la haute noblesse, les membres qui doivent composer la chambre haute.

Les membres des communes sont choisis dans les assemblées provinciales, dans celles des villes & des bourgs royaux.

Chaque province ou comté d'Angleterre envoie deux députés au parlement, excepté cependant, la principauté de Galles, qui n'en député qu'un pour chaque comté.

Londres, comme capitale du royaume, nomme quatre députés; Cambridge & Oxford en nomment également chacune quatre, deux pour chaque ville, & deux pour chaque université. Cent soixante-sept villes d'Angleterre envoient chacune deux députés, & six, savoir, Albington, Banbury, Beudley, Highan, Ferrard & Monmouth sont restreintes à un seul.

Les députés des provinces doivent jouir d'une rente annuelle de 600 liv. sterlings, & ceux des villes de 300; les électeurs pour donner suffrage, doivent en prouver une de deux livres sterlings.

Les députés écuyers sont élus par les simples nobles & par ce qu'on nomme *hommes légaux*; & les députés des villes sont élus entre les bourgeois municipaux.

Chaque chambre s'assemble dans une salle particulière à Westminster. Les membres de la chambre haute sont habillés d'écarlate les jours de cérémonie; ils sont assis sur des sacs rouges remplis de laine. Les membres de la chambre basse, paroissent à l'assemblée en habit ordinaire, assis également sur des sacs remplis de laine, mais qui ne sont pas rouges. L'orateur de cette chambre a un habillement particulier.

Lorsque le parlement tient séance, il n'est pas nécessaire que le roi s'y trouve; & à proprement parler, on n'en tient jamais en sa présence. Il ne s'y rend que pour passer les bills, & les ériger en loix par sa sanction royale, pour ouvrir, & terminer les parlemens, & dans ces occasions il n'y a jamais de délibérations; quelquefois, en cas de maladie, on nomme des commissaires pour cette cérémonie, la seule dans laquelle le roi est représenté au parlement.

Lorsqu'il y assiste, il est assis dans la chambre haute, sur une espèce de trône, sous un baldaquin, la couronne sur la tête & le sceptre à la main; les lords ecclésiastiques à sa droite, & les politiques à sa gauche. Au milieu est une grande table, autour de laquelle les conseillers secrétaires du roi sont assis. Dans le fond de la même salle règne une longue balustrade, derrière laquelle se rangent debout les communes, lorsqu'elles sont mandées par le roi.

Quand on a un bill (ou loi) à proposer dans la chambre haute, on en fait d'abord la lecture; on examine avec soin quelles sont les raisons qui portent à le recevoir ou à le rejeter. Après qu'il a été lu plusieurs fois, & que l'on y a fait les changemens nécessaires, on met, de l'avis de la chambre, ce bill au net, & on en fait encore une nouvelle lecture; ensuite le chancelier demande aux pairs s'ils veulent le soumettre à la pluralité des suffrages. Si les pairs y consentent; le chancelier leur dit: *Mylords, voici une loi qui vous est proposée sur tel ou tel sujet; elle a été lue & examinée selon l'usage qui s'observe dans cette chambre: voulez-vous bien l'approuver ou la rejeter.* On recueille ensuite les voix; & si le plus grand nombre se trouve en faveur de la loi, aussi-tôt l'homme du parlement écrit sur le *bill* ces mots: *soit communiqué aux communes.* Cela étant fait, on détache quelques-uns des conseillers secrétaires du roi présens, pour aller porter le bill aux communes. Ces conseillers députés n'entrent dans la chambre des communes, qu'après en avoir obtenu la permission. Etant entrés, un d'entr'eux adresse la parole à l'orateur de la chambre en ces termes: *Monsieur l'orateur, il a paru aux pairs qu'il importoit au bien de l'état que ce bill passât en forme de loi; ils vous prient, en conséquence, de vouloir bien faire examiner avec soin ce qu'il convient de faire à cet égard.* Et alors les députés se retirent.

L'orateur propose alors à la chambre de prendre le nouveau bill en considération; si la chambre y consent, l'orateur ordonne à son secrétaire de faire la première lecture du bill proposé par les pairs. On passe ensuite aux suffrages; car par la forme du gouvernement Anglois, nul bill ne peut avoir force de loi s'il n'est approuvé par la chambre haute, par la chambre des communes, & par le roi. Chacune des chambres peut le rejeter; & approuvé par les chambres mêmes, le roi peut aussi refuser de l'admettre; mais il est tenu d'y donner son consentement dans trois jours, lorsqu'il est accepté par deux chambres.

Chaque membre de l'assemblée a le droit sur le bill proposé, de dire son sentiment avec toute la liberté possible. Le membre qui doit parler a toujours la tête découverte, & adresse la parole à l'orateur, soit qu'il se déclare pour, ou contre le bill en question.

Un membre ne peut point parler deux fois le même jour sur une même affaire; mais le jour suivant il peut parler encore une fois seulement. On observe cette règle avec soin, crainte que deux personnes ne passent la séance à disputer.

Quand les communes & les pairs ne peuvent s'accorder sur un bill, il se forme un comité dans chaque chambre, qui est chargé de la discussion particulière de l'affaire en question.

Les chambres se tournent en *grand comité*, lorsqu'elles s'appliquent toutes entières, pendant un nombre de séances indéterminé à l'examen de quelque proposition; & les résolutions qui en émanent s'appellent des *actes* lorsqu'elles sont confirmées par le roi.

Les chambres prennent en considération un *mes-*

sage du roi; on appelle meſſage une pièce d'écriture qui contient des demandes de la part du roi, ou qui fait connoître quelqu'autre intention de ſa majeſté. Les chambres répondent aux meſſages du roi par des adreſſes.

Lorſque le roi donne ſon conſentement aux bills, il ſe rend à la chambre des pairs avec la ſolennité accoutumée, & y mande les communes. Le chancelier dit alors au nom du roi, ſur tel ou tel bill approuvé, *le roi le veut*; & ſur tel ou tel bill rejeté, *le roi s'aviſera.*

La chambre haute a le pouvoir de juger en dernier reſſort, & de réformer tous les jugemens qu'on prétend avoir été mal rendus. La chambre baſſe n'a de juriſdiction que ſur ſes propres membres, encore ne peut-elle rien ordonner de plus fort que l'amende ou la priſon.

La chambre baſſe a ſeule le droit de propoſer & d'accorder des ſubſides au roi, ou de lui en refuſer; au lieu que la chambre haute n'a que le pouvoir d'approuver, ou rejeter les bills qui lui ſont préſentés touchant les impoſitions, ſans pouvoir y faire, ni même propoſer aucun changement.

Enfin, le parlement peut, 1°. interpréter, modifier, abroger les anciennes loix, en faire de nouvelles qui obligent toute la nation, tant pour le préſent que pour l'avenir; 2°. décider ſur les prétentions & poſſeſſions des particuliers; 3°. légitimer les bâtards, & naturaliſer les étrangers; 4°. confirmer les loix qui appartiennent au culte divin; 5°. régler les poids & meſures du royaume; 6°. réſoudre & terminer les difficultés qui peuvent s'élever dans les cas que les loix n'ont point prévus; 7°. établir les impôts; 8°. pardonner les crimes; 9°. rétablir les familles proſcrites; 10°. pourſuivre & faire punir ſelon la rigueur des loix, tous ceux que le roi lui défère comme criminels: en un mot, le pouvoir du parlement s'étend ſur tout ce qui peut intéreſſer la nation, puiſque c'eſt le parlement lui-même qui la repréſente.

Le conſeil intime eſt un collége ſuprême & perpétuel: il n'eſt ſubordonné qu'au parlement, pendant le tems de ſes ſéances. Le préſident de ce collége eſt un des officiers de la couronne. L'élection & le nombre de ſes membres dépend de la volonté du roi; anciennement il n'étoit compoſé que de peu de membres, qui ſe ſont augmentés peu-à-peu juſqu'au nombre de quatre-vingt. Charles II en choiſit quelques-uns pour former le conſeil du cabinet, afin de tenir les affaires plus ſecrètes.

Les conſeillers intimes jurent de conſeiller au roi ſelon leurs lumières, leurs conſciences, & de garder le ſecret. D'après leurs conſeils, le roi fait des proclamations, des déclarations de guerre ou de paix, &c. Tous les miniſtres d'état & commandans dans les trois autres parties du monde, & dans les îles de Jerſey, Guerneſey, ſont tenus de prêter ferment à ce conſeil; il accorde auſſi les priviléges, les patentes, l'exemption des peines, les grâces, &c.; nomme les sherifs, commandans & autres miniſtres d'état. Tous les ſujets & autres perſonnes peuvent lui adreſſer des placets. Les griefs des colonies, ainſi que toutes les affaires qui concernent Jerſey & Guerneſey, ſont portées devant ce conſeil. Les trois ſecrétaires d'état, chargés des affaires du dedans & du dehors, y ſiegent auſſi: chacun d'eux a trois mille livres ſterlings d'appointemens, deux ſecrétaires & ſix commis, &c.

Le bureau des expéditions, ainſi que les archives de l'état leur ſont ſubordonnés.

Outre les parlemens, il y a encore trois tribunaux; ſavoir:

1°. La cour des communs plaidoyers, pour les affaires civiles;

2°. La cour du banc du roi, pour les affaires criminelles;

3°. La cour de la chancellerie, pour l'interprétation des loix, pour l'enregiſtrement des grâces, &c. Cette troiſième cour eſt appellée la cour de conſcience.

Indépendamment de ces tribunaux, on diſtingue encore la cour du vieux-bailli, celle de l'échiquier, celle du tapis-verd, &c. Toutes ces cours ſont réſidentes dans la ville de Londres, ou plutôt dans celle de Weſtminſter, qui fait aujourd'hui partie de Londres.

Tous les magiſtrats de juſtice jouiſſent en Angleterre d'honoraires fort conſidérables. Juſqu'en 1362, toutes les procédures ſe ſont faites en langue Françoiſe & Normande; c'eſt pour cela que les avocats étoient obligés de ſe faire recevoir docteurs en cette langue.

Mais en 1731, il fut ordonné, par un bill du 27 mai, que toutes les procédures ſe feroient déſormais en Anglois; & ce bill n'eut ſon effet qu'après le 25 mars 1733.

Les loix angloiſes ſéviſſent toujours contre le crime; dans les cas cependant qui peuvent être graciables, elles décernent preſque toujours des peines pécuniaires contre les coupables. On punit plus par la bourſe, par la privation de la liberté & par l'exil, que par la mort. Le ſupplice du pilori y eſt encore fort uſité. Les outrages & les fautes envers le ſexe ſont toujours punis par l'amende. Le mari offenſé eſt preſque toujours vengé, ſoit par la diſſolution de ſon mariage, ſoit par la liberté que lui donne l'arrêt de paſſer à de ſecondes noces.

Les loix contre la fraude dans le commerce ſont auſſi très-ſévères.

En 1736, le 29 novembre, les jurés de Midleſex condamnèrent Iſmaël Naaſon, de la tribu de Benjamin, à payer une ſomme de dix livres ſterlings (220 livres monnoie de France), pour chaque livre de thé éventé qu'il avoit vendu dans Londres.

2°. Quant aux loix fondamentales du royaume, les principales ſont, la *magna charta* ou *charta libertatum a rege Anglorum Joanne, Baronibus, omnibusque liberis hominibus regni Angliæ concessa-*

rum, in prato Rivingemade vocato inter Stoneset Windleschores, die 15 junii 1215, dont l'original existe encore.

2°. L'acte que dressa le parlement d'Angleterre en 1689, lorsque Guillaume III, prince d'Orange, & son épouse Marie, furent élevés au trône : les droits & les franchises du peuple Anglois y sont définis, & les Papistes y sont déclarés incapables d'occuper le trône.

3°. L'adresse du parlement au roi Guillaume III, datée du 18 mars 1701, dans laquelle il étendit l'acte précédent, & établit l'ordre de la succession des Protestans à la couronne ; de sorte qu'après le décès du roi, de la princesse Anne & de sa ligne, le royaume deviendroit le partage de l'électrice douairière de Brunswick-Lunebourg Sophie, pettie-fille de Jacques I, & devoit passer ensuite à ses héritiers protestans : elle contient encore d'autres articles.

4°. L'acte de succession de 1705.

5°. Le traité d'union de l'Angleterre & de l'Ecosse de 1706.

Telles sont les loix principales qui protègent la liberté des Anglois contre les usurpations de leurs rois, & qui établissent l'ordre de la succession à la couronne. Le monarque n'y peut rien changer sans le consentement de ses peuples. Quelle est donc la cause qui a élevé la nation Angloise si fort au-dessus des autres peuples de l'Europe ? Qui a donné aux habitans de ce petit coin du monde, tant d'énergie politique, tant d'opulence pendant la paix, tant de ressources dans une guerre désastreuse ? Qui a pu leur conserver ce caractère original de physionomie, dans le tems où tous les autres peuples de l'Europe altérés, affoiblis, énervés, ne sont, pour ainsi dire, que des copies que chaque siècle semble dégrader encore ? Où ses savans ont-ils puisé tant de profondeur, ses politiques tant de lumières, ses citoyens tant de patriotisme, le peuple même tant d'enthousiasme ? Plusieurs causes, sans doute, ont opéré ce phénomène politique. Tâchons d'arracher le voile qui couvre ce mystère, si toutefois c'en est un encore ; & osons dire notre manière de penser avec la noble hardiesse d'un écrivain, qui ne veut ni mentir aux autres, ni se mentir à soi-même !

La monarchie la plus tempérée marche insensiblement vers le despotisme.

La démocratie n'offre qu'une administration orageuse.

L'aristocratie donne vingt, trente, soixante tyrans, au lieu d'un.

Or, un gouvernement qui réunit ces trois formes d'administration pour en faire un tout, & qui n'a pris dans chacune que ce qu'il y a de sage & d'utile ; un gouvernement, où le monarque est, pour ainsi dire enchaîné ; où le peuple ne peut suivre ses caprices bisarres ; où les grands ne peuvent être tyrans, sera toujours le meilleur de tous, parce que sujet à moins d'abus, & ayant plus de moyens d'y remédier, il offrira à chacun des membres qui le composent, le plus précieux des biens possibles : je veux dire la liberté.

D'ailleurs, de tous les gouvernemens celui-ci est le plus susceptible de se perfectionner par sa constitution même ; avant de donner les deniers nécessaires aux dépenses publiques, les chambres, à chaque renouvellement de parlement, ou de ministres, les chambres, dis-je, s'occupent d'abord des abus qui régnoient dans l'ancien ministère, des événemens malheureux, des causes qui les ont produits, enfin de tout ce qui a pu compromettre la dignité de la monarchie. Par une conduite si sage, on ne donne pas au mal le tems de s'accroître ; une erreur devient presque toujours un trait de lumière, & une faute tourne toujours au profit de la nation.

L'Anglois, dans la forme de son gouvernement, est libre ; il est libre, parce qu'il fait lui-même ses loix, les change, les modifie, les anéantit selon que le besoin l'exige ; parce que les privilèges sont fondés sur ses chartes ; parce qu'il existe un contrat entre le monarque & les sujets : contrat sacré qu'on ne peut rompre sans le consentement des deux parties. Il est libre, & la plus forte preuve encore, c'est qu'il peut aliéner sa liberté, la vendre à son roi, qui, s'il n'achetoit une partie de la nation, ne pourroit jamais gouverner l'autre à son gré.

Ceci sans doute est le crime du prince, & la honte des sujets. Mais cet abus même, cette corruption honteuse est une preuve nouvelle de la liberté Angloise, puisqu'avant de fixer un prix à une chose, il faut avant tout que cette chose existe.

Dans une pareille forme d'administration, chaque individu doit être plus heureux, puisqu'il peut s'occuper immédiatement de ce qui peut lui être le plus avantageux, & qu'un tiers ne peut prendre à notre sort le même intérêt que nous y prenons nous-mêmes. Ainsi du bien-être de chaque membre doit résulter le bien-être général.

Un tel gouvernement doit former des orateurs, des citoyens, des politiques ; & dans la honte de l'esclavage, ou dans la langueur d'une monarchie, on ne doit avoir ni politiques, ni orateurs, ni citoyens. Des politiques, parce qu'on ne peut avoir que peu ou point d'intérêt à la chose publique ; des citoyens, parce qu'il ne peut pas y en avoir où il n'existe point de patrie ; & des orateurs, parce que la bouche de l'homme éloquent est fermée lorsqu'il entreprend d'éclairer ou de fronder l'administration. Et cependant ce sont ces orateurs qui échauffent un peuple sur ses véritables intérêts ; ce sont ces politiques qui l'éclairent sur ses opérations ; ce sont ces citoyens qui savent faire à la patrie ces grands sacrifices, ces généreux dévouemens qui portent un individu à s'immoler à l'intérêt général.

De cette forme de constitution, doit résulter encore la liberté de penser & d'écrire ; tous les goûts,

toutes les voix, tous les sentimens se rapportent à la patrie. Des écrits solides, judicieux, naissent en foule pour éclairer les chefs de l'administration : les discussions même donnent plus d'énergie à tous les partis & à tous les membres; & c'est du choc des opinions que jaillit la vérité. On ne connoît point dans cette forme de gouvernement, ces marches sourdes & mystérieuses, ressource impuissante de la foiblesse, du despotisme & de l'imbécillité: toutes les opérations de l'état sont à découvert, afin que les préposés du ministère soient l'objet ou de la reconnoissance, ou des reproches de la nation.

L'Anglois a soumis tous les cultes, toutes les opinions religieuses au gouvernement : il ne condamne que ce qui est contraire au bien public; & pense sagement que nulle autorité, nulle puissance sur la terre n'a le droit d'établir une inquisition sur les consciences.

Il a éteint la hiérarchie monacale, parce qu'on a voulu des sujets utiles, & que la fortune ne doit pas être le prix de l'oisiveté, mais la récompense du travail & de l'industrie. Il a permis aux prêtres de se marier, tant pour l'intérêt politique, que pour le bien des mœurs. Il a enlevé au clergé une opulence qui est toujours aussi déplacée qu'indécente; enfin, par-tout ailleurs un prêtre n'est qu'un prêtre; en Angleterre, un prêtre est un citoyen.

Dans cette forme de gouvernement, rien de plus sacré que la propriété; nul pouvoir humain ne pourroit dépouiller un père de famille de son patrimoine. L'autorité ne connoît point ces actes d'une tyrannie sourde, qui sacrifie un particulier à l'intrigue & à la haine d'un homme puissant. Chaque citoyen peut implorer à son secours cette loi auguste (*habeas corpus*), que l'on suspend quelquefois, mais que l'on n'abroge jamais; & l'on ne voit pas un innocent languir dans les cachots, à la réquisition du ministère public, qui force enfin de reconnoître qu'il s'est trompé, ne rend à la malheureuse victime de son erreur, ni la santé qui est ruinée par le long séjour d'une prison humide & mal saine, ni le tems qu'elle a perdu pour sa fortune, ni le dédommagement de tant d'inquiétudes & de tant de larmes! Point d'autre lettre-de-cachet à craindre, pour un Anglois, que la loi.

Ce peuple philosophe a fait une chose inouïe jusqu'ici, chez toutes les nations, même les plus sages de l'antiquité : c'est de calculer le prix d'un homme. Ailleurs un soldat, dans le terme moyen, n'est pas évalué à 40 écus. Sa dépense à l'état ne coûte pas plus de 6 à 700 liv.; l'Anglois, par une estimation plus honorable, a fait monter le prix d'un homme à 100 guinées.

Il est bien vrai qu'il n'y a pas de peuple peut-être plus écrasé d'impôts : mais il paie gaiement; d'abord parce qu'il peut payer; parce qu'il se taxe lui-même; parce qu'il connoît l'emploi de l'argent qu'on lui demande; parce que la perception est simple, & n'engloutit pas, comme ailleurs, la moitié des sommes destinées au service public; parce qu'enfin les receveurs sont des citoyens compatissans, & non des tyrans barbares, d'infâmes exacteurs qui vendent jusqu'au lit du malheureux, hors d'état de payer la plus légère contribution.

Aucune nation n'a proposé des récompenses plus magnifiques, pour encourager le commerce, & la navigation, les découvertes, les sciences & les arts; aucune n'a mieux su apprécier les dons du génie, n'a eu plus de grands hommes d'état, plus de guerriers & de politiques fameux, des philosophes plus profonds, & des citoyens plus dévoués au bien public. Cette île célèbre a offert dans tous les tems un asyle au mérite persécuté. Dans les époques les plus urgentes de sa détresse politique, elle a soutenu avec dignité le poids de son crédit public, chez elle & chez l'étranger : elle a su rendre également justice à ses rivaux & les combattre.

Elle a su s'enrichir, en maîtrisant, par la culture la plus savante, un sol qui lui refusoit en partie ce que la nature prodigue ailleurs. Ses vaisseaux marchands remplissent tous les ports; ses flottes couvrent toutes les mers; son nom s'étend d'un monde à l'autre; sa bravoure fait l'admiration & l'étonnement de ses ennemis; ce XVIIIe siècle enfin voit huit millions d'hommes, lutter glorieusement depuis plusieurs années, dans tous les points du Globe, contre des puissances qui, réunies, ont cinq fois plus de masse, plus de ressources physiques, & plus d'hommes que l'Angleterre! Que dis-je! Elle a à combattre ses chefs, ses partis, ses provinces, son ministère même, son prince peut-être! Sa constitution robuste, son énergie politique résiste à tout; & cette étonnante nation, dans ses désastres même, semble s'ombrager encore des lauriers de la victoire.

La religion catholique romaine fut établie en Angleterre dès le milieu du VIIe siècle, & s'y soutint constamment avec éclat jusqu'au XVIe. On appelloit même ce pays l'île des Saints. Henri VIII se sépara de la communion romaine, parce que le pape n'avoit pas voulu consentir à son divorce avec la reine Catherine. D'abord le schisme de Henri ne porta que sur la soumission due au chef de l'église : le dogme continua d'être respecté dans tous ses points, & les loix portées contre les hérétiques continuèrent d'être très-scrupuleusement observées; on brûla même en 1531 plusieurs protestans Anglois.

L'année suivante (en 1532), le roi défendit à ses sujets de payer au pape les annates, & de recourir à Rome, lorsqu'il s'agiroit de prendre possession des bénéfices ecclésiastiques. En 1533, tous les appels au siége de Rome furent prohibés par un édit solennel. En 1534, le roi & son parlement abjurèrent toute la soumission qu'ils avoient vouée au Saint-Siége. Le clergé de son côté avoua légitime la jurisdiction royale, quant au spirituel, &

le parlement détermina que le roi feroit chef fuprême de l'églife Anglicane ; en conféquence, les dîmes, & les annates furent accordées au monarque.

En 1535, plufieurs couvens & maifons religieufes rendirent leurs chartes au roi.

En 1536, le parlement fupprima par un acte authentique, tous les monafteres qui ne jouiffoient pas de 200 livres fterlings de rente: trois cent foixante-feize couvens abolis, & environ dix mille religieux ou religieufes fans reffources, furent les fuites de ce premier coup de vigueur.

En 1537, le roi vendit aux nobles fes fujets, la plupart des terres qui avoient appartenu aux maifons religieufes fupprimées par le parlement.

En 1538, les monaftères les plus confidérables rendirent leurs chartes au roi, qui fe faifit des châffes d'or & d'argent pour les porter à la monnoie.

En 1539, le parlement fixa par un acte folennel fix articles de religion. Le premier établiffoit la réalité de la tranfubftantiation ; le fecond révoquoit la néceffité de la communion fous les deux efpèces ; le troifieme permit aux prêtres féculiers de fe marier ; le quatrième déclaroit irrévocables les vœux de chafteté ; le cinquième déclara profitables toutes les baffes meffes ; le fixième confirma la néceffité de la confeffion auriculaire.

Dans la même année 1539, le parlement confirma les actes de réfignation, & toutes les faifies des abbayes. Il en avoit été fuprimé fix cent quarante-cinq : on fupprima en même-tems cent cinquante-deux colléges & cent vingt-neuf hôpitaux. En 1541, les chevaliers de Saint-Jean de Jérufalem furent auffi fupprimés.

La fuprématie du roi & les fix articles dont nous venons de parler, faifoient le fondement de la religion Anglicane, lorfque Henri VIII mourut en 1547. Edouard VI, fon fils & fon fucceffeur, pouffa les chofes encore plus loin. Il fit annuller l'acte qui exigeoit la croyance des fix articles de foi ; fit ordonner la communion fous les deux efpèces ; fe fit réferver à lui feul le pouvoir d'élire les évêques, & de les révoquer à fon gré, &c.

La reine Marie, qui fuccéda à Edouard IV, fon frère, fit en vain les plus grands efforts pour rétablir la catholicité. Elifabeth qui lui fuccéda, acheva de féparer pour jamais fon royaume de la communion de Rome ; elle y réuffit en adoptant le dogme des proteftans, qu'elle affocia à la hiérarchie eccléfiaftique des catholiques : c'eft ce qu'on appelle aujourd'hui l'*églife Anglicane*. Le dogme de cette églife confifte en quatre points principaux, (1) extraits de trente-neuf articles de religion, rédigés par le fynode de 1563, & approuvés par un acte du parlement. En 1571, ce fynode étoit compofé de fujets choifis par la reine, fur la préfentation de *Parker* qu'elle avoit nommé archevêque de Cantorbery. Tous les eccléfiaftiques font obligés de figner ces articles, quoiqu'ils aient tenté plufieurs fois, & dernièrement encore, de s'affranchir de cette obligation.

On ne compte en Angleterre que deux archevêchés, Yorck & Cantorbery, & vingt-quatre évêchés ; ceux de *Carlisle*, *Chester*, *Durrham*, font fuffragans d'Yorck ; les vingt-un autres le font de Cantorbery.

Tous les archevêques & évêques ont féance à la chambre haute du parlement : l'évêque de l'île de Man & de Sodor feul n'y avoit point entrée lorfque les comtes de Derby, à qui la première de ces îles appartenoit comme un fief, nommoient à l'évêché ; mais depuis que le roi l'a rachetée, fon évêque, nommé par lui, eft devenu pair du royaume, & par là il a acquis le droit de féance au parlement.

L'archevêque de Cantorbery eft le premier pair du royaume ; prend le rang immédiatement après la maifon royale, & a par conféquent le pas fur tous les ducs du royaume, & les premiers officiers de la couronne. Il fe qualifie dans fes mandemens *divina providentia* : on l'appelle primat de toute l'Angleterre, & métropolitain lorfqu'on lui adreffe la parole ; on lui donne de même qu'aux ducs le titre de *sa grâce*, *your grace*, & de *most reverend father in god*.

Il couronne le roi, peut accorder des difpenfes dans bien des points, pourvu qu'il ne bleffe ni la parole de Dieu, ni les priviléges du roi.

Il a vingt-un évêques fous lui, & outre cela un diocèfe particulier : il a le pouvoir de tenir divers tribunaux pour y difcuter les affaires de l'églife. Ses revenus font immenfes.

L'archevêque d'Yorck a le pas fur tous les ducs qui ne font pas du fang royal, ainfi que fur tous les miniftres d'état, excepté le grand chancelier, qui a le pas immédiatement après l'archevêque de Cantorbery. Il eft appellé primat d'Angleterre, & métropolitain dans fon diocèfe, couronne la reine, & en eft l'aumônier perpétuel. Dans le Northumberland, il a le droit d'un comte palatin, & peut y exercer la jurifdiction pénale. Les évêques marchent après les vicomtes, & ont le pas fur les barons. Parmi les évêques, celui de Londres eft le principal, enfuite celui de Durrham ; les autres prennent leur rang felon l'ancienneté de leur facre. Le métropolitain peut dépofer les évêques quand il eft muni de raifons juridiques, mais il faut préalablement qu'il ait le confentement du roi.

Il y a auffi une fociété établie pour l'avancement de la doctrine chrétienne. Son commencement eft de 1698, & a été privilégiée en 1701. C'eft un certain nombre de perfonnes qui foufcrivent tous les ans, pour foutenir des miffionnaires proteftans dans les colonies Angloifes, en Afie, en Afrique, &c.

(1) Ces quatre points sont contradictoirement opposés à la présence réelle, à la transubstantiation, à l'invocation des saints, à la croyance du purgatoire & au célibat des prêtres.

Cette société a fait imprimer en langue Arabe la bible, le premier & le nouveau testament.

Les écoles de charité sont soutenues de même par les souscriptions de plusieurs Anglois, aussi humains que généreux. Le nombre de ces écoles augmente ou diminue selon que ces bienfaits sont considérables ou médiocres. En 1749, il y en avoit à Londres seul cent quarante-neuf, où l'on instruisoit trois mille quatre cent six garçons & deux mille cent soixante-douze filles. Dans tout le reste de l'Angleterre, on comptoit treize cent vingt-neuf de ces écoles.

Le clergé d'Angleterre est encore composé de vingt-six doyens, soixante archidiacres, cinq cent soixante-seize chanoines, neuf mille deux cent quarante-trois curés, & environ dix mille ecclésiastiques dans les ordres; on compte trois mille huit cent quarante-cinq rectorats. Les ecclésiastiques ordinaires & les vicaires sont très-pauvres.

Le roi nomme à toutes les prélatures, & l'archevêque de Cantorbery les confère en qualité de primat du royaume.

Ceux d'entre les Anglois qui croient aux trente-neuf articles de religion, sont appellés *conformistes* ou *anglicans;* on les appelle aussi *épiscopaux*, parce qu'ils reconnoissent la hiérarchie des évêques.

Les *non-conformistes* sont tous ceux qui ne suivent pas la religion dominante, tels que les *Presbytériens* ou *Puritains*, les *Millenaires*, les *Luthériens*, les *Quakers*, les *Anabaptistes*, & une foule d'autres sectaires, &c. &c.

Le gouvernement d'Angleterre permet l'exercice de toutes sortes de religions : la catholique romaine seule n'étoit point tolérée autrefois; mais sous le régne actuel, on a permis aux catholiques l'exercice de leur culte; on les a même admis aux charges publiques : leur nombre est très-considérable tant à Londres que dans les provinces, en Ecosse, & sur tout en Irlande; dans les comtés du Nord, à Leicester & à Yorck, ils forment presque le tiers des habitans.

Il y a en Angleterre trois ordres de chevalerie. 1°. Celui de la *jarretière*, institué en 1345 ou 1349, par Edouard III. Un jour que ce prince dansoit à Windsor avec la comtesse de Salysbury, cette dame laissa tomber une de ses jarretières, qui étoit un ruban bleu. Le roi ramassa lui-même la jarretière, en disant en françois : *Honni soit qui mal y pense.* Le roi alors établit cet ordre, & l'on choisit Saint-Georges pour patron. La marque de l'ordre est un large ruban bleu avec une chaîne d'or, au bout de laquelle est l'image de Saint-Georges. Les chevaliers, en y comprenant le roi, sont au nombre de vingt-six.

2°. *L'ordre du bain.* Il fut établi en 1399 par Henri IV, roi d'Angleterre. On le nomme l'ordre du *bain*, parce que les chevaliers étoient obligés de se baigner la veille du jour qu'ils devoient être créés. Le roi Georges I renouvella cet ordre en 1725. Les chevaliers portent un ruban rouge, au bout duquel est une médaille d'or, où l'on voit trois couronnes, avec cette inscription : *in uno tria juncta*, c'est-à-dire, *trois n'en sont qu'un.*

3°. L'ordre de Saint-André (ou du Chardon), établi par Jacques IV, & renouvellé par Georges I. Au bas d'une chaîne d'or, est l'image de Saint-André avec sa croix; on y lit *nemo me impune lacessit.* Le ruban est verd. Outre le roi, qui en est le grand maître, il n'y a que douze chevaliers.

Le commerce des Anglois est immense, & s'étend presque sur tous les points du globe. Ce peuple navigateur a par tout des comptoirs, des consuls & des vaisseaux. Le gouvernement Anglois protége particuliérement le commerce, parce qu'il sent mieux qu'aucun autre gouvernement de l'Europe, que c'est de là qu'émanent la grandeur & la prospérité d'une nation. Il n'est nulle classe qui se trouve déshonorée en prenant l'état de négociant, & les descendans des plus illustres maisons ne dérogent point par le commerce maritime & le commerce fait en gros.

La situation de l'Angleterre, pour cet objet, est très-avantageuse. Un nombre considérable de ports, dont l'entrée est facile, & qui sont propres à la construction des vaisseaux; de bons matelots, & plusieurs marchandises de son crû, recherchées des étrangers, en feront toujours une nation navigatrice & commerçante. L'importation du dedans, d'un port à l'autre, occupe plusieurs milliers de matelots; on transporte sans cesse du charbon de terre, du beurre, du fromage, de la terre à foulon, du sel, &c.; & le besoin continuel qu'a une province d'échanger ses productions avec celles d'une autre province, formera toujours en Angleterre une marine immense, & un peuple de matelots.

Pour faciliter, dans le pays même, le débit des marchandises de laine, il a été rendu une loi qui ordonne d'enterrer tous les cadavres dans un linceul de laine, sous peine de 50 livres sterlings d'amende.

Presque tout le commerce d'Angleterre se fait par des compagnies soutenues par le gouvernement : les principales sont,

1°. La compagnie des marchands aventuriers, établie par Edouard I, qui transporte tous les ans chez l'étranger, pour plus de deux millions sterlings de draps manufacturés en Angleterre.

2°. La compagnie des Indes orientales, embrasse tout le commerce de la nation, depuis la Perse jusqu'à la Chine. Les Anglois ont pour ce commerce des établissemens & des comptoirs dans presque toutes les parties de l'Inde.

3°. La compagnie du Levant ou de Turquie fait tout le commerce de la nation dans les états du grand-seigneur, & sur toute la côte septentrionale d'Afrique.

4°. La compagnie royale d'Afrique a le privilége de tout le commerce que la nation peut faire depuis

puis Salé en Barbarie, jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

5°. La compagnie de Russie ou de Moscovie, que l'on appelle aussi la *compagnie d'Eastland*, embrasse tout le commerce que la nation peut faire dans les pays septentrionaux de l'Europe.

6°. La compagnie de la baie d'Hudson, fait dans l'Amérique septentrionale un commerce considérable en pelleterie, qu'elle transporte en Angleterre. C'est cette même compagnie qui a déjà fait chercher plusieurs fois un passage à la mer du Sud, par le nord-ouest de l'Europe. En 1746 le parlement d'Angleterre promit une récompense de 2000 liv. sterlings à celui qui trouveroit ce passage; on fit alors des tentatives, qui ont été inutiles. Il paroit même, par les derniers voyages de l'immortel Cook, que ce prétendu passage est une chimère, ou du moins est impraticable.

Le commerce des Anglois étoit immense dans les îles & le continent de l'Amérique; mais il est à croire qu'il doit s'éteindre de jour en jour, parce que l'indépendance de l'Amérique, une fois établie, les Anglois ne peuvent plus soutenir la concurrence de ce commerce avec les autres nations, vu que les marchandises de leur crû, & la main-d'œuvre chez eux, est beaucoup plus chère que par tout ailleurs.

Les autres marchandises dont les Anglois font commerce, sont les draps, les droguets, les serges, les frises, les couvertures, les bas de soie & de laine, les moires, les damas, les satins, les rubans, les toiles de coton & indiennes, les cuirs, le plomb, l'étain, le cuivre, l'alun, la couperose, le beurre, le suif, le fromage, la morue, les harengs, les saumons, l'huile de poisson, le charbon de terre, les barbes de baleines, les chapeaux, les dentelles, les ouvrages d'acier, les montres, le tabac, &c. Les Anglois reçoivent aussi de l'étranger plusieurs denrées dont ils ont besoin. Ils tirent de France des vins, des huiles, des eaux-de-vie, du sel, du vinaigre, des capres, des figues, des amandes, des prunes, &c., des velours, des taffetas, du papier, des plumes, du liége & des glaces, &c. &c. mais l'article du vin est le plus considérable, & monte, année commune, à plus d'un million sterlings. Ce qu'ils tirent des autres royaumes, & du Portugal sur tout, est immense.

Mais entrons dans quelques détails sur cet objet.

En Turquie, ils portent des demi-draps appellés *londrins*, des étoffes de laine, du plomb, de l'étain, des ouvrages d'acier, des montres, des armes à feu, du tabac, du sucre, du *rum*; ils rapportent en échange des soies crues, des drogues d'apothicairerie, du coton, des tapis, des amandes, des raisins secs, des figues, des dattes, du café, du poil-de-chèvre & des cuirs, &c. Aujourd'hui les François ont intercepté la majeure partie de ce commerce, parce qu'ils peuvent donner une partie des mêmes choses, travaillées avec plus de goût & à beaucoup meilleur marché.

A la côte septentrionale d'Afrique, ils portent des fusils, des canons, des sabres, des couteaux, des ciseaux, des ouvrages d'acier, des chaînes pour les esclaves, du *rum*, de la poudre, du plomb, du tabac, des étoffes de laine, &c.: ils en rapportent de la laine, des grains, de la cire, de l'huile, des peaux non apprêtées, des peaux de tigres & de lions, des drogues d'apothicairerie, des dattes, des figues, des ananas, &c. &c. Et ce commerce est dans une balance à-peu-près égale.

En Italie, il portent des draps, toutes sortes d'étoffes de laine, du cuir, du sucre, des poissons salés, &c.; ils en rapportent de la soie crue, du velours, du vin, du tartre, de l'huile, du savon, des olives, des terres pour la teinture, de l'alun, des anchois; outre cela, ils donnent de l'argent comptant aux Italiens.

En Espagne, ils portent des productions naturelles & de leurs manufactures, du poisson salé & séché, & ils en rapportent de l'or, de l'argent, de la laine, des peaux, de l'huile, du vin, des oranges, du quinquina, & d'autres drogues, des couleurs, &c. Ce commerce diminue de jour en jour.

En Portugal, les mêmes marchandises qu'en Espagne; outre cela, des toiles: ils en rapportent des huiles, des vins, du sel, des fruits, de l'or, de l'argent, des lingots, des diamans bruts, des laines, des peaux non-aprêtées, &c. &c.

Ce commerce, qui rapportoit plus de 2,000,000 sterlings de profit par an à la nation, s'éteint de jour en jour; & les Portugais se lassent enfin de ne plus être que les facteurs des Anglois.

J'ai parlé de leur commerce avec la France: passons à la Russie.

Les Anglois vendent aux Russes de presque toutes leurs marchandises; ils en rapportent du chanvre, du lin, de la graine de lin, de la toile, du fil, de la toile à voiles, de gros cordages, du cuivre, du talc, du fer, des fourrures, de la cire, des drogues, & des bois pour la construction navale, &c. &c.

Je ne dirai rien du commerce de l'Angleterre avec ses colonies; il étoit d'une richesse immense avant la guerre actuelle. Il seroit ridicule d'établir ce qu'il peut être; les événemens sont trop incertains, & je n'ai jamais eu l'art heureux de lire dans l'avenir.

Le commerce d'Afrique, sur tout pour la partie des nègres, étoit très-considérable il y a quelques années; mais tombé presqu'entiérement depuis la guerre actuelle, il a passé en d'autres mains.

La compagnie des Indes orientales, dans les provinces du Bengale, de Bahar, d'Orixa, & de la côte de Coromandel, monte jusqu'à 2,000,000 sterlings, & même au-delà, par an; & l'intérêt de ses fonds donne 40 pour cent. Cependant à rassembler les produits des différentes branches du commerce de l'Angleterre, on voit, déduction

faite de l'échange & des frais, qu'elle gagne au-delà de 2,000,000 sterlings par an : mais elle a gagné beaucoup plus; & de jour en jour les autres puissances de l'Europe, en calculant leurs véritables intérêts, ont senti la nécessité de ne point laisser le commerce universel entre les mains d'une seule nation. Chaque état a cherché à se former une marine, & a enlevé successivement quelques branches de commerce aux Anglois.

La banque Angloise a été jusqu'ici le dépôt le plus sacré que l'on eût jamais vu chez aucun peuple; lorsque le systême de Law ruinoit tant de fortunes en France, & culbutoit le crédit public & l'état, la compagnie du Sud, en Angleterre, fit une banquèroute à-peu-près semblable: non-seulement le parlement poursuivit ces brigands politiques, qui s'étoient enrichis aux dépens de la bonne-foi nationale, mais on détourna des branches du revenu public pour acquitter les créanciers. Cependant cette même banque si sacrée, si religieuse, n'existe que par artifice, & pour ainsi dire, que par miracle. La Hollande, la Suisse, les différens états de l'Italie, tranchons le mot, citons la France & toute l'Europe, tous ces pays, tous ces états, tous ces royaumes en font les fonds. Phénomène étonnant, produit par la confiance qu'inspire une nation qui a toujours fait honneur à ses engagemens, & qui eût plutôt entrepris une guerre injuste, & dépouillé des voisins plus foibles, que de manquer à la foi du commerce. C'est en partant de ce même principe qu'aujourd'hui même elle attaquera en brigand un honnête négociant Hollandois, ou François, & ruinera les pères, pour avoir de quoi payer la rente due aux enfans !

En 1764, la compagnie du Sud & celle des Indes Orientales, étoient chargées de 120,674,553 l. sterlings, dont les intérêts montoient tous les ans à 4,825,738 liv. sterlings.

Malgré le crédit dont jouit cette banque, je doute si elle auroit souvent, je ne dis pas de quoi rembourser le capital, mais même de quoi payer les intérêts. Il résulte donc de cette observation, que ces Anglois si fiers, ne font que les banquiers & les agens qui font valoir l'argent des nations; & que si les particuliers étrangers retiroient insensiblement leurs fonds, l'Angleterre tomberoit dès l'instant même dans la plus étroite indigence.

Car enfin le capital réel de cette banque n'existe pas; il n'est que dans les profits éventuels, & incertains du commerce, & non sur les fonds de terre, ni dans ce genre de bien qui tient au sol, & qu'on retrouve toujours. D'ailleurs le papier représente, dans cette banque, des fonds réels au défaut de l'or & de l'argent. Or ce papier n'existe que par le crédit public, & les produits avantageux du commerce. On doit donc conclure que si la guerre actuelle vient à dépouiller les Anglois, & de la propriété de leurs colonies, & des branches lucratives de leur commerce, allons plus loin, si la guerre actuelle en retranche seulement une légère partie, l'état ne pourra plus faire honneur aux engagemens qu'il a pris avec les étrangers, ni à ceux qu'il a pris avec ses propres sujets.

D'après les derniers calculs de la dette nationale, elle monte à environ 200,000,000 liv. sterl.; les intérêts de cette somme courent tous les ans; il faut y ajouter les dépenses indispensables pour l'entretien de la marine, des troupes, de la maison royale, &c. &c. Or, comment acquitter des sommes si étonnantes, si le commerce de l'Angleterre se mine insensiblement, & languit chez toutes les nations : il faut donc que cette banque tombe; & si par malheur cela arrive, sa chute entraîne celle de l'état, & le fait rentrer dans la classe des puissances médiocres de l'Europe.

Sciences & Arts.

Il n'y a que deux universités, celle d'Oxford, qui a dix-huit colléges, & celle de Cambridge qui en a seize. Ces colléges sont très-bien rentés & ont de très-habiles professeurs. On ne reçoit aux études de ces colléges que ceux qui sont de l'église Anglicane. Par malheur la marche des études de ces universités tient encore un peu trop à la barbarie scholastique du XVe siècle. Cette nation a produit des hommes illustres dans tous les arts, & a contribué plus qu'aucune autre au progrès des sciences; ce qu'on doit attribuer principalement à deux causes, la liberté de la presse, & les récompenses accordées par le gouvernement à tous les savans & aux grands artistes. Chez cette nation, le génie ne trouve pas comme ailleurs de stériles admirateurs; mais un excellent ouvrage, une découverte utile procurent aussi-tôt, & de la gloire & une fortune honnête à leurs auteurs.

Soit dans les mathématiques, la physique, la médecine, la politique, la philosophie, soit dans les autres sciences & dans les arts, l'Angleterre a produit de ces hommes étonnans, de ces génies créateurs qui ont étendu les limites de l'esprit humain. Leurs poètes sont riches en images, ont de l'énergie; mais peu formés sur les bons modèles de l'antiquité : on leur reproche avec raison un goût barbare. Leurs historiens sont peut-être plus philosophes que ceux d'aucune autre nation. Il semble en voyant cette liberté mâle avec laquelle ils jugent les rois & les peuples, qu'il ne soit permis qu'à l'Anglois de tenir la plume de l'histoire. La plupart de leurs théologiens n'ont point l'esprit hébété par des superstitions ridicules; leur style clair, énergique & hardi, peint toujours ce qu'il veut peindre, & ne cesse jamais de parler à la raison. Enfin jusqu'à leurs romanciers ont une physionomie originale, qui les rend supérieurs par la vérité des portraits, par la force du style, par la fécondité des événemens, par l'intérêt de l'ouvrage, à tous ceux des autres nations; il ne faut pour prouver ce que j'avance, que citer Clarisse, Grandisson, Paméla, Tom-Jones, &c. romans immortels qui feront

toujours des chef-d'œuvres aux yeux de tous les peuples policés.

Les Anglois jusqu'ici médiocres, & même barbares dans la peinture, commencent cependant à se distinguer ; on voit chez eux quelques morceaux où respire le patriotisme national, & qui sont très-estimés ; mais le goût ne s'épure que lentement chez cette nation : il est à parier même qu'elle n'en aura jamais. Ces esprits naturellement sombres & fiers, effarouchent les grâces : si l'on en excepte Pope, Adisson, qui eux-mêmes ne sont pas toujours exempts de ce défaut, il en est des peintres comme des gens de lettres : on voit dans les beaux arts la lourdeur tenir souvent la place de la légéreté ; des plaisanteries basses & ignobles, substituées à la fine plaisanterie, & presque toujours un rire triste & convulsif remplacer la gaieté. Une foule de leurs tableaux sont des sujets bisarres, prodigieusement chargés d'actions & de figures, exécutés sans entente de couleurs, ni de la perspective : ces charges peu naturelles & du plus mauvais goût, sont cependant bien éloignées de la manière joyeuse de Calot. Je ne parlerai pas de leurs sujets d'histoires ; ils n'ont encore rien à comparer aux écoles des nations voisines : j'observerai que jusques dans leurs peintres à portraits, on voit en tout une manière roide, qui semble caractériser cette nation.

La sculpture fait encore moins de progrès : leurs statues, loin d'avoir ce gracieux, cette noblesse qu'on voit dans les restes précieux de l'antique ; leur statues, dis-je, ne présentent que de la maigreur, des formes sèches & froides, & toujours cette roideur qui tient au terroir. L'Anglois si supérieur à tant de nations par cette énergie de caractère, cette noble hardiesse de penser, est inférieur à toutes dans les arts qui exigent de la molesse & des grâces. Je ne sais par quelle fatalité les sujets les plus enjoués changent de nature entre leurs mains, attristent l'imagination, & portent à l'ennui.

Dans la manière noire, ils surpassent de beaucoup les autres nations de l'Europe ; il seroit à souhaiter que le dessin répondît à l'exécution. Quant à la gravure & à la ciselure, il y a présentement en Angleterre des artistes, tant du pays que des étrangers, qui travaillent avec beaucoup de succès.

Je dirai peu de chose de leur architecture civile, parce qu'excepté le dôme de Saint-Paul de Londres, la bourse, & quelques ponts, il n'y a presque rien à en dire. On ne connoît pas dans toute l'Angleterre, un seul monument qu'on puisse citer comme un modèle : leur coutume de faire bâtir pour vingt, trente, quarante, cinquante, soixante ans, &c. & la cherté excessive des matériaux, ainsi que de la main-d'œuvre, sont sans doute les causes principales de ce peu de progrès dans l'architecture civile ; mais je dirai que dans l'architecture navale, la France seule exceptée, ils effacent toutes les nations.

En 1768, le roi a fondé à Londres une académie des arts, qui est composée de quarante peintres, sculpteurs & architectes. Neuf d'entr'eux ont le nom de visiteurs, c'est-à-dire, directeurs des écoles de dessin. Il y a aussi quatre professeurs d'anatomie, d'architecture, de peinture & de perspective ; & l'on y reçoit, outre les membres, un certain nombre de graveurs comme associés. Dans les autres arts utiles, l'Angleterre a beaucoup de maîtres célèbres, & ses manufactures, ainsi que ses ouvriers, méritent à bien des égards leur réputation.

Les Anglois ont établi les premiers en Europe, ces beaux tapis de soie & laine, travaillés avec tant d'art, & si fort approchant de la nature. Leurs manufactures de glaces sont très-importantes, quoique cependant inférieures à celles de France, qui sont les premières du monde.

Les draps forment la branche la plus considérable des manufactures de laine. Ils sont plus solides & mieux travaillés que ceux de France ; mais ceux-ci sont à meilleur marché, & effacent ceux d'Angleterre par le lustre & l'éclat des couleurs, ce qui les fait préférer dans bien de pays aux draps Anglois. Les teintures sont très-bonnes, excepté en noir pourtant ; on est obligé d'envoyer en Hollande les marchandises Angloises, pour y être teintes en cette couleur. Les teintures en écarlate y sont très-belles. Les manufactures de soie sont très-considérables ; les ouvrages qui en sortent sont meilleurs à la vérité, mais de beaucoup plus chers que ceux de France, dont ils n'ont point la beauté extérieure. Les chapeaux de castor & de poil de lapin, le velours de coton fabriqué à *Manchester*, les poteries de *Worcester*, la porcelaine de *Chelsea*, plusieurs espèces de cuirs, des montres, de l'acier, de l'étain : ce sont les marchandises les plus recherchées des étrangers.

Quant aux impôts, nous ne craignons point d'avancer qu'aucune nation n'est aussi grevée que le peuple Anglois ; il y a des taxes sur les biens-fonds, sur le produit des terres, sur les denrées, sur les manufactures, sur les comestibles, sur le vestiaire, sur l'air, les fenêtres, sur l'eau, sur les maisons, sur les bières, les distillations de toutes espèces, sur toutes les denrées étrangères, &c. &c., sur les rentes & les effets commerçables, sur les chemins, sur les matières premières, & les mêmes matières ouvragées ; & généralement sur tout ce qui entre dans les ports d'Angleterre : quant aux droits de sortie, qui sont très-forts, ils ne sont presque rien, excepté sur les matières premières, telles que les laines, &c. parce que le gouvernement a senti qu'il étoit plus sage d'en empêcher l'exportation, afin d'encourager les manufactures nationales.

On nomme subsides, la somme entière qui est accordée par les communes pour le service d'une année : ils sont divisés en subsides annuels & perpétuels.

Les impôts annuels consistent en une taxe sur les fonds de terre, & en une taxe sur le malt. La taxe sur les biens de terre a pris la place des anciennes taxes auxquelles on avoit recours lorsque les besoins de l'état l'exigeoient. Elle n'a rapporté depuis 1693, jusqu'à 1730, que 4 sols par livre sterling de revenus annuels de biens-fonds & immeubles; ensuite en tems de paix 2 schellings, & en tems de guerre 3 & 4 schellings par livre sterling.

A l'égard de l'Ecosse, il a été arrêté dans le IXe article du traité de réunion, qu'au lieu de la taxe sur les biens de terre, elle donneroit 48,000 livres sterlings lorsque l'Angleterre donneroit 1,997,763 livres sterlings, & que ce rapport seroit toujours observé à l'égard des différentes sommes auxquelles se montoit la taxe en Angleterre.

L'Ecosse paye les autres impôts dans un bien moindre rapport que l'Angleterre; il y en a cependant quelques-uns dont elle paye la moitié. La taxe sur les biens de terre se lève de la sorte: la somme que chaque comté doit fournir lui est assignée d'après l'estimation qui a été faite des terres en 1692; chaque possesseur de biens-fonds & de maisons remit alors une évaluation de ses revenus, qui fut acceptée sans examen; d'où il suit que ces évaluations sont peu vraies pour la plupart. Depuis ce tems les biens immeubles ont changé beaucoup: car presque tous ont été améliorés, & ont donné par conséquent de plus forts revenus.

D'autres se sont détériorés, & rapportent moins actuellement qu'autrefois. De là vient que plusieurs propriétaires ne payent pas plus de 6 *pences* ou *stüvers* par livre sterling, c'est-à-dire, 2 & demi pour cent, & d'autres payent 10 schellings, c'est-à-dire, 10 pour cent. Si l'on faisoit un nouvel état des revenus des biens-fonds, la taxe sur les terres de 2 schellings, qui rapporte actuellement tout au plus un million sterling, rendroit alors au-delà du double. La levée de ces impôts occasionne 60,000 livres sterlings de frais. Tous les catholiques qui ont des biens immeubles, payent cette taxe double.

La taxe sur le malt, est de 6 sols sterlings sur chaque boisseau de malt, & une somme proportionnée qui est prise sur certaines espèces de grains, ainsi que sur le cidre & le poiré. Le parlement a fait lever cet impôt sans interruption de 1697, par les officiers de la douane.

Les impôts perpétuels sont; 1°. les droits qu'il faut payer à la douane pour toutes les marchandises qui entrent & qui sortent. Cet impôt a produit tous les ans, depuis 1700 jusqu'en 1723, 3,467,593 livres sterlings; en 1768, il a produit 2,195,000 livres sterlings.

2°. L'accise qui a été introduite en 1643, & que l'on paye, tant pour les comestibles, que pour plusieurs autres espéces de marchandises consommées dans le pays; (de là vient que le drap anglois est à meilleur marché à Hambourg qu'à Londres,) l'accise, dis-je, produit par an jusqu'à quatre millions sterlings.

3°. L'impôt sur le sel, est de 3 schellings 4 sols par boisseau.

4°. Les ports de lettres fixés en 1643 en même tems que les postes.

5°. Le droit sur le papier timbré.

6°. L'impôt sur les maisons, qui depuis 1766 est de 3 schellings par maison en Angleterre, & d'un schelling en Ecosse. Si elle a sept fenêtres & plus, on paye 2 sols pour chaque fenêtre; si elle en a vingt-quatre, on paye 2 schellings pour chacune: quand elle en a quarante à cinquante, on paye par an 4 & même 5 livres sterlings pour toute la maison. De là vient qu'il n'y a nulle part des fenêtres plus grandes & en plus petit nombre qu'en Angleterre.

7°. L'impôt qui se paye pour obtenir la permission d'avoir des carrosses de louage, des fiacres, des chaises à porteur, de vendre de la bierre, &c. dans les villes de Londres & de Westminster.

8°. L'impôt d'un penny par livre sterling, sur les revenus des places & pensions accordées par la couronne: il rend au-delà de 100,000 livres sterlings. Ces huit impôts donnoient par an (en 1780) environ 6,000,500 livres sterlings, ce qui fait plus d'un million de moins depuis la guerre actuelle. Cette somme sert à payer les intérêts des dettes nationales contractées depuis Guillaume III.

La guerre entreprise par la reine Anne, a coûté à l'état plus de . . . . . 65,853,394 liv. sterl.

La guerre avec l'Espagne & la France, depuis 1739 jusqu'en 1748, a coûté . . . 47,379,285 liv. sterl.

Et la guerre avec la France, 54,319,324 liv. sterl.

Les dettes de la nation en 1763, se montoient à 136,000,000 de livres sterlings.

En 1767, elles étoient encore à 132,340,412 liv. sterlings; & en 1775, elles se montoient de nouveau à 135,940,305 livres sterlings, qui produisoient environ 4,500,000 livres sterlings d'intérêts, parce que la plupart des capitaux ont été empruntés à deux tiers d'intérêts; & la moitié pour le moins de cette dette nationale a été empruntée à l'étranger. Il est facile de voir que la dette nationale, depuis une guerre ruineuse qui dure depuis six ans, est augmentée considérablement, & surpasse 200,000,000 sterlings.

En 1600, les revenus de l'Angleterre montoient à plus de	60,000 liv. sterl.
En 1663, ils étoient arrivés à	800,000 liv. sterl.
Dans la douzième année du règne de Charles II, ils étoient évalués	1,200,000 liv. sterl.
En 1686, à	1,900,000 liv. sterl.
En 1715, à	3,200,000 liv. sterl.
En 1731, à	6,000,000 liv. sterl.
En 1756, à	10,300,000 liv. sterl.

En 1775, ils montèrent jus-

qu'à . . . . 12,000,000 liv. fterl.

On a évalué les dépenfes de 1780, à près de feize millions fterlings, & celles de 1781 ont été portées d'avance par des membres du parlement, à vingt millions fterlings.

On a affuré au roi Georges 800,000 liv. fterl., mais on croit que fa lifte civile monte à un million fterlings par an. Il a à payer avec cette fomme toutes les dépenfes de fa cour, les miniftres, les bureaux, &c.; les ambaffadeurs, les juges, &c. En 1769, il informa le parlement qu'il devoit 513,511 liv. fterlings, & cette fomme lui fut accordée pour liquider cette dette. En 1777, la nation paya derechef une fomme encore plus forte, pour des dettes qu'il avoit contractées; & elle y ajouta encore 100,000 liv. fterl.

Tous les revenus de l'état fe verfent dans l'Echiquier, qui en accufe la réception, & les fait circuler felon les ordres du lord tréforier.

L'Irlande, en 1767, a rendu par fes douanes, 100,800 liv. fterlings, & l'accife 98,000 liv. fterl. Depuis 1771 jufqu'en 1773, l'Irlande a fourni 1,319,230 livres fterlings, & elle a eu 187,710 liv. fterlings à payer plus que cette fomme. En 1776, l'Irlande devoit déjà un million fterlings.

Mais aujourd'hui tous ces impôts font confidérablement augmentés à caufe de la guerre d'Amérique: il n'y a prefque pas une feule branche qui foit ce qu'elle étoit il y a dix ans.

Monnoies

On compte en Angleterre par *livres*, *schellings*, *deniers sterlings*.

Doûze deniers font un fchelling, & 20 fchellings une livre fterling.

La *livre* fterling vaut environ vingt-deux livres tournois.

L'argent monnoyé eft d'un excellent alloi: il fe frappe à la tour de Londres.

Les monnoies de cuivre font les *farthings*, qui valent le quart d'un denier ou *stüvers*.

Les monnoies d'argent font les fchellings, ou douze ftüvers.

Les demi-fchellings, (fix pences ou fix ftüvers.)

Les couronnes (krown) de cinq fchellings.

Les pièces d'un denier, deux, trois ou quatre deniers en argent, ne fe frappent que pour une cérémonie en ufage à la cour le jeudi faint, au lieu du lavement des pieds: elles ont cours rarement.

Les monnoies d'or font la guinée, qui vaut vingt-un fchellings, ou environ vingt-trois livres cinq fols, vingt-trois livres dix fols tournois, fouvent même au-delà chez l'étranger, parce qu'on prend l'or à fa qualité & à fon poids. On a auffi des demi-guinées.

Toutes les monnoies d'or de Portugal, les piftoles, les louis d'or de Louis XIV, ceux de fes fucceffeurs ont cours auffi; ceux de Louis XV cependant, par les malheurs d'une adminiftration défaftreufe, font altérés, & valent un fchelling de moins.

Les Anglois ont vainement défendu l'exportation de leurs monnoies; il fera toujours impoffible à un peuple de négocians, d'obferver cette loi en rigueur. L'argent monnoyé, d'après les meilleurs calculateurs Anglois, ne paffe pas dans ce royaume dix-huit millions fterlings. Je croirois facilement qu'aujourd'hui il ne monte guères qu'à douze millions.

DIVISION.

L'Angleterre fe divife en cinquante-deux comtés.

Les comtés marqués d'une étoile, sont les douze comtés de la principauté de Galles.

Comtés.	*Paroisses ou lieux.*	*Capitales*
Anglefey *.	74	Beaumaris.
Bedford.	116	Bedford.
Berk, ou Bark.	140	Reading.
Brecknock *.	61	Brecknock.
Buckingham.	185	Buckingham.
Caermarthen *.	87	Caermarthen.
Caernarvan *.	68	Caernarvan.
Cambridge.	163	Cambridge.
Cardigan *.	64	Cardigan.
Chefter.	68	Chefter.
Cornouailles.	161	Launcefton.
Cumberland.	58	Carlifle.
Denbigh *.	57	Denbigh.
Derby ou Darby.	106	Derby.
Devon.	394	Excefter.
Dorfet.	248	Dorchefter.
Durham.	118	Durham.
Effex.	415	Colchefter.
Flint *.	18	Flint.
Glamorghan *.	118	Caerdiff.
Glocefter.	280	Glocefter.
Hereford.	176	Hereford.
Hertford.	120	Hertford.
Huntingdon.	78	Huntingdon.
Kent.	398	Cantorbery.
Lancafter.	36	Lancafter.
Leicefter.	200	Leicefter.
Lincoln.	630	Lincoln.
Merioneth *.	37	Harlech.
Middlefex.	73	LONDRES.
Montgomery *.	47	Montgomery.
Montmouth.	127	Montmouth.
Norfolk.	660	Norwich.
Nortampton.	316	Nortampton.
Northumberland.	460	Neuw-Caftle.
Nottingham.	168	Nottingham.
Oxford.	280	Oxford.
Penbrock *.	145	Penbrock.
Radnor *.	52	New-Radn.
Rutland.	47	Ockham.
Shrops.	170	Shrewsbury.

Comtés.	Paroisses ou lieux.	Capitales.
Somerset.	385	Bristol.
Southampton.	253	Southampton. Winchester.
Stafford.	130	Stafford. Lichtfield.
Suffolk.	575	Ipswick.
Surrey.	140	Guildford.
Suffex.	312	Chichester.
Warwick.	158	Warwick.
Westmorland.	26	Appleby. Kendale.
Wilt.	304	Salysbury.
Worcester.	152	Worcester.
Yorck.	459	Yorck.
	10,133 paroisses.	

La différence qui se trouve entre dix mille cent trente-trois paroisses, & le nombre de neuf mille deux cent quarante-trois que nous avons rapporté ailleurs, vient de ce que lors de la réformation sous Henri VIII & sous Elisabeth, huit cent quatre-vingt-dix cures furent annexées, les unes à des colléges, les autres à des hôpitaux. Quelques-unes de ces cures, & plusieurs riches prieurés furent convertis en fiefs laïques, dont le roi Henri VIII gratifia ceux de ses courtisans, qui le secondérent le plus dans ses projets.

Les cures converties en fiefs laïques, ne sont plus comptées parmi les paroisses du royaume; & les seigneurs qui les possèdent, se contentent d'y faire venir, lorsqu'ils le jugent à propos, des ministres avec lesquels ils s'acquittent des devoirs de leur religion. Ainsi, la totalité de dix mille cent trente-trois, doit être plutôt entendue comme nombre de lieux que comme nombre de paroisses.

Je n'ai compté que soixante-treize paroisses dans le comté de Middlesex, & cependant la ville de Londres seule en contient cent trente-cinq, indépendamment des cinquante autres églises destinées au même usage: mais j'ai cru ne devoir mettre qu'une église par bourg, ville, village, &c.

Forces de terre & de mer.

L'armée sur pied dans la Grande-Bretagne, consistoit, en 1755, dans les troupes suivantes:

Les gardes du roi à cheval .	1052 hommes.
Les dragons, parmi lesquels on comptoit trois régimens des gardes	3276
L'infanterie, y compris les gardes.	20706
Les invalides & vingt-cinq compagnies indépendantes . .	1815
	26049

qui coûtoient 730,293 liv. sterlings par an. On en entrenoit à Gibraltar, à Minorque, en Asie & en Amérique 17637

Total	44686 hommes,

dont l'entretien coûtoit 365,286 liv. sterl. & 6 schellings.

L'Irlande entretenoit dix mille hommes.

En 1763, le ministère résolut d'entretenir en Europe & en Amérique . . . . 41500 h. d'inf.

En 1768, il fut résolu qu'on porteroit l'armée de la Grande Bretagne, en tems de paix, à soixante-trois escadrons & soixante-dix-huit bataillons, faisant en tout . . . . 46047 hommes.
& que les troupes Irlandoises monteroient à . . . . . . 12331 hommes.

On a commencé, en 1757, à établir une milice régulière, qui est sous l'inspection des gouverneurs de chaque comté; les hommes depuis vingt ans jusqu'à cinquante, sont obligés de servir: c'est le sort qui decide, & le tems du service dure cinq ans. Mais aujourd'hui, à cause de la guerre, les troupes de terre sont portées à un nombre beaucoup plus considérable.

Quant à la marine Angloise, aucune nation jusqu'à présent n'a pu lui être comparée. La flotte a été composée de deux cents & même de deux cent-cinquante vaisseaux de ligne & frégates, & d'un nombre considérable de moindres vaisseaux armés en guerre, de galiotes à bombes, &c. &c. Il lui a fallu, dans ces occasions, depuis soixante jusqu'à quatre-vingt-dix mille matelots pour former ses équipages.

En 1760, on évaluoit les forces de la Grande-Bretagne à quatre cent-quatorze vaisseaux de toutes sortes de rangs. En tems de paix on entretient ordinairement dix mille matelots & un nombre proportionné de vaisseaux.

En 1765, le parlement a accordé seize mille matelots & sept mille six cents soldats qui devoient servir dans les ports de mer.

Dans la dernière guerre qui finit en 1762, la Grande-Bretagne s'est servie de cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-treize matelots & soldats, dont il n'est reste que quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-treize; il n'y en a eu cependant que mille cinq cent douze tués dans les combats, les autres sont morts de maladies ou ont déserté. L'état de la flotte Angloise, en 1781 consistoit en quatre-vingt-dix vaisseaux de ligne depuis cent jusqu'à soixante-quatre canons; soixante-trois frégates depuis cinquante jusqu'à trente-six canons; vingt-huit corvettes, quatorze brûlots, dix-sept cutters, vingt-cinq flûtes, dix bombardes, dix brigantins, vingt-huit sloops, quatorze chaloupes & dix yachts; sans y comprendre un grand nombre

de vaisseaux de toutes les classes qui étoient sur les chantiers.

Si cet état, cependant, est inférieur à celui de 1761, on ne doit l'imputer qu'à une guerre ruineuse qui, depuis six années, a dévoré les hommes & les vaisseaux ; on doit en accuser encore les maladies & les élémens : mais sur tout une mauvaise administration, plus cruelle, plus vorace cent fois, que les maladies, les élémens & la guerre.

La capitale de toute l'Angleterre est Londres. *Long.* 12-19, *lat.* 50-56. « Cet article est de M. MASSON DE MORVILLIERS ».

ANGLETERRE (Nouvelle), province de l'Amérique septentrionale, entre le Canada & la mer.

En 1606, il se forma, sous l'autorité de la cour de Londres, une compagnie qui fut nommée le *conseil de Plymouth*, parce que la plupart des associés étoient de cette ville, & dont les patentes portoient un droit spécial de s'établir entre les 38 & les 45e degrés dans les terres de cette latitude. Popham & Gilbert, deux des principaux associés, s'y rendirent avec deux vaisseaux & cent hommes. Ils furent suivis par le capitaine *Smith*, le même qui avoit eu tant de part à l'établissement de la Virginie. Le plan qu'il rapporta du pays fut présenté au prince Charles, qui prit plaisir à donner des noms aux principaux lieux ; & la nouvelle colonie, ou plutôt l'espace qu'elle devoit occuper, reçut de ce prince celui de Nouvelle-Angleterre.

Ce pays ne s'étend guères moins de trois cent milles sur la côte maritime, sans compter les angles. On ne lui donne nulle part plus de cinquante milles de largeur. Sa situation est entre les 40 & 45e degrés de *lat.* nord. Ses bornes sont, la Nouvelle-France au n., la Nouvelle-Yorck à l'o., & l'Océan à l'e. & au s. Quoiqu'au milieu de la zône tempérée, son climat n'est ni si doux, ni si régulier que celui des pays parallèles en Europe. Les étés y sont plus courts & plus chauds que les nôtres ; les hivers plus longs & plus froids ; l'air cependant y est devenu plus sain depuis les défrichemens, & depuis que l'on a abattu les bois, on y voit même si peu de variété, qu'on y jouit souvent du tems le plus pur & le plus serein pendant deux ou trois mois consécutifs.

La Nouvelle-Angleterre est divisée en quatre provinces; savoir, la Nouvelle - Hampshire, Massachusset, l'Ile de Rhodes, ou plutôt, Rhode-Island, & Connecticut : ces pays, pour se soustraire à la tyrannie de l'empire Britannique, font depuis 1776, quatre des Etats-Unis de l'Amérique. *Voyez* ETATS-UNIS.

La province de Massachusset est aujourd'hui la plus grande, la plus peuplée de la Nouvelle-Angleterre. *Voyez* MASSACHUSSET.

Le sol de cette contrée est assez fertile dans plusieurs cantons ; il donne des fruits de toute espèce, des légumes, du maïs, mais aucun des grains d'Europe n'y prospère : on y élève beaucoup de bestiaux, &c. Les objets de commerce consistent dans les denrées qu'on vient de nommer, auxquelles on doit ajouter de l'huile de poisson, de baleine, du suif, du cidre, des viandes salées, de la potasse, des porcs & des bœufs, de l'eau-de-vie, du sucre, des briques, des bois de construction, & des marchandises qui sortent des manufactures établies dans le pays ; mais, comme le sol produit à peine les grains nécessaires à la consommation du pays, une des plus grandes ressources pour les habitans, c'est la pêche. Elle est très-considérable sur les côtes ; il n'y a point de rivière, de baie, de port, où l'on ne voie un nombre prodigieux de bateaux occupés à prendre le saumon, l'esturgeon, la morue, & d'autres poissons, qui trouvent tous un débouché avantageux.

La pêche du maquerau, faite principalement à l'embouchure du Pentagoet, qui se perd dans la baie de Fundi, ou Françoise, à l'extrémité de la colonie, occupe durant le printems & durant l'automne, quatorze, ou quinze cens bateaux, & deux mille cinq cens hommes.

La pêche de la morue est encore plus utile à la Nouvelle-Angleterre. De ses ports nombreux sortent tous les ans pour différens parages, plus ou moins voisins, cinq cens bâtimens de cinquante tonneaux, avec quatre mille hommes d'équipage. Ils pêchent au moins deux cent cinquante mille quintaux de morue.

La baleine occupe aussi ces colonies. Avant 1763, la Nouvelle-Angleterre faisoit cette pêche en mars, avril, & mai, dans le golfe de la Floride & en juin, juillet, août, à l'est du grand banc de Terre-Neuve. On n'y envoyoit alors que cent vingt chaloupes de soixante - dix tonneaux chacune, & montées par seize cens hommes. En 1767, cette pêche occupa 7190 matelots.

En 1769, les exportations des quatre provinces réunies, s'élevèrent à 13,844, 430 liv. 19 sols 5 den.

Il part quelques bâtimens de toutes les rades, extrêmement multipliées sur ces côtes. Cependant les principales expéditions de Connecticut se font à New-Hawen; celles de Rhode-Island à New-Porth, celles de Hampshire à Portsmouth ; & celles de Massachusset à Boston, capitale de toute la province & du Massachusset en particulier.

La Nouvelle-Angleterre s'est comme l'ancienne, signalée par des fureurs sanglantes. Il semble que ces hommes féroces n'aient traversé les mers que pour se poursuivre avec plus d'acharnement sur les opinions religieuses. Ce n'étoit point assez d'avoir à lutter contre un sol nouveau, contre les maladies, contre le climat ; on a vu dans ces colonies naissantes, l'homme combattre contre l'homme, non pour des objets d'intérêt, non pour s'assurer de bonnes loix ou un bon gouvernement, mais pour des misères théologiques, pour des préjugés de l'école, enfin pour de ridicules disputes de mots. L'intolérance & le fanatisme y ont attiré les plus grandes calamités. Les Quakers, ces hommes

si doux, les amis de tous les hommes, ont été persécutés avec une barbarie qui n'a pas d'exemple. Le nouveau-monde a eu également ses sorciers & ses convulsionnaires; & cette maladie de religion y a produit son effet ordinaire; elle a retardé les progrès de la raison, de la saine philosophie, & a fait couler des flots de sang. Aujourd'hui même, les habitans y conservent encore une partie de leur fanatisme. On se rappelle l'exemple terrible qui s'en déploya, en 1723 à Massachusset, à l'occasion de l'inoculation de la petite vérole. Les loix y sont d'une austérité effrayante; il semble que ce soient des Timon ou des Dracon qui en aient été les législateurs.

Pour les fautes les plus légères, pour ces tendres foiblesses que l'amour doit faire pardonner, ce sont des amendes, c'est l'exil, c'est le sang même qu'il faut pour les expier. Mais ce qui doit faire espérer que cette province reviendra tôt ou tard à des principes plus raisonnables, c'est qu'elle a du moins dans sa constitution des ressources contre les mauvaises loix. Elle en a dans sa situation locale, qui laissent un vaste champ ouvert à l'industrie, à la population & au commerce.

La Nouvelle-Angleterre se défriche & se peuple de jour en jour. Dès que soixante familles offrent de bâtir une église, d'entretenir un pasteur, de solder un maître d'école, l'assemblée générale leur assigne un emplacement, & leur donne le droit d'avoir deux représentans dans le corps législatif de la colonie. Le district qu'on leur assigne est toujours limitrophe des terres déjà défrichées, & contient le plus ordinairement six mille quarrés d'Angleterre. Les colons partagent le terrain entr'eux, & chacun enferme sa propriété d'une haie vive. On réserve quelques bois pour la commune.

D'après le tableau de la population de cette province, publié depuis peu par le congrès général, il se trouve quatre cent mille habitans à Massachusset, cent quatre-vingt-douze mille à Connecticut, cent cinquante mille à Hampshire, & cinquante-neuf mille six cent soixante-dix-huit à Rhode-Island.

Cette population doit s'être accrue considérablement, sur tout depuis que la Grande-Bretagne a été forcée de reconnoître l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique en 1783. Enfin on ne peut douter que la Nouvelle-Angleterre, malgré un sol ingrat, & qui se refuse à beaucoup de productions de première nécessité, ne parvienne, en moins d'un demi-siècle au plus haut degré de grandeur, d'opulence, & de population. (*Masson de Morvilliers.*)

ANGLONA, AQUILONIA, & PANDOSIA, ville ancienne d'Italie dans la Lucanie. Elle fut considérable, & c'étoit le siége d'un évêché. Il n'en reste plus qu'une église & un château situés dans la Basilicate, au royaume de Naples. L'évêché a été transféré à Tursi en 1546. (*R.*)

ANGLO-SAXONS, peuples d'Allemagne qui vinrent s'établir dans l'île Britannique. Les naturels, s'appelloient *Bretons*. Après la conquête, le peuple mélangé prit le nom *d'anglois*. (*R.*)

ANGLURE, petite ville de France en Champagne, sur l'Aube, l'une des plus anciennes baronnies de la province, à 8 lieues de Troyes (*R.*)

ANGOKA, ou ANGADOXA (îles d'), îles d'Afrique, dans le canal de Mosambique, & au sud de Mosambique, à 16 degrés 20' de latitude sud. Elles sont stériles & inhabitées. C'est près de la plus septentrionale de ces îles, que commencent à diminuer ces courans dangereux, qui prennent depuis la rivière du Saint-Esprit, & entraînent rapidement les vaisseaux au nord-nord-ouest, contre les terres du continent. Les marins qui naviguent dans ce canal, font grande attention à ces parages. (*R.*)

ANGOL, ou VILLA NUEVA DE LOS INFANTES, ville de l'Amérique méridionale dans le Chili. Elle est sur un bras de la rivière de Biobia, à 40 lieues au nord-nord-est de Baldivia, & à l'ouest de la Sierra-Nevada, l'une des Cordilières. Cette ville est une des plus jolies de toute la province du Chili. *Long.* 307; *lat.* 40, 50. (*R.*)

ANGOLA, royaume d'Afrique situé entre le 7 d. 3 & le 10 d. 40' de *lat.* mérid. La rivière de Danda le sépare au nord du royaume de Congo, à l'orient il est borné par les états du roi de Matamba, au midi par le royaume de Benguela, & au couchant par la mer. Les rois d'Angola n'étoient autrefois que gouverneurs, ou lieutenans de celui de Congo, auquel ils payent encore un léger tribut. Ce pays connu anciennement sous le nom de Dongo fut appellé Angola par les Portugais, du nom du premier prince qui se rendit indépendant. Il est divisé en différentes provinces gouvernées sous l'autorité du roi par les principaux seigneurs de sa cour. Chaque province se subdivise en plusieurs districts régis par des chefs inférieurs qu'on nomme *sovas*. On a partagé en quatre classes les nègres qui composent la nation; la première qu'on appelle *monata* est celle des nobles, le nom de la seconde dans la langue du pays signifie *enfans de l'état*, elle comprend tous les habitans libres, qui sont la plupart artisans ou cultivateurs; la troisième est composée des esclaves attachés aux biens nobles; la quatrième enfin est celle des mokikas ou esclaves qu'on fait à la guerre ou par le commerce. Les rois d'Angola entretiennent un grand nombre de paons: ils ont une si grande vénération pour ces animaux, que si un sujet s'avisoit d'en prendre seulement une plume, il en seroit puni par l'esclavage. L'idolâtrie est la religion dominante du pays, si on en excepte les villes de Loanda, de Massangano & quelques autres qui sont sous la puissance immédiate des Portugais.

Le roi de Portugal, qui depuis 1648 n'a cessé de donner des loix à cette contrée, en tire un revenu considérable, soit par les tributs que lui payent les *jovas*, soit par les impôts dont il charge la vente des marchandises & des esclaves.

La ville de Loanda est regardée comme la capitale

pitale du royaume, quoiqu'elle appartienne aux Portugais.

Le roi d'Angola fait sa résidence ordinaire sur une montagne de 7 lieues environ de circuit, située un peu au-dessus de Massangano; les campagnes fertiles & les prairies dont elle est couverte, fournissent au roi d'abondantes provisions; cette montagne n'est accessible que d'un seul endroit, qui a été fortifié avec tant de soin, que la famille royale y est à l'abri des attaques des *Jagas*, peuples qui font souvent la guerre aux Angolois.

Les nègres d'Angola sont paresseux & extrêmement vindicatifs; ils sont préférés dans les îles françoises à ceux du Cap-Verd pour la force du corps; mais ils sentent si mauvais lorsqu'ils sont échauffés, que l'air, par où ils ont passé en est infecté pendant plus d'un quart d'heure; ceux du Cap-Verd n'ont pas une odeur si forte à beaucoup près, ils ont aussi la peau plus belle, & plus noire, le corps mieux fait, les traits du visage moins durs, le naturel plus doux & la taille plus avantageuse. Les Portugais transportent tous les ans un si grand nombre de nègres Angolois dans le Brésil, qu'on est étonné qu'ils n'ayent pas dépeuplé le pays; leurs agens vont les chercher jusqu'à plus de 80 lieues dans les terres. Ils donnent en échange des draps, des plumes, des étoffes, des toiles, des dentelles, des eaux-de-vie, des épiceries, de la quinquaillerie, du sucre, des hameçons &c.

Ce pays produit du millet, du poivre blanc, des fèves, des cannes à sucre, des oranges, des limons, des dattes, & quantité d'autres fruits. On y fait du pain avec la racine du Manıok appellee Mandioka par les habitans. Il s'y trouve une espèce de singe dite *cojas-morou*, qui se rapproche beaucoup de l'homme par la ressemblance. On y bâtit avec de la chaux faite de coquilles d'huîtres pulverisées & calcinées.

Parmi les usages de cette nation, il y en a un sur tout qui mérite qu'on en fasse mention, c'est que lorsqu'un enfant vient de naître, on jète aussitôt les fondemens d'une maison destinée à servir de logement à la famille du nouveau né après son mariage: les murs de cette maison s'élèvent à mesure que l'enfant grandit. La seule peine qu'on inflige aux criminels est l'esclavage, au profit des *Jovas*. En général les Angolois ne cherchent point à accumuler de grandes richesses, ils se contentent de peu; le millet, les bestiaux, l'huile & le vin de palmier, sont les biens qu'ils recherchent.

ANGORA. *Voyez* ANGOURI.

ANGOT, royaume ou province d'Afrique, dans l'Abissinie. (*R.*)

ANGOULÊME, ville de France, capitale de l'Angoumois, sur le sommet d'une montagne, au pied de laquelle coule la Charante. *Long.* 17 d. 48', 47"; *lat.* 45 d. 39', 3".

Cette ville, avec titre de duché, a un gouverneur particulier, un évêché, un présidial, une maîtrise particulière des eaux & forêts, douze paroisses, deux abbayes, dont l'une sous le nom de Saint-Cybar, servoit de sépulture aux anciens comtes d'Angoulême, un college, dix couvens de l'un & de l'autre sexe, un hôpital général. On y compte onze mille quatre cents habitans. L'évêque est suffragant de Bordeaux, & se qualifie d'archichapelain du roi. Son diocèse comprend deux cent quatre-vingt dix paroisses, & cent dix annexes. Ses revenus annuels sont de 22,000 liv. Cette ville est munie d'un château très-fort. Charles V avoit ennobli les maires & échevins d'Angoulême; mais les maires jouissent seuls maintenant de ce privilége. C'est la patrie de Saint-Gelais & de Balzac. Elle est à 20 li. o. de Limoges, 25 s. e. de la Rochelle, & 100 s. o. de Paris. (*R.*)

ANGOUMOIS (l'), province de France, bornée au nord par le Poitou, à l'orient par le Limousin & la Marche, au midi par le Périgord & la Saintonge, & à l'occident par la Saintonge.

L'Angoumois a été possédé par des comtes qui reconnoissoient pour souverains les ducs d'Aquitaine & comtes de Poitiers. Il vint ensuite sous la puissance de ces ducs. Charles V le conquit sur les Anglois, à qui la souveraineté en avoit été cédée après la prise du roi Jean, & le donna en apanage à son frère Jean duc de Berri en 1375. Charles VI, à qui ce duc de Berri le céda, le donna en accroissement d'apanage, à son frère Louis. François Ier en ayant hérité, l'érigea en duché en faveur de Louise de Savoie sa mère. Cette princesse étant morte, il fut réuni à la couronne; & après avoir été donné plusieurs fois en engagement, il a été réuni de nouveau au domaine en 1650. Louis XIV l'avoit donné en apanage au duc de Berri mort en 1714. Cette province est fertile en bled, en vins, en pâturages, en plantes médicinales, en seigle, orge, avoine, bled de turquie, safran, & fruits de toute espèce. On y trouve des mines de fer très-abondantes, & une mine d'antimoine à *Menet*. Son étendue est de vingt-une lieues de longueur sur dix-neuf de largeur. Les eaux y ont de la propriété pour faire de beau papier; aussi est-ce une des branches principales du commerce de l'Angoumois. Le sol de cette province est inégal, rempli de collines, mais sans montagnes considérables. L'air en est sain, le ciel tempéré. Les vins rouges & blancs, les eaux-de-vie, le fer, le papier, & le sel, sont les articles essentiels de son commerce. Cette province ne forme, avec la Saintonge, qu'un seul gouvernement, désigné sous le nom de Saintonge-Angoumois. (*R.*)

ANGOURY, ou ANGORA, ville d'Asie dans la Natolie, appellée autrefois *Ancyre*. *Long.* 50, 25, *lat.* 39, 30.

Ses chèvres donnent un poil très-fin, dont on fait de beaux camelots. Ce poil passe à Smirne, où les Anglois, les Hollandois & les François s'en pourvoient.

Ces chèvres font peu différentes des chèvres ordinaires; mais leur poil est blanc, roussâtre, fin, lustré, & long de plus de dix pouces. Le commerce en est très-considérable.

Cette ville est la principale de l'ancienne province de Galatie, habitée par une colonie de Gaulois, à qui Saint-Paul a prêché l'évangile, & écrit une épître. Elle a un archevêque grec. C'est une assez belle ville, munie de deux forteresses. Près de cette ville, Pompée défit Mitridate, roi de Pont. Tamerlan, prince Tartare, y gagna aussi une grande & très-fameuse bataille en 1401, contre Bajazet, empereur des Turcs, qui fut fait prisonnier. Elle a plusieurs restes d'antiquités, & il s'y est tenu plusieurs conciles. Angoury est à 85 lieues f. e. de Constantinople, 60 ouest d'Amasie, & 75 est de Burse. (*R.*)

ANGRA, ville maritime, capitale de l'île de Tercère & des autres Açores, qu'on rapporte à l'Amérique septentrionale. *Long.* 356; *lat.* 39. Elle a un bon port, une bonne forteresse, & un évêché suffragant de Lisbonne. Le gouverneur des Açores y reside. Elle a trois couvens d'hommes & quatre de filles. Les églises y font belles, sur tout celle des Cordeliers. (*R.*)

ANGRIE, bourg de France en Anjou, généralité de Tours, élection d'Angers.

ANGUILLARA, petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre, avec titre de comté. Elle est à 6 lieues n. o. de Rome. (*R.*)

ANGUILLE (l'), île de l'Amérique, une des Antilles Angloises. (*R.*)

ANGUS, province de l'Ecosse septentrionale. Forfar en est la capitale. On y recueille du grain & des paturages. Il s'y trouve beaucoup de noblesse. Elle est située sur le golfe de Tay, & sur la mer d'Allemagne. (*R.*)

ANHALT, principauté d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, bornée au sud par le comté de Mansfeld, à l'occident par la principauté d'Halberstad, à l'orient par le duché de Saxe, au septentrion par le duché de Magdebourg.

Cette principauté est le patrimoine de l'ancienne & illustre maison d'Ascanie.

La terre, dans la partie de Bernbourg & de Kœthen, forte & grasse, donne du froment & autres grains en abondance: dans la partie de Dessaw, légère & sablonneuse, elle ne produit guères que du seigle & du tabac. L'air est très-froid dans le district du Hartz, & les fruits n'y mûrissent que très-difficilement, ou quelquefois n'y mûrissent pas.

Le houblon, le vin & le bétail, font des branches de commerce de cette principauté. La partie de Zerbst & Dessaw, a de beaux bois, & beaucoup de gibier & de poisson. Les mines du Hartz fournissent du plomb, du cuivre, de l'argent, du fer, du soufre, du vitriol, de l'alun, du salpêtre, & quelques autres minéraux. Cette principauté est possédée séparément par quatre différentes branches de la maison d'Anhalt, souveraine chacune dans son district. Son nom lui vient d'un vieux château, dont les ruines font peu éloignées de Hartz-Gerode. Les religions catholique & luthérienne font celles qu'on y professe. (*R.*)

ANHOLT, petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen, près de l'évêché de Munster & du duché de Clèves, sur l'ancien Yssel. Elle a un château où le prince de Salm réside quelquefois. Quoique la province de Zutphen en ait ou s'en arroge la supériorité territoriale, cependant le prince de Salm, comme seigneur d'Anholt, a voix aux diètes de l'empire. (*R.*)

ANHOLT, en Danemarck. *Voyez* ANOULT.

ANI, ou ANIKAGAE, ville de la grande Arménie en Asie, au gouvernement de Kars, sous le Beglierbeg d'Erzerum. Ses murs font arrosés d'une rivière, qui descend des monts de Mingrelie par un cours très-rapide. Elle fut autrefois connue sous le nom d'*Am. Voyez* ce mot. Elle étoit si considérable & si forte alors, que les anciens rois d'Arménie y déposoient leur trésor dans un château, que Moïse de Choresne cite souvent dans son *Histoire d'Arménie* sous le nom de château d'*Ani*. On y voit encore deux chaussées qui servoient à traverser les marais dont elle étoit entourée, & qui font en partie desséchés aujourd'hui. Quand les Turcs & les Persans se font la guerre, les environs d'Ani font assez ordinairement le premier théâtre de leurs hostilités. Ce qui y donne lieu, c'est qu'Ani est entre Erivan & Erzerum, qui font les deux principales villes frontières d'où les armées se mettent en marche de part & d'autre. *Long.* 79; *lat.* 41. (*R.*)

ANIAN, nom d'un détroit célèbre dont on a beaucoup parlé, & qu'on n'a jamais bien connu. Le P. Riccioli, dans sa *Géographie réformée*, publiée en 1672, dit qu'au-delà de la Californie, entre le royaume de Quivira & la Tartarie, se trouve le détroit d'Anian, dont on ne fait encore rien de certain. Dans une carte gravée en 1752 par M. de Lisle, on voit que son frère Guillaume de Lisle, en 1695, plaçoit le détroit d'Anian vers deux cent cinquante degrés de longitude & cinquante degrés de latitude: avec cette note, on pourroit croire sur des conjectures assez fortes, que le détroit d'Anian fait en ce lieu la jonction des deux mers; & il le place entre la baie de Baffins & le nord de la Californie. Suivant les nouvelles cartes, ce détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique, doit être vers soixante-cinq degrés de latitude & cent soixante-douze degrés de longitude; il semble autorisé par les voyages de Melguer en 1660, & de Deschnew en 1648. *Voyez les mémoires & observations géographiques* par M. Engel, à Lausanne, 1765; les *Voyages & Découvertes faites par les Russes*, traduits de Muller, 1766, deux volumes; les *Considérations Géographiques*, par M. Buache; les *Mémoires de l'Académie des Sciences pour* 1754. Malgré tout ce qu'on vient de lire, on peut assurer qu'on a confondu le détroit d'Anian, qui, d'après

les périlleuses recherches du navigateur Coock, n'existe peut-être pas, avec le *détroit du Nord* ou *de Béring*. Ce dernier divise réellement le continent de l'Asie & de l'Amérique, & c'est par là que la mer Pacifique communique avec la mer Glaciale; le détroit d'Anian, au contraire, s'il existoit, seroit au nord-ouest du Nouveau-Monde, & feroit communiquer la mer du Sud avec la baie d'Hudson. C'est probablement le canal de Sandwich de Cook que d'anciens géographes ont pris pour cette communication, auquel ils ont donné le nom de détroit d'Anian, & qu'ils ont mal à propos placé sur leurs cartes à 54 degrés de latitude nord. *Voyez* l'article PASSAGE DU NORD, *voyez* aussi l'article ASIE. (*R.*)

ANIANE, ou SAINT-BENOIST D'ANIANE, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, diocèse de Montpellier, au pied des montagnes. *Long.* 21, 22; *lat.* 43, 45. Elle a une ancienne & célèbre abbaye de Bénédictins, qui vaut dix mille livres de revenu. Il s'y fait un assez grand trafic de tartre pris des tonneaux. Les habitans après l'avoir préparé en cristal, le font passer en Hollande & en Angleterre. Les teinturiers du pays s'en servent aussi pour les belles écarlates, & pour les couleurs vives qu'ils donnent aux étoffes. Cette ville est près de la rivière d'Héraut. (*R.*)

ANIEN, ou ANIAN-FU, ville de la Chine, dans la province de Chuquami. (*R.*)

ANJENGO, petite ville d'Asie, sur la côte de Malabar, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange. Elle appartient à la compagnie des Indes d'Angleterre, qui y tient son comptoir, & qui en tire du poivre & de toiles de coton.

ANIMACHA, ou ANIMACA, rivière de l'Inde, au royaume de Malabar, qui à sa source dans celui de Calicut, & se décharge dans l'Océan, aux environs de Cranganor. (*R.*)

ANIO, rivière, connue aujourd'hui sous le nom de *Teveron*. Elle sort du lac *Fucino*, d'où elle coule entre la Sabine & la Campagne de Rome. Elle se précipite avec bruit près de Tivoli à la *Cascata*, à une distance presqu'égale de Rome & de Castel-Giubilco; on prétend qu'il tiroit son nom d'Anius, roi d'Etrurie, qui s'y noya de désespoir de n'avoir pu retrouver sa fille qu'un ravisseur lui avoit enlevée. Cette rivière a la singulière propriété d'incruster tout ce qu'elle arrose; on montre à la *Villa d'Este* à Tivoli, des groupes de feuilles d'arbres qui sont comme des pierres par le dépôt du Teverone. Une partie de ses eaux, détournée pour la faire passer dans Tivoli à l'usage des forges où l'on rafine le fer, des moulins & des papeteries, tombant en plusieurs endroits d'une hauteur assez considérable pour rentrer dans l'autre bras de la rivière, forme les fameuses cascades, qui sont l'étude journalière des peintres & un spectacle enchanteur pour les étrangers que la curiosité y attire de toute part. Dans la plaine, qui est au-dessus de Tivoli, le Teverone reçoit les eaux sulfureuses d'une autre petite rivière, & se jète dans le Tibre à peu de distance de Rome.

ANJINGA. *Voyez* ANJENGO.

ANJOING, bourg de France, dans la généralité d'Orléans, élection de Romorantin.

ANJOU, province & duché de France, borné au septentrion par le Maine, à l'occident par la Bretagne, au midi par le Poitou, & à l'orient par la Touraine.

Les rivières qui l'arrosent sont la Loire, la Sarte, la Mayenne, & le Loir. Il se divise en haut & en bas Anjou. Angers, capitale du haut Anjou, l'est en même tems de tout le gouvernement.

Le commerce de cette province consiste en vins, lins, chanvres, bestiaux, bleds, saumons, aloses, confitures sèches, eau-de-vie, vinaigre, pruneaux, huile de noix, miel, toiles, bougie, chaux, merceries, ardoises, mines de fer & de charbon, blanchisseries de cire & de toile, raffineries de sucre & de salpêtre, forges, verreries, étamines & droguets. Les vins vont à Nantes par la Loire, où se brûlent en eaux-de-vie qui passent à Paris par le canal de Briare. Les ardoisières sont principalement aux environs d'Angers. Les mines de fer & de charbon sont sur les paroisses de Courson, de St-Georges, &c. Les verreries à Chenu: les raffineries de sucre à Angers & à Saumur: le salpêtre dans cette dernière ville, de même que les blanchisseries; il y en a encore ailleurs. Les étamines se font à Angers; elles sont de laine sur soie. On y fabrique des raz, des camelots, & autres serges; des droguets & des étamines à Lude; des croisés à Château-Gontier; des serges & des droguets à la Flèche. Les toiles particuliérement à Château-Gontier, Beaufort & Cholet; les unes viennent à Saint-Malo, & passent chez l'étranger; les autres à la Rochelle & à Bordeaux, ou restent dans le Poitou. Cette province avec titre de duché, a 21 lieues de long, sur 10 de large. Le sol y est agréablement varié de côteaux & de plaines. L'air y est sain & tempéré, & la terre fertile en vins blancs, bled, seigle, orge, avoine, chanvres, légumes, & fruits de différentes sortes. Elle a du gibier, de la volaille & du poisson. Ses pâturages nourrissent d'ailleurs beaucoup de bétail, & il s'y trouve des mines de fer, de plomb, de cuivre, d'étain, de charbon de terre, & des carrières de pierres de marbres & d'ardoises. Elle a des sources d'eaux minérales, des verreries, quantité de salpêtrières, & de belles forêts, la plupart en chênes & en hêtres.

L'Anjou eut ses comtes particuliers. Il fut réuni à la couronne, par la confiscation qu'en fit Philippe-Auguste sur Jean-Sans-Terre. Saint-Louis donna l'Anjou en apanage avec le Maine à son frère Charles I, chef de la première maison d'Anjou, qui occupa le trône de Sicile, & posséda la Provence. Charles II le donna en dot, en 1290, à Marguerite sa fille aînée, femme de Charles de Valois, second fils de Philippe-le-Hardi: de ce ma-

riage naquit Philippe IV, qui, étant devenu roi de France, incorpora cette province à la couronne. Jean I l'en détacha de nouveau en faveur de son fils puîné Louis, chef de la seconde maison d'Anjou-Sicile; mais Louis XI l'y réunit enfin pour toujours en 1481. L'Anjou presque entier est de l'évêché d'Angers; pour les finances, il est de la généralité de Tours; & pour le civil, il ressortit au parlement de Paris. (*R.*)

ANJOUAN, ou AMIVAN, île d'Afrique assez petite, dans l'Océan Ethiopique. C'est une de celles de Comorre ou de la Maiotte, dans le canal de Mosambique, entre l'île de Madagascar & la côte de Zanguebar. Le terrain y est fertile, & produit d'excellens fruits. (*R.*)

ANKARA. *Voyez* ANGOURI.

ANNA. *Voyez* ANA.

ANNAB. *Voyez* ANDAB.

ANNA-BERG, ville d'Allemagne, dans la Misnie, sur la rivière de Schop, au cercle de haute-Saxe, à 5 lieues de Meissen. La plupart de ses habitans vivent de l'exploitation des mines, ou du trafic des dentelles. A peu de distance de la ville, est une montagne qui a des mines d'argent d'un grand produit. Cette ville se nomme encore Saint-Annaberg. (*R.*)

ANNACH, ville d'Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Cavan. Il y en a une autre du même nom dans le comté de Downe. (*R.*)

ANNACIOUS, ou ANNACIUGI, (les) peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil. (*R.*)

ANNAN, ville de l'Ecosse méridionale, sur une rivière du même nom. Elle est dans la province d'Annandale, avec un bon port. Elle est à une lieue du détroit de Solway, à 22 li. s. o. d'Edimbourg, & 128 n. o. de Londres. *Long.* 14; *lat.* 55, 10. (*R.*)

ANNAPOLIS, ville de l'Amérique septentrionale, dans les Etats-Unis, aujourd'hui capitale de la province de Maryland. Elle est située sur la baie de Chésapéack, qui s'enfonce 250 milles dans les terres, & dont la largeur commune est de douze milles. Le commerce de cette ville n'est pas très-florissant, parce que les affaires se portent à Baltimore, ville de la même province, dont le port peut recevoir de grands vaisseaux. Néanmoins elle va acquérir du lustre depuis qu'elle est devenue le siége du congrès des Etats-Unis, en 1787. (N.)

ANNAPOLIS, en Acadie. *Voyez* PORT-ROYAL.

ANNECY, ville du duché de Savoie, capitale du Genevois, à 7 lieues sud de Genève, & au nord ouest de Chambery. Elle est située à l'extrémité du lac de même nom, au pied d'une montagne, dans une plaine fertile. Le lac d'Annecy a environ quatre lieues de long, & un peu plus d'une demi-lieue de large; il est entre de hautes montagnes presque toujours couvertes de neige, on dit qu'il est si profond en quelques endroits, que l'on n'a pas pu encore en trouver le fond. Ce lac est d'une grande commodité aux habitans de plusieurs villages des environs, soit pour le poisson dont il abonde, soit aussi pour la facilité de transporter à Annecy leurs productions. Annecy est assez grande, & après Chambery, c'est la plus considérable ville de la Savoie. Elle est traversée par le grand canal de Thioux qui sort du lac, & à peu de distance de ses murs se joint à la riviere très-rapide de Sier. Les autres petits canaux qui la baignent y entretiennent une fraîcheur agréable, qui tempère les chaleurs de l'été. Cette ville est dominée par un ancien chateau, flanqué de tours élevées, où les ducs du Genevois & de Nemours faisoient leur résidence. C'est dans ce même château que l'évêque d'Annecy, depuis qu'il fut obligé de quitter la ville de Genève en 1535, a fixé sa demeure. Cet évêque prend encore le vain titre d'évêque & prince de Genève. Son diocèse & ses revenus sont aujourd'hui fort bornés. Ces revenus n'excèdent pas 7000 livres de notre monnoie. Il est suffragant de Vienne en Dauphiné. Le chapitre de la cathédrale qui est également fixé à Annecy, est composé de trente chanoines; son revenu n'excède pas, dit-on, 14,000 livres, sur quoi il est obligé de pourvoir aux réparations de l'église. Outre la cathédrale, Annecy a une église paroissiale, cinq couvens d'hommes, cinq de femmes, une commanderie de l'ordre de Malte, deux hôpitaux, un collége royal, une bibliotheque publique & environ 7000 habitans. En 1448, elle fut entiérement consumée par les flammes. Les reliques de Saint-François de Sales y attirent un grand nombre de pélerins. *Long.* 23, 44; *lat.* 45, 53. (*R.*)

ANNECY LE VIEUX, village éloigné d'une demi li. environ de la ville moderne. On y a découvert des restes de colonnes, de morceaux de marbres brisés, des inscriptions, des urnes sépulcrales, des vases antiques de terre, des médailles d'empereurs Romains, & autres semblables monumens.

ANNIBI (lac d'), lac de la grande Tartarie, au pied des montagnes, & dans la contrée de même nom au nord de Kitar. Ce lac, ni rien qui lui ressemble, ne se trouve dans la carte de M. Witsen. (*R.*)

ANNOBON, île d'Afrique, sur la côte de Guinée. *Long.* 24; *lat. mérid.* 1, 50. Les Portugais lui donnèrent ce nom, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an. Elle a plusieurs vallées très-fertiles: on y recueille des oranges d'une grosseur extraordinaire, & sur tout une grande quantité de coton. Elle est sous la domination du roi de Portugal, quoique les habitans en soient presque tous négres. (*R.*)

ANNONAY, petite ville de France, dans le haut-Vivarais sur la Deume. *Long.* 22, 22; *lat.* 45, 25. Elle a titre de marquisat, & c'est le chef-lieu d'un bailliage. Elle est située au pied d'une chaîne de montagnes. Elle a plusieurs papeteries qui fournissent une grande quantité de papier de bonne qualité. Cette ville appartient à la maison de Rohan-

Soubise. Elle est au n. .o. de Tournon, à 9 lieues f. o. de Vienne. (*R.*)

ANNOT, petite ville de France dans les montagnes de Provence. *Long.* 24, 30; *lat.* 44, 4. C'est le chef-lieu d'une viguerie du même nom, & le siège d'une justice royale. Cette ville députe aux états de la province. Elle est à 3 li. n. o. de Glandèves. (*R.*)

ANONE, fort d'Italie, au duché de Milan, sur le Tanaro. *Long.* 26; *lat.* 44, 40. Il appartient au duc de Savoie, & il est à 10 lieues e. d'Asti, & 5 f. de Casal. (*R.*)

ANOPADARI. *Voyez* ANAPODARI.

ANOTH, île d'Angleterre, une de celles que les Anglois appellent *de Silly*, & que nous appellons *les Sorlingues.* (*R.*)

ANOUT, ou ANHOLT, île de Danemarck, dans le golfe de Categat, à huit milles de la côte de Jutland, & à dix milles de celles de Séeland. Elle est dangereuse pour les navigateurs, à cause des bancs de sable qui l'environnent. On y pêche beaucoup de chiens marins. (*R.*)

ANPADORE. *Voyez* ANAPODARI, ANOPADARI, ou ARPADORE, rivière de Candie, que les anciens appelloient *Cataracus.* (*R.*)

ANSA, petite rivière d'Italie, dans le Frioul, qui passe à Aquilée, & se jète dans la mer Adriatique. Les Latins l'appelloient *Alsa.* (*R.*)

ANSE, espèce de golfe où les vaisseaux sont à couvert des vents & des tempêtes.

Il y a proprement deux sortes d'anse; on donne ce nom à une baie ou grande plage de mer qui s'avance dans les terres, & dont les rivages sont courbés en arc. Cette sorte d'anse s'appelle *sinus latior*; l'autre sorte d'anse est un enfoncement de mer qui est entre des promontoires, & qui est plus petite que ce qu'on appelle *golfe* & *baie.* Cette seconde espèce d'anse se nomme *sinus angustior.* Quelques géographes écrivent ance. *Voyez* BAIE & GOLFE. (*R.*)

ANSE, ou ANCE, petite, mais ancienne ville de France, dans le Lyonnois. *Long.* 22, 20; *lat.* 45, 55. Elle a titre de baronnie. Elle a un château, une jurisdiction, une paroisse, un collége, un hôpital. Elle est située dans une plaine très-fertile, à deux cent cinquante pas de la rive droite de la Saône. Cette ville étoit déjà connue du tems d'Auguste, & il s'y est tenu quatre conciles. Elle est dans le voisinage & à l'opposite de Trévoux, à 4 lieues n. de Lyon, & 10 f. de Maçon. (*R.*)

ANSE DE SAINTE-CATHERINE, baie de l'Amérique septentrionale, au Canada propre, près des monts Notre-Dame, & à l'entrée du fleuve Saint-Laurent. Il y a encore dans les mêmes parages, l'Anse Verte, l'Anse aux Lamproies, l'Anse Noire, l'Anse du Diamant, & l'Anse des Salines. (*R.*)

ANSÉATIQUES (villes), *voyez* VILLES ANSÉATIQUES.

ANSIANACTES, peuples d'Afrique, dans l'île de Madagascar, vers l'île de Sainte-Marie. (*R.*)

ANSICO, royaume d'Afrique, sous la ligne. On lit dans le *Dictionnaire géographique* de M. Vosgien, que les habitans s'y nourrissent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries publiques, où l'on voit pendre des membres d'hommes; qu'ils mangent leurs pères, mères, frères & sœurs, aussi-tôt qu'ils sont morts, & qu'on tue deux cents hommes par jour, pour être servis à la table du *Grand Macoco*; c'est le nom de leur monarque. Plus ces circonstances sont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il sous la ligne un royaume appellé Ansico? Les habitans d'Ansico sont-ils de la barbarie dont on nous les peint, & sert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco*? Ce sont des faits qui n'ont pas une égale vraisemblance. Le témoignage de quelques voyageurs suffit pour le premier; les autres exigent davantage. Au reste, si le pays pouvoit suffire à une si horrible anthropophagie, & que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par son souverain, nous rencontrerions dans l'histoire des faits appuyés sur le préjugé, & assez extraordinaires pour donner quelque vraisemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes se brûlent courageusement sur le bûcher d'un mari qu'elles détestoient; si le préjugé donne tant de courage à un sexe naturellement foible & timide; si ce préjugé, tout cruel qu'il est, subsiste malgré les précautions qu'on a pu prendre pour le détruire, pourquoi dans une autre contrée les hommes entêtés du faux honneur d'être servis sur la table de leur monarque, n'iroient-ils pas en foule & gaiement présenter leur gorge à couper dans ses boucheries royales? Les habitans du royaume d'Ansico sont vigoureux, lestes & intrépides. Ils adorent le soleil, la lune, & quantité d'autres objets. Leur roi, au dire de quelques voyageurs, est le plus puissant monarque de toute l'Afrique. (*R.*)

ANSLO, ou CHRISTIANIA, ville de Norwège, dans la préfecture d'Aggerhus, sur la baie d'Anslo. *Long.* 27, 34; *lat.* 59, 24. Cette ville est régulière, passablement grande, & il s'y fait un assez bon commerce. Elle fut bâtie par le roi Christian IV en 1624, & elle fait une seule & même ville avec ce qui resta d'Obslo, qui vers ce tems avoit été presqu'entièrement réduite en cendres. Cette partie, est ce qu'on nomme la vieille ville. Christiane ou Christiania est la capitale de la Norwège, & le siège de la cour souveraine de justice, pour le roi de Danemarck. Elle est sur la baie d'Anslo, à 100 lieues o. de Stockolm, à 12 n. o. de Friderichstat, & au sud de Drontheim. (*R.*)

ANSPACH, & BAREUTH sont deux principautés situées en Allemagne, dans le cercle de Franconie, qui appartiennent à la maison de Brandebourg, dont voici l'origine & l'histoire.

Les anciens empereurs ou rois de Germanie gouvernoient toute l'Allemagne par des ducs, des margraves, (*Comites limitanei*) des landgraves, des

comtes, (*Comites*, grafes ou juges), & des bourgraves. Ces bourgraves étoient des châtelains ou gouverneurs des grandes villes. C'est ainsi qu'il y avoit un bourgrave dans la ville de Nuremberg, qui étoit gouverneur commandant & juge de la ville & de la contrée adjacente. Toutes ces charges étoient personnelles & à vie, sous les empereurs ou rois Carlovingiens & Saxons. Elles devinrent peu à peu héréditaires sous la régence des rois d'Allemagne des branches de Saxe, & de Franconie. Un comte puîné de Zollern, originaire de la Suabe, (*voyez* ci-dessous *Zollern*) parvint au bourgraviat de Nuremberg dans le onzième siècle, & le transmit à sa postérité, de laquelle dérive toute l'illustre maison de Brandebourg. Ces bourgraves de Nuremberg, de la famille de Zollern, s'agrandirent peu à peu dans les onzième, douzième, & treizième siècles par des achats, par des mariages, des héritages, sur tout de la famille éteinte des ducs de Meran ou de Tyrol, ainsi que par les concessions des empereurs, pour des services rendus; & de cette manière ils acquirent de grandes possessions dans le cercle de Franconie, sous le nom de bourgraviat de Nuremberg, que l'empereur Charles IV érigea en principauté.

C'est une observation à faire que toute cette famille des comtes de Zollern, des bourgraves de Nuremberg, & des princes & margraves de Brandebourg & de Prusse, qui constituent toute cette maison, n'a produit dans cette longue suite de siècles, depuis le dixième jusqu'au seizième, que de grands hommes, qui se sont distingués par la valeur, la prudence, & l'activité; qui ont rendu les plus grands services aux empereurs; qui, au moyen de cela, ont toujours joué un grand rôle en Allemagne, ont augmenté leurs richesses & leurs possessions, & d'une origine médiocre, (quoiqu'illustre & aussi ancienne que celle des maisons de Habsbourg, de Bourbon, de Brunswick & de Hesse, tous contemporains pour l'origine) est parvenue, non pas tant par des mariages, que par d'autres titres plus illustres & plus personnels, à cette grandeur qui la met aujourd'hui de niveau avec les premières maisons de l'Europe. C'est ainsi que Frédéric de Zollern, bourgrave de Nuremberg, procura l'an 1273, la couronne impériale à Rodolphe, comte de Habsbourg, & par ce moyen à toute la maison d'Autriche qui en est descendue. Neveu du comte de Habsbourg par sa mère, & jouissant de la plus grande réputation dans l'empire, il conseilla aux princes électeurs, assemblés à Francfort sur le Mein, d'offrir la couronne d'Allemagne, qui étoit peu ambitionnée depuis le grand interrègne, à son oncle le comte Rodolphe de Habsbourg, comme à un homme de valeur & de tête, & qui avoit des filles qui épousèrent chacune un des électeurs séculiers. Son successeur Frédéric IV combattit, l'an 1322, dans la fameuse bataille de Michldorf, pour Louis de Bavière, contre Frédéric d'Autriche, fit celui-ci prisonnier, & affermit Louis de Bavière sur le trône impérial. Ce prince, ainsi que les suivans bourgraves de Nuremberg, se signalèrent & jouèrent le plus grand rôle dans l'empire, sous le gouvernement des foibles empereurs Charles IV, Wenceslas, & Sigismond, de la même maison de Bohême ou de Luxembourg. Le dernier obtint la couronne impériale, principalement par les négociations prudentes de Frédéric VI, bourgrave de Nuremberg. Ce prince, également habile & valeureux, gouverna tout l'empire germanique, sous le nom de Sigismond, qu'il tira presque toujours des mauvais pas dans lesquels sa foiblesse & son imprudence le jettoient à tous momens, & lui avança sur tout de grandes sommes dont il avoit toujours besoin pour ses prodigalités, pour ses voyages, & pour les frais du fameux concile de Constance.

Sigismond, qui manquoit toujours d'argent, hypothéqua à Frederic en 1411, l'électorat de Brandebourg, & le lui vendit entiérement en 1415, pour 400,000 ducats, somme supérieure alors à la valeur intrinsèque de la Marche. C'est ainsi que les bourgraves de Nuremberg, comtes de Zollern, parvinrent à la possession de l'électorat de Brandebourg. Mais les premiers électeurs Frédéric II, & Albert Achille, préférèrent de résider en Franconie, dans le bourgraviat, à cause du mauvais état de l'électorat. Albert Achille, mort l'an 1486, laissa l'électorat de Brandebourg à son fils aîné Jean, surnommé Cicéron, & le bourgraviat ou ses états de Franconie à ses deux autres fils, fondant ainsi trois lignes régnantes, l'électorale & deux en Franconie, celles d'Anspac & de Culmbach ou Bareuth. Ces deux dernières lignes s'étant éteintes sur la fin du seizième siècle, & les états de Franconie étant retombés par là à la ligne électorale, on fit en 1603, par la convention de Gera, une nouvelle séparation, par laquelle l'électeur Joachim Frédéric retint l'électorat, & ses deux frères Chrétien & Joachim Ernst, fondèrent deux nouvelles lignes en Franconie, à Anspach, & à Bareuth.

La dernière ligne s'éteignit de nouveau en 1769, par la mort du dernier Margrave Frédéric Chrétien, & la succession de Bareuth étant retombée au margrave d'Anspach, Charles-Alexandre, ce prince reunit à présent la possession & le gouvernement des deux pays d'Anspach & de Bareuth. Comme il n'a point de postérité, la succession dans ces deux principautés, après sa mort, doit revenir à la maison royale de Prusse, & électorale de Brandebourg; & les deux pays d'Anspach & Bareuth doivent être réunis à l'électorat de Brandebourg, selon les arrangemens pris dans la famille. La cour de Vienne y avoit formé une forte opposition, à l'occasion de la dernière succession de Bavière; mais elle y a renoncé dans l'article X du traité de paix de Teschen conclu en 1779, & la réunion des états de la maison de Brandebourg en Franconie à l'électorat ou à la primogéniture, a été reconnue & garantie dans cet article par toutes les puis-

fances qui ont conclu & garanti le traité, & l'a ensuite été par l'empire.

C'est improprement qu'on appelle les deux pays d'Anspach & de Bareuth, des margraviats, parce que leurs souverains ont toujours été des margraves de Brandebourg. Leur véritable nom est le bourgraviat de Nuremberg, ou la principauté en deçà & au-delà des montagnes, à cause de leur situation. Le bourgraviat de Nuremberg est un reste du gouvernement de cette ville, & du territoire adjacent, que les anciens princes ont tenu de l'empire; ils ont vendu une partie de leurs droits l'an 1427, à la ville de Nuremberg; mais ils en ont retenu sur tout le titre de bourgrave de Nuremberg, & la charge de juge-impérial en Franconie; ce qui donne lieu à des procès continuels entre ces princes & la ville de Nuremberg. Ils ont deux voix à la diète de l'empire, & ils exercent la charge de directeur du cercle de Franconie, conjointement avec les évêques de Wurtzbourg & de Bamberg.

Les deux pays d'Anspach & de Culmbach, contiennent environ 300,000 habitans. Les princes ont deux résidences, à Bareuth, & à Anspac; mais le margrave régnant réside ordinairement à Anspach; ville qui se nomme proprement, ainsi que le pays Onolzbach. Ce prince se distingue entre ses contemporains, par l'excellence de son caractère, & par la douceur de son gouvernement. Il fait fleurir son pays, & sans le charger, il amortit successivement plusieurs millions de dettes dont il avoit été affecté par ses devanciers. Il a fondé dans le pays de Bareuth, l'université d'Erlangen qui tient un rang distingué parmi les universités d'Allemagne. (*R.*)

ANSPACH, ou OHNSPACH, ville & château d'Allemagne, dans la Franconie, capitale de la souveraineté d'Anspach, sur la rivière de même nom. *Long.* 28; *lat.* 49, 14.

C'est la résidence des margraves d'Anspach, qui dans ces derniers tems ont réuni à cette possession les états du margrave de Culembach ou de Bareuth de la même maison. Elle a une bibliothéque publique considérable, & un cabinet de médailles. Les édifices les plus remarquables en sont la *maison impériale*, l'hôtel-de-ville & l'eglise paroissiale de St-Jean, où est le caveau servant de sépulture aux princes. Hors la ville, sont les casernes, & la fabrique de porcelaine. Dans le haut fauxbourg sont l'hôpital, la maison des orphelins & celle des veuves. Cette ville, qui est fort belle, appartient, avec la souveraineté dont elle est capitale, à une branche de la maison de Brandebourg. Elle est à 11 lieues s. o. de Nuremberg, & 20 s. o. de Bamberg. Le sol de cette principauté est généralement sablonneux & montueux. Elle a des pâturages, bled, vin, fruits, légumes, gibier, poisson, du tabac, & quelques fontaines d'eaux minérales. Il s'y trouve des mines de fer, des carrières de marbre & d'albâtre. Les habitans professent la religion luthérienne. En général, ils sont très-industrieux: ils fabriquent des tapisseries, des galons d'or & d'argent, des étoffes, des glaces, de la porcelaine, du fil d'archal. Le margrave est co-prince convoquant du cercle de Franconie.

Le margraviat seul d'Auspach fournit plus d'un million de florins de revenu. *Voyez* l'article ci-dessus. (*R.*)

ANSTRUTHERS, deux petites villes de l'Ecosse méridionale, séparées par une petite rivière, proche les bords de la Forth, dans la contrée de Fife. *Long.* 16, 50; *lat.* 56, 30. Elles sont à 8 li. n. e. d'Edimbourg, & 3 s. e. de Saint-André. (*R.*)

ANTAKIA, ou ANTAKIE. *Voyez* ANTIOCHE.

ANTAMARES. *Voyez* ANCAMARES.

ANTARADE, ville de Phénicie, depuis Tortose, puis Constancie, aujourd'hui Tortose. (*R.*)

ANTASTOVAIS, ANTOQUES, & ANTATOQUES, peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Yorck. (*R.*)

ANTATOQUES. *Voyez* ANTASTOVAIS.

ANTAVARES, peuples de l'île de Madagascar, dans la partie méridionale, entre le Matatane au midi, & les Vohits-Mènes au septentrion. Ils sont arrosés par le Mananzari. (*R.*)

ANTE, ville & port d'Afrique, dans la Guinée, à trois lieues du cap des Trois Pointes, vers Moure. (*R.*)

ANTE, petite rivière de Normandie, qui a sa source au-dessus de Falaise, & qui se jète dans la Dive. (*R.*)

ANTECIENS, *Antœci* du grec ἀντὶ *contre*, & d'οἰκῶ, *j'habite*. On appelle en géographie Antéciens, les peuples placés sous le même méridien & à la même distance de l'équateur; les uns vers le nord, & les autres vers le midi. De là il suit que les Antéciens ont la même longitude & la même latitude: mais les uns dans l'hémisphère septentrional; les autres dans l'hémisphère méridional.

Ils sont sous la même demi-circonférence du méridien, mais sur des parallèles placés de différens côtés de l'équateur.

Les habitans du Péloponnèse sont à-peu-près Antéciens aux habitans du cap de Bonne-Espérance.

Les Antéciens ont la même longueur de jour & de nuit, mais en des saisons différentes, lorsque les uns ont midi du plus long jour d'été, les autres ont midi du plus court jour d'hiver.

D'où il suit que la nuit des uns est toujours égale au jour des autres. Quand les uns ont l'été, les autres ont l'hiver; ils ont midi en même tems, & minuit en même tems.

Il s'ensuit encore que les étoiles qui ne se lèvent jamais pour les uns ne se couchent pas pour les autres.

Il ne faut point confondre les Antisciens avec les Antéciens. *Voyez* ANTISCIENS. (*R.*)

ANTEDONE, petite ville de Grece dans l'Achaïe ou la Livadie, entre Négrepont & Talandi, sur la côte du golfe. Cependant nous ne devons point dissimuler que Ortelius & d'autres savans géographes pensent qu'*Antedone* est *Talandi* même. (*R.*)

ANTEQUERA, ville de la nouvelle Espagne, en Amérique, province de Guaxaca à 30 lieues f. e. de Guaxaca.

ANTEQUERA, ville d'Espagne au royaume de Grenade, à 12 lieues n. de Malaga, & à 21 o. de Grenade. Elle est divisée en deux villes, dont l'une est appellée *la haute* & l'autre *la basse*. La première est sur une colline, avec un château fortifié, & n'est presque occupée que par la noblesse. La seconde est dans une plaine très-fertile, arrosée d'un grand nombre de ruisseaux: en général elle est bien bâtie. Les rues & les maisons y sont très-propres; ce qui est fort rare en Espagne. Elle a une église collégiale dans le château même, quatre paroisses, quatorze couvens de religieux, huit de religieuses, & environ treize mille habitans. On trouve dans la montagne, au pied de laquelle cette ville est située, une grande quantité de sel, qui se cuit de lui-même par l'ardeur du soleil. Il y a aussi des carrières de plâtre; & à deux lieues de la ville est une fontaine dont les eaux, à ce que l'on prétend, guerissent de la gravelle. *Long.* 13, 45; *lat.* 36, 51. (*R.*)

ANTESSA, ou ANTISSA, ville de l'île de Lesbos, ou même, selon quelques-uns, île séparée de Lesbos par un canal. (*R.*)

ANTHAB, ville de la Caramanie dans l'Asie mineure, ou Natolie; on l'appelle aujourd'hui *Antiochetia*. (*R.*)

ANTHAKIA, *voyez* ANTIOCHE.

ANTIBES, ancienne ville maritime de France, dans la Provence, à l'opposite de Nice, sur la Méditerranee. *Long.* 24 d. 48' 33"; *lat.* 43 d. 34' 50". Cette ville est forte. Elle a une citadelle, un port défendu par plusieurs forts & batteries, un gouverneur particulier, un lieutenant de roi, un etat-major, un directeur des fortifications & des ingénieurs, une justice royale, amirauté, &c. Elle est située dans la fénéchaussée de Grasse, dans un pays fertile en vins & en fruits, & dans un air très-sain, depuis qu'on a élevé des fortifications qui ont desséché les marais d'alentour. Son nom latin *Antipolis*, designe sa situation à l'opposite de Nice, à l'autre extrémité du golfe. Le port de cette ville est de forme presque ronde & de six cent cinquante toises de circonférence; mais la plus grande partie du bassin est comblée par les sables qu'y charie le Var; & dans les lieux où les bâtimens peuvent aborder près du mole, ils ne doivent pas tirer plus de quinze pieds d'eau. Sur toute la superficie du bassin, il n'y a qu'un espace de quarante-cinq toises de largeur & cent cinquante de longueur où les vaisseaux puissent mouiller. Il y a à Antibes une église paroissiale, deux couvens, deux hôpitaux. On y retrouve encore plusieurs vestiges du séjour des Romains qui en avoient fait une de leurs places d'armes, & y avoient établi un arsenal & des magasins. C'est une des villes qui députent aux états de la province. En 1746, elle soutint un siége contre les Autrichiens, aidés des Anglois & du duc de Savoie. Les habitans d'Antibes passent pour bien apprêter les anchois Les fortifications de cette ville sont de M. de Vauban. Elle est marchande & assez grande. Elle avoit autrefois un évêque dont le siege a été transféré à Grasse. C'est la patrie de Tournely. Elle est à 3 li. & demie f. o. de Nice, 3 & demie f. de Vence, 4 f. e. de Grasse, & 177 f. e. de Paris.

ANTI-CAUCASE, montagne située au nord du Pont-Euxin, & à l'opposite du Caucase. Strabon dit que les monts Casius & *Anticasius* sont au midi de Seleucie. (*R.*)

ANTICHTONES, peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement opposées.

Ce mot est composé de ἀντὶ, *contra*, & de χθὼν, *terra*. Les auteurs latins appellent quelquefois ces peuples *antigenœ*.

En ce sens, le mot *antichtones* est synonyme à *antipodes*, dont on se sert plus ordinairement. *Voyez* ANTIPODES.

Le mot *antichtones* désigne encore dans les anciens auteurs des peuples qui habitent différens hémispheres.

Les anciens considérant la terre comme divisée par l'équateur en deux hémisphères, l'un septentrional, & l'autre meridional; ceux qui habitoient l'un de ces hémisphères etoient dits *antichtones* à ceux qui habitoient l'autre. (*R.*)

ATICOSTI, *voyez* ISLE DE L'ASSOMPTION.

ANTICYRE, île où croissoit l'hellébore, drogue qui purge le cerveau, & qui a fait dire aux anciens, de ceux qu'ils accusoient de folie *naviget Antyciram*. (*R.*)

ANTIFELLO, ville ancienne de Lycie sur la Méditerranée, aux environs de Patave. (*R.*)

ANTIGNE, bourg de France, dans la généralité de Poitiers, élection de Fontenay.

ANTIGNY, bourg de France, dans la généralité de Bourges.

ANTIGOA, île de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles. *Voyez* ANTILLES. (*R.*)

ANTIGONIE, ville d'Epire, auparavant dans la Chaonie; c'est aujourd'hui *Gustro argiro*. (*R.*)

ANTIGONIE, île du Bosphore de Trace, appellée aujourd'hui *Isola del principe*. (*R.*)

ANTIGONIE, ou ANTIGONÉE, ville de la Macédoine dans la Chalcidique, sur le golfe de Thessalonique, qui est le golfe Thermaique des anciens. Cette ville se nomme aujourd'hui *Antigoca*. (*R.*)

ANTIGONIE, île des Portugais. dans le golfe Ethiopique, proche celle de Saint-Thomas. Ils l'appellent *Ilha da principe*. (*R.*)

ANTILIBAN, chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis-à-vis du Liban. Il est habité aujourd'hui par des semi-chrétiens appelés *les Druses*. Le Jourdain a sa source dans ces montagnes. (*R.*)

ANTILLES, îles de l'Amérique, disposées en forme d'arc, entre la Floride & les bouches de l'Orénoque. Christophe Colomb les decouvrit en 1492

1492 & 1495. Elles se divisent en grandes & petites Antilles. Les grandes sont Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque, & Porto-Ricco. Les principales des petites Antilles, sont la Trinité, la Grenade, Saint-Vincent, la Barbade, Sainte-Lucie, la Martinique, la Dominique, Marie-Galande, la Guadeloupe, la Desirade, Antigoa, Saint-Christophe, la Barbade, Saint-Barthelemi-l'Anguille, Sainte-Croix, Saint-Eustache. *Voyez chacune en son rang alphabétique, ainsi que la division des petites Antilles en Iles du Vent & Iles sous le Vent, ou de Barlovento & Sotovento.* Le cordon de ces Iles ferme l'entrée du golfe de Mexique. Elles reçurent le nom d'Antilles, parce qu'on les rencontre avant d'aborder au Continent de l'Amérique, ou parce que Christophe Colomb les découvrit avant de faire la découverte de la terre-ferme du Nouveau-Monde. La chaleur y est excessive; c'est une suite de leur position sous la zone torride. L'air y est mal-sain, & elles sont sujettes à de furieux ouragans. On n'y compte que trois saisons, le printems, l'été & l'automne. Les arbres y sont toujours verds. La vigne y réussit, mais on n'y recueille point de bled; toutes les tentatives à cet égard ont été infructueuses; il n'y vient qu'en herbes. *Long.* 316, 10-319, 5; *lat.* 10-22, 40.

Les Antilles sont peuplées par quatre nations différentes, les Caraïbes, qui sont les naturels du pays, les François, les Anglois & les Hollandois. En général ces îles, par l'humidité qui y règne en certaines saisons, par l'insalubrité de l'air, par l'intempérie du climat, par le nouveau genre & de vie & d'alimens, est le tombeau de près de moitié des Européens que l'avidité ou le désœuvrement y conduisent. En général elles produisent des cannes à sucre, de l'indigo, du tabac, du cacao, de la banane, du coton, de la cochenille, des ananas, du café. On en tire aussi beaucoup de liqueurs: elles ont des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de talc, de cristal-de-roche, d'antimoine, de soufre, de charbon-de-terre, & des carrières de marbres & de pierres. Il y a beaucoup de perdrix, de perroquets & de tourterelles. On y rencontre aussi l'oiseau appellé colibri. Les petites Antilles sont encore désignées sous le nom de Caraïbes ou Cannibales. Avec le manioc, qui est une racine, on y fait une sorte de pain que l'on nomme cassave. Ne pourroit-on pas regarder les Antilles comme les sommets de très-hautes montagnes liées autrefois au Continent, dont elles auront été séparées par la submersion de tout le plat-pays? Lorsqu'on en fit la découverte, on n'y trouva point de volailles domestiques, le pourpier & le cresson en formoient toutes les plantes potagères. Les variations dans la température de l'air viennent moins des saisons que du vent. Par-tout où il ne soufle pas on brûle, & tous ne rafraîchissent pas. Celui d'est, qui tempère davantage la chaleur, y est le plus constant. Il doit sont existence au mouvement diurne de la terre d'occident en orient, & à la chaleur du soleil qui, en paroissant sur l'horison, raréfie l'air & le fait refluer vers l'occident. Les pluies contribuent aussi à tempérer l'ardeur du climat dans ces îles; elles sont très-abondantes, sur tout depuis la mi-juillet jusqu'à la moitié d'octobre. Par une suite de l'humidité qu'elles occasionnent, les viandes s'y conservent très-peu, les fruits s'y pourrissent facilement, le pain se moisit, & les vins sont sujets à s'aigrir fort proprement. (*R.*)

ANTIMILO, île de l'Archipel, au nord de Milo, & à l'entrée du havre. (*R.*)

ANTIO, ou ANZIO (cap d'), pointe d'Italie, dans l'état ecclésiastique, entre le port d'Ostie & le golfe de Gaiete. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port assez commode. Ce cap tire son nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *Voyez* ANTIUM. (*R.*)

ANTIOCHE, ville de la Comagène, dans la Syrie & sur l'Euphrate. (*R.*)

ANTIOCHE, ou MYGDONIE. *Voyez* NISIBE.

ANTIOCHE, ANTAKIA, ou ANTAKIÉ, ville ancienne & célèbre de Syrie sur l'Oronte, aujourd'hui l'Assi. *Long.* 55, 10; *lat.* 36, 20. Cette ville autrefois très-fameuse est réduite aujourd'hui à très-peu de chose. Elle est située au pied d'une haute montagne, dont le sommet est muni d'un fort. Fondée par Seleucus Nicanor, elle fut le séjour de plusieurs empereurs qui prirent plaisir à l'orner. Elle fut la capitale de la Syrie. On la regarda même comme celle de tout l'Orient: on n'y voit presque aujourd'hui que des ruines. Il s'y est tenu plusieurs conciles. C'est la patrie de Saint-Jean Chrysostome; & l'on croit que ce fut aussi celle de l'évangéliste Saint-Luc. Elle est à 6 lieues e. de la Méditerranée, à 18 lieues s. de Scanderoun, & à 10 n. d'Alep. (*R.*)

ANTIOCHE, ville d'Asie, dans la Pisidie, jadis considérable, aujourd'hui réduite à quelques habitans. (*R.*)

ANTIOCHE, sur le Méandre, ville de Carie, en Asie mineure, aujourd'hui Tachiali. (*R.*)

ANTIOCHE (pertuis d'), détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'île d'Oleron & la côte méridionale de l'île de Ré. (*R.*)

ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan. (*R.*)

ANTIOCHETTA, ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, vis-à-vis l'île de Cypre. *Long.* 45, 45; *lat.* 36, 42. (*R.*)

ANTIOPIA, ville ancienne de la Palestine, dans la tribu de Nephtali, vers la frontière d'Aser, entre Tyr & Betsaïde. C'étoit la ville principale des Chananéens; ce n'est aujourd'hui qu'un misérable village. (*R.*)

ANTIPAROS, île de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Paros, dont elle n'est éloignée que de 2 lieues. Elle dépend, pour le spirituel, de l'archevêque Grec de Naxie. Il y a dans cette île une caverne

très-curieuse, dont M. Olier de Nointel, ambassadeur à la Porte, a donné la description. *Voyez* le mot CAVERNE. (*R.*)

ANTIPACHSU, petite île de la mer de Grece, sur la côte d'Epire, vis-à-vis le golfe d'Arta, entre Corfou & Céfalonie. (*R.*)

ANTIPATRIDE, ville délabrée de Palestine, sur les confins de la Phenicie, & près de la Méditerrance, à seize milles de Jaffa. (*R.*)

ANTIPODES, c'est un terme relatif par lequel on entend en Géographie, les peuples qui occupent des contrées diamétralement opposées les unes aux autres.

Ce mot vient du grec; il est composé de ἀντὶ *contra*, πῦς, ποδὸς, *pied*. Ceux qui sont sur des paralléles à l'equateur également éloignés de ce cercle, les uns du côté du midi, les autres du côté du nord, qui ont le même meridien, & qui différent de 180 degrés de longitude sont antipodes, c'est-à-dire, ont les pieds diamétralement opposés.

Les antipodes éprouvent à-peu-près le même degré de chaud & de froid; ils ont les jours & les nuits également longs, mais en des tems opposés. Il est midi pour les uns, quand il est minuit pour les autres; lorsque ceux-ci ont le jour le plus long, les autres ont le jour le plus court.

Nous disons que les antipodes éprouvent à peu-près, & non exactement, le même degré de chaud & de froid. Car, 1°. il y a bien des circonstances particulières qui peuvent modifier l'action de la chaleur solaire, & qui font souvent que des peuples situés sous le même climat, ne jouissent pourtant pas de la même température. Ces circonstances sont en général la position des montagnes, le voisinage ou l'éloignement de la mer, les vents, &c.; 2°. le soleil n'est pas durant toute l'année à la même distance de la terre; il en est sensiblement plus éloigné au mois de juin, qu'au mois de janvier: d'où il suit que toutes choses d'ailleurs égales, notre été en France doit être moins chaud que celui de nos antipodes, & notre hiver moins froid. Aussi trouve-t-on de la glace dans les mers de l'hémisphère méridional à une distance beaucoup moindre de l'équateur, que dans l'hémisphère septentrional.

L'horison d'un lieu étant éloigné du zénith de ce lieu de 90 degrés, il suit que les antipodes ont le même cercle pour horison.

Il suit encore que quand le soleil se lève pour les uns, il se couche pour les autres.

Platon passe pour avoir imaginé le premier la possibilité des antipodes, & pour être l'inventeur de ce nom. Comme ce philosophe concevoit la terre sphérique, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour conclure l'existence des antipodes.

La plupart des anciens ont traité cette opinion avec un souverain mépris; n'ayant jamais pu parvenir à concevoir comment les hommes & les animaux subsistoient suspendus en l'air, les pieds en haut la tête en bas; en un mot, tels qu'ils paroissent devoir être dans notre hémisphère.

Ils n'ont pas fait reflexion que ces termes *en haut*, *en bas*, sont des termes purement relatifs, qui signifient seulement *plus loin* ou *plus près* du centre de la terre, centre commun où tendent tous les corps pesans, & qu'ainsi nos antipodes n'ont pas plus que nous la tête en bas & les pieds en haut, puisqu'ils ont comme nous les pieds plus près du centre de la terre, & la tête plus loin de ce même centre. Avoir la tete en bas & les pieds en haut, c'est avoir le corps placé de manière que la direction de la pesanteur se fasse des pieds vers la tête: or c'est ce qui n'a point lieu dans les antipodes; car ils sont poussés comme nous vers le centre de la terre, suivant une direction qui va de la tête aux pieds.

Si nous en croyons Aventinus, Boniface, archevêque de Mayence, & légat du pape Zacharie, dans le VIII[e] siècle, déclara hérétique un évêque de ce tems nommé *Virgile*, pour avoir osé soutenir qu'il y avoit des antipodes.

Comme quelques personnes employoient ce fait, quoique mal à propos, pour prouver que l'église n'étoit pas infaillible, un anonyme a cru pouvoir le révoquer en doute dans les *Mémoires de Trévoux*.

Le seul monument, dit l'auteur anonyme, sur lequel ce fait soit appuyé, ainsi que la tradition qui nous l'a transmis, est une lettre du pape Zacharie à Boniface: « S'il est prouvé, lui dit le souverain pontife dans cette lettre, que Virgile soutient » qu'il y a un autre monde & d'autres hommes » sous cette terre, un autre soleil, & une autre » lune, assemblez un concile; condamnez-le; chassez-le de l'église, après l'avoir dépouillé de la » prêtrise, &c. ».

L'auteur que nous venons de citer, prétend que cet ordre de Zacharie demeura sans effet, que Boniface & Virgile vécurent dans la suite en bonne intelligence, & que Virgile fut même canonisé par le pape. *Mémoires de Trévoux*, *janv.* 1708.

L'anonyme va plus loin: il soutient que, quand même cette histoire seroit vraie, on ne pourroit encore accuser le pape d'avoir agi contre la vérité & contre la justice; car dit-il, les notions qu'on avoit alors des antipodes étoient bien différentes des nôtres. « Les démonstrations des mathématiciens » donnérent lieu aux conjectures des philosophes: » ceux-ci assuroient que la mer formoit autour de » la terre deux grands cercles qui la divisoient en » quatre parties; que la vaste étendue de l'Océan » & les chaleurs excessives de la zone torride empê- » choient toute communication entre ces parties; » ensorte qu'il n'étoit pas possible que les hommes » qui les habitoient fussent de la même espèce & » provinssent de la même tige que nous. Voilà, » dit cet auteur, ce que l'on entendoit alors par » antipodes. «.

Ainsi parle l'anonyme pour justifier le pape Za-

charie; mais toutes ces raisons ne paroissent pas fort concluantes. Car la lettre du pape Zacharie porte, selon l'anonyme même, ces mots : *s'il est prouvé que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'*AUTRES HOMMES sous *cette terre, condamnez-le.* Le pape ne reconnoissoit donc point d'antipodes, & regardoit comme une hérésie d'en soutenir l'existence. Il est vrai qu'il ajoute ces mots : *un autre soleil, une autre lune.* Mais, 1°. quelqu'un qui soutient l'existence des antipodes, peut très-bien soutenir qu'ils ont un autre soleil & une autre lune que nous ; comme nous disons tous les jours, que le soleil d'Ethiopie n'est pas le même que celui de France ; c'est-à-dire, que l'action du soleil est différente, & agit en differens tems sur ces deux pays ; que la lune de mars & celle de septembre sont différentes, *&c.* Ainsi, ces mots, *un autre soleil, une autre lune*, pouvoient bien, & selon Virgile, & dans la lettre du pape même, avoir un sens très-simple & très-vrai. Ces mots, *un autre soleil sous notre terre*, ne signifient pas plus *deux soleils* que ces mots, *un autre monde sous notre terre*, ne signifient *une autre terre sous notre terre.*

Enfin, il est plus que vraisemblable que c'étoit-là, en effet, le sens de Virgile, puisqu'en admettant la terre sphérique, & l'existence des antipodes, c'est une conséquence nécessaire qu'ils aient le même soleil que nous, lequel les éclaire pendant nos nuits. Aussi l'anonyme, supprimant dans la suite de sa dissertation ces mots, *sous notre terre*, qu'il avoit pourtant rapportés d'abord, prétend que le pape n'a pas nié les antipodes, mais seulement qu'il y eût *d'autres hommes, un autre soleil, une autre lune.* 2°. Quand même Virgile auroit soutenu l'existence réele d'une autre lune pour les antipodes, il n'y auroit eu en cela qu'une erreur physique, à la verité assez grossière, mais qui ne mérite pas ce me semble, le nom *d'hérésie* ; & en cas que le pape eût voulu la qualifier telle, il devoit encore distinguer cette prétendue hérésie de la vérité que soutenoit Virgile sur l'existence des antipodes, & ne pas mêler tout ensemble, dans la même phrase, ces mots, d'*autres hommes sous notre terre, un autre soleil & une autre lune.*

A l'égard de l'opinion générale où l'apologiste anonyme prétend que l'on étoit alors sur les antipodes, que conclure de-là, sinon que le pape étoit, comme tous les autres, dans l'erreur sur ce sujet, mais qu'il n'en étoit pas plus en droit de prendre pour article de foi, une opinion populaire & fausse, & de vouloir faire condamner Virgile comme hérétique, pour avoir soutenu la vérité contraire !

Enfin, la bonne intelligence vraie ou prétendue, dans laquelle Boniface & Virgile vécurent depuis, ne prouve point que le pape Zacharie ne se soit pas trompé, en voulant faire condamner Virgile sur les antipodes. Si Virgile se rétracta, c'est peut-être tant pis pour lui.

Dans toutes ces discussions, je suppose les faits exactement tels que l'anonyme les raconte ; je n'ignore point que l'opinion la plus généralement reçue, est que le pape condamna en effet Virgile pour avoir soutenu l'existence des antipodes ; & peut-être cette opinion est-elle la plus vraie : mais la question dont il s'agit est trop peu importante pour être examinée du côté du fait.

Je suis fort étonné que l'anonyme n'ait pas pris un parti beaucoup plus court & plus sage : c'étoit de passer condamnation sur l'article du pape Zacharie, & d'ajouter que cette erreur physique du pape ne prouve rien contre l'infaillibilité de l'Eglise. Nous soutenons le mouvement de la terre, quoique les livres saints semblent attribuer le mouvement au soleil, parce que, dans ce qui n'est point de foi, les livres saints se conforment au langage ordinaire. De même, quoique le pape ait pu se tromper sur une question de cosmologie & de physique, ont ne sauroit en conclure que l'Eglise & les conciles généraux qui la représentent, ne soient pas infaillibles dans les matières qui regardent la foi. *Voyez* sur cela les décisions du concile de Constance, & les articles de l'assemblée du clergé de 1682. Cette réponse est tranchante, & je ne comprends pas comment elle n'est point venue à l'anonyme.

Pour en venir aux sentimens des premiers chrétiens sur les antipodes, il paroît qu'ils n'étoient point d'accord entr'eux sur ce sujet. Les uns, plutôt que d'admettre les inductions des philosophes, nioient jusqu'aux démonstrations des mathématiciens sur la sphéricité de la terre. Ce fut le parti que Lactance prit, comme on peut s'en assurer par le *xxij. chap. du livre III de ses Inst.* D'autres s'en tinrent à révoquer en doute les conjectures des philosophes : c'est ce que fit S. Augustin, comme on le voit au *chap. jx du liv. XVI de la cité de Dieu.* Après avoir examiné s'il est vrai qu'il y ait des cyclopes, des pygmées & des nations qui aient la tête en bas & les pieds en haut, il passe à la question des antipodes, & il demande si la partie inférieure de notre terre est habitée. Il commence par avouer la sphéricité de la terre ; il convient ensuite qu'il y a une partie du globe diamétralement opposée à celle que nous habitons ; mais il nie que cette partie soit peuplée ; & les raisons qu'il en apporte ne sont pas mauvaises pour un tems où on n'avoit point encore découvert le Nouveau-Monde. Premiérement, ceux qui admettent des antipodes, dit-il, ne sont fondés sur aucune histoire. 2°. Cette partie inférieure de la terre peut être totalement submergée. 3°. Admettre des antipodes, & conséquemment des hommes d'une tige différente de la nôtre (car, les anciens regardant la communication de leur monde avec celui des antipodes, comme impossible, la première supposition entrainoit la seconde), c'est contredire les saintes écritures, qui nous apprennent que toute la race humaine descend d'un seul homme. Telle est l'opinion de ce père de l'église.

On voit par-là que Saint-Auguſtin ſe trompoit, en croyant que les antipodes devoient être d'une race differente de la nôtre, car enfin ces antipodes exiſtent, & il eſt de foi que tous les hommes viennent d'Adam. A l'égard de la manière dont ces peuples ont paſſé dans les terres qu'ils habitent, rien n'eſt plus facile à expliquer : on peut employer pour cela un grand nombre de ſuppoſitions toutes auſſi vraiſemblables les unes que les autres. Au reſte, nous remarquerons ici queSaint-Auguſtin condamne, à la verité, comme hérétique l'opinion qui feroit venir les antipodes d'une autre race que de celle d'Adam ; mais il ne condamne pas comme telle celle qui ſe borneroit purement & ſimplement à l'exiſtence des antipodes. S'il avoit penſé à ſéparer ces deux opinions, il y a grande apparence qu'il ſe feroit déclaré pour la ſeconde.

Quoi qu'il en ſoit, quand même il ſe feroit trompé ſur ce point peu important de la géographie, ſes écrits n'en feront pas moins reſpectés dans l'égliſe, ſur tout ce qui concerne les vérités de la foi & de la tradition, & il n'en ſera pas moins l'oracle des Catholiques contre les Manichéens, les Donatiſtes, les Pelagiens, Semi-Pélagiens, *&c.*

Nous pouvons ajouter à cela que les PP. de l'égliſe n'étoient pas les ſeuls qui rejetaſſent la poſſibilité des antipodes.

Lucrece avoit pris ce parti long-tems avant eux, comme il paroît par la fin du I. livre, *ver.* 10, 60, &c. *Voyez auſſi* le livre de Plutarque, *de Facie in orbe lunæ* ; Pline réfute la même opinion, *liv. II c. lxv.*

Ce qu'il y a de plus propre aux antipodes, & en quoi ſeulement nous les conſidérons ici, c'eſt d'être dans des lieux diamétralement oppoſés entr'eux ſur le globe terreſtre ; de manière qu'ayant mené une perpendiculaire ou une verticale à un lieu quelconque, & qui, par conſéquent, paſſe par le zénith de ce lieu, l'endroit oppoſé de la ſurface du globe que cette verticale prolongée ira couper, en ſoit l'antipode. Tout le reſte n'eſt qu'acceſſoire à cette idée, dans la ſuppoſition énoncée ou tacite de la ſphéricité de la terre ; car ſi la terre n'eſt point une ſphère, ſi c'eſt un ſphéroïde elliptique, applati ou allongé vers les poles, il n'y a plus d'antipodes réciproques ; c'eſt-à-dire, par exemple, qu'ayant mené une ligne par le zénith de Paris & par le centre de cette ville, qui eſt dans l'émiſphère boréal, cette ligne ira couper l'émiſphère auſtral en un point qui ſera l'antipode de Paris, mais dont Paris ne ſera pas l'antipode ; ainſi l'égalité réciproque de poſition, de latitude, de jour & de nuit dans les hémiſphères oppoſés à ſix mois de différence, & tout ce qu'on a coutume de renfermer dans l'idée des antipodes, comme inſéparable, ne l'eſt plus, & doit effectivement en être ſeparé, dès que l'on déroge à la ſphéricité de la terre. Il ne faut qu'un peu d'attention pour s'en convaincre.

Tout ceci eſt fondé ſur ce que la ſphère, ou, pour ſimplifier cette theorie, le cercle eſt la ſeule figure regulière que tous les diamètres, paſſans par ſon centre, coupent à angles droits. Donc en toute figure terminée par une autre courbe, dans l'ellipſe, par exemple, la perpendiculaire, menée à un de ſes points, ou à ſa tangente, excepté les deux axes qui répondent ici à la ligne des pôles, ou à un diamètre quelconque de l'équateur, ne ſauroit paſſer par ſon centre, ni aller rencontrer la partie oppoſée du méridien elliptique à angles droits ; donc le nadir de Paris n'eſt pas le zénith de ſon antipode, & réciproquement. Si l'on élevoit au milieu de Paris une colonne bien perpendiculaire à la ſurface de la terre, elle ne feroit pas dans la même ligne que celle qu'on éleveroit pareillement au point antipode de Paris ; mais elle en déclineroit par un angle plus ou moins grand, ſelon que l'ellipſe ou le méridien elliptique différeroit, plus ou moins du cercle. La latitude de l'un & de l'autre de ces deux points différera donc en même raiſon, & conſéquemment la longueur des jours & des nuits, des mêmes ſaiſons, *&c.*

Les lieux ſitués à l'un & l'autre pôle, ou ſur l'équateur, en ſont exceptés, parce que, dans le premier cas, c'eſt un des axes de l'ellipſe qui joint les deux points, & que, dans le ſecond, il s'agit toujours d'un cercle, dont l'autre axe de l'ellipſe eſt le diamètre, le ſphéroïde quelconque applati ou allongé étant toujours imaginé réſulter de la révolution du méridien elliptique autour de l'axe du monde. *Voyez hiſt. acad.* 1741 (*R.*)

ANTISCIENS, du grec ἀντὶ, contre, σκιὰ, *ombre* On appelle, en géographie, Antiſciens les peuples qui habitent de différens côtés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires.

Ainſi, les peuples du nord ſont antiſciens à ceux du midi ; les uns ont leurs ombres à midi, dirigées vers le pôle arctique, & les autres les ont dirigées vers le pôle antarctique.

Il ne faut pas confondre les Antiſciens avec les Antéciens, ou ceux qui habitent d'un & d'autre côté de l'équateur, & qui ont la même hauteur de pôle.

Les aſtronomes donnent quelquefois le nom d'antiſciens à deux points du ciel également diſtans d'un tropique : c'eſt dans ce ſens qu'ils diſent que les ſignes du lion & du taureau ſont antiſciens l'un à l'autre. En effet, ces deux ſignes ſont également diſtans du tropique du cancer. (*R.*)

ANTITAURUS, montagne de la petite Arménie, ſéparée du mont Taurus, vers le nord, entre l'Euphrate & l'Arſanias. Les habitans de ces contrées l'appellent Rhoam-Taura. (*R.*)

ANTIVARI, ville de la Dalmatie dans la Turquie Européenne, ſur le golfe de Veniſe, à l'oppoſite de Bari, dans la Pouille. *Long.* 36, 45 ; *lat.* 42. (*R.*)

Les Turcs prirent cette ville aux Vénitiens en 1573. Elle eſt le ſiége d'un évêque catholique. Cette

ville, située sur une hauteur, près de la mer, est munie d'une forteresse. Elle est à 4 lieues n. de Dulcigno, & 10 f. e. de Raguse. (*R.*)

ANTIVENTRIA, nom que les Espagnols donnent à l'une des subdivisions qu'ils ont faites de la terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. Cette subdivision comprend les gouvernemens de Sainte-Marthe, du nouveau royaume de Grenade, & quelques autres au sud de Carthagène, jusqu'à la rivière des Amazones. (*R.*)

ANTIUM, ville des Volsques, célèbre par les guerres des Antiates contre les Romains, l'an de Rome 262.

Il ne reste plus rien de ses vastes & somptueux édifices, si ce n'est des ruines sur le bord de la mer.

On travailla en 1704, au rétablissement du port, & le pape Lambertini songeoit aussi à reprendre ce projet en 1750; il y consacra même l'argent qui fut donné par l'Espagne, lors du concordat passé au sujet des elections & des annates; mais cela n'a pas suffi pour en faire un endroit considérable: on l'appelle aujourd'hui Anzio, Anzo, ou *Anzio Rovinato*. Le cap d'Anzio est gardé par une tour fortifiée. Il y a dans son voisinage une belle maison de campagne à la maison Corsini. Du tems d'Auguste il y en avoit une superbe pour les empereurs Romains, que Neron & Adrien embellirent encore. Ce fut là qu'on trouva le fameux Apolon de *Belvedere* & le Gladiateur de *Borghese*. (*R.*)

ANTOCO (Volcan d'), montagne des Indes, dans l'Amérique méridionale, dans le Chili, à l'orient d'Angot, qui vomit du feu. (*R.*)

ANTOINE (Saint-) petite ville de France, dans le Dauphiné, diocèse de Vienne. Il s'y trouve une célébre abbaye, chef d'un ordre de chanoines réguliers de Saint-Augustin. Elle est dans un pays montueux, à 10 lieues de Vienne. (*R.*)

ANTOINE (Saint-), île d'Afrique, la plus septentrionale & la plus occidentale des îles du cap Verd, à 6 lieues de Saint-Vincent. Elle est remplie de montagnes fort hautes, d'où découlent des eaux abondantes qui fertilisent cette île. On y cultive, l'indigo. Il s'y trouve une ville au milieu des montagnes, & quelques villages. (*R.*)

ANTOINE (le pic de Saint-), très-haute montagne du Japon, sur la côte d'Eso. On prétend qu'elle renferme de riches mines d'argent, & qu'elle produit une grande quantité de beaux arbres de diverses espèces, tous fort hauts & très-propres à faire des mâts. (*R.*)

ANTONGIL (Baie d'), grande baie de l'île de Madagascar, en Afrique: elle a quatorze lieues de profondeur, & neuf de large: au fond est une île élevée tapissée d'une verdure agréable, riche en plantes & en fruits, en fontaines, en miel, en bananes, en volailles: elle a deux lieues de tour & s'appelle *Marotte*: des ilots & des rochers sont répandus dans cette baie: divers villages sont sur ses côtes. Le fond de la baie est très-bon; les vaisseaux s'y trouvent en sûreté, & le pays d'alentour est très-fertile. (*R.*)

ANTONIN (Saint-), ville de France, dans le Rouergue, diocèse de Rhodez, au bord de l'Aveirou. *Long.* 18, 25; *lat.* 44, 10. On en a fait raser les fortifications. (*R.*)

ATOQUES, ou ANTATOQUES. *Voyez* ANTVASTOVAIS.

ANTRIM, comté le plus septentrional d'Irlande, dans la province d'Ulster. *Carig-Fergus* en est la capitale. Le pays est assez fertile.

On compte 20,800 maisons sur sa superficie. Il s'y trouve un lac qui pétrifie le bois (*R.*)

ANTRAIN, ville de France, dans la haute-Bretagne, sur la rivière de Coesnon. *Long.* 16, 4; *lat.* 48,22. Elle est dans un pays aquatique, aux confins de la Normandie. Elle est des plus mal bâties. On la trouve à 6 lieues f. d'Avranches, & à 8 n. de Rennes. (*R.*)

ANTRAIN, ou ENTRAINS, petite ville de France, dans le Nivernois, diocèse d'Auxerre. Elle est entourée d'étangs, d'où dérive son nom, corrompu du latin *inter amnes*. (*R.*)

ANTRODOCO, petite ville du royaume de Naples en Italie. Elle est dans l'Abbruze ultérieure, sur la petite rivière de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti.

ANTROS, petite île de France, en Guienne, située à l'embouchure de la Garonne, & où est bâtie la tour de Cordouan, qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette rivière pour aller à Bordeaux. Depuis plusieurs siècles, ce n'est qu'un rocher qui est couvert & découvert toutes les marées, & qui ne paroit pas plus de sept à huit heures par jour. (*R.*)

ANUVAN. *Voyez* ANJOUAN.

ANVERS, ville des Pays-Bas, au duché de Brabant, sur l'Escaut. *Long.* 21, 50; *lat.* 51, 12.

Cette ville, l'une des plus belles de l'Europe, en étoit, il y a deux siècles, l'une des plus riches & des plus florissantes. La révolution des Pays-Bas en fixant le siége du commerce en Hollande, l'a dépouillée de tout le sien; la liberté qui venoit d'arborer son étendart sur les provinces Hollandoises, détermina une grande partie de ses plus opulens citoyens à s'y transporter avec leur fortune, tellement que cette ville, à la réserve des édifices qui y sont magnifiques, est aujourd'hui méconnoissable. Elle est capitale de celle des provinces des Pays-Bas, dite le *Marquisat du Saint-Empire*, enclavé dans le Brabant, & qui y est aujourd'hui réuni. Son nom Flamand est *Antwerpen*. Cette ville est grande & très-ornée. Elle est située sur l'Escaut; elle y a un port commode, où les plus grands vaisseaux peuvent remonter; mais elle n'en tire presque aucune utilité depuis que les Hollandois se sont emparés des bouches du fleuve. Elle est défendue par une citadelle grande & régulière; elle a quatre-vingt-neuf couvens. La cathédrale est un édifice somptueux: on en remarque sur tout la tour pyra-

midale, l'une des plus hautes qu'il y ait au monde, en même tems que le travail en est d'une singulière délicatesse. C'est-là que, dans une des chapelles collatérales, se voit la fameuse descente de croix de Rubens, qui passa pour son chef-d'œuvre. L'hôtel-de-ville & la bourse en sont deux superbes édifices. Les tapis & les dentelles d'Anvers ont de la réputation. Ortelius & Rubens naquirent à Anvers.

Cette ville fut prise par le duc de Parme le 17 août 1585 après un siége d'un an, l'un des plus fameux, dont l'histoire fasse mention. Elle fut prise depuis, 17 1746, par les François, & rendue en 1748. En 1706, après la bataille de Ramillies, durant la guerre de la succession, le duc de Marlborough la soumit au roi Charles III. La maison d'Autriche & la république de Hollande y conclurent en 1715 le fameux traité des Barrieres, par lequel plusieurs villes des Pays-Bas Autrichiens reçurent garnison Hollandoise, pour sureté des sommes que la république avoit avancées à la maison d'Autriche, durant la guerre pour la succession d'Espagne. Les rues d'Anvers sont larges & belles; plusieurs sont d'une très-grande étendue. La place de l'hôtel-de-ville, & celle dite la place de mer, sont des plus belles qu'il y ait en Europe. L'abbaye de St-Michel, & en général la plupart des églises, y sont décorées de magnifiques tableaux. L'église des Jésuites, qui étoit très-belle, en contenoit de précieux qui, avec l'église, sont devenus la proie des flammes. Son évêque est suffragant de Malines. Anvers est à 9 lieues de Bruxelles, avec laquelle elle communique par un canal, à 10 lieues n. e. de Gand, 28 f. d'Amsterdam, 37 o. de Cologne, 86 n. e. de Paris, & 70 e. de Londres. (*R.*)

ANVERS-LE-HAMON, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Flèche.

ANWEILER, petite ville de France, dans la Basse-Alsace, sur la rivière de Queich, au-dessus de Landau. (*R.*)

ANZAR, ville du Turquestan, fort voisine du Catai ou de la Chine septentrionale; Tamerlan y mourut. (*R.*)

ANZERMA, ou ANZERME, province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, abondante en mines d'or. (*R.*)

ANZERMA, ou SAINTE-ANNE D'ANZERMA, petite ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, sur le fleuve de Cauca, près du cap Corrente, dans la province d'Anzerma *Long.* 305; *Lat.* 4. (*R.*)

ANZIO. *Voyez* ANTIO.

ANZO. *Voyez* ANTIO.

ANZUQUI, ville du Japon, dans la grande île de Nyphon, sur la côte orientale du golfe de Meaco. (*R.*)

ANZUQUIAMA, ville du royaume de Mino, bâtie par le roi Nobunanga, qui, du royaume de Mino, passa au royaume du Japon. Les Japonois appelloient le territoire d'Anzuquiama, *le paradis de Nobunanga.* C'étoit en effet une contrée délicieuse, à en juger sur la description du P. Charlevoix; *voyez* son *histoire du Japon*: mais à la mort de Nobunanga, son superbe palais fut brûlé, & les immenses richesses qu'il contenoit furent pillées. Les Jésuites perdirent dans cet incendie un magnifique séminaire que Nobunanga leur avoit bâti, & où ils élevoient toute la jeune noblesse Japonoise. (*R.*)

AOSTE, HOSTE, & AOUSTE, *Augusta*, autrefois petite ville, maintenant village du Viennois, aux confins de la Savoie, sur la Bièvre, à une lieue de son embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de Saint-Genis. On y voit beaucoup de fragmens de monumens antiques. Outre ceux que Chorier a rapporté, on y trouva, en 1669, en travaillant dans l'église, une colonne de pierre dure d'un pied & demi de diamètre, plantée perpendiculairement sous l'arc du chœur: elle étoit rompue vers la partie supérieure, & ce qui en restoit avoit cinq pieds & demi de hauteur. On trouva aussi quatre urnes oblongues, maçonnées & bouchées, dans lesquelles il y avoit des cendres, & dans la première une liqueur qui sembloit être de la lessive. Le curé peu curieux fit sortir ces urnes, verser cette liqueur, & porter les urnes dans son jardin. (*R.*)

AOUSTE, ou AOSTE (val-d'), province du Piemont, avec titre de duché. Elle est située entre les Alpes Greques & les Pennines: le Valais la borne au nord, le Canavesan au sud, les montagnes du Novarois & du Bielois à l'orient, & confine au couchant avec le Foligni, & le duché de Tarentaise. On lui donne environ 18 lieues de longueur de l'est à l'ouest, & neuf du sud au nord. C'est un pays hérissé de montagnes très-hautes qui le partagent en plusieurs grandes vallées: & d'où se précipitent divers torrens & petites rivières qui vont toutes se jeter dans la Doria-Baltea. Son terroir ne produit pas beaucoup de grains, comme tous les pays montagneux, mais les fruits, sur tout les bonnes amandes y abondent. Des forêts de sapins, dont on tire une grande quantité de térébenthine, couvrent une partie de ces montagnes, & sur les autres, abondantes en gras pâturages, on voit paître une quantité si prodigieuse de gros & menu bétail, que les provinces voisines en tirent le plus souvent leur provision de viande & beaucoup de beurre & des fromages excellens: sur les côteaux qui regardent le midi, on cultive la vigne avec succès.

Les Romains y envoyoient leurs criminels, qu'ils occupoient à l'excavation des métaux précieux, mais on a depuis long-tems abandonné ces mines pour mieux exploiter celles de cuivre & de fer qui sont assez riches; on a établi à cet effet plusieurs forges dans différens endroits de la vallée: ce fer est d'une qualité parfaite & si ductile qu'on n'en trouve pas de meilleur dans tout le Piémont. On

tire aussi une grande quantité d'aimant du territoire de Saint-Marcel, & beaucoup de sel de la vallée de Clavallita. Il y a des eaux minérales à Saint-Vincent, & des bains salutaires au Pré Saint-Didier. Malgré toutes ces ressources, les Valdostans sont pauvres : si on en excepte ceux d'entre eux, qui au commencement de l'hiver descendent en Piémont pour y faire les ramoneurs, ils sortent peu de leur vallée, ils ont peu de relation avec leurs voisins, & passent pour les moins déliés des Piémontois. Ils sont fort sujets aux goîtres & aux écrouelles. Ce peuple a long-tems joui de ses privilèges, & il s'est gouverné par ses propres loix jusqu'en 1770 : en 1773, on l'obligea de recevoir les constitutions du roi, & un réglement particulier fut substitué aux loix municipales. Pour les affaires civiles & ecclésiastiques, on y ressortit au sénat de Savoie, mais pour les civiles on a le choix entre le sénat de Savoie & celui de Turin.

Outre la capitale dont nous allons parler, on compte dans le duché 79 villages, 83 paroisses & 65481 habitans.

Aouste, ou Aoste, ville d'Italie, anciennement appellée *Cordella*, du nom de *Cordellus Statilius* son fondateur, qui, à ce qu'on prétend, la fit bâtir avant la fondation de Rome. C'est la capitale du duché du même nom : elle est située dans le centre du pays, au confluent de la Doria & de la Baltea, où la vallée se divise en deux, sous le 45^{d}. 46$'$ *de lat.* & 24^{d}. 53$'$ *de long.* Cette ville est ouverte & d'une fort petite étendue : on y compte trois églises, environ 5000 habitans, une vaste cathédrale recommandable par son ancienneté, une collégiale, deux couvens d'hommes, trois de femmes, un séminaire, & deux hôpitaux : elle fut nommée *Augusta Salassiorum*, autrement *Augusta Prætoria* d'une colonie de 3000 soldats prétoriens que l'empereur Auguste y envoya pour contenir les habitans de la vallée, trop enclins à la révolte.

On y voit encore plusieurs ouvrages des Romains, détruits en partie par le tems : on y observe entre autres un arc de triomphe érigé en l'honneur d'Auguste, construit de pierres d'une grosseur extraordinaire, & de diverses couleurs ; les restes d'un colisée & de plusieurs édifices publics où l'on rendoit la justice, des tours ruinées, des ponts, des portes & des chemins publics, qui donnent une haute idée de la grandeur passée de cette ville & de l'opulence de ses anciens habitans. Hors de la ville, dans un recoin de la vallée, on voit un pont appelé par les habitans, le pont d'E : c'est une seule arche d'une hauteur prodigieuse, qui s'élance d'une montagne à l'autre, construite sur un torrent profond ; non seulement les hommes & les animaux y passent commodement par les deux portes qui sont à ses deux extrémités, mais on y a pratiqué un aqueduc pour conduire les eaux de la partie occidentale à l'orientale de la vallée, & les distribuer aux campagnes, dont il fait la fertilité, sur tout de celles du bourg d'Améville. *Cajus Avilius* fit construire ce pont sous l'empereur Auguste, & c'est de lui peut-être que le bourg d'Améville a pris le nom. Aouste est le siége d'un évêque suffragant de Moutiers en Tarentaise. C'est le lieu de la naissance de Saint-Anselme. Elle est à 15 lieues n. de Suze, 20 n. de Turin, & 25 s. e. de Genève.

APACHES, peuples de l'Amérique septentrionale au nouveau Mexique, où ils occupent un pays très-étendu, sous les noms d'*Apaches de Perillo*, au midi ; d'*Apaches de Xilla*, d'*Apaches de Navaio*, au nord ; & d'*Apaches Vaqueros*, au levant. (*R.*)

APALACHE, royaume de l'Amériq. septentrionale, dans la Floride. *Voyez* l'article suivant. (*R.*)

Apalaches, ou Apalachites, peuples de l'Amérique septentrionale, qui habitent une contrée bornée au nord & au couchant par les monts Aliganiens ou Apalaches, au sud par la Floride, & à l'est par la Géorgie. On les divise en plusieurs nations, qui ont chacune leur chef particulier nommé *Paracousse*. Les plus considérables de ces nations, sont celles de Bemarin, d'Amana & de Matique, que les François, les Anglois & les Espagnols ont sous-divisées en une infinité d'autres, sous des noms différens & particuliers à leur langue. Leur ville capitale est Melilot, au fond de la vallée de Bemarin ; c'est le séjour du roi d'*Apalaches*, qui est reconnu pour souverain par tous les autres chefs ; les autres villes principales sont Schama & Mesaco, dans les montagnes ; Aqualaque, Coca & Capaha, le long de la rivière du Mississipi. Le pays est rempli de hautes montagnes, dont les vallées sont fertiles & assez bien cultivées : ces peuples sont policés ; ils sont bien faits, & ont le teint naturellement blanc, mais il devient olivâtre par l'usage fréquent qu'ils font d'un onguent, composé de racines & de graisse d'ours, auquel ils attribuent la propriété de rendre plus supportables le froid & les chaleurs. Ils sont courageux sans être barbares : ils se contentent de couper les cheveux aux prisonniers qu'ils font, & aux ennemis qu'ils tuent à la guerre. La polygamie est en usage chez eux : ils peuvent même épouser leurs parentes, autres cependant que leurs sœurs. Leurs mœurs sont simples & douces : ils adorent le soleil, qu'ils saluent tous les jours à son lever par des cris d'allégresse, & en l'honneur duquel ils célèbrent tous les ans quatre fêtes solennelles sur la montagne Olaymi, où accourent les habitans des diverses contrées du royaume. Il n'est pas rare d'en voir parmi eux qui vivent jusqu'à cent cinquante ans ; ils doivent cet avantage à leur grande sobriété, & à l'état paisible de leur ame. (*R.*)

APALACHICOLA, grande rivière de l'Amérique septentrionale, qui traverse du nord au sud la Caroline méridionale, la Géorgie, & la Floride occidentale. Elle se rend dans le golfe du Mexique par deux embouchures. (*R.*)

APAMATUCK, rivière de l'Amérique septentrio-

nale dans la Virginie ; elle se décharge dans celle Po wath an. (*R.*)

APAMÉE, sur l'Oronte, ville de Syrie, distante d'Antioche environ de 20 lieues. Les modernes la nomment *Aman* ou *Hama*. Elle n'a de considérable que sa situation. (*R.*)

APAMÉE, sur le Marse, ville de Phrygie : elle est aujourd'hui presque ruinée. (*R.*)

APAMÉE, ou APAMI, ville de la Bythinie sur la Propontide, entre Bourse & Cyzique. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Myrlea*. (*R.*)

APAMÉE, ville de la Médie, vers la contrée des Parthes. On la nomme aussi *Miana*. (*R.*)

APANORMIA, ville de l'île de Santorin, dans les plages de la Méditerranée, que l'on nomme en cet endroit *mer de Candie*. Elle a un port très-spacieux, en forme de demi-lune, mais si profond qu'il est impossible aux vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. (*R.*)

APANTA, ou APANTE, province de la terre-ferme de l'Amérique méridionale, entre le lac de Parima & la rivière des Amazones, à l'occident de la province de Caropa. (R.)

APARIA, province de l'Amérique méridionale au Pérou, près de la rivière des Amazones, & de l'endroit où elle reçoit le Curavaie au nord des Pacamores. (*R.*)

APATI, petite ville de Hongrie, dans le comté de Jarmat. Elle est sur la rivière de Carasna, au s. du Tibiser ; à l'e. du petit Varadin, & au n. o. de Samos. Son terroir est fertile en grains & en pâturages. *Long.* 44, 50 ; *lat.* 48, 5. (*R.*)

APAVORTEN, nom d'une contrée d'Asie très-fertile & très-agréable, dans le Mawaralnahra, à l'orient de la mer Caspienne. C'est-là qu'Arsace, restaurateur de l'empire des Parthes, fit bâtir *Dara* ou *Daraum*. (*R.*).

APENNIN, chaîne de montagnes qui partage l'Italie dans toute sa longueur, depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité la plus méridionale du royaume de Naples. L'Apennin se détache des Alpes maritimes dans le voisinage du Mont Appio en Ligurie. Dans l'état de l'église il fléchit sa direction vers la mer Adriatique ; il s'en éloigne ensuite, & revient sur la campagne de Rome. Au royaume de Naples, il se divise en deux branches, dont l'une va jusqu'au Mont-Saint-Ange dans la Pouille, & l'autre traversant la Basilicate, se partage près de Venosa en deux autres branches ; l'une va se terminer au détroit qui sépare l'Italie de la Sicile ; l'autre aboutit à la mer Ionienne. Les montagnes particulières les plus remarquables qui s'y trouvent, sont Monte Massico (*Massicus Mons*), dans la terre de Labour, le Vésuve ou Mont-Somma, le Gargan ou Mont-Saint-Ange qui forme un Promontoire dans la Pouille, & le Radicofani sur les confins de la Toscane & de l'état de l'Eglise. (*R.*)

APENRADE, ou APENRODE, petite ville de Danemarck, dans la préfecture de même nom & le duché de Slefwick, au fond d'un golfe de la mer Baltique. *Long.* 27, 1 ; *lat.* 55, 4. C'est une des meilleures & des plus riches villes du duché. Elle s'est augmentée au moins de moitié depuis trois cens ans, & elle s'agrandit & s'embellit encore journellement. Elle est située dans un terrain bas sur un golfe large & ouvert, & elle est entourée de hautes collines de trois côtes. Son port cependant n'est pas sûr par les vents d'est un peu violens ; d'ailleurs il est à peine assez profond pour que les vaisseaux puissent arriver jusqu'au pont. Ses habitans font un commerce assez considérable. Cette ville est munie d'une citadelle. Elle est à 5 lieues s. de Hadersleben, & 10 n. de Slefwick. (*R.*)

APETOUS, ou APETUBES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, aux environs du gouvernement de *Puerto-Seguro*. (*R.*)

APHAP, ou AL-FARA, ville d'Asie dans l'Arabie Heureuse, entre Médine & la Mecque. Elle est située sur une rivière qui porte le même nom. Cette ville est très-ancienne. On ne la connoit aujourd'hui, dans le pays, que sous le nom d'*Al-Fara*. (*R.*)

APHGASI, famille de Tartares qui habitent sur la rive occidentale du Volga, au s. e. du royaume d'Astracan, entre la mer Caspienne & la rivière de Cupa qui se jète dans les Palus Méotides : elle fait partie des petits Nogais qui avoisinent le plus les Tartares Circasses. (*R.*)

APHIOM-KARAHISSART, ville de la Natolie, dans la Turquie Asiatique. *Long.* 48, 30 ; *lat.* 38, 25. Le surnom d'Aphiom lui vient de ce qu'elle produit beaucoup d'opium, appelé chez les Turcs Aphioom. (*R.*)

APHOSIATIN, port de Romelie, dans la Turquie en Europe, sur la côte de la mer Noire, proche Constantinople, vers le nord. (*R.*)

APHRODISÉE, aujourd'hui APISIDIA, ville de Carie, maintenant sous l'empire du Turc, & presque ruinée. (*R.*)

APHRODISÉE, ou CAP DE CREUZ, cap de la mer Méditerranée, près de Roses en Catalogne : quelques-uns le confondent avec le port de Vendres, ou *le portus Veneris* des anciens. *Voyez* CADAGUER. (*R.*)

APHRODITES : on croit que cette ancienne ville est aujourd'hui celle que nous connoissons sous le nom d'*Afrique*, & qui est située dans la Barbarie, au royaume de Tunis en Afrique. (*R.*)

APISIDIE, *Voyez* APHRODISÉE.

APOIGNI, village de France, en Bourgogne, au bailliage d'Auxerre, & près de Seignelay. Il y a des eaux minérales froides & ferrugineuses qui n'ont pas beaucoup de réputation. (*R.*)

APOLLONIA, cap d'Afrique sur la côte de Guinée, un peu à l'occident ; Maty & Corneille le placent à l'orient du cap des Trois Pointes, & proche la rivière de Mauca. (*R.*)

APOLLONIE, ville de Sicile près des Aloutins. Il y a un grand nombre de villes de même nom. On fait mention d'une Apollonie appelée *Apollonia*

lonia Mygdonia, ou de la contrée des Mygdons, dans la Macédoine; c'est aujourd'hui *Ceres*, ou *Seres*, ou *Asera*, dans la Macédoine moderne, sur la rivière de Teratfer: d'une Apollonie sur la côte occidentale de la Macédoine ancienne, ou de notre Albanie, qu'on appelle aujourd'hui *Polina*, d'une rivière de même nom, à l'embouchure de laquelle elle est située : de deux Apollonies en Crète, dont l'une étoit nommée *Eleuthera* : d'une Apollonie, surnommée *la Grande*, *Apollonia Magna*, située dans une petite île du Pont-Euxin, proche de la Thrace, qui a maintenant nom *Sisopoli*, & qui est de la Romanie sur la mer Noire: d'une Apollonie dans la Mysie, en Asie mineure, sur le Rhindans, qu'on nomme aujourd'hui *Abouillona*: d'une Apollonie, qui a été aussi nommée *Margion* & *Theodosiana*, & qu'on place en Phrygie; elle se nomme aujourd'hui *Asson* ou *Assos* : d'une Apollonie de Lybie, qu'on appelle aujourd'hui *Bonandræa*, & qui est dans la contrée de Barca. (*R.*)

APORIMAC. *Voyez* Apurima.

APPENZEL, beau & grand bourg de Suisse, dans le canton d'Appenzel, le treizième & dernier des cantons. *Long.* 27, 6; *lat.* 47, 31.

Il est situé sur la rivière de Sitter, au pied des Alpes, dans un lieu environné de montagnes de médiocre élévation, & dont les pâturages sont la seule production. Il est situé dans la partie du canton dite les *Rhodes intérieurs*, qui est catholique, & enveloppé en bonne partie par l'autre division du canton qu'on nomme les *Rhodes extérieurs*. Cette partie est protestante : elle est plus grande, plus riche & plus peuplée que l'autre : ce sont deux états différens, deux républiques séparées, mais qui, ensemble, n'ont qu'une voix aux diètes helvétiques. Tout le pays appartenoit à l'abbé de S. Gall; mais les habitans, lassés de ses exactions, des vexations de toute espèce qu'ils éprouvoient sous un gouvernement qui leur étoit devenu odieux, prirent les armes, battirent les troupes de l'abbé, battirent les Autrichiens qui étoient venus à son secours, & cimentèrent, par des actions d'éclat, par leur sang, la liberté dont ils jouissent aujourd'hui; ils entrèrent en 1513 dans la ligue helvétique. Dans le bourg d'Appenzel on trouve, outre l'église paroissiale, un couvent de Capucins, & une maison de religieuses de Sainte-Claire : c'est-là que sont l'arsenal & les archives de tout le canton; son nom dérive du latin *abbatis Cella*. Ce ne fut en effet originairement qu'un hospice de l'abbé de S. Gall. Dans le canton, il se trouve quelques coteaux plantés de vignes, quelques petits espaces où l'on recueille un peu d'orge ou de seigle; le reste, qui fait presque la totalité, est bois & pâturages. (*R.*)

APPEVILLE, bourg de France, en Normandie, généralité de Rouen.

APPINGE-DAM, *voyez* Dam.

APPLEBY, ville d'Angleterre, capit. du Westmorland, sur l'Eden. *Long.* 14, 50; *lat.* 54, 40. Elle se nomme encore *Apulby*. Elle envoie deux députés au Parlement. Il s'y trouve une école de charité & un hôpital : au reste, elle est pauvre & des plus mal bâties. Elle est à 70 lieues n. o. de Londres. (*R.*)

APPLEDORE, petite ville du comté de Kent, en Angleterre, sur la rivière de Roter, à deux lieues au nord du château de Rey. (*R.*)

APREMONT, petite ville de France dans le Poitou, généralité de Poitiers. *Long.* 15, 52; *lat.* 46, 45. (*R.*)

Apremont, petite ville de Lorraine, avec château & baronnie, entre la Moselle & la Meuse, près du bailliage de Saint-Michel. C'étoit l'un des plus anciens fiefs de l'évêché de Metz, lorsque, dans le XVIe siècle, il en fut démembré pour faire partie des domaines de la maison de Lorraine. Son nom vient du haut rocher escarpé, sur lequel on a bâti le château. (*R.*)

Apremont, château fortifié de Savoie, à l'ouest nord-ouest, & assez près de Montmélian. Il a donné son nom à une famille illustre de cette province. (*R.*)

APRIO, ville de la Romanie, que les anciens nommoient *Apros* & *Apri*. Elle perta aussi le nom de *Theodosiapolis*, parce que Théodose le Grand en aimoit le séjour.

APROSIDE, ou *l'île inaccessible*. Pline la place dans l'océan Atlantique : quelques géographes modernes prétendent que c'est l'île que nous appelons *Porto-Sancto*; d'autres, que c'est *Ombris* ou *Saint-Plantan*, ou, par corruption, *la isla de San-Borondon*, ou *l'Encubierta*, la couverte, ou *la non Trovada*, la difficile à trouver. C'est une des Canaries du côté d'occident.

APT, autrefois *Apta Julia*, ville de France en Provence, sur la rivière ou torrent de Calavon, sur lequel elle a un très-beau pont d'une seule arche. *Long.* 23, 6; 43, 50. C'est une des plus anciennes du royaume. Elle a un gouverneur particulier, & c'est le siége d'un évêché. Outre la cathédrale, elle a un séminaire, deux abbayes, six couvens de l'un & de l'autre sexe. L'évêque est suffragant d'Aix, & il se qualifie de prince d'Apt, quoiqu'il n'en soit pas même seigneur. Son diocèse s'étend sur trente-trois paroisses, & ses revenus annuels sont de 10 à 12,000 liv. Il s'est tenu un concile en cette ville en 1365. Il s'y fait quelque commerce de diverses sortes de fruits, sur tout de prunes & pruneaux. L'article des bougies est un objet considérable, le débit qu'elle en fait étant fort grand. Elle dit avoir le corps de Sainte-Anne. L'existence de plusieurs beaux restes d'antiquités Romaines est quelque chose de plus assuré. Son nom lui vient de sa position avantageuse. Elle est à 8 lieues n. d'Aix, 10 f. e. d'Orange, & 146 f. e. de Paris. (*R.*)

APTERE, ville de l'île de Crete : c'est aujourd'hui *Atteria* ou *Palæocastro*. On dit qu'*Aptere* fut

ainsi nommé de ἄπτερος, *sans aîle* ; parce que ce fut-là que les Sirenes tombèrent, lorsqu'elles perdirent leurs aîles, après qu'elles eurent été vaincues par les Muses, qu'elles avoient défiées à chanter. (*R.*)

APUA, ville de Ligurie. *Voyez* PONTREMOLLE. (*R.*)

APUIES, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Bréfil. Ils habitent à la fource du Ganabara ou Rio-Janeiro, & près du gouvernement de ce dernier nom. (*R.*)

APULBY, *voyez* APPLEBY.

APURIMA, ou APORIMAC, rivière de l'Amérique dans le Pérou, la plus rapide de ce royaume, à 12 lieues de la rivière d'Abançac. (*R.*)

APURIMA, *voyez* PONT D'APURIMA.

APURWACA, ou PIRAGUE, rivière de l'Amérique méridionale, dans la Guiane ; c'eft une des plus confidérables du pays. (*R.*)

AQUA, province d'Afrique, fur la côte d'Or de Guinée. (*R.*)

AQUA-DE-PAO, *voyez* AGUA-DE-PAO.

AQUA-DOLCE, ou GLECINIRO, rivière de Thrace, qui fe jète dans la Propontide, vers Selivrée. (*R.*)

AQUA-NEGRA, petite place d'Italie dans le Mantouan, fur la Chiefe, un peu au-delà de fa jonction avec l'Oglio. *Long.* 27, 55 ; *lat.* 45, 10. Elle eft à 5 lieues o. de Mantoue. (*R.*)

AQUA-PENDENTE. *Voy.* ACQUA-PENDENTE.

AQUA-SPARTA, petite ville d'Italie, avec titre de duché, dans la province d'Ombrie, fur un mont, entre Amelia & Spolette. (*R.*)

AQUÆ-CALIDÆ, ville ainfi nommée de fes bains chauds. C'eft la même qu'on appelle aujourd'hui *Bath*, dans le comté de Sommerfet en Angleterre ; Antonin l'appelle auffi *Aquæ solis*. (*R.*)

AQUATACCIO, ou AQUAD'ACIO, ou RIO D'APPIO, petite rivière dans la campagne de Rome en Italie, qui fe jète dans le Tibre à un mille de Rome. On ne connoît cette rivière, que parce qu'autrefois on y lavoit les chofes facrifiées à Cybèle. (*R.*)

AQUATULCO. *Voyez* AGUATULCO.

AQUI & AQUITA, ville & province du Japon, dans la contrée nommée *Niphon*. La province d'Aquita eft aux environs de Chançuque, vers le détroit de Sangaar. (*R.*)

AQUIGIRES, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Bréfil, vers la préfecture du Saint-Efprit. (*R.*)

AQUILA, ville confidérable d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, fur le Pefcara. *Long.* 31, 10 ; *lat.* 42, 20. C'eft le fiège du tribunal de cette province. Elle eft fur une montagne au pied de laquelle coule l'Atterno ou Pefcara. Elle eft fujette aux tremblemens de terre, & elle en a déjà beaucoup fouffert. Elle fait partie du domaine royal. Son évêque relève immédiatement du pape. Outre la cathédrale, elle a vingt-quatre paroiffes, en y comprenant feize collégiales ; dix-huit couvens de moines & onze de religieufes. Ses fortifications ont été démolies : fes environs donnent beaucoup de fafran. En 1703, elle éprouva un tremblement de terre où périrent deux mille quatre cents perfonnes, indépendamment de quinze cents bleffés. Elle eft à 14 lieues de la mer, 40 n. o. de Naples, 21 e. n. e. de Rome, & 11 o. de Chieti. (*R.*)

AQUILÉE, grande ville d'Italie dans le Frioul, jadis confidérable. *Long.* 31, 5 ; *lat.* 45, 55.

Il fut un tems où elle étoit floriffante, riche, & la plus marchande de toute l'Italie. Aujourd'hui, que les chofes font changées ! elle a difparu de deffus la furface de la terre : elle n'exifte plus. Attila, roi des Huns, la prit & la faccagea en 452. Les ruines en font près de la mer, à 9 lieues o. de Triefte, & 23 n. e. de Vénife. Le patriarche dit d'*Aquilée*, réfidoit à Udine ; & comme le territoire d'Aquilée appartient à la maifon d'Autriche, elle prétendoit, auffi bien que les Vénitiens, nommer au patriarchat. Pour appaifer ce procès, en 1751, il a été réfolu de divifer ce diocefe felon les poffeffions territoriales. Le pape a fupprimé le patriarchat d'Aquilée, & a érigé Udine en archevêché pour les Vénitiens, & Gorice, ville de la Carniole, auffi en archevêché pour la maifon d'Autriche. (*R.*)

AQUILONDA, grand lac d'Afrique en Ethiopie, aux pieds des montagnes du Soleil, fur les confins du Congo & d'Angola. (*R.*)

AQUILONIE, ancienne ville d'Italie, fur le fleuve Aufide, dans le territoire des Hirpins, aux confins de l'Apulie. On croit que c'eft aujourd'hui Cedongua, petite ville épifcopale de la principauté ultérieure, au royaume de Naples. (*R.*)

AQUIN. *Voyez* AQUINO.

AQUINO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour. *Long.* 31, 23 ; *lat.* 41, 31. C'étoit anciennement une grande ville. Elle fut détruite par l'empereur Conrad. Quoique fort petite aujourd'hui, elle eft le fiège d'un évêché, qui dépend immédiatement du pape. Elle a d'ailleurs une collégiale. L'évêque, fuffragant de Capoue, eft exempt de fa jurifdiction. Sa réfidence ordinaire eft à Ponte-Corvo. C'eft la patrie du poëte Juvenal. On croit auffi communément que c'eft auffi la patrie de Saint Thomas ; mais c'eft proprement le village de *Rocca-Secca*, dans le diocèfe d'Aquino, qui peut fe glorifier d'avoir donné le jour à ce fameux docteur de l'églife : il y naquit en 1223, ou plus probablement en 1227. Elle eft auprès du torrent de Meffe, à 8 li. n. e. de Caferte, & 14. n. o. de Capoue. (*R.*)

AQUITA, *voyez* AQUI.

AQUITAINE, une des trois parties de l'ancienne Gaule. Céfar dit qu'elle étoit féparée au nord de la Gaule Celtique, par la Garonne. Il y a fur fes autres bornes des conteftations entre les

ſavans : on en peut voir le détail dans le *Dictionnaire* de Morert.

Selon le parti qu'on prendra, l'Aquitaine ſera plus ou moins reſſerrée. Lorſque Céſar diviſa les Gaules en quatre grands gouvernemens, il fit entrer dans l'Aquitaine les Bourdelois, les Angoumois, les Auvergnats, ceux du Vélai, du Gévaudan, du Rouergue, du Quercy, les Agénois, les Berruyets, les Limoſins, les Périgordins, les Poitevins, les Saintongeois, les Elviens ou ceux du Vivarais, à la place deſquels un empereur, qu'on ſoupçonne être Galba, mit ceux d'Albi. Sous Julien, l'Aquitaine étoit partagée en deux provinces : ces deux provinces s'appellèrent ſous Valentinien, *première* & *seconde Aquitaine*, dont Bordeaux fut la métropole. Dans la ſuite, on voit Bourges métropole de la première Aquitaine, compoſée de ſept autres cités ; ſavoir, celles d'Auvergne, de Rhodès, d'Albi, de Cahors, de Limoges, de la cité de Gévaudan, & de celle du Vélai ; & Bordeaux métropole de la ſeconde Aquitaine, & ſous elle Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers & Périgueux. Cette contrée fut appellée Aquitaine, de l'abondance de ſes eaux ; on l'appelloit anciennement *Armorique* de *armor*, qui en langue Gauloiſe ſignifioit *pays maritime*. Il faut ajouter à la première & ſeconde Aquitaine, la Novempopulanie, compoſée des douze cités ſuivantes ; Eauſe métropole, Acqs, Leitoure, Comminges, Conſerans, la cité des Boiates, ou du Buſch, celle de Béarn, Aire, Bazas, Tarbes, Oléron & Auſch ; & ces trois provinces formèrent l'Aquitaine entière. L'Aquitaine, après avoir éprouvé pluſieurs révolutions, fut érigée en royaume en 778 par Charlemagne, & ſupprimée par Charles-le-Chauve, qui y mit des ducs.

L'Aquitaine, qu'on peut appeller *moderne*, eſt renfermée entre la Loire, l'Océan & les Pyrennées. Il y en a qui ne comprennent ſous ce nom que la Guienne & la Gaſcogne. D'autres diviſent l'Aquitaine en trois parties ; la première comprend le Berri & le Bourbonnois, la haute & baſſe-Auvergne, le Vélai & le Gévaudan, le Rouergue & l'Albigeois, le Querci, le haut & bas-Limoſin, la haute & baſſe-Marche ; la ſeconde, le Bourdelois, le Médoc, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, le Périgord, l'Agénois & le Condomois ; la troiſième, l'Armagnac & le Bigorre, Comminges, le Conſerans, le Bearn, la baſſe-Navarre, les Baſques, les Landes, le Bazadois, & la petite Gaſcogne. *Voyez* Guienne. (*R.*)

AR. *Voyez* Aar.

ARA (cap d') autrefois *Neptunium promontorium*, eſt le cap le plus méridional de l'Arabie heureuſe ; il forme avec la côte d'Ajan, en Afrique, le détroit de Babelmandel. (*R.*)

ARAB, petite ville d'Aſie, dans l'Arabie déſerte, au pays de Nagid ou Nedſched. C'eſt une des plus anciennes de cette contrée, & peut-être de l'Aſie. (*R.*)

ARABA, ville de Perſe, dans le Segeſtan, entre la ville de ce nom & le Candahar. On penſe communément que c'eſt l'ancienne ville d'Ariaſpe, capitale de la Drangiane, à moins que ce ne ſoit Gobinan, ville de la même province, au midi de celle de Segeſtan. (*R.*)

ARABAN, petite ville d'Aſie, ſur le fleuve Kabur, dans le Diarbekir, au gouvernement Turc d'Urfa ou Raca. C'eſt une de ces villes où les peuples vagabonds de ces contrées, tels que les Kurdes, les Turcomans & les Arabes ſéjournent tour à tour, & qu'ils abandonnent tous les ans pour aller arrêter les caravanes, ou vendre leurs ſervices au premier bacha, qui veut les prendre à ſa ſolde. (*R.*)

ARABAT, petite ville maritime d'Europe, dans la Tartarie-Crimée, ſur la partie orientale, au ſud de Bacha-Seraï. Elle fut emportée d'aſſaut en 1771 par les Ruſſes, ſous la conduite du prince Tſchibaloff. La plupart des troupes qui la défendoient furent paſſées au fil de l'épée, & le reſte fut priſonnier de guerre. *Longit.* 54 ; *latit.* 45. (*R.*)

ARABI, (*le golfe degli*), autrefois Gyſis ou Zygis, petit golfe de la mer de Barbarie, entre les côtes de Barca & celles de l'Egypte. (*R.*)

Arabi, (*la torre degli Arabi*), tour & village d'Egypte, ſitués dans le petit golfe qu'on nomme *le golfe des Arabes*. *Voyez l'article précédent*. (*R.*)

ARABIE, région de l'Aſie qui forme la plus grande preſqu'île du monde. Elle a une étendue de preſque cinq cents lieues du midi au ſeptentrion, & environ de quatre cents lieues d'orient en occident. Les géographes en ont étendu ou reſſerré les limites, ſelon le tems où ils écrivoient ; quelquefois ils ont compris ſous ce nom les contrées voiſines qui pouvoient être aſſervies à quelques tribus, & quelquefois ils en ont détaché quelques cantons ſoumis à une domination étrangère. Les Arabes, quoique peuples très-anciens, ont été long-tems dans une eſpèce d'oubli des nations : les deſcriptions qui nous en ont été données par des écrivains qui n'y avoient jamais pénétré, ſont fauſſes ou du moins ſuſpectes.

Cette preſqu'île eſt bornée à l'orient par le golfe Perſique & la baie d'Ormus ; au couchant par la mer Rouge, l'iſthme de Suès, la Terre-Sainte & une partie de la Syrie ; au midi par le détroit de Babel-Mandel & l'Océan Indien ; au ſeptentrion par l'Irak proprement dit, & le Diarbeck. On lui donne le nom de péninſule, parcé qu'elle ſe rétrécit entre l'Euphrate & la Méditerranée. Les révolutions des tems n'ont point changé ſon nom primitif, & dès les ſiécles voiſins du déluge, elle fut connue ſous le nom d'*Arab*, que les uns dérivent d'Iarab, fils aîné de Joctan, & d'autres, d'Araba, canton habité par Iſmaël. Un pays auſſi vaſte ne put recevoir la même dénomination de tous ſes voiſins ; ainſi les Syriens l'appellèrent *Arabistan*, & nos livres ſacrés le déſignent ſous le nom du pays de Chus. Moïſe a fondé ſa diviſion ſur

les trois différens peuples qui y formèrent les premiers établissemens ; & sa géographie exacte & précise n'a point à redouter la sévérité de la critique. Ptolomée est le premier qui a distingué cette région en Arabie Heureuse, en Arabie Petrée, & en Arabie Déserte ; & comme son ouvrage nous est plus familier que ceux des Orientaux, nous l'avons choisi pour guide. Les géographes Arabes, mieux instruits de la situation de leur pays, le partagent en cinq provinces, qui s'étendent depuis Ailah ou Calsum sur la mer Rouge, jusqu'à la mer des Indes. Cette division est d'autant plus naturelle, qu'elle est fondée sur les différens genres de vie de ses habitans, dont les uns errans dans leurs déserts, ne s'arrêtent que dans les lieux où ils trouvent des eaux pour leurs besoins, & des pâturages pour leurs troupeaux. Ils n'ont d'autres toits que leurs tentes, & toute leur richesse consiste dans leur bétail & leurs armes. D'autres se réunissent dans les villes qui ne sont que d'ignobles bourgades formées d'un assemblage de tentes ou de maisons de cannes & de roseaux. Ces simulacres de villes sont fort distans les uns des autres, parce que la terre, rebelle à la culture, ne pourroit fournir assez de productions pour la subsistance d'une multitude rassemblée.

La province de Theama s'étend sur tout le nord de cette péninsule jusqu'à Eleat ; on n'y trouve ni villes, ni hameaux, & c'est ce qui lui a fait donner le nom de *grand Désert* ; mais comme le sol est le plus bas de toute l'Arabie, on y rencontre une quantité de sources, richesse précieuse pour un pays aride & desséché. En sortant de cette province, on entre dans le Najed, pays élevé qui n'offre que des rochers & des déserts, d'où la disette des eaux proscrit les hommes & les animaux, excepté dans certains cantons plus favorisés, où l'ombre des montagnes garantit des ardeurs du soleil. En s'avançant à l'ouest sud-ouest, on trouve l'Hegias, pays disgracié de la nature, où la terre desséchée ne fournit ni eaux, ni fruits, ni moissons ; mais la crédulité superstitieuse y fait germer l'abondance ; & cette province, condamnée par la nature à la stérilité, est devenue la plus riche & la plus fortunée de l'Arabie ; elle fut connue dès les premiers tems sous le nom de *la Madianite* ou de *l'Arabie pétrée*. C'est aux villes de la Mecque & de Medine qu'elle doit son opulence & sa célébrité. L'une s'honore d'avoir donné naissance à Mahomet, & l'autre se glorifie de lui avoir servi d'asyle, lorsqu'au commencement de sa prédication, il fut obligé de se soustraire au glaive de ses persécuteurs. Bien des titres ennoblissent cette province : ce fut-là, à ce qu'on dit, qu'Abraham jeta les fondemens du plus ancien temple du monde ; ce fut là qu'Ismael, forcé de quitter la maison paternelle, fut chercher une nouvelle patrie ; ce fut-là que Moïse, fugitif d'Egypte, se déroba aux vengeances de ceux qui vouloient le punir d'avoir tué un Egyptien ; il s'y maria avec la fille de Jethro, prophète fort révéré, qui donna, disent les Arabes, d'utiles instructions à ce conducteur du peuple Hébreu. C'est encore là qu'on voit les montagnes d'Oreb & Sinaï, où l'Eternel donna des loix à son peuple, au bruit des tonnerres & à la lueur des éclairs. C'est par ces titres de noblesse qu'une province qui n'offre que des sables & des rochers d'où sortent des eaux amères, établit sa prééminence & qu'elle trouve des ressources toujours renaissantes, dans une tradition qui lui est glorieuse & avantageuse. L'Orude, qui est la quatrième partie de cette division, s'étend depuis le Najed jusqu'à la terre d'Oman. Les habitans agrestes & sauvages sont encore plongés dans la barbarie des premiers tems ; ils jouissent en communauté de toutes les productions de la nature, qui n'est pas extrêmement libérale pour eux : l'ignorance où ils sont des commodités de la vie & des rafinemens du luxe, leur fait regarder leur pays ingrat comme la contrée la plus délicieuse de la terre. Quoiqu'on pêche les perles sur leurs côtes, quoique leur sol soit parsemé de poudre d'or, ils sont sans attachement pour ces richesses d'opinion qu'ils abandonnent à la cupidité des étrangers beaucoup plus à plaindre qu'eux.

La province d'Yémen, plus connue sous le nom d'*Arabie Heureuse*, est la plus féconde & la plus étendue ; ce pays si vanté par la verdure de ses arbres, par la pureté de l'air qu'on y respire, par l'excellence de ses fruits, par l'abondance variée de ses productions, n'offre plus aujourd'hui le spectacle de son antique opulence ; on a peine à comprendre comment on a pu donner le nom d'*Heureuse* à une contrée où la plus grande partie du sol reste sans culture, & qui, desséchée par des chaleurs brûlantes, ne trouve d'habitans que dans des lieux où les montagnes prêtent le secours de leur ombre. On pourroit donc présumer que les choses de luxe qu'elle produit, & dont les peuples policés se sont fait un besoin, ont donné lieu de croire que par tout où l'on trouvoit des superfluités, on jouissoit d'un nécessaire abondant : de même que le vulgaire s'imagine que les lieux les plus fortunés sont ceux qui produisent l'or, les perles & les diamans. Cette province, beaucoup moins féconde que l'Egypte & la Syrie, ne paroît avoir usurpé le nom d'*Heureuse*, que par comparaison avec les contrées stériles & indigentes qui l'environnent.

L'Arabie a trop d'étendue pour que les productions de chaque province soient les mêmes ; on n'y trouve plus cet or, ces pierreries précieuses, ces épiceries dont la source est épuisée, où dont l'existence pourroit bien être en partie imaginaire : ces richesses paroissent avoir été autant de productions des Indes & des côtes d'Afrique, où les Egyptiens alloient les chercher pour les répandre chez les peuples d'occident ; & comme il étoit de leur intérêt de cacher la source où ils puisoient, peut-être aimèrent-ils mieux faire croire qu'ils commerçoient en

Arabie, où l'on ne pouvoit pénétrer, sans exposer sa vie dans les sables & la poussière des déserts. Homère, dans l'énumération qu'il fait des peuples commerçans, ne fait aucune mention des Arabes : ce sont les Européens qui les ont tirés de l'oubli ; ils ont traversé les mers croyant y trouver la source de toutes les richesses, & ils n'en ont rapporté que le café, qui est devenu un besoin pour les peuples policés, & qui est un bien reel pour le pays qui le produit.

La principale richesse de l'Arabie consiste dans les troupeaux, & sur tout dans les especes qui n'exigent, pour se nourrir, que des herbes succulentes. La vache y donne peu de lait, & la chair du bœuf qui, comme elle, se plaît dans de gras pâturages, est insipide & sans suc. Le veau gras étoit un mêts rare & recherché qu'on réservoit pour les festins de l'hospitalité. Le mouton, le chameau décorent les tables les plus délicates. Le cochon y est rare, parce qu'il auroit peine à se multiplier dans un pays qui fournit à peine des subsistances à ses habitans, où l'on trouve peu de pâturages & de bois, de racines & de terres labourables : presque tous les législateurs de l'Orient ont défendu de s'en nourrir, parce que, outre que la chair en est fastidieuse & dégoûtante, elle est encore nuisible à la santé : ces animaux sujets à la ladrerie, qui est contagieuse, pourroient la communiquer aux troupeaux dont la chair sert de nourriture aux hommes. Il falloit que l'Arabie, malgré la stérilité de son sol, fût surchargée de troupeaux, puisqu'elle en faisoit un grand objet de commerce avec ses voisins ; chacun sait que, dans tous les climats brûlans, il se fait une plus grande consommation de fruits que de viandes. Le bétail n'étoit pas son unique richesse ; on a beaucoup vanté l'excellence de ses dattes, la suavité de ses parfums, le goût délicieux de ses fruits, la beauté de son ebène & de son ivoire. Toute l'antiquité dépose que les Tyriens y puisoient ces monceaux d'or qu'ils étaloient comme signe de leur puissance ; c'étoit, dit-on, dans les provinces méridionales que germoit ce précieux métal dont les habitans faisoient des tables, des sieges & des lits ; ils ouvroient les entrailles de la terre d'où ils en tiroient des morceaux de la grosseur d'une noix.

Les chevaux Arabes sont très-renommés. On tire d'Arabie du baume, de l'encens, du corail, des perles, des drogues, de la canelle, des dattes, & d'excellent café. Ses peuples sont basanés ; la plupart ne vivent que de leurs troupeaux, & du brigandage.

L'Arabie est sous la domination du roi d'Yèmen, & de différens chérifs ou émirs, les uns indépendans, les autres tributaires du Grand-Seigneur. Les plus puissans sont ceux de la Mecque & de Médine.

Cette vaste presqu'île est infestée de toutes les bêtes féroces qui préferent aux terres humides, les sables brûlans & les montagnes arides : elles établissent leur demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes de rochers, ou dans des tanières qu'elles se creusent elles-mêmes. Ces rois solitaires exercent un empire absolu dans les déserts, dont l'homme fier de ses titres, n'est que le monarque dégradé. Mais si les lions, les tigres, les hiènes, les panthères & les léopards exercent avec impunité leurs ravages dans les déserts, on trouve dans les montagnes d'autres animaux qui, quoiqu'aussi féroces, produisent de grands avantages pour le commerce ; tels sont les chats musqués, la civette, la belette odorante, la genette, le chevreuil de musc, & plusieurs autres que l'éducation dépouille de leurs inclinations féroces, & que l'habitude accoutume à la discipline domestique. Ces animaux portent auprès des parties de la génération, un sac dans lequel se filtre une humeur odorante dont on fait des pommades & des parfums fort recherchés. Les anciens qui en connoissoient la vertu stimulante, en composoient des philtres. Les peuples de l'orient usent encore de cet artifice pour suppléer à la sage économie de la nature trop avare au gré de leurs désirs immodérés. Les Hollandois excellent, dit-on, dans la composition de ces pommades, & on les croit beaucoup plus actives & vivifiantes que celles de l'Arabie & des Indes, qu'on altère par le mélange des drogues odorantes.

Quoique le sol de l'Arabie ne soit en général que sable & poussière, il est certains cantons privilégiés où des sources abondantes arrosent des terrains imprégnés de sel, qui n'ont besoin que d'être amollis par l'humidité pour produire de riches moissons. Tout l'art du cultivateur se borne à bien préparer la terre, pour recevoir les sels qui ont besoin du secours des eaux, pour donner au sel un aliment convenable à la semence qui lui a été confiée. Les déserts couverts de sable n'ont pas la même ressource : les eaux concentrées dans les entrailles de la terre, ne peuvent s'élever dans l'air, ni lui donner ces vapeurs vivifiantes qui, en retombant sur la superficie du sol, s'insinuent dans son sein pour en favoriser la fécondité. Ainsi, tandis que certains cantons sont rafraîchis par des pluies abondantes, d'autres languissent dans l'aridité. Cette inégalité n'a d'autre cause que la position des eaux : coulent-elles sur la surface de la terre ; l'action du soleil attire des vapeurs humides d'où se forment des orages : sont-elles renfermees dans l'intérieur de la terre ; le soleil est impuissant à les en détacher pour tempérer l'ardeur de ses rayons, & le sol brûlé par ses ravages, n'est plus que cendre & poussière. Le même phenomène se fait remarquer dans tous les pays voisins du tropique ; les Grecs établis sur les côtes de Cirene en Afrique, avoient peine à comprendre comment la Lybie, qui étoit contiguë à la Pentapole qu'ils habitoient, éprouvoit une sécheresse continuelle, tandis qu'ils étoient sans cesse inondés de pluies qui leur faisoient dire que leur ciel étoit percé.

Quoique l'Arabie soit souvent agitée de tempêtes violentes, l'air y est par tout également brûlant; & c'est quand les vents soufflent avec le plus de violence que la chaleur est excessive. L'on est obligé de se coucher par terre pour ne pas respirer un air de feu, & pour se dérober aux ardeurs d'un foyer que les vents semblent promener dans les airs. *Voyez* la Géographie ancienne, où il sera parlé d'une quatrième Arabie. (*R.*)

ARABIHISSAR, petite ville de la Turquie dans la Natolie. Elle est située sur le bord méridional de la rivière de Schina: on croit que c'est l'ancienne Alinda. Les maisons qui y restent sont chétives, & les habitans pauvres & misérables. (*R.*)

ARABISSE, ville d'Arménie, jadis munie d'une forteresse. Il y a eu un évêque, & Saint-Jean Chrysostôme s'y réfugia dans le tems que les Isaures désoloient le pays d'alentour. (*R.*)

ARABISTAN, nom que les Turcs & les Persans donnent à l'Arabie moderne. (*R.*)

ARACA, ville de Chaldée dans la terre de Sennaar, une des plus anciennes du monde, puisqu'elle fut (dit-on), bâtie par Nemrod. On croit que c'est l'ancienne Edesse & l'Orpha d'aujourd'hui. (*R.*)

ARACAN, royaume maritime des Indes, proche l'embouchure du Gange, borné au midi par le golfe de Bengale, à l'orient & au septentrion par le royaume d'Ava, à l'occident par le royaume de Bengale. La ville d'Aracan, située sur la rivière de même nom, est la capitale de tout le royaume. *Long.* 110, 30; *lat.* 20, 30. Le pays est très-fertile & très-peuplé. Il y croît des noix de coco, des bananes, des oranges, & plusieurs autres espèces de fruits excellens. Il n'y a proprement que deux saisons, l'hiver qui dure depuis le mois d'avril, jusqu'au mois d'octobre, & l'été. Les arbres y sont toujours verds. On y recueille une grande quantité de ris. Le roi d'Aracan a un grand nombre de concubines. Il est idolâtre, ainsi que ses sujets. Les femmes y sont passablement blanches. Les oreilles les plus longues y sont les plus belles. Ils brûlent les corps morts; mais les pauvres qui n'ont pas le moyen d'avoir du bois, qui y est fort cher, les jètent dans la rivière.

Cet usage fait qu'il y a dans le pays un grand nombre de corbeaux, & autres bêtes carnacières. Les chevaux y sont fort rares; mais il y a beaucoup d'éléphans, & une grande quantité de buffles que l'on emploie aux mêmes usages que les chevaux. Il s'y fait peu de commerce. Il s'y trouve un grand nombre de villes & de villages. Aracan, capitale du royaume, est une grande ville; les maisons en sont fort basses. Elle a plusieurs grandes places, & un palais royal très-vaste & plus riche que bien bâti. En effet, on y voit des richesses incroyables en or & en pierreries. Cette ville a un si grand nombre de pagodes, qu'on les fait monter à six cents. (*R.*)

ARACENA, ville d'Espagne dans l'Andalousie, à la source de la rivière de Tinto. C'est la partie la plus peuplée de la *Sierra-Morena*; cette petite ville est située dans une plaine fertile, abondante en vin, fruits & miel délicieux; ses pâturages sont remplis d'une quantité considérable de porcs. Il s'y trouve une église paroissiale, deux couvens d'hommes & deux de femmes: c'est le chef-lieu d'un département de 17 villages, & la patrie du célèbre Arias Montano. Son territoire possède une carrière précieuse de jaspe. Elle est à 14 lieues n. o. de Séville. (*R.*)

ARAC-GELARAN, petit pays du Chusistan, province du royaume de Perse. (*R.*)

ARACOUA, ou ARAGHOVA, bourg de Grece dans la Livadie, proche le golfe de Lépante. On croit que c'est l'ancienne Ambrisse. (*R.*)

ARACUIES, ou ARACUITES, peuples de l'Amerique méridionale dans le Brésil, dans le voisinage de la préfecture de Pernambuco. (*R.*)

ARAD, ville de la haute-Hongrie sur la rive droite de la Marisch. (*R.*)

ARAFAT, montagne peu éloignée de la Mecque, remarquable par la cérémonie qu'y pratiquent les pèlerins Turcs. Après avoir fait sept fois le tour du temple de la Mecque, & avoir été arrosés de l'eau du puits nommé *Zemzem*, ils s'en vont sur le soir au mont Arafat, où ils passent la nuit & le jour suivant en dévotion & en prière. Le lendemain ils égorgent quantité de moutons dans la vallée de Mina au pied de cette montagne; & après en avoir envoyé quelque partie par présent à leurs amis, ils distribuent le reste aux pauvres; ce qu'ils appellent *faire le corban*, c'est-à-dire, l'*oblation*: ce qu'ils exécutent en mémoire du sacrifice qu'Abraham voulut faire de son fils Isaac sur cette montagne, selon eux. Au sommet, il n'y a qu'une mosquée & une chaire pour le prédicateur, mais point d'autel. On n'y brûle aucun des moutons égorgés; c'est pourquoi ce *corban* n'est point un sacrifice proprement dit, & encore moins un holocauste, comme l'ont avancé quelques historiens. (*R.*)

ARAGON, royaume & province considérable d'Espagne, bornée au septentrion par les Pyrénées qui la séparent de la France; à l'occident par la Navarre & les deux Castilles; au midi par le royaume de Valence; & à l'orient par une partie du royaume de Valence & par la Catalogne. Saragosse en est la capitale, & l'Ebre la rivière la plus considérable. Ce royaume prend son nom de l'Aragon, petite rivière qui y coule.

Quoique cette contrée soit arrosée d'un très-grand nombre de rivières, c'est cependant en général un pays stérile; plusieurs districts même en sont inhabités. Le terrain y est sablonneux, pierreux, inégal & plein de montagnes. On y recueille en petite quantité du bled, du vin, de l'huile, du lin, des fruits & du safran. Le royaume d'Aragon avoit autrefois dans sa dépendance la Catalogne, le royaume de Valence & les îles de Ma-

jorque, de Minorque & d'Yvice. Les rois d'Aragon possédoient en outre le royaume de Naples & de Sicile avec la Sardaigne.

Autrefois l'Aragon avoit sa constitution & ses privileges particuliers, & il étoit gouverné par un vice-roi : mais les Aragonois, en 1705, ayant embrassé le parti de l'archi-duc Charles, le duc d'Anjou, devenu roi sous le nom de Philippe V, s'en vengea en les privant, par une ordonnance de 1714, de leurs anciens privileges, & en abrogeant les loix particulières à leurs pays. C'est à cette époque qu'a été dissous le conseil d'Aragon, & que les habitans, chargés sous le poids de l'autorité, & forcés à des contributions extraordinaires, émigrèrent & laissèrent incultes des terres qui avoient fourni auparavant d'assez abondantes récoltes. Les mines de fer y sont une des plus précieuses ressources. La couronne d'Aragon fut réunie à celle de Castille par le mariage de Ferdinand V, roi d'Aragon, avec Isabelle de Castille en 1478. La réunion de leurs états donna naissance à la monarchie Espagnole.

ARAGON-SUBORDANT, petite rivière d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, qui a sa source dans les Pyrénées, passe à Jaccasa, Sanguesa, &c. se joint à l'Agra, & se jète dans l'Ebre. (*R.*)

ARAL, grand lac d'Asie, dans la Tartarie indépendante, à l'orient de la mer Caspienne. Il est au milieu du pays habité indistinctement par les Turcomans, les Caracalpacs ou Calmoucs blancs, & les peuples de la Casatcha-Horda. Il a environ trente milles d'Allemagne du sud au nord, & quinze de l'est à l'ouest. Il reçoit deux grands fleuves, l'ancien Jaxartes, appelé aujourd'hui *Sir-Daria*; & l'ancien Oxus, nommé *Amu-Daria*. Ses eaux sont très-salées, & les poissons qu'on y trouve sont de la même espèce que ceux de la mer Caspienne. Les peuples qui habitent ses bords, pratiquent près du rivage des canaux larges, mais peu profonds, dans lesquels ils font écouler ses eaux pour en tirer le sel : ce qui réussit très-bien à la faveur des vapeurs élevées par le soleil. On ignore de quel côté sont les issues de ce lac ; mais on tient pour constant qu'il a un écoulement dans la mer Caspienne. (*R.*)

ARAMONT, petite ville de France, avec titre de baronnie, dans le Languedoc, diocèse d'Uzès, sur le Rhône. *Long.* 22, 22; *lat.* 43, 54. Elle est dans un territoire fort abondant. Il s'y trouve deux couvens. Elle est à 6 lieues s. e. d'Uzès, & 2 s. o. d'Avignon. (*R.*)

ARAN, vallée des Pyrénées, à la source de la Garonne, avant que d'entrer dans le pays de Comminges. (*R.*)

ARAN, île d'Ecosse, dans le golfe de Clyde, à l'embouchure de la rivière du même nom. Elle a vingt-quatre milles de longueur, & seize de largeur ; elle donne des grains & des pâturages. Ce n'est que depuis 1770 qu'il s'y trouve des cochons. Elle exporte des chevaux, des bœufs, des harengs. Les côtes seulement en sont habitées & cultivées ; le reste est couvert de montagnes stériles. On y compte sept mille ames, & il s'y trouve un bon port. Cette île appartient au duc d'Hamilton. La pêche des morues & des merluches y est abondante, & dans les rivières celle des saumons ne l'est pas moins. Les parages de cette île sont dangereux, sur tout lorsqu'il souffle un vent frais du sud. (*R.*)

ARAN (îles d'), deux îles d'Irlande, dans le golfe de Gallowai, province de Connaught. Il y a encore deux îles du même nom sur la même côte occidentale d'Irlande, & qui sont adjacentes à l'Ultonie. (*R.*)

ARANAS, petite rivière d'Espagne, qui a sa source à Salvatierra, dans les montagnes du Cuipuscoa, & son embouchure dans l'Arga. Elle coule de l'ouest à l'est. (*R.*)

ARANCEY, ou ARANCY, petite ville du Luxembourg, au gouvernement de Metz. Elle est sur la rivière de Crune, au sud-est de Montmedy, & au nord-est de Dampville. C'est une des cinq petites prévôtés dont l'Espagne fit cession à la France, par le traité des Pyrénées de 1659. *Long.* 25, 50; *lat.* 49, 32. (*R.*)

ARANDA DE DUERO, ville d'Espagne, dans la vieille Castille, sur le Duero. *Long.* 14, 33; *lat.* 41, 40. Elle a deux paroisses, une collégiale & quatre couvens. Elle est grande & assez belle. On la trouve à 10 lieues o. d'Osma, & 18 e. de Valladolid. Il y a aussi une Aranda au royaume d'Aragon. (*R.*)

ARANDORE, ou ARRANDARI, fort de l'île de Ceylan, à 5 lieues du pic d'Adam. (*R.*)

ARANIMEGIES, jolie petite ville de la Hongrie, dans le comté de Zatmar. Elle est au milieu d'une plaine, entre la rivière de Samos & celle de Tur, à 3 lieues au n. e. de Zatmar. *Long.* 45, 30; *lat.* 47, 52. (*R.*)

ARANIOS, rivière de Transylvanie, qui a sa source près de Clausembourg, & se joint à la Marisch ou Merisch. (*R.*)

ARANJUEZ, maison de plaisance, plus belle par sa situation que par son architecture, située dans une île formée par le Tage & le Xamara, joints par un canal. L'étendue de ses jardins, l'abondance de ses eaux, sept fontaines ornées de statues, ses grotes, ses cascades, ses bosquets, où l'on respire la fraicheur, ses perspectives riantes, en font un des plus beaux lieux de l'univers. On remarque dans ses jardins un grand bassin, au milieu duquel est un Cupidon armé d'un carquois rempli de flèches dont chacune forme un jet d'eau : plus bas sont les trois Graces : aux quatres coins du bassin sont des arbres, & de chacun s'élève un jet d'eau qui s'élance à 70 pieds. Les figures sont de marbre. Autour du palais est une plaine de 4 ou 5 lieues, où l'on trouve du sel d'Epsom, & qui est environnée de petites collines & d'épaisses forêts. C'est dans cette plaine qu'est bâtie la ville

de ce nom, commencée vers l'an 1760. Le Tage, l'arrose, ses rues sont larges, droites, coupées à angles droits ; le roi fait donner une somme à celui qui y élève une maison, mais il doit se conformer au plan général : ces maisons ont deux étages & sont peintes en blanc ; les portes & les contrevents le sont en verd. On y compte 5000 habitans ; mais quand le roi y est, il y en a un nombre beaucoup plus considérable. Cette ville ressemble à Potzdam ; des lanternes l'éclairent pendant la nuit. Elle a trois églises, dont la principale est située sur une grande place quarrée environnée de portiques. On y voit un des quatre amphithéâtres permanens qu'il y ait en Espagne : il est bâti de briques, de forme circulaire & peut renfermer 5000 personnes : il sert aux combats des taureaux. Trois grandes promenades ombragées par quatre rangs d'ormes élevés, sont en face du palais ; de petits canaux les traversent, & y entretiennent l'humidité & la fraîcheur. Elle est à 6 lieues n. o. de Tolède & 10 s. de Madrid. *Long.* 24, 30 ; *lat.* 40.

ARANJUEZ, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, province de Costarica, audience de Guatimala. Elle est au s. e. du lac de Nicaragua, & à 5 ou 6 lieues de la mer du Sud. *Long.* 290 ; *lat.* 10. (*R.*)

ARAQUIL, ou HUETE DE ARAQUIL, petite ville de Navarre, à sept lieues de Pampelune, vers les confins de l'Alava & du Guipuscoa. On croit que c'est l'ancienne *Aracillum* ou *Aroccilis* (*R.*)

ARARATH, chaîne de montagnes dans l'Arménie, sur lesquelles s'arrêta l'arche de Noé après le déluge : on ne peut pas cependant déterminer avec précision quel fut le sommet de ces montagnes où ce fameux bâtiment se reposa. L'Ararath, dit Saint-Jérôme, est un pays découvert & prodigieusement fertile ; il est arrosé par l'Araxe qui tire sa source du mont Taurus ; ainsi par les montagnes d'Ararath, il ne faut pas entendre les montagnes de l'Arménie en général, mais les monts les plus hauts du Taurus, qui commandent les plaines d'Ararath. Ce sont probablement ces mêmes plaines qui ont donné leur nom aux montagnes qui les dominent. Sur une des plus élevées de ces montagnes, on voit un abyme énorme & vaste qui, probablement, étoit autrefois le foyer d'un volcan. M. de Tournefort dans son voyage du Levant, en donne la description : on ne pouvoit, dit-il, s'empêcher de frémir quand on découvrit l'abyme, & la tête tournoit pour peu qu'on en voulût examiner les horribles précipices. Les cris d'une infinité de corneilles qui volent incessamment de l'un à l'autre côté, ont quelque chose d'effrayant. On n'a qu'à s'imaginer une des plus hautes montagnes du monde, qui n'ouvre son sein que pour faire voir le spectacle le plus affreux qu'on puisse se représenter. Tous ces précipices sont taillés à plomb, & les extrémités en sont hérissées & noirâtres comme s'il en sortoit quelque fumée qui les salit. Pour donner une idée de la hauteur prodigieuse de cette montagne, il suffit de dire que M. de Tournefort se donna toutes les peines possibles pour atteindre jusqu'au sommet ; mais après avoir fait de vains efforts pendant tout un jour, les neiges & le froid excessif qu'il éprouva, quoique ce fût au milieu de l'été, le forcèrent de renoncer à ce projet.

ARARENE, contrée de peuples vagabonds de l'Arabie Heureuse, selon Strabon. Quelques-uns croient que c'est aujourd'hui le pays ou royaume de Mahré, qui s'étend le long du golfe d'Ormus, depuis le cap Ras-al-gate jusqu'au cap Mossandan. (*R.*)

ARARI, rivière de l'Amérique méridionale, dans le Brésil. Elle se jète dans la mer du Nord, dans la préfecture de Tamaraca. (*R.*)

ARAS, ou ARAXE, rivière d'Asie, qui prend sa source aux frontières de la Turquie asiatique, du côté d'Assancalé, traverse l'Arménie, une partie de la Perse, & se jète dans le Kur. (*R.*)

ARASH. *Voyez* LARACHE.

ARASSI, ville maritime d'Italie, dans l'état de Gênes. *Longit.* 25, 50 ; *latit.* 44, 3. Elle est marchande, bien peuplée, & extrêmement propre. On la trouve à une lieue s. o. d'Albenga, & 15 n. o. de Vintimille. (*R.*)

ARAVA, forteresse de la haute-Hongrie, dans le comté & sur la rivière du même nom. *Long.* 37, 30 ; *lat.* 49, 20. Elle est à 29 lieues n. e. de Cassovie, & 35 n. e. de Neuhausel. (R.)

ARAUCO, forteresse de l'Amérique méridionale, dans le Chili, à la source de la rivière de Tucapel. *Long.* 309 ; *lat.* 42, 30. (R.)

ARAUQUES (les), peuples qui habitent la vallée d'Arauco, au Chili, dans l'Amérique méridionale ; ils sont vaillans, & ont fait la guerre pendant près de cent ans aux Espagnols établis dans leur voisinage. Leurs armes sont des arcs, des flèches, de longues piques, des rondaches & des cuirasses faites de peaux de loups marins ; ils ont coutume d'élire pour chef celui d'entr'eux qui porte le plus lourd fardeau. Alonzo de Ercilla a célébré, dans son poëme de l'Araucana, la paix qu'ils firent en 1659 avec les Espagnols. (R.)

ARAW, ou ARAU, ville de Suisse, dans l'Argow, près de l'Aar. *Long.* 25, 30 ; *lat.* 47, 25. Cette ville de médiocre grandeur, mais belle, riche & commerçante, est située dans la partie de l'Argow, incorporée au canton de Berne. C'est une conquête de ce canton sur la maison d'Autriche : lorsqu'elle se soumit aux Bernois par capitulation durant la tenue du concile de Constance, elle retint le droit de se gouverner elle-même. Ses avoyers ou chefs prêtent hommage au nom de la ville à l'état de Berne. La jurisdiction de la ville est limitée à une enceinte fort resserrée. Les appels en cause civile vont à Berne. Cette ville qui exerce la religion protestante, est le lieu ordinaire des diètes pour les

les cantons réformés. La paix qui termina la guerre civile des Suisses de 1712, y fut conclue. Elle ne contient pas plus de deux mille habitans, on fabrique tant à Araw que dans ses environs, des étoffes de coton & demi-coton, des indiennes, des rubans. La bonneterie & la tannerie y sont sur un bon pied. Sa coutellerie a de la réputation. Il règne en cette ville une bonne police, & beaucoup d'activité. On y passe l'Aar sur un grand pont couvert. Le pays des environs est un des meilleurs endroits de la Suisse. Le gouvernement est composé de quarante-cinq personnes, qu'on désigne par la dénomination de *Conseil Bourgeois*. Ce fut en 1415 qu'elle fut enlevée à la maison d'Autriche. Elle est à 3 lieues n. e. d'Arbourg, 5 s. o. de Bruck, & 110. de Zurich. (R.)

ARAXAI, rivière de l'Amérique méridionale au Brésil. Elle coule vers la préfecture de Paraïba, où elle se jète dans la rivière de Mongaguaba. (R.)

ARAXE, aujourd'hui *Arais*, *Aras*, *Achlar* & *Casacq*. *Voyez* ARAS. (R.)

ARAYA, cap célèbre de l'Amérique méridionale, à 11 *deg. 22 min. de lat. sept.*

Il est situé dans la contrée dite *Terre-Ferme*, & dans la nouvelle Andalousie : il forme le golfe appelé par les Espagnols, *Golfo di Cariaco*. C'est près de là qu'on voit, à trois cents pas de la mer, la plus fameuse saline que l'on connoisse : elle donne un sel excellent & très-dur. On l'exploite tous les mois. (R.)

ARBA, ou SCARDONNA, ville de la domination Vénitienne, dans l'île du même nom, près des côtes de Dalmatie, dont elle n'est qu'à deux lieues. Elle a un évêché suffragant de Zara. *Long.* 32, 34; *lat.* 45, 35. L'île produit abondamment des figues & d'excellens vins, & il s'y trouve une grande quantité de menu bétail. (R.)

ARBE. *Voyez* ARBA.

ARBELLES, bourg d'Assyrie, sur le fleuve Lycus, célèbre par la seconde victoire qu'Alexandre le Grand remporta sur Darius, roi de Perse. (R.)

ARBENGIAN, petite ville d'Asie dans la campagne appelée *Sogde de Samarcand*; c'est proprement le territoire de cette ville. (R.)

ARBER, ville de Suisse, dans le canton de Berne, située sur la rivière d'Aar. *Long.* 24, 42; *lat.* 47. Cette petite ville, presqu'entièrement environnée de l'Aar, qui en fait comme une île, est à 4 lieues n. o. de Berne, 6 n. de Fribourg, & 5 s. o. de Soleure. Elle forme, avec le district d'alentour, un bailliage qui conserve encore le titre de comté, & qui est gouverné par un bailli de Berne qui réside à Arberg. Cette terre, qui s'étend sur les deux bords de l'Aar, est une acquisition de Berne. (R.)

ARBEROUE, nom d'un des sept districts, vallées, ou pays qui composent la basse Navarre. Il renferme sept paroisses. (R.)

ARBI, petit pays de l'Amérique méridionale, près des Andes, entre le Popayan & la nouvelle Grenade. (R.)

ARBIA, petite rivière d'Irlande, qui a sa source dans le territoire de Florence, passe sur celui de Sienne, & se jète dans l'Ombrone. (R.)

ARBO. *Voyez* ARBOGEN.

ARBON, (anc.). *Voyez* AREBO.

ARBOGEN, ou ARBOGA, ville de Suède, dans la province de Westmanie, sur la rivière de Stor-a, c'est-à-dire, grand fleuve. On y compte environ mille habitans. Elle a une fabrique de cuirasses, & un hôtel des monnoies. Une partie des gardes-du-corps y ont leur quartier : on y a tenu plusieurs diètes générales & provinciales. Près de la ville, il existe encore plusieurs monumens du paganisme, entr'autres un trône pour recevoir les offrandes. Cette ville a la seizième place à la diète. A un quart de mille est le canal d'Arboga, qui est soutenu par neuf écluses, & qui joint le lac de Hielmar avec celui de Malar. (R.)

ARBOIS, petite ville de France, dans la Franche-Comté. *Long.* 23, 30; *lat.* 46, 55. C'est le chef-lieu d'un bailliage qui s'étend sur vingt-une paroisses, compris lui-même dans le grand bailliage d'Aval. Elle est située sur la petite rivière de Cuisance, nommée encore Laustine par quelques-uns. Son territoire est fertile en vins excellens, & très-vantés par tout où on les connoît. Il s'y trouve une collégiale exempte de la jurisdiction de l'archevêque. Le doyen & les douze chanoines sont à la nomination du roi. Elle a encore un prieuré dépendant de l'évêché de Saint-Claude, une communauté de prêtres, trois couvens de religieuses, deux de religieux, & une commanderie de l'ordre de Malte. Cette ville qui est bien peuplée, est entre Salins & Poligny, à 2 lieues de chacune, 6 s. e. de Dôle, 9 s. o. de Besançon, & 77 s. e. de Paris. (*R.*)

ARBON, ville de Suisse, sur le bord méridional du lac de Constance, dans le Turgow. *Long.* 27, 30; *lat.* 47, 38. Elle est dans un district du Turgow, sur lequel les évêques de Constance ont jurisdiction; mais dont la souveraineté est réservée aux Cantons. La ville jouit néanmoins de beaux priviléges. A bien dire, la souveraineté est partagée entre la ville, l'évêque & les Cantons, qui ont le haut domaine & le droit d'armes & de garnison. La plupart de ses habitans sont réformés. (R.)

ARBOURG, très-petite ville de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argow, sur le bord de l'Aar. *Long.* 25, 25; *lat.* 47, 10. C'est une acquisition des Bernois, faite en 1415, des seigneurs à qui elle appartenoit. Ils y tiennent garnison dans une forteresse élevée sur un rocher à pic, au pied duquel passe l'Aar. Les casemates en sont à l'abri des bombes, & il s'y trouve un bon puits. Le bailli est commandant de la place, & réside dans le château. Arbourg, ou Aarbourg, est à 5 lieues e. de Soleure, 9 s. de Bâle, & 12 o. de Zurich. (R.)

ARC, rivière de Savoie qui a sa source à la partie septentrionale du mont Cenis, aux confins du duché d'Aoste, traverse le comté de Maurienne, & va se jeter dans l'Isère. On lui donne aussi le nom d'Arche. (R.)

Arc en Barrois, petite ville de France, dans le duché de Bourgogne, au bailliage de la Montagne, diocèse de Langres, sur l'Aujou. Ce lieu a été déclaré ville, par arrêt du parlement, en 1716. Arc est à 14 lieues n. de Dijon, & 6. n. o. de Langres. *Long.* 22, 37; *lat.* 47, 55. (R.)

Arc, ou l'Ar, petite rivière de France en Provence. Elle a sa source du côté de Porciouls, traverse la plaine de Pourières où Marius défit les Cimbres, passe aux environs d'Aix, & va se jeter dans l'étang de Berre, près de la ville de ce nom. Quelques-uns la prennent pour le *cænum flumen* de Ptolémée. (R.)

ARCAHON (golfe d'), ou d'ARCASSON, petit golfe de la mer de Gascogne, entre l'embouchure de la Garonne & celle de l'Adour. Il y a dans le voisinage un cap de même nom. (R.)

ARCADIE, ville de la Morée, proche le golfe de même nom, dans la province de Belvedère. *Long.* 39, 30; *lat.* 37, 27. (R.)

Arcadie, province du Péloponèse, qui avoit l'Argolide, ou pays d'Argos au levant, l'Elide au couchant, l'Achaïe propre au septentrion, & la Messine au midi. Elle étoit divisée en haute & basse Arcadie. Tout ce pays est connu aujourd'hui sous le nom de *Tzaconie* ou de *Braccio di Maina.* (R.)

ARCALU (principauté d'), petit état des Tartares Monguls, sur la rivière d'Hoamko, où commence la grande muraille de la Chine, sous le 122e degré de *long.* & le 42e de *lat.* septentrionale. (*R.*)

ARCAN, ville d'Asie en Tartarie, sur les frontières du Mawaralnahra. Elle est sur la rivière de Cassima. On la nomme aussi *Adercand.* (R.)

ARCANE, petite ville de la Turquie Asiatique dans la Natolie propre, sur la côte de la mer Noire, entre la ville de Sériape ou Sinape, & le cap Pisello. (R.)

ARCANI, ville de Mingrélie, à l'embouchure de la rivière du même nom. On croit que c'est l'ancienne *Apsarum, Apsarus*, *Apsarrus*, &c. de la Colchide (R.)

ARCAS, petit bourg d'Espagne dans la Castille: c'est l'*Arcabrica* des anciens. (R.)

ARCE. *Voyez* Petra.

ARCEGOVINA, province de la Dalmatie, entre le pays des Dulcignotes au s. e., la république de Raguse au n. o., une partie de la Bosnie au n. e. & la mer Adriatique au s. o. Ses villes principales sont Risano, Castel-Novo, Cataro & Budoa, toutes places fortes; la rivière de Moracica la traverse du n. o. au s. o. Le pays est rempli de montagnes & cependant très-fertile. Cette province eut autrefois ses ducs souverains, que l'on appelloit *ducs de Saba*; les Vénitiens en possèdent la plus grande partie, le reste appartient aux Turcs. (R.)

ARCH. *Voyez* Arco.

ARCHANGEL, ville de la Russie Européenne, capitale du gouvernement de son nom, à l'embouchure de la Dwina. *Long.* 57, 20; *lat.* 64, 34.

Le commerce d'Archangel comprend celui d'une partie de la Moscovie. Les Anglois & les Hollandois s'en sont presqu'entièrement emparés: cependant les François, les Suédois, les Danois, & ceux de Hambourg & de Breme, ont des correspondans à Archangel.

La foire s'ouvre le 20 août & dure dix jours: mais le commerce peut commencer une quinzaine plutôt. Il se fait ou en échange, & c'est le plus ordinaire, ou partie en échange & au comptant, ou tout au comptant. Il faut y envoyer de France les vins de Bordeaux & d'Anjou; des toiles, des futaines, des draps, des lainages, des rubans, des chapeaux, quelques riches étoffes, des bagues, des bijoux, des ustensiles de ménage, des outils d'artisans, du papier, des épices, &c.; on en tire des pelleteries, des cuirs, des cires, des martes &c. Elle a environ trois quarts de mille de long, sur un quart de large (le mille en Russie est de trois mille sept cent cinquante pieds). Elle ne consiste qu'en maisons de bois qui s'assemblent à chevilles, & que l'on monte & démonte à volonté; la douane seule est bâtie en pierres. La citadelle où réside le gouverneur, a une enceinte de bois. Cette ville a un siége épiscopal. Les Luthériens & les Reformés y ont des églises. Les denrées y sont au plus bas prix. Cette ville fut bien plus commerçante qu'elle ne l'est aujourd'hui. La plus grande partie de son commerce a passé à Petersbourg, par une suite des dispositions & des ordres exprès de Pierre Ier. Les nations commerçantes ne peuvent point y établir de comptoirs. Pour le bien du commerce il y a une poste réglée établie entre Petersbourg & Archangel. Le monastère de Saint Michel-Archange, près duquel elle fut bâtie à la fin du XVI siècle, & qui lui a donné son nom, est situé à une des extrémités de la ville. La province d'Archangel est très-froide, remplie de marais, de forêts & de montagnes, & ne donne que de l'orge. Différentes espèces d'arbres fruitiers y réussissent. Les pins rendent beaucoup de goudron. Elle nourrit dans ses pâturages beaucoup de bêtes à cornes & de moutons. Elle est à 200 lieues n. de Moscou. (R.)

ARCHE. *Voyez* Arc.

ARCHENA, bourg d'Espagne dans le royaume de Murcie, sur la rivière Ségura; il est fameux par ses eaux thermales. Les Romains y ont laissé des monumens & des inscriptions qui attestent combien ils apprécioient alors la vertu de ces bains.

ARCHIDONA, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Xenil. (*R.*)

Archidona, petite ville de l'Amérique méridionale dans le Perou, & la province de la Canelle. (*R.*)

ARCHIGNY, bourg de France, dans le Poitou, généralité de Poitiers. (R.)

ARCHIPEL, ou ARCHIPELAGE (cette dernière dénomination est peu en usage), c'est un terme de Géographie qui désigne une mer entrecoupée d'un grand nombre d'îles.

Le plus célèbre Archipel, & celui à qui ce nom est donné plus particulièrement, est situé entre la Grèce, la Macédoine, l'Asie, & l'île de Candie. Il renferme les îles de la mer Egée. Ces îles se divisent en Cyclades & Sporades. *Voyez* ces noms. Toutes ensemble ont un begler-bey ou gouverneur, à l'exception de celle de Candie qui a son propre gouverneur, dont le pouvoir s'étend aux îles voisines. De ces îles, les unes appartienent à l'Europe, les autres à l'Asie. Elles produisent d'excellens vins, des fruits exquis, des cannes à sucre. On en tire des huiles, de la soie, de la laine, du miel délicieux, & des marbres de la plus grande beauté. On y fait aussi de beau sel. Ces îles sont parsemées de ruines & de monumens de l'ancienne Grèce. On appelle *Archipel d'Amboine*, la partie septentrionale des îles Moluques & de l'Océan des Indes; *Archipel des Moluques*, la partie méridionale de ces îles; *Archipel des Papous*, cette partie de la mer des Indes qui s'étend à l'orient vers le pays des Papous & la Nouvelle-Guinée; *Archipel du Maure*, celle qui s'étend vers le nord & l'est de l'île de Gilolo; *Archipel des Celèbes*, les îles de Pater & celles qui sont à l'entrée du détroit de Macassar; *Archipel des Maldives*, cette partie de l'Océan des Indes à l'ouest du Malabar; *Archipel de Saint-Lazare*, la partie de l'Océan oriental qui s'étend vers les îles des Larrons, entre le Japon & les Philippines; *Archipel du Mexique*, ce qu'on appelle *golfe du Mexique*, dans la mer du Nord; *Archipel de la Nouvelle-Yorck*, cette partie de la mer entre le continent de la Nouvelle-Yorck & l'île Longue; & *Archipel de Chiloé* ou d'*Ancud*, cette partie qui baigne la partie méridionale du royaume de Chili, dans l'Amérique méridionale; l'*Archipel des Philippines*, qu'on nomme *le Grand Archipel*.

On appelle *Duché de l'Archipel*, une souveraineté qui a duré plusieurs siécles dans la maison des ducs de Naxie, qui avoient le domaine de la plupart des îles de la mer Egée. Le Grand-Seigneur le leur enleva en 1556. (*R.*)

ARCHO (les), trois petites îles de l'Archipel, au sud-sud-est de Patmos, & au sud-sud-ouest de Samos. (*R.*)

ARCIS-SUR-AUBE, petite ville de France en Champagne, sur l'Aube, avec une manufacture. *Long.* 21, 45; *lat.* 48, 30.

Elle est sur la rivière d'Aube à 6 lieues nord de Troyes, & 8 sud-est de Sezanne. (*R.*)

ARCISSA, ou ARSSISSA, grand lac d'Asie, dans l'Arménie majeure, au sud-est du Pont-Euxin: on l'appelle aujourd'hui *mer du Van* ou *d'Acramar*. (R.)

ARCK, lac d'Ecosse, dans la province de Loquebar, près de celle de Murrai. (R.)

ARCKEL (terre d'), contrée du Brabant Autrichien, dont la ville de Lière ou Lire est le lieu principal. (R.)

ARCKLO, ou ARKLOW, ville d'Irlande, dans la Lagénie, au comté de Wiclow, à l'embouchure de la rivière de Doro. Elle envoie deux députés au parlement. (R.)

ARCO, ou ARCH, ville d'Italie, dans le Tirol, proche la rivière de Sarco, un peu au nord de l'extrémité septentrionale du lac de Garde. *Long.* 28, 25; *lat.* 45, 52. Elle est munie d'un château situé sur une montagne. C'est le chef-lieu d'un comté de même nom. Elle est située à 6 li. s. o. de Trente, & 12 n. o. de Veronne. (R.)

ARCOBRIGA, nom de deux anciennes villes d'Espagne, l'une dans la Lusitanie, que l'on prend aujourd'hui pour Arcos de Valdevez, & l'autre au pays des Celtibériens, que l'on croit être la même qu'Arcos dans la vieille Castille: Ptolomée en a fait mention. Il y a eu encore une ville de ce nom dans le royaume de Séville; c'est aujourd'hui *Arcos de la Frontera*. (R.)

ARCOL. *Voyez* ARCOS.

ARCOS, petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille, à deux lieues à l'est de Médina-Celi: elle est au pied d'une montagne sur le chemin de Siguenza à Saragosse. On la nommoit anciennement *Arcobriga*. *Long.* 15, 30; *lat.* 41, 15. (R.)

ARCOS DE LA FRONTERA, petite ville forte d'Espagne, dans l'Andalousie, au pays d'Agarasso. Elle est sur un roc escarpé, au pied duquel coule la rivière de Guadelète, au nord-est de Cadix, & au sud-sud-ouest de Séville. Elle a trois paroisses & cinq couvens. Les rois d'Espagne l'érigèrent en duché Il y a environ deux cents ans, en faveur de la maison Ponce de Léon, lorsque celle-ci fit cession à la couronne de la ville & du port de Cadix. Arcos de la Frontera se nommoit aussi anciennement *Arcobriga*. *Long.* 12, 120; *lat.* 40. Elle est à 10 li. n. de Cadix, & 16 s. de Séville. (R.)

ARCOS DE VALDEVEZ, petite ville de Portugal, dans la province d'entre Minho & Douro. Elle a un district de quarante-cinq paroisses, & elle est possédée, à titre de comté, par la maison de Moronhan. C'est l'ancienne *Arcobriga Lusitaniana* de Ptolémée. (R.)

ARCS (les), petite ville de France, en Provence, dans la viguerie de Draguignan. Elle est sur la rivière d'Argent, à 2 lieues s. e. de Draguignan, & à 4 o. de Fréjus. *Long.* 27, 41; *lat* 43, 25. (R.)

ARCTIQUE (pôle). On appelle ainsi le point du ciel élevé d'environ 49 degres au-dessus de notre horison (*Paris*), & autour duquel toutes les autres parties du ciel semblent faire leur révolution. Il est ainsi appelé de la constellation de l'Ourse,

en grec ἄρκτος, dont il eſt très-voiſin. On nomme même la dernière étoile, qui eſt à la queue de la petite Ourſe, *étoile polaire*. On appelle encore pole arctique le point de notre globe, qui correſpond au point du ciel que nous venons de déſigner (R.)

ARCUDIA, ville d'Afrique dans la Barbarie, au royaume de Tripoli, vers la frontiere de celui de Barca, ſur le golfe de Sidra. Quelques-uns croient que c'eſt l'ancien *vicus Philœnorum*, ou *Philænorum aræ*; d'autres que c'eſt l'ancienne *Automala*. (*R.*)

ARCUEIL, joli village de l'Ile de France, à une lieue & demie de Paris, au ſud. Son nom latin eſt *Arcus Juliani*. L'aqueduc qu'y fit conſtruire Julien l'Apoſtat, date de l'an 360. Il étoit deſtiné à conduire dans ſon palais des Thermes les eaux de Rongis, éloigné d'Arcueil d'une grande lieue. En 1627 la reine Marie de Medicis fit conſtruire en ce village un nouvel aqueduc, d'environ 200 toiſes de longueur & de 12 dans ſa moyenne hauteur. par ce moyen la bonne eau de Rongis parvient à Paris, & s'y diſtribue en différens quartiers de cette ville. (*R.*)

ARCY, gros village de France, en Bourgogne, dans l'Auxerrois, remarquable par les grottes fameuſes qui portent ſon nom. Voici la deſcription qui en a été faite ſur les lieux, par les ordres de M. Colbert. Non loin d'Arcy, on apperçoit des rochers eſcarpés d'une grande hauteur, au pied deſquels paroiſſent comme des cavernes; je dis *paroissent*, parce que les cavités ne pénètrent pas aſſez avant pour mériter le nom de cavernes. On voit en un endroit, au pied de l'un de ces rochers, une partie des eaux d'une rivière qui ſe perdent, & qui, après avoir coulé ſous terre plus de deux lieues, trouvent une iſſue par laquelle elles ſortent avec impétuoſité, & font mouvoir un moulin. Un peu plus avant, en deſcendant le long du cours de la rivière, on trouve quelques bois ſur les bords; ils y forment un ombrage aſſez agréable, & les rochers forment de tous côtés des échos, dont quelques-uns répètent un vers en entier. Aſſez proche du village eſt un gué appelé *le gué des Entonnoirs*, au ſortir duquel, du côté du couchant, on entre dans un petit ſentier fort étroit, qui montant le long d'un coteau tout couvert de bois, conduit à l'entrée des grottes. En ſuivant ce ſentier, on voit en pluſieurs endroits dans les rochers de grandes cavités, où l'on ſe mettroit commodément à couvert des injures du tems. Ce ſentier conduit à une grande voûte, large de trente pas & haute de vingt pieds à ſon entrée, qui ſemble former le portail du lieu. A huit ou dix pas de là, elle s'étrécit & ſe termine en une petite porte haute de quatre pieds. La figure de cette porte étoit autrefois ovale; mais depuis quelques années, on l'a fermée en partie d'un chambranle de pierre de taille, & le ſeigneur en garde la clef. L'entrée de cette porte artificielle eſt ſi baſſe, qu'on ne peut y paſſer que courbe, & le deſſus de la premiere ſalle eſt une voûte d'une figure plate & toute unie. La deſcente eſt fort eſcarpée, & l'on y rencontre d'abord des quartiers de pierre d'une groſſeur prodigieuſe.

De cette ſalle, on paſſe dans une autre beaucoup plus ſpacieuſe, dont la voûte eſt élevée de neuf à dix pieds. Dans un endroit de la voûte, on voit une ouverture large d'un pied & demi, longue de neuf pieds, & qui paroit avoir deux pieds de profondeur, dans laquelle on voit quantité de figures pyramidales. Cette ſalle eſt admirable par ſa grandeur, ayant quatre-vingts pieds de long: elle eſt remplie de gros quartiers de pierre, entaſſés confuſement en quelques endroits, & épars dans d'autres, ce qui la rend incommode au marcher. A main droite, il y a une eſpèce de lac qui peut avoir cent ou cent-vingt pieds de diamètre, dont les eaux ſont claires & bonnes à boire.

A main gauche de cette ſalle, on entre dans une troiſième, large de quinze pas, & longue de deux cent cinquante. La voûte eſt d'une figure un peu plus ronde que les précédentes, & peut avoir dix-huit pieds d'élévation. Ce qui paroît le plus extraordinaire, c'eſt qu'il y a trois voûtes l'une ſur l'autre, la plus haute étant ſupportée par les deux plus baſſes. Vers le milieu de cette ſalle, on voit quantité de petites pyramides renverſées, de la groſſeur du doigt, qui ſoutiennent la voûte la plus baſſe, & qui paroiſſent avoir été rapportées à deſſein pour orner cet endroit. Cette ſalle ſe termine en s'étréciſſant; & ſur les extrémités d'un & d'autre côté, on voit encore un nombre infini de petites pyramides, qu'on croiroit être de marbre blanc. Le deſſus de cette voûte eſt tout rempli de mamelles de différentes groſſeurs, mais qui toutes diſtillent quelques gouttes d'eau par le bout. A main droite, il y a une eſpèce de petite grotte, qui peut avoir deux pieds en quarré, & qui eſt enfoncée de trois ou quatre pieds, remplie d'un ſi grand nombre de petites pyramides, qu'il eſt impoſſible de les compter. Au bout de cette ſalle, à main droite, on trouve une petite voûte de deux pieds & demi de haut & de douze pieds de longueur, dont l'un des côtés eſt ſoutenu par un rocher: elle eſt auſſi garnie d'un ſi grand nombre de pyramides, de mamelles & d'autres figures, qu'il eſt impoſſible d'en faire une deſcription: on y apperçoit même des coquilles de différentes figures & grandeurs.

Cette petite voûte conduit à une autre un peu plus élevée, remplie d'un nombre infini de figures de toutes manieres. A main gauche, on voit des thermes de perſpective, ſoutenus par des piliers de différentes groſſeurs & de différentes figures, parmi leſquels il y a une infinité de petites perſpectives, des piliers, des pyramides, & d'autres figures qu'il eſt impoſſible de décrire. Un peu plus avant, du

même côté, on découvre une petite grotte dans laquelle on ne peut entrer; elle est fort enfoncée, & admirable par la quantité de petits piliers, de pyramides droites & renversées, dont elle est pleine. C'est dans cet endroit que ceux qui visitent ces lieux, ont accoutumé de rompre quelques-unes de ces petites figures pour les emporter & satisfaire leur curiosité: mais il semble que la nature prenne soin de réparer les dommages que l'on y fait.

A main droite, il y a une entrée qui conduit dans une autre grande salle qui est séparée de la précedente par quelques piliers, qui ne montent pas jusqu'au-dessus de la voûte. L'entrée de cette salle est fort basse, parce que du haut de la voûte naissent quantité de pyramides, dont la base est attachée au sommet de la voûte. Cette salle est remplie de quantité de rochers de même qualité que les pyramides. On y voit des enfonçures & des rehaussemens; & l'on a autant de perspectives différentes, qu'il y a d'endroits où l'on peut jeter la vue.

Un grand rocher termine cette salle, & laisse à droite & à gauche deux entrées, qui toutes deux conduisent dans une autre salle fort spacieuse. A gauche en entrant, on voit d'abord une figure grande comme nature, qui de loin paroît être une Vierge, tenant entre ses bras l'enfant Jesus. Du même côté, on voit une petite forteresse quarrée, composée de quatre tours, & une autre tour plus avancée pour défendre la porte. Quantité de petites figures paroissent dedans & autour, qui semblent être des soldats qui défendent cette place. Cette salle est partagée par le milieu par quantité de petits rochers, dont quelques-uns s'élèvent jusqu'au-dessus de la voûte, d'autres ne vont qu'à moitié. Le côté gauche de cette salle est bordé par un grand rocher, & il y a un écho admirable & beaucoup plus fidèle que dans toutes les autres.

On trouve deux entrées au sortir de cette salle, qui conduisent en descendant dans une autre fort longue & fort spacieuse, où le nombre des pyramides est moindre, où la nature a fait beaucoup moins d'ouvrages; mais où ce qu'on rencontre est beaucoup plus grand. En entrant à main gauche, on y rencontre un grand dôme qui n'est soutenu que d'un seul côté. La concavité de ce dôme paroît être à fond d'or avec de grandes fleurs noires; mais lorsqu'on y touche, on efface la beauté de l'ouvrage, qui n'est pas solide comme les autres; ce n'est que de l'humidité. La voûte de cette salle est toute unie: elle a vingt pieds de hauteur, trente pas de largeur, & plus de trois cents pas de longueur. Au milieu de la voûte, on voit un nombre infini de chauve-souris, dont quelques-unes se détachent pour venir voltiger autour des flambeaux.

Sous l'endroit où elles sont, est une petite hauteur; si l'on y frappe du pied, on entend résonner, comme s'il y avoit une voûte en-dessous; on croit que c'est-là que passe une partie de la rivière de Cure qui se perd au pied du rocher, & dont on a parlé d'abord.

Cette salle, sur ses extrémités, a deux piliers joints ensemble, de deux pieds de diametre, & plusieurs pyramides qui s'élèvent presque jusqu'au-dessus; & elle se termine enfin par trois rochers pointus, du milieu desquels sort un pilastre qui s'élève jusqu'à la voûte.

Des deux côtés il y a deux petits chemins qui conduisent derrière ces rochers, où l'on apperçoit d'abord un dôme garni de pyramides & de quelques gros rochers qui montent jusqu'au dessus de la voûte; elle se termine en s'étrécissant, & laisse un passage si étroit & si bas, qu'on n'y peut passer qu'à genoux. Ce passage conduit à une autre salle, dont la voûte toute unie peut avoir quinze pieds d'élévation. Cette salle a quarante pieds de large, & près de quatre cents pas de long; & au bout elle a quatre rochers & une pyramide haute de 8 pieds, dont la base a cinq pieds de diamétre. On passe de celle-là dans une autre, admirable par les rochers & les pyramides qu'on y voit; mais sur tout il y en a une de vingt pieds de haut & d'un pied & demi de diamètre. La voûte de cette salle a d'élévation vingt-deux pieds dans les endroits les plus élevés: elle a quarante pas de large & plus de six cents pas de long. Elle est ornée des deux côtés de quantité de figures, de rochers, & de perspectives; & si dans son commencement on trouve le chemin incommode à cause des gros quartiers de pierres qu'on y rencontre, la fin en est très-agreable; & il semble que les figures qu'on y voit, soient les compartimens d'un parterre. Cette dernière salle se termine en s'etrécissant, & finit la beauté de ces lieux.

Tout ce qu'on admire dans ces grottes, disent les *Mém. de Litérat.* du P. Desmolets, ces figures, ces pyramides, ne sont que des congélations, qui néanmoins ont la beauté du marbre & la dureté de la pierre, & qui exposées à l'air, ne perdent rien de ces qualités. On remarque que dans toutes ces figures, il y a dans le milieu un petit tuyau de la grosseur d'une aiguille, par où il dégoute continuellement de l'eau, qui venant à se congéler, produit dans ces lieux tout ce qu'on y admire; & ceux qui vont souvent les visiter, reconnoissent que la nature repare tous les désordres qu'on y commet, & remplace toutes les pièces qu'on detache. On remarque encore une chose assez particulière, c'est que l'air y est assez tempéré; & contre l'ordinaire de tous les lieux souterrains, celui qu'on y respire dans les plus grandes chaleurs, est aussi doux que l'air d'une chambre, quoiqu'il n'y ait aucune autre ouverture que la porte par laquelle on entre, & qu'on ne puisse visiter ces cavernes qu'à la lueur des flambeaux.

J'ajouterai qu'il faudroit avoir visité ces lieux par soi-même, en avoir vu de près les merveilles, y avoir suivi les opérations de la nature, & peut-

être même y avoir tenté un grand nombre d'expériences, pour expliquer les phénomenes précédens, mais on peut, sans avoir pris ces précautions, assurer, 1°. que ce nombre de pyramides droites & renversées ont toutes été produites par les molécules que les eaux qui se filtrent à travers les rochers qui forment les voûtes, en détachent continuellement. Si le rocher est un tissu spongieux, & que l'eau coule facilement, les molécules pierreuses tombent à terre, & forment les pyramides droites; si, au contraire, leur écoulement est laborieux, si elles passent difficilement à travers les rochers, elles ont le tems de laisser agglutiner les parties pierreuses; il s'en forme des couches les unes sur les autres, & les pyramides ont la base renversée. 2°. Que la nature réparant tout dans les cavernes d'*Arcy*, il est à présumer qu'elles se consolideront un jour, & que les eaux qui se filtrent perpétuellement, augmenteront le nombre des petites colonnes, au point que le tout ne formera plus qu'un grand rocher. 3°. Que par tout où il y aura des cavernes & des rochers spongieux, on pourra produire les mêmes phénomènes, en faisant séjourner des eaux à leur sommet. 4°. Que peut-être on pourroit modifier ces pétrifications, ces excroissances pierreuses, leur donner une forme déterminée, employer la nature à faire des colonnes d'une hauteur prodigieuse, & peut-être un grand nombre d'autres ouvrages; effets qu'on regarde comme impossibles à présent qu'on ne les a pas tentés, mais qui ne surprendroient plus s'ils avoient lieu, comme je conjecture qu'il arriveroit. Je ne connois qu'un obstacle au succès; mais il est grand: c'est la dépense qu'on ne fera pas, & le tems qu'on ne veut jamais se donner. On voudroit enfanter des prodiges à peu de frais, & dans un moment. (*R.*)

ARDACHAT. *Voyez* ARTAXATE.

ARDAGH, ville épiscopale d'Irlande, au comté de Lungfort. *Long.* 9, 48; *lat.* 55, 37. (R.)

ARDANAT, ville des Indes orientales, aux environs de l'Ile-Dieu, en terre-ferme, au-delà de l'Indus. Elle passe pour être grande, riche & assez peuplée. Les Juifs & les Maures y font le principal commerce. Les loix du pays où elle est située, n'ont d'autre manière de faire mourir les malfaiteurs que par le poison nommé *Argenta.* (R.)

ARDASTAN, ou ARDISTAN, ville de la province appelée *Gebal* ou *Irac Persique.* (R.)

ARDBRY, petit port d'Afrique sur la Méditerranée, au royaume de Barca. Il est situé près des ruines d'une petite ville anciennement nommée *Bruorum Littus.* (R.)

ARDEBIL, ville d'Asie en Perse, dans l'Aderbijan. *Long.* 65; *lat.* 37, 55. C'est l'une des plus anciennes de la Perse, & elle est célèbre par le séjour qu'y ont fait les premiers Sophis, & par leurs sépultures: elle l'est encore par son commerce, & sur tout parce qu'elle renferme les cendres du chef de la secte des Persans. On y va en pélerinage de toutes les parties de la Perse. Cette ville considérable est à 10 lieues est de Tauris, & 65 nord-ouest de Casbin, ou Caswin. (R.)

ARDEE, ville capitale des Rutules: aujourd'hui c'est un bourg au bord de la mer, appartenant à la maison Cesarini. Le mauvais air a rendu cet endroit presque désert. (R.)

ARDEMEANAGH, contrée d'Ecosse, dans la province de Ross. Elle est pleine de hautes montagnes, toujours couvertes de neige. (R.)

ARDENBOURG, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoise. *Long.* 21; *lat.* 51, 16. Elle fut considérable; mais les Hollandois l'ont faite démanteler. Elle est à une lieue de l'Ecluse, 4 n. e. de Bruges, 7 n. o. de Gand. (R.)

ARDENNE, grande forêt sur la Meuse, qui s'étend fort loin de l'occident à l'orient, & qui passe entre Charlemont au nord, & Rocroi au sud. Le pays des Ardennes tire son nom de la célèbre forêt des Ardennes, *Arduenna*, *Ardenna*, *Ardoenensis Sylva.* César dit qu'elle commençoit au bord du Rhin, & qu'elle s'étendoit jusqu'aux confins du Rhémois: il ajoute même qu'elle comprenoit le pays de Treves, & s'étendoit jusqu'auprès des Nerviens, & qu'elle comprenoit non-seulement le pays entre le Rhin & la Meuse, mais encore celui qui se trouvoit entre la Meuse & l'Escaut, jusqu'à l'Océan. Strabon ne la borne qu'à l'Océan & au pays d'Artois. On voit aujourd'hui entre Douzy-les-Prés, Sedan, Donchery & Rheims, une grande forêt qui conserve le nom de *bois des Ardennes*; &, sur le chemin de Sainte-Ménéhould à Verdun, on trouve une partie de ce même bois, qui se nomme la *forêt d'Ardenne.* Une autre partie de cette même forêt, si fameuse dès les tems les plus reculés, existe encore dans le duché de Luxembourg: elle est partagée en quatre cantons; celui d'Eiffel, aux environs de Luxembourg; celui de Famène, vers le nord & près de la Marche, celui de la Meuse, & celui de la Moselle.

Le terrain, particulièrement dans la partie méridionale, est montueux, rempli de sables, semé de bois & peu fertile. On y recueille très-peu de bled: mais les habitans en sont dédommagés par l'entretien du bétail qui est très-profitable. Le mouton des Ardennes est vanté par le goût & la délicatesse de sa chair.

On y cultive aussi la vigne, particulièrement vers la Moselle, & le gibier y abonde. On y a des mines de métaux, sur tout de fer, dont l'abondance se manifeste par la grande quantité d'usines destinées à sa fabrication, & qui font la principale richesse du pays. Les rivières qui l'arrosent sont: l'Ourts, la Semois, la Lesse, la Chiers qui versent à la Meuse, la Kayll & la Sure qui se rendent dans la Moselle, la dernière grossie de l'Elz, ou Alzer, de l'Ouren, de la Pruim, & de la Nims. (R.)

Ardenne, abbaye de Normandie, de l'ordre des Prémontrés, à une lieue de Caen. Elle vaut 5000 liv. de revenu. (R.)

ARDER. *Voyez* Ardra.

ARDES, espèce de péninsule sur le lac Coin, en Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Downe. (R.)

Ardes, ville de France dans la basse-Auvergne, ci-devant chef-lieu du duché de Mercœur. *Long.* 20, 40; *lat.* 45, 22. Cette petite ville est située dans un pays fertile, au pied d'une montagne, vis-à-vis la paroisse de Mercœur, & l'emplacement du château de ce nom, rasé par ordre de Louis XIII. Elle sert d'entrepôt pour le commerce qui se fait entre la haute & la basse-Auvergne; ce qui fait qu'il règne une certaine aisance parmi ses habitans. (R.)

ARDESCHE, rivière de France dans le Vivarais, Elle vient de Mirebel, passe à Aubenas, reçoit d'autres rivières, & se jète dans le Rhône à une lieue au-dessus du Pont-Saint-Esprit. (R.)

ARDESSAYS, bourg de France, dans le Poitou, généralité de Poitiers, élection de Mauléon.

ARDESTON, ville d'Asie dans la Perse. Elle est connue par les bonnes toiles qui s'y fabriquent. (R.)

ARDEY, ou ARDÉE, petite ville d'Irlande dans la province de Leinster, au comté de Louth. Elle est sur la rivière de More, au s. e. de Kilmore, & au nord de Kelles. *Long.* 10, 40; *lat.* 54, 10. Elle envoie deux députés au parlement. (R.)

ARDFEARD, ou ARTEFEARD, ville d'Irlande au comté de Kerri, près de la mer à l'occident. *Long.* 7, 53; *lat.* 52, 14. C'est le siége d'un évêché. Elle envoie deux députés au parlement. (R.)

ARDFORT. *Voyez* Ardfeard.

ARDIERE, rivière de France qui prend sa source dans le Beaujolois, & qui, après avoir traversé une partie de cette province de l'o. à l'e. & avoir passé à Beaujeu, va se jeter dans la Saone. (R.)

ARDILA, rivière d'Espagne qui a sa source dans l'Andalousie, & se joint à l'Anas ou Guadiana au-dessus d'Olivença. (R.)

ARDINS, bourg de France dans le Poitou, généralité de Poitiers, élection de Niort.

ARDMILLON, petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick: elle est à l'embouchure d'une petite rivière, dans le golfe de Cluyd, au sud-ouest d'Ayr, & à l'o. de Bangery. *Long.* 12, 20; *lat.* 55, 50. (R.)

ARDMORE, port d'Irlande, sur la côte méridionale, au comté de Waterford, entre la baie d'Youghal au s. o., & celle de Dungarvan au n. e.; il y a encore une petite ville de ce nom dans le même royaume, au comté de Tirconel sur la rivière de Dunnagal. (R.)

ARDONA, ville autrefois, maintenant village de la Capitanate, province du royaume de Naples. (R.)

ARDOREL, abbaye de France au diocèse de Castres. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 3500 liv. (R.)

ARDRA, ARDRE, ARDER, ANDRA, ou ORDRA, petit royaume d'Afrique dans la Guinée proprement dite, au fond du golfe de Saint-Thomas, entre la rivière de Volta & le lac de Duranto. Ardra ou Assem en est la capitale. Le peuple y est très-licentieux. Si une femme accouche de deux enfans jumeaux, elle est déclarée adultère. Il n'y a ni temple ni culte public. Les habitans sont d'un caractère ardent. Le gouvernement, qui n'y est fondé sur aucune loi positive, est purement arbitraire. L'air y est contraire aux Européens; les naturels cependant du pays sont d'une bonne constitution & vivent long-tems. La petite-vérole y est un fléau plus redoutable qu'ailleurs. Le pays est fertile en millet, en vin de palmier, plantes & fruits qui se succèdent toute l'année sans interruption. On y fait quantité de sel. Les chemins y sont beaux. Le royaume d'Ardre est à l'occident de celui de Benin. Les François & les Anglois vont y commercer, & ils y ont quelques forts. Cet état a été conquis depuis quelques années par le roi de Dahomé, dont le pays est plus au nord. Les habitans de cette partie de la Guinée vendent aux Européens beaucoup d'esclaves qu'ils vont enlever chez leurs voisins, & auxquels ils joignent quelquefois leurs femmes & leurs enfans. Les Hollandois, les Anglois, les François ne font pas difficulté de faire ce commerce. (R.)

ARDRES, ville de France dans la basse-Picardie, au milieu des marais. *Long.* 19, 30; *lat.* 50, 35. Elle est petite, mais très-forte. Elle a titre de principauté, & c'est le chef-lieu d'un district qui forme un gouvernement particulier. Cette ville est située sur un canal qui communique avec celui de Calais. C'est entre cette ville & celle de Guines que se fit, en 1520, l'entrevue de François I, roi de France, & de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui y parurent avec tant de magnificence, que le lieu en a conservé le nom de *Champ du drap d'or.* Elle est à 2 lieues de Guines, 3 s. de Calais, 4 s. o. de Gravelines, & 58 n. de Paris. (R.)

ARD-ROSS, ou ARDROSSEN, petite ville d'Ecosse, sur la mer, & dans la province de Cuningham. (R.)

ARDSHINSTER. *Voyez* Ardstrinsel.

ARDSTIN, ou STINCHARD, petite rivière d'Ecosse qui se décharge dans le golfe de Cluyd, vis-à-vis de la pointe de la presqu'île de Cantyr. (R)

ARDSTINSEL, ou ARDSHINSTUR, petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick. Elle est située à l'embouchure de la petite rivière d'Ardstin dans le golfe de Cluyd, au s. o. de Carletown. *Long.* 12, 15; *lat.* 55, 40. (R.)

ARDUSSON, petite rivière de France en Champagne. Elle a sa source auprès de Saint-Flavy, & son embouchure dans la Seine, entre Nogent &

Pont-sur-Seine, après un cours de trois à quatre lieues. (R.)

ARDVERD. *Voyez* ARVERT.

ARE. *Voyez* AAR.

ARE, ou AREK, rivière d'Angleterre au duché d'Yorck. Elle a sa source dans le comté de Lancastre, & son embouchure dans l'Humber, à douze milles au-dessous de la ville d'Yorck.

Ptolémée place une contrée de ce nom dans l'Arabie Heureuse, & une île dans le golfe Persique. Ce pourroit bien être la même chose qu'Areca moderne. *Voyez* ce mot. (*R.*)

AREBO, ou ARBON, place de commerce en Afrique, sur la côte de Guinée, au royaume de Benin. Elle est située sur la rivière Formose, à 60 lieues de son embouchure. La ville est grande, bien peuplée, & assez agréable; sa forme est ovale. Ses édifices sont propres & commodes, quoique peu décorés. Le pays est gouverné par un viceroi. Les Anglois y avoient autrefois un comptoir; mais les Hollandois seuls y en possèdent un aujourd'hui, & se sont emparés du principal commerce qui s'y fait. Les vaisseaux remontent la rivière jusqu'à Arebo. *Long.* 22, 35; *lat.* 5. (*R.*)

ARECA, île d'Asie, dans le golfe Persique, au voisinage de celle d'Ormus. Elle est fertile & agréable; mais il n'y a ni rade ni port où l'on puisse s'établir & résister aux pirates, qui viennent souvent la désoler. Les Hollandois ont tenté inutilement de s'y établir. (*R.*)

ARECKA, port de la mer Rouge, à 22 lieues de Suaquem. Il est vaste & bien fortifié. (*R.*)

AREMBERG, petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, sur la rivière d'Ahr, capitale de la principauté de même nom, incorporée au cercle du bas-Rhin. *Long.* 24, 33; *lat.* 50, 27. Cette principauté souveraine de très-peu d'étendue, est située entre l'archevêché de Cologne, le duché de Juliers, & le comté de Blankenheim. Les ducs d'Aremberg sont une branche de la maison de Ligne. Ce fut en 1576, que Maximilien II érigea cette possession en principauté immédiate de l'empire. Ferdinand III, en 1644, ajouta la dignité ducale. Aux diètes du cercle du bas-Rhin, le duc d'Aremberg a voix & séance après l'électeur Palatin, & à celles de l'empire il se place dans le collège des princes après le duc de Wirtemberg, comme prince de Montbeillard. La capitale de cette principauté est fort peu considérable par l'absence de ses souverains qui résident à Bruxelles. Elle a néanmoins un château. Elle est à 9 lieues s. de Cologne, & 10 ouest de Coblentz. Cette ville, & deux villages, forment tout le ressort de cette souveraineté. (*R.*)

ARENSBERG, ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie. *Long.* 25, 50; *lat.* 51, 25. Elle est située sur une montagne où l'on fait monter l'eau de la riviere de Rhur par le moyen d'une machine hydraulique. Le comté de même nom, dont elle est capitale, est couvert de bois & de montagnes. Elle est à 20 lieues n. e. de Cologne & 15 s. o. de Paderborn. (*R.*)

ARENSBOURG, ville maritime de Suède dans la Livonie, & dans l'île d'Oesel, sur la mer Baltique. *Long.* 40, 20; *lat.* 58, 15. (*R.*)

ARENSWALDE, ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur le lac Slavin, frontière de la Poméranie. *Long.* 32, 22; *lat.* 53, 13. (*R.*)

AREQUIPE, ou AREQUIPA, ville de l'Amérique meridionale dans le Pérou, sur une rivière, dans un terrain fertile. Elle a un évêché suffragant de Lima. L'air en est tempéré, pur, & le séjour agréable: mais elle est dans le voisinage d'un volcan fort redoutable, qui cause des violens tremblemens de terre: elle fut bouleversée & presqu'entièrement détruite en cinq à six minutes le 16 juin 1784. Elle est à 130 lieues s. e. de Lima. *Long.* 308; *lat. mérid.* 16, 40. (R.)

ARESGOL, ancienne ville du royaume d'Alger, dont il ne reste que les ruines; elle étoit auparavant la capitale de la province & de tout le royaume de Tremecen, qui fait aujourd'hui une partie de celui d'Alger. (R.)

ARESIBO, petite ville d'Amérique, sur une rivière de même nom, à 3 lieues de Sant-Juan de Porto-Rico, dans l'île de ce nom, qui est une des grandes Antilles. (R.)

ARESTINGA, île de la mer des Indes vers le Kerman & la ville de Dulcinde. On croit que c'est la Liba de Ptolomée. (R.)

ARETA, petit pays d'Asie, dans la Palestine, sous l'empire Turc; c'est l'ancienne tribu d'Issachar. Ses bornes sont, à l'orient, l'Elbise, rivière qui sort du mont Dari ou Hermon, & se jète dans le Jourdain; au septentrion, la montagne de Thabor; à l'occident, la mer Méditerranée, & au midi, le gouvernement de Mabolos, anciennement la demi-tribu de Manassé, en deçà le Jourdain; on le nomme aujourd'hui *Mordsche-ebn-aamer*, c'est-à-dire, *la prairie des fils d'Aamer*: la plaine fertile de Jesrael ou d'Esdrelon est comprise dans l'Areta. On y trouve encore quelques villes ruinées, telles que Nain, Endor, Cesarée, &c. mais toute cette contrée n'est habitée aujourd'hui que par des Arabes, nomades ou vagabonds, & par quelques Chrétiens, qui tous vivent sous des tentes & obéissent à des emirs. Chacun de ces émirs exerce une autorité sans bornes dans son camp; le grand émir, qui est le juge souverain des émirs subalternes, habite ordinairement le mont Carmel; il paie un médiocre tribut au grand seigneur, en chevaux & en chameaux; mais il est obligé de pourvoir à la sûreté des caravanes marchandes, de fournir des escortes aux couriers du sultan, & de faire marcher ses troupes dans l'occasion: son armée, y comprises celles des autres émirs, peut former un corps de cinq à six mille hommes. (R.)

ARETHUSE,

ARETHUSE, ville de Syrie, entre Emesse & Epiphanie. On dit que c'est aujourd'hui *Fornacusa*. (R.)

Arethuse, ville de Macédoine, que quelques-uns appellent *Tadino*, & d'autres *Rendina*. Elle est sur le bord du golfe que nous appellons *di Contessa*, & que les anciens nommoient *Strymonium*. (R.)

Arethuse, lac dans l'Arménie majeure, près de la source du Tigre, non loin des monts Gordiens, que quelques-uns appellent *Gibel-Noé*. (R.)

AREVALO, petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille, province de *Soria*, près du royaume de Léon sur les rivières qui en forment presque une île. Elle a 8 paroisses, 4 couvens d'hommes, 4 de femmes & deux hôpitaux.

AREVALILLO, rivière d'Espagne, dans la vieille Castille. Elle a sa source dans les montagnes, au n. o. d'Avila, & son embouchure dans l'Adaja au-dessus d'Arevalo. (R.)

AREZZO, ancienne ville d'Italie dans la Toscane, & le territoire de Florence. *Long.* 29, 32; *lat.* 43, 37. Elle est située sur une petite éminence dans une plaine agréable & très-fertile en grains, en vins & en huiles. C'étoit une des douze principales villes d'Etrurie. Sylla la ravagea, parce que dans la guerre sociale, ses habitans s'étoient unis aux ennemis de Rome. Ce général y conduisit de nouveaux habitans qui reçurent le nom d'*Aretini novi*. Elle forma pendant quelque tems une république aristocratique. Elle fut à plusieurs reprises incorporée au domaine des Florentins jusqu'au tems où elle passa sous la domination des Médicis avec le reste de la Toscane. Cette ville est la patrie de Mecène, de Guido ou Guy d'Arezzo, l'inventeur des notes de musique; de Pierre Aretin, ce redoutable censeur des princes, de saint-Laurent, martyrisé sous Dioclétien, & celle de Pétrarque. Elle est peuplée de huit mille habitans, & l'on y compte seize paroisses. Il s'y trouve six couvens d'hommes, douze de femmes, & quatre hôpitaux. Ses édifices les plus remarquables sont *les Loges* & la cathédrale. L'évêque est prince de l'empire, & jouit de 45,000 liv. de rente. Le diocèse s'étend sur trois cent quarante paroisses, dans lesquelles sont répandues cent soixante familles Juives. Cette ville est située à 18 lieues sud-est de Florence, à 6 o. de *Città di Castello*, & 11 nord-est de Sienne. Elle est pavée de larges dalles de pierre. Il ne reste presque plus rien de son ancien amphithéatre. (R.)

ARG, rivière d'Allemagne, dans la Souabe: c'est l'*Argus* des Latins. Elle passe à Wangen, & se jète dans le lac de Constance. (R.)

ARGA, rivière d'Espagne, qui a sa source dans les Pyrénées, aux frontières de la basse-Navarre, traverse la haute, baigne Pampelune, & se joint à l'Aragon, vis-à-vis de *Villa-Franca*. (*R.*)

Arga, ou Algiar, petite ville de l'Arabie Pétrée, dans le gouvernement de Médine. Elle est sur le golfe Arabique, à trois stations à l'ouest de Médine, dont elle est considérée comme le port de mer. Quelques-uns la nomment *Egra*, & d'autres croient que c'est la même que Dichar. *Long.* 55; *lat.* 25. (R.)

ARGAN, ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille & le diocèse de Tolède. (R.)

ARGANA, ville d'Asie, au gouvernement de Diarbekir, sous l'empire des Turcs. Elle est sur une montagne, au bas de laquelle on voit le lac Geultschik. C'est la capitale d'une principauté de même nom qui n'est pas fort étendue, mais qui est toute couverte de vignobles, dont les vins sont très-bons. On en fait une exportation considérable. *Long.* 57; *lat.* 37. (R.)

ARGAU, *voyez* Argow.

ARGELES, petite ville de France, dans le Roussillon. (R.)

ARGENCES, bourg de France, en basse-Normandie, sur la Méance. *Long.* 17, 29; *lat.* 49, 15. (R.)

ARGENDAL. *Voyez* Argenthal.

Argendal, rivière de France, en Provence, qui a trois sources; l'une à Seillons; l'autre vers Saint-Martin-de-Varages; l'autre du côté de Barjols, & se jète dans la mer près de Frejus, après avoir reçu plusieurs rivières. (R.)

ARGENS (l'), rivière de France, en Provence, qui prend sa source au marais d'Oliètes, & se jète dans la Méditerranée près de Fréjus. (R.)

ARGENSOLE, abbaye de France, au diocèse de Soissons. Elle est dans un lieu solitaire, entre Epernay & Vertus. Ce fut une reine de Navarre, veuve d'un comte de Champagne, qui la fonda dans le XIII[e] siècle, pour des religieuses de Citeaux. L'abbesse a le privilège de pouvoir assister au chapitre général des pères de Citeaux. (R.)

ARGENSON, petite ville de France, dans les montagnes du Dauphiné, au diocèse de Gap, à 2 lieues d'Aspres. On la nomme ordinairement Saint-Pierre d'Argenson. (R.)

ARGENTAC, ville de France, dans le Limosin, sur la Dordogne. *Long.* 19, 33; *lat.* 45, 5. Elle est à 6 lieues s. e. de Tulle, & 10 n. e. d'Aurillac. (R.)

ARGENTAN, ville de France, dans la basse-Normandie, au diocèse de Séez. Elle est sur une petite montagne, au milieu d'une belle plaine très-fertile, aux bords de l'Orne. Cette ville est bien peuplée, & munie d'un château. Elle a un gouverneur particulier, un bailliage, une élection, maîtrise particulière des eaux & forêts, grenier-à-sel, bureau des aides. Ses rues sont larges, propres, bien percées; ses maisons régulièrement bâties pour la plupart. Il s'y trouve une église paroissiale, une succursale, un prieuré, quatre couvens, trois hôpitaux, & de belles promenades. Elle est à 5 li. n. e. de Séez, 5 & demie s. e. de Falaise, & 44 o. de Paris. Il s'y fabrique des dentelles, des toiles, des étamines, & d'autres étoffes légères. Cette ville a titre de marquisat & de vicomté. C'est l'*Argento-*

mum ou *Argentomagum* des anciens. *Long.* 17, 35; *lat.* 48, 54. (R.)

ARGENTARO, ou MONTE ARGENTARO, cap d'Italie, en Toscane. Il est au midi d'Orbitello, & à l'est de l'île Giglio. On y trouve Porto Hercole, & quelques autres bourgs. Il appartient au roi des deux Siciles comme un des presides. *Long.* 32, 15; *lat.* 41, 55. (R.)

ARGENTEAU, ancien château fort, dans les Pays-Bas, sur la Meuse, au duché de Limbourg, dans le comté de Fauquemont: il est tout ruiné. Une branche de la maison de Merci porte le titre de comtes d'Argenteau. (R.)

ARGENTEUIL, gros bourg de France, sur la Seine, entre Saint-Denis & Saint-Germain, à 2 li. n. o. de Paris, & à 5 f. e. de Pontoise. Il est entouré de murailles & de fossés comme une ville. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un assez grand commerce de vin & d'autres denrées, & l'on y trouve dans les environs plusieurs carrières de plâtre très-abondantes. Les Bénédictins de la congregation de Saint-Maur en possèdent la seigneurie. Ils conservent, comme relique, une robe sans couture, qu'ils disent être la robe de J. C. Cette robe est de couleur ventre-de-biche.

Il y a encore un bourg du nom d'Argenteuil en Champagne, au comté de Tonnerre, sur la rivière d'Armançon. (R.)

ARGENTHAL, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, au duché de Simmeren, qui appartient à l'électeur Palatin. (R.)

ARGENTIÉRE (l'), petite ville de France, en Languedoc, dans le Vivarais. *Long.* 21, 55; *lat.* 44, 30. Elle est à 2 li. f. o. d'Aubenas, & 7 o. de Viviers. (R.)

ARGENTIÈRE (l'), petite île de l'Archipel, proche celle de Milo. Elle a été ainsi nommée de ses mines d'argent, auxquelles on ne travaille point. *Long.* 42, 40; *lat.* 36, 50. Elle est toute occupée par des rochers & des montagnes. Elle est fertile, & n'a qu'un seul village. Une espèce de craie dite cimolée, en fait le sol, & on l'emploie à laver & à blanchir le linge, ce qui fait cependant de très-mauvais blanchissages. Les habitans de cette île sont fort dissolus. (R.)

ARGENTO, rivière de la Turquie, en Europe. Elle coule dans l'Albanie, & se jète dans le golfe de Venise. (R.)

ARGENTON, ville de France, dans le duché de Berri, avec un collége & un couvent. Elle est divisée par la Creuse en haute & basse ville. Louis XIV en fit démolir le château. Elle est à 15 lieues f. o. de Bourges, 25 f. e. de Poitiers, & 55 f. o. de Paris. *Long.* 19, 10; *lat.* 40, 30. (R.)

ARGENTON-LE-CHATEAU, petite ville de France en Poitou, généralité de Poitiers. (R.)

ARGENTOR, rivière de France, dans l'Angoumois, formée de deux ruisseaux, l'un nommé *Argent*, l'autre *Or*. Elle se jète dans la Charente, au village de Porsac. (R.)

ARGENTRE, bourg de France, dans le Maine, élection de Laval.

ARGIAN, ou ARREGIAN, ville du Chusistan, province de Perse. Elle est sur la riviere de Sirt, proche du golfe de Balsora. (*R.*)

ARGINUSES, îles voisines de l'île de Lesbos, vis-à-vis Mytilene, à la vue desquelles les Athéniens conduits par Conon, vainquirent les Lacédemoniens, commandés par Callicratidas qui périt dans l'action. Arginuses fut encore le nom d'une petite ville de Grèce. (*R.*)

ARGONNE (l'), contrée de France, qui s'étend en Champagne & dans le Barrois. Elle a environ 18 lieues de long sur une largeur fort inégale. Cette contrée n'est pour ainsi dire, qu'une grande forêt, dans laquelle sont des vuides où l'on a bâti des villes & des villages. Les habitans en cultivent les environs avec le plus grand soin; mais indépendamment de ce que la qualité du sol n'est pas bien bonne, les bêtes fauves dont le pays est rempli, les privent en grande partie du fruit de leur labeur. Le bétail leur reussit mieux, & le commerce des bois leur est encore une ressource. Sainte-Menéhould est la capitale de cette contrée. (*R.*)

ARGOS, ville du Peloponèse, fameuse dans l'antiquité. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade, munie d'un château, & qui est le siége d'un evêché. (R.)

ARGOS, petite ville d'Afrique, au royaume de Dongala, en Abissinie, dans la province de Fungi. Elle est sur la rive orientale du Nil, au nord de la ville de Fungi. Il y passe des caravanes chargées de toiles & de savons, qui paient un droit, en nature de marchandises, à la douane de cette ville. (R.)

ARGOSTOLI, port de l'île de Cephalonie, vis-à-vis de l'Albanie, le meilleur de l'île. (R.)

ARGOW (l'), pays de Suisse, sur l'Aar, dont il tire son nom. L'Argow, Argau, ou Argovie est une petite province du canton de Berne, dans la Suisse; elle en forme la partie la plus septentrionale. On le partage en haut & bas-Argau, entre lesquels la petite ville d'Arbourg fait à-peu-près le point de séparation. En général l'Argow est un pays très-fertile, arrosé par des rivières poissonneuses, qui descendent du canton de Lucerne, & abondant en excellens pâturages, ainsi qu'il l'est en bleds & en vins. Le bas-Argaw moins favorisé des dons de la nature, répare, par l'industrie de ses habitans, la fertilité moins grande de son sol. La filature du coton y répand beaucoup d'aisance. Dans l'une & l'autre partie, on trouve communément des paysans très-riches, & les bons terrains y sont à un prix très-haut. Le haut-Argaw s'étend jusqu'à Thun, & le bas-Argaw jusqu'au confluent de l'Aar avec le Rhin. Les habitans en suivent la religion évangélique, suivant la doctrine réformée. (R.)

ARGUA, *voyez* ARQUA.

ARGUENON, petite rivière de France, en Bretagne, qui a sa source près du bourg de Jugon, & se

décharge dans la mer de Bretagne, à trois lieues de Saint-Malo. (R.)

ARGUIN, île d'Afrique, sur la côte occidentale de la Nigritie. *Long.* 1; *lat.* 20, 20. Il s'y trouve un fort du même nom, resté aux François par la paix de Nimègue. Alphonse V, surnommé l'Africain, roi de Portugal, fit construire ce fort en 1461. Les Anglois qui s'en étoient emparés, l'ont rendu à la France, à la paix de 1783. Il est à 12 li. s. e. du cap Blanc. (*R.*)

ARGUN, rivière d'Asie, dans la Tartarie orientale. Elle se jète dans l'Amur, & sépare l'empire des Russes de celui des Tartares Chinois, par une convention faite en 1728, entre ces deux puissances. On y pêche des perles & des rubis, & on trouve aux environs des mines de plomb & d'argent. (*R.*)

ARGUN, ville de Russie, sur la rivière de même nom, dans la Tartarie orientale, frontière de l'empire Russien & de l'empire Chinois. *Long.* 136, 20; *lat.* 49, 30. Cette ville est fortifiée. Elle est à 36 lieues s. o. d'Albasin, & 24 n. e. de Mordice. (*R.*)

ARGY, bourg de France, généralité de Bourges, élection de Château-Roux.

ARGYLE, province de l'Ecosse occidentale, avec titre de duché; la capitale est Inveraray. Elle a environ quarante milles en longueur, sur une largeur inégale, qui n'est en quelques endroits que de quatre milles. La pêche du hareng y est très-considérable. Le duc d'Argyle est shérif héréditaire, ou principal magistrat de cette province, hérédité annexée au pays. Les montagnes d'Argyle nourrissent beaucoup de bétail, & il s'y trouve beaucoup de daims. Cette province envoie un député au parlement. (*R.*)

ARHON, grande montagne d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez, près d'Efagen. C'est une branche du mont Atlas. Sa direction va d'orient en occident, & son étendue est très-considérable. Elle est peuplée en partie par des anciens Maures chassés d'Espagne, & par quelques familles Arabes. Le sol y produit abondamment de l'orge, qui est la seule graine du pays. On y recueille des olives & des raisins secs. Les habitans entretiennent une grande quantité d'abeilles, qui y réussissent admirablement bien. Ils font commerce de savon liquide, qu'ils fabriquent eux-mêmes. Leurs habitations sont éparses çà & là comme des maisons de campagne. Elles sont presque toutes ou de planches ou de grosses toiles en forme de tentes. L'empereur de Maroc en tire un tribut considérable. On prétend qu'il peut lever dans ce seul canton jusqu'à dix mille hommes d'infanterie. (*R.*)

ARHUS, AARHUUS, ou ARHUSEN, ville de Danemarck dans le Nord-Jutland, capitale du diocèse d'Arhus, au bord de la mer Baltique à l'embouchure de la rivière de Gude, qui la traverse. *Long.* 27, 30; *lat.* 56, 10. Le diocèse d'Aarhuus confine à celui de Wibourg, près du golfe de Mariagerfiord: de-là, il s'étend le long du golfe de Cattégat, l'espace de quinze milles en longueur, sur huit à neuf de largeur. Le centre de ce diocèse ne consiste à la vérité qu'en bruyères, dont la principale, appelée, en langage du pays, *Alheide*, a quatre milles de long; mais aussi les cantons qui avoisinent la mer, sont d'une fertilité admirable, & exportent annuellement une grande quantité de grains. Les bêtes à cornes y sont encore l'objet d'un trafic considérable. Le Guden est la principale des rivières qui y coulent. La ville d'Aarhuus est située dans une belle plaine, entre la mer & un lac, dont l'eau s'écoule par un canal assez large, qui coupe la ville en deux parties inégales. Elle est grande & bien peuplée. On y entre par six portes. Elle a trois églises & un hôpital, pourvu de bons revenus. La cathédrale est un édifice considérable, long de cent cinquante pas, large de quatre-vingt-seize, & élevé de quarante-cinq aunes d'Allemagne. Elle renferme de beaux mausolées. Avant la réforme, il y avoit à Aarhuus trois couvens, deux de religieux & un de religieuses. Aarhuus fait un bon commerce. Son port, situé à l'embouchure du canal dont nous avons parlé, est sûr & commode, quoique assez resserré, & que les eaux y soient trop basses en certains tems. Elle est à 11 lieues s. e. de Wibourg, & 20 s. d'Albourg. (*R.*)

ARIA, île du Pont-Euxin, vers les côtes de Trébisonde: chaîne de montagnes de l'Asie mineure: ville du royaume d'Arima, au Japon. (*R.*)

ARIADAN ou ARIDAN, lieu de l'Arabie Heureuse, dans le Tahama, sur la mer Rouge. Quelques voyageurs en font une ville, & d'autres prétendent que ce n'est qu'un village habité par des paysans, & dépendant de la Mecque. (*R.*)

ARIANO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure. *Long.* 32, 49; *lat.* 41, 8. Cette ville est du domaine royal. C'est le siége d'un évêque suffragant de Benevent. On l'appelle *la regia città d'Ariano*, pour la distinguer des autres petites villes du même nom qui sont dans le royaume de Naples. Elle est à 6 lieues e. de Benevent, & 4 n. o. de Trevico. (R.)

ARIANO, bourg d'Italie dans le Ferrarois, sur un bras du Pô. Il s'y trouve un couvent: il est à 3 lieues s. d'Adria; & 9 n. e. de Ferrare. *Long.* 29, 38; *lat.* 45. (R.)

ARICA. Ce fut pendant quelque tems un port & une ville considérables de l'Amérique méridionale, dans le Pérou; mais, depuis long-tems, elle est réduite à l'état de simple village. *Long.* 317, 15; *lat. mérid.* 18, 26.

Le commerce d'Arica étoit considérable. Ses magasins étoient pendant quinze jours le dépôt de toutes les richesses du Potosi. Les marchandises qui passoient de Lima & des autres ports du Pérou à Arica, étoient des draps & des serges. Quito y envoyoit ses lainages; les étoffes riches venoient d'Espagne par les galions; il y passoit aussi de

Quito du froment, de la farine, du maïs, des huiles, des olives, du sel, du beurre, du fromage, du sucre, du mercure, des syrops, des confitures, *&c.* des quincailleries, des outils, des ustensiles de ménage, *&c.* Ces dernières marchandises venoient d'Europe à Quito.

Dès le commencement de la domination Espagnole au Pérou, Arica, située sur la mer du Sud, au bout d'un vallon de peu de largeur, & de quatre à cinq lieues de longueur, devint un des grands gouvernemens du pays : ce fut l'entrepôt des mines de Potosi, destinées pour Lima : l'argent y arrivoit par terre, & en partoit par mer ; de façon que la position respective de ces divers lieux en rendoit les voyages également courts & commodes. Mais ce bonheur particulier d'Arica ne devoit pas durer. En l'an 1579 le fameux Drake, faisant le tour du monde au nom de la reine Elisabeth d'Angleterre, entra sans peine dans le port d'Arica, & le trouvant plein de trésors assez mal gardés, y prit ce que tout autre homme de mer auroit pris à sa place. C'en fut assez pour decourager les Espagnols de l'entrepôt, & pour leur faire abandonner la voie de transporter par terre à Lima, les richesses de Potosi. Ainsi privée d'un avantage qui lui avoit donné quelque célébrité, la ville d'Arica dès-lors ne fit plus que languir ; & enfin sa destruction totale arriva par un tremblement de terre, qui la renversa de fond en comble en 1605. Un village, dont les maisons ne sont bâties que de cannes & couvertes de nattes, en a pris la place aujourd'hui. On dit qu'il ne pleut jamais dans le vallon d'Arica, que les ruisseaux y sont rares, & que le terroir en est cependant d'une fécondité surprenante. L'on dit, que sans autre engrais que la fiente d'oiseaux, que l'on y ramasse avec grand soin, le bled, le maïs, la luzerne, & sur tout le piment, sorte d'épicerie que les Espagnols aiment beaucoup, y sont cultivés avec un succès prodigieux. (R.)

Arica, nom latin de la petite île d'Alderney ou Aurigny, dans la Manche, possédée par les Anglois, au voisinage de Jersey & de Guernesey. (R.)

ARICARETS, nation de l'Amérique méridionale dans la Guiane, sur les bords d'un fleuve nommé *Aricari.* Elle est, quoique peu nombreuse, divisée en orientale & en occidentale, commerçant d'une part avec les François de la Cayenne, & de l'autre, avec les Portugais du fort Strerro. (R.)

ARICIE, ville d'Italie dans le Latium, au pied du mont Albano. Sa fondation avoit, dit-on, devancé celle de Rome, & ses loix municipales la rendoient respectable par leur sagesse. Cette ville n'est aujourd'hui qu'un bourg médiocre, dans l'état de l'Eglise. Le prince Ghigi, à qui elle appartient comme fief, y a un château. On la nomme *Ariccia* ou *Riccia.* (R.)

ARICOURIS, peuple de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, vers la rivière des Amazones. De Laët dit que les Aricouris ne donnent presqu'aucun signe de religion ; qu'ils respectent le soleil & la lune, sans pourtant les adorer ; qu'ils paroissent croire à l'immortalité de l'ame, en ce qu'ils assignent le ciel pour demeure après la mort, à ceux qui ont bien vécu ; qu'ils sont timides, soupçonneux, & âpres à la vengeance ; qu'ils recourent volontiers aux devins, lesquels, sous le nom de *pecaios*, se disent inspirés par le démon *Watipa*, & les instruisent tant des causes futures, que de celles qui se passent dans les pays éloignés ; que ce sont d'ailleurs gens de moyenne taille, dont les yeux & les cheveux sont noirs, dont les femmes accouchent sans beaucoup de souffrances, & dont la nudité n'est couverte pour l'ordinaire, que d'une sorte de teinture gommée, diversement employée par l'un & par l'autre sexe. Les hommes s'en enduisent tout le corps, pour se préserver de l'ardeur du soleil ; & les femmes s'en peignent légérement le leur, pour y ménager à leur mode, la représentation de plusieurs figures. (R.)

ARIÈGE (l'), rivière de France, qui a sa source dans les Pyrénées, passe à Foix & à Pamiers, & se jète dans la Garonne. Elle roule avec son sable des paillettes d'or, & l'on y pèche de bonnes truites & de bonnes aloses. (*R.*)

ARJEPLOG, paroisse de la Laponie Pitea, soumise à la Suède. Elle touche au grand lac Hornawam, & elle comprend cinq villages. La couronne y a établi, en 1733, une école pour six Lapons à la fois. (*R.*)

ARIGNANO, ville autrefois maintenant village d'Italie, dans la Toscane, sur la rivière d'Arno, au territoire de Florence. (*R.*)

ARIM, ville d'Asie, dans les Indes, supposée par les géographes orientaux, à une égale distance des colonnes d'Hercule au couchant, & de celles d'Alexandre au levant, & employée par eux en conséquence, à faire le compte des longitudes. (R.)

ARIMA (le détroit d'), il est dans l'Océan oriental, entre la petite île de Nangayauma & celle de Ximo. Il est ainsi nommé d'Arima, ville qui n'en est pas éloignée. (R.)

Arima, ville & royaume du Japon, dans l'île de Ximo. (R.)

ARIMATHIE, ville de la Judée & de la tribu d'Ephraïm, à dix lieues de Jérusalem. On l'appelloit autrefois *Ramathiam sophim*, & elle s'appelle aujourd'hui *Rama*, *Remle* & *Ramola.* (R.)

ARIMOA, île de l'Asie, près de la nouvelle Guinée, à côté de la terre des Papous, entre celle de Moa & de Schouten. (R.)

ARINGIAN, ville de la province de Transoxane, appartenante à la sogde ou vallée de Samarcand. (R.)

ARIOLA, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec titre de principauté, que porte la maison de Caracc'oli. (R.)

ARJONA, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la rivière de Frio, entre Jaën & Anduxar. Elle a trois paroisses & deux hôpitaux. (R.)

ARIPO, fort en Asie, sur la côte occidentale de l'île de Ceylan, à l'embouchure de la rivière de Ceronda. Il appartient aux Hollandois; à l'orient du fort, il y a un banc où l'on pêche des perles. *Long.* 97, 55; *lat.* 8, 41. (R.)

ARIS, ville de la Lithuanie Prussienne, dans le cercle ou grand bailliage de Rhein. C'est une de celles que les soins & les vues économiques du feu roi Fréderic Guillaume firent passer, pour ainsi dire, du néant à l'existence, & dont la sage administration moderne accroît de jour en jour la prospérité. (R.)

ARISABIUM, ville de l'Inde, au-delà du Gange. Quelques interprêtes de Ptolomée croient que c'est Ava moderne, capitale d'un royaume de même nom. (R.)

ARISITIUM, ville épiscopale de France, dans le Rouergue, aux confins du Languedoc. Elle est détruite depuis long-tems; mais ses ruines se voient encore près de Milhaud, dans le petit pays d'Arsad. (*R.*)

ARIZA, petite ville d'Espagne, dans l'Aragon, sur les frontières de la vieille Castille, & sur la rivière de Xalon. Elle a un château placé sur une montagne, trois paroisses, un couvent, deux hôpitaux, & c'est le chef-lieu d'un marquisat. Les géographes prétendent que cette Ariza, est la ville qu'on nommoit anciennement *Arsi* ou *Arci.* (R.)

ARKA, ville d'Asie, en Syrie, agréablement située sur une rivière de son nom, vis-à-vis l'extrémité septentrionale du mont Liban. L'on en voit encore les ruines dans un endroit, qui fait partie du gouvernement moderne de Tripoli de Syrie. (R.)

ARKEG, lac d'Ecosse, dans la province de Loch-Aber, à l'occident du lac Aber, avec lequel il communique par un canal de trois à quatre milles: le lac Arkeg a près de six milles de long. (R.)

ARKEL, district des provinces-unies des Pays-Bas, appartenant en particulier à celle de Hollande. Il comprend les villes & seigneuries d'Asperen, de Heuchelnum, & quelques villages: on le nomme autrement le pays de Gorkum. (R.)

ARKI, ville de la Turquie, en Europe, située dans la Bosnie, à l'embouchure de la Bosna, dans la Save. (R.)

ARKONA, forteresse de la presqu'île de Witto, en Poméranie, proche de l'île de Rugen. Elle ne subsiste plus depuis passé 600 ans. Un roi Waldemar la prit en 1168, & la rasa de fond en comble, enveloppant dans sa destruction le temple de Swantwoit, idole fameuse du pays. (*R.*)

ARLAM, bourg de France, en Auvergne, généralité de Riom, élection d'Issoire.

ARLANC, *voyez* ARLENC.

ARLANZA, petite rivière d'Espagne, qui a sa source à Lara, baigne Lerma, & se rend dans l'Arlanzon. (*R.*)

ARLANZON, rivière d'Espagne dans la vieille Castille, qui baigne Burgos, reçoit l'Arlanza, & se jète dans le Pizuerga sur les frontières du royaume de Léon. (*R.*)

ARLAY, *voyez* ARLEY.

ARLBERG, branche des Alpes Rhétiennes, qui pénetre dans l'empire, vers le Tyrol & le lac de Constance, & sous le nom général de laquelle on comprend en Autriche les comtés particuliers de Bregentz, de Sonneberg, de Pludentz, & de Feldkirck ou Montfort, avec la seigneurie de Hoheneck. (*R.*)

ARLENC, ou ARLANC, ville de France dans la basse-Auvergne, élection d'Issoire, généralité de Clermont. (*R.*)

ARLES, ville assez considérable de France, sur la rive gauche du Rhône, à 8 lieues de la mer, & au voisinage d'un grand marais, dont sa situation élevée ne lui permet pas de craindre les inondations, mais dont le souffle de certains vents lui rend quelquefois les vapeurs assez incommodes. *Long.* 22, 18; *lat.* 43, 40, 3. Cette ville est le siége d'un gouvernement particulier.

Placée dans l'enceinte du gouvernement de Provence, & pourvue d'un territoire de plusieurs lieues de circuit, elle a, par la nature de son sol & de son climat, de quoi commercer en bons vins, en vermillon, en manne, en huiles & en excellens fruits.

Elle est le siége d'un archevêché, d'un bailliage, d'une viguerie, d'une amirauté, & d'un bureau des cinq grosses fermes. Quatre évêques, savoir, ceux de Marseille, de Saint-Paul-trois-Châteaux, de Toulon & d'Orange relèvent de son archevêque, lequel, sous le titre de prince de Montdragon, & avec 55,000 liv. de rente, gouverne cinquante-une paroisses: il se qualifie de primat.

Cette ville n'est pas bien bâtie: l'on y trouve, outre la cathédrale, une collégiale, six autres paroisses, deux abbayes, l'une d'hommes & l'autre de filles, de l'ordre de Saint-Benoît; dix-sept autres couvens, un hôpital & une académie des Belles-Lettres, fondée en 1669. Quant à celle des sciences établie pour des gentilshommes uniquement, ses assemblées cessèrent du vivant même de Louis XIV qui l'avoit fondée. L'hôtel-de-ville, élevé en 1673, sur les desseins de Hardouin Mansard, est un assez bel édifice. C'est un quarré long résultant de trois ordres d'architecture les uns au-dessus des autres, disposition néanmoins qui est à réprouver. Les deux grandes façades qui répondent à deux places, sont symétriques, surmontées d'une balustrade, & relevées par quantité d'ornemens relatifs à l'antiquité de la ville. Le vestibule, dont la voûte presque plate est soutenue par vingt colonnes couplées, est accompagné de portes figurées, avec les bustes des comtes de Provence, leurs armes au-dessous. Le fond de ce vestibule est orné d'une statue de Louis XIV.

L'on y passe le Rhône sur un pont de bateaux, très-bien entretenu, le long duquel sont placés de chaque côté des bancs, où dans la belle saison, on va prendre le frais & jouir du spectacle agréable de la campagne, & du fleuve presque toujours couvert de gros bateaux qui remontent ou qui descendent. Une partie de ce pont est susceptible de deplacement pour laisser passage aux bateaux. Arles est assurément l'une des villes du royaume où l'on trouve le plus grand nombre de monumens antiques. On y remarque principalement une nombreuse collection d'urnes, & autres ustensiles sépulcraux romains déposés à l'archevêché ; une de ces urnes est si grande qu'elle contiendroit quatre-vingt ou quatre-vingt-dix pintes. Un obélisque de granit rouge sans hiéroglyphes de cinquante-huit pieds de hauteur, & du poids d'environ 2000 quintaux, déterré en 1675, relevé & dédié l'année suivante à Louis XIV. On le termina par un globe d'azur, parsemé de fleurs-de-lys d'or, & surmonté d'un soleil qui étoit la devise du roi. Le piédestal est orné aux quatre angles de quatre figures de lions en marbre, & les faces en sont chargées d'inscriptions latines, mais modernes, ainsi que le piédestal. La tige de l'obélisque a sept pieds de diamètre à sa base. Le buste d'Esculape entouré d'un serpent. Un amphithéatre de forme ovale, qui paroit avoir été bâti par Jules-César, sans avoir cependant jamais été achevé : il a cent quatre-vingt-quatorze toises de circonférence, & dix-sept de hauteur pour le frontispice. L'arène à soixante-onze toises de longueur sur cinquante-deux de largeur. Les portiques à trois étages sont de blocs de pierre d'un volume considérable ; chaque étage présente une suite de soixante arches qui existent encore en partie, quoique défigurées & masquées presque par tout par des maisons. Des ruines de deux temples, dont l'un passe pour avoir été consacré à Diane ; les restes d'un arc de triomphe ; deux grandes colonnes de marbre grec, avec une porte qu'on croit être les vestiges d'un théâtre ; les débris du capitole que les Romains y avoient bâti ; les champs élisées, *campus elisius*, & par corruption, *eliscamp*, qui est sur une colline hors de la ville. On y voit une infinité de tombeaux de pierre ou de marbre de toutes grandeurs, plus ou moins enfouis dans la terre, les uns avec des couvercles & des inscriptions, les autres n'en ayant point. Ceux des Payens sont marqués par ces deux lettres, *D. M. Diis Manibus* ; ceux des Chretiens le sont par une Croix. Quelque considérable que soit encore le nombre de ces tombeaux, il l'étoit autrefois beaucoup plus ; mais les uns ont été cédés à des curieux, d'autres ont été employés à la construction de plusieurs maisons de campagne, & quantité ont été brisés dans l'espérance d'y trouver des monnoies d'or, d'argent ou de bronze, comme on y en a trouvé en effet, ainsi que des urnes, des patères, des lacrymatoires, des lampes prétendues inextinguibles. L'église des minimes qui se trouve sur cet emplacement, offre beaucoup d'inscriptions antiques, les tombeaux de plusieurs Saints ; ceux de Saint Trophime & de Saint Honorat servent d'autels dans une chapelle.

C'est à Arles qu'a été trouvée la belle statue de Diane qui se voit dans la galerie de Versailles.

Arles érigea une colonne en l'honneur du grand Constantin, sur laquelle on voit ces mots graves en six lignes :

IMP. CÆS. FLAV. VAL.
CONSTANTINO P. F. AUGUSTO,
PIO FELICI AUGUSTO
DIVI CONSTANTI AUG. PII
FILIO,
ARELATIS RESTITUTORI.

En effet, après la mort de Maximilien Hercule, Constantin fixa son séjour à Arles, dont il releva les murs ruinés par Crocus, en 270 : il y bâtit un palais dont la tour s'appelle encore aujourd'hui le *château de la Trouille*.

Ces diverses antiquités, renfermées dans Arles, sont aisement juger de celle de la fondation de cette ville qu'on fait remonter plus haut encore que celle de Marseille, & de l'éclat qu'elle eut autrefois. Elle est très-célèbre dans l'histoire du bas âge pour avoir été la capitale du vaste & fameux royaume du même nom, ou royaume de Bourgogne, fondé par Bozon I. Il s'y est tenu treize conciles depuis l'an 353 jusqu'en 1261. Jules-César, dans ses commentaires, parle déjà d'Arles sous le nom d'*Arelate*, & dit qu'il y fit construire douze vaisseaux, pour servir au siége de Marseille ; il falloit que les bouches du Rhône dans ce tems-là, fussent moins ensablées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Arles eut part à l'affection de Constantin le Grand, qui lui donna le nom de *Constantine* ; & à celle de l'empereur Honorius, qui lui donna le préfectoire des Gaules, avant que le siége en fût transféré à Trèves.

Cette ville est à 15 lieues o. d'Aix, 5 f. e. de Nismes, & 153 f. e. de Paris. (*R.*)

ARLES, petite ville de France dans le Roussillon, à 6 lieues de Perpignan, au pied du Canigou, sur la rivière du Tet. Il y a deux paroisses dans cette petite ville, & une abbaye de Bénédictins, la plus considerable qui soit dans cette province, & fameuse d'ailleurs par le concours des dévots que lui attire le tombeau, miraculeusement humide, dit-on, de Saint Abdon & de Saint Sennen. La mense abbatiale en est unie à l'évêché de Perpignan. (*R.*)

ARLESHEIM, bourg agréable, riche & considérable au milieu d'un vallon riant & fertile, dans l'évêché de Bâle, à une lieue & demie de la ville de même nom ; séjour des chanoines réguliers titulaires du chapitre de Bâle, composé de nobles. L'an 1529, la ville de Bâle ayant embrassé la réformation, ils y restèrent paisiblement jusqu'à l'an 1677, tems auquel les François ayant pris cette ville, les chanoines en sortirent, après y avoir essuyé toutes sortes d'adversités, & allèrent s'éta-

blir à Arlesheim. Ils y firent couper un bois ; ils y construisirent une belle rue bordée des deux côtes & sans interruption, de maisons magnifiques, & ils y bâtirent une belle église qui leur tient lieu de cathédrale. Les membres du chapitre sont fort riches, & ils ont de grands revenus dans l'Alsace & dans le canton de Bâle. Ils ont à Bâle un officier qui perçoit le revenu qu'ils y ont ; ils sont obligés de le choisir entre les bourgeois de la ville. Ils ont le droit d'élire leur évêque, souverain de l'évêché de Bâle, & qui réside à Porentruy. C'est ordinairement de leur corps qu'ils le prennent, à la pluralité des voix. Le bourg est situé sur la Birs. (*R.*)

ARLEUF, bourg de France, généralité de Moulins, élection du Château-Chinon.

ARLEUX, petite & ancienne ville des Pays-Bas dans le Cambrésis, sur les confins de la Flandre & du Hainaut. *Long.* 20, 46 ; *lat.* 50, 17. Elle est munie d'un château. Elle se trouve à 2 lieues & demie n. o. de Cambrai, & à 2 lieues s. de Douai. (*R.*)

ARLEY, ou ARLAY, petite seigneurie de France en Bourgogne, sur la rivière de Seille ; elle étoit du patrimoine de la maison de Châlons, à laquelle succéda celle d'Orange ; & le roi de Prusse, comme coheritier de cette dernière, ne dédaigne pas de faire entrer encore le titre d'Arley, ou Arlay, parmi les siens propres. (*R.*)

ARLON, ancienne ville des Pays-Bas, autrefois considérable & peuplée, dans le comté de Chini, annexe du duché de Luxembourg. *Long.* 23, 20 ; *lat.* 49, 45.

Le territoire d'Arlon, reconnu depuis longtems pour l'une des douze prévôtés du duché de Luxembourg, comprend environ cent villages, grands & petits. C'est une dépendance de la maison d'Autriche. Le titre de marquisat lui fut donné, croit-on, l'an 1103, à la place de celui de comté, sous lequel il avoit fait partie jusqu'alors du pays des Ardennes. Quant à la ville d'Arlon même, elle est bâtie sur une hauteur, d'où part la rivière de Semoi, & commandée par un château encore plus élevé qu'elle ; mais les François rasèrent ses fortifications proprement dites en 1671. Cette ville est à 4 lieues n. o. de Luxembourg, 6 s. e. de Montmédi, & 15 n. o. de Metz. (*R.*)

ARLSTEN, ou ARNOLDSTEIN, très-ancien château de la Carinthie, dans le cercle d'Autriche en Allemagne. Il appartient, avec plusieurs autres du même pays, à l'évêque de Bamberg, par donation de l'empereur Henri II, & il est aujourd'hui rempli de moines de saint Benoît. La souveraineté de cet endroit & de ceux que Bamberg possède encore dans la Carinthie, est un long & ennuyeux objet de litige, entre la cour de Vienne & celle de l'évêque. (*R.*)

ARLY, rivière de Savoie, qui descend des montagnes du Faucigny, reçoit les torrens de Montoux & d'Aron, & va se jeter dans l'Isère, proche de Conflans. (*R.*)

ARMA, petite province de l'Amérique meridionale, dans le Popayan, avec une ville & une rivière nommées comme elle. Le sol en est, dit-on, si fertile, que l'on y moissonne le maïs deux fois l'année. (*R.*)

ARMAGARA, ville de l'Inde, en deçà du Gange, suivant Ptolomée. (*R.*)

ARMAGH. Cette ville fut jadis fameuse & florissante ; mais les guerres, les seditions, les incendies l'ont successivement réduite à un état misérable : elle est cependant encore le siége d'un archevêque, primat d'Irlande, & la seule du comté d'Armagh, avec Charlemont qui envoie, pour Armagh, des députés au parlement. Cette ville est dans l'Ultonie. Le comte qui porte son nom, est la plus fertile partie de toute l'Irlande. La capitale en est Charlemont. Armagh envoie deux députés au parlement. Elle est sur la rivière de Kalin. *Long.* 10, 46 ; *lat.* 54. (*R.*)

ARMAGNAC, province de France, avec titre de comté, d'environ 36 lieues de long, sur 25 de large, dans le gouvernement de Guienne, bornée à l'orient par le Languedoc & le pays de Comminges ; au s. s. e. par le Nebousan ; au sud, par les Pyrénées, qui la séparent de l'Aragon ; au s. o. par le Bigorre ; à l'occident, par le Marsan & le Béarn ; au septentrion, par le Condomois & l'Agenois. Auch en est la capitale. Il se divise en haut & bas-Armagnac. C'est un pays généralement fertile en grains, en vins, en bons fruits & en pâturages. Outre les bleds, les vins & les eaux-de-vie, on en tire du lin, de la laine, du marbre, du plâtre & du salpêtre. L'air en est fort tempéré, & le terrain très-inégal. Il a eu long-tems ses comtes particuliers, qui formoient une branche de l'ancienne maison de Gascogne, & dont le dernier, peu fidèle au roi Louis XI, fut tué au siége de Leftoure en 1470. (*R.*)

ARMAMAR, ville de Portugal, dans la province de Beira, au département de Lamego. L'on n'y trouve que deux églises paroissiales ; preuve du peu de considération qu'elle mérite ; car, dans ce pays-là, les moindres villes ont plusieurs Eglises. (*R.*)

ARMANÇON, ou ARMANSON, rivière de France en Bourgogne, qui a sa source au-dessus de Semur, où elle passe, reçoit la Brenne, arrose Tonerre & se jète dans l'Yonne à la gorge d'Armançon, au dessus de Joigni. (*R.*)

ARMANOTH, province de l'Ecosse septentrionale, qui fait partie de la province de Ross, entre celles de Locquabir & de Murrai. (*R.*)

ARMEDON, ou ARMENDON, île dans le voisinage de l'île de Crête, à l'opposite du promontoire Sammonien. C'est apparemment l'un de ces écueils, sans nom moderne, dont on fait que, de nos jours, Candie est environnée. (*R.*)

ARMENIE. On assure, dans la première édition

du *Dict. rais. des Sciences*, &c. que le paradis terrestre étoit situé en Arménie : c'est seulement un des trois sentimens des savans; car le père Hardouin, la Martinière & d'autres le placent dans la Palestine, & d'autres dans la Babylonie, au confluent du Tigre & de l'Euphrate. C'est pour faire connoître cette situation différente prétendue par les savans, que M. de l'Isle nous a donné, en 1764, sa belle carte *de Paradisi terrestris situ*. L'Arménie est un grand pays d'Asie, borné à l'occident par l'Euphrate; au midi par le Diarbeck, le Curdistan & l'Aderbijan; à l'orient par le Chirvan, & au septentrion par la Géorgie. Il est arrosé par plusieurs grands fleuves. C'est un des plus beaux & des plus fertiles pays de l'Asie. Elle a eu des rois particuliers; mais leur domination ne fut jamais durable, & les conquérans de l'Asie la soumirent tour-à-tour à leur obéissance. Elle est aujourd'hui en partie du domaine des Persans, en partie sous l'empire Ottoman. Les Arméniens sont fort intelligens dans le commerce. Ils professent la religion chrétienne; mais ils sont Eutychéens. Ils consacrent avec le pain azyme, & ne mettent point d'eau dans le calice. Leurs prêtres séculiers peuvent se marier, mais ils ne peuvent épouser des veuves, ni passer à de secondes nôces. Les troisièmes sont défendues même aux laïques. Au reste, il y a bon nombre d'Arméniens catholiques Romains, unis au Saint-Siége, quoique, sous la domination des Turcs & celle des Persans. L'Arménie majeure des anciens est la partie de l'Arménie qui appartient aux Turcs. (*R.*)

ARMENNA, ruines d'une ville appelée autrefois *Medobriga* : on les voit dans l'Alentéjo, près de l'Estramadure d'Espagne, & du bourg de Marvaon. (*R.*)

ARMENTIÈRES, ville des Pays-Bas, dans le comté de Flandre, au territoire d'Ypres, capitale du quartier de la Wepe sur la Lys. *Long.* 20, 27; *lat.* 50, 40.

Cette ville, qui a son seigneur particulier de la maison d'Egmont, fut prise & démantelée par les François l'an 1667. Son fort, avant cette époque, pareil à celui des autres places de sa contrée, l'avoit souvent exposée aux horreurs de la guerre : les François & les Espagnols, constamment en guerre dans le dernier siècle & dans le précédent, tour-à-tour s'emparoient & se chassoient de ses murs : leur démolition a fait son repos; & cessant d'être importante comme forteresse, elle l'est devenue comme ville de commerce, comme place de fabriques de draps très-estimés. Elle est à 3 lieues n. o. de Lille, 12 s. e. de Dunkerque, 14 s. o. de Gand, & 55 nord de Paris. (*R.*)

ARMIEN, ou ARMIER, petite ville de France en Dauphiné, & dans le Valentin. (*R.*)

ARMIER, petite ville de France dans le Dauphiné, au Valentinois. (*R.*)

ARMIÈRES, petite ville du Hainaut, sur la Sambre. *Long.* 25, 3; *lat.* 52, 4. (*R.*)

ARMINACHA, petite ville de la Natolie, dans l'Aladulie, au pied du mont Taurus. On prétend que c'est l'ancienne Cybistra. (*R.*)

ARMIRO, ville de la Turquie Européenne, dans la Macédoine, sur le golfe de Volse, & les côtes de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Negrepont. *Long.* 41, 10; *lat.* 38, 34. Elle est à 12 lieues sud-est de Larisse.

Il y a encore dans l'île de Candie une rivière de ce nom : elle coule près le Castel-Malvesi, & se décharge dans la Méditerranée, près de Paleo-Castro. On dit que c'est l'Oaxès des Anciens.

On croit que l'Armiro, montagne de Portugal, aux confins de l'Alentejo, près Portalegre, est l'*Herminius* ou *Erminius mons* des anciens. (*R.*)

ARMIROS, peuples de l'Amérique méridionale, non loin des bords de la rivière de la Plata. Leur pays fut découvert par les Espagnols en 1541. On le dit fertile en maïs, en cassave, & rempli d'oies, de poules d'indes & de perroquets. Quelques-uns croient que ce sont les mêmes que les Arécifes. (*R.*)

ARMOA, petite rivière d'Arcadie, qui se jète dans l'Alphée. On croit que c'est l'*Amarynchus* des anciens. (R.)

ARMOACHIQUOIS, sauvages de l'Amérique septentrionale, qui changent souvent de demeure. On n'a encore rien de certain sur leur figure, ni sur leur caractère. (*R.*)

ARMORIQUE : c'est ainsi que les anciens désignoient la petite Bretagne. Ce mot signifie *maritime* : il faut comprendre sous ce nom, outre la petite Bretagne, quelque portion de la Normandie. Selon Sanson, il convenoit à tous les peuples qui formoient la province Lyonoise seconde, qui fut ensuite divisée en seconde & troisième, où sont maintenant les archevêchés de Rouen & de Tours. (*R.*)

ARMOT (ISLE D'), petite île de la mer de Gascogne, sur la côte de Saintonge. (*R.*)

ARMUIJAN. *Voyez* ARMUYDEN.

ARMUYDEN, ou ARNEMUYDEN, ville des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans l'île de Valcheren. *Long.* 21, 10; *lat.* 51, 30. C'étoit autrefois une ville passablement grande, commerçante & assez bien bâtie; mais l'entrée de son port ayant été bouchée par des sables accumulés, & étant devenue par là impraticable, elle déchut infiniment. Les salines qu'on voit par tout dans ses environs, sont la principale de ses ressources. Elle est à une demi-lieue e. de Middelbourg. (*R.*)

ARNAT-LA-PORTE, bourg de France, dans le Limosin, élection de Limoges.

ARNAWD, nom commun sous lequel les Turcs comprennent la Macédoine & l'Albanie, gouvernées par un pacha. Les habitans sont bons soldats; peut-être sont-ils encore très-sanguinaires, car ils exercent, dit-on, la profession de bouchers dans toute la Turquie. (*R.*)

ARNAUTES, peuples d'Albanie, sur la côte orientale

orientale du golfe de Venise : ils sont errans & vagabonds. On donne aussi le nom d'*Arnautes* aux Albanois qui se sont fixés dans l'île de Nio, une de celles de l'Archipel, & plus généralement encore aux habitans de l'Albanie & de la Macédoine, conjointement. (*R.*)

ARNAY-LE-DUC, petite ville de France en Auxois, au duché de Bourgogne, diocèse d'Autun, sur la rivière d'Arroux. Il y avoit autrefois un château qui passoit pour fort ; mais il n'en reste plus qu'une tour. L'église paroissiale est bâtie dans l'enceinte du château. Il y a un prieuré de l'ordre de Saint Benoît, fondé en 1088 par Girard, seigneur d'Arnay. Le prieur a justice dans Arnay deux fois l'année, depuis midi de la veille des fêtes de Saint Jacques & de Saint Blaise, jusqu'à midi du lendemain. Il y a un hôpital fondé, en 1686, par les libéralités de plusieurs citoyens, un petit collége & deux couvens. C'est la quinzième ville qui députe aux états de la province : son bailliage s'étend à cent vingt paroisses ou communautés. Quatre rivières y prennent leurs sources, l'Arroux, l'Armançon, la Braine & le Serain.

Le duc de Bourgogne, Robert II, acquit Arnay en 1289, pour 1500 livres, d'où elle a reçu le nom d'*Arnay-le-Duc*. Philippe le Bon l'unit au comté de Charni, qu'il donna à Pierre de Bauffremont en faveur de son mariage avec Marie, sa fille naturelle, en 1456. Depuis ce tems, les comtes de Charni ont toujours été seigneurs d'Arnay : c'est aujourd'hui le prince de Lambesc.

Arnay est remarquable par la bataille qui s'y livra entre l'amiral Coligny & le maréchal de Cossé-Brissac, le 27 juin 1570. Henri IV y fit ses premières armes, & il dit depuis qu'il étoit question dans cette affaire de vaincre ou d'être pris ; animés par sa présence, quatre mille protestans, sans canons, sans bagages, defirent douze mille catholiques. Par la paix qui suivit bientôt cette action signalée, on accorda aux huguenots quatre places de sûreté ; & pour l'exercice de leur religion, en Bourgogne, les fauxbourgs de Mailli-la-Ville & ceux d'Arnay.

Depuis ce tems, les calvinistes y eurent un ministre qui tenoit le prêche au fauxbourg Saint-Honoré, où toute la noblesse des environs se rendit pour la cène, jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

Le commerce d'Arnay est en bled, en laine & en bestiaux ; mais il n'est pas considérable.

Cette petite ville est à 5 lieues d'Autun, 6 de Beaune, & 10 de Dijon. (*R.*)

ARNDAL, petite ville commerçante de Norwège, dans le diocèse provincial de Christiansand, sur le bord du fleuve d'Arndal, qui forme en cet endroit un golfe d'un quart de mille de profondeur. Cette ville qui est une place d'entrepôt, est coupée de canaux, & bâtie presque entièrement sur pilotis. Les plus grands vaisseaux s'en approchent commodément, & peuvent arriver jusqu'au pont & à la douane. On les y charge du fer & des bois que produit la contrée, & que les étrangers achètent. Le gouvernement y protège & y favorise même beaucoup ceux des diverses nations qui vont s'y pourvoir. Elle a beaucoup de mines de fer dans ses environs. (*R.*)

ARNE. *Voyez* ARNO.

ARNE (village de Normandie.) *Voyez* ARRIZNES.

ARNEMUYDEN. *Voyez* ARMUYDEN.

ARNE-SYSSEL, district de l'Islande, dans l'enceinte duquel est la ville épiscopale de Skaalholt. (*R.*)

ARNEBOURG, ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, sur l'Elbe, entre Angermunde & Werben, à une lieue de l'une & de l'autre. Elle appartient au roi de Prusse. Son agréable situation sur une hauteur, a engagé quelques empereurs Saxons & plusieurs margraves à y fixer leur demeure. (*R.*)

ARNEDO, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille. Elle appartient aux ducs de Frias : sa situation est sur une côte couverte de vignobles & d'arbres fruitiers, arrosée par la riviere *Zidacos*. On y trouve 3 paroisses, un couvent de moines, un autre de religieuses & un hôpital.

ARNEDO, ville du Pérou, à une demi-lieue de la mer du Sud, où elle a un port, à 10 lieues au nord de Lima. (R.)

ARNHAUSEN, petite ville d'Allemagne, près de la rivière de Rega, sur le confin de la marche de Brandebourg. (R.)

ARNHEIM, ARNHEM, ou ARNEM, ville des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans la partie de la Gueldre, appelée *le Véluwe*, sur la droite du Rhin, & à une demi-lieue de l'endroit où l'Yssel se sépare de ce fleuve, qu'on y passe sur un pont de bateaux. Le célèbre Coehorn en releva & en augmenta considérablement les fortifications du côté de la campagne, en 1702. Etant dominée par une hauteur du côté du couchant, il y fit élever une ligne pour la couvrir en cas de siége. La place intermédiaire entre cette ligne & la ville, est d'une étendue assez considérable, pour pouvoir y établir un petit camp. Les fossés de la ville se remplissent d'eau au besoin. Son circuit est d'une heure & demie.

Cette ville, entrée dans l'union en 1585, & devenue la première en rang dans l'ordre de celles qui opinent pour la province, semble à quelques égards disputer à Nimègue le titre de capitale. Elle est grande & bien bâtie ; la plupart des gentilshommes passent l'été dans leurs maisons de campagne, dans le Véluwe, & l'hiver dans Arnheim. Elle est le siége de la chambre des comptes, & du tribunal suprême de la province. Anciennement, les ducs de Gueldre, & dans la suite ses stathouders n'ont pas eu d'autre résidence. Le palais qu'ils occupoient a même encore aujourd'hui le nom de Palais des Princes ; c'est celui où loge le

ſtathouder de la république, toutes les fois que les affaires appellent ce prince à l'aſſemblée des états de Gueldre. Son égliſe principale renferme les tombeaux de pluſieurs comtes & ducs du pays, & cette égliſe eſt accompagnée de trois autres, dont l'une eſt luthérienne & deux ſont réformées; l'une de celles-ci eſt l'égliſe des François. Enfin, cette ville fut une des quarante que le torrent des François fit tomber en 1672 ſous la main de Louis XIV, qui la garda deux ans, & qui en avoit ruiné les fortifications. Cette ville eſt à 3 lieues nord de Nimégue, & 10 eſt d'Utrecht. *Long.* 23, 25; *lat.* 52. (*R.*)

ARNHEIM (Terre d'), partie de la terre auſtrale, que les Hollandois ont découverte au midi de la Nouvelle-Guinée. Les relations ne nous apprennent abſolument rien de particulier ſur cette terre. (R.)

ARNIS, petite île du duché de Schleſwick, en Danemarck, dans le golfe de Schely. L'on y trouve depuis cent ans une cinquantaine d'habitations, fondées par quelques payſans de la contrée, à qui la dureté des gentilshommes avoit fait abandonner leurs villages. Ce n'étoit, avant ce tems-là, qu'un terrain chargé de bois & de brouſſailles. La protection donnée à ces fugitifs par le ſouverain, les ayant rendus laborieux, induſtrieux & tranquilles, Arnis s'eſt peuplée, cultivée & enrichie; & les gentilshommes en ſont peut-être devenus plus humains. (R.)

ARNO, fleuve d'Italie, dans la Toſcane. Il a ſa ſource dans l'Apennin, paſſe à Florence & à Piſe, & ſe jète dans la mer un peu au-deſſous.

Ce fleuve navigable depuis Florence, eſt ſujet à des débordemens, qui ont ſouvent donné l'allarme à cette capitale, & déſolé le pays qui l'avoiſine. Il a ſoixante-dix toiſes de largeur à Florence. Il ſe groſſit de la Chiane & des eaux de la Siève, avant d'arriver à cette ville. La ſurabondance de ſes eaux, dérive principalement du lac ou marais de la Chiane, qui recevant les eaux d'une multitude de montagnes, en porte une partie dans le Tibre, & une autre, qui eſt la plus forte, dans l'Arno. Il reçoit, au-deſſous de Florence, le Biſentio, la Peſa, l'Era & la Peſcia. (R.)

ARNOGNES (les), quartier du gouvernement de Nivernois, en France, où l'on ne trouve ni villes ni bourgs. La terre cependant y eſt féconde en grains, en vins, en bois & en pâturages. (R.)

ARNOLDSTEIN. *Voyez* ARLESTEIN.

ARNON, fleuve qui avoit ſa ſource dans les montagnes d'Arabie, traverſoit le déſert, entroit dans le lac Aſphaltite, & diviſoit les Moabites des Amorrhéens. (R.)

ARNOULD (Saint-), petite ville de France, dans la Beauce, ſur la route de Chartres à Paris, dans la forêt d'Yveline. (R.)

ARNSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, & bailliage d'Alzey, à quelques lieues de Creutznach. (R.)

ARNSPORT, petite ville de la haute-Autriche, ſur le Danube. Elle appartient à l'archevêque de Saltzbourg. (R.)

ARNSTADT, ancienne ville de Thuringe, en Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, ſur la rivière de Gera. Elle étoit originairement du domaine des premiers ducs de Saxe, dont les grands états, comme on ſait, ſe trouvent aujourd'hui partagés entre bien des mains différentes. L'empereur Othon I, non moins libéral que dévot, fit préſent de la partie de la ville qui lui appartenoit, à l'abbaye, ſi riche dans la ſuite, de Hersfeld en Heſſe: mais les comtes de Keſernberg, protecteurs de cette abbaye, s'étant alliés avec les maiſons d'Orlamunde & de Weimar, l'on trouva moyen de faire repaſſer Arnſtadt ſous une domination ſéculière, & les comtes de Schwartzbourg l'achetèrent de ceux d'Orlamunda, au commencement du XIVe ſiècle. C'eſt aujourd'hui la branche de Sonderhauſen qui poſsède cette ville, & qui la fait fleurir. On l'agrandit & on l'embellit tous les jours. Elle a quatre égliſes, en comptant celle du château; un palais bâti il y a quarante ans, pour ſervir de réſidence aux princeſſes douairières de Schwartzbourg; une école diviſée en huit claſſes, à l'uſage de toute la jeuneſſe de la contrée, & enfin pluſieurs autres bâtimens publics, où ſe tiennent les colléges eccléſiaſtiques & civils du pays, & la chambre des finances. La Gera fait mouvoir dans Arnſtadt divers rouages pour le travail du fer & du laiton; & à cet objet conſidérable de commerce & d'induſtrie pour l'intérieur de la ville, il faut joindre celui du ſalpêtre pour ſes environs. *Long.* 28, 33; *lat.* 50, 50. (*R.*)

ARNSTEIN, château & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, dépendans de l'évêché de Bamberg. L'évêché de Wirtzbourg poſsède auſſi une petite ville du même nom, ſur la rivière de Weren. Arnſtein eſt encore le nom d'une abbaye de Prémontrés, ſur la Lahne, relevant de l'archevêque de Trèves; celui d'une ancienne ſeigneurie du comté de Mansfeld en haute-Saxe, & celui de quelques autres petits endroits d'Allemagne. (R.)

ARNSTORFF, petite ville d'Allemagne, ſur le Danube, enclavée dans le cercle d'Autriche; mais appartenant à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

AROCHA, rivière d'Italie, dans la grande Grèce. On croit que c'eſt préſentement la Crecha au royaume de Naples. (*R.*)

AROCK-SZALLAS, jolie ville de la Hongrie, au pays des Jazygiens Metanaſtes, dans une contrée fertile & agreable. C'eſt la même qu'Aracha, qui eſt ſur une petite rivière au nord-oueſt de Temeſwar. *Long.* 44; *lat.* 46, 25. (R.)

AROÉ, ville d'Achaïe. C'eſt aujourd'hui *Patras* (R.)

AROLSEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, près de la petite rivière d'Aar. Elle eſt nouvelle: les rues en ſont tirées au cor-

deau, & elle prend chaque jour de nouveaux accroissemens. Il s'y trouve un très-beau château, où le prince de Waldeck fait sa résidence ordinaire. Il y a une église luthérienne, une réformée & une catholique. (R.)

AROMAGA. *Voyez* ARTOMAGAN.

AROMAIA, contrée de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, au pays des Caraïbes. On la place au midi de l'Orénoque & non loin de son embouchure; mais elle est encore peu connue. (R.)

ARON, gros bourg d'Asie, en Perse, dans l'Yrac-Agemi. Il est à deux lieues de Cachan & à vingt d'Ispahan. Il y a un grand nombre d'habitans, & on y fait un grand commerce de soie. (R.)

ARONCHES, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, sur les confins de l'Estramadure Espagnole, au confluent des petites rivières de Caya & d'Alegrette, qui versent dans la Guadiana un peu au-dessus de Badajoz. *Long.* 11, 14; *lat.* 39. Sa population est de douze à treize mille habitans. Il s'y trouve une paroisse, une maison de charité, un hôpital & un couvent. Elle est à 2 lieues s. e. de Portalégre, & 6 n. d'Elvas. (*R.*)

ARONDEL. *Voyez* ARUNDEL.

ARONE, ou ARONA, petite ville d'Italie, dans le territoire d'Anghiéra, au duché de Milan. *Long.* 26, 5; *lat.* 45, 41. Elle est au bord du lac Majeur, avec un château, où naquit Saint Charles Borromée: près de là est la statue colossale que lui érigea la maison Borromée. Elle a cent dix pieds de haut, y compris le piédestal qui en fait plus des deux tiers. Elle est de cuivre battu, & placée sur un lieu élevé. Arona est à une demi-lieue d'Anghiéra, au côté opposé du lac, à 10 li. n. de Verceil, 7 n. de Novare, & 12 n. o. de Milan. Elle fut cédée au Roi de Sardaigne par le traité de Worms, en 1743. (R.)

AROOL, ville de l'empire Russien, dans l'Uckraine, sur la rivière d'Occa, à 80 li. n. de Moscow. *Long.* 55, 50; *lat.* 51, 40. (R.)

AROSBAY, ville des Indes, au nord de la côte occidentale de l'île de Madura, proche celle de Java. *Long.* 132; *lat. mérid.* 9, 30. (R.)

AROSEN ou WESTERHAS, petite ville épiscopale de Suède, capitale de la Westmanie, sur le lac Meler, à l'endroit où la Swart, qui traverse la ville, se jète dans le lac. Elle a un collége & un château, où l'on a établi un magasin à grains. Sa cathédrale a le tombeau du roi Erric XIV. Cette ville fait un commerce assez considérable. Entre plusieurs diètes qui s'y sont tenues, les plus mémorables sont celles de 1527 & de 1544. C'est la vingt-cinquième ville qui députe aux diètes de la nation. C'est dans cette ville que se fit l'union héréditaire qui assura la couronne de Suède à la postérité de Gustave Vasa. Elle est à 5 lieues n. e. de Kioping, 13 s. e. d'Upsal, & 17 n. o. de Stockolm. *Long.* 34, 40; *lat.* 59, 30. (R.)

AROU, ou AAROW. *Voyez* ARAU.

AROVAQUES, peuples de la Caribane, dans l'Amérique septentrionale proche les bords de l'Essekèbe & les frontières du Paria. (R.)

AROUCA, bourg de Portugal, dans la province de Beira, entre Viseu & Porto, sur la rivière de Paira. On croit que c'est l'ancienne *Araducta*. (R.)

AROUENS (île des), l'une des îles qui sont proche de l'embouchure de la rivière des Amazones dans l'Amérique méridionale. (R.)

AROUKORTCHIN, contrée d'Asie dans la grande Tartarie, vers la muraille de la Chine. Elle est habitée par les Tartares surnommés Niuches, qui sont une famille des Mongals. (R.)

AROUVA. *Voyez* ARVA.

AROW, ou AROU, île de la mer des Indes, à l'orient des Moluques, & au midi de la Nouvelle-Guinée. Elle est considérable: on lui donne plus de trente lieues de longueur, & environ dix de largeur. Il y a deux petites îles du même nom, l'une au sud-est & l'autre à l'ouest de cette île. *Long.* 150 *lat.* 5-6, 30. (R.)

AROY, rivière de l'Amérique méridionale. Elle sort du lac Cassipe, dans la province de Paria, & se jète dans la rivière de ce nom. (R.)

ARPADORE. *Voyez* ANAPODARI.

ARPASKALESI, ville ruinée de la Turquie d'Asie, en Natolie près du Méandre, vis-à-vis de Nassalée, sur un emplacement élevé. On croit que c'est ou l'*Ortopia* ou la *Coschinia* des anciens. A l'orient, & à peu de distance de cet endroit, se voient encore les ruines d'une autre ville, qui passe dans l'opinion de quelques-uns pour *Antioche sur le Méandre*, & dont le nom moderne est Jenischeher. Il y a sous ces ruines nombre de voûtes & de caveaux: c'est-là qu'en 1739, la Porte fit massacrer le séditieux Soley Begey, & ses quatre mille complices. (R.)

ARPAIA, village de la principauté ultérieure, au royaume de Naples, sur les confins de la terre de Labour, entre Capoue & Bénévent. On croit que c'est l'ancien *Caudium* & que notre *stretto d'arpaja* sont les fourches Caudines, *furcæ Caudinæ*, des anciens. (R.)

ARPAJON, ville de France, dans le Rouergue, avec titre de duché. Elle est située dans un vallon, à 2 lieues d'Aurillac. (R.)

ARPAJON. *Voyez* CHATRES.

ARPAJOU, ou ARPAJON, petite ville de France, en Auvergne, dans l'élection d'Aurillac, avec titre de Duché. C'est de là qu'est sortie la maison d'Arpajou. (R.)

ARPA-SOU, rivière d'Asie, en Arménie, dans le Karasbag. Elle coule du sud-ouest au nord-est, entre Erivan & Tauris; & après avoir séparé les terres du grand-seigneur de celles du roi de Perse, elle va se jeter dans l'Araxe. Elle est très-dangereuse par ses crues subites qui lui donnent une profondeur & une rapidité souvent funeste à ceux qui la passent. (R.)

ARPENTRAS, anciennement ville fur le lac Leman, maintenant village appelé *Vidi*, au-deffous de Laufane. (R.)

ARPINO, (*Arpinum*), ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, fituée fur une colline élevée, à 3 lieues n. d'Arquino, 5 de Frofinone & 22 de Rome & de Naples. Les princes *Ludovisi* de Piombino la poffèdent avec titre de baronnie. On ne peut pas fixer avec précifion le tems de fa fondation, elle eft de la plus grande antiquité; quelques-uns lui donnent Saturne pour fondateur: fous les Romains c'étoit une ville municipale & leur fut toujours fidelle. Comme toutes les autres villes d'Italie, elle fut plufieurs fois faccagée & ruinée par les barbares, qui à différentes reprifes envahirent l'empire Romain. Le roi d'Efpagne, dom Carlos, lors de fon paffage dans cette ville en 1744, lui confirma fes privileges. Par les débris des murailles & tours anciennes que le tems a épargnées, ont peut juger qu'elle avoit autrefois une affez vafte étendue, mais fon enceinte actuelle eft très-étroite. Le Liris & le Fibrino coulent auprès de cette ville; ces deux rivières fe réuniffent & fe jètent dans le Garigliano à quelque diftance de la ville, dans un endroit où fut autrefois une maifon de plaifance de Ciceron. On voit à Arpino ou dans les environs, plufieurs reftes d'anciens édifices qu'Appius Claudius fit conftruire de larges pierres quarrees, jointes avec art fans ciment d'aucune forte, ainfi que les murailles qui entouroient anciennement la ville. On y voit plus de 40 églifes, deux couvens de religieufes, 4 de religieux & 5 chapitres: la collegiale de faint Michel-Archange étoit anciennement un temple confacré aux Mufes, dont on voit encore les niches & les ftatues derrière le maître-autel. Le commerce fleurit à Arpino, fur tout celui des étoffes de laine qu'on y fabrique à la façon de celles de Hollande, & qui font très-eftimees: cette manufacture fut portée à fa perfection lorfqu'en 1746 on fit venir de Hollande plufieurs familles, & qu'on y établit une fabrique royale avec des laines tirées d'Efpagne: ce commerce reçoit tous les jours de nouveaux accroiffemens & enrichit les Arpinates. On met à la tête des perfonnages illuftres que cette ville a produit, Cajus Marius qui fut fept fois conful, & Ciceron, deux des plus grands hommes de la république Romaine: ce dernier naquit proprement à une lieue d'Arpino, dans un lieu où eft aujourd'hui un couvent de Dominicains, appelé *villa di San Domenico*, fitué dans une île que forme le Fibrino avant de tomber dans le Liris.

ARQUA, ARGUA, ou ARQUATO village d'Italie, dans l'état de Venife, entre Vicence & Padoue. Il eft recommandable par le tombeau de Petrarque, qui vint y finir fes jours après la mort de la belle Laure. Il eft à 4 lieues f. o. de Padoue. *Long.* 29, 17; *lat.* 45, 43. Il y a encore deux bourgs de ce nom en Italie, l'un dans la marche d'Ancône aux frontières de l'Abbruze, & l'autre dans le duché de Milan, fur la Serivia. (R.)

ARQUERRAI, bourg de France, dans l'Orléanois, généralité de Tours, élection de Laval.

ARQUES, petite ville de France en Normandie, au pays de Caux, fur la petite rivière d'Arques. *Long.* 18, 50; *lat.* 49, 54. Elle eft remarquable par la victoire qu'y remporta Henri IV fur le duc de Mayenne en 1589. Elle eft à une lieue & demie fud-eft de Dieppe, & une nord-eft de Longueville. (R.)

ARQUIAN, petite ville de France, dans le Gâtinois, élection de Gien. (*R.*)

ARRA, ville d'Afie en Syrie, dont Ptolomée fait mention: elle étoit grande & bien peuplée; fon nom moderne eft *Maara*; ce n'eft plus aujourd'hui qu'un gros bourg, fous le gouvernement d'Alep, & le lieu principal d'un petit pays très-fertile en grains & en bons fruits. On voit près de là, dans un endroit défert, les ruines de l'ancienne ville de Sériane, dont quelques morceaux font encore magnifiques. (*R.*)

ARRA-BIDA, haute montagne du Portugal, dans l'Alentéjo, fur les frontières du royaume d'Algarve: elle fait partie de la Sierra ou montagne de Calderaon. (*R.*)

ARRACIFES (cap des): il eft fur la côte des Cafres en Afrique, à 60 lieues de celui de Bonne-Efpérance. (*R.*)

ARRADES, ville d'Afrique, au royaume de Tunis, fur le chemin de la Goulette à Tunis. Elle a des bains renommés dans le pays. (*R.*)

AR-RAKIN, petite ville d'Afie dans l'Arabie Pétrée, au diftrict d'Al-Bkaa: on croit avec affez de vraifemblance que c'eft l'ancienne *Petra*, capitale de la contrée appelée *Sela* dans la Bible, & *Adriana* par l'Empereur Adrien: la plupart de fes maifons font taillées dans le roc, ce qui a pu la faire nommer *Ar-Rakin*; *Rakin*, en langue du pays, veut dire *tailler*, & *Ar*, veut dire *ville*. (*R.*)

ARRAN, ou ARREN, île confidérable d'Écoffe, & l'une des Hébrides. *Long.* 12; *lat.* 56. Elle a vingt-quatre milles anglois en longueur, feize en largeur, & elle eft fertile en grains & en pâturages. Ce n'eft que depuis 1770, qu'on y trouve des cochons. Elle exporte des chevaux, des bœufs & des harengs. Les côtes feulement font habitées; le refte eft couvert de montagnes ftériles. On y compte fept mille âmes. Il s'y trouve un bon port: les habitans parlent Irlandois. Cette île appartient au duc d'Hamilton. Les parages en font agités & dangereux, fur tout lorfqu'il fouffle un vent frais du fud. Elle abonde en morues, merlans & merluches, & les rivières font remplies de faumons. Il s'y trouve une bourgade de même nom. (*R.*)

ARRAS, grande & forte ville des Pays-bas, capitale du comté d'Artois. Elle eft divifée en deux villes; l'une qu'on nomme la *cité*, qui eft l'an-

cienne ; & l'autre la *ville*, qui eſt la nouvelle. Elle eſt ſur la Scarpe. *Long.* 20, 26, 12 ; *lat.* 50, 17, 30.

Cette ville eſt belle, & regulièrement forte. Elle a un gouverneur, un lieutenant-de-roi, un major. C'eſt le ſiége d'un évêché ſuffragant de Cambrai, du conſeil ſupérieur de la province, d'une gouvernance ou bailliage, d'une juriſdiction dite la ſalle épiſcopale, d'une juriſdiction du chapitre de la cathédrale, d'une juriſdiction immediate de l'abbaye de Saint-Waſt, d'une juriſdiction médiate de la même abbaye, d'un corps de ville, d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts. On y compte trois mille ſept cent ſoixante-huit maiſons. Les deux villes ſont ſéparées par un foſſé, un rempart, & une petite vallée dont le fond eſt arroſé par le ruiſſeau de Crinchon. Elle a deux très-belles places publiques ceintes d'un périſtile. La grande place eſt auſſi remarquable par ſon étendue que par les édifices qui l'environnent. La petite place, dont l'hôtel-de-ville forme un des côtés, reçoit un grand éclat de ce magnifique monument. C'eſt une des plus belles productions de l'architecture gothique. Il règne un porche au-devant, & il eſt ſurmonté au milieu d'un ſuperbe befroi qui, à une prodigieuſe élévation, joint le mérite d'une ſingulière delicateſſe. Sur cette place eſt élevée une chapelle accompagnée d'une haute aiguille en pierre ; c'eſt-là qu'eſt depoſée la trop fameuſe *chandelle d'Arras*.

L'égliſe cathédrale eſt un des plus grands vaiſſeaux gothiques de l'Europe. Elle a quarante chanoines. On y remarque le baptiſtaire formé d'une colonnade circulaire en marbre, ainſi que la cuve qui en occupe le milieu ; le tout eſt ſurmonté d'un riche baldaquin. On compte à Arras neuf paroiſſes, un collége, un ſéminaire, un hôpital, dix couvens de l'un & de l'autre ſexe, une abbaye de filles, une maiſon d'orphelins & une riche & fameuſe abbaye de Benédictins, ſous le nom de Saint-Waaſt, dont l'égliſe qui s'élève maintenant, ſera d'une grande magnificence. Le monaſtère de Saint Waaſt fut fondé par le roi Thierri ſur la fin du VIIe ſiècle, & il y eſt enterré. Il poſſède une nombreuſe bibliothéque. Cette abbaye, qui relève immédiatement du ſaint-ſiége, a 800,000 liv. de revenu. Elle eſt en commende. Le prince de Rohan, évêque de Straſbourg, en eſt pourvu. L'abbaye de Saint Waaſt a la ſeigneurie de l'Alloeue, petit pays très-fertile entre l'Artois & la Flandre. L'évêque d'Arras eſt ſeigneur temporel de la cité, & préſident-né du clergé aux états d'Artois. Son diocèſe comprend quatre cents paroiſſes & cent quatre-vingt-dix-neuf annexes. Ses revenus annuels montent à 45,000 liv. Les bénéfices à charge d'ame, dans ſon diocèſe, ſe donnent au concours. C'eſt à Arras que ſe convoquent les états de la province. Il s'y tint un concile en 1025. On y fabriquoit autrefois de belles tapiſſeries. Cette ville fut priſe en 1497, par Louis XI ; en 1493 par l'empereur Maximilien, qui avoit des intelligences dans la place, & en 1640, par les François, à qui la poſſeſſion en a été confirmée à la paix des Pyrenées. En 1654, le prince de Condé qui tenoit le parti des Eſpagnols, fut contraint d'en lever le ſiege après avoir été forcé dans ſes lignes. La citadelle d'Arras eſt un pentagone allongé d'une médiocre grandeur, mais l'une des plus fortes du royaume. L'enceinte en a été réparée par le maréchal de Vauban. Cette ville eſt la patrie de F. Baudouin, célèbre juriſconſulte. Elle eſt à 5 lieues ſ. o. de Douai, 9, n. o. de Cambrai, 14 n. e. d'Amiens, & 42 n. de Paris. (R.)

ARRATAME. *Voyez* RETEL.

ARREGIAN. *Voyez* ARGIAN.

ARRIADA, petite ville du royaume de Portugal.

ARRIANE, ville d'Afrique au royaume de Tunis. Elle eſt petite & n'a pour habitans que des laboureurs & des jardiniers ; mais quelques morceaux d'architecture & de ſculpture que l'on y trouve, font conjecturer qu'elle étoit anciennement plus conſidérable. (R.)

ARRIENNES, ou AIRIENNES, ou ERENNES, montagne de France en Normandie, à une lieue de Falaiſe, du côté de l'occident ; elle eſt connue par ſes oiſeaux de proie, & par quelques médailles antiques que l'on y déterra dans le XVIe ſiècle. C'eſt dans ſon voiſinage, mais dans la plaine, qu'eſt ſitué le village d'Arne, où l'on prétend que la mer envoye ſes eaux de tems en tems par des conduits ſouterrains & inconnus, & que là, formant un petit lac très-poiſſonneux, ce lac tantôt ſe maintient à une hauteur conſidérable, tantôt ſe deſſèche abſolument. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce village n'eſt baigné d'aucune rivière ni d'aucun ruiſſeau, & qu'il eſt à plus de huit lieues de la mer. *(R.)*

ARRIFANA DE SOUSA, ville de Portugal à 5 lieues de Porto. Elle eſt entourée de 3 rivières.

ARROE, petite île de Danemarck dans la mer Baltique, entre l'île de Fionie & le Sud-Jutland. *Long.* 27, 20. *lat.* 55, 20. Elle eſt diſtante d'environ un mille & demi de l'île de Fionie, de deux milles de celle d'Alzen vers le levant. Elle a trois milles de long ſur un demi mille de large, & moins encore. La terre autrefois couverte de bois, y donne aujourd'hui du ſeigle, de l'orge, de l'avoine, des pois, & beaucoup d'herbages. La chaſſe y procure en abondance différentes ſortes d'oiſeaux de mer. Elle a deux ports paſſablement bons. Elle a pour capitale Arroeskioping. *Voyez* l'article ſuivant. *(R.)*

ARROESKIOPING, petite ville de Danemarck dans l'île d'Arroe, avec un bon port. Elle eſt ſoumiſe pour le ſpirituel à l'évêque de Fionie. (R.)

ARROJO DE SAINT-SERVAN, petite ville d'Eſpagne dans l'Eſtramadure. *Long.* 12, 10 ; *lat.* 38, 40. Elle eſt à 3 lieues ſ. de Merida, & 10 e. de Badajoz (R.)

ARRONCHE, *voyez* ARONCHE.

ARROUX, rivière de France en Bourgogne, elle a ſa ſource près d'Arnay-le-duc, paſſe à Au-

tun, & elle se joint à la Loire au pied du château de la Mothe-Saint-Jean, au-dessous de Bourbon-Lancy. (R.)

ARROYOLOS, petite ville du royaume de Portugal dans l'Alentéjo : elle est au nord d'Evora & au sud-est de Monte-Mayor; sa situation, sur le penchant d'une montagne, est des plus riantes, on y compte près de deux mille habitans, & son district est de quatre paroisses. *Long.* 10, 15; *lat.* 38, 35. (R.)

ARROYO DEL PUERCO, ville d'Espagne en Estramadure, située dans une plaine, dont la plus grande partie est sablonneuse & qui ne produit que du seigle. Il s'y trouve une seule paroisse.

ARS, rivière d'Espagne dans la Galice. Elle se jète dans l'Océan à Cea, près du cap Finistèrre. On croit que c'est le Sars des anciens. Il y a en France une belle Chartreuse du nom d'Ars, dans le duché de Lorraine, au doyenné de Port. (R.)

ARSA, rivière d'Istrie qui sépare l'Italie de l'Illyrie. Elle se jète dans la mer Adriatique, au-dessous de Pola. (R.)

ARSAMAS, ville de Russie, au pays des Morduates, sur la rivière de Tescha, dans le gouvernement de Nischgorod ou de Nischnei-Nowogorod. Elle est capitale de la province d'Arsamask. On y compte seize églises, deux couvens d'hommes, & deux de femmes. On y fait de beau savon. Cette ville est sur la route de Moskou à Astracan, à 120 lieues s. e. de Moskou, & 200 n. o. d'Astracan. (R.)

ARSCHOT. *Voyez* Aerschot.

ARSEW, ville d'Afrique, en Barbarie, dans la régence d'Alger. Ce doit être l'*Arsenaria* des anciens. On y trouve d'assez beaux restes d'antiquités. Sa rade est sûre, commode & assez fréquentée. On y formeroit sans de grands frais, un port qui recevroit les plus grands vaisseaux. (R.)

ARSKOG, très-grande forêt de la Suède septentrionale, dans la province de Medelpad. Il semble que les pays du nord ont des bois comme ceux du midi des sables, & que ces plantes étendues fournissent plutôt des points à la géographie que des scènes à l'histoire; mais le cosmographe y trouve toujours de quoi servir à ses études. (R.)

ARSLAN, place forte d'Asie, dans la Perse, proche de Casbin, dans la province d'Erach. (R.)

ARSOFFA, ville d'Asie, dans la partie de l'Arabie, que l'on appelle *désert de Syrie*. Les *Transactions Philosophiques* donnent cette ville pour celle de Resapha, en Palmyranie, dont Ptolomée fait mention.

ARSTAD, petite île de la mer de Syrie, avec une ville de même nom. Elle est vis-à-vis de Tortose, & s'appelle aujourd'hui *Rouvadde* ou *Ruad*: elle est entourée de rochers, & n'a plus que deux maisons & deux châteaux de défense. (R.)

ARSUF, ORSUF, ou URSUF, ville d'Asie dans la Palestine, sur la Méditerranée. Elle tombe en ruines; & l'on ne sait si jadis ce n'étoit point l'une des Apollonies, ou l'une des Antipatrides. Il y a dans son voisinage une petite île nommée *Arsuffo*. (R.)

ARSUS, grande plaine de la Turquie en Asie, dans le gouvernement d'Alep : on lui donne trois à quatre lieues de longueur, sur une grande lieue de largeur, & elle est voisine des monts qu'on nommoit anciennement *Pieria* & *Rhossus*. (R.)

ART, bourg considérable, & communauté de Suisse, sur le lac de Zug.

ARTA (l'), ville ancienne & assez grande de la Turquie Européenne, dans la basse Albanie, proche la rivière d'Afdhas. *Long.* 39; *lat.* 39, 28. Elle est au bord du golfe de son nom. C'est le siége d'un archevêque. Il s'y trouve plus de Chrétiens que de Mahométans. Le négoce qui s'y fait est assez considérable. Elle est à 9 lieues n. o. de la Prevesa, 35 s. o. de Larisse, & 28 n. o. de Lepante.

Cette ville, que quelques géographes nomment aussi *Larta*, appartient à la république de Venise, avec quelques autres villes d'Albanie. (R.)

Arta, ville de l'île Maïorque sur la côte de la mer dans un terrain montueux, cependant assez fertile. Elle a une église paroissiale & un couvent de moines.

ARTACE, aujourd'hui ARTAKUI, ville d'Asie, dans la Natolie, située dans une presqu'île de la Propontide où réside un des principaux archevêques de l'église grecque, en Turquie. Cette presqu'île étoit autrefois l'île même de Cyzique, & elle produit de très-bon vin blanc. Une forteresse de la Bithynie, & une ville d'Arménie ont aussi porté le nom d'*Artace*. (R.)

ARTAFORD. *Voyez* Erteford.

ARTAJONA, petite ville d'Espagne, dans la Navarre & dans la Merindade d'Estella. Elle est environnée d'un vignoble très-fertile. (R.)

ARTAKUI. *Voyez* Artace.

ARTAMIS, rivière d'Asie, dans la Bactriane. (R.)

ARTANA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, & près de l'Illa-hermosa.

ARTANES, rivière d'Asie, dans la Bithynie. (R.)

ARTANNES, bourg de France, en Touraine, généralité & élection de Tours, avec titre de Baronnie (*R.*)

ARTASI, ville de la Turquie en Asie, dans le gouvernement de Curdistan : elle est peu considérable. L'histoire des croisades fait mention d'une autre ville de même nom, laquelle étoit située en Syrie, & fut prise aux Turcs par les Chrétiens, sous la conduite de Robert de Flandres. (R.)

ARTAXATE, ou ARDACHAT, capitale ancienne de l'Arménie, sur l'Araxe, appelée dans la suite *Neronnée*. Il n'y en a plus aujourd'hui que quelques ruines, qui consistent en une façade de bâtiment, à quatre rangs de colonnes de marbre noir, & quelques autres morceaux du même édi-

fice. Les habitans du pays appellent cet amas de matériaux *Tacterdat* ou *le trône de Tiridate*. (R.)

ARTEMUS, cap du royaume de Valence en Espagne : on l'appelle aussi *cap Saint-Martin*, & *pointe de l'empereur*.

ARTENAC, bourg de France, en Saintonge, élection de Saintes.

ARTENAI, bourg de France, dans l'Orléanois, généralité d'Orléans.

ARTFEARD. *Voyez* ARDFEARD.

ARTHONNE. *Voyez* ARTONNE.

ARTHOUX, abbaye de France, au diocèse d'Acqs. Elle est de l'ordre des Prémontrés, & vaut 1600 livres. (R.)

ARTIER, rivière de France dans l'Auvergne : on la fait servir à plusieurs bons moulins à papier, sans pouvoir cependant l'employer à la navigation, à cause de son peu de profondeur : elle tombe dans l'Allier. (R.)

ARTIGIS, ville d'Espagne, au pays des Turdules. On croit que c'est aujourd'hui Alhama, entre Grenade & la mer, en tirant vers Malaga. (R.)

ARTIK-ABAD, ville ou bourg de la Turquie, en Asie, dans le gouvernement de Siwas, au milieu d'une plaine entre la ville même de Siwas & celle de Tocat ou Tohac. Ses environs sont très-fertiles en grains, & on y trouve de très-beaux fruits. (R.)

ARTOIS, province de France dans les Pays-Bas, avec titre de comté, bornée par la Flandre au nord-est; à l'orient par le Hainaut & le Cambresis ; au sud & à l'occident, par la Picardie : Arras en est la capitale.

L'Artois est une des XVII provinces désignées sous le nom général de Pays-Bas. Il a vingt-trois lieues de long, sur douze de large : c'est un pays plat. La terre y est d'une admirable fertilité en toutes sortes de grains; mais les fruits n'y réussissent pas, & on y voit moins d'arbres fruitiers qu'en aucune autre province du royaume. On n'y rencontre pas une forêt considérable, mais seulement quelques bouquets de bois ; aussi le bois y est-il très-cher: il ne s'emploie pour le chauffage, que chez les gens aisés, & le peuple brûle des tourbes & du charbon de terre. Le commerce de l'Artois roule sur les grains, le lin, le chanvre, les bestiaux, le houblon, les laines, les huiles de navette & de colsa, sur les toiles qui s'y fabriquent en grande quantité; sur les serges, les camelots, les batistes, les linons & les dentelles. La boisson du peuple est la bierre, & le cidre en quelques endroits. On tire de dehors le vin, les liqueurs, le fer, la cire, les draps, &c. & les fabriques dont nous avons fait mention il n'y a qu'un instant, sont, en général, d'un très-petit produit. Les principales rivières qui l'arrosent sont la Scarpe, la Canche, le Lys, la Deule & l'Aa. Le nom d'Artois lui vient des fameux *Atrebates*, qui l'habitoient du tems de César. De la domination des Romains, ce pays passa sous celle des rois François, qui le possédèrent jusqu'en 863, que Charles-le-Chauve le donna, à ce qu'on prétend, pour dot à sa fille, qu'il maria à Baudouin, comte de Flandre, dont les successeurs le conservèrent jusqu'en 1180. A cette époque le comte Philippe d'Alsace le démembra de ses états pour le donner à Isabelle de Hainaut sa nièce, qui épousoit le roi Philippe Auguste. En 1237 Saint Louis l'érigea en comté, & le donna à son frère puîné, Robert I, dont les descendans s'y succédèrent pendant très-long-tems, jusqu'à ce que Marguerite III de Flandre, qui en étoit issue, le portât en mariage à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, en 1369. Ses héritiers mâles en jouirent sans interruption, jusqu'au duc Charles-le-Belliqueux, qui fut tué devant Nanci, en 1477, ne laissant d'autre enfant qu'une fille nommée Marie, sur laquelle Louis XI se saisit de l'Artois, malgré toutes ses oppositions ; mais cette princesse ayant épousé Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Fréderic III, le roi de France, Charles VIII, fils & successeur de Louis XI, fut obligé, par le traité de Senlis, en 1493, de lui rendre l'Artois, en s'en réservant la suzeraineté. Les maisons d'Autriche & d'Espagne l'ont ensuite possédée successivement jusqu'en 1640, que Louis XIII en fit la conquête sur Philippe IV, roi d'Espagne ; & depuis ce tems, tout l'Artois fut soumis à la France. La possession lui en fut assurée par la paix des Pyrénées, en 1659, à l'exception des villes d'Aire & de Saint-Omer, qui, avec leur territoire, étoient demeurées aux Espagnols, & qui furent cédées à Louis XIV en 1678, par le traité de Nimègue, confirmé par les traités subséquens, &, en particulier, par celui d'Utrecht, en 1713. La population de cette province est de 300,000 habitans.

Depuis sa réunion à la couronne, jusqu'en 1754, l'Artois dépendit pour la finance & l'administration économique, du gouvernement de Picardie & de la généralité d'Amiens. Il fut ensuite joint à l'intendance de Flandre, à cause de plusieurs affaires communes entre ces deux provinces ; en 1765 le roi trouva bon de le séparer, & d'en former un nouveau gouvernement général militaire, aux ordres d'un gouverneur en chef, qui a sous lui un lieutenant-général, onze gouverneurs particuliers, huit lieutenans de roi & trois commandans. Il y a pour le civil un Conseil provincial, créé par l'empereur Charles-Quint, en 1530, duquel dépendent vingt-une jurisdictions en Artois, & neuf autres justices voisines de cette province, & qui relèvent de ce tribunal en tout ou en partie. Il juge en dernier ressort les matières criminelles, les contestations qui s'élèvent entre les nobles de la province, les affaires qui concernent les impositions ; mais, pour les affaires purement civiles, il y a appel au parlement de Paris. Cette province est un pays d'États. La convocation s'en fait par lettres-patentes en forme de commission, adressées aux commissaires du roi, & par des lettres de ca-

chet particulières, adreſſées à tous ceux que S. M. y appelle, & ſans leſquelles perſonne ne peut y être admis. Ces états ſont diviſés en trois chambres; ſavoir, la chambre eccléſiaſtique, formée des évêques d'Arras & de Saint-Omer, de dix-huit abbés, & de dix-huit repréſentans de chapitres. La chambre de la nobleſſe eſt compoſée d'environ ſoixante-dix gentilshommes, de cent ans au moins de nobleſſe reconnue; & la chambre du tiers-état, formée des douze échevins d'Arras, qui n'ont enſemble qu'une ſeule voix, & des députés des magiſtrats des neuf principales villes de la province. C'eſt dans leur aſſemblée que ſe règlent toutes les affaires, tant générales que particulières, & que l'on aviſe au recouvrement des ſommes que le pays eſt obligé de fournir en conſéquence des demandes de S. M. Ces ſommes conſiſtent en un don gratuit annuel de 400,000 livres, & en dépenſe de fourrage plus ou moins forte, ſelon qu'il y a plus ou moins de cavalerie dans les places de l'Artois.

Les habitans de cette province ſont ſenſés, ſérieux, appliqués, droits, ſincères, fidèles à leurs engagemens, & juſtement louables par leur ferme attachement, tant à leurs uſages anciens qu'aux droits & privilèges dont ils ſont en poſſeſſion par la ſanction des traités les plus ſolennels.

Les principaux de ces privilèges ſont la convocation annuelle des Etats du pays, l'exemption de tous droits de douane, la liberté du ſel & du tabac, l'immunité du droit de franc-fief ou de nouvel acquêt, le droit qu'ont les peuples du reſſort de ne pouvoir être diſtraits de leurs juges naturels par *committimus*; *évocation*, *&c.*, l'exemption du droit de centième denier. La province d'Artois n'eſt ſujète à aucun contrôle, ni pour les actes des notaires, ni pour les exploits. Elle eſt également exempte de la formalité de l'inſinuation pour les donations & pour tous autres actes & contrats; enfin elle ne connoît ni le papier marqué, ni aucune des cinq groſſes fermes. Le droit de franc-fief ne s'y paie qu'une fois, tant que le bien reſte dans la famille du roturier acquéreur, ſoit par ſucceſſion directe, ſoit par ſucceſſion collatérale. Les commiſſaires du roi pour le recouvrement de ce droit en Artois, ſont incompétans pour juger de la légitimité du titre de noble qui donne l'exemption de ce droit, & pour ſtatuer ſur la valeur des actes employés pour la preuve du titre. Ils ſont aſtreints à renvoyer la diſcuſſion de cet objet aux jugemens des élus provinciaux d'Artois.

La nobleſſe d'Artois forme un corps puiſſant qui s'eſt toujours diſtingué par ſa valeur & par ſon zèle pour le ſervice de ſes princes, par ſon dévouement au maintien & à la conſervation des droits & privilèges du pays. Les archives & les dépôts publics contiennent, à différentes époques, des monumens authentiques de l'une & de l'autre de ces vertus. A ce double titre, ce corps reſpectable eſt cher aux peuples de la province, & a des droits à leur amour. L'Artois a fourni un grand nombre de maiſons illuſtres & anciennes, dont quelques-unes remontent juſqu'aux XIe & XIIe ſiècles. La nobleſſe une fois acquiſe, ne périt jamais en Artois par dérogeance. La ſimple ceſſation des actes de dérogeance & le retour à la vie noble, rehabilite & réintègre dans les prérogatives de la nobleſſe, ſans qu'il ſoit beſoin d'avoir recours à aucunes formes, à aucunes lettres du prince. Le cas ſeul de dégradation de nobleſſe dénoncée par un jugement ſouverain, peut y éteindre la nobleſſe dans le coupable & dans ſes deſcendans. Le bâtard d'un noble y eſt noble ainſi que ſes deſcendans; il a droit de prendre, de même que les autres enfans, les armes de ſon père, qu'il barre; & après cent années révolues, on ne peut empêcher ſes deſcendans de ſupprimer la barre. Dans les ſucceſſions, le plus âgé des enfans emporte les quatre cinquièmes des fiefs. Les fonds roturiers ſe partagent par égales portions.

A la réſerve de quelques diſtricts particuliers, en Artois point de teſtamens olographes. La juriſdiction conſulaire n'y a pas lieu; il en eſt de même de l'economat. La taille perſonnelle y eſt inconnue. Au reſte, le fardeau des contributions que ſupporte cette province, eſt conſidérable, & l'avidité de la ferme qu'elle a preſque toujours eue à repouſſer, n'a porté que trop d'atteintes aux privilèges qui lui ſont garantis par la foi des traités, & qui feront conſtamment le thermomètre de ſa proſpérité ou de ſa ruine. (R.)

ARTOMAGAN, ou AROMAGA, île des Larrons, dans la mer Pacifique. C'eſt celle qui occupe le milieu. (R.)

ARTONNE, ou ARTHONNE, petite ville & châtellenie de France, dans la baſſe-Auvergne, ſur la rivière de Morges, avec un chapitre. Dans ſon voiſinage, il ſe trouve des eaux minérales. (R.)

ARU (terre d'), ville & royaume dans l'île de Sumatra. La ville eſt ſur le détroit de Malaca. (R.)

Aru, île d'Aſie, entre les Moluques & la Nouvelle Guinée, à 25 lieues de la terre des Papous ou Noirs. (R.)

ARVA, AROUVA, ARWA, comté de la Hongrie, qui s'étend juſqu'à la Pologne, entre les frontières de la Siléſie & le mont Crapack. Il eſt arroſé par la rivière d'Arwe qui ſe jète dans le Wag. Ce pays tire ſon nom d'un bourg de même nom qui en eſt le chef-lieu, & qui eſt ſitué vers les frontières de la Pologne, ſur la rivière de Wag. (R.)

ARVE, rivière de Faucigny, en Savoie. Elle ſort du mont Maudit, & ſe perd dans le Rhône un peu au-deſſous de Genève, après avoir parcouru le Faucigny & le Chablais. (R.)

ARVERT, & ARDVERD, preſqu'île de France, en Saintonge, à l'embouchure de la Garonne ou Gironde, dont elle termine le canal du côté du nord, & elle eſt ſéparée de l'île d'Oleron par le Pertuis de Maumuſſon. Il s'y trouve un bourg de même nom. (R.)

ARUN, petite rivière du comté de Suſſex, en Angleterre

Angleterre. Elle baigne la ville d'Arundel, & se jète ensuite dans la mer de Bretagne. (R.)

ARUNDEL, ou ARONDEL, petite, mais ancienne ville d'Angleterre dans le Suffex, sur l'Arun, non loin de l'embouchure de cette rivière où elle eut autrefois un bon port; mais il est dégradé aujourd'hui. *Long.* 17, 5; *lat.* 50, 50. (R.)

Cette ville envoie deux députés au parlement d'Angleterre, & fait un grand commerce de bois de charpente. Elle est principalement remarquable par son château, & par les marbres qui portent son nom. En vertu d'un privilége unique en son espèce dans toute l'Angleterre, le château d'Arundel donne le titre de premier comte & pair d'Angleterre, sans création de la part du roi, à celui qui le possède; & c'est aujourd'hui le partage des ducs de Norfolk. Quant aux marbres d'Arundel, on en connoît la nature & la célébrité, & l'on fait que découverts & acquis par l'illustre Peyresc dans l'île de Paros, au commencement du dernier siècle, ils échappèrent des mains de ce savant François, & tombèrent entre celles du comte d'Arundel, qui les commit à l'étude & aux soins du fameux Selden. Celui-ci se montrant bientôt digne d'une telle commission, fit & publia sur ces marbres les recherches les plus utiles, & l'on convint de toutes parts qu'ils formoient le plus beau monument de chronologie que l'on eût pu desirer sur les antiquités de la Grèce. Quelques fragmens s'en sont perdus pendant les troubles du règne de Charles I, & ce qui en reste se voit aujourd'hui parmi les morceaux précieux de la bibliothéque d'Oxford. (R.)

ARWANGEN, château & village de Suisse, sur le bord de la rivière d'Aar. Il est situé dans le canton de Berne, entre. Olten & Soleure. On y passe le fleuve sur un pont couvert En 1432, cette terre passa par acquisition à l'état de Berne, qui le fait gouverner par un bailli qui reside dans le château. (R.)

ARYES, peuples de l'Amérique méridionale au Bréfil, aux environs de la capitale ou gouvernement de Porto Seguro.

ARZENGHAN, *voyez* ARZINGHAN.

ARZENZA, ou CHERVESTA, rivière de la Turquie en Europe, qui coule dans l'Albanie, & se décharge dans le golfe de Venise, entre Durazzo & Pirgo. (R.)

ARZILE, ville d'Afrique dans le royaume de Fez, à 35 lieues n. o. de Fez. *Long.* 12, 10; *lat.* 35, 30. (R.)

ARZINGHAN, ou ARZENGHAN, ville d'Asie dans la Natolie, sur l'Euphrate, au f. o. d'Erzerom. (*R.*)

ASAD-ABAD, ou ASED-ABAD, ville d'Asie en Perse, dans l'Irac-Agemi, à 27 lieues n. e. d'Amadam. *Long.* 66, 5; *lat.* 36, 20. (*R.*)

ASAPH (Saint-), ville d'Angleterre petite & pauvre, au pays de Galles, un peu au-dessous du confluent de l'Elwy & de la Cluyd; c'est le siége d'un évêque dont les revenus sont de 50 liv. sterlings. (*R.*)

ASBANIKEI, ville d'Asie dans la Mawaralnaher Trans-Oxane, ou Zagatai. (*R.*)

ASBISI, petit royaume d'Afrique en Guinée, sur la côte d'Or. (*R.*)

ASCAIN, bourg de France en Gascogne, généralité d'Auch, élection de Bayonne.

ASCALON, une des cinq villes des Philistins, sur la côte de la Méditerranée, prise par la tribu de Juda, & reprise par les Philistins, qui y transportèrent d'Azot l'arche dont ils s'étoient emparés. Elle subsiste encore, mais dans un état de ruine; elle est réduite à un petit nombre de familles Maures. (*R.*)

ASCENSION (l'île de l'), dans l'Océan, entre l'Afrique & le Bréfil, découverte en 1508 par Tristan d'Acunha le jour de l'Ascension. Il n'y a ni source, ni bonne eau, ce qui fait qu'aucune nation n'a pensé à s'y établir. Les vaisseaux qui viennent des Indes Orientales ne laissent pas que de s'y rafraîchir, parce qu'il y a un port sûr. On y a des tortues d'une grandeur prodigieuse, dont la chair est excellente. Ceux qui abordent y laissent une lettre dans une bouteille bouchée, où ils marquent ce qu'ils veulent faire savoir à ceux qui viendront après eux: ceux-ci cassent la bouteille, & en laissent une nouvelle dans une autre bouteille. De là vient qu'on nomme cette île le *Bureau de la Poste*. *Long.* 4, 45; *lat. mer.* 8.

Il y a une autre île de même nom dans l'Amérique méridionale, vis-à-vis les côtes du Bréfil. *Voyez* île de l'Ascension. (*R.*)

ASCHA, *voyez* ASCHAU.

ASCHAFFENBOUSG, ville d'Allemagne, l'une des meilleures de l'archevêché de Mayence. Elle est située sur le Mein, à l'embouchure de la petite rivière d'Aschaff, d'où elle tire son nom. C'est une des résidences de l'électeur, qui va ordinairement en automne y prendre le plaisir de la chasse. Elle a un château vaste & beau, une église collégiale, un collége, & un couvent de Capucins. Cette ville, avant d'appartenir à l'électeur, fut impériale. Elle est située sur le penchant d'une colline, à la droite du Mein, à 8 lieues e. de Francfort, 18 n. d'Erpach, 12 e. de Mayence. *Long.* 26, 35; *lat.* 50. (*R.*)

ASCHBARAT, ville du Turquestan, la plus avancée dans le pays de Gotha ou des Gètes, au-delà du fleuve Sihon. (*R.*)

ASCHAW, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Autriche, sur le Danube, à l'embouchure de l'Ascha; quelques-uns prétendent que c'est l'ancienne *Joviacum*, de la Norique, que d'autres placent à Starnberg, & d'autres à Frankennemarch. (*R.*)

ASCHBOURKAN, ou ASCHFOURKAN, ville de Perse, dans la province de Chorasan. *Long.* 77, 30; *lat.* 36, 45. (*R.*)

ASCHERSLEBEN, *voyez* ASCHERLEBEN.

ASCHERLEBEN, ville d'Allemagne sur l'Eine, dans la principauté d'Anhalt. C'étoit le principal endroit du comté d'Ascanie, l'une des plus anciennes possessions de la maison d'Anhalt. L'évêque de Halberstadt, Albert I, né prince d'Anhalt, se rendit maître de cette ville en 1319, & l'incorpora à son évêché; & quelques efforts que les princes d'Anhalt aient faits depuis pour la faire rentrer sous leur domination, elle est restée aux princes d'Halberstadt qui ont succédé aux évêques; c'est le roi de Prusse qui en est aujourd'hui en possession. Ascherleben a le second rang entre les villes de la principauté de Halberstadt, qui fait partie du cercle de basse-Saxe. Cette ville, qui a trois eglises, avoit des salines qui ont été détruites. Elle a des manufactures de laines d'un grand produit. Le pays dépendant de cette ville résulte en partie du terrain qui formoit le fond d'un assez grand lac dont on fit écouler les eaux, au commencement de ce siècle. Son emplacement est aujourd'hui converti partie en prés, partie en terres labourables. Ce lac étoit connu sous le nom d'*Aschersleben* ou de *Gatersleben*. Il avoit deux milles d'Allemagne de long, sur un demi-mille de largeur. (*R.*)

ASCHERN, ou ASCHENTEN, ville d'Irlande, dans la province de Moun ou de Mounster, & le comté de Limerik, sur la rivière d'Aschern. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ASCHEUTEN. *Voyez* Aschern.

ACHMOUN, ville d'Egypte, près Damiette. Il y a entre cette dernière & Manssurah, un canal de même nom. (*R.*)

« ASCHMOUNIN, ville de la Thébaïde, où il y a encore des ruines qui font admirer la magnificence des anciens rois d'Egypte. (*R.*)

ASCHOUR, nom d'une des rivières qui passent par la ville de Kasch en Turquestan, vers le nord. (*R.*)

ASCHOURA, île de la mer des Indes, des plus reculées & des plus désertes, proche Melai, & loin de Shamel. (*R.*)

ASCHTIKHAN, ville de la Tartarie indépendante, dans la province de Transoxane, & dans la Sogde. *Long.* 88; *lat.* 39, 55. (*R.*)

ASCIENS, mot composé d'α & de σκια, ombre: il signifie en géographie, ces habitans du globe terrestre, qui, en certains tems de l'année, n'ont point d'ombre. Tels sont les habitans de la zone torride, parce que le soleil leur est quelquefois vertical ou directement au-dessus de la tête. *Voyez* Zone torride. (*R.*)

ASCOLI, en Italie, dans l'état de l'Eglise, & dans la Marche d'Ancone. *Long.* 35, 35; *lat.* 42, 45. Cette ville, dont l'origine se perd dans l'antiquité la plus reculée, est située en partie sur une colline, mais les cinq sixièmes au moins s'étendent dans une plaine très-vaste & sur une presqu'île formée par les rivières de Tronto & de Castellano, qui forment des fossés larges & profonds autour des hautes & fortes murailles qui l'entourent. Son circuit est de quatre milles d'Italie environ: on y entre par 10 portes; les bonnes eaux y abondent, & dans la ville, aussi-bien que dans les environs, on trouve plusieurs fontaines publiques qui sont d'une très-grande commodité pour les habitans. Toutes les maisons de cette ville & ses nombreux palais sont bâtis d'une pierre très-dure & bien taillée, dont il y a des carrières abondantes dans les environs. Elle renferme dans son enceinte onze places publiques, dont trois sur tout sont recommandables par leur étendue; la plus vaste est celle dite *dell' Arringo*, où se faisoient autrefois les assemblées du peuple, les combats des gladiateurs & tous les jeux publics. Anciennement un nombre incroyable de tours, dont une vingtaine subsiste encore, & quatre châteaux placés sur les quatre angles de la ville, la rendoient une place très-forte: ces châteaux étoient très-importans, sur tout celui du couchant, situé à l'endroit où la ville tient à la terre ferme & où elle pouvoit être attaquée plus facilement: les fortifications actuelles, qui ne sont pas à beaucoup près aussi considérables que les anciennes, sont gardées par une bonne garnison que le pape y entretient.

Le gouverneur d'Ascoli est toujours un de ces prélats qui ont le droit de porter le camail. On y voit 24 couvens, 15 d'hommes & 9 de femmes; dans les siècles passés il y en avoit plus de 30, 10 confrairies, deux monts de piété, un hôpital très-riche, une maison pour les enfans trouvés, & un mont *frumentario* fondé en 1620 par la noble & pieuse famille *Cataldi*. Les paroisses sont au nombre de 12 sa population, depuis la décadence des manufactures de laine & depuis que les guerres civiles ont obligé plusieurs familles riches & nobles de s'expatrier, est reduite à dix mille habitans, sans y comprendre les religieux.

Il y a dans Ascoli deux marchés par semaine & trois foires franches dans l'année. Hors de la ville on trouve des eaux minérales qui fournissent des bains salutaires: les anciens romains y avoient fait construire des thermes qui ont échappé en partie aux ravages du tems. Ce pays, dont le climat est doux & tempéré, fournit du bois de chêne, de sapin & de châtaignier en grande quantité: il produit aussi du vin, du chanvre, du lin, des huiles & sur tout de grosses olives pour saler, des fruits excellens, des herbages de toute espèce & une quantité prodigieuse d'herbes médicinales. On y recueille du bled & des grains plus qu'il n'en faut pour la consommation de la ville. Non seulement on y trouve d'abondantes carrières de pierres & de marbres, mais de la pouzzolane, & de la terre dont on fait des tuiles & des briques.

Ascoli est le siége d'un évêque qui est soumis immédiatement au Saint-Siége. Plusieurs personnages illustres, par sainteté & par science, y ont reçu le jour, le pape Nicolas IV entre autres. Il est à 20 lieues f. d'Ancone, 12 n. e. d'Aquila & 30 n. e. de Rome.

ASCOLI DE SATRIANO, (*Asculum Satrianorum*) petite ville d'Italie, au royaume de Naples. *Long.* 33, 15; *lat.* 41, 8. Elle est située dans la Capitanate, avec titre de duché. C'est le siége d'un évêque suffragant de Bénévent. On y compte trois couvens. Ce fut près de cette ville que se donna la fameuse bataille entre Pyrrus roi des Epirotes & les Romains commandés par les Consuls, M. Curius Dentatus & C. Fabricius, l'an de Rome 450. Le roi Pyrrus fut si complétement, défait qu'il fut obligé de sortir honteusement de l'Italie. Elle est sur une montagne, à 11 lieues n. o. d'Acerenza, 15 e. de Bénévent, & 18 e. de Naples. (*R.*)

ASCOYTIA, ou ASPEYTA, petite ville d'Espagne, en Biscaye, dans le Guipuscoa. Elle est sur la rivière d'Urola, à l'ouest de Tolose; & au sud-est, à 2 lieues de Placentia. Elle a dans sa jurisdiction les biens nobles de Loyola & d'Ognès, qui ont appartenu à Baltrand de Loyola & d'Ognès, père de Saint Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites, dont cette ville est la patrie. *Long.* 15, 10; *lat.* 43, 15. Quelques lexicographes ont fait mal-à-propos deux villes d'une seule, à cause de ses deux noms, *Ascoytia* & *Aspeyta*. (*R.*)

ASCRA, village de Grèce, en Béotie, près l'Hélicon. Il est remarquable pour avoir été en quelque sorte la patrie du poëte Hésiode: il y fut élevé, mais il naquit à Cumes en Eolide. (R.)

ASED-ABAD, *voyez* ASAD-ABAD.

ASEDOTH-PHASGA, ville d'Asie en Palestine, dans la tribu de Ruben: elle étoit située au pied du mont Phasga, entre Phogor, au nord-est, & Calliroë ou Lasa, au sud-ouest. *Long.* 69, 10; *lat.* 30, 45. (R.)

ASEM, royaume de l'Inde, au-delà du Gange, vers le lac de Chiamaï. Il y a dans ce pays des mines d'or, d'argent, de fer, de plomb, des soies, de la laque excellente, &c. Il s'y fait aussi un commerce considérable de bracelets & de carquans d'écaille de tortue ou de coquillage.

Ce royaume est absolument au nord, sur les frontières du royaume de Tibet ou de Boutan, qui fait partie de la grande Tartarie. Au reste il est peu connu. (*R.*)

ASENHUS, ou ASSEM, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le pays d'Ems, évêché de Munster. (R.)

ASER (*la tribu d'*), contrée de la Palestine, en-deçà du Jourdain, sur le chemin de Naplouse à Scytopolis. Elle étoit habitée par le peuple descendu d'Aser, fils de Jacob & de Zelpha, servante d'Elia.

ASER, petite ville d'Asie, en Arabie, sur le golfe de Bassora. Il y a un port assez bon & assez commode pour mouiller l'ancre; mais le pays est si stérile, que les hommes & les bestiaux n'y vivent que de poisson. On y fait commerce de chevaux. Les Portugais y avoient autrefois un consul; mais aujourd'hui il n'y a aucun établissement d'Européens. (*R.*)

ASGAR, province d'Afrique, au royaume de Maroc, située entre le royaume de Fez & la province de Habat: elle a vingt-sept lieues de longueur, sur vingt de largeur: ses principales villes sont Larasch ou Larache, & Alcaçar-Quivir. On prétend que c'est la plus riche province d'Afrique, en bled, en bétail, en laines, en cuirs & beurre. (*R.*)

ASHBORN, petite ville d'Angleterre, au comté de Darby. Elle est sur la petite rivière de Dowe, au nord-ouest de la ville de Darby, & au nord-est de Stafford. Quelques-uns la nomment *Cashorn. Long.* 15, 50; *lat.* 35, 25. (*R.*)

ASHBURTON, bourg à marché d'Angleterre, dans le Devon-Shire. Il a des Manufactures de laine, & il envoie deux députés au parlement. (R)

ASHFORD, bourg à marché d'Angleterre, bien bâti, au comté de Kent. Il est situé sur la rivière de Stoure, à cinq lieues au-dessous de Cantorbery, & à deux lieues de la mer. *Long.* 18, 50; *lat.* 51, 20. (*R.*)

ASHLEY, rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline. Elle a son embouchure dans la mer du Nord, conjointement avec la rivière Cooper. (*R.*)

ASHURST, petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est située sur les frontières du comté de Sussex, au sud-ouest de Cantorbery, dans une situation très-agréable, environnée de bois & de paysages charmans. *Long.* 18; *lat.* 51, 15. (*R.*)

ASIBE, ville de Mésopotamie, appelée par les hatitans *Antiochia*.

Il y a encore une ville de l'Asie mineure, du même nom, dans la Cappadoce, vers l'Euphrate & les monts Moschiques. (*R.*)

ASIE, l'une des grandes parties de la terre, & la seconde en ordre, quoique la première habitée. Elle est séparée de l'Europe par l'Archipel, la mer de Marmora, la mer Noire, les Palus Méotides, le Don, & une ligne menée du coude le plus oriental du Don, au cap Kandenoss. Elle tient à l'Afrique par l'Isthme de Suès: par tout ailleurs elle est enveloppée des eaux de l'Océan. Elle ne communique point avec l'Amérique: ses parties principales sont l'Arabie, la Turquie d'Asie, la Perse, l'Inde, la Tartarie, la Russie Asiatique, la Chine & les Iles. Elle peut avoir d'occident en orient environ 1750 lieues, & du midi au septentrion 1550.

Les peuples de ce vaste continent, ceux sur tout qui en occupent le milieu, & ceux qui habitent les côtes de l'Océan septentrional, nous sont peu connus. On n'a pu commencer à se former une idée de l'Asie, quant à sa partie méridionale & orientale, même au-delà du Gange, que par les relations qu'on en a eues depuis les navigations commencées dans le XVI[e] siècle. Il s'est passé bien du tems avant qu'on ait pu fixer la position de cette moitié de l'Asie; encore est-elle susceptible de correction, malgré les observations des PP. Jésuites à Péking, les plus exactes qu'on ait. Je vais rapporter le résultat de quelques cartes, pour en tirer des conclusions.

Je dois avertir que, pour sa longueur, les géographes du siécle passé, & ceux du commencement de celui-ci, plaçoient l' extrémité orientale des côtes de la Tartarie & de la Corée de 155 à 185 degrés; le Japon, de 171 à 185. M. Allard, dans la carte de Witsen, marque le fleuve de Kamtzaka, avec un cap à son nord, à 178 degrés.

Les PP. Jésuites, astronomes & missionnaires au royaume de Siam, ont trouvé, après nombre d'observations, qu'en général on avoit donné près de 500 lieues, ou plus de 25 degrés d'étendue de trop à l'Asie.

En 1724, M. Guillaume de l'Isle faisoit avancer la côte depuis le Lena sud-est du 135e au 160e degré, où il plaçoit celle d'Ochotsk vers le sud, d'après les nouvelles cartes: leurs auteurs, en la faisant commencer au sud, depuis la Lopat-ka, marquant celle-ci à 175 degrés, ont jugé à propos de placer la pointe la plus orientale à 205-208 degrés. Ils sont allés bride en main pour l'Asie, ci-devant connue & ses côtes, en ayant conservé à-peu-près la position environ 160 & 161 degrés, depuis Ochotsk vers l'embouchure de l'Amur; mais, pour le nord de l'Asie, ils se sont donnés pleine carrière; &, croyant n'être pas gênés par des cartes ni par des relations, ils pouvoient y substituer leurs idées, ou ce qu'ils donnoient pour telles, le tout arbitrairement; c'est ce que nous nous proposons d'examiner avec toute l'exactitude & l'impartialité possible, n'adoptant que ce qui est le mieux prouvé sans y préférer de pures conjectures, des relations mal expliquées, de quelque date qu'elles soient. La nouveauté, si elle n'a pas un caractère d'authenticité supérieur, ne doit pas être préférée; & je ne dois pas imiter ni suivre ceux que la politique Russienne a pu faire agir contre les axiomes énoncés ci-devant à l'article AMÉRIQUE. Nous devons pourtant remarquer que, suivant le témoignage de M. Muller, M. Kirilow dit, dans le titre de son Atlas, « que toute la longueur de l'empire Russien est de 130 de ces degrés, dont 360 font la circonférence de la terre». Quoi de plus clair? L'empire Russien commence aux îles de Dago & d'Oesel, au 40e degré de longitude: on le finit dans les cartes à 205, ou 208. Comment concilier ces 170 degrés avec les 205 ou 208 des cartes nouvelles? Celles-ci ne se réduiront-elles pas d'elles-mêmes de 30 degrés & plus en longitude?

Nous expliquerons d'ailleurs à l'article PASSAGE par le nord, ce que c'est que cette politique Russienne, sur quoi elle est fondée, & quelles preuves nous en avons.

Si les anciens avoient une connoissance si foible des pays méridionaux de l'Asie, en-delà du Gange, on ne sera pas surpris que celle qu'ils nous ont pu transmettre des pays, côtes & mer des Hyperboréens, ou des extrémités septentrionales, le soit infiniment plus; il faut même que Pline ait eu par hasard, connoissance du cap Tabin & de l'île Tazzata. Comme nous avons appris quelques nouvelles de ces grands lacs vers l'ouest de l'Amérique, par les sauvages faits prisonniers, par d'autres, & par de simples ouï-dire, il faut se contenter de ces foibles connoissances en attendant mieux. Il étoit impossible d'en acquérir de plus amples sans le moyen des Russiens, qui, jusqu'au XVIIe siècle, ne nous furent guères moins inconnus que les Tartares sauvages de ces pays les plus septentrionaux. Que dis-je? Sans le Russe Anicow, qui fit des spéculations pour profiter d'un commerce lucratif que les Samoïedes faisoient à Moscow des pelleteries venues de plus loin, la Sibérie, proprement dite, seroit restée encore long-tems inconnue aux Russes mêmes. Ce fut par lui & les siens que ceux-ci conquirent la Sibérie, & montrèrent les moyens de subjuguer peu-à-peu les peuples plus éloignés. Les Russes eux-mêmes furent connus des Européens par les voyages de ceux-ci. Les Anglois & les Hollandois en eurent des connoissances, en cherchant un passage par le nord-est: ce fut alors qu'ils apprirent des Samoïedes, que la petite mer geloit en hiver, que la grande mer ne geloit jamais; qu'ils y alloient à la pêche depuis le Piasida & le Jeniscea; que vis-à-vis de la pointe orientale & septentrionale de la Nouvelle-Zemble, il y en avoit une autre qui faisoit un grand angle saillant, depuis lequel la côte baissoit vers l'est & sud-est jusques vers les pays chauds. Voilà à quoi se réduisoient les connoissances géographiques que l'on avoit dans ce tems-là de la partie septentrionale de l'Asie, & les seuls matériaux avec lesquels on put dresser des cartes. On étoit embarrassé comment tout concilier, & ce d'autant plus qu'encore de nos jours les Russes nous cachent ce qui étant à notre portée, devroit être le plus connu, la côte entre le Piasida jusqu'à la pointe de son cap à l'est: 1°. on avoue qu'elle a été reconnue par terre le long du Piasida, & même les côtes de la mer à son ouest jusqu'à son embouchure, sont remplies de simovies ou habitations d'hiver, par conséquent peuplées; & celles qui sont au-delà de cette petite rivière, doivent être si inconnues, qu'on a cru devoir les marquer d'une manière indéterminée.

On disoit: le cap Tabin doit faire un *finis terræ*, une extrémité de l'Asie vers le nord. Il y a une mer qui baigne toutes ces côtes: on nous assure qu'une autre sépare l'Asie d'avec l'Amérique; il faut donc que ces deux mers se joignent, & à cet endroit forment un angle qui sera ce Tabin, & une île à son ouest qu'on indiquoit comme se trouvant à l'embouchure d'une rivière. Cette idée, malgré tant d'autres découvertes qui devoient la détruire, a toujours subsisté d'une façon ou d'autre, jusqu'à nos jours. Il y en avoit qui, se fondant sur le rapport des Samoïedes, marquoient la côte depuis le cap vers le Taimura, en déclinant peu-à-peu vers le sud-est. D'autres voulant concilier l'un avec l'autre, marquoient cette déclinaison seulement

vers le Lena, à son embouchure, ayant appris qu'il s'y trouvoit des îles : de là on faisoit remonter cette côte vers le nord-est pour conserver ce cap Tabin. Lorsqu'on apprit que les Moscovites & autres peuples regardoient le Swietoi-Noss ou Swœtoi-Noss comme le cap le plus avancé, on donna ce nom ou celui de *Promontorium sacrum*, au prétendu Tabin ; ensuite on fut que ce Swietoi-Noss étoit situé à l'est du Lena ; on le marqua ainsi, & on n'en fut que plus persuadé que les îles à l'embouchure de ce fleuve étoient celles de Tazzata ; par contre on persista dans l'idée d'un cap *finis terræ*, qu'on laissa subsister sous les noms de *Tabin* (dont je continuerai à me servir lorsque je voudrai en parler en ce sens), *Swietoi-Noss*, *caput sacrum*, *cap des Tzchoukschz*, *des Tchalakz*, &c. Ce qui a causé une confusion qui a augmenté de plus en plus : tâchons de rétablir l'ordre.

2°. Strahlemberg indique ce cap Tabin d'une manière frappante ; aussi les navigateurs du siècle passé, Linschotten même déjà, & ses contemporains, furent persuadés que ce n'étoit autre chose que l'angle saillant vers le Taimura : en effet, c'est le cap le plus avancé de toute la côte, se trouvant au-delà de 77 degrés & demi ou à 78, ainsi le *finis terræ* vers le nord ; mais Strahlemberg indique en même tems l'île de Tazzata, qu'il prouve être la Nouvelle-Zemble, vu que les anciens Scythes & leurs successeurs ont commencé avec les peuples septentrionaux de l'Europe, par la rivière Taas, d'où ils nomment le grand golfe, auquel nous donnons le nom d'*Obi*, *golfe de Taas*, & duquel la Nouvelle-Zemble qui est vis-à-vis, a été nommée *Taazata* ; cela est si naturel, & on en peut douter d'autant moins, que cette île a toujours été réputée comme située à l'ouest du cap Tabin, vers l'embouchure d'une rivière. Strahlemberg en conclut que ceux des géographes qui la marquent plus à l'est, ont grand tort ; *huc uspiam Tazzata insula a Plinio ponitur*.

Après la conquête de la Sibérie, il y eut des Russes qui firent la même réflexion qu'avoient fait les Anicowiens, sur les richesses que l'on pouvoit tirer de ces pays orientaux par les pelleteries, en allant s'en fournir en droiture, soit par la chasse, soit par le commerce ; il y eut plusieurs associations de ces gens qu'on nommoit & nomme encore *Promyschleni*.

3°. Ils réfléchirent que le plus grand profit qu'ils pouvoient faire, seroit d'aller par mer, terre-à-terre, trafiquer avec des peuples inconnus, qui, ignorant la valeur de ces pelleteries, les leur céderoient à vil prix : ils ne se trompoient pas ; & malgré le grand risque qu'ils couroient, parce que leurs bâtimens étoient petits & misérables ; qu'ils étoient aussi ignorans dans l'art de les construire qu'en celui de les gouverner ; que ne s'éloignant pas des côtes, ils risquoient à tout moment de périr dans les glaces ; l'amour du gain étoit trop fort pour qu'ils ne suivissent pas leurs projets ; & la cour s'en trouva si bien, que ces gens lui fournirent le moyen de rendre tributaires tous ces peuples.

Ils commencèrent leurs courses à-peu-près en 1636 ; de cette façon allant pas à pas, ils découvrirent chaque année presque, une nouvelle rivière, un nouveau cap, le Jana, le Chroma, l'Indigir, l'Aloséja, le Kolyma, & d'autres moins considérables. Cette réussite les engagea à tenter de nouveaux progrès en 1646.

4°. Ignatien passa plus loin, & fit le premier un voyage à l'est du Kolyma pendant 48 heures. Il y trouva des Tschouktschi, avec lesquels il fit quelque commerce dans une baie à 72 degrés ; ces 48 lieures font 7 degrés & demi. Staduchin ayant entendu parler d'une rivière Pogitscha ou Kowitscha, à laquelle on pouvoit parvenir avec un très-bon vent du Kolyma en trois ou quatre jours, quoique Ignatien ne l'eût pas trouvée après 48 heures ; Staduchin construisit en 1648, un bâtiment vers l'Indigir, & partit du Kolyma, dans l'été de 1649, pour faire cette découverte. Il fit voile pendant 7 fois 24 heures ; ce qui feroit à cette latitude, comme ci-dessus, à raison de 6 lieues un cinquième par degré, 27 degrés ; il demanda aux habitans des côtes des nouvelles de cette rivière ; ils ne purent lui en donner. Bientôt après, on apprit que cette rivière Pogitscha n'étoit autre que l'Anadyr. On apprit des idolâtres de cette contrée, que pour trouver l'Anadyr, on avoit une route bien plus courte par terre ; aussi-tôt une société de Promyschleni demandèrent la permission de s'emparer de cette contrée : l'ayant obtenue avec un sieur Motora pour leur chef, & ayant fait un prisonnier parmi les Chodynsky, pour leur servir de guide, ils y réussirent.

5°. La passion des découvertes, d'augmenter les revenus de la cour, & les richesses des entrepreneurs fut si forte, que pendant ce même tems, une autre grande société de Promyschleni se forma en 1647, dont les principaux furent Fedot Alexiew, Deschnew & Gerasim Ankudinow, qui partirent en juin avec quatre kotsches, espèce de barques : ils ne purent réussir cette année, parce qu'ils rencontrèrent plus de glaces qu'à l'ordinaire. Loin de se décourager, ils furent excités à suivre leur projet par toutes les relations qu'ils eurent : le nombre même des entrepreneurs augmenta, & on équipa sept kotsches, dont chacune étoit montée d'environ trente hommes. On partit le 20 juin 1648.

Les auteurs se plaignent de ce que la relation de Deschnew, dont M. Muller trouva l'original dans les archives de Jakoutsk, dise si peu, ne dise même rien de ce qui est arrivé à quatre de ces kotsches, rien de ce qui arriva à lui & à sa compagnie qui étoit sur les trois autres kotsches jusqu'au grand cap ; rien des glaces, parce que sans doute, dit M. Muller, il n'y en avoit point, & que, comme Deschnew remarque ailleurs, la mer n'est pas toutes les années également navigable.

6°. Sa relation commence par ce cap : il dit, ce

cap est tout-à-fait différent de celui qui se trouve près de la riviere Tschukolschia à l'ouest du Kolyma: il est situé entre le nord & le nord-est, & s'étend en demi-cercle vers l'Anadyr. Du côté de l'ouest ou de la Russie, les Tschoutchki ont élevé à côté d'un ruisseau quantité d'os de baleines, en forme d'une tour (d'autres disent des dents de chevaux marins). Vis-à-vis de ce cap, il y a deux îles, sur lesquelles on a vu des gens de cette nation, qu'on reconnoît par les dents des chevaux marins, qu'ils passent par leurs lèvres. Avec un très-bon vent, on peut passer depuis ce cap jusqu'à l'Anadyr en trois fois 24 heures. Le kotsche d'Ankoudinow fit naufrage; l'équipage fut sauvé & distribué sur les deux autres, peu après, celles-ci furent séparées & ne se revirent plus. Deschnew fut jeté loin de l'Anadyr vers le sud, & fit naufrage, à ce que l'on suppose, vers la rivière Olotera. Nous dirons plus bas un mot de Fedot Alexiew.

7°. Deschnew erra long-tems avec sa troupe pour retrouver l'Anadyr, sans réussir plutôt que dans l'été suivant 1649; il fonda l'Ostrog Anadyrs-Koi. Motora & Deschnew, après des jalousies qui les désunirent, se réunirent à la fin, construisirent des bâtimens sur l'Anadyr. Motora ayant péri dans une rencontre avec les Anaules, Deschnew remarqua à l'embouchure de l'Anadyr un grand banc de sable, qui depuis son côté septentrional s'avance beaucoup dans la mer, & qui étoit l'endroit où s'assembloit une grande quantité de chevaux & chiens ou veaux marins. Espérant d'en faire un grand profit, il fit couper du bois, en 1653, pour construire un kotsche, & s'en servir pour envoyer le tribut à Jakoutsk par mer: il s'en désista, tant parce qu'il n'avoit pas tout ce qui étoit nécessaire pour cette construction, que parce qu'on l'assura que le cap n'étoit pas toutes les années également libre de glaces.

8°. En 1654, il fit un nouveau tour vers le banc de sable, pour chercher des dents de ces amphibies. La même année arriva un certain Seliwerstow, envoyé par Stadouchin; il devoit ramasser de ces dents pour le compte de l'état: ceci donna lieu à des disputes entre lui & Deschnew; le premier voulut s'approprier la découverte de ce banc, disant qu'il y étoit venu par eau avec Stadouchin en 1649. Deschnew lui prouva au contraire qu'il n'étoit pas seulement venu jusqu'au grand cap, entouré de rochers, & qui ne lui étoit que trop connu, puisque le kotsche d'Ankoudinow y avoit péri; que ce n'étoit pas le premier cap à qui on avoit donné le nom de Swietoi-Nosf; que la véritable marque par laquelle on pouvoit reconnoître ce cap, étoient les deux îles habitées par ces hommes ornés avec des dents de chevaux marins; que ni Stadouchin, ni Seliwerstow ne les avoient vues, mais que lui, Deschnew, les avoit découvertes, & que le banc à l'embouchure de l'Anadyr en étoit encore fort éloigné.

9°. Deschnew fit en attendant route le long de la côte, & apprit des Koriaques le sort des deux Ankoudinow, de même que de Fedot Alexiew.

En 1650, on entreprit encore plusieurs voyages, mais par les empêchemens ci-dessus, quoique sortant en juillet, les glaces leur firent tant de mal entre les embouchures orientales du Lena & le Swietoi-Nosf, qu'on en fut dégoûté pour long-tems; ce ne fut que sous le règne de Pierre-le-Grand, qu'on reprit de nouveau ces entreprises. On sait qu'il ne concevoit que de vastes idées & de grands projets; que s'appliquant principalement à établir un commerce étendu par la navigation, il y travailla & commença par assurer la navigation de la mer Baltique, en fondant Pétersbourg; Archangel, sur la mer Blanche, existoit déjà; il crut avoir réussi pour la navigation de la mer Noire au moyen du port Azow, & celle de la Caspienne au moyen d'Astracan; mais des événemens malheureux contrarièrent ses vues à cet égard: enfin il crut qu'il ne lui seroit pas impossible de participer au riche commerce des Indes, du Japon, de la Chine & de l'Amérique, par des établissemens considérables à l'extrémité de l'Asie, voisine de ces pays. La compagnie Hollandoise des Indes orientales n'ayant pas voulu entreprendre la découverte du passage par le Nord, le czar tenta de découvrir & d'assujettir les pays voisins des objets de son commerce, en commençant par le Kamtschatka, dont on avoit quelques notions obscures.

10°. En 1696 on y envoya Wolodimir Atlassow, qui étoit établi commandant des Cosaques à Anadyrskin Ostrog, établissement qu'on avoit conservé depuis qu'il avoit été fait par Deschnew, & qui naturellement devoit avoir de vastes connoissances de tous les pays voisins. Il y envoya 16 Cosaques de Jakoutsk, pour rendre les Koriaques, sur la rivière Opuka, tributaires; Morosko leur chef s'en acquitta bien, & prit même un Ostroghamtschadale. Atlassow profitant de cet avantage, conduisit 60 Cosaques & autant de Oukagtes vers la rivière Kamtschat & dans les environs: dans sa déclaration juridique, il raconte entr'autres, avant de continuer son récit sur son voyage vers le Kamtschatka:

11°. Qu'entre le Kolyma & l'Anadyr il se trouve un double cap que quelques-uns nommoient *cap Tschalatski* & *Anadyrskoi*. Il assure de celui-ci, qu'on ne le peut jamais dépasser avec des bâtimens ordinaires, parce que du côté de l'ouest ou du nord, il y a toujours des glaces flottantes (stables & fermes en hiver), & que de l'autre côté, la mer du cap Anadyrskoi est toujours libre de glace. Que lui-même n'avoit pas été personnellement à la hauteur de ces caps, mais qu'il apprit des Tschouktski, qui habitoient vers l'embouchure de l'Anadyr, que vis-à-vis de ce cap, il y avoit une grande île habitée par des gens qui venoient chez eux par dessus la glace en hiver, & leur apportoient de mauvaises zibelines.

Pour abréger, je ne dirai rien du reste de sa

relation. M. Muller me paroît trop févère là-deffus; il avoue qu'elle eft réellement d'Atlaffow, mais il dit qu'elle ne s'accorde ni avec la requête de celui-ci de 1700, ni avec fa dépofition juridique de 1701; pour faire valoir fon doute, il auroit dû communiquer ces pièces comme tant d'autres intéreffantes, dont il a enrichi fon recueil; il ne l'a pas fait; & puifque le czar, fi bon connoiffeur en hommes, en a été fi content, qu'il l'a fait colonel des Cofaques à Jakoutsk, ceci fait bien plus d'impreffion fur moi.

12°. On envoya fouvent des partis contre les Tfchouktski, fans pouvoir les fubjuguer. Popow voulut obliger en 1711, ceux qui demeurent de l'autre côté de la baie & du cap ou Noff, à payer le tribut, ce qu'ils refufèrent. Il tira pourtant d'eux des connoiffances fur la fituation des pays voifins; il fut, que vis-à-vis, foit du Kolyma, foit de l'Anadyr, on voit une île, que les Tchouktski nomment la *Grande terre*, dont les habitans fe percent les joues & y paffent de grandes dents; n'ayant pas la même langue que les Tfchouktski, qui font en guerre avec eux depuis un tems immémorial. Popow en vit dix, qui étoient prifonniers chez les Tfchouktski; & il remarqua que ces dents étoient des pièces de celles des chevaux marins. Il apprit qu'en été on y paffoit en un jour avec des baidares, & en hiver fur les glaces, aussi en un jour, dans les traîneaux.

Sur le promontoire ou terre de ce cap, on ne voit que des loups & des renards, parce qu'il n'y a pas de forêts; mais fur l'autre terre, il y a toutes fortes d'animaux qui fourniffent de belles pelleteries. Les habitans ont de nombreux troupeaux de rennes. Il y a des cèdres, fapins, pins, melezes & autres arbres. Popow jugea que le nombre des Tfchouktski du cap fe peut monter à deux mille hommes, & celui des infulaires au triple; que depuis l'Oftrog-Anadyr, on paffoit par terre pour aller au Noff, à côté du rocher Matkol, qui étoit au fond d'un grand golfe.

13°. Jelticshin, en 1716, devoit entr'autres fe rendre depuis le Tfchouktskoi-Noff, aux îles & autres pays du côté oppofé, mais ce voyage n'eut point de fuite.

En 1718, des Tfchouktski fe rendirent à l'Oftrog-d'Anadirski, pour fe foumettre volontairement, & rapportèrent qu'ils habitoient le promontoire entre l'Anadyr & le Kolyma; qu'ils étoient au nombre d'environ trois mille cinq cents hommes; que ce promontoire étoit rempli de rochers & de montagnes; mais que le plat-pays confiftoit en terres à tourbes; que vis-à-vis du cap on voyoit une île de grandeur médiocre, dont les habitans reffembloient aux Tfchouktski, mais fe fervoient d'une autre langue; que depuis la pointe on pouvoit paffer en un demi-jour à cette île; qu'au-delà de celle-ci on trouvoit un grand continent, qu'on pouvoit voir depuis l'île par un tems ferein; que fes habitans reffemblans auffi aux Tfchouktski, avoient une langue différente, beaucoup de forêts, &c. (ce qui eft la defcription exacte de la grande île rapportée ci-deffus); qu'avec leurs baidares ils pouvoient en côtoyant le promontoire, faire le voyage depuis le fond de la baie de l'Anadyr, à la dernière pointe du promontoire, en trois femaines, & fouvent en moins de tems.

14°. Pierre-le-Grand voulant avoir une connoiffance plus précife de ces pays & paffages, & ne pouvant obtenir de la Compagnie des Indes en Hollande de s'en charger, ayant d'ailleurs ce deffein fort à cœur, il envoya en 1727, deux géodefiftes ou géomètres, au Kamtschatka. On n'a jamais rien pu apprendre fur ce qu'ils firent & découvrirent. On fait feulement qu'à leur retour, le czar les reçut fort gracieufement; ce qui a fait préfumer qu'ils s'acquittèrent avec fuccès de ce dont ils étoient chargés.

15°. Enfin le czar voulant abfolument contenter fa curiofité, & faire reconnoître ces paffages, & principalement être affuré fi l'*Afie* étoit contiguë à l'Amérique, du côté du nord-eft, vers le cap des Tfchouktski, puifque du côté du nord, on étoit déjà fûr qu'elle ne l'étoit pas; il choifit Beering, Danois, marinier très-expert.

Pierre eut cette affaire fi fort à cœur, que, quoiqu'alité par la maladie qui mit fin à fa vie, il en parla à Beering, & dreffa en outre, de fa propre main, une inftruction détaillée pour lui, laquelle lui fut remife cinq jours après le décès de ce grand monarque.

Il eut pour adjoints les capitaines Spangberg & Tchirlcon.

16°. Il partit le 14 juillet 1728, de la rivière de Kamtfchat, & cingla vers le nord-eft, fuivant les côtes, qu'il perdit rarement de vue; & dreffa une carte de celles-ci, auffi exacte qu'il étoit poffible, & c'eft encore à préfent la meilleure qu'on en ait.

Le 8 août, fe trouvant à 64^d, 30' de latitude, un baidare, avec 8 hommes s'approcha de fon vaiffeau; ils fe difoient Tfchouktski, nation depuis long-tems connue des Ruffes, & qui réellement habite cette contrée. Ils dirent que la côte étoit remplie d'habitations de leur nation, & firent entendre que la côte tournoit affez près de-là vers l'oueft; ils indiquèrent encore une île peu éloignée, que Beering trouva le 10 août, & lui donna le nom de Saint-Laurent.

Le 15 du même mois, il étoit parvenu à 67^d 18' de latitude; voyant que, comme les Tfchouktski le lui avoient indiqué, la côte couroit vers l'oueft & non plus au nord, il en tira la conféquence erronée, dit-on, qu'il avoit atteint l'extrémité du nord-eft de l'*Afie*; que la côte tournant de-là vers l'oueft, une jonction de l'*Afie* avec l'Amérique ne pouvoit avoir lieu, & qu'il s'étoit acquitté de fa commiffion. M. Muller ajoute qu'il fe trompoit, puifqu'il fe trouva feulement au Serdrekamen, d'où la côte alloit vers l'oueft,

& formoit un grand golfe ; mais elle se replioit ensuite vers le nord & nord-est, jusqu'au grand Tschouktskoi-Nofs.

Au retour, le 28 août, quarante Tschouktski vinrent à son vaisseau dans quatre baidares, & dirent que leurs compatriotes alloient souvent vers le Kolyma, par terre, avec des marchandises, mais jamais par eau.

17°. En 1727, Scheſtakow voulut aller subjuguer les Tschouktski, de même que les Koriaques, vers le golfe de Penſchinska, au nord du Kamtschatka, découvrir ensuite les pays situés à l'opposite du Tschouktskoi-Nofs & les conquérir. Il eut pour adjoint le capitaine Pawluski, avec lequel il se brouilla & dont il se sépara, le géodesiste Givosden & autres.

Scheſtakow marcha vers le sud pour dompter les Koriaques du Penſchinska; mais en étant à deux journées, il rencontra un très-grand nombre de Tschouktski, qui voulurent aussi aller faire la guerre aux Koriaques. Scheſtakow alla à leur rencontre & fut tué; trois jours avant sa mort, il avoit envoyé le Cosaque Krowpifschew, pour inviter les habitans des environs de ce fleuve à se soumettre aux Russes; il lui recommanda encore Givosden. Il est sûr, continue M. Muller, que celui-ci a été, en 1730, sur une côte inconnue, entre le 65 & 66e degré, pas loin du pays des Tschouktski, où il trouva des gens auxquels il ne put parler, faute d'interprète.

L'officier Russe ajoute que Givosden ayant été envoyé pour chercher les provisions, qui étoient restées depuis l'expédition de Beering, & les conduire dans le pays de Tschouktski, pour celle de Pawluski, il parvint jusqu'au Serdzekamen, & fut chassé par les vents sur les côtes de l'Amérique, peu éloignées du pays des Tschouktski.

Le 3 septembre 1730, Pawluski arriva à Anadyr, & fit la guerre aux Tschouktski l'année suivante. Il avança directement vers la mer Glaciale, vint à l'embouchure d'une rivière considérable, inconnue, avança pendant quinze jours vers l'est, presque toujours sur les glaces, souvent si loin de terre, qu'on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivières; à la fin il remarqua une grande armée de Tschouktski qui s'avança & parut prête à combattre; le premier juin il les attaqua & remporta la victoire. Après quoi il y eut deux combats.

Il passa donc victorieux le Tschouktskoi-Nofs, où il trouva de hautes montagnes, qu'il lui fallut gravir, & employa dix jours pour atteindre les côtes opposées; ici il fit passer partie de ses gens sur des baidares, & lui avec le reste continua son voyage par terre le long de la côte qui court sud-est, & eut chaque soir de nouvelles de ses baidares. Le vingt-septième jour il se trouva à l'embouchure d'une rivière, & dix-sept jours après à celle d'une autre; à environ dix werstes ou 2 lieues derrière celle-ci, un cap s'avance très-loin vers l'est dans la mer; il consiste au commencement en montagnes qui peu-à-peu deviennent plus basses & finissent enfin en plaine.

Selon toute apparence, continue M. Muller, c'est le même cap d'où le capitaine Beering étoit retourné. Parmi ces montagnes, il y en a une, qui à cause de sa figure ressemblante à un cœur, est nommée par les habitans d'Anadirskoi-Ostrog, *Serdzekamen*. Ici Pawluski quitta la côte, & retourna par le meme chemin qu'il avoit pris en allant à Anadirski où il arriva le 21 octobre.

18°. M. Muller parle du zele ardent que M. Kirilow, alors secrétaire du sénat, manifesta pour la réussite de ces découvertes en 1732.

Après avoir rapporté ce que les Russiens, en particulier M. Muller nous apprennent, ajoutons en peu de mots, ce que nous tenons d'autres auteurs plus anciens.

19°. Le P. Avril a appris d'un vaivode, que les habitans, vers le Kowima, alloient souvent sur les bords de la mer Glaciale à la chasse du behemot ou cheval marin, pour en avoir les dents.

20°. M. Witsen, qui s'est rendu si célèbre par les soins infinis qu'il a pris, depuis environ 1670 à 1691, pour découvrir ces pays inconnus, dit, » que » la grande pointe saillante, qu'il nomme *cap Tabin*, s'étend près de l'Amérique; que cinquante » à soixante hommes, venant du Lena, un peu » avant 1692, se sont avancés dans la mer Glaciale, & ayant tourné à droite, sont arrivés à la » pointe, contre laquelle donne toute la force des » glaces qui viennent du nord, &c. Il ne leur a » pas été possible de doubler ce cap, ni d'en appercevoir l'extrémité depuis les montagnes du » nord-est de cette pointe de l'Asie, qui n'a pas » beaucoup de largeur en cet endroit; ils remarquèrent que la mer étoit débarrassée des glaces » de l'autre côté, c'est-à-dire, du côté du sud, d'où » l'on peut conclure que le terrain de cette pointe » s'étend si fort au nord-est, que les glaces qui de» scendent du nord ne peuvent pas passer du côté » du sud ».

M. Buache (1), d'où je tire ce passage, appuie & explique ceci, en disant: « les premières glaces » venues du nord s'arrêtent à l'île, entre le cap & » l'Amérique, & aux bas-fonds qui la lient aux » deux continents; ces glaces s'étant amoncelées, » forment comme un pont; & ce n'est qu'après cela » que les autres qui arrivent ensuite du nord, ne » peuvent passer au sud, &c. » On trouve sur cette pointe, continue M. Witsen, des hommes qui portent de petites pierres & des os incrustés dans leurs joues, & qui paroissent être en grande relation avec les Américains septentrionaux ».

21°. Kœmpfer, en 1683, n'épargnant rien pour connoître l'etat des pays septentrionaux, plusieurs personnes lui dirent, que la grande Tartarie étoit

(1) Considérations géographiques, pages 105 & 106.

jointe

jointe par un isthme, composé de hautes montagnes, à un continent voisin, qu'elles supposoient celui de l'Amérique. On lui montra les premières cartes de l'empire de Russie, dressées peu d'années auparavant sans degrés de longitude.

On y voyoit sur les côtes orientales de Sibérie, plusieurs caps considérables; un entr'autres trop grand pour entrer dans la planche, gravée sur bois, étoit coupé au bord. C'est cette pointe dont M. Witsen a parlé; mais alors on la croyoit environ 40 degrés plus proche, dit-on, qu'elle n'est de la Russie.

22°. Isbrand Ides, après des informations prises avec tout le soin possible en 1693 & 1694, parle de Kamtschatka comme d'une ville, qui, de même que les environs, étoit habitée par les Xuxi & Koeliki (Tschouktski & Koreski ou Koriaques); il dit que le cap de glace est une langue de terre qui s'avance dans la mer, où elle est coupée par plusieurs bras d'eau, qui forment des golfes & des îles au-dessus de Kamtschatka; la mer a une entrée par où passent les pêcheurs; on y voit les villes d'Anadyrskoi & Sabatska (dans la carte, & selon d'autres *Sabatsia*) habitées par les deux nations susdites. Les habitans de Jakoutsk vont au cap Saint-Sabatsia, Anadyr, Kamtschat, &c. pour pêcher le narwal.

23°. L'officier Suédois, qui fut prisonnier en Sibérie de 1709 à 1721, combat l'opinion de ceux qui croient l'Asie contigue à l'Amérique, en assurant positivement, que les bâtimens Russes, côtoyant la terre-ferme, passent à présent le Swœtoi-nofs, & viennent négocier avec les Kamtschadales, sur la côte de la mer orientale, vers le 50e degré de *lat.*; mais il faut pour cela qu'ils passent entre la terre-ferme & une grande île, qui est au nord-est du cap Swœtoi-nofs, & que cette île est le nord-ouest de l'Amérique. Strahlenberg ne dit rien de plus dans son ouvrage, que des faits rapportés déjà ci-dessus, excepté que les Jukagres sont un peuple vers la mer Glaciale, entre l'embouchure du Lena & le cap Tabin.

On a trouvé que dans la partie de la terre-ferme de l'Amérique, dont on a eu quelque connoissance, vis-à-vis le cap, il y a un grand fleuve qui charie quantité de gros arbres, &c.

24°. Dans l'atlas de Berlin, on marque une côte sur ce continent, vers les 70 degrés, où les Russes doivent avoir fait naufrage en 1743, sans que j'aie pu découvrir un seul vestige d'une pareille relation.

25°. Ce qu'on a appris de plus nouveau de ces pays & passages, consiste en ce qui a été annoncé à Pétersbourg, en date du 7 février 1765; & que le traducteur de l'ouvrage de Muller rapporte de cette manière, « que des gens envoyés par les deux » compagnies de commerce du Kamtschatka & du » Kolyma ont rapporté que ceux-ci ont doublé le » Tschouketskoi-nofs à 74 degrés, courant au sud » par le détroit qui sépare la Sibérie d'avec l'Amé» rique; ils ont abordé, par le 64e degré, à quel» ques îles, remplies d'habitans, avec lesquels ils ont » établi un commerce de pelleteries; ils en ont » tiré quelques peaux de renards noirs, des plus » belles qui se soient jamais vues, & ils en ont fait » présenter à l'impératrice. Ils ont donné le nom » d'*Aleyut* à toutes ces îles & terres, dont quelques» unes, à ce qu'ils croient, font partie du conti» nent de l'Amérique. Pendant ce tems, ceux de » Kamtschatka venoient du sud au nord, & ont trou» vé ceux du Kolyma près des îles d'Aleyut. Ils » ont donc jugé à propos d'établir en commun un » commerce, & de faire un établissement dans l'île » de Beering pour servir d'entrepôt; que l'impéra» trice avoit nommé le capitaine de Bleumer & » quelques habiles géographes pour pousser ces dé» couvertes depuis l'Anadyr ».

Passons aux cartes géographiques, & donnons un rapport succint des positions de quelques-unes sur ces contrées au nord, & nord-est, pour les combiner ensuite avec les relations. Sanson fils, de même que tous les géographes de ces tems, avant Isbrand Ides, Witsen, Strahlenberg, n'en ayant aucune connoissance & cherchant simplement à placer le cap Tabin, representoient, comme nous l'avons dit, le cap si avancé vis-à-vis la Nouvelle-Zemble, ensuite la côte sud-est: &, après avoir représenté l'île Tazzata, continuoient la côte vers le nord-est, pour pouvoir fixer ce cap Tabin; le reste de la côte encore sud-est jusques vers le Jesso.

Nicolas Vischer, dans sa mappe-monde, après le cap Tabin, sans nom, place la côte ouest-sud-ouest, sans indication de cap ou de rivière.

Charles Allard, dans sa carte de l'Asie de M. Witsen, donne par un extrait cette contrée si remarquable, qui n'avoit pas trouvé place dans la grande carte, & qu'il faut rapporter avec soin. Cet extrait a beaucoup de conformité avec les nouvelles cartes, & encore plus avec la réalité.

L'embouchure de l'Anadyr, a 65 degrés de latitude & environ 178 degrés de longitude entre le cercle polaire, & 68 degrés de latitude, une langue de terre qui avance près de 13 degrés en mer vers l'est; à sa naissance est marqué que ce sont des rochers, & à l'extrémité, cap de glace, dont la fin n'est pas connue (1). Par cette même prévention, aussi durable qu'elle est peu fondée, on place le cap Tabin à environ 73 à 76 degrés de latitude, tourné directement vers l'est, avec une continuité de côte à son nord jusqu'à son 80e degré. On étoit pourtant si peu assuré de son existence, qu'on le plaçoit entre l'Indigin au nord, & le Konitsa ou Kolyma au sud.

Frédéric de Witt n'a rien de remarquable dans sa carte de la grande Tartarie. Le cap le plus avancé s'y trouve à l'est du Jenissea, à près de 73 degrés de

(1) M. de Fer, dans sa *carte* de l'Asie de 1705, de même.

latitude, ensuite la côte au sud & sud-est; Tazzata à l'embouchure d'une rivière sans nom, marqué *Tazzata insula huc uspiam a Plinio ponitur*, de 67 à 69 degrés de latitude, 117-124 longitude; alors la côte court toujours sud-est, jusqu'au 162 degré de longitude, de-là tout-à-fait sud, &c.

La carte d'Isbrand Ides est remarquable. Depuis le Jenissea, la côte un peu est-nord-est, jusques vis-à-vis l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Zemble, ou peu s'en faut, de 75 à 76 degrés. De-là avec divers caps, droit à l'est, toujours 75 degrés, on y voit le Lena, Jana, Alazana, (ou Alasoja) Kolyma, Anadyr, avec Anadyrs-koi; alors seulement le Swœtoi-noss ou cap Saint, qui fait l'angle, & la côte y commençant directement, tournant au sud, on y voit d'abord la rivière & la ville de Kamtskatka à 22 degrés.

La carte Strahlenberg l'est encore plus; ce fut la dernière des trois à quatre qu'il avoit dressées & perfectionnées de plus en plus, après seize ans de recherches assidues; à l'est de la Nouvelle-Zemble, un cap entre le Piasida & le Chatanga; l'Anabara, l'Olenck, le Lena avec ses îles, l'Omalœiwa, le Jana, le Swœtoi-noss, le Chroma, l'Indigin, l'Alasoja, n'y sont pas oubliés; l'embouchure du Lena à environ 72 degrés & demi, d'où la côte court toujours du plus au moins sud-est, de manière que celle du Kolyma se trouve à 63 degrés de latitude & 165 de longitude, & la naissance de ce noss Tszlats-koi commence d'abord au sud de cette embouchure. Il est représenté tourné nord-nord-est fort étroit, n'ayant guères plus de cinq lieues dans sa plus grande largeur, ayant au contraire au-delà de 80 lieues de longueur, la moitié vers le continent remplie de montagnes, marquées comme habitées par les Tschouktski; dans ses environs plusieurs îles, & à l'ouest de la pointe, la prétendue grande île des Edigam, avec un détroit d'environ 30 lieues entre-deux. La côte continue alors sud-sud-est, avec plusieurs caps, qui font partie du grand cap ou promontoire fort large, dont l'extrémité est nommée *cap Anadirskoi*. Non loin de la naissance de ce grand cap, on voit plusieurs îles, qui, comme le cap même, est-il dit, sont habitées par les Tschouktski; vis-à-vis de toutes ces terres, & au-delà de ces îles, on voit la grande île de Puchochotski, depuis le 50 jusqu'au-delà du 56 degré de latitude.

Au sud du cap il y a une baie, outre celle à l'embouchure de l'Anadyr, qui est tout près: après cela, plus au sud, les Ototures & leur cap, ensuite le cap Noss-Kamssatskoi à 52 degrés, la rivière à 49 degrés, le cap des Kuriles à 41 degrés & demi, le Japon à 40 degrés, les îles Kuriles entre-deux.

Les officiers Suédois, apparemment, ou compagnons des travaux de Strahlenberg, ou ayant des papiers & relations recueillies après la publication de ladite carte, en donnèrent une nouvelle, à leur avis corrigée, en 1726, après la mort de Pierre-le-grand; elle fut aussi insérée dans le *tome VIII* du *Recueil des Voyages au nord*; & même en y ajoutant une carte donnée par ordre du czar: nous en remarquerons ici seulement les principaux changemens & les différences essentielles.

L'île des Edirgani & le cap Schalaginskoi y ont disparu; la côte allant vers l'est, déclinant un peu vers le sud, finit par le grand cap qui prend son commencement à l'est du Kolyma, mais qui bien loin de monter vers le nord, participe aussi à cette déclinaison & finit à 50 degrés de latitude. Toute sa plus grande largeur occupe l'espace jusqu'au cercle polaire, habitée, est-il dit, par les Tzchuktschi & les Tzchalatski, & finit à 185 degrés de longitude; l'île des Puchrtski au sud est, d'autres îles entre-deux, entre les 59 & 60 degrés: Kamtchatskoi à 49 degrés & demi, la rivière de Karaga se jetant dans une baie au nord du Kamtschat, l'île de Karaga, sans nom, à l'opposite de la baie.

Herman Moll, dans sa *carte du monde* de 1719, marque le Lena, sans nom, à son est, le cap le plus avancé, quoiqu'il le soit peu; après cela l'Aldan, l'Ondigirka, le Kolyma, le tout sur une côte tirant droit à l'est, qui finit par un cap peu avancé & indéterminé sous le nom de *Swætoi-Noss* ou *cap Saint*; le tout environ à 73 degrés & demi de latitude, & ce cap à moins de 150 degrés de longitude: au sud & tout près du cap, il marque *Anadirskoi*.

On sait que le célèbre M. Guillaume de l'Isle a omis encore, en 1724, toutes ces côtes, rivières, caps & pays quelconques; traçant la côte depuis le Lena entièrement sud-est, jusqu'à celle de l'Asie au-dessous de l'Amur, marquant seulement Kamtschatka, comme une ville & cap au 65ᵉ degré de latitude & 155ᵉ de longitude.

Si nous voulions entreprendre de faire une récension des cartes nouvelles, ce seroit un ouvrage aussi pénible qu'inutile; on se copie, on croit avoir fait merveille en étendant si fort l'Asie en continuant à supposer ce cap Schalaginski sans préjudice du Serdzekamen, où on place même trois caps différens, toujours avec quelques différences; les uns dirigent le cap Tabin droit vers le nord, & c'est le plus grand nombre: d'autres au nord-est: il y en a qui fixent l'embouchure de l'Anadir 5 degrés plus ou moins au sud du Serdzekamen. Si je pouvois adopter l'existence du cap Tabin, & l'étendue si extraordinaire de l'Asie, je préférerois la carte de M. Muller à toutes les autres; peut-être aussi, s'il l'osoit, il ne s'éloigneroit guères de mon système.

La plus nouvelle carte que je connoisse de ces passages, est celle que M. Adelong a jointe à son ouvrage allemand très-intéressant, intitulé: *Histoire des navigations, & tentatives faites par diverses nations pour découvrir la route du nord-est vers le Japon*, &c. 1768, *in-4°*, elle représente l'hémisphère boréal, & l'auteur y renchérit beaucoup sur tous les autres, par rapport aux caps, qu'il multiplie à proportion des divers noms qu'il a pu trouver dans les relations.

A environ 192 degrés de longitude & 72 de latitude, il place le cap Schalaginskoi de la largeur

de 3 degrés & plus à son extrémité même, droit vers le nord entre le 65 & le 67 degrés de latitude le Serdzekamen, sous le nom de *Tschukotskoi-Noss* en double cap, l'extrémité de 2 degrés (ou 40 lieues) absolus de large; à 20 degrés plus au sud, à 190 degrés de longitude, il marque Serdzekamen, quoique toutes les cartes nouvelles donnent ce nom à la partie septentrionale du double cap; & seulement alors il place l'embouchure de l'Anadyr à 180 degrés de longitude & 60 de latitude: c'est ce qu'il y a de plus au sud, conformément aux cartes nouvelles, excepté que l'île d'Amur est représentée à plus de 3 degrés de l'embouchure, longue de 4 degrés & demi absolus, ou 90 lieues, & son extrémité australe, de même que le cap Lopatka à 49 degrés; il n'y a pas une seule des îles Kuriles au sud de Lopatka; les premières sont marquées au 2 & 3 degrés à l'ouest, & ainsi du reste; aussi le dessein, la gravure, l'impression & le papier répondent très-bien à l'exactitude de la carte même.

J'avois déjà proposé quelques doutes sur l'existence de ce cap Tabin dans mes *Mémoires & Observations Géographiques*, imprimées à Lausanne en 1765; je n'osai pourtant pas l'omettre dans ma carte, crainte de choquer la prévention si enracinée; je lui ai donc donné une place sous le nom de cap *Schataginskoi*, même avec la grande île à son est, quoique je fusse convaincu qu'elle n'existoit pas; je redonne aujourd'hui la même carte réduite avec quelque petit changement; mais je ne puis m'empêcher d'y joindre l'esquisse d'une autre carte conforme à mes véritables idées; je vais la détailler & l'appuyer sur les relations rapportées ci-dessus.

Il y a des faits que je crois ne pouvoir être niés. 1°. Que la position de ce cap Tabin doit son origine à l'envie qu'on avoit de placer celui de Pline; nous en avons parlé ci-dessus, & ce motif ayant subsisté jusqu'à présent, ou du moins l'idée d'un *finis terræ* vers le nord-est, on l'a conservée, & il falloit trouver un cap.

2°. Que le plus grand, celui qui s'étend le plus en mer, le plus formidable, selon toutes les relations, est le double cap, nommé à présent *Serdzekamen*, au nord de l'Anadyr.

3°. Que ce cap & les contrées voisines sont le véritable pays des Tchouktski & Tchalaski; qui s'étendent depuis les Koriaques plus au sud jusqu'au nord, & habitent les bords de la mer du nord & de l'est, depuis le Kolyma, ayant les Inkagres à leur ouest.

4°. Que les îles vers l'Amérique, petites & grandes, avec la partie du continent opposé, sont toutes à l'est de ce Serdzekamen, & que l'on n'en connoit point de plus au nord.

5°. Que vers le nord, les côtes de l'Asie rentrent vers l'occident, & puisqu'on n'a plus de vestiges de celles du côté opposé, celles-ci doivent tourner vers le nord-est.

Je dis donc que tout ceci est prouvé par les relations les plus authentiques, & ne peut être sujet à aucun doute; là-dessus nous pouvons mieux examiner le sens de toutes ces relations ci-dessus rapportées, & les conséquences qu'on en doit naturellement tirer.

1°. Nous venons d'en parler.

2°. Ceci en est une suite.

3°. Ce fait ne sera pas nié; j'en conclus seulement encore, que ce que ces gens on découvert chaque année pas à pas, côtoyant toujours depuis 1636, connu par conséquent dans l'espace de cent ans avant qu'on entreprit les dernières découvertes, doit prévaloir, s'il y a de la différence.

4°. Voilà un fait frappant: ces gens curieux, passionnés pour les découvertes, s'informant de tout, en particulier de tout ce qui est à l'est du Kolyma, apprennent qu'il y a une rivière nommée *Pogitscha*, & après de nouvelles recherches, que c'est l'*Anadyr*, selon les nouvelles cartes si éloigné, & pas un mot de ce prétendu cap Schalaginskoi ou Tabin, qui, selon les idées erronées, devoit les empêcher de pousser vers l'Anadyr. Un empêchement si grand, si voisin, n'est pas connu même des habitans de ce pays, qui ne pouvoient en instruire Ignatiew en 1646; ceci est très-frappant, mais ce n'est rien en comparaison de l'autre fait.

Il avança vers l'est, non quatre jours, cela seroit sujet à des explications, mais quatre fois 24 heures, ce qui feroit 7 degrés & demi. Il commerça avec les Tschouktski dans une baie qu'il trouva, & qui selon les cartes, devroit être à la naissance du cap; également il n'apprit rien de ce cap. Stadouchin voulant absolument trouver ce Pogitscha, vogua sept fois 24 heures vers l'est: il mit des gens à terre pour s'informer de la rivière; on ne pouvoit lui en rien dire, & il n'est pas fait mention d'un cap quelconque, seulement parle-t-il des rochers le long de la côte, qui empêchoient la pêche; ce qui avec la diminution des provisions, le contraignit au retour: malgré donc, que dans celles des nouvelles cartes qui étendent les côtes outre mesure, on voit la naissance de ce cap à environ 20 degrés du Kolyma, & que Stadouchin au contraire doive avoir parcouru 27 degrés sans en avoir une trace, ni en apprendre quoi que ce soit: comment soutenir cette existence? Qu'on observe encore que ce n'étoit point un cap entouré de glaces, qui le fit rebrousser chemin; mais le manque de vivres, & les rochers qui ne devoient pas être considérables, puisqu'il n'en parle pas comme d'un empêchement à la navigation, mais seulement à la pêche. On trouva donc simplement plus commode de chercher par terre l'Anadyr; on y réussit, & l'on construisit dès-lors Anadirskoi-Ostrog.

5°. Malgré toutes les recherches possibles, on craignit si peu ce cap, ou plutôt on eut si peu d'idee de son existence, que le zèle pour les découvertes augmenta d'une manière surprenante; & ce qui est digne de remarque, c'est qu'il s'agisse de les entreprendre du côté de ce prétendu cap, & que le peu de succès de l'an 1647 augmenta le courage au lieu de le diminuer; apparemment parce que, comme

il est naturel de le croire, ils avoient appris pendant la dernière année des particularités qui eurent cet effet ; ce ne fut certainement pas la connoissance d'un cap si formidable qui en eût opéré un tout contraire.

C'est donc sans raison que M. Muller & d'autres se plaignent du peu que l'original de cette relation dit, de ce qui étoit arrivé aux trois kotsches jusqu'au grand cap, parce que sans doute ils n'avoient rien à en dire, ayant fait leur voyage tranquillement sans empêchement, ni par un cap, ni par les glaces : mais étant arrivés au grand cap, c'est-à-dire, au Serdzekamen, comme tout l'indique, & que nous allons prouver tout-à-fait ; Deschnew en rapporte tout ce qu'on pouvoit exiger de lui.

6°. Il dit que ce cap étoit différent de celui qui est près de la rivière Tchukoja à l'ouest du Kolyma; cette distinction me donna quelque soupçon que je manifestai dans mes *Mémoires*. M. Adelon en est surpris ; cependant, si, par exemple, on veut distinguer entre Bologne en Italie & Boulogne sur mer, on le fait, parce qu'on pourroit s'y tromper étant deux villes considérables ; mais jamais on n'avertit qu'on ne doit pas les prendre pour le château de Boulogne près de Paris. Il faut qu'il y ait quelque chose qui puisse causer quelque mépris par la ressemblance, non-seulement des noms, mais par d'autres endroits. Si Deschnew avertit que ce n'est pas le cap près de Tschukotschia, mais le grand cap, ne pourroit-on pas en conclure, que c'est autant que s'il disoit, il n'y a que deux caps considérables par ces côtes, l'un celui du Tschukotschia, l'autre le grand près de l'Anadyr; alors ce cap Schataginskoi disparoitroit de soi-même. Ce Deschnew, témoin de la plus grande authenticité, puisqu'il a fait ce voyage de l'aveu de tout le monde, & a demeuré plusieurs années dans ce pays, y a fait des voyages, s'est informé de tout & en a rendu compte à la cour ou au gouvernement général du Jakontsk; ce Deschnew donc, dis-je, décrit le grand cap d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre; les îles vis-à-vis reconnues si souvent pour être entre le Serdzekamen & l'Amérique; les habitans avec les joues & les lèvres percées; le peu de distance entre l'extrémité de ce cap & l'embouchure de l'Anadyr; la forme des côtes en demi-cercle vers cette rivière.

J'avois déjà parlé de ces deux derniers articles dans mes *Mémoires*. M. Adelon en convenant parfaitement de la contradiction manifeste entre la relation & les cartes, ne veut pas voir que par cette raison on puisse conclure contre celles-ci; qu'on en juge.

La kotsche d'Ankoudinow fit naufrage; l'équipage fut sauvé par les deux autres ; peu après, elles furent séparées & toutes deux jetées sur les côtes vers le sud, loin de l'Anadyr ; elle a donc fait naufrage à l'extrémité à l'est ou sud-est de ce cap, sans quoi ces kotsches restantes n'auroient pas osé hasarder de le passer, étant en effet aussi dangereux qu'on le dit de celui qu'on met toujours à la place de celui-ci, le prétendu cap Tabin.

7°. Pour revenir vers l'Anadyr depuis le sud, Deschnew erra pendant un an ; y étant arrivé, il établit l'Ostrog, qui dès-lors resta la seule possession des Russes dans ce pays ; c'est de là qu'on eut quelques connoissances de cette côte, & où Atlassow ensuite prit les siennes. Deschnew remarqua le banc de sable à l'embouchure de l'Anadyr, le long de ce promontoire, qui étoit pour ainsi dire, le rendez-vous de tous ces amphybies qui pouvoient enrichir ceux qui s'appliquoient à en prendre.

Il voulut donc envoyer le tribut annuel considérable par mer à Jakontsku, sentant bien qu'en passant avec précaution ce double cap Serdzekamen, il n'avoit rien à craindre d'un autre, mais seulement des glaces qui sont fréquentes au nord & nord-ouest de ce cap ; ce qui n'est pas étonnant, la pointe en étant tournée un peu vers le nord-est, & formant, à cause que ce promontoire a une longueur considérable vers l'est dans la mer, une espèce de baie ; les glaces qui viennent du nord-ouest & nord-est, comme dans un entonnoir, s'y arrêtent, & n'en sont pas si promptement chassées que dans une mer plus libre, d'autant moins qu'elles peuvent s'arrêter entre les îles vers l'est : c'est sur tout le défaut des matériaux qui lui firent abandonner son entreprise.

8°. Il arriva cette dispute mentionnée, qui prouva clairement la situation de ce grand cap des îles voisines & du banc de sable.

9°. Il découvrit dans sa course vers le sud, le fort d'Ankoudinow & d'Alexiew ; à l'arrivée d'Atlassow, les habitans pouvoient lui en donner encore des indices.

10°. Atlassow fit les expéditions dont on a parlé.

11°. Il déclara encore plus positivement qu'entre le Kolyma & l'Anadyr, il se trouvoit un double cap nommé *cap Tschalas-Koy* & *Anadirs-Koi*; peut-on voir quelque chose de plus convaincant ? Il parle d'*un seul* mais *double cap*, non de deux ou plusieurs. Il n'y en a d'autre nulle part que celui-ci ; par tout les noms de Tchuzchi & Tschatazki sont pris pour des synonymes, & avec raison : nous verrons que ceux qui parlent des habitans de tout le nord, les nomment *Tchouski*, les habitans de ce promontoire & des environs de même ; peut-être que comme les Koriaques du Kamtschatka se distinguent de ceux de l'île Karaga, quelques-uns donnent le nom de *Tschalatxi* à ceux de ce promontoire.

Enfin, toujours n'y a-t-il qu'un seul, mais double cap, dont la partie australe nommée *cap Anadyrs-Koi*, comme ayant l'embouchure de cette rivière tout près de la côte méridionale.

Atlassow, qui n'a rien vu par mer, assure qu'on ne peut le dépasser par eau, à cause des glaces vers le nord ou l'ouest, qu'il n'y en a jamais au sud. Voilà ce qu'on a encore défiguré & appliqué à ce

cap *Tabin*, repréſenté tournant au nord; au lieu que nous venons de voir la raiſon pourquoi il y a ſouvent des glaces au nord de Serdzekamen. On n'oſera nier qu'il ne s'agiſſe ici par-tout d'un cap, des îles, de peuple proche l'Anadyr, vers le 66 ou 67e degré, & non d'autres vers le 72 à 74e degré, & que n'y ayant qu'un cap conſidérable entre cette rivière & le Kolyma, ce cap Tabin ne doive diſparoitre.

12°. L'article de Popow eſt très-remarquable; j'adopte à-peu-près toutes les relations, pourvu qu'elles ne s'oppoſent pas au bon ſens comme celle-ci: *Une grande terre vis-à-vis du Kolyma & de l'Anadyr*, la même terre vis-à-vis du Kolyma, ſelon les nouvelles cartes, à 71 degrés de latitude, 175 degrés de longitude, ſur la côte ſeptentrionale, & de l'Anadyr, 65 degrés de latitude, 193 degrés de longitude, ſur la mer orientale; n'eſt-ce pas une contradiction palpable? Ne faut-il pas ou effacer le nom de Kolyma, ou placer ſon embouchure dans la mer orientale, comme on l'a fait autrefois? S'il en étoit, comme les anciennes cartes le marquent, le Kolyma feroit plus au ſud que le prétendu cap Schataginskoi, peu éloigné au nord-oueſt, ſur une côte inclinée vers le ſud-eſt du grand cap; alors, en effet, la grande île ou terre feroit à-peu-près vis-à-vis des deux; ces rivières feroient de la même mer, comme Gmelin le dit, & cet article de la relation de Popow feroit exact.

On voit que c'eſt par le préjugé en faveur de ce cap Tabin, qu'on vouloit confondre tout ce qui eſt prouvé encore, parce que malgré toutes les recherches, on n'a point trouvé d'île, ni d'îles habitées vers le Kolyma, & que la deſcription des habitans, de même que la diſtance, les animaux, les pelleteries, les bois, dont il n'en croît point à cette latitude de 70 à 74 degrés & plus loin; tout enfin indique ſans équivoque les îles à l'oppoſite du Serdzekamen & de l'Anadyr, ainſi que le nombre des habitans, le même que les autres ont rapporté de ceux de Serdzekamen, de ſes environs & des inſulaires; puis donc que le détail authentique qu'on a de ceux-ci ne peut pas être douteux, il faut que l'autre ſoit faux, & provenant de ce qu'on veut toujours confondre les deux caps, & appliquer à un cap Tabin imaginaire, ce qui appartient au Serdzkamen ſeul.

13°. Stadouchin devoit ſe rendre depuis le Tſchiktſchoinoſs à ces îles, & pays du côté oppoſé; c'eſt donc depuis le Serdzekamen auquel ils le ſont; pour le cap Tabin, il faudroit chercher des îles & pays oppoſés auſſi imaginaires que le cap, puiſqu'on n'en a jamais eu la moindre notion ni idée.

Le reſte de la relation des Tſchutski des environs d'Anadirskoy, confirme ſi complettement ce que nous venons de dire, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'y inſiſter. Ils diſoient à Deſchnew, à Atlaſſow, à Beering même, tout ce qu'ils ſavoient de ces contrées; que leur nation habitoit ce grand cap vers l'Anadyr, ces côtes, tous ces environs; ils décrivoient le mieux qu'il leur étoit poſſible, les îles & pays voiſins & leurs habitans, parloient du continent, tant de l'oppoſé que de celui à l'oueſt d'Anadirskoy & du Kolyma; ils connoiſſoient tout ceci; mais pour ce cap au 72, 74e degrés, ſi conſidérable, ſi formidable, qui, comme on le dit, eſt habité par eux, parce qu'on le confond avec le Serdzekamen, aucun n'en diſoit un mot à perſonne de ceux-ci qui les virent à diverſes fois dans l'eſpace de quatre-vingt-cinq ans. Il eſt donc évident qu'ils ignoroient l'exiſtence d'un pareil cap, & qu'il n'y en a point.

On pourroit vouloir prendre avantage de ce qu'ils diſoient, qu'il leur falloit près de trois ſemaines pour ſe rendre à l'extrémité du cap; mais ſi l'on fait attention à toutes ces circonſtances, on verra que ceci ne tire point à conſéquence.

C'eſt avec leurs miſérables baidares de cuir, qu'il leur faut tant de tems.

Du fond de la baie de l'Anadyr, qui ſur la carte de M. Muller, a 5 degrés de profondeur.

Par-deſſus le banc de ſable, ou tout près, ce qui doit les arrêter ſouvent, & même doit les y jetter & les y faire demeurer quelque tems.

Côtoyant ce long promontoire, où ils trouvent encore deux baies, & qu'il faut du tems pour les paſſer.

L'extrémité du Serdzekamen à ſon nord, eſt à deux ou deux degrés & demi, ou 40 à 50 lieues de largeur, & elle eſt pleine de rochers; mais de bons vaiſſeaux qui prennent le large & cinglent directement, peuvent bien en trois fois vingt-quatre heures, comme l'autre relation l'aſſure, par un fort vent favorable depuis l'extrémité du cap, arriver non au fond de la baie, mais à l'embouchure de l'Anadyr. Il n'y a rien là qui ſe contrediſe.

14°. On voit ici ſeulement qu'il s'en faut de beaucoup que la cour ait publié toutes les découvertes.

15°. Le grand monarque choiſiſſant lui-même Beering, cela forme un grand préjugé en faveur de celui-ci, non que j'adopte en entier ſa relation ou plutôt ſa carte; il faut toujours aller, pour ainſi dire, la ſonde à la main, ſi on veut former une bonne critique.

16°. Son voyage fut en tout de cinquante-cinq jours pour aller & revenir. Je veux croire que ſa carte ait été dreſſée auſſi exactement qu'il l'a pu; eſt-ce aſſez pour qu'elle ſoit exempte d'erreurs? Il a perdu rarement de vue les côtes; mais pourtant cela eſt arrivé: l'officier Ruſſe qui l'a accompagné dans ſon voyage en Amérique, & qui, curieux comme il l'étoit, aura eu mainte converſation avec lui ſur ſon précédent voyage, aſſure qu'il a pu voir rarement les côtes, à cauſe des brouillards fréquens. On ne peut donc ſe fier à ſa carte à cet égard, ni par conſéquent placer l'extrémité du Serdzekamen à près de 205 degrés (ou ſelon d'autres 208) de longitude, tandis que le point de ſon dé-

part, l'embouchure du Kamtchat, l'est environ 177, & qu'un auteur assure que le gissement des côtes depuis le Lopatka, vers la mer Glaciale est assez en ligne directe, excepté les caps, c'est-à-dire, ces caps de Kamtchat, Kronotkoi, Iljinskoi & autres pareils; car de comprendre dans cette exception ces grands caps, ou plutôt pays & contrées qui s'éloignent de la ligne directe d'environ 30 degrés, feroit une exception très-ridicule.

Les Tschoutski, au 64 degré & demi, l'avertirent que la côte plus haut alloit se tourner vers l'ouest à 67 degrés 18' ou 28', ils en ont apperçu la vérité, & ont cru avoir assez de preuves pour assurer que les deux continens n'étoient pas joints, voyant courir la côte à l'ouest, sans rentrer ni vers le nord ni vers l'est.

M. Muller traite ceci d'erreur, parce qu'il soutenoit l'existence du cap Tabin, & le rédacteur (pour abréger, je cite sous ce nom la suite de l'*histoire générale des voyages*) le taxe de timidité qui lui faisoit peu d'honneur, n'osant pas aller plus vers le nord, pour achever ses découvertes. Ce dernier agit directement contre son axiome si incontestable, *qu'un témoin vaut plus que cent non témoins*, ou qui n'ont rien vu; Beering étoit un bon marinier, reconnu & choisi comme tel par l'empereur; il a vu ce qu'il a dit, & n'a pas vu ce cap Tabin, ni aucun indice, qui pût le lui faire soupçonner; il n'a point entendu parler des Tschoutski, qu'on dit habiter ce cap; ces messieurs ne l'ont pas vu non plus, mais en soutiennent l'existence par prévention, en y appliquant ce qui n'est manifestement applicable qu'au Serdzekamen, & sans preuve; ceci doit-il être preférable à un témoignage aussi authentique que celui de Beering?

Il faut encore faire réflexion qu'il est croyable que ce n'est pas en particulier, en voyageur, qui souvent découvre au hazard des pays, que Beering a agi; mais par ordre d'un grand monarque, ce qui n'empêche pas qu'il puisse n'être pas cru dans sa relation, & sur tout ce qui concerne le principal but de cet ordre & de ce voyage. Il est donc naturel de distinguer dans sa relation ce qu'il a vu, & le gissement des côtes dont il n'a vu qu'une petite partie, & sans observation astronomique. Si dans sa carte il a également marqué le cap Tabin, c'est ce que j'ignore; ceci peut être une addition du géographe: supposons que ce soit de Beering même, il a pu le marquer de crainte de révolter le préjugé reçu, tout comme je l'ai fait dans ma carte n°. II, quoique j'aie dressé la troisième selon ce que j'en pense réellement, même en accordant encore au-delà.

17°. Cet article est encore remarquable: Gwosdens a été vers la terre, dont il est fait mention plusieurs fois ci-dessus, entre 65 & 66 degrés, pas loin du pays des Tschoutski. C'est encore une nouvelle preuve que tout ceci regarde le Serdzekamen, & non ce cap imaginaire; l'officier dit sans équivoque, que c'est depuis le premier, que Gwosdens fut jeté sur la côte de l'Amérique.

Mais la relation de Pawluski est telle, qu'on est en droit d'en rejeter tout ce qu'on veut; *rivière considérable, inconnue vers la mer glaciale*; de là *un voyage de quinze jours vers l'est*: cette rivière est donc encore à l'est du Kolyma: est-ce Pogitscha, que ses prédécesseurs n'ont pu trouver après des voyages de quatre & de sept fois vingt-quatre heures! A-t-il été sous la protection du roi des aigues marines, qui devroit entrer dans un pareil conte borgne, où une petite armée de quatre cent quarante-cinq guerriers, voyage pendant quinze jours, presque toujours sur les glaces! Son grand protecteur a-t-il créé une île de glace flottante, & fait avancer si loin vers l'est, comme on devroit le croire, parce que souvent elle étoit si éloignée des côtes, que même on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivières! Et cette île devoit être d'une nature particulière; le génie avoit-il le pouvoir d'empêcher que jamais la glace ne se brisât, comme il est arrivé à tous les autres qui ont fait l'expérience, que d'une heure à l'autre on n'étoit pas sûr que cela n'arrivât! Non, ici les quatre cent quarante-cinq hommes étoient toujours ensemble à leur aise: ou est-ce un pont, soit glace ferme, d'une telle étendue, qu'ils pouvoient y voyager pendant quinze jours au moins? Chacun comprendra qu'aucuns hommes ne peuvent avoir la force, le génie, la dextérité de voyager sur une île de glace sans risque, si loin, la faire avancer, la diriger de quel côté on le juge nécessaire. Je ne dis rien des provisions; je pense que Pawluski se fera pourvu de la chair de renards, loups & autres délicatesses; car pour pêcher, ils ne le pouvoient pas sur une glace si étendue, si ferme; mais du moins le génie devoit les pourvoir de quelques secours, pour se reposer sur des couches molles, & les garantir du grand froid. Etoit-il encore sur les glaces ou sur terre, lorsque les Tschoutski avancèrent pour lui livrer bataille? Si c'est le premier, on ne peut qu'admirer son courage & son habileté, d'avoir pu & voulu abandonner son île de glace pour aller à terre, uniquement dans le but de se battre.

De là il avança encore plus loin, trouva deux rivières, qui se jètent à une journée l'une de l'autre dans la mer glaciale, rivières, aussi inconnues à ses prédécesseurs nommés ci-dessus. Il faut que cette côte soit d'une étendue immense, puisqu'après le 7 juin il ne reposa que huit jours, & pourtant ne parvint à cette dernière, & qu'il n'y eut un second combat que le 30 juillet (il est vrai qu'ensuite parlant du troisième combat, il est dit le 14 juillet; il faut donc que par erreur on ait mis 30 juillet, au lieu de juin). N'importe, en calculant son voyage jusqu'à l'arrivée de l'autre côté du cap prétendu, il faudroit placer son extrémité, non à 208 lieues, mais à 250, vu que le degré n'y donne plus que 5 li. & demie: posons 6 lieues, & que, comme il

eft dit, en fe rendant vers la mer, depuis Anadirskol, il laiffa la fource de cette rivière, marquée à plus de 12 degrés à l'eft de Kolyma à fa gauche, & marchant directement au nord; malgré donc l'éloignement fuppofé & incroyable de ce cap Tabin, du Kolyma, (toujours d'après la carte de M. Muller)il n'y auroit depuis la première rivière inconnue, jufqu'au cap, ou fa naiffance, qu'environ 10 degrés ou 60 lieues. Je voudrois qu'on pût concilier cela avec toutes les journées & le tems qu'il y a employé.

Après le troifième combat, il paffa ce cap Tabin, & mit dix jours pour parvenir à la côte oppofée, à caufe des grandes montagnes qu'il avoit à paffer. Je n'en ferai pas le calcul; mais ce voyage augmente toujours cette etendue fi extraordinaire; depuis cet endroit, il fut vingt jours en chemin, lui & fes baidares de même, jufqu'au Serdzekamen, d'où, eft-il dit, il reprit le même chemin, pour retourner à Anadirskoi, qu'il avoit pris pour aller à la mer Glaciale. L'auteur de la relation montre par tout, qu'en la compofant, le bon fens l'avoit entièrement abandonné. Il alla depuis Anadirskoi directement au nord, fit un voyage de près d'un mois vers l'eft; de là au fud jufqu'au Serdzekamen, & revint pourtant par le même chemin qu'il étoit allé vers le nord. En vérité pareilles fornettes épuifent toute crédibilité, crédulité même, & on eft en droit de rejetter toute la relation: mais, enfin, dira-t-on, il a été à ce cap dont on nie l'exiftence. Je veux fuppofer que fur un endroit de la côte il y ait de grandes montagnes, comme au Serdzekamen, dans prefque toute la partie de cette extrémité de l'Afie; mais il n'eft pas dit un mot qu'il s'y trouve un cap fi fort avancé dans la mer: quand même donc tout ce récit feroit auffi véritable qu'il eft manifeftement fabuleux, cela ne prouveroit rien en faveur du cap; au contraire, toutes ces relations s'accorderoient plutôt avec celles des anciens, avec leur cartes, & l'idée même de M. de l'Ifle, que depuis le Lena, la côte s'avance toujours au fud-eft, & non point à l'eft.

18°. Je n'ai rien à remarquer ici fur M. Kirilow, finon que c'eft par connoiffance de caufe que le Sénat mit tant de confiance en fon zèle & fes lumières, lorfqu'il s'agiffoit de fa relation de Spangberg.

19°. On voit par ce que M. Witfen dit, & la remarque de M. Buache, que tout ceci ne peut s'entendre que du Serdzekamen, quoiqu'il foit un de ceux qui font imbus de l'idée de ce cap Tabin & de l'exiftence tout-à-fait infoutenable des iles & basfonds de cette latitude; ce que M. Witfen dit des hommes à joues percées le confirme encore plus.

20°. Ce que dit Kœmpfer eft de même; un ifthme n'a jamais pu être fuppofé à 73 degrés; mais il y en a un au Serdzekamen, rempli de montagnes, repréfenté par tout les auteurs, comme avançant fi fort en mer, qu'on n'en connoît pas la fin; & nommé le *cap de Glace* par M. de l'Ifle, qui en eut la connoiffance fous ce nom, de même que du Kamtfchat, fans fe douter qu'il en exiftât un autre plus au nord; que même on ne le connoitroit pas fans les nouvelles découvertes, auxquelles celle de Beering a mis le fceau; ce font les montagnes de Nofs, fi fameufes chez les précédens géographes. Ce ne peut être que ce cap coupé fur la planche, que Kœmpfer a vu; quand même on allégueroit & admettroit les montagnes mentionnées dans la relation plus que fufpecte de Pawlufki, toutes les autres circonftances ne peuvent convenir qu'au Serdzekamen.

21°. Les Xuxi & Koeliki, habitant le pays jufqu'au Kamtfchatka, la langue de terre ou cap de Glace, coupée par des îles, ne fauroient indiquer que le même; l'entrée des pêcheurs vers le nord ne peut convenir qu'à celui-ci, puifque ce font les paffages entre ce cap & les îles; on voit qu'il parle d'Anadirskoi & de fes environs: enfin que le narwal fe trouve en abondance fur ce banc de l'Anadyr; c'eft-là que ceux de Jakontsk fe rendent, & que le cap Saint, avec tous les autres endroits mentionnés, font voifins l'un de l'autre, non à 10 degrés, ou 200 lieues plus au nord.

22°. L'officier fuédois parle encore affez récemment des Ruffes qui paffent le Swœtoi-Noff pour commercer avec les Kamtfchadales, vers les 50 degrés de latitude. Ne fera-ce pas encore le Serdzekamen? Affurant qu'ils feront obligés de paffer entre la Terre-ferme, & une grande île au nord-eft du cap Swœtoi-Noff. Où trouver cette grande île vers ce cap Tabin? Eft-ce à fon nord-eft? Perfonne n'ofera affurer qu'on en ait une ombre d'indice de ce côté; au lieu que la grande île, que ce foit la côte du continent ou non, eft en grande partie au nord-eft du Serdzekamen; c'eft à cette confufion que la prétendue terre des Eidigani devoit fon origine, parce qu'on l'a placée vis-à-vis le Kolyma, ce qui a caufé bien des frais & des peines pour en conftater l'exiftence, qui enfuite des informations juridiques, s'eft trouvée fans fondement.

Les Jukagres habitent précifément les pays dont cet officier parle, depuis la fource de l'Anadyr, jufque vers les bords de la mer du Nord à l'oueft du Kolyma; fon cap Tabin eft donc le Serdzekamen, vu que les Tfchoutski occupent feuls tout le pays, depuis l'Anadyr, vers le prétendu cap.

23°. Cette relation toute récente a frappé bien des favans, qui ont été furpris de la voir fi concordante avec mon fyftême de la poffibilité & facilité de paffer ce formidable cap Tabin (que j'avois encore laiffé fubfifter alors), contre tout ce que les autres géographes avoient foutenu ci-devant; & ce qui me paroît le plus fingulier, c'eft qu'en fuppofant ce cap, on le regardoit comme un obftacle infurmontable au paffage par le nord; mais que l'ayant paffé, il n'y en avoit plus pour fe rendre au Kamtfchatka, au lieu que le raifonnement & les expériences générales fondent un fentiment oppofé.

Ce cap Tabin eft, dit-on, à l'extrémité du nord-eft de l'Afie, ayant la mer du Nord à l'oueft & au nord; l'autre mer à l'eft & fud-eft: ce doit être un *finis terræ*. L'expérience inconteftable prouve que, dans une telle mer, l'agitation des vents,

de quel côté qu'ils viennent, est si forte, que jamais il ne s'y pourroit former des glaces, encore moins y rester si peu de tems que ce soit : tous ceux qui donnent la description des côtes de la mer & de ces glaces (*Voyez art.* FROID ET GLACES), assurent unanimement qu'un vent ordinaire du nord les jète sur le rivage, qu'un autre de terre les fait d'abord retourner en mer ; & qu'est-ce qu'un tel vent, en comparaison de ceux qui règnent continuellement vers un tel cap de tous les côtés ! Voilà donc ce cap, quelque grand qu'on le suppose, finissant en pointe, dit-on, qui ne mettroit jamais d'obstacle au passage : il n'en est pas de même du Serdzekamen, un promontoire grand, large, s'avançant très-loin vers l'est dans la mer, son extrémité suivie de plusieurs îles grandes & petites vers le continent peu éloigné : quoi de plus naturel que les glaces emmenées de toutes les bandes du nord, qui s'arrêtent à cette presqu'île, autrefois prise pour un isthme, vers les îles suivantes & entre les îles ! Voilà le véritable cap de Glaces, & qui est très-à craindre ; cependant on voit qu'on peut le franchir avec de bons vaisseaux, & on ne le craint point.

On ne m'objectera pas qu'étant plus au sud, les glaces y sont moins à craindre : nous prouverons aux articles cités, que ce n'est pas le plus ou moins de proximité du pôle, qui est la cause du plus ou moins de glaces ; mais des circonstances qui n'y sont pas précisément relatives. Je dois seulement remarquer sur cette relation, que ceux du Kolyma ont nommé ces îles, vers l'Amérique, ***Aleyut*** ; & que, selon le rapport de M. Muller, d'après les Tschoutski, le peuple de la première île se nomme ***Achjuch-Aliat***, celui de la grande contrée à l'est ***Kitschin-Aliat*** ; ce qui paroît être le même nom que celui d'***Aleyut*** ; une autre nation d'une de ces îles ***Peckeli*** : tout ceci est très-conforme l'un à l'autre.

Pour ne pas être trop prolixe, nous dirons peu sur les cartes citées.

Nous voyons que ce que les anciens auteurs marquent du cap Tabin, n'est fondé, comme nous l'avons dit, que sur l'envie de donner une place à celui de Pline, d'après les idées qu'on s'en est formées, & non sur des relations ; que tous plaçoient dans le voisinage du cap l'Indigir, le Kolyma (celui-ci même quelquefois au sud ou à l'est), l'Anadyr, le Kamtschat, comme peu éloignés les uns des autres ; ce qui fortifieroit l'idée, qu'en omettant ce cap, on devroit marquer une même côte, depuis le Lena jusqu'au Serdzekamen, & que ce n'est pas sans raison que plusieurs, & encore Gmelin qui a eu une grande connoissance de ces pays & rivières, ont *regardé l'Indigir & l'Anadyr comme rivières de la même mer* ; ce qui, sans cela, feroit aussi ridicule, & plus que si on parloit ainsi du Rhône & du Tage.

Strahlenberg, à la vérité, a laissé subsister ce cap Tabin : mais il met sa naissance tout près du Kolyma, & ce cap fait une langue de terre étroite, fort avancée dans la mer, dont l'extrémité vis-à-vis l'île supposée des Edigani. Les officiers suédois, en 1726, ont omis l'un & l'autre, comme ne méritant également aucune croyance. Au contraire, eux & Strahlenberg, ont marqué avec soin un grand promontoire ou presqu'île, comme un *finis terræ* de ce côté, c'est le cap Anadirskoi, le seul cap réel & considérable ; une grande île à son est, nommée ***Luchochouski*** ; qui sera celle découverte vers l'Amérique, & d'autres petites (1). Ce seul grand cap finit du côté du sud, son commencement à 60 degrés, le tout depuis les 65 degrés, admirablement conforme à la vérité, sans doute parce qu'on l'a appris d'Atlassow ; dans la relation de Strahlenberg, article ***Inkagri***, il dit . . . , *entre le Lena & le Swætoi-noss, ou, comme disent les Russes*, ***Noss-Tchalaskoi & Anadirskoi*** : voilà donc tout expliqué ; qu'au-delà du Lena, il n'y a point d'autre cap que le Serdzekamen, sous le même nom qu'Atlassow lui donna, comme tout près de l'Anadir, point d'autre considérable entre celui-ci & le Lena.

Si dans la carte d'Isbrand Ides, la rivière Kamtschatka est marquée à 72 degrés, c'est toujours par la supposition qu'il y a un cap au 75 degré ; & pourtant on n'en connoissoit point d'autre que le cap, voisin de l'Anadyr, qu'on éloignoit à proportion ; d'ailleurs les latitudes mêmes, & encore plus les longitudes, sont encore si peu sûrement indiquées de nos jours, (comme nous le remarquerons, *article* LATITUDE), qu'il ne faut pas être surpris si les anciens y faisoient des fautes si grossières ; ce n'est point sur quoi je me fonde, mais sur les positions réciproques & relatives des caps & rivières qui pouvoient & devoient être connues, sans que la latitude le fût. Ortelius, selon que M. Muller le remarque lui-même, a placé les dix tribus d'Israël sur la rive de l'Obi, à 62 degrés ; si donc on a pu commettre une faute si grossière, qui n'empêche pas l'existence de l'Obi, Ides a bien pu placer le Kamtschat à 72 degrés : il s'agit des situations.

Le soupçon de la déclinaison de la côte, & de la plus grande proximité de l'Indigir & du Kolyma, se fortifie encore par d'autres réflexions.

M. Gmelin dit : « il y a même des vestiges qu'un » homme, dans un petit bateau, qui n'étoit guè- » res plus grand qu'un canot de pêcheur, a dou- » blé le cap Schalaginskoi, & a fait le voyage de- » puis le Kolyma jusqu'au Kamtschatka ». On demandera si je suis assez crédule pour le croire ? Non : si j'accordois ce qu'il entend par ce cap, il faudroit, selon ces distances arbitraires, données sur les cartes, faire 5 à 600 lieues ; mais si, selon mon sistême, on fait rentrer le cap Tabin dans son néant, si on diminue l'étendue des côtes, si on rapproche les rivières, sur tout le Kolyma, si on

(1) Cette situation a été si bien reconnue, qu'on l'a adoptée & représentée telle dans l'histoire des Tartares d'*Abulgasi Bayadur Chan*, de laquelle nous l'avons tirée.

fait

fait doubler le Serdzekamen, comme le seul & véritable cap Schalaginskoi; alors cela ne sera pas impossible dans une des années, où, comme M. Muller l'avoue, il n'y a pas de glaces dans ses environs; & alors je dois rendre justice à M. Gmelin qui, par devoir, a fait son possible pour insinuer l'impossibilité du voyage, l'existence du cap Tabin, & la distance infinie qu'on a trouvé à propos d'établir; quoiqu'en divers endroits de sa relation il lui soit échappé des vérités contraires, dont la cour ne lui aura pas su gré; enfin toutes les cartes & les relations pesées avec impartialité & à la balance du bon sens, feront voir qu'il faut resserrer le continent de l'Asie, que l'on a fait trop long & trop large jusqu'ici. C'est sur cette idée que j'ai dressé la carte n°. III; c'est aux découvertes ultérieures, faites avec soin, & aux relations véridiques & non altérées par des motifs de politique à constater mes conjectures. (*E.*)

La longitude de l'Asie est entre le 45e degré & les 206e, selon les cartes des Russiens, qui depuis trente ou quarante ans en ont découvert les terres les plus avancées au nord-est, & voisines de l'Amérique. Sa latitude septentrionale est entre zero, jusques par delà le 75e degré. La méridionale aussi depuis l'équateur jusques au 10e degré.

Elle est bornée au nord par la mer Glaciale, à l'orient par l'Océan oriental, qui fait partie de la mer du Sud, & par le détroit d'Anian, qui la sépare de l'Amérique; au midi par la mer des Indes, à l'occident par l'Europe & l'Afrique.

L'Asie, la plus étendue & la plus riche des trois parties de notre continent, fut le berceau du genre humain, & c'est de là qu'il s'est répandu dans les autres parties de la terre. L'Asie a été le siége des plus anciennes monarchies; savoir, des Assyriens, ou Babyloniens, des Mèdes, des Perses, des Parthes, & des Grecs. C'est en Asie que se sont opérés les mystères de notre religion, par la naissance & la mort de J. C. C'est enfin de cette partie de la terre que sont sorties les quatre principales religions, la Chrétienne, la Juive, la Mahométane, & la Payenne.

On conçoit par la grande étendue de l'Asie, que l'air ne peut point y être par tout le même. Vers le nord, il est extrêmement froid; dans le milieu, il est tempéré; sous la zone torride on y éprouve les ardeurs qui dévorent ces climats.

Le terroir y donne du bled, du vin, du riz, des fruits excellens. On y trouve des drogues, des aromates, du thé, du café, & des épiceries. La rhubarbe la plus estimée vient de la Tartarie, qui est une de ses contrées. On en tire beaucoup de soie & de coton, des toiles peintes, des étoffes de soie, des étoffes d'écorce d'arbres, & de la porcelaine très-fine. L'Asie a d'ailleurs des mines d'or, d'argent, & de pierreries, & l'on y pêche des perles.

Outre les animaux que nous avons en Europe, l'Asie en nourrit plusieurs autres, inconnus dans nos régions. Tels sont les lions, les léopards, les tigres, les chameaux, les éléphans, les rhinoceros, les crocodiles, les perroquets, &c.

Les Asiatiques ont toujours passé pour mous, oisifs, voluptueux, efféminés, les Tartares exceptés. Ils sont très-passionnés pour les femmes, & très-éloignés de l'ivrognerie. Ils ont l'esprit pénétrant, l'imagination vive, l'élocution noble, quoique trop empoulée; au reste ils ont l'humeur servile; dans toute la vaste région de l'Asie, il ne se trouve pas une seule république, & tous les monarques y règnent avec une autorité arbitraire, absolue & despotique.

Les religions dominantes de l'Asie sont la Mahométane & la Payenne. Il s'y trouve un grand nombre de Juifs, & la religion Chrétienne est la dominante dans les pays où les Européens se sont établis.

Les langues principales sont la Turque, l'Arabe, la Persane, la Tartare, la Chinoise, la Grecque, la Japonoise, la Malabare, & la Malaie. (*R.*)

ASINARA, île d'Italie, sur la côte occidentale de la Sardaigne. Les anciens la nommoient *la grande île d'Hercule*. Son circuit est de 28 milles; le château nommé *Castillazzo dell'Asinara*, est vieux & d'une assez foible défense. C'est près de cette île que les Genois perdirent une bataille navale contre les Aragonois en 1409. *Long.* 26; *lat.* 41; & à 7 lieues n. de Sassari. (M. DE M.)

ASINDA, ou AUSINDA, ville ancienne de l'Inde en-deçà du Gange. (†)

ASIOUTH, ou SOIOUTH, ville de la haute-Egypte. Elle mérite à peine aujourd'hui d'être nommée. (†)

ASISIA, ou ASSISE, en Latin ASSISIUM, en Italien ASSISI, ville d'Italie dans le duché de Spolette, entre le Chiascio & le Topino, rivières, qui, se joignant, vont se perdre dans le Tibre. On voit par une ancienne inscription, qu'elle étoit autrefois ville municipale. Elle a un siége épiscopal, & a donné naissance au séraphique Saint François & à Sainte Claire.

L'église de Sainte Claire n'est point magnifique, comme le dit M. Vosgien dans son *Dictionnaire Géographique*; il eût pu dire qu'il y avoit de la hardiesse dans la construction, puisqu'étant bâtie sur la croupe d'une montagne assez élevée, elle est composée de trois églises l'une sur l'autre. Du reste, l'architecture, qui n'a rien de remarquable, est fort éloignée d'être du bon genre. A 4 li. e. de Pérouse, 8. n. o. de Spolette, 28 n. de Rome. *Long.* 30, 12; *lat.* 43. 4. (M. D. M.)

ASISIA, ville d'Illyrie, dans un lieu qu'on appelle aujourd'hui *Beribir* ou *Bergame*. On y trouve encore aujourd'hui des ruines remarquables. (†)

ASKEATON, petite ville d'Irlande, au comté de Limérick. Elle est sur la rivière de Shannon, à 13 milles ouest de la ville de Limérick, & à 10 milles au sud de Trally. On y fait un assez bon commerce. (†)

ASKEM-KALESI, ville ruinée & port de mer, à une journée & demie plus loin que Milet, dans la Grece Asiatique. Cette ville est remplie de restes de monumens & d'inscriptions qui attestent son antique magnificence, & la font regarder comme l'ancienne ville d'Iasus ou de Jasi. On y voit encore l'enceinte des murailles & les ruines d'un théatre de marbre. Ses habitans, selon Strabon, étoient très-habiles à la pêche. C'est à tort que quelques géographes l'ont crue l'ancienne Halicarnasse. Tout ce qui nous en reste encore a prouvé le contraire. (*M. de M.*)

ASKER-MOKREM, ville d'Asie, sur la rive orientale du Tigre, au pays d'Abouaz dans la Caldée, qu'on nomme aussi l'*Iraque Arabique*. Cette ville a été bâtie par Hegiage, & les Califes l'ont augmentée & embellie. Elle porte aussi le nom de *Sermenraï*, & l'on croit qu'autrefois elle se nommoit *Semirah*. (*M. de M.*)

ASKERSUND, ville provinciale de Suède dans la Néricie, au bout du Lac de Wetter. Son commerce en bled, en cloux & en tabac est assez considérable. Elle a un petit port. (*M. de M.*)

ASKEYTON, bourg d'Irlande, dans le comté de Limerick, sur la rivière de Shannon. Il envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ASKITH, désert d'Afrique en Egypte, dans la vallée de Hofaïb, partie inferieure de la Thebaïde. Il y avoit autrefois dans ce lieu un monastère célèbre, où Arsénius se retira pour échapper à la colère de l'empereur Arcadius. On fait aussi que c'est dans ce même lieu que la Sainte Famille s'arrêta en fuyant en Egypte, parce qu'il s'y offrit, comme par miracle, une fontaine où l'on menoit boire les ânes. (†)

ASKRIG, petite ville d'Angleterre dans la province d'Yorck. (†)

ASLAPATH, gros bourg d'Asie dans la Perse, au bord de l'Araxe. Les habitans, qui sont Arméniens, y ont deux églises. Les femmes y sont si belles, que le roi de Perse en envoie chercher pour son serrail. Le fleuve passe au pied des maisons de ce bourg. (*M. de M.*)

ASLO. *Voyez* Anslo.

ASMER, petite ville de l'Indoustan, dans les états du Mogol, au sud-ouest d'Agra, & à l'extrémité méridionale de la province de Bando, que l'on nomme aussi *Asmer*, aussi-bien que cette ville. (†)

ASMIRÉES, ou ASMIRŒA, montagne d'Asie dans le pays des Seres, qu'habitent les Asmiréens, peuples répandus aussi dans le canton de Cataja, qui est fort étendu, & qui fait partie de la Tartarie prise en général. (†)

ASNA, ville d'Egypte, sur la rive occidentale du Nil, à 25 lieues au-dessous de la grande cataracte. Elle se nommoit autrefois *Syéne*. Les Romains la ruinèrent presque de fond en comble; mais les Arabes la rétablirent, l'embellirent, & la nommèrent *Asna*, qui dans leur langue veut dire *belle*. Les habitans sont riches en grains & en bétail, dont ils font un grand commerce. Ils trafiquent, soit en remontant le Nil, soit en caravanes par le desert. Autrefois le circuit de cette ville etoit beaucoup plus grand; on y voit encore des restes somptueux, qui attestent son antique magnificence. (†)

ASNIÈRES, bourg de Saintonge, dans le diocèse de Saintes, & l'élection de Saint-Jean-d'Angeli, dont il n'est éloigné que d'une bonne lieue. (†)

Asnières-Bellay, abbaye régulière de l'ordre de Saint Benoît, dans le dioc. d'Angers. Sa fondation est du XII[e] siècle. (†)

Asnières-Gardefort, village du Berry, dans le dioc. & l'élection de Bourges. C'est-là que Calvin commença à débiter sa doctrine. (†)

ASOLA, petite ville d'Italie dans la Lombardie, à 25 milles de Bresse, sur la Chiése & aux frontières du Mantouan, dont elle faisoit autrefois partie. Elle appartient à la république de Venise. (*C.C.*)

ASOLO, ville d'Italie dans la Lombardie, sur une montagne, à la source de la rivière de Musone. Elle est petite, mais assez peuplée. (†)

ASONE, rivière d'Italie dans la Marche d'Ancone. Elle a sa source sur les frontières de l'Ombrie, dans l'Apennin, & son embouchure dans la mer Adriatique. (†)

ASOPA, bourg de la Grèce au duché d'Athènes, sur la pointe qui s'avance dans l'Archipel. (†)

ASOPE, rivière de la Macédoine. (†)

ASOW, ASOPH ou AZACH & AZAK, ville de la petite Tartarie à l'embouchure du Don, qui la traverse, y forme un port, & se jète dans la mer des Zabaques, qu'on appelloit autrefois les *Palus Méotides*. Les anciens l'appelloient *Tanaïs*, de l'ancien nom de la rivière, & la mettoient dans la Sarmatie Européenne. Les Italiens l'appellent encore *la Tana*: on y a joint depuis une nouvelle ville appelée *Saint-Pierre*.

C'est d'*Asoph* que vient une partie du caviar qui se débite à Constantinople, & cet objet est considérable. Il en vient aussi des esturgeons & des mouronnes. Pierre-le-Grand, empereur de Russie, la prit en 1695, & la fit fortifier; mais en 1711, il fut obligé de l'abandonner aux Turcs, lesquels donnent aux Cosaques le nom d'*Asack*. Par le traité de 1739, les fortifications ont été démolies, & par celui de 1774, elle a été abandonnée à la Russie. La mer qui avoisine ce pays se nomme encore *mer d'Asow*. *Long.* 47; *lat.* 47, 18. (*M. D. M.*)

ASPAGORA, ou ASPACORA, selon la table de Peutinger. Contrée de la Sérique, selon l'anonyme de Ravenne, *liv.* 2, *ch.* 3... Nicolas Samson croit que c'est Tainsa dans le Cathai. (†)

ASPAVIA, place forte de l'Espagne près de Cordoue. (†)

ASPE, petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, sur la rivière d'Elda, à 4 lieues d'Alicante & environ à 7 de Murcie, au levant d'été. (†)

Aspe, bourg de France au Béarn, dans la vallée d'Aspe, & sur le gave de même nom. (†)

Aspe, vallée du Béarn, entre le haut des Pyrénées & la ville d'Oleron. La rivière d'Oleron passe dans cet endroit, & s'appelle le *Gave d'Aspe*.

Cette vallée produisoit des bois propres à la construction, & dont jusqu'ici on n'avoit pas songé à tirer parti, tandis qu'on en faisoit venir à grands frais de l'étranger; mais aujourd'hui on a mis ces bois en coupe, & au moyen du *Gave*, que l'on a rendu navigable l'espace de 24 lieues, on les fait descendre jusqu'à Bayonne, pour le service de la marine. (*M. D. M.*)

ASPECT, bourg de Cominges, à 2 lieues sud-e. de Saint-Gaudens. (†)

ASPERG. *Voyez* Hohen-Asperg.

ASPEREN, petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande, aux confins de la Gueldre, sur la rivière de Linge, entre Gorcum & Culembourg. (*M. D. M.*)

ASPERIEJO, ville ruinée d'Espagne, au royaume de Valence. (†)

ASPEROSA, ville de la Turquie, en Europe, dans la Romanie, sur la côte de l'Archipel. *Long.* 41, 50; *lat.* 40, 58. Elle a un évêché grec, & un port près la côte de Bouron. (†)

ASPHATITE, ASPHALTIDE, nom de la mer Morte, dans la Palestine. On la nommoit aussi le *lac de Sodome*, la *mer de Palestine*, la *mer Orientale*, la *mer du Désert*. Le mot Asphalte signifie du *bitume*, parce que cette mer en produit en si grande quantité, que nul poisson ne peut vivre dans ses eaux, & aucun homme n'y peut enfoncer à cause de leur épaisseur. On y voit quelquefois surnager des morceaux de bitume de la grosseur d'un bœuf, & de beaucoup plus petits que l'on emploie dans la médecine, mais sur tout pour embaumer les corps. (†)

ASPIDO, rivière d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle a sa source près de Polverigo, & se jète dans le Musone ou Mousone, un peu au-dessus de son embouchure dans la mer Adriatique. (*C.A.*)

ASPIRAN, bourg de France, diocèse de Béziers, à 3 lieues n. de Pézénas. (†)

ASPIS, île d'Asie, sur la côte de l'Asie Min. (†)

Aspis, promontoire d'Ethiopie, près de l'Egypte, selon Etienne le géographe. (*M. D. M.*)

Aspis, île voisine des Cyclades selon le même. (†)

ASPRA, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, sur la rivière d'Aja, entre Tivoli & Terni. Elle étoit autrefois du territoire des Sabins, & s'appelloit *Casperia* & *Casperula*. (*V.*)

ASPREMONT, village du comté de Nice, au n. o. & à deux lieues de distance de cette ville. Sa première & ancienne situation étoit sur un rocher très-élevé, inégal & scabreux, d'où il a tiré le nom qu'il porte encore, quoique depuis sept siècles environ, les habitans se soient transférés beaucoup plus bas, sur une colline moins rude, & plus à portée des terres cultivées. Le territoire d'Aspremont est fort vaste; il confine avec les territoires de Nice, de Saint-Blaise, de Torretes, de Falicon & avec le Var. Ses principales productions sont les vins & les huiles. Une partie de ces vins s'exportent sous le nom de vin de Nice. Les propriétaires de ces terres payent au seigneur la treizième partie du produit annuel; ce qui rend ce fief, quant au revenu, le plus considérable du comté.

ASPRES, bourg de France au haut-Dauphiné, dans le Gapençois, à 7 li. de Sisteron. (†)

Aspres (les), bourg de Normandie, à 5 li. o. de Verneuil. (†)

ASPROPITI, petite ville de la Turquie, en Europe. Elle est dans la Livadie, partie de la Grèce sur le golfe de Lepante. On la croit sans fondement l'ancienne Chalcos; cependant la position de ces deux lieux est bien différente, puisque l'un est à l'orient du mont Stiva, au lieu que Chalcos est à l'occident. (*M. D. M.*)

ASPROPOTAMO, rivière de la Grèce, dans la partie méridionale, & au Despotat. Elle a sa source au mont Mezzovo, coule vers le midi, & se jète dans la mer Ionienne. Cette rivière n'est souvent qu'un assez foible ruisseau. (*M. D. M.*)

ASSA, ville de la Macédoine, dans le voisinage du mont Athos. Cette ville est bien peu de chose aujourd'hui. (*M. D. M.*)

ASSANCALE, ville d'Arménie, sur l'Aras & sur le chemin d'Erzeron. *Long.* 59; *lat.* 39, 46. Il y a des bains chauds fort fréquentés. Cette ville est très-forte, étant bâtie sur un rocher des plus escarpés. Les fossés sont creusés dans le roc vif. Si cette place, dit Tournefort, étoit sur la frontière, on la rendroit imprenable à peu de frais. (†)

ASSANCHIF, ville d'Asie, dans le Diarbeck, sur le Tigre. *Long.* 60; *lat.* 36, 40. (†)

ASSAT, baronnie en Béarn, à 2 lieues de Pau. (†)

ASSASSINS, ou ASSASSINIENS, ancienne nation de la Phénicie. Elle habitoit les montagnes du Liban, au nord-est de la ville de Tyr, & se prétendoit issue du grand Arsace, fondateur de l'empire des Parthes, d'où elle prenoit le nom d'Arsacienne, que l'on changea par corruption en celui d'Assassins. Ces peuples ne connoissoient point les loix de la pudeur, & s'unissoient à la première femme qu'ils rencontroient, soit leur mère, leur fille ou leur sœur. Ils avoient un chef que les historiens des croisades nomment *Senex Vetulus*, *Antiquus de Montanis*, ou *Vieux de la Montagne*. Dans les siècles reculés, les dignités étant occupées par des personnes âgées, le mot de vieux marquoit autant un homme constitué en dignités que chargé d'années. Tous les historiens se réunissent à dire que ce chef ou petit souverain réussissoit toujours à faire assassiner ses ennemis, & qu'il étoit redouté de tous les princes chrétiens & mahométans. Lorsqu'il avoit résolu de faire périr quelqu'un, il proposoit au premier venu de ses sujets d'aller le tuer, lui assurant que c'étoit un moyen infaillible de gagner le paradis; & pour lui donner une idée des plaisirs que l'on y goûte, il le faisoit transporter

durant son sommeil dans des jardins d'une magnificence extraordinaire sur une montagne très-élevée, & avoit soin de lui fournir tout ce qui peut satisfaire les sens; on le faisoit sortir avec la même précaution, & on lui faisoit espérer la jouissance d'un séjour si délicieux, lorsqu'il auroit exécuté l'assassinat qu'on lui proposoit. Il n'y avoit point de péril auquel ce malheureux ne s'exposât pour obtenir ce qu'on lui promettoit. Ce qu'en rapporte Joinville dans la vie de Saint Louis, est très-curieux. Cet historien pense que le Vieil de la Montagne, prince des Bedouins, est le même que le vieux de la Montagne des Assassins. On peut voir dans l'histoire de France, par le P. Daniel, comment le vieux de la Montagne envoya en France deux de ses gens pour tuer Saint Louis, avant son voyage de la Palestine, & comment le contre-ordre qu'il leur envoya assez à tems sauva ce prince.

Kala-ku-kan, petit-fils de Gengis-kan, ayant passé le Tigre & l'Euphrate avec une puissante armée, attaqua les Assassins, détruisit tous leurs forts, fit mourir le dernier de leur souverain, nommé Moadin, extermina une partie de la nation, & dispersa l'autre. (*M. de M.*)

ASSEM, AZEM, ou LE GRAND ARDRA, ville d'Afrique, en Guinée, au royaume d'Ardra, & autrefois la résidence du roi d'Ardra. Elle est sur l'Euphrate qui lui sert de fossé. Les rues sont fort larges, & toutes les maisons sont bâties de terre grasse, & éloignées les unes des autres par de grands jardins qui les environnent, ce qui la fait paroître fort grande. Le peuple y est assez nombreux; les femmes y vont vêtues d'habits fort riches. Dans la conquête du royaume d'Ardra, par le roi de Dahomé en 1724, cette ville souffrit beaucoup. Elle est à 16 li. de la mer, & au nord-est du petit Ardra. (*C. A.*)

Assem, *voyez* Assenhus.

ASSED-ABAD, petite ville de Perse, vers Amadan. Tavernier la place à 60 d. 40' de *long.*, & 34 d. 50' de *lat.* Elle est à 66 d. 5' de *long.* (†)

ASSÉ-LE-BOISNE, ASSÉ-LE-BERENGER, ASSÉ-LE-REBOUL, bourg de France, dans l'élection du Maine. (†)

ASSEN, petite ville de Hollande, dans la seigneurie d'Ower-Yssel. (†)

ASSENSE, ville maritime de Danemarck, dans l'île de Fionie, avec un bon port. C'est le passage du détroit de Schleswick à Copenhague. *Long.* 20; *lat.* 55, 15. (†)

ASSERA, ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine, sur la rivière de Vera, proche Salonichi. (†)

ASSERIM, château assez fortifié dans l'Indoustan, à 15 lieues de Surate, vers le midi. C'est un rocher où l'on monte ordinairement pieds nuds pour mieux assurer ses pas, à cause que le roc est fort haut, glissant & escarpé. Il y a un autre côté où on peut y monter en se faisant enlever avec des cordes & une poulie. C'est de la même manière qu'on y transporte les provisions de bouche & le bétail. Cette place est occupée par les Portugais, & est pour eux d'une grande importance; on y fait une garde très-exacte. Il y a au sommet une grande plaine entourée de grosses pierres, qui servent comme d'artillerie à la forteresse, & qui en roulant en bas emporteroient tout ce qui se trouveroit sur leur passage. Ce lieu est une espèce d'asyle pour les brigands qui s'y retirent de peur d'être punis, & ils augmentent le nombre des familles & des soldats. (†)

ASSES, peuples de la Guinée, en Afrique, sur la côte d'Or, fort avant dans les terres, au couchant de Rio de Volta. (†)

AS-SÈTE-IRMANS, îles d'Afrique, dans l'Océan Ethiopique, découvertes par les Portugais: elle sont au nombre de sept, & appelées, par les François, les *Sept-Frères*. (*M. D. M.*)

ASSIMSHIRE, ou SKIRASSIN, province de l'Ecosse septentrionale, ou plus proprement, partie de la province de Ross, le long de la mer, où sont les Hébrides. (†)

ASSINIBOULS (lac d'), lac du Canada, dans l'Amérique septentrionale: on dit qu'il se décharge dans la baie d'Hudson. (*C.*)

ASSINIE, ou ASSINI, petit royaume d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or. Il ne s'étend que cinq à six lieues sur la côte. Sa capitale est un gros village, appelé aussi *Assini*. Ce village est situé à l'embouchure d'une rivière de même nom, qui coule assez long-tems au nord-ouest, entre les montagnes, & qui se jète dans la mer vers le sud. Le pays est fort bas aux environs. On y fait le commerce de la poudre d'or.

Les Hollandois & les Anglois font un assez bon commerce avec les nègres de cette côte, qui leur donnent de l'or pour de l'eau-de-vie, des armes & des étoffes d'Europe. (*C.*)

ASSINIPOELS, peuple de l'Amérique septentrionale, que les auteurs appellent *Assinibouls*, *Assiniboils*, *Assinipoels* & *Assinipouals*, noms qui ne varient que dans la terminaison & signifient *hommes de roche*. Ils sont posés & flegmatiques; ils se marquent le corps de grands traits de diverses couleurs, & se servent de calumets.

Le P. Charlevoix, après avoir parlé du naturel des Assinipoels, dit que leur pays est autour d'un lac qu'on connoît peu. Un François que ce Jésuite a vu à Montréal, dit y avoir été, mais en passant; il ajoute qu'on le dit de six cents lieues de tour, & qu'on n'y peut aller que par des chemins impraticables; mais les bords en sont charmans. L'air y est tempéré; il comprend un si grand nombre d'îles, qu'on le nomme *le lac des Iles*: on en fait sortir cinq grandes rivières. Aux environs de ce lac, il y a des hommes semblables aux Européens; l'or & l'argent y sont communs, & ils y sont employés aux usages les plus ordinaires. Le P. Charlevoix établit de cette manière l'existence du lac des Assinipoels, aujourd'hui Michinipi, dont quel-

ques-uns commencent à douter (1), par la raison que les François qui en ont parlé, ne l'ont fait que par ouï-dire, & non d'après leur propre expérience, n'ayant pas poussé leurs découvertes jusques-là, comme si dans de pareils cas, on ne pouvoit pas s'en rapporter aux récits des Sauvages, lorsqu'ils n'ont aucun intérêt d'en imposer. M. Jérémie, un des hommes les plus empressés à faire des découvertes, avoit déjà parlé de ce lac à-peu-près sur le même pied que le père Charlevoix; & quoique celui-ci dise que les lacs des Assinipoels & des Christinaux sont plus qu'incertains, que cependant il les a marqués, parce qu'il les a trouvés sur une carte manuscrite du sieur Franquelin, qui, dit-il, devoit connoître ces parties plus que personne, son doute ne me paroît pas raisonnable: il se réfout de lui-même. Que veut-il davantage que l'accord unanime des récits des sauvages, de la relation d'un François qui a passé sur les lieux, & de la carte d'un voyageur instruit?

Ce grand lac ne pourroit-il pas être cette mer dont parlent les sauvages de la baie de Hudson, & qu'ils disent être éloignée de vingt-cinq journées? Il est vrai que cette distance ne se trouve pas sur ces cartes: mais ne pourroit-on pas dire que cette situation est si incertaine, que même plusieurs géographes doutent de l'existence du lac, & qu'il ne faut pas s'en rapporter aux cartes, qui ne sauroient jamais convenir avec l'itinéraire, à cause des chemins impraticables qui ne permettent pas de faire autant de lieues par jour que dans les prairies? La conjecture est assez probable. On voit encore par-là qu'il y a des hommes barbus & policés peu éloignés du Canada & de la baie de Hudson; & que si, depuis ce lac jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Amérique, il y a une distance de huit cent à mille lieues, mon système sur ces nations se trouve suffisamment confirmé.

On suppose que le lac des Assinipoels n'est autre que l'Oninipigon ou bien l'Anisquaonigamon; c'est pourquoi on a supprimé le premier. Il me semble pourtant qu'on ne devroit pas procéder si légérement dans de pareils cas. On verra par la suite quel tort on a fait à la géographie en convertissant des doutes en certitudes, en supprimant des pays entiers, & en changeant leurs positions. Je prie le lecteur de réfléchir sur les raisons qui peuvent fonder l'existence de ce lac. Les preuves suivantes sont, à mon avis, tout-à-fait convaincantes.

1°. On ne sauroit contester la solidité de cet axiome, que des relations données par des personnes éclairées & de considération, qui ont pris soin de s'informer exactement de toutes les circonstances, ne doivent pas être rejetées, & sur tout après avoir été adoptées de tout le monde. C'est le cas de M. Jérémie, qui, gouverneur du fort Bourbon, ensuite Nelson, pendant vingt ans, s'est informé exactement de tout, comme sa relation le prouve. Il donne donc une description des lacs qui se trouvent vers la même latitude, leur étendue & leur distance entr'eux & du fort Bourbon. Le premier dont il parle, est le lac des Forts, de cent lieues de circonférence, & à cent cinquante lieues du fort Bourbon. A trois cents lieues de-là & au nord-ouest, il place le Michinipi de six cents lieues de tour. Il dit que la rivière de Bourbon entre dans le lac des Forts depuis le lac Anisquaonigamon, ou la jonction des deux mers, distant du lac des Forts d'environ deux cents lieues. Il ajoute que c'est le pays des Cristinaux, & qu'à l'ouest habitent les Assinipoels qui occupent tout ce pays. Il dit que cent lieues plus loin il y a un autre lac nommé *Oninipigonchin*, ou la *petite mer*. On voit donc qu'il les distingue tous, & qu'il assigne à chacun sa place bien éloignée l'une de l'autre.

2°. Dans toutes les anciennes cartes qui ont précédé cette relation, on a placé les lacs des Assinipoels & des Cristinaux, quoique souvent d'une manière indéterminée: les uns les ont mis à la même latitude à peu de distance; d'autres ont placé le premier au nord-ouest de l'autre; ce qui est conforme à la relation de M. Jérémie. On ne connoissoit point alors les noms de *Michinipi* & d'*Anisquaonigamon*: on leur donnoit les noms des peuples qui habitent leurs environs: ce qui est encore conforme à la relation de M. Jérémie. Les Cristinaux demeurent près de celui-ci, & les Assinipoels vers l'ouest jusques vers le Michinipi.

3°. Cette relation a été donnée par les sauvages qui, habitant des pays à la même latitude, pouvoient & devoient connoître exactement toutes ces contrées, & depuis que les François ont abandonné la baie de Hudson aux Anglois, ils n'ont pu continuer leurs recherches; ce qui ne sauroit suffire pour rejeter & abandonner des relations aussi authentiques. Par contre, les lacs Tecamamionen, Minutie, le lac aux Biches, celui des Prairies, &c. ont été reconnus depuis le Canada. Doit-on être surpris, si on n'y a pu avoir connoissance du Michinipi qui est éloigné du Fort-Dauphin sur l'Oninipigon, selon M. Buache, de plus de deux cents lieues, puisque les François n'ont pas pénétré plus loin.

On recommence aujourd'hui à le placer sur les cartes. Son existence ne paroît plus douteuse; on veut même le faire servir au passage par le nord. (*E.*)

ASSINOYS, ou CONIS, sauvages qui habitent entre le Mexique & la Louisiane, vers le 32e degré de latitude septentrionale. (†)

ASSISE, ville d'Italie dans l'état de l'Eglise, au duché de Spolete. *Voyez* Asise, ou Assisia. (†)

ASSO, petite ville de la Mingrelie, que quelques-uns prennent pour l'ancienne ville de Colchide, qu'on appelloit *Surium*; *Surum*, & *Archeapolis*. (†)

(1) M. Danville, dans sa Mappe-Monde de 1761.

ASSOCIATION, ou PORTUGA, île de l'Amérique septentrionale, à quatorze milles de la Marguerite, vers l'occident. (*C.*)

ASSOKO, ville d'Afrique, capitale du royaume d'Issini, dans une île de même nom, formée par la rivière d'Issini; c'est la résidence ordinaire du roi & des principaux seigneurs. Les François en 1701, bâtirent un fort à l'est de la rivière dans une peninsule défendue du côté de la mer par des rocs, & du côté de la rivière par la barre. Ce fort fut abandonné trois ans après. (†)

ASSOMPTION (côte de l'), un peu au nord des îles d'Anican, vers le 51e degré de latitude sud, & 318-319 & 320 de longitude. Ce pays n'est encore que peu connu. La partie du nord des terres a été découverte le 16 juillet 1708, par Poré de Saint-Malo, qui lui donna le nom du vaisseau qu'il montoit. On la croit, cette île, la partie du nord des Iles Nouvelles; il faut espérer que le tems nous procurera des éclaircissemens plus considérables sur cet objet.

ASSOMPTION, ville de l'Amérique méridionale, dans le Paraguai propre, sur la rivière du Paraguai. *Long.* 323, 40; *lat. mérid.* 25, 30.

Elle a un évêque suffragant de la ville de la Plata, ou Chuquisaca, capitale de la province des Charcas. Il y a aussi un collége de vingt-quatre régidors comme à Séville: des Dominicains, des Franciscains & des religieux de la Mercy. La forteresse, sous le nom de l'Assomption de Notre-Dame, a été bâtie dès 1537. C'est là que réside le gouverneur-capitaine-général, qui reçoit les ordres du vice-roi du Pérou, & de l'audience royale de la Plata. Cette ville a, du côté de l'orient, d'assez belles campagnes habitées par des nègres, des mulâtres & des naturels du pays. On a bâti dans le territoire plusieurs forts, de petites bourgades & de petites villes assez bien peuplées d'Espagnols. La terre y est fertile, l'air sain & tempéré, ce qui est cause qu'on y voit les arbres toujours verds. Il y a aussi quantité de pâturages. Les Espagnols de l'Assomption feroient très-pauvres, s'ils ne forçoient les naturels du pays à travailler pour eux, presque comme des esclaves. Le principal commerce de cette ville est l'herbe du Paraguai.

ASSOMPTION, île d'Asie, une de celles qu'on appelle *Mariannes* ou *des Larrons*.

ASSOMPTION (île de l'), île de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Saint-Laurent, à l'embouchure du grand fleuve du même nom. Elle est presque couverte de forêts; le sol y est aride & stérile. Cette île vint à la France par la paix d'Utrecht: mais elle a été cédée à l'Angleterre par le traité de Versailles en 1763. *Long.* 316; *lat.* 49, 30.

ASSON, vallée de France dans le Béarn, aux confins du Bigorre, le long d'une rivière qui a sa source aux Pyrénées, à l'orient du val d'Ossan, & se jète dans le gave de Pau, un peu au-dessus de Nay. Cette vallée prend son nom d'Asson, village de quatre cent soixante-deux feux, selon le dénombrement de la France.

ASSON, ville d'Asie sur les Palus Méotides, à l'embouchure du Don; on la croit la même qu'Azoph.

ASSONE, bourg de France, en Poitou, généralité de Poitiers, élection de Niort.

ASSUANA, ville ruinée au bord oriental du Nil, près des cataractes, entre elles & la forteresse de Naasse. C'est, à ce qu'on croit, la Syène, si fameuse dans l'antiquité. On y trouve encore quantité de tombeaux d'une très-belle pierre blanche, & des inscriptions d'un caractère inconnu, de grandes pyramides, un temple, dont les ruines laissent encore appercevoir beaucoup de magnificence, & plusieurs palais bâtis avec des pierres d'une prodigieuse grosseur: toutes ces ruines augustes, annoncent des monumens d'une étendue qui en impose. Un seul de ces palais contient, si l'on en croit le voyageur Paul Lucas, environ cinq à six mille colonnes. Paul Lucas exagère sans doute; cependant tout désigne la ville la plus magnifique & la plus vaste qui ait jamais existé. Auroit-on tort de conjecturer que cette ville est la même qu'*Asna*, dont il a été parlé plus haut? (*M. D. M.*)

ASSUR, ville d'Asie, sur la côte de la mer de Syrie; elle est presqu'entièrement ruinée.

ASSYN, cap d'Ecosse au sud-ouest d'une baie de même nom; il y a des pâturages qui nourrissent quantité de chevaux & d'autre bétail; on y trouve aussi du marbre & des bêtes fauves: il y a encore dans le même royaume un lac & une rivière de même nom, & le bourg d'Assymberg à l'embouchure de cette rivière.

ASTA, rivière d'Espagne dans l'Asturie d'Oviedo. Elle passe à Oviedo, & se rend dans la mer de Biscaye à Villa-Viciosa.

ASTA, ville des Indes au royaume de Visapour, sur la grande route de Visapour à Dabul. Cette ville est très-marchande, & a un fort beau marché, où l'on trouve des vivres de toute espèce.

ASTABAT, ville d'Asie dans l'Arménie, sur les frontières de Perse, à une lieue de l'Araxe. Elle est petite, mais très-belle; il y a quatre caravanseras; chaque maison a sa fontaine & son petit jardin. Son territoire produit d'excellent vin; & la campagne d'alentour est arrosée de mille ruisseaux, qui en rendent le sol extrêmement fertile: c'est le seul pays où croisse la racine de *ronas* qui est grosse comme la réglisse, & qui sert à donner cette belle couleur de rouge à toutes les toiles qui viennent de l'Indoustan. Les caravanes d'Ormus, qui font le commerce de *ronas*, vont sans cesse d'Ormus à *Astabat*, dans toutes les saisons. *Long.* 64; *lat.* 39.

ASTABORAS, rivière d'Ethiopie. Le fleuve Nigir, ainsi appelé par les anciens, arrivé à l'île de Meroé, se partage en deux bras, dont l'un s'appelle Astaboras & l'autre Astasobas, qui se réunissant ensuite après avoir formé cette île, prennent le nom de Nil, qui se précipitant d'une très-grande hauteur, forme les cataractes si fameuses. Astaboras c'est aujourd'hui le Takare ou Tekesel.

ASTACHAR, ville de Perse, que les anciens appelloient *Astacara*, près de Bendimir & des ruines de Persepolis.

Cette ville elle-même est presque ruinée, & n'est guères qu'un village. Chiras, ville voisine, s'est agrandie de ses ruines. Il y a à Astachar un beau caravansféra, des mosquées, & quelques restes de palais. Les souverains de Chiras y fixoient leur demeure pendant l'été, à cause que ce lieu, dans toute cette saison, est rafraîchi par un vent délicieux.

ASTAFFORD, petite ville de France dans le Condomois, au nord de Leitoure, sur la rivière de Gers. On confond mal-à-propos *Astafford* avec l'*Estarac* ou l'*Astarac*; une ville avec une contrée.

ASTAGON, ville du Monoémugi, en Afrique, sur les confins du Zanguebar & les rivières des bons Signes.

ASTAMAR, ACTAMAR, ou ABAUNAS, grand lac, avec une ville du même nom, en Arménie. La ville & son château sont fortifiés. *Long.* 61; *lat.* 36. 30.

Ce lac reçoit plusieurs rivières, & ne se décharge par aucune. On l'appelle aussi *lac de Vastan*, & *lac de Van*, lieux situés sur ses bords. Il est fort poissonneux.

ASTARAC, ou ESTARAC, petit pays de France en Gascogne, dans le bas-Armagnac. Mirande en est la capitale.

ASTASOBAS. *Voyez* ASTAROBAS.

ASTAT, habitation en Islande, à l'orient & presque au fond de Skaga, vers le midi de Hola. Baudrand en fait un bourg. On croit qu'Adstat est la même chose.

ASTECAN, ou ASCHIKAN, ville d'Asie dans la contrée de Mawralnaher, & la province de Al-Sogde.

ASTER, vicomté dans le Bigorre, à une lieue s. e. de Bagnères.

ASTERABAT, ou ASTRABAT, grande ville d'Asie dans la Perse, au pays, sur la rivière & proche le golfe de même nom, vers la mer Caspienne. On croit que cette ville est située dans le pays que les anciens connurent sous le nom d'*Hircanie*. *Long.* 72, 5; *lat.* 36, 50.

ASTETLAN, province du nouveau royaume de Mexique, dans l'Amérique septentrionale, proche la province de Cinaloa, vers cette mer Rouge que les Espagnols ont nommée *mar Vermejo*.

ASTEZAN, province du Piémont avec titre de comté, borné à l'orient & au nord par le Montferrat, au couchant par la province de Turin, & par celle d'Albe au sud. Elle à 18 milles d'étendue, de l'orient au couchant; 24 du midi au septentrion; & 300 milles quarrés de surface. Ce comté est rempli de belles collines & de petites plaines riantes qui abondent en toutes les choses nécessaires à la vie; ses vins sur tout sont estimés les meilleurs du Piémont: les troupeaux de gros & menu bétail y forment un objet considérable de commerce. Outre la capitale, il y a 96 terres érigées en communautés & 13 hameaux.

ASTI, *Asta Pompeja*, ville d'Italie, capitale de la province du même nom, entre le Tanaro & la Versa, dans une plaine fertile & agréable. *Lat.* 44, 55; *long.* 25, 46.

Quelques auteurs lui donnent Gomer, fils de Japhet pour fondateur, mais c'est une de ces opinions qui ne sont appuyées que sur des traditions incertaines. Néanmoins on convient assez généralement que c'est une ville des plus anciennes de l'Italie: ce que ses historiens ont écrit de sa puissance, lors de l'invasion des Etrusques, c'est-à-dire plus de 900 ans avant l'ere chrétienne; de sa conquête par Bellovèse & Brennus, fameux capitaines Gaulois; du séjour qu'y fit ce dernier, & des fortifications dont il la munit; du secours qu'elle donna aux Latins contre les Romains, & à ceux-ci contre les Tarentins & contre Pyrrus; de son alliance avec Annibal, des services qu'elle rendit encore aux Romains dans leurs guerres avec les Cimbres, n'étant point garanti par le témoignage des anciens, nous sommes fort éloignés de le regarder comme des vérités historiques. On pourroit peut-être hasarder, avec plus de vraissemblance, sans le donner cependant pour bien constaté, que Pompée à son retour d'Espagne étant passé à Asti, résolut de la relever de ses ruines; & il en confia le soin à trois frères Romains, de la famille des Varrons, qui rebâtirent la ville, l'entourèrent de fortes murailles, & élevèrent, du côté qui regarde les Alpes, un château flanqué de trois tours qui fut appelé le château des Varrons, *castrum Varronum*, quoique fort dégradé ce château subsiste encore aujourd'hui. Pompée arrivé à Rome fit accorder aux habitans d'Asti le droit de bourgeoisie. La nouvelle ville fut appelée *Asta Pompeja* du nom de son restaurateur. Après Pompée Jules-César fut le protecteur & le bienfaiteur des Astezans; il ajouta des nouvelles fortifications à celles qui existoient déjà, prolongea pour leur commodité la voie émiliene jusqu'aux Alpes, fit construire dans la ville un palais magnifique pour le préteur, & un pont superbe de marbre sur le Tanaro. L'empereur Auguste donna aussi à cette ville les plus fortes preuves de la protection & de la bienveillance dont il l'honoroit, en reconnoissance des services qu'elle lui avoit rendus dans la guerre contre Marc-Antoine; lui confirma le droit de bourgeoisie romaine que Pompée lui avoit déjà obtenu; lui permit de bâtir des forts dans toutes les villes & bourgs de sa jurisdiction; & lui accorda une entière exemption de la loi agraire, c'est-à-dire qu'on ne pût distribuer aux soldats les terres des citoyens d'Asti: ceux-ci firent graver deux inscriptions dans le palais, pour perpétuer la mémoire de ces bienfaits. Tous ces privilèges & beaucoup d'autres que les empereurs qui régnèrent après Auguste, accordèrent à cette ville, y appellèrent les étrangers, & sa population s'accrut au point qu'au IV siècle, on n'y comptoit pas moins de 470 mille habitans; ce qui paroît pourtant fort exagéré. Enfin Asti ne cessa de figurer parmi les villes les plus consi-

dérables de l'Italie, jusqu'à ce qu'Alaric roi des Gots, vers le commencement du Ve siècle, la prit après un long siége, & en ruina les fortifications. Elle fut ensuite plusieurs fois saccagée par les barbares qui, à différentes reprises, envahirent l'empire romain; & elle n'éprouva pas de moindres malheurs dans toutes les guerres qui désolérent l'Italie pendant les longs siècles de barbarie jusqu'au commencement du XIVe Ce fut alors que Henri VII, roi des Romains, à qui elle appartenoit, la céda au comte Amédée de Savoie surnommé le grand, pour le récompenser des services qu'il en avoit reçu, & lui confirma cette cession, lorsqu'il fut élevé à la dignité impériale : mais après sa mort, arrivée subitement la même année, les Astezans ayant refusé de reconnoître Amédée pour leur souverain, reçurent dans leur ville les troupes de Robert roi de Naples pour être en état de lui résister. Quelque tems après Asti tomba au pouvoir des Visconti, & changea souvent de maîtres, jusqu'à ce que l'empereur Charles V la donna au duc Charles III de Savoie, qui avoit épousé Beatrix de Portugal sa niéce : elle a toujours depuis fait partie des états de la maison royale de Savoie. Cette ville de deux milles de circuit environ, est actuellement entourée de bonnes murailles, & défendue par un château : la beauté & le nombre de ses palais & de ses édifices publics, l'étendue de ses places, & une population de 14000 habitans, la mettent au rang des plus considérables villes de la Lombardie. C'est le siége d'un évêque suffragant de Milan, depuis le troisième siècle de l'église. Il y a un gouverneur, un intendant, un préfet, une collégiale, six paroisses, quatorze couvens d'hommes & cinq de femmes. On y fabrique des étoffes de soie. Il s'y est conservé l'ancien usage de faire tous les ans la course des chevaux le second jeudi après Pâques : les étrangers y accourent alors en grand nombre, ainsi qu'aux deux foires qu'on y tient le 29 de mars & le 2 de septembre. Ses belles campagnes produisent sur tout des vins exquis & des herbages excellens. Il y a parmi ses habitans un grand nombre de familles d'une noblesse très-ancienne; & beaucoup de personnages illustres par leur sainteté, ou par leur science, ou par leurs talens militaires y ont pris naissance. Les François la prirent en 1703; le duc de Savoie la reprit en 1704. Les François s'en emparèrent de nouveau en 1745, mais le roi de Sardaigne la reprit en 1746. Elle est à 5 lieues n. e. d'Albe, à 8 f. o. de Casal, 29 e. de Turin.

ASTIER (Saint-), bourg de France, dioc. & 4 lieues o. de Périgueux, avec une abbaye de Bénédictins.

ASTILLE, bourg de France, dans le Maine, élection de Laval.

ASTON, village d'Angleterre, dans le comté le Berg-shire. Ce lieu est remarquable par une bataille célébre entre les Danois & les Saxons, en 871.

ASTORGA, ville d'Espagne, au royaume de Léon, sur la rivière de Tuerta. *Long.* 12. *lat.* 42. 10.

Elle est située dans une plaine assez agréable; n'est ni fort grande, ni fort peuplée, mais est assez bien fortifiée par la nature & l'art. La rivière donne de fort bons poissons, sur tout des truites très-délicates. Son évêché est soumis à la métropole de Compostelle. Elle a aussi un riche & nombreux chapitre, qui est administrateur de l'évêché & de l'hôpital Saint-Jean. Ce chapitre a hors de l'église la jurisdiction criminelle avec l'évêque conjointement. Mais quant aux crimes qui se commettent dans l'eglise, lui seul peut en connoître.

C'est un marquisat de son nom. L'église cathédrale est d'un goût gothique. Il s'y trouve aussi cinq paroisses & deux annexes, un couvent d'hommes, un autre de femmes, deux hôpitaux & le palais des marquis, qui est d'une belle architecture. Cette ville est à 10 lieues de Léon, 36 de Burgos.

ASTRAKAN (gouvernement d'), dans la Tartarie Moscovite : il comprend l'ancien royaume d'Astrakan, qui fut conquis en 1554 par le czar Iwan Wasiliewiekz, & renferme une partie de la côte occidentale & la côte septentrionale de la mer Caspienne. La chaleur y est si forte en été, que, suivant les observations faites par M. Leich à Astrakan, elle y surpasse quelquefois le 100, & même le 103e degré du thermomètre de Farenheit. Il y pleut très-rarement en été, &, quand cela arrive, la pluie ne dure pas plus d'un quart-d'heure; mais il règne depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'août un certain vent qui tempère la chaleur, laquelle sans cela deviendroit insupportable. Ce pays seroit totalement stérile, sans le débordement du Wolga. Mais les terrains bas sur les bords de ce fleuve, du Don & du Jaïk sont d'une grande fertilité, & produisent d'excellens pâturages. Le bled au contraire n'y réussit point; les habitans font venir par eau de Cazan ce qu'il leur en faut pour leur consommation. Quant aux fruits des différentes espèces, ils y croissent en grande quantité & deviennent très-beaux. On y cultive, entr'autres, des melons de très-bon goût, des citrouilles & des concombres, qui sont hauts d'une demi-aulne. Le mûrier y vient au mieux, & si l'on vouloit s'en occuper, la soie y réussiroit très-bien.

Le premier vignoble d'Astrakan fut planté en 1613; on se servit de plants venus de Perse. La vigne ajourd'hui s'est fort étendue; le raisin vient d'une grosseur extraordinaire; il est d'un goût exquis; on peut en faire un excellent vin. On recueille aussi du coton à Astrakan. Il croît dans ses vastes bruyères des fleurs, des simples & diverses plantes potagères.

En remontant le Wolga, on trouve une quantité prodigieuse de racines de réglisse, dont les tiges sont souvent plus grosses que le bras, & croissent à la hauteur d'une aune : on l'arrache en grande quantité pour en extraire ce qu'on appelle *jus de réglisse*

réglisse, que l'on prepare dans les apothicaireries d'Astrakan. La reglisse vient d'elle-même, ainsi que le kali, dont on ne tire pas le profit qui pourroit en résulter. Les bruyères, ou déserts d'Astrakan contiennent plusieurs lacs ou marais d'eau salée, où le sel repose au fond de l'eau en forme de cristal, ou bien surnage comme des glaçons. Tout le terrain qui environne Astrakan est tellement imprégné de sel, qu'on n'y trouve d'eau douce nulle part, à quelque profondeur qu'on creuse. Cela provient peut-être de ce que l'eau de la mer Caspienne filtre par des canaux souterrains, & se reproduit dans ces endroits, qui ne sont pas plus élevés que le niveau de la mer. Aujourd'hui, la cour de Russie a fait publier de rigoureuses défenses pour empêcher qu'on enlève ce sel; elle s'en est réservé à elle seule le débit. Le plus connu des lacs salés, est celui d'Elton ou d'Eltan. On dépose le sel dans les magasins de Dmitriewsk & de Saratow, situés sur le Wolga, & de-là on le transporte plus loin.

Les Torgôtins, autrement *Kalmouks*, & les Tartares Nogaïens, se répandent durant l'eté dans les bruyères d'Astrakan. Ces bruyères sont remplies d'oiseaux, de gibiers & de bétail. Les Tartares & les Kalmoucks y entretiennent de grands troupeaux. On y trouve aussi une espèce de chèvres sauvages, qui portent de petites cornes recourbées; une sorte de rat, qui donne presque la même odeur de la civette, & qui se tient sur les rives du Wolga; des aigles, des faisans, des perdrix, des gélinotes, &c. Parmi les insectes de cette contrée, on trouve aussi la *tarentule*. Le poisson de toute sorte y est très abondant & à vil prix. Les villes principales de ce gouvernement sont, *Astrakan*, *Kroisnajar*, *Jenatajowska*, *Tschernoijar*, *Zarizin-Saratow*, &c. &c. (*M.* DE *M.*)

ASTRACAN, ASTRACHAN, ou ASTRAKAN, ville de la Moscovie Asiatique située dans une île du Wolga, nommée *Seitza*. Le principal bras du fleuve a en cet endroit 2200 pieds de largeur. Il gèle si fort l'hiver, qu'on peut passer avec des trainaux chargés; mais la glace ne dure pas ordinairement au-delà de deux mois. L'ancienne ville d'Astrakan, qui fut conquise & ruinée par le czar Iwan Wasiliewiekz n'occupoit pas le même emplacement: elle étoit située à 10 *werstes*; d'autres disent à 60, à 70 werstes plus haut sur le Wolga, parce qu'on trouve dans ces deux endroits des ruines d'où l'on a transporté des pierres pour la construction des fortifications, des églises, des maisons de la moderne Astrakan. Cette ville a une vaste enceinte, fermée par une muraille de briques, dont une grande partie tombée en ruines, est rebouchée avec des palissades. Le gouverneur réside dans la forteresse, où il occupe un bâtiment construit de bois. Hors de la forteresse est un bâtiment de pierre, dans lequel est la chancellerie. Les maisons des particuliers sont de bois, ce qui la rend sujète à de grands incendies: en 1767, il y eut mille maisons de brûlées. Ce fut en 1746 que, par ordre de la cour Impériale, on commença à relever la ville. Les rues furent élargies & tirées au cordeau. Le meilleur édifice de la ville est l'église cathédrale de l'Archijerai, c'est-à-dire, archev. grec. Outre celle-là, il y a encore quatre autres églises Russes construites de pierres, parmi lesquelles l'*Iowischenia* est la plus remarquable. On y compte quatre couvens Grecs. Les Arméniens y ont une église & un évêque; les Catholiques y en possèdent une aussi de même que les protestans. Dans le nombre des fauxbourgs d'Astrakan, ceux de Cazan, de Sibérie & de la Tartarie sont les plus considérables. On a bâti en 1746, du côté méridional de la ville, un nouveau fauxbourg, qui est fort grand, & uniquement occupé par des Arméniens. Le canal qui est entre ce fauxbourg & la ville, a été creusé pour établir une communication entre la rivière de Kutum & le Wolga. Les vaisseaux sont autant à l'abri dans ce canal que dans le port le plus sûr. On fait monter le nombre des habitans d'Astrakan à soixante-dix mille ames, dont la plupart sont Russes; les autres sont Allemands, François, Anglois, Tartares, Persans, Grecs, Italiens, Arméniens, Suedois, Kalmoucks, & des Indiens venu du Mogol. La situation de cette ville est avantageuse pour le commerce; aussi y a-t-il fleuri constamment, quoiqu'il ait souffert dans ces derniers tems. On compte dans cette ville jusqu'à trois mille négocians, dont les principaux entretiennent des vaisseaux sur le Wolga & la mer Caspienne. Il y a à Astrakan quelques manufactures de soierie & d'étoffes de coton. Le commerce avec la Perse est le plus grand & le plus avantageux. Astrakan est défendue par une forte garnison. Les environs offrent une grande quantité de maisons de plaisance & de vignobles. En 1670, le rebelle Stenkorasin s'étoit rendu maître de cette ville par trahison; mais il reçut à Moscow le châtiment de sa perfidie. Elle est à 20 lieues n. o. de la mer Caspienne, 75 n. de Terki. *Long.* 67; *lat.* 45, 22. (M. DE M.)

ASTRUNO, montagne d'Italie, au royaume de Naples, près de Pouzzol. Il y a dans cette montagne des bains, appelés *bagni di Astruno*, que quelques géographes prennent pour la fontaine minerale, que les anciens nommoient *Oraxus*: ces bains sont fournis par les eaux d'un petit lac.

ASTURA, rivière de la campagne de Rome, qui a son embouchure dans la mer de Toscane, à dix lieues sud-est de Rome. Il y avoit autrefois un bourg près de cette embouchure: ce fut-là que Cicéron s'embarqua pour Gaïete, après qu'il eut été proscrit. Ce fut près de là qu'il fut mis à mort, par ordre du triumvirat. Ce fut encore près de ce même endroit que Courard & Frédéric furent battus & pris par Charles, roi de Naples.

ASTURIE, province d'Espagne, qui a environ 48 lieues de long, sur dix-huit de large, bornée à l'orient par la Biscaye, au midi par la Vieille Castille & le royaume de Léon, à l'occident par la Galice, au nord par l'Océan; elle se divise en deux parties, l'*Asturie d'Oviédo*, & l'*Asturie de Santillane*: c'est l'apanage des fils aînés d'Espagne.

Le pays est inégal, couvert au midi par de hautes montagnes, qui font comme des branches des Pyrénées, & se séparent des royaumes de Leon & de la Vieille Castille. Toutes ces montagnes sont couvertes de vastes forêts. Le terroir cependant produit assez de bled, beaucoup de fruits, & d'excellent vin. L'air y est assez bon: on y trouve plusieurs mines d'or, de chrysocolle, d'azur & de vermillon; mais, ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les chevaux, dont la bonté & la vitesse ont eté si estimées dans l'antiquité, que le Romains les préféroient à tous les autres chevaux d'Espagne. Les habitans sont sincères, généreux, braves & laborieux, mais pauvres. Ses villes principales sont *Oviédo*, *Santillana*, & *San-Andéro*. Il n'y a qu'un évêché dans cette province; savoir, celui d'Oviédo, qui relève immédiatement du Saint-Siége.

La noblesse de cette province se vante de descendre des anciens Goths, & prétend que son sang n'a point eté mêlé avec celui ni des Juifs ni des Maures; effectivement, après la malheureuse bataille que les Goths, conduits par leur roi Roderic, perdirent contre les Maures, près de Xerès: Pelage, prince Goth, se retira dans les montagnes des Asturies avec plusieurs gentilshommes de sa nation, & y rassembla un petit corps d'armée; mais se voyant trop foible pour attendre les Maures en pleine campagne, il se retira dans un vaste souterrain d'une des montagnes des Asturies, (appelée *Auzena*), en sortit dès que les Maures vinrent l'attaquer, & les obligea de prendre la fuite. On batit dans la fuite à cet endroit un couvent, qui s'appella, ainsi que l'autre de la montagne, *Santa Maria de Cobadonga*. La retraite & la vigoureuse défense des Goths sont encore tellement celebres en Espagne, que tout ceux qui habitent la montagne d'*Auzena* sont regardés comme de véritables Goths, & ont des privilèges particuliers, quoique ce ne soient que des paysans, qui quittent leur demeure, pour aller servir en d'autres contrées de l'Espagne: ils se croient insultés lorsqu'on ne les appelle point *illustre Godo*, ou *illustre montagnér*; & malgré leur pauvreté, ils regarderoient comme un déshonneur de s'allier à des familles riches qui ne feroient point de même origine qu'eux. La considération que l'on a pour eux est telle que d'autres familles paient souvent de grandes sommes pour leur appartenir par des mariages. (M. DE M.)

ASUAN, ville d'Egypte, dans la partie méridionale, sur la rive droite du Nil. Les Turcs l'appellent *Sahid*, & les Arabes *Usuan*, quelques géographes croient que c'est l'ancienne *Métacompso*, ou *Tacompson*, ou *Tachempso*; d'autres la prennent pour *Syène* même.

ASUNGEN, petit lac de Suède dans la Vestrogothie, vers les provinces de Smaland & de Halland.

ATACAMA, ville & port de mer, dans l'Amérique méridionale au Pérou, proche le tropique du Capricorne. *Long.* 309 d. 10'; *lat.* 22 d. 30'.

ATACAMA, montagnes d'Amérique, qui séparent le Pérou du Chili. Elles sont situées entre la ville & le désert d'Atacama. (*R.*)

ATACAMA, grand désert, à l'extrémité méridionale du Pérou & au nord du Chili, entre la mer du Sud & les Andes à l'Orient. Le Pays est si aride, que les mules y périssent faute d'eau & d'herbes. Il n'y a, l'espace de quatre-vingt lieues, qu'une espèce de riviere, d'un cours intermittent, & qui s'arrête toute les nuits: on assigne la cause de ce phénomène au soleil, qui fond le jour les neiges, lesquelles se glacent de nouveau pendant la nuit. Les Indiens ont donné à cette rivière un nom qui la caractérise; ils l'appellent *Anchallulac*; c'est-à-dire, *hypocrite*. C'est dans ce desert qu'on trouve ces terribles montagnes, qui séparent le Pérou du Chili, & qui sont couvertes de neiges dans toutes les saisons. Au-delà de ces montagnes le pays est fort tempéré. On a trouvé un chemin plus commode pour passer ces montagnes, c'est de suivre la côte, qui n'est pas, à beaucoup près, si déserte que l'interieur du pays: on y trouve même quelques ports. (*R.*)

ATACAMES, gouvernement dépendant de l'audience de Quito, au Pérou. Il est le long des côtes de la mer du Sud, au-dessus de Guayaquil, sous l'équateur. Depuis 1741 ce pays s'est peuplé par la communication de la mer du Sud à Quito, en remontant la rivière des Emeraudes.

ATAC-APAS, peuples antropophages de la Louisiane. En 1719, ils mangèrent un François, nommé Charleville.

ATALA, petite ville d'Italie en Sicile, dans la vallée de Demona. Elle est sur le détroit de Messine, dans une situation fort agréable, entre Messine & Taormina. *Long.* 36, 50; *lat.* 37, 40.

ATALAVA. *Voyez* ATALAYA.

ATALAYA, ou ATALAVA, petite ville de Portugal dans l'Estramadure, sur une hauteur, avec une bonne forteresse, à 2 lieues sud de Thomar & près du Tage. *Long.* 10, *lat.* 39, 25.

ATAVILLOS, ou ATAVILLES, peuples du Pérou, dans l'Amérique méridionale, à la source de la rivière de Xauca, à quelque distance de la mer Pacifique & de Lima.

ATECA, bourg d'Espagne, au royaume d'Aragon sur la rivière de Xalon, deux lieues au-dessus de la ville de Calatayud. Clusius y place l'ancienne *Attacum*, ville des Celtibériens, que d'autres mettent à Daroca.

ATEL, c'est l'un des noms que les Tartares donnent au Wolga; les autres sont Edel & Jodel, & ces noms signifient le *grand fleuve*, la *grande rivière*, ou le *grand courant*.

ATELLA, ancienne ville d'Italie dans la Terre de Labour; c'est aujourd'hui *San-Arpino*, située entre Naples & Capoue: on en voit encore les fossés & quelques restes d'un édifice public. (*R.*)

ATELLA, bourg d'Italie, au royaume de Naples, au pied de l'Apennin, à deux lieues de la petite ville de Melphi, dans la Basilicate, vers la principauté ultérieure. On apperçoit que ce bourg a été une ville assez considérable. Mais ni l'une ni l'autre de ces villes ne

fauroient être l'*Atella*, ville de Toscane, connue par un amphithéatre fameux où l'on jouoit des comédies fatyriques & bouffones, qu'on appelloit *Atelanes*.

ATELLARI, ou ATELLARA, rivière de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto, passe à Noto, & se jète dans la mer près des ruines de l'ancienne Elore. On prétend que l'*Atellara* est l'*Elore* d'autrefois.

ATENA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle est à 9 l. n. de Policastro, proche le Negro, avec titre de principauté. *Long.* 33, 8; *lat.* 40. 28. *(R.)*

ATH, ville des pays-Bas Autrichiens, dans le comté de Hainault, fur la Dender. On vient d'en démolir les fortifications. *Long.* 21, 30; *lat.* 50, 35.

Elle est petite. Sur ses remparts, on a planté des allées d'arbres en forme de cours. Les portes de l'ancienne enceinte y font conservées, & on y a établi des magasins. Cette ville est jolie, bien bâtie, avec une fort belle place d'armes, & une maison-de-ville remarquable. Le château où loge le gouverneur n'a point été achevé. Son commerce principal est en toiles. C'est la patrie de Jean Taisnier; elle est à 10 l. f. o. de Bruxelles. Les François la prirent en 1697, & la rendirent la même année par le traité de Riswik. Ils la reprirent en 1701, mais les confédérés la reprirent en 1707 pour la maison d'Autriche, à laquelle elle est restée, quoique les François s'en soient rendu maîtres en 1745. Le fameux Michel Baius naquit dans ses environs. (R.)

ATHBOY, ou ASBOY, bourg d'Irlande au comté d'Est-Meath, à 3 lieues n. o. de Trim. Il envoie deux députés au parlement. (R.)

ATHÉE, ou plutôt ATHEY, bourg de France, élection, & à deux lieues f. o. d'Amboise.

ATHÉE, bourg, élection de Château-Gonthier, à une lieue n. de Craon.

ATHÈNES, *Athenæ*, ville de la Grèce, célèbre par son ancienneté, par les savans hommes & les grands capitaines qu'elle a produits. C'est aujourd'hui peu de chose en comparaison de ce qu'elle étoit : il y a quinze à seize mille habitans, dont le langage est un grec corrompu, qui cependant a de la grâce. Elle appartient aux Turcs, & sa situation est fur le golfe d'Engia ou d'Egines. C'est la capitale de la Livadie. On l'appelle vulgairement *Setines*; il y a une citadelle. *Long.* 41, 55; *lat.* 38, 3.

Il y a encore plusieurs lieux, qui ont porté le nom d'Athènes; mais il faut considérer que comme les beaux arts & les sciences ont fleuri dans cette ville, plus qu'en aucune autre de la Grèce, le furnom d'Athènes a été donné métaphoriquement à toutes les villes qui ont cultivé avec distinction les sciences & les arts. C'est ainsi que l'on dit encore de Paris : » *c'est une autre Athènes* ». Les auteurs anciens ont employé fréquemment cette figure, ce qui a pu occasionner l'erreur de beaucoup de géographes. Je croirois encore que les villes bâties par des colonies Athéniennes, ont pu ajouter à leur nom propre le furnom d'Athènes, par respect pour leur mère-patrie. (M. DE M.)

ATHENREY, ATERICH, ou ATHENRY, ville d'Irlande, au comté de Galloway, dans la province de Connaught, à 5 lieues f. de Tuam, & à 4 o. de Galloway. Elle est entourée d'une muraille de grand circuit, qui renferme beaucoup de champs, de jardins & peu de maisons. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 11' 20"; *lat.* 53, 30.

ATHERDEE, bourg d'Irlande, au comte & à 3 lieues f. de Louth. Il envoie deux députés au parlement.

ATHIES, bourgade considérable de France, dans le Vermandois, en Picardie, fur l'Oumignon.

ATHIS, nom de deux petites villes ou jolis bourgs de France, dont l'un est dans le Laonois, à une demi-lieue de Laon, & l'autre en Normandie, à 5 lieues f. e. de Vire.

ATHLONE, bourg d'Irlande, au comté de Roscommon, fur le Shannon. C'est le chef-lieu de ce comté. Autrefois c'étoit le siége d'un évêque. Il s'y trouve un château & un très-bon port. On y tient marché. Athlone est à 25 lieues o. de Dublin. *Long.* 9, 30; *lat.* 53, 20. (R.)

ATHOL, province d'Ecosse, dans la partie mitoyenne de ce royaume, entre les provinces de Perth, de Stratherne, de Badenoch & de Loquabio. C'est un pays stérile, couvert de montagnes, de bois, & rempli de lacs. Il y a cependant de très-bons pâturages. Blair ou Athol en est le chef-lieu. On y voit un château avec un bourg, remarquable par la bataille qui s'y donna le 5 juin 1689. Le lord vicomte Dundée, qui commandoit pour Jacques II, battit le général Mackay, mais il perdit la vie fur la fin de l'action. Ce lieu est le titre d'une maison ducale.

Les principaux lacs de cette province font *Loch-Eysachele*, qui s'étendant du nord au fud, envoie ses eaux dans le lac Rennach.

Loch-Rennach, formé par le précédent, & par des ruisseaux; il produit la rivière du Tinnuel qui en fort à l'orient, pour couler vers l'occident.

Loch-Garry, petit lac au nord de celui de Rennach. De sa partie feptentrionale fort la rivière de Garry.

Il y a encore les petits lacs ou lochs de *Garry* & de *Lagan*.

ATHOS, grande & fameuse montagne d'Europe, fur les côtes maritimes de la Macédoine, vers l'ancienne Thrace ou Romanie moderne, dans une presqu'île dont elle occupe toute la longueur, & des deux côtés de laquelle se forment *il golfo di contessa* (*sinus strimonicus*) & *il golfo di monte santo* (*sinus singiticus*). On donne communement à cette presqu'île quarante lieues de circuit & autant à la base de l'Athos. Ce mont est compté dans le nombre des plus considérables inégalités convexes qui foient fur la furface du globe: c'est une chaîne de plusieurs sommets, &, pour ainsi dire, de plusieurs étages, parmi lesquels il en est un qui, par sa hauteur & ses habitations, attire fur tout l'attention des curieux : c'est celui que l'on

appelle proprement l'*Athos* & le *monte santo*. Sa hauteur n'a point encore été mesurée comme celle du Ténérif, du Chimboraço, du Saint-Gothard & du Canigou; mais on la conçoit par l'étendue de l'ombre qu'elle fait. Cette étendue fut déjà observée par les anciens : Pline & Plutarque rapportent qu'au solstice d'été, vers l'heure du coucher du soleil, la place du marché de Myrrhina, dans l'île de Lesbos, aujourd'hui Stalimène, recevoit l'ombre de l'Athos; des observations faites depuis ont confirmé le fait, & l'on fait que de cette île à cette montagne il y a dix-sept à dix-huit lieues de distance.

Les environs de l'Athos contenoient autrefois les cinq villes de Cleonée, de Thysres, d'Akrothom, d'Olophixus, de Dion, & nombre de maisons de campagne fort jolies où se retiroient souvent les anciens philosophes de la Grèce, à cause de la salubrité de l'air, de l'aspect riant & majestueux de ses côteaux, & des mers qui les environnoient. A ce peuple de philosophes ont succédé vingt-deux couvens de moines grecs, & une multitude d'hermitages & de grottes sanctifiées, mais puantes & mal-saines. Ces couvens sont entourés de murs & de fossés, pour la plupart capables de résister aux coups de main des corsaires dont ils sont souvent menacés. On y compte environ six mille religieux sous la protection du bostangi-bachi, & sous les yeux d'un aga qui relève du bacha. Les présens qu'ils font à celui-ci montent à près de 50,000 liv. par an, & la contribution qu'ils paient à la Porte Ottomane est de la même somme. Ce sont les aumônes qu'ils reçoivent de l'église grecque en général, & des hospodars de Valachie & de Moldavie en particulier, qui, conjointement avec le produit des pâturages de la montagne, les mettent en état de fournir à cette contribution. Ces moines vivent d'ailleurs dans une grande pauvreté & sous des règles très-austères; quelques-uns d'entr'eux se vouent à l'étude & à la contemplation; mais le plus grand nombre travaille de ses mains ou mendie. Il y a pour eux un marché public qui se tient tous les samedis, sous la présence de l'aga, dans un endroit de la montagne nommé *Kareis*: c'est là qu'ils font échange entr'eux de pain, de fruits, de légumes, de couteaux, d'ustensiles & de petites images. Toute viande leur est sévérement interdite, aussi-bien que toute communication avec les femmes. On prétend que tous parviennent à un âge fort avancé; ce qui n'est pas difficile à croire, d'après la description du pays qu'ils habitent, & de la vie sobre qu'ils mènent. C'est aujourd'hui une des plus grandes curiosités de la Grèce moderne que le voyage du mont Athos.

ATHY, ou ATY, ville d'Irlande au comté de Kildare, dans la province de Leinster. Elle est sur la rivière de Waterford au sud de Kildare. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 10, 20; *lat.* 53, 10.

ATHYNA, petite ville du royaume de Hongrie, dans l'Esclavonie propre, au comté de Posséga vers la Drave.

ATI, ou ATY, petit canton d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or, au nord de Fantin, & à l'orient d'Abrambou. Ce pays est très-peu connu, parce que les Européens font leur commerce sur la côte, & ne s'engagent pas si avant dans les terres.

ATIENZA, ville d'Espagne dans la Vieille Castille, entre Signença & Borgo d'Osma. Elle est jolie & bien située, avec un bon château sur une hauteur. Il y a de hautes montagnes dans le voisinage qu'on appelle *Sierra d'Atienza*. *Long.* 15; *lat.* 41, 15.

ATINO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour. Elle étoit anciennement le siége d'un évêché, qui a été converti en prévôté dépendante immédiatement du Pape.

ATITLAN, lac de l'Amérique, dans le Mexique, au gouvernement de Guatimala, dans le pays des Choutales. Il a environ dix lieues de tour.

ATLANTIQUE, *Océan Atlantique*; c'est ainsi qu'on appelloit autrefois, & qu'on nomme souvent encore aujourd'hui, cette partie de l'Océan qui est à l'occident de l'Afrique & du détroit de Gibraltar. (R.)

ATLAS, c'est une chaîne de montagnes en Afrique, qui sépare la Barbarie du Biledulgerid, & s'étend de l'est à l'ouest. Il y a beaucoup d'endroits où le bled croît sous la neige; à mesure qu'elle fond, le tuyau commence à paroître. On y recueille encore quantité d'orge: il y a un grand nombre d'arbres fruitiers qui fournissent des subsistances aux habitans de quelques pauvres villages, qui ont encore la ressource des bestiaux qu'ils font paître sur les hauteurs & dans les vallées. Quoique les poëtes aient débité que son sommet se perd dans les cieux, il n'est comparable en hauteur ni aux Alpes, ni aux Andes, ni même aux Pyrénées. La hauteur perpendiculaire de l'*Atlas*, est depuis quatre cents jusqu'à six cents verges. La pente en est douce, &, quoiqu'il soit hérissé de rochers, l'on y trouve des terrains extrêmement fertiles. Ce mont fameux a beaucoup exercé les poëtes, qui en ont exalté les merveilles. Les voyageurs n'y découvrent aucuns vestiges de ces antiques merveilles, qui en faisoient le plus délicieux pays de la terre. Des bêtes farouches y disputent leur pâture aux malheureux habitans, & le jardin des Hespérides est couvert de sables arides, où l'on ne recueille ni or ni fruits.

On a donné le nom d'*Atlas* à des recueils de cartes géographiques de toutes les parties connues du monde, parce que les cartes portent, pour ainsi dire, le monde, comme la fable a supposé qu'il étoit porté par *Atlas*.

Le grand *Atlas* de Blaew est le premier ouvrage qui ait paru sous ce titre. Depuis ce tems nous en avons plusieurs de MM. Sanson, Delisle, *&c.* *Voyez* CARTE. (R.)

ATLE, gros bourg d'Angleterre, bien peuplé, dans le comté de Northfolck.

ATLISCA, vallée considérable de l'Amérique septentrionale, dans la province de Tlascala, au Mexique. On y recueille du froment en abondance. Les Espagnols qui l'habitent font au nombre de plus de mille, sans compter les naturels qui travaillent à la culture des terres.

ATOCK, ou ATTOCK, capitale de la province de même nom, au Mogol en Asie, au confluent du Nilao & de l'Inde. *Long.* 90, 40; *lat.* 32, 10.

ATOLLON, ou ATTOLLON, amas de petites îles qui se touchent presque. Les Maldives sont distribuées en treize *atollons*.

ATOUGIA, petite ville de Portugal dans l'Estramadure, sur le bord de la mer, vis-à-vis des Barlingues. Elle est au fond d'une petite baie, au n. e. de Santaren.

Elle est munie d'un fort château, & n'a que trois cens habitans dans une seule paroisse.

ATRAMITES, c'est un des noms sous lesquels les anciens géographes ont parlé des habitans de l'Hadramant, ou Hadramuth, riche & florissante contrée de l'Arabie Heureuse, vers l'Océan, entre le Yémen, le Scadshar, & les districts d'Aden, de Tis, & de Sanaa. Du tèms de Mahomet, ces peuples étoient de la tribu d'Ad; ils sont aujourd'hui de celle de Namud, & Moka est leur capitale.

ATRI, anciennement ADRIA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, sur une montagne escarpée. Elle a titre de duché, & appartient à la maison d'*Acqua-Viva*. Son évêché est uni à celui de *Civita-di-Penna*, & est suffragant de celui de Chieti, mais exempt de sa jurisdiction. Elle a peu d'habitans, est à près de trois lieues de la mer Adriatique, & a donné naissance à l'empereur *Elius Adrien.* (M. DE M.)

ATRIBUNIE, rivière de Saint-Domingue; elle coule dans la partie occidentale de l'île, & se jète dans la mer.

ATTALENS, château, village & bailliage du canton de Fribourg en Suisse, à 2 lieues de cette ville. Il y a des eaux minérales, corroboratives & purgatives.

ATTANCOURT, élection, à trois lieues n. o. de Joinville, sur la Blaise.

ATTENDORN, ville d'Allemagne dans l'électorat de Cologne, autrefois de la ligue Anséatique, & située au confluent de la Jenne & de la Bigge. Il y a un couvent d'Observantins, dont l'abbé est tenancier de la ville, un hôpital, une communauté de chanoines de Saint Nicolas, &c. des carrières de marbre dans ses environs. Elle fut cruellement incendiée en 1737 & 1744. (M. DE M.)

ATTENDORN, ou OTTERNDORF, ville du cercle de basse-Saxe, sur la rive gauche de l'Elbe, près de son embouchure. Les états du pays de Haldeln s'y assemblent. Cette ville & son district appartiennent à l'électeur d'Hanovre. (*R.*)

ATTENY, ville des Indes, au royaume de Decan, dans la presqu'île en deçà du Gange. Elle est dans une belle situation, au milieu d'une forêt de palmiers, non loin de la mer, à 22 lieues & au n. de Visapour.

ATTERIA. *Voyez* APTERIA.

ATTERZÉE, ASTERZÉE, SCHWARTZÉE, lac d'Allemagne, dans la haute-Autriche & le quartier de Traun, le long de l'Eger qui le traverse. Il est aussi traversé du Manzée.

ATTICHI, *Attipiacum*, bourg de France, élection, & à 3 li. n. o. de Soissons. (M. DE M.)

ATTIGNY, petite ville de France, en Champagne, & chef-lieu d'une petite contrée appelée la *Vallée du Bourg*. Elle est sur la rivière d'Aisne, à trois lieues sud-est de Rhetel, & à huit sud de Charleville: ce lieu est fort ancien, & très-célébre par les conciles qui s'y sont tenus. Plusieurs rois de France y ont fait leur séjour; & Chilperic, neveu de Clovis II, y mourut. Ce fut là que Louis-le-Débonnaire se soumit, en 822, à la pénitence publique, pour expier la mort de Bernard, roi d'Italie, son neveu. Ce fut à Attigny que l'on tint les premières assemblées d'état pour la législation du royaume, sous le règne des Mérovingiens.

ATTIGOUVANTANS, ou ATTIGOVANTAIS, peuples de l'Amérique septentrionale, à l'occident du lac des Hurons. On ne connoît à ce peuple chasseur, d'autres habitations que des cases en forme de grands fours, couvertes d'écorces d'arbres, & nattées en hiver, soit d'herbes longues, soit de peaux d'ours. On ne lui connoît pas non plus d'autre police que les avis passagers qu'il reçoit de l'assemblée de ses vieillards, ni d'autre culte religieux que ses invocations à un être imaginaire ou à un dieu nommé *Ocqui*, dont les attributs semblent être plutôt ceux d'un démon que ceux d'une divinité bienfaisante. Ils enterrent leurs morts avec pompe, & chargent leurs tombeaux de vêtemens, d'arcs, de flèches & d'ustensiles, se persuadant qu'après cette vie, il en est une autre où l'on va bien loin goûter la douceur de se retrouver avec tous ses amis. Les festins sont fort en usage parmi eux: leurs médecins sont à la fois leurs devins & leurs saltimbanques; & dans leurs maladies, à ce qu'on assure, leurs remèdes les plus ordinaires sont la musique & la danse. On assure aussi qu'avant le mariage, leurs filles se prostituent sans réserve; mais qu'une fois devenues femmes, il n'y a rien de plus exemplaire que leur chasteté: ce sont ces mêmes femmes qui labourent les terres, sèment le maïs, le moissonnent, assemblent le bois pour les cabanes, portent le bagage d'un endroit à un autre, & prennent enfin sur elles seules toutes les peines du ménage. Les hommes n'y font autre chose que trafiquer, aller à la chasse ou bien à la guerre.

ATTIKAMÈGUES, peuple de l'Amérique septentrionale, au 50e degré de latitude, vers le lac Saint-Thomas, en remontant le fleuve, à l'embou-

par les Doctrinaires, doit son établissement au président Odebert en 1654.

Avallon a souffert plusieurs siéges; Emme, femme du roi Raoul, l'assiegea & la prit en 931; le roi Robert s'en empara, après trois mois de siége, en 1005; son fils Robert, depuis duc de Bourgogne, la prit en 1031, & la garda avec le duché; Charles VII s'en rendit maître, mais Philippe-le-Bon la reprit en 1433.

Le commerce d'Avalon est en futailles, bois, bled & vins, dont quelques côteaux sont renommés: les bois & les vins sont conduits à Paris.

Cette ville est de la généralité de Dijon. Il y a, outre la collégiale, un couvent de Minimes, des Ursulines, des Capucins, des filles de la Visitation de Sainte Marie, un hôpital. C'est la huitième ville qui depute aux états de Bourgogne, & qui nomme un élu au Tiers-Etat. C'est le siege d'un gouverneur particulier. Il s'y trouve un bailliage, une chancellerie unie au bailliage, une prevôté royale, un grenier à sel, & une maitrise particulière des eaux & forêts.

Avalon est à 20 lieues n. o. de Dijon, à 16 n. d'Autun, 10 s. e. d'Auxerre, & à 3 de Vezelay. *Long.* 21, 22; *lat.* 47, 28. *(R.)*

Avalon, *Castrum Avalonis*, château & village considérable du Dauphiné, sur la rivière de Bard, à une demi-lieue du château Bayard, 6 lieues n. e. de Grenoble.

AVALLON, province de l'Amérique septentrionale dans la partie méridionale de l'île de Terre-Neuve. Il y a la colonie de Ferryland, avec quelques établissemens que les Anglois y avoient fait avant que cette île leur eût été cédée toute entière par le traité d'Utrecht.

AVALLOS, province de l'Amérique septentrionale, au Mexique & dans la Nouvelle-Galice. Elle est, dit Baudrand, à 114 lieues de Mexico.

AVANCE (cap d'), cap de Magellan, dans l'Amerique méridionale, ainsi nommé de ce qu'il est le plus avancé dans le détroit de Magellan.

Avance, petite rivière dans le Condomois. Elle a sa source à une lieue nord, de la paroisse de Durance, & son embouchure dans la Garonne, entre Marmande & Sainte-Basfeille. Après un cours d'environ six lieues, cette rivière reçoit, auprès de Castel-Jaloux, trois belles sources, qui font mouvoir des moulins à bled & deux belles papeteries.

AVAU (Saint-), autrement SAINT-AVOD, petite ville & châtellenie de France en Lorraine. Cette ville fut long-tems possédée par les évêques de Metz, mais les souverains du pays l'ont acquise d'eux, à prix d'argent, il y a près de deux siècles.

AVAUD-LA-VILLE, bourg de France en Champagne, dans le territoire de Reims, avec le titre de comté. Sa situation est sur la rivière d'Aisne.

AUB, ville & bailliage de Franconie, dans l'évêché de Winsbourg.

AUBAGNE, ville de France en Provence, sur la Veaune, sur le chemin de Marseille à Toulon; il y a une abbaye de filles, de l'ordre de Saint Augustin. Les états de la province s'y tiennent quelquefois. Elle est à 7 lieues n. o. de Toulon, & 4 s. e. de Marseille. *Long.* 23, 22; *lat.* 43, 17. (R.)

AUBE, rivière de France, qui a sa source à l'extrémité méridionale du bois d'Auberive, traverse une partie de la Champagne, & se jète dans la Seine. On a fort travaillé à rendre cette rivière navigable; jusqu'ici les dépenses ont été inutiles, elle ne porte bateau qu'à Arcis. *(M. D. M.)*

AUBENAS, ville de France en Languedoc, dans le bas Vivarais, sur la rivière d'Ardesche, au pied des Cevennes. *Long.* 22, 2; *lat.* 44, 40.

Cette ville a une justice royale, un collége & quelques manufactures. Il y a d'ailleurs trois maisons religieuses. Elle est à environ 11 lieues nord d'Uzès. *(R.)*

AUBENTON, ville de France, en Picardie, dans la Thiérache, sur l'Aube qui se jète dans l'Oise. Il y a deux paroisses & un grenier à sel. Elle est à 4 lieues e. de Vervins, 4 s. o. de Rocroi. *Long.* 21, 55; *lat.* 44, 40.

AUBEPIERRE, abbaye de France au diocèse de Limoges. Elle est de l'ordre de Citeaux; & vaut 3500. liv. (R.)

AUBEPINE, village & abbaye de France, fondée en 1147, au diocèse & à 17 lieues n. e. de Limoges; elle est de l'ordre de Citeaux.

AUBERIVE, abbaye de France, à 4 lieues o. de Langres, fondée en 1136 par Guillaume Hollandius, évêque de Langres. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 9000 liv. (R.)

AUBETERRE, *Alba Terra*, ville de France, dans l'Angoumois, sur la Dronne, avec une abbaye de l'ordre de Citeaux, qui vaut 2000 livres. Elle est à 9 lieues s. d'Angoulême & 9 o. de Périgueux. *Long.* 17, 40; *lat.* 45, 15. (R.)

AUBETTE, petite rivière de France, qui a sa source à Epinay en Normandie, & son embouchure dans la Seine, près de Rouen, après un cours d'environ trois lieues. On a remarqué que l'eau de cette petite rivière ne gèle jamais, quelque froid qu'il fasse; ce qui est très-avantageux à diverses usines qu'elle fait mouvoir.

AUBIERE, bourg de France en Auvergne, à une lieue de Clermont.

AUBIERS (les), gros bourg de France en Poitou, à 3 lieues n. e. de Mauléon.

AUBIET, bourg de France en Armagnac, élection & à 3 lieues d'Auch.

AUBIGNAC, abbaye de France, de l'ordre de Citeaux, fondée en 1138 au diocèse de Bourges; sur le Cher, à 3 li. s. d'Argenton. Elle vaut 2000 livres. (R.)

AUBIGNAN, bourg du comté Vénaissin, à une lieue n. de Carpentras.

AUBIGNÉ, bourg de France en Anjou, élection & à 4 lieues de la Flèche.

Aubigné-Brienne, château de France dans le duché d'Anjou, à demi-lieue de Martigni-Briant, à 2 li. o. de Doué. Il a donné son nom à la famille d'où sortoit madame de Maintenon.

AUBIGNY, ville de France dans le Berry, sur la Nerre, avec un chateau & titre de duché. Sa situation est dans une plaine agréable, à 9 lieues n. de Bourges, 10 s. e. d'Orleans, 38 s. de Paris. Son commerce consiste en draps. Elle a été brûlée deux fois, l'une par les Anglois sous le Roi Jean, l'autre par accident. *Long.* 20, 6; *lat.* 47, 29, 15.

Aubigny, bourg considérable de France en Artois, à 3 li. o. p. n. d'Arras, avec titre de comté.

Aubigny, village de Champagne, dans l'élection & le diocèse de Langres. On y recueille de bons vins. On connoit encore un Aubigny en Touraine, un en Sologne, deux en Poitou, deux en Normandie, deux en Picardie, un autre en Champagne, diocèse & élection de Reims, où il croît d'excellens vins; un troisième en Champagne, élection de Troyes; trois en Bourgogne; un en Franche-Comté; un autre dans le Boulonnois; un autre enfin dans le Gatinois.

AUBIN, (Saint-), ou SAINT-ALBIN, bailliage, château & village de Suisse, au canton de Fribourg, entre le lac de Morat & celui de Neuchâtel. (R.)

Aubin de Pouangé (Saint-), petite ville de France en Anjou, élection d'Angers, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 2000 liv. (R.)

Aubin des Bois (Saint-), abbaye de France en Bretagne, au diocèse de Saint-Brieux. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 7000 liv. (R.)

Aubin du Cormier (Saint-), ville de France en Bretagne, au diocèse de Rennes, bâtie par un duc de Bretagne en 1222. Elle est fameuse par la bataille qu'y gagna le vicomte de la Trémouille en 1488, sur le duc d'Orléans, depuis roi de France sous le nom de Louis XII, & qui y fut fait prisonnier. Elle est à 4 li. est de Rennes, 5 sud d'Antrain, 74 s. o. de Paris. *Long.* 16, 15; *lat.* 48, 15. (R.)

Aubin de Baubigni (Saint-), bourg de France, dans le Poitou, élection de Mauléon.

Aubin-Luigne (Saint-), bourg de France en Anjou, élection d'Angers.

Aubin-Tergaste (Saint-), bourg de France en Normandie, dans l'Avranchin.

AUBONNE, jolie & agréable ville de Suisse, au canton de Berne, sur la rivière de son nom, dans le pays de Vaud, à trois quarts de lieue du lac de Genève, & à 4 li. o. de Lausanne. Elle est située sur une hauteur, dans un pays fertile en excellent vin; & il s'y trouve un château qui est la résidence du bailli. Le célebre Tavernier, au retour de ses voyages, voulant passer ses derniers jours dans une terre de liberté, acquit la ville & le territoire d'Aubonne, dont les Bernois ont depuis fait l'acquisition en 1701. *Long.* 23, 57; *lat.* 48, 30. (R.)

Aubonne (l'), rivière de Suisse, qui sort des montagnes, dans le bailliage de Morges, passe à Aubonne, & se jète dans le lac de Genève. (*R.*)

AUBRAC, montagne sauvage & escarpée de France, dans le Rouergue, au diocèse de Rhodez. Il y a un établissement appelé *domerie*, dont le chef, sous le nom de *dom*, jouit de 40,000 livres de rente & les religieux, qui font de l'ordre de Saint Augustin, de 15,000 livres. Cette domerie rend outre cela 6,000 livres pour l'entretien des malades. C'étoit autrefois un hôpital, qu'Alard, vicomte de Flandre, dota & enrichit pour le soulagement des pauvres, & pour exercer l'hospitalité. Cette montagne est une des quatre plus hautes de la province. Elle nourrit une quantité de bétail à cornes, beaucoup de chevaux. Les deux tiers de l'année, le sommet est tout couvert de neiges.

AUBUSSON, ville de France dans la Haute-Marche, aux confins du Limosin, sur la Creuse. *Long.* 19, 45; *lat.* 45, 58.

C'est la seconde ville du pays. Sa situation est fort pittoresque: elle est dans un fond bordé de rochers & de montagnes. Louis XIV voulant gratifier le maréchal de la Feuillade qu'il aimoit, & qui par les mâles descendoit des anciens vicomtes d'Aubusson, lui céda cette ville & des châtellenies voisines, en échange de Saint-Cyr. Ce seigneur voulut en témoigner sa reconnoissance à Louis-le-Grand, en ornant la place des Victoires; mais un de ses descendans, oubliant les bienfaits de ce monarque envers sa maison, a fait oter les colonnes de marbre, dont les groupes supportoient autant de fanaux.

Aubusson a une manufacture de tapisseries, qui la rend peuplée & marchande.

Cette ville, qui a justice & châtellenie royale, est à 14 lieues n. e. de Limoges, 7 e. de Bourganeuf. (*R.*)

AUCAES, peuple de l'Amérique méridionale, voisin du détroit de Magellan; mais originaire, s'il en faut juger par son langage & par ses mœurs, des frontières du Paraguai.

AUÇAGUREL, ville d'Afrique, capitale du royaume d'Adel, sur une montagne. *Long.* 61, 55; *lat.* 9, 10.

AUCHY-LES-MOINES, abbaye d'hommes, ordre de Saint Benoit, près d'Hesdin.

AUCH, *Augusta Auxciorum*, ville de France, capitale du comté d'Armagnac, & métropole de toute la Gascogne, proche la rivière de Gers.

C'est le siège d'un commandant, d'un archevêché, d'une intendance. Il y a généralité, recette, élection, bureau des finances, présidial & sénéchaussée, maitrise particulière des eaux & forêts, justice royale & maréchaussée. Outre l'église cathédrale, dont le portail moderne est fort beau, elle a une collégiale & un prieuré. Dans un pays pauvre, dans une petite ville qui ne compte au plus que six mille habitans, un revenu de près de quatre cent cinquante mille livres affecté à l'archevêque,

que, est quelque chose de monstrueux. Le diocèse renferme trois cent soixante-douze paroisses, & deux cent soixante-dix-sept annexes. L'archevêque est co-seigneur de la ville avec le comte d'Armagnac, & prend le titre de primat d'Aquitaine. Ses suffragans sont les évêques d'Aire, de Bayonne, de Bazas, de Saint-Bertrand, de Saint-Lisier, de Dax, de Leitoure, de Lescar, d'Oléron & de Tarbes. Il y a dans le chapitre cinq chanoines séculiers. Le roi en est un, comme comte d'Armagnac. Cette ville est à 15 lieues o. de Toulouse, 13 s. e. de Bordeaux, & 150 s. o. de Paris. *Long.* 18, 10; *lat.* 43, 40. (*R.*)

AUDE, rivière de France, dans le bas-Languedoc. Elle a sa source dans les monts Pyrénées, passe à Carcassonne, & se jète dans la Méditerranée.

AUDENA, rivière d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans la Magra, rivière de la côte de Gênes. P. Mutius vainquit sur ses bords ceux qui avoient pillé les Pisans.

AUDIERNE, bourg de France, en Bretagne, dans l'évêché de Quimper, au fond d'une petite baie qui lui forme un bon havre.

AUE, petite ville de montagnes, sur la Mulde, au cercle de la haute-Saxe, dans le district d'Erzgeburg. Elle a voix & séance à l'assemblée des états. On y compte une centaine de maisons. Près de là est la mine de terre blanche qu'on emploie à la porcelaine de Misnie.

AVEIRO, ville de Portugal, sur l'étang de Vouga, qui communique avec la mer. Elle est dans la province de Beira, avec titre de duché & un bon port. Il se fait beaucoup de sel dans ses environs. Le port est capable de recevoir des vaisseaux de moyenne grandeur. Cette ville est à 2 lieues o. de l'Océan, 12 lieues s. de Porto, 11 de Coïmbre. *Long.* 9, 30; *lat.* 40, 30. (*R.*)

AVEIROU, rivière de France, dans le Rouergue; elle a sa source dans la terre de Several, au-dessus de Rhodès où elle passe, & se jète dans le Tarn, au lieu dit *la pointe d'Aveiro.*

AVELLA, ville d'Italie, dans la terre de Labour, avec titre de principauté, à quatre milles de Nole & quinze de Naples, du côté de Bénévent.

AVELLINO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec un évêché suffragant de Bénévent. Elle fut presque ruinée par un tremblement de terre en 1694. Elle est à 5 lieues s. de Bénévent, 10 n. e. de Naples. *Long.* 32, 33; *lat* 40, 53.

AVELLON, petite rivière de France, dans le Beauvoisis.

AVENAI, ville de France, en Champagne, proche la rivière de Marne, & non loin de Reims. Il y a une riche abbaye de filles de l'ordre de Saint Benoît. Dans une chapelle pratiquée dans le cloître, on conserve dans des châsses les corps, dit-on, de Sainte Berthe, de Saint Gombert, & de plusieurs autres Saints, auxquels le peuple attribue la faculté de guérir les insensés.

AVENCHE, ou AVANCHE, *Aventicum*, ville & bailliage de Suisse, au canton de Berne, autrefois très-considérable, & capitale de toute la Suisse, sous l'empire Romain. Ses ruines attestent encore son ancienne grandeur; mais aujourd'hui c'est peu de chose. Elle est à une demi-lieue du lac de Morat, 2 s. o. de Morat, 2. n. o. de Fribourg, 6 o. de Berne. *Long.* 24, 37; *lat.* 46, 50. On y voit des antiquités Romaines en grand nombre; on y a trouvé des médailles d'or & d'argent de divers empereurs jusqu'à Constantin, des pièces de sculpture, des urnes, des pavés à la mosaïque qui représentoient divers oiseaux. On y voit encore les vestiges d'un amphitéatre. Au-dessous de la ville, on apperçoit de très-loin une colonne de marbre fort haute, qui paroît avoit été une pièce d'un portail de quelque bâtiment magnifique. Outre cela, on y trouve épars de gros blocs de marbres ornés d'une excellente sculpture, qui annoncent être les débris de quelques superbes monumens. On conjecture, d'après de gros morceaux de pierre où l'on trouve des anneaux de fer, que le lac de Morat s'étendoit jusqu'à une des portes, & qu'il y avoit un port.

Le bailliage d'Avenche est d'une étendue médiocre, & contient huit à neuf paroisses. Les premiers évêques de Lausanne ont résidé à Avenche. Marius d'Avenche, dont on a une chronique, la plus ancienne de l'histoire de France, avoit été évêque de cette ville avant que de fixer sa résidence à Lausanne. Les curieux ne manquent pas de voir le beau pavé en mosaïque qu'on y a découvert. (R.)

AVENIÈRES, *Aveneriæ*, bourg de France, élection de Vienne, près de la rive gauche du Rhône, à 3 lieues s. o. de Bellay.

AVENTIN (mont), une des sept collines de Rome. L'église de Sainte Sabine, qu'on y voit, ne lui donne point son nom, comme on l'a dit dans l'édition de Paris.

AVERBACH, ville d'Allemagne, dans le haut-Palatinat de Bavière, à 12 ll. n. e. de Nuremberg.

AVEO, ou ABYDO, petite ville de la Turquie d'Asie, en Natolie, sur le détroit de Gallipoli, avec une forteresse sur la côte qu'on appelle *une des Dardanelles* ou *le Château Vieux*. On la croit bâtie, non sur les ruines de l'ancienne *Abydos*, mais sur celles de l'ancien *Dardanum*, dont elle conserve le nom.

AVERNE, ou AVERNO, lac d'Italie, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, près Pouzzol. On donne aujourd'hui trois cents toises de diamètre à ce lac, & cent quatre-vingt-huit pieds de profondeur en quelques endroits. Les vapeurs n'en sont plus mortelles pour les oiseaux qui volent à sa surface; & ses bords autrefois épouvantables & ténébreusement ombragés par la forêt qui

les convroit, commencèrent à perdre de cette horreur fous Augufte, & font aujourd'hui plantés d'arbres fruitiers & de vignes excellentes.

AVERNES (les), petit canton de France, dans la prévôté & vicomté de Paris, entre Genefte & Mitry. C'eft une campagne d'environ trois lieues, au couchant de Mitry, & à l'orient de Genefte. Elle eft très-fertile en bled.

AVERSBERG, bourg & comté de la Carniole, à 8 lieues f. e. de Lauback.

AVERSBOURG, château fort de Bavière, fitué fur une montagne, à 3 lieues n. de Kufstein.

AVERSE, ou AVERSA, il y a plufieurs écrivains qui ont foutenu qu'elle s'appelloit autrefois *Atella*. Elle fut célebre chez les Romains par les bons mots & les fines plaifanteries, autant que par fes fpectacles obfcènes & fes débauches. Cette ville, ruinée par les barbares, fut rebâtie par les Normands vers 1030; & fur tout par Robert Guifcard, qui, méditant la conquête de Naples & de Capoue, vint camper à l'endroit dont nous parlons, & augmenta cette ville, à laquelle il donna le nom d'Averfa, parce qu'elle fervoit à tenir en refpect ces deux villes.

Carles Ier, de la maifon d'Anjou, roi de Naples, détruifit Averfa de fond en comble, parce que fes habitans s'étoient révoltés, foutenus de la maifon de Reburfa qu'il vint à bout d'exterminer: mais la ville ne tarda guères à être réparée, à caufe de la beauté du climat & de la fertilité du terrain. Ce fut dans le château d'Averfa qu'Andriaffe, roi de Naples, fils de Charles II, roi de Hongrie, fut étranglé, fous le règne de Jeanne Iere, fa femme, le 8 feptembre 1345.

Averfe eft petite, mais jolie & bien bâtie, avec un évêché fuffragant de Naples, mais exempt de fa jurifdiction, dans une plaine délicieufe à la tête d'une grande avenue qui conduit à Naples. C'eft la patrie de Luc Tozzi. Elle eft à 3 lieues f. de Capoue, & 3 nord de Naples. *Long.* 31, 50; *lat.* 41.

AVES (l'île d'), ou DES OISEAUX, *Avium Insula*, petite île de l'Amérique feptentrionale, vers le 11e d. 45' *de latitude* nord, au fud de Porto-Ricco, & au fud-eft de l'île de Bonair, avec un bon havre, où l'on peut commodément caréner les vaiffeaux. Elle tire fon nom de la quantité d'oifeaux qu'on y trouve; elle eft petite, & n'a pas plus de quatre milles de long, & d'un demi-mille de large du côté de l'orient. Du côté du feptentrion la terre eft baffe, & fouvent inondée quand la mer monte; mais du côté du midi, il y a un gros banc de *corail* que la mer y a jeté; du côté de l'occident, elle a près d'un mille de large. Le pays eft uni & fans arbres. Les armateurs qui vont fouvent dans cette île, y ont creufé plufieurs puits.

Un banc de rocher règne de l'orient au feptentrion, formant une efpèce de demi-lune; il brife la mer, & on marche commodément jufqu'au feptentrion, fur un terrain égal & fablonneux. Il y a dans l'enceinte de ce rocher, deux ou trois petites îles fablonneufes à environ trois milles de l'île principale.

On voit une autre île du même nom au nord-eft de la précédente, vers le 15e d. 30' de *latitude*. Elle n'a guères que trois lieues de tour, à-peu-près, & elle eft à 72 ou 73 lieues marines plus au vent que Saint-Domingue, & à 36 ou 37 li. à l'o. f. oueft de la Guadeloupe. Le terrain eft fablonneux prefque par tout. On n'y trouve ni ruiffeaux, ni fontaines, ni mares d'eau douce. La terre eft engraiffée par les ordures des oifeaux. Il y a beaucoup d'arbres fruitiers.

Il y a une troifième île de ce nom dans l'Amérique feptentrionale, près de la côte orientale de Terre-Neuve, au 50e d. 5' de *lat.* découverte par Jacques Cartier.

AVESNES, ville des Pays-Bas François, au comté de Hainaut, fur la rivière d'Hefpre. *Long.* 21, 33; *lat.* 50, 10. Cette ville petite, mais forte, eft de la généralité de Valenciennes. Les fortifications ont été réparées par le maréchal de Vauban. Elle fut cédée aux François en 1559. Sa diftance de Cambrai eft de 10 lieues à l'orient, de 40 n. e. de Paris, d'environ 7 de Valenciennes. Il y a dans cette ville un bailliage royal, un chapitre & un état-major, dont le gouverneur perçoit en appointemens & émolumens, près de douze mille livres par an.

AVESNES-LE-COMTE, petite ville de l'Artois, à 4 lieues n. o. de Doulens, 4 o. d'Arras.

AVESNES-LES-NONAINS, abbaye de filles, ordre de Saint Benoît près Arras. Elle y a été transférée d'un hameau de ce nom près Bapaume, à l'oueft où elle avoit été fondée en 1128.

AVESSE, bourg de France dans le Maine, élection & à 6 lieues n. o. de la Flèche.

AVEURDRE, petite ville de France dans le Bourbonnois, fur l'Allier, à cinq lieues f. f. o. de Nevers, & à 2 lieues n. de Bourbon l'Archambaud.

AVEZARAS, rivière de France en Gafcogne. Elle arrofe le territoire de l'archiprêtré d'Aire; & après un cours de fix à fept lieues, elle fe jète dans l'Adour, entre Grenade & Saint-Sever.

AVEZE, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

AVEZZANO, ville des Marfes en Italie, maintenant village, près du lac Celano, dans l'Abruzze ultérieure au royaume de Naples.

AUFAY, gros bourg de France, en Normandie, fur la Seye, à 6 lieues n. e. de Rouen. Il s'y tient trois marchés par femaine, où l'on vend quantité de cuirs, & de grains.

AUFENTE, rivière d'Italie dans la Campagne de Rome. Elle a fa fource près de Sezze, & fon embouchure dans la mer, près de Terracine.

AUFFBOURG, village de Suiffe dans le Turgow, & fi proche de la ville de Stein, qu'il a l'air d'en être le fauxbourg. Ce village eft remarquable par de vieilles murailles, refte d'une forterefle des

Romains. On y déterre souvent aussi des médailles & plusieurs pierres chargées d'inscriptions.

AUFNAY, AUFNAU, ou UFNAU, *Ufnaugia*, petite île de Suisse dans le lac de Zurich, au-dessous de Raperswell. Elle appartient à l'abbaye de Notre-Dame des Hermites. Le célébre Poëte de Franconie, Ulric de Huttem, mourut en cette île en 1523. On y voit le tombeau de Saint Aldaric, fils de Herman, duc de Suabe.

AUGANS (les), peuples de l'Asie dans l'Indoustan, entre Cabul & Candahar. Il y a quelque chose d'assez paradoxal sur leur compte, s'il en faut croire Tavernier : il dit qu'ils sont forts & vigoureux, & que cependant ils ne vieilliroient pas, si, dès leur jeune âge, ils ne prenoient tous les jours un vomitif.

AUGARRAS, peuples de l'Amérique méridionale au Brésil, dans la province ou le gouvernement de Puerto-Seguro. *Laet.*

AUGE, petit pays de France en Normandie, comprenant les villes de Honfleur & de Pont-l'Evêque. Son nom latin est *Algia*; il a titre de vicomté. Les productions du terroir sont des grains, du lin & des pommes en abondance. Vers la mer il y a des salines où l'on fait du beau sel blanc. Ses pâturages sont très-gras. On y nourrit une grande quantité de bœufs & d'autres bestiaux que l'on conduit à Paris. La forêt de Touque fournit des bois pour bâtir & pour brûler. Il y a aussi en Champagne, une rivière du même nom.

AUGE, bourg de Poitou, élection & à une lieue o. de Saint-Maixant.

AUGELA, ville & contrée de Barbarie, en Afrique, dans la partie occidentale du désert de Barca; & vers les frontières de l'Egypte maritime. Elle est séparée du royaume de Tripoli par le mont Meies.

AUGIAN, ville d'Asie, de la province d'Adherbigian. *Long.* 82, 10; *lat. sept.* 37, 8.

AUGON (mont-), montagne d'Italie, dans l'Apennin, aux confins de la Ligurie & du Pavesan. (*R.*)

AUGSBOURG. *Voyez* AUSBOURG.

AUGST, *Augusta Rauracorum*, ancienne ville capitale des Rauraques, où Munacius Plancus conduisit une colonie Romaine, sous l'empire d'Auguste. Ce n'est aujourd'hui qu'un village, à deux lieues au-dessus de Bale, sur le Rhin, vers Rheinfelden, sur la rivière d'Ergetz. Ce village appartient à la maison d'Autriche : mais ce qui est au-delà de l'Ergetz est à la ville de Bâle. Attila ruina cette ville, & les évêques d'Augst transférerent alors leur siége à Bâle, qui devint peu-à-peu une ville considérable. On y voit encore les ruines d'un amphithéatre, des tours, des voûtes souterraines, & d'autres monumens de son antiquité. On y a trouvé des médailles, & quelques fragmens de statues & d'inscriptions.

AUGURANDE, *Igorandis*, bourg de France, dans le Berry, au midi de la Châtre, sur les confins de la Marche.

AUGUSTBERG, ou AUGUSTBOURG, château magnifique en Misnie, dans le cercle d'Ertzburg, sur la rivière de Tschopa.

AUGUSTA, ville de l'Amérique septentrionale, dans les Etats-Unis. Elle est située sur la rivière de Savannah, dans la Caroline, aux confins de la Georgie, à cent quarante-cinq milles de l'Océan. Elle doit sa fondation à une colonie de Suisses qui vinrent s'y établir vers l'an 1737. Ce n'étoit pas la bonté du sol qu'ils cherchérent : ils vouloient partager avec les habitans de la Virginie & des deux Carolines, les pelleteries qu'ils obtenoient des sauvages. Leur projet réussit au point que dès 1739, ces relations occupoient déjà six cents personnes. L'exportation en étoit d'autant plus facile, que durant la plus grande partie de l'année, le Savanah conduit des barques de vingt & trente tonneaux jusque sous les murs de la ville. (R.)

AUGUSTIN (Saint-), fort de l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale de la Floride, à l'extrémité d'une langue de terre. Il appartenoit aux Espagnols; mais ils l'ont cédé aux Anglois par le traité de paix de 1763. *Long.* 298, 30. *lat.* 30;

AUGUSTOW, petite mais très-forte ville de la petite Pologne, dans le duché & Palatinat de Podlaquie, sur la rivière de Naren. *Long.* 41, 37; *lat.* 53, 25. Elle est à 70 li. e. de Dantzick. (M. D. M.)

AVIA, petite rivière de Galice, en Espagne. Elle se jète dans le Minho.

AVIGNON, souveraineté enclavée dans le royaume de France, & qui est de la dépendance du pape.

Cet état est composé de la ville & territoire d'Avignon, & du comtat Venaissin; seigneurie qu'il ne faut pas confondre avec la ville.

Le comtat Venaissin appartint aux comtes de Toulouse jusqu'en 1228, que les Croisés s'en emparèrent à l'occasion de la guerre des Albigeois : il fut alors cédé au Saint-Siége par le traité de Paris. Les comtes de Toulouse en recouvrèrent la possession, & les papes y renoncèrent même, en 1243. Mais cette souveraineté retourna au Saint-Siége en 1273, par la donation qui lui en fut faite par Philippe-le-Hardi, roi de France, qui en avoit dépouillé Charles II, roi de Naples. La France s'en empara en 1768, & l'a restitué depuis. (R.)

AVIGNON, ville capitale de l'état de même nom, sous la souveraineté du pape. Son nom latin est *Avenio*, *Cavarum Avenio*; elle appartenoit aux peuples Gaulois, nommés *Cavares*, & jouissoit des privilèges des villes Italiques. Elle fut ensuite colonie Romaine. Après la destruction de l'empire Romain, les Bourguignons, s'en rendirent maîtres. Elle passa ensuite aux Wisigoths; revint aux Bourguignons, passa aux Ostrogoths, & enfin aux rois François. Les papes, depuis Clement V jusqu'à Grégoire XI, y firent leur résidence pendant soixante-dix ans. Le pape Sixte IV l'érigea en archevêché

en 1475. L'université fut établie par le pape Boniface VIII, en 1303. Les Juifs y ont une petite synagogue.

La situation de cette ville est très-avantageuse: ses murailles cependant sont plus belles que fortes. Sur la fin du XIIe siècle on y a bâti un pont de dix-neuf arches; la construction en est étonnante pour le tems par la longueur, la largeur, & par la rapidité & la profondeur du Rhône: il a été ruiné sous Louis XIV en 1660, & il n'en reste plus que quatre arches.

Les étoffes de soie qui se fabriquent à Avignon, sont la principale branche de son commerce.

La justice y est rendue par le vice-légat du pape, par le viguier ou par la chambre *della Rotta*. La police est réglée par les consuls & par leur assesseur qui en est juge; l'appel de ces tribunaux est à Rome. L'intérieur de la cathédrale qui est de médiocre grandeur, est d'une structure admirable; sur le maître autel brillent de toutes parts l'or & l'argent. On y voit aussi les tombeaux des papes Benoît XII, & Jean XXII. Cette ville contient un grand nombre de belles églises: celle des Cordeliers est remarquable par sa voûte qui passe pour un morceau des plus hardis. C'est dans cette église que se trouve le tombeau de *Laure de Sade*, si célébre par les vers de Pétrarque. Le palais de l'Archevêque est bien bâti & d'une assez bonne architecture. La vue dont il jouit est charmante.

Cette ville est à 5 lieues s. d'Orange, 12 n. o. d'Aix, 7 n. e. d'Arles, 8 n. e. de Nismes, 147 sud-est de Paris. *Long.* 22 d. 28' 33"; *lat.* 43 d. 57' 25".

On vit à Avignon à fort bon marché, & l'on y peut faire très-bonne chère à peu de frais. Le climat en est très-agréable.

Le pape Clément V y transféra le siége pontifical en 1305; & en 1348 Clément VI acheta cette ville de la reine Jeanne de Naples, comtesse de Provence, pour la somme de 80,000 florins d'or.

Le palais apostolique est gothique, & présente l'aspect d'un château fort. Les papes Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V & Grégoire XI, y ont fait leur résidence. Il s'y trouve trente-quatre maisons religieuses, trois séminaires, plusieurs maisons de charité, un mont de piété, sept confrairies de pénitens, une université, plusieurs colléges, une commanderie de l'ordre de Malte. (*R.*)

AVIGNONET ou VIGNONET, ville de France, dans le haut-Languedoc, au pays de Lauraguais, près de la rivière de Lers.

AVILA, ancienne ville d'Espagne, dans la vieille Castille. *Long.* 13, 22; *lat.* 40, 35.

C'est une place forte avec un évêché suffragant de Compostelle, & une université. Indépendamment de l'église cathédrale, il s'y trouve huit paroisses, neuf couvens de moines, sept de religieuses, un séminaire, & cinq hôpitaux. Les temples, les édifices publics & ceux des particuliers sont la plus part magnifiques, & attestent encore sa grandeur passée. Elle a une académie royale pour l'instruction des jeunes militaires. On y fait des draps très-beaux. Elle a donné naissance à Sainte Thérèse, à Gilles de Gonzales, au fameux Sancho d'Avila. Sa situation est dans une plaine très-large & très-belle, environnée de montagnes, & couverte d'arbres fruitiers & de vignobles, à 16 lieues s. e. de Salamanque, & 16 lieues n. e. de Madrid.

Il y a au Pérou, en l'Amérique méridionale, dans la province de Los Quixos, du côté de Quito, sur la rivière de Napo, il y a, dis-je, une autre Avila.

AVILES, petite ville d'Espagne, dans l'Asturie d'Oviédo, sur la baie de Biscaie. Elle est située en grande partie dans une plaine sur une rivière qui baigne ses murailles, & se divise en deux bras, par lesquels arrivent jusqu'au pont des barques de 100 tonneaux, & de 250 dans le reste du port jusques à la barre. Les rues sont propres, & la place *Mayor* est la plus belle de toute la principauté. Elle a deux paroisses, deux couvens d'hommes & un de femmes. Cette ville a l'avantage de posséder beaucoup de fontaines. Il s'y trouve des fabriques de faïence fine & des manufactures de toile de lin. *Long.* 11, 36; *lat.* 43, 41.

AVIM, rivière de la Cluydesdale dans l'Ecosse méridionale; elle arrose le bourg d'Avim, & se jète dans le Cluyde proche Hamilton.

AVINO & MINAS DE AVINO, ville de l'Amérique Mexicaine, & de l'audience de Guadalajara, dans la province de Zacatecas, entre *Ellerena* & *Nombre de Dios*.

AVIQUIRINA, île de l'Amérique, dans la mer du sud, sur la côte du royaume de Chili, près de la ville de la Conception.

AVIRÉ, bourg de France, en Anjou, élection, & à 6 lieues n. e. d'Angers.

AVIS, *Avisium*, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, sur une montagne, avec un château près de la petite rivière d'Avis. C'est de là que l'ordre militaire des chevaliers d'Avis a pris son nom; il fut institué par dom Alphonse Henri Ier, roi de Portugal. Cet ordre a plusieurs commanderies. Avis est à 7 lieues o. d'Estremos, 24 e. de Lisbonne. *Long.* 10, 30; *lat.* 38, 40.

AVISÉ, ou AVIZÉ, bourg de France, élection, & à 5 lieues o. de Châlons.

AVISON, haute montagne des Vosges, l'une de celles qui entourent la ville de Bruyères. Nous en parlons à cause d'une fête singulière qui s'y célébre annuellement le premier dimanche de carême. Les garçons de la ville grimpent au sommet de cette montagne, où ils allument un grand feu avant le lever du soleil. Celui d'entr'eux qui a la voix la plus forte, y lit un écrit contenant des projets de mariage entre les filles & les garçons, qui ont paru se convenir par les amitiés qu'ils se

sont faites dans le cours de l'année. La lecture de chaque projet de mariage est suivie d'une décharge de boîtes & de mousqueteries, proportionnée à la qualité des personnes dont on vient de parler, & à l'estime qu'ont pour elles les acteurs de cette comédie. Tout cela n'est que le prélude d'une fête qui se donne par les élégans aux élégantes, le dimanche suivant, & qui consiste en concerts, bals, &c. Les jolies filles de Bruyères savent bien si tout cela les amuse.

AUKLAND, ville d'Angleterre, dans la province de Durham, sur la Ware. Elle est agréablement située, & en bon air sur le penchant d'une colline. L'évêque de Durham y a un fort beau palais, qui lui sert de maison de campagne. Ce lieu est quelquefois nommé *Bishop-Aukland*. (M. D. M.)

AULAGAS, lac de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la province de Los-Charcas, au nord de Potosi. Il a quinze lieues de longueur; & ses eaux coulent dans le lac de Titica par la rivière de Desuguadero. On voit sur ses bords la jolie petite ville de Porto.

AULAS, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèse d'Alais.

AULAYE (Saint-), bourg de France, élection, & à 8 lieues d'Angoulême.

AULCHI. *Voyez* OULCHI.

AULIERS, rivière de France, dans le Berri. Elle vient de Sencoing, passe par Guserche, Patiage & Saint-Germain, de là se jète dans la Loire. (M. D. M.)

AULONZA, bourg de France, élection, & à 4 lieues n. de Tulles.

AULONZA, bourg de France, élection & à 9 lieues d'Angoulême.

AULOT, ville autrefois épiscopale de Catalogne, sur la rivière de Fluvia, au nord de Vico. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de la viguerie de Campredon.

AULPS, *Alpes*, ville de France, en Provence, au diocèse de Fréjus. *Long.* 24, 5; *lat.* 43, 40. Elle a eu autrefois ses seigneurs particuliers qui relevoient des comtes de Provence.

Le bailliage d'Aulps faisoit autrefois partie de celui de Barjols, dont il a été détaché. Il confine à la viguerie de Lorgues, & n'est pas d'une grande étendue.

Cette petite ville, qui est le siège d'une justice royale & d'un bailliage, est sur la route de Barjols à Castellane. (*R.*)

* AUMAGNE, bourg de France, généralité de la Rochelle, élection de Saint-Jean-d'Angéli.

AUMALE, ou ALBEMARLE, ville de France, dans la haute-Normandie, au pays de Caux, sur les confins de la Picardie. *Long.* 19, 20; *lat.* 49, 50. Elle a été érigée en duché-pairie par Henri II, en faveur du duc de Guise. Cette ville a été détachée depuis long-tems de la Normandie, pour ressortir immédiatement du parlement de Paris. Elle est située sur le penchant d'une colline, bornée d'une prairie qu'arrose la Bresle, à 14 lieues de Rouen, & à 5 de Neufchâtel. Il y a deux paroisses, Saint Pierre dans la ville, & Sainte Marguerite dehors, près de l'abbaye de Saint Martin, ordre de Saint Benoit, fondée en 1115. Il y a aussi un couvent de Dominicains & un de Pénitens. C'étoit autrefois une place forte; mais les fortifications sont tombées en ruines. Cette ville a bailliage, vicomté, maîtrise des eaux & forêts, &c. On y tient marché trois fois la semaine, le mardi, le jeudi & le samedi; & trois foires dans l'année, à la Saint Laurent, à la Décolation de Saint Jean, & à la Saint Martin d'hiver. Les serges d'Aumale sont très-estimées, & le froc qu'on y fait est fort recherché par le petit peuple. Le nom latin de cette ville est *Alba-Marla*. (*M. D. M.*)

AUMIGNON (l'), rivière du Vermandois, en Picardie. Elle passe à Vermand, & se jète dans la Somme, au-dessus de Péronne.

AUMONE (l'), abbaye de France, au diocèse de Blois; elle est de l'ordre de Saint Benoit, & vaut 27,000 liv. (*R.*)

AUMONE, abbaye de Bernardins, fondée vers 1111, diocèse, & à 6 li. n. de Blois.

AUMONT, ci-devant l'*Ile Seigneurie*, érigée en duché-pairie en 1665, à 2 lieues s. e. de Troyes, en Champagne.

AUNAY, ville de France, en Poitou, élection, & à 8 lieues s. pour e. de Niort, à 2 e. de Saint-Jean-d'Angely.

AUNAY, bourg de France, en Poitou, élection de Blois. Il y a un bourg & une abbaye de ce nom en Normandie, fondée en 1131, diocèse, & à 5 lieues s. de Bayeux, ordre de Citeaux.

AUNEAU, petite ville de France. Ce lieu est connu par la défaite des Reitres en 1587, sous Henri II, à 14 lieues de Paris, & à 4 de Chartres.

AUNEUIL, bourg de l'Ile de France, élection, & à 2 lieues s. o. de Beauvais.

AUNIS (pays d'), la plus petite province de France, bornée au nord par le Poitou, dont elle est séparée par la Seure; à l'occident par l'Océan; à l'orient & au midi, par la Saintonge. La Rochelle en est la capitale. Ce pays quoique sec, produit de bon bled, beaucoup de vin; & dans les endroits marécageux, il y a des prairies qui nourrissent beaucoup de bétail. Le bois y est rare; mais il y a beaucoup de marais salans, dont on tire le meilleur sel qu'il y ait en Europe. Le nombre de ses ports de mer rend le pays riche & commerçant, principalement en eau-de-vie. La terre fournit aussi plusieurs simples très-rares. Les côtes sont fertiles en coquillages d'espèces peu communes. La pêche des moules est d'un grand rapport. Le sel est de trois espèces, le sel blanc, le sel gris & le sel rougeâtre. Le blanc est le plus estimé. Le pays d'Aunis rentra sous la domination des François en 1372, & en devint une province particulière. Il fut enclavé

en 1472 dans le reffort du parlement de Paris, & l'on y établit un préfidial en 1551. (*M. D. M.*)

AUNOI, petit pays de l'Ile de France, dont les confins font maintenant inconnus. On conjecture qu'il étoit entre Paris & Meaux, vers Livry, Bois-le-Vicomte & Claye.

AVOGASSE, province d'Afie, entre la mer Noire, la Géorgie & la Comanie: on la prend quelquefois pour une partie de la Géorgie. Elle s'étend le long de la mer, & forme avec la Mingrélie, la Colchide des anciens. C'eft fans doute *Avogasie*, nom corrompu d'*Abgassie*, pays des *Abcasses*, peuples entre la mer Noire, la Circaffie & la Mingrélie, dans laquelle ce pays eft compris. (*M. D. M.*)

AVOGE, très-beau château de France, dans la province de Lyonnois, fitué fur la riviere de Tordive, près la grande route de Lyon à Paris, à 5 lieues n. de Lyon, une lieue f. de Tarare. Il appartient à M. le comte d'Albon; & c'eft depuis un tems immémorial la réfidence ordinaire des feigneurs de cette illuftre & ancienne maifon.

AVOISE, bourg de France, dans le Maine, fur la Sarte, élection, & à 4 lieues n. o. de la Flèche, & à 7 li. o. du Mans. Au-dehors de l'églife eft une fouche extraordinaire par fa groffeur & par fes branches qui font une treille autour de l'églife. Cette treille produit feule une pipe de vin. Ce bourg fait un grand commerce en fer, en bois & en ardoifes. L'air y eft fi fain, que de tout tems on y a remarqué des vieillards très-âgés.

AVOLA, petite ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto. Elle eft fur une montagne, au nord-oueft de Falconara & au nord de Noto, non loin de la fource de la Miranda. *Long.* 39, 10; *lat.* 35, 5.

AVON. Il y a trois rivières de ce nom en Angleterre; l'une paffe à Bath & à Briftol; l'autre à Salisbury, & la troifième à Warwick.

AURACH, *Auracum*, ville d'Allemagne, dans la partie méridionale de la Souabe, au duché de Wirtemberg, fur le ruiffeau d'Emft. *Long.* 27, 4; *lat.* 48, 25; elle a un bon château, féjour ordinaire des princes puînés de la maifon de Wirtemberg. Sa fituation eft aux pieds des montagnes, à 6 li. e. de Tubinge, & 10 d'Ulm.

AURACH-LE-DUC, ou HERSOCQ-AURAC, petite ville de Franconie, dans l'évêché de Bamberg, à 6 lieues n. o. de Nuremberg.

AURADOUR-SAINT-GENEST, bourg de France, élection de Limoges, à une lieue o. du Dorat.

AURAIN, petite ville de France, dans la généralité & l'élection de Paris.

AURAIS, anciennement *Aurus*, montagne de Barbarie, en Afrique, au royaume de Tunis, proche la côte.

AVRANCHIN, contrée de France, en baffe-Normandie, qui a le Cotentin au nord, la Bretagne & le Maine au fud, le pays d'Houlmes à l'eft, & à l'oueft l'Océan & le golfe de Saint-Michel. Elle a onze lieues de longueur, & environ fept de largeur. La terre y eft fertile en bled, en lin, en chanvre & en fruits. Les rivières principales qui arrofent l'Avranchin, font le Canche, la Sée, la Seule & le Cæfnon. Ce pays faifoit partie, fous Jules-Céfar, de la feconde Lyonnoife.

AVRANCHES, *Abrincæ & Ingena*, ancienne ville de France, en baffe-Normandie, dans la contrée appelée de fon nom l'*Avranchin*. *Long.* 16, 17, 22; *lat.* 48, 41, 8. Sa fituation eft fur une montagne, au pied de laquelle coule la Sée, à une demi-lieue de la mer, à 3 lieues e. du mont Saint-Michel que l'on voit au-delà, à 9 f. de Coutances, 12 e. de Saint-Malo, & 70 e. de Paris au n. L'églife cathédrale, dédiée à Saint André, fut bâtie en 1121. Il y a encore trois paroiffes, une abbaye confidérable, un couvent de capucins, un hôpital, un féminaire & un collège. La ville par elle-même eft petite, mais elle a trois fauxbourgs grands & peuplés. Son évêché eft fuffragant de Rouen. On tient tous les ans une foire à Avranches le lendemain de la fête de Saint André, & un marché tous les mardis, les jeudis & les famedis. Devant le portail de la cathédrale, il y a une plate-forme bien terraffée, & efcarpée en précipice, d'où l'on découvre fort loin fur la mer & fur la terre. Le reflux remonte jufqu'au pont de la Sée, qui eft au bas d'Avranches, & y apporte beaucoup de fablon, que les habitans de la campagne jufqu'à cinq lieues au-delà enlèvent fur des chevaux & dans des charrettes pour mêler avec leurs terres.

Cette ville eft de la généralité de Caën. Ses fortifications font affez bonnes quoiqu'à l'antique: il n'y a ni manufactures ni commerce dans l'Avranchin. Les habitans vivent des bleds du pays. Les pâturages font rares: on fait du fel blanc dans quatre paroiffes du bord de la côte. Les cidres font eftimés les meilleurs de la baffe-Normandie. L'air y eft affez doux & tempéré; les habitans font polis, adroits & aiment la guerre.

Les Bretons la prirent & en démolirent les fortifications en 1203, mais elles furent rétablies dans la fuite.

Avranches eft le fiége d'un gouverneur particulier & celui d'un bailliage. L'évêque eft fuffragant de Rouen, & fon diocèfe comprend cent quatre-vingt paroiffes. Il s'y tint un concile en 1172. (*R.*)

AURAY, *Auraïcum*, petite ville & port de France, en baffe-Bretagne, dans le golfe de *Morbian*. Elle eft remarquable par la bataille qui s'y donna le 24 feptembre 1364, où du Guefclin fut fait prifonnier. Auray eft à 4. li. o. de Vannes, 23. f. e. de Rennes.

AURAZ-ER-ZEB, partie du mont Atlas, qui s'étend fur les confins des provinces de Conftantine & de Zeb.

AURE, vallée de France, dans l'Armagnac, aux Pyrénées, traverfée par la Nefte. On y coupe beaucoup de bois pour la conftruction des vaiffeaux du

roi. Il y croît des sapins très-hauts, & dont on fait des mâts.

AURE. Il y a en France trois petites rivières de ce nom; l'une dans le Perche, qui a sa source à la forêt du Perche, passe à Verneuil, Tilliers & Nonancourt, & se jete dans l'Eure proche Anet; l'autre dans l'élection de Bayeux, baigne les murs de cette ville à l'orient, se joint ensuite à la Drome, & se perd avec elle; la troisiéme dans le Berri, passe à Bourges, & reçoit l'Auron & l'Aurelle.

AURÈGUE, petite rivière de France, en Picardie, traverse le Santerre, passe à Roie, & se jète dans la Somme.

AURENGABAD, ville des Indes, capitale de la province de Balagate, dans les états du Mogol, *Long.* 93, 30; *lat.* 19, 10. Cette ville est grande, mais sans murailles. On y voit plusieurs belles mosquées, des places publiques, des caravanseras & des bains. Les bâtimens sont pour la plupart de pierre de taille & assez élevés; presque toutes les rues sont ornées par des allées d'arbres, & les jardins y sont bien cultivés. Il y a des moutons sans cornes si forts, qu'ils souffrent la selle & la bride, & portent des enfans de dix à douze ans comme feroient de petits chevaux. Cette ville est marchande, bien peuplée, & les terres en sont excellentes. (*M. D. M.*)

AURIAC, bourg de France, diocèse, généralité, & à 6 lieues s. e. de Toulouse.

AURIBAT (pays d'), contrée de France, partie des Landes, située près de l'Adour & de Dax sa capitale, il fut habité autrefois par les Tarbelliens.

AURICK, ville d'Allemagne, dans l'Oostfrise, ou Frise orientale, au cercle de Westphalie. *Long.* 25; *lat.* 52, 28. Elle est située dans un pays couvert de forêts, peu propre à l'agriculture, mais excellent pour la chasse. Elle n'a qu'un petit rempart & un simple fossé; mais le château qui commande la ville est très-fort. Les habitans tirent leur principale subsistance de sept foires, où se vendent les bestiaux. Ce petit état a beaucoup perdu de ses anciennes franchises. Il a rang dans les etats de la province. (*M. D. M.*)

AURIGNAC, bourg de France, sur la rivière de Louge, élection de Comminges, à 7 lieues n. e. de Saint-Bertrand. Il y a une châtellenie royale. (*R.*)

AURIGNY, petite île sur les côtes de Normandie, auprès du Cotentin, sujète aux Anglois. Elle a une lieue & demie dans sa plus grande longueur, & environ trois quarts de lieue dans sa plus grande largeur. Ses côtes du nord, de l'ouest & du midi sont bordées de rochers & d'écueils. Le fort est au sud-est de l'île. Il n'y a qu'un bourg situé vers le milieu de l'île & qu'on appelle la ville.

AURILLAC, ville de France, dans la haute-Auvergne, sur la Jordane. *Long.* 20, 3; *lat.* 44. 55. Cette ville, qui est grande & bien peuplée, est de la généralité de Riom. Elle a une abbaye séculière très-riche, & qui est en commende. L'abbé, qui est comte & seigneur de la ville, jouit des droits à-peu-près épiscopaux sur son territoire. Cette ville est située dans un vallon; elle a six portes & une seule paroisse. Le fauxbourg des frères, ainsi nommé de deux couvens de moines, l'un de Cordeliers & l'autre de Carmes, annonce une ville plus florissante encore qu'Aurillac; on trouve quatre couvens dans ce fauxbourg, dont deux de filles.

Le réfectoire des Carmes est cité dans le pays, pour sa grandeur & sa propreté; il s'en faut bien qu'on puisse en dire autant de leur bibliothéque. Le château est dans le fauxboug de Saint-Etienne; il est fort élevé, & commande la place. Il appartient aux rois de France qui, ayant le haut domaine de la ville, y ont établi le premier siége de la sénéchaussée de la haute-Auvergne, & un présidial. Cette ville a produit beaucoup d'hommes célebres, tels que Gerbert, souverain pontife, sous le nom de Sylvestre II en 999; Guillaume, évêque de Paris; le cardinal & le maréchal de Noailles; le poète Maynard, né à Toulouse, étoit président du siége d'Aurillac.

Aurillac est le siége d'un bailliage, d'un présidial. Elle dispute à Saint-Flour le titre de capitale de la haute-Auvergne. On y compte environ huit mille ames. Elle est à 12 lieues s. o. de Saint-Flour, 11 s. e. de Tulles, 100 s. de Paris. (*R.*)

AURILLY, bourg de la haute-Normandie, élection, & à 2 lieues s. d'Evreux. C'est le chef-lieu du marquisat des Essarts-Aurilly. On y voit les restes d'un ancien château fort. Il s'y tient une foire assez considérable le jour de Saint Mathieu.

AURON, rivière de France, en Berri, qui sort de quelques étangs du Bourbonnois, passe à Dun-le-Roi & à Bourges, où elle se perd dans l'Evre, au-dessus de l'abbaye de Saint-Sulpice. (*R.*)

AUSBOURG, ou AUGSBOURG (évêché d'Ausbourg). Les terres de cet évêché sont arrosées par le Danube, l'Iler & le Lech. Une grande partie des terres arrosées par le Lech dépendoient autrefois de l'ancienne Vindélicie, qui formoit à son tour une portion de la Rhétie. La partie de ces terres la plus voisine du Tirol, dépendante de l'Algau, est très-montueuse & assez stérile; mais le reste abonde en champs fertiles & en gras pâturages.

Cet évêché prend son nom de la ville impériale d'Ausbourg, ou Auguste. Son premier évêque est de l'an 590. Les différens évêques de cette ville ont enrichi son patrimoine ou de leurs propres fonds, ou des concessions qui leur ont été faites. L'évêque Brunon sur tout, frère de l'empereur Henri II, augmenta le domaine de cet évêché, & obtint le premier la dignité de prince, annexée à l'évêché, le droit de chasse, plusieurs péages & autres prérogatives. Les biens de cet évêché ne

firent que s'accroître sous ses successeurs. Entr'autres, l'évêque Hartmann, comte de Dillingen, qui lui fit, au treizième siècle, donation de la ville de Dillingen & de plusieurs autres terres. L'évêque Wolfhart de Roth l'augmenta encore de plusieurs villages, & l'évêque Henri IV porta l'empereur Louis à engager à l'évêché la prévôté de Strafvogtey avec les villages qui en dépendent.

Le prince évêque d'Ausbourg siège sur le ban des princes ecclésiastiques de l'empire, entre les évêques de Constance & de Hildesheim. Il occupe aussi la seconde place des états ecclésiastiques du cercle de Suabe, dont il gouverne le quatrième quartier, situé entre le Lech, le Danube & l'Iler. Sa taxe, suivant la matricule de l'empire de 1521, est de vingt-un cavaliers & cent fantassins, ou 652 flor. L'évêque paie pour l'entretien de la chambre impériale 189 rixdales, 31 un douzième kreutzers par terme. Il est suffragant de la métropole de Mayence.

Le grand chapitre est composé de quarante personnes. La dignité de maréchal héréditaire de cet évêché est attachée à la famille noble de Westernach; celle de grand chambellan à la maison de Freyberg; celle d'échanson à la famille de Stadion.

Les directeurs épiscopaux, tant spirituels que temporels, ont le vicariat général, le conseil ecclésiastique & le consistoire, la régence, la chambre des comptes & la cour féodale.

On estime les revenus de l'évêché à 100,000 écus d'empire. Une prébende de chanoine rapporte depuis 1000 jusqu'à 1700 florins.

Le Prince évêque a dans la ville d'Ausbourg une justice du château, un bureau des finances, un autre des poids & péages, une recette des grains, une trésorerie des tailles, une prévôté du palais, &c. Les possessions de cet évêché sont, la ville & bailliage de Dillingen, où le prince évêque réside, & dont dépendent six à sept villages; & treize autres bailliages, dont dépendent plusieurs bourgs, villages, & dans l'un desquels est la petite ville de Fuessen. Outre cela, le prince évêque a acquis des terres considérables dans le quartier du Danube, dans le Tyrol, &c.

Ausbourg, ville libre & impériale d'Allemagne, nommée d'abord *Windelica*, & ensuite *Augusta Vindelicorum*, ou *Rhætorum*, située dans une contrée agréable, saine & fertile, entre les rivières de Lech & de Westach qui se joignent dans les environs. On évalue sa circonférence à neuf mille pas communs; & son étendue intérieure, depuis la porte Rouge jusqu'à celle des Pêcheurs, à quatre mille pas. Elle est ceinte de murailles, de remparts & de fossés très-profonds. Outre quatre grandes portes & six petites, elle a encore une entrée dont on se sert pendant la nuit pour la commodité des passans. Dans le nombre de ses rues, dont une partie est assise sur un terrain montueux, il en est qui joignent une largeur considérable à l'élégance des édifices, de sorte que généralement parlant, Ausbourg est une des belles villes d'Allemagne. Outre l'église cathédrale, qui a quatorze chapelles, on y compte six paroisses catholiques, trois couvens de filles & cinq d'hommes, sans parler de l'abbaye des Saints Ulric & Afira. Les Luthériens y possèdent six églises paroissiales. Le Gymnase Luthérien, attaché à l'une de ces paroisses, est bien composé. La bibliothéque en est considerable. En 1755, on fonda en cette ville une académie des arts libéraux. Il y a aussi beaucoup d'hôpitaux & une maison de correction. Le prince évêque a un palais, qu'il habite rarement. L'hôtel-de-ville impérial, bâti en 1620, passe pour le plus beau de toute l'Allemagne; il renferme une salle ornée de tableaux au troisième étage; cette salle a 52 pieds d'élévation, 110 de longueur & 85 de largeur. On remarque la tour, près de l'hotel-de-ville, qui est d'une hauteur prodigieuse. L'arsenal est rempli d'une nombreuse artillerie. Il y a aussi beaucoup d'édifices publics, d'une bonne architecture, des aqueducs bien entretenus, qui conduisent les eaux du Lech, ce qui fait mouvoir nombre de moulins de fonderies &c. &c. On remarque sur tout la machine hydraulique, qui de trois tours conduit l'eau dans la ville, de manière que cinq belles fontaines, les puits publics & les maisons des particuliers en sont pourvus. La magistrature est composée de quarante-cinq membres, dont trente-un des familles patriciennes, quatre des suppléans, c'est-à-dire, des familles qui ont épousé des filles patriciennes, cinq du corps des marchands & cinq des communes. La police y est si belle, qu'elle peut passer pour l'état le mieux administré de l'Europe. Cette ville a eu en tout tems des artistes célèbres, des graveurs & des orfèvres renommés. Il y a une fabrique d'indiennes, qui sont les plus belles de l'Europe. La garnison ordinaire est de trois cents hommes. La ville porte partie de gueules & d'argent, à une pomme de pin de Synople, posée en pal sur un piédestal de même. C'est dans le palais épiscopal que la celèbre confession de foi d'Ausbourg fut presentée à l'empereur Charles V, en 1530, par Luther & Melanchthon. M. de Turenne fut obligé d'en lever le siege en 1646. En 1647 s'y conclut cette fameuse ligue, où la plupart des puissances de l'Europe se déclarèrent contre la France. Les François la prirent en 1703. En 1770, elle a été exempte du droit d'aubaine en France. Le commerce d'Ausbourg est beaucoup diminué, sur tout depuis que les Hollandois leur ont enlevé plusieurs branches de commerce. *Long.* 28, 28; *lat.* 48. 2... (M. D. M.)

AUSCH. *Voyez* Auch.

AUSE, rivière de France en Auvergne, où elle a sa source; elle passe à Saint-Anthem, à Pont-Château, à Marignac; reçoit le Joro, l'Artier, &c. & se joint à l'Allier.

AUSSEE, bourg de la haute-Styrie, remarquable par ses salines.

AUSSIG, AUSTRA, belle & agréable ville royale de Bohéme, sur l'Elbe, dans le cercle & à 4 lieues

de

de Leutmeritz. Les Misniens furent battus près de cette ville par les Hussites en 1426.

AUSSOIS. *Voyez* Auxois.

AUSSON, bourg de France, dans la généralité de Paris, élection de Saint-Florentin.

AUSSONE. *Voyez* Auxone.

AUSTERLITZ, ou SLAWKOW, ville capitale d'un petit pays de même nom en Bohéme; elle est située sur une petite rivière, entre Hradish & Brinn, au sud-est de cette dernière.

AUSTRALES (Terres) : on nomme ainsi les terres qu'on suppose vers le pole Antarctique. Loin d'être connues, leur existence n'est même pas avérée.

On appelle *mer australe*, cette partie de l'Océan que l'on traverse avant d'arriver à ces terres.

On appelle *latitude australe*, pour dire méridionale; parce que le mot *auster* signifioit chez les Latins le vent que nous appellons vent du midi. Ainsi *latitude australe* signifie la latitude dont les degrés se comptent depuis l'Équateur jusqu'au pole Antarctique.

AUSTRASIE: il est difficile de fixer les limites de l'ancien royaume d'Austrasie. Il comprenoit, à ce qu'on dit, l'espace de terre contenu entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse, & les monts de Vosges. On y ajoute la province que nous appellons aujourd'hui *Lorraine*, & que les Latins nomment quelquefois *Austrasie*, l'ancienne France & les contrées conquises au-delà du Rhin. Thierri Ier fut le premier roi d'Austrasie. Clotaire, dit *le Vieux*, la réunit à la couronne; elle en fut séparée après sa mort, & Sigebert son fils la posséda. Elle fut réunie à la couronne, pour la seconde fois, sous Clotaire II, qui l'en sépara lui-même en faveur d'un de ses fils naturels appelé *Sigebert second*. On croit que Dagobert, fils de Sigebert, lui succéda en Austrasie, & qu'après Dagobert, l'Austrasie fut réunie à la couronne pour la troisième fois: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle n'eut plus de rois. Le royaume d'Austrasie s'appelloit aussi le *royaume de Metz*, & ses villes principales étoient Blamont, Amance, Bar-le-Duc, Dieuze, Espinal, Pont-à-Mousson, Chatines, Metz, Mirecourt, Nanci, Toul, Verdun, Neuf-Château, Raon, Remiremont, Vaudemont. Le nom d'*Austrasie* n'est plus admis qu'en poësie.

AUTAN-KELURAN, ville du Turquestan, selon Baudrand qui ne cite aucun auteur. *Long.* 110 d. & *lat.* 46, 45, selon Uluhbeg; & *long.* 116, & *lat.* 45, selon Nassiredden.

AUTHE, ou AUTE, port de la Floride, dans le pays des Apalaches, 75 ou 80 lieues à l'orient de Pensacola. Les Espagnols y avoient, en 1722, un petit fort. Ce port est d'une entrée difficile; on n'y peut arriver même en chaloupe, qu'à l'aide des balises: il se nomme aujourd'hui *Saint-Marc d'Apalaches*.

AUTHIE, rivière de France en Picardie, qui a sa source sur les confins de l'Artois, passe à Dourlens & à Auxie, & se jète dans la mer au pont de Collines, en un lieu appelé le *Pas d'Authie*.

AUTHION, rivière de France en Anjou. Elle a sa source à l'étang de Saint-Georges-d'Hommes, & son embouchure dans la Loire, à une lieue s. e. d'Angers, après un cours d'environ quinze lieues.

AUTON, volcan de l'Amérique méridionale, province de Chimito, proche la rivière de Robio. (R.)

Auton, bourg de France, dans l'Orléanois, élection de Châteaudun.

AUTONNE, petite rivière de France dans le Valois. Elle a sa source dans la forêt de Retz, & son embouchure dans l'Oise, au-dessus de Verberie, après un cours d'environ quatre lieues. (R.)

AUTREY, abbaye d'hommes de l'ordre de Saint Augustin, en Lorraine, sur la montagne, à une lieue s. e. de Rambervilliers. Elle est unie à l'évêché de Saint-Dié.

AUTRI, ou AUTRUYE, très-petite ville de France dans l'Orléanois, election de Pithiviers. (R.)

AUTRICHE, pays d'Allemagne, borné au nord par la Bohéme & la Moravie, à l'orient par la Hongrie, au midi par la Styrie, à l'occident par l'archevêché de Saltzbourg. La basse-Autriche remonte jusqu'à l'embouchure de l'Ens dans le Danube; la haute est au-delà. Vienne est la capitale de la basse-Autriche, & Lintz de la haute. C'étoit la haute-Pannonie des anciens. Son nom vient de *Oosterik*, ou *terre orientale*.

Le pays au-dessus de l'Ens fut détaché de la Bavière en 1156, par l'empereur Frédéric I, & ajouté au marquisat d'Autriche, alors érigé en duché; & par la paix de Westphalie, l'électeur de Bavière a renoncé, pour lui & ses successeurs, à toutes prétentions sur ce pays. Le pays au-dessous de l'Ens est inégal & rempli de montagnes, dont les plus hautes sont du côté de la Styrie. Le pays est très-chaud, & la moisson s'y commence dès la fin de juin. Il est très-bien cultivé, & fertile en safran & en vin. Le safran qu'on y recueille a un prix triple de celui qui vient de la Turquie. Le vin du pays de couleur verdâtre, a beaucoup de force: celui qui vient dans les parties situées au midi du Danube, se conserve jusqu'à vingt-cinq & trente ans. On y trouve beaucoup de faisans & de bécasses. Le terroir y donne toutes sortes de fruits; il produit des truffes, & les forêts ne manquent point de gibier de toute espèce. Le nourrissage du bétail n'y est pas considérable.

On y a trouvé en 1754, une mine d'argent d'abord assez riche, & qu'on dit maintenant sur son déclin. Il y en a une très-abondante d'alun, & une de charbon de terre; l'on y prépare du salpêtre en très-grande quantité, & on commence à s'y adonner à l'éducation des vers-à-soie. Il s'y trouve des eaux thermales.

Le pays au-dessus de l'Ens est montagneux,

principalement vers la Styrie & vers la Bohême ; & dans ces districts, la culture y est assez généralement nulle : le reste du pays est cultivé. Il s'y trouve une multitude extraordinaire de sources : l'air y est humide & frais durant tout le cours de l'année, ce qui paroît dériver des qualités salines du sol & de la position du pays ombragé de ses propres montagnes, & de celles de la haute-Styrie & de Saltzbourg. Il y croît une prodigieuse quantité de champignons. On y cultive beaucoup de pommiers & de poiriers, qui fournissent, avec la bierre, la boisson des habitans. Le bled qu'ils recueillent ne suffit point à leur subsistance. Le pays a du sel fossile, mais dont la cristallisation n'est pas bien pure : elle est chargée de parties terrestres ; par la dissolution & la coction, on en tire un sel blanc. On y rencontre aussi des fontaines salées. Quelques-unes de ses eaux sont pétrifiantes, & cependant les hommes & les animaux s'en abreuvent sans aucun inconvénient. Les rivières, les lacs & les étangs, donnent toutes sortes de poissons. Il s'y trouve plusieurs mines de fer, & des bains médicinaux.

L'archiduché d'Autriche fut plus peuplé avant la réformation qu'il ne l'est aujourd'hui ; mais il ne tardera pas à recouvrer son ancienne population. La noblesse Autrichienne est nombreuse & riche ; quelques-uns de ses membres ont le droit de battre monnoie, & l'exercent : ils font frapper dans leurs châteaux des ducats & d'autres espèces. La religion dominante est la Catholique ; les Luthériens & les Réformés y ont le libre exercice de leur religion. Les sciences qui y avoient été jusqu'ici dans une stagnation peu honorable au pays, commencent à se vivifier ; & les fabriques en divers genres s'y sont beaucoup répandues, & vont y prendre des accroissemens journaliers.

La maison qui domine en Autriche est issue des comtes de Hapsbourg, qui sont présumés descendre d'Etticon, duc d'Allemagne & d'Alsace, mort vers 690 : mais à compter de Gontran-le-Riche, qui vivoit au milieu du Xe siècle, & qui étoit comte d'Alsace, jusqu'à Rodolphe Ier de Hapsbourg, élu roi des Romains, il n'y a plus ni doute, ni incertitude. Nous avons sur leur filiation une généalogie authentique, & qui n'est point contestée. Le titre d'Archiducs que cette maison s'est attribuée, remonte à l'an 1359.

L'archiduché d'Autriche fait partie du cercle de même nom, qui comprend en outre la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Tirol, partie de l'Istrie & quelques districts de la Suabe. Ce cercle a pour bornes au nord, la Moravie, la Bohême & la Bavière ; au couchant, la Suisse ; au midi, le domaine de Venise & la mer Adriatique ; & au levant, la Silésie & la Hongrie. Les états de ce cercle sont composés de la maison d'Autriche, de l'évêque de Trente, de l'évêque de Brixen, de l'ordre Teutonique, pour certains bailliages qu'il y possède, & du prince de Dietrichstein pour la seigneurie de Trasp en Tirol. L'Archiduc d'Autriche est directeur & colonel de ce cercle. Les diètes n'y sont pas usitées, parce que ce cercle dépend d'un seul maître, vu que les états que nous avons cités sont regardés comme vassaux de la maison d'Autriche.

Rodolphe, qui fut le premier empereur de la maison d'Autriche, s'empara de l'archiduché d'Autriche sur la fin du XIIIe siècle, prétendant que c'étoit un fief masculin qui, au défaut d'enfans males, devoit retourner à l'empire, & il en donna l'investiture à son fils Albert. La maison d'Autriche fut à son plus haut point de grandeur sous Charles-Quint, qui étoit tout-à-la-fois empereur, roi d'Espagne, & maître d'une partie de l'Italie, souverain de la Franche-Comté, & des dix-sept provinces des Pays-Bas. Il donna l'Espagne & les Pays-Bas à Philippe II son fils, & il céda l'empire à Ferdinand Ier son frère, dont les descendans l'ont possédé jusqu'à Charles VI, père de l'archiduchesse Marie-Thérèse, épouse de l'empereur François de Lorraine, & mère de l'empereur régnant Joseph II, qui commence une nouvelle maison d'Autriche. Entr'autres beaux & nombreux privilèges dont jouissent les archiducs d'Autriche, ils peuvent créer par tout l'empire des barons, des comtes & des gentilshommes. Cette maison a donné seize empereurs à l'Allemagne, & six rois à l'Espagne. Entre les souverains qui ont dominé en Autriche & sur les pays héréditaires, son siècle & la postérité distingueront sans peine Joseph II, dont le règne sera époque dans les fastes des nations. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce prince, est que, par de bonnes loix, par la réforme des abus, par une administration vigoureuse & sage, sans faire des conquêtes, dans vingt ans il aura doublé la puissance de ses états. (R.)

AUTRICHE (enclaves du cercle d'); ce sont la Suabe Autrichienne, & la Rhétie septentrionale. *Voyez-les* à leur ordre alphabétique.

AUTRICHE ANTÉRIEURE : c'est mal-à-propos que M. Busching appelle ainsi le Brisgaw, les quatre villes forestières, & la ville de Constance qui font partie de la Suabe, sous le prétexte qu'elles appartiennent à la maison d'Autriche. Sur ce pied, il faudroit appeller le duché le Milan, l'Autriche méridionale ; la Flandre seroit l'Autriche du nord, &c. &c. Ne confondons rien : la Suabe n'est pas l'Autriche : ce qu'y possède la maison impériale doit se nommer avec tous les géographes *Suabe Autrichienne*, & l'on ne doit point adopter la dénomination fautive de M. Busching, sous laquelle il comprend encore la Rhétie septentrionale. Si l'on veut désigner collectivement la Suabe Autrichienne & la Rhétie septentrionale, on dira les *enclaves du cercle d'Autriche*. (R.)

AUTUN, ville de France au duché de Bourgogne, proche de l'Aroux. *Long.* 21, 58, 8 ; *lat.* 45, 56, 46. Cette ville l'une des plus anciennes de la monarchie, fut une des villes des Gaules les plus

célébres & les plus opulentes. Elle étoit connue, antérieurement à Auguste, sous le nom de *Bibracte Æduorum*, & depuis Auguste elle le fut sous celui d'*Augustodunum* (montagne d'Auguste), d'où l'on a fait successivement *Augustun*, *Augstun*, *Austun*, & finalement *Autun*. Cette ville est à 18 lieues f. e. de Nevers, 19 f. o. de Dijon, 52 o. de Châlons-sur-Saône, 12 de Beaune, 18 de Moulins, & 65 f. e. de Paris. Elle a soutenu plusieurs sieges : elle fut ruinée par Tetricus & par les Bagaudes, retablie par Constantin, qui y séjourna en 311 ; saccagée par les Sarrasins en 731, elle ne put se relever de ses ruines. On voit encore l'enceinte de ses anciens murs qui a plus de deux lieues. On admire les portes d'Arroux & de Saint-André, ouvrages des Romains : la première est une espèce d'arc de triomphe dont les pierres ne sont jointes ni par le fer ni par le ciment : il reste encore sur le second étage huit colonnes cannelées, revêtues de leurs chapitaux & de leurs plintes : les ornemens d'architecture en sont fort élégamment travaillés.

On y remarque les restes de quelques temples antiques & d'un amphitéatre. La pierre de Couhard paroît avoir été un phare pour conduire les voyageurs, ou une pyramide élevée sur le tombeau de quelques illustres Eduens. Plus de huit chemins militaires partoient de cette grande ville, où l'on a découvert & où, en fouillant la terre, l'on découvre encore souvent une quantité de marbres étrangers & précieux, des urnes, des statues & des médailles. Près de la pierre de Couhard, qui est un monceau en pointe de petites pierres liées par un ciment très-dur, est le champ des urnes, ainsi dit des urnes sépulcrales qu'on y a trouvées en différens tems. Les vestiges de l'amphitéatre consistent en de terres disposées circulairement, & qui laissent appercevoir d'une manière assez distincte, les degrés où se plaçoient les spectateurs. Ces terres sont couvertes de gazon, au milieu est une grande plate-forme aussi couverte de verdure, qui est l'ancienne arène. Autour & au-dessous des degrés sont de petites loges basses ou caveaux bâtis de pierre, où se renfermoient les bêtes destinées au combat : le tour a très-peu d'élévation.

La cathédrale de Saint Lazare est l'ancienne chapelle des ducs : les nouvelles décorations que le chapitre vient de faire, en rendent le chœur & le sanctuaire des plus riches & des plus éclatans.

La collégiale de Notre-Dame, fondée par le chancelier Rollin en 1444, possède un tableau sur bois, original de Pierre de Bruge, qui est admiré des connoisseurs. Cette ville est le siége d'un évêché, d'une chambre des décimes, d'une recette particulière des décimes de Bourgogne; d'un gouvernement particulier, d'une lieutenance des maréchaux de France, d'un bailliage, d'une chancellerie aux contrats, d'un présidial uni au bailliage & à la chancellerie, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. Il y a justice consulaire, maréchaussée, grenier à sel, subdelégation de l'intendance, recette particulière des états. Outre la cathédrale, elle a une collégiale, trois abbayes d'hommes, dont deux sont reunies au chapitre de la cathédrale, deux abbayes de filles, huit paroisses, deux seminaires, deux prieurés, un collége, cinq couvens & deux hôpitaux. L'évêque d'Autun est président-né des états de Bourgogne. Il est suffragant de l'archevéché de Lyon, dont il est administrateur-né pour le spirituel & le temporel durant la vacance du siége. Son diocèse renferme six cent onze paroisses. Il porte le pallium.

Autun a donné naissance à plusieurs personnages distingués, tels que le celèbre Eumène, professeur d'éloquence aux écoles Meniènes sous Constance & Constantin : Saint Germain, évéque de Paris, mort en 576 : l'illustre président Jeannin, ministre & confident d'Henri IV, mort en 1622, y est inhumé en sa chapelle, dans la cathédrale, où l'on voit son mausolée.

Le commerce de cette ville est en bois & en bétail. L'Autunois, dont cette ville est le chef-lieu, abonde en excellens pâturages. Le seigle & les châtaignes en font deux des principales productions. Ce pays est montueux. Quant aux anciens peuples d'Autun, *voyez* l'article EDUENS. (R.)

AUVERGNE, *Arvernia*, province de France, d'environ quarante lieues du midi au septentrion, & trente de l'orient à l'occident, bornée au nord par le Bourbonnois; à l'orient par le Forez & le Vélai, à l'occident par le Limosin, le Quercy & la Marche, & au midi par le Rouergue & les Cevennes : elle se divise en haute & basse; celle-ci se nomme *la Limagne*. Ses rivières sont l'Allier, la Dordogne & l'Alagnon. Clermont est la capitale de toute la province : quant à son commerce, les gros bestiaux en font la principale partie ; ils enrichissent la haute-Auvergne, d'où ils passent dans les provinces voisines, même en Espagne. Les Auvergnats sortent de leur province & se répandent par tout, où ils se louent à toutes sortes de travaux ; ils font principalement la chaudronnerie. Il y a en Auvergne d'excellentes papeteries ; il s'y fait quelques étoffes : on connoît ses fromages. Les meilleurs haras de mules & de mulets sont à la Plache, canton de l'Auvergne situé entre Saint-Flour & Murat. Les autres parties de son commerce sont en bois de sapin, en charbon de terre, en pommes de reinette & de calville, en cires, en colles fortes, en suifs, en noix, en huile de noix, & en toiles de chanvre.

Clermont peut être regardé comme le marché général de l'Auvergne; on s'y fournit d'étoffes, d'habits, de dentelles, &c. On y prépare des cuirs ; on y fait des confitures d'abricots & de pommes; on y travaille des burats, des étamines & des serges. Aurillac fournit des fromages. Il y a des manufactures de points; il se tient à Saint-Flour des foires considérables: il s'y vend des

mules & des mulets. C'est le grenier des seigles du pays; on y fait des couteaux, des rasoirs, des ciseaux, des ratz & des serges, & l'on y prepare des cuirs. Les cartes, le papier, la coutellerie & le fil à marquer, font le trafic de Thiers. C'est le même commerce à Ambert, où l'on fabrique des ratz & des étamines; mais sur tout du papier à la beauté duquel on prétend que les eaux contribuent beaucoup. Tout le monde connoit les tapisseries d'Aubusson. Bessé est l'entrepot des bleds, des vins & des fromages qu'on tire de la Limagne. Il y a à Riom, à Maringues, à Anjan & à Caudes-Aigues, des tanneries. Il se fait à Aurillac des étamines burattees; à Brioudes, des serges; à Felletin, des tapisseries de haute-lisse; à Riom, Murat, Mauriac, &c. de grosses étoffes, & des points, à la Chaise-Dieu, à Allange, &c.

Le climat de cette province n'est point le même par tout; celui de la basse-Auvergne est beaucoup plus chaud & plus agréable, que celui des montagnes qui est extrêmement froid, & où la terre est couverte de neige six à sept mois de l'année. Quoique cette province soit fort sujète aux vents, on remarque, comme une chose singulière, qu'il n'en regne point de généraux; ce que l'on doit attribuer aux montagnes. Cette contrariété de vents qu'elles occasionnent fait qu'il n'y a point de moulins à vent dans la province, quoiqu'on ait tenté plusieurs fois d'en construire.

Il y a dans cette province quelques mines d'argent, de fer & de plomb; mais celles de charbon de terre sont les plus riches de toutes. Les sources minérales y sont en très-grand nombre. Les principales sont celles de *Saint-Myon*, *du Mont-d'Or*, *de Martres*, *de Veyres & de Vic-le-Comte*, *de Bessé*, *de Chanonal*, *de Caudes-Aiguer*, *de Châtel-Guyon*, *de Saint-Pierre*, *de Pont-Gibaut*, *de Vernel*, *&c. &c.* Il faut convenir aussi que presque à chaque pas qu'on fait dans cette province, on découvre des traces de volcans eteints.

Ses plus hautes montagnes font le Puy-de-Dome, le Mont-d'Or & le Cantal. Il y a prés du Mont-d'Or un lac très-profond; si l'on y jète une pierre, il s'en élève aussitôt une vapeur épaisse qui se résout en pluie.

Cette province a beaucoup de bois; les forêts sur tout du côté de la Chaise-Dieu & de Saint-Germain-l'Ambron, fournissent des pins propres à faire des mâts aux vaisseaux de guerre.

Le nombre des travailleurs qui passent tous les ans en Espagne dans le tems des moissons, monte à près de six mille; ils rapportent dans l'Auvergne chaque année plus de deux cent mille écus. Il en fort pour le moins autant encore qui passent dans les autres pays; car il faut remarquer, en l'honneur des habitans de cette province, qu'ils sont honnêtes, sobres, & très-laborieux.

Il n'y a point d'université en Auvergne, mais seulement un collége à Riom; ce sont les pères de l'Oratoire qui en sont chargés. On n'y voit point non plus de places fortes. Le cardinal de Richelieu, dans le voyage qu'il y fit en 1634, fit raser les châteaux les plus fortifiés.

La basse-Auvergne est régie par une coutume particulière, rédigée en 1510; au lieu que la haute suit le droit romain. Cette province fut confisquée sur le connétable de Bourbon, & réunie à la couronne en 1527.

Les vins sont très-bons, mais trop légers pour soutenir le transport; ils sont consommés dans la province. Le bled est suffisant pour les besoins des habitans. Le pays produit aussi beaucoup de châtaignes.

On compte parmi les grands hommes de l'Auvergne, Grégoire de Tours, Pascal, & le chancelier de l'Hôpital. (M. D. M.)

AUVERGNE (Dauphiné d'). *Voyez* l'article VODABLE.

AUVERS, *Alvernum*, bourg de l'Ile de France, élection, & à une lieue e. de Pontoise.

AUVILLARD, ville de France, en Gascogne, dans la Lomagne, proche de la Garonne. *Long.* 18, 40; *lat.* 44, 7. Elle est à 5 l. f. e. d'Agen. C'est un ancien conné qui, dans le XII[e] siècle, entra dans la maison des vicomtes de Lomagne. Il y a un couvent de Dominicains & un d'Ursulines.

AUXELLE. *Voyez* PASSAVANT.

AUXERRE, ville de France, au duché de Bourgogne, capitale d'un pays appelé de son nom l'*Auxerrois*, en latin *Altissiodorum*, *Autissiodorum*, ou, selon la table de Peutinger, *Antessiodorum*. L'Itinéraire d'Antonin la nomme *Antisiodorum*. Les empereurs Romains l'érigèrent en cité & chef-lieu d'un *pagus*, en la détachant de la cité des Sénonois. *Long.* 21, 14, 20; *lat.* 47, 47, 54.

Cette ville est située sur le penchant d'un côteau, au bord de l'Yonne, qui y favorise le commerce. Outre sa cathédrale, elle a trois abbayes d'hommes, deux abbayes de filles, une église collégiale, un prieuré de l'ordre de Saint Augustin, & un autre de Prémontrés, une commanderie de l'ordre de Malte, douze paroisses, deux séminaires dirigés par les Lazaristes, sept couvens de l'un & de l'autre sexe, un collége & deux hôpitaux. C'est le siége d'un évêché, d'une chambre des décimes, d'une recette particulière des décimes de Bourgogne, d'un gouvernement particulier, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'un bailliage & présidial, d'une chancellerie près le présidial, d'une subdélégation du prévôt des marchands & échevins de Paris, d'une maitrise particulière des eaux & forêts. Il y a justice consulaire, maréchaussée, commission sur le fait des aides, tailles, & autres droits du roi au comté d'Auxerre, grenier à sel, subdélégation de l'intendant, recette particulière des états, recette du tabac, recette des bois.

Cette ville est de forme à-peu-près ronde; l'air y est pur, la situation en est fort agréable, & les églises y sont en général fort belles. L'évêque d'Auxerre est suffragant de la métropole de Sens,

& son diocése renferme deux cent trente-huit paroisses; ses revenus sont de trente-cinq mille liv. La cathédrale, dédiée à Saint Etienne, passe pour une des plus belles églises du royaume. La plupart des géographes & auteurs de dictionnaires, sans en excepter ceux de la Martinière & d'Expilli, n'en disent rien, & réservent leurs éloges pour le palais épiscopal qui n'a nulle apparence, & qui n'est qu'une maison ordinaire.

Un canonicat de la cathédrale est attaché depuis quatre siècles à l'aîné de la maison de Chastellux, en reconnoissance de ce que Claude de Beauvoir, sire de Chastellux, maréchal de France, prit Crévant sur *certains robeurs & voleurs*, y soutint avec succès un siége opiniatre, & rendit cette ville au chapitre d'Auxerre en 1423. Quand le seigneur de Chastellux prend possession de son canonicat, il est botté, éperonné, revêtu d'un surplis, un baudrier par-dessus, & une épée; sur le bras gauche, il porte une aumusse, & sur le poing un oiseau de proie; de la main droite, il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet; dans cet équipage, il est installé dans les hauts siéges, entre le pénitencier & le sous-chantre: huit comtes de Chastellux on pris solennellement possession de ce canonicat. Lorsque César Philippe de Chastellux, en 1683, entra au chœur avec ces habits singuliers, en présence de Louis XIV, des courtisans se mirent à rire; le roi leur dit: il n'est peut-être aucun de nous qui n'ambitionnât une pareille prérogative au même prix.

L'abbaye de Saint-Germain, fondée en 422 par le grand évêque de ce nom, dans sa maison paternelle, renferme ses dépouilles, & elle conserve, dit-on, jusqu'à soixante corps saints, dans des grottes que Conrad, beau-frère de Louis-le-Debonnaire, fit bâtir en 850. Il y a un pilier qui porte cette inscription, *polyandrion*, c'est-à-dire, tombeau de plusieurs grands hommes: il est creux & profond, & fait comme celui de Saint Pierre à Rome. M. Séguier, évêque d'Auxerre, y trouva en 1636 trente corps saints, avec les instrumens de leur pénitence & de leur martyre.

Il y a encore à Auxerre trois abbayes, une collégiale & huit paroisses. Cette ville a fourni plusieurs hommes qui se sont distingués par leur érudition; tels que Mamertin ou Mamert au cinquième siècle; le moine Heric au IXe, qui fut précepteur de Lothaire, fils de Charles-le-Chauve; Jean Duval, habile antiquaire, interprête des langues orientales, mort en 1632; Roger de Pilles, à qui nous devons la *vie des Peintres*, mort en 1709, & Jean le Beuf, chanoine d'Auxerre, de l'académie des inscriptions & belles-lettres. Il a donné en 2 vol. in 4°., des mémoires sur l'histoire civile & ecclésiastique d'Auxerre, en 1743. Ce savant estimable finit sa carrière en 1760: il a beaucoup éclairci les antiquités & l'histoire ecclésiastique du royaume. Il s'est tenu deux conciles à Auxerre. Son bailliage ressortit au parlement de Paris. Son académie ne subsiste plus. En 1776, le gouvernement y a fixé une des divisions de l'école-royale-militaire, sous la direction des Bénédictins, & l'autorité du ministre de la guerre. Auxerre est à 10 lieues s. de Sens, 6 de Joigny, & 37 s. e. de Paris. (*R.*)

AUXI - AUX-MOINES, village & abbaye de France, en Artois, sur la rivière de Ternois. La réforme de Cluguy s'y introduisit en 1101.

AUXI-LE-CHASTEAU, petite ville de France, dans l'Artois, à trois lieues de Dourlens, sur l'Authie, qui la sépare en deux. Elle est de l'élection d'Abbeville.

AUXOIS, *Pagus Alesiensis*, *Esselatensis comitatus*, contrée de France, en Bourgogne, entre le Dijonnois, l'Auxerrois, la Champagne & l'Autunois. Sémur en est la capitale. L'Auxois est le quatrième grand bailliage du duché de Bourgogne.

AUXONNE, en latin *Aussonia*, *Aussona*, ville de Bourgogne, sur la Saône. La belle levée de pierre qui est au bout du pont, & qui a deux mille trois cent cinquante pas de longueur, fut construite en 1505 par les ordres de Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne. Elle est ouverte de vingt-trois arcades, pour l'écoulement des eaux dans les inondations de la rivière.

François Ier ayant cédé le comté d'Auxonne, par le traité de Madrid en 1527, Lanois vint assiéger cette ville qui restoit attachée à la France; & après neuf mois de vains efforts, il fut obligé, par la vigoureuse résistance des habitans, de lever le siége. Le château a été bâti par les rois Louis XI, Charles VIII, & Louis XII. Vauban fortifia la ville en 1673. Il y a de belles casernes bâties depuis peu, & une école d'artillerie. Jurain publia, sous Louis XIII, l'histoire d'Auxonne & de ses comtes. La famille le Camus, qui a donné de savans évêques, un cardinal & d'illustres magistrats à la France, est originaire d'Auxonne.

Cette ville est de la généralité de Dijon & du diocèse de Besançon. Elle avoit ses états, qui ont été réunis à ceux de Bourgogne en 1639. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une seule paroisse sous l'invocation de Notre-Dame, de deux qu'elle avoit autrefois; mais on y trouve des couvens de Capucins, de filles de Sainte Claire & d'Ursulines. L'hôpital est aussi pauvre que mal bâti. Il y a aussi un bailliage, une mairie, établie par le roi Jean en 1373, un grenier à sel, & des juges-consuls. Cette ville qui est fort ancienne, étoit autrefois séparée du duché de Bourgogne, & faisoit partie de la Franche-Comté, qui étoit hors les limites du royaume de France, dont le duché étoit membre.

AUZAGUREL, ville d'Afrique, capitale du royaume d'Adel, sur une montagne. *Long* 61, 5; *lat.* 9, 10.

AUZANCE, ville de France, en Auvergne, élection de Combrailles.

AUZAT, bourg de France, en Auvergne, élection, & à 3 lieues s. d'Issoire.

AUZELLE, bourg de France, en Auvergne, généralité de Riom.

AUZON, ville de France en basse-Auvergne, généralité de Riom, election d'Issoire, avec un ancien château, à 2 lieues au-dessous de Brioude. C'est une très-petite ville, & une ancienne baronnie qui a appartenu à la maison de Polignac.

AW, lac de l'Ecosse méridionale, au pays d'Argyle. Il est assez etendu en longueur du nord au midi; mais il a peu de largeur de l'orient à l'occident. Il est traversé par l'Aron.

AWARES, petit peuple libre d'Asie, habitant les environs du mont Caucase, dans la partie de la grande Tartarie dite indépendante, & voisin des Taules & des Circasses noirs. (*R.*)

AWEN-MORE, petite riviere d'Irlande, qui coule dans le comté de Wicklo, en Lagenie, passe à Arklo, & se decharge dans la mer d'Irlande. On croit que c'est l'*Oboca* des anciens.

AWLEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe. Elle est impériale, & sur la rivière de Kocher, à 12 lieues o. d'Oëting, 5 n. d'Heildenheim. *Long.* 28, 45; *lat.* 48, 52.

AX, ville de France, au pays de Foix, sur l'Ariège, à 4 li. e. s. e. de Tarascon, 8 s. e. d'Aleth. Elle est remarquable par ses eaux minérales qui guerissent les humeurs froides.

Ax. *Voyez* ACQS

AXAGUAS, peuples de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, & en particulier dans la province de Venezuela, vers les Caracas.

AXAR. *Voyez* ANAZABRE.

AXARAFE (l'), petit pays d'Espagne, dans l'Andalousie. C'est un des quatre quartiers du territoire de Séville: il a 6 li. de long, & 10 de large.

AXBRIDGE, ou PONT-SUR-L'AXE, petite ville d'Angleterre dans le comté de Sommerset, sur l'Axe.

AXE, rivière d'Angleterre qui passe dans le comté de Sômerset; à Wels & à Axbridge, & se décharge dans la Saverne.

AXEL, petite ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoise. *Long.* 21, 24; *lat.* 51, 17. Le prince Maurice d'Orange la prit en 1586. Les Espagnols la cédèrent aux Provinces-Unies en 1648. Les François l'ont prise en 1747. Elle est environnée de marais, à 5 lieues n. de Gand, 6 o. d'Anvers. Elle est assez bien fortifiée.

AXHOLM, ile d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Lincoln. Elle est formee par les rivières de Dun & de Trepta. Sa longueur est d'environ quarante milles, & sa largeur de quatre. Le lieu principal est Axey: on y voit les ruines d'un vieux château, qui fut démoli en 1173. Le milieu de cette île est fertile, rapporte beaucoup de lin. Il y a des sapins en grand nombre, & de l'albâtre, mais si fragile qu'on ne peut en faire que du plâtre. (*M. D. M.*)

AXIM, petit pays sur la côte d'Or de Guinée, entre le cap d'Apollonia & celui des trois Pointes. Il y a un château, nommé *le fort Saint-Antoine*; il appartient aux Hollandois.

Le principal commerce de ce pays, est le commerce interlope, malgre les loix rigoureuses du gouverneur Hollandois, qui ne peut s'y oppofer entièrement. La rivière d'Axim est à peine navigable pour des canots; mais elle roule de l'or dans son sable. Les habitans font leur principale occupation de chercher ce précieux métal, & plongent quelquefois l'espace d'un quart-d'heure. Cet or est fort pur, & passe pour le meilleur de toute la côte. Le tems sur tout où les negres en recueillent en plus grande quantité, est la saison des pluies, parce que les eaux en filtrant dans les montagnes en entraînent davantage. Les Hollandois n'epargnent rien pour exclure les autres nations de ce riche commerce, & la difficulte est d'autant plus grande, que le village d'Axim est sous le canon du fort. Malgré la jalousie des Hollandois, ils n'ont pu cependant empêcher les Anglois de partager avec eux une branche de commerce si lucrative; & ces deux nations ont de nombreux etablissemens sur cette côte.

Le pays d'Axim produit beaucoup de tigres, qui sont d'une grande férocité, & qui pendant la nuit, quelquefois même pendant le jour, franchissent des murs de dix pieds de haut pour enlever des bestiaux. Il produit aussi une espèce de rats sauvages, aussi gros que des chats, qu'on nomme *Boutis*. Ces animaux font de grands ravages dans les magasins de millet & de riz. Outre qu'on trouve dans le pays d'Axim de presque tous les animaux qui sont sur la Côte d'Or, on y voit encore des serpens d'une grandeur monstrueuse, depuis dix pieds jusqu'à 22, même vingt-sept pieds. Ils dévorent non-seulement les animaux, mais les hommes même: leur nombre est prodigieux; ils infestent les bois, les cabanes des nègres & jusqu'aux forts des Européens, où l'on en tue souvent. Au reste, *voyez* l'art. de LA CÔTE D'OR, où nous donnerons une idée plus détaillée de tout ce pays. (*M. D. M.*)

AXIOPOLI, ville de la Turquie en Europe, dans la Basse-Bulgarie, sur la rive droite du Danube. On ne convient pas généralement que ce soit l'ancienne Axiopolis, où le Danube prenoit le nom d'*Ister*.

AXMYNSTER, ou AXMYSTER, petite ville d'Angleterre dans le comté de Devon, aux confins de celui de Sommerset & de celui de Dorset.

AXUM, AXUME, & CUSUM, autrefois grande ville d'Abyssinie, qu'on appelle aussi *Caxumo*. *Long.* 54; *lat.* 14 30.

Il y a encore un grand nombre de monumens, qui font voir qu'elle a été autrefois considérable, mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un village situé dans une campagne riante & fertile, à 50 lieues de la mer Rouge. (*R.*)

AY, rivière du Cottentin dans la Basse-Normandie; elle se perd dans l'Océan, à 4 lieues n. n. o. de Coutance, après un cours d'environ 4 lieues.

AY, AI, petite ville de France, en Champagne,

près de la Marne, élection & à une lieue n. est d'Epernay, 5 l. de Reims. Ses vins sont très-délicats & des plus renommés de la Champagne. *Long.* 21. 54; *lat.* 49. 4.

AY (Saint-), bourg de France dans l'Orléanois, diocèse d'Orléans.

AYAMONTE, petite ville maritime d'Espagne, dans l'Andalousie, vers le côté oriental de l'embouchure de la Guadiana, sur les frontières de Portugal, à l'opposite de Castro-Marino. *Long.* 10, 35; *lat.* 37, 9.

Cette ville est petite, mais bien fortifiée. Son château est bâti sur un rocher; elle-même est sur une colline. Elle fournit des mariniers pour les Indes Occidentales. Elle est à 6 lieues e. de Tavira, 38 o. de Séville; 32 n. o. de Cadix. (*R.*)

AYAN, ou AJAN (la côte d'), contrée maritime d'Afrique, qui s'étend depuis la ligne équinoxiale jusqu'au 12e degré de latitude septentrionale, ce qui fait environ trois cents lieues de longueur sur l'Océan au nord-est. Elle se termine au cap Guardafui, & au détroit de Babel-Mandel. On y fait un grand commerce d'or, d'ivoire & d'ambre gris. Les peuples en sont presque tous mahométans.

Les principaux états qu'on y trouve, sont la république de Brava, le royaume de Magadoxo, & celui d'Adel, séparé du précédent par une longue côte déserte. (R.)

AYE, ou EYE, petite ville d'Angleterre, dans la province de Suffolk, entre Ipswich & Norwich. Elle est dans un pays couvert de bois, & dans une situation champêtre des plus agréables. *Long.* 19, *lat.* 52, 40.

Il y a une belle église: l'on y voit encore les ruines d'un château, & celles d'une ancienne abbaye.

AYEM, petite ville de France dans le Limosin, généralité de Limoges, élection de Brives, avec titre de duché: il y a une collégiale.

AYEN, petite ville de France dans le Limosin, généralité de Limoges, élection de Brives, avec une châtellenie. Cette ville qui a titre de duché, est située à quelque distance de la rive droite de la Vezère. Il s'y trouve une collégiale, & une commanderie de l'ordre de Malte. Il en relève 59 vassaux. (*R.*)

AYERBE, petite ville d'Espagne en Aragon, que quelques-uns prennent pour l'ancienne Nemanturista. Elle est située dans une plaine plantée de vignes, d'oliviers & d'autres arbres fruitiers. Elle a une paroisse, un couvent de moines, & de très-belles fontaines. Le palais des marquis de ce nom a de la magnificence. Ayerbe est entre Saragosse & Jaca.

AYLESHAM, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Nortfolk, à trois lieues au septentrion de Norwich. On l'appelle aussi *Alesham.*

AYMALLOUX, peuples d'Afrique, au pays des nègres: ils habitent la côte au midi de Rio-Grande.

AYMARANES, ou AYMARES, peuples de l'Amérique méridionale au Pérou, dans le Gouvernement de Lima.

AYMARGUES, ville de France dans le Languedoc, diocèse de Nîmes. Elle est à une lieue n. e. de Lunel.

AYMERIES, bourg considérable des Pays-Bas, dans le Hainaut François, sur la Sambre, entre Bavai & Avesnes. Elle a eu un château bâti sur le bord de la rivière. (*R.*)

AYNADEKI, petite ville de la haute-Hongrie, dans le Comté de Sag, entre Lilleck & Gomer.

AYNOÉ, petite île de Laponie, dans la mer de Waranger, à l'embouchure de la rivière de Petzinka. *Long.* 44; *lat.* 70, 12.

AYORA, petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, sur le Xucar, à l'occident de Xativa, au pied d'une montagne, sur laquelle on voit un vieux château; à une lieue des frontières de la Nouvelle-Castille.

AYOTECOS, hautes montagnes de l'Amérique, dans le Mexique, province de Tlascala, vers la côte de la mer du Sud.

AYOUD, nom de l'un des dix-neuf gouvernemens qui composent l'empire actuel du Mogol. Il est au nord-ouest du Gange, avec celui de Cachemire, non loin d'une des branches de l'Imatis. C'est un très-beau pays, semblable en tout à celui de Cachemire.

AYR, rivière de France, qui a sa source dans le duché de Bar, passe proche Clermont en Argonne, à Varennes, & se jète dans l'Aisne.

AYR, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Kyll, dont elle est la capitale. Elle emprunte son nom de la rivière d'Ayr, qui l'arrose, & qui traverse la province. La plaine où elle est située, est sablonneuse; mais elle a de belles prairies à deux milles de-là, du côté du nord & du s. Il y a un assez bon havre. *Long.* 11, 40: *lat.* 55, 22.

AYRI, *Ariacum*, château de France en Bourgogne, diocèse d'Auxerre. Il s'y tint un concile vers l'an 1020, où assistèrent le roi Robert, les archevêques de Bourges & de Sens.

AYSENE, petite rivière de France en Languedoc. Elle a sa source à deux lieues nord-ouest d'Uzès, & son embouchure dans le Gardon, près de Collias, après un cours d'environ quatre lieues.

AYTON, ou AITON, petite ville de Grèce, dans la Livadie, à cinq lieues au nord des Dardanelles de Lépante. On croit que c'est l'ancienne ville d'Etolie, appelée *Calydon aquila.*

AYTOZU. *Voyez* HALYS.

AYTRE, petite ville de France dans le pays d'Aunis, élection & environ à une lieue sud-est de la Rochelle. Le sol des environs produit du bled excellent & beaucoup de vin.

AYUTLAN, rivière de l'Amérique septentrionale, qui passe dans l'audience de Guatimala, sur les confins de la province de ce nom, & de celle

de Soamusco : elle se jète dans la mer Pacifique.

AZADKAR, Tavernier en fait une ville de Perse, qu'il nomme aussi *Yeun*, & la place à 82, 15 de *Long.* & à 36, 32 de *lat.* Elle est, dit-il, dans une grande plaine, où il y a jusqu'à 400 canaux souterrains qui l'arrosent. C'est une ville considérable.

AZAMOR, *Azamurum*, petite ville maritime d'Afrique, dans le royaume de Maroc & dans la province de Duquela. Elle est peu de chose, depuis que les Portugais l'ont ruinée en 1513. Elle est à 40 li. n. e. de Safhue. *Long.* 10 ; *lat.* 32, 50.

Azamor (golfe d'), dans la Barbarie, sur la côte de l'Océan, à l'embouchure de la rivière Dommaraby, qui la forme. C'est-là que se pêchent les aloses, les bonites & d'autres poissons, dont les habitans de la petite ville d'Azamor font commerce.

AZANAGHIS, peuples de la côte d'Afrique, au delà du cap Blanc. Ils sont voisins des déserts, & peu éloignés des Arabes de Hoden. Ils vivent de dattes, d'orge & du lait de leurs chameaux. Comme ils sont plus près du pays des nègres que de Hoden, ils ont tourné de ce côté leur commerce, qui se borne à tirer d'eux du millet & d'autres secours pour les nécessités de la vie. Ils mangent peu, & l'on ne connoît pas de nation qui supporte si patiemment la faim. Regardant la bouche, le nez & les yeux comme des canaux fort sales, ils se croient obligés de les cacher, & ils ne découvrent guères la bouche que pour manger. Ils ne connoissent aucun maître; mais les plus riches sont distingués par quelques témoignages de respect. Leur caractère général est d'être menteurs, perfides, & les plus grands voleurs du monde. Ils sont très-pauvres; leur taille est médiocre, & ils se frisent les cheveux, qu'ils ont très-noirs & très-longs. La pommade qu'ils emploient est de la graisse de poisson, dont l'odeur seroit insupportable pour tout autre que pour ces barbares, cependant ils regardent cet usage comme une parure. Nous n'avons guères plus de détails sur ces peuples, qui composent beaucoup de hordes, éparses sur plusieurs endroits de la côte. (M. D. M.)

AZAOTON, ou AZOAT, désert d'Afrique en Lybie. Ce sont de vastes étendues de sables, où l'on trouve rarement de l'eau, & où ceux qui sont obligés de les traverser, se conduisent par la boussole, comme sur mer.

AZAP (Saint-). *Voyez* Saint-Azaph.

Azay-le-Rideau, *Asiacum*, petite ville de France dans la Touraine. Les Bourguignons nous la prirent sous le règne de Charles VI. Elle fut reprise par le Dauphin en 1418. Elle est sur l'Indre, à 5 lieues f. o. de Tours. *Long.* 18, 5; *lat.* 47, 18.

AZAY, bourg de France dans le Berri, généralité de Bourges. Il y a en France quelques autres bourgs de ce nom.

AZEM, (royaume d'Azem), dans l'une des plus fertiles contrées de l'Asie. La terre produit tout ce qui est le plus nécessaire à la vie. Il y a des mines d'or, d'argent, d'acier, de plomb & de fer. La soie s'y trouve en abondance ; mais elle est d'une qualité commune. Les habitans ont une espèce de ver à soie différent des autres, qui produit une soie très-brillante, mais sujète à se couper. On recueille dans ce pays quantité de gomme-laque, de deux espèces ; l'une rouge, qui croît sur les arbres, & sert à peindre les toiles & les étoffes, &c. & que l'on emploie aussi à faire un vernis, qui se transporte à la Chine & au Japon, où il passe pour la meilleure laque de l'Asie.

Quant à l'or on ne permet pas qu'il sorte du royaume, & l'on n'en fait néanmoins aucune espèce de monnoie: il demeure en lingots, grands & petits, dont le peuple se sert dans le commerce intérieur. Il y a dans ce royaume, qui est enclavé dans la partie septentrionale des états du roi d'Ava, il y a, dis-je, des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer qui appartiennent au roi. Les habitans y sont de belle taille. Ils regardent la chair de chien comme un mets délicieux, sont idolâtres, & ont plusieurs femmes. La ville de Kemmerouf est la capitale du royaume d'Azem, qui s'écrit aussi *Asem* ou *Acham*. (M. D. M.)

Azem. *Voyez* Asem.

AZENAY, bourg de France, en Poitou, généralité de Poitiers, élection des sables d'Olonne.

AZENETA, petite ville d'Espagne au royaume de Valence, sur la montagne de Penna Golosa, où l'on recueille beaucoup de plantes médicinales.

AZERQUES, rivière de France qui a sa source à une lieue ouest-nord-ouest de Beaujeu, & son embouchure dans la Saône, après un cours d'environ dix lieues.

AZILAAN, AZILLE, ou AZILHAN, petite ville de France, dans le Languedoc, diocèse & à 5 lieues o. de Narbonne, avec titre de comté. Il y a deux couvens de Saint François, l'un d'hommes & l'autre de filles.

AZINCOURT, *Azincurtum*, village des Pays-Bas, en Artois, dans le comté de Saint-Pol, remarquable par la victoire que les Anglois y remportèrent le vendredi 25 octobre 1415, sur les François. Il est à 3 lieues n. e. d'Hesdin. *Long.* 19, 45, *lat.* 50, 30.

AZIRUTH, petite ville d'Egypte, sur la côte occidentale de la mer Rouge. Ce n'est presque plus qu'un village.

AZMER, ville des Indes dans les états du Mogol, capitale de la province du même nom. On dit qu'à l'extrémité de cette province, les filles se marient à huit ou neuf ans, & ont des enfans à dix. *Long.* 39; *lat.* 25, 30.

La situation de cette ville est sur une montagne très-élevée & peu accessible. Sur le sommet, il y a un château très-fort, où on ne peut arriver qu'après avoir monté en tournoyant plus d'une lieue. La ville a des murailles de pierres & un bon fossé. Elle est d'une médiocre grandeur, & ne peut contenir la suite du Grand Mogol, quand il y va quelquefois. Il n'y a qu'une partie du pays qui soit fertile. Le principal

cipal trafic de la province consiste en salpêtre. Il s'y en fait beaucoup, à cause de la qualité des terres qui en sont remplies. Les habitans de la ville & de la province d'Azmer sont effrontés, grands crieurs & peu braves. Les chemins sont difficiles & pierreux. On y ferre les bœufs, & on s'en sert comme de chevaux. Leur pas est doux; on leur met une selle: au lieu de mord, on leur passe une cordelette dans les narines; & pour peu qu'on les excite, ils vont très-vite; il y en a même qui font jusqu'à 15 lieues par jour. L'espèce de ces beufs varie: on en voit de très-hauts, & qui ont près de six pieds; il y en a de moyens & d'autres enfin très-petits, & qui ont à peine trois pieds de hauteur.

Cette province d'Azmer paie annuellement 32 à 33 millions au Grand Mogol. (M. D. M.)

AZO, ou AZOO, ville d'Asie dans les Indes, au royaume d'Azem, & sur la rivière Laquia. *Long.* 107; *lat.* 25.

AZOF, ou AZOW, ville de la Turquie Européenne, dans la petite Tartarie, à l'embouchure du Don.

Pierre-le-Grand, empereur de Russie, la prit en 1695, & la fit fortifier; mais en 1711 il fut obligé de l'abandonner aux Turcs, lesquels donnent aux Cosaques le nom d'*Azak*. Par le traité de 1730, les fortifications ont été démolies; & par celui de 1774, cette ville a été abandonnée à la Russie. *Long.* 58; *lat.* 47, 18. (M. D. M.)

AZPEYTIA. *Voyez* ASCOYTIA.

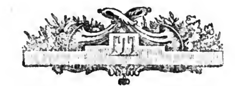
AZUA, *de Compostella*, ville de l'Amérique dans les Antilles, au couchant de Saint-Domingue, & sur la côte méridionale de ce nom. Elle est située dans un terrain très-fertile. Il y a même des mines d'or dans son voisinage.

AZUAGA, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, entre Mérida & Merena. La grande carte d'Espagne n'en fait qu'un village. Delisle n'a pas cru en devoir faire mention.

AZUAGUES, peuples d'Afrique qui sont répandus dans la Barbarie & le Biledulgérid. Ils gardent leurs troupeaux, ou ils s'occupent à faire de la toile & du drap. Les uns sont tributaires des puissances barbaresques, les autres vivent libres. Ils habitent principalement les provinces de Tremecen & de Fez. Les plus braves occupent la contrée qui est entre Tunis & le Biledulgérid, d'où ils ont eu quelquefois la hardiesse d'attaquer les souverains de Tunis. Leur chef porte le titre de *roi de Cuco*. Ils parlent la langue des Berebères & l'Arabe. Ils se font honneur d'être chretiens d'origine. Ils haïssent les Arabes & les autres peuples d'Afrique; & pour s'en distinguer, ils se laissent croître la barbe & les cheveux. Ils se font, de tems immémorial, à la main & à la joue, une croix bleue avec le fer. On attribue cet usage aux franchises que les empereurs chrétiens accordèrent anciennement à ceux qui avoient embrassé notre foi, à condition qu'ils le témoigneroient par l'impression d'une croix au visage ou à la main. D'autres habitans d'Afrique portèrent aussi le signe de la croix: mais peu à peu ce signe s'est défiguré, & à la longue, il a dégénéré en d'autres traces qui ne lui ressemblent plus. On dit que les filles des Arabes prétendent s'embellir en se gravant, avec des lancettes, diverses sortes de marques sur le sein, sur les mains, sur les bras & sur les pieds.

AZUMAR, ville du royaume de Portugal dans l'Alentéjo, entre Portalègre & Elvas.

AZURI, petite île de la Dalmatie, dans le golfe de Venise, vis-à-vis de Sebenico. Il n'y a dans cette île aucun lieu important.



BA, ville d'Afrique, dans la Guinée, au royaume d'Arder, à une demi-lieue de Joio, & à trois journées & demi de Jakkein. Elle est fermée d'un fossé, & baignée d'une rivière d'eau douce, qui va se rendre dans celle de Benin. Les Hollandois y ont un magasin, & l'on y tient un marché franc tous les quatre jours. La plus forte branche de son commerce est le sel. (M. D. M.)

BAALBECK. *Voyez* BALBECK.

BAAR, comté d'Allemagne, en Suabe, dans la principauté de Furstemberg, vers la source du Danube & du Nèkre, proche la forêt Noire & les frontières du Brisgaw. On appelle quelquefois les montagnes d'Abennow de son nom, *montagnes de Baar*.

BAAR, petite ville de France, en Alsace, diocèse, & à 5 lieues s. o. de Strasbourg.

BAARCA, place des Indes, autrefois très-forte. Mahmud le Gaznevide, s'en étant rendu maître, y trouva de grandes richesses.

BAARIOU (la), rivière d'Asie dans le Kamschatka, dont les sources forment un ruisseau assez considérable, qui coule dans un vallon fort étroit entre deux montagnes. Ses bords sont marécageux; le fond sablonneux & couvert de mousse. Il se mêle dans cette rivière tant de sources chaudes, que le thermomètre de M. Delisle, près de l'endroit d'où elle sort de terre, monta jusqu'à 23 degrés & demi, tandis qu'à son embouchure le mercure montoit à 115 degrés, & en plein air à 175.

BABA, beau & grand bourg de la Turquie Européenne, dans la Romanie, vers les côtes occidentales de la mer Noire, sur un lac assez considérable que les Turcs nomment *Babason*, entre Puzargi & Bulecia.

BABEL (Saint-), bourg de France, en Auvergne, élection de Clermont.

BABEL-MANDEL, île située à l'embouchure de la mer Rouge, qu'elle sépare en deux canaux. Cette île est tout-à-fait du côté de l'Arabie, & si proche qu'il n'y a entre elle & la terre-ferme, qu'un passage fort étroit pour les plus petits bâtimens. Elle a deux lieues de longueur sur une largeur un peu moindre: on y voit quelque verdure en différens endroits, quoiqu'en général ce ne soit guères qu'un rocher stérile, brûlé par l'ardeur du soleil. Cependant, les Abyssins & les Arabes se la sont disputée par de longues guerres, & l'ont possédée tour-à-tour, jusqu'à ce qu'enfin les Portugais les mirent d'accord en ruinant les habitations qu'ils y trouvèrent; de sorte que cette île est entièrement stérile. (M. D. M.)

BABEL-MANDEL, *Babel-Mandelum Promontorium*, montagne d'Afrique, à l'entrée de la mer Rouge, vers les 63 & 64e d. de *long.*, & environ 12 de *lat. sept.* Il y avoit autrefois un fort, tombé aujourd'hui en ruines. (M. D. M.)

BABEL-MANDEL, détroit ainsi appelé de l'Arabe *Bab-al-mandab*, porte de deuil, parce que les Arabes prenoient le deuil pour ceux qui le passoient. Il est à 12, 40 de *lat.* & 61 de *long.*, entre une île & une montagne de même nom, & joint la mer Rouge à l'Océan.

Il paroit par le nom Arabe de ce détroit, que ce passage étoit regardé comme très-dangereux. A l'entrée de ce détroit, vis-à-vis de l'île, il y a une anse de sable sur dix brasses d'eau. On voit de là une mosquée & des huttes de pêcheurs. Sous la hauteur de l'île, il y a encore une autre anse d'un quart de lieue de largeur, avec des terres basses dans le milieu, où l'on voit des petites maisons couvertes de nattes. Ce lieu est un asyle pour les pirates & les forbans; ils y sont à couvert des vents de la mouzon & du sud-ouest. Les Espagnols appellent ce détroit, *le détroit de la Mecque*, parce que la mer Rouge est quelquefois nommée *la mer de la Mecque*. (M. D. M.)

BABAIN, ville d'Arabie. Elle appartient à la province de Barahain, que l'on nomme aussi *Barain*. Le nom de cette ville, qui veut dire *deux portes* ou *deux ports*, vient de sa situation à la pointe du golfe Persique, & la rend commode pour servir de port à l'océan Ethiopique ou Arabique, & au golfe Persique. (M. D. M.)

BABEN-HAUSEN, petite ville d'Allemagne, en Suabe, à deux lieues de Tubinge, dans le duché de Wirtemberg.

BABOLZA, ville de la basse-Hongrie, dans l'Esclavonie, entre Possega & Zigeth, vers la Drave. Baudran croit que ç'a été l'ancienne *Mansuetinium* ou *pons Mansuetinus*.

BABUL, ville des Indes orientales, dans une île du fleuve Indus. Quelques-uns croient que c'est *Cambaya*, & d'autres *Patan*.

BAÇA, ou BAZA, ville d'Espagne, au royaume de Grenade. *Long.* 15, 30; *lat.* 37, 18. Cette ville étoit autrefois très-forte. Elle est sur le Guadalentin, à six lieues n. e. de Guadix.

BAÇAIM, ville d'Asie, avec un port, au royaume de Visapour, sur la côte du Cuncan. *Long.* 90, 40; *lat.* 19. Son circuit est de trois milles italiques. Elle est très-bien fortifiée. Les rues en sont larges & tirées au cordeau. La grande place qui est au milieu, est ornée de belles maisons. Il y a deux grandes portes, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, & une petite qui conduit au canal, lequel est au sud. Son port est à l'est, fermé par l'île de Salzette & la terre-ferme. Les chaleurs y sont si grandes que les hommes & les femmes vont presque nuds dans les

rues. La peste y fait souvent d'affreux ravages, ce qui est cause qu'elle n'est pas peuplée en raison de sa grandeur. Nugno d'Acunha la prit en 1535 pour Don Juan, roi de Portugal, qui l'a toujours conservée. Outre deux paroisses, on y trouve des Dominicains, des Cordéliers, des frères Hospitaliers de Saint Jean de Dieu. Tous les environs sont remplis de jardins charmans, remplis de fruits de toute espèce. Ce sont des paysans Maures, Gentils & Chrétiens qui habitent les villages voisins, qui ont soin de ces jardins; les habitans aisés de la ville s'y retirent pour jouir de l'air pur & de la fraîcheur dont on y jouit. Elle est à 20 lieues sud de Daman, 8 nord de Bombain, 80 nord de Goa. (M. D. M.)

BACALA, ville de la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, sur la côte orientale, dans le royaume d'Arracan.

BACALAL, lac & petite contrée de l'Amérique septentrionale, dans la presqu'île de Jucatan.

BACALAOS, terre de l'Amérique méridionale. La Martinière dit que l'on appelle *Iles de Bacalaos*, l'île de Terre-Neuve, & celles qui sont à l'entour vers celles du Cap-Breton, comme Menago, &c. où l'on pêche d'excellente morue.

BACAR, BAXAR, ou BAKAR, contrée du Mogol, sur le Gange. Becaner en est la capitale. C'est une contrée riche & fertile.

BACA-SERAY, BACHA-SERAI, ou BACIOSARAI, ville capitale de la presqu'île de Crimée, dans la petite Tartarie. *Long.* 52, 30, *lat.* 45, 30.

Le Kan des Tartares y fait ordinairement sa résidence. Elle est à 70 lieues de Constantinople. Les Russes en brûlèrent une partie en 1736.

BACAY, ville de l'Inde, delà le Gange, capitale du pays de même nom, sur le bord oriental de la rivière d'Ava.

BACCANO, *Baccanæ*, dans le Patrimoine de Saint-Pierre. C'est un fief du prince Ghigi de Rome, qui est réduit à présent à un cabaret & à quelques hameaux de la dépendance de Campagnano. Près de ce pays il y avoit autrefois un petit lac, appelé lac de Baccano, qu'on trouve encore sur les cartes anciennes; mais ayant été séché, depuis plusieurs années, par le prince pour le rendre propre à la culture, on ne l'a plus mis sur la carte de l'État de l'Église, dressée par le Maire & Boscovich. Busching croyant que ce lac existoit encore a critiqué à tort ces deux savans de l'avoir oublié dans leur carte. Anciennement ce lac étoit un volcan; les traces de matières brûlées qu'on rencontre dans ses environs en font une preuve, & il y existe actuellement même des minières de soufre du droit du prince. On croit que le canal, par où s'écoulent les eaux qui sortent du lit même du lac, soit l'ancienne Cremera fameuse dans l'histoire Romaine par la mort des 306 Fabiens qui y furent tués; ce qui est plus probable que l'opinion de ceux qui le croient le fleuve Treja qui passe à Civita-Castellana. A l'occident de Baccano & à la distance de quelques milles, on trouve le lac Bracciano beaucoup plus étendu. Busching confond aussi Baccano avec Bassano.

BACCARACH, ville d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, sur le Rhin. *Long.* 25, 15, *lat.* 46, 57. Elle a été autrefois la résidence des électeurs Palatins, à qui elle appartient aujourd'hui, après avoir été une ville libre & impériale. Elle est fameuse par ses vins qui sont excellens; l'on croit même que son nom vient de *Bacchi Ara*, l'autel de Bacchus. (*M. D. M.*)

BACCARAT, ville de France en Lorraine, sur la Meurte, entre Nanci & Estival. Elle est dans le territoire de l'évêché de Metz, & à 8 lieues au-dessus de Nancy.

La châtellenie de Baccarat est, pour le temporel, de l'évêché de Metz, & cette église y a une seigneurie utile; mais les ducs de Lorraine ont depuis long-tems joui du haut domaine, qu'ils avoient acquis par des engagemens. Il y a des verreries très-riches & dont il sort des ouvrages bien travaillés. (M. D. M.)

BACCHIGLIONE, rivière d'Italie, dans l'état de Venise. Elle arrose Vicenze & le Padouan, & se jète ensuite dans le golfe de Venise, près de Chiozza.

BACH, ville de la basse-Hongrie, au comté de Toln, sur le Danube. Elle étoit autrefois plus considérable. Elle avoit même un évêché suffragant de l'archevêché de *Colocza*, auquel il a été uni à perpétuité depuis long-tems. L'empereur la prit en 1686. Elle est à 25 lieues de Bude. On l'écrit aussi *Batha*, *Bath*, *Bachia*, en latin *Baglia*. (M. D. M.)

BACHA, ville de Perse, sur la mer Caspienne. Sa situation la rend très-commerçante. Elle est célèbre aussi par la beauté des femmes, que l'on croit l'emporter sur toutes celles de la Perse, ce qui y attire une foule d'étrangers, c'est sur tout parce qu'elles n'y passent point pour insensibles. Les Juifs y font un commerce assez singulier; lorsqu'ils trouvent quelques filles dans la misère, mais dont les traits annoncent de la beauté, ils les habillent superbement, les logent dans de fort belles maisons, où elles trouvent des amis qui fournissent à leurs dépenses. Elles se font voir aux fenêtres, & leurs portes sont ouvertes à toutes heures aux hommes qui veulent en jouir. On sent bien que la compassion seule n'est pas le motif qui porte les bons Hébreux à secourir ces pauvres filles; il est à croire qu'elles se piquent de reconnoissance, & qu'elles paient avec usure les services qu'elles en ont reçus. (*M. D. M.*)

BACHA-SERAI. *Voyez* BAÇA-SERAI.

BACHARA. *Voyez* BOCKARA.

BACHIAN, île des Indes orientales, une des Moluques, proche la ligne. Son circuit est de 12 lieues. Elle est traversée de plusieurs canaux qui la rendent très-fertile & qui semblent en faire plusieurs îles. Elle dépend du roi de Bachian, aussi bien que la ville capitale de même nom, & plu-

sieurs autres îles voisines. Ce royaume de Bachian est tombé en décadence par la mollesse des habitans. L'historien des Moluques traite cette île de grand pays désert, quoiqu'abondant en *sagu*, en fruits, en poissons, &c. Les gérofliers y ont été insensiblement détruits, quoiqu'ils y crussent mieux qu'en aucun autre endroit. Elle appartient aux Hollandois qui y ont un fort.

Bachian. *Voyez* les deux articles Bachian & Machian.

BACHMUT, ville de Russie, dans le gouvernement de Woronecz, avec une bonne forteresse. Elle est sur la rivière de Bachmut, à 50 lieues d'Azof. Cette ville a des salines d'un grand produit. (*R.*)

BACKEVEEN, petite ville des Pays-Bas, dans la province de Frise, près d'un grand marais, vers les frontières de la seigneurie de Groningue.

BACKON, ville de la Moldavie, sur la rivière d'Arari, proche les frontières de la Valachie. Elle est assez bien peuplée, & fut ornée d'un évêché suffragant de Colocza par le pape Clément VIII. Sa distance de Tarswich est de trente milles au nord. Dans la plupart des cartes elle est nommée *Brackow* ou *Braislow*.

BACKTSCHISARAI, ou Baça-Serai. *Voyez* Baça-Serai, en observant que la première orthographe est la bonne.

BACLAN, pays de la Perse dans le Chorasan, près de Blache, vers la rivière de Gihon.

BACOU, BACKU, ou BAKOU, ville forte de Perse dans le Schirvan, nommée aussi *Albana*, & *Albanapolis*. Les Russes la prirent en 1723, & ils l'ont gardée par le traité de paix conclu en 1732. Elle est très-marchande, & située sur un rocher fort escarpé, près de la mer Caspienne, à l'extrémité septentrionale du golfe de Guilan, à 45 lieues s. p. e. de Derbent. C'est aux environs de Bacou que sont les sources d'où l'on tire l'huile de *pétréol* ou *naphte*. Elle sert pour éclairer & dans les vernis. *Long.* 59; *lat.* 46, 20. (M. D. M.)

BADAJOZ, *Pax Augusta*, ville d'Espagne, capitale de l'Estramadure, sur la Guadiana. Son nom latin est *Badajocium*. Elle est à une lieue des frontières du Portugal, & elle est comme la clef du royaume de ce côté-là. Sa situation est sur une hauteur. Elle est assez grande & assez peuplée; ses fortifications sont en partie à l'antique; on y a depuis ajouté plusieurs ouvrages modernes: on la divise en haute & basse ville. Les maisons y sont passablement bien bâties & les rues assez larges. L'église cathédrale est magnifique; elle est sur une belle place. Ses murailles, flanquées de plusieurs tours antiques, sont défendues par un vieux château bâti au sommet de la haute ville; au-dessous on voit une jolie place ornée de très-belles maisons. Il y a un autre château construit à la moderne, appelé le *Fort Saint-Michel*, qui est hors de la ville, & qui la couvre du côté de l'Andalousie & du Portugal. Au couchant, il y a un troisième château bâti sur une hauteur, appelé le *Fort Saint-Christophe*. Ce château, qui est très-petit, est heureusement situé & d'une bonne défense.

Quoique cette ville ne soit pas très-forte, parce que le terrain ne permet pas qu'on couvre ses remparts, les Portugais l'assiégèrent en vain en 1658; & les confédérés (les Anglois & les Hollandois), en 1705.

Une chose qu'on voit avec plaisir à Badajoz, c'est un pont célèbre, construit par les Romains sur la Guadiana. Les pierres en sont d'une grandeur remarquable. Il est long de sept cents pas, large de quatorze, parfaitement droit, & a trente arches.

Le terroir de cette ville est fertile en toutes sortes de productions. La campagne est plantée de figuiers, de vignes, d'oliviers, de citronniers, d'orangers. Les pâturages y sont excellens, le gibier & la volaille y abondent; mais on n'y a, par malheur, d'autre eau que celle qu'on va puiser dans la Gaudiana, qui est fort mauvaise, & celle de quelques citernes, qui est plus mauvaise encore. Cette place appartenoit autrefois à un seigneur particulier, & avoit le titre de duché; mais depuis long-tems elle est réunie à la couronne. Son évêché est suffragant de Compostelle. Elle est à 5 lieues s. e. d'Elvas, 40 n. o. de Séville, 70 s. o. de Madrid. *Long.* 11, 27; *lat.* 38, 35. (*R.*)

BADALONA, ou BADELONA, *Bætula*, ancienne ville d'Espagne, sur la côte de Catalogne, à une lieue de Barcelone, au levant.

BADARA, petite ville des Indes, capitale de la contrée de même nom, dans la presqu'île de l'Inde, deçà le Gange, au Malabar, proche Calicut.

BADASCHIAN, BADACHXAN, ou BUDASCAN, *Badachxium*, ville d'Asie, dans le Maurenahar, & capitale de la Province de même nom, vers les montagnes & les frontières du grand Mogol, à treize journées de Balels, selon Gollius. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Bactres*. (M. D. M.)

BADE, ou BADEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe. *Long.* 26, 54; *lat.* 48, 50.

Elle est située dans le margraviat de même nom, dont elle est la capitale, avec un château sur le sommet d'une montagne où le prince fait sa résidence ordinaire. Le pays est bon. Bade est sur tout remarquable par ses bains, d'où elle tire son nom. Elle est située près du Rhin à 8 lieues n. e. de Strasbourg.

Le margraviat de Bade est divisé en deux parties, le haut & le bas margraviat; il est borné au septentrion par le Palatinat & l'évêché de Spire; à l'orient par le duché de Wirtemberg & la principauté de Furstemberg; au midi, par le Brisgaw; à l'occident, par le Rhin. Ce n'étoit d'abord qu'une seigneurie particulière, qui fut érigée en margraviat par Henri l'Oiseleur, roi de Germanie. Les margraves de Bade ont une autorité absolue dans leurs états, mettent des impôts sur

leurs sujets, sans en demander le consentement à qui que ce soit. La plus saine opinion sur ces margraves, est qu'ils descendent de la maison d'Alsace.

Les deux branches des marquis de Bade s'étant réduites à une seule, par l'extinction de celle de Bade-Baden, celle de Bade-Durlach possede aujourd'hui la totalité de cet état. Quoique le prince régnant soit de la religion Luthérienne, les Catholiques & les Réformés y ont le libre exercice de leur religion. (*R.*)

BADE, ou BADEN, ville de Suisse, dans le comté de même nom, sur le Limat. *Long.* 25, 55; *lat.* 47, 27.

Son nom latin est *Thermæ superiores, aquæ Helveticæ*. Cette ville, qui est très-ancienne, assez belle, & médiocrement grande, est remarquable par ses bains, par l'assemblée des louables cantons qui s'y est tenue jusqu'à 1712, & par le traité de paix qui y fut conclu entre l'empereur & la France en 1714. Les Suisses s'en emparèrent sur Fréderic, archiduc d'Autriche en 1415. Les cantons de Berne & de Zurich s'en rendirent maîtres dans la guerre civile de 1712; & la souveraineté leur en est demeurée, en conservant aux Catholiques leurs franchises & la liberté de conscience.

A peu de distance de cette ville, il y a un pré dans lequel on trouve des dés à jouer, d'os. Les Romains étoient passionnés pour ce jeu, & faisoient venir des dés de Samos. Quand ce lieu fut ravagé, il y en avoit sans doute des magasins, qui furent ensevelis sous ses ruines. On a trouvé dans cette ville une grande quantité de choses qui attestent son ancienne magnificence; telles que des médailles, des statues, des bronzes, des monnoies, des pierres chargées d'inscriptions, des restes de chemins. Le bailli de Bade fait sa résidence dans un château qui est de l'autre côté de la rivière; ce château bâti par les cantons en 1448, fut appelé le *Château-neuf*, par opposition au château-vieux, qui est sur la hauteur. Les habitans sont zélés Catholiques. Cependant les Réformés y ont une église. Il s'y trouve une maison de Capucins & une de religieuses. La ville a la haute & la basse-justice sur son territoire. Le petit conseil est composé de quatorze personnes: il est formé de cinquante-quatre membres, y compris ceux du petit-conseil. C'est à l'hôtel-de-ville que s'assemblent les députés des cantons, qui ont la souveraineté du pays.

Le comté de Bade, pays de Suisse, est fertile en bled & en fruits. Il s'étend des deux côtés du Limat jusqu'à sa jonction avec l'Aar. Le Rhin lui sert de bornes vers le nord. Il est arrosé par trois rivières navigables, le Limat, la Russ & l'Aar. (*R.*)

BADE, ou BADEN, ville d'Allemagne, dans l'archiduché d'Autriche, sur le Schwachat. *Long.* 34, 20; *lat.* 48. *Thermæ Austriacæ*. Cette ville, qui est petite, est remarquable par ses bains chauds, où l'on se rend de Vienne & des pays circonvoisins. Elle est entourée d'assez bonnes murailles. On y compte trois églises; à 6 lieues s. de Vienne, 5 n. o. de Neustat. (M. D. M.)

BADEBOU, petit pays d'Afrique, sur la côte de l'Océan, dans le pays des Nègres, au nord de la rivière de Gambie.

BADENOCH, petit pays de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Murray, vers les montagnes & la petite province d'Athol.

BADENWEILER, ville d'Allemagne, dans le Brisgaw, proche du Rhin. *Long.* 25, 20; *lat.* 47, 55. Elle appartient au margrave de Bade.

BADGHIS, ville d'Asie, dans la province de Chorazan. Elle communique son nom à une grande étendue de pays, où sont comprises plusieurs villes & bourgades. Ce pays a été ainsi nommé à cause de ses soupiraux, disposés pour prendre le vent & la fraîcheur, que les Persans nomment *Badghir* & *Badghiz*. L'usage en est très-fréquent & très-commode dans cette contrée.

BADONVILLERS, petite ville de Lorraine, dans la principauté de Salmes, à 6 lieues e. de Lunéville.

BADOULA, petite ville du royaume de Candi, dans l'île de Ceylan, à 12 lieues du Pic d'Adam. *Voyez* ADAM's PIC.

BAEÇA, ou BAEZA, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. *Long.* 14, 58; *lat.* 37, 45.

Cette ville est grande & belle; sa situation est sur une colline. C'est la *Vitia* des anciens. Il y a une espèce d'université fondée par Jean d'Avila. Elle étoit autrefois un évêché qui fut transféré à Jaen en 1249. Le cardinal Ximenès la réunit au diocèse de Tolède. Elle est à 170 lieues s. de Madrid, & 6 n. e. de Jaen. Le roi Ferdinand-le-Catholique l'enleva aux Maures sur la fin du XVe siècle. Elle a huit paroisses & seize couvens. (*R.*)

BAEÇA, ville du Pérou, dans la province de Los Quixos, proche la ligne. Elle fut bâtie en 1559, par Gilles-Ramire d'Avalos.

BAENA, ville d'Espagne dans le royaume de Cordoue avec titre de duché, située près de la source de la rivière Marbella. Elle est entourée de murailles antiques. Son territoire, quoique fort inégal, a beaucoup de prairies pour y faire paître les bêtes à laines. On y compte 7 paroisses, 3 couvens de moines & un de religieuses. Elle est à 8 lieues de Cordoue.

BAFFA, ou BAFFO, ville de l'île de Cypre, bâtie sur les ruines de Paphos la nouvelle. *Long.* 50; *lat.* 34, 50.

Il y a dans la même île un cap & une petite île qui ne sont pas éloignés de Baffa, & qui portent le même nom. Le cap s'appelle aussi *Capo bianco*, & s'appelloit jadis *Drepanum promontorium*. On y voit quelques restes de vieilles églises; une entre autres qui est encore assez entière; les Grecs y font leur service. Au bord de la mer est un fort sous lequel se rendent les vaisseaux. Le vieux château est auprès, mais il tombe en ruines. Dans les

montagnes voisines on trouve des diamans appelés diamans de Baffa: il y en a même de fort beaux. L'ancienne Paphos étoit à pres de dix stades de la mer; elle avoit néanmoins un port & un ancien temple de Venus Paphienne. (M. D. M.)

BAFFIN'S-BAIE, ou BAIE DE BAFFIN; baie dans les terres arctiques: elle s'étend depuis le 70e jusqu'au 79e degré de latitude, & elle communique à l'Ocean par le détroit de Davis. *Voyez* BAIE. (*R.*)

BAGAMEDER, BAGAMEDRI, BAGAMIDRI, royaume d'Afrique, dans l'Abyssinie, entre le Nil, le lac de Dambée, le Bashlo, les royaumes de Tigré & d'Angot. Il est divisé en treize petites provinces. (*R.*)

BAGDAT, ville d'Asie, sur la rive orientale du Tigre. *Long.* 63. 15; *lat.* 23; 20.

Cette ville fut bâtie par le calife Abugiafar Almansor, l'an de Jesus-Christ 762. Elle a environ mille cinq cents pas de longueur, huit cents de largeur. Ses murailles sont de brique, terrassées en quelques endroits, avec de grosses tours en forme de bastions. Ses fossés sont larges & profonds de cinq à six toises. Il n'y a que quatre portes, trois du côté de terre, & une sur le Tigre, qu'on passe sur un pont de trente-trois bateaux, éloignés l'un de l'autre de la largeur d'un bateau. Le château est dans la ville du côté du nord. Il est en partie sur la rivière, & n'est ceint que d'une muraille terrassée en peu d'endroits, & garnie de petites tours sur lesquelles il y a environ cent cinquante pièces de canon. Elle a eté prise par le sultan Amurath IV, en 1633. Depuis ce tems, elle est sous la puissance des Turcs: c'est un bacha qui en est gouverneur; sa garde est composée d'environ sept à huit cents hommes à cheval. Il y a aussi un aga qui commande trois à quatre cents spahis; & outre cela, un corps de près de trois mille hommes, tant à Bagdat que dans les environs. Ce corps est composé de soldats déterminés, que les Turcs appellent *Gengul'ler*, c'est-à-dire, *gens de courage*. Les clefs des portes de la ville & du pont sont entre les mains d'un autre aga, qui a sous lui deux cents janissaires.

Pour le gouvernement civil, il n'y a qu'un cadi, lequel fait tout, & tient même lieu de mufti; outre cela, un trésorier qui reçoit les revenus du grand-seigneur. La ville est fort marchande, mais beaucoup moins qu'elle ne l'étoit lorsqu'elle appartenoit au roi de Perse, avant qu'Amurath IV ne la lui eût enlevée. Il s'y fabrique beaucoup de maroquins rouges. Les habitans sont Turcs & Chrétiens: ceux-ci sont de trois sortes, les Nestoriens qui ont leur église, les Arméniens & les Jacobites qui n'en ont point: ils viennent chez les Capucins & les Carmes qui leur administrent les sacremens. On arrive de tous côtés à Bagdat, soit pour le négoce, soit pour la dévotion. Les Turcs de la fête d'Aly sont persuadés qu'il a demeuré en cette ville; d'ailleurs ils sont obligés de passer à Bagdat lorsqu'ils veulent aller par terre à la Mecque, & chaque pélerin paie au bacha quatre piastres. Les habitans sont au nombre d'environ quinze mille, mais il y a toujours beaucoup d'étrangers, par les raisons que je viens de dire. Elle est fort mal bâtie, & on y remarque que les *bozas* sont tous voûtés, sans quoi les marchands n'y pourroient resister, à cause de l'excessive chaleur. Il faut même les arroser plusieurs fois le jour pour y entretenir le frais.

On y compte dix caravenseras & cinq mosquées, deux desquelles ornées de grands dômes, sont assez belles.

Les femmes sont superbement vêtues & chargées de diamans; elles vont aux bains tous les vendredis matins pour se laver (à cause que par la loi Mahométane, le mari doit coucher avec sa femme la nuit du jeudi au vendredi), elles peuvent sortir encore quelquefois quand leur mari leur permet de rendre visite à leurs parens; mais en allant par la ville, elles se couvrent d'un grand voile qui tombe jusqu'à terre: on y a seulement ménagé deux trous vis-à-vis des yeux.

A une journée & demi de Bagdat, il y a des ruines & un reste de tour que l'on dit être la tour de *Babel*. Cette assertion me paroît ridicule.

Bagdat est à 100 lieues nord pour ouest de Bassora, 60 sud pour est de Mossul, & 50 est d'Ana. (M. D. M.)

BAGÉ-LE-CHATEAU, ville de Bresse, du diocèse de Lyon. L'archiprêtré de Bagé-le-Château est composé de la paroisse de cette ville, & de celles de Pont-de-Vaux, Saint-Trivier, &c. (R.)

BAGÉ, petite ville de Bresse, à une lieue de Mâcon, dans un pays fertile & agréable, sur un coteau. Elle fut érigée en marquisat en 1576, par Emmanuel, duc de Savoie. C'est une des plus anciennes seigneuries de la province. Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*, fait mention de Hugue, sire de Bagé, en 904: ses successeurs ont eu le même titre jusqu'à ce que le pays soit venu au pouvoir des comtes de Savoie. Cette illustre famille finit en Sybille, dame de Bagé, qui porta ses seigneuries en dot à Amé IV, comte de Savoie, qu'elle épousa en 1272. Gui, sire de Bagé, affranchit sa terre en 1250. La justice du marquisat ressort nuement au parlement de Dijon, & au premier chef, au présidial de Bourg. Il n'y a qu'une seule paroisse, sous l'invocation de Notre-Dame. Cette ville est du diocèse de Lyon. (*R.*)

BAGHARGAR, contrée considérable de la grande Tartarie. Elle s'étend d'orient en occident. Au nord, elle a les Kaimachites, le royaume de Tenduc à l'est, la Chine au sud, & le Thibet à l'ouest. Quelques-uns appellent cette contrée *le royaume de Tangut*, dont une ville de même nom est la capitale.

BAGIAT, petit pays d'Afrique, à l'occident de la mer Rouge, compris entre l'Ethiopie & la Nubie.

BAGIAH, aujourd'hui BUGIE, ville de l'Afrique propre, sur une colline que baigne la mer.

BAGNA-BEBUSSO, ou BILIBUSSA, ville de la Turquie en Europe, sur la Stromona, dans la Macédoine, aux confins de la Romanie & de la Bulgarie : c'étoit autrefois *Heraclea Sintica.*

BAGNAGAR, ou EDERABAD, ville d'Asie, au Mogol, capitale du royaume de Golconde, proche la rivière de Nerva. *Long.* 96; *lat.* 15, 30.

On la nomme aussi Golconde, *Golconda*, du nom de la forteresse qui n'en est éloignée que de 2 lieues, où le roi fait sa résidence. Cette ville est grande & bien bâtie ; elle n'est habitée que par des personnes de condition. Le menu peuple & les marchands logent dans le fauxbourg, nommé *Bengabad*, qui a plus d'une lieue de long. Orangzeb conquit cette ville avec tout le royaume de Golconde. Le palais du roi est au milieu de la ville, sur une grande place. Il y a, ainsi que dans le fauxbourg, plusieurs belles mosquées & des caravenseras pour loger les voyageurs. Les marchands & les courtiers n'entrent dans la ville pour leurs affaires, que depuis dix à onze heures du matin jusqu'à quatre ou cinq heures du soir. Elle est à 60 li. o. de Mazulipatan. (M. D. M.)

BAGNARA, ville maritime d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, avec titre de duché, sur le bord de la mer. *Long.* 33, 48; *lat.* 38, 15.

BAGNAREA, ville d'Italie, au patrimoine de Saint-Pierre, dans la terre d'Orviette. Son évêché relève immédiatement du Saint-Siége. Elle est petite, mal peuplée, & située sur une colline, près le ruisseau de Chiaro. C'est la patrie de Saint Bonaventure. *Long.* 29, 40; *lat.* 42, 36.

BAGNÈRES, petite ville de France, au comté de Bigorre, en Gascogne, sur l'Adour. *Long.* 17, 42; *lat.* 42, 30.

Elle se nomme en latin *Aquensis Vicus*, ou *Aquæ Convenarum.* Ses sources minérales sont très-salutaires, & les Romains en faisoient cas : entre toutes les eaux de ses bains, on n'a trouvé de différence que dans le degré de chaleur. Les saisons où l'on y va, sont le printems & l'automne. Elle est à 3 lieues & demie s. e. de Tarbes.

Bagnères, bourg de France dans le haut-Cominges, dans la vallée de Luchon ; ce qui le fait appeller quelquefois *Bagnères de Luchon.* Il est au pied des Pyrénées, & a des eaux minérales.

BAGNEUX. *Voyez* Baigneux.

BAGNI D'ASINELLO, ou BAINS DE VITERBE : ces bains sont dans le patrimoine de Saint-Pierre, à peu de distance de Viterbe. Les eaux en sont très-chaudes. (*K.*)

BAGNOLES, village de France en Normandie, renommé par ses eaux minérales, bonnes contre l'apoplexie & les rhumatismes ; élection & à 3 lieues e. de Domfront.

BAGNOLS, *Balneolum*, petite ville de France dans le bas-Languedoc, proche de la Cese. *Long.* 22, 13; *lat.* 44, 10.

Elle est à 2 lieues s. du Pont-Saint-Esprit. On l'a fermée de murailles pour la soustraire aux Camisards. Il n'y a guéres que neuf cents maisons, encore sont elles assez mal bâties. Il y a cependant une belle place, qui forme un quarré de soixante-seize pas de long sur quarante de large. Au pourtour règnent des arcades qui soutiennent les maisons qui environnent la place. Au milieu de la ville sont deux belles fontaines qui sortent de terre, à l'une desquelles on a fait un fort beau bassin. La Cese roule dans ses eaux des paillettes d'or : elle coule à environ cent pas de la ville. Il y a un bourg de ce nom en Auvergne.

BAGNONE, petite ville d'Italie, en Toscane, dans la vallée de Maora, sur une rivière de même nom, à 2 lieues o. de Pontrémoli.

BAGRADE. *Voyez* Bendemir.

BAHAMA, île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucayes.

Elle a environ 13 lieues de long sur 8 de large. Elle appartient aux Anglois, & donne son nom au canal de Bahama, dangereux par les écueils & le courant le plus rapide qu'il y ait dans le Nouveau-Monde, entre la Floride & les Lucayes. Prise sur les Anglois, dans la dernière guerre, elle leur a été restituée par le traité de paix de 1783. Nous devons observer ici que les flottes Espagnoles n'ont jamais pu passer par le détroit ou canal de Bahama, à cause de l'extrême rapidité des courans qui portent au nord ; mais elles y passent ordinairement pour revenir en Europe. (*K.*)

Bahama (banc de), grand banc de sable qui touche au nord de l'île de Bahama ; il s'étend au nord depuis le 26e degré 40', jusqu'au 27e degré 25'.

Bahama (le grand banc de), grand banc de sable au nord de l'île de Cuba. Il est terminé à l'orient par l'île Longue, au nord-est par le détroit d'Exuma, & par l'île de Cigatio, au nord par l'île de la Providence, ou Abacoa ; l'île d'Androff en est presque par tout environnée. Mimbres, l'île de Bimini, & quelques écueils le long du canal de Bahama, le bornent à l'ouest. Il est séparé de l'île de Cuba par un canal qu'on nomme le *Vieux canal de Bahama.*

BAHAREM. *Voyez* Bahrein.

BAHIA. *Voyez* Salvador (San-).

BAHNA, ville d'Egypte, située dans la Thébaïde inférieure, près de Fium, sur un lac formé de la décharge des eaux du Nil, & qu'on appelle *mer de Joseph.*

BAHREIN, BAHRAIN, ou BAHAREM, province de l'Arabie Heureuse, sur le golfe Persique, avec une petite île de même nom, fameuse par la pêche des perles, qui sont moins blanches que celles de Ceylan & du Japon, mais plus grosses que les premières, & d'une forme plus régulière

que les autres. Le produit de cette pêche est évalué chaque année à 3,600,000 liv. Cette province appartient au roi de Perse. Elle est très-fertile, sur tout en dattes & en bon vin. Elcatif en est la capitale. (*R.*)

BAHUS, ville forte de Suède, capitale du pays de même nom, sur un rocher, dans une île formée par la Gothelba, qui sort du lac Vener. *Long.* 29, 20; *lat.* 57, 50.

Son nom latin est *Bahusium*. Elle fut bâtie en 1309, par Haquin IV, roi de Norwège. Les Danois la cédèrent au roi de Suède par le traité de Roschild en 1658, & tâchèrent vainement de la reprendre en 1678. Sa position est à deux milles Danois n. o. de Gothebourg, & à 60 lieues n. de Copenhague. Elle a un bon château; & outre ses anciens ouvrages, elle a été fortifiée encore à la moderne.

Bahus (le), rivière de France en Gascogne. Elle a sa source dans le Béarn, près de Garan, & va se perdre dans l'Adour, près Saint-Maurice.

BAJAMO (le), petite contrée de l'île de Cuba, une des Antilles. *Voyez* Antilles.

BAJARIA, rivière de Sicile, qu'on appelle encore *Amirati*: elle se jète dans la mer de Toscane à côté de Palerme. C'est l'*Eleutherus* des anciens.

BAIE. *Voyez* Golfe. *Voyez* Baye.

BAIGNE, village de France, au diocèse de Saintes, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 3500 liv. (*R.*)

BAIGNEUX, ou BAGNEUX, ancien village de l'Ile de France, à 2 lieues de Paris. Il y a un grand nombre de belles maisons de campagne. L'air y est excellent & la vue admirable. Le cardinal de Richelieu y avoit une maison de plaisance, moins remarquable par la grandeur & la beauté des bâtimens, ou celle des jardins, que par les agrémens d'une vue superbe, aussi étendue que variée: mais on y voit, dit-on, encore quelques monumens de sa politique sanguinaire. (*R.*)

Baigneux, ou Baigneux-les-Juifs, bourg de France en Bourgogne, au diocèse de Dijon, bailliage de la Montagne, avec prévôté royale & mairie, établies dès 1337. Son surnom vient de ce que les Juifs y ont eu une habitation considérable, dans un château situé au *Verger-au-Duc*. Ils en furent chassés au XV[e] siècle, par le crédit de Jeanle-Grand, alors capitaine-châtelain de Baigneux. Le sol en est ingrat, sec, pierreux, dénué d'eaux, privé d'engrais, faute de pâturages. On n'y trouve qu'une terre aride & desséchée qui permet de découvrir le roc à deux pouces, un pouce même de profondeur. Ses laborieux habitans la forcent à produire quelques épis de seigle, maigres & épars, qui suffisent à peine aux impositions. Dans des tems plus heureux, Baigneux fut une ville: aujourd'hui, à peine mérite-t-il le titre de bourg. Ce lieu a vu naître M. Beguin, auteur d'un bon ouvrage, intitulé: *de la Philosophie*. (*R.*)

BAIGORRI, (le) petit pays de France dans la basse-Navarre, entre les confins de la haute-Navarre à l'occident, & le pays de Cise à l'orient. Le lieu le plus considérable en est Saint-Etienne de Baigorri.

BAIKAL, lac de Sibérie, d'où sort la rivière d'Angara. *Long.* 125, 130; *lat.* 58, 58. Il a environ six lieues d'Allemagne de large, & quarante de long; la glace que l'envoyé du Czar y trouva le 10[e] de mars, avoit deux aunes de Hollande d'épaisseur. On ne laisse pas que de courir des dangers lorsqu'on s'y trouve surpris par la neige & le grand vent. Il faut avoir soin de bien ferrer à glace les chevaux, parce qu'elle est fort unie & fort glissante, & que la neige ne s'y arrête jamais à cause des vents. Il se trouve aussi de grands trous fort redoutables pour les voyageurs, lorsque le vent est violent; si les chevaux ne sont pas bien ferrés, ils sont entraînés dedans; la glace s'y ouvre aussi quelquefois par la violence du vent, & cela avec un bruit qui ressemble aux éclats du tonnerre. Il faut que les bœufs & les chameaux, dont on se sert pour le voyage de la Chine, traversent ce lac en venant de Jekutskoi (Jrkutskoi). On met des bottines bien ferrées aux uns, & des fers bien aigus à la corne des autres.

L'eau de ce lac est fort douce & fort claire; on remarque beaucoup de chiens marins dans les ouvertures de cette glace; le lac de Baikal est rempli de poissons, d'esturgeons & de brochets, dont quelques-uns pèsent près de deux cent livres. Il s'y trouve aussi quelques îles. Les pays d'alentour produisent beaucoup de fourrures, sur tout de marthes-zibelines.

La graude rivière d'Angara sort du lac de Baikal.

BAILLEUL, ou BELLE, petite ville de France, au comté de Flandres. *Longit.* 26, 25; *latit.* 50, 45.

Il y a présidial, châtellenie, cour féodale. Elle est dans la châtellenie de même nom, généralité de Lille, à 3 lieues f. o. d'Ypres. C'étoit anciennement une place forte: mais aujourd'hui elle est ouverte & sans défense; à peine a-t-elle trois mille habitans. Elle faisoit un grand commerce de draps qui est aujourd'hui fort diminué. (*R.*)

BAILLEUL (le), bourg de France en Anjou, remarquable par la naissance de René Chopin, l'un des plus grands jurisconsultes du XVI[e] siècle. Elle est à 2 lieues n. e. de la Flèche. Il y a un bourg de ce nom en Normandie, élection & à 2 lieues d'Argentan, d'où étoient originaires les Bailleuls, rois d'Ecosse dans le XIV[e] siècle. Une terre de ce nom en Artois, au comté de Saint-Pol, qui a donné son nom à une famille qui est éteinte.

BAINDT, abbaye d'Allemagne en Suabe, près de Ravenspurg. Elle est de l'ordre de Citeaux, & l'abesse est princesse de l'empire. Cette abbaye est du diocèse de Constance. Elle est située sur la rivière de Schuss, dans l'enceinte de la préfecture d'Altorf,

d'Altorf, & elle est soumise à l'inspection du prélat de Salmansweyler. Sa fondation date de l'an 1140. Elle fut affranchie de la dépendance de la préfecture, & reçue sous la protection immédiate de l'empire, en 1376. La titulaire se qualifie de *révérendissime dame*, *abbesse de l'abbaye impériale & immédiate de Baindt*. Elle occupe la dernière place sur le banc des prélats, tant aux diètes de l'empire, qu'à celle du cercle de Suabe. Son contingent est de quatre florins sur les deux matricules, & de 13 rixd. 46 un quart kr. pour l'entretien de la chambre impériale.

L'abbaye est sous la protection de la préfecture, à qui elle paye annuellement un florin d'or, deux pains d'épices, & trois boisseaux de froment, & elle n'a aucun sujet contribuable. (*R.*)

BAINS, fort en Roussillon, à 3 lieues o. de Bellegarde, & à 6 s. o. de Perpignan. Il y a des eaux minérales vitrioliques. Il y a aussi un village de ce nom en Lorraine, au bailliage de Remiremont, à 4 lieues o. de Plombières, qui a aussi des eaux minerales. Un autre en Angleterre, à 50 lieues de Londres.

BAIONE, dite *Baïona de Galizia*, ville maritime d'Espagne dans la Galice, à l'embouchure du Minho. Quelques géographes la prennent pour les *Aquæ Celinæ* de Ptolomée ; d'autres veulent que ce soit Orense, sur la même rivière que Baïone : sa *long.* est 9, & sa *lat.* 41, 54. Elle a un port très-commode. Sa côte fournit d'excellent poisson, & son terroir, arrosé par beaucoup de fontaines, produit quantité de fruits.

BAIONNE. *Voyez* Bayonne.

BAIS, ville maritime d'Afrique, dans le Zanguebar, entre les villes de Sophala & de Montbaze. Elle passe pour une des plus peuplées & des plus marchandes de toute la côte.

BAISE, rivière de Gascogne, qui prend sa source dans le Nébouzan, & se jète dans la Garonne vis-à-vis Aiguillon. Par le moyen des écluses, elle est navigable depuis Nérac.

Baise. *Voyez* Beze.

BAISSAN, petite ville d'Afrique, à seize milles environ de Tripoli en Barbarie. Elle est arrosée d'un grand nombre de ruisseaux & de fontaines qui rendent son terroir aussi agréable que fertile. (M. D. M.)

BAIXAS, bourg de France, dans le Roussillon.

BAIZE. *Voyez* Beze.

BAKAN, ville de Perse dans le Chirvan, à l'extrémité du golfe de Guillan, sur la mer Caspienne. *Long.* 89 ; *lat.* 40, 20.

Bakan, grande & belle ville d'Asie dans la presqu'île de l'Inde, au delà du Gange, dans le royaume & sur la rivière d'Ava. *Long.* 114, 30 ; *lat.* 9, 35. (*R.*)

BAKINGLE, l'une des Philippines, dans l'Océan oriental. Elle a douze ou quinze lieues de tour, & appartient au roi d'Espagne, ainsi que toutes les autres.

BAKISCH. *Voyez* Bacar.

BAKU, BAKUYE, BACHU, BACHIE. *Voyez* Bacou.

BALAGANSKOI, ville des Moscovites dans la Sibérie, partie de la grande Tartarie ; elle est sur la rivière d'Angara, au 114ᵉ degré de *Long.* & au 59ᵉ de *lat.*

BALAGATE, ou BALAGAISTE, province d'Asie dans l'empire du Mogol ; Auzenbagad en est la capitale. On dit que cette province est une des plus riches de l'empire, & qu'elle produit au Grand-Mogol plus de vingt-cinq millions par an. Elle abonde sur tout en sucre & en coton.

BALAGNE (la), district de l'île de Corse, dans la partie du nord-est, & dans la province de Nebbio. Elle donne de l'huile & du vin. Algaiola en est la capitale. (*R.*)

BALAGUATE. *Voyez* Balagate.

BALAGUER, ville d'Espagne dans la Catalogne. *Long.* 18, 28 ; *lat.* 41, 38.

On y compte deux églises paroissiales, cinq couvens d'hommes, un de femmes, deux corps de casernes pour les troupes & un château ruiné qui étoit la résidence des anciens comtes. Les François la prirent en 1645. Elle fut reprise en 1650. Elle est sur la rivière de Segre, que l'on passe sur un pont de pierre, à 3 li. n. e. de Lerida. (*R.*)

BALALVANO, montagne d'Asie, au milieu de l'île de Sumatra. Elle est remarquable par un volcan qui, comme le mont Ethna, vomit des flammes & des morceaux de rochers.

BALAMBANGAN, île d'Asie, à la pointe septentrionale de Borneo. Le roi de Solon l'abandonna, en 1766, aux Anglois, qui y fondèrent un établissement en 1772, espérant en faire le marché & l'entrepôt le plus considérable de l'Asie. Mais à l'instant qu'on s'y attendoit le moins, le nouveau comptoir a été attaqué, pris & détruit, & il en a coûté neuf millions de livres aux Anglois, sans qu'ils aient pu savoir encore de quelle main le coup partoit. (*M. D. M.*)

BALAMBUAN, ou PALAMBUAN, ville d'Asie dans les Indes, sur la côte orientale de l'île de Java, dans le pays de même nom, dont elle est capitale. *Long.* 133 ; *lat. mérid.* 7, 50.

BALANBEA, île située à l'extrémité occidentale de la Nouvelle-Calcédoine. Elle est assez fertile, sur tout l'extrémité n. o. qui est bien cultivée & chargée de cocotiers. Les mœurs des habitans de cette île sont fort douces, & leur caractère est bon.

BALANGIAR, ville de la Tartarie, au nord de la mer Caspienne, capitale du pays de Kozar. Elle est habitée par une race de Tartares, appelés *Bozares* ou *Kozarèens*. Les tables Arabiques lui donnent 46 deg. 30 m. de *lat.*

BALANTES, peuples d'Afrique au pays des nègres, sur la côte de l'Océan, vers les Bissaux.

BALARUC, petit bourg de France dans le Languedoc, sur l'étang & à une lieue ouest de Frontignan. Ce lieu est remarquable par ses eaux minérales, salutaires contre la paralysie & les rhumatismes.

BALATON, ou PLATTEN-ZÉE, lac de la basse-Hongrie, duquel sort la rivière de Sarvitc. Il a douze lieues de long, sur trois à quatre de large. Il est fort poissonneux. (*R.*)

BALAZAGUN, ou BALASGUN, ville & contrée d'Asie dans le Turquestan, au-delà du fleuve Sihun, qui est le Jaxartes des anciens. Elle étoit entre les mains des Turcs; aujourd'hui elle appartient aux Tartares. *Long.* 91, 35; *lat.* 47, 40.

BALBAK, île peu éloignée du rivage de la mer des Indes, & qui n'est qu'à une journée de l'île de Ceilan.

BALBALINS, ou ALBANIUS, nation particulière de Grecs, ou d'anciens Egyptiens, qui se sont retirés vers la Nubie & dans la ville d'Asuan en Thébaïde, dès le tems que les Mahométans se rendirent maîtres de l'Egypte. Ce sont des espèces de brigands, qui font cependant profession de la religion Chrétienne & de la secte des Jacobites.

BALBASTRO, ou BALVASTRO, *Balbastrum*, ville d'Espagne au royaume d'Aragon sur le Vero. *Long.* 17, 50; *lat.* 41, 50.

Elle fut reprise sur les Maures en 1065; & la création de son évêché est de 1090. Le chapitre est composé de sept dignitaires, douze chanoines, douze prébendiers & plusieurs autres bénéficiers. Le diocèse s'étend sur cent soixante-dix paroisses. Elle a cinq couvens, & une commanderie de l'ordre de Malte. Elle est à 17 lieues n. e. de Sarragosse. (*R.*)

BALBECK, *Heliopolis*, ancienne ville d'Asie dans la Syrie. Elle est fermée de belles murailles, telles qu'elle les eut dans l'antiquité, & elle conserve encore des restes somptueux de sa primitive splendeur. Elle est à 15 lieues n. de Damas & 18 e. de Baruth. *Long.* 55; *lat.* 33, 25.

Ses monumens les plus beaux & les mieux conservés sont le château & le grand temple, où l'on voit la belle architecture rehaussée de tout l'éclat que lui prête la sculpture. Les colonnes, les statues, les bustes, les trophées, les bas-reliefs concourent à leur décoration. (*R.*)

BALCH, ville de Perse, située dans le milieu du Chorasan, sur la rivière de Dehash. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne Bactres. Elle s'écrit aussi *Balk.*

BALCH, petite rivière d'Allemagne au cercle de Westphalie. Elle traverse Cologne, & se jète dans le Rhin.

BALDIVIA, ou VALDIVIA, port & place considérable du Chili, entre les rivières de Callacalla & del Ponrero, à leur embouchure dans la mer du Sud. Elle appartient aux Espagnols.

Cette ville, munie d'une forteresse, est plus importante que bien peuplée. Elle est à 75 lieues de la Conception. (*R.*)

BALDO (*monte*), montagne d'Italie dans le Veronois. Elle a trente milles de tour. On y trouve quantité de simples. Elle a aussi des mines de cuivre.

BALE, grande, riche & belle ville de Suisse, capitale du canton de son nom, située sur le Rhin, qui la partage en deux parties très-inégales, dont la plus grande est à la gauche du fleuve. En latin, elle se nomme *Basilea*; en Allemand, *Basel.* Elle est située en pays découvert, & dans une contrée agréable & fertile. Elle fut autrefois ville impériale. On a ouvert un canal, par lequel on y a dérivé une partie des eaux de la Birs, qui, un quart de lieue au-dessus, se jète dans le Rhin. Le pont qui joint les deux villes a 250 pas de longueur.

La grande ville, à gauche du fleuve, est munie de murs, de tours, de fossés & de quatre bastions. Il s'y trouve sept églises paroissiales du nombre desquelles est l'ancienne église épiscopale. L'église qui étoit autrefois aux Dominicains, est aujourd'hui l'église Françoise. L'ordre des chevaliers Teutoniques a une maison à Bâle, ainsi que celui de Malte. L'hôtel-de-ville offre de belles peintures du célèbre Holbein, dont on voit à la bibliothèque un tableau très-vanté, représentant la passion de Jesus-Christ en huit compartimens. L'université a un beau jardin de plantes médicinales, & une bibliothéque où il se trouve une collection de curiosités, une autre de tableaux, & une troisième de médailles.

Il y a dans cette ville une société qui a pour but l'avancement de la physique & de la médecine. Le collége, ou gymnase, est composé de six classes, avec une école pour l'écriture & l'arithmétique. Une ville qui ne tient son lustre que des spéculations mercantiles, ne dédaigne point d'associer, sous un même toît, cette partie à des études plus relevées.

Dans la petite ville, il se trouve une maison d'orphelins. Ses habitans ont part au gouvernement de l'état.

La meilleure carte du canton de Bâle, est celle de Daniel Bruckner, gravée en 1766. Cette souveraineté a huit lieues & demie de long sur six de large. Les montagnes en couvrent la plus grande partie. On y recueille du bled, du vin, des fruits, des légumes, différentes espèces de grains, & les pâturages y nourrissent beaucoup de bétail. Il s'y trouve d'ailleurs des sources minérales. La religion du canton est l'évangélique, suivant la doctrine réformée. Il entra dans la ligue Helvétique, en 1501. C'est le neuvième en rang. Le gouvernement en est aristo-democratique. Le grand conseil est composé de deux cent quatre-vingt membres. Il est dépositaire de l'autorité absolue.

Le pays est divisé en sept grands bailliages. Chacune des deux villes a sa justice particulière, à laquelle préside l'avoyer. Il est à remarquer qu'à Bâle les horloges sont avancées d'une heure. Quand il est midi ailleurs, il est déjà une heure à Bâle. On ne connoît point l'origine de cette coutume. Il se trouve beaucoup de fabriques en cette ville. Il s'y fait de grosses affaires dans les toiles peintes & la quincaillerie. En général le commerce & la banque y sont des plus florissans. Son université fut fondée par le pape Pie II en 1460. A la cathédrale se voit le tombeau d'Anne, femme de Rodolphe de Hapsbourg, premier empereur de la maison d'Autriche. On y voit aussi celui d'Erasme, qui étoit de Rotterdam.

Cette ville a vu assemblé dans ses murs le fameux concile de Bâle, qui s'y est tenu en 1431. Après la translation de ce concile à Ferrare, & ensuite à Florence, plusieurs évêques, qui restèrent à Bâle, déposèrent le pape Eugène IV, & élurent Amédee VIII, duc de Savoie, qui prit le nom de Félix V. Mais il fut obligé dans la suite d'abdiquer sa dignité, & il est regardé comme anti-pape. L'évêque qui y résidoit, lorsqu'elle étoit catholique, tient actuellement sa cour à Porentruy, à 9 lieues sud-ouest de Bâle. L'état qu'il s'est conservé, & dont nous parlerons à l'art. suivant, se rapporte, partie à l'Allemagne, partie à la Suisse. Il est connu sous la dénomination d'*Evêché de Bâle*, qui fait une souveraineté distincte de celle du canton.

Bâle est la patrie des Bernouilli, célèbres mathématiciens, & celle de Holben. Jean Œcolampade y fit proscrire la religion catholique en 1519. A la réserve de quatre familles nobles, qui ont faculté d'habiter la ville, la noblesse n'y est point soufferte; elle est reléguée à la campagne. Pour résider à la ville, il faut renoncer à ses titres. Cette ville est à 24 lieues s. de Strasbourg, 48 n. o. de Genève, 160 o. de Vienne, 100 s. e. de Paris, 30 n. e. de Besançon, 11 n. de Soleure, 17 de Berne, 16 de Zurich, 23 de Fribourg, 36 de Lausane & à un quart de lieue de Huningue. (*R.*)

BALE (l'évêché de), est situé entre le Sundgaw, le pays de Montbelliard, la Franche-Comté, l'état de Neuchâtel, & les cantons de Berne, de Soleure & de Bâle. Il forme une souveraineté assez considérable, dont le prince-évêque de Bâle est membre de l'empire & allié du corps Helvetique. Il a d'ailleurs des alliances avec la France. L'état a 22 lieues d'étendue du nord au sud, sur une largeur fort inégale, & qu'on peut évaluer à 9 à 10 lieues. Il commence à l'extrémité méridionale du lac de Bienne, &, par le mont Jura, il se propage presque jusqu'aux portes de la ville de Bâle. Il ne faut point confondre cette souveraineté avec le canton de Bâle, qui est une des républiques fédératives de la Suisse, & qui fit partie du domaine de l'évêque de Bâle avant l'établissement de la réforme. La ville de Bâle étoit alors le siége de l'évêque. Dans l'état actuel des choses, l'evêché de Bâle, qui seul est sous la domination du prince-évêque, faisoit autrefois dans sa totalité, partie de l'empire Germanique; mais une partie des peuples qui la composent, se jetèrent dans l'alliance des Suisses, sans cesser de reconnoître la souveraineté de l'évêque; l'autre, qui est la plus considérable, resta attachée à l'empire. Par cette scission, le prince est devenu partie intégrante de deux corps politiques entierement distincts, l'Allemagne & le corps Helvetique. Par la partie de ses états que l'on nomme *les Franches-Montagnes*, l'évêque est allié des sept cantons catholiques; l'Elsgaw, qui forme l'autre partie de l'évêché de Bâle, est incorporé à l'empire & fait partie du cercle du Haut-Rhin.

Quelques années avant que la réformation ne fût introduite à Bâle, les évêques avoient déjà transporté leur cour à Porentruy, où ils ont depuis fixé leur résidence.

En général, l'évêché de Bâle est un pays montueux, couvert de bois & de montagnes. Les pâturages, les haras, l'engrais du bétail, le débit des bois & d'excellentes mines de fer en sont les principales ressources. La recolte des grains y est nulle ou comme nulle, & le sol, en plusieurs endroits, y est même entièrement stérile. Mais, quelqu'ingrate que s'y montre la nature, la douceur du gouvernement, les principes d'équité, qui sont la base de l'administration, ont couvert ces contrées d'un peuple nombreux, d'un peuple attaché à sa patrie.

La langue du pays est la Françoise; l'Allemande s'y parle en quelques endroits. Partie des habitans suit la religion catholique; les autres professent la religion reformée.

Les états y sont composés de quatre ordres, le clergé, la noblesse, les villes & les bailliages: l'abbé de Bellelay en est président-né, & les taxes y sont réparties de manière que la noblesse & le clergé en supportent ensemble la quatrième partie; le reste est imposé sur les villes & les villages. La portion à fournir par le clergé, n'est que la moitié de celle qui est payée par le corps de la noblesse.

On ne peut rien dire avec certitude de la fondation du siége épiscopal de Bâle. Quelques-uns prétendent qu'il fut d'abord établi à Bâle; d'autres soutiennent qu'il y fut transféré d'Auguste, ville aujourd'hui ruinée, à peu de distance de Bâle, dans l'ancien pays des Rauraques: ni les uns ni les autres ne peuvent fixer l'époque de sa fondation, parce qu'on n'en a de sûrs erremens que vers le milieu du VIIIe siècle.

L'évêque de Bâle, prince de l'empire, a voix & séance dans le collége des princes, aux diètes de Ratisbonne. Il y a rang au-dessus de l'évêque de Liège, & alterne avec Brixen.

Sa taxe matriculaire est de deux cavaliers & quinze fantassins, ou de 84 florins, outre une contribution annuelle de 500 florins, à la caisse du cercle de Haut-Rhin, & 40 rixdales 54 kreutzers par quartier pour son contingent à l'entretien de la

chambre impériale. Par l'alliance qu'il conclut en 1579 avec les cantons catholiques, & qui fut renouvellée en 1655, 1671, 1695 & 1712, les parties contractantes prirent l'engagement solennel de se défendre réciproquement contre tout agresseur injuste, nommément pour cause de religion, ou en cas de révolte des sujets contre leur souverain; assistance au reste qui ne se donneroit qu'aux frais de ceux qui la demanderoient. L'étroite alliance, qui unit l'évêque de Bâle aux sept cantons catholiques, traitée secrétement & à l'insu des reformés, en 1579, fut jurée publiquement & solennellement à Porentruy au mois de janvier 1580.

Le chapitre cathédral est composé de dix-huit, tant capitulaires que domiciliaires, & c'est parmi les premiers que s'élit toujours l'évêque.

Cet état a ses officiers héréditaires; ces offices sont affectés, savoir, celui de maréchal à la famille d'Eptingen de Neuweiler; celui d'échanson, à celle de Berenfels Hœgenheim; celui de grand-chambellan, à celle de Reich de Reichenstein, alternativement avec celle de Munch de Munchestein, surnommée *de Levenbourg*, celui de grand-sénéchal aux barons de Schœnau de Dasheim, & enfin celui de grand-maître aux nobles Rotberg, de Bamlach & Rheinweiler. L'évêque est suffragant de la métropole de Besançon; & son diocèse se divise en onze chapitres ruraux, savoir, ceux de delà, de deçà & d'entre Ottenbuhl (*ultra, citra & inter colles Ottonis*), de deçà le Rhin, de Masevaux, d'Elsgau, de Leimental, de Salzgau, de Buchgau & de Frickgau. Ses dicastères sont, le conseil privé, le vicariat général, l'officialité, la justice aulique & la chambre des finances.

La partie de l'évêché de Bâle annexée à l'empire & en particulier au cercle du Haut-Rhin, a pour villes Porentruy, en Allemand *Bruntrut*, capitale de tout l'état, & la résidence du prince; Delemont, Delsperg ou Telsperg, seconde ville de l'évêché en grandeur & en population, Sainte-Ursane, en Allemand *Sonderstiz*, située sur le Doubs, avec un chapitre, Lauffen, sur la Birs; puis le bourg d'Arlesheim, siége du chapitre cathédral, & Bellelay, très-riche abbaye de Prémontrés. *Voyez* chacun de ces lieux à son rang.

Dans la seconde partie de la principauté alliée aux cantons, se trouve la ville de Bienn, qui se gouverne en forme de republique sous le haut domaine de l'évêque, auquel elle prête foi & hommage, & qui y perçoit certains droits; Neustadt, dite aussi *la Bonne Ville*, ou *la Neuve-Ville*, située sur le lac de Bienn, & qui jouit de beaux privilèges; enfin le Val Saint-Imier, où les villages contigus, les hommes en quelque sorte entassés, attestent d'une manière non équivoque, la salubrité des loix sous lesquelles ils vivent.

Les principales rivières de cette souveraineté sont le Doubs, la Birs & la Suze: le Doubs, à l'occident; la Suze, au midi; la Birs, au nord & à l'orient. (*R.*)

BALERNE, abbaye de France, de l'ordre de Citeaux, fondée en 1115, dans la Franche-Comté, à 4 lieues de Salins, au bailliage de Poligny.

BALI, ville d'Asie, capitale de l'île & du royaume de ce nom, aux Indes. *Long. de l'île*, 133-135, *lat.* 9.

Le roi a un palais magnifique & spacieux dans la capitale, & ce n'est pas le seul qu'il possède dans cette île. Les habitans sont noirs, belliqueux & ont les cheveux crépus. Leur Roi exerce sur eux un empire sévère & absolu. Ils sont payens & adorent la première chose qui se présente le matin devant eux. Ils ont chacun plusieurs femmes, ce qui contribue à la population extraordinaire de cette île. Ils en vendent tous les ans plusieurs milliers aux Européens, & cependant on croit qu'ils sont encore près de six cent mille. Leur occupation est de cultiver la terre, & de faire des toiles.

L'île est fort abondante en coton, en fruits, en riz; est couverte de menus & gros bétails; elle produit aussi quelques espèces d'épiceries. Les côtes sont très-poissonneuses.

Cette île est une rade commune pour les vaisseaux qui vont aux îles Moluques, &c. & qui viennent tous y relâcher pour y prendre des rafraîchissemens, à cause de l'abondance & du bon marché des denrées.

On y trouve aussi diverses mines; il y en a même d'or; mais le roi ne veut pas permettre qu'elles soient exploitées. Quand les habitans de Bali meurent, on brûle sur leurs bûchers celles de leurs femmes qu'ils ont le plus aimées pendant leur vie. Ces infortunées courent à ce supplice en sautant, en dansant, au son des instrumens, parées de leurs plus riches habits & de ce qu'elles ont de plus précieux; & ce stupide dévouement passe chez ces peuples pour un acte de vertu & d'amour conjugal.

Les Baliens ou Balies, par la force du corps, par leur courage, qui n'est point comme chez les autres Indiens le fruit de l'opinion, par leur audace à braver la mort, passent, avec raison, pour le peuple le plus belliqueux de l'Inde. (M. D. M.)

BALI (détroit de Bali), c'est un bras de l'Océan, à l'orient de l'île de Bali, entre celle-ci & celle de Bomra. Ce détroit est très-dangereux, à cause de plusieurs écueils qui sont au milieu. (M. D. M.)

BALI, royaume d'Afrique, dans l'Abyssinie. Le fleuve Havasch le traverse. Les Galles l'ont enlevé aux Abyssins, & ont subjugué aussi les provinces voisines. Ce royaume, qui n'a ni ville ni bourg, est enfermé à l'orient & au midi par le royaume d'Adel; à l'occident, par celui de Fatagar, & au nord, par ceux de Gan & de Dawaro. (M. D. M.)

BALKE, ville considérable d'Asie, & la capitale du Chorassan, sur le fleuve Oxus ou Gihon. Les Tartares de Gengiskan prirent cette grande ville en 1221, & en firent cruellement massacrer tous les habitans. *Long.* 85; *lat.* 36, 40.

Tamerlan la prit en 1369 sur le sultan Hussain. Les Usbecks en ont chassé les successeurs de Tamerlan, & s'en sont enfin rendus les maîtres. Elle est de nos jours un sujet de guerre continuelle entre les Usbecks & les Persans. La principale mosquée de Balke portoit le nom de *Neubchar*, c'est-à-dire, nouveau printems. Elle étoit bâtie sur le modèle de celle de la Mecque. Lorsque j'ai dit qu'elle étoit la capitale du Korassan, je devois ajouter que c'est un titre qu'elle partage avec les villes de Meru, de Nischabur & de Herat. (M. D. M.)

BALLAN, petite ville de France, au diocèse du Mans, sur la rive droite de l'Orne. *Long.* 17, 50; *lat.* 48, 10. (*R.*)

BALLÉE, bourg de France, généralité de Tours, élection de la Fléche.

BALLENSTAD, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, près de la Secke, à 2 lieues de Quedlinbourg.

BALLINASLOE, petite ville de la Connacie, en Irlande, sur la Sue, dans la province de Roscommon, à dix milles d'Athlone, sur le grand chemin de Gallowai.

BALLINEKIL, ville d'Irlande, au comté de la Reine, province de Leinster, à 18 li. n. o. de Dublin. Elle envoie deux députés au parlement.

BALLINROAB, petite ville d'Irlande, capitale du comté de Mayo, à 15 lieues de Killa. Elle envoie un député au parlement.

BALLI-SHANNON, bourg d'Irlande, au comté & à 4 lieues s. de Dunnagal. Elle envoie un député au parlement.

BALLON, petite ville de France, au diocèse du Mans, sur la rive droite de l'Orne, à 5 lieues du Mans. C'étoit autrefois une des plus considérables forteresses du pays. Elle porte le titre de marquisat, & a deux paroisses. *Long.* 16, 50; *lat.* 48, 10.

BALLOTS, bourg de France en Touraine, dans la généralité de Tours.

BALNALU, ou SAINT-JEAN, bourg d'Irlande, au comté & à 2 li. e. de Longfort. Elle envoie un député au parlement.

BALOWA, grande ville d'Asie dans l'Indoustan, au royaume de Decan.

BALSORA, BALSERA, BASSORA ou BASRAH, ville de la province de Chaldée, du côté de l'Arabie Déserte, bâtie par ordre du calife Omar, l'an de J. C. 636, à une demi-lieue de l'Euphrate. Elle est à 66 degrés de *long.* & 30, 20 de *lat. septentrionale*, dans un terrain sablonneux & pierreux, où il ne pleut presque jamais en hiver, jamais en été; mais elle a dans son voisinage une petite rivière qui coule auprès de la ville d'Obolla, & qui rend la vallée si délicieuse en toutes sortes de fruits, que les Arabes appellent ce lieu, *un des Paradis de l'Orient.*

Il y a dans Bassora une place non-seulement où les Arabes des environs s'assembloient autrefois pour le marché, mais où se rendoient les Arabes lettrés, pour y lire leurs ouvrages de poésie ou d'éloquence; c'est ce qui a donné à cette ville tant d'hommes célebres dans la littérature Arabique. Bassora, quoique très-considérable, n'a jamais été le siége des califes: Cufa a eu cet avantage par-dessus elle.

Les habitans de Bassora ont creusé un canal qui communique à l'Euphrate, & des vaisseaux de cent cinquante tonneaux peuvent arriver par ce canal: il y a une forteresse pour en défendre l'entrée. Le pays est si bas, que quoiqu'éloigné de quatorze lieues de la mer, sans une digue qui en arrête les flots, il seroit souvent inondé. Cette digue a plus d'une lieue de long, & est bâtie de bonnes pierres de taille si bien jointes, que la mer ne peut les rompre.

Les Turcs ont été les maîtres de Bassora depuis 1668 jusqu'à 1775 que les Persans la leur ont enlevée. Ils y faisoit un très-grand commerce, mais depuis que cette ville est aux Persans, elle n'est plus qu'un amas de masures & de décombres. Les habitans désolés par la guerre & les maladies causées par les marais fangeux qui l'entourent, sont réduits à un très-petit nombre, & dans la plus grande misère. Elle est située au-dessous du confluent du Tigre & de l'Euphrate. (M. D. M.)

BALTIMORE, ville d'Irlande dans la province de Munster, au comté de Corck, sur la baie de même nom. Elle a un bon port, & envoie deux députés au parlement.

BALTIMORE, ville considérable de l'Amérique septentrionale, dans les Etats-Unis, & dans la province de Mariland. Elle est située au fond de la baie de Chesapeack. Son port qui peut recevoir de grands vaisseaux, la rend le centre d'un commerce très-considérable. (*R.*)

BALTINGLASS, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Wicklow sur l'Urrin, à treize milles environ de Blessington. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

BALTIQUE. *Voyez* MER BALTIQUE.

BALTISTAN. *Voyez* TIBET (le petit).

BALUCLAVA, ou JAMBOL, bourg & port de Crimée, sur la mer Noire. *Long.* 52, 40; *lat.* 44, 50.

Quelques géographes pensent que c'est l'ancienne *Pallacium.* C'est là que l'on construisoit les navires, galères &c. pour le service du grand-seigneur. L'embouchure de ce port a environ quarante pas, huit cents de circuit; sa largeur est de quatre cent cinquante. Ce port est excellent; & quelque tempête qu'il fasse, un vaisseau y est toujours en sûreté. Les hautes montagnes qui l'entourent le mettent à l'abri de tout vent. Ce bourg est d'environ mille deux cents feux. Il est à 16 li. s. o. de Crim.

BALVE, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Westphalie, à 3 li. s. d'Aremberg.

BALZAC, bourg de France, élection & à une lieue n. d'Angoulême.

BAM, ville de la Caramanie Perfique. *Long.* 94; *lat. sept.* 28, 30.

BAMBA, province d'Afrique, au royaume de Congo.

C'eft la plus grande & la plus opulente des fix qui font la divifion de ce royaume. Elle s'étend du nord au couchant depuis la rivière d'Ambris jufqu'à celle de Danda, au midi confine à Angola, & au levant au lac de Thilande, ou d'Aquilonde, & à la province de Siffama. Ce royaume, outre ces fix provinces, a encore un grand nombre de fiefs ou feigneuries particulières, qui en font tributaires, & dont quelques-uns des feigneurs, fovas ou princes, font très-puiffans.

Bamba eft la capitale de cette province. Le prince qui y commande eft le plus puiffant des vaffaux du roi de Congo. Par le droit que lui donne fa naiffance, il eft toujours le général de l'armée royale. Les habitans de Bamba, qui eft une ville fort petite, font chrétiens & forts guerriers. On y trouve beaucoup de mulâtres & prêtres nègres. C'eft le premier établiffement des Portugais en Guinée. Le port de cette ville eft très-bon. C'eft de là que fe tirent les bois néceffaires amenés à Saint-Paul de Leanda.

Cette province, couverte de forêts, de prairies & d'eaux, nourrit des éléphans d'une grandeur prodigieufe. Quelques-unes de leurs défenfes pèfent jufqu'à deux cents livres. Ils ont les poils de la queue épais comme de petits joncs, noirs & luifans. Les habitans s'en fervent pour ornement autour du cou, ainfi que les feigneurs & dames du royaume d'Angola. Les tigres de cette contrée font d'une grande férocité. Leur mouftache eft, dit-on, fi venimeufe, que quiconque en avaleroit un poil, mourroit comme enragé. La même province produit auffi un animal fauvage, qui tient du cheval & du mulet: c'eft le *zèbre*, que l'on nomme auffi *âne sauvage*. Le long du ventre & de l'épine du dos, il a des raies de trois couleurs, noires, blanches & jaunes, larges d'environ trois doigts. Cet animal fait fes petits tous les ans, fe tient dans les bois, & eft très-rapide à la courfe. Apprivoifé, il fert comme nos chevaux domeftiques.

On y trouve auffi des *empalangos*, animal qui reffemble à un bœuf, & dont la chair eft bonne à manger. Parmi les diverfes fortes de ferpens, il y en a de fi monftrueux & qui ont la gueule fi large, qu'ils peuvent dévorer un cerf; ils vivent fur la terre & dans l'eau; quand leur ventre eft plein, qu'ils font gonflés de leur proie, ils s'abandonnent au fommeil: les habitans profitent de ce moment pour les tuer; ils en mangent la chair qui leur paroît excellente; ils ont deux pieds, des efpèces d'ailes ou nageoires, la peau jaune & tachetée de verd & de bleu, une longue mâchoire armée de plufieurs rangs de dents. Les nègres les adorent comme des dieux.

Il y a auffi des mines riches en divers métaux, fur tout en argent. Les habitans en font fi robuftes, que d'un feul coup ils peuvent couper un efclave en deux. On admire fur tout leur adreffe à tirer de l'arc. Leurs boucliers, faits d'écorce d'arbre, réuniffent la dureté à la légèreté. (M. D. M.)

BAMBA, province de l'Amérique méridionale, dans la terre-ferme, au royaume de Popayan, & vers la ville de même nom; les Efpagnols en font maîtres, & y ont quelques bourgs. (*R.*)

BAMBERG (évêché de): les terres de cet évêché font en Allemagne, dans la Franconie: elles peuvent avoir quinze milles dans leur plus grande étendue, & dix milles dans leur largeur. Le fol produit en abondance toutes fortes de bleds, de legumes, de fruits, ainfi que des vins, entr'autres ceux d'Altenbourg, de Beringsfeld & de Zeil; du fafran, une grande quantité de régliffe. Il y a même aux environs de Bamberg un fi grand nombre de lauriers, figuiers, citronniers, orangers, qu'on appelle cette contrée l'*Italie de l'Allemagne*. L'entretien du bétail eft confidérable. On y trouve auffi de belles forêts & des forges de fer. Le Mein arrofe la partie feptentrionale de l'évêché, & reçoit les eaux de la Rotach, de l'Itz & de Rednitz. Cinq à fix autres rivières arrofent la partie oppofée.

La principauté de Bamberg renferme dix-huit villes & quinze bourgs. Il n'y a point d'états provinciaux. Tout le pays profeffe la religion Catholique Romaine.

Ce pays appartenoit autrefois aux puiffans comtes de Babenberg. Albert étant le dernier de cette maifon, fes poffeffions retournèrent à l'empire en l'année 908. L'empereur Otton III en fit don au fils de fa fœur, Henri, duc de Bavière, qui lui fuccéda dans la dignité impériale. Ce prince dans l'année 1006 commença à bâtir la bafilique de Bamberg, & dans le 1011 il affembla 30 évêques avec le patriarche d'Aquilée pour la dédier, & la faire ériger en évêché. Le pape Benoît VII, appelé auffi VIII, l'an 1020, felon l'opinion plus probable du Muratori, fe rendit dans cette ville pour prier Henri, qui avoit été couronné empereur par lui-même à Rome en 1014, de lui donner du fecours contre les Grecs, & pour d'autres motifs. Ce fut dans cette occafion que ce pontife confacra l'églife de Saint Etienne, & reçut en don cet évêché de l'empereur même, avec le cens d'un cheval harnaché & de cent marcs d'argent. L'empereur & fa femme Cunegonde n'ayant point d'enfans, enrichirent cet évêché par des largeffes dont ils le combièrent pendant leur vie & après leur mort. L'empereur Henri II, par le traité d'échange qu'il fit à Worms en 1052 avec Saint Léon, reprit du pape le domaine fur les biens de l'églife épifcopale de Bamberg, & le cens de cent marcs d'argent; le pape retint cependant l'autre du cheval harnaché, que l'évêque continua de payer pendant plufieurs fiècles, comme il a été prouvé par monfeigneur Borgia dans fa *Breve istoria del dominio temporale*

della sede apostolica nelle due Sicilie. Roma 1788. *Voyez* Bénevent.

Le pape Benoit VIII abandonna à son premier évêque, la jurisdiction archiépiscopale. Clement II accorda encore de plus grandes prérogatives à son successeur. Ainsi l'évêque de Bamberg relève immédiatement du Saint-Siége, & administre son evêché à l'instar des archevêques. Il est décoré du *pallium*, & il jouit de la quatriéme place dans le collége des princes, sur le banc ecclésiastique.

Il est prince convoquant & directeur du cercle de Franconie, reçoit les suffrages & donne le sien le dernier. La taxe matriculaire de l'evêché est aujourd'hui de 437 florins : il paie pour l'entretien de la chambre impériale, cinq cent soixante-quatorze écus de l'empire, 78 trois quarts kreutzertz.

Le chapitre de la cathédrale est composé de vingt chanoines capitulaires, & de quatorze domiciliaires. L'évêque prend son avis & son consentement dans les affaires importantes.

La régence, ou dicastire de la cour, est composée d'un président, d'un chancelier, & d'une vingtaine de conseillers. Il a dans sa dépendance le siége provincial de Bamberg ; la justice tutélaire, le siege de la police, la justice criminelle & le siége prévôtal, auquel appartiennent les étrangers & les habitans non bourgeois.

La chambre des finances & la recette supérieure administrent les revenus du prince. Chacun de ces colléges à son président particulier ; le dernier fait en outre les fonctions du conseil de guerre. (M. D. M.)

Bamberg, anciennement *Babenberg*, ville d'Allemagne dans la Franconie, capitale & résidence du prince évêque, située au bord de la Rednitz, partie sur des collines, & partie en bas de ces mêmes collines. La ville proprement dite, n'est pas grande, mais elle a un fauxbourg très-étendu ; en général elle est bien bâtie & très-peuplée. La Rednitz la divise en deux endroits, & en fait trois villes. Dans celle qui est supérieure, & dont la situation est sur un monticule, on trouve la résidence appelée *Pétersbourg*, construite à neuf par l'évêque Lothaire - François en 1702. L'église cathédrale de Saint Georges, dans laquelle sont inhumés l'empereur Henri II, & sa femme Cunegonde, fondateurs de l'évêché, possède un trésor riche en reliques & autres choses rares & précieuses. On y voit encore les églises de Saint Etienne & de Saint Jacques, la riche & célèbre abbaye de Monchsberg, de l'ordre de Saint Benoît, & le couvent des religieuses de Sainte Théodore. Dans la partie moyenne de la ville qui communique à la précédente par un pont de pierre très-élevé, on trouve beaucoup de belles maisons ; l'ancien château épiscopal avec une orangerie remarquable, l'église des Jésuites qui dirigeoient l'université, l'église paroissiale de Saint Martin, celle de Sainte Marie, trois convens de religieux, trois de religieuses, & un hôpital. Un pont long & large conduit, de cette partie de la ville, au fauxbourg appelé *Treuerstadt*, où l'on remarque l'ancienne abbaye de Saint Gandolphe, un couvent de religieuses de l'ordre de Saint Dominique. On fixe à l'année 804 la première consécration de la ville. Il s'y est tenu des diètes générales de l'empire en 984, 1124, 1134, 1138, & en 1158, & des assemblées circulaires en 1644, 1645, & 1673. Elle fut prise par les Prussiens en 1758, & obligée, conjointement avec l'évêché, de se racheter par une forte contribution. Les sujets du prince évêque de Bamberg ont été exemptés du droit d'aubaine en France, en 1773.

L'ancien château est situé sur une haute montagne à une demi-lieue de la ville : il est détruit en partie. A une lieue environ de Bamberg est un château remarquable, nommé *Marquardsbourg*, où les évêques font leur demeure en été.

Cette ville est à 12 lieues n. de Nuremberg, 30 n. pour o. de Ratisbonne, 100 n. o. de Vienne. *Long.* 28, 40 ; *lat.* 50. (M. D. M.)

Bamberg, petite ville de Bohême, au pied d'une montagne, à 10 lieues f. e. de Konigsgratz, 12 f. de Glatz, & 16 n. o. d'Olmutz. *Long.* 34, 20 ; *lat.* 49, 53.

BAMBOU, ou BAMBUCK, royaume d'Afrique dans la Nigritie, borné au septentrion par les pays de Galam & de Kassan, à l'occident par la rivière de Felemé & les royaumes de Kantu & de Kombregudu, au midi par celui de Mankanna, & à l'orient par des terres inconnues. Ce royaume est entouré de mines d'or. On croit que c'est la même chose que Bambourdon, contrée d'Afrique assez avant dans les terres, au pays des Nègres, près des mines d'or du royaume de Jaira.

BAMBOURG, PAMBOURG, ou PAINBOURG, bourg du cercle de Bavière en Allemagne, dans le gouvernement de Buchausen, sur l'Achza, vers le nord du lac de Chiemzée. Quelques geographes croient que c'est l'ancienne *Badacum ou Augusta Badacum.*

BAMFF, petite province de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Buchan, près de l'embouchure de la rivière de Doverne. Elle a quarante-six milles de longueur sur vingt de largeur. C'est un pays assez fertile en bleds & en pâturages. Il s'y fait quelque commerce le long de la côte, mais il n'y a point de bon port, & les bâtimens y sont exposés au mauvais tems.

Bamff, petite ville & comté de l'Ecosse septentrionale, dans la province de même nom, à l'embouchure de la Doverne. Elle envoie un député au parlement. Cette ville, faute d'un bon port, fait peu de commerce. *Longit.* 15, 25 ; *latit.* 57, 48.

BAMIAN, ville d'Asie, autrefois capitale d'une contrée de même nom, dans le Chorassan. Son pays s'étend à l'orient de la ville de Balkhe, en tirant vers le Kabul, province septentrionale des Indes. *Long.* 102 ; *lat. sept.* 36, 35.

Gengiskan la saccagea en 1221, à cause qu'il

perdit un de ses petits-fils en l'assiégeant. Elle ne s'est point rétablie depuis.

BANARA, BENARES, ou BANARONS, grande ville d'Asie, au Mogol, dans le royaume de Bengale. *Long.* 101, 30; *lat.* 26, 20.

Le Gange coule le long des murailles de cette ville, qui est très-bien batie. Les maisons y sont de pierres de taille & de briques pour la plupart; mais les rues en sont étroites, ce qui est d'une grande incommodité. On y voit plusieurs caravenseras, dont un entre autres est remarquable par sa construction & sa grandeur. Il s'y trouve plusieurs belles pagodes; celle qu'on nomme *la grande pagode*, a un dôme d'une architecture hardie; elle est remplie d'idoles richement ornées. Cette pagode renferme une infinité de chambres pour les brames, de petits jardins, de plattes-formes, & s'étend jusqu'au Gange, où ces peuples idolâtres vont boire de l'eau du fleuve, qui, selon leur religion, doit les purifier de toutes leurs souillures, sur tout lorsqu'elle a été bénite par le grand-prêtre. Les brames en remplissent des pots de terre qu'ils vendent à ces pauvres Indiens, & qu'ils leur font payer fort cher; tant il est vrai que chez tous les peuples, la superstition, la crédulité & l'ignorance, ont toujours été une des principales branches du revenu des prêtres. On ne boit de cette eau que sur la fin des repas, comme nous buvons les plus excellentes liqueurs. C'est, dit-on, dans cette ville que les brames ont la plus célebre école de toutes les Indes. (*M. D. M.*)

BANBURY, ville d'Angleterre, sur la rivière de Chernel, dans la province d'Oxford. Elle envoie un député au parlement. Elle est à 4 lieues n. o. d'Oxford, & 18 n. o. de Londres. *Long.* 16, 10; *lat.* 52, 9. (R.)

BANC, en général, est une hauteur d'un fond de mer inégal, qui s'élevant vers la surface de l'eau, la surmonte quelquefois; ou si elle règne au-dessous, elle n'y laisse pas d'ordinaire assez d'eau pour porter un vaisseau. Il y a des bancs de sable qui sont des amas de sable, ou de terre, lesquels forment une hauteur contre laquelle les vaisseaux peuvent s'engraver; & des bancs de pierres qui sont des rochers qui s'elevent au-dessus de la surface de l'eau.

BANC (le grand), banc de l'Amérique septentrionale, vers la côte orientale de Terre-Neuve; c'est le plus grand banc de sable qu'on connoisse; il n'est pas dangereux. Les Européens y font la pêche des morues.

BANC AUX BALEINES, aussi dans l'Amérique septentrionale, à l'occident du grand banc, & au midi du Banc à Vert.

BANC DES ISLES, dans l'Amérique septentrionale, joignant les îles de Saint-Pierre, & au midi de la côte de Terre-Neuve.

BANC A VERT, en Amérique, près de la côte méridionale de Terre-Neuve, vis-à-vis des baies de Plaisance & des Trépassés.

BANC JACQUET, ou LE PETIT BANC, dans l'Amérique méridionale, à l'orient du grand banc.

BANC DES CHIENS (le), ou DOGGERS-BANC, banc de sable fort étendu dans l'Océan, entre la côte d'Angleterre à l'occident, & celle des Provinces-Unies & de Jutland, à l'orient, l'espace environ de 50 lieues. Il est assez dangereux. Au nord de ce banc, entre lui & le Borneur, il y a un autre banc, mais plus petit, qui offre cependant trente brasses.

BANC SAINTE-ANNE, dans l'océan Atlantique vers les côtes de Malaguette.

BANCA, île d'Asie dans les Indes, entre celles de Sumatra & de Bornéo, avec une ville & un detroit de même nom. Les Hollandois y ont un fort.

BANCALIS, ville de l'île de Sumatra, au royaume d'Achem, vers le détroit de Malaca. *Long.* 118; *lat.* 1, 5. Les Hollandois y font un commerce considérable de poivre, &c.

BANCHISCH, province de l'Indoustan, dans les états du Mogol; quelques geographes, Delisle sur tout, l'écrivent *Bankich*, & placent cette province au midi du royaume de Cachemire. Nous n'avons pas plus de détails sur ce pays, qui nous est très-peu connu; nous savons cependant qu'il ne faut pas le confondre avec *Baxar*, ou *Bacar*, qui est sur le Gange, beaucoup plus au midi.

BANCOK, fort d'Asie, au royaume de Siam, dans les Indes. *Long.* 119; *lat.* 13, 25. Il est d'une grande importance. Les François en furent chassés par les Siamois en 1688. Il est à 7 lieues n. e. de la mer.

BANDA, îles d'Asie, vers le 4e degré de *lat. mérid.*

Elles sont ainsi nommées de la principale des sept, environ à trente lieues sud-est d'Amboine; car chacune d'elles a un nom particulier. On les désigne plus souvent encore sous le nom général des Moluques. Les Hollandois y ont plusieurs forts & y font un grand commerce; ils en possèdent la plus fertile: j'aurois pu dire la moins miserable; car toutes ces îles sont d'une affreuse stérilité. Les Hollandois cependant y ont concentré la culture du muscadier & du macis, qui ne croissent dans aucun autre lieu de la terre. L'air n'y est pas toujours très-sain.

Le tremblement de terre de 1683, fit des ravages affreux. Les négreries furent enfoncées, les montagnes se fendirent, les bâtimens, les bastions, les magasins, &c. furent presque tous abattus; il y a encore dans ces îles des volcans qui vomissent le feu & la flamme, & sur tout une eau si chaude, qu'on y peut faire cuire des œufs. Les habitans, d'après les relations les plus avérées, y vivent très-long-tems; on en voit plusieurs passer cent ans. Ils connoissent l'artillerie, & les arts destructeurs de l'Europe, sont robustes, & très-belliqueux. (*M. D. M.*)

BANDA, ville de la presqu'île de l'Inde, au royaume de Décan, deça le Gange. Elle est considérable

ſidérable & fortifiée. Sa ſituation eſt, en approchant de la ſource de la petite rivière de Déri, au nord, & de la ville de Goa, à peu près à 9 lieues de diſtance. (M. D. M.)

BANDASSON, ville de l'Indouſtan, au royaume d'Agra, ſelon Davity.

BANDER, ville du Mogoliſtan en Aſie, dans le royaume & ſur le golfe de Bengale, près de Chatignan, à l'embouchure la plus orientale du Gange.

BANDER-ABASSI, ou GOMRON, ville maritime d'Aſie, dans la province de Kerman en Perſe, ſur le golfe d'Ormus. *Long.* 75; *lat.* 27.

C'eſt aujourd'hui le plus célebre port de la mer Perſique; la rade en eſt grande & bien aſſurée. Le terroir de cette ville eſt ſec & ſtérile, tandis que celui des montagnes qui l'environnent, & qui n'en ſont qu'à trois lieues, eſt très-fertile, couvert de bois, & abonde en eaux. Bander eſt ceint de murailles du côte de la terre; il a même deux petites forteresses; on y compte près de mille cinq cens maiſons, toutes en plates-formes, avec des tours-à-vent, pour renouveller l'air: invention qu'on n'eût point dû attendre d'un peuple barbare. On diſtribue cet air par le moyen des tuyaux, dans les divers appartemens. Les édifices publics n'ont rien de remarquable, excepté le quai qui a plus d'un mille de longueur. Les habitans ſont ou Indiens, ou Juifs, ou Perſans, &c. Les Anglois, les François, les Hollandois y ont des comptoirs.

Les vaiſſeaux qui paſſent l'été à la rade de Bander ſont expoſés à être percés par les vers, ſur tout les vaiſſeaux de l'Europe, parce que le bois n'en eſt pas ſi dur que celui des Indes; mais on a ſu y remédier en les doublant en cuivre, ce qui ajoute encore de la viteſſe & du ſillage. L'eau que l'on boit dans cette ville eſt fort mauvaiſe, ainſi que l'air, qui eſt très-dangereux, ou pour mieux dire, mortel, ſur tout aux étrangers, qui y meurent neuf ſur dix en dix ans; ce malheur eſt occaſionné par les montagnes qui environnent Bander, & qui empêchent l'air de ſe renouveller, ce qui produit bientôt la corruption dans un climat ſi chaud. On attribue auſſi cet air peſtilentiel aux vapeurs trop fortes de nitre, de ſoufre, & aux exhalaiſons de ſel, & des eaux corrompues que la mer, dans les chaleurs, jète ſur le rivage; peut-être encore admettrois-je, ſur tout, la nature du pays qui eſt extrêmement humide & extrêmement chaud tour-à-tour: auſſi les habitans pendant ſix mois d'été, fuyent-ils une ville qui feroit pour eux un tombeau, & ſe réfugient-ils dans les campagnes pour y reſpirer un air plus ſain.

A tout cela on peut encore ajouter que cette ville eſt ſouvent déſolée par des tremblemens de terre; que les vents y changent régulièrement quatre fois le jour, pendant preſque toute l'année: d'ailleurs, plus le vent eſt chaud plus l'eau ſe rafraîchit; plus au contraire le vent eſt froid, plus elle s'échauffe.

Au reſte, les vivres y ſont en abondance, & particuliérement le poiſſon; on y trouve des fruits de toute eſpèce. Les Portugais s'en emparèrent en 1612, & y bâtirent deux forts; mais Abas le Grand, roi de Perſe, les en chaſſa en 1614, aidé par les Anglois. (M. D. M.)

BANDER-CONGO, petite ville maritime d'Aſie en Perſe, ſur le golfe Perſique, dans la province de Farſiſtan. Son commerce eſt peu conſidérable.

BANDO. *Voyez* AZMIR.

BANDON-BRIDGE, bourg d'Irlande, dans la province de Munſter, au comté de Cork, ſur la rivière de Banne, où ſon nom ſignifie qu'elle a un pont. Elle envoie deux députés au parlement.

BANGOR, petite ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, au comté de Carnarvon, ſur le detroit de Menay, vis-à-vis l'ile d'Angleſey. *Long.* 13, 4; *lat.* 53, 14. Son évêché eſt ſuffragant de Cantorbery. Il y avoit autrefois une fameuſe abbaye qui entretenoit plus de deux cents moines, mais qui étoit déjà tombée en ruines lors de la conquête des Normands.

BANGOR, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au comté de Downe, ſur la baie de Karichfergus. Elle envoie deux députés au parlement. Le Duc de Schomberg étoit comte de Bangor.

BANIALUCH, ou BAGNALUC, bonne forteresse de la Turquie en Europe, dans la Boſnie, ſur les frontières de la Dalmatie, proche la rivière de Setina, où le Béglerbey fait ſa réſidence. Elle eſt à 12 lieues n. de Spalatro, *Long.* 35, 20; *lat.* 44, 20. (*R.*)

BANIANA, ville des Indes orientales que Tavernier place ſur la route de Surate à Agra. Il rapporte qu'on y fabrique le meilleur indigo; mais qu'il ſe vend le double de l'indigo ordinaire.

BANIANS, *Baniani*, ſecte d'Indiens commerçans & idolâtres, deſcendans de ces Indiens chez leſquels Pythagore vint puiſer ſa doctrine. Ils s'abſtiennent de chair & de poiſſon, & ont des hôpitaux pour les beſtiaux. Ils font leurs marchés ſans parler, en faiſant ſeulement des ſignes de la main. Ils ſont diſperſés dans l'Orient, comme les Juifs parmi nous. On les charge de toutes ſortes de commiſſions, & il n'y a guères de perſonnes dans les Indes qui n'aient leur Banian.

BANNOW, bourg d'Irlande, au comte & à 6 lieues ſ. o. de Wexford. Il députe au parlement.

BANNO BURN, ou BANNOCHRON, petite ville d'Ecoſſe, à deux milles de Sterling, ſur une rivière de même nom.

BANTAM, *Bantanum*, grande ville d'Aſie aux Indes, dans l'île de Java, capitale du royaume de même nom, avec un bon port. *Long.* 123, 3; *lat. mérid.* 6, 20.

Deux rivières lavent ſes murailles qui ſont de

brique, & qui n'ont guères que trois pieds d'épaisseur, & une troisième la traverse; mais ce trois rivières sont si basses, qu'elles ne peuvent être navigables. La ville a de fort mauvaises portes, avec deux bastions; mais sa principale défense consiste dans son château. Les maisons sont mal bâties, de pailles & de cannes, sur des pilotis façonnés comme les pilotis d'Achem. Ceux qui les habitent font leurs toits de feuilles de cocos, & ne ferment le corps de logis qu'avec des rideaux, afin de jouir de l'air dans un climat si chaud. Ils ont cependant des magasins de pierres pour leurs marchandises; mais ils ne sont couverts que de pailles, ce qui rend les incendies très-fréquens. Il n'y a dans la ville que trois rues principales, elles aboutissent au palais; aucune de ces rues n'est pavée; mais le sable qui les couvre les rend très-propres. Les canaux, qui coupent la ville en plusieurs endroits, sont fort sales, parce que le courant de la rivière est trop foible pour entraîner les immondices de la ville; ce qui fait que l'eau y croupit, s'y corrompt & infecte l'air. Chaque personne de qualité a sa mosquée dans sa maison, & un petit corps-de-garde de dix à douze hommes; il y a une grande mosquée commune près du palais du Roi, du côté de l'arsenal & de l'écurie. La ville est divisée en plusieurs quartiers, qui ont chacun une personne d'autorité qui y commande en tems de guerre, & qui a la direction de la police. A tous les coins de rue on voit des gardes, & le soleil couché on ne voit plus personne dans les rues. Le Roi est Mahométan, & fait observer un très-bon ordre dans le commerce. Les habitans, dont les Chinois sont une grande partie, ont trois ou quatre femmes, sans les concubines. On marie les enfans dès l'âge de huit, neuf, dix ans. Tout le monde va nu-pieds. Les femmes sont extrémement propres, & sont gouvernées par une princesse du sang, légitimement élue pour juger leurs différens. Le plus grand commerce de Bantam consiste en poivre. Les Holandois en tirent le plus riche profit. Le grand port a près de deux lieues de tour, & est aussi large que long à l'entrée, de sorte que les vaisseaux y sont en toute sûreté. Bantam est à 24 ou 25 lieues de Batavia. (M. D. M.)

BANTAM (royaume de), royaume des Indes dans l'île de Java, dont il occupe la partie occidentale. Il faut y comprendre aussi les terres que la compagnie des Indes Orientales des Provinces-Unies possède dans l'île de Java, puisque ces terres faisoient partie de ce royaume. Outre Bantam, capitale, il y a divers ports considérables, savoir, Jacatra, qui est devenue la capitale des Indes Hollandoises, & qui est maintenant b en plus connue sous le nom de Batavia, *Sura*, *Palimba*, *Isle-Bragon*, *Isle-Lucar*, *Isle-Sucar*, *Juncalam*.

Le royaume de Bantam a de hautes montagnes, parmi lesquelles il y a plusieurs volcans, comme Cheribon, Tégal & Matam. Il y a aussi quantité de bois, de vastes plaines couvertes de riz, & un assez grand nombre de rivières, dont nous ne connoissons guères que l'embouchure. La côte septentrionale de ce pays est bordée d'une infinité de petites îles & d'écueils, qui en rendent l'approche dangereuse. On ne connoîtroit que très-imparfaitement cette contrée, si on se contentoit de lire les mensonges agréables de l'abbé de Choisy. (M. D. M.)

BANTAYAN, île d'Asie, dans l'Océan oriental, & l'une des Philippines, proche de l'île de Sibu, du côté du nord-est. Elle est environnée de quatre à cinq autres plus petites, dont les habitans, en très-petit nombre, ne sont occupés qu'à la pêche, à faire des toiles & des bas de coton.

BANTON, île d'Asie dans l'Océan oriental: c'est une des Philippines, située vers la partie méridionale de l'île Manille.

BANTRAN & BANTRET-YAI, îles d'Asie; elles sont dans la rivière de Menam, au royaume de Siam, suivant la Loubère, qui leur donne 120 degrés 55 minutes de longitude & 13 degrés 6 minutes de latitude boréale. Elles n'ont chacune qu'un village ou hameau qui porte le nom de l'île où il est.

BANTRI, ou BANTREI, ville maritime de la province de Munster en Irlande, au sud-ouest. Elle donne son nom à la baie. Elle a titre de Baronnie.

BANTZ, ville de la Basse-Hongrie, sur la Save, entre Sirmick & Belgrade.

BANYA, petite ville de Transylvanie: on la nomme aussi *Nagibania*. Elle est sur les frontières de la Haute-Hongrie, à six milles d'Allemagne de Besterz, au couchant.

BANZA, ou SAN-SALVADOR, ville d'Afrique, au royaume de Congo, dont elle est capitale. Elle est située presque au milieu de la province de Pembo, sur une montagne, dont la plus grande partie est de roche, & a plus de deux lieues de circuit. Les Portugais la nomment toujours *San-Salvador*. Elle est à 150 milles de la mer. La rivière de Barbela coule au bas du coteau où elle est située, & qui est si haut, que de la plate-forme la vue s'étend très-loin sur tous les pays voisins. La ville n'a de murailles que du côté du midi. Le Palais du roi, aussi vaste qu'une ville ordinaire, est fermé de quatre murailles. On y trouve dix ou douze églises, sept chapelles dans la ville, & trois églises dans le château du prince. Il y a deux fontaines qui donnent abondamment de l'eau aux habitans. Les Portugais y ont un comptoir. Le bétail de Banza consiste en pourceaux & en chèvres; mais on n'y trouve que très-peu de moutons & de bœufs. Il y a dans cette ville un évêque Portugais. *Long.* 32; *lat. mérid.* 5. (*R.*)

BAOL, royaume d'Afrique, dans le pays des Nègres. Le roi demeure à deux journées de la côte, dans une grande bourgade appelée *Lambaye*, qui est la principale habitation de ce royaume. Ce pays abonde en bétail.

BAORUCO, contrée de l'Amérique, dans l'île

Saint-Domingue. Elle confine avec celle d'Yaculmo, & l'accès en est fort rude pour les bêtes de charge, à cause de ses montagnes extrêmement hautes. La disette des pâturages y est grande. (*R.*)

BAPAUME, place forte des Pays-Bas, dans l'Artois, à cinq lieues d'Arras; & autant de Cambrai, dans un pays sec, sans rivières ni fontaines. Ce n'étoit au XIe siècle qu'un château où s'étoit cantonné un nomme Beranger, chef de voleurs, en 1090. Eudes, duc de Bourgogne, comte d'Artois, l'érigea en ville, & la fit fermer de murs en 1335. Charles V fit fortifier cette place. Vauban & le chevalier de Ville y travaillèrent sous Louis XIV. Il y a un état-major, un gouverneur, un lieutenant de roi, avec un château, un bailliage & une maîtrise particulière des eaux & forêts. Les François la prirent en 1641; & elle est demeurée à la France par le traité des Pyrénées. (*R.*)

BAQUEVILLE, en Caux, bourg & doyenné rural en Normandie, connu par ses fabriques de toiles, sur la Vienne, à trois lieues d'Arques & autant de Dieppe.

BAR, petite, mais forte ville de Pologne, dans la Podolie, sur la rivière de Kow, à 25 lieues n. o. de Braclaw. Elle est fameuse par la confédération qui s'y forma contre l'intrusion d'une puissance étrangère, dans l'administration & le gouvernement de la république de Pologne. *Long.* 46; *lat.* 49, 25. (*R.*)

BAR (duché de), ou LE BARROIS, contrée de France, située des deux côtés de la Meuse, dans le gouvernement de Lorraine, sur les confins de la Champagne. Il y a de très-bons vins.

Ce duché fut cédé à la France par le traité des Pyrénées; mais il fut rendu à la maison de Lorraine par celui de Riswick; & par le traité de 1736, il fut donné à Stanislas premier, roi de Pologne, à charge de réversion à la couronne de France.

Le Barrois n'a pas toujours relevé du royaume de France, comme le disent plusieurs auteurs. Ce pays se divise en Barrois mouvant & en Barrois non-mouvant. Le Barrois non-mouvant appartenoit à ses princes légitimes, qui eux-mêmes ne dependoient de personne. Le Barrois mouvant relevoit du royaume de France. (*R.*)

BAR-LE-DUC, ville de France en Lorraine, sur l'Orney, bâtie par Frédéric, duc de Mosellane, beau-frère de Huges Capet, au Xe siècle, pour s'opposer aux frequentes incursions des Champenois.

La ville est sur la pente d'une colline, & fortifiée par un ancien château. Cette forteresse est la ville haute de Bar, où est le palais ducal. La ville basse a été bâtie dans la suite au pied de la montagne. Les deux villes ne sont pas fortifiées, ni en état de résister au moindre camp volant. Tout est ouvert, tout tombe en ruines: il y a quelques belles maisons dans les fauxbourgs. La rivière d'Ornay, qui arrose la basse-ville, fournit des truites excellentes. Le pays abonde en grains, en bois, en gibier & en volaille. Il y a d'excellens vins. On y trouve de très-bons pâturages; mais tout cela n'empêche pas qu'il ne soit très-pauvre. Cette ville est à 16 lieues o. de Nanci. C'est le siege d'un bailliage & d'une maîtrise particuliere des eaux & forêts. On y compte onze cents feux. (*R.*)

BAR-SUR-AUBE, *Barum ad Albulam*, ville ancienne de Champagne, ruinée par Attila, qui y fit mourir Sainte Germaine. Il y avoit autrefois quatre foires franches & des quartiers séparés pour les Allemands, les Hollandois, les Lorrains & les marchands d'Orange. Les Juifs y avoient une synagogue; les comtes de Champagne y possédoient un château, ruiné à la fin des guerres des ducs de Bourgogne. On y recueille de très-bon vin. C'est le siége d'un gouvernement particulier, d'une élection. Elle est à 8 lieues n. o. de Chaumont. (*R.*)

BAR-SUR-SEINE, *Barum ad Sequanam*, petite ville du duché de Bourgogne, la treizième qui députe aux états, à 7 lieues de Troyes & de Châtillon, 42 de Paris, & 23 de Dijon. Elle est ancienne, & étoit considérable avant le desastre qui lui arriva en 1357 où elle fut prise & brûlée par *certains robeurs* Lorrains. Froissard dit qu'ils détruisirent six cents bons hôtels. Le roi Jean, touché de ce malheur, lui accorda en 1362, une foire franche avec ses droits pour aider à la réparer.

Sous Thibault, comte de Champagne en 1231, elle étoit gouvernée par un majeur & douze échevins. Il y a un petit chapitre de trois chanoines & de deux chantres, à la nomination du roi; ils étoient autrefois chapelains des comtes de Bar, & demeuroient au château; depuis sa démolition, ils ont été transférés dans la ville.

La coutellerie de Bar-sur-Seine est renommée: son principal commerce est en vin.

Par lettres-patentes du roi, données à Versailles le 17 Novembre 1786, & enregistrées au parlement le 15 décembre suivant, le tout en exécution de l'édit du mois de novembre 1720, portant union du comté de Bar-sur-Seine aux états de Bourgogne: les droits d'aydes y ont eté supprimés à dater du 1er janvier 1787; moyennant une indemnité payée par les états. (*R.*)

BAR, ou BARRA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au septentrion de la rivière de Gambie. De Lisle dans son Atlas, ne met point de royaume: mais une bourgade nommée *Bar*.

BARA, ville de l'Abyssinie, en Afrique, sur le lac de Zaflan, au royaume de Gorgan, selon quelques géographes, tels que Baudrand, Maty & Corneille.

BARA, île dans le voisinage de Brindes, ville d'Italie, au royaume de Naples. Ce furent les habitans de cette île qui bâtirent la ville de Bari, selon *Festus*.

BARABA, désert de la Tartarie, dans la Sibérie, entre la ville de Baraqinskoi, qui est au nord du lac de Bara, selon de Lisle, & l'Oby, au nord

de la première, & au midi oriental de ce fleuve.

Baraba, grand lac d'Asie, en Sibérie, rempli d'un sel solide, que les Moscovites coupent comme de la glace.

BARABINSI, ou BARABINSKOI, peuple de la Tartarie, dans la partie méridionale de la Sibérie, tributaire de la Moscovie.

Ces Barabinsi, espèce de Kalmoucs, sont un peuple malin & belliqueux. Ils habitent dans des espèces de villages, sous des huttes en été, & dans des cabanes de bois en hiver. Ils cultivent la terre, sément de l'avoine, de l'orge, du sarazin, &c.; mais ils n'aiment pas le seigle. Ils boivent une eau-de-vie distillée, faite de lait de jument. Leurs armes sont un arc & des flèches, comme le reste des Tartares. Leur bétail consiste en chevaux, chameaux, vaches & brebis; mais ils n'ont point de cochons. Le pays fournit toutes sortes de pelleteries: il s'étend depuis Tora jusqu'à l'Oby.

On n'y trouve point de montagnes. Il est couvert de cèdres, sapins, bouleaux, & entrecoupé de plusieurs ruisseaux, dont l'eau est claire comme du cristal, ils leur est permis d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir; ils ont une espèce d'idole (nommée le *Schaitan*) qu'ils enferment dans une boîte, & à laquelle ils offrent les prémices de leur chasse. (M. D. M.)

BARACOA, ville de l'Amérique, dans l'île de Cuba, avec un port, sur la côte méridionale de l'île. Les forêts voisines produisent de très-bel ébène.

BARAM, petite ville d'Asie, dans la presqu'île en-deçà du Gange, sur la côte d'Orixa. (R.)

BARANCA DE MELAMBO (la), ville de l'Amérique, dans la province de Ste-Marthe, en Terre-Ferme, sur la rivière de la Magdeleine. *Long.* 306; *lat.* 11. Les Espagnols y ont établi un bureau de recette.

BARANGUERLIS (le), grand étang d'Egypte, que les Latins nomment *stagnum magnum*, *Tenesæ sinus*, *Sirbonis palus*, sur les frontières de la Terre-Sainte, vers la côte de la Méditerranée; on l'appelle *le golfe de Ténèse*, *le grand Etang* ou *Stagnone*. Il avoit autrefois cent vingt mille pas; il est aujourd'hui beaucoup moindre, & l'on conjecture qu'il se remplira.

BARANIWAR, petite ville de la basse-Hongrie; au comté de même nom, entre Bude & Belgrade, sur le ruisseau de Crasso. *Lon.* 36, 20; *lat.* 46.

BARANOVA, petite ville de Pologne, dans la haute-Wolhinie, sur la rivière de Slucks.

BARANTOLA. *Voyez* Lassa.

BARATRA, campagnes entre la Syrie & l'Egypte, assez près du lac Sirbon. Les François les nomment la *Mer de Sable*. Ces sables qui sont très-fins, présentent souvent un chemin bien perfide aux voyageurs. On croit marcher sur de la terre ferme, & tout d'un coup on tombe dans un gouffre sans fond. Des caravanes, des armées entières ont été englouties de la sorte.

BARAVE, petite ville de France, dans le Languedoc, près de la rivière de la Vène. Elle appartient à l'évêque de Montpellier.

BARBA, petite ville du royaume d'Alger, en Barbarie.

BARBACOAS (les), peuples du Popayan, dans l'Amérique méridionale & dans la Terre Ferme. Ils habitent vers les montagnes, entre la mer Pacifique & la rivière de Cauca.

BARBADE, île de l'Amérique, & l'une des Antilles. *Long.* 318, 40; *lat.* 13, 20.

Elle a environ sept lieues de long, depuis deux jusqu'à cinq de largeur, & dix-huit à dix-neuf lieues de circonférence. Elle a prodigieusement déchu de son ancienne splendeur. On y compte cependant encore dix mille blancs & cinquante mille noirs, ce qui, joint à l'avantage de sa situation, la met en état de se défendre contre de très-grandes forces. Les rivières n'y sont pas en grand nombre, ainsi que les sources d'eau vive; mais il y a un lac assez considérable, beaucoup d'étangs pour le bétail, des marais, & presque toutes les maisons ont de puits ou des citernes. La fertilité de cette île a bien diminué; il semble que le sol, qui n'est qu'un rocher de pierre calcaire, recouvert de fort peu de terre, soit entièrement usé. Les arbres cependant y sont toute l'année chargés de fleurs & de fruits. On y plante & on y sème en tout tems, mais principalement en mai & en novembre. Les cannes de sucre y viennent en abondance & dans toutes les saisons. L'île produit aussi de l'indigo, du gingembre, du coton, mais en bien moins grande quantité qu'autrefois.

Il y a une rivière nommée la *Tuygh*, dont l'eau est couverte d'une liqueur qui brûle comme de l'huile, & dont on se sert pour les lampes. On y voit aussi une petite mouche, dont les ailes, lorsqu'elle vole, jètent une grande clarté. Ils la découvrirent sous le règne de Jacques Ier. La capitale est Bridgetown.

Les jours & les nuits y sont tout le long de l'année d'une grandeur presque égale. Le climat est fort chaud, sur tout pendant huit mois de l'année; & la chaleur seroit insupportable, si elle n'étoit tempérée par des vents qui soufflent au lever du soleil, & qui vont toujours en croissant jusqu'à midi. L'air est extrêmement humide, quoique brûlant; les sueurs sont très-abondantes, & affoiblissent la santé: mais la nature a, pour ainsi dire, prodigué, tous les fruits nécessaires pour se rafraîchir, tels que les citrons, limons, grenades, dattes, raisins, acajous, cocos, figues d'indes, poires, pommes, &c. &c. &c. Le poisson de mer y est en grande abondance, & de presque toutes les espèces. L'île ne produit point de bêtes sauvages; mais le bétail, excepté les moutons, y est très-nombreux. Les herbes potagères de tous les genres s'y trouvent aussi. On y voit aussi des scor-

pions gros comme des rats, mais peu dangereux, & des couleuvres d'une aune & demie de longueur.

Les arbres les plus utiles sont la locuste, le mastic, le bois rouge, le cèdre, &c. &c. L'île a aussi plusieurs souterrains ou caves, dont quelques-unes peuvent contenir trois cents hommes. La Barbade est divisée en onze paroisses, dans lesquelles il y a quatorze églises ou chapelles, & beaucoup de lieux qu'on peut nommer villes ou bourgs, composés d'une longue rue, & embellis de maisons bien bâties.

Cette malheureuse île vient d'essuyer, le 10 & 11 octobre 1780, un ouragan si furieux, que de mémoire d'hommes, on n'a jamais rien vu de si terrible. Les vaisseaux du port ont été pour la plupart fracassés, les arbres déracinés, les plantations arrachées, les maisons renversées, les fortifications en partie ruinées, les édifices publics abattus, plus de mille personnes ont été écrasées, & de longtems cette colonie ne pourra se relever d'une aussi grande perte. (M. D. M.)

BARBANA, très-petite île, à cinq milles d'Aquilée, & à trois de Grado, dans les Lagunes, sujète de la seigneurie de Venise. Elle appartient, pour le spirituel, à l'abbaye de Festo, dans le Frioul. Il n'y a qu'une église, un convent de Cordeliers, une hôtellerie, & un pré de peu d'étendue. Cette île, qui n'est qu'un arpent de terre environné de la mer, a vers le milieu une source d'eau douce & très-bonne, qui ne tarit jamais. Il y a dans cette île une image de la Vierge, en grande réputation pour les miracles que, dit-on, elle opère; ce qui y attire un grand nombre de pélerins.

BARBANÇON, principauté des Pays-Bas, dans le Hainault Autrichien. Le village de ce nom est à peu de distance de Beaumont. (R.)

BARBARIE, grande contrée d'Afrique, enfermée entre l'Océan Atlantique, la mer Méditerranée, l'Egypte & la Nigritie. Sa longueur de l'orient à l'occident est considérable, mais sa largeur varie. Ses parties principales sont les royaumes de Tripoli, de Tunis, d'Alger, de Fez & de Maroc, celui de Tafilet, le désert de Barca, & le Biledulgerid. Ces états ont un grand nombre de ports sur la Méditerranée, & les royaumes de Fez & de Maroc en ont même quelques-uns sur l'Ocean: ce sont ceux de Tripoli, de la Goulette, de Tunis, d'Alger & de Salé, où l'on fait le plus de commerce. Il y a à Alger des marchands de toutes les nations; les Juifs y ont un quartier. La marine des Algériens est très-forte: on peut tirer de là des grains. Le commerce est le même à Couco; il se fait en grains, olives, huiles, figues, raisins secs, miel & cire. On y trouve aussi du fer, de l'alun, & de petits oiseaux. Il y a peu de négoce à Tripoli. Il vient de Barbarie des plumes d'autruche, de l'indigo, de l'or en poudre, des dattes, des raisins de damas, des cuirs tannés & non tannés, du cuivre, de la cire, de l'étain, des laines, des peaux de chèvre, du corail, qui se pêche au Bastion de France; des grains, comme bleds, orges, fêves, millet; des chevaux. On charge pour ces côtes des draps, de l'écarlate, des velours, des taffetas, des mousselines, des soies apprêtées, des épiceries, des drogues, du coton, du tabac, du sucre, du bois de campêche, du tartre, de l'alun, du soufre de la cochenille, du papier, de l'acier, du fer, du plomb, toutes sortes de quincailleries. Il y a beaucoup d'avantage à aller acheter de ces pirates, tout ce qui n'est pas à leur usage, & qu'ils revendent de leur prise. Il n'y a en Barbarie presque que des monnoies étrangères: ils ont pourtant leurs burbas, leurs doublas, leurs rubics, & quelques autres pièces. Le commerce est le même par tout sur cette côte, excepté à Salé & au Bastion de France. L'or & l'ivoire qui viennent de Salé en Europe, y sont apportés du Sudan & de Gago en Guinée, par des cafillas Arabes. Les plumes d'autruches viennent du Sara. Le commerce de Tambouctou, capitale de Gago, se fait singulièrement; c'est un échange d'or en sel. Le marchand met son sel à terre sur des nattes de jonc, & se retire: le nègre vient, il examine le tas de sel qui lui convient; il met à côté la poudre d'or qu'il veut en donner, & se retire à son tour: le marchand se rapproche; si la quantité d'or lui convient, il prend une poignée de sel qu'il met à côté de l'or; si elle ne lui convient pas, il ne met rien; il se retire ensuite: le nègre se rapproche & emporte le sel, ou augmente la quantité d'or, ou retire son or, & tout cela se fait sans parler. Le silence est ordonné par la loi, comme le seul moyen de prévenir les querelles entre les marchands, & il s'observe rigoureusement.

Le Bastion de France fait faire la pêche du corail, & en trafique particulièrement. *Voyez* à l'article CORAIL cette *pêche* & ce *commerce*.

Les peuples de Barbarie sont mahométans, belliqueux, spirituels: ils ont le teint basané. Les femmes y sont d'une grande modestie. En général la Barbarie est très-abondante en toutes sortes de grains & de fruits excellens; la grande quantité de ports y facilite le commerce. Les chevaux en sont très-estimés, & sont d'un feu & d'une rapidité qui étonne: ils sont connus sous le nom de chevaux *barbes*. La plupart des rivières sont bourbeuses, & sortent du mont Atlas. Le dedans du pays est presque désert. (R.)

BARBARIE (mer de). C'est ainsi qu'on appelle toute la partie de la Méditerranée, qui baigne les côtes des royaumes de Tunis, d'Alger & de Fez, & qui s'étend jusqu'aux îles de Sicile & de Sardaigne. On ne comprend quelquefois sous ce nom, que ce qui baigne les côtes d'Alger & de Fez.

BARBARIE (les seiches ou basses de). Ce sont les écueils du golfe de Sidra, que les anciens appelloient *Syrtis Magna* ou *Major*. On entend

aussi par ce nom, quelquefois, le golfe de Sidra même.

Barbarie (désert de). *Voyez* Zara.

BARBASTE, bourg de France, en Gascogne, dans le duché d'Albret, à une lieue de Nérac, & sur la Gélise. On y voit un édifice ancien composé de quatre tours, & un pont de pierre de huit arches. A une demi-lieue de Barbaste, sont les parcs de Durance, où il y a quantité de cerfs, de sangliers, de faisans, de hérons & de butors. Ce lieu faisoit les délices de Henri IV lorsqu'il étoit à Nérac.

BASBASTRE, bourg de l'île de Noirmoutiers.

BARBATH, ou MARBATH, ville de l'Arabie Heureuse, dans une petite province nommée *Segagt* ou *Hadhramuth*, qui est l'Adramytène des anciens.

BARBATO, rivière de l'Andalousie, en Espagne, qui coule dans l'évêché de Cadix, & se jète dans l'Océan Atlantique, à Porto-Barbato.

Barbato, ou Porto-Barbato, petite *ville* d'Espagne, dans l'Andalousie, sur l'Océan Atlantique, à l'embouchure de la rivière Barbato.

BARBAZAN, dans le comté de Bigorre, à une lieue e. de Saint-Bertrand. Il y a des eaux minérales.

BARBE-EN-AUGE (Sainte-), abbaye de chanoines réguliers, diocèse de Lizieux, à 5 li. n. e. de Falaise.

BARBEAUX, *Portus Sequanæ*, abbaye de France, ordre de Citeaux, dans le Hurepoix, fondée par Louis-le-Jenne en 1143, sur la Seine, à 2 lieues f. e. de Melun. Elle vaut 12000 liv. (R.)

BARBECINS, petit royaume d'Afrique, dans la Guinée, vis-à-vis le cap Verd. On dit que les filles s'y font des cicatrices, & s'agrandissent la bouche en se séparant les lèvres pour se rendre plus jolies. Les habitans sont mahométans.

BARBECINES (îles), îles de la côte d'Afrique, au-dessus du cap Verd. Elles sont désertes, & au nombre de trois. Il y a de fort beaux arbres, & des oiseaux en quantité, dont plusieurs espèces sont inconnues en Europe. Le rivage de ces îles abonde en poissons, & on y pêche des dorades de cinq livres pesant.

BARBELA, rivière d'Afrique dans le Congo; elle passe à Saint-Salvador, & se jète dans le Zaire, un peu au-dessus de son embouchure dans l'Océan.

BARBERANO, petite ville d'Italie, sur le torrent de Bieda, dans l'État de l'Eglise, entre Bracciano & Toscanella.

BARBERINO, ville d'Italie, en Toscane, à seize milles de Florence au midi. *Long.* 28, 55, *lat.* 44, 5.

BARBETS, habitans des vallées du Piémont, de celles de Lucerne, d'Angrone, de Perouse & de Saint-Martin.

BARBEYRAC, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèse de Carcassonne,

BARBEZIEUX, petite ville de France en Saintonge, avec titre de marquisat.

On y compte deux paroisses, un prieuré de l'ordre de Clugny, un couvent de Cordeliers, hors de l'enceinte de la ville. Cette petite ville a une manufacture de toile assez considérable. Les chapons de Barbezieux passent pour un mets très-délicat; on en envoie jusqu'à Paris. Il y a à Barbezieux une fontaine d'eau minérale, dite *Fontouilleuse*, qui y attire du monde au tems de la saison des eaux. Elle est à 15 lieues n. de Bordeaux.

BARBONNEL, petite ville de France, en Champagne, généralité de Châlons.

BARBORA, ville maritime d'Afrique, au royaume d'Adel, sur le détroit de Babel-Mandel. Il y a aussi une île de ce nom qu'on appelle aussi *Alondi*, dans la mer Rouge, à l'occident de la baie de Barbora. *Lat. environ* 10, 45; *long.* 64, 32.

Barbora, île de la mer Rouge, vis-à-vis de la ville de ce nom qui est sur la côte. Les habitans sont nègres, & portent des robes de coton depuis la ceinture en bas; ils ont le reste du corps nud. Comme le terroir est très-gras, ils nourrissent beaucoup de bétail.

BARBOUDE, île de l'Amérique, l'une des Antilles, au nord d'Antigoa. Elle est bien peuplée, appartient aux Anglois, produit de l'indigo, du tabac, & beaucoup de fruits.

Sa circonférence est de six à sept lieues. Les côtes en sont dangereuses. La nature y a placé une grande abondance de tortues. La volatille n'y manque pas; il y a des bœufs & des chevaux, & l'air y est très-sain.

BARBUSINSKOI, ville d'Asie, dans l'empire Russe, sur le bord oriental du lac Baikal, à l'endroit où la rivière de Barbusinga se jète dans le lac, à 500 lieues e. de Tobolsk.

BARBY, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, capitale du comté de son nom, sur l'Elbe.

BARCA, grande contrée d'Afrique, à l'orient du royaume de Tripoli. Elle est sujète aux Turcs, & n'est guères habitée que par des Arabes. Cette contrée est presque déserte. La terre y est très-stérile. On lui donne quelquefois le titre de royaume. (R.)

BARCELONE, ville d'Espagne, capitale de la Catalogne, sur la Mediterranée. *Long.* 17, 50; *lat.* 41, 25.

Sa situation est sur le rivage de la mer, à l'extrémité d'une vaste plaine. Elle est bâtie en forme de demi-lune, & se divise en ville haute & ville basse. Ses murailles déjà très-fortes par elles-mêmes, sont défendues par divers bastions, par quelques ouvrages à corne, par des remparts hauts & spacieux, & par des fossés profonds. La plupart de ses rues sont assez larges, pavées de grandes pierres. C'est le siége d'un évêché, d'un tribunal de l'inquisition, & d'une université. Parmi un grand nombre de bâtimens dont cette ville est ornée, l'église cathédrale s'y fait remarquer par sa gran-

deur & ses deux hautes tours. On distingue aussi le palais du vice-roi, l'arsenal de la marine, la bourse, où les marchands s'assemblent, la *tersana*, où l'on batit les galères, & la maison de la députation, decorée d'un beau portique & d'une salle magnifique, où l'on voit tous les portraits des comtes de Barcelone, & où l'on garde les archives de la couronne d'Aragon. Il y a aussi plusieurs places publiques très-belles, sur tout celle de Saint-Michel, où toutes les plus grandes rues vont aboutir: & on y compte neuf paroisses, dix-neuf couvens d'hommes & quinze de filles, six colléges, six hôpitaux, environ 160000 habitans.

Le port est large & spacieux, défendu par une grande digue, au bout de laquelle est un canal & un petit bastion. La ville du côté de l'orient est défendue par une forte citadelle bâtie en 1715, & avec laquelle la redoute de San-Carlos, située au bord de la mer, a une communication secrète. A l'occident est le mont *Jouy*, au sommet duquel est un fort qui protège le port, & où le roi d'Espagne résolut, en 1753, de construire encore quelques nouveaux ouvrages. Barcelone a une académie de belles-lettres, fondée en 1752, une audience royale, une capitainerie générale. Le roi est le premier chanoine de la cathedrale, en qualité de comte de Barcelone. Cette ville a eu ses comtes particuliers jusqu'au XII. siècle. Raimond V fut le dernier; & par son mariage avec la fille de Ramière II, roi d'Aragon, Barcelone passa à la couronne d'Aragon. Les Goths la prirent du tems du roi Ataulphe qui y fut assassiné. Les Maures l'enlevèrent aux Goths. Le comte de Marsin s'en empara en 1649. Les Espagnols la reprirent en 1652, après un siége de quinze mois; elle fut bombardée en 1691 par les François. Les François s'en emparèrent de nouveau après un siége opiniâtre de cinquante-cinq jours, en 1697. Elle fut rendue aux Espagnols par la paix de Riswick. L'archiduc, depuis empereur Charles VI, & les Anglois sous milord Petersborough, la prirent en septembre 1705, après un siége de trois semaines, avec une armée qui n'étoit guères plus nombreuse que la garnison. En 1706, Philippe V l'investit avec une bonne artillerie & une nombreuse armée; mais Jean Leake lui fit lever le siége. Elle fut prise en 1714, après un long siége, par les François & les Espagnols.

On y fabrique des couvertures de laine fort estimées, & des toiles peintes; il s'y fait un grand commerce. L'évêque de cette ville est suffragant de Tarragone, dont elle est à 18 ll. e., 36 n. de l'ile de Majorque. (M. D. M.)

BARCELONE, petite ville de France, en Guienne, dans l'Armagnac, à une lieue e. d'Aire.

BARCELONE-LA-NEUVE, petite ville de l'Amérique méridionale, dans la Nouvelle-Andalousie. Elle appartient aux Espagnols qui l'ont bâtie dans le XVIe siècle.

BARCELONETTE, petite ville de France en Provence, capitale de la vallée de son nom. *Long.* 24, 23; *lat.* 44, 46.

Elle fut bâtie l'an 1230, par Raymond Berenger, comte de Provence, originaire de Barcelone. Amédee, duc de Savoie, s'en empara en 1388. Elle fut cédée à la France par le traité d'Utrecht. Elle est à 4 lieues e. d'Embrun, & dépend de l'évêque de cette dernière ville pour le spirituel.

La vallee de Barcelonette est bornée au couchant par la Provence & le Dauphiné, au levant par le marquisat de Saluces & celui de Beuil, & au nord par le bailliage de Seyne. La ville même de Barcelonette, située sur la rivière d'Obaye, est le siége d'une justice royale, & celui d'un gouverneur particulier. (R).

BARCELOR, ville d'Asie, dans les Indes, sur la côte de Malabar, entre Goa & Mangalor. *Long.* 92; *lat.* 13, 45.

Cette ville, dans le royaume de Canara, a appartenu long-tems aux Portugais, qui en ont été chassés par les Canariens. Ils y sont cependant rentrés, mais comme négocians seulement, & y ont encore des comptoirs. Les Indiens y ont des pagodes bien bâties. Le commerce que fait cette ville est en poivre, en riz blanc & noir; celui du riz sur tout est si considérable, qu'on en charge tous les ans cinquante à soixante bâtimens. La forteresse est à une lieue & demie de la ville.

BARCELOS, petite ville de Portugal, avec titre de duché, dans la province de Douro & Minho, sur la Sourille. *Long.* 9, 20; *lat.* 41, 20.

BARCENA, lac de l'Abyssinie en Afrique, au royaume d'Amara, sur les confins du Zanguebar, sous la ligne.

BARCKSHIRE, province d'Angleterre au midi d'Oxford. Reading en est la capitale.

L'air y est bon & le territoire fertile. Elle a cent vingt milles de tour, & contient cinq cent vingt-sept mille arpens de terre, & dix-neuf à vingt mille maisons. On y abonde en bled, en bétail, volaille, gibier, poisson, en bois, sur tout en bois de chêne. Ses principales rivières sont la Tamise & le Kennet. On y compte dix, tant bourgs que villes, où l'on tient marché, dont trois de ces villes envoient des députés au parlement.

BARCKSTEIN, ville d'Allemagne, dans la régence d'Amberg, & capitale d'un bailliage de même nom.

BARDASHIR, ville de Perse dans la Caramanie. *Long.* 92, 30; *lat.* 29, 50.

BARDE (île de), île d'Asie, sur la côte de Malabar, au nord & à peu de distance de Goa. Elle est très-peuplée, abonde en cocos, & appartient aux Portugais.

BARDESEY, ou BARDSEY, petite île d'Angleterre, sur la côte du pays de Galles & du comté de Carnarvon, auquel elle est presque adjacente.

BARDEWICK, ancienne & grande ville d'Allemagne, dans la basse-Saxe, maintenant bourg,

fur la rivière d'Ilmeneau. Elle fut rafée en 1189.

Il y a aussi un bourg de ce nom dans le comté de Hollande.

BARDONACHE, village, chef-lieu d'une vallée de ce nom dans le Dauphiné, cédé au roi de Sardaigne en 1760.

BARDON, fontaine d'eau minérale près Moulins en Bourbonnois.

BARDOUE, abbaye de France, ordre de Cîteaux, fondée en 1134, au diocèse & à 3 lieues f. o. d'Auch. Elle vaut 8000 liv. (R.)

BARDTS, ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, & dans la seigneurie de même nom, avec château & port fur la mer Baltique. Elle appartient à la Suède. A deux lieues est le village de Kentz, où font des eaux minérales très-renommées.

BAREGE, bourg de France, chef-lieu de la vallée de fon nom, au comté de Bigorre, en Gascogne, environ à 5 lieues fud de Bagnères. Il est fameux par fes eaux minérales, qui font estimées & fréquentées. Le roi y a fait construire des casernes pour les malades, & a fait réparer les bains. (R.)

BAREITH, ville d'Allemagne en Franconie, dans le margraviat de Culembach, dont elle est la première ville. Elle appartient à un prince de la maison de Brandebourg, qui en prend le titre de margrave de Brandebourg-Bareith, & qui y fait sa résidence. Elle est à 6 li. f. e. de Culembach, 6 e. de Bamberg. *Long.* 29, 20; *lat.* 50.

La religion Luthérienne y est la dominante. Il y a une église réformée, & un oratoire pour les Catholiques. Elle a une académie des fciences & un collège très-renommé. *Voyez* CULEMBACH. (R.)

BARENTON, petite ville de France, dans la basse-Normandie, au diocèse d'Avranches, vers la fource de l'Ardée. On y tient un gros marché toutes les femaines.

BAREUTH. *Voyez* BAREITH.

BARFLEUR, ville de France en Normandie, dans le Cotentin. *Long.* 16, 23, 35; *lat.* 49, 40, 17.

Elle fut ruinée par Edouard, roi d'Angleterre, en 1346. Le port s'est rempli. Elle est fituée fur une côte qui fournit de bon poisson. La fituation du port en eût fait une place d'importance: il est à fouhaiter qu'on le nétoie, & qu'on y fasse quelques travaux.

Son commerce est en poisson frais & falé. Elle a été bien plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. (R.)

BARGA, petite ville de Toscane, en Italie, fur la rivière de Scorchio, dans le Florentin.

BARGAMO, province d'Ethiopie, dans l'Abyssinie, à l'orient du royaume de Fatagar, & au nord de celui d'Oge.

BARGEMONT, petite ville de France, au diocèse de Fréjus, dans la viguerie & à 3 lieues n. de Draguignan.

BARGENY, ville de l'Ecosse méridionale, capitale de la province de Garrick. Elle est à 30 li. f. o. d'Edimbourg. *Long.* 12, 38; *lat.* 55, 40.

BARGU, grande contrée d'Asie, dans la Tartarie. Les habitans en font fauvages, & ne fe nourrissent que des animaux qu'ils tuent à la chasse. Cette plaine de Bargu étoit si peu connue en 1689, qu'elle demeura indécise dans le traité de Nipchou, conclu alors entre les czars Jean & Pierre, & l'empereur de la Chine. Depuis ce tems-là, les Russes s'y font établis.

BARI, ville d'Italie, au royaume de Naples, capitale de la terre de même nom. C'est le fiége d'un archevêque. Cette ville, qui est fituée fur le golfe de Venise, est très-riche, très-belle, bien fortifiée & assez bien peuplée. Il s'y est tenu un concile fous Urbain II, pour la réunion des Grecs à l'église Latine. Autrefois les gouverneurs Grecs de la Pouille & de la Calabre y faisoient leur résidence, & les rois de Naples & de Sicile y étoient couronnés. Son port étoit très-bon, avant que les Vénitiens ne l'eussent gâté du tems des derniers rois de Naples: & quoique restauré à préfent, il ne vaut pas grand'chose. L'église de Saint Nicolas est immensément riche, & desservie par un grand nombre de chanoines. *Long.* 34, 32; *lat.* 41, 31.

Elle est à 8 lieues e. de Trani, 20 de Cirenza, & 50 n. e. de Naples.

La province de Bari, qui fait la plus grande partie de la Pouille, est extrêmement fertile en huile, en amandes & en safran. Elle est très-bien cultivée, fur tout vers le golfe de Venise, qui la borne du côté du feptentrion & du levant. La terre d'Otrante & la Basilicate la bornent au midi, & la Capitanate au couchant. (R.)

BARJAC, petite ville de France en Languedoc, au diocèse & à 6 lieues n. o. d'Uzès. Elle a titre de baronnie.

BARJOLS, *Barjolium*, petite ville de France assez peuplée, en Provence, à 5 lieues n. e. de Saint-Maximin. Elle a droit de députer aux états de la province, en qualité de chef-lieu du bailliage.

BARIQUICÉMETO, province de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, au midi du pays de Venezuela, & assez avant dans les terres, vers la fource de la rivière de Bariquicémeto, qu'on nomme aussi *Baria*, ou *Rio de San-Pietro*, qui fe jète dans l'Orénoque, vis-à-vis de l'île de Cayene.

BARKAN, bourg de Hongrie, au bout du pont de *Gran.* On pourroit même regarder Barkan comme un des fauxbourgs de *Gran*, puisque cette ville couvre & commande ce pont. Ce lieu est fameux par les deux victoires que les Chrétiens y ont remportées fur les Turcs, l'une en 1664, & l'autre en 1683, après la levée du fiége de Vienne: les Polonois & les Impériaux chassèrent les Turcs de Barkan, dont ceux-ci s'étoient emparés, fe rendirent

rent maîtres auſſi du château, & firent un grand carnage & un grand butin.

BARKLEY, ville d'Angleterre, en Glocester-Shire, ſur le bord occidental de la Saverne, entre Glocester & Briſtol, avec titre de comté. *Long.* 15, 12; *lat.* 51, 43.

BARLAIMONT, ville de Hainault dans les Pays-Bas, avec titre de comté, ſur la Sambre proche Mons, à 2 lieues ſ. e. de Maubeuge.

BARLENGA, petite île de Portugal, vers la côte de l'Eſtramadure, vis-à-vis Santaren. Il y en a d'autres du même nom, entre leſquelles eſt Barlengote. Toutes s'appellent les îles de *Barlenga.* Le Neptune françois & M. de Liſle ne mettent aucune île en cet endroit; mais ſeulement quelques roches & écueils.

BARLES, ſeigneurie en Provence, avec des eaux minérales, à 5 lieues n. de Digne.

BARLETTE, *Barulum* & *Barolum*, ville d'Italie dans la terre de Bari, au royaume de Naples, ſur la côte de la mer Adriatique & dans le golfe de Manfredonia, à 30 milles de cette ville & de Bari. C'eſt une des quatre places que l'on appelle les *quatre châteaux d'Italie.* A ſon occident & à trois milles de diſtance, coule le fleuve Ophante, fameux par la victoire ſignalée qu'Annibal remporta près de ſes bords ſur les Romains commandés par le conſul Varron: le village de Cannes qui donna le nom à cette ſanglante défaite, n'en eſt pas éloigné. Au xve ſiècle, cette ville, y compris les fauxbourgs, avoit preſque cinq milles de circuit, mais à préſent elle peut à peine en avoir deux. La peſte de 1656 lui fut ſi fatale, que ſa population qui ſe montoit alors à 100,000 habitans, fut réduite à 10,000; mais depuis quelque tems, par un effet des encouragemens qu'on donne à l'induſtrie, elle s'eſt accrue, & on y compte actuellement dix-huit mille ames. Les rues, dont la ville eſt coupée, ſont toutes très-larges & commodes. Il y a deux paroiſſes, ſix couvens de religieux, autant de religieuſes, trois abbayes, deux colléges, & un mont de piété. Les principaux ouvrages modernes qui ornent cette ville, ſont le château que Charles V y fit bâtir, il eſt tout conſtruit de pierres, entouré de quatre baſtions & de foſſés profonds, avec des chemins couverts: le gouverneur y fait ſa réſidence, & on y entretient conſtamment une garniſon de quatre cents hommes. Le port que le père du roi actuel fit conſtruire, auquel on ne ceſſe de travailler pour le perfectionner: il a plus d'un demi-mille de longueur, & il eſt fermé par un mole ſuperbe. Le lazaret où l'on fait faire quarantaine aux vaiſſeaux qu'y arrivent tous les jours du levant. Enfin un quartier où deux mille ſoldats peuvent ſe loger commodément. Les campagnes de Barlette ſont aſſez vaſtes; mais, comme elles ne ſont point entrecoupées de collines, que les eaux y manquent, & qu'on n'y voit point une grande variété dans les arbres & dans les plantes, elles n'ont point l'aſpect riant, & ne préſentent point à la vue ces payſages charmans qui raviſſent le ſpectateur dans preſque tous les pays d'Italie: elles ne conſiſtent que dans une grande plaine propre à la culture des grains & au nourriſſage du bétail. Les bergers de l'Abruzze y mènent paître tous les ans leurs nombreux troupeaux dans les pâturages excellens qu'on y trouve. Dans les environs de la ville on voit cependant des jardins aſſez bien entretenus & qui fourniſſent aux habitans des bons herbages & des fruits, ſur tout d'excellentes grenades & des amandes. Le long du rivage de la mer, il y a un eſpace de terrain ſablonneux de 30 milles d'étendue où l'on cultive les melons d'eau & les oignons avec tant de ſuccès, qu'on en fournit à toute la province & même à l'étranger. A l'occident & à 6 milles de la ville ſur les bords de la mer, on voit les ſalines royales, appelées *salines de Barlette*: c'eſt comme un vaſte baſſin de 3 milles de longueur ſur une largeur d'un mille, diviſé en une infinité d'autres baſſins plus petits, de 60 pans de long, 30 de large & 10 de profondeur; on en tire une quantité ſi prodigieuſe de ſel que ſix provinces du royaume, preſque toute la Lombardie, l'Iſtrie & la Dalmatie y viennent prendre leur proviſion de cet élément néceſſaire. On voit par tout ce qu'on vient de dire, que le plus grand commerce d'exportation de cette ville doit conſiſter en ſel, bled, orge & autres grains, en melons & en oignons; on exporte auſſi du vin dans les recoltes abondantes, & le pays en produit toujours aſſez pour la conſommation des habitans. Les bâtimens Impériaux, Dalmates & Raguſois qui y viennent charger le ſel y apportent du fer, du tabac, des poutres, des planches & beaucoup de ſalaiſon qu'on diſtribue à toute la province. Les grains ſe tranſportent à Naples, à Livourne & en Eſpagne. Plus de 60 familles Grecques & 100 familles Raguſoiſes y font le commerce: les premières exercent publiquement leur culte dans une égliſe que le roi leur a permis de bâtir. Les Ottomans, les Vénitiens, les Impériaux, les François & les Raguſois y ont des Conſuls. C'eſt le ſéjour de l'archevêque de Nazareth. Les Barlettans ſont ſpirituels & colères, de moyenne taille, mais robuſtes, & ont toujours été fidelles à leur ſouverain. Alphonſe I & Ferdinand I d'Aragon, rois de Naples, furent couronnés dans cette ville.

BARLINGUES. *Voyez* BARLENGA.

BARLOVENTO (les îles de), *insulæ ad ventum.* On nomme ainſi celles des petites Antilles, qui s'étendent de Porto-Rico aux îles de la Grenade, & Tabago incluſivement. On les nomme auſſi *Iles du Vent.* Cette dénomination eſt relative à la direction du vent qui, entre les deux tropiques, règne aſſez conſtamment de l'eſt à l'oueſt. (R.)

BARMACH, montagne de Perſe dans le Schirvan, à un quart de lieue de la mer Caſpienne. On la voit de très-loin à cauſe de ſon hauteur extraordinaire. Le ſommet eſt un rocher fort haut

taillé à pic ; le froid est si grand sur cette montagne, que l'herbe y est toute couverte de glace, tandis que le tems est très-doux au bas. Sur la croupe de la montagne & au pied du rocher, on voit une plaine de cinquante toises en carré, au milieu de laquelle se trouve un très-beau puits, revêtu de pierres ; & autour de ce puits sont des ruines de murailles très-épaisses, qui prouveroient que ce lieu a été jadis fortifié. Il y a une espèce d'escalier taillé dans le roc, à l'aide duquel on monte presque au sommet de la grosse roche à pic. On y trouve encore des voûtes, & des restes de fortifications. Les Perses croient que ces forts ont été construits par Alexandre le Grand, & que Tamerlan les a démolis. A quelques lieues de cette montagne, est le tombeau d'un saint Musulman nommé Seïd Ibrahim, dont les reliques sont fort révérées, & attirent un grand nombre de pieux pélerins. Le corps de ce croyant, depuis plusieurs siècles, s'est conservé exempt de corruption : ne pourroit-on pas attribuer ce miracle à la pureté & à la salubrité de l'air, à la nature des terres où il est déposé, & sur tout à l'exténuation de ce corps desséché par les jeûnes & la maladie ! (*M. de M.*)

BARMSTED, bourg & comté du cercle de basse-Saxe, à 44 lieues e. de Gluckstadt.

BARNEVELDT, île de l'Amérique dans le détroit de Magellan, au midi de la terre de Feu. Sa découverte est de 1616. Elle est sujette aux Hollandois. *Long.* 340 ; *lat.* 56, 20.

Il y a une autre île de même nom proche du Japon ; *lat.* 34, 10. (R.)

BARNIM (haut & bas), deux cercles du Brandebourg ; dans le premier se trouve *Oderberg* ; dans le second, *Berlin*.

BARNSTABLE, *Barnastabula*, petite ville d'Angleterre dans le Devonshire, située sur la rivière de Taw, avec un port très-fréquenté & un beau pont. Elle envoie deux députés au parlement, & tient marché. Elle est à 53 lieues o. de Londres. *Long.* 13, 42. *lat.* 51, 10.

BAROCHE, BAROCHA, BAROKIA, grande ville d'Asie dans les états du Mogol, au royaume de Gusarate, sur la rivière de Nerdaba, fort renommée par la propriété qu'elle a de blanchir les toiles ; on y en apporte à cet effet de tous les pays du Grand-Mogol. La ville est sur le penchant & au pied d'une haute montagne. Ses murailles de grosses pierres sont flanquées de tours rondes à trente ou trente-cinq pas l'une de l'autre ; outre cela, elle a encore une vieille forteresse. Il y a des pagodes & des mosquées dans cette ville. On y fait aussi un commerce d'agathes, & le pays abonde en paons, dont la chair, sur tout quand ils sont jeunes, est très-délicate. Les Anglois s'en sont emparés en 1771, & l'ont prise d'assaut. *Lat.* 21, 55. (M. de M.)

BARONNIES (les), contrée de France dans la partie méridionale du Dauphiné, ainsi appelée des deux *baronnies* considérables de Mevillon & de Montauban, dont elle est composée.

Le pays est herissé de montagnes. Il s'y trouve cependant de belles vallées fertiles en grains & en pâturages. (R.)

BARRA, île de l'Océan, à l'occident de l'Ecosse, d'environ deux lieues de long sur une de large, avec un bon havre. Il y a plusieurs rivières remplies de saumons. Les habitans sont Catholiques. *Long.* 10 ; *lat.* 56, 40.

Barra, royaume d'Afrique dans la Nigritie, à la bande du nord & à l'embouchure de la rivière de Gambie. Le roi demeure à un quart de lieue de la mer. Les peuples & les habitans se nomment *Maudingues*, & sont mahométans.

BARRA-CONDA, ville de la Nigritie en Afrique, au nord de l'île des Eléphans, & sur la rive septentrionale de la Gambie.

BARRAUX, place forte de France en Dauphiné, à l'entrée de la vallée de Grésivaudan, du côté de la Savoie. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, la fit bâtir en 1597. Lesdiguières la prit en 1598. Elle est sur l'Isère, à 8 lieues n. e. de Grenoble, 3 s. de Chambery, 2 s. o. de Montmélian.

BARRE, en termes de géographie, c'est un amas de sable ou de vase, ou une chaîne de rochers qui embarrassent tellement l'entrée d'un port ou d'une rivière, qu'on ne peut y entrer que quand la mer est haute. On dit un *port de barre*, *une rivière de barre*. (R.)

Barre, petite ville de France dans le Gévaudan, au diocèse de Mende, dont elle est à 6 lieues. On la nomme *Barre des Cevennes*.

BARÊME, bourg ou petite ville de France dans la haute-Provence, généralité d'Aix, sur la rivière d'Asse, à une lieue n. de Senez. Elle donne son nom à la vallée de Barême.

BARRET, bourg de France, en Saintonge, élection de Saintes.

BARRIÈRES (villes), ce sont des villes des Pays-Bas Autrichiens, où, en 1715, les Hollandois obtinrent pour leur sûreté & la garantie des sommes qu'ils avoient prêtées à la maison d'Autriche, dans la guerre de la succession, où les Hollandois, dis-je, obtinrent d'avoir garnison, ou seuls, ou conjointement avec les Autrichiens. Ces villes furent Namur, Tournay, Menin, Varneton, Ypres, Furnes, & le fort de la Quenoke où ils commandèrent seuls ; Tenremonde & Ruremonde, où ils eurent la garnison conjointement avec les Autrichiens. Depuis quelques années, l'empereur Joseph II, de sa pure autorité, a dissous ce traité appelé le traité des Barrières, & les Hollandois sans coup férir ont retiré leurs garnisons de ces villes.

BARROU (le), rivière d'Irlande, dans la province de Leinster ; elle passe à Caterlogh & à Leighlin, reçoit la Nure & la Sheire, forme le havre de Waterford, & se jète dans la mer d'Irlande.

BARSAC, bourg de France, dans le Bordelois, élection & généralité de Bordeaux.

BARTHELEMI (Saint-), petite île de l'Amérique, l'une des Antilles, au midi de celle de Saint-Martin. Elle a environ huit lieues de tour, avec un bon havre. Les François y sont établis depuis 1648.

BARTEN, ville de Prusse au cercle de Natangen, dans le Bartenland, dont elle est chef-lieu. On la trouve entre Gerdawn & Rastembourg. Elle est défendue par un château. (R.)

BARTENSTEIN, ville de Prusse sur la rivière d'Alle, dans le grand bailliage de son nom. C'est la meilleure ville de tout le pays de Natangen. Elle jouit du premier rang entre toutes les villes de la Prusse. Elle est à 10 lieues de Kœnisberg. Cette ville, qui fut bâtie en 1331, s'appella d'abord *Rosenthal*. Il y avoit autrefois un beau château, mais les guerres l'ont ruiné. (R.)

BARTENSTEIN, château & bailliage d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la principauté de Hoenlohe. Ils appartiennent en souveraineté aux princes de Barteinstein. (R.)

BARUTH, petite ville d'Allemagne, dans la basse-Lusace, aux frontières de la Marche de Brandebourg, sur la petite rivière de Goila. Elle appartient à l'électeur de Saxe.

BARUTH, *Baruthum*, (jadis BERYTE ou BIRYTE), ancienne ville de la Turquie dans la Syrie. Il y a une église chrétienne dont les Grecs Nestoriens sont en possession. Cette ville n'est plus si considérable qu'elle étoit autrefois. Elle est sur le bord de la mer, dans un terroir très-fertile & très-agréable, à 8 lieues n. e. de Seide, 18 o. de Balbeck. *Long.* 52, 50; *lat.* 33, 30.

BARWICH, ou BERWICH, ville d'Angleterre dans le Northumberland, à l'embouchure de la Twède. Autrefois elle étoit au royaume d'Ecosse, & de la province de la Marche; mais elle fut prise du tems d'Edouard IV, & depuis, elle a toujours fait partie de l'Angleterre. Elle est assez bien fortifiée, & assez bien peuplée, à 83 li. n. de Londres, 33 n. d'Yorck. Elle envoie deux députés au parlement. (R.)

BARZELLES, abbaye de France en Berry, ordre de Citeaux, sur la rivière de Mahon, à 2 li. n. e. de Valence, fondée en 1137. Elle vaut 3500 livres. (R.)

BARZOD, petite ville de la haute-Hongrie, dans le comté du même nom, sur la rivière de Hernat. Le comté de Barzod est borné au septentrion par ceux de Sembin & de Torna; à l'occident par ceux de Gomo & de Sag; au midi par celui de Herwecz, & à l'orient par celui de Chege.

BAS (l'île de), petite île de la mer de Bretagne, vis-à-vis Saint-Pol-de-Léon. Il y avoit autrefois un monastère célèbre, & une petite ville. Sa longueur est à-peu-près d'une lieue commune.

BASCARA, ville de la partie de l'Afrique, que les Arabes appellent *Aurath* ou *moyenne*, ou le *Biledulgerid*. Le terroir de cette ville est très-fertile en grains & en toutes sortes de fruits, sur tout en dattes qui y sont excellentes.

BASENTELLE, ville d'Italie dans la Calabre, où l'empereur Othon II fut vaincu & fait prisonnier.

BASHRA. *Voyez* BALSORA.

BASIÈGES, petite ville de France, en Languedoc, dans le diocèse de Toulouse, entre cette ville & Carcassonne,

BASIENTO, rivière du royaume de Naples, qui a sa source près de Potenza, dans la Basilicate, traverse cette province, & se jète dans le golfe de Tarente.

BASILICATE (la), *Lucania*, province d'Italie au royaume de Naples, bornée par la Capitanate, la Calabre citérieure, les terres de Bari, d'Otrante, le golfe de Tarente, & les principautés citérieure & ultérieure. Cirenza en est la capitale.

Ce pays qui répond à la plus grande partie de la Lucanie des anciens, est entrecoupé de montagnes, & produit cependant du bled, du vin, de l'huile, du safran, du coton, du miel & de la cire en abondance. Sur la côte on trouve quelquefois des perles, mais elles sont de peu de valeur, tant à cause de leur petitesse, que parce qu'elles manquent de blancheur. L'étendue de cette province du septentrion au midi, est de soixante-six milles, & sa plus grande largeur, d'orient en occident, d'environ 50 milles. (R.)

BASILIGOROD, *Basilopolis*, ville de l'empire Russien, dans la Tartarie Moscovite, sur la rive droite du Volga, au confluent de la Suara, à 120 lieues s. e. de Moscou.

BASILIMPHA, rivière de Diarbeck dans la Turquie, en Asie; elle se jète dans le Tigre, entre Mosul & Turit.

BASILIPOTAMO, rivière de Grèce en Morée, dans la province de Sacanie; elle reçoit d'autres rivières, & se jète dans la mer au golfe de Castel-Rampani. Les anciens l'ont appelée, ou *Hemerus*, ou *Marathon*, ou *Eurotas*.

BASILUZZO, île de la mer de Toscane, appelée jadis *Herculis insula*: c'est unes des îles de Lipari. Son circuit est d'environ trois milles.

BASIRI, rivière de Perse qui arrose la province de Kerman, la ville de Basiri, & se jète dans le golfe d'Ormus.

BASKIRIE, BASKRON, PASCATIR, ou PASCHARTI, contrée de la Tartarie Moscovite, bornée au nord par les Tartares de Tumen, à l'orient par les Barabinskois, & par les terres d'Ablai, au midi par la montagne de Sortora, & à l'occident par le duché de Bulgare. Les Baskirzi s'étant révoltés en 1735, la Czarine a fait construire des forts dans leur pays pour les contenir.

BASKIRS (les). *Voyez* BASKIRIE.

BASLE (Saint-), abbaye de Bénédictins, diocèse & à 3 lieues de Reims.

BASMA, ville d'Asie, capitale de l'île de Cambat. Je ne parle de cette capitale, & de l'île où

elle se trouve, que pour montrer combien on doit se défier de certaines cartes. Jusqu'ici aucun voyageur, aucun navigateur n'en a parlé. Il paroît que son existence n'est qu'imaginaire.

BASOCHE, gros village de Nivernois, sur la Cure, entre Avallon, Vezelai & Lorme, où le célèbre maréchal de Vauban avoit bâti un beau château, & où il fut inhumé en 1708. Il y possédoit quatre grosses pièces de canon que lui avoit données le grand dauphin.

BASQUES (le pays des), petit pays de France, vers les Pyrénées, entre l'Adour, les frontières d'Espagne, l'Océan & le Béarn; il comprend le Labour, la basse-Navarre, & le pays de Soule. Bayonne en est la capitale. *Voyez* BISCAYE.

BASQUEVILLE, gros bourg de France en Normandie au pays de Caux, à 9 lieues de Rouen, 3 de Diepe. Le château, dont les bâtimens logeables n'ont point été achevés, est un ouvrage quarré, défendu par huit grosses demi-tours peu élevées, avec des fossés à fond de cuve remplis d'eau. On tient tous les mercredis un gros marché dans ce bourg, & on y fait quantité de serges & de toiles. Le territoire produit des grains, & il y a un bois dans son voisinage.

BASS, *Bassa*, petite île d'Ecosse, à l'entrée du golfe d'Edimbourg. Elle n'a guère qu'un mille de circonférence, & n'est remarquable, que par un fort situé sur un rocher inaccessible, qui passe pour imprenable. Il y a de l'herbe au sommet & une source d'eau douce. Cette île abonde en oies de mer qui y viennent en avril, & s'en retournent en septembre. Elles collent leurs œufs au rocher; le poisson qu'elles attrapent, sert souvent d'aliment à ceux qui sont dans cette petite île, & le bois qu'elles apportent pour leurs nids sert aussi au chauffage. La chair de ces oies est fort bonne, & on tire aussi un assez bon profit de leurs plumes.

BASSA, BESSA ou FASSA, &c. ville maritime de Perse, dans la province de Fars, à l'embouchure du Tigre, dans le golfe Persique; on n'a point de détails sur cette ville.

BASSAC, bourg de France en Saintonge, sur la Charente, avec une abbaye de Bénédictins, fondée en 1009, à 6 lieues e. de Saintes. Elle est du revenu de 3000 liv. (R.)

BASSANELLO, village dans le Patrimoine de Saint-Pierre, à l'ouest & à peu de distance de Bassano & d'Orta. Il appartient à une branche de la maison *Colonna* de Rome, appelée de *Carbognano*, dont le fils aîné prend le titre de duc de Bassanello. C'est là qu'on trouve une espèce de terre glaise fort bonne pour de la poterie; on en transporte aussi à Rome. La plus considérable production de ce pays sont les châtaignes.

BASSANO, *Bassanum*, ville d'Italie en Lombardie, dans l'état de Venise, à huit lieues de Padoue & six de Vicence. L'époque de sa fondation est aussi reculée qu'incertaine. Quelques auteurs prétendent que ce fut Antenor, Troyen qui la fit bâtir, d'autres lui donnent pour fondateurs les compagnons d'Hercule le Lybien. Sa situation est en partie sur une colline agréable, d'où le spectateur promène sa vue sur un paysage des plus charmans, & en partie dans une vaste plaine fertile en vins délicats & en huile. La rivière de Brante la divise en deux. Son circuit est de plus d'un mille sans y comprendre les fauxbourgs: on y compte plus de dix mille habitans gouvernés, quant au spirituel, par un archiprêtre, & quant au temporel, par un *podestà* & *capitano*, que le sénat de Venise change tous les seize mois, & qui doit être confirmé par le conseil de la ville. Ce conseil a été déclaré noble par la republique, & jouit maintenant de tous les droits & privilèges accordés aux autres villes de terre-ferme. Le climat en est doux, les hommes y vivent long-tems, & les maladies epidemiques y sont rares. Une chaîne de montagnes, habitées par les descendans de ces Cymbres qui s'y retirèrent après que Marius eut presque totalement exterminé leur armée, arrête le vents du nord, ce qui y rend les hivers très-tempérés. Cette ville est fort connue par une grande imprimerie; la maison Remondini, qui en est propriétaire, y occupe quinze à dix-huit cents personnes. Il y a cinquante presses, tant pour les livres que pour les estampes, des papeteries, des fonderies de caractères, des manufactures de papiers doré, & tout ce qui a rapport à la librairie. C'est la patrie de Bassano, peintre célèbre, des Carrares, autrefois seigneurs de Padoue, de Laure Buon Amico qui eut au XVIe siècle une grande réputation, & de plusieurs autres personnages illustres.

BASSANO, terre dans le Patrimoine de Saint-Pierre, au n. o. d'Orta, près du confluent de la Nera & du Tibre, sur le bord occidental du dernier, dont il n'est distant que d'un mille.

Dans le même Patrimoine de Saint-Pierre, au s. o. de la ville de Sutri, il y a un autre village du même nom, qu'on appelle *Bassano de Sutri* pour le distinguer du précédent. Il appartient au prince Giustiniani de Rome.

BASSÉE (la), *Bassorum oppidum*, petite ville des Pays-Bas François, au comté de Flandre, sur les confins de l'Artois, & sur un canal qui se rend dans la Deule. *Long.* 20, 30; *lat.* 50, 53. Cette ville est connue par les différens sièges qu'elle a soutenus. Les Espagnols la cédèrent à la France en 1668, par le traité d'Aix-la-Chapelle. Ses fortifications ont été rasées. Elle est à trois lieues s. o. de Lille, & 4. n. d'Arras. (R.)

BASSE-FONTAINE, abbaye de Premontrés en Champagne, au diocèse de Troyes, fondée vers 1141, à 4 lieues n. o. de Bar-sur-Aube. elle vaut 1400 liv. (R.)

BASSEMBOURG, place d'Allemagne au marquisat de Culembac en Franconie. Les habitans de Nuremberg la ruinèrent en 1554, & furent obligés de la rétablir quelques tems apres.

BASSEMPOI, petite ville de France, dans la Gascogne.

BASSENHEIM. *Voyez* PASSENHEIM.

BASSENTO, riviere de la Calabre citérieure, qui passe à Cosenze & se joint au Crate.

BASSE-TERRE. *Voyez* TERRE (basse).

BASSIGNANA, village d'Italie en Lombardie & dans la province d'Alexandrie entre le Pô & le Tanaro à peu de distance du confluent de ces deux fleuves. On y compte 3500 habitans. Il s'y donna une grande bataille en 1745. (R.)

BASSIGNI (le), *Bassiniacus ager*, pays de France dans la partie méridionale de la Champagne, & en partie aussi dans le Barrois vers le midi. Il est en plus grande partie dans l'évêché de Langres: le reste est de celui de Toul. Chaumont est la capitale du Bassigni propre; Vaucouleurs est la ville la plus remarquable de la partie du Bassigni enclavée dans le Barrois. Les autres villes ou bourgs du Bassigni sont Langres, évêché; Montigni-le-Roi, qui est à peine un bourg; Audelot, ville jadis assez considérable & très-forte, qui offre encore des ruines de ses anciennes fortifications & qui n'est plus qu'un mauvais bourg, mais où l'on voit encore des restes d'un amphitéatre & des monumens des Romains.

Le bailliage de Bassigni s'étend vers la Franche-Comté & les Vosges, & a été divisé en six grandes châtellenies, selon les lettres du cardinal de Bar en 1419. Ces châtellenies comprennent des villes qui étoient du Barrois, & n'ont jamais été du Bassigni; savoir, 1°. Gondrecourt, prévôté-ville de Bassigni, qui n'est plus guère aujourd'hui qu'un bourg, où l'on voit encore des restes de murailles & les ruines d'un ancien château; 2°. la Motte, place forte du Barrois, assise sur une très-haute montagne; cette ville a été entièrement rasée, on a semé du sel sur ses fondemens; 3°. Bourmont, sénéchaussée dans le Barrois; 4°. la Marche; 5°. Châtillon; & 6°. Conflans, prévôtés, petites villes du Barrois.

Le Bassigni, depuis Chaumont jusqu'à Vaucouleurs, peut avoir treize à quatorze lieues de longueur; à partir de Langres même, on pourroit aisément trouver vingt lieues. Sa largeur est à peine de moitié. Le pays abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie; il est fur tout couvert de très-belles forêts, & de campagnes fertiles en bled.

BASSOMPIERRE, seigneurie du Duché de Bar, dans le Bailliage de Saint-Michel; cette seigneurie a donné son nom à la maison de Bassompierre; elle est entre Thionville & Longwi, mais plus près de Thionville.

BASSORA. *Voyez* BALSORA.

BASTAN, ville d'Asie, dans le Chorasan, ou plutôt dans la petite province de Komus. Les tables arabiques donnent à cette ville, *long.* 89, 30; *lat. sept.* 36, 10.

BASTIA, ou la BASTIE, *Mantinum*, évêché, capitale de l'île de Corse. Une montagne fort haute & très-roide, dont le pied se perd dans la mer, domine cette ville, qui occupe sur la plage un espace d'environ quatre cents toises de long sur cent toises de large. Vers le milieu de sa longueur, la mer forme une anse fermée au nord-est par un mole, terminé par un phare que les François y ont élevé; & au sud-est, par l'escarpement du rocher, sur lequel est bâtie la citadelle, que les Corses nomment *Terra-Nuova*: ils désignent la ville par le nom de *Terra-Vecchia*. Elle n'est fermée par aucuns murs, ni fossés; mais, du côté de la montagne, les maisons y sont si contiguës les unes aux autres, qu'elles lui forment une enceinte.

La citadelle, dont les fortifications n'ont jamais valu ce qu'elles ont coûté, n'a que l'avantage de mettre ce qu'elle renferme à l'abri d'un coup de main, & de protéger le port par un feu bien plongeant, qui le met hors de toute insulte.

Le château où résidoit le gouverneur Génois, forme dans la citadelle un retranchement, & sert aujourd'hui pour les séances du conseil supérieur. L'hôtel-de-ville & l'ancien palais des douze nobles sont bâtis sur une citadelle, qui renferme aussi la cathédrale. Les Génois y avoient resserré tout ce qui formoit leur gouvernement. Les François, moins timides & moins soupçonneux, en ont abandonné le séjour à la garnison, & occupent la basse-ville, où ils vivent avec sécurité au milieu des Corses, qu'ils regardent comme leurs concitoyens. Le commandant militaire & l'intendant y ont deux beaux palais, & ce ne sont pas les seuls de Bastia; le rues de cette ville sont étroites, tortueuses, les maisons fort élevées & bien bâties; les églises y sont belles. Les rues de la citadelle sont mieux alignées que celles de la ville; les derniers bombardemens qu'a essuyés Bastia, y ont ruiné beaucoup de maisons; sa citadelle & ses environs ont sur tout beaucoup souffert. Bastia contient environ 6000 habitans, & en pourra facilement loger le double, dès qu'elle sera sortie de ses ruines. C'est la résidence de l'évêque de Mariana, ville aujourd'hui ruinée, & qui n'est plus qu'un misérable village. Il y a deux belles églises paroissiales; beaucoup de jolis oratoires de confréries; six couvens d'hommes, presque tous beaux & vastes; quatre de filles. Le peuple y est misérable, quoique laborieux. Les arts y sont mieux connus que dans le reste de l'île. Son commerce principal est en cuirs. La campagne des environs est fort bien cultivée, & produit une quantité prodigieuse de limons. Son port ne peut contenir que des bâtimens qui prennent peu d'eau. Son embouchure n'a que 40 toises, & l'entrée en est mauvaise. Ce port est peu sûr, étant traversé par un vent de sud-est, qui agite fortement les vaisseaux à l'ancre. Nous devons presque tout cet article à des mémoires que nous a fait passer M. de Pommereul. (M. DE M.)

BASTIA, petite ville maritime de la Turquie en

en Europe, dans l'Albanie, vis-à-vis de Corfou, à l'embouchure de Calamou. *Long.* 38, 5; *lat.* 39, 40.

Bastia, petite ville ou bon bourg d'Italie au duché de Modene, dans une petite île que forme le Panaro, au-dessous de cette ville.

BASTIDE (la) de Clarence, ville de la Basse-Navarre, à 2 lieues sud-est de Bayonne.

BASTIE (la). *Voyez* Bastia.

BASTIMENTOS, petites îles de l'Amérique septentrionale, proche de la terre-ferme à l'embouchure de la baie de Nombre de Dios, avec un fort bon port. Il y en a une où il se trouve une source d'eau excellente. Le pays est bon, & habité par les Indiens Espagnols, tributaires de Porto-Belo.

BASTION DE FRANCE, place d'Afrique sur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger, & au nord-est de Bonne. Les François y sont établis depuis 1561. Ce bastion n'a qu'un petit port, ou plutôt une simple plage, capable seulement de recevoir les barques ou chaloupes qui vont à la pêche du corail.

Le véritable port où arrivent les vaisseaux de la compagnie est la Calle, à 7 milles plus haut vers le levant, où la compagnie a quelques petits ouvrages & quelques soldats pour la sûreté des marchandises; aussi le principal établissement est le Bastion même: c'est où réside le gouverneur, de qui les capitaines de la Calle & du Cap-Rose prennent leurs ordres. C'est aussi-là que sont les magasins où l'on vient déposer le corail, où se trouvent l'église & les prêtres pour administrer les sacremens aux François. La pêche du corail s'y fait depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juillet. Les corailleurs viennent au Bastion faire leur marché avec la compagnie, à 58 s. la livre, & ils ne peuvent vendre leur corail à d'autres, sous peine de punition corporelle. On emploie vingt-cinq satteaux, ou barques, dont chacune ne pêche guère moins de vingt à vingt-cinq quintaux de corail par saison.

Le corail a beaucoup perdu de son prix en France; mais on en fait toujours cas dans d'autres pays de l'Europe, tels que l'Italie, le Portugal, aux échelles du Levant & aux Indes orientales.

Outre le Bastion, la compagnie a aussi la concession des ports de Bonne & de Calle, où elle a le privilége exclusif de faire le commerce.

Les grains, les cuirs, les légumes, les suifs, la cire, quelques laines surges & les chevaux barbes, sont les marchandises dont on peut trafiquer avec les Maures de la concession de la compagnie. La plus grande partie de ces marchandises se transporte à Marseille, à la réserve des grains & des légumes qu'on envoie en Italie, principalement à Gênes.

Le Bastion de France est présentement réuni à la compagnie du Cap-Nègre; place qui est dans la dépendance du royaume de Tunis. Cette compagnie se nomme aussi en Provence, *Compagnie d'Afrique*. (*R.*)

BASTOGNE, ou BASTOGNACK, petite ville des Pays-Bas, au duché de Luxembourg, comté de Chini, dans les Ardennes. Elle a un assez grand territoire, & elle étoit autrefois plus considérable, puisqu'on la nommoit *Paris des Ardennes* : mais il faut convenir que dans ce tems-là, Paris n'étoit pas ce qu'il est aujourd'hui, ou que la raillerie étoit un peu amère. Les François l'ont possédée depuis 1681 jusqu'à la paix de Riswick. Elle n'est qu'à 8 li. n. o. de Luxembourg. *Long.* 23, 30; *lat.* 50, 10. (*R.*)

BASTON. *Voyez* Boston.

BASVILLE, ville de l'Amérique, dans la Martinique.

Elle a été bâtie par les François il y a quelques années. Sa situation est près du Fort-Royal. Le port en est très-bon.

Basville, château à 8 li. s. de Paris, appartenant à la maison de Lamoignon.

BASURURE, rivière de l'Amérique méridionale dans le pays des Caraïbes : elle se jète dans la rivière des Amazones.

BATA, ville d'Afrique, capitale de la province de même nom, au royaume de Congo.

La Province de Bata est au nord-est de Pango, à 140 lieues de la côte, & s'étend vers l'est au-dessus de la rivière de Barbela, jusqu'aux montagnes du Soleil & du Salpêtre; au midi, elle passe au delà de ces monts, & va jusqu'aux montagnes brûlées, nommées par les Espagnols *Montes Cremados*. Les environs de la ville de Bata sont fertiles en grains.

BATAVIA, ville d'Asie, dans l'île de Java, au royaume de Bantan. *Long.* 122,30; *lat. mér.* 6,9,15.

La ville est située dans une plaine basse & unie, qui a la mer au nord, de grandes forêts & de hautes montagnes au sud. Une rivière qui sort de ces montagnes, divise Batavia en deux parties. Les murs dont elle est ceinte, sont de pierres, où l'on compte vingt-deux bastions; les fossés sont larges, profonds, & toujours remplis d'eau, sur tout pendant les hautes marées. Il y a quatre portes, dont deux sont très-belles. Les deux côtés de la rivière offrent des quais superbes & bien bâtis.

Les rues sont à-peu-près tirées au cordeau, & larges de trente pieds. Elles ont de chaque côté, le long des maisons, des espèces de trotoirs pavés de briques, pour les gens de pied. On compte huit grandes rues droites ou de traverse, bien bâties & proprement entretenues. Celle du Prince, qui va du milieu du château jusqu'à l'hôtel-de-ville, & qui est la principale, est croisée en deux endroits, par des canaux. Tous les espaces qui sont derrière les édifices, sont propres & bien ornés; car la plupart des maisons ont des cours de derrière pour entretenir la fraîcheur, & de beaux jardins où l'on trouve, suivant le goût & la fortune des propriétaires, toutes sortes de fruits, de fleurs & d'herbes potagères.

L'église de la Croix, bâtie en 1640, est un édi-

fice fort beau, fort vaste, tout construit en pierres de taille. L'hôtel-de-ville, bâti en 1652, dans une place fort grande, est à deux étages & d'une bonne architecture. L'hôpital est sur la rivière qui passe au milieu de la ville. Tous les logemens & les salles pour les malades, sont très-agréables & proprement entretenus; il y a une place très-jolie, ornée d'arbres pour la récréation des malades qui, au moyen d'un quai de bois, peuvent descendre à la rivière & s'y rafraîchir. Le *Spinhuis* est une maison de force où l'on renferme les femmes de mauvaise vie; elle est ainsi nommée, parce qu'on les force à coudre, filer, broder, & travailler à toutes sortes d'ouvrages; les moindres fautes, la paresse, &c. sont punies du fouet. Les deux boucheries de la ville sont construites sur pilotis au bord de la rivière, dont les flots entraînent toutes les immondices, & n'infectent point les autres quartiers de la ville.

La poissonnerie est aussi sur pilotis. Presque tous les poissonniers sont Chinois. Tous les pêcheurs sont obligés d'apporter leur poisson, qui est vendu au plus offrant, dans le bureau du crieur public. Cette vente dure depuis le matin à dix heures, jusqu'à quatre heures après midi.

Le marché au riz, le marché à la volaille, le marché aux fruits & aux herbes, sont très-bien entretenus, & il y règne une police admirable.

Les Chinois, qui sont en grand nombre dans cette ville, y ont bâti, en 1646, un hôpital pour les infirmes & les vieillards de leur nation.

Batavia a aussi un hôpital pour les orphelins qui y sont nourris jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie. Le château, à l'embouchure de la rivière, tout près de la ville, est de forme quarrée & bâti en bonnes pierres de taille; il est défendu par quatre bastions, beaucoup de gros canons, & une forte garnison; les fossés en sont larges & profonds. Dans l'enceinte du château il y a deux places; la maison du gouverneur général des possessions Hollandoises, dans les Indes, est dans la plus grande, & on l'apperçoit de très-loin en mer. La tour en est très-haute, & au lieu de girouete, il y a au haut un vaisseau de fer qui tourne au gré du vent. C'est là que s'assemblent le grand-conseil, la chambre des comptes & la secrétairerie.

Je ne parlerai pas de l'arsenal, qui est richement muni de toutes sortes d'armes, ni des bureaux où sont les archives, ni des magasins sans nombre où l'on garde les commestibles & toutes les choses nécessaires pour se défendre en cas de siége: ce château à deux portes principales, dont la plus considérable est celle qui va à la campagne; elle fut bâtie en 1636; il y a sur le fossé un pont de pierres de taille qui a quatorze arches, vingt-six toises de long & dix de large. L'autre porte est la porte d'eau; elle est au nord. Il y a encore deux petites portes dans les courtines, à l'orient & à l'occident, qui servent à charger & décharger le canon, les boulets & les munitions de bouche. Ce château est embelli d'une petite église octogone, bâtie en 1644.

Batavia est environné de la forteresse à l'orient jusqu'à la rivière d'Ansjol, & à l'occident jusqu'à la rivière d'Auke, le long du golfe de Batavia; au midi par le port de Noordwyck, celui de Riswick, qui a cinq bastions, & par Jacatra: mais toutes ces fortifications qui en imposent aux Indiens, si peu savans encore dans l'art de détruire, ne résisteroient pas long-tems aux troupes Européennes. Il faudroit dix ans à toutes les forces réunies de l'île, & à peine un mois aux artilleurs François, les meilleurs du monde entier, pour se rendre maîtres de cette place. La rivière est couverte de moulins à bled, à scier, à papier & à poudre. On y voit aussi des tuilleries, des fours à briques, des moulins à sucre, &c.

Hors de la porte de Diest, est le lazaret, établissement utile & qui devroit exister dans presque toutes les villes maritimes.

Les habitans de Batavia sont ou libres ou attachés à la compagnie. C'est un mélange de divers peuples. On y voit des Chinois, des Malois, des Amboiniens, des Javanois, des Macassars, des Mardikres, des Hollandois, des Portugais, des François, &c.

Les Chinois y font un commerce immense, & contribuent beaucoup à la splendeur de cette ville. Ils surpassent tous les autres peuples de l'Inde dans la connoissance de la mer & de l'agriculture. Leur diligence & leur attention continuelle entretiennent la pêche, & c'est par leur travail qu'on est pourvu à Batavia de riz, de cannes, de grains, de racines, d'herbes potagères, & de fruits. Ils affermoient autrefois les plus gros péages & les droits de la compagnie; on les laisse vivre en liberté selon les loix de leur pays, & sous un chef qui veille à leurs intérêts. Ils portent de grandes robes de coton ou de soie avec des manches fort larges. Leurs cheveux ne sont pas coupés à la manière des Tartares, comme dans leur patrie. Ils sont longs & tressés avec beaucoup de grace. La plupart de leurs maisons (toutes basses & quarrées) sont répandues en différens quartiers, & principalement dans ceux où le commerce est le plus florissant.

Les Malois n'approchent pas des Chinois pour la subtilité & l'industrie. Ils s'attachent particulièrement à la pêche, & l'on admire la propreté avec laquelle ils entretiennent leurs bâteaux. Les voiles en sont de paille, à la manière des Indiens. Ils ont un chef auquel ils sont très-soumis. Leurs habits sont de coton ou de soie; mais les femmes les plus distinguées de leur nation portent des robes flottantes de quelques belles étoffes à fleurs. L'usage des hommes est de s'envelopper la tête d'une toile de coton pour retenir leurs cheveux. On les voit continuellement ou mâcher du betél, ou fumer avec des pipes de cannes vernis-

fées. Leurs maisons, qui ne sont couvertes que de feuilles d'ole ou de jager, ne laissent pas d'avoir quelqu'apparence au milieu des cocotiers dont elles sont environnées.

Les Maures ou les Mahométans diffèrent peu des Malois. Ils habitent les mêmes quartiers, & leurs habits sont les mêmes : mais ils s'attachent un peu plus aux métiers. La plupart sont colporteurs, & vont sans cesse dans les rues avec différentes sortes de merceries, du corail & des perles de verre. Les plus considérables exercent le négoce, sur tout celui de la pierre à bâtir, qu'ils apportent des îles dans leurs barques. Tout le gouvernement des Hollandois, dans les Indes, est partagé en six conseils. Le premier & le supérieur, est composé des conseillers des Indes, auquel le général préside toujours. C'est dans cette assemblée qu'on délibère sur les affaires générales & sur les intérêts de l'état. On y lit les lettres & les ordres de la compagnie pour les faire exécuter, ou pour y répondre. Ceux qui ont quelque demande ou quelques propositions à faire à cette chambre suprême, peuvent tous les jours avoir audience. Le second conseil, qui est plus proprement le conseil des Indes, est composé de neuf membres & d'un président.

Il est dépositaire du grand sceau, sur lequel est représentée une femme dans un lieu fortifié, tenant une balance dans une main, & dans l'autre une épée, avec cette inscription autour de la figure: *Sceau du conseil de justice du château de Batavia*. Toutes les affaires qui regardent les seigneurs de la compagnie & les chambres des comptes, y ressortissent. On y peut appeller de la cour des échevins, en payant vingt-cinq réales d'amende, lorsque la première sentence est confirmée.

Le troisième conseil, est celui de la ville, composé des échevins, qui sont au nombre de neuf, entre lesquels on compte toujours deux Chinois. C'est là que se plaident toutes les affaires qui s'élevent entre les bourgeois libres, ou entre ceux-ci & les officiers de la compagnie, avec la liberté de l'appel au conseil de justice.

Le quatrième, est la chambre des directeurs des orphelins, dont le président est toujours un conseiller des Indes. Il est composé de neuf conseillers, de trois bourgeois, & de deux officiers de la compagnie, dont le devoir est d'administrer le bien des orphelins, de veiller à la conservation de leurs héritages, & de ne pas souffrir qu'un homme, qui a des enfans, les quitte sans leur laisser de quoi vivre pendant son absence.

Le cinquième, est établi pour les petites affaires, & ne porte pas d'autre titre. Son président doit être aussi un conseiller des Indes, & ses fonctions consistent à faire signer les bancs de mariage devant des témoins ; à faire comparoître les parties ; à juger les obstacles qui surviennent, & à tenir la main pour empêcher qu'un infidelle ne se marie avec une femme Hollandoise, ou un Hollandois avec une femme du pays, qui ne parle pas la langue Flamande.

Enfin le sixième conseil est celui de la guerre. Il a pour président le premier officier des bourgeois libres. Comme la garde de la ville est entre leurs mains, c'est le commandant actuel de la garde qui porte toutes les affaires de son ressort à ce tribunal, & la décision s'en fait sur le champ. Cette cour s'assemble à l'hôtel-de-ville, & donne audience deux fois la semaine : mais les mœurs de cette ville répondent bien peu à de si sages établissemens. Ecoutons le voyageur Graaf ; son pinceau s'exerce d'abord sur les femmes. Il en distingue de quatre sortes ; les Hollandoises, les Hollandoises Indiennes, & celles qu'il nomme les Kastices & les Mestices. « En général, dit-il, elles sont » insupportables par leur arrogance, leur luxe, & » le goût emporté qu'elles ont pour les plaisirs. On » appelle *Hollandoises*, celles qui sont venues par » les vaisseaux qui arrivent tous les ans ; *Hollandoises Indiennes*, celles qui sont nées dans les » Indes d'un père & d'une mère Hollandois ; *Kastices*, celles qui viennent d'un Hollandois & d'une » mère Mestice ; & *Mestices*, celles qui viennent » d'un Hollandois & d'une Indienne.... Toutes » ces femmes se font servir nuit & jour par des » esclaves de l'un & de l'autre sexe, qui doivent » sans cesse avoir les yeux respectueusement attachés sur elles, & deviner leurs intentions au » moindre signe. La plus légère méprise expose » un esclave, non-seulement à des injures grossières, mais à des traitemens cruels. On les fait » lier à un poteau pour la moindre faute, & fouetter si rigoureusement à coups de cannes fendues, » que le sang leur ruissele du corps, & qu'ils demeurent couverts de plaies. Ensuite dans la » crainte de les perdre, par la corruption qui » pourroit se mettre dans leurs blessures, on les » frotte avec une espèce de saumure, mêlée de sel » & de poivre, sans faire plus d'attention à leur » douleur, que s'ils étoient privés de raison & de » sentiment ».

Rien de plus horrible & de plus révoltant que ce tableau, qui réunit la cruauté à l'avarice! Ce sont pourtant des Hollandoises ! & ces femmes si douces, si économes, si modestes, si humaines en Europe, ne sont plus que des bourreaux & des Messalines dans les Indes !

« Une Hollandoise, ajoute le même écrivain, » une Indienne de Batavia, n'a pas la force de » marcher dans son appartement ; il faut qu'elle » soit soutenue sur les bras de ses esclaves, & si » elle sort de sa maison, elle se fait porter dans » un palanquin sur leurs épaules...... Elles » font nourrir leurs enfans par une moresque ou » une esclave ; aussi presque tous les enfans parlent-» ils le Malabare, le Bengalois, & le Portugais » corrompus, comme les esclaves dont ils ont reçu la première éducation ;.... des mêmes » maîtres, ils tirent la semence & le goût de tous » leurs vices.

» Les Mestices & les Kastices valent moins en-» core

» core que les femmes nées d'un père & d'une » mère Hollandois. Elles ne connoissent pas d'autre occupation que de s'habiller magnifiquement, de mâcher du bétel, de fumer des bonkes, » de boire du thé, & de se tenir couchées sur » leurs nattes. On ne les entend parler que de leurs » ajustemens, des esclaves qu'elles ont achetés » ou vendus, ou des plaisirs de l'amour, auxquels » il semble qu'elles soient entièrement livrées. » Hollandois, ou Mores, tout convient à leurs désirs déréglés. Ce goût les suit jusqu'à table où » elles ne veulent être qu'avec des femmes de » leur espèce. Rarement y voit-on leurs maris, » & ce désordre est passé comme en usage; elles » mangent d'une manière si mal propre & si dégoûtante, elles ont d'ailleurs si peu d'éducation, » que lorsqu'elles sont invitées par les officiers de » la compagnie qui arrivent de Hollande, leur » embarras fait pitié. Elles n'osent ni parler ni » répondre, & leur ressource est de s'approcher » les unes des autres pour s'entretenir ensemble ».

Si l'on en croit le même auteur, le mari d'une femme Kastice est un homme heureux en comparaison de celui qui épouse une moresque. Il s'en trouve peu de belles, dans la fleur même de leur jeunesse; elles deviennent affreuses en vieillissant; rien ne peut arrêter l'effronterie & l'emportement avec lesquels ces femmes s'abandonnent à leurs goûts honteux: il paroît que nos femmes publiques sont infiniment plus décentes.

L'auteur ne s'étend pas moins sur les fraudes & les abus du commerce. Mais dans quel grand commerce n'y a-t-il pas des abus? Les marais qui environnent cette ville rendent l'air mal-sain & l'eau mauvaise; aussi chez les personnes aisées ne boit-on d'autre eau que celle qu'on fait venir de Seltr en Allemagne. Il part chaque année de Batavia quatre, cinq, ou six vaisseaux, pour le Japon, qui en est à sept cent cinquante lieues. Leurs charges consistent en tables de bois de Siampan, en armoisins, pansjes, soies crues, épiceries, curiosités de l'Europe, &c., que les Hollandois échangent contre du cuivre, de l'or, des ouvrages de laque, des robes de chambre, de la porcelaine, &c. Les vaisseaux qui vont droit au Japon, font ordinairement voile de Batavia vers la fin de Juillet; mais ceux qui doivent passer par Siam, où ils prennent des peaux d'élans, de cerfs, & d'autres peaux sans apprêts, partent au mois de mai, & reviennent vers le mois de janvier.

Les navigations les plus courtes de Hollande à Batavia, sont ordinairement de sept mois, de six mois, quelquefois même de cinq & de quatre & demi. (*Masson de Morvilliers.*)

Batavia, rivière d'Asie, dans la Carpentarie, ou pays des Charpentiers. Les Hollandois qui l'ont découverte lui ont donné ce nom; on n'en connoît guère que l'embouchure.

BATE, ville d'Asie sur la côte de Malabar.

Bate, rivière d'Asie qui arrose une ville du même nom, & va se jeter dans un golfe qui est entre Bacaim & Bombaï.

BATECALO, ou MATICALO, ville d'Asie avec un port, dans la partie orientale de l'île de Ceylan. Elle est capitale du royaume de son nom. *Long.* 99, 53; *lat.* 7, 55.

Elle a un fort à l'embouchure de la rivière de Batecalo, où il y a deux îles assez grandes. Les Hollandois possèdent une bonne partie du pays, en ayant chassé les Portugais. Le royaume de Batecalo peut avoir environ vingt-une lieues de côtes; sa largeur, qui est inégale, est d'à-peu-près douze lieues & demie au midi, & va en diminuant jusqu'au nord, où elle n'est pas de six lieues. (*K.*)

BATENBOURG, ville des Provinces-Unies au duché de Gueldre sur la Meuse, entre Ravestein & Megen, avec titre de baronnie, à 3 lieues f. o. de Nimegue.

BATENSTEIN, fort d'Afrique en Guinée, sur la côte d'Or, au pays d'Ante, à 4 lieues de Sacondé & du fort d'Orange. Ce petit fort, bâti sur une très-haute montagne, appartient aux Hollandois.

BATH, ville d'Angleterre en Sommersetshire, sur l'Avon. *Long.* 15, 10; *lat.* 51, 20.

Cette ville, qui est décorée d'un évêché, est fameuse par ses bains chauds & par sa beauté. Elle est située dans un fonds & environnée de quelques collines, d'où sortent ces eaux minérales qui sont d'une grande vertu pour la paralysie, les rhumatismes, la foiblesse des nerfs, les maladies scrofuleuses, &c. Il y a quatre bains chauds dont les eaux sont claires & d'un goût agréable. Bath est fort fréquenté au printems & en automne. Une inscription déterrée en 1708, auprès de la ville, prouve que ces eaux étoient en grande réputation chez les Romains. Outre l'argent que les buveurs laissent tous les ans à Bath, il y a une manufacture de draps qui sont de grand débit. Cette ville envoie deux députés au parlement: elle est à 3 lieues e. de Bristol, 30 o. de Londres. *Long.* 15, 10; *lat.* 51, 20.

Bath, rivière d'Afrique au royaume de Fez; elle sort du mont Atlas, se joint au Suba ou Sébu, & va se perdre dans l'Océan, au nord de Mahmore.

BATHA, petite ville du royaume d'Alger en Barbarie, dans la province de Telesin, sur la rivière de Mina.

Batha, Bath, Bachia, ville de Hongrie, capitale du comté de même nom, sur la rive occidentale du Danube, à 5 lieues du confluent de la Drave. *Long.* 37; *lat.* 46, 40. Il y avoit autrefois un évêché qui a été uni à celui de Colocza. L'empereur la prit en 1686. Il faut remarquer que le comté de Batha & la contrée de Batska sont la même chose.

Batha, ville d'Ethiopie, située sur les confins du pays que les Arabes nomment *Berbera*, & qu'on appelle ordinairement le *Zanguebar*.

BATHA, île de France sur la côte de Bretagne; on la nomme aussi l'île de Bas, ou de Baz, & de Baaz. *Voyez* BAS.

BATHASECK, ville de la basse Hongrie dans le comté de Tolna, sur la Sarwitze.

BATHMONSTER, ville de Hongrie au comté de Bath, sur la rive gauche du Danube.

BATICALA, petit royaume des Indes sur la côte de Malabar, au nord du royaume de Canara. Il est soumis au roi d'Onor. Baticala en est la capitale. Les Hollandois ont privé les Portugais du commerce de ce pays. *Long.* 92, 50; *lat.* 14, 8.

BATIMENA, royaume de la presqu'île des Indes en-deçà du Gange, dans le Malabar, vers les montagnes & le royaume de Cochin. On ne trouve pas le royaume de Batimena sur les cartes de M. de Lisle. Je crois qu'on peut le mettre au nombre des royaumes imaginaires.

BATMAN, ville d'Asie dans le Curdistan, sur la rivière de Batman. Elle avoit son prince particulier, lorsque Timur-Beck fit la conquête de ce pays.

BATOCHINE, partie de l'île du Gilolo, l'une des Moluques.

BATON (île), ou BUTON, île d'Asie dans l'Océan oriental, à l'est de l'île de Macassar.

BATSKA, grande contrée de la Hongrie, entre le Danube & la Theisse. *Voyez* BATHA.

BATTA, province du royaume de Congo, en Afrique, une de ses six parties, bornée au septentrion par les contrées de Sundi & de Pango; à l'occident par celles de Pemba, & au midi par les terres du Dembo-Ambuila. Elle est arrosée par la rivière d'Aquelonde. (*R.*)

BATTAN, ou BATAN, ville d'Asie, dans le Diarbeck.

BATTLE, bourg d'Angleterre, dans la province de Sussex, fameux par la victoire qu'y remporta, le 14 Octobre 1066, Guillaume duc de Normandie, sur Harold, roi d'Angleterre, qui y perdit la couronne & la vie. Il est à 14 li. s. o. de Cantorbery.

BATUECAS, ou LOS BATUECAS, peuples d'Espagne, dans le royaume de Léon, au diocèse de Coria, dans une vallée qu'on appelle *le val de Batuecas*, couverte par des montagnes presqu'inaccessibles, entre Salamanque au septentrion, Coria au midi, la rivière de Tormes au levant, & la roche de France au couchant. Il n'y a pas plus de cent cinquante ans qu'ils ont été découverts par le duc d'Albe. On conjecture que ce sont des restes des anciens Goths, qui s'étoient réfugiés dans cette vallée entre des montagnes fort hautes, où ils avoient échappé aux Maures. D'autres disent au contraire que ce fut là que se retirèrent plusieurs anciens Espagnols ou Ibères, dans le tems de l'invasion des Goths, & où eux & leurs descendans vécurent séparés du commerce du reste des humains, jusqu'à ce que le hazard les fit découvrir par un fugitif, sous le règne de Philippe II, qui leur envoya des ecclésiastiques pour leur prêcher le christianisme & leur faire changer de mœurs. Ils sont cependant encore aujourd'hui peu policés, & si grossiers, que les Espagnols disent d'un homme rustre, qu'*il vient des vallées de Batuecas*.

BATURIN, ville de l'Ukraine, sur la Desne, autrefois résidence du général des Cosaques. *Long.* 51, 10; *lat.* 50, 45.

Elle appartient aux Russes, & elle est située dans le district de Nefchin, qui fait partie de la petite Russie. Les Russes s'emparèrent de la citadelle ou forteresse, l'epée à la main, en 1708, & la ruinèrent de fond en comble, ainsi que la ville. L'impératrice Elisabeth donna l'emplacement où elle etoit située avec le district circonvoisin au Hetman ou chef des Cosaques, le comte de Rasumowski, pour lui & ses heritiers. Ce seigneur s'occupa en conséquence de la reconstruction de Baturin, & il y fit élever un fort-beau chateau ou palais, quoique en bois. (*R.*)

BATUSABER, ville d'Asie, dans les Indes & dans la partie méridionale de la presqu'île de Malaca. Elle est située sur la rivière de Johor, à cinq ou six lieues de la mer. Cette rivière est belle & profonde; il y a flux & reflux jusques dans la ville où cependant l'eau est douce. Presque tout le pays est bas, & n'est guères peuplé que le long de la rivière. Les maisons sont élevées sur des piliers de bois. Il y a deux mauvaises forteresses. Les maisons des particuliers sont de paille, celles des seigneurs & le palais du roi, sont de bois. Les terres sont fertiles & couvertes de beaux arbres; mais par malheur ce pays n'est point cultivé, & se trouve souvent en disette de toutes choses.

BAVAY, ville de France dans le Hainault, à 2 lieues o. de Maubeuge, remarquable par divers monumens, qui prouvent qu'elle étoit autrefois aussi étendue que florissante, & que son origine remonte à la plus haute antiquité.

On remarque, parmi les vestiges mémorables de son ancienne splendeur, une pierre à sept coins, posée au milieu de la place, & qui, dans le troisième siècle, fut substituée à une autre beaucoup plus ancienne, & d'une élévation extraordinaire. A cette pierre commencent ou viennent aboutir sept chemins militaires, vulgairement appelés, *chaussées Brunehaut*: le premier se dirige vers la ville de Mons, au nord-est: le second vers celle de Tongres ou les peuples Atuatiques, à l'orient: le troisième vers la ville de Trèves, au sud-est: le quatrième vers Reims, au midi: le cinquième vers la ville de Soissons, au sud ouest: le sixième vers celle de Cambrai, ou les Morins, au couchant: & le septième enfin, qui fait une fourche, vers les villes de Gand & de Tournai, au nord.

Plusieurs souterrains dans les environs de Bavay, appelés *trous Sarasins*, deux conduits sous terre, pour faire passer des vivres aux forteresses

voisines, grand nombre de puits de huit à douze pieds de diamètre, situés à cent pas de distance les uns des autres, à un quart de lieue de tous côtés, prouvent l'étendue de Bavay, & la population de ses habitans, réduits aujourd'hui à quelques familles renfermées dans de vieux murs qui menacent ruine. Il y a cependant encore une recette & deux couvens.

BAUBRAY, bourg de France, en Normandie, élection de Conches.

BAUFFREMONT, ancien château de France en Lorraine, situé sur une montagne, à une lieue & demie de Neufchâteau, originairement avec titre de baronnie. Il donne le nom à l'ancienne maison de Bauffremont, l'une des plus illustres du royaume, & qui, dès l'an 1200, étoit une des premières de la nation Françoise. A l'avantage de compter des empereurs de Constantinople dans leurs ancêtres, des souverains de Hongrie & de Trebisonde; de nombrer des alliances dans l'une & l'autre race royale des ducs de Bourgogne; les seigneurs de Bauffremont joignent la prérogative plus précieuse encore d'être issus de nos rois, par Hélène de Courtenay, leur mère, qui descendoit en ligne directe de Louis VI, dit le Gros. L'origine souveraine de cette princesse ne fut jamais contestée, mais confirmée au contraire par tous les historiographes, & consignée dans les fastes des empires.

Aux états de Blois, en 1588, Claude de Bauffremont présida la noblesse du royaume. Il porta la parole devant Henri III, & parla avec la liberté d'un Gaulois & la dignité d'un grand seigneur. D'Aubigné, dans le second volume de sa grande histoire, nous a conservé la substance de ce beau discours, dont la mâle éloquence entraîna les applaudissemens universels.

Son fils, Henri de Bauffremont, baron de Senescey, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, présida aussi la noblesse du royaume aux états généraux, assemblés à Paris en 1614. Il rendit à la Bourgogne & au roi un service important, dont Philibert de la Mare nous a conservé le souvenir. Henri IV adressa au parlement de Bourgogne, en 1605, un édit, qui augmentoit de deux écus le minot de sel. Bauffremont se rendit près du roi, & après l'avoir instruit du motif de son voyage: » Je » puis assurer votre majesté, lui dit-il, que si l'édit » avoit lieu, il arriveroit infailliblement que la » moitié des habitans des villages de votre duché, » limitrophes de la Franche-Comté, s'y retireroient » pour y avoir le sel à meilleur marché, & presque » pour rien. Déjà, sire, on a reconnu une diminution notable dans la vente des greniers à sel de » cette frontière «. A ces mots le roi s'attendrit, & les larmes lui tombant des yeux: *ventre saint-gris*, *reprit-il*, *je ne veux pas qu'il soit dit que mes sujets quittent mes états, pour aller vivre sous un prince meilleur que moi*. A l'instant il appelle M. de Sully, & lui ordonne de dresser un Arrêt qui révoque l'édit sur le sel; ce qui est exécuté sur le champ. Ce seigneur fut tué au siége de Montpellier en 1622.

Henri de Bauffremont, son fils, fut tué à la bataille de Sédan, au mois de juillet 1641. Ce fut le dernier de la branche de Senescey, dont le cri d'armes étoit, *in virtute & honore senesce*.

En 1359, Guillaume de Bauffremont, se rendit caution du duc de Bourgogne Philippe, dit de Rouvre. Il alla en otage à Londres, & de retour il s'engagea en son nom, & celui de quinze des plus anciennes maisons de Bourgogne, à payer au roi d'Angleterre cinquante-sept mille moutons d'or que le duc restoit devoir pour sa rançon.

Louis Benigne, marquis de Bauffremont, chevalier de la toison d'or, colonel du régiment de dragons de son nom, fut blessé avec son frère à la bataille de Schellenberg en 1703. Il se fut encore à la bataille de Malplaquet en 1709, & se signala à la rencontre d'Orléans en 1711.

La maison de Bauffremont a eu quatre chevaliers de la toison d'or; & deux chevaliers du Saint-Esprit. En 1314, Etienne de Montaigu, seigneur de Sombernon, de la maison souveraine de Bourgogne, épousa Marie de Bauffremont, dame de Couche. J'ai vu leur tombeau à l'abbaye de la Bussière; & vers l'an 1450 Pierre de Bauffremont, chevalier de la toison d'or, épousa Marie de Bourgogne, fille du duc Philippe le Bon. On connoît en Bourgogne l'adage relatif à quelques anciennes maisons du pays.

Preux de Vergy,
Noble de Vienne,
Riche de Châlon,
Bon barou de Bauffremont.

Voyez sur cette maison, Sainte-Marthe, *hist. gén. de France*; Davila, *liv. 7 & 9 des guerres civiles*; Mathieu, *hist.* d'Henri IV; Paradis, *hist. de Bourgogne*; Baillet, *hist. du parlement de Bourgogne*; le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*; de Thou; Dom-Plancher, *hist. de Bourgogne*, tom. II, pag. 343. *Voyez* aussi la fin de l'article MIREBEAU.

BAUGÉ, ville de France, en Anjou, sur le Coësnon, à quatre lieues de la Flèche. Elle a été bâtie par Foulques de Nerra, au commencement du XIe siècle. Il y a un château qui, aussi bien que la ville, a son gouverneur particulier. On n'y voit qu'une seule paroisse, mais elle est desservie par un clergé nombreux.

A un quart de lieue de cette ville, il y a un bourg, appelé Baugé-le-vieux, célèbre par la défaite du duc de Clarence, frère du roi d'Angleterre en 1421. Ce bourg est aussi sur le Coësnon.

BAUGÉ, ville de France, dans la Bresse, dont elle étoit autrefois la capitale, à une lieue de Mâcon. Sa situation est sur une hauteur. Elle a environ mille deux cent soixante pas de circuit, & a titre de Marquisat. On n'y compte qu'une seule paroisse. L'hôtel-Dieu est mal bâti & très-pauvre;

cette ville appartenoit jadis aux ducs de Savoie, qui la donnerent à la maison d'Urfé, en échange de la souveraineté de Mario, près d'Otrante. Les environs sont très-fertiles.

BAUGENCI, ville de France, dans l'Orléanois proprement dit, avec titre de comté.

Cette ville, nommée *Balgentiacum* en latin, est située sur un coteau, au bas duquel coule la Loire sous un pont de vingt-deux arches. Elle a titre de comté, & étoit déjà celébre dès la fin du XI[e] siècle. Elle avoit alors son seigneur particulier nommé Raoul; & c'est dans le même tems que fut fondée son abbaye de chanoines reguliers de l'ordre de Saint Augustin. En 1291, Philippe-le-Bel l'acheta d'un des successeurs de ce Raoul: elle fut possédée encore par différens seigneurs, & revint enfin à la couronne sous François I en 1543, & 1544, ayant été considérée comme terre du domaine, & par conséquent inaliénable. Il s'y est tenu deux conciles, l'un en 1104, & l'autre en 1152. Ce dernier fut convoqué pour connoitre de la parenté qu'il y avoit entre Louis VII, dit le jeune, & Eléonore de Guyenne, sa femme. Ce concile, comme on fait, les trouva parens au quatrième degré, & cassa le mariage.

On voit encore à Baugenci une tour d'un château actuellement ruiné, qu'on dit avoir été bâtie par les anciens Gaulois, ce dont je doute fort; car les anciens Gaulois entendoient mieux l'art de combattre que celui de bâtir. D'ailleurs on fait qu'ils n'apprirent l'art de bâtir solidement que des Romains.

Le commerce de cette ville consiste en eaux-de-vie & en vins. On y fabrique des serges tremières, des serges à deux estains, des serges drapées, des frocs & des baguettes. Ses tanneries, qui étoient autrefois considerables, sont aujourd'hui en partie ruinées, par les droits excessifs dont on les a chargées. (*M. D M.*)

BAUGERAIS, abbaye de France, au diocèse de Tours. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 3000 liv. (*R.*)

BAVIÈRE (duché de), état d'Allemagne, qu'il ne faut pas confondre, ni avec le cercle de Bavière, ni avec le Palatinat de Bavière.

Le duché de Bavière, considéré seul, a pour bornes à l'ouest, la Souabe, la Franconie, les duchés de Neubourg & de Sultzbac; au sud, le Tirol, le comté de Werdenfels, la seigneurie de Hohenwaldeck, l'archevêché de Salzbourg & la prévôté de Berchtolsgaden; à l'est, la haute-Autriche, l'archevêché de Passau, & le royaume de Bohême; au nord, la Bohême & la Franconie. Il faut remarquer que dans cette enceinte il y a encore beaucoup de terres du cercle qui s'y trouvent comme enclavées, ce qui rend l'étendue de ce duché difficile à déterminer. Le répertoire de Bavière lui donne quarante-sept milles d'Allemagne du septentrion au midi, & trente-trois du levant au couchant; ce qui est bien différent de ce que dit la Martinière & ses autres copistes. Le duché de Bavière se divise en haute & basse Bavière.

La haute Bavière est en partie montagneuse & couverte de forêts, & en partie unie, marecageuse, & remplie de lacs; par conséquent elle est bien plus propre à nourrir du bétail, qu'elle ne convient au labourage.

La basse Bavière est plus fertile & a plus de plaines. Ce duché, considéré en general, abonde en bleds, en pâturages, en fruits, en bois & en belles forêts; le betail y est très-nombreux, ainsi que le gibier.

Il y a des salines à Reichenhall, & à Traunstein; des mines de cuivre & d'argent près de Podenmais, & une autre de plomb à Reichenthal. On trouve en plusieurs endroits, sur tout dans le bailliage de Weilheim, de belles carrières de marbres, de même que des bains à Mochting, Abach, Œdelholzen, Wembding, Roseinhem & Heilbrunn.

Le Danube venant de la Suabe, arrose le duché de l'ouest à l'est. Ce fleuve reçoit le Lech, au-dessus de Rain. Ses autres rivières sont l'Inn, l'Iser, la Regen, l'Altmichl, la Nab, &c. Le Danube, l'Inn & l'Iser charient quelque peu d'or. On compte dans le pays seize grands lacs, & cent soixante petits lacs, qui sont tous, ainsi que les rivières & les étangs, remplis de très-bons poissons; trente-cinq villes & quatre-vingt-quinze bourgs ouverts & non fermés, plus de mille châteaux, terres & manoirs nobles, onze mille sept cent quatre villages, hameaux & maisons isolés; ce duché est très-peuplé.

Les états de Bavière sont composés de trois classes; 1°. celle des prélats; 2°. la noblesse; 3°. la roture. Leurs assemblées sont très-rares, & ne se font que par députés, qui se voient à Munich une ou deux fois l'année, selon que le cas l'exige. Il ne s'est plus tenu d'assemblée des états depuis 1618, époque à laquelle cette province fut dévolue à la maison de Bavière, maison aujourd'hui eteinte du côté des mâles.

La religion catholique romaine est la seule qui domine en Bavière, non cependant qu'il y ait beaucoup de protestans encore. On y compte environ quinze mille paroisses, deux mille vicariats, annexes & chapelles: le nombre des églises de campagne, faisant partie de soixante-onze doyenés ruraux, est porté à vingt-huit mille sept cent neuf. Il y a quatre-vingt-six couvens & douze collégiales remarquables.

L'archevêque de Salzbourg exerce sur le clergé beaucoup de droits régaliens, & autres, comme de faire dresser inventaire de la succession d'un ecclesiastique, &c. &c.

Il y a une université à Ingolstadt, & une académie des sciences à Munich, qui créa en 1765 une chaire de grammaire & de belles lettres Allemandes. Les sciences & les beaux arts y sont cultivés avec beaucoup d'ardeur.

Le nombre des manufactures augmente de jour

en jour ; on y fabrique de gros draps, des étoffes de laine, de coton & de soie, des bas, du velours, de la tapisserie, des montres estimées, &c. &c. Les habitans se nourrissent principalement de la vente du bétail, de l'exportation des bleds, des bois, des sels, & du fer.

Les quatre fils de Cloderic, ayant fait au sixième siècle le partage du vaste royaume des Francs, la Bavière passa sous la souveraineté des rois d'Austrasie, & fut gouvernée par des ducs. Le premier d'entr'eux dont il soit parlé dans l'histoire avec une forte de certitude, est Gerbaud I, qui vécut sous Clotaire, roi d'Austrasie, & eut pour successeurs Tassilon I, Gerbaud II, Théodon I & Théodon II: ce dernier divisa la province de Bavière en quatre parties, s'en réservant Ratisbonne, la capitale, & le pays qui s'étendit de-là vers le levant, avec le Norigue : il donna à Théodebert, son fils aîné, la partie qui comprit la Rhétie, dont le chef-lieu fut Bozen. Grimoald, second fils de Théodon II, obtint le Sudgau ou la partie méridionale de la Bavière, avec la ville de Freysing. Le Norgau, ou la partie septentrionale de la Bavière, qui renfermoit alors la ville de Nuremberg, & dont le haut Palatinat fait aujourd'hui partie, échut à Théobaud, son troisième fils. Après la mort de Théodon le père, & de son fils cadet, la Bavière demeura aux deux frères survivans: Théodebert en gouverna la partie septentrionale & la méditerranée avec le Norique, & Grimoald la partie méridionale, & la Rhétie.

Théodebert eut pour successeur son fils Hugbert, celui-ci Ottilon, que remplaça Tassilon II, dernier duc de Bavière, (de l'ancienne famille ducale des Agilsingiens), enfermé en 788 dans l'abbaye de Lorsch ou Lauresheim, & de-là dans celle de Jumiége par Charlemagne, roi des Francs, qui se mit en possession du duché, & le fit gouverner par ses comtes.

Les fils de Louis I ayant partagé entr'eux la monarchie des Francs, la Bavière fut transmise, avec toute l'Allemagne, à Louis le Germanique, qui avoit sa demeure à Ratisbonne. Après que ses fils eurent fait entr'eux le partage des terres paternelles en 876, Carloman devint roi de Bavière, & eut pour successeur immédiat son frère Louis-le-Jeune, & ensuite Charles-le-Gros, frère cadet de Carloman. Les états de l'empire ayant déposé Charles, & élu roi de Germanie Arnoul, fils naturel de Carloman, la Bavière reconnut la souveraineté de ce dernier, & après lui celle du fils d'Arnoul, Louis l'Enfant.

Arnoul, margrave de Bavière, pendant la vie & après le décès de Louis, fut crée duc de Bavière par le roi Henri Ier en 920. Il écarta ses fils de ce duché ; cependant il nomma son second fils comte Palatin de Bavière: celui-ci est la souche des seigneurs de *Schir*, ou de *Scheurn*, dits ensuite de Wittelsbach. L'empereur Otton-le-Grand fit don de la Bavière à son frère Henri. Otton II, pour avoir attenté à la vie de Henri IV, fut privé de ce duché par ce roi, qui le donna, en 1071, à son gendre Guelf, dont le père Azon a été le seigneur puissant qui possédoit Milan, Gênes, & plusieurs terres en Lombardie, dévolues par héritage à Guelf & à ses descendans. Le duc Henri-le-Superbe, issu de son sang, s'étant opposé à l'élection du roi Conrad III, perdit, en 1138, le duché de Bavière avec celui de Saxe, qu'il avoit obtenu l'an 1126, ou 1127. Son fils, Henri-le-Lion, rentra en possession de ces duchés ; mais ayant été mis au ban de l'empire (en 1180) par Charles Ier, il ne conserva que les terres de Lunebourg, de Brunswich & de Nordheim, ce qui constitua son patrimoine maternel. Les fiefs de l'empire, dont il étoit investi, furent concédés à d'autres.

Otton, l'aîné de la maison de Wittelsbach, obtint le duché de Bavière, séparé alors du Tirol. Ses aïeux, descendans du duc Arnoul, avoient été exclus & privés injustement de ces terres depuis environ deux cents ans. Le duc Louis, fils d'Otton, ayant été créé comte Palatin du Rhin par le roi Fréderic II, Otton, descendant de Louis, fut réellement mis en possession de ce Palatinat. Louis-le-Sévère & Henri fils d'Otton, firent le partage des terres paternelles en 1253. Le premier garda le Palatinat du Rhin & la haute Bavière, & Henri obtint toutes les autres possessions. Louis-le-Jeune & Rodolphe, fils de Louis-le-Sévère, entreprirent un nouveau partage. Celui-ci fut la souche de la maison électorale Palatine, & Louis de celle de Bavière, qui vient de s'éteindre.

Ce duc de la haute-Bavière, élu empereur, fit, en 1329, avec les fils de son frère, une transaction, par laquelle il leur céda en forme le Palatinat du Rhin, avec le haut Palatinat, auquel alors on donna ce nom pour la première fois. La basse Bavière échut au duc Louis en 1340, après l'extinction de la branche qui en étoit en possession. Les trois enfans mâles de son fils Etienne ayant fait un partage en 1392, formèrent les branches d'Ingolstadt, de Landshut & de Munich. La première s'éteignit en 1447, & la seconde en 1503. Celle de Munich, encore subsistante, essuya de même plusieurs partages, qui furent consommés en 1545, époque à laquelle finit tout gouvernement commun des pays appartenans à cette branche.

Le duc Maximilien Ier ayant la dignité électorale en 1623, & acquis le haut Palatinat en 1628, il obtint la confirmation de l'un & de l'autre par le traité de Westphalie. Son petit-fils Maximilien II, mis au ban de l'empire en 1706, fut pourtant remis en possession de ses terres en 1714. L'électeur Charles Albert, fils de Maximilien II, élu empereur en 1742, fut malheureux dans la guerre contre l'Autriche. Maximilien-Joseph son fils, & successeur dans la dignité électorale, étant mort en 1777 le 30 décembre, la maison d'Autriche, qui avoit des prétentions sur la basse Bavière, tenta vainement de s'en emparer en 1778. Ce duché a la

dignité électorale depuis le 5 mars 1623. La dignité électorale Palatine y est reunie, parce que par la paix de Teschen signée en 1779 la branche Palatine fut rétablie dans ses droits sur ce duché, & la succession de la maison électorale de Bavière lui fut conservée.

L'ordre de Saint George a été renouvellé en 1729 par l'électeur Charles Albert. Ses chevaliers portent le nom de défenseurs de l'immaculée Conception de la Vierge, & sont tenus de faire preuve complete de seize quartiers. L'électeur est grand-maitre de l'ordre, dont la marque est une croix d'azur émaillée, ayant au milieu l'image du chevalier Saint George, & au revers, le chiffre de son restaurateur, avec la couronne électorale, & cette légende *J. u. p. f.;* c'est-à-dire, *Justus, ut palma florebit*. Le ruban est de couleur bleu céleste, liseré de blanc & de noir. L'ordre possède, & fait administrer par ses chevaliers les préfectures, bailliages d'Abensperg & d'Altmanstein, d'Aicha, de Schwaben, de Wasserbourg, d'Eggenfelden, d'Aerding, de Neumarkt, de Stadt-am-Hof & de Bernstein, de Riedt & de Hirschaud.

L'electeur de Bavière occupe la cinquième place dans le collége électoral, & la seconde parmi les électeurs séculiers. Il siége, & va le premier aux opinions dans le collége des princes de l'empire, à cause du duché de Bavière.

La Bavière, considérée comme duché, fut comprise dès 1521 dans le matricule, sur le pied d'un électorat, pour soixante cavaliers & deux cent soixante - dix - sept fantassins, ou mille huit cent vingt-huit florins pour son contingent, qu'elle acquitte encore de nos jours.

L'électeur fournit, à cause du duché de Bavière, à la chambre impériale, un contingent de huit cent onze rixdales, cinquante-huit & demie kreutzers; mais il refuse de contribuer pour le haut Palatinat, quoiqu'il ait été compris à ce sujet pour la moitié de la taxe imposée à l'électeur Palatin.

Les principaux dicastères de l'electorat de Bavière sont: le conseil intime de conférence, le conseil de révision, le conseil aulique, le consistoire, le conseil de guerre, le conseil des finances, le conseil de commerce, la cour des monnoies, & le conseil des mines.

Tout le duché est régi par quatre généralités ou régences, dont il y en a deux à Landshut & à Straubing en basse Bavière, & deux à Munich & à Boringhausen en haute Bavière. Les élections relevant des généralités sont administrées par des comtes, des barons, & par d'autres personnes nobles.

Les revenus de l'électeur, portés année commune à près de six millions de florins, proviennent des biens ecclésiastiques, des dons gratuits du clergé, de la gabelle, du sel, des vins, de la bierre, de l'eau-de-vie, de la glandée, & vente du gibier, de l'exploitation des bois & des mines, du monnoiage, des assises, des péages, des collectes du pays & d'autres sources communes, auxquelles il faut ajouter les impôts extraordinaires. Les quarante millions de dettes contractées par Charles VII, étoient déja eteints à moitié en 1763 par une sage économie.

Les forces militaires sont ordinairement de douze mille hommes de troupes réglées en tems de paix, & de vingt-cinq à trente mille hommes en tems de guerre. Les sujets de l'électeur de Bavière ont été affranchis du droit d'aubaine en France en 1767.

Les villes du duché sont, Munich, Pfaffenhofen Neustad, Abensperg, Inholstadt, Schrobenhausen, Rain, Donauwerth, Wemdingen, Aicha, Friedberg, Landsberg, Schongau, Weilheim, Wasserbourg, Marquastim, Recheinhalt, Burwhausen, Braunau, Schurding dans la haute Bavière, & dans la basse Landshut, Erding, Landau, Nilshofen, Osterhausen, Mosbourg, Kelheim, Dietfurt, Stadtam-hof, Straubing, Cham, Furt, Deckendorf, Gravenau, sans parler dans la haute & basse Bavière d'un nombre prodigieux de bourgs, villages, hameaux, chateaux, manoirs nobles, &c. (M. D. M.)

Bavière (cercle de Bavière). Les bornes de ce cercle sont au nord, la Franconie & la Bohême; le cercle d'Autriche à l'orient & au midi, & la Suabe à l'occident. Sa dénomination lui vient du duché de Bavière, qui en fait la plus grande & la meilleure partie. Son étendue est estimée à mille vingt lieues géographiques quarrees.

Les états dont il est composé sont au nombre de vingt, distribués en deux bancs; l'un ecclésiastique, formé de l'archevèché de Salzbourg, des évêches de Freisingue, Ratisbonne & Passau, de la prévôté de Berchtoldsgaden, & des abbayes de Saint-Eméran, de Niéder & Ober-Munster, situées dans la ville de Ratisbonne.

Le second banc est séculier, rempli par l'électorat de Baviere, les duchés de Neubourg & de Salzbourg, le landgraviat de Leuchtenberg, le comté princier de Sternstein, les comtes de Haag & d'Ortembourg, les seigneuries d'Ehrenfels, de Soulzbourg & de Pyrbaum, de Hohenwaldech, de Breiteneck, & de la ville impériale de Ratisbonne.

Le droit de convoquer le cercle est commun entre l'électeur de Bavière & l'archevéque de Salzbourg; ils alternent pour le directoire. Ces assemblées se tiennent pour l'ordinaire à Ratisbonne ou à Wasserbourg.

Ce cercle n'a jamais consenti à une association avec les autres cercles, quoiqu'il y ait été invité à plusieurs reprises, & qu'on ait souvent négocié pour cet effet. On l'a vu s'unir pour trois ans avec celui de Franconie & de Suabe en 1683. L'état militaire de l'empire ayant été réglé en 1681 à quarante mille hommes en tems de paix, le cercle de Bavière fut taxé à huit cents cavaliers, & mille quatre cent quatre-vingt-quatorze fantassins.

A l'égard de la religion, ce cercle est compté parmi les mixtes. Il ne présente qu'un assesseur à la chambre impériale, à laquelle il devroit en fournir quatre en vertu du traité de Westphalie, & deux, conformément aux résultats de l'Empire des années 1719 & 1720. (M. D. M.)

Bavière (Palatinat de), province d'Allemagne au cercle de Bavière; on l'appelle plus souvent le *haut Palatinat*; c'est une partie du Nortgaw. La capitale est la ville d'Amberg. Le haut Palatinat est très-montueux. Ses montagnes sont en partie couvertes de bois & de prairies, & en partie défrichées, & d'un bon rapport en grain. Le pays nourrit ses habitans par la quantité des ses mines de fer & de plomb, l'abondance des bois, & l'entretien du bétail.

Le haut Palatinat contient treize villes & vingt-huit bourgs.

Il ne s'est point tenu d'assemblée des états dans le haut Palatinat depuis 1628, époque à laquelle cette province fut dévolue à la maison de Bavière. La religion dominante est la catholique romaine; il s'y trouve cependant encore beaucoup de protestans.

Il ne faut pas confondre, comme on voit, le Bavière avec le Palatinat de Bavière, qui fait partie du Nortgaw, & dont la capitale est Amberg, ni avec le cercle de Bavière, qui est beaucoup plus étendu. (M. D. M.)

BAUMAN (la caverne de), dans la basse Saxe en Allemagne, à six lieues de la ville de Goslard, au levant. L'entrée en est si étroite qu'il n'y peut passer qu'une personne; mais la caverne va ensuite en s'elargissant. On y trouve divers sentiers, qui se bouchent insensiblement, parce que les paysans remuent les terres pour chercher les os de divers animaux, qu'ils vendent pour de la corne de licorne. Les sentiers qu'on y trouve encore sont si longs, que personne jusqu'ici n'en a pu trouver le bout, quoiqu'on ait été à plus de six lieues. On trouve dans cet antre une source d'eau, qu'on dit très-efficace pour guérir de la pierre. Il distille aussi de la voûte des gouttes qui forment une espèce de tuf, lequel réduit en poudre sert à dessécher les plaies des animaux.

BAUMARAIS, ou BAUMARIS, ville d'Angleterre, dans l'île d'Anglesey, dont elle est la capitale. Elle est dans un lieu marécageux, très-près de la mer.

BAUME (la Sainte-), grotte sur une montagne de France en Provence, entre Aix, Marseille & Toulon. Ce lieu est très-fréquenté, parce que les peuples sont imbus du préjugé que la Madelaine y est morte.

Baume d'Hostun, érigé en duché - pairie, à 1 l. e. de Romans en Dauphiné.

Balme les Moines, ou les Messieurs, *Balma*, abbaye de France en Franche-Comté, près Lons-Saunier, diocèse de Besançon. Elle subsistoit dès le VIIe siècle, sous la règle de Saint Colomban. Saint Benoît d'Aniane en 800 y mit la réforme, & le B. Besuon, abbé de Glanfeuil, y fut mis en dépôt durant les ravages des Normands. On voit dans l'église, sous le vocabulaire de Saint Pierre, les tombeaux en marbre de Renaud de Bourgogne, comte de Montbeliard; de Gerard de Vienne, & d'Alix sa femme; de Gauthier de Vienne, seigneur de Mirebel; d'Aimé de Châlon, & de Jean de Wateville, tous deux abbés commendataires. L'épitaphe de ce dernier, composée par lui-même, est singulière.

Italus & Burgundus in armis
Gallus in albis,
In Curia rectus,
Presbyter abbas adest.

Il avoit servi en Italie & en Bourgogne, avoit été chartreux en France, puis maître des requêtes au parlement de Dole, enfin prêtre & abbé.

Cette abbaye, occupée par des Bénédictins, de la congrégation de Cluni, ne reçoit pour moines que des nobles, de tems immémorial.

Balme les Dames, les Nones, ou les Nonains, *Balma*, petite ville de France en Franche-Comté, près du Doubs, avec bailliage; tire son origine d'une abbaye de chanoinesses, qu'on croit fondée au Ve siècle par Saint Romain, abbé de Condat. M. Dunot pense que les seigneurs de Neuchâtel en sont fondateurs au VIIe siècle; mais le tems de sa fondation est absolument incertain. Charlemagne & Louis-le-Debonnaire en parlent dans leurs capitulaires: on n'y reçoit que des demoiselles qui sont obligées, pour être reçues, de faire des preuves très-rigoureuses de leur noblesse. Au reste, cette abbaye est peu riche; il n'y a que onze prébendes, sans les nièces ou novices. Les dames de Baume sont associées à celles de Remiremont. (*R.*)

BAUNACH, rivière de Franconie.

BAUSK, ville importante de Curlande, sur les frontières de Pologne au nord, à 6 lieues s. de Mitaw, sur la rivière de Musza. *Long.* 42, 14; *lat.* 56, 30.

Gustave Adolphe, roi de Suède, la prit en 1625 sur les Polonois. Le czar Pierre s'en rendit maître en 1705, après une sanglante bataille entre les Russes & les Suédois. (*R.*)

BAUTZEN, ou BUDISSEN, ville d'Allemagne, capitale de la haute Lusace, sur la Sprée. *Long.* 32, 13; *lat.* 51, 10.

Ses fortifications sont à l'antique; elle est assez grande, & renferme plus de sept cents feux, sans compter le quartier, appelé *Sydan*, qui contient plus de deux cents maisons, & qu'on peut regarder comme une ville séparée. Elle est bien bâtie & bien peuplée: c'est le siege ordinaire du préfet, du fénéchal, de la diète des états, du grand tribunal, de la justice aulique, du directoire du cercle de Budissen, d'un grand bureau des postes,

&c. Le château d'Ortenbourg est situé sur un rocher escarpé dans l'enceinte même de la ville. Outre la collégiale de Saint Pierre, partagée entre les Catholiques & les Luthériens, il y a deux autres églises & trois hôpitaux. On y remarque sur tout la maison de ville, les deux hôtels des états de Budissen & de Goerlitz, le collège, la bibliothéque publique, celle de Gersdorf, la maison des orphelins, & celle de correction.

Cette ville fait un grand commerce. Il y a des manufactures en toiles, chapeaux, gands, maroquin, peaux glacées, draps, bazins, &c. Le château est plus ancien que la ville, dont la fondation date du IXe siècle. Détruite en 1142, elle fut rebâtie, telle qu'on la voit aujourd'hui. Les incendies de 1400, 1634, 1709 & 1760 lui ont été plus ou moins funestes. Les Prussiens s'en emparèrent en 1757. Après leur retraite, les Autrichiens s'en rendirent maîtres, & forcèrent le château d'Ortebourg: la petite garnison prussienne qui y étoit fut faite prisonnière. Elle est à 12 l. e. de Dresde, 26 n. de Prague. (*R.*)

BAUX (les), bourg de France en Provence, à 3 lieues s. e. de Tarascon, 3 li. e. d'Arles; c'est ce bourg qui avoit donné le nom à l'illustre maison de Baux.

BAYA, ou BAJA, ville de la basse-Hongrie, dans le comté de Bath, près du Danube. *Long.* 37; *lat.* 46, 25.

BAYA DE LAS ALMADIAS, ou LA BAYE DES BARQUES, petit golfe d'Afrique au royaume de Congo.

BAYE, *Sinus*: on nomme ainsi un enfoncement de la mer dans les terres. On le nomme *golfe* quand l'entrée est plus large que l'enfoncement, *anse*, quand l'entrée est plus étroite; cependant cette dénomination dépend presque toujours de la volonté des marins ou des voyageurs: & l'on nomme souvent *golfe* ce qui doit être *anse*, & *anse* ce qui est *golfe*. (*R.*)

BAYE D'ANTONGIL, *Antonii Œgidii Sinus*, petit golfe d'Afrique, sur la côte orientale de l'île Madagascar: ceux du pays l'appellent *Manghabay*. Elle a quatorze lieues de profondeur & neuf de large: des îlots, & des rochers sont répandus dans cette baye: divers villages sont sur ses côtes.

BAYE DE BAFFIN, *Baffini Sinus*, petit golfe de l'Océan glacial, dans les terres Arctiques, au nord de l'Amérique. Elle porte le nom de *Baffin* Anglois qui la découvrit en 1623. *Voyez* BAFFIN.

BAYE DES BASQUES, *Vasconum Sinus*, golfe dans l'Amérique septentrionale, sur la côte occidentale de l'île de Terre-Neuve, au nord du cap de Raye.

BAYE DE BOTANIQUE, colonie Angloise formée en 1786 sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, dans un pays de plaines, par les 34 deg. de latit. méridionale, & les 208 deg. 37 minutes de longitude. Cet établissement est encore à son aurore: que deviendra t-il? Nous ne devons point anticiper sur les événemens; nous savons seulement que tout prospère entre des mains libres, nous savons qu'au souffle de la liberté les rochers se couvrent d'épis. (*R.*)

BAYE DE BUTTONS, *Butonii Sinus*, golfe de l'Amérique septentrionale, vers les terres Arctiques; il fait partie de la baie d'Hudson.

BAYE BLANCHE, *Sinus Albus*, golfe dans l'Amérique, sur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, entre Belle-Isle & l'île aux Oiseaux.

BAYE DE CADIX, *Gaditanus sinus*, petit golfe de l'Océan, sur la côte d'Espagne, près de l'Andalousie, entre l'île de Cadix & les embouchures des rivières de Guadalquivir & de Guadalete, vers le septentrion.

BAYE DE CANCALE, petit golfe de la Manche, sur la côte de France, près de Saint-Malo, entre la Bretagne & la Normandie. C'est vers le milieu de ce golfe qu'est le mont Saint-Michel. Quand la mer s'est retirée, ce n'est plus qu'une grève.

BAYE DES CHALEURS; c'est un assez bon havre sur le golfe de Saint-Laurent, & d'une grande profondeur. Jacques Cartier, qui le découvrit en 1534, y souffrit beaucoup de la chaleur, ce qui le porta à lui donner le nom qu'elle porte; on l'appelle aussi *Baye des Espagnols*. On pêche dans cette baye une prodigieuse quantité de loups marins: 47 d. 30' *lat. nord*, à 20 lieues environ de l'île de Saint-Jean.

BAYE DE LA CHESAPEACK, *Chesapeacus sinus*, golfe de l'Amérique septentrionale, entre la Virginie & le Maryland. Elle s'enfonce 250 milles dans les terres. Au milieu est un banc de sable. (*R.*)

BAYE DE LA CONCEPTION, golfe de l'Amérique dans le Canada, & sur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, près de la baye de la Trinité, qui est au septentrion.

BAYE DE FRANCE, *sinus Francicus*, golfe de l'Afrique, sur le golfe de Guinée & près du cap de *Sierra Leone*: il a été ainsi nommé par les François qui y ont navigué les premiers vers l'an 1384.

BAYE DE FRANCE, *sinus Francicus*, partie considérable de l'Océan, sur la côte occidentale de France, que l'on nomme aussi la *grande baye de France*. C'est le nom que les pilotes donnent à cette partie de l'Océan, qui s'étend depuis la pointe de la Bretagne jusqu'au cap Finistère. (*R.*)

BAYE DE FRANCE, golfe de Canada, entre l'Acadie & le continent; il n'est séparé de la Baye-Verte que par un isthme fort étroit, lequel fait la seule communication de l'Acadie avec la terre ferme. On appelle *Baye des Mines*, le fond de la baye Françoise, qui est terminé par l'isthme.

BAYE D'HUDSON, *Hudsonius sinus*, golfe très-considérable de l'Amérique septentrionale, dans les terres Arctiques. Elle reçut son nom de Henri Hudson, Anglois, qui la découvrit en 1611. Les François la nomment la *Baye du Nord*. Elle est au septentrion

tentrion du Canada, à 100 lieues de Quebec, & à pareille distance du grand lac des Hurons. Elle s'étend du nord au sud depuis le 51e degré de latitude, jusqu'au 64e. Elle a près de deux cents lieues dans sa partie septentrionale. Dans son milieu, une presqu'île qui avance au sud pendant quarante lieues, & l'île Mansfeld, ou de Notre-Dame, rendent le passage assez étroit. Au bout de cent cinquante lieues, elle n'a plus que quarante lieues de largeur; au fond même elle en a à peine trente-cinq.

Les François en ont pris les premiers possession en 1656. En 1662, deux François transfuges conduisirent les Anglois au fond de la baye. Ceux-ci y bâtirent deux forts. En 1667, ils en bâtirent un troisième sur la rivière de Memiscau. Quoiqu'en 1663, le sieur Couture ait renouvellé la prise de possession par ordre du baron d'Avaugour, gouverneur général, en 1671, on en fit encore renouveller la cérémonie par le pére Albans, jésuite, & le sieur Denis de Saint-Simon, gentilhomme Canadien. En 1682, les deux mêmes transfuges François, rentrés en grâce, firent pour la compagnie du Nord de Quebec, un établissement dans la partie occidentale de la baye d'Hudson, sur la rivière de Sainte-Thérése, assez près de son embouchure, dans une petite baye formée par le concours de cette rivière & du grand fleuve Bourbon. Ce fleuve avoit été ainsi nommé par un François en 1675; le fort dans la suite prit aussi le même nom. Ce malheureux fort a été souvent pris & repris par les François & par les Anglois qui, par le traité d'Utrecht, sont demeurés les maîtres de toute la baye.

Tous les environs de la baye d'Hudson n'offrent aux yeux qu'une terre inculte, sauvage, horrible, hérissée de rochers qui s'élévent aux nues, de ravines d'une profondeur effrayante, de vallées stériles, où ne pénètrent point les rayons du soleil. Les neiges entassées depuis des siécles, & des glaçons qui s'accumulent d'années en années, rendent ces lieux inabordables. Les hivers y sont si rigoureux, que les liqueurs & l'esprit-de-vin perdent leur fluidité. Les hommes y sont en petit nombre, & d'une taille qui n'excède guères quatre pieds. Ils ont la tête énorme à proportion du corps. La mer elle-même, couverte d'immenses glaçons, défend les vaisseaux d'approcher pendant neuf mois de l'année, & souvent les met en pieces.

Ce qui attire les Européens dans un lieu si sauvage, est que ce pays est très-riche en pelleteries de toute espèce; outre qu'elles sont les meilleures de tout le Canada, c'est qu'elles sont à meilleur prix, à cause de la misère profonde des sauvages.

L'entrée de la Baye d'Hudson n'est praticable que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre. Les tempêtes y sont dangereuses. *(R.)*

Baye des Molues, *sinus Asellorum*, en Amérique, sur la côte méridionale de l'île de Terre-Neuve, au couchant de la côte du Chapeau-Rouge.

Baye du Nord. *Voyez* Baye d'Hudson.

Baye de Plaisance, *sinus Placentiæ*, Baye d'Amérique dans la partie méridionale de l'île de Terre-Neuve. Il y a un fort, une habitation de François, & plusieurs Iles, entre les caps de Saint-Laurent & de Sainte-Marie.

Baye des Puants, golfe du lac Michigan, 44 d. de latit. nord, & 295 de longit., dans la partie septentrionale. Il forme comme une seconde baye nommée *Baye des Noguez*, du nom d'une nation sauvage qui habite les environs. Cette baye des Puants n'a guères que sept ou huit lieues de moyenne largeur; & vers le sud elle va toujours en rétrécissant. Là se trouvent trois Iles d'environ deux lieues de diamètre. Dans le fond de cette baye, le pays est charmant. C'est là que demeurent les Sakis & les Otchagras, qu'on a nommés *Puants*, sans doute par corruption. On les connoissoit auparavant sous la dénomination de *Nation de Petun. (R.)*

Baye de tous les Saints, grande Baye d'Amérique, sur la côte méridionale du Brésil, proche la ville de San-Salvador. *Voyez* San-Salvador. *(R.)*

Baye des Trépassés, *sinus Mortuorum*, en Amérique septentrionale, dans la partie de la grande île de Terre-Neuve qui regarde le midi. Elle est fréquentée par des pêcheurs François.

Baye de la Trinité, *sinus Trinitatis*, dans l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, & au nord de la baye de la Conception.

BAYEUX, ville épiscopale de France dans la basse-Normandie, capitale du Bessin, sur la rivière d'Aure, dans un terroir très-abondant, sur tout en pâturages. *Long.* 16, 57, 9; *lat.* 49, 16, 30.

Cette ville, de la généralité de Caen, est à une lieue & demie de la Mer; elle a un château & un gouverneur. On y voit dix-sept paroisses, en comprenant celles des fauxbourgs, trois couvens de religieux & quatre de filles, deux prieurés, cinq jurisdictions; savoir, la vicomté, le bailliage, l'élection, le grenier à sel & la maîtrise des eaux & forêts. Les Jésuites y avoient le collége, les Lazaristes y occupent le séminaire. L'évêché, qui est fort riche, est suffragant de l'Archevêché de Rouen. Saint Exupere en est regardé comme le premier évêque. Le diocèse comprend six cent onze paroisses, distribuées dans quatre archidiaconnés. Le chapitre de la cathédrale est composé de onze dignités, de quarante-neuf chanoines, & du bas-chœur, qui consiste en six grands-vicaires, six petits, douze chapelains, & six enfans-de-cœur. L'église cathédrale, sous l'invocation de la Vierge, est une des plus grandes & des mieux bâties de la province; son portail & ses trois clochers, dont celui du milieu sert d'horloge à la ville, méritent l'attention des curieux. Je ne parlerai point de la chasuble de Saint Regnobert, que l'on

conserve dans la sacristie, ni de toutes les fables ridicules qu'on en débite. Cette ville avoit plusieurs manufactures en draps, en serges, dont on faisoit un grand commerce : mais on a écrasé de taille les ouvriers, qui sont tailés porter leur industrie ailleurs. Elle est à 32 lieues o. de Rouen, 57 o. par n. de Paris.

BAYON, ville de Lorraine sur la Moselle, à 5 lieues de Nancy.

BAYONNE, BAIONNE, *Baïonna*, ville de France très-riche, très-forte & très-commerçante, au gouvernement de Guyenne, avec un évêché suffragant d'Auch. Elle est sur la Nive & l'Adour, à une lieue de la mer. Bayonne est d'une médiocre grandeur, mais d'une grande importance. Elle est partagée en trois parties, la grande ville est en-deçà de la Nive ; la petite ville est entre la Nive & l'Adour, & le fauxbourg du Saint-Esprit est au-delà de cette dernière rivière. Le grand & le petit Bayonne sont entourés d'une vieille enceinte & d'un fossé sec que l'on conserve. Il y a dans chacune de ces deux villes un petit château. Celui du grand Bayonne est flanqué de quatre tours rondes ; c'est là que loge le gouverneur. Le château neuf est défendu par quatre tours en forme de bastions. Cette première enceinte est couverte d'une nouvelle, composée de huit bastions réparés par le maréchal de Vauban, qui y a aussi ajouté un grand ouvrage à corne, & une demi-lune ; le tout entouré d'un bon fossé & d'un chemin couvert. Le pont du Saint-Esprit communique au fauxbourg de son nom. Cette partie de la ville est peu de chose par elle-même ; mais ses fortifications, qui sont en partie de M. de Vauban, sont importantes. La citadelle est située au-delà de l'Adour, du côté du fauxbourg du Saint-Esprit, sur une hauteur qui commande aux trois parties de la ville, au port & à la campagne ; le tout entouré d'un bon fossé sec & d'un chemin couvert. Les habitans ont conservé le privilége de garder deux des trois portes de la ville. L'église cathédrale est sous l'invocation de la Vierge, & son chapitre n'est composé que de douze chanoines ; les édifices de la ville & les églises n'ont rien de remarquable. Quant au commerce, c'est un des plus vivans du royaume. Bayonne à l'avantage unique en France, d'avoir deux rivières qui ont flux & reflux, elle reçoit de petits mâts par la rivière de Nive, mais il en vient de très-beaux par le Gave d'Oléron, que l'on tire des vallées d'Arste & de Baraton dans les Pyrénées ; ces mâts arrivés à Bayonne, sont mis dans une fosse faite exprès pour les ramasser ; de-là, on les fait passer à Brest & dans les autres ports de France. Les Bayonnois & le pays de Labour envoient tous les ans plusieurs bâtimens à la pêche de la baleine, & à celle de la morue. Ce furent des barques de ce pays qui, pour la première fois en 1605, tentèrent la pêche de la baleine dans le Groënland, & près de l'île de Finland. L'entrée du port est difficile, mais les vaisseaux y sont en sûreté. Les jambons de Bayonne sont renommés. Il y a un hôtel des monnoies ; & cette ville est de la généralité de Bordeaux, à 12 lieues f. o. de Dax, 17 n. de Pampelune, 16 o. de Pau, 170 f. par o. de Paris. (*M. D. M.*)

BAYONNE, petite rivière de France au Vexin François.

BAYS, bourg ou petite ville de France dans le bas Vivarais, près de la rive gauche du Rhône, & d'un ruisseau nommé Bay. Elle est à 4 lieues n. de Viviers. Il y a une justice royale.

BAZ, petite île à l'occident de l'Irlande, vis-à-vis le comté de Desmond en Mommonie, au bord de la baye de Dingle. Les Irlandois la nomment *Blasquo*.

BAZA, ou BASA. *Voyez* BAÇA.

BAZADOIS (le), pays de France, qui fait partie de la basse Gascogne, entre la Guienne propre, l'Agénois, & le Condomois. Bazas en est la capitale. Le sol en est stérile & rempli de landes.

BAZAIM, belle ville d'Asie, avec un port dans le royaume de Visapour, sur la côte de Malabar. *Nuno de Acuna*, la prit en 1535, pour Dom *Juan* roi de Portugal. La peste y fait ordinairement de grands ravages. Elle est sous la domination des Portugais. Bazaim est à 20 lieues f. de Daman, 80 n. de Goa. *Long.* 90, 40'; *lat.* 19.

BAZAS, ville de France, capitale du Bazadois en Gascogne, sur une éminence. *Long.* 17, 20; *lat.* 44, 20.

Son nom latin est *Cossio*, *Cossium vasatum* & *vasatæ*. Cette petite ville est située à deux lieues & demie sud-est de la Garonne. Elle est pauvre & très-peu peuplée. Son évêché est suffragant d'Auch. Il est très-ancien, puisqu'un de ses évêques assista au concile d'Agde en 506, & à celui d'Orléans en 511. Il y a deux cent trente-quatre paroisses dans ce diocèse, & trente-sept annexes. La cathédrale est dédiée à Saint Jean-Baptiste ; le chapitre a six dignités, dont l'archidiaconé est la première, & dix-huit canonicats. Le Sénéchal de Bazas est d'épée, & sa charge est viagère.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier. Il y a présidial & justice royale. Le college est régi par les Barnabites. (*R.*)

BAZDAH, ou BAZDAD, ville fortifiée & château d'Asie, dans le Mawaralnahar, au 89 d. 35' de longit., & 38 de latit.

BAZIEGES, ville du haut Languedoc, diocèse & à 4 lieues f. de Toulouse, sur le canal royal.

BAZOCHE, bourg de France, au bas Perche, sur la rivière de Coitron.

BAZOIS. Le Bazois est une contrée du Nivernois, au bas des montagnes du Morvan, assez stérile en bled, mais abondante en pâturages ; le bois, le charbon de pierre, le poisson, le bétail en font le principal commerce. On y trouve ces petites villes : Moulins, Engilbert,

Châtillon, Saint-Saulge, Luzy, Decise, Montreuillon.

BAZOUGES, nom de deux bourgs de France, en Anjou.

BAZUNA, ville maritime d'Afrique, située entre les Cafres & le Zanguebar.

BEALT, petite ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, sur la rivière de Wye. Il y a un ancien château; ce fut près de là que fut tué Léolin, dernier des princes de Galles, de la race des anciens Bretons, par Roger Stronghowen, en 1282, du tems d'Edouard Ier, roi d'Angleterre. Quelques géographes nomment ce lieu *Buelth*.

BEARN, province de France, avec titre de principauté, bornée est par la Bigorre, sud par l'Aragon, ouest par la Soule & une partie de la basse Navarre, nord par la Gascogne propre & le bas Armagnac. Ce pays a vingt-six lieues de long, sur vingt-deux de large. Il est très-peuplé. En 1695, on y trouva 198,000 personnes. Le terroir est montueux & assez sec, mais les plaines en sont fertiles; on y sème peu de froment & de seigle, mais quantité de maillioc, *manioc*, qui est un bled venu des Indes, dont le peuple se nourrit: on y sème aussi beaucoup de lin, dont on fait des toiles. Les coteaux sont chargés de vignes qui, en plusieurs endroits, produisent des vins excellens; ceux de Jurançon & de Moncia, sur tout, sont très-estimés. Cette province recèle d'ailleurs des mines de plomb, de cuivre & de fer, & il y croît quantité de sapins dont on fait des mâts, & beaucoup de planches. Dans la vallée d'Ossau on trouve les eaux minérales d'Aigues-Caudes, qui sont bonnes pour les maux de tête & d'estomac, & d'autres qui sont efficaces pour les plaies. Dans la vallée d'Aspe sont les eaux minérales d'Escot, qui sont fort rafraîchissantes, & près d'Oléron, celles d'Ogen, qui sont de même qualité.

Les principales rivières de ce pays sont, le Gave Béarnois & le Gave d'Oléron; car les rivières y portent le nom de Gaves.

Cette province appartenoit à Henri IV quand il parvint à la couronne. Louis XIII, son fils, l'y réunit en 1620, avec la partie de la Navarre, qui avoit été possédée par la maison d'Albret.

Il y a à Saillies une fontaine d'eau salée, qui fournit du fort bon sel, & l'on n'en use pas d'autre dans le pays.

La justice se rend en Béarn, conformément aux coutumes du pays qu'on appelle *fors*. Le roi est seigneur haut-justicier; les seigneurs particuliers n'ont que la moyenne & basse-justice. Les juges des seigneurs sont nommés *jurats*; ils connoissent de toutes sortes d'affaires, excepté de celles qui méritent peine afflictive.

Le Béarn est un pays d'états: ses assemblées ne sont composées que de deux corps; le clergé & la noblesse n'en font qu'un, & le tiers-état fait le second. Tous ceux qui sont seigneurs de paroisse ont droit d'entrer aux états; en tout, le corps de la noblesse y fournit cinq cent quarante membres. Ceux du clergé qui ont entrée aux états, sont les évêques de Lescar & d'Oléron, & les abbés de Saubelade, de la Reule & de Luc, de même que les abbés laïques, c'est-à-dire, qui ont des dîmes inféodées, avec droit de patronage & de nomination aux cures.

Le tiers-état est composé des maires & des jurats de quarante-deux villes ou communautés, dont le roi est seul seigneur. Ces états se tiennent tous les ans, & l'évêque de Lescar y préside toujours; en son absence c'est l'évêque d'Oléron. Le gouverneur est debout & couvert à côté du fauteuil du roi.

Pau est la capitale de cette province. Les Béarnois sont robustes, laborieux, sobres, économes & d'un esprit très-vif. Il en sort tous les ans un grand nombre qui vont travailler en Espagne, & qui rapportent beaucoup d'argent dans leur pays. Leur commerce avec les Espagnols, consiste en toiles, en bestiaux, & en petits chevaux très-bons pour les pays de montagnes. Les Hollandois & les Anglois, en tems de paix, enlèvent une partie des meilleurs vins du pays. (*R.*)

BEAT (Saint-), petite ville de France au comté de Comminges, au confluent de la Garonne & de la Pique: toutes les maisons y sont bâties de marbre. *Long.* 18, 16; *lat.* 42, 50.

BEAUBEC, abbaye de France, en Normandie, dans le pays de Bray. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & elle est maintenant en régie. (*R.*)

BEAUCAIRE, ville du bas Languedoc, sur le bord du Rhône, à l'opposite de Tarascon. *Long.* 22, 18; *lat.* 43, 43.

Cette petite ville est célèbre par la foire qui s'y tient tous les ans à la Magdelaine: elle doit durer trois jours francs, sans compter les fêtes, ce qui fait six jours francs, à cause de la Magdelaine, des fêtes de Saint Jacques & de Sainte Anne. Le commerce qui s'y fait est prodigieux. Cette foire se tient sous des tentes, dans une prairie près de la ville. Quoique la foire soit franche par un privilége accordé par Raymond comte de Toulouse, en 1217, & confirmé par Charles VIII, Louis XII & Louis XIII, cependant en 1632 on établit un petit droit nommé *réapréciation*, sur toutes les marchandises, qui, année commune, monte à plus de 25000 livres; & les fermiers exigent encore un autre droit nommé *abonnement*, de 12 sols par balle de marchandises, qui produit encore 5 à 6000 liv. On voit à cette foire des marchands de toutes les nations.

L'église collégiale est la principale de la ville. La porte du Rhône est belle & bien bâtie.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, & celui d'une justice royale. Il y a une église collégiale, deux autres églises, & un collége régi par les prêtres de la Doctrine Chrétienne. (*R.*)

BEAUCE, ou BEAUSSE, pays de France dans

le gouvernement d'Orléanois, entre le Perche, l'Ile de France, le Blésois & l'Orléanois proprement dit.

Il est très-fertile en bleds, ce qui le fait nommer *le grenier de Paris.* Il n'y a presque point de vignes, ni de prés, ni d'eau; il offre generalement des plaines unies & à perte de vue. Chartres en est la capitale. (*R.*)

BEAWDLAY, ville d'Angleterre, dans la province de Worcester.

BEAUFORT, petite ville d'Anjou. *Long.* 17, 26; *lat.* 47, 26.

Elle a un château près de la rivière d'Authion. Il se fait à Beaufort un très-grand commerce de bled. Elle est à 6 lieues e. d'Angers, 16 o. de Tours.

BEAUFORT, ville de Savoie, sur la rivière d'Oron. *Long.* 24, 18; *lat.* 45, 40.

BEAUFORT. *Voyez* MONTMORENCI.

BEAUGENCY. *Voyez* BAUGENCY.

BEAUJEU, jolie petite ville de France dans le Beaujolois, sur l'Ardierre. Elle étoit autrefois capitale du Beaujolois, avec un château fort célébre dans l'antiquité. C'est de là qu'est sortie l'ancienne maison de Beaujeu. Elle est au pied d'une montagne, à 5 lieues s. o. de Mâcon. *Long.* 22, 10; *lat.* 46, 9.

BEAUJOLOIS, petit pays de France, au gouvernement de Lyonnois, entre la Saône, la Loire, le Lyonnois proprement dit & la Bourgogne. Ville-Franche en est la capitale.

Ce pays appartient à M. le duc d'Orléans, & jouit de quelques priviléges. Il a environ dix lieues de long sur huit de large, & est très-fertile. (*R.*)

BEAULIE, petite ville d'Ecosse, dans le comté de Ross.

BEAULIEU, nom de deux petites villes de France, l'une en Touraine sur l'Indre, l'autre dans le bas Limosin, au vicomté de Turenne, sur la Dordogne.

BEAULIEU, petite ville de France en Berry, sur la Loire, à une petite lieue de Châtillon-sur-Loire.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Saint Augustin, fondée au XIe siècle, entre Ardres & Ambleteuse, diocèse de Boulogne. Elle est du revenu de 3400 liv.

BEAULIEU, abbaye de France, au diocèse de Verdun, fondée en 641, à 2 li. s. de Clermont en Argonne. Elle vaut 3500 liv.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, diocèse de Langres, fondée en 1170, à 3 lieues e. p. s. de Langres. Elle vaut 4500 liv.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux diocèse de Rhodez, fondée en 1141. Elle est du revenu de 3800 liv.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Saint Augustin, diocèse de Saint-Malo, à 3 lieues e. de Dinant, fondée en 1163. Elle vaut 2000 liv.

BEAULIEU, abbaye régulière d'hommes, ordre de Prémontrés, diocèse de Troyes, fondée en 1112, à 3 lieues nord-ouest de Bar-sur-Aube.

BEAUMARCHAIS, petite ville de France, dans la généralité d'Auch, élection de Rivière-Verdun.

BEAUMARICH. *Voyez* BEAUMARIS.

BEAUMARIS, ville à marché d'Angleterre, capitale de l'île d'Anglesey, avec un château & un port. Elle envoie un député au parlement. Elle est à 64 lieues n. o. de Londres. *Long.* 13, 4; *lat.* 53, 20. (*R.*)

BEAUMONT, *Bellomontium*, petite ville des Pays-Bas, dans le Hainaut Autrichien, entre la Sambre & la Meuse, avec titre de comté. *Long.* 21, 51; *lat.* 50, 12.

Guillaume III, roi d'Angleterre, l'ayant prise en 1661, en fit sauter le château. Par le traité du 22 août 1769, les troupes Françoises & les marchandises provenant de la domination Françoise, pour être conduites dans une autre partie de la même domination, ont libre transit par le pont de cette ville. Elle est à 4 li. est de Maubeuge.

BEAUMONT-EN-AUGE, bourg de France, en basse Normandie, au pays d'Auge, avec une maîtrise particulière des eaux & forêts, & une maison de Bénédictins sous la direction desquels le ministere à placé en 1776, une des branches de l'école royale militaire. (*R.*)

BEAUMONT-LE-ROGER, petite ville de la haute Normandie, sur la Rille, avec titre de comté. Elle porte le nom d'un de ses comtes qui en a été le fondateur. Elle est à 11 li. s. de Rouen, 5 o. d'Evreux. *Long.* 18, 26; *lat.* 49, 2.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, ville du Maine, sur la Sarte. *Long.* 17, 40; *lat.* 48, 12.

BEAUMONT-SUR-OISE, ville de l'Ile de France, sur la pente d'une montagne, avec titre de comté. Les Bourguignons la prirent & la pillèrent en 1400. *Long.* 19, 58, 57; *lat.* 49, 8, 38.

BEAUMONT, ville de France en Gascogne, dans la Lomagne, avec un siége royal & une collégiale, sur la Gironde, à 2 li. de son embouchure dans la Garonne.

BEAUMONT, petite ville de France en Périgord, dans le Sarladois, avec titre de comté, à 4 li. e. de Bergerac.

BEAUMONT, bourg de France, dans la basse Auvergne, avec une abbaye de Bénédictines, à une lieue s. o. de Clermont.

BEAUMONT, petite ville de France dans le haut Languedoc, sur la Lize, à 4 lieues est de Toulouse.

BEAUMONT-EN-ARGONNE, petite ville de France en Champagne, dans l'Argonne, à 2 li. n. p. o. de Stenay.

BEAUMONT-LES-TOURS, abbaye de Bénédictines, fondée en 1007, près de Tours.

BEAUMONT, abbaye d'hommes, ordre de Saint Augustin, en Rouergue.

BEAUNE, ville de France en Bourgogne, au

pied du Mont-Afrique, & d'une côte fertile en excellent vin; avec une église collegiale & paroissiale, sous le titre de Notre-Dame; une commanderie de l'ordre de Malte, un college régi par les prêtres de l'Oratoire, une chartreuse fondée en 1328, par Eudes IV, duc de Bourgogne; une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, un très-bel hôpital pour les malades, un autre pour les orphelins, une chambre des pauvres, & plusieurs maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe. Sa collégiale est la plus ancienne du diocèse d'Autun. Cette ville est d'ailleurs le siége d'un gouverneur particulier, d'un bailliage, d'une chancellerie aux contrats, d'une officialité de l'archidiaconé, des justices du chapitre de Notre-Dame, de la commanderie, & de la chartreuse. Il y a aussi une justice des traites-foraines, une recette des états, & subdélégation de l'intendance.

L'hôpital est l'ouvrage du chancelier Rollin. On sait le mot de Louis XI, à ceux qui préconisoient les bienfaits de Rollin: » il etoit bien juste que celui » qui, par ses exactions, a fait tant de pauvres, » bâtit une vaste maison pour les loger».

Ce bon mot du roi a servi de matière à cette épigramme du père Vavasseur, natif de Parai en Charolois:

Has Matho mendicis fecit justissimus ædes,
Hos & mendicos fecerat ante Matho.

Mais Beaune doit sur tout sa renommée à ses excellens vins, si justement estimés dans toute l'Europe. Petrarque attribue au bon vin de Beaune, dont le duc Philippe-le-Hardi avoit régalé la cour du pape en 1395, l'obstination des cardinaux à ne pas retourner d'Avignon à Rome; » c'est, dit-il, » qu'en Italie il n'y a point de vin de Beaune, & » qu'ils ne croient pas pouvoir mener une vie heureuse sans cette liqueur, qu'ils regardent comme » un cinquième élément».

Beatam sine Belna vitam agi posse diffidunt.

C'est ce qu'il écrivoit très-sérieusement sur la fin de ses jours, au pape Urbain V, pour l'exhorter à venir siéger à Rome.

Le duc Jean envoya quinze queues de ce vin aux pères du concile de Constance en 1416: il ne coûtoit alors que 15 liv. la queue; elle coûte maintenant 300 & 400 livres, suivant les années.

Les grands-jours, appeaux ou parlement des ducs de la première & seconde race, se tinrent à Beaune jusqu'à l'établissement de celui de Dijon, fait par Louis XI en 1477.

Henri IV y fit démolir, en 1602, le fort & fameux château bâti par Louis XII.

M. l'abbé Gandelot, savant de Nolai, a publié, en 1772, un volume *in*-4°. sur l'*histoire de Beaune*; il y a beaucoup de recherches, mais un peu diffuses. Beaune, située sur la rivière de Bourgeoise, est à 7 li. s. de Dijon, 8 n. e. d'Autun, 6 n. de Châlons-sur-Saône. *Long.* 22, 20; *lat.* 47, 2. (*R.*)

Beaune, bourg de France dans le Gâtinois. Ce bourg a eu autrefois le titre de ville, & étoit bien plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. On y compte encore environ cinq cents feux.

BEAUPORT, abbaye de Prémontrés en Bretagne, au diocèse de Saint-Brieux, à 3 lieues s. e. de Treguier, fondée en 1202. Elle est du revenu de 8000 liv.

Beauport, petite baie d'Afrique, en Cafrerie. Les Pourtugais l'appellent *la baya Hermosa.*

Beauport, port d'Amérique, sur la côte méridionale de l'île Saint-Domingue. On l'appelle dans le pays *el puerto hermoso.* Il est à 18 lieues de la ville de Saint-Domingue, au couchant.

BEAUPRÉ, abb. d'hommes, ordre de Cîteaux, au diocèse de Beauvais, fondée en 1135, sur le Theraim, à 4 li. n. e. de Beauvais. Elle est du revenu de 9000 liv.

Beaupré, abbaye de Bernardins réformés, située en Lorraine, à une lieue s. e. de Lunéville. Elle fut fondée en 1131. Ses revenus sont d'environ 80000 liv. (*R.*)

Beaupré, abbaye de Bernardines, dans l'Artois, au diocèse de Saint-Omer, sur la Lis, à 2 li. n. de Béthune.

Beaupré, abbaye de Bernardines, en Flandres, sur la Dendre, près de Grammont.

BEAUPREAU, petite ville de France, dans l'Anjou, sur l'Eure, avec titre de duché-pairie, porté par la maison de Villeroi. Elle a deux églises paroissiales & une collégiale. Elle est à 7 lieues s. o. d'Angers.

BEAUQUESNE, bourg de France, en Picardie, doyenné de Dourlens.

BEAUREGARD, ville ruinée de la principauté de Dombes; elle en étoit autrefois la capitale. Elle est sur la Saône, à 2 li. n. de Trévoux.

Beauregard, bourg de France, en Auvergne, où l'évêque de Clermont à une maison de plaisance. (*R.*)

BEAUREPAIRE, *Castrum belli Riparii*, bourg de France en Dauphiné, avec une abbaye de Bernardines, à 4 li. s. e. de Vienne.

BEAUREVOIR, bourg de France, en Picardie, sur les confins du Cambresis.

BEAURIEUX, bourg de France, dans la généralité de Soissons, élection de Laon.

BEAUSSE. *Voyez* Beauce.

BEAUVAIS, *Bellovacum*, *Cæsaro-magus*, ville capitale du Beauvoisis, à 16 lieues de Paris. La cathédrale, sous le nom de Saint Pierre, est remarquable par son chœur, qui est un chef-d'œuvre d'architecture gothique. Il fut commencé en 1391. Saint Lucien, martyr au troisième siècle, est regardé comme l'apôtre du pays. Il y a eu quatre-vingt-onze prélats. Cet évêché, suffragant de Reims, a le titre de comté-pairie; l'évêque, en cette qualité, porta, en 1179, le manteau royal au sacre de Philippe-Auguste. Son diocèse comprend cinq cent quatre-vingt-dix-huit paroisses.

Les Anglois assiégèrent inutilement cette ville en 1443, aussi bien que Charles duc de Bourgogne,

en 1472. L'armée du duc étoit de quatre-vingt mille hommes. Les femmes s'y signalèrent sous la conduite de Jeanne Hachette, dont on voit encore le portrait dans la maison-de-ville; c'est en mémoire de cette belle défense qu'elles marchent les premières à une procession qu'on fait tous les ans le 10 juillet. Après la cathédrale, on remarque sur tout les églises de Saint Lucien, Saint Sauveur, Saint Etienne, Saint Nicolas. Il y a aussi trois abbayes, quatre monastères d'hommes & trois de filles. Il y a à Beauvais un présidial, une commanderie de l'ordre de Malte, une justice seigneuriale tenue en pairie, une élection, un grenier à sel, & une maréchaussée. La justice de la ville appartient à l'évêque, & est exercée par un bailli qui a sous lui trois lieutenans, un procureur & un avocat-fiscal, un substitut & un greffier. Il a encore une jurisdiction pour les eaux & forêts de son évêché; & les appellations de ces deux justices de l'évêque, sont portées au parlement.

On y fabrique des tapisseries, & sur tout des serges, des draps & des toiles appelées *demi-hollande*, dont il se fait un grand commerce. Elle est sur le Theraim, qui s'y divise en plusieurs canaux. Ses blanchisseries ont beaucoup de réputation, ainsi que les moutons de son territoire.

Plusieurs hommes illustres par leur naissance, leur mérite & leur savoir, sont nés à Beauvais, tels que Jean & Philippe de Villier, l'Isle Adam, Claude de la Sangle & Vignacourt, quatre grands-maîtres de Malte; Godefroy Herman, Jean-Foi Vaillant, savans antiquaires; Antoine Loisel. Adrien Baillet étoit de Neuville en Hez, dans le diocèse de Beauvais. *Long.* 19, 44; *lat.* 49, 26. (*R.*)

BEAUVAIS, bourg de France, dans le pays d'Aunis.

BEAUVOIR-SUR-MER, petite ville maritime de France en Poitou, avec titre de marquisat, vis-à-vis Noirmoutier.

BEAUVOIR, bourg de France, en Normandie, généralité de Rouen.

BEAUVOISIS, ou BEAUVAISIS, petit pays de France, dont Beauvais est la capitale.

BEBAZAR, ville de Natolie, où les chèvres ont le poil fort fin, & on l'y emploie à faire des camelots. Cette ville est peu éloignée d'Angouri.

BEBE, ou CHABRE, rivière de France en Bourbonnois, qui a sa source vers Montmorillon, & se jète dans la Loire.

BEC, nom que nous donnons à plusieurs pointes de terres, où deux rivières se joignent, nous disons le *bec d'ambez*, de l'endroit où la Garonne & la Dordogne se rencontrent.

BEC D'AMBEZ. *Voyez* AMBEZ.

BEC (le), bourg de France en Normandie, diocèse de Rouen, avec une belle & célebre abbaye de Bénédictins, fondée en 1071, que vaut 70000. livres. (*R.*)

BECAR, province d'Asie, dans l'Indoustan: elle comprend les pays de Douab, Jesual & Udesse, & est arrosée par les fleuves qui se déchargent dans le Gange, à l'orient de Delhi. Cette grande & riche province est très-fertile, & rapporte par an plus de quatorze millions au Mogol. Elle a plusieurs bonnes villes, dont les principales sont Sambal, Menapour, Rageapour, Jehanac, & sur tout Becaner qui en est la capitale, située à l'occident du Gange.

BECANER. *Voyez* BICANER.

BECHE, rivière de Hongrie, qui se jète dans le Danube, près de Belgrade.

BECHEREL, ville de France en Bretagne, à 6 li. n. o. de Rennes. Il en vient beaucoup de fil retors.

BECHIN, petite ville de Bohême, du cercle de même nom. *Long.* 32, 35; *lat.* 49, 14.

Durant la guerre des Hussites, elle fut attaquée l'an 1428, par Procope Rasus, qui en assiégea le château & le prit par capitulation. Le général Buquoi la reprit & la brûla en 1619. Elle est à 5 lieues s. de Tabor, 8 n. de Budweiss.

BECKEN, ou BECKUM, petite ville de l'évêché de Munster en Westphalie, à la source de la rivière de Verse, à 12 li. s. est de Munster, 8 n. e. de Soest.

BECKENRIEDT, ville de Suisse, dans le canton d'Underwald.

BECKLINGEN. *Voyez* BEKLINGEN.

BECSANGIL, province d'Asie, qui fait partie de la Natolie, bornée au septentrion par la mer Noire, à l'occident par la mer de Marmora & l'Archipel, au midi par la Natolie propre, & à l'occident par la province de Bolli.

BECZAU, ville de Bohême, sur la rivière de Topel.

BEDARIEUX, ou BEC-D'ARIEUX, ville de France dans le Languedoc, au diocèse de Beziers, sur la rivière d'Obe. *Long.* 20, 54; *lat.* 43, 39.

BEDAS, peuples d'Asie, dans l'île de Ceylan. Ils habitent une grande forêt auprès de la mer, au nord-est de l'île. Ce sont des sauvages blancs, fort adroits à tirer de l'arc. Ils aprêtent leur viande avec du miel; ils la mettent avec cet assaisonnement dans un trou d'arbre, bouché d'un tampon, où ils la laissent pendant un an; après quoi ils l'en retirent & la mangent. Il y a beaucoup d'abeilles dans leur forêts; Ils n'ont aucune demeure fixe; ils errent, habitant tantôt un lieu, tantôt un autre.

BEDBURG, abbaye protestante d'Allemagne, au duché & près de Clèves. (R.)

BEDER, grande ville d'Asie dans les états du Mogol, capitale des Talingas. C'est une ville forte, entourée de murailles, bien garnie de canons. *Long.* 95, 10; *lat.* 16, 50.

BEDESE, ou RONCO, rivière d'Italie qui a sa source dans la Toscane, près de la Romagne. Elle prend le nom d'*Acquedotto*, & se jète dans le golfe de Venise, au-dessus de Ravenne.

BEDFORD, ville considérable d'Angleterre, dans la province de même nom, avec titre de duché, sur l'Ouse. Elle envoie deux députés au parlement. Cette ville a cinq paroisses & deux hôpitaux. Il s'y fait un grand commerce de bled. *Long.* 17; *lat.* 52, 8. (R.)

BEDFORD-SHIRE, petite province d'Angleterre, dont Bedford est la capitale. Le pays est très-fertile en bleds & en pâturages, sur tout du côté du nord. On lui donne environ soixante-treize milles de tour, & deux cent soixante mille arpens.

BEDIZ-VELEZ, ou BELZ, ville d'Afrique au royaume de Fez, sur la côte de la Méditerranée, avec port & château. Elle est dans la province d'Erif, vis-à-vis le Pennon de Velez.

BEDOUINS, ou BEDUINI, peuples d'Arabie, qui vivent toujours dans le désert, & sous des tentes. Ils ne sont soumis qu'aux émirs, leurs princes, ou aux cheikcs, autres seigneurs subalternes, & se prétendent descendus d'Ismaël. Celui d'entre leurs souverains qui a le plus d'autorité, habite le désert qui est entre le mont Sinaï & la Mecque. Les Turcs lui paient un tribut annuel pour la sûreté des caravanes. Il y a des Bedouins dans la Syrie, la Palestine, l'Egypte, & les autres contrées d'Asie & d'Afrique. Ils sont Mahométans, mais superstitieux, & ne se soucient guères d'approfondir les mystères de l'Alcoran: ils n'aiment point les Turcs, & ne se fient jamais à eux, parce qu'ils en ont toujours été trompés & maltraités: malgré la différence de religion, ils en agissent fort bien avec les chrétiens. Naturellement graves, sérieux, & modestes, ils font bon accueil à l'étranger; parlent peu, ne médisent point, ne rient jamais, & vivent en grande union: mais si un homme en tue un autre, l'amitié est rompue entre les familles, & la haine est irréconciliable. La barbe est en grande vénération parmi eux; c'est une infamie que de la raser. Ils n'ont point de gens de justice; l'émir, le cheick, ou le premier venu, termine leur différend. Ils ont des chevaux & des esclaves, mais ils font infiniment moins de cas de leur généalogie, que de celle de leur chevaux: on en distingue de trois espèces, des nobles, des mésalliés, & des roturiers. Leurs meilleurs sont très-estimés, & se vendent depuis mille écus jusqu'à six à sept mille francs. Ces peuples n'ont ni médecins ni apothicaires, & ont tant d'aversion pour les lavemens, qu'ils aimeroient mieux mourir que d'user de ce remède. Ils sont secs, robustes, & infatigables. Leurs femmes de distinction sont belles, bien faites, & fort blanches; mais celles du commun sont extrêmement hâlées, quoique naturellement bazannées. A juger de ces peuples sur ce qu'on nous en raconte, il est à présumer que, n'ayant ni médecins ni jurisconsultes, ils n'ont guères d'autres loix que celles de l'équité naturelle, & guère d'autres maladies que la vieillesse.

Ils campent auprès des eaux & des pâturages, pour la commodité de leur bétail, & n'habitent point dans les villes ni dans des lieux où ils puissent être surpris, parce que leurs vols continuels les rendent odieux aux autres nations; cependant ils sont bons, hospitaliers, & gardent fidellement leur parole. Leurs armes sont une lance, une épée, une masse de fer, & quelquefois une hache, ils ne se servent point de pistolets, ni de fusils, encore moins de canons pour faire la guerre; les armes à feu leur sont en horreur, ils n'attaquent guères qu'ils ne soient sûrs de vaincre: on les a souvent battus; mais on n'a jamais pu les détruire. Le grand Seigneur se sert d'eux pour châtier les rebelles de leur voisinage; il les exhorte à marcher contre eux; mais ses exhortations sont suivies de présens considérables, ou sans cela elles seroient assez inutiles.

Outre ces Bedouins qui demeurent dans le désert d'Egypte, il y a encore une autre race de Bedouins qui habitent la ville d'Alexandrie, & vivent à-peu-près comme ces Bohémiens qu'on voit en France dire la bonne-aventure aux personnes foibles & crédules. Ils campent entre le rivage de la mer, & les murailles de la ville sous des tentes, où se trouvent pêle-mêle, hommes, femmes, enfans & bétail. Le seul état qu'ils aient pour gagner leur vie est le louage de leurs ânes aux marchands étrangers. Ces Bedouins sont fidelles, parlent la langue franque, souvent même le provençal, & il n'y a guère de marchands qui n'en ait un ou plusieurs à son service. (M. DE M.)

BEDWIN. *Voyez* GREAT-BEDWIN.

BEEMSTER, grand marais défriché, & canton particulier dans la Hollande septentrionale, vulgairement appelé *Noort-Holland*: c'étoit autrefois un très-grand lac de Westfrise, que l'on est parvenu à dessécher, & dont l'industrie des habitans a fait un des plus rians séjours de l'Univers.

Ce pays est partagé en grands carrés par des canaux en droite ligne. Le plus long de ces canaux est de deux mille deux cent quatre-vingt toises du Rhin, en traversant le pays dans sa longueur; le plus long en le traversant dans sa largeur, est de deux mille quarante toises du Rhin; mais les digues qui renferment le Beemster, & qui vraisemblablement ont été tirées sur la trace du rivage de l'ancien lac, font d'une figure, qui n'est rien moins que régulière. Le pays qu'elles enferment consiste en d'excellens pâturages; il n'y a ni villes, ni bourgs, ni villages; mais on voit de tous côtés des maisons sans nombre, des métairies dispersées le long des canaux & des chemins qu'on y a pratiqués. (M. DE M.)

BEERALSTON, bourg d'Angleterre, province de Dewon. Il envoie deux députés au parlement.

BEERING (îles de). Elles sont au nombre de trois, & ont été découvertes par M. de Beering, Danois de nation, & fort habile marin; dans le voyage qu'il fit en 1725, par ordre de Pierre-le-Grand & de l'Impératrice Catherine.

Ces îles sont petites, & fort voisines des côtes;

vers les 53e, 54e, à 64e degrés de latitude, & en partant du port de Kamſchatka.

L'île de Beering, proprement dite, eſt une île déſerte, où le même capitaine, dans un ſecond voyage qu'il fit en 1741, fut jeté par une furieuſe tempête, & où il périt de miſère avec une partie de ſon équipage. Cette île, voiſine du Kamſchatka, peut ſervir un jour d'entrepôt, ou devenir un lieu de relâche à la navigation des Ruſſes en Amérique.

Beering (détroit de). *Voyez* Anian.

BEFORT, ville de France, capitale du Sundgaw, auprès d'une montagne. *Long.* 24, 32, 30; *lat.* 47, 38, 18, à 4 lieues de Montbeliard: c'eſt un grand paſſage, & très-ſûr pour aller en Franche-Comté. Cette ville a eu autrefois des comtes particuliers; enſuite elle a appartenu à la maiſon d'Autriche, qui la céda à la France par le traité de Weſtphalie en 1648. Louis XIV l'a faite fortifier; de ſorte que, quoique petite, elle eſt très-forte. Le maréchal de Vauban voyant qu'elle étoit commandée par les hauteurs, y a fait conſtruire des fortifications, avec des tours baſtionnées; de manière qu'il y a une ſeconde ville, qui eſt la ville neuve dont les maiſons ſont tirées au cordeau. Le château eſt un aſſez grand ouvrage, placé ſur des montagnes eſcarpées; & a été réparé par le même maréchal de Vauban. Il y a auſſi pluſieurs autres ouvrages ſur les auteurs qui dominent la ville.

Le bailliage de Befort eſt ſur les confins des états de Montbeliard & de Porentru. (M. D. M.)

BEGARD, abbaye de France, au diocèſe de Beauvais. Elle eſt de l'ordre de Citeaux, & vaut 10000 liv. *(R.)*

Begard, abbaye de France, diocèſe de Treguier. Elle eſt de l'ordre de Citeaux, & vaut 9500 liv. (R.)

BEG-ERI, petite île d'Irlande près de Wexford, dans un petit golfe formé par la rivière de Slany, à ſon embouchure.

BEGIE, ou BEGGIE, BEILE, ou BÉJE, ville d'Afrique au royaume de Tunis, ſur la pente d'une montagne. *Long.* 27; *lat.* 37.

C'eſt une ville ancienne, défendue par un bon château. On la croit bâtie par les Romains. Ses murs ſont antiques & très-élevés. Tout ce pays eſt ſi fertile en bleds, qu'il approviſionne Tunis & tout le voiſinage. Les habitans cependant en ſont fort pauvres.

BEGRAS, ville de la Turquie Aſiatique, dans la Syrie, au pied du mont Noir, entre Alexandrette & Antioche. Elle eſt, dit-on, à demi-déſerte.

BEGHAT, rivière d'Aſie dans l'Indouſtan.

BEHBEHAN, ville de Perſe dans la province de Fars, à 86 degrés, 26' de *long.* & 30 de *lat.* ſelon les géographes du pays.

BEHER, ville du Semigalle, en Courlande.

BEJA, ou BEJER, contrée de Barbarie dans le royaume de Tunis.

Beja, ou Bexa, ville de Portugal, dans l'Alentéjo, près du lac du même nom. *Long.* 10, 10; *lat.* 37, 58.

Le territoire de cette ville eſt fertile. La place eſt grande & forte, elle a titre de duché, & un évêché. On dit qu'il y a dans le lac une eſpèce de poiſſon bon à manger, qui préſage la pluie & la tempête, & l'annonce par des mugiſſemens, ſemblables à ceux du taureau; d'autres attribuent ces mugiſſemens & ce bruit, précurſeurs des mauvais tems, à l'agitation des eaux du lac.

BEJAR, ville d'Eſpagne en Eſtramadure, avec titre de duché, ſituée dans une vallée délicieuſe, abondante en bleds, en vin & en fruits. Elle poſſède des manufactures de laines, particulièrement de draps. On y trouve trois paroiſſes, un couvent de religieux, deux de filles & un magnifique palais des ducs.

BEJARD DE MELENA, ou BEJER, petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, vers la côte du détroit de Gibraltar. Elle eſt à demi ruinée, & à 9 lieues de Cadix, au midi.

BEIDHAH, ville d'Aſie, dans la province de Perſe proprement dite, proche Schiraz.

BEILTEIN, petite ville d'Allemagne, dans la Veteravie, avec titre de comté, entre Marbourg, Naſſau, & Coblentz. *Voyez* l'art. Winnenbourg.

BEIRA, province de Portugal, bornée au ſeptentrion par les provinces d'entre Minho & Douro, & Tra-los-Montes, au midi par l'Eſtramadure Portugaiſe, à l'orient par l'Eſtramadure Eſpagnole, à l'occident par la mer. Elle a environ trente lieues en long, ſur autant en large: ſa capitale eſt Coïmbre. Cette province abonde en grains & en fruits.

BEIRUT, ou BAIRUT, ou BEROOT, ou BERYTA, ville maritime de la Turquie en Aſie, dans le gouvernement de Damas. Les Romains, qui établirent dans cette ville une école de droit civil, qui s'enſeignoit en langue grecque, & dont la fondation, quoiqu'ignorée, quant à ſa date, étoit bien antérieure au règne de Dioclétien; les Romains, dis-je, n'ont pas laiſſé de ville dans l'orient qui ſe ſoit auſſi avantageuſement conſervée que Beirut. Tous les voyageurs, d'accord ſur ſa belle & heureuſe ſituation, ſur la bonté de ſon climat, diſent que cette ville eſt très-jolie; que les maiſons y ſont bâties de pierres de taille, que les rues, à la vérité, n'y ſont pas fort larges; mais qu'il y a une multitude de jardins, de vergers & de haies vives qui lui donnent toutes ſortes d'agrémens. Ils ajoutent qu'elle eſt bien peuplée & bien marchande; que les chrétiens Grecs y ſont en nombre, ainſi que les Catholiques, les Maronites, les Mahométans, les Juifs; que les ſoies que l'on y travaille, & qui ſont ou blanches ou jaunes, ſont beaucoup plus fortes que celles de Tripoli, & qu'enfin il eſt à regretter que l'émir Fackreddin, qui poſſéda cette ville pendant un tems, & l'orna d'un palais, ait fait combler ſon port, & rendu inutile pour les grands vaiſſeaux, la rade ſûre & facile que la nature lui avoit donnée.

BEKA,

BEKA, ou BEQUA; c'eſt ainſi que les Européens expriment le nom d'une contrée, que les Arabes nomment *Albkaa*. C'eſt une plaine aux environs de Balbec, qui s'étend juſqu'aux montagnes qui la ſéparent de Damas. C'eſt le plus agréable pays, & le mieux cultivé de toute la Syrie: il eſt arroſé par quantité de rivières, qui en font un lieu délicieux; c'eſt de-là que ſortent ces excellens & beaux raiſins, qu'on envoie par tout ſous le nom de raiſins de Damas.

BEKAVA, ou BEKAWA, petite ville de Pologne, dans le palatinat de Lublin.

BEKIA, île de l'Amérique ſeptentrionale, une des Antilles, qui n'eſt guères fréquentée que par quelques Caraïbes de Saint-Vincent qui y font la pêche, & y cultivent de petits jardins; elle manque d'eau douce, & abonde en vipères dangereuſes. *Lat.* 12, 24. On lui donne 12 lieues de circuit, & ſon havre eſt fort bon.

BEKLINGEN, petite ville d'Allemagne, au comté du même nom, en Thuringe, dans le cercle de Haute-Saxe, à 6 li. n. de Weimar. *Long.* 29, 20; *lat.* 51, 20.

BELA, petite ville de Hongrie, dans le comté de Zips. (R.)

BELALCAÇAR, petite ville du royaume d'Andalouſie, ſur la petite rivière de Cuyar.

BELAD-EL-BESCHARA, nom que porte aujourd'hui dans la Paleſtine la portion du pays de Saphet, à laquelle on donnoit autrefois celui de *Galilée*.

BELBO, rivière du duché de Milan.

BELCAIRES, bourg ou petite ville de France dans le bas Languedoc, au diocèſe & à 6 lieues ſ. o. d'Aleth.

BELCASTRO, *Belicastrum*, *Belcastrum*, ou *Genocastrum*, petite ville du royaume de Naples dans la Calabre ultérieure, à huit milles de diſtance de la mer. C'eſt le ſiége d'un évêque. Ses campagnes arroſées des eaux du *Nascaro*, ſont fertiles en bled & autres grains, en huile, en vins recherchés, en fruits & miel exquis; on en tire auſſi du coton de qualité parfaite, de la manne & de la térébenthine. On y trouve du plâtre reluiſant & ſemblable à l'albâtre. Il y avoit anciennement un temple célébre & fréquenté, conſacré aux fameux jumeaux Caſtor & Pollux.

BELCHITE, petite ville d'Eſpagne, au royaume d'Aragon, ſur la rivière d'Almonazir. *Long.* 17; *lat.* 41, 19, à huit lieues ſ. de Sarragoſſe.

BELCKIS. *Voyez* PELKIS.

BELD, petite ville d'Aſie dans le Diarbeck, ſur le Tigre, un peu au-deſſus de Moſul. (R.)

BELEM, ou PARA. *Voyez* PARA.

BELÉME, bourg de Portugal, à deux lieues au-deſſous de Lisbonne, ſur le Tage. Au devant de ce bourg eſt la tour de Belem, bâtie ſur la rivière, qui eſt étroite en cet endroit. Ce fort eſt bien gardé & l'on y met des commis, auxquels tous les vaiſſeaux marchands en entrant & en ſortant ſont obligés de montrer leurs paſſeports, factures, &c. afin de payer les droits de leur cargaiſon: c'eſt près de cette tour que mouillent les navires en attendant leurs dépêches. Ce bourg eſt conſidérable, bien peuplé, & on y trouve toutes ſortes de rafrîchiſſemens. Le couvent des frères de Saint Jérôme eſt remarquable, en ce que l'égliſe, le dortoir, & le cloître ſont bâtis de pierres de tailles ouvragées. Toutes les voûtes de l'égliſe ſont compoſées de diverſes voûtes, qui ſe joignent en forme de compartiment, dont la plupart, & les grandes du milieu ſur tout, penchent en bas; ce qui eſt le contraire des voûtes ordinaires. Il y a dans les chapelles de cette égliſe pluſieurs tombeaux des rois de Portugal. Ce monaſtère enfin eſt remarquable par la ſingularité de ſon architecture, la hardieſſe des voûtes, la beauté & la largeur du cloître, la diſtribution & la propreté des logemens, ſes jardins & ſes fontaines.

Le roi de Portugal y a une maiſon de plaiſance. (M. D. M.)

BELÊME. *Voyez* BELESME.

BELEREAU, île de la mer Méditerranée, proche d'Yvica.

BELESME, ou BELLESME, petite ville du Perche, qui diſpute à Mortagne le titre de capitale du pays. Elle eſt à quatre lieues de Mortagne au ſud, & un peu plus de Nogent-le-Rotrou, à l'oueſt. Cette ville eſt le ſiége d'un gouverneur particulier, d'un bailliage reſſortiſſant au bailliage de Chartres, & d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts. M. de Bry de la Clergerie, dans ſon *hiſtoire du Perche*, ne fait aucune mention des deux inſcriptions trouvées dans la forêt de Beleſme: la première ne contient que le ſeul mot *Aphrodiſium*. C'étoit l'inſcription d'un temple ou d'une chapelle du voiſinage, conſacré à Vénus, nommée par les Grecs *Aphrodite*, parce qu'on croyoit que cette déeſſe étoit ſortie de l'écume de la mer, lorſqu'elle parut pour la première fois à Cythère, c'eſt-à-dire, lorſque les Phéniciens en établirent le culte dans l'île.

La deuxième deſcription eſt conçue en ces termes:

Diis inferis
Veneri
Marti &
Mercurio
Sacrum.

Voyez Hiſt. de l'Acad. des inſcriptions, tom. II, édit. in-12, pag. 331. (*R.*)

BELESTAT, bourg de France en Languedoc, généralité de Toulouſe, au diocèſe de Mirepoix, dont il eſt à 4 lieues ſud. C'eſt près de ce bourg qu'on voit la fontaine de Lers ou de Fonterſtorbe, remarquable en ce qu'elle coule douze fois & tarit douze fois en vingt-quatre heures, par des intervalles égaux. M. Aſtruc lut en 1709, à l'académie de Montpellier, un mémoire ſur cette fontaine. (R.)

BELEZ, rivière de Catalogne, qui se jète dans la Méditerranée, proche de Barcelone.

Belez, petite ville d'Amérique en Terre-Ferme, dans la Nouvelle-Grenade. Elle est près d'un volcan, qui jète souvent de pierres embrasées. Il y a dans cette ville un couvent de Cordeliers.

BELFAST, jolie ville d'Irlande au comté d'Antrim, avec château & port, où il se fait un bon trafic: elle députe au Parlement.

BELGARD, ou BELGRAD, ville du duché de Poméranie, sur la Persante, dans le cercle de Belgard. Cette ville se nommoit autrefois *Byaligrood*, qui veut dire *Weissembourg*. Elle est renommée par les marchés de chevaux qui s'y tiennent. Elle étoit déjà assez considérable dans l'onzième siècle, & faisoit partie de la Poméranie antérieure jusqu'en 1184, que les princes de la Poméranie ultérieure s'en emparèrent. Devenue peu de tems après une seigneurie particulière, elle échut à Pribislas IV, prince de Neklenbourg, qui, dans un titre de 1289, se qualifioit de seigneur des pays de Dobbern & de Belgard en Cassubie, mais qui se vit bientôt obligé de reconnoître la supériorité territoriale des princes de la Poméranie antérieure. Le duc Wartislas IV quitta Anclam, pour établir sa résidence au château de cette ville, & donna en 1321 le pays de Belgard à l'évêque de Cammin, à titre de fief. Lors de la fondation des deux maisons de Poméranie & de Wolgast, le pays de Belgard échut à la première, de laquelle il passa à celle de Stettin en 1459, & de cette dernière à celle de Wolgast en 1464. Il fut rendu dependant de la régence de Stettin, par l'acte de partage fait entre les ducs Philippe I & Barnim X, en 1532, & 1541.

Tout ce pays fut dévasté, dans une guerre de trente ans, au point qu'il fut donné en hypothèque au feld-maréchal de l'armée Suédoise de Wirtemberg. La maison électorale de Brandebourg finit par en devenir propriétaire, en vertu du traité de paix de Westphalie.

Belgard fut réduite entièrement en cendres en 1667, mais elle a été beaucoup mieux rebâtie. Ses fauxbourgs sont très-beaux. Elle a un château, une prévôté, & c'est aujourd'hui le siége d'un bailliage royal. (M. D. M.)

BELGEVAN, ville d'Asie dans la Tartarie, au royaume de Bokara, dans la province de Catland, à 104 d. 30 *min.* de *long.* & 39 de *lat.* selon les Orientaux.

BELGIAN, désert d'Asie dans la grande Tartarie.

BELGICA, l'un des deux forts des Hollandois, en Asie, dans l'île de Néra, l'une de celles de Banda; l'autre, qui est le principal, se nomme le fort *Nassau.* (*R.*)

BELGRADE, ville de la Turquie Européenne, capitale de la Servie, au confluent du Danube & de la Save. *Long.* 38, 30; *lat.* 45.

Quelques-uns croient que c'est le *Taurinum* des anciens.

Son nom latin est *Alba Græca*; c'est une ville très-grande, très-forte, très-peuplée, & où l'on fait un grand commerce. Le Danube est fort large devant cette place, & paroit très-rapide. Elle est bâtie à l'antique: ses murailles avoient une double enceinte, avec une prodigieuse quantité de tours. Le seul endroit qui n'étoit pas défendu par l'une des deux rivières, étoit fortifié par un château placé sur une éminence. Les fauxbourgs de Belgrade sont vastes & fréquentés par des marchands Turcs, Grecs, Juifs, Hongrois & Esclavons. Il y avoit un évêché grec, suffragant d'Antivari, qui étoit ci-devant à Semendria, & qui y est de nouveau transféré. On voit à Belgrade quatre belles & grandes places publiques, sur tout remarquables en ce qu'elles sont sans cesse remplies de marchandises précieuses. Les rues où se tait le plus grand commerce, ont des allées d'arbres, sous lesquels on est à couvert du soleil & de la pluie. Soliman II la prit en 1521. Depuis elle fut à l'empereur. Les Turcs la reprirent en 1660. Les Impériaux l'assiégèrent en vain en 1693. La possession en fut assurée aux Turcs par la paix de Carlowitz en 1699. Le prince Eugène la reprit au mois d'aoust 1717, après avoir entièrement défait les Turcs. Elle leur fut cependant cédée en 1739, à condition qu'ils démoliroient les fortifications; ce qui a été exécuté. Elle est à 65 li. s. p. e. de Bude, 106 s. p. e. de Vienne, 160 n. p. o. de Constantinople. Un grand-visir y a fait construire un palais magnifique avec une mosquée auprès, & de belles fontaines. On y a aussi bâti un metreseck ou collége, pour l'éducation des enfans.

Belgrade, bourg de la Turquie Européenne, dans la Romanie, sur le Bosphore de Thrace, à 7 lieues nord de Galata. *Long.* 40, 30; *lat.* 41, 42.

Il a été ainsi nommé à cause de sa beauté. Le pays est élevé, ombragé de quantité de bois, arrosé de plusieurs sources d'eau claire, & presque couvert de villages. L'air y est très-bon & très-sain. Aussi plusieurs grands seigneurs Turcs y ont-ils des maisons de plaisance. Toutes ces eaux recueillies dans des aqueducs, arrivent à Constantinople: un de ces aqueducs entr'autres, est à moitié chemin de Belgrade à Galata; il joint deux montagnes, en croisant & traversant sur un aqueduc une vallée qui est tout au moins d'un quart de lieue. Ce superbe ouvrage est composé de deux rangs d'arches: le rang de dessous en a cinquante-une. Il peut y avoir trente brasses depuis le fond de la vallée jusqu'au haut de l'aqueduc. On en voit un autre du côté de l'orient, de trois rangs d'arches. Les habitans des villages voisins sont chargés du soin de ces eaux, ce qui les fait exempter de toutes les autres taxes. La plupart de ces aqueducs ont été bâtis par les derniers empereurs Romains & Grecs, & réparés par Soliman II, dit le Magnifique. (*R.*)

BELGRADO, petite ville d'Italie, dans le Frioul

& l'État de Venise, entre Udine & Concordia. *Long* .30, 35; *lat.* 46.

BELGRADO, petite rivière de la Romanie, en Turquie.

BELKH, grande & ancienne ville d'Asie, dans le Khorasan, à 101 degrés de longitude & à 36 de latitude. Elle a plusieurs cantons dans sa dépendance. Cette ville est située à quatre lieues des montagnes, sur une plaine unie. La rivière de Vouha baigne ses murailles. Ses environs sont remplis de vignes & de jardins. Tout le pays abonde en oranges, cannes à sucre, nénufar, dattes, raisins, & sur tout en melons qui y prennent un accroissement extraordinaire. (R.)

BELKIN, ville de la basse Egypte au milieu du Delta, entre le canal de Rosette & celui de la Sablonnière, à 11 li. de la grande Mahalle.

BELIOU, bourg de France, en Normandie, généralité d'Alençon, élection de Falaise.

BELITZ, petite ville de la Marche de Brandebourg, sur l'Ada, à six milles de Berlin.

BELLABRE, petite ville de France en Berry, sur la rivière d'Anglin, avec titre de marquisat, diocèse de Bourges, élection & à 3 lieues sud-est du Blanc. Il y a des forges aux environs de cette ville.

BELLA-MORESKOY-LÉPORIE. *Voyez* LÉPORIE.

BELLAC, petite ville de France, dans la Marche, sur la petite rivière de Vincon, à 7 li. de Limoges. Cette ville, qui est le chef-lieu de la basse-Marche, est le siège d'une justice royale, & d'une sénéchaussée. *Long.* 18, 48; *lat.* 46, 4. (R.)

BELLANO, petite ville d'Italie sur le lac de Côme, dans le Milanois, à 8 lieues de la ville de Côme.

BELLA-POLA, île située dans le golfe de Napoli, en Morée.

BELLE. *Voyez* BAILLEUIL.

BELLE-AIGUE, abbaye de France en Auvergne, au diocèse de Clermont, à 4 lieues o. d'Ebreuil, fondée en 1137. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 2900 liv.

BELLE-BRANCHE, abbaye de Bernardins, fondée en 1152, dans le Maine, à 2 li. n. o. de Sablé, unie au collége de la Flèche.

BELLE-ÉTOILE, abbaye de Prémontrés, fondée en 1215, en Normandie, au diocèse de Bayeux, à 3 li. n. de Domfront. Elle vaut 2000 liv.

BELLE-FONTAINE, abbaye de Bénédictins, au diocèse de la Rochelle. Elle est aux Feuillans depuis 1642, à une lieue s. e. de Beaupréau. Elle vaut 4000 liv.

BELLE-ISLE, île de France, à 6 lieues de la côte de Bretagne, dans l'évêché de Vannes, d'environ six lieues de long sur deux de large.

On trouve dans cette île le Bourg de Bangor, la petite forteresse de Palais, & les paroisses de Sauzon & de Lomaria: le pays est très-diversifié par la nature; il y a des rochers & des plaines fertiles & agréables. Il s'y trouve des salines. La couronne en est en possession depuis 1742. Elle l'acquit alors de la famille des Fouquet, en échange de Gisors. Les Anglois s'en emparèrent pendant la dernière guerre, en 1761, & la rendirent à la paix en 1763: c'étoit une conquête moins utile pour eux, qu'incommode pour les François. Les anciens nommoient cette île *Colonesus*. Elle est pourvue d'une fort bonne rade.

BELLE-ISLE, île de l'Amérique septentrionale, à l'entrée du détroit qui sépare le pays des Esquimaux, de l'île de Terre-Neuve. Ce détroit prend aussi le nom de *Belle-Isle*. *Lat.* 51, 50.

BELLE-PERCHE, abbaye de France, fondée en 1143, diocèse de Montauban, ordre de Citeaux, à 3 li. n. de Verdun. Elle est du revenu de 14000 liv.

BELLECOMBE, abbaye de Bernardines, dans le Vélay, au diocèse & à 5 li. n. e. du Puy.

BELLEGARDE. *Voyez* SEURRE.

BELLEGARDE, petite ville de France en Auvergne, élection de Combraille, à 5 li. s. d'Evaux.

BELLEGARDE, ville forte de France, dans le Roussillon, au-dessus du col de Pertuis, sur la frontière de Catalogne, entre Ceret & Jonquères. Les Espagnols la prirent en 1674. Le maréchal de Schomberg la reprit l'année suivante. Après la paix de Nimègue, en 1679, Louis XIV la fit fortifier. Elle est aujourd'hui de la plus grande force. *Long.* 20, 30; *lat.* 42, 20.

BELLEGARDE, bailliage du canton de Fribourg, acquis à titre d'achat, partie en 1525 de Jacques de Corbeira, partie en 1553 du comte Michel de Gruyères.

BELLELAY, belle & riche abbaye de l'ordre des Prémontrés, dans l'évêché de Bâle. Elle fut fondée vers l'an 1140, dans le territoire de Delemont ou Delsberg, à 3 lieues de Moutiers-Grand-Val. Dans le concile de Constauce, le pape Martin donna à l'abbé, la crosse & le titre de prélat; & l'empereur Sigismond l'affranchit en même tems de la jurisdiction de l'évêque de Bâle. L'abbaye est sous la protection du canton de Soleure & de la république de Bienn. Les fromages qu'on fait dans ses environs, sont renommés par leur délicatesse. L'abbaye de Bellelay a un pensionnat très-florissant & des mieux composés, où les jeunes gens sont instruits dans toutes les connoissances qui entrent dans le plan d'une bonne éducation. (R.)

BELLEM, cap d'Espagne, sur la côte occidentale de la Galice, entre celui de Finisterre & la Corogne.

BELLERIVE, abbaye de Bernardines, sur le lac de Genève, à une lieue n. de Genève.

BELLEVAL, abbaye de Prémontrés en Champagne, dans l'Argone, fondée en 1137, au diocèse de Reims, à 2 li. o. de Stenay. Elle est du revenu de 9000 liv.

BELLEVAUX, abbaye de Bernardins, fondée en 1199, dans la Franche-Comté, sur l'Ognon, au

diocèse & à 3 lieues nord de Besançon. Elle vaut 6000 liv.

BELLEVAUX, abbaye de Prémontrés, au diocèse de Nevers, à une lieue o. de Moulins. Elle vaut 1800 liv.

BELLEVILLE, *Bella villa*, jolie petite ville de France, dans le Beaujolois, diocèse de Lyon, à 4 lieues f. de Mâcon, 2 n. de Ville-Franche, & 3 f. e. de Beaujeu, près de la Saône. Il y a une abbaye de chanoines réguliers de Saint Augustin, fondée en 1159 par Humbert II, fire de Beaujeu. Dans l'église, qui est considérable, sont les tombeaux de plusieurs fires de Beaujeu. Cette abbaye est du revenu de 3500 liv. Elle a un hôpital bien bâti, confié à des sœurs de Sainte Marthe, & un collége établi en 1757. La seigneurie en est à M. le duc d'Orléans. *Long.* 22, 16; *lat.* 45, 5. (R.)

BELLEVUE, maison de plaisance appartenante à nos rois, & située sur une colline au bord de la Seine, au voisinage & au-dessus de Sève. Elle est ainsi nommée de la beauté de la vue dont on y jouit. Ce château, d'une architecture très-simple, & qui ne consiste qu'en un gros corps de logis & quelques dépendances, est habité aujourd'hui par Mesdames, tantes du roi. Il fut bâti par Louis XV, pour la marquise de Pompadour. (R.)

BELLEY, *Bellica*, la *Bellica* des anciens, ville capitale du Bugey, à une lieue du Rhône, avec un évêché établi au ve siècle, suffragant de Besançon. Le chapitre, composé d'Augustins, fut sécularisé par Grégoire XIII en 1579. Cette ville fut entièrement réduite en cendres le 2 août 1385. Amé VII, duc de Savoie, la fit entourer de murailles & de tours. Frédéric Barberousse fut si touché du mérite d'Anthelme, qui de chartreux de Portes, devint évêque de Belley en 1163, qu'il lui donna, & à son église, tous les droits de régale, comme celui de battre monnoie, & la seigneurie de la ville. Depuis ce tems-là, les prélats ont été princes du Saint-Empire.

Saint Laurent en est la seule paroisse. Il y a une abbaye de Bernardines, fondée en 1155 par Marguerite, fille d'Amé II, & transférée au XVIIe siècle, du village de Bons sur le Furan, à Belley, & un collége établi en 1768, régi par les Josephites. C'est la résidence d'un gouverneur particulier, & le siége d'une élection, d'une maréchaussée, d'un bureau des sels & d'un bailliage subordonné au tribunal de Bourg en Bresse. Elle est à 6 li. n. o. de Chambery, 16 e. de Lyon. (R.)

BELLIGAMME, contrée du royaume de Jafnapatnan, dans l'île de Ceylan.

BELLIN, petite province d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg. Elle ne comprend qu'une ville de son nom & neuf villages. C'étoit jadis le patrimoine de l'ancienne famille de Bellin, qui ne subsiste plus : c'est aujourd'hui l'un des domaines de la maison royale de Prusse, qui en a réduit une portion en bailliage, & qui laisse le reste entre les mains de divers gentilshommes du pays. La ville de Bellin est le siége de ce bailliage, aussi bien que d'une inspection ecclésiastique. Ell est en elle même peu considérable. Un bac qui s'y trouvoit autrefois, pour passer la petite rivière, nommée *Rhin*, qui la baigne, lui fait porter le surnom de *Fehr*, qui veut dire en allemand un bac. Mais Fehr Bellin est un lieu chéri du Brandebourg depuis près de cent ans. Le prince & les peuples de la contrée, envisageant la gloire sous sa vraie face, n'oublient pas que le grand électeur, battant les Suédois dans cet endroit, l'an 1675, opéra pour le Brandebourg une délivrance toute merveilleuse. Ils se souviennent de cette victoire, comme les Suisses de celle de Morgarten, prenant dans l'histoire de ce qu'ils ont ainsi fait de beau, l'exemple de ce qu'ils doivent toujours faire.

BELLINGHAM, ville d'Angleterre dans le Northumberland. Il s'y fait un commerce très-considérable de gros bétail, d'étoffes & de denrées; c'est que la province est par elle-même une des moins riches du royaume en toutes ces choses, & que, comme elles sont nécessaires à la vie, un peuple, tel que l'Anglois, suit son génie, & ne les attend pas les bras croisés. *Long.* 15, 20; *lat.* 55, 10.

BELLINGHAM, ou BILLINGHAM, ville maritime de l'île de Ceylan.

BELLINZONE, ville de Suisse, chef-lieu du bailliage de son nom, l'un des sept que les Suisses possèdent en Italie. Elle est située sur le Tesin. Elle appartient, avec son bailliage, aux trois cantons d'Uri, Schwitz, & Underwald auxquels ce district fut cédé en 1503. Il leur fut confirmé en 1512 par le duc de Milan qu'ils avoient rétabli dans son duché. Il se trouve trois couvens dans la ville, où les cantons entretiennent un bailli, que l'on nomme aussi commissaire. Elle est à 2 lieues n. du lac Majeur. (R.)

BELLITZ, petite ville d'Allemagne dans la Marche de Brandebourg, à six milles de Berlin.

BELLOQ, ou BELLORQUE, très-petite ville de France, au gouvernement de Béarn, sur le Gave de Peau. Cette ville est située dans la sénéchaussée d'Orthes, & à trois lieues & demie de Pau. (*R.*)

BELLOZANE, abbaye de France en Normandie, au diocèse de Rouen. Elle est de l'ordre des Prémontrés, & vaut 3500 liv. (*R.*)

BELLS. *Voyez* BELZ.

BELLUNO, ville d'Italie, capitale du Bellunois dans la Marche-Trévisanne, sur la Piave. *Long.* 29, 45; *lat.* 46, 9; son nom latin est *Bellunum*. Son évêché est suffragant de l'archevêché d'Udine. Cette ville, quoique petite, est assez bien peuplée.

BELLUNOIS (le), petit pays d'Italie dans l'état de la république de Venise, où il fait partie de la Marche-Trévisanne. Il est borné au nord par le Cadorin, & en partie par le Frioul, à l'orient par le Frioul, au midi par le Trévisan & par le Feltrin, & au couchant, partie par le Trentin &

par le Tirol. A l'orient est une grande forêt de 16 milles de long.

BELMONT, petite ville de France dans le Rouergue, à 3 lieues s. o. de Vabres.

BELMONT, abbaye de Bernardines, fondée en 1148 sur le Salon, au Diocèse, & à 4 lieues s. e. de Langres.

BELOSERO. *Voyez* BIELA-OSERO.

BELOZO. *Voyez* BIELA-OZERO.

BELCINNAC, île de France en Normandie, dans la rivière de Seine. Elle appartient à l'abbaye de Saint Vandrille. (R.)

BELT, nom de deux détroits de Danemarck, dont l'un est appelé le *grand Belt*, & l'autre le *petit Belt*. Le premier est entre l'île de Séeland & celle de Fionie, le second entre l'île de Fionie & le Jutland.

BELTURBEL, petite ville d'Irlande dans la province d'Ulster, au comté de Cavan. Elle envoie un député au parlement.

BELTZ, ou BELTZKO. *Voyez* BELZ.

BELTZICK, ou BELTZIG. *Voyez* BELZIG.

BELVEDERE, grande province dans la Morée, qui renferme l'Elide, la Messenie, & partie de l'Arcadie des anciens; c'est, à proprement parler, la côte orientale du Peloponèse. Il s'y trouve plusieurs ports de mer. (R.)

BELVEDERE-ELIS, ville de la Morée, dans la province de Belvedère, dont elle est la capitale. Elle tient la place d'Elide qui étoit sur le Penée. Belvedère est une assez grande ville, dont la situation est charmante. Ce seroit un des plus agréables lieux, des plus riches, & des plus fertiles de l'Europe, si le despotisme stupide des Turcs, & leur barbare ignorance, ne tenoient les Grecs, & les arts dans un honteux esclavage. Autant l'industrieuse liberté fait arracher d'un sol aride des richesses qu'on ne soupçonnoit pas, autant le bras du despote frappe de stérilité le sol le plus fertile, & répand la misère & le deuil où devoient régner la joie & l'abondance. (M. D. M.)

BELVEDERE, château du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, sur la côte de la mer de Naples, au pied de l'Apennin. Il y avoit aussi un lieu très-agréable de ce nom dans la Sicile, près de Syracuse; mais on croit qu'il a été détruit par les tremblemens de terre.

BELUGARA, ou BELEGURA, ville d'Afrique au Monomotapa, sur la rivière de Sainte-Luce, au-dessous de Sophala. Le pays y est fertile & abondant en gibier.

BELUTES (les), peuple de voleurs & de vagabonds, qui vivent sous des tentes, & se tiennent aux environs de Candahar, entre les frontières de Perse & l'empire du Mogol.

BELZ, grande ville de Pologne, au palatinat de son nom, siége d'un palatin & d'un staroste. Elle est à 16 lieues n. de Lemberg, & 50 e. de Cracovie. *Long.* 41, 44; *lat.* 50, 10. Elle a passé, avec une partie de son palatinat, sous la domination Autrichienne en 1773, lors du démembrement de la Pologne. (R.)

BELZIG, ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe & dans l'état électoral, à 9 lieues nord de Wirtemberg. C'est le siége d'une surintendance. (R.)

BEMARIN, contrée de l'Amérique septentrionale, dans la Floride, au nord de Saint-Marc d'Apalache, & à l'orient de la rivière d'Apalache. Melilot, selon Baudrand, en est la capitale.

BEMBÉ (la province de), en Afrique, au royaume d'Angola. Elle se divise en haute & basse, & s'étend d'un côté sur le rivage de la mer; de l'autre elle sépare le royaume d'Angola des provinces voisines. Ce pays est presque couvert de bétail, de cerfs, de chevreuils, & d'autres animaux, tant sauvages que domestiques. Les peuples se servent du suif des animaux pour s'oindre la tête & tout le corps. Ils sont fort attachés à l'idolâtrie, croient aux enchantemens, & pratiquent enfin toutes les superstitions ordinaires aux peuples barbares. Ils s'habillent de peaux de bêtes grossièrement préparées, ou de peaux de serpens. Les femmes entretiennent proprement leur chevelure: les hommes ont la tête rasée, & ne laissent qu'un flocon de cheveux sur le sommet. Leurs armes sont des piques, de sagaies, avec des bâtons de quatre palmes de long, dont un des bouts à une boule garnie de pointes de fer. Ils s'en servent avec beaucoup de force & d'adresse; ils ont aussi l'usage des flèches. (M. D. M.)

BENA, ou BECCABENA, royaume de Nigritie, au milieu des terres, près de la rivière de Guinala, vers la haute Guinée, & le royaume de Meth, dans les montagnes de Sierra-Leona. Ce royaume porte le nom de sa capitale, & ses habitans celui de *Souses*. Le terroir du pays est fort raboteux; on n'y voit que des montagnes & des coteaux couverts d'arbres, de verdures, & entrecoupés de rivières. La couleur de la terre des montagnes indique qu'il y a des mines de fer, & que ce métal y est plus fin qu'en Europe. Les serpens du pays sont plus gros que la cuisse d'un homme, mouchetés de diverses couleurs, & de la plus grande vivacité. Le roi tient d'ordinaire un de ces serpens entre ses bras, & le carresse comme si c'étoit un petit chien; aussi le nomme-t-on pour cela *le roi des serpens*. Il faut que cette espèce de serpens ne soit point malfaisante. Lorsqu'un des habitans de ce royaume vient à mourir, les parens jettent de grands cris, & rassemblent des draps, des étoffes, de l'or, & des vivres, dont ils font une offrande sur un tombeau. Ils partagent ces offrandes en trois parts; l'une pour le roi, l'autre pour ceux qui ont pris soin avec eux de l'enterrement du défunt, & ils mettent la troisième part dans la bière. On enterre les rois & les princes sans bruit & sans suite, dans des lieux écartés, sans doute dans la crainte qu'on n'enlève les grandes sommes d'or qu'on met dans leurs tombeaux. C'est

pour cela qu'on les dépose souvent dans le lit des rivières, en en détournant le cours, & ensuite on fait rentrer les eaux dans leurs premier lit.

Le roi de Bena commande à sept royaumes, quoiqu'il soit lui-même vassal du *Conche*, empereur de tous les *Souses*. (M. D. M.)

BENA, ou BENE, petite ville de Piémont, avec titre de comté, à trois lieues s. de Gueraſco. *Long.* 25, 30; *lat.* 44. 29.

BENACAFIZ, ville d'Afrique au royaume de Maroc dans la province de Duquela, à quinze lieues d'Azamor, & à deux de la montagne Verte, du côté du levant. Sa situation est sur un tertre assez haut, & tout rond sur le bord de l'Ommirabi. Elle est ceinte de murailles, flanquées de vieilles tours à l'antique. Les Arabes de Charquié errent dans les plaines qui l'environnent, & qui sont fort belles.

Cette ville étoit autrefois bien peuplée de Bereberes; mais après la conquête d'Azamor, les Portugais la saccagèrent & la brûlèrent, de sorte qu'elle est demeurée presqu'entièrement déserte. Les Arabes de Charquié possèdent maintenant ces contrées. (*M. D. M.*)

BENAIST, bourg de France, en Anjou, élection de Saumur.

BENAKEL, ville d'Asie dans la Transoxane; à 90 degrés de *long.* & 42, 30 de *lat.* septentrionale. Elle est située sur une rivière qui porte son nom, & défendue par un bon château. Cette ville se nomme aussi *Benca1h*.

BENARES, ou BENAROUS, ville de l'Indoustan, sur le Gange. Il y a une pagode célèbre qui porte le même nom que la ville: on descend de cette pagode par un escalier, jusqu'au fleuve, pour s'y laver & pour y boire. L'idole est en si grande vénération, que quand on ouvre la pagode les Brachmanes se prosternent le visage contre terre. Il y a là un Brachmane qui frotte le front de tous les pélerins d'une certaine liqueur jaune. Les femmes n'y peuvent point entrer.

BENAROU, ville de Perse sur les frontières de la province de Fars & du royaume de Lar, au pied d'une montagne, sur laquelle on voit encore des restes d'un grand château.

BENASSIS, bourg de France, en Poitou, généralité de Poitiers.

BENATEK. *Voyez* BENATKI.

BENATKI, petite ville de Bohême, au cercle de Bunzlau. (R.)

BÉNAVARRI, *Bénavarium*; petite ville d'Espagne au royaume d'Aragon, avec un château sur les frontières de la Catalogne, à 7 li. n. e. de Balbastro, & à 11 n. de Lerida. *Long.* 18, 10; *lat.* 41, 55.

BÉNAVENTE, petite ville d'Espagne au royaume de Léon, dans la tierra de Campos, avec titre de duché, sur la rivière d'Ezla. *Long.* 12, 30; *lat.* 42, 4, à 12 lieues n. de Zamora, 15 lieues s. de Léon.

BENAUGES, petite contrée de la Guienne, le long de la Garonne, au midi de Bordeaux, en allant vers l'orient: sa capitale est Cadillac.

BENBECULA, île d'Ecosse, une des Westernes, entre celles de Northwist & de Southwist. Sa longueur est de trois milles, & sa largeur d'autant. Elle produit du bled du côté de l'orient. Il y a des lacs remplis des poissons, & une baie à l'orient où l'on va pêcher les harengs. Les habitans de cette île sont catholiques.

BENCOOLEN, ou BENCOULI, ville & fort de l'île de Sumatra en Asie, sur la côte qui regarde le sud-ouest. C'est un des établissemens de la compagnie des Indes orientales d'Angleterre. Le poivre en est l'objet principal; il abonde dans cet endroit, & tout à la ronde: les habitans du pays le cultivent & le vendent avec beaucoup d'empressement: ils ont peu d'autres productions dont ils puissent trafiquer: les bois cependant y croissent, dit-on, aussi en grande quantité; nombre de montagnes qui les environnent en sont couvertes: mais comme on n'y bâtit qu'en bois, & même sur pilotis, à cause de l'humidité du terrain, il arrive que cette matière se consomme à-peu-près toute dans le pays.

On y remarque aussi, comme chose liée avec la nature du lieu, que le métier de charpentier est à-peu-près le seul qu'on y exerce, & que l'on n'y connoît guère entr'autres que de nom ceux de ferrurier & de marechal. On y respire au reste un air très-épais, fréquemment agité par les orages, & tristement obscurci par la fumée de plusieurs volcans voisins. Elle à près de quatre degrés de *lat.* méridionale.

BENDARMASSEN. *Voyez* BENJARMASSEN.

BENDEMIR, rivière d'Asie dans la Perse. Ce fleuve est celui que les anciens ont appelé le petit *Araxe*, pour le distinguer du grand *Araxe*, qui sépare la haute Arménie de la Médie. Le Bendemir tombe dans le golfe Persique.

BENDER, ou TEKIN, petite ville de la Turquie Européenne, dans la Bessarabie, sur le Niester: cette ville est remarquable par le séjour qu'y fit Charles XII, roi de Suède. Les Russes s'en étoient emparés en 1770. *Voyez* TEKIN.

BENDERICK, ville & port d'Asie sur le golfe Persique.

BENE. *Voyez* BENA.

BENEDETTO (San-), ville d'Italie dans le Mantouan, à 2 lieues de la Secchia, 14 n. o. de la Mirandole, 14 s. e. de Mantoue.

BENESCHAU, petite ville de la Silésie Prussienne, dans la principauté de Troppau. (*R.*)

BENESOUF, ou BENISUAIDE, *Hermopolis*, ville d'Égypte sur le Nil, fertile en chanvre & en lin, à 20 lieues s. du Caire. *Long.* 48, 30; *lat.* 29, 10.

BENEST, nom de deux bourgs de France, dans le Poitou, généralité de Poitiers.

BENEVENT, ville d'Italie au royaume de Na-

ples, près du confluent du Sabatho & du Calore. *Long.* 32, 27; *lat.* 41, 6. Cette ville, capitale de la principauté ultérieure, a un archevêché érigé en 969. Elle portoit anciennement le nom de *Maleventum*, qu'elle changea ensuite en celui de *Beneventum*. Il paroît qu'elle existoit même avant la fondation de Rome.

Benevent fournit aux Romains un grand secours d'hommes & d'argent dans la guerre contre Annibal; elle résista aux armes de ce grand capitaine, & succomba sous celles de Totila, qui la prit en 545, & en détruisit les murs, pour empêcher les Grecs de s'y fortifier; mais ceux-ci la reprirent sous Narsete, & y laissèrent probablement un gouverneur avec le titre de duc, puisqu'on voit qu'en 561 il y avoit un duc. Bientôt après, les Lombards étant venus en Italie, & s'étant, en 571, rendus maîtres de Benevent, Alboin, leur roi, y mit pour duc Otton, qui le fut pendant 20 ans. Après sa mort le roi de Lombardie y envoya Arich, ou Arighis, dont les descendans s'y maintinrent par droit héréditaire, & augmentèrent de beaucoup ce duché. Charlemagne, ayant détruit le royaume des Lombards, disposa aussi, entr'autres choses, du duché de Benevent en faveur du St. siége, après avoir lui-même en personne subjugué le duc Arich II, qui, peu auparavant, avoit changé son titre de duc en celui de prince. Dès-lors, c'est-à-dire, depuis l'année 787, les empereurs d'occident ont toujours retenu le haut domaine de Benevent, & les souverains pontifes l'espérance d'en avoir la possession. Au reste, ces princes, à commencer du même Arich, qui peu après secoua le joug de Charlemagne, s'y sont presque toujours maintenus comme souverains indépendans. Inquiétés par les incursions des Sarrasins, ils implorèrent l'assistance de l'empereur Lotaire, qui, en 851, envoya à leur secours, Louis II, son fils, déjà associé au trône. Louis, ayant chassé les Sarrasins, se rendit médiateur entre Radelch & Siconolfe; il divisa la principauté en deux, donna à Radelch Benevent, & à Siconolfe, Salerne érigée en principauté. Il retourna deux autres fois à Benevent, pour en chasser de nouveau les Sarrasins, ce fut en 852 & 867; mais cette dernière fois, ayant voulu agir en maître, Adalgise, qui y regnoit alors, d'accord avec ses plus fidelles sujets, surprit l'empereur, & mit en prison lui & son épouse Engelbergue, femme insolente & avare, qui s'étoit attirée la haine des Beneventins. Ils ne furent mis en liberté, qu'après avoir promis par serment, de sortir au plutôt de l'état de Benevent, & de ne témoigner ensuite aucun ressentiment de leur arrêt. Afin de réprimer les Sarrasins, qui bientôt après revinrent en plus grand nombre pour envahir cette province, Basile empereur d'Orient y expédia une flotte sous le commandement de Grégoire, qui, profitant de ce prétexte, chercha de réunir à l'Empire d'abord Bari, ensuite le restant, qu'acquirent les généraux ses successeurs, Constantin & Simbaticius: ce dernier s'empara de Benevent en l'annee 891. Les Grecs ne la conservèrent pas long-tems, car en 895, sous le gouvernement de George, ou Grégoire, successeur de Simbaticius, ils en furent chassés par Guidon, ou Widon, duc de Spolete, qui avoit pour femme Ageltrude, ou soit Racheltrude, fille du nommé Adelgise, à qui succedèrent d'autres princes Lombards. Dans l'échange dont il est parlé à l'article Bamberg, fait en 1052, Henri II. dit aussi Henri III, ayant cédé au pape Léon la plus grande partie des droits qu'il avoit en Italie au delà de Rome, le pape acquit par conséquent le haut domaine sur Benevent & sur le duché Beneventin, terres données au Saint-Siége par Charlemagne, & sur lesquelles, par pacte convenu, les empereurs, comme rois d'Italie, retenoient encore le haut domaine, puisque ce duché, avant & après Charlemagne, relevoit du royaume d'Italie, comme fief. Ensuite ses habitans s'étant donnés volontairement au pape Léon IX, il acquit plus particuliérement le droit de souveraineté sur Benevent & ses dépendances, & ce fut par ce traité qu'au haut domaine il réunit l'utile. Saint Léon & les pontifes ses successeurs voulurent que les princes Lombards continuassent à gouverner le duché à leur gré, en reconnoissant néanmoins leur dépendance du Saint-Siége. Enfin dans l'année 1077, & en la personne de Landolfe IV, s'éteignit la race des princes Lombards. Les papes alors disposèrent différemment du gouvernement de ce domaine: ils le firent administrer par des sujets particuliers & distingués, qu'ils y envoyèrent, & c'est ainsi qu'ils ont toujours continué de faire dans la suite.

Si on desire une connoissance plus étendue sur cette principauté, on peut recourir à l'histoire en 3 tomes, qu'en a écrite Monseigneur Borgia, qui en a été gouverneur: elle est intitulée: *Breve istoria del dom. temp. della sede apost.* &c. & cet autre ouvrage: *Antiquitates Beneventanæ*, par Jean de Vita, chanoine Beneventin, ensuite évêque de Rieti. *Tom. 2 fol.*

Ce fut dans la plaine de cette ville que Charles d'Anjou, roi de Naples, défit & tua Mainfroi, son compétiteur, le 26 février 1266.

Cette ville est belle, grande, riche, mais a été si souvent désolée par les tremblemens de terre, principalement en 1703, qu'elle est pour ainsidire déserte. Son archevêché est presque toujours possédé par un cardinal, à cause de son revenu qui, excepté celui de Naples, est le plus riche du royaume. Benevent a donné naissance aux papes Felix IV, Victor III & Grégoire VIII. Elle est située dans une vallée délicieuse, fertile & agréable, que l'on nomme *la vallée de Benevent*, à 10 li. est de Capoue, 5 nord d'Avelino, six ouest d'Ariano, douze nord-est de Naples, quarante-huit sud-est de Rome. (R.)

Benevent, petite ville de France dans le Limosin, à deux lieues de Limoges. Il y a une riche abbaye d'hommes, ordre de Saint Augustin, fon-

dée en 1018, qui avoit été unie en 1693 à l'évêché & au chapitre de Quebec, & qui est de nouveau en commende.

BENFELD, petite ville de France en Alsace, sur l'Ill. *Long.* 25, 15; *lat.* 48, 14. Elle a un château, que les évêques de Strasbourg avoient pris plaisir à embellir. Les Lorrains s'en étant emparés en 1592, commencèrent l'année suivante à s'y fortifier. L'archevêque Léopold d'Autriche, qui avoit été évêque de Strasbourg, en augmenta encore les fortifications en 1621. Les Suédois prirent cette place par capitulation en 1632, & y firent de nouveaux travaux; mais il fut reglé par la paix de Westphalie que Benfeld seroit restitué à l'église de Strasbourg, qu'on en raseroit les fortifications, & qu'il ne pourroit y avoir aucun soldat en garnison, non plus qu'à Saverne, &c.

BENGALE, vaste contrée d'Asie aux Indes, sur le golfe de même nom. Elle est traversée par le Gange, & habitée par des Gentils & des Mahométans. Les femmes y sont bien faites, fort parées, & très-voluptueuses. La capitale est *Daca*; il n'y a point de ville de *Bengale*, comme l'ont avancé plusieurs géographes. Le commerce s'y fait, tant par les étrangers que par les habitans. On y trouve des marchands de tous les endroits de l'Asie. On y prend de soies, du poivre, du riz, du salpêtre, des bois de teinture, de la terra-merita, des lacques, des cires, de l'indigo, du camphre, de l'esquine, de l'aloës, de la gomme-gutte, & des cannes. Les villes les plus marchandes du Bengale sont Kassambazar, Ougli, Pipeli, & Bellezoor: on y ajoute Patna, quoiqu'elle ne soit pas du Bengale. On trouve à Ougli les marchandises les plus précieuses des Indes. Il se fait des soies en grande quantité à Kassambazar. Choupar, de la dépendence de Patna, fournit le salpêtre. Il faut porter au Bengale de l'argent du Japon, du cuivre, de l'étain de Malaca, du vermillon, du mercure, du plomb, des tables des cabinets vernis, de la porcelaine, de l'écarlate, des miroirs, des draps, de l'ivoire, des épiceries, & même des oiseaux. On tire encore du Bengale, du borax, des tapisseries, des couvertures, des fruits, du beurre, des diamans, & d'autres pierreries; mais sur tout des coutils, des basins, & des toiles. Ces dernières marchandises sont les objets les plus importans de son commerce.

Ce pays, habité par des peuples bons & doux, est aujourd'hui sous la tyrannie des Anglois; ce sont eux qui en font tout le commerce. Les habitans du Bengale vivent dans une servitude infiniment plus douce que sous leurs premiers maîtres. La postérité reprochera cependant avec justice aux Anglois d'avoir, en 1769, dans un tems de famine, accaparé tous les riz pour les vendre à ces malheureux au poids de l'or. Les chemins, les campagnes étoient jonchés de cadavres; par tout l'on ne voyoit que des hommes & des femmes expirans, qui, apportant aux Anglois tout ce qu'ils possédoient de richesses, les suplioient, au nom de l'humanité, de les arracher à la mort. Ces tigres ont accumulé des tas d'or, sur des tas d'or, & près de trois millions d'Indiens ont été les tristes victimes de cette horrible avidité. (M. D. M.)

BENGEBRES (les), peuples d'Arabie qui n'ont point de demeure fixe; ils font des courses continuelles, & attaquent souvent les caravanes qui vont à la Mecque.

BENGUELA, royaume d'Afrique, qui, selon de Lisle, est borné au septentrion par le pays de Soua Fuchi Cambari, & la rivière de Cubegi; à l'orient, par les terres de Jaga Cafangi, & au midi par la province d'Ohila, & quelques nations sauvages.

Entre les bêtes farouches du Benguela, on remarque sur tout l'abada; c'est un animal de la grosseur d'un poulain de deux ans; il a une corne sur le front, longue de trois à quatre pieds, grosse par la racine comme la jambe d'un homme, & pointue par le bout, & une autre sur la nuque, plus platte & plus courte; sa queue ressemble à celle du bœuf, quoique moins longue; il a du crin comme un cheval, ses pieds sont fendus comme ceux du cerf, mais beaucoup plus gros: cet animal est très-léger à la course; mais il ne peut éviter les flèches des Nègres. On fait un cataplasme de ses os, que l'on réduit en poudre; on y mêle de l'eau; on l'applique sur les parties où l'on sent une douleur interne.

BENGUELA-VIELLA, ou LE VIEUX BENGUELE, est le nom qu'on donne au pays, qui est depuis le Cabao Saint-Bras, jusqu'à la baie des Poulins, golfe qui peut avoir deux lieues de long, une demi-lieue de large, dix à douze brasses de profondeur, sur un fonds limoneux. A côté, sur une montagne, est un village où l'on trouve du bétail, des volailles, & des dents d'éléphans à acheter. Comme ce lieu n'a point d'eau fraîche, les habitans sont obligés d'en aller chercher dans les terres. Ce pays est à environ 10 degrés, 40 de *lat.* sud.

BENGUELA (la baie de), sur la côte occidentale de l'Afrique, au royaume de même nom, entre les rivières de Caton-Belle & de Saint-François.

Cette baie, qui est vers le 12e degré de latitude méridionale, offre un fonds propre à jeter l'ancre. Du côté du nord est la ville de Benguela, où l'on a bâti un fort, & que l'on appelle aussi la ville de *Saint-Philippe*. Les Portugais ont des forts dans ce pays; mais ils y ont été plus puissans qu'ils ne le sont aujourd'hui

BENHEIM, fort de France en Alsace, généralité de Strasbourg, sur la rivière de Sûr, près de son confluent, dans le Rhin, à 2 lieues n. du Fort-Louis, & un peu plus s. o. de Rastadt. *Long.* 26, 42; *lat.* 48, 52.

BENI-ACMET, ou BENI-HAMET, montagne d'Afrique dans la province d'Errif, au royaume

royaume de Fez. Il y a une multitude de montagnes en Afrique qui commencent par le mot *beni*, qui signifie *mont*. Ces montagnes sont plus ou moins couvertes de vignes, d'oliviers, de figuiers, qui font une partie de la richesse des montagnards qui les habitent, gens belliqueux, difficiles à réduire. Il y en a qui abondent en bled & en pâturages; quelques-unes portent du lin & du chanvre; d'autres sont abondantes en mines de fer, &c. Plusieurs de ces montagnes donnent leur nom à la contrée où elles sont, ou à la ville qui y est située.

Beni-Arac, ou Beni-Razid, contrée d'Afrique qui dépend du royaume d'Alger. Sa longueur est de dix-sept lieues, sur neuf de largeur. Tout le côté du midi est une plaine, & celui du nord n'offre que des collines qui abondent en bleds, en miel & en pâturages. On y trouve en quelques endroits des jujubes, des figues, & plusieurs autres fruits. Il y a aussi quantité de gros & menu bétail. Les habitans sont Bérébères, & se divisent en deux espèces: ceux des montagnes demeurent en des lieux fermés, & travaillent aux champs, aux vignes, &c. Ceux des plaines, qui sont les plus riches, errent par les campagnes, habitent sous des tentes, & ont quantité de chevaux, & de chameaux.

Beni-Arac, capitale du pays, est une ville ancienne qui a plus de deux mille maisons; il y demeure beaucoup de familles distinguées, quoiqu'elle ne soit pas fermée de murailles. Elle est dans un territoire abondant en bleds, en miel & en pâturages, à 15 li. s. o. d'Oran, & autant n. e. de Trémecen. *Long.* 17; *lat.* 35.

Beni-Becil, petite ville d'Afrique, près de Fez. Les habitans en partie sont tisserans, à cause de la quantité de chanvre & de lin qu'on y recueille. Le terroir produit beaucoup d'orge, mais il est trop humide pour produire du bled.

Beni-Besen, contrée d'Afrique dans le Biledulgerid.

Beni-Bualut, ville du royaume de Fez, dans la province de Cuz. Elle est ceinte de vieux murs, & habitée par des gens très-pauvres. Le terroir produit du lin, du chanvre & de l'orge.

Beni-Hualid, contrée du royaume de Fez, province d'Errif.

Beni-Guazeval, chaîne de montagnes de près de dix lieues de long, dans la province d'Errif, au royaume de Fez.

Beni-Gumi, contrée dans les déserts de Numidie, sur la rivière de Guir. Les habitans sont de pauvres gens, qui s'emploient aux fonctions les plus basses dans Fez, & ailleurs; & quand ils ont gagné quelque chose, ils achètent des chevaux, qu'ils vendent aux marchands qui trafiquent dans la Nigritie. Les Arabes d'Ulet-Carrage, grands voleurs, & méchans, sont les maitres de ce pays.

Beni-Hued-Fileh, montagne d'Afrique, près de Tetuan. Elle est très-peuplée de gens robustes & belliqueux.

Beni-Hulud, ville d'Afrique, sur le penchant du mont Atlas.

BENI-RAZID. *Voyez* Beni-Arac.

Beni-Savid, ou Mucuba, ville d'Afrique, dans la province de Darha, sur le rivage du fleuve Darha.

Beni-Teudi, ville d'Afrique, dans la province de Darha. Elle a été autrefois considérable, mais on n'en voit plus que les murailles & des restes de ses superbes édifices. Elle est dans un pays très-fertile, soumise aux Bérébères, qui relèvent eux-mêmes de quelques Arabes plus puissans qu'eux.

Beni-Zenete, montagne d'Afrique, à dix lieues de Trémecen.

BENJARMASSEN, ou BENDARMASSEN, ville d'Asie, capitale du royaume de même nom, dans l'île de Bornéo, sur la rivière de Benjarmasse, où elle a un bon port. *Long.* 131, 20; *lat. mérid.* 2, 40.

BENICHEIM, ville du duché de Wirtemberg, en Suabe.

BENIN, royaume d'Afrique, sur le golfe de Guinée. Ce royaume est borné à l'ouest par le royaume d'Ardra, au sud par le golfe & par la contrée d'Owerry & de Vallabar, à l'est & au nord par des royaumes, dont on ne connoît que les noms. On ne sait pas au juste quelle peut être son étendue du côté du nord, parce qu'il y a des lieux qui sont séparés par des bois impénétrables: mais d'occident en orient, sa longueur est de cent cinquante lieues. Ce pays est très-peuplé, moins cependant que celui d'Ardra. Il y a beaucoup de villes & une infinité de villages, dont les noms sont ignorés. Les habitans sont idolâtres. Le roi de Benin est puissant & peut mettre en peu de tems cent mille hommes sur pied; il ne se montre en public qu'une fois l'an; alors on honore sa présence en égorgeant quinze ou seize esclaves. Quand il meurt, la plupart des princes de sa cour le suivent au tombeau: on tue un assez grand nombre de ses sujets pour lui faire compagnie, & on enterre avec le monarque ses habits & ses meubles. Les Beniniens sont doux, civils & d'un fort bon naturel, ont du courage & de la générosité; cependant ils sont tous esclaves, & portent une incision sur le corps, en signe de servitude. Les hommes n'osent porter d'habit qu'ils ne l'aient reçu du roi; les filles ne se vêtissent que quand elles sont mariées; c'est leur époux qui leur donne le premier habit; & les rues sont pleines de personnes, de l'un & de l'autre sexe, toutes nues. Aussi les Beniniens sont-ils déréglés dans leurs mœurs, & les hommes peuvent épouser autant de femmes qu'ils veulent, & entretenir encore des concubines. Livrés à tous les excès de l'incontinence, ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de palmier & à la nature de leurs alimens. Le goût de la bonne chère est commun à toute la nation,

mais les personnes riches n'épargnent rien pour leur table. La jalousie est fort vive entr'eux, mais ils accordent aux Européens toutes sortes de libertés auprès de leurs femmes, quoique ce soit un crime à un nègre d'approcher de la femme d'autrui. L'adultère est puni par la bastonade parmi le peuple, & par la mort parmi les grands : loi qui est à peu-près contraire à celle de toutes les nations, puisque, par un abus aussi honteux que révoltant, les loix épargnent par tout les grands, ou fléchissent devant eux, & ne semblent faites que pour le peuple.

Le privilége du monarque d'être accompagné sous la tombe par les principaux seigneurs de sa cour, s'étend à ceux-ci : on immole sur leurs cadavres une partie de leurs esclaves. Les jours suivans on célèbre des fêtes sur leur tombeau, & l'on danse au son du tambour. Ces peuples ne rendent aucun culte à Dieu; ils prétendent que cet être étant parfaitement bon de sa nature, n'a pas besoin de prières ou de sacrifices : mais ils adressent les unes & les autres au diable, par la raison contraire.

Les Européens, excepté les Anglois, car cette étonnante nation pénètre sur tous les points du globe ; les Européens, dis-je, n'y font pas grand commerce; cependant on en pourroit tirer des étoffes de coton, du jaspe, des femmes, des peaux de léorpard & du corail. Il faudroit leur porter des étoffes riches, des draps rouges, de l'écarlate, des pendans d'oreilles, des miroirs, des pots de terre, des fruits, du cuivre & du fer. Les Hollandois font ce commerce. Les autres commerçans d'Europe y sont moins fréquens, parce qu'ils ne sont point attirés par l'or, les cuirs, les esclaves, &c, & autres marchandises précieuses, pour lesquelles ils s'exposeront à de grands dangers, plutôt que d'avoir affaire aux tranquilles & fidèles habitans du Benin, qui n'ont que des choses communes à leur donner. Ils se sont faits une loi particulière de ne point vendre d'hommes : ils ont moins de scrupule pour les femmes, soit qu'ils en fassent moins de cas dans leur pays, soit qu'ils connoissent assez bien les contrées éloignées, pour savoir que l'esclavage n'y est pas fort dur pour elles.

Le terroir de ce royaume est couvert de bois, & entrecoupé de rivières & d'étangs. Il y a du bétail en quantité, de la volaille & des animaux privés & féroces de toutes espèces. Les brebis y ont du poil au lieu de laine. Il y croît du poivre & du coton. La rivière de Benin est la plus considérable de toutes celles du royaume : on y trouve, comme dans toutes les autres, des crocodiles, des hyppopotames, & plusieurs sortes d'excellens poissons. Elle se jète dans le golfe de Guinée, près des îles Karama. La multitude de ses bras forme un grand nombre d'îles, entre lesquelles il s'en trouve de flottantes couvertes d'arbustes & de roseaux, & que le vent & les travados poussent souvent d'un lieu à un autre, ce qui les rend dangereuses pour la navigation.

La capitale du royaume se nomme également *Benin*, ou plutôt *Grand-Benin*. Elle est située sur le penchant d'une montagne, près la rivière Formosa, que l'on nomme la rivière *de Benin*. Cette ville a huit lieues de circuit, en y comprenant le palais de la reine qui en a trois. Elle est fermée d'un côté par une muraille faite d'une double palissade d'arbres avec des fascines au milieu, entrelassées en forme de croix, & garnies de terre grasse. De l'autre côté est un marais, bordé de buissons, qui sert de rempart naturel à cette ville. Il y a plusieurs portes, hautes de huit à neuf pieds, larges de trois ; elles sont de bois, tout d'une pièce, & tournent sur un pivot.

La ville est composée de trente grandes rues fort droites & larges de cent vingt pieds, outre une infinité de petites rues qui traversent. Chaque maison a un toit, un auvent, des balustrades, est ombragée de feuilles de palmier & de bananas, parce-qu'elle n'a qu'un étage. Celles des grands & de la noblesse ont de grandes galeries par dedans, beaucoup de chambres, dont les murailles & le plancher sont de terre rouge. Ces peuples aiment la propreté ; ils nétoyent & lavent si bien leurs maisons, qu'elles sont polies & luisantes comme une glace. Le palais du roi est au côté droit de la ville. C'est un assemblage de bâtimens qui occupent un grand espace. Cet espace est de toutes parts ceint de murailles. On y voit plusieurs belles & vastes galeries, qui sont soutenues par des piliers de bois enchassés dans du cuivre, où sont gravées les victoires du roi. Chaque coin de ces maisons est embelli d'une petite tour pyramidale, sur la pointe de laquelle est perché un oiseau de cuivre, étendant les aîles.

Le roi de Benin entretient un grand nombre de femmes, quelquefois plus de mille. Quand il meurt, on enferme dans un serrail celles avec qui il a eu commerce; elles sont gardées par des eunuques, & chacune a sa chambre à part. Son successeur hérite des autres. Le roi de Benin a pour vassaux les rois d'Istana, d'Ouwerri, de Jabo, d'Isago & d'Odobo. Benin est à 45 lieues n. e. d'Ouwerri. *Long.* 26, *lat.* 7, 40. (*M. D. M.*)

BENIT (le lac), en Savoie, dans le Faucigny, au-dessus d'une montagne, du côté de Bonneville.

BÉNISSONS-DIEU, abbaye de Bernardines, fondée en 1138, dans le Forez, sur le Sernet, à 3 lieues n. de Roanne, diocèse de Lyon.

BENKHOU, belle ville d'Asie, dans le Daghestan, du côté de la Géorgie.

BENOISTE-VAUX, abbaye de Bernardines en Champagne, diocèse de Toul, entre Chaumont & Joinville.

BENOIT (Saint-), bourg de France, élection d'Orléans, à une lieue n. o. de Sully, sur la Loire, avec une riche abbaye de Bénédictins, fondée en 623. Son revenu est de 95000 liv.

Benoit (Saint-), abbaye régulière de Bernardins, en Lorraine, fondée en 1132, au diocèse de Metz, près de Hatton-le-Châtel.

Benoit-du-Saut (Saint-), petite ville de France en Berri, au diocèse de Bourges, élection du Blanc, à 3 lieues d'Argenton.

BENSE (île de), en Afrique, à l'entrée de la rivière Sierra-Léone, à 9 li. de la rade. Cette île a peu d'étendue, & le terroir en est stérile. Les Anglois y avoient élevé un petit fort, qui fut pris & rasé par les François le 17 juillet 1704.

BENSHEIM, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Mayence, sur un ruisseau, à 4 li. n. e. de Worms, 2 s. de Darmstadt. *Long.* 26, 15; *lat.* 49, 44.

BENTHEIM, petite ville & état souverain d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. La ville est située sur le Wecht, à 13 li. n. o. de Munster. *Long.* 24, 43; *lat.* 52, 23.

Le comté de Bentheim est un petit pays qui s'étend du septentrion au midi, le long de la rivière de Wecht, entre le pays de l'évêque de Munster, l'Owerissel & le pays de Drente. Il s'y trouve d'excellentes carrières. La religion dominante de l'état est la Réformée. Le comte de Bentheim a voix & séance, tant à la diète de l'empire qu'aux assemblées du cercle. Le château de résidence, situé à Bentheim, est placé sur un roc isolé & très-haut, & flanqué d'ailleurs de tours. (*R.*)

BENTIVOGLIO, petite ville & château d'Italie dans le Bolonois. Ce lieu étoit autrefois considérable, mais il fut ruiné par le pape Jule II, & est encore aujourd'hui en très-mauvais état. C'est de là que sort la famille des Bentivoglio, qui a eu la principauté de Bologne pendant plusieurs années. *Long.* 29, 4; *lat.* 44, 37.

BEOL, ou BOHOL, île d'Asie, une des Philippines.

BEOLOY-OSTROF, île de Russie, à 70 degrés de latitude septentrionale, & 84 de longitude.

BERALSTON, mieux Boraleton. *Voyez* Boralston.

BERAR, province de l'empire du Mogol en Asie, près du royaume de Bengale. Shapour en est la capitale.

Cette province nous est fort peu connue; cependant on fait que le terroir est très-fertile. Il abonde en riz, en bleds, légumes & pavots, dont on tire de l'*opium*. Les cannes à sucre y croissent presque sans culture. 98 degrés 40 *min.* de *longit.* 22 de *lat.*

BERAUN (cercle de): ce cercle, l'une des divisions de la Bohême, est composé de l'ancien cercle de Podiebrad, & de celui de Muldau. On le nomme aussi le cercle de Podeverd. Il abonde en poissons, en bois & en bleds. Le superflu de ces productions peut être facilement transporté à Prague sur la Mulda. On y fond beaucoup de fer, & les forêts sont remplies de bêtes fauves.

Un auteur Allemand compte dans ce cercle une ville murée, trois villes ouvertes, seize petites villes & bourgs ayant châteaux seigneuriaux, sept petites villes & bourgs sans châteaux, cinquante manoirs nobles, cinq couvens, & quatre châteaux ruinés. Le directoire n'a point de résidence particulière : il tient ses séances à Prague. (*R.*)

Beraun, ville royale de Bohême, dans le cercle de même nom, au bord de la Myes. Elle souffrit beaucoup des guerres de 1421, 1611, 1620 & de 1630. En 1600, elle fut presque entièrement réduite en cendres. Les Autrichiens remportèrent, dans ses environs, un avantage sur les Prussiens en 1744. Cette ville a été bâtie dès l'an 746 : il s'y fit, en 1435, une paix de religion, telle qu'elle avoit été résolue au concile de Bâle. Beraun est à 5 li. o. de Prague. *Long.* 31, 55; *lat.* 50, 2.

BERBERA, ville d'Afrique, capitale d'une province qui porte le même nom, & que l'on peut appeller la Barbarie Ethiopique, sur la côte des Abyssins, près du golfe nommé par Ptolomée, *sinus Barbaricus*, qui est entre la mer Rouge & la côte de Mozambique.

BERBICE (la), rivière de l'Amérique en Terre-Ferme, qui se jète dans la mer du Nord, au 6, 30 de *latitude*. Les Hollandois y ont des établissemens fort considérables : ils y ont fait, ainsi qu'à Surinam, de grandes plantations de café. Ils ont apporté du café de Moka; ils ont cultivé ce café dans leurs serres d'Amsterdam; & quand les plantes ont été assez fortes pour supporter le voyage, ils les ont transportées à Surinam & à Berbice. Il n'y a dans le pays que cette rivière pour arroser les cotoniers, & une plante nommée *orellane*, qui se cultive comme l'indigo, & sert à la teinture.

Cet établissement, borné à l'est par la rivière de Corentin, & à l'ouest par le territoire de Demerary, n'occupe que dix lieues de côtes. L'an 1626 en vit jeter les premiers fondemens. (R.)

BERCAD, ville de Pologne, dans le palatinat de Braclaw.

BERCEUIEL *de Compos*, ville d'Espagne en Estramadure, dans une plaine qui produit beaucoup de grains & peu de vin. Il y a des manufactures d'étamines & des fabriques de laines ordinaires : on y compte 6 paroisses & un bel hôpital.

BERCHEICK, petite ville ou bourg des Pays-Bas, dans la Campine Brabançone. (*R.*)

BERCHEIM, petite ville d'Allemagne, au duché de Juliers, sur les frontières de l'archevêché de Cologne, & sur la rivière d'Erp.

BERCHITURIA, ville de Sibérie, sur la rivière de même nom, sur la frontière de Russie.

BERCHTOLSGADEN, ville d'Allemagne, dans la préfecture de même nom, enclavée dans l'archevêché de Saltzbourg, & située sur l'Aha. Elle fournit de sel tout le voisinage, & ne reconnoît que le pape pour la jurisdiction ecclésiastique, & l'empereur pour la jurisdiction séculière. *Long.* 30, 40; *lat.* 47, 30.

BERCI, château des environs de Paris, situé

près de la Seine, entre cette ville & Charenton. Les appartemens en sont magnifiques, & les jardins vastes & très-ornés. (*R.*)

BERCKEL, rivière qui prend sa source dans l'évêché de Munster, & se jète dans l'Issel à Zutphen.

BERCKHEIM, ville de France en Alsace, à une lieue s. o. de Scheleftadt.

BERCKLEY, bourg d'Angleterre, dans la province de Glocester. On y tient un marché.

BERCOU. *Voyez* BOERKOI.

BERDA, ville d'Asie, au pays d'Arran, entre la rivière de Cyrus & l'Arax.

BERDASCHIR, ville de Perse, dans le Kerman, dont elle a été la capitale. Elle est au 29, 30 de *lat.* & au 75e de *long.*

BERDOA, peuple de brigands, & désert de même nom en Barbarie, au midi du royaume de Tripoli.

Le désert de Berdoa est vaste & d'une grande sécheresse; il fait partie du Zara. Ses habitans campent sous des tentes vers le 22e degré de *lat.* nord. Ce que de Lisle appelle plus particulièrement le pays de Berdoa, s'étend le long & au nord du tropique, & comprend cinq ou six villages & autant de châteaux. Ce pays nous est bien peu connu.

BERDOE, ou BERDOA, ville d'Asie dans la Perse, province de Gandja. L'air de cette ville est excellent. Il y a de bons pâturages, & le bétail est nombreux. On y trouve sur tout des mules qui sont très-estimées pour leur vitesse. *Long.* 65, 30; *lat.* 41.

BÉREBERES ou BREBERES (les), peuples d'Afrique qui vivent sous des tentes à la manière des Arabes, dans les différentes contrées de la Barbarie, mais sur tout au midi des royaumes de Tunis & de Tripoli. Ils sont braves, se piquent de noblesse, ils se disent descendus de la tribu des Sabéens, qui passèrent de l'Arabie heureuse en Afrique sous la conduite de leur roi Melec-Ifriqui, qui, selon quelques-uns, a donné son nom à l'Afrique. Il y a des Bérébères sédentaires.

Leurs principales richesses consistent en bétail, & sur tout en troupeaux de chèvres, car ils ont peu de bled; mais la récolte des dattes est abondante, & sont les meilleures de l'Afrique. Au reste, les Bérébères composent différentes peuplades, dont les mœurs, le caractère varient selon les cantons ou les montagnes qu'ils habitent. La peuplade la plus nombreuse & la plus puissante est celle de la montagne de Teuzéra, qui s'étend de plus de vingt-deux lieues du côté du levant. Comme leurs pays est arrosé par les rivières & les ruisseaux qui sortent des montagnes, il est plus fertile, plus riche; on y voit de vastes forêts de buis & de lentisques, qui sont fort hauts, avec une espèce de cèdre d'une fort bonne odeur. On y trouve aussi des noyers qui fournissent des noix en quantité; on en fait beaucoup d'huile. Le pays peut rassembler plus de vingt mille combattans, tant à pied qu'à cheval.

En 1539, on y découvrit une mine de cuivre fort abondante; on en transporta à Maroc pour faire de l'artillerie.

BERECZ, ville de la Transylvanie.

BERENZNOE ou BERESINA, rivière qui a sa source en Lithuanie, & se jète dans le Nieper.

BERESOW. *Voyez* BERESOWA.

BERESOWA, ou BERESOW, ville de Russie, en Sibérie, dans le gouvernement de Tobolsk, & en particulier dans la province de Baraba. Elle est située sur la Soswa qui verse à l'Oby. (*R.*)

BERG (Duché de). Ses limites sont, au couchant, le Rhin, qui le sépare de l'archevêché de Cologne; au levant, Nassau-Siegen, le duché de Westphalie & le comté de la Mark; au septentrion, le duché de Cleves, & le Rhin qui le sépare de la principauté de Meurs; & au midi, l'archevêché de Cologne. Sa plus grande longueur est d'un peu plus de quinze milles, & sa plus grande largeur d'environ six milles.

Ce pays offre le long du Rhin des plaines fertiles en bled, en légumes & en fruits. On cultive aussi la vigne dans les hautes contrées, car son terrain est en grande partie montueux, pierreux & couvert de forêts. Les vallées fournissent d'excellens pâturages. Dans les bailliages de Blakenberg, Steinbach, Vorz & Windeck, il se trouve des mines très-abondantes de plomb, dont quelques-unes contiennent de l'argent; des mines de fer & même d'acier de différentes sortes. A Bensberg on trouve du mercure & du marbre gris. Les Comtés de la Mark, de Broich fournissent du charbon de terre en très-grande quantité. La forêt de Duisbourg nourrit beaucoup d'excellens chevaux sauvages. Cependant ce duché, quoique bien cultivé, ne fournit pas assez de bled pour la consommation de ses habitans. Ses rivières principales sont le Rhin, qui en côtoye la partie occidentale, la Wipper, la Siège, l'Agger & la Ruhr.

Outre les villes, ce duché renferme quelques bourgs, mais très-peu de villages, parce qu'on y trouve beaucoup de maisons & de fermes éparses. Il a ses états provinciaux, qui sont réunis à ceux du duché de Juliers. Les habitans sont en partie catholiques & en partie réformés. Ils tirent leur subsistance des manufactures & des fabriques d'épées, de faulx, de couteaux, de cloux & de plusieurs autres ouvrages en fer & en acier. Les blanchisseries de fil à Barmen & à Ervelfeld se distinguent particulièrement: il y a aussi des manufactures de rubans, de draps, de mouchoirs, serges & autres étoffes. Le filage du coton nourrit beaucoup de personnes.

Les tribunaux sont communs aux deux duchés de Berg & de Juliers. Les villes qui ont leurs Magistrats particuliers, ne ressortissent point aux bailliages dans lesquels elles sont enclavées; les appels en vont directement au conseil aulique de Dusseldorp. Ce duché appartient à l'électeur Palatin.

Les villes principales du duché sont Dusseldorp, qui en est la capitale, Ratingen, Ervelfeld,

Ronfdorf, Solingen, Lennep, Wipperfurt, Mulheim fur le Rhin, Blankenberg, Siegbourg & Leudfcheidt, près de laquelle eft le village de Rofbach, célébre par la victoire remportée par le Roi de Pruffe fur les François. (M. D. M.)

BERG-BIETENHEIM, ou BERGBIETEN, petite ville de la Baffe-Alface, à 3 lieues eft de Strasbourg.

BERG-OP-ZOOM, ville des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois, & le marquifat de même nom. *Long.* 21, 45; *lat.* 51, 30.

Cette ville eft petite, mais très-jolie, & l'une des plus fortes places des Pays-Bas, tant à caufe de fes fortifications que des marais qui l'environnent. Le prince de Parme l'affiégea inutilement en 1581, ainfi que le marquis de Spinola en 1622, qui y perdit plus de 10,000 hommes. Elle a été prife d'affaut par les François, fous les ordres du maréchal de Lowendal, le 16 feptembre 1747, après foixante-cinq jours de tranchée ouverte; elle a été rendue par la paix d'Aix-la-Chapelle. Cette ville appartient à l'électeur Palatin; les Hollandois n'en ont que les fortifications. Elle eft en partie fur une petite montagne, & en partie fur la riviere de Zoom, & communique avec l'Efcaut par un canal, à 6 lieues n. d'Anvers, & 8 f. o. de Breda.

BERG-SAINT-VINOX, ville & abbaye des Pays-Bas, dans le comté de Flandre, fur la Côme, au pied d'une montagne. *Long.* 20, 5; *lat.* 50, 57.

L'abbaye eft très-belle. Elle eft de l'ord. de Saint-Benoît, & a été fondée en 900. Les fortifications de la ville font de M. de Vauban. Le duc de Parme la prit en 1537 fur les Hollandois, après une belle réfiftance. M. le duc d'Orléans la prit en 1646. Elle fe rendit aux Efpagnols en 1651; mais M. de Turenne la reprit en 1658, & elle fut cédée à la France par la paix des Pyrénées. Elle eft à 2 lieues de Dunkerque. Le fort Lapin & le fort Suiffe font à une portée de canon, & le fort Saint-François eft fur le canal de Dunkerque, à une lieue.

La forme de cette ville eft irrégulière; elle a dixhuit cent huit toifes de circuit; mais elle eft mal bâtie; les rues font mal pavées & irrégulières; il y a trois places, fans aucune décoration; on y entre par quatre portes, fans compter la porte d'eau, & quelques poternes. Les églifes les plus remarquables font celle de l'abbaye, celle de Saint-Martin, qui eft paroiffiale, & celle du collége, autrefois gouverné par les Jéfuites.

BERG-ZABERN, petite ville de France en Alface. *Long.* 25, 25; *lat.* 49, 4.

BERGA, très-petite ville de Catalogne, fur la riviere de Lobrega. Elle a un château.

BERGAMASC, province d'Italie, dans l'état de Venife, bornée par le Breffan, la Valteline & le Milanez. Bergame en eft la capitale.

BERGAME, ville de trente mille ames, à onze lieues de Brefcia & de Milan, bâtie, à ce que l'on croit, par les Gaulois Cénomans, 584 ans avant Jefus-Chrift.

Après avoir été long-tems fous la domination des Romains, elle fut prife par Attila, par les rois de Lombardie, par Charlemagne: fous fes fucceffeurs elle fe forma en republique au XII. fiècle; enfin, elle fe donna aux Vénitiens en 1447. C'eft une place forte.

Le bâtiment de la foire, conftruit il y a cinquante ans, eft en pierres de taille; il renferme fix cents boutiques, eft décoré d'une belle & grande place. Cette foire fe tient dans les huit derniers jours du mois d'août & les premiers de feptembre.

Bergame a un fiége épifcopal, dont l'évêque qui a titre de comte, & une jurifdiction fort étendue, jouit de revenus confidérables, douze paroiffes, douze couvens de religieux, autant de religieufes dans la ville, & deux dans les fauxbourgs. On va voir dans l'églife des Auguftins le tombeau d'Ambroife Calepin, fi célébre par fon *Dictionnaire des langues*. L'auteur mourut en 1510.

M. de la Lande dit qu'il connoît actuellement à Bergame, un bon mathématicien, le P. Ulyffe di Calepio; M. Serafli, très-verfé dans l'hiftoire littéraire; M. André Pafla, médecin; le chanoine Lupi, qui a écrit fur la diplomatique. C'eft auffi la patrie du Taffe.

Bergame eft l'entrepôt d'un commerce confidérable de laine & de foie. Le commerce de laine y étoit autrefois prodigieux: plus de cinquante familles de nobles Vénitiens viennent des marchands de Bergame, que ce commerce avoit enrichis; & les pannines ou ferges de Bergame étoient célébres, auffi bien que les tapifferies communes.

Les habitans paffent pour être induftrieux, actifs, & ont la réputation, en Italie, d'être trèsfinanciers. Le patois & l'accent populaire de Bergame ont donné lieu aux arlequins de faire une charge de plus en les contrefaifant.

Cette ville a cinq fauxbourgs confidérables, qui font comme autant de villages féparés. Elle eft bâtie en amphithéatre fur un côteau, & dominée par un château, avec deux autres petits forts, dans l'un defquels il y a une école d'artillerie.

En général, Bergame n'a rien de remarquable pour l'architecture. Dans le nombre des établiffemens pieux, il y a un hôpital pour les malades & les enfans-trouvés, une confrérie pour les prifonniers, un mont-de-piété, où l'on prête jufqu'à 1800 livres pour une année, à 3 pour cent d'intérêt, & un lieu de fondation, de 90,000 livres de rente, qui eft chargé de l'entretien du collége, & du clergé de Sainte-Marie-Majeure, compofé de vingt-cinq eccléfiaftiques.

Les environs font fertiles en grains. Les pâturages, qui font très-gras, nourriffent beaucoup de beftiaux: on y fait d'excellens fromages, & on y recueille de fort bons vins. Le pays abonde en mines de fer, en marbres, & en pierres dont on fait des meules de moulin. (M. D. M.)

BERGAS, *Bergula*, ville de la Turquie Européenne, dans la Romanie, fur la riviere de Lariffe,

avec un archevêché Grec; à 13 lieues s. e. d'Andrinople. *Long.* 45; *lat.* 41, 17.

BERGEN, *Bergæ*, capitale de la Norwège, dans la province de Bergenhus, avec un château & un port très-profond. Son évêché est suffragant de Drontheim. *Long.* 23, 15; *lat.* 60, 11.

Le golfe est vaste, & les grands navires peuvent y arriver tout chargés jusque devant le magasin du marchand.... Le plus long jour de Bergen est de vingt heures, & le plus court y est de quatre heures. Les habitans, en partie Allemands, Danois, & en partie naturels du pays, sont presque tous commerçans: pour le spirituel ils sont, ainsi que l'évêque même, de la confession d'Ausbourg, qui est la religion dominante à la cour. Les églises y sont assez bien bâties, de même que les édifices élevés par le corps Anséatique. On y charge des poissons salés au vent, de riches pelleteries, & des bois de sapin. Les étrangers y apportent des grains, des vins, des eaux-de-vie, & d'autres comestibles que le pays ne produit pas. Cette ville est à l'abri de toute surprise par le château de Friderischsberg qui la défend du côté de la mer, & par des montagnes d'une hauteur prodigieuse du côté des terres. Elle fut presqu'entièrement consumée en 1702; mais sa situation avantageuse pour le commerce l'a faite rétablir en pierre, de sorte qu'aujourd'hui cette ville est plus belle & plus solide qu'elle n'a jamais été. En 1756, elle a essuyé un nouvel incendie, qui a réduit en cendres un tiers de ses maisons; mais elles sont déjà rétablies. (*M. D. M.*)

BERGEN, petite ville d'Allemagne, en Poméranie, vis-à-vis de Stralsund. Elle est capitale de l'île de Rugen. *Long.* 31, 30; *lat.* 54, 40.

Il y a encore une ville de ce nom dans la Basse-Saxe, à trois lieues de Daneberg. Une autre au duché de Juliers, entre Juliers & Cologne, & une troisième près de Francfort sur le Mein, près de laquelle les François défirent les Hanovriens en 1749.

BERGEN, abbaye protestante près Magdebourg, où la formule de concorde fut dressée en 1579.

BERGENHUS, province de Norwege, la plus occidentale entre le gouvernement d'Aggerhuus & la mer; Bergen en est la capitale.

BERGERAC, petite ville de France dans le Périgord, sur la Dordogne. *Long.* 18, 7; *lat.* 45. Le passage de cette rivière la rendoit autrefois importante. Les Anglois la fortifièrent dans le XIV siècle. Louis, duc d'Anjou la leur enleva en 1371. Les habitans ayant embrassé la religion réformée, Louis XIII l'assiégea, la prit en 1621, & en fit démolir les fortifications.

Bergerac est l'entrepôt de Lyon & de l'Auvergne à Bordeaux. Les habitans sont exempts de taille; mais ils paient bien autant que ceux des autres villes. Il y a une Sénéchaussée, dont les appellations sont portées au présidial de Périgueux. Bergerac étoit autrefois une ville très-peuplée, ayant près de quatre mille habitans; mais aujourd'hui sa population est aussi tombée que son commerce. Elle est à 8 lieues s. o. de Périgueux, & à 20 lieues e. de Bordeaux. *Long.* 18, 7; *lat.* 45.

BERGREICHSTEIN, ville de Bohême, dans le territoire de Prague.

BERGSTADT. *Voyez* ITTER-EN-VAL.

BERGSTRASS, petit pays au-delà du Rhin, appartenant en partie aux électeurs de Mayence & Palatin, & au Landgrave de Darmstadt. Il s'y trouve un chemin planté de noyers des deux côtés, qui va depuis Darmstadt jusqu'à Heidelberg, c'est-à-dire, l'espace de deux lieues.

BERIA. *Voyez* VERIA.

BERIAS, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc, diocèse de Castres.

BERING. *Voyez* BEERING.

BERINGEN, petite ville du pays de Liège, sur les confins du Brabant.

BERISANTES (les), peuples de l'Amérique septentrionale, au Canada, sur les bords de la rivière de Saint-Laurent.

BERKS. *Voyez* BERK-SHIRE, province d'Angleterre. Elle renferme 140 paroisses, 12 villes & bourgs, & envoie neuf députés au parlement, dont deux de la part du comté. (R.)

BERLEBOURG, petite ville d'Allemagne, avec un château, dans la Wétéravie, au comté de Wittgenstein. Cette ville & son château furent bâtis en 1258. Elle tire son nom d'un ruisseau qui y passe, & que l'on appelle *Berlebach*.

BERLIN, ville d'Allemagne, capitale de l'électorat de Brandebourg & de tous les états Prussiens. C'est une des plus grandes, des plus riches, des plus belles, des plus considérables & des plus florissantes villes de l'Europe. Elle est située sur la Sprée, qui tombe dans la Havel, rivière qui verse à l'Elbe, & elle communique à l'Oder par un grand & beau canal, que l'électeur Frédéric-Guillaume fit creuser en 1666. Ce canal se termine à Francfort: par la Sprée, la Havel & l'Elbe, il fait la communication de la Silésie & du Brandebourg avec la ville de Hambourg & l'Océan Germanique, ainsi que par l'Oder il fait communiquer le Brandebourg avec la mer Baltique, & que par l'Oder, la Warte & la Netz il établit communication du Brandebourg & de la Silésie avec la Vistule & toute la Pologne. Berlin ne le cède aujourd'hui en étendue à presque aucune ville de l'Europe, & elle les surpasse toutes par la beauté, la largeur & la régularité de ses rues, dont quelques-unes sont plantées de deux rangs d'arbres, avec des canaux, & des ponts-levis comme en Hollande. Depuis la paix de Hubertsbourg, Fréderic II y faisoit bâtir tous les ans une vingtaine de maisons de la plus belle architecture. Il y dépensoit régulièrement deux à trois cent mille écus par an, & rendoit les maisons *gratis* aux possesseurs & sans aucune rétribution. Il y a fait bâtir, aussi à ses frais, douze grandes & magnifiques ca-

fernes, pour autant de régimens qui sont en garnison à Berlin, afin d'en épargner les logemens aux bourgeois.

Cette ville a environ quatre lieues de tour, & on y entre par quinze portes. Murée d'un côté, elle n'est que palissadée de l'autre. Le roi y réside, & c'est le siége des colléges suprêmes. Le magistrat est composé d'un président, de trois bourguemestres, de deux syndics & d'un certain nombre de conseillers. On y compte six mille cinq cents maisons, plusieurs places belles & spacieuses, vingt-cinq eglises, partie Luthériennes, partie Calvinistes, & quelques-unes à l'usage des catholiques Romains. Les Juifs d'ailleurs y ont une synagogue. Elle a un bel hôtel des Invalides, avec cette inscription: *læso & invicto militi*. La ville de Berlin contient aujourd'hui cent quarante mille habitans, y compris la garnison. Elle doit son plus grand accroissement au roi régnant: au commencement de ce siècle, elle comptoit à peine vingt-cinq mille habitans. Il ne s'y trouve guère moins de six mille François réfugiés, dont notre intolérance a augmenté la population de cette ville. On y remarque le grand pont qui conduit de la rue royale à la place du château. Il est orné d'une magnifique statue équestre en bronze, de l'electeur Fréderic-Guillaume le Grand, fondue d'un seul jet. Elle pese trois mille quintaux, & elle a coûté quarante mille écus. Ce pont se termine au château royal. Cet édifice, ouvrage d'une suite d'électeurs qui y ont travaillé successivement, n'est point d'une architecture uniforme. Il a trois étages, couronnés d'une balustrade. On voit en ce palais une nombreuse bibliothéque, & une belle collection de médailles, d'antiques, d'histoire naturelle, & de divers objets de curiosité. L'académie a aussi une bibliothéque & un médailler, qui méritent d'être vus. La grande église des Calvinistes est voisine du château: c'est-là que sont inhumés les souverains. L'arsenal est un des plus grands, des plus beaux & des mieux fournis qu'il y ait en Europe.

On distingue aussi le palais du margrave Henri, celui du prince de Prusse, ceux de la princesse Amélie & du margrave Schwed, celui de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & la maison de l'opéra avec cette legende: *Fredericus Rex, Apollini & Musis*. Près du palais de l'ordre de Malte, est la statue en marbre blanc que le roi Fréderic II a fait ériger au feld-maréchal, comte de Schwerin, tué à la bataille de Prague en 1757. Sur la place Guillaume, il a fait aussi ériger une statue, en 1781, au général Seidlitz: bel exemple, que ne suivent point les chefs des nations. Il étoit réservé à Fréderic II d'avoir assez de magnanimité pour décerner dans ses murs des monumens à ceux qui, sur ses pas, marchent dans les sentiers de la gloire.

Berlin a un grand nombre de manufactures florissantes, qui dûrent leur établissement ou leurs progrès aux réfugiés François, qui y trouvèrent une nouvelle patrie après le trop fameux édit qui révoqua celui de Nantes. Il s'y manufacture des étoffes de soie, & demi-soie, des étoffes de laine, d'autres de coton, plusieurs en fil, & beaucoup de bonneterie. Il s'y fabrique aussi d'excellente & très-belle porcelaine, & en général le commerce y est sur un pied très-florissant. Il se trouve en cette ville une académie de peinture, sculpture & architecture, un collége de médecine & de chirurgie, avec un théâtre d'anatomie, une academie militaire & un corps de cadets, dans lequel on n'admet que des fils de gentilshommes. Il y a d'ailleurs quatre colléges, quatre gymnases, différentes écoles & plusieurs bibliothéques publiques, un jardin de botanique & un observatoire. Mais un des plus beaux ornemens de Berlin, un de ceux qui contribuent davantage à son éclat & à son lustre, est l'académie des sciences de cette ville. Hors de la foule des institutions de même genre, cette société savante ne voit à son niveau que celles de Londres, de Paris, de Petersbourg & de Bologne. Son établissement fut un des premiers ouvrages du grand Fréderic; c'est un de ceux aussi qui concourent davantage à la splendeur de son règne. Prince ardent & éclairé, une de ses premières démarches sur le trône fut, de chercher à rassembler autour de lui ceux qui, n'importe en quel pays, s'élevoient au-dessus des autres hommes par leurs talens, leur génie, leur érudition. Animés de son souffle, encouragés, enhardis par son estime, par sa faveur, quelquefois par son amitié, il ne tarda pas à se répandre dans cette société une activité, un ressort, une énergie, qui devoient immanquablement l'élever à la supériorité qu'elle a obtenue, & lui mériter le haut degré de considération dont elle jouit aujourd'hui dans tout l'univers.

Les citoyens de Berlin jouissent de très-agréables promenades, tant au-dedans de leurs murs, qu'au-dehors. C'est de cette ville que nous sont venus les carrosses légers que, de son nom, nous appelons berlines. Berlin est à 17 lieues o. n. o. de Francfort-sur-l'Oder, 17 n. e. de Vittemberg, 28 s. o. de Stetin, & 120 n. o. de Vienne. *Long.* 35, 56; *lat.* 52, 28.

Le souverain, dont cette ville est le siége, est en Allemagne le septième prince électeur, & il a en cette qualité, un suffrage dans le collége électoral, à la diète de l'empire. Il en a cinq dans le collége des princes, comme duc de Magdebourg, prince de Halberstadt, de Minden, de Camin, d'Ostfrise, & il en a plusieurs parmi les comtes de l'empire. Il est co-directeur du cercle de Basse-Saxe, du cercle de Westphalie & de celui du Bas-Rhin; & la branche de Brandebourg-Anspach jouit de la même prérogative dans le cercle de Franconie. Mais une considération d'une toute autre importance est l'influence du roi de Prusse dans le systême politique de l'Europe. Il est le pivot sur lequel repose la tranquillité de cette partie du monde. Il maintient l'équilibre de l'Allemagne: il maintient celui de l'Europe. La

puissance d'un des membres du corps fédératif d'Allemagne ayant crû à un point qui la met hors de proportion avec celle des autres co-états de l'empire; sans la réaction des forces Prussiennes, l'empire s'écroule; il devient le domaine d'un prince inquiet, qui sans cesse en activité, toujours disposé à réaliser le titre d'empereur d'occident, voit dans les parties de sa domination, éparses en Europe, autant de pierres d'attente, & sans cesse a devant les yeux les vuides qui les séparent. Quoique la puissance de la monarchie Prussienne soit considérable en elle-même, elle n'eût cependant point suffi à effectuer d'aussi grandes vues, sans la sagesse, la vigueur d'ame, les vertus guerrieres & civiles qui distinguent le grand Frédéric, & propageront dans les siecles à venir les rayons immortels de sa gloire. (*R.*)

BERLINCHEN (petit Berlin), petite ville d'Allemagne en Haute-Saxe, dans la nouvelle Marche. Les habitans s'entretiennent de l'agriculture. Elle a eu trois cruels incendies en 1575, 1608 & 1617. Cette ville est à trois milles de Soldin.

BERLINGUES; île de l'océan, proche la côte de Portugal. *Voyez* BARLINGUES.

BERMEJO. *Voyez* VERMEJO.

BERMUDES (les), îles de l'Amérique septentrionale, vis-à-vis la Caroline, découvertes en 1522 ou 1527 par Jean Bermudez, espagnol.

Ces îles sont à deux cens lieues de la côte de la Caroline, & à mille neuf cent cinquante des côtes de France. Elles sont toutes ramassées dans une circonférence de sept à huit lieues. On n'en voit aucune d'une étendue considérable, quoiqu'il y en ait de plus grandes les unes que les autres. En 1612 les Anglois s'y sont établis & s'y sont maintenus jusqu'à présent. On prétend que leur nombre monte à dix ou douze mille.

La moyenne de ces îles est l'île de Saint-Georges; sa plus grande largeur n'est guères que d'une lieue. Elle est naturellement fortifiée d'un côté par des roches qui avancent beaucoup dans la mer; le côté oriental qui est le plus à découvert est défendu par des forts & de bonnes batteries bien ménagées. Une suite contigüe de rochers rend l'entrée si difficile, que si l'on ne connoît très-bien le local, le naufrage est inévitable; c'est ce qui l'a fait nommer par les Espagnols *Los Diablos*, les diables.

La ville de Saint-Georges est au fond du port de même nom. Elle est défendue par six ou sept forts ou batteries qui la mettent à l'abri de toute insulte. L'église paroissiale est très-belle; il y a environ onze cens maisons, bien bâties & bien percées. On y voit un hôtel-de-ville où s'assemblent le gouverneur & le conseil: cette ville a une bibliotéque publique, dont lui a fait présent le docteur Thomas Bray, le protecteur des lettres en Amérique.

Outre Saint-Georges & son département, on compte encore huit autres cantons, savoir; Hamilton, Smits, Devonshire, Pembrock, Pagets, Warwick, Southampton, Sandi. Devonshire est au nord, & Southampton au midi. L'un & l'autre est paroisse, avec une église & bibliothéque particulière. Quelques-unes des autres petites îles ont des églises, & tous les habitans appartiennent à l'un où à l'autre de ces huit districts.

La plus grande de toutes ces îles porte le nom de *Bermudes*. On voit dans toutes quantité d'orangers, de mûriers, & d'autres arbres à fruit. Toutes les productions de l'Amérique & de l'Europe qu'on y a transportées y ont parfaitement réussi. On y fait la récolte deux fois par an; aussi les habitans, contens des productions naturelles, se livrent-ils peu au commerce, qui ne consiste guère qu'en une assez petite quantité de tabac, de cochenille, de perles & d'ambre gris, de limons, d'oranges d'une grosseur prodigieuse & d'un goût délicieux, de très-beaux cèdres, avec des bois de construction. La nourriture ordinaire est le maïz & le bled d'Inde. On y trouve quantité de tortues, dont la chair est très-delicate: la volaille & les oiseaux sauvages de toutes espèces y abondent. On n'y connoît aucun animal venimeux.

Les maladies étoient rares dans ces îles; mais, depuis la fin du dix-septième siècle, il s'est fait sentir des ouragans qui ont dépravé la qualité de l'air, au point qu'il y est aujourd'hui aussi dangereux qu'aux Antilles, quoiqu'en apparence il soit toujours aussi beau & aussi pur qu'auparavant. Il y règne un printems éternel; les arbres se dépouillent à peine de leur verdure; la fève succède à la fève; mais les orages & les tonnerres y sont affreux, & les vents de nord & de nord-ouest, sur tout à chaque nouvelle lune, changent aussi-tôt l'été en hiver.

Ces îles sont au trois cent quatorzième degré de *Long.* & au 32, 25 de *lat.* (*M. D. M.*)

BERNALDE, ville d'Italie au royaume de Naples. Elle est sur la rivière de Basiliento, à environ deux lieues de son embouchure, dans le golfe de Tarente.

BERNARD (le grand Saint-), montagne de Suisse, contigüe à la Savoie, au Vallais, au Piémont & au Milanèz.

Il y a sur le sommet un grand couvent où les religieux offrent l'hospitalité à tous les voyageurs pendant trois jours, sans distinction de religion.

Cette grande chaîne de montagnes, qui conserve les neiges durant toute l'année, fut connue des anciens, sous le nom de *mons penninus*, & forme ce que nous appellons encore les *Alpes pennines*. L'hospice du grand Saint-Bernard est sur le passage de Martigny au Val-d'Aoust.

BERNARD (S.), abbaye de Bernardins dans les Pays-Bas, sur l'Escaut à 2 li. s. d Anvers.

BERNARD (Saint-), abbaye de Bernardines, au diocèse, & à une lieue n. de Bayonne.

BERNAW, petite ville d' Allemagne dans l'électorat de Brandebourg, à 2 lieues de Berlin. Il y

y en a encore deux autres de même nom, l'une dans l'évêché de Ratisbonne, & l'autre dans le haut Palatinat.

BERNAY, *Bernacum*, petite ville très-commerçante de France, dans la haute Normandie, sur la Carentone, avec titre de comté, bailliage & élection, généralité d'Alençon. Elle a une riche abbaye de Benédictins, fondée en 1013, qui vaut cent huit mille livres. Cette ville est à six lieues s. e. de Lisieux, 12 sud-ouest de Rouen. *Long.* 30; *lat.* 51, 55.

BERNBOURG, petite ville d'Allemagne au cercle de haute Saxe, & dans la principauté d'Anhalt, sur la rivière de Sala, à 5 lieues o. de Dessau, 9. n. e. de Magdebourg. Elle est dans un territoire très-fertile, avec un bon château séparé de la ville par la rivière. *Long.* 30; *lat.* 51, 55.

BERNCASTEL, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Trèves, sur la Moselle, entre Trabach & Weldens, avec un château bâti en 1277. Elle est remarquable par ses bons vins.

BERNE, capitale du canton de son nom, est la plus belle ville de la Suisse, & l'une des plus belles de l'Europe. Elle est située dans une presqu'île que forme la rivière d'Aar. La grande rue d'environ une demi-lieue de longueur, est formée d'une suite de beaux hôtels, accompagnée de portiques de droite & de gauche, & arrosée dans toute sa longueur par un courant d'eau vive, & ornée de fontaines de distance à autre. De ça & de là de cette rue principale, il en est deux autres qui lui sont parallèles, moins belles à la vérité, & qui ont aussi leurs portiques. Le temple du Saint Esprit, d'architecture moderne, le vieux temple, l'hôpital, les greniers publics, & l'hôtel de musique, y sont des édifices dignes de remarque. Près du vieux temple est l'académie, ou collège, muni de huit professeurs, six pour la théologie, un pour le droit, & un pour les mathématiques. On y entretient vingt étudians qui se destinent au ministère ecclésiastique. On en entretient seize dans les écoles latines. Le collège est muni d'une bonne bibliothèque, & il s'y trouve un cabinet de raretés & d'antiquités.

L'hôtel-de-ville où s'assemble le conseil national, ne se fait pas remarquer. Il en est de même de l'arsenal qui est un des mieux fournis de l'Europe. La société économique de Berne, depuis vingt ou vingt-cinq ans, s'est distinguée par de bons & d'utiles mémoires. Cette ville est la patrie de M. Haller, également célébre dans la poésie & dans la medecine. Sa population ne s'élève pas au delà de onze mille habitans, & le commerce y est presque nul. La langue Allemande y est usuelle, & celle dans laquelle s'expédient les actes: cependant dans la première classe des citoyens, on parle les deux langues Allemande & Françoise. La religion réformée est celle de la ville & de tout le canton. La ville de Berne est très-forte par son assiète; l'Aar, les rochers escarpés qui l'environnent en grande partie, & les fortifications qui défendent les endroits auxquels la nature n'avoit pas pourvu, la mettent à l'abri de toute insulte.

A côté du vieux temple est une superbe terrasse, revêtue de trois côtés d'épaisses murailles, hautes d'environ cent trente pieds. Elle est plantée de plusieurs rangs d'arbres qui forment une agréable promenade, de laquelle la vue s'étend jusques sur les grandes Alpes. Cette ville est entrée dans la confédération en 1353. Elle est à 6 lieues n. e. de Fribourg, 18 s. de Bâle: 20 o. de Lucerne, & 31 de Genève. *Long.* 25, 10; *lat.* 46, 55.

Le canton de Berne est la république la plus puissante de toutes celles qui entrent dans la ligue Helvétique. Seul il forme un tiers de la Suisse proprement dite, & il peut mettre soixante mille hommes sous les armes. Il n'est cependant que le second en rang dans l'ordre qu'observent entre eux les cantons: il vient immédiatement après Zurich. Le gouvernement de la république est l'aristocratie, & le pouvoir suprême réside entre les mains du conseil des deux cens, qui fait la paix & la guerre, décide des alliances, établit des loix ou les annulle, dispose des finances, & donne aux différens tribunaux ou départemens les pouvoirs compétens. Il juge aussi définitivement les causes civiles dans les affaires majeures, & par appel de celles qui peuvent être portées devant lui. Il s'assemble une fois par semaine, excepté le tems des vacances. On n'y est admis qu'à 30 ans révolus.

Le sénat, ou petit conseil, qui n'est qu'une députation du grand conseil, s'assemble tous les jours & il a l'expédition des affaires courantes. Le conseil des deux cens a le pouvoir législatif, & le sénat le pouvoir exécutif.

Lorsque le grand conseil s'assemble, le sénat y est refondu, & il cesse alors d'exister. Le sénat, indépendamment de ses autres fonctions, juge en dernier ressort dans les causes criminelles, à l'exception de celles qui seroient relatives à un citoyen de Berne, & des droits de justice réservés à quelques villes & vassaux. Le sénat, dont les places sont à vie, est composé de vingt-sept membres: les deux avoyers, qui sont alternativement les chefs de la république, les deux questeurs ou trésoriers, les bannerets, ou tribuns, dix-sept conseillers, & deux conseillers secrets qui veillent à ce que, dans les délibérations, il ne se passe rien de contraire à la constitution, & qu'à cet égard on pourroit nommer censeurs. Les avoyers alternent d'année à autre, & leur charge est à vie. Celui qui est en exercice se nomme l'*avoyer régnant*. Il préside dans l'un & l'autre conseil.

Le pays de la domination de Berne est divisé en soixante-douze bailliages, ou gouvernemens, dont la commission est pour le terme de six ans. Les baillis ont dans leur district la direction des affaires militaires. Ils font exécuter les réglemens, édits & ordonnances du conseil national: ils ont

la police & l'administration des rentes affectées au trésor public. Ils ont l'inspection des greniers publics. Ils sont juges de paix sur les objets que les parties s'accordent à porter devant eux; juges d'appel des justices inférieures, & juges en dernier ressort dans les causes civiles qui n'excèdent pas quatre-vingt livres de France; au-dessus, il y a appel à Berne, à la chambre des appellations. Les bailliages sont des commissions fort lucratives, qui donnent ordinairement lieu à ceux qui en sont pourvus de retourner à Berne, leur terme expiré, avec des épargnes très-considérables. Les baillis sont toujours tirés du conseil des deux cens dont ils ne cessent point d'être membres durant le tems de leur commission.

Tout les hommes, tant des villes que du pays, depuis l'âge de seize ans, jusqu'à soixante, sont enrôlés dans l'état militaire. Un tiers en est réparti en régimens, sous le nom de *fusiliers* & de *soldats de campagne*, qui sont complétés par les deux autres tiers. Les fusiliers ne sont point mariés; mais les soldats le sont. Dans les tems de guerre on se sert des uns & des autres; mais de préférence des fusiliers. Cette milice est exercée régulièrement & passée en revue toutes les années.

Le canton de Berne donne du bled, du vin, des fruits, des légumes, & sur les montagnes de gras & d'excellens pâturages. L'on y a abondamment de la volaille, du poisson & du gibier; au reste la récolte du bled n'y suffit point à la consommation des habitans. Il s'y trouve des mines de crystal, des eaux minérales, & des salines, dont le produit est insuffisant à la consommation du pays, qui exporte des chevaux, des fromages, des toiles de fil & des toiles de coton. Le canton se divise en pays Allemand, qui est le plus considérable, & où on se sert de la langue Allemande, & pays Roman ou pays de Vaud, où la langue Françoise est en usage. L'un & l'autre est très-peuplé. Vers les frontières du Valais & du canton d'Uri le pays est chargé du poids des grandes Alpes, qui offrent l'aspect des glaces & des neiges dans toutes les saisons. (*R.*)

BERNECK. Il y a trois villes de ce nom, l'une dans la Franconie, l'autre dans la Stirie, la troisième dans la Suabe.

BERNERA, petite ville d'Ecosse, une des Westernes, au couchant de celle de Lewis, près de la baie de Carlway. Elle a quatre milles de long, & autant de large.

Il y a une autre île du même nom au midi de Barra.

BERNEZO, petite ville du Piémont.

BERNN, petite ville de la Poméranie, dans la principauté d'Œls. (*R.*)

BERNSTADT, petite ville de la Silésie, sur le Weida.

BERNSTEIN, ville de la nouvelle Marche de Brandebourg.

BERRE, petite ville de France en Provence, avec titre de baronnie, au diocèse d'Arles. Le duc de Savoie la prit en 1591; mais elle fut rendue par le traité de Vervins. Elle est sur l'étang de son nom qui communique à la mer. *Long.* 22, 52; *lat.* 43, 32.

BERRI, province de France, avec titre de duché, bornée au septentrion par l'Orléanois, le Blaisois, & le Gatinois; à l'orient par le Nivernois & le Bourbonnois; au midi par le Bourbonnois & la Marche, & à l'occident par la Touraine & le Poitou. Bourges en est la capitale. Cette province a, dans sa plus grande étendue du nord au midi, 36 lieues, & 33 de l'orient à l'occident.

Le Berri fut gouverné sous les rois de France de la première race, comme il l'avoit été sous les Romains & sous les Goths; c'est-à-dire, par des comtes, qui dans la suite firent un fief héréditaire d'une dignité qui n'étoit que personnelle, & prirent le titre de comtes de Bourges. Il eut ensuite des vicomtes, jusqu'à Eudes Arpin, qui le vendit au roi Philippe I en 1100. Le roi Jean l'érigea en duché, l'an 1360, en faveur de Jean de France son troisième fils. C'est l'apanage d'un des fils de France.

L'air y est fort tempéré, & le terroir produit du froment, du seigle, des vins, qui même en quelques endroits sont d'une qualité supérieure. Tels sont ceux qu'on recueille à Sancerre, à Saint-Satur & à Lavernusse. Les vins des autres vignobles sont foibles & ont un goût de terroir assez désagréable. Les fruits y sont assez bons & en quantité. La bonté des pâturages contribue avec la température du climat à l'engrais des moutons & à la finesse de leur laine. Ce pays produit aussi beaucoup de chanvre & de lin. On y fait un grand nombre d'étoffes de toutes espèces.

Les mines de cette province consistent en fer. Dans la paroisse de Saint-Hilaire il y en a une d'ocre, qui sert à fondre les métaux & à la teinture. Ses principales rivières sont la Loire, la Nerre, la Creuse, le Cher, l'Indre, l'Orron, l'Eure, &c.

A dix lieues de Bourges, & aux environs de la petite ville de Linières, est l'étang de Villiers, qui a près de 8 lieues de tour. On compte trente-cinq abbayes dans cette province.

Le commerce du Berri consiste en bœufs, que l'on engraisse pour Paris, en vins, en une quantité prodigieuse de moutons, en draps, serges drapées, & bas, tant au tricot qu'au métier. Aubigni, Vierzon & Château-Roux, ont des manufactures de draps. Issoudun en a une de draps & de chapeaux.

Le Berri se régit par une coutume particulière, qu'on nomme *coutume du Berri*. Le Cher le divise en haut & bas; le haut à l'orient, & le bas à l'occident de cette rivière.

L'état languissant de cette province a donné l'idée d'y ranimer l'activité, en confiant par Arrêt du conseil du 12 juillet 1778, l'administration des finances, & de l'encouragement à une assemblée, composée de l'archevêque de Bourges, de onze

membres de l'ordre du clergé, de douze gentilshommes propriétaires, & de vingt-quatre membres du tiers-état. Ces moyens ont déjà très-heureusement réussi. La province, délivrée d'une armée de commis étrangers qui s'engraissoient du sang du peuple, commence à reprendre une existence plus heureuse; d'ailleurs le choix des impositions convenables à ce pays, est bien préférable à une imposition générale & uniforme que ne comportent ni la nature du sol, ni la différence de l'industrie. (*M. DE M.*)

BERSELLO, ou BRESELLO, ville d'Italie dans le Modénois, proche le confluent de la Linza & du Pô. Elle est très-bien fortifiée. Le prince Eugène la prit en 1702; les François en 1703, & l'évacuèrent en 1707. Elle est à 4 lieues n. e. de Parme. *Long.* 28; *lat.* 44, 55.

BERSUIRE, petite ville de France dans le bas Poitou, à 2 lieues s. o. de Thouars, 3 s. e. de Mauleon. *Long.* 17, 3; *lat.* 46, 52.

BERTAUCOURT, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoit, fondée en 1095, à 3 li. n. o. d'Amiens.

BERTHEVIN (Saint-), bourg de France, dans le Maine, élection de Laval.

BERTHOLSDORF, bourg de la haute Lusace, à 2 lieues s. de Lœban, berceau des frères Moraves, qui ont construit Hernut dans le voisinage.

BERTIN (Saint-), abbaye régulière de Bénédictins à Saint-Omer, beaucoup plus riche qu'il ne conviendroit pour l'ordre politique, puisqu'on lui donne plus de 300,000 liv. de rentes.

BERTINORO, *Bertinorium*, ville très-ancienne d'Italie dans la Romagne, avec une bonne citadelle, & un évêché suffragant de Ravenne, dont elle est à 6 lieues au s., & à 56 n. o. de Rome. *Long.* 29, 39; *lat.* 44, 8. Cette ville est située sur une colline, d'où la vue s'étend sur toute la Romagne, sur les montagnes de Verone & même sur celles de la Dalmatie. Son territoire bien cultivé & orné de belles maisons de plaisance, produit toutes les choses nécessaires à la vie; l'huile & le vin sur tout sont d'une qualité si parfaite qu'on n'en trouve guère de meilleurs en Italie. Il y a une fontaine d'eau salée & une autre d'eau tiède dont les bains produisent des effets salutaires.

BERTRAND (Saint-), *Convenæ*, ville de France en Guienne, capitale du comté de Cominges avec un évêque, qui prend le titre d'évêque de Cominges & qui est suffragant d'Auch. Elle est sur la Garonne, à sept lieues s. d'Auch, 10 e. de Tarbes. *Long.* 18, 8; *lat.* 43, 3.

BERVA, ville d'Afrique dans la partie la plus méridionale du pays, nommée *Kiaferak* par les Arabes, & que nous appellons *Cafrerie*. Elle est sur le rivage de l'océan Ethiopique, à trois journées de celle de Neduba qui est plus au nord.

BERVAN, ville d'Asie dans la grande Tartarie, au royaume de Thibet, près du lac de Bervan. On donne à ce lac 40 lieues de long, & 30 à 34 de large. L'eau en est douce.

BERWALDT, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, à 2 lieues n. e. de Dam. Elle est située sur un lac, & est fameuse par le traité conclu entre la France, la Suède, & les protestans d'Allemagne en 1631, qui a donné lieu à la guerre de trente ans.

BERWICK. *Voyez* BARWICK.

BERZETTO, ville & abbaye d'Italie, au duché de Parme, dont elle est à 9 lieues sud.

BESANÇON, grande, belle & forte ville de France, capitale de la Franche-Comté. Elle est divisée en haute & basse ville. On y comte huit paroisses, deux chapitres, deux abbayes d'hommes, deux de filles, un séminaire, un collége, sept couvens d'hommes, cinq de filles, un hôtel-Dieu, où on élève des pauvres enfans, un hôpital général, un hôpital du Saint-Esprit pour les enfans trouvés, un refuge où l'on enferme le filles débauchées, & au-delà de quarante mille habitans.

Le nom latin de cette ville est *Vesontio* & *Besontio*; elle étoit déjà célèbre du tems des Romains. Besançon est défendue par une bonne citadelle qui est sur un rocher élevé. Louis XIV, qui s'en rendit maître en 1674, a fait réparer les fortifications de la place, & y a fait construire une nouvelle enceinte.

Son archevêque prend la qualité de prince de l'empire, & a pour suffragans les évêques de Lausanne, de Bâle & de Belley. Il a huit cens soixante-seize cures, distribuées sous quinze doyennés ruraux. Sur ce nombre de cures, il y en a trente-huit dont les Luthériens de Montbelliard ont chassé les catholiques, il y a plus d'un siècle; ainsi ce diocèse n'a réellement que huit cent trente-huit paroisses, tant dans la Franche-Comté, que dans le Bassigny & la Bresse. Par un usage singulier dans cette province, la plupart des églises paroissiales ont des *filles membres*, ou églises succursales qui en dépendent. Le curé y place des vicaires amovibles à sa volonté: ces dépendances sont pour ainsi dire affermées. Le vicaire n'a que très-étroitement ce qu'il faut pour le simple nécessaire; le surplus est pour le bénéfice du curé. Il y a quelques cures qui ont jusqu'à six ou sept de ces succursales.

Besançon a un parlement, une université, une généralité, à laquelle ressortissent les quatorze bailliages de la province. Le Saint-Suaire attire en cette ville un nombre considérable de pélerins, qui s'y rendent en deux tems de l'année. Rien cependant n'est moins confirmé que l'authenticité de ce Saint-Suaire. On en compte deux en France, un autre en Espagne, deux ou trois en Italie, & un autre en Allemagne. Enfin il est prouvé qu'il en existe sept dans le monde. Il s'agit de savoir quel en est le véritable; car assurément, il y en a au moins six d'apocryphes. Le chapitre de l'église métropolitaine est exempt de la jurisdiction de l'archevêque. Il est composé de quatre dignités, de quatre personnats, & de quarante-trois canonicats. Les cha-

noines portent la soutane violette comme les évêques, officient dans certains jours avec la mitre & les autres ornemens pontificaux, & sont inhumés avec les mêmes ornemens.

Cette ville compte plusieurs hommes célèbres, tels que le cardinal de Granvelle, Jean-Jacques Chifflet, Jean-Jacques Boissard, l'abbé Boisot & Dunod. On y voit encore plusieurs restes d'antiquités romaines, tels que les murs d'un amphithéatre de cent-vingt pieds de diamètre; les ruines de quelques temples, & d'un arc de triomphe.

Besançon est à 16 lieues e. de Dijon, 25 n. de Genève, 30 s. o. de Bâle, 83 s. e. de Paris. *Long.* 23, 44; *lat.* 47, 13, 45. (*M. D. M.*)

Il y a, à cinq lieues de Besançon, une grande caverne creusée dans une montagne, couverte par le dessus de chênes & d'autres grands arbres, dont on trouve trois récits dans les *Mémoires de l'académie*; l'un dans les *anciens Mémoires*, tome II, le second dans le *Recueil* de 1712, & le troisième dans celui de 1726. Nous invitons les lecteurs crédules de les parcourir tous les trois, moins pour s'instruire des particularités de cette grotte qui ne sont pas bien merveilleuses, que pour apprendre à douter. Quoi de plus facile que de s'instruire exactement de l'état d'une grotte? Y a-t-il quelque chose au monde sur quoi il soit moins permis de se tromper, & d'en imposer aux autres? Cependant la première relation est fort chargée de circonstances; on nous assure, par exemple, qu'on y accourt en été avec des chariots & des mulets qui transportent des provisions de glace pour toute la province; que cependant la glacière ne s'épuise point, & qu'un jour de grandes chaleurs y reproduit plus de glaces qu'on n'en enlève en huit jours; que cette prodigieuse quantité de glace est formée par un petit ruisseau qui coule dans une partie de la grotte; que ce ruisseau est glacé en été; qu'il coule en hiver; que quand il règne des vapeurs dans ce souterrain, c'est un signe infaillible qu'il y aura de la pluie le lendemain; & que les paysans d'alentour ne manquent pas de consulter cette espèce singulière d'almanach, pour savoir quel tems ils auront dans les différens ouvrages qu'ils entreprennent.

Cette première relation fut confirmée par une seconde; & la grotte conserva tout son merveilleux, depuis 1699 jusqu'en 1712, qu'un professeur d'anatomie & de botanique à Besançon y descendit. Les singularités de la grotte commencèrent à disparoître; mais il lui en resta encore beaucoup: le nouvel observateur loin de contester la plus importante, la formation de la glace, d'autant plus grande en été, qu'il fait plus chaud, en donne une explication, & prétend que les terres du voisinage, & sur tout celles de la voûte, sont pleines d'un sel nitreux, ou d'un sel ammoniac naturel; & que ce sel mis en mouvement par la chaleur de l'été, se mêlant plus facilement avec les eaux qui coulent par les terres & les fentes du rocher, pénètre jusques dans la grotte; ce mélange, dit M. de Fontenelle, les glace précisément de la même manière que se font nos glaces artificielles; & la grotte est en grand, ce que nos vaisseaux à faire de la glace font en petit. Voilà, sans contredit, une explication très-simple & très-naturelle, c'est dommage que le phénomène ne soit pas vrai.

Un troisième observateur descendit quatre fois dans la grotte, une fois dans chaque saison, y fit des observations, & acheva de la dépouiller de ses merveilles. Ce ne fut plus en 1726, qu'une cave comme beaucoup d'autres; plus il fait chaud au-dehors, moins il fait froid au-dedans: non-seulement les eaux du ruisseau ne se glacent point en été, & ne se dégèlent point en hiver, mais il n'y a pas même de ruisseau; les eaux de la grotte ne sont que de neige ou de pluie; & de toutes ses particularités, il ne lui reste que celle d'avoir presque sûrement de la glace en toute saison.

Qui ne croiroit sur les variétés de ces relations, que la grotte dont il s'agit étoit à la Cochinchine, & qu'il a fallu un intervalle de trente à quarante ans, pour que des voyageurs s'y succédassent les uns aux autres, & nous détrompassent peu-à-peu de ses merveilles! Cependant il n'est rien de cela; la grotte est dans notre voisinage; l'accès en est facile en tout tems; ce ne sont point des voyageurs qui y descendent; ce sont des savans, & ils nous en rapportent des faits faux, des préjugés, de mauvais raisonnemens, que d'autres savans reçoivent, impriment, & accréditent de leur témoignage. (*Art. revu par M. D. M.*)

BESBRE, ou BEBRE (la), petite rivière de France au Bourbonnois.

BESCON, bourg de France, en Anjou, diocèse d'Angers.

BESIGHEIM, petite ville d'Allemagne en Suabe, au duché de Wurtemberg, au confluent de l'Entz & du Necker, entre Hailbron & Stutgard. Ses environs produisent de fort bons vins.

BESMI, ville d'Asie, dans la Tartarie indépendante, & dans la Circassie, vers le milieu de cette contrée. Les Turcs y mettent un bey, lorsqu'ils sont en guerre avec les Russes. (*R.*)

BESONS, village de France sur la Seine, à une lieue environ d'Argenteuil, & à 3 de Paris. Ce lieu est remarquable par une foire qui s'y tient tous les ans, le dimanche après le 30 août, & qui est moins une foire qu'une partie de plaisir.

BESSAN, petite ville de France en Languedoc, au diocèse d'Agde, à 1 li n. o. de cette dernière.

BESSARABIE, ou BUDZIAC, petite contrée d'Europe, entre la Moldavie, le Danube, la mer Noire & la petite Tartarie.

Ce pays est habité par des Tartares indépendans, qui se nourrissent de leur bétail, de l'agriculture, & qui vivent sur tout par le brigandage. Leur religion, leurs mœurs, leurs coutumes sont conformes à celles des Tartares de Crimée. Lorsqu'on veut les soumettre par les armes, ils se retirent sur les hauteurs du côté de la mer Noire, où il est impossible.

de les forcer, à cause des marais & des défilés. Les villes qu'on y trouve sont *Ismaïl* & *Keli* sur le Danube, *Akerman* ou *Bialogrod* sur la mer Noire, *Teckin*, que les Turcs nomment *Bender*, sur le Niester, & *Tatare-Barlat* vers le milieu du pays. Au nord de Keli, il y a des salines. (*M. D. M.*)

BESSE, très-petite ville de France en Auvergne, élection de Clermont, à 2 lieues s. e. du mont-d'Or.

BESSIERES, petite ville de France dans le Haut-Languedoc, au diocèse de Toulouse, à 5 lieues n. e. de cette ville.

BESSIN (le), petit pays de France dans la basse Normandie, proche la mer. On le divise en haut & bas; Bayeux en est la capitale.

Tout ce pays est couvert de pommiers dont on fait d'excellent cidre, dont une partie est consommée sur les lieux, le reste est transporté à Rouen & à Paris. Le climat est assez tempéré. Les habitans y sont très-laborieux, & ils ont besoin de l'être, car le pays n'est pas riche; vers la mer il se trouve de très-gras pâturages. Cependant on y fait bonne chere; on vante sur tout les poulardes de *Bayeux*, le cidre & le beurre d'*Isigni*, le veau & le beurre de *Treviers*, les moutons & les lapins de *Cabour*, les soles de *Grancan*, l'alose d'*Orne*, & les huitres de la rivière de Vire.

Ce pays a des forêts, des forges à fer, des carrières d'ardoise dont la meilleure est à Turi, &c. La fosse de Coloille, assez proche d'Estrehan, ressemble à un lac profond, & plusieurs géographes croient qu'on pourroit en faire un bon port de mer. (*M. D. M.*)

BESSINES, bourg de France, élection, & à 7 lieues n. de Limoges.

BETANÇOS, petite ville d'Espagne dans la Galice, sur le Mandéo. *Long.* 9, 40; *lat.* 43, 11. Elle est à 13 lieues n. de Compostelle, 15 s. o. de Mondonedo.

BETELFAGUI, ou BETHELSAKI, ville d'Asie dans l'Arabie heureuse, environ à 10 lieues de la mer Rouge. *Long.* 65; *lat.* 15, 40.

Cette ville, qui n'est point ceinte de murailles, quoique plus grande que celle de Moka, est du même gouvernement. Elle est ornée de fort belles mosquées: les maisons sont de briques à un & deux étages, terminés par une terrasse: tout près de la ville est un joli château, qui n'a d'eau que celle que l'on tire d'un puits très-profond. Cette eau en sortant du puits, fume & bouillonne au point qu'on ne peut la boire, mais en la laissant reposer la nuit, elle est d'une extrême fraîcheur. Le bazar, ou marché au café est très-grand; il occupe deux grandes cours avec des galeries couvertes. C'est-là que les Arabes de la campagne apportent leur café. Cet entrepôt est considérable; c'est dans cette ville que s'en font les achats pour presque toute la Turquie, parce qu'il passe aussi pour le meilleur cafe du monde entier. (*M. D. M.*)

BETHANIE, bourg de Judée, situé à environ 15 stades de Jérusalem, à l'orient de cette ville, au pied du mont des Olives, sur le chemin de Jéricho à Jérusalem. Marie-Magdeleine & Marthe sa sœur demeuroient dans ce bourg; Lazare leur frère, que Jésus ressuscita quatre jours après qu'il eut été mis en terre, demeuroit aussi dans le même bourg, qu'on assure n'être aujourd'hui qu'un très-petit village.

BETHINE, bourg de France, en Berri, élection de le Blanc.

BETHISY, ou BETYSI, bourg de France, à une lieue e. de Verberie dans le Valois. Son château qui tombe en ruines, a servi de maison de chasse à quelques-uns de nos rois.

BETHLEEM, fauxbourg de Clamecy dans le Nivernois, diocèse d'Auxerre. Il a titre d'évêché, & son évêque est à la nomination du duc de Nevers. Ses revenus annuels ne sont que de 1000 livres. Il jouit des mêmes prérogatives que les autres évêques du royaume. Le fauxbourg où se trouve cet évêché se nomme aussi le fauxbourg de *Pantenor*. (R.)

BETHLÉEM, en Palestine, ville fameuse par la naissance de Jésus-Christ, n'est plus aujourd'hui qu'un village sur une montagne, à 2 lieues de Jérusalem.

BETHUNE, ville de France au comté d'Artois, sur la petite rivière de Bietre. *Long.* 20, 18; *lat.* 50, 31, 66.

Elle est assise sur un roc, avec un château & plusieurs ouvrages du maréchal de Vauban. Gaston d'Orléans la prit en 1645. Les alliés la reprirent en 1710; mais elle fut rendue à la France par la paix d'Utrecht. Cette ville est de la généralité de Lille. C'est le siège d'un gouverneur particulier & celui d'un bailliage. C'est aussi le chef-lieu de l'ancien comté de Béthune, sorti de la maison de ce nom en 1237, par le mariage de Mahault de Béthune, seule héritière de la branche aînée, avec Gui de Dampierre, comte de Flandres, mais que M. le duc de Béthune, aujourd'hui l'aîné de cette maison, y a fait rentrer en l'acceptant pour partie du contr'échange de la principauté souveraine d'Henrichemont le 12 décembre 1778.

Robert premier, seigneur de Béthune, y fonda en 999 un chapitre dont la collation appartient à M. le duc de Béthune en vertu de cet échange. Ce chapitre est composé d'un prévôt qui a le privilége de porter une croix, & de treize chanoines.

La ville de Béthune est une des places fortes de l'Artois, construite sur les plans de M. le maréchal de Vauban; elle a ordinairement une garnison composée de deux régimens, l'un de cavalerie, & l'autre d'infanterie. *Voyez* CHAROST, NOGENT. (R.)

BETHUNE, rivière de France en Haute-Normandie, dans le pays de Caux.

BETLIS, très-forte ville d'Asie, capitale du Curdistan, sur la rivière de Bendmahi. *Long.* 60, 10; *lat.* 37, 20. Elle a une bonne citadelle. Le bey ou le prince du pays des Curdes en est souverain.

BETSCHAW, ville de Bohême, abondante en

mines d'étain : elle est dans le cercle d'Egra. (*R.*)

BETSKO, petite ville de la Haute-Hongrie.

BETUWE, ou BETAW, est une des trois parties qui composent la Gueldre Hollandoise: c'est le pays qui se trouve entre le Rhin & le Leck. Le terrain y est fort humide, & les pluies rendent souvent les chemins impraticables.

BEVELAND, île des Provinces-Unies en Zélande: l'Escaut la divise en deux parties, dont l'une s'appelle *Zuyd-Beveland*, & l'autre *Noort-Beveland*.

BEVERGERN, ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster, à 9 li. de cette ville.

BEVERLAY, ville d'Angleterre dans la province d'Yorck. *Long.* 17; *lat.* 53, 48. Elle envoie deux députés au parlement.

BEVERN, petite ville du duché de Brunswick, sur le Weser, avec un château, à 4 lieues n. e. de Corwey.

BEVERUNGEN, ville d'Allemagne au diocèse de Paderborn, & au confluent de la Bève & du Weser. *Long.* 27; *lat.* 51, 40.

BEVIEUX, village de Suisse, au gouvernement d'Aigle, dans la partie du Valais, qui appartient à la république de Berne. Il est à deux lieues d'Aigle, & à trois quarts de lieue de Saint-Maurice. On trouve dans ses environs du souffre vierge. Il ne s'en rencontre de tel en aucun lieu du monde, si ce n'est dans l'Amérique méridionale, & celui qui s'y trouve le cède pour la beauté à celui de Bex. Son territoire est sur tout remarquable par les sources salées, dont les eaux sont conduites à Bevieux par des multitudes de tuyaux. Là on en extrait le sel par la cuisson. On en obtient annuellement huit mille quintaux. Les travaux qu'il a fallu faire pour la découverte, la conduite & la préparation de ces eaux, sont immenses. Il a fallu percer une montagne, & creuser des routes souterraines. Ces salines appartiennent à l'état de Berne qui les fait exploiter. (R.)

BEUIL, abbaye de France, au diocèse de Limoges; elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 1200 liv. (*R.*)

BEUIL. *Voyez* BOGLIO.

BEURATH, ville de Bohème au comté de Glatz.

BEUTHEN, il y a deux villes de ce nom en Silésie; l'une dans la basse sur l'Oder, à 4 lieues n. o. de Glogau; l'autre Ober-Beuthen dans la Haute-Silésie, au duché d'Oppeln. Elle avoit autrefois une mine d'argent très-abondante.

BEUTHNITZ, petite ville de l'électorat de Brandebourg.

BEUZEVILLE, gros bourg de France, en Basse-Normandie, au diocèse de Coutances, sur la Douve, avec titre de marquisat. (*R.*)

BEVY, village & château de France, en Bourgogne, à une lieue & demie n. n. o. de Nuitz, & dans le bailliage de cette ville. Le lieu est peu considérable, & n'eut pas trouvé place dans ce répertoire; mais il présente à mon esprit le possesseur de cette terre, ce magistrat intègre & généreux, qui par son attachement aux loix, son dévouement à la chose publique, sa vigilance sur l'intérêt des peuples, qui est l'intérêt primitif & essentiel du prince, n'a cessé de bien mériter de ses concitoyens. Ajoutons que M. le président de Bevy a enrichi la jurisprudence d'utiles commentaires sur les œuvres du celèbre Bouhier. (*R.*)

BEWDLEY, ville d'Angleterre, dans la province de Worcester, sur la Saverne. *Long.* 15, 10; *lat.* 52, 24. Elle envoie deux députés au parlement.

BEWDLEY. *Voyez* BEAUDELAY.

BEWMARISH. *Voyez* BEAUMARIS.

BEX. *Voyez* BEVIEUX.

BEZE, abbaye de France en Champagne, où quatre cénobites consomment cent mille livres de rente, aux yeux d'un bourg famélique. On ne s'apperçoit que trop de sa richesse dévorante, à l'indigence extrême & au délabrement du bourg de même nom, dans lequel elle est située : il semble que le fer & le feu y aient passé. Des fenêtres du couvent, qui offre l'aspect d'un palais, on a vu pendant une longue suite d'années, les habitans rassemblés pour l'office paroissial, menacés d'être ensevelis tous ensemble sous les ruines de leur église crevassée & entr'ouverte de toutes parts. On l'a enfin rebâtie, dans ces dernières années, petite & avec la modeste simplicité qui convenoit aux facultés des paroissiens. Leurs maisons croulantes & demi-ruinées, dans des tems plus heureux, formoient cependant une ville, dont on voit encore les portes, & quelques fragmens d'enceinte. Les terres, les prés, les vignes, les bois, les rivières, tout est aux religieux; les usines mêmes que fait mouvoir le cours d'eau, leur appartiennent.

Les religieux, non contens de dixmer sur les productions du champ, dixment encore le résidu lorsqu'il est converti en pain pour la subsistance du malheureux. Dans le champ, de dix gerbes ils en prennent une; au four, où ils poursuivent de nouveau l'indigent, de douze pains ils en prennent un. Quant aux productions du vignoble, c'est pis encore : le vin supporte des droits qui atteignent aux deux tiers de sa valeur.

Depuis la rédaction de l'article primitif, & depuis 1783, l'évêque de Dijon s'est fait autoriser à percevoir à son profit une partie notable des revenus de l'abbaye, indépendamment de ce qu'il en possédoit déjà, tant par la réunion de la mense abbatiale à l'évêché, que par d'autres attributions.

A Beze, le peu des terres qui est entre les mains des particuliers, ou, pour mieux dire, le grain qui s'y consomme est donc chargé de deux dixmes, car le douzième sur le pain équivaut au dixième sur les gerbes, à cause des frais accessoires, tant pour les battre que pour

convertir le grain en farine, & ces deux dixièmes représentent bien exactement un cinquième. Maintenant, si l'on considère que pour obtenir ces dix gerbes, il en coûte plus de trois en avances & frais de culture, & que conséquemment cette double dixme ne porte réellement que sur six & demie; on voit qu'elle emporte à peu près une gerbe sur trois. Les charges que supportent les productions du vignoble, sont encore plus accablantes & plus immodérées, & l'état de l'habitant est pire que l'esclavage: aussi le lieu dont nous parlons, qui, à raison de sa position, de l'abondance & de la fertilité de son terroir, de l'utilité de ses usines, devroit former une ville de quatre à cinq mille habitans, a pour tout deux cents nécessiteux qui réclament la sollicitude paternelle, & la sage vigilance du gouvernement. (R.)

Ce monastère, situé à 5 lieues de Dijon, est de l'ordre de S. Benoît. L'église en est fort belle, & la mense abbatiale est réunie à l'évêché de Dijon. Le bourg ou village de Beze, est situé à la source de la rivière de même nom, qui est une des plus belles & des plus abondantes que l'on connoisse. On la voit sortir au pied d'un rocher, d'un bassin circulaire, large & profond, qui verse dès le principe un courant de trente pieds de large, c'est-à-dire, une rivière toute formée, qui met aussi-tôt en jeu une multitude d'usines, comme moulins, forges, fourneaux, foulons, papeteries, & qui donne d'excellentes truites. La fondation de l'abbaye remonte au commencement du VIIe siècle. Le village de Beze, qu'on peut difficilement décorer du nom de bourg, est situé aux confins de la Bourgogne, de la Champagne, & de la Franche-Comté. Il est sujet à des inondations extraordinaires. (*R.*)

BEZE (rivière de). *Voy.* l'article précédent.

BEZEN, château fort de Bohème, situé sur une montagne, au district de Boleslaw. (*R.*)

BEZIERS, ville de France au Bas-Languedoc, dans la généralité de Montpellier, avec un évêché suffragant de Narbonne, un présidial, une viguerie & titre de vicomté. Elle est située sur une colline près de l'Orbe. *Long.* 20, 52, 53; *lat.* 43, 20, 41. Sa charmante situation a fait dire que si Dieu vouloit fixer son séjour sur la terre, ce seroit à *Beziers*. Son terroir est très-fertile en bleds, en huile, & en fort bon vin. Il y a aussi des eaux minérales. Les treize écluses en amphithéatre du canal de Languedoc, qui sont à la proximité de cette ville, y forment un point de vue très-intéressant. La cathédrale n'a rien de remarquable. Il y a un collége fondé par les habitans en 1599. La notice de l'empire l'appelle *civitas Biterrensium*, *Biliterra Septimanorum.* C'est le siége d'un gouverneur particulier & d'un lieutenant de Roi, & il s'y trouve une académie des sciences & belles-lettres. Le diocèse comprend 106 paroisses.

Cette ville éprouva la fureur & les ravages des Vandales, au 5e siècle; des Sarrazins, en 720; de Charles Martel, en 737; de Simon, comte de Montfort, en 1209: ce chef de la croisade contre les Albigeois, prit Beziers d'assaut, & sur la décision du légat, passa au fil de l'épée plus de 50000 habitans.

Beziers, depuis ce tems, n'a pu recouvrer son ancien lustre. Elle fut réunie à la couronne par S. Louis, en 1247. Le parlement royaliste de Toulouse vint siéger à Beziers du tems de la ligue, & y rendit un arrêt contre les Jésuites, après l'attentat de Jean Châtel, en 1594.

Il peut y avoir 7000 ames.

Plusieurs hommes illustres ont pris naissance à Beziers. Tels que M. de Themines, maréchal de France; Guillaume Duranti, jurisconsulte; J. Barbeyrac, le célèbre Pelisson-Fontanier, Jacques Esprit de l'académie Françoise; le Jésuite Vaniere, si connu par son *Prædium rusticum*; enfin M. de Mairan, de l'académie des sciences. (R.)

BEZOUART, gros bourg des Indes, sur la route de Masulipatan à Gandicot. Il est habité par des idolâtres, & remarquable par une très-grande pagode. On voit à peu de distance de là une autre pagode encore, bâtie sur une hauteur; la dévotion y attire un grand nombre de pélerins. Les pauvres y sont nourris des aumônes que les prêtres reçoivent des riches.

BIACHE-LES-PERONNE, abbaye de Bernardins en Picardie, diocèse de Noyon, à une lieue s. de Peronne.

BIAFARA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Les habitans sont idolâtres. La Capitale qui porte le même nom, est située sur la rivière de Los Camerones, à 80 lieues de son embouchure dans le golfe de S. Thomas. *Long.* 35, 50; *lat.* 6, 10.

BIAFARES, peuples d'Afrique, dans la Nigritie, vis-à-vis les îles de Bissagos.

BIAGRASSO, bourg du duché de Milan, sur la Ticinella, à la gauche du Tesin, à 4 lieues s. o. de Milan, 2 n. e. de Vigevano. Les François furent forcés dans ce lieu en 1524, & c'est à leur retraite que le chevalier Bayard fut tué.

BIALA, dans le cercle de Zülz, faisant partie de la Silésie Prussienne. C'est la capitale du cercle, avec une paroisse Catholique; elle est fermée, mais cependant très-médiocre. Les Juifs y sont en grand nombre.

BIALA, petit endroit dans le grand duché de Lithuanie, & appartenant à la Prusse. Il obtint en 1722 le droit de ville: elle faisoit autrefois partie du grand bailliage Polonois de *Johannesbourg*.

BIALAZER-KIEW, ville de Pologne, dans l'Ukraine: elle est sur la Ross, rivière du palatinat de Kiovie, qui se jète dans le Nieper.

BIALEGRUDK, petite ville de Pologne, sur l'Irpien, à deux lieues de Kiow.

BIALOGROD, ville de la Bessarabie, sur le Niester, à 4 lieues de son embouchure, appartenan-

te aux Turcs : cette ville s'appelle aussi *Akerman*. Les Russes s'en étoient emparés en 1770, & l'ont rendue en 1774. *Long*. 46, 20; *lat*. 46, 24.

BIALOKERZIEW, ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie, sur la rivière d'Onetz, qui se jète dans le Don.

BIALY-KAMEN, petite ville de Russie, sur la rivière de Bug.

BIANA, ville de l'Asie, dans les états du Mogol; on y trouve d'excellent indigo; elle est à 20 lieues d'Agra. *Long*. 95, 30; *lat*. 46, 24.

BIANDRATE, bourg d'Italie dans la Lombardie appartenant au Roi de Sardaigne.

BIART, bourg de France, en Gascogne, au pays de Labour.

BIERANCOURT, bourg de l'île de France généralité de Soissons, avec un beau château. (R.)

BIBEN, ville de l'Istrie, dans le comté de Mitterbourg. Elle est sur une haute montagne & dans une contrée très-fertile. C'est le siège d'un évêque suffragant de l'archevêque de Goertz.

BIBER, petite rivière du duché de Magdebourg.

BIBERACH, ville libre & impériale de la Souabe, à quatre lieues d'Ulm, sur la rivière de Riess & le ruisseau de Biber. *Long*. 27, 32; *lat*. 48, 4.

Cette ville & son territoire sont situés dans un vallon fertile, bordé de montagnes, confinant au territoire d'Autriche & de plusieurs autres seigneuries. Son magistrat & les habitans sont partie catholiques, partie luthériens. L'église principale de Saint Martin & le riche hôpital sont communs aux deux religions. Les luthériens possèdent aussi l'église de Sainte Marie-Magdelaine, & les catholiques ont un couvent d'hommes & un de femmes. Chaque communion a son école latine. Cette ville prend à la diète le dix-septième rang parmi les villes impériales de Souabe, & le quatorzième aux assemblées du cercle. Elle possède plusieurs villages, hameaux & fermes, qui sont soumis à sa jurisdiction. On fait à Biberach un grand trafic de futaines. En 1757, elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. Sa distance de Lindaw est de 12 lieues n. & 7 f. o. d'Ulm.

Il y a près de cette ville une source minérale, dont les eaux sont salutaires pour plusieurs maladies de la peau. (*M. D. M.*)

BIBERISCH, petite rivière de la Misnie, qui tombe dans la Moldave à Mossen.

BIBERTEICH, petite ville de Silésie, dans la principauté de Crossen.

BIBLIO, ville & château de Portugal, à peu de distance de Bragance.

BIBOURG, ou WILSBIBURG, ville de Bavière, à deux lieues de Landshut. Elle est sur la rivière de Wils. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Bibacum de Ptolomée*.

BIBRA, ou BEBRA, petite ville de Thuringe, à deux lieues de Naumbourg.

BICANER, ville d'Asie, dans les états du Mogol, sur le Gange; c'est la capitale de la province de Bacar. Elle est à 50 lieues de Delhi. *Long*. 100, 20; *lat*. 28, 40.

BICETRE, château de l'île de France, à une lieue sud de Paris. C'est une maison de force, où l'on renferme les fous, les gueux, les vagabonds & les jeunes gens dérangés. Une chartre de l'an 1290 fait voir que cette maison appartenoit à un évêque de Paris : on l'appeloit alors *la Grange aux Gueux*. Ensuite elle fut achetée par un évêque de Winchester, qui y fit sa demeure; ce qui par corruption a donné à ce château le nom qu'il porte aujourd'hui.

BICHE. *Voyez* BITCHE.

BICHELSÉE, c'est le nom d'un petit lac fort poissonneux, en Turgovie.

BICHOW, ou BYCHON, forteresse dans le Palatinat de Meislau en Pologne, sur le fleuve de Nieper.

BICOQUE, village à une lieue de Milan, où Lautrec fut défait en 1521.

BIDACHE, petite ville de France, dans la Basse-Navarre, proche le pays de Labour, avec un château sur la Bidouze, à 5 lieues e. de Bayonne.

BIDASSOA, rivière d'Espagne sur les frontières de France; elle prend sa source dans les Pyrénées, & se jète dans la mer entre Andaye & Fontarabie. Il y a eu de grandes contestations entre les François & les Espagnols, pour savoir à laquelle des deux nations elle appartiendroit. Louis XII & Ferdinand le catholique convinrent qu'elle seroit mitoyenne, & que les Espagnols recevroient les droits de passage des François qui passeroient cette rivière pour aller en Espagne, & les François les droits de passage des Espagnols qui viendroient en France. Cette rivière forme l'île des Faisans, célèbre par le mariage de Louis XIV, qui y fut conclu, & par les conférences qu'on y tint en 1659, pour la paix des Pyrénées.

BIDBURG, ou BIEDBURG, ou BIBRICH, petite ville du duché de Luxembourg. Elle étoit considérable avant qu'elle eût été ruinée par les François en 1675 & 1689.

BIDERR-CAPP, petite ville d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, sur la Lohn, à trois lieues de Marpurg, à la maison de Hesse-Darmstadt.

BIDGOSTI. *Voyez* BIDGOSCHTSCH.

BIDGOSCHTSCH, ou BROMBERG, petite ville de Pologne, dans la Cujavie, au palatinat de Brefeskie & dans le palatinat d'Inowroslaw. C'est le siège d'une starostie. (*K*.)

BIDOURSE, petite rivière du Bas-Languedoc, qui se jète dans la Méditerranée.

BIDOURZE, rivière de la Gascogne qui se jète dans la Gave près de Bayonne.

BIECZ, petite ville de Pologne, dans le palatinat de Cracovie, sur la rivière de Wiseloke; elle est remarquable par ses mines de vitriol. Elle appartient à l'empereur depuis le démembrement de la Pologne en 1773. Elle est à 16 li. f. e. de Cracovie. *Long*. 38, 53; *lat*. 49, 50.

BIEL, ou Bienne, ville de Suisse située au pied du mont Jura, entre l'évêché de Bâle & le canton de Berne sur le lac de son nom. Elle forme une république indépendante dont le bourgmestre est le chef. Les habitans suivent la religion prétendue réformée, & sont alliés des cantons de Berne, de Soleure, de Fribourg. Elle est à une demi-lieue nord de Nidau, 7 n. o. de Berne, 5 s. o. de Soleure, 7 n. de Fribourg. *Long.* 24, 44; *lat.* 47, 11.

Cette ville, située sur la rivière de Suze, a voix & séance aux diètes Helvétiques. Quoiqu'elle soit un état souverain, & qu'elle exerce tous les droits de la souveraineté, cependant elle reconnoît le haut domaine de l'évêque de Bâle, qui y perçoit même quelques menus droits, & à qui elle doit foi & hommage. (*R.*)

BIEL (lac de), lac de Suisse, au nord-est de celui de Neuchâtel, auquel il communique par la rivière de Thiele, qui separe la principauté de Neuchâtel du canton de Berne. Il a quatre lieues de longueur, & il est fort poissonneux. (*R.*)

BIELA, ville de Bohême, à 7 lieues de Prague.

Biela : il y a deux rivières de ce nom, l'une en Bohême, & l'autre en Silésie, qui tombe dans la Vistule.

Biela-Ozero, ou Belosero, ville de l'empire de Russie, dans la province de son nom, au gouvernement de Nowogorod, au sud du lac Blanc ou de Belosero, & à l'endroit où la Schoxna sort du lac. Elle est munie d'un fort, où réside le Palatin. *Long.* 56, 40; *lat.* 58, 55. (*R.*)

BIELEFELD, capitale du comté de Ravensberg en Westphalie, à 5 lieues de Minden. Cette ville est située au pied d'une montagne, & partagée en ville neuve & ville vieille par le Lutterbach. Ces deux parties ont été réunies sous le même magistrat en 1520. Elle renferme près de huit cens maisons, & est bien bâtie. Il y a deux églises luthériennes, celle de Saint Nicolas, qui est dans la vielle ville, & celle de Sainte Marie, située dans la ville neuve. Cette dernière église a un Chapitre composé de douze capitulaires, dont cinq sont catholiques & sept protestans, y compris les trois prédicateurs, auxquels appartient le droit de patronage sur l'église de la vieille ville & sur celle de Spenge. On trouve en outre une église réformée, une chapelle catholique près de l'église de la ville neuve, & un couvent de Cordeliers, une maison d'orphelins, une autre de correction, & un hôpital avec une chapelle. Il y a aussi une école latine, & la ville a une justice matrimoniale particulière.

Les toiles fabriquées & blanchies à Bielefeld sont renommées. La maison d'orphelins a une fabrique de bas & de quelques étoffes. On y cultive du tabac. C'est dans cette ville que la noblesse tient ses assemblées, & qu'elle a ses archives. Les premiers privilèges furent accordés à la ville en 1287, par le comte Otton. Bielefeld étoit autrefois au nombre des villes anséatiques. (*M. D. M.*)

BIELICA, petite ville du palatinat de Troki en Lithuanie.

BIELLA (*Bugella*), ville du Piémont, capitale du Biellois, érigée en évêché en 1772, son évêque est suffragant de Turin. Elle est située sur une colline près du fleuve Cervo à 45 d 35' de *Lat.* & 25 d 35' de *long.* Il y a sept couvens de religieux, un de religieuses qui est très-nombreux; cinq paroisses, un mont de piété, & 8259 habitans.

BIELLOIS, province du Piémont située entre celle de Verceil à l'orient & au midi, celles d'Ivrée & d'Aosta à l'occident & la *Valsesia* au septentrion. Son étendue est de 16 milles du levant au couchant, de 18 du nord au sud & de 239 milles quarrés de surface. C'est un pays hérissé de montagnes: les collines & le peu de plaines qu'il y a sont incultes & stériles. Dans les vallées on recueille du seigle, du maïs & d'autres grains, mais pas assez pour la consommation des habitans. La soie y abonde : les châtaignes sont une des principales ressources du peuple : par la bonté de ses pâturages il fournit beaucoup de beurre & de fromage excellent : ses vins ont la réputation d'être les meilleurs du Piémont. Si la terre dans ce pays est ingrate, l'industrie des habitans supplée à ce que la nature leur a refusé, & de tous les pays du Piémont c'est celui, où l'on voit une plus grande quantité de manufactures de fil & de laine de toute espèce. On y fabrique aussi beaucoup de chapeaux. Un grand nombre de ses habitans vont exercer le métier de maçons dans les pays étrangers. On y trouve des mines de fer & de cuivre. Trois petites rivières, savoir l'*Elvo*, le *Cervo* & la *Strona* arrosent le pays & y prennent leur source. La province contient une ville, 65 bourgs ou villages, 24 hameaux & 102716 habitans.

BIELSK, ou BIELSKO, grande ville de Pologne, dans le Palatinat de Podlaquie, sur l'une des sources de la rivière de Narew, à 12 lieues n. de Brzescie, 40 n. e. de Warsovie. *Long.* 41, 41; *lat.* 52, 40. Bielsk, malgré sa grandeur, n'est bâtie que de bois. Les Juifs y font un grand commerce.

BIENTINA (lac de), en Italie; sa partie occidentale est dans l'état de la république de Lucques, l'orientale est dans l'état du duc de Toscane. On l'appelle aussi *lac de Sesto*, à cause d'une abbaye de ce nom qui est à l'occident méridional de ce lac. Sa plus grande longueur est de près de six milles d'orient en occident, & sa plus grande largeur de cinq.

BIELSKI ou BIELA, ville forte & principauté de Moscovie, sur l'Opska entre Resfchow, Smolensko, Novogorod, & la Lithuanie.

BIENBURG, ou BIORNBORG, ville de Suède dans la Finlande.

BIENNAC, bourg de France, dans le Poitou, généralité de Poitiers.

BIERE, magnifique château de France, en Bourgogne, à une lieue s. de Semur en Auxois.

BIERVLIET, forteresse avec port, dans une île de la Flandre Hollandoise, à peu de distance de l'Ecluse. C'est là que mourut Guillaume Beukolins, qui inventa le moyen de saler les harengs en caque, en 1397. Il y a eu dix-neuf villages de submerges auprès de cette ville en 1377. *Long.* 21, 12; *lat.* 51, 25.

BIES-BOS, on nomme ainsi une grande étendue d'eau formée autrefois par une inondation de la mer; elle est entre Dordrecht & Gertruydemberg, dans la Hollande méridionale.

BIESE, rivière d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg: elle se jète dans l'Aland.

BIESENTHAL, petite ville d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, entre Berlin & Bernau.

BIES-SCADI; c'est une partie des monts Krapacks, qui séparent la Russie d'avec la Transylvanie.

BIESSEN, petite ville de la Haute-Alsace, à peu de distance du Rhin.

BIETALA, ville & forteresse de la grande Tartarie, sur les frontières du royaume de Barantola; c'est le lieu de la résidence du grand lama, ou pontife des Tartares.

BIETIGHEIM, petite ville fortifiée d'Allemagne, avec un château, dans le duché de Wittemberg, au confluent des rivières de Metterbach & de l'Eur. Elle a été brûlée en partie en 1718. Elle est dans un terroir fertile en excellent vin & en fruits. L'air y est très-salubre. Elle est à 8 li. n. de Studgard.

BIETSCH, petite ville du royaume de Pologne, dans la Haute-Pologne, au palatinat de Cracovie. C'est le siége d'une starostie, d'une châtellenie inférieure, & d'un tribunal territorial.

BIEULES, bourg & comté de France sur l'Aveiron, à 4 lieues n. e. de Montauban.

BIEVRE, petite rivière de l'île de France, qui se jète dans la Seine près de Paris, où elle prend le nom de rivière de Gobelins.

BIFERNO, rivière du royaume de Naples, dans le comté de Molise; elle se jète dans le golfe de Venise.

BIGAERDEN, abbaye de Bénédictins, dans le Brabant, entre Bruxelles & Afchis.

BIGEN, ou BISEEN, province dépendante de l'empire du Japon, dans l'île de Niphon.

BIGENIS, ville de Sicile dans le val de Démona, sur la rivière de Castro-réale.

BIGORRE, pays de France en Gascogne, avec titre de comté, au pied des Pyrénées, qui le séparent de l'Aragon. Tarbe en est la capitale.

Ce pays, qui est de la généralité d'Auch, peut avoir dix-huit lieues de long & trois de large. Il est borné au nord par l'Armagnac & l'Estarac; à l'est, par le pays de Cominges; à l'ouest, par le Béarn; au sud, par les Pyrénées. C'est un pays d'états, dont l'évêque de Tarbes est le président. Les villes les plus remarquables sont Tarbes, Vic-de-Bigorre, Lourde, Bagnères, Barège, Saint-Sever-de-Rustan, Jornac, &c.

BIGUBA, royaume de la Nigritie en Afrique, arrosé par le fleuve Niger. Ses principales habitations sont le havre de Biguba, où il y a quelques Portugais, & celui de Baloda où demeurent les Tangos-Maos.

BIHACZ, ou WIHATSCH, ville forte de la Croatie Turque, dans une île formée par la rivière d'Unna, à 26 li. s. e. de Carlostadt. *Long.* 33, 52; *lat.* 44, 35.

BIHRI, petite ville de Perse, sur la route d'Ispahan à Ormus, au coin d'une plaine qui aboutit à une haute montagne.

BIKEND, ville d'Asie, dans la Tartarie, au-delà de l'Oxus, à une journée de Bokara, dont elle dépend.

BIKOUT, ville d'Asie, au Mogolistan. *Long.* 133; *lat.* 52.

BIL, forteresse d'Asie, en Géorgie, près de la ville de Semaye, à la bouche du détroit de Géorgie.

BILBAO, ville d'Espagne, avec un port dans la Biscaye dont elle est la capitale, à l'embouchure du Nervio qui s'y jète dans l'Océan appelé en cet endroit *mer de Biscaye*. Il s'y fait un très-grand commerce. *Long.* 14, 30; *lat.* 43, 23.

Cette ville, fondée en 1300 par dom Diego Lopès de Haro, est remarquable par sa situation charmante, par la salubrité de l'air qu'on y respire. La fertilité de son terroir, & le grand commerce qui s'y fait rend son port très-frequenté. Les Anglois & les Hollandois en tirent des laines très-fines. On compte à Bilbao cinq paroisses, cinq couvens d'hommes & sept de femmes. C'est le roi Philippe IV qui lui a accordé le droit de *Cité*.

BILBER, ou BERBER, ville de Perse dans la province de Segestan, à la source de la rivière d'Imentel.

BILEDULGERID, ou pays des dattes en Afrique; est une contrée qui, selon de Lisle, peut avoir soixante lieues en quarre, bordée à l'orient par les montagnes du royaume de Tripoli; au midi par une vallée, qui la sépare du pays des Gadamis, à l'occident par une chaîne du mont Atlas, & au nord par le royaume de Tunis. Le Biledulgerid n'offre en grande partie qu'une terre sèche, où il ne croît point de bled: mais on y cultive un peu de riz, & on recueille en plusieurs endroits une si grande quantité de dattes, qu'on en fournit tout le royaume de Tunis & plusieurs villes de Barbarie. On y nourrit aussi des chameaux & des chevaux. Rousera est la capitale de ce pays.

BILEFELD. *Voyez* BIELEFELD.

BILENOS, ville de la Natolie dans le Beesangil, peut-être la *Polichana* des anciens.

BILIBERTO, ville d'Esclavonie sur le Danube, à peu de distance d'Esseck.

BILIBUSCA, petite ville de la Turquie en Europe, située sur les frontières de la Romanie. Il y a un évêque grec.

BILINA, lac ou rivière de Suède dans la province de Helfingland.

BILINE, ou BELINE, petite ville du royaume de Bohême, dans le cercle, & à 4 lieues o. de Leutmaritz, près d'une montagne remarquable par ses plantes médicinales, par ses différens métaux, & par ses eaux minérales, dont ceux qui prennent les bains à Tœplitz, trempent leur vin.

BILINLOKA, ville de Moldavie.

BILITZ, petite ville & château dans la haute Silésie, au point de rencontre de la Pologne, de la Hongrie, & de la Silésie.

BILLE, petite rivière qui prend sa source entre le duché de Holstein & de Lawembourg, & forme avec un des bras de l'Elbe l'île de Billwerder.

BILLERBECK, petite ville de l'évêché de Munster en Westphalie.

BILLIGHEIM, petite ville du Palatinat, à deux lieues de Landau.

BILLINGHAM, petite ville de la province de Northumberland au nord de l'Angleterre.

BILLON, petite ville de France dans l'Auvergne. *Long.* 21; *lat.* 45, 36. Elle est très-pauvre: il y a un chapitre qui a trois dignités, l'abbé, le doyen, & le chantre. Le collége a été fondé par Guillaume du Prat, évêque de Clermont. C'est dans l'église des jésuites de cette ville qu'on trouva ce tableau allégorique dont on a tant multiplié les gravures, & qui a fait un si grand bruit dans la capitale. Il y a aussi une abbaye de Bernardins de ce nom, en Franche-Comté, à 2 lieues s. e. de Besançon.

BILLY. Il y a deux villes de France de ce nom, l'une dans le Nivernois, à un peu plus de dix lieues de Nevers, & l'autre dans le Bourbonnois, sur l'Allier, à près de sept lieues de Moulins.

BILOXI (le), canton de l'Amérique septentrionale qui forme aujourd'hui la partie la plus occidentale de la Floride, & qui appuie au couchant sur le fleuve de Missisipi. C'est le plus mauvais pays de la Louisiane, dont la Floride occidentale est censée faire partie. C'est où furent conduits, c'est où périrent de faim, d'ennui & de chagrin, la plus grande partie des malheureux qui s'étoient légérement expatriés, & qui s'étoient réunis pour former la colonie du Missisipi. (*R*)

BILSEN, petite ville des Pays-Bas dans l'évêché de Liége entre Mastricht & Hasselt sur la Demer. *Long.* 23, 12: *lat.* 50, 48. Il y a une abbaye de chanoinesses dont l'abbesse est princesse de l'empire, & ne peut se marier.

BILZIER, ville de la Romanie dans la Turquie, en Europe, à dix lieues d'Andrinople.

BIMILIPATAN, ville de la péninsule de l'Inde, en-deçà du Gange, dans le royaume de Golconde, sur le golfe de Bengale. Les Hollandois y ont un comptoir.

BIMINI, une des îles Lucayes dans l'Amérique septentrionale, au midi de l'île de Bahama. *Lat.* 25; *long.* 298. Elle a 5 lieues de largeur, est très-agréable & très-fertile; mais elle appartient encore aux naturels du pays, par la difficulté d'y aborder à cause des écueils.

BINAROS, petite ville du royaume de Valence en Espagne, sur les frontières de Catalogne. *Long.* 17, 55; *lat.* 42, 24. Elle est remarquable par ses bons vins, & est à 12 lieues s. de Tortose.

BINASCO, petite ville du duché de Milan, entre Pavie & Milan.

BINCHE, ville ancienne du Hainaut Autrichien, sur la rivière de Haine, à 4 lieues de Mons. *Long.* 21, 50; *lat.* 50, 23. Louis XIV la prit en 1667.

BINDON, petite ville d'Angleterre dans la province de Dorcester, avec titre de comté, près de la rivière de Frome.

BINGASI, ville maritime d'Afrique au royaume de Tripoli. *Long.* 37, 40; *lat.* 32, 20. C'est le véritable nom moderne de l'ancienne ville de Berenice de la Pentapole. Bingasi en Arabe signifie *fille de la guerre*. C'étoit autrefois une grande & belle ville, la capitale du royaume de Barca. Elle avoit un très-vaste & très-beau port, que les tems ont presque comblé; il peut cependant contenir trente bâtimens de deux cens tonneaux. L'entrée en est difficile en hiver mais le mouillage y est sûr en tout tems. C'est près de ce port qu'on a trouvé la belle statue de marbre, qui représente, à ce qu'on croit, une vestalle, & qui orne la galérie de Versailles. Cette ville fameuse n'est plus guère aujourd'hui qu'un village, tant la peste l'a dépeuplée. On y trouve de tems en tems quelques medailles antiques, & l'on y voit encore des ruines qui attestent son ancienne grandeur. (*M. D. M.*)

BINGEN, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Mayence, sur le bord du Rhin. *Long.* 25, 18; *lat.* 50, 3. Elle est assez riche, a un couvent de capucins, & une recette. Les officiers que le grand chapitre de Mayence y entretient pour le péage, y résident; mais le droit de péage est attaché au château d'Ehremfels, bâti sur la montagne de Rüdesheim. Les François prirent cette ville en 1644.

BINTAN, île d'Asie dans les Indes orientales, au sud de la presqu'île de Malaca. *Long.* 121, 20; *lat.* 1.

BINTAN, ou VINTANE, contrée de l'île de Ceylan, sur la rivière de Trinquilimal, remplie de forêts & habitée par des Sauvages. Allout ou Vintane en est la capitale.

BINTINGAPORT, petite ville, avec un port dans l'île d'Yla en Écosse.

BIORNEBOURG, ou BIORNEBORG, ville de Suède dans la Finlande, sur la rivière de Kumo, près de son embouchure dans le golfe de Bothnie. Elle est à 30 lieues n. d'Abo, 18 s. de Christianstadt. Cette ville, dont le commerce consiste en poisson, tient la soixante-quatrième place à la diète. *Long.* 40, 5; *lat.* 26, 6. (*R.*)

BIORNO, ville de la Finlande méridionale, avec un port, sur le golfe de Finlande.

BIOULE, comté de France dans l'élection de Figéac, en Quercy.

BIR, ou BIRTHA, petite ville de la Turquie Asiatique dans le Diarbeck, avec un château sur l'Euphrate, dans lequel le gouverneur fait sa résidence. On y trouve abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. *Long.* 55, 36; *lat.* 36, 10.

BIRAN, ville de France à 3 lieues o. d'Auch, avec titre de marquisat.

BIRCKENFELD, bourg & bailliage d'Allemagne dans le cercle de haut Rhin, près de la Nawe, appartenant au prince Palatin, duc des Deux-Ponts. *Long.* 24, 39; *lat.* 39, 35. Ce bourg a un château où les ducs faisoient ci-devant leur résidence.

BIRGI, petite rivière de Sicile qui se jète dans la mer du cap de Coco.

BIRMINGHAM, petite ville d'Angleterre dans la province de Warwick, remarquable par son commerce en fer, & la belle imprimerie de Baskerville dont on vient d'acheter les caractères pour l'édition complète des œuvres de Voltaire. Cette ville est à 27 lieues n. o. de Londres. *Long.* 16; *lat.*52, 35.

BIRON, bourg & château de France dans le Périgord, entre Bergerac & Cahors, avec titre de duché-pairie, érigé en 1723.

BIRR, petite ville du comté de Marr au nord de l'Ecosse, sur la Dée.

BIRS, rivière qui prend sa source à Pierre-Pertuis, parcourt la vallée de Motier-Grandval, une grande partie de l'évêché de Bâle, & se jète dans le Rhin près de Bâle. Il faut bien distinguer cette rivière d'un torrent, nommé *Byrsig*, qui traverse la ville de Bâle & se jète dans le Rhin. Ce torrent fait souvent des ravages affreux.

BIRSEN, ou BIRTZE, ville de la Samogitie dans le grand duché de Lithuanie.

BIRUN, ville d'Asie au pays de Khuarezme. C'est la patrie du fameux mathématicien Abu Kiban.

Birun, ville des Indes dans la province du Send, sur le fleuve Indus, à trente lieues de Manzura, selon d'Herbelot.

BIRVIESCA, *Virovesca*, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, capitale du pays de Bureva, à six lieues n. de Burgos.

BISACCIA, jolie ville d'Italie dans la Principauté ultérieure au royaume de Naples. Elle étoit le siége d'un évêché qui a été uni à celui de *Sant' Angelo de' lombardi*. *Long.* 31, 5; *lat.* 41, 3.

BISAGOS, îles d'Afrique proche de la côte de Guinée à l'embouchure de Rio-Grande. *Long.*2, *lat.* 11.

On en compte dix-sept, dont chacune a son seigneur particulier. Elles sont arrosées de différens ruisseaux, qui les rendent très-fertiles en vin de palmier, en huile, en cire, en poivre long, en riz & en excellens fruits. On y trouve aussi de l'ivoire & de l'ambre-gris, que la mer jète souvent sur le rivage. Les habitans sont de belle taille, & ont beaucoup de courage. La plus considérable de ces îles est *Formosa*, dont l'étendue est d'environ sept lieues; elle est gouvernée par un roi, dont les seigneurs des autres sont les vassaux. Ferdinand de Po, Portugais, est le premier des Européens qui y ait abordé.

BISANTAGAN, grande ville d'Asie dans l'Indoustan, au gouvernement de Guzurat, ou Guzarate, connu autrefois sous le nom de royaume de Cambaye, situé au nord-ouest de la presqu'île occidentale. (*R.*)

BISBAL, petite ville de la Catalogne en Espagne.

BISCARA, ou PESCARA, ville d'Afrique au royaume d'Alger, dans la province de Labez. Son terroir est rempli de scorpions, & est très-misérable. *Long.* 23, 20; *lat.* 35, 10.

Ce sont les Biscaras qui apportent dans les ports de mer du royaume d'Alger, les tigres, les lions, & les autres bêtes féroces qu'ils ont en partie apprivoisées, & ils les vendent aux étrangers.

BISCARI, petite ville de la vallee de Mazara en Sicile, entre la source du Biccari & celle de la Belice.

BISCATONGES, sauvages de l'Amérique septentrionale. On les surnomme *pleureurs*, parce qu'à la première approche des étrangers, hommes & femmes, ils se mettent à pleurer amèrement. *Corneille.* Ce peuple pourroit bien n'être qu'imaginaire, puisqu'on ne nous dit point dans quelle partie de l'Amérique septentrionale les Biscatonges sont situés.

BISCAYE, province d'Espagne, qui a au nord la mer de Biscaye, à l'occident les Asturies, au midi la Castille vieille, & à l'orient le territoire d'Alava. Elle est riche en mines de fer & de plomb, & contient douze villes enfermées de murailles. On prétend que le langage qu'on y parle est l'ancienne langue Celtique, qui est commune aux Biscayens, aux Bas-Bretons, & à ceux qui habitent la province de Galles en Angleterre. Bilbao en est la capitale.

La longueur de cette province peut être de onze lieues, avec autant de largeur. Le pays produit assez de bled en quelques endroits, & par tout une grande quantité de pommes, d'oranges & de citrons. La mer y fournit d'excellens poissons & des coquillages de toutes sortes. Il s'y trouve beaucoup de bois propre à faire des navires. Les Biscayens sont actifs, prompts, agiles, honnêtes, polis, les meilleurs soldats, & les plus habiles marins de toute l'Espagne.

Cette province est divisée en petites contrées, qu'on appelle *Mérindades*.

Biscaye (la nouvelle), province du Mexique dans l'Amérique septentrionale, dans l'audience de Guadalaxara.

Ce pays est si vaste qu'on n'en connoît pas trop encore les bornes. Les mémoires de Lionnel Waffer nomment *Durango* pour capitale de la nouvelle Biscaye; Vosgien dit que Parral en est le lieu le

plus considérable. M. Robert de Vaugondi la borne au nord par le nouveau Mexique, à l'orient par le nouveau royaume de Léon, au midi par le Zacatecas, & au couchant par les cantons de Culiacan & de Cinaloa. La nation de Batopilas, selon le même géographe, y occupe un coin au nord-ouest de cette province. Il y a quelques mines d'argent auprès desquelles on a bâti des bourgs. Les mines de Sainte-Barbe aujourd'hui sont abandonnées. Il s'y trouve plusieurs rivières, entre autre celle de *Las Nassas* qui la traverse en grande partie.

BISCAYE (mer de); c'est une partie de l'Océan qui environne la partie septentrionale de l'Espagne.

BISCHOFBURG, petite ville de la Prusse, dans l'Ermeland ou la Warmie. (*R.*)

BISCHOFS-HEIM, ville d'Allemagne dans le cercle du bas Rhin, dans l'électorat de Mayence. *Long.* 27, 7; *lat.* 49, 40. Il y a deux autres villes de ce nom, l'une en Franconie, l'autre en Souabe.

BISCHOFS-LACK, ville de la haute Carinthie, entre les rivières, de Pollent & de Zalter.

BISCHOFS-TEIN, petite ville & château de la Prusse, dans l'Ermeland. (R.)

BISCHOFS-WERDA, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe en Misnie, à 5 li. e. de Dresde.

BISCHOFS-ZELL, ville de Suisse dans le Turgaw, avec un château où demeure le bailli de l'evêché de Constance, qui a jurisdiction sur les sujets catholiques, & perçoit la moitié des amendes. Les habitans sont indépendans, & ont un conseil souverain. Ils introduisirent la religion protestante en 1529. Cette ville est sur le That, à 5 li. f. de Constance. *Long.* 26, 53; *lat.* 47, 39.

BISCHOFSDORF. *Voyez* PUSPOEKI.

BISCHWEILER, petite ville & château de la Basse-Alsace, proche de Strasbourg, dont elle est éloignée de 4 lieues n.

BISEGLIA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Terre de Bari, près le golfe de Venise, avec un évêché suffragant, & à trois lieues e. de Trani. *Long.* 34, 19; *lat.* 41, 18.

BISENTINA, petite île du lac de Bolsena, dans l'État de l'Église.

BISERTE, ville maritime d'Afrique dans le royaume de Tunis, sur la mer méditerranée; quelques-uns ont cru que Biserte est l'ancienne Utique; mais M. de la Martinière a prouvé que la position de Biserte est très-différente. Cette ville étoit fort célèbre lorsque l'état de Tunis entretenoit un grand nombre de galères; c'étoit de ce port qu'on les expédioit; c'étoit dans ce port qu'elles rapportoient le fruit de leurs pirateries. Peu à peu le canal qui conduisoit de la rade à la ville s'est rempli de vase, & il n'est maintenant accessible que pour des Sandals. Les bâtimens, même marchands, n'y peuvent plus entrer, & ils sont réduits à jeter l'ancre dans un mouillage assez dangereux. Elle est à 15 lieues n. o. de Tunis. *Long.* 28, 10; *lat.* 37, 20. (R.)

BISSAO (île de), dans la mer d'Afrique, près de celles de Bisagos. Cette île est fertile en riz & en maïs, qui y croissent presque de la grandeur des arbustes, tant la terre est féconde. Les habitans en font sans cesse en guerre avec ceux des îles Bisagos. Les Nègres de Bissao sont excellens marins. Les filles sont entièrement nues jusqu'à leur mariage; alors elles portent un pagne de coton. Cette île est gouvernée par un empereur, dont les sujets occupent plusieurs îles voisines, & une petite étendue de côtes qui sont au sud de Kachao. Quand le monarque est mort, on enterre avec lui les femmes qu'il a le plus aimées.

BISHOPS-CASTLE, sur la rivière d'Ony, petite ville d'Angleterre dans l'évêché de Hereford, dans le Shropshire. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 2 lieues e. de Montgomery, & 40 n. e. de Londres. *Long.* 15; *lat.* 53, 8.

BISIGNANO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, avec titre de principauté. Son évêque est suffragant de Rossano, mais exempt de sa jurisdiction. Elle est sur une montagne, de la rivière de Cotile. Elle est défendue par une assez bonne forteresse. *Long.* 34; *lat.* 39, 37.

BISMARCK, très-petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, sur la Bièse.

BISNAGAR, grande ville d'Asie dans les Indes, capitale d'un royaume de même nom, dont la chûte a formé les royaumes de Visapour, de Carnate, de Golconde, d'Orixa, Maduré, Tanjaour, Maissur & Gingi. Elle est située dans le Carnate, à 75 lieues n. o. de Pondichery. *Long.* 95, 30; *lat.* 13, 20. (R.)

BISSEAUX, île d'Afrique sur la côte de Nigritie, habitée par des Nègres.

BISTERFEL, petite ville du comté de la Lippe, entre Paderborn & Corvey.

BISTOW, petite ville d'Allemagne, au duché de Mecklembourg.

BISTRICKZ, ville forte de la Transilvanie, capitale du comté de même nom sur la rivière de Bistrickz, à 17 lieues n. o. de Colofwar. *Long.* 42, 3; *lat.* 47, 43.

BISTRIKZ, petite ville du marquisat de Moravie dans le cercle de Prérau. Elle a le titre de seigneurie, renferme vingt-quatre villages. La ville n'a que quatre-vingt-seize maisons, elle est tout près de la montagne de Holstein.

BITBOURG, petite ville du duché de Luxembourg, sur les frontières de l'électorat de Trèves, à 7 li. n. de cette dernière ville. *Long.* 24, 13; *lat.* 50.

BITCHE ou BICHE, petite ville fortifiée & comté du pays de Vosges en Lorraine, qui a au nord & à l'orient le duché des Deux-Ponts, l'Alsace au midi, & le comté de Sanverden au couchant. Elle est de la généralité de Nancy. Louis XIV s'en empara, & la fit fortifier; mais, en exécution du traité de Riswich, il en fit démolir les fortifications, & la rendit au duc de Lorraine en 1698. Elle a été fortifiée de nouveau depuis que la Lorraine est réunie

à la France. Sa situation, est au pied des montagnes, près la rivière de Schwoibe, à 15 lieues f. e. de Sarlouis, 14 n. pour o. de Strasbourg. *Long.* 25, 14; *lat.* 49, 5.

BITCHU, ou BITCHOU, ville de l'île de Niphon au Japon, capitale d'un petit royaume de même nom, situé sur le golfe de Méaco.

BITETTO, petite ville du royaume de Naples dans la Terre de Bari, avec un évêché suffragant de Bari. *Long.* 34, 26; *lat.* 41, 8.

BITHAINE, abbaye de Bernardins, fondée en 1133, au diocèse de Besançon, entre Luxeuil & Vésoul. Elle vaut 5000 liv.

* BITGOSCHTCH. *Voyez* BIDGOSCHTSCH.

BITILISE, ville d'Asie dans la Géorgie, sur les frontières de la Perse. Elle appartient aux Turcs.

BITO, ville & royaume d'Afrique dans la Nigritie, au midi du Niger, qui le sépare du royaume de Zegzeg. De Lisle dit que les habitans de ce royaume sont riches.

BITONTO, jolie ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Terre de Bari, avec un évêché suffragant de Bari. Les Espagnols, commandés par le duc de Mortemar, le 25 mai 1734, gagnèrent auprès de cette ville une bataille qui les rendit maîtres du royaume de Naples. Elle est dans une belle plaine, à 3 lieues f. du golfe de Venise, 4 f. o. de Bari, 47 n. e. de Naples. *Long.* 34, 22; *lat.* 41, 13.

BITTEN. *Voyez* PILTEN.

BITTERFELD, petite ville d'Allemagne dans le cercle de haute Saxe, dans la Misnie, entre Hall & Wittemberg, sur la Mulde.

BITZOW. *Voyez* BUTZOW.

BIVAL, abbaye de Bernardines, au diocèse de Rouen, à 2 lieues f. e. de Neufchâtel.

BIVAR, ville d'Esclavonie, dans l'île Metabar, formée par la Save, entre les embouchures de la Bosne & du Drin.

BIVERO. *Voyez* VIVERO.

BIVONA, petite ville de Sicile, avec titre de duché, dans la vallée de Mazara. Elle est sur la cime d'un grand rocher, à 10 lieues f. de Palerme.

BIVONA. *Voyez.* VIBO-VALENTIA.

BIUDERE, ou BIUDER, petite rivière de la Romanie, dans la Turquie en Europe, qui se jète dans la mer de Marmora.

BIZERTE. *Voyez* BISERTE.

BIZU, ou BZO, ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Maroc, capitale de la province d'Eskur.

C'est une ancienne ville située sur une haute montagne du grand Atlas, avec des murs & des tours. Elle est située à 7 lieues d'Elgemuha, du côté du levant. Son territoire est fertile en bleds, en noix & en huile. On y nourrit beaucoup de troupeaux. Les environs de la ville, arrosés par un grand nombre de ruisseaux qui descendent des montagnes, offrent de tous côtés des vergers charmans qui produisent tant de raisins & de figues, qu'on les fait sécher pour les vendre aux contrées voisines. Les habitans sont riches, polis envers les étrangers, & sont Bérébères de la tribu de Mucamoda. Les femmes y sont blanches & belles. Cette ville remferme une très-belle mosquée. La province d'Eskur n'a point d'autres villes, mais il y a trois bourgs fermés qui appartiennent à la même nation, savoir Ben-Zemak, Buhalir, Daraa de Itendiguen, & plusieurs villages dans les vallées.

BLACKBORN, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Lancastre.

BLACKWATER, il y a deux rivières de ce nom en Irlande, & une en Angleterre dans le comté d'Essex. Des deux qui sont en Irlande, l'une verse au lac Earn, l'autre au lac Neaugh. (*R.*)

BLADNOCK, rivière de l'Ecosse méridionale, dans le comté de Galloway.

BLAINVILLE, ville de Lorraine, sur la rive méridionale de la Meurthe, à 2 li. f. de Lunéville.

BLAINVILLE, bourg de France, en Normandie, dans le pays de Caux, sur un ruisseau qui tombe dans la rivière d'Andelle. (R.)

BLAIR, petite ville & duché d'Ecosse dans la province d'Athol, connue par la bataille qui s'y donna en 1689, où le vicomte Dundée fut tué. Elle est sur la rivière de Gorri qui tombe dans le Tay, à 29 lieues n. o. d'Edimbourg. *Long.* 13, 40; *lat.* 57, 4.

BLAISE (Saint-), abbaye de Bénédictins dans la forêt noire, fondée en 945, dans le Brisgaw, au diocèse de Constance, sur la rivière d'Albe, au f. o. de Fribourg.

BLAISE, rivière de France qui prend sa source dans le Perche, à l'est de la Ferté au Vidame, & se jète dans l'Eure, à une lieue n. e. de Dreux. Il y en a une autre qui prend sa source à deux lieues o. de Chaumont en Bassigny, & se jète dans la Marne, à 2 lieues f. o. de Vitri-le-François.

BLAISOIS (le), *Blesensis ager*, pays de France avec titre de comté, borné au nord par la Beauce, est par l'Orléanois, sud par le Berry, ouest par la Touraine. Blois en est la capitale. Ce comté est un des plus anciens & des plus nobles du royaume. L'opinion la plus reçue est, que Guillaume, frère d'Eudes, comte d'Orléans, tué avec lui par la querelle de Louis le Débonnaire, ait été le premier comte de Blois.

Ce pays est très-fertile en bled, en vin & en fruits; on y nourrit beaucoup de troupeaux, & les rivières y fournissent d'excellent poisson.

BLAISON, bourg de France, en Anjou, élection de Saumur, avec titre de baronnie. (*R.*)

BLAMONT, petite ville de Lorraine, généralité de Nancy, avec titre de comté, sur la petite rivière de Vezouze. Il y a une seigneurie de ce nom en Franche-Comté, à 2 lieues sud de Montbelliard.

BLANC (le), petite ville de France en Berry, sur la Creuse. *Long.* 18, 43; *lat.* 46, 38.

Cette ville, qui a titre de marquifat & qui eft le fiége d'une élection, eft de la généralité de Bourges. Elle eft défendue par un château bâti fur la Creufe. On y compte trois paroiffes, un couvent de Récollets & un de petits-Auguftins. Le vin qu'on y recueille eft fort bon. Elle eft à 12 lieues e. de Poitiers, 12 de Chateauroux, 8 ouest d'Argenton, 25 de Bourges, & 70 de Paris. *Long.* 18, 43; *lat.* 46, 38.

BLANCA (la), ou ISLE BLANCHE, île inhabitée de l'Amérique, au nord de la Marguérite, près de la Terre-Ferme. Elle a environ fix lieues de tour. Il s'y trouve beaucoup de tortues. *Long.* 11, 50; *lat.* 313. (*R.*)

BLANCAT (faint-), petite ville & châtellenie de France, en Gafcogne, dans le Nébouzan, à 5 li. o. de Saint-Gaudens.

BLANCHE (la), riche abbaye de Bernardins, fondée en 674, dans l'île de Noirmoutiers.

BLANCHE-COURONNE, abbaye de France en Bretagne, au diocèfe & à 5 lieues o. de Nantes, fondée au XIe fiècle. Elle eft de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 4500 liv.

BLANCHE-LANDE, abbaye de France en Normandie, au diocèfe & à 5 lieues n. de Coutances. Elle eft de l'ordre des Prémontrés, & vaut 5500 l.

BLANCKENBERG, petite ville de la Flandre Autrichienne, fur la mer, entre Oftende & l'Eclufe. Il y a une ville de ce nom dans le duché de Bergue, fur la rivière de Sieg.

BLANCKENBOURG, principauté d'Allemagne, dans la Baffe-Saxe.

Cette principauté peut avoir trois milles d'Allemagne de longueur; fa largeur, dans certains endroits, eft d'un mille & demi, cependant elle en a jufqu'à quatre dans fa partie méridionale.

Le côté du nord, qui fe trouve en-deçà du Garz, a des terres agréables & d'un bon produit: il n'en eft pas de même du côté qui eft fitué fur cette chaîne de montagnes; mais il en eft dédommagé par de grandes & belles forêts, par des mines de fer & par des carrières d'un très-beau marbre. Il y a dans le bailliage de Siége une fameufe caverne connue fous le nom de *Caverne de Beaumann*, à laquelle on ne peut arriver qu'après avoir gagné le fommet d'une montagne élevée. L'entrée, libre autrefois, eft interdite actuellement par une porte qu'on y a fait mettre. Il s'y trouve fix à fept grottes qui ne reçoivent aucun jour, & dans lefquelles on voit toutes fortes de figures ftalactites.

La rivière de Bode arrofe cette principauté dans la plus grande partie de fa longueur.

Ce pays formoit anciennement un comté, compofé de terres & de biens qui appartenoient aux ducs de Brunfwich & de Lunebourg, enfuite il eft paffé à Poppo, comte de Blanckembourg, dont la poftérité étant éteinte en 1599, par la mort du comte Jean Erneste, le duc Henri Jules fe mit en poffeffion de ce comté, comme fief vacant qui avoit été dans fa mouvance. Il fut donné en apanage, en 1690, au duc Louis Rodolphe, & érigé en principauté de l'empire, en 1707, par l'empereur Jofeph. La maifon regnante de Brunfwich-Wolfenbutel en eft actuellement en poffeffion. Cette principauté n'a donné jufqu'ici ni voix ni féance aux diètes dans le collège des princes; la taxe matriculaire eft de douze florins par mois. Le confeil privé du duché de Brunfwich eft chargé de la régence de cette principauté, qui cependant a une juftice de chancellerie particulière, dont les appels font portés au tribunal de l'empire. Elle a auffi un confiftoire qui ne reffortit point à celui de Wolfenbutel.

Cette principauté a dans fa dépendance quatre bailliages & deux villes, favoir, Blanckenbourg & Haffelfelde. (*M. D. M.*)

BLANCKENBOURG, bailliage & petite ville capitale de la principauté. C'eft la réfidence du fur-intendant, & le fiége de la juftice de la chancellerie, & du confiftoire. Cette ville eft fituée au pied de la montagne fur laquelle eft conftruit le château du duc. (*M. D. M.*)

BLANCKENBOURG, petite île des Pays-Bas, fur la Meufe, en defcendant de Roterdam à la Brille, felon Baudran.

BLANCKENHEIM, petite ville & comté d'Allemagne, fur la rivière d'Ahr.

BLANDEQUE, abbaye de Bernardines, en Artois, fondée en 1189, fur la rive droite de l'Aa, à une lieue f. e. de Saint-Omer.

BLANGY, abbaye régulière de Bénédictins en Artois, fondée en 686, fur le Ternois, à 2 lieues n. e. d'Hefdin.

BLANGIES, BLANGIS, ou BLANGEI, village du Hainaut entre Mons, Gondé, & Bavey: c'eft entre ce village & celui de Malplaquet, que fe donna, le 11 feptembre 1709, la fameufe bataille de Malplaquet, entre l'armée de France & celle des alliés.

BLANOS, petite ville maritime d'Efpagne, en Catalogne, près de la rivière de Tordera, au nord de fon embouchure.

BLANQUETADE, gué de la rivière de Somme, entre Abbeville & Saint-Valery.

BLANZAC, petite ville de France, dans l'Angoumois, fur la rivière de Nay, aux frontières de la Saintonge, avec un chapitre dont le chef a titre d'abbé.

BLASIMONT, Abbaye de Bénédictins, au diocèfe de Bazas, fondée en 721, à une lieue n. de Caftelmoron.

BLATTENBOURG, ville du duché de Gueldre, fur la Meufe.

BLAU, rivière de la Souabe, qui fe jète dans le Danube près d'Ulm.

BLAUBEUREN, petite ville d'Allemagne dans le duché de Wirtemberg, fur la rivière d'Ach.

BLAVET, rivière de France en Bretagne. Elle a fa fource au diocèfe de Quimpercorentin, & fon embouchure dans l'Océan à Port-Louis, après un cours de quinze ou feize lieues.

BLAVET. *Voyez* PORT-LOUIS.

BLAYE ou BLAIE, ville de France dans le Bourdelois, en Guienne, fur la Gironde, à 7 lieues n. o. de Bordeaux. *Long.* 16, 53; *lat.* 45, 6.

Cette ville étoit connue dès le tems des Romains, puifqu'Aufone en fait mention, fous le nom de *Blavia*; fa fituation fur un rocher, & fa citadelle a quatre baftions, la rendent extrêmement forte. Son port eft très-fréquenté des étrangers. Les vaiffeaux qui vont à Bordeaux font obligés de laiffer à Blaye leurs canons & leurs armes, par un ordonnance de Louis XI de 1475. La ville eft divifée en haute & baffe; l'une eft féparée de l'autre par une petite rivière où la marée remonte. Les Proteftans la furprirent en 1568, & y firent de grands ravages. La rivière de la Gironde a 1900 toifes de large vis-à-vis Blaye, ce qui fut caufe qu'en 1689, on conftruifit une batterie dans une île qui n'eft qu'à fept cens toifes de cette ville, afin d'écarter les vaiffeaux ennemis qui voudroient forcer le paffage & remonter la rivière jufqu'à Bordeaux. (*M. D. M.*)

BLECHINGLEY, bourg d'Angleterre; dans la province de Surrey. Il envoie deux députés au parlement.

BLECHINGLY, mieux BLETCHINGLEY. *Voyez* BLETCHINGLEY.

BLECKINGEN, ou BLECKINGIE, province de Suède, dans la Gothie méridionale, & dans la partie orientale de Scanie. Quoique montueufe & mal pourvue de terres labourables, c'eft une des plus peuplées du royaume. (*R.*)

BLEKINGEN. *Voyez* BLECKINGEN.

BLEIBOURG, ville & château fur la rivière de Feiftritz dans la Carinthie.

BLEICHRODA, petite ville du comté de Hohenftein en Thuringe.

BLEICHFELD, petite ville de l'évêché de Wurtzburg en Franconie.

BLEIDERSTADT, petite ville du comté de Naffau, à la fource de la rivière d'Aar.

BLENDA, petite île de l'Archipel, près la côte de la Morée, au midi d'Athènes.

BLENHEIM. *Voyez l'article* WOODSTOCK.

BLERANCOURT, bourg de l'île de France, généralité de Soiffons, avec un beau château. (R.)

BLERE, bourg de France, en Touraine, fur le Cher, élection d'Amboife.

BLERGIE, bourg de France, en Picardie, au diocèfe d'Amiens.

BLESNE, petite ville de France, dans le gouvernement d'Orléanois, fur le Loin. (R.)

BLESNEAU, petite ville de France dans le gouvernement d'Orléanois, dans la Puifaye, fur le Loin, à 3 lieues e. de Briare.

BLESS, petite ville de la Vétéravie, appartenante à l'électeur de Trèves.

BLESSE, bourg de France, en Auvergne, généralité de Riom.

BLESSINGTOWN, bourg d'Irlande au comté de Wicklou, à 7 lieues f. o. de Dublin. Il envoie un député au parlement.

BLETTERANS, ville de France en Franche-Comté, fur la Seille à 2 lieues nord oueft de Lons-le-Saunier.

BLETCHINGLEY, bourg d'Angleterre, au comté de Surrey: il députe au parlement. (R.)

BLEY-STADT, petite ville du royaume de Bohême.

BLINDENBOURG. *Voyez* VICEGRAD.

BLINDHEIM, village de Bavière, connu par la défaite des François & des Bavarois, par les alliés impériaux. (*R.*)

BLOCKZIEL, petite ville fortifiée des Provinces Unies, dans l'Over-Yffel, fur la rivière d'Aa. Elle a un bon fort.

BLOIS, *Blesæ*, ancienne ville de la généralité d'Orléans, capitale du Blaifois, avec un évêché fuffragant de Paris, érigé en 1697. Cette ville eft le fiège d'une chambre des comptes, d'un grand bailliage, d'un lieutenant général, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'une maîtrife particulière des eaux & forêts, d'une capitainerie royale des chaffes. Il y a un fort beau collège, un hôtel-Dieu, un hôpital général, un féminaire dirigé par les Eudiftes. On y voit un château royal où fut tué le duc de Guife par ordre de Henri III, en 1588, pendant la tenue des états. La vente de ce château a été ordonnée par arrêt du confeil, en 1788. Il y a de très-belles fontaines, & un pont magnifique. On remarque la pyramide qui eft au milieu du pont, à caufe de la délicateffe de l'ouvrage & de fa hauteur, qui eft de près de cent pieds. Les habitans ont beaucoup d'efprit & de politeffe. Cette ville fait un commerce confidérable. Elle eft fur la Loire, dans un lieu des plus agréables qu'il y ait en France.

C'eft la patrie des PP. Morin & Vignier de l'Oratoire, célèbres par leur profonde connoiffance des langues & des antiquités eccléfiaftiques; de Jean Bernier, médecin, auteur d'une *Histoire de Blois*, & d'Ifaac Papin.

C'eft fans fondement que quelques-uns annoncent cette ville pour celle de France où on parle le mieux notre langue. Elle eft à 13 lieues f. o. d'Orléans, 11 n. e. de Tours, & 40 f. o. de Paris. *Long.* 18, 59; *lat.* 47, 35. (R.)

BLONDRAURI, bourg de France, dans la généralité de Poitiers, élection de Confolens.

BLONISTA, petite rivière de Siléfie, dans la principauté d'Oppeln: elle fe jète dans l'Oder.

BLONYE, ou BLONICZ, petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Rava.

BOAVISTA, ou BONAVISTA, petite île, la plus orientale de celles du Cap-Verd. Elle eft fertile en indigo & coton, & on y recueille beaucoup de fel. *Voyez* BONAVISTA.

BOBBIO, ville d'Italie dans le Milanèz, au territoire de Pavie, fur la Trébia, avec une célèbre

Abbaye.

abbaye. Son évêché est suffragant de Gênes. Cette ville appartient au roi de Sardaigne. Elle est à 12 li. n. e. de Gênes, 8 l. o. de Plaisance, 9 l. e. de Tortone, 10 l. e. de Pavie. *Long.* 27; *lat.* 44, 48.

Bobbio, pays d'Italie avec titre de comté, situé sur les frontières du Dauphiné, appartenant au roi de Sardaigne.

BOBENHAUSEN, petite ville d'Allemagne au comté de Hanau, dans la Véteravie, à une lieue de Francfort sur le Mein.

BOBER, rivière de la Basse-Silésie, qui se jète dans l'Oder.

BOBEREAU, petite ville de Silésie dans la principauté de Jagerndorff.

BOBERSBERG, petite ville de la Basse-Silésie, aux frontières de la Lusace, sur la rivière de Bober.

BOBIO, ou BOHIO, la plus grande des rivières du Chili en Amérique; elle prend sa source dans les Cordelières, & se jète dans la mer, au 37e degré de lat., près de la ville de la Conception.

BOBROISKO, ville du palatinat de Minski en Lithuanie.

BOBURES, peuples de Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale: ils habitent dans le gouvernement de Venezuela, au midi du lac de Maracaïbo.

BOCAGE, petit pays de la Basse-Normandie. Vire en est la capitale.

BOCERVILLE, village de Lorraine, sur la Meurthe, à une lieue s. e. de Nancy. Il y a une belle chartreuse.

BOCHERVILLE, bourg de France en Normandie, au pays de Caux, & à deux lieues au-dessous de Rouen, sur la Seine, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 1800 liv.

BOCINO, petite ville d'Italie au royaume de Naples dans la principauté ultérieure, proche le confluent des rivières de Selo & de Negro, à 6 lieues de Conza.

BOCKARA, ville assez considérable d'Asie, au pays des Usbecks. MM. Baudrand & Noblot donnent à la rivière qui passe à Bockara le nom de *Sog*; mais M. de Lisle, dans la carte de Perse, ne met point de rivière à Bockara. M. Nicolle de la Croix le place sur le Gihon, qui est l'Oxus des anciens; mais elle en est un peu éloignée sur la carte de M. de Lisle. *Voyez* Bokara.

BOCKELEN, ville & château du comté de Woldenberg, sur la Nette, à peu de distance d'Hildesheim.

BOCKNHEIM; il y a deux villes de ce nom, l'une dans le Bas-Palatinat, l'autre en Alsace, sur la Saar.

BOCKHOLT, petite ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évêché de Munster, sur la rivière d'Aa.

BOCKNIA, ou BOCHNIA, ville de la petite Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, renommée par ses mines de sel, à l'exploitation desquelles on emploie depuis deux jusqu'à trois cens hommes.

BODANETZ, petite ville de Bohême dans le cecle de Konigsratz, peu éloignée de Pardubitz.

BODE, ou BUDE, rivière qui traverse les pays de Quidlimbourg, d'Halberstadt, & de Magdebourg, & se jète dans la Saale.

BODENBOURG, petite ville du duché de Brunswick-Wolfenbuttel.

BODENDYCK, petite ville du duché de Lunebourg, à l'électeur de Hanovre.

BODENHASEN, petite ville du Landgraviat de Hesse, sur la frontière du duché de Brunswick.

BODENZÉE; c'est ainsi que les Allemands nomment le lac de Constance, entre la Souabe & la Suisse.

BODMAN, ou BODMIN, bourg d'Angleterre, au comté de Cornouaille, autrefois ville épiscopale, avec titre de comté. Il envoie deux députés au parlement. Il est à 67 lieues s. o. de Londres.

BODON, *Voyez* Vidin.

BODROG, rivière de la Haute-Hongrie, qui prend sa source vers les frontières de Pologne, & se jète dans la Theiss à Tokay.

BODVAR (le grand), sur la rivière de Bodvar dans le duché & à 6 lieues de Wirtemberg, est remarquable par ses bons vins.

BŒHMISCH-BROD, ou BRODA en Bohême, ville royale de Bohême, très-ancienne, au cercle de Caurzin, à 8 li. e. de Prague. (*R.*)

BOEN, petite ville de France dans le Forez, au pied des montagnes, sur une côte au pied de laquelle passe le Lignon, à 5 lieues de Roanne; il y a beaucoup de papeteries.

BOERKOE, petite ville de la grande Tartarie, proche la rivière d'Irtisch. Le prince du pays y fait sa résidence. *Voyez* Ablay. (*R.*)

BOES ECK. *Voyez* Pezenick.

BOG, *Hupanis*, grande rivière de Pologne, qui prend sa source en Podolie, & va se jeter dans le Nieper à Oczakow.

BOGAS (les), îles situées à l'embouchure du canal du Nil, qui passe à Rosette. Il y en a deux; la plus occidentale se nomme le *grand Bogas*; & la plus orientale, le *petit Bogas*. Le principal passage, pour entrer de la Méditerranée dans le canal de Rosette, est au midi du grand Bogas. Ces îles, composées par le limon & le sable que le fleuve entraîne, sont quelquefois plus près de terre, & quelquefois plus avancées dans la mer. Un jour il y a plus de fond, un autre il y en a moins, ce qui n'étoit pas autrefois, & ce qui rend aujourd'hui ce passage très-dangereux.

BOGDOIS, grande nation de l'Asie dans la Tartarie orientale. Les Chinois les appellent *Tartares orientaux*, & les Monguls leur donnent le nom de *Niouchi* ou *Nuchi*. Ils ont les Monguls au couchant, la Chine au midi, & l'Océan oriental au levant. On fait habiter ce pays par les Tartares Dieuchari ou Diourschi, par qui la Chine a été conquise, & qui y règnent. Ce sont apparemment les mêmes que Witsen appelle *Coejari*. Ce pays est fort étendu & fort peuplé; il est tributaire de la Chine. Le commerce consiste en fourrures de zibe-

lines & de renards noirs. Ces peuples ne supportent qu'avec peine le joug des Chinois qu'ils n'aiment point.

BOGESUND, petite ville de la province de West-Gothie, en Suède, remarquable par la bataille qui s'y donna entre les Danois & les Suédois, en 1520.

BOGLIASCO, petite ville sur le golfe de Gênes.

BOGLIO, ou BEUIL, comté dans les états du duc de Savoie, & sur les confins de la Provence, avec un bourg de même nom, qui en est le chef-lieu. (R.)

BOGNA, rivière du Milanois, dans un petit pays appelé *Val Bognasca*.

BOGOTA (royaume de). *Voyez* GRENADE, (nouveau royaume de.)

BOGOTA (Santa-Fé de). *Voyez* SANTA-FÉ DE BOGOTA.

BOHÊME, royaume de l'Europe; il est borné à l'occident par une partie de l'électorat de Saxe, la principauté de Culembach & le haut Palatinat, à l'orient par la Moravie, la Silésie & le comté de Glatz, au nord par la Lusace, la Misnie & la Silésie, & au sud par l'Autriche & la Bavière. Sa figure est un ovale d'environ quatre-vingt lieues de long sur soixante de large. M. Büsching lui donne neuf cent milles quarrés d'Allemagne.

Ce royaume est tout environné de forêts & de hautes montagnes, dont les principales sont les monts Bohémiens, qui font partie des monts Sudètes. Parmi les forêts on distingue la forêt de Bohême, laquelle sépare ce royaume de la Bavière, du haut Palatinat, de la Franconie & du Votgland. Le sol de ce pays est élevé, gras, & sablonneux dans très-peu d'endroits; le terrain uni pour la plus grande partie, l'air chaud, mais salubre. La terre produit en abondance du bled sarrasin, du millet, des légumes, des fruits, & particuliérement du houblon, ainsi que du safran, du gingembre, du calmus.

Ses vins rouges les plus renommés sont ceux de Mielnik, & sur tout celui de Podskalky, qui se recueille dans les environs d'Aussig. Les pâturages sont bons; on nourrit une grande quantité de bétail. La chasse est belle & fournit, outre beaucoup de gibier, des loups, des loups-cerviers, des renards, des martres, des blaireaux, des castors & des loutres.

Les rivières & les étangs nourrissent des poissons de toutes les espèces. Le pays fournissoit des sources salées, qu'on n'a pas su ménager; de sorte que la Bohême est forcée de tirer tout son sel de l'étranger. On trouve en plusieurs endroits du charbon de terre, de l'alun, du soufre & du vitriol. Il y a aussi des mines d'argent à Kuttenberg, à Pilsen, à Bechin, & dans le district d'Elnbogen; des mines d'étain près de Krauppen, Schlackenwald, Lauterbach & Schœnfeld; des mines de fer & d'aimant en plusieurs endroits; des mines de cuivre près d'Elnbogen; enfin des mines de plomb, de vif-argent & du salpêtre. Les carrières offrent des marbres de toutes les espèces. On trouve aussi plusieurs sortes de diamans; dans la Watawa & la Wotava, on pêche de fort belles perles. A Carlsbad & à Tœplits, il y a des bains chauds; à Kukusbrunn il s'en trouve de froids, & des eaux acidules à Egra & à Desny.

Les fleuves de ce royaume sont l'Elbe, l'Eger, la Moldau, ou Muldau, &c.

La population n'est plus ce qu'elle a été. La forme de son gouvernement & les guerres, surtout celles de religion sous Rodolphe II, Mathias I & Ferdinand II, ont depeuplé ce royaume. La Bohême ne comprend aujourd'hui que cent cinq villes, tant grandes que petites. En 1770, le nombre des habitans se montoit à près de deux millions, ce qui ne feroit guères que le quart de ce qu'elle possédoit autrefois.

Les paysans Bohémiens sont serfs. La dureté de leur esclavage en obligea un grand nombre, en 1679, à prendre les armes; mais la cause la plus juste n'est pas toujours la mieux défendue; leurs tyrans les ayant vaincus, achevèrent de les opprimer. Cependant la raison & les sciences qui s'étendent peu à peu dans toute l'Europe, ont fait voir à leurs maîtres avares, ce qu'ils pourroient gagner en les traitant avec plus de douceur. Aujourd'hui l'empereur a mis un frein à ce pouvoir arbitraire; chaque paysan a le droit de porter ses plaintes contre son seigneur, devant les commissaires nommés par le souverain, & le procureur est obligé de plaider sa cause *gratis*. Ces procureurs apparemment ne sont pas tout à fait comme les nôtres.

Dans plusieurs endroits, les paysans peuvent acheter des biens fonds, se les faire adjuger pardevant le bailli, & en disposer à leur gré par contrat & par testament. Eh quoi! faut-il donc tant de siècles, tant de négociations pour assurer à l'homme un droit qui lui est naturel, & qu'on ne peut lui enlever sans injustice! Je ne demanderai pas pourquoi un homme est condamné à être le serf d'un autre homme. Cette question est insultante pour l'humanité; mais je m'étonnerai que cette barbarie ait existé si long-tems en France, & qu'elle existe encore dans une grande partie de l'Europe.

Il n'y a plus aujourd'hui en Bohême qu'un petit nombre de possesseurs de biens libres. La plus grande partie de ces biens libres est située dans les cercles de Bechin & de Prachin; encore sont-ils tous entre les mains des nobles qui les ont incorporés à leurs seigneuries. Les paysans libres cependant sont encore asservis aux corvées seigneuriales: ils le sont bien dans plusieurs endroits en France. Le seront-ils long-tems encore?

Les membres des états provinciaux sont les prélats, les seigneurs, les nobles & les villes. Les prélats sont l'archevêque de Prague, les évêques de Leutmeritz & de Kœnigingrœtz, les chanoines de la métropole de Saint-Veit au château de Prague,

dont le doyen est le premier prélat du royaume, & vingt-un prévôts & abbés.

La classe des seigneurs comprend les princes, les comtes & les barons. Les nobles sont les anciens nobles, ainsi que ceux qui ont été admis à l'ordre de la noblesse. Les seules villes royales sont admises à l'assemblée des états: ces assemblées sont convoquées par le roi une fois l'an, & se tiennent à Prague.

La langue Bohémienne est un dialecte de l'Esclavon. La langue Allemande est fort usitée en Bohême.

Dès le VIe siècle, les Bohémiens avoient embrassé la religion Chrétienne. La religion Catholique, Apostolique & Romaine, est la dominante. Depuis 1763, le gouvernement avoit pris sous sa protection les Juifs & les Protestans; mais il falloit porter un dernier coup au fanatisme. Le sage Joseph vient de supprimer un nombre infini de couvens aussi riches qu'inutiles, & de faire paroître son édit de tolérance.

L'archévêque de Prague est légat né du Saint-Siége, prince du saint empire, primat du royaume de Bohême, chancelier perpétuel de l'université de Prague: il couronne le roi. Ce prélat avoit autrefois voix à la diète de l'empire: la jurisdiction suprême sur les ecclésiastiques, appartient privativement à l'archevêque, & l'on ne peut appeller de ses jugemens qu'au roi ou au siége de Rome.

Je ne parlerai pas des sciences. Que peuvent-elles être dans un pays d'esclaves? L'université, composée de sujets médiocres, ne peut que former de médiocres sujets; cependant on doit tout attendre des grandes vues du prince auguste qui gouverne aujourd'hui ce royaume.

Depuis 1763, il s'est établi des manufactures de toutes espèces dans ce royaume, de sorte qu'il peut se passer des marchandises étrangères. Les verreries sur tout y sont en grand nombre, & il en sort des ouvrages qu'on transporte dans toute l'Europe.

Pour le commerce, la Bohême vend à l'étranger beaucoup de bled, de malt, du houblon, des légumes, de la potasse, du bois, de la laine, des cuirs, des glaces, des pierres précieuses, & sur tout des toiles. Cette dernière branche de commerce est gouvernée par une compagnie qui fait passer ses marchandises dans les deux Mondes. Les marchandises etrangères sont assujetties à de gros droits d'entrées; & en général, le commerce de Bohême est restreint & médiocre.

Environ 589 ans avant Jésus-Christ, les Boïens, qui faisoient partie des Celtes, sortirent des Gaules sous la conduite de Sigovèse, passerent le Rhin, & fixèrent leur demeure dans ce pays qui en reçut le nom de *pays des Boïens*, & par corruption celui de *Bohême*. Les Boïens furent chassés par les Marcomans sous le regne d'Auguste. Ceux-ci, dans le VIe siècle furent à leur tour chassés par les Slaves, qui établirent en Bohême plusieurs républiques; mais bientôt le gouvernement de démocratique & aristocratique qu'il étoit, devint monarchique, Przemislas premier, leur duc, fit passer l'administration du royaume à sa postérité. Charlemagne rendit les Bohémiens tributaires de l'Empire; mais leur dépendance dura peu; & ils eurent constamment des démêlés avec les Allemands. Dans le IIe siècle, la dignité royale fut supprimée, & la Bohême ne fut plus qu'un duché jusqu'à 1199, qu'elle fut de nouveau érigée en royaume en faveur de Przemislas II. Le trône de Bohême fut occupé par des rois de différentes races: d'electif qu'il étoit, il devint héréditaire, & passa à la maison d'Autriche sous Ottocar II dans le XIIIe siècle. La branche masculine de l'ancienne maison d'Autriche s'étant éteinte par la mort de Charles VI, Marie Thérèse, l'aînée de ses filles, hérita de tous ces états, & particuliérement du royaume de Bohême, qui par la mort de Marie Thérèse arrivée en 1780, appartient à Joseph II, aujourd'hui empereur d'Allemagne, & roi de Bohême.

Le roi de Bohême avoit le titre d'archi-échanson de l'Empire; aujourd'hui cet archi-office est héréditaire à la maison des comtes d'Althan.

Il n'y a d'autre ordre en Bohême que l'ordre de l'*étoile rouge*, qui fut établi en 1217, & qui existe en Moravie, en Silésie & en Hongrie.

La chancellerie de Bohême fut réunie en 1762 à la chancellerie des états héréditaires d'Autriche; elle a été remise en son premier etat depuis cette époque. Cependant les affaires de justice & de finance en sont restées séparées. Il a été établi en 1763 un gouvernement provincial, qui expédie les affaires d'état & de finance, ainsi que celles qui regardent les autres départemens de la province & de la cour impériale. Prague a aussi le siége provincial supérieur & inférieur, le siége royal des finances, le siége féodal, la table provinciale, la police, la chambre de députation, la chambre des mines, de la monnoie, &c.

Chaque cercle de la Bohême (au nombre de 16 sans y comprendre Prague) a son capitaine, & chaque ville ses magistrats & sa justice. La Bohême entretient 9000 hommes pour la milice perpétuelle de 24,000 hommes des pays autrichiens. Les contributions ordinaires sont payées par 50,000 personnes domiciliées, à raison de 66 florins chacune, ce qui rapporte 3, 300,000 florins. Les contributions extraordinaires se lèvent des rentes seigneuriales. Les autres impôts sont sur la bierre, la viande, le tabac, le bétail, &c. (MASSON DE MORVILLIERS.)

BOHERIES, riche abbaye de France, au diocèse de Laon, ordre de Cîteaux, fondée en 1141. Elle vaut 18000 liv. Elle est à une li. n. o. de Guise.

BOHMICH-BROD. *Voyez* BŒHMISCH-BROD.

BOHMISCH-WEYER, ville de Bohême, dans le cercle de Pilsen, sur un lac.

BOHOL, île située entre les Philippines, & l'Océan oriental en Asie. Elle a seize lieues de long & huit environ de large.

BOHUSLAW, ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie.

BOIANO, petite ville d'Italie, au pied de l'Apennin, au royaume de Naples, dans le comté de Molise, près du Biferno, avec un évêché suffragant de Bénévent. *Long.* 32, 8; *lat.* 41, 30.

BOIGNY, village de France à une lieue f. d'Orléans, chef-lieu de l'ordre de S. Lazare.

BOINE, rivière d'Irlande dans le Leinster, au n. de Dublin, connue par la bataille qu'y perdit Jacques II. en 1690, où le maréchal de Schomberg fut tué.

BOINEBOURG, petite ville & comté d'Allemagne dans la Basse-Hesse, à l'orient d'Eisenack.

BOINITZ, ville de la Haute-Hongrie au comté de Zoll, remarquable par ses bains & le safran qui croît dans son territoire en très-grande quantité. *Long.* 36, 40; *lat.* 48, 42.

BOIS-AUBRY, abbaye de Bénédictins, diocèse de Tours, à 3 lieues f. e. de l'île Bouchard. Elle vaut 1800 liv.

Bois-belle. *Voyez* Henrichemont.

Bois-comun, *Commeranum*, petite ville de France dans le Gâtinois, près du ruisseau des Oudes, avec un château, à 5 li. o. de Montargis.

Bois-grosland, abbaye de France, fondée vers 1109, à 3 lieues n. des Sables, diocèse de Luçon, ordre de Cîteaux, & vaut 1100 liv.

Bois-le-duc, belle & grande ville, bien fortifiée, du Brabant Hollandois, dont elle est la capitale, au confluent du Dommel & de l'Aa qui forment la Diès, qui va se jeter dans la Meuse au fort de Crevecœur. Il s'y trouve 4 églises réformées, une luthérienne, & 10 chapelles aux catholiques. Le pays qui en dépend s'appelle la *mairie de Boi-le-Duc*, qui se divise en 4 quartiers ou districts. Le prince d'Orange la prit sur les Espagnols en 1629. L'évêque & le clergé se retirèrent en Espagne. Il y a encore un grand nombre de catholiques, auxquels on permet de faire l'office divin dans des maisons particulières. Elle est à 18 lieues f. d'Amsterdam.

Bois-le-vicomte. *Voyez* Mitry.

BOISSE (Saint-Amand de), bourg & abbaye de Bénédictins, à 4 lieues o. d'Angoulême. Elle vaut 3600 liv.

BOISSET, bourg de France, en Auvergne, généralité de Riom.

BOISSIERES (la), abbaye de france en Anjou, ordre de Cîteaux, à 3 lieues e. de Beaugé, fondée en 1131, & vaut 2800 liv.

BOIT, petite ville de France dans le Limosin, au diocèse & à 10 lieues e. de Tulle.

BOITRON, bourg de France, en Normandie, élection d'Alençon.

BOITZENBOURG, jolie petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Basse-Saxe, duché de Meckelbourg. La rivière de Boitze, de laquelle elle a pris le nom, s'y précipite dans l'Elbe. Cette ville fut presque entiérement consumée par le feu en 1709. Il y a une prévôté & un péage sur l'Elbe dont le produit n'est plus si important qu'autrefois.

BOKE-MEALE, ou BOUKE-MEALE, ville capitale de la province de même nom, sous la ligne en Afrique. Ce pays est habité par les Jagas, qui tirent des dents d'elephants des Bakke-Bakkes leurs voisins, vassaux du grand Macoco, & les trafiquent en Guinée.

BOKHARA, ou BOCKARA, anciennement *Tibactra*, grande ville de la Tartarie, au pays des Usbecks, capitale du royaume de même nom. Les édifices publics y sont superbes. Gengiskan la prit en 1220, & Tamerlan en 1370. Les Usbecks en sont les maitres depuis 1498. Quand les étrangers boivent de l'eau de la rivière qui passe au-travers de la ville, il se forme dans leurs jambes, dit-on, des vers d'une aune de long. S'ils se rompent en les tirant, la gangrène se met dans la jambe, ou la chair devient morte. Les Persans & Moscovites commercent dans cette ville. L'autorité du roi est fort bornee par celle du moufti. Avicenne est né à Alfana, village du voisinage. Cette ville est sur une rivière qui se jète dans le Gihon, à 40 lieues o. par f. de Samarcande, 24 est d'Amol, 60 nord de Balk. *Long.* 84, 40; *lat.* 39, 20. *Voyez* Bockara.

BOLBEC, gros bourg du pays de Caux en Normandie renommé pour ses manufactures de toiles, d'étoffes de laines; par sa coutellerie & ses tanneries. Il est fait mention de l'église de Bolbec dès 1080, où elle fut cédée à l'abbaye de Bernai; mais les seigneurs, depuis 1588, en sont patrons.

BOLBONNE, abbaye de France au comté de Foix, ordre de Cîteaux du revenu de 9000 livres. Elle est à 3 lieues n. de Pamiers, au confluent de l'Ariège & du Lers.

BOLCANE, l'une des îles des Larrons en Asie: il y a un volcan.

BOLCANO, BORCANO, ou VOLCANO, île du royaume de Sicile, du nombre de celles que l'on appelle *îles de Lipari*: celle-ci, nommée anciennement *la Sainte*, brûle continuellement, car en tout tems on la voit jeter de la fumée, & assez souvent des flammes.

BOLCHOF, ville du pays des Cosaques, vers la rive gauche du fleuve Occa. *Long.* 55, 40; *lat.* 52. Elle est du gouvernement de Bielgorod. (*R.*)

BOLCKENHAYN, petite ville de Silesie, dans la principauté de Schweidnitz.

BOLCWITZ. *Voyez* Polkwitz.

BOLDUC. *Voyez* Bois-le-Duc.

BOLENA, ville de la Morée au duché de Clarence, à 5 lieues du golfe de Lépante. C'est le siége d'un évêque qui reconnoît l'archevêque de Patras pour son métropolitain.

BOLENBERG, petite ville du duché de Meckembourg, sur la mer Baltique.

BOLENE, petite ville de France en Provence, sur la rivière de Letz, à 2 lieues de Saint-Paul-trois Châteaux.

BOLESLAW, BOLESLAFF, ou BUNTZLAU, ville de Silesie, sur la rivière de Bober, à 7 lieues

n. o. de Lignitz, 10 e. de Gorlitz. *Long.* 33, 18; *lat*, 51, 12. (*R.*)

BOLI, ville d'Asie, dans la Natolie proprement dite, sur une petite rivière, dont l'embouchure est dans la mer Noire: c'est la capitale d'un canton maritime, que les Turcs nomment *Boli vialicti*, & qui s'étendant en longueur dans l'intérieur des terres, devient très-montueux: le mont Ala-Dag, le plus haut de l'Asie mineure, est dans ce canton. Quant à la ville de Boli même, Tavernier lui donne les noms, tantôt de *Polia* & tantôt de *Polis*, Boulaye de Gouz écrit Pogli, ajoutant que les Francs l'appellent *Ponto*; & Pocock la nomme *Borla*. Elle renferme des bains chauds dans son enceinte.

BOLLEBEC. *Voyez* BOLBEC.

BOLLENZ, ou VALLE DI BREGNO, vallée des plus fertiles, située entre la vallée de Calanca, celle de Livenen, la terre de Riviera & les Alpes des Grisons. La vallée a 7 lieues de longueur, mais elle n'a qu'une demi-lieue tout au plus de largeur. Elle produit beaucoup de grains; le betail, le vin, les châtaignes & autres fruits y abondent. Ce sont les femmes qui s'occupent de la culture: les hommes passent pendant l'été en Italie & ailleurs, & y gagnent de quoi vivre chez eux pendant l'hiver. La vallee se partage en trois quartiers nommés *Fallie*. Elle appartient aux cantons d'Uri, Schweitz & Underwald, auxquels elle se rendit de bon gré en 1500. Ces cantons y envoient tour-à-tour, de deux en deux ans, un bailli qui réside à Lotigna. Il y a deux sources minérales; l'une près de Lotigna, qui charie du cuivre & du soufre, l'autre, près de Dongio, qui appartient à la classe des acidules.

BOLLINGEN, petite ville sur le bord d'un lac, dans l'évêché de Constance.

BOLOGNE, grande & belle ville d'Italie, dans les états du pape, dont elle est la seconde ville. Ses habitans, fatigués des guerres civiles & avec les princes voisins, se soumirent volontairement au Saint Siége sous le pontificat de Jean XXII vers l'an 1327; ils tentèrent cependant de se soustraire à la dominations des papes sous Grégoire XI; mais Jules II en 1513 les réduisit de nouveau sous son obéissance avec tout le territoire, sauf les priviléges qui leur furent accordés, & dont ils jouissent encore aujourd'hui: tels sont 1°. le droit d'avoir un ambassadeur à la cour de Rome, pour traiter avec le Saint-Siége; 2°. le droit d'avoir un assesseur au tribunal de la Rote; 3°. qu'il ne fera point bâti de citadelle au voisinage de son enceinte; 4°. que ses citoyens ne feront point sujets à la confiscation des biens, sous quelque prétexte que ce puisse être; 5°. qu'elle aura le droit de battre monnoie à son coin. De là l'empreinte que porte cette même monnoie, qui sur un des côtés a pour légende LIBERTAS. D'ailleurs, dans les tems entérieurs à son accession au domaine du pape, elle formoit une république guerrière & très-puissante, qui eut sous sa domination les villes d'Imola, Faenza, Ravenne, Cervia, Forli, Forlimpopoli, Cesena, Modène.

Dans son état actuel, Bologne a environ deux lieues de tour, & ne contient pas moins de quatre-vingt mille ames. On y entre par douze portes. C'est d'ailleurs une des villes les plus intéressantes de l'Italie, par les monumens des arts. Elle est située au pied de l'Appennin, sur la rivière de Zeno, dans un terroir gras & abondant, & dans un air salubre. La plupart des rues sont accompagnées de portiques, sous lesquels on marche à l'abri du soleil & des injures du tems. Les églises y sont généralement belles, & décorées de tableaux originaux très-précieux. C'est le siége d'un archevêque, qui a pour suffragans les évêques de Crema, de Borgosan-Donnino, de Modene, de Parme, de Plaisance & de Regio. La métropole & la collégiale de saint Pétrone sont les églises les plus dignes de remarque de la ville. Celle de saint Petrone est la plus grande de toutes. On y observe une méridienne tracée par le celébre Dominique Cassini, dont le gnomon a quatre-vingt-trois pieds de hauteur, & la ligne deux cent six pieds huit pouces de longueur. La belle église des Dominicains a le tombeau de saint Dominique, mort à Bologne en 1221. On y compte trente-cinq couvens d'hommes & trente-huit de femmes. La fameuse tour Asinelli, qui s'élève au milieu de la ville, & qui est haute de trois cent sept pieds de Bologne, surplombe de trois pieds & demi. Elle est de forme quarrée, & d'un diamètre très-peu considérable. Si jamais il arrive quelque léger tremblement de terre à Bologne, elle écrasera de ses ruines les bâtimens voisins. Près de cette tour, est celle de Garisende, haute de cent quarante-quatre pieds, & qui est hors d'aplomb de 8 pieds 2 pouces.

Sur le grand marché est l'hôtel-de-ville, où résident le cardinal gouverneur que le pape change ou confirme tous les trois ans, le vice-légat, le gonfalonier, ou chef du Sénat, & où tous les conseils tiennent leurs séances. On y voit de beaux tableaux de Guide & de Raphaël.

Au devant de ce palais est la belle fontaine de Neptune, dont toutes les figures en bronze, sont du célébre Jean de Bologne. La statue de Neptune, qu'on y voit debout commandant aux mers, passe pour un chef-d'œuvre de la sculpture moderne.

Bologne est habitée par une noblesse nombreuse. Les palais le plus dignes de remarque sont ceux de Caprara, Lambertini, Orsi, Bentivoglio, Malvezzi, Peppoli, Zambeccari, Sampierri, Ranuzzi. L'université de cette ville est très-ancienne; elle fut fondée par Théodose le jeune en 425. L'académie des sciences est connue sous le nom d'*Institut de Bologne*, & c'est une des plus célébres sociétés de savans de l'Europe. Les bâtimens de l'institut renferment une bibliothéque, un observatoire, un grand cabinet d'histoire naturelle & un de physique; des salles pour la marine, pour l'architecture civile, pour l'architecture militaire, pour les antiquités, pour la chymie, pour les ac-

couchemens, pour la peinture & pour la sculpture, avec des professeurs habiles dans chacune de ces parties, & qui en donnent des leçons aux jours marqués. Il y a d'ailleurs un jardin de botanique, qui est une dependance de l'institut.

Dans la peinture, l'École de Bologne, dite encore l'école *Lombarde* ou *de Lombardie*, rendra à jamais célebre le nom de cette ville. C'est de cette école que sont sortis le Correge, les Carrache, (Louis, Augustin, & Annibal) le Dominiquin, le Guide, le Guerchin, l'Albane, le Parmesan, dont les ouvrages sont caractérisés par la sagesse de l'ordonnance, les graces du pinceau, & l'imitation de la belle nature.

La soie filée qu'on fabrique à Bologne en grande quantité, par le moyen des moulins établis sur le Reno, est de la seconde qualité. Ses damas, ses satins, ses taffetas, ses velours & son voile ont de la réputation. On y fait aussi un bon commerce en lin, chanvres, huiles & vins, & sur tout en ratafiat, saucissons & mortadelles très-estimés. Cette ville est surnommée *Bologne-la-Grasse*, à cause de la fertilité de son terroir. Elle a une académie de peinture, de sculpture & d'architecture, appelée *Clémentine*, & qui est réunie à l'institut, sous le nom de *Bononiense scientiarum & artium Institutum*. C'est la patrie du pape Benoît XIV, de Manfredi, habile historien géographe & mathématicien; du comte Marsigli, fondateur de l'institut, d'Ulisse Aldrovandi, de l'Albane, peintre celebre de l'école Lombarde.

Les causes civiles & criminelles y sont à la décision de juges étrangers nommés par le pape, & qui se renouvellent de tems à autre, avec le légat ou gouverneur. L'administration de la ville & de ses révenus est entre les mains du sénat, composé de la première noblesse, & dont les membres sont à la nomination du pape. Ils sont au nombre de cinquante depuis Sixte V, mais on les nomme toujours les quarante, comme autrefois lorsqu'ils n'étoient que quarante.

Ce fut à Bologne que se fit, en 1515 le célèbre concordat entre François Ier & Léon X, par lequel il fut convenu que le roi nommeroit aux grands bénéfices de France, & que le pape auroit les annates ou le revenu de la première année des bénéfices vacans. Ce fut aussi dans cette ville que l'empereur Charles V fut couronné par le pape Clement VII l'an 1530, & comme les successeurs de cet empereur n'ont plus été couronnés par les souverains pontifes, on les appelle simplement *empereur élu*.

Cette ville, qui communique au Pô par un canal, est à 8 lieues sud-est de Modene, 11 sud-ouest de Ferrare, 15 ouest de Ravenne, 18 nord de Florence, & 70 nord-ouest de Rome. *Long.* 29, 1; *lat.* 44 d. 29 m. 35 sec.

La pierre dite *de Bologne*, se trouve dans le voisinage de cette ville, au mont Paterno: par le moyen de la calcination & d'une certaine préparation, elle devient un phosphore qui s'allume à la simple clarté du jour & se présente alors dans l'obscurité sous l'aspect d'un charbon ardent.

Bologne communique, par un immense portique couvert, à un couvent de Dominicains placé sur une montagne, à une lieue de la ville. Ce monastère, connu sous le nom de *Madonna di San Luca*, est un lieu de dévotion, fameux par une image de la Vierge, qu'on dit avoir été peinte par l'evangéliste saint Luc.

Le Bolonois, ou la Légation de Bologne, est une province de l'état ecclésiastique qui a 18 lieues de long sur 12 de large. Il est borné au septentrion, par le Ferrarois; à l'orient, par le même; & par la Romagne; au midi, par le Florentin, & à l'occident, par l'état de Modène. Cette province est très-agreable & très-fertile. (*R.*)

BOLSCHALA-ZEMLA, nom d'une contrée de la Sibérie découverte par le prince Chelashi en 1723, au nord de l'embouchure de la Kolima, à soixante-quinze degrés de latitude septentrionale. On l'a dit habitée, ce qui merite confirmation, attendu le froid extrême que l'on doit y ressentir.

BOLSENA, *Volsinium*, ville d'Italie sur le lac de même nom, dans le Patrimoine de Saint-Pierre, à trois li. s. d'Orviette. Dans cette ville arriva le fameux événement de la Sainte Hostie qui par un miracle étonnant fut convertie en chair vivante entre les mains du célébrant incrédule, & ce fut en cette occasion que le pape Urbain IV fonda la Fête-Dieu dans tout le monde chrétien: cet événement forme aussi le sujet d'un des plus beaux tableaux de Raphaël d'Urbin dans le palais du Vatican à Rome. A peu de distance de Bolsena sur un lieu éminent, on voit les ruines de l'ancienne *Volsinium*. *Long.* 29, 33; *lat.* 42, 37.

BOLSENA (lac de), en Italie, dans le Patrimoine de Saint-Pierre. La moitié de ce lac est comprise dans le duché de Castro avec les deux petites îles *Bissantena* & *Martana*: dans cette dernière fut exilée la reine *Amalasunta* par le roi Théodat qui avoit auparavant voulu partager avec elle le trône des Goths en Italie: elle y mourut en peu de tems étranglée par ordre ou du moins avec permission du même Théodat. On montre encore son tombeau aux voyageurs.

BOLSKAIA-REKA, port d'Asie, dans la Tartarie Russienne, au gouvernement d'Irkutski, à l'occident de la presqu'île de Kamtschatka: on y aborde en revenant d'Okhota ou Okhotsk. (*R.*)

BOLTON, petite ville d'Angleterre, dans la sous-division septentrionale de la province d'Yorck, sur la rivière de Trivel, avec titre de duché. Elle est à 50 lieues n. o. de Londres.

BOLVORT. *Voyez* BOSWORT.

BOLZANO, ou BOLZEN, grande & belle ville d'Allemagne au comté de Tirol, sur la rivière d'Eisack, proche l'Adige. *Long.* 28, 46; *lat.* 46, 42.

Cette ville, est très-commerçante & très-peu-

plée, quoiqu'ouverte, est renommée pour ses quatre grandes foires, qui sont très-fréquentées par les marchands Italiens & Allemands. L'Hôtel consulaire est un bel édifice, & les juges qui y siégent sont composés d'Allemands & d'Italiens. Les appels vont au tribunal des révisions à Insprück. Outre l'église paroissiale, on y remarque trois couvens d'hommes & deux de filles. Autrefois l'évêque de Trente tenoit la justice municipale, qu'il a cédée en 1531 pour la seigneurie de Persen. Ses vins sont très-renommés.

BOLZWAERT, ville de la province de Frise, près du Zuyder-Zée à 3 lieues n. de Slooten.

BOMBAIM, ou BOMBAI, petite ville d'Asie, dans les Indes, & dans une île de même nom, proche la côte de Malabar, au royaume de Visapour. *Long.* 90, 30; *lat.* 19.

Elle appartient aux Anglois depuis 1662, que les Portugais la leur cédèrent. Il y a une forteresse & un gouverneur. Son nom vient de *Buon-Baya*, bonne baye, parce que son port est un des plus commodes qui soient dans l'Inde. L'air & l'eau y étoient si mal sains, que cette île étoit le tombeau des Européens: les blessures s'y guérissoient rarement. Mais en ouvrant le pays, & en procurant de l'écoulement aux eaux, les Anglois sont parvenus à en assainir le climat. On y recueille une grande quantité de coco, mais peu de bled; & on n'y trouve guère de bétail.

L'île est embellie de plusieurs beaux bâtimens où logent les Anglois & les Portugais; ceux-ci ont le libre exercice de leur religion, & la liberté d'y bâtir des églises. Cette île a tout au plus 24 milles de circuit. Son port est, avec celui de Goa, le seul de l'Indostan qui puisse recevoir des vaisseaux de ligne; & cet insigne avantage excite les Anglois à dompter la nature meurtrière de son sol. Le revenu de Bombai & de ses dépendances, s'élèvent à 13,607,300 liv., & ses charges à 12,711,150 liv. On compte dans l'île quatre-vingt-dix mille habitans, & l'on y a établi quelques manufactures. (*R.*)

BOMBON, province de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, de l'audience de Lima, où la rivière des Amazones prend sa source. Cette province est fort stérile, & l'air très-froid.

BOMMEL, ville fortifiée de la Gueldre Hollandoise, dans une île formée par le Wahal, qu'on appelle *Bommeler Weert*. Les François la prirent en 1672, & la démantelèrent l'année suivante avant que de l'abandonner.

BOMMEN, petite ville des Provinces-Unies, dans l'île de Schoowen.

BOMPARDOPOLIS, bourgade de l'île de Saint-Domingo, à l'extrémité nord-ouest de cette île, à quelque distance du port S. Nicolas, & dans le district du Môle. Les Acadiens & les Allemands qu'on y avoit transportés en 1763, y périrent d'abord avec une effrayante rapidité. C'est le sort inévitable des nouveaux établissemens fondés entre les Tropiques. Le peu de ces infortunés qui avoient échappé aux atteintes funestes du climat, du chagrin & de la misère, ne songeoient qu'à s'éloigner d'un sol peu fertile, lorsque la réussite de leur voisins releva leurs espérances. Ils cultivent aujourd'hui avec quelques succès des grains, des fruits, des légumes qu'ils vendent dans les navires, ou aux habitans du port. Ils envoient même à l'Europe un peu de café & de coton. (*R.*)

BONA, ou BONNE, ville maritime d'Afrique, dans le royaume d'Alger, & peu loin de la frontière de Tunis, avec un bon port. Elle s'appelle aussi Baled el Unied, c'est-à-dire, la place des Jujubes, parce qu'il y a beaucoup de jujubiers autour de la ville. Charles V la prit en 1535, mais les Turcs l'ont reprise & fortifiée de nouveau. Les vestiges de l'ancien *Hippo-regius* en sont peu éloignés. *Lat.* 37 d.; *long.* 27, 30.

BONAIGUE, abbaye régulière d'hommes, ordre de Citeaux, fondée vers 1142, au diocèse de Limoges, à une lieue e. d'Uxelles.

BONAIRE, île vis-à-vis du continent de l'Amérique méridionale, au nord-ouest de l'île Marguerite, & au levant de l'île de Curaçao. Elle est occupée par les Hollandois, qui y ont un gouverneur. *Lat.* 12; *long.* 309. Cette île abonde en sel, en bétail, mais sur tout en chèvres.

BONAISE, très-haute pointe des Alpes Savoyardes, dans le comté de Maurienne, proche du Mont-Cénis; c'est une de celles où la chasse des chamois & la recherche des crystaux de montagnes se font avec le plus de danger, vu l'horreur des glaces qu'il faut affronter, & les abymes de neige qu'il faut franchir.

BONANDREA, ville & port d'Afrique, sur la côte occidentale du royaume de Barca.

BONAVENTURA, Baye, port & fort de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, à 36 lieues e. de Cali. L'air y est très-mal-sain. *Long.* 303, 20; *lat.* 3, 20.

BONAVISTA, ou BOAVISTA, île de la mer Atlantique, la plus orientale des îles du Cap-verd, ainsi appelée par les Portugais, parce qu'elle est la première qu'ils aient découverte. Elle a 8 lieues de long sur cinq environ de large; c'étoit autrefois la meilleure des îles du Cap-verd. Il y a aujourd'hui beaucoup de chèvres & de coton, & on y trouve de l'indigo. Les habitans sont fort paresseux. Ils ont une ville. Le dedans du pays est un peu montagneux; il y a dans l'île deux rades fréquentées; la meilleure est celle qu'on nomme la *rade Angloise*: la *rade Portugaise* n'est pas à beaucoup près si bonne. Depuis l'extrémité septentrionale jusqu'au nord-est & nord-est quart à l'est, il y a une longue chaîne de bancs & de rochers qui s'enfoncent plus d'une lieue en mer, & contre lesquels la mer vient se briser avec fureur; ce qui rend ce côté fort dangereux pour les vaisseaux.

BONA-VISTA, île de l'Océan oriental. *Voyez* TINIAN.

BONCONVENTO, très-petite ville d'Italie dans

le Siennois, sur l'Ombrone, à 4 li. s. e. de Sienne. L'empereur Henri VIII y mourut.

BONEF, abbaye de l'ordre de Citeaux, au comté & à 4 lieues de Namur.

BONESAIRES. *Voyez* BUONOS-AIRES.

BONFAY, abbaye régulière de Premontrés en Lorraine, à 3 lieues n. de Darnay.

BONIFACIO, petite ville & port dans la partie méridionale de l'île de Corse. *Long.* 27; *lat.* 41, 20. Le détroit qui sépare la Corse de la Sardaigne, se nomme *Bocca di Bonifacio.* Cette ville est bien fortifiée & très-peuplée. Alphonse V, roi d'Aragon, fut obligé d'en lever le siége en 1420, après avoir été défait par les Génois. Elle est à 15 lieues s. d'Ajaccio.

BONLIEU, nom de deux abbayes de France, ordre de Citeaux; l'une au diocèse de Limoges, fondée en 1121, dans la Marche, sur la Tarde, à 4 lieues s. d'Aubusson, qui vaut 3000 livres; l'autre au diocèse & à 2 lieues n. de de Bordeaux. Celle-ci vaut 4000 livres.

BONLIEU, abbaye de filles, ordre de Citeaux, près du Châteaux-du-Loir, diocèse du Mans.

BONLIEU, abbaye de filles du même ordre, en Dauphiné, diocèse de Valence.

BONLIEU, abbaye de filles du même ordre, en Dauphiné, diocèse de Lyon.

BONLIEU, ou VIGNOGOU, abbaye de Bernardines, à 2. lieues o. de Montpellier.

BONN, ville forte & ancienne d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, & située sur la rive gauche du Rhin. Elle est la résidence de l'électeur. *Long.* 25; *lat.* 50, 40.

Cette ville est médiocre; elle étoit ci-devant forteresse. Le Château qu'habite l'électeur, sera magnifique lorsqu'il sera achevé. On le commença en 1718; sa partie la plus apparente porte le nom de *Buen-Retiro*; les jardins sur tout y sont charmans. Bonn renferme un grand nombre de belles maisons, trois paroisses & plusieurs couvens. L'électeur y a fondé une université en 1786. Les Impériaux & leurs alliés, commandés par Montecuculy, la prirent en 1673. Les François la reprirent, & l'électeur de Brandebourg s'en rendit maître en 1689, après un siége des plus opiniâtres. S'étant déclarée pour la France, Malbourough la prit en 1703. Il fut arrêté, par le traité de Bade de 1714, que l'électeur n'y tiendroit jamais d'autre garnison que ses gardes-du-corps, dont le nombre même seroit fixé par l'empereur & l'empire: que la garde de la ville seroit confiée à la bourgeoisie en tems de paix; & qu'en tems de guerre, il seroit libre à l'empire & à l'empereur, conformément aux loix Germaniques, d'y mettre autant de troupes que les circonstances l'exigeroient. Bonn fut ceinte de murs & de fossés en 1240. On y paie droit de péage sur le Rhin, & elle communique avec Cologne par une allée de tilleuls, qui n'est interrompue que par quelques villages. (*M. D. M.*)

BONNE, petite ville du Faucigny, dans la Savoie, à 3 lieues de Genève, & à une lieue e. d'Annecy.

BONNE, en Afrique. *Voyez* HIPPONE.

BONNE, bourg de France dans la généralité de Poitiers.

BONNECOMBE, riche abbaye de France dans le Rouergue, ordre de Citeaux, fondée en 1166. Elle est du revenu de 18000 liv.

BONNE-ESPERANCE. *Voyez* CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

BONNE-ESPÉRANCE, abbaye régulière de Prémontrés dans le Hainaut, pres Binche.

BONNEFONT, abbaye de France dans le Cominge, à l'o. de Nisors, fondée vers 1136. Elle est du revenu de 8000 liv.

BONNEFONTAINE, abbaye de France, au diocèse de Reims, fondée en 1154, ordre de Citeaux, vaut 5000 livres, à une lieue s. d'Aubenton.

BONNESAIGUES, abbaye de filles, ordre de S. Benoît, à 2 lieues nord-est de Ventadour en Limosin.

BONNESTABLE, petite ville de France dans le Maine, à 6 lieues du Mans. Il s'y fait un grand commerce de bled. *Long.* 18, 5; *lat.* 48, 11.

BONNET (Saint-), petite ville de France dans le Forez, renommée par ses bons ciseaux, à 3 li. n. o. de Montbrison.

BONNEVAL, petite ville de France dans la Beauce, sur le Loir, à 3 li. de Châteaudun. Il y a une belle abbaye de l'ordre de Saint Benoît, fondée en 841, qui vaut 4800 liv. Il y a encore une abbaye de ce nom au diocèse de Rodèz, ordre de Citeaux, fondée en 1148. Celle-ci est très-riche, & est à 3 lieues o. d'Aubrac. *Long.* 19, 5; *lat.* 48, 10.

BONNEVAL-LES-THOUARS, abbaye de filles, ordre de Saint Benoît, près Thouars.

BONNEVAUX, nom de deux abbayes de France, ordre de Citeaux, l'une au diocèse & à 2 lieues s. o. de Poitiers, fondée vers 1120, qui vaut 2800 livres; & l'autre au diocèse & à 5 lieues de Vienne, fondée vers 1117, qui vaut 2500 liv.

BONNEVILLE, ville de Savoie dans le Faucigny, sur la droite de la rivière d'Arve, à 2 lieues s. e. de Cluse, 5 n. o. d'Annecy.

BONNEVILLE. *Voyez* NEUVE-VILLE (la).

BONNY, petite ville de France dans le Gâtinois, sur la Loire, à 2 lieues s. de Briare. *Long.* 20, 19; *lat.* 47, 36.

BONPORT, abbaye, à 3 lieues s. de Rouen, sur la Seine, près le Pont-de-l'Arche. Elle est de l'ordre de Citeaux, fondée en 1190. Elle est du revenu de 2000 liv.

BONREPOS, abbaye du diocèse de Quimper, ordre de Citeaux, à 3 lieues n. de Pontivi. Elle vaut 8000 liv.

BONREPOS (N. Dame de), abbaye, ordre de Citeaux, fondée en 1239, à une li. n. d'Avalon, diocèse d'Autun.

BOOT, île d'Ecosse dans la partie méridionale, dans le golfe de Cluyd, entre le pays d'Argyle & l'île d'Aran.

BOPFINGEN

BOPFINGEN, petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, sur l'Eger. En 1775 elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. *Long.* 27, 30; *lat.* 48, 51.

BOPPART, petite ville d'Allemagne du cercle du Bas-Rhin, dans l'archevêché de Trèves, autrefois impériale, mais unie à l'électorat de Trèves en 1494. Elle est au pied d'une colline sur les bords du Rhin, près des monts de Pedernach, à 3 lieues de Coblentz. *Long.* 25, 10; *lat.* 50, 19.

BOQUIEN, abbaye du diocèse & à 6 lieues s. e. de S. Brieux, ordre de Cîteaux, fondée en 1137. Elle vaut 5000. liv.

BORA, petite rivière de la Misnie qui se jète dans l'Elbe, près de Pirna.

BORALSTON, bourg d'Angleterre, dans le Devon-Shire: il envoie deux députes au parlement. (*R.*)

BORAU, petite ville de Silésie dans le cercle de Breslaw. (*R.*)

BORBA, petite ville fortifiée en Portugal, entre Estremos & Elvas, dans un pays très-fertile.

BORBAO, rivière de Piemont, qui se jète dans le Tanaro près d'Asti.

BORCHET. *Voyez* Borset.

BORCK, ville du duché de Magdebourg, à 2 lieues de Magdebourg, sur l'Elbe, appartenante au roi de Prusse.

BORCKHOLM, petite ville avec château dans la Livonie. C'étoit autrefois la résidence de l'évêque de Revel.

Borckholm. *Voyez* Borgholm.

BORCKLOEN, ville de l'évêché de Liège, dans la Hasbaye, sur le Jecker.

BORCKELOO, place forte des Provinces-Unies au comté de Zutphen, & à 4 lieues de la ville de ce nom, sur la rivière de Borckel. *Long.* 24, 5; *lat.* 52, 15.

BORCKEN, petite ville de la Basse-Hesse, sur la rivière de Sehwalm.

Borcken, petite ville de l'évêché de Munster, sur l'Aa, près de Wesel.

BORCKFORT, forteresse & petite ville du comté d'Olden bourg.

BORD, petite ville de France, en Limosin, sur la Dordogne, à 3 lieues e. de Tulles.

BORDEAUX, *Burdigala*, grande, belle & riche ville de France, sur la Garonne, capitale de la Guienne. Son archevêque prend le titre de primat des Aquitaines. Il y a un parlement, un bureau des cinq grosses fermes, une cour des aides, une généralité une fenéchaussée, table de marbre, maîtrise des eaux & forêts, une intendance, justice consulaire, un hôtel des monnoies & trois forts. Le principal étoit le château Trompette, dont les fortifications étoient de M. de Vauban: il commande le port, qui est un des plus beaux du royaume; mais il vient d'être acheté & on l'a démoli en partie.

La forme de cette ville est une espèce de demi-lune, sur la rive gauche de la Garonne. On y compte cinq fauxbourgs & sont: 1°. la Paludate & terres de Bordes, 2°. les Gohets de S. Julien ou d'Aquitaine, 3°. celui de Sainte-Eulalie, 4°. celui de S. Surin ou S. Séverin, 5°. enfin celui des Chartrous. Ce dernier est remarquable par son étendue & par la beauté de ses édifices. L'université, composée des quatre facultés, & fondée en 1441, renferme deux colléges, qui sont celui de *Guyenne*, & le collége royal, le même qu'occupoient ci-devant les Jesuites. Il y a aussi trois séminaires; une académie royale de belles-lettres, sciences & arts, établie par le roi en 1712, & qui possède une bibliothèque bien choisie; une autre de peinture, sculpture & architecture tant civile que navale établie par lettres-patentes du 14 novembre 1749; treize églises paroissiales, non compris la collégiale de S. Séverin, qui est dans le fauxbourg de son nom. La cathédrale, bâtiment gothique très-vaste, dans le genre même de son architecture, n'a rien de bien remarquable. Je ne dois pas oublier une abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur; une riche commanderie de l'ordre de Malte; une très-belle chartreuse, dont on admire les cloîtres & l'église, où l'on voit le tombeau du cardinal de Sourdis son fondateur; un couvent de Dominicains; plusieurs autres maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe; le grand hôpital qui est dans la ville même à S. André; l'hôpital neuf ou des Incurables qui est hors des murs, mais fort petit, & celui des Enfans-Trouvés qui a été transféré à la manufacture, au fauxbourg de la Paludate; diverses manufactures, dont une de dentelles; plusieurs places publiques, entr'autres celles de devant l'hôtel-de-ville, du marché, du palais, & la *place royale* près du port. Cette place est ornée de bâtimens, tels que la douane, la bourse, &c. avec une statue équestre de Louis XV en bronze, élevée en 1743. La salle de spectacles digne des beaux siècles de la Grèce, est sans contredit, de tous les édifices en ce genre, le plus beau qui existe en Europe. Par la richesse de son architecture & sa somptuosité, elle seroit l'ornement des plus superbes capitales. Parmi le Grand nombre de beaux hôtels construits à la moderne, dont cette ville est décorée, le palais de l'archevêque tient sans doute le premier rang. On y bâtit un hôtel-de-ville magnifique; provisoirement la ville tient ses assemblées dans les bâtimens délabrés de l'ancien collége de Guienne qui a été transféré à la maison professe des Jésuites, sous le nom, comme nous l'avons déjà dit, de *collége royal*.

Le 15 Août 1737 par l'inadvertance des plombiers, le feu prit sur les combles de la cathédrale, qui a été incendiée en grande partie. Les architectes appelés pour en reconnoître les dommages, ont décidé qu'à raison de l'action du feu, les deux belles flèches de pierre qui en faisoient l'ornement, devoient être démolies jusqu'à la galerie. On entre dans cette ville par vingt-deux portes dont treize sont sur le port & neuf autour de la ville. Sa po-

pulation se monte à environ cent cinquante mille habitans.

Elle est ceinte de vieilles murailles avec des tours à l'antique; la plupart de ses rues sont étroites & mal percées. Entre les antiquités romaines qu'on y remarque encore, sont la *porte basse*, que l'on croit construite sous Auguste; cet ouvrage, dont la forme est un carré, n'a point souffert par le tems, quoiqu'il soit surchargé de maisons, & que les pierres énormes dont il est bâti, soient posées l'une sur l'autre sans ciment ni mortier. On voit encore les restes d'un amphithéatre qui formoit un ovale de deux cent vingt-sept pieds de long, sur cent quarante de large; il y avoit aussi un temple consacré aux dieux tutelaires, dont le chapiteau des colonnes surpassoit les plus hauts édifices de la ville, & qui subsistoit presqu'en entier, lorsqu'en 1700 Louis XIV le fit abattre pour donner plus d'étendue à l'esplanade du chateau Trompette; la fontaine d'*Audège*, célébrée par Ausonne, & qui fournit encore aujourd'hui de l'eau en abondance, &c.

Il s'est tenu en différens tems plusieurs conciles à Bordeaux. C'est la patrie de plusieurs hommes illustres, & sur tout du poëte Ausonne, de Michel de Montagne, & de Charles Secondat de Montesquieu, dont le livre ne peut être trop lu, ni trop médité, & qui fera à jamais la gloire de la terre qui le vit naitre. Disons enfin que S. Paulin prit aussi naissance en cette ville.

Bordeaux est à dix grandes lieues de la mer, & à vingt grandes lieues marines de l'embouchure de la Garonne ou Gironde. Il n'est aucune rivière en Europe où les gros vaisseaux remontent aussi haut. La longitude de cette ville, prise à la place S. Projet, est de 17 deg. 35′ 11″. Sa latitude est de 44 degrés 50′ 18″.

Le commerce de Bordeaux consiste en sucre, coton, indigo, cacao, & autres marchandises qui viennent des îles. Il s'y tient tous les ans deux foires franches, l'une le premier mars, l'autre le 15 octobre, chacune de quinze jours. Son port, l'un des plus beaux du royaume, est souvent couvert de quatre à cinq cens vaisseaux de toutes les nations, qui viennent en tems de paix y charger des vins, des eaux-de-vie, & autres marchandises de toutes espèces. C'est en considération du commerce, qu'on y tolère des Juifs qui y ont cinq ou six synagogues publiques, des Anglois, des Hollandois, des Danois, &c., mais sans autre exercice de religion que celui qui peut se faire dans l'intérieur de leurs familles. (M. D. M.)

BORDIGHERA, gros village d'Italie dans la Rivière du couchant, soumis à la république de Gènes, avec une bonne rade. Ses campagnes sont plantées d'oliviers, de limoniers & d'une grande quantité de palmiers.

BORETSCHO, ville forte sur les limites de la Hongrie & de la Transilvanie.

BOREZ, petite ville d'Espagne, dans le duché d'Arcos, en Andalousie.

BORG, ville située dans l'île de Femeren, dans la mer Baltique. Elle appartient au duc de Holstein.

BORG, petite ville & port de l'île de Barra, en Ecosse.

BORGHETTO. Il y a trois villes de ce nom; la première dans le Trentin, vers les frontières des états de Venise; la seconde dans le Veronois, sur les frontières du Mantouan, & la troisième dans le duché de Milan, sur le Lambro.

BORGHOLM, château royal, forteresse, & port de Suède, dans l'île d'Oeland, dans la mer Baltique. (*R.*)

BORGHOLTZHAUSEN, petite ville du comté de Ravensberg, appartenante au roi de Prusse.

BORGI, ville d'Afrique, dans la province de Zeb, en Numidie.

BORGO, ancienne ville de Suède, sur le golfe de Finlande, dans la province de Nylande, à 8 lieues nord-est d'Helsingford. *Long.* 44; *lat.* 60, 34.

BORGO SANT'ANGELO, forteresse dans l'île de Malte.

BORGO FORTE, petite ville du duché, & à 4 li. s. de Mantoue, sur le Pô. *Long.* 28, 17; *lat.* 41, 53.

BORGO D'OSMA, ville de la Castille vieille, sur le Duero.

BORGO SAN-DONNINO, *Fidentia*, petite ville du duché de Parme, avec un évêché suffragant de Bologne, érigé par Clément VIII en 1601. *Long.* 27, 30; *lat.* 41, 53.

BORGO-SAN-SEPOLCRO, ville du grand duché de Toscane, dans le Florentin, avec un évêché suffragant de Florence, érigé par Léon X en 1515. Elle est à 16 lieues e. de Florence. *Longit.* 29, 50; *lat.* 43, 35.

BORGO DI SESSIA, petite ville du duché de Milan, quoiqu'appartenante aux ducs de Savoie.

BORGO DI VAL DI TARO, petite ville sur le Taro, avec une citadelle, sur les frontières de l'état de Gènes.

BORGO-FRANCO, petite ville sur le Pô, dans le Milanez.

BORGO MANERO, très-petite ville du Milanez, près de Novarre. (R.)

BORIA, ville du Perou, dans l'audience de Quito, à 50 lieues s. e. de Cuença. Cette ville est le chef-lieu des missions Espagnoles du Maragnon, appellées *Maynas*. Ce fleuve a un saut dangereux près de ce lieu.

BORIQUEN, BORIQUENA, île de l'Amérique septentrionale, près de l'île de Porto-Ricco. Elle peut avoir 10 lieues de circonférence. Les Anglois s'y étoient établis mais ils furent chassés par les Espagnols. Elle est à présent déserte, quoiqu'agréable & fertile. L'air y est sain & les eaux bonnes. Le gibier, les oiseaux & les crabes y sont fort communes. On y trouve aussi des pommes de raquettes. C'est une politique du gouvernement Espagnol de ne pas souffrir qu'elle soit habitée, de peur que le voisinage de cette île ne soit dangereux à la colonie de Porto-Rico: il seroit possible

cependant de ne pas laisser deserte une île aussi fertile, & de tourner sa population au profit du gouvernement Espagnol. (M. D. M.)

BORISSOW, ville & château du palatinat de Minski, en Lithuanie, sur la rivière Berezina.

BORITSCHIA, ville de l'Inde, au royaume de Guzurate, avec des manufactures de toiles de coton. (R.)

BORJA, petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon. *Long.* 16, 15; *lat.* 41, 50.

BORKUM, petite île de la mer d'Allemagne, près de la province de Groningue, de qui elle dépend.

BORMIA, & BORMIDA. Ce sont deux petites rivières d'Italie, qui prennent leur source dans le marquisat de Final, se réunissent à Sezanne, & se jètent dans le Tanaro.

BORMIO, *Bormium*, ville agréable & bien peuplée, au pays des Grisons; c'est la capitale du comté de ce nom. Elle est située au confluent de l'Adda & de l'Isolaccia. Il y a un gouverneur, nommé *Podestà*, envoyé de la part des Grisons pour présider aux affaires civiles & criminelles. *Long.* 17, 45; *lat.* 46, 45.

BORNA; petite ville de Saxe près de Leipsick, sur la Wyra & la Pleiss.

BORNÉO, *Bona fortuna*, île d'Asie dans les Indes, l'une des trois grandes iles de la Sonde, qui sont Java, Sumatra, & Bornéo. Celle-ci fut découverte en 1521 par dom Georges Menezés, Portugais. Elle est sous la ligne qui la coupe en deux, car elle s'étend à quatre degrés & demi au sud, & à huit degrés au nord de l'équateur; ce qui fait douze degrés & demi en latitude, on trois cent vingt-cinq lieues. Enfin on lui donne mille six cent cinquante milles d'Italie de tour. Tout ce pays très-fertile abonde en casse, cire, muscades, camphre, poivre, benjoin, herbes aromatiques, cloux de gérofle, bois odoriférans & résineux: le riz y est le meilleur de toute l'Asie. On y trouve aussi de l'or en quantité, soit en poudre, soit en lingots; des diamans, sur tout dans le royaume de Succadana; des perles sur la côte septentrionale; du fer, du cuivre, de l'etain, &c. Il y a aussi de grandes forêts remplies d'animaux; le plus extraordinaire, sans doute, est celui que l'on appelle *homme sauvage*; il s'en trouve, à ce qu'on dit, de la hauteur des plus grands hommes; il a la tête ronde comme la nôtre, des yeux, une bouche, un menton un peu différens des nôtres, presque point de nez, & le corps tout couvert d'assez longs poils. Ces animaux courent plus vîte que des cerfs; ils rompent dans les bois des branches d'arbre, avec lesquelles ils assomment les passans, dont ensuite ils sucent le sang: c'est ce qu'en rapporte une lettre, insérée dans les *Mémoires de Trévoux* en 1701. Ces bêtes, que l'on trouve au premier coup d'œil, ressembler si fort à l'homme, & qui, examinées en detail, en diffèrent presque dans tous les traits, ne sont que des singes, de ceux qu'on nomme *orangs-houatangs*, dont quelques voyageurs, amis du merveilleux, ont exageré un peu la taille, l'agilité à la course, & beaucoup la conformité à l'espèce humaine. On y voit aussi des singes rouges, noirs ou blancs, appelés *oncas*, qui fournissent de très-beaux bezoards. Les côtes sont habitées par des Mores, appelés *Malais*, nation belliqueuse & méchante, qui, après plusieurs années de possession, s'est donnée des rois, au nombre de six ou sept, qu'on désigne par les nom des différentes places; *Baujar-Massin*, *Succadana*, *Lond.*, *Sambas*, *Hermata*, *Jathon*, & *Bornéo*. Celui de Baujar-Massin passe pour le plus puissant de tous. Les Malais, outre les armes blanches, connoissent l'usage des armes à feu. L'intérieur des terres, rempli de montagnes & de forêts inaccessibles, est habité par des Idolâtres, nommés *Béajous*. Ces peuples qui n'ont point de rois, mais des chefs, sont grands, robustes basanés, bienfaits, & fort superstitieux. Ils n'épousent qu'une seule femme, punissent de mort l'adultère, & vivent entr'eux dans une grande union. Mais les Malais les oppriment le plus qu'ils peuvent, & s'étendent chaque année de plus dans le pays. Les Béajous n'ont pour armes que des couteaux & de longues sarbacanes, avec lesquelles ils soufflent de petites flèches, dont ils atteignent de fort loin, & qui la plupart du tems sont empoisonnées.

Il y a divers ports dans l'île; le plus fréquenté est celui de *Baujar-Massin* pour le commerce des drogues, sur tout par les habitans de Macao. On y trouve beaucoup de pico, ou nids d'oiseaux, que les Chinois voluptueux achètent si cher pour le luxe de leurs tables, auxquels ils attribuent tant de propriétes; ils paient jusqu'à trois cents pièces de huit un de ces pico. Cette espèce d'oiseaux fait son nid dans les fentes des rochers, & ce nid est composé d'une pâte très-fine, dont on ne connoît point encore la matière première. Ce pays surpasse tous les autres pour la diversité prodigieuse des oiseaux.

Le camphre de Bornéo passe pour le plus parfait du monde entier: les Japonois donnent cinq à six quintaux du leur pour une livre de celui-là. Les Chinois, qui le regardent comme le premier des remèdes, le paient jusqu'à huit cents livres la livre. Les Portugais & les Anglois ont tenté vainement de former des établissemens dans cette île, ils ont été massacrés. Les Hollandois, qui n'avoient pas été mieux traités, reparurent en 1748, avec une escadre, assez foible pourtant, mais qui en imposa tellement au prince de Baujar-Massin, qui possède seul le poivre, qu'il se détermina à leur en accorder le commerce exclusif. Seulement il lui fut permis d'en livrer cinq cent mille livres aux Chinois, qui de tous tems fréquentoient ses ports. Les Hollandois envoient à Banjar-Massin du riz, de l'opium, du sel, & de grosses toiles; ils en retirent quelques diamans, & environ six cent mille livres

de poivre, à trente-une livres le cent, ce qui leur fait un profit immense. (M. D. M.)

BORNÉO, ville d'Asie, capitale du royaume de Bornéo, dans l'île de même nom.

Cette ville est grande, commerçante & bien peuplée. Elle est bâtie dans un marais, sur pilotis, comme Venise. Son port est grand & beau. Le roi de Bornéo n'est que le premier sujet de sa femme, à qui le peuple & les grands défèrent toute l'autorité : la raison en est qu'ils sont extrêmement jaloux d'être gouvernés par un légitime héritier du trône, & qu'une femme est certaine que ses enfans sont à elle ; ce qu'un mari n'ose assurer. La situation de cette ville est sur la côte septentrionale.

BORNHOLM, île de la mer Baltique, appartenante au royaume de Danemarck. Elle a six milles de long, sur trois de large. Le terrain, quoique pierreux, est fertile, sur tout en avoine. On y trouve d'excellens pâturages, & beaucoup de bétail. La pêche du saumon y est d'un grand produit. Les côtes sont d'un accès difficile, à cause des bancs de sable, & les habitans sont tous soldats. Le pays comprend un bailliage, seize paroisses, environ cent villages. Ronne ou Ronde en est la capitale : c'est une petite ville dont le port est fortifié. Elle est aussi la résidence du gouverneur de l'île. On y compte quatre autres petites villes, dont trois ont des ports. A deux milles de l'île, dans la mer, vers l'orient, est la forteresse de Christianfoë.

BORNO, ou BOURNOU, ville & royaume d'Afrique dans la partie orientale de la Nigritie, avec un lac, & un desert de même nom ; on croit que c'est le pays des anciens *Garamantes*. On dit que les habitans n'ont point de religion, que les femmes y sont communes, & que les particuliers n'y reconnoissent pour leurs enfans que ceux qui leur ressemblent. Le pays abonde en troupeaux, en millet, & en coton. Il est entre le 32 & le 41^d de *Long.* & le 10 & le 20 de *lat.* Le lac de Borno est célèbre, parce que le Niger s'y jète. Ce fleuve, après s'être perdu sous terre auprès d'une chaîne de montagnes, reparoît de l'autre côté. Le roi de ce pays passe pour très-riche, ce dont je doute un peu, puisqu'il n'y a qu'une seule ville, qui est Borno ou Bournou dans tout le royaume : on y compte aussi quelques villages ; le reste des habitans campe sous des tentes.

BORNO, petite rivière de la Savoie qui se jète dans l'Arve.

BORNSTADT, petite ville de la Transilvanie ; à deux lieues d'Hermanstadt.

BOROUGBRIDGE, *Isurium*, ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 16', 5 ; *lat.* 54.

BORRIANO, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, sur le bord de la Méditerranée.

BORROMÉE (les îles) ; ce sont deux îles agréables du duché de Milan, dans la partie méridionale du lac Majeur.

Des deux îles Borromées l'une s'appelle *Isola-Bella*, & l'autre *Isola-Madre* : elles sont à une lieue de distance l'une de l'autre, & doivent aux soins, au goût, à la magnificence des comtes René & Vitalien *Borromée*, le nombre & la diversité des beautés qu'elles présentent. Voici l'idée qu'en donne M. de la Lande, dans son *Voyage d'Italie*, au chapitre des environs de Milan : « Ce qu'il y a » de plus beau dans ce canton de la Lombardie, » ce qu'il y a des plus singulier, par la situation, » le coup-d'œil, la grandeur, les ornemens, ce » sont les îles situées dans le lac Majeur, à quinze » lieues de Milan ; les descriptions romanesques » des îles d'Armide, de Calypso ou des fées les plus » célebres, semblent avoir été faites pour le délicieux séjour de l'*Isola-Bella* & de l'*Isola-Madre* ; mais sur tout de la première, & c'est une » des choses uniques dans leur genre, pour lesquelles un curieux peut faire le voyage de l'Italie. Les terrasses, les grotes, les jardins, les » fontaines, les berceaux de limoniers & de cédrats, la vue admirable du lac & des montagnes, » tout y enchante, & l'on est bien dédommagé de » la peine que donne ce voyage ».

BORROW-STOUNNESS, ville de l'Ecosse méridionale, dans la partie de la province de Lothian, qu'on appelle *Linlithgoro*. Elle est située sur le Forth, & c'est de toutes les villes d'Ecosse, après Leith, celle qui fait le plus de commerce avec la France & la Hollande.

BORSALL, ou BURSAL, royaume d'Afrique en Nigritie : il n'est pas loin de la côte, & s'étend le long du bord septentrional de la rivière de Gambra, jusqu'à Tantagonde. La ville ou habitation de Borsalo est au milieu du pays, à quatre-vingt lieues de la côte. Ce royaume est peu connu ; on n'a guère remonté la rivière de Gambra, & une autre rivière qui porte le nom de *Borsalo*. Le flux & reflux remonte à soixante lieues dans ce fleuve, ce qui en rend les eaux salées. Heureusement qu'à quinze lieues de la côte, en remontant, on trouve une belle source d'eau fraiche où viennent se pourvoir les habitans des environs.

BORSET, village d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans le duché de Juliers, & joignant la ville d'Aix-la-Chapelle, à laquelle il est contigu. Il est remarquable par ses manufactures, par les eaux chaudes qui s'y trouvent, & encore en ce qu'il forme une petite souveraineté, sous l'autorité limitee de l'abbesse. (R.)

BORSOD, ville ouverte de la Hongrie proprement dite. C'est la capitale d'un comté de même nom, habitée par des Hongrois naturels, des Esclavons, des Bohémiens & des Allemands. Il y croît de bon vin & de bon grain.

BORSTEL, ville de Westphalie, dans l'évêché d'Osnabrug.

BORT, petite ville de France, dans la province de Limosin, sur la Dordogne.

BORTWICK, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Lothain.

BORVA. *Voyez* BORBA.

BORUWANNY, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Bechin.

BORYSTHENE, grand fleuve d'Europe; on l'appelle aujourd'hui *Dnieper*, ou *Nieper*. Il prend sa source dans la Russie, & la sépare de la Lithuanie, traverse l'Ukraine, & tombe dans la mer Noire à Oczakow. Il est très-large à son embouchure, & d'une navigation dangereuse à cause des rochers qui s'y trouvent, & de 70 îles qu'il forme, qui sont habitées par les Cosaques de Zaporow.

BOSA, ville maritime dans la partie occidentale de l'île de Sardaigne avec une citadelle & un assez bon port. Elle est située sur la rivière de Bosa, à 7 lieues d'Alghier. Son évêque est suffragant de Sassari. *Long.* 26, 25; *lat.* 40, 19.

BOSCAUDON, riche abbaye de France, de l'ordre de S. Benoit, fondée vers 1130, à 2 lieues f. d'Embrun.

BOSCH, petite île dans la mer du Nord, près les côtes de la Frise.

BOSCHAUD, abbaye de France, au diocèse de Perigueux, fondée vers 1159, ordre de Citeaux. Elle vaut 1700 liv.

BOSCO, ou BOSCHI, petite ville d'Italie dans l'Alexandrin. Elle est sur la rivière d'Orbe, à 2 lieues d'Alexandrie. C'est la patrie du pape Pie V.

BOSENHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Suffex.

BOSENTIN, ville du royaume de Pologne, dans la petite Pologne, au palatinat de Sendomir. Elle appartient à l'évêque de Cracovie, qui y a un palais. Elle est située au pied du mont Kalemberg. (*R.*)

BOS-JEAN, village de Bourgogne, érigé en comté, à 6 lieues e. de Châlons.

BOSIRI, ville d'Egypte sur la côte, à 7 lieues d'Alexandrie, vers le couchant. Elle est très-ancienne, & la première qu'on rencontre en sortant des déserts de Barca. Cette ville est aujourd'hui presque déserte.

BOSNA, rivière de Bosnie qui se jète dans la Save à Aiki.

BOSNA-SERAI. *Voyez*, SARAIO.

BOSNIE, province de la Turquie en Europe, ainsi nommée de la rivière de Bosna qui y coule. Elle se divise en haute, qui est au sud, & en basse: elle est bornée au nord par l'Esclavonie, ou Bosnie propre, au sud par l'Albanie, à l'est par la Servie, à l'ouest par la Croatie & la Dalmatie. Mahomet II la prit sur Etienne, qui en étoit roi; & qu'il fit écorcher vif en 1465. Cette province est le département d'un beglierbey, qui fait sa résidence à Bamaluck qui est la capitale. Il y a un évêque latin qui réside à Dioko-War, bourg d'Esclavonie, au comté de Possegh.

BOSOCH, contrée de la Turquie en Asie, dans la partie la plus orientale de la Natolie, & dans le pays d'Aladulie, entre le Taurus, l'Anti-Taurus, & l'Euphrate, assez près des frontières de l'Arménie.

BOSPHORE, nom que les anciens donnoient à un détroit ou canal de mer d'une très-petite étendue, & que les modernes ont conservé au détroit qui réunit la mer de Marmara & la mer Noire, appelé quelquefois *Bosphore de Constantinople*. Il a environ huit lieues de longueur. Sa largeur, en quelques endroits n'est que d'environ quatre cents toises. L'un de ses bords appartient à l'Europe, l'autre à l'Asie. Constantinople, & les maisons de campagne du grand-seigneur, en ornent les bords. L'aspect en est charmant, mais les vaisseaux y courent de grands dangers.

Ce mot est grec, *βόσπορος*; il est formé de noms *βῦς*, bœuf, & *πόρος*, passage. Ainsi le mot bosphore paroit signifier en général un bras de mer assez étroit pour qu'un bœuf pût le passer à la nage. C'est aussi l'opinion de plusieurs savans. (R.)

BOSSINEY, bourg d'Angleterre, au comté de Cornouailles, avec un fort. Il envoie deux députés au parlement. (R.)

BOSSINES, bourg d'Angleterre, province de Cornouailles: il envoie deux députes au parlement.

BOST, grande, belle, & très-forte ville de Perse, capitale du Sablestan, avec un château qui passe pour un des plus forts de toute la Perse. Elle est située sur l'Inomède, au f. de Candahar. *Long.* 81, 50; *lat.* 31, 50.

BOSTON, *Bostonium*, petite ville d'Angleterre dans la province de Lincoln, sur la rivière de Witham, près du golfe de Boston, peu au-dessus de son embouchure dans la mer, à 10 lieues f. e. de Lincoln. Elle est remarquable par une tour, qui passe pour la plus belle d'Angleterre. Elle envoie deux députés au parlement, & on y fait un grand commerce, à cause de la commodité de son Havre. *Lat.* 53 *degrés*; *long.* 17, 30.

BOSTON, port, grande, forte & très-belle ville, capitale de l'état de Massachuset's Bay, le plus considérable de la nouvelle Angleterre dans l'Amérique septentrionale, à 3 lieues f. de la nouvelle Cambridge. *Lat.* 42 *d.* 25 *m. long.* 307 *degrés* 2, 45.

Boston, que les Anglois prononcent Baston, est agréablement située dans une péninsule de quatre milles de long, au fond de la baie de Massachuset. Elle est défendue contre l'impétuosité des flots, par quantité de rocs, un peu au-dessus de l'eau, & par une douzaine de petites Iles, la plupart fertiles & habitées. L'entrée de la baie a si peu de largeur, qu'à peine trois vaisseaux peuvent y entrer de front; mais l'intérieur peut contenir cinq cents voiles. Avant la guerre de l'indépendance, il en partoit tous les ans près de six cents vaisseaux chargés pour l'Europe & l'Amérique. Cette ville a du côté de la mer un fort château sur une île qui défend l'entrée du port. Du côté de la terre elle est défendue par divers forts, placés sur trois hauteurs

voisines, & depuis le commencement de la guerre actuelle, les Anglo-Américains y ont encore ajouté de nouveaux ouvrages qui la rendent presqu'imprenable. Les édifices publics & particuliers sont bâtis avec une magnificence qui annoce la richesse de ses habitans. Les rues y sont belles, assez larges, & bien percées. On y compte dix églises, dont une pour les protestans François réfugiés; une autre pour les Anglicans, & une troisieme pour les Anabaptistes. Il y a aussi une université & cinq imprimeries, dans l'une desquelles s'imprime une gazete qui paroît deux fois la semaine. Pour l'avantage du commerce il s'y tient un marché tous les jeudis, & deux foires par an, l'une le premier mercredi de mai, l'autre le premier mercredi d'octobre; chacune de ces foires dure 3 jours. Boston enfin etoit la principale & la meilleure colonie des Anglois dans l'Amérique; elle ne peut qu'acquérir une nouvelle grandeur, sur tout depuis que les Anglo-Américains ont forcé la métropole à reconnoître leur indépendance. Cette ville, qui est en forme de croissant autour du port, contient près de quatre mille maisons, & environ trente mille ames. On lui donne deux milles de long, & près d'un mille dans sa plus grande largeur. C'etoit la résidence des cours de justice, de l'assemblée génerale, & le centre de toutes les affaires du pays avant que l'Angleterre eût reconnu l'indépendance des Etats-Unis. Il n'y a presque point de différence entre les habitans de Boston & ceux de Londres; ce sont les mêmes goûts, les mêmes modes, les mêmes mœurs, les mêmes usages. La baie de Massachuset, au fond de laquelle cette ville est située, s'étend d'environ huit milles dans les terres. (M. D. M.)

BOLWORTH, bourg dans la province de Leicester en Angleterre, à environ trente-cinq lieues de Londres, fameux par la bataille qui s'y donna entre Richard III & Henri VII en 1486, & qui mit fin aux guerres entre les maisons d'York & de Lancastre.

BOSZUT, petite rivière d'Esclavonie, qui se jète dans la Save, près du lieu de l'ancienne ville de Sirmium.

BOTABA, petite île d'Asie dans le grand Océan oriental, l'une des îles des Larrons, ou de Marie-Anne, des plus avancées vers le midi, & près de celle de Bacim. Elle est assez peuplée par les naturels du pays; mais on en connoît à peine la côte.

BOTADON, petite ville d'Angleterre dans la province de Cornouaille.

BOTANIQUE (baye de), *voyez* Baye de Botanique.

BOTHMAR, comté d'Allemagne, dans la principauté, & à 7 lieues ouest de Zell, sur la Reuse.

BOTHNIE, province considérable de Suède, sur le golfe du même nom, qui la divise en orientale & occidentale; l'orientale est celle qui est à l'orient de ce golfe, & l'occidentale est celle qui est à l'occident.

Les contrées habitées de la Bothnie occidentale ont, depuis les limites de l'Angermanie, jusqu'à l'église de Tornéa, environ cinquante-huit milles Suédois de long, sur dix-sept à dix-huit de large. On voit le long des côtes différentes îles très-agréables. Les forêts, (dont les plus grandes confinent à la Laponie), les fleuves & les lacs y sont en très-grand nombre; les pâturages excellens; le pays est uni & le terroir très-fertile: quoiqu'on ensemence les terres fort tard, les grains mûrissent en six, sept ou huit semaines, selon que le lieu est plus ou moins rapproché du nord. Le froid cause souvent de grands dommages, sur tout au mois de juillet, pendant les nuits glacées. Le pays renferme de bonnes mines de cuivre & de fer. Les habitans sont braves, & vivent de l'agriculture, de leur bétail, de la chasse & de la pêche. Leur commerce consiste en poutres, planches, goudron, saumon sale & fumé, &c. cumin, suif, huile de poisson, beurres, fromages, toiles & pelleteries de toutes especes. Le pays entretient un corps de troupes pour sa défense: cette province est divisée en quatre prévôtés qui dependent d'une capitainerie particulière érigée en 1638, & à laquelle appartient aussi la Laponie. Le clergé est du diocèse de Hernœsand: les quatre prevôtes sont, Umea, Pitea, ou Pitovia, Lulea ou Lula, & Tornea ou Torne.

La Bothnie orientale est située vers le nord, à l'orient du golfe de Bothnie. Sa longueur est de quatre-vingt-neuf milles & trois quarts, & sa largeur de quarante. La nature a separé cette contrée des pays adjacens par des montagnes qui règnent le long de la mer Baltique. Plusieurs fleuves qui se dechargent soit dans la mer Blanche, soit dans le golfe de Bothnie, prennent leurs sources dans cette province. Le pays est généralement assez uni, mais rempli de parties marecageuses. Les mauvaises années sont frequentes, & les étés froids sont d'autant plus nuisibles, que l'on ne peut semer que vers la fin de mai; mais celles des terres qu'on nomme *terres brûlées*, sont de la plus grande fertilite. Les pâturages sont assez médiocres. L'exportation du goudron est évaluée, année commune, à plus de trois mille tonneaux. Tout le betail est d'une petite espèce, & les ours, en trop grand nombre, causent les plus grands ravages. Le pays a beaucoup de forêts & de forges. Les lacs & les fleuves sont très-poissonneux. La pêche du saumon est très-abondante; on trouve en quelques endroits des perles fort belles. Les habitans des côtes parlent le Suédois, & les autres le Finlandois. Le total des habitans ne passe pas quatre-vingt mille; ils entretiennent un régiment d'infanterie. Le clergé dépend du diocèse d'Abo. Tout le pays est divisé en trois parties ou fiefs, lesquels ne forment qu'une capitainerie. Ces fiefs sont Cajana, Uleaborg, & Korsholm.

Le golfe de Bothnie est la partie la plus septentrionale de la mer Baltique. Il est situé entre l'Up-

lande, l'Helfingie, la Médelpadie, l'Angermanie, la Bothnie occidentale & orientale, & la Finlande. Il s'étend du sud au nord oriental, depuis les 60 d. 20' de latitude du nord, jusqu'aux 65 d., 40'. Il est large d'environ quarante-cinq lieues marines depuis les îles d'Aland, jusqu'au 63 d. qu'il se rétrécit considérablement. Il est très-étroit vis-à-vis des îles de Querken; mais ensuite il s'élargit de nouveau, & a près de vingt-six lieues marines vis-à-vis d'Ulaborg. (M. D. M.)

BOTTWAR, ville du duché de Wirtemberg, sur la rivière de même nom.

BOTZEN. *Voyez* Bolzano.

BOTZENBOURG, jolie ville d'Allemagne, située sur l'Elbe, dans le duché de Meckelbourg. Toutes les barques qui y passent doivent un peage. *Long.* 28, 29; *lat.* 53, 34.

BOVA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, près l'Apennin, à huit lieues de Reggio, avec un évêché suffragant de cette dernière. *Long.* 34, 3; *lat.* 37, 55.

BOUCHAIN, ville forte des Pays-Bas dans le Hainaut, à trois lieues de Valenciennes & de Cambray. Il y a des écluses. L'Escaut la divise en deux parties. Le duc d'Orléans la prit le 12 mai 1676. Les alliés s'en rendirent maîtres en 1711; mais le maréchal de Villars la reprit l'année suivante. *Long.* 20, 58; *lat.* 50, 17.

BOUCHART (l'île), petite île de France en Touraine, sur la Vienne, à 7 lieues de Tours.

BOUCHET (le), maison de plaisance dans l'Ile de France, à six lieues de Paris, près d'Etampes, embellie par Henri de Guénégaut, secrétaire d'état. Ce château mérite d'être cité, parce qu'il fut érigé en marquisat en faveur d'Abraham du Quesne, un des plus grands hommes de mer que la France ait eus, & que les cendres de cet illustre marin, qui naquit, vécut & mourut dans la religion réformée, reposent sur les bords du fossé, où il fut inhumé en 1688, avec beaucoup moins de pompe que ne le méritoient les services qu'il avoit rendus à l'état. Mais la reconnoissance lui a élevé un monument éternel dans le cœur des François. On estime beaucoup le gibier de la Garenne de Montaubert, qui dépend du château du Bouchet.

Bouchet, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, à 5 lieues n. o. de Clermont.

BOUDRI, petite ville sur une hauteur, dans le comté de Neufchâtel en Suisse.

BOUFFLERS, autrefois Cagni, bourg de France, avec titre de duché, & un château devant lequel il y a une statue équestre de Louis XIV. Il est situé sur le Theraim, à 3 li. o. de Beauvais.

BOUILLAS, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, diocèse d'Auch, fondée en 1150, à 2 lieues de Lectoure.

BOUILLON, autrefois Buillon, *Bullonium*, ville capitale du duché de même nom, avec un château fortifié, à 3 li. n. e. de Sedan, 56 de Paris.

La ville & le château sont environnés en partie par la rivière de Semoy, qui en forme une presqu'île, dont l'isthme est une chaîne de rochers escarpés; le château est assis sur un de ces rochers; quoiqu'il soit inaccessible, il ne peut pas être d'une longue défense, parce qu'il est commandé par plusieurs autres montagnes qui bordent la rivière.

A l'égard de la ville, elle n'a qu'un simple mur d'enceinte avec des tours bastionnées de distance en distance, les anciennes fortifications ayant été détruites lorsque la ville & le château furent pris par l'armée de Charles-Quint en 1521.

Il y a dans la ville un couvent d'Augustins & un collège fondé par le vicomte de Turenne; hors la ville, au fauxbourg de Liège, un couvent de religieuses chanoinesses de l'ordre du Saint-Sépulcre, & un prieuré de Bénédictins de l'abbaye de Saint-Hubert, fondé par les anciens ducs de Bouillon.

Cette ville, ainsi que le château, sont très-anciens: ils existoient dans le VIIIe siècle. Le pere Bouille, dans son *Histoire de Liège*, prétend que le château fut bâti en 733, par Turpin, duc des Ardennes. Godefroi de Bouillon y est né.

Wincellas, roi de Bohême & duc de Luxembourg, vint y rendre hommage en personne le 11 juin 1359, de la terre & seigneurie de Mirwart, qu'il reconnut tenir des ducs de Bouillon à titre de pairie du château de Bouillon, avec toutes les dépendances de ladite terre, sans nulle retenue, sinon la voirie d'icelle, appartenante à la terre de Saint-Hubert; laquelle terre de Saint-Hubert, l'abbé, présent à cet acte, reconnoit tenir de même en fief de pairie dudit château de Bouillon. Les foi & hommage de cette abbaye ont été prêtés aux ducs de Bouillon successivement jusqu'à présent.

Il y a à Bouillon une cour souveraine; on ignore l'époque de son établissement; il y a seulement des actes qui annoncent que ce tribunal existoit avant le quinzième siècle.

Dans la nouvelle édition du Dictionnaire de la Martinière, on suppose que cette cour souveraine fut établie par le duc de Bouillon en 1678, lorsque Louis XIV le remit en possession du duché. L'histoire de la première guerre entre François Ier & Charles V, prouve le contraire; tous les historiens conviennent qu'une des causes de cette guerre, fut que Charles V voulut prendre connoissance d'un jugement rendu par ce tribunal, & par les pairs du duché de Bouillon, entre Emeric, seigneur de la baronnie d'Hierges, l'une des quatre pairies de ce duché. La coutume de ce duché, réimprimée en 1628, contient un chapitre particulier, intitulé de *la Cour souveraine*, qui rappelle sa constitution telle qu'elle avoit toujours existé.

Les arrêts de cette cour ne peuvent être réformés que par la voie de la révision, par les quatre pairs du duché, ou par un pareil nombre de réviseurs nommés par les parties, ou choisis par le souverain, si elles ne peuvent pas en convenir.

Il n'y a point d'histoire particulière du duché de Bouillon. Wassebourg, chanoine de Verdun, dans ses *Antiquités de la Gaule Belgique* imprimées en 1749, rapporte la généalogie des anciens souverains de ce duché, possédé par la maison d'Ardennes. La brièveté à laquelle nous sommes forcés de nous restreindre, nous oblige de renvoyer à cet auteur, & à Justel & Baluze, qui ont suivi & continué cette généalogie jusqu'au commencement de ce siècle, dans leur *Histoire de la Maison d'Auvergne*; nous nous bornerons à dire que ces historiens sont tous d'accord que le duché de Bouillon appartenoit à Yves d'Ardennes; que cette princesse, seule & unique héritière de sa maison, épousa Eustache II, comte de Boulogne, dont elle eut Godefroy, qui prit le surnom de Bouillon, Baudouin & Eustache III, qui fut depuis comte de Boulogne; que de la maison de Boulogne, fondue dans celle de la Tour-d'Auvergne, descendent les ducs de Bouillon d'aujourd'hui, qui portent au second quartier de leurs armes, d'or à trois tourteaux de gueule, qui est de Boulogne. Il paroît que c'est sur cette descendance, & comme étant aux droits de la maison de la Marck, souveraine de Sedan & de Bouillon, dont ils ont épousé l'héritière, qu'ils fondent leurs droits de propriété sur ce duché.

Les évêques de Liège ont, dans différens tems, formé des prétentions sur cette souveraineté. On lit dans quelques auteurs modernes, que ce duché leur fut vendu ou engagé par Godefroy de Bouillon, avant son départ pour la Terre-Sainte: on rapporte pour preuve de cette vente, le récit de plusieurs écrivains Liégois, & une possession de plusieurs siècles. Laurent de Liège assure, dit-on, dans sa *Chronique*, achevée en 1144, que le duché de Bouillon, fut vendu à l'évêque Otbert, par Godefroy de Bouillon, moyennant trois cents marcs d'argent, & un marc d'or.

Gilles d'Orval, qui vivoit dans le siècle suivant, avance le même fait, à la différence que, suivant lui, le prix de cette vente fut de mille trois cents marcs d'argent.

Albéric des Trois-Fontaines ajoute que le prix étoit de 1500 marcs, & qu'Yves d'Ardennes, mère du duc Godefroy, avoit consenti à cette vente; cette nouvelle assertion, omise par les écrivains précédens, étoit essentielle, parce que le duché de Bouillon appartenoit à Yves d'Ardennes, mère de Godefroy, & qu'elle vivoit encore lors de son départ.

Oldericus Vitalis, aussi auteur Liégeois, dit que le duché de Bouillon ne fut qu'engagé, mais il triple le prix; voici les termes dont il se sert: *tunc Godefridus Lotaringiæ dux, Bullonii castrum cum omnibus appenditiis suis episcopo Leodiensi invadiavit, & ab eo septem millia marcas argenti recepit.*

Le Père Bouille, dans son *Histoire de Liège*, rapporte que le duché de Bouillon fut vendu par le duc Godefroy à l'évêque de Liège, moyennant 1300 marcs d'argent & 3 marcs d'or, à condition que si trois de ses plus proches parens qu'il nommoit, ne retiroient pas ce duché en remboursant la somme, il demeureroit à l'évêque de Liège à perpétuité, après la mort de ces trois héritiers.

Telles sont les autorités sur lesquelles on établit les droits de propriété originaires des évêques de Liège sur le duché de Bouillon. C'est au public à juger si les contradictions frappantes qui règnent entre tous ces écrivains sur le prix de la vente prétendue, leur incertitude absolue sur la nature, l'essence & les conditions de l'acte, peuvent donner l'existence à un titre qui n'a jamais été produit ni cité. Fisen lui-même, auteur Liégeois, à qui toutes les archives de Liège ont été ouvertes, avoue de bonne foi, en parlant de cette vente: *Nunquam tamen instrumentum venditionis Bullonii mihi videre licuit.*

Ce qui pourroit avoir induit en erreur ces écrivains sur cette prétendue vente ou engagère, dont ils n'ont eu de connoissance que sur des bruits publics, ne seroit-ce pas un acte passé effectivement par Godefroy de Bouillon, dans le tems qu'il se préparoit pour son voyage de la Terre-Sainte? Par cet acte, du consentement d'Yves sa mere, il met les fondations faites par son aïeul maternel, & par lui dans le duché de Bouillon, en faveur de l'abbaye de Saint-Hubert & du prieuré de Saint-Pierre de Bouillon, sous la protection de l'église de Liège, contre tous ceux de sa famille ou autres, qui voudroient y porter atteinte: cet acte est trop long pour le transcrire en son entier; nous en rapporterons seulement ce qui concerne le fait dont il s'agit: *Sed quia Jerusalem ire disposui defensionem hujus meæ advocationis committo in manu Omnipotentis, pro cujus amore potestatem & honorem meum relinquere deliberavi, committo & in defensione ecclesiæ Leodiensis, quæ per divinum jus, ecclesiasticam justitiam debet tueri, committo etiam in manu venturi meo loco ducis*, &c.

Cet acte est dans les archives du chapitre de Liège, & dans celles de l'abbaye de Saint-Hubert. Il ne seroit point étonnant que l'évêque Otbert, homme entreprenant, à la faveur du titre de protection déférée à son église, eût répandu dans le public, après le départ de Godefroy de Bouillon, que ce prince lui avoit vendu ou engagé son duché; & que sur cette simple assertion, tous les écrivains du tems l'eussent cru.

Enfin, Otbert se mit en possession de ce duché; on ne sait pas par quelles voies; il n'y avoit personne pour l'en empêcher. Après le départ de Godefroy, & de Baudouin & Eustache ses frères, Yves leur mère s'étoit retirée dans un couvent de son comté de Boulogne, où elle mourut en odeur de sainteté.

Renaud I[er], comte de Bar, ayant prétendu qu'à cause de Mathilde son épouse, fille de Boniface, marquis de Lombardie, parent de Godefroy de Bouillon, il avoit droit de retirer ce duché, proposa à l'évêque de Liège de le lui recéder, aux offres de lui rembourser les sommes qu'il justifieroit avoir payées;

payées; l'évêque de Liège qui étoit alors Alexandre, refusa cette restitution. Renaud lui déclara la guerre, assiégea & prit la ville & le chateau de Bouillon en 1134.

Adalbero II, successeur d'Alexandre, en porta ses plaintes au pape Innocent II. Il fit même deux voyages à Rome pour obtenir l'excommunication du comte de Bar, comme ravisseur des biens de l'église; Renaud y fut aussi: mais le pape, après avoir entendu les deux parties, prononça contre l'évêque de Liège. Il falloit que sa cause fût bien injuste, dans un tems où les priviléges de l'église étoient singulièrement révérés, & où la moindre atteinte contre ses droits & possessions, étoit punie des anathèmes les plus effrayans. L'évêque de Liège, abandonné par le pape, se pourvut vers l'empereur Conrad III, mais avec aussi peu de succès: tous ces faits sont puisés dans les écrivains Liégeois; savoir, *Ægidius aureæ Vallis in vita Adalberonis II.* Alberic dans sa *Chronique*, en 1142; *Nicolaus, canonicus Leodiensis, in triumpho Sancti Lamb.* &c. Ils finissent ainsi le compte qu'ils rendent de cette discussion: *quapropter episcopus, secundo redit inefficax, nec apud regem justitiam, nec apud Vicarium Sancti Petri ullam consecutus misericordiam, & quia deerat ei apostolica regalisque justitia, armis Bullonium castrum repetere statuit.*

Ces mêmes écrivains nous apprennent qu'Adalbero fit alliance avec le comte de Namur, & quelques autres grands seigneurs ses voisins; qu'ils vinrent mettre le siége devant Bouillon; & que désespérant de parvenir à se rendre maîtres du château, Adalbero fit venir de Liège la châsse de Saint Hubert: qu'après une procession bruyante à l'entour du château, il fut pris miraculeusement en 1141. Il ne falloit rien moins qu'un tel prodige pour légitimer ses prétentions.

L'histoire ne fait pas mention du tems auquel les évêques de Liège en furent dépossédés. On voit seulement qu'en 1435, Jean Delos, seigneur, de Heinsbergues, étoit duc de Bouillon; il est nommé en cette qualité, entre les princes qui, la même année, accompagnèrent Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, au traité d'Arras. Olivier de la Marche, dans ses *mémoires*, en parlant de ce traité fait entre charles VII & le duc de Bourgogne, rapporte que cette convention & assemblée faite à Arras, de la part de monf. de Bourgogne, il y fut en personne, y étant accompagné du duc Arnould de Gueldre, de l'évêque de Liège, du duc de Bouillon, qui se nommoit de Heinsbergues, de Jean Monsieur, héritier du duc de Cleves; Pontus Heult, *Rerum. Burgund.*, dit, *Philippum sequebatur Arnoldus Geldriæ dux, Bullonis dux, Joannes filius natu maximus ducis Cliviæ, Antistes Cameracencis & Leodiensis.* Suffrid, *Cronic. duc Braban.* & en l'*Histoire des évêques de Liège*, fait souvent mention de ce Jean de Heinsbergues, qu'il appelle *excellentissimum principem*, & remarque qu'en 1421, lui & ses enfans, entre lesquels étoit l'évêque de Liège, firent un traité de paix avec le duc de Brabant.

Après ce Jean de Heinsbergues, il paroît que le duché de Bouillon passa à Robert de la Marck, premier du nom.

En 1486, Robert II, son fils, duc de Bouillon, ayant eu quelques discussions avec Maximilien, archiduc d'Autriche, se mit avec ses places, sous la protection de Charles VIII, lequel, par ses lettres du 13 juillet de la même année, promit de l'aider & secourir comme les seigneurs de son propre sang & lignage, contre tous ceux qui voudroient lui faire la guerre, entr'autres contre l'archiduc d'Autriche; & s'engagea de ne faire aucun traité sans l'y faire comprendre.

Cette protection n'empêcha pas que l'archiduc ne vint assiéger Bouillon, & ne s'emparât du duché qu'il garda jusqu'après la paix de Senlis, faite en 1493, entre Charles VIII & Maximilien, devenu roi des Romains, & Philippe, archiduc d'Autriche son fils. Par ce traité de paix, dans lequel Robert de la Marck, duc de Bouillon, fut compris, on convint que tout ceux qui avoient servi en cette guerre, de part & d'autre, rentreroient en la jouissance de leurs terres & seigneuries, pour en jouir comme ils en jouissoient avant l'empêchement survenu, à cause des guerres depuis l'an 1470.

Il survint apparemment quelques nouvelles difficultés entre l'archiduc & le duc de Bouillon; car le traité de Senlis n'eut son entière exécution à leur égard, qu'en conséquence d'un autre traité particulier, fait entr'eux le 27 décembre 1496, par lequel il fut spécialement convenu qu'en suivant la paix de Senlis, ledit Robert de la Marck feroit réintégré ès terres & seigneuries de Florenges & comté de Chiny, & aussi en la terre & seigneurie de Bouillon, ce qui fut exécuté, & le traité de Senlis depuis confirmé & ratifié après la mort de Charles VIII, par le roi Louis XII, son successeur, par traité fait à Paris le 2 août 1498.

L'année d'auparavant, il y avoit eu un autre traité de paix, entre le duc de Lorraine & ce même Robert de la Marck, duc de Bouillon, conclu par l'entremise de Louis XII, qui, pour cet effet, leur avoit envoyé le maréchal de Vaudricourt.

Au traité de Cambrai de l'an 1508, entre Louis XII, l'empereur Maximilien I, & Charles, archiduc d'Autriche, le même duc de Bouillon est compris parmi les alliés & confédérés de la France.

En 1518, le même duc de Bouillon, & Evrard de la Marck son frère, évêque de Liège, firent un traité de confédération & d'alliance défensive, avec Charles d'Autriche, roi d'Espagne, à Saint-Tron, le 27 avril.

Enfin, il fit un traité d'alliance avec François Ier, à Remorentin, le 14 février 1520.

C'est ce dernier traité, & comme nous l'avons ci-devant dit, un jugement rendu par la cour souveraine de Bouillon, contre Emeric, seigneur d'Hierges, protégé par Charles V, qui occasion-

nèrent la première guerre entre cet empereur & François Ier.

En 1521, Charles V, envoya le comte de Nassau à la tête d'une armée, pour s'emparer du duché de Bouillon. Il assiégea & prit la ville & le château; y fit mettre le feu après les avoir pillés; & en 1522, il donna ce duché à l'évêque de Liège, qui étoit resté son allié en conséquence du traité de 1518.

Le maréchal de la Marck le reprit en 1552; M. de Thou, la Poplinière, Belleforêt, Dupleix, & après eux Mezerai, rapportent unanimement que, dans le tems des conquêtes que fit l'armée d'Henri II, le maréchal de la Marck, qui étoit Robert IV, duc de Bouillon, jugeant que l'occasion étoit favorable pour recouvrer son duché de Bouillon, (dont, suivant les mêmes auteurs, le maréchal étoit le véritable seigneur, & propriétaire), il supplia le roi de l'aider à le reprendre, que le roi lui prêta quatre mille hommes d'infanterie, douze cens chevaux, & quelques pièces d'artillerie, dont il se servit avec tant d'adresse & de valleur, qu'il reprit la ville & le château, & ensuite le reste du duché, trente ans après que son aïeul en avoit été dépouillé par Charles V, qui l'avoit donné à l'évêque de Liège.

Depuis 1552 le maréchal de la Marck, & Robert, son fils & son successeur, possédèrent ce duché jusqu'en 1559.

Mais Philippe II, roi d'Espagne, ayant insisté lors des conférences tenues, pour parvenir au traité de Château-Cambresis, à ce que le château de Bouillon fût remis à l'évêque de Liège, en l'état qu'il étoit avant le commencement de la guerre, cette restitution fut promise par Henri II, qui en écrivit à la duchesse douairière de Bouillon, le 25 mars 1558, en la » priant, pour l'amour de lui, & » pour ne pas empêcher la paix, de vouloir bien » se prêter à la remise de ce duché, lui promettant » qu'il en feroit, à elle & à ses enfans si bonne » & honnête récompense, qu'ils auront juste cause » & occasion d'en demeurer contens & satisfaits ». Le roi ne s'en tint pas à cette seule promesse, il en fit expédier un brevet en forme, sous la même date, tant il étoit persuadé de la légitimité des droits de la maison de Bouillon sur ce duché.

La duchesse de Bouillon se rendit à ces instances, à condition cependant que les droits de ses enfans, tant pour raison de la propriété de ce duché, qu'à cause des sommes à eux dues par les communautés du pays de Liège, feroient réservés pour être jugés par des arbitres. Cela fut ainsi convenu par l'article 14 de ce traité, conclu en 1559.

Charlotte de la Marck, seule héritière de la branche aînée de sa maison, épousa, en 1591, Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, auquel elle apporta en dot les souverainetés de Sédan & Raucourt, & ses droits sur le duché de Bouillou: elle mourut quelques années après, ayant institué son mari pour son héritier.

L'évêque & les états de Liège ayant toujours refusé de convenir d'arbitres avec la maison de Bouillon, ainsi qu'il avoit eté réglé par le traité de Château-Cambresis, il fut stipulé par celui de Vervins, en 1598, qu'il en seroit nommé dans six mois: cette stipulation resta encore sans effet, malgré les sollicitations des ducs de Bouillon.

Dans le nombre des mémoires qu'ils firent imprimer, il y en eut un intitulé: *Discours des droits & prétentions de Frédéric-Maurice, premier du nom, duc de Bouillon*; (il étoit fils d'Henri de la Tour-d'Auvergne) *contre l'évêque & le chapitre de l'église de Liège, & les états & communautés dudit pays*, imprimé pour la première fois en 1636, & remis, suivant une note en marge, au chapitre de Liège, le 26 décembre de la même année.

Ce mémoire fit plus d'effet que les précédens; il amena le chapitre & les etats à transiger avec ce prince sur les créances qu'il avoit à exercer contre eux. La transaction est du 3 septembre 1641.

Nous avons sous les yeux cette transaction, & le mémoire de Frédéric-Maurice, sur lequel elle intervint.

Ce mémoire contient deux parties. Dans la première, Fréderic-Maurice établit ses droits de propriété sur le duché de Bouillon, contre l'évêque de Liège, la seconde contient un état détaillé de toutes les créances de sa maison, sur les états & communautés du pays de Liège.

L'évêque de Liège, ni les états, ne voulurent entrer dans aucune explication sur la première partie du mémoire, relative à la propriété du duché; aussi la transaction n'en parle-t-elle pas directement ni indirectement, les états se bornant à discuter les différens objets de créances, tels qu'ils étoient détaillés dans la seconde partie du mémoire du duc de Bouillon. Les parties arrêtèrent, de concert, que toutes ces créances seroient réduites à une somme de 150000 florins, quoique elles excédassent 200000 florins. La transaction ne porte que sur ce seul & unique objet; on y stipule que c'est pour l'extinction de toutes les prétentions que le prince de Sédan peut avoir contre lesdits états, ou aucuns membres d'iceux, résultans & provenans des obligations & titres rappelés en ladite transaction; on n'y dit pas un mot de la cession du duché de Bouillon, ni des droits de souveraineté sur ce duché (comme quelques auteurs modernes l'on prétendu) parce qu'il n'en étoit pas question, les états n'ayant voulu transiger que sur les créances.

Par la procuration donnée par Frédéric-Maurice au sieur Hildernisse, pour stipuler pour lui dans cette transaction, ce prince avoit pris la qualité de duc de Bouillon; il est vrai que le fondé de procuration se prêta à n'insérer dans la transaction que le titre de prince de Sédan-Raucourt, &c. à condition que l'évêque de Liège, qui auroit voulu prendre le titre de duc de Bouillon, ne feroit pas partie dans l'acte; & qu'en fin de cet acte on insereroit la clause, voir que le titre, repris dans la

présente transaction, de part & d'autre, ne porteroit aucun préjudice ni conséquence, autre que de droit leur appartient: il restoit donc d'autres discussions sur les quelles on ne transigeoit pas.

Ce même Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, quelque tems après cette transaction, céda à la France, à titre d'échange, les souverainetés de Sédan & Raucourt. On stipula dans l'acte d'échange, qui ne fut signé & arrêté que le 20 mars 1651, que le duc de Bouillon, se réservoit les droits qu'il avoit au château de Bouillon, & aux portions de ce duché, usurpées sur ses prédécesseurs par le roi d'Espagne & l'évêque de Liège: & que dans le cas où les parties de ce duché, occupées par l'évêque de Liège, seroient reprises sur lui, elles lui seroient rendues.

Louis XIV reprit effectivement en 1676, le château de Bouillon & les autres parties du duché détenues par l'évêque de Liège.

Godefroy-Maurice, alors duc de Bouillon, lui représenta ses droits sur cette souveraineté, droits que Frédéric-Maurice, son père, s'étoit expressément réservés par le contrat d'échange: en conséquence, il pria sa majesté de lui permettre d'en reprendre possession.

Louis XIV nomma des commissaires; & sur le compte qu'ils lui rendirent de la justice de la demande du duc de Bouillon, & en exécution de la clause particulière du contrat de 1651, dont nous venons de faire mention, le roi, par un arrêt de son conseil, en date du premier mai 1678, permit au duc de Bouillon de se remettre en possession de ce duché, pour en jouir en toute propriété, ainsi qu'en avoient joui ses prédécesseurs ducs de Bouillon, & depuis les évêques de Liège. Cette remise fut confirmée par le traité de Nimegue en 1675.

Godefroy-Charles-Henri de la Tour-d'Auvergne, aujourd'hui duc de Bouillon, pair & grand chambellan de France, est né le 26 janvier 1728, & a épousé, le 28 novembre 1743, Louise-Henriette-Gabrielle de Lorraine. Il est fils de Charles-Godefroy de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, décédé le 24 octobre 1771, & de Marie-Charlotte Sobieska, princesse royale de Pologne, & arrière petit-fils de Godefroy-Maurice de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, à qui Louis XIV avoit remis le duché de ce nom.

BOUIN (l'île de), île de France sur la côte du bas Poitou, dont elle n'est séparée que par un canal. Par édit du 29 septembre 1714, elle est de la jurisdiction du Poitou. Sa forme représente un triangle de deux lieues de long. Il y a un bourg: les habitans sont exempts de taille.

BOVINES. *Voyez* BOUVINES.

BOVINO, petite ville d'Italie au royaume de Naples dans la Capitanate, proche les monts Apennins, avec un évêque suffragant & à 12 lieues n. e. de Bénévent.

BOULAM. *Voyez* BULAM.

BOULAY, ou BOLSHEM, petite ville de Lorraine, à 4 lieues s. o. de Sarlouis, généralité de Nancy.

BOULENCOURT, abbaye de France, diocèse, élection & à 10 lieues n. de Troyes, ordre de Cîteaux. Son revenu est de 4500 liv.

BOULENE, petite ville du comté Venaissin, à 2 li. du Pont Saint-Esprit.

BOULOGNE, ville de France en Picardie, avec un évêché suffragant de Reims, & un port, à l'embouchure de la Liane; c'est le *Gesoriacum* des anciens: elle fut nommée *Bononia* sous Constantin. La cathédrale est sous l'invocation de la Vierge. L'inféodation que fit Louis XI en 1478, du comté de Boulogne, est singulière: il est dit, dans les lettres-patentes, que lui & ses successeurs tiendront le comté de Boulogne de la Vierge, par un hommage d'un cœur d'or, à leur avénement à la couronne.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, d'un commandant & d'un lieutenant de roi, d'une sénéchaussée, d'un bailliage prévôtal, d'une maitrise particulière des eaux & forêts.

Le collége est régi par les PP. de l'Oratoire, le séminaire par les Lazaristes: l'hôpital est magnifiquement bâti par les libéralités de la maison d'Aumont. Le mouillage devant Boulogne est mauvais, à moins que les vents ne soient depuis le nord au sud-est. La tour d'ordre, qui étoit un canal bâti par les Romains, est tombée en ruine; c'étoit pour éclairer les vaisseaux qui alloient & venoient de la Grande-Bretagne: car depuis César jusqu'aux derniers empereurs, tous ceux que l'histoire dit avoir passé chez les Bretons, se sont embarqués à *Gesoriacum*: tels que l'empereur Claude, qui de Marseille se rendit à ce port, l'empereur Maximien, Lupicin, chef d'armée sous Julien & Théodose-le-Grand. C'est Caligula qui fit construire cette tour octogone, dont le circuit étoit de deux cens pieds & le diamètre de soixante-six, ayant douze établemens, & alloit en diminuant: de *turris ardens*, tour ardente, on a fait *ordans* ou *ordensis*, depuis *ordans*, d'où le mot *tour d'ordre*. Charlemagne, en 810, rétablit ce phare; les Anglois firent autour, en 1545, un petit fort avec des tours; ensorte que le phare faisoit comme le donjon de la forteresse. Mais en 1644, tout tomba le 29 juillet en plein midi, & n'a pas été relevé.

L'usage de tirer le sort des saints à la réception des chanoines, existe encore dans la cathédrale de Boulogne, comme cela se pratiquoit dans l'ancienne église de Thérouane, dont l'évêché fut transféré à Boulogne. M. de Langle, savant évêque de Boulogne voulut en vain, en 1722, abroger cet usage, qu'il regardoit comme superstitieux. Elle est à 9 li. o. de Saint-Omer, 20 n. o. d'Arras, 22 o. de Lille, 7 s. de Calais, 58 n. de Paris. *Long.* 19, 16, 44; *lat.* 50, 43, 31. *Voyez* BOULONNOIS. (R.)

BOULOGNE, village de France, à 2 lieues o. de Paris, qui donne son nom à un bois qui lui est contigu, & qui a mille neuf cent soixante-dix

arpens, il est entouré d'un mur, & a plusieurs portes. Il y a dans ce bois un ancien château royal, revetu en faïence, appelé *Madrid*, que François Ier habita après son retour d'Espagne.

BOULONNOIS, contrée de France dans la Picardie, dont Boulogne est la capitale. Ce pays fut uni à la couronne par Louis XI. Son commerce principal consiste en charbon de terre, en beurre, harengs, & liqueurs fortes. Le Boulonnois a environ douze lieues de long, sur huit de large. Il forme un gouvernement général, indépendant de celui de la Picardie. Il a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1477, que Louis XI l'acquit de Bertrand de la Tour-d'Auvergne. (R.)

BOULOUERE, petite ville de France, à 5 li. e. du Mans.

BOUPER (le), bourg de France, généralité de Poitiers, élection de Thouars.

BOUQUENON. *Voyez* SAAR-BOCKENHEIM.

BOURAS, abbaye de France au diocèse d'Auxerre, ordre de Citeaux. Elle est du revenu de 2000 liv. & est à 7 lieues n. de Nevers.

BOURBON, ou MASCAREIGNE (ile de), Ile d'Afrique dans la mer des Indes, à l'orient de l'ile de Madagascar. Elle a environ 15 lieues de long sur 10 de large. Les François s'y établirent en 1657 & 1672. C'est l'entrepôt des vaisseaux François qui vont à la côte de Coromandel. Les ouragans y sont fréquens, & font quelquefois de grands ravages.

Cette ile fut anciennement appelée *Mascarein* ou *Mascarenhas*, du nom de l'amiral Portugais qui la découvrit, & qui se contenta d'y laisser quelques animaux qui s'y multiplièrent. Elle est située par les 73 deg. 30. min. de longitude, & par les 20 deg. 38 min. de latitude mérid. Elle fut souvent reconnue par les François, dans leurs voyages de Madagascar à l'Inde, pendant le dix-septième siècle. Leurs vaisseaux y relâchèrent, engagés par la salubrité de l'air, la bonne qualité des eaux & l'abondance des tortues de terre. Les mêmes raisons firent désirer aux convalescens, tant de la colonie du fort Dauphin à Madagascar, que des vaisseaux qui y passoient, d'y séjourner pour se rétablir. Telle a été la première origine de cette colonie. Vers 1669, les habitans de Madagascar, ayant détruit le fort Dauphin, les François se refugièrent à l'ile Bourbon. Cette colonie s'accrut encore de quelques forbans, auxquels on accorda une amnistie, & de quelques employés & ouvriers de l'ancienne compagnie. Ce ne fut qu'en 1720, que l'établissement en grand d'une compagnie des Indes vint animer cette poignée d'habitans : leur industrie a été encore beaucoup augmentée par le génie du grand la Bourdonnais. Depuis cet homme, unique par ses talens, ses lumières, son courage & son activité, elle a toujours prospéré.

La colonie est actuellement dans l'état le plus florissant auquel elle puisse aspirer. Sa population est d'environ cinq à six mille blancs & trente mille noirs. La milice bourgeoise est composée d'environ douze cents hommes, de l'âge de quinze ans à celui de cinquante. L'ile peut se nourrir elle-même, & fournir à ses besoins en cuir, laine & coton. Elle ne manufacture pas ces deux derniers articles. Elle peut exporter annuellement dix mille balles de café, du poids de cent livres la balle, & deux millions pesant de grains. C'est avec cet objet, pouvant former un capital de 750,000 liv. & avec les dépenses du roi pour l'entretien de ses employes civils & militaires, que cette colonie doit payer l'importation qui lui est faite en esclaves, fer, savon, huile, vin, eau-de-vie, habillement, toile, mercerie, clinquaillerie, bijouterie, &c.

Les inexactitudes du livre sur les deux Indes, au sujet des récoltes que l'on fait dans cette ile, sont trop palpables pour meriter aucune réfutation dans un livre comme celui-ci : il suffit d'en prevenir pour les faire appercevoir au lecteur le moins attentif.

Huit paroisses, desservies chacune par un ou deux prêtres de la congregation de la Mission, sous la direction d'un prefet apostolique qui y reside, ou qui réside à l'ile de France, partagent l'ile, qui est gouvernée & administrée, quant au temporel, par un gouverneur particulier & un commissaire ordonnateur, recevant l'un & l'autre les ordres du gouverneur général & de l'intendant de l'ile de France. Un conseil supérieur y est établi pour juger en dernier ressort les appels des sentences d'une jurisdiction royale.

L'ile est ronde, & a à peu près soixante lieues de circonférence : elle n'a point de port, mais plusieurs rades foraines, dont celle de Saint-Denis & celle de Saint-Paul, du nom des quartiers principaux de l'ile qui y sont situés, sont les meilleures & les plus fréquentées ; la dernière même pourroit être regardée comme une excellente baye, s'il étoit possible d'en sortir quand les vents passent dans la partie de l'ouest. La côte en est saine & a dix brasses de profondeur par tout, à une ou deux portées de fusil du rivage. Cependant le vent, les barres & les récits qui forment le rivage, dans plus de la moitié de l'ile, les madrepores, qui couvrent une grande partie des fonds, rendent la plus grande partie des côtes inabordables, & les mouillages peu sûrs.

L'intérieur de l'ile, par la hauteur des montagnes, la profondeur des ravines & leur escarpement, ne peut être mieux comparé qu'à un artichaud garni de toutes ses feuilles. Il n'y a donc de terres cultivables qu'à aller de la mer aux montagnes, jusqu'à une certaine hauteur, faisant la profondeur d'environ une ou deux lieues. Or, déduisant sur cet espace les montagnes & les ravines, en grand nombre, qui s'y trouvent placées, les roches, tufs, sables & lits des rivières, on croit pouvoir réduire la superficie des terres cultivables, tant bonnes que mauvaises, à cinquante lieues quarrées. Personne ne s'est encore avisé, jusqu'à

présent, de calculer l'élévation des montagnes de cette île, au-dessus du niveau de la mer; mais on peut assurer qu'elle n'est pas moindre de douze cents toises.

La terre presque par tout en pente, réparant ses pertes par les sucs que les eaux lui apportent des terrains supérieurs, y est en général de meilleure qualité que celles de l'île de France. Quoique l'île soit actuellement dans un état brillant, en comparaison de ce qu'elle étoit il y a vingt ans; cependant, on peut assurer que ses fournitures étoient plus considérables dans ce tems-là qu'elles ne sont à présent. Les terres neuves y sont très-rares aujourd'hui, & la terre une fois épuisée, par la production non interrompue pendant dix, vingt & trente ans de deux recoltes annuelles, devient un tuf qui ne rapporte pas même de mauvaises herbes, ou une savanne formant un maigre pâturage.

Le riz, le froment, le maïs, le poix du cap, les haricots, les voemes, les amberies, les ambrevates, la canne du sucre, le manioc, la patate, le songe, le café, le coton, sont ici, ainsi qu'à l'Ile de France, les objets de culture les plus généraux. Le labour des terres ne consiste qu'à en gratter la superficie à deux ou trois pouces de profondeur au plus avec la pioche.

Les chevaux y sont bons & vifs; & quoiqu'ils ne soient point ferrés, ils vont dans les montagnes avec une aisance qui fait frémir, quand on n'y est pas habitué; mais en général, ils y durent peu, vraisemblablement parce qu'ils sont mal soignés. Les autres animaux domestiques, comme bœufs, cochons, volailles, cabrits, moutons, s'y multiplient aisément. Les vaches y donnent peu de lait, encore ne le laissent-elles traire que quand leur veau est à côté d'elles. La tortue de terre y étoit autrefois extrêmement commune; mais il n'y en reste plus. La chauve-souris de la grande espèce mets aussi recherché qu'il le mérite par son goût délicat, commence à y devenir fort rare. Il y a beaucoup d'abeilles sauvages qui fournissent à l'île sa consommation en cire.

La mer qui environne l'île est abondante en poissons de différentes espèces, dont aucune n'est malfaisante: dans les mois de juin & de juillet, la baleine y est commune; mais on ne la pêche pas.

La mort prématurée de M. de Commerson, médecin botaniste, que la cour a entretenu longtems à l'île Bourbon, a privé les savans du fruit de son assiduité au travail sur les plantes, & des découvertes qu'il avoit faites dans l'immensité des richesses de ce genre que la terre y présente sur les différentes élévations de son sol au-dessus du niveau de la mer.

Dans la partie du sud-est de cette île, à quatre lieues du bord de la mer, il y a un volcan qui brûle toujours, plus ou moins, depuis que l'île est connue. On y voit encore la trace bien distincte d'un volcan qui a brûlé dans la partie de l'est, à deux lieues du bord de la mer, & dont les vestiges n'annoncent pas plus d'un siècle d'antiquité.

Voyez, pour le surplus de ce que l'on pourroit dire sur cette colonie, l'article Ile de France. *Cet article nous a été communiqué par M. Duval, ancien greffier en chef de l'île de Bourbon.*

Bourbon-l'Archambaud, ou Bourbon-les-Bains, petite ville de France dans le Bourbonnois, à 6 lieues de Moulins, remarquable par ses bains; les eaux en sont salées, & laissent sur les bords du vase une couleur jaunâtre, avec une odeur de soufre; elles sont si chaudes au toucher, qu'on ne sauroit y tenir long-tems la main: on en boit cependant sans se brûler. *Long.* 20 *d.* 43 *m.* 29 *sec. lat.* 46 *d.* 35 *m.* 22 *sec. Voyez* Bourbonnois.

Bourbon-Lancy, ville de France, au duché de Bourgogne, dans l'Autunois, avec un bon château. Ses eaux minérales sont célébres. *Long.* 21 *d.* 26 *m.* 32 *sec. lat.* 46, 37.

Cette ville, située près de la Loire, a trois paroisses, trois couvens & deux hôpitaux. C'est le siége d'un bailliage & d'un gouvernement particulier. Il y a une subdélégation de l'intendance. Son grand bain, fermé de murailles circulairement, & pavé en marbre, est un ouvrage des Romains. (R.)

Bourbonne-les-Bains, bourg de France en Champagne, dans le Bassigny, célébre par ses eaux minérales. Ces eaux sont si chaudes, qu'on peut à peine y tenir le doigt pendant quelques secondes: on en peut boire cependant sans se brûler; elles ne cuisent point l'herbe, & n'en altèrent point la couleur; elles bouillent moins vite que l'eau commune chaude au même degré; elles sont fort chargées de soufre, ce qui fait qu'elles dorent les vases d'argent. *Histoire de l'Académie* 1724.

BOURBONNOIS, province & duché-pairie de France, entre le Berry & la Bourgogne; Moulins en est la capitale. Ses principales rivières sont la Loire, l'Allier, & le Cher. Ce pays abonde en bleds, fruits, pâturages, bois, gibier, & en vin: il s'y fait d'ailleurs un certain commerce. On fabrique à Moulins des serges, des étamines & des crêpons; à Hérisson & à Montluçon on fait des toiles.

Cette province fut érigée en duché-pairie par Philippe de Valois en 1329, en faveur de Louis, fils de Robert, le plus jeune des fils de Saint Louis. Ce duc eut deux fils, Pierre & Jacques. C'est de ce dernier que descend la maison de Bourbon aujourd'hui régnante.

BOURBOURG, petite ville de France dans la Flandre, à une demi-lieue de Gravelines. *Long.* 19, 50; *lat.* 50, 55.

Les François la prirent en 1657, & elle leur est demeurée par le traité des Pyrénées. Les fortifications en ont été démolies. Il y a une abbaye pour des demoiselles nobles. Elle est sur un canal qui conduit à Dunkerque, à 4 lieues de laquelle elle est située.

BOURDEILLE, petite ville de France dans le Périgord, sur la Drome.

BOURG (le), bourg de France, en Normandie, au diocèse d'Evreux.

BOURG-ACHARD, petite ville de France en Normandie, dans le Roumois, à 7 li. de Rouen, avec une maison de chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin. (R.)

BOURG-ARGENTAL, petite ville de France, dans le Forez, à 4 lieues f. e. de Saint-Etienne.

BOURG-EN-BRESSE, ville de France, au gouvernement de Bourgogne, & en particulier dans la Bresse dont elle est capitale. Elle est située en plaine au bord de la Reisouze. Outre son église collégiale & paroissiale sous l'invocation de Notre-Dame, elle a six couvens, un college régi ci-devant par les Jésuites, un hôpital, une maison de charité. C'est le siége d'un gouvernement particulier, d'un bailliage principal, d'un présidial uni au bailliage, d'une chancellerie près le presidial, d'une châtellenie royale possédée en engagement par la maison de Bourbon Condé, d'une lieutenance des maréchaux de France. Il s'y trouve une chambre & recette des décimes de la partie du diocèse de Lyon qui s'étend en Bresse & en Bugey; gruerie, maréchaussée, élection, justice des gabelles, justice des traites foraines, bureau de recette des mêmes traites, grenier à sel, recette des taillet, subdélégation de l'intendance. On y compte environ 7000 habitans, & 560 feux; c'est le chef-lieu d'un mandement qui comprend 21 paroisses. L'horlogerie en fut une bonne branche de commerce, aujourd'hui anéantie. Il y a quelques métiers en bas de soie. Sous la halle, une des plus vastes du royaume, on voit une chaire où prêcha S. Vincent Ferrier.

La ville de Bourg fut érigée en évêché en 1511. L'évêché fut supprimé l'année suivante à la sollicitation de François I. Rétabli en 1521, il fut supprimé de nouveau en 1536. Louis XIV créa une cour souveraine à Bourg, pour les pays échangés avec le duc de Savoie; mais il la supprima en 1661. L'église de Notre-Dame étoit le siége du diocèse dans les intervalles où la ville fut épiscopale. Sur le premier pilier de cette église, se voit une épitaphe intéressante sans doute par l'homme célèbre qui l'y plaça: c'est un monument de sa tendresse filiale, qui honore autant son cœur, que la profondeur de ses connoissances ont acquis de gloire à son génie.

PETRUS LE FRANÇOIS.
Universa civium voce justus, pius ac beneficus;
Uxoriæ fidelitatis austerrimæ,
Paterni amoris ardentissimi exemplum
Obiit die 26 oct. 1755 æt. 63.
Hoc virtutibus omnibus monumentum, gratitudinis Testimonium,
Post 20 annos adhuc lugens & ægre superstes,
Posuit filius amantissimus
Hieronimus De la Lande. Ac. Reg. Sci. Par. Socius.

A un demi-quart de lieue de cette ville est un couvent d'Augustins déchaussés, connu par les beaux mausolées de la maison de Savoie, & par la belle architecture gothique de son église. Cette maison fut fondée par Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert, duc de Savoie. L'église, médiocrement grande, passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. Une partie des vitraux, qui étoit d'un prix inestimable, fut brisée par un orage en 1720. On y voit le tombeau de Philibert-le-beau, duc de Savoie, celui de Marguerite de Bourbon sa mère, & celui de Marguerite d'Autriche sa femme, qui fut la fondatrice du couvent. Les formes du cœur sont d'une grande délicatesse; les statues des anciens patriarches & des prophètes, qui en font la séparation, sont du plus grand mérite.

Bourg-en-Bresse est la patrie de Vaugelas, connu par sa belle traduction de Quint-Curce, & celle de M. de la Lande, l'un des plus célèbres astronomes qu'ait produit notre nation.

M. le François de la Lande (Joseph Jérome), lecteur royal en astronomie, censeur royal, de l'académie des sciences de Paris, de celles de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Bologne, &c. naquit à Bourg-en-Bresse le 11 Juillet 1732. Il fut envoyé à Berlin par le roi, en 1751, pour observer la distance de la lune à la terre, & il y fut reçu de l'académie de Berlin. Le 7 février 1753, il fut élu par l'académie royale des sciences de Paris, & élevé au grade de pensionnaire le 4 Mars 1772. Il a rendu son nom célèbre par différens ouvrages, dont voici les principaux.

Tables Astronomiques de Halley, pour les planètes & les comètes, augmentées de plusieurs tables nouvelles, & de l'histoire de la Comète de 1759; *Paris* 1759, *in-8°*.

Exposition du Calcul Astronomique; *Paris* 1762, de l'imprimerie royale, *in-8°*.

Voyage d'un François en Italie, dans les années 1765 & 1766; *Paris*, 1769, 8 vol. *in-12*, avec un volume de planches, format *in-4°*.

Astronomie, en 3 vol. *in-4°*. Cet ouvrage est le plus complet qu'on ait donné dans cette science: il contient des tables nouvelles de tous les mouvemens célestes. Les Hollandois l'ont fait passer dans leur langue.

Traité du Flux & du Reflux de la Mer, avec des supplémens formant le quatrième volume de l'ouvrage précédent.

Seize volumes de la Connoissance des Tems, ou des mouvemens célestes, publiés par ordre de l'académie des Sciences, depuis 1760 jusqu'à 1774.

Abrégé d'Astronomie, *in-8°*; *Paris*, 1775, réimprimé en Hollande, & traduit en Allemand, en Hollandois & en Italien, par M. Toaldo, célèbre professeur d'Astronomie à Padoue.

Mémoires sur les passages de Vénus, de 1760 & 1769.

Ephémérides des mouvemens célestes pour dix

ans, depuis 1775 jusqu'à 1784, tome VII, *in-4°*, 1774; le tome VIII est sous presse.

Histoire des Canaux de Navigation, & spécialement de celui de Languedoc. Dans cet ouvrage, qui forme un grand volume *in-folio*, il est parlé de tous les canaux anciens & modernes, exécutés, entrepris ou projetés chez tous les peuples du monde.

Bourg est à 8 lieues e. s. e. de Mâcon, 9 n. e. de Trévoux, 15 n. o. de Bellay, 17 o. s. o. de Gex, & 93 s. e. de Paris. *Long.* 22 *d.* 53 *m.* 55 *sec*; *lat.* 46 *d.* 12 *m.* 31 *sec.* (R.)

BOURG-FONTAINE, chartreuse à une lieue de Villers-Cotterets.

BOURG-SUR-MER, ville du gouvernement de Guienne, dans le Bordelois, & dans le canton dit *le Bourgès*, dont elle est le chef-lieu. Elle est située sur la rive droite de la Dordogne, à une demi-lieue du Bec d'Ambès, & à cinq lieues de Bordeaux. C'est le siége d'une jurisdiction; elle a un petit port & une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint Augustin. Il s'y embarque beaucoup de vin du pays pour l'étranger. Le pays voisin est fertile en vins, en grains, & en pâturages. (R.)

BOURG-MOYEN, abbaye de Bénédictins dans Blois, & réunie à l'évêché de cette ville.

BOURG-D'OISANS, bourg de France, élection & à 7 lieues s. e. de Grenoble.

BOURGANEUF, ville de France dans la Marche, sur la rivière de Taurion, à six lieues de Limoges. C'est la résidence du grand prieur de Malte de la langue d'Auvergne. On y voit la tour que Zizim, frère de Bajazet, y fit bâtir.

BOURGES, *Avaricum*, & depuis *Bituriges*, ancienne & grande ville de France, capitale du Berry. Elle est sur les rivières d'Auron & d'Yèvre, presqu'au centre de toute la France. *Long.* 20, 3, 26; *lat.* 47, 4, 58.

C'est le siége d'un gouverneur particulier, qui est en même tems gouverneur général & grand bailli, d'un lieutenant de roi, d'un archevéché, dont l'archevéque prend le titre de primat des Aquitaines, & jouit des droits de primatie par rapport à Albi; d'une intendance, d'une généralité de sept élections; savoir, Bourges, Issoudun, Châteauroux, le Blanc, la Châtre en Berri, Saint-Amand en Bourbonnois, la Charité en Nivernois; d'un bailliage & présidial, d'une élection, d'une prévôté royale relevant du bailliage, d'une justice royale, d'un grenier à sel, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, d'un hôtel des monnoies, d'une prévôté générale de maréchaussée, d'une jurisdiction consulaire, &c. &c.

L'université, célèbre pour le droit, fut fondée en 1466, par Louis XI.

Le collége qui étoit dirigé avant par les Jésuites, est un bâtiment aussi vaste que magnifique. On compte à Bourges seize églises paroissiales, cinq chapitres, y compris celui de la métropole, deux autres réunis au séminaire, quatre abbayes, nombre d'autres maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe; quelques places publiques, un mail, &c. & environ vingt-quatre mille ames, dont, par malheur, les ecclésiastiques & les moines forment une partie beaucoup trop nombreuse. L'église cathédrale est un des plus beaux édifices gothiques de l'Europe, & occupe l'endroit le plus élevé de la ville. Le palais, dont une partie sert de logement aux gouverneurs, l'autre de siége aux jurisdictions royales, fut bâti par Jean de France. Sa grande salle, sans pilliers, est digne d'être vue. C'est-là que se tient la foire de Noël, & que se font les assemblées de la province. La pragmatique-sanction fut faite à Bourges en 1438. Louis XI, qui y étoit né, accorda au maire & aux échevins le privilége de noblesse, ce qui a beaucoup trop multiplié le nombre des nobles dans une ville assez pauvre & qui ne fait presque point de commerce. C'est la patrie du célébre Bourdaloue. Il s'y est tenu divers conciles en différens tems. On y trouve une source d'eaux minérales, qui sont salutaires dans bien des maladies. Les fabriques consistent en toiles, en quelques étoffes de laines, & en bas. (M. D. M.)

BOURGET, petite ville de Savoie, sur le lac de même nom, qui se décharge dans le Rhône. Elle est à 6 lieues n. de Chambéry.

BOURGNEUF, ville de France en Bretagne, avec un petit port sur la Loire, à 8 lieues s. o. de Nantes. Il y a un autre Bourgneuf dans l'élection & à 2 ll. e. de la Rochelle.

BOURGOGNE, province considérable de France, avec titre de duché, située entre le Bourbonnois & le Nivernois à l'occident, la Franche-Comté à l'orient, la Champagne au septentrion, & le Lyonnois au midi.

Les bleds, les vins & les fers sont les principales branches de son commerce. Les bois, les foins, les laines, les bestiaux, y sont encore des objets considérables de négoce.

Le gouvernement de Bourgogne, outre le duché de ce nom, comprend la Bresse, dont le Bugey & le Valromey sont partie, & le pays de Gex; indépendamment des bornes assignées pour le duché de Bourgogne, il confine au Dauphiné & à la Savoie, vers le sud-est, & même à la Suisse par le pays de Gex. Il a environ soixante lieues de longueur, sur trente de largeur. C'est un pays mêlé de plaines, de collines & de montagnes; & le climat, quoiqu'inégal, & beaucoup plus tempéré dans la plaine que sur les hauteurs, y est par tout fort sain. Le terroir y est des plus fertiles. Les plaines sur tout, qui s'étendent le long de la Saône, présentent des prairies magnifiques, & abondent en grains de toute espèce, comme froment, seigle, orge, bled de turquie, avoine, millet, navette, chénevis, pois, haricots. Mais la Bourgogne est sur tout renommée par ses vins estimés les meilleurs du monde pour l'usage ordinaire de la vie. Ces vins précieux croissent entre Dijon & Châlons, au pied de la côte qui règne de l'une

à l'autre, fur un intervalle de treize lieues. Les plus vantés font ceux de Nuits, de Beaune, de Dijon, de Vollenay, de Pomard, de Chaffagne, de Meurfault, de Vofne, de Savigni, de Morey, de Chambolle, de Givri, de Mercurey. On met au premier rang, & au-deffus de tous les autres vins de Bourgogne, ceux de la Romanée, de la Tache, de Richebourg, de Saint-Georges, de Chambertin, du Clos de Vougeot & de Montrachet, qui fe recueillent dans le diftrict de Nuits, à l'exception du Chambertin qui croit dans le territoire de Gevrey, à deux lieues de Dijon, & du Montrachet que fourniffent les collines voifines de Chagni. Indépendamment des grands vins, dont nous avons indiqué la pofition, il s'y trouve par tout des vignobles plus ou moins grands, plus ou moins renommés, dont les plus confidérables font ceux d'Auxerre & de Mâcon. Les montagnes y fourniffent des pâturages excellens, dans lefquels on nourrit quantité de beftiaux, principalement des bœufs & des chevaux. On y recueille du chanvre & du lin. Il s'y trouve des mines de différentes fortes de métaux, de fer particulierement, des carrières de diverfes efpèces de pierres, quelques-unes de marbre, même de granit. On y trouve du charbon de terre en différens endroits; de l'ocre, employé utilement dans la teinture. On y a quantité de volaille, de poiffon & de gibier de toute efpèce. Les eaux y font des plus falubres, & on y rencontre beaucoup de beaux bois. On y en compte jufqu'à foixante mille arpens. Il s'y trouve des bois de conftruction qui y étoient en plus grande quantité autrefois, d'où vient l'établiffement à Dijon d'un commiffaire ordonnateur de la marine, & de plufieurs autres officiers prépofés à l'exploitation des bois deftinés au radoub & à la conftruction des vaiffeaux.

Les rivières qui arrofent cette province font, la Seine qui y naît entre les bourgs de Saint-Seine & de Chanceaux, & paffe à Châtillon; la Saône, qui a fa fource dans les Vofges en Lorraine, à quatre lieues au-deffus de Darney, & qui prenant fon cours ver le midi, y arrofe Auxonne, Saint-Jean-de-Lone, Seurre, Verdun, Châlons, Tournus & Mâcon; l'Armançon, qui fort du bailliage d'Arnay-le-Duc, & baigne les murailles de Semur; l'Yonne qui defcend des montagnes du Morvant; le Serain, qui fort du bailliage d'Arnay-le-Duc, & parcourt ceux de Saulieu, de Semur, d'Avalon, de Noyers; l'Ouche, qui a fa fource dans le bailliage de Beaune, paffe à Dijon où elle fe groffit par intervalles du torrent de Suzon, & verfe dans la Saône, près de Saint-Jean-de-Lone; la Dehune, ou Deune, qui fort de l'étang de Long-pendu, traverfe une partie du bailliage de Mont-Cenis qu'elle fépare de celui de Châlons, & ce dernier de ceux de Beaune & de Nuits, & fe rend dans la Saône, près de Verdun, après avoir reçu la Bourgeoife qui traverfe la ville de Beaune: l'Arroux, qui a fa fource au petit étang de Mouillon, à un quart de lieue de Pouilli en Auxois, & fe jète dans la Loire; la Bourbince, qui fort de l'étang de Long-pendu, ainfi que la Deune, parcourt prefque tout le Charolois, paffe à Paray & fe mêle à l'Arroux; le Rhône, qui paffe entre la Breffe & la Savoie; la Loire, qui fert de limites entre la Bourgogne & le Bourbonnois; le Doubs qui entre dans la Saône à Verdun; la Rille, la Beze, la Vingeanne, la Grone, la Seille, qui fe perdent dans la Saône; l'Arconce, la Reffoufe, la Vefle: la plupart avec un volume d'eau affez confidérable pour être navigables, & toutes très-poiffonneufes. On y pêche de l'alofe, du faumon, de la truite, du brochet, de l'efturgeon, de l'anguille, de la lamproie, de la carpe, du barbeau, de la perche, de la lotte, de la tanche.

On y trouve des eaux minérales à Apoigny près de Seignelay, à Premeaux près de Nuits, à Vezelay, à Sainte-Reine, & à Bourbon-Lancy. Celles-ci, fur-tout, font très-vantées.

Dans les montagnes, on trouve des lits entiers de coquilles fous des bancs de rochers. L'on y trouve même quelquefois des poiffons pétrifiés, dont la forme manifefte l'efpece qui en a fourni l'empreinte. Dans les montagnes du bailliage de Beaune il s'eft trouvé un faumon enfermé dans le vif d'une pierre; M. de Buffon l'a acquis dans ces derniers tems pour le cabinet du roi, où il fe voit à préfent. On a ramaffé & on ramaffe encore dans la partie montueufe de la province des cornes d'ammon, des pétrifications marines, & même des coquilles en nature, des nautiles, des ourfins, des peignes, des petoncles, des moules, des huîtres, des fabots, des buccins, des étoiles, &c. La collection d'hiftoire naturelle de l'académie de Dijon, celles de M. de Ruffey & de Madame la Comteffe de Rochechouart, & quelques autres, offrent une quantité très-variée de dépouilles marines, trouvées en bonne partie dans le pays. Dans l'Autunois, fous d'énormes couches de rochers, on voit des lits de fchites, pleins de branches & de racines d'arbres, d'empreintes d'herbes & de fougères, & de diverfes efpèces de plantes.

Il fe trouve en Bourgogne des grottes très-curieufes, & particuliérement celles d'Arcy. *Voyez* Arcy.

En différens tems les fermiers généraux ont fait détruire fix ou fept fontaines falées qui fe trouvoient dans cette province. Dans le pré qui eft au bas de Vezelay, en creufant à la profondeur de deux pieds, on puife des eaux falées qui, par l'évaporation, donnent une quantité de fel confidérable. La ferme n'ayant pu découvrir la fource de ces eaux, prit le parti barbare d'amener fur ce pré la rivière de Cure, qui en eft voifine, & de diffoudre par là tout d'un coup, s'il étoit poffible, la mine ou banc de fel qu'ils fuppofoient donner la falure aux eaux qu'on y obtient: mais ils ont été trompés dans leur attente. La deftruction fucceffive de ces fontaines, eft une fuite de faits iniques,

ques, révoltans, odieux. C'est un attentat contre la nature, c'est un crime ; c'est dépouiller des bienfaits de la nature, non une génération, mais la suite entière des générations. Celui qui put en concevoir le dessein sans frémir, est un monstre ; son nom, sur les lieux, gravé sur une pile, devroit être transmis à l'exécration des hommes, & sa race à jamais déclarée infame. Il existe encore quelques fontaines salées à Maisières, Santenay, Diancey, Pouilleнay, dont les habitans ne tirent aucun avantage par la surveillance des gardes. Y eût-il même à cela quelque nuance de raison, il ne faut rien qui tende à affoiblir l'amour de quelque partie des sujets envers le prince. QUE LE NOM DE VOTRE MAJESTÉ TOUJOURS CHÉRI, disoit au roi M. Necker, NE SOIT PRONONCÉ QUE POUR L'ESPÉRANCE ET LA CONSOLATION.

Il se fabrique en Bourgogne une grande quantité d'excellens fers ; mais le commerce en est borné aux villes de Lyon, de Saint-Etienne, & à quelques parties du Languedoc. Pour les faire passer chez l'étranger, ils seroient assujettis à des droits énormes, aggravés par les octrois des villes, qui les empêcheroient de soutenir la concurrence avec ceux de Suède & de Russie qui, exempts de droits à l'entrée du royaume, peuvent se donner à Marseille & à Beaucaire, à meilleur prix que les nôtres.

Il se fabrique en cette province, des serges communes & façon de Londres, des moltons, des draps, des droguets, quelques velours sur coton, mousselines, nanquins, indiennes & ratines, des bouracans communs, des flanelles, des grosses tapisseries, des cotonnes, des bas de soie dont la matière est du cru du pays. La mégisserie, les fayanceries, les verreries, les papeteries, les poudreries, la chapellerie, l'horlogerie, une manufacture de glaces établie à Rouelle, y sont d'autres branches d'une industrie, à la vérité, languissante & peu active.

La Bourgogne est divisée, suivant sa longueur, par une chaîne de montagnes qui règne de Dijon jusqu'à Lyon, & qui, près de Dijon, est connue sous le nom de mont Afrique. La partie orientale de cette province est une immense, riche & magnifique plaine, qui ne se termine qu'aux montagnes de la Franche-Comté & de la Savoie, & qui est arrosée par la Saône & par les rivières plus ou moins considérables qui s'y rendent. On a une superbe vue sur cette plaine des hauteurs de la Roche-Pot, de Beaune, & des montagnes qui sont entre Bourg & Genève. L'autre partie de la province est montueuse, aride en beaucoup d'endroits ; la terre n'y est point absolument rebelle à la culture : mais l'indigence & la misère des cultivateurs, n'est pas propre à y faire germer l'abondance.

Du tems de César le pays étoit habité par les *Lingones*, les *Ædui*, les *Mandubii*, les *Ambarri*, & les *Ædiones*. Sous Honorius, il se trouvoit compris dans la première Lyonnoise. Le nom de Bourgogne lui vient des Bourguignons, peuple originaire d'Allemagne qui, appelés par les Romains mêmes qui étoient obligés d'opposer barbares à barbares, passèrent le Rhin vers l'an 407 ou 408, s'avancèrent vers le midi, & se fixèrent d'abord dans la Suisse & une partie de la Franche-Comté ; puis s'étendant de plus en plus vers les rivières de Rhône & de Saône, fondèrent enfin un royaume particulier qui devint considérable. Il comprenoit le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie & la Suisse. Ce royaume subsista plus d'un siècle ; & eut cinq rois, dont le dernier fut dépouillé de ses états en 534, par les rois Childebert & Clotaire, fils de Clovis, qui accrurent de ces provinces le domaine François, & les partagèrent entr'eux.

Des provinces qui composoient cet ancien royaume, il s'en forma trois dans les IXe & Xe siècles. Le premier fut celui de Provence, que quelques auteurs ont nommé royaume de la Bourgogne Cis-Jurane. Il fut érigé en 855, en faveur de Charles, troisième fils de l'empereur Lothaire Ier, & comprenoit la Provence proprement dite, c'est-à-dire, le pays renfermé entre la Durance, les Alpes, la Méditerranée & le Rhône, avec le duché de Lyon. Le second, qui se forma en 888, au-delà du mont-Jura, fut le royaume de Bourgogne Trans-Jurane ; il ne comprenoit guère que la Suisse, le Vallais, le Génevois & le Chablais. Le troisième royaume fut celui d'Arles, formé en 930, par la réunion des royaumes de Provence & de Bourgogne Trans-Jurane, en faveur de Rodolphe II, qui, auparavant, étoit roi de la Bourgogne Trans-Jurane seulement. Les rois de France s'emparèrent successivement de cet état ; mais il est à remarquer que le duché de Bourgogne, qui fait partie du gouvernement dont nous nous occupons, n'a jamais été compris dans le royaume de Bourgogne Cis-Jurane, ni dans celui de Bourgogne Trans-Jurane. Il faisoit un état à part, qui a continué à relever de la couronne de France.

Dans le partage qui se fit en 843, entre les enfans de Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve eut la partie de ce royaume située à l'ouest de la Saône, & la fit gouverner par un duc bénéficiaire nommé Robert-le-Fort, dont les successeurs ne tardèrent pas à rendre leur gouvernement héréditaire. Ils devinrent même si puissans, que du tems de Charles-le-simple, Raoul ou Rodolphe, l'un d'entr'eux, fut élu roi de France. Ce duché passa ensuite à Hugues-le-Grand, comte de Paris, qui occupa beaucoup Raoul, & dont le fils, Hugues Capet, se plaça bientôt sur le trône des François. Robert-le-Pieux, successeur de ce dernier, ayant hérité de la Bourgogne, la donna à Henri son fils aîné, qui, étant devenu roi de France, la laissa en partage, en 1032, à Robert Ier, son cadet, qui est le chef de la première race ducale de Bourgogne. Elle subsista près de 330 ans, & s'éteignit en 1361, en la personne de Philippe Ier, dit de Rouvres, qui mourut sans postérité. Le roi Jean

du chef de ſon aïeule Jeanne de Bourgogne, réunit cette province à la couronne, & la donna en 1363, à titre d'apanage, à ſon quatrième fils Philippe-le-Hardi, chef de la ſeconde race des ducs de Bourgogne. Ce prince, en 1369, épouſa Marguerite, veuve de Philippe, dernier duc de Bourgogne de la première race, & fit paſſer dans ſa maiſon, par ce mariage, les comtes de Bourgogne, de Flandre, d'Artois; les provinces de Malines & d'Anvers. Par droit d'héritage, legs, ou acquiſition, les domaines des ducs ſes ſucceſſeurs, s'accrurent encore des duchés de Brabant & de Limbourg; des comtés de Namur, de Hainault, de Hollande, de Zélande, de Zutphen; de la Friſe, des duchés de Luxembourg & de Gueldre, & de l'Amienois, ou Picardie proprement dite. Il y avoit bien là de quoi faire un beau royaume: l'empereur Fréderic III offrit même de leur conferer la couronne royale: mais ils refuſerent un titre qui, ſans ajouter à leur puiſſance, exigeoit plus de repréſentation. Tous ces états appartenoient à Charles-le-Belliqueux, tué devant Nanci en 1476. Ce fut le dernier des ducs de la ſeconde race qui ſubſiſta près de 110 ans. Ce prince ne laiſſa qu'une fille nommée Marie, qui épouſa Maximilien Ier, archiduc d'Autriche, à qui elle porta en dot la Franche-Comté, la Flandre, le Brabant, le Hainault, le comté de Namur, le duché de Luxembourg, le duché de Limbourg, l'Artois, le marquiſat d'Anvers, la ſeigneurie de Malines, la Hollande, la Zélande, la Friſe, & quelques autres poſſeſſions; la Gueldre & le comté de Zutphen rentrèrent dans la maiſon dont elle avoit été le domaine. Quant au duché de Bourgogne, Louis XI s'en empara, le diſant fief maſculin qui ne devoit ſuivre que les mâles. Il exiſtoit encore un prince de Bourgogne duc de Nevers & de Rethel, qui ne mourut qu'en 1491. Louis XI n'eut aucun égard à ſes droits; il réunit le duché de Bourgogne à la couronne, & il n'en a plus été ſéparé depuis, malgré les prétentions réitérées de la maiſon d'Autriche, & les mouvemens qu'elle fit pour le revendiquer avec plus de ſuccès. Cette province étoit frontière du royaume avant la conquête de la Franche-Comté en 1674.

Les différentes poſſeſſions des ducs de Bourgogne les rendirent une des puiſſances les plus conſidérables de l'Europe. En 1433, un décret du concile de Bâle donna à Philippe-le-Bon le premier rang après les rois, & le nomma le premier duc de la chrétienté.

Les ducs de Bourgogne étoient les premiers des anciens pairs de France, au ſacre du roi ils portoient la couronne, & lui ceignoient l'épée. Encore aujourd'hui la Bourgogne eſt le premier duché-pairie du royaume. Au couronnement de nos rois, le prince du ſang le plus proche, repréſentant le duc de Bourgogne, comme premier pair, porte la couronne royale & ceint l'épée au roi.

Dans les états généraux de la nation, les députés de Bourgogne tenoient le premier rang, & ſiégeoient immédiatement après le prévôt de Paris. Les Bourguignons ſont ingénieux, bons ſoldats, laborieux, amis des lettres & des ſciences, & les cultivent avec un ſuccès marqué.

La Bourgogne renferme ſoixante-trois villes grandes ou petites, quatre-vingt-treize bourgs, dix-huit cent ſoixante-quinze tant paroiſſes qu'annexes, les villes compriſes pour une paroiſſe ſeulement, huit cens hameaux, environ huit cent mille habitans, & treize cents lieues quarrees. Ce gouvernement forme un vingt-huitième de la ſuperficie de la France, & ſupporte un ſeizième des impoſitions nationales.

C'eſt une des premières provinces des Gaules qui ait reçu l'évangile. Ce fut vers le milieu du deuxième ſiècle, ſous le règne de l'empereur Marc-Aurele-Antonin, ſurnommé le Pieux. L'on y compte aujourd'hui ſix évêchés; Autun, Châlon, Mâcon, Auxerre, Dijon & Belley, indépendamment de pluſieurs diſtricts qui ſont partie des diocèſes de Langres, de Lyon & de Beſançon; & elle reſſortit aux quatre métropoles de Lyon, Sens, Beſançon & Vienne. On y compte quarante-une abayes, dont trente d'hommes, vingt commanderies de l'ordre de Malte, & cent cinquanre Monaſtères, dont quatre-vingt-trois d'hommes.

Pour l'adminiſtration de la juſtice, le gouvernement de Bourgogne eſt du reſſort de deux parlemens, celui de Dijon qui embraſſe la plus grande partie de la province, & celui de Paris.

Outre les prévôtés & diverſes autres juriſdictions ſubalternes qui connoiſſent des cauſes en première inſtance, il y a treize bailliages qu'on nomme principaux, parce qu'il y a dans chacun un bailli d'épée; neuf bailliages particuliers où ces baillis ou leurs lieutenans-généraux peuvent tenir leurs ſeances, mais qui reſſortiſſent nuement au parlement comme les bailliages principaux; huit préſidiaux, dont deux ſeulement dépendent du parlement de Paris, ſavoir, ceux de Mâcon & d'Auxerre, de même que le bailliage de Bar-ſur-Seine; ſeize bailliages ſeigneuriaux, une table de marbre à laquelle reſſortiſſent cinq maitriſes particulières des eaux & forêts; ſix juſtices conſulaires; onze tribunaux de maréchauſſée.

Le duché de Bourgogne eſt régi par le droit coutumier rédigé en 1439, à l'inſtance des états, & de l'autorité de Philippe-le-Bon. La Breſſe, le Bugey, le Val-Romey, le pays de Gex ainſi que le Mâconnois ſuivent le droit écrit, qui, dans le duché de Bourgogne, ſupplée à ce que la coutume ne détermine pas, & ſert d'interprétation à ce qu'elle peut avoir d'obſcur, & de douteux. La Breſſe propre, le Bugey, le Val-Romey & le pays de Gex, ont d'ailleurs quelques ſtatuts particuliers émanés des ducs de Savoie.

Par rapport aux finances, il y a en Bourgogne une Chambre des Comptes, dont les principales fonctions conſiſtent à examiner les comptes des différens receveurs employés aux affaires publiques; une cour des aides unie au parlement, bureau des finances, intendance, chambre des décimes, juſti-

ce des gabelles, entrepôt, traites foraines, chambre des élus des états, commission des dettes des communautés, intendance de la marine.

Les états de la province, composés des trois ordres, le clergé, la noblesse & le tiers-état, ont l'administration économique de la province, & la répartition des impôts. Ils s'assemblent régulièrement pour ce double objet de trois en trois ans. Ils délibèrent sur les différens objets qui peuvent intéresser la province. La durée de l'assemblée est ordinairement de quinze jours. Ces états existoient sous l'une & l'autre race des ducs de Bourgogne, & même antérieurement. Il s'opposèrent efficacement plusieurs fois aux tentatives des ducs, tant pour établir la gabelle, que pour charger les peuples d'impositions additionnelles. *Ce que vous nous avez proposé de la part de monseigneur le duc*, disoient-ils aux commissaires de Charles-le-Hardi, *ne se fit jamais; il ne peut se faire, & il ne se fera pas*. Petits compagnons, ajoute l'historien, (S. Julien de Baleure) n'eussent pas osé tenir ce langage.

A la mort de Charles-le-Hardi, les états fixèrent de concert avec les ambassadeurs de Louis XI, les articles de la capitulation pour la réunion de cette souveraineté au reste du royaume. Les priviléges des états y furent solennellement garantis: & dans les lettres de confirmation données par Louis XI, ce prince reconnoît que la *réduction de la Bourgogne s'est faite de la libre volonté & bon gré des états*. Dans ses lettres-patentes de 1476, il déclara: *Que les habitans jouiroient du privilége de ne pouvoir être distraits de leur juges naturels, ni traduits hors du ressort: Qu'il ne pourra être levé aides ni subsides que du consentement des trois ordres des états: Que les taxes mises sur le vin & autres marchandises introduites de la Bourgogne en France, seront abolies*.

Les états de Bourgogne furent annuels dans leur principe. Ils devinrent ensuite triennaux, & ils le sont depuis le règne de Louis XI. Ils s'assemblent à Dijon. Mais il a été quelquefois dérogé à cet usage. En 1576 il se tinrent à Beaune, en 1593 & 1596 à Sémur en Auxois, qui à cette dernière époque les partagea avec Châtillon sur Seine. En 1659 ils furent convoqués à Noyers, & à Autun en 1763.

Dans l'assemblée des états, la chambre du clergé est composée de l'évêque d'Autun qui en est le président né & perpetuel; des évêques de Châlon, de Dijon, d'Auxerre & de mâcon, de l'abbé de Cîteaux & de dix-huit autres abbés, tant réguliers que commendataires, entre lesquels l'abbé de S. Benigne tient le premier rang après l'abbé de Cîteaux. Viennent ensuite les doyens & députés des chapitres au nombre de vingt-trois, & qui ont à leur tête le doyen de la sainte-chapelle de Dijon. Le doyen de Beaune siége après les doyens des cathédrales. Dans cette chambre entrent enfin les prieurs au nombre de soixante-douze. Elle se trouve donc composée de cent dix-neuf membres.

La chambre de la noblesse n'admet que les nobles de quatre générations, ou qui établissent cent ans de noblesse; & pour y avoir voix délibérative, ils doivent être possesseurs de fiefs dans la province. Les membres de cet ordre siégent sans garder entre eux aucun rang. Ils sont présidés par leur élu.

Dans la chambre du tiers-état, entrent les maires & députés des villes de la province. Le maire de Dijon en est président né. Il est élu perpétuel. Il y est assisté par deux échevins de la même ville. Les villes dont le maire peut devenir élu sont au nombre de treize. Ce sont Beaune, Nuits, Saint-Jean-de-Lône, Châlon, Semur-en-Auxois, Montbar, Avalon, Châtillon-sur-Seine, Auxonne, Seurre, Auxerre, Bar-sur-Seine, Chârolles.

Ces villes dites de la grand'roue envoient deux députés aux états: les autres qui forment ce qu'on appelle la petite roue, n'en deputent qu'un; quelques-unes même ne députent qu'alternativement.

Les états sont convoqués par des lettres de cachet adressées à chacun de ceux qui ont le droit d'y assister. Ils sont ordinairement composés de quatre cents à quatre cent cinquante membres, & sont présidés par le gouverneur de la province, en son absence par le commandant pour le roi, ou par un des lieutenans-généraux de la province. En 1650 ils furent présidés par Louis XIV, alors âgé de douze ans. L'élu du clergé est pris alternativement entre les évêques, les abbés, & les doyens de la province; la noblesse n'a point de tour, & dans le tiers-état l'élection tombe successivement sur les maires des quatorze villes de la grand'roue. Celles de la petite sont Flavigny, Arnay-le-duc, Saulieu, Mirebeau, Noyers, Mont-Real, Marcigny sur Loire, Viteaux, Mont-Cenis, Semur en Briennois, & le village de Talant. Les terres d'outre-Saône n'ont qu'un député fourni alternativement par les villes de Cuiseaux, Cuizery, Saint-Laurent-lès Châlons, Louans & Verdun. Vermanton, S. Bris, Cravan & Seignelay, envoient aussi alternativement un député: les villes & bourgs de Paray-le-Monial, Toulon sur Arroux, Perrecy & Mont-Saint-Vincent en envoient deux, ainsi que le Mâconnois, dont l'un est pris successivement à Mâcon, Cluny, Tournai & Saint-Gengoux; l'autre est toujours un officier de l'élection de Mâcon. Les alcades sont des membres des états qui exercent les fonctions de censeurs: ils préparent les matières, & les présentent à chaque chambre. Deux sont élus de l'ordre du clergé, deux de celui de la noblesse, & trois de celui du tiers-état.

Les receveurs des impositions établis par les états à Dijon, Beaune, Nuits, Châlons, Autun, Mâcon, Semur en Briennois, Semur en Auxois, Châtillon-sur-Seine, Avalon, Arnay-le-duc, Auxerre, Auxonne, St. Laurent-lès-Châlons, Bar-sur-Seine, & Chârolles, ces receveurs, dis-je, particuliers versent dans la caisse du trésorier-général de la province à Dijon.

Quant au gouvernement militaire, la Bourgogne a un gouverneur-général, un lieutenant-général commandant pour le gouverneur & résidant à Dijon, six lieutenans de roi de la province; le premier

pour les grands bailliages de Dijon & de la Montagne, & les comtés d'Auxonne & de Bar-fur-Seine; le fecond pour l'Autunois, l'Auxois & l'Auxerrois; le troisième pour le Châlonnois; le quatrième pour le Charolois; le cinquième pour le Maconnois; le fixième pour la Breffe, le Bugey, le Val-Romey & le pays de Gex: depuis un fiecle & demi le gouvernement général de la province eft perpétué dans la maifon de Bourbon Condé.

Il y a en Bourgogne un commiffaire provincial des guerres, deux commiffaires ordinaires, un contrôleur & un treforier pour l'extraordinaire des guerres, un prévôt-général de maréchauffée, & onze prevôts particuliers. Les maréchaux de France y ont trois lieutenans; un à Dijon, un à Beaune, & un à Semur en Briennois. Ils connoiffent & jugent du point d'honneur entre les gentilshommes.

La Bourgogne préfente en France le point de partage d'où les eaux déverfent dans les deux mers. Cette pofition a fait fonger depuis long-tems à un canal, qui, réuniffant les rivières qui en defcendent de part & d'autre, fit communiquer l'Océan à la Méditerranée par une des grandes dimenfions du royaume. Il y a eu deux projets pour l'exécution de ce canal. L'un a indiqué l'étang de Long-Pendu dans le bailliage de Mont-Cenis, comme le point défigné par la nature même pour la confection de ce grand ouvrage. De fes deux extrémités oppofées cet étang verfe les deux rivières de Dehune & de Bourbince, dont l'une par la Saône fe dirige à la Méditerranée, & l'autre par la Loire fe porte à l'Océan. L'autre projet a repréfenté tres-rapprochées les fources de l'Ouche qui verfe à la Saône, & celles de la Brenne qui par l'Armançon & l'Yonne verfe à la Seine. De ces deux projets on avoit d'abord adopté le fecond, fuivant lequel la communication des deux mers fe fait par la capitale même de la province, & par celle de tout le royaume. L'ouvrage étoit même déjà commencé; mais dans les derniers états de la province tenus au mois de mai 1781, il a été réfolu d'ouvrir le canal par l'étang de Long-Pendu, & d'en creufer d'ailleurs un autre entre Dijon & la Saône.

Si quelque jour on voit germer chez nous le patriotifme qui ne jète de racines qu'en certains pays, j'ofe croire qu'on profitera des facilités qu'offre la nature pour ouvrir en Bourgogne la double communication de la Saône à la Seine, & de la Saône à la Loire. Les nombreux avantages qui réfultent de l'un & de l'autre font affez confidérables pour qu'on fe détermine à les exécuter fucceffivement.

La partie occidentale de la Bourgogne & le Bafigni qui en eft fur le prolongement, forment une bande de terre très-élevée, de laquelle defcendent une grande quantité de rivières, dont les unes fe rendent dans la Méditerranée, les autres dans l'Océan, quelques-unes dans la Manche, d'autres enfin dans la mer du Nord. Mais quoiqu'on dife de la hauteur du mont Afrique près de Dijon, dans la miférable rapfodie qui a le titre de defcription du duché de Bourgogne, ce n'eft qu'un monticule fi on le compare aux Alpes. La tête de la Seine eft à cinquante-quatre toifes au deffus du niveau de la mer. Je n'eftime pas que le mont Afrique ait plus de trois cents toifes au-deffus de la fource de la Seine; c'eft environ trois cent cinquante toifes pour fa hauteur au-deffus de la mer. Le plateau du Mont-Cenis eft à mille toifes perpendiculaires au-deffus du niveau de la mer. Il eft dominé par deux montagnes latérales qui le furpaffent de cinq cents toifes, & le fommet de celles-ci n'eft guère qu'à la moitié de la hauteur du Mont-Maudit, du Schreckhorn, ou du Grimfel.

La dénomination de Bourgogne, embraffe tant le duché de Bourgogne que la Franche-Comté que l'on nomme encore le comté de Bourgogne. Mais lorfqu'on emploie ce mot indeterminément, il défigne toujours le duché de Bourgogne. Les comtés qui dependent du duché de Bourgogne proprement dit, font le Charolois, le Maconnois, l'Auxerrois & le comté de Bar-fur-Seine.

On divife la Bourgogne en huit petits pays, quatre au nord, & quatre au midi. Ceux du nord font le pays de la Montagne, l'Auxerrois, l'Auxois, le Dijonnois; ceux du midi font l'Autunois, le Châlonnois, le Charolois, le Maconnois. Le Dijonnois renferme les bailliages de Dijon, de Nuits, de Beaune, de S. Jean-de-Lone, & d'Auxonne. Le pays de la Montagne ne renferme que le bailliage de Châtillon; l'Autunois comprend les bailliages d'Autun, de Mont-Cenis, de Semur en Briennois, & de Bourbon-Lancy. L'Auxois contient ceux de Semur, d'Avalon, d'Arnay-le-Duc & de Saulieu.

La ville de Tonnerre, annexée aujourd'hui à la Champagne, eft un démembrement du duché de Bourgogne. *Long.* 21 d. 71'. 48". - 23 d. 31'; *lat.* 45 d. 57'. 15". - 48 d. 10'. 50". (*R.*)

Bourgogne (le cercle de), etat fédératif d'Allemagne, qui commença à faire partie du corps Germanique en 1512, fous l'empereur Maximilien. Il s'accrut fous Charles-Quint, & il comprenoit alors les duchés de Lorraine, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldre: les comtés de Flandres, d'Artois, de Hainault, de Hollande, de Zélande, de Namur, de Zutphen; les provinces d'Anvers, de Frife, d'Utrecht, d'Over-Iffel, de Groningue, de Franche-Comté; les feigneuries de Falkenbourg, de Dalem, de Salm, de Malines & de Maëftricht, avec leurs dépendances. Ce cercle a fouffert des diminutions confidérables, & il ne comprend plus aujourd'hui que la plus grande partie des duchés de Brabant, de Limbourg, & de Luxembourg, & une partie des comtés de Flandres, de Hainault, de Namur, & du quartier fupérieur de Gueldre. Encore depuis long-tems a-t-on perdu l'ufage de le compter parmi les cercles de l'empire. (R.)

BOURGOIN, petite ville du Viennois en Dauphiné. Il s'y fait un grand commerce de chanvre.

BOURGON, bourg de France, généralité de Tours, élection de Laval.

BOURGUEIL. *V.* GERMAIN DE BOURGUEIL. (Saint-).

BOURMONT, petite ville de France au duché de Bar, à 15 lieues de Nancy, près de la Meuse, sur une hauteur, chef-lieu d'un bailliage & d'une senéchaussée, à une lieue o. de la Mothe, ville entièrement detruite, à 4 lieues de Neufchâteau. *Long.* 23, 18; *lat.* 48, 10.

BOURNET, abbaye de Bénédictins, fondée en 1113, à 5 lieues s. d'Angoulême, sur la Charente. Elle vaut 4500 liv.

BOURNEZEAU, petite ville de France dans le Poitou, à 6 li. n. o. de Fontenay-le-Comte.

BOURON, ville de la Romanie, sur le lac de même nom, appartenante aux Turcs.

BOUSONVILLE, petite ville de France, avec une abbaye considérable de Bénédictins, sur la Nied, à 8 li. de Metz. L'abbaye fut fondée en 1033.

BOUSSAC, petite ville de France en Berri, avec un château bâti sur un rocher presqu'inaccessible. (R.)

BOUSSEILLE, bourg de France, en Anjou, diocèse d'Angers.

BOUSSEVILLER, ou BOUXVILLER, petite ville de France en Alsace, avec un château, aux confins de la Lorraine. Elle est dans un terroir très-fertile, au milieu de trois petites montagnes.

BOUTAN. *V.* TIBET (le grand).

BOUTON, ou BATON, l'une des îles Moluques en Asie. Elle a vingt-cinq lieues de long & vingt de large. La capitale s'appelle *Calafurung*: elle est grande & peuplée. Les terres de cette île paroissent assez élevées. Elles sont unies & couvertes de bois. Il y a à l'orient de cette île un bon havre, à 4 d. 24' de latitude méridionale: le havre est à une lieue de la capitale.

BOUTONNE, rivière de France, qui prend sa source en Poitou, & qui se jète dans la Charante, à 2 lieues e. de Rochefort.

BOUVINES, ou PONT-A-BOUVINES, village de Flandres, sur la rivière de Marque, à 3 lieues s. e. de Lille, où Philippe Auguste remporta une grande victoire en 1214, sur l'empereur Othon. Il y a un autre Bouvines sur une montagne près de la Meuse, dans le comté & à 4 li. s. de Namur.

BOUXIERES-AUX-DAMES, dans le bailliage & à une lieue n. de Nancy. Il y a une abbaye de Chanoinesses séculières fondée en 936.

BOUZAUNE, rivière qui prend sa source près Aigurande en Berry, à 7 lieues au-dessus d'Argenton, & se jète dans la Creuse près le Clufeau.

BOVENSÉ, petite ville de Danemark, dans l'île de Fuhnen, avec un bon port.

BOXBERG, petite ville & château en Franconie, près de la ville de Landa.

BOXMEER, ville & comté dans le comté de Zutphen, sur les frontières du duché de Clèves.

BOXTEHUDE, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Bremen, au cercle de Basse-Saxe, à 5 li. s. o. de Hambourg. Elle appartient au Danemark. *Long.* 27, 10; *lat.* 53, 40.

BOXTEL, petite ville & seigneurie du Brabant Hollandois, sur le Dommel, à 2 li. de Bois-le-Duc.

BOYAVAL, village d'Artois, à 2 lieues n. de Saint-Pol, où il y a un puits de 110 pieds de profondeur, qui n'a quelquefois point d'eau, & d'autres fois il y en a tant, qu'il regorge & forme un ruisseau: cette abondance d'eau ne vient pas des pluies: elle a lieu lorsque le vent du nord souffle.

BOYLE, baronnie dans la partie la plus septentrionale du comté de Roscommon, en Irlande; elle s'étend depuis les montagnes de Curlew jusqu'au Shannon; Boyle en est la capitale. Il s'y trouve une mine de fer proche des froutières du comté Letrim.

BOYLE, petite ville agréable, capitale de la baronnie de même nom, au comté de Roscommon, dans la province de Connaught, en Irlande. Elle est près du lac Key, & elle est remarquable par une ancienne abbaye, d'où l'on nomme quelquefois cette petite ville *Abbey-Boyle*. La campagne des environs est abondante en gibier. *Long.* 19, 19, 40; *lat.* 50, 6, 55.

BOYNE, rivière d'Irlande, dans le comté de Leinster: elle se jète dans la mer, au-dessous de Drogheda.

BOYNES, petite ville de France dans l'Orléanois, près de Pithiviers.

BOZA, ou BOTZA, petite ville de la Basse-Hongrie. Elle a des eaux minérales & quelques mines d'or. (R.)

BOZANTIA, petite ville assez bien fortifiée de la petite Pologne, dans le palatinat de Sendomir.

BOZZO, rivière du Milanèz, qui sort du lac Majeur, & va se perdre dans le lac de Gavira, près de Bozzolo.

BOZZOLO, petite ville du Mantouan, avec un château, capitale d'une principauté de même nom, entre Mantoue & Crémone. *Long.* 28; *lat.* 45, 9.

BRABANT, duché, & l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, bornée au nord par la Hollande & la Gueldre; à l'occident par la Zélande & la Flandre; au midi par le Hainault & le comté de Namur, & à l'orient par l'évêché de Liège. Une partie en appartient à la maison d'Autriche, & l'autre partie à la république des Provinces-Unies; ce qui le fait diviser en Brabant Autrichien, & Brabant Hollandois. Bruxelles est la capitale du premier, & Bois-le-Duc du second.

Sa plus grande longueur est de vingt-deux milles d'Allemagne, & sa largeur de vingt. La partie méridionale qui touche vers le nord aux quartiers de Louvain & de Bruxelles, vers le couchant à la forêt Sonienne & au Hainault, vers le sud au comté de Namur, & vers le levant à l'évêché de Liège, est appelée le *Brabant-Vallo*, ou la *Romagne*. Elle est fort montagneuse, mais le terrain est gras & fertile, & abonde en toutes sortes de productions naturelles.

La partie septentrionale ne consiste, pour ainsi-dire, qu'en landes sablonneuses, qui, après un labour très-pénible, produisent du seigle, de l'avoine, du bled-sarrasin, & beaucoup de lin; on y voit aussi de belles forêts.

La rivière de Demer, parcourt une partie du duché; les rivières la Ghète, la Dyle, la Seune & la Nethe se jètent dans le Demer, qui prend alors le nom de *Rupel*, & va se perdre dans l'Escaut. On a pratiqué près de Bruxelles un canal depuis la Senne jusqu'au village de Willebroecke, près duquel il se communique à la Rupel; de manière qu'on peut naviguer depuis Bruxelles jusques dans la mer du Nord. Ce canal fut commencé en 1550, & fini en 1561. En 1753 on creusa un canal depuis Louvain jusqu'à la Rupel, lequel divise en deux parties égales la digue, entre Louvain & Malines.

On compte dans tout le duché de Brabant vingt-huit villes & sept cens villages. Les états de Brabant sont divisés en trois classes; la première comprend les abbés d'Afflègem, de Saint-Bernard, de Vlierbeck, de Villers, de Grimberghe, de Geylissem, d'Everbode, de Tongerloo, de Dilegem & de Sainte-Gertrude; la deuxième classe comprend l'abbé & le comte de Gemblours, qui a le titre de premier gentilhomme, tous les ducs, princes, comtes & barons de la province; la troisième classe renferme les bourgues-maîtres & les pensionnaires des villes de Louvain, de Bruxelles & d'Anvers. Ces états s'assemblent régulièrement quatre fois par an; ils élisent quatre députés, savoir, deux ecclésiastiques & deux nobles, lesquels s'assemblent tous les jours. Les fonctions des députés ecclésiastiques durent six années, & celles des nobles, quatre. Le lieu d'assemblée est Bruxelles.

La religion est la Catholique Romaine. Le pape Paul IV créa en 1559, l'archevêché de Malines, & y attacha la primatie de la Gaule Belgique. Ce diocèse comprend onze décanats, qui renferment quatorze églises collégiales, & deux cent trois convens. Les suffragans de Malines sont les évêques d'Anvers, Gand, Bois-le-Duc, Bruges, Ypres & Ruremonde. Ce clergé est très-nombreux & encore plus riche.

Outre l'université de Louvain, le Brabant a encore des gymnases & des colléges. On fabrique dans ce duché de bons draps, des bas & autres marchandises en laine, d'excellens camelots, des tapis & des dentelles. Cependant le commerce n'est pas à beaucoup-près dans ce pays ce qu'il y a été il y a près d'un siècle.

Autrefois ce duché appartenoit aux Francs; dans la suite il fit partie de la Basse-Lorraine, & devint un fief de l'empire. Le dernier duc de Brabant de la race de Charlemagne fur Othon, après la mort duquel (en 1005), le Brabant passa à Lambert Ier, comte de Louvain, qui avoit épousé la sœur héritière d'Othon. Cette race éteinte en 1430, le Brabant passa au duc de Bourgogne Philippe II, surnommé le Bon. Charles-le-Hardi eut pour héritière Marie, sa fille unique, laquelle se maria à Maximilien, archiduc d'Autriche, après lequel le duché passa à son petit-fils l'empereur Charles V, & après celui-ci, ainsi que tous les Pays-Bas, à Philippe II, roi d'Espagne. La république des Provinces-Unies s'empara au XVII[e] siècle de la partie septentrionale du Brabant, & la conserva par la paix de Westphalie. L'archiduc Charles, devenu ensuite empereur, sous le nom de Charles VI, se rendit maître en 1706, après la bataille de Ramillies, de la partie du Brabant, que la maison d'Autriche possède encore aujourd'hui. (*M. D. M.*)

BRABORG, petite ville de Suède, dans la province d'Ostrogothie, sur la rivière de Motala.

BRACCAS, île de l'Amérique, près de celle de Cuba, l'une de celles qu'on nomme *Caymanes*; elle est inhabitée.

BRACCIANO, petite ville d'Italie, dans le Patrimoine de Saint-Pierre, avec titre de duché, à six lieues & demie de Rome. Il y a des bains célebres. *Long.* 29, 45; *lat.* 42, 4.

BRACCIANO, lac d'Italie, proche la ville de même nom. On le nommoit autrefois *sabatinus*, ou *sabatus lacus*.

BRACCIO ou BRAZZO DI MAINA, grande province de la Morée; on l'appelle aussi *Zaconia*, ou *Tzaconia*. Elle renferme l'ancienne Arcadie & la Laconie. *V.* ARCADIE, SACANIE, ZACONIE, & MAINA.

BRACKEL, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, sur la Nette, à 5 lieues de Paderborn. *Long.* 26, 43; *lat.* 51, 49. Il y a une autre ville de ce nom dans la Basse-Saxe dans l'évêché d'Hildesheim. (*R*,)

BRACKENHEIM, petite ville sur la rivière de Zaber, à deux lieues de Hailbron, appartenante au duc de Wirtemberg.

BRACKLAU, *Braclavia*, ville forte de Pologne, capitale du palatinat de même nom. Les Turcs la prirent en 1672, mais les Polonois la reprirent trois ans après. Elle est sur le Bog, à 40 lieues n. e. de Kaminieck, 45 n. o. de Bender. *Long.* 47, 15; *lat.* 48, 49.

BRACKLEY, ville d'Angleterre, dans la province de Northampton. *Long.* 16, 25; *lat.* 51, 56.

BRADANO, rivière de la Basilicate, au royaume de Naples, qui prend sa source dans l'Appennin, & se décharge dans le golfe de Tarente.

BRADFORD, contrée d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province de Shrop.

BRADIE, ville de Moldavie, située sur la rivière de Pruth.

BRAGANCE; ville de Portugal, avec un château & un évêché, capitale du duché de même nom, dans la province de Tra-los-montes. La maison régnante de Portugal en porte le nom. *Long.* 11, 20; *lat.* 41, 47. Jean II, duc de Bragance, devint roi de Portugal en 1640 sous le nom de Jean

IV. Ses descendans lui ont succédé. La révolution par laquelle on secoua le joug des Espagnols, est une chose qui étonne par la discrétion & la prudence d'un si grand nombre de conjurés.

BRAGANZA, petite ville sur les frontières de la Marche Trevisane, dans le territoire de la république de Venise.

BRAGEAC, abbaye de Bénédictines, diocèse de Clermont, à 6 lieues n. d'Aurillac.

BRAGUE, ancienne & grande ville de Portugal avec un archevêché, sur la rivière de Cavedo. L'archevêque est primat du royaume. Ptolomée la nomme *Braccara Augusta*, & l'itinéraire d'Antonin, *Bragara*. Il s'y est tenu plusieurs conciles. *Long.* 9, 30; *lat.* 41, 30.

BRAHILOW, ou BAKOU, petite ville de Valachie, à l'endroit où la rivière de Seret se jète dans le Danube. Les Russes s'en étoient emparés en 1770.

BRAID-ALBAIN, ou ALBANIE, province septentrionale de l'Ecosse, entre le Lochaber, les pays d'Athol & d'Argile. Le Tay y prend sa source. Ses habitans sont fort guerriers & d'une grande frugalité. C'est de ce pays que les fils de la maison royale d'Ecosse ont pris le titre de ducs d'Albanie.

BRAINE, petite ville de France, à 4 lieues de Soissons, avec titre de comté & une abbaye de Prémontrés fondée en 1130, qui vaut 7500 liv. Cette ville est sur la Vesle.

Braine-l'aleu, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, près de Bruxelles.

Braine-le-Comte, petite ville du Hainault, à 5 lieues de Mons. *Long.* 21, 46; *lat.* 50, 35.

BRAKEL, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans l'évêché de Paderborn, autrefois impériale, à présent sujète à l'évêque de Paderborn, à 5 lieues de laquelle elle est située. *Long.* 26, 43; *lat.* 51, 46. (*R.*)

BRAKERNES, petite ville de Norvège dans la province d'Aggerhus, sur la Dramme.

BRAKON, fort de Franche-Comté, près Salins, bâti par Louis XIV.

BRALIN, ville & château de la Basse-Silésie, à peu de distance de Mariemberg.

BRAMANT, petite ville de Savoie, dans la province de Maurienne, sur la rivière d'Arc.

BRAMAS (les), peuples d'Asie, qui habitent les extrémités du royaume d'Ava & de Pégu.

BRAMPER, ou BRAMBER bourg d'Angleterre, province de Sussex. Il envoie deux députés au parlement.

BRAMPOUR, grande ville d'Asie, capitale du royaume de Candish, qui est tributaire du grand Mogol. Les habitans sont idolâtres. Il s'y fait un grand commerce de toiles de coton. La ville est défendue par un château où est le palais du roi. *Long.* 95; *lat.* 21, 10.

BRAMPTON, petite ville d'Angleterre, dans le Cumberland, sur la rivière d'Irthin, vers le mur qu'Adrien fit construire pour arrêter les Pictes: sa situation limitrophe de l'Angleterre & de l'Ecosse, en fait un assez bon lieu de commerce pour les chevaux & bêtes à cornes. Elle est protégée par un petit fort établi sur une hauteur voisine. *Long.* 14, 55; *lat.* 54, 50.

BRAMSTEDT, petite ville d'Allemagne en Basse-Saxe, dans le duché de Holstein, sur la rivière de Brame: on voit sur la place du marché la statue colossale du paladin Roland, décoration assez commune dans les petites villes, & qui ne signifie rien pour le bonheur du genre humain, ni pour la véritable gloire, qui consiste non à avoir tué ou fait tuer beaucoup de monde, mais à avoir su rendre ses semblables sages & heureux.

BRANCA, ou L'ISLE BLANCHE, petite île de l'Océan Atlantique, l'une des îles du Cap Verd, à l'o. de S. Nicolas. C'est un roc fort haut & fort escarpé, qui est dépourvu d'eau douce & d'habitans. (*R.*)

BRANCASTRE, village d'Angleterre, au comté de Norfolck: ce fut autrefois une grande ville. C'étoit le *Brannodunum* des Latins. (*R.*)

BRANCHS (Saint-), bourg de France, en Touraine, au diocèse de Tours, avec une prévôté. (*R.*)

BRANCION, petite ville avec titre de comté, dans le duché de Bourgogne.

BRANDAM, ville d'Asie dans l'île de Java, appartenante au roi de Suruhaya.

BRANDEBOURG (la marche de), grand pays d'Allemagne dans le cercle de Haute-Saxe. Il est borné à l'occident par les duchés de Magdebourg & de Lunebourg; au nord par le Meckelbourg & la Pomeranie; à l'orient par le royaume de Prusse & l'ancien palatinat de Posnanie; & au midi par la Silésie, la Lusace, l'électorat de Saxe, la principauté d'Anhalt, & le duché de Magdebourg. Il appartient au roi de Prusse, qui porte le titre d'électeur & de margrave de Brandebourg, & d'archichambellan de l'empire: c'est le comte de Hohenzollern qui remplit sous lui cette fonction.

Ce pays fut habité du tems de Tacite par les Longobards, les Bourguignons, les Semnons, les Vandales, & autres nations Germaniques de l'ancienne & grande Suevie. Ces nations ayant passé au ve siècle dans les différentes provinces connues de l'empire Romain, les Slaves ou Venèdes, nation Sarmate, que presque tous les étrangers confondent à tort avec la nation Germanique des Vandales, & dont la langue répond à celle des Polonois, des Russes, des Bohémiens & d'autres peuples Slaves ou Esclavons, occupèrent cette province, ainsi que tous les autres pays entre l'Elbe & la Vistule. Ils s'y maintinrent jusqu'au xe siècle. C'est alors que les rois & empereurs Saxons, Henri & les Ottons, établirent les quatre margraves d'Autriche, de l'Orient ou de Misnie & de Lusace, du Nord, & de Schleswig, pour défendre les frontières ou les marches de la Germanie contre les Huns, les Slaves, & les Danois. Le margrave du Nord étoit opposé aux

Slaves de Brandebourg. Le margrave Albert surnommé l'Ours, de la maison d'Anhalt, acquit en 1144 Brandebourg leur ville capitale, située sur la Havel: il en prit le nom de margrave de Brandebourg, conquit tout le pays entre l'Elbe & l'Oder, subjugua & convertit ses habitans Slaves, peupla le pays d'une nombreuse colonie d'Allemands qu'une grande inondation avoit fait émigrer de la Hollande, & devint par-là le véritable fondateur du margraviat de Brandebourg, dont le possesseur fut d'abord assimilé aux grands ducs de la Germanie, & fut un des sept princes électeurs de l'empire.

Les descendans d'Albert possédèrent la Marche jusqu'en 1340, où cette branche de la famille d'Anhalt s'éteignit par la mort des deux margraves Waldemar & Henri. L'empereur Louis de Bavière, qui régnoit alors, conféra l'électorat de Brandebourg à sont fils Louis; mais la maison de Bavière ne le posséda que jusqu'à l'an 1373, où Otton de Bavière le vendit pour cent mille florins d'or à l'empereur Charles IV, roi de Bohême, de la maison de Luxembourg. Le fils de ce Charles IV, l'empereur Sigismond, après avoir vendu ou autrement aliéné la nouvelle Marche, & d'autres parties principales du Brandebourg, vendit, ou plutôt céda le corps presque anéanti de cet état en 1415, pour la somme de quatre cent mille florins d'or ou ducats, prix énorme pour la circonstance des tems & du pays, à Fredéric, comte de Zollern bourgrave de Nuremberg, prince habile, qui avoit mis le foible Sigismond sur le trône impérial, & qui l'y maintint par sa valeur, sa prudence, & l'argent de ses coffres. C'est de ce Fredéric de Zollern, le premier électeur de Brandebourg de sa maison, que descend dans la treizième génération le grand Frédéric II, roi de Prusse & électeur de Brandebourg, aujourd'hui glorieusement régnant. Cette maison ayant presque toujours produit des souverains qui se sont distingués par les qualités personnelles, la valeur, la sagesse, l'activité, & qui ont su profiter des circonstances des tems; elle a bientôt réintégré l'électorat de Brandebourg, & y a ajouté graduellement la Poméranie, la Prusse, la Silésie, le duché de Magdebourg, la principauté de Halberstadt, le duché de Clèves, les pays de Minden, de la Marck, de Ravensberg, de Lingen, de Meurs, d'Ostfrise, de Neufchâtel, de Glatz, partie de la Lusace & des palatinats de Posnanie & d'Uladislow, d'où résulte la monarchie Prussienne qui de nos jours joue un rôle si brillant en Europe. Le chef de cet état a cinq voix dans le collége des princes à la diète de l'empire, indépendamment de celle qu'il a dans le collége électoral.

La Marche de Brandebourg est un pays de sept cent milles quarrés d'Allemagne, qui contient un million d'habitans. Elle est partagée en vieille, moyenne, & nouvelle Marche, l'Ukermarck, & la Priegnitz. Elle est arrosée par les grandes rivières d'Elbe & d'Oder, & par celles de Havel, de Sprée, de Warte & de Netze, indépendamment des canaux qui unissent entr'elles ces rivières. Elle a pour capitale Berlin, résidence du roi de Prusse, ville qui contient aujourd'hui cent quarante mille habitans avec la garnison, au lieu de vingt-cinq mille qu'elle comptoit seulement au commencement de ce siècle. Le Brandebourg passe en Europe pour un pays sablonneux, à cause des environs de Berlin qui le sont effectivement, ainsi que quelques autres parties: mais les deux tiers du pays, sur tout la vieille Marche, & l'Ukermarck, & même la moyenne Marche, produisent beaucoup de grains, de bois & de chanvre. Le nourrissage des bestiaux y est considérable; ses laines sont d'une qualité supérieure; ses bois, après avoir fourni au chauffage, à la consommation des forges, des verreries, des martinets, aux constructions civiles & navales, présentent encore un objet d'exportation très-lucratif, par la traite qui s'en fait sur tout à Hambourg, en Hollande, & en France. Il s'y trouve beaucoup de fabriques de toute espèce sur tout en laines, en soieries, en belles porcelaines; & le roi soutient & anime ces établissemens par des fonds qu'il leur fait & par des gratifications. Le même encouragement donné à la culture des mûriers & à l'education de vers à soie, a procuré au pays une récolte de soie d'assez bonne qualité, qui fournit déja la quatrième partie de la consommation des états Prussiens.

La plus grande étendue du margraviat de Brandebourg, du levant au couchant, savoir, depuis Drisdorf jusqu'à Driessen, est d'environ quarante-neuf milles d'Allemagne; & celle du midi au nord est de trente milles. Tout ce pays singuliérement amélioré sous le règne du roi Frédéric-Guillaume, l'a été encore bien davantage sous celui de Frédéric II, aujourd'hui régnant. Sous ce prince, l'agriculture a acquis un degré de perfection & d'activité qu'elle n'avoit point avant lui: quantité de terres auparavant stériles, se sont couvertes de riches moissons: des campagnes riantes & fécondes ont succédé aux marais qui infectoient le pays; de sombres & inutiles forets ont fait place à de beaux & grands villages. Le sage Frédéric a répandu la vie par tout; l'abondance & la félicité ont marché sur ses pas; & créateur en quelque sorte de ses états, il n'a cessé chaque jour d'en être le bienfaiteur. A la tête de ses armées développant le héros; philosophe & roi sur le trône, il a un droit égal à l'amour & à l'admiration de ses sujets.

Après Berlin, les principales villes du Brandebourg sont Potsdam, où le roi de Prusse réside habituellement, Brandebourg, l'ancienne capitale de la Marche, Francfort-sur-l'Oder, célèbre par son université & par ses foires; Custrin, forteresse & capitale de la nouvelle Marche, qui soutint, en 1758, le siège de l'armée Russe jusqu'à la bataille de Zorndorff, Prenzlow, capitale de l'Ukermarck, & Stendal, capitale de la vieille Marche. Les religions

gions Luthérienne & Réformée sont celles qui sont generalement suivies dans le pays. Il s'y trouve aussi des Catholiques-Romains; & chacun jouit d'une entière liberté de conscience. (*R.*)

Brandebourg, *Brandeburgum*, ancienne ville d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans la Marche de Brandebourg, dont elle fut autrefois la capitale. Elle est située dans la partie de cette souveraineté, désignée par le nom de moyenne Marche. Cette ville, fut autrefois épiscopale sous la métropole de Magdebourg : le chapitre en fut depuis sécularisé. On la divise en deux parties, la ville vieille, & la ville neuve dont les rues sont droites & fort belles. Elle est fort commerçante & bâtie aux rives de la Havel, à 35 lieues n. e de Brunswick, 16 n. e. de Magdebourg, 15 n. de Wittemberg, 10 ouest de Berlin, & 120 n. o. de Vienne. *Long.* 30, 45; *lat.* 52, 32.

La vieille ville est composée d'environ quatre cents feux, & la neuve de huit cents. Le nombre des habitans de l'une & de l'autre, est de six mille & plus. L'une & l'autre sont administrées par les mêmes magistrats depuis 1714. Il s'y trouve deux colléges & sept hôpitaux. Cette ville a des fabriques de toiles, de futaines & des canevas; & en général la Havel, qui est navigable, y fait fleurir le commerce. Ses revenus municipaux sont de 20000 rixdales. Elle a un château & un manège, où les jeunes gentilshommes sont instruits dans l'équitation. (*R.*)

Brandebourg (la Nouvelle), ville assez grande d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, au duché de Meckelbourg, à 8 lieues e. de Waren, & 16 o. de Stetin. *Long.* 31, 40; *lat.* 55, 30.

Cette ville est située sur un ruisseau qui, à peu de distance de là, va se perdre dans la Tollensé. Les rues en sont larges & tirées au cordeau. Elle a deux églises paroissiales & une école latine. On cultive aux environs une grande quantité de houblon. (*R.*)

Brandebourg, ou Brandenbourg, ville du royaume de Prusse, avec un beau château, à l'embouchure de la rivière de Frischaff, dans la mer Baltique, à 5 l. s. o. de Konisberg, 32 n. e. de Dantzick. *Long.* 38, 50; *lat.* 54, 37. (*R.*)

BRANDEIS, petite ville & château de Bohême, sur l'Elbe, à 3 li. de Prague. Les PP. des écoles pies y ont le collége. Il y a encore un bourg de ce nom en Bohême, situé sur la rivière d'Oelitz. (*R.*)

BRANDONS, ville de France en Bourgogne, sur les frontières du Charolois, à 4 li. d'Autun.

BRANDSOE petite île du Danemarck, dans le détroit de Middelfort, entre le duché de Schelswich & l'île de Funen.

BRANSKO, petite ville de Moscovie, sur la rivière de Desna, dans le duché de Novogorod Sewierski. Il y a deux autres villes de même nom, l'une en Podlachie sur la Narva, l'autre en Wolhinie.

BRANSLE, rivière de France, qui prend sa source dans le Vendomois, & se jète dans la Cisse, un peu au-dessus de sa jonction avec la Loire.

BRANTOME, très-petite ville de France, dans le Périgord, sur la Drôme, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 4000 livres. Elle est à 4 li. n. de Périgueux.

BRASILIENS; on appelle ainsi, dans une dénomination générale, les peuples du Brésil, quoiqu'on ne les connoisse pas tous encore, tant ils diffèrent par leurs noms & leurs mœurs. *V.* Brésil.

BRASLAW, ville considérable de Pologne, dans le grand duché de Lithuanie, au bord d'un lac. C'est le siége d'une starostie, d'une dietine & d'une abbaye grecque de l'ordre de Saint Basile, réunie à l'église romaine. Elle est située vers les frontières du duché de Curlande, à peu de distance de la Dwina, dans le palatinat de Wilna. *Long.* 44, 40; *lat.* 55, 45. (*R.*)

BRASSAW, ou CRONSTAT, ville forte de Transilvanie. *Long.* 44, 10; *lat.* 46, 30.

Cette ville est la plus considérable de la Transilvanie, après Hermanstadt. Elle est située au pied d'une montagne escarpée, où il se trouve un vieux château. Sa fondation remonte à l'an 1203. (*R.*)

BRATHIAN, ville de la Prusse occidentale.

BRATZLAU. *V.* Braclaw.

BRAUBACH, petite ville d'Allemagne avec un château, sur le Rhin, dans la Wétéravie.

BRAULIO, haute montagne des Alpes chez les Grisons, près de la ville de Bormio, sur les frontières du Tirol.

BRAUNAU, ville fortifiée de la Haute-Bavière, & non de la Basse, comme le disent Vosgien & la Martinière, sur la rivière d'Inn. C'est l'ancienne habitation d'un palatin de Bavière. Les Autrichiens y mirent garnison en 1705 & 1742. Elle appartenoit ci-devant à la maison noble de Braunau.

Il y a encore une autre ville de ce nom dans le royaume de Bohême.

BRAUNFELDS, petite ville d'Allemagne, avec un château fort dans le comté de Salms, dans le cercle du Haut-Rhin, à une lieue de Wetzlar.

BRAUNSBERG, ville de la Prusse occidentale sur la lisière de la Prusse orientale, sur la rivière de Passerg, près de la mer Baltique.

Cette ville a un port, où l'on fait un assez grand commerce. Elle est engagée au roi de Prusse depuis 1667. L'évêque n'y fait plus sa résidence.

BRAUX, bourg de France en Champagne, sur la Meuse à 2 lieues n. de Charleville. Il y a une collégiale.

BRAVA, ou SAINT-JEAN, l'une des îles du Cap-Verd, appartenante aux Portugais. Le meilleur port qui s'y trouve est celui de Fuerno.

On y recueille des vins qui le disputent à celui des Canaries. La terre de l'île est fort haute & composée de montagnes, qui s'élèvent l'une sur l'autre en pyramides. Elle abonde en maïs, courges, me-

lons d'eau, patates, chevaux, ânes, porcs, & en falpêtre. Ses côtes abondent en poissons.

Braya, ville & république d'Afrique, avec un bon port, sur la côte d'Ajan, près de celle de Zanguebar. *Long.* 59, 10; *lat.* 1.

BRAY (le pays de), petit pays de France en Normandie. C'est une des quatre petites contrées qui composent le diocèse de Rouen. Il est situé entre le pays de Caux, le Vexin & la Picardie. Neuf-Châtel & Gournay en font les principaux endroits.

Bray-sur-Seine, petite ville de France dans la province de Champagne, dans le Senonois, aux confins de la Brie, entre Nogent à l'e. & Montereau à l'o. avec titre de baronnie-pairie.

Il y a aussi une petite ville de ce nom dans l'élection & à 3 lieues f. de Laon.

Bray-sur-Somme, petite ville de France en Picardie, entre Péronne & Amiens.

BRAYE, rivière de France, qui prend sa source dans le bas Perche, & se jète dans le Loir.

BRAYELLE-LES-AUNAY, abbaye de Bernardines, diocèse d'Arras, à une lieue n. e. de Lens.

BRAZZA, île, avec une petite ville de même nom, dans le golfe de Venise, vis-à-vis de Spalatro. Elle est aux Vénitiens.

BREAUTÉ, bourg de France, en Normandie, généralité de Rouen, élection de Montivilliers, avec titre de marquisat. (*R.*)

BREBEZ, rivière qui prend sa source dans la Prusse occidentale, & qui se jète dans la rivière de Natew.

BREBINCE, ou BOURBINCE, rivière de Bourgogne, qui sort de l'étang de Longpendu, au bailliage de Montcenis, & se jète dans l'Arroux, qui verse à la Loire, un peu au-dessous de Digoin. (*R.*)

BRECÉ, gros bourg de France, en Normandie, généralité de Caen, élection de Mortain. (*R.*)

Brecé, bourg de France, en Touraine, dans la généralité de Tours, & dans l'élection de Mayenne. (*R.*)

BRECHE (la), rivière de France qui a son cours dans le Beauvoisis, & se jète dans l'Oise.

BRECHYN, petite ville de l'Ecosse septentrionale, dans la province d'Angus, remarquable par son grand négoce de saumon & de bétail, & par la grande victoire qui y fut remportée sur les Danois. Elle envoie un député au parlement. Elle est sur la rivière d'Esk, à 16 lieues d'Edimbourg. *Long.* 15, 20; *lat.* 36, 47.

BRECKNOCK, ville d'Angleterre au midi de la province de Galles, dans un petit pays appelé *Brecknock-shire*. Il s'y fait un grand commerce d'étoffes de laines. *Long.* 14, 12; *lat.* 52, 8.

BRECKNOCK-SHIRE, province d'Angleterre, dans la principauté de Galles, au couchant des comtés de Hereford & de Monmouth, au midi de celui de Radnor, au levant de ceux de Carmarthen & de Cardigan, & au septentrion de Glamorganshire. On lui donne trente-neuf milles d'Angleterre de longueur & vingt-sept de largeur, & l'on y compte cinq mille neuf cent trente-quatre maisons, soixante-une paroisses, & quatre villes tenant marchés. Elle envoie deux députés au parlement du royaume. C'est une province généralement montueuse, sur tout aux environs de la ville de Brecknock, où se trouve la haute montagne de Monuchdenny; mais le peu de plaines qui lui restent, & les vallées qui varient sa surface, produisent des grains qui la nourrissent, & des paturages qui l'enrichissent.

BREDA, ville forte, avec titre de Baronnie, située dans le Brabant Hollandois, dans un lieu fort marécageux, sur le Merck. *Long.* 22, 20; *lat.* 51, 35.

Les eaux & les marais la rendent presque imprenable. Les Catholiques y sont en plus grand nombre que les protestans, & ont le libre exercice de leur religion. En 1577, la garnison livra la ville aux Etats-Généraux. En 1581 elle retomba au pouvoir des Espagnols. En 1590, le prince Maurice la reprit sur les Espagnols. Spinola s'en rendit maître en 1625, après un siége de dix mois; mais le prince d'Orange la reprit pour les Provinces-Unies en 1637. En 1667, la paix y fut conclue entre les Hollandois & les Anglois. Elle est à 8 lieues n. e. de Berg-op-Zoom, 10 lieues n. e. d'Anvers, 9 f. e. de Rotterdam, 24 f. d'Amsterdam.

La ville est grande, belle, bien percée, la plupart des rues sont larges; on remarque sur tout la grande place dont les côtés sont tirés au cordeau; les autres places sont le marché aux herbes, le marché aux bêtes & la poissonnerie; les remparts ont plus d'une lieue de circuit, & sont flanqués de quinze bastions & d'autant de demi-lunes; de cinq ouvrages à cornes d'étachés, & d'une très-bonne contrescarpe. Ils sont bordés d'une allée d'arbres, qui font une promenade agréable.

Cette ville est le siége d'une cour supérieure de justice. On y a creusé un canal à travers les bruyères, qui se termine à l'endroit où l'Aa reçoit le Byloop. (*R.*)

BREDEN, gros bourg de France, en Auvergne, généralité de Riom, élection de Saint-Flour. (R.)

BREDENARDE, petite contrée de France en Artois, elle peut avoir deux lieues dans sa plus grande longueur, & une lieue & demie dans sa largeur.

BRÉE. *Voyez* Brey.

BREFAR, c'est le nom d'une des îles Sorlingues, près des côtes de Cornouaille en Angleterre.

BREFORT, petite ville des Pays-Bas, dans le comté de Zutphen, assez bien fortifiée, située dans un endroit fort marécageux, à 2 lieues sud de Grôle.

BRÉGANÇON, fort château de France en Provence, sur un rocher, & dans une petite île, sur la côte de la méditerranée, entre Toulon & Saint-Tropez.

BREGENTZ, ville capitale d'un comté de même nom, sur le lac de Constance en Souabe dans la Rhétie septentrionale, appartenante à la maison d'Autriche. Il y passe une petite rivière de même nom. Cette ville a été érigée en évêché en 1784. Elle est à 7 li. n. e. d'Appenzel, & à 7 f. de Waldembourg. *Long.* 27, 20; *lat.* 47, 27.

BREGLIO, petite ville des états du roi de Sardaigne, dans le comté de Nice sur la rivière de Roja.

BREGNA, ou BRENNA (val), bailliage de Bollenz, l'un de sept bailliages que les Suisses possèdent en Italie. C'est une vallée profonde, de sept lieues de longueur sur une demi-lieue de largeur. Les pâturages & les châtaignes sont ses principales ressources. Ce pays est possédé en commun par les cantons d'Uri, Switz & Underwald. (R.)

BREGNANO, petite ville du duché de Milan, sur la Sevese.

BREHEMONT, bourg de France, en Touraine, élection de Chinon.

BREHNA, petite ville de l'électorat de Saxe, à trois milles de Leipsick.

BREISICH, petite ville d'Allemagne, au duché de Juliers, sur la rive gauche du Rhin. Elle est dans une campagne très-fertile.

BREITH-MARCK, petite ville d'Allemagne, en Franconie, sur le Meyn.

BREIT-BACH, petite ville sur le Rhin, située dans l'électorat de Cologne.

BREITENBACH, petite ville & château dans la Thuringe.

BREITENBOURG, ou BREDENBERG, forteresse, autrefois considérable, dans le duché de Holstein, sur la rivière de Stoër.

BREMA, ou BREME, petite ville de Lombardie appartenante au roi de Sardaigne, située sur le Pô, entre Casal & Valence.

BREMBALO DI SOTTO, petite ville du Bergamasque, sur la rivière de Brembo.

BREMBO, rivière qui prend sa source aux frontières de la Valteline, & qui se jète dans l'Adda au-dessous de Bergame.

BREME, duché d'Allemagne, dans le cercle de Basse-Saxe, situé entre l'Elbe & le Weser, qui l'entourent presqu'entièrement. Il appartient à l'électeur de Hanovre, qui l'a acheté de la couronne de Suède pour une somme de 700,000 rixdalles.

Sa plus grande longueur est de douze milles & demi, sur dix & demi de largeur. Le pays forme une plaine sans aucune montagne. Ses principales rivières, outre l'Elbe & le Weser, sont l'Oste, la Schwinge, la Lühe, l'Este, qui se jètent dans l'Elbe; la Geeste, la Lesum, la Rohre, la Lune & la Drepte, qui se jètent dans le Weser. Il y a le long de l'Elbe, de l'Oste & du Weser, des cantons bas & humides qui sont extrêmement fertiles. On y a construit des écluses & des levées, pour les mettre à l'abri des inondations. Les terrains plus élevés présentent de tous côtés de bonnes terres, & d'excellens pâturages où l'on nourrit quantité de betail. D'autres cantons, principalement le Duvelsmoor, produisent des tourbes, & l'on y cultive aussi beaucoup de chanvre & de lin.

Il n'y a dans tout le Duché que deux villes & douze bourgs. Les états sont divisés en deux classes, 1°. la noblesse; 2°. les villes de Stade & Buxtehude. La noblesse s'assemble deux fois l'an à Basdal pour statuer sur les affaires de justice contentieuse, sur celles qui intéressent son corps & sur celles de la province. L'assemblée générale des états se tient aussi à Basdal, chaque gentilhomme, qui a voix & séance, y assiste, & les villes y envoient des députés. Ces assemblées ne peuvent avoir lieu sans la permission de la régence.

La religion dominante est la Luthérienne. La ville de Stade a une école latine, & celle de Brême un gymnase, dépendant de l'église cathédrale.

Les manufactures sont en toiles, en cordes, en draps, flanelle, & en frise. Il y a à Aumund des fabriques de faïence. On en exporte de la navette, du lin, du chanvre écru, des toiles, des fruits, de la tourbe, des laines, du miel, & de la cire. (M. D. M.)

BREME, ville libre & impériale, fortifiée, arrosée par le Weser, qui la sépare en deux parties, la vieille ville, & la ville neuve. Elle est au nombre des villes Anséatiques, & il s'y fait un commerce très-considérable. Le port de cette ville en est éloigné de trois lieues; il en sort grand nombre de vaisseaux, qui trafiquent sur la mer Baltique, & vont à la pêche de la baleine. *Long.* 26, 20; *lat.* 53, 10.

Il y a un surintendant annexé à la cathédrale. Son pouvoir s'étend sur quatorze paroisses de campagne, & sur trois prédicateurs.

En 1744, dans le dénombrement de cette ville, sans y comprendre les fauxbourgs, il s'y trouva quatre mille sept cent soixante-dix-huit bâtimens habités, cinq cent soixante-six édifices; tels que des magasins, des brasseries, trois cent quatre-vingt-sept caves qui contenoient des ménages, quatre mille quatre-vingt-dix-neuf hommes mariés, de diverses religions, deux cent dix-huit veufs, deux cent trente-neuf veuves, deux cent trente-trois garçons domiciliés, & trois cent cinquante-neuf filles nubiles.

La vieille ville est la plus grande & la plus habitée; elle est divisée en quatre quartiers ou paroisses; savoir, Notre-Dame, Saint Ansçaire, Saint Etienne, & Saint Martin. C'est dans cette partie que se trouve l'église cathédrale du duché de Brême, le couvent de Saint Jean, le fameux Gymnase académique de la religion Calviniste, le préceptorat dépendant du Gymnase, l'hôtel-de-ville, la bourse, l'arsenal, l'hôpital, la salle d'anatomie, la maison de force. Il y a, près le grand pont, une machine hydraulique, qui fournit de l'eau à toute la ville. La ville neuve n'a qu'une

églife, celle de Saint Paul; les fauxbourgs en ont deux. Les catholiques assistent au service divin dans la chapelle du résident de l'empereur. Le conseil est composé de quatre bourgmestres, & de vingt-quatre magistrats, dont une partie est de la classe des négocians. Tout le pouvoir réside dans le conseil pour les affaires civiles ou criminelles; cependant la maison de Brunswick, comme duc de Brême, y constitue un préteur qui, en matière capitale, prononce la sentence de mort. Cette ville peut avoir six cents hommes de garnison, & a des manufactures de différentes espèces.

Les gros vaisseaux marchands ne peuvent y aborder; il faut les décharger à la distance de trois ou quatre milles, soit à Bracke, soit à Elsfleth.

L'archevêché fut sécularisé en 1648 par le traité de Westphalie, & cédé sous le titre de duché à la couronne de Suède, qui en jouit jusqu'en 1712, que les Danois s'en rendirent maîtres. Ceux-ci la cédèrent en 1516 à l'électeur de Hanover, & la Suède fut contrainte en 1720 d'accéder à cette cession par le traité de Stokholm; ainsi ce duché appartient aujourd'hui à l'électeur de Hanover; mais la ville de Brême est libre; sa cathédrale seule, & ce qui en dépendoit du tems des archevêques, a été cédé à cet électeur. (M. D. M.)

BREMERWERDE, ou BREMERFURT, ville & château fort, dans le duché de Brême, à trois milles de Brême. *Long.* 26, 30; *lat.* 53, 40.

BREMGARTEN, petite ville de la Suisse, à trois lieues de Zurich, sur la rivière de Russ. Elle appartient aux cantons de Berne, de Zurich, & de Glaris. Ses habitans sont catholiques. *Long.* 25, 55; *lat.* 47, 20. (R.)

BREMPT, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, sur la Moselle.

BRENDOLO, petite ville, avec un port, sur une petite île des lagunes de Venise, entre la ville de Venise & l'embouchure du Pô.

BRENNA (val). *Voyez* BREGNA.

BRENNE, c'est le nom d'un petit district de France, entre le Berri, la Touraine & le Poitou, diocèse & généralité de Bourges, partie en l'élection de Châteauroux, partie en celle du Blanc. Mézières en est la capitale.

BRENNEVILLE, village près d'Angeli, en Normandie, remarquable par la bataille qu'y perdirent les François en 1119, voulant soutenir le frère du jeune Henri I.

BRENNKIRCHEN, petite ville de la Basse-Autriche, sur les frontières de la Hongrie, à peu de distance du Danube.

BRENSK, ou BRENSKI, ville dans la principauté de Severie, sur la rivière de Desna, appartenante aux Moscovites.

BRENTA, rivière, qui prend sa source dans l'évêché de Trente, & qui se jète dans le golfe de Venise, au-dessous de Padoue.

BRENTFORD, ville assez peuplée d'Angleterre, dans le comté de Middlesex, sur la rivière de Brente, à l'endroit où se jète dans la Tamise.

BRENTOLA, petite ville du Vicentin, à peu de distance de Vicenze; elle dépend de la république de Venise.

BRENTZ, rivière qui prend sa source dans le duché de Wirtemberg, & qui se jète dans le Danube, près de Laugingen.

BREOULX, petite ville de France en Provence vers les confins du Dauphiné, à 4 lieues d'Embrun.

BRESCAR, ville d'Afrique, au royaume de Tremecen, dans la province de Tenez: le pays est fertile en bled, en orge, en lin, & produit d'excellentes figues. On y nourrit une grande quantité de bétail.

BRESCIA, ou BRESSE, *Briscia*, ville forte d'Italie, qui renferme trente à trente-cinq mille ames, & qui n'a pas moins d'une lieue de tour.

Elle est à 18 lieues de Milan, 38 de Venise. Elle est defendue par une bonne citadelle. *Lat.* 45 *d.* 22 *m.*; *long.* 5 *m.* 30 *sec.* à l'orient de Milan, ou de 28 *d.* 22. *m.* 20 *sec.*

Cette ville a onze paroisses, seize couvens d'hommes & quatorze de filles. Son évêque est suffragant de Milan. Il s'y trouve une grande fabrique d'armes, & le commerce y est d'ailleurs assez actif.

Elle est riche, agréable, dans une heureuse situation, & ses environs sont très-fertiles. Cette ville fut bâtie par les Gaulois Cenomans, commandés par Belovese, & passa sous la domination des Romains. Elle fut brûlée par Radagasse, roi des Goths, en 412, & rétablie par Attila en 452. Les rois Lombards la possédèrent à leur tour. Charlemagne ayant défait le roi Didier en 771, entra à Brescia, où il fit bâtir l'église de Saint Denis. En 1426, pour se soustraire aux vexations du duc de Milan, elle se donna à la république de Venise.

Gaston de Foix, général de Louis XII, la prit le 19 février 1512 sur les Vénitiens, & l'abandonna au pillage. La maison où logeoit le chevalier Bayard en fut exceptée, & on fait avec quelle générosité il en usa envers son hôtesse & ses deux filles. Elle fut rendue aux Vénitiens en 1517. En 1478 cette ville éprouva une peste affreuse, qui y enleva vingt-cinq mille personnes. Celle de 1514 fut aussi terrible.

Nicolas Tartaglia de Bresse, fut le premier qui découvrit la formule qui résout les équations du troisième degré: son livre, imprimé en 1538, ouvrit la carrière à toutes les découvertes qu'on a faites ensuite sur le jet des bombes.

Laurent Gambara, bon poëte, mort en 1596, eut aussi cette ville pour patrie. (R.)

BRESCOU, petite île de France, dans le golfe de Lyon, près des côtes de Languedoc. Elle est pleine de rochers, & il s'y trouve un château fort: sa distance d'Agde est d'une lieue sud.

BRESELLO, ou BERSELLO, petite ville d'Italie, très-bien fortifiée, dans le duché de Modène. Le prince Eugène la prit en 1702, les François en

1703, & l'évacuèrent en 1707. Elle est proche le confluent de la Linza & du Pô, à 11 lieues n. o. de Modène, & à 4 lieues n. e. de Parme. *Long.* 28; *lat.* 44, 55.

BRESIL, grande contrée de l'Amérique méridionale, bornée au nord, à l'orient & au midi par la mer, & à l'occident par le pays des Amazones & le Paraguai. Les côtes, qui ont environ douze cents lieues de long, sur soixante de large, appartiennent aux Portugais. Cette partie du Nouveau monde est fort riche. Les Espagnols la reconnurent en 1500. Alvarès Cabral, Portugais, en prit possession en 1501 pour son roi, & lui donna le nom de *Sainte-Croix. Voyez*, quant à son commerce, SAINT-SALVADOR, OLINDE, & SAINT-SEBASTIEN.

Ce pays a le titre de principauté, qui est affecté à l'héritier présomptif de Portugal.

Les Portugais le divisent en quinze capitaineries, dont huit appartiennent immédiatement au roi de Portugal, & les sept autres à des seigneurs particuliers, qui ont fait seuls les frais pour y établir des colonies. Elles reconnoissent cependant la souveraineté du vice-roi. Les capitaineries de la côte orientale sont Rio-Grande, Parayba, Tamaraca, Fernambouc, Sérégippe, Bahia de Todos Santos, Rio dos Ileos, Puerto Seguro, Espiritu Santo, Rio Janeiro, Saint-Vincent, del Rey. Les capitaineries de la côte du nord sont Para, Maragnan, & Ciara.

On ne connoît qu'imparfaitement cette immense contrée, par le danger qu'il y a de s'enfoncer dans l'intérieur des terres, où sont des nations féroces & barbares. Ces peuples sont différens presqu'à chaque canton, par les mœurs, le langage, &c. On distingue cependant les Tapuyas, qui sont divisés en plus de soixante sociétés, les Guaymuras, les Tupinaques, les Pétivares, les Tomomymes, les Ovaitaguases, les Ouaiyanassés, les Poriés, la plus douce des nations, aussi ennemie de la guerre, que du goût des autres Brasiliens pour la chair humaine; les Molopagues, les Motayes, les Lopis ou Bilvaros, les Ouayana, ou Aonsfes, ou les Ouetacas, les Topinambous, les Marjagas, &c. Ces trois derniers peuples sont les plus connus.

Le nombre de ceux qu'on ne connoît pas est prodigieux sans doute; il eût été possible de les civiliser. Les missionnaires avoient déjà réussi à se concilier l'amitié de beaucoup de ces nations, & à adoucir leurs mœurs féroces & sauvages; mais les Portugais, plus sauvages, plus féroces encore, emploient toutes sortes de moyens pour les tromper. Leur intérêt n'avoit de sacré que l'or, & pour se le procurer, le meurtre, la trahison, les pièges de tous les genres ont été mis en usage; les sermens les plus augustes violés, les traités les plus saints rompus; ils ne rougissoient pas de prendre des robes de missionnaires, sous lesquelles ils cachoient des armes, & abusant de la confiance que les Brasiliens accordoient à ces hommes apostoliques, qu'ils appeloient leurs *amis*, leurs *pères*; ils ne rougissoient pas, dis-je, ces Européens avides, de les attirer dans des lieux, où d'autres bandits étoient cachés; alors ils massacroient inhumainement tous ceux qui opposoient quelque résistance; les autres étoient faits esclaves; ils les chargeoient de chaînes pour soumettre ces hommes libres à des travaux opiniâtres, où l'excès de la misère & le désespoir leur faisoient bientôt trouver la mort. Il existe donc une haine invétérée entre ces Américains & leurs tyrans; & ces hommes si souvent trompés n'ont d'autre bonheur aujourd'hui que la vengeance: ils épient depuis longtems l'occasion de surprendre les Portugais; ils portent par tout le fer, la flamme, dévorent dans leurs horribles festins, ceux qu'ils ont faits prisonniers; & c'est ainsi que par un intérêt mal entendu, on s'est fait des ennemis dangereux & irréconciliables, de ceux dont on pouvoit se faire des alliés & des amis.

Dans le nombre de ces peuples, il en est quelques-uns de policés; leurs mœurs sont douces, il ne leur manqueroit que des conducteurs sages pour en faire des nations puissantes & heureuses. Les autres sont errans, passent d'un canton dans un autre canton, & vont asseoir dans les rochers, dans les forêts, dans leurs montagnes inaccessibles, le siége de leur indépendance: presque tous, sans cesse en guerre entr'eux, sont antropophages. Quoique la nature, dans cet heureux climat, leur prodigue ses trésors de tous les genres, que la terre sans cesse cultivée, leur offre ses richesses, & qu'il suffise, dans beaucoup de cantons, de travailler un jour, pour obtenir la subsistance de toute une année; cependant leur goût pour la chair humaine leur met continuellement les armes à la main; ils engraissent avec soin leurs prisonniers. Aussi-tôt qu'ils ont acquis l'embonpoint qu'on désire, ils sont mangés. Si le captif est maigre, on lui donne, pour le servir, une fille jeune & jolie, qui est aussi sa maîtresse, dont il a des enfans, & qui aussitôt qu'elle a réussi à l'engraisser, assiste elle-même à cet horrible festin. Lorsque le jour fixé pour la cérémonie est arrivé, tout le monde est invité à la fête: on se divertit à boire & à danser. Le prisonnier lui-même se réjouit comme tous les autres.

Loin de s'effrayer des apprêts de son supplice, il raconte d'un air fier ses exploits, & leur fait un long détail de leurs pères, frères ou pareus qu'il a rôtis & mangés: il les défie même, en disant à celui qui doit l'assommer, *de lui donner la liberté, & qu'il le mangera, lui & les siens.* On lui réplique: *hé bien, nous te préviendrons, & tu seras mangé tout à l'heure.* Après quoi on le tue, on le lave, on le rôtit, on le mange, en s'exhortant bien les uns les autres d'être courageux à la guerre, afin d'avoir bonne provision de chair humaine.

Les habitans du Brésil vont nuds, & ne souffrent qu'avec impatience toute espèce de vêtemens.

Ils sont robustes, guerriers, toujours gais, peu sujets aux maladies, & vivent fort long-tems : il n'y a guère de peuples où les centenaires soient en aussi grand nombre. Ils aiment à se parer de plumes qu'ils s'attachent à la tête & aux joues. On ne leur connoît ni temples, ni religion. Dans cette espèce d'abrutissement, ils ne contractent point cependant de ces genres d'alliances qui répugnent à la nature : leurs mères, leurs sœurs, leurs filles, ne peuvent jamais devenir leurs femmes ; les autres degrés de parenté ne sont point des obstacles dans leurs mariages. L'adultère est puni sévèrement : ils n'ont ni rois, ni princes ; mais pour la guerre, ils ont des chefs qui sont toujours choisis entre ceux qui ont le plus de bravoure & le plus d'expérience ; & leurs conversations ordinaires roulent sur leurs ennemis qu'ils ont tués ou mangés ; car ce peuple ne connoît rien de préférable à l'honneur de se couvrir de gloire dans les batailles.

Je dois ajouter cependant qu'à l'exception de quelques sociétés particulières, connues par leur cruauté féroce, les habitans du Brésil sont de toutes les nations, celle qui exerce l'hospitalité avec le plus de grandeur d'ame : c'est pour eux une jouissance que de bien traiter leurs hôtes ; & ces mêmes antropophages pleurent de joie à l'arrivée & au départ des étrangers qui leur ont fourni l'occasion d'exercer envers eux leur humanité.

L'air du Brésil est bon, quoique très-chaud ; le terrain en est fertile & excellent. La canne de sucre y croît en plus grande quantité qu'en aucun lieu du monde. Les campagnes sont couvertes de bétail, de volailles & de gibier, de bêtes féroces de toutes espèces, de serpens de différentes sortes & d'une grandeur monstrueuse. On y trouve des forêts entières d'arbres de Brésil, & d'un bois nommé *Copaïba*, d'où distille le baume appelé de *copahu*. La classe des oiseaux y est innombrable ; ils sont aussi remarquables par leurs chants que par l'éclat de leurs plumages : on y distingue sur tout le *colibry*, qui est moins gros qu'un serin au sortir de sa coque, mais dont le ramage le dispute à celui du rossignol. Enfin on y trouve des perroquets, des singes, des arbres, des fruits exquis, des simples précieux pour la médecine, inconnus à l'Europe ; des mines très-fécondes d'or, d'argent & de tous les métaux ; des diamans & des pierres de toutes les sortes ; la topaze & le rubis, & une foule de richesses dans les quatre règnes, qui font du Brésil l'un des plus riches pays du monde. (M. D. M.)

BRESINI, petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Lenczicz.

BRESLAU, principauté d'Allemagne, qui appartient aujourd'hui au roi de Prusse depuis 1741. *Long.* 34, 40 ; *lat.* 51, 4.

Cette principauté est bornée au nord par celle d'Oels & de Wohlau ; au couchant par celles de Lignitz & de Schweidnitz ; au midi par celles de Schweidnitz & de Brieg ; & à l'orient par celles de Brieg & d'Oels. Le cercle de Namslau fait partie de cette principauté, quoiqu'il en soit cependant séparé.

Les rivières principales sont l'Oder, l'Ohlau, le Lohe, la Weyda & le Weistritz, qui porte aussi le nom de Schweidnitz. Les environs de l'Oder & des autres rivières sont sablonneux & marécageux ; le terrain est excellent pour le bled, & les prairies qui sont fort grasses, sont couvertes de nombreux troupeaux ; mais le bois est rare. On a du poisson en abondance près des rivières ; les chemins sont mauvais, & dans beaucoup d'endroits, presque impraticables.

Cette principauté contient neuf villes, deux bourgs & un grand nombre de villages ; elle se divise en quatre districts ; savoir le cercle de Breslau, de Neumarkt, de Canth & de Namslau. (M. DE M.)

BRESLAU, *Vratislavia*, capitale du cercle & de la principauté de ce nom, ainsi que de toute le duché de Silésie, est située sur l'Oder qui, du côté du nord passe sous les remparts & y reçoit l'Ohlau, qui fait le tour de la ville.

Cette ville, avec ses vastes fauxbourgs, forme une enceinte considerable. Ses fortifications sont de peu d'importance. On y trouve plusieurs places très-grandes & très-régulières, d'assez beaux édifices publics & beaucoup de maisons bien bâties. L'île de la cathédrale, hors de la ville, est fortifiée par un rempart & quelques bastions. On y trouve l'église cathédrale de Saint Jean, qui fut réduite en cendres en 1759 avec la moitié du doyenné, la bibliotheque épiscopale, & encore la collégiale de Sainte Croix, & deux autres églises ; les maisons des chanoines, l'hôpital électoral fondé pour des enfans pauvres de l'un & de l'autre sexe. Dans l'île des Sables, on remarque la belle église de Notre Dame, un couvent magnifique qui appartient aux chanoines de l'ordre de Saint Augustin ; l'église Saint Jacques, un couvent d'Augustines, & une autre église sous l'invocation de Sainte Anne.

Au-dessus de cette île, est l'église de Saint Michel, construite en bois, laquelle sert de paroisse aux Catholiques ; les superbes abbayes princières de Saint Vincent, ordre des Prémontrés ; des chanoines nobles de Sainte Claire & de Saint Mathias, qui appartiennent aux chevaliers de Rose-Croix ; dix-neuf autres églises encore, tant paroisses, abbayes, que couvens des deux sexes, sans y comprendre deux églises pour les Luthériens, une pour la garnison, quatre autres pour les hôpitaux, une église pour les Chrétiens du rit grec, plusieurs synagogues pour les Juifs, & des églises encore hors de la ville, &c. &c.

Breslau renferme encore une université catholique, deux gymnases pour les Luthériens, une école latine & deux arsenaux. L'hôtel-de-ville est vaste, mais d'une architecture gothique ; la tour de

l'hôtel-de-ville, nommée *tour de l'horloge*, passe pour la plus belle & la plus haute de toute l'Allemagne. Toutes les fois que l'heure sonne, on entend, sur une galerie d'en haut, un concert de plusieurs trompettes & de quelques autres instrumens. Le palais de la régence royale n'est guère plus intéressant, mais la bourse est un edifice plus remarquable.

Cette ville est le siége d'un gouverneur, d'une régence royale avec un grand consistoire, d'un conseil aulique & criminel, d'une chambre royale des guerres & domaines, &c. &c. &c.; d'un conseil de conférence, d'une société royale de médecine, d'un directoire de la monnoie, &c. &c. &c. Frédéric II lui a accordé le troisième rang parmi les capitales de ses états, c'est-à-dire, après Berlin & Kœnisberg, & deux grandes foires franches, outre les quatre autres moindres dont elle jouissoit dejà.

Le magistrat de la ville est tout Luthérien. Il est composé d'un conseil & d'un sénat municipal. Tout le commerce de la Silésie s'est concentré dans Breslau, où l'on trouve aussi plusieurs manufactures.

Les Autrichiens s'emparèrent de Breslau le 24 novembre 1757, après y avoir gagné une bataille, & furent obligés de l'évacuer le 19 décembre suivant. En 1760, il fut cannoné par les mêmes Autrichiens, ce qui causa l'embrasement du palais royal & d'une partie de la ville. (M. D. M.)

BRESLE (la), petite ville de France dans le Lyonnois, sur la Tardine, entre des montagnes, à 4 li. o. de Lyon.

Bresle (la), petite rivière de France qui prend sa source en Normandie, dans le pays de Caux, & se jète dans la mer à une demi-lieue au-dessous d'Eu.

BRESNITZ, ou PRESNITZ, ville affranchie du royaume de Bohême, dans le cercle de Saatz ou de Luckska.

BRESSAN, pays d'Italie, dans l'état de Venise.

BRESSE, province de France, du gouvernement de Bourgogne, bornée au nord par la Bourgogne & la Franche-Comté; à l'est, par la Savoie, au midi par le Dauphiné, & à l'orient par la Saône, qui la separe du Lyonnois & de la Bourgogne. Elle comprend la Bresse proprement dite, & les pays de Gex, de Bugey, & de Valromey. Cette province a ses états particuliers, & se divise en vingt-cinq mandemens, de la généralité de la Bourgogne. Le clergé de la Bresse & du Bugey est séparé du clergé de France, & paie la taille.

La partie septentrionale de cette province, qu'on nomme Bresse Châlonoise, appartenoit à la France, lors du traité de 1601, par lequel les ducs de Savoie cédèrent la Bresse en échange du marquisat de Saluce. La Bresse proprement dite comprend de vastes plaines, où il se recueille beaucoup de grains. Il s'y trouve des bois, des pâturages, & des étangs fort poissonneux. Les autres parties de la Bresse sont montueuses. Bourg en est la capitale. *Voyez* au surplus les articles Bourgogne, Bugey, &c. (R.)

Bresse, bourg de France, dans le Beauvoisis.

Bresse. *Voyez* Brescia.

BRESSUIRE, petite ville de France, sur la rivière d'Argenton, en Poitou.

BREST, ville de France, en Basse-Bretagne, avec un des plus beaux ports, & en même tems des plus sûrs de tout le royaume. C'est un des trois départemens de la marine royale. Il y a un gouverneur particulier & un lieutenant de roi, une amirauté, une justice municipale, une intendance, une académie de marine, une sénéchaussée, &c. &c. On y compte plusieurs églises & paroisses, un très-beau séminaire, dont les Jésuites avoient la direction, & environ, tant dans la ville que dans le fauxbourg, vingt-six à vingt-sept mille ames, sans y comprendre le nombre prodigieux d'ouvriers, de soldats, de marins & de matelots qu'on y trouve en tems de guerre. La ville proprement dite n'est composée que d'un petit nombre de rues étroites, tortues & en pente, à cause de la colline sur laquelle elle est assise, & qui ne lui permet pas de s'étendre du côté de la mer. Le fauxbourg au contraire (qu'on nomme *fauxbourg de la Recouvrance*), est fort bien bâti, & les rues bien percées. Il est séparé de la ville par un bras de mer sur lequel est le port. On admire sur tout les deux quais, qui sont entourés de logemens pour les forçats, & de magasins immenses, pourvus de tout ce qui est nécessaire pour les armemens. Le château, construit sur un rocher escarpé près de la mer, avec une tour du côté opposé, est hérissé de canons du premier calibre, avec plusieurs batteries à barbettes. La rade est magnifique, & pourroit contenir cinq cents vaisseaux de guerre; mais l'entrée en est étroite & très-difficile, à cause des rochers qui s'y trouvent cachés sous l'eau. Les Anglois tentèrent en vain de s'emparer de ce port en 1694. Brest est à 12 lieues s. o. de Morlaix, 12 n. o. de Quimper, 48 o. de Rennes, 130 o. de Paris. *Long.* 13, 9, 10; *lat.* 48, 22, 55.

BRETAGNE (grande). *Voyez* Angleterre.

Bretagne, grande province de France, avec titre de duché, réunie à la couronne par François Ier, en 1532. Elle forme une péninsule: du côté des terres, elle est bornée par le Poitou, l'Anjou, le Maine, & une partie de la Normandie. Elle peut avoir cinquante-sept lieues de longueur moyenne, sur trente-trois de largeur; ce qui peut être évalué à dix-neuf cents lieues quarrées. On lui donne plus de cent cinquante lieues de côtes, remplies d'un très-grand nombre de baies, & de bons ports. De toutes les rivières qui l'arrosent, il n'y en a aucune de navigable, que la Loire, la Vilaine, qu'on se propose de joindre à la Drance, au moyen d'un canal entre Rennes & Dinant. Les autres, comme l'Ardre, l'Isle, le Men, le Bonneau, la Claye, l'Aden, qui ont toutes leur em-

bouchure dans l'Océan, ne portent bateaux que jufqu'où remonte le flux. Le climat de cette province eft affez tempéré, fi ce n'eft au voifinage de la mer où l'air eft un peu gras & humide : fon fol eft, en général, mêlé de plaines & de hauteurs; on y voit plufieurs belles forêts, telles que celles de Chanveaux, de Coubian, de la Guerche, de Quintin, de Pavée, de Juigné, &c. prefque toutes compofées de hêtres, de chênes, de châtaigniers, & de bois blanc; & par tout où la terre eft cultivée, elle produit au delà de ce qu'il faut pour la confommation des habitans. On y trouve auffi d'excellens pâturages qui fervent à nourrir un bétail nombreux. Les pays Nantois & de Rhays donnent des vins de médiocre qualité, dont on fait en partie des eaux de vie. Le cidre eft la boiffon ordinaire des habitans. Le gibier eft très-abondant, & les rivières très-poiffonneufes : on y pêche fur tout beaucoup de fardines & de faumons. Il y a des eaux minerales à Lanion, Vitrey, Fougères, Dinant, &c.&c. & parmi les curiofités de la province, on remarque le champ d'Aimant, fitué dans la paroiffe de Saint-Nazaire, ainfi nommé, parce que tous les cailloux de fa furface font des pierres d'aimant; un puits, creufé dans la cour de l'hôtellerie de l'Iongaftel, entre Breft & Landernau, dont l'eau monte, quand la mer, qui en eft fort proche, defcend, & defcend au contraire quand la mer monte; phénomène dont l'académie des fciences a rendu compte dans fes mémoires, année 1717. Le caractère des Bretons eft brufque, colère : mais ils font braves, bon foldats, & ceux qui s'adonnent à la navigation, deviennent prefque toujours d'excellens hommes de mer.

Le commerce de cette province eft confidérable; il fe fait des fels dans les marais de Bourgneuf, & dans le territoire de Guerande & du Croiffic. Il vient des beurres de l'évêché de Nantes, des grains de Vannes, des chanvres & des lins des évêchés de Rennes, de Treguier, & de Léon, où l'on fabrique auffi des toiles. Il y en a qui fervent à faire des voiles de vaiffeaux, &c. Les toiles de Quintin font toutes de lin, & ne le cèdent guère en fineffe aux batiftes. On fait avec les plus fines des manchettes, des rabats, des coëffures, &c. avec les groffes, des mouchoirs & des chemifes. Les toiles à tamis bleuâtres viennent de la même province. Les toiles de Pontivy ne diffèrent pas de celles de Quintin. Il y a auffi en Bretagne de la bonneterie & des mines de charbons de terre, de fer & de plomb. On fait la pêche de la fardine & du maquereau au Port-Louis, à Bélifle, à Cancarnau, &c. Il fe fabrique dans la plupart des villes, de petites étoffes de laine, comme étamines, droguets, ferges, molletons, crêpons, &c. Voilà à peu près quelles font les marchandifes du cru de cette province. On peut mettre au nombre de celui du dehors la morue, dont la pêche fe fait par les Malouins & les Nantois. Quant aux retours des îles Françoifes de l'Amérique, ils confiftent en fucres bruts, qui fe raffinent à Angers, Saumur & Orléans, en gingembre, Indigo, rocou, écaille, cuirs, bois de teinture. Il y arrive d'Angleterre, de Hambourg, & Hollande, des planches, des mâts, des chanvres, du goudron, du fromage, &c.

Pour le gouvernement eccléfiaftique, on y compte neuf évêchés : favoir, Dol, Nantes, Quimper-Corentin, Rennes, Saint-Brieux, Saint-Malo, Saint-Paul de Léon, Tréguier & Vannes, tous fuffragans de la métropole de Tours, & un grand nombre d'églifes collégiales, d'abbayes & de prieurés. Comme la Bretagne n'étoit pas encore réunie à la couronne de France lors du concordat entre le pape Léon X & François Ier, le roi n'y nomme aux bénéfices confiftoriaux, qu'en vertu d'un indult : & par une bulle de Benoit XIV, les évêques & le faint-fiége ont alternativement la nomination des cures, chacun fix mois de l'année.

Pour le civil & l'adminiftration de la juftice, il y a un parlement rendu fédentaire à Rennes, en 1560, par Charles IX. Il eft compofé d'une grand' chambre, d'une chambre de la tournelle, d'une chambre des enquêtes, des requêtes, &c. &c.; une autre jurifdiction concernant les aides & gabelles, à laquelle reffortiffent les autres fiéges de la province; une chambre des comptes établie à Nantes; fept fiéges d'amirauté; favoir, à Saint-Malo, Nantes, Saint-Brieux, Morlaix, Breft, Vannes, & Quimper-Corentin; huit maitrifes particulières des eaux & forêts; trois jurifdictions confulaires à Nantes, Morlaix, Saint-Malo; deux hôtels des monnoies à Rennes & à Nantes. La juftice y eft rendue felon la coutume de Bretagne.

Cette province a auffi fes états particuliers, compofés du clergé, de la nobleffe & du tiers-état : c'eft dans ces affemblées que fe règlent toutes les dépenfes de la province, & le don gratuit accordé à Sa Majefté. Elles fe tiennent tous les deux ans.

Enfin, pour le militaire, la Bretagne a un gouverneur général, qui eft en même tems amiral de la province, deux lieutenans-généraux, l'un pour la haute & baffe Bretagne, l'autre pour le feul comté Nantois; trois lieutenans de roi, quinze lieutenans des maréchaux de France, & quatre tribunaux de maréchauffée, &c. &c. (M. D. M.)

BRETAGNE (Nouvelle), pays, & prefqu'île de l'Amérique feptentrionale, au Canada, au nord du fleuve Saint-Laurent.

Ce pays peut avoir environ quatre-vingts lieues de long. L'air y eft très-froid & le terroir ftérile. Les Anglois en tirent des peaux de caftor. C'eft la partie la plus orientale de la terre de Labrador. Ce font les François de la province de Bretagne qui ont découvert ce pays, & qui lui ont donné fon nom.

BRETCHEN, ou BRETCHEM, forteresse & petite ville de la Pruffe occidentale, dans le territoire de Culm, entre Strasbourg & Ofterode. (R.)

BRETEUIL, petite ville de France, dans la haute

Haute-Normandie, avec titre de comté, ſur la rivière d'Iton. Cette ville fait un grand commerce de fer. Elle eſt à 6 lieues ſ. o. d'Evreux, 26 o. de Paris.

BRETEUIL, bourg de France dans le Beauvoiſis, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 11000 livres. (R.)

BRETEUIL-HERBAUT. *Voyez* BREUIL-HERBAUT.

BRETHEIM, ou BRETTEN, petite ville d'Allemagne dans le Bas-Palatinat, ſur les frontières du duché de Wirtemberg, ſur la rivière de Saltz.

BRETIGNI, village du gouvernement d'Orléanois, dans la Beauce, près de Chartres, fameux par le traité qui rendit la liberté à Jean-le-Bon. Il y a deux opinions ſur le lieu où fut ſigné le traité de Bretigni, le 8 mai 1360; l'une que c'eſt Bretigni près de Châtres; l'autre que c'eſt Bretigni près de Chartres.

La première opinion avancée par Baudrand, & adoptée par la Martinière, puis par Voſgien, eſt ſoutenue dans pluſieurs mémoires imprimés dans les *Mercures* de 1737, janvier & mars, & 1746, novembre.

La queſtion ſe trouve encore traitée dans le journal de Trevoux, décembre 1706, & mercure de 1735, mai. On peut les conſulter.

Il eſt probable que l'opinion des trois géographes qu'on vient de nommer, s'eſt accréditée, parce qu'on ignoroit qu'il exiſtoit un lieu du nom de Bretigni, dans le voiſinage de Chartres; tandis qu'on en connoiſſoit un dans le Hurepoix près de Châtres. La reſſemblance des deux noms paroît avoir été une des ſources de l'erreur où l'on eſt tombé: mais il n'eſt pas douteux qu'il exiſte un lieu nommé Bretigni près de Chartres, comme l'a remarqué l'éditeur de l'*Hiſtoire* du P. Daniel, ſous l'année 1360.

Et ce qui prouve invinciblement que le traité fut ſigné à ce Bretigni près de Chartres, c'eſt, 1°. qu'un mémorial de la chambre des comptes, cité par le P. Griffet, éditeur de l'hiſtoire du P. Daniel, le dit expreſſément; 2°. que pluſieurs pièces relatives à ce traité, que M. de Brequigni a copiées à Londres ſur les originaux, furent ſignees de la part d'Edouard à Sours, lieu ſitué à une lieue ou environ de Chartres, & de la part du roi de France à Bretigni-lès-Chartres; 3°. les Chroniques de Saint Denis, rédigées par un contemporain, & tous les manuſcrits de Froiſſart, qui ont été conſultés, portent uniformément, Bretigni près Chartres. Et c'eſt l'opinion qu'on ne peut ſe diſpenſer de ſuivre.

Quant à la queſtion concernant l'entrée de Philippe-le-Bel dans l'égliſe de Chartres, elle eſt amplement diſcutée dans le livre intitulé, *Voyage fait à Munſter*, &c. par M. Joly, Paris, 1670, *in-12*. (R.)

BRETONCELLES, bourg de France, en Normandie, généralité d'Alençon, élection de Mortagne. (R.)

BRETTA, petite ville de Suède, dans la province de Weſtrogothie.

BRETTEN, petite ville du royaume de Suède, dans la Dalie ſur le lac Waner.

BRETTEN. *Voyez* BRETHEIM.

BRETTIN, petite ville de l'électorat de Saxe, ſur l'Elbe.

BREUBERG, petit pays & château, dans la Franconie, ſur le Meyn: cette contrée peut avoir cinq lieues de long ſur deux de large. Elle appartient aux maiſons de Lœwenſtein & d'Erbach. (R.)

BREUIL-BENOIST, abbaye de Bernardins, fondée en 1137, à 4 lieues e. d'Evreux. Elle vaut 3500 livres.

BREUIL-HERBAUD, abbaye de France, au diocèſe de Luçon, ordre de Saint-Benoît, à 8 li. n. des Sables. Elle vaut 3500 liv.

BREUSCH, rivière de la Baſſe-Alſace, qui prend ſa ſource aux frontières de la Lorraine, & tombe dans l'Ill près de Strasbourg.

BRÈVES, ville de France, élection & à 2 li. ſ. e. de Clamecy.

BREY, petite ville du pays de Liège, dans le comte de Looz, ſur un ruiſſeau, à 4 lieues o. de Maſeick, 6 n. de Maſtricht. *Long.* 23, 10; *lat.* 51, 6. (R.)

BREYN, petite ville du comté d'Afling, dans l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſur un petit golfe de même nom.

BREZIN, ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Lenczicz.

BRIANÇON, ancienne & forte ville de France, dans le Haut-Dauphiné, élevée de 620 toiſes au-deſſus du niveau de la mer. C'étoit un des paſſages les plus fréquentés de l'Italie, dans les Gaules, par le mont Genèvre qui en eſt éloigné d'une lieue. C'eſt aujourd'hui la capitale d'un petit pays appelé de ſon nom *le Briançonnois*. Briançon eſt une des places frontières des plus importantes du royaume; ſituée ſur un rocher au milieu de quatre vallées, elle eſt environnée de fortifications redoutables qui en rendent l'approche très-difficile. Chaque avenue eſt dominée par pluſieurs forts, qui eux-mêmes le ſont par la montagne de l'Infernet au levant, élevée de 1230 toiſes au-deſſus de la mer, où l'on a conſtruit des redoutes qui en rendent l'accès impoſſible. La vallée de Cervières ſituée derrière la montagne, eſt défendue par le fort d'Anjou, placé à 2153 pieds au-deſſous de l'Infernet; par la redoute de Machicouli à 2061 pieds; par le Donjon du Randouillet à 2400, & le Randouillet à 2506 pieds au-deſſous de la partie la plus élevée de la montagne. La vallée du mont Genèvre eſt commandée 1°. par le fort des Têtes le plus conſidérable de tous, & la réſidence d'un major; il eſt à 463 toiſes au-deſſous de l'Infernet; 2°. par le fort Dauphin à l'entrée de la vallée, à 2809 pieds, 3°. par les Salettes vis-à-vis, à 2740 pieds également au-deſſous de l'Infer-

Xx

net. La vallée du Monetier & celle de Saint-Martin, la première au nord-ouest, & la seconde à peu près au midi, sont garanties par presque tous les forts qui semblent réunis pour les battre ; mais principalement par le Randouillet & les Têtes.

On communique de la ville aux forts, par un pont en pierre de taille d'une seule arche de 120 pieds d'ouverture, bâti sous les ordres du marechal d'Asfeld, & élevé de 168 pieds au-dessus de la rivière : les connoisseurs le comparent à ces ouvrages, monumens superbes de la puissance romaine, qui ont bravé jusqu'ici les injures des tems & des saisons. La beauté & la solidité se font admirer dans les forts, ainsi que la multiplicité des souterrains abondamment pourvus de toute sorte de munitions de guerre & bien gardés : ils n'ont à craindre aucune surprise. Le chateau de Briançon, existant sous les Romains, & qui étoit dans l'enceinte de la ville ne subsiste plus. Il en reste cependant encore quelques toises de murailles dégradées.

La ville est assez bien bâtie, mais les rues en sont en pente & très-âpres en hiver à cause des glaces. L'église paroissiale & collégiale est un fort bel édifice flanqué de deux grosses tours, dont une sert pour l'horloge, & l'autre pour les cloches : elle est assez bien ornée, & on y voit quelques bons tableaux. Il est fâcheux que la place qui est devant la principale entrée, soit trop petite & qu'on ne puisse voir d'un coup d'œil la façade de ce bâtiment. La maison où le bailliage tient ses audiences, est propre & commode, elle donne sur la place d'armes, qui sert également pour le marché tous les jeudis. Les casernes sont à une extrémité de la ville, près du pont de communication. Les couvens des Cordeliers, des Récollets, & des religieuses Ursulines sont dans la ville, les Jacobins ont le leur à un demi-quart de lieue dans la plaine, au village de Sainte-Cathérine. Briançon est le siége d'un grand état major, & jouit de plusieurs priviléges, entr'autres de l'exemption de la milice, & tout le pays qui en dépend, ne reconnoît d'autre seigneur direct que le roi.

Lesdiguières l'enleva aux Ligueurs en 1590.

Cette ville est remarquable par la manne qu'on recueille aux environs, sur les feuilles d'un arbre nommé *Meles* ou *Melezes*. La manne tombe la nuit sur les feuilles de cet arbre, & se fond aux premiers rayons de soleil. Elle n'est jamais si abbondante que dans les chaleurs excessives. A quelque distance de là, on trouve une roche percée qu'on appelle *Pertuis Rostang*, au-dessus de l'entrée de laquelle on lit cette inscription : *D. Cæsari Augusto dedicata, salutate eum.*

C'est la patrie d'Oronce-Fine, mathématicien, mort à Paris en 1555. Cette ville est à une lieue & demie du Piémont, & à quatre de la Savoie. *Long.* 24, 20; *lat.* 44, 46. *Cet article nous a été fourni par M. Charbonnel, Chanoine de Briançon.* (R.)

BRIANÇONNET, forteresse de Savoie dans la Tarentaise, bâtie sur un rocher inaccessible. Aujourd'hui cette forteresse est presque ruinée.

BRIARE, petite ville de France en Gâtinois, sur la Loire, remarquable par le canal qui porte son nom, & qui fait communiquer la Loire & la Seine. *Long.* 20 *d.* 24 *m.* 13 *sec.*; *lat.* 47 *d* 38. *m* 16 *sec.* Elle est à 14 lieues s. e. d'Orléans, à 35 s. de Paris. *Voyez* CANAL DE BRIARE. (R.)

BRIATESTE, petite ville de France en Languedoc, sur le Dadou, à quelques lieues d'Alby.

BRICQUEBEC, gros bourg de France, dans la Basse-Normandie, election de Valogne.

BRIDGENORTH, petite ville d'Angleterre, dans le Shropshire, sur la Saverne, sur laquelle il y a un beau pont, à 40 lieues n. o. de Londres. *Long.* 15, 5; *lat.* 52, 34. Elle envoie deux députés au parlement.

BRIDGETOWN, ville d'Amérique dans l'île de la Barbade, aux Anglois ; elle est forte, belle, riche, bien peuplée & très-commerçante. Les habitans sont fort polis, cultivent les arts avec succès ; on y voit des artisans de tous les genres. On la nomme aussi la ville de Saint-Michel.

BRIDGEWATER, petite ville d'Angleterre, sur le Paret, dans la province de Sommerset, avec titre de duché, à 40 lieues o. de Londres. Elle envoie deux députés au parlement.

BRIDLINGTON, petite ville maritime d'Angleterre, dans la province d'Yorck, avec titre de comté. C'est la patrie du célèbre Boyle. Elle est à 52 li. n. de Londres. *Long.* 17, 23; *lat.* 54, 6.

BRIDPORT, petite ville d'Angleterre, dans la province de Dorset ; elle envoie deux députés au parlement, & fournit de bons cables pour les vaisseaux.

BRIE, pays de France, borné au nord par l'île de France & le Soissonnois ; à l'orient par la Champagne, & au midi par la Seine. On la divise en haute & basse. Elle a environ vingt-deux lieues de long de l'est à l'ouest. Une partie est du gouvernement de Champagne, & se nomme *Brie champenoise* ; l'autre du gouvernement de l'Ile de France, & se nomme *Brie parisienne* ; cette province se divise aussi en Brie haute, dont *Meaux* est la capitale, en Basse-Brie, dont la capitale est *Provins* ; & la Brie pouilleuse, dont *Château-Thierry* est la capitale.

BRIE, bourg de France dans l'Angoumois, au diocèse d'Angoulême.

BRIE-COMTE-ROBERT, petite ville de France dans la Brie parisienne, à 7 lieues s. e. de Paris, fondée par Robert, fils de France, comte de Dreux. On y remarque l'église paroissiale, & un couvent de Minimes. *Long.* 20, 19, 24; *lat.* 48, 41, 26.

BRIE-COMTE-BRAINE, petite ville de France dans le Soissonnois, au bord de la Vesle, qui se jète près de-là dans l'Aisne.

BRIECK, pays de la petite Pologne, dans le palatinat de Cracovie.

BRIEG, principauté d'Allemagne, fous la domination Pruffienne, l'une des plus grandes de la Siléfie. Ses rivières font l'Oder, la Neiffe, la Stober, l'Ohlau. Le terroir eft de la plus grande fertilité. On y cultive auffi de la garence & du tabac; le territoire de Brieg & d'Ohlau renferme de grandes forêts de chênes, de hêtres & de fapins. Cette principauté renferme neuf villes & deux bourgs, & eft foumife, tant à la régence royale, qu'à la chambre des guerres & domaines de Breflau. Elle eft divifée en fix cercles ou diftricts.

Brieg, ville de Siléfie, capitale de la principauté de fon nom, fituée fur la gauche de l'Oder. C'eft une des plus grandes, des plus importantes, & des plus belles villes de la Silefie. Ses fortifications font confidérables. Le pont de bois, fous lequel paffe l'Oder, mérite d'être vu à caufe de fa longueur, de fa hauteur, & de fa folidité. On y compte quatre fauxbourgs. En 1756, la regence & le grand confiftoire de la Haute-Siléfie furent transférés d'Oppeln en cette ville. L'églife collégiale de Sainte Edwige eft occupée par les Catholiques. Il y a auffi un collége, un couvent de Capucins, un gymnafe, des églifes pour les Luthériens, une maifon de correction, &c. On fabrique de bons draps en cette ville. En 1618, elle fut ravagée par un grand incendie. En 1643, les Suédois l'affiégèrent en vain; en 1741, les Pruffiens s'en emparèrent après un fiége de quatre jours. A la Saint-Jacques, il s'y tient une grande foire en chevaux & en bœufs. Brieg eft à 8 lieues f. e. de Breflau. *Long.* 35, 10; *lat.* 50, 49. (R.)

Brieg, ou Brig, bourg du Haut-Valais, au diocèfe de Sion, à la rive gauche du Rhône; il y a un collége. Ce lieu eft remarquable fur tout par fes eaux thermales.

BRIENNE, petite ville de France, en Champagne, près de la rivière d'Aube, avec titre de comté. Il y a une école militaire dirigée par les Minimes. Sur la montagne qui la commande, on voit un très-beau château, bâti à la moderne, fans aucunes fortifications. Il y a des fabriques de bonneterie & une manufacture de gros draps. On la divife en Brienne-la-Ville, & Brienne-le-Château, féparées l'une de l'autre par un intervalle de fept ou huit cents pas. Le miniftère y a établi en 1776, une des douze divifions de l'école royale militaire. La ville eft du diocèfe de Troyes. (R.)

Brienne, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoît, dans le Lyonnois, au voifinage de la petite ville d'Anfe.

BRIENNOIS, petit canton du diocèfe de Troyes en Champagne. Au nord-eft de cette ville on y trouve Brienne-le-château, & Brienne-la-ville.

Briennois (le), petit pays de France qui s'étend le long de la Loire, aux confins du Bourbonnois. Semur en Briennois en eft la capitale.

BRIENNON, petite ville de France en Champagne, fur la rivière d'Armançon, dans le Senonois, à 2 lieues o. de Saint-Florentin.

BRIEUX (Saint-), ou **SAINT-BRIEUC**, ville confidérable de France, dans la Haute-Bretagne, à une demi-lieue de la mer, avec un bon havre, & un évêché fuffragant de Tours. Elle eft dans un terrain fertile en bled & en fruits. L'évêque en eft feigneur temporel, & fon diocèfe comprend cent quatorze paroiffes. Cette ville eft le fiege d'un gouverneur particulier, d'une juftice royale, & d'une amirauté. Il s'y fait un trafic affez confidérable en fil. *Long.* 14, 47; *lat.* 48, 33. (R.)

BRIETZEN, ou **WRIETZEN**, ville d'Allemagne dans l'électorat de Brandebourg. Il y a encore une autre ville de ce nom dans la Marche mitoyenne de Brandebourg, fur la rivière de Niepelitz, à huit milles de Berlin.

BRIEY, petite ville de France, dans le duché de Bar, près la rivière de Mance, à 8 lieues de Saint-Mihel, généralité de Nancy, & chef-lieu d'une prévôté confidérable.

BRIG-KAUSTEVEN, petite ville d'Angleterre dans la province de Lincoln.

BRIGNAIS, bourg de France, entre Lyon & Saint-Chamond. Il s'y livra une fanglante bataille en 1361, où périt Jacques de Bourbon, comte de la Marche, en voulant diffiper les grandes compagnies.

BRIGNOLES, *Brinonia*, ville de Provence, à 6 lieues de Toulon, renommée par fes bons pruneaux. C'eft la patrie de Jofeph Parocel, dit *des Batailles*, & du favant P. le Brun de l'Oratoire. Elle eft à 170 lieues de Paris. Sa fituation eft entre des montagnes, dans un terroir agréable.

BRIGNON. *Voyez* Briennon.

Brignon-la-sie, ou la sie en-Brignon, *sedes Brignonis*, abbaye de France, ordre de Saint-Benoît, aux confins de l'Anjou, & du Poitou, à une lieue du Pui-Notre-Dame, vers le couchant. Elle vaut 2500 livres.

BRIGONDIS (les), peuples d'Ethiopie dans la Caffrerie, au nord-oueft du cap de Bonne-Efpérance.

BRIGUEIL, bourg de France, généralité & élection de Poitiers.

BRIHUEGA, petite ville d'Efpagne dans la Caftille nouvelle, fur la rivière de Trajuna. Il s'y fait un grand commerce de laine. Cette ville eft au pied d'une montagne.

BRILINGEN, petite ville d'Allemagne dans la Suabe, fur le Bujet.

BRILLAC, bourg de France, en Poitou, élection de Conflans.

BRILLE (la), ville maritime de la province de Hollande, dans l'île de Voorn dont elle eft la capitale. Elle eft fortifiée, & a un bon port près de l'embouchure de la Meufe. *Long.* 21, 51; *lat.* 51, 53. C'eft la patrie de l'amiral Tromp. Guillaume de la Marck, feigneur de Lumain, la prit le premier Avril 1572, & cette conquête fut le fondement de la république.

BRILON, petite ville d'Allemagne dans le cer-

cle de Westphalie, sur la Moenne, appartenante à l'électeur de Cologne. Elle étoit autrefois ville Anséatique.

BRINDES, ou BRINDISI, ville du royaume de Naples, dans le pays d'Otrante, près le golfe de Venise, avec un archevêché. *Long.* 34, 40; *lat.* 40, 52. C'étoit le *Brundusium* des anciens.

Cette ville, qui est très-ancienne, a plusieurs ports enfermés dans une seule entrée, ce qui offroit un excellent abri, si les Vénitiens ne l'eussent gâté en partie. Brindes n'est plus si grande qu'elle l'étoit autrefois; elle est cependant encore très-peuplée. Le port est défendu par une forteresse qui est dans une île située à l'entrée. Virgile est mort en cette ville, & le poete tragique Pacuvius, dont il nous reste à peine quelques fragmens, y a pris naissance.

BRINN, ou BRUNN, cercle d'Allemagne en Moravie. On y trouve plusieurs mines de fer, des carrières de marbre, & en quelques endroits des eaux minérales. Près de Tischowitz on tire d'une montagne quantité de faux diamans & d'améthystes. Les forges de fer, les verreries & les raffineries d'alun contribuent au commerce de ce cercle. Il renferme dix-neuf villes, cinquante-sept bourgs, & environ six cent quatre-vingt villages.

BRINN, BRUNN, BRNO, seconde ville royale du marquisat de Moravie, capitale du cercle, située près du confluent de la Schwartschawa & de la Switawa. Elle est bien bâtie, bien peuplée, & la plus commerçante de la Moravie. On y tient les états du pays alternativement avec Olmutz, & c'est le siège du Gubernium, du tribunal de la sénéchaussée, du comité des états, du directoire de la noblesse, & de la chambre du commerce. Il y a des manufactures de pluches & de draps, &c. On y compte mille deux cent trente-six feux. Les édifices les plus remarquables sont l'évêché, l'hôtel des diètes, l'église collégiale du mont Saint-Pierre, le collége, qui a une très-belle église, six couvens d'hommes & un couvent de religieuses Carmélites. Cette ville, qui est très-forte, a été assiégée plusieurs fois sans avoir été prise. En 1742, le roi de Prusse en leva le siége.

Le château de Spilberg, situé sur une montagne voisine, à l'occident de la ville, en fait la principale défense. C'est au pied de cette montagne qu'est situé le fauxbourg nommé Alt-Brün. On y compte deux couvens de filles & un hôpital de Malte. Quatre-vingt-dix-huit maisons dans ce fauxbourg appartiennent au *couvent de la Reine*, qui, outre cela, possède seize villages & quelques seigneuries. On remarque près de la ville une très-riche chartreuse, & une riche abbaye de Prémontrés. (M. D. M.)

BRINNITZ, rivière d'Allemagne, dans la Silésie, qui se jète dans l'Oder.

BRIOLON, petite ville forte de la Valachie, sur le Danube.

BRION, petite île de l'Amérique septentrionale, au Canada, dans le golfe Saint-Laurent. Elle n'a pas deux lieues de long, & à-peu-près une lieue & demie de large. La mer qui l'entoure est très-poissonneuse. Son terroir est très-fertile, & offre de bons pâturages.

BRIONI, c'est le nom de la plus grande des trois îles de la mer Adriatique, qui appartiennent aux Vénitiens, sur la côte orientale de l'Istrie. Les deux autres sont appelées *Coséda* & *San-Gerolamo*.

BRIONE, non BRIONNE, bourg de Normandie sur la Rille, à l'extrémité du Vexin. Ce bourg, dès le commencement du XIe siècle étoit décoré du titre de comté. Le roi y établit, en faveur de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, trois foires par an, de trois jours chacune, au XIIe siècle. Il y avoit trois églises; il n'en reste plus que celle de Saint Martin, ancienne léproserie de Saint Michel, unie aux Bénédictines en 1641. Il se tint à Brione, vers 1040, une célèbre conférence entre les plus habiles gens de la province & le fameux Beranger, en presence du duc Guillaume; Beranger y fut réfuté, réduit au silence, & contraint de s'enfuir de Normandie. Son hérésie fut cause qu'on introduisit dans l'église la coutume de l'élévation de la sainte hostie & du calice à la messe, afin de rendre un hommage plus éclatant à la vérité de la présence réelle. Cette cérémonie n'étoit pas encore établie lorsque Jean d'Avranches, archevêque de Rouen, publia son traité *de divinis Officiis*. *Hist. lit. de Fr. tome VIII. Long.* 18, 26; *lat.* 49, 35.

BRIOSTOMBES, bourg de France, généralité de Paris, élection de Bauvais.

BRIOUDE, ville de France dans la Basse-Auvergne: il y en a deux, à une demi-lieue l'une de l'autre; l'une, qui s'appelle *la vieille*, est sur l'Allier, avec un pont d'une seule arche, & d'une construction très-hardie; l'autre, qui est la nouvelle, s'appelle *Brioude-l'Eglise*, à cause d'un chapitre de chanoines, qui sont obligés de faire preuve de noblesse pour y être admis. On les appelle *les comtes de Brioude*, & ne relèvent que du Saint-Siége. *Long.* 21; *lat.* 45, 14.

BRIOUDE (vieille). *Voyez* VIEILLE BRIOUDE.

BRISACH (le vieux), ville d'Allemagne, autrefois impériale, & capitale du Brisgaw, partie sur le Rhin, & partie sur une montagne. *Long.* 25, 28; *lat.* 48, 8.

C'étoit autrefois une excellente forteresse que les Suédois prirent en 1634, après un siége des plus opiniâtres. Les François la prirent aussi en 1688: mais ils la rendirent en 1697: ils la reprirent en 1703, & la cedèrent derechef en 1705. L'impératrice reine Marie-Thérese en fit raser les fortifications en 1741, de sorte qu'aujourd'hui ce n'est plus qu'une ville ouverte, & totalement déchue. On y remarque l'église paroissiale, bâtie sur la plate-forme de la montagne, plusieurs couvens des deux sexes, un puits qui servoit à la garnison & qui a cent quatre-vingt pieds de profondeur taillé

dans le roc. Il y a au vieux Brisach un pont de bateaux qui offre un passage des plus fréquentés. (R.)

Brisach (le neuf), jolie ville de France en Alsace, à une demi-lieue du Rhin. Louis XIV la fit bâtir vis-à-vis du vieux Brisach, & fortifier par le maréchal de Vauban. Cette ville, de la généralité & à 12 lieues s. de Strasbourg, est régulière, mais presque déserte. *Long.* 25, 21; *lat.* 48, 5. (R.)

BRISGAW (le), pays d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, séparé de l'Alsace par le Rhin. La majeure partie appartient à la maison d'Autriche, la maison de Bade possède le haut Brisgaw.

Ce pays a trois sortes d'etats, savoir; l'ordre des prélats, l'ordre des seigneurs, & le tiers-état. Le tiers-état est composé de treize villes & de six seigneuries domaniales. Les villes sont, Fribourg, Brisach, Villingen, Breuntingen, Neuenbourg, Kenzingen, Endingen, Burckheim, Waldkirch, Lauffenbourg, Rheinfelden, Seckingen & Waldshut. Chacun de ces trois états a ses présidens, syndic, receveur & huissiers. L'ordre des prélats & celui des seigneurs ont une justice particulière, qui connoit en premier ressort des affaires litigieuses qui surviennent entre les membres des états. La régence impériale & royale, & la chambre des comptes pour l'Autriche intérieure est à Fribourg.

Cette province est divisée en deux parties, savoir, le Brisgaw, proprement dit, & le haut quartier du Rhin.

BRISIGHELLA, petite ville d'Italie dans la Romagne, dépendante de l'Etat de l'Eglise.

BRISSAC, petite ville de France, en Anjou, érigée en duché-pairie, dès l'an 1611, en faveur de la maison de Cossé. Cette ville est située sur la rivière d'Aubence, à quatre lieues d'Angers, dans un pays également agréable & fertile. Le château en est magnifique; il est accompagné d'un parc immense, & d'un étang de près d'une lieue de longueur. Sous les murs de Brissac, il se donna, en 1067, une bataille mémorable, entre Geofroi-le-Barbu, comte d'Anjou, & Foulques Rechin, son frère. (R.)

BRISSON (Saint-), bourg de France, & première baronnie du Berry, à une lieue de Gien, de l'autre côté de la Loire, sur une hauteur, avec un château, renommé dans l'histoire par sa force, & pour avoir soutenu un siége sous Louis-le-Gros.

BRISTADT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le margraviat d'Anspach.

BRISTOL, grande & belle ville d'Angleterre, la plus riche après Londres, bien peuplée, & fort commerçante, sur la rivière d'Awon, avec titre de comté, & un évêché suffragant de Cantorbéry. Elle est renommée par la bonté des eaux minérales qui se trouvent dans ses environs, par ses foires & par la belle église de Sainte Marie de Radgtiff, dont le clocher est un des plus hauts de tous ceux d'Angleterre. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 32 lieues o. de Londres, 14 n. o. de Salysburi. *Long.* 15; *lat.* 51, 27.

Cette ville n'appartient ni à la province de Sommerset, ni à celle de Glocester. Elle forme un comté à part. On y compte dix-sept paroisses. Il s'y trouve une fabrique de bouteilles extrêmement considérable. (R.)

Bristol (la Nouvelle), ville de l'Amérique septentrionale, dans l'île de la Barbade. Elle appartient aux Anglois.

Cette ville, à environ 4 lieues de Bridgetown, est fort peuplée, & fait un très-grand commerce. La rade est fort bonne, & l'abord en est gardé par plusieurs forts.

BRITIOGA, petite île de l'Amérique méridionale, sur les côtes du Brésil. Elle appartient aux Portugais, qui y ont bâti un fort pour défendre le port de Saint-Vincent, qui est vis-à-vis.

BRIVE-LA-GAILLARDE, jolie & ancienne ville de France, dans le bas Limosin, dont elle se prétend la capitale. *Long.* 19, 10; *lat.* 45, 15. Il y a une élection de la généralité de Limoges, avec un chapitre, un présidial, une sénéchaussée, six communautés religieuses, un hôpital & un beau collége. Cette ville est située dans une belle plaine, très-fertile, d'environ trois lieues de long, vis-à-vis d'une île formée par la rivière de Coreze, sur laquelle il y a deux beaux ponts. Ses vallons sont plantés de vignes & de châtaigniers. Elle est à 15 li. s. de Limoges, 4 e. de Tulles, 116 s. de Paris. C'est la patrie du Cardinal Dubois.

BRIVESAC, bourg de France, dans le Limosin, élection de Brives.

BRIVIO, petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, sur la rivière d'Adda.

BRIX, ville de Bohéme, à deux milles de Toplitz, & à dix de Prague.

Brix, bourg de France en Normandie, élection de Valogne.

Brix (Saint-), petite ville de France en Bourgogne, dans l'Auxerrois.

BRIXEN, grande ville & évêché d'Allemagne, entre le Tirol, l'évéché de Trente, & le territoire des Vénitiens. Elle est située dans une contrée agréable, au confluent des rivières d'Eysack & de Rienz. L'évêque en est souverain, & est un des états immédiats de l'empire. Le palais épiscopal est bien bâti. Outre la cathedrale qui est neuve & d'un joli goût, on trouve encore une paroisse, six autres églises, trois couvens, & une collégiale. L'empereur Henri IV y assembla un concile en 1080, où l'on déposa le pape Gregoire VII.

BRIXENSTADT, ville d'Allemagne en Franconie, à neuf milles d'Anspach.

Brixenstadt. *Voyez* Prichsenstadt.

BRIZAMBOURG, bourg de France dans la généralité de la Rochelle, élection de Saint-Jean-d'Angéli.

BRO, rivière de la Prusse occidentale qui se jète dans la Vistule.

BROAD, c'est le nom d'un lac d'Irlande, dans

la province d'Ulster, dans lequel se trouvent plusieurs petites îles.

BROC, ville du royaume de Pologne, dans le palatinat de Mazovie.

BROCKAU, petite rivière d'Allemagne, dans le duché de Holstein, dans la province de Wagrie.

BROD, ville de Hongrie. *Voyez* BRODT.

BROD-NIEMETSCHKI. *Voyez* DEUTSH-BROD.

BROD en BOHEME. *Voyez* BOEMISCHOROD.

BROD (Deutsh, & Boemisch), deux villes de Bohême; la première au cercle & à 10 lieues s. de Csazlau sur la Sazava. Les alliés s'en rendirent maîtres en 1742. La seconde, au cercle de Caurzim.

BROD (Ungarish), petite ville de Moravie, dans le cercle & à 3 lieues e. de Gradisk. Il y a des eaux minérales.

BRODERA, ou BRODRA, ville des Indes orientales, dans l'empire du Mogol, au royaume de Guzurate. Il s'y fait un grand négoce de toiles de coton, d'indigo, & de laque. *Long.* 90, 39; *lat.* 22, 25.

BRODI, ville fortifiée du royaume de Pologne, dans la Volhinie, sur les frontières de Russie.

BRODNICZ, ville de la Prusse occidentale, dans le palatinat de Culm.

BRODT, ou BROD, petite ville forte de Hongrie, dans l'Esclavonie, sur la Save, dans le comté de Possega, fameuse par la victoire remportée sur les Turcs en 1688. Elle est à 8 lieues s. e. de Possega. *Long.* 36; *lat.* 45, 15.

BRODZIETZ, très-petite ville du grand duché de Lithuanie, dans le palatinat de Minsky, sur la rivière de Berzina.

BROIE. *Voyez* BROYE.

BROITZGHIA, ville assez bien peuplée d'Asie, dans le royaume de Guzurate, dans l'empire du Mogol; c'est une des plus considérables forteresses de l'Inde.

BROMBERG. *Voyez* BIDGOSCHCTH.

BRON, (Nieder & Ober), deux petites villes près l'une de l'autre, dans le comté de Linange en Basse-Alsace, généralité de Strasbourg, à 4 li. o. d'Haguenau.

BRONCHORST, petite ville sur l'Issel, dans le comté de Zutphen, avec titre de comté de l'empire.

BRONDOLO, petite île du golfe de Venise, près de la ville de Chioggia.

BRONNO, petite ville d'Italie dans le duché de Milan, dans le Pavesan, à 4 lieues de Pavie. Les Impériaux eurent un avantage sur les François en 1703, près de cette ville.

BRORA, ville de l'Ecosse septentrionale dans le comté de Southerland, à l'embouchure de la rivière de même nom.

BROU, ou BROU-SAINT-ROMAIN, gros bourg de France dans le Perche, sur la rivière de Douxaine, près de château-Dun. Il y a des marnières aux environs de cette ville.

BROU, près Bourg-en-Bresse; il y a un couvent d'Augustins remarquable par les tombeaux du duc Philibert de Savoie, de sa femme & de sa mère.

BROUAGE, petite ville forte de France, en Saintonge, avec un havre, fameuse par ses abondantes salines. *Long.* 16, 35, 26; *lat.* 45, 50, 11.

BROUAY, petite ville de France, avec titre de comté, près de Bethune, dans la province d'Artois.

BROUSALME, ou BRESALME, rivière d'Afrique dans la Nigritie, qui se jète dans la mer à 2 lieues de la rivière de Gambie.

BROUWERSHAVEN, petite ville des Provinces-Unies, dans l'île de Schoowen en Zelande. Il y a un port. (R.)

BROYE, rivière de Suisse dans les cantons de Berne & de Fribourg; elle verse au lac de Morat, & de celui-ci dans le lac de Neufchâtel. (R.)

BROZOW, ville de Pologne dans le palatinat de Russie.

BRSESTZ, BRZESTZ, & BRSESKIE, ville & palatinat de Pologne, dans la Lithuanie, sur le Bug, avec un château. Le Palatinat est borné au nord par les palatinats de Novogroddek & de Troki, à l'occident par ceux de Podlaquie & de Lublin, au sud par la haute Wolhinie & les palatinats de Belz & de Chelm, & à l'orient par le pays de Rzeczica. La ville de Brsestz est le siège d'un palatin, d'un castellan, & d'un staroste. Sa Synagogue est fameuse. *Long.* 41, 52; *lat.* 52, 10. (R.)

BRSESTZ, ou BRZESCIE. *Voyez* BRZESTZ.

BRUC-DE-GRIGNOLES, bourg de France dans le Périgord, au diocèse de Périgueux.

BRUCA, rivière de Sicile qui passe dans le Val-de-Noto, & se jète dans la Méditerranée dans le golfe de Catane. Il y a une petite ville de même nom bâtie sur cette rivière, avec un havre.

BRUCH, bourg de France, généralité de Bordeaux, élection d'Agen.

BRUCK, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de la Haute-Saxe; elle a un château, & voix & séance aux assemblées des états.

BRUCK, petite ville d'Allemagne dans la Basse-Autriche, vers les frontières de Hongrie, sur la rivière de Leytha. En 1766 le feu y fit un grand dégât. Dans les environs on trouve beaucoup d'asperges qui viennent sans culture.

BRUCK, petite ville de la Haute-Stirie, sur la Mur; c'est une ville princière, avec une église paroissiale desservie par un archidiacre & deux couvens. Les habitans sont remarquables par de grands goîtres, qui les rendent hideux.

BRUCK, ou BRUGGEN, ville de la Westphalie au bord de la Schwalm; les Réformés y ont une église. En 1751, les flammes l'ont fort ravagée. Il y a encore plusieurs bourgs, villages & seigneuries de ce nom dans l'Allemagne.

BRUCK, ville de Suisse, au canton de Berne, située sur l'Aar qu'on y passe sur un très-beau pont. Elle a le droit de se gouverner elle-même sous le

haut-domaine de Berne à qui elle prête foi & hommage. (R.)

BRUCKHAUSEN, comté d'Allemagne dans la Westphalie, sur les bords du Wesel, appartenant à la maison de Brunswick.

Le comté de Bruckhausen eut autrefois ses seigneurs particuliers, dont la race masculine s'éteignit en 1388. Les ducs de Brunsvick, auxquels il échut à titre de fief, le laissèrent en arrière-fief aux seigneurs du comté de Hoya, par le traité conclu en 1507. Alt-Bruckhausen, & Neu-Bruckhausen qui s'y trouvent, sont deux bourgs, chacun chef-lieu d'un bailliage. Un même bailli sous lequel ils sont réunis, preside à ces deux bailliages. (R.)

BRUCKEN, petite ville d'Allemagne dans la Thuringe.

BRUCKENAU, petite ville d'Allemagne, sur la Sinna, dans l'évêché de Fulde.

BRUCKENSTADT, petite ville d'Allemagne en Franconie, dependante du margraviat d'Anspach.

BRUCKSAL, ville d'Allemagne sur la Saltza, dans l'évêché de Spire, à 3 lieues de Philipsbourg.

On y compte deux grands fauxbourgs, des salilines considérables, une abbaye noble, très-riche & qui a de grandes terres, une commanderie de l'ordre de Malte, & plusieurs rues belles & bien percées. Le palais de l'évêque est un bâtiment magnifique, & forme une enceinte immense dans laquelle se trouve la place d'armes; les François la brûlèrent en 1676 & 1689. C'est entre cette ville & Langenbruck que l'armée de l'empereur s'étoit campée en 1735, couverte par une ligne & une inondation, qui commençoit à Ettlingen, au marquisat de Bade, & s'étendant par Bruchsal, & Kislau jusqu'à Ketsch, aboutissoit au Rhin.

BRUDINICK, petite rivière d'Allemagne en Silésie, qui prend sa source dans la principauté de Neisse, & se jète dans l'Oder, près de Krappitz.

BRUEL, ou BRUL, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Cologne.

BRUGES, assez grande ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, avec un évêché suffragant de Malines, à 8 lieues de Gand; il y a un canal de communication entre ces deux villes. *Long.* 20, 47; *lat.* 51, 11, 30.

Cette ville a un grand commerce, moyennant ses canaux avec Gand, Ostende, & Sluys, & par conséquent avec la mer du Nord. La cour des princes construite par Philippe de Bourgogne, est le lieu de la naissance de Maximilien, fils de Philippe. L'archevêché fondé en 1559 comprend sept décanats. L'évêque de Bruges est chancelier perpétuel & héréditaire de Flandres. Outre la cathédrale, il y a encore deux églises collégiales, cinq paroisses, un collége, douze couvens d'hommes, dix-neuf de religieuses, un séminaire, deux écoles pour les pauvres, & plusieurs hôpitaux & chapelles. On voit dans l'église de Sainte-Marie le mausolée de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne. On fabrique en cette ville des étoffes fines de coton & de laine, de la toile & des dentelles. C'est aussi à Bruges que Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, fonda en 1430, l'ordre de la toison d'or. Dans le grand marché il y a une maison établie en 1411, appelée *l'école de bogards*, où l'on élève environ cent trente jeunes orphelins, selon les dispositions qu'ils annoncent. Les Hollandois bombardèrent cette ville en 1704. Elle se soumit aux alliés en 1706. Les François la reprirent en 1708. Les alliés y entrèrent en 1709. Les François l'ont prise en 1745. C'est la patrie de Jean de Bruges qui inventa la peinture à l'huile. Elle est à 12 lieues n. e. de Dunkerque, 14 o. d'Anvers. (M. D. M.)

BRUGES, petite ville de France dans la principauté de Béarn, sur la Nès.

BRUGGEN, petite ville d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans le duché de Juliers.

BRUGNETTO, petite ville d'Italie dans l'état de Gênes, sur la Verra, au pied de l'Apennin, avec un évêché suffragant de Gênes. *Long.* 27, 20; *lat.* 44, 15.

BRUGUERE, petite ville de France dans le Rouergue, sur la rivière de Tarn.

BRUICK, ou BRIX, ville royale de Bohéme, dans le cercle & à 5 lieues n. de Satz.

BRULINGEN, petite ville d'Allemagne, dans la forêt Noire appartenante à la maison d'Autriche.

BRULLOIS (le), petit pays de France en Gascogne entre le Condomois & la Garonne, avec titre de vicomté.

BRUMPT, ou BRUMAT, bourg de la Basse-Alsace, sur la Sorra, entre Strasbourg & Haguenau.

BRUNCHAMEL, bourg de France, dans le Laonois.

BRUNEGG, ou BRUNEGGEN, petite ville d'Allemagne dans le Tirol, à 4. milles de Brixen, sur la rivière de Rientz. On y compte quatre églises, un couvent de Capucins, & un de filles. Elle a un château sur la colline voisine.

BRUNETTE (la), forte place & très-importante du Piémont, près de Suse. C'est une des clefs de l'Italie (R.)

BRUNN. *Voyez* BRINN.

BRUNO, rivière d'Italie dans le grand duché de Toscane, qui prend sa source au mont Massi, & se jète dans la mer de Castiglione.

BRUNOI, village, terre, & château de l'Ile de France, à quatre lieues & demie de Paris, entre Grosbois & Villeneuve-Saint-Georges, dans un vallon agréable & solitaire. Ce lieu est fameux par la magnificence de ses jardins & la dépense, je dirois presque royale, qu'y fit M. Paris de Montmartel. C'étoit sa maison de plaisance; on sait quelle fut son opulence, & rien ne lui coûta pour embellir ce séjour. Il s'y trouve deux châteaux,

l'un au fond de la vallée, plus ancien, l'autre sur la colline & d'architecture moderne. Dans les jardins les eaux plates & jaillissantes, les cascades, les statues, & tous les genres d'ornemens y sont répandus à pleines mains. Il n'est pas jusqu'à l'église du village qui ne se ressente de la somptuosité qui marchoit sur les pas de M. de Montmartel; elle est dorée presque par tout intérieurement, & l'ostensoire couvert de diamans est d'une richesse que comporteroit à peine la plus splendide métropole. Cette retraite délicieuse est aujourd'hui, par acquisition à *Monsieur*, frère du roi. (R.)

BRUNSBUTTEL, petite ville d'Allemagne, dans le Holstein, à l'embouchure de l'Elbe. Elle appartient au roi de Danemarck. (*R.*)

BRUNSHUSER-SCHANTZ. *Voyez* SCHWINGER-SCHANTZ.

BRUNSWICK (les états de la maison de); la majeure partie de ces états est enclavée dans le cercle de la Basse-Saxe; la moindre dans celui de Westphalie sur le Bas-Rhin; la plus petite dans celui de la Haute-Saxe.

Dans le cercle de la Basse-Saxe sont les duchés de Brême & de Lauenbourg, les principautés de Lunebourg, de Calenberg & de Grubenhagen, de même que les seigneuries & les comtés qui y sont incorporés.

Dans le cercle de Westphalie sont la principauté de Verden & les comtes de Hoya, de Diepholz, de Spiegelberg & de Hallermund, dont les deux derniers sont unis à la principauté de Calenberg.

Dans la Haute-Saxe enfin est le comté de Hohnstein; il faut ajouter à ces possessions les comtés de Bentheim & de Sternberg, situés dans le cercle de Westphalie sur le Bas-Rhin, que la maison Electorale tient à titre d'engagement, avec tous les droits de supériorité territoriale.

Tous ces états pris ensemble, contiennent environ sept cents milles géographiques quarrés. Le nombre des villes monte à soixante-cinq, celui des bourgs à soixante-dix, sans parler des villages, hameaux, seigneuries, &c. En 1756, le dénombrement des habitans de tous ces états montoit à sept cent cinquante mille ames. Voyez chacun de ces pays sous l'indication qui lui est propre.

Le titre de l'électeur porte: duc de Brunswick & de Lunebourg, architrésorier du St. empire Romain, & électeur.

Le conseil privé royal & électoral de Hanovre tient lieu de régence provinciale dont il fait les fonctions. Les affaires d'état, soit intérieures, soit extérieures, sont de son ressort; il a le pouvoir législatif, promulgue les ordonnances, & accorde des privilèges au nom du souverain; & arrivant le cas qu'il survienne quelque affaire importante, il en fait part au roi à Londres en y joignant son avis, & attend ses ordres pour la décider.

Ce conseil s'étend aussi sur les duchés de Brême, de Verden & de Lauenbourg. Il est composé de différens conseillers privés, royaux & électoraux, qui se partagent entre les affaires d'état & celles de la régence.

Dans les pays que possède la maison électorale, on compte quatre consistoires; un à Hanovre, auquel ressortissent les états électoraux, & auquel préside un membre du conseil privé; un à Stade, qui connoît des affaires qui naissent dans les duchés de Brême & de Verden; un à Ratzbourg, où sont portées celles du duché de Lauenbourg: & un à Otterndorf, qui décide celles du pays de Hadeln.

Outre cela, on compte aussi dans ces états plusieurs cours & chambres de justice, tant au nom du prince qu'au nom de quelques seigneurs.

Les deniers qui se perçoivent pour le compte de l'électeur dans tous ses états, peuvent former annuellement une somme de trois millions de rixdalers.

L'état militaire peut être de vingt à vingt-un mille hommes. (M. D. M.)

BRUNSWICK, ville fortifiée, capitale de la principauté de Wolfenbuttel, & lieu de la résidence du prince. Elle est arrosée par l'Ocker, qui y entre par deux différens endroits & s'y partage en plusieurs autres bras qui tous se réunissent en un seul en sortant de la ville. Les remparts y sont d'une double utilité en ce qu'ils sont plantés de mûriers, pour servir de nourriture aux vers à soie. La ville est d'une étendue assez considérable, mais bâtie à l'antique; le nombre des habitans n'est point proportionné à son enceinte. Le château du prince renferme une riche collection de curiosités naturelles & d'une foule de morceaux précieux antiques. On remarque le manége, l'arsenal, l'hôtel des pages, le collége du duc Charles que ce prince fit construire en 1745, & qui est enrichi d'une belle & nombreuse bibliothèque; la salle de la comédie; la maison de force qui vient d'être reconstruite, & le bâtiment considérable de la maison des orphelins.

Les églises des Luthériens sont au nombre de dix. Le clergé forme un consistoire provincial de la ville de Wolfenbuttel. Ceux des François & des Allemands qui professent la religion calviniste, se servent en commun de l'église de Saint Barthelemi. Les Catholiques ont un libre exercice de leur culte dans l'église de St. Nicolas. On compte encore d'autres églises, quelques couvens, plusieurs chapitres, deux gymnases, un théâtre d'anatomie construit en 1751, un collége de médecine établi en 1747.

La ville abonde sur tout en manufacturiers, en fabricans, & en artistes. Il s'y brasse une excellente biere, dont il s'exporte une quantité prodigieuse, & que l'on envoie jusqu'en Asie. Il s'y tient deux grandes foires par an.

Brunswick devint autrefois, par la bienveillance de ses ducs, ville libre & anséatique; mais ayant prétendu

prétendu à une liberté sans bornes, elle fut assiégée & prise par le duc Rodolphe Auguste, qui la prit en 1671, & y fit bâtir une citadelle pour la tenir en respect. Les François s'en emparèrent en 1757, & y établirent garnison qu'ils retirèrent en 1758. Ils l'investirent de nouveau en 1761; mais occupés déjà à la canonner, ils furent forcés d'en lever le siége par l'approche d'un corps de troupes des alliés.

La rivière d'Ocker a été rendue navigable depuis Brunswick jusqu'à Wolffenbutel, ce qui favorise infiniment le commerce de ces deux villes. (M. D. M.)

BRUNSWICK, ville d'Amérique, dans la Caroline septentrionale, vers l'embouchure de la rivière du Cap-Féar, & vers l'extrémité méridionale de la province, c'en est le seul port où les vaisseaux puissent aborder. Il ne faut pas cependant qu'ils tirent plus de seize pieds d'eau. (R.)

BRUNTZENY-MEYDAN, ville forte de Croatie, qui sert de barrière contre les Turcs, près de la rivière d'Unna.

BRUSCH, rivière d'Alsace, qui se jète dans le Rhin, à Strasbourg, & forme un beau canal, depuis Noltsheim, par le moyen des écluses.

BRUSLOW, ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie.

BRUSQUE, petite ville de France, dans le Rouergue, avec titre de marquisat, à 4 lieues de Vabres.

BRUXELLES, c'est une des plus grandes, des plus riches, des plus florissantes villes de l'Europe, & l'une des plus belles du monde. Elle est située sur la Senne, dans les Pays-Bas Autrichiens, dont elle est capitale; c'est, en particulier, celle du Brabant. Elle est remplie d'une noblesse opulente & nombreuse; le commerce y est des plus actifs. Elle offre aux yeux de l'étranger de beaux édifices publics & particuliers, sacrés & profanes; des rues d'une grande propreté. Elle est décorée de superbes places publiques, de belles fontaines, de magnifiques promenades; les mœurs y sont douces, la société agréable; l'abondance & la propreté y règnent sur les tables; le spectacle y est toujours des meilleurs. Elle est située dans un air pur, sur un sol fertile; & c'est en général un des plus beaux séjours que l'on pût se choisir sur la terre. Cette ville est le siége du gouvernement, & la résidence du gouverneur général des Pays-Bas Autrichiens pour l'empereur, comme chef de la maison d'Autriche. Il y jouit presque de tous les honneurs de la souveraineté; sa cour même est des plus brillantes. Les vaisseaux qui remontent à Bruxelles, d'Ostende, par des canaux & des rivières qui les amènent par le sein des terres, y animent & y vivifient le commerce & l'industrie.

Cette ville étoit autrefois la résidence des ducs de Brabant; il n'y a que peu d'années que l'on y voyoit encore une partie de leur palais, épargné par les flammes, dont le reste avoit été la proie en 1731, avec les archives, & tout ce qu'il y avoit de précieux. Ces grands & antiques corps-de-logis ont fait place à des constructions modernes. Indépendamment du gouverneur & capitaine général, Bruxelles est encore le siége du gouverneur particulier, ainsi que de la chancellerie & de la cour féodale de Brabant, du conseil d'état, du conseil privé, de celui des finances, & de la guerre, de la chambre des comptes, & de plusieurs autres tribunaux. C'est d'ailleurs en cette ville que s'assemblent les états de Brabant, qui s'y convoquent tous les trois mois, & qui, dans l'intervalle d'une assemblée à l'autre, confient l'expédition des affaires à quatre députés qui sont tous les jours en fonctions.

Bruxelles est bâtie, partie en plaine, partie sur le penchant & sur le haut d'une colline, dont la Senne baigne le pied. Les gens d'un certain ordre y parlent les deux langues Flamande & Françoise: le peuple fait usage du Flamand. La ville est bien peuplée. Elle étoit assez forte, mais ses fortifications viennent d'être détruites.

On y remarque trois places magnifiques, la grande place, la place royale, & la place Saint-Michel. La grande place en quarré long, est fermée d'édifices publics & particuliers, de beaucoup d'apparence; mais elle reçoit sur tout son éclat de l'hôtel de ville, qui en forme un des côtés, & qui est surmonté d'une tour pyramidale, en pierre de taille, d'une hauteur & d'une légéreté extraordinaire. La place royale, décorée au milieu de la statue pédestre du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, est ornée de beaux édifices modernes, & sur tout du portail somptueux de l'abbaye de Coudenberg, qui est de la plus belle architecture. La place Saint-Michel, formée d'édifices à colonnes & à pilastres, surpasse les deux autres places en régularité; il est dommage qu'elle soit dans un quartier qui est peu fréquenté. L'église collégiale & paroissiale de Sainte-Gudule, qui est la principale de la ville, se fait remarquer, autant par la grandeur & l'étendue de son vaisseau, que par les superbes tableaux de Rubens qu'on y admire, & ceux de quelques autres peintres Flamands. On y voit la singulière chaire qui étoit à l'église des Jésuites de Louvain, & qui mériteroit une description; mais placée désavantageusement, & à contre-jour elle perd infiniment de son effet. Cette ville a sept églises, paroissiales, & deux autres églises, onze couvens d'hommes & vingt-un de femmes. L'église des Capucins est riche en excellens tableaux, ainsi que nombre d'autres de la ville. Aux Carmes se voit une chaire, qui par la singularité de sa composition, est des plus pittoresques.

Bruxelles a une académie des sciences & belles-lettres. Le magistrat est choisi annuellement dans sept familles, qu'on nomme *Patriciennes*. Les tapis, les camelots, les dentelles sont des branches essentielles du commerce de cette ville. Le

port de Bruxelles communique à l'Océan Germanique par un canal, qui de la Senne touche à la Rupel, qui verse à l'Escaut, auquel aboutit le fameux canal de Bruges, qui se termine à Ostende. La liberté de la navigation sur l'Escaut ne manqueroit pas d'ajouter à l'activité du commerce de Bruxelles; mais il ne peut y devenir florissant, & dans tous les Pays-Bas Autrichiens, qu'autant qu'on y détruira ces armées immondes de commis, de maltotiers qui infestent le pays; ces nuées de harpies qui fouillent tout, qui gâtent tout, avec lesquelles il faut lutter sans cesse, qui désolent l'étranger, & sont le fléau du commerce.

Les François bombardèrent cette ville en 1695, pendant quarante-six heures, & réduisirent en cendres quatorze églises, & au-delà de quatre mille maisons. Elle fut prise par les alliés en 1706; elle le fut par les François en 1746; mais ils la rendirent à la paix de 1748. L'électeur de Bavière l'assiégea en 1708; mais le duc de Marlborough lui en fit lever le siège précipitamment.

L'archiduchesse Marie-Christine, avec le duc de Saxe-Teschen, son époux, a succédé au prince Charles son oncle, dans le gouvernement général des Pays-Bas. Au milieu d'un peuple juste, sensé, laborieux; entourée d'une noblesse guerrière & généreuse, invitée par l'exemple de Joseph II, son auguste frère, qui développe avec tant de succès le grand art de gouverner les nations, animée par le tribut d'amour & d'éloges que paient à l'envi les peuples de Toscane à Pierre-Leopold, son illustre frère; Marie-Christine rendra cher aux Belges le nom Autrichien, & resserrera les nœuds qui unissent à la domination Autrichienne les peuples de ces belles provinces.

Bruxelles est à neuf lieues sud d'Anvers, 4 s. o. de Malines, 10 & demies s. e. de Gand, 42 s. d'Amsterdam, 60 n. e. de Paris, 65 e. de Londres. *Long.* 21, 57; *lat.* 50, 51. (*R.*)

BRUYÈRE (la), petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Lavaur.

BRUYERES, petite ville de Lorraine, dans le pays de Vosges, généralité de Nancy, avec une prévôté. Il s'y vend beaucoup de bled.

BRUYLL, petite ville d'Allemagne, dans l'archevêché, à 2 lieues s. de Cologne. L'électeur y fait sa résidence dans un beau château.

BRZESTZ, ou BRZESCIE, ville de Pologne, au palatinat de son nom, dans la Cujavie. Elle est entourée d'une muraille, d'un fossé, & placée dans un lieu marécageux. Le palatin y fait son séjour. Il y a aussi un siège de justice. *Long.* 37, 10; *lat.* 52, 19. (*R*).

Brzestz. *Voyez* Brststz.

BUA, île du golfe de Venise, sur la côte de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens. On l'appelle *l'île des perdrix*, parce qu'on y en trouve beaucoup.

BUADA, petite île de l'Amérique septentrionale, dans le lac Ontario.

BUANES, petite ville de France, en Gascogne, au diocèse, & à 2 li. o. d'Aire, sur la rivière de Bahus.

BUARGOS, ville de Portugal, dans la province de Beira, proche de la mer, à 9 lieues de Coïmbre.

BUCCARI, ville d'Istrie, sur un petit golfe de la mer Adriatique, qui forme une des meilleures rades qu'il y ait dans l'Europe. Elle appartient à la maison d'Autriche.

BUCCARIE, grand pays d'Asie, dans la Tartarie; on la divise en grande & petite. La grande comprend la Sogdiane & la Bactriane des anciens. Elle est bordée au nord par le pays des Calmoucks, par la petite Buccarie à l'est, & par les etats de la Perse & du Mogol, au sud. C'est la partie la plus peuplée & la mieux cultivée de la grande Tartarie; aussi est-elle très-fertile & très-abondante. Les habitans sont nommés ordinairement *Tartares Usbecks* par les Persans & les Mogols. La petite Buccarie, est à l'orient des montagnes du royaume de Cachemire.

La Buccarie est un pays fort agréable, fertile en fruits, en légumes, & en grains; il y a de beaux pâturages & de grandes forêts. Les Tartares qui l'occupent sont les plus civilisés, les plus robustes, & les plus braves de leur nation. La chair de cheval & le lait de jument sont leur mêts les plus délicieux. Les femmes s'y piquent de bravoure, & suivent fort souvent leurs maris à la guerre. Les Usbecks sont sans cesse aux prises avec les Persans auxquels ils se rendent redoutables, & les belles plaines du Chorazan sont souvent de sanglans théâtres. Leur pays comprend les Turkomans, le royaume de Bokara, le royaume de Samarcande, & le royaume de Balck, ceux de Corgang, & de Tachkunt. *Voyez* Bukarie. *Long.* 92-107, *lat.* 34-44. (*R.*)

BUCCARIZA, petite ville de Hongrie, en Croatie, sur un golfe de même nom, qui fait partie de celui de Venise.

BUCH (le), ou le Capitalat de Buch, petit pays de France en Gascogne, aride & sablonneux. Le bourg de Tête-de-Buch, à 12 lieues s. o. de Bordeaux, en est le chef-lieu. (R)

BUCHAN, district de l'Ecosse méridionale, borné au nord & à l'orient par la mer, au sud par le comté de Marr, & au couchant par celui de Murray. Il a 19 lieues de long, sur 10 de large, & fournit des laines très-fines, de l'ambre jaune qu'on pêche sur les côtes. Il s'y trouve beaucoup d'agathe. (*R.*)

BUCHAU, petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Souabe, sur le lac de Federzée, à 9 lieues d'Ulm.

On y professe la religion romaine. Elle étoit engagée du tems de l'empereur Louis, qui lui promit une inaliénabilité perpétuelle, au cas qu'elle se rachetât; ce qu'elle fit. L'empereur Wenceslas lui garantit son immédiateté en 1387. En 1775 elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. Il y a une abbaye, dont la souveraineté est distincte de

celle de la ville. Les chanoinesses peuvent se marier, ainsi que l'abbesse qui est princesse de l'empire. Elle a voix aux états du cercle de Suabe, mais non aux diètes du Corps Germanique. Les chanoinesses doivent être filles de comtes ou de barons. *Long.* 27, 20; *lat.* 48, 2. (*R.*)

BUCHAW (le). On désignoit autrefois sous ce nom une contrée d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin, dont l'évêché de Fulde forme aujourd'hui la plus grande partie. (*R.*)

BUCHAW, ville de Pologne, dans le palatinat de Mcislau, dans la Russie Lithuanienne. Il y a encore une petite ville de ce nom en Bohême, dans le cercle de Satz.

BUCHEN, petite ville d'Allemagne, dans l'Odenwald, archevêché de Mayence.

BUCHEREST, ou BUCHOREST, grande & forte ville de la Turquie Européenne, dans la Walachie, résidence ordinaire du Hospodar de Walachie, sur la rivière Dumbrowitz. C'est le siége d'un archevêché. *Long.* 44, 10. *lat.* 44, 30. (*R.*)

BUCHERI, ville de Sicile, dans la vallée de Noto, avec titre de principauté, à trois milles de Vizini.

BUCHOREST. *Voyez* BUCHEREST.

BUCHORN, petite ville libre & impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, sur le lac, & à 5 lieues de Constance. En 1775 elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. *Long.* 27, 16; *lat.* 47, 41.

BUCHOW, bourg très-considérable d'Allemagne dans la moyenne Marche de Brandebourg. (*R.*)

BUCHSGAW, pays dans la Suisse, au canton de Soleure, avec titre de landgraviat.

BUCI-LE-LONG, bourg de France, dans le Soissonnois.

BUCILY, abbaye régulière de Prémontrés, à 2 lieues o. d'Aubenton, en Picardie.

BUCKEBOURG, petite ville d'Allemagne, avec un château, du comté de Schauenbourg, sur la rivière d'Aa, en Westphalie. Outre divers édifices remarquables, l'église paroissiale est un beau & grand vaisseau. Les Réformés y ont une église particulière & une maison d'orphelines. Cette ville a beaucoup souffert durant la guerre de trente ans.

BUCKENBOURG, ou BUCKEBOURG, ville d'Allemagne, dans la portion du comté de Schavenbourg, appartenante au comté de Schavenbourg-Lippe, avec un château de résidence. En 1787, à la mort du comte de ce nom, le landgrave de Hesse-Cassel envahit son petit état à main armée, dépouillant, & sa veuve & le jeune prince son fils, au mépris des décisions des tribunaux de l'Empire, & des propres déclarations du landgrave lui-même, qui avoient reconnu la légitime possession du comte défunt, & son habilité à succéder. Aussi dans la même année le landgrave a été obligé de retirer ses troupes & d'évacuer le pays dont il s'étoit emparé. (*R.*)

BUCKENFIORT, ou AARDALFIORT. *Voyez* BUKENFIORT.

BUCKINGHAM, bourg considérable, & duché d'Angleterre, dans la province de même nom, sur la rivière d'Ouse, à 15 lieues n. o. de Londres: il envoie deux députés au parlement. *Long.* 16, 33; *lat.* 51, 57. (*R.*)

BUCKINGHAM-SHIRE, province d'Angleterre, au diocèse de Lincoln, d'environ 44,100 arpens. Les laines y sont estimées, le pain & le bœuf excellens. Il contient seize bourgs à marché, & il envoie quatorze députés au parlement. (*R.*)

BUCKOR, ville d'Asie, dans l'Indoustan, capitale de la province du même nom, dans une île que forme l'Inde, vis-à-vis de l'endroit où le Ravi tombe dans ce fleuve.

BUCKOW. Il y a deux petites villes de ce nom en Allemagne, dans le duché de Meckelbourg, au cercle de Basse-Saxe; l'une s'appelle *le vieux Buckow*, l'autre *le neuf*.

BUCKOVINE, district de la Pologne, sur les frontières de la Hongrie, dans la portion des etats de la république, que la maison d'Autriche s'est attribuée lors du démembrement de 1773. Elle a eté réunie, & incorporée à la Gallicie en 1786. (*R.*)

BUCORTA, petite rivière du royaume de Naples, qui se jète dans la mer au golfe de Girace, dans le duché de Calabre.

BUCQUOY, comté de France dans la province d'Artois, sur les frontières de la Picardie.

BUCZAVA, BUTSKO, ou BUSKO. *Voyez* BUSK.

BUDAIS, plaine de la Tartarie en Europe, entre la bouche du Nieper & celle du Danube, l'une de celles qui sont comprises entre le Budzick & l'Uckraine; ce qui fait que ceux qui l'habitent sont appelés Tartares Budziacks.

BUDE, ou OFFEN, grande & forte ville de la Basse-Hongrie, ci-devant capitale de tout le royaume, placée sur le Danube, avec une bonne citadelle. La situation en est agréable, & le terrain de ses environs est fertile en vins excellens. Il y a des sources d'eau chaude, où l'on cuit des œufs en très-peu de tems, quiqu'on y voie nager des poissons vivans.

Cette ville a beaucoup souffert des guerres; mais elle commence à se relever. Outre un grand nombre d'églises ruinées, on en compte quelques-unes d'assez belles, & plusieurs couvens. Elle a trois fauxbourgs passablement peuplés; dans l'un desquels (le fauxbourg de *Neustift*), on voit une colonne de cinquante deux pieds de haut, dédiée en 1690 à la Sainte Trinité, en action de graces, pour la délivrance de la peste. Cette ville est le siége d'un évêque catholique & d'un schismatique. Soliman II la prit en 1526. Ferdinand, archiduc d'Autriche, la reprit la même année. Soliman s'en rendit maître de nouveau en 1529, & la donna à Jean Zapol, Vaivode de Transylvanie, lequel étant mort, Soliman y mit un pacha en 1543. Elle fut depuis

lines dans une position des plus riantes, aux rives de la Brenne, près de sa jonction avec l'Armançon. Ce lieu sera fameux à jamais par le grand homme qu'il rappelle, le plus célebre naturaliste qui ait existé dans aucun tems, & chez aucune nation; génie extraordinaire, qui, joignant à la philosophie l'éloquence au plus haut degré, peignit la nature avec tant de grandeur & de magnificence. Dans ses écrits il règne une magie de pinceau, qui répand la noblesse & l'intérêt sur les objets même les plus communs, ou regardés comme les plus ignobles. Et ses ouvrages frappés au coin de l'immortalité, y passeront dans autant de langues qu'il y a de peuples différens dans l'Europe.

L'auguste souveraine qui règne avec tant de gloire sur le plus vaste empire de la terre, vient de donner à ce savant des marques éclatantes de son estime, par la demande qu'elle lui a faite de son buste & de ses ouvrages, en même tems qu'elle lui a fait remettre, avec des fourrures précieuses, la collection des médailles en or, frappées à l'occasion des événemens les plus mémorables de son règne.

Cette terre, & le village qui en est le chef-lieu, appartiennent à M. le comte de Buffon. Les terrains y recèlent d'abondantes mines de fer qui lui ont donné lieu d'y établir des forges. Ce sont les plus belles que j'aie vues dans mes voyages. Les soins que ce grand physicien apporte à la fabrication de ses fers, leur ont acquis une supériorité décidée sur tous ceux des pays voisins. Il se fabrique aux forges de Buffon des fers de toute espèce: il y a une fonderie pour les fers en verges propres à la clouterie, des espatards pour faire des cercles de fer. Il s'y trouve une grande & belle batterie, où l'on fait les plus belles tôles, deux autres atteliers pour fabriquer les fers de martinet, tringles & verges rondes. Indépendamment de la grande forge dont nous venons de parler, il y en a une plus petite à un quart de lieue au-dessus, & située immédiatement à la jonction de l'Armançon avec la Brenne; en sorte que les mêmes eaux de ces deux rivières, répétant leur service, doublent le produit du travail. Il sort de ces deux forges huit à neuf cents milliers de fer par an, & le produit seroit encore plus considérable, sans le chommage occasionné par le flottage des bois qui descendent à Paris.

Le nom du village de Buffon inspire plus d'intérêt que celui d'une foule de villes; & je me fais gré d'être le premier qui lui ait donné place dans les vocabulaires géographiques. (*K.*)

BUG, grande rivière de Pologne, qui prend sa source près d'Olesco, & qui se jete dans la Vistule près de Wissegrod.

BUGA; ville de la Natolie, dans la haute Caramanie, près de la source du Madre.

BUGEN, ou plutôt BUYGEN, ville & royaume d'Asie, dans l'île de Ximo, dépendant de l'empire du Japon: sa capitale est un port de mer sur le détroit qui sépare l'île de Ximo de la grande île de Niphon.

BUGEY (le), pays de France, entre le Rhône, qui le sépare de la Savoie & du Dauphine, & la rivière d'Ain, qui le sépare de la Bresse & du comté de Bourgogne: Belley en est la capitale. Ce pays fait commerce de bestiaux; il a aussi des vins & du bled, mais en médiocre quantité. Sa longueur est d'environ 16 lieues, & sa largeur de 10.

Le Bugey a été uni à la couronne par Henri IV, en 1601, avec la Bresse & le pays de Gex, en échange du marquisat de Saluces, par le traité de Lyon. Il est du ressort du parlement de Bourgogne. Il comprend cinquante quatre cures, dont dix-neuf du diocèse de Belley, vingt-une de celui de Genève, qu'on travaille à réunir, par échange, à celui de Belley & quatorze de celui de Lyon. On y trouve les abbayes d'Ambournai, de Saint-Sulpice, de Saint-Rambert, de Jouse; le prieuré de Nantua, quatre riches chartreuses, Portes, Meria, Pierre-Châtel, & Arviere.

Ce pays d'états est arrosé par le Rhône, l'Ain, l'Albarine, le Suran & le Furan. Les habitans font le commerce de moutons avec les Comtois & les Suisses; les chanvres passent en Dauphiné; les bois de sapin, les noix, l'huile qu'on en tire se débitent à Lyon; les fromages, qui sont renommés, passent dans les provinces voisines.

Dans le mandement d'Amberieux, on voit les vestiges d'un camp fortifié par les Romains, sous les ordres de J. Galba, un des lieutenans de César: il est appelé *la motte des Sarrazins*.

A Isarnore, dans le mandement de Matafelon, étoit un temple dédié à Mercure, dont il subsiste quelques colonnes de marbre: l'inscription porte qu'il fut élevé par Rutellus & sa famille.

On trouve en plusieurs endroits des inscriptions, des tombeaux & des médailles qui prouvent que les Romains y ont fait un long séjour. Le Bugey & le pays de Gex sont régis par le droit écrit, & sont de la généralité de Bourgogne.

BUGIE, ville forte & bien peuplée d'Afrique au royaume d'Alger, sur la mer Méditerranée, capitale de la province de son nom, avec une baye commode, à 30 lieues d'Alger. *Long.* 22, 25; *lat.* 36, 34. Les Algériens la prirent sur les Espagnols après la défaite de l'empereur Charles V. (R.)

BUGGIO, village du comté de Nice situé à la source du fleuve Nervia, & sur les confins des états de la république de Gênes; il est de la dépendance de Pigne & contient 500 habitans.

BUGLAS, ou L'ISLE DES NEGRES, île de l'Océan oriental, l'une des Philippines. *Long.* 140; *lat.* 10. Un canal la sépare de l'île de Cébu à l'orient; un autre de l'île de Panay au couchant, & un détroit plus large de l'île de Mindanao au midi.

BUGO DE SAINT-SIRQ, gros bourg de France, à 5 li f. e. de Périgueux.

BUGSIN, petite ville d'Allemagne en Franconie, dans le comté de Reineck.

BUIS, LE BUY, ou LES BUIS, petite ville de France, dans le Bas-Dauphiné, chef-lieu d'un bailliage de son nom, sur la riviere d'Ouverse. (*R.*)

BUITRAGO, petite ville d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille.

BUKARI, petite ville de Morlachie, sur le golfe de Carnero, où l'empereur Charles VI a fait construire un port & un chemin qui y conduit, pour transporter du bétail en Italie.

BUKARIE (la grande), contrée d'Asie, dans la Tartarie independante, au pays des Usbecks dont elle est une des deux divisions: elle en occupe l'orient & le midi. Elle se partage elle-même en trois provinces ou états assez considérables, & qui prennent leurs noms de leurs capitales: ce sont Samarcand, Balck, & Bokara. (*R.*)

BUKARIE (la petite), contrée d'Asie, dans la Tartarie independante, dans les états du Comtaisch ou grand Kan des Eluths, dont elle est une des trois divisions. Elle est appelée *petite Bukarie* pour la distinguer de la grande dont elle est voisine, & qui est au sud-ouest. Elle dépendoit autrefois du Turkestan, & elle a été partagée ensuite en divers petits états ou royaumes qui prennent leurs noms de leurs villes, comme celui de Cachgar, &c. Enfin ce pays a été conquis par les Eluths en 1683.

Ses anciens habitans n'ont rien de commun avec les Tartares leurs maîtres: ils habitent des villes & des villages, & cultivent leurs terres qui sont assez fertiles, quoiqu'il s'y rencontre quelques déserts. Les Bukans font un grand commerce de tous côtés, en Perse, aux Indes, à la Chine, en Russie. Ils sont la plupart Mahométans, mais liberté entière de religion chez eux.

Ce pays produit les plus belles plantes aromatiques, & dans les montagnes qui sont au nord-est, on trouve du soufre, du plomb, du sel ammoniac, de l'argent. (*R.*)

BUKENFIORD, ou le golfe de BUKEN, golfe de la côte occidentale de Norwège, dans la province de Stawanger, au nord de la ville de ce nom. Ce golfe est parsemé de quantité de petites îles, & son entrée est fort resserrée par l'île de Scutènes.

BUKOVANY, ville du royaume de Bohême, à peu de distance de Prague.

BUKOVINE. *Voyez* BUCKOVINE.

BULACH, petite ville d'Allemagne en Suabe, au duché de Wirtemberg.

BULACH, petite ville de Suisse, dans le canton de Zurich. (*R.*)

BULAGUANSKI, ville & forteresse des Russes en Sibérie, sur la rivière d'Angara, dans le pays de Buratte.

BULAGUEN, ou BULAHUANA, ville d'Afrique au royaume de Maroc, sur le fleuve d'Ommirabi, dans la province de Duquela. Les habitans, qui sont tous laboureurs, sont riches en grains & en troupeaux.

BULAM, ou BOULAM, île d'Afrique près de la côte de Guinée, à l'est de l'île de Bisagos. On y trouve beaucoup de vaches & de chevaux. (*R.*)

BULGARIE (la grande), province d'Asie, dans la Tartarie Russienne, bornée au nord par le royaume de Casan, à l'est par la Baskirie, au sud par le royaume d'Astracan, & à l'ouest par le Wolga. La capitale est Bulgar ou Beloger. Ce pays est soumis à l'empire Russien. Il y a dans les montagnes du fer, des pierres précieuses, & du cristal.

BULGARIE (la petite), ou le royaume de BULGARIE, pays de la Turquie en Europe, borné au nord par le Danube & la Valachie, à l'orient par la mer Noire, au midi par la Romanie & la Macédoine, & au couchant par la Servie. Elle est sous la domination des Turcs. La capitale en est Sophie. Les rois Bulgares résidoient à Nicopoli. Le pays est montueux, mais les plaines & les vallées sont fertiles en bled & en vin. (*R.*)

BULLA, ou BULIA, petite rivière de Grèce, dans la Livadie, qui se jète dans le golfe de Lépante.

BULLERBORN, c'est le nom d'une fontaine très-singulière, qui est dans la forêt de Lippe en Westphalie, dans l'évêché de Paderborn: elle coule avec intermittences. Avant qu'elle commence à couler, on entend un bruit comme d'un vent qui voudroit s'élever, après quoi l'eau sort avec impétuosité & bouillonnement. (*R.*)

BULLES, petite ville du Beauvoisis sur la rivière de Bresche, à 4 lieues e. de Beauvais. Elle est connue par ses lins, qui servent à fabriquer de belles toiles, appelées *demi-hollande*. (*R.*)

BULLINGBROCK, bourg & comté d'Angleterre, dans la province de Lincoln, où naquit Henri IV, roi d'Angleterre. Il est à 34 lieues n. de Londres. *Long.* 17, 20; *lat.* 53.

BULLINGHAUSEN, petite ville d'Allemagne, au duché de Franconie, dans le comté de Castel.

BULLOQUES (les), ou BULLOITES, peuple d'Asie, partie dans la Perse & partie dans l'Indostan, & qui est fort peu connu.

BULLOS, ou BULL, petite ville avec un château, en Suisse, au canton de Fribourg, dans le bailliage de Bull.

BUNDA (le pays de), contrée d'Afrique, dans le Sénégal. Les habitans sont Mahométans. Les esclaves & la plus vile partie du peuple y sont employés à cultiver la terre, à préparer le bled, le pain & les autres alimens. Les Nègres ont des flèches empoisonnées, si dangereuses qu'à la plus légère blessure, en un moment, l'animal le plus vigoureux devient stupide & perd le sentiment; ce qui n'empêche, dit-on, pas les habitans de manger la chair des animaux qu'ils ont tués avec ces flèches, &c. *Voyez* SÉNÉGAL.

BUNGO, ville d'Asie au Japon, dans un royaume de même nom, dans l'île de Ximo. La capitale en est Funay. François Civan, roi de Bungo, s'étant fait chrétien, envoya une ambassade solennelle à Gregoire XIII, en 1582.

BUNGO, district de l'empire du Japon, dans l'île de Cikoko, dont elle est la plus considérable province, & qui pour cela se nomme quelquefois *Île de Bungo*. *Voyez* BONGO.

BUNTZ, petite rivière de la Suisse, qui se jète dans l'Aar.

BUNTZLAU (le cercle de), en Bohême, est un pays fertile en bled. Il fournit le vin rouge de Mielnick, qui est fort renommé, & on y trouve des pierres precieuses. Une partie de ce cercle est fermée par les montagnes appelées *Riesengebirg*. On y compte cinq villes murées, deux villes non murées, quinze petites villes & bourgs ayant châteaux seigneuriaux, vingt petites villes & bourgs sans châteaux seigneuriaux, & onze châteaux ruinés. La capitale de ce cercle est Mlada-Boleslaw, ou Jung-Buntzlau, *Boleslavia Junior*, Buntzlau-la-Nouvelle, sur le bord de l'Iser. Cette ville, qui étoit seigneuriale, acheta sa liberté en 1595, & fut mise au nombre des villes royales. La ville a un doyen, un couvent de Minorites, & des villages dans sa dépendance. (*R.*)

BUNTZLAU (la vieille), ou ALT-BUNZLAU, autre ville du même cercle, qui n'est presque plus aujourd'hui qu'un bourg. L'église collégiale de Saint Côme & de Saint Damien est très-ancienne. Le doyen de ce chapitre est le seigneur du lieu. C'est près de là que Boleslas le cruel assassina le duc de Wenceslas son frère.

BUNTZLAU (le cercle de), dans la Silésie Prussienne, & dans la principauté de Janer. Buntzlau en est la capitale. Cette ville est sur le Bober dans un terrain fertile. Il y a un vieux château brûlé, une paroisse Catholique, un couvent de Dominicains, & une église Luthérienne, avec une maison pour les orphelins de cette religion. La poterie de terre qu'on y fabrique, est très-estimée & de couleur brune; l'exportation en est considérable. Ce cercle, divisé en trois districts, est réuni au cercle de Lœwenberg. (*R.*)

BUNZLAU. *Voyez* BUNTZLAU.

BUONCONVENTO. *Voyez* BONCONVENTO.

BURAGRAG, rivière d'Afrique au royaume de Fez, qui prend sa source dans les monts Atlas, & se jète dans l'Océan Atlantique.

BURAMOS (les), ou les PAPAIS, peuple d'Afrique dans la Nigritie. Ils demeurent autour de la rivière de Saint-Domingo. Leur pays s'étend jusqu'à l'embouchure du Rio-grande. Cette nation est idolâtre.

BURATTES (les), nation barbare & idolâtre, qui occupe une partie de la Sibérie. La forteresse, nommée *Buratte*, appartient aux Russes, qui y tiennent garnison. Les Burattes appelés *Braski* par les Russes, sont une branche principale des Kalmouks: ils ne diffèrent des Tonguses que dans leur langage, qui est mongalien. Ils habitoient autrefois le bord méridional du lac de Baikal; mais depuis la fin du XVIIe siècle ils occupent les deux rivières de ce lac, ainsi que les territoires d'Irkutzk & de Selenginsk. Ils furent soumis à la Russie en 1644, par quelques Cosaques de Krasnojarsk.

Ces peuples sont d'une belle taille; ils vivent de la chasse & de leurs troupeaux. Il est tel endroit où un Buratte possède jusqu'à mille moutons, outre quantité de bœufs & de chevaux. Les hommes se rasent la tête presque en entier, & leur habillement diffère peu de celui du peuple en Russie. Les cheveux sont le plus bel ornement des femmes; elles les nouent en deux tresses. Leur habitation est une cabane exagonale, construite avec des poutres posées l'une sur l'autre jusqu'à la hauteur de trois pieds. Au-dessous de ces poutres sont des pieux, dont la pointe se joint vers le haut, en ne laissant qu'une ouverture pour la fumée. La partie la plus misérable des Burattes cultive la terre, & exerce des métiers, où beaucoup d'entr'eux excellent. Il savent sur-tout incruster l'étain ou l'argent dans le fer, avec une extrême propreté.

Les Burattes montent indifféremment des bœufs, des vaches & des chevaux; & ils s'arrêtent dans le même endroit jusqu'à ce que leurs bestiaux aient brouté tout le pâturage de la contrée, & vont ensuite chercher leur fortune plus loin. (M. D. M.)

BURBURATA, île de l'Amérique méridionale, sur la côte de la province de Venezuela, dans la Terre-Ferme. (R.)

BURCKEN, ou BURCHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le Brisgau, sur le Rhin, au-dessous du vieux Brisac. (*R.*)

BURCKERSDORFF, petite ville d'Allemagne, à peu de distance de Vienne en Autriche.

BURCKAUSEN, ville d'Allemagne dans la Basse-Bavière, sur la rivière de Salza, à 11 lieues de Saltzbourg. *Long.* 30, 25; *lat.* 48, 5.

BURD, petite rivière de France en Basse-Normandie, qui traverse le Cotentin, & se jète dans la mer.

BURDALO, rivière d'Espagne dans l'Estramadure de Léon. Elle prend sa source dans le voisinage de Truxillo, & se jète dans la Guadiana.

BURDUGNO, petite ville de la Morée, sur le Vasilipotamo, entre l'embouchure de cette rivière & la ville de Misistra.

BUREBA, contrée d'Espagne dans la vieille Castille: elle faisoit autrefois partie de la Navarre, sa principale ville est Birviesca.

BURELLA, petite ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze, près la rivière de Sangro.

BUREN, ville & comté des Provinces-Unies, dans la Gueldre, au quartier de Betuwe, appartenante à la maison d'Orange. La ville est à 8 li. o. de Nimègue.

BUREN, petite ville d'Allemagne au cercle de

Westphalie, dans l'évêché de Paderborn, sur la rivière d'Alm.

Buren, petite ville de Suisse, au canton de Berne, sur l'Aar.

BURFORT, ancienne ville d'Angleterre, dans la province d'Oxford, avec titre de comté, sur la Windrush, à 20 li. n. o. de Londres.

BURG, petite ville de Danemarck, dans l'île de Femeren. (R.)

Burg, ville des Provinces-Unies, au comté de Zutphen, sur l'Issel.

BURGAU (le), marquisat d'Allemagne, en Suabe, sur le Danube, entre le Lech & l'Iler, appartenant à la maison d'Autriche. La capitale, qui n'est qu'un bourg, porte le même nom. Il est situé sur le Minden à quatre milles d'Illon. *Long.* 28, 6; *lat.* 48, 28.

BURGDORFF, petite ville d'Allemagne, dans la principauté de Lunebourg, sur la petite rivière d'Owe, entre Zell & Hanovre. Elle a un assez bon château.

† Burgdorff, appelée *Bertoud* par les François, petite & jolie ville avec un château, en Suisse, dans le canton de Berne, à 4 li. n. e. de Berne. Elle est sur une hauteur. *Long.* 25, 10; *lat.* 47, 6.

BURGEL, petite ville d'Allemagne dans la Misnie, avec un vieux monastere, à 2 li. e. d'Irene.

BURGEO; petite île près Terre-Neuve. *Long.* 321, 23. *lat.* 47, 36.

BURGIAN, ville considérable d'Asie, en Perse, dans le Korasan, près du lac de même nom. Baudrand est le seul géographe qui parle de cette ville.

BURG-LENGENFELD, petite ville forte d'Allemagne, dans le duché de Neubourg, entre Amberg & Ratisbonne, sur la Nabe. (R.)

BURGLITZ, seigneurie du prince de Furstemberg, située en Bohême, dans le cercle de Raownitz, à l'ouest de Prague. On gardoit autrefois les prisonniers d'état dans le château, qui est placé sur une montagne. (R.)

BURGO, ou BURGOW, petite ville d'Allemagne, dans le comté de Tirol, sur la route de Trente à Venise.

BURGOS, grande ville d'Espagne capitale de la Castille vieille partie sur une montagne, & partie sur la rivière d'Arlençon. *Long.* 14, 20; *lat.* 42, 20.

C'est une ville considérable, dont l'archevêché, érigé en 1574, raporte 38,500 ducats. Les places, les édifices publics & les fontaines y sont d'une grande beauté, mais les rues en sont étroites & mal percées. Le château est bâti sur une hauteur escarpée, & pourroit être d'une bonne défense. On compte à Burgos quatorze paroisses, quatre hôpitaux, un collége, neuf couvens de moines & dix couvens de religieuses. L'église métropolitaine, quoiqu'ancienne, peut passer pour une des plus belles des toute l'Espagne. Elle est si vaste qu'on y peut, dit-on, chanter tous les jours cinq messes à cinq chapelles différentes, sans que l'un des officians interrompe l'autre par son chant. Sa population monte à plus de dix mille habitans. Cette ville est à 47 li. n. de Madrid.

BURGSTÆDTEL, petite ville d'Allemagne, dans la Haute-Saxe. Il y a une manufacture d'etoffes.

BURG-UMSTADT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg.

BURICK, ou BUDERICH, petite ville d'Allemagne, sur le Rhin, au cercle de Westphalie, dans le duché de Clèves, appartenante au roi de Prusse. On y trouve un couvent & une église de Reformés. Les François en rasèrent les fortifications en 1672. L'empereur Othon remporta près de cette ville une grande victoire sur les Lorrains. *Long.* 24, 20, *lat.* 51, 38.

BURITAC, contrée de l'Amérique méridionale, au gouvernement de Sainte-Marthe.

BURCKEN. *Voyez* Bureken.

BURLINGTON, ou BRIDLINGTON, *Brillindunum*, petite ville maritime d'Angleterre, dans la sous-division orientale de la province d'Yorck, avec titre de comté, à 52 li. n. de Londres.

BURONZO, petite ville du Piémont, dans le comté de Verceil, sur les frontieres de la principauté de Masserano.

BURRA, île de l'Océan, une des Orcades. Elle est très-fertile. Sa longueur est de trois milles; elle a environ un mille de large.

BURRIANA, petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, sur le bord de la mer.

BURRO, grande île d'Asie dans la mer des Indes, entre l'île d'Amboine & celles des Celèbes.

BUR-SALUM ou BURSALI, royaume d'Afrique, au nord de la rivière de Gambie, & qui touche à la côte occidentale de cette partie du monde.

BURSCHEID, ou BORTSCHEID, abbaye libre & impériale de filles, ordre de Citeaux, en Allemagne près d'Aix-la-Chapelle. L'abbesse a voix & séance au diètes, sur le banc du Rhin. Le bourg même de Bortscheid, qui est catholique, est considérable, & riche par ses fabriques. Les bains y sont plus chauds qu'à Aix. (*R.*)

BURSE, PRUSE, BOURSE, ou BROUSSE, ville de la Turquie, en Asie, dans la Natolie; c'étoit autrefois le lieu de résidence des Sultans Ottomans, avant la prise de Constantinople.

Cette ville qui est très-grande & fort belle, renferme un grand nombre de superbes mosquées, un beau férail, & plusieurs caravanserais. Il y a un bacha, un aga & un grand cadi. Les Arméniens, les Grecs, y ont des eglises, & les Juifs plusieurs synagogues. On y fait un commerce considérable, sur tout en soie, qui passe pour la plus belle de toute la Turquie. Pruse est au pied du mont Olympe, à l'entrée d'une vaste plaine couverte de mûriers, à 30 lieues s. de Constantinople, 65 s. e. d'Andrinople, 36 s. e. de la mer

Noire.

Noire. C'étoit anciennement la capitale des rois de Bythinie. *Long.* 46, 40; *lat.* 39, 53.

BURSI, petite île de la Grèce, à peu de distance de celle de Corfou.

BURTENBACH, petite ville d'Allemagne, en Souabe, sur la Mindel, entre Ausbourg & Ulm.

BURY-SAINT-EDMUNDS. *Voyez* Edmunsburi.

Bury. *Voyez* Sudbury.

BURZENLAND, ou district de Burzen, ainsi dit de la rivière de même nom qui y coule, est la partie la plus orientale de la Transilvanie, sur les frontières de la Moldavie & de la Valachie. Il est fertile en bled & en vin. (R.)

BUS, île de l'Océan septentrional, entre l'Islande & Terre-Neuve.

BUSCA, petite ville du Piémont, sur la rivière de Macra, autrefois capitale d'un marquisat de même nom.

BUSCH, petite île de la mer du Nord, appartenante à la province de Groningue.

BUSCHDORF. *Voyez* Puspœki.

BUSEN, petite île de la mer du Nord, vis-à-vis le pays de Ditmarse, près de l'embouchure de l'Elbe.

BUSENTO, petite rivière d'Italie, au royaume de Naples. Elle se jète dans la mer de Toscane.

BUSK, ou Busko, ville de la petite Pologne, au palatinat de Bells ou Belsko, au confluent des rivières de Busk & de Potaw. C'est le siége d'une justice territoriale, & celui d'une starostie. Elle est située aux confins de la partie de la Pologne, attribuée aux Autrichiens par les trois puissances co-partageantes en 1773. La ville de Busko située sur le territoire de la république, a dans son voisinage une saline abondante, établie depuis la fatale époque dont nous venons de parler. (R.)

BUSKO ville de Pologne, dans le palatinat de Belsko.

Busko. *Voyez* Busk.

BUSSANG, village de Lorraine, à la source de la Moselle. Il y a des eaux minérales salutaires pour les maladies chroniques. Il est à 4 lieues s. e. de Remiremont.

BUSSERETH, autrefois BOZOR, ville d'Asie, dans l'Arabie Pétrée; ce fut une ville assez considérable; mais c'est peu de chose aujourd'hui.

BUSSETTO, petite ville d'Italie, au duché de Parme près du Pô, dans l'état Palavicin. Elle a deux paroisses. (*R.*)

BUSSIERE (la), village de France en Bourgogne, à 4 li. de Nuits, avec une riche abbaye de l'ordre de Cîteaux.

Bussiere-Poitevine, petite ville de France, dans la Marche, sur Gartempe, à 4 lieues n. o. de Bellac.

BUSSY (l'île de), île d'Afrique, dans la Nigritie, à l'ouest de Bissao. Elle a deux ports très-sûrs. Les habitans sont méchans & farouches, ce qui empêche de commercer avec eux. On en tire cependant des bestiaux & des noix de palmier.

BUST, ou BOST, ville forte d'Asie, en Perse, capitale du Sablestan, sur la rivière d'Inomed. *Long* 87, 50; *lat.* 31, 50.

BUSTO-GRANDE, petite ville d'Italie dans le duché de Milan, entre les rivières d'Olana & d'Arno.

BUSWALTHAM, ville d'Angleterre en Barkshire.

BUTE, ou BUTHE, île d'Ecosse, l'une des Westernes. Cette ville avec celle d'Arran, forme le comté de Buthe en Ecosse, sur les côtes du comté d'Argyle. Elle est très-fertile en bleds & en pâturages, & importante pour la pêche des harengs. Le château de Buthe avec Caithness envoient un député au parlement.

BUTERA, petite ville avec titre de principauté en Sicile, dans la vallée de Noto.

BUTHOW, ville de la Cassubie, aux frontières de la Prusse royale, capitale d'un petit pays de même nom qui appartient au roi de Prusse. Elle est sur la rivière de Stolpe, à 18 li. o. de Dantzic.

BUTRINTO, ville & port de Grèce, avec un évêché suffragant de Janina, dans l'Epire ou Albanie, sur le golfe de même nom, appartenant aux Vénitiens; il s'y trouve quantité de pêcheurs.

BUTTELSTAD, petite ville d'Allemagne dans la Thuringe, à 2 milles de Weimar.

BUTTONS-BAY, ou LA BAYE DE BUTTON, golfe de l'Amérique septentrionale, à la partie occidentale de la baie d'Hudson.

BUTZBACH, petite ville d'Allemagne dans la Wétéravie, à 4 milles de Francfort sur le Mein, dans le duché de Darmstadt.

BUTZOW, petite ville d'Allemagne dans la principauté de Schwerin, sur le Warnou, au duché de Meckelbourg.

BUXHEIM, petite ville d'Allemagne dans le comté de Richebourg, au cercle de Suabe.

BUXTON, village d'Angleterre au Derbyshire, sur les frontières de Chester. Il y a des eaux minérales.

BUZANÇOIS, petite ville de France en Berri, sur la rivière d'Indre, aux Frontières de la Touraine, à 9 lieues o. d'Issoudun, & 4 o. de Château-Roux.

BUZAY, très-riche abbaye de France, fondée en 1135, au diocèse & à 4 li. o. de Nantes, sur la Loire, ordre de Cîteaux.

BUZET, *Buzetum*, petite ville de France dans le Languedoc, sur le Tarn, diocèse & à 4 li. e. de Toulouse.

BUZY-ANGY, bourg de France, dans le Beauvoisis.

BYBENSCHITZ, ville d'Allemagne, en Moravie.

BYCHOW, petite ville de Lithuanie au palatinat de Mscizlaw, sur le Nieper. Elle est entrée dans le partage de la Russie en 1773. *Long.* 49, 10; *lat.* 53, 37.

BYDZOW, ou BIDSCHOW, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Kœnigingrœtz. (*R.*)

BYRON, île de la mer du sud découverte dans les derniers voyages. *Long.* 188, 31; *lat. mér.* 1, 18.

BYSANTAGAR, grande ville d'Asie dans l'Inde, au royaume de Guzurate, habitée par des Bramines.

BYSDAIL, ville & port d'Ecosse, dans l'île d'Ulst.

BYSTRITZ, très-petite ville du marquisat de Moravie dans le cercle de Brunn. C'est la capitale de la Seigneurie de même nom.

BYSTRITZ ou BYRSTRITZ, bourg de Bohême dans le cercle de Kaurzim.

BYSTRITZ, aujourd'hui HABELSCHWERDT, petite ville royale du comté de Glatz, appartenante au roi de Prusse. Sa situation au confluent de la Neyss & du Weistritz en rend le séjour agréable. L'église paroissiale est aux Catholiques; les Luthériens ainsi que la garnison font le service divin à l'hôtel-de-ville.

BYSTRYTZ, bourg de la Silésie Bohémienne. J'ai parlé de ces quatre lieux, parce que l'ancien texte n'en faisoit que trois qu'il plaçoit tous en Bohême.

BYTHAU, petite ville de Prusse occidentale.

BYTTE, île de la mer d'Allemagne près de celle de Falster.

BZO, ville d'Afrique sur une haute montagne au royaume de Maroc, dans la province de Haszore, à 7 milles d'Elguimuha.



CAABA: prononcez KIABA, ou BORKA, ou BORKATA, noms Turcs & Arabes, du fameux temple de la Mecque, en Arabie, où tous les Musulmans sont obligés d'aller en pélerinage, soit en personne, soit par procureur, au moins une fois en leur vie, & vers lequel chacun d'eux, en quelque lieu du monde qu'il se trouve, est censé se tourner, toutes les fois qu'il fait ses prières. C'est un petit Batiment quarré, que les Mahométans croient avoir été construit par Abraham ou par Ismaël, & que le grand seigneur fait magnifiquement revêtir tous les ans, d'une étoffe de soie noire: à droite de la porte en dehors est placée la pierre noire qui, suivant Mahomet, servoit de reposoir au patriarche, dans le tems qu'il faisoit travailler au bâtiment, & qu'il en regardoit les ouvriers: cette pierre est proprement le grand objet de la dévotion des pélerins; la loi veut qu'ils aillent tous la voir & la baiser avec un saint respect. Au reste le Caaba est comme la chapelle de Lorette, placé dans l'enceinte d'un autre édifice, bâti de briques, formé en rotonde, couvert d'une grande voûte, portant sur des colonnes, & où l'on entre, dit-on, par cent portes: dans ce même grand édifice, à dix ou douze pas du Caaba, se trouve encore une petite chapelle qui renferme le Zemzem, ou puits de cent quarante pieds de profondeur, dans lequel la tradition Mahométane veut qu'Agar ait désaltéré son fils Ismaël, lorsque chassée de chez Abraham, emportant son enfant avec elle, & le voyant sur le point de mourir de soif, Dieu lui-même daigna lui montrer les eaux du Zemzem.

CAADEN, ou KADAN, ville de Bohême dans le cercle de Saatz, sur la rivière d'Eger. Elle existoit dès l'an 821, & se compte dans le pays, parmi les villes royales: son district comprend deux villages, indépendamment de ceux que possèdent les frères de la Rose-Croix établis dans son enceinte.

CAANA, ville d'Egypte, que quelques-uns prennent pour l'ancienne Coptos, & que les Arabes prétendent avoir été fondée avec plusieurs autres, par Cham, fils de Noé: elle est placée presque vis-à-vis de Dandre, au-dessous des cataractes, & au-dessus d'Akemin & de Girgé. Son enceinte, qui est d'une étendue considérable, renferme une quantité de colonnes anciennes, & d'aiguilles chargées de figures hiéroglyphiques: & son commerce, qui est de grande importance à l'Arabie, fournit principalement à la Mecque, la plupart des bleds & des légumes que l'on y consomme. *Long.* 49, 58; *lat.* 25, 30. Elle est à 130 li. s. e. du Caire.

CABAIGNAC, petite ville de France dans le Haut-Languedoc, entre Toulouse & Carcassonne.

CABALIG, ville d'Asie dans le Turquestan. *Long.* 103; *lat.* 44.

CABAMITEN, ou CABAMITAN, petite contrée d'Asie dans la Tartarie, au pays de Gété. Elle est remarquable par la victoire que Timur-bec remporta sur le roi des Gètes.

CABANIA, ou KABANIA, ville & forteresse de la Russie septentrionale, dans la province de Burati.

CABARDA, ou CABARTA, ville d'Asie, dans la Tartarie indépendante, & dans la Circassie dont elle passoit autrefois pour la capitale, & vers le nord-ouest de laquelle elle est située, au district de son nom. *V.* CABARDIE. (*R.*)

CABARDIE, ou KABARDINIE, portion de la Circassie qui semble séparer en Asie l'empire Russien d'avec le Turc & le Persan, mais dont le premier fait encore entrer la principauté dans ses titres. Elle est au pied du Caucase, au nord-ouest de la province de Daghestan, & faisoit autrefois partie de l'Ibérie ou de la Colchide: c'est un pays de plaines & de montagnes, habité de gens peu laborieux & peu civilisés, qui n'ont aucune ville proprement dite, mais seulement quelques villages mal arrangés, & qui obéissent à un prince, tantôt caressé & tantôt maltraité par les puissances voisines, selon que sa prudence & son courage sont plus ou moins en défaut.

CABAR-HUD, ville de l'Arabie Heureuse dans la province de Hadhramuth.

CABAROS, *V.* TITAN.

CABE, petite rivière d'Espagne au royaume de Galice, qui se jète dans le Velezar, & tombe avec lui dans le Minho.

CABEÇA-DE-VIDE, petite ville avec un fort château en Portugal, dans l'Alentéjo, à 5 lieues s. o. de Port-Alègre. *Long.* 10, 48; *lat.* 39.

CABENDE, ville & port d'Afrique au royaume de Congo, dans la province d'Angoy, où il se fait un grand commerce de nègres.

CABES, ou GABES, ville d'Afrique au royaume de Tunis, au fond du golfe du même nom, sur une rivière à 8 li. s. de Tunis. *Long.* 28, 30; *lat.* 33, 40.

CABESTERRE, on appelle ainsi dans les îles Antilles, la partie de l'île qui regarde le levant, & qui est toujours rafraîchie par les vents alisés qui courent depuis le nord jusqu'à l'est-sud-est. La basse terre est la partie opposée; les vents s'y font moins sentir, & par conséquent cette partie est plus chaude; & la mer y étant plus tranquille, elle est plus propre pour le mouillage & le chargement des vaisseaux: joint à ce que les côtes y sont plus basses que dans les Cabesterres, où elles sont ordinairement hautes & escarpées, & où la mer est presque toujours agitée. *V.* GUADELOUPE.

CABIGIAX & CAPIHAK, tribu des Turcs

orientaux, à laquelle Oghuz-Kan donna ce nom. Ce prince qui faisoit la guerre à un prince de la nation des Tartares, fut obligé de reculer. Une femme de son armée pressée d'accoucher se rétira dans le creux d'un arbre où elle s'accoucha d'un fils. Oghua prit soin de l'enfant, le fit élever comme son fils, & pour remarquer la singularité de sa naissance, lui donna le nom de *Cabigiak*, qui signifie *écorce de bois*. *Cabigiak* eut une postérité fort nombreuse, qui se répandit jusqu'au bord de la mer Caspienne. Ces peuples sont encore aujourd'hui connus sous le nom de *Deschtkithaik*. C'est d'eux que sortirent les armées qui ravagèrent les états que les Mogols possédoient dans la Perse. Ce fut chez eux, que Bajazet premier, sultan des Turcs, leva des troupes pour les opposer à Tamerlan.

CABIN, rivière de France en Gascogne.

CABLAN, ville de l'Inde, au delà du Gange, en Asie, capitale d'un royaume de même nom, présentement soumise au roi d'Ava, avec le royaume qui dépendoit autrefois du roi de Pégu.

CABO, royaume d'Afrique dans la Nigritie, sur le Rio Grande, vers le sud, & vers la source de la Kasamanka, à cent cinquante lieues de son embouchure. On ne connoît pas trop bien ce royaume; les voyageurs disent seulement que le roi est riche, puissant, qu'il se fait servir dans une nombreuse vaisselle d'or, & qu'en tems de paix il a toujours près de sept mille hommes bien armés, avec lesquels il se fait respecter de ses voisins.

CABOCERIA, ou CABACERIA, presqu'île attachée au continent de l'Afrique près de Mozambique, par une langue de terre que la mer couvre lorsqu'elle est haute. Elle est fort près & vis-à-vis de l'île Saint-George.

CABO-CORSO, cap d'Afrique sur la côte d'Or de Guinée, avec un village de même nom, auprès duquel les Anglois ont une importante forteresse. Il y en a un autre dans l'île de Corse, anciennement appelé *sacrum promontorium*. *Long.* 18, 20; *lat.* 4, 40.

CABO-MISERADO, cap d'Afrique sur la côte de Malaguette, près d'une rivière nommée Duro.

CABOUCHAN, ville d'Asie dans le Corasan, dépendante de Nichabour.

CABOURG, village de France en Normandie, à 4 li. n. e. de Caen, renommée par ses excellens moutons & ses lapins.

CABRA, ville d'Afrique au royaume de Tombut dans la Nigritie, sur le bord du Sénégal. Il s'y fait un trafic considérable: elle est gouvernée par un viceroi, & sert comme de port à Tombut. *Long.* 18, 25; *lat.* 15, 10.

CABRA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, à 10 lieues s. e. de Cordoue.

CABRERA, contrée d'Espagne dans la partie septentrionale du royaume de Léon.

CABRERA, ou CAPRARIA, petite île d'Espagne dans la mer Méditerranée, à peu de distance de celle de Majorque. Elle est ainsi nommée de la grande quantité de cerfs qui s'y trouvent. Elle est couverte de montagnes & d'habitans. Son port est néanmoins grand & sûr, & defendu par un château où il y a une petite garnison: il fait face à l'île de Majorque. (*R.*)

CABRES, petite île d'Afrique près des côtes de Guinée, à peu de distance de celle de Saint-Thomas.

CABRESTAN, petite ville d'Afrique dans une plaine formée par les montagnes qui règnent le long du golfe Persique. On y trouve des puits d'eau à demi salée dont se servent les habitans pour arroser & fertiliser leurs terres.

CABRIERES, bourg du comtat Venaissin, diocèse & à 3 lieues e. de Cavaillon. Les habitans en furent massacrés par arrêt du parlement de Provence, sous prétexte de religion, en 1541: assassinat juridique à dénoncer à l'indignation de la postérité.

CABUL, ou CABOUL, grande ville d'Asie dans les Indes, capitale du Cabulistan, avec deux bons châteaux, & beaucoup de palais. Elle est sur le chemin de Lahor à Samarcande.

CABULISTAN, ou CABOULISTAN, province d'Asie dans l'empire du Mogol, bornée au nord par la Tartarie, à l'est par la Cachemire, à l'ouest par le Zabulistan & le Candahar, au sud par le Multan. On y trouve des mines de fer, des bois aromatiques, & plusieurs sortes de drogues. Ce pays, peu fertile d'ailleurs, est cependant riche par le commerce. La plupart des habitans sont idolâtres. Les médecins des Indes les plus vantés, viennent de cette province.

CABURA, endroit de la Mésopotamie où il y a, dit-on, une fontaine dont les eaux ont une odeur douce & agréable.

CAÇAÇA, ville d'Afrique au royaume de Fez, proche Melille. Les Mores la reprirent sur les Espagnols en 1534. Il y a un fort sur un roc qu'on ne peut miner.

CAÇAR - FARAON, ou CHATEAU - PHARAON (car Caçar en Arabe signifie *palais* ou *château*), petite ville d'Afrique dans le royaume de Fez, sur l'une des cimes de la montagne de Zarhon, à 3 li. de Tinlit: on la croit bâtie par les Goths.

CAÇAR-HAMEL, place forte d'Afrique, détruite par les Arabes, & aujourd'hui déserte.

CACATOWA, petite île de la mer des Indes, près de l'île de Sumatra.

CACERES, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, proche des confins du Portugal: elle est sur la rivière de Sabror, à 9 lieues s. e. d'Alcantara. L'armée des alliés défit près de cette ville l'arrière-garde de M. de Berwick en 1706. *Long.* 12, 8; *lat.* 39, 15.

CACERES DE CAMERINHA, petite ville d'Asie dans l'île de Luçon, avec un évêché suffragant de Manille, sujette aux Espagnols. *Long.* 142, 25; *lat.* 14, 15.

CACERÈS (la nouvelle). *Voyez* CACERÈS DE-CAMERINHA.

CACHAN, grande ville de Perse dans l'Irac, située dans une vaste plaine, à 22 lieues d'Ispahan. Il s'y fait un riche commerce d'étoffes de soie en or & argent, & de belle faïence. Les mosquées, les bains publics & les manufactures y sont en grand nombre, & contribuent à son opulence. Dans le nombre des habitans il y a une grande quantité de Guèbres & de Chrétiens. La ville n'a point de fleuve, mais plusieurs canaux sous terre, beaucoup de sources profondes & de citernes.

CACHAO, grande ville d'Asie, capitale de la province du même nom, au royaume de Tonquin. Les Anglois & les Hollandois y ont un comptoir. Elle est dans un fort beau & fort bon pays, rempli de bois, & abondant en laque & en soie. *Long.* 123, 32; *lat.* 22.

CACHEMIRE, *Cassimera*, province d'Asie dans les états du Mogol au nord; elle est bornée à l'est par le Tibet, au sud par les provinces de Lahor & de Caboul, à l'ouest par la grande Bucharie ou le royaume de Cafchgar, & est entièrement enclavée dans les hautes montagnes qui séparent les Indes de la grande Tartarie; elle a environ 30 lieues de long sur 12 de large. Ce pays est peuplé & fertile en pâturages, riz, froment, légumes: on y trouve beaucoup de bois & de bétail. Les habitans sont adroits, spirituels, laborieux, & très-industrieux; & les femmes y sont très-belles. On les croit Juifs d'origine, parce qu'ils ont toujours à la bouche le nom de Moyse, qu'ils croient avoir été dans leur pays, ainsi que Salomon. Ils sont tous aujourd'hui Mahométans ou Idolâtres.

Les histoires du pays disent que cette province n'étoit autrefois qu'un lac qui s'est desséché; la montagne de Baramoulai s'étant coupée, & ayant ainsi donné une issue aux eaux. Les Cachemiriens ont toujours eu leurs rois particuliers jusqu'au commencement du dernier siècle que ce pays tomba entre les mains du grand Mogol Ecbar; cet empereur profita d'une guerre civile qui s'y étoit allumée, & le conquit sur le roi Jacob, fils de Justaf Can.

On respire dans cette province, un air tempéré bien différent de cette chaleur étouffante qui règne dans tout le reste des Indes. Les grains & les fruits d'Europe y croissent d'eux mêmes, pour ainsi dire & sans culture. La multitude innombrable de sources qui sortent des montagnes, forment une belle rivière qui arrose les campagnes & la ville de Cachemire, porte de très-gros bateaux, se précipite à travers des rochers d'une hauteur effrayante, & se rend dans l'Indus, près de la ville d'Ateck. Vers les extrémités du royaume, pendant le mois de mai, qui est le tems où les neiges achèvent de se fondre, il y a une fontaine qui coule & s'arrête régulièrement trois fois le jour; au lever du soleil, à midi & sur le soir; son flux est d'environ trois quarts d'heure. Ce phénomène dure l'espace de quinze jours, après lesquels son cours devient moins reglé. La physique a assigné les causes de ce flux périodique.

CACHEMIRE, grande ville d'Asie, capitale de la province de même nom, dans les états du Mogol, sur le bord d'un lac d'eau douce, de quatre ou cinq lieues de tour, & rempli d'îles charmantes. La rivière coupe cette ville en deux parties. Les maisons, qui ne sont que de bois, mais cependant assez bien bâties, ont plusieurs etages; ce n'est pas que la pierre de taille y manque, mais c'est plutôt à cause de la facilité de faire descendre les bois des montagnes par les petites rivières qui y prennent leurs sources. Enfin l'abondance des eaux, le site charmant, les jardins sans nombre remplis de fruits de toute espèce, & la vivacité de la riviere, font de cette ville un séjour délicieux. *Long.* 93; *lat.* 34, 30.

Il y a dans ce royaume une seconde fontaine très-surprenante: elle bouillonne doucement, monte avec une forte d'impétuosité, forme de petites boules remplies d'eau, amène à la superficie un sable très-fin qui retombe, parce qu'un moment après l'eau s'arrête & cesse de bouillonner, recommence ensuite le même mouvement, avec des intervalles qui ne sont pas moins réglés.

CACHEO, ville d'Afrique dans la Nigritie, sur la rivière de Saint-Domingue. Elle appartient aux Portugais, qui y ont trois forts. Il s'y fait un grand commerce de cire & d'esclaves. *Long.* 2, 40; *lat.* 10, 12.

CACHETI, ou KICHETI, pays désert de l'Asie dans la Géorgie.

CACONGO, petit royaume d'Afrique, dans le Congo, sur la rivière de Zaïre. Malemba en est la capitale. Les habitans s'adonnent fort au commerce; leurs mœurs, leur religion & leur gouvernement sont les mêmes qu'à Loango. Ce petit royaume a environ dix lieues marines le long de la côte; mais vers l'orient il s'élargit un peu. Sa plus grande longueur est d'à-peu-près trente de ces lieues.

CAÇORLA, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le ruisseau de Véga, à deux lieues de la source du Guadalquivir, sur les frontières du royaume de Grenade, à 18 li. n. e. de Grenade.

CACOUCHACS, nation sauvage de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle France.

CADAHALSO, petite ville d'Espagne, dans la Nouvelle Castille.

CADALENS, ou CADELENS, petite ville de France dans l'Albigeois, au Languedoc. Elle est à 4. li. s. o. d'Albi.

CADAM, ou KADAN, petite ville de Bohême, au cercle de Satz, sur l'Eger.

CADÉE (ligue), ou de la MAISON-DIEU, nom de la deuxième ligue des Grisons. Elle comprend onze grandes communautés, dont celle de Coire est la principale, & on ne lui donne pas moins de vingt-six lieues de long, sur dix-neuf de

large. La ligue Cadée a vingt-trois suffrages à la diète générale des trois ligues. (R.)

CADENAC, petite ville de France dans le Quercy sur la riviere de Lot.

CADENET, petite ville de France en Provence, à 5 li. n. d'Aix, près de la Durance. Elle a un vieux château.

CADEQUIÉ, ou CADAQUEZ, port d'Espagne, en Catalogne, sur la méditerranée.

CADERGUSSE, petite ville de France, dans le comtat Venaissin, à une lieue o. d'Orange.

CADESSIA, ville d'Asie, dans la province de l'Irac Babilonienne, qui est la Chaldée des anciens.

CADIAR, rivière d'Espagne, au royaume de Grénade, qui se jète dans la méditerranée près de Salobrena.

CADIERE (la), petite ville de France en Provence, à 3 lieues de Toulon.

CADILLAC, petite ville de France en Guienne, dans le Basadois, proche la Garonne, à 4 li. de Basas, 2 n. o. de Langon, & 6. s. e. de Bordeaux.

CADIX, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, bâtie par les Phéniciens, dans une petite île, à 8 lieues o. de Medina-Sidonia, & à 18 n. o. de Gibraltar. *Long.* 12; *lat.* 36, 25. Les anciens l'ont nommée *Gades* & *Gadira.*

Cette ville est une des plus commerçantes & a l'un des meilleurs ports d'Europe. L'île sur laquelle Cadix est située, produit peu de bled, mais il y croit de l'excellent vin. Elle offre quelques pâturages, & du côté du port, on prépare beaucoup de sel. La pêche n'est pas moins importante sur tout celle du thon, qui a depuis six jusqu'à dix pieds de long.

Cadix a un circuit assez considérable. La plupart des rues ont des pavés au milieu, & de chaque côté de larges pierres pour la commodité des gens de pied. Il y en a pourtant quelques-unes qui sont larges, propres & bien percées. Les maisons, dont plusieurs sont très-belles, ont presque toutes trois, jusqu'à quatre étages. L'habitation & la nourriture sont généralement fort chères, & l'eau douce est très-rare. On y compte huit couvens d'hommes, trois de filles, un oratoire de Saint Philippe de Néri, & trois hôpitaux. La cathédrale est ancienne & petite. Elle est paroisse aussi bien que l'ancienne église des Jesuites. Le nombre des habitans monte à près de dix-huit mille. L'évêque est suffragant de Séville. Le conseil de commerce des Indes, qui étoit autrefois à Séville, fut transferé à Cadix en 1717, & confirmé en 1726. Cette ville est remplie, dans tous les tems, d'un nombre prodigieux d'étrangers qui y sont attirés par le commerce. On en compte quelquefois jusqu'à cinquante mille. C'est le lieu où les négocians François, Anglois, Hollandois, Italiens, &c., envoient leurs marchandises, qui passent aux Indes occidentales, sous le nom de facteurs Espagnols, & sur des vaisseaux de cette nation, car les marchandises espagnoles conduites en Amérique font un très-petit objet. Le péage que doivent acquitter les marchandises étrangères, feroit d'un très-grand produit, diminueroit par conséquent le profit des intéressés, si l'on ne trouvoit des détours pour frauder les douanes. Le port est protégé par trois forts; & le circuit est à peu près de cinq lieues de france: au tems du reflux, une bonne partie se trouve à sec. La ville est entourée de murailles & de bastions irrégulièrement construits, suivant que le terrain l'a permis. On ne peut en approcher du côté du sud, parce que les bords sont élevés & presque taillés à pic; dans la partie septentrionale, les bancs de sables & les rochers à fleur d'eau en rendent l'abord très-dangereux.

Vers la pointe du sud-sud-ouest, il règne une chaîne de rochers, dont une partie est couverte lorsque la mer est haute, le côté de la langue de terre, qui est le seul endroit abordable, est défendu par plusieurs ouvrages: outre cela, il y a un fort sur le promontoire Saint-Sebastien. Les Anglois la prirent & la pillèrent en 1596. Elle fut assiégée inutilement en 1702, par toutes les forces maritimes d'Angleterre & de Hollande. Les prétendues *colonnes d'Hercule*, qui doivent se trouver à la tête de la langue de terre, ne sont que des tours rondes de maçonnerie ordinaire. (M. D. M.)

Cadix (la Nouvelle), petite ville bâtie en 1521, dans l'île de Cubagua, ou l'île des perles, par Jacques de Castelon, Espagnol. On y voit une fontaine dont l'eau odoriférante, dit-on, & médicinale, surnage sur celle de la mer lorsqu'elle s'y décharge. Cette ville ne subsiste plus depuis que l'île a été abandonnée.

CADODACHES, ou CADODAQUIOS, peuples sauvages de la Louisiane, dans l'Amérique septentrionale. Ils sont par les 280 ou 281e degrés de *Long.*, & le 34e de *lat.* Les chaleurs y sont excessives.

CADOLTZBOURG, bailliage & château d'Allemagne en Franconie, dans le marquisat d'Anspach, près de la ville de Nuremberg. Les anciens margraves y faisoient leur résidence. (R.)

CADORE, ou PIEVE DE CADORE, petite ville d'Italie dans l'état de Venise, au petit pays de Cadorino, ainsi appelé de son nom; c'est la patrie du Titien.

CADOROUSE, ou CADOROUSSE, petite ville de France, dans la principauté d'Orange, à l'endroit où l'Argente tombe dans le Rhône.

CADOUIN, abbaye de France en Périgord, fondée en 1114, au diocèse & à 6 lieues s. o. de Sarlat, ordre de Citeaux. Elle vaut 4200 livres, & est remarquable par un Saint-Suaire, qui est à peu près le huitième que l'on connoisse.

CADSANDT, île de la Flandre Hollandoise, entre la ville de l'Eclufe & l'île de Zélande. *Long.* 20, 54; *lat.* 51, 21.

CAEN, *Cadomus*, ville de France, capitale de la Basse-Normandie, située sur la riviere d'Orne. *Long.* 17, 18, 13; *lat.* 49, 11, 10. C'est la deu-

xième ville de la province; elle a treize paroiffes, une collegiale, deux abbayes & quatorze couvens, avec une univerfité, l'une des plus anciennes du royaume. On y compte 10,009 maifons, la plupart en pierre de taille, fix portes d'entrée, quatre grands fauxbourgs; il s'y trouve un hôpital général, un hôtel-Dieu, un hôpital deftiné éventuellement aux maladies contagieufes, & une maifon de force.

Entre les places publiques, on remarque la place royale ornée d'une ftatue pedeftre de Louis XIV, érigée en 1645. L'enceinte de cette ville eft en forme de fer à cheval. Elle eft environnée en plate-forme, avec des crénaux & des embrafures pour le canon & la moufqueterie. Le château qui la défend & qui eft muni de divers ouvrages de fortifications, eft fi fpacieux qu'on peut y ranger fix ou fept mille hommes en bataille.

Les curieux remarquent en cette ville la belle flèche de la paroiffe de St. Pierre également favante & hardie: c'eft une pyramide octogone de deux cent vingt-huits pieds de hauteur, dont les faces n'ont que quatre pouces de profondeur, & percée de 48 grandes ouvertures en forme d'étoiles. Elle repofe fur quatre piliers de moyenne groffeur, affis fur pilotis, & elle a été calculée avec tant de jufteffe, que depuis l'an 1300 qu'elle fut conftruite, elle a fubfifté faine & entière jufqu'à nos jours.

Le commerce de Caen & celui de fon élection, confifte principalement en draps, toiles fines, dentelles, fers, & papier.

Le château de Caen fut bâti par Guillaume le bâtard; il fut réparé par Louis XII & par François I[er].

Caen a une académie des fciences & belles-lettres, fondée en 1706, un préfidial, un bureau des finances, un bailliage, une généralité de neuf élections, favoir, Caen, Bayeux, Saint-Lo, Carentan, Valogne, Coutances, Avranches, Vire, Mortain. Elle eft dans une grande vallée, entre deux belles prairies, à 26 lieues o. f. o. de Rouen, 18 e. de Coutances, 51 o. de Paris.

Cette ville, qui eft du diocèfe de Baïeux, eft le fiège d'un lieutenant-général pour le roi, d'un grand bailli d'épée, d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant du roi, & d'un état major. Il y a intendance, grande maitrife & maîtrife particulière des eaux & forêts, amirauté, bureau des traites, juftice confulaire. Il s'y trouve une fociété d'agriculture & plufieurs colléges. L'abbaye aux Hommes & l'abbaye aux Dames n'ont pas moins chacune de 300,000 livres de rente. Le canal qu'on creufe de cette ville à la mer, augmentera beaucoup fon commerce. Caen a produit plufieurs hommes illuftres dans la littérature, entre autres François Malherbe, le père de la poëfie Françoife, mort en 1628, Jean François Sarrazin, mort en 1655, Tanneguy Lefevre, père de madame Dacier, morte en 1671, Gilles-André de la Roqeu, bon généalogifte; Jean Renaud de Segrais, Pierre Varignon, Samuel Bochart, homme d'une littérature profonde; Daniel Huet, célèbre évêque d'Avranches, mort en 1721. Sarrafin dont nous avons parlé étoit né à Hermanville près de Caen en 1685, & devint fecrétaire du prince de Conti. Un jour le maire & les échevins d'une ville étant venus pour complimenter ce prince, l'orateur refta court à la feconde periode, fans pouvoir continuer fon compliment. Sarrafin faute auffitôt du carroffe où il étoit avec S. A. fe joint au harangueur, & pourfuit la harangue, l'affaifonnant de plaifanteries fi fines & fi délicates, & y mêlant un ftyle fi original, que le prince ne peut s'empêcher lui-même d'en être extrêmement furpris. Le maire & les échevins remerciérent Sarrafin de tout leur cœur & lui prefentèrent par reconnoiffance le vin de la ville. Ses œuvres en profe & en vers mériteroient d'être réimprimées, parce qu'elles font pleines d'efprit, de naturel & d'agrément. Il écrivoit de génie, avec une facilité qui n'étoit égalee que par fa pareffe. (R.)

CAERDEN, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, fur la Mofelle.

CAERFILLY, ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, au comté de Glamorgan; elle a des murs fous les ruines defquels on trouve de tems à autre des médailles romaines, ce qui fait préfumer qu'elle eft antique, & elle a cinq foires par an, où l'on commerce principalement en bétail & en bas faits au métier, ce qui dénote l'induftrie de fes habitans & la bonté de fon terroir: celui-ci eft baigné des rivières de Taff & de Romny, qui arrofent de grands pâturages. *Long.* 14, 10; *lat.* 51, 35.

CAER-LEON, ville d'Angleterre, dans le comté de Monmouth, fur la rivière d'Usk, où elle a un pont de bois, & une forte de port pour des barques & autres petits bâtimens. C'eft une ville fort déchue de fon ancienne grandeur. Les Romains qui l'appelloient *Iscalegio*, l'avoient ceinte d'un mur de briques, & l'avoient ornée de plufieurs beaux édifices, & entr'autres de bains publics fort décorés: le tems a ruiné toutes ces chofes; & les révolutions du pays ont encore fait difparoître l'archevêché & l'univerfité dont elle étoit le fiége au commencement du chriftianifme, auffi bien que la fameufe *table ronde* du fabuleux roi Arthur, qui tenoit, dit-on, fa cour dans cette ville. *Long.* 14, 35; *lat.* 51, 40.

CAERMARTHEN, ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, fur la rivière de Towy, dans une province qui fe nomme *Caermarthen-Shire*.

Cette ville, qui eft le *Maridunum* des anciens, eft bien bâtie, bien peuplée & très-floriffante par fon commerce & par le concours des gentilshommes du pays qui la fréquentent: elle a un fort beau pont de pierre fur la Towy; elle a vu naitre l'enchanteur Merlin, & elle étoit, avant la diffolution du gouvernement gallois, le fiége de la chancellerie & de l'échiquier des provinces méridionales du pays;

elle a un maire, des sheriffs & des aldermans, & elle envoie un député au parlement du royaume.

CAERMARTHEN-SHIRE, province méridionale de la principauté de Galles, en Angleterre, au midi de celle de Cardigan, à l'occident de celles de Brecknock & de Glamorgan, au septentrion de la Manche ou canal de Saint-Georges & à l'orient du comté de Pembroke. On lui donne quarante-huit milles d'Angleterre en longueur, & vingt-cinq en largeur. C'est de toutes les provinces du pays de Galles, la plus fertile & la moins montueuse. Elle fournit des grains en abondance, du bétail, du saumon, du bois, de la houille & du plomb très-fin. L'on y compte sept cent mille arpens de terre, quatre-vingt-sept paroisses, & huit villes où l'on tient marché. Caermarthen en est la capitale.

CAERNARVAN, ou CARNARVAN, petite ville d'Angleterre, dans le pays de Galles, capitale du Caernarvan-Shire, avec titre de comté, & un château où naquit Edouard II. Elle envoie un député au parlement. Sa situation est sur la rivière de Séjont, & elle est séparée de l'île d'Anglesey par le Menay. Cette ville est à 64. lieues n. o. de Londres. *Long.* 13, 25; *lat.* 53, 18.

CAERNARVAN-SHIRE, province d'Angleterre, au pays de Galles, vis-à-vis l'île d'Anglesey. Elle a 110 milles de tour, & contient 370 mille arpens. Elle abonde en gibier, poissons, bétail, & bois, & envoie un député au parlement.

CAFFA, ville ancienne & considérable, dans la presqu'île de Crimée, avec deux citadelles, & un port presque comblé. *Long.* 52, 30; *lat.* 44. 58.

Il s'y fait un assez grand trafic, sur tout de poissons salés, vestiaires, comestibles, esclaves, & tout y est à bon marché. Les Tartares la prirent sur les empereurs d'Orient dans le XIIe siècle. Les Génois la reprirent en 1266. Ils en jouirent jusques vers l'an 1474, que les Turcs la leur enlevèrent sous Mahomet II: mais par le traité conclu en 1774, entre la Porte & la Russie, ils ont été obligés de la rendre aux Tartares. Leur kan l'a cédée, ainsi que toute la presqu'île de Crimée, à Cathérine II impératrice de Russie. Elle est sur la mer Noire, à 60. lieues n. par e. de Constantinople, & 170. f. de Moscow. (*R.*)

CAFRERIE, grand pays situé dans la partie méridionale de l'Afrique, borné au nord par l'Ethiopie, le Congo, & le Monomotapa; à l'occident par l'océan Atlantique; à l'orient par la mer des Indes, & se termine au sud par le cap de Bonne-Espérance.

Quelques-uns, sous le nom de Cafrerie, comprennent toute la vaste étendue de pays qui est entre la Guinée, la Nigritie, l'Abyssinie, & la mer. Les Hottentots occupent la partie méridionale de la Cafrerie.

Ce pays est peu connu des Européens, qui n'ont point encore pu y entrer bien avant. Les habitans sont grossiers, noirs, sauvages, idolâtres, & d'une incroyable mal-propreté. Ils sont appelés *Cafres*, mot arabe qui signifie *Infidèles*. (*R.*)

CAFSA, ville d'Afrique dans le Biledulgérid, tributaire du royaume de Tunis. Elle fut fondée par les Romains. Cette ville a de belles mosquées, des rues larges & bien percées; mais les habitans sont pauvres. L'air en est mal-sain; les environs sont remplis de citroniers, d'orangers, de palmiers & d'oliviers, &c.

CAGASIAN, fort d'Afrique en Guinée, sur la côte de Malaguette, au pays de Sierra-Leone.

CAGAYAN, province & rivière d'Asie dans l'île de Luçon, l'une des Philippines. Elle est fertile & si peuplée d'abeilles, que tous les pauvres se servent de bougies au lieu d'huile. Les habitans sont partie idolâtres, & partie chrétiens.

CAGLI, ville d'Italie au duché d'Urbin, au pied de l'Apennin, avec un évêché. *Long.* 30, 25; *lat.* 43, 32.

CAGLIARI, *Caralis*, ville capitale du royaume de Sardaigne, dans la partie méridionale de l'île sur la mer Méditerranée: c'est aussi la plus grande, la plus belle, la plus forte & la plus peuplée du royaume. Dans des tems très-anciens elle portoit le nom d'*Iola*: celui de *Carales* lui fut donné par les Romains qui lui avoient accordé le droit de bourgeoisie. Elle est divisée en deux parties; la partie haute, appelée par les habitans *Casteddu*, c'est-à-dire le château, & la basse, qu'on subdivise en trois autres parties, *la Marina*, *Stampace* & *Villanuova*. Le château fut fortifié par les Pisans vers le commencement du XIII siècle: ils l'entourèrent de fortes murailles flanquées de tours, dont deux subsistent encore, & par leur solidité paroissent devoir résister à tous les ravages du tems. Le roi d'Espagne Philippe II, y ajouta de nouvelles fortifications & les princes de la maison régnante de Savoie y ont fait bâtir une citadelle, ce qui fait qu'on peut regarder cette partie de la ville comme une place assez bien fortifiée. Le vice-roi y fait sa résidence, le régent de la chancellerie, le gouverneur de la ville, le général d'armes, les deux généraux, de l'infanterie & de la cavalerie des milices, l'intendant général, l'archevèque qui se qualifie de primat du royaume & de celui de Corse, enfin tous les magistrats & la principale noblesse y font aussi leur demeure; on y voit la cathédrale, temple magnifique sous l'invocation de N. D. où les marbres les plus fins ont étés prodigués: elle y fut transférée de la ville basse en 1312 où elle existoit dès les premiers siècles de l'église: l'air, dans le château, est plus pur, plus léger & plus salutaire que dans la ville basse, quoique dans celle-ci ne soit pas mal-sain: cette dernière renferme dans son enceinte l'université & le seminaire, deux édifices qui pourroient figurer dans les plus grandes villes, les écoles publiques & l'hôpital général. On compte dans toute la ville, 15 couvens d'hommes, 5 de femmes & 38 églises. Sa population au commencement du siècle n'étoit que de 12000 habitans; mais par la douce paix, dont elle a constamment joui, sous l'heureuse domination de la maison royale de Savoie, & par les

les encouragements donnés au commerce & à l'agriculture, elle s'est accrue considérablement & on y en compte actuellement 30 mille.

Le viceroi, & capitaine général gouverne toute l'île avec une autorité presque royale : il est assisté dans son conseil par le régent de la chancellerie qui préside aussi à la cour supérieure appelée *audience royale*, composée de deux chambres, civile & criminelle: ce régent est en même tems le chef de la *cour consulaire*, composée de deux juges de l'audience royale & d'un nombre égal de négocians consuls, érigée en 1770, par un édit du roi Charles Emanuel I. En l'absence du viceroi il préside à la *giunta* de santé, à la royale administration des tours, & lorsque l'intendant général vient à mourir, il a la direction de son bureau, jusqu'à l'arrivée du nouvel intendant.

Cagliari n'a point de port, mais dans son havre spacieux & profond, la plus grande armée navale pourroit mouiller en toute sûreté. Il y a une darse avec assez de fond pour recevoir les plus gros vaisseaux marchands, & assez grande pour en contenir un nombre considérable : à côté de la darse il y a un vaste magasin, avec 12 portes, que l'on prête *gratis* aux capitaines marchands qui sont obligés de débarquer leurs cargaisons pour faire avarie : un autre magasin d'entrepôt où tous les capitaines de vaisseaux sont obligés de mettre la poudre qu'ils ont à bord, pour prévenir les incendies. Enfin on trouve un lazaret vaste & commode, à une demi-lieue de distance de la ville, sur le rivage de la mer.

Le territoire de cette capitale est très-borné, il produit néanmoins une prodigieuse quantité de fruits exquis, de différentes espèces, des vins blancs & noirs très-estimés. On tire des provinces voisines les grains & la viande nécessaire à la consommation des habitans.

Comme il n'y a point de rivière dans le voisinage de cette ville, on a été obligé de creuser un grand nombre de puits & de construire de citernes dans presque toutes les maisons. Les Romains avoient dépensé des sommes immenses pour y conduire des eaux par le moyen d'un aqueduc qui avoit son commencement à plus de dix lieues de distance dans les terres & dont il reste encore quelques vestiges. A l'orient de la ville on trouve les salines naturelles & artificielles qui fournissent une quantité si prodigieuse de sel que non seulement tous les états du roi en tirent leur provision ; mais on en exporte annuellement 50000 salmes pour la Suède. Près des salines, on y voit un étang qui est très-poissonneux, aussi bien que la mer qui baigne ces côtes. Il y a non loin de Cagliari une riche minière de fer qu'on n'a point encore exploitée, & une carrière de marbre jaunâtre.

Son commerce d'exportation consiste principalement en bled, en grains, en sel & en fromage ; on en tire aussi des peaux, des cuirs, du tabac, des pâtes, des fruits secs, du plomb, du vin muscat & de la malvoisie. Le thon est, après le bled, le principal article du commerce des négocians de cette ville, mais comme les vaisseaux vont le charger aux endroits mêmes où se fait la pêche, il ne doit point être considéré comme un article d'exportation de cette ville. Il y a une bonne manufacture de tabac & une autre de poudre établies par le roi Charles Emanuel I. Cette ville n'est point sujette aux tremblemens de terre : la peste la ravagea dans le siècle passé : l'amirail Lake l'assiégea & la prit en 1708, & en 1717 fut de nouveau assiégée & prise par les Espagnols. Elle est à 80. li. n. o. de Palerme, 80 f. par o. de Rome. *Long.* 27, 7 ; *lat.* 39, 30.

CAHORLE, ou CAORLE, petite île du golfe de Venise, sur les côtes du Frioul, avec une ville de même nom.

CAHORS, ville de France, capitale du Quercy dans la Guienne, sur le Loth. *Long.* 17, 7, 9; *lat.* 44, 36, 4.

Son nom latin est *Divona Cadurci*. Elle est de l'élection & de la généralité de Montauban. L'évêque est suffragant d'Albi. L'université fut fondée en 1332. Le vicomte de Cessac est vassal de l'évêque, & doit le conduire & le servir d'une manière assez singulière quand il prend possession. Il doit aller l'attendre à la porte de la ville, nue tête, sans manteau, une jambe & un pied nu en pantoufle, & en cet état prendre la bride de la mule montée par l'évêque, & le conduire au palais épiscopal, où il le sert pendant son dîner, toujours vêtu de même. Il a pour sa peine la mule & le buffet de l'évêque qui a été réglé à 3000. liv. Cette cérémonie grotesque, qui tient encore aux siècles de barbarie, est aussi ridicule pour le seigneur, qu'indécente pour un évêque ; il faut espérer que la raison & la philosophie détruiront entièrement ces restes grossiers de l' ignorance & de l'orgueil des gouvernemens féodaux.

Henri IV, prit cette ville d'assaut en 1580. C'est à cette occasion qu'on s'est servi, pour la première fois, des petards pour surprendre une place. Le pape Jean XXII, est né à Cahors, ainsi que Clément Marot, poëte françois si connu par ses poésies aussi naïves qu'enjouées. On recueille dans cette ville des vins excellens ; le Loth environne presque de tous côtés ses murailles. Elle est à 20 lieues n. o. d'Albi, 25 n. de Toulouse, 41 e. de Bordeaux, & 130 f. de Paris. (*M. D. M.*)

CAGNOTTE, ou LA CAIGNOTTE (Notre-Dame de la), abbaye de Bénédictins, diocèse & à 10 lieues de Dax. Elle vaut 2500. livres.

CAGNY. *Voyez* BOUFLERS.

CAHERA. *Voyez* CAIRE (le).

CAI, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, sixième métropole de la province, vers le 31 d. 40 m. de *lat.*

CAÏ, petit royaume, dépendant de l'empire du Japon, dans l'île de Niphon.

CAIABO, province de l'Amérique septentrionale, dans l'île Espagnole.

CAICOS, iles de l'Amérique, au nord de celle de Saint-Domingue. Elles sont au nombre de six, & prennent leur nom de la principale. *Long.* 305, 25; *lat.* 21, 41.

CAIENNE, ou CAYENNE (la), île de l'Amérique méridionale, avec une ville & une riviere de même nom, appartenant à la France.

Les François s'y établirent vers l'an 1635; s'étant retirés en 1654, les Anglois y demeurèrent jusqu'en 1664, que le sieur de la Barre y rétablit les François. Les Hollandois les en chassèrent en 1676; mais ils y furent rétablis, l'année suivante, par M. d'Estrées.

Cayenne est située sur la côte de la Guyane, à 4 d. 50' de latitude, & 325 d. 25' de longitude. Elle est formée par deux bras de la rivière de Cayenne, & sa circonférence est d'environ dix-huit lieues. Elle est assez haute généralement sur le bord de la mer; mais si marecageuse dans son milieu, qu'on ne peut aller par terre d'un bout à l'autre. Ces marais sont couverts de mangles fort épais, qui croissent jusques dans l'eau de la mer, & dont l'entrelacement forme une espèce de chaussée, sur laquelle, en certains endroits, on peut marcher plus de 12 à 15 lieues sans mettre pied à terre. Ces Marais, joint à neuf mois de pluies continuelles, rendent l'air humide, mal-sain, & occasionnent des fièvres, qui sont souvent très-dangereuses; cependant, depuis que l'île se défriche l'air en est plus pur, & l'on commence à s'y bien porter. La nature & l'art ont également contribué à fortifier la ville, qui est à l'occident de l'île. Outre le fort qui commande de toutes parts, il y a différentes batteries, qui peuvent monter à soixante pièces de canon. La figure de la place forme un exagone irrégulier.

Le principal commerce de l'île consiste en sucre, en rocou, en coton, & en indigo. Le café qu'elle produit a la féve petite, mais d'une excellente qualité. La terre est très-fertile en maïs, en manioc; il y croît de la casse, des papaies, des pommes d'acajou, de la vanille, & de la pite, espèce d'herbe, dont la côte se taille comme le chanvre. Le fil en est plus fort, & aussi fin que la soie.

L'ébène noire & verte, le bois de lettre, le bois de violette, & d'autres bois précieux pour la teinture & la marqueterie, sont communs dans l'île. Le poisson & le gibier y sont en abondance. On y voit des tigres, des cerfs, des cochons, des porcs-épics, des agoutis, & des sapajous. L'agoutil est de la grosseur d'un lièvre, a la couleur d'un cerf, le museau pointu, de petites oreilles, & les jambes courtes & menues. On trouve aussi à Cayenne de fort gros serpens, mais peu venimeux. Entre plusieurs sortes d'oiseaux, les perroquets y sont d'une beauté singulière. Les bois sont peuplés de flamands, de petites perriques, de colibris, d'ocos & de toucans. L'ocos est un oiseau, de la grosseur d'un poulet d'inde, & le toucan de celle d'un pigeon.

Le gouvernement de Cayenne n'est pas renfermé dans les bornes de l'île; il s'étend plus de cent lieues sur la côte. A l'ouest il a la rivière de Marony, qui la sépare de la colonie Hollandoise de Surinam; du côté du sud, il touche au bord septentrional des Amazones, où les Portugais ont trois forts sur les rivières de Parou & de Macabu.

Les habitans de Cayenne sont très-affables, & reçoivent civilement les étrangers. Quoiqu'ils parlent tous la langue Françoise, à peine leurs enfans en savent-ils deux mots, parce que leur éducation est confiée aux nègresses, qui ont introduit dans leur langage une infinité de mots Affricains. Les femmes y sont mieux faites que dans les autres îles Françoises; elles n'ont pas le teint pâle de celles de la Martinique & de Saint-Domingue, & la plupart ont naturellement beaucoup d'esprit. A Cayenne, comme dans les autres iles, les maris sont obligés, pour satisfaire la vanité des femmes, de faire une depense extraordinaire à l'arrivée de chaque vaisseau, & leurs affaires en souffrent beaucoup.

On voit à Cayenne quantité de chevaux, depuis que les Anglois de Boston & de la nouvelle York y sont venus pour le commerce. Ces animaux coûtent peu à nourrir. L'usage, après leur avoir ôté la selle & la bride, est de les laisser paître à leur gré, sans jamais les enfermer. On y nourrit aussi des moutons, des chèvres, & de gros bestiaux, avec le soin de mettre le feu dans les savanes aux mois d'août & de septembre pour en faire de bons pâturages; aussi leur chair est-elle excellente; le plus grand obstacle à leur multiplication vient des tigres, qui passent du continent à la nage pour chercher leur proie. On élève aussi beaucoup de volaille; les arbres fruitiers de l'Europe ne s'accommodent pas du climat; mais tous ceux de l'Amérique y viennent fort bien. On y cultive aussi toute espèce d'herbes potagères, des petits pois, des citrouilles, des potirons, des melons d'eau d'un goût delicieux, d'excellentes figues; la vigne y réussit, & produit de fort bon vin; rien enfin ne manque dans cette île pour faire bonne chere.

On ne ressent point à Cayenne de ces vives chaleurs, qui sont la principale incommodité des autres îles. Un vent d'est, qui s'élève tous les jours sur les neuf heures du matin, y rafraîchit l'air; mais la sécheresse & l'humidité y sont excessives.

Il y pleut neuf mois entiers, à commencer du mois d'octobre, & c'est ce tems qu'on nomme l'hiver. Les bestiaux trouvent par tout alors d'excellens pâturages; mais dans les mois de juillet, d'août & de septembre, les campagnes sont quelquefois si sèches, que les chevaux & les bœufs périssent de faim & de soif. Les moustiques, les maringoins, les maks, les chiques, les tiques, les pous d'Agouthi, & ceux de bois, les fourmis, les scarabées & les crapauds, seroient d'autres fléaux de l'île, par leur nombre & leur voracité, si tous ces insectes ne se faisoient une guerre mutuelle qui les détruit. La fourmi coureuse sur tout tue les mouches, les guèpes, les scarabées, les araignées, & jusqu'aux rats, de quelque grosseur qu'ils puissent être.

. Cette Ile enfin pourroit devenir une colonie très-importante si les François y étoient en plus grand nombre, s'ils avoient plus d'amour pour le travail, & s'ils étoient assez riches enfin pour acheter les Nègres qui leur sont nécessaires; mais par malheur la terre la plus fertile n'offre presque par tout que des landes & des friches, & donne à peine la millième partie de ce qu'elle pourroit produire. (M. D. M.)

CAIETTE. *Voyez* GAIETTE.

CAIFUNG, ou CAIFONG, ville d'Asie dans la Chine, province de Honan. Elle fut presqu'abîmée par les eaux en 1642. L'empereur ayant fait percer une digue, pour réduire la ville qui s'étoit soulevée, il y périt alors trois cent mille habitans: avant cette époque elle fut riche & puissante, & elle a été long-tems habitée par des princes du sang royal. *Long.* 131, 30; *lat.* 35. (R.)

CAIGNOTE (la). *Voyez* LA CAIGNOTE.

CAIMAN, ou CAYMANES, ou ISLES DES LEZARDS, sont trois îles de l'Amérique septentrionale, entre celles de Cuba & de la Jamaïque, dans le golfe du Mexique. Elles n'ont presque point d'eau douce, & appartiennent aux Anglois, qui y pêchent beaucoup de tortues. L'une se nomme *Cayman*, la seconde *petit Cayman*, & la troisième *grand Cayman*. Celle-ci est une terre basse & couverte de buissons; il ne s'y trouve aucun animal, si ce n'est des iguanes, (sorte de lézards qui a donné son nom à l'île) & un animal assez semblable au renard, qui se nourrit d'œufs de tortue. Cette île est d'un accès facile, parce que la mer est profonde, & qu'elle n'a ni roches, ni basses. Il y a un bon ancrage du côté du sud, près d'une baie de sable.

CAINSHAM, ou HEYNSHAM, ville d'Angleterre, au comté de Sommerset, sur une petite rivière qui se jète dans l'Avon. On lui donne vulgairement l'épithète de *smoky*, (pleine de fumée), à cause de l'air nébuleux que l'on y respire.

CAIRE (le), grande ville d'Afrique, capitale de l'Egypte. Elle passe pour une des plus considérables de la domination des Turcs. Elle est sur la rive du Nil. Le vieux Caire est à trois quarts de lieue sur le bord oriental du Nil. Les Cophtes y ont une église magnifique. *Long.* 49, 10; *lat.* 30, 3.

Cette ville fut bâtie vers l'an 765, par les ordres du calif de Kairvan. Les rues y sont sales, étroites, & les maisons généralement basses & mal bâties. Toute leur magnificence est en dedans, & du côté des cours. Il y a beaucoup de jardins & de lacs où entre l'eau du canal, lorsque le Nil vient à déborder. Le plus grand lac peut avoir cinq cents pas de diamètre; il est au centre de la ville, & il est bordé de belles maisons. Pendant huit mois de l'année, c'est un vaste bassin rempli d'eau; pendant les quatre autres mois, c'est un jardin très-riant. Lorsque ce bassin est inondé, il est couvert de barques; on y tire des feux d'artifices, & on y donne des concerts.

Il y a dans le Caire deux couvens de Franciscains Italiens. L'un dépend du couvent des Franciscains de Jérusalem, & les religieux sont les curés nés de tous les Francs qui sont en Egypte; l'autre a un supérieur nommé par la Propaganda, ainsi que les autres religieux, & on y remplit les fonctions de missionnaires. Les juifs ont aussi plusieurs synagogues en cette ville.

Le château, bâti par le grand Saladin, est d'une magnificence extraordinaire, & d'une enceinte immense. Il est situé sur une montagne, à laquelle on arrive par un escalier où peuvent monter les chameaux & les chevaux, même quand ils sont chargés. Il renferme plusieurs palais, des jardins, de superbes portiques, des bains, & des places d'une grande somptuosité; le marbre & les colonnes y sont prodigués. La mosquée que ce prince fit bâtir, étonne autant par sa grandeur, que par la beauté de l'architecture.

L'aqueduc qui conduit l'eau à ce château a cinq cent vingt arcades. Par malheur ces monumens superbes sont entre les mains d'une nation qui méprise les arts, & qui laisse dégrader tant de chef-d'œuvres.

Je ne puis me dispenser de parler du puits qui est d'une prodigieuse profondeur. Il semble partagé en deux parties, entre lesquelles est une place, où descendent par un escalier d'une pente imperceptible, les bœufs qui doivent faire monter l'eau du premier puits. Elle se rend dans un réservoir, qui fait le fond du second puits, au haut duquel elle est portée par une roue, que les bœufs font tourner continuellement, & où tient une corde, à laquelle sont attachés plusieurs seaux.

Les habitans de cette ville montent à plus de 300,000, en y comprenant les Mores, les Cophtes, les Turcs, sans compter cependant les milices du grand seigneur. Le bacha a l'autorité suprême, & gouverne despotiquement, non-seulement la ville, mais encore toute l'Egypte. Il y a aussi quatre muftis pour les principales sectes des Mahométans, & un patriarche Cophte. Les femmes y ont plus de liberté que dans les autres états du Turc. La ville est traversée par un grand canal très-ancien. Le sultan Selim la prit sur les Mameluks en 1517, & depuis ce tems-là elle est sujète aux Turcs. On en tire par Alexandrie des cuirs, du lin, des laines d'Egypte, du coton filé, de la cire, des dattes, de l'aloès, de l'encens, de la myrrhe, du café, des aigrettes blanches & noires, des dents d'éléphans, & de la gomme laque. Il y a plusieurs manufactures, entre autres de tapis de Turquie.

Le Caire est dans un pays sablonneux. L'air n'y est jamais rafraîchi par les pluies; la chaleur y est extrême, mais en juin, juillet, août, il y règne un vent qui le tempère beaucoup. Comme l'hiver n'y est jamais rigoureux, les arbres y conservent leur verdure toute l'année. Le larcin y est toujours puni de mort. Pour les crimes capitaux, les personnes du commun y sont empalées, celles de

distinction étranglées ou décapitées, & les fautes les plus légères attirent la bastonade. (M. D. M.)

CAIREVAN, ou KAIRVAN, ville d'Afrique, au royaume de Tunis. Elle a été long-tems le siége des princes Arabes. *Long.* 29; *lat.* 35, 40. (R.)

CAITHNESS, province au nord de l'Ecosse, assez fertile en bleds, en pâturages & en bétail, mais dans laquelle il y a peu de bois. Elle envoie un député au parlement. Buthewichen en est la capitale.

CAJANEBOURG, ville forte de la Suède, capitale de la Cajanie ou Bothnie orientale, sur le lac d'Ula, vers la Laponie. La province dont elle est la capitale, feroit assez fertile, si les frimats qui viennent de bonne heure n'empêchoient souvent les grains de mûrir.

Ce lieu est devenu célebre par l'observation du passage de Vénus. *Long.* 45, 25; *lat.* 64, 13.

CAJANIE, grande province de la Finlande, appartenant aux Suédois, sur le golfe de Bothnie. La capitale en est Cajanebourg.

CAJARC, petite ville de France, dans le Quercy, sur le Loth, à 3 li. f. e. de Figeac.

CAJAZZO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec un évêché, suffragant de Capoue, à 3 lieues n. e. de cette ville, & 9 n. e. de Naples. *Long.* 32; *lat.* 41, 10.

CAKET, ville & petit royaume d'Asie, dépendant du roi de Perse, près du Caucase. Son commerce consiste en soie. *Long.* 63, 50; *lat.* 43, 32.

CAKETA, grande rivière de l'Amérique méridionale. Elle prend sa source dans la nouvelle Grenade, & verse dans l'Orénoque & au fleuve des Amazones. (R.)

CALAA, ville d'Afrique, au royaume de Tremecen, au sud d'Oran, sur la pente d'une colline. Ses habitans sont en grande partie livrés au commerce. *Long.* 12, 30; *lat.* 31, 10.

CALABRE (la), province d'Italie, dans la partie méridionale du royaume de Naples, avec titre de duché. On la divise en citérieure & ultérieure, séparées par une chaîne de montagnes.

Cette province est fertile en bled, en huile, figues, raisins. Il y a de la manne estimée, du talc, du marbre, des chevaux & des mulets vigoureux. La Calabre citérieure a pour capitale Cosenza; la Calabre ultérieure a Catanzaro.

On ne peut pas se former l'idée de la grande fertilité de cette province, sur tout de la *Plaine*. Les champs couverts d'oliviers, les vignes chargées de pampres, les arbres fruitiers qui couvrent le pays, les blés, enfin toutes sortes de productions répondent amplement aux desirs des agriculteurs. Ce seroit un sejour des plus délicieux sans les malheurs auxquels il est sujet: les tremblemens de terre y font des dégâts incroyables. Qui peut, sans frémir, penser à ceux arrivés pendant l'année 1783? Qui peut d'un œil sec considérer les ravages affreux, qu'ils ont faits dans la Calabre ultérieure?

Le 5 février 1783, fut l'époque terrible de la funeste catastrophe qui bouleversa la Calabre ultérieure, partie de la Calabre citérieure, renversa Messine, & porta au loin la désolation & l'effroi. Il y eut vingt-neuf villes, bourgs, ou villages détruits ou fort endommagés. Ces lieux sont: Fornice, Filogosa, Sinopoli, Scilla, Bagnara, Potanno, Palmi, Seminara, San-Giorgio, Cinque-Frondi, Polistena, Oppido, Soriano, Roccella, San-Bruno, Stilo, Pizzo, Squilace, Regio, Crotone, Catanzaro, Sant' Onolrio, Stefanacone, Messiano, Briatico, Milet, Terra-Nuova, Casal-Nuovo, Monte-Leone; & le nombre des personnes qui y ont perdu la vie se porte à 26 ou 27 mille.

A Oppido, de 6000 habitans il n'en resta que 47. Catanzaro & Crotone ont très-peu souffert. Les places fortifiées de Calabre furent détruites; la tour du Phare fut engloutie dans la mer avec la ville de Pizzo, & celle de Regio, dont on ne reconnoissoit même plus l'emplacement. Il n'est point resté de vestiges de Bagnara, & de tous les beaux lieux circonvoisins. Dans cet affreux bouleversement, le fleuve Pétraque a disparu, & on ne sait ce que ses eaux sont devenues. Plusieurs autres rivières ont abandonné leurs lits, quelques montagnes ont disparu, d'autres se sont entr'ouvertes, quelques autres se sont élevées tout à coup du sein de la terre: des volcans se sont manifestés en plusieurs endroits, & dans ce jour d'horreur la mer étoit en tourmente, les ténèbres & une tempête effroyable sur la terre ajoutoient au deuil & à la consternation.

Le 28 mars suivant une secousse plus terrible que les précédentes mit le comble à l'horreur & à la désolation de ces malheureuses contrées. La Calabre, & toutes les provinces du royaume de Naples, en ressentirent plus ou moins les terribles effets, & la ville de Cosenza fut renversée en partie. Au mois de septembre la terre n'étoit pas encore raffermie dans la Calabre, les secousses n'y avoient point encore cessé & les infortunés habitans étoient toujours sous des tentes, où ils attendoient les secours du gouvernement, qui vivement touché de leur affreuse situation, leur envoya des vivres de tout genre, & des sommes considérables pour rebâtir leurs villes après que les secousses eurent cessé.

Cette horrible catastrophe arriva sans que rien l'ait annoncée auparavant. Un bruit sourd & intérieur se fit entendre en même tems que le fracas de la chute des édifices; & la poussière enveloppa les victimes malheureuses de ce terrible fléau. On remarqua seulement que depuis trois ans le Vesuve avoit absolument cessé de jetter de la fumée, & que l'Etna avoit été fort tranquille. Un mouvement machinal fit échapper ceux qui se sauvèrent, & qui ne recouvrèrent le sentiment de leurs maux que lorsque la secousse fut cessée. Qui peut peindre l'effroi, le silence, le desespoir, qui succédèrent à ce funeste événement? Le premier mouvement fut celui de la joie de vivre encore; le second fut de

désolation. Le souvenir de leurs parens, de leurs amis, qui étoient ensevelis sous les ruines, troubloit le plaisir d'être échappés à tant de malheurs. Ils alloient chercher, au milieu de ces monceaux, les personnes qui leur étoient cheres, entendoient leurs cris, reconnoissoient leurs voix, étoient certains du lieu où ils étoient ensevelis, & se voyoient dans l'impuissance de les secourir: les débris entassés résistoient à leurs foibles mains, s'opposoient aux efforts de leur zèle & de leur tendresse. C'est en vain qu'ils réclamoient des secours étrangers: leurs cris, leurs sanglots n'intéressoient personne. Chacun étoit occupé de ses malheurs particuliers ou de ceux de sa famille; on ne prenoit aucune part au sort de la personne indifférente. On vit dans le même tems des exemples de tendresse paternelle & maritale, portée jusqu'au dévouement, & des traits de cruauté & d'atrocité qui font frémir. Pendant qu'une mère échevelée & couverte de sang venoit demander à ces ruines encore tremblantes, le fils qu'elle portoit en fuyant entre ses bras, & qui lui avoit été arraché par la chute d'une piece de charpente: pendant qu'un mari affrontoit une mort presque certaine pour retrouver une épouse chérie; on voyoit des monstres se précipiter au milieu des murs chancellans, braver le danger le plus imminent, fouler aux pieds des hommes moitié ensevelis, qui réclamoient leur secours, pour aller piller la maison du riche, & pour satisfaire une aveugle cupidité. Un quart de ces victimes auroit survécu, si on leur avoit porté de prompts secours.

Dans ce renversement les religieuses dont les couvens furent détruits, reçurent du pape la faculté de rentrer dans leurs familles.

Ce tremblement de terre infiniment plus violent que celui de Lisbonne en 1755, s'est fait sentir dans le reste de l'Italie & dans toute la Sicile.

Nous ne parlerons pas des causes physiques qui ont produit un si grand bouleversement: ces recherches ne sont pas du ressort de la géographie; & d'ailleurs elles ont été déjà discutées dans plusieurs excellens mémoires sur ce sujet, & particulièrement dans ceux de M. de Dolomieu, & de milord Hamilton.

CALACIA, ville d'Asie, dans la Tartarie, au royaume de Tanguth.

CALA-DUCIRA, ville & port de l'île de Gozzo, dans la mer Méditerranée, près de Malte. (R.)

CALAFIGUER, ville & port de la côte méridionale de l'île de Majorque.

CALAH, île de la mer des Indes, près de la ligne équinoxiale. Elle est peuplée de Mahométans, & renommée par ses mines d'étain, & par ses arbres, dont on tire le camphre.

CALAHORRA, ville d'Espagne, dans la Vieille Castille, sur les frontières de la Navarre. Elle est située sur l'Ebre, au confluent du Cidaço. Cette ville, qui est l'ancienne *Calaguris*, est connue par le séjour, le choix des troupes, & les belles actions de Sertorius. Elle devint municipale; & Auguste avoit à Rome, pour sa garde, trois cohortes, dont une étoit de soldats de Calahorra. On y trouva en 1707, sur une pierre, cette inscription d'un officier, habitant de Calahorra, qui se crut obligé, par devoir d'amitié & de religion, de mourir & de se sacrifier aux manes du grand Sertorius.

Diis manibus
Quinti Sertorii,
Me Brebicius Calaguritanus devovi,
Arbitratus religionem esse,
Eo sublato,
Qui omnia
Cum diis immortalibus
Communia habebat,
Me incolumem
Retinere animam.
Vale viator qui hæc legis,
Et meo disce exemplo
Fidem servare.
Ipsa fides
Etiam mortuis placet,
Corpore humano exutis.

« Je, Brebicius, natif de Calahorra (*qui suis inhumé ici*), me suis immolé aux dieux manes de Quintus Sertorius, m'étant fait un scrupule de religion de vivre encore après la mort de ce grand homme, qui étoit semblable en toutes choses aux dieux immortels. Adieu passant, qui lis ceci, apprends, à mon exemple, à garder ta foi. Les morts, quelque dépouillés qu'ils soient de leurs corps, ne laissent pas d'être touchés de cette vertu ».

Telle est la traduction qu'en donna M. Mahudet, médecin de Langres, à M. de Baville, intendant de Languedoc, à qui l'inscription avoit été envoyée d'Espagne.

Cette ville, qui a trois églises paroissiales & trois couvens, est située dans un terroir fertile, sur la pente d'un coteau, qui s'étend jusqu'aux bords de l'Ebre, a un évêché suffragant de Tarragone. Elle est à 28 li. e. de Burgos, 25 n. o. de Sarragosse. Quintilien & Prudence étoient de cette ville. *Long.* 15, 50; *lat.* 42, 12. (R.)

CALAIS, ville de France, dans la Picardie, sur le bord de la mer.

C'est le siége d'un gouverneur particulier, d'une amirauté, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. Il y a deux lieutenans de roi, dont l'un pour la citadelle, & un major. Elle a une bonne citadelle, & un port bien fortifié. *Long.* 19, 30, 55; *lat.* 50, 57, 31.

Un complot, formé par Geoffroy de Chami, pour surprendre Calais, en 1347, occasionna une action, où Edouard, roi d'Angleterre, combattit vaillamment, & ne trouva pas dans Eustache de Ribaumont un adversaire moins redoutable. Celui-ci, abandonné des siens, rendit son épée au prince: ce chevalier, & les autres prisonniers de marque soupèrent avec le vainqueur, qui les com-

bla d'égards & de politeſſes ; mais il donna les plus grands éloges à Ribaumont, l'appella le plus valeureux chevalier qu'il eût jamais connu, & avoua qu'il ne s'étoit jamais trouvé de ſa vie dans un danger ſi preſſant que celui qu'il avoit couru en combattant avec lui. Il prit alors un filet de perles qu'il portoit à ſa tête, l'attachant ſur celle de Ribaumont, il lui dit : « Sire Euſtache, recevez ce préſent comme un témoignage de mon eſtime pour votre bravoure, & je deſire que vous le portiez ſouvent pour l'amour de moi. Je ſais que vous êtes galant & amoureux ; que vous vous plaiſez dans la ſociété des dames & demoiſelles ; qu'elles ſachent toutes de quelles mains vous avez reçu cet ornement. Vous n'êtes plus priſonnier ; je vous quitte de votre rançon, & dès demain vous pouvez diſpoſer de vous-même comme il vous plaira ».

Cette ville cependant fut priſe par famine, la même année 1347, par le même Edouard III. Le duc de Guiſe la reprit ſur les Anglois en 1558. L'archiduc Albert la reprit en 1596 ; mais elle fut rendue à la France deux ans après, par le traité de Vervins. Les alliés la bombardèrent ſans beaucoup d'effet en 1696. C'eſt le grand paſſage de France en Angleterre, & le plus court pour en revenir. Il y entre & il en ſort régulièrement deux fois la ſemaine, en tems de paix, deux bâtimens, appelés *paquebots*, qui viennent de Douvres à Calais, & vont de Calais à Douvres. Elle eſt à 10 li. ſ. o. de Dunkerque, 7 ſ. e. de Douvres, 61 n. de Paris. (M. D. M.)

C'eſt ſur la côte entre cette ville & Boulogne qu'ariva, le 15 juin 1785, la luctueuſe cataſtrophe des deux voyageurs aériens, MM. Pilâtre de Roſiers & Romain l'aîné, victimes de leur courage & de l'honneur national. A 7 heures & demie du matin ils s'étoient élevés de Boulogne ſur une machine aéroſtatique, pour traverſer la Manche, ſur l'exemple de M. Blanchard, & deſcendre en Angleterre. Le vent leur étoit favorable ; mais il changea peu d'inſtans après, & les jeta ſur la côte. Ils ſe balancèrent pendant demi-heure, en louvoyant entre Calais & Boulogne : tout-à-coup le ballon s'entr'ouvrit dans ſa partie verticale, & les malheureux aéronautes plombèrent de la hauteur de 200 toiſes ſur une petite colline, à environ une lieue de Boulogne. On vola à leur ſecours ; mais ce fut ſans effet : M. Pilâtre étoit déjà mort, & M. Romain alloit rendre le dernier ſoupir. On pourra appeler cette côte du nom de ceux qui l'ont baignée de leur ſang, comme Icare laiſſa le ſien à l'Archipel de Candie.

Calais (le pas de) : on nomme ainſi la partie la plus étroite de la Manche, ou du canal qui ſépare la France de l'Angleterre.

Calais (Saint-), *Carilesi Oppidum*, petite ville de France dans le Maine, avec titre de baronnie, & une abbaye de Bénédictins, qui vaut 5000 liv. Elle eſt à 6 li. n. o. de Vendôme, & 4 o. de Montdoubleau.

CALAJATE, ville ruinée d'Aſie, dans l'Arabie heureuſe, vers le golfe Perſique.

CALALONGA, autrefois petite ville, & préſentement village de l'île de Majorque. On la nomme auſſi *Lincu*. Ce lieu, qui eſt un aſſez bon port, eſt à dix milles de la ville de Majorque vers le levant.

CALAMATA, ville de la Turquie d'Europe, dans la Morée, ſur la rivière de Spinarza. Elle eſt aſſez grande, mais peu forte, avec un ancien château. Les Vénitiens la prirent en 1685, & elle leur demeura par la paix ; mais depuis, les Turcs l'ont repriſe avec le reſte de la Morée. Elle eſt à 3 li. de la mer, à 11 o. de Miſitra. *Long.* 39, 45 ; *lat.* 37, 8.

CALAMIANES, îles d'Aſie dans la mer des Indes, entre celle de Bornéo & les Philippines. Gemelli Carreri dit que les Iles Calamianes ſont au nombre de trois, & qu'il ne faut pas les confondre avec les Iles Calamiones, qui ſont au nombre de dix-ſept, parmi leſquelles eſt Paragoa. Les îles Calamianes, ſelon le même auteur, ſont habitées par des Indiens paiſibles. On y recueille de la cire, & ſur les côtes on pêche de très-belles perles.

CALAMITA, rivière d'Aſie dans la Tartarie-Crimée, qui ſe jète dans la mer Noire.

CALAMO, rivière de la Grèce, qui prend ſa ſource dans l'Albanie, & ſe jète dans la mer, vis-à-vis de l'île de Corfou.

Calamo, Calamine, Calimno, autrefois *Claros*, île de l'Archipel, près de la côte d'Aſie, au ſud de l'île de Léro, ſujète au Turc. Baudrand lui donne quarante mille pas de circuit, & dit qu'il y a un château & un bourg de même nom.

CALANDA, petite ville du royaume d'Aragon en Eſpagne, ſur la rivière de Guadaloupe.

CALANTIGAS, nom qu'on donne à trois petites îles, ſur la côte orientale de l'île de Sumatra.

CALAPATE, ville d'Aſie dans l'Inde en-deçà du Gange ſur la côte de Coromandel, dans le royaume de Biſnagar.

CALARÉ, contrée des Indes ſur la côte de Malabar, aux confins des royaumes de Travancor & de Changanate. Ce pays eſt un des plus pauvres de tout le Malabar, & n'eſt guère connu, parce qu'il n'a rien qui y attire les Européens.

CALASUSUNG, petite ville d'Aſie, capitale de l'île de Buton, l'une des Moluques. Cette ville eſt très-agréable. Les habitans, qui ſont Mahométans, ne vivent preſque que de racines. Elle appartient à un prince Indien. *Long.* 141, 20 ; *lat. mérid.* 5.

CALAT, ville d'Aſie dans le royaume de Cotan, près de Candahar.

CALATA-BELLOTA, ville de Sicile, ſur une rivière de même nom, dans la vallée de Mazara, au pied d'une montagne.

Calata-Fimi, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, entre Mazara au midi & Caſtellamare

au nord, entre des montagnes. On y voit les ruines de l'ancienne *Locaricum*.

CALATAIUD, ou CALATAJUD, ville considérable d'Espagne dans le royaume d'Aragon, au confluent du Xalon & du Xiloca, dans une vallée très-fertile. *Long.* 16, 10; *lat.* 41, 22.

Cette ville a treize paroisses, onze couvens d'hommes, quatre de femmes, & une commanderie de l'ordre de Malte.

L'ancienne *Augusta Bilbilis*, patrie de Martial, est dans le voisinage, & s'appelle *Baubola*, ou *Bubiera*: Calataiud est la patrie du fameux Lorenzo Gratian. Elle est à 15 li. f. o. de Sarragosse, & à 14 f. f. e. de Taraçona. (R.)

CALATA-GIRONE, en latin *Calata Hieronum*, ville de Sicile dans la vallée de Noto, près de la rivière de Drillo, sur une montagne escarpée. Elle est très-peuplée, & son nom veut dire *le château du délire*.

CALATA-NISSETA, ville de Sicile dans la vallée de Mazara, près de la rivière de Salso, sur une montagne. Son nom signifie le *château des femmes*.

CALATA-ZIBETA, petite ville de Sicile dans la vallée de Noto, près des sources de la rivière de Dittamo, entre des montagnes.

CALATRAVA, petite ville d'Espagne dans la Nouvelle-Castille, près la rivière de Guadiana, au voisinage de la Sierra-Morena. *Long.* 14, 20; *lat.* 39, 6.

Cette ville est le chef-lieu de l'ordre militaire des chevaliers de Calatrava, institué en 1158 par don Sanche II, roi de Castille. Elle est dans une plaine abondante en vin, en bled, en gibier & en troupeaux, à 5 lieues n. e. de Ciudad-Real, 6 n. d'Almagra. (R.)

CALAVON, petite rivière de France dans le comté de Provence. Elle se jète dans la Durance près de Cavaillon.

CALAW, petite ville de Bohême, dans la Lusace, sur la rivière de Bober. Elle n'est plus si considérable qu'elle l'étoit autrefois. Il s'y fait un grand commerce de laine. Elle est à 6 li. de la ville de Cotbus, vers le nord.

CALAZEITA, petite ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, près de la rivière de Mataranna.

Cette ville fut prise en 1706 par le maréchal de Tessé, qui commandoit un corps de troupes pour le roi d'Espagne; la ville fut abandonnée au pillage & ensuite brûlée.

CALB, ou CALW, jolie petite ville de Suabe, dans lu duché de Wirtemberg, sur la rivière de Nagold, à 11 lieues o. de Studgard. On y fait de la porcelaine, des étamines & de la serge.

CALBARY, pays, village & rivière d'Afrique au royaume de Benin, dans la Guinée: les Hollandois y font un commerce considérable.

CALBE, ville d'Allemagne sur la Saale, dans le duché de Magdebourg, à 8 lieues f. de cette ville. C'est le siége d'une inspection ecclésiastique. (R.)

CALBE, ou KALBE, bourg d'Allemagne, dans la Vieille-Marche de Brandebourg. On y compte quatre-vingt-cinq feux. (R.)

CALCAR, petite ville d'Allemagne dans le duché de Clèves, sur le ruisseau de Men près du Rhin. Elle appartient au roi de Prusse. C'est la patrie de Jean Calcar, excellent peintre. *Long.* 24, 45; *lat.* 51, 45.

CALCE, petite ville d'Italie au duché de Milan, sur la riviere d'Oglio.

CALCEDOINE, ville autrefois considérable d'Asie Mineure, sur la mer de Marmara; ce n'est plus qu'un mauvais bourg que les Turcs nomment aujourd'hui *Caltitiu*.

CALCHAQUIS, peuples de l'Amérique méridionale, qui ayant été cruellement traités par les Espagnols, se sont retirés dans les montagnes, & occupent aujourd'hui la vallée de Calchaquis. Ces peuples, aigris par toute espèce de mauvais traitemens, sont des voisins dangereux pour les Espagnols du Tucumau.

CALCINATO, village du Bressan en Italie, sur la Chiesa, à trois lieues de Monte-Chiaro, remarquable par la défaite des Impériaux, & la victoire qu'y remporta M. de Vendôme le 19 avril 1706. La perte des ennemis fut telle, que le prince Eugène, qui n'arriva que le lendemain, fut obligé de se retirer dans le Trentin. Les mesures du général françois étoient si bien prises, qu'il avoit annoncé cette victoire au roi en partant pour l'Italie.

CALCUTTA, établissement Anglois dans l'Inde, en remontant celle des branches du Gange désignée sous le nom de *rivière d'Ougli*. L'air en est malsain; cependant la ville de Calcutta est fort peuplée, en même tems qu'elle est forte, riche & très-commerçante. *Long.* 106, 8; *lat.* 22, 34, 43. (R.)

CALDERINO, montagne d'Espagne, *mons Calderinus*. Le comte Julien ayant résolu d'introduire les Maures en Espagne pour venger l'affront que Rodrigue, dernier roi des Goths, avoit fait à sa fille Caba, assembla ses amis sur une montagne appelée depuis d'un mot Arabe, la montagne de *Calderino*, c'est-à-dire la montagne de la trahison; parce que ce fut là, en effet, que fut tramée la plus honteuse trahison qui fut jamais.

CALDERINO, lieu d'Italie, fameux par ses bains, qu'on nomme ordinairement *Bains de Vérone*, parce qu'ils sont à dix milles de cette ville.

CALEBEG, ou KILBEG, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Dunnegal. Elle a un port très-commode, & envoie deux députés au parlement.

CALEDONIE (la nouvelle), grande île de la mer Pacifique, ainsi nommée par le capitaine Cook en 1774; M. de Bougainville cependant avoit reconnu cette terre quelques années avant Cook. Elle a environ 87 lieues de long, mais sa largeur n'est pas considérable, & rarement elle excède dix lieues. C'est une contrée toute hérissée de montagnes de différentes hauteurs, qui laissent entr'elles des vallées plus ou moins profondes; de ces mon-

tagnes il fort une infinité de fources qui arrofent les plaines, portent par tout la fertilité & fourniffent aux befoins des habitans. La terre vers le rivage eft baffe, & l'accès, à caufe des récifs & des brifans, eft très-difficile. La pêche eft des plus abondantes. Cette île, ou du moins la côte, eft habitée par tout. La Nouvelle-Caledonie eft environnée d'une foule de petites îles, qui font peuplees pour la plupart. Le côté méridional de cette grande terre n'a point encore été reconnu; on ignore quelles font fes productions animales & végétales.

Les infulaires font entièrement nus, à l'exception d'une longue bande d'étoffe, dont ils s'enveloppent les reins, & qui de la manière dont ils l'arrangent, ne rend leur nudité que plus remarquable & plus immodefte encore. Ils ont la barbe & les cheveux noirs & très-frifés, portent la plupart des plumes fur la tête, & fufpendent à leurs oreilles un grand nombre d'anneaux d'écaille de tortue; leur ftature eft grande & bien proportionnée; leur figure intéreffante, & leur teint d'un châtain foncé. Ces Infulaires annoncent un bon caractère & beaucoup de bonne foi.

La Nouvelle-Caledonie s'étend depuis le 19e jufques vers le 23e degré de latitude fud, & le 164e deg. 15 m. jufqu'au 167 deg. 15 m. de longitude fur le méridien de Greenwick. (M. D. M.)

CALENBERG, principauté d'Allemagne dans la Baffe-Saxe, qui fait partie du duché de Brunfwick: on l'appelle ordinairement le *pays de Hanovre*. Le château de même nom, qui eft aujourd'hui réuni, eft à 4 li. f. de Hanovre. Cette principauté eft un pays montagneux, & pierreux dans certains cantons, tourbeux, marecageux & fablonneux dans d'autres, mais généralement peu fertile. Il s'y en trouve cependant de bas & d'humides, dont le terrain gras, mêlé de fable, abonde en toutes fortes de productions. On y cultive du froment, de l'orge, du feigle, de l'avoine, des lentilles, des fèves, des veffes & du farrafin; le terrain produit du tabac, du houblon, du lin & de très-bons fruits. Les forêts font en grand nombre, & donnent d'excellent bois de conftruction & de chauffage. On élève dans le pays beaucoup de porcs, de chevaux, de moutons & d'autre bétail; il s'y trouve auffi des marnières, des carrières, de la tourbe, des charbons de pierre, des eaux faumâtres & des mines de fer. Les eaux minérales de Rhébourg ont beaucoup de réputation. On compte dans cette principauté dixneuf villes & dix-fept bourgs. Les états s'affemblent tous les ans à la ville de Hanovre. Les manufactures de toute efpèce y font en grand nombre. (M. D. M.)

CALERE, ville d'Afie, dans l'Indoftan, à quarante pas de Manfuratho, & peuplée, dit-on, de gens riches & induftrieux.

CALERS, abbaye de France, fondée en 1148 au diocèfe & à 4 lieues de Rieux, ordre de Citeaux. Elle vaut 4000 liv.

CALETURE, ou CALITURE, forterefle de l'île de Ceilan. *Long.* 97, 26; *lat.* 6, 38.

Elle eft à l'embouchure d'une rivière de même nom, dans une contrée agréable, appelée *Champ de la Canelle*, au bord de la mer. Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1615; mais ils furent enfuite contraints de l'abandonner.

CALGIUN, ville d'Afrique en Abiffinie, dans une contrée déferte.

CALHAT, ville de l'Arabie heureufe; c'eft de cette ville que le golfe de Calhat a tire fon nom. Le Arabes l'appellent *Calajate*, felon de Lifle.

CALHETA, petite ville de l'île de Madère, dans l'Océan Atlantique; c'eft la troifième de la capitainerie de Funchal, & elle appartient à titre de comté, à la maifon de Vafconcellos & Soufa. Calheta eft auffi le nom du port de Santa-Cruz dans l'île Gracieufe, l'une des Açores.

CALI, ville de l'Amérique méridionale, au Popayan, fur le bord de la rivière Cauca. *Long.* 304, 30; *lat.* 3, 15. Elle eft fituée dans la vallée de Cali. Les habitans font braves & adroits, & les environs de la ville très-agréables. Les Efpagnols y font en fi petit nombre, que cette vallée, malgré fa fertilité, eft prefque deferte; il y a vers les montagnes de riches mines d'or, que les Américains cachent avec foin. Le gouverneur de la province fait fa demeure ordinaire à Cali. (M. D. M.)

CALICA, petite ville & port de la Turquie Européenne, dans la Bulgarie fur la mer Noire, appartenante aux Turcs. (R.)

CALICO (rivière de Turquie). *Voyez* VERA.

CALICOULAN, ou CALECOULAN, petit royaume d'Afie fur la côte de Malabar; il a le royaume de Percatis ou de Perca au nord, & celui de Coulan au midi. Autrefois la compagnie Hollandoife y avoit un comptoir, & en tiroit du poivre.

CALIBIE, forterefle maritime d'Afrique, entre Tunis & Hamamet, au haut d'un roc qu'on appelle *Cap-Bon*, autrefois *Cap-de-Mercure*.

CALICUT, ou CALECUT, royaume des Indes fur la côte de Malabar. La ville de ce nom eft une des plus grandes de l'Inde. Le famorin, ou roi du pays, y fait fa réfidence. On dit que lorfque ce prince fe marie, les prêtres commencent par coucher avec fa femme; & qu'enfuite il leur fait un préfent, pour leur marquer fa reconnoiffance de la faveur fignalée qu'ils ont bien voulu lui faire: ce ne font point fes enfans qui lui fuccèdent, mais ceux de fa fœur. A l'exemple de leur fouverain, les habitans de ce royaume ne font point difficulté de communiquer leurs femmes à leurs amis. Une femme peut avoir jufqu'à fept maris; fi elle devient groffe, elle adjuge l'enfant à qui bon lui femble, & on ne peut appeller de fon jugement. Les habitans de Calicut admettent l'exiftence d'un Dieu; mais ils prétendent qu'il ne fe mêle point du gouvernement de l'univers, & qu'il a laiffé ce foin au diable, à qui conféquemment

ment ils offrent des facrifices. Il fe fait à Calicut un grand commerce qui confifte en poivre, gingembre, bois d'aloès, canelle, & autres épiceries.

Ce royaume peut avoir environ 25 lieues de long fur 25 de large. C'eft un pays entrecoupé de bois, de rivières & de marais. Il y croît beaucoup de riz, que l'on vend à l'étranger. On y voit des perroquets & des finges de toutes fortes d'efpèces.

Les arbres y font toujours verds, & le printems dure prefque toute l'année. Il y a un arbre fingulier, qui porte des efpèces de dattes, dont on tire du vin, du fucre & de l'huile. On écrit dans ce pays fur des feuilles de palmier. Le peuple va prefque nu. Les hommes ont auffi plufieurs femmes en différens endroits, parce qu'étant prefque tous marins, ils trouvent un ménage par tout où ils abordent. Les foldats font nobles. Dès l'âge de fept ans, on les exerce au métier de la guerre. Ils fe fervent aujourd'hui de moufquets, & font très-courageux. (M. D. M.)

CALICUT, ville d'Afie, & l'une des plus grandes de l'Inde, capitale du royaume de même nom, fur la côte de Malabar, fondée par Céram Peroamal, qui partagea toutes les provinces de fon empire (le Malabar) entre fes parens & fes amis, ce qui eft la caufe du grand nombre de petits fouverains qu'on trouve dans le Malabar. Les Anglois y ont un comptoir. Le commerce le plus confidérable eft en poivre & en cardamome. Il y a des chrétiens Indiens, qui jouiffent des mêmes droits que les nobles, & ne dépendent que de leur évêque. Cette ville eft au bord de la mer, & contient environ fept mille maifons, qui ont chacune leur jardin. *Long.* 91, 30; *lat.* 11, 21. (M. D. M.)

CALIFORNIE, grande prefqu'île de l'Amérique feptentrionale, au nord de la mer du Sud. Witfliet (dit M. Buache, dans fes *Confidérations géographiques*, *art.* 111, *pag.* 63 *& fuiv.*) affuroit en 1598, que l'Amérique feptentrionale touche prefque l'Afie par fon extrémité occidentale, & qu'on avoit cru qu'on pouvoit aller du cap d'Engano à 3 degrés fur la côte occidentale de la Californie, par terre aux régions de Sina & de la Tartarie.

Il y a plus de cent quatre-vingts ans, dit-il, que les meilleurs géographes de ce tems ont commencé à mettre un détroit entre l'Afie & l'Amérique, auquel ils donnoient le nom d'*Anian*, dont l'entrée méridionale étoit entre 180 & 190 d. de *long.* & qui s'étendoit depuis le 56e de *lat.* jufqu'au delà du 61e.

On marquoit à fon entrée, vers l'eft, un cap Fortune, jufqu'où l'on défignoit une longue côte, qui venoit du cap Saint-Lucar de la Californie. J'ai exprimé cette côte, &c. conformément aux cartes de 1570, d'Ortelius & autres, d'après une ancienne carte marine Hollandoife qui paroit faite avec foin, & dont il donne le titre : *Americæ tabula nova multis locis tam ex terrestri peregrinatione, quam recentiori navigatione, ab exploratissimis naucleris, & multo quam antea exactior edita.* Il continue : l'attention qu'on fit enfuite, fur tout à la navigation de François Dracke, en 1579, &c. fit retrancher la partie la plus au fud de la longue côte en queftion, dont il femble néanmoins qu'on auroit dû conferver une idée plus au nord.

Divers écrivains célèbres cherchèrent enfuite les fondemens du détroit d'Anian; & leurs efforts n'ayant rien pu produire, ce détroit devint fort incertain, & peu-à-peu difparut des meilleures cartes, quoique les favans convinffent qu'il devoit y avoir un détroit au nord de la mer du Sud, &c.

Cependant avant qu'on en vint jufqu'à retrancher entièrement le détroit d'Anian, retranchement qui faifoit perdre toute idée du tableau des anciennes connoiffances, ce détroit fu tranfporté dans la carte originale de Texeira en 1649, du 180e d. de longitude où il étoit auparavant, vers le 200e. Dudley mit en 1647, le cap Fortune, par conféquent le détroit d'Anian, près du 210e, felon lui 229e. Enfin, ce détroit eft tranfporté près du 240e degré entre les latitudes de 51 à 53 par l'écrivain du vaiffeau la Californie, &c.

Aujourd'hui nous connoiffons un détroit vers le nord, près des côtes de la Tartarie, &c. : ne pouvons-nous pas dire que c'eft celui auquel nos anciens ont donné le nom d'Anian ? Les reffemblances me paroiffent remarquables ; l'un & l'autre ont leur entrée au fud, vers le cent quatre-vingtième degré ; ils fe trouvent entre les côtes orientales d'Afie ou de la Tartarie, & celles du nord-oueft de l'Amérique ; ils s'étendent jufqu'au cercle polaire, après quoi les terres tournent du côté de l'Amérique feptentrionale, au nord-eft ; & du côté de la Tartarie, &c. au nord-oueft. Enfin nos anciens marquoient dans leur détroit d'Anian, près du foixante ou foixante-unième degré de latitude, du côté de l'Amérique, une grande rivière, nommée *Rio grandes Corientes*, qui répond à la rivière de Bernarda. Tout cela ne peut-il pas faire conjecturer qu'ils ont eu réellement la connoiffance du détroit en queftion, & l'idée d'une fuite de côtes que leurs fucceffeurs ont trop rabaiffée, & qu'ils ont trop remplie de diverfes chofes à l'aventure ?

Les cartes les plus anciennes que j'aie vues, & qui font toutes latines, marquent cependant ce détroit en Italien, *Stretto di Anian* ; ce qui me fait foupçonner que le premier qui en a fait mention eft quelque mathématicien d'Italie, ou après les découvertes des deux Indes qu'on a fait à ce fujet des cartes qui piquent aujourd'hui la curiofité, &c. Benedetto Scotto, Génois, dit, dans fon difcours de 1719, &c. ce qui fuit :

« Cette partie occidentale du Canada, qu'il met dans une de ces cartes près du cent quatre-vingtième degré, felon notre façon de compter, fut reconnue par les Portugais en l'année 1520, à la hauteur de foixante degrés pour être habitée de gens

raiſonnables & humains, & remplie de quantité d'animaux & de bons pâturages. Ils n'abandonnèrent cette terre qu'à cauſe de la trop grande navigation qui contient quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix lieues, en y venant par la mer des Indes, &c. Je crois devoir ajouter que dans quelques-unes des plus anciennes cartes, on repréſente les terres de l'Amérique ſeptentrionale, comme une continuité de celles du nord-eſt de l'Aſie, & elles y ſont jointes par un iſthme aſſez large, qui eſt au nord du Japon ».

M. Buache parle encore, dans le même ouvrage, d'une manière conforme ſur la Californie.

« Il eſt étonnant, dit-il, qu'on ait encore ſi peu de connoiſſance de ce pays, quoique Fernand Cortès, conquerant du Mexique, y ait fait lui-même un voyage en 1535, & que depuis les Eſpagnols y en aient fait pluſieurs autres qui n'ont abouti qu'à en reconnoître les côtes, auxquelles ils ont donné des noms avec beaucoup de diverſité : ils jugèrent ce pays, dès 1584, être très-bon & fort habité : ils ſe ſont uniquement occupés à traverſer la mer du Sud pour leur commerce des Indes. Cependant il paroît que quelques vaiſſeaux, au moins dans les commencemens, ont pouſſé au nord, & ont reconnu la ſuite des côtes du nord-oueſt de l'Amérique juſqu'au détroit : c'eſt de quoi je vais donner une nouvelle preuve ».

Laet, &c. fait une remarque, &c. en 1633. « On appelle, dit-il, communément Californie, tout ce qu'il y a de terre au devant de la nouvelle Eſpagne & Galice vers l'oueſt, qui eſt certes, de fort grande etendue, & attouche les dernières fins de l'Amérique ſeptentrionale & le détroit d'Anian. Ce ſont des régions fort amples & connues légérement en leur plus petite partie, & ſeulement près du rivage » : Witfliet diſoit la même choſe en 1598. Les Eſpagnols aſſuroient dans leur relation de 1683, que ſelon telles anciennes relations elle eſt longue de dix-ſept cents lieues (1). La même remarque ſe trouve poſitivement ſur pluſieurs cartes dreſſées depuis l'an 1620. Le ſavant P. Riccioli, en 1661, citoit d'autres relations qui n'ayant apparemment pas égard à la ſinuoſité des côtes, &c. faiſoient la Californie longue de douze cents lieues, depuis le cap Saint-Lucar juſqu'à celui de Mendocino; ce cap étoit différent de celui que nous connoiſſons aujourd'hui ſous ce même nom, & qui n'eſt qu'à quatorze degrés environ du cap Saint-Lucar, mais l'autre devoit être peu éloigné du port où les Ruſſes, commandés par M. Tſchirikow, ont abordé en 1741, puiſqu'on mettoit ce cap vers l'entrée du détroit que l'on croyoit ſéparer l'Amérique de l'Aſie, &c.

Il réſulte de là clairement qu'on doit ajouter foi aux cartes que nos anciens, ou les premiers géographes modernes, ont dreſſées, par le récit de quelques navigateurs Eſpagnols ou Portugais, qui ont réellement vu cette ſuite de côtes.

La plus ancienne carte que j'aie trouvée juſqu'à préſent, qui marque cette continuation de terres juſqu'au détroit d'Anian, eſt une carte Italienne de l'Amérique ſeptentrionale, faite en 1566, mais les côtes du nord-oueſt de l'Amérique y ſont tracées avec moins de préciſion que dans la Japonoiſe, &c.

J'ai déjà remarqué que la prolongation de la Californie au nord-oueſt juſqu'au veritable détroit d'Anian, a été dans la ſuite baiſſée de huit à dix degrés, & qu'après cela, diverſes navigations ayant fait abandonner cette prétendue poſition, l'on a perdu entièrement l'idée de la côte réelle que les Ruſſes ont retrouvée au nord de la grande mer.

M. Gréen accuſe de fauſſeté, mais ſans preuve, la relation du voyage que Cabrino fit en 1542, juſqu'au quarante-quatrième degré.

Les prétentions des Ruſſes devroient engager les Eſpagnols à produire ce qu'ils ont de relations concernant leurs voyages au nord de la Californie, & juſqu'au fameux détroit d'Anian qui reprend aujourd'hui ſes droits d'exiſtence, &c.

A parler exactement, la Californie ne s'étend au nord qu'un peu au delà du quarante-troiſième degré; & les pilotes les plus entendus qui vont continuellement du Mexique aux Philippines, ou de ces îles au Mexique, ont trouvé qu'elle n'étoit que de cinq ou ſix cents lieues depuis le cap Saint-Lucar juſqu'au cap Mendocino d'aujourd'hui. Quand on eut ainſi réduit la Californie à ſes juſtes bornes, & qu'on eut reconnu, ſur tout en 1603, par la navigation de Sébaſtien Biſcaïen, & de Martin d'Aguillar, que la mer retournoit en orient un peu au delà du quarante-troiſième degré, pluſieurs Eſpagnols firent de la Californie une île.

Cependant il y avoit long-tems que les premiers géographes modernes, d'après les navigations de François d'Unoa, & Hernand de Alarçon dans la mer Vermeille en 1539 & 1540, repréſentoient la Californie telle que nous la connoiſſons aujourd'hui, c'eſt-à-dire, comme une preſqu'île (1). De Laet obſerve que dès l'an 1539, il y a eu des Eſpagnols qui s'étoient imaginés que c'étoit une île, & il dit en 1633, avoir vu de vieilles cartes qui la repréſentoient de cette façon.

Les Hollandois ayant pris en 1620, ſur un vaiſſeau Eſpagnol, une carte de l'Amérique, où la Californie étoit figurée comme une île, & la mer Vermeille comme un détroit, on ſuivit cette idée comme certaine dans les cartes que l'on fit enſuite en Hollande & en Angleterre (2); malgré cela,

(1) Eſpagnoles à dix-ſept lieues & demie au degré; ainſi paſſé 1940 grandes lieues de France.

(1) Ici il cite Ortelius, Mercator, Hondius, Cluvier, Bertius, Laet, Blaeu, &c. en un mot, dit-il, tous les meilleurs des premiers géographes modernes.

(2) De Dankerts, Tavernier, Janſon, &c.

Janſon donne à cette île, non ſur la carte, mais par la note ajoutée, dix-ſept cents lieues ſur cinq cents de large.

« Or, continue M. Buache, il eſt impoſſible de concilier ces diſtances avec la Californie, que Janſon repréſentoit en même tems comme terminée au cap Mendocino d'aujourd'hui, c'eſt-à-dire, réduite à ſes juſtes bornes ».

Il rapporte la relation du P. Kino en 1702, qui a déclaré avoir trouvé que la Californie étoit une preſqu'île, & l'a repréſentée ainſi dans ſa carte.

Depuis que le P. Kino a donné ſa carte & rétabli la Californie en preſqu'île, on n'oſe plus révoquer en doute la vérité de ce fait, tel que les anciens nous l'ont tranſmis, & cependant on perſiſte à conſerver à cette preſqu'île ſa longitude erronnée, & le giſement de ſes côtes ſud-eſt & nord-oueſt, en plaçant la fin à environ 44 degrés de latitude & 252 degrés de longitude, & faiſant l'étendue des côtes de près de cinq cents lieues, comme lorſqu'on la repréſentoit en île, au lieu que tout devoit reprendre ſa place, puiſque nous n'avons aucune relation contraire.

M. Buache, lui-même, qui prouve, par des faits inconteſtables, que la Californie proprement dite eſt telle que les anciens l'ont repréſentée, de même que ſa longitude & celle du détroit d'Anian, peut-il retenir cette fauſſe opinion imaginée par les nouveaux géographes, & omettre les pays ſitués entre-deux, pays dont la connoiſſance des côtes les ont conduits à celle dudit détroit?

Le P. Kino n'ayant point paſſé Rio de Hila, encore moins le Rio Colorado, n'a point pu rendre compte des rivières qui viennent de l'oueſt; il faut donc s'en tenir aux anciennes cartes qui doivent reprendre leurs droits.

Ce n'eſt point ici une vérité rencontrée au haſard qui ne décide rien; Fernand Cortès découvrant la Californie, en 1535, François de Tello, envoyé par lui pour continuer la découverte en 1539; François Vaſquez Cornero, en 1540; P. Auguſtin Runy, en 1580 & 1581; Antoine d'Eſpeio, en 1582, pour les provinces à l'eſt de la Californie; les découvertes ultérieures de cette preſqu'île, faites en 1617, 1636, 1675 & 1683; Juan Rodriguèz de Cabrillo, qui y alla en 1542 & 1543, & tant d'autres qui y ont été, qui ont vu, qui ont impoſé des noms aux rivières, aux caps, aux baies; qui en ont dreſſé des cartes, non au haſard, mais avec tant d'exactitude & de préciſion, que ce qu'on a découvert depuis, s'y eſt trouvé conforme, ſont une preuve invincible, qu'on ne ſauroit éluder, & qui décide à jamais la queſtion.

J'ai un ami ſavant & de grand mérite, M. Joſeph-Antoine-Felix de Balthazar, un des premiers magiſtrats de la république de Lucerne en Suiſſe, qui, voyant que je m'occupois de ces recherches, me communiqua une nouvelle carte de la Californie, que feu ſon oncle, le P. Jean-Antoine de Balthazar lui avoit envoyée.

J'ai cru devoir publier cette carte même, comme plus récente que celle du P. Kino, & d'une authenticité au-deſſus de toute exception; elle appuie celle du P. Kino; mais comme elle ne contient que la propre province de Californie, 33e degré avec le golfe, & rien de précis ſur ce qui eſt au nord du Mexique, on y a ajouté ce qui ſe trouve à cet égard dans les cartes les plus récentes.

Il s'agit ici ſeulement d'empêcher qu'avec le tems, on n'agiſſe d'une manière auſſi injuſte qu'on l'a fait, en refuſant à la Californie la qualité de preſqu'île; c'eſt pourquoi je vais tranſcrire ce qui ſe trouve ſur le manuſcrit en eſpagnol.

Seno de Californias y su costa oriental, nuevemente descubierta, y registrada, desde el caba de las virgines, hasta su termino, que es el rio colutado. Por el P. Fernando Gonsag, de la compagnia de Jesus, missionero de Californias.

Este mapa dedica la provincia de California al P. Juan Antonio Balthasar su ultimo visitador general, reconocida al affecto, y singular amor, con que le ha attentido, procurando sus majores progressos & alirio, y fomento de sus PP. missioneros. Anno D. M. DCC. XLVI.

Petrus M. Nascimben delineavit.

Je ne fais ſi je dois ajouter beaucoup de foi à la carte du P. Kino, ſur le pays depuis la rivière Hiaqui, juſqu'à la rivière de Hila & Azul, c'eſt-à-dire, depuis vingt-neuf & demi à trente-trois degrés, où il remplit tout d'habitations & de noms, comme ſi les miſſions y étoient floriſſantes, & que tout fut dans la poſſeſſion des Eſpagnols. Il trace pourtant lui-même une ligne, par laquelle il ſépare ce pays de celui de la nouvelle Eſpagne; d'autres géographes placent cette ligne au nord de Cinatoa, à trente degrés; Sonora encore un peu au delà, vers le nord. Les provinces ſeptentrionales, reconnues autrefois par les Eſpagnols, & décrites en détail, en ont été abandonnées, tout comme les vaſtes pays au nord-oueſt, faute de pouvoir les conſerver tous; cette vérité vient d'être confirmée tout récemment par les papiers publics qui annoncent que le roi d'Eſpagne avoit envoyé ordre en 1764 de travailler à ſubjuguer ces nations au nord, qu'en 1767 on en dreſſa le plan, & qu'on l'exécuta en 1768; qu'on avoit ſoumis les unes par la force; que d'autres, comme les Sobas (ſur la carte du P. Kino, entre vingt-neuf & demi & trente-un degrés) ſe ſont ſoumis volontairement; qu'on n'avoit aucune eſpérance de ſoumettre les Apaches, mais bien de délivrer la nouvelle Biſcaye (dans les cartes du ſiècle paſſé, cette province eſt au ſud de la ligne ſuſdite, à quoi on ajoute, ſans doute, ces nouvelles conquêtes) de leurs incurſions & de leurs cruautés; que dans la province de Sonora on a découvert une mine d'or, &c. On peut donc ſuppoſer que du tems du P. Kino il y a eu en effet nom-

bre de missions en deça de la rivière de Hila, & que les naturels du pays s'étant accoutumés à voir des Espagnols, & ayant été en partie convertis, ont pu etre plus aisément subjugués.

Ceci merite d'autant plus d'attention, qu'à chaque pas qu'on fait vers ces régions qui étoient redevenues inconnues, la vérité des relations anciennes se manifeste ; il vit à Cinaloa, Senora, les Apaches retrouvés : on disoit autrefois de ces derniers, sur tout des Apaches de Navajo, que c'étoit une nation si nombreuse, qu'elle s'étendoit bien loin ; & même, à ce qu'on supposoit, jusqu'au detroit d'Anian.

N'ouvrira-t-on donc jamais les yeux pour rendre justice aux relations Espagnoles, & rétablir leurs cartes, du moins en gros & pour le principal ?

Revenons à l'extrait du mémoire de M. Buache : nous y voyons qu'il y établit très-solidement l'authenticité de ces cartes anciennes, il donne même dans sa seconde carte la trace des anciennes.

Par la plus ancienne carte marine Hollandoise, Anian & le cap Fortune sont à cent quatre-vingt-cinq degrés de longitude ; chez Dudley, à deux cent dix-huit degrés, chez P. Suesta, le détroit d'Anian est à deux cent trente-neuf degrés. La vérité des anciennes cartes s'étoit si fort ancrée dans tous les esprits, que malgré l'opinion erronée, adoptée généralement, que la Californie étoit une île, on a conservé encore long-tems le reste des anciennes positions. Sanson le père, en 1651, plaça également le pays d'Anian & son détroit vis-à-vis de l'Asie, à peu près tel qu'on vient de le reconnoître, à environ cent quatre-vingt-cinq degrés de longitude ; & ces pays, d'après les relations anciennes, dont celle d'Acosta, sur la fin du XVIe siècle, a toujours été regardée comme la plus respectable, sont Bergi-Regio, au nord jusqu'à la mer Glaciale de ce côté, (on ne doute pas de l'existence de ce pays, les Russes l'attestent) ensuite Anian représenté par les côtes, comme de nos jours ; un peu plus au sud, *rio Grandes Corientes*: selon la relation des Russes il y a une grande rivière & rapide au même endroit; une autre chez Acosta, encore plus au sud ; on n'en peut rien décider, puisque toute cette côte n'a pas été reconnue par les Russes ; enfin tout au sud, vers l'extrémité de l'Amérique ouest & nord, est Quivira, après quoi Tolm, ensuite la Californie, proprement ainsi nommée en presqu'île ; toutes ces côtes faisoient depuis la mer Glaciale jusqu'au cap Saint-Lucar dix-sept cents lieues, sans doute Espagnoles, de dix-sept & demie au degré; est-ce que cela n'est pas d'accord avec la distance reconnue aujourd'hui ? Mais on s'est opiniâtré à soutenir (quoique les anciens aient déclaré qu'on donnoit le nom de Californie & de Nouveau-Mexique à tout ce qui est à son ouest) que tout ce qu'ils ont découvert de ce côté devoit être placé dans ce que l'on avoit converti en île, en déduire douze cents lieues de côtes, & réduire tout dans cet espace de cinq cents lieues; entrée d'Aguilar, cap Blanc, port de Drake, cap Mendocino & autres, ne pouvoient être mis en doute ; donc tout ceci se trouve dans cet espace. Quivira & Tolm, ou Teguao n'y trouvent pas place ; il faut donc les transporter à plus de mille lieues de là, à l'est. Par quelle raison ! on n'en indique que de très-frivoles ; & M. B. qui a prouvé invinciblement l'authenticité des anciennes cartes, & les nomme les meilleures, donne ensuite cette épithète à celles qui y sont diamétralement opposées. Qu'allegue-t-il en faveur de cette opinion ?

1°. Le témoignage de Purchaz ; son ouvrage est rempli de fables si grossières, que son témoignage opéreroit chez moi précisément le contraire ; car il ne prouve jamais rien.

2°. Le comte de Pignalossa doit avoir dit que Quivira se trouvoit au nord-est du Nouveau-Mexique. Je voudrois avoir vu cette assertion du comte; je ne saurois la croire. Il étoit vice-roi du Mexique, il devoit connoître les pays de Teguajo & Quivira, du moins par les informations qu'il en aura prises. Il est impossible qu'il pût les placer au nord-est, & dire en même tems que ce pays a mille lieues d'étendue. Qu'on jète les yeux sur toutes les cartes quelconques, & sur tout sur celle de M. Buache, & on y verra qu'on se rendroit ridicule en lui donnant cette étendue de ce côté, où se trouvent sans contredit les Padoucas, que l'on connoit ; les Missouristes, les Apaches, & où M. B. a trouvé à peine de quoi ménager une place pour le nom de Quivira qui n'exige pas mille lieues. Que d'un autre côté l'on jète les yeux sur les anciennes cartes, on trouvera assez exactement ces mille lieues dans les pays de Tolm ou Teguajo, & Quivira, depuis la presqu'île de la Californie jusqu'au véritable cap Mendocino, près de Quivira.

En effaçant tous ces pays immenses, on étoit en peine où placer le Quivira ; chez Allard on trouve ce nom avec ceux des Aixais & Xabotai, au trentième degré de latitude, au sud du Nouveau-Mexique, & à deux cent soixante-cinq de longitude; chez Sanson le fils, à environ trente-deux de latitude, & deux cent soixante-dix de longitude ; aujourd'hui à quarante-cinq degrés de latitude, deux cent soixante-cinq de longitude, & Teguajo à son sud, à l'est des Panis & des Missouristes, qui n'en ont pas la moindre notion.

3°. M. Buache dit que la carte Italienne trace les côtes du nord-ouest de l'Amérique, avec moins de précision que la Japonaise.

4°. M. Buache assure que diverses navigations ont fait abandonner cette position, qu'il nomme *prétendue*. Il y a bien des années que j'en ai cherché, avec tous les soins possibles, les relations ; je n'en ai pas pu trouver ; & si l'on en trouvoit, il en faudroit examiner l'authenticité.

5°. Ce savant allegue celles des Pilotes qui vont des Philippines au Mexique. Je ferois curieux de les voir ; leur instruction porte expressément de ne

pas aller au delà du trente-quatrième degré ; & si Gemelli Carreri a passé jusqu'au trente-huitième degré, c'étoit quelque chose d'extraordinaire ; ce vaisseau y a pourtant observé des signes de proximité de la terre. Le port de Drake étoit aussi à trente-huit degrés.

On trouvera dans mes *Mémoires & observations géographiques & critiques*, *&c.* beaucoup d'autres raisons en faveur des anciennes relations.

Il faut convenir pourtant qu'il y a une objection un peu considérable contre le gisement des pays à l'ouest de la Californie, tels que les anciens les ont représentés.

On dit, depuis l'extrémité de la presqu'île, on a fait courir la côte, la plupart ouest-nord-ouest, à trente-huit, quarante, quarante-deux degrés.

Or, Tchirikou a été jusqu'au cinquante-six à cinquante-septième degré ; Beering jusqu'au cinquante-neuvième. On marque même sur les cartes une baie de ce côté, jusqu'à près de soixante-deux degrés, & ce au milieu de cette longue côte des anciens ; cette différence si grande, vérifiée récemment par les Russes, doit faire disparoître cette supposition des anciens, & prouver qu'ils n'ont connu cette presqu'île de Californie, que telle qu'elle est représentée sur les cartes postérieures & les nouvelles.

Voici ce que je réponds.

Il est toujours sûr, comme M. Buache l'avoue, que l'extrémité de l'Amérique s'étend jusqu'à la fin des côtes les plus septentrionales, vis-à-vis les Tzchutzki, à environ dix-sept cents lieues, depuis le cap Saint-Lucar ; que le détroit a été trouvé le moins large, à l'endroit même que les anciennes cartes l'ont représenté tel : que Drake a assuré à la reine Elisabeth (à laquelle il n'auroit pas osé en imposer, son équipage ayant pu déposer contre lui, & lui faire perdre les bonnes graces de la reine qu'il a conservées au plus haut degré jusqu'à la fin de sa vie,) que le 5 juin 1579, il s'est trouvé à l'entrée du détroit à quarante-deux degrés, & qu'à cause du froid il s'est rendu au trente-huitième degré ; or, s'il n'avoit été que dans la presqu'île, cela prouveroit, vu le détroit à quarante-deux degrés, que la Californie est une île, & pourtant on avoue le contraire.

Voici donc deux points, partie faits, partie probabilité, qui me paroissent pouvoir résoudre ce problême.

1°. Que la latitude des lieux que Beering doit avoir reconnue, est doublement erronée dans la relation même. Selon sa carte il est parvenu à environ cinquante-huit degrés & demi ; & pourtant il a pu reconnoître qu'une baie s'étend jusqu'à soixante-un degrés & demi, par conséquent à soixante lieues au delà de l'endroit où il s'est trouvé. Je ne dirai pas qu'on s'est trompé de dix à douze degrés ; je n'appuye pas mon systême par des absurdités ; mais si l'erreur étoit dans l'un & l'autre pris ensemble de cinq degrés & plus, en joignant ce fait à la conjecture suivante, celle-ci en deviendroit plus probable.

2°. D'Acosta, en parlant du chemin que les soldats de Vasquez Cornero firent dans les quartiers de Cicuic, vers l'ouest, jusqu'à Quivira, pour trouver ce roi Tataraxus, sur les richesses duquel on leur en avoit si fort imposé, dit : « tout le » chemin est couvert de sable, & le pays maudit » par sa stérilité ; souvent pendant cent lieues on » ne trouve pas une seule pierre, ni une herbe, ni » un arbre ». Quoi de plus naturel que de croire » que depuis deux cents ans, (ce voyage s'étant fait en 1540), la mer ait pu gagner sur ces plaines sablonneuses, sans pierres, sans montagnes quelconques ? Quelle merveille, si, dis-je, deux cents ans après, la terre ferme se trouvoit reculée du huitième au dixième degré ?

Le voyage de Moucacht-Apé le confirme. M. le Page du Praz dit : « qu'un homme Yasou de nation, » avoit assuré, qu'étant jeune, il avoit connu un » homme très-vieux qui avoit vu cette terre avant » que la grande eau l'eût mangée, qui alloit bien » loin ; & que dans le tems que la grande eau est » basse, il paroit dans l'eau des rochers à la place » où étoit cette terre ».

Quoi de plus simple qu'un pareil événement, soit qu'un tremblement de terre en soit cause, soit que la mer y ait gagné peu à peu ! Nous voyons de pareils changemens, arrivés en grand nombre sur notre globe ; ainsi celui-ci ne doit point paroître incroyable, ni même fort surprenant.

Une annonce, datée de Pétersbourg, le 21 mars 1765, vient encore à l'appui de cette conjecture. » On a découvert que la mer qui sépare le Kamtschatka de l'Amérique est remplie de petites îles & » de bas-fonds, & que la pointe de cette presqu'île » n'est éloignée de la côte de l'Amérique que de » deux degrés & demi ».

Une autre relation confirme tout ceci. Le chevalier de G. savant curieux, qui s'est informé de plusieurs particularités à Pétersbourg, m'a rapporté que tous ceux qui ont été vers ces côtes, ont assuré qu'elles sont presque inabordables ; qu'il y a quantité de rochers, de bas-fonds, pays noyés, &c. Tout ceci concourt admirablement pour fortifier mes conjectures ; il n'y a que des recherches postérieures & exactes qui nous en puissent donner une entière certitude.

Nous avons deux éditions originales du voyage de Drake, l'une qui provient de lui-même, & l'autre imprimée à Paris, chez Gosselin, en 1613, donnée par F. de Louvencourt, sieur de Vauchelles, dédiée au seigneur de Courtomer, parce que c'est d'un de ses vassaux, qui avoit été de ce voyage, qu'il la tenoit.

Les deux relations ne diffèrent que dans des articles de petite importance ; le point du départ n'est pas indiqué. Les Anglois avoient pillé la petite ville Guatierca dans le continent, que je ne trouve pas, non plus que l'île de Canon, où ils sont arrivés

peu de jours après : voulant en partir, ils virent un vaisseau, auquel ils donnèrent la chasse, le prirent, & y trouvèrent un gouverneur Espagnol qui alloit aux îles Philippines ; c'est sur toutes ces circonstances qu'on peut asseoir ses conjectures.

Les voilà éloignés de quelques jours de la Terre-Ferme, à une île hors du voisinage des Espagnols, puisque Drake y fit radouber son vaisseau. Cette rencontre du gouverneur des îles Philippines doit faire conjecturer qu'elle se fit déjà assez avant dans la mer. Je ne trouve rien de ressemblant au nom & à la situation de cette île, que, suivant les cartes anciennes, les Cazones, qu'un François a bien pu changer en Canon. Ces îles sont placées vers le cap d'Engano, au deux cent cinquante-deuxième degré de longitude, & vingt-neuf de latitude.

Drake voulant alors entreprendre son voyage du retour, assembla la flotte, pour délibérer sur la route; savoir, si on la feroit par le détroit de Magellan, ou par la vaste mer du Sud, & en ce cas, si ce feroit vers les Moluques & le cap de Bonne-Espérance, on bien le long du royaume de la Chine & de la Tartarie, par le détroit d'Anian, pour venir descendre en Angleterre par la mer Glaciale, doublant le promontoire Tabin & les côtes de la Norwège. Faisant réflexion que, par les deux premières routes, soit le long des côtes de l'Amérique, de la domination Espagnole, & par le détroit de Magellan, soit depuis le cap de Bonne-Espérance, en côtoyant l'Espagne, ils risquoient de perdre trop leur trésors ; la relation Françoise dit de Drake;» il a donc conclu qu'il falloit plutôt prendre » la route du Japon & du royaume de la Chine, &c. » Il a résolu que nous retournerions par la susdite » mer du Nord. Cette opinion étant suivie, le 16 » d'avril 1579, nous avons mis à la voile, & nous » avons cinglé & sillonné sur l'échine de cette mer, » jusqu'à six cents lieues de longitude ».

Le 5 juin ils furent à quarante-deux degrés du côté du pôle arctique, & trouvèrent l'air si froid, qu'ils revinrent au trente-huitième degré de la ligne, où ils trouvèrent un pays, que Drake nomma *nouvelle Albion*. Drake n'osa pas suivre son premier dessein de passer par le nord ; après avoir suffisamment séjourné en ce pays, est-il dit, sans indiquer combien de tems, ils prirent la route vers la ligne, & furent de retour après deux ans & onze mois.

La reine Elisabeth, dont le génie supérieur, & la pénétration ne sont mis en doute par personne, & qui avoit une estime particulière pour Drake, eut la curiosité de voir ce vaisseau, qui avoit fait le premier, après Magellan, le tour du monde. Drake, en lui faisant la relation du voyage, dit, qu'à quarante-deux degrés; (d'autres disent quarante-trois), il fut à l'entrée du détroit d'Anian ; elle eut peine à le croire ; & sans la véracité reconnue de ce favori, appuyée du témoignage de l'équipage de tous ces vaisseaux, on en auroit pu douter alors. Aussi le (1) rédacteur de l'histoire générale des voyages ne veut pas croire que Drake ait jamais eu dessein de passer par le nord. Quelle raison en donna-t-il ? 1°. parce qu'il est dit qu'il vouloit y aller de la Chine ; 2°. que le détroit d'Anian n'a jamais été bien connu. Ces deux raisons fortifient plutôt cette certitude qu'elles ne la diminuent.

1°. Alors la géographie se fondoit sur des faits réels, sur les anciennes relations & cartes des Espagnols, qui indiquoient ce détroit entre l'Amérique & l'extrémité orientale de l'Asie ; par conséquent la Tartarie, contiguë à son sud à la Chine ; comment donc Drake pouvoit-il mieux indiquer la route qu'il vouloit tenir, que par les pays les plus voisins, & les seuls connus de l'Asie, la Chine & le Japon ?

2°. Si ce détroit n'a jamais été bien connu, on peut dire qu'on en avoit plus de connoissance alors que depuis ce tems, où on avoit tout défiguré. Supposons que non : Magellan, peu auparavant, n'a-t-il pas passé par le détroit de son nom, quoique celui-ci n'eût jamais été connu du tout, & que même on eût à peine un soupçon qu'il en existât de pareils ; au lieu que personne ne doutoit de celui d'Anian ? Un héros, un marin, un amiral des plus experts, des plus célebres, ne devoit-il pas chercher à augmenter sa gloire en y ajoutant celle d'avoir passé le premier ce détroit, pour retourner en Angleterre ? On voit d'ailleurs quelles raisons importantes lui ont inspiré cette résolution.

C'est donc d'après ce voyage & cette relation de Drake qu'on devoit juger, si on vouloit, quoiqu'à tort, rejetter celles des Espagnols. Voyons comment on s'y est pris.

Après qu'on eut défiguré cette partie de l'Amérique, transformé la Californie en île, qu'on disoit de cinq cents lieues de long, apparemment avec les sinuosités, sans quoi elle auroit eu à peine quatre cents lieues, au lieu de dix-sept & plus, que les Espagnols indiquoient, depuis le cap Saint-Lucar, jusqu'à l'extrémité du détroit, que son gisement y est sud-est à nord-ouest, même plus sud & nord, au lieu de ouest-nord-ouest; qu'on eut mis ce détroit & l'extrémité occidentale de l'île au 230, 240, 250 d. de longitude & plus, avec une grande terre de Jesso, entr'elle & l'Asie; après que, de nos jours, on eut vérifié l'ancienne position, & reconnu que ce détroit se trouvoit, selon la diversité des nouvelles cartes, entre l'Asie & l'Amérique, à 190, 200, 205 degrés, on a cherché à placer ce port de Drake, dont on ne pouvoit nier l'existence, d'après la relation, du moins pour la latitude, par conséquent au 38 d. de cette île, dont on laisse subsister la figure & le gisement dans la presqu'île, malgré l'erreur reconnue : ce qui fait, depuis le cap Saint-Lucar même, & non depuis l'île Canon, qui sans doute se trouve plus loin en mer, 17 degrés absolus ; c'est-à-dire, longitude & latitude compensée, 240 lieues. Où sont donc les 600 lieues sur lesquelles s'accordent les deux éditions du *Voyage de Drake* ?

(1) *Tom. XLI, pag. 12, édit. 12.*

Il y a bien plus; elles parlent toutes deux de 600 lieues longitudes, à les supposer pour un moment depuis le cap Saint-Lucar, à 23 & demi degrés; & faisant voile au nord-ouest, à raison d'un milieu au 34e d. & à 17 lieues le degré, cela feroit 578 lieues, & non 340: comment oser contredire une relation aussi authentique, pour la remplacer par des idées creuses qui ne sont fondées que sur l'arbitraire?

Drake est parti d'une île qui paroît être située assez loin vers l'est du continent; si elle en avoit été proche, le gouverneur des Philippines se feroit bien gardé de se mettre en route, pendant que Drake, qui étoit la terreur de toute l'Amérique Espagnole, étoit supposé encore dans ces parages. On le crut reparti par le détroit de Magellan pour l'Europe. Toutes ces circonstances nous permettent des conjectures, pourvu qu'elles ne contredisent aucune relation, ni la probabilité.

En attendant qu'on prouve quelque chose de contraire, nous fixerons le point du départ aux îles Cazones, à 252 d. de long. 29 de latitude, & prendrons le milieu de là au 42: on pourroit marquer 43; ce qui faira 35 & demi degrés, où le degré est de 16 lieues 17'. Les 600 lieues en longitude feroient passé 37 degrés à déduire de 252; il seroit venu au 215e d.

Si on vouloit dire qu'également, selon les anciennes cartes, il n'auroit pas été à l'entrée du détroit, qui y est marqué bien plus loin à l'ouest, je répondrai:

1°. Qu'apparemment on ne voudra pas se tenir si strictement attaché à ces 600 lieues, qu'on ne puisse en admettre quelques-unes de plus ou de moins.

2°. Que les longitudes sont encore de nos jours si incertaines, & l'étoient bien plus alors, qu'on ne peut s'y fixer à 20, à 30 degrés près, comme on peut le voir pour l'Asie même, bien mieux connue, où on a mis alors le Japon à 185 degrés.

3°. aussi les anciens géographes, étant convaincus de l'authenticité des relations Espagnoles, pour l'étendue & le gisement des côtes, ayant eu égard à la latitude & à un calcul du voyage, par estime, ont placé la nouvelle Albion de 210 à 215, ou 220 à 225 d., & vers les 38 d. de latitude.

4°. Il faut distinguer entre l'entrée du détroit & son milieu; celle-là y est marquée au véritable cap Mendocino d'alors, à environ 205 ou 208 longitude, 42 à 43 latitude; au lieu que le cap de Fortuna, l'est à 190 & 195, avec 55 latitude, le cap Escondidos 192-197, sur 62 à 63.

5°. Il est même presqu'impossible que Drake n'ait pas été jusqu'au 205 d., quand même on compteroit le point du départ depuis le cap Saint-Lucar, posé à 265 d. de longitude & 23 de latitude. Il a employé 50 jours pour son voyage au 42e d., 600 lieues feroient 12 lieues en vingt-quatre heures! Ceci a-t-il quelque degré de vraisemblance? Je ne veux pas comparer cette navigation & sa célérité avec celle qui s'observe constamment entre les tropiques; depuis Acapulco, au 275, comptons 270, jusqu'aux îles Mariannes à 160, il y a 110 degrés, & entre 17 & 11 latitude, le degré est de plus de 19 lieues. Il y a donc 2090 lieues de distance, qu'on fait toujours en 21 ou 22 jours, ce qui fait 95 lieues en 24 heures, & ici 12 lieues. Les vents alisés sont, dira-t-on, une différence totale; mais la différence, d'un autre côté, n'est pas moins frappante, en la comparant avec toutes les autres navigations quelconques: je ne veux pas parler de celles de 30 lieues par jour, ni de 25, qui sont très-communes; comptons seulement 20 lieues, & les 50 feront 1000 lieues; & alors il faudra convenir qu'il a pu être très-aisément, dans cet espace de tems, à l'entrée du detroit. Ajoutons qu'on ne peut pas exclure ici totalement les vents alisés. Gemelli, quoiqu'approchant les 40 degrés, a eu toujours les vents contraires; c'est-à-dire, de l'est. Et M. de Bougainville étoit surpris de ce qu'il les a éprouvés est & sud-est long-tems avant de parvenir à 43 degrés de latitude méridionale. Voilà donc au nord & au sud de la ligne qu'on les éprouve déjà si favorables pour aller vers l'ouest, sud-ouest, nord-ouest.

Il y a plus: le même M. de Bougainville parle des courans, si forts & si constans de l'est à l'ouest, qu'ils sont cause que l'on représente la mer du sud infiniment moins longue qu'elle ne l'est réellement. On ne sauroit donc être surpris que ces deux faits, non douteux, concourant ensemble, fassent avancer plusieurs lieues dans une heure. Si par contre on conservoit la position de ce port, d'après les cartes postérieures erronées, à environ 255 longitude, 38 latitude, & le point du départ du cap Saint-Lucar, à 266, & 23 & demi degré, compensant les longitudes & latitudes, pour 50 jours qu'on a été en route, jusqu'au 42e degré, il faudroit compter à peu près 6 lieues par 24 heures. Quel contraste!

M. de Bougainville se plaint amèrement, qu'errant parmi des îles innombrables, sur divers rhumbs du vent, & par des empêchemens sans fin, vers la nouvelle Guinée & les Moluques, il n'a fait que 450 lieues en 36 jours, ou 17 lieues & demie par jours; & ici sans le moindre empêchement, on n'en fait que six.

On ne pourra pas objecter que les vents contraires & les orages ont été cause de ce qu'il a avancé si peu, ou qu'il a échoué quelque part; il s'agiroit de le prouver. Dans toute sa relation on n'a pas omis de les rapporter, lorsque cette escadre en a essuyé avant ou après. Ici rien de pareil, & ce n'est qu'en allant des Philippines à Acapulco, & hors des Tropiques, qu'on y est sujet, & que même on en est rarement exempt.

6°. On a toujours été si bien persuadé que Drake est allé à l'entrée du détroit, qu'en défigurant l'Amérique septentrionale, & représentant la Californie en île, on alléguoit, comme un des principaux motifs, qu'au bout septentrional de l'île, on avoit placé à 42 ou 43 degrés le détroit d'Anian: aujourd'hui qu'elle est reconnue presqu'île, plus de détroit

à son nord, à cette longitude & latitude; mais celui-ci se trouve entre l'Asie & l'Amérique. Les anciennes cartes reprennent leur droit, & mon explication, de même que mon calcul sur ce voyage de Drake, se trouveront fondés & évidens, autant que l'erreur grossière de l'emplacement du port de Drake dans les nouvelles cartes.

Je me suis d'autant plus étendu là-dessus, que j'ai cru devoir appuyer l'authenticité des relations Espagnoles, & des cartes qui les ont pour base, lesquelles on a voulu révoquer en doute, & même anéantir, par celle de ce fameux Anglois.

Il m'est tombé depuis peu entre les mains un ouvrage composé en Anglois, par Robert Brown, sous le titre: *Histoire de la vie, actions, voyages par mer, principalement de celui autour du monde, du chevalier* François Drake. J'en citerai seulement ce qui peut éclaircir les faits rapportés dans les deux autres relations. Drake prit la résolution de retourner depuis la mer du sud par le nord, tant parce que pareille découverte augmenteroit sa gloire, que par l'avantage que lui, pour le présent, & sa nation pour l'avenir, en tireroit. Pour radouber les vaisseaux & faire quelques provisions, il chercha un lieu convenable, fit voile le 7 mars 1579 vers l'île Caïnos, & y arriva le 16 du même mois. Le 25, il résolut de faire voile directement & sans s'arrêter, fit pourtant encore des provisions au lieu le plus proche; & le 16 avril, cingla vers l'ouest par un bon vent, & fit 500 lieues d'Allemagne en longitude. Le 3 juin, il avoit avancé 1400 lieues d'Allemagne, se trouva au 43e degré de latitude septentrionale, par un grand froid qui fut encore plus fort deux degrés au delà. Il avança plus loin; le 5 juin le vent le chassa vers les côtes, & il jeta l'ancre dans une baie, où il trouva si peu de sûreté contre les gros vents & tempêtes, qu'il revint en pleine mer, & fut chassé par les vents depuis le 48 au 38e degré. Le 17 juin, il y entra dans un bon port, & y resta jusqu'au 28 juillet. Drake nomma ce pays *Nouvelle Albion.* Aussi long-tems qu'il cingla le long des côtes jusqu'au 48e degré, il ne put gagner aucune terre qui s'étendît vers l'est; la côte étoit toujours vers le nord-ouest, comme si elle y fût contiguë à l'Asie.

Cet extrait peut suffire, & n'a pas besoin d'un ample commentaire. Cet auteur Anglois écrivant en Angleterre, où tous ces faits connus avoient été recueillis de Drake même dans toutes leurs circonstances, non-seulement confirme ce que les autres en ont dit, mais dans des détails très-importans, qui appuient les idées que j'en avois conçues avant que d'en avoir connoissance: il confirme que Drake avoit voulu revenir par le nord & qu'il avoit poussé jusqu'au 43e degré; & plus loin, il nomme l'île *Caïnos.* Je n'ai pu la déterrer; mais il suffit que le trajet fut de neuf jours: quand même le point du départ eût été depuis les côtes du Mexique, ce que personne ne voudra soutenir, la distance seroit considérable, & absorberoit déjà celle qu'on lui donne en longitude dans les nouvelles cartes. Cet auteur parlant de la première partie de la navigation, dit que Drake avança 500 lieues d'Allemagne en longitude; ce qui, à raison de quatre lieues de France, pour trois d'Allemagne, feroit 664 lieues de celles-là; ou, si on compte celles-ci à une un quart de France, elles feroient 625 lieues; ou, comme les autres disent, en compte, 6.0 lieues.

L'auteur en rendant compte de tout le voyage, depuis le 7 mars au 3 juin, le trouve de 1400 lieues d'Allemagne; d'après ce dernier calcul, cela feroit 1750 lieues de France. Les Espagnols parloient de 1720 lieues d'Espagne, ou près de 2000 lieues de France, jusqu'au bout du détroit d'Anian, vers les 65e degré. Ainsi, cella s'accorde encore à merveille avec les cartes Espagnoles. On aura été le 3 juin au cap Mendocino *véritable*, & jusqu'au 5, peut-être, vers le *cap Fortuna.* Les nouveaux géographes ont voulu se servir de ce voyage de Drake pour dépriser les relations Espagnoles; au lieu que si les Espagnols avoient dressé une relation de leur invention, ils n'en auroient pu former une plus favorable que celle de Drake, puisqu'entr'autres il est dit, que *la côte court toujours nord-ouest, comme si elle étoit contiguë à l'Asie.* Quoi de plus fort & de plus convaincant!

Drake dit qu'il a eu un bon vent pendant sa navigation de 500 lieues d'Allemagne; il ne dit pas qu'il l'ait eu contraire dans le reste des 1400 lieues. Qu'on se donne, si on veut la torture pour concilier ceci avec la longitude qu'on a assignée au port de Drake, à tout au plus 15 degrés depuis le cap Saint-Lucar, ou 20 degrés depuis le continent, on n'en donnera aucune solution tant soit peu apparente, qui puisse faire impression sur les gens même les plus crédules.

Les vents & les orages les tourmentent seulement, lorsqu'ils se trouvèrent vers le 42e degré, & au delà: quel accord admirable entre ce fait & ceux de la relation de Beering & de Tchirikow! Ils furent repoussés en mer depuis le 48 au 38e degré; & si on veut réfléchir, ce ne peut avoir été que vers le sud-est, aussi dans les anciennes cartes, la Nouvelle Albion est située en cette proportion du cap Mendocino.

L'histoire dont nous parlons indique le jour du départ de ce nouveau pays, omis par les autres; par lesquelles pourtant on peut conclure que les Anglois peuvent en effet y avoir séjourné environ un mois, depuis le 27 juin au 28 juillet.

Enfin, cette seule relation suffiroit pour faire reprendre aux cartes & relations Espagnoles leurs droits, dont les géographes postérieurs les avoient privées sans raison & sans preuves. (*E.*)

Entrons maintenant dans quelques détails sur cette vaste contrée, & sur les mœurs de ses habitans. La Californie a 300 lieues de longueur, sur 10, 20, 30 & 40 de large. Les côtes sont exposées à de très-grandes chaleurs, & il y pleut rarement,

ment, mais l'air est beaucoup plus tempéré dans l'interieur du pays. Le lieu le plus septentrional que l'on ait connu, est, dit-on, parallèle à la hauteur de Bordeaux, ce qui n'empêcheroit cependant pas que sous le même degré de latitude, il n'y fît beaucoup plus froid pendant l'hiver. La saison des pluies est une espèce de déluge; mais ce tems passe, les rosées sont si abondantes qu'elles donnent à la terre une extrême fertilité. Dans les mois d'avril, de mai & de juin, il tombe avec la rosée une espèce de manne, qui se congèle sur les feuilles des roseaux où on la recueille; cette manne, moins blanche que le sucre, en a la douceur. L'air y est très-sain, & on y connoît peu de maladies.

On y trouve de grandes plaines, des vallées agréables, & des pâturages excellens. La terre est arrosée de tous côtés par un grand nombre de rivieres très-poissonneuses, de ruisseaux & de sources d'eau vive. Les montagnes sont couvertes d'arbres fruitiers de presque toutes les espèces; les plus remarquables sont ceux qui rapportent des figues, des pistaches, & le *palo-santo* qui produit beaucoup d'encens d'une excellente qualité.

On connoît jusqu'à present quatorze espèces de grains dont se nourrissent les peuples de la Californie, sans compter plusieurs racines, dont entr'autres celle, d'*yunca* sert à faire du pain. On y trouve aussi des faséoles rouges, dont on mange beaucoup, des citrouilles, & des melons d'eau d'une grosseur extraordinaire. Le pays est si bon, que plusieurs de ces plantes portent du fruit trois fois l'année.

Outre beaucoup d'animaux semblables à ceux que l'on trouve dans le continent, il y a deux espèces de moutons, dont l'une est de la grandeur d'un veau de deux ans, a la tête presque pareille à celle d'un cerf, & les cornes comme celles du bélier, la queue & la laine marquetées, la corne du pied grande, ronde, & fendue comme celle d'un bœuf. Leur chair est d'un bon goût.

L'autre espèce de moutons, dont les uns sont noirs & les autres sont blancs, a beaucoup plus de rapport avec les nôtres; ils sont plus grands cependant, & ont beaucoup plus de laine. On y trouve aussi des lions, des chats sauvages, &c.

Les oiseaux y sont les mêmes qu'au Mexique, & que dans la plupart des autres contrées de la Nouvelle-Espagne.

Le pays est fort peuplé dans les terres, & surtout du côté du nord, mais les habitans n'ont point de maison; ils couchent sous les arbres, en arrangeant les branches & les feuilles pour se faire un abri contre le soleil & les pluies. L'hiver, ils s'enferment dans des espèces de caves, où ils couchent pêle-mêle. Les hommes y sont nuds entièrement, & leurs armes sont l'arc & les flèches. Les femmes portent de la ceinture au genoux, un tablier tissu de fil de roseaux, & couvrent leurs épaules de peaux de bêtes; elles ont comme les hommes la tête entourée d'un roseau fort adroitement travaillé, & divers ornemens aux oreilles, aux bras, &c.

L'occupation ordinaire des deux sexes est de filer; & de ces fils, ils composent les ornemens dont je viens de parler, &c.

Les Californiens ont beaucoup de vivacité, & sont naturellement railleurs, quoique d'un caractère très-docile: ils adorent la lune, & chaque famille se fait des loix à son gré. Les côtes de ce pays sont fameuses pour la pêche des perles, & les rivages sont remplis de monceaux de coquillages.

Les Espagnols y bâtirent, en 1730, un fort qu'ils ont appelé *Notre-Dame de Lorette*; il a quatre petits bastions, & un assez bon fossé.

Je ne terminerai point cet article sans payer un tribut à la cendre d'un savant illustre, que l'amour des sciences a arraché de sa patrie, pour trouver un tombeau dans cette terre sauvage. Je veux parler de M. l'abbé Chappe, parti de Paris en 1758, afin d'observer le passage de vénus sur le disque du soleil; il est mort beaucoup trop tôt pour l'astronomie & pour ses amis. (*M. D. M.*)

CALIO, petite ville d'Asie, dans la Natolie, avec un port sur la mer Noire.

CALIS, ou CALIX, petite ville de Suède, dans la Bothnie occidentale, sur une rivière du même nom, qui a sa source dans la Laponie Suédoise, & se jète dans le golfe de Bothnie.

CALKA, royaume d'Asie, dans la Tartarie. Il a la Sibérie & le royaume d'Eluth à l'occident, les Daouris au nord-ouest, la Tartarie orientale à l'orient, & la Tartarie occidentale au midi. Ce pays comprend la partie septentrionale du grand désert sablonneux, qui s'étend le long de la Chine jusques-là. La plus grande ville de ce royaume, est *Calcahan*, qu'on nomme aussi *Thula* & *Caracarom*; les autres sont Kudac, Targana, Yalai & Par. Ce pays est bordé à l'occident par une longue chaîne de montagnes, qui s'étend depuis les Indes jusqu'au pays que les anciens appelloient l'*Imaüs*.

CALLA-SUSUNG. *Voyez* CALASUSUNG.

CALLAHUYA, province de l'Amérique méridionale au Pérou. Il s'y trouve des mines d'or très-riches.

CALLAO, ville forte & considérable de l'Amérique méridionale, au Pérou, à deux lieues de Lima, avec un bon port, dont la rade passe pour la plus grande, la plus belle, & la plus sûre de toute la mer du sud. La ville, qui est bâtie sur une langue de terre basse & platte, est très-bien fortifiée. Les rues en sont bien alignées, mais incommodes par la poussière. Parmi les édifices publics un peu considérables, on remarque la maison du gouverneur, le palais du vice-roi, l'église paroissiale, & le magasin où l'on serre les marchandises: on y compte cinq couvens de religieux & un hôpital. La garnison est très-foible & suffit à peine pour monter la garde en tems de paix. Le gouverneur est ordinairement un homme de considéra-

tion envoyé par le roi, & relevé de cinq ans en cinq ans. Excepté les orangers & les citroniers, presque tous les arbres sont d'une espèce particulière au pays. Le port qui offre toutes les commodités possibles, y attire beaucoup de vaisseaux étrangers, & contribue à l'étendue du commerce. Cette ville fut presque entièrement détruite le 29 octobre 1746, par un tremblement de terre. *Long.* 300, 50; *lat. mér.* 11, 31. (*M. D. M.*)

CALLAS, petite ville de Provence, à 2 lieues n. e. de Draguignan.

CALLE (la), port d'Afrique, dans l'état d'Alger, sur les frontières de celui de Tunis, avec un comptoir François. (*R.*)

CALLEADA, petite ville des Indes sur la rivière de Septa, dans les états du Mogol.

CALLEN, ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Kilkenny, sur une rivière du même nom. Elle députe en parlement.

CALLENBERG, haute chaîne de montagnes, dans le cercle d'Autriche. Elle commence à deux lieues de Vienne, & traverse la Stirie. C'est sur ces montagnes que campèrent les Saxons, lorsqu'ils allèrent au secours de Vienne, en 1683. De la plus haute, on découvre Presbourg. (*R.*)

CALLIAN, petite ville de Provence, à 4 li. n. e. de Draguignan.

CALLIAR, petite ville de l'Inde, au royaume de Visapour.

CALLOO, fort des Pays-Bas, dans le pays de Waés & sur l'Escaut. C'est près de ce fort que les Hollandois furent défaits par les Espagnols en 1638. Il est à 2. li. o. d'Anvers. *Long.* 22; *lat.* 51, 15.

CALMAKIE (la). *Voyez* ELUTHS. *Voyez* CALMOUCKS.

CALMAR, *Calmaria*, grande ville fortifiée de Suède, dans la province de Smaland, avec un port sur la mer Baltique, dans le détroit auquel on donne le nom de *Calmar-Sund*. *Long.* 34, 33; *lat.* 56, 48.

Cette ville, défendue par un fort bon château, est cependant très-peu peuplée. On la distingue en ancienne & en nouvelle. L'ancienne est fameuse par l'acte d'union des trois couronnes de Suède, Norwège & Danemarck, sous la reine Marguerite en 1393; il ne reste plus que l'église & quelques maisons. La nouvelle Calmar est bâtie à une portée de mousquet de l'ancienne; les rues y sont droites, larges & bien bâties. Les fortifications ne sont que d'épaisses murailles, mais cependant comme cette place est environnée en partie par la mer, par des marais, & des pointes de rochers impraticables, elle peut être d'une grande défense. (*M. D. M.*)

CALMENDA, ville du royaume de Pourtugal, peu éloignée de Brague.

CALMOUCKS, ou CALMUQUES (les), peuples d'Asie, dans la grande Tartarie, entre le Mongull & le Wolga. Ils sont divisés en hordes ou tribus, qui ont chacune leur chef ou kam, dont le principal réside à Samarcande, & se dit descendu de Timurbec. Les Calmoucks n'ont point de demeure fixe, ils campent toujours sous des tentes, & ont des espèces de chariots qui les suivent par tout, & qui portent leurs femmes, & leurs enfans, leurs chameaux, & le peu de bagage qu'ils peuvent avoir. La Russie est en alliance avec cette nation, & a toujours six mille Calmoucks à sa solde: ils sont païens & adorent des idoles. Ces peuples d'une taille moyenne, sont forts & robustes: ils ont la tête fort grosse & large, le visage plein, & le teint olivâtre; leurs yeux sont vifs, noirs & fendus, mais écartés & peu ouverts; leur nez est très-écrasé; leurs oreilles fort longues; leur barbe rare; leurs cheveux noirs & durs comme du crin. Ils les coupent, & ne laissent qu'une mêche sur le sommet de la tête; ils ont la jambe fine & bien faite; la bouche fort belle, & les dents d'une blancheur éblouissante. Les femmes sont à peu près semblables, excepté cependant que leurs traits sont un peu moins grossiers; mais elles sont remarquables par leur belle taille. Leurs armes sont de grands arcs, de grandes flèches, dont ils se servent avec beaucoup d'adresse, & des arquebuses de plus de six pieds de hauteur. Ils ne combattent qu'à cheval, & se servent de la lance, qui, dans leurs mains, est une arme redoutable; mais jusqu'ici ils ignorent l'usage du canon. Leurs chevaux sont bons, vigoureux & très-rapides; ils soutiennent avec courage les plus grandes fatigues. Il y a un tribunal de dix juges pour rendre la justice; les sentences se donnent de vive voix, & les criminels sont battus, ou attachés à la queue des chevaux, selon leurs crimes. *Voyez* ELUTHS. (*M. D. M.*)

CALNE, bourg d'Angleterre, dans le Wiltshire, remarquable par le Synode qui s'y tint en 977, pour terminer les disputes sur le célibat des prêtres & des moines. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 26 lieues o. de Londres.

CALNIDE, petite ville du Périgord, à 4 lieues e. de Bergerac.

CALOIERS (iles des), petites îles de l'Archipel, dans lesquelles il y a quelques hermites grecs.

CALONE, comté des Pays-Bas, dans le duché de Brabant, sur les frontières du pays de Liège.

CALONE, rivière de France, en Normandie, qui va se perdre dans celle de Touque à Pont-l'Evêque.

CALONGIA (cap), cap de l'île Saint-Domingue, en Amérique: on le nomme autrement *Cap Lagos* & *Cap beata*. C'est le plus méridional de l'île.

CALONI, petite ville de l'île de Metelin ou Mytilène, autrefois *Lesbos*, dans l'Archipel. Elle est située sur un golfe qui porte son nom, & qui baigne à son orient un terrain admirable par sa fertilité, & appelé *Basilika*. Cette ville, où l'on trouve un couvent de moines & un autre de religieuses, & qui est la résidence du métropolitain de

Methymna, n'eſt pas éloignée, dit-on, de l'endroit où exiſtoit jadis la ville de Pyrrha.

CALONIA, petite île d'Aſie, ſur la mer de Marmara, vers la côte de Natolie, ou Aſie Mineure, au couchant de Burſe. Cette île eſt ſur le même méridien que Conſtantinople.

CALOPINACO, petite rivière du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

CALORE, rivière du royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure. Elle prend ſa ſource près de Bagnolo, & ſe jète dans le Sabato, près de Benévent.

CALPÉ, ancien nom d'une haute montagne d'Eſpagne, au royaume d'Andalouſie, au pied de laquelle eſt aujourd'hui Gibraltar. Ce fut l'une des colonnes d'Hercule: la montagne appelée alors *Abyla*, qui eſt en Afrique vis-à-vis de celle-ci, fut l'autre.

CALPENTIN, petite île d'Aſie, à l'ouest de celle de Ceilan, avec une ville de même nom. Cette île, qui appartient aux Hollandois, peut avoir neuf lieues de longueur, mais elle eſt très-étroite. Le bras de mer qui la ſépare de la Terre-Ferme eſt femé d'iſlets. Elle prend ſon nom de l'un de ſes forts.

CALSBOURG, château en Bavière, où naquit en 742, ce prince qui fut à la fois conquérant, légiſlateur, citoyen & père de ſes peuples, le puiſſant Charlemagne qui mourut à Aix-la-Chapelle, en 814.

CALSERY, ville d'Aſie, au royaume de Jamba, de la dépendance du grand Mogol, auprès de la ſource de la rivière de Geméne. *Long.* 97, *lat.* 30, 20.

CALTICHEA, ville de la Mingrelie, ſur la mer Noire. Quelques géographes la nomment *Caltibea*.

CALUCALA, rivière d'Afrique, au royaume d'Angola, dans la province d'Ilamba.

CALUTRE, ville maritime de l'île de Ceilan, à 3 lieues de Colombo.

CALVAIRE, ou GOLGOTHA, petite montagne renfermée aujourd'hui dans Jeruſalem, du côté du ſeptentrion, où l'on exécutoit les criminels, & où l'innocence même expira ſur une croix. Elle eſt au nord de Sion. *Voyez* JÉRUSALEM. *Voyez* auſſi MONT-VALERIEN.

CALVENSANO, petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, ſur l'Adda.

CALVI, petite ville du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec un évêché ſuffragant & à 3 lieues n. de Capoue. *Long.* 31, 45, *lat.* 41, 13.

Cette ville eſt ſur le haut d'un rocher, & fortifiée de toutes parts. La citadelle, par ſes ouvrages & ſa poſition, eſt d'une bonne défenſe. Le port peut mettre à couvert pluſieurs galères, & même des vaiſſeaux; cependant les vents du ſud, & du ſud-ouest y rendent le mouillage incommode.

CALVI, ville & port de l'île de Corſe ſur la mer Méditerranée, avec une bonne citadelle. L'évêque de Sagone y fait ſa réſidence. *Long.* 26, 35; *lat.* 42, 30.

Cette ville eſt bâtie ſur un promontoire avancé dans la mer, & fort élevé. Elle contint long-tems les Corſes les plus fidèles aux Génois, & elle a eu la gloire d'être la ſeule ville de l'île qui ait réſiſté aux armes du maréchal de Termes. Avec des meilleures fortifications, elle ſeroit ſuſceptible de faire une défenſe. Cette ville eſt peu peuplée. Elle eſt ſituée dans la partie de l'île, dite en-deçà des monts.

CALVISSON, petite ville de France dans le Languedoc, au diocèſe & à 3 li. o. de Niſmes.

CALW, ville & comté d'Allemagne au duché de Wirtemberg, ſur la rivière de Nagold. Elle a un doyenné, une manufacture en laine, & une ſociété de commerce. Le château qui ſervoit, dit-on, de réſidence aux anciens comtes de Calw, étoit ſitué ſur une montagne au-deſſus de la ville, & a été démoli en 1600. Les Impériaux brûlèrent cette place en 1635; & les François lui firent eſſuyer le même ſort en 1692. Le bailliage de Calw contient huit villages. (*M. D. M.*)

CALZADA, ou SAN-DOMINGO DE LA CALZADA, petite ville d'Eſpagne ſur la rivière de Glera, dans la Caſtille vieille; ſon évêché a été uni à celui de Calahorra dont elle eſt à 16 lieues o.

CALZENOW, petite ville de Livonie dans la province de Letten, à 7 lieues de Riga.

CAMAGUEIA, province de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'île de Cuba. Elle étoit très-peuplée avant l'arrivée des Eſpagnols. On y trouve, dit-on, quantité de meules de moulin.

CAMALDOLI, village de Toſcane, à 10 lieues e. de Florence, fameux par le monaſtère, chef-d'ordre des Camaldules; ſitué dans une vallée de l'Apennin.

CAMARAN, île de l'Arabie, ſituée dans la mer Rouge. Ses habitans ſon petits, noirs, & Mahométans. Elle eſt la plus fertile & la plus agréable de tout le golfe. On y pêche du corail blanc, du poiſſon en quantité, & quelques huitres qui portent des perles. Sa longueur eſt de douze lieues & ſa largeur de huit. La terre eſt arroſée de tous côtés par des ſources d'eau vive; elle a des bois fort épais. Il s'y fait beaucoup de ſel & on y nourrit quantité de bétail. Cette île eſt ſous la domination des Turcs. *Lat.* 15.

CAMARASA, petite ville d'Eſpagne en Catalogne, dans le territoire de Lerida, avec un château ſur la hauteur. Elle eſt ſur la Sègre, au confluent de la Noguère-Paillarèſe.

CAMARATA, petite ville de Sicile dans la vallée de Mazara, elle a titre de comté.

CAMARCES, rivière d'Afrique ſur la côte de Guinée, dans le royaume de Benin.

CAMARET, bourg maritime de France en Baſſe-Bretagne, dans une baie, à 3 lieues ſ. de Breſt. Il eſt remarquable par la deſcente qu'y firent les Anglois le 16 juin 1694.

CAMAREZ (PONT DE), petite ville de

Guienne, élection de Milhaud, à 2 lieues f. de Vabres. Il y a des eaux minerales purgatives. (R.)

CAMARGUE (la), district de France en Provence, compris entre la mer & les deux bras du Rhône. Il est entrecoupé de plusieurs canaux qui le fertilisent. On y recueille beaucoup de bled, & on y éleve quantité de chevaux & de bêtes à cornes. (R.)

CAMARINES, contrée d'Asie dans l'île de Luçon, l'une des Philippines. Il y a une montagne où l'on trouve plusieurs sources d'eau chaude, dont l'une pétrifie tout ce qui y tombe, bois, os, feuilles, étoffes, & même les animaux, les serpens, les crocodiles, les écrevisses, &c. (M. D. M.)

CAMARON (le cap de), cap de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Honduras.

CAMARONES (los), rivière d'Afrique dans le golfe de Guinée, qui prend sa source dans le royaume de Biafara.

CAMB, ou KAMP, rivière d'Allemagne en Autriche, qui prend sa source aux frontières de Bohême, & se jete dans le Danube.

CAMBA, petite ville de la Tartarie Crimée, sur la côte meridionale.

CAMBALU. *Voyez* PEKIN.

CAMBAMBA, pays d'Afrique au royaume d'Angola, appartenant aux Portugais. Ils y ont une forteresse, & y font le commerce des nègres.

CAMBANA, ou CAMBOVA, ou CAMBAVA, île des Indes orientales, entre les îles Moluques & celles de la Sonde.

CAMBAYE, grande & belle ville d'Asie au royaume de Guzurate, dans les états du grand Mogol, proche d'un golfe de même nom. Son commerce consiste en aromates, parfums, épiceries, étoffes de soie, &c. La plupart des habitans sont Banians. Il y a dans la ville une grande quantité de singes très-incommodes. *Long.* 89; *lat.* 22, 30. (M. D. M.)

CAMBERG, ville & château d'Allemagne, de l'électorat de Trèves. C'est une petite ville bien bâtie & assez riche, sur une colline; elle est environnée de très-bons champs labourables, où l'on cultive sur tout beaucoup de lin. On prétend qu'elle fut créée ville en 1357, par le comte Gerard de Dietz. (M. D. M.)

CAMBERNON, bourg de France, en Nomandie, dans le Cotentin.

CAMBOGE, *Camboïa*, royaume d'Asie dans les Indes, borné au nord par le royaume de Laos, à l'orient par la Cochinchine & le Chiapa, au sud & à l'ouest par le royaume & le golfe de Siam. *Long.* 122, 30; *lat.* 12, 40.

Ce royaume est traversé par une grande rivière de même nom. La capitale se nommoit *Camboye*. Elle est sur le Mecon, qui fait partie de la rivière de Camboye, à 80 lieues de la mer. Les guerres civiles & étrangères ont anéanti ce peuple. On voit encore les ruines de la ville capitale; mais aujourd'hui il n'y a guère que quelques misérables habitans, vivans dans la plus affreuse indigence, & n'ayant pour nourriture que des racines sauvages. (M. D. M.)

CAMBORI, ville d'Asie au royaume de Siam, sur les frontières de Pégu, sur une petite rivière qui se jète dans le golfe de Siam.

CAMBOYE. *Voyez* CAMBOGE.

CAMBRAI, belle & grande ville de France dans les Pays-Bas. Elle est très-fortifiée, munie d'une citadelle très-forte sur l'Escaut, & d'un fort. *Long.* 20, 53, 41; *lat.* 50, 10, 32.

Son nom latin est *Cameracum* ou *Camaracum*. L'Escaut la divise en deux parties, & remplit d'eau ses fossés. C'est le chef-lieu d'une subdelegation, & d'une recette, avec un grand état-major pour la ville, & un pour la citadelle. Elle a un archevêché, érigé en 1559, dont l'archevêque prend le titre de prince du Saint-Empire, de comte du Cambresis, & de seigneur de la ville; une officialité, un magistrat composé d'un prévôt, de quatorze échevins, de deux collecteurs, de deux conseillers pensionnaires, de deux greffiers & d'un receveur; outre cela plusieurs bailliages particuliers, & autres jurisdictions subalternes. On y compte deux églises collegiales, non compris la cathédrale, dix paroisses, trois abbayes d'hommes, deux de filles, & plusieurs autres maisons religieuses, un séminaire & deux hôpitaux. Les manufactures considérables de cette ville sont celles de ces toiles qu'on nomme *toiles de Cambrai*; il y en a encore quelques-unes de draps, de savons, de cuirs, &c. Cambrai étoit autrefois ville impériale; elle appartient aujourd'hui à la France qui la prit en 1677; elle est demeurée à cette couronne par le traité de Nimègue en 1678. (M. D. M.)

CAMBRESIS, province de France dans les Pays-Bas, bornée au nord & à l'est par le Hainault, au midi par la Picardie, & à l'ouest par l'Artois. Sa longueur est d'environ dix lieues, & sa largeur de cinq à six; il y a même des endroits où elle n'en a que deux à trois. C'est un pays fertile, bien peuplé, & arrosé par l'Escaut, la Seille & la Sambre. Les villes principales qu'il renferme sont Cambrai, qui en est la capitale, Château-Cambresis, Crevecœur, Valincourt & Vaucelles.

Les habitans du Cambresis sont laborieux, vifs, & propres aux sciences. Le commerce consiste pricipalement en grains, en moutons, en laines très-fines & très-estimées, & en toiles que l'on envoie en France, en Espagne, & aux Indes. Les pâturages sont excellens, sur tout pour les chevaux & les bêtes à laine. Il y avoit autrefois des vignes, mais on les a arrachées, parce que le vin étoit d'une très-médiocre qualité. (M. D. M.)

CAMBRIDGE, ville considérable d'Angleterre, capitale du Cambridgeshire, avec titre de duché. Elle est sur la rivière de Cam. *Long.* 17, 28; *lat.* 52, 10.

La ville n'est pas des mieux situées, ni des plus

belles de l'Angleterre, mais son université est une des plus anciennes & des plus florissantes de l'Europe. On pourroit peut-être avancer qu'elle est supérieure à celle de Paris, tant par le plan des études que par la manière profonde dont on y enseigne. D'ailleurs, les professeurs y sont choisis parmi les hommes les plus savans de l'Angleterre. La plupart des jeunes gens en sortent très-instruits, & n'ont pas ce ton tranchant de nos étourdis, qui dans leur ignorante frivolité, croient tout savoir, parce qu'ils ont appris deux années à ergoter sur toutes les petites subtilités de la philosophie scholastique. Il ne faut pas dissimuler cependant que ces écoliers étant moins retenus que les nôtres, il ne s'en trouve qui abusent de cette liberté au détriment de leur santé & de la fortune de leurs familles. Cette université a seize colléges, & le nombre des étudians est immense.

On compte à Cambridge treize à quatorze paroisses; la ville est gouvernée comme Oxford, par un maire, qui, en entrant en charge, prête serment de maintenir les droits & privilèges de l'université, laquelle a autorité sur lui.

On croit que cette ville fut bâtie par Cantaber, Espagnol, 375 ans avant Jesus-Christ. Elle envoie deux députes au parlement, & l'université autant. Elle est à 5 li. s. d'Ely, 4 s. e. d'Huntingion, 7 o. de Bury, 18 n. e. d'Oxford, 15 n. de Londres. (M. D. M.)

CAMBRIDGE (la nouvelle), ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Angleterre; elle a une université.

CAMBRIDGE-SHIRE, province d'Angleterre au diocèse d'Ely, d'environ 570,000 arpens, & de 130 milles de tour. Elle est fertile en bled & en pâturages: elle abonde en volailles, gibier, poisson, & safran, & on y élève beaucoup de bétail. Le côté du nord, sujet aux inondations de l'Ouse & des autres rivières, a des marais assez mal-sains, & moins fertiles en bled. Cambridge est la capitale de cette province. (R.)

CAMBRON, abbaye régulière des Pays-Bas dans le Hainault, ordre de Cîteaux, à 3 lieues n. de Mons. C'est moins une maison de solitaires qu'un superbe palais. Le cloître, la bibliothéque, & sur tout le réfectoire sont de la plus grande magnificence. (M. D. M.)

CAMELFORD, petite ville d'Angleterre dans la province de Cornouailles, près le canal de Saint-Georges. Elle envoie deux députés au parlement.

CAMELIONE (mont), *Cema* ou *Cemenus mons*; partie des Alpes maritimes entre le vicariat de Barcelonette & le marquisat de Saluces; mais elle communique son nom à toutes celles qui ferment la vallée de Barcelonette, & s'étend jusqu'aux sources du Var, & du Verdon, aux confins de la Provence.

CAMEN, petite ville d'Allemagne, dans le comté de la Marck, en Westphalie. Cette ville est au bord de la Zesick, dans une belle plaine: il y a une église Réformée & une Luthérienne, une école latine, un couvent de religieuses, dans lequel les Catholiques font le service divin. On y compte, outre l'église paroissiale, une église Venéde, trois chapelles & trois hôpitaux. Il y a des manufactures de draps & de toiles. La ville a séance aux assemblées provinciales. En 1706 elle fut totalement réduite en cendres. (M. D. M.)

CAMENTZ, ou CAMENITZ, ville d'Allemagne dans la Haute-Lusace, sur l'Elster.

CAMENTZ, riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Silésie, dans le duché & à 3 lieues s. o. de Munsterberg.

CAMERA (la terre de), petite ville d'Afrique en Barbarie, au royaume de Barca.

CAMERAN. *Voyez* CAMARAN.

CAMERINO, petite ville d'Italie dans l'état de l'Eglise, proche de l'Apennin, sur la rivière de Chiento. Son siége a été érigé en archevêché en 1787. Elle est ancienne, assez peuplée, & forte par sa situation sur une montagne. Elle est à 10 lieues n. e. de Spolette, 16 s. o. d'Ancone. *Long.* 30, 56; *lat.* 43, 6.

CAMIN, ou CAMMIN, ville d'Allemagne dans la Pomeranie ultérieure, située sur un lac que forme la rivière de Divenow avant de se rendre dans la mer Baltique. Son évêché fut sécularisé par le traité de paix de Westphalie, en faveur de la maison électorale de Brandebourg, à laquelle il fut cédé en indemnité partielle de la partie de la Poméranie cédée aux Suédois. Le fort & l'état de cette ville se sont améliorés depuis qu'elle a passé sous la domination du roi de Prusse. Depuis cette époque, elle s'est accrue de différens fauxbourgs qui y ont été ajoutés, & elle s'est embellie de plusieurs beaux édifices. La navigation, la pêche, l'agriculture qui y ont été favorisées & encouragées par le prince, y sont devenues de nouvelles sources de richesses. Depuis 1355 les évêques de Camin, qui avoient acquis des ducs de Poméranie, ayant résilié en leur faveur, en vertu de la faculté de réméré qu'ils s'étoient réservée, les évêques, dis-je, de Camin n'y conservèrent que la cathédrale, & la franchise ecclésiastique. Le traité de Westphalie stipula qu'il seroit libre à la maison de Brandebourg de supprimer les canonicats, mais elle y conserva le grand chapitre. L'église, riche en vases sacrés & en beaux ornemens, est un vaisseau digne de remarque. On conserve dans le trésor les ornemens épiscopaux, notamment la crosse & la mitre des anciens évêques. Cette ville est à 20 lieues de Stetin. *Long.* 37, 28; *lat.* 54, 4. (R.)

CAMINHA, ville forte de Portugal, avec titre de duché, dans la province d'entre Duero & Minho. On a bâti un fort dans une île qui en est proche; & il y a toujours une assez nombreuse garnison dans la ville. *Long.* 9, 5; *lat.* 41, 44. (M. D. M.)

CAMINITZA, bourg de la Morée, à 12 lieues environ de Patras, & à 3 milles de la mer.

CAMISSANO, ville d'Italie dans l'état de Venise, & en particulier dans le Vicentin, sur les frontieres du Padouan.

CAMMALAMMA, ville d'Asie dans l'île de Ternate, dont elle est la capitale.

CAMMANAH, petite province d'Afrique dans la Guinée, sur la côte d'Or.

CAMMART, ancienne ville d'Afrique au royaume & à 3 lieues n. de Tunis. Elle est fermée de hautes murailles, & fort peuplée. Les habitans sont presque tous jardiniers, & portent leurs herbes & leurs fruits à Tunis. Il y a aussi de grands champs de cannes de sucre dans toute cette contrée. (M. D. M.)

CAMON, petite ville de France dans le Haut-Languedoc, au diocèse de Mirepoix. Il y a un prieuré conventuel de la congregation de Saint Maur.

CAMONICA, petit pays d'Italie dans l'état de Venise, & en particulier dans le Bressan, le long de l'Oglio. C'est un passage très-fréquenté de la Suisse en Italie. (R.)

CAMPAGNA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, avec un evêché suffragant, & à 6 lieues e. de Conza, 7 e. de Salerne. *Long.* 32, 47; *lat.* 41, 42.

CAMPAGNANO, petite riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure.

CAMPAGNE, petit pays d'Italie, au duché de Milan; c'est la partie orientale du territoire de Pavie, & la plus proche de cette ville. Elle est séparée de la Lomeline par le Tesin.

CAMPAGNE DE ROME (la), province de l'État de l'Eglise en Italie, bornée à l'o. par la mer, au f. par la Terre de Labour, à l'est par l'Abruzze, au n. par la Sabine, au n. o. par le Tibre. On est étonné de voir à quel point sont abandonnées & incultes les vastes plaines qui sont autour de Rome. Cette terre autrefois si florissante & si peuplée, n'offre par tout qu'une campagne aride & brûlante, des eaux stagnantes dans plusieurs endroits; de tous côtés des landes & un immense désert. Ce défaut de culture a rendu l'air si mal-sain, que les Romains qui y ont des maisons de campagne reviennent tous les soirs coucher à Rome. Les etés y causent souvent des fièvres tierces, putrides & ardentes: c'est moins la force des chaleurs qui incommode, que leur continuité; car rarement les pluies tempèrent les vapeurs étouffantes de l'atmosphère. On pourroit assigner plusieurs causes politiques & physiques à ce changement. Il est certain que du tems des anciens Romains, ce pays étoit très-pur. J'accuserois le gouvernement des prêtres qui, par une avidité mal raisonnée, ont découragé le cultivateur en le forçant à donner, à une chambre établie pour cet objet, les grains à un vil prix, tandis que cette chambre les vend aux particuliers à un prix beaucoup plus haut. J'accuserois une seconde fois le gouvernement des prêtres, qui, réunissant la foiblesse au despotisme, a dû contribuer, plus qu'aucune autre cause, à énerver le peuple auquel il commande, & à faire des descendans de ces vieux Romains, un peuple de bigots fainéans. Cette campagne, jadis couverte de maisons charmantes, de jardins, de boccages, offroit de tous côtés un ombrage salutaire; plusieurs forêts, qui ont été abattues, tempéroient alors la chaleur qui est aujourd'hui insupportable, & brisoient le choc des vents du midi; de vastes aqueducs apportoient de tous côtés le tribut de leurs eaux; par tout couloient des sources, des ruisseaux, des fontaines; aujourd'hui que ces monumens sont détruits en partie, les eaux croupissantes, & les marais répandent une infection insupportable. Le défaut de culture laisse dans la terre un air fixe dangereux, & on ne voit, de tous côtés, qu'une plage nue & presque déserte.

Les plus considérables de ces marais, ceux qui par leur proximité & par leur extension contribuent le plus à rendre l'air dangereux & mal-sain, sont les Pomptins. Du tems même des anciens Romains leurs exhalaisons infectes, transportées par les vents causoient de tems à autre des pestilences affreuses; ainsi leur desséchement fut toujours l'objet de leurs soins. Appius Claude, Auguste, & après la chute de l'empire, Théodoric roi d'Italie, les Papes Boniface VIII, Martin V, Léon X & Sixte V tentèrent inutilement ce grand ouvrage. Mais la gloire de cette entreprise étoit réservée au régnant souverain Pontife Pie VI, qui doué d'une grandeur d'ame peu commune & d'un cœur vraiment paternel, tourna ses vues sur cette importante affaire dès les premiers jours de son pontificat, en achetant tout ce qui appartenoit aux particuliers. On commença ensuite la grande œuvre; on extirpa les roseaux, les rejetons, les bois immenses qui couvroient ces marais; on creusa les canaux nécessaires pour l'écoulement des eaux, auxquelles on procura des issues faciles & promptes par des digues & des machines élevées en différens endroits. Les effets en sont déjà surprenans: une grande partie de ce terrain est labourable; & l'ancienne voie Appie après tant de siècles, est de nouveau fréquentée. On a tous les motifs d'espérer que cette glorieuse entreprise, qui a échoué tant de fois, rendra mémorable à la postérité le pontificat de Pie VI, dont toutes les actions n'ont pour but que l'honneur & le bien-être de ses sujets.

Les eaux cependant de la Campagne de Rome sont très-saines, sur tout celles du Tibre. Le pape se réserve le gouvernement immédiat de cette province, & y met un vicaire, qui fait sa résidence à Frusinone.

On y compte sept places maritimes, dix à douze fleuves, quatre lacs, dix-sept villes, & plusieurs bourgs, &c. (*M. D. M.*)

CAMPAN, bourg & chef-lieu d'une vallée de France dans le Bigorre, sur l'Adour, à 14 lieues f. de Bagneres. Cette vallée couverte de nom-

breux troupeaux, fournit beaucoup de beurres & de laitages.

CAMPANA, lieu d'Italie au royaume de Nables, dans la Terre de Labour, remarquable par ses pains.

CAMPECHE, ou SAN-FRANCISCO, *Campechium*, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, sur la côte orientale de la baie de Campeche, dans la presqu'île d'Yucatan. *Long.* 287; *lat.* 19, 20.

Elle a un très-bon fort défendu par plusieurs batteries. Son commerce & son opulence ne sont plus ce qu'ils étoient autrefois. C'étoit alors l'échelle de tout le trafic qui se faisoit en bois de teinture, appelé *bois de campêche*, quoique ce bois fût tiré de plus de douze lieues au delà. Les Anglois la prirent en 1659. Des aventuriers Anglois & François la surprirent en 1678. Les Flibustiers de Saint-Domingue la prirent en 1685, la brûlèrent, en firent sauter la citadelle, & firent un feu-de-joie dans lequel ils brûlèrent pour plus de 200,000 écus de bois de campêche. Cette ville est dans un terrain où il y a des animaux, des oiseaux & des fruits particuliers au pays. On y trouve des araignées d'une singulière grosseur; une espèce, entr'autres, est grosse comme le poing d'un homme. Il y a des fourmis noires dont la piqûre est presque aussi dangereuse que celle du scorpion. Les rivières & les côtes abondent en poissons de toutes sortes. (*M. D. M.*)

CAMPEN, ville forte des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans la province d'Overissel. *Long.* 23, 28; *lat.* 52, 38. Elle a une citadelle, mais son port est presque bouché par les sables. Les Hollandois la prirent sur les Espagnols en 1578, & les François en 1672; mais ils l'abandonnèrent l'année suivante. Elle est sur l'Yssel, près du Zuiderzée, à 8 li. n. e. de Deventer, 18 n. e. d'Amsterdam. (*M. D. M.*)

CAMPER, petit royaume d'Asie, dans l'île de Sumatra. *Long.* 120 d. *lat. nord* 25 *minutes*.

CAMPI, ou CAMPOLI, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. *Long.* 31, 30; *lat.* 42, 38. Son évêché est uni à celui d'Ortone. Elle est à une lieue n. de Téramo.

CAMPIANO, petite ville forte d'Italie, dans le val & sur la rivière de Taro.

Elle étoit au prince de Val di Taro, qui la vendit au duc de Parme en 1682.

CAMPIGNOLE, petite ville de France dans la province de Bresse, sur la rivière d'Ain. (*R.*)

CAMPINE, contrée des Pays-Bas, dont une partie dépend des Provinces-Unies, & l'autre de l'évêché de Liège.

CAMPINE-BRABANÇONNE, petite contrée du Brabant Hollandois, dans la mairie de Bois-le-Duc. On n'y trouve que la seule ville d'Eyndhove.

CAMPION, ville d'Asie dans la Tartarie, capitale du royaume de Tangut, à 22 lieues de la muraille de la Chine. *Long.* 122, 30; *lat.* 40, 25.

CAMPO, petite ville d'Italie, de la dépendance de la république de Gênes.

CAMPO D'ANDEVALO, petit pays d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontières de Portugal.

CAMPO BASSO, bourgade d'Italie, dans la Capitanate. Elle est riche, bien peuplée & il s'y tient une foire fameuse. (*R.*)

CAMPO MAJOR, petite ville de Portugal, dans la province d'Alentejo, avec un château, à 3 lieues n. d'Elvas, 10 f. e. de Portalegre, 40 e. de Lisbonne. *Long.* 11, 17; *lat.* 38, 50.

CAMPO DI MONTIEL, petit district d'Espagne, dans la partie méridionale de la nouvelle Castille.

CAMPO DI SAN PIETRO, petite ville d'Italie, dans le Padouan, sur la rivière du Muson.

CAMPO DI SAN PIETRO. *V.* FELDKIRCH.

CAMPO SANTO, lieu d'Italie dans le duché & près de Modène, sur la rive gauche du Panaro, remarquable par la bataille qui s'y donna le 8 février 1743, entre les Espagnols & les Autrichiens. (*R.*)

CAMPOLI. *V.* CAMPI.

CAMPREDON, ville d'Espagne dans la Catalogne, au pied des Pyrénées. Les François en ruinèrent les fortifications en 1691. Elle est à 10 li. f. e. de Puicerda.

CAMUL, ville d'Asie, à l'extrémité du royaume de Cialis, sur les frontières de celui de Tanguth. *Long.* 115, 40; *lat.* 37, 15.

CAMUL. *V.* HAMI.

CANA, ville de Galilée, dans la tribu de Zabulon, où Jésus-Christ a fait plusieurs miracles. Ce n'est plus qu'un village peuplé de Mahométans. Sainte Hélène avoit consacré ce lieu par une église & par un séminaire; l'église a été transformée en mosquée, & le séminaire en un logement de santons.

Il y a encore une autre Cana, qu'on nomme la grande pour la distinguer de la première: celle-ci étoit dans la Tribu d'Aser. Toutes les deux ne sont à présent que de petits villages.

CANADA, pays fort vaste de l'Amérique septentrionale, borné à l'est par l'Océan, à l'ouest par de grands lacs & des terres peu connues; au sud par les colonies angloises, & au nord par des pays déserts & inconnus. Ce pays est habité par plusieurs nations sauvages, qui ne vivent que de la chasse & de la pêche. Quoique le Canada soit aussi voisin de l'équateur que le pays que nous habitons, le froid y est plus piquant & l'hiver plus long que dans les régions tempérées de l'Europe; les vastes forêts dont cette terre nouvelle est couverte, les lacs & les fleuves dont elle est coupée, & peut-être l'élévation du terrain, sont les causes de cette différence de climat, sous les mêmes parallèles; au reste le sol est fertile, & on y a transporté avec succès plusieurs de nos végétaux, tels que le froment & quelques légumes; le cèdre, l'acacia, maintenant l'ornement de nos jar-

dins, le pelu dont découle une résine qui fournit le goudron. La tige de ces arbres s'élève à une hauteur beaucoup plus considérable qu'en Europe. Le commerce des pelleteries étoit l'objet principal de l'établissement des François dans ce pays; les forêts y sont peuplées d'élans, d'ours, de lièvres, de castors & de tigres. Ces derniers n'ont rien de la férocité des monstres d'Afrique; & c'est pour leurs inclinations douces & pacifiques qu'on les nomme *tigres poltrons*. On a observé que les quadrupedes de cette région étoient moins grands que ceux des mêmes espèces en Europe; peu économes dans la jouissance de ces biens usurpés, nous en avons détruit plusieurs espèces. Les sauvages, plus sages que nous, ont su du moins conserver celle du castor; c'étoit une loi établie parmi eux de ne jamais anéantir une cabane entière: la police prescrivoit d'y laisser au moins quelques individus des deux sexes, destinés à créer une nouvelle république. Ces nations séparees par des lacs, des fleuves & des montagnes, habitent dans des bourgades éloignées les unes des autres. Leurs mœurs, leurs usages, leur caractère, tout est intéressant, jusqu'à leurs vices & à leurs erreurs populaires.

Je parlerai d'abord des Hurons, parce que ce peuple voisin de nos colonies, a eu des relations plus intimes avec elles. Je le peindrai tel qu'il étoit lors de la découverte du nouveau monde, & non tel qu'il est aujourd'hui; amolli par notre luxe, adouci par nos maximes, abruti par nos liqueurs fortes. La science de la politique sembloit avoir été révélée à ce peuple qui, quoique sans étude & séparé du reste des nations, connoissoit leurs forces & leur foiblesse, ce qu'il pouvoit en espérer, & ce qu'il en avoit à craindre. Supérieur par ses lumières à tous les habitans du septentrion, il l'étoit encore plus par la vigueur du corps: un Huron n'avoit d'autre intérêt à défendre que son indépendance, & il sacrifioit tout à cette idole chérie. Inquiet & soupçonneux, il croyoit sa liberté menacée par tout ce qui l'approchoit; il ne connoissoit point l'épanchement du cœur parce qu'il craignoit d'être trompé par des dehors affectueux; s'il faisoit des présens, il n'étoit libéral que par des vues cachées; il en recevoit sans reconnoissance, persuadé qu'on les lui offroit sans amitié. Toujours occupé à tendre des piéges ou à les éviter, son unique étude étoit d'observer & de découvrir le foible de son ennemi. Ses questions étoient insidieuses, ses réponses vives, laconiques, souvent fausses & toujours vraisemblables: éloquent, mais sans faste & sans prétention, il avoit l'art de cacher celui qu'il mettoit dans ses discours. Fertile en prétextes, il déguisoit toujours le véritable motif qui le faisoit agir. Ces talens naturels étoient répandus avec tant d'égalité parmi ces sauvages, que le dernier d'entre eux étoit capable de la négociation la plus épineuse, & pouvoit représenter sa nation.

L'Iroquois a la même dose de génie, mais il en abuse pour se livrer à des atrocités. Le premier est fin, le second est perfide. Le Huron entraîné par les circonstances, viole sans scrupule le traité le plus solennellement juré, & l'Iroquois le conclut dans le dessein de le violer, lorsque les circonstances l'assureront de l'impunité. Celui-ci caresse l'étranger pour se défendre de ses embuches; celui-là l'embrasse pour l'étouffer. On a vu leurs députés massacrer les Européens au sortir même des assemblées où la paix venoit d'être jurée: leurs alliés sont leurs premiers ennemis. En 1706, après le célèbre traité de Montréal, ils trahirent la France, & s'unirent aux Anglois; ceux-ci les aidèrent à vaincre, & pour prix de leurs services, ces barbares firent périr toute leur armée, en corrompant les eaux. Tant que nous avons été possesseurs du Canada, ils ont suivi un plan de politique constant & invariable; c'étoit d'allumer la discorde entre les François & les Anglois, de passer alternativement d'un parti à l'autre, de rétablir l'équilibre par une diversion, lorsque la nation qu'ils avoient choisie pour alliée, devenoit assez puissante pour les asservir. Leur politique artificieuse étoit de détruire les Européens les uns après les autres. En général la passion dominante de tous ces peuples, est l'amour de la liberté. En peignant les Iroquois & les Hurons, j'ai peint toutes les nations voisines; même caractère, mêmes vices, mêmes talens: on distingue à peine entr'elles quelques nuances; leurs mœurs ont la même analogie. On voit régner les mêmes usages chez toutes les nations, depuis la baie d'Hudson, jusqu'au fleuve Mississipi, & aux bords de l'Océan. Vers le lac Huron, on rencontre les Mipissiriens, la nation de la Loutre, les Outaouaicks, les Hurons, les Cynagos, les Kiskakous, les Mansova, les Kaetous, les Sauteurs, les Mississakes. Le nord est couvert de nations moins nombreuses & plus éparses, ce sont les Christinaux, les Montoris, les Chichi Goucks, les Otaulubis, les Onaovientagos, les Micacondibes, les Assiribouets. Près du lac Ontario, sont les Iroquois, divisés en plusieurs cantons. Le sud est habité par les Ponteanotemis, les Sakis, les Malhominis, les Onenebegous ou Puans, les Outagamis ou Renards, les Maskouteks, les Miamis, les Kikabous, les Illinois, les Ayoës, divisés en différentes tribus, qui sont répandues vers l'ouest.

Tous ces sauvages sont légers à la course, adroits à la chasse, braves dans les combats, patiens dans les travaux & même dans les supplices. Ceux qui n'ont point embrassé le Christianisme ont moins de confiance en Dieu que dans le diable; on voit chez eux peu de culte, à moins qu'on ne veuille décorer leurs jongleurs du titre de prêtres, & appeler religion le respect stupide qu'ils ont pour les charlatans, qui prétendent lire dans l'avenir & même dans les cœurs; ils exercent la médecine: toute leur science se borne à enfermer le malade dans une étuve, & à lui procurer la transpiration la plus abondante; ils accompagnent cette opération d'un vacarme affreux, de paroles mystérieuses, de contorsions & de

de gambades. Nous avons perdu le droit de rire de ces extravagances, puisque les mêmes scandales se font renouvellés en France, dans un siècle éclairé par la philosophie. Si le malade échappe à la mort, c'est au saltimbanque qu'il se croit redevable de la vie; s'il meurt, l'excuse du médecin est toujours prête; il est bien payé dans l'un & l'autre cas, & tout se passe à cet égard comme chez les peuples civilisés. Ces jongleurs sont aussi les dépositaires des secrets de la religion, & c'est à eux qu'est confié le soin d'instruire la jeunesse. L'eau, disent-ils, est le premier des élémens; Michapoux s'y promenoit sur une espèce d'île flottante, formée de morceaux de bois, grossièrement assemblés. Ce dieu créa les animaux pour lui tenir compagnie, tout étoit bien assorti, car lui-même n'étoit qu'un grand lièvre: il alloit mourir de faim avec ses confrères; on tint conseil, & l'on promit un empire suprême sur les animaux à celui qui iroit chercher un peu de terre au fond des eaux, sauf néanmoins les droits de la divinité du grand lièvre; le castor pressé par la faim, animé par l'ambition, se jeta dans l'eau & revint à vuide; la loutre ne fut pas plus heureuse; le rat musqué tenta l'aventure à son tour, & rapporta quelques grains de sable, que Michapoux féconda & grossit au point, qu'il en fit d'abord une montagne, & enfin il en créa la terre entière. A mesure que le monde prenoit des accroissemens, le dieu s'éloignoit des animaux pour se porter toujours à l'extrémité de son ouvrage: alors la discorde s'alluma entr' eux; le fort écrasa le foible, dont il fit sa proie. Dans le premier transport de sa colère il créa l'homme: va, lui dit-il, exterminer ces animaux, je te réserve au bout du monde un séjour délicieux, après ta mort; il forma ensuite la femme, qui fut chargée des soins domestiques; ainsi le monde se peupla. Mais bientôt l'intérêt mit la division parmi les hommes, ils tournèrent contre eux-mêmes leurs armes qu'ils avoient reçues pour détruire les bêtes féroces. Michapoux indigné fut tenté de créer un être d'une troisième espèce pour exterminer le genre humain: on le dit maintenant occupé à grossir & féconder la terre vers le sud; il revient cependant quelquefois verser ses influences sur le nord. Les aurores boréales & tous les météores enflammés sont autant de traces de son passage; aussitôt que l'espace des airs en est éclairé, les sauvages sortent de leurs cabanes, fument du tabac, dont ils lui envoient la fumée comme une offrande précieuse.

Les cérémonies religieuses de ces peuples sauvages ne sont pas fort multipliées; la religion ne se mêle point de l'union conjugale: lorsqu'un jeune homme, après avoir resisté long-tems aux amorces de l'amour, se rend le témoignage que ce sentiment n'est point une foiblesse ni un vice du cœur, mais un besoin auquel la nature l'a assujetti, il entre pendant la nuit dans la cabane de sa maîtresse, allume un morceau de bois, s'approche du lit, pince par trois fois le nez de la belle, l'éveille & lui déclare sa passion; elle ne repond rien, mais ses yeux parlent pour elle: si l'amant a surpris un regard favorable, il revient toutes les nuits pendant deux mois, toujours éloquent, & toujours tendre & respectueux: enfin, après ce noviciat conjugal, les pères de famille ont une entrevue & fument dans la même pipe: le mariage est conclu, & souvent n'est consommé que plusieurs mois après la célébration. La succession de l'époux appartient à sa belle-mere; celle-ci néanmoins n'a pas le droit de s'opposer à un second mariage, qui diminue ses droits de moitié; en recevant une seconde femme dans sa cabane, le sauvage y introduit la discorde. Les deux épouses sont divisées par l'intérêt & l'amour, & l'on en vient souvent aux mains sur la natte nuptiale: pendant la mêlée, le mari tranquille spectateur du combat, s'applaudit de voir disputer sa conquête; il fume sa pipe avec flegme, & daigne sourire de tems en tems aux transports de deux forcenées qui se déchirent pour posséder son cœur. Cependant la polygamie n'est pas commune chez eux; la continence y est même honorée, parce que la volupté énerve les jarrets, rend l'homme moins léger à la course & moins propre à la chasse. Ils ne vivent que de gibier & de poisson: lancer une flèche avec adresse, jeter une ligne à propos, ramer avec vitesse, nager avec grace, gravir le long des rochers & des précipices; telle est l'éducation qu'ils donnent à leurs enfans. Dans les tems favorables à la chasse, la jeunesse d'un canton se rassemble & poursuit le gibier à travers les bois; souvent dans leurs courses deux nations se rencontrent & se disputent la même proie; voilà aussitôt une guerre allumée. La campagne paroît herissée de flèches: on porte au bout des piques de longues chevelures qu'on a enlevées aux ennemis dans les guerres précédentes. Chaque parti marche sous les ordres d'un chef, qui est le héros de son canton: on se cherche, on se rencontre, on vient aux mains; les vainqueurs arrachent les chevelures des morts, & les portent en triomphe dans leurs habitations, traînant après eux leurs prisonniers; c'est alors un spectacle qui fait frémir l'humanité. Un chef s'approche de l'un de ces infortunés: Tu vas périr, lui dit-il: si tu as du courage, chante l'hymne de la mort. Le sauvage, déployant toute sa férocité, chante, danse, insulte à ses bourreaux, exalte ses exploits, s'approche du poteau fatal, se laisse garrotter; voit de sang froid sa chair, déchirée avec des peignes de fer, tomber en lambeaux. On lui jète de l'eau bouillante, on introduit des charbons ardens dans ses plaies; on prolonge son supplice par un raffinement de cruauté; & l'on a vu plusieurs de ces malheureux souffrir ce supplice pendant un jour entier sans pousser un soupir, & sans donner le moindre témoignage de sensibilité; quelques-uns même insultent à leurs ennemis, & leur reprochent d'un ton railleur qu'ils ignorent l'art de brûler un homme, & il leur découvrent le barbare secret de les tourmenter davantage; souvent ces cannibales n'attendent pas que la

victime soit expirée pour dévorer sa chair: ce mets exécrable ne leur fait point horreur, & ils ne mettent point de différence entre la chair d'un cerf & celle d'un homme. Dès que la voix d'un enfant peut articuler des sons suivis, son père lui apprend le cantique de la mort, lui répétant sans cesse qu'il doit un jour combattre pour la gloire & les intérêts de sa nation; & que s'il a un jour la lâcheté de se laisser prendre vivant, il faut avoir le courage de savoir mourir sans se plaindre. Leur langage est allégorique & tient beaucoup de leur férocité: proposer une chaudière, c'est proposer une expédition militaire; rompre une chaudière, c'est déclarer la guerre; inviter son voisin à boire du bouillon des vaincus, c'est partager avec lui la joie & les fruits de la victoire. La paix se fait par députés, leurs discours sont vifs & pleins d'images; tous les objets de leur mission sont designés par autant de colliers suspendus à un bâton; on en détache un à chaque article; on fume ensuite dans le même calumet, on mange dans la même chaudière, & l'on se sépare satisfaits sans aucun reste de ressentiment. Les morts sont enterrés sans pompe; leur tombe est couverte de quelques planches: dès que le mort y est enfermé, sa nation l'oublie. Aucun monument ne conserve le souvenir de ses exploits; tous les honneurs sont réservés aux héros vivans: on se contente de pleurer en général tous les morts de la nation; & ce deuil public se renouvelle tous les deux ans.

Tels étoient les peuples que les François eurent à combattre, lorsqu'ils descendirent sur les bords du fleuve Saint-Laurent, en 1500; Jean Cabot & Sebastien, Venitiens, & Gaspard de Portréal, Portugais, les avoient déja prévenus. Dès 1504, les Basques, les Bretons & les Normands, utiles & audacieux navigateurs, se hasardoient avec de foibles barques sur le banc de Terre-neuve, & nourrissoient une partie de la France du fruit de leur pêche; jusqu'à cette époque, la cour de France n'avoit point paru s'intéresser à ces découvertes; mais François premier, rival de Charles-Quint en Europe, voulut l'être aussi dans le nouveau monde. *Mes frères les rois d'Espagne & de Portugal*, disoit-il, *se partagent entr'eux l'Amérique; je voudrois bien voir l'article du testament d'Adam qui les en rend maîtres & qui me déshérite.* Vorazani partit & arbora les armes de France sur quelques rivages de l'Amérique septentrionale. Jacques Cartier pénétra plus avant, & donna le nom de *Canada* au pays qu'il découvrit: on prétend que les Espagnols y étoient entrés, & que n'y ayant point trouvé de mines, ils se retirérent en prononçant avec mépris ces mots *Acanada*, que les sauvages répétèrent à la vue des François. Quelle que soit l'étymologie de cet mot, Jacques Cartier poursuivit sa route, essuya des périls multipliés, où il vit périr la plupart de ses compagnons, & revint en France. Ce ne fut qu'en 1607 que M. de Monty remonta le fleuve de Saint-Laurent; &, secondé par MM. de Champlain & de Pontgrave, il jeta les fondemens de Québec: on négocia avec les sauvages, par la médiation des Jesuites, dont on se servit avec succès auprès de ces nations rusées & perfides. Les Iroquois, loin d'accéder au traité, s'avancèrent à main armée; Champlain marcha contr'eux, les battit, & ne dut sa première victoire qu'à l'effroi que jetoit parmi les sauvages le bruit des armes à feu; insensiblement ils s'y accoutumèrent; & dans le second combat, la victoire fut long-tems balancée; dans la troisième action ils restèrent vainqueurs, & s'étant saisis des fusils des morts, ils en devinèrent l'usage, & combattirent dans la suite à armes égales contre les François. Ceux-ci eurent bientôt sur les bras des ennemis plus dangereux; les Anglois les assaillirent avec une flotte nombreuse; il fallut se soumettre aux loix du plus fort; mais par le traité de Saint-Germain, le Canada fut restitué à la France en 1632. Champlain qui en fut etabli gouverneur, fit de nouvelles découvertes, donna son nom à un lac, contint les Iroquois par la terreur de ses armes, les Hurons par sa politique; força ceux-ci à recevoir des missionnaires, agrandit & fortifia Québec, & mourut en 1636, honoré des regrets de sa colonie. Mont-Magni, qui lui succéda, la trouva languissante & prête à se détruire elle-même; sa compagnie commerçante, qui faisoit la traite des pelleteries, ne lui envoyoit aucun secours. Un nouvel établissement à Sylleri divisa les forces des colons, par les forces auxiliaires qu'il fallut prêter aux Hurons contre les Iroquois. Ce fut dans une de ces expéditions, qu'un de leurs chefs, voyant ses compatriotes prêts à fuir lâchement, les ranima par cette courte harangue: Mes amis, si vous voulez vous retirer sans combattre, attendez du moins que le soleil soit descendu derrière les montagnes, & ne souffrez pas qu'il éclaire votre honte: le succès ne répondit point à l'ardeur de ce magnanime vieillard. Les Iroquois vaincus épuisèrent toute leur politique pour détacher les François de l'alliance des Hurons, & les attirer dans leur parti. Le noble refus de Mont-Magni inspira à nos alliés une confiance qu'ils n'avoient point encore connue. La nécessité d'arrêter les Iroquois avant qu'ils fussent entrés sur le terres de la colonie, de protéger les progrès de l'agriculture, excita quelques particuliers à s'établir dans l'île de Mont-Réal: beaucoup au-dessus on y bâtit un fort; on y traça une ville, & cet établissement mérita bientôt le nom de *Colonie*. Les Iroquois s'attachèrent d'abord à en sapper les fondemens; les Hollandois de Manhatte, jaloux de nos prospérités, qui n'étoient qu'apparentes, prêtèrent des armes à ces sauvages, & les instruisirent dans l'art de la guerre. Malgré ces secours, ils furent contraints de demander la paix. Mont-Magni la leur auroit accordée; mais il fut rappelé peu de tems après. La cour paroissoit adopter le systême de ne pas laisser longtems dans ces contrées l'autorité suprême dans les mêmes mains. Les troubles que le commandeur de Poinci avoit excités aux Antilles, ne justifioient que

trop cette politique circonspecte : tel étoit l' état du Canada en 1648.

Les Iroquois ne tardèrent pas à violer le traité de paix : ils rentrèrent dans le pays des Hurons le fer & la torche à la main, brûlant les bourgades, assommant les vieillards, jétant les enfans dans les flammes, & traînant leurs femmes & leurs mères en esclavage. Telle est la première époque de la dispersion des Hurons. La plupart se retirèrent dans l'île de Saint-Joseph. D'autres furent recueillis par les François ; & cette multitude, généreusement nourrie par les colons, causa parmi eux une disette affreuse : le reste, ou chercha un asyle chez les nations voisines, ou mena dans les bois une vie errante, jusqu' à ce que des tems plus heureux leur permissent d' élever d' autres cabanes sur les cendres des premières. Ce qu' il y a de déplorable, c'est que ces hommes ne trouvèrent point de ressources dans leur propre humanité. Le particulier pouvoit être doux & sociable, mais la nation étoit féroce : voici un trait qui la caractérise. Des François avoient demandé l'hospitalité à un chef Huron, vieillard vénérable, l'oracle de sa patrie : il se nommoit *Aouantoi*. Le repas frugal qu'il partageoit avec eux fut bientôt troublé par les hurlemens affreux de tous les sauvages. Un incendie, qui causoit ce désordre, avoit dévoré leurs frêles cabanes. La flamme ne respecta que la maison du sage & généreux Aouantoi. Cette espèce de prédilection, dont le ciel sembloit honorer ce sauvage, anima dans ces cœurs désespérés tous les feux de l'envie. Ils s'écrièrent qu'il devoit avoir part, comme eux, à la calamité commune ; ils lui firent un crime de son bonheur ; & saisissant avec furie les debris enflammés de leurs cabanes, ils les jetèrent sur la sienne. Tandis que la flamme en parcouroit avec rapidité tous les recoins, Aouantoi se précipite à travers la fumée & les ruines, enlève les vivres qui lui restent. Et pendant que le feu consume les restes de sa maison, il apprête un ample festin ; & se tournant vers ses compatriotes : mes frères, leur dit-il, il étoit juste que je fusse malheureux comme vous. Je ne m'applaudissois de voir mes biens conservés que pour les partager avec vous & avec ces François à qui j'ai donné l'hospitalité. Maintenant tout est détruit ; je ne reconnois le lieu où fut ma maison qu'aux cendres dont la terre est couverte : mais j'ai sauvé deux caisses de bled d' Inde, vous avez faim, je vous en donne une ; elle suffira pour vous nourrir aujord'hui ; je serrerai l' autre pour mes hôtes, ma famille & pour moi.

Cependant la colonie essuya des révolutions qui ne pouvoient que l'affoiblir. Louis XIV céda à une nouvelle compagnie de commerçans le Canada, qui lui avoit été remis par le désistement de la première. Trois gouverneurs se succédèrent en peu d'années. Chacun suivit un systême different, & tous ajoutèrent aux maux dont la colonie étoit accablée : l' Iroquois venoit armé demander la paix, la concluoit, & recommençoit les hostilités dès qu'il étoit de retour dans sa patrie : Alexandre de Prouville marquis de Traci, marcha contre le canton d' Agnies, le plus redoutable de tous. Il gagna des batailles, fit des conquêtes, & ne rendit pas la colonie plus florissante. L'Iroquois, quoique vaincu, se félicitoit en secret de l' imprudence des François, qui s'engageoient témérairement dans des contrées inconnues, & qui périssoient souvent avant d' arriver au terme de leur expédition. Il fuyoit à dessein, abandonnoit ses bourgades, & laissoit à la faim & à l'intempérie des climats le soin de détruire son ennemi. Il voyoit avec le même plaisir les Hollandois chassés par les Anglois de la nouvelle Belgique. Toutes ces guerres meurtrières entroient dans ses vues politiques, & diminuoient du moins le nombre des Européens, dont il redoutoit le voisinage.

Chaque jour on changeoit à Québec le plan de l' administration. La liberté du commerce y fut publiée en 1667, & bientôt on ressentit les effets de cette sage ordonnance : de nouveaux colons arrivèrent de toutes parts : cette affluence mit le gouverneur en état de rétablir la gloire des armes Françoises. C'etoit Daniel de Bemi de Courcelles. La paix fut bientôt conclue, parce qu'elle fut le fruit des victoires remportées sur les Iroquois, souvent vaincus & toujours redoutables. Quand le calme fut rétabli dans sa colonie, il n'adopta point la barbare politique de souffler la discorde parmi ses ennemis, & de les rendre les propres instrumens de leur destruction. Il termina les différends qui s'étoient élevés parmi les cantons Iroquois, & le succès de sa négociation fut d' apprendre aux sauvages à respecter le nom François. Enfin parut Louis de Buade, marquis de Frontenoie, qu'on peut appeler le *fondateur de la Nouvelle-France*. Soldat, citoyen, général, magistrat & négociateur, il unissoit les vertus de l'honnête homme aux talens du grand capitaine. Son premier soin fut d'affermir la paix conclue avec les Iroquois. Il affecta dans toutes les négociations un ton de fierté inconnu à ses prédécesseurs ; il parla en maître qui dictoit des loix à un peuple libre, & il eut la gloire d' en être écouté. Il s'appliqua ensuite à faire fleurir l'agriculture, & à faciliter la circulation dans le commerce.

Ces occupations pacifiques ne le détournèrent pas des soins de la guerre allumée entre l' Angleterre & la France. Les troupes se mirent en campagne, suivies de quelques sauvages, & s'emparèrent de Colzar & de Cemenselles. Casquebé eut la même destinée. Tous les forts voisins ouvrirent leurs portes, & souscrivirent aux conditions prescrites par le vainqueur. Les Anglois, résolus de venger la honte de tant de défaites, firent un armement considérable. Trente-quatre voiles, sous les ordres de l'amiral Phibs, couvrirent le fleuve Saint-Laurent. Phibs somma le gouverneur de rendre Québec à Guillaume II, roi d'Angleterre. Je connois, répondit le comte de Frontenoie, Jacques II, roi d'Angle-

terre; quant au roi Guillaume, je ne le connois pas. Je sais seulement que le prince d'Orange est un usurpateur; mais, quel que soit le légitime possesseur de la couronne Britannique, Québec n'appartient ni à l'un ni à l'autre. Louis XIV en est le maître, & je le lui conserverai au péril de ma vie. Les Anglois débarqués tentèrent des attaques infructueuses, essuyèrent des sorties meurtrières, furent vaincus dans trois combats, remontèrent sur leurs vaisseaux, & disparurent. Ils tournèrent leurs armes contre Mont-Réal, où le chevalier de Callière, émule de la gloire du marquis de Frontenoie, fit une défense si opiniâtre, qu'il força les ennemis à faire une retraite précipitée.

Tant de succès ne furent pas sans quelque mélange de revers. Plusieurs partis François, trahis par un courage imprudent, furent battus & dispersés. Ces pertes, quoique légères, affoiblissoient la colonie, & le comte de Frontenoie, qui cherchoit moins à remporter des victoires stériles, qu'à mettre une barrière entre les Anglois & lui, négocia avec les Iroquois, pour leur faire accepter la neutralité, sous la condition de ne point ouvrir aux Anglois de passage sur leurs terres; mais il n'obtint d'eux que des propositions insidieuses, des promesses vagues, & des trèves enfreintes aussitôt que jurées. Frontenoie se fortifia de l'alliance de plusieurs nations voisines, & sur tout des anciens Hurons, dont une partie étoit rentrée dans ses possessions. La guerre se renouvella, & la fortune favorisa alternativement les deux partis. Frontenoie, impatient de fixer la victoire, soupçonna que sa présence inspireroit aux soldats plus de constance dans les fatigues, & que son exemple les embraseroit de cet enthousiasme, qui est le présage certain des succès. Ce vieillard, courbé sous le poids des ans & des infirmités, qui en sont le triste apanage, s'engagea dans des pays entrecoupés de précipices, & hérissés de rochers, où la nature avare refusoit tout aux besoins de l'homme. Sa constance triompha de tous les obstacles; il combattit toujours au premier rang, défit les Iroquois dans plusieurs rencontres, & revint triomphant. Une conduite aussi vigoureuse lui acquit un tel ascendant sur cette nation perfide, qu'elle n'osa plus insulter ni les François ni leurs alliés. Frontenoie, qui n'ambitionnoit des victoires que pour terminer la guerre, crut toucher à l'instant d'une paix générale, & pour y parvenir, il convoqua une assemblée de toutes les nations. Mais il n'eut pas la douce satisfaction de mettre la dernière main à son ouvrage: ce fut la seule chose qui manqua à son bonheur, & non pas à sa gloire. Le chevalier de Callière, qui lui succéda, recueillit le fruit de ses travaux politiques & guerriers. Ce fut par un congrès général qu'il signala les premiers jours de son gouvernement. On y vit arriver plus de dix-huit cents députés des nations septentrionales. Le traité fut conclu avec une pompe véritablement sauvage. Comme on alloit terminer les conférences, un des chefs s'avança, & tint ce discours qui décèle le caractère national. » Le grand ouvrage est achevé, & la hache va rester cachée au sein de la terre; l'arbre de la paix est planté sur une haute montagne, où toutes les nations pourront contempler ses rameaux. Si quelqu'un de nous sent renaître quelque desir de vengeance, fixera les yeux sur lui, & sentira aussitôt sa fureur s'éteindre ». Se tournant ensuite vers le gouverneur, il lui dit: » Mon père, ton cœur est satisfait, & le mien est aussi rempli de joie, car le cœur de ton fils ne fait qu'un avec le tien. Périsse le misérable qui se sentiroit encore altéré du sang de son propre frère. Nous fumons tous dans le même calumet, un même soleil nous éclaire, une même terre nous nourrit, & mon père, tu as applani sa surface; il n'y a plus de barrière qui nous sépare; nous sommes tous ta famille. Mes frères les Outaouacks ont été persuadés que la mort de plusieurs de nos compagnons étoit l'effet de tes sortilèges: ils m'ont député vers toi, pour te supplier d'écarter de toi, pendant leur retour, tous les fleaux qu'ils disent que tu tiens dans tes mains. Pour moi, qui suis chrétien, je sais qu'il n'est qu'un seul maître de la vie des hommes, & ce maître est Dieu. Je ne te demande donc point la vie, elle ne dépend pas de toi; je te demande un don plus précieux, un don qui est en ta puissance; c'est ton cœur, ne me le refuse pas. Hélas! mon père, ton fils te parle pour la dernière fois. C'est en te venant visiter que j'ai gagné la maladie, qui m'arrêtera sans doute en chemin. Mais, puisque je t'ai vu, je ne me plains pas. Je parts; mes jambes peuvent à peine me porter. La mort m'attend à quelques journées d'ici. Mes derniers regards se tourneront de ton côté; ils te chercheront, & ne te trouveront pas; tandis qu'ils te contemplent encore, embrasse ton fils, & souviens toi de lui quelquefois. Adieu, mon pére ».

J'ai cru devoir rapporter ce discours, pour donner une idée de l'eloquence des sauvages: les expressions les plus touchantes, & toujours ornées d'images, leur sont naturelles. Ils accordent les noms de père & de frère, avec autant de facilité que les Européens prodiguent le nom d'ami. Ononthier est le titre, par le quel ils désignent les gouverneurs de Quebec. Ce mot, dans leur langue, signifie, *mon père, donne-nous la paix*. Le chevalier de Callière ne négligea rien pour rendre plus durable la paix qu'il venoit de publier avec un pompeux appareil; & pour se conformer au style figuré de ces nations, il leur avoit annoncé, dans leur langage, qu'il avoit enfoui la hache, que lui seul connoissoit le lieu où elle étoit cachée, que lui seul auroit désormais le droit de s'en servir pour frapper celui qui troubleroit la paix de ses voisins; & qu'enfin s'il s'élevoit entr'eux quelques différends, ils n'avoient d'autres juges que lui. En effet, il les termina avec tant d'équité, qu'il ne consulta que la droiture de son cœur. Ce peuple n'avoit point de code; les conseils des vieillards, & les anciennes coutumes, leur tenoient lieu de loix. Voici

quelques-uns de leurs usages : si un homme étoit blessé dans une querelle, l'offenseur en étoit quitte pour un présent ; s'il périssoit de la main de son ennemi, l'assassin donnoit à ses héritiers des présens proportionnés à l'estime que le mort s'étoit acquise parmi les siens. Les femmes, surprises en adultère, étoient mutilées d'une manière horrible, & cette sévérité, autorisée dans des contrées où régnoit la polygamie, fait assez voir qu'au nord, comme au midi, le sexe le plus fort abuse toujours de son pouvoir pour opprimer le plus foible.

Ce traité, conclu par Callière, fut l'époque la plus brillante de son administration : elle suffisoit à sa gloire. M. de Vaudreuil suivit le même plan. Il étouffa dans sa naissance une guerre sanglante qui venoit de s'allumer entre les Ouataouais & les Iroquois. Cette sage médiation ôtoit aux Anglois l'occasion de former une nouvelle ligue contre la France avec les cinq cantons. Cependant il voyoit avec douleur la culture languir & la population s'éteindre. Il proposa à la cour de faire transporter au Canada cette multitude de contrebandiers condamnés aux galères, dont le châtiment est plus onéreux à l'état qui les punit, qu'ils ne lui sont utiles. Mais la mort l'enleva au milieu de l'exécution. Les cendres de la guerre se réchauffèrent sous le gouvernement de M. de Beauharnois, & bientôt tout le nord de l'Amérique en fut embrasé. Le reste de cette histoire offre toujours le même tableau: les sauvages toujours divisés entr'eux : les Anglois épuisant leur politique pour les soulever contre les François : ceux-ci, dupes & victimes de leur bonne-foi: l'Iroquois passant d'un parti à l'autre, les secondant & les trahissant tour à tour ; enfin le Canada, conquis dans la dernière guerre par nos ennemis : le brave & malheureux Mont-Calm, mourant les armes à la main, & cette immense contrée cédée à l'Angleterre par le traité de paix.

M. de Voltaire ne semble pas regretter cette perte. Si la dixième partie, dit-il, de l'argent, englouti dans cette colonie, avoit été employée à défricher nos terres incultes en France, on auroit fait un gain considérable. Cette reflexion est d'un citoyen philosophe. On ne peut nier cependant que le commerce des pelleteries, peu dispendieux en lui-même, ne fut une source de richesses. Les sauvages faisoient tous les frais de la chasse, & vendoient les plus belles peaux pour des instrumens grossiers ; trésors qui leur étoient plus précieux que nos métaux & nos étoffes de luxe, qui ne sont que des richesses d'opinion. (*M. de Sacy.*)

On la croit, cette vaste contrée, à-peu-près aussi étendue que l'Europe ; les terres qu'on y a défrichées sont très-fertiles; il y vient de bon froment, qu'on sème au mois de mai, & qu'on recueille à la fin d'août. La plupart des légumes, sur tout les pois y réussissent fort bien, & y sont excellens. Les bois sont remplis de vignes sauvages, de gibier, & d'animaux singuliers. Le castor est le plus utile par sa pelleterie, & le plus industrieux de tous. Les étangs, les lacs, les rivières, sont remplis de poissons. Le nombre des arbres, dont l'espece est inconnue en Europe, est considérable ; l'erable y fournit une excellente liqueur ; il distille de l'épinette blanche, un baume, appelé *térébenthine du Canada*, précieux pour la guérison des blessures, des maux de poitrine & d'estomac.

Les sauvages qui habitent ce pays sont rarement contrefaits, ont les yeux gros & noirs, sont rapides à la course, infatigables, & très-jaloux de leur liberté. Ils aiment l'eau-de-vie avec passion ; mais dès qu'ils sont enivrés, ils deviennent furieux. Leurs guerres sont très-sanglantes ; ils se servent à présent d'armes à feu. Les François, établis au Canada, montoient au moins à 30,000. Les Canadiens François, ou Créoles du Canada, sont bien faits, robustes, industrieux & braves ; les femmes y sont belles, adroites, & très-spirituelles.

Ce pays a été abandonné à l'Angleterre par le traité de paix du 10 février 1763, & cette colonie, qui étoit de quelque importance pour la France, & que les circonstances firent céder, est aujourd'hui très - florissante entre les mains des Anglois. (*M. D. M.*)

CANAL (le), ou LA MANCHE, c'est le nom qu'on donne ordinairement à la mer, qui sépare la France de l'Angleterre.

Canal de Briare, commencé sous Henri IV, & fini en 1642, joint la Loire auprès de Briare, & le Loing à Montargis. Son cours de 13 lieues est soutenu de quarante-une éclufes, qui distribuent à droite & à gauche les eaux des étangs qui se trouvent à l'endroit le plus élevé de son cours. *V.* Canal de Montargis.

Canal de Languedoc, ou Canal Royal. Ce canal traverse la partie méridionale du Languedoc, & ouvre une communication de la Méditerranée avec l'Océan. Il commence à Cette, & se perd dans la Garonne, un peu au-dessous de Toulouse. Il a 45 lieues de long, sur 30 pieds de large ; c'est un ouvrage admirable & bien fait pour illustrer le siècle de Louis XIV. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est la voûte & la structure de l'endroit, appelé *Malpas*, qui est une montagne de roche dure qu'il a fallu percer pour faire un passage aux eaux. Ce canal fut commencé par M. Riquet en 1666, & achevé en 1681.

Canal de Malte, bras de mer dans la Méditerranée, entre l'île de ce nom & la côte de Sicile.

Canal de Montargis ; M. le duc d'Orléans l'a fait faire en 1720, parce que le Loing n'étoit plus praticable, depuis Montargis jusqu'à la Seine. Il continue le canal de Briare.

Canal d'Orléans, entrepris en 1682, & fini en 1692, commence à la Loire, 2 lieues au-dessus d'Orléans, joint le Loing au-dessus de Montargis, & confondu avec ce dernier, se rend dans la Seine, un peu au-dessus de Moret. Son cours de 18 lieues est soutenu de trente écluses.

CANAL DE PIECO, détroit de l'Océan oriental, entre les terres d'Yesso & de Stuat-en-Eilande, au nord du Japon. Les Portugais & les Hollandois l'ont découvert il n'y a pas bien long-tems.

CANAL ROYAL, à la Chine, autrement le grand canal; il traverse tout l'empire, depuis Canton, jusqu'à Pekin, dans une étendue de plus de 500 li. *V.* CHINE.

CANAL DE SAINT-GEORGE, entre le pays de Galles & l'Irlande.

CANAL DE SAINTE-BARBE. On nommoit ainsi le bras de mer, qu'on nomme aujourd'hui *mer Vermeille*, lorsque la Californie étoit réputée être une île (*R.*)

CANAL DE LA TORTUE, bras ou détroit de la mer du nord, en Amérique, entre les îles de St-Domingue & de la Tortue.

CANANOR, petit royaume d'Asie, avec une ville qui porte le même nom, sur la côte de Malabar, appartenant aux Portugais. *Long.* 95, 45; *lat.* 12, 15.

La ville est grande, & a un port très-large & très-sûr. Elle a été bâtie par Almeyde, vice-roi de Portugal, dans les Indes. Laurent de Britto, qui en fut depuis commandant, s'acquit une gloire immortelle dans le siége qu'il soutint contre les armées de Calicut & de Cananor, qui furent contraintes d'en lever le siége. Les Hollandois s'en emparèrent en 1664, & y ont un comptoir. Elle est dans un terroir qui produit en abondance du poivre, du cardamome, du gingembre, des mirobolans, & des tamarins, dont il se fait un grand trafic.

Le royaume est gouverné par un roi, qui peut lever de nombreuses armées. Ses sujets sont pour la plupart Mahométans. (*R.*)

CANAPEYES, nom qu'on donne à une nation sauvage de l'Amérique méridionale, qui habite une partie de la nouvelle Grénade.

CANAPLES, petite ville de France en Picardie, entre Amiens & Dourlens, avec titre de marquisat, à 4 lieues n. d'Amiens, & 3 f. de Dourlens.

CANARA, royaume d'Asie, sur la côte de Malabar, habité par des peuples idolâtres. Leur couleur est d'un brun, tirant sur le noir. Le petit peuple y est très-misérable; le pays cependant abonde en bétail, en poivre, en palmiers, en fruits & en riz noir, qui est meilleur & plus sain que le blanc. Mangalor en est la capitale.

CANARIES (les îles), îles de l'Océan, ainsi nommées de la plus grande: elles étoient connues des anciens, sous le nom d'*îles Fortunées*. On en compte sept, qui sont celle de Palme, de Fer, Gomero, Ténériffe, la grande Canarie, Fuerte-Ventura, & Lancerotte: on pourroit encore y en ajouter quelques autres moins considérables. La moins éloignée des côtes d'Afrique en est à 40 lieues. Elles furent négligées jusqu'en 1417, que Jean de Bétancourt, gentilhomme Normand, du pays de Caux, s'empara de celles de Lancerotte & de Fuerte-Ventura, pour Jean, roi de Castille. Les autres furent découvertes, & prises par les Espagnols. Le terroir y est bon & fertile en tout ce qui est nécessaire à la vie. On y a semé de toute espèce de grains, qui ont parfaitement réussi. La vigne sur tout y produit un vin délicieux. On y cultive aussi des cannes de sucre. On y recueille de l'orcal, & de la poix qui ne fond point au soleil; il y a des mines de fer, des fruits de toutes les espèces, & beaucoup de bestiaux. Dans plusieurs endroits de ces îles on fait jusqu'à deux moissons par an. Les oiseaux de Canarie, qu'on nomme *serins*, & qui naissent en France, n'ont ni le chant si doux, ni le plumage si beau & si varié que dans le lieu de leur origine.

Outre les végétaux & les herbes potagères, ces îles produisent aussi des coches, des goyaves, des courges, des oignons d'une rare beauté, & une variété infinie de fleurs. Les côtes & les rivières sont extrêmement poissonneuses; le maquereau y est d'une prodigieuse abondance, & l'esturgeon n'y est guères moins commun. Lancerotte est particuliérement renommée pour ses chevaux; la grande Canarie, Palme, Teneriffe pour leur vins; Fuerte-Ventura pour la quantité de ses oiseaux de mer, & Gomera pour ses Daims. Les habitans sont robustes, bazannés, courageux, vifs, subtils, & grands mangeurs. On n'y souffre que la religion catholique. Ces îles appartiennent aux Espagnols. *Long.* entre le premier & le 7e degré, & entre le 26e & 30 degrés de latitude septentrionale. (*M. D. M.*)

CANARIE (la grande), est à-peu-près de douze milles de long, & autant environ de largeur. C'est la principale des îles du même nom, étant le siége de la justice & du gouvernement. La cour souveraine est composée du gouverneur & de trois auditeurs, qui sont en possession de toute l'autorité, & qui reçoivent les appels de toutes les autres îles.

La ville se nomme *Ciudad das Palmas*, ou *Palme* ou *Canarie*. La cathédrale est magnifique; les offices & dignités y sont en grand nombre. La ville est grande, bien bâtie, & presque tous les habitans fort riches Le sable dont l'île est couverte, rend les chemins si propres, qu'après la moindre pluie, on y marche communément en souliers de velours. L'air est tempéré; on n'y connoit jamais l'excès du froid ni du chaud. On recueille deux moissons de froment, l'une en février, & l'autre en mai. Le pain est excellent, blanc comme la neige. On compte dans la grande Canarie trois autres villes, savoir Tole, Galder, Guia. On compte dans la ville de Canarie environ douze mille habitans. Elle a quatre couvens, les Dominicains, les récollets, les Cordeliers, & les Bernardines. L'enceinte de la ville est d'une bonne lieue. Le mouillage du port est très-bon. Le château, bâti sur une montagne, met cette place en état de défense. *Long.* 2, 1, 15; *lat.* 28, 13 à la pointe n. e. (*M. D.* M)

CANAVEZ, ou CANAVOIS. *Voyez* YVREE,

CANCALE, ville de France, dans la Haute-

Bretagne, sur le bord de la mer. Outre la rade qui est fort bonne, elle a un petit havre. On pêche sur les côtes une si grande quantité d'huîtres, qu'on dit en proverbe: *Il faut l'envoyer à Cancale manger des huîtres*, pour dire, *il faut l'envoyer promener*. Les Anglois y débarquèrent sans succès en 1758. Elle est à 3 lieues e. de Saint Malo, 79 o. de Paris. *Long.* 15° 48', *lat.* 48°, 40', 40''.

CANCE, rivière de France, dans le Vivarois, qui se jète dans le Rhône.

CANCHE, rivière de France, en Picardie, qui prend sa source en Artois, à 7 lieues d'Hesdin, & se jète dans la mer à Estaple. Elle est navigable depuis Montreuil.

CANCHES, sauvages de l'Amérique méridionale, au Pérou, près de Cusco. Ils sont d'un naturel doux, industrieux, & ennemis de la tromperie. Le travail ne les rebute point, ce sont eux qui ont creusé les mines de cette contrée. Leur terroir est fertile en froment, en maïs, abondant en divers oiseaux, & leur rivières sont très-poissonneuses. Ces peuples sont riches en brebis du Pérou.

CANCHEU, ou CANTCHEOU, grande ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, capitale d'un pays qui porte le même nom. Entre autres choses qu'on y remarque, il s'y trouve un puits qui se remplit & se sèche deux fois en vingt-quatre heures. Cette ville, qui est gouvernée par un vice-roi, est fort marchande, & a douze moindres villes sous elle. Elle a, sur le Can, un pont bâti sur cent trente bateaux. *Long.* 133, 32; *lat* 25, 53.

CANCIVEN, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jengan, huitième métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 8 d. 16 m., par les 37 d. 20 m. de *latitude*.

CANDADI, petit pays d'Espagne, dans l'Estramadoure.

CANDAHAR, grande & forte ville d'Asie, capitale de la province du même nom, sous la domination du roi de Perse aux frontières des états du Mogol. *Long.* 85; *lat.* 33.

Cette ville est très-commerçante & très-riche. Elle est défendue par deux citadelles. Les Guèbres & les Banians y sont en grand nombre, & la garnison ordinaire monte à près de dix mille hommes. Son terroir est très-fertile, & fournit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie.

La province de Candahar est bornée au nord par le pays de Balk, à l'est par la province de Cabul, au sud par celle de Bukor & le Segestan, à l'ouest par d'autres provinces de Perse. Elle est petite & montagneuse; du côté de la Perse, le terroir est très-stérile. Il y a quelques petits rajas dans les montagnes; on les laisse vivre en liberté moyennant de légers tributs. (*R.*)

CANDAU, petite ville de Pologne, dans le duché de Courlande, à neuf milles de Mittau.

CANDÉ, petite ville de France, en Touraine, au confluent de la Loire & de la Vienne. Il y a une collégiale.

CANDÉ, petite ville & baronnie de France, à 6 lieues o. d'Angers.

CANDÉ, village de France, près de Loudun, où il y a des eaux minérales bonnes contre les obstructions.

CANDÉ, (petite ville & baronnie en Anjou). *Voyez* DENIS-DE-CANDÉ (Saint).

CANDEIL, abbaye de France, ordre de Cîteaux, fondée en 1152, au diocèse & à 4 li. s. o. d'Alby.

CANDELARO, rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. Elle se jète dans le golfe de Manfredonia.

CANDELOR, ville de la Turquie, en Asie, près de la côte de Natolie.

CANDENOSS, ou CANDENOLES, île de l'empire Russe à l'entrée de la mer Blanche. Elle commence au 66e degré 48 minutes de latitude, & se termine au 69e. Sa plus grande largeur est d'environ soixante-douze wersts, & sa longueur est de deux cent trente. Le werst est à-peu-près le tiers d'une de nos lieues. Elle est en partie couverte de forêts. On nomme cap Kandenoss la pointe septentionale de cette île. (*R.*)

CANDIANO, petite rivière d'Italie, dans la Romagne qui fait partie de l'État de l'Eglise.

CANDIE, ou CRETA, île considérable d'Europe, dans la mer Méditerranée, dont la capitale porte le même nom. L'île a environ 80 lieues de longueur, & 200 de circonférence: elle est aux Turcs. *Long.* 42, 58; *lat.* 35, 20.

Cette île, au sud de l'Archipel, se nommoit autrefois *le royaume de Crète*, & avoit ses rois particuliers. Quoiqu'elle ne soit pas trop bien cultivée, elle fournit cependant au commerce des grains, des vins délicieux, des huiles d'olive, de la laine, de la soie, du miel délicieux, qui sent le thym, &c.

On y nourrit beaucoup de volailles, de pigeons, de moutons, de bœufs & de cochons. Les tourterelles, les perdrix rouges, les bécasses, les becfigues, les lièvres, y sont en grande quantité. La viande de boucherie y est très-bonne, hormis pendant l'hiver. Les chevaux sont pleins de feu & très-rapides; il gravissent les rochers, & en descendent avec un vitesse qui étonne. L'air y est très-bon, & les eaux excellentes. Il n'y a point de rivière qui puisse porter bateaux, mais seulement quelques gros ruisseaux, comme l'Armiro & l'Istonia, au bord duquel on trouve l'arbre *léandro*, dont le bois & les feuilles sont un poison qui rend l'eau très-dangereuse en été. Les grecs font une bonne partie de la population, & les habitans passent pour de très-honnêtes gens, quoiqu'ils aient été fort décriés chez les anciens. On n'y voit aujourd'hui, ni gueux, ni mendians, ni voleurs de grands chemins, ni assassins. Aujourd'hui, on ne peut

voir sans commisération les Grecs modernes sous la domination des Turcs. Leur despotisme stupide & insupportable n'a cependant pas pu éteindre encore l'esprit de cette nation célèbre; il n'est peut-être pas de preuve plus forte que c'est le gouvernement seul qui fait éclore le génie d'un peuple, & forme les grands hommes.

Cette île, par son heureuse position, pour ainsi dire entre l'Europe, l'Asie & l'Afrique, pourroit être d'une grande importance pour le commerce. Elle est divisée en trois départemens, dont le principal est celui de la ville de Candie; le second est celui de la Canée, où il y a un pacha, & le troisième celui de Retimo, où il y a aussi un pacha. Cette île est à 500 lieues de Marseille, 200 de Constantinople, 130 de Damiette, 100 de Chypre, 24 de Milo, 18 de Cerigo. Candie en est la capitale. (*M. D. M.*)

Candie, ville très-forte, capitale de l'île de même nom, bâtie sur les ruines de l'ancienne Héraclée. Elle n'est plus ce qu'elle étoit sous la domination des Vénitiens. Son port aujourd'hui n'est bon que pour des barques: il y a un archevêque Grec, qui est le métropolitain de toute l'île. On y trouve aussi des Juifs, des Arméniens, & quelques familles Françoises, avec un vice-consul. Candie est sur la côte septentrionale de l'île, dans une plaine très-fertile. Les Turcs la prirent sur les Vénitiens, le 16 septembre 1669, après plus de trois ans de siége, pendant lequel ils perdirent sept pachas, quatre-vingts officiers, & plus de dix mille quatre cens janissaires, sans compter les autres troupes. Les Vénitiens l'Assiegèrent en vain en 1692. Cette grande ville, si riche & si peuplée avant d'appartenir aux Turcs, ne seroit aujourd'hui qu'un désert, sans le quartier du marché où les meilleurs habitans se sont retirés. *Long.* 42, 58; *lat.* 35, 18, 45. (*M. D. M.*)

Candie, (la nouvelle), forteresse de l'île de ce nom, à environ une lieue de la capitale. Les Turcs la laissent tomber en ruines.

CANDISCH, province d'Asie, dans les états du grand Mogol, dont la capitale est Brampour. Elle est très-peuplée, très-riche, abonde en coton, en riz & en indigo.

CANDY, royaume d'Asie, dans l'île de Ceilan, dont il occupe le milieu & la plus grande partie. Ce royaume est naturellement fortifié à cause des hautes montagnes, & des défilés dont il est rempli. Le riz est la principale nourriture des habitans; les espèces de riz sont différentes, les unes ne mûrissent qu'en six mois, les autres en quatre, en trois, &c. Ces sortes de riz doivent toujours être couverts d'eau, quand ils sont ensemencés, & on se règle sur la quantité d'eau qu'on a pour le choix de la semence. Les peuples de ce royaume sont si industrieux, qu'il n'y a pas jusqu'aux collines & aux montagnes qu'ils ne mettent sous l'eau; pour cet effet, ils les coupent en amphithéatres, dont les siéges ont au moins trois pieds de large & huit au plus. Les réservoirs d'eau sont tout en haut; de là on les fait tomber sur les premiers rangs, qui en recevant ce qu'il leur en faut, laissent couler par degrés le surplus aux autres rangs. Le peuple est idolâtre, aussi bien que le roi, qui est fort puissant & fort respecté: il a seul le droit de s'asseoir dans une chaise à dos. Ce pays est arrosé par de grandes & nombreuses rivières, qui pour la plupart ne sont pas navigables à cause des rochers dont leur lit est semé; le poisson y est d'autant plus abondant, que ces peuples sont plus livrés à l'agriculture qu'à la pêche. *Voyez* l'article Ceilan. (*M. D.* M.)

Candy, ville capitale du royaume de même nom, dans l'île de Ceilan, en Asie. Les Portugais l'ont souvent brûlée dans le tems qu'ils étoient maitre de la côte, ce qui obligea le roi, vers l'an 1660, de transférer sa cour à Dilige. Les maisons en sont fort basses & très-mal meublées. Cette ville n'a d'autres fortifications qu'un rempart de terre du côté du sud, qui est l'endroit où les avenues sont les plus ouvertes; au sud & à un quart de lieue de la place coule la grande rivière de Tawilgange, qui vient du Pic d'Adam. (*M. D. M.*)

CANÉE (la), ville forte & considérable de l'île de Candie, avec un port. *Long.* 41, 43; *lat.* 35, 30. C'est la seconde place de l'île, & la résidence d'un pacha. On y compte environ quinze cents Turcs & deux mille Grecs, quelques Juifs, & quelques marchands François, qui ont leur consul. Le port feroit assez bon s'il étoit entretenu. Les environs de la ville sont admirables; ce ne sont que des forêts d'oliviers, entrecoupées de champs, de vignes, de jardins, de ruisseaux bordés de myrtes & de lauriers roses. Le grand revenu de la ville consiste en huiles d'olive, dont on fait le savon, en cire & en bled.

CANELLE (le pays de la), grande contrée de l'île de Ceilan. L'arbre qui fournit la canelle, & qui y abonde, lui a donné son nom Il y a des mines de pierres précieuses très-riches, telles que les rubis, les saphirs, les topases, &c.

Ce pays étoit appelé ci-devant le *royaume de Cota*; il renferme un grand nombre de *corlas* ou cantons dont les principaux sont occupés par les Hollandois qui sont maîtres de la côte. La richesse du pays consiste en l'arbre de canelle, dont il y a de grandes forêts, & elle y est de la plus excellente qualité. Le canelier vient si vîte que les habitans sont obligés par une loi d'entretenir les chemins & de les nétoyer; si on négligeoit un an de le faire, les bois deviendroient si épais qu'on ne pourroit plus y passer. Les possessions Hollandoises comprennent cinq villes, quelques forts, & un grand nombre de ports; le reste du pays est habité par les insulaires. (*M. D. M.*)

CANES, petite ville & port de France, en Provence, sur le bord de la mer Méditerranée, avec un château.

CANET,

CANET, petite ville de France, dans le comté de Roussillon, près de la Méditerranée.

CANETA, petite rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure: elle se jète dans le golfe de Tarente.

CANETO, petite ville d'Italie, au duché de Mantoue, sur l'Oglio. *Long.* 27, 55; *lat.* 45, 10.

Elle fut prise par les Impériaux en 1701, reprise par le François en 1702, reprise encore par les Impériaux, ensuite par les François en 1705. C'est l'ancienne *Bedriacum*, où Vitellius défit Othon, & où il fut lui-même défait par les lieutenans de Vespasien.

CANGIVOURAN, ville de la presqu'île de l'Inde en deça du Gange, capitale du royaume de Carnate. C'étoit autrefois une ville célèbre qui renfermoit dans ses murs plus de trois cent mille habitans, si l'on en croit les Indiens. On y voit encore de grandes tours, des temples, des salles publiques, &c.

CANGOXUMA, ville d'Asie, de l'empire du Japon, dans l'île de Ximo, au royaume de Bunho.

CANGRI, petite contrée d'Asie, dans la Natolie, dont la capitale, qui est sur le fleuve Zacarat, porte le même nom.

CANGRIA, ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie. Elle est aujourd'hui à demi ruinée.

CANICIA, contrée d'Afrique, en Barbarie, entre Alger & Tunis.

Elle est fertile. Ses habitans vivent sous des tentes, campent aux lieux où ils trouvent les meilleurs pâturages, & sont presque toujours en guerre avec les Algériens.

CANICLU, contrée d'Asie, dans la grande Tartarie, à l'ouest du Tibet. Les habitans sont idolâtres. Elle a un roi tributaire du gran kam. Les animaux sauvages sont les lions, les tigres, les ours, les cerfs, les daims, les chevreuils, & le gaderi qui porte le musc. Il n'y croît point de vin; mais on y brasse une espèce de biere avec du froment & du riz. Il y croît du clou de gérofle, du gingembre, de la canelle, & autres aromates, &c.

On trouve aussi dans le pays de très-belles turquoises, & un lac où les perles sont, dit-on, en si grande quantité, que leur prix tomberoit bientôt s'il n'étoit défendu sous peine de la vie d'y pêcher sans permission.

CANIGOU, fameuse montagne de Roussillon, la plus haute des Pirénées: elle a 1442 toises de hauteur. (*R.*)

CANIGOU, (Saint-Martin de), abbaye régulière de Bénédictins, en Roussillon, à 2 lieues s. e. de Ville-Franche, sur une montagne. *Long.* 20, 7; *lat.* 42, 31.

CANINA, ville & territoire de la Turquie en Europe dans l'Albanie.

CANISCHA, bourg & ci-devant forteresse de la Basse-Hongrie, aux frontières de la Stirie. Il est dans un terrain maréeageux qu'inondent les eaux du Canischa. L'empereur Léopold en fit raser les fortifications en 1702.

CANISTRO, petite ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine, près du cap de même nom, sur la côte de l'Archipel.

CANNARES, nation sauvage de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Quito. Ces Indiens sont beaux & bien faits; cette province est longue, large, mais un peu froide; elle est arrosée de plusieurs rivières & ruisseaux, & pourroit être d'une grande fécondité. Le gibier y est très-abondant; il s'y trouve des mines d'or. Le froment, l'orge, & la vigne y réussissent bien.

CANNAI, (Saint-), petite ville de France, dans la Provence, à une lieue s. e. de Lambesc.

CANNES, ville autrefois, aujourd'hui village d'Italie, au royaume de Naples, dans la Pouille. Il est situé près de l'Ofante, au-dessous de Canosa. Ce village nommé aujourd'hui *Canna distrutta*, est fameux dans l'histoire par la bataille qui s'y donna l'an de Rome 535 & 216 avant Jesus-Christ, entre les Carthaginois & les Romains, & où ces derniers furent entièrement défaits. Le sol y offre encore des ruines de l'ancienne Cannes. (R.)

CANNES, petite ville de France, en Provence, dans la Viguerie, & à 4 lieues s. de Grasse, sur la côte de la Méditerranée, avec un port & un château.

CANNES (les) abbaye de France, au diocèse de Narbonne. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 4000 liv. (R.)

CANNETTE, petite ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la vallée de Guarco; le terroir y est si fertile en froment, qu'on en transporte tous les ans une grande quantité dans les autres cantons de l'Amérique.

CANNEY, île d'Ecosse, l'une des Westernes. Elle est fertile en bled & en pâturages; ses côtes abondent en morue.

CANNIBALES. *Voyez* CARAÏBES & ANTILLES.

CANNIS-METGARA, petite ville d'Afrique dans la plaine de Zagua, à 15 milles de Fez, vers le couchant. Le terroir y est très-fertile, & les habitans sont adonnés à l'agriculture.

CANNOBIO, petite ville d'Italie au duché de Milan, sur le lac Majeur, aux frontières de la Suisse. Elle a un château.

CANNS, rivière d'Angleterre dans la province de Westmorland, qui va se jeter dans la mer d'Irlande.

CANO, ou ALCANEM, royaume d'Afrique dans la Nigritie, avec une ville qui porte le même nom. Les habitans trafiquent en troupeaux, & s'appliquent au labourage. Il y a des déserts & des passages dangereux à cause des voleurs.

Ce royaume est borné au nord par les Terga & le désert des Lumptunes, à l'orient par le royaume de Bornou, au midi par ceux de Zamfara ou Pharan, de Zeg-Zeg & de Cassena ou de Ghana, & à l'occident par celui des Agadès. La capitale qui est

la seule ville qu'on y connoisse est vers le milieu du pays.

CANOPINA, petite ville d'Italie dans l'État de l'Église.

CANOPOLI, rocher sur la côte de la Morée, à 3 lieues de Cotichi. Il y a une tour ruinée sur le haut de ce rocher, avec les débris d'une ville dont on ignore le nom. Au pied du même rocher est une source d'eau chaude, salée & bitumineuse, qui va se décharger dans la mer, à une brasse ou deux de l'endroit où elle naît.

CANOSA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la province de Bari. C'étoit autrefois le siége de l'archevêché établi aujourd'hui à Bari. Cette ville a été ravagée par un tremblement de terre, en 1694. (R.)

CANOURGUE (la), petite ville de France dans le Gevaudan, au diocèse & à 5 lieues o. de Mende.

CANSTADT, petite ville d'Allemagne en Suabe, sur le Necker, au duché de Wirtemberg. Elle est dans un terroir fertile en très-bons vins & en pâturages. Il y a aussi des bains & une fabrique d'indiennes.

CANTAL, haute & fameuse montagne de France, en Auvergne, près de Saint-Flour & d'Aurillac. Elle est presque toujours couverte de neiges; l'endroit nommé le *plomb de Cantal*, est de 993 toises au-dessus du niveau de la mer. (R.)

CANTARA, ou CANTARO, rivière de Sicile dans la vallée de Demona. Il y en a une autre de même nom en Sicile, dans la vallée de Noto.

CANTAZARO, ville d'Italie au royaume de Naples dans la Calabre ultérieure. *Long.* 34, 35; *lat.* 38, 59.

CANTCHEU. *Voyez* CANCHEU.

CANTECROIX bourg & petite contrée des Pays-Bas, dans le Brabant Autrichien, avec titre de principauté, à 2 li. s. e. d'Anvers. (R.)

CANTELEN, bourg de France, en Normandie, à une lieue de Rouen, sur la Seine, avec un beau château. (R.)

CANTILLANA, petite ville & comté d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir.

CANTIMPRÉ, abbaye régulière d'hommes, ordre de Saint Augustin, dans un fauxbourg de Cambrai.

CANTON. *Voyez* QUANTON.

CANTON (île de). *Voyez* PULO-CANTON.

CANTORBERY, ville d'Angleterre, capitale du comté de Kent, sur la Stoure. *Long.* 18, 38; *lat.* 51, 17.

Son archevêque est primat de toute l'Angleterre, & premier pair du royaume; il fait sa résidence à Lambeth, sur la Tamise, vis-à-vis Westmister. Saint Augustin, apôtre de l'Angleterre dans le VIe siècle, en fut le premier évêque. Cette ville étoit autrefois une des plus belles & des plus florissantes de l'Angleterre, mais elle a bien perdu de son ancienne splendeur. On y compte quatorze paroisses, sans parler de sa superbe cathédrale. Elle a une ecole royale, plusieurs hôpitaux, & diverses fabriques d'etoffes, établies par des refugiés François. Cette ville, nommée par les anciens *Durovernum*, a deux marchés par semaine, & elle envoie deux députes au parlement. Elle est à 8 li. e. de Rochester, 15 n. o. de Calais, 18 e. p. s. de Londres. (*R.*)

CANUBIN, monastère fameux du mont Liban, où le patriarche des Maronites fait sa residence; lui & ses religieux sont Catholiques-Romains. Ils cultivent très-bien les terres des environs, & exercent avec plaisir l'hospitalité envers les étrangers de toutes les nations. Il y a dans l'eglise trois cloches que l'on sonne librement, ce qui est un grand privilége dans l'Orient. Il est à 10 lieues e. de Tripoli.

CANZEAU, port dans l'Acadie. *Long.* 316, 45; *lat.* 45, 50.

CANZON, petite ville d'Italie dans le duché de Milan au comté de Come.

CANZULA, ville maritime d'Asie au Japon, dans l'île de Niphon, sur la côte orientale du golfe d'Iedo. (R.)

CAO, ville de la Chine dans la province de Chann-ton, au département d'Yencheu; deuxième métropole de la province.

CAO, ville de la Chine dans la province de Suchuen, , au département de Siucheu; c'est la quatrième métropole de la province.

CAO, ville de la Chine dans la province de Honan, au département de Honan; sixième métropole de la province.

CAO, ville de la Chine sur un lac de même nom, dans la province de Kiang-nan.

CAOCHEU, ou TCHAOTCHEOU, ville de la Chine dans la province de Huan-ton.

CAOMIE, ville de la Chine dans la province de Chann-ton.

CAOMING, petite ville de guerre de la Chine dans la province de Younnan.

CAOMING, ville de la Chine dans la province de Canton.

CAOPING, ville de la Chine dans la province de Channsi, au département de Ce; troisième grande cité de la province.

CAORA, rivière de l'Amérique méridionale.

CAORIE, petite île du golfe de Venise, sur les côtes du Frioul; l'air y est mal-sain. Il y a une ville de même nom, avec un évéché suffragant de Venise. *Long.* 30, 30; *lat.* 45, 45.

CAOTANG, petite ville de guerre de la Chine dans la province de Chenn-ton sur la rivière de Mingto.

CAOURS, ou CAVOURS, petite ville de Piémont au pied d'une montagne, sur laquelle est bâtie une forteresse. Elle est à 4 li. s. e. de Pignerol.

CAP, *ou PROMONTOIRE; ce mot est dérivé de l'Italien *capo* qui veut dire *tête* en cette langue. C'est une pointe de terre qui s'avance dans la mer.

Cap - d'Anzio, dans la mer Méditerranée, sur la côte d'Italie, auprès de la partie méridionale de l'embouchure du Tibre.

Cap des Arécifes, ou des Rochers, en Afrique, dans la Caffrerie.

Cap d'Arica, sous le dix-neuvième degré de latitude méridionale, dans la mer du Sud.

Cap Baratte, dans la mer Méditerranée, au-dessus de Livourne.

Cap Barbos, en Afrique. *Long* 1; *lat.* 22, 15.

Cap Bedeford dans la nouvelle Hollande. *Long.* 162, 59 *lat. mer.* 15, 16.

Cap Bevesiers, en Angleterre. *Long.* 17, 57; *lat.* 50, 46, 30.

Cap Blanc, en Afrique, sur la côte de Nigritie: un autre sur la côte occidentale d'Afrique, au nord de l'île d'Arguin, à 20. d. 30'. de latitude. Il y a plusieurs autres caps de ce nom.

Cap Boyador, en Afrique, dans le Biledulgerid, sur l'Océan Atlantique. *Long.* 3, 13; *lat.* 26, 12.

Cap Bon, en Barbarie, au royaume de Tunis.

Cap de Bonandrea, en Barbarie, sur la côte de Barca.

Cap de Bonne Espérance. Ce cap est à l'extrémité méridionale de l'Afrique; les Portugais le découvrirent; depuis les Hollandois y bâtirent un fort & s'y établirent en 1650. Ils exigent un péage des autres nations qui y abordent. Il peut y avoir environ trente lieues de pays habitées par les Hollandois & par des François réfugiés. Il y croît du froment & de l'orge en abondance, ainsi que différentes sortes de légumes & de fruits. On y a planté des vignes qui produisent du vin muscat très-estimé. *Long.* 36, 3. 45; *lat. mérid.* 33, 55, 15.

Ce poste produit tous les ans un gros revenu aux Hollandois, à cause des commodités, des vivres & des munitions que les vaisseaux des différentes nations y trouvent, & de la grande quantité de cuirs & de beurre qu'ils ont presque pour rien des sauvages des environs. La compagnie des Indes d'Angleterre abandonna ce poste pour celui de Sainte-Hélène, qui n'est pas, à beaucoup près, si heureusement situé. Il y a dans le fort Hollandois un magnifique hôpital où les vaisseaux envoient leurs malades aussi-tôt qu'ils sont arrivés, & où ils trouvent de nouveaux hommes à leur place. Les jardins qui sont près du fort sont délicieux & offrent abondamment des rafraîchissemens de toute espèce pour tous ceux qui vont aux Indes, ou qui en reviennent.

Les parages du Cap de Bonne-Espérance sont très-orageux. Les vents y sont presque continuels, & ordinairement violens. On est dédommagé de leur incommodité par la température dont ils font jouir dans un climat qui feroit embrasé sans le rafraîchissement qu'ils lui procurent. L'air d'ailleurs y est si pur qu'en prenant terre au cap, on y trouve un remède comme assuré contre la plupart des maladies apportées d'Europe, & du soulagement dans les maladies contractées aux Indes. Peu d'infirmités affiégent les Colons.

Le sol de cet etablissement n'est pas aussi excellent qu'on le dit communement. Les Hollandois n'y trouvèrent à leur arrivée que d'immenses bruyères, quelques arbustes, une espèce de racine qui, lorsqu'elle est cuite, a le goût de la châtaigne, & qu'on nomme *pain des Hottentots*. En beaucoup d'endroits, ce n'etoit que sables stériles, qu'on n'est pas encore parvenu à féconder; & sur les côtes rien n'est si rare qu'un ruisseau ou une fontaine.

La ville du Cap, la seule qui soit dans la colonie, est composée d'environ 1000 maisons, toutes bâties de briques, & couvertes de chaume. La rue principale est ornee d'un canal bordé de deux rangs d'arbres; à l'extrémité de la ville est le jardin si renommé de la compagnie hollandoise des Indes. Il a 8 ou 900 toises de long. Les légumes y occupent la plus grande partie du terrain, & le petit espace consacré à la botanique, n'offre qu'une collection de plantes assez incomplette.

Les environs de la ville présentent de beaux vignobles: mais celui qui produit le vin précieux que nous appellons *vin de Constance*, n'occupe que 15 arpens ou environ. Plus loin, les terres donnent des récoltes de grains, & les cultures cessent à quarante ou cinquante lieues du port. (R.)

Cap Breton. *Voyez* Ile Royale.

Cap Breton, bourg maritime de France, élection des Landes, à 3 lieues n. de Bayonne. Les habitans sont bons marins, & ses sables produisent d'excellent vin.

Cap de Busch. *Voyez*, Tête de Busch.

Cap Byron, dans la nouvelle Hollande. *Long.* 177, 17; *lat. mér.* 28, 37, 30.

Cap de Camerones, en Afrique, sur la côte du royaume de Biafara, dans la mer de Guinée.

Cap Candenoss. *Voyez* Candenoss.

Cap Céfalu, sur la côte méridionale de Sicile.

Cap Charles, dans la Terre Arctique, au pays de Labrador, près du détroit d'Hudson.

Cap Charles, en Amérique, dans la Virginie, & à la bouche du golfe de Chesapeack.

Cap des Colonnes, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

Cap de Cornouailles, en Angleterre, dans la province de même nom; il sépare la Manche du canal de Saint-George.

Cap de Corrientes, dans le Mexique, sur la mer Pacifique.

Cap Corse, dans l'île de même nom. C'est celui qui s'avance le plus vers le nord de toute l'île.

Cap de Creuz, en Espagne, dans la Catalogne.

Cap Cumberland, dans la Terre du Saint-Esprit, dans la mer du Sud. *Long.* 184, 30; *lat. mér.* 14, 38, 45.

Cap de Désolation, dans le détroit de Magellan. *Long.* 305, 29; *lat. mér.* 54, 55.

Cap Croisette, dans la Méditerranée, fur la côte de Provence.

Cap de Cruz, en Amérique, dans l'île de Cuba.

Cap de Cruz, dans l'Amérique feptentrionale, fur la côte de la Floride, au golfe du Mexique.

Cap Desiré, dans l'Amérique méridionale & dans la Terre de Feu, à l'entrée méridionale du détroit de Magellan.

Cap Desiré, dans la grande mer des Indes, vers les îles Moluques, dans la partie méridionale de la terre des Papous.

Cap aux Diamans, montagne fort haute qui borne la ville de Québec en Canada du côté de l'oueft & fur laquelle il y a une redoute. On lui a donné ce nom, parce qu'on y a trouvé dans le commencement beaucoup de diamans tous taillés, & plus beaux que ceux d'Alençon : aujourd'hui il eft très-rare d'y en trouver.

Cap du Diamant, ou des Diamans, dans les Indes fur la côte orientale de l'île de Sumatra.

Cap Elisabeth, fur la côte nord du détroit d'Hudfon.

Cap Est, dans la nouvelle Zélande. *Long.* 196, 41; *lat. mér.* 37, 41, 30.

Cap Falso, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie, près du cap de Bonne-Efpérance dont il fait partie.

Cap de Faro, en Sicile, dans la vallée de Demona, à l'entrée feptentrionale du phare de Meffine.

Capo-Figalo, en Turquie, dans la Livadie, à l'endroit où le golfe de l'Arta fe joint au golfe de Venife.

Cap Finisterre, c'eft le Cap le plus occidental non feulement de la Galice, & de l'Efpagne, mais encore de toute l'Europe. Il y a un village de même nom. *Long.* 8, 21; *lat.* 42, 51 50.

Cap-François, grande, riche & confidérable ville d'Amérique, dans la partie de l'île de Saint-Domingue, qui appartient aux François. Elle eft fituée fur la côte feptentrionale de l'île. Cette ville eft bien bâtie, fort peuplée, & elle a un port très-fréquenté. Les établiffemens du Cap fourniffent une grande quantité de fucre de la meilleure qualité, beaucoup de café & d'indigo.

La baye n'eft ouverte qu'au feul vent de nord-eft. L'entrée en eft très-bien fortifiée ; la fituation du Cap eft dans une plaine peuplée & fertile. Le Cap, ou Cap-François, eft prefque au milieu de la côte qui borde cette plaine, & cette ville fe peuple, s'agrandit & s'embellit tous les jours, quoique ce climat foit fatal aux Européens qui s'abandonnent aux plaifirs, & y boivent des liqueurs fortes. En 1787, le confeil fupérieur du Cap-François a été réuni à celui de Port-au-Prince. *Voyez* Saint-Domingue. (*R.*)

Cap Frio, ou Cap Froid, en Amérique, fur la côte méridionale du Brefil.

Cap Fromentel, au nord-eft de l'île Majorque

Cap Froward en Amérique, fur la côte feptentrionale du détroit de Magellan.

Cap de Gate, dans la Méditerranée, fur la côte orientale du royaume de Grenade.

Cap Géer, en Afrique *Long.* 7, 48; *lat.* 30, 38.

Cap-Glacé, cap de l'Amérique feptentrionale, reconnu par le capitaine Cook en 1778, & dont il a déterminé la latitude à 70 degrés, 29 minutes. (*R.*)

Cap Glocester, dans la nouvelle Hollande. *Long.* 155, 51; *lat. mér.* 19, 59.

Cap Grafton, dans la nouvelle Hollande. *Long.* 163, 38; *lat. mér.* 16, 57.

Cap de Guardafuy, en Afrique, fur la côte d'Ajan, vers l'île de Socotora, vis-à-vis de l'Arabie Heureufe.

Cap d'Henriette-Marie, vers le détroit d'Hudfon.

Cap Henri, en Amérique, dans la Virginie, aux bouches du golfe de Chefapeack.

Cap Horn, c'eft le plus méridional de la Terre de Feu, & le plus fûr pour entrer dans la mer du Sud. *Long.* 309, 55; *lat. mér.* 55, 58.

Cap de l'Infant, fur la côte d'Afrique, 14 lieues au nord-d'eft-quart-d'eft du cap des Aiguilles.

Cap de Leucate, dans la Méditerranée, fur la côte du Rouffillon.

Cap Lézard, en Angleterre. *Long.* 12, 27, 30; *lat.* 49, 57, 30.

Cap Lisburne, dans la Terre du Saint-Efprit. *Long.* 183, 40; *lat. mér.* 15; 40.

Cap de Lopez Gonzalez, en Afrique : fur la côte de Guinée, au fud-eft de l'île de Saint Thomé.

Cap de Mellasso, en Sicile, dans la vallée de Demona.

Cap de Melle, dans la Méditerranée, fur la rivière de Gênes.

Cap Mendocin, en Amérique, dans la Californie.

Cap Mesurado, ou Miserado, en Afrique, fur la côte de Guinée.

Cap Montagu, dans la mer du Sud. *Long.* 350, 57; *lat. mér.* 58, 57.

Cap Mizène, dans le golfe de Naples.

Cap de Montenègre, dans la Méditerranée, au-deffus de Livourne.

Cap Morkeno, dans l'Amérique méridionale, fous le 23e d. 45' de *latid. mérid.*

Cap de Natal, en Afrique, fur la côte feptentrionale de l'île de Madagafcar.

Cap Nègre, en Afrique, fur la côte occidentale de la Caffrerie, au pays de Molemba.

Cap-Nègre, dans la Méditerranée, dans le golfe de Narbonne.

Cap-Nègre, fur la côte occidentale de la Caffrerie, au royaume de Mataman, ou de Climbée.

Cap Noir, dans l'Amérique méridionale, & dans la Terre de Magellan, à l'entrée de la mer Pacifique. *Long.* 304, 8; *lat. mér.* 54, 30.

Cap de Non, en Afrique, au royaume de Maroc.

Cap Nord, dans la nouvelle Zélande. *Long.* 191. 1; *lat. mér.* 34, 22.

Cap-Nord, cap d'Asie, reconnu par le capitaine Cook en 1778, & dont il a fixe la latitude à 68 degrés 56 minutes, & la longitude à 180 degrés 51 minutes. (*R.*)

Cap Nord, en Norwège, sur la côte de l'Océan septentrional dans la Finmarche.

Cap de Nord, nom donné par les navigateurs François au cap de la Guyane.

Cap du Nord, partie septentrionale de l'île dit cap Breton, dans l'Amérique septentrionale.

Cap d'Oby, en Moscovie, au pays des Samoïèdes.

Cap d'Oropeso, dans la Méditerranée, sur la côte orientale de l'Espagne.

Cap-d'Ortegal, cap d'Espagne, dans la Galice. On le nomme quelquefois, mais très-rarement *cap d'Orteguerre. Long.* 10, 1; *lat.* 43, 46, 37. (*R.*)

Cap d'Orteguerre, en Espagne, dans la Galice.

Cap de Palmeyras, dans l'Inde, de-çà le Gange, au royaume de Golconde,

Cap des Palmes, en Guinée, à 4 d. 15 *min. de latitude septentrionale.*

Cap Passaro, en Sicile, dans la vallée de Noto.

Cap de Patience, au pays d'Ieço, sur la côte vers le Japon.

Cap du prince de Galles, dans la nouvelle Célidonie. *Long.* 182, 22; *lat. mér.* 20, 17, 39.

Cap de Quiros, dans la Terre du Saint-Esprit. *Long.* 184, 54; *lat. mér.* 16, 44.

Cap Raz, ou Cap des Rats, en Amérique, dans la partie orientale de Terre-Neuve.

Cap de Razalgate, dans la partie la plus orientale de l'Arabie.

Cap de Reikianess, en Islande. *Long.* 354, 52; *lat.* 63, 55.

Cap de Rio Grande, en Afrique, dans la Nigritie.

Cap de la Roche, en Portugal, dans l'Estramadure.

Cap des Roches, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrérie.

Cap de la Roque, dans la Méditerranée, sur la côte d'Italie.

Cap de Sable, dans l'Acadie. *Long.* 312, 10; *lat.* 43, 23, 45.

Cap de Saint-Augustin, dans l'Amérique méridionale, au Bresil.

Cap de Saint-Blaise, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie.

Cap de Saint-François en Amérique, sur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve.

Cap de Saint-François, en Amérique, dans la province de Quito au Perou

Cap de Saint-Géorges, sur la côte du Chili, sous le 23 d. 45 *minutes de latitude méridionale.*

Cap saint-laurent, dans l'île Madere. *Long.* 0, 59; *lat.* 32, 45, 45.

Cap saint-jean, terre des États Généraux en Amérique. *Long.* 313, 34; *lat. mér.* 54, 46.

Cap de Saint-Mathieu, ou de Saint-Mahé, sur la côte de la Basse-Bretagne, à 4 li. de Brest.

Cap de Saint-Roch, en Amérique, au Brésil.

Cap de Saint-Vincent, en Portugal, au royaume d'Algarve.

Cap Saint-Vitto, sur la côte de Sicile.

Cap Sandy, dans la nouvelle Hollande. *Long.* 170, 51; *lat. mér.* 24, 45.

Cap Spartel, dans la Méditerranée, sur la côte d'Afrique, entre Arzile & Tanger.

Cap Sud, dans la nouvelle Zélande. *Long.* 184, 49; *lat. mér.* 47, 19.

Cap Tabin, dans la grande Tartarie sur la côte de l'Océan septentrional.

Cap Tenez, en Barbarie, au royaume d'Alger.

Cap de Tosa, en Espagne dans la Catalogne.

Cap des Traitres, dans les nouvelles Cyclades dans la mer du Sud. *Long.* 187, 6; *lat. mér.* 18, 43,

Cap des trois Fourches, en Afrique, au royaume de Fez.

Cap des trois Pointes, en Afrique, sur la côte de Guinée, vers le château de Saint-George de la Mine.

Cap de Vachas, ou des Vaches, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrérie, à l'est du cap de Bonne-Espérance.

Cap Verck, dans la nouvelle Hollande. *Long.* 159, 20; *lat. mér.* 10, 37,

Cap Verd, cap d'Afrique, sur la côte occidentale, par les 14 d. 43' de latitude septentrionale, & à 30' de longitude entre la rivière de Gambie & celle de Sénégal. Il est habité par des Nègres, qui sont laborieux & appliqués, & dont la plupart adorent la lune & les diables. (*R.*)

Cap Verd (Iles du). *Voyez* Isles du Cap Verd.

Cap des Vierges dans l'Amérique méridionale, à l'entrée orientale du détroit de Magellan. *Long.* 39, 51; *lat. mér.* 52, 23.

CAPACCIO, ou CAPACE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, avec un évêché suffragant & à 9 lieues f. e. de Salerne. *Long.* 32, 38; *lat.* 40, 27.

CAPALITA, grande ville de l'Amérique septentrionale, dans la province de Guaxaca, dans un pays rempli de brebis, de gros bétail & de fruits excellens.

CAPDENAC, ancienne & petite ville de France dans le Quercy, sur un rocher escarpé, & presqu'environné de la rivière de Lot.

CAPECHIUM, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, sur la presqu'île de Jucatan.

CAPELLE (la), petite ville de France, en Picardie, dans la Thiérache, à 5 lieues de Guise. Les fortifications en ont été rasées. *Long.* 21, 34; *lat.* 49, 58.

CAPELLE (la), abbaye de Prémontrés sur la Garonne à 3 lieues n. o. de Toulouse. Elle vaut 4000 liv.

CAPELLE, petite ville d'Allemagne, de l'électorat de Trèves sur le Rhin, au-dessus de Coblentz.

CAPENDU, petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Carcassone.

CAPERGUIN, bourg d'Irlande, au comté & à 11 lieues o. s. o. de Waterford. Il députe au parlement.

CAPES, ou CABEZ, ville d'Afrique, au royaume de Tripoli, sur une rivière de même nom, qui prend sa source dans le Biledulgerid, & qui séparant les deux royaumes de Tunis & de Tripoli, tombe dans la mer Méditerranée, dans un golfe qui porte son nom.

CAPES (golfe de), dans la Méditerranée, sur la côte de Barbarie dans la république de Tripoli.

CAPES, ou cap, rivière d'Afrique en Barbarie, au pays de Tripoli.

CAPES, peuple d'Afrique en Guinée, sur les côtes de l'Océan, près de la Sierra-Léone. On dit que dans chaque village il y a une grande maison séparée des autres, où l'on met toutes les jeunes filles du lieu, pour écouter les leçons d'un vieillard choisi pour les instruire; au bout de l'année, cette troupe de filles sort au son des instrumens, & se rend dans de certaines places pour y danser: les jeunes gens vont dans ces endroits, & y prennent pour femmes celles qui leur conviennent.

CAPESTAN, petite ville de France, dans le Languedoc, près de la rivière d'Aude & du canal royal, dans le diocèse & à 4 li. n. de Narbonne. *Long.* 20, 40; *lat.* 43, 25.

CAPHESA, ou CAPHSA, ancienne ville d'Afrique, dans le Biledulgerid, vers la source de la rivière de Magrada.

CAPISTRANO, petite principauté d'Italie, dans le royaume de Naples.

CAPITANATE (la), province d'Italie au royaume de Naples, bornée au nord & à l'orient par le golfe de Venise; à l'occident par le comté de Molise; au midi par la Principauté ultérieure, la Basilicate & la Terre de Bari. Lucera, suivant quelques-uns, en est la capitale, d'autres disent Manfredonia.

Les terres sont sèches, sablonneuses, & cependant produisent beaucoup de bled; dans les pâturages, l'herbe est menue; mais elle est excellente, & suffit à nourrir une grande quantité de bétail. Il n'y a presque point de bois. Le mont Gargan, appelé aussi le *mont Saint-Ange*, occupe une grande partie de cette province.

CAPITELLO, petite rivière de l'île de Corse, qui se jète dans le golfe d'Ajaccio.

CAPO-BLANCO, cap de l'Amérique, dans la mer du Sud, à la partie occidentale de l'isthme de Panama.

CAPO-DELL'ARMI, nom que porte aujourd'hui un cap du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, formé par un bout avancé de l'Apennin, que les anciens nommoient *Leuco-petra*, c'est-à-dire *Roche-blanche*.

CAPO-D'ISTRIA, ville considérable d'Italie, dans l'Istrie, sur le golfe de Trieste, à trois lieues de la ville de ce nom, avec un évêché. *Long.* 31, 35; *lat.* 45, 58.

Les Vénitiens la prirent d'assaut en 932. Les Génois s'en emparèrent en 1380; mais les Vénitiens la reprirent dans la suite, & depuis 1478 elle leur est demeurée. L'air y est sain & tempéré. Son plus grand revenu consiste en excellent vin & en sel.

CAPOLETTO, ville & port d'Asie dans la Géorgie, sur la mer Noire.

CAPOLINIERI, petite ville d'Italie, dans l'île d'Elbe, près des côtes de Toscane. (*R.*)

CAPORNACK, ville & château de Hongrie, dans l'Esclavonie

CAPOUE, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Terre de Labour, place forte & archevêché érigé en 968 par le pape Jean XIII. *Long.* 31, 55; *lat.* 41 7. Son nom latin & italien est *Capua*. Cette ville, si grande, si fameuse & si peuplée chez les anciens, renferme à peine aujourd'hui six mille ames, est pauvre, mal pavée & mal bâtie. Elle est à 5 lieues de Naples, sur le Volturno, à 4 lieues au-dessus de son embouchure. Ses fortifications, à la moderne, sont accompagnées d'un vieux château, dans lequel on entretient une garnison considérable. Ce sont les délices de cette ville qui en énervant le courage des soldats d'Annibal, sauvèrent la république. Les vins exquis de Falerne, de Massique, les huiles de Venafre se tiroient des belles & riches campagnes de cette partie de la Campanie. Il n'y a guère d'édifice remarquable que la cathédrale, qui est petite, mais jolie. Les ruines de l'ancienne Capoue, à une demi-lieue de la nouvelle, font juger de la magnificence de cette ville, séjour du luxe & de la volupté. On y voit encore un amphithéâtre. La voie Appia la traversoit. En 1757, on a trouvé, à 3 lieues de Capoue, une carrière d'albâtre d'un blanc sale, avec des veines de couleur fauve: on en tire de très-belles colonnes & à peu de frais. (M. D. M.)

CAPOZWAR, petite ville forte de la basse Hongrie, sur la rivière de Capoz.

CAPPEL, abbaye de demoiselles, dont l'abbesse est toujours une comtesse de Lippe, près de Lippstad. (*R.*)

CAPPEL, ou WALD-KAPPEL, petite ville d'Allemagne, dans le pays de Hesse, sur la Wohra.

CAPRAIA, ou CAPRÉE, île d'Italie dans la mer de Toscane, au nord-est de celle de Corse, dont elle dépend. Elle a environ six lieues de tour, est assez peuplée, & a un bourg & un assez bon chateau pour la défendre. Les Genois en dépouillerent, en 1507, Giacomo de Maro, qui en étoit seigneur. Les rebelles de Corse l'avoient enlevée aux Gènois en 1767.

CAPRANICA, petite ville d'Italie dans l'État de l'Eglise, à deux milles de Sutri.

CAPRARA, petite île du golfe de Venise, une de celles de Trémiti, dépendante du royaume de Naples. (*R.*)

CAPRÉE *Voyez* CAPRAIA.

CAPRÉES, ou CAPRI, île de la Méditerranée au royaume de Naples, sur les côtes de la Principauté citérieure, fameuse par la retraite & les debauches de Tibère, & par la grande quantité de cailles qui y passent tous les ans.

CAPRI, capitale de l'île dont nous venons de parler, est munie d'un beau château. Elle est à 8 li. de Naples. *Long.* 31, 41; *lat.* 40, 35.

Cette ville est nommée aujourd'hui *l'évêché des Cailles*, parce que son principal revenu consiste dans la vente d'une quantité prodigieuse de ces oiseaux de passage. Capri est la seule ville qui soit dans cette île. Elle est située entre deux montagnes de rochers, qui, avec la petite plaine qui est entre deux, composent toute l'île. On y voit plusieurs ruines d'anciens édifices, que l'on regarde comme les restes du palais de Tibère qui etoit sur la croupe septentrionale de la montagne, à une hauteur considérable au-dessus du niveau de la mer

Les habitans de Capri sont francs de toute imposition, à cause de la garde qu'ils font de l'île.

CAPRONEZA, petite ville de Hongrie, dans l'Esclavonie, à deux milles de la Save.

CAPSA, ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie.

CAPSCHAC, ou KIPSCHAK, pays très-considérable de la Tartarie, qui s'etend en Europe & en Asie, entre le Jaïck & le Nieper. C'est le pays d'où sont sortis les Cosaques. Il abonde en grains & en bétail. Il obéit à un kan, & à plusieurs autres princes. Les peuples en sont guerriers. Serai en est la capitale. (*R.*)

CAPSIR, petit pays de Roussillon, dont Puival-d'Or est le chef-lieu. Il est de la généralité de Perpignan.

CAPULO, CAPU, ou CAPOUL, île d' Asie, l'une des Philippines, appartenante aux Espagnols: elle est agréable & fertile. Son circuit est d' environ trois lieues.

CARABI, petite rivière de Sicile dans la vallée de Mazara, qui se jète dans la mer d' Afrique.

CARACAS, CARACOS, LES CARAQUES, ou SAINT-JEAN-DE-LÉON. ville riche & considérable de l'Amérique méridionale en Terre-ferme dans la province de Vénézuela, dans la contrée de Caracas, au n. de la Guyane. Elle est située dans une plaine abondante en betail, & en arbres de cacao, qui produisent les noix dont on fait le meilleur chocolat. Il s' en fait deux récoltes tous les ans, l'une au mois de juin, qui est la meilleure, l' autre au mois de septembre. L' air de cette ville est tres-bon, & on la dit fort peuplée. *Long.* 312, 35; *lat.* 9, 40.

CARACATAY, grand pays au septentrion de l' Asie, habité par plusieurs nations différentes: on l'appelle aussi *Khita.* Il ne faut point le confondre avec le Catay, qui n' est autre chose que la Chine. *Voyez* CHINE & CHINOIS.

Le nom de Caracatay fut donné au pays de Scythie après une guerre furieuse que les Scythes firent aux Chinois, & dans laquelle ces derniers firent la conquête de ce pays. Le Caracatay est stérile, sablonneux & désagreable; il s'etend du midi au septentrion, depuis la muraille de la Chine jusqu'à l' ancien Mogolistan. Il est borné à l' occident par le mont Imaüs, & à l'orient par la mer Océane & par la Chine.

CARACHISAR, ou CHURGO, ville d' Asie dans la Natolie, avec un grand port & un bon château, sur la côte de la Caramanie.

CARACOMBO, île d' Afrique, dans l' Océan Ethiopien, sur la côte de la basse Guinée.

CARACORAM, ville d'Asie, bâtie dans le Cathai par Octai-Kan, fils de Gengis-Kan, après qu il l' eut subjuguée. Elle fut aussi nommée *Ordu-Balik.*

CARADIVA, île d'Asie auprès de l'île de Ceilan, à la pointe occidentale du royamme de Jafnapatan. Elle n'a pas quatre lieues, mais elle est assez peuplée: elle n' est séparée de celle d'Ouraturre que par un bras de mer assez étroit, au milieu du quel est un rocher où l' on a bâti un fort qui en défend le passage. Cette île abonde en gibier, en bétail: on y cueille beaucoup de zaye, herbe excellente dont on se sert pour teindre en cramoisi. Cette île est appelée *Amsterdam* par les Hollandois.

CARA-HISSAR, c' est-à-dire, *le Château noir*, place de la Natolie, dans la province qui étoit anciennement appelée *Galatie.* Elle est remplie de ruines de marbres & de colonnes qui annoncent son ancienne magnificence.

CARAIBES, ou CANNIBALES, sauvages insulaires de l' Amérique; ils ont possédé autrefois les petites Antilles de Barlovento & de la Charité; ils en occupent encore aujourd' hui une partie. En général les Caraibes sont tristes, rêveurs & paresseux, mais d' une constitution vigoureuse, qui les conduit jusqu'à la plus extrême vieillesse. Ils vont nuds; leur teint est olivâtre, leur front & leur nez sont applatis. Ils n'emmaillotent point leurs enfans, qui, à l'âge de quatre mois, marchent déjà en se servant de leurs pieds & de leurs mains, & en prennent l'habitude au point de courir de cette façon, quand ils sont plus âgés, aussi vite qu' un

Européen avec ses deux jambes. Chaque père de famille a sa cabane, dans laquelle il est roi, épouse plusieurs femmes, sans avoir égard aux degrés de sanguinité, & toutes ces femmes cependant ne sont point jalouses les unes des autres: ce que Montagne regarde comme un miracle dans son chapitre sur ce peuple. Elles accouchent sans peine, & dès le lendemain vaquent à leurs occupations; le mari garde le lit, & fait diète pour elles pendant plusieurs jours. Ils font rôtir leurs prisonniers de guerre, les mangent, & en envoient des morceaux à leurs amis. Quant à leur opinion religieuse, ces peuples admettent un premier homme nommé *Longuo*, qui descendit du ciel; & les premiers habitans de la terre, suivant eux, sortirent de son énorme nombril, au moyen d'une incision. Ils adorent des dieux & des diables, & croient l'immortalité de l'ame. Quand un d'entr'eux meurt, ils font des danses lugubres, & poussent des cris épouvantables; s'il a un négre, on le tue pour qu'il aille servir son maître dans l'autre monde: on enterre aussi avec lui ses meubles & son chien. Mais les mœurs & les coutumes de ces sauvages ont éprouvé une grande altération depuis que les Européens se sont emparés de leurs îles: sont fort adroits à tirer de l'arc; leurs flèches sont faites d'un bois empoisonné, taillées de façon qu'on ne peut les retirer du corps sans déchirer la plaie; & elles sont arrosées d'un venin très-dangereux, fait avec le suc du mencenilier. Ces sauvages ne sont occupés que du besoin présent, sans porter leurs yeux sur l'avenir. Ils ne font point de provisions, & vont chercher leur nourriture à mesure qu'ils ont faim. On leur a vu vendre leur hamac le matin, oubliant qu'ils en auroient besoin le soir pour se coucher. Le larcin chez eux est un fort grand crime; & comme il s'en trouve peu qui y soient enclins, ils vivent sans défiance les uns des autres; aussi leurs cabanes sont elles sans portes & à l'abandon: mais ils sont vindicatifs, & conservent leur haine toute la vie. Quand ils se croient offensés, la mort seule de leurs ennemis peut les appaiser. Pendant la paix, les hommes passent les jours à faire de petits paniers couverts pour serrer leur fil, leur miroir, une alêne, leurs hameçons, &c., & quand le besoin le requiert, ils vont à la chasse & à la pêche: les femmes au contraire sont chargées des gros ouvrages; ce sont elles qui plantent le manioc, qui cultivent la terre, préparent & filent le coton, accomodent les viandes; enfin elles s'occupent de tout ce qui est nécessaire aux besoins de la famille *(M. D. M.)*

CARA-KALPAKS, peuple qui habite en Asie, dans le Turquestan. *Voyez* TURQUESTAN.

CARAMANICO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure.

CARAMANIE, province considérable de la Turquie Asiatique, dans la Natolie. Satalie en est la capitale. Dans presque toutes les maisons, il y a des tours à vent pour rafraîchir les chambres en été Ce sont des tuyaux qui sortent hors du toit: on les tient fermés l'hiver. Cette province appartenoit aux princes Caramaniens, & ce fut la dernière qui résista aux armes des Ottomans vers l'an 1488. Elle comprenoit autrefois la Cilicie & la Pamphilie, la Lycie, la Pisidie, la Lycaonie, l'Isaurie, & même une lisiere de la Phrygie Pacatiene, de la Galatie salutaire, & de la Cappadoce. La Caramanie se divise en deux. La grande Caramanie comprend tout ce qui est au nord du mont Taurus; & la petite Caramanie, est tout ce qu'on voit au midi le long de la côte.

CARAMANTA, province de l'Amérique meridionale, bornée au nord par le pays de Carthagéne & la Nouvelle Grenade, au midi par le Popayan, à l'occident par l'audience de Panama: la capitale porte le même nom. *Long.* 305; *lat.* 5, 18.

Cette province, qui est dans l'audience de Santa-Fé, s'étend des deux côtés de la rivière de Cauca. On y trouve plusieurs torrens, d'où les sauvages tirent du sel fort blanc & fort bon. Tout ce pays consiste en une vallée entourée de toutes parts de hautes & rudes montagnes.

CARANCEBES, ou KARAN-SEBES, petite ville de la basse Hongrie, au confluent de la Sebes & du Temese.

CARANGUES, peuple de l'Amérique méridionale au Pérou. Ce peuple a donné son nom à un somptueux palais des incas, dont on voit les restes, ainsi que ceux d'un temple au soleil, environ à 30 li. de Quito, presque sous la ligne.

CARAQUE, ville & côte de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme. C'est de là que se tire le meilleur cacao. Ce district appartient aux Espagnols. *Voyez* CARACAS. (*R.*)

CARAQUES (les), peuple sauvage de l'Amérique méridionale, au Pérou, sur la côte de la mer du Sud; leurs coutumes différent de celles des autres nations de ce pays.

CARARA, ou MASSA-CARERA, ancienne ville, & principauté d'Italie en Toscane, avec un évêché suffragant de Sienne. C'étoit la résidence des princes de la maison de Cibo, dont le prince de Modene a épousé l'héritière. Elle est très-renommée par ses belles carrières de marbre, est fort peuplée, & sa situation est dans une plaine très-agréable, à une lieue de la mer, 4 s. e. de Sarzane, 10 n. o. de Pise, 22 o. n. o. de Florence. *Long.* 27, 45; *lat.* 44, 1.

CARASOU: il y a deux rivières de ce nom dans la Turquie; l'une en Natolie, dans la Caramanie; l'autre dans la Romanie. (*R.*)

CARASOU, ville de la petite Tartarie, dans la Crimée. Elle étoit très-peuplée, & on y comptoit plus de dix mille maisons, trente-huit mosquées, deux églises grecques, deux arméniennes & une synagogue, lorsque les Russes y mirent le feu en 1737.

CARASOU (lac de), ou EAU NOIRE, les Turcs nomment ainsi une partie du canal qui forme la bouche

bouche la plus méridionale du Danube, laquelle ils appellent *Carahirmen*.

CARATARTARES, ou TARTARES NOIRS, peuples d'Asie: c'est une nation de Turcs que Koulakou-Kan, petit-fils du grand Gengis-Kan, incorpora dans son armée, lorsqu'il fut envoyé en Iran par Mangoü-Kan son frère, empereur des Mogols; ils occupent aujourd'hui les pays de Géré & de Touran, en Asie.

CARATCHOLIS (les), peuples d'Asie, dans la Géorgie, au nord du mont Caucase; on les nommoit aussi *Karakirks*, ou *Circassiens noirs*, à cause du tems noir & toujours couvert qu'il fait dans leur pays. (*R.*)

CARAVACA, ou SANTA-CRUZ DE CARAVACA, petite ville d'Espagne, au royaume de Murcie, à 8 lieues n. e. de Huescar.

CARAVAGGIO, bourg du Milanès, remarquable par la bataille de 1446, où les Vénitiens furent vaincus par François Sforce, & par la naissance de Polidore de Caravage, peintre célèbre du XVIe siècle. Il est à 4 li. n. de Crême. (*R.*)

CARAVAIA, rivière de l'Amérique méridionale, qui prend sa source dans le Pérou.

CARAVANSERAIS, c'est-à-dire, hôtel des caravanes; édifices publics en Orient, pour les voyageurs, au défaut d'auberges & de cabarets. Il y en a de deux sortes; les uns sont sur les grands chemins, & les autres dans les villes. Ceux des grands chemins sont de vastes bâtimens où il y a plusieurs pièces, dans lesquelles on ne trouve que les quatre murailles, & qui sont pour les premiers occupans. Il y a un concierge & des valets qui sont payés pour en avoir soin. Le concierge vend d'ordinaire ce qu'il faut pour les chevaux, les chameaux, & les choses le plus nécessaires à la vie. On ne paie rien pour le gîte. Les caravanserais des villes sont beaucoup plus beaux: il y en a de fondés, & d'autres où l'on paie. Ceux d'Europe sont plus beaux que ceux d'Asie, où il y en a peu, excepté en Perse.

CARAVILIES, petite île de l'Archipel, dans la baie de Coron. Il n'y a ni rade ni habitans.

CARAVY, île de la Grèce, dans la Morée, à 9 li. du cap Sant'Angelo. Cette île est un rocher noir qui a la forme d'un navire, ce qui lui a donné son nom. (*R.*)

CARAY, petite île d'Ecosse, l'une des Westernes, assez fertile.

CARBLE, lac d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Gallowai. Il a vingt milles de long & quatre de large. On y trouve plusieurs petites îles, couvertes de pins, & qui offrent d'excellens pâturages. Ce lac est très-poissonneux.

CARBON, petite ville d'Afrique sur la côte du royaume d'Alger, entre la ville de ce nom & celle de Bugie.

CARBURY, ou CARBER, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Kildare, sur la Boyne.

CARCANOSSI, province d'Asie, dans l'île de Madagascar, au midi de la rivière de Matanengha.

CARCARANNE, ou CARCARAVAT, rivière de l'Amérique méridionale, au Paraguai, qui se jète dans la Plata.

CARCASSEN, ville d'Espagne, dans le royaume de Valence, dans la vallée de Xucar.

CARCASSEZ (le), petit pays de France, au Bas-Languedoc, dont Carcassonne est la capitale.

CARCASSONE, ville ancienne & considérable de France, dans le Bas-Languedoc, généralité de Toulouse, avec un évêché suffragant de Narbonne. Louis VIII, roi de France, la prit sur les Albigeois en 1226, & Raymond Trincavel ceda, en 1247, à Saint Louis, tous les droits qu'il pouvoit y avoir. Elle est divisée en haute & en basse par la rivière d'Aude. La haute, qui est sur une hauteur, se nomme la *Cité*: elle renferme un château assez fort qui commande la ville, & l'église cathédrale qui est assez médiocre.

La basse ville, qui est la plus considérable, est presque carrée. Elle est fort marchande & assez peuplée. Les rues en sont tirées au cordeau, & se coupent à angles droits. La place publique est un carré-long; au milieu est une fontaine faite de cailloutage, sur le haut de laquelle est une figure de Neptune. Les quais sont ornés de belles promenandes couvertes par des allées d'arbres qui forment un abri très-agréable.

Cette ville est le siège d'un gouverneur particulier. Il y a sénéchaussée & présidial. Il s'y trouve une abbaye de Bénédictins, dite de Saint Hilaire, & une de filles, dite de Rionette, qui est de l'ordre de Cîteaux. Sa population est de dix mille habitans.

Le territoire ne produit qu'à- peu-près ce qu'il faut aux habitans, & la ville est riche cependant. Les manufactures de draps de toute espèce s'y rencontrent, pour ainsi dire, à chaque pas. Cette contrée, remplie de montagnes, a des oliviers & de très-bons vins; il y a eu des mines d'argent à la Cannette. Canne a des carrières de marbres de toutes couleurs. Carcassone est à 12 lieues o. de Narbonne, 19 s. e. de Toulouse, 15 n. e. de Foix, 160 s. de Paris. *Long.* 20 d. 0', 49"; *lat.* 43 d. 10, 51. (*R.*)

CARCHI, petite île très-fertile, dans la mer Méditerranée, près de celle de Rhodes.

CARCUB, petite ville d'Asie, dans la province d'Ahuaz en Chaldée, à vingt lieues de Sus, capitale du Chusistan.

CARCUNAH, ville d'Afrique, dans la province de Barbera, dans la Barbarie Ethiopique.

CARDAILLAC, ou CARDILLAC, petite ville de France, dans le Quercy; elle a titre de marquisat.

CARDANO, petite ville d'Italie, au duché de Milan, sur l'Arne.

CARDES, petite ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Lothian.

CARDIFF, CAERDIFF, ou CLAMORGAM, petite ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, avec un bon havre & une forte citadelle. Elle envoie un député au parlement. La Taff baigne ses murs. Elle est près de la mer, à 42 lieues o. de Londres. C'est la capitale du Clamorgan. *Long.* 14, 20; *lat.* 51, 25. (*R.*)

CARDIGAN, petite ville d'Angleterre, capitale d'une province qu'on nomme *Cardigan-Shire*, avec titre de comté, dans la province de Galles. Elle envoie deux députés au parlement, & est agréablement située près de la mer d'Irlande.

CARDIGAN-SHIRE, (le), province d'Angleterre, dans la partie méridionale du pays de Galles, & dans son climat le plus doux. Elle est bornée au nord par le comté de Merionyd, à l'orient par celui de Radnor, au midi par celui de Carmarthen, & à l'occident par la mer d'Irlande: quarante-deux milles d'Angleterre en font la longueur, & vingt la largeur. L'on trouve sur cette étendue six villes qui tiennent marché, soixante-quatre paroisses, trois mille cent cinquante maisons, & au-delà de trente-cinq mille habitans. Cette province, fertilisée par un grand nombre de petites rivières, dont la Tivy est la principale, produit beaucoup de grain, à son occident & à son midi. C'est que de ces deux côtés, son sol est applati, & donne lieu à des plaines bien cultivées, avantage qui n'est pas commun dans le pays de Galles. A cet avantage se joint celui des mines d'argent & de plomb que l'on y trouve: celles d'argent y ont été quelquefois si riches, que d'un tonneau de minéral, l'on a tiré 70 à 80 onces d'argent; & l'on sait que le chevalier Middleton, aux bienfaits duquel la ville de Londres est redevable des eaux de la nouvelle rivière dont elle s'abreuve, en a perçu, pendant plusieurs années de suite, un revenu clair & net de 2000 liv. sterlings par mois. Ce succès, il est vrai, ne s'est pas soutenu entre les mains de tous ceux qui ont fait travailler dans ces mines; quelques entrepreneurs s'y sont ruinés, mais on croit que c'est faute de fonds: il y a des avances à faire pour réussir, & ces avances ont manqué. Le Cardigan-Shire abonde aussi en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de betail; ses rivières sont poissonneuses, & ses forêts sont pleines de bêtes fauves. Elle envoie un député au parlement (*R.*)

CARDONE, jolie & forte ville d'Espagne, dans la Catalogne, avec titre de duché & un beau château. Il y a auprès de cette ville une montagne toute de sel, de différentes couleurs fort éclatantes, qu'il perd lorsqu'on le lave. On ne peut rien voir de plus beau que cette montagne, lorsque le soleil y darde ses rayons. Il y croît des vignes qui donnent d'excellent vin, & on y trouve des pins d'une grandeur extraordinaire. La ville est sur une hauteur, au pied de laquelle coule la rivière de Cardonero, à 15 li. n. de Tarragone, & 15 n. o. de Barcelone. *Long.* 19, 10; *lat.* 41, 42. (R.)

CARDONERO, rivière d'Espagne dans la Catalogne qui se jète dans celle de Lobregat.

CARDUEL, ou CARTHUEL, on nomme ainsi la partie méridionale de la Georgie Persane. Teflis en est la capitale.

CAREDIVE, île d'Asie, dans la mer des Indes, sur la côte occidentale de l'île de Ceilan.

CAREK, petite île d'Asie, dans le golfe Persique, à 50 lieues de Bassora. Elle appartient au roi de Perse, & elle peut avoir quatre lieues de tour. On y recueille du bled, de l'orge, des dattes & de bons raisins. L'eau qui descend d'une montagne où il se trouve plusieurs puits taillés dans le roc, est excellente. Près des côtes de cette île, on pêche des perles dans les mois de mai, juin, juillet, & août. (R.)

CARELIE, province de la Finlande orientale; on la divise en Suédoise & en Moscovite: la partie la plus considérable appartient à la Russie, à laquelle les Suédois l'ont cédée par le traité de Nystadt, en 1721. Povenza, Wibourg & Kexholm, en sont les villes principales. La Carélie a peu de culture & beaucoup de pâturages. (R.)

CAREL, CRAOL, ou CRAIL, petite ville d'Ecosse, dans la province de Fife, sur la côte. Elle est fameuse par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Ecossois & les Danois.

CARELSBROOK, forteresse d'Angleterre, dans l'île de Wight, dans la Manche. C'est de là que Charles Ier, roi d'Angleterre, fut tiré pour être mis à mort.

CARELSCROON, ou CARLSCROON, ville forte & bien peuplée de Suède, dans la Blekingie, sur la mer Baltique, avec un très-bon port défendu par deux forts. Elle fut bâtie, en 1679, par l'amiral Hans Vrachmeister. C'est-là que sont les arsenaux de la marine. *Long.* 33, 35; *lat.* 56, 15.

CAREMBOULE, contrée de l'île de Madagascar, dans la partie méridionale. Le pays est défavorable à l'agriculture, mais assez bon pour les pâturages. Le bétail y est très-beau & en très-grande quantité. Les habitans cultivent aussi du coton, dont ils ont en abondance. (R.)

CARENDAR, place très-forte de l'Asie, dans le Corassan. Elle fut vainement assiégée, en 1221, par les Mogols. (R.)

CARENTAN, petite ville de France en Basse-Normandie, dans le Cotentin, élection & généralité de Caën, avec un ancien château, à 3 lieues de la mer. L'air de cette ville est mal-sain, à cause des eaux dormantes.

CARFAGNANA, petite ville d'Italie dans le Modénois, & dans l'Apennin, avec une bonne forteresse, à 4 li. f. de Parme. On la nomme aussi *Castel nuovo di Carfagnana.* (*R.*)

CARGA, petite île d'Asie, dépendante de la Perse, de la province de Kerman. Elle s'écrit aussi *Carg*, *Karh*, & *Carges.*

CARHAIX, petite ville de France, en basse-Bretagne, renommée par les bonnes perdrix

qui s'y trouvent. Le gibier y est d'un goût excellent. (*R.*)

CARIA, bourg de Portugal. *Caria*. Il est dans le diocèse de Lamego.

CARIATI, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, avec titre de principauté. *Long.* 34, 50; *lat.* 39, 38.

A proprement parler, il y a deux villes de Cariati, à près de deux milles l'une de l'autre. Cariati *Nuova* sur le bord de la mer, & Cariati *Vecchia* au midi occidental de l'autre, en s'éloignant de la mer vers la rivière de Caneta. C'est cette dernière qui est épiscopale. L'autre est un peu plus considérable. Cariati est à 10 li. n. de San-Sévérino, & 15 n. e. de Cosenza.

CARIBANE (la), province maritime de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme. Elle s'étend depuis l'embouchure de la rivière d'Orénoque jusqu'à celle de l'Amazone.

Les terres de cette province étant élevées, ne sont point exposées aux inondations de ces deux grands fleuves. Les Sauvages qui l'habitent forment plusieurs nations, telles que les Araguananes, & les Mariguanes, les Pogoanes, les Garaganes, les Comanares, les Tuynamanes, les Comarurianes, &c. Tous ces peuples sont très-belliqueux, & se servent adroitement de l'arc & de la fleche. Presque tous les cantons de ces vastes pays sont très-fertiles, & couverts de vastes & superbes forêts, il s'y trouve d'excellens pâturages, & on y nourrit beaucoup de bétail.

CARIBES (les), peuples sauvages de l'Amérique méridionale, aux confins des terres des Caripous; ils vont tout nuds, & se peignent le corps en noir. Ils sont de belle taille, vivent de maïs, de patates, de poissons, de fruits sauvages, & de chair humaine, qu'ils aiment beaucoup, ainsi que de celle de lézards & de crocodiles. La rivière de Cayenne traverse le pays des Caribes, & forme une petite île au milieu. Ce pays produit des poules d'Inde, des armapilles, des singes, des perroquets, dont une espèce est aussi petite que les moineaux; des oiseaux aussi variés par leurs nombreuses familles, que par la diversité & l'éclat de leurs plumages. Ces peuples ont des abeilles sauvages en quantité, qui leur donnent un miel excellent & beaucoup de cire. Les productions de la terre sont le maïs, les patates, des grosses figues qu'on nomme *plantins*, & le copal. Il s'y trouve aussi, comme au Brésil, des arbres, qui distillent la gomme. Ces peuples barbares ont des chefs qui les gouvernent. Leurs armes sont des flèches empoisonnées; ils ont une sorte d'idée de l'être suprême, & croient à l'immortalité de l'ame. (*M. D. M.*)

CARICKFERGUS. *Voyez* KNOCKFERGUS.

CARIFE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure.

CARIGNAN, petite ville de Piémont, avec titre de principauté, dans un terroir de même nom, qui est très-fertile, très-agréable, & qui a de belles prairies. Les François la prirent en 1544, après la bataille de Cérisoles, & en rasèrent les fortifications, mais ils en épargnèrent le château. Elle fut aussi prise & reprise en 1691. Elle est sur le Pô. C'est aujourd'hui l'appanage d'une branche de la maison de Savoie, qui porte le nom de Carignan. Elle est à 3 li. f. de Turin, 6 f. e. de Pignerol, & 2 de Carmagnole. *Long.* 25, 20; *lat.* 44, 45.

CARIGNAN. *Voyez* YVOI.

CARIGOURIQUAS. *Voyez* GOURIQUAS.

CARINOLA, *Forum Claudii*, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec un évêché suffragant de Capoue. L'air y est mal-sain, ce qui est cause qu'elle est dépeuplée. Elle est auprès du mont Massico, à quatre milles de la côte de la mer de Toscane. C'est de ce mont Massico que l'on tiroit ces vins fameux dont il est parlé dans Horace. *Long.* 31, 35; *lat.* 41, 15.

CARINTHIE, province d'Allemagne, avec titre de duché, bornée par l'Autriche, la Styrie, la Carniole & le Frioul, le Tirol, &c. Clagenfurt en est la capitale.

Ce pays est rempli de bois & de montagnes, dont plusieurs sont fort élevées. Celles qui sont vers le Tirol, fournissent pour la plupart de très-bons fers, & les mines de Friesach, aussi bien que celles des environs des sources du Lyser, sont principalement renommées. Les vallées sont très-fertiles en toutes sortes de grains, sans cependant suffire aux besoins des habitans. Le peu de vin que ce pays produit est très-médiocre; mais on y supplée par d'excellente biere. Il s'y trouve des chamois, des ours roux, bruns, & blanchâtres. Les lacs, les rivières & les ruisseaux y sont en grand nombre. Le lac de Wœrdtsée dans la basse Carinthie, a deux milles de long, sur une largeur à-peu-près égale, & la pêche y est très-abondante. Les principales rivières sont la Drage, la Gail, la Mœl, le Lyser, la Glan, le Gurk, & le Lavant.

Ce duché renferme onze villes & vingt-un bourgs. Les états de la province se divisent de même que ceux d'Autriche, & les assemblées se tiennent à Clagenfurt. Tout le pays professe la religion Catholique-Romaine. Les principales fabriques sont celles d'acier & de fer, dont les marchandises de toute espèce passent chez l'étranger; les Anglois même emploient l'acier de la Carinthie pour leurs plus beaux ouvrages. Il y a une chambre de commerce.

La Carinthie ressortit à la régence de l'Autriche intérieure, établie à Grœtz en Styrie; mais elle a dans Clagenfurt sa capitainerie particulière. Ce duché se divise en haute & basse Carinthie. La plus grande partie appartient à la maison d'Autriche, le reste à l'évêque de Bamberg, & à l'archevêque de Saltzbourg. (*M. D. M.*)

CARIPOUS, peuple de l'Amérique méridionale, au nord du Brésil & de la rivière des Amazones. Ce peuple passe pour le plus doux & le plus humain de tous ceux des Indes occidentales. Il fait

une guerre continuelle aux Caribes, qui ne sont point, à beaucoup près si honnêtes gens que les Caripous.

Ces sauvages sont bien faits, très-vifs, très-gais, hardis & courageux. Ils sont honnêtes, aiment l'honneur, la justice, la vérité & détestent les trompeurs & les méchans. Ils méprisent les poltrons autant qu'ils estiment les gens de cœur; vont nuds, & cachent dans des étuis d'écorce d'arbre, ce que la pudeur ne permet pas de montrer, tandis que les femmes & les filles, contre l'ordinaire de leur sexe, n'ont point de honte de paroitre entièrement nues; les seules marques de pudeur qu'elles puissent donner, c'est de serrer les cuisses, & quand elles sont assises, de les croiser. Tout ce pays qu'arrose la rivière d'Yapoco, est plein de montagnes & de bois; il produit les mêmes grains & les mêmes fruits que celui des Caribes, mais il y en a de fort dangereux, sur tout une pomme que les Espagnols appellent *mançanilla*, qui est un poison mortel. (*M. D. M.*)

CARISCO, île d'Afrique, près du cap Saint-Jean, non loin de la côte de Guinée, au royaume de Benin. Elle peut avoir une demi-lieue de long: elle n'est point habitée; & cependant elle est d'une grande ressource aux navigateurs qui vont y faire de l'eau & du bois.

CARISTO, *Caristus*, petite ville de Grèce dans la partie orientale de l'île de Negrepont, avec un évêché suffragant de Negrepont, près du cap de Loro. *Long.* 42. 50; *lat.* 38, 6.

CARLADEZ (le), petit pays de France, dans la Haute-Auvergne, sur les confins du Rouergue, dont la capitale est Carlat.

CARLAT, petite ville de France, dans la province d'Auvergne, au Carladez.

CARLAT, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc, sur la rivière de Bezegue, à 4 li. de Mirepoix.

CARLAT, petite ville de France, au comté de Foix, entre Pamiers & Rieux. Elle a donné le jour au célèbre Pierre Bayle qui y naquit en 1648. Il mourut à Rotterdam en 1706. (*R.*)

CARLEBY, petite ville de Suède, dans la Cajanie en Finlande, à l'orient du golfe de Bothnie.

CARLENTINI, petite ville de Sicile, dans la vallée de Noto. Elle fut bâtie par l'empereur Charle-Quint.

CARLETON, petite ville d'Angleterre, dans la province d'York, avec titre de baronnie, à 47 lieues n. de Londres.

CARLICH, château de plaisance de l'électeur de Trèves, près de Coblentz. (*R.*)

CARLILE, ville d'Angleterre assez forte, capitale du duché de Cumberland, avec un évêché & titre de comté. Elle fut rétablie par Guillaume II, surnommé *le Roux*; qui y fit bâtir un bon château. Henri VIII y fit aussi bâtir une citadelle. Le prince Edouard la prit en 1745, & le duc de Cumberland la reprit en 1746. Elle envoie deux députés au parlement. Sa situation est sur l'Eden qui l'entoure de tous côtés avec le Caud & le Pettcrille. Elle est à 78 lieues n. n. o. de Londres. *Long.* 14, 17; *lat.* 55.

CARLINGFORD, petite ville maritime d'Irlande, au comté de Louth, avec un assez bon port. Elle est commerçante, & envoie un député au parlement.

CARLOSTAD, ou CARLOWITZ, ville de la Croatie Autrichienne, bâtie par Charles, archiduc d'Autriche, dont elle porte le nom. C'est le chef-lieu du généralat de Croatie. Elle est sur la rivière de Kulp, à 3 li. e. de Meteling, 9 o. de Zagrab. *long.* 33, 30; *lat.* 45, 34.

CARLOSTADT, ou CARLSTAD, *Carolostadium*, ville de Suède, dans le Wermeland, sur le lac Waner, à 53 li. o. de Stockholm. *Long.* 31, 40; *lat.* 59. 16.

CARLOWITZ, bourg de Hongrie, sur le Danube, à deux lieues de Peterwaradin; on y voit encore des ruines de temples; mais ce lieu n'est bien connu que par le fameux traité de paix conclu entre la Porte Ottomane, d'une part; l'empereur, le roi de Pologne, le czar de Moscovie, & les Vénitiens, de l'autre, en 1699.

On voit une médaille du czar Pierre, frappée à cette occasion, où d'un côté est la tête du prince *Petrus-Alexiowichz M. D. miseratione D. v. czar magnus dux Moscoviæ*: sur le revers, Mars portant un trophée, présente au czar assis sur un trône, une femme couronnée d'une couronne murale, qui se prosterne devant le prince, la paix à côté la relève & le prince lui tend la main; l'inscription qui est autour du revers est prise de Claudien,

Qua vicit, victos protegit ille manu.

»Son bras victorieux protege les vaincus». Dans l'exergue, on lit: *victa Asof Moschis* 1696, *facta pace an.* 1700. » Après la prise d'Asof en 1696 & la paix conclue en 1700».

CARLSBAD, petite ville de Bohême, sur la Tepel, remarquable par ses bains d'eaux chaudes, qui ont beaucoup de réputation dans toute l'Allemagne: ils sont si chauds, qu'on y fait cuire des œufs. On leur a donné le nom de *Carlsbad*, c'est-à-dire, bains de Charles, parce qu'ils furent découverts sous le règne de Charles IV en 1370. Il sort d'un lieu au-dessous d'un cimetière, une vapeur si maligne, que les poules, les chèvres & les autres animaux y sont d'abord étouffés. Il est à croire que les hommes y périroient de même; ce qui doit prouver combien les cimetières, dans les villes, peuvent être dangereux. Cette ville fut presque consumée par un incendie en 1604. (*R.*)

CALSBERG, ville de la basse-Carinthie, près de Saint-Veit.

CARLSBOURG, château d'Allemagne, situé à Dourlach. On y bat monnoie, & il y a une surintendance. (*R.*)

Carlsbourg, ville & forteresse d'Allemagne, dans le duché de Brême, sur la rivière Geeste, qui tombe dans le Weser.

CARLSCROON. *Voyez* Carelscroon.

CARLSHAVEN, ville & port de Suède, dans la Blekingke, à 9 lieues e. de Christianstdat. (*R.*)

Carlshaven, jolie ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la basse Hesse, nouvellement bâtie sur le Dymel, au s. de Corvey, dans un endroit nommé avant *Siebourg*.

CARLSRUHE, petite ville d'Allemagne, au cercle de Souabe, dans le margraviat de Bade-Dourlach, bâtie en 1615 par le margrave Charles-Guillaume. Elle est à une lieue de Dourlach.

CARLSTADT, ville forte de Suède, dans la West-Gothie, sur une île. *Long.* 31, 40; *lat.* 59, 16.

Carlstadt, ou Karlstadt, petite ville d'Allemagne, en Franconie, sur le Mein, près de Wirtzbourg, avec un château nommé *Carlbourg*.

Carlstadt. *Voyez* Karlstadt.

CARLS-TOWN, ou CHARLES-TOWN, *Carolopolis*, ville & port de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline méridionale, dont elle est la capitale. Elle est située sur une langue de terre, entre les rivières d'Arishei & de Cooper, & jouit de l'avantage de deux anses, l'une au nord, & l'autre au sud. Sa position est par les 32 d., 40' de *lat.* sept., à 2 lieues de la mer. Les fortifications de la ville sont considérables: depuis la guerre d'Amérique on y a ajouté plusieurs ouvrages.

Charles-Town est le centre du commerce de la Caroline; il ne manqueroit rien à sa situation, si son port pouvoit recevoir des navires au-dessus de deux cents tonneaux. Tous les environs sont aussi agréables que fertiles. La ville a plusieurs grandes rues & quantité de beaux édifices, entre lesquels on en nomme quatorze à quinze d'une architecture distinguée. L'église paroissiale est très-belle, mais trop petite pour une ville, dont le nombre des habitans augmente de jour en jour. Charles-Town possède une bibliothèque publique, composée d'une quantité d'excellens ouvrages. Les Presbyteriens & les Anabatistes ont leurs églises dans la ville, & les Quakers la leur dans un des fauxbourgs. L'air y est très-pur. C'est la résidence du gouverneur général de la province, & le siège des principales cours de justice. *Voyez* Caroline. (*M.D.M.*)

Il y a aussi une ville de même nom dans l'île de la Barbade.

CARMAGNOLE, *Carmaniola*, ville forte d'Italie, dans le Piémont, près du Pô, avec une bonne citadelle. *Long.* 25, 20; *lat.* 44, 43. Elle jouit du titre de comté, & fait un assez grand commerce. Catinat la prit en 1691: le prince Eugène la reprit la même année. Son terroir est fertile en lins, en grains, & en soie. Elle est à 5 li. s. de Turin, & 7 s. e. de Pignerol.

CARMAING, *Carmanum*, petite ville de France, en Gascogne, dans la Lomagne. Elle a titre de comté.

CARMANCHA, ville de Perse, où l'on trouve beaucoup de ruines, ce qui fait voir qu'elle a été autrefois très-considérable.

CARMARTHEN, ville d'Angleterre, au pays de Galles, capitale du Carmarthen-shire. Elle envoie un député au parlement. Elle est sur la rivière de Towy, à 53 li. o. de Londres. *Voyez* Caermarthen.

CARMARTHEN-SHIRE, province d'Angleterre, dans le diocèse de Saint-David, au pays de Galles, d'environ 700,000 arpens. Elle est très-riche en bleds, en pâturages, en bétail, en saumons, en bois, en mines de charbons, & en excellent plomb. Elle envoie deux députés au parlement. *Voyez* Caermarthen-shire. (R.)

CARMEL, *Carmelus*, haute montagne de la Palestine, au s. d'Acre, & à 9 li. n. o. de Sebaste, remarquable par la retraite du prophète Elie, & par un monastère de Carmes. Elle a environ 23 lieues de circuit & 5 de traverse. Elle est couverte d'arbrisseaux, de boccages, & de garennes remplies de gibier de toute sorte. Il y a plusieurs villages aux environs, appartenans aux Bedouins Arabes.

CARMERY, ville & abbaye de France, au pays de Velay, sur la rivière de Colance, à 4 li. du Puy. On l'appelle aussi le monastère Saint-Chaffre.

CARMINA, île de l'Archipel, habitée par des Grecs & des Turcs, qui ne s'occupent que de la piraterie. La rade en est mauvaise, & il n'y a point d'eau douce.

CARMINACH, ou CARMINIAH, ville d'Asie, vers le milieu de la grande Tartarie, dans la contrée de la Bochara. *Long* 88; *lat.* 59, 30.

CARMONE, ancienne ville d'Espagne, dans l'Andalousie. La porte qui regarde Séville est un des plus grands monumens d'antiquité de toute l'Espagne. Cette ville est dans un terroir fertile, à 6 li. est de Séville. Pour peu qu'on y creuse, on y trouve des statues de marbre, & d'autres morceaux précieux. Par malheur, des ouvriers, aussi ignorans, que ceux qui les font travailler, ne connoissant pas le prix de ces trésors antiques, les brisent souvent à coups de marteaux, ou s'en servent dans leurs bâtimens. *Long.* 12, 25; *lat.* 37, 14.

CARMONS, ou CORMONS, petite ville d'Italie, dans le Frioul, près de la rivière d'Indri. Cette ville appartient à la maison d'Autriche, ainsi que le comté de Goritz dans lequel elle est située.

CARNARVAN, ou CARNARVON, ville d'Angleterre, capitale du Carnarvan-shire, avec titre de comté, & un château, où naquit Edouard II. Elle est située sur le canal de Menay, vis-à-vis l'île d'Anglesey, à 64 li. n. o. de Londres, & envoie un député au parlement. *Long.* 12, 50; *lat.* 53, 10. (R.)

CARNARVAN-SHIRE, province d'Angleterre,

au pays de Galles, vis-à-vis l'île d'Anglesey, d'environ 370,000 arpens. Elle abonde en bétail, gibier, poissons, & bois. Elle envoie deux députés au parlement. (R.)

CARNATE, royaume des Indes, borné au midi par le royaume de Gingi, au nord par celui de Golconde, au levant par la côte de Coromandel & au couchant par le royaume de Canara. Les habitans de toutes ces contrées sont extrêmement superstitieux.

Le gouvernement n'est guère moins bisarre que la religion; les peuples y vivent dans une espece de servitude: ils ne possedent aucune terre en propre; elles appartiennent toutes au prince, qui les fait cultiver par ses sujets: au tems de la recolte, il fait enlever le grain, & laisse à peine de quoi subsister à ceux qui ont cultivé les terres. Cangibouran est la capitale de ce royaume.

CARNELAND, petites îles de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Nord, sous le 12e d. 50' de *lat.* septentrionale. Elles sont deux, & la plus grande peut avoir 4 à 5 lieues, l'autre 3. Le terroir est très-bon & très-fertile. Il y a de grands bois, & de l'eau, moitié douce & moitié salée. Elles sont habitées par quelques Indiens de terre-ferme, qui y viennent passer une partie de l'année.

CARNERO, *Carnarius.* On donne ce nom à la partie du golfe de Venise, qui s'étend depuis la côte occidentale de l'Istrie, jusqu'à l'île de Grossa, aux côtes de Morlaquie.

CARNET, bourg de France, en Normandie, généralité de Caen, election d'Avranches.

CARNEW, bourg d'Irlande, au comté de Wicklow; il envoie un député au parlement.

CARNIA (la), province, ou despotat de la Turquie en Europe, dans la basse Albanie.

CARNIA (la), pays d'Italie dans l'état de la république de Venise, dans la partie septentrionale du Frioul, le long de la riviere de Tajamento.

Sa capitale est Tolmezzo, petite ville remarquable par une manufacture de toiles appartenante à la famille Linussi, dont on fait un débit fort considérable tant dans les états de la république que dans les pays etrangers.

CARNIOLE, province d'Allemagne, dans les états de la maison d'Autriche, bornée par la Carinthie & la Styrie, par l'Esclavonie & l'Istrie Venitienne, la Croatie & le Frioul. Laubach en est la capitale.

La plus grande étendue de ce pays est de trente milles du levant au couchant, & de vingt-cinq du nord au midi. Il est presque par tout couvert de montagnes, partie habitées & couvertes de bois, partie nues & desertes. Il y en a dans la haute Carniole dont les sommets sont toute l'année chargés de neiges. L'énorme montagne de *Nanas* est située entre Wippach & Saint-Vit. Ce duché renferme aussi beaucoup de cavernes remarquables, des vallées & des plaines très-fertiles, qui non-seulement donnent des bons paturages, mais a si une bonne recolte; car après la moisson du froment, du seigle, de l'orge, des pois, des feves, &c., on seme du bled sarrasin, & après la récolte du chanvre & du lin, on seme du millet. Les fruits sont excellens & très-precoces: les marrons & les noix y sont en abondance, ainsi que les oliviers sur le bord de la mer & dans l'Istrie, qui produit aussi des oranges, des limons, des citrons, des grenades des amandes & des figues. Les vins blancs & rouges sont d'une qualité supérieure. Il y a beaucoup de bétail & de chevaux, ceux de Karst sont en reputation. Le gibier, la volaille, le poisson y abondent, sans excepter la maree. Il s'y trouve aussi des mines de fer, d'acier, de cuivre & de plomb, & des eaux minérales. Le marbre de Carniole est très-beau; mais le sel manque dans tout le pays. Les principales rivieres sont la Save, qui est navigable & très-rapide, la Laibach, la Gurck, la Culpa. Les lacs principaux sont le Feidesser & le Wochein, dans la haute Carniole, & celui de Cirknitz, dans la moyenne. On y trouve vingt-une villes, trente-cinq bourgs, plus de deux cens châteaux, & au delà de quatre mille villages, population prodigieuse, vu son terrain pierreux & montueux. Les habitans sont d'une constitution forte & robuste, ils traversent les neiges pieds nuds; les hommes ne se couvrent jamais la poitrine, & sont habitues à coucher sur la terre. Leur nourriture est très-grossière. Le menu peuple est d'origine Esclavone, & la haute noblesse est presque toute Allemande. Les deux langues dominantes de ce pays sont l'Esclavone ou Vendède, & l'Allemande. Les états du pays sont composés; 1°. du clergé, 2° des seigneurs, (princes, comtes & barons); 3°. des chevaliers ou nobles du pays; 4°. des villes archiducales. La religion est le culte romain, à l'exception des Valaches & Uskokes, qui suivent le rit Grec. Le commerce consiste en fer, acier, mercure, vins, huiles d'olives, oranges, citrons &c. chevaux, viperes, scorpions, bestiaux, fromages, toiles, miel qu'on recueille en abondance dans la basse Carniole, en bois de construction pour les vaisseaux, en fruits, &c. ce duché se divise en cinq parties, qui sont; 1°. la haute Carniole; 2°. la basse Carniole; 3° la moyenne Carniole; 4°. la Carniole interieure, 5°. l'Istrie Autrichienne. (*M. D.* M.)

CARNOBAT, lieu de la Romanie Turque. *Long.* 44, 20; *lat.* 43, 24.

CARNOEL, riche abbaye de France, en Bretagne, au diocèse & à 12 l. n. o. de Quimper. Elle est de l'ordre de Citeaux, & fut fondée en 1176. (R.)

CAROLATH, principauté de la Silésie enclavée dans celle de Glogau, & dans les cercles de Freystaedt & de Grunberg. Beuthen en est la capitale. Le prince fait sa résidence dans le château de

Carolath, qui eſt bâti ſur une petite montagne, au bord de l'Oder. Au bas de la montagne eſt un bourg où ſe trouve une égliſe Lutherienne. (R.)

CAROLINE (la), contrée de l'Amérique ſeptentrionale; elle contient ſix provinces; Albermale, Clarendon, Craven, Barkley, Colleton & Carteret. Elle eſt bornée au nord par la Virginie, au midi par la nouvelle Géorgie, à l'eſt par la mer du Nord, & à l'oueſt par les monts Apalaches. Elle ſe diviſe en Caroline ſeptentrionale, capitale Edenton; & Caroline méridionale, capitale Charles-Town.

Ce pays fut découvert en 1512 par Ponce de Léon Eſpagnol. En 1566 les Anglois s'y établirent, lui donnerent le nom de *Caroline*, en honneur de leur roi Charles II, & depuis ce tems leur colonie eſt devenue très-puiſſante.

Le terroir y eſt fertile & aiſé à cultiver. L'air eſt ſain, & les fruits excellens. Il y croît toute ſorte de grains. Le riz eſt très-bon, & les vivres ſont à vil prix. Il y a des abeilles en grande quantité. On élève auſſi dans cette contrée des vers à ſoie, qui ont très-bien réuſſi, & il s'y trouve des vignes ſauvages dont le raiſin eſt excellent.

Quoique la population ſoit conſidérable, la province eſt capable de contenir & de nourrir ſoixante-ſix fois le nombre de ſes habitans actuels. On y ſème le bled d'Inde ou le maïs, depuis le premier de mars, juſqu'au 10 de juin. Un acre de terre commune produit depuis dix-huit juſqu'à trente boiſſeaux & quelquefois plus de ſoixante; mais la récolte ordinaire monte ou baiſſe entre ces deux termes, ſuivant la qualité du terrain. Les Anglo-Américains ſe flattent qu'avec le tems on ne verra plus dans les marchés d'Europe d'autre riz que celui de la Caroline. Le bétail y a étonnamment multiplié; on laiſſe paître les vaches dans les forêts, & on les raſſemble tous les ſoirs. Il n'eſt pas rare de voir de ſimples particuliers en avoir juſqu'à mille. Les plus pauvres n'en ont guère au-deſſous de deux cents. Les porcs, dont le nombre eſt encore plus grand, ſont nourris de même; ils s'écartent de pluſieurs lieues pour chercher du gland ou des racines, & retournent d'eux-mêmes le ſoir dans les plantations. Cette province, avant la guerre d'Amerique, faiſoit un commerce immenſe: à la paix il doit avoir été plus riche encore. Elle forme à préſent deux des treize Etats-Unis de l'Amérique. (*M. D.* M.)

CARON, rivière d'Aſie, dans la Perſe, qui ſe décharge dans le golfe de Baſſora.

CAROTTO, village des Griſons, en Suiſſe, dans le comté de Chiavenne. Il étoit autrefois un de ceux qui formoient la communauté de Pleurs. Il eſt dans les montagnes où ſe trouvent des mines de cette eſpèce de terre ſingulière, dont on fait au tour des pots, des vaſes, & autres pièces de vaiſſelle. Cette terre eſt d'un verd noirâtre, huileuſe, un peu molle, & ſi écailleuſe que quand on la manie, l'écaille s'attache aux doigts; c'eſt une eſpèce d'ardoiſe. Ces pots ont ceci de particulier, qu'ils bouillent plutôt que ceux de metal; qu'ils conſervent long-tems leur chaleur; qu'ils ne donnent aucun mauvais goût à la liqueur & aux viandes qu'ils contiennent, & ne ſe caſſent jamais au feu. On leur prête une qualité qui paroît fort ſuſpecte; c'eſt qu'ils ne peuvent ſouffrir le poiſon. Il s'en fait un grand débit dans la Lombardie & dans le reſte de l'Italie.

CAROU, province d'Afrique, dans la Nigritie, au royaume de Folhia, près des rivières de Riojunk & Arveredo.

CAROUGES, gros bourg de France, en Normandie, à 5 li. n. o. d'Alençon. Il a titre de comté, avec un château magnifique. Il y a dans ce bourg un grenier à ſel & une petite rivière, ſur laquelle ſont établies deux forges.

CAROUGE, petite ville de Savoie, dans le Genevois, & près de Genève. Elle n'exiſtoit point antérieurement à la liberté de cette dernière ville, à la proſpérité de laquelle elle doit ſon exiſtence. (R.)

CAPA, ville d'Inde au delà du Gange, au royaume de Brama, ſur la rivière de Pegu.

CARPARY, île de l'Amérique méridionale, dans la Guiane. On l'appelle auſſi l'*île des lapins*. C'eſt dans cette île qu'eſt le cap Nord, le plus fameux dans cette contrée.

CARPEN, petite ville forte de la haute Hongrie dans le comté de Bars.

CARPENTARIE. *Voyez* CARPENTER-LAND.

CARPENTER-LAND, ou CARPENTAIRE, pays d'Aſie de la nouvelle Guinée, dans la nouvelle Hollande. Cette contrée eſt peu connue; ſon nom lui vient de Carpenter, capitaine Hollandois qui la découvrit.

CARPENTRAS, ville de France, en Provence, capitale du comté Venaiſſin. *Long.* 22 d. 42', 53"; *lat.* 44 d. 3', 33".

Son nom latin eſt *Carpentoracte*. Les notices marquent cette ville de la province Viennoiſe. On voit au concile d'Epaone, en 517, la ſouſcription d'un évêque de Carpentras.

Ce n'eſt pas le *Forum Neronis*, comme l'a cru l'abbé de Longuerue: ce lieu ancien doit être placé à Forcalquier.

Les évêques, au VIe, VIIe & VIIIe ſiècles, prennent ſouvent dans les conciles le titre de *Vindauxensis*, parce qu'ils avoient transféré leur ſiége à Vendaſque, ou Nenaſque, *Vindauxa*. Ce lieu, qui étoit autrefois plus floriſſant, & qui a donné le nom au Comtat Venaiſſin, n'eſt plus qu'une bourgade à une lieue & demie de Carpentras, appelée *Venasque*.

A Morilleux, à demi lieue de Carpentras étoit le château bâti par Clement V, & où il réſidoit. Il y fit battre une monnoie d'argent, où il prend le titre de *Comes Venetini*.

Le pays eſt fertile en vin, huile, ſafran, en vers à ſoie, en müriers. Son évêque eſt ſuffragant

d'Avignon. Il y a un bureau des finances, & une synagogue pour les Juifs. Cette ville est sur la rivière d'Auson, au pied du mont Ventoux, à 5 li. s. e. d'Orange, & 5 n. e. d'Avignon.

Dans le palais épiscopal de Carpentras est un trophée fort ancien: on y voit en relief un conquérant qui tient deux rois enchaînés. On croit que c'est une partie du monument que En. Dom. Aenobardus & Q. Fabius Max. firent élever après avoir vaincu les Allobroges & les Arvernes.

Pernes, peu éloigné de Carpentras, c'est la patrie du célèbre Flechier, évêque de Nîmes.

CARPI, petite ville d'Italie, en Lombardie, dans le Modénois. *Long.* 28, 25; *lat* 44, 45.

Cette ville, qui a titre de principauté, a un bon château, & un archiprêtre qui ne relève d'aucun évêque. Les François l'abandonnèrent en 1703 Ils la reprirent en 1705. Le prince Eugène s'en empara en 1706. Elle est à 3 li. n. de Modène, 5 n. e. de Reggio, 5 s. o. de la Mirandole.

Cette ville, dont l'évêché fut érigé en 1779, & sa principauté appartenoient à la noble famille des Pij, l'une de celles qui prenoient le surnom de *Fils de Mainfroi*. Le premier seigneur en fut Mainfroi Pio, qui étoit en même tems vicaire impérial & seigneur de Modene. Lorsque cette ville en 1335, passa sous le domaine des Estenses, Mainfroi, qui la leur avoit cedée, fut confirmé dans la seigneurie de Carpi, & du village S. Marin. Les descendans de Mainfroi eurent successivement le domaine de ce château, qui leur fut confirmé plusieurs fois par des investitures impériales, & qu'ils augmentèrent de plusieurs autres terres & châteaux dont ils obtinrent l'investiture des Estenses. Cette principauté étoit commune à tous les descendans de Mainfroi; ainsi cette famille s'étant divisée en plusieurs branches, la seigneurie fut aussi divisée, ou plutôt tous en avoient part, ce qui devoit nécessairement produire des dissensions à chaque instant. Après la moitié du XVe siècle, cette famille étoit divisée en trois branches, c'est-à-dire, de Jean-Marc avec six frères, de Lionel, & de Marc. Un complot contre le duc Borso, dont Jean-Marc & ses frères furent accusés en 1469, leur fit perdre leur partie du domaine, qui fut confisquée & cédée ensuite à leurs cousins. Lionel eut un fils, & ce fut le célèbre Albert, connu par ses ouvrages contre Érasme; Marc eut Gibert. Ces deux nouveaux maîtres poussèrent les dissensions plus loin que leurs prédécesseurs. Gibert pour tirer vengeance d'Albert qui avoit su se procurer la faveur de l'empereur, céda sa partie de la principauté de Carpi à Hercule I duc de Ferrare, & en obtint en échange Sassuolo & plusieurs autres terres & châteaux sur la colline de Modene. Albert voulut conserver la sienne; mais il en arriva ce qu'on voit avenir tous les jours, lorsque deux maîtres, dont les forces ne sont pas à beaucoup près égales, dominent dans un seul & même état. Pendant les guerres qui désolèrent l'Italie au principe du XVI. siècle, Albert fut obligé de suivre le parti des François; ce qu'il en eut pour récompense, ce fut de voir sa principauté occupée par les impériaux après la malheureuse bataille de Pavie en 1525, & vendue ensuite, en 1527, à Alphonse I duc de Ferrare, qui trois ans après en obtint de l'empereur l'investiture. Dès ce tems-là les Estenses ont toujours conservé la principauté de Carpi, à laquelle, après la mort de Marc Pio, dernier successeur de Gibert, arrivée en 1599, ils unirent Sassuolo, & les autres terres possédées par le même Gibert. (LE CHEV. TIRABOSCHI.)

CARPI, petite ville d'Italie, dans l'état de Venise, au Veronois, sur l'Adige, fameuse par la bataille que le prince Eugène y gagna sur les François en 1701.

CARPIO, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir, avec titre de marquisat.

CARRAL, petite ville d'Espagne, sur les côtes de Galice. (R.)

CARRAVEIRA, ville de la Turquie en Europe, dans la Macédoine, sur le golfe de Salonichi. Elle se nomme aussi Boor Castoro; c'est l'ancienne Beroé. Elle a un archevêque grec. *Long.* 40; *lat.* 40, 27.

CARRETO, petite ville d'Italie, dans le territoire d'Aqui, au duché de Montferrat. (R.)

CARRICK, province méridionale & occidentale de l'Ecosse, dont la capitale est Bargeny. Cette province est fertile en bled & en pâturages.

CARNICK-DRUM-RUSH, petite ville d'Irlande, dans la province de Connaugth, au comté de Létrim, sur la rivière de Shannon. Elle envoie un député au parlement.

CARRICH-FERGUS. *Voyez* KNOCK-FERGUS.

CARRICK-MAC-GRIFFEN, ville d'Irlande, dans la province de Munster, sur la Shure. Elle a un marché public.

CARRION, rivière d'Espagne, qui prend sa source dans les Asturies, & qui se jète dans celle de Pisuerga.

CARRION-DE LOS CONDES, ville d'Espagne, au royaume de Léon, sur la rivière de Carrion. Il y a dix paroisses, quatre couvens d'hommes, deux de filles, & deux hôpitaux. Les Espagnols ne lui donnèrent que le titre de bourg. (R)

CARS, ville forte & considérable d'Asie, dans l'Arménie, sur la rivière de même nom, avec un château fortifié, & rendu presque imprenable, tant les Turcs ont ajouté à ses fortifications. Il est sur un rocher très-escarpé, du haut duquel on peut foudroyer la ville. La plaine qui l'environne est arrosée par un grand nombre de ruisseaux & de sources. L'air en est très-pur, & la campagne est couverte de fruits & de fleurs.

CARSCHI, grande ville d'Asie, dans la Tartarie, dans la grande Bucharie.

Cette ville est fort peuplée, & très-commerçante & mieux bâtie qu'aucune autre de ce pays. La campagne

campagne est extrêmement fertile en toutes sortes de fruits & de légumes.

CARSO, partie du Frioul, qui est située entre le comté de Gortz, le golfe de Venise, & l'Istrie. Il appartient à la maison d'Autriche.

CARSWICK, petite ville & port d'Ecosse dans l'île de Multa.

CARTAMA, petite ville d'Espagne au royaume de Grenade. *Long.* 13, 32; *lat.* 36, 32. Elle est proche de la rivière de Guadana-Medina, au pied d'une montagne, à 3 li. n. o. de Malaga, 10 l. o. d'Antequera. Elle a été autrefois considérable, mais elle diminue de jour en jour.

CARTA-SOURA, ville d'Asie, dans l'île de Java, capitale de l'empire de Matazan, & résidence de l'empereur. (R.)

CARTHAGE, dite la *grande*, fut autrefois capitale d'un puissant empire, & la principale ville d'Afrique. Scipion le jeune la prit & la ruina 146 ans avant J. C. Elle fut rebâtie sous C. Gracchus, 123 ans avant J. C., & les Arabes la ruinèrent environ l'an 685. Elle étoit située dans une langue de terre qui formoit une presqu'île jointe à l'Afrique par un isthme de 25 stades, entre Utique & Tunis. Toute la presqu'île avoit 390 stades de tour; il ne reste de Carthage que quelques vestiges. La presqu'île a retenu le nom de *promontoire de Carthage*.

CARTHAGÈNE, *Carthago Nova*, ville forte & port d'Espagne, au royaume de Murcie, capitale du pays du même nom. *Long.* 16, 31, 20; *lat.* 37, 36, 37.

Sa grandeur est médiocre. Elle a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Son port, qui est à l'extrémité du golfe de Carthagène, est un des meilleurs de toute l'Espagne, & des plus sûrs de toute l'Europe; on pêche dans ce golfe beaucoup de *macreuses*, ce qui a fait donner à l'île que l'on trouve à l'entrée du port le nom de *Scombraria*. L'évêque de Carthagène, qui fait sa résidence à Murcie, est suffragant de Tolède, & jouit de plus de soixante-quatre mille ducats de rente. Aux environs de cette ville croît beaucoup de genêts (*Spartum*), ce qui a fait donner à la ville le nom de *Spartaria*, & à la contrée celui de *Spartarius Campus*. On y trouve aussi des diamans, & des rubis, des améthystes, & d'autres pierres précieuses, & sur tout beaucoup d'alun. Cette ville a été bâtie par Asdrubal: elle est protégée par un bon fort. Jean Léak la prit pour l'archiduc, depuis empereur sous le nom de Charles VI, en 1706; mais le duc de Berwick la reprit ensuite. Elle est à 51 lieues s. de Murcie. (M. D. M.)

CARTHAGÈNE, grande, belle & forte ville de l'Amérique méridionale, à 10 *d.* 26 *m.* 33 *s.* de *lat.* nord, & à 302 *d.* 13. *m.* 45 *s.* de *Long.* sur la côte de Terre-ferme, bâtie vers l'an 1527 par Hérédia, avec un évêché suffragant de la nouvelle Grenade.

Les avantages de sa situation l'ayant rendue bientôt florissante, elle fut pillée, en 1544, par quelques avanturiers François, & quatre ans après par l'Anglois Dracke, qui la réduisit en cendres. Elle fut encore pillée par les François en 1596, & attaquée en vain par l'amiral Verron, chef de la flotte Angloise, en 1751; il fut contraint d'en lever le siége, après y avoir perdu presque tout son monde. Rien n'est plus admirable que la vue de cette ville, qui ainsi que son fauxbourg, est fortifiée régulièrement, & a trois bons forts outre les autres ouvrages. C'est après Mexico la plus belle de toute l'Amérique. Elle est composée de cinq grandes rues, droites & bien pavées, dont chacune a près d'un bon quart de lieue de long. Les maisons sont de pierre & sont bien bâties, toutes avec de balcons & des jalousies de bois, matiere plus durable pour ces ouvrages que le fer, qui seroit bientôt rouillé & détruit par l'humidité, & par des vents nitreux, dont les murailles même se ressentent.. Une rue plus longue, & plus large que toutes les autres, traverse la ville entière, & forme une grande place au centre. La cathédrale s'élève au-dessus de tous les autres édifices, & ne renferme pas moins de richesses qu'elle étale de magnificence au-dehors; les autres édifices, tels que les églises, les couvens & l'hôpital, sont en général de la plus grande beauté. On fait monter le nombre de ses habitans à vingt-quatre mille, dont environ cinq mille Espagnols, & le reste de race Américaine, ou nègres & mulâtres, la plupart si aisés qu'ils passeroient pour riches dans toute autre contrée du monde. Le gouverneur fait sa résidence ordinaire dans la ville, & relève du viceroi de la nouvelle-Grenade, pour les affaires militaires: on en appelle pour les affaires civiles à l'audience de *Santa-Fé*. La jurisdiction spirituelle de l'évêque de Carthagène s'étend aussi loin que le gouvernement militaire & civil. Elle forme un tribunal, composé du prélat & de son chapitre, mais qui n'a rien de commun avec celui de l'inquisition, dont la jurisdiction renferme l'île *Espagnole*, où il fut d'abord établi, *Tierra-Firma* & *Santa-Fé*. Outre ces tribunaux, la ville a sa magistrature séculière, composée de regidors, parmi lesquels on élit tous les ans deux alcades. Ces deux emplois sont ordinairement remplis par les habitans de la première distinction; il y a aussi une chambre du trésor pour la perception & la distribution des deniers royaux. Enfin Carthagène n'étant pas moins une ville de guerre que de commerce, elle a son auditeur militaire, qui est le chef d'une espèce de jurisdiction.

C'est dans la baie de Carthagène que les galions arrivent, pour y attendre que l'armadille du Pérou se soit rendue devant Panama. Au premier avis qu'ils en reçoivent, ils prennent la route de Porto-Bello, où se tient une foire, après laquelle ils reviennent faire dans la baie les provisions nécessaires à leur retour; bientôt ils se hâtent de remettre à la voile. Dans leur absence, la baie est extrêmement déserte.

Carthagène étant la première échelle où se rencontent les galions, on doit se faire une haute idée

du commerce d'une ville qui reçoit les prémices de tout ce qui passe d'Espagne dans l'Amérique méridionale. Les effets de ce commerce, sont l'or, l'argent monnoyés, en lingots & en poudre, les émeraudes, dont il se trouve de riches mines à *Santa-Fé*, & les perles qui sont très-belles, & dont il se fait un grand trafic, &c. On reçoit en échange les marchandises & les étoffes d'Europe.

Quant à l'article des arts & sciences, il n'y a exactement rien à dire: les habitans, doués naturellement de beaucoup d'esprit & de sagacité, négligent de s'instruire, & ne s'occupent que de leur commerce; ils sont bons, & charitables envers les Européens. Le climat est excessivement chaud. Dans les observations du thermomètre, le 19 novembre 1735, il a été prouvé que la chaleur du jour le plus chaud du climat de Paris est continuelle à Carthagène; aussi par la trop abondante transpiration, les habitans sont-ils si pâles & si livides qu'on les croiroit tous relevés de quelque grande maladie.

Le gouvernement de Carthagène est borné au nord-ouest par la mer du Nord, à l'est par Rio-grande & par la rivière de la Magdelaine, au sud par l'audience de *Santa-Fé*, à l'ouest par la riviere & le golfe de Darien. La plus grande partie du terroir est coupé de montagnes & de collines, le reste est en vallées basses & ombragées de plusieurs forêts & bocages épais. La terre que la trop grande quantité de pluies rend presque toute humide & marécageuse, n'est pas trop propre pour les semences de l'Europe, & le bled n'y mûrit pas bien. On n'y trouve des mines d'or qu'en très-peu d'endroits, encore sont-elles très-peu abondantes: il y a beaucoup de bêtes fauvages, de tigres, de serpens, & autres animaux nuisibles. Les Américains y sont en petit nombre. Les Espagnols ont dévasté ces immenses contrées. (*M. D. M.*)

CARTHAGO, ou la NOUVELLE - CARTHAGE, ville d'Amérique, dans l'audience de Santa-Fé en Terre-Ferme, à quelque distance & à l'orient de la rivière de Cauca, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CARTHAGO, ville considérable de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans la province de Costa-Ricca. Elle est située presque au milieu de la largeur de l'isthme qui joint les deux grandes parties de l'Amérique. Il peut y avoir un peu plus de quatre cents familles dans cette ville. Elle a un gouverneur Espagnol, deux couvens de religieux & un de religieuses. Les habitans font un grand & riche commerce. *Long.* 296, 15; *lat.* 9, 50 (*R*)

CARTHUEL. *Voyez* CARDUEL.

CARTO, petite ville de Barbarie, sur la côte du royaume de Barca, entre Salona & Alberton.

CARVAN. *Voyez* KAIREVAN.

CARVILLE, bourg de France, en Normandie, au diocèse de Rouen.

CARWAR, ville d'Asie, dans les Indes orientales, sur la côte de Malabar, à 20 lieues au midi de Goa. Les Anglois y ont un comptoir au milieu de deux bastions. Elle est voisine de montagnes couvertes de bois & pleines de bêtes fauves, entre lesquelles sont des vallées où il croît beaucoup de bled & beaucoup de poivre: ce poivre passe même pour le meilleur des Indes orientales. Parmi les animaux domestiques dont on y fait usage, les bœufs y sont beaucoup plus gros qu'en Europe, mais la chair en est moins bonne. On s'y livre aux pratiques les plus absurdes & les plus superstitieuses de l'idolâtrie. *Long.* 73; *lat.* 15.

CARY, petite île de la mer d'Écosse, une des Westernes, à un mille au sud de Gigai. Elle a un mille de long. Son terroir renferme d'excellens pâturages, & nourrit beaucoup de lapins.

CASAL, *Bondicomagum*, *Casale*, ville forte d'Italie, capitale du Montferrat, avec une citadelle. Elle est sur le Pô. *Long.* 26, 10; *lat.* 45, 5.

Ce fut la résidence des marquis de Montferrat. Son évêché, suffragant de Milan, fut érigé en 1474 par Sixte IV. Elle est remarquable par la victoire du comte d'Harcourt sur les Espagnols en 1640. Le duc de Mantoue la rendit au roi de France en 1681. Elle lui fut rendue en 1695 ayant été prise par les alliés, & on en démolit les fortifications. Les François la reprirent & la fortifièrent de nouveau, mais le roi de Sardaigne s'en rendit maître en 1706. Les François la reprirent en 1745. Le roi de Sardaigne la reprit au mois de mars 1746. Elle est à 15 l. n. e. de Turin, 14 s. o. de Milan, 20 n. e. de Genes. (*R.*)

CASAL-MAGGIORE, petite ville forte d'Italie, située sur la rive gauche du Pô, au duché de Milan. *Long.* 27, 50, *lat.* 45, 6.

CASALE-NUOVO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans le pays d'Otrante.

CASALE-PUSTURLENGO, petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, au territoire de Lodi. C'est un pays très-stérile.

CASALMACH, grande rivière d'Asie dans la Natolie, qui se jète dans la mer Noire.

CASALNOVO, joli bourg de la Calabre ultérieure, situé dans une plaine agréable, au pied d'une montagne, avec des rues larges & alignées, & des maisons basses. Par le tremblement de terre, qui dévasta la Calabre, le 5 février 1783 (*Voyez* CALABRE), il fut entièrement rasé: il n'y est pas resté pierre sur pierre: tout a été mis de niveau avec le sol. Ce bourg avoit été bâti après les tremblemens de terre de 1638. On avoit pris toutes les précautions qu'on avoit pu imaginer, pour lui faire éviter une semblable ruine. Mais, quoique ses rues fussent très-larges, & les maisons très-basses, près de la moitié de sa population fut ecrasée sous les ruines. La marquise de Gerace, & tous ceux qui étoient auprès d'elle, furent victimes de cette secousse.

CASAMANCE, rivière d'Afrique, au royaume de Mandiga.

CASAN, *Casanum*, ville considérable d'Asie,

capitale du gouvernement du même nom, dans l'empire Russe, avec une citadelle & un château fort bâti à l'antique. Elle est sur le Casanka, qui à une demi lieue de là se jète dans le Wolga. On compte dans cette ville jusqu'à cinquante églises, presque toutes construites de pierres, & onze couvens, partie dans la ville & partie dans ses environs. Le fort renferme la chancellerie du gouvernement, à laquelle préside un gouverneur & un vice-gouverneur. Le commandant du fort a sous ses ordres toutes les garnisons & tous les régimens qui se trouvent dans l'étendue de son gouvernement. La garnison de Casan est composée de trois régimens, pour lesquels on a établi un hôpital. Cette ville est le siége d'un archevêque: il y a aussi un gymnase qui dépend de l'université de Moscou, & où l'on enseigne aux jeunes Russes les belles-lettres, les langues latine, françoise & allemande, l'arithmétique, la géométrie, la religion chrétienne, l'escrime & la danse. A l'une des extremités de la ville, on a établi une fabrique de toiles, qui sont vendues à la couronne à un prix convenu, & qui sont employées à l'usage des troupes; il y aussi des fabriques de maroquins. Indépendamment des bourgeois, on compte dans cette ville beaucoup de riches Tartares qui commercent avec la Sybérie. Le czar Jean Basile prit Casan en 1552, & son fils Wasilowitz en 1554 se rendit maître de tout le royaume de Casan, qu'il conquit sur les Tartares, & qui n'est plus aujourd'hui qu'une province du vaste empire de Russie. Les maisons de cette ville sont presque toutes de bois. Elle a essuyé un grand incendie le 26 août 1765. *Long.* 66, 48; *lat.* 55, 47.

Ce gouvernement contient la province de Casan, dans laquelle se trouvent dix villes; la province de Sinbirsk, qui en comprend huit; la province de Pensa, qui en contient deux; la province de Swiasck, qui renferme neuf villes; la province de Wiatskaïa, qui en renferme quatre; la province de Permic ou de Kungur, qui en contient quatre, & plusieurs autres villes qui sont enclavées dans ce gouvernement, & dépendent des seigneurs de Straganow. Les terres de la province de Casan sont très-fertiles en toutes sortes de fruits, de grains & de légumes. Il s'y fait un grand commerce de pelleteries & de maroquins, & elle fournit des bois de construction. *(M. D M.)*

CASANGAS, nation d'Afrique, dans la Nigritie, auprès de la rivière de Casamança.

CASAR, CABIR, ou ALCASAR-QUIVIR, ville du royaume de Fez, près du fleuve Lycus, à 3 lieues d'Argile. Elle peut avoir quinze cents maisons, & il s'y trouve plusieurs mosquées. Ses environs sont remplis d'arbres fruitiers. (*R.*)

CASASA, ville & bon port d'Afrique, en Barbarie, dans la province de Garet. L'entrée de son port cependant est semée d'écueils.

CASAUBON, petite ville de France, dans la province d'Armagnac, sur la rivière de Douze.

CASBA, place d'Afrique, au royaume de Tunis, à 2 li. de cette ville, dans une plaine fertile.

CASBIN, ou CASVIN, grande ville de Perse, dans l'Irac, proche de la haute montagne d'Elwend. *Long.* 67, 35; *lat.* 36, 20.

Plusieurs rois de Perse y ont fait leur résidence. Le commerce y est très-grand. La montagne d'Elwend recele de grandes & belles carrieres de marbre blanc.

CASCAES, petite ville du royaume de Portugal, à l'embouchure du Tage, avec une bonne rade. C'est là que les flottes s'assemblent pour aller aux Indes. Elle est défendue par une bonne citadelle, & se trouve à 5 li. o. de Lisbonne. (*R.*)

CASCH, ville d'Asie, dans le pays des Usbecs. Elle est située au delà du fleuve Gehon, dans un pays fertile, dont les fruits mûrissent plutôt qu'en aucun lieu de cette contrée. Deux rivières, l'Alkafarin & l'Aschur, l'arrosent. On la dit sujète à la peste.

CASCHHU, *voyez* CASSAVIE.

CASCHGAR (le royaume de), autrement PETITE BUCHARIE, pays d'Asie dans la Tartarie, borné au nord par le pays des Calmouks, dont il dépend, à l'orient par le Tibet, au sud par le Mogol, à l'occident par la grande Bucharie. Il a environ 160 lieues de long sur 100 de large. Il est fertile & peuplé. On y trouve du musc, des mines d'or, d'argent, & des pierres précieuses; mais les Calmouks qui en sont seigneurs, se contentent de vivre de leur bétail & de ramasser des grains d'or dans les torrens. C'est d'eux principalement que vient la poudre d'or. Yarkan ou Yrken en est la capitale.

CASCHGAR, ville d'Asie, dans la Tartarie, au royaume du même nom. Elle étoit jadis considérable; mais depuis que les Tartares en sont en possession, elle a beaucoup déchu. Cependant, il s'y fait un assez grand commerce avec les habitans des pays voisins. (*R.*)

CASCIA, petite ville d'Italie, en Ombrie, dans l'État de l'Église, vers les frontières du royaume de Naples, à deux milles de cette ville.

CASE-DIEU, riche abbaye de Prémontrés, fondée en 1135, à 2 li. e. de Plaisance, diocèse & à 7 li. o. d'Auch.

CASENOVE, château en Guienne, près de Bazas, où naquit Charlotte-Rose Caumont de la Force, fille de François de Caumont, marquis de Castelmoron, maréchal-de-camp, morte à Paris en 1666: elle s'est illustrée dans la république des lettres. Son *Histoire secrette de Bourgogne, en 2 vol. in-12*, est un roman bien écrit.

CASENTINO, petit pays d'Italie, au grand duché de Toscane, dans le Florentin, près de la source de l'Arno. Le lieu principal en est Poppi, & les autres sont Valombrosa, Camaldoli, &c.

CASERTE, petite ville épiscopale, à 5 lieues au nord de Naples, avec titre de duché, dans la plaine où étoit autrefois la délicieuse Capoue, &

près de laquelle Charles III, roi d'Espagne, a fait bâtir le château le plus magnifique, le plus régulier, & le plus vaste qu'il y ait en Italie, sur les desseins de Vanvitelli, le premier architecte du pays.

Caserte doit son origine aux Lombards; son nom vient d'un ancien château, appellé, à cause de sa hauteur, *Casa-erta*: c'étoit un fief de l'ancienne maison des ducs de Caserte, que D. Carlos acheta pour y construire une maison royale, dont la première pierre fut placée en 1752; le plan de ce château est un vaste rectangle qui a sept cents trente-un pieds de longueur de l'est à l'ouest, & cinq cents soixante-neuf du nord au sud, avec cent six pieds de hauteur; les deux grandes façades ont chacune trente-quatre croisées. On y a élevé une statue d'Hercule couronné par la vertu, avec cette inscription, *Virtus post fortia facta coronat*, relative à la conquête du royaume de Naples, que D. Carlos fit en 1734. Le plus riche marbre d'Italie a été employé pour la décoration de cette superbe maison, qui a coûté huit ou neuf millions, outre deux millions pour l'aqueduc qui amène les eaux de neuf lieues, appellé *Aquedotto Carolino*.

L'ancien aqueduc des Romains, appellé *Aqua Julia*, & qui passoit à-peu-près dans le même canton pour aller à Capoue, étoit de deux cent vingt-six pieds plus bas que le nouvel aqueduc.

Nous n'avons point d'ouvrage moderne qui approche de cette magnificence: l'aqueduc de Maintenon n'a jamais été achevé, & ce seroit le seul qu'on pourroit mettre en paralelle.

La longueur totale de l'aqueduc de Caserte est de 21133 toises: la pente est d'un pied sur 4800; la quantité d'eau est de 3 pieds 8 pouces de large, sur 2 pieds 5 pouces de hauteur. Le réservoir ou château d'eau auquel cet aqueduc aboutit sur la montagne au nord de Caserte, est à 1600 toises du château, & à 400 pieds au-dessus du niveau de la cour.

En creusant pour fonder les piles du grand arc, M. Vanvitelli trouva, à 90 pieds de profondeur, une cave où il y avoit quantité de corps morts. De quelle prodigieuse antiquité devoit être cette sépulture, puisque par les ouvrages des Romains on voit que le terrain, il y a deux mille ans, étoit déjà à-peu-près le même qu'aujourd'hui! Combien a-t-il fallu de siècles pour que les débris de la montagne, entraînés dans les vallées, les ait comblées à soixante-dix pieds de hauteur, en supposant que les corps aient été sous la terre de plus de vingt pieds dans le principe?

En faisant l'ouverture des aqueducs, dans la montagne de Santa-Croce, il sortit une mofette ou vapeur empoisonnée, qui renversa mort le prémier ouvrier; quatre autres eurent beaucoup de peine à en revenir: le grand air, avec de grands brasiers de feu, y remédièrent peu-à-peu.

Dans la montagne de Garzano, on trouva un espace de vingt pieds, où la pierre étoit encore dans un état de mollesse qui indiquoit sa formation; c'étoit une matière sablonneuse, dispersée par lits, de la même forme & de la même nature que la pierre vive qui forme le reste de la montagne, mais qui n'étoit point encore durcie comme les pierres environnantes.

CASHEL, ou CASSEL, ville d'Irlande, au comté de Tipperary, avec un archevéché. Elle députe au parlement. Elle est à 11 li. f. e. de Limerik, 11 n. o. de Waterford. *Long.* 9, 52; *lat.* 52, 36.

CASHORN. *Voyez* ASHBORN.

CASIGLIANO, autrefois ville épiscopale, présentement bourg de l'Etat de l'Eglise, dans le duché de Spolete.

CASILIRMAR, rivière d'Asie en Natolie, qui prend sa source dans la province de Chiangara, & va se perdre dans l'Euphrate.

CASIMIR, ou plutôt KASIMIERS, ville bien bâtie, & d'un assez bon commerce, dans la petite Pologne, au palatinat de Lublin, sur la Vistule. Il y a encore une très-petite ville de même nom dans la grande Pologne, au palatinat de Calisch, où Charles XII, roi de Suède, fit rouer & écarteler l'infortuné Patkul, en 1708.

CASIMAMBOUS, peuple ou tribu d'Afrique dans l'île de Madagascar, dans la province de Matatana.

CASLONA, *Castulo*, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, près du Guadalquivir, autrefois épiscopale.

CASPE, ville ou bourg d'Espagne, au royaume d'Aragon, au confluent de l'Ebre & de la Guadaloie. (*R.*)

CASPIA, petite rivière de Lithuanie, qui prend sa source dans la principauté de Smolensko, & va se jeter dans la Duna.

CASPIENNE (la mer), grande mer d'Asie, entre la Tartarie, le royaume de Perse, la Géorgie & la Moscovie. Elle n'a point de communication visible avec les autres mers; il paroit que c'est à tort qu'on lui en suppose une cependant avec la golfe Persique. La navigation y est dangereuse; Albuféda decouvrit en 1320, la vraie longueur de la mer Caspienne, & la trouva plus petite que Ptolomée ne l'avoit supposée, soit qu'en effet elle soit diminuée par l'enfondrement subit de quelques immenses cavernes souterraines, soit qu'elle se soit ouverte quelque communication intérieure avec d'autres mers, soit encore parce que Ptolomée s'étoit trompé dans ses calculs. Sa longueur est du nord au sud, & non de l'est à l'ouest, comme on l'avoit cru avant les recherches que fit faire Pierre-le-Grand, czar de Russie, en 1718, par Bourrons, Olearius & Jean Kinson. Elle est entre le 37 & 47 degrés de latitude, & entre les 67 & 72 degrés de longitude. Elle n'occupe en long, tout au plus que 3 d. 42'. Ses eaux sont plus salées vers le milieu, que vers les côtes, à cause de la grande quantité de rivières qui s'y dechargent. Elle n'a ni flux ni reflux. On a découvert dans cette mer, vis-à-vis de la province de Xilan, deux grands gouffres. Le poisson y est assez abondant, & meilleur que dans les autres mers. On

y en trouve d'odoriférans, tels que le hausen, les esturgeons, les perches, &c.: on y apperçoit aussi des chiens marins, qui se sont voir pendant les ouragans, auxquels cette mer est fort sujette. (*M. D. M.*)

Caspiens (monts), chaîne de montagnes qui s'étendent du nord au sud, entre l'Armenie & la mer Caspienne,

CASR-AHMED, petite ville de la province d'Afrique, proprement dite. Elle est considérée comme le magasin des bleds de tout ce pays, qui en abonde. On les y conserve sous des voûtes bâties exprès, & non pas sous terre, comme dans la plupart des autres provinces de l'Afrique.

Casr-ben-hobeirah, ville d'Asie, dans la province d'Erakh (ou Chaldée), à 2 li. de l'Euphrate.

Casr-Firousah, c'est-à-dire, château de la Turquoise, ou bien Casr-Firuz; c'est-à-dire, *château du Bonheur*. C'est le nom du château superbe que Mahmud, fils de Sebeckteghin, fit bâtir en la ville de Gasnah, & où il fut aussi enterré. Le fondateur de ce palais régna depuis l'an de l'hégire 389, jusqu'à l'an 421 (de J. C. 1029), qui fut celui de sa mort.

CASSAGNETES, petite ville de France, dans le Rouergue, au diocèse de Rhodez, à 3 lieues n. o. de cette dernière ville.

CASSAINOUSE, bourg de France, en Auvergne, au diocèse de S. Flour, généralité de Riom.

CASSAMACE, rivière d'Afrique, à 30 lieues au sud de celle de Gambie, dont elle est un bras. Elle est navigable dans la partie de l'Afrique, où le commerce est permis aux François. Ils peuvent, par cette rivière, remonter dans la Gambie, & de celle-ci dans le Niger, auquel elle communique, & suppléer par-là au commerce du Sénégal. (*R.*)

CASSAN, ou CACHAN, grande & riche ville d'Asie, au royaume de Perse, dans la province d'Irac, fameuse par les étoffes de soie qui s'y fabriquent, par ses brocards d'or & d'argent, & par de belle faïence. Elle est munie d'un château. (*R.*)

CASSAND, île & forteresse de la Flandre-Hollandoise, vis-à-vis l'écluse.

CASSANO, petite ville du Milanès, sur l'Adda, entre Bergame & Milan, où le 16 août 1705, se donna une bataille sanglante, entre les François, commandés par M. de Vendôme, & les alliés, conduits par le prince Eugène. Le plus furieux combât se fit à trois reprises, sur le pont: le prince Eugène avoit l'avantage du nombre; mais ayant été blessé d'un coup de feu, & obligé de se retirer, M. de Vendôme, avec le regiment de la marine, qu'il appelloit la Xe *légion* de son armée, repoussa les ennemis: « nous leur fîmes » un pont d'or avec beaucoup de prudence, dit » le chevalier de Folard, ne pouvant leur en » faire un de feu & de fer bien aceré, à cause de » notre foiblesse, qui ne nous permit pas de les » suivre » Le champ de bataille nous resta; le duc de Savoie ne fut pas secouru. Au reste, les deux parties s'attribuèrent le succès de cette mémorable journée. Cette ville défendue par un château fort, est à 6 lieues n. e. de Milan, & 10 n. o. de Crême. (R.)

Cassano, ou Cossano, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à 2 lieues du golfe de Tarente. Elle a un évêché suffragant de Reggio, mais exempt de sa jurisdiction. Elle est à 7 li. n. o. de Rossano, 15 n. de Cosenza. *Long.* 30, 35; *lat.* 39, 55. (*R.*)

CASSEL, *Castellum Morinorum*, jolie ville démantelée, & châtellenie de France, dans la Flandre, généralité de Lille. Elle est remarquable par les trois batailles qui se sont données près de ses murs, contre Philippe I, roi de France, qui y fut défait par Robert le Frison, comte de Flandres, en 1071; contre Phillippe-le-bel, qui remporta une victoire complette sur les sujets du comte de Flandres révoltés, & saccagea la ville en 1328; & contre Philippe, duc d'Orléans, qui, en 1677, y défit le prince d'Orange, & prit la ville. Elle fut cédée à la France en 1678, par le traité de Nimègue. Elle est sur une montagne, où se trouve la terrasse d'un ancien château. On y jouit d'une des plus belles vues de l'univers. De cette terrasse, on découvre trente-deux villes, un grand espace de mer, & les côtes d'Angleterre, à 6 li. de la mer, 4 n. e. de Saint-Omer, 7 s. e. de Gravelines, 6 s. e. de Dunkerque, & *long.* 20 d. 9' 9" *lat.* 50 d. 47' 54". Cette ville est bâtie en longueur, ayant la place ou grand marché au milieu, ornée d'une belle fontaine. Il y a deux collégiales, qui sont aussi paroisses, un hôpital, un collége, &c. (*M. D. M.*)

Cassel, *Cassella*, *Cassilium*, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, très-belle & très-forte, capitale du Landgraviat de Hesse-Cassel. Elle est située, partie sur une hauteur, partie sur la Fulde, qui la coupe en deux portions inégales, au confluent de la Drusel, l'Ahna & la Lossa. C'est le siége du conseil privé de la régence de la Basse-Hesse, de la cour souveraine des appels, de la chambre des domaines & de la guerre; du conseil & du commissariat général des guerres; de la trésorerie militaire, d'un conseil des mines, d'un consistoire attaché à la régence, d'un conseil de commerce, de la justice provinciale de son nom, d'une des deux surintendences du pays, &c. &c. On y compte un collége illustre, auquel sont réunies les écoles de peinture, sculpture, architecture, médecine & chirurgie; une école latine, une société d'agriculture, plusieurs fondations ou caisses pour les cas d'incendies, pour les veuves, orphelins, &c. un grand nombre de manufactures de toute espèce, & environ 21,000 habitans. Les Juifs y sont très-riches, & en très-grand nombre, sans comprendre, dans ce dénombrement, la garnison, qui est au moins de quatre mille hommes. On y voit encore quelques restes de ses anciennes fortifications. Cette ville se divise en vieille & nouvelle, jointes par un pont de pierre, sur la Fulde, long de cent vingt pas. Elle jouit de plu-

sieurs privilèges, fait un assez bon commerce, & a deux foires par an.

La vieille ville, quoique la plus grande, est mal bâtie & de peu d'apparence; les rues en sont étroites, mal percées, les maisons, pour la plupart, construites en bois. On y trouve cependant trois églises réformées, une église luthérienne, deux hôpitaux, deux maisons pour les pauvres, une maison de correction, un arsenal, une fonderie de canons, de belles casernes, une belle salle de comédie, un théâtre anatomique, des magasins à bled & à bois, six places publiques, le wesder (espèce de place d'armes); enfin le château où le landgrave fait sa résidence ordinaire. Ce château renferme plusieurs grands corps d'édifices & deux chapelles, &c. &c. Je ne dois point oublier l'hôtel des monnoies, le manège, les grandes écuries, &c. &c.; les bibliothèques publiques, & la place d'armes décorée de deux obelisques & de statues, avec une superbe collonnade d'ordre Toscan dans le fond; le muséum rempli de raretés de tous les genres, & d'antiques précieux, de vases & de peintures, &c. &c.

La ville neuve se divise en inférieure & supérieure. La ville neuve inférieure, est aussi mal bâtie que la vieille ville; & quoiqu'elle ait des eglises, des hôpitaux, & d'autres édifices publics, elle n'a cependant rien de remarquable.

La ville neuve supérieure, qu'on nomme aussi ville Françoise, parce qu'elle doit son origine aux refugiés François, est très-belle & bâtie regulièrement. Toutes les rues en sont propres, larges & tirées au cordeau; les maisons sont à la moderne & d'un très-bon goût; on y trouve des palais magnifiques, & d'autres édifices considérables. L'aqueduc de Cassel est un ouvrage singulier, & l'un des plus beaux qu'il y ait au monde. Les François l'ont occupée dans la guerre terminée en 1763, & y ont fait beaucoup de dégât.

Hors des murs de Cassel, est le magnifique jardin du landgrave, connu sous le nom *d'Au-garden* & communicant au château, par un pont, sur la Fulde. Ce jardin est remarquable par la beauté de son site, les bâtimens, & par les raretés qu'il renferme. *Long.* 27, 9; *lat.* 51, 19. (*M. D. M.*)

CASSEL, petite ville d'Allemagne, chef-lieu d'un Bailliage du même nom, dans l'électorat de Mayence, avec un pont sur le Rhin. *Long.* 27, 12; *lat.* 51, 20. (*R.*)

CASSEL. *V.* CASHEL.

CASSENEUIL, petite ville de France, dans l'Agénois, sur la rivière de Lot.

CASSIMERA, pays d'Asie, dans les états du grand Mogol, aux frontières de la grande Tartarie.

CASSINOGOROD, ville de l'empire Russien, dans la principauté de Cassinow. *Long.* 62.

CASSIS, petite ville de France, en Provence, avec un petit port de mer.

CASSOVIE ou CASCHAU, ville forte de la haute Hongrie, capitale du comté d'Abanwyvar, avec un arsenal très-bien fourni, & une université. *Long.* 38, 18. 5 *lat.* 48, 38

CASSUBIE (la), contrée d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, sur la mer Baltique. Ses villes les plus considérables sont, Colberg, Belgard & Coslin; ce pays a le titre de duché.

CAST (S.), village de France, en Bretagne, sur l'Océan, à 5 l. o. de Saint-Malo. Les Anglois y firent une descente, & y furent battus en 1758.

CASTAGNATS (monts), chaine de montagnes, au nord de la Grèce, dans les états du Turc, & qui sépare la Turquie septentrionale d'Europe, de la Turquie méridionale. (*R.*)

CASTAGNEDOLI, petite ville d'Italie, dans les états de la république de Gênes.

CASTAGNEDOLO, ville d'Italie dans le Bressan, dépendante de la république de Venise.

CASTAGNOLA, petite ville d'Italie, dans le Montferrat, au territoire de Casal.

CASTAMENA, CASTAMONE, ou KASTAMOUNI, ville capitale du Sangiac de ce nom, de la Turquie asiatique, dans la Natolie & dans la province de Becsangil, sur la rivière de Lime, à 25 l. f. o. de Sinope, 30 n. e. d'Angora ou d'Ancyre. Il y a une riche mine de cuivre dans son territoire.

CASTANET, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc, au diocèse, & à 2 li. f. de Toulouse, près du canal royal.

CASTANOWITZ, ville fortifiée de Hongrie, en Croatie, dans une île formée par la rivière d'Unna.

CASTEL, ou CASTELL, comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans le Steigerwald, aux confins des pays d'Anspach, de Wirtzbourg, de Limbourg-Speckfeld, de Schwartzenberg. Il releve, en très-grande partie, de l'évêché de Wirtzbourg, dont les comtes de Castel sont les échansons héréditaires; & soit par la rapacité des moines, soit par le malheur des guerres civiles, soit par la désunion, la témérité & la mauvaise économie de ceux qui l'ont possédé, causes jadis très-fréquentes en Allemagne, de la décadence de nombre de maisons, le comté de Castel n'a pas, à beaucoup près aujourd'hui, l'étendue qu'il avoit autrefois. Les villes de Gerolzofen, de Volkach, & Schkwartzach, entr'autres, en ont eté détachées; & tout ce qui lui reste actuellement, se réduit à quelques bourgs & à quelques villages. Ses comtes, cependant, divisés en branches de Remlingen, & branche de Rudenhausen, ont deux voix à la diète, dans le college des comtes, & voix & séances dans le cercle de Franconie, entre Hohenlohe & Wertheim. Leurs mois romains vont à 17 florins, & leur contribution à Wetzlar, à 18 rixdallers 84 1/4 creutzer.

Le château de Castel, bâti dans un village de même nom, est un édifice moderne, habité par la branche de Remlingen, qui a laissé tomber en ruines le vieux château, situé au sommet d'une montagne voisine. Celui de Rudenhausen n'a pas

été abandonné. Ce petit pays a des bois & des grains en assez bonne quantité.

CASTEL-ARAGONESE, petite ville forte d'Italie, dans l'île de Sardaigne, avec un bon port. *Long.* 25, 32; *lat.* 40, 56. Elle a un évêché suffragant de l'archevêché de Sassari, dont elle est à 8 li. n. e.

CASTEL-BALDO, petite place d'Italie dans le Veronèse, sur l'Adige. *Long.* 29; *lat.* 45, 7.

CASTEL-BOLOGNÈSE, petite ville d'Italie dans l'État Ecclésiastique, dans le Bolonois (R.)

CASTEL-BRANCO, ville de Portugal, avec un évêché, dans la province de Beira, sur la rivière de Lyra, à trois petites lieues du Tage.

CASTEL-CORN, ou CHATEAU-CORN, petite ville d'Italie au Trentin, faisant partie du cercle d'Autriche, avec un château. (R.)

CASTEL-DURANTE. *V.* URBANEA.

CASTEL-FOLLIT, place d'Espagne, dans la Catalogne, entre Lampredon & Ampurias. Elle avoit un bon château qui fut pris par les François, en 1694, & ils le raserent l'annee suivante.

CASTEL-FRANCO, bourg d'Italie, dans le Bolonois, sur les frontières du duché de Modène, près de la rivière de Secchia, défendu par le fort Urbin. (R.)

Elle est située sur la rive du Muson, riche & bien peuplée. On y trouve 7 Eglises, un couvent de religieux, un de religieuses, un hôpital pour les malades & pour les pèlerins, & un bon mont de piète. Elle a aussi un collége de Notaires; elle se régit par son propre statut, & pour les causes civiles & criminelles on ne peut appeler qu'à Venise. C'est la patrie de plusieurs hommes célèbres, tels que dans la peinture Georges Barbarelli, appelé *Georgeon*, & Damini; dans l'architecture, François-Marie Spreti, qui a donné le dessein de l'Eglise principale de ce lieu, & de plusieurs autres batimens; & dans les sciences, les comtes Riccati, pere & fils, dont il nous est resté plusieurs ouvrages de physique & de mathematique.

CASTEL-GANDOLFE, place d'Italie, dans l'état Ecclésiastique, avec un château des souverains pontifes, sur le lac Albano, à 4 lieues de Rome, avec de belles vignes. (R.)

CASTELJALOUX petite ville de France en Gascogne, dans le Bazadois, sur la rivière d'Avance, à 5 li. n. o. de Nerac. Il s'y fait un assez bon commerce. Il y a aussi un bourg de ce nom dans l'Armagnac, à 3 li. n. e. d'Auch. *Long.* 17, 50; *lat.* 44, 25.

CASTEL-LOMBARDO, petite ville de Turquie, sur la côte méridionale de la Natolie, vis-à-vis de l'île de Chypre. On croit que c'est l'ancienne *Jotape*.

CASTEL-MAIRAN, petite ville de France en Gascogne, dans la Lomagne, à 8 li. est de Lectoure.

CASTEL-MENDO, ville de Portugal dans la province de *Tra-Los-Montes*.

CASTEL-MORON, petite ville de France, dans l'Agénois, sur la rivière de Lot. Il y en a une autre à 7 lieues n. e. de Bazas.

CASTEL-MORON, petite ville de France dans le Haut-Languedoc, près de Toulouse.

CASTEL-NOVO, ville forte de la Dalmatie, sur le golfe de Cataro, avec un château bâti en 1373, par Tuandeio, roi de Bosnie. Les Espagnols la prirent en 1538. Barberousse la reprit en 1539. Les Vénitiens s'en rendirent maîtres le 30 Septembre 1687, & depuis ce tems elle leur appartient. *Long.* 36, 20; *lat.* 42, 25.

CASTEL-NOVO DI CARFAGNANA, petite ville d'Italie, dans le Modénois, avec une bonne forteresse.

CASTEL-DEL-OVO, fort d'Italie, au royaume de Naples.

CASTEL-RODRIGO, forteresse du royaume de Portugal, dans la province de Beira.

CASTEL-SACRAT, petite ville de France, à 5 lieues e. d'Agen.

CASTEL-SAN-JOANNE, jolie petite ville d'Italie, au Duché de Plaisance.

CASTEL-SARRASIN, ville de France dans le Haut-Languedoc, au diocèse de Montauban.

CASTEL-TORNESE, petite ville de Grèce, dans la Morée, sur la côte occidentale, près du cap de ce nom.

CASTEL-VETERE, petite ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, sur une montagne qui porte encore le nom de *Caulo*, ce qui fait croire que cette ville pourroit bien être l'ancienne *Caulon*.

CASTEL-VETRANO, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, sur une montagne. Elle a titre de principauté.

CASTEL-DE-VIDE, place forte de Portugal, dans l'Alentéjo. *Long.* 11, 10; *lat.* 39, 15.

CASTELAMARE, ville du royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, avec un bon port, sur la côte orientale du golfe de Naples. Son évêché est suffragant de Salerne. Elle est à 4 l. n. e. de Sorrento. On y voit quelques sources d'eau souffrée au rivage de la mer, près de l'église des Carmes. *Long.* 32; *lat.* 41, 40. (R.)

CASTELAMARE, petite ville de Sicile, dans la valée de Mazara, sur la côte septentrionale, avec un port dans un petit golfe de même nom, à 10 l. o. de Palerme.

CASTELAMARE DE LA BRUCA, ville du royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, entre le cap de la Licosa, & celui de Palinuro. Elle étoit autrefois épiscopale & assez peuplée; mais ce n'est guères aujourd'hui qu'un village.

CASTELAMARE DEL VOLTURNO, jadis ville épiscopale de la Campanie, à 4 li. de Capoue; ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit bourg à l'embouchure du Volturne. (R.)

CASTELAUN, ou CASTELHUN, petite ville & château d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, dans le Hunsruck, au comté de Sponheim. Les François la prirent en 1639.

CASTELHOLM, forteresse de Suède, dans l'île d'Aland, vis-à-vis de Stockholm.

CASTELL, comté souverain d'Allemagne, situé dans la Franconie, & divisé entre l'évêque de

Wurtzbourg, & les comtes de Castell, qui ont séance; tant aux diètes circulaires, qu'à celle de l'empire. Il tire son nom du village de Castell, décoré d'un château de résidence. (R.)

CASTELLAN. *V.* CASTILLON.

CASTELLANE, ancienne ville de France, en Provence, chef-lieu de la viguerie de son nom, & celui de la sénéchaussée établie en 1639. Elle est située sur la rive droite du Verdon, au pied d'un rocher, dans un terroir fertile & agréable. Elle a droit de députer aux états de la province. *Long.* 24, 23; *lat.* 43, 55.

Les Latins connurent cette ville sous les noms de *Salinæ*, *civitas Salinarum*, *civitas Saliniensis*, à cause de deux sources d'eau salée qui étoient dans son voisinage, & dont l'une est si abondante, que dès son origine elle fait mouvoir deux moulins, même dans les temps de sécheresse. Elle présente d'ailleurs quelques singularités remarquables: elle sort de la montagne, tantôt par une issue, tantôt par une autre. Elle ne coula point, & fut à sec pendant deux jours entiers il y a un peu plus d'un siècle: & de nos jours elle a tari & demeuré sans eau pendant plus d'une heure. Le bétail ne peut se rassasier d'en boire, & loin d'en être incommodé, il mange avec plus d'appétit, acquiert plus d'embonpoint, & se garantit d'épidémies destructives. Ce qui montre quelles ressources & quel avantage nos campagnes trouveroient dans le nourrissage du bétail, si une gabelle désastreuse ne leur interdisoit l'usage du sel pour le gros & le menu bétail, par le prix immodéré auquel elle le tient.

Hélas! les bergers du pays voisin de la source dont nous parlons, n'osent user de ce bienfait que la nature leur destina: ils n'en approchent qu'en tremblant & à la dérobée! Les suppôts de la ferme les en écartent avec menaces; & le malheureux qui tente de puiser dans cette source pour faire son pain ou preparer ses alimens, s'expose à être lui-même maltraité par les agens subalternes du fisc. Est-ce dans le siècle des lumières & de la philosophie, que l'histoire puisera des faits aussi contraires à la raison, & aussi affligeans pour l'humanité:

D'après l'expérience qui en a été faite, un pot de cette eau donne une once de sel.

Non loin de cette fontaine, étoit celle dont nous avons parlé. Les eaux en étoient encore plus salées; mais ma plume se refuse à le dire, les commis des traitans en ont comblé, fermé, obstrué la source qui a enfin disparu, & qui est perdue pour la suite entière des siècles & des générations. Y a-t-il des supplices assez grands pour punir un pareil crime!

L'ancienne cité des Saliniens fut détruite en 812 dans les invasions des barbares, & sa fondation précéda de deux siècles l'ère chrétienne. A cette ville, qui fut florissante, succéda, quoique sur un emplacement différent, l'ancienne Castellane, remplacée à son tour par celle qui subsiste de nos jours, & qui est assise au pied du rocher sur lequel l'autre étoit construite, qui elle subsista jusqu'à l'an 1260, & où l'on voit encore l'ancienne église paroissiale dédiée à S. André.

Le rocher où fut construite l'ancienne Castellane, est isolé de tous côtés & absolument inaccessible si ce n'est du côté du Levant. Le dessus est une plate-forme d'environ 200 pas de long sur 50 de large. Du côté du Levant il s'abaisse par une pente insensible jusqu'à la plaine. Cette assiette ne suffisant point à l'accroissement de sa population, on se détermina à rebâtir l'ancienne cité, & ce fut vers l'an 860.

Quant au nom de cette ville, il dérive du château construit sur le rocher voisin. Dans ses commencemens on l'appella *Castellum de Petra*, le château de la roche: par corruption on la nomma *Petra Castellana*, jusqu'à ce qu'enfin la ville s'étant formée tout-à-fait, le nom substantif *Petra* disparut, on s'accoutuma insensiblement à l'omettre, & elle s'appella simplement *Castellana*, & finalement *Castellane*.

On recueille dans son territoire des grains, du vin, des fruits, des légumes, & les pâturages y abondent; au reste, la récolte du bled n'y suffit pas aux habitans pour un tiers de l'année. Le chanvre est encore une des ressources du pays; il s'en fabrique des toiles fines, dont le debit est lucratif. Les noix, & les amandes & les prunes fournissent encore à une exportation considérable; les prunes surtout, dont il sort annuellement plusieurs mille quintaux, préparées en pruneaux de différentes sortes, qui se transportent en France, en Italie, en Suisse, & jusqu'en Hollande. On commence d'ailleurs à s'y adonner à la culture de la soie. Il y a d'ailleurs quelques fabriques de draps, de chapeaux, de peaux blanches, de faïence, des tanneries, des blanchisseries de cire, objets qui se débitent dans quatre foires assez fréquentées, & franches de tout droit de péage. La première s'ouvre au mois de mai, le lundi après la fête de S. Pons, & dure trois jours: la seconde se tient le lundi avant la Magdelaine; la troisième en septembre, le lundi avant l'exaltation de la Sainte-Croix, la quatrième est celle de la Toussaint qui dure trois jours, & commence le lundi avant cette fête.

Enfin, la ville de Castellane & son domaine, sont inaliénables & inséparablement unis au comté de Provence; c'est-à-dire qu'ils ne peuvent avoir d'autre seigneur que le comte de Provence.

La ville de Castellane avec son territoire, forma dans le moyen âge un petit état souverain possédé par la maison de Castellane durant plus de deux siècles, à titre de fief de l'empire. Il se forma des districts que le premier prince de Castellane conquit sur les Sarrasins, ou qu'il défendit contre leurs invasions.

L'empereur

L'emperur Othon lui conféra la souveraineté de ce petit pays en 993, & lui accorda tous les droits régaliens, sous la seule réserve de l'hommage. Ce prince, car ce titre fut souvent celui des barons de Castellane; ce prince, dis-je, mit une bonne discipline dans ses troupes, établit l'ordre dans la justice, battit différentes espèces de monnoies, dont il se trouve encore quelques pièces dans les cabinets des curieux, pourvut au bonheur & à la sureté de ses nouveaux sujets, & montra qu'il étoit digne de régner sur eux.

On n'a pas une liste bien certaine de la suite des barons de Castellane, & à raison du rôle moins important qu'ils jouèrent dans l'histoire, & à cause de la barbarie & de l'obscurité des siècles dans lesquels ils vécurent; on se croit cependant fondé à admettre qu'il y eut au moins une série de onze princes qui régnèrent successivement. On n'en connoît avec certitude que huit, dont l'histoire nous a conservé le souvenir.

Antérieurement à l'époque de l'érection de la baronnie de Castellane en souveraineté, la maison de ce nom subsistoit depuis long-tems avec éclat: l'existence de la baronnie remonte à l'an 835. La maison de Savoie, la maison d'Est, la maison de Brunswick, celle de Lorraine, &c. qui passent pour les plus anciennes de l'Europe, ne présentent pas une plus antique origine.

La maison de Castellane se prétend, dit-on, originaire d'Espagne, & se dit issue des princes de Castille, dont une branche seroit venue s'établir en Provence. Il y a bien, en effet, en Espagne une maison de Castellane, sortie des rois de Castille, & qui a pour tige Jean de Castille, fils du roi Pierre-le-Cruel; mais ce Jean vivoit en 1366, & il est authentiquement prouvé que la maison de Castellane étoit connue à cette époque depuis plus de cinq siècles; & pour nous appuyer sur des autorités de plus facile vérification, & de date moins reculée, les barons de Castellane sont rappelés dans une charte du monastère de S. Honoré de Lerins de l'an 1089; & c'en est assez pour détruire l'assertion qu'ils soient originaires d'Espagne, comme issus de Jean de Castille. Mais on pourroit croire, avec quelque vraisemblance, que les barons de Castellane tirent leur origine des anciens gouverneurs ou préfets de la cité des-Saliniens qui avoient sous les Romains une autorité souveraine parmi nos peuples, & qui étoient de quelque famille patricienne ou sénatoriale de l'ancienne Rome.

Il étoit aisé de prévoir que les comtes de Provence verroient d'un œil jaloux l'existence de cette petite souveraineté au milieu de leurs états: & c'est ce qui arriva. Les barons de Castellane se garantirent néanmoins pendant deux siècles des atteintes qu'ils cherchèrent successivement à leur porter, & maintinrent la souveraineté de Castellane dans une indépendance absolue de toute autre puissance que celle des empereurs ou des rois d'Arles; mais en 1189, Ildephonse I[er], comte de Provence & roi d'Aragon, força Boniface de Castellane de reconnoître le haut domaine des comtes de Provence sur la baronnie de Castellane, & ce ne fut que le prélude des vexations de toute espèce que les possesseurs eurent à en essuyer depuis. Est-il étonnant, après cela, que lorsque les Marseillois tentèrent de recouvrer leur liberté, le baron de Castellane, appelé par ces républicains pour les aider de son bras, saisit avec empressement une occasion qu'il cherchoit depuis long-temps, dans l'espoir de rendre son lustre primitif au petit état que ses ancêtres avoient fondé par leur valeur & par leur sagesse? Mais malgré les secours qu'il jeta dans la ville, malgré son intrépidité & le succès de ses premiers exploits, les Marseillois furent obligés de composer & de faire leur paix particulière avec Charles d'Anjou, comte de Provence qui, pour tirer vengeance de ce qu'il s'étoit allié avec les Marseillois, entra à main armée dans son petit état, & envahit la baronnie de Castellane, dont il dépouilla ses souverains.

Moréri donne des faux apperçus de cet événement: c'est sur tout par une légéreté très-répréhensible, qu'il dénonce à la postérité le dernier baron souverain de Castellane, comme coupable de trahison; & c'est sur des renseignemens erronés qu'il avance que le roi Charles l'ayant arrêté, lui fit trancher la tête. Un historien doit marcher avec plus de circonspection, quand il est question d'inculpations aussi graves.

D'abord le baron de Castellane, comme souverain indépendant dans son état, & ne devant rien aux comtes de Provence, n'étant tenu à rien envers eux, ne peut & n'a pu, à leur égard, mériter l'accusation de trahison, qui tombe par le fait même.

En second lieu, les comtes de Provence ayant agi hostilement, & s'étant montrés les aggresseurs, en forçant sans aucun titre, même sans aucun prétexte, les barons de Castellane à reconnoître leur haut domaine sur leur souveraineté, ceux-ci en prêtant secours aux Marseillois, n'ont fait qu'user de représailles, & n'encoururent ni ne purent jamais en cela encourir la qualification de proditeurs.

En troisième lieu, & quant à la prétendue vengeance du roi Charles, qui eut fait perdre la vie à l'allié & au défenseur des Marseillois, cette assertion est en opposition avec tous les anciens documens. Une vieille chronique de Montpellier porte; *l'an 1262, Charles, comte de Provence prit par force la ville de Castellane, & en déchassa le seigneur Boniface de Castellane.* Guillaume de Nangis dit la même chose dans la vie de S. Louis. Et dans l'histoire de la réduction de

Marfeille & de Caftellane écrite par Guien, il n'eft pas dit un mot de ce qui n'étoit pas de nature à être omis.

C'eft ainfi que les comtes de Provence mirent fin à la baronnie fouveraine de Caftellane. Cet événement eft de l'an 1261, & dès cet inftant la ville commença à déchoir, & defcendit bien vite du degré affez eminent de richeffe, de population & de profpérité auquel elle s'étoit élevée fous fes princes. Son commerce s'anéantit, fes familles les plus puiffantes fe difpersèrent, & l'induftrie y tomba dans l'état de langueur, d'où elle ne s'eft pas relevée depuis.

Il a exifté dans le royaume plufieurs petits états fouverains de la nature de celui-ci; tels furent la principauté d'Orange, la principauté de Dombes, celle d'Henrichemont, celle de Sedan, &c. Toutes ont été fucceffivement réunies à la couronne, mais toutes l'ont été par des échanges, par des rachats. Quant à celle de Caftellane, on ne voit pas que les comtes de Provence, ou les rois de France fubftitués à leurs droits, aient, en aucun temps, donné aux feigneurs de Caftellane aucune indemnité, aucun équivalent, en vue de légitimer leur poffeffion. Lorfque Guillaume Penn voulut former l'état de Penfilvanie, il commença par racheter des naturels du pays les territoires qui lui avoient été cédés par la couronne britannique, en acquittement des fommes avancées à l'état par fon père, dans des guerres ruineufes, & il établit fa propriété par cet acte éclatant de juftice, c'eft qu'il doutoit des droits du gouvernement fur un pays qui n'étoit entre fes mains que par le fait d'une invafion. Lorfque Louis XIV eut dépouillé de fes états Charles IV, duc de Lorraine, qui s'étoit joint à fes ennemis, ce monarque crut cependant qu'il étoit de fa juftice de rappeler ce prince dans fes états, ce qu'il fit en 1659. Il envahit la Lorraine une feconde fois en 1670; Charles IV, Charles V, & Léopold, dépouillés, chaffés de leurs foyers, traînèrent triftement en Europe le vain titre de ducs de Lorraine: mais enfin, après un intervalle de 27 ans, & à la paix de Rifwick, la Lorraine vit reparoître fes légitimes fouverains, réintégrés dans leur duché. Cette poffeffion leur fraya la route au trône imperial qu'ils occupent aujourd'hui, & ceignit du diadême le front de deux princeffes de leur fang, affifes aujourd'hui, l'une fur le trône des lis, l'autre fur celui de Naples & de Sicile.

Confultez d'ailleurs, fur la maifon de Caftellane, Bouche, *Hiftoire de Provence*; Sainte-Marthe, dans fa *Gaule Chrétienne*; & M. de Thou, *liv.* 25. (R.)

CASTELLANE, ou CITA CASTELLANA, ville d'Italie, dans l'État de l'Églife, à l'occident du Tibre, dans la Sabine, au pied du mont Soracte, aujourd'hui *il monte di San-Silveftro*.

CASTELLANNETE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Lecce. *Long.* 34, 38; *lat.* 40, 50. Son évêché eft fuffragant de Tarente. Cette ville, qui a titre de principauté, eft fur la rivière de Talvo, à 6 lieues n. e. de Tarente.

CASTELLANZA, petite ville d'Italie, au duché de Milan, fur l'Olana.

CASTELLAZZO, petite ville d'Italie, au duché de Milan, près d'Alexandrie, entre les rivières de Bormida & d'Orta. C'eft près de-là que le comte de Staremberg eut une action avec les François en 1704. Elle eft à 4 li. n. e. d'Acqui, 4 f. o. de Tortone.

CATELLE (le), petite ville de la Turquie en Afie, en Natolie, dans la Province de Bolli, fur la côte de la mer Noire.

CASTELLETTO, il y a trois villes de ce nom au duché de Montferrat, dans le territoire d'Acqui: la première eft près de Nice; la feconde, fur les frontières du marquifat de Spigno; la troifième, fur celle du pays d'Albe.

CASTELLETTO, petite ville d'Italie, au duché de Milan, fur le lac Majeur.

CASTELLO-PELEGRINO, petite ville de la Turquie en Afie, dans la Paleftine, à trois lieues de Tartura, fur la Méditerranée. Les Turcs la nomment *Atlith*. Le château qui la couvroit autrefois & que les Templiers occupèrent pendant un tems pour la fûreté des pélerins, tombe en ruine; & fon port, établi dans un petit golfe qui la touche, n'eft plus d'aucune confidération. (*R.*)

CASTELLO-ROSSO, petite île de la Méditerranée, fur les côtes méridionales de la Natolie, entre Rhodes & Chypre. Pocock la prend pour la Rhoge de Pline. Elle eft très-montueufe, & ne contient qu'un château élevé fur un rocher, au pied duquel eft un bourg & quelques autres habitations de Grecs. Son port feptentrional eft très-fûr. (*R.*)

CASTÉLLON D'AMPURIAS, ville d'Efpagne, dans la Catalogne, fur la côte de la Méditerranée, a 2 lieues de Rofes.

CASTELLON-DE-LA-PLANA, ville d'Efpagne, au royaume de Valence, dans une plaine, fur la côte de la mer, à 10 lieues de Valence.

CASTELLUCCIA, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre.

Elle étoit bâtie fur le bord d'un efcarpement. Dans la fecouffe du 5 février 1783 (*Voyez* CALABRE) ce rocher fe détacha pour fe précipiter dans le fond de la vallée prochaine. Les ruines de quelques maifons reftées fur le haut de la montagne font les feuls indices de fa pofition & de fon exiftence.

CASTELNAU-DE-BARBARENS, petite ville de France, dans l'Armagnac, au comté d'Aftarac, fur le Rat, à 3 lieues f. e. d'Auch.

CASTELNAU-DE-BONNEFONS, petite ville ou bourg de France, dans le Haut-Languedoc, au diocèfe d'Alby. (*R.*)

CASTELNAU-DE-BRASSAC, petite ville dans le

Haut-Languedoc, au diocèse de Castres, sur un ruisseau qui se jète dans l'Agoût.

CASTELNAU-DE-BRETENOUS, petite ville de France dans les Quercy, sur la Cère, près de son confluent avec la Dordogne.

CASTELNAU-D'ESTRETEFON, ou DE TRIGEFON, petite ville de France dans le Haut-Languedoc, au diocèse de Toulouse, à 4 li. n. o. de cette ville.

CASTELNAU-DE-LEVI, petite ville ou bourg de France au Haut-Languedoc, dans l'Albigeois. Elle a un château assez-bien bâti, & titre de baronie.

CASTELNAU-DE-MAGNOAC, petite ville de France, dans l'Armagnac, sur le Gers, capitale des quatre vallées.

CASTELNAU-DE-MONTARTIER, petite ville de France, en Quercy.

CASTELNAU-DE-MONTMIRAIL, petite ville de France, dans l'Albigeois, au sud de la Vèze.

CASTELNAUDARY, *Castrum novum arri*; ville de France, dans le Haut-Languedoc, au diocèse de Saint-Papoul, à 6 li. de Carcassone, fameuse par la déroute de l'armée commandée par Gaston, duc d'Orléans, en 1632. Le duc de Montmorency y fut pris, & décapité à Toulouse la même année. Elle est sur une petite éminence près du canal royal. Les plaines de cette ville sont très-fertiles en bled dont on fait un commerce assez considérable. *Long.* 16. 38; *lat.* 43, 19, 4.

CASTER, petite ville d'Allemagne, dans l'archevêché de Cologne, sur la rivière d'Erp.

CASTIGLIONE (lac de), lac d'Italie en Toscane, au territoire de Sienne; il se décharge dans la mer de Toscane.

CASTIGLIONE ARENNO, petite ville d'Italie. dans l'état du grand duc de Toscane. Elle est défendue par un château.

CASTIGLIONE-DEL-LAGO, ville d'Italie dans l'État de l'Église, sur la côte occidentale du lac de Pérouse, aux confins de la Toscane.

CASTIGLIONE MANTUANO, petite ville ou bourg d'Italie, au duché de Mantoue, à trois milles de cette ville, du côté de Verone. (R.)

CASTIGIONE-DELLA-PESCAJA, petite ville d'Italie en Toscane, dans l'etat de Sienne; entre Piombino & Grosseto. Elle a des salines dans ses environs. (*R.*)

CASTGLIONE-DEL-STIVERÉ, *Castrun Stiliconis* petite ville d'Italie de quatre à cinq mille ames, à 10 lieues de Verone, 6 de Brescia, & 8 de Mantoue. Elle appartient à la maison d'Autriche, qui s'en est emparée sur ses princes légitimes. C'étoit le siège d'une principauté de trois lieues de diametre. Sur la hauteur étoit un château, rasé au commencement du siècle par les François, contre lesquels le prince s'étoit declaré; les François y défirent les Impériaux en septembre 1706

C'est dans ce château que naquit, en 1568, Saint-Louis de Gonzague, mort à vingt-trois ans, & béatifié quatorze ans après, du vivant de sa mère, & de son frère ambassadeur de l'empire à Rome. Cette ville contient le palais où le prince faisoit sa résidence, une église collégiale, six autres églises, sans en compter deux encore qui sont hors de la ville. (*R.*)

CASTIGLIONE & SOLFERNO (principauté de), principauté d'Italie, au duché de Mantoue, vers le nord-ouest, Elle appartenoit à une branche de la maison de Gonzague, qui l'a vendue à l'empereur en 1773.

CASTILLE (la Vieille), province d'Espagne, avec titre de royaume, bornée au sud par la Nouvelle Castille, à l'orient par l'Aragon & la Navarre, au nord par la Biscaye & l'Asturie, & au couchant par le royaume de Léon. Sa plus grande longueur du nord au sud est de soixante-quinze lieues communes de France; sa plus grande largeur est de quarante-six de ces mêmes lieues; sa figure est une espèce de pyramide. Ses rivières principales sont, l'Ebre, & le Duero, qui, toutes deux, prennent leur source dans cette province, le Pisuerga, l'Arlançon, le Cavannas, &c. &c., l'Eresma, l'Adaja, &c.

La Castille se divise en sept mérindades ou contrées; savoir, 1°. celle de Burgos, qui est la capitale de la province; 2°. celle de Valladolid; 3°. celle de Calahorra; 4°. celle d'Osma; 5°. celle de Ségovie; 6°. celle d'Avila; 7°. celle de Soria.

La Vieille Castille est montueuse & moins fertile que la Castille Nouvelle. La contrée qui produit le plus est celle qu'on nomme la *Torra de Campos*. Le vin qui y croit est excellent, & les plaines sont couvertes de gros & de menu bétail, & particulièrement de brébis, dont la laine passe pour la plus fine de l'Espagne. Le petit canton de Rioxa ou Rioja, ainsi nommé de la rivière d'Oxa (Rio-Oxa), a un air très-pur, abonde en bled, en vins, & produit beaucoup de miel.

La Vieille Castille n'étoit autrefois qu'un comté soumis à la domination des rois de Léon; elle fut érigée en royaume en 1016. (*R.*)

CASTILLE (la Nouvelle), ou *Royaume de Tolède*, province d'Espagne, bornée au nord par la Castille Vieille, à l'orient par les royaumes d'Aragon & de Valence, au midi par celui de Murcie & par l'Andalousie, & à l'occident par le royaume de Léon. Sa plus grande longueur, du septentrion au midi, est de soixante-dix-sept milles d'Espagne, & sa plus grande largeur, du levant au couchant est à-peu-près d'autant. Elle est séparée de la Vieille Castille & de l'Estramadure par une chaîne de montagnes: il en règne une autre chaîne entre le Tage & la Guadiana, qu'on nomme *montagnes de Tolède*. La Sierra Morena la borne au sud, & la sépare de l'Andalousie. Les principales rivières qui y ont leurs sources, sont le Tage, la Guadiana, & le Xucar, le pays est aussi arrosé par la Xarama, la Goadarama, l'Albarche, la Xiguêla. La Nouvelle Castille demeura sous la domination des Maures jusqu'à ce que Ferdinand le Saint en fit la conquête en même tems que celle de Tolède, en l'année 1085.

Elle se divise en quatre parties ; 1°. l'Algaria, au nord ; 2°. la Manche, au midi ; 3°. la Sierra de Cuenca, à l'orient ; 4°. l'Estramadure, à l'occident. Madrid en est la capitale.

Il ne faut pas confondre la Castille avec la monarchie de Castille, qui comprenoit plus ou moins d'étendue selon les tems. (*M. D. M.*)

CASTILLE D'OR, (la), grand & fertile pays de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, à l'occident de l'Orénoque. Il comprend huit gouvernemens ; savoir, la Terre-Ferme particulière, Carthagène, Sainte-Marthe, Rio de la Hacha, Vénézuela, la Nouvelle Andalousie, le Popayan, & le nouveau royaume de Grenade. *Voyez* chacun de ces lieux à leur article. Ce pays appartient aux Espagnols.

CASTILLON, ville de France, dans la Guienne, en Périgord, sur la Dordogne, remarquable par la grande victoire que les François y remporterent sur les Anglois, en 1451, sous le règne de Charles VII. Elle est à 10 lieues e. de Bordeaux. *Long.* 18, 43 ; *lat.* 44, 52.

CASTILLON, petite ville de France, en Gascogne, dans le Couserans, à 3 li. s. o. de Saint-Lizier.

CASTILLON. *Voyez* CASTELLON D'AMPURIAS.

CASTILLON DE MEDOC, petite ville de France, sur la Gironde, à 12 li. au-dessous de Bordeaux.

CASTILLONES, petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois, à 5 li. s. de Bergerac.

CASTINHERA, petite ville du royaume de Portugal, sur le Tage.

CASTIONE, petite ville d'Italie, au duché de Milan, sur la rivière d'Olone.

CASTLE, petite ville maritime & port d'Irlande, dans la Momonie, à 12 lieues s. o. de Corck.

CASTLE-BAR, petite ville d'Irlande, dans la province de Connaugt, au comté de Mayo. Elle envoie un député au parlement.

CASTLE-RISING, petite ville d'Angleterre, dans le duché de Norfolck. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 48 lieues n. e. de Londres. *Long.* 17, 51 ; *lat.* 52, 45.

CASTRES, *Castra, Castrum Albigentium, villa Castrensis*, ville considérable de France, dans le Haut-Languedoc, généralité de Toulouse. Elle doit son origine à une ancienne abbaye de Saint-Benoît, érigée en évêché par Jean XXII en 1317. Les moines formèrent le chapitre jusqu'en 1536 qu'ils furent sécularisés par Paul III. L'évêché est suffragant d'Albi. Les habitans ayant embrassé la religion prétendue réformée fortifièrent leur ville, & en firent une espèce de république. Le parti ayant été vaincu par Louis XIII, ils furent obligés de se soumettre & de démolir leurs fortifications.

C'est dans cette ville que fut établi le tribunal, nommé la *Chambre de l'Edit*, où tous les prétendus reformés du ressort de Toulouse envoient leurs causes commises. Louis XIV la transféra en 1679 à Castelnaudari, & la supprima en 1685.

Le Commerce consiste en bestiaux, en petites étoffes, comme ratines, burats, serges & crépons.

On trouve près de Castres des mines de turquoises, peu inférieures à celles de l'orient ; l'action du feu colore ces turquoises & les rend bleues.

Castres est la patrie d'André Dacier, né en 1651, un des plus savans traducteurs de notre tems, mort au Louvre en 1722 ; son nom ne tire pas moins de lustre des écrits de sa femme, Anne Lefevre, fille du savant Tannegui.

Anna viro major, nec minor Anna patre.

Paul Rapin de Thoyras, auteur d'une grande *Hist. d'Angl.* étoit aussi né en cette ville. Pierre Borel, medecin naturaliste, mort en 1678, Abel Boyer, mort en 1729, auteur du Dictionnaire Anglois-François, font aussi honneur à la ville de Castres. Elle est à 8 li. s. d'Albi, 14 e. de Toulouse. *Long.* 19, 55 ; *lat.* 43, 37, 10.

CASTRO, petite ville épiscopale & maritime d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante. Elle fut très-maltraitée par les Turcs en 1537 : ce n'est guère aujourd'hui qu'un bourg.

CASTRO, ville forte de l'Amérique méridionale, dans le Chili, capitale de l'île de Chiloe, avec un port. Les Hollandois la prirent en 1643.

CASTRO, anciennement *Mytilène*, ville de l'Archipel, capitale de l'île de Metelin. Cette ville, où le bacha fait sa résidence, est défendue par un château que les Turcs y ont bâti sur une petite colline, & d'où ils dominent sur les deux petits ports qui sont sous les murailles de la ville.

CASTRO, petite ville d'Italie, dans la Campagne de Rome, avec titre de duché. *Long.* 29, 15 ; *lat.* 42, 33.

Innocent X la fit raser en 1649, & en transféra l'évêché à Aqua-Pendente. Elle est proche le torrent d'Opada, à 4 li. de la mer, & à 22 n. o. de Rome. Le duché de Castro est borné au nord par l'Orviétan, sud par la Méditerranée, est par la rivière de Martha, qui le sépare du Patrimoine de Saint-Pierre, ouest par la Toscane. Il est fertile en grains & en fruits. Il appartenoit au duc de Parme, sur lequel Urbain VIII le prit en 1641, attendu que cet état avoit été hypothequé au Saint-Siége, & qu'on ne payoit ni le capital, ni les intérêts. Ses successeurs l'ont toujours gardé, malgré les réclamations de ses souverains, jusqu'en 1738, qu'il fut absolument cedé au pape par le traité de Vienne. *Long.* 36 ; *lat.* 40, 18. (*R.*)

CASTRO, bourg dans la Terre d'Otrante. *Long.* 36 ; *lat.* 40, 18.

CASTRO-D'AIRO, ville de Portugal, dans la province de Beira, entre les rivières de Duero & de Vouga.

CASTRO-BUON, ville de Portugal, dans la province de Beira, sur la rivière de Coa.

CASTRO-CALTALDO, ou CERTALDO, petite ville d'Italie, dans le grand duché de Toscane, au territoire de Sienne.

Castro-Franco, petite ville d'Italie, dans la Marche-Trévisane, aux Vénitiens.

Castro-Geritz, ville d'Espagne, dans la Vieille Castille, au comté de Mendoza.

Castro-Marino, ville forte, & port de mer de Portugal, dans les Algarves, presqu'à l'embouchure du Guadiana.

Castro-Mento, ville de Portugal, dans la province de Beira, sur la rivière de Coa.

Castro-Novo, ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazara, à la source du Platini. *Long.* 31, 30; *lat.* 37, 40.

Castro-Novo, abbaye régulière d'hommes, ordre de Saint-Benoît, de la congrégation du mont-Cassin, en Italie, au diocèse, & à 3 li. de Parme.

Castro-Réale, petite ville de Sicile, dans le Val de Demona, à la source du Razzolino.

Castro-del-Rey, ville forte d'Espagne, dans le royaume de Galice.

Castro-Verreyna, ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, fameuse par les mines d'argent qui se trouvent dans son voisinage, son bon tabac, & la salubrité de l'air qu'on y respire. Elle est à 60 li. s. e. de Lima. *Long.* 305; *lat. mérid.* 13.

Castro-de-Urdiales, petite ville d'Espagne, dans la Biscaye, avec un port sur l'Océan.

Castro-Villare, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, sur les frontières de la Basilicate, avec titre de duché.

CASTROMA, rivière de l'empire Russe, qui prend sa source dans la contrée de Kneesma, & se perd dans le Wolga.

Castroma, ou Kastrom, ville de l'empire Russe, dans le duché de Susdal, sur les bords du Wolga, & à l'embouchure de la rivière de Castroma.

CASTROMENA, ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, environ à dix lieues de Penderachi.

CASTROP, petite ville du comté de la Marck, où les trois religions sont tolérées. Elle est à 12 li. s. e. de Wesel.

CASWIN. *Voyez* Casbin.

CATH, ou CATA, ville considérable d'Asie, dans la province de Khuarezm, dont elle étoit autrefois la capitale, sur le fleuve Oxus ou Gihon. *Long* 95; *lat.* 41, 36.

CATACOMBES, lieux souterrains, creusés dans le voisinage de plusieurs grandes villes d'Italie. Il y en a aux environs de Rome, de Naples, de Syracuse en Sicile, & même dans l'île de Malte. Les plus fameuses sont celles de Rome; on croit qu'elles renferment un grand nombre de martyrs; mais comme on ne doute plus que les anciens n'aient creusé ces catacombes pour enterrer leurs morts; (car la coutume de brûler les corps n'a pas toujours existé, & l'on ne brûloit d'ailleurs que ceux des personnes assez riches pour fournir aux frais de cette cérémonie), ces cadavres, que l'on prend pour ceux des martyrs, aux cicatrices que l'on y remarque, ne pourroient-ils pas être des corps mutilés des criminels, ou les rables fustigés de quelques malheureux esclaves?

Les allées de ces catacombes n'ont que deux pieds & demi de largeur, tant pour épargner le terrain, que parce qu'étant peu solides, les voûtes tomberoient toutes infailliblement si leurs jambages étoient plus éloignés; c'est ce que l'on a vu arrives en plusieurs endroits où les pluies avoient filtre. Ces galeries souterraines ont près de seize pieds de hauteur: on y trouve souvent jusqu'à sept cadavres couchés dans des niches les uns sur les autres.

Les catacombes de Naples sont de grandes & longues galeries, creusées dans le roc les unes sur les autres; elles ont depuis six jusqu'à vingt pieds de large, & quinze pieds de hauteur. On y trouve des peintures.

Les catacombes de Syracuse sont superbes, & creusées avec beaucoup d'art & de propreté. Elles ressemblent presqu'à une ville souterraine, par le nombre des rues. Le rocher dans lequel ces belles galeries sont pratiquées, est presqu'aussi beau, aussi blanc, & aussi dur que le marbre. C'est une espèce de labyrinthe immense dont on ne connoît pas toutes les issues, & dans lequel il seroit dangereux de trop s'enfoncer. Rien, peut-être, ne montre mieux la grandeur, la puissance, & l'innombrable population de l'ancienne Syracuse que ces beaux restes.

Les catacombes de Malte qui se trouvent sous la ville, sont en petit, ce que sont celles de Syracuse en grand. *(M. D. M.)*

CATALOGNE (la), province d'Espagne, avec titre de principauté. Elle est bornée au nord par les Pyrénées, au levant & au midi par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes d'Aragon & de Valence. Ce pays est abondant en vin, grains, fruits, huile & lin. Il s'y trouve des mines de fer, de plomb, d'étain, & même d'or & d'argent: des carrières de marbre, & même des pierres précieuses. On en tire du cristal, de l'albâtre, du jaspe, & l'on pêche du corail sur les côtes.

Les Catalans sont braves & spirituels. En 1640 ils se soumirent volontairement à la France, qui jouit de la Catalogne jusqu'à 1652 qu'elle retourna à l'Espagne. On la divise en quinze jurisdictions ou vigueries. L'air y est sain, mais un peu froid en hiver. Le pays est arrosé d'un grand nombre de rivières: on en compte jusqu'à cinquante-deux. Il est rempli aussi de hautes montagnes, couvertes de belles forêts & d'arbres fruitiers. Il y a aussi des mines d'or & d'argent.

Cette province peut avoir dans sa plus grande étendue, du nord au sud, 60 li. communes de France, & d'orient en occident cinquante de ces mêmes lieues. *(R.)*

CATANE, ou CATANÉE, ville de Sicile, sur un golfe, & dans une vallée de même nom.

Cette ville, qui est grande & riche, est très-ancienne, & a été très-célèbre. Elle est au pied du mont Etna, ou Gibel, & fut bâtie par les Naxiens,

sept cent dix-huit ans avant J. C. Son évêque est suffragant de Mont Réal. Elle fut entièrement renversée en 1693 par un tremblement de terre; mais depuis on l'a rebâtie & repeuplée, à cause de la fertilité extrême de son territoire. On y recueille en quantité du bled, du vin excellent, & des fruits délicieux. Son château, bâti sur un rocher, défend l'entrée de la plage. La plupart des rues de Catane sont longues, droites & aboutissent à une grande place. Elle est à 13 lieues n. de Syracuse, 21 f. o. de Messine. *Long.* 32, 54; *lat.* 37, 30. (*R.*)

CATANZARO, ville très-peuplée d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, dont elle est la capitale, avec un évêché suffragant de Reggio. C'est la résidence ordinaire du gouverneur de la province. Elle est sur une montagne.

Cette ville a été fort endommagée par les tremblemens de terre de 1783. *Voyez* CALABRE.

CATAPINA, petite ville de l'île de Candie, sur la rivière de Cartero.

CATAROCOUI (fort de), fort du Canada, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, presqu'à l'entrée du lac Ontario. Il fut construit pour tenir en bride les Iroquois. *Long.* 302, 25; *lat.* 44, 20. (*R.*)

CATAY. *Voyez* CATTAY.

CATEAU-CAMBRESIS, petite ville de France, dans les Pays-Bas, au Cambresis. Son nom latin est *Castrum Cameracense*. Elle est de la généralité de Valenciennes. Le château de l'archevêque est magnifique. Cette ville est très-peuplée, exempte d'impôts, & remarquable par le traité de paix qui y fut signé en 1559, entre Henri II roi de France, & Philippe II roi d'Espagne. Elle est à 5 li. f. e. de Cambrai. *Long* 21, 10; *lat.* 50, 3.

CATEGAT. *Voyez* CATTEGAT.

CATELET, *Castellettum*, petite ville de France en Picardie, au Vermandois, aujourd'hui ruinée. Les Espagnols la prirent en 1557. Elle fut prise & reprise plusieurs fois depuis. Elle est à 4 li. f. de Cambrai. (*R.*)

CATERLAGH, ville d'Irlande, capitale du comté du même nom dans la province de Leinster, sur le Barrow. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 10, 58; *lat.* 52, 42.

CATHARINENBERG, petite ville du royaume de Bohême, près les frontières de la Saxe.

CATHARINENBERG, petite ville d'Allemagne, en Misnie, appartenante à l'électeur de Saxe.

CATHERINE (Sainte-), petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois.

CATHERINE AU MONT (Sainte), ancienne abbaye de Bénédictins, près de Rouen; dont il ne reste aucun vestige. Sa mense abbatiale est unie à la chartreuse de Gaillon, & sa manse conventuelle à la chartreuse de Rouen.

CATHERINE (Sainte), île sur la côte de Brésil, appartenante aux Portugais. *Lat. mér.* 27; *long.* 340.

CATHERINENBOURG, *voyez* JECHATERINENBOURG.

CATIF, ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, près du golfe Persique.

CATLENBOURG, bailliage & château de la principauté de Grubenhagen, avec une abbaye de filles, à 4 li. n. de Gottingue. (*R.*)

CATON-BELLE, rivière d'Afrique, dans la basse Guinée, au royaume de Benguele. Elle prend sa source près du royaume d'Angola. (*R.*)

CATRUMNA, ville d'Asie, dans l'île de Ceilan.

CATTARO, ville de Dalmatie, sur le golfe de même nom, près des frontières de l'Albanie, aux Vénitiens; elle est défendue par un bon château, & decorée d'un évêché suffragant de Bari. Elle est à 11 li e. de Raguse. *Long.* 36, 33; *lat.* 42, 25.

CATTAY (le), *Serica*, nom des sept provinces septentrionales de la Chine. *Voyez* CHINE.

CATTEGAT (le), golfe de la mer Baltique, entre les côtes orientales du Jutland & la côte de Suède. On l'appelle aussi *Skager-Rack*.

CATTOLICA (la); nom d'une ville & d'une principauté d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazara, près de Siciliano.

CATZENELLNBOGEN, ou KATZENELLNBOGEN, comté d'Allemagne, dans le pays de Hesse; il se divise en haut & bas; ce bas comté fait partie de la Wétéravie, confine aux états de Trèves, de Mayence, de Nassau-Idstein, & des Quatre Seigneurs. Il appartient au landgrave de Hesse-Rhinfels; son sol, fertile en grains, est parsemé de belles forêts, de bonnes eaux minérales, de pâturages & de vignobles, dont la culture, jointe à celle du reste des campagnes, fait vivre la plupart des habitans; les autres s'occupent à quelques fabriques de draps. En vertu de la supériorité territoriale réservée au landgrave de Cassel, ce prince y jouit des droits régaliens & épiscopaux, de la perception des charges, tant de l'empire que du cercle, de celle des dons gratuis, servant à doter les princesses; de celle des gabelles, &c.; & il y tient un commissaire, chargé de maintenir le tout, & de l'exécuter, le cas échéant.

Le comté de Katzenellnbogen est divisé en trois bailliages; savoir, celui de Rheinfels, Reichemberg, Hohenstein.

Le haut comté de Katzenellnbogen, a pour bornes, le Rhin, le Mein, le palatinat, l'électorat de Mayence, les comtés d'Isenbourg, & celui d'Erbach; il appartient depuis le XVI[e] siècle, à la maison de Hesse-Darmstadt; le sol de ce comté est fertile en bleds, en vins, amandes, chataignes, &c. Il renferme le bailliage de Darmstadt, le bailliage de Kelsterbach, celui de Russelrheim, celui de Dornberg, celui de Jœgersbourg, celui de Lichetenberg, celui de Zwingenberg, la co-seigneurie d'Umstadt, partie de la seigneurie d'Epstein, le bailliage de Braubach, & la paroisse de Katzenellnbogen. (*R.*)

CATZENELLNBOGEN (le vieux), dans le haut comté, est un bourg avec un chateau, sur une montagne; c'est de-là que descendoient les anciens comtes de ce nom. Il y a une mine de fer dans ses environs.

CATZENELLNBOGEN (le neuf), dans le bas comté, château fort, construit en 1393, sur un rocher très-élevé, & qui a toujours suivi le fort de Rheinfels. (*M. D. M.*)

CAUB, petite ville d'Allemagne, sur le Rhin, vis-à-vis de Bacharach, dans le duché de Simmeren.

CAUCASE (le), *Caucasus*, grande chaîne de montagnes d'Asie, qui s'étend depuis la mer Noire jusqu'à la mer Caspienne, entre Say & Derbent, & ferme comme un mur l'isthme que forment ces deux mers. C'est une des plus hautes de toute l'Asie; elle est presque toujours couverte de neige, sur-tout vers le sommet. Jusques vers le haut, elle abonde en miel, bled, gomme, vins, fruits; on y nourrit beaucoup de porcs & de betail. La vigne s'élève fort haut autour des arbres. Les habitans sont presque tous chrétiens, & d'un beau sang, hommes & femmes: on les appelle les *Suanes*, les *Abacasses*, les *Alans*, les *Circasses*, les *Ziques*, les *Caracolis*. Les Suanes sont aussi polis que courageux; ils trafiquent sans se servir d'argent ni de monnoie. (*M. D. M.*)

CAUDEBEC, ville de France en Normandie, capitale du pays de Caux. Elle est riche, bien peuplée, & très-commerçante, au pied d'une montagne, près de la Seine, à 7 lieues o. de Rouen, 11 e. du Havre, 12 n. e. de Lisieux. *Long.* 18, 22; *lat.* 49, 30. Sa manufacture de chapeaux a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, & celui d'un bailliage, d'un présidial, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. (*R.*)

CAUDES-AIGUES, petite ville de la haute Auvergne, au midi de Saint-Flour, & dans la généralité de Riom. Elle est ainsi nommée à cause de ses eaux chaudes. (*R.*)

CAUDES-COSTES, petite ville de France, dans l'Armagnac, à une lieue de la Garonne.

CAUDETTE, petite rivière d'Espagne, dans la Nouvelle Castille, qui se jète dans le Xucar.

CAUDIEZ, petite ville de France, en Languedoc, au pied des Pyrénées, sur les frontières du Roussillon.

CAUDROT, ou COUDROT, petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois, à un quart de lieue au-dessous du confluent du Drot & de la Garonne.

CAULEM, ville des Indes, dans la province que les Arabes appellent *Belad-al Fulful*; c'est-à-dire, *le pays du Poivre*: c'est ce que nous nommons le pays de Calicut, sur la côte de Malabar. Elle est dans une belle plaine.

CAULET, rivière de France, dans le Languedoc, qui prend sa source au diocèse de Castres.

CAUMONT, petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois, sur la Garonne. Il y a beaucoup de villages & de bourgs de ce nom dans la Guienne; il y en a aussi un dans le comtat Venaissin, à 2 l. o. de Cavaillon.

CAUNARD, bourg de France, en Gascogne, sur l'Adour, dans l'évêché d'Aire.

CAUNE (la), petite ville de France, au Haut-Languedoc, au diocèse de Castres, sur les confins du Rovergue.

CAUNES (les), petite ville de France, dans le Bas-Languedoc, au diocèse de Narbonne, avec une abbaye de Bénédictins. (*R.*)

CAUPÈNE, bourg de France, en Gascogne, dans les Landes.

CAURZIM, ou KAURZIM, cercle de Bohême; il renferme beaucoup de forêts, dont le bois est conduit à Prague. On y compte quatre villes murées, une ville ouverte, quatorze petites villes & bourgs, ayant châteaux seigneuriaux; seize petites villes & bourgs, sans châteaux; cinquante-quatre châteaux seigneuriaux, trois couvens. Le directoire du cercle tient ses séances à Prague. (*R.*)

CAURZIM, ville royale très-ancienne, dans le cercle de même nom. M. *Vosgien* en fait la capitale du cercle: il se trompe; le cercle de Caurzim n'a point de capitale.

CAUSSADE, petite ville de France, dans le bas Quercy, près l'Aveyrou, à 5 li. n. e. de Montauban; son territoire produit beaucoup de truffes noires & de safran.

CAUTE, rivière considérable de l'Amérique, dans l'île de Cuba, où il se trouve beaucoup de crocodiles.

CAUX (le pays de), contrée de France, dans le diocèse de Rouen; située entre la Seine & l'Océan, la Picardie, le pays de Bray & le Vexin-Normand; la capitale est en Caudebec, où l'on fabrique des chapeaux de ce nom. Ce pays comprend dix villes, trente bourgs, & environ six cens paroisses, quoiqu'il n'ait que dix lieues de large sur dix-sept de long. Sa figure est triangulaire. Les cures y sont d'un revenu considérable. Il abonde en grains & légumes, lins, chanvres & fruits: il y a une coutume particulière, qui avantage beaucoup les ainés, ce qui oblige les puînés d'aller chercher fortune hors du pays. La volaille y est excellente, d'où l'on donne quelquefois à ses poulardes le nom de *gelinottes de Caux*. Le gibier & le poisson y sont aussi en abondance. Ce pays, à la réserve de ce qui forme le gouvernement général du Havre, dépend du bailliage de son nom. (*R.*)

CAUX petite ville de France, au diocèse, & à 2 li. o. de Carcassone.

CAVA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté citérieure: elle est considérable & bien peuplée; son évêque est suffragant de Salerne; mais il ne relève que du Saint-siège. On y

fait un grand commerce de toiles. Elle est au pied du mont-Mételian, à 10 li. e. de Naples, 2 n. o. de Salerne. *Long.* 32, 20; *lat.* 40, 40.

CAVACHI, province du Japon, dans l'île de Niphon, entre le golfe de Meaco & les provinces de Jamato, Idumi & Vomi. La capitale porte le même nom.

CAVADO (le), rivière de Portugal, qui a sa source aux frontières de Galice.

CAVAILLON, petite ville de France, au comtat Venaissin, sur la Durance, à 4 lieues d'Avignon; son nom latin est *Cabellio.*

Elle a un évêché suffragant d'Avignon: son territoire est très-fertile & très-agréable. Elle est à 5 li. s. e. d'Avignon, 9 n. e. d'Arles, 10 n. o. d'Aix. *Lat.* 43, 52; *Long.* 22, 52.

CAVALLE, ville de Grèce, dans la Macédoine, près de l'Archipel. C'étoit autrefois une grande ville; plusieurs ruines, & sur tout les restes d'un bel aqueduc à double rang d'arcades, les unes sur les autres, attestent encore son ancienne grandeur.

CAVALLERIE (la), petite ville de France, en Rovergue, vers les frontières des Cevenes.

CAVAN, ou CAVON, contrée d'Irlande, avec titre de comté, dans la province d'Ulster, dont la capitale porte le même nom, à 24 lieues n. o. de Dublin. La ville envoie un député au parlement. *Long.* 10, 10; *lat.* 54.

CAVARZERE, château de l'état de Venise, dans le Dogado, sur l'Adige, diocèse & à 6 lieues de Chiozza. On y fait un grand commerce par le moyen de l'Adige. On y compte plus de 6000 habitans,

CAVE, une des îles Orcades, au nord de l'Ecosse.

CAVEN, *Voyez* KOWNO.

CAVERNIECK, petite ville de la Prusse occidentale, dans la province de Michelow, près de la rivière de Dribentz. (*R.*)

CAVIANA (île de), dans l'Amérique méridionale, au Brésil, à l'embouchure de la rivière des Amazones. Elle est aujourd'hui déserte.

CAVINAS (les), peuple de l'Amérique méridionale, dans la province de Charcas.

CAVITE, ou CAVITA, ville de l'île de Manille, l'une des Philippines, avec un bon château & un porr, près duquel on construit les vaisseaux. Elle est à 4 lieues de Manille.

CAVOLA, forteresse d'Italie, dans l'état de la république de Venise, sur la rivière de Brente.

CAVOURS, ou CAOURS, petite ville d'Italie, en Piémont, sur les frontières de France. Elle fut prise d'assaut & saccagée par les François, en 1690. Elle est à 6 milles de Pignerol.

CAWROORA, ou COURWO, rivière de l'Amérique, à huit lieues de Cayenne.

CAXAMALCA, ville, & petit pays de l'Amérique meridionale, au Pérou, abondant en mines d'or & d'argent, & qui donne beaucoup de laine. Les pâturages y sont excellens, & l'on y recueille beaucoup de maïs & de fruits. Les Indiens de ce canton, sont paisibles, honnêtes & industrieux. La ville est à 30 li. de la mer Pacifique. *Long.* 304, 40; *lat. mérid.* 8 (*R.*)

CAXEM, ou CAYEM, ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, avec un bon port, sur l'Océan.

CAYAKA, petit pays d'Afrique dans la Nigritie, au nord de la rivière de Gambie.

CAYE, *Caya*, petite rivière d'Espagne, dans l'Estramadure, sur les frontières de Portugal. Elle se jète dans la Guadiana à Badajoz.

CAYEMITES, petites îles de l'Amérique, à l'occident de l'île Saint-Domingue; elles font partie des îles Antilles. Les habitans de Saint-Domingue y vont pêcher des tortues. (*R.*)

CAYENNE, *Voyez* CAIENNE.

CAYEUX, bourg de France, en Picardie, au diocèse d'Amiens.

CAYLLOMA, district de l'Amérique méridionale, au Pérou, à 30 lieues n. e. d'Arequipa: ses mines d'argent furent découvertes très-anciennement; on ne cessa jamais de les exploiter, & leur abondance est toujours la même. (*R.*)

CAYLAR (le), ou LE CAYLÈS, petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse, & à 5 li. n. de Lodève.

CAYLUS, petite ville de France, dans le bas Quercy, sur les frontières de Rovergue, à 8 li. n. e. de Montauban. On a aussi donné le même nom à un village de Rouairoux, diocèse, & à 4 li. s. de Castres, en Languedoc.

CAYMAN: il y a trois îles de ce nom, dans l'Amérique septentrionale, au midi de l'île de Cuba, & à l'occident septentrional de la Jamaique: elles sont inhabitées, & presque sans aucune eau douce.

CAYNO, ou CANO, petite île de l'Amérique méridionale, dans la mer du Sud, à l'extrémité de la province de Costa-Ricca.

CAYONNE,

CAYONNE, rivière d'Amérique, dans l'île de Saint-Christophe.

CAYOR (le lac de), lac d'Afrique, au nord du Sénégal, par les débordemens duquel il est formé. Le pays voisin est agréable & bien cultivé. Ce lac est à sec une partie de l'année, & on l'ensemence. (R.)

CAYOR, ou CAHIOR, petit royaume d'Afrique, en Nigritie, entre le Sénégal & le Cap-Verd.

CAYPUMO, rivière d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, au delà du Gange.

CAYRAC, petite ville de France, en Guienne, dans le Quercy, sur la rivière de Lot.

CAZALLA, petite ville d'Espagne, en Andalousie, dans la Sierra-Morena.

CAZAUBON, petite ville de France, dans l'Armagnac, sur la rivière de Douze, & à 2 li. n. o. d'Eause. Cazaubon n'étoit pas de cette ville, mais de Bordeaux en Dauphiné.

CAZBAT, ville ancienne d'Afrique, au royaume de Tunis. Le pays est en friche, & sert de pâturage aux troupeaux des Arabes.

CAZEREM. *Voyez* KARASM dans ce supplément.

CAZERES, petite ville de France, en Gascogne, sur la Garonne, au diocèse de Rieux. Il y a une autre ville de même nom en Gascogne sur, l'Adour.

CAZERN, ville & forteresse de Pologne, dans la basse Podolie, sur le Niester.

CAZEROM, ou CAZERON, ville d'Asie, au royaume de Perse, capitale de la province de Sapour, qui fait partie de la Perse proprement dite, entre les rivières de Boschamir & de Bendemir.

CAZIMIR, ou KAZIMIERZ. *Voyez* CASIMIR.

CAZMA, bon port de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima. (R.)

CAZZICHI, petite rivière de l'île de Candie, qui se jète dans la mer, près de Spinalonga.

CE, ville de la Chine, dans la province de Xansi, où elle est la troisième, entre les grandes cités.

CEA, rivière d'Espagne, au royaume de Léon: elle prend sa source près des Asturies, & se jète dans le Carrion.

CEA. *Voyez* ZIA.

CEAUX, rivière de France, dans le Gâtinois, qui se jète dans le Loing.

CEAUX, bourg de France, en Auvergne, généralité de Riom.

CEBU, ou ZEBU, île d'Asie, l'une des Philippines, dans la mer des Indes.

CEBU. *Voyez* ZEBU.

CECERIGO, ou CERIGOTTO, petite île de l'Archipel, entre celles de Cerigo & de Candie.

CECIMBRA. *Voyez* CEZIMBRA.

CECINA, rivière d'Italie, dans la Toscane, entre Livourne & Piombino. Elle a sa source dans le Siennois, & se jète dans la Méditerranée.

CEDOGNA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, au pied de l'Apennin, avec un évêché suffragant de Conza. Elle est à demi ruinée. *Long.* 33; *lat.* 41, 5.

CEDRO, rivière de l'île de Sardaigne, qui se jète dans la mer, près d'un petit golfe du même nom.

CEFALA, *Voyez* ZERU.

CEFALONIE, ou CEPHALONIE, île considérable de la Grèce, au sud de l'Albanie, & au n. e. de la Morée. Elle est fertile en huile, en vin rouge, en muscat excellent, en oranges, grenades, & en raisins de l'espèce de ceux de Corinthe. Son climat est fort chaud. Il y a des fleurs aux arbres pendant tout l'hiver. Elle est sujette aux Vénitiens depuis 1224. Les Tucs la leur enlevèrent en 1479, & la perdirent quelques années après. La capitale en est Céfalonie, qui a un évêché suffragant de Corfou, & qui est uni à celui de Zante. *Long.* 38, 20; *lat.* 38, 30. (R.)

CEFALU, ou CEFALEDI, ville de Sicile, dans la valée de Démona, avec un château, un port, & un évêché suffragant de Messine. Elle est à 15 li. n. de cette dernière ville. *Long.* 31, 35; *lat.* 38. 5. (R.)

CEGA, petite rivière d'Espagne, au royaume de Léon, qui se jète dans le Duero.

CEILAN, ZEYLAN, ou CEYLAN, île très-considérable d'Asie, dans la mer des Indes. Elle a quatre-vingt lieues de longueur sur trente dans sa plus grande largeur. En général l'air y est très-bon, le pays montueux, les vallées fertiles. Elle abonde en vaches & en animaux de toutes espèces, excepté en bêtes à laine. Il s'y trouve plusieurs oiseaux inconnus en Europe, des serpens très-dangereux, des singes & des fourmis qui font beaucoup de dégât; quantité de pierres précieuses, de l'ivoire & plusieurs racines pour la teinture, du gingembre, du cardamome, & des drogues médicinales. Le riz qui fait la nourriture ordinaire des habitans, y croît dans la plus grande abondance. Le commerce principal consiste en canelle excellente, qui y abonde. Entre les arbres extraordinaires, celui qu'on nomme *tallipot*, a dit-on, des feuilles si grandes, qu'une seule, quand elle est sèche, peut couvrir quinze ou vingt hommes, & les garantir de la pluie. Les Hollandois en possèdent presque toutes les côtes, & le roi de Candi ou de Caddi, est maître de l'intérieur du pays. Deux nations dif-

férentes par les mœurs, par le gouvernement & par la religion, habitent l'île de Ceilan. Les Bedas établis dans la partie septentrionale, sont partagés en tribus qui obéissent à un chef dont l'autorité est limitée. Ils vont presque nuds. Ces tribus sont unies pour la défense commune; il est très-douteux qu'elles aient un culte. Une nation plus nombreuse & plus puissante, qu'on nomme les *Chingulais*, est maîtresse de la partie méridionale de l'île. Ils sont vêtus, & obéissent à des despotes. Ils reconnoissent un être suprême, & des divinités du second ordre. Ils sont fourbes, intéressés, complimenteurs comme tous les peuples esclaves. *Long.* 97, 25 - 100 ; *lat.* 5, 55 - 10. (R.)

CELAMA, ville des Indes, en Asie, dans l'île de Banda, l'une des Moluques.

CELANO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, avec titre de comté, à une demi-lieue du lac de même nom. *Long.* 31, 30; *lat.* 42.

CELEBES ou MACASSAR (île de), grande île de l'Asie, dans la mer des Indes, sous l'équateur, au midi des Philippines, & à l'orient de celle de Bornéo. Elle a environ cent quarante lieues de long sur quatre-vingt-cinq de large. Quoique située au milieu de la zone torride, les chaleurs y sont tempérées, à cause des pluies abondantes & des vents frais qui y règnent. Une éducation austère rend les habitans de Celebes agiles, industrieux, robustes. Dans la guerre, leur premier choc est terrible. Cette île obéit à divers petits princes du pays, qui sont en quelque sorte subordonnés aux Hollandois qui en écartent les nations Européennes. La capitale se nomme *Celebes*. Le hasard seul a décidé de la religion que professent les Macassarois: ennuyés d'être idolâtres, ils envoyèrent des députés aux Chrétiens qui demeuroient dans leur voisinage, & ils en envoyèrent en même tems d'autres au roi d'Achem, qui étoit Mahométan, dans la résolution de prendre la religion de ceux qui leur enverroient les premiers des apôtres. Les Chrétiens furent prévenus par les Mahométans, dont en conséquence ils embrassèrent la doctrine.

Cette île abonde en girofle, muscade, riz, fruits, palmes qui portent le coco, & en bétail. L'on y exploite d'ailleurs quelques mines d'or. (R.)

CELEF, rivière de Barbarie, qui tombe dans la mer à 3 li. d'Alger. (R.)

CELL, petite rivière d'Allemagne, en Suabe, qui se jète dans le Danube.

CELL, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, sur la Moselle.

CELLAMARE, petit pays d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Bari. (R.)

CELLE, (la), riche abbaye de France, en Champagne, au diocèse & près de Troyes, au sud-ouest, ordre de Saint-Benoît.

CELLE, ou MARIEN-CELLE, *Mariæ cella*. *Voyez* MARIEN-ZELL.

CELLEFROUIN, bourg de France, en Angoumois, sur la rivière de Sonne, à une lieue n. de Chasseneuil, & 5 n. e. d'Angoulême, avec une abbaye de l'ordre de Saint Augustin, fondée en 1122.

CELLERFELD, ville d'Allemagne, dans le Hartz, sur la rivière d'Inner, près de Goslar, remarquable par ses fonderies & ses mines.

CELLES, ou SELLES EN BERRI, ville & abbaye de France, aux confins du Blaisois, sur le Cher. *Long.* 19, 15; *lat.* 47, 15.

CELLES. *Voyez* SELLES.

CELLE-SAINT-HILAIRE, abbaye de France, au diocèse & près de Poitiers, ordre de Saint Augustin. Il y en a une autre du nom de la Celle à 10 li. s. de Poitiers, & 5 s. de Saint-Maixant, qui est très-riche, fondée vers 1137.

CELLE-SAINT-HILAIRE. *Voyez* LA CELLE SAINT-HILAIRE.

CELLES-SUR-THIERS, bourg de France, en Auvergne, généralité & élection de Riom.

CELORICO, ou SELERICO, petite ville du royaume de Portugal, dans la province de Beira, sur le Mondego. *Voyez* SELORICO.

CENEDA, ville assez peuplée d'Italie, dans l'état de Venise, & dans la Marche Trévisane, avec un évêché suffragant d'Udine. Elle est à 8 li. n. de Trévise, 4 s. de Belluno. *Long.* 29, 50; *lat.* 46. (R.)

CENERET. *Voyez* TIBÉRIADE.

CENIS (le Mont), montagne des Alpes, sur la route de France en Italie. La Novalèse est au pied du mont Cenis; on y prend des mulets pour monter au plus haut endroit du passage, où se trouve une plaine & même une vallée, au milieu de laquelle est un lac qui peut avoir un mille de circuit, dont on ne connoît pas jusqu'ici la profondeur. Le côté qui regarde la Savoie est beaucoup plus roide que l'autre, quoiqu'il y passe continuellement des chevaux. Ce sont des hommes pour l'ordinaire qui portent les voyageurs de ce côté-là. *Voyez* MONT-CENIS,

CENIS, rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. Elle se jète dans le golfe du Mexique.

CENIS, (les), peuples sauvages de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, vers la source de la rivière de Cenis.

CENIS, rivière de l'Italie, dans la Calabre ultérieure. Elle prend sa source dans l'Apennin, & se rend dans le phare de Messine; près de Catona.

CENNA, ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la principauté d'Onolsbach. Elle se nomme aujourd'hui *Langenzenn*. C'est une ville murée au bord de la Zenne. On y prépare de bons cuirs. Les bourgraves héritèrent cette ville en 1248 des ducs de Méran. Elle fut considérablement endommagée par les incendies de 1388 & de 1710.

CEPHALONIE; *Voyez* CÉFALONIE.

CERAM, ou CEIRAM, île considérable d'Asie, dans la mer des Indes, l'une des Moluques, dont la plus grande partie est aux Hollandois, qui y ont des forts & des négreries; le reste dépend du roi de Ternate. Cette île peut avoir 56 lieues de long sur 16 de large. Les habitans sont Mahométans. Les Hollandois en ont fait arracher les girofliers.

CERAS, petite île de Grèce, près d'Athènes. Au nord-est de cette île ou rocher, il y a un assez bon port nommé *Porto-Longo*. C'est là qu'est la barque de Colouri à Athènes, d'où le port n'est éloigné que de deux lieues. Cette petite île est jointe à une autre qu'on distingue par les surnoms de *grande* & de *petite Kira*.

CERCAMP, très-riche abbaye de France, fondée en 1140, en Artois, au diocèse d'Amiens, ordre de Citeaux, à 2 lieues n. de Dourlens.

CERCANCEAU, abbaye de France, fondée en 1181, dans le Gâtinois, au diocèse de Sens. Elle est de l'ordre de Citeaux, à 2 lieues f. de Nemours. (R.)

CERCARE, (le), petite île d'Afrique, dans la mer Méditerranée, sur la côte du royaume de Tunis.

CERDAGNE (la), petite province d'Espagne, dans la Catalogne, séparée du Roussillon par les Pyrénées. Puycerda est la capitale de la Cerdagne Espagnole.

CERDAGNE FRANÇOISE (la), est la partie de la Cerdagne qui est dans le Roussillon. Mont-Louis en est la capitale. (R.)

CERENCE, bourg de France, en Normandie, généralité de Caen, diocèse de Coutances.

CERENS, bourg de France, dans le Maine, au diocèse du Mans.

CERENZA, ou ACIRENZA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur un rocher escarpé, avec un évêché uni à celui de Cariati. Elle est à 4 li. n. o. de Saint-Severino. *Long.* 34, 50; *lat.* 39, 23. (R.)

CERES. *Voyez* SERRES.

CERET, *Ceretum*, petite ville de France, dans le Roussillon, sur la rivière de Tet, où il y a un pont magnifique d'une seule arche, & de la plus grande hardiesse. C'est le lieu où s'assemblèrent les commissaires d'Espagne & de France, pour régler les limites des deux royaumes, en 1660. La ville est petite, les rues & la place aussi. Il n'y a qu'une paroisse, mais un gran nombre d'ecclésiastiques pour la desservir. Le fauxbourg est plus grand que la ville; les rues en sont belles, ainsi que la place. On y voit un couvent de Carmes & un autre de Capucins. Elle est à 5 lieues f. o. de Perpignan. (R.)

CERFROY, chef d'ordre des Mathurins, dans le duché de Valois, à une lieue f. de la Ferté-Milon.

CERIGNOLE, à 10 lieues f. e. de Manfredonia, & à 2 lieues de l'Ofante, dans la Pouille, au royaume de Naples, où les François furent défaits en 1503.

CERIGO, *Cythera*, île de l'Archipel, au f. e. de la Morée, & au nord occidental de celle de Candie. C'est la même que celle qui a été tant chantée par les poëtes sous le nom de *Cythère*, avec une petite ville du même nom. Elle abonde en lièvres, en cailles, en tourterelles, en faucons. Elle appartient aux Vénitiens. (R.)

CERINES, *Ceraunia*, petite ville de l'île de Chypre, avec un bon château, un port, & un évêché Grec suffragant de Nicosie. *Long.* 51, 18; *lat.* 35, 22.

CERISOLES, *Cerisolæ*, village de Piémont, où les François défirent les Espagnols, le 14 avril 1544, sous François Ier. Il est à 3 li. o. d'Albe, 2 e. de Carmagnole.

CERISY, bourg de France, en Normandie, au diocèse & à 4 li. f. o. de Bayeux, avec une très-riche abbaye de Bénédictins.

CERLIER. *Voyez* ERLACH.

CERNAY, EN DORMOIS, petite ville de France, en Champagne, à 8 li. de Reims.

CERNI (Saint), petite ville de France, dans le Rouergue, à 6 li. o de Vabres.

CERNU, petite ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duquela.

CERNY, petite ville de l'Ile de France, dans la généralité de Paris, à 3 li. e. d'Etampes.

CERRITO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la province de Labour.

CERS, petite île de l'Océan, sur les côtes de France, à l'orient de celles de Gernezey.

CERTALDO. *Voyez* CASTRO CALTALDO.

CERVARA, petite ville de Portugal, dans la province de Tra-los-montes, près du Minho. Elle est fortifiée par de très-bonnes murailles.

CERVARO, rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate.

CERVERA, petite rivière d'Italie, dans la Valteline.

CERVERA, ville & château d'Espagne, au royaume de Valence. (R.)

CERVERA, bourg d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille, à 8 lieues communes d'Espagne sud-ouest de Cuença.

CERVERA, viguerie & petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur une rivière de même nom, qui se jète dans la Segra, au-dessus de Lérida. Elle a une université fondée en 1717. Cette ville signala sa fidélité envers Philippe V, dans le tems de la révolte de la Catalogne. *Long.* 18, 44; *lat.* 41, 28.

CERVI, île de l'Archipel, au midi de la Morée, près de l'île de Cerigo.

CERVIA, ancienne & riche ville d'Italie, dans la Romagne, sur le golfe de Venise, entre les rivières de Savio & de Pisatello. Elle a un évêché suffragant de Ravenne, & elle est située à 4 li. f. e.

de cette ville, fur le golfe de Venife. L'air y eſt mal-fain. *Long.* 30; *lat.*44, 16. (R.)

CESANO (le), rivière d'Italie, dans l'État de l'Églife, au duché d'Urbin. Elle fe jète dans le golfe de Venife.

CESAREE-SUR LA MER, ancienne capitale de Mauritanie. Il en refte des ruines fort étendues. On croit que c'eſt la Jol de Pline, de Ptolomée & de Pomponius Mela.

CESAREE-AUGUSTE. *Voyez* ANAZABRE.

CÈSE, (la), petite rivière de Languedoc, qui fe jète dans le Rhône, vis-à-vis d'Orange, & qui roule des paillettes d'or.

CESENA, belle & forte ville d'Italie, dans l'État de l'Églife & dans la Romagne, fur le Savio, avec un évêché fuffragant de Raveune. Elle eſt à 6 li. eſt de cette ville. Cette ville eſt petite, mais agréable, & bâtie au pied d'une montagne, fur laquelle eſt une mauvaife citadelle qui la commande. Elle a un bel hôtel-de-ville, & une fontaine ornée de ſtatues. On n'y compte pas moins de quinze couvens d'hommes, & fept de femmes. Les vins de Cefena étoient eſtimés du tems des Romains. Les habitans y font d'une gaieté qui annonce la pureté du climat. C'eſt la patrie de Jaques Mazzoni, reçu docteur en théologie à Bologne à l'âge de dix-huit ans, & admiré de tous ceux qui l'interrogèrent. *Long.* 29, 46, *lat.* 44, 8. (R.)

CESSARES, peuple de l'Amérique méridionale, dans la Terre Magellanique, à l'orient de la Cordillere.

CESSE, rivière du duché de Luxembourg, qui fe précipite dans un abîme près de Ham, & après avoir coulé une lieue fous terre, reparoît de nouveau. Je ne fais pourquoi on douteroit d'un pareil phénomène. Je connois trois rivières en France qui coulent ainfi fous terre, & reparoiffent enfuite; la Meufe à Bazeuilles, dans la Lorraine; la rivière *Maudite* à Gand, en Champagne, dans le Baffigni, & un étang, qui pourroit mériter le nom de rivière, & qui coule deux lieues & demie fous terre, à commencer de Liffot-le-petit, en Baffigni, & reparoît à Neufchâteau en Lorraine. Je pourrois y ajouter la Guadiana en Efpagne, & plufieurs autres. (M. D. M.)

CESSE, petite rivière de France, dans le Languedoc, qui fe perd dans l'Aude.

CESSENON, petite ville de France, dans le Bas-Languedoc au diocèfe & à 4 lieues f. e. de Saint-Pons, 3 n. de Beziers.

CESTAS, paroiffe du Bourdelois, limitrophe des Landes, & dans les graves de Bordeaux, au comté d'Ornon. On y a découvert en 1742 un temple octogone, & plufieurs bas reliefs, lefquels defignent des fêtes de Cybèle, une initiation à fes myſtères, & un facrifice qu'on lui a offert: on en peut voir la figure & le plan dans une *differtation* fur ce temple, donnée en 1743 par M. Jaubert, impr. à Bordeaux, *in*-12.

CETINA, rivière de Dalmatie, qui prend fa fource dans la Bofnie, & fe jète dans le golfe de Venife.

CETON, bourg de France, en Normandie, généralité d'Alençon.

CETONA, ville d'Italie, en Tofcane, dans le territoire de Sienne. (R.)

CETRARO, ville du royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, fur la côte de la mer de Tofcane.

CETTE (le port de), autrement LE PORT SAINT-LOUIS, petite ville de France, en Languedoc, avec un port muni d'un phare & de plufieurs forts. C'eſt le fiége d'un gouverneur particulier, & il y a état major. C'eſt où commence le canal de Languedoc. Elle eſt entre Montpellier & Agde. Son port fut formé par Louis XIV pour les galères & pour de petits bâtimens. *Long.* fuivant Caffini, prife au fanal de cette ville, 21 deg. 13'; *lat.* 43, 24, 40. (R.)

CEU, ville de la Chine, dans la province de Chanton ou Xantung. C'eſt la feconde métropole de cette province.

CEVA, *Ceba*, ville forte d'Italie, dans le Piémont, au comté d'Aſti, fur le Tanaro. Elle a titre de marquifat, & une bonne citadelle. Elle eſt à 3 li. f. e. del Mondovi, & 8 & demie f. d'Albe, 7 o. de Savone. *Long.* 25, 40; *lat.* 44, 20.

CEVENNES. *Voyez* SEVENNES.

CEUTA, *Septa*, ville forte d'Afrique, fur la côte de Barbarie, au royaume de Fez, dans la province de Hasbate, appartenante aux Efpagnols. Elle a foutenu, en 1697, un fiége des plus vigoureux contre les Maures. *Long.* 17, 10; *lat.* 35, 36.

Cette ville n'a qu'un petit port, & un évêché fuffragant de Lisbonne. Jean roi de Portugal, la prit fur les Maures en 1415. Depuis la révolution de Portugal en 1640, elle eſt aux Efpagnols, auxquels elle fut abandonnée par le traité de Lisbonne en 1668. Elle eſt fur le détroit vis-à-vis de Gibraltar. Auprès de cette ville, eſt la montagne des finges qui a fept fommets. Les anciens la nommoient les *Sept Freres* (R.)

CEYLAN. *Voyez* CEILAN.

CEZANE. *Voyez* SEZANE.

CESAR, rivière de l'Amérique méridionale, en Terre-Ferme, dans le gouvernement de Sainte-Marthe. Elle fe perd dans celle de Sainte-Madelaine. On la nomme auffi *Pompatas*. (R.)

CÈZE (la). *Voyez* SÈSE.

CEZIMBRA, ville & port de Portugal, dans la province d'Eſtramadure, à l'embouchure de la rivière de Zedaon, au f. de Lisbonne. (R.)

CEZY, bourg de France, à 5 lieues n. d'Auxerre.

CHAAGE, riche abbaye de France, fondée en 1135, dans un fauxbourg de Meaux. Elle eſt de l'ordre de Saint Auguſtin. (R.)

CHAALIS. *Voyez* CHALLY.

CHABANGI, petite ville de la Turquie, en Afie, dans la Natolie, à une journée d'Ifnich, & à quatre de Conſtantinople, fur le bord du lac de

Chabangigul; il y a deux caravanserais. Ce lac a bien 18 lieues de tour. On y pêche quantité de poissons.

CHABANOIS, petite ville de France, avec titre de principauté, en Angoumois, à 2 lieues n. de Roche Chouart.

CHABERAN, ville d'Asie, dans le Schirvan, entre Derbent & Schamaki, à l'occident de la mer Caspienne.

CHABEUIL, petite ville de France, en Dauphiné, dans le Valentinois, avec une justice royale (R.)

CHABLAIS (le), *Caballicus ager*, province du duché de Savoie, avec titre de duché, bornée par le lac de Genève, par le Vallais, par le Faussigni & la république de Genève; la capitale en est Thonon.

CHABLIS, petite ville de France, en Champagne, à l'extrémité du diocèse de Langres, dans le Senonois, éloignée d'Auxerre de quatre lieues, sur les confins de la Bourgogne. *Longit.* 21, 20; *lat.* 47, 47. Elle est remarquable par ses excellens vins blancs. Les Calvinistes la prirent en 1598. Il s'y donna une sanglante bataille en 841. (R.)

CHABNO, ville de Pologne, dans la Haute-Volhinie, sur la rivière d'Usza.

CHABRIA, rivière de Macédoine, dans la province d'Emboli. Elle se jète dans la Méditerranée à Salonique.

CHABRIS, bourg de France, dans l'Orléanois, élection de Romorentin.

CHABUR, rivière d'Asie, dans le Diarbek, qui se jète dans l'Euphrate à Alchabur.

CHACAINGA, contrée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima.

CHACAMA, vallée de l'Amérique, au Pérou, dans la province de Lima. Il y a d'excellens pâturages. On y cultive des cannes-à-sucre, & il y croît des fruits de toute espèce en abondance.

CHACHAPOYAS, ou SAINT-JEAN DE LA FRONTERA, petite ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima. Il y a aussi une rivière de même nom au Pérou.

CHACHIN, ou XAN-HAI, désert de Tartarie, dans le pays d'Igour. Il est tout rempli de sables qui se meuvent au gré des vents & font périr les voyageurs.

CHACK', petite ville forte de la Basse-Hongrie, près de la Drawe.

CHACO, grand pays de l'Amérique méridionale, sur la rivière du Paraguai, borné par le Pérou, la province de la Plata, le pays des Amazones. Il est habité par des nations sauvages, peu connues des Européens. *Lat.* sud, entre le 19e & 27e degrés.

CHADER, île considérable d'Asie, à l'occident du golfe Persique. Elle est entre le Schat-el-Arab, l'Euphrate, & le golfe dont nous venons de parler, partie dans le Diarbeck, partie dans l'Arabie. On lui donne environ deux cent-trente-cinq milles d'Italie de longueur, & soixante de largeur. Elle est couverte de palmiers & d'autres arbres. (*R.*)

CHAFFRE (Saint-), abbaye de France, au diocèse & à 4 lieues s. e. du Puy, ordre de Saint-Benoît. Elle vaut au-delà de 100,000 livres.

CHAGNI, petite ville du Châlonnois, entre Beaune & Châlons, sur la route de Lyon à Paris, & sur la rivière de Deheune, qui verse à la Saône. C'est une baronnie appartenante à M. de Clermont-Montoison. L'empereur Lothaire data une charte de ce lieu, en 840.

Philippe de Maisière, docteur en Théologie, né à Chagni en 1630, a donné plusieurs ouvrages au public, dont on voit la liste dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, tom. II, pag.* 8. Il mourut en 1709, conseiller clerc au présidial de Châlons-sur-Saône. C'est un passage très-fréquenté, & il s'y fait un grand commerce de vin. (*R.*)

CHAGRA, rivière de l'Amérique méridionale, qui la sépare d'avec la septentrionale, & qui tombe dans la mer près de Porto-Bello.

CHAHAIGNE, bourg de France, en Anjou, au diocèse d'Angers.

CHAIAPA, petite ville de Turquie en Europe, dans la Morée, au Belvedere, sur le golfe de Zonchio.

CHAIBAR, rivière de l'Arabie heureuse, dans le territoire de la Mecque, & qui se jète dans la mer Rouge.

CHAIFUNG, ville de la Chine, capitale de la province de Honnang.

CHAILAR (le), bourg de France, dans le Vivarais.

CHAILLAN, bourg de France, dans le Maine, élection de Mayenne.

CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX, bourg de France, en Poitou, élection des Sables d'Olonne.

CHAILLEVETTE, bourg de France, en Saintonge, élection de Marennes.

CHAILLI *Voyez* CHAILLY.

CHAILLOT, ci-devant village des environs de Paris, mais en dernier lieu érigé en fauxbourg de cette capitale par lettres-patentes. Il y a une église de religieuses de Sainte-Geneviève, des filles de Sainte-Marie, dont le couvent renferme des tombeaux de personnages illustres; un couvent de Minimes; une paroisse assez bien bâtie; une verrerie, une savonerie, qui est tombée aujourd'hui, & à la place de laquelle on a établi une manufacture royale de tapis de Perse; un château d'eau pour la conduite des eaux qui y sont élevées par une pompe à feu établie près de la Seine. Ce village est beaucoup mieux bâti, plus grand, & plus agréable qu'une foule de villes en France. Plusieurs riches particuliers de la capitale y ont de fort belles maisons. (*R.*)

CHAILLOUÉ, bourg de France, en Normandie, au diocèse de Seez.

CHAILLY, célèbre & riche abbaye, fondée en 1136, au diocese & à 2 lieues f. e. de Senlis, ordre de Citeaux, de la filiation de Pontigny. Elle vaut 40000 livres. (R.)

CHAINGI, bourg de France, élection d'Orléans.

CHAINOUQUAS, peuple d'Afrique, dans la Cafrerie.

CHAISE (la), EN BEAUJOLOIS, très-beau château dans la paroisse d'Odenas en Beaujolois, seigneurie érigée en comté en 1718. Ce lieu a donné le nom au P. de la Chaise, confesseur de Louis XIV.

CHAISE-DIEU, ou CHESE-DIEU (la), *Casa Dei*, petite ville d'Auvergne, à six lieues de Brioude, qui doit son origine à un célebre monastère de Benedictins, en 1046. Le roi Henri l'érigea en abbaye en 1052. Le cardinal de Richelieu en étant abbé, l'unit à la congrégation de Saint-Maur en 1640. Il y eut sous le pape Léon IX, jusqu'à trois cens moines. Pierre, fils de Roger, depuis pape sous le nom de Clement VI, y avoit été religieux, & y choisit son tombeau. (R).

CHAKTOUS (les), nation sauvage de l'Amérique septentrionale, dans la sud-Caroline. (R.)

CHALABRE, petite ville de France, dans le pays de Foix, au diocèse & à 3 li. f. de Mirepoix, sur la rivière de Lers. (R.)

CHALADE (la), abbaye de France, fondée en 1128, au diocèse de Verdun, & à 2 lieues n. e. de Sainte Menehoult, ordre de Citeaux. Elle vaut 7000 livres de revenu. (R.)

CHALAIS, *Calescum*, bourg de France, dans le Périgord, diocèse de Perigueux, parlement & intendance de Bordeaux, élection de Périgueux, à 2 lieues d'Aubeterre, sur les limites du Périgord, avec un château sur la rivière de Dude, & titre de principauté. On y compte environ 960 habitans.

Il a un autre bourg de ce nom dans la même province, & qu'on appelle aussi SAINT-JORIS-DE-CHALAIS.

CHALAMONT, petite ville de la Bresse, dans la principauté de Dombes, à 5 lieues e. de Trévoux. (R.)

CHALANÇON, petite ville de France, au Bas-Languedoc, au diocèse & près de Viviers. (R.)

CHALANT, ville & comté d'Italie en Piémont, entre Aoust & Bardo. Son érection en comté remonte à l'an 1417. (R.)

CHALAOUR, ville d'Asie, dans l'Indoustan, sur la route de Surate à Agra. (R.)

CHALCEDOINE, ville de Bythinie, à l'entrée méridionale du Bosphore de Thrace, où s'est tenu un concile contre Eutichès, dans le milieu du ve siècle. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village. (R.)

CHALCITIS, ou CHALCITIDE, île située vis-à-vis de Chalcedoine. Les grecs modernes la nomment *Calcis*. Cette île a des mines de cuivre & de plusieurs autres métaux.

CHALIACRA, ville de la Turquie en Europe, dans la partie basse & orientale de la Bulgarie, avec un port sur la mer Noire. On la croit l'ancienne *Dyonisiopoli*.

CHALINARGUE, bourg de France, en Auvergne, au diocèse de Saint-Flour.

CHALIS. *Voyez* CHAILLI.

CHALIVOI, abbaye de France, de l'ordre de Citeaux, fondée en 1133, au diocèse de Bourges, à 2 lieues o. de la Charité.

CHALLANS, bourg de France, en Poitou, élection des Sables d'Olonne.

CHALLIN, gros bourg de France, en Anjou, diocèse & à 7 lieues o. d'Angers.

CHALOCHE, abbaye régulière d'hommes, ordre de Citeaux, fondée en 1119, à 4 lieues n. e. d'Angers.

CHALON-SUR-MARNE, ou CHALON EN CHAMPAGNE, *Duro-Catalaunum*, grande ville de France, en Champagne, sur la rivière de Marne. *Long.* 22 d. 2' 12"; *lat.* 48 d. 57' 12".

Cette ville étoit de la cité des Remois; Eumène est le plus ancien auteur qui en parle, en nous apprenant que l'empereur Aurelien défit Trétricus auprès de Châlon, ce qu'il appelle *cædes catalaunica*. Am. Marcellin nomme Châlon entre les belles villes de la deuxième Belgique; & dans les notices, elle tient le troisième rang.

Cette ville, qui n'a jamais été possédée par les comtes de Champagne, fut mise, par les rois de France, sous le bailliage de Vermandois: Louis XIII y a érigé un présidial. On y remarque l'hôtel-de-ville, & la porte dauphine qui sont de bonne architecture. La promenade du Jard a été détruite; & à la place on en a fait une autre bien supérieure, pour l'alignement & la symmétrie.

Il s'est formé en cette ville, en 1750, une académie des sciences & belles-lettres, qui n'a cessé de se distinguer par l'utilité & le choix des sujets qu'elle a proposés pour prix.

La cathédrale est assez bien bâtie. Elle fut consacrée en 1147, par le pape Eugène III, assisté de dix-huit cardinaux & de Saint-Bernard, qui précha dans le Jard. Le jubé est un ouvrage très-estimé, ainsi que les deux flèches en pierres de taille, qui sont hautes de quarante-huit toises. Cette église, bâtie en 1520, & brûlée en 1668; fut reconstruite & embellie en 1672. Le chapitre est composé de huit dignitaires, & il y a deux collégiales qui en dépendent. Son évêque est le second des comtes & pairs ecclésiastiques, & suffragant de Reims: il porte l'anneau au sacre de nos rois. L'hôtel de l'intendance est assez bien. Cette ville a deux hôpitaux, l'un pour les pauvres malades, & l'autre pour les mendians.

Outre la cathédrale, qui est un assez beau go-

thique, on compte à Châlon onze paroisses, deux collegiales, un séminaire, un college, trois abbayes d'hommes, quatre couvens de mendians, & des Mathurins: un monastère de Benedictins, de l'etroite observance, & quatre maisons de religieuses. L'ancienne abbaye de Saint-Mémie est possédée par les Génovéfains. C'est le chef-lieu de la généralité de Champagne, qui a douze élections; favoir, Châlon, Rhetel, Sainte-Menehoult, Vitry, Joinville, Chaumont, Langres, Bar-sur-Aube, Troyes, Epernay, Reims, Sézanne-en-Brie. C'est la patrie de Perrot d'Ablancourt, & du ministre Blondel. Les plus grand commerce de cette ville consiste dans une manufacture de raz & de pinchinats, qui est aujourd'hui fort déchue. Cette ville est le siege de l'intendance de la province. Elle a un gouverneur particulier, un grand bailli d'épée. Il y a bailliage, présidial, bureau de finances, maitrise particulière des eaux & forêts. Elle est bâtie partie en craie, partie en bois, & située entre deux belles prairies, à 16 li. s. o. de Verdun, 10 s. e. de Reims, 36 e. de Paris. (*R*.)

Chalon-sur-Saone, ville de France, en Bourgogne, située sur la Saone, à 13 lieues s. de Dijon, 12 s. e. d'Autun, 10. n. de Mâcon, 6. s de Beaune, 22 n. de Lyon, & 75 s. e. de Paris, *Long.* 22 d. 31', 25"; *lat.* 46 d. 46', 50". Cette ville est la troisième de la Bourgogne dans l'ordre de la population; elle vient immédiatement après Dijon & Auxerre. D'apres l'état de sa population, qui est entre les mains du ministre, le nombre de ses habitans ne s'éleveroit pas au-delà de huit mille cinq cens, mais je le crois de plus de dix mille. Ses environs offrent des vastes prairies, des campagnes fertiles, des vignobles renommés, & des grandes & belles forêts. C'est le siege d'un évêché, & celui d'un des grands bailliages de la province. Il y a une chancellerie aux contrats, un présidial uni au bailliage, une chancellerie royale, un bailliage pour le temporel de l'évêque, dont la justice comprend une partie de la ville. Il s'y trouve un gouverneur particulier, un lieutenant de roi, une chambre des décimes, une recette particulière des décimes de Bourgogne, une lieutenance des maréchaux de France, une maîtrise particulière des eaux & forêts, une justice consulaire, une mairie qui a la police sur toute la ville & ses fauxbourgs. Il y a maréchaussée, grenier à sel, justice des traites foraines, bureau & recette des mêmes traites, subdélégation de l'intendance, recette particulière des bois. Le commerce y est assez animé, & sa situation sur la rivière de Saône, & sur les routes de Franche-Comté, d'Alsace, d'Italie, de Paris, de Marseille, &c. y attirent beaucoup d'étrangers.

Outre la cathédrale, où se fait à une chapelle du jubé l'office paroissial de Saint-Vincent, elle a une église collégiale dédiée à Saint Georges, une abbaye de Bénédictins, une commanderie de l'ordre de Malte, dite du Temple; une abbaye de dames. dites de Lancharre, ordre de Saint-Benoît; un séminaire dirigé par les prêtres de l'Oratoire; huit couvens de l'un & l'autre sexe; un college, régi ci-devant par les Jésuites; un hôpital général, un hôpital de la charité, & cinq paroisses. Une bute, couronnée de quelques masures, est ce qu'on y décore du titre fastueux de citadelle: il y a cependant un major & quelques invalides. L'évêque est suffragant de Lyon, & il prend le titre de comte de Châlon & de baron de la Salle. Son diocèse s'étend dans la Bresse, partie du Châlonois, du Maconois, du Charollois, & sur quelques paroisses du Dijonois. Il comprend deux cent vingt-neuf paroisses ou annexes sous quatre archidiaconés & seize archiprêtrés; cinq abbayes d'hommes, entre lesquelles est Citeaux, chef d'ordre; deux de filles, trois chapitres, sans celui de la cathédrale, & treize prieurés. Ses revenus annuels montent à 35, 000 livres, quoique sa taxe, en cour de Rome, ne soit que de sept cents florins. Le chapitre de la cathedrale n'est point sujet à l'ordinaire; il a sa jurisdiction, son promoteur, son official. Donatien, qui vivoit au quatrième siècle, est regardé comme le premier évêque de Châlon. Cette ville est indiquée lieu de séjour & d'etape pour les troupes.

Châlon, que quelques géographes écrivent mal-à-propos Challon & Châlons, est une ville ancienne & assez marchande. Les fers, les grains, les vins, les cuirs & les bois y sont des objets d'un commerce considérable. C'est un des grands entrepôts des vins de Bourgogne. A cet égard sa position est moins avantageuse que celles de Dijon, de Nuits, de Beaune, de Chagny, qui touchent à la côte, tandis que Châlon s'en trouve reculée. Les vins de Givry & de Mercurey, qui sont le plus à sa portée, en sont à deux lieues. Relativement aux états de la province, elle est du nombre de celles dont le maire a droit à l'élection.

Cette ville, depuis vingt ans s'est renouvellée en grande partie: de belles maisons, quelques-unes en pierre de taille, y ont remplacé de chétives tugures, communément en bois. Il règne sur toute la longueur de la ville, le long de la Saône, un fort beau quai. Les bâtimens qui l'accompagnent, annoncent la ville de ce côté avec distinction, & lui donnent un air de richesse. Dans leur construction on a cru, qu'en adoptant un plan général & uniforme de façade, on obtiendroit un plus grand effet; on s'est trompé: on y a jeté une monotonie peu agréable: l'ensemble de ces édifices présente l'aspect de grands corps de casernes, & la longueur de ces bâtimens les écrase. Il falloit laisser à chaque particulier la liberté de construire suivant son goût & son génie, sur un plan néanmoins qui fût avoué, & qui fût de nature à concourir à l'embellissement ou à la décoration du quai. Au reste, cette ville n'a aucun édifice, ni sacré, ni profane, ni public, ni particulier, qui soit digne de remarque; mais sans être belle, elle est

très-agréable, autant par fa pofition que par la bonne fociété. Elle eft très-bien percée, & l'on pourroit fe fervir utilement des facilités qu'elle offre à l'être mieux encore. La rue des Cloutiers prolongée d'une part le long de Saint-Georges fur la promenade neuve, de l'autre fur le rempart; la rue aux Fèvres continuée en ligne droite à la place de Beaune; une nouvelle rue commençant à cette place &, par celle du Collége & la rue des Minimes, aboutiffant à la Saône; une nouvelle rue tombant à angle droit de la rue aux Fèvres fur la place du Collége, & continuée jufqu'au rempart; la rue aux Prêtres prolongée par le cloître Saint-Vincent jufques à la porte Sainte-Marie; la rue du Châtelet continuée par le cul-de-fac des Prifons & la rue des Dames Lancharre jufques à la porte Saint-Jean de Maifelle: ces nouveaux percés, dis-je, en contribuant à l'agrément de la ville, & à la facilité des communications, prêteroient, fans en étendre l'emplacement, à l'accroiffement d'une ville dont la population s'augmente fenfiblement.

La cathédrale, fous le titre de Saint-Vincent, eft très-peu de chofe. Le portail fe fouffriroit à peine à l'églife d'une bourgade un peu aifée. Il règne au-devant une place carrée, au milieu de laquelle, dans ces derniers tems, on a vu paroître & difparoître, comme un météore, une fontaine publique prodigieufement coûteufe, qui tiroit fes eaux de la Saône, au moyen d'une machine hydraulique établie fur le pont. La ville l'éleva par condefcendance. Le capital inattendu de la dépenfe, & les frais de fon entretien, rendoient auffi chère que le vin la petite quantité d'eau qu'on en obtenoit par intervalles. La ville conçut ou voulut concevoir que les pompes gênoient la navigation, & on fupprima la fontaine. Confervée ou détruite, les promoteurs du projet fe trouvoient avoir parfaitement rempli leur objet aux dépens de la ville qui s'endetta.

Il manque à cette ville une halle aux grains & un marché. Sur la place de Beaune, eft une fontaine, du milieu de laquelle s'élève fur un piédeftal une ftatue de Neptune armé de fon trident. Près de là & fur la même place, on remarque une croix dont le fupport eft une colonne de granit, qui eut une autre deftination dans des tems reculés: le poli en eft enlevé. On voit à l'églife des Carmes la tombe de Desbarreaux, connu par fon fameux fonnet. A Saint-Georges, on remarque la grille du chœur qui eft d'un beau travail. Dans la rue de même nom eft l'ancien hôtel de Senecey, qu'habita Henri de Senecey, qui préfida la nobleffe du royaume aux états-généraux affemblés à Paris en 1614. Il étoit d'une branche de l'illuftre maifon de Bauffremont, alliée à la plupart des maifons fouveraines de l'Europe. Sur la porte eft cette legende, *Virtutem comitatur honos, in honore senesce*, qui fait allufion au nom de cette branche de Bauffremont.

M. Pérard, riche citoyen de cette ville, pofsède quelques bons tableaux, dont il ne refufe point l'accès aux amateurs. Ce font un Saint-Charles, d'Annibal Carrache, réputé dans le pays valoir 40000 liv., fur l'eftimation d'un connoiffeur qui n'avoit point envie de l'acheter, & que je crois valoir bien quatre ou cinq cents louis; & les fept facremens d'Albert Durer, en plufieurs tableaux, qui font des morceaux très-précieux, d'un fini admirable, & d'ailleurs frais & très-bien confervés. Ce font des tableaux de chapelle, qui ne conviendroient point à un cabinet ou à une galerie.

Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, qui commença à régner en 561, établit le fiège de fa domination à Châlon-fur-Saône. Alors on y battoit monnoie, & on y en avoit frappé avant cette époque. On a de Théodebert, mort en 548, une monnoie d'argent, avec le monogramme *Christus*, & la légende *Teudeberti.* Sur le revers, qui a l'empreinte d'une croix, on lit: *Cabillonum*. Gontran y faifoit battre des fols d'or & des tiers de fols, ayant d'un côté fon effigie, avec un diadême de perles, & cette légende *Cabillono fit.*

La ville que nous décrivons a des très-agréables promenades, de la plupart defquelles la vue s'étend fur les vaftes campagnes de la Breffe, & fe termine aux montagnes de la Franche-Comté & de la Savoie. On y a même en perfpective, lorfque l'air eft pur, la fommité du Mont-Blanc, qui eft à la jonction du grand & du petit Saint-Bernard, fur les frontières du Piémont, & quelques cimes de la chaîne des Alpes, qui eft aux confins du Vallais & du canton de Berne. L'éclat des neiges dont elles font chargées, & qui bravent la viciffitude des faifons, les fait appercevoir très-diftinctement.

Son fauxbourg de Saint-Laurent députe aux états de la province alternativement avec les villes de Cuifeaux, de Louans, Cuifery & Verdun. Ce même fauxbourg eft compris au nombre des villes qui ont un receveur des impofitions pour les états,

Châlon reçut l'évangile par Saint-Marcel & Saint-Valérien, qui fouffrirent le martyre l'an 179, le premier au village de Saint-Marcel, nommé alors *Hubiliacus*, l'autre à Tournus. Jean Baillet, feigneur de Vaugnerant, premier préfident au parlement de Bourgogne, a fa fepulture à l'hôpital de cette ville fa patrie: ce fut un des principaux bienfaiteurs de cet établiffement de piété. A l'églife des Minimes, on remarque le tombeau d'Antoine du Blé, baron d'Uxelles, lieutenant-général pour le roi, & commandant en Bourgogne, qui fe trouva à la bataille d'Arques, aux fiéges de Paris & de Rouen, & contribua à la réduction de la Bourgogne, & à la conquête de la Savoie: il jouit de la confiance des rois Henri III & Henri IV. Cette même églife a le cœur de Claude Bernard, dit

dit le Pauvre Prêtre, fils d'un conseiller au parlement de Dijon, mathématicien, poëte & peintre ; mais qui s'est rendu plus recommandable par sa piété & son amour pour les pauvres, que par ses talens. Plusieurs auteurs ont écrit sa vie. Il mourut à Paris en 1641 ; son cœur fut porté à Chalon-sur-Saône sa patrie, & déposé dans la chapelle de sa famille.

La ville, du côté du nord, jouit de l'aspect d'une magnifique prairie, souvent dévastée par les inondations de la Saône, qu'on préviendroit par une chaussée de deux pieds de haut, peu coûteuse, eu égard sur tout au fléau dont on se garantiroit

Le monastère de Saint-Marcel, de l'ordre de Saint-Benoît, situé à un quart de lieue de Châlon, communique à la ville par une belle chaussée plantée de grands ormes. Ce fut autrefois une abbaye ; c'est aujord'hui un prieuré de la congrégation de Cluni. Le fameux Abailard y finit ses jours en 1142 à soixante-trois ans, & l'on y voit son tombeau; mais Héloïse demanda ses cendres: elle les obtint, & les fit inhumer au Paraclet, en Champagne, près de Nogent-sur-Seine. L'église est du plus mauvais gothique. Le monastère est mieux: on y voit un escalier de la plus grande légéreté, & d'une hardiesse extraordinaire. Dans l'église, on conserve les reliques de Saint-Marcel dans une châsse placée à l'apside. Les deux figures d'anges de grande proportion qui servent de support, sont un excellent morceau de sculpture dû à M. Boichot, dont les talens honorent la ville de Châlon sa patrie. Gontran, roi de Bourgogne, fonda l'abbaye de Saint-Marcel, & il y fut inhumé l'an 593. Son mausolée, qui étoit magnifique, fut détruit par les Calvinistes, & ses cendres furent jetées au vent. On prétend seulement qu'on parvint à dérober son chef à leur fureur.

Châlon étoit une ville de la république des Eduens. Elle avoit sous les Romains un marché célèbre. César y établit ses magasins, & y envoya en quartier les cohortes les plus fatiguées. Les Romains y entretenoient une flotte sur la Saône, selon la notice de l'empire.

Au quatrième siècle, elle fut détachée du territoire des Eduens, pour composer un diocèse particulier. La grande voie romaine, percée par Agrippa, de Lyon à Boulogne, passoit par Châlon.

Les rois de Bourgogne y ont souvent fait leur séjour. Gontran y avoit son palais, il y assembla plusieurs conciles, & il y mourut.

Les Vandales & Attila, au sixième siècle, la renversèrent de fond en comble. Chramme, fils rebelle de Clotaire, y porta le fer & le feu dans le septième siècle. Dans le huitième, les Sarrasins la traitèrent cruellement ; dans le neuvième, Lothaire, en haine du comte Warin, qui avoit délivré Louis le Débonnaire de la persécution de ses enfans, l'assiéga, & y fit mettre le feu après l'avoir pillée ; l'incendie n'épargna que l'église S. Georges. Dans le dixième siècle, les Hongrois la ruinèrent : elle n'eut pas moins à souffrir de la fureur des Calvinistes, au seizième siècle.

Mais la fécondité de son terroir, sa situation commode pour le commerce, le zèle de ses habitans, les bienfaits des princes, la firent toujours renaître de ses cendres. C'étoit sous Charles le Chauve, une des huit villes, où l'on battoit monnoie dans le palais du roi, occupé aujourd'hui par M. Pérard.

Châlon a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1237, qu'ils cedèrent ce comté à Hugues III, duc de Bourgogne, en échange d'autres terres. Henri II, roi de France, ceignit de murs & réunit à la ville le fauxbourg de Saint-Jean de Maiselle, & fit construire la citadelle.

Cette ville est la patrie de Saint Cesaire, évêque d'Arles, de J. Prestet, oratorien, disciple de Mallebranche, dont on a des élémens de mathématiques. La meilleure edition en est celle de 1689, 2 *vol. in.* 4°. Il mourut en 1690. C'est aussi la patrie du P. Jacob, Carme, bibliothécaire du cardinal de Retz, & ensuite d'Achille de Harlay, premier président, chez lequel il mourut en 1670.

Le Châlonois, dont Châlon est le chef-lieu, est un pays de seize lieues de long, sur treize de large, & qui eut autrefois ses comtes particuliers. Il comprend le Châlonois propre & la Bresse-Châlonoise, séparés l'un de l'autre par la Saône. Le *Châlonois propre*, qu'on nomme aussi la Montagne, est situé en Bourgogne, à l'ouest de la Saône : il renferme cent cinquante-six paroisses ou communautés. On y recueille d'excellens vins, & des grains de toute espèce. Il s'y trouve d'ailleurs de bons pâturages & des bois de haute-futaie. La *Bresse-Châlonoise* a quelques montagnes du côté du Châseaux ; ailleurs elle offre de vastes plaines, abondantes en grains de toute espèce, en bois de futaie & taillis, & en pâturages. Elle est d'ailleurs entrecoupée d'un grand nombre de rivières, de ruisseaux, & de petits étangs très-poissonneux. Le Châlonois propre & la Bresse-Châlonoise forment l'un & l'autre un bailliage principal. (R.)

CHALONNE, petite ville de France, en Anjou, sur le bord meridional de la Loire, près de l'endroit où le Layon se jète dans cette rivière, vis-à-vis d'une petite île d'environ une lieue & demie de longueur, appellée aussi *Chalonc.* Il y a auprès des mines de charbon de terre. Son territoire produit de bon vin blanc.

CHALONOIS (le). *V.* CHALON.

CHALOSSE (la), pays de France, en Gascogne. Le sol en est sablonneux ; il est cependant assez fertile en vins, en grains, fruits & pâturages. Saint-Séver en est la capitale. (R.)

CHALUS, petite ville de France, avec titre de comté, dans le Limosin. Elle est remarquable par la foire aux chevaux qui s'y tient le jour de Saint-

Georges. Elle est à 6 li. f. o. de Limoges *Long.* 19 2 ; *lat.* 45 , 16.

CHALYBS, rivière d'Espagne, dont les eaux avoient la reputation de donner une trempe si excellente à l'acier, que les Latins désignoient l'acier du nom de cette riviere, qui s'appelle aujourd'hui *Cabe.*

CHAM, contrée maritime d'Asie, & l'une des six provinces de la Cochinchine. Corneille dit qu'elle n'est pas la plus grande, mais qu'elle est fort riche & très-agréable. C'est où se fait la plus grande partie du trafic des Portugais, des Chinois & des Japonois. Elle renferme plusieurs villes, entr'autres celles de *Halam* ou de *Cacham.*

CHAM, port de mer de la Cochinchine, dans la province de Cham.

CHAM, ville du cercle de la Basse-Bavière, dans le bailliage de Cham. Cette ville est sur le Regen, recevant la petite rivière de Champ. Les Récollets y ont un couvent. Elle fut prise par les Impériaux en 1703, & saccagée par les Pandours en 1742. La maison d'Autriche s'en est emparée en 1778, après la mort du dernier électeur de Bavière. *Long.* 30 , 30 ; *lat.* 49 , 14.

CHAMAKI. *V.* SCHAMACHIA.

CHAMAS (Saint), bourg de Provence, sur l'étang de Berre, à 3 lieues f. de Salon, renommé pour la bonté de ses olives.

CHAMBERET, bourg de France, dans le Limosin, diocèse de Tulle.

CHAMBERTIN. *V.* GEVREY.

CHAMBERY, ville considérable, capitale du duché de Savoie, sur les ruisseaux de Laisse & d'Albans. *Long.* 23 , 30 ; *lat.* 45 , 35.

Elle est le siège d'un sénat. Son château qui est l'ancienne habitation des comtes & des ducs de Savoie, & où logeoient aussi les rois de Sardaigne, quand ils venoient à Chambery, est assez fort. Il a été presque brûlé entièrement en 1745. La collégiale, qu'on nomme la Sainte-Chappelle, a été fondée par le duc Amédée IX & sa femme Yolande de France, vers l'an 1467. Elle est ornée de marbres & de colonnes d'un bon goût. Le chef du chapitre a le titre de *doyen de Savoie.* Chambery étoit pour le spirituel de la dépendance de l'évêque de Grenoble, mais depuis la Bulle du 18 juin 1779, on lui a donné un évêque particulier. Le collège possédé ci-devant par les Jésuites est magnifique. En 1742, les François & les Espagnols s'emparèrent de Chambery, & d'une grande partie de la Savoie, qu'ils ont rendue en 1748. Cette ville est ornée d'une quantité prodigieuse de fontaines. On remarque le couvent des Jacobins où s'assemble le sénat, la place de l'an ou du marché, la place du château, & la belle promenade de Vernay, où il y a six rangées d'arbres qui font un très-bel effet. Le roi de Sardaigne y tient ordinairement 300 hommes de garnison. C'est la patrie de l'abbé de Saint-Réal, du père Deschalles, Jésuite, célebre mathématicien, & du président Favre, fameux dans la jurisprudence. (*M. D. M.*)

CHAMBLY, petite ville de France, en Picardie, dans le Beauvoisis, à quelque distance de la rivière d'Oise, & à une demi-lieue n. o. de Beaumont.

CHAMBLY, fort du Canada, vis-à-vis d'un petit lac formé par la rivière de Sorel. C'est le boulevard du pays, du côté de Montréal. *Long.* 305, 40; *lat.* 45 , 25. (R.)

CHAMBOLLE, climat de la côte de Bourgogne, dans le territoire de Nuits, connu par des vins très-estimés. (R.)

CHAMBON, petite ville de France, dans le pays de Combrailles, aux confins de la Basse-Auvergne, sur la Voile.

CHAMBON, bourg de France, dans le Vivarais, sur les limites d'Auvergne, près des sources de la Loire.

CHAMBON, abbaye d'hommes, ordre de Saint-Benoît, dans le Poitou, entre Mauleon & Argenton.

CHAMBONS, abbaye de France, au diocèse & à 11 lieues o. de Viviers. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 9000 livres.

CHAMBOR, maison royale, à 3 lieues e. de Blois, bâtie par François Ier. C'est le plus beau château gothique qui existe en France. Son parc a sept lieues de tour. Le village de Chambor a une maîtrise des eaux & forêts, & une capitainerie des chasses. (R.)

CHAMBRE (la), petite ville de Savoie, au comté de Maurienne, sur la rivière d'Arc, avec titre de marquisat.

CHAMBRE-FONTAINE, abbaye de France, fondée en 1201, à 2 lieues n. o. de Meaux, ordre de Prémontrés.

CHAMDENIERS, petite ville de France, en Poitou, près de Niort, avec titre de marquisat.

CHAMETLY, petites îles de la mer du Sud, au nombre de cinq. Elles sont à environ un mille de la côte du Mexique, à l'entrée de la mer Vermeille. (R.)

CHAMLEMY, petite ville de France, au Nivernois, sur une des sources de la rivière de Nyèvre, à 9 lieues n. de Nevers. A Bourras, village voisin, il y a une abbaye de l'ordre de Cîteaux.

CHAMO, grand désert d'Asie, dans la Tartarie chinoise, entre les deux pays habités par les Mongous noirs & les Mongous jaunes. Il a plus de 300 lieues de long, & il se joint à quelques autres qui vont jusqu'à l'Indostan. Ce désert n'est pas absolument continu ; il y a par intervalles quelques pâturages, & même des villes. (R.)

CHAMOND (Saint-), petite ville de France, dans le Lyonnois au bord du Giez, avec un fort château, à 2 lieues e. de Sain-Etienne. *Long.* 22 , 8 ; *lat.* 45 , 28.

CHAMOUNI, grosse bourgade de Savoie, dans le Faucigni, au pied du mont Blanc, du côté du couchant. (R.)

CHAMOUZAY, bourg de France, en Lorraine, au bailliage de Darney, avec une abbaye de l'ordre de Saint Augustin. (R.)

CHAMP D'ATTILA, campagne de France, en Champagne, dans le Châlonois.

CHAMP DE BATAILLE, château de France, en Normandie, à 7 li. de Rouen, & à une demi-lieue de Neubourg.

CHAMP DU DRAP D'OR (le), petit canton, entre Guines & Ardres. Il fut ainsi appellé, à cause de la magnificence de François I, roi de France, & de Henri VIII, qui y eurent une entrevue en 1520.

CHAMPAGNAC, bourg de France, généralité de Poitiers, élection de Saint-Flour.

CHAMPAGNAC, bourg de France, en Auvergne, généralité de Riom, élection de Saint-Flour.

CHAMPAGNE, province de France, qui a environ soixante-cinq lieues de longueur, sur quarante-cinq de largeur. Elle est bornée au septentrion, par le Hainault & le Luxembourg; à l'orient, par la Lorraine & la Franche-Comté; à l'occident, par l'Ile de France & le Soissonnois; au midi, par la Bourgogne. Cette province fut possédée par des comtes souverains, jusqu'en 1274, que Henri III, surnommé le *Gros*, quinzième comte de Champagne, & roi de Navarre, n'ayant laissé qu'une fille, nommée Jeanne de Navarre, Philippe-le-Bel l'épousa, & réunit par-là la Champagne à la couronne de France. Ses rivières principales, sont la Seine, la Marne, la Meuse, l'Aube & l'Aine: on la divise en haute & basse; Troyes, Châlons & Reims, se disputent l'honneur d'en être la capitale. Elle comprend la Champagne propre, le Rémois, le Rételois, le Pertois, le Vallage, le Bassigny, le Senonois & la Brie Champenoise. La partie qui est entre Sesanne & Vitri, s'appelle *la Champagne Pouilleuse*; en effet, elle est pauvre, & ne produit guère que de l'avoine, du seigle & du sarrasin; mais les terres du reste de la province, sont excellentes; elles donnent des bleds; ses côteaux sont couverts de vignes, dont il est inutile de louer les vins. Il y a de bons pâturages, des mines de fer en grand nombre, des forges, des fonderies, quelques papeteries, & des tanneries à l'infini. On fabrique à Reims des étoffes de soie & de laine, des chapeaux, des couvertures, des toiles & des cuirs. Il y a des métiers & des manufactures de toutes sortes à Rétel, à Mézières, à Charleville à Sedan, &c.: c'est de cette dernière ville que sont originaires les fameux draps de Pagnon. Les villes de Châlon, de Vitri, de Saint Dizier, de Chaumont, &c., ne sont pas sans commerce: il se fabrique dans cette dernière, de gros draps, & on y passe en mégie beaucoup de peaux de boucs & de chevreaux. Langres a été plus fameuse par sa coutellerie, qu'elle ne l'est aujourd'hui; le nombre des ouvriers en fer y est cependant encore très-grand. Troyes est considérable par ses manufactures en étoffes de laine, en toiles & basins; & il n'y a peut-être pas une ville en Champagne dont le commerce soit plus étendu.

Il se trouve plusieurs ardoisieres dans cette province entre Charleville & Rocroy: la veine en est très-abondante; mais il y a quelque différence pour la qualité: les meilleures sont celles de Saint-Barnabé & de Saint-Louis. Il s'en fait un grand commerce dans le royaume. Elles sont très-belles, quoique moins bleues ou moins noires que celles d'Anjou.

Dans le canton appellé la Frontière, du côté de la Thiérache, il y a beaucoup de mines de fer, & des forges où l'on fabrique des instrumens de guerre.

La Champagne étant dans beaucoup d'endroits presque couverte de bois, on y a établi un grand maître des eaux & forêts, qui a plusieurs maîtrises particulières.

Si le proverbe étoit vrai, la Champagne seroit en France, ce que la Béotie étoit dans la Grèce: l'une a donné naissance à Pindare, & l'autre à la Fontaine; mais l'inculpation que l'on fait à cette province, est suffisamment réfutée; il faut convenir qu'elle occupe une place honorable dans la liste des hommes illustres de la France. (*M. D. M.*)

CHAMPAGNE PROPRE (la), l'une des huit parties de la Champagne, où sont les villes de Troyes, Châlon, Sainte-Menehoult, Epernay & Vertus.

CHAMPAGNE (la), petit pays de France, dans la partie occidentale du Berry. On l'appelle assez souvent la Champagne de Berry.

CHAMPAGNE, abbaye de France dans le Maine, ordre de Citeaux, à 3 l. f. o. de Beaumont-le-Vicomte.

CHAMPAGNE-MOUTON, petite ville de France, en Poitou, à 2 l. f. e. de Luçon, sur la rivière d'Argent. Ce n'est guère aujourd'hui qu'un bourg. Il y en a un autre à 5 l. o. de Confollens.

CHAMPANIERS, bourg de France, dans l'Angoumois, sur les confins du Limosin.

CHAMPEAUX, bourg de France, dans la Brie, à 3 li. n. e. de Melun, diocèse de Paris, remarquable par son chapitre, & par la naissance de Guillaume de Champeaux, instituteur de la congrégation de Saint-Victor.

CHAMPELLO (îles de), sur la côte de la Cochinchine, vers le 13e d. 45' de latitude septentrionale; elles sont au nombre de quatre à cinq, & inhabitées. On les nomme aussi *Champello de la Mar*, pour les distinguer des îles Champello de la Terra, qui sont vers le 16° d. 55' de latitude septentrionale.

CHAMPIGNY, petite ville de France, en Touraine, à une lieue n. o. de Richelieu, où il y avoit un beau château, dont il ne reste plus que la cour & la chapelle, qui est magnifique.

CHAMPLAIN (lac), grand lac du Canada, qui se decharge dans la rivière de Saint-Laurent. Il peut avoir 20 lieues de long, du nord au sud, & 10 à 12 dans sa plus grande largeur. Il communique du côté du sud, avec un autre petit lac de 4 ou 5 lieues de long, & qu'on appelle le lac du Saint-Sacrement: ces deux lacs sont très-poissonneux.

CHAMPLITE, ou CHANNITE, petite ville de France, en Franche-Comté, à 4 li. n. o. de Grai.

CHAMPORCIER. *V.* CHAMPORCIERO.

CHAMPSAUR, petit pays de France, avec titre de duché, dans le Dauphiné; le chef-lieu en est Saint-Bonnet. (R.)

CHAMPTOCÉ, bourg de France, au diocèse de Limoges.

CHAMPTOCEAUX, petite ville de France, en Anjou, élection, & à 15 l. o. d'Angers, avec un chateau sur la Loire, 7 li. au-dessus de Nantes, & une au-dessous d'Ancénis.

CHACAILLO, port de mer de l'Amérique, sur la mer du Sud, au Pérou, au nord occidental de Lima, sous le 12e d. 5' de latitude méridionale. Ce port est peu fréquenté. La ville est à une demi-lieue de la.

CHANCAY, port de mer de l'Amérique, sur la mer du Sud, au Pérou, au midi, & à 2 lieues de Chancaillo. Le havre est fort bon contre le vent du sud, quoique la mer y roule. La ville a un couvent de Franciscains.

CHANCEAU, bourg de France, en Bourgogne, au pays de la Montagne, diocèse d'Autun, entre Baigneux & Saint-Seine, à 7 lieues de Dijon, 9 de Châtillon, sur la route de Dijon à Auxerre & à Troyes. On fait en ce bourg la meilleure confiture d'épine-vinette.

C'est près de Chanceau, à l'ouest, près du village de Saint-Germain-la-Feuille, annexe de Chanceau, que la Seine prend sa source, non à Saint-Seine, qui est deux lieues plus bas.

On trouva en 1763, dans un champ, au sud de Chanceau, une galère de bronze, de deux pieds de long sur huit pouces de large: elle est dans le cabinet de M. le comte d'Avaux. M. de Ruffey croit que c'est un monument Gaulois, un *ex voto*, pour être placé dans un temple dédié au dieu de la Seine, par un chef de Nautonniers. (R.)

CHANCELADE, bourg de France, avec une abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint-Augustin, à une l. n. o. de Périgueux. C'est le chef-lieu de la congrégation de ce nom.

CHANCHA, ou CHANGA, ville autrefois considérable en Egypte, à 2 lieues du Caire, mais elle a été ruinée & n'existe plus, quoiqu'en dise la Martiniere.

CHANCHEU, grande ville d'Asie, à la Chine, dans la province de Fokien, sur la rivière de Chanes.

Cette ville est remarquable par son pont & par sa foire perpétuelle de toutes les meilleures marchandises de la Chine & des pays étrangers. Elle est de 2 d. plus orientale que Pekin, sa *lat.* est de 24 d. 42'. (R.)

CHANDEGRI, ville d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, dans le royaume de Narsing, dont elle est la capitale. Quelques-uns croient que c'est la même que Bisnagar.

CHANDERNAGOR, ville considérable d'Asie, dans l'Inde, capitale du pays de même nom, dans le Bengale, à l'embouchure du Gange, à un mille d'Ougli. Elle appartient à une pagode très-belle & très-riche. Il y a dans cette ville un comptoir de la compagnie des Indes de France, dont les Anglois se sont emparés en 1757, & qu'ils ont rendu en 1763. *Lat.* 22, 51. Son port est excellent, l'air en est assez pur. (R.)

CHANGANAR, royaume de l'Inde, dans la presqu'île de Malabar, sur les frontières de l'état du Naïque de Maduré.

CHANGANOR, *V.* CHADERNAGOR.

CHANGCHEU, grande ville de la Chine, dans la province de Nankin.

CHANGÉ, nom de deux bourgs de France, dans le Maine; l'un, élection du Mans, l'autre, élection de Laval.

CHANGEING, ville de la Chine, dans la province de Xantung. *Lat.* 16, 56.

CHANGI, bourg de France, généralité de Lyon, élection de Roane.

CHANGTÉ, grande ville de la Chine, capitale d'un pays de même nom, dans la province de Honnang. Il y a une autre ville de même nom à la Chine, dans la province de Huquang.

CHANG-TONG, *V.* CHAN-TONG.

CHANIERES, gros bourg de France, en Saintonge, diocese de Saintes. (R.)

CHANONAT, bourg de France, en Auvergne, à 2 lieues s. de Clermont. Il y a des eaux minérales.

CHANONRY, petite ville de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Ross, sur le golfe de Murray.

CHANPING, montagne de la Chine, dans la province de Chine, avec les vestiges d'une ville de même nom, qui fut la patrie du célèbre Confucius, ou Confutzée.

CHANSI, ou XANSI, province septentrionale de la Chine, très-fertile & très-peuplée. Il y a du bled & des bestiaux en abondance; peu de riz, mais beaucoup de millet. Ses habitans sont polis, obligeans, & les femmes sont belles & bien faites. Cette province a cinq métropoles, qui ont chacune un grand nombre de villes sous elles; on évalue sa population à environ cinq millions.

CHAN-TONG, ou CHANTON, province maritime & septentrionale de la Chine, très peuplée & très-fertile en bleds, millet, riz, orge, & fruits.

Elle eſt baignée à l'eſt par la mer, & arroſée de grands fleuves : la volaille y eſt preſque pour rien, auſſi bien que le gibier & le poiſſon. On trouve ſur les arbres une eſpèce de ſoie, faite par des chenilles, qui ne ſont pas des vers à ſoie. Il y vient des prunes en abondance, qu'on fait ſécher, & dont on fait un grand commerce. Cette province contient environ ſept millions d'ames. Les habitans paſſent pour les plus ſtupides de la Chine, mais ils ſont hardis, laborieux, infatigables & grands voleurs. Elle a cinq métropoles, qui ont ſous elles un grand nombre de villes. (M. D. M.)

CHANTABOUN, ville maritime d'Aſie, au royaume de Siam, ſur une rivière qui porte ſon nom.

CHANTAUNAY, bourg de France, en Poitou, élection de Fontenay.

CHANTEL-LE-CHASTEL, *Cantilia*, petite ville de France, dans le Bourbonnois, ſur la rivière de Boule, à 3 lieues o. de Saint-Pourçain. *Long.* 20, 35; *lat.* 46, 10.

CHANTELOU, château magnifique, auprès d'Amboiſe, bâti par la princeſſe des Urſins, augmenté & embelli par M. le duc de Choiſeul, à qui il appartient. La grille du château eſt regardée comme un chef-d'œuvre, par la beauté du deſſin, le fini de l'exécution, & la richeſſe de l'ouvrage.

CHANTEMERLE, abbaye de france, au diocèſe de Troyes, à 2 lieues ſ. o. de Sézanne, fondée par Henri I, comte de Champagne, en 1180, ordre de Saint-Auguſtin. Les religieux en ont été transférés en 1690, à l'abbaye de Saint-Loup de Troyes, & le monaſtère de Chantemerle a été ſupprimé.

CHANTILLY *Cantiliacum*, bourg de l'Ile de France, à 9 l. n. de Paris, & à 2 o. de Senlis. Il y a un château, de beaux jardins & une belle forêt : les écuries en ſont ſuperbes & ſans égales en France. Les eaux plattes & jailliſſantes, les ſtatues, ſon labyrinthe, ſes jardins à l'Angloiſe, en ſont un ſéjour délicieux. On voit au château une précieuſe collection d'hiſtoire naturelle. Chantilli a paſſé à la maiſon de Condé de celle de Montmorenci, à laquelle il appartenoit. (R.)

CHANTOCÉ, petite ville de France, en Anjou, ſur la rive droite de la Loire.

CHANTOCEAUX, *V.* CHAMPTOCEAUX.

CHANTRIGNÉ, bourg de France, généralité de Tours, élection du Mans.

CHAO, ville de la Chine, dans la province de Yunnan. *Lat.* 25, 46. Il y en a encore une de ce nom, dans la province de Pekeli.

CHAOCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quanton. *Lat.* 23, 30.

CHAOCHING, grande ville de la chine, dans la province de Chanton, ſur une rivière de même nom. *Lat.* 39, 44. Il y en a une autre de même nom dans la province de Xanſi.

CHAOGAN, ville de la Chine, dans la province de Fokien. *Lat.* 24.

CHAOHA, ville de la Chine, dans la province de Soutchouen. *Lat.* 32 d. 10'.

CHAOKING, ville de la Chine, dans la province de Quanton, ſur le Ta. *Lat.* 25, 30.

CHAOPING, ville de la Chine, dans la province de Quanſi. *Lat.* 24, 47.

CHAOSIN, ou plutôt CHAOSIEN, eſt le nom Chinois de la preſqu'île de Corée : ce dernier nom lui a été donné par les Japonois.

CHAORCE, ou CHAOURS, *Chaorcium*, petite ville de France, en Champagne, à 3 lieues o. de Bar-ſur-Seine, à la ſource de la rivière d'Armance. Le fameux docteur Edmond Richer naquit dans ſon territoire. *Long.* 21, 40; *lat.* 48, 6.

CHAOYANG, ville de la Chine, dans la province de Quanton. *Lat.* 23, 20.

CHAOYE, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, première métropole de la province. *Lat.* 36 d. 14', & plus occidentale que Pekin, de 7 d. 34'.

CHAOYUEN, ville de la Chine, dans la province de Chanton. *Lat.* 36, 6.

CHAPANGI, ville d'Aſie, dans la Natolie, ſur un lac appellé *Chapangipul*.

CHAPARENGUE, ville d'Aſie, dans la Tartarie indépendante, ſur le Tſanpou, au midi de Latak, dans le grand Tibet. Elle eſt fort marchande, & c'eſt la plus conſidérable de ces contrées. (R.)

CHAPEAU-CORNU, petite ville de France, dans le Dauphiné, aux frontières du Bugey, à 2 li. de Serrieres.

CHAPELA (le lac de), grand lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique, province de Guadalajara. Il ſe décharge dans la mer de Sud, à 12 lieues au ſ. o. de la ville de Guadalajara. (R.)

CHAPELLE - AGNON, bourg de France, en Auvergne, diocéſe de Saint-Flour.

CHAPELLE-D'ANGILLON, (la), petite ville de France, en Berri. (R)

CHAPELLE - GAUTIER (la), petite ville de France, dans l'Ile de France, à 5 li. à l'orient de Melun.

CHAPELLE-INTHEFRITH, bourg d'Angleterre, province de Derby; on y tient marché public.

CHAPELLE - AUX - PLANCHES (la), abbaye de France, en Champagne, au diocèſe de Troyes, ordre de Prémontrés, au milieu des prairies & des bois, à 2 li. de Brienne.

CHAPELLE-DU-VILLER (la), petite ville de France, dans le Charollois, à 1 li. de Saint-Hélène.

CHARES, bourg de France, dans le Bourbonnois, élection, & à 6 li. de Montluçon. Il y a trois foires par an.

CHAPTAN, rivière de l'Amérique ſeptentrionale, au Mayland.

CHAR, petite rivière de France, en Saintonge; elle a ſa ſource vers Paillé, & ſe perd dans la Boutonne, à Saint-Jean-d'Angeli.

CHARAGIB, ville d'Asie, dans le Cathay, sur la rivière de Caramoran.

CHARAN. *Voyez* ARA.

CHARBONNIÈRE (la), place forte du duché de Savoie, à un mille d'Aiguebelle.

CHARCAS (los), province de l'Amérique méridionale, au Pérou, sur la mer du Sud, dont la Plata est la capitale. C'est la plus féconde en mines de toute l'Amérique. Il ne faut pas la confondre avec l'audience du même nom.

CHARENTE (la), rivière de France, qui prend sa source dans le Limosin, passe dans l'Augoumois, dans la Saintonge, & se perd dans l'océan, vis-à-vis l'île d'Oleron. Elle est navigable dans la plus grande partie de son cours, & les vaisseaux la remontent jusqu'à Rochefort.

CHARENTON. *Carentonicum*, *Carento*, bourg ou petite ville, diocèse & élection de Paris, à deux lieues de cette capitale, sur la Marne, qu'on y passe sur un pont reconstruit en 1714, par les soins de J. Marot, architecte & graveur. Vers 865, l'ancien pont avoit été rompu par les Normands qui désoloient la France, & fut reconstruit depuis : les Anglois s'en rendirent maîtres sous Charles VII, & en furent chassés en 1436. L'armée des princes, ligués contre Louis XI, s'empara de ce même pont en 1465 ; les Calvinistes en 1567. Henri IV l'enleva aux ligueurs en 1590, après une vigoureuse résistance : l'attaque fut encore plus vive le 8 février 1649, pendant les guerres de la fronde. Le brave Chaulac, maréchal-de-camp, y périt avec quatre-vingts officiers des frondeurs. Ce même pont étoit fortifié par une grosse tour qui avoit son commandant ; au XVI[e] siècle elle passoit pour *inexpugnable*.

Le bourg n'est percé que d'une rue fort longue. Le roi, en 1618, permit d'y tenir une foire le 29 juin, & accorda à ce bourg le titre de châtellenie, relevant de la grosse tour du Louvre. Henri IV permit, en 1606, aux protestans, de s'assembler à Charenton, & d'y élever un temple, qui fut brûlé en 1621 dans une émeute, & retabli deux ans après aux frais des protestans, sur les desseins de J. de Brosse, architecte connu par le portail de Saint-Gervais & le palais du Luxembourg. Jean Gaisson, maréchal de France, y fut inhumé en 1647. Les Calvinistes y ont tenu trois synodes nationaux en 1613, 1631, 1645 ; ils y avoient une bibliothèque, une imprimerie & des boutiques de libraires. Leurs plus fameux ministres furent P. Dumoulin, J. Daillé, Ch. Drelincourt, P. Alix, & le fameux J. Claude. Ce beau temple fut demoli en 1685, & l'emplacement donné aux religieuses de Valdosne, consacrées à l'adoration perpetuelle du Saint-Sacrement.

Derriere ce couvent est une maison des frères de la Charité, fondée en 1642, par M. le Blanc, contrôleur des guerres ; il y a douze lits. On y admire la voûte des caves qui peuvent contenir 1500 muids de vin ; les ducs de Bourgogne avoient là un château fort vaste, appelé le *séjour de Bourgogne*. Le comte de Charolois s'y défendit pendant plus d'un mois avec une forte artillerie, en 1465, pendant la guerre du bien public. Le roi avoit aussi son hôtel près du pont ; ce lieu porte encore le nom de *séjour du roi*. Louis XI en fit don à Gillete Hennequin. Jeanne, reine de Navarre, mère de Charles le mauvais, y mourut en 1351. Les Carmes sont etablis à Charenton depuis 1617 ; dans leur enclos étoit un fameux écho qui répétoit dix-sept syllabes ; un seul instrument, touché avec art, imitoit l'harmonie d'un concert, par les modulations multipliées que le bâtiment refléchissoit.

André le Suay de Prémonval, né à Charenton en 1716, mort à Berlin en 1767, s'adonna aux mathématiques, & contribua à les répandre, en les professant gratuitement en 1740. On a etabli depuis quelques annees à Charenton, une école vétérinaire, qui est d'une grande ressource dans les maladies épizootiques. (R.)

CHARITÉ (la), ville de France dans le Nivernois, sur la Loire, avec un riche prieuré de Benédictins fondé vers l'an 700, & qui vaut plus de 15000 livres. Cette ville a un beau pont de pierre, & une élection de la généralité de Bourges. Elle est à 5 lieues n. de Nevers, 11 est de Bourges. Il y a aussi un couvent de Benédictines reformées & des Récollets. Il s'y tient marché tous les samedis, & foire toutes les veilles de fêtes de notre-Dame.

CHARITÉ (la), abbaye de l'ordre de Citeaux fondée en 1133, à 6 lieues n. de Besançon. Elle est du revenu de 14000 liv. (R.)

Il y a une autre abbaye regulière de même nom, à 2 li. s. e. de Tonnerre.

CHARKOW, considérable ville de Russie, dans le gouvernement des Slobodes. Elle renferme dix églises & deux couvens, dans l'un desquels est un collége pour les belles-lettres, les sciences & les langues. (R.)

CHARLEMONT, ville forte d'Irlande, dans la province d'Ulster, sur la rivière de Blackwater. Elle envoie un deputé au parlement, & a titre de vicomté. *Long.* 10, 40 ; *lat.* 54, 20.

CHARLEMONT, ville forte des Pays-Bas, au comté de Namur, sur la Meuse. *Long.* 22, 24 ; *lat.* 50, 5. Elle a éte bâtie par Charles-Quint en 1555, & cedée à la France par le traite de Nimègue. Ses fortifications sont de M. de Vauban. Elle est sur un rocher des plus escarpés, & ne peut guère souffrir que de la bombe. (R.)

CHARLEROI, *Caroloregium*, petite mais très-forte ville des Pays-Bas Autrichiens, au comté de Namur, sur la Sambre. Elle a été bâtie par les Espagnols en 1666 ; ils la nommèrent du nom de Charles II : ils l'abandonèrent en 1667 à l'approche des François, auxquels elle fut cédée en 1668. Elle fut rendue aux Espagnols en 1678. Les Fran-

çois la bombardèrent en 1692, la prirent en 1693, & la rendirent aux Espagnols en 1697. Elle fut cédée à l'empereur par le traité d'Utrecht. Les François la reprirent en 1746. Il y a un fort & une forteresse. Elle est à 8 lieues o. de Namur *Long.* 14, 14; *lat.* 50, 20. (R)

CHARLESFORT, ville & colonie des Anglois, dans l'Amérique septentrionale, à la baie de Hudson.

CHARLESTOWN: il y a deux villes de ce nom dans l'Amérique septentrionale, l'une dans la Caroline, & l'autre dans l'île de la Barbade. La première est sur la rivière d'Ashley. *Long.* 297, 55, *lat.* 32, 45. *Voyez* CHARLS-TOWN.

CHARLESVILLE, bourg d'Irlande, au comté de Corke. Elle députe au parlement.

CHARLEVILLE, belle ville de France, en Champagne, dans le Rhételois, sur la Meuse. Elle fut batie en 1606 par Charles de Gonzague, duc de Nevers. Les rues sont tirées au cordeau, les maisons construites dans le même goût, & couvertes d'ardoises. La place est des plus belles; il y a au milieu une très-belle fontaine. Vis-à-vis est le mont Olympe, où l'on voit les ruines d'un vieux chateau. LouisXIII y fit bâtir, en 1536, une citadelle, qui fut démolie en 1688.

C'est la patrie de Louis du Four, abbé de Longuerue, célebre par sa vaste & profonde érudition.

Le village d'Arches, *Arcæ Remoni*, dont la ville occupe la place, est connue dès le tems des Carlovingiens. Il y avoit un palais royal, où Charles-le-Chauve & Lothaire s'abouchèrent, en 859. Cette ville appartient au prince de Condé, & n'est sujette à aucune des impositions du royaume. (M. D. M.)

CHARLI, bourg de France, sur la Marne, à 2 lieues ouest de Château - Thierri, élection de Soissons. (R.)

CHRLIEU, petite ville de France, dans le Mâconnois, sur les confins du Beaujolois & de la Bourgogne, près de la Loire. Il y a un riche prieuré de Cluny, qui vaut près de 20000 livres de rente. *Long.* 21, 49; *lat.* 46, 15

CHARLIEU, riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Franche - Comté, à 6 li. n. de Vesoul.

CHARLOTTE - TOWN. *Voyez* PONT - LA-JOLE.

CHARLOTTENBERG, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le comté d'Holzapfel, lequel appartient au prince d'Anhalt-Berubourg-Hoym. Elle est habitée par des Vaudois, descendans des fugitifs, qui la bâtirent vers la fin du siècle dernier.

L'on trouve en Franconie, dans les états de la maison de Hohenlohe - Waldembourg, un château du même nom.

CHARLOTTENBOURG, ville d'Allemagne, en Haute-Saxe, dans la moyenne-Marche de Brandebourg, sur la Sprée, à deux petites lieues de Berlin: elle n'est connue sous ce nom & sous le titre de ville, que depuis l'an 1708. Avant cette époque on l'appelloit *Lutzen*, & ce n'étoit qu'un village. Les agrémens de sa situation ont fait sa fortune. Voisin de la capitale, sans trop de proximité, attenant à des bois sans en être obscurci, & penchant vers la rivière qui, dans cet endroit est d'une belle largeur & d'un cours peu rapide, ce lieu plut à la reine Sophie-Charlotte, épouse de Fédéric Ier, roi de Prusse. Cette princesse, immortalisée par son estime pour Leibnitz, & par l'éloge qu'a fait de ses vertus l'auteur des *Mémoires de Brandebourg*, choisit Lutzen pour y bâtir un château & plusieurs maisons. L'on fait que de tous les dispendieux plaisirs des grands, ceux où préside l'architecture, sont communément le plus de bien aux peuples. Frédéric Ier applaudit au goût de son épouse, & se faisant un devoir d'honorer son entreprise par des faveurs qui dépendoient de lui seul, il voulut que ce village fût une ville & que le nom de *Lutzen* fût changé en celui de *Charlottembourg*. De nos jours, cette ville & ce château on reçu un accroissement & des embellissemens considerables; objet des attentions du grand prince qui, depuis quarante ans, couvre la Prusse de gloire, Charlottenbourg est devenu chaque année, à plus d'une reprise, le séjour passager mais brillant, de ce monarque, & comme le double génie des arts & des sciences forme, avec celui de la royauté, le cortège ordinaire de ce héros, on devine aisément qu'un moderne palais Prussien, n'est ni chétif dans ses ornemens, ni frivole dans ses usages. Tantôt le roi de Prusse confère avec ses ministres dans Charlottenbourg, tantôt il y donne des fêtes solemnelles, & magnifiques, tantôt il y visite avec intelligence & complaisance, ces pieces d'antiquités fameuses du cabinet de Polignac, qu'il y fit déposer, & que les troupes irrégulières de ses ennemis méconnurent honteusement l'an 1760, & traitèrent avec une brutalité digne des tems d'Attila & non de ceux de Frédéric. (R.)

CHARMES, petite ville de Lorraine, généralité de Nancy, sur la Moselle, avec un très-beau pont, à 3 lieues e. de Mirecourt, 6 s. de Nancy. *Long.* 24; *lat.* 48, 18.

CHARMES, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoît, à 6 li. s. de Soissons.

CHARNÉ-L'ERNÉE, petite ville de France, dans le Maine, au diocèse du Mans, près de la rivière d'Ernée.

CHARNI, village de France, en Bourgogne, dans l'Auxois, bailliage de Saulieu, sur une éminence. Il a eu des seigneurs distingués, & fort connus dans nos annales.

Geoffroi de Charni, gouverneur de Picardie, portoit l'oriflame quand le roi commandoit ses troupes: on sait que voulant reprendre Calais en 1348, il fut fait prisonnier, avec Eustache de Ribaumont, par le roi Edouard.

Il se trouva à la funeste bataille de Poitiers, por-

tant l'étendard royal, qu'il ne quitta qu'avec la vie en 1356.

Charni fut, en 1456, érigée en comté en faveur de Pierre de Bauffremont, noble & puissant seigneur de Bourgogne. Léonor Chabot, comte de Charni, amiral de France, empêcha en Bourgogne, par l'avis du président Jeannin, l'exécution de la Saint-Barthelemi. Chabot mérite d'autant plus la reconnoissance de ses compatriotes, que sa modération ne fut imitée que par quelques commandans amis de l'humanité, tels que le baron d'Ortez à Bayonne, le comte de Tende en Provence, Saint-Heren en Auvergne. Le comté de Charni est à madame la comtesse de Brionne, & au prince de Lambesc son fils.

La dignité de grand sénéchal, héréditaire de Bourgogne, est annexée au comté de Charni.

Il y avoit un vaste & superbe château, qui fut démoli sous le cardinal de Richelieu.

CHARNIE (la), canton considérable du Maine, fort peuplé, & qui, dans le onzième siècle, n'étoit qu'une forêt immense, appellée *Sylva Carneta.*

Le chef-lieu en est Sainte-Susanne, petite ville sur une éminence, baignée par la rivière d'Erve, qui, après un cours de quinze lieues, se perd dans la Sarte sous les murs de Sable. Cette ville, de la maison de Beaumont, passa dans celle de Bourbon, par le mariage de Françoise d'Alençon avec Charles de Bourbon-Vendôme, aïeul de Henri VI. Le roi en donna la jouissance à Guillaume Fouquet-la-Varenne en 1600: elle est aujourd'hui à M. le duc de Choiseul-Praslin. Ambroise de Lore en étoit gouverneur sous Charles VI, & la défendit long-tems contre les Anglois.

Dans ce canton est l'abbaye d'Etival, fondée en 1109, par Raoul de Beaumont: la chartreuse du Parc-d'Orques, dans la forêt de Charnie reconnoît aussi pour fondatrice en 1236, Marguerite de Beaumont, le vicomte de Beaumont, roi de Jérusalem en 1363, & Geoffroy de Loudon, évêque de Mans, dont ont voit le tombeau dans l'église des Chartreux.

L'abbaye d'Evron est fort ancienne; elle fut brûlée par les Normands, & rétablie par les comtes de Blois avec plus de magnificence: on admire le choeur & la flèche très-élevée.

Tant de monastères, prieurés, & hermitages situés dans le petit pays de la Charnie, l'ont fait appeller, par les historiens de l'église du Mans, une *secande Thébaïde.*

Le marquisat de Sourches, appartenant au comte de Monforeau, grand prévôt de France, fait encore partie de la Charnie (R.)

CHARNISAI, bourg de France, en Touraine, élection de Loches, avec titre de marquisat. (R.)

CHAROLLES, *Quadrigellae*, petite ville de France, de la généralité de Bourgogne, capitale du Charolois, sur la Réconce, à 11 lieues n. o. de Macon. *Longit.* 21, 42; *latit.* 46, 25. Il s'y trouve une église paroissiale érigée en collégiale en 1524, un prieuré d'hommes de l'ordre de Saint Benoît, & trois couvens. Il y a recette des états.

Les religieux de Picpus, établis en 1620, y composent l'eau de Vertu qui est fort estimée, & dont ils ont grand débit.

Cette ville a un petit collége, un hôpital fondé par les comtes, & un bailliage royal, dit *des cas royaux.* C'est la quinzième ville qui députe aux etats-généraux de Bourgogne, & la quatorzième qui nomme l'élu du tiers-état.

Le château des anciens comtes est dans l'enceinte de la ville. Elle a produit Léonard de la ville (*Villanus*), maître d'école, dont parle du Verdier & la Croix du Maine; il écrivoit sous Charles IX. (R.)

CHAROLOIS, *pagus Quadrigellensis*, ou *Quadrellensis*, pays de France en Bourgogne, le sixième grand bailliage de cette province, le premier comté & le plus noble fief mouvant du duché: il a dix lieues de l'est à l'ouest. Il y a quatre baronnies, celle de Lugny, Saint-Vincent, Vigoigne & Joncy.

Ses principales places sont Charolles, capitale; Paray-le-Monial, Perrery, Toulon-sur-Airoux, Mont-Saint-Vincent: Digoin & Bragni.

Le Charolois est environné de montagnes: l'intérieur du pays est couvert de bois, de colines, d'étangs & de ruisseaux: la Loire le touche à une de ses extrémités: ses peuples étoient autrefois de la république des Eduens; sous les Romains ils firent partie de la première Lyonnoise, & passèrent ensuite sous la domination des rois de Bourgogne & des comtes de Châlon.

Hugues IV, duc de Bourgogne, ayant acquis le comté de Châlon en 1237, en démembra le Charolois en 1272, & le donna à sa petite-fille Béatrix qui fut mariée à Robert de France, comte de Clermont, cinquième fils de Saint-Louis, & tige de mâle en mâle de la maison de Bourbon, actuellement régnante: leur second fils, Jean de Bourbon fut baron de Charolois: Béatrix son unique héritière, porta ce comté, érigé tel en sa faveur, en dot au comte d'Armagnac, dont les descendans vendirent, en 1390, le Charolois au duc Philippe-le-Hardi. Charles, son arrière-petit-fils, porta, du vivant de Philippe-le-Bon, son père, le titre de comte de Charolois: après sa mort, Louis XI le réunit à la couronne en 1477.

Mais Charles VIII le rendit par le traité de Senlis, en 1493, à Philippe, archiduc d'Autriche, à la charge de foi & hommage. Charles-Quint le posséda, & le transmit à son fils Philippe, & celui-ci à sa fille Claire Eugenie, d'où il passa à Philippe IV, roi d'Espagne, & à Charles II son fils.

Le grand Condé fit saisir ce comté pour les sommes

mes qui lui étoient dues par l'Espagne, & s'en fit adjuger la possession, qui est demeurée à ses descendans.

Le principal commerce du pays est en bestiaux, bois, fer & poissons. Les bœufs gras se vendent à Paris, à Lyon & en Bourgogne: les états ont fait percer une belle route de la Loire à Mâcon & à Chagny, qui est très-avantageuse au pays.

Du fameux étang de Long-Pendu, sortent la Bourbime qui, après avoir traversé le Charolois du nord à l'ouest, se jète de l'Arroux dans la Loire, & la Deheune, qui passe à Chagny, & va se rendre dans la Saône. Cet étang est le point de partage du canal, que les états de Bourgogne ont résolu pour la jonction des deux mers, par le centre du royaume.

Le Charolois étoit autrefois régi par des états particuliers, qui ont été réunis aux états généraux de Bourgogne par édit de 1751. C'est donc à tort que la Martiniere, dans les différentes éditions de son grand *Dictionnaire géographique*, même celle de 1768, dit que Charolles a ses états. (R.)

CHARON, bourg de France, au pays d'Aunis, sur la mer, avec une abbaye de l'ordre de Citeaux. Il est à 3 li. n. de la Rochelle.

CHAROST, petite ville de France, en Berry, avec titre de duché-pairie, érigée en 1690, en faveur de Louis de Bethune. Elle est sur l'Arnon, à 5 li. s. o. de Bourges, 3 n. n. o. d'Issoudun. *Long.* 19, 45; *lat.* 46, 56.

CHAROUX, petite ville de France, dans le Bourbonnois, sur la rivière de Sioulle. Cette ville est sur une hauteur, à 3 li. n. o. de Gannat. Il y a deux paroisses, dont l'une est du diocèse de Bourges, & l'autre de celui de Clermont. *Long.* 20, 45; *lat.* 46, 10.

CHAROUX, *Carrofum*, petite ville de France, dans le Poitou, près de la Charente, à une li. e. de Sivray, avec une ancienne & célèbre abbaye de Bénédictins, réunie à la collégiale de Brioude en 1760.

CHARTRAIN (le pays), contrée de France, dans la Beauce, dont Chartres est la capitale. Il est aussi appelé *la Beauce particulière*. L'étendue en est assez resserrée, & ne comprend que les villes de Chartres, & de Nogent-le-roi, de Gallardon, de Bonneval, de Maintenon, &c.

CHARTRE (la), bourg de France, avec titre de marquisat, à 3 li. e. de Château-du-Loir.

CHARTRES, *Carnutum*, *Autricum Carnutum*, ancienne ville de France, capitale de la Beauce, dans l'Orléanois, réunie à la couronne en 1528, érigée en duché par François-premier, en faveur de Renée de France, duchesse de Ferrare. Les protestans l'assiégèrent inutilement en 1568: s'étant jetée dans le parti de la ligue, Henri IV la prit en 1591, & s'y fit sacrer. L'évêque de Chartres est suffragant de Paris depuis 1622, & Saint Cheron en est regardé comme l'apôtre.

La cathédrale, dont on admire les deux clochers, est une des plus belles du royaume; on dit, comme en proverbe, *clochers de Chartres, nef d'Amiens, chœur de Beauvais, & portail de Reims.* Son architecture est gothique. On y a posé, vers le milieu de ce siècle, un magnifique groupe, d'un marbre blanc grainé & luisant, représentant l'Assomption de la Vierge, entourée d'anges. La figure de la Vierge est d'une grande beauté: on doit ce chef-d'œuvre de sculpture au cizeau de M. Coustou. On voit dans le trésor de cette église un soleil d'or, que portent quatre barons en habit de cérémonie. On celebra dans cette église un concile en 1146, où Louis le jeune se determina au voyage de la Terre-Sainte, & où Saint Bernard fut choisi pour généralissime de la Croisade; mais il étoit trop prudent pour accepter ce dangereux honneur.

Le bailliage a sa coutume particulière, réformée en 1508, & son commerce principal est en bled.

Elle a produit des grands hommes, parmi lesquels on distingue l'évêque Yves de Chartres, Philippe Desportes, abbé de Tiron, poëte fameux en son tems; Regnier, son neveu, poete satyrique, André Felibien, dont les ouvrages sont estimés, J. B. Thiers, savant critique, le célébre théologien Pierre Nicole, & J. Claude.

Chartres, qui est sur l'Eure, dans un territoire très-fertile, est à 18, li. s. o. de Paris, 15 n. o. d'Orléans. *Long.* 18, 50, 5; *lat.* 48, 26, 49.

Cette ville est le siege d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'un grand bailliage & présidial, d'une justice royale. Il y a trois chapitres, indépendamment de celui de la cathédrale. On y compte six paroisses, sans compter celles des fauxbourgs, & neuf couvens. Le revenu de l'évêque est de 30,000 liv. Les prêtres de la Mission y ont le séminaire. Le fils ainé du duc d'Orléans porte le titre de duc de Chartres (*R.*)

CHARTREUSE (la grande) chef d'ordre des chartreux, à 5 li. n. e. de Grenoble. Elle fut fondée par Saint Bruno l'an 1084 ou 1086. C'est la résidence du général de tout l'ordre. Les environs sont affreux, mais la maison est belle & bien distribuée. Le cloitre, qui est très-long, va en pente, ce qui fait qu'on ne peut voir d'un endroit à l'autre. On entre dans les cellules, dont on admire la propreté; chacune a son jardin. La bibliotheque est nombreuse & assez bien choisie. Il se trouve dans cette maison un grand nombre de tableaux de prix. Les chambres où couchent les étrangers sont petites, mais propres; car on y reçoit tous les voyageurs qui s'y présentent, & ils peuvent y rester jusqu'à trois jours.

On voit autour de la maison des fabriques qui méritent d'être vues, telles que de menuiseries, des corderies, des fours &c. On remarque aussi les vastes greniers & les belles caves où l'on garde

les provisons. Tout cela est bien entendu, & on y voit régner l'abondance. L'apothicairerie est pourvue de toutes les choses nécessaires. L'*espatiément* est l'endroit où les religieux se promènent les jours de recréation. Ils passent la cour la robe troussée, le bâton à la main, sans se dire un seul mot; mais dès qu'ils sont dans l'*espatiément*, ils s'embrassent, se parlent, & vont se promener dans les bois & les rochers, qui les dominent de toutes parts.

Cette maison ne reconnoît aucun fondateur particulier, les biens qu'elle possède lui ayant été donnés par divers princes & seigneurs. Elle a été brûlée huit fois.

Le père prieur est général de tout l'ordre; il est élu par les religieux de cette maison. C'est aussi là que se tient chaque année le chapitre général où se trouvent les prieurs de toutes les chartreuses des differens pays, comme de Pologne, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de France, de Flandres, &c.

L'ordre des Chartreux possède cent soixante-neuf maisons, dont cinq sont des religieuses Chartreusines. Il y a soixante-dix de ces maisons en France; nombre prodigieux que la saine politique paroîtroit en quelque sorte devoir diminuer. Quelques écrivains modernes ont été même jusqu'à avancer que l'on pourroit les supprimer entiérement. (*Masson de Morviliers.*)

CHARTREUVE, abbaye de France, au diocèse & à 4 li. s. e. de Soissons, ordre de Prémontrés.

CHARUN (cap.) *Voyez* Ara.

CHARYBDE, gouffre de la mer de Sicile. *Voyez* Sicile.

CHASLIS. *Voyez* Chailly.

CHASSAGNE (la), abbaye de Citeaux, fondée en 1170, en Bresse, diocèse, & à 6 li. n. e. de Lyon, & 5 s. de Bourg.

Chassagne, village de Bourgogne, à 5 lieues s. o. de Beaune, dont on tire d'excellent vin.

CHASSELAY, petite ville de France, dans le Lyonnois, près de la Saône, vis-à-vis de Trévoux, à 3 li. n. o. de cette ville.

CHASSENEUIL, petite ville de France, en Angoumois, à 2 li. e. de la Rochefoucault.

CHASSES (les), abbaye de Bénédictines, à 3 li. o. du Puy-en-Velay.

CHASSIRON (tour de), fanal à la pointe septentrionale de l'île de Ré; il a deux feux, pour le distinguer de la tour de Cordouan.

CHATAM, port d'Angleterre, dans le comté de Kent, joignant Rochester, sur la rive méridionale de la rivière de Medway. Il est destiné à la construction des vaisseaux de guerre, & les Anglois l'ont fait fortifier. C'est à Chatam qu'est le principal magasin de la marine, c'est celui qui est le mieux fourni & le mieux disposé. Les maisons des officiers de marine, directeurs, inspecteurs, sont bien bâties, ainsi que le sont même celles des ouvriers. Stroud, Rochester & Chatam, sont tellement liés ensemble, qu'il n'en résulte qu'une seule rue d'environ trois milles de longueur. (*R.*)

CHATÉ. *Voyez* Chatel.

CHATEAU-L'ABBAYE, très-riche abbaye de Prémontrés, à 2 lieues s. de Tournay, fondée par Louis-le-Bègue.

Chateau-Briant, *Castrum Brientii*, petite ville de France, dans la province de Bretagne, sur les Frontières de l'Anjou, avec un vieux château, à 8 lieues s. de Rennes. *Long.* 16, 15; *lat.* 47, 40.

Chateau-Cambresis. *Voyez* Cateau-Cambresis.

Chateau-Chalon, *Castellum Carnonis*, petite ville de France, en Franche-Comté, à 2 li. n. e. de Lons-le-Saunier, remarquable par son abbaye de religieuses Bénédictines nobles, & par ses bons vins. (*R.*)

Chateau-Chinon, *Castrum Caninum*, petite ville de France, dans le Nivernois, capitale du Morvant, sur l'Yonne, élection, généralité, & à 14 lieues e. de Moulins, & 12 e. de Nevers. Il y a une manufacture considérable de draps. *Long.* 21, 23; *lat.* 47, 2.

Chateau-Dauphin, forteresse considérable d'Italie, en Piémont. Elle est dans le marquisat de Saluces, & fut cédée au duc de Savoie par le traité d'Utrecht. L'armée combinée d'Espagne & de France la prit en 1744. Elle est à 12 lieues s. e. de Briançon, 11 e. d'Embrun. *Long.* 24, 50; *lat.* 44, 35.

Chateau-Dun, *Castellodunum*, ville de France, dans l'Orléanois, capitale du Dunois, près du Loir, sur une hauteur. *Long.* 19^d, 0', 2''; *lat.* 48^d, 4', 12''.

C'est une élection de la généralité d'Orleans, avec une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin. Les habitans passent pour avoir l'esprit très-vif & très-pénétrant; ce qui fait dire en proverbe: *Il est de Château-Dun, il entend à demi-mot.* La ville est bâtie d'une manière uniforme, les rues sont tirées au cordeau, & la place est très-vaste. Le château & la Sainte-Chapelle ont été bâtis par le fameux comte de Dunois. Ce prince & ses descendans y ont leurs tombeaux. Elle est à 12 lieues n. de Blois, 10 n. o. d'Orleans. (*R.*)

Chateau-Fort, à une lieue n. e. de Chevreuse.

Chateau-Gaillard, près d'Andely. Philippe-Auguste commença, en 1204, la conquête de la Normandie par le siège de Château-Gaillard, forteresse alors réputée imprenable: il s'en rendit maître par surprise, après six mois de siège. Roger-Lacy, qui y commandoit pour le roi d'Angleterre, voyant qu'il ne pouvoit résister aux troupes du roi, sortit à la tête de deux cents hommes, reste d'une garnison nombreuse, résolu de périr les armes à la main. Le roi de France voulut qu'on épargnât des braves gens, contre l'avis de plusieurs seigneurs qui opinoient à ce qu'on exterminât cette troupe. Il

les traita avec beaucoup d'humanité, & témoigna au commandant toute l'estime que lui inspiroit une si belle défense.

CHATEAU-GONTIER, *Castrum Gonterii*, ville de France, en Anjou, sur la Mayenne. Il y a des eaux minérales. *Long.* 16, 54; *lat.* 47, 47.

CHATEAU D'IF, île & château de France, en Provence, à l'entrée de la baie de Marseille. Elle est éloignée d'environ trois milles à l'ouest-sud-ouest de cette ville, & elle donne son nom aux deux autres îlettes ou rochers qui sont aux environs. De ce trois îles, la plus voisine de Marseille est celle où est le Château-d'If, sur un gros rocher fortifié de toutes parts. (*R.*)

CHATEAU-LANDON, petite ville de France, au Gatinois, près du ruisseau de Fulin. Il y a une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin.

CHATEAU-LIN, petite ville de France, en Bretagne, à 6 ll. de Kimper. On y pêche beaucoup de saumons dans la rivière d'Anzon.

CHATEAU-DU-LOIR, *Castrum Lidi*, petite ville de France, dans le Maine, sur le Loir, élection de la généralité de Tours, fameuse par le siege de sept ans qu'elle soutint contre Herbert Eveillechien, comte du Mans. Elle est à 9 lieues s. e. de Mans. *Long.* 18; *lat.* 47, 40.

CHATEAU-MEILLANT, petite ville ou bourg de France, en Berry, près d'Yssoudun. Il y a une collégiale & un ancien château, dont la tour fut, dit-on, bâtie par Jules Cesar.

CHATEAU-NEUF. Il y a plusieurs villes & bourgs de ce nom en France; la première dans le Perche; la seconde dans l'Angoumois; la troisième dans le Berri; la quatrième près d'Angers sur la Sarte; la cinquième dans le Valromey; la sixième au pays de Thimerais, dans l'Ile de France; la septième au nord & près d'Avignon; la huitième en Dauphiné, près du Rhône; la neuvième dans le bailliage d'Arnai-le-Duc. (*R.*)

CHATEAU-NEUF DE RANDON, *voyez* RANDON.

CHATEAU-D'OLERON, ville de France, capitale de l'île d'Oleron, dans la mer de Guienne.

CHATEAU-POINSAT, bourg de France, dans le Limosin, diocèse de Limoges.

CHATEAU-PORCIEN, petite ville de France, en Champagne, dans la partie du Réthelois, appellée *Porcien*, sur l'Aine, à 2 lieues o. de Rhetel, avec un château bâti sur un rocher, & titre de principauté, erigée en 1561 par Charles IX. *Long.* 21 58, *lat.* 49, 35. (*R.*)

CHATEAU-RENARD, *Castrum Reinaldi*, petite ville de France, dans le Gâtinois. Il s'y fait un commerce de draps pour habiller les troupes, & on y recueille du safran. *Long.* 20, 18; *lat.* 48. (*R.*)

CHATEAU-RENAUD, ville de France, en Touraine, avec titre de marquisat. *Long.* 18, 29; *lat.* 47, 22.

CHATEAU-RENAUD, bourg de France, à 4 ll. n. o. de Sédan, généralité de Metz, avec titre de principauté. Il y en a un autre en Angoumois, sur la Charente, à 6 lieues n. d'Angoulême.

CHATEAU-ROUX, ville de France, en Berry, avec titre de duché-pairie, érigé en faveur de Henri de Bourbon, prince de Condé. Louis XV l'a acheté du comte de Clermont en 1736, & y a établi un bailliage royal en 1740. Il y a une collégiale, quatre paroisses, un couvent de Cordeliers, un de Capucins & un de religieuses, un château & une manufacture de draps. Elle est dans une belle & vaste plaine sur l'Indre, à 13 lieues de Bourges, & 24 de Poitiers. *Long.* 19^d, 22$'$, 18$''$; *lat.* 46^d, 48, 45$''$. (*R*)

CHATEAU-ROUX, bourg de France, en Dauphiné, à 2 lieues n. d'Embrun.

CHATEAU-SAINT-ANGE, fort de la ville de Rome. Il fut construit par ordre de l'empereur Adrien, pour lui servir de tombeau, en opposition avec celui d'Auguste qui étoit de l'autre côté du Tibre, à quatre cents cinquante toises plus haut; & comme celui d'Auguste étoit près du grand champ de Mars, Adrien fit le sien vis-à-vis du petit champ de Mars, qu'il joignit par un pont. Ce monument avoit, comme celui d'Auguste, la forme d'un quarré, au milieu duquel s'élevoit une tour ronde, toute incrustée de marbre de Paros, couronnée par des statues, des chars, des chevaux, & la pomme de pin en bronze qui est au Vatican. Il étoit entouré d'une colonnade, dont on croit que les colonnes furent transportées à S. Paul dès le tems de Constantin. On montoit intérieurement jusqu'au haut par une pente douce en spirale, où les voitures pouvoient aller; ce qui en reste occupe un quart de la tour par en bas & les murs sont de pierre pépérine noirâtre & poreuse.

Lorsque l'empereur Aurélien eut renfermé le champ de Mars dans l'enceinte des murs, le mausolée d'Adrien s'en trouva si voisin, qu'il devint naturellement une espece de citadelle vers le tems de l'empereur Honorius, ou du moins sous Belisaire. Il étoit assez propre à cet usage, car les murs sont doubles, construits avec la pierre pépérine, & le massif de la tour, ou l'entre-deux des murs, rempli de mortier & de briques jetées au hasard sans aucun arrangement, mais si épais, qu'à peine y a-t-on ménagé la place de l'escalier. Dans la guerre des Goths, les Romains s'y défenoirent souvent, & les Goths prirent plusieurs fois ce château: on en brisoit les statues, pour en jeter les morceaux sur l'armée des assiégeans, & tout ce bel ouvrage fut dégradé. Les exarques de Ravenne, & d'autres ensuite, l'occupèrent successivement, & continuèrent de le ruiner.

Saint Grégoire, pape, dans les écrits duquel on trouve beaucoup de visions & de miracles, raconta qu'il avoit vu pendant la peste de 593, sur le haut de cette forteresse, un ange qui remettoit l'épée dans le fourreau; dès-lors ce pape annonça que la fin de la contagion étoit proche. En mémoire de cet heureux événement, la tour fut nommée *Château-Saint-Ange*, & l'on y plaça dans la suite une

statue d'ange, pour lui servir de couronnement. Il y eut d'abord une statue de marbre, faite par Raphael de Monte-Lupo, qui est sur l'entablement intérieur; mais on lui en a substitué une de bronze, fondue par Giardoni, d'après le modele de Pierre Verchaffelt, sculpteur Allemand.

Le château-Saint-Ange fut aussi appellé *Rocca di Crescenzio*, parce qu'il y eut en 986 un Crescentius-Nomentanus qui s'en empara, en augmenta les fortifications, & s'y soutint quelque tems, jusqu'à ce qu'il en fut chassé par Othon III.

C'est dans ce château qu'est le trésor du souverain, & sur tout les cinq millions d'écus romains que le pape Sixte-Quint y déposa, & auxquels on ne touche que dans le cas de famine, comme en 1764; & à la charge de rétablir bientôt les sommes qu'on en tire. Mais ce prétendu trésor est bien mince aujourd'hui, comme doivent l'être tous les trésors de souverainetés électives.

Les *triregni*, c'est-à-dire, les thiares du souverain pontife y sont aussi déposés, de même que les bijoux & les archives secretes où sont les pièces le plus importantes du trésor, des chartres, comme les originaux de plusieurs bulles, les actes de divers conciles, entr'autres ceux du concile de Trente.

Les prisonniers d'état sont aussi dans le Château-Saint-Ange, & quand le pape est à l'extrémité, tous les prisonniers de la ville sont transférés dans ce château, pour qu'ils soient à l'abri de toute surprise & de toute émeute.

Une galerie couverte ou corridor, soutenue par des arcades, faite par Alexandre VI vers l'an 1500, reunit le Château-Saint-Ange avec le palais du Vatican, qui en est à plus de cinq cents toises de distance: cela peut servir en cas de surprise pour la retraite du pape. Urbain VIII. le fit couvrir, restaurer & séparer des maisons. (*R.*)

CHATEAU-SALINS, petite ville de France, en Lorraine, remarquable par ses salines, à 5 li. n. de Nancy.

CHATEAU-THIERRI, *Castrum Theodorici*, ville de France, en Champagne, avec titre de duché-pairie, sur la Marne, élection de la généralité de Soissons. Elle a un vieux château bâti sur un lieu élevé. C'est la patrie du célébre la Fontaine. *Long.* 21, 8; *lat.* 49, 12. (*R.*)

CHATEAU-TROMPETTE, forteresse de France, en Guienne. Elle commande le port de Bordeaux, & elle est située entre la ville & le fauxbourg des Chartrons. (*R.*)

CHATEAU-LA-VALLIERE, petite ville de France, en Anjou, diocèse d'Angers, élection, & à 7 li. e. de Beaugé. *Long.* 17, 58; *lat.* 47, 40.

CHATEAU-VILAIN, *Castrum Villanum*, petite ville de France, en Champagne, avec titre de duché-pairie, érigé en 1703 en faveur du comte de Toulouse. Elle a un vieux château, sur la riviere d'Aujon. *Long.* 22, 34; *lat.* 48.

CHATEAU-VILAIN, bourg de France, en Dauphiné, à 7 lieues e. de Vienne.

CHATEIGNERAYE (la), petite ville de France, en Poitou, à 4 lieues n. de Fontenay.

CHATEEN, ville d'Asie, dans le royaume de Caschgar, qu'on appelle aujourd'hui *la petite Bucharie*, au 42e degré de *lat.* Elle fait un commerce assez florissant, & appartient au grand kan des Calmoukes.

CHATEL, ou CHATÉ, petite ville de Lorraine, dans le pays des Vosges, sur la Moselle.

CHATEL-AILLON, ancienne ville maritime de France, dans la Saintonge, près de la Rochelle. Ce n'est presque plus rien aujourd'hui.

CHATEL-GUYON, village de France, à une lieue n. e. de Riom. Il y des eaux minérales purgatives.

CHATELAR, ville ruinée de la principauté de Dombes, à 5 lieues n. o. de Trévoux.

CHATELDON, petite ville du Bourbonnois, à une demi-lieue de la rivière d'Allier, à 8 lieues de Clermond-Ferrand, à 13 de Moulins, à 21 de Lyon, à 3 de Vichi, & à 90 de Paris. Cette ville est au 21e degré, 10 min. de long., & au 46e degré, 2 min. de latit. septentrionale. Elle est située au pied de plusieurs montagnes taillées à pic qui l'enveloppent de toutes parts. Les plus voisines de la ville sont couvertes de vignes qui produisent du vin d'assez bonne qualité; mais ce sont les eaux minérales froides, dont on doit la découverte à M. Delbrest, médecin, qui en est intendant, qui rendent sur tout cet endroit recommandable. Ces eaux ferrugineuses, & qui sont des plus gazeuses, ont beaucoup d'affinité avec celles de Spa, qu'elles surpassent en vertu. Ces eaux sont froides, salines, âcres, spiritueuses, martiales, aigrelettes, & agréables au goût. Elles conviennent dans les maladies des nerfs, les aigreurs, les palpitations, dans les pertes blanches & rouges, les laits répandus, les maladies de la peau. Elles réussissent particuliérement dans celles qui dépendant du dérangement de l'estomac, & des secondes voies. Il ne paroit pas d'ailleurs que ces eaux aggravent aucune des maladies pour lesquelles on en tente l'usage, & il s'en fait une très-grande consommation dans les endroits où elles sont connues. (*R.*)

CHATELET (le), petite ville de l'Ile de France, élection, prévôté & généralité de Paris.

CHATELET, château en Lorraine, dans le hailliage, & à 2 lieues n. e. de Neufchâteau. Il a donné son nom à la maison du Chatelet.

CHATELIERS (les), abbaye de France, fondée dans le douzième siècle, au diocèse & à 6 li. o. de Poitiers, ordre de Citeaux, filiation de Clervaux.

CHATELLERAUT, ville de France, en Poitou, avec titre de duché-pairie, sur la Vienne,

qu'on y passe sur un beau pont. C'est une élection de la généralité de Poitiers. Ses habitans sont spirituels, industrieux, & très-propres au commerce. Il s'y fabrique de la coutellerie très-renommée. Elle est dans un territoire agréable & fertile. *Long.* 19, 13, 4; *lat.* 46, 33, 36. *(R.)*

CHATHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Kent, sur la Tamise, près de Rochester, fameuse par le grand nombre de vaisseaux qu'on y construit. Les Anglois l'ont fait fortifier. *(R.)*

CHATIGAN, ville riche & considérable d'Asie, dans les Indes, au royaume de Bengale, sur le Gange.

CHATILLON, abbaye régulière, ordre de Cîteaux, dans le Barrois, au pays de Vaivre.

Chatillon, abbaye régulière de Bernardins, fondée en 1153. Elle est à 5 li. n. de Verdun. *(R.)*

Chatillon, ville & baronnie de Savoie, dans le Val d'Aoste, au nord de la rivière de Doire.

Chatillon-sur-Chalaronne, ville de France, dans la Bresse, sur la rivière de Chalaronne.

Chatillon-le-Chateau. *Voyez* Mauléon.

Chatillon-sur-Loing, petite ville de France, dans le Gatinois, érigée en duché sous le nom de Bonteville.

Chatillon-sur-Loire, petite ville de France, en Berri, sur les confins de la Puisaye, sur la Loire.

Chatillon-sur-Marne, ville de France, en Champagne, à 3 li. o. d'Epernay, 7 f. de Reims, remarquable par ses anciens seigneurs, & par la naissance du pape Urbain II. *Long.* 21, 30; *lat.* 49, 8.

Chatillon-Michaille, petite ville de France, dans le Bugey, au pays de Michaille, près du Rhône.

Chatillon de Pescara, ville d'Italie, en Toscane, diocèse de Grosseto, dans le territoire de Sienne. *(R.)*

Chatillon-sur-Saône, petite ville de France, en Lorraine, au duché de Bar, sur les frontières de Champagne. Cette ville n'est plus guère qu'un village, & ses fortifications sont ruinées.

Chatillon-sur-Seine, *Castellio ad Sequanam*, ville de Bourgogne, la première du bailliage de la Montagne, à 12 lieues de Langres, 15 d'Auxerre, 16 de Dijon, & 14 de Troyes.

Châtillon en 1152 étoit une place fort considérable : c'étoit l'une des dix-sept villes de loix du royaume. Les droits utiles & honorifiques étoient partagés entre les ducs de Bourgogne & les évêques de Langres. Le duc Hugues III ayant vexé ses barons, ceux-ci appellèrent à leur secours Philippe-Auguste, qui assiégea & prit Châtillon, & força le duc à rendre justice à ses sujets. Eudes III y établit la *commune*. Les ducs y ont fait de fréquens séjours : c'étoit le *rendez-vous* de la noblesse lorsque le prince l'assembloit.

Cette ville fut prise, brûlée & démolie par les François en 1476, le 15 Juillet. Les ligueurs s'en emparèrent en 1589. Le baron de Thenissey, qui en étoit alors gouverneur, en fit ruiner tous les dehors : en 1631, le parlement de Dijon se retira à Châtillon pour éviter la peste qui désoloit Dijon & les environs.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'un bailliage, d'une chancellerie aux contrats, d'un présidial uni au bailliage, d'une chancellerie près le présidial. Il s'y trouve d'ailleurs une maîtrise particulière des eaux & forêts, un bureau des traites foraines, une commanderie de l'ordre de Malte. Il y a subdélégation de l'intendance, & recette particulière des etats. Le maire a la justice ordinaire & la police de la ville, qui a une paroisse avec deux annexes & un mépart, cinq couvens & deux hôpitaux.

L'abbaye de-Notre-Dame a été connue en 1138: elle avoit un cours d'étude. Ses chanoines ont instruit Saint-Bernard qui y vint à l'âge de huit ans, & n'en sortit qu'à vingt-deux pour aller à Cîteaux. Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève en prirent possession en 1634. Sur la tombe d'un nommé Bouvot, à l'abbaye, mort en 1626, il est marqué que trente-trois de ses enfans assistèrent à son enterrement.

Notre-Dame du Puits-d'Orbe, fondée en Auxois par Renaud de Montbard au Xe siècle, a été transférée à Châtillon en 1619. Elle embrassa la réforme du Val-de-Grâce en 1643.

Guillaume Philandrier, célèbre architecte, dont le savant Ph. de la Marre a donné la vie en latin, naquit à Châtillon en 1505, & mourut à Toulouse en 1565.

Le P. le Grand, Jésuite, a fait imprimer en 1651 l'*Histoire de Châtillon*, sans goût & sans critique. Cette place est coupée en deux villes par la Seine; l'une s'appelle *Chaumont*, l'autre le *Bourg*. C'est la dixième ville qui députe aux états. *Long.* 28, 8; *lat* 47, 45. *(R.)*

CHATRE (la), *Castra*, petite ville de France, en Berri, sur l'Indre. Elle est de la généralité de Bourges, à 11 li. s. o. de cette ville, & 7 f. e. de Château-Roux, dans un territoire très-fertile. Il s'y fait un commerce assez considérable en bestiaux. *Long.* 19, 36; *lat.* 46, 35.

CHATRES, ou ARPAJON, petite ville de l'Ile de France, dans le Hurepoix, sur la rivière d'Orge, dans un vallon très-agréable, à une lieue f. de Montlhéry.

Il y a en France deux abbayes de ce nom, ordre de Saint-Augustin; l'une au diocèse de Saintes, fondée en 1077, à une lieue de Cognac, & l'autre au diocèse & à 7 lieues e. de Périgueux.

CHATRICES, abbaye de France, fondée vers 1137, au diocèse de Châlons-sur-Marne, ordre de Saint-Augustin, à une lieue f. de Sainte-Menehoult.

CHATTAS, nation sauvage de l'Amérique, sur le Mississipi. Ces peuples se nomment *Têtes-Plates*, parce que les femmes applatissent la tête de leurs enfans.

CHATZAN, ville d'Asie au royaume de Hajacan, sous la domination du grand-Mogol, au confluent des rivières de Nilab & Behar.

CHERAC, bourg de France, en Saintonge, au diocèse de Saintes.

CHAVANAY, petite ville de France, dans le Forez, election de Saint-Etienne, à une lieue f. de Condrieux.

CHAVANNES, (les), petite ville de France, en Franche-Comté.

CHAUD, petite ville de Savoie, entre le lac d'Annecy & la rivière de Serran.

CHAUDEBOURG, eaux minerales, propres contre les obstructions, près de Thionville.

CHAUDESAIGUES, *Voyez* CAUDES-AIGUES.

CHAUDRON, bourg de France, en Anjou, diocèse d'Angers.

CHAVEZ, ou CHIAVEZ, place assez forte de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes. Elle est au pied des montagnes, à 15 li. o. de Bragance. *Long* 10, 34; *lat.* 41, 45. Elle fut fondée par les Romains. (R.)

CHAUL, CAMAN & CIAUL, ville des Indes, une des principales de la côte de Malabar, par sa grandeur & son commerce. Son port est de difficile accès, mais très-sûr & à l'abri des gros tems. Les Portugais s'emparèrent de cette ville en 1506, & la possèdent encore aujourd'hui. Son territoire est riche en diverses marchandises, surtout en soie, supérieure à celle de la Chine: aussi on vient l'y chercher de tous les côtés de l'Inde. Elle est à 6 lieues f. de Bonbaim. Il y a une autre ville de même nom, dans la même contrée de l'Inde, que les Portugais ont laissée aux Indiens: celle-ci, plus ancienne que l'autre, est à 2 lieues de la mer, sans en être moins propre au commerce, parce qu'elle est arrosée de deux rivières, qui, en portant la fertilité dans les terres, servent au transport des marchandises. Les habitans y sont fort industrieux; ils font des coffres, des boites, des étuis & des cabinets façon de la Chine, très-riches & artistement travaillés.

CHAULNES, petite ville de France, en Picardie, au pays de Santerre, à 3 li. f. o. de Péronne, avec titre de duché-pairie, érigé en 1621, & rétabli en 1710. Il y a une foire de chevaux & de bestiaux, le 15 de chaque mois. *Long.* 20, 30; *lat* 49, 45. (R.)

CHAUME, (la). *Voyez* LA CHAUME.

CHAUMES, petite ville de France, dans la Brie Parisienne, à 5 li. f. e. de Paris, à une lieue o. de Rosay, avec une riche abbaye de Bénédictins, fondée en 1181. Il y en a une autre de même nom, auprès de Marchecoul, en Bretagne, diocèse de Nantes, fondée en 1055.

CHAUMONT, *Calvus Mons*, ville de France, en Champagne, dans le Bassigni, élection de la généralité de Châlon. *Long.*22, 46; *lat.* 48, 6.

Cette ville est située sur une montagne, au pied de laquelle passe la Marne. Ses fortifications consistent en une muraille à l'antique, & dix bastions de pierre de roche taillée à pointe de diamans, avec une courtine & un fossé assez large, mais peu profond. Il y a un très-beau college, dont l'église & le portail sont de bonne architecture, quoique trop chargée d'ornemens. L'église du couvent des Carmelites, est aussi à remarquer. Chaumont est le chef-lieu d'un bailliage qui est d'une très-vaste étendue. Il y a une église collégiale & paroissiale, un présidial & une maitrise particulière des eaux & forêts.

CHAUMONT, riche abbaye de France, au diocèse de Reims, à 2 li. n. e. de Château-Porcien.

CHAUMONT, petite ville de France, au Vexin.

CHAUMONT, ville de France en Dauphiné, sur les frontiers du marquisat de Suse.

CHAUMONT, petite ville de Savoie, sur le Rhône. Il y a encore une petite ville de ce nom en Touraine, & une autre au pays de Luxembourg. (R.)

CHAUMOUZAI, petite ville de Lorraine, avec une abbaye de chanoines réguliers de Saint Augustin, à 5 li. n. o. de Remiremont. Elle exerçoit une jurisdiction presque épiscopale, mais elle y a renoncé en passant à l'évêché de Saint-Dié, en 1777.

CHAUNAI, bourg de France, en Poitou, au diocèse de Poitiers, près de Sanzai. (R.)

CHAUNES. *Voyez* CHAULNES.

CHAUNI, *Calniacum*, petite ville de Picardie, sur l'Oise, à 3 lieues de Noyon & de la Fere. Elle a une châtellenie royale & une coutume particulière. C'est la patrie de Vitasse, professeur en Sorbonne, de Jean Dupuy, ancien recteur de l'université, & de Bonaventure Racine, connu par son *Abregé de l'Histoire Ecclésiastique. Long.* 20, 52' 44"; *lat.* 49, 36' 52".

CHAUS, pays d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez.

Quoique la plus grande partie de cette province soit pierreuse, sèche & stérile, il a néanmoins des cantons très-féconds; plusieurs produisent des bons vins, des raisins, des dates, des pêches; d'autres renferment d'excellens pâturages, où l'on nourrit de nombreux troupeaux, sur tout des moutons dont la laine est presque aussi fine que la soie. Plusieurs montagnes sont couvertes de belles forêts, & sont remplies de bêtes fauves, de lions, de leopards, de chèvres sauvages, de tigres, des singes; & d'autres enfin nourrissent quantité de chevaux, d'ânes, de mulets, de brebis, & même des serpens en grand nombre, mais si privés, qu'ils fréquentent dans les maisons, comme les chiens, & sont pour ainsi dire des animaux domestiques; ils ne font jamais du mal à personne. Quant aux mœurs des habitans, elles varient à chaque canton. (M. D. M.)

CHAUSEY, île de l'Océan, sur les côtes de Normandie dans la Manche, près de Cotentin.

Cette île, aujourd'hui, est presque déserte; on

n'y trouve guère que des ouvriers, qui tirent des carrieres quantité de pierres grises, qu'on apporte sur la côte, à Grandville & à Saint-Malo, & qu'on emploie à bâtir. C'est aussi une retraite pour les petits bâtimens, qui par le mauvais tems sont forces d'y relâcher.

CHAUSSIN, petite ville de Bourgogne, près du Doubs, avec mépart, marquisat & bailliage seigneurial.

Le château soutint, en 1636, un siége de quatre jours contre l'armee de Galas, qui fit pendre le brave commandant, & mit le feu à la ville.

Un ancien terrier porte que les habitans étoient obligés de battre les fossés pendant le sommeil du seigneur & de la dame, de peur que les croassemens des grenouilles ne les interrompissent.

On battoit monnoie à Chaussin en 1422, sous le duc Philippe-le-Bon. Cette ville appartient à la maison de Condé: elle est à 3 li. s. de Dôle. (R.)

CHAUTAGNE, petite ville du duché de Savoie, à peu de distance de Rumilly, dans un petit pays qui porte le même nom.

CHAUVIGNY, petite ville de France, en Poitou, sur la Vienne, à 6 li. e. de Poitiers.

CHAUX, village de France dans la Franche-Comté, à 6 lieues e. de Besançon, remarquable par une caverne, qui est dans son voisinage, où l'on voit des pyramides de glace l'été, & qui dégèlent l'hiver. Ce dégel s'annonce à la fin de l'été, par un brouillard, mais cette grotte est alors si froide, que sur une expérience qui en a été faite, un thermomètre qui dehors étoit à 60 degrés, y descendit à 10; c'est-à-dire, à 10 degrés au dessous du très-grand froid. *Mém. de l'Academie*, 1712.

CHAUX, gros bourg de France, dans l'Angoumois, à 2 lieues s. de Baigne, 8 s. o. d'Angoulême.

CHAZEAUX, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoît, à Lyon.

CHAZELLES, petite ville de France, dans le Forez, près de Montbrison.

CHÉ, ville de la Chine, dans la province de Chansy, première métropole de la province. *Lat.* 38 d. 57'.

CHEBRECHIN, ville considérable de Pologne, dans le palatinat de Russie. On en tire beaucoup de cire. Elle est à 4 li. s. o. de Chamoski. *Long.* 41, 26; *lat.* 50, 35. (R.)

CHESAPIQUE. *Voyez.* BAYE DE CHESAPEACK,

CHECHUAN, ou SESAVON, ville & montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. La montagne est une des plus agréables de la province. La petite ville du même nom est peuplée de marchands & d'artisans fort à leur aise, mais les montagnards sont Béréberes. Le territoire est arrosé de plusieurs fontaines, dont on se sert pour féconder les terres, qui rapportent quantité de bled, d'orge, de chanvre & de lin. Les pâturages servent à nourrir beaucoup de bétail.

CHEDACOUCTOU, riviére de l'Amérique septentrionale, dans l'Acadie, vis-à-vis du cap Breton.

CHEDDER, grand & riche village d'Angleterre, dans la province de Sommerset, sur les monts de Mendip, fertiles en pâturages excellens: il est remarquable par la grosseur & la bonté des pieces de fromage que l'on y fait, & que l'on y debite avec un succès soutenu depuis long-tems. L'on estime aussi d'une façon particulière, le cidre qui s'y prépare; & les curieux vont toujours voir avec empressement, dans son voisinage, une fente de rochers, haute de quelques cents pieds, & de laquelle sort une eau si abondante, qu'elle fait mouvoir les rouages de plusieurs moulins. (R.)

CHEERY, riche abbaye de France, au diocèse de Reims, à 6 li. n. de Clermont, ordre de Citeaux.

CHEF (S.-), auparavnt SAINT-THEUDÈRE, abbaye de Bénédictins, sécularisée & unie à l'archevêché de Vienne, dont elle est éloignée de 7 lieues e.

CHEGE, ville & comté de la haute Hongrie, sur la Theisse.

CHEKIANG, ou TCHEKIANG, province maritime de la Chine, à l'orient, elle est très-peuplée & très-fertile. On fait monter le nombre de ses habitans au-delà de quatre millions & demi. Cette province est dans une agréable situation; elle passe pour être fort riche. Il y a des forêts de mûriers qui nourrissent quantité de vers à soie. Les Chinois ne laissent pas croître ces arbres comme nous, mais ils les taillent comme les vignes; une longue expérience leur ayant appris que les feuilles des petits mûriers donnent une soie beaucoup meilleure. On compte dans cette province onze métropoles, & un grand nombre de villes. (M. D. M.)

CHEKO, ou KECHO, grande ville d'Asie, capitale du royaume de Tunquin, & la résidence du roi. *Long.* 123, 50; *lat.* 22. Elle est située sur le fleuve Songkoi, 40 lieues au-dessus de son embouchure. Le palais du roi est, dit-on, magnifique.

CHELGA, ville d'Afrique, dans l'Abissinie, entre Serké & Gondar. Cette ville est belle, grande & environnée d'aloës. C'est un lieu d'un grand commerce.

CHÉLICIE, petit état de l'Afrique, dans la basse Ethiopie. Il est voisin de ceux de Siam & d'Ampaza.

CHELLES, petite ville de France & célébre abbaye de Bénédictines, dans l'Ile de France, sur la Marne, à 8 li. e. de Paris.

CHELM, ville de Pologne, dans la Russie Rouge, capitale du palatinat de Chelm. *Long.* 41, 52; *lat.* 50, 10. Son évêque réside à Krasnoslaw, il est suffragant de l'archevêque de Lemberg. Il s'y trouve aussi un évêque Grec, réuni à l'église Romaine, qui est sous le Métropolitain de Kiow,

& un collége d'écoles pies. La ville a un castellan, un staroste, une diétine, & une justice territoriale.

CHELMER, rivière d'Angleterre, dans le comté d'Essex, qui se mèle à celle de Blackvater.

CHELMESFORT, petite ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, au confluent des rivières de Chelmer & de Cann. Les assises de la province s'y tiennent souvent. Elle est à 8 li. n. e. de Londres. (R.)

CHELMNITZ, petite ville d'Allemagne, en Silesie, dans la principauté d'Oppeln.

CHELSEA, à l'ouest de Londres; lieu remarquable par un bel hôpital pour cinq cents soldats de terre que l'âge ou les maladies mettent hors de service. La société des apothicaires de Londres y a un bon jardin médicinal, l'un des plus complets & des mieux fournis qui existent. (R.)

CHELTONHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Glocester.

CHELY-D'APCHER (Saint-), petite ville de France, dans le Gevaudan, au diocèse, & à 3 li. s. de Mende.

CHEMILLÉ, petite ville de France, en Anjou, sur la rivière d'Iroine, avec titre de comté, & une collégiale.

CHEMINON, village de Champagne, diocèse de Châlon, élection de Vitri, entre Vitri & Bar-le-Duc, sur la Brunelle: il est remarquable par une abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée richement au XIIe siècle par Hugues, comte de Champagne.

C'est la patrie de Pierre-César Richelet, avocat, poëte, critique & littérateur, mort à Paris en 1698, âgé de soixante-sept ans, & inhumé à Saint-Sulpice. Son *Dictionnaire François*, dont les meilleures éditions sont de Genève 1713, en 3 vol. *in-folio*, & Paris 1757, ont rendu son nom célèbre; l'édition de Paris est due aux soins du savant abbé Gouget.

Son *Dictionnaire des Rimes* a été mis dans un nouvel ordre par M. Berthelin, en 1751, *in 8°*. Piqué d'une aventure disgracieuse qui lui étoit arrivée à Grenoble, il se retira à Lyon, où il donna une nouvelle édition de son *Dictionnaire François*, dans laquelle il dit: « Que les Normands seroient » les plus méchantes gens du monde, s'il n'y avoit » point de Dauphinois ». (R.)

CHEMNITZ, ou KEMNITZ, ville d'Allemagne, dans le cercle de la Haute-Saxe, sur la rivière de Kemnitz. Il y a un château, avec une église qui étoit autrefois un couvent de Benédictins, & qui a cessé de l'être en 1558. C'est le siege d'une surintendance, & dont la jurisdiction s'étend sur six villes, quarante-deux mères églises de campagne, & sur dix-neuf églises succursales. On y compte une école latine, plusieurs paroisses, un hôpital, &c. il s'y fabrique quantité d'étoffes, de toiles, de canevas, & elle a en outre des blanchisseries estimées.

Chemnitz étoit ancienenment ville impériale; elle se mit sous la protection du margrave Frédéric, en 1308, & finit par le reconnoître pour souverain, en 1312. (M. D. M.)

CHENERAILLES, petite ville de France, dans le Bourbonnois, à 4 li. s. e. de Gueret.

CHENGANARE, ville de la côte de Malabar, assez près de Chandernagor. Il y a une église chrétienne.

CHENONCEAU, bourg de France, avec un beau château, à 2 li. s. e. d'Amboise. Ce château fut bâti par la reine Catherine de Medicis, & ce qui en existe, fait regretter qu'il n'ait pas eté fini. Le pont devoit joindre deux châteaux, & la rivière de Loire devoit couler au milieu des jardins. Une des piles du pont renferme les cuisines du château, une autre la salle des bains.

CHENSI. *Voyez* XENSI

CHENZI, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sendomir.

CHEPILLO, île de l'Amérique méridionale, près de l'isthme de Panama, à une lieue de la terre ferme. Elle a environ 2 lieues de long, & presque autant de large. Le milieu de l'île est couvert d'arbres de plantains, qui ne sont pas extrêmement gros, mais le fruit en a un goût très-delicat.

CHEPO, ville de l'Amérique méridionale, dans l'isthme de Panama, sur une rivière du même nom, qui se jete dans la mer du Sud. Elle appartient aux Espagnols, ainsi que le reste du pays.

CHEPSTOW, ville d'Angleterre, dans la province de Montmouth, sur la Wye.

CHER, (le), rivière de France, qui a sa source en Auvergne, & va se jeter dans la Loire, au Berri. Elle est peu navigable.

Il y a une autre rivière de ce nom, & qui a sa source dans le duché de Bar, & qui se jète dans la Meuse.

CHERAC, bourg de France, en Saintonge, au diocèse de Saintes.

CHERASCO, CHERASQUE, ou QUIERASQUE, *Clarascum*, ville forte & considérable d'Italie, en Piémont, capitale d'un pays du même nom, sur une montagne, au confluent de la Sture & du Tanaro. Elle a une bonne citadelle, & elle appartient au duc de Savoie, depuis la paix de Cambrai, en 1559: il s'y fit un traité en 1631. Cette ville, qui a sept paroisses, est à 7 lieues e. de Coni, 9 s. e. de Turin. *Long.* 25, 30; *lat.* 44, 35 (R.)

CHERASCO. *Voyez* QUIERS.

CHERAZOUL, ville d'Asie, dans le Curdistan, entre Mosul & Ispahan.

CHERBOURG, ville maritime & port de France, en Normandie, dans le Cotentin. *Long.* 16, 2; *lat.* 49, 38, 26.

Son nom latin est *Cæsaris Burgus*. Son port est assez bon; mais les travaux que l'on y fait peuvent le rendre très-important. Elle a une riche abbaye de l'ordre de Saint-Augustin. Cette ville fut pilée par

par les troupes de Philippe-le-Bel, en 1298. Elle fut fameuse par le combat naval qui se donna auprès en 1692. Les Anglois l'on pillée en 1758. C'est le siege d'un gouverneur particulier. Il y a commandant & état-major. Elle est à 15 li. n. de Coutances. (R.)

CHERIJAR, ville d'Asie, dans le royaume de Perse: c'est une place peu considérable; mais à une lieue de là, on voit les ruines d'une grande ville qui pouvoit avoir une enceinte de plus de deux lieues. Il subsiste encore de grandes tours de brique, & de grands pans de murailles. La tradition du pays, porte que les anciens rois de Perse y faisoient leur résidence.

CHERLIEU, *Carolocus*, *Carus locus*, abbaye de France, en Franche-Comté, près de Jussey, au grand bailliage d'Amont, & dans le bailliage particulier de Vesoul, sur la petite riviere d'Ayon. Elle est de l'ordre de Citeaux, & de la filiation de Clervaux; cette abbaye, fondée l'an 1130, est magnifiquement bâtie. Elle est en commende, & produit 25000 liv. de rente à celui qui en est pourvu, quoique sa taxe en cour de Rome ne soit que de 177 flor. Il ne s'y trouve maintenant que cinq religieux. (R.)

CHERON (Saint-), abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint Augustin, près de Chartres. Elle vaut 3000 liv.

CHEROY, petite ville de France, dans le Gâtinois, à 4 li. e. de Nemours.

CHERSER (le), riviere d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif; elle se perd dans la Méditerranée.

CHERSO, ou CHERZO, île du golfe de Venise, proche la Croatie, appartenant aux Vénitiens. L'air y est bon, & le pays quoique pierreux, abonde en bétail, en vins, en huile & en miel excellent. Son circuit est de cent cinquante milles: il n'y a ni rivieres ni torrent, mais beaucoup de fontaines & de ruisseaux qui coulent des montagnes. On y voit un lac d'environ sept milles de tour; ce lac est très-poissonneux. Le pays ne produit presque point de bled. *Long.* 32, 15; *lat.* 45, 8.

CHERSO, ou CHERZO, ville de l'île de même nom, dans une plaine. Environ une moitié de la place est baignée par la mer, qui y forme un petit port que l'on ferme tous les soirs. On compte à Cherzo un peu moins de trois mille ames.

CHERSO, petite île de l'Archipel. Les habitans sont Grecs & paient tribut aux Turcs. Elle produit de l'huile, du vin, &c. Au sud-ouest il y a un fort bon havre.

CHERSON, *prononcez* KERSON.; nouvelle ville fondée en 1779, dans la petite Tartarie, par l'impératrice de Russie, Catherine II, à l'embouchure du Nieper, près de l'endroit où le Bog se jete dans ce fleuve. C'est une ville déjà considérable, eu égard à la date de sa fondation. Elle est régulièrement bâtie & divisée par quartiers. Il s'y trouve plusieurs édifices de quelque apparence & solidement construits, tels sont en particulier l'hôtel du commandant, & l'église principale. Le commerce qui y devient fort actif, fera vraisemblablement prendre à cette ville des accroissemens rapides. Elle est forte & munie d'un bon port. (R.)

CHERSON, ou KERSON (le vieux), ville de la Crimée, sur la côte occidentale de cette presqu'île. *Voyez* KARASBAZAR. (R.)

CHERVE, bourg de France, en Touraine, élection de Richelieu.

CHERVEL, ou CHARWEL, riviere d'Angleterre, dans la province d'Oxford.

CHERVESTA. *Voyez* ARZENZA.

CHERVINSKO, ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie, sur la Vistule. Elle est remarquable par une célebre abbaye de chanoines reguliers, ordre de Saint-Augustin.

CHERZ, ville de Pologne, au palatinat de Mazovie. *Long.* 39, 28: *lat.* 51, 58.

CHERZO. *Voyez* CHERSO.

CHESAPEACK. *Voyez* BAYE DE CHESAPEACK.

CHESERI. *Voyez* CHEZERI.

CHESBOURG. *Voyez* SEGISWAR.

CHESHIRE, province maritime d'Angleterre, dont Chester est la capitale, séparée par des montagnes de celles de Stafford & de Derbi. Elle abonde en pâturages, & est arrosée par les rivieres de Dée, & de Veever & de Mersey. Elle peut avoir soixante-douze mille arpens, & envoie deux députés au parlement. On y recueille beaucoup de sel. Cette province a l'avantage d'être une comté palatine.

CHESSEY, village de France, à 5 li. de Lyon. Il y a à un quart de lieue de ce village une mine de cuivre.

CHESTER, ville considérable d'Angleterre, dans la province de Cheshire, sur la Dee. Cette ville, qui est fortifiée, est la capitale de la province. Elle a un bon château, & un évêché, & titre de comté. Le commerce qui s'y fait est considérable. C'est là qu'on s'embarque pour passer en Irlande, & où Egdar, ou Edgar, roi Saxon, se fit mener dans un bateau, depuis l'église Saint-Jean jusqu'à son palais par sept rois Bretons & Ecossois qui ramoient. Chester est une ville très-peuplée; on y compte jusqu'à dix paroisses. Il s'y tient deux marchés par semaine. Les cours, appelées *palatines*, ont été établies pour rendre justice aux habitans de cette province; privilége qu'elle a conservé, & qui lui avoit été accordé par ses anciens comtes qui étoient Palatins. *Long.* 14, 29; *lat.* 53. (M D. M.)

CHESTER, ville de Maryland, dans l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale de la baye de Chesapeack.

CHESTERFIELD, ville d'Angleterre fort peuplée & très-commerçante, en Derbyshire, avec titre de comté. Elle est à 5 li. n. o. de Londres. *Long.* 16, 6; *lat.* 53, 12. (R.)

CHETINA, ville de l'île de Candie, fur la rivière de Naparol.

CHEVELUS (les); l'on nomme ainfi une nation fauvage de l'Amérique méridionale, qui habite au nord du fleuve des Amazones. Elle eft très-belliqueufe, & laiffe croître fes cheveux jufqu'à la ceinture.

CHEVERNY, bourg de France, dans la Sologne, avec titre de comté, un grenier à fel, un bailliage, & un beau château. Il eft à 3 li. f. de Blois, & 3 f. o. de Chambord.

CHEVIRE, bourg de France, généralité de Tours, élection de Baugé.

CREVRE, bourg de France, dans la Saintonge, élection de Cognac.

CHEVREUSE, petite ville de France, dans l'Ile de France, au pays de Hurepoix, fur l'Ivette, avec titre de duché-pairie, & un vieux château fur une montagne voifine. Elle eft à 6 li. f. o. de Paris, & 3 f. de Verfailles.

CHEUXAIN, île d'Afie, dépendante de la Chine, entre les côtes de la province de Chekiang & les îles du Japon. Cette île eft grande & fort peuplée.

CHEZAL-BENOIT, riche abbaye de Bénédictins, fondée en 1093, à 3 li. f. d'Iffoudun. Elle vaut 6500 liv.

CHEZERY, petite ville & vallée que le duc de Savoie s'étoit réfervée pour paffer en Franche-Comté en cédant la Breffe en 1601. Elle a été abandonnée à la France par le traité fait avec le roi de Sardaigne en 1760. Elle eft à 5 lieues n. de Pont-Grezin. Il y a une abbaye dont la manfe abbatiale eft réunie à l'évêché de Genève.

CHEZY, bourg & abbaye de France, au diocèfe de Soiffons. Il eft à une lieue f. de Château-Thierry fur la Marne.

CHIAMETLAN, province de l'Amérique feptentrionale, au Mexique; Saint-Sebaftien en eft la capitale. Il y a plufieurs mines d'argent. Le terroir y eft très-fertile; on y recueille quantité de miel & de cire. Les fauvages y font bien faits & très-belliqueux. Ils étoient autrefois antropophages. Les Efpagnols s'y établirent en 1554. (R.)

D. Francifco de Ybaria y ayant établi une colonie d'Efpagnols en 1554, l'évangile a adouci leurs mœurs.

CHIAMPORCIERO, ville d'Italie, en Piémont, dans le duché d'Aoft, & dans la vallée de fon nom. (R.)

CHIANA, rivière d'Italie, qui a fa fource en Tofcane, dans le comté d'Arezzo, & qui, recevant les eaux d'une multitude de montagnes, les porte, partie dans le Tibre, & partie dans l'Arno. Les Romains la connurent fous le nom de *Clanis*, & de leur tems elle ne verfoit qu'au Tibre, par la rivière de Paglia dans laquelle elle fe jète. (*R.*)

CHIAPA, ville de la Grèce, fur les côtes de la Morée.

CHIAPA, province de l'Amérique feptentrionale, dans le Mexique. Elle eft très-fertile. Il s'y fait un grand commerce de cochenille, cacao, &c. Elle abonde en betail, en gibier, volailles, fruits, miel, &c. Le climat eft très-chaud. On compte dans cette province deux villes de Chiapa. *Voyez* les articles fuivants. Les Origènes de la province de Chiapa font en très-grand nombre, montrent de l'aptitude pour les arts, & beaucoup d'adreffe & de courage. Les Efpagnols y font en petit nombre, à caufe fans doute que le pays n'a prefque point de mines, & qu'il eft moins heureufement fitué que les autres pour le commerce.

CHIAPA DE LOS INDIOS, grande ville de l'Amérique feptentrionale, au Mexique, dans la province de Chiapa. *Long*, 284; *lat.* 15, 6.

CHIAPA-EL-REAL, ville de l'Amérique feptentrionale, au Mexique, dans la province de Chiapa, dont elle eft la capitale. Son évêché eft fuffragant de Mexico. Elle a un gouvernement confidérable. Son principal commerce confifte en cacao, coton, & en fucre. *Long.* 284, 30; *lat.* 16, 20.

CHIARI, petite ville d'Italie, dans le Breffan, proche de l'Oglio. Elle eft fameufe par la victoire que les Allemands y remportèrent fur les François en 1701.

CHIAROMONTE, ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto. Elle eft fur une montagne, à 11 li. o. de Syracufe. *Long.* 32, 25; *lat.* 37, 5.

CHIASCIO, rivière d'Italie, qui prend fa fource dans l'Apennin, & qui va fe jeter dans le Tibre.

CHIAVARI, petite ville d'Italie, dans les états de la république de Gênes. Elle eft remarquable par fes foires.

CHIAVENNE, belle ville de Suiffe, fujete des Grifons, dans la Valteline, au comté de fon nom. Elle eft fort commerçante, fur tout en excellens vins & en fruits exquis. L'hôtel du gouverneur & les églifes y font de beaux édifices. On y profeffe la religion catholique. Elle eft à 14 lieues f. de Coire, fur la rivière de Maira, à 2 li. du lac de fon nom. *Long.* 27. 4; *lat.* 46, 15. (*R.*)

CHICACHAS, peuple fauvage de l'Amérique feptentrionale, dans le voifinage de la Louifiane. Ces indiens regardent comme une grande beauté d'avoir le vifage plat; & pour y réuffir, ils applatiffent le front de leurs enfans avec des tablettes de bois qu'ils ferrent très-fort avec des bandes. Leur pays abonde en bled, fruits, raifins, gibier, volaille, olives, &c. Ils font très-braves, & ont remporté, en rase campagne, une pleine victoire fur les François en 1736.

CHICAS (los), peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de los Charcas. Il eft foumis aux Efpagnols. Ces indiens font doux, honnêtes, & le pays poffède des mines d'argent très-riches.

CHICHESTER, *Cicestria*, ville d'Angleterre, dans la province de Suffex, dont elle eft capitale. *Long.* 16, 55; *lat.* 50, 50. Son évêché eft fuffragant de Can-

torbéry, qui y fut transféré de Suffex fous Guillaume le conquérant. Elle a titre de comté, & envoie deux députés au parlement. La cathedrale eft très-belle; on y compte fix paroiffes & quatre grandes rues. La place du marché mérite d'être vue. Les écreviffes de Chichefter paffent pour un mets délicat. Elle eft à 20 li. f. o. de Londres, & 4 de la mer.

CHICHIMEQUES (les), peuple fauvage de l'Amérique feptentrionale, au Mexique, du côté du Méchoacan. Ces Indiens n'ont ni gouvernement ni culte, & demeurent dans les deferts & les forêts. Il n'en refte plus guère aujourd'hui.

CHICUGEN, royaume d'Afie, dépendant de l'empire du Japon, dans l'île de Ximo, au nord de cette île.

CHICUNGO, royaume du Japon, dans l'île de Ximo, au midi de celui de Chicugen.

CHIELEFA, ville forte de la Turquie en Europe, dans la Morée, près du golfe de Coron. Les Vénitiens la prirent en 1685; mais les Turcs la reprirent avec toute la Morée. *Long.* 40, 6; *lat.* 26, 50.

CHIEMSÉE, petite ville d'Allemagne, en Bavière, fur les confins du pays de Saltzbourg, dans une île au milieu du lac de Chiemfée. Son évêché, fondé en 1215, eft fuffragant de Saltzbourg, dont la ville eft éloignée de 12 lieues o.

CHIERI, petite ville d'Italie, dans le Piémont, dans un petit pays du même nom.

CHIERI. *Voyez* QUIEKS.

CHIESO, ou CHIESE (le), grande rivière d'Italie, qui prend fa fource dans le Trentin, & fe jète dans l'Oglio, au duché de Mantone.

CHIETI, ville d'Italie, au royaume de Naples, capitale de l'Abruzze citérieure, près de la rivière de Pefcara. Elle a un archevêché érigé par Clément VII. Saint Cajetan y fonda l'ordre des Théatins. Cette ville eft fur une montagne. Elle eft à 6 lieues n. o. d'Anzamo. *Long.* 31, 48; *lat.* 42, 22.

CHIEVRE, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Hainault, entre Mons & Ath.

CHIFALE, île d'Afie, dans la mer Rouge, près des côtes de l'Arabie-Pétrée.

CHIGNAN (Saint-), petite ville de France, dans le Bas-Languedoc. Son nom latin eft *Sancti-Aniani oppidum*. L'évêque de Saint-Pons y fait fa réfidence. Il y a une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît qui vaut 5000 liv.

CHICHIRI, PORT DE CHEER, ou SEQUIRE, grande ville maritime d'Afie, dans l'Arabie-Heureufe, avec un bon port. Il s'y fait un grand commerce. On dit que les Mahométans y tiennent à honneur que leurs filles aient commerce avec les étrangers, & qu'ils vont eux-mêmes les leur offrir, *Long*, 67; *lat.* 14, 20

CHIKUS. *Voyez* SCHIRAS.

CHILES & COMBAL, deux montagnes très-hautes de l'Amérique méridionale, & dont les fommets font couverts de neige. Elles font fituées à près d'un degré de latitude feptentrionale, fur la route de la ville d'Ybarra à Paflo, à quarante lieues de la mer. On les voit de la côte.

CHILI (le), grand pays de l'Amérique méridionale, le long de la mer du Sud; il a environ trois cents lieues de loug, & quinze à vingt de large, & abonde en fruits, arbres & mines de toutes efpèces. Une partie du Chili eft aux Efpagnols, l'autre eft habitée par des Indiens, qui font gouvernes par des caciques ou chefs indépendans les uns des autres.

Cette province renferme plufieurs villes importantes, telles que Valparaifon, la Conception, Valdivia & San-Yago, qui eft la capitale du Chili Efpagnol. Le ciel eft toujours pur, ferein; le climat le plus agréablement tempéré des deux hémifphères, & le fol d'une fertilité qui étonne les voyageurs. Sur cette heureufe terre les recoltes de bled, d'huile, de vin, &c. font quadruples de celles que nous obtenons avec notre activité & nos lumières. Aucuns des fruits d'Europe n'a dégénéré. Plufieurs de nos animaux fe font perfectionnés, & les chevaux fur tout, ont acquis une viteffe & une fierte que n'ont jamais eues les Andalous dont ils defcendent. On y trouve des mines d'excellent cuivre & d'or.

Les Indiens du Chili font braves, entreprenans, audacieux. Ils ont affez de bonne foi, excepté avec les Efpagnols, qu'ils regardent comme leurs tyrans, & contre lefquels ils emploient tour-à-tour & la rufe & la force. Cependant, depuis 1771, cet heureux pays eft plus tranquille. Il étoit fi facile aux Efpagnols d'être leurs amis & leur frères, de les éclairer au lieu de les detruire! Il leur feroit fi facile encore de fe les attacher! On leur a porté de l'eau-de-vie & des liqueurs fortes, que ces Indiens aiment avec paffion; on a cherché, par un infâme intérêt, à leur ruiner la fanté, à corrompre leurs mœurs, plutôt que de mettre à profit leur induftrie, & d'en faire une nation heureufe & policée. Les Efpagnols fe font apperçus trop tard combien ils avoient eu de tort d'enerver cette nation par ce honteux commerce; & par une loi qu'on ne peut trop louer, il eft défendu aujourd'hui de leur vendre des vins & de l'eau-de-vie; Ils n'en ont vécu que plus tranquilles avec ces Indiens, & le commerce en eft devenu plus floriffant.

Les premiers établiffemens dans les Indes occidentales avoient obtenu des privileges exclufifs pour le commerce. Une ville, une province, ne pouvoit empiéter fur les droits d'une autre; tout étoit dans une langueur mortelle; le gouvernement Efpagnol a fenti enfin combien tous les membres perdoient, & combien il perdoit lui-même pour vouloir favorifer quelques particuliers; & depuis 1778, il eft permis à tous les ports de la métropole d'exercer un commerce libre avec le Chili, qui, avant cet acte de raifon, étoit néceffité à tirer du Pérou toutes les marchandifes d'Europe.

Le centre du commerce de cette contrée eft à

Valdivia, à la Conception, à Valparaiſon; c'eſt de ces ports qu'il ſe fait avec le Perou. Valdivia a des mines d'or fort riches, des cuirs de bœufs & de chevres, des ſuifs, des viandes ſalées, des bleds qu'elle envoie à Lima, d'où elle tire des vins, des ſucres, du cacao, & toutes les marchandiſes d'Europe. C'eſt à la Conception que ſont les principaux lavoirs du royaume, & c'eſt de ces lavoirs que vient l'or appelé *pepitas*: le commerce eſt du reſte le même qu'à Valdivia.

On embarque à Valparaiſon tous les revenus de l'Eſpagne au Chili, & tout ce que les particuliers deſtinent pour la mer du Nord. (*M.D.M.*)

Chili, rivière de l'Amérique méridionale, dans le pays de même nom: elle ſe jète dans la mer du Sud.

CHILLAN, ville de l'Amérique méridionale, dans le Chili, ſur la riviere de Nubbe, près de laquelle il y a un volcan.

CHILOÉ, grande île de l'Amérique méridionale, ſur la côte du Chili. La capitale en eſt Caſtro. Cette île a environ cinquante lieues de long ſur ſept de large. Il y a beaucoup d'ambre gris.

CHILONGO, province d'Afrique, au royaume de Loango, dans la Baſſe-Ethiopie.

CHIMAY, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Hainault, ſur la Blanche, avec titre de principauté. Elle eſt à 4 li. de Rocroi. *Long.* 21, 57; *lat.* 50, 30. (R.)

CHIMBORACO, fameuſe montagne du Pérou, eſtimée la plus haute de la terre. Elle fait partie des Andes, & elle eſt ſituée par un degré & demi de latitude auſtrale près de Riobamba, dans la province de Quito, au Pérou, à cinquante lieues à l'eſt du cap San-Lorenzo. On la voit en mer du golfe de Guayaquil, à plus de ſoixante lieues de diſtance: elle a trois mille deux cent vingt toiſes de hauteur au-deſſus du niveau de la mer. La partie ſuperieure eſt toujours couverte de neige, & inacceſſible à huit cents toiſes de hauteur perpendiculaire. En 1738, MM. Bouguer & de la Condamine, de l'academie des ſciences de Paris, y firent au bas de la neige permanente des expériences pour reconnoitre ſi un fil à plomb étoit détourné de la ligne verticale par l'action de la maſſe de la montagne ſur ce même fil. La quantité moyenne tirée d'un grand nombre d'obſervations, donna ſept à huit ſecondes pour la déviation du fil vers l'axe de la montagne, quantité qui devroit être beaucoup plus conſidérable dans les principes de Newton, ſi la montagne étoit de la même denſité intérieurement qu'au-dehors; mais il y a beaucoup d'apparence qu'elle eſt remplie de grandes cavités, ſi comme la tradition du pays le porte, elle a été autrefois volcan, ce dont il n'eſt pas permis de douter à la vue des traces de ſes anciennes éruptions, & des bouches dont il s'échappe encore aujourd'hui des tourbillons de flammes & de fumée. Chimboraco eſt ainſi nommée d'un bourg voiſin appelé *Chimbo*, qui veut dire *paſſage* (& en effet on y paſſe une rivière), & de *raco*, qui ſignifie *neige*, dans l'ancienne langue *Quetchoa* ou des Incas.

Carguai-Raco, volcan écroulé en 1698, & dont les neiges fondues causèrent une grande inondation, eſt un prolongement de Chimbo-Raco vers le nord. Il n'y a plus que les pointes de ſon ſommet qui ſoient couvertes de neige, & ſa hauteur n'eſt plus que deux mille quatre cent cinquante toiſes. (R.)

CHIMERA, ville forte de la Turquie, en Europe, dans l'Albanie, capitale du territoire de même nom, qui comprend une chaîne de montagnes, dont la plupart des habitans, appelés *Cimeriotes*, ſont corſaires. La ville eſt ſur un rocher, près de la mer, à 6 lieues de l'île de Corfou. *Long.* 37, 43; *lat.* 40, 10.

CHIN, ville de la Chine, dans la province de Honan. *Lat.* 34, 45.

Chin, lac de la Chine, dans la province d'Yunnan. A la place même que ce lac occupe, il y avoit autrefois une très-grande ville, qui fut abîmée par un tremblement de terre. (R.)

Chin-Chian, grande ville de la Chine, dans la province de Nankin. On y remarque de belles pagodes, & une tour toute de fer. Ses medecins paſſent pour les plus habiles de la Chine, & ſon territoire eſt rempli de ceriſiers. Il y a encore une autre ville de ce nom dans la province d'Yunnan. *Long.* 137; *lat.* 30, 6.

CHINAY, ou CHINEY, petite ville des Pays-Bas, dans l'évêché de Liege. Elle fut cédée à la France en 1681, & rendue en 1697. (R.)

CHINCA, grande & fameuſe vallée du Pérou, dans la province de Lima. La vigne y réuſſit fort bien. Cette contrée eſt toute couverte d'arbres fruitiers de toute eſpèce, & produit beaucoup de bled. Le bétail y eſt très-nombreux, ſur tout les bêtes à laine. Il y a à Guanca Velica des mines abondantes de vif-argent.

CHINCHILLA, petite ville d'Eſpagne, dans la Nouvelle-Caſtille, ſur un rocher eſcarpé de tous côtés, avec un château qui la protège, & qui eſt tout au haut de la roche.

CHINCHIN-TALAS, province d'Aſie, dans la grande Tartarie, entre celles de Camul & de Suchur. Elle confine au déſert du côté du nord, & a ſeize journées de chemin dans ſa longueur. Ses villes & ſes châteaux ſont en grand nombre. Les habitans ſont en partie Chrétiens, Neſtoriens, Mahométans & Idolâtres. Il ſe trouve dans cette province des mines d'acier très-fin, d'Amianthe ou lin incombuſtible, &c.

CHINE (la), *Sina*, grand empire d'Aſie entre les 110e & 160e degr. de *long.* & 20 *d.* 14', & 41 *d.* 25' *lat. ſeptentr.*, en y comprenant la Tartarie Chinoiſe, dont elle n'eſt ſéparée que par une grande muraille de plus de quatre cents lieues, & qui eſt à préſent mal entretenue. Elle eſt bornée à l'eſt par la mer, au nord par une partie de la Tartarie Ruſſe, à l'oueſt par de hautes montagnes

& des déserts, au sud par l'Océan, & le royaume de Tonquin. Il a plus de cinq cent cinquante lieues de l'ouest à l'est, & cinq cent vingt-cinq du sud au nord.

Pour parler de ce vaste empire si ancien, & si célèbre, il faut également se défier, & de ces louangeurs outrés qui entassent mensonges sur mensonges, & nous le représentent comme la merveille de l'univers, & de ces détracteurs plus outrés encore qui nient ou dénaturent ce qu'il peut y avoir de respectable dans sa législation, exagèrent ses défauts, ses abus, critiquent ses arts, ses mœurs, nous peignent le gouvernement Chinois comme le plus méprisable de tous les gouvernemens, & ce peuple antique comme le plus misérable de tous les peuples.

Nous ne remonterons point à son berceau; il se perd dans la nuit des siècles: nous suivrons encore moins ses historiens; chaque nation a son fanatisme, ses erreurs, ses mensonges. Cependant, comme dans les choses incertaines, il est permis quelquefois d'admettre tout ce qu'il peut y avoir de plus vraisemblable, nous établirons, avec le plus grand nombre des écrivains qui en ont parlé, que le peuple Chinois subsiste depuis plus de quatre mille cinq cents ans, & que depuis Fohi, qui régna vers l'an 1952 avant Jesus-Christ, & réduisit en société toutes les peuplades de cette vaste contree jusqu'à Yo & Xoum, il y a eu vingt-deux familles différentes qui ont donné deux cent trente-six empereurs. La dernière famille est celle des Tartares, qui règne depuis 1644. Une origine si antique, l'orgueil de citer un code de loix qui a la sanction de tant de siècles, l'avantage plus précieux encore de pouvoir revendiquer tant de découvertes dont s'honorent les autres nations, ont donné aux Chinois autant de mépris pour les autres peuples, que de vénération pour eux-mêmes. Cet amour-propre ridicule a arrêté leurs progrès dans les arts & les sciences; ils ont refusé de tenir des autres peuples des découvertes précieuses, & n'ont voulu estimer que ce qu'ils croyoient appartenir exclusivement à leur nation.

Un peuple capable de se créer une législation qui subsiste depuis tant de siècles a dû également se signaler par son industrie; il a su à force de bras transporter les terres, hausser les lieux bas, abaisser les côteaux, unir les plaines pour les arroser plus facilement; & lorsque des montagnes trop vastes ont arrêté ses efforts, par une industrie nouvelle, il a étagé ces vastes colosses, en a fait des terrasses qu'il a fixées par des murs, & a forcé toutes les terres à payer leur tribut au cultivateur. On ne voit point de ces vastes enclos, de ces parcs, de ces bosquets, de ces avenues, de ces immenses terrains arrachés à l'agriculture pour le luxe stérile d'un voluptueux propriétaire; on n'y rencontre que peu d'arbres, même de ceux qui sont utiles, parce que les fruits déroboient trop de suc aux grains; & chez cette innombrable nation, on connoît la valeur d'un arpent de terre, & plus encore le prix d'un homme.

On reçoit sur ces côteaux les pluies & les sources dans des réservoirs pratiqués avec intelligence; par un art plus merveilleux encore, souvent les rivières & les lacs qui baignent le pied d'une montagne, en arrosent & fertilisent le sommet. Dans le midi de la Chine, ces hauteurs donnent ordinairement par an trois récoltes, & il faut cette prodigieuse fertilité pour nourrir une population plus prodigieuse encore. Le terrain qu'il est impossible de convertir à l'agriculture, est destiné aux arbres dont on a besoin pour la charpente des édifices, & la construction des vaisseaux. Plusieurs de ces montagnes renferment des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer.

La mer couvroit jadis les belles provinces de Nankin & de Tche-Kiang; mais l'industrie Chinoise a, comme celle des Hollandois, fait des conquêtes sur l'Océan, & a repoussé ce terrible élément. On voit du sein des fleuves s'élever des villes flottantes, formées du concours d'une infinité de bateaux remplis d'un peuple qui ne vit que sur les eaux, & ne s'occupe que de la pêche. L'Océan lui-même est couvert de cités florissantes, & dont la population excède les villes les plus peuplées de l'Europe; mais cette fertilité surnaturelle n'est cependant pas la même dans tout l'empire, elle varie suivant la nature des terrains & la diversité des climats. Les provinces basses & méridionales produisent un riz très-gros qu'on récolte deux fois par an. Sur les lieux élevés & secs de l'intérieur du pays, le sol produit un riz moins gros, qui a moins de goût, de substance, & qu'on ne recueille qu'une fois l'an. Dans le nord croissent tous les grains de l'Europe, dans la plus grande abondance & de la meilleure qualité. Dans toute la Chine, & sur tout au sud, les légumes & les poissons sont la seule nourriture du peuple, & suffisent à cette classe innombrable; mais sur tout l'art des engrais est à un point de perfection qui étonne les peuples de l'Europe; on rend à la terre ce qu'on en reçoit, & ses bienfaits ne sont pour ainsi dire qu'un échange.

Tous les jours de l'année, pour cette nation laborieuse, sont des jours de travail, excepté le premier qui est destiné aux visites réciproques des familles, & le dernier consacré à la mémoire des ancêtres. Chez ce peuple mûr & sage, tout ce qui lie & civilise les hommes est religion; il n'a besoin que du frein des loix civiles pour être juste; le culte public est l'amour du travail, & le travail le plus religieusement honoré c'est l'agriculture. L'empereur lui-même, la main appuyée sur le soc, ne dédaigne point d'ouvrir la terre au printems, & cette respectable cérémonie se fait avec un appareil de fête & une magnificence qui attire un peuple de cultivateurs des environs de la capitale. L'exemple du prince est suivi dans la même saison par les vice-rois des provinces; & d'un point de

l'empire à l'autre, on rend un honneur solennel à l'art qui nourrit les hommes. On accorde des honneurs à tous les laboureurs qui se distinguent dans la culture des terres. Si quelqu'un d'eux a fait une découverte utile à sa profession, il est appele à la cour pour eclairer le prince, & l'état le fait voyager dans les provinces pour former les peuples à sa méthode. Dans ce sage empire, les dignités ne sont pas héréditaires; on ne distingue ni la noblesse ni la roture, mais le mérite. La mer, les fleuves, les canaux sont un bien commun; la navigation, la pêche, la chasse sont libres, & chaque citoyen ne craint point de se voir dépouillé du champ qu'il tient de ses aïeux, par les ruses odieuses & les piéges de la loi, ou par l'exaction de l'homme en place. La modicité des impôts achève d'assurer les progrès de l'agriculture; à l'exception des douanes etablies dans les ports de mer, on ne connoît que deux tributs dans l'empire; le premier est une espèce de capitation que tout homme est obligé de payer depuis vingt ans jusqu'à soixante, dans la proportion de ses facultés; le second tribut, qui tombe sur les productions, se réduit au dixieme, au vingtième, au trentieme, suivant la qualité du sol. La manière de lever ces contributions est aussi paternelle que les contributions mêmes; l'unique peine qu'on impose aux contribuables trop lents à s'acquitter, est qu'on envoie chez eux des vieillards, des infirmes & des pauvres, pour y vivre à leurs dépens, jusqu'à ce qu'ils aient payé leur dette à l'état. Des mandarins perçoivent en nature la dime des terres, & en argent la capitation. Les officiers municipaux versent ces produits dans le trésor de l'état, par les mains du receveur de la province. Une partie de ces fonds est employée à la nourriture du magistrat & du soldat. Le prix de la portion des récoltes qu'on a vendues, ne sort du fisc que pour les besoins publics. Enfin, il en reste dans les magasins pour les tems de disette, où l'on rend au peuple ce qu'il avoit comme prêté dans les tems d'abondance.

Une administration aussi sage, dans un pays surtout où rien n'est si rare que la debauche, & où les femmes sont si fécondes, une vie simple, une activité continuelle, de l'égalité dans les fortunes, des loix aussi bonnes que douces, peu de guerres, la salubrité du climat, & l'espèce de honte infligée aux célibataires, toutes ces causes ont dû augmenter prodigieusement la population.

Plusieurs écrivains l'évaluent à deux cent millions, ce qui me paroît prodigieusement exagéré; d'autres à cent millions, & ceux-ci me paroissent s'éloigner moins de la réalité. S'il m'étoit permis de dire ici mon opinion, en considérant que le midi de la Chine est aussi pressé d'hommes que le nord est dépeuplé, en examinant le nombre des plaines immenses qui ne sont presque point cultivées du côté de la Tartarie, en calculant de vastes déserts, des montagnes inaccessibles & désertes encore, & des forêts d'une étendue imposante, je croirois que la population de toute la Chine n'excède pas quatre-vingt millions. Je sais que nos missionnaires & quelques voyageurs anciens sont bien eloignes de ma manière de penser; mais j'ai plus d'une raison pour me défier des voyageurs & des missionnaires. Il semble que tous ces hommes-là aient moins cherché la verité qu'ils n'ont écouté leur imagination, ou qu'ils n'ont cédé à leur passion pour le romanesque. Qu'on les lise attentivement, & l'on verra si j'ai si grand tort de les juger ainsi.

Il y a peu de mauvaises années qui n'occasionnent des révoltes; alors on ne reconnoît plus une puissance qui ne nourrit pas; & ce qui fait le droit des rois, c'est le devoir de conserver les peuples; enfin, l'empereur, malgré la vénération qu'on lui porte, n'est regardé que comme père d'une vaste famille, & ce qu'on lui accorde en honneurs, en puissance, il doit le rendre en soins, en vigilance pour maintenir la nation dans le bonheur & la paix. Cette nécessité où est le prince d'être juste, doit le rendre plus sage & plus eclairé. Il est à la Chine ce qu'on veut faire croire aux princes qu'ils sont par tout, & il n'est pas de pays au monde où les loix & la nation même fassent plus d'efforts pour former l'heritier du trône; d'ailleurs, le nombre des enfans de la famille imperiale, l'usage consacré depuis tant de siecles de ne choisir que le plus digne, font regner entre ces nobles rejettons une louable émulation, qui les porte à n'établir leurs droits au trône que par leurs qualités & leurs vertus. On a vu des empereurs chercher des successeurs dans une maison étrangère, plutôt que de laisser les rênes du gouvernement en des mains foibles. A la place de ces distinctions hereditaires que l'on voit dans presque tout le reste de l'univers, le mérite personnel en établit de reelles à la Chine. Sous le nom de mandarins lettrés, un corps d'hommes sages & savans se livrent à toutes les études qui peuvent les rendre propres à l'administration publique. Les talens & les connoissances seules sont admettre dans ce corps respectable. Ce sont les mandarins eux-mêmes qui choisissent ceux qu'ils veulent s'associer, & il règne dans ce choix un examen rigoureux. Il y a différentes classes de mandarins, & l'on s'élève des unes aux autres, non point par l'ancienneté, le crédit, ni les richesses, mais par le mérite.

C'est parmi ces mandarins que l'empereur choisit les ministres, les magistrats, les gouverneurs des provinces, &c.

La superstition est sans pouvoir à la Chine; pour avoir part au gouvernement, il faut être de la secte des lettrés. Les bonzes peuvent bien, comme partout ailleurs, tromper une partie de la nation, mais leur morale fanatique ne peut influer sur le sort de l'état.

Confucius, le respectable législateur des Chinois, a fondé leur religion, qui n'est autre chose

que la loi naturelle. On tolère les superstitions, le deïsme, l'athéisme même, enfin toutes les sectes ; on n'établit pas comme ailleurs une inquisition sur la pensée de l'homme ; on respecte son for intérieur, & la loi ne punit que les actions qui blessent la loi. Le prince ne donne pas un édit qui ne soit une instruction de morale & de politique. Le peuple s'éclaire, & n'en doit être que plus tranquille.

Peut-être n'est-il pas un seul lieu dans le monde où l'éducation des enfans soit plus soignée qu'à la Chine ; ils n'y apprennent rien qui ne tende à les rendre meilleurs fils & meilleurs citoyens. Il y a des tribunaux érigés pour punir les fautes contre les manières, parce que les manières mêmes tiennent aux mœurs, comme il y en a pour juger des crimes & des vertus. On punit le crime par des peines douces & modérées ; on récompense la vertu par des honneurs. Aussi ce peuple est-il le plus doux, le plus poli & le plus humain de la terre. Le patriotisme est chez les Chinois une espèce de passion, & l'on voit des hommes riches faire pour la patrie, ce que nous ferions à peine chez nous pour nos enfans.

Quoique l'on trouve chez cette nation beaucoup de qualités qui la rendent respectable, nous ne pouvons nous empêcher de lui reprocher le crime atroce d'exposer ses enfans & de les étouffer. Un père de famille calcule le nombre qu'il peut nourrir par son travail, & le surplus de ces malheureuses victimes est livré en naissant à la mort, s'il ne se présente quelques particuliers plus aisés qui les adoptent & en fassent leurs propres enfans ; coutume barbare qui révolte l'humanité, & que l'excès de la population même ne peut excuser : nous lui reprocherons aussi sa mauvaise foi dans le commerce, & l'espèce de gloire qu'il trouve à tromper les étrangers ; nous lui reprocherons la vénalité de la justice & des emplois, & leur extrême avarice enfin qui dans ce peuple est un vice national. La loi, comme nous l'avons dit, n'accorde les emplois & les dignités qu'au mérite ; mais l'argent, la faveur & l'intrigue ouvrent secretement mille voies plus sûres. L'étude continuelle de ceux qui prétendent à quelque grâce est de connoître les goûts, les inclinations, l'humeur & les desseins de ceux de qui elles dépendent ; & il faut convenir sur cet article que les Chinois ne différent nullement des autres peuples de l'Europe.

« Le palais de l'empereur est quarré, & on lui » donne un mille de chaque côté, d'un angle à » l'autre. La muraille est haute de douze coudées, » & il y a aux quatre coins quatre tours très-élevées; » au milieu de chacune de ces tours, il s'en élève » une autre. Ces tours forment huit grands corps de » logis, qui sont autant de magasins, remplis de » canons, de fusils, d'arcs, de flèches, &c. Le » palais particulier de l'empereur est au milieu de » cet enclos : il est sans étage, & n'a qu'un rez- » de-chaussée élevé de dix-huit degrés. Les planchers » sont très-hauts, & ornés de sculpture, peinture, » & dorure. Les murailles sont enrichies de lames » d'or. Le trône de l'empereur est d'or massif, & » entouré de la figure d'un dragon. Outre la salle du » conseil, il y en a douze autres. D'un côté de ces » salles sont des appartemens qui renferment des » filles, de l'autre sont d'autres appartemens qui » renferment des eunuques. Ces filles & ces eu- » nuques ont sur la tête des couronnes enrichies de » pierreries. Une fille & des eunuques sont assis » auprès de chaque ministre qui préside à ces con- » seils ; d'autres filles des officiers rangés en » file, restent debout derrière. Les officiers des » sept enceintes que forment sept murailles qui en- » tourent le palais de l'empereur, ont leurs depar- » temens différens. Ceux de la première enceinte » ont celui des jardins & des terres. Ceux de la se- » conde reçoivent les plaintes & les requêtes du » dedans & du dehors. Ceux de la troisième ont le » soin de répondre à ces requêtes. Ceux de la qua- » trième examinent les affaires concernant les of- » ficiers de justice employés aux conseils. Ceux de » la cinquième examinent les revenus & les finances » de l'état : c'est à leur bureau où se fait la recette » & la dépense. La sixième enceinte contient douze » mille chambres ou loges, & la septième renferme » le palais impérial, où logent la famille, les con- » cubines, & les eunuques de l'empereur ; il n'est » permis à aucune autre personne d'y entrer ». *Manuscrits de la bibliothéque du roi.*

La Chine est divisée en quinze grandes provinces ; savoir, Peche-li, dont Pekin est la capitale ; Kiang-Nan, dont Nankin est la capitale ; Gansi, Chensi, Channtong, Honan, Séchuère, Huuquang, Kiang-si, chekiang, Fo-kien, Cuantong, Chan-si, Gun-nan, Queïchen ; on pourroit y ajouter le pays de Leaotoum ; mais les Chinois le mettent dans la province de Xanton. Il y a encore plusieurs îles qui dépendent de la Chine, comme la grande & la petite Licon-Kiocu, Tajuam, que les Portugais appellent *formosa* ; Hainan, Piamxan, sur la pointe méridionale de laquelle Méaco est située, & une infinité d'autres, tant habitées que désertes.

On compte dans ce vaste empire quatre mille quatre cent deux villes murées, dans lesquelles il se trouve cent soixante-quinze cités du premier ordre ; deux cent soixante - quatorze du second ordre, &c. L'ordre militaire a six cent vingt-neuf forteresses du premier ordre, tant sur les frontières, que dans l'intérieur de l'empire ; cinq cent soixante-sept du second ordre ; trois cent onze du troisième ordre ; trois cents du quatrième ; cent cinquante du cinquième ; cent du sixième ; & enfin trois cents du septième ; somme totale, deux mille cinq cents trente-sept places ; ce qui joint aux villes de l'ordre civil, font le nombre de quatre mille quatre cent deux villes murées, sans y comprendre un nombre infini de villes ouvertes & sans défense. Outre cela on compte en-deçà & au-delà de la

grande muraille, qui sépare la Chine de la Tartarie, trois mille tours, appellées *Tai*, où il y a toujours une garde & des sentinelles, qui donnent l'alarme aussi-tôt qu'on apperçoit l'ennemi. Les troupes, qui en tems de paix gardent & accompagnent les mandarins, les ambassadeurs, &c. & font la garde la nuit, montent à 767,970 hommes: lorsqu'ils ont fait une journée de chemin, ils s'en retournent, & d'autres prennent leur place. Le nombre des chevaux que l'empereur entretient seulement pour ses troupes en certains postes, monte à 564,700, & les soldats, aussi bien que les chevaux doivent toujours être tout prêts; mais en tems de guerre ces troupes sont innombrables.

On compte à la Chine six cent quatre-vingt-huit mausolées, fameux pour leur structure & leurs richesses. Il est défendu, sous de grosses peines, d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes. Quatre cent quatre-vingt temples d'idoles, remarquables par leur magnificence; 350,000 bonzes qui habitent ces temples & les autres temples moins célebres. Outre cela sept cent neuf temples, que les Chinois ont bâti en divers tems en mémoire de leurs ancêtres. Ces monumens sont distingués par leur architecture & leur beauté. Les fleuves, les sources minérales, & les lacs renommés, font un nombre de mille quatre cent soixante-douze, & l'on ne compte pas moins de trois cents montagnes fameuses dans l'empire: il ne faut pas oublier deux cent soixante-douze grandes bibliotheques, trente-deux palais royaux, & treize mille six cent quarante sept palais de magistrats.

Le nombre des canaux, ou rivières artificielles est considérable. On admire sur tout le canal royal, par lequel on peut aller, depuis Canton, jusqu'à Pekin; c'est-à-dire, l'espace de trois cents lieues. Il a quatre cent soixante-dix ans d'antiquité: rien de plus beau & de plus hardi, que cet ouvrage; les bords en sont revêtus de pierres de chaque côté, avec des chemins pavés & plantés d'arbres. Il est traversé de plusieurs beaux ponts, & on y a ménagé un grand nombre d'écluses, au moyen desquelles on distribue dans les campagnes l'eau dont elle a besoin pour la culture du riz.

Nous ne pouvons nous empêcher de parler des ponts célèbres. On en compte jusqu'à trois cent trente-un de remarquables. Celui de la ville de Chanchen est sur cent trente bateaux, attachés l'un à l'autre par une chaîne, qu'on peut ôter pour donner passage aux gros bateaux qui descendent ou remontent la rivière. Dans le Checiang, il y a un pont merveilleux dans une vallée, entre deux montagnes.

Dans Focheu, première ville capitale de Fokien, on en voit un autre de pierres qui a cent cinquante toises de long, & cent arches, avec des ornemens de sculpture à la Chinoise. Dans la même province de Fokien, sur la rivière Loyang, on admire un autre pont, qui n'a pas moins de trois cent soixante toises de longueur. Comme les Chinois sont curieux en bâtimens, on voit dans la plupart des villes de belles tours, bâties de pierres, ornées de toutes sortes de figures relevées en bosse, mais l'ouvrage de ce genre où il paroit le plus d'art & le plus de somptuosité, est la fameuse tour de porcelaine de Nankin; sa forme est octogone, ayant neuf galeries l'une sur l'autre, toutes ornées de fenêtres, de balustrades, de festons en relief, & où l'on monte par cent quatre-vingts degrés. Le nombre de ces tours est de mille cent cinquante-neuf, en y comprenant les arcs de triomphe érigés en l'honneur de quelques hommes illustres.

Mais entrons dans quelques détails, & commençons par la fameuse muraille, ouvrage étonnant, entrepris pour contenir les Barbares, dont l'empire est investi. Elle passe dans plusieurs endroits sur des montagnes extraordinairement hautes; elle tourne aussi suivant la situation des lieux; de distance en distance, elle est flanquée de grosses tours & de forts; sa solidité egale sa largeur & sa hauteur; elle tombe cependant en ruines dans quelques endroits, bien moins de vetusté que par les ravages des Barbares. Cet énorme boulevard, défendu par des armées innombrables, n'eût jamais été franchi, si les Chinois qui le gardoient, aussi lâches que perfides, ne se fussent laissé gagner par les Tartares, & n'eussent vendu leur patrie. Les conquérans n'etoient qu'au nombre de trois cents & quelques mille, & les Chinois excédoient un million de soldats. La base de cette muraille, à la hauteur d'un pied, est de grosses pierres de taille; mais les parties supérieures sont de briques & de ciment; la hauteur est de six toises pleines, & la largeur de quatre; six cavaliers pourroient facilement s'y promener à cheval: elle est presque par tout en aussi bon état, que si elle n'eut été bâtie que depuis vingt ou trente ans, & cependant elle a près de deux mille ans d'antiquité. Sa longueur est de mille sept cent soixante-dix milles.

Presque toutes les villes de la Chine ont tant de ressemblance entr'elles, que c'est assez d'en avoir vu une pour se former une idée générale des autres. Leur forme est presque toujours quarrée, autant du moins que le terrain peut s'y prêter. Elles sont environnées de hauts murs, flanqués de tours, qui sont bâties en arc-boutans à de justes distances. Dans l'intérieur, on voit des tours, les unes rondes, d'autres exagones ou octogones, hautes de huit à neuf etages, des arcs de triomphe pour l'ornement des rues; d'assez beaux temples consacrés aux idoles, ou élevés à l'honneur des heros, & de ceux qui ont rendu d'importans services à l'état. On distingue des édifices publics, plus remarquables par leur étendue que par leur magnificence. On y peut joindre un grand nombre de places & de longues rues, les unes fort larges, d'autres plus étroites, bordées de magasins qui n'ont que le rez-de-chaussée, ou qui ne s'élèvent au plus que d'un etage. Les boutiques sont ornées de porcelaines, de soie, & d'ouvrages vernissés. Devant chaque porte

porte est placée sur un piedestal une planche de 7 à 8 pieds de haut, peinte ou dorée, avec trois grands caractères pour servir d'enseigne. On y lit le nom de plusieurs marchandises; celui du marchand, & ces deux mots *pu-hu*; c'est-à-dire, *il ne vous trompe pas*.

Ce que les Chinois appellent *beauté parfaite*, consiste dans un grand front, un nez court, de petits yeux bien coupés, un visage large & quarré, de grandes oreilles, une bouche d'une grandeur médiocre & des cheveux noirs; car ils ne peuvent supporter une chevelure blonde ou rousse. Les tailles fines & sveltes n'ont pas plus d'agrément pour eux, parce que leurs habits sont fort larges: ils croient un homme bienfait lorsqu'il est gras & gros, & qu'il remplit sa chaise de bonne grace. Les paysans, & ceux qui vivent à la campagne dans les provinces méridionales, ont un teint brun & olivâtre; mais la plupart des habitans des villes ont la peau fort belle jusqu'à trente ans. Les lettrés, & les docteurs, sur tout ceux de basse extraction, ne se coupent jamais les ongles, pour faire connoître qu'ils ne sont pas obligés de travailler pour vivre. Quant aux femmes, elles sont ordinairement de la taille moyenne; elles ont le nez court, les yeux petits, les cheveux noirs, les oreilles longues, le teint assez rude & les pieds si petits, qu'à peine peuvent-elles faire un pas. Leur visage a l'air de la gaieté, & leurs traits sont réguliers.

Ce peuple, grave & poli, est d'une modestie surprenante. Les lettrés paroissent toujours avec un air composé, sans accompagner leurs expressions du moindre geste. Les femmes sont encore plus réservées. Elles vivent constamment dans la retraite, avec tant d'attention à se couvrir, qu'elles ne laissent voir ni le bout de leurs pieds, ni celui de leurs mains.

Ce peuple, naturellement vindicatif, possède plus qu'un autre l'art de dissimuler; il garde si bien les apparences, qu'on le croiroit insensible aux outrages; mais s'il trouve l'occasion de ruiner ses ennemis, il la saisit avec ardeur, & les voleurs même n'emploient point d'autre méthode que l'artifice; en général le Chinois n'est pas fort delicat sur la probité, & il ne fait grace aux biens des autres que lorsqu'il ne peut s'en rendre maître impunément.

Ce peuple, malgré ses défauts, a cependant de grandes qualités: il n'en est pas dans le monde entier de plus laborieux; il témoigne la plus profonde vénération à l'auteur de ses jours & à ceux qui ont pris soin de son éducation; il respecte les vieillards; il déteste dans les actions, dans les paroles & les gestes, tout ce qui décèle la colère ou la moindre émotion; il honore ses magistrats & ses lettrés, & le Chinois le plus vicieux admire & honore ceux qui cultivent la vertu. Son esprit est vif & pénétrant.

Le vernis de la Chine, la porcelaine, & cette variété de belles étoffes de soie qu'on transporte en Europe, sont des temoignages assez honorables de l'industrie des Chinois. Il ne paroît pas moins d'habileté dans leurs ouvrages d'ébène, d'écaille, d'yvoire, d'ambre & de corail. Ceux de sculpture, & leurs édifices publics, tels que les portes de leurs grandes villes, leurs arcs de triomphe, leurs ponts & leurs tours ont beaucoup de noblesse & de grandeur. S'ils ne sont pas parvenus à la perfection qui distingue les ouvrages de l'Europe, il en faut accuser la mesquinerie Chinoise, & sur tout la passion qu'ils ont pour leur pays, qui leur fait dédaigner ce qui vient de l'étranger, & ne leur fait trouver rien au-dessus des découvertes qu'ils tiennent de leurs ancêtres.

Il est vrai qu'ils ont moins d'invention que nous pour les mécaniques; mais leurs instrumens sont plus simples, & ils imitent facilement. C'est ainsi qu'ils font à présent des montres, des horloges, des miroirs, des fusils, &c. Leur architecture, leur peinture, leur sculpture, est d'un mauvais goût; mais ce goût est pour eux ce qu'ils conçoivent de plus parfait. Leur construction marine est encore au berceau, & n'a rien qui puisse souffrir la comparaison même la plus eloignée avec les arts de l'Europe. L'excessive population, & la difficulté de trouver toujours du travail, produit une multitude incroyable d'esclaves dans les deux sexes; c'est-à-dire, de personnes qui se vendent, en se réservant le droit de se racheter. Les familles aisées ont un grand nombre de ces domestiques volontairement vendus, quoiqu'il y en ait aussi qui se louent comme en Europe. Un père vend quelquefois son fils, sa femme, & se vend lui-même à vil prix.

L'habillement des Chinois est une robe de soie ou de coton, &c. selon les climats plus ou moins chauds, & selon la fortune des particuliers. Cette robe tombe jusqu'à terre, & l'un des pans se replie sur l'autre. Les manches sont larges vers l'épaule, & se rétrécissent par degrés jusqu'au poignet. La ceinture est une large écharpe d'argent, de soie, ou de coton, &c. dont les deux pointes descendent jusqu'aux genoux. On y attache un étui, qui renferme un couteau, & deux petits bâtons, dont on se sert comme de fourchettes. En hiver ces robes sont garnies de très-belles fourrures; mais toutes les couleurs ne se portent pas indifféremment. Le jaune n'appartient qu'à l'empereur & aux princes de son sang. Le satin à fond rouge est le partage d'une espèce de mandarins, aux jours de cérémonies. Les autres portent ordinairement le noir, le bleu, ou le violet. La couleur du peuple est toujours ou du bleu ou du noir.

Les Chinois, depuis qu'ils ont adopté les usages tartares, font raser leur tête, & laissent croître sur le sommet assez de cheveux pour les mettre en tresses. En été ils portent un petit chapeau, en forme d'entonnoir, dont le dehors est travaillé avec beaucoup de propreté. La doublure est de satin. Du sommet de ce chapeau sort une

grosse tresse de crin qui se répand jusqu'aux bords. Les mandarins & les lettrés ont une autre espèce de bonnet, que le peuple n'a pas la liberté de porter; mais comme tous ces details exigeroient un volume, nous ne nous étendrons que sur les choses les plus importantes.

Rien n'approche du cérémonial qui règne dans les festins Chinois. Chacune de ces cérémonies est observée par les convives & par le maître de la maison, avec la plus grande attention; manquer à la moindre des choses, ce seroit manquer à la politesse, à la décence, & faire un outrage à tous les convives. Les simples lettres qui s'écrivent entre des particuliers, sont sujetes à tant de formalites, qu'elles causent souvent de l'embarras aux lettrés mêmes. Les Chinois n'ont point de salle de spectacle; mais il y a des troupes de comediens ambulans que l'on mande dans les festins, qui représentent des pièces devant les convives. Ces pièces sont toujours le récit de quelques événemens, dont le but est d'inspirer la haine du vice & l'amour de la vertu, & le dialogue en est coupe par des chansons, comme nos opéra-comiques.

Comme les femmes ne paroissent jamais à la vue des hommes, les mariages ne se font que par le ministère de vieilles entremetteuses, qui font un rapport avantageux de la beauté, de l'esprit, & des talens des filles que l'on veut marier. Si ce rapport convient aux parens du garçon, on accepte la proposition, & le jour marqué pour la noce, la jeune fille se met dans une chaise fermee, suivie de ceux qui portent sa dot: un domestique de confiance garde la clé de la chaise, & ne doit la remettre qu'au mari, qui attend son épouse à la porte de sa maison. Il arrive quelquefois qu'un mari, mécontent de son partage, renferme promptement la chaise, & renvoie la fille avec tout son cortège. Il est permis aussi aux Chinois de prendre des concubines, qui tiennent rang dans la maison, après l'épouse légitime.

Les cérémonies des sépultures sont plus étonnantes encore. C'est alors que le Chinois déploie tout le luxe possible. On a vu des enfans se ruiner pour honorer les cendres de leur père. Il est peu de Chinois qui ne fasse faire d'avance son cercueil du bois le plus précieux & le plus rare. D'autres se font construire un beau mausolée, lorsqu'il n'y a plus de place dans celui de leurs ancêtres. Enfin ce peuple, si économe, devient prodigue & dissipateur dès qu'il s'agit des funérailles. Alors l'enterrement d'un homme riche est un spectacle rempli de pompe. La couleur du deuil est le blanc, pour les grands, comme pour le peuple.

Nous ne parlerons pas de la porcelaine des Chinois, que tout le monde connoît, ni de leur encre si estimée, ni de leur papier si beau, si fin, & dont les feuilles sont d'une immense grandeur; mais nous ne devons pas oublier que l'art de l'imprimerie est connu chez cette nation depuis un tems immémorial, ainsi que la poudre à canon, & l'usage de la boussole.

L'argent & le cuivre sont les seules monnoies courantes à la Chine. L'or est sur le même pied que les pierres précieuses en Europe, & il s'achète comme les autres marchandises. Les Européens y gagnent beaucoup, parce que sa proportion avec l'argent est d'un à dix, au lieu qu'en Europe elle est d'un à quinze. L'argent monnoye n'est pas frappé au coin; mais il est fondu en lingots, dont le poids etablit la valeur. Comme on voit, le grand embarras du commerce est le moment des paiemens.

Les sciences que les Chinois cultivent assez soigneusement sont, l'arithmetique, l'astronomie, la geometrie, la geographie & la physique. Il paroit qu'ils ont calculé les éclipses depuis plusieurs siécles; mais ils n'ont pas fait dans cette science, autant de progrès qu'ils auroient pu en faire, & ils se sont arrêtés dès les premiers pas: quant à la géographie, excepte les connoissances qu'ils ont sur leur empire, ils sont, pour le reste, de l'ignorance la plus grossière. Les premières notions des mathématiques leur étoient inconnues avant l'arrivée des missionnaires; & à peine savent-ils autant de physique aujourd'hui, qu'on en savoit il y a trois siècles, en Europe.

Quoique la médecine ait toujours été fort en honneur chez une nation qui aime la vie, cette science cependant est encore chargée de tous les préjugés des siécles de barbarie. Ils lui croient des rapports avec les astres & les élémens; & cet art est presque un recueil de superstitions. Mais s'ils ignorent la science de guérir certaines maladies compliquées, ils possèdent beaucoup mieux que nous le secret de connoître la maladie, à la seule inspection du poulx. Ils n'ont pas besoin d'interroger le malade, & lui disent dans quelle partie il souffre, ce qu'il y a à espérer ou à craindre; & cette méthode simple leur reussit presque toujours mieux que les savantes dissertations de nos messieurs de la faculté.

Les Chinois se disent les inventeurs de la musique, & prétendent l'avoir portée autrefois au plus haut degré de perfection; cependant, rien de plus pitoyable que cette musique; ils n'ont pas même l'idée de l'harmonie, & vingt personnes chantent le même air, en prenant toutes le même ton. Quant à la melodie, ils passent de la tierce à la quinte ou à l'octave, & ignorent l'art des semi-tons. Ils n'ont point de notes, ni d'autres figures pour distinguer la diversité des tons; ils les expriment cependant par certains caractères, & cet art ne s'apprend que par routine. La musique instrumentale, chez eux, n'a pas fait plus de progrès que la vocale; leur meilleur instrument ne vaut peut-être pas le plus médiocre de l'Europe.

La poésie doit être peu de chose chez ce peuple grave & philosophe; ce bel art n'est rien sans

la chaleur & l'imagination; & il semble que l'education Chinoise prenne à tâche d'eteindre ce feu divin qui fait les grands poetes. Presque toute leur poësie consiste en quelques petites pièces qui renferment des antithèses, des allégories & quelques réflexions morales; cependant ils emploient quelquefois les figures qui donnent de la chaleur & de la force au style & aux pensées.

Leur logique est peut-être plus parfaite que la nôtre, en ce qu'elle ne leur enseigne point l'art d'ergoter sur les mots, & de disséquer une pensée; cette science n'a pour base que les lumières naturelles de la raison; &, à ce titre, les logiciens Chinois valent bien les éternels disputeurs de nos universités.

Quant à l'histoire, il est peu de nations qui ait apporté plus de soin à écrire & à conserver les annales de son empire: c'est un dépôt sacré, qui contient les faits stables du règne de ses souverains. On y voit régner une mâle & noble hardiesse, telle qu'il la faut dans cette science: à ce tribunal redoutable, la nation cite ses maitres, leurs mœurs, leur vices, leurs vertus. Leurs historiographes ne sont pas de vils flatteurs, qui osent en imposer à la postérité par d'infâmes mensonges, ni des écrivains pusillanimes, qui pesent ce qu'il y a de dangereux à être vrais; on choisit un certain nombre de docteurs désintéressés, dont l'office est d'observer tous les discours & les actions de l'empereur; chacun les écrit en particulier, sans aucune communication avec l'autre, & ils mettent leurs observations dans un tronc destiné à cet usage: ce tronc n'est ouvert qu'à la mort du souverain, & c'est d'après de pareils mémoires que l'on écrit l'histoire de son regne. Leçon sublime que cette nation donne à ses souverains & aux autres nations.

Leur morale consiste en cinq points principaux: les devoirs des peres & des enfans; du prince & des sujets; du mari & de la femme; de l'ainé des enfans & de ses frères, & ceux de l'amitié & de la société; & nous avouerons que c'est peut-être dans cette partie que les Chinois excellent le plus. Leurs livres classiques contiennent la morale, les loix & l'histoire de l'empire, depuis sa fondation.

Mais la partie la plus pénible des études, est la connoissance du langage, & l'art de l'écriture; c'est en cela que consiste toute l'érudition des Chinois; la carrière des emplois étant ouverte à tout le monde, le dernier homme du peuple apprend à lire & à écrire.

La langue Chinoise n'a aucune ressemblance avec les langues anciennes & modernes; elle a autant de caractères & de différentes figures que d'expressions & d'idées; ce qui en rend le nombre si grand, que Magalhæns en compte 54,409, & d'autres portent ce nombre jusqu'à 80,000: cependant, leurs mots élémentaires, dont ils varient les combinaisons figurées, ne surpassent pas 330. Ce sont autant de monosyllabes indéclinables, qui finissent presque tous par une voyelle ou par la consonnante *n*, ou *ng*. La différence des accens, des tons, des aspirations & des autres changemens de la voix, varie à l'infini ce petit nombre de syllabes dans la conversation; d'où il suit qu'un seul & même mot paroit signifier une foule de choses différentes; ce qui établit moins la richesse de la langue Chinoise, que sa pauvreté; car la langue la plus riche, est celle qui exprime le plus de choses d'une manière claire & precise. Mais cette obscurité disparoit dans l'écriture par le nombre & la position des différens signes ajoutés au caractère radical. D'ailleurs, il faut moins s'étonner du grand nombre de leurs caractères, puisque chez eux chaque mot peint une idée, au lieu que dans les autres langues chaque mot ne rappelle que le son que l'on auroit proféré en le prononçant. Or, les sons se réduisent à un bien plus petit nombre que les idées. Le style des Chinois est concis, allegorique, & souvent obscur, par la variété des sens qu'on peut donner à une phrase, lorsqu'on n'est point assez versé encore dans l'usage de leurs caractères. Il exprime quantité de choses en peu de mots; les expressions sont vives, animées, entremêlées de comparaisons hardies & de métaphores: elle manque de certains sons qu'on trouve dans les autres langues; par exemple, au lieu de *Hollande*, ils prononcent *Go-lan-ki*; & au lieu de *Stockolm*, *Setuyau-ko-culma*.

On distingue quatre religions différentes, à la Chine. 1°. La religion naturelle, qui est celle des lettrés & du gouvernement; 2°. celle du philosophe Lau-Kyun, qui n'étoit dans le principe, qu'une corruption de la loi naturelle, loi rétablie ensuite par Confucius; 3°. celle de l'imposteur Fo, qui consiste dans une idolâtrie grossière; 4°. celle de Yu-Kyau, qui paroit un raffinement de la première, & qui est le partage d'une secte de lettrés. On peut joindre à ces quatre espèces de cultes, le Judaïsme, le Mahométisme & le Christianisme, qui ont fait quelques progrès dans l'empire. Le principal objet du culte Chinois est l'Etre Suprême, qu'ils adorent sous les deux noms de *Chang-ki*, qui signifie *souverain Empereur*, ou de *Tyen*; c'est-à-dire l'esprit qui préside au Ciel. Ils honorent aussi, mais d'un culte subordonné, les esprits inférieurs qui dépendent du premier être, & qui président, suivant la même doctrine, aux villes, aux rivières, aux montagnes, &c. Les Chinois ont le bon esprit de ne persécuter personne pour sa croyance religieuse; les loix, sur cet objet, sont tolérantes, parce qu'elles ont été faites moins par les bonzes, que par la raison.

Les mandarins composent neuf ordres ou classes. D'abord, les kolaos ou ministres d'état, qui forment le premier ordre des mandarins, avec les premiers présidens des tribunaux suprêmes; & les principaux officiers de l'armée. Ce degré est

le plus relevé, auquel les lettrés puissent aspirer. Le nombre de ces kolaos ne passe guère cinq à six; l'un d'eux jouit ordinairement de quelque distinction au-dessus des autres ; il a toute la confiance de l'empereur, & il est comme le premier ministre.

Les mandarins de la seconde classe sont, en quelque sorte, assistans de la première; c'est de leur ordre qu'on tire les vice-rois des provinces, & les présidens des autres tribunaux. On agite dans leur tribunal presque toutes les grandes affaires, à moins que l'empereur n'assemble exprès le grand conseil.

Ceux de la troisième classe sont les secrétaires de l'empereur ; ceux-ci sont tirés du quatrième, du cinquième & du sixième ordre des mandarins.

Les mandarins sont distingués en civils & militaires: les mandarins civils sont répandus dans toutes les parties de l'empire, & montent à 13,647 ; les militaires sont au nombre de 8,520.

Chacun de ces mandarins jouit d'une pleine étendue d'autorité dans son district ; mais il dépend lui-même de plusieurs autres mandarins plus puissans, qui dépendent à leur tour de ceux de la première classe, & ceux-ci de l'empereur. Ainsi, dans cette filiation de puissance, on doit concevoir avec quelle facilité l'ordre & l'harmonie doivent s'établir dans cette vaste machine.

Cet immense empire produit presque tous les fruits de l'Europe, & plusieurs autres encore, qui nous sont inconnus : mais la variété des mêmes fruits n'y est pas si grande ; ils n'ont par exemple que trois ou quatre sortes de pommes, sept ou huit sortes de poires, & autant de sortes de pêches. Ils n'ont pas de bonnes cerises, quoiqu'il en croisse de tous côtés ; & tous ces fruits même ne sont pas comparables aux nôtres, par le défaut d'habileté des Chinois, dans l'art de cultiver les arbres.

Quoique leur raisin soit excellent, ils ignorent l'art d'en faire du vin ; celui qu'ils boivent ordinairement est une espèce de bierre de riz. Leur vin de coing est délicieux. L'usage de la Chine, pour toutes sortes de vins, est de les boire très-chauds.

Il y a un arbre qui porte un fruit, dont l'huile se nomme *cha-yeu*, & qui est excellent dans sa fraîcheur ; mais plus il est garde après qu'il est cueilli, plus il produit d'huile. On y trouve aussi des ananas, des guaves, des bananes, &c. le lichy, que les Chinois regardent comme le meilleur des fruits, & qui est à-peu-près de la forme d'une datte ; le ysé-tse, fruit un peu plus gros qu'un œuf; il a le goût du sucre, & sec il devient farineux comme nos figues ; le long-yen, ou œil de dragon, fruit très-sain & odoriférant ; le mwey-chu, petit fruit aigre qui aiguise l'appétit. Le pa-to-mye est le plus gros fruit de l'univers ; il s'en trouve qui pèsent jusqu'à cent livres ; il contient quantité de noix aussi jaunes que l'or, chacune avec son noyau, qui se mange rôti, & qui est d'un goût délicieux. Ce fruit croît sur le tronc de l'arbre & non sur les branches qui ne seroient pas assez fortes pour le porter. Le chi-ku, fruit d'une chair douce, molle & agréable ; le platane, l'u-tong-chu, espèce de sycomore ; il produit un fruit gros comme un pois & du goût de la noisette. Cet arbre est d'un superbe ornement pour les jardins. Outre une foule d'autres arbres, les Chinois possèdent aussi l'arbre qui produit le café, celui qui produit le betel, des arbres à canelle d'une espèce différente cependant, l'arbre au camphre, l'arbre au vernis, l'arbre à l'huile, l'arbre au suif, l'arbre à la cire blanche, le ku-chu, arbre qui produit une sorte de lait dont on se sert pour la dorure ; le cotonnier ; l'arbre à thé, qui produit un thé estimé chez toutes les nations. Les arbres & les arbustes à fleurs sont en si grand nombre, que cet article seul demanderoit plusieurs volumes ; nous citerons seulement une espèce de rose, que les Chinois nomment mout-tau, reine des fleurs, qui est effectivement, selon Duhalde, la plus belle fleur du monde. Les montagnes, surtout celles de Chen-si, de Ho-nan, de Quang-tong, & de Fo-kyen, sont couvertes d'immenses forêts, dont les arbres principaux sont le pin, le frêne, l'orme, le chêne, le palmier, le cèdre, &c., & quantité d'autres peu connus en Europe, tels que le nan-mu, espèce de bois inaltérable, bois éternel, dont l'arbre est de la plus grande espèce, & ne ressemble point au cèdre ; & le tse-tau, ou bois rose, qui est d'un rouge noirâtre, rayé, & coupé de belles veines noires qu'on prendroit pour l'ouvrage du pinceau. Ils ont aussi le bois de fer, dont le nom seul exprime la dureté ; il égale la hauteur de nos plus grands chênes. On s'en sert pour les ancres des vaisseaux de guerre. Nous ne devons pas oublier le bambou, dont on trouve plusieurs espèces, ni les cannes à sucre, ni le ratan, plante fort menue, mais très-forte, qui rampe sur terre jusqu'à la longueur de huit cens, jusqu'à mille pieds, & dont on peut faire des cordes.

Entre les herbes, nous citerons le pe-tsay, qui est excellente à manger, & qui croît dans une abondance incroyable ; le tabac, qui est à vil prix par sa quantité; le fouling, qui est un très-bon sudorifique ; le hu-chu-u, à laquelle on attribue la propriété de prolonger la vie, & noircir les cheveux gris ; le san-tsi, qui est, après le jin-seng, celle que les médecins Chinois estiment le plus.

La Chine a une quantité de montagnes fameuses par leurs mines, leurs sources minérales, & leurs simples. On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'étain, de cuivre blanc, & de vif-argent ; du lapis-armenus, du cinabre, du vitriol, de l'alun, du jaspe, des rubis, du cristal-de-roche, des pierres d'aimant, du porphyre, & des carrières de différentes sortes de marbre. On

ne connoît point de pays aussi riche que la Chine en mines de charbon de terre. Les salines y sont en quantité, & donnent du sel en abondance. Quant aux volailles & aux oiseaux, la Chine en possède de presque toutes les espèces connues. Le gibier y abonde également; les ours, les tigres, les bufles, les chameaux, les rhinocéros y sont en grand nombre, mais on n'y voit pas de lions. Il est inutile de parler des animaux domestiques, tels que les bœufs, les vaches, les moutons, &c. on doit croire qu'ils ne sont pas moins communs qu'en Europe.

Cet empire offre une prodigieuse abondance de poissons; les rivières, les lacs, les étangs & les canaux mêmes en sont remplis; il fourmille jusques dans les fossés qu'on creuse au milieu des champs pour conserver l'eau.

Gengis-Kan fit la conquête de cet empire au XIIIe siecle: mais il en fut bientôt chassé. Les Tartares le soumirent de nouveau en 1644, & s'y sont conservés. Les Russes avoient voulu s'étendre de ce côté; mais en 1609, on en regla les frontières à la rivière Kerbechi. Ayant fait de nouvelles tentatives, & s'étant avancés dans le pays, ils furent repoussés en 1715. La cour de Pétersbourg réussit, à force de négociations, à rétablir le commerce éteint entre les deux nations: mais la caravane de 1721 ne s'étant pas conduite avec plus de reserve que celles qui l'avoient précédée, il fut arrêté que dans la suite les deux nations ne traiteroient ensemble que sur la frontière.

Il fut arrêté entr'autres articles, en 1727, qu'une caravane Russe iroit tous les trois ans à Pekin, &c. On abolit les privilèges des particuliers en faveur du commerce de cette caravane qui en avoit le droit exclusif. Cependant depuis 1755 on n'a pas envoyé de caravane à Pekin. En 1762, l'Impératrice Catherine renonça, en faveur de l'avantage du commerce, au droit qu'avoit réservé la couronne de conserver, pour son compte, tout ce qui concernoit les fourrures: cependant, en 1780, les caravanes ont été rétablies, sans que l'Impératrice reprît les anciens droits de sa couronne. Kiachta, sur les frontières de la Chine, est le centre du commerce Russe; & Maimatsin, qui est au sud, à peu de distance, est le centre du commerce Chinois. Entre ces deux places sont des poteaux de dix pieds de haut, sur lesquels sont des inscriptions Russes & Chinoises, indiquant que ce sont-là les limites des deux empires.

Si l'on veut de plus grands détails sur le commerce des Européens à la Chine, *voyez* ce qu'en dit l'éloquent auteur de l'*Histoire Philosophique & Politique*, tom. III, pag. 187, suiv. (M. D. M.)

CHINEY. *V.* CHIRAY.

CHING, ville de la Chine, cinquième métropole de la province de Chen-Si.

CHING, ville de la Chine, première métropole de la province de Ho-Nang.

CHING, grande cité de la Chine, & sixième métropole de la province de Quan-Si.

CHINGAN, ville de la Chine, sixième métropole de la province de Quan-Si.

CHINGAN, ville de la Chine, dans la province d'Yunan.

CHINGAN, ville considérable de la Chine, capitale de la province de Quang-Si.

CHINGANG, ville de la Chine, dans la province de Ho-Nang, huitième metropole de la province.

CHING-CHING, ville de la Chine, première métropole de la province de Chen-Si.

CHING-CHIEU, première grande cité de la Chine, dans la province de Hu-Quang.

CHING-CUNG, première metropole de la province de Yunan, en Chine.

CHINGOU, ou XINGU, ainsi que l'écrivent les Portugais, grande & belle riviere de l'Amérique méridionale, nommée *Paranaiba* dans quelques anciennes cartes. Elle descend des montagnes du Brésil, riches en or; & après un cours de deux cents lieues vers le nord, elle entre dans la rivière des Amazones, environ vingt-cinq lieues au-dessus du fort de Curupa. Il y a un saut à sept ou huit journées de marche au-dessus de cette embouchure, qui a une lieue de large, en y comprenant les différens bras. Il faut deux mois pour la remonter entiérement. Ses bords abondent en divers arbres aromatiques; entre autres il y en a un dont l'écorce a l'odeur & la saveur des clous de girofle.

CHINGTU, ou TCHINGTOU, ville considérable de la Chine, dans la province de Souchuen, dont elle est la première métropole. C'est une ville très-marchande. On y voit le temple de Cancungo, roi de Cho, auquel les Chinois attribuent l'invention de travailler la soie & l'art d'élever les vers qui la produisent. Ce pays est en partie plaines, & en partie montagnes, mais partout il est très-fertile: il n'y a pas un coin de terre qui ne soit bien cultivé. *Long.* 130, 47; *lat.* 31, 30.

CHINGULAIS, nation nombreuse & puissante qui habite la partie méridionale de l'île de Ceylan. Ils ont, comme les Indiens, la distinction des castes, mais une religion différente. Ils reconnoissent un être suprême, au-dessous de lui des divinités du deuxième & troisième ordre. Ils honorent particuliérement dans les dieux du deuxieme ordre un Buddou, qui est descendu sur terre pour être médiateur entre Dieu & les hommes. Les prêtres de Buddou sont des personnages fort importans à Ceylan. Ils ne peuvent jamais être punis par le prince, quand même ils auroient attenté à sa vie. Les Chingulais entendent la guerre, & ont souvent vaincu les Européens. Ils sont fourbes, intéressés, & complimenteurs. Ils ont deux langues, celle du peuple & celle des savans. Le pays produit d'excellens pâturages, des grains, des fruits, du bétail, des éléphans, des pierres pré-

cieuses & une grande quantité d'excellente canelle. *V.* Ceilan. (M. D. M.)

CHING-UU, deuxieme métropole de la province de Chan-Tong, en Chine.

Ching-Yang, ville de la Chine, quinzième métropole de la province de Huquang.

Ching-Yung, première ville militaire de la Chine, dans la province de Such-Uen.

CHINLIEU, ville de la Chine, première métropole de la province de Hon-Ang.

CHINNING, troisième cité de la province de Quei-Cheu, en Chine. Il y a des mines d'or & d'argent.

Chinning, septième métropole de la province de Chen-Si, en Chine.

CHINON, ancienne ville de France, de l'élection de Tours, & siège d'un bailliage. Elle est remarquable par la mort de Henri II, roi d'Angleterre, & par le séjour de Charles VII, roi de France. François Rabelais naquit à la Devinière, métairie, à une lieue de Chinon. Elle est sur la Vienne, dans un pays fertile & agréable, avec un château fort. On y compte quatre paroisses & plusieurs couvens des deux sexes. Elle est à 9 li. s. o. de Tours, & 60 s. o. de Paris. *Long.* 17, 47; *lat.* 47, 12. (R.)

CHINTING, ville considérable de la Chine, de la province de Pekin, dont elle est la quatrieme métropole. *Lat.* 38, 40.

CHINY, petite ville & comté des Pays-Bas, au duché de Luxembourg, sur la rivière de Semoi. Elle est à 8 lieues e. de Sedan. *Long.* 23, 8; *lat.* 49, 38.

CHIOS. *V.* Scio.

CHIOURLIC, ancienne ville de la Turquie, dans la Romanie, avec un évêché grec suffragant d'Héraclée. Elle est sur la rivière de même nom, à 20 li. n. o. de Constantinople, 25, s. e. d'Andrinople. *Long.* 45, 12; *lat.* 41, 18.

CHIOZZA, ou CHIOGGIA, ancienne & jolie ville d'Italie, dans l'état de Venise, située dans une île près des Lagunes, avec un podestat, un évêché suffragant de Venise, un port défendu par une forteresse. *Long.* 29, 58; *lat.* 45, 17.

CHIPPENHAM, petite ville, ou mieux bourg d'Angleterre dans la Vilt-Shire sur l'Avon, qu'on y passe sur un pont de seize arches. Elle est connue par un grand marché qui s'y tient, & elle envoie deux députés au parlement. Alfred & quelques rois saxons y firent leur résidence. *Long.* 15, 38; *lat.* 51, 25. (R.)

CHIPPING-NORTON, ville d'Agleterre, dans la province d'Oxford; on y tient marché public.

Chipping-Sodburi, ville d'Angleterre, dans la province de Glocester.

Chipping-Witcomb, grande ville bien bâtie d'Angleterre, dans le Bucks; on y tient marché, & elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 12 lieues de Londres.

CHIPROVAS, ville de la Turquie, dans la Bulgarie, sur la riviere d'Ogest, qui se jete dans le Danube. Elle est vers les confins de la Servie.

CHIQUITOS, peuple de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Santa-Cruz de la Sierra. Il règne parmi eux des maladies contagieuses très-fréquentes. Pour y remedier ils font mourir une femme, parce qu'il sont persuadés que les femmes sont la cause de tous nos maux. Ils sont très-belliqueux & peu adonnés aux plaisirs des femmes, dont ils changent quand ils veulent; mais ils sont superstitieux à l'excès. Nuflo de Chavos entra le premier dans leur pays en 1557, & les engagea à payer tribut au roi d'Espagne. Ils ont eu depuis de sanglantes guerres avec les Espagnols jusqu'en 1690, qu'une partie a embrassé la religion chrétienne. Ce pays a quatre cent quarante lieues d'étendue en latitude, depuis le 5e degré jusqu'au 17e sud, & 100 en longitude, en se retrécissant toujours en approchant du midi. Le miel & la cire en font la principale richesse. Le gibier y est tres-abondant; & les reptiles, qui sont en fort grand nombre, y sont très-venimeux. Les pluies qui tombent depuis le mois de décembre jusqu'en mai, rendent la terre très-fertile. On y recueille du maïs, du riz, des cannes de sucre, du tabac & des fruits. Le froment & la vigne n'y réussissent point. (M.D.M.)

CHIRA, petite île de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, sur la mer du Sud.

CHIRIBIQUOIS, peuple de l'Amérique méridionale, près de la nouvelle Andalousie, au midi de l'île de Cubagua.

CHIRIGUANOS, peuple nombreux & féroce qui habite au sud de Sainte-Croix de la Sierra, & à l'orient de la ville de Chuquisaqua. Il appartient à la province de Los-Charcas. Les Espagnols n'ont jamais pu les dompter, & les missionaires n'ont jamais pu les apprivoiser.

CHIRISONDA, petite ville de la Turquie, en Asie, dans la Natolie, sur la côte de la mer Noire, dans la province d'Amasie.

CHIRONA, petite île au midi, & près de Raguse, dans le golfe de Venise. Les Vénitiens l'appellent *l'écueil de Saint-Marc*, *Scoglio di San Marco*.

CHIRVAN. *Voyez* Schirvan.

CHISCH, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Satz.

CHISOIN, bourg des Pays-Bas, dans la Flandre-Vallone, à 4. li. s. o. de Tournay. C'est une des quatre anciennes baronnies de Flandre.

CHISON, rivière d'Italie, en Piémont, qui se jète dans le Pô, à peu de distance de Carmagnole.

CHISOPOLI, ville de la Turquie Européenne, en Macédoine, sur la rivière d'Stromona.

CHISSAMA, (province de), en Afrique, au royaume d'Angola. Les Portugais, depuis leurs conquêtes, en ont fait une capitainerie. Tout le pays est montagneux, difficile, peu cultivé & peu riche en ce qui est nécessaire à la vie. Mais on y trouve

des mines de sel très-abondantes. Ce sel est différent des autres sels, & on le croit meilleur. La cire & le miel se trouvent abondamment dans les forêts.

CHISSAMO (golfe de), sur la côte septentrionale de l'isle de Candie, dans le territoire de la Canée.

CHITAC, petite rivière de France, dans le Gévaudan.

CHITOR, grande ville d'Asie, dans les états du grand Mogol, & dans la province du même nom. Elle n'est plus si considérable qu'elle l'étoit autrefois. *Long.* 94; *lat.* 23.

CHITPOUR, ville d'Asie, dans l'Indostan, au royaume d'Agra, sur les frontières de celui de Guzurate.

CHITRO, petite ville & bourg de Macédoine, dans le Comenolitari, sur le bord occidental du golfe de Salonique, assez près de l'embouchure de la rivière de la Platamona. C'est l'ancienne *Pidna*, qui fut ensuite nommée *Cythron*.

CHIVAS, ou CHIVASSO, *Clavasium*, ville forte d'Italie, dans le Piémont, sur le Pô, entre Verceil & Turin. Le prince Thomas de Savoie la surprit en 1639. Les François la reprirent la même année & en 1705. Les alliés la reprirent en 1706. Elle est si avantageusement située près du Pô, que, quiconque en est le maître, a la clef du pays où est Turin, celle du Canavez, du Vercellois, du Montferrat. Elle est à 5 li. n. e. de Turin, & 3 & demie o. de Verrue. *Long.* 25, 30; *lat.* 45, 3. (R.)

CHIVAS, ville d'Espagne, au royaume de Valence.

CHIUSA, petite place d'Italie, dans l'état de Venise, au Frioul, sur la rivière de Fella. Elle est sur les confins de l'état de Venise & de celui de Trente. Elle occupe le passage qui est entre les montagnes; mais ses fortifications ne répondent pas à l'importance de sa situation; de sorte qu'on pourroit forcer le passage aisément.

CHIUSI, petite ville d'Italie, au grand duché de Toscane, dans le Siernois, avec un évêché suffragant de Sienne. Elle est mal peuplée, à cause de son mauvais air. *Long.* 29, 30; *lat.* 43.

CHIUTAY, ville considérable de la Turquie Asiatique, capitale de la Natolie propre, sur la rivière de Chursac, qui se rend dans le Sangari, à 30 li. s. de Burse. C'est la résidence du Beglierbey. *Long.* 57, 22; *lat.* 39, 42.

CHIZE, petite ville de France, en Poitou, élection & à 5 li. s. de Niort.

CHLINOW, capitale de la province de Wialka, dans le gouvernement de Casan, en Russie. Cette ville située sur la rivière de Wiatka, est le siége d'un archijérey, qui porte le titre d'archijérey de Wiatka.

CHLUMECZ, ville de Bohême, dans le cercle, & à 4 li. o. de Koening-groetz. Il y a des verreries dans le territoire de cette ville.

CHMIELNIK, ville de la petite Pologne, bâtie en bois, dans la haute Podolie.

CHMIELNIZK, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Braizlaw.

CHNIM, ville forte de la Bosnie, de la dépendance de la république de Venise.

CHO, ville de la Chine, dans le *Péche-li*, au département de Pekin, première métropole de la province.

CHOCNA, petite ville de Bohême, dans le cercle de Chrudim.

CHOCOLOCOCA, ville de l'Amérique méridionale, au Pérou. Il se trouve des riches mines d'argent dans son voisinage.

CHOCONACA, petit pays de l'Amérique, dans le Mexique, & dans l'audience de Mexico. (R.)

CHOCZIM, ville de Moldavie, sur les frontières de Pologne, au bord du Niester. Elle est remarquable par les deux victoires remportées par les Polonois sur les Turcs, l'une en 1621, l'autre en 1683. Elle est à 6 li. o. de Kaminieck. *Long.* 44, 50; *lat.* 48, 50.

CHOISEUL, petite ville de France, en Champagne, au diocèse, & à 5 li. n. e. de Langres. Elle a donné son nom à la maison de Choiseul. *Voyez* POLISI.

CHOISY-AU-BACQ, village de France, à une li. n. e. de Compiègne. Les rois de la première & de la seconde race y faisoient quelque séjour. (R.)

CHOISY-BELLE-GARDE, bourg de France, avec titre de marquisat, à 4 li. o. de Montargis.

CHOISY-SUR-SEINE, ou CHOISY-LE-ROI, *Cauciacum*, bourg de France, sur la Seine, à 3 li. s. e. de Paris, remarquable par une belle maison royale & de très-beaux jardins. (R.)

CHOLDICZ, petite ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Churdim.

CHOLET, petite ville de France en Anjou, sur la Moine, à 9 li. s. d'Angers, & 2 o. de Maulevrier, avec titre de baronnie, & un beau château. *Long.* 19, 40; *lat.* 47, 10.

CHOLIN. *Voyez* CHOLINSKOI-POSAD, ville de l'empire de Russie, dans le gouvernement de Novogorod, & dans la province de Velikoluk, sur la rivière de Lovat. (R.)

CHOLLO, ville sur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger. Elle est défendue par un château, bâti sur un rocher. Il y a un bon havre, où les François & les Génois ont fait un bon commerce.

CHONAD, petite ville de la haute Hongrie, capitale du comté de même nom, sur la rivière de Marosch, avec un évêché suffragant de Gran.

CHONE, ville de la Turquie Asiatique, dans la Natolie, avec un archevêché grec, sur la rivière de Licho. On la nomme aussi *Cona*.

CHOOQUES, abbaye regulière de l'ordre de Saint Augustin, fondée en 1100, à une lieue o. de Bethune, en Artois.

CHOREN, petite ville d'Allemagne, dans la Misnie, proche d'Altenbourg. (R.)

CHORGÉS, petite ville de France, en Dau-

phiné, au diocèse d'Embrun, brûlée par le duc de Savoie, en 1692. Elle est à 4 li. o. d'Embrun, 4 li. e. de Grap. *Long.* 24; *lat.* 44, 35.

CHORGO, petite ville de la Basse-Hongrie, près d'Albe royale.

CHOROSTOW, ville de la petite Pologne, dans le palatinat proprement dit de Podolie.

CHORS, belle & riche abbaye de Bénédictins, en Bourgogne, sur la Cure, à 2 li. au-dessus de Vézelay. (R.)

CHOTZEMITS, près l'Elbe, dans la Bohême, cercle de Caurzim. Les Autrichiens y gagnèrent une bataille contre le roi de Prusse, en 1757.

CHOUG, ou SHOGLE, grande ville d'Asie, dans la Syrie sur l'Oronte, & sur la route de Seyde à Alep. Il y a un très-beau caravanserai, où tous les voyageurs sont traités gratis pendant trois jours, sans nulle distinction de patrie ou de religion.

CHOUÉGUEN, ville du Canada sur le lac Ontario; c'est un entrepôt du commerce de pelleteries des Anglois avec les sauvages.

CHOUL, rivière des Pays-Bas, au duché de Luxembourg, dans les Ardennes. Elle se jète dans la Meuse. (R.)

CHOUZE, gros bourg de France sur la Loire, à 4 li. e. de Saumur. Il y en a un autre à 6 li. n. o. de Tours.

CHOVACOUET, rivière de l'Amérique septentrionale, dans le Canada.

CHRAST, petite ville de Bohême, dans le cercle de Chrudim.

CHREWITZ, ou GRAITZ, ville du cercle de Haute-Saxe, sur l'Elster, dans une vallée entourée de montagnes & de forêts. La rivière de Groetzlitz, qui se jète dans l'Elster la traverse par le milieu. Il y a une surintendance, une belle église, une maison d'orphelins, & une école latine établie depuis 1735. Les habitans vivent principalement du produit de leurs manufactures. On y voit deux châteaux, l'un dans la ville, l'autre sur une montagne couverte de rochers.

CHRIST (Saint-), près Péronne. Il y a des eaux minérales qui ont les propriétés de celles de Forges.

CHRIST-CURCH, petite ville, ou mieux bourg très-considérable d'Angleterre, dans le Hamp-Shire, à l'embouchure de l'Avon. Il se nommoit autrefois *Vwinam*, *Twynehambourne*, & *Lwincham* (R.)

CHRISTBOURG, ou KISCHPORK, ville royale de Prusse, dans le territoire de Marienbourg, avec un vieux château, bâti sur une montagne en 1247, au bord de la rivière de Sirgunen qui se jète dans la Drausen, vis-à-vis d'Elbing. C'est là que se tient le tribunal châtelain du palatin. Elle fut brûlée en 1400, & les Suédois s'en rendirent maîtres en 1626.

CHRIST-CHURCH, petite ville d'Angleterre, dans la province de Hampshire, sur l'Avon, à une lieue de la mer, 6 s. o. de Southampton, 29 s. o. de Londres. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 15, 45; *lat.* 50, 46.

CHRISTIAN-ERLANG. *Voyez* ERLANG.

CHRISTIANIA. *Voyez* ANSLO.

CHRISTIANOPLE, *Christianopolis*, ville forte de Suède, avec un bon port sur la mer Baltique. Elle porte le nom de Christian IV, roi de Danemarck, son fondateur, & fut cédée à la Suède par le traité de Roschild en 1658. Elle est à 10 li. s. o. de Calmar. *Long.* 34, 12; *lat.* 56, 20.

CHRISTIANSAND, petite ville fortifiée, avec un port, dans la Norwége.

CHRISTIANSBOURG, petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, au comté d'Oldenbourg, sur la Jade. Elle est peu peuplée.

CHRISTIANSBOURG, fort d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or, près d'Acara: il appartient aux Danois. Les Nègres s'en emparèrent en 1693, mais dans la suite ils le rendirent au Danemarck. *Long.* 19, 30; *lat.* 5, 30.

CHRISTIANSHAAB, nom donné par les Danois à l'un des établissemens qu'ils ont formés sur les côtes occidentales du Groënland, le long du détroit de Davis. Il est au 69e degré de latitude septentrionale, dans la baie appelée *Discobucht*; & ils y ont une colonie & des missionnaires. Les relations de l'an 1752 portent que ceux-ci ont un siege encore plus septentrional, savoir, à Klaushavn, à 4 milles au-delà de Christianshaab. (R.)

CHRISTIANSHOLM, comté de Danemarck, dans l'île de Laaland. Il appartient à la famille de Rabe, & renferme un chateau où les princes de Laaland faisoient autrefois leur résidence. Son ancien nom étoit *Stalholm*.

CHRISTIANSOE, très-petite île de la mer Baltique, au voisinage de celle de Bornholm, dépendante du Danemarck. Ce n'est qu'un amas de rochers, couronné d'une forteresse, construite en 1684, sous le règne de Christian V, qui fit frapper des médailles à cette occasion.

CHRISTIANSSÖDE, comté de Danemarck, dans l'île de Laaland. Il appartient aux comtes de Reventlau. Il portoit autrefois le nom de *Christiansbourg*.

CHRISTIANSTAD, ville de Suède, dans la capitainerie provinciale de ce nom. Elle est située au bord du fleuve Helgéa, qui entoure la ville de trois côtés. Elle a eu pour fondateur en 1614 le roi de Danemarck Christian IV, qui lui a donné son nom. On y trouve une belle église paroissiale, une école latine, un pont, autour duquel sont bâtis plusieurs magasins, une tannerie & des manufactures de laine, de toile, de draps & de soieries. Ses habitans ont le meilleur commerce de toute la Scanie. Cette ville bâtie dans un marais, est environnée de remparts & d'ouvrages à corne. Le fort est tout près de l'eglise, mais il est de peu d'importance. Il fut pris par les Danois en 1676, mais

mais l'année d'après, le roi Charles XI la reprit d'assaut. Elle occupe la dix-septième place à la diète. L'élévation du pôle est de 56 d. 1', 20". (M. D. M.)

CHRISTIANSTAD, ville de Suède, dans la Gothie méridionale, & en particulier dans la Scanie, au bord du fleuve Helgéa. Ses fortifications ne remontent qu'à l'an 1614. Elle a des manufactures de différentes espèces, & elle est munie de bonnes fortifications. (R.)

CHRISTIANSTAD, petite ville d'Allemagne, au cercle de la Haute-Saxe dans la Lusace, sur le Bober. Ce n'étoit qu'un village jusqu'en 1659 qu'elle fut bâtie par les réfugiés de Silésie. Elle a des manufactures de draps, & un petit château.

CHRISTIANSUND, autrefois LILLEFOSEN, ville de Norwège, dans le diocèse de Drontheim, avec une prévôté municipale & un port. (R.)

CHRISTINAUX. *Voyez* KILISTINONS.

CHRISTINEHAMN, petite ville de Suède, dans la province de Wermeland, bâtie sur la terre royale de Bro, tout près du lac de Weer. On exporte annuellement beaucoup de fer de cette ville, & on trouve dans ses environs une bonne source d'eau minérale.

CHRISTINE-STADT, petite ville & port de Suède en Finlande, dans la Bothnie orientale, à l'orient du golfe de Bothnie. Cette ville fut bâtie en 1649, par le comte Pierre Braché, sur la péninsule de Krepo, & fut appellée du nom de sa femme. Elle est la quatre-vingt-dixième à la diète.

CHRISTOPHE (Saint-), île de l'Amérique, l'une des Antilles. Cette île qui peut avoir 25 lieues de tour, fut découverte en 1493 par Christophe Colomb, dont elle tire son nom. Les Anglois & les François s'y étant établis en même tems, en possédèrent, chaque nation, une partie jusqu'en 1713.

L'aspect de St-Christophe est très-pittoresque. Ses montagnes s'élevant l'une sur l'autre donnent une vue charmante autour de l'île. Entre les montagnes, on trouve d'épouvantables rochers, & d'horribles précipices, d'épaisses forêts, des bains chauds & sulfureux, sur tout dans la partie sud-ouest. Au sud-est, on trouve une saline qui donne de très-bon sel. L'air de Saint-Christophe est pur & fort sain, mais souvent troublé par d'affreux ouragans. Le sol est léger, sablonneux, & de la plus grande fertilité. Il produit un sucre plus fin que celui de la Barbade & d'aucunes de Antilles. Huit ou dix rivières coulent des montagnes, & fournissent de très-bonnes eaux à plusieurs parties de l'île. Les édifices y ont de l'apparence, & les plantations sont autant de terres charmantes, auxquelles on n'a rien épargné pour les embellir. Le bourg de la Basse-terre est très-augmenté depuis qu'il eût appartenu aux Anglois. En général cette nation donne une nouvelle vie à tous les lieux qu'elle habite. On y trouve une belle église, un hotel-de-ville, un hôpital, & quantité d'autres édifices de pierre & de brique. Le château est le plus noble bâtiment de l'île. Aujourd'hui les forts sont en très-bon état. Les animaux y sont les mêmes que dans les autres Antilles. Les Anglois y avoient un grand nombre de nègres, & avoient fait de cette île une colonie très-riche & très-importante. *Long.* 135; *lat.* 17; 30.

Saint-Christophe étoit partiellement aux Anglois depuis 1625, & en totalité depuis 1702. Le traité d'Utrecht leur en avoit confirmé la possession; mais en 1782, les François la leur ont enlevée. Cette île, qui est étroite, peut avoir trente-six lieues quarrées, & elle fournit le plus beau sucre du nouveau monde. (R.)

CHRISTOPHE (Sainte-), bourg de France, en Touraine, au diocèse de Tours, avec titre de baronnie. (R.)

CHRISTOPHE (Saint-). *Voyez* SAINT-CHRISTOPHE, & SEREGIPPE-DEL-REI.

CHRISTOPHE (île Saint). *Voyez* SAINT-CHRISTOPHE. (R.)

CHRISTOPHE-DE-VATAN, (Saint-), petite ville de France, dans l'Orléanois, élection & à 4 lieues f. e. de Romorentin.

CHRUDIM, petite ville de Bohême, dans le cercle de même nom, & sur la rivière de Chrudimka. Elle se rendit aux Hussites en 1421. Elle est remarquable par ses haras.

CHRYSOLER, rivière de Hongrie, en Transylvanie, qui se jète dans celle de Maroch.

CHULULA, ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, près du lac de Mexico.

CHUMG-KING, belle & grande ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au confluent de deux rivières poissonneuses, où l'on trouve beaucoup de tortues. *Lat.* 30, 24.

CHUPACHOS, (los), peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou. Ils s'étendent au n. & au midi de la rivière qui porte leur nom, & ils ont les Andes à l'occident.

CHUPULETI, petite ville d'Asie, dans la Georgie.

CHUQUIABO, contrée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Lima. Il y a quelques campagnes où les habitans sèment du maïs, & où se trouvent plusieurs arbres fruitiers. L'air y est très-froid, à cause du voisinage des montagnes, & la terre est assez sèche. Les pluies commencent en décembre jusqu'en mars. Les arbres y bourgeonnent en septembre, en octobre & en novembre; pendant ces trois mois les jours sont très-sereins & l'air fort tempéré.

CHUQUIMAYO, rivière de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Quito.

CHUQUISALA. *Voyez* PLATA. (la)

CHUR-WALDEN, petite ville des Grisons, sur la rivière de Rabas.

CHUSISTAN, ou KUSISTAN, province d'Asie, dans la Perse, entre le pays de Fars & celui de Bassora. C'est une belle plaine, dont la capitale est Souster. (*R.*)

CHWASTOW, ville peu considérable de la petite Pologne, dans le palatinat de Kiow.

CHYPRE, ou CYPRE, en latin *Cypris*.

Le premier est le nom moderne, & le second est le nom ancien. C'est une des plus grandes îles de la Méditerranée, sur la côte d'Asie, entre la Natolie au nord, & la Syrie à l'orient.

La fable l'avoit consacrée à Vénus; & comme elle y plaçoit le lieu de la naissance de cette déesse, on l'y honoroit d'un culte particulier.

Sa fertilité, ses vins, & ses mines, l'on rendue en tout tems si considérable que les Grecs lui donnèrent le nom de *marcaria*, c'est-à-dire, *fortunée*; mais il s'en faut bien qu'elle mérite aujourd'hui ce beau titre, par les malheurs qu'elle a essuyés successivement en passant sous la domination des Turcs.

Cette île a chez elle de quoi fournir, non seulement aux besoins, mais au luxe même de la vie. Ses vins sont délicieux, & se servent au dessert sur toutes les bonnes tables de l'Europe. On en tire beaucoup de maroquins. Les Turcs la prirent sur les Vénitiens en 1570. Nicosie en est la capitale. *Long.* 50, 30 - 52, 45; *lat.* 34, 20 - 35, 30. (R.)

CHZEPREG, petite ville de la Basse-Hongrie, dans le comté de Sapron, sur la rivière de Ston.

CIALIS, royaume d'Asie, dans la Tartarie indépendante, borné au nord par le royaume d'Eluth, au midi par le Thibet, à l'occident par le Turquestan, dont il est séparé par le Mont-Imaüs. La capitale s'appelle aussi Cialis sur le Kinker, autrement dit l'Yulduz.

CIAMPA, petit royaume d'Asie, dans les Indes. Il a au midi & à l'orient la mer d'Orient, au nord le désert de la Cochinchine, à l'occident le royaume de Camboge. Ce pays est à peine connu.

CIANDU, ville considérable d'Asie, au nord de la Tartarie. Ce fut le grand kan Cublay qui la fit bâtir, & qui y fit construire un beau palais de marbre orné d'or. *Marco Paolo le Vénitien.*

CIANGLI, ville d'Asie, au Cathay, à cinq journées de la ville de Ca glu. Elle est arrosée d'une grande rivière, & fait un très-riche commerce. *Marco Paolo.*

CIANGLO, ville de la Chine, dans la province de Fokien, sur la rivière, de Si. Ce pourroit bien être la Ciangli de *Marco Paolo.*

CIARTIAM, province d'Asie, dans la Tartarie, dépendante du grand kan ou chame, dont la capitale porte le nom.

CIAUL, ville forte d'Asie dans l'Inde, au royaume de Decan. *Voyez* CHAUL.

CIBIN, rivière d'Hongrie, dans la Transilvanie, & dans la partie de la province Saxonne, que l'on appelle *Altland*. Elle se jète dans l'Aluta, après avoir baigné les murs entr'autres de la ville d'Hermanstad, qu'elle fait appeller en latin *Cibinium*, & en Hongrois *Szebeny*. (R.)

CIBOLA, province de l'Amérique septentrionale au nouveau Mexique, habitée par des sauvages. Elle abonde en maïs, pois, sel. Il s'y trouve des ours, des tigres, des lions & des brebis extrêmement hautes. Les pays est sans montagnes, & pourtant assez froid. *Long.* 266; *lat.* 35. (R.)

CICLUT, fort de la Dalmatie, dans une île formée par le Narenta, près la ville de Narenta. *Long.* 35, 53; *lat.* 43, 25.

CIDAMBARAM, ville d'Asie, dans les Indes, au royaume de Gingi, sur la côte de Coromandel.

CIDAYE, ville d'Asie, dans l'île de Java, au royaume de Surubaya.

CIEKANOW, petite ville de Pologne, en Masovie, dans le palatinat de Czerska, capitale du Castellanio de même nom.

CIEME, ville de la Chine, dans la province de Chang-ton. *Lat.* 36, 25.

CIGUATEO, île de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Nord, l'une des Lucayes ou de Bahama. Elle est peu large, & a trente lieues de longueur.

CIKOKO, *Voyez* SAIKOKF.

CILLEY, ou CILLY, petite ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la Basse-Stirie, sur la Saan, capitale d'un comté de même nom. Ce comté est riche en toutes sortes de métaux, & les environs sont remplis de sources minérales. *Long.* 33, 10; *lat.* 45, 28.

CIMBRES, lieu d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans le comté du Tirol, au quartier de l'Adige. C'est un des plus habités du vallon de Fleimbs, & l'un de ceux où passèrent & séjournèrent autrefois les Cimbres, lors de leur expédition en Italie.

CIMPA, petite ville d'Asie, au royaume de Tonquin, à l'orient de Ketoy, & de la grande rivière de Cimpa.

CINALOA, province de l'Amérique septentrionale, sur la côte de la mer de Californie, habitée par des nations sauvages & idolâtres. L'air y est fort sain; la terre grasse & fertile rapporte toutes sortes de fruits. Le maïs, les feves de Turquie, le coton y sont en abondance. Les naturels du pays sont de belle taille, robustes & guerriers. Les Espagnols ont beaucoup de peine à les soumettre.

CINAN, ville considérable de la Chine, dans la province de Chantong, dont elle est la première métropole. Elle est située dans un fond marécageux. *Long.* 134, 50; *lat.* 37.

CINCA, rivière d'Espagne qui prend sa source dans les Pyrénées, & traverse tout l'Aragon.

CINCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quang-si. Il y a une autre ville de ce nom en la Chine, dans la province de Xantung.

CINEY. *Voyez* CHINEY.

CINGCHING, ville de la Chine, première métropole de la province de Quan-tong.

CINGGAN, ville de la Chine, première métropole de la province de Kian.

CINGLO, ville de la Chine, première métropole de la province de Chann-si.

CINGOLI, ancienne ville d'Italie, dans l'État de l'Eglise, & dans la Marche d'Ancone, sur la Musone.

CINNING, ville de la Chine, première métropole de la province de Yunnan. Auprès de cette ville est le Mont-Kinna, qui a de riches mines d'or.

CINQ-EGLISES. *Voyez* EGLISES.

CINQ-PORTS. Ce sont cinq villes maritimes d'Angleterre avec des ports de mer, sur la côte qui regarde la France; à savoir Hartings, Romney, Hythe, Douvres & Sandwich: au premier des cinq appartiennent aussi Winchelsea & Rye. Ces villes ont de grands priviléges. Les députés qu'elles envoient au parlement sont appelés *barons des cinq-ports*.

CINTRA. *Voyez* SINTRA.

CIOTAT, ville maritime de France, en Provence, viguerie d'Aix. *Long.* 23, 15; *lat.* 43, 10.

Cette ville est marchande, bien peuplée, & recueille de bons vins muscats. Il y a tout auprès un couvent de Servites, dans l'enclos duquel se trouve une fontaine, dont l'eau hausse & baisse comme le flux & le reflux de la mer. Elle est à 5 li. s. e. de Marseille, & 8 o. de Toulon.

CIR (Saint-), village de France, diocèse de Chartres, à une petite lieue de Versailles. Il est célèbre par la maison de Saint-Cir, de l'ordre de Saint Augustin, fondée par Louis XIV. Les religieuses font un quatrième vœu; c'est de veiller à l'éducation de deux cent cinquante jeunes personnes, filles de militaires, qui ne peuvent y entrer que sur la preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel, après l'âge de sept ans & avant celui de douze. Elles n'y peuvent demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans trois mois. La maison bâtie d'après les dessins de Mansard, fut achevée en 1686. *(R.)*

CIR (Saint-), bourg de France, dans le Lyonnois, au diocèse de Lyon.

CIR-DU-BAILLEUL (Saint-), bourg de France, en Normandie, généralité de Caen.

CIR-SUR-LOIR (Saint-), bourg de France, en Touraine, diocèse de Tours.

CIR (Saint-), près Versailles, *Voyez* SAINT-CIR.

CIRAN (Saint-), petite ville de France, diocèse de Bourges, en Berri, sur la Claise, élection de Château-Roux, à 5 lieues n. du Blanc, avec une abbaye de l'ordre de Saint-Benoit, réunie à l'évêché de Nevers.

CIRANGAPATNAM, grande ville des Indes, dans la presqu'île en-deçà du Gange, à l'orient des montagnes de Gate, dans la partie septentrionale du royaume de Maissour, & sur la rive orientale de la rivière de Coloran.

CIRCASSIE, grand pays d'Asie, situé entre la mer Noire & la mer Caspienne, ayant au nord le gouvernement d'Astracan, du côté opposé la Mingrelie & la Géorgie. Les habitans professent une religion, moitié Chrétienne & moitié Mahometane. Une partie de ce pays est soumise à la Russie, l'autre est indépendante. Le commerce principal de la Circassie consiste en pelisses, en fourrures, & en femmes qu'ils vendent aux Turcs & aux Persans; elles ont la réputation d'être plus belles qu'en aucun pays de l'Asie.

Les hommes au contraire sont faits à-peu-près comme tous les autres Tartares Mahométans; ils sont basannés & d'une taille médiocre, mais épaisse, le tour du visage est large & plat; les traits sont grossiers; ils rasent leurs cheveux noirs de la largeur de deux doigts, depuis le front jusqu'à la nuque, à l'exception d'une mèche qu'ils conservent sur le sommet de la tête. Ils portent un manteau de feutre ou de peau de mouton, noué sur l'épaule avec une aiguillette; mais ce manteau ne leur couvre qu'une partie du corps. Leurs armes sont l'arc & la flèche; un grand nombre d'entr'eux se sert adroitement du sabre & des armes à feu. Ces hommes si laids sont pourtant les pères des plus belles femmes de l'univers. Il semble que la nature conserve à la sœur les formes les plus agréables de sa mère, tandis que le frère hérite de toute la difformité du père.

Les Circassiens sont presque tous voleurs, perfides, barbares même; ceux qui sont sous la domination Russe se civilisent peu-à-peu. Ils se nourrissent de la chasse, de leur bétail, de l'agriculture, ils excellent même à monter ces chevaux Tartares dont on vante la vitesse.

Le pays produit toutes sortes de fruits & de légumes. On trouve des mines d'argent vers les montagnes du Caucase. C'est de sa partie montueuse que viennent ces chevaux si estimés en Russie, & dans tous les pays du monde.

Ces peuples ont des princes particuliers de leur nation, auxquels ils obéissent, & une partie de ceux-ci sont sous la protection de la Russie. Leur capitale est Terki: depuis que le czar a étendu ses conquêtes de ce côté, il a mis garnison dans toutes les villes. *(M. D. M.)*

CIRCESTER, ou CIRENCESTER, ancienne ville d'Angleterre, en Glocestershire, sur le Schurn. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 24 li. o. de Londres. *Long.* 15, 47; *lat.* 51, 24.

CIRENCESTER. *Voyez* CIRCESTER.

CIRENZA. *Voyez* ACERENZA.

CIRIC, ville d'Italie, en Piémont, sur la Sture.

CIRKNITZ, ou ZIRKNITZA, bourg d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, dans la partie du duché de Carniole, appelée la *moyenne*, ou *du milieu*. De très-hautes montagnes l'environnent, & le fameux lac dont on va parler en tire son nom. Ce bourg est de la seigneurie de Haasberg; il a le droit de tenir marché, & il est le grand entrepôt des sels, que la cour de Vienne fournit au pays.

Le lac de Cirknitz, remarquable par des singularités dont on s'étonne de loin, & dont on pro-

fite de près, peut avoir un bon mille d'Allemagne d'occident en orient, & un demi-mille du septentrion au midi. Il est au centre de monts & de rochers très-elevés & très-arides, au pied desquels se trouvent, tout à la ronde, deux châteaux habités, neuf villages & vingt églises. Sa profondeur en général, & indépendamment de celles des creux & crevasses dont il est percé, & dont la plupart ont des fonds très-bas, est d'une toise au moins, & de quatre toises au plus. Il contient trois iles & une presqu'île, dont les agrémens champêtres contrastent, dit-on, merveilleusement avec l'air rude & sauvage que le reste de la contrée presente. L'une de ces iles se nomme *Vornek* & renferme un village avec un temple; les deux autres, appelées *Velka-Goritza*, & *Mala-Goritza*, sont uniquement plantées d'arbres. Dorvoschez, ou Dervoschek, c'est le nom de la presqu'île, qui semble toucher à Vornek, mais elle en est séparée par un canal. Les eaux de huit torrens, grands & petits, entrent dans ce lac; & de son sein s'élèvent, de distance en distance, des monticules en assez grand nombre.

Ce lac, si fameux par ses desséchemens, qui sont quelquefois que dans le courant d'une année l'on y prend du poisson, l'on y fauche du foin, l'on y seme & moissonne du millet, & l'on y chasse au fauve & au gibier; ce lac, dis-je, est assez irrégulier dans ses écoulemens; il est des tems où son desséchement n'arrive que de loin en loin, de trois ans en trois ans, de quatre en quatre, & même de cinq en cinq; & d'autres où ce phénomène a lieu deux & jusques à trois fois dans un an, soit en été, soit en hiver, mais plus communement en été, dans les mois de juin & juillet; cet écoulement ne s'opère jamais que par une certaine suite de jours secs; deux grandes cavités, ouvertes au niveau du lac, dans des rochers qui sont à son nord-ouest, donnant effort à ses eaux de l'autre côté de la montagne, forment, quand il est plein, ses débouchés ordinaires; mais il est sujet à des écoulemens inopinés, qui dévancent le tems où il est comblé, & lui supposent d'autres canaux de sortie que ces deux cavités du nord-ouest; alors ce sont les creux ou crevasses dont il est percé, & dont le nombre est de dix-huit, qui forment ses débouchés extraordinaires. De ces dix-huit creux, il en est cinq que l'on peut considérer comme ses principaux entonnoirs, & comme contribuant le plus à son desséchement, vu que dans le tems d'écoulemens réglés, ils se vuident régulièrement les uns après les autres, chacun en cinq jours, & qu'ainsi dans l'espace de vingt-cinq, tout le fond du lac est à sec. Au premier indice d'écoulement qu'en ont les pêcheurs du voisinage, au moyen d'un signal que leur donnent les habitans du revers de la montagne, l'on voit des filets par multitude se jeter avec empressement, mais cependant avec ordre & méthode, dans les divers endroits où l'eau s'engoufre, & là se pêchent en abondance de gros brochets, des tanches, &c. Le droit d'y pêcher appartient à six seigneuries des environs; savoir, à celles de Haasberg, de Steegberg, d'Auersberg, de Laas, de Schneberg & du Monastère de Sittick. La seigneurie de Haasberg cède le sien à la chartreuse de Freudenthal; & moins les desséchemens de ce lac sont fréquens, & meilleure en est la pêche. L'entonnoir nommé *Kibes-Cajama* s'alonge obliquement en forme de caverne souterraine, dans laquelle un homme peut descendre & marcher à son aise. Les creux nommés *Narte* & *Piauze* ne sont jamais entièrement à sec, mais demeurent fangeux, & deviennent, au départ des eaux du lac, l'asyle d'une multitude de sangsues & de poissons échappés aux filets des pêcheurs. Cette dernière circonstance est remarquable; elle explique naturellement la difficulté qui pourroit se présenter à l'esprit au sujet du prompt repeuplement du lac à son retour: l'on voit que par la résidence du poisson dans ces deux creux constamment humides, il se fait un dépôt & un entretien de frai, fécondé & répandu par les eaux dès qu'elles reviennent à sourdre. S'il arrive au lac de se dessécher de bonne heure dans l'année, c'est alors que ses merveilles se déploient; c'est alors que l'herbe y croit en vingt jours, qu'on la fauche, qu'on la recueille, & que préparant ensuite le terrain avec la charrue, l'on y seme du millet; mais toutes les années ne sont pas également favorables à cette double récolte, les eaux se retirant quelquefois trop tard pour que l'on ait le tems de semer, & d'autres fois revenant trop tôt pour que l'on ait le tems de moissonner. Enfin, dans les années où l'absence des eaux est de quelque durée, la métamorphose du lac est complette, en ce que la place est alors le rendez-vous général du fauve, du gibier & des chasseurs de la contrée.

Relativement au retour des eaux du lac de Cirknitz, il faut observer que de la quantité de pluie, plus ou moins grande, qui tombe à la fois dans le canton, dépend ordinairement la vitesse ou la lenteur de ce retour: pleut-il beaucoup, & le tonnerre se fait-il entendre en même tems, avec un bruit dont la terre tremble; alors de toutes les crevasses du lac, sans exception, jaillissent à gros bouillons des eaux qui, dans vingt ou vingt-quatre heures, en ont absolument rempli le bassin: la pluie au contraire n'est-elle que petite ou modérée, les nues ne sont-elles que médiocrement épaisses, ou foiblement agitées, alors ce n'est que par quelques-unes des bouches méridionales que les eaux sortant de terre viennent de nouveau former le lac: & un fait constant dans l'un & dans l'autre des cas, c'est que le lac une fois bien rempli, l'on en voit la surface incessamment couverte d'oies sauvages, de canards sauvages, & de plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques. Un autre fait de ce genre, & qui ne doit pas être omis dans l'énumération des singularités de ce lac, c'est la multitude de canards gras, sans plumes, aveugles & tous noirs, que les

ouvertures appellées *Séquadulze* & *Urainajamma* y dégorgent en automme avec leurs eaux, lorsqu'il survient quelque grand orage : ces deux ouvertures sont au midi du lac, & un peu au-dessus de son niveau ; elles ont chacune à leur entrée une toise de largeur & une toise de hauteur, & l'on peut en tems sec se promener dans leur enceinte, & y pénétrer assez loin: en tems humide & à la bruyante époque du retour des eaux avec éclairs & tonnerres, il faut les fuir; le lac n'a pas de bouches aussi terribles par l'abondance des eaux qu'elles jetent, mais sur tout par l'impétuosité qui les accompagne; les flots sortant de leurs cavernes, s'élancent à cinq toises loin de l'entrée, & se précipitent au fond du lac, font tout le bruit & produisent toute l'écume des plus grandes cataractes : c'est donc par ces deux bouches que viennent alors au jour ces cauards extraordinaires; ils naissent comme au sein du fracas, & se montrent d'abord sous l'apareil le plus hideux ; mais bientôt leur nudité disparoît avec leurs ténèbres, & dans l'espace de quinze jours, si les chasseurs les laissent vivre, ils ont des plumes & voient clair. L'on finira cet article en ajoutant qu'en hiver les eaux du lac de *Cirknitz*, s'élevent ordinairement au point d'inonder la plupart des campagnes adjacentes. (R.)

CIRLE, ou ZIRL, village d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le comté du Tyrol, au quartier du haut Innthal, seigneurie de Hertenberg. C'est dans son voisinage que s'éleve le roc escarpé appellé *Martinsivand*, au sommet duquel les chroniques du XVe siècle nous disent que l'empereur Maximilien Ier poursuivant un chamois, se trouva fort imprudemment grimpé, sans savoir comment en descendre: elles ajoutent que pour se tirer de ce mauvais pas, il fallut qu'un ange même vint prendre ce prince par la main, & le ramenât au bas du rocher ; & qu'en mémoire & en reconnoissance de ce secours surnaturel, Maximilien fit ériger sur la place une croix de quarante pieds de haut, auprès de laquelle il fit placer, en grandeur naturelle, les statues de l'apôtre Saint-Jean & de la Vierge Marie.

CISALPIN, qui est en deçà des Alpes. Ce mot est formé de la preposition *cis*, en deçà, & *Alpes*.

Les Romains distinguèrent la Gaule & le pays qu'on nomme maintenant *Lombardie*, en Gaule *cisalpine* & en Gaule *transalpine*.

Celle qui étoit *cisalpine* à l'égard de Rome est *transalpine* à notre égard. (R.)

CISMAR, petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Saxe, au duché de Holstein près de la mer Baltique.

CISMONE, rivière d'Italie, qui prend sa source dans le Trentin, & qui se réunit à la Brente, dans la Marche-Trévisanne.

CISOIN. *V.* CHISOIN.

CISTERNA, petite ville d'Italie, en Piémont, sur les confins du marquisat d'Asti.

CITADELLA, *Jamna*, petite ville forte, avec un port, autrefois capitale de l'ile de Minorque. Quoique cette ville ait cessé d'être le siège du gouvernement de l'ile, c'est cependant encore la residence de presque toute la noblesse du pays. Elle est abondamment pourvue de maisons religieuses, & elle est à 11 li. n. o. de Mahon. *Long.* 21, 48; *lat.* 39, 58. (R.)

CITADELLA, petite ville d'Italie, dans le territoire de Padoue, près de la Brente.

CITEAUX, *Cistercium*, riche & célébre abbaye de France, en Bourgogne, au diocèse de Châlon-sur-Saône, à quatre lieues s. de Dijon, & 2 n. e. de Nuits. Elle est chef-d'ordre, & relève immédiatement du Saint-Siége. L'édifice du monastère, qui n'est conduit qu'à la moitié de son étendue, se développe sur un front immense. L'architecture n'en est pas merveilleuse; mais l'escalier est magnifique & de la plus grande hardiesse. L'église, qui est dans le genre gothique, ne se fait remarquer ni par l'étendue du vaisseau, ni par sa légéreté. Plusieurs Ducs de Bourgogne y ont leur sépulture.

L'abbaye de Citeaux fut fondée des libéralités d'Eudes duc de Bourgogne, par Robert, abbé de Molesme, qui en fut élu le premier abbé. Saint-Etienne, son successeur, envoya une partie des religieux, dont le nombre s'étoit fort accru, à la Ferté-sur-Grône, à trois lieues sud-ouest de Châlon-sur-Saône, l'an 1112, & l'abbaye qui y fut fondée fut dite la première fille de Citeaux. Deux ans après le même Saint fonda dans l'Auxerrois le monastère de Pontigni : ce fut la seconde fille de Citeaux. L'abbaye de Clervaux, dont Saint-Bernard fut le premier abbé, est la troisième ; elle fut fondée l'an 1115, & l'an 1116, l'évêque de Langres fonda, dans le Bassigni, la maison de Morimont, qui est dite la quatrième fille de Citeaux. Ces quatre abbes ont de grands priviléges ; ils prétendent même devoir être réputés généraux d'ordre, à raison de l'autorité dont ils jouissent sur les monastères de leur filiation. Mais l'abbé de Citeaux est chef, père & supérieur général de tout l'ordre. Il a l'entier pouvoir du chapitre universel quand il n'est pas assemblé. C'est à lui seul qu'appartient le droit de le convoquer. Il fait la visite par lui ou par ses commissaires, dans tous les monastères, & reçoit les appellations des jugemens rendus par les péres immediats. Il a seul le droit de permettre aux religieux de son ordre de faire imprimer leurs ouvrages, & il exerce une jurisdiction exclusive sur les colléges généraux, parce que tout ce qui a trait à la police générale est de son ressort. L'abbé général de Citeaux est d'ailleurs supérieur en chef des cinq ordres de chevalerie qui sont, tant en Espagne, qu'en Portugal; il est conseiller né du parlement de Bourgogne, & il siége avec les évêques dans les assemblées des états de la province. Peu après son élection, il va prêter serment entre les mains du roi, & c'est le seul abbé régulier du royaume qui jouisse de cet honneur. (R.)

CITITEB, ou CITHIBEB, petite ville d'Afrique, dans la province de Tedla, au royaume de Maroc. Sa situation est sur le haut d'une mon-

regne; les habitans sont doux & riches. Les plaines sont fertiles en bled, & les montagnes couvertes de nombreux troupeaux. Leur plus grand trafic est de laine fine, dont ils font de belles casaques & des tapis.

CITRARO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur une montagne près de la rivière de Saslo, & près de la côte de la mer de Toscane. (R.)

CITTA-DI-CASTELLO, ville d'Italie, dans l'Ombrie, sur le Tibre, avec un évêché, qui ne relève que du pape. Elle est assez forte & assez peuplée. *Long.* 29, 53; *lat.* 43, 28.

CITTA-NUOVA, ville d'Italie sur la côte d'Istrie: elle appartient aux Vénitiens. Il y a un évêché suffragant d'Aquilée. Le mauvais air qui y règne est cause qu'elle est mal peuplée.

Il y a encore une ville du même nom, avec le titre de duché, dans l'État de l'Église & dans la Marche d'Ancône, sur le golfe de Venise: elle appartient à la maison Césarini. *Long.* 37, 23; *lat.* 45, 30.

CITTA-DELLA-PIEVE, petite ville d'Italie, dans l'Ombrie, avec un évêché erigé en 1601. *Long.* 29, 31; *lat.* 43.

CITTA-DI-SOLE, petite ville forte d'Italie, dans la Toscane, sur la riviere de Fagnone. Elle fut bâtie en 1565, par Cosme de Médicis, premier du nom. Elle est d'assez bonne défense par sa situation. (R.)

CIUDAD-DE-LAS-PALMAS, ville capitale de l'île de Canarie, avec un fort, un port très-fréquenté, & un évêché suffragant de l'archevêché de Séville depuis 1485. *Long.* 3; *lat.* 28.

CIUDADELA, *V.* CITADELLA.

CIUDAD-REAL, *Philippopolis*, ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, capitale de la Manche, à une lieue de la Guadiana. L'enceinte de cette ville est assez grande; elle etoit même très-peuplée; mais aujourd'hui elle est fort déchue. Elle est remarquable par la propreté avec laquelle on y prépare les peaux pour les gands.

CIUDAD-REAL, ville de l'Amérique méridionale, au Paraguai, au confluent des rivières d'Iratu & de Parana. Les Portugais de Saint-Paul de Pyratiningue la détruisirent entiérement.

CIUDAD DE LOS REYES, ville considérable de l'Amérique méridionale, dans la Terre-ferme, province de Sainte-Marthe, près de la source du César-Pompatao. Le terroir de cette ville, ansi que de la région voisine, n'est pas exposé à de grandes chaleurs, parce que pendant l'été, qui commence au mois de decembre, les vents d'orient y soufflent, & modèrent l'ardeur du soleil. Il y pleut beaucoup l'hiver, à cause de la proximité des montagnes qui sont toujours froides; ce qui cause beaucoup de fluxions & de fièvres. Les environs sont couverts d'arbres fruitiers de toute espèce. On y trouve d'excellens pâturages. Le pays produit aussi beaucoup de coton.

CIUDAD-RODRIGO, *Lancia, Transcudana, Rodericopolis*, ville forte & considérable d'Espagne, au royaume de Léon, avec un évêché suffragant de Compostelle. Les Portugais & leurs alliés la prirent en 1706, en quatre jours, & la perdirent en 1707. Elle est dans une campagne fertile, sur l'Agueda, à 45 l. o. de Madrid, 16 f. o. de Salamanque. *Long.* 11, 54; *lat.* 40, 38.

CIVEDA, petite ville d'Italie, dans le Bressan, sur l'Oglio, aux Vénitiens, à 10 li. de Bresse, vers le couchant.

CIVEN, ville de la Chine, première métropole de la province de Quang-si.

CIVENCHEU, ville considérable de la Chine, dans la province de Fokien, dont elle est la deuxième métropole. Cette ville est bien bâtie. On y voit beaucoup d'arcs de triomphe, & d'autres édifices publics. La pagode, ou temple des idoles, est d'une grande beauté. Il est accompagné de deux tours à sept étages fort élevés. La Martiniere leur donne cent vingt-six toises; ce qui feroit sept cent cinquante six pieds de hauteur, chose invraisemblable, puisqu'elles surpasseroient les plus hautes tours du monde, & même les pyramides d'Egypte. Cette ville est auprès de la mer, dans un golfe. *Long.* 134, 40; *lat.* 25.

CIVIDAD-DI-FRIULI, petite ville d'Italie, au Frioul, dans l'état de Venise, sur la Natisune. Cette place est remarquable par sa noblesse, son chapitre, & par la naissance du diacre Paul. Elle est à 8 l. n. d'Aquilée, & 3 n, e. d'Udine. *Long.* 31; *lat* 46, 15.

CIVITA-DI-CASCIA, petite ville d'Italie, dans l'État de l'Église, en Ombrie, près des frontières de l'Abruzze.

CIVITA CASTELLANA, petite ville d'Italie, dans l'État de l'Église, & dans la Sabine, sur la Triglia: son évêché, qui ne relevoit que du saint siége, est présentement uni à celui d'*Orta*.

CIVITA DUCALE, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près du Velino. Elle a un évêché suffragant de Chieti, mais exempt de sa jurisdiction.

CIVITA LAVINIA, petite ville d'Italie, de l'État de l'Église, dans la Campagne de Rome.

CIVITA DI PENNA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près du Salino. *Long.* 31, 38; *lat.* 42, 25.

CIVITA REALE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près des sources du Tronto.

CIVITA DI SANT'ANGELO, petite ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, à trois milles de la mer Adriatique, sur une montagne.

CIVITA-VECCHIA, petite ville forte d'Italie, dans l'État de l'Église, sur le bord de la mer. Elle fut fortifiée par Urbain VIII. Elle a un bon port & un arsenal, où sont d'ordinaire les galères du pape. L'air y est mal-sain, ce qui est cause que cette ville est médiocrement peuplée. Elle doit son origine & son port à l'empereur Trajan. Elle est à 20 lieues n. o. de Rome. *Long.* 29, 25; *lat.* 42, 5,

Il y a encore une ville de ce nom dans l'île de Malte, que les habitans appellent *Medine*.

CIVRAC, ville de France, avec titre de comté, à 3 li. e. de Libourne.

CIVRAI, *Voyez* SIVRAI.

CIVRAY, petite ville de France, en Poitou.

CIY-ANG, ville de la Chine, première métropole de la province de Chang-tong, au département de Cinan.

CLACKMANNAN, ville d'Ecosse, capitale de la province de même nom. Elle envoie un député au parlement. Ce fut la résidence de Robert Bruce, roi d'Ecosse. Elle est sur une montagne, à 8 li. n. o. d'Edimbourg, 120 n. o. de Londres. *Long.* 14; *lat.* 55.

CLAGENFURT, ville forte d'Allemagne, capitale de la Carinthie.

C'est le siége de la chambre du commerce, & de la banque, en première & seconde instance, située à peu de distance de la Glan: elle communique par un canal avec le lac de Wordsée. Cette ville, qui est bien bâtie, a six eglises, un college, deux couvens d'hommes, un de filles, un hôtel des diètes, dont la façade est très-belle, & décorée d'une statue équestre de marbre, en l'honneur de l'empereur Léopold. En 1636, & en 1723 cette ville a été presqu'entierement incendiée. En 1764 on y a établi une manufacture de draps & une société privilégiée pour l'amélioration de l'agriculture & des autres arts utiles. En 1767 on y a fondé une maison d'orphelins pour trois cents enfans de soldats, auxquels on enseigne à filer la laine, le lin, & le coton. *Long.* 31, 45: *lat.* 46, 50,

CLAGNI, château de plaisance élevé par Louis XIV, près des avenues de Versailles & du côté du nord, pour la duchesse de Montespan. Jules-Hardouin Mansard en fut l'architecte, & il se faisoit remarquer par sa régularité, par la richesse des ameublemens, par la beauté des peintures, & l'agrément de ses jardins; mais il y a environ vingt ans qu'il a été démoli. (R.)

CLAIN, petite rivière de France, en Poitou, qui se jète dans la Vienne. Elle n'est navigable que 2 li. au-dessus de son embouchure.

CLAIR-SUR-EPTE (Saint-), *Fanum Sancti Clari ad Eptam*, bourg de France, au Vexin François, renommé par les pélerinages qui s'y font. Ce fut là que fut signé le traité de paix en 945, entre Richard premier, duc de Normandie, & Louis IV, dit d'*Outremer*, roi de France. Il est à 3 li. s. o. de Gisors, 12 s. e. de Rouen.

CLAIRE (Sainte-), petite île de l'Amérique méridionale, dans la mer du Sud, à 25 li. du cap Blanc.

CLAIRE (Sainte-), petite île d'Afrique, l'une des Canaries. Ce n'est presque qu'un rocher.

CLAIRE-FONTAINE, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Franche-Comté.

CLAIRE-FONTAINE, abbaye régulière de l'ordre des Premontrés, transférée en 1671 dans la petite ville de Villers-Côté-Retz.

CLAIRE-FONTAINE, village de France, diocèse de Chartres, remarquable par une abbaye de ce nom, desservie par les Augustins déchaussés.

CLAIRFAY, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse d'Amiens. Elle vaut 5500 liv. (R.)

CLAIRLIEU, abbaye de Bernardins, fondée en 1151, à 2 li. o. de Nancy, par Mathieu, duc de Lorraine, qui y est enterré avec sa femme & ses enfans.

CLAIRMARAIS, belle abbaye de l'ordre de Cîteaux, à 2 li. de Saint-Omer. (*R.*)

CLAIRVAUX. *Voyez* CLERVAUX.

CLAIZE (la), riviere de France, qui prend sa source dans le Berri, & se perd dans la Creuse.

CLAMECI, petite ville de France, dans le Nivernois, au confluent du Beuvron & de l'Yonne, élection de la généralité d'Orléans. Son fauxbourg a un évêché, sous le nom de *Bethléem*. Cette ville, qui a une collégiale, est à 7 li. s. d'Auxerre. *Long.* 21 d. 11', 11"; *lat.* 47 d. 27', 37". *Voyez* BETHLEEM. (*R.*)

CLAMINY, bourg d'Irlande, au comté de Wexford: il députe au parlement.

CLANCKITTY, bourg d'Irlande, au comté de Cork: il députe au parlement.

CLAR (Saint-), petite ville de France, dans le Bas-Armagnac, à 3 li. s. e. de Leictoure.

CLARE, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, capitale d'un comté de même nom, sur le Shannon. Elle a un château. *long.* 38. 35; *lat.* 52, 43.

CLARE, ou CLARENCE, ville d'Angleterre, avec titre de duché, dans la province de Suffolk, sur la Stoure.

CLARE (comté de), *Voyez.* THOMOND.

CLARENCE, ou **CHIARENZA**, ville de la Morée, capitale du duché de même nom.

Cette ville étoit autrefois considérable. Le pays étoit l'ancienne Elide; mais depuis qu'elle est entre les mains des Turcs, cette ville est presque entierement ruinée. *Long.* 39, 10; *lat.* 37, 55.

CLARENDON, petite ville d'Angleterre, dans la province de Wiltshire, avec titre de comté.

CLARENDON, rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline: elle arrose une contrée qui porte le même nom.

CLARTE-DIEU (la), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1240, au diocèse, & à 5 li. n. o. de Tours.

CLAS, ou **KALIS**, ville de la Finlande, près d'Abo, sur le golfe de Bothnie.

CLAUDE (Saint-), jolie ville de France, en Franche-Comté, sur la rivière de Lison. Son évêché est suffragant de Lyon, & a été érigé le 22 janvier 1742 par Benoît XIV.

La célèbre abbaye de Saint-Claude, ordre de Saint-Benoît, a été sécularisée, & les religieux, à présent chanoines, font au nombre de vingt, portant une médaille d'or, & doivent faire preuve de seize quartiers de noblesse, huit du côté paternel, & autant du côté maternel. L'église cathédrale est fort belle. La situation de l'abbaye entre trois rochers stériles est affreuse; mais la sainteté des solitaires qui l'ont habitée, y a attiré tant de monde,

qu'il s'y est formé peu à peu une ville, aujourd'hui assez considérable. Il s'y trouve des capucins, des Carmes déchaussés, des Annonciades, & des Hospitalières. L'abbé de Saint-Claude avoit des privilèges singuliers, comme d'ennoblir, de legitimer, & d'accorder la grâce à des criminels. Ce malheureux pays étoit devenu serf & esclave des moines auxquels il avoit donné l'hospitalité. Peu à peu ces dangereux solitaires, par une usurpation odieuse, s'étoient rendus les maîtres de toutes les terres, & de la liberté de tous les habitans; mais on doit à la bienfaisance de Louis XVI de voir ces infortunés jouir de leurs droits naturels, & les chanoines eux-mêmes ont rougi, trop tard à la verité, d'un pouvoir qui blessoit la justice, la raison, la religion, & l'humanité. *Long.* 23, 35; *lat.* 46, 20 (*M. D. M.*)

Claude (Saint-), bourg de France, dans le Blaisois, diocèse de Blois.

CLAUSEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & le territoire de l'évêque de Brixen, sur la rivière d'Eysack. L'église des Capucins présente aux amateurs une collection de peintures des maîtres les plus célèbres, & d'autres curiosités rares & précieuses, dont on est redevable à la veuve de charles II roi d'Espagne, fondatrice de ce Couvent.

CLAUSENBOURG, ou KOLOSCHWAR, ville de la Transilvanie, où s'assemblent ordinairement les états du pays. Elle est entièrement indépendante du comté de Clausenbourg, & la plus considérable du pays des Hongrois dans cette province. Sa situation est au pied d'une montagne, dans une belle plaine, au bord du petit Samosch. Cette ville est grande, bien peuplée, & ceinte de bonnes murailles. Il y a une université; les Réformés & les Sociniens, ont chacun leur collége, & ces derniers même, qui sont en grand nombre, ont leur imprimerie particulière. Clausenbourg fut assiégée en vain en 1601 par Sigismond Battory. Elle fut prise en 1603 par le nouveau prince, que les Turcs vouloient donner à la Transilvanie; mais elle lui fut enlevée la même année par Basta, général de l'empereur. Il se donna près de là, en 1659, une bataille entre les Turcs & le prince Rakotzy, qui y fut blessé à mort. Apaff, soutenu par le Turcs, l'investit en 1661, & la prit en 1694, ayant profité de la révolte de la garnison. (*M. D. M.*)

CLAUSENTHAL, petite ville d'Allemagne, en Franconie, fameuse par ses mines.

CLAUSONNE, abbaye de France, au diocèse de Gap, ordre de Saint-Benoît.

CLAUSTHAL, ville d'Allemagne, dans le Hartz & dans la principauté de Grubenhagen, à l'électeur d'Hanovre, fameuse par ses mines.

CLECI, bourg de France, en Normandie, généralité de Caen, élection de Vire.

CLECKUM, ville du duché de Lithuanie, dans le palatinat de Mcizlaw.

CLEMENT (Saint-), ville d'Espagne, dans la Manche.

Clement (Saint-), bourg de France, dans le Limosin, diocèse de Tulle.

CLEMONT, bourg de France, en Champagne, à 4 li. o. de Langres, & 5 e. de Chaumont. (*R.*)

CLEMPENOW, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie.

CLERAC, ou CLAIRAC, ville de France, en Agenois, sur le Lot. Elle est peuplée de riches marchands, qui y font un commerce considérable de vin & d'eau-de-vie. L'eglise paroissiale, dédiée à Saint Pierre, a le titre d'abbaye, dont la manse, qui vaut plus de 15,000 liv. a été réunie par Henri IV à la collégiale de Saint Jean-de-Latran, à Rome. Les chanoines y entretiennent quelques prêtres. *Long.* 18, 8; *lat.* 44, 28.

CLERI, petite ville de l'Orléanois, élection de Beaugenci, sur le Doure, à quatre lieues d'Orléans, avec une collégiale. Louis XI y a un beau monument, que les Calvinistes profanèrent; & que le chapitre a rétabli magnifiquement. » On voit, disoit la Fontaine, dans une de ses lettres, en 1663, ce prince à genoux sur son tombeau, quatre enfans aux quatre coins; ce feroient quatre anges, si on ne leur avoit point arraché les aîles: le bon apôtre de roi fait là le saint-homme, & est bien mieux pris qu'à Péronne, quand le Bourguignon le mena à Liége.

Je lui trouvai la mine d'un matois;
Aussi l'étoit ce prince dont la vie
Doit rarement servir d'exemple aux rois,
Et pourroit être en quelque point suivie.

A ses genoux sont ses heures & son chapelet, la main de justice, son sceptre, son chapeau, & sa *Notre-Dame.* Je ne sais comment le statuaire n'y a point mis le prévôt *Tristan*: le tout d'un marbre blanc, m'a semblé de bonne main ».

CLERITS (les), abbaye de Bernardines, à 1 li. s. de Nogent-le-Rotrou.

CLERMONT, en Auvergne, ou CLERMONT-FERRAND, *Claramons*, *Claramontum*, *Augustonemetum*, ou *Augustonomosum*, *Nemossus*, grande & considérable ville de France, capitale de l'Auvergne. Elle est située à quatre lieues de l'ancienne Gergovia, qu'assiégea Cesar, & bâtie sur une petite eminence, au pied d'une haute montagne, entre les rivières d'Arrièrre & de Bédat.

Clermont est le siége d'un gouverneur général, d'un lieutenant-général pour le roi, d'un lieutenant de roi pour la province, d'un évêché. Il y a sénéchaussée, présidial, élection de la généralité de Riom, cour des aides, grenier à sel, jurisdiction consulaire, maréchaussée. Cette ville est riche & très-peuplée; mais la plupart des rues en sont étroites, & les maisons fort sombres; au reste les promenades & les places publiques sont fort belles. On y compte trois chapitres, indépendamment de celui

celui de la cathédrale, & trois abbayes. Celle dite de Saint-Allyre est en commende depuis 1764; celle de Saint-André a les sépultures des anciens comtes Dauphins d'Auvergne. La troisième, dite de l'Esclache, est un monastère de filles, de l'ordre de Citeaux.

Cette ville a d'ailleurs un très-beau collége, & une société littéraire, établie en 1741. Son commerce consiste en grains, vins, étoffes de laine, toiles, dentelles & bétail. L'évêque est suffragant de Bourges; ses revenus sont de 20, 000 liv. Dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Allyre, est une source pétrifiante qui, coulant à travers le jardin, y-a insensiblement formé une muraille de plus de cent quarante pas de long, & haute de quinze à vingt pieds en certains endroits, avec un petit pont sous lequel passe la rivière de Tiretaine.

C'est dans cette ville que Charles V tint les états du royaume en 1374. Le pape Urbain II y tint un concile en 1095, où il publia la première croisade.

Etienne Aubert, Limosin, évêque de Clermont, en 1341, devint pape, sous le nom d'Innocent IV, en 1351; les cardinaux Charles de Bourbon, Duprat & de la Rochefoucault, ont aussi fait honneur au siége épiscopal de Clermont; mais sur tout le celébre J. B. Massillon de l'Oratoire, mort en 1742.

Clermont se glorifie d'avoir été le berceau de Blaise Pascal & de Domat. Elle possède des eaux minérales, qu'on prend avec succès dans plusieurs maladies. Elle est à 22 li. s. de Moulins, 31 o. de Lyon. *Long.* 20 d. 45', 7"; *lat.* 45, 46', 45". (R.)

Clermont, petite ville de France, en Agénois, sur une hauteur. *(R.)*

Clermont, petite ville de France, au Bas-Languedoc, entre Lodève & Pezenas.

Clermont, abbaye d'hommes, de l'ordre de Citeaux, filiation de Clairvaux, dans le Maine, diocèse du Mans.

Clermont, bourg & baronnie de Dauphiné, à 4 li. s. o. du Pont de Beauvoisin, & 5 n. de Grenoble. C'est de là que les comtes de Clermont-Tonnerre prennent leur nom.

Clermont-en-Argonne, petite ville de France, avec titre de comté, en Verdunois. Il s'est tenu un concile en cette ville, l'an 1095. Elle est située sur une colline, à 3 li. e. de Sainte-Menehoult. *Long.* 22 d. 44' 20"; *lat.* 49, 64.

C'est le chef-lieu du Clermontois, district situé entre les gouvernemens de Champagne & de Lorraine. Il avoit été donné anciennement par l'empereur Othon à l'église de Verdun, qui le fit gouverner par des châtelains qui s'y rendirent indépendans, & en jouirent jusqu'en 1204. Thibaud, comte de Bar, s'en empara ensuite & en demeura possesseur à titre de fief de la même église à laquelle lui & ses successeurs en firent hommage jusqu'en 1564. Charles II, duc de Lorraine, racheta tous les droits de fief, & furent compris dans les tenus le duc de Bar pour le Clermontois, Vienne, Varenne & autres lieux, qui cesserent d'être arrière-fiefs, & furent compris dans les investitures immédiates données par les empereurs aux ducs de Lorraine par les Traités de 1632 & 1641. Charles III fut obligé de céder en propriété à Louis XIII le comté de Clermont avec les villes de Dun, Jametz & Sænay, & Louis XIV, qui, en 1648, avoit donné ces terres au prince de Condé, voulut, par un article de la paix des Pyrénées, qu'il en jouît en toute propriété, à la réserve des droits régaliens, de la souveraineté, & de la jurisdiction des cas royaux, à la charge de foi & hommage, comme d'un fief relevant de la couronne. Les choses restèrent en cet état jusqu'à l'année 1784, où le roi a racheté les droits de la maison de Bourbon-Condé. *(R.)*

Clermont-en-Beauvoisis, ville de France, sur la Breche, à 6 li. de Beauvais, 5 de Senlis, & 15 n. de Paris; c'est la capitale d'un comté que Philippe Auguste acquit en 1219. Saint Louis le donna à son fils Robert, tige de la maison de Bourbon, laquelle a possédé ce comté jusqu'au connétable de Bourbon, dont les biens furent confisqués & réunis à la couronne.

La dévotion à S. Jengou, ou Gengoux, patron des bons maris, attire à Clermont un grand concours de peuple, au mois de mai. Près de cette ville est Warty, érigé en duché pairie, sous le nom de *Fitz-James*, en 1710, en faveur de Jaques, duc de Berwick. *Long.* 20, 4', 53"; *lat.*49, 22', 45".

Clermont-Gallerande, bourg de France, en Anjou, diocèse d'Angers, élection de la Flèche.

CLEVAL, petite ville de France, en Franche-Comté, sur le Doubs.

Cette ville & le château appartiennent à la maison de Wirtemberg qui possède le comté de Montbelliard. Elle relève de la couronne de France, & elle est située à 2 li. e. n. de Beaume-les-Dames. *L.* 23, 32; *lat.* 46, 35. (R.)

CLERVAUT, ville de France, avec titre de marquisat, à 2 li. n. de Chatellerault.

CLERVAUX, *Clara-Vallis.* C'est une des plus célébres, des plus riches, & des plus belles abbayes de France, en Champagne, à 2 li. s. de Bar-sur-Aube, dans un vallon entouré de bois & de montagnes. Elle est chef d'ordre de la filiation de Citeaux. Hugues comte de Troyes, & Etienne, abbé de Citeaux, en furent les fondateurs en 1115, & Saint Bernard en fut le premier abbé. La bibliothéque du monastère est une des plus nombreuses & des plus precieuses qui existent. C'est-là qu'on voit la fameuse cuve de Saint Bernard, qui tient huit cens tonneaux. Il s'est formé une petite ville de même nom auprès de cette abbaye. Les vins de ce canton sont très-bons.

Clervaux, bourg de France, en Franche-Comté, sur la rivière de Ain, à 5 li. de Saint-Claude.

Clervaux (petit), abbaye de chanoinesses nobles séculières, ordre de Citeaux, à Metz.

Clervaux, seigneurie, ville & château des Pays-

Bas, dans le duché de Luxembourg, au bord de la Wiltz. Il y a un couvent de religieuses Augustines.

CLLES, bourg de Suisse, dans le canton de Fribourg, sur la riviere d'Orbe.

CLETTENBERG, ville d'Allemagne, dans le comté de Hohenstein, au roi de Prusse.

CLETTGOW, petit pays d'Allemagne, en Souabe, près de la forêt Noire.

CLEVELAND, petit pays d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province d'Yorck.

CLÈVES (duché de), état d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, arrosé par le Rhin, & appartenant au roi de Prusse, électeur de Brandebourg. C'est le pays des anciens Ubiens, Tenctères, & Usipètes de Tacite. Les comtes ou anciens juges de chaque district de la Germanie & de la France, étant devenus par degrés possesseurs héréditaires, chacun de son district, sous les races Françoise, Saxone & Franconique des empereurs ou rois d'Allemagne; les pays adjacens au Rhin eurent le même sort, & on trouve dès les xe & xie siècles, dans l'histoire d'Allemagne, les comtes de Clèves, de la Marck de Ravensberg, de Juliers & de Berg; plusieurs familles de ces comtes s'éteignirent; & les comtes de Cleves & de Juliers réunirent ces pays par mariage ou autrement. Ayant été élevés par les empereurs à la qualité de ducs, il possédèrent à la fin du xve siècle conjointement le duché de Clèves, le duché de Juliers, le duché de Berg, & les comtés de la Marck, de Ravensberg & de Ravenstein. La ligne masculine des ducs de Clèves, de Juliers & de Berg, s'éteignit entièrement en 1609. Comme ces pays étoient des fiefs feminins, reconnus pour tels par les privilèges des empereurs, & réunis aussi par des mariages, la succession devoit en écheoir à la branche féminine, c'est-à-dire, aux sœurs du dernier duc de Clèves, ou plutôt à sa sœur aînee, le droit de primogéniture ayant été d'usage dans la famille de Cleves. Cette princesse aînée de Clèves, Marie Eléonore, étoit mariée, au duc de Prusse, margrave de Brandebourg, & n'ayant point de fils, sa fille unique fut mariée à Jean Sigismond, électeur de Brandebourg. De ce mariage, depuis cette époque, descend toute la suite des électeurs de Brandebourg, & ducs, ensuite rois de Prusse jusqu'à nos jours. Marie Eléonore, princesse de Cleves & duchesse de Prusse, étant décédée avant la mort de son frère, le dernier duc de Clèves, & sa seconde sœur, mariée au comte palatin de Neubourg, vivant encore en 1609, lors du décès du dernier duc de Clèves son frère; son mari, le comte palatin, prétendit que son épouse devoit succéder seule à ce duc son frère, & voulut en exclure l'électrice de Brandebourg, fille de Marie-Eléonore, duchesse de Prusse, sœur aînée du dernier duc de Clèves, laquelle avoit naturellement transmis ses droits de succession & de primogéniture à sa dite fille l'électrice de Brandebourg, & étoit représentée par elle.

L'électeur de Brandebourg & le comte palatin de Neubourg prirent en même tems possession de toute la succession de Cleves & de Juliers. Le premier étant soutenu par les Hollandois & par Henri IV, roi de France, qui perdit même la vie par le couteau de Ravaillac à l'occasion de la guerre qu'il voulut faire aux Espagnols qui s'immisçoient dans cette affaire de la succession de Cleves. Le comte palatin de Neubourg fut secondé par les Espagnols des Pays-Bas, & par tout le parti catholique de l'Allemagne, duquel il embrassa la religion. Après une longue suite de guerres & de contestations, l'électeur de Brandebourg & le comte palatin de Neubourg partagerent toute la succession de Clèves & de Juliers, par une convention de l'année 1666; de sorte que l'électeur de Brandebourg, Fréderic-Guillaume garda le duché de Cleves, & les comtés de la Marck & de Ravensberg; & le comte palatin de Neubourg resta en possession des deux duchés importans de Juliers & de Berg, & du comté de Ravenstein. C'est encore sur le même pied que les deux illustres maisons susdites possèdent ces différens pays.

La branche masculine des comtes palatins de Neubourg, étant sur le point de manquer vers le milieu de ce siècle, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, soutint qu'il devoit du moins à présent réunir à son duché de Clèves les deux duchés de Juliers & de Berg; mais le dernier électeur palatin Jean-Guillaume de Neubourg, tâcha de faire passer cette succession aux comtes Palatins de Sultzbach, ses cousins, qui descendoient des comtes Palatins de Neubourg par les femmes. Le roi de Prusse d'aujourd'hui Frederic II, consentit à cette succession par une convention conclue en 1741, sous les auspices de la France; c'est en conséquence que le dernier électeur palatin de Neubourg, Jean-Guillaume, étant mort en 1745, son successeur dans l'électorat Palatin, Charles Théodore de Sultzbach succeda aussi tranquillement dans le duché de Juliers & de Berg, & la comté de Ravenstein, souverainetés qu'il possède encore aujourd'hui.

Les électeurs de Saxe ont une prétention aux trois duchés de Clèves, de Juliers & de Berg, au titre d'une expectative obtenue des empereurs, mais contraire à l'ancienne qualité féminine de ce pays.

Le duché de Clèves est un pays très-fertile, à l'aide du Rhin qui le traverse. Il est borné au levant par l'évêché de Munster; vers le midi, par l'abbaye d'Essen, le duché de Berg, la principauté de Meurs, une partie détachée de l'archevêché de Cologne & la Gueldre Prussienne; à l'occident par la Gueldre & le Brabant; le même pays de Gueldre & l'évêché de Munster le terminent au septentrion. L'air en est sain, il s'y trouve de belles forêts. Les champs, les prés, les pâturages, les plantations de tabac sont garantis des inondations du Rhin par de

très-hautes digues. La nourriture & l'engrais des bestiaux y est un objet de grande ressource pour les habitans, & le gibier n'y manque point, sur tout sur la gauche du Rhin, & les rivières très-poissonneuses y donnent sur tout du saumon, du brochet, de la carpe. Le pays a des manufactures en laine, en fil & en soie. Le plus grand nombre des habitans suit la religion évangélique suivant la doctrine réformée. Les Catholiques, les Luthériens, les Mennonites ont des églises en divers endroits, où ils ont, ainsi que les Juifs, le libre exercice de leur religion. Les principales villes en sont Clèves, le siége de la regence, & Wesel, place très-forte sur le Rhin. La comté de la Marck est un pays montagneux, mais les habitans en sont fort industrieux, & il s'y trouve des fabriques en fer & autres métaux, connues dans toute l'Europe. La comté de Ravensberg, contiguë au Weser & à la principauté de Minden, cultive beaucoup de lin, & manufacture de toiles d'une qualité supérieure, Elle contient l'abbaye de Herforden, qui est ordinairement possédée par une princesse de Brandebourg. (R.)

CLÈVES, *Clivia*, capitale du duché de Clèves, à un demi mille du Rhin, & à deux milles de la Meuse. Cette ville est le siége de la régence des états de la chambre de guerre & des domaines du duché de Clèves, & de la principauté de Meurs, ainsi que du collége provincial de Médecine. Elle est partagée en ville haute & basse, elle est bien bâtie, & a environ huit cents feux. Sur la ville haute, on remarque une tour, qu'on croit bâtie trois cents ans avant J. C. Du haut de cette tour on découvre vingt quatre villes. Clèves a plusieurs places & marchés & plusieurs églises & quelques couvens des deux sexes; mais on n'y voit aucun édifice remarquable. Rien de plus riant & de plus fertile que les environs de cette ville. Tout le pays est rempli d'inscriptions, de médailles, & de monumens qui attestent le long séjour qu'y ont fait le légions romaines.

Parmi les villes de ce duché, Clèves a la première voix aux diètes provinciales, & jouit, conjointement avec Wesel, du droit de convoquer les autres villes. Elle appartient à la Prusse depuis 1673. *Long.* 23, 45; *lat.* 51, 48, à 28 lieues n. o. de Cologne, 28 l. e. d'Amsterdam. (M.D.M.)

CLIMAT, portion ou zone de la surface de la terre, terminée par deux cercles parallèles à l'équateur, & d'une largeur telle que le plus long jour dans le parallèle plus proche du pôle, surpasse d'une certaine quantité, par exemple, d'une demi-heure, le plus long jour dans le parallèle plus proche de l'équateur. *Voyez* TERRE, PARALLÈLE. (R.)

Les climats se prennent donc depuis l'équateur jusqu'aux poles, & sont comme autant de bandes ou de zones parallèles à l'équateur; mais ils y a à la rigueur plusieurs climats dans la largeur de chaque zone. Un climat n'est différent de celui qui est le plus proche de lui, qu'en ce que le plus grand jour d'été est plus long ou plus court d'une demiheure dans l'un que dans l'autre.

L'intervalle du premier climat est de 8 d. 30', & celui du dernier n'a pas plus de 3'. Pour concevoir la raison de cette inégalité, qui procède d'une propriété de la sphère, il faut s'imaginer que dans la sphère droite la moitié du tropique de cancer, qui est au-dessous de l'horison, est divisée en quarantehuit parties égales, chaque partie étant de 3 d. 45', qui valent un quart-d'heure: de plus, qu'il y a une de ces parties vers l'orient, & une vers l'occident, les plus proches de l'horison, qui toutes deux ensemble font une demi-heure de tems, qui répond à l'intervalle d'un climat. Cela posé, on voit que la raison de l'inégalité des climats procède de la section plus ou moins oblique du tropique par l'horison, selon les différentes élévations du pole, qui font que l'horison coupant obliquement le tropique aux parties égales de 3 d. 45' prises du coté d'orient & d'occident proche l'horison immobile, il en résulte une plus grande différence des hauteurs du pole, que lorsque le tropique est coupé plus obliquement par l'horison aux mêmes points de 3 d. 5'. Ainsi cette différence des hauteurs du pole, qui correspond à la demi-heure des premiers climats, étant plus grande vers l'équateur que vers les cercles polaires où sont les derniers climats, cela rend leur intervalle très-inégal, & bien plus grand vers l'équateur que vers les poles.

Comme les climats commencent à l'équateur, le premier climat dans son commencement a, par cette raison, précisement douze heures de jour à son plus grand jour; & à sa fin, il a douze heures & demie à son plus grand jour.

Le second climat qui commence où le premier finit, a douze heures & demie de jour à son plus grand jour; & à sa fin il a treize heures de jour à son plus grand jour; & ainsi des autres climats d'heures qui vont jusqu'au cercle polaire où se termine ce que les géographes appellent les climats d'heures, & où commencent les climats de mois. *Voyez* HEURE.

Comme les climats d'heures sont des espaces compris entre deux cercles parallèles à l'équateur, qui ont leur plus grand jour plus long d'une demiheure dans leur fin que dans leur commencement; de même les climats de mois sont des espaces terminés par deux cercles parallèles au cercle polaire situés par delà ce cercle, & dans lesquels le plus grand jour est plus long d'un mois ou de 30 jours à la fin qu'au commencement. *Voyez* MOIS.

Les anciens ne donnoient le nom de climat qu'aux endroits de la terre qu'ils croyoient habitables. Ils estimoient qu'une partie de la zone torride vers l'équateur, & une partie de la zone tempérée par delà le 5e degré de latitude, étoient inhabitables, & ils n'avoient que sept climats. Ils posoient le commencement du premier à 12 deg. 41' de latitude, où le plus long jour d'été est de douze heures trois quarts; la fin du septième cli-

mat alloit vers le 50 deg. de latitude, où le plus long jour est de 16 heures 20'. Pour mieux distinguer leurs climats, ils en faisoient passer le milieu par les lieux les plus considérables du vieux continent; savoir, le premier par Meroé en Ethiopie, le second par Sienne en Egypte, le troisieme par Alexandrie aussi en Egypte, le quatriéme par l'ile de Rhodes, le cinquième par Rome, le sixième par le Pont-Euxin, & le septiéme & dernier par l'embouchure du Boristhène. A ces sept climats, on en ajouta depuis encore deux autres; savoir le huitième, passant par les monts Riphees, dans la Sarmatie Asiatique, & le neuvième par le Tanaïs. Les anciens comme les modernes, ont encore divisé la terre en de plus petits espaces, que l'on nomme *parallèles des climats*, afin de les distinguer des autres parallèles des équateurs. Ces parallèles ne sont que des demi-climats, desquels l'espace ne contient qu'un quart-d'heure de variation dans les plus longs jours d'été de chacun de ces parallèles.

Les modernes, qui ont voyagé bien plus avant vers les poles, ont mis trente climats de chaque côté & quelques-uns d'entr'eux on fait les différences d'un quart-d'heure seulement, au lieu d'une demi-heure.

Lorsqu'on détermine les climats, on n'a point égard ordinairement à la réfraction. *Voyez* RÉFRACTION.

On donne vulgairement le nom de climat à une terre différente d'une autre, par rapport aux saisons, aux qualités de la terre, ou même aux peuples qui y habitent, sans aucune relation aux plus grands jours d'été.

Abulfeda auteur arabe, distingue la première espèce de ces climats par le nom de *climat réel*, & l'autre par celui de *climat apparent*.

On compte ordinairement vingt-quatre climats de demi-heure, & douze de demi-mois. Chacun des espaces de ces derniers comprend quinze jours de différence entre les plus longs jours d'été de l'un & de l'autre de ces climats; car sous les cercles polaires, le plus long jour d'été est de vingt-quatre heures ou d'un jour astronomique, & le plus long jour sous les poles contient cent quatre-vingt-jours astronomiques, qui font six-mois; desorte qu'après avoir établi la différence de ces climats de la quantité de quinze jours, il est évident qu'il en faudra douze depuis les cercles polaires jusqu'aux poles; le premier desquels commencera aux cercles polaires, & le dernier finira aux poles. Et pour distinguer l'étendue de ces douze climats, il faut encore imaginer douze cercles parallèles à l'équateur par le commencement & la fin de chacun de ces intervalles, le premier desquels sera le cercle polaire où est le commencement du premier de ces climats, & le dernier sera éloigné du pole de 2 d. 59', qui déterminera le commencement du dernier climat, dont le pole fera la fin. Les tables suivantes feront connoître l'étendue de tous les climats, avec leurs degrés de latitude, & l'intervalle compris entre eux. *M. Formey.*

Table des climats de demi-mois.

Climats.	Plus longs jours.		Latitude.		Intervalle des climats.	
Leur nombre.	*Mois.*	*Jours.*	*Degr.*	*Min.*	*Degr.*	*Min.*
0	0	1	66	30	0	0
1	0	15	66	44	0	14
2	1	0	67	20	0	36
3	1	15	68	23	1	3
4	2	0	69	48	1	25
5	2	15	71	34	1	46
6	3	0	73	37	2	3
7	3	15	75	57	2	20
8	4	0	78	30	2	33
9	4	15	81	14	1	44
10	5	0	84	5	2	57
11	5	15	87	1	1	56
12	6	0	90	0	2	9

Table des climats de demi-heure.

Climats.	Plus longs jours.		Latitude.		Intervalle des climats.	
Leur nombre.	*Heur.*	*Min.*	*Degr.*	*Min.*	*Degr.*	*Min.*
0	12	0	0	0	0	0
1	12	30	8	34	7	34
2	13	0	16	43	8	9
3	13	30	24	10	7	27
4	14	0	30	46	6	36
5	14	30	36	28	5	42
6	15	0	41	21	4	53
7	15	30	45	29	4	8
8	16	0	48	59	3	30
9	16	30	51	57	2	58
10	17	0	54	28	2	31
11	17	30	56	36	2	8
12	18	0	58	25	1	49
13	18	30	59	57	1	32
14	19	0	61	16	1	19
15	19	30	62	24	1	8
16	20	0	63	20	0	56
17	20	30	64	8	0	48
18	21	0	64	48	0	40
19	21	30	65	20	0	32
20	22	0	65	46	0	26
21	22	30	66	6	0	20
22	23	0	66	19	0	13
23	23	30	66	27	0	8
24	24	0	66	30	0	3

Il ne faut pas croire au reste que la température soit exactement la même dans les pays situés sous le même climat ; car une infinité de circonstances, comme les vents, les volcans, le voisinage de la mer, la position des montagnes, se compliquent avec l'action du soleil, & rendent souvent la température très-différente dans des lieux placés sous le même parallele.

Il en est de même des climats placés des deux côtes de l'équateur à distances égales : de plus, la chaleur même du soleil est différente dans ces climats. Ils sont plus près du soleil que nous dans leur été ; & plus loin dans leur hiver. *V.* Chaleur.

L'illustre auteur de l'*Esprit des loix* examine dans le *XIVe livre* de son excellent ouvrage, l'influence du climat sur les mœurs, le caractère, & les loix des peuples.

Après les détails physiques sur les effets du froid & du chaud, il commence par expliquer la contradiction qui se trouve dans le caractère de certains peuples. La chaleur, dit-il, donne d'un côté un corps foible, & de l'autre une imagination vive : voilà pourquoi les Indiens ont à certains égards tant de courage, & à d'autres tant de foiblesse. La foiblesse du corps rend naturellement paresseux ; de-là l'attachement de ces peuples à leurs usages : cette foiblesse portant à fuir les travaux même nécessaires, les législateurs sages doivent au contraire par leurs loix encourager le travail, au lieu de favoriser l'indolence. C'est à la dévotion spéculative des pays chauds qu'on doit la naissance du *Dervichisme*. L'ivrognerie est un vice des pays froids. La loi de Mahomet, en défendant aux Arabes de boire du vin, étoit en cela conforme à leurs coutumes. Les loix contre les maladies qui ne sont pas particulières à un climat, mais qui y sont transplantées, comme la peste, la lèpre, la vérole, &c., ne sauroient être trop sévères. Le suicide en Angleterre est l'effet d'une maladie ; & si les loix civiles de quelques pays peuvent avoir eu des raisons pour flétrir le suicide, du moins en Angleterre on n'a dû le regarder que comme un effet de la démence ; dans ce même pays où le peuple se dégoûte si aisément de la vie, on sent bien que le gouvernement d'un seul eut été pernicieux, & que les loix doivent gouverner plutôt que les hommes. Ce caractère d'impatience & d'inquiétude est comme le gage de leur liberté. Nos pères, les anciens Germains, qui habitoient un climat froid, avoient des loix très-peu sévères sur la pudeur des femmes. Ce fut autre chose quand ils se virent transportés dans le climat chaud d'Espagne. Chez un peuple féroce, comme les Japonois, les loix ne sauroient être trop dures, & le sont en effet : il en est & il en doit être autrement chez des peuples d'un caractère doux, comme les Indiens.

Voilà en peu de mots ce que dit l'auteur sur les effets du climat, & dont quelques écrivains lui ont fait des reproches, comme s'il faisoit dépendre tout du climat ; tandis qu'au contraire son ouvrage n'est destiné qu'à exposer la multitude presque infinie des causes qui influent sur les loix & sur le caractère des peuples, & dont on ne peut nier que le climat ne soit une des principales. C'est-là l'idée qu'on doit avoir de ce qu'on lit à ce sujet dans cet ouvrage, dans lequel il peut se trouver quelques propositions qui ont besoin d'être éclaircies, mais où l'on voit briller le philosophe profond, & le citoyen vertueux. Notre nation lui a donné les applaudissemens qu'il méritoit, & les étrangers le regardent comme un ouvrage qui fait honneur à la France.

CLING, bailliage & château d'Allemagne, dans la Haute-Bavière, & dans la régence de Bourghausen. Il est à l'électeur de Bavière (R.)

CLINGEN, bourg d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, à 2 l. s. de Sondershausen. La pêche y est abondante.

CLINGENAW, ville de Suisse, dans le comté de Bade, sur l'Aar.

CLISSA, forteresse de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens. *Long* 35 ; *lat.* 44.

CLISSON, petite ville de Bretagne, au pays Nantois, sur la Seure. Elle a un petit château sur un rocher. *Long.* 16, 20 ; *lat.* 47, 6.

CLITHARO, *V.* Clithera.

CLITHERA, petite ville d'Angleterre, dans la province de Lancashire. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 14, 28 ; *lat.* 53, 50.

CLITOW, bourg de Bohême, remarquable par ses riches mines d'argent. Il est dans le cercle de Pilsen.

CLITUNNO, rivière d'Italie, dans le duché de Spolette, en Ombrie, dans l'Etat de l'Eglise.

CLOGHER, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Tyrone ; elle a un évêché, & députe au parlement. Elle est à 30 lieues n. o. de Dublin.

CLOIS, petite ville de France, dans le Dunois, diocèse de Blois, à 2 lieues s. o. de Chateaudun.

CLONEFORT, petite ville d'Irlande, au comté de Galloway, dans la province de Connaught.

CLONEHALL, bourg d'Irlande, dans le comté de Wicklou. Il députe au parlement.

CLONMELL, petite ville forte d'Irlande, capitale du comté de Tipperary. Elle députe au parlement, & est à 16 lieues s. e. de Limerick. *Long.* 9, 58 ; *lat* 52, 28.

CLOPPENBOURG, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster, avec un bailliage. Elle est à 12 lieues s. d'Oldembourg.

CLOSTER-CAMP, dans l'archevêché de Cologne, près de Rhimberg. Les François y battirent les Hanovriens en 1760.

Closter-Grab, petite ville de Bohême, près de Tabor, dans le cercle de Bechin. (R.)

Closter-Severn, dans le duché de Brême, près de l'Elbe. Il s'y fit une convention entre les

Hanovriens & les François, le 8 septembre 1757.

CLOUD (Saint-), *Novigentum, Sanctus Clodoaldus*, bourg de France, ou plutôt petite ville, à 2 lieues o. de Paris, sur le bord de la Seine. Il y a un fort beau château acquis par Louis XIV, de Jean-François de Gondy, premier archevêque de Paris, pour Philippe, duc d'Orléans, son frère unique. Les jardins sont ornés d'une superbe cascade artificielle, & d'un jet d'eau qui s'éleve à plus de cent pieds. En 1583, le roi Henri III y tomba sous le couteau du religieux Jacques Clement, Dominicain. La seigneurie de Saint-Cloud appartient aux archevêques de Paris. En 1674, elle fut érigée en duché pairie, annexée à l'archevêché de Paris. *Long.* 19. 51, 40; *lat.* 48, 50, 37. *Voyez* Saint-Cloud. (R.)

CLOYNE, petite ville épiscopale d'Irlande, au comté de Corck, dans la province de Leinster.

CLUGNY, *V.* Cluni.

CLUNDERT, petite ville forte des Provinces-Unies des Pays-bas, dans la Hollande méridionale, sur les frontières du Brabant Hallandois.

CLUNI, *Cluniacum*, ville de France en Bourgogne, dans le Mâconnois, remarquable par sa célebre abbaye de Bénédictins. Elle est sur la Grosne, à 4 lieues n. o. de Mâcon, 13 s. e. d'Autun, 15 sud-ouest de Lyon. *Long.* 22, 8; *lat.* 46, 24.

L'abbaye de Clugni, ou Cluni, chef de la congrégation de son nom, est immédiatement soumise au saint-Siége. Elle fut fondée l'an 910, par Guillaume, duc d'Aquitaine, & comte d'Auvergne. L'abbé de Cluni est supérieur général de tout l'ordre; il jouit de 50,000 livres de revenu. L'église est la plus grande du royaume. Elle a près de six cents pieds de longueur. Il y a plusieurs paroisses à Cluni, un couvent de Récollets, & une subdélégation de l'intendance. (R.)

CLUSE (la), petite ville d'Italie, dans la Savoie, capitale du Faucigny, sur l'Arve. Elle est à 9 lieues s. e. de Genève. *Long.* 24, 12; *lat.* 46.

CLUSEAU (le trou de), grande caverne du Périgord, dans la terre de Miremont.

CLUSONI, petite ville d'Italie, dans le Bergamasque, sur les frontières des Grisons.

CLUYD, ou CLYD, grande rivière de l'Ecosse méridionale, qui prend sa source dans le comté d'Annandale, & se jète dans le golfe de Cluyd.

CLUYDESDALE, pays de l'Ecosse méridionale, entre ceux de Lenox & de Lothian, qui se divise en haut & bas. Ce pays est le long de la Clyde.

CLYN, petite ville de l'Ecosse septentrionale, dans le comté de Southetland, près de l'embouchure du Bota.

CNEZOW, ville de Pologne, dans le Palatinat de Chelm.

CNIDE, ville ancienne de la Carie, dans la Doride. Ce n'est plus qu'un misérable bourg.

CO, ville de la Chine, huitième métropole de la province de Quang-Si, au departement de Tai-Ping.

Co, Coa, Coos, ou Cos, île de l'Archipel; vers la côte de la Carie. Elle est celebre par la naissance d'Hippocrate, d'Apelle & de Pamphile, qui la premiere devida la soie. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Stanco* ou *Stankon*. On la connoît aussi sous le nom de *Lango*. Elle est presque vis-à-vis d'Halicarnasse, près de Cnide & de l'île Palmosa.

COA, rivière du royaume de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes.

COANCO, rivière de l'Afrique méridionale, qui a sa source proche des frontières de Monoemugi.

COANZA grande rivière d'Afrique en Ethiopie, qui se jète dans la mer près de l'île Loanda.

COARI, rivière de l'Amérique méridionale. C'est une des principales rivières qui se jètent dans le fleuve des Amazones.

COBI, *V.* Chamo.

COBILANA, ville de Portugal, dans la province de Beyra, sur la rivière de Zezare.

COBINORA, petite ville d'Hongrie, sur la Save, à peu de distance de Sabacz.

COBLENTZ, grande ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, au confluent du Rhin & de la Mozelle. Elle est ceinte de murailles à l'antique, mais les nouveaux ouvrages qu'on y a ajoutés, en ont fait une ville importante. Elle est d'ailleurs bien bâtie, & on y compte, outre la paroisse principale, deux collégiales, un séminaire archi-épiscopal, un collége, un gymnase, sept couvens des deux sexes, & un autre de Bénédictines placé hors des murs. Cette ville est gouvernée par son magistrat municipal. Elle fut assiégée en 1631, par les Suédois, & canonnée par les François qui l'obligèrent de se rendre. En 1688, ils la bombardèrent, & la ruinèrent en partie sans la réduire. Le bailliage de Coblence, ou Coblentz, appartient à l'ordre Teutonique. C'est la résidence ordinaire de l'électeur de Trèves.

C'est depuis quelques années la résidence de l'électeur de Trèves qui a abandonné l'ancien château situé sur une hauteur, à l'opposite de la ville, sur la rive droite du Rhin. *Long.* 25, 8; *lat.* 50, 24. (M. D. M.)

COBOURG, ville d'Allemagne, en Franconie, capitale d'une principauté de même nom, sur l'Itsch. Les colléges princiers de la province sont établis dans cette ville. Il y a à Cobourg quatre églises, un collége illustre, une école dépendante de la ville; deux fabriques, l'une en or, & l'autre en argent; une manufacture de porcelaine; & on trouve dans le château une autre sorte de manufacture de laquelle sortent des ouvrages précieux, faits de bois pétrifié que le pays produit en abondance. Il y a une forteresse sur une hauteur, où sont des ap-

partemens pour le prince, une église; &c. *Long.* 28, 35; *lat.* 50, 10. (M. D. M.)

Cobourg, principauté d'Allemagne, dans la Haute-Saxe, bornée au sud-est par la forêt de Thuringe, confine vers le nord au comté de Schwarzbourg, à l'évêché de Bamberg vers le levant, à celui de Wirtzbourg vers le midi, & au comte princier de Henneberg vers le couchant.

Le territoire est fertile, & ses excellens pâturages nourrissent de nombreux troupeaux. On y recueille quantité de lin, de vin, des grains, &c. Le pays produit des mines de fer, de cuivre, de charbon-de-terre, de plâtre, d'alun & de marbre. Ses rivières font l'Itsch, la Grimpe, la Roete, la Lauter, la Rodach, la Steinach, la Werra, &c. Cette principauté contient dix villes & six bourgs. La noblesse y relève de la chancellerie seule: tant le pays que la noblesse, a un directeur & un syndic. Presque tous les habitans y professent la religion Luthérienne; le reste est Calviniste. Le commerce consiste en bled, en laine, en moutons & en bêtes à cornes engraissées, en ardoises, pierres à repasser & en pierres à fusil, en ouvrages de bois de toutes espèces, en poix, en potasses, &c.

Cette principauté peut avoir seize lieues de long sur huit de large, & appartient à la maison de Saxe-Saalfeld. Les états de ce prince ont été affranchis du droit d'aubaine en France en 1778. (M. D. M.)

COCA, petite ville d'Espagne, dans la Castille vieille, sur la rivière d'Elerana.

COCHEIM, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves sur la Moselle. Autrefois cette ville etoit impériale, mais elle est sujete à l'électeur, depuis 1298, tems auquel cette ville, hypothéquée à l'électeur de Trèves par l'empereur Adolphe, lui fut définitivement donnée en propriété par l'empereur Albert. Elle est à 10 lieues s. o. de Coblentz, 14 n. e. de Trèves. *Long.* 24, 45; *lat.* 50, 12. (*R.*)

COCHEREL, village de Normandie, au diocèse & à 3 lieues d'Evreux, sur la rivière d'Eure, renommé par la bataille que du Guesclin y gagna le 6 mai 1364, contre le roi de Navarre.

COCHERGAW, contrée d'Allemagne, entre la Franconie & la Souabe, ainsi nommée, parce qu'elle est arrosée par le Cocher, ou Kocher, qui se jète dans le Necker près de Wempfen.

COCHILA, rivière d'Italie, au royaume de Naples, qui prend sa source dans l'Apennin, & se jète dans le golfe de Tarente.

COCHIN, ville considérable d'Asie, capitale d'un royaume de même nom, sur la côte de Malabar. Les habitans sont idolâtres. Les femmes y peuvent prendre autant de maris qu'il leur plaît. *Long.* 95, 15, *lat.* 10.

Cochin étoit un lieu important lorsque les Portugais arrivèrent dans l'Inde. Ils s'emparèrent de cette place, dont ils furent chassés depuis par les Hollandois. Dans le fauxbourg il y a une colonie de Juifs industrieux & blancs, qui ont la folle prétention de s'y être établis au tems de la captivité de Babylone. La ville, entourée de campagnes très-fertiles est bâtie sur une rivière qui reçoit des vaisseaux de cinq cents tonneaux, & qui forme dans le pays plusieurs branches navigables. Si le commerce n'y est pas aussi actif qu'il le pourroit être, il faut en accuser le génie oppresseur du gouvernement. On recueille dans ce royaume du poivre en abondance. Un évêque Portugais porte encore le titre d'évêque de Cochin. Cette ville est à 36 lieues de Calicut, au sud. (M. D. M.)

COCHINCHINE (la), *Cochinsina*, royaume maritime d'Asie, borné à l'est par la mer, au nord par le Tonquin, à l'ouest par le Kémoi, au sud par le royaume de Chiampa. Il a environ cent dix lieues de long, sur vingt-cinq de large: ce beau pays faisoit partie du royaume de Tonquin; mais un prince du Tonquin, fuyant devant son souverain, qui le poursuivoit comme un rebelle, avoit franchi avec ses soldats & ses partisans le fleuve qui sert de barrière entre le Tonquin & la Cochinchine. Les fugitifs, aguerris & policés, chassèrent bientôt des habitans épars qui erroient, sans forme de gouvernement civil, & sans autres loix que celles de l'intérêt mutuel & sensible qu'ils avoient à ne point se nuire réciproquement. Ils y fondèrent un empire sur la culture & la propriété, un peu avant le milieu du dix-septième siècle. Le riz étoit la nourriture la plus facile & la plus abondante. Il eut les premiers soins des nouveaux colons. La mer & les rivières attirèrent des habitans sur leurs bords, par une profusion d'excellent poisson. On éleva des animaux domestiques, les uns pour s'en nourrir, les autres pour s'en aider au travail. On cultiva les arbres les plus nécessaires, tels que le cotonier, pour se vêtir. Les montagnes & les forêts qu'il n'étoit pas possible de défricher, donnèrent du gibier, des métaux, des gommes, des parfums, & des bois admirables. Ces productions servirent de matériaux, de moyens, & d'objets de commerce. On construisit les cent galères qui défendent constamment les côtes du royaume.

Les mœurs de ce peuple sont douces; leur caractère est humain, & les femmes sont aussi remarquables par leur beauté, que par leur assiduité au travail, & leur intelligence; d'ailleurs sous un climat où la nature riche & féconde a laissé peu de chose à desirer & à faire. On n'y connoît ni voleurs ni mendians. Tout le monde a droit d'y vivre dans son champ ou chez autrui. Un voyageur entre dans une maison de la peuplade où il se trouve, s'assied à table, mange, boit, se retire sans invitation, sans remerciement, sans questions. C'est un homme; dès-lors, il est ami, parent de la maison. Fût-il d'un pays étranger, on le regarderoit avec plus de curiosité; mais il seroit reçu avec la même bonté.

Ce sont les suites & les restes du gouvernement des six premiers rois de la Cochinchine, & du con-

trat focal qui se fit entre la nation & son conducteur, avant de passer le fleuve qui sépare ce royaume du Tonquin. Ces hommes, las d'oppression, voulurent se prémunir contre les abus de l'autorité. Leur chef, qui leur avoit donné l'exemple & le courage de se révolter, leur promit un bonheur dont il vouloit jouir lui-même; celui d'un gouvernement juste, modéré, paternel. Il cultiva avec eux la terre où ils s'étoient sauvés ensemble. Il ne leur demanda jamais qu'une seule rétribution annuelle & volontaire, pour l'aider à défendre l'état contre le despote Tonquinois qui les poursuivit long-tems au-delà du fleuve qu'ils avoient mis entr'eux & sa tyrannie.

Ce contrat primitif a été religieusement observé durant plus d'un siècle sous cinq ou six successeurs de ce brave libérateur; mais il s'est enfin altéré & corrompu. Le prince actuel porte le titre fastueux & sacrilége *de roi du ciel*. Ils étoient libres ces peuples, & les insensés ont demandé des chaînes: c'etoient auparavant des hommes, ce ne sont plus aujourd'hui que de vils esclaves, qui peuvent être les victimes du caprice du souverain. L'or qu'il a fait déterrer dans les mines a desseché l'agriculture. Il s'est fait bâtir un palais d'une lieue de circonférence, & des milliers de canons autour des murailles de ce palais, le rendent redoutable aux peuples.

La découverte de l'or a naturellement amené celle des impôts; les tributs ne sont plus des offrandes volontaires, mais des exactions par cotrainte; & ce beau, cet heureux pays, offre déjà des ruines, des crimes, la perfidie, & la dépopulation, suite du despotisme.

Les Chinois, qui sont en possession d'y faire le principal commerce, en tirent aujourd'hui en échange des marchandises qu'ils y portent, des bois de menuiserie pour la charpente des maisons & la construction des vaisseaux; une immense quantité de sucre, de la soie de bonne qualité, des satins agréables, du pitre, filament d'un arbre ressemblant au bananier, du thé noir & de mauvaise qualité, pour la consommation du peuple, comme s'il falloit empoisonner cette classe précieuse de la société; de la canelle si parfaite, qu'on la paie trois ou quatre fois plus cher que celle de Ceylan; du poivre excellent, & du fer si pur, qu'on le forge en sortant de la mine, sans le faire fondre; de l'or au titre de vingt-trois karats: il y est plus abondant que dans aucune autre contrée de l'Orient; du bois d'aigle, plus ou moins parfait, selon qu'il est plus ou moins résineux. Le pays produit encore des perles, des diamans & de l'ivoire.

Les Cochinchinois sont guerriers; leurs armes sont le mousquet & le sabre. On les élève à la guerre dès leur enfance, ce qui rend ce royaume très-puissant. Plusieurs princes s'en sont rendus tributaires. La ville où le souverain fait sa résidence est Ka-Hué, c'est-à-dire, Hué-la-Grande. Après bien des persécutions, la religion chrétienne y jouit d'un calme assez grand depuis l'édit de 1714, qui a remis en liberté tous ceux qui étoient détenus en prison pour n'avoir pas voulu abjurer le christianisme. Le même édit leur accorde l'exercice libre de leur religion.

La Cochinchine, selon le P. Alexis de Rodes, est divisée en six provinces, dont chacune a son gouverneur & un ressort de justice particulier.

Au nord Quambin, le long de la côte, Thoanoa, Cham, Quanglia, Quin-hin. La situation de la sixième province n'est determinée par aucun géographe. Ce royaume est situé dans la zone-torride, entre le douzième & dix-huitième degrés de latitude septentrionale. (M. D. M.)

COCKERMOUTH, bourg d'Angleterre, dans le Cumberland, sur la rivière de Coker. Il envoye deux députés au parlement: il est bien bâti, il s'y trouve un château. *Long.*, 13, 48; *lat.* 54, 44. (R.)

COCONUCOS, peuple de l'Amérique méridionale dans le Popayan, au pied des Andes, où ils habitent des vallées fort spacieuses. On voit au haut de ces montagnes quelques gouffres de volcans, d'où il sort des eaux bouillantes & salées, dont on recueille du sel.

COCOS (île des), île de l'Amérique méridionale, dans la mer Pacifique. Il y a encore une île de ce nom dans la mer d'Afrique, près de l'île de Madagascar, & une troisième dans la mer d'Asie, près de l'île de Sumatra.

CODOGNO, *Cotoneum*, petite ville d'Italie, au duché de Milan, dans le Lodésan, vers le confluent de l'Adda & du Pô. Les Autrichiens y furent forcés le 6 mai 1646.

CŒLERS, abbaye de France, au diocèse de Rieux, & dans le territoire de Gailhac-Taubra. Elle est de l'ordre de Citeaux (R.)

CŒLLEDA, ou CŒLLN, petite ville de la haute Saxe, dans le cercle de la Thuringe. On élève dans les environs beaucoup de bétail.

CŒLN. *V.* CŒLLEDA.

CŒNNERN, petite ville de la basse Saxe, dans le duché de Magdebourg. Il y a une école, un hôpital, & un prevôt de ville, qui est le chef des magistrats. Elle a beaucoup souffert des incendies, mais sur tout de la guerre de trente ans, qui l'a presqu'entièrement ruinée. *V.* KOELLEDA.

COERBACH, ville d'Allemagne, capitale de la principauté de Waldeck, près du pays de Hesse-Cassel. *Long.* 26, 30; *lat.* 57, 15.

COERLIN; ville & bailliage d'Allemagne, en Haute-Saxe, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin, appartenant au roi de Prusse. Elle est située sur la rivière de Persante, munie d'un château, & pourvue d'une prévôté. L'on y travaille beaucoup en laines.

COESFELD, ville forte d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évéché de Munster, près du Berkel. *Long.* 24, 50; *lat.* 51, 58.

COESNON, (le), rivière de France, en Normandie,

mandie, qui prend sa source dans le Maine; & se jète dans la mer près du mont Saint-Michel.

COESSEIN, c'est le nom d'une des pointes du mont Fichtelberg, l'un des plus élevés de l'Allemagne : il est en Franconie, dans la principauté de Bareith.

COESSLIN, ancienne ville d'Allemagne, chef-lieu d'un bailliage & d'un cercle du même nom, en haute Saxe, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin, appartenant au roi de Prusse. On la nommoit autrefois *Cassalitz* & *Cossalin*. Elle est située sur la rivière de Nisebeck, laquelle va tomber dans le lac de Jasmund, au pied du mont Chellen. Les évêques de Camin y faisoient leur résidence avant la reformation. C'est aujourd'hui le siége d'une prévôté lutherienne, d'un consistoire & d'une cour de justice affectée à la Poméranie ultérieure. Le grand incendie qu'elle essuya l'an 1718, engagea le roi de Prusse à la faire rebâtir solidement & régulièrement ; & les bienfaits de ce prince à cette occasion, portèrent ses habitans à lui ériger une statue de pierre au milieu de leur grande place publique. (R.)

COETHEN, ville d'Allemagne, en haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt, sur la petite rivière de Zittau. C'est là que résident les princes d'Anhalt, qui prennent le surnom de *Coethen*, qui forment une des quatre branches principales de cette illustre maison. C'est une des villes les plus anciennes de l'Allemagne : elle étoit déjà fort connue du tems d'Henri l'Oiseleur, dans le x$_e$ siècle. Elle est composée de plusieurs parties, que l'on agrandit & que l'on embellit tous les jours. Les luthériens & les reformés y ont chacun séparément une église, une école publique, & une maison d'orphelins, & un hôpital en commun. Les arts & métiers y prospèrent, & l'on y établit en 1617 une société, qui prit le surnom de *fructifiante*. Le terroir de *Coethen* & de ses dépendances est un des plus fertiles de l'Allemagne : il y a un bailliage d'où ressortissent au-delà de cinquante villages, tous riches en grains. Il se tint dans cette ville, l'an 1569, une assemblée de tous les ecclésiastiques de la principauté d'Anhalt. (R.)

COETMALOEN, abbaye de France, fondée vers 1142, en Bretagne, au diocèse de Quimper : elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 45000 liv.

COEVORDEN, ville très-forte des Provinces-Unies, dans l'Overissel, sus les confins de la Westphalie. Cette place est le chef-d'œuvre du célebre Coehorn, le plus grand Ingénieur qu'aient eu les Hollandois. Les états la prirent en 1579; les Espagnols l'ayant reprise, les états s'en rendirent maitres de nouveau en 1592. L'évêque de Munster la prit en 1672, & la république la reprit la même année. Elle est entourée d'un grand marais, à 12 li. f. de Groningue, 15 n. e. de Déventer. *Long.* 24, 26; *lat.* 52, 40.

COGENDE, ville d'Asie, dans la Tartarie au pays de Cogende, qui fait partie du Fergan, ou du moins qui en est limitrophe. Elle est dans une belle & fertile campagne, sur le fleuve Jaxartes (*Sihon*) vers le quatorzième degré de *lat.* & le quatre-vingt-onzième de *long.*

COGNAC, *Campiniacum*, *Copriniacum*, *ou Conniacum*, ville de France, au gouvernement de Saintonge, & en particulier dans l'Angoumois, dont elle est la seconde ville. Elle est du diocèse de Saintes. La situation en est charmante, & rien n'est plus riant que le paysage dont elle est environnée. Elle est célèbre par la naissance de François Ier, & par ses eaux-de-vie.

Cognac est sur la Charente, à 7 lieues de Saintes, 7 d'Angoulême, & 2 de Jarnac. Le prince de Condé l'assiega en vain en 1651. Il s'y est tenu plusieurs conciles; savoir, en 1238, 1260, & 1262. (R.)

COGNI, *Iconium*, grande & ancienne ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, résidence du beglierbey. Elle est dans une belle campagne abondante en bleds, en fruits, légumes & bétail. Il y a des moutons dont la queue pèse jusqu'à trente livres. Elle est à 60 lieues n. o. de Satalie. *Long.* 51, 30; *lat.* 37, 56.

COGORETO, ou COGURETO, village maritime d'Italie, dans l'état & à 10 lieues o. de Gênes, avec un petit port. Il est remarquable par la naissance de Christophe Colomb.

COIGNI, gros village de France, dans la Normandie, au diocèse de Coutances, parlement de Rouen, intendance de Caën, avec titre de marquisat. Il y a un château seigneurial, & on y compte 330 habitans. Cette terre a été érigée en duché-pairie en 1787. (R.)

COIMBRE, grande ville du royaume de Portugal, capitale de la province de Beira, sur le Mondego, fameuse par son université qui y fut transférée de Lisbonne en 1291. On y compte neuf églises paroissiales. *Long.* 9, 40; *lat.* 40, 14.

Son évêché est suffragant de Brague. La cathédrale & les fontaines sont magnifiques. La ville est belle & bien bâtie ; elle est dans un terroir très-agréable, où l'on recueille d'excellent vin, des olives & des fruits délicieux. Elle est à 36 lieues n. e. de Lisbonne. (R.)

COINCY, petite ville de France, dans le Soissonnois, à 2 li. n. de Château-Thierry.

COINCZ, petite île sur la côte occidentale d'Irlande.

COIRE, *Curia Rhetorum*, ville de Suisse, capitale du pays des Grisons, près du Rhin. *Long.* 27, 8; *lat.* 46, 50.

Son évêché, qui est fort ancien, est suffragant de Mayence. L'évêque a le droit de battre monnoie, & est prince du Saint-Empire. Coire, qui est indépendante de son évêque, fait un corps à part, & a son gouvernement & ses loix. Il y a un grand conseil, composé de soixante-dix personnes, d'où l'on tire le sénat, composé de quinze sénateurs. La plaine où elle est située abonde en vignobles &

en gibier. La ville est protestante; l'enclos seul de la cathédrale suit le religion Catholique. Coire est à 22 lieues f. de Constance, 21 f. e. de Zurich, 28 n. o. de Bergame (R.)

COIROUX, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Limoges, à 3 li. f. de Tulles.

COISLANS, comptoir Hollandois, à la côte de Malabar, à 26 li. n. o. du cap Comorin.

COKENHAUSEN, ville forte de Suède en Livonie, sur la Dwina. *Longit.* 43, 26; *latit.* 56, 40.

COL, île de l'Océan, l'une des Westernes. Elle abonde en bleds & en pâturages. *Long.* 11; *lat.* 57. (R.)

COL D'AGNELLE, passage de France en Italie, qui conduit de Guillestre à Château-Dauphin.

COL D'ARGENTIERE (le), passage de France en Italie, entre le marquisat de Saluces & le comté de Nice.

COL-DE-LIMON, passage des Alpes, qui conduit de Sospelle à Cony.

COL DES MUDECHARES, ville ancienne d'Afrique, au royaume d'Alger, sur le bord de la rivière d'Açafran, ou Chinalaf. Elle fait un grand commerce en cuirs, en cire, &c. La contrée abonde en bleds, en fruits & en troupeaux. On y élève beaucoup de vers à soie. Entre cette ville & celle d'Alger, qui n'en est éloignée que de six lieues, il y a un port que l'on nomme *Port des Cassines*, qui peut contenir plusieurs vaisseaux.

COL-DE-TENDE (le), passage des Alpes, entre le Piémont & le comté de Nice. Il est ainsi nommé de la montagne de Tende au comté de Nice.

COLANGES, ou COULANGES-LES-VINEUSES, *Colonia-vinosa*, petite ville de France, en Bourgogne, dans l'Auxerrois. Au commencement du XIIIe siècle, les comtes de Joigny en étoient seigneurs.

Philippe de Sainte-Croix, évêque de Mâcon, qui en étoit seigneur en 1377, y fonda un hôpital. Le roi y unit la maladrerie de Saint-Cyr, de Mailli-la-Ville, en 1697.

L'église paroissiale est belle, vaste & très-éclairée. Le territoire ne produit pas du bled pour six semaines; mais il est très-abondant en vin qui est excellent; Henri IV en faisoit usage: il y a onze cent dix arpens de vignes, qui peuvent donner par an communément sept à huit mille feuillettes: on y compte trois cent quarante feux, & environ mille communians.

Le défaut d'eau a été cause que cette ville a été brûlée plusieurs fois, entre autres le 11 mai 1679. Dès 1516, on avoit tâché d'y faire venir l'eau, mais inutilement: enfin, en 1705, M. d'Aguesseau, procureur-général, depuis chanchelier, qui en étoit seigneur, y envoya un ingénieur, qui a fourni cette ville d'une eau qui coule continuellement. C'est à François Rousseau, né à Coulanges, que nous devons l'invention de la cire d'Espagne. Il vivoit sous Louis XIII & Louis XIV. (R.)

COLANGES-SUR-YONNE, petite ville & prévôté de France en Bourgogne, à 5 lieues de Coulanges-les-Vineuses.

COLBERG, ville forte d'Allemagne, dans la Poméranie ulterieure, au cercle de Haute-Saxe, à l'embouchure de la Persante, dans la mer Baltique. *Long.* 33, 30; *lat.* 54, 18.

L'étendue de cette ville est médiocre, mais ses habitans sont aisés, au moyen de leurs manufactures de draps, de toile, de la qualité de leurs laines, de leur commerce avec la Pologne, & de la navigation. On y compte plusieurs églises & une école latine. La pêche est très-abondante dans les environs, sur tout celle des saumons & des lamproies. Il y a aussi des salines d'un grand produit. Les Russes bombardèrent cette ville, & lui donnèrent vainement un assaut en 1758, & 1760; mais enfin ils la prirent en 1761; ils la restituèrent au roi de Prusse en 1762. Colberg a prodigieusement souffert de ses differens sièges. (R.)

COLCHESTER, ville riche & considérable d'Angleterre, dans la province d'Essex, sur le Colst. *Long.* 18, 22; *lat.* 51; 52. Elle a été bâtie par Coïlus, prince Breton, cent vingt-quatre ans après Jesus-Christ, & jouit du droit d'envoyer deux députés au parlement. Ses huîtres sont les meilleures de toute l'Angleterre. Elle fait un grand commerce de laine, & est à 15 li. n. e. de Londres, & 6 de la mer. Elle est renommée par ses manufactures de frise & de serges. (R.)

COLDING, petite ville de Danemarck, dans le Nordjutland, au diocèse de Ripen, remarquable par son pont qui est d'un grand revenu par les péages, & par la bataille qu'y gagnèrent les Danois en 1644 sur les Suédois. Elle est très-agréablement située, à 20 li. f. e. de Wibourg, 15 f. o. d'Arhus: au reste le commerce y est peu considérable. *Long.* 27; *lat.* 55, 35. (R.)

COLDINGHAM, petite ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Berwick ou de Merse. Elle avoit autrefois une abbaye fameuse, dont le domaine s'étendoit sur toute la plaine voisine, que l'on appelle *Coldingham Moor*, & qui a huit milles d'Angleterre de longueur. Proche de là se trouve sur la mer du Nord, le cap Saint-Ebbe, vulgairement nommé, par corruption, *Saint-Tabbes*.

COLDITZ, ville d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, au cercle de Leipsic, capitale du bailliage de Colditz. Elle est située sur la Mulde, & elle a voix & séance dans l'assemblée des états. Il y a un vieux château auquel est attaché un parc spacieux. Il s'y trouve aussi une surintendance, qui a jurisdiction sur deux villes, onze mères églises de campagne, & sept filiales. Cette ville abonde en tisserands. Les environs fournissent de très-bons savons. On y trouve aussi de la cimolie, & d'autres terres propres & nécessaires aux draperies.

COLDSTREAM, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Berwick ou de Merse. Elle

n'eſt remarquable que pour avoir eu un grand monaſtère avant la reformation, & en ce qu'outre le droit de tenir marché, elle a l'honneur de donner ſon nom à l'un des corps militaires qui compoſent la garde du roi de la Grande-Bretagne.

COLERAINE, petite ville d'Irlande, avec titre de baronnie, dans la province d'Ulſter, & dans le comté de Londonderry, ſur la rivière de Bann qui fait communiquer le lac Lough Neagh avec l'Océan ſeptentrional. Cette ville eſt aſſez grande & aſſez bien ſituée pour faire un commerce conſidérable; on ne la dit cependant pas riche. Elle envoie deux députés au parlement d'Irlande. *Long.* 10, 35; *lat.* 55, 10.

COLESHEI, ou COLÈCHE, ville des Indes, ſituée dans le royaume de Travancor. Elle eſt à 8 lieues au n. o. du cap Comorin. La compagnie françoiſe des Indes s'y étoit établie. (R.)

COLIMA, ville conſidérable de l'Amérique ſeptentrionale, au Mexique. Elle eſt très-riche & dans une vallée de même nom, très-fertile & très-agréable; il y a près de là un volcan qu'on nomme auſſi *Colima*. *Long.* 27, 33; *lat.* 18, 30.

COLIN, ville de Bohême, avec un beau & fort château, dans le cercle de Caurzim. Elle eſt à 12 lieues de Prague.

COLIOURE, petite ville fortifiée de France, dans le Rouſſillon, au pied des Pyrénées, avec un petit port. Elle eſt à 4 lieues ſ. e. de Perpignan, 2 ſ. d'Elne. *Long.* 20, 45, 2; *lat.* 42, 31, 45.

COLL, île dépendante de l'Ecoſſe, du nombre des Weſternes, jadis les *Hébrides*: elle n'eſt ſeparée de celle de Tyre-Y qui eſt à ſon midi, que par un canal aſſez étroit, & l'on obſerve que la nature fit ces deux îles particulièrement l'une pour l'autre, en ce qu'il naît plus de filles que de garçons dans Tire-Y, & plus de garçons que de filles dans Coll. Cette dernière, un peu plus grande que la première, a dix milles de pays en longueur, & deux en largeur. Elle eſt généralement fertile, & ſes côtes abondent en ſtockfish. On y pêche beaucoup de ſaumons, de truites, d'anguilles & de mornes. Des Proteſtans ſeuls l'habitent, & elle appartient à l'une des branches de la famille de Maclean. *Long.* 11 *lat.* 57.

COLLAO, contrée de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la province de los-Charcas.

COLLE, petite ville d'Italie, au grand-duché de Toſcane, dans le Florentin. Son évêché eſt ſuffragant de Florence. *Long.* 28, 45; *lat.* 43, 24.

COLLE (la), rivière de France, en Champagne, qui ſe jète dans la Marne, près de Châlon.

COLLOBRIERE, petite ville de France, dans la Provence, au dioceſe de Toulon, à 4 lieues de la mer, à l'orient ſeptentrional de cette dernière ville.

COLLODEN, lieu de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la province de Murrai, près de la ville d'Inverneſſ. Le prince Edouard y fut défait en 1746. (*K.*)

COLMAR, *Columbaria*, ville conſidérable de France, dans la Haute-Alſace, dont elle eſt la capitale. Elle étoit autrefois impériale. C'eſt le lieu où reſide le conſeil royal & ſouverain de la province. Les Luthériens y ont liberté de conſcience, & les habitans jouiſſent de beaux priviléges. La contrée où cette ville eſt ſituée, eſt une des plus ſaines, des plus fertiles, & des plus agréables de toute l'Alſace. Les rivières de Fecht & de Lauch, après avoir ſervi à mouvoir pluſieurs moulins, & à nettoyer les rues par les canaux qui les traverſent, vont mêler leurs eaux à celles de la Tour, ſur laquelle on a conſtruit un grand & beau pont de pierre, & qui, une lieue plus bas, va ſe jeter dans l'Ill; c'eſt là que cette dernière rivière devient navigable, & facilite conſidérablement le commerce entre cette ville & celle de Straſbourg. Louis XIV, en 1673, en fit raſer les fortifications; il n'y reſte plus aujourd'hui qu'une aſſez bonne muraille flanquée de tours. On y compte une égliſe collégiale & paroiſſiale, une paroiſſe pour les Luthériens, un collége royal pour l'inſtruction de la jeuneſſe catholique de la Haute-Alſace, un gymnaſe pour la jeuneſſe luthérienne, une commanderie de l'ordre de Malte, réunie à celle de Soulz; trois couvens d'hommes, deux de religieuſes, un hôpital militaire, un hôpital bourgeois commun aux deux religions, une ſalle d'anatomie, un palais où l'on rend la juſtice, un hôtel-de-ville, une douane, un magnifique arſenal: il y a auſſi un commandant, un major, une recette, une lieutenance de maréchauſſée, &c. Le plus grand commerce de Colmar conſiſte en grains, en vins excellens. Ses revenus montent au-delà de 100,000 livres. Cette ville a conſervé ſon droit municipal. Elle eſt à 14 li. ſ. de Straſbourg, 97 e. de Paris. *Long.* 25, 2, 11; *lat.* 48, 4, 44. (*M. D. M.*)

COLMARS, petite ville de France, en Provence, généralité d'Aix, au dioceſe de Senez, avec droit de députer aux états. Elle eſt proche des Alpes, à 8 li. n. o. de Glandève, 8 n. e. de Digne, 155 ſ. e. de Paris. *Long.* 25, 30; *lat.* 44, 17.

COLMOGOROD, ville de l'empire Ruſſien, dans une île formée par la Dwina, avec un archevêché. Elle eſt à 12 li. ſ. e. d'Archangel, 180 n. e. de Moskou. *Long.* 58, 25; *lat.* 64, 10.

COLMONT, très-ancien château d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie & dans l'évêché de Liège, au pays de Tongres: il eſt connu par les dévaſtations qu'il eſſuya l'an 1170 & l'an 1489.

COLN, ville d'Angleterre, au bord oriental de la province de Lancaſtre. Elle fait un grand trafic de grains & d'autres proviſions de bouche. On déterra, il y a quelques années, dans ſes environs, nombre de médailles romaines, tant d'argent que de cuivre. *Long.* 15, 35; *lat.* 53, 45.

COLN, rivière d'Angleterre, qui coule dans les provinces de Hetford & du Buckingham, & tombe dans la Tamiſe, entre Windſor & Hampton-Court.

COLOCHINA, ville de la Turquie en Europe, dans la Morée, fur un golfe de même nom, à 20 li. f. e. de Mifitra, 4 n. de Cérigo. Cette ville étoit l'arfénal de mer des braves Lacédémoniens. *Long.* 40, 55; *lat.* 36. 32.

COLOCZA, ville de la haute Hongrie, capitale du comté de Bath fur le Danube. Elle étoit autrefois confidérable, & avoit un archevêché, auquel eft joint l'évêché de Bath depuis long-tems. Les Turcs la prirent en 1686. Les Impériaux la reprirent enfuite. Elle eft à 20 li. f. de Bude, 22 f. o. de Zolnock. *Long.* 36, 55; *lat.* 46, 33.

COLOGNE, *Colonia Agrippina*: cette ville eft mal peuplée, mais l'une de plus anciennes & des plus grandes de l'Allemagne, autrefois capitale de quartier parmi les villes Anféatiques, bâtie en forme de croiffant, fur le Rhin, & fortifiée à l'antique. C'eft la capitale de l'électorat de Cologne, & le fiége du grand chapitre de l'archevêché de fon nom, d'un nonce papal & d'une univerfité. On y compte dix collégiales outre la métropole de Saint-Pierre, qui feroit magnifique fi elle étoit achevée; dix-neuf églifes paroiffiales, quatre abbayes, cinquante-fix couvens, dont dix-fept d'hommes, & trente-neuf de filles, feize hôpitaux, environ cinquante chapelles, une commanderie de l'ordre Teutonique, un hôtel-de-ville fort vafte; d'architecture gothique, un pont volant entre la ville & Duytz, plufieurs manufactures & fabriques, un hôtel de l'électeur, un arfénal bien fourni, &c. Les proteftans, qui y font en grand nombre, ont leur culte a Milheim, petit endroit voifin. Cette ville a droit de féance aux dietes du cercle de Weftphalie, & à celles de l'empire dans le banc du Rhin, où elle tient le premier rang parmi les villes, malgré les proteftations d'Aix-la-Chapelle, qui le lui difpute depuis un tems immémorial. Le port en eft affez beau. L'électeur n'a pas la liberté de féjourner plus de trois jours de fuite dans la ville fans la permiffion du magiftrat, qui prétend que la ville eft libre & impériale. Elle eft gouvernée par fix bourguemeftres, dont deux font régens, comme étoient les confuls à Rome. Le confeil eft compofé de quarante-neuf perfonnes. En 1770 fes citoyens ont été exemptés du droit d'aubaine en France. Elle eft dans une plaine, fur la rive gauche du Rhin, à 7 li. e. de Juliers, 30 n. e. de Trèves, 28 f. o. de Munfter, 34 n. o. de Mayence, 184 n. de Vienne, 104 n. e. de Paris. *Long.* 24, 45; *lat.* 50, 55. (*M. D. M.*)

COLOGNE (Electorat de), pays affez grand d'Allemagne, borné au nord par les duchés de Clèves & de Gueldres, à l'orient par celui de Berg & l'électorat de Trèves, au couchant par le duché de Juliers. Le Rhin qui arrofe ce pays, le rend très-commerçant. L'électeur de Cologne eft archichancelier de l'empereur pour l'Italie; mais ce n'eft qu'un titre qui n'entraîne aucune fonction; un titre plus réel pour lui, c'eft celui de duc de Weftphalie.

Le fol de cet électorat eft d'une nature fort inégale. Ici ce font des montagnes, des forêts, des terres fablonneufes; là des terrains très-fertiles, fur tout dans le bas électorat, qui produit quantité de bleds. Dans le diftrict qui côtoie le Rhin, on recueille d'excellent vin, connu fous le nom de *Bleichert*. Les forêts fourmillent de gibier; les fleuves de poiffons; & on trouve prefque par tout de fources minerales. On compte dans ce pays cinquante-deux villes, & plus de dix-fept bourgs. Les états font compofés des prélats, des nobles & des villes. La feule religion qu'on y profeffe, eft la Catholique, excepté la feigneurie d'Odenkirchen, où il y a des Luthériens, & le bailliage de Rheimberg, où les Reformés ont l'exercice public de leur culte.

Les archevêques de Cologne ont obtenu de bonne heure la diftinction du *pallium*, & celle de fe faire précéder par la croix. Les revenus de l'archevêché font, dit-on, de peu de conféquence; l'électeur entretient une garde-du-corps fous le nom de *Trabants-archers*, & un régiment de gardes à pied. Ce pays comprend le diocèfe & le domaine feparé. Le diocèfe eft divifé en haut qui comprend huit bailliages, & en bas. Le domaine comprend le duché de Weftphalie & le comté de Recklinchufen. L'électeur de Cologne a droit de facrer l'empereur alternativement avec celui de Mayence. (*M. D. M.*)

COLOMAY, petite ville de Pologne, dans la Ruffie Rouge, palatinat de Ruffie fur le Pruth, à 17 li. n. e. de Halicz. Cette ville eft connue par fes falines, & appartient à l'empereur depuis 1775, lors du démembrement de la Pologne. *Long.* 44, *lat.* 48, 45. (*R.*)

COLOMB (Saint-), ville d'Angleterre, dans la province de Cornouailles, au fommet d'une colline peu éloignee de la mer. On n'y compte que cent trente maifons, & la plupart affez mal bâties; mais les rues en font larges & bien pavées, & il y a foires & marchés pour le gros & le menu bétail, & pour les étoffes de laine. On trouve dans fon voifinage les veftiges d'un ancien camp Danois. *Long.* 12, 12; *lat.* 50, 30.

COLOMB (Saint-), petite île, du nombre des anciennes Hébrides, à la pointe méridionale de celle de Mull, dans la mer occidentale d'Ecoffe. On lui donne deux milles de pays en longueur, & un en largeur; & les Irlandois l'appellent *l'Colm'-Kill*; elle a auffi porté le nom de *Jona*. C'eft dans cette île, qu'au VI[e] fiècle, Colomb ou Colomban, faint homme Irlandois, célèbre par l'auftérité de fes mœurs & par la pureté de fa doctrine, fit un certain féjour, & jeta les fondemens d'un féminaire qui s'eft long-tems foutenu, & qui fourniffoit les îles Britanniques d'une multitude de religieux & de prêtres, d'autant plus refpectés qu'ils étoient moins connus; car cette île fut de tout tems, par fa fituation, une patrie de folitaires qui ne pouvoient fortir de là fans appor-

ter avec eux un air de nouveauté, très-équivalent à celui qu'eux-mêmes devoient trouver dans le monde. Sodor, dont les évêques de Man portent le titre, est le nom du diocèse moderne de cette île. La religion protestante est celle qu'on y professe.

COLOMBE (Sainte-), petite ville de France, dans le Forez, sur le Rhône, vis-à-vis de Vienne en Dauphiné. C'est le chef-lieu d'une viguerie royale. Il y en a une autre à 2 li. n, de Feurs.

COLOMBE (Sainte-), riche abbaye au diocèse & près de Sens, ordre de Saint Benoît.

COLOMBE (la), abbaye régulière de Cîteaux, fondée en 1146, diocèse de Limoges, à 4 li. s. du Blanc, & 2 e. de la Trémouille.

COLOMBO, ville forte & considérable des Indes, dans l'île de Ceilan, en Asie, avec une bonne citadelle & trois forts. Elle appartient aux Hollandois, qui l'ont enlevée aux Portugais en 1656, après un long siége. *Long.* 98; *lat.* 7.

COLOMMAI. *Voyez* COLOMAY.

COLOMMIERS, ville de France, dans la Brie, sur le Morin, election, généralité & à 13 li. e. de Paris, 4 s. e. de Meaux, dans un terrain gras & fertile. *Long.* 20, 40; *lat.* 48, 48.

COLLONGES, abbaye de filles, ordre de Cîteaux, à 2 li. o. de Gray, en Franche-Comté.

COLORNO, bourg d'Italie, dans le duché & à 4 li. de Parme, près du Pô. Les ducs de Parme y ont une maison de plaisance. C'est un séjour des plus délicieux de l'Italie, sur tout par la beauté de ses jardins. Le château est peu de chose. *Long.* 27, 50; *lat.* 44, 54. (*R.*)*

COLOSWAR. *Voyez* CLAUSENBOURG.

COLOURI, *Salamis*, île de la Grece, dans le golfe d'Angia, à 5 li. d'Athènes. Elle a environ vingt-cinq lieues de tour. *Long.* 41, 40; *lat.* 38.

COLRAINE. *Voyez* COLERAINE.

COLUGA, ou KOLUGA, ville de l'empire Russien, sur la riviere d'Occa, un peu au-dessous de son confluent avec l'Ugra, dans le gouvernement de Moscovie, & capitale de la province de Kolug. (*R.*)

COLUMNA, ou COLOMNA, ville de l'empire Russien, sur la rivière d'Occa, dans le gouvernement de Moscovie, & dans la province de Moscow. Ses fortifications consistent dans une simple muraille, & l'enceinte de la place n'a guère plus d'une demi lieue de tour. C'est le siége d'un archevêché. *Long.* 58, 2; *lat.* 54, 50. (*R.*)

COMACHIO, *Comacula*, petite ville d'Italie, dans l'État de l'Eglise, au Ferrarois, avec un évêché suffragant de Ravenne, entre des marais appellés *les vallées de Comachio*, mais dans lesquels on recueille beaucoup de sel. Les Impériaux la prirent en 1708; mais l'empereur Charles VI la rendit depuis à Benoît XIII. L'air y est mauvais, ce qui fait qu'elle n'est presque habitée que par des pêcheurs. Sa distance de Ravenne est à 8 lieues n., & 11 s. e. de Ferrare. *Long.* 29, 42; *lat.* 44, 40.

COMANA, ou CUMANA, ville de l'Amerique méridionale, sur la côte des Caraques, dans la Terre-Ferme.

COMANIE, pays d'Asie, borné par la mer Caspienne, la Circassie, la Moscovie, & la Géorgie. Les habitans vivent sous la protection du roi de Perse. On les nomme *Comoucks*. Ils sont Mahométans, superstitieux, grands voleurs, & habitent au pied des montagnes. Le pays renferme de belles prairies, & de bonnes terres labourables.

COMASQUE, pays d'Italie, qui tire son nom de la ville de Côme. Il est entouré du Bergamasque, des montagnes des Grisons, & de celles de la Valteline. Le lac, appelé par les Romains *Larius Lacus*, a dans sa longueur, qui est du nord au sud, environ 15 lieues; mais il n'a pas plus de deux ou trois lieues de largeur. (*R.*)

COMBELONGUE, abbaye de France, au diocèse de Couserans, à 2 li. e. de Saint-Lizier, ordre de Prémontrés.

COMBOURG, gros bourg de France, en Bretagne, diocèse, & à 6 li. s. e. de Saint-Malo.

COMBRAILLES, petit district de France, dans l'Auvergne, abondant en grains & en pâturages. Evaux en est le chef-lieu. Il est de la généralité de Moulins. (*R.*)

COMBRET, petite ville de France, dans le Rovergue, au diocèse, & à 4 li. s. o. de Vabres, sur l'Alrance.

COMCHÉ, grande ville d'Asie, au royaume de Perse, sur la route d'Ispahan à Ormus.

COME, ville d'Italie, au duché de Milan, située à la pointe méridionale du lac de son nom, dans une plaine entourée de montagnes, à l'endroit où l'Adda sort du lac. On y compte douze paroisses & c'est une des villes les plus peuplées & les mieux fortifiées qu'il y ait dans le Milanez. Son évêque est suffragant de Goerz: ses habitans sont réputes les meilleurs soldats de l'Italie. Le voisinage des montagnes les rend moins polis que les habitans de Milan. Cette ville souffrit beaucoup dans le tems de l'invasion d'Annibal; mais les Romains, pour les recompenser de leur fidélité, rebâtirent leur ville, & c'est depuis ce nouvel établissement qu'elle prit le nom de *Nova-Coma*. Les Impériaux la prirent en 1706. Elle est à 11 li. o. de Bergame, 9 n. de Milan, 32 n. e. de Turin.

C'est la patrie du poëte comique Cecilius, de Pline le Jeune, de Paul Jove, & du pape Innocent XI. *Long.* 16, 32; *lat.* 45. (*R.*)

COMENIZZE, port de mer, & bourgade de l'Albanie, dans le détroit, à l'orient de l'île de Corfou, province d'Arta.

COMENOLITARI (le), grand pays de la Turquie, en Europe, dans la Grèce. Il comprend la Thessalie ancienne & la Macédoine.

COMETEAU, COMEDAU, CHEMUDOW, ou COMMOTAU, *Commoda*, ville de Bohême, dans le cercle de Satz, avec une belle maison de ville, & un beau collége. En 1421 Zisca l'ayant

prise d'assaut, fit tout passer au fil de l'épée, même les femmes & les filles, qui avoient soutenu courageusement le siége. Les Suédois la prirent à discretion, en 1648. Elle est sur un ruisseau, dans une plaine très-fertile, à 5 li. n. o. de Satz, 17 s. o. de Dresde, 24 n. o. de Prague. *Long.* 31 ; *lat.* 50, 30

COMINE, petite île de la mer de Sicile, entre celles de Malte & de Goze, dans le passage qu'on appele le *Frioul*. Elle a un petit château fortifié.

COMINES, chateau & ville de France, sur la Lys, en Flandres, à 3 li. n. de Lile. Il appartenoit à Philippe de Commes.

COMITLAN, ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, province de Chiappa. (*R.*)

COMMANI, petit royaume d'Afrique, sur la côte de Guinée. Il a environ 5 lieues de long, sur autant de large. Les Anglois & les Hollandois y ont un fort. Cet état, qu'on nomme aussi *Commendo*, renferme deux villes, le grand & le petit *Commendo*. Le grand a encore le nom de *Guaffo*, & le petit celui d'*Ekki*. (*R*).

COMMEQUIERS, petite ville de France, dans le Poitou, élection, & à 6 lieues nord des sables d'Olone.

COMMERCY, jolie petite ville de France, au duché de Bar, avec titre de principauté, sur la Meuse. On y voit un très-beau château, bâti par Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, pendant le séjour qu'il y fit. Le duc Charles de Lorraine en acheta de ce cardinal la propriété pour le prince de Vaudemont. Louis XIV céda cette ville avec la principauté au duc Léopold, en 1707. Elle est revenue à la France avec la Lorraine, mais l'usufruit en fut cédé à la duchesse douairière de Lorraine, qui y mourut en 1745. Commercy est à 3 li. s. de Saint-Michel, 5 o. de Toul, 6 e. de Bar-le-Duc, *Long.* 23, 15 ; *lat.* 48, 40. (*R.*)

COMMINGES, petite contrée de la Gascogne, de dix-huit lieues de long, sur six de large. Les peuples qui l'habitoient tiroient leur origine de plusieurs brigands Espagnols que Pompée fit descendre des Pyrénées, & obligea de demeurer ensemble, & formèrent une ville, qui fut nommée *Convenæ*, de *convenire*.

Elle fut brûlée en 582 par l'armée du roi Gontran ; ce qui fit que les évêques se retirerent à Saint-Bertrand, bâtie par l'évêque de ce nom.

Ce comté fut réuni à la couronne en 1548. Le principal commerce du pays est en bestiaux, en bois de construction, en grains & en mulets. Le Haut-Comminges jouit du privilége de lies & passelies avec les Espagnols; ce qui donne pouvoir aux deux nations de commercer entre elles de toutes sortes de marchandises, en tems de paix & en tems de guerre, excepté cependant de celles qui sont contrebande. Le Bas-Comminges est fertile en bleds & autres grains, qu'on fait descendre à Toulouse, par la Garonne. (*R.*)

COMMIQUIERS. *Voyez.* COMMEQUIERS.

COMMODAU. *Voyez.* COMETEAU.

COMORE, grande ville de la Basse-Hongrie, capitale d'un comté de même nom, dans une île formée par le Danube. La ville est belle, & si bien fortifiée, que les Turcs n'ont jamais pu la prendre. La plupart des habitans sont très-riches, & suivent le rit Grec. L'île où elle est située s'appelle *Schut*. Cette ville est à 28 li. e. par s. de Vienne. *Long.* 36 ; *lat.* 47, 50.

COMORE (îles de), îles d'Afrique, situées dans le canal de Mozambique, entre la côte de Zanguebar & l'île de Madagascar. Elles sont au nombre de quatre, & elles furent découvertes par les Portugais, qui s'en firent ensuite expulser.

Comore est la principale de ces îles, & elle a donné le nom à ce petit archipel ; mais ce n'en est pas la plus connue. Les Anglois ne relâchent qu'à l'île d'Anjouan, qui est des plus fertiles, & qui forme un petit royaume. Ses habitans parlent la langue Arabe, & ne vivent que de lait & de végétaux. (*R.*)

COMORIN (cap), cap d'Asie, situé à la partie la plus méridionale de la presqu'île en-deçà du Gange, à la jonction des côtes de Coromandel & de Malabar, à 40 li. environ ouest de l'île de Ceilan. Les Hollandois y font la pêche des perles. *Long.* 95 ; *lat. sept.* 7, 42. (*R.*)

COMPIEGNE, *Compendium*, ville de l'Ile de France, élection de la généralité de Paris, avec un château où les rois font quelque séjour. C'est le siége d'un bailliage, & d'une maîtrise particulière des eaux & forets. Elle a quatre paroisses, un hôtel-Dieu, un collège, & une fameuse abbaye de Benédictins du nom de Saint-Corneille, dont la manse est unie au Val-de-Grace de Paris. Il s'y est tenu cinq conciles. La pucelle d'Orléans y fut faite prisonnière par les Anglois en 1430. Le cardinal de Richelieu y conclut un traité d'allianee avec les Hollandois en 1624. Elle fut bâtie par Charles-le-Chauve. Sa situation est sur l'Oise, près d'une forêt, qui a environ trente mille arpens. Cette belle forêt est remplie de gibier, réservé aux plaisirs de nos rois, à 7 li. n. o. de Senlis, 5 o. de Soissons, 12 e. de Beauvais, 18 n. de Paris. *Long.* 20 d. 29', *lat.* 49 d 24", 59". (*R.*)

COMPOSTELLE, ou SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE, ville fameuse d'Espagne, à cause du pélerinage à Saint Jacques, dont on croit que les reliques y reposent. Elle est sur les rivières de Tambra & d'Ulla. C'est la capitale de la Galice. *Long.* 9, 28 ; *lat.* 4', 54.

Cette ville a un archevêché, érigé en 1180, & une université. Il y a dans le chapitre sept cardinaux prêtres, à l'imitation de l'église de Rome. Les places publiques & les églises, sur tout la métropolitaine, sont très-belles. Compostelle fut prise & brûlée par Almanzor, prince Arabe. C'est-là que l'ordre militaire de Saint-Jacques de Compostelle prit son origine. Elle est à 101 li. n. de Lisbonne, & 110 n. o. de Madrid. On y compte douze paroisses, douze maisons religieuses, & plusieurs hôpi-

taux. C'eſt le ſiége d'un tribunal d'inquiſition. (*R.*)

Compostelle, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique, & dans la province de Xaliſco. Elle eſt à 33 lieues de Guadalaxara. *Long.* 270, 15; *lat.* 21. (*R.*)

COMPREIGNAC, bourg de France, dans le Limoſin, diocèſe de Limoges.

COMPS, petite ville de France, en Provence, ſur la rivière de Nartabre.

COMTÉ (la). *Voyez* Franche-Comté.

CONAN, première métropole de la province de Xenſi, en Chine.

CONCA, rivière d'Italie, qui prend ſa ſource dans l'Etat de l'Égliſe, & ſe jète dans le golfe de Veniſe.

CONCARNEAU, petite ville de France, en Bretagne, au pays de Cornouaille, avec un port & un bon château, à 4 li. ſ. o. de Quimper.

CONCEPTION (la), ville de l'Amerique méridionale, dans le Chili, fondée en 1550, par Pierre Baldivia, conquérant du Chili, avec un évêché, ſuffragant de Lima, & un beau & vaſte port. Les Indiens l'ont priſe & ravagée pluſieurs fois. Les habitans ſont robuſtes, bien faits, bons & hoſpitaliers, mais peu laborieux. Elle eſt ſur le bord de la mer, dans un terrain qui abonde en grains, en fruits, & où l'on recueille d'excellent vin. Les rues en ſont tirées au cordeau, & fort belles; chaque maiſon a un jardin, & la ville renferme ſix monaſtères. La vendange ſe fait ordinairement en avril, & notre hiver répond à l'été de cette ville. *Long.* 304 d. 27', 30"; *lat. m.* 36 d. 48.

Conception, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique, audience de Guatimala, ſur une petite rivière qui tombe dans la mer au-deſſus de Porto-Belo.

Il y avoit une ville de la Conception dans le Paraguay; mais aujourd'hui elle eſt abandonnée & détruite.

On compte encore deux bourgs de ce nom dans l'Amérique ſeptentrionale, l'un au Mexique, dans la province de Méchoacan, l'autre au nouveau Mexique, au midi du pays des Apaches.

CONCHES, petite ville de France, en Normandie, élection de la généralité d'Alençon, ſur la croupe d'une montagne, dans le pays d'Ouche. Cette ville, nommée en latin *Conchæ*, eſt à 4 li. d'Evreux & 13 de Rouen. Il y a une riche abbaye de Bénédictins, fondée au onzième ſiècle, un bailliage, vicomté & élection, qui comprend cent ſoixante-deux paroiſſes. On y fait un commerce aſſez conſidérable en grains, en barres de fer, clous, alènes, marmites, pots, &c. *Long.* 18 d. 26, 6: *lat.* 48, 57', 43".

CONCHOS (les), peuples de l'Amérique ſeptentrionale, aux frontières du vieux Mexique & du nouveau, au nord de la nouvelle Biſcaye. Le pays eſt abondant en fruits, & les rivières fort poiſſonneuſes.

CONCHUCOS, peuples de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, entre les montagnes des Andes. On croit que leur pays eſt riche en mines d'or & d'argent. Les Incas ont eu un palais au milieu de cette province, mais & le palais & les Incas, tout eſt détruit; la nation elle-même, qui étoit très-nombreuſe, eſt à peine l'ombre de ce qu'elle étoit.

CONCORDE (le pays de la), c'eſt un pays ſur la côte des terres auſtrales, ſous le tropique du capricorne, au midi de l'île de Java.

CONCORDIA, petite ville d'Italie, au duché de la Mirandole, ſur la Sechia. Elle fut aſſiégée par le grand-prieur de France en 1704. Elle eſt à 2 li. o. de la Mirandole. *Long.* 28, 43; *lat.* 44, 51.

Concordia, ville ruinée du Frioul, à 12 li. o. d'Aquilee. Elle a un évêché ſuffragant d'Udine. L'évêque fait ſa réſidence à Porto-Gruaro, qui eſt auprès. *Long.* 30, 30; *lat.* 44, 52.

CONCRESSAUT, petite ville de France, en Berri, ſur la Saudre, à 10 li. n. de Bourges, avec un bailliage & une juſtice royale. (R.)

CONDAPOLI, ville forte d'Aſie, dans la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au royaume de Golconde.

CONDAVERA, ou CONDEVIRE, ville d'Aſie, dans la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au royaume de Carnate, ſur la côte de Malabar.

CONDÉ, petite ville de France, aux Pays-Bas, dans le Hainault, généralité de Valenciennes, avec titre de principauté, & un bon château. C'eſt une des plus fortes villes du royaume. Ses baſtions ſont du chevalier de Ville. Les François la prirent en 1676, & elle fut cédée à la France par le traité de Nimègue, en 1678. Elle eſt proche du confluent de la Haiſne avec l'Eſcaut, à 3 li. n. e. de Valenciennes, 5 & demie ſ. e. de Tournay. Cette ville a donné ſon nom à la maiſon de Condé. Elle a un gouverneur, un lieutenant de roi, un major, un aide-major & un capitaine des portes. *Long.* 21 *d.* 15'; 33"; *lat.* 50 d. 26', 55".

Condé-sur-Iton, ou Condé-l'Évêque, bourg de Normandie, à ſix lieues d'Evreux, dans le voiſinage de Breteuil & de Damville, donné à l'évêque d'Evreux, par Ricard I, roi d'Angleterre, duc de Normandie, avant de partir pour la Terre-Sainte.

Condé *en Lorraine*, *Condæum*, châtellenie en Lorraine, ſur la Moſelle; c'étoit autrefois un des plus beaux châteaux du pays. Il fut engagé par l'évêque Adhemar de Monteil, à Edouard comte de Bar, en 1328; il fut dans la ſuite uni au bailliage de Saint-Michel. En 1473, George de Bade, évêque de Metz, vendit au duc de Bourgogne la faculté de rachat, réſervée à ſes prédéceſſeurs ſur Condé, vingt mille florins du Rhin. Les ducs de Lorraine, depuis 1551, ont joui paiſiblement de cette châtellenie.

Condé-sur-Noireau, ou Condé-sur-Ne-

REAU, gros bourg fort peuplé, en Basse-Normandie, chef-lieu d'un doyenné rural, diocèse de Bayeux, élection de Vire, avec mairie & châtellenie, une des plus considérables de la province: il s'y tient six foires par an; le commerce consiste en cuirs, draps & coutellerie. Il y a un hôpital fondé au XIIe siecle, par N. Turgot: le terrain, assez stérile, ne produit que du bled noir, du seigle & de l'avoine. Les protestans y ont eu un temple qui fut démoli en 1680.

CONDÉ-SUR-VIRE, bourg considérable de France, en Normandie, au diocèse de Coutances.

CONDELVAI, ville forte d'Asie, dans l'Indoustan, au royaume de Decan, sur la rivière de Mangera, aux frontières du royaume de Golconde.

CONDEON, bourg de France, généralité de la Rochelle, élection de Saintes.

CONDINSKI, ou CONDORA, province à l'orient de la Russie, avec titre de duché. Elle est remplie de forêts & de montagnes. Les habitans sont idolâtres, & paient au czar un tribut en fourrures & pelleteries.

CONDOM, *Condomium Vasconum*, ville de Gascogne, capitale du Condomois, élection & généralité de Bordeaux, avec évêché, érigé en 1317 par Jean XXII: cette ville est peu peuplée, & pauvre; mais l'évêque est excessivement riche. C'est le siége d'un présidial & d'une sénéchaussée. Il y a deux paroisses, cinq couvens, un collège & un hôpital. L'évêque a le domaine utile de la ville, qui fut prise & ravagée en 1569 par Gabriel de Montgommery, chef des Protestans. C'est la patrie de Scipion Dupleix, historiographe de France, de Blaise de Montluc, dont nous avons d'excellens mémoires historiques, & de M. Sabathier, auteur d'un *Dictionnaire classique des antiquités, in-8°.*

Les prêtres de l'Oratoire y ont le collége: le célèbre Bossuet a été évêque de *Condom.*

Cette ville doit sa fondation à un ancien monastère, qui ne fut sécularisé qu'en 1549, à la réquisition d'Henri II. Le diocèse qui contient cent quarante paroisses, & quatre-vingts annexes, est un démembrement de celui d'Agen, au-delà de la Garonne, il est suffragant de Bordeaux.

Condom est sur la Baise, à 3 li. de Nérac, 9 n. o. d'Auch, 8 f. o. d'Agen, 30 f. e. de Bordeaux. *Long.* 28 d. 2'; *lat.* 41. (*R.*)

CONDOMOIS (le), petit pays de France, en Gascogne, dans la Guienne; dont Condom est la capitale. Il a le Bazadois au septentrion, Armagnac au midi, l'Agenois & le Quercy au levant, & les Landes au couchant.

CONDOR (île). *Voyez* PULO-CONDOR.

CONDOR. *Voyez* CUNTUR.

CONDORA. *Voyez* CONDINSKI.

CONDORE (îles de), îles d'Asie, dans la mer des Indes, au midi du royaume de Camboge. Elles sont bien situées pour ceux qui naviguent au Japon, à la Chine, au Tonquin, & à la Cochinchine. Deux de ces îles sont assez considérables, & assez hautes pour qu'on les voie de quinze à seize lieues en mer; mais les autres ne sont guères que des buttes de terres inhabitées. Celle de Condor, la plus étendue, peut avoir cinq à six lieues de long. L'endroit le plus large n'a pas plus de trois milles. Elle est la seule habitée. Les Condorins sont idolâtres & Cochinchinois d'origine. On les dit fort polis & si peu jaloux de leurs femmes, qu'ils les menent eux-mêmes aux etrangers, jusques dans leurs vaisseaux. *Lat.* 8 d. 4' (M. D. M.)

CONDRIEUX, jolie petite ville de France, au Lyonnois, remarquable par ses excellens vins blancs. Elle est au pied d'une colline proche le Rhône. *Long.* 22, 28; *lat.* 45, 20.

CONDROZ (le), petit pays d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le pays de Liege. Huy en est la capitale.

CONDUR, petite ville d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au royaume de Bisnagar.

CONFINES, ville de l'Amérique méridionale, au Chili. On la nomme aujourd'hui *villa nova de los Infantes.* On y voit deux couvens, l'un de Dominicains, l'autre de Cordeliers. Le territoire de cette ville est riche en pâturages, fertile en grains, & en toutes sortes de fruits. Il est environné de tous côtes par les montagnes, & peut avoir 20 li. du nord au sud, & 12 de l'est à l'ouest. Ce lieu a des mines d'or assez abondantes: les environs sont couverts de cyprès.

CONFLANS-EN-JARNISY, petite ville de France, en Lorraine, sur les frontières de la Franche-Comté, au confluent des rivières d'Iron & d'Orn, à 3 li. o. de Metz. *Long.* 23. 50; *lat.* 47, 45.

CONFLANS, petit pays de Roussillon, dont Ville-Franche est la capitale, généralité de Perpignan.

CONFLANS, petite ville de la Tarentaise, en Savoie, avec titre de marquisat, à 6 lieues n. o. de Moutiers, sur l'Isère.

CONFLANS, village de France, au confluent de la Marne & de la Seine, où l'archevêque de Paris a une maison.

CONFOLANS, CONFOULENS, *Confluentes*, petite ville de France, dans le Poitou sur la Vienne, aux confins de l'Angoumois, chef-lieu d'une élection établie par l'édit de 1714, composée de soixante-dix paroisses. C'est la patrie d'Antoine D. Rivet de la Grange, auteur de l'*Histoire Littéraire de France. Long.* 18, 28; *lat.* 46, 55. (*R.*)

CONGLETON, ville d'Angleterre, dans la province de Cheshire, sur la rivière de Dan.

CONGO, grand pays d'Afrique, qui comprend plusieurs royaumes; il est borné au nord par la ligne, à l'orient par les royaumes de Macoco & Anzico, par les Monsoles, les Jagas, & le Matamba: au midi par la Cafrerie, & au couchant par la mer. Ce pays est habité par les Nègres, parmi lesquels il y en a quelques uns de chrétiens.

Les

Les Portugais y ont de grands établissemens. Ce sont eux qui l'ont découvert en 1484, ils s'en emparèrent en 1491; la traite des esclaves est leur plus important commerce. Les meilleurs nègres sont de San-Salvador & de Sondy. Le pays produit du morfil, de la cire, & de la civette: on y porte des étoffes d'or, d'argent, des velours, du galon, de la vaisselle de cuivre, des chapeaux, des armes, des eaux-de-vie, des vins, &c. Il y a dans le royaume du fer & du cuivre en mines. On y recueille du millet, du maïs, du caffé, des bananes, & autres fruits excellens. Il s'y trouve trois especes de palmiers, & il y croît quantité de cannes à sucre. On y rencontre les mêmes animaux qu'en Guinée. Il y en a un néanmoins qui lui est particulier, qu'on appelle cojas-moroû; il tient beaucoup de l'homme pour la figure & pour les manieres. Quelques autres disent que c'est le satyre dont les anciens ont tant parlé: mais c'est une espèce de singe semblable à ceux de l'île de Bornéo, que l'on appelle hommes de Bordéo.

Le Congo, connu encore sous le nom de Basse-Guinée, tire son nom du plus grand des royaumes qu'il contient. Les chaleurs y sont excessives lorsqu'elles ne sont pas tempérées par les vents & les pluies. Le pays est arrosé par un grand nombre de rivières. Les habitans du Congo sont d'un beau noir: ils aiment beaucoup le vin & l'eau-de-vie. Tous le pays est divisé en quatre royaumes, celui de Loango, celui de Congo, & ceux de Benguele & d'Angola; les deux derniers sont soumis aux Portugais. Le pain s'y fait avec la racine de manioc; les arbres y sont couverts de verdure dans toutes les saisons. Les forêts sont remplies d'espèces d'arbres très-variées, & différentes de celles que nous connoissons en Europe. Elles recelent des serpens d'une grandeur monstrueuse. Le comté de Sogno, dans le Congo propre, & au sud de l'embouchure du Zaïre, & le royaume de Cacongo enclavé dans celui de Loango dans sa partie méridionale, sont deux petites souverainetés distinctes de la Basse-Guinée, qui a pour bornes au midi une ligne tirée du Cap-Negro au coude le plus voisin de la rivière Cuneni, ou grande rivière qui, de là, prend sa direction du nord au sud. (R.)

CONI, *Cuneum*, ville considérable du haut Piémont, capitale de la province du même nom, est située au pied des Alpes maritimes & des collines de la Ligurie, sur une langue de terre graveleuse, formée par le confluent de deux rivières la Gesse & la Sture, qui, après avoir baigné ses côtes, la première au sud-est, & la seconde au nord-ouest, vont se réunir au nord-ouest.

Les Marquis del Vasto ou Vasco, descendans du célèbre Alerano, & possesseurs de plusieurs cantons du haut Piémont, forcèrent par leur tyrannie la plupart de leurs vassaux à secouer leur joug. Ceux-ci se réunirent, prirent les armes, mirent tout à feu & à sang, & après avoir chassé leurs seigneurs ils cherchèrent à se mettre à l'abri de leur vengeance. L'abbaye de Saint Dalmas occupée par les Bénédictins de la ville de Pedona, fut la retraite où ils se cantonnèrent. Sa situation au milieu de bois épais, deux rivières qui en faisoient une presqu'île, la rendoient comme inaccessible. Pour s'y mettre en état de défense, ils bâtirent quelques maisons autour desquelles ils élevèrent une bonne muraille, flanquée de tours quarrées. C'est ainsi qu'en 1120 ils devinrent fondateurs d'une ville à laquelle ils donnèrent le nom de Cuneo, par allusion à la figure du terrain où elle est battie, qui est à peu près celle d'un coin; peut-être aussi par allusion à un tribut honteux dont ils s'étoient affranchis, & qu'ils appeloient *Coniaggio*. Ce tribut consistoit à donner à leurs anciens seigneurs les premices de leurs mariages.

D'abord Coni reconnut pour seigneur l'Abbé de St. Dalmas; mais en 1146, ses habitans, ayant fait une ligue avec la république d'Asti, ils adoptèrent le gouvernement républicain, jusques vers l'an 1200. Alors cette ville tomba sous la puissance de Mainfroi II, marquis de Saluces, lequel en 1212 fut obligé de la céder à Raimond Berenger V, comte de Provence, à qui depuis trois ans elle s'étoit librement soumise. Ce nouveau souverain fit de Coni la capitale du Piémont. En 1236 il se la vit enlever par les Torriani citoyens puissans de Milan: mais en 1238 il en obtint la restitution de l'empereur Frederic II, qui à cet effet y vint en personne.

Après la mort de Raimond Bérenger, cette ville reprit son ancienne forme de république, jusqu'en 1255, qu'elle fut saccagée par les citoyens d'Asti ses infidelles alliés. Charles duc d'Anjou & ensuite roi de Naples ayant été reconnu pour légitime souverain de la Provence, elle se donna librement à ce prince en 1259, lorsqu'il vint en Piémont pour faire rentrer sous son obéissance les pays qui s'y étoient soustrait. Attaquée vers l'an 1281 par Thomas I, marquis de Saluces; & laissée sans secours par le roi de Naples, elle devint la proie du premier. Vers l'an 1304 ses fers furent brisés par Raimond Bérenger fils de Charles II. Après sa mort en 1309, elle resta soumise à Robert son fils & son successeur. Pendant la vie de la reine Jeanne, elle éprouva encore diverses révolutions, sur tout de la part des Visconti. Enfin cette princesse étant restée prisonnière de Charles duc de Duras, Coni se donna à Amédée VI comte de Savoye & le 10 d'avril 1382 lui prêta à Rivoli serment de fidelité. Alors cette ville commença à respirer.

Cette place, une des plus considérables des états du roi de Sardaigne, a soutenu plusieurs siéges avec gloire. En 1515 les Suisses la battirent avec un feu très-vif, qui produisit cependant moins d'effet qu'une somme de 4000 écus qui leur fit lever le siége. En 1542, 1557, 1639 & 1691 les François l'attaquèrent inutilement, & y perdirent beaucoup de monde. Cependant en 1641 elle avoit succombé sous

leurs armes. En 1744 les efforts combinés des François & des Espagnols n'eurent aucun succès. Le baron Leutrum major general fut alors nommé provisionnellement gouverneur de Coni, & chargé de sa défense; il s'en acquitta avec tant de valeur & de génie, qu'après la levée du siege, les citoyens voulurent eterniser la mémoire d'une si belle défense par l'inscription suivante, qu'on lit sur la façade du vieux hôtel de ville du côté de la place publique: *Federico optimati de Leutrum supremo militum tribuno ordinis S. Humberti Wirtembergicæ torquato Cuneensis urbis in sexta obsidione invicto propugnatori cives obsequentissimi anno* 1744.

Depuis ce dernier siege, on a toujours travaillé à augmenter les fortifications de cette place. Elles forment aujourd'hui un poligone de six bastions & demi, qui sont defendus par plusieurs ouvrages extérieurs du côté de la plaine & de la Sture: quand elles seront achevees, Coni sera une des plus fortes places d'Italie.

Elle est d'ailleurs riche & belle: un canal y conduit les eaux de la Sture, lesquelles se partagent en ruisseaux qui coulent dans toutes les rues. Sa population est de 14500 environ habitans; son territoire est très-fertile. On y voit de vastes prairies des mûriers en quantités. Sa communication avec la ville de Nice par une grande route la rend très-commerçante.

Il y a trois paroisses desservies par des Réguliers; deux couvens, l'un de conventuels & l'autre de capucins, trois couvens de religieuses, quatre églises de confreries, & un oratoire, un bon hôpital, deux hospices pour les orphelins & les estropiés, un mont de piete &c. Un beau chemin au milieu de deux allées d'arbres conduit de la porte de Nice à un couvent de franciscains, où l'on conserve le corps du B. Ange de Chivasso, auquel les habitans de Coni ont une dévotion particuliere.

Cette ville a un gouverneur, un commandant, un intendant, & un prefet: quatre bataillons forment sa garnison ordinaire. Elle est à 17 lieues de Nice, à 17 de Turin. *Long.* 25, 10; *lat.* 44, 23.

CONIL, petite ville d'Espagne en Andalousie, sur le golfe de Cadix. On y fait une pêche considérable de thons, mais cependant dix fois moins riche qu'autrefois.

CONIMBRE. *Voyez* COÏMBRE.

CONIGLIERI, petites îles d'Afrique, sur la côte de Tunis, à l'occident de l'île de Malte.

CONIN, ville de la grande Pologne, au palatinat de Posnanie.

CONITZ, ville de la Prusse occidentale, à 15 milles de Dantzic. Il s'y fait du commerce. (*R*.)

CONLIE, petite ville de France, dans le Maine, à 4 lieues n. o. du Mans, chef-lieu & bailliage du marquisat de Lavardin, avec un grand marché tous les jeudis de chaque semaine.

CONNAUGHT, ou CONNACIE, grande province d'Irlande, bornée par celles de Leinster, d'Ulster, de Munster, & par la mer. Sa capitale est Galloway. Elle peut avoir quarante-cinq lieues de long sur trente de large. Elle est fertile, & abonde en gros betail, en daims, faucons & en miel.

CONNECTICUT, province maritime de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Angleterre, à l'opposite de l'Ile-Longue, ou Long-Island. C'est une des quatre provinces de la Nouvelle-Angleterre, ayant les Massachusets au nord, Rhode-Island à l'est, la mer au sud, & la Nouvelle-Yorck à l'ouest.

La province de Connecticut, qui est un des treize États-Unis, est peuplée (en 1782), de cent quatre-vingt-douze mille habitans. Les grains d'Europe y réussissent difficilement; mais les fruits, les légumes, le maïs y croissent abondamment, & on y élève beaucoup de betail. Cette province tire son nom de la rivière de Connecticut, qui traverse du nord au sud toute la Novelle-Angleterre. *Voyez* ÉTATS-UNIS. (*R*.)

CONNERAI, bourg de France, dans le Maine, election du Mans, sur l'Huisne. (R.)

CONNOR, ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté d'Antrim.

CONQUES, bourg de France, en Rouergue, au diocèse & à 5 lieues de Rhodez, avec une riche abbaye séculière d'hommes.

CONQUES, bourg de France, en Languedoc, au diocèse de Carcassone, avec une abbaye en commande qui produit 20,000 liv. au titulaire.

CONQUET (le), petite ville maritime de France en Basse-Bretagne, au pays de Cornouailles, avec un bon port & une bonne rade.

CONSARBRUCK, pont sur la Sare, à son confluent avec la Moselle. Il prend son nom de Cons, bourg auprès de Trèves en Allemagne, remarquable par le combat qui s'y donna en 1675, où le maréchal de Crequi fut battu. (R.)

CONSBACH, ville du royaume de Suède, dans la province de Halland.

CONSERANS, ou COUSERANS (le), petit pays de France en Gascogne, avec titre de vicomté, borné par les comtés de Foix & de Cominges, & par l'Espagne & le Languedoc. Il a un évêché fort ancien, dont l'evêque reside à Saint-Lizier depuis la destruction de la ville de Conserans, par Bernard de Cominges. (*R*.)

CONSTADT, ou KUNSTADT, ville de Silésie, au cercle de son nom, dans la principauté d'Oels. (*R*.)

CONSTANCE, ancienne & fameuse ville de Suisse, dans la Turgovie, au bord méridional du lac de Constance, dans une position admirable, & dans un pays de la plus grande fertilité. Autrefois impériale, elle fut mise au ban de l'empire, en 1548, par l'empereur Charles-Quint, pour avoir quitté la religion romaine. Ferdinand I[er] la soumit, en 1549, à l'obéissance de la maison d'Autriche, à qui la possession en fut confirmée à la diète d'Ausbourg en 1559, & elle fait maintenant partie de la Suabe Autrichienne.

L'évêché, dont elle est le siége, y fut transféré de Windisch dans le canton de Berne, en 1570, à ce que l'on croit. Au reste, Constance n'est le siége que du chapitre : l'évêque qui est souverain de l'évêché de Constance, & non de la ville, fait sa résidence à Mersbourg, sur le côté septentrional du lac. C'est un des princes du cercle de Suabe. Ses états sont situés de part & d'autre du lac. Ils contiennent deux villes, sept villages & vingt-deux hameaux. Il a voix & séance à la diète de l'empire, il est suffragant de Mayence. Constance, cette grande & belle ville, depuis la perte de sa liberté, a vu ses richesses & sa population s'évanouir; & aujourd'hui elle est presque déserte. Son nom devint fameux par le concile ecuménique qui y fut assemblé de 1414 à 1418. Jean Huss, & Jérôme de Prague y furent brûlés vifs dans les années 1415 & 1416, malgré le sauf-conduit qui leur avoit été donné par l'empereur Sigismond. Cette ville, aujourd'hui Catholique, est à 15 lieues n. e. de Zurich, 25 e. de Basle, 25 f. o. d'Ulm, 135 o. de Vienne, & 127 f. e. de Paris. On attribue sa fondation à Constance, père de Constantin. *Long.* 26, 58; *lat.* 47, 35. (R.)

Constance (lac de), lac considérable d'Europe, situé entre la Suabe & la Suisse. Il a près de seize lieues de long sur cinq de large. La pêche y est des plus abondantes. Il est traversé par le Rhin qui y entre au sortir du pays des Grisons. A sa partie occidentale il renferme une île agreable & fertile, qui est à l'évêque de Constance. (*R.*)

Constance (Sainte-), nom d'une côte du cap de Bonne-Espérance, dont les vins sont renommés sous le nom de vins de Constance.

CONSTANTINE, *Constantina*, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, avec un chateau sur une montagne. Elle est à 17 li. n. o. de Cordoue.

Constantine, ville forte & considérable d'Afrique, au royaume d'Alger, capitale de la province de même nom. Elle fut retablie par Justinien. On y voit de très-beaux monumens anciens, ouvrages des Romains. Elle est à 30 li. de la mer, 86 f. e. d'Alger, 70 f. o. de Tunis. *Long.* 25, 12; *lat.* 36, 4.

CONSTANTINOPLE, *Byzantium*, puis *Constantinoplis*, nommée par les Turcs *Stamboul*, port, capitale de tout l'empire Othoman. » Constantinople, dit un auteur moderne, a l'air d'être la » capitale du monde. Il n'en est point que l'on » puisse lui comparer pour son assiète, ni qui soit » plus avantageusement située pour dominer une » partie de l'ancien hémisphère » A raison de son importance, de son antiquité, &c., on nous pardonnera quelques détails sur sa situation si mal décrite dans presque tous les ouvrages de géographie.

La mer de Marmara, ou plutôt de Marmora, communique avec la mer Noire, par un canal d'environ deux lieues; on l'appelle *détroit de Constantinople*. Il est resserré d'un côté par l'Asie; de l'autre, par l'Europe qui forme en cet endroit une espèce de presqu'île entre la mer Noire, le détroit & le port de Constantinople, au fond duquel se rend un ruisseau, appelé par les Grecs, ainsi que le golfe qui forme le port, *Chryso-Ceras*, c'est-à-dire, *Come d'or*: ce ruisseau se nomme aujourd'hui *Soouk-Souit* c'est-à-dire, *eau-froide*. C'est en-deçà de cette presqu'île & du port, que se trouve la ville de Constantinople, bâtie sur sept collines, dans l'angle formé par le port & la mer de Marmora. Elle est de forme triangulaire. Un des côtés est bordé par la mer, & s'étend depuis les sept tours au f. o. jusqu'à la pointe du férail au n. e. Le port, qui est vaste & fort long, borde l'autre côté qui s'étend de la pointe du férail jusqu'au fauxbourg Eyup ou Youp hors de la ville, & qui a pris le nom de la mosquée où se fait le couronnement du grand seigneur. Enfin le troisieme côté s'étend depuis Youp, où l'angle est bien moins aigu, jusqu'aux sept tours, & renferme les blaquernes qui, au tems de Constantin, étoient hors de la ville. M. d'Anville, qui a comparé l'étendue de Constantinople à celle de Paris, a trouvé que cette dernière ville étoit plus grande dans le rapport de onze à huit; encore le férail comprend-il une espace de cent soixante mille toises, ce qui est plus grand que les thuileries & le luxembourg réunis. On ne comprend pas ici dans cet espace d'autres lieux, qui sont en quelque sorte des fauxbourgs de Constantinople, mais qui en sont séparés par le port: il en sera question ci-après.

On sait que ce fut sur l'emplacement de l'ancienne Bysance, dont l'étendue est occupée aujourd'hui par le férail, que Constantin fonda une nouvelle ville commencée en 326. Il étendit la sienne, qui fut encore aggrandie depuis. On l'appelloit la *Nouvelle Rome*, & ce fut à juste titre, car il y eut un sénat, un cirque, des théâtres, en un mot, tout ce qui se remarquoit dans Rome ancienne. Depuis la prise de cette ville par les Turcs, sous la conduite de Mahomet II, le 29 mai 1453, elle a perdu plusieurs des monumens qui l'embellissoient. Cependant telle qu'elle est encore, c'est une ville interessante à voir. Elle est bâtie, comme on l'a dit, sur sept collines, ce qui en rend les rues montueuses & très-incommodes pour les gens à pied, car les gens riches (Mahométans) y vont à cheval. Personne n'ignore que dans tout le Levant on ne connoît pas l'usage des voitures. Les maisons y sont presqu'entièrement en bois, peu hautes & peu ornées à l'extérieur; cependant elles ne manquent pas d'air, comme on le croit ordinairement, car elles ont beaucoup de fenêtres & presque toutes un jardin. La partie des maisons où vivent les femmes se nomme *harem*. Les lieux de Constantinople les plus remarquables sont le férail, les mosquées (en Turc *Djami*) de Sainte-Sophie, de Soliman,

de Sulthan Achmed, de Sulthan Bajazed; la place des courses de chevaux, ou l'atméidan, que les grecs appeloient par la même raison l'*hyppodrome*, &c.

Le sérail, dont le nom turc est *serai*, ou palais, & dont les Italiens ont fait *seraglio*, est à l'angle que baigne, d'un côté, la mer de Marmora, de l'autre, le port: il a près de trois milles de circuit. Les appartemens sont sur le haut de la colline, les jardins dans le bas vers la mer. Ce palais n'a rien de magnifique; ce sont de grands corps de bâtimens, construits en différens tems par les empereurs. Son architecture n'a rien que de très-ordinaire; les galeries, les balcons, les belvédères y sont les seules choses remarquables. Les jardins sont plantés de haut cyprès & d'autres arbres toujours verds, pour dérober aux habitans de Galata & des autres lieux élevés, la vue des sultanes qui s'y promènent. Ces jardins sont agréables, mais distribués sans goût. L'entrée principale du serail est une grande porte qui ressemble à un corps-de-garde; les Turcs la nomment la *sublime porte*. On traverse d'abord une grande cour, plus longue que large, sur les côtés de laquelle sont les infirmeries & les logemens des personnes employées extérieurement au service le plus vil du serail. On entre ensuite dans une grande cour carrée, plus belle & plus agréable que la première, sur les côtés de laquelle sont les offices, les cuisines, &c. Tout à l'entour règne une galerie soutenue par des colonnes de marbre. Au fond de cette cour sont différentes salles du divan, du conseil, &c. Les murailles de ce vaste palais, tant du côté du port que du côté de la mer, sont percées de créneaux, où sont des canons que l'on tire en différentes occasions, telles que les réjouissances publiques, & régulièrement à la fête du baïram qui suit le ramazam, ou carême des Turcs.

Sainte-Sophie, qui est peu éloignée du sérail, fut dans son origine un temple elevé à la sagesse divine par Constantin. Cette première église chrétienne étoit peu considerable; elle fut renversée par un tremblement de terre. Celle que l'on voit aujourd'hui, & qui sert de mosquée, fut bâtie sous le règne de Justinien par les deux célébres architectes Anthémius de Thrales, & Isidore de Milet. Leur génie élevé enfanta un projet, dont l'exécution étonna leur siècle, & fut regardé par le pusillanime empereur comme un titre de plus en faveur de sa vanité. Il s'écria, dit-on, en voyant ce bâtiment achevé: *je t'ai surpassé Salomon*. On sait assez combien ce prince eut peu de part à tout ce qui se fit de bien sous son règne.

La mosquée de Sainte-Sophie a la forme d'une croix grecque. Ce qu'il y eut de très-neuf & de très-hardi pour le tems, c'est la voûte immense qui se trouve au centre de la croix, & le dôme qui depuis a été imité & de beaucoup surpassé en Italie & en France. Mais la façade de ce bâtiment n'a rien de magnifique, & tous les détails y sont de mauvais goût.

Quoiqu'il y ait d'autres mosquées fort grandes elles ne sont guères que des copies de Sainte-Sophie: car dans cette nation absurde, le genie craint de se montrer; & lorsqu'on a une idée, on l'étend, on la perpétue, on la multiplie, sans faire le moindre effort pour en trouver une seconde. Tel est l'effet du despotisme sur les esprits & sur les arts.

Le terrible incendie qui commença la nuit du 21 au 22 d'août 1782, dans le quartier appelé *Ioubaly*, vient de detruire environ les deux tiers de Constantinople. Les nouvelles publiques ont donné des détails sur ces affreux événemens. Mais ce ne sont pas seulement les incendies fréquens qui affligent cette malheureuse ville; les tremblemens de terre & la peste y font d'affreux ravages. Ce dernier fléau sur tout ne laisse presqu'aucun relache aux habitans. Loin de l'arrêter ou de le prevenir, ils semblent au contraire le provoquer. Des millions de générations y sont anéanties depuis plusieurs siècles, sans que l'on se soit occupé des moyens de remédier efficacement à la contagion. La cause la plus marquée de cette incurie est le système religieux du fatalisme adopté, comme article de foi, par tous les Musulmans; il y faut joindre la malpropreté des Turcs, l'inertie du gouvernement. Il est assez ordinaire de voir un fils porter les habits de son père mort de la peste; il est aussi commun de les voir vendre dans les places publiques.

L'*atméidan*, que les Grecs appelèrent l'*hyppodrome*, & qui est près du serail, n'a point été endommagé par le dernier incendie. Cette place a plus de quatre cents pas de longueur sur cent de largeur. On y voit deux obelisques, qui sont d'un très-bel antique. On y admire encore d'autres restes d'antiquité. A l'un des angles de la ville est le château des sept tours, auxquelles cependant on en a ajouté une huitième. C'est une espèce de bastille, car il n'en manque chez aucune nation; on y renferme les personnes distinguées: En 1754, quatre de ces tours sont tombées en ruine. On évalue le nombre des habitans de cette ville, avec les fauxbourgs, à près de neuf cent mille ames, dont environ deux cent cinquante mille Grecs, & autant d'Arméniens: les Juifs, les Francs, les Asiatiques & les Africains, &c. font le reste de la population.

Le vieux & le nouveau bazards sont deux grands bâtimens remplis de marchandises précieuses & de toute espèce. Plus loin est le marché aux esclaves, il se nomme *lessir-bazard*. C'est-là que se vendent les esclaves de l'un & de l'autre sexe: ils viennent principalement de Géorgie, de Mingrelie, de Circassie, de divers lieux voisins de la mer Caspienne. Ce lessir-bazard est enfermé de murailles & planté d'arbres. Les hommes y sont exposés en public & nuds, à très-peu de chose près. Quant aux filles, elles sont enfermées; & lorsqu'un Mahométan en veut acheter, il les choisit & les fait

visiter par des femmes préposées pour cet objet. Mais ordinairement ces filles, quand elles sont jeunes, sont achetées par des femmes juives qui les elevent, leur procurent des talens, & les revendent ensuite fort cher.

De l'autre côté du port du Constantinople, sont plusieurs lieux considérables dont la connoissance tient absolument à celle de cette ville, puisqu'ils en sont en quelque sorte partie. Ces lieux sont, en commençant par l'entrée du port à droite.

Top-hana, prononcé Topana, ou la maison du Canon, parce que c'est là qu'est la fonderie; *Tershana*, qui est dans le même lieu, est l'arsenal des armes, & son nom l'indique.

Pera se trouve immédiatement après, mais c'est un lieu de toute autre importance, & qui occupe une etendue considérable sur ce terrain qui va fort en s'élevant. La situation en est agréable; c'est là que demeurent les ambassadeurs des puissances Européennes. Celui de Pologne, quand il y en a un, habite quelquefois à Constantinople. Le palais de l'ambassadeur de France vient d'être refait à neuf; l'ancien avoit été bâti par les ordres de Henri IV. La chapelle est desservie par les Capucins François, qui sont en quelque sorte les curés de la nation Françoise en ce pays. Ils ont chez eux, comme pensionnaires, les jeunes gens que le roi y fait instruire dans la langue Turque. On les appelle *enfans de langue*; ils sont d'abord pensionnaires à Paris, où pendant le cours de leurs études ils commencent à apprendre les élémens de la langue, & vont ensuite à Pera se perfectionner sous un maître qui, etant Turc & ne sachant pas le françois, vient deux fois par jour les mettre dans la nécessité de parler le turc & de l'entendre. C'est aussi à Pera qu'est le couvent des Derviches *Tourneurs*, où est enterré le fameux comte de Bonneval, mort à Constantinople le 13 mars 1747.

Galata, qui est en partie au-dessous de Pera sur le bord du port, étoit une petite ville lorsque les Latins s'emparèrent de Constantinople; ils la donnèrent aux Génois. Mahomet II la leur enleva. Ce lieu est entouré de murailles & de vieilles tours. Les Dominicains y ont une eglise, ainsi que les Capucins; celle qui appartenoit aux Jésuites, & que desservent les pères de Saint Lazare, est fort ancienne. On jouit à Galata de plus de liberté que dans aucun autre lieu de l'empire Ottoman: il semble que l'on soit dans une ville chrétienne. Les cabarets y sont permis; les Turcs même y viennent boire du vin. Il y a des auberges pour les Francs. La halle aux poissons mérite d'être vue; c'est une longue & belle rue où l'on étale des poissons de toute espèce.

En continuant d'avancer dans le port, on a, toujours sur la droite, l'arsenal des galeres, l'arsenal des vaisseaux, Casim-Pacha, où réside le capitan-pacha, &c.

Constantinople a été long-tems la capitale de l'empire d'Orient, depuis que Constantin l'embellit. Baudouin, comte de Flandre, s'en rendit maître en 1204, & les François la possédérent jusqu'en 1259, que Michel Paléologue en chassa Baudouin II. Mahomet II la prit d'assaut sur les Grecs, le 28 mai 1453, depuis ce tems elle est la capitale de l'empire des Turcs. Elle est à 280 lieues s. e. de Vienne, 300 e. de Rome, 580 de Londres, 620 de Madrid, 410 de Copenhague, 450 de Stockolm, 350 de Moscow, 500 de Paris, 45 s. d'Andrinople. *Long.* 46, 33; *lat.* 41, 1.

La religion des Turcs est celle de Mahomet; le chef de leur clergé est le grand muphti; & dans cette nation, aussi stupide que fanatique, le fabre est toujours l'interpréte de l'alcoran. Lorsque cette ville étoit sous la domination des empereurs chrétiens, il s'y est tenu plusieurs conciles. Toutes les terres sont censées appartenir au sultan; les Turcs n'ont qu'une proprieté précaire dont ils peuvent être dépouillés au moindre caprice du despote. Cependant, il donne de ces terres à deux espèces de propriétaires que l'on appelle *Zaïms* & *Timariots*. Les premiers sont les plus considérés; leur état est à peu près celui de commandeurs, qui ont la jouissance d'un bien dont le fond ne leur appartient pas, mais leurs enfans en héritent. Les uns & les autres sont pris dans la cavalerie. Ce droit que le grand seigneur a sur les fortunes, il l'a aussi sur la vie. Outre les impôts qui sont fixés sur les peuples de toutes les provinces de l'empire, le sultan a une autre voie encore pour s'enrichir, c'est de livrer ses sujets aux vexations de ses délégues; ceux-ci, sur le plus léger prétexte, sont depouillés à leur tour de tous les fruits de leurs brigandages. Mais nous entrerons dans de plus grands détails sur l'origine & le gouvernement de ce peuple, sur ses loix, sa religion, ses mœurs, aux articles TURCS & OTTOMAN, (empire). (M. D. M.)

CONSTANTINOW, petite ville de Pologne, dans la Volhinie, remarquable par les batailles qui s'y donnèrent en 1648 & en 1651. Elle est sur le Sculcza, à 25 li. n. e. de Kaminieck. *Long.* 46, 12; *lat.* 49, 46. (*R.*)

CONSUEGRE, ville d'Espagne dans la Castille-Neuve au pied d'une côte, avec un ancien château, vers les sources de la Guadiana, à 12 lieues de Tolède. Elle a deux paroisses & trois couvens. (R.)

CONTA, rivière d'Italie dans l'état de Gênes; on la nomme aussi *Metra & Néra*.

CONTAISCH, (les état du). *Voyez* l'article DLUTHS. (les)

CONTESSA, ville de la Turquie Européenne, avec un port dans le golfe de même nom, en Macédoine, sur les côtes de l'Archipel. Elle est à 12 li. n. e. de Salonique. *Long.* 41, 35; *lat.* 40, 58.

CONTIGLIANO, petite ville d'Italie, dans l'État de l'Eglise, au duché de Spolette.

CONTINENT, terre-ferme, grande étendue de pays, qu'on peut parcourir sans traverser la mer.

On divise ordinairement la terre en deux grands

continens connus, l'ancien & le nouveau; l'ancien comprend l'Europe, l'Asie& l'Afrique: le nouveau comprend les deux Ameriques, septentrionale & méridionale.

On l'appelle *l'ancien continent*, le continent supérieur, parce que selon l'opinion du vulgaire, il occupe la partie superieure du globe. *Voyez* ANTIPODES. On n'est pas encore certain si plusieurs terres connues sont des îles ou des continens.

On suppose un troisième continent vers le midi, que l'on peut appeller *le continent antarctique ou méridional* à notre égard, & que l'on nomme *terre australe*, parce qu'elle est située vers le midi à notre egard.

L'on pourra faire un quatrième continent des terres arctiques, si elles sont contiguës entre elles, & qu'elles fassent un corps séparé de l'Amérique, & ce continent seroit appelé *septentrional* ou *arctique*, de sa situation.

CONTRES, bourg de France, dans le Blaisois, élection de Blois.

CONTY, petite ville de France, avec titre de principauté affectée à une branche de la maison de Bourbon. Elle est en Picardie, sur la Seille, au midi d'Amiens. *Long.* 19, 34; *lat.* 49, 54. (*R.*)

CONVERSANO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Bari. Son evêché est suffragant de Bari. *Long.* 34, 50; *lat.* 41, 10.

CONZA, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, sur la riviere d'Offante. Elle a un archevêché. *Long.* 32, 55; *lat.* 40, 50.

COOK (rivière de), grande rivière du nord-ouest de l'Amérique, decouverte en 1778 par le célèbre navigateur dont elle porte le nom, & qu'il a reconnue jusqu' au 61 degré, 30 min. de latitude, & 110 de longitude. Elle est navigable

COPA, rivière d'Italie, dans le duché de Milan, qui prend sa source dans le comté de Bobbio, & se jète dans le Pô, dans le Pavesan.

COPARBERG. *Voyez* FAHLUN.

COPENHAGUE, grande ville très-bien fortifiée, avec un port très-commode, capitale du royaume de Danemarck, sur la côte orientale de l'île de Seiland, la résidence ordinaire des rois. Sa *lat.* est de 55 d. 40', 59".

Elle est située au bord de la mer Baltique, à cinq milles du Suad. Le terrain où elle est placée est bas & marécageux; mais elle est entourée de plusieurs lacs d'eau douce qui fournissent abondamment aux besoins des habitans.

La ville se présente extérieurement avec grandeur. La rue des Goths qui sépare la vieille ville de la nouvelle a au-delà de quatre mille deux cents pieds de long. On compte dans Copenhague quatre palais royaux, dix églises paroissiales, neuf autres églises, un grand nombre de palais publics & particuliers, & environ quatre mille cinq cents maisons bourgeoises, parmi lesquelles il y en a plusieurs qui contiennent au-delà de dix familles, onze marchés & places publiques, & cent quatre-vingt-six rues.

La ville se divise en trois parties, le vieux Copenhague, le nouveau Copenhague, & le port de Christian. Les deux dernières ont des rues larges & tirees au cordeau. Apres le grand incendie, on a elargi les rues dans le vieux Copenhague, mais on n'a pu parvenir à les rendre entièrement droites. Dans les principales rues, & sur les principales places, les maisons sont baties en pierres; dans tout le reste elles ne sont presque toutes que de bois. En plusieurs endroits de la ville on trouve des canaux profonds, où les grands vaisseaux vont décharger les marchandises jusqu'aux pieds des maisons. On remarque principalement dans la ville vieille l'église Allemande de Saint-Pierre, le college de Walkendorf, fondé par Christophe de Walkendorf, en 1595, pour l'entretien de seize étudians; le marché au foin, le grand hôpital de Wartow pour les pauvres & qui a au-delà de trois cent trente lits; la place appelée *Auf der Wasserkunst*; la conciergerie de la ville, & son eglise; la maison des orphelins, qui a sa pharmacie, sa librairie, son imprimerie & sa bibliothéque particulière. On y élève jusqu'à cent huit enfans des deux sexes; la maison de ville, le palais royal, la porte d'ouest près de laquelle est une maladrerie; l'église de Sainte Marie, collegiale. La hauteur de la tour est de trois cent quatre-vingt & quelques pieds; elle a un carillon, & sa situation est dans le lieu le plus élevé de la ville.

L'école latine, composée de six classes; l'université, qui est très-célèbre, & dont dépendent plusieurs colleges; le marché au charbon, la porte du nord, la plus belle & la plus ornée de la ville; près de cette porte est un hôpital pour les soldats; le marché de Schieden, le marché des frères gris, le marché d'Amack, où les paysans de l'île d'Amack viennent exposer leurs marchandises; l'eglise du Saint Esprit, le chateau de Christiansbourg, où le roi fait sa résidence, édifice aussi vaste que magnifique. La salle de la bibliotheque a deux cents pieds de long; elle contient au-delà de 70,000 volumes. On y admire la galerie où sont des tableaux precieux & des bronzes; le cabinet des medailles, la chancellerie & l'arsenal sont auprès, ainsi que le magasin des vivres; l'hôtel des postes, & la bourse, batiment gothique, dont la longueur est de quatre cent six pieds, & la largeur de soixante six & demi; le marché aux poissons, l'église de la Trinite, qui est paroissiale, près de laquelle est la bibliothéque publique, où l'on trouve des manuscrits precieux touchant l'histoire du nord. La tour de cette eglise est d'un très-bon goût. Sa hauteur est de cent quinze pieds trois pouces; sa largeur de cinquante-quatre. On peut y monter & en descendre à cheval, & même en voiture. Cette tour est destinee pour l'astronomie. L'église reformee, l'eglise Saint Nicolas, l'eglise de l'Amirauté, le commissariat général, vaste édifice où sont tous les materiaux

néceſſaires à l'équipement d'une flotte, & le Chriſtiansholm, où eſt l'arſenal de la marine.

Dans la ville neuve on voit le château de Charlottembourg, édifice régulier & commode, où les académies de ſculpture, de peinture, & d'architecture tiennent leurs ſéances, & où ſe trouve un cabinet d'hiſtoire naturelle : le nouveau marché royal, où l'on remarque la ſtatue équeſtre de Chriſtian V. Le corps-de-garde, la fonderie, & la comédie Danoiſe ſont ſur cette place; l'hôpital de la marine, l'égliſe de la garniſon, une belle place, où eſt la ſtatue de Fréderic V, & l'égliſe de ce nom, bâtie ſur le modèle de Saint Pierre de Rome, avec l'hôpital Fréderic; le jardin de bothanique, l'académie royale des cadets, le bureau de péage, le château royal de Roſenbourg, où ſont des tableaux précieux & d'autres raretés; les nouvelles boutiques où demeurent les matelots, & la porte d'Eſt.

Le port Chriſtian renferme l'égliſe du Sauveur, la plus belle de toute la ville, l'égliſe Allemande de Fréderic; la maiſon deſtinée à l'éducation des jeunes garçons; la grande maiſon de force, la grande rafinerie de ſucre, l'hôtel de la compagnie des Indes orientales, la ſalpetrerie, & pluſieurs endroits deſtinés au radoub des vaiſſeaux de guerre, &c.

La religion Luthérienne eſt la dominante à Copenhague, ainſi que dans le Danemarck. Les réformés ont leur égliſe particulière; quant aux catholiques, ils aſſiſtent à l'office chez les miniſtres étrangers. Les juifs au nombre de plus de cent trente-ſept familles, ont leur ſynagogue. Les membres du magiſtrat ſont le premier préſident, trois bourguemeſtres, quelques vice-Bourguemeſtres, & des conſeillers. Toutes les places ſont données par le roi. En 1658 Fréderic III accorda à la bourgeoiſie les priviléges & les honneurs de la nobleſſe. Copenhague a le droit d'étape, & reçoit une grande quantité de vaiſſeaux dans ſes ports. Cette ville a été vainement aſſiégée juſqu'à trois fois dans ces derniers tems; ce qui prouve l'importance de ſes fortifications, & l'avantage de ſa ſituation. Sa citadelle eſt de la plus grande force. En 1360 elle fut priſe & ſaccagée par les villes Anſéatiques.

La flotte combinée des Anglois, des Hollandois, & des Suédois, la bombardèrent en 1700. Elle a été ravagée par les flammes en 1650 & en 1728, le 20 octobre; mais ce dernier incendie a contribué à l'embelliſſement & à la magnificence de cette ville. Le port Chriſtian, placé dans l'île d'Amack, eſt incorporé à la ville par deux ponts, dont l'un qu'on nomme le *Long-pont*, à ſoixante pas de longueur, & un demi-mille de largeur; ce pont en pluſieurs endroits, comme on peut le croire, n'eſt qu'une chauſſée; car, ſans cela, ce ſeroit le pont le plus vaſte & le plus hardi du monde. Copenhague eſt à 40 li. n. e. de Hambourg, 80 ſ. o. de Stockholm, 180 de Londres, 110 n. e. d'Amſterdam, 225 de Paris. *Long.* 30, 35; *lat.* 55, 40, 45. (M. D. M.)

COPIAPO, grande rivière de l'Amérique méridionale, avec une ville de même nom, au Chili. il s'y fait un très-grand commerce, & le pays eſt très-fertile *Long.* 309; *lat. mér.* 27.

COPIGOWKA, c'eſt l'une des villes non titrées du palatinat de Braclau, en Podolie, portion de la petite Pologne.

COPLAND, petit diſtrict d'Angleterre, dans la province de Cumberland.

COPORIE, petite ville de l'empire Ruſſien, à l'embouchure de la rivière de Coporitza, dans l'Ingrie. Elle eſt bâtie ſur une hauteur, dans une agréable contrée. Les Suédois la prirent en 1612; mais les Ruſſes la reprirent en 1703. Elle donne ſon nom au diſtrict de *Koporte*, ou *Koporio. Long.* 47, 25; *lat.* 59, 36. (R.)

COPPERBERG. *Voyez* FAHLUN.

COPRANITZ, ville d'Eſclavonie, à peu de diſtance de la Drave.

COPRISA, rivière de la Turquie, en Europe, dans la Romanie. Elle prend ſa ſource ſur les frontières de la Bulgarie, & ſe jète dans la Mariza. (R.)

COPTES (peuples). Dans la deſcription de l'Egypte, par M de Maillet, rédigée par M. l'abbé Maſcrier, *in-12*, 2 vol. 1740, l'auteur obſerve que l'on donne le nom de *Coptes* aux Egyptiens naturels; c'eſt-à-dire, à ceux qui habitèrent anciennement l'Egypte, ou ceux qui en ſont iſſus. Les peuples qui l'habitent aujourd'hui ſont les Maures, les Arabes, les Turcs, les Grecs, les Juifs, les Arméniens, les Syriens, les Maronites & les Francs: il y reſte très-peu de vrais Coptes; l'on en compte tout au plus trente mille, parce que ce peuple ayant été un des premiers qui adopta la religion chrétienne, les empereurs romains païens s'occupèrent du ſoin de perſécuter & de faire martyriſer les Coptes. Dans la ſuite les empereurs chrétiens les détruiſirent, ſous prétexte qu'il ſuivoient encore le ſyſtême de Dioſcore. Il ne reſte aujourd'hui de vraies familles Coptes que dans les campagnes, voiſines des déſerts, & dans quelques villages, mais tous ces peuples s'entendent par la langue Copte. Les Turcs perſécutoient les Coptes; ils le nommoient *félaques*; c'eſt-à-dire, *vilains*, *villageois*, termes aſſez connus dans nos barbares loix des fiefs. Les Turcs croient être néceſſités à réduire ces villageois dans la plus affreuſe ſervitude, parce que les Mahométans ſont moins nombreux & moins vigoureux que les peuples qui habitent les campagnes de l'Egypte. Aly-Bey, après s'être érigé en ſouverain de l'Egypte, ſuivit une politique différente.

Les Coptes ont quelques égliſes dans le Caire & dans quelques autres provinces: il ſont encore aujourd'hui les dépoſitaires des regiſtres de toutes les terres labourables de l'Egypte Tous les ſeigneurs Turcs, &c. ont pour écrivain ou pour ſecrétaire un Copte, logé dans leur maiſon. Ce ſecrétaire tient le regiſtre des terres & des revenus de ſon maître. La plupart des Coptes n'ont dans les villes aucune occupation & aucune autre eſpèce d induſtrie pour ſubſiſter.

La nation des Coptes, qui ſuit la doctrine d'Eutichès, eſt gouvernée pour le ſpirituel, par un pa-

triarche, qui fait sa résidence au Caire. Les Coptes sont excessivement obstinés à suivre la croyance ou l'erreur de leurs pères; ils ne veulent s'instruire ni par la lecture, ni par les conférences: ils évitent soigneusement d'entendre parler de leur croyance, & chez eux le mot *canon* ne signifie que *coutume*; ils répètent à chaque instant, *ne cherchons pas à être plus sages que nos pères; ils ont cru ce que nous croyons*. Ce préjugé peu raisonnable est pour eux un bouclier impénétrable. Les écoles chrétiennes, que nos missionnaires ont établies en Egypte & les colléges fondés à Rome pour instruire les Coptes, ne sont pas des moyens sûrs pour convertir ces Egyptiens.

Ce peuple qui vit dans la plus affreuse misère, & presque nud, revient tout de suite à l'idée schismatique de ses pères, dès que les missionnaires cessent de répandre les aumônes. L'horreur qu'ils ont pour nous, s'exprime par ce terme, c'est un *franguis*; ce mot designe dans leur esprit le mepris dans toute son étendue. Les Coptes sont excessivement ignorans; il rejètent deux natures dans Jesus-Christ; c'est-à-dire, la nature divine & la nature humaine: ils confondent toujours cette question avec celle de la Trinité..... Les Coptes ont conservé l'usage de la confession; mais ils la pratiquent sans entrer dans aucun détail: ils disent, *je m'accuse d'avoir péché par la pensée, par la parole, & par les actions*. Le prêtre Copte leur donne l'absolution, en prononçant ce seul mot, *alla bieramac*; c'est-à-dire, *Dieu te pardonne*.

Si les Coptes sont peu scrupuleux sur la confession, ils le sont en revanche infiniment sur le jeûne; ils ne font un repas qu'à la fin du jour, & ils ne mangent pour lors ni poisson, ni beurre, ni œufs; ils ne boivent que de l'eau: ils font observer ces jeûnes, même aux personnes en danger de mort. Ils disent que les saints canons défendent de jeûner le samedi. Les Arméniens & les Turcs poussent le scrupule encore plus loin; ils s'abstiennent, dit-on, de leurs femmes pendant tout le carême.

Quelques-uns des Coptes baptisent leurs garçons après le quarantième jour de leur naissance, & les filles après le quatre-vingtième jour; les mères vont pour lors à l'église se faire purifier. La plupart des Coptes ne font baptiser leurs enfans qu'à l'age de six, huit ou dix ans; ils croient que les femmes, & même les diacres, n'ont pas le droit de baptiser; que ce privilége est réservé pour les prêtres. Le patriarche Copte dit, qu'il vaut mieux qu'une ame périsse que de transgresser les canons. Outre le baptême, les Coptes font aussi subir à leurs enfans, filles & garçons, la circoncision, ils diffèrent ces deux cérémonies, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'habiller proprement leurs enfans.

Comme les Coptes, ainsi que les Turcs n'ont pas la permission de voir, avant leur mariage, les filles qu'ils veulent épouser, le patriarche des Coptes, ainsi que le mufti, permettent très-facilement aux maris de répudier leurs femmes, & ils ne trouvent point mauvais que les hommes aient des femmes à la caise; c'est-à-dire, que l'on prend en bail à loyer, à tant le mois.

Les Coptes qui veulent se marier vont à l'église après minuit, l'épouse y est conduite au son du sistre & du tambour; le prêtre dit la messe, fait des prieres, & passe au col de l'époux une jacolle d'étoffe, en forme de croix. Le lendemain il va chez l'époux enlever cette jacolle, & lui donner permission de consumer son mariage.

A l'egard des funérailles, l'ancien usage d'embaumer les corps n'est pas totalement aboli. Parmi les Coptes riches on revêt, le corps des morts de leurs plus riches habits; on court par les rues en se couvrant le visage de boue, en se frappant la poitrine, & poussant des cris: on s'égratigne, on se meurtrit le visage; on interroge le mort, pourquoi il a cessé de vivre; on appelle des joueuses de tambour de basque, pour chanter des airs lugubres, en faisant des contorsions épouvantables. Ces musiciennes accompagnent le corps lorsqu'on le porte en terre; elles sont suivies des parens & des parentes, les cheveux epars, comme les anciennes bachantes.

COQUET, ou COKET, petite île de la côte d'Angleterre, dans la province de Northumberland, auprès de l'île de Farn. On en tire du charbon de terre.

COQUIMBO, ou LA SERENA, ville peu considerable de l'Amérique méridionale, à quelque distance de la mer, proche d'une rivière de même nom, au Chili, bâtie par Pierre de Baldivia, en 1544. Les habitans sont bons, civils & honnêtes. Le pays abonde en fruits & en mines de différens metaux. Les campagnes sont toujours vertes: il y pleut très-rarement. Elle a été pillée plusieurs fois par les Anglois. *Long.* 306 d. 24', 15"; *lat.* 19 d. 54', 10".

COQUIMBO. *Voyez* SERENA (la)

CORACE, riviere d'Italie au royaume de Naples, qui a sa source dans la Calabre ulterieure, au pied de l'Apennin, & se jète dans le golfe de Squilace.

CORASAN. *Voyez* KORASAN.

CORASMIE. *Voyez* CORCANG.

CORASMINS (les), peuples d'Asie, qu'on croit originaires de la Corasmie, d'où ils se répandirent dans quelques provinces de Perse; ils errèrent ensuite en differens endroits: mais odieux par tout, & aux Mahometans & aux Chretiens, qu'ils vexèrent également par leurs brigandages, ils ne purent s'établir en aucun endroit, & ils disparurent de dessus la surface de la terre, come il arrivera toujours à toute race qui contraindra le genre humain à la traiter comme son ennemie. (*R.*)

CORBACH, petite ville d'Allemagne, dans la Vétéravie, capitale de la principauté de Waldeck. Il y a un beau college. Les François y battirent les Hanovriens en 1760. Elle est à 4 li. n. o. de Waldeck, 13 s. de Paderbon, 11 o. de Cassel. *Long.* 26, 30; *lat.* 51, 15.

CORBAVIE, petit pays de Hongrie, dans la Croatie.

CORBEIL, ville de l'île de France, sur la Seine

Seine, qui y reçoit la rivière d'Effone ou de Juigne. Il y a quatre paroiffes, dont une avec le titre de collégiale, & un prieuré de l'ordre de Malte. Cette ville, qui eft fituée partie dans la Brie Françoife, partie dans le Hurepoix, eft le fiége d'une prévôté royale, & d'une capitainerie des chaffes. Le duc de Bourgogne l'affiégea en vain en 1418. Les Calviniftes furent auffi contraints d'en lever le fiége en 1562; mais le duc de Parme la prit en 1590, après un mois de fiége. Elle eft à 7 li. f. de Paris, 3 n. o. de Melun. *Long.* 20, 6; *lat.* 48, 38. (*R.*)

CORBENY, bourg de France, dans le Laonois, entre Laon & Reims, à 5 lieues de l'une & de l'autre. Il y avoit, en 1776, une maifon royale. Il y a à préfent un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, où l'on conferve les reliques de Saint-Marcou, qui, dit-on, guérit des écrouelles, jufqu'ici cependant le faint n'a opéré le miracle que lorfque le médecin n'a pas défefpéré du malade, encore la guérifon n'arrive-t-elle qu'après un long traitement. (*M. D. M.*)

CORBIE, ville de France, en Picardie, avec une abbaye de Bénédictins, beaucoup trop riche puifqu'elle a plus de 70,000 livres de rentes. Les Efpagnols la prirent en 1636. Louis XIII la reprit la même année. Louis XIV la fit démanteler en 1673. Elle eft fur la Somme, à 4 li. e. d'Amiens, 30 n. de Paris. *Long.* 20 d. 10, 28; *lat.* 59 d. 54, 32 (*M. D. M.*)

CORBIERES (vallée de), en Languedoc, diocèfe de Narbonne, du côté d'Alet. Les François y ont fait un horrible carnage des Sarrafins, dans le VIIIe fiècle, fous Charles Martel.

CORBIGNY-SAINT-LÉONARD, *Corbiniacum*, petite ville de France, dans le Nivernois, près de l'Yonne, avec une riche abbayé de Bénédictins, à 5 li. f. e. de Clamecy, 5 f. de Vezelay.

CORBITZ, près Meffen, en Saxe: il s'y donna un combat en 1759, entre les Pruffiens & les Impériaux.

CORBON, bourg & petit pays du Perche, à 2 li. f. e de Mortagne.

CORCANG, ou ALJORJANIYAH, ville d'Afie, capitale de la Corafmie, à l'eft de la mer Cafpienne, où le roi fait fa réfidence. Elle eft fur le Gihon. *Long.* 75, 30; *lat.* 42, 17. Il y a une autre ville de ce nom, qu'on nomme *la petite Corcang*, à la diftance de dix milles de la première.

CORCANG, *Voyez* KARASM.

CORCEL, ville d'Afie, dans les Indes orientales, & dans l'île de Manar.

CORCK (le comté de), contrée d'Irlande, dans la province de Munfter. Il a quatre-vingt-fix milles de long, & cinquante de large, en y comprenant celui de Defmond, qui a trente milles de long, fur huit de large. Ce comté, qui eft le plus grand de l'Irlande, renferme beaucoup de belles forêts, & plufieurs villes, dont deux ont droit de tenir marché; favoir, *Corck* & *Kingsale*, & dix envoient leur députés au parlement.

CORCK, ville forte & bien peuplée d'Irlande, capitale du comté de Corck, avec un bon port, & un évéché fuffragant de Cashel, auquel eft réuni celui de Cloyne. Elle envoie deux députés au parlement. Sa figure eft ovale; la rivière de Lée la traverfe, à 17 li. f. de Limerick, 20 o. de Waterford, 42, f. o. de Dublin. *Long.* 9, 10; *lat.* 51, 48 (*R.*)

CORDELIERE DES ANDES, ou fimplement CORDELIERE, que d'autres appellent improprement *la Cordeliere* ou *les Cordelieres*, eft le nom que l'on donne à une haute chaîne de montagnes du Pérou: on obferve que, prefque toutes les rivières qui découlent de la Cordeliere dans la mer du Sud, font des torrens impétueux. La Cordeliere eft proprement compofée, dans fa plus grande partie, de deux chaînes de montagnes parallèles, entre lefquelles eft une vallée, qui pourroit elle-même paffer pour une montagne, étant fort elevée au-deffus du niveau de la mer. C'eft dans cette vallee qu' eft fituée Quito, & la plus grande partie de fa province; l'élévation du fol, jointe au voifinage des montagnes couvertes de neige, & à l'égalité des jours & des nuits pendant toute l'année, fait que le climat y eft tempéré, & qu'on y jouit d'un printems perpétuel. Le thermomètre de M. de Réaumur s'y maintient entre quatorze à quinze degrés. Quito eft au pied d'une montagne, nommée *Pichincha*, où on monte à cheval fort haut. Le pied de la plupart des montagnes eft une terre argilleufe, qui produit des herbes, & le fommet n'eft qu'un monceau de pierres.

Le froid fur Pichincha, & fur les autres montagnes, eft extrême; on y eft continuellement dans les nuages; le ciel y change trois ou quatre fois en une demi-heure, & le thermomètre y varie quelquefois de dix-fept degrés en un jour. Le mercure s'y foutient à feize pouces une ligne, & à vingt-huit pouces une ligne au niveau de la mer. On voit quelquefois fon ombre projettée fur les nuages dont on eft environné, & la tête de l'ombre eft ornée d'une efpece de gloire formée de plufieurs cercles concentriques, avec les couleurs du premier arc-en-ciel, le rouge en-dehors.

La hauteur du fommet pierreux de Pichincha, qui eft 2434 toifes au-deffus du niveau de la mer, eft à-peu-près celle du terme inférieur *conftant* de la neige dans toutes les montagnes de la zone torride. Nous difons *conftant*; car la neige fe trouve quelquefois 900 toifes au-deffous. Quelques montagnes font plus baffes que ce terme, d'autres font plus hautes & on ne peut les efcalader, parce que la neige fe convertit en glace. La neige fe fond néaumoins plus haut, dans les montagnes qui produifent des volcans. Cette ligne du terme inférieur conftant de la neige eft plus baffe, comme cela doit être, plus loin de l'équateur; par exemple, au pic de Ténérif,

e le n'est élevée que de 2100 toises. M. Bouguer observe qu'il devroit y avoir aussi un terme constant supérieur, s'il y avoit des montagnes assez hautes pour que les nuages ne passassent jamais qu'à une certaine distance au bas de leur sommet; mais nous ne connoissons point de telles montagnes.

Dans tous les endroits élevés de la Cordelière, lorsqu'on passe de l'ombre au soleil, on ressent une plus grande différence qu'ici pendant nos plus beaux jours de la température de l'air; c'est que sur ces hautes montagnes, désertes & couvertes de neige, & où l'air est plus rare, la chaleur vient principalement de l'action directe & immédiate du soleil, au lieu que dans la partie intérieure de la terre, elle tient à plusieurs autres causes.

MM. Bouguer & de la Condamine sont montés sur Pichincha, au-dessus du terme constant de la neige, à deux mille quatre cent soixante-seize toises de hauteur; le barometre y étoit à quinze pouces neuf lignes, c'est-à-dire, plus de douze pouces plus bas qu'au bord de la mer: jamais on n'a porté le barometre aussi haut.

La chaîne occidentale de la Cordelière contient beaucoup d'or, de même que le pied de la chaîne orientale. Les montagnes des environs de Quito paroissent contenir peu de parties métalliques, quoiqu'on y trouve quelquefois de l'or en paillettes. Les animaux rares & singuliers qu'on y trouve sont d'abord une espèce de cochons qui ont le nombril sur le dos, qui vont par troupe, un cent à leur tête. Ces cochons se nomment *pécarys*. 2°. des chèvres sauvages, dont le poil est aussi doux que la soie; 3°. des brebis, dont la laine est si fine, qu'on la préfere à la soie. Les anciens Incas avoient taillé au travers de ces montagnes deux grands chemins de vingt-cinq pieds de large, & pavés l'espace de neuf cents lieues, depuis Cusco jusqu'au Chili: j'avoue que, malgré la confiance que je voudrois avoir en Herrera, qui rapporte ce fait, malgré les vestiges que l'on trouve encore de ces chemins en quelques endroits, il m'est bien difficile de croire à cette route de neuf cents lieues, à travers les montagnes les plus hautes, les plus froides & les plus effrayantes du monde. (M. D. M.)

CORDES, petite ville de France, en Albigeois, sur la rivière de Céron. On y compte huit cents feux. Elle est du diocèse & à 4 li. n. o. d'Alby. Il y en a une autre dans le pays, & à 3 li. n. de la rivière de Verdun, 9 n. o. de Toulouse. (R.)

CORDES-TOULOUSAINES, petite ville de France dans l'Armagnac, près de la Garonne.

CORDILIÈRES. *V.* CORDELIÈRE

CORDILLON, abbaye de Bénédictines, en France, diocèse & au sud de Bayeux.

CORDOUAN (tour de), fameux phare de France, situé sur un rocher à l'embouchure de la Gironde. C'est un fanal d'architecture ancienne, rétabli par Louis XIV, en 1665, pour empêcher les vaisseaux de se perdre sur les bancs de sable qui font à l'embouchure de la Gironde. Sa hauteur est de 175 pieds. Il est à 22 li. n. o. de Bordeaux, 15 f. o. de la Rochelle. *Long.* 16, 16; *lat.* 45, 36. (R.)

CORDOUE, province ou royaume d'Espagne de trente milles & demi du nord au sud, & de dix-sept & demi de l'orient à l'occident. Sa situation est au sud. L'air en est tempéré & les hivers y sont courts; à peine durent-ils deux mois. Cette province est composée de plaines & de contrées montueuses, & le fleuve Guadalquivir l'arrose d'un bout à l'autre. On y trouve de tous côtés des vignobles, des oliviers & des figuiers, des citrons, &c; on y recueille beaucoup de miel, mais peu de bled. Les habitans y nourrissent des nombreux troupeaux de chèvres, & des moutons dont la laine est très-estimée, des bœufs, cochons, &c.: & sur tout beaucoup de chevaux, renommés pour leur bonté. Ce royaume a été anciennement occupé par les Maures depuis le VIII.e siecle jusqu'en 1236, que Ferdinand III s'empara de la ville de Cordoue. (R.)

CORDOUE, ville d'Espagne, capitale de la province de même nom, au bord du Guadalquivir, sur lequel est un très-beau pont bâti par les Maures, lequel est soutenu par seize arches. Au centre de ce pont est une haute tour construite pour sa défense. La ville est entourée d'un vieux mur. On y compte près de quatre mille maisons. La place de Corredera est remarquable par sa grandeur. Elle forme un quarré long, & est environnée par des belles maisons à trois étages, ornées de balcons. L'édifice où siége l'inquisition étoit un palais royal du tems des Goths. L'évêque de Cordoue, qui est suffragant de Tolède, a environ 120,000 ducats de rente. On admire la cathédrale, tant par son architecture, qu'à cause des richesses qu'elle renferme: elle fut bâtie au tems des Maures, pour leur servir de mosquée. Le chapitre est composé de huit chanoines, dont les revenus sont depuis 2500 jusqu'à 5000 ducats; de vingt autres chanoines, qui ont depuis 1500 jusqu'à 5500 ducats, de dix prébendiers de 2000 ducats de rente, & de vingt demi-prébendiers de 1000 ducats. Outre la cathédrale, on voit encore une autre collégiale fort riche; quinze paroisses, vingt couvens de moines, vingt couvens de religieuses, deux colléges, une maison d'orphelins, vingt-quatre hôpitaux, & une maison de correction pour les femmes de mauvaise vie. Il y a une manufacture de soieries, & une de draps. On y prépare aussi du maroquin. Cette ville est habitée par beaucoup de grands de la Castille, & par d'autres personnes de distinction. C'est la patrie des deux Senèques, de Lucain, de Ferdinand Gonzalve, d'Ambrosio Muralles, &c. Elle est à 28 li. n. e. de Séville, 34 n. de Malaga, 70 f. par o. de Madrid. *Long.* 13, 48; *lat.* 37, 42. (M. D. M.)

CORDOUE, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle Espagne, à 30 lieues de Vera-Cruz. Les maisons y sont bien bâties, & elle est assez agréable.

Cordoue (la Nouvelle), ville épiscopale de l'Amérique méridionale, dans le Tucuman, à 70 lieues n. e. de Saint-Jago. La campagne, où elle est située est fertile; les côteaux sont très-agréables & le climat est charmant. Elle n'a point de rivière, mais un petit ruisseau très-poissonneux. *Long.* 316, 30; *lat. mérid.* 32, 10.

Corée (la), *Corea*, presqu'île d'Asie, entre la Chine & le Japon, bornée au nord & à l'est par les Tartares *Mancheous*, à l'ouest par la province Chinoise nommée *Lyau-Tong*, ou *Quan-Tong*, & séparée de la Tartarie orientale par une palissade de bois, que les Chinois appellent *muraille de bois*: à l'est & au sud elle est environnée de la mer, & s'étend depuis le 34e degré jusqu'au 43e de latitude; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de 6 degrés. Les Chinois donnent à la Corée le nom de *Kau-li*; les Tartares Mancheous l'appellent *Solho*. Cette contrée, après avoir essuyé beaucoup de révolutions, & disputé long-tems sa liberté contre les Japonois & les Chinois, est enfin demeurée tributaire de la Chine depuis la dernière conquête des Tartares Mancheous.

Les rochers & les sables qui bordent les côtes de la Corée, en rendent l'accès difficile & dangereux. Le froid est extrême dans cette contrée: cette rigueur excessive de l'air réduit ceux qui habitent la côte du nord à vivre uniquement d'orge, qui n'est pas même des meilleurs. Il n'y croit ni coton, ni riz; les personnes au-dessus du commun font apporter leurs vivres des parties du Sud.

Le reste du pays est plus fertile; il produit toutes les choses nécessaires à la vie, du riz & d'autres sortes de grains. Il a du chanvre, du coton & des vers à soie: mais la manière de cultiver cette dernière branche de commerce est bien éloignée de l'industrie chinoise. On y trouve aussi des mines d'or, d'argent, de plomb. On y vend des peaux de tigres, & la racine qui se nomme *nisi*. Les bestiaux sont en grand nombre, ainsi que les ours, les daims, les sangliers, les porcs, &c.: mais les éléphans y sont rares, & peut-être n'y en a-t-il point du tout à cause du froid. Les rivières sont infestées de crocodiles d'une prodigieuse longueur, & les terres d'une infinité de serpens, & d'autres animaux venimeux. Quant aux oiseaux, on y trouve presque toutes les espèces de l'Europe, outre ceux qui sont propres au pays.

La Corée se divise en huit provinces qui contiennent trois cent soixante villes, grandes & petites, sans compter les forts & les châteaux qui sont situés généralement sur des montagnes; ce pays est séparé du continent par la rivière appellée *Yalu*, à laquelle on donne trois lieues de large.

Les Coréens sont perfides & voleurs, lâches, efféminés; ils abhorrent le sang jusqu'à prendre la fuite lorsqu'ils en trouvent sur leur chemin. Ces peuples sont originaires de la Chine; ils en ont conservé, en partie, la langue, les mœurs & le gouvernement. Depuis quelques années ils ont appris des Japonois l'art de cultiver le tabac; l'usage de cette plante est si général à leur nation, qu'on voit fumer les femmes mêmes, jusqu'aux enfans de quatre à cinq ans. Le simple peuple n'est vêtu que de toile de chanvre & de mauvaises peaux; mais en récompense la nature leur a donné la racine de jin-seng, dont ils font un commerce considérable avec la Chine & le Japon. Les maisons des personnes de qualité sont fort belles; celles du peuple sont pour la plupart de chaume & de roseaux; ils ne peuvent même les bâtir mieux, ni les couvrir de tuiles sans une permission expresse. L'appartement des femmes est dans la partie la plus intérieure de la maison; personne n'a la liberté d'en approcher: mais on trouve de toutes parts, dans cette contrée, des cabarets & des maisons de plaisirs, où les habitans s'assemblent pour voir les femmes publiques, qui chantent, qui dansent, & qui jouent de divers instrumens. Le pays n'a pas d'hôtelleries pour les voyageurs, excepté sur la grande route de Sior: mais ceux qui sont en voyage s'asseyent le soir près de la première maison qu'ils rencontrent, aussi-tôt le maître leur apporte de quoi souper.

Le mariage est défendu, avec ses proches, jusqu'au quatrième degré & on se marie dès l'âge de huit ou dix ans. Les hommes peuvent avoir, hors de leurs maisons, autant de femmes qu'il sont capables d'en nourrir; mais il ne doivent recevoir chez eux que leur propre femme. En général ils ont peu de considération pour ce sexe, & ils ne le traitent guère mieux que leurs esclaves. Un mari peu chasser sa femme, & la forcer de prendre les enfans, & de se charger de leur entretien.

Les Coréens ont beaucoup d'indulgence pour leurs enfans, & n'en sont pas moins respectés. A la mort d'un homme libre, ses enfans prennent le deuil pour trois ans, pendant lesquels ils mènent une vie aussi austère que leurs prêtres. Ils ne peuvent exercer aucun emploi, & s'ils occupoient quelque poste, ils sont obligés de le quitter. La loi ne leur permet pas même de coucher avec leurs femmes; les enfans qui leur naîtroient pendant le cours de ces trois ans, ne seroient pas légitimes. La colère, les querelles, l'ivrognerie, passent alors pour des crimes. Leurs habits de deuil sont une longue robe de chanvre, sur une espèce de cilice, composé de fils tords presque aussi gros que les fils d'un cable. Sur leurs chapeaux, qui sont de roseaux verds entrelassés, ils portent une corde de chanvre au lieu de crêpe. Ils ne marchent point sans une grande canne ou un long bâton; la canne annonce la mort d'un père, & le bâton celle d'une mère. Ils ne se lavent point pendant tout ce tems. Enfin le deuil est pour eux une rigoureuse pénitence.

La noblesse Coréenne, & tous ceux qui sont nés libres, apportent beaucoup de soin à l'éducation de leurs enfans; ils leur font apprendre de bonne heure à lire & à écrire. Toute leur doctrine con-

siste dans l'exposition de quelques traités, l'histoire du pays. Les emplois dans la plume ou dans l'épée ne sont accordés, dans une espèce de concours, qu'aux plus savans & aux plus dignes.

Ils tirent leurs almanachs de la Chine, faute de lumières pour les composer eux-mêmes. Ils impriment avec des planches gravées, en plaçant le papier entre deux planches. Leurs comptes d'arithmétique se font avec de petits bâtons de bois, comme en Europe avec des jetons. Il sont très-superstitieux, & comme tous les peuples barbares, ils ont leurs sorciers & leurs divins. Les Coréens n'ont de commerce qu'avec les Japonois, les Chinois & les Insulaires de Suisima. Leurs monnoies sont les kasis, qui ont cours à la Chine. L'argent passe au poids en petits lingots, tels qu'on les apporte du Japon. Leur religion est le culte des idoles. Les prêtres & les moines sont nombreux; la plupart ne sont pas plus respectés que des esclaves. Le gouvernement les accable de taxes, & les assujettit à des travaux: mais les supérieurs de ces prêtres jouissent d'une grande considération, surtout lorsqu'ils ont quelque savoir; alors ils vont de pair avec les grands du royaume. Sior, capitale de la Corée, contient deux monastères de femmes, l'un pour les filles de qualité, l'autre pour les classes inférieures. Elles sont toutes rasées, & leurs devoirs auprès des idoles ne diffèrent point de ceux des hommes. Quoique le roi de Corée reconnoisse sa dépendance de l'empereur par un tribut, son pouvoir n'en est pas moins absolu sur ses propres sujets. Aucun d'eux, sans en excepter les grands, n'a la propriété de ses terres. Il entretient dans la capitale un grand nombre de soldats chargés de veiller à la garde de sa personne. La cavalerie Coréenne porte des cuirasses & des casques, des arcs & des flèches, des sabres & des fouets armés de pointes de fer. Les armes de l'infanterie sont le corselet & le casque, l'épée, le mosquet & la demi-pique. Ce peuple, environné par la mer, aime nécessairement la navigation. Chaque ville est obligée d'entretenir un vaisseau de guerre, où sont environ trois cents hommes & quelques petites pièces de canon. (M. D. M.)

COREZIN, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sandomir, sur la Vistule.

CORF, ou CORF-CASTILLE, petite ville ou mieux bourg d'Angleterre, dans le Dorset-Shire, dans la presqu'île de Purbeck, qui a dix milles de longueur, & six de largeur. Il est muni d'un château fort. (R.)

CORFF, petite ville d'Angleterre, dans la province de Dorset-shire. Elle envoie deux députés au parlement.

CORFOU, île très-considérable d'Europe, à l'entrée du golfe de Venise. La capitale de même nom, qui appartient aux Vénitiens, ainsi que l'île, est très-bien fortifiée contre les entreprises des Turcs. Son nom latin est *Corcyra*. Elle peut avoir quarante lieues de circuit, & étoit autrefois sous la puissance des rois de Naples, mais les habitans se donnèrent aux Vénitiens vers l'an 1386. Comme elle est la clef du golfe de Venise, les Turcs ont souvent tenté de s'en emparer, mais toujours en vain. Elle est défendue par le château Saint-Ange, l'une des principales forteresses de l'Europe. Cette île fournit beaucoup de sel; elle est fertile en vignes, en oliviers, en cédrats & en limons. Il y a toujours un provéditeur & deux conseillers au nom de la république. Elle est divisée en quatre gouvernemens. *Long.* 37, 48; *lat.* 39, 40.

CORFOU, grande & forte ville capitale de l'île de même nom, avec deux forts, & un archevêque latin, qui est toujours un noble Vénitien. Les grecs y ont un *protopata*, ou premier prêtre. L'ancienne Corcyre fait une partie de ses fauxbourgs. Elle est sur la côte orientale de l'île, vis-à-vis de Canina. *Long.* 37, 48; *lat.* 39, 40.

CORI, *Coria*, petite ville d'Italie, dans la Campagne de Rome. Elle est à 4 li. s. de Palestrine. (R.)

CORIA, *Coria*, petite ville d'Espagne, dans l'Estramadure, avec un évêché suffragant de Compostelle. Elle est sur la rivière d'Alagon, à 10 lieues s. o. de Placentia, 10 n. e. d'Alcantara, 48 s. o. de Madrid. On voit assez près de cette ville une rivière sans pont, & un pont sans rivière, par un tremblement de terre qui laissa le pont à sec & changea le lit de la rivière.

Dans les environs de Coria on trouve des sources minérales, salutaires contre beaucoup de maladies; outre cela un lac qui donne de l'excellent poisson, & qui a la propriété d'annoncer le mauvais tems & la pluie par un brouissement extraordinaire qui se fait ouïr dans l'air, avec un tel fracas, qu'il s'entend, dit-on, à 4 li. à la ronde. *Long.* 12, 2; *lat.* 39, 36. (R.)

CORIA, bourgade d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la rive occidentale du Guadalquivir, à près de 45 li. de Séville.

CORIDAN, lac de Sicile, dans la vallée de Noto.

CORIGLIONE, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, sur une montagne.

CORINTHE, CORANTO, ou GÉRAMÉ, *Corinthus*, ancienne ville de la Morée, située sur l'isthme qui porte son nom, du côté du golfe de Lépante.

L'ancienne Grèce a eu peu de villes plus importantes par son ancienneté, par sa situation, par sa citadelle, par ses ports, par ses richesses, par ses temples, par ses architectes, ses sculpteurs & ses peintres; peu de villes dans le monde ont été plus fameuses pour les arts, & peu ont éprouvé un plus grand nombre de vicissitudes. Elle appartenoit aux Vénitiens lorsque Mahomet II, maître de Constantinople, la leur enleva en 1450. Ils la reprirent en 1687, mais les Turcs s'en emparèrent de nouveau en 1715, & ils la possèdent depuis.

On la nomme aujourd'hui *Corito*, ou quelquefois *Géramé*: ce n'est plus qu'une espèce de village habité par des malheureux esclaves.

On voit parmi quelques ruines, qui annoncent encore son ancienne splendeur, des groupes de maisons, des jardins & des terres labourees. Le bazar est à Corinthe ce qu'il est dans tout le reste de la Turquie, c'est-à-dire, un édifice sans architecture & sans goût. On y compte deux mosquées, une église Grecque, & sous les murs du château une petite église pratiquée dans le roc, & dédiée à Saint-Paul. Le lieu où étoit l'ancienne citadelle appellé *l'Acrocorinthe*, à une heure de chemin de la ville, & sur un rocher escarpé, renferme trois mosquées & cinq à six églises Grecques, dont Saint-Nicolas est la métropole. Sur la plate-forme, la vue est une des plus belles du monde. Ce lieu offre encore un assez grand nombre de maisons; ce qui porte à croire qu'il étoit fort peuplé du tems des Vénitiens. Au haut de l'éminence est une belle source qui fournit beaucoup d'eau, sans parler d'une seconde moins abondante, & de plus de deux cents citernes creusées dans le roc. Au levant & au nord du rocher sont deux petits châteaux attachés au grand, qui ont chacun leurs Agas particuliers. Les murailles sont assez bien entretenues; & le nombre des habitans, qui sont presque tous Mahométans, monte à environ dix-sept à dix-huit mille. Elle est à 6 li. n. o. d'Athènes, 6 s. o. de Thèbes, ou Sives. *Long.* 40, 58; *lat.* 38, 14. (*M. D. M.*)

Corinthe (l'isthme de), langue de terre qui joint la Morée avec la Grèce. On la nomme aujourd'hui *Examili*, parce qu'en effet il a six milles de largeur, ce qui fait deux lieues environ. On voit encore l'endroit où l'on avoit voulu creuser, à différentes fois, cet isthme pour faire une île de la Morée. On remarque près de là de beaux restes d'un théâtre, les ruines de plusieurs temples, & quelques autres antiquités. (*M. D. M.*)

CORISCO, petites îles d'Afrique, dans le golfe de Guinée, sur la côte du royaume de Benin, à l'embouchure de la rivière d'Angre. Ces îles, au nombre de deux, appartiennent au roi de Benin.

CORK. *Voyez* Corck.

Cork (le comté de), pays d'Irlande, borné par les comtés de Waterford, de Tiperary, de Kerry, & par la mer. *Voyez* Corck.

CORLIN, *Corlinum*, ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, sur la Persente. Elle appartenoit autrefois aux évêques de Camin, & aujourd'hui au roi de Prusse. Les impériaux l'assiégèrent en vain en 1643. *Long.* 33, 40; *lat.* 54, 10. (*R.*)

CORME-ROYAL, bourg de France, en Saintonge, à 3 li. o. de Saintes, & 2 n. de Corme-l'Ecluse, autre bourg de la même province.

CORMEILLES, bourg de France, en Normandie, sur la rivière de Calone avec une riche abbaye de Bénédictins, à 3 li. s. e. de Pont-Audemer, & 3 n. e. de Lisieux.

CORMENTIN, nom de deux forts d'Afrique, sur la côte d'Or de Guinée; ils appartenoient aux Anglois, mais l'amiral Ruyter les en chassa en 1665. Les Hollandois y ont une forte garnison. *Long.* 17. 20; *lat.* 5, 30.

CORMERY, petite ville de France, en Touraine, sur l'Indre. Elle est dans une situation très-agréable, à 3 li. s. e. de Tours, avec une abbaye de Bénédictins, fondée en 780. *Long.* 18, 30; *lat.* 47, 15.

CORMICHA, ville assez considérable de Perse. On y célèbre tous les ans, le 10 de la lune de mai, une fête que l'on appelle le *Nouroux*. La cérémonie est presque toujours sanglante, & finit par la mort de plusieurs fanatiques les plus attachés à leur loi. C'est donc ainsi que chaque religion a ses miracles, ses foux & ses martyrs. *Voyez* les détails de cette démence religieuse dans Carré: *voyage des Indes orientales*. (*M. D. M.*)

CORMONS. *Voyez* Carmons.

CORMORA. *Voyez* Comore.

CORNEILLE (Saint), ancienne, riche & célébre abbaye de Bénédictins à Compiegne, dont la manse abbatiale est unie au Val-de-Grace de Paris. Elle fut fondée en 876. (R.)

CORNELIE, île d'Afrique, aux Hollandois, près du cap de Bonne-Espérance, à 5 li. s. e. de l'île Elisabeth.

CORNELIS-MUNSTER. *Voyez* Munster.

CORNET, fort de l'île de Guernesey, appartenant aux Anglois.

Cornet, bourg de France, en Anjou, élection d'Angers.

CORNETO, petite ville d'Italie, au patrimoine de Saint Pierre, avec un évêché qui relève du pape sur la Marta, à une lieue de la mer, 8 s. e. de Viterbe, 15 n. o. de Rome. *Long.* 29, 15; *lat.* 42, 15.

CORNEVILLE, abbaye de France, dans le Roumois, en Normandie, de l'ordre de Saint Augustin, à 2 li. s. e. de Pont-Audemer, fondée en 1143.

CORNEUX, ou CORNEILLE, abbaye régulière de Prémontrés, à une lieue e. de Gray, en Franche-Comté.

CORNICO, ville de l'île de Candie, dans le territoire de la Canée.

CORNIGLIANO, petite ville d'Italie, au duché de Milan, sur la rivière d'Adda.

CORNOUAILLES, ou CORNWALLIS, province maritime d'Angleterre, dont la capitale est Launceston. Elle est environnée de la mer de toutes parts, hormis à l'orient, où elle est bornée par le Devonshire: elle a le titre de duché. Elle est sur tout remarquable par ses mines d'étain, le meilleur qui soit en Europe. On lui donne environ cinquante lieues de tour, & neuf cent soixante mille arpens. Elle envoie deux députés au parlement. Ses vallées abondent en bled & en pâturages. On fait, dans cette province, une riche pêche en sardines. Les habitans sont robustes & cou-

rageux. Egbert, premier monarque d'Angleterre, conquit ce pays en 809.

CORNOUAILLES, contrée de France en Bretagne, qui s'avance dans la mer. Elle comprend tout le diocèse de Quimper.

CORNUS, petite ville de France, dans le Quercy, à 4 li. e. de Cahors.

CORO. *Voyez* VENEZUELA.

COROD, petite ville de Transilvanie, près de Clausenbourg.

COROGNE (la), riche & forte ville maritime d'Espagne, en Galice, avec un port très-commode. La place est défendue par les forts de Saint-Philippe & de la Palma, & ceux de Saint-Diego & de Palloza. C'est le siége d'une audience royale, du capitaine général, & de l'intendant de la province. Elle renferme quatre paroisses, une collégiale, quatre couvens, & un hôtel des monnoies. On y voit une petite presqu'île, au f. o. & très-près du Feriol, à 6 li. n. o. de Betançois, 15 n. de Compostelle. *Long.* 9. 20; *lat.* 43, 20.

COROMANDEL (la côte de), *Coromandela*, grand pays de l'Inde, contenant la côte occidentale du golfe de Bengale, en-deçà du Gange. Les Anglois, les François, & les Hollandois, y ont des forts. *Long.* 96 d. 50'-100 d. 40'; *lat. septent.* 9, 35-17, 20.

Les objets de commerce de cette immense contrée, sont des toiles de coton, des toiles blanches, des toiles peintes, connues sous le nom de *toiles des Indes*. On peut évaluer à trois mille cinq cents balles la quantité de toiles qu'on tire du Coromandel, pour les différentes Echelles de l'Inde. Les François en portent huit cents au Malabar, & à Moka, à l'Isle de France; les Anglois, mille deux cens à Bombay, au Malabar, à Sumatra & aux Philippines, & les Hollandois mille cinq cents à leur divers établissemens. La totalité de ces trois mille cinq cents balles, ne passe pas le prix de 3,360,000 liv. Le Coromandel fournit à l'Europe neuf mille cinq cents balles, huit cents par les Danois, deux mille cinq cents par les François, trois mille par les Anglois, & trois mille deux cents par les Hollandois. Ces toiles ne sont pas payées entièrement avec des métaux; l'Europe donne en échange des draps, du fer, du plomb, du cuivre, du corail, &c. L'Asie de son côté, donne des épiceries, du sucre, du riz, du bled, des dattes, &c.; objets, qui réunis, sont évalués à 4,800,000 liv.; d'où il résulte que le Coromandel reçoit en argent 6,720,000 liv.

Les possessions Angloises, sur la côte, sont Divicoté, Mazulipatnam, & Goudelour, avec le fort de Saint-David; le territoire a huit milles d'étendue le long de la côte; ils possèdent encore es provinces de Condavir, de Moutafanagar, d'Elour, de Ragimendri, de Chicakol, qui s'étendent six cent milles sur la côte, & qui s'enfoncent depuis trente jusqu'à quatre-vingt dix milles dans les terres; & Madras, dont le territoire aujourd'hui s'étend 50 milles à l'ouest, 50 milles au nord, & 50 milles au sud. Les possessions Françoises sont Yanaon, dans la province de Ragimendri, à 9 milles de l'embouchure de la rivière d'Ingérom, comptoir sans territoire; un comptoir à Mazulipatnam; ils possédoient encore la ville de Karical, & celle de Pondichery. Cette dernière ville a été prise par les Anglois en 1778, & reprise depuis par Hider-Aly. D'ailleurs il est impossible en ce moment (fin de l'année 1782), de déterminer les possessions européennes dans l'Inde. (M. D. M.)

Les Anglois ont été obligés de rendre cette ville & celle de Karical à la France par le traité de 1783.

CORON, ancienne & forte ville de la Morée, sur le golfe de même nom, dans la province de Belvedere. Loné Veteran, corsaire Génois, la prit en 1204; & cette même année elle se donna aux Vénitiens. Bajazet II la prit en 1468, & Doria la reprit en 1533. Etant retournée aux Turcs, François Morosini la reprit en 1585. Depuis les Turcs l'ont reprise. Elle est à 6 li. s. e. de Modon. *Long.* 39, 40; *lat.* 36, 35.

CORON, bourg de France, en Anjou, élection d'Angers.

COROPA, pays de l'Amérique méridionale, sur la rivière de Corapatude, entre le lac de Parima & la rivière des Amazones.

COROPOJAK, grande ville de l'empire Russien, sur le Don ou Tanaïs.

CORREGIO, petite ville d'Italie, capitale d'un petit pays de même nom, au duché de Modene. Elle a un beau château. En 1706 le prince Eugène la prit. C'est la patrie du fameux peintre Corrège. Elle est à 3 li. n. e. de Reggio, & 4 n. o. de Modène. *Long.* 28, 20; *lat*, 44, 145.

CORRESE, petite rivière d'Italie dans la Sabine, province de l'État de l'Église. Elle se jète dans le Tibre.

CORRUCHE, petite ville de Portugal, dans l'Estramadure, sur une rivière de même nom.

CORSE, *Corsia*, *Corsica*, île considérable d'Italie, appartenant à la France, dans la Méditerranée. Elle a le golfe de Genes au nord, la mer de Toscane à l'est. Un détroit de trois lieues de largeur appellé *Bouche de Boniface*, parsemé d'îles & des rochers, la sépare de la Sardaigne au sud & la mer de Provence la baigne à l'ouest. *Long. de* 26-16, *à* 27-30; *lat.* 41 *à* 43 *nord*.

Cette île, si long-tems disputée, & théatre presque continuel de guerres sanglantes, a été cédée enfin (en 1768), par la république de Gênes, à la couronne de France, en propriété souveraine, moyennant une somme d'argent. Cet événement tout récent nous engage à entrer dans quelque détail sur la description de cette île & sur son histoire.

Elle a environ de 36 à 40 lieues de longueur, évaluant la lieue à 2400 toises; sa plus grande largeur de 16 ou 18, & sa surface d'environ 300 ou 320 l. quarrées. Pline la décrit assez exactement & nous

apprend qu'il y avoit trente trois villes, & deux colonies Romaines, Mariana de Marius, & Aleria de Sylla. Il ne reste que des ruines de ces colonies. *Hist. Nat. lib. II, c 6.* Quelques écrivains ont douté de l'existence de ces trente-trois villes; ils alleguoient qu'on n'y voyoit les ruines que de deux ou de trois; que les villes actuelles avoient pour la plupart une origine peu reculée, qu'il devoit y avoir de communications entre ces villes par des chemins percés dans les montagnes, & qu'il étoit étonnant que les traces de ces chemins eussent entièrement disparu, &c. Ces observations peuvent avoir de la vraisemblance; mais l'assertion de Pline me semble positive. Ce savant naturaliste n'a pu être trompé sur l'état de la Corse; dans le tems où il écrivoit, mille témoins oculaires pouvoient démentir ce qu'il avançoit sur cette île, pour peu qu'il se fut éloigné de la vérité; d'ailleurs la Corse a été pendant tant de siècles le théâtre des guerres, que je ne serois point étonné que la plupart des villes modernes aient été bâties avec les débris des cités anciennes. Quant aux chemins dont il ne reste aucun vestige, rien ne dit que ces chemins aient existé, & s'il y en a eu réellement, je ne vois pas qu'on puisse me prouver que les Romains aient dû construire de ces superbes voies à travers les montagnes d'une île qui etoit pour eux une terre d'exil.

Elle a des havres, des golfes & des ports; Centuri au nord; à l'ouest San - Fiorenzo, Isola-Rossa, Calvi & Ajaccio; au sud Bonifacio, & à l'est Porto-Vecchio, Bastia, & Maccinajo. Le port de Porto-Vecchio est le plus considérable de tous. On voit dejà par-là de quelle importance peut etre la possession de cette île pour une puissance maritime de l'Europe, sur tout puisqu'elle fournit de très-beaux bois de construction.

L'intérieur de l'île est montagneux, entrecoupé de vallées agréables & fertiles, & de quelques plaines. On partage l'île en deux parties, depuis Bastia, en-deçà, & au-delà des monts, *di quà, e di là dei monti.*

La chaine des montagnes traverse à-peu-près l'île en croix. Tout le pays est outre cela divisé en neuf provinces. Les pièves sont au nombre de soixante-une. On y compte cinq évêchés, savoir, Mariana, Gebbio, Aleria, Sagona, & Ajaccio.

Toute la Corse est bien arrosée de rivières & de ruisseaux: il y a des lacs vers le centre de l'île; ceux d'Ino & de Creno sont les principaux. Le Golo est la plus considérable des rivières Il y a aussi des eaux minérales chaudes & froides Les rivières sont assez poissonneuses, & la mer près des côtes encore plus. Elle abonde en thons, en sardines, en huitres, &c. On y pêche beaucoup de corail, du blanc, du noir, & du rouge, le long des rochers de la côte; la mer, en entrant dans les terres, a formé sur les bords de l'île plusieurs étangs. Sur la côte orientale, qui, étant plus basse est plus sujète aux inondations, on remarque celui de Biguglia; c'est de tous le plus étendu, & celui dont la pèche est la plus abondante. Plus loin, sur la même côte, se trouvent les étangs salés. Ce sont des cavités que la mer remplit, & le soleil y forme un sel dont on fait usage dans l'île. L'étang de Diane produit des huitres d'une grandeur inconnue en France, & d'assez bon goût.

L'île en général manque de pâturages, ainsi le beurre & le laitage y sont peu communs. On fait des fromages de lait de chèvres, qui supplée à celui de vache. Les François on semé des foins dans les plaines d'Aleria, & en ont recueilli de très-bons & en quantité. Si jamais les transports deviennent faciles, ce canton pourra seul en fournir l'île entière.

L'île nourrit aussi toutes sortes d'animaux sauvages & domestiques. Les chevaux y sont de très-petite race, & les moutons de mauvaise espèce. Les ânes & les mulets sont de même petits, & quatre-vingt à cent livres sont assez la charge ordinaire des derniers. Les chèvres & les moutons sont en grand nombre; ceux-ci ont souvent deux, jusqu'à six cornes.

Ces troupeaux sont la richesse des montagnards. Dans la saison des neiges, ils les font descendre dans la plaine. A peine, dans les troupeaux les plus considérables voit-on un mouton blanc. Tous ont la laine noire, longue & dure comme du poil. Leur chair est mauvaise pendant les trois-quarts de l'année.

Les arbres sont grands dans cette île, sur tout les pins, les sapins, & les châtaigniers: les forêts fourniroient assez de bois pour l'établissement & l'entretien d'une flotte.

Les autres arbres les plus communs sont le chêne verd & le hètre. On tire des pins, des sapins du bai-gras, & de la résine. L'abcornogue est un arbre dont on dépouille l'écorce tous les quatre ou cinq ans; c'est ce qui fournit le liége.

Le fruit du châtaignier, en suppléant pour ainsi dire à tout, éteint l'industrie: on le sèche, on le broie, on en fait du pain; les chevaux même s'en nourrissent, & la terre reste négligée, parce qu'une forêt de chataigniers n'exige aucune culture, & que ses fruits fournissent aux besoins d'un peuple très-sobre.

L'olivier est une des principales richesses de l'île. Cet arbre est beaucoup plus gros & plus élevé qu'en Languedoc & en Provence; mais les Corses ignorent l'art de faire leurs huiles; ils pourroient en exporter une très-grande quantité, qui, en les enrichissant, feroit baisser en France le prix des huiles & des savons.

Le mûrier étoit inconnu en Corse; les François en ont planté, & les ont vu croitre rapidement. Comme l'île est peu exposée aux orages, cet arbre va offrir un avantage précieux & inexprimable pour la culture des vers à soie.

Je ne dois pas oublier de dire que les orangers, les limoniers, les citroniers, les amandiers, les

figuiers, font très-communs en Corse; si le noyer, le palmier, l'érable le sont moins, ce n'est pas que le sol leur soit contraire. La terre est couverte de buis, de mirthes, de lauriers, de genevriers, de grenadiers, & d'arbousiers.

Les vins seroient excellens si l'on connoissoit l'art de les faire. Ceux du Cap, de Muriani, & de Campo-Loro, pourroient le disputer aux vins les plus délicats.

Quelques montagnes du Cap, & plusieurs autres dans différentes pièves, fournissent de très-bel abeste ou amianthe: dans celles de Bogagnano, de Giovellina, du Niolo, on trouve du cristal de roche.

Le froment, l'orge, le seigle, le millet, réussissent très-bien dans l'île, mais l'avoine y vient difficilement, ainsi que le sarrasin.

Il y a beaucoup d'abeilles dont le miel a de l'âpreté, à cause de l'if, du buis, & des autres plantes à saveurs fortes qui couvrent l'île: celui cependant de la piève de Caccia passe pour le meilleur, & n'a aucun des défauts reprochés au miel ordinaire du pays; mais on ne sauroit trop vanter la bonté & la fermeté de la cire qu'on y recueille.

Dans les montagnes on trouve beaucoup de mines de plomb, de cuivre, de fer, d'argent & d'alun: on y fait aussi du salpêtre & du sel. Le beau granite, le porphyre & le jaspe se présentent en divers lieux. On y trouve aussi de la très-belle ardoise.

L'île abonde en gibier. Le lièvre commun y est assez bon. Le cerf est plus petit qu'en France. Le sanglier s'y trouve en troupeaux nombreux; & sa chair est excellente; le renard n'y manque pas, & sa taille est assez grande; mais on n'y voit ni loups, ni lapins, ni aucun animal venimeux, excepté cependant une petite araignée, appelée *marmignato*, dont la morsure est dangereuse.

Le muffoli est une espèce de bélier sauvage; il est couvert de poil, au lieu de laine, & produit avec la brebis domestique. La Corse possède aussi un autre animal sauvage, qu'on appelle l'*avis*.

La perdrix est très-commune; mais sa chair est sèche & n'a rien de bien délicat. La bécasse, la bécassine, le faisan, la pintade, y sont meilleures. Les grives & les merles ont un goût délicieux. Ces deux espèces ne sont en Corse que des oiseaux de passage. Ils y arrivent vers la mi-novembre & s'en retournent à la fin de janvier, ou vers le 20 de février. Le merle seul y fait son nid.

On y trouve aussi des cailles & une prodigieuse quantité de ramiers dans les montagnes. La pie seule est un oiseau étranger à l'île & ce n'est pas un mal.

La population de la Corse est évaluée à cent vingt-deux mille habitans.

Depuis que cette île appartient aux François, on a relevé & embelli les villes dont la situation étoit importante, & par d'excellentes fortifications ces places sont à l'abri de toute insulte. On y a aussi percé de grandes routes de tous les côtés, pour établir des communications d'un point à l'autre. On a coupé des montagnes & on a fait des travaux prodigieux.

L'histoire de ce peuple offre une suite de révolutions, que nous allons parcourir rapidement. Hérodote nous dit que les premiers habitans de l'île furent des Phéniciens, qui la nommèrent *Collista*, & qu'au bout de huit générations, ils furent accrus par une colonie de Lacedémoniens, sous la conduite de Théras, d'où elle prit le nom de *Thera*. Hérod. *lib. IV*, *c.* 147, 138. Dans la suite l'île prit le nom de *Cyrnos*, du nombre de ses promontoires. L'origine du nom de *Corsica* qu'elle porta ensuite est fort incertaine. Les Carthaginois en firent ensuite la conquête. Elle passa sous la domination des Romains, vainqueurs de Carthage, environ l'an 593 de Rome. Tit. Liv. *lib XVII*. Plusieurs fois ces peuples se soulevèrent contre leurs maîtres & furent réprimés; mais jamais les Romains n'y furent possesseurs tranquilles.

A l'irruption des barbares, les Goths s'emparèrent de la Corse, & y établirent le gouvernement féodal, aussi barbare qu'eux. Procop. *de bello Goth. III*, 24. Dès-lors, & pendant plusieurs siècles, cette île fut le théâtre obscur, mais sanglant, de divisions cruelles, dont il ne reste aucune histoire.

Enfin les Sarrasins, devenus puissans, s'en emparèrent environ le VIIIe siècle, & la défendirent long-tems. Il est apparent que c'est eux qui lui donnèrent le titre de royaume.

Bientôt les papes formèrent le dessein d'annexer ce royaume à leur territoire. Grégoire VII publia enfin un bref en 1079, qui le déclaroit un domaine de la mouvance du saint-siège. D'autres prétendent qu'un roi de France en fit la donation au pape.

Les Génois, se prévalant de l'état agité & incertain de cette île, avoient tâché d'établir une colonie à Bonifacio; & ils encoururent pour cela les foudres de Grégoire VII, qui les excommunia & les engagea à suspendre leur projet.

C'est à cette époque qu'il faut fixer la mission d'Hugues Colonna en Corse, avec des troupes du pape qui remporterent de grands avantages sur les Sarrasins infidèles.

Cependant l'état de l'île étoit toujours flottant; mais en 1091 Urbain II en disposa en faveur de l'évêché de Pise, par un bref, avec des réserves pour le saint-siège.

Les Génois, toujours occupés de leur projet sur le royaume de Corse, rivaux des Pisans, gagnèrent sur ceux-ci la bataille de Malora, devinrent les maîtres de Pise, & se mirent en état de l'être de la Corse, vers le milieu du XIVe siècle.

Boniface VIII, pour assurer au saint-siège le fief de ce royaume tant disputé, l'avoit donné sous ce titre, par une bulle, en 1297, à Jacques II, roi d'Aragon, avec la Sardaigne, & celui-ci en fit hommage en 1305; & en 1325, le pape Jean XXII exigea

exigea le renouvellement du même hommage. Alphonse, successeur de Jacques, fit solennellement un pareil acte en 1435, à Benoit XII, & l'on voit encore un bref d'Eugène IV, de l'an 1446, par lequel il établissoit l'évêque de Ferrare gouverneur de la Corse.

Gênes s'occupoit toujours des moyens de former des établissemens dans cette île, dont elle vouloit être souveraine, tandis qu'elle reconnoissoit la mouvance de son propre territoire envers l'empire, dont elle donna des témoignages formels dans les années 1396 & 1458, lorsqu'elle se mit sous la protection de la France, avec cette réserve expresse, sauf les droits de l'empereur & de l'empire.

Mais les Génois, dont la souveraineté sur la Corse n'étoit point reconnue alors des autres puissances, faisoient de continuels efforts pour la maintenir sur ces peuples, avec lesquels ils avoient de perpétuels démêlés. Enfin, toujours incertaine dans cette possession, la république se détermina en 1364 de céder ses droits à François Sforce, duc de Milan, à la réserve des deux places de Bonifacio & de Calvi, qu'elle garda pour avoir toujours un pied dans ce royaume, l'objet de son ambition, qui lui a coûté plus d'argent qu'elle n'en a tiré, malgré la dureté que les Corses lui ont si souvent reprochée.

On voit qu'en 1478 le fils de ce duc de Milan établit encore un gouverneur en Corse; mais en 1481 Louis-Marie Sforce aliéna cette ville en faveur de Thomasius de Campo Frégoso.

Bientôt après les Génois se trouvèrent les seuls maîtres de cette île. La France seule réclama quelquefois ses droits, qui, après la perte de la bataille de Pavie, parurent ensevelis, tandis que les Corses, toujours jaloux de leur liberté, se plaignoient souvent du gouvernement Génois. Plus d'une fois ils prirent les armes; mais n'ayant pas de chefs capables de les conduire, ils étoient bientôt accablés, & peut-être trop sévèrement punis.

Henri II, roi de France, en recommençant la guerre contre Charles-Quint, entreprit une expédition contre la Corse. De Thou, *hist. l. XII. c.* 2. Il avoit lieu d'être mécontent des Génois qui avoient embrassé le parti de l'empereur. Une flotte débarqua en 1553 des troupes en Corse, sous le commandement de Paul de Thermes, accompagné de Sanpierro d'Orano, noble Corse, & de Jourdain des Ursins. L'administration de l'île avoit alors été remise à la banque de S. Georges de Gênes. André Doria, quoiqu'âgé de quatre-vingt-sept ans, à la tête de la jeunesse Génoise, & d'un secours fourni par l'empereur, s'embarque, les Corses s'unissent avec les François, & il se fit de part & d'autre des prodiges de valeur. Enfin on conclut un traité avantageux aux Insulaires, sous la garantie de la France. Henri étant mort, les rigueurs des Génois recommencèrent, & les plaintes des Corses continuèrent: Sanpierro d'Orano repassa en Corse, soutint encore les mécontens: mais il y fut assassiné en 1564: les uns disent que ce fut par la perfidie des Génois; d'autres le nient. De Thou, *l. XLI, c.* 31. Il est certain que les Génois se vengèrent trop sévèrement des Insulaires, qui n'en devinrent pas plus fidèles. Il n'étoit plus permis aux Corses d'exporter leurs productions, qu'ils étoient forcés de vendre, sans concurrence, aux Génois, maîtres du prix. Tous les deux ans on envoyoit un Génois, comme gouverneur, qui ne pensoit, à ce que disent les Corses, qu'à s'enrichir; & si l'on portoit des plaintes au sénat, le credit étouffoit le cri de la justice. Les commissaires intérieurs & les lieutenans suivoient le même exemple, avec une pareille impunité.

Ce fut au milieu de tant de mécontentemens que la république recueillit, & envoya en 1677 une colonie de Grecs de la Morée en Corse, au nombre de mille ames. Elle devoit jouir dans ce pays, tout catholique, du libre exercice de la religion grecque: nouveaux sujets de mécontentemens, & sujets perpetuels de divisions & de guerres.

Après une suite de mouvemens, plus ou moins violens & plus ou moins vîte réprimés, les Corses s'ameutèrent de nouveau en 1727, par l'imprudence d'un collecteur de l'impôt Génois, qui voulut, pour être payé, saisir les effets d'une pauvre femme. Ils se choisirent deux chefs, qui s'emparèrent de la capitale. Gênes, après bien des efforts, eut recours à l'empereur Charles VI, qui y envoya d'abord des troupes insuffisantes. Leur mauvais succès détermina la cour de Vienne à y envoyer une plus forte armée. Les Corses se prêtèrent alors à un accommodement, dont l'empereur fut le garant, & qui fut signé en 1733.

Dès l'année suivante les Génois avoient violé le traité. Ce fut des combats continuels jusqu'à l'apparition du baron Théodore de Neuhoff, du comté de la Marck, en Westphalie, qui fut proclamé roi de Corse en 1739. Il ne finit pas l'année sur son trône, & fugitif de lieu en lieu, arrêté à Londres pour dettes, il dut sa liberté à la générosité d'un seigneur Anglois, qui les paya. Il mourut à Londres en 1757.

Cependant Gênes, ne pouvant réduire les rebelles, eut recours à la France, qui envoya, en 1738, des troupes pour soutenir sa médiation & pour combattre les Corses. Après plusieurs combats, & beaucoup d'exécutions sévères, les Corses furent contraints de rendre les armes à la fin de 1739, & en 1740 toute l'île fut soumise à la France; à la fin de 1741 les troupes Françoises remirent l'île aux Génois, & se retirèrent.

A peine furent-ils partis, que les troubles recommencèrent. Dans la suite l'Angleterre & le roi de Sardaigne parurent favoriser les Corses; mais ils les abandonnèrent après la paix d'Aix-la-Chapelle.

La guerre, depuis 1748, continua sous différens chefs, jusqu'en 1755, que Pascal Paoli, fils d'Hya-

cinthe Paoli, un des chefs des mécontens, en 1735, fut élu général de l'île par le conseil général du royaume. Il chassa les Génois de plusieurs villes de l'intérieur du pays : il s'appliqua avec autant de sagesse à rétablir l'ordre & la sûreté par tout. Il feroit peut-être parvenu à lasser enfin les Génois, si, en 1754, la France n'avoit fait un nouveau traité avec cette republique pour envoyer des troupes, qui ne devoient agir que pour la défense. Ce traité devoit durer quatre ans. Au bout de ce terme, la république de Gênes, fatiguée de commander à des sujets toujours mécontens, les a remis à la France en 1768, par un traité, qui eut son effet par les armes victorieuses des François. La Corse fut presque toute conquise l'année suivante par les armes de cette nation, sous les ordres du comte de Vaux. Cependant Paoli & ses compatriotes se défendirent avec un courage incroyable ; souvent ils remportèrent des avantages signalés sur les François : enfin ils furent obligés de céder à la force. Paoli ne pouvant sauver sa patrie prit le parti de la quitter. Sa retraite acheva la réduction totale de l'île. Les Corses vaincus sont devenus tranquilles & soumis. On n'y voit plus même de ces montagnards venir inquiéter leurs vainqueurs. Heureux ces peuples, s'ils peuvent trouver enfin dans une administration sage le repos, la sûreté & le contentement, dont ils n'ont pu jouir depuis tant de siècles ! La nation a fondé, en 1764, une université dans la cité de Corte. Il faut espérer que les sciences & les arts, mieux cultivés dans ce pays, encore agreste, adouciront le caractère de ces fiers Insulaires, & leur apprendront à tirer plus d'avantage de leur sol & de ses productions.

Le climat de cette île est doux, & à-peu-près le même que celui de la Provence. Les bises continuelles de la mer y tempèrent les frimats des hautes montagnes, & le vent qui sort de ces mêmes montagnes rend les chaleurs de l'été moins vives, excepté quelques mois d'hiver, principalement février & mars, pendant lesquels règnent des vents affreux, quelquefois même funestes. En plusieurs endroits l'air est mauvais & contagieux, ce qui vient des eaux croupissantes & des marais, qu'il feroit possible de dessécher, & auxquels on a déjà travaillé avec quelques succès. Par tout ailleurs l'air est pur & salubre, & les habitans y parviennent à la plus grande vieillesse ; ils ne connoissent guères d'autres maux que les rhumatismes & la sciatique, encore trouvent-ils des remèdes assurés dans les eaux minérales du pays. Le terroir y est de lui-même extrêmement fertile. Il ne manque à la terre que des bras pour en tirer les véritables richesses. A n'ensemencer que les champs d'un labour facile, la Corse fourniroit des grains pour la subsistance de trois fois plus d'habitans qu'elle n'en a.

Les Corses sont naturellement ingénieux, propres aux affaires, éloquens, & doués de la pénétration la plus vive. Ces qualités n'appartiennent pas seulement à ceux qui ont cultivé les lettres : le simple berger discute ses affaires, expose ses griefs, justifie sa conduite avec une facilité d'élocution qui ravit, & une abondance d'idées qui étonne.

Mais rien n'égale l'ignorance & la grossiéreté du clergé de ce pays : à quelques individus près, qui sont plus policés & plus instruits, le reste des prêtres & des moines sont, pour ainsi dire, la honte de l'île. Croiroit-on que l'on compte soixante dix-sept couvens, dont l'ordre des Franciscains possède soixante-quatre. Tous ces monastères sont vastes, bien bâtis, encore mieux peuplés. Ce nombre énorme pour une aussi médiocre population, ne peut manquer de diminuer sous le gouvernement François.

L'idiome est un Italien un peu corrompu, surtout dans les montagnes, par le mélange de quelques termes Moresques. Les Corses ont beaucoup d'aptitude pour les sciences & les beaux arts. Ils sont braves, aiment la guerre, & notre marine françoise ne peut que se louer du courage, de l'adresse, & de l'activité des matelots qu'elle a tirés de cette île. Cette nation est vindicative au dernier point, jusqu'à poursuivre un ennemi de père en fils ; la haine & la vengeance sont presque toujours héréditaires. Les Corses sont sobres, hospitaliers, amis de la frugalité, mais passionnés pour le jeu & la chasse. Rien enfin ne se contredit plus bisarrement que leur caractère : on les représente à la fois trompeurs dans le commerce & religieux dans leurs sermens, souples & opiniâtres, rampans & hauts, légers, & prêts à prendre des partis extrêmes ; pleins d'orgueil, exempts d'ambition, sobres, paresseux, vigilans dans leurs passions, indolens, & capables des plus grands efforts, inconstans, & hommes d'habitude, vifs & mélancoliques, impétueux dans leurs révoltes, & tranquilles dans le crime. Cet assemblage de passions différentes est en eux une suite de la vivacité de leur imagination. (M. D. M.)

CORSE, bourg de France, en Anjou, élection d'Angers.

CORSOER, petite ville du royaume de Danemarck, dans l'île de Séeland, avec un fort sur la mer Baltique.

CORTE, *Curia*, petite ville d'Italie, dans l'île de Corse, avec un château, & un collége. Sa situation est vers le milieu de l'île. C'est la résidence ordinaire de l'évêque d'Aléria. Elle est à 10 li. f. e. de Calvi, 11 f. o. de Bastia. *Long.* 25, 55 ; *lat.* 42, 12.

Cette ville est placée dans un pays fertile en bleds, en vins & en huile ; mais elle est mal bâtie & mal peuplée. Son château est en assez mauvais état, quoique réparé par les François. Le roc escarpé sur lequel il est bâti n'est accessible que d'un côté. Le général Paoli y avoit son hôtel ; au reste, elle dispute vainement à Bastia le titre de capitale de la Corse. Quelques-uns croient que cette ville est l'ancienne *Cenestum*. (R.)

CORTEMIGLIA, petite ville d'Italie, au duché

de Montferrat, dans le pays d'Albe, fur la rivière de Bormida.

CORTONE, petite ville d'Italie, en Tofcane, dans le Florentin, au nord-eft de Monte-Pulciano, avec un évêché qui ne relève que du pape. La place eft bâtie fur le penchant d'une montagne, près du lac de Péroufe, & a joué un fort beau rôle dans l'antiquité, étant une des plus confidérables de l'Etrurie. On y compte deux chapitres, quinze couvens, dont plufieurs ont des églifes remarquables par leur architecture & par des peintures eftimées; plufieurs paroiffes & confréries de pénitens; un grand nombre de beaux palais, entr'autres celui des Tommafi, où il y a une galerie de trois cents tableaux des plus habiles peintres de l'Italie. Cortone offre encore aux yeux des curieux plufieurs reftes précieux d'antiquités Etrufques. On y trouve une académie célèbre, un féminaire & un collége. Cette ville a produit une foule de grands peintres & de favans illuftres. *Long.* 29, 37; *lat.* 43, 18.

CORVEY, ou LA NOUVELLE CORBIE, *Corbia*, petite ville, abbaye, & principauté d'Allemagne, en Weftphalie. L'abbé, qui eft prince de l'Empire, a la dernière voix à la diète parmi les abbés princiers. Il a auffi voix & féance dans les affemblées du cercle de Weftphalie. La ville de Corvey eft fur le Wefer, à 59 lieues e. de Paderborn. (R.)

CORVO, île la plus feptentrionale des Açores, au nord de celle de Flores. Elle a 3 li. de tour, un port, & un bon château.

CORWUA, ville de Pologne affez commerçante, dans la Samogitie, fur la rivière de Niemen.

CO (île de). L'île de Co, une des Sporades, nommée encore Lango ou Stancho, autrefois *Cos*, fut la patrie d'Hippocrate & d'Appelles, les deux plus grands hommes du monde, l'un pour la médecine, & l'autre pour la peinture. Elle fut auffi très-célèbre par la pourpre que l'ont pêchoit entre cette île & celle de Nifizus, à préfent Naffari; par fes excellens vins & par fes belles gazes. Elle s'approchoit des côtes de l'Afie mineure entre la mer Egée & la mer Carpathienne, à l'entrée du golfe Céramique, qui féparoit la Carie de la Doride. Strabon lui donnoit foixante-neuf milles d'Italie de circuit, & parmi les modernes Thevet lui affigne trente-cinq lieues de France.

Il y avoit encore, du tems de Jéfus-Chrift, un temple, élevé en l'honneur d'Efculape, dans le fauxbourg de Co, qui étoit également renommé & rempli de préfens confacrés, des plus précieux. On voyoit entr'autres dans ce temple le portrait d'Antigonus, peint par Appelles; & celui de Vénus Anadyomène; c'eft-à-dire, *qui sort de l'eau.* Ce dernier portrait fut porté à Rome, & confacré au dieu Céfar par l'empereur Augufte.

Enfin ce qui touche davantage, on y voyoit quantité de planches ou de tableaux qui contenoient des obfervations fur le cours des maladies, leurs fymptômes, les remèdes dont on s'étoit fervi, avec leurs divers fuccès. On dit qu'Hippocrate fit un recueil de toutes ces obfervations, & que c'eft-là qu'il a puifé les premières lumières qu'il a eues de la médecine, & dont il a fçu tirer un fi grand parti.

Cette île eft encore affez fréquentée. On y a long-tems admiré un fuperbe platane, dont les branches couvroient tout le bazar. On dit qu'il a été abattu par la foudre il y a peu d'années. (R.)

COSA, petite rivière d'Italie, dans la Campagne de Rome, qui fe jète dans le Garigliano. (R.)

COSAQUES (les). C'eft le nom qu'on donne à un peuple guerrier, qui habite les parties les plus méridionales de la Mofcovie, & fur tout ce qu'on appelle la *petite Russie*, en langue Mofcovite, *molaia Russia.* Il y a toute apparence qu'ils font Ruffes d'origine. Quoiqu'il y ait une grande reffemblance entre la langue Polonoife & la Mofcovite, celle des Cofaques a cependant plus d'affinité avec cette dernière. Leur religion eft la même; ils fuivent le rit Grec; ils y font même fort attachés: & s'ils n'ont pas apporté cette religion de leur première patrie, où elle eft généralement fuivie, on ne fauroit dire en quel tems ou à quelle occafion ils l'ont embraffée. On peut les divifer en deux branches.

1°. Les Cofaques Maloroffiques, ou de la petite Ruffie. Cette branche eft compofée des Saporogiens & des régimens Slobodiens.

2°, Les Cofaques Donniens, d'où font iffus les Cofaques de la Wolga, les Cofaques Terkiens, qui font aujourd'hui éteints; Grebeins-Kiens, Semeiniens, Jaïkiens, & Sibériens.

Il feroit intéreffant de favoir comment ils fe font féparés du gros de la nation pour faire un peuple à part, pour vivre fous des loix toutes différentes, & pour établir entr'eux une forme de gouvernement toute militaire, & qui n'a rien de commun avec celui de la nation dont ils font defcendus. M. Müller a donné là-deffus certains détails curieux, que M. Büfching a tranfcrits dans fon ouvrage: nous allons en donner le précis.

Les anciens Mofcovites, peu reffemblans à ceux de nos jours, qui fe montrent fi bien, lorfqu'il s'agit d'attaquer un ennemi, ou d'en repouffer les affauts, étoient, en quelque façon, le jouet de ces mêmes Tartares que les Ruffes, dans la dernière guerre, ont fi facilement fubjugués, malgré la protection de l'empereur des Turcs. Ces peuples faifoient autrefois des courfes fréquentes dans la Ruffie; ils en ont quelquefois même traité les fouverains avec la dernière indignité: les provinces les plus voifines de leur pays eurent le plus à fouffrir de leurs ravages. Ce qu'on nomme aujourd'hui la *petite Russie*, ou l'*Ukraine*, étoit la principale province de ce vafte pays. Les fouverains y ont fait leur réfidence dès le tems du grand duc Igor, jufqu'à celui d'André Jurgewitfch Bogolubskoy, qui, en l'année 1157, transféra le fiége de la fouveraineté de Kiovie à Wolodimer; dès-lors il y eut

dans cette ville des princes indépendans. En 1240, les Tartares, sous la conduite de leur Khan-Bati, se rendirent maîtres de Kiovie, & dévastèrent le pays; ils y abusèrent étrangement de leur pouvoir; ils établissoient & déposoient à leur gré les princes Russes dans le district de cette dernière ville, & ailleurs. L'an 1320, Gedimin, grand duc de Lithuanie, mit une fin à la domination des Tartares: il vainquit Stanislau, prince de Kiovie, qui descendoit des anciens grands ducs de Russie, & s'étant rendu maître de la ville, il y établit un gouverneur.

C'est vraisemblablement de cette époque qu'il faut dater le commencement des Cosaques. La haine d'une domination étrangère obligea plusieurs des anciens habitans à s'expatrier, & à chercher une retraite aux environs de l'embouchure du Boristhène, qu'on nomme aujourd'hui le *Dnieper*.

Ce fleuve, avant que d'entrer dans la mer Noire, forme une espèce de lac d'assez grande étendue, & un grand nombre de petites îles: plus haut on trouve treize cataractes, ou chûtes d'eau, qu'on nomme communément les *treize porovis du Borysthène*. Une situation comme celle-là étoit propre à se défendre, & les attaques fréquentes que ces fugitifs avoient à essuyer de la part des Tartares, des Lithuaniens, & des Polonois, & l'obligation de repousser tant d'ennemis, les mît dans la nécessité d'établir parmi eux un gouvernement militaire, très-différent de celui sous lequel ils avoient vécu jusqu'alors. On ne peut guère en fixer le commencement avant cette époque.

Des établissemens de cette nature ne se font pas faits tout d'un coup. Une seconde irruption que les Tartares firent en 1515, dans laquelle ils se rendirent encore maîtres de Kiovie, augmenta vraisemblablement le nombre des fugitifs. Une troisième cause put y contribuer: Casimir, fils de Jagellon, roi de Pologne, entreprit d'unir à la Pologne la principauté de Kiovie. Il la partagea en districts; il établit dans chacun de ces districts des vaivodes, des castellans, des starostes, des juges, & d'autres officiers, tous de nation Russe: il ne mit point de différence entr'eux & les Polonois naturels; il vouloit même rendre ces dispositions durables, & les confirmer par des loix, dont ses successeurs ne devoient point s'écarter. Cependant ceux durerent peu; il s'introduisit quantité de Polonois dans le pays; ils acquirent des domaines; Ils furent attirer à eux les emplois honorables & lucratifs; il commencèrent à traiter avec hauteur les anciens habitans, que cette façon d'agir rebuta de plus en plus, & ce mécontentement grossit encore le nombre des émigrans.

Il est vraisemblable aussi que ce fut à cette époque, ou du moins vers ce tems, que le pays, dont les Cosaques sortirent, fut appellé la *petite Russie* pour le distinguer du reste des provinces qui formoient cette vaste région, qu'on nomme aujourd'hui *Moscovie* ou *Russie*. Pendant que la première étoit unie à celle-ci sous un même souverain, ou pendant que l'une & l'autre étoient opprimées par les Tartares, il n'y a pas d'apparence qu'on ait pensé à cette distinction.

Peu après, ces émigrans, que l'on nomma d'abord *Mela Rossiisky*, mot qui peut signifier les *petits Russes*, s'étendirent jusqu'au Log, même jusqu'au Dniester, & occupèrent le pays compris entre ces fleuves & le Borysthène. Ils batirent des villes & des villages, où ils se retirerent en hiver pour y habiter avec leur famille, en été, la jeunesse, & ce qu'il y avoit de gens vigoureux, se répandoient sur les frontières, & harceloient perpétuellement les Turcs & les Tartares, ce qui mettoit la Pologne & la Lithuanie à couvert de leurs dévastations; si bien que les souverains de ces deux pays, non-seulement les laissoient faire, mais de plus leur accordoient certains avantages, & cherchoient à mettre plus d'ordre à leur gouvernement, afin qu'ils se rendissent plus redoutables à ces deux peuples, ennemis du nom chrétien.

Le nom de Saporogiens, qu'on a donné aux Cosaques, paroit signifier *demeurant au-dessous des chutes d'eau*. Dans les commencemens on n'y mettoit pas de différence: tous les Cosaques etoient habitues au-dessous des cataractes ou porovis du Borysthène. Le roi Sigismond I crut qu'il convenoit d'en placer une partie au-dessus; il leur céda un terrain considérable, afin qu'ils fussent plus à couvert des courses des Tartares, & il augmenta d'ailleurs leurs privilèges.

Il y a toute apparence qu'on construisit alors quelques places fortes dans ce pays, accordé tout nouvellement aux Cosaques, afin qu'ils pussent y retirer leurs armes, ce qu'ils avoient d'artillerie, & leurs munitions, & que les Tartares ne pussent pas si facilement s'en emparer. C'est vraisemblablement ce qui a occasionné la construction des villes de Tschigirin & de Tschirkaski: on en a toujours parlé comme de villes cosaques; mais elles ont été ignorées avant que ce peuple existât. Un des successeurs de Sigismond fit encore mieux. Etienne Bathori, ce roi qui s'est rendu si fameux par sa valeur, pour rendre les Cosaques plus utiles à son royaume, & en tirer meilleur parti en tems de guerre, en forma six corps ou régimens, chacun de mille hommes; il les partagea en sotna ou drapeaux. Chaque Cosaque du régiment devoit être inscrit dans le rôle du drapeau auquel il appartenoit, & s'y rencontrer au premier ordre toutes les fois qu'on l'assembloit; chaque division étoit commandée par des officiers permanens; enfin tous les régimens, pris ensemble, avoient un commandant, qui fut appellé *hetmann*, nom dérivé de *het*, qui veut dire *chef*. Pour lui attirer plus de considération, le roi lui donna une banière royale, une queue de cheval, un bâton de commandement, & un sceau. Il etablit aussi parmi eux divers emplois civils dont on s'abstient d'indiquer les noms.

Ce même roi accorda au prince Bogdan Rofchinsky, premier hetmann, la ville de Terechtemirow, pour lui & pour fes fucceffeurs, & il permit aux Cofaques d'occuper le pays qui s'étend delà jufqu'à Kiovie. Il augmenta auffi leur territoire à l'orient du Dnieper, d'un quartier de pays de vingt milles d'etendue.

Terechtemirow devint la capitale des Cofaques, au lieu de Tfchirkaski, qui l'avoit été jufqu'alors. Elle fut la réfidence de l'etmann ou de celui qui en faifoit les fonctions. On y confervoit les titres & les franchifes de la nation. C'étoit la place d'armes & le rendez-vous des troupes quand elles vouloient entrer en campagne. Les Cofaques devoient fe fournir eux-mêmes d'armes & de munitions, & faire la guerre à leurs dépens, à moins qu'on ne veuille donner le nom de paie à quelques préfens que le roi faifoit annuellement à chaque foldat, & qui confiftoient en une peau de bœuf, un ducat & une peliffe. Un certain nombre d'entr'eux reftoit conftamment auprès du chef, il étoit permis aux autres d'habiter dans les villages. Par cet arrangement, on avoit pourvu à la culture du pays en même tems qu'à fa défenfe.

Cette bonne intelligence entre le roi & les Cofaques dura peu de tems. Sigifmond III, fucceffeur d'Etienne, ne fentit pas tout l'avantage qui en revenoit au royaume: il vouloit les gêner dans leurs expéditions, retrancher quelques-uns de leurs priviléges, donner aux Polonois les premières dignités, faire dépendre le hetmann des Cofaques du général de la couronne. Plufieurs nobles Polonois bâtirent dans leur pays des bourgs & des villages & après y avoir attiré des habitans à force de promeffes, ils prétendirent les traiter en efclaves. Le clergé romain s'y introduifit; on plaça à Kiovie un évêque catholique romain, à côté du métropolitain Ruffe; on chercha à réunir l'eglife grecque de ce pays au fiége de Rome, & dans une efpèce de concile, tenu à Brefle, en Lithuanie, en 1595, on perfuada au clergé de la petite Ruffie de renoncer à l'obedience du patriarche Grec de Conftantinople, pour reconnoître la fuprématie du pape.

Toutes ces vexations émurent ce peuple, qui crut enfin devoir foutenir fa religion & les droits de fa patrie par la force. Il en réfulta une guerre qui dura trois règnes, avec une alternative de bons & de mauvais fuccès. Enfin Bogdan Chmelnizki, homme actif & très-intelligent, que les Cofaques avoient choifi pour leur hetmann, finit ces troubles. Il avoit remarqué que les Polonois promettoient beaucoup, quand le befoin de leurs affaires le demandoit, & qu'ils tenoient peu quand elles avoient changé de face. Il crut que fa nation ne pouvoit rien faire de mieux que de fe réunir à celle dont fes ancêtres avoient fait partie, en fe foumettant aux czars de Mofcovie, dont les prédéceffeurs avoient eu droit fur la petite Ruffie que les Polonois retenoient injuftement.

Le traité fe conclut le 6 Janvier 1654, à Peréaflaw, enfuite de quoi les villes & les habitans du côté oriental du Dnieper, ainfi que la capitale de la province de Kiovie, fuivirent l'exemple des Cofaques; Chmelnizki avoit porté les forces militaires des Cofaques à quarante mille hommes, & les avoit partagés en quinze corps, dont la plus grande partie avoit fa demeure à l'occident du Dnieper & portoit le nom des villes qu'ils habitoient, comme de Tfchigirin, Tfchirkaski, &c. dès-lors ce nombre fut porté à foixante mille hommes, & divifé en dix corps qui établirent leur demeure à l'orient du fleuve, & prirent les noms des villes principales de ce quartier de pays.

Pendant que la guerre duroit entre les Polonois & les Cofaques, plufieurs familles quittoient journellement la rive occidentale du Dnieper pour s'établir du côté oppofé. Enfin l'ancien pays qu'ils occupoient ne fe trouvant plus fuffifant pour l'entretien de tous, ils furent contraints de s'étendre toujours plus vers l'orient, du côté de Belgorod, fur les frontières de la Crimée, pays alors inhabité, mais très-fusceptible par la nature de bonifications. Là fe formèrent les cinq régimens Slobodiens, connus fous les noms de *Achtirka*, de *Sumi*, de *Charkow*, d'*Isum* & de *Rybna*, ou *Ostohoschk*.

L'établiffement de ces colonies commença en 1652: elles fe trouvèrent tellement au large, qu'elles purent en 1659, recevoir & placer une grande multitude de leurs compatriotes qui étoient venus les joindre.

On ne fait pas bien précifément en quel tems fut bâtie la Setfcha des Cofaques Saporoniens; on croit que ce fut fous le régne de Sigifmond I. C'eft une forteréffe dans une île du Borifthène, endeffous des cataractes: dans les commencemens, c'étoit tout fimplement le rendez-vous de ceux qui fe deftinoient à faire une campagne: ils s'y rencontroient pour elire leur chef, & pour concerter les mefures qu'il y avoit à prendre pour réuffir dans leur expédition. Dans la fuite, ce lieu eft devenu la demeure de gens non mariés, réfolus de faire plus ou moins long-tems leur tout de la guerre, & de renoncer à toute autre occupation. Toute perfonne qui afpiroit aux honneurs de la guerre, alloit paffer du moins trois ans dans la Setfcha, quelquefois ils faifoient durer ce féjour fept & même dix ans; après ce terme, ils revenoient dans leurs maifons comblés d'honneurs & de biens.

Il refte une queftion affez intéreffante à déterminer, c'eft l'origine du nom de *Cosaques*. On fait que les habitans de la petite Ruffie ne l'ont pas toujours porté. D'où dérive-t-il? Quelques-uns le tirent du mot *koja*, qui, en langue cofaque, fignifie *chevre* ou *chevreuil*, par où l'on a voulu marquer l'extrême agilité de ces peuples; d'autres de *kossa* une *faucille*; d'autres encore de *kazack*, un *voleur*; il y en a qui le dérivent du mot *kauschak*. Aucune de ces étymologies n'eft vraifemblable. Un écri-

vain Polonois, après avoir rapporté une expédition faite contre les Turcs à Ak-kiermen, ou Bolgorod, sur le Dniester, en 1516, par les Cosaques, sous la conduite d'un nommé Preslaw, ou bien Predislaw Lanskoronsky, a dit qu'alors, pour la première fois, on entendit le mot de Cosaques en Pologne. Cela pourroit bien signifier qu'alors les Cosaques commençoient à se faire en Pologne une réputation de valeur, vu que certain nombre de Polonois, qui avoient suivi Lanskoronsky dans son expédition, y acquirent le nom de Cosaques qu'ils rapportèrent en Pologne. On pourroit, je l'avoue, expliquer ainsi les termes de cet écrivain; mais il est plus naturel de croire qu'il a voulu dire que ces peuples portèrent alors, pour la première fois, le nom de Cosaques. Il se peut qu'il en soit de même du nom de Tscirkasses que ces mêmes peuples portent aussi, & dont Tscirkask, leur première capitale, semble avoir tiré son nom. Si ceci nous apprend le tems auquel le nom de Cosaques a commencé, il ne nous apprend ni le sens ni la cause de cette dénomination : & comme elle fut donnée non-seulement aux habitans de la petite Russie, mais aussi aux Polonois qui les accompagnèrent dans cette expédition, on peut conclure que ce n'est point un nom de nation, ni de pays, mais de profession, de caractère, & qui exprime certaine façon particulière de faire la guerre.

Ce n'est pas dans cette occasion seule qu'on a ainsi nommé des troupes étrangères à la petite Russie. Celles que le czar Wasilei Iwanowitz Schuiskoi prit à son service, l'an 1579, qui de-là passèrent en Allemagne au service de l'empereur Ferdinand I, dans le commencement de la guerre de trente ans, quoiqu'elles fussent Lithuaniennes, furent pourtant appellées *Cosaques Lissoviens*, à cause de leur chef qui étoit un gentilhomme Lithuanien : appellé *Lissomski*. Mais la question recommencera: pourquoi les uns & les autres furent-ils ainsi nommés ?

Notre auteur croit que ce nom a été en usage parmi les Tartares, avant que les Russes l'aient porté, & qu'il a passé de ceux-là aux Cosaques Malorossisques, immédiatement, ou par le canal des Cosaques du Don, qui sont aussi d'origine Russe.

Mais d'où les Tartares avoient-ils pris ce nom ! L'empereur Grec, Constantin Porphyrogenete, dans le IXe siècle, a fait mention d'un pays qu'il nomme *Kasakia*; il le place au pied du mont Caucase, du côté du midi, entre la mer Noire & la mer Caspienne. On trouve dans les annales Russes qu'en l'année 1021, le prince Mstislaw de Tmutracan, fils du grand Waldimir subjugua un peuple appellé *Kosagi*. Ce dernier nom a beaucoup d'affinité avec celui de *Kosakia*. Le premier pourroit être le nom du peuple & le dernier celui du Pays qu'ils habitoient. En fera-t-on descendre les Cosaques Russes? La ressemblance des noms n'est pas une preuve suffisante; le nom peut bien avoir passé d'un peuple à l'autre, & si l'on suppose que les premières troupes qui ont fait la guerre à la manière des Cosaques modernes, fussent originaires du pays dont on a parlé, on aura une raison fort probable du nom commun donné à toutes celles qui les ont imitées. Mais d'ailleurs on assure que le mot *kasak*, en langue Tartare, signifie *armé à la légère*, un soldat plus propre à tourmenter & à inquiéter l'ennemi qu'à le combattre de pied ferme, un soldat qui sert pour une certaine solde, ou enfin un homme qui porte la tête rasée. Tous ces traits conviennent aux Tartares, quelques-uns aux Cosaques Russes : cette conformité pourroit bien leur avoir attiré ce nom, tout comme les Kirgis Cosaques, communément appellés *Casatschia orda*, paroissent devoir cette dénomination à leur manière de combattre en fuyant. Tant que les Tartares furent maîtres des contrées méridionales de la Moscovie, on n'entendit point parler des Cosaques Russes; ils ne se montrèrent que lorsque le règne des autres fut sur son déclin. Ils firent la guerre en faveur de leur patrie, de la même manière que les Tartares l'avoient faite contre eux : une manière de combattre, toute semblable, leur fit donner le nom de *Cosaques du parti Russe*, tout comme leurs ennemis portoient celui de *Cosaques Tartares*. Ces derniers, après avoir long-tems fait souffrir les Moscovites, furent enfin dispersés ou détruits. A leur place parut une nouvelle milice qu'on nomma les *Cosaques du Don*. Il y a tout lieu de croire qu'ils sont Russes d'origine; leur langue & leur religion en sont la preuve. Il est vrai cependant qu'ils ont la physionomie tartare, on ne sauroit le nier; mais l'objection n'est pas invincible: cette conformité entre les deux peuples peut venir du mélange des deux nations par des mariages.

Ces peuples ou cette milice occupent une grande étendue de pays. Il y a toute apparence qu'elle a commencé par un petit nombre de volontaires, que son utilité aura engagé la cour à en favoriser l'établissement, & même à y envoyer des recrues. Ils habitent aujourd'hui cent trente villes & onze slobodes. On trouve que c'est en 1579, que les Cosaques du Don servirent pour la première fois dans l'armée du czar Iwan Wasiliewitz : leur valeur n'a point été inutile à l'empire de Russie; il est vrai qu'on peut leur reprocher aussi quelques rébellions, comme l'an 1670, & l'an 1708 : à cela près, ils ont rendu de bons services à cette couronne.

Des Cosaques du Don sont sortis ceux du Wolga; & peut-être même ne sont-ils qu'un même peuple, qui, l'été, habitoit le bord du Wolga, & se retiroit en hiver dans les habitations qu'il avoit sur le Don ou Tanaïs.

Suivant toute apparence, ces peuples se seroient beaucoup plus étendus dans les quartiers du Don & du Wolga, sans un accident qui procura une émigration. L'avidité, ou peut-être la nécessité,

avoit engagé les Cosaques à diverses entreprises, contraires aux traités conclus entre les czars & les empereurs Persans. On les accusa de ne pas plus épargner leurs amis que leurs ennemis. Pour reprimer ces attentats, le czar Iwan Wasiliewitz, qui avoit à cœur d'etablir entre ses états & la Perse, un commerce que les courses des Cosaques troubloient, envoya contre eux, en 1577, un puissant corps de troupes, sous la conduite d'un solnik, appellé *Iwan Muraschkin*; les Cosaques se trouvant incapables de lui résister, six mille d'entr'eux, conduits par l'Hetamann Jermolai, remontèrent les rivières de Rama & de Tschussowaia pour se retirer dans la Sibérie: ils défirent & chassèrent Kutschum, kan des Tartares; & après s'être rendus maîtres du pays, ils se soumirent au czar, qui les reçut en grâce & les reconnut pour sujets fidèles. Ces derniers Cosaques ont été les peres des Cosaques de Sibérie; sous la conduite des chefs qu'on leur envoyoit de Russie, ils se sont étendus jusqu'aux frontières de la Chine & à l'Océan oriental: il est vrai que leur nombre s'est considérablement augmenté par les volontaires qu'ils ont reçus parmi eux. Cette augmentation, quoique forte, n'épuisa pas cependant le pays qu'ils avoient quitté; peu après cette époque, de nombreux partis de Cosaques se retirèrent sur les bords des fleuves de Jaïk & de Terek, qui se jètent l'un & l'autre dans la mer Caspienne; ils ont non-seulement retenu leur ancienne façon de vivre, ou la même forme de gouvernement que leurs ancêtres, mais il paroît que jusqu'à l'an 1708, ils relevoient en quelque façon des Cosaques du Don, ou Cosaques Donniens.

Quoiqu'il paroisse que cet article soit déjà assez étendu, nous ne voulons cependant pas omettre ce qui regarde l'histoire des Cosaques de la petite Russie. En 1708, leur hetmann Mazeppa prit parti contre les Russes pour le Roi de Suède; le czar Pierre-le Grand, après la bataille de Pultawa, résolut de les humilier. Il envoya des troupes dans les iles du Dnieper, où ils s'étoient réfugiés avec leurs femmes & leurs enfans: il en fit massacrer un grand nombre; il enleva leurs biens & les fit distribuer à ses soldats. Il fit entrer ses troupes dans leur pays, & il envoya plusieurs milliers de Cosaques sur les bords de la mer orientale, où ils furent employés à des travaux pénibles, ce qui les fit périr misérablement. Leur dernier hetmann étant mort, cette dignité demeura vacante jusqu'en 1727, qu'elle fut conférée à Daniel Apostel. Supprimée après son décès, elle n'a été rétablie qu'en 1750, en faveur du comte Kirila Grigorgewitsch Rasumowsky, qui ayant été élu par les Cosaques, fut ensuite confirmé par la czarine Elisabeth, qui le reconnut publiquement pour tel. Dès lors cette charge a de nouveau été supprimée en 1764. Finissons par observer que les Cosaques en général, paroissent plus dépendans de la cour de Russie qu'ils ne l'étoient autrefois; car alors ils formoient une espèce de république de soldats qui, à plusieurs égards, étoit independante.

Le pays de ces Cosaques est communément appellé l'*Ukraine*, nom qui signifie un pays limitrophe: il forme en effet la séparation de la Russie, de la Pologne, de la Tartarie & de la Turquie. *V.* UKRAINE.

Les Cosaques Grebenskiens occupent cinq petites villes munies d'un parapet construit de terre, & quelques autres lieux de moindre importance sur les bords du fleuve Terek, & rendent à la Russie de grands services contre les Tartares brigans qui se tiennent dans les environs. Ils reçoivent tous les ans d'Astracan une paie régulière quoique modique.

Les Cosaques Saporogiens échangent leur bétail & leur poisson avec les Russes, les Polonois & les Turcs, contre du bled & toutes sortes de marchandises.

Les Cosaques Donniens qui habitent les bords du Don, vivent de bétail, d'agriculture & de brigandage.

Les Cosaques Sibériens, se sont étendus jusqu'aux frontières de la Chine, & au rivage de l'Océan oriental; ils sont gouvernés par des officers Russes.

Les Cosaques Jaikiens, sont dans le gouvernement d'Orenbourg; ils ont leur hetmann particulier, & se nourrissent de la pêche qui est fort considérable.

Enfin les Cosaques Seimeiniens, habitent le long du Terek où ils occupent la partie qui s'étend depuis Kissar, jusqu'aux Cosaques Grebenskiens. Ils cultivent du grain, sur tout du froment & du seigle, & ils recueillent du vin qui est leur boisson ordinaire; ils aiment la chasse, accoutument de bonne heure leurs enfans à tirer de l'arc, & manient très-bien les armes à feu. Les maisons de tous ces Cosaques sont bâties en bois à la maniere des Russes. (M. *D. M.)*

COSEL, petite ville de la Haute-Silésie, dans la principauté d'Oppelen, appartenant au roi de Prusse, dans le voisinage de l'Oder & des frontières de Pologne. C'est la capitale d'un cercle qui porte son nom, & c'est une place forte depuis près de trente ans. Elle a son gouverneur, son commandant & sa garnison particulière; elle professe la religion Catholique, & les Minimes ont un couvent dans ses murs. Les Hongrois la prirent d'assaut, l'an 1745, mais bientôt après les Prussiens la reprirent; & l'an 1758, dans le cours de la derniere guerre de l'Autriche contre la Prusse, cette ville eut un blocus à soutenir, & plusieurs ravages à essuyer dans les villages de son canton. Elle n'a plus le titre de principauté qu'elle avoit autrefois; mais son château a conservé des domaines & une jurisdiction en propre, que l'empereur Charles VI avoit concédés au prince Menzicoff, favori de Pierre-le-Grand, & qu'un comte de Plettemberg possède aujourd'hui. *Long.* 35, 55; *lat.* 49. (*R.*)

COSENZA, ville considérable d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur le Crate, avec un archevêché, un assez bon château; c'est l'ancienne *Cusentia*, capitale du pays des Bruthiens. Isabelle d'Aragon, reine de France, femme de Philippe-le-Hardi, y mourut en 1270. Ce fut aussi là que mourut Alaric, roi des Visigots. Cette ville a été souvent maltraitée par les tremblemens de terre, sur tout en 1658. C'est la patrie de Bernardin Tilesio, habile philosophe du XVI siècle, l'un des premiers qui ait eu le bon esprit de secouer le joug de la philosophie d'Aristote. Sa situation est dans une plaine très-fertile. *Long.* 34, 10; *lat.* 39, 23. (*R.*)

COSLIN, ou COESLIN, autrefois Cossalitz, ville immédiate d'Allemagne, dans le cercle de la Haute-Saxe, au duché de Poméranie, sur la rivière de Nisobeck. Elle a été la proie des flammes en 1504 & 1718; mais elle a été rebâtie d'une manière plus agréable. On remarque sur tout la belle place du marché, où se trouve la statue du roi Frederic-Guillaume, que la ville lui fit ériger en 1724, en reconnoissance des secours qu'il lui procura pour sa reconstruction. C'est le siége d'une cour de justice, qui y fut établie pour la Poméranie ultérieure, d'un consistoire, d'une prérôté; & on y voit plusieurs manufactures. Il y eut un grand combat en 1760 entre les Prussiens & les Russes tout près de cette ville. Les fauxbourgs furent réduits en cendres par l'artillerie Russe.

COSNE, *Condate*, ville de France dans le Nivernois, sur la Loire, à 42 li. s. de Paris. Ses environs abondent en mines de fer. Il s'y fabrique beaucoup de coutellerie, & il s'y trouve un prieuré de l'ordre de Malte. *Long.* 20, 35, 26; *lat.* 47, 24, 40 (*R.*)

COSSANO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. *Long.* 34, 5; *lat.* 39, 55.

COSSÉ, bourg & terre de France dans le Maine, élection de Laval, & à 4 li. s. de cette ville, avec titre de duché. Il donne le nom à l'ancienne & illustre maison de Cossé-Brissac, qui a produit beaucoup de personnages, aussi recommandables par leurs exploits & leurs faits d'armes, que par l'éclat de leur naissance. (*R.*)

COSSIACO, petite ville d'Italie en Istrie, sur un lac de même nom, à la maison d'Autriche.

COSSENEY, petite ville du canton de Berne, dans le pays de Vaud.

COSSUMBERG, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Chrudim.

COSSWICK, petite ville d'Allemagne dans la principauté d'Anhalt, sur l'Elbe.

COSTA-RICA, province de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans l'audience de Guatimala: Carthago en est la capitale. Le territoire est pauvre & peu fertile, mais il est couvert de gros & de menu bétail. (*R.*)

COSTEN, ville de la grande Pologne, sur les frontières de la Silésie, avec le titre de starostie.

COSWICK, petite ville d'Allemagne sur l'Elbe, au cercle de la Haute-Saxe. Il s'y trouve un château qui sert de résidence aux princesses douairières de la branche d'Anhalt-Zerbst. La ville a son magistrat; cependant la haute & basse justice y est administrée au nom du prince par le directeur de justice. C'est la capitale du bailliage de Coswick.

COTATI, ville d'Asie, dans la presqu'île, en-deçà du Gange, au royaume de Travancor, à 4 lieues du cap Comorin. *Long.* 95, 8; *lat.* 8.

COTATIS, ou COUTETIS, ville d'Asie, dans la Géorgie, capitale du pays d'Imirette, sur le Phase. Les Turcs y ont une garnison. *Long.* 61, 20; *lat.* 43, 10.

COTBUS, ville d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur la Sprée. On y voit trois églises Luthériennes, une église Calviniste, une école latine, & une bonne manufacture de draps. Elle fut entièrement réduite en cendres en 1468, 1470, 1597, 1600, & 1671. C'est la capitale du cercle ou bailliage de Cotbus.

COTE DE SAINT-ANDRÉ (la), petite ville de France en Dauphiné, dans le Viennois, à 7 li. o. de Grenoble.

COTE DES DENTS (la), pays d'Afrique dans la Guinée, entre la côte de Malaguette, la côte d'Or, & les Quaquas: il s'y fait un grand commerce d'ivoire.

COTE DÉSERTE, pays d'Afrique qui s'étend depuis le royaume de Magadoxo, jusqu'au cap de Gardafui. Elle n'est presque habitée que par des bergers. (*R.*)

COTE DÉSERTE, pays de l'Amérique méridionale, entre l'embouchure de la rivière de la Plata, & le Port-Desiré.

COTE D'OR, (la), contrée d'Afrique dans la Guinée, entre la côte des Dents & le royaume de Juda. Ce pays comprend une infinité de petits royaumes, dont l'étendue n'est guère plus grande que celle d'une paroisse de France. Cette côte est fameuse par la traite des nègres. Les Danois, les Anglois, les Hollandois, y ont des comptoirs. Les Hollandois y ont Saint-George de la Mine; les Anglois le Cap-Corse & Anamabou. On en tiroit autrefois beaucoup de poudre d'or. (*R.*)

COTE-DE LA PÊCHERIE, est une partie de la côte orientale de la presqu'île deça le Gange, vis-à-vis l'île de Ceilan, ainsi nommée à cause de la pêche des perles.

COTE-ROTIE, est le nom donné à une côte de Dauphiné, au-dessus de Valence & de Thain, le long du Rhône. On y recueille des vins très-renommés. (*R*)

COTE SAUVAGE, pays de l'Amérique méridionale & partie de la Guyane, sur la côte de la mer du Nord.

COTENTIN (le), pays maritime de France, dans

dans la basse-Normandie, dont une partie forme une presqu'île qui s'avance sur l'Océan, & qui remplit les pieds du chien couché que représente la Normandie sur les cartes. Ce pays abonde en excellens pâturages, en bétail, & en chevaux très-estimés. Les habitans sont vifs, subtils, prudens & laborieux. Coutances en est la capitale. *Voyez* COUTANCES. (*R.*)

COTIGNAC, petite ville de France en Provence, sur la rivière d'Argens, au diocèse de Fréjus, à 2 li. e. de Barjols; cette ville est renommée pour ses confitures.

COTIGNOLA, petite mais très-forte ville d'Italie, dans le Ferrarois, bâtie en 1276.

COTILIE, petite rivière d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure; elle se jète dans celle de Crate.

COTO, ou LAMPI (royaume de), en Afrique, au bord oriental de la rivière de Volta. Ce royaume est plein de montagnes & de palmiers. Les habitans sont fort misérables. Leur commerce ne consiste que dans la veute des esclaves qu'ils enlèvent à leurs voisins, soit par surprise ou à force ouverte. (*R.*)

COTTA, royaume de l'île de Ceilan, où croît la canelle. Il y en a une forêt de 12 lieues.

COTTAN, royaume d'Asie dans la Tartarie; ce pays a beaucoup de villes & de bourgs. On y recueille de la soie en abondance, & beaucoup de vin qui y est excellent. La capitale en est Cottan.

COTTAN, que les Orientaux appellent *Chosan*, ville d'Asie dans la petite Bucharie. Elle appartient au grand Kan des Calmoucks. La ville est bâtie de briques & les environs très-fertiles. Les habitans font un grand commerce avec les Calmoucks, & les marchands des Indes & du Tangut. (*R.*)

COTTIENES, la partie des Alpes comprise entre le mont Viso au midi, & le mont Cenis au septentrion. Le mont Viso, le mont dit le Col-de-la Croix, le mont Genèvre, & le mont Cenis, forment ce qu'on appelle les *Alpes Cottiennes*: *Alpes Cottiæ* ou *Cottianæ*, de Cottius ou Cottius à qui l'empereur Claude donna le nom de roi. Elles séparent le Dauphiné du Piémont. (*R.*)

COTZIO, ou COZZA, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Bosnie sur la rivière de Drucia.

COUCHAN, abbaye régulière de Bénédictins, à une lieue e. de Villefranche en Roussillon.

COUCHÉ, petite ville de France dans le Poitou, sur une petite rivière qui se jète dans le Clain, diocèse & à 7 li. de Poitiers.

COUCHES, en Bourgogne, *Concha*, gros bourg de l'Autonois, fort peuplé, entre Autun, Montcenis, Châlon & Beaune; avec titre de baronnie. La voie romaine de Châlon à Autun, traversoit Couches. Il y a un ancien & riche prieuré de Bénédictins, réuni au Collège d'Autun en 1624. Il est fait mention de ce prieuré dès 1017. Il s'y trouve une église collégiale fondée en 1464 par Claude de Montagu & Louise de la Tour sa femme, & une châtellenie royale.

Les Calvinistes avoient un temple près de Couches, qui fut démoli en 1645, par M. de Roquette, évêque d'Autun. Le pays est un vignoble abondant: on y fait un grand commerce de vins communs. (*R.*)

COUCO, pays d'Afrique dans la Barbarie, au royaume d'Alger, entre Alger & Bugie. Le peuple qui est soumis à un roi ou chef particulier, habite dans des montagnes & des déserts. C'est là que se réfugient ordinairement les deys d'Alger, avec leur argent, lorsqu'ils craignent d'être mis à mort dans les guerres de partis, & les soulevemens des peuples. (*R.*)

COUCY, ville de France dans le Laonois, près de la rivière d'Oise. *Long.* 20, 58; *lat.* 48, 30.

Cette ville est remarquable par les vestiges d'un château bâti par les anciens seigneurs de Coucy, reparé & augmenté par Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI roi de France. Il y a bailliage royal, maîtrise particulière des eaux & forêts, & grenier à sel. On l'appelle aussi *Coucy-le-Châtel*. Elle est a 5 li. o. de Laon, & 3 n. de Soissons.

Il ne faut pas la confondre avec Coucy-la-Ville, qui est un village & une paroisse, à une demi-lieue de Coucy.

COUDRE, bourg de Savoie, dans le Chablais, près du lac de Genève. (*R.*)

COUDROT. *Voyez* CAUDROT.

COUESNON (la), rivière de France, en Anjou.

COULAN, petit royaume de la côte de Malabar. Le roi & la plupart de ses sujets sont idolâtres mêlés de chrétiens de Saint-Thomas. La capitale est Coulan. Il y a une forteresse, & un port de même nom, qui est à la compagnie Hollandoise des Indes. Les habitans sont braves & bons guerriers.

COULANS, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans, avec titre de baronnie, & un château. (*R.*)

COULANGES-LES-VINEUSES, ou COLANGES. *Voyez* sous ce dernier mot.

COULOGNE, petite ville de France, en Gascogne, aux confins de l'Armagnac.

COULOMB, abbaye de Bénédictins, fondée en 1028, au diocèse & à 4 li. n. de Chartres.

COLOMMIERS. *Voyez* COLOMIERS.

COULONGES, petite ville de France, en Poitou, dans l'élection & à 4 li. n. e. de Fontenay-le-Comte.

COULONS, bourg de France, dans le Berri; dans l'élection de Gien.

COURBEVILLE, bourg de France, dans la généralité de Tours, élection de Laval.

COURBITÉ, bourg de France, dans le Maine, au diocèse du Mans.

COURGIS, bourg de France, dans la généralité de Paris, élection de Tonnerre.

COURLE, bourg de France, dans le Haut-Poitou, élection de Thouars.

COUR-DIEU (Notre-Dame de la), abbaye de France, fondée en 1118, à 5 li. n. e. d'Orléans, ordre de Citeaux.

COUR-MONTRAL, bourg considérable de France, diocèse & à 2 li. e. de Montpellier.

COUR-NOTRE-DAME, abbaye de Bénédictins, près de Pont-sur-Yonne.

COURONNE (la), bourg & abbaye de France, fondée vers 1122, ordre de Saint Augustin, diocèse d'Angoulême.

COURPIERES, petite ville de France, en Auvergne, diocèse de Clermont.

COURSON, bourg de France, à 5 li. e. de la Rochelle. Un autre en Bourgogne, avec titre de Comté, à 4 li. s. o. d'Auxerre.

COURTANVAUX, bourg du Maine, avec titre de marquisat, à 6 li. e. de Château du Loir, & 5. o. de Vendôme.

COURTENAY, petite ville de France, dans le Gâtinois François, au sud-est de Nemours. Cette petite ville est fameuse par les princes de ce nom qui en étoient seigneurs, & qui descendoient de Louis VI, dit le Gros, trisaïeul de Saint-Louis. Ils eurent pour tige Pierre de France, l'un des fils de Louis-le-Gros, qui épousa l'héritière de Courtenay. L'abbé de Courtenay, mort en 1733, & la princesse Hélène de Courtenay, décédée au mois de Juin 1769, ont été les derniers rejetons de cette illustre maison, qui s'est fondue dans celle de Bauffremont, par le mariage de Messire Louis-Benigne de Bauffremont, chevalier de la toison d'or, avec Helène de Courtenay. C'est de ce mariage que sont issus les princes de Bauffremont actuellement existans. La maison de Courtenay étoit une des plus anciennes & des plus illustres de l'Europe. Issue qu'elle est des rois de France, elle a donné une suite de cinq empereurs au trône de Constantinople, & des souverains à la Hongrie & à Trébisonde. La ville de Courtenay, située sur la rivière de Claisy, appartient aujourd'hui au marquis de Fontenille. Il s'y tient toutes les semaines un marché très-fréquenté. Elle est à 6 li. s. o. de Sens, 6 n. e. de Montargis, & 27 s. de Paris, *Long.* 20, 42; *lat.* 48, 1. (*R.*)

COURTESON, ville de la principauté, & à une lieue s. d'Orange.

COURTISOU, bourg de France, en Champagne, au diocèse de Châlon.

COURTIVRON, village de Bourgogne, à 6 li. n. de Dijon, 4 de Grancey, & 3 de Selongey.

Les seigneurs de la maison de Saulx ont possédé cette terre dès le XIIe siècle. Jean de Saulx, seigneur de Courtivron, chevalier, conseiller du parlement de Paris, chancelier de Bourgogne, concourut en 1413, pour être chancelier de France, avec Henri de Marle, & eut six voix; il fut inhumé en 1420, au prieuré du Quartier, où l'on voit son monument.

Les maisons de Baufremont, de Mailli, de Malain, &c. ont possédé cette terre. Elle appartient à MM. le Compasseur depuis 1581; elle fut érigée en baronnie par Henri IV, en 1595, en faveur de Claude le Compasseur, pour services rendus au roi, & en marquisat en 1698.

M. le marquis de Courtivron, le septième des Compasseur, seigneurs de ce lieu, de l'académie des sciences, est connu dans la république des lettres par différens mémoires d'optique & de physique, imprimés dans les volumes de l'académie, & sur tout par le memoire sur l'*Art des forges*, en société avec M. Bouchu, imprimé en 1762, qui fait suite des *Mémoires sur les Arts*.

Son patriotisme éclairé paroît sur tout par le *Mémoire sur la maladie du bétail*, qui se declara il y a plusieurs années, à Is-sur-Thil, & les remèdes qu'il y propose. (*R.*)

COURTRAY, ancienne ville & châtellenie de France, de la Flandre Autrichienne. Louis XIV la prit & la fit demanteler. Elle est sur la Lys, à 4 lieues n. o. de Lille. Il s'y trouve une église collégiale, une paroisse, la prevôté de Saint-Amand, un collége, & plusieurs maisons religieuses. Les François emportérent cette place en 1744. *Long.* 20, 58; *lat.* 51, 51. (*R.*)

COUSERANS. *Voyez* CONSERANS.

COUTANCES, *Constantia*, *Cosediæ*, ville ancienne & considérable de France, dans la Basse-Normandie, capitale du Cotentin, située partie sur une hauteur, partie en plaine, près de la rivière de Siole. C'est le siége d'un gouverneur particulier, d'un évêché, d'un bailliage, d'une élection, d'un présidial, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, &c. On y compte deux églises paroissiales, une abbaye de filles, cinq couvens de l'un & de l'autre sexe, un collége, un hôtel-dieu, un hôpital, &c. L'évêque est suffragant de Rouen, & son diocèse comprend cinq cent cinquante paroisses, sous quatre archidiaconés, dix abbayes, & deux chapitres. La cathédrale, d'architecture gothique, est un superbe vaisseau. Son portail & son dôme ne sont pas indignes de l'attention des voyageurs. Le commerce de cette ville consiste principalement en grains, en beurre & en bétail. Coutances est proche de la mer, à 9 lieues d'Avranches, 18 o. de Caen. 16 n. e. de Saint-Malo. *Long.* 16 d. 12', 23"; *lat.* 49 d. 2', 50".

COUTERNE, bourg de France, en Normandie, généralité d'Alençon, élection de Falaise.

COUTERNEN, ancien village du Dijonnois, à 2 lieues est de cette ville, sur la Tille. Betto, évêque de Langres, en donna l'église à l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon en 801. Il s'y tint un *malle publique* ou *placité*, sous Charles-le-Chauve, par Isaac, évêque de Langres, & le comte Odo, commissaire du roi, *missis Dominicis*; un autre en 896.

COUTHERNANS, village dans la principauté, & à 2 lieues n. e. de Montbéliard, remarquable

par ses sources d'eau salée, & par ses carrières d'ardoises.

COUTRAS, petite ville de France, en Périgord, remarquable par la victoire que Henri IV y remporta en 1587. Elle est sur la Drôme, à 4 lieues n. e. de Libourne. *Long.* 17, 32; *lat.* 46, 4.

COUTURE (la), riche abbaye de Bénédictins, au diocèse & dans le fauxbourg du Mans.

COUVERTOIRADE, petite ville de Rouergue, à 5 li. s. e. de Milhaud.

COVENTRI, belle & grande ville d'Angleterre, au comté de Warwick, sur la petite rivière de Sherburn. Elle a des bonnes manufactures, & elle envoie deux députés au parlement. Son évêché est réuni à celui de Lichtfield, dans la Stafford-Shire. Elle est à 15 li. n. o. de Londres. *Long.* 16, 3; *lat.* 52, 25. (*R.*)

COVOLO, fort considérable du Tirol, qui défend un passage important, par lequel on peut pénétrer d'Allemagne en Italie. L'artillerie, les vivres, les soldats mêmes qui doivent former la garnison, y sont guindés par des cordes. Ce fort est sur le haut d'un rocher escarpé. (R.)

COWALE, ou plutôt KOWALE, petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Brsefkie, en Cujavie.

COWBRIDGE, bourg considérable d'Angleterre dans la partie méridionale de la principauté de Galles, au comté de Glamorgan. Il n'est pas loin de la mer, & ses environs sont d'une fertilité peu commune dans la contrée; de-là ses grosses foires de bétail, & les gros marchés pour denrées qui y sont très-fréquentés; & de-là encore la propreté, l'aisance & la solidité qui se voient dans ses maisons & dans ses rues. Il a pour sa police vingt-six officiers municipaux. *Long.* 13, 20; *lat.* 51, 50. (R.)

COWEAN, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinster, & dans le comté de Kilkenny. (R.)

COWEL (le), contrée d'Ecosse, & l'une des trois parties dont la province d'Argile est composée.

COWES, très-bon port de mer d'Angleterre, dans l'île de Wight, sur la côte de Hampshire. C'est en tems de guerre le rendez-vous très-sûr de nombre de vaisseaux marchands, qui vont y attendre les convois de Portsmouth, ou des autres stations voisines. Des deux châteaux qu'Henri VIII fit bâtir dans ce lieu, il n'en est qu'un qui soit entretenu de nos jours & qui serve en effet à protéger le port. *Long.* 16, 10; *lat.* 50, 45.

COWORDEN, ou COEVORDEN, ville & forteresse des Provinces-Unies, au pays de Drente, l'une des plus fortes places des Pays-Bas, & la clef des provinces de Groningue & de Frise. Elle est située dans les marais sur les confins du comté de Bentheim. L'évêque de Munster la prit le 10 juillet 1672, & les états la reprirent avec une valeur extraordinaire, le 23 juillet de la même année. Comme c'est une des plus importantes places de la république, de ce côté-là, le fameux Coehorn, ingénieur, le Vauban des Hollandois, l'a faite fortifier à sa manière & en a fait un des chefs-d'œuvre de son art. *Long.* 24, 16; *lat.* 52, 40. (*R.*)

COWPER, ville ou bourg royal d'Ecosse, au comté de Fife, à 4 lieues o. de Saint-André, 7 n. e. d'Edimbourg. *Long*, 15. *lat.* 56, 34. (*R.*)

COYACO, dans le diocèse d'Oviendo, en Espagne. Il s'y est tenu un concile l'an 1050.

COYO, ville du Japon, près de Smungi. C'est la sépulture ordinaire des rois de Bungo.

COZES, bourg de France, en Saintonges, élection de Saintes.

COZUMEL, île considérable de l'Amérique, sur la côte orientale de l'Yucatan. Elle est proche du continent, & peut avoir six lieues de largeur, & environ dix-huit de longueur. Son terroir est fertile, & abonde en fruits, légumes, bétail, volaille, miel & cire. Les Espagnols n'y ont point d'établissement, & les naturels du pays en sont les maîtres.

CRACKOW, petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Saxe, au duché de Meckelbourg. Elle n'est remarquable que par une maison de plaisance des ducs de Meckelbourg. L'architecture en est singulière.

CRACOVIE, *Carodunum*, *Cracovia*, ville capitale de tout le royaume de Pologne, dans le palatinat de Cracovie. Elle est située sur les bords de la Wistule & de la Rudawa, dans une contrée fertile, & entourée de murailles, & renferme un grand nombre de couvens & d'églises, dont la principale est celle de Notre-Dame. La maison de plaisance du roi est à l'ouest dans un fauxbourg. Du côté du sud, vers la Wistule, on découvre le château du roi, bâti sur un rocher. Les murailles, les tours & les bastions lui donnent l'air d'une petite ville. Le palais royal, l'église cathédrale, deux autres églises, & plusieurs maisons sont encore partie de ce château. C'est à Cracovie que se fait le couronnement des rois de Pologne, & qu'ils y sont inhumés. L'évêque, en même tems duc de Sévérie, jouit de revenus considérables. Tout près du château est le fauxbourg de *Stradomo*, où il y a plusieurs églises, des couvens & des hôpitaux. De ce fauxbourg, on passe la Wistule sur un pont qui conduit à la ville de Casimir, qui fait presque la moitié de la ville entière de Cracovie. Elle est à l'est, & a été bâtie par Casimir le Grand. On y trouve l'université dont dépendent onze colléges, & quatorze écoles de grammaire. L'évêque en est le chancelier perpétuel. Outre cela, il y a encore un collége de Jésuites, & un autre d'écoles pieuses. Cette ville & celle des Juifs sont jointes ensemble. Vers le nord est le fauxbourg de Klepart, qui n'a point de murailles, mais qui contient le palais épiscopal & plusieurs églises, dont celle de Saint-Florian est des plus magnifiques. L'enceinte de Cracovie est

vaste; mais cette ville n'est plus aussi florissante qu'autrefois, ayant beaucoup souffert dans les deux dernières guerres contre la Suède. Elle est déchue aussi autant par sa population que par son commerce. Les bourgeois ont le privilége de n'appeller qu'au roi des jugemens de la ville; & sa majesté ne peut les juger qu'à Cracovie même. Cette ville fut fondée, dit-on, en 700. Son évêché fut érigé l'an 1000 de J. C. La ville reçut en 1257 le droit de Magdebourg. La peste y fit de grands ravages. En 1655, elle fut prise par le Suédois, & ne rentra que deux ans après sous la domination de la Pologne. En 1702, elle fut prise de nouveau par les Suédois. Il y a dans ses environs des riches mines de sel. La partie de son palatinat, qui est à droite de la Wistule, a passé à l'empereur lors du démembrement de la Pologne en 1773. Elle est à 60 li. de Bude, 45 s. o. de Varsovie, 72 n. e. de Vienne, 280 n. o. de Constantinople, 300 de Paris. *Long.* 38; *lat.* 50, 8. (M. D. M.)

CRAGOCENO, petite ville de la Valachie, sur la rivière d'Alant ou d'Olt.

CRAIBOURG, joli bourg de la Haute-Bavière, dans la régence de Bourghausen, situé dans un territoire fertile. (R.)

CRAIL, petite ville d'Ecosse, dans la province de Fife, sur la Mera. Elle est remarquable par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Danois & les Ecossois.

CRAILSHEIM, ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans le margraviat d'Anspach, sur la Jaxt.

CRAINBOURG, ville d'Allemagne, dans la Carniole, sur la Save. *Long.* 31, 55; *lat.* 46, 30.

CRAINFELD, petite ville de la Haute-Hesse, sur la rivière du Nid, au nord de Hanau, à la maison de Darmstad.

CRAMBORN, ville d'Angleterre, dans la province de Dorcester.

CRAMPE, ou CREMPE, petite rivière d'Allemagne, dans le duché de Poméranie.

CRANACH, CRONACH, ou GOLD-CRANACH, petite ville de Franconie, au district, & à 9 li. e. de Culmbach, à la source du Mein-Rouge, qui se jète dans le Mein-Blanc.

CRANBROOKE, ville d'Angleterre, dans la province de Kent.

CRANDÉ (île). *Voyez* HELENE.

CRANENBOURG, petite ville d'Allemagne, au duché de Cléves, entre le Wahal & la Meuse.

CRANGANOR, petit royaume d'Asie, dans l'Inde, en deçà du Gange, sur la côte de Malabar dépendant du Samorin.

La capitale se nomme Cranganor, lieu de la résidence du roi. Il faut dans cet article distinguer quatre choses. Le royaume, la rivière, la ville & la forteresse de Cranganor, que les Hollandois prirent d'assaut sur les Portugais en 1662, & qu'ils ont bien fortifiée. Un évêque Portugais porte le titre d'évêque de Cranganor. Elle est à 8 lieues n. o. de Cochin. *Long.* 91; *lat.* 10, 25. (R.)

CRANGE, ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, au duché de Vandalie, sur la rivière de Grabow. (R.)

CRANICHFELD, petite ville d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, partie dans la principauté de Gotha, partie dans celle d'Altenbourg. La seigneurie dont elle est le chef-lieu, est egalement divisée entre ces deux principautes. La ville est située sur la rivière d'Ilm. (R.)

CRANSAC, lieu de France dans le Bas-Rouergue, connu seulement par ses eaux minerales qui y attirent beaucoup de monde en mai & septembre. On puise ces eaux à deux fontaines, qui ne sont qu'à six pieds l'une de l'autre, & qui sortent d'une montagne. On trouve au-dessus de ces deux fontaines des grottes qui font des étuves tres-salutaires pour les maladies du genre nerveux, les tremblemens qui en font la suite, & la sciatique. Les eaux de Cransac n'ont aucune odeur sensible, leur saveur est un peu âcre & vitriolique. Elles sont apéritives, & bonnes contre les rhumatismes, les paralysies légères, & les obstructions.

CRANTSBERG, bailliage de la Haute-Bavière, dans la régence de Munich. (R.)

CRAON, chateau & principauté de Lorraine, à une lieue e. de Lunéville, ci-devant Hadonvillers.

CRAON, bourg de France, dans la province d'Anjou, sur la rivière d'Oudon.

CRAONNE, petite ville de France, dans la généralité de Soissons, au diocèse de Laon.

CRAPACK, (monts), chaîne de montagnes fameuses qui s'étend en forme de croissant le long de la Moravie, de la Silésie, de la Pologne & de la Moldavie, qu'elle sépare de la Hongrie & de la Transilvanie. Leur plus grande hauteur est au comté de Zips, & les montagnes de ce district peuvent se découvrir, par un tems serein, d'Erlau en Hongrie, & de Cracovie en Pologne. Le bas de cette chaîne est chargé de bois, plus haut, ils sont des plus beaux, mais en s'élevant davantage ils deviennent rabougris, & la cime n'offre qu'une suite d'énormes rochers escarpés, couverts de neiges permanentes, & de distance en distance des lacs d'une eau très-limpide. (R.)

CRAPONE, petite ville de France, dans la province d'Auvergne. Il y en a encore une de ce nom en Languedoc, dans le Vélay. On donne aussi ce nom au canal de la Durance qui sert à fertiliser la Crau.

CRASCHEN, petite ville d'Allemagne, en Silésie, dans la principauté de Wolau, près des frontières de la Pologne.

CRASSNITZ, petite ville de la petite Pologne, au palatinat de Sendomir.

CRATO, petite ville avec un château, dans l'Estramadure Portugaise, ci-devant au prieuré de

Malte, mais aujourd'hui réunie au domaine de la couronne. Elle est à 4 li. o. de Portalégre.

CRAU (la), petit pays de France, en Provence, aux environs de Salon. Elle consiste en une vaste plaine, semée de cailloux roulés, entre lesquels il croit une herbe fine & savoureuse qui donne un goût excellent à la chair des moutons qui y paissent. (R.)

CRAUTHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du Bas-Rhin sur la rivière d'Yaxt. Elle est le chef-lieu d'un bailliage de même nom.

CRAVANT, ou CREVANT, petite ville de France, en Bourgogne, près du confluent de la Cure & de l'Yonne. Elle est située dans un terroir abondant en bon vin, & fameux par la bataille qui s'y donna entre les Anglois & les François en 1423. *Long.* 21, 15; *lat.* 47, 42. (R.)

CRÉANCES, bourg de France, en Normandie, généralité de Caen, élection de Coutances.

CRÉANGES, ou KRICHINGEN, petite ville & comté d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin. La ville est située sur la Nied allemande, à peu de distance de Falkenbourg ou Fauquemont. Le pays relève en quelques parcelles de l'évêque de Metz; & dans tout le reste, il est feudataire de l'empire auquel il paie une légère taxe pour les mois Romains. Les comtes de Créanges les possèdent, & ils en tirent le droit de siéger & de voter dans les assemblées du cercle du Haut-Rhin, & aux diètes de l'empire.

CRÉCY EN PONTHIEU, *Crociacum in Pontivo*, ancienne maison royale de France, en Picardie, remarquable par la bataille qui s'y donna en 1346, entre Philippe de Valois & le roi d'Angleterre, & où les François furent défaits.

CRÉCY, petite ville de la Brie, au diocèse & à 3 li. s. de Meaux, avec un prieuré de filles de l'ordre de Saint-Benoît. Il y en a une autre à 2 li. n. o. de Soissons.

CRÉCY-SUR-SERRE, bourg de France, sur la Serre, qui se décharge dans l'Oise, à 3 li. n. o. de Laon, & 5 s. de Guise.

CREDITON, ville d'Angleterre, dans le Dévonshire, sur la rivière de Crédit.

CREECKS (les), nation de l'Amérique septentrionale, sauvage & idolâtre. Elle est voisine des établissemens des Anglois dans la Nouvelle-Géorgie. Les Creecks vont nuds, sont fort belliqueux, & se peignent des lésards, des serpens, crapaux & autres animaux de cette espèce sur le visage, pour paroître plus redoutables.

CREFELD, belle ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. Elle est régulièrement bâtie, bien peuplée, & doit ses progrès à son commerce de toiles fines, qui sont vendues sous le nom de toiles de Hollande, & à ses nombreuses manufactures & fabriques de toutes espèces. Les catholiques forment le plus grand nombre de ses habitans: ils ont une belle église & un couvent de religieuses. L'église principale appartient aux Réformés. Les Mennonites, qui y sont en grand nombre y ont le libre exercice de leur religion. Les Luthériens ont aussi une église, & les Juifs une synagogue. C'est près de cette ville que les François furent défaits, en 1758, par l'armée des alliés. (R.)

CREGLINGEN, ville d'Allemagne, dans la Franconie, au margraviat d'Anspach, sur la Tauber, avec un château. C'est le chef-lieu du grand bailliage de son nom. (R.)

CREICHGAW, petit pays d'Allemagne dans le Bas-Palatinat, arrosé par le Creich, petite rivière qui se jète dans le Rhin près de Spire.

CREIL, petite ville de l'île de France sur l'Oise, à 2 li. n. o. de Senlis, & 12 n. de Paris. *Long.* 20, 8, 11; *lat.* 49, 13, 10.

CREILSHEIN, ou KRAISHEIM, petite ville du marquisat d'Anspach, près de la rivière d'Yaxt.

CREKLAD. *Voyez* CRIKLAD.

CRÉMASQUE (le), petit pays d'Italie, en Lombardie, dans l'état de Venise. Il est enclavé dans le Milanès, dont il faisoit autrefois partie. Le territoire est très-fertile, les rivières qui l'arrosent sont le Serio, & la Communa. Crême ou Crema en est la capitale.

CRÊME, ou CREMA, anciennement *Forum Diguntorum*, ville forte d'Italie, dans l'état de Venise, capitale du Crémasque, avec un évêché érigé en 1579, suffragant de Boulogne. Elle appartient aux Vénitiens depuis 1428. Le Serio qui se jète dans l'Adda, arrose ses murailles. Elle est à 9 milles de Lodi, & à 30 de Bresse. *Long.* 27, 25, *lat.* 45, 25.

CREMIEU, petite ville de France en Dauphiné, dans le Viennois, à une lieue du Rhône. Il s'y tint un concile en 836 (R.)

CREMIENIETZ, ville de Pologne, dans la Haute-Wolhinie, aux confins de la Podolie, sur la rivière d'Irwa. C'est le siége d'une starostie. (R.)

CREMITTEN, petite ville d'Allemagne, dans la Prusse orientale, sur la Pregel. (R.)

CREMMEN, petite ville d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg. Il y a une métairie royale, & la justice s'administre tant au nom du roi qu'en celui des seigneurs de Réder, de Lütke, de Pfuil & des Kaake, de telle sorte que de vingt-quatre parts, il en appartient seize au roi & huit aux gentilshommes qui viennent d'être nommés.

Le lac de Cremmen est près de la ville de ce nom. Il communique aux lacs de Béetz, de Crein & de Ruppin, par des canaux qu'on a rendus navigables au moyen des écluses.

CREMNITZ, ou KREMNITZ, petite ville de la Basse-Hongrie. C'est la place principale du département des mines. Elle est au milieu des montagnes, qui la cachent jusqu'à ce qu'on soit prêt d'y entrer. On y compte trente à quarante maisons, deux églises, un couvent de Francifcains & un château. Les fauxbourgs, beaucoup plus grands que la ville, forment neuf rues, & il s'y trouve

un hôpital avec une église. C'est dans cette ville que siége la chambre royale des mines, & que s'envoie à son hôtel des monnoies tout l'or & l'argent qu'on retire des autres villes minières. Il s'y fabrique environ cent mille ducats d'or tous les ans. On y compte neuf mines royales, sans parler de celles qui appartiennent à la ville ou aux particuliers. L'air & l'eau n'y sont pas très-sains, ce qui occasionne beaucoup de maladies.

CRÉMONE, *Cremona*, ancienne, forte & considérable ville d'Italie, au duché de Milan, capitale du Crémonois, avec un bon château, & un évêché suffragant de Milan. Le prince Eugène voulut la surprendre en 1702 sur les François, mais il n'y put réussir. Il la prit par capitulation en 1707.

Cette ville a été saccagée plusieurs fois, & s'est toujours relevée de ses ruines avec honneur. Ses rues sont larges & droites, mais les maisons ont peu d'apparence. La place est traversée par un petit canal qui est souvent fort mal propre. On y voit de très-belles places publiques, & plusieurs jardins très-agreables. La tour de Crémone a plus de deux cent quarante pieds de hauteur jusqu'au clocher; là commence l'aiguille qui est d'une hauteur prodigieuse, qui la fait passer pour une des premières tours de l'Europe. Je crois cependant qu'elle la céde en tout point à celle de Strasbourg. La cathédrale est magnifique: le portail est élevé sur plusieurs belles colonnes de marbre. Le grand hôtel sur tout est d'une beauté parfaite. Les autres églises sont dignes d'être vues pour leur architecture & leurs tableaux. Cette ville est renommée encore par ses excellens violons. C'est la patrie de Jérôme Vida, fameux poëte Latin, qui vivoit dans le siècle de Leon X, & qui le premier composa à l'exemple d'Horace, un art poétique très-estimé. Crémone est célebre encore par l'enlèvement du maréchal de Villeroy, par la défaite des armées de France & de Sardaigne, laquelle fut suivie deux ou trois jours après des batailles de Luzara & de Guastalla. *Long.* 27, 30; *lat.* 45, 8. (M. D. M.)

CRÉMONOIS, pays d'Italie, au duché de Milan, borné à l'est par le duché de Mantoue, au nord par le Bressan, à l'ouest par le Lodezan, & le Crémasque, au sud par le Parmesan. Il est fertile en vins & en fruits, appartient à la maison d'Autriche. Crémone en est la capitale.

CREMPE, ou KREMPE, petite ville d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans la Stormarie, près de la rivière de Krempe. Ses fortifications ont été rasees sur la fin du XVIIe siècle.

CREMS, belle ville de la Basse-Autriche près de la cataracte du Danube. Elle est remarquable par deux foires qu'on y tient chaque annee. (R.)

CREMS-MUNSTER, riche abbaye de Bénédictins, dans la Haute-Autriche, à 10 li. s. e. de Lintz. Cette riche abbaye a été supprimée en 1783.

CREMSIER, petite ville de Moravie, près de la rivière de Morave. Il y a une collégiale & un college des pères des écoles pieuses. Elle est sous la protection de l'evêque d'Olmutz, qui fait sa residence ordinaire dans le château de cette ville. Cette ville a beaucoup souffert des flammes, en 1643 & 1656. En 1752, le château, ainsi que les archives, le fauxbourg & cinquante-cinq maisons furent brûlés. (R.)

CRENO, ou CRENA, lac de l'ile de Corse, vers le milieu de l'ile.

CRÉPI, ville de l'Ile de France, capitale du Valois, élection de la généralité de Paris, avec présidial, bailliage & prévoté. Elle est à 7 li. de Meaux, 5 s. de Compiègne, 13 n. de Paris. *Long.* 20, 28; *lat.* 49, 12.

CRÉPI EN LAONOIS, petite ville de France, à 2 li. n. e. de Laon. Il y a prévôté royale.

CRÉPIN (Saint-), abbaye regulière de France, ordre de Sain-Benoît, diocèse de Cambray.

CRÉPIN-EN-HAYE (Saint-), abbaye d'hommes, ordre de Saint-Augustin, près Soissons.

CRÉPIN-LE-GRAND (Saint-), abbaye de l'ordre de Saint Augustin, dans Soissons.

CRÉQUY, village d'Artois, à 3 li. est de Montreuil, & à 4 o. de Saint-Paul. Il a donné son nom à une famille illustre.

CRESCENTINO, petite ville de Piémont, dans le Vercellois, sur le Pô, prise par les François en 1704, & reprise par les alliés en 1706. Elle est à 8 li. n. e. de Turin. (R)

CRESPI. *V.* CRÉPI.

CRESSIER, petite ville de Suisse, dans la principauté de Neufchâtel.

CREST (le), petite ville de France, en Auvergne, près de l'Allier, au diocèse & à 4 li. de Clermont.

CREST (le), *Cresta*, petite ville de France, en Dauphiné, sur la Drome, à 6 li. s. e. de Valence, & 134 s. e. de Paris. Il s'y trouve une tour ou fort, convertie aujourd'hui en prison d'état, & gardée par une compagnie d'infanterie. (R.)

CRESTE (la), abbaye de France, ordre de Citeaux, diocèse de Langres.

CRETE (la). *V.* CRESTE.

CREUSE (la), *Crosa*, rivière assez considérable de France, qui prend sa source dans la Haute-Marche & se jète dans la Vienne, à 3 li. au-dessus de la Haye.

CREUSSEN, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, sur le Mein, siége d'un bailliage de même nom. On y fait de la vaisselle de terre qui est très-estimée.

CREUTZ (le comté de), petit pays de l'Illirie Hongroise. Creutz, qui lui donne son nom, en est le seul lieu considérable.

CREUTZBERG, ou CREUTZBOURG, ville de la Silésie, dans la principaute de Brieg, sur la petite rivière de Brinnitz: elle a un château & deux églises, dont l'une est catholique & l'autre Lutherienne; & c'est la capitale d'un cercle assez

étendu de même nom, fort maltraité par les Polonois vers la fin du XVIe siècle.

On trouve dans la Prusse orientale, & dans la Lithuanie Russienne, au palatinat de Livonie, des villes & des châteaux qui portent aussi le nom de Creutzberg.

CREUTZENACH, comté d'Allemagne, dans la Haute-Autriche. (R.)

CREUTZENACH, ville d'Allemagne dans le cercle du Haut-Rhin, & dans la portion palatine, du comté de Sponheim ou de Spanheim, sur la rivière de Nahe, proche des salines très-belles établies de nos jours, & au pied des ruines du château de Kautzenberg, rasé par les François en 1689. C'est une ville très-bien bâtie à la moderne, & l'une de celles où les empereurs de la race de Franconie tenoient leur cour; l'electeur Palatin y a un bailli. *Long.* 25, 15; *lat.* 49, 54. (R.)

CREVANT. *Voyez* CRAVANT.

CREVECŒUR, forteresse des pays-Bas, en Hollande, sur la Meuse. Les François la prirent en 1672.

CREVECŒUR, bourg de France, dans le Beauvoisis, remarquable par les étoffes qu'on y fabrique. Il a titre de marquisat.

CREVECŒUR, bourg du Cambresis, sur l'Escaut. C'est auprès de cet endroit qu'étoit l'ancien *Vinciacus*, remarquable par la bataille qu'y gagna Charles Martel en 717.

CREVECŒUR, fort Hollandois, en Afrique, dans la Guinée, sur la côte d'Or.

CRICHGAU. *Voyez* CREICHGAW.

CRIKLAD, bourg d'Angleterre, dans le comté de Wiltshire. Il envoie deux députés au parlement.

CRILLON, village du comté Venaissin. Il est à 2 lieues n. e. de Carpentras. C'est un duché papal.

CRIMÉE, contrée de la Tartarie. Les anciens l'ont connue sous le nom de *Chersonese Scythique*, ou *Taurique*, *Cimmérienne*, ou *Pontique*, parce qu'elle avance dans le Pont-Euxin, ou la mer Noire, qui la borne au couchant, au midi, & partie à l'orient. On voit en ce pays-là des ruines des villes grecques, & quelques monumens des Génois, qui subsistent encore au milieu de la désolation & de la Barbarie. Cette presqu'île est presque entourée entiérement par la mer Noire & la mer d'Azof, à la langue de terre près qui la joint à la Terre-Ferme. Le pays contient des terres très-fertiles, qui produisent d'excellent vin, & toutes sortes de grains, mais les Tartares les cultivent fort peu, laissant ce soin à leurs esclaves & aux étrangers. Ils mangent peu de pain, leur nourriture la plus délicieuse est la chair de cheval, le lait & le fromage. De tous les Tartares Mahométans ce sont ceux qui ressemblent le plus aux Calmoucks. Ils sont gouvernés par un khan, ci-devant nommé par la Porte Ottomane, qui le déposoit, si les Tartares, ou plutôt Tatares, s'en plaignoient, & sur tout s'il en étoit trop aimé. Mais par le traité de 1775, entre la Russie & la Porte, ces Tartares ont été déclarés libres & indépendans comme l'air. La presqu'île de Crimée est pour ainsi dire semée de bourgs & de villages, & contient outre cela plusieurs villes assez grandes; mais fort mal bâties. Elle est jointe au continent par un isthme où se trouve un fort. Les Russes le nomment *Pérékop*, à cause de ses fossés; & les Turcs, *Or Capi*, la *Porte Or* (& non la *Porte d'Or*, comme on dit quelquefois). Batcherai, ou le palais des Jardins, est à-peu-près au centre de la Crimée, & sert de résidence au khan. (M. D. M.)

Cette partie de la petite Tartarie est sous la domination de la Russie depuis 1783, & la possession lui en fut ocnfirmée par la Porte en 1784; mais, en 1787, cette dernière puissance a déclaré la guerre à la Russie principalement en vue de reconquérir la Crimée. quelle en sera l'issue? Le tems seul l'apprendra, & il ne nous est pas donné d'anticiper sur les événemens. *Voyez* l'article CUBAN. (R.)

CRIONERO, rivière de Natolie, en Asie. Elle coule à Sida, aujourd'hui Candelor, & se rend dans la mer.

CRIQUETOT L'ENNEVAL, bourg de France en Normandie, au pays de Caux, au milieu d'une belle campagne qui produit des grains & des lins. Il y a haute-justice; on y tient marché tous les lundis & deux foires par an.

CRISPALT, haute montagne de Suisse, près de la source du Bas-Rhin. (R.)

CRISSENON, abbaye de Bénédictines, fondée vers 1030, à 3 li. s. e. de Cravant.

CRISTINAUX, sauvages de l'Amérique septentrionale. On croit que leur pays propre est au nord du lac supérieur.

CRIVITZ, ou plutôt KRICWITZ, petite ville du cercle de Basse-Saxe, au duché de Decklenbourg.

CROATIE, *Croatia*, pays de Hongrie, qui s'étend depuis la Drave jusqu'à la mer Adriatique. Il est borné au nord par l'Esclavonie, à l'est par la Bosnie, à l'ouest par la Stirie & la Carniole, au sud par la Dalmatie & le golfe de Venise. Il appartient aujourd'hui à la maison d'Autriche. Les Croates tirent leur origine des Esclavons, & ils vinrent s'établir dans ces contrées l'an 640, sous le règne d'Héraclius, & en chassèrent les Avares: dans le moyen âge ils avoient leurs rois, dans le XIe siècle, le royaume de Croatie, avec celui de Dalmatie, passèrent à Ladislas, roi de Hongrie; ses successeurs les ont toujours conservés sous leur domination, quelques efforts que les Croates aient tentés pour s'y soustraire. Ces peuples parlent une langue qui approche beaucoup de celle des Polonois. Ils naissent pour ainsi dire soldats, & aiment la guerre avec passion. Ils professent presque tous la religion Catholique Romaine. Leurs terres sont très-bonnes, mais ils ne les cultivent qu'autant qu'il le faut pour leur subsistance. Ils en recueillent d'ex-

cellent vin. On divise la Croatie en celle d'au-delà de la Save & en celle d'en-deçà de la Save. Celle-ci a pour habitans des Croates, quelques Russiens, Grecs, & Valaques, & renferme les comtés de Waraſdin, de Creutz, de Sagrah, de Segoria, le généralat ou la préfecture de Waraſdin. On nomme aussi cette partie de la Croatie la *Haute-Esclavonie*. La Croatie d'au-delà de la Save ou Croatie propre est partagée en Croatie Hongroise & en Croatie Turque. Les places dont les Turcs sont maîtres, sont Rostanitz, château fortifié au milieu de la rivière d'Unna ; Srin, forteresse frontière sur l'Unna, & Kruppa, château au delà de l'Unna. (M. D. M.)

CROG, petite ville de France, élection de Combrailles. Elle est à 4 lieues s. d'Aubusse.

CROIA, ville autrefois très-forte de la Turquie Européenne, dans l'Albanie, avec une forteresse & un évêché suffragant de Durazzo. Les Turcs l'ont démolie. Elle est proche du golfe de Venise, à 7 lieues n. e. de Durazzo.

CROISIC (le), petite ville de France en Bretagne, avec un port de mer, à 3 lieues n. de l'embouchure de la Loire.

CROIX (Sainte-), petite ville de France, dans la Haute Alsace, bailliage & à 5 lieues n. d'Ensisheim.

Croix (Sainte-), *Santa-Cruz*, île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles. Elle a vingt-deux lieues de long, sur près de cinq de large. Le terroir y est excellent & d'un grand rapport. Il est arrosé d'un grand nombre de rivières & de belles fontaines. L'air y est mauvais en certains tems de l'année, à cause que l'île est fort platte. On y trouve de très-bons ports. Les François qui possédoient cette île l'ont vendue à la compagnie Danoise de Copenhague. On y compte aujourd'hui deux mille cent trente-six blancs, vingt-deux mille deux cents quarante-quatre esclaves, & cent cinquante-cinq affranchis.

Croix (Sainte-), dernière place maritime de l'empire de Maroc, au royaume de Sus, *lat.* 30 d. Sa rade est commode & très-sûre. Cette ville étoit assez florissante ; mais en 1731, elle fut en partie ruinée par un tremblement de terre.

Croix d'Angle (Sainte-), riche abbaye d'hommes, ordre de Saint-Augustin, diocèse & à 9 lieues de Poitiers.

CROIX-DE-ROCHEFORT (Sainte-), bourg de France, en Anjou, dans l'élection d'Angers.

Croix-Saint-Leufroi (la), bourg de Normandie, diocèse & à 2 lieues n. e. d'Evreux, avec titre de baronnie, & une abbaye de Bénédictins fort riche.

CROMARTYE, petite ville de l'Ecosse septentrionale, sur la côte orientale de la province de Ross, dans le golfe de Murray, avec titre de comté, qui s'unit avec Nairn pour envoyer un député au parlement.

CROMAU, petite ville du marquisat de Moravie, au cercle de Znoym. Il y a un couvent d'Hermites de Saint-Paul, & un bon château.

CROMBACH, petite ville du comté & à 3 li. n. de Siegen.

CRONACH. *V.* Cranach.

CRONBACH, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, au bailliage d'Orba. Il y a une chambre de justice (R.)

CRONBERG, bourg & château du Frioul Autrichien.

CRONE, ou KORONOW, petite ville du royaume de Pologne.

CRONENBOURG, forteresse de Danemark, dans l'île de Séeland, bâtie par Fréderic II, en 1577, & qui commande le détroit du Sund. Charles Gustave, roi de Suède, la prit par composition en 1658, mais elle fut rendue au Danemarck par la paix de 1660. C'est une des clefs du royaume. Elle est bâtie sur des pilotis. Environ 6 mille navires de différentes nations qui, en entrant ou sortant de la mer Baltique, passent sous le canon de cette forteresse, payent environ un pour cent de leur chargement. *Long.* 30, 25 ; *lat.* 56. (R.)

Cronenbourg, Cronberg, ou Cronbourg, jolie ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle du Haut-Rhin & dans la Wétéravie. Elle est située au pied d'une montagne sur le Mein, à 4 lieues n. de Francfort. Le comté avec la ville de Cronenbourg échut à l'électeur de Mayence, en 1704, à la mort du dernier comte qui étoit son vassal. (R.)

CRONSCHLOT, fort bâti dans la mer, sur un banc de sable, dans le golfe d'Ingrie. Il est à 4 milles o. de Petersbourg, & à une portée de canon du port de Cronstadt.

CRONSTADT, ville bien peuplée & forteresse de Russie, dans l'île de Ritzkar, ou Ritzard, dans le golfe de Finlande. Cette île, située à quatre milles géographiques de Pétersbourg, a environ un mille de long, & un quart de mille de large. Elle a été déserte jusqu'en 1710, que Pierre Ier y fit bâtir un port & une ville. Cette place est très-bien fortifiée, & a plusieurs ouvrages sur pilotis. Les rues en sont tirées au cordeau, mais elles ne sont point pavées, & les maisons ne sont que de charpente. On y trouve cinq églises Russes, une protestante & une Anglicane. Cronstadt a trois ports placés l'un près de l'autre, qui sont grands, sûrs & commodes ; mais leurs eaux, qui sont douces, sont très-préjudiciables aux vaisseaux. Ces trois ports sont très-bien fortifiés. (R)

CRONSTAT. *V.* Brassaw.

CROSSEN, ville capitale du cercle de même nom, dans la Nouvelle-Marche de Brandebourg, située sur l'Oder qui, dans cet endroit, reçoit la rivière de Bober. C'est le lieu où doit résider le bailli royal du duché de Crossen. Elle est aussi le chef-lieu du bailliage, & le siége d'une inspection ecclésiastique sur trente-deux paroisses. On y voit un château, deux églises Luthériennes, une Calviniste,

vinifte, & des manufactures de draps. Les vins des environs & les bierres qu'on y braffe font très-eftimées. Les troupes Ruffes y firent de grands dégâts en 1759. Le pont fur lequel on paffe l'Oder eft fortifié.

CROTONE, ville ancienne d'Italie, au royaume de Naples, fur le golfe de Tarente, avec un évêché fuffragant de Reggio. La citadelle regarde la mer d'un côté, & de l'autre la campagne. Elle étoit déjà très-forte par l'avantage de fa fituation, mais on l'a environnée depuis d'une bonne muraille. Les Crotoniates étoient forts & robuftes. Tout le monde fait l'hiftoire de Milon de Crotone, qui périt par l'abus qu'il fit de la force prodigieufe dont il étoit doué, en voulant achever de fendre un arbre qui étoit déjà partagé. Crotone a beaucoup perdu de fon ancien luftre, & c'eft aujourd'hui une ville affez peu confidérable de la Calabre ultérieure. *Long.* 35, 8; *lat.* 39, 10. (R.)

CROTOY (le), petite ville & fort de France en Picardie, dans le Ponthieu, à l'embouchure de la Somme. Les fortifications en ont été démolies. Elle eft à 5 lieues n. o. d'Abbeville. *Long.* 19, 20; *lat.* 50, 15.

CROULD (la), petite rivière de l'Ile de France, qui prend fa fource au-deffus de Tillay, & tombe dans la Seine, auprès de Saint-Denis.

CROUPIERE, petite ville de France, en Auvergne, fur la Dore, au diocèfe & à 8 lieues e. de Clermont.

CROUY, *Croviacum*, petite ville de France, dans la Brie, à 4 lieues n. e. de Meaux, près de la Ferté-Milon.

CROWLATD, ou CRNYLAND, petite ville d'Angleterre, au comté de Lincoln. Elle eft dans un lieu marécageux & fi rempli d'eaux, qu'elle eft prefqu'inacceffible, excepté du côté du nord & de l'eft. Toutes les maifons en font bâties fur pilotis. Elle eft très-peuplée, & a un marché public.

CROUZILLE, bourg de France, dans le Limofin, au diocèfe de Limoges.

CROYDON, jolie petite ville d'Angleterre, fur la rivière de Wandle, dans la province de Surrey, au voifinage de Forets, où il fe fabrique beaucoup de charbon, & il y a des champs où il croît beaucoup d'avoine; ces deux articles de trafic font auffi les deux principaux qui faffent valoir les foires & les marchés de Croydon. L'archevêché de Cantorbery a un palais dans cette ville, & c'eft un des plus anciens de l'Angleterre. Les pauvres y ont un bel hôpital, & les jeunes gens une bonne école. *Long.* 17, 30; *lat.* 51, 22.

CROZET, petite ville de France, dans le Forez, fur les confins du Bourbonnois. Elle eft à 4 lieues n. o. de Roanne.

CRUAS, abbaye de l'évêché & à 3 lieues n. e de Viviers, ordre de Saint-Benoît. Elle vaut 4500 livres.

CRULAY, bourg de France, en Normandie, généralité d'Alençon, élection de Verneuil.

CRUMLAW, CRUMAU, ou KRUMLOW, ville de Moravie, près de Kaunitz. Elle eft petite, affez mal bâtie, mais elle a un magnifique château.

CRUSSOL, château de France, en Vivarais, à 3 lieues f. de Tournon, qui a donné fon nom à une famille illuftre.

CRUSY, petite ville du Bas-Languedoc, au diocèfe & à 3 li. f. de Saint-Pons.

CRUSY, petite ville de France, élection & à 3 l. n. e. de Tonnerre.

CSABA, gros bourg de Hongrie, dans le comté de Bekes, au-delà de la Theifs: il eft habité par de Bohémiens, que la cour de Vienne y a fait paffer dans ces derniers tems.

CSAKA-FORNYA, forterefſe de la baffe Hongrie, dans le comté de Salade, au milieu de marais qui en rendent l'approche fort difficile, & au voifinage d'un vignoble fort eftimé.

CSAKS-VAR, anciennement CESYE, bourg de Hongrie, dans le comté de Sabolt, l'un de ceux que la Theifs laiffe à fa gauche; c'eft de ce bourg qu'eft fortie l'illuftre famille de Cfaki, laquelle remonte à l'un des fept capitaines qui, dans le IXe fiècle, amenèrent les Hongrois dans le pays.

CSANAD, ville épifcopale de Hongrie, fur le Maros, au-delà de la Theifs. C'eft la capitale d'un comté de même nom, habité de Hongrois, de Raitzes & de Grecs; elle étoit jadis une place forte.

CSASZTE, ville de la Hongrie proprement dite, au nord de l'île de Schutt; elle eft du nombre des villes privilégiées, agréablement fituée & joliment bâtie. Le château de Bibersbourg n'en eft pas éloigné.

CSEPEL, île du royaume de Hongrie, formée par le Danube, à demi-lieue au-deffous de Bude, dans le diftrict de Pilis. Sa largeur n'eft pas confidérable, mais fa longueur eft de cinq milles de Hongrie, & l'on y trouve la petite ville de Katzkeve, avec neuf bourgs, dont les plus notables font Cfepel, appelé comme l'île, & Tokoly, lieu d'origine de la fameufe maifon de ce nom. Cette île de Cfepel, entourée d'un grand nombre d'autres beaucoup plus petites, & de très-peu de rapport, n'a pas un fol bien fertile, ni bien cultivé: la nature ne lui donna guère que des fables, des bois & du gibier; auffi faifant jadis une portion du douaire des reines de Hongrie, formoit-elle plutôt un parc où l'on chaffoit, qu'un domaine que l'on labouroit: c'eft à ce titre encore que dans ces derniers tems, le prince Eugène, & après lui l'impératrice Elifabeth, en ont eu la jouiffance. Par un fyftême d'économie plus utile & plus folide, la chaffe commence dans Cfepel à céder le pas à l'agriculture, & c'eft entre les mains des financiers du pays, que l'adminiftration des terres de cette île eft actuellement remife. (R.)

CSETNEK, ville de la Hongrie proprement dite, au comté de Gœmœre, en-deçà de la Theiſs. Elle a dans ſon voiſinage, des mines de fer d'un grand rapport, & un château qui la couvre. Le nombre de ſes habitans eſt conſidérable, & les égliſes évangéliques de la contrée ſont ſous l'inſpection perpétuelle du ſur-intendant, qui tient ſon ſiége dans cette ville.

CSIK-SZEREDA, ville de Hongrie, dans la Tranſilvanie, capitale de l'un des cantons du pays des Zekler, *Terra Sicolorum* : elle eſt munie d'un bon fort, & il s'y fait quelque commerce. (R.)

CSOBANSZ, ville de la Baſſe-Hongrie, au comté de Salade, & au voiſinage du lac de Platten, un château fort élevé la commande.

CSONGRAD, très-ancien château de Hongrie, au confluent du Keros & de la Theiſs : il donne ſon nom à l'une des provinces du pays, laquelle eſt habitée de Salves, de Hongrois, de Raitzes, & de quelques Allemands.

CSORNA, ville de la Baſſe-Hongrie, dans le comté d'Edenbourg, & dans une île formée par le Raab. Elle appartient à un monaſtère de Prémontrés.

CU, ville de la Chine, première métropole de la province de Suchuen, au département de Chingtu. Il y a deux autres villes de même nom, l'une dans la province de Queicheu, & l'autre dans celle de Ho-nan.

CUADAC, ville & port d'Aſie dans le Tonquin, ſur la rive ſeptentrionale de la rivière de même nom. Plus haut eſt le lac du Cuadac, auſſi dans le Tonquin.

CUAMA, grande rivière de l'Afrique méridionale. Elle coule de l'eſt à l'oueſt, ſe jète dans le canal de Mozambique, & ſépare le Monomotapa du pays des Macuas. Elle porte, dans les terres, le nom de Zambézé. On ignore ſa ſource. (*R.*)

CUASAY, port de mer d'Aſie dans le Tonquin. C'eſt au midi de cette ville que ſont les limites qui ſéparent le Tonquin de la Cochinchine.

CUBA, *Cuba*, grande île de l'Amérique ſeptentrionale, à l'entrée du golfe du Mexique. Elle appartient aux Eſpagnols, & les naturels de l'île ont été exterminés. Cette île, ſéparée au ſ. e. de celle de Saint-Domingue par un canal étroit, a deux cent trente lieues de long, & depuis quatorze juſqu'à vingt-quatre de larg. Aucune de ſes rivières n'eſt navigable. Chriſtophe Colomb la découvrit en 1492 : ce ne fut qu'en 1511 que les Eſpagnols entreprirent de la conquérir. On ne peut apprendre, ſans frémir, les atrocités qu'ils exercèrent contre ces ſauvages ſimples & bons. Ce peuple bourreau fit bientôt d'une île immenſe & bien peuplée, un vaſte cimetière & un affreux déſert. Cuba eſt la route convenable pour les vaiſſeaux qui veulent ſe rendre du Mexique en Europe. La colonie a un gouverneur qui a titre de capitaine général : & l'île eſt diviſée en dix-huit juriſdictions. La ville de Cuba eſt le ſiége de l'évêque & de ſon chapitre. On compte dans toute l'île vingt-trois couvens d'hommes, & trois de femmes, qui tous ſont d'une richeſſe révoltante. La plupart des cloîtres ſont chargés de l'éducation, & on doit juger quels ſujets peuvent former des moines ignorans. On y compte auſſi dix-neuf hôpitaux; abus honteux qui eſt plutôt un appât pour le vice & la fainéantiſe, qu'un abri pour l'indigence. Sa population montoit, en 1774, à cent ſoixante-onze mille ſix cent vingt-huit perſonnes, dont vingt-huit mille ſept cent ſoixante-ſix ſont eſclaves ſeulement. Le terroir en eſt très fertile; on y recueille du riz, du maïs, du manioc, du cacao.

On y voit auſſi de nombreux troupeaux de bœufs, & ſur tout de cochons, de chevres, &c. On vient d'y introduire des moutons, & on s'occupe des moyens de multiplier les mulets & les chevaux, dont le nombre ne ſuffit pas aux beſoins de l'île. Les objets d'exploitation conſiſtoient, en 1753, en dix-huit mille ſept cent cinquante quintaux de tabac, cent ſoixante treize mille huit cent quintaux de ſucre, quinze cent ſoixante-neuf cuirs, & au-delà d'un million en lingots d'or & d'argent. Mais depuis cette époque les travaux ont beaucoup augmenté. Cependant on reprochera toujours aux Eſpagnols leur langueur qui influe ſur le progrès des arts chez cette nation & ſur le ſort de ſes colonies. L'indigo & le coton croiſſent naturellement dans l'île, ſans qu'ils ſe ſoient encore tournés vers cette branche de commerce. Ils viennent d'y eſſayer la culture du café, qui n'a pas encore trop bien réuſſi. Aujourd'hui la métropole retire tous les ans de l'île de Cuba 8,100,000 livres en métaux, depuis la liberté accordée au commerce. On y trouve quelques mines d'or, mais peu abondantes. Les Anglois s'étoient emparés d'une partie de l'île en 1762, mais ils l'ont rendue par le traité de Verſailles de 1763. La Havane en eſt la capitale. (*M.D.M.*)

CUBAGNA, petite île de l'Amérique, éloignée de 4 lieues du continent, entre l'île de la Marguerite & la Terre-Ferme. Elle fut découverte en 1498 par Colomb. Cette île, dans le commencement de ſa découverte, procuroit aux habitans des tréſors immenſes par la pêche des perles. Aujourd'hui elle eſt abandonnée.

CUBAN. *Voyez* KUBAN.

CUCO. *Voyez* COUCO.

CUCURULU, fleuve de l'Amérique méridionale au Pérou. Il eſt grand & poiſſonneux.

CUENÇA, *Concha*, ville d'Eſpagne, dans la Nouvelle Caſtille, capitale du pays de la Sierra, avec un évêché ſuffragant de Tolède. Alphonſe IX la prit ſur les Mores. Milord Peterborough s'en rendit maître en 1706; mais le duc de Berwick la reprit après une vigoureuſe réſiſtance. Il y a un tribunal de l'inquiſition, quatorze égliſes paroiſſiales, ſept couvens de moines, & ſix de religieuſes.

Cette ville est située sur un monticule, au bord des rivières de Xucar & de Huecar. *Long.* 15, 50; *lat.* 40, 10. (R.)

CUENÇA, ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Quito, à la source de la rivière de Curarey. On y voit deux convens, l'un de Dominicains, l'autre de Cordeliers. Les environs offrent des mines d'argent, de mercure & de fer.

CUERA, *Voyez* ZUÉRA.

CUERS, petite ville de France, dans la Basse-Provence. L'air y est si doux, si tempéré, que les jardins offrent presque l'aspect d'un printems perpétuel.

CUFA, ville de l'Irac-Arabi, sur le bras le plus occidental de l'Euphrate. Elle est à 50 lieues s. o. de Bagdat.

CUILIÉ, bourg de France, dans la généralité de Tours, élection de Château-Gonthier.

CUISEAUX, ou CUIZEAUX, ville de la Bresse Châlonnoise, baronnie du ressort du bailliage de Châlon, diocèse de Lyon, au comté d'Auxonne. La collégiale de Saint-Thomas & Saint-Géorges, fut fondée en 1407, par Aleth de Chalon, en son château de Chavannes, & transférée à Cuiseaux, en 1426, par Amé de Thalaru, archevêque de Lyon: la fondatrice est inhumée dans cette église. L'hôpital est établi dès l'an 1300. Jean de Châlon vendit Cuiseaux 1400 liv. au duc de Bourgogne en 1297, la ville fut pillée & brûlée le 25 juin en 1418, par le sénéchal d'Angenet. Cette ville a donné naissance à Guillaume Paradin, doyen de Cuiseaux, qui nous a donné, *in-fol. l'Histoire de Lyon* & les *Annales de Bourgogne.* Cet auteur parle des minières d'or & d'argent, qu'il appelle *bol d'Arménie*, qui sont aux environs de Cuiseaux, & qui furent exploitées à la fin du dernier siècle par MM. Dechamp & Fournier, avec peu de succès Cuiseaux est à 10 lieues de Châlon, 4 de Louans, 23 de Dijon, sur les frontières du comté de Bourgogne. (*R.*)

CUISERY, ville de la Bresse-Châlonnoise, sur une éminence, au bord de la Seille, châtellenie royale du bailliage & du diocèse de Châlon. M. le duc de Biron en est engagiste. Elle a une église collégiale & paroissiale, & une mairie à laquelle est attachée la police de la ville. Cuisery est à 5 li. de Châlon, 3 de Louans, 6 de Mâcon, & 7 de Bourg. Près de cette ville on voit le beau château de Loisy, terre & baronnie appartenante aujourd'hui à M. le comte d'Avaux: il est sur la Seille, & remarquable par la beauté de la vue. (R.)

CUISSY, riche abbaye de Prémontrés, fondée en 1117, au diocèse & à 4 li. s. de Laon, près de l'Aine. Elle vaut 12500 livres.

CUJAVIE, *Cujavia*, province de Pologne, sur la Wistule, faisant partie de la grande Pologne, aux confins de la Prusse. Ce pays est fertile, & abonde en lacs poissonneux, parmi lesquels le lac Goplo est le plus fameux, ayant cinq milles de long, sur un demi-mille de large. L'évêque de Cujavie est suffragant de l'archevêque de Gnesne. La cathédrale, qui étoit à Kruswitsch, a été transférée à Uladislaw, & l'évêque porte aujourd'hui le titre d'évêque d'Uladislaw. La capitale & une partie de la province a passé sous la domination du roi de Prusse, lors du démembrement de la Pologne, en 1773.

CULANT, petite ville de France en Berry, près de la Châtre. Elle est à 4 lieues s. o. de Saint-Amand.

CULEMBACH. *Voyez* CULMBACH.

CULEMBOURG, petite ville des Pays-Bas, dans la Gueldre, avec titre de comté, sujette aux Hollandois. Elle est sur le Leck, à une lieue de Buren, 5 s. e. d'Utrecht.

CULEYHAT - ELMUHAYDIN, ville forte d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Hea.

CULHAT, bourg de France, en Auvergne, généralité de Riom, élection de Clermont.

CULIACAN, province du Mexique, bordée en partie par la mer Vermeille. Elle est assez peu connue. On lui donne cependant quelques mines d'argent & deux villes; Culiacan, sa capitale, & Saint-Miguel.

CULLEN, bourg d'Ecosse, dans le vicomté de Banse, sur la côte, à 35 lieues nord-est d'Edimbourg. (*R.*)

CULLODEN, lieu de l'Ecosse septentrionale, à une lieue e. d'Invernesf, remarquable par la bataille qui s'y donna en 1746.

CULM, ville de Pologne, capitale du palatinat de même nom, dans la Prusse occidentale, près de la Vistule. L'évêché de Culm fut fondé en 1215, ou 1222, il est suffragant de Gnesne. Le collège n'est composé que de quatre chanoines. La situation de la ville est dans un lieu élevé. Elle est grande, mais médiocrement peuplée. Autrefois elle étoit ville Anseatique, relevoit du roi, & appartenoit au sénat provincial; ensuite elle a été soumise à l'évêque: mais depuis 1773, elle appartient au roi de Prusse. L'ordre Teutonique lui a donné le droit de battre monnoie. On y trouve deux convens de moines & un de religieuses. Elle est à 30 lieues s. de Dantzick. *Long.* 26, 45; *lat.* 53, 4.

CULMA, ville de Bohême, dans le cercle d'Egra.

CULMBACH, ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, capitale de la capitainerie bailliagère de même nom, sur le Mein blanc. Elle est située dans une vallée agréable & fertile. C'est le siege d'une capitainerie, & de la surintendance. Il y a aussi une école latine. Les Catholiques font l'exercice de leur religion dans une cour appartenante à Langheim. Cette ville, qui est au margrave d'Anspach de la maison de Brandebourg, fut saccagée par les Hussites, & fort maltraitée, en 1553, par les habitans de Nuremberg. Au-dessus de la place est le

chateau de Neu-Blaffenbourg, qui eft très-fort, & le nouveau baftion de Chriftiansbourg. *Long.* 29, 3; *lat.* 50, 12. *Voyez* ANSPACH. (*M. D. M.*)

CULMBACH (le pays de), contrée d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, borné par l'évêché de Bamberg, le territoire de Nuremberg, le Haut-Palatinat, la Bohême & le Voigtland. Elle a le titre de principauté de Culmbach, ou de Bayreuth. Le pays eft en partie montueux, & en partie uni. La terre, dans plufieurs endroits, eft graffe & noire, dans d'autres elle eft pierreufe & fablonneufe: mais elle produit généralement tout ce qui eft néceffaire à la vie, excepté du vin. On y trouve des carrières d'ardoife, de marbre, des mines de criftal, de vitriol, d'alun, de foufre, d'antimoine, de cuivre, de fer & de plomb. Il y avoit auffi des mines d'or & d'argent, mais les plus riches font épuifées. Parmi les fources minérales du pays on diftingue celle de Sicherfreuth. Ses montagnes, fur tout le Fichtelberg, ou mont des Pins, font couvertes de pins, de hêtres, de fapins, &c., & fourniffent au pays des bois de toute efpèce. Le lac Fichtelfee eft fitué fur le Fichtelberg, qui eft regardé comme une des montagnes les plus hautes de l'Allemagne. Ce lac a cent cinquante-quatre pas de circuit. Il étoit autrefois très-profond; mais aujourd'hui il eft tellement rempli de mouffe & de rofeaux, qu'on peut paffer par-deffus. De ce lac fort le Mein-Blanc, lequel fe réuniffant dans la capitainerie de Culmbach au Mein-Rouge, forme le Mein. Les autres rivières font, l'Eger, la Roflau, la Nabe, la Saale, le Pegnitz & l'Aifch. Toutes font remplies d'excellens poiffons. Cette principauté renferme fix villes principales, douze autres villes & trente-fix bourgs. La religion Luthérienne eft la dominante. Le pays a beaucoup de manufactures & de fabriques, fur tout de toile cirée, de bougran, d'indienne, d'étoffes de laine, de crêpes, bas & chapeaux, & poterie de terre, &c. Bayreuth eft la première des fix villes principales; Culmbach n'eft que la deuxième. (M. D. M.)

CULMSÉE, ou CULMENSÉE, petite ville de la Pruffe occidentale, dans le palatinat de Culm, à un mille de la ville de ce nom. C'eft le lieu de la réfidence de l'évêque de Culm. Elle appartient au roi de Pruffe depuis 1773.

CUMANA, ville de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, capitale de la province de même nom, dont la côte fut découverte, en 1499, par Alfonfe d'Ojéda, & Améric Vefpuce. *Long.* 314; *lat.* 9, 46.

CUMANIE, pays de la Moldavie & de la Valachie, entre le Danube & la rivière d'Olt, du côté de la Tartarie. Elle fe divife en grande & petite. La grande Cumanie eft dans la Haute-Hongrie. Elle eft réunie au comté d'Hévefc, & elle relève, avec fes villes, ou plutôt fes bourgs, du palatin de Hongrie. La petite Cumanie eft dans la baffe Hongrie, & renferme entr'autres trois bourgs très-peuplés, qui appartiennent aux Cumanes.

CUMBERLAND, province maritime d'Angleterre, avec titre de duché; elle eft très-abondante en pâturages, mines de plomb, de cuivre & de charbon de terre; Carlifle en eft la capitale. Le circuit de cette province eft de cent foixante-huit milles, & contient environ un milion quarante mille arpens. Elle envoie fix députés au parlement.

CUMES, ville d'Italie, fituée à une demi-lieue de Baia, & à trois lieues de Naples. Elle étoit de la plus haute antiquité, ayant été bâtie même avant Capoue, par des Grecs venus de l'île d'Eubée ou Negrepont, fous la conduite de Phérécide, environ 1000 ans avant Jefus-Chrift.

La ville de Cumes, qui étoit fi ancienne & fi célebre, devint prefque déferte, quand Baies & Pouzzol eurent attiré toute l'affluence des Romains; du moins Juvenal nous la dépeint ainfi, lorfqu'il dit à Umbritius, qu'il fait très-bien de quitter Rome pour aller dans un pays plus folitaire & moins infecté de crimes que ne l'étoit la capitale.

Dans la fuite elle fut dévaftée par les Vandales, les Goths, les Sarrafins. En 1207, elle étoit devenue un afyle de voleurs & de corfaires qui infeftoient le royaume de Naples: des Allemands qui s'y étoient fortifiés, incommodoient fi fort les environs, que l'evêque d'Averfa appela à fon fecours Godefroi de Montefufcolo, grand capitaine de ce tems là; les Napolitains envoyèrent auffi Pierre de Lettra. Ils chafferent les Allemands en 1207, rasèrent la forterefle & tout ce qui reftoit de Cumes: l'on réunit même fon évêché à celui de Naples.

C'eft à Cumes qu'étoit l'entrée de la grotte de la Sibille:

Excisum Euboice latus ingens rupis in antrum,
Quo lati ducunt aditus centum, ostia centum.

On y voit en effet une grotte profonde, qui femble fe diriger du côté de Baies & qui pouvoit auffi communiquer à celle dont l'entrée eft fur le bord du lac Averne: les éboulemens qui on fermé les paffages font qu'on ne va pas à cent toifes de diftance. On y trouve un petit chemin étroit qui conduit à plufieurs chambres, dont une paroit avoir été pavée en mofaïque, revêtue de ftuc & ornée de peintures; on montroit autrefois les bains de la Sibille, fon tombeau, & le liège où elle avoit rendu fes oracles.

Une autre voûte d'environ quatre-vingts pieds de long, & qui eft garnie de niches, paroît avoir été un lieu de fépulture, comme les catacombes de Naples. Il y a encore plufieurs autres chambres fouterraines dans les environs de Cumes. Parmi les reftes d'antiquités de cette ville, on y voit le temple des Géans, un autre temple prefque entier, d'ordre corinthien, élevé par Agrippa en l'honneur d'Augufte, & quelques groffes tours.

CUMIERES, bourg de France sur la Marne, au-dessous de l'Abbaye d'Hautevillers, renommé par ses vins. Il est à une lieue n. o. d'Epernay.

CUNA, bourg de la Haute-Lusace, avec un joli château, à une lieue & demie de Gorlitz. (R.)

CUNCAN, côte des Indes, faisant partie de la côte occidentale de la presqu'île, en-deçà du Gange.

CUNGE-HANG, ville forte de la Chine, dans la province de Chien-Si, dont elle est la cinquième métropole, remarquable par la sepulture de Fohi, premier empereur de la Chine. *Lat.* 36, 51.

CUNINGHAM, province de l'Ecosse méridionale, bornée par celles de Kye, de Cluydesdale, de Lenox, & par la mer. Elle est une des plus abondantes de l'Ecosse. Irwen en est la capitale.

CUNSTADT. *V.* CONSTADT.

CUNZERBRUCK. *V.* CONSARBRUCK,

CUPERTINO, petite ville du royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante. Elle est à 3 lieues n. de Nardo.

CURAÇAO, ou COROSSOL, île de l'Amérique, à seize lieues de la Terre-Ferme, sur la côte de Venezuela. Elle appartient aux Hollandois, qui, dans la partie méridionale de cette île, ont construit une jolie ville & une citadelle, laquelle défend l'entrée d'un port très-commode pour les gros vaisseaux qui y mouillent fort près de terre à différentes profondeurs; mais l'approche de ce port est très-difficile. Ce rocher (car c'est plutôt un rocher couvert d'une superficie de terre qu'une île), peut avoir dix lieues de long sur cinq de large. Aucune nation n'a songé, depuis les deux échecs de Louis XIV, à conquerir un sol stérile, qui n'offre que quelques pâturages, un peu de manioc, quelques légumes, & dont toutes les productions se réduisent à un peu de coton & de sucre, du gingembre & des citrons; ajoutez à cela la laine des troupeaux & des cuirs, objet assez mediocre. Les juifs y ont une synagogue. Ce lieu passe cependant pour un des plus commerçans de l'Amérique équinoxiale, parce qu'il sert d'entrepôt aux nations qui trafiquent le long de la côte. *Long.* 310; *lat.* 11, 40. (R.)

CURATAY, rivière de l'Amérique méridionale, dans la province de Quixos: elle se jète dans la rivière des Amazones.

CURDES (les), peuples d'Asie, dont partie est en Turquie, l'autre en Perse. Les Curdes occupent un pays voisin de l'ancienne Assyrie & de la Chaldée; ils sont indépendans, ne sont jamais stables dans un endroit, mais ne sont qu'y camper. Ils vivent de brigandages & de leur bétail.

CURDISTAN (le), c'est ainsi que l'on nomme le pays habité par les Curdes en Asie, au nord-est du Diarbek & de l'Irac. Betlis en est la capitale. *V.* CURDES, KURDISTAN.

CURE, rivière de France en Bourgogne, qui prend sa source dans le Morvant, passe à Vezelay, & se jète dans l'Yonne à Cravant. Elle n'est pas navigable, & ne sert qu'au flottage. (R.)

CURIA-MURIA, île de l'Océan en Asie, sur la côte de l'Arabie Heureuse, vis-à-vis de l'embouchure de la rivière de Prim. *Long.* 72; *lat.* 17. (R.)

CURIGA (le), petit royaume de la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, sur la côte de Malabar. La capitale se nomme Curiga; elle est entre Panane & Cranganor. Il paroît que ce petit royaume est fondu aujourd'hui dans celui de Samorin.

CURIGLIANO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure.

CURLANDE, ou COURLANDE, *Curlandia*, pays avec titre de duché, dans la Pologne, & non dans la Livonie, comme le dit M. Vosgien. Il est borné au couchant par la mer Baltique, au nord, par le golfe de Riga & la Livonie, à l'orient, par la Lithuanie proprement dite, & au midi, par la Samogitie. Sa longueur, est d'environ cinquante milles, & sa largeur, en quelques endroits, de vingt milles, en d'autres, à peine a-t-elle dix milles, & même elle se termine en pointe vers l'orient.

Généralement le terroir est fort gras & argilleux. Le grand nombre de forêts & de marais rend les chemins impraticables. Il s'y trouve aussi d'excellens pâturages. Le lin y réussit très-bien, le poisson y abonde & le gibier de toute espèce. On amasse beaucoup d'ambre vers les côtes de la mer Baltique. La Curlande renferme aussi des mines de cuivre & de fer, des carrières de pierres & de plâtre, & des sources minérales. Les fleuves principaux sont, la Duna, la Windau, la Aa, & plusieurs petites rivières.

Les habitans sont ou Allemands, ou Lettoniens: ceux-ci ont été asservis par les premiers, & en sont esclaves. On y parle deux langues, l'Allemande & la Lettonienne. Le service divin se fait dans toutes les églises en ces deux langues. Comme les écoles manquent dans ce pays, très-peu de personnes savent lire. Quant à la religion, une partie est Catholique & l'autre Luthérienne; mais tous ceux qui professent le Lutéranisme, sont exclus, par les loix, de toutes les charges du pays. Les juifs furent chassés de Courlande sous le règne du duc Charles de Saxe. La noblesse jouit de privilèges considerables; on distingue avec soin l'ancienne noblesse d'avec la nouvelle. Les nobles ont l'inclination guerrière. Un gentilhomme Courlandois jouit, en Pologne, de l'indigenat, de même qu'un Polonois en jouit en Curlande; mais il n'a aucune part aux diètes de Pologne. Sa maison est un asyle dont il n'est point permis d'arracher quiconque s'y est réfugié. Outre le privilège de ne pouvoir être arrêté pour crime, sans avoir

été cité devant le tribunal & convaincu juridiquement, il a droit de vie & de mort sur ses sujets : abus barbare, qui devroit être exterminé dans tous les points du globe.

La Curlande faisoit autrefois partie de la Livonie, mais depuis 1731, elle a été incorporée à la Pologne. Les czars, comme maîtres de la Livonie, influent beaucoup sur la confirmation des ducs de Curlande. Ce duché se divise en trois parties, la Curlande proprement dite, le Sémigaile, & le district de Pilten : le tout contient deux grandes villes, trois moyennes & douze petites. Mitau est la capitale & la résidence du duc. (M. D. M.)

CURSOLAIRES (les), petites îles de la Grèce, dans le golfe de Patras, anciennement appelées *Echinades*. Il y a peu d'habitans.

CURUPA, ville de l'Amérique méridionale, sur le bord de l'Amazone. Elle appartient aux Portugais, & a une forteresse.

CURVAT, bourg de France, en Languedoc. Il est à 5 lieues e. d'Alby.

CURZOLA, *Corcyra Nigra*, île du golfe de Venise, sur la côte de Dalmatie, d'environ huit lieues de long, avec une petite ville de même nom, & un évêché suffragant de Raguse. Elle appartient aux Vénitiens. *Long.* 34, 50 ; *lat.* 43, 6.

CUSCO, *Cuscum*, grande & agréable ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, avec un évêché suffragant de Lima, autrefois la capitale & le siége des Incas, anciens rois du Pérou. Les églises y sont riches & magnifiques ; l'air pur & le terroir fertile. Elle est proche la rivière d'Yucay, à 150 lieues e. de Lima, 290 n. de la Plata. *Lat. mérid.* 13 ; *Long.* 304. Cette ville fut bâtie par le premier des Incas. Elle est située dans un terrain fort inégal, sur le penchant de plusieurs collines. Lorsqu'elle tomba au pouvoir des Espagnols, ils en tirèrent des richesses immenses. Les murailles des temples étoient couvertes de plaques d'or, ornées de turquoises & d'émeraudes. Celui du soleil offroit l'aspect de plusieurs fontaines, dont les bassins étoient d'or pur. Aujourd'hui Cusco renferme cinq paroisses considérables, & plusieurs ordres monastiques. Il s'y fabrique de très-belles indiennes. (R.)

CUSSAC, bourg de France, en Poitou, dans l'élection de Confiaus.

CUSSET, appelé autrefois CUSSI, en latin *Cussiacum*, *Cussiëtum*, est une ville du troisième ordre, limitrophe de l'Auvergne & du Bourbonnois, à 11 lieues de Moulins, à 10 de Clermont-Ferrand, 24 de Lyon, & 86 de Paris.

Cette ville est au 21e degré, 10 minutes de long., & au 46e, 2 minutes de latit. septentrionale. On ne sait rien de positif sur l'origine & la fondation de Cusset. Son bailliage royal est un des plus anciens de l'Auvergne, la prévôté encore plus ancienne lui fut réunie en 1640. Louis XI, par des lettres-patentes du mois d'août 1682, enrégistrées au parlement le 7 septembre suivant, avoit déclaré Cusset ville royale du domaine de la couronne, & incommutablement inaliénable d'icelle.

C'est à Cusset que se fit, en 1450, la célèbre entrevue entre Charles VII & le Dauphin son fils, laquelle finit la guerre civile appelée *la Praguerie*, qui pensa causer la ruine de l'état.

Cusset est entourée de montagnes qui ne produisent qu'une petite quantité de seigle : les coteaux les plus près de la ville sont couverts de vignes qui fournissent des vins d'une médiocre qualité. Son bassin, qui a peu d'étendue, est d'une très-grande fertilité ; il produit du vin, du bled, du chanvre, des fruits & toutes sortes de légumes, cependant le peuple y est pauvre & paresseux, parce que c'est de la misere que naît ordinairement la paresse. Les subsides y sont si considérables qu'à peine reste-t-il aux manouvriers les plus laborieux, de quoi subsister dans un territoire dont le principal produit est en vin. Il y a deux marchés par semaine. La collégiale est sujete à l'abbesse, & les Chanoines sont à sa nomination. Le roi & l'abbesse sont seigneurs de Cusset.

Il y a à Cusset une abbaye royale des filles de l'ordre de Saint-Benoît, du revenu de vingt-cinq mille livres.

CUSTRIN, ou KUSTRIN, ville capitale de la Nouvelle-Marche de Brandebourg, au 52e deg. 35 *min.* de *lat.*, & au 32e deg. 34 *min.* de *long.* Ses murs sont baignés par l'Oder, dans laquelle la Warte va se perdre immédiatement au-dessus de la ville. Les environs sont marecageux : on a été obligé, pour y arriver du côté de la Moyenne Marche, de construire une espèce de digue de trois quarts de mille de longueur, où se trouvent, de distance en distance, trente-six ponts, tant grands que petits. On y arrive aussi du côté de la Nouvelle-Marche par une autre digue chargée de sept ponts. Cette ville, par sa situation & par ses différens ouvrages, est une forteresse importante, & forme un gouvernement particulier. Son enceinte est peu considérable, mais ses fauxbourgs sont beaucoup plus étendus. Custrin est le siége des colléges provinciaux, d'une inspection ecclésiastique Luthérienne sur huit paroisses, & d'une pareille inspection Calviniste. Les Russes l'ayant bombardée & réduite en cendres en 1758, elle a été rebâtie entièrement, aujourd'hui elle est une très-belle ville. (M. D. M.)

CUTTEMBERG, ou KUTTEMBERG, *Cutna*, ville royale de Bohême, capitale du cercle de Czaslaw, célebre par ses mines d'argent qui étoient autrefois très-abondantes. La ville souffrit considérablement des flammes & des malheurs de la guerre en 1422 & 1424.

CUYCK, bourg considérable du Brabant Hollandois, qui donne son nom à un territoire où est située la ville de Grave. Ce bourg est sur la Meuse, 2 lieues au-dessus de Grave.

CUYO, contrée de l'Amérique méridionale au Chili. On la nomme aussi *Chiquitos* ou *Chicuito*. On y trouve plusieurs lacs considérables. *V.* Chiquitos.

CUZI. *V.* Chaul.

CUZIT, contrée d'Afrique, l'une des provinces du royaume de Fez, & la plus orientale. Sa longueur est de quatre-vingt lieues depuis la rivière de Gurey - Gure, jusqu'à celle d'Esaha. On y compte plusieurs villes & bourgades, & un grand nombre de montagnes qui sont des branches du mont Atlas. Ces montagnes sont peuplées de Zenetes, qui sont toujours en guerre avec les Turcs de Trémecen.

CYCLADES, îles de l'Archipel, rangées en forme de cercle autour de l'île de Delos. Toutes ces îles, en y comprennant aussi les Sporades, ont un beglerbey pour gouverneur, à l'exception de celle de Candie qui a le sien propre, dont le gouvernement s'étend aux îles voisines. Chacune aussi, selon qu'elle est plus ou moins considérable, a son pacha, sangiac, ou cadi particulier.

CYDNE, rivière de Cilicie dans l'Asie Mineure, qui arrosoit la ville de Tarse. Elle est fameuse dans l'histoire ancienne, par le péril que courut Alexandre, pour s'être baigné dans ses eaux qui sont très-froides; & dans l'histoire moderne, par la mort de l'empereur Fréderic I qui y périt en 1189, lorsqu'il passa en Asie à la tête de cent cinquante mille hommes pour reprendre Jérusalem conquise par Saladin.

CYNNING, ville de la Chine, première métropole de la province d'Yun-nang, au département d'Yn-nang.

CYPRE. *V.* Chypre.

CYPRIEN (Saint-), bourg de France, dans le Périgord, au diocèse de Sarlat.

CYR. *V.* Cir (Saint.)

Cyr. *V.* Artace.

CZAKENTHURN, ville forte d'Allemagne en Stirie, dans le cercle d'Autriche, sur les frontieres de Hongrie, entre la Drave & le Muhir. Ses vins sont estimés. *Long.* 34, 54; *lat.* 46, 24.

CZAPOZAKLI, petite ville de la Tartarie d'Oczakow, sur la rivière Bog. (R.)

CZARSKO-ZELO. *V.* Sarskoe-Selo.

CZARTIKOW, ville de Pologne, en Podolie.

CZASLAU, petite ville royale de Bohême, capitale du cercle de même nom, sur la Crudemka. Elle est remarquable par la sépulture de Jean Zisca, fameux chef des Hussites, mort en 1424, & par la bataille que le roi de Prusse y gagna sur les Autrichiens le 17 mai 1742. Elle est à 17 li. f. e. de Prague. *Long.* 33, 18; *lat.* 49, 50.

Czaslau (le cercle de), dans le royaume de Bohême. Il renferme les mines d'argent de Kuttenberg. On y compte trois villes murées, deux villes ouvertes, dix-neuf petites villes & bourgs ayant châteaux seigneuriaux, dix-huit petites villes seigneuriales & bourgs sans châteaux, & trois couvens.

CZEHRIN, petite ville forte de Pologne, dans la Volhinie, sur le Tarmin.

CZEMIERNIKOW, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sendomir.

CZENSTOCHOW, petite ville de Pologne, au palatinat de Cracovie, sur la Warte, avec une petite forteresse où l'on conserve un riche trésor, appelé *le Trésor de la Vierge*. Les Suédois l'assiégerent en vain en 1657. *Long.* 36, 50; *lat.* 50, 48.

CZERDIN, *voyez* Tscherdin.

CZEREMISZES (les), nation Tartare qui habite près du Wolga, sur les frontières des royaumes de Casan & d'Astracan. Ils sont Mahométans, ou Idolâtres, & ne vivent que de lait & de miel. Ils sont tributaires de la Russie.

CZERKASKI, ville principale des Cosaques du Don, sur la rivière de Don, à peu de distance d'Asoff.

CZERNICHOVIE, *V.* Tschernichow.

CZERNIENSK, ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie.

CZERNIK, petite ville de la Haute-Hongrie, dans le comté de Zips, où il y a des mines d'or & d'argent. Il y a une ville de même nom en Walachie, sur le Danube.

CZERNIKOW, ou Czernigow, ville considérable de la Moscovie, capitale du duché de même nom, sur la Desna. *Long.* 50, 58; *lat.* 51, 20.

Czernikow. *V.* Tschernichow.

CZERSKO, ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie sur la Vistule.

CZIRCASSI, petite ville de Pologne, dans l'Ukraine, au palatinat de Kiowie, près du Nieper. *Long.* 50, 40; *lat.* 49.

CZIRNITZ. *V.* Cirknitz.

CZONGRAD, très-petite ville de la Haute-Hongrie, capitale du comté de même nom, au confluent de la Theiss & du Keres. *Long.* 38, 32; *lat.* 46, 30.

DAARE-FIELD, *V.* SKARE-FIELD.

DABO. *V.* DACHSPERG.

DABUL, grande ville d'Asie, au royaume de Visapour, sur la côte de Malabar, au sud du golfe de Cambaie, sur une rivière navigable. Almeyde, général Portugais, la prit & la saccagea en 1509; elle n'est plus aussi florissante qu'autrefois. Son principal commerce consiste en poivre & en sel. Les Anglois y ont un établissement. *Lat.* 18; *long.* 91.

DACA, grande ville des Indes, au royaume de Bengale, sur le Gange. Elle est fort commerçante. Les Anglois & les Hollandois y ont des comptoirs. *Long.* 106, 45; *lat.* 24.

DACHAU, petite ville & jurisdiction d'Allemagne, dans la haute Bavière, & dans le bailliage de Munich, sur la rivière d'Ammer, & au pied d'un château fort élevé, qui appartient à l'électeur. Cet endroit a eu jadis des comtes de son nom, qui descendoient de la puissante maison de Scheurn. Cette ville communique à Schleisheim par un canal. (R.)

DACHITZ, ville du marquisat de Moravie, dans le cercle d'Iglau, sur la rivière de Taya. Elle est sans murailles, & l'on n'y compte que cent soixante-huit maisons. Elle a un couvent de Capucins, situé sur une montagne voisine. (R.)

DACHSBOURG, *V.* DACHSPERG.

DACHSPERG, DACHSBOURG, DAGSBOURG, ou DABO, comté de la Basse-Alsace, qui appartient, depuis le XIIIe siècle, à la branche cadette de la maison de Linange. Il a pour chef-lieu un bourg du même nom, avec un château que les François ruinèrent en 1679, qui étoit situé sur un rocher inaccessible de plusieurs côtés. Ce bourg se trouve dans les Vosges, près de la source de la Sarre, à 3 li. de Saverne. (R.)

DACHSTEIN, petite ville de la Basse Alsace, à une li. de Molzheim, appartenante à l'évêque de Strasbourg, avec le bailliage, dont elle est le chef-lieu. Elle est située sur le Brusch. On y voit les ruines d'un ancien château que les François ont démoli. *Long.* 25, 20; *lat.* 48, 35. (R.)

DACHSTUL, seigneurie souveraine d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, joignant la Lorraine, & les bailliages de Saarbourg & de Grimbourg. Elle relève de l'électeur de Trèves. Le seigneur de Dachstul, sans être admis aux diètes de l'Empire a cependant voix & séance aux assemblées du cercle du Haut-Rhin, sa taxe matriculaire est d'un cavalier & d'un fantassin, ou de seize florins par mois, & sa quote-part pour l'entretien de la chambre impériale est de 10 rixd. 73 kr. par terme. Le chef-lieu de ce petit état est Dachstul, le siège d'un bailli. (R.)

DACQS, DAX, ou ACQS, *Aquæ Tarbellicæ*, *Aquæ Augustæ*, ville ancienne de Gascogne, autrefois capitale des Tarbelliens, peuples les plus illustres des Aquitains, aujourd'hui capitale de toutes les Landes, & en particulier du comté de son nom. Elle a un château qui pourroit servir à la défendre, & quelques fortifications en mauvais état. Ses environs sont très-agréables. Elle a un gouverneur particulier. Il s'y trouve un etat-major, un évêché, un présidial, une sénéchaussée, une élection, six couvens de l'un & l'autre sexe, & un hôtel-dieu. Il s'y tient six foires par an, & toutes les semaines un marché considérable. Quoique cette ville ne soit rien moins que forte, cependant sa position la rend importante, en ce qu'elle couvre un chemin, par lequel on peut pénétrer d'Espagne en France, sans passer par Bayonne. Son diocèse renferme cent quatre vingt seize paroisses ou annexes. Les revenus de l'évêché sont de 20,000 liv. Cette ville est située sur la rive gauche de l'Adour, à 10 li. n. e. de Bayonne, 140 d'Aire, 30 l. o. de Bordeaux, & 160 l. o. de Paris. Elle fut ruinée par les Sarrasins en 610, & prise sur les Anglois par Charles VII en 1451.

Elle est du ressort du parlement de Bordeaux, & son évêché est suffragant d'Auch. Les Barnabites y ont le collège. On y vend des vins, des eaux-de-vie, du goudron & de la résine pour charger à Bayonne.

Au milieu de Dacqs est un bassin large & profond, toujours plein d'une eau fumante, & presque bouillante, formant un ruisseau qui va se jeter dans l'Adour. C'est cette fontaine qui a fait donner à la ville le nom d'*Aquæ Tarbellicæ*.

C'est à Paule, diocèse de Dacqs, qu'est né Saint Vincent de Paule instituteur des Lazaristes & des sœurs de la charité. *Long.* 16, 36—5; *lat.* 43, 42, 23. (R.)

DADIVAN, plaine d'Asie, dans la Perse, & dans le Farsistan. Elle a 5 li. de circuit, & elle est couverte d'orangers, de citroniers & de grenadiers, & arrosée par une rivière fort poissonneuse. Elle est entre les villes de Schiras & de Lar, à cinq ou six journées de la première. (R.)

DAFAR. *V.* DOFAR.

DAGHESTAN, province d'Asie, bornée à l'orient par la mer Caspienne, à l'occident par le Caucase, au septentrion par la Circassie, & au midi par le Chirvan. Tarki en est la capitale. Les habitans sont des Tartares, féroces & brigands, qui sont musulmans. Ils sont gouvernés par des chefs électifs, & protégés par la Perse. (R.)

DAGHO, ou DAGOA, île de la mer Baltique, sur la côte de la Livonie, entre le golfe de Finlande & celui de Riga. Elle est triangulaire, & elle

elle a environ neuf milles de long, fur fix de large. Elle a un affez bon port, au village de Paden. *Long.* 40; *lat.* 59. (R.)

DAGNO, petite ville d'Albanie, dans la Turquie Européenne, avec un évêché fuffragant d'Antivari. Elle eft fituée fur le Drin, à 6 li. f. e. de Scutari, & 6 n. e. d'Aleffio. *Long.* 37, 23; *lat.* 42. (R.)

DAGO, *V.* Dagho.

DAGSBOURG, *V.* Dachsperg.

DALAAKA, *V.* Dalaca.

DALACA, ou Calhaka, île de la mer Rouge, vis-à-vis de la côte d'Albex, d'environ vingt-cinq lieues de long, fur douze de large. Elle eft très-fertile, & remarquable par la pêche des perches. Elle a un prince particulier, de la religion des Abiffins. Elle eft très-peuplée. Les habitans font pour la plupart des noirs courageux, corfaires déterminés, ennemis jurés des Mahométans. Elle eft environnée d'un grand nombre de petites îles. La capitale eft fituée à la pointe occidentale de l'île, vis-à-vis de l'Abiffinie. *Long.* 58, 39-59, 1; *lat.* 14, 20-16, 15. (R.)

DALEBOURG, château & forterefle de la Dalie-Weftro-Gothique, en Suède, faifant partie du pays qu'on nomme *Gotland*, bâtie en 1304, prife & détruite en 1434. Sa fituation étoit près du côté occidental du lac Wener, à cinquante milles nord-eft de Gothembourg. *Long.* 13; *lat.* 59. (R.)

DALECARLIE, province de Suéde, fituée fur la rivière de Dalecarle, proche la Norwège. Elle a environ quarante milles Suédois de longueur, & vingt-fix de largeur. Elle eft fort montueufe. Elle a des mines d'argent, de cuivre & de fer. Les habitans font droits, fincères, durs à la fatigue, & bons foldats. Ils ont un langage particulier, qui n'eft point entendu de celui qui ne fait que le Suédois. Cette province n'a que des bourgs & des villages, point de villes. (R.)

DALEM, Daalhem, ou Graveadal, ville des Pays-Bas Hollandois, capitale d'un comté qui fait partie des pays de la généralité, & qui eft fitué dans le duché de Limbourg, aux confins du duché de Luxembourg & de l'évêché de Liége. Cette ville, qui n'eft point grande, & qui eft baignée des eaux de la petite rivière de Berwine, avoit autrefois un château que les François ruinèrent en grande partie l'an 1672. Ses habitans font exempts de tout impôt. Elle eft à 2 li. e. de Liége, & 6 n. o. de Limbourg.

Les anciens comtes de Dalem étoient de la maifon de Hochftade, & originairement vaffaux des ducs de Brabant & de Juliers: ils vendirent leur comté dans le xiiie fiécle aux ducs de Brabant. L'on y trouve, avec la ville de Dalem, fix villages. La province de Gueldres, en fon particulier, en poffède une portion en propre; le refte eft aux etats-généraux. *Long.* 23, 34; *lat.* 50, 40. (R.)

DALEN, ville & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Weftphalie, & dans le duché de Juliers. Les Efpagnols battirent, l'an 1568, l'armée des Pays-Bas révoltés. Elle a un couvent de femmes. (R.)

DALIE, province de Suède, dans la partie occidentale de la Gothie. Le pays eft montueux. Sa longueur eft de dix milles Suédois, & fa largeur de cinq milles & demi. Il y croît du bled, & les forêts n'y manquent pas. La pêche & le bétail fourniffent d'autres moyens de fubfiftance à fes habitans, ainfi que le commerce de bois de conftruction. (R.)

DALINOW, ville de la Haute-Pologne, dans le palatinat de la petite Ruffie, ou Ruffie Rouge, au diftrict de Léopold. (R.)

DALKEITH, bourg à marché d'Ecoffe, dans le Lothaine, & fur la rivière d'Esk, avec titre de duché. Elle a un beau château, accompagné d'un parc & d'une ménagerie. Elle eft à 2 li. n. o. d'Edimbourg, & 112 n. o. de Londres. (R.)

DALMATIE, contrée d'Europe, bornée au nord-eft par la Bofnie & la Croatie, au fud-oueft par le golfe de Venife, au fud-eft par la Servie & l'Albanie, au nord-oueft par la Carniole. Après la mort de Conftantin le Grand, cette province fut réputée faire partie de l'Illyrie occidentale. Dans l'invafion des barbares elle fut affujétie aux Goths. Ceux-ci furent fubjugués par Juftinien, empereur d'Orient; alors les Efclavons pénétrèrent en Dalmatie vers l'an 640, & y eurent leurs rois particuliers. Le dernier de ces rois, à défaut d'héritiers, laiffa le royaume à fon epoufe, qui le légua à fon frère S. Ladiflas, roi de Hongrie, qui l'a tranfmis à fes fucceffeurs; mais les Vénitiens, au xve fiècle, fe rendirent maîtres de tout le royaume de Dalmatie, partagé aujourd'hui entre Venife, les Turcs, Ragufe, & la maifon d'Autriche, en tant qu'elle poffède une partie de la Morlaquie. Dans un fens plus étendu, la Dalmatie a le fleuve de Drin pour bornes au fud-eft. Spalatro eft la capitale de la partie Vénitienne, Ragufe de la Dalmatie Ragufienne, Moftar de la Dalmatie Turque, & la partie fujète à la maifon d'Autriche refortit à Carlftadt, en Croatie. (R.)

DALSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du Bas Rhin, & dans le palatinat du Rhin, au grand bailliage d'Alzey. (R.)

DALTON, bourg à marché d'Angleterre, dans la province de Lancafter, au milieu d'une plaine que borde la mer d'Irlande. Elle fait un bon commerce de denrées, de chevaux & de bétail. (R.)

DAM, ou Damm, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, au comté de Flandres, fituée près de la mer, à une lieue de Bruges, & 2 f. o. de l'Eclufe, avec de bonnes fortifications. *Long.* 20, 50; *lat.* 51, 14. (R.)

Dam, ou Damm, petite ville des Provinces-Unies, dans la feigneurie de Groningue. On la nomme encore *Appinge-Dam.* Elle eft fituée fur la rivière de Fivel, qui y prend le nom de *Damster-*

Diepe. Cette ville est ouverte. Elle avoit des remparts, que l'empereur Charles-Quint fit sauter en 1536. Dam est à une lieue de la mer, 5 n. e. de Groningue, & 6 s. o. d'Emden. *Long.* 24, 25; *lat.* 53, 36. (R.)

DAM, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie Suédoise, avec quelques fortifications. Elle est située près de l'Oder, à une lieue de Stetin. *Long.* 32, 40; *lat.* 53, 4. (R.)

DAM, ou TAM, petite ville d'Allemagne, dans la Lusace, près des frontières de l'électorat de Saxe, avec un château. (R.)

DAMAN, ville maritime des Indes, à l'entrée du golfe de Cambaye. La rivière de Daman la traverse & la divise en deux parties, dont l'une s'appelle *le nouveau Daman*, & l'autre *le vieux*. Elle appartient aux Portugais. Le nouveau Daman est une fort belle ville. Il est fortifié, & les Portugais y entretiennent une bonne garnison. L'air y est très-bon, & il a de fort beaux jardins. Le vieux Daman est mal bâti. Le port, défendu par un fort, est entre les deux villes. L'empereur du Mogol a tenté plusieurs fois de s'en emparer, mais toujours inutilement. Daman est à 2 li. de Surate, & 80 de Goa. *Long.* 90, 10; *lat.* 21, 5. (R.)

DAMAR, ville de l'Arabie Heureuse, en Asie, *Long.* 67; *lat.* 16. (R.)

DAMAS, ville de Phénicie, dans la Syrie, capitale du gouvernement de son nom. Elle est située dans une plaine très-fertile, au pied du mont Liban, vers l'orient. C'est la résidence d'un pacha. Elle a de très-beaux jardins, de belles fontaines, de belles mosquées, & beaucoup de manufactures. C'est une des plus anciennes villes du monde. Elle étoit autrefois capitale d'un royaume de même nom, dont il est beaucoup parlé dans l'ancien testament. Depuis l'an 661 de J. C. elle a été la résidence des Califes Ommiades, ou de la seconde race des empereurs Arabes. Il s'y fait un grand commerce de soie, de laines, de sabres, de couteaux, d'eaux de senteur, de vins & de fruits, sur tout de raisins & de prunes. Les Juifs sont presque tout ce commerce. Damas a un évêché grec sous la métropole d'Antioche. Elle est sur la rivière de Basaldi, à 45 li. n. de Jérusalem, & 45 s. d'Antioche. *Long.* 54, 53; *lat.* 33. (R.)

DAMBÉE, province d'Abyssinie, en Afrique, sur un grand lac de même nom, proche du Nil. Elle est fertile, & arrosée de plusieurs rivières. (R.)

DAMERY, petite ville de Champagne, en France. Elle est située sur la Marne, entre Ay & Châtillon. (R.)

DAMGARTEN, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie Suédoise. Elle est ouverte & peu éloignée de la Reckenitz, à 7 lieues o. de Stralsund. (R.)

DAMGUR, ou DAMGAR. *Voyez* DAMGARTEN.

DAMIANO (Saint-), petite ville d'Italie, dans le Montferrat, à 3 li. d'Albe. Le maréchal de Brissac s'y défendit pendant trois mois en 1553, & força l'armée de l'empereur Charles-Quint d'en lever le siège. Elle a été démantelée. (R.)

DAMIETE, ancienne & célebre ville d'Afrique, en Egypte, à l'une des bouches orientales du Nil, avec un bon port, & un archevêché suffragant d'Alexandrie. Les Croisés la prirent en 1219; elle fut rendue au sultan en 1221. S. Louis s'en rendit maître en 1249; mais il fut obligé de la rendre pour sa rançon. Peu de tems après cette ville fut détruite, & on bâtit la nouvelle Damiette à une lieue s. de l'ancienne, sur le même bras du Nil. Son terrain est des plus fertiles, ce qui joint au commerce, la rend la ville la plus riche d'Egypte après le Caire. Il ne faut pas la confondre avec Peluse, dont la situation étoit différente, selon Strabon. Elle est à 40 li. n. du Caire, 50 n. e. d'Alexandrie, 31 e. de Rosette. *Long.* 50; *lat.* 31. (R.)

DAMMARIE, bourg de France, dans la généralité de Châlon, élection de Chartres.

DAMMARIN, ou SAINT-AMARIN, petite ville d'Alsace, dans le territoire de l'abbaye de Murbach. (R.)

DAMMARTIN, petite ville de l'Ile de France, au nord-est de Saint-Denis, & à 7 li. de Paris, avec une collégiale. C'est le chef-lieu d'un bailliage. Cette ville appartient à la maison de Condé, qui nomme aux canonicats de la collégiale. (R.)

DAMSEY, île de la mer du Nord, du nombre des Orcades, située vers la pointe septentrionale de l'Ecosse: elle est petite, mais fertile. (R.)

DAMSTER-DIEP, c'est le nom que prend la Fivel, rivière des Provinces-Unies, dans celle de Groningue, lorsqu'après avoir passé la ville de Dam, elle va tomber dans la mer du Nord, par une embouchure qui lui est commune avec l'Embs. (R.)

DAMVILLE, bourg de France, en Normandie. avec titre de duché, sur la rivière d'Iton, au diocèse d'Evreux. On y fait de bon cidre. (R.)

DAMVILLIERS, petite ville de France, au duché de Luxembourg. Elle fut cédée à la France par la paix des Pyrenées, & démantelée en 1673. Elle est située sur une montagne, dans un pays marécageux, à 12 li. s. o. de Luxembourg, 6 n. e. de Verdun, 110 de Thionville. Près de cette ville est un lieu appelé *Escurey*, où Dagobert II fut assassiné par une troupe de factieux en 715. *Long.* 23, 8; *lat.* 49, 22. (R.)

DAMCALE, royaume d'Afrique, situé à l'occident du détroit de Babelmandel, dans l'Abyssinie. Il est presque stérile. (R.)

DANA, DENA, ou DON, noms divers, portés jadis, suivant l'opinion de quelques-uns, par la rivière d'Eyder, qui sépare l'Allemagne, en Basse-Saxe, du Danemarck au sud du Jutland: l'on ajoute, que de ces divers noms se sont formés ceux de Dania, de Danemarck, & de Dennemarck, donnés d'abord au Jutland uniquement, & ensuite à toutes les Iles adjacentes indistinctement, qui composent avec cette province le royaume de Danemarck. (R.)

DANDA, ville des Indes, belle, marchande, & considérable, dans l'ancien royaume de Décan, à 9 li de Goa. *Long.* 88, 50; *lat.* 18, 20. (*R.*)

DANDA, rivière d'Afrique, dans le Congo. Elle nourrit beaucoup de crocodiles & d'hyppopotames. (R.)

DANEMARCK, royaume d'Europe, borné à l'orient par la mer Baltique, au sud par l'Allemagne, à l'occident & au nord par l'Océan. Il se divise en état de terre-ferme & en état de mer. Le pays est riche, peuplé & devient florissant par des manufactures & par le commerce aux Indes. La Norwège & l'Islande en sont des dépendances. Copenhague est la capitale de la monarchie, où la religion luthérienne est la dominante. Le roi a la préséance sur celui de Suède, parce que son royaume est réputé le plus ancien des trois royaumes du Nord. La forme du gouvernement est bien différente de ce qu'elle a été jusqu'en 1660: la couronne, d'élective, est devenue héréditaire, & le roi jouit d'un pouvoir absolu.

Le pays, quoique entouré de mers, n'est point marécageux. La terre-ferme de Danemarck est séparée de l'Allemagne par l'Eyder. Le Jutland, les deux grandes îles de Séeland & de Fionie, & quelques-autres moindres, composent le royaume de Danemarck. Nous traiterons chacune de ces parties en son lieu. L'air y est rude & froid, particulièrement dans le Nord-Jutland. On y recueille du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du farrasin, des pois, du millet, des féves, des lentilles. Il s'en exporte beaucoup de chevaux, de bœufs & de cochons. la mer, les lacs, les étangs, & les rivières y sont très-poissonneux, & la chasse y est très-abondante; mais il n'y a ni vins ni métaux.

La langue Danoise ne diffère que dans la dialecte de celle qu'on parle en Norwège & en Suède. La prononciation du Danois a beaucoup de rapport avec celle de l'Anglois, & ces deux langues ont beaucoup de mots communs. En 822 Ebbon, évêque de Reims, prêcha l'évangile en Danemarck. En 1635 le luthéranisme y fut établi. Les Catholiques, les Réformés, & les Juifs exercent librement leur religion à Copenhague & à Fridericia. Il n'y a que six évêques en Danemark. Ils sont immédiatement soumis au roi. Les lettres, les arts, & les sciences n'y manquent ni de culture ni d'encouragemens, & il s'y est formé plusieurs compagnies de commerce. Les rois de Danemarck de la maison d'Oldenbourg s'appellent alternativement *Christian* & *Frédéric*.

Le principal ordre de chevalerie est celui de l'éléphant, ou le cordon bleu, dont l'établissement remonte, à ce qu'on croit, au XII[e] siècle. Le second est celui de Dannebrog, ou le ruban blanc, dont la marque est une croix d'or émaillée, garnie de deux diamans, & attachée à un ruban blanc moiré, bordé de rouge. Les revenus du roi proviennent de ses biens domaniaux, des droits régaliens, dont le plus considérable est celui du péage au détroit du Sund, des contributions des sujets, sous les noms de *capitation*, accise, papier timbré, rachat du logement des gens de guerre, &c. Le tout rend annuellement au fisc cinq à six millions d'écus d'argent de Danemarck. Ses forces de terre sont d'environ 60,000 hommes: celles de mer consistent en vingt-six ou trente vaisseaux de guerre.

La monarchie Danoise, indépendamment des royaumes de Danemarck & de Norwège, comprend encore le duché de Holstein, & l'Islande. Les trois royaumes de Danemarck, de Suède, & de Norwège, forment ce que l'on nomme *Scandinavie*. On croit que le Danemarck est le pays des anciens Cimbres, dont une nombreuse colonie, jointe aux Teutons, se rendit si redoutable aux Romains, & fut défaite par Marius cent ans avant Jésus-Christ. Ceux qui restèrent dans le pays furent dans la suite appellés *Jutes*, d'où s'est formé le nom de *Jutland*. Le royaume est héréditaire, même aux filles. Par la révolution de 1660, la noblesse perdit beaucoup de ses privilèges. Christian VII, qui occupe aujourd'hui le trône, est issu des comtes d'Oldenbourg, ancienne & illustre maison souveraine d'Allemagne dans la Westphalie. Il est le troisième roi de cette maison depuis Christiern élu roi de Danemarck en 1448, & de Norwège en 1450.

Les mœurs des Danois ont une grande affinité avec celles des Allemands. La noblesse vit avec représentation. Le clergé est très-pauvre, par la réunion qui fut faite de ses biens au domaine, lors de l'abjuration de la Catholicité. Le royaume n'a point de rivières considérables. Copenhague est la capitale du Danemarck, & de toute la monarchie. *Long.* 25, 25-30-30; *lat.* 54. 57, 30. (*R.*)

DANET. *V.* DENAT.

DANGALA, ou DONGALA, ville d'Afrique, capitale du royaume de son nom, qui paie tribut au roi de Sennar. La ville de Dongala est située au bord oriental du Nil. à 16 li. n. de Sennar. *Long.* 52, 10; *lat.* 15, 6. (*R.*)

DANNEBERG, ou DANNENBERG, *Danorum mons*, petite ville d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans la principauté de Lunebourg, & sur la rivière de Jetze qui est navigable. Elle ne contient que cent cinquante-neuf maisons, & une dixaine de masures. Il n'y en a que vingt-sept du nombre des premières, qui dépendent du bailliage de son nom, dont le siège est établi dans le vieux château en partie ruiné qui s'y trouve. Les habitans y subsistent en partie des brasseries de bierre. Cette ville appartient à l'électeur de Brunswick-Hanovre, roi d'Angleterre. Elle est située à peu de distance de l'Elbe, à 16 li. s. e. de Lunebourg, & 30 n. e. de Brunswick. Le bailliage de Dannenberg contient soixante-dix-sept villages. *Long.* 29, 20; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DANTZICK, DANZIG, & DANSIC, célèbre & considérable ville de Pologne, enclavée dans la

Prusse occidentale, vers l'embouchure de la Vistule, avec un port, où il s'est fait jusques à ces derniers tems un commerce des plus étendus & des plus florissans. Elle est située à un mille de la mer Baltique sur la branche occidentale de la Vistule. Cette ville, avec son territoire, forme une république, qui a conservé son indépendance au milieu des secousses qui ont ébranlé & déchiré la Pologne. Elle a droit de séance & de suffrage à la diète de Pologne & à l'élection du roi, & celui de battre monnoie. La noblesse est attachée à la magistrature, à l'echevinage & à l'admission dans le conseil des cent. Il y a douze églises luthériennes, deux réformées, & sept catholiques, avec un gymnase luthérien, & quelques couvens. Les bleds de pologne forment la branche la plus considérable de son commerce. La plupart des nations de l'Europe y ont un résident ou un consul, & elle est munie de bonnes fortifications. Le commerce de cette ville a beaucoup souffert de ses différends avec le roi de Prusse, qui lui dispute la souveraineté sur son port.

D'après les pièces que j'ai entre les mains, & que j'ai examinées avec la plus grande attention, mais que la brieveté de l'espace m'empêche de rapporter, il n'est guère permis de douter que la ville de Dantzick n'ait la propriété absolue de son port. (R.)

DANUBE, en Allemand *Donaw*, le plus célèbre & le plus grand fleuve de l'Europe après le Wolga. Hesiode est le premier auteur qui en ait parlé. Les rois de Perse mettoient de l'eau de ce fleuve & de celle du Nil, dans Gaza avec leurs autres trésors, pour donner à connoître la grandeur & l'étendue de leur empire. Le Danube prend sa source au-dessus de Doneschingen, petite ville de la principauté de Furstemberg; traverse la Souabe, la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, le Servie, la Bulgarie, & se jète avec impétuosité dans la mer Noire par plusieurs embouchures. L'abbé Regnier Desmarais, dans son voyage de Munich, dit assez plaisamment sur le cours de ce fleuve;

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui tantôt Catholique, & tantôt Protestant,
Sert Rome & Luther de son onde,
Et qui comptant après pour rien
Le Romain, le Luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même Chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Le Danube se grossit du Leck qui passe à Ausbourg; de l'Inn, qui s'y rend à Passaw; de l'Iser, qui passe à Munich; de la Morave, qu'il reçoit entre la Hongrie & l'Allemagne; de la Draye, de la Save, & de la Teiss, qui y tombent en Hongrie. Les principales villes qu'arrose le Danube sont Ulm, au-dessus de laquelle il devient navigable à sa jonction avec l'Iler; Ratisbonne, Vienne, Presbourg, Bude, & Belgrade. Ce fleuve est du petit nombre de ceux qui on leur cours d'Occident en Orient. On y pêche le hausen, qui est le plus grand des poissons d'eau douce. Nous avons suivi l'usage adopté dès les tems les plus reculés, en indiquant la source de ce fleuve à Doneschingen, ou Donaw-Eschingen, mais dans le fait ses eaux viennent de plus loin, & descendent de la forêt noire, sous le nom de *Briège*, ou *Brège*: elles reçoivent en passant sous Doneschingen, le ruisseau qui est en possession du nom de *Danube*. A une demi-lieue au-dessous de Grein, dans la Haute-Autriche, un gouffre & des rochers, cachés sous les eaux à différentes profondeurs, y rendent la navigation périlleuse.

Le lecteur, curieux de connoître le cours du Danube, l'histoire naturelle & géographique d'un grand nombre de pays qu'il arrose, le moderne & l'antique, savamment reunis, trouvera tout cela dans le magnifique ouvrage du comte de Marsigly, sur le Danube. Il a paru a la Haye, en 1726, en six volumes *in-folio*, décorés d'excellentes tailles-douces. Peu de gens ont eu des vues aussi étendues que son illustre auteur; il y en a encore moins qui aient eu assez de fortune pour exécuter comme lui ce qu'il a fait en faveur des sciences. (R.)

DARBY, ou DERBY, ville d'Angleterre, capitale du Derby-Shire. Elle est située sur le Derwent. *Long.* 16, 10; *lat.* 52, 54.

Cette ville est bien bâtie, riche & très-peuplée. Elle a cinq paroisses, & elle jouit de plusieurs privilèges, entr'autres de celui de ne point payer de droits à Londres ni dans plusieurs autres endroits de l'Angleterre. Elle est habitée par beaucoup de gens de distinction, & le commerce y est sur un bon pied. Elle envoie deux députés au parlement: sa situation est à 34 li. n. o. de Londres. (R.)

DARBY-SHIRE. *V.* DERBY-SHIRE.

DARDA, ou TARDA, bourg de la Basse-Hongrie, peu distant de la Drawe, qui etoit autrefois tortifié pour couvrir le pont d'Essek. Il est à 3 li. s. de Baraniwar. *Long.* 43; *lat.* 45, 45. (R.)

DARDANELLES (canal ou détroit des), fameux canal qui sépare les deux plus belles parties de la terre, l'Europe & l'Asie. On l'appelle autrement l'*Hellespont*, le *détroit de Gallipoli*, le *bras de S. Georges*, les *bouches de Constantinople*. Les Turcs le connoissent sous le nom de *Boghas* ou *détroit de la mer Blanche*. Il y a beaucoup d'apparence que le nom de *Dardanelles* vient de Dardane, ancienne ville qui n'en étoit pas eloignée, & dont le nom même seroit peut-être aujourd'hui dans l'oubli sans la paix, qui y fut conclue entre Mithridate & Sylla. Ce canal, qui joint l'Archipel à la Propontide, ou mer de Marmara, est bordé à droite & à gauche par de belles collines assez bien cultivées. L'embouchure du canal a près de quatre milles & demi de large, & est défendue par des châteaux

dont nous parlerons dans l'article suivant. Les eaux de la Propontide qui passent par ce canal y deviennent plus rapides; lorsque le vent du nord souffle, il n'est point de vaisseaux qui puissent se présenter pour y entrer; mais on ne s'apperçoit plus du courant avec un vent du sud. (R.)

DARDANELLES (châteaux des). Il y a deux anciens & forts châteaux de la Turquie, nommés *Châteaux des Dardanelles*, l'un dans la Romanie, & l'autre dans la Natolie. Ils sont situés aux deux côtés du canal dont nous avons parlé dans l'article precédent. Ce fut Mahomet II qui les fit bâtir, & on peut les appeller les *clefs de Constantinople*, dont il sont éloignés d'environ soixante-cinq lieues. Il y a deux autres nouveaux châteaux des Dardanelles à l'embouchure du détroit, bâtis par Mahomet IV, en 1659, pour s'opposer aux insultes des Vénitiens. Il défendent le passage du canal; cependant une armée qui voudroit forcer le passage ne risqueroit pas beaucoup, ces châteaux étant éloignés l'un de l'autre de plus de quatre milles; l'artillerie turque, quelque monstrueuse qu'elle paroisse, n'incommoderoit pas trop les vaisseaux qui défileroient avec un bon vent; les embrasures des canons de ces châteaux sont comme des portes cochères; mais les canons, qui sont d'une grandeur démesurée, n'ayant ni affût, ni reculée, ne sauroient tirer plus d'un coup chacun. Qui feroient les hommes assez hardis pour oser les charger en présence des vaisseaux de guerre, dont les bordées renverseroient en un instant les murailles des châteaux qui ne sont pas terrassées & qui enseveliroient les canons & les canonniers sous leurs ruines? Quelques bombes seroient capables de démolir ces forteresses. Ce sont des réflexions de M. de Tournefort, & les gens de l'art les trouvent très-justes.

Les géographes croient ordinairement que les châteaux de Dardanelles sont bâtis sur les ruines de Sestos & d'Abydos; mais ils se trompent manifestement; car les châteaux sont vis-à-vis l'un de l'autre, au lieu que ces deux villes étoient situées bien différemment: Sestos étoit si avancé vers la Propontide, que Strabon, qui compte avec Hérodote huit cent soixante-quinze pas d'Abydos à la côte voisine, en compte trois mille sept cent cinquante du port de cette ville à celui de Sestos. D'ailleurs on ne trouve aucuns restes d'antiquité autour des châteaux, & l'endroit le plus étroit du canal est à trois milles plus loin sur la côte de Maita en Europe: on voit encore des fondemens & des masures considérables sur la côte d'Asie, où Abydos étoit placée.

Xerxès, dont le père avoit fait brûler cette ville, de peur que les Scythes n'en profitassent pour entrer dans l'Asie Mineure, choisit avec raison ce détroit pour faire passer son armée en Grèce; car Strabon assure que le trajet sur lequel il fit jeter un pont, n'avoit que sept stades, c'est-à-dire, qu'environ un mille de largeur. (R.)

DAREI-HAMARA, ville d'Afrique, au royaume de Fez, elle est située sur une montagne, & trafique en huile & en bled. Il y a beaucoup de lions dans ses environs. *Long.* 9; *lat.* 34, 20. (R.)

DARGUN, ou DRAGUN, bourg, château & bailliage d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans le duché de Mecklenbourg & la seigneurie de Rostock. (R.)

DARHA, ou DARAS, province d'Afrique, sur la rivière de même nom, dans les états du roi de Maroc. Elle abonde en miel & en excellentes dattes. (R.)

DARIEN, (isthme de), isthme qui joint l'Amérique septentrionale avec la méridionale. Il y a une rivière & un golfe de même nom près de l'isthme. Le pays est aride, mal-sain & rempli d'insectes. (R.)

DARKING, ville d'Angleterre, dans la province de Surrey, sur la petite rivière de Mole, & au voisinage de Boxhill. Au jugement des médecins, cette ville respire le meilleur air de l'Angleterre. Les anciens Romains y avoient un établissement considerable, & on y trouve encore des restes de l'un de leurs grands chemins pavés & cimentés. Tous les environs de Darking sont rians, fertiles & bien cultivés. L'on y fait un grand commerce de grains. Il s'y débite beaucoup d'oies & de chapons gras, & il n'est point des foires dans le royaume où il se vende autant d'agneaux qu'aux siennes. La rivière sur laquelle elle est située disparoit près de ses murs, & reparoît à Leatheread. Non loin de cette ville est la montagne de Leith, du sommet de laquelle la vue s'étend de tout côté à soixante lieues de distance. *Long.* 17, 15; *lat.* 51, 18. (R.)

DARLINGTON, grand bourg à marché d'Angleterre, dans l'évêché de Durhan, sur la rivière de Skerne, proche des trois cavernes fameuses, appelées *hesl, kettles, chaudrons d'enfer*, que l'on croit s'être formées à la suite d'un tremblement de terre, mais dont le commun peuple ne parle qu'avec effroi & mensonges. Il se tient dans cette ville de bonnes foires & de gros marchés, où il se débite beaucoup de toiles de lin qui sortent de ses fabriques. Il y a une belle église, jadis collégiale, une école publique bien réglée & un palais épiscopal qui tombe en ruines. *Long.* 16, 20; *lat.* 54, 30. (R.)

DARMOUTH, DERMOUTH, ou DERTMOUTH, ville assez considérable d'Angleterre, dans le Devon-Shire. Elle est très peuplée, & située près de l'embouchure de la rivière de Dart, ou Dert, avec un bon port défendu par deux châteaux. Elle envoie deux députés au parlement. Le commerce qu'elle fait en Espagne, en Portugal & en Italie, avec l'Amérique septentrionale, est très-considérable. Elle a titre de comté. Elle est à 9 lieues d'Excester, & 55 s. o. de Londres. *Long.* 14, 2; *lat.* 50, 16. (R.)

DARMSTADT, ville d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, c'est la capitale du landgraviat de Hesse-Darmstadt; elle est située sur la riviere qui lui donne son nom, dans un canton sablonneux. On y voit un nouveau château commencé & resté imparfait, une place d'armes ou d'exercices couverte, une autre place publique fort grande, un collége, une église paroissiale servant de sépulture aux princes, & une maison d'orphelins située hors de son enceinte. C'est la résidence ordinaire des princes. Elle est à 6 lieues f. de Francfort, 7 f. e. de Mayence, 8 n. e. de Worms, 12 n. o. d'Heidelberg. *Long.* 26, 25; *lat.* 49, 50. (*R.*)

DARNACH. *V.* DERNACH.

DAROW. *V.* ODOWARA.

DARZ, presqu'île de la mer Baltique, sur les côtes de la Poméranie Suédoise & du Mecklenbourg, au nord-ouest de Stralsund. Elle contient plusieurs grands villages & métairies, qui ont pris la place des maisons de chasse que les anciens ducs de Pomeranie y tenoient autrefois; ensorte qu'à l'honneur des tems modernes, c'est un des lieux de l'Europe où l'agriculture s'est élevée sur les ruines de la vénerie. En 1625, un coup de mer brisa & emporta l'isthme qui la réunit au continent. Bientôt après les flots ayant comblé le canal qu'ils avoient ouvert, elle reprit son état de presqu'île. (*R.*)

DASCHOW, petite ville d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans le Mecklenbourg, près de la mer Baltique. (R.)

DASSEL, petite ville d'Allemagne, située dans une vallée profonde, sur la riviére de Spuling, qui, près de là, se perd dans l'Ilme. Elle est du cercle de Basse-Saxe, dans l'évêché de Hildesheim. (R.)

DASSEN-EYLANDE, ou ISLE DES DAIMS, l'une des trois petites îles situées au nord du cap de Bonne-Espérance. Elle est abondante en daims & en brebis, dont on dit, peut-être faussement, que la queue pèse jusqu'à dix-neuf livres.

DASSOW. *Voyez* DASCHOW.

DATSCHITZ, *Voyez* DACHITZ.

DATTENRIED, *Voyez* DELE.

DAUMA, royaume & ville d'Afrique, dans la Nigritie. *Long.* 94, 10; *lat.* 8. (*R.*)

DAUNE, DAUN, DAUHN, DHAUN, ou THAUN, bailliage, château & bourg d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, sur la Lezer, à quatre lieues de Mont-royal, aujourd'hui réuni à l'évêché de Trèves, à l'exception du château, dont les comtes de Manderscheid sont tenanciers. C'étoit le patrimoine des comtes de ce nom, qui, s'étant attachés à la maison d'Autriche, se sont établis dans les pays héréditaires de cette maison. (*R.*)

DAUNE, ou DHAUN, beau château d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, construit sur une montagne, près de la Simmers, aux environs de son embouchure dans la Nache, autrefois à la maison de Dhaun, aujourd'hui aux Rhingraves de Grumbach & de Rheingrafenstein. (*R.*)

DAUPHIN (fort & port), bon port de l'Amérique, dans l'île de Saint-Domingue. Il appartient aux François. (*R.*)

DAUPHINÉ, province de France, bornée à l'occident par le Rhône, au septentrion par le même fleuve, à l'orient par les Alpes. Elle est arrosée par le Rhône, la Durance, l'Isere, le Drac & la Drome. Elle est fertile en bled, vin, olives, châtaignes. On en tire de la manne, du pastel, de la couperose, de la soie, du cristal, des chanvres, du fer, du cuivre, des sapins, &c. Il se divise en haut & bas. Le haut comprend le Gresivaudan, le Briançonnois, l'Embrunois, le Gapençois, le Royannez, & les Baronnies. Le bas contient le Viennois, le Valentinois, le Diois & le Tricastin. Ç'a été autrefois un pays d'Etats. Grenoble en est la capitale. Au nord le Dauphiné confine à la Bresse, à l'est au Piémont, à l'ouest au Lyonnois & aux Cevennes, qui font partie du gouvernement de Languedoc. Il a quarante-deux lieues de longueur, sur trente-quatre de largeur. L'air y est vif, le climat pur & sain. Les montagnes & les vallées, dans le haut Dauphiné, sont couvertes de neige une bonne partie de l'année. *Long.* 22, 20,--24, 40; *lat.* 44, 10, -- 45, 50. La température n'en est point la même par tout. Le bas Dauphiné éprouve des chaleurs très-fortes en été, qui ne se font point également sentir dans le haut Dauphiné, où les rigueurs de l'hiver sont extrêmes, tandis que les froids sont assez modérés dans la partie basse, qui est la partie voisine du Rhône. Toute la fertilité de la province réside dans cette partie. Le haut Dauphiné, hérissé de montagnes, ne donne que des pâturages & des bois, tant pour le chauffage, que pour la construction & la mâture. Cette partie produit une grande quantité de plantes médicinales, & il s'y trouve plusieurs espèces d'animaux qui ne se rencontrent point dans les autres provinces du royaume, comme les aigles, les ours, les chamois, les bouquetins, les marmottes, des lièvres blancs, des autours, des faisans. On trouve des marcassites dans les hauteurs d'Embrun & de Die, & on pêche d'excellentes truites, tant dans les lacs, que dans les rivières.

On réduit actuellement à quatre les prétendues merveilles du Dauphiné, qui sont; *La fontaine ardente*, qu'on nommeroit à plus juste titre le terrain brûlant. C'est un terrain effectivement à sec, sur une hauteur près du village de Saint-Barthelemi, duquel on voit s'élever, à la hauteur d'un demi-pied, des flammes rouges & bleues. *La tour sans venin*, autour de laquelle on prétend qu'il ne peut vivre aucune bête venimeuse. Il s'y trouve cependant des serpens, des araignées; dès-lors on peut la retrancher du nombre des merveilles. *La montagne inaccessible*, qui consiste en un rocher isolé, dont la base repose sur une haute montagne. C'est à tort qu'on l'a donnée très-long-tems pour une pyramide ou cône renversé: la base en est plus évasée & plus large que la sommité; on la

nomme même le mont Aiguille. Il est extraordinairement difficile d'y grimper, mais enfin on y a monté plusieurs fois; ainsi elle n'est point inaccessible. *Les cuves de Sassenage*, formées de deux pierres creuses qu'on voit dans une grotte au-dessus du village de ce nom. Elles sont vuides toute l'année; mais, au dire des habitans, elles se remplissent le 6 de janvier, jour des rois. L'une, par sa quantité d'eau, pronostique l'abondance plus ou moins grande de la moisson: l'autre, celle de la vendange: autre fable. Quelques-uns comptent encore parmi les merveilles du Dauphiné, de petites pierres lenticulaires, dites *pierres de Sassenage*. & *pierres d'hirondelles*, qui ont, disent-ils, la propriété de chasser les corps étrangers qui se seroient glissés dans les yeux; la *manne de Briançon*, exudation du melese, que le peuple y regarde comme une rosée descendue du ciel, & qui s'y coagule: la *grotte de N. Dame de la Balme* &c.

Du tems de Jules-César, le Dauphiné étoit habité par les Allobroges, & autres peuples. Sous Honorius, il se trouvoit compris dans la Viennoise, dépendant en partie de la seconde Narbonnoise, & en partie des Alpes maritimes. De la domination des Romains, il passa sous celle des Bourguignons, & fut renfermé dans le premier royaume de Bourgogne. Clovis s'en rendit maître, & le donna à Clodomir, son fils, qui le laissa à Thierri son frère, roi d'Austrasie & de Bourgogne. Il passa ensuite sous la domination des rois de Neustrie à la réunion des deux royaumes, & continua d'obéir aux princes François jusqu'à l'an 734, que les Sarrazins unis aux Goths s'en emparèrent; mais Charles Martel les ayant vaincus, le Dauphiné rentra sous l'empire de la France. Il y resta jusques vers l'an 879, à quelques intervalles près, où la monarchie souffrit quelques démembremens en faveur des enfans de quelques-uns de ses rois. Bozon I, ayant fondé le second royaume de Bourgogne, en 879, le Dauphiné y fut compris, & y demeura attaché jusques vers l'an 1032. La guerre & l'anarchie s'étant introduites dans le royaume de Bourgogne, il s'y forma, de ses débris plusieurs petits états. Parmi ceux qui se partagèrent le Dauphiné, les comtes d'Albon furent ceux dont la puissance s'accrut davantage. Ils tiroient leur nom de la paroisse & château d'Albon, situé sur une hauteur dans l'élection de Romans, au voisinage de Saint-Rambert & de Saint-Vallier, à une lieue environ *est* du Rhône; & leur maison réussit bientôt le Graisivaudan, le Viennois, l'Embrunois, le Gapençois & le Briançonnois. Guy, ou Guignes I, leur chef, étoit déjà établi dans le pays dès le IXe siècle. Guy II, son fils lui succéda, & mourut en 940, laissant Guy III, duquel hérita Guy IV, dit le Vieux, qui se fit moine à Cluny en 1050. Celui-ci est appellé Guy I, par plusieurs écrivains. Il est regardé comme la tige des comtes d'Albon, & par conséquent des dauphins de cette maison, sans doute parce que la filiation & l'histoire de ses prédécesseurs ne sont pas aussi bien constatées que celles de ses descendans. Guy V, son successeur, mourut en 1080, laissant après lui Guy VI. Guy VII, surnommé le Gros, se fit religieux, & céda ses domaines à Guy VIII, son fils, prince guerrier, qui, le premier de sa maison, eut le nom de Dauphin, comme surnom, à cause du cimier de son casque qui imitoit la forme d'un dauphin. Ce surnom se convertit en terme de dignité chez ses successeurs, par la haute estime qu'ils avoient conçue pour sa mémoire. De là, & insensiblement, le comté d'Albon perdit son nom pour prendre celui de Dauphiné. Il mourut en 1142, d'autres disent en 1149.

Guy IX, dauphin, reçut de l'empereur Frédéric Barberousse, dont il avoit épousé la niéce, une charte d'indépendance, & Bercthold IV, duc de Zeringhen, qui vers le même tems avoit été investi des comtés de Bourgogne & de Vienne, lui ayant cédé tous ses droits sur le comté de Vienne, il se qualifia dès-lors de *Dauphin de Viennois*. Il mourut en 1162 ou 1167, ne laissant qu'une fille unique, qui porta ses états en mariage à Hugues III, duc de Bourgogne, dont elle eut un fils nommé Guy André, ou Guy X, qui lui succéda au Dauphiné en 1228. Celui-ci eut un fils, qui fut dauphin après lui sous le nom de Guy XI. Il mourut en 1269, laissant après lui Jean I son fils, qui termina sa carrière en 1282, & transmit tous ses domaines à Anne sa sœur, qui, en 1293, avoit épousé Humbert I de la Tour-du-Pin, l'une des plus grandes maisons de tout le Dauphiné. Robert II, duc de Bourgogne, disputa à cette princesse, comme plus proche parent dans la ligne masculine, cet héritage qu'il disoit fief masculin: mais le roi, Philippe-le-Bel, choisi pour arbitre, en 1295, la confirma dans la possession du Dauphiné, elle & son mari. Humbert I décéda en 1307 ou 1308, ayant plusieurs fils, dont l'aîné, Jean II de la Tour-du-Pin, lui succéda. Il eut deux fils, dont l'aîné hérita de ses possessions eu 1319, sous le nom de Guy XII, & se maria l'année suivante à Isabelle, fille du roi Philippe V. Il mourut sans enfans en 1333. Sa succession échut à Humbert II son frère, qui avoit épousé Marie de Baux, petite-fille de Charles II, roi de Naples. Il en eut un fils unique qui périt en bas âge; les uns disent de mort naturelle, les autres, par l'imprudence de son père qui le laissa tomber des fenêtres de son château. Après la mort de cet enfant, Humbert II se voyant sans héritiers, disposa de ses états, par traité du 23 avril 1343, d'abord en faveur de Philippe, duc d'Orléans, second fils du roi Philippe de Valois: mais en 1344, il fit ses dispositions en faveur de Jean, duc de Normandie, fils aîné du Roi, ou à l'un de ses enfans. Finalement, par une donation entre-vifs du 30 mars 1349, il céda ses états à Charles, fils aîné du même Jean, duc de Normandie, à condition que lui & ses hoirs, porteroient à perpétuité le

titre de dauphin, ses armes écartelées de France, & que ce pays, possédé à titre de souveraineté particuliere, ne seroit point réuni ni incorporé au royaume. (*R.*)

DAVIDS (Saint-), ville d'Angleterre au pays de Galles, dans le comté de Pembrock, non loin de la mer. Elle étoit autrefois considérable. Elle se trouve aujourd'hui dans un pauvre état: c'est cependant le siége d'un évêque suffragant de Cantorbery. Elle est à 5 lieues de Pembrock, & 9 de Carmarthen. *Long.* 12, 22; *lat.* 52, 5. (*R.*)

DAVIDS (Saint-), fort des Indes orientales sur la côte de Coromandel, au midi du fort Saint-Géorges: il appartient à la compagnie des Indes orientales d'Angleterre. Il est à 4 lieues s. de Pondichéry. *Long.* 97, 30; *lat.* 11, 10. (*R.*)

DAVIS (detroit de), bras de mer entre l'île de Jacques & la côte occidentale du Groenland, ainsi nommé de Jean Davis, Anglois, qui le découvrit en 1585. Il a au-delà de cent lieues de longueur. On dit que les sauvages qui habitent les environs de ce detroit, sont robustes, & vivent communément plus de cent ans; les femmes se font des coupures au visage & les remplissent d'une couleur noire, pour s'embellir. Ces sauvages vivent de la chasse & de la pêche; ils sont errans; ils campent sous des tentes; le sang des animaux est une boisson qui leur est agréable. Ils se choisissent des chefs, qui président à leurs assemblées. Ils campent sous des tentes qu'ils transportent, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Pendant le mois de decembre & partie de celui de janvier, ils sont privés de l'aspect du soleil. Par compensation au solstice d'été, ils ont un jour de six semaines. Ils jouissent alors d'une température assez chaude. Ils s'adonnent à la connoissance des étoiles, & manient sur mer leurs canots avec beaucoup de dextérité. Le détroit de Davis donne entrée dans la baye de Baffins, & il est situé dans les terres arctiques, au-delà du cercle polaire. Les Hollandois, les Anglois, les Hambourgeois, s'y rendent pour la pêche de la baleine. *Long.* 317, 30, - 322, 12; *lat.* 67, 42, - 72. (*R.*)

DAVOS, ou TAFAAS, communauté des Grisons, la première de la troisième ligue; il n'y a qu'une paroisse appellée *Saint-Jean de Davos.*

C'est une partie de la ligue des dix-droitures, ou jurisdictions. Elle consiste en une solitude fort élevée, mais abondante en pâturages. Il s'y trouve deux lacs très-poissonneux, des mines de cuivre, de plomb & d'argent, & des eaux minerales. Il n'y a point de villages, mais des habitations éparses. Tout le pays est partagé en cinq paroisses de la religion réformée. La ligue des dix-droitures y a ses archives, & les assemblées des trois ligues s'y convoquent, lorsque c'est le tour de cette ligue. La langue en est l'Allemande. En 1649, les habitans rachetérent toutes les prétentions que la maison d'Autriche pouvoit avoir sur eux. L'air y est rude & très-froid, & le pays sauvage. Il a quatre lieues du nord au sud. Il s'y fabrique quantité de vases de bois. (*R.*)

DAX, ou ACQS. *Voyez* DACQS.

DÉAL, jolie ville d'Angleterre, sur la côte orientale de la province de Kent, entre Douvres & Sandwich, & vis-à-vis des sables de Goodwin. Elle a une eglise, une chapelle, & deux chateaux bâtis pour sa défense par Henri VIII. L'on croit que Déal est la *Dola* de Jules-César. Elle n'a ni fabriques, ni manufactures, ni foires, ni marchés; mais à portée des Dunes où stationnent pour l'ordinaire tant de vaisseaux, l'on peut dire que c'est un des endroits de l'Angleterre les plus fréquentés & les mieux pourvus de denrées & de victuailles. Tant de marins y abordent, qu'aucun commerce de détail n'y languit. *Long.* 19, 5; *lat.* 51, 16. (*R.*)

DEAN, petite ville d'Angleterre, dans la province de Glocester; elle tient foires & marchés, & tire son nom d'une forêt jadis si étendue, qu'au-delà de vingt paroisses se trouvent aujourd'hui dans son enceinte. (*R.*)

DEBRESZEN, ville libre & royale de la Haute-Hongrie, dans le comté de Bihar, au milieu d'une plaine immense, où l'on ne trouve aucun bois. Elle est grande & peuplée, mais mal bâtie, sans murailles & sans portes, & tout son trafic est en bétail. Les réformés y ont un collége, aussi bien que les péres des écoles pies. Elle a eu le malheur de souffrir d'assez fréquens incendies. Elle est à 18 li. s. e. de Tokai, 18 n. du grand Waradin, & 35 e. de Bude. *Long.* 38, 46; *lat.* 47, 30. (*R.*)

DECAN, contrée des Indes dans la presqu'île en-deçà du Gange, au midi du Mogol, dont elle est une province considérable. Son principal commerce est en poivre, & en étoffes de coton & de soie. Hamenadager en est la capitale. (*R.*)

DECIZE, petite ville de France, au Nivernois. Elle a un vieux château, un prieuré, & deux couvens. Elle est située sur la Loire, près du confluent de la rivière d'Airon, dans une île formée par la Loire, sur laquelle il a un très-grand pont. C'est la patrie du fameux jurisconsulte Guy Coquille. Elle est à 7 li. de Bourbon-Lancy, 8 de Nevers, 50 s. e. de Paris. *Long.* 21, 6', 18"; *lat.* 46, 50', 24". (*R.*)

DECKENDORF. *Voyez* DEKENDORF.

DEE: il y a trois rivières de ce nom, deux en Ecosse, & une en Angleterre qui se jète dans la mer d'Irlande. (*R.*)

DELFLAND, ou DELFLAND: ce canton, qui prend son nom de la ville de Delft, est le plus beau de toute la Hollande. Il y a de la culture, ce qui n'est point ordinaire en Hollande: on y recueille sur tout de très-bons fruits. Elle est située entre le Rhinland, le Schielland, la Meuse, & la mer, & elle a pour capitale Delft. (*R.*)

DEGNIZLU, belle & grande ville de la Turquie Asiatique, dans le Pachalick ou gouvernement d'Anadolie, à 50 lieues s. e. de Smyrne, près des ruines

ruines de l'ancienne Laodicée de Phrygie, dans une plaine fertile arrosée d'une rivière & de plusieurs ruisseaux. (*R.*)

DEINSE, petite ville de la Flandre Autrichienne, située sur la Lys. Elle est à 3 lieues s. o. de Gand, 3 & demie n. o. d'Oudenarde, & 5 n. e. de Courtray. *Long.* 21, 11; *lat.* 51, 59. (*R.*)

DEISING, *Voyez* TAUSIM.

DEISTER. *Voyez* DIESTER.

DEKENDORF, ou DECKENDORF, petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Bavière, entre Straubing & Wilshoffen. Elle a un pont sur le Danube. *Long.* 30, 40; *lat.* 48, 46. (*R.*)

DELAWARE (la); c'est un des treize états-unis de l'Amérique septentrionale, borné au nord-est par la baie de Delaware qui la sépare de la province de Nuw-Jersey; au midi & à l'ouest par le Maryland, au nord par la Pensilvanie. Newcastle en est la capitale. (*R.*)

DELBRUGH, bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, situé entre la Lippe & l'Ems. Le terrain en est très-marécageux. C'est de ses environs que Germanicus, fils de Drusus, chassa les Bructères. Il a pour chef-lieu un village de même nom proche les sources de l'Ems, dans l'évêché de Paderborn. (*R.*)

DELDEN, petite ville des Provinces-Unies, dans l'Over-Yssel. (*R.*)

DELE, petite ville ruinée d'Alsace, au Sundgau, dans la subdélégation de Béford. Les François en ruinèrent le château de fond en comble en 1674. (*R.*)

DELEBIO, bourg considérable de la domination des Grisons, dans la Valteline, près du fort de Fuentes, entre Morbegno & le lac de Côme. Dans son district est l'abbaye d'*Acqua fredda*. Dans ses environs le duc de Milan, Philippe-Marie, remporta une célèbre victoire sur les Vénitiens. On a élevé une chapelle sur la place, en mémoire de cet événement. (*R.*)

DELEMONT. *Voyez* DELSPERG.

DELFLAND. *Voyez* DEFLAND.

DELFT, *Delphi*, belle & grande ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande, située sur la Schie, dans un des plus beaux cantons de la Hollande. Les rues en sont longues, larges, droites, & formées de maisons de belle apparence: de beaux canaux la divisent en différens quartiers. Outre les églises réformées Hollandoises, elle en a une Françoise, une Luthérienne, & quelques autres à l'usage des Catholiques Romains. Delft renferme l'arsenal de toute la province, & quatre magasins à poudre. Il s'y fabrique de très-belle porcelaine. Elle a le troisième rang entre les villes de la province. Corneille, & Hugues Grotius, étoient de cette ville, qui est à 2 lieues de Rotterdam, une lieue de la Haye, 4 de Leyde. *Long.* 21, 48; *lat.* 52. (*R.*)

DELFZY, forteresse des Provinces-Unies, sur le Fivel, dans la seigneurie de Groningue, à une lieue de Dam, 6 n. e. de Groningue, 4 s. o. d'Embden. Il s'y trouve un assez bon port. *Long.* 24, 26; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DELHI, grande, belle, riche & florissante ville de l'Indoustan; bâtie au commencement du seizième siècle, sur les ruines de l'ancienne Delhi, par Cha-Gean, père d'Aurengzeb, pour en faire la capitale de son empire. Il y en a qui croient que l'ancienne Delhi étoit le siege du roi Porus. Le Mogol y fait souvent sa résidence. Son sérail & son palais sont magnifiques, & renferment des richesses immenses. Thamas-Koulikan y entra en 1738, après avoir défait & pris le grand Mogol, & il y fit un butin presque incroyable. Elle est sur le Gemna, ou Gemène, à 85 lieues s. e. de Lahor, 40 n. d'Agra. *Long.* 97; *lat.* 28, 20.

Cette ville est regardée, par plusieurs auteurs, comme la capitale de l'Indoustan, parce qu'elle l'étoit autrefois, & que le grand mogol y réside encore souvent pendant l'été. Elle est divisée en vieille ville, qui n'est plus que comme un fauxbourg, & en nouvelle ville nommée *Gehan-Abad*, du nom de l'empereur qui la fit bâtir au commencement du XVIIe siècle. Delhi est très-grande & bien fortifiée. Le palais impérial est d'environ une demi-lieue de circuit. (*R.*)

DELI, ou DELY. *Voyez* DELHI.

DELICES (les), maison de plaisance près de Genève, à laquelle la résidence de M. de Voltaire a donné de la célébrité. (*R.*)

DELITZSCH, ville d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans l'électorat de Saxe, & dans le canton de Leipsick. Elle est une de celles qui siègent aux états du pays, & elle est chef-lieu d'une préfecture, qui comprend au-delà de cent vingt-un villages. Son enceinte n'est pas médiocre: on y trouve un château & trois églises, & son sur-intendant ecclésiastique préside à vingt-quatre autres paroisses. Son commerce principal est en denrées, & il se fabrique dans ses murs une grande quantité de bas de laine. Elle fut réduite en cendres l'an 1527, & l'an 1661. Elle est à trois lieues de Leipsick, sur le Lubber. (*R.*)

DELMENHORST, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, capitale du comté de même nom. Elle est située sur la Delme. Cette petite ville, avec tout le comté d'Oldembourg, par des traités, récens, a passé au duc de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck. Elle est ouverte; c'est le siège d'une justice provinciale. Elle n'a qu'une église; deux cent trente-trois maisons, mille quatre cents habitans. Depuis 1667, elle avoit été, ainsi que le comté d'Oldembourg, du domaine du roi de Danemarck. Elle est à 3 lieues s. o. de Brême, 7 s. e. d'Oldembourg. (*R.*)

DELMONT, *Voyez* DELSPERG.

DÉLOS, île de la mer Egée, l'une des Cyclades, célèbre chez les poëtes par la naissance d'Apollon & de Diane. L'île de Délos appartient aux Turcs, & on l'appelle présentement *Sdile*.

Les meilleurs endroits de cette île font couverts de ruines & de recoupes de marbres. Tous les maçons des îles voisines y viennent comme à une carrière, choisir les morceaux qui les accommodent. On casse une belle colonne pour faire des marches d'escalier, des appuis de fenêtres, ou des linteaux de porte: on brise un piedestal pour en tirer un mortier ou une salière. Les Turcs, les Grecs, les Latins y rompent, renversent, enlèvent tout ce qui leur plaît; & ce qui prouve les révolutions du monde, c'est que les habitans de Myconé ne paient que trente écus de taille au grand-seigneur, pour posséder une île qui étoit autrefois le plus riche pays de l'Europe, une île si chère aux Athéniens, une île où l'on tenoit le trésor public de la Grèce. On y voit encore les ruines d'un temple d'Apollon, & il s'y trouve un port. Près de cette île, il en est une plus petite du même nom de Sdile. *Long.* 43, 20; *lat.* 37, 22.

DELPHES, ville de la Grèce, dans la Béotie, ou plutôt dans la Phocide, autrefois très-célebre par son temple, son oracle, la Pythie, le mont-Parnasse, &c. Cette ville, dont le temple fut compté parmi les sept merveilles du monde, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, sur lesquelles on a bâti un petit village appellé *Castri*, entre Salone & Livadia.

Nous avons encore des médailles de Delphes, ΔΕΛΦΩΝ. M. Spon *(liv. III.)* en rapporte une sur laquelle il paroît un temple magnifique avec une tête d'homme sans barbe, & couronnée de laurier. *(R.)*

DELSPERG, ou DELEMONT, jolie & très-agréable ville de Suisse, dans l'évêché de Bâle. Elle est très-bien bâtie; les rues en font larges & droites, ornées de fontaines, & arrosées de courans d'eau qui entretiennent la fraîcheur & la propreté. Le prince y a un château, & il s'y trouve un fort beau temple. Cette ville est sur une éminence d'où la vue s'étend sur le pays & sur les montagnes & les bois qui le terminent. Elle est à 6 li. n. o. de Soleure, 5 f. e. de Porentruy, & 8 f. o. de Bâle. *Long.* 24, 46; *lat.* 47, 30. (R.)

DELTA, nom qu'on donne ordinairement au terrain compris entre les différentes branches du Nil, parce qu'il forme une figure triangulaire semblable à celle du delta grec. Δ.

Le Nil se partage en deux bras un peu au-dessous du Caire. Près de l'endroit où le bras oriental se jète dans la mer, étoit la ville de Peluse; & par cette raison, son embouchure étoit appelée *Pelusiacum ostium*. Le bras occidental se jète dans la mer près du lieu où étoit la ville de Canope; ce qui fit nommer cette bouche du Nil, *Ostium Canopicum*. Ces deux bras du Nil se partageoient en différentes branches qui se jetoient toutes dans la mer, mais dont quelques-unes font bouchées aujourd'hui: tout cela formoit une grande île partagée en plusieurs. Le terrain en étoit très-fertile. A l'occident de l'embouchure Canopique, étoit la ville d'Alexandrie: entre cette ville & Damiette, qui est auprès de l'embouchure Pelusienne, on dit qu'il y a quarante-cinq lieues de côte, & depuis la mer jusqu'au Caire ou Memphis, vingt-cinq. Ainsi cette île forme un terrain d'autant plus considérable, qu'elle est ou pourroit être d'une extrême fertilité. (R.)

DÉMARCATION. On a appelé *ligne de démarcation* une ligne qui fut fixée par le pape Alexandre VI, en 1493, pour terminer les contestations qui s'étoient élevées entre le roi de Portugal Jean II, & Ferdinand, roi de Castille. Ayant tiré un méridien à l'occident des Canaries & des Açores, il fut décidé que tout ce qui étoit à l'occident de cette ligne appartiendroit aux Espagnols, & que les découvertes qu'on feroit à l'orient appartiendroient aux Portugais. Il y eut encore une autre ligne de démarcation, tirée en 1524 apres l'établissement des Portugais au Brésil. Il faut voir à ce sujet le P. Riccioli, *Geographia reformata, pag.* 105. (R.)

DEMER (la), rivière du Brabant, qui se jète dans la Dile. (R.)

DEMERARY, rivière considérable de la Guyane Hollandoise à deux milles à l'est de celle d'Essequibo. Ses bords font très-fertiles & elle communique à plusieurs rivières qui la rendent propre au commerce. Les Hollandois y ont des habitations assez considérables pour charger des vaisseaux pour l'Europe directement. Les Anglois qui s'étoient emparés de cette colonie l'ont restituée à ses anciens maîtres en 1703.

DEMETRIOWITZ, ville de Russie, au duché de Smolensko, située sur l'Ugra. *Long.* 53; *lat* 54, 38. (R.)

DEMMIN, ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure. Elle est située sur la Péene. Elle est ancienne, & il s'y fait du commerce, mais les différens sièges & les fréquens incendies qu'elle a essuyés lui ont causé des dommages dont elle ne s'est point relevée. *Long.* 32, 20; *lat.* 54, 3. (R.)

DÉMONA (val de), ou DE DEMONE, vallée de la Sicile. Elle a quarante lieues de long, sur vingt-cinq de large. Messine en est la ville la plus importante. Elle s'étend depuis le cap de Faro, jusqu'à la ville de Termini. (R.)

DEMONT, ou DEMONA, petite ville d'Italie, au marquisat de Saluce, dans le Piemont. Elle est munie d'un château très-fort, placé sur un rocher escarpé. Cette ville est située sur la rivière & dans la vallée de Sture. Elle est à 4 li. f. e. de Coni, 7 n. o. de Tende. *Long.* 25, 1; *lat.* 44, 18. (R.)

DENA. *V.* DANA.

DENAIN, *Denonium*, bourg du Hainaut François, sur l'Escaut, entre Valenciennes & Bouchain.

Il est remarquable par la victoire signalee qu'y remporta le maréchal de Villars sur les alliés en 1712, le 24 juillet. Cette grande action fut comme



le salut de la France, & mit le comble à la gloire de M. de Villars.

Il y a une célèbre abbaye de chanoinesses qui ne font point de vœux, fondée par Saint Aldebert & Sainte Reine son épouse, fille du roi Pepin.

Ils donnèrent tous leurs biens à leurs dix filles, qui en furent les premières chanoinesses, & qui furent canonisées. Rainfroie l'aînée, qui en a été la première abbesse, en est la patrone. *Long.* 21, 3; *lat.* 50, 20. (R.)

DENAT, ou DANET, petite ville de France, au diocèse d'Alby, dans le Languedoc, sur l'Arson, à 3 li. d'Alby. (R.)

DENBIGH, ville d'Angleterre, capitale du Denbig-Shire, dans la principauté de Galles. Elle est assez grande & peuplée; elle a un château fort & elle envoie un député au parlement. Il s'y trouve beaucoup de tanneurs & de gantiers. Elle est dans un air insalubre, à cinq li. de Chester, & 54 n. o. de Londres. *Long.* 13, 55; *lat.* 53, 13. (R.)

DENBIGHSHIRE. C'est dans la principauté de Galles, une province d'Angleterre arrosée par la Cluyd. Elle envoie deux députés au parlement. Denbigh en est la capitale. Cette contrée a environ quarante li. de tour, & renferme quatre cent dix mille arpens. Il s'y trouve des mines de plomb. L'intérieur est très-fertile, & la partie à l'ouest se féconde avec les cendres des tourbes brûlées. (R.)

DENCE, bourg de France, en Anjou, diocèse d'Angers.

DENDERMONDE, DERMONDE, TENER-MONDE, ou TENREMONDE, ville des Pays-Bas Autrichiens, située au confluent de la Dendre & de l'Escaut. *Long.* 21, 38; *lat.* 51, 3.

Cette ville est forte par sa position, en ce que le pays d'alentour peut être mis sous les eaux. Elle a d'ailleurs des fortifications & une citadelle. Elle a deux paroisses, dont l'une est collégiale, deux couvens d'hommes, quatre de femmes, & un collége. Les Hollandois y avoient garnison conjointement avec les Autrichiens, comme ville barrière. Elle est entourée, tant de marais que de belles prairies, à 6 li. s. o. d'Anvers, 2 d'Alost, 5 e. de Gand, 6 o. de Malines, & 5 n. de Bruxelles.

Louis XIV fut obligé d'en lever le siége en 1667, par l'inondation des écluses. Louis XV la prit en 1745, & le duc de Marlborough l'avoit prise en 1706.

Le commerce est en futaines & en lin, dont il y a un marché chaque semaine. On admire dans l'église paroissiale de Notre-Dame l'excellent tableau de l'adoration des Bergers, peint par Van-Dyck; & dans celle des capucins, celui de Jésus-Christ mourant, que M. Descamps, dans son voyage pittoresque de Flandre en 1769, regarde comme le chef-d'œuvre de ce grand peintre. (R.)

DENIA, ville d'Espagne, au royaume de Valence. Elle est située proche la mer, vis-à-vis l'île d'Iviça au pied d'une petite montagne, sur laquelle est un château. Elle a un port dont l'entrée est dangereuse. On en exporte des raisins secs & des amandes. Cette ville étoit autrefois épiscopale.

Les Marseillois la fondèrent quelques siècles avant J. C. Elle est à 21 li. n. o. d'Alicante, 18 s. e. de Valence. *Long.* 18, 8; *lat.* 39. (R.)

DENI-HISSAR. *V.* ANADOLI-HISSARI.

DENIS (Saint-), ville de l'Ile de France, autrefois *Catolacum*, *Catulliacum*. Elle est dans une plaine agréable & féconde, aux bords de la Seine, & à 2 lieues de Paris. Elle doit son accroissement à la célèbre abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint Maur, qui y fut fondée sur le tombeau & en l'honneur de Saint Denis, & de ses compagnons. Les rois Dagobert, Pepin, Charlemagne & Charles-le-Chauve en ont été successivement les bienfaiteurs. L'église achevée en 1181, est un vaisseau gothique de la plus grande légéreté. Elle est couverte en plomb. Près du chœur est une salle qui renferme le trésor, réputé un des plus riches qu'il y ait dans la chrétienté. Cette église est le lieu de la sépulture des rois de France & de la famille royale. Le premier qui y fut inhumé est Dagobert, qui en est regardé comme le fondateur. Parmi les monumens nombreux que l'on y voit, on distingue ceux de Charles V & de sa femme, de Charles VIII, de Louis XII & de sa femme, de François I[er] & de sa famille, de Henri II, de sa femme & de ses enfans, du maréchal de Turenne, dont Louis XIV, par une distinction honorable, voulut mêler les cendres à celles de nos rois. Le monastère est un très-bel édifice moderne. Les revenus de la mense abbatiale sont affectés à la maison de Saint-Cyr. Cette abbaye est immédiatement soumise au Saint-Siege. *Long.* 20, 1', 11"; *lat.* 48, 56, 8. (R.)

DENIS (Saint-), petite ville de France, dans le Bas-Languedoc, au diocèse de Carcassonne. (R.)

DENIS-D'ANJOU (Saint-), bourg de France, en Anjou, à une lieue de la Sarte, dans l'élection de Château Gonthier. (R.)

DENIS DE CANDÉ (Saint-), ou CANDÉ EN LAMÉE, petite ville de France, en Anjou, autrefois place forte, avec titre de baronnie, grenier-à-sel, bureau des traites foraines, située au confluent des rivières de Mandie & d'Erdre. Elle appartient au prince de Condé, & elle est de l'élection d'Angers. (R.)

DENYS-le-GAST (Saint-), bourg de France, en Normandie, au diocèse de Coutances, patrie de M. de Saint-Evremont. Il y a en France plusieurs autres lieux du nom de Saint-Denis. (R.)

DEOLS, bourg de France, en Berri, dans l'élection de Château-Roux, sur l'Indre.

DEPTFORT, autrefois WESTGREENWICH, ville d'Angleterre, sur la Tamise, près de Londres. On y construit & on y radoube les vaisseaux du roi. Elle consiste en deux paroisses. (R.)

DERAS, ville de Perse, en Asie. *Long.* 79, 30, *lat.* 31, 32, (R.)

DERBENT, ville de Perse, en Asie, située au pied du Caucase, proche la mer Caspienne. Elle est grande & forte, & fut fondée par Alexandre le Grand. Les murs en sont de pierres plus dures que le marbre, & qui sont un aggrégat de coquilles de moules brisées, & de grès pulvérisé & mastiqué. On voit auprès de cette ville une muraille qui s'étendoit depuis la mer Caspienne jusqu'au Pont-Euxin. *Long.* 67, 35; *lat.* 42, 8. (R.)

DERBY. *Voyez* DARBY.

DERBI-SHIRE, province d'Angleterre, qui a Derby pour capitale. Elle a des pâturages, des grains & des bois, sur tout à l'est & au sud. Il y a aussi des carrières de pierres, de charbon fossile, & des mines de fer & de plomb, du marbre, de l'albâtre & du cristal. (R.)

DERENBOURG, château, ville & seigneurie d'Allemagne, dans la Basse-Saxe & dans les états du roi de Prusse, qui en confie l'administration à la régence d'Halberstadt. L'abbaye impériale de Gandersheim en est suseraine. Elle est située sur la rivière de Holzemme. C'est le siége d'une inspection ecclésiastique. (R.)

DERMBACH, ou THERMBACH, bourg, château & bailliage d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, & dans l'evêché de Fulde. Elle a une église catholique, une luthérienne & un couvent de cordeliers. (R.)

DERMONDE. *Voyez* DENDERMONDE.

DERMOUTH. *Voyez* DARMOUTH.

DERNBACH, ou DARNBACH. comté d'Allemagne, en Franconie, situé entre le pays de Hesse & celui de Henneberg, près de Smalcalde. (R.)

DERNBACH, petite ville de la Haute-Hesse, avec un château dans le bailliage de Blanckenstein. Elle est au landgrave de Hesse-Darmstadt. La maison de Dernbach s'éteignit en 1697. (R.)

DERNBOURG. *V.* DERENBOURG.

DERNIS, ville de la Darmatie Vénitienne, avec un fort. (R.)

DEROTE, ou DERONTE, ville d'Egypte, située dans une île que forme le canal qui va du Caire à Rosette. *Long.* 49; *lat.* 30, 40. (R.)

DERP, ville de Livonie. Elle est située proche la rivière d'Ambeck. *Long.* 45, 10; *lat.* 58, 10.

Les fondemens en furent jetés en 1030. Elle fut considérable autrefois. C'étoit le siége d'un archevêché. Elle étoit du nombre des villes anséatiques, & elle faisoit un commerce très-étendu; mais les changemens des maîtres & les siéges fréquens qu'elle a soutenus, les sacs qui lui ont été donnés, les incendies qu'elle a essuyés, l'ont entièrement fait changer de face. Les remparts & les fortifications en sont détruits. Au reste, il ne laisse pas de s'y être régénéré une population assez nombreuse quoique pauvre. Cette ville est du domaine des Russes. Son université ne subsiste plus. Les Polonois, les chevaliers porte-glaives, les Suédois, les Russes en ont été successivement les maîtres. Elle est à 25 l. s. o. de Narva, 20 n. o. de Plescow. (R.)

DERSAU, *V.* DIRSCHAU.

DERTMOUTH, *V.* DARMOUTH.

DESERT, lieu sauvage, inculte & inhabité, tels qu'étoient autrefois les déserts de la Lybie & de la Thébaïde.

Les géographes donnent ce nom en général à tous les pays qui ne sont que peu ou point habités. Dans l'écriture, plusieurs endroits de la Terre-Sainte, ou voisins de cette Terre, sont appelés *Déserts*. Le désert pris absolument, est la partie de l'Arabie qui est au midi de la Terre-Sainte, & dans laquelle les Israélites errèrent pendant quarante ans, depuis leur sortie d'Egypte jusqu'à leur entrée dans la Terre Promise. (R.)

DESIRADE, ou DESEADA, petite île des Antilles, dont les François sont les maîtres. Elle est située à l'orient de la grande terre de la Guadeloupe. Elle n'est pas habitée, n'ayant point d'eau douce.

La Desirade est ainsi nommée de l'heureuse rencontre qu'en fit Christophe Colomb, après avoir été long-tems balotté des vagues, lors de son second voyage en Amérique. Cette île a 4 lieues de long, sur 2 de large. Elle est à 7 lieues de Marigalande, & à 4 lieues de la Guadeloupe, dont elle paroît avoir été détachée.

C'est une espèce de rocher, où l'on ne peut cultiver que du coton. On ignore en quel tems précisément elle a commencé à être habitée. *V.* la fin de l'article GUADELOUPE. (R.)

DESNY, bourg de Bohême, dans le cercle de Bechin, il y a de très-bonnes eaux minérales. (R.)

DESSAW, ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe. Elle est située sur l'Elbe, dans la province d'Anhalt. *Long.* 30, 25; *lat.* 51, 58.

C'est la résidence du prince d'Anhalt-Dessaw. Elle est située dans une plaine fort agréable, sur la Mulde, qui, à peu de distance de là, se perd dans l'Elbe. Elle a deux églises calvinistes, une luthérienne, une école latine, deux hôpitaux, & une maison d'orphelins. Elle est entre Magdebourg & Wirtemberg, à 15 lieues n. de Leipsick. (R.)

DETERN. C'est dans la Westphalie, & en particulier dans l'Ostfrise, un lieu connu assez nouvellement par ses eaux minérales. (R.)

DETHMOLD, très-ancienne ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le comté de Lippe, sur la rivière de Werra. Elle se partage en vieille & nouvelle ville, & renferme le château où résident les comtes. Elle a une très-bonne école latine à l'usage des réformés, deux églises, l'une luthérienne, & l'autre réformée. Cluvier & d'autres croient que ce fut aux environs de cette ville que Quintilius Varus

perdit les légions d'Auguste. Selon eux, c'est l'ancien *Teutenburg*. Elle est à une lieue & demie de Lingaw, 6 de Paderborn. Les comtes régnans ont une belle maison de plaisance dans le fauxbourg. Le château qu'ils ont dans la ville n'est autre chose qu'une forteresse. *Long.* 26, 10; *lat.* 52. (R.)

DÉTROIT. C'est un bras de mer resserré des deux côtés par les terres, & qui ne laisse qu'un passage plus ou moins ouvert pour aller d'une mer à une autre. On le désignoit autrefois sous le nom de *bosphore*.

Le détroit le plus fréquenté & le plus fameux est celui de Gibraltar, qui sépare l'Espagne de l'Afrique, & joint la Méditerranée avec l'Océan Atlantique.

Le détroit de Magellan, qui fut découvert en 1520 par Magellan, fut quelques tems fréquenté par ceux qui vouloient passer de la mer du Nord à celle du Sud; mais en 1616, on découvrit le détroit de le Maire, & on abandonna celui de Magellan, tant à cause de sa longueur, qui est plus que double de celle du détroit de Gibraltar, que parce que la navigation y est dangereuse, à cause des vagues des deux mers qui s'y rencontrent & s'entrechoquent.

Le détroit qui est à l'entrée de la mer Baltique, se nomme *le Sund*. Il ne faut pas le confondre avec le détroit de la Sonde, qui sépare les îles de Sumatra & de Java. Varenius croit que les golfes & les détroits ont été formés pour la plupart par l'irruption de la mer dans les terres. Une des preuves qu'il en apporte, c'est qu'on ne trouve presque point d'îles dans le milieu des grandes mers, & jamais beaucoup d'îles voisines les unes des autres. On peut aussi voir les autres preuves aux articles CONTINENT, TERRAQUÉ. *Voyez aussi l'hist. natur.* de M. de Buffon, *tom. I.* On y remarque que la direction de la plupart des détroits est d'orient en occident, ce qu'on attribue à un mouvement ou effort général des eaux de la mer dans ce sens.

Le détroit qui sépare la France d'avec l'Angleterre, s'appelle le *Pas de Calais*. *Voyez* sur la jonction de l'Angleterre à la France, & sur le pas de Calais, la *dissertation* de M. Desmarets, qui a remporté le prix de l'académie d'Amiens en 1752. (R.)

DÉTROIT D'ANIAN. Le détroit d'Anian est un de ceux dont on a le plus parlé, sans l'avoir jamais bien connu. On a toujours entendu sous ce nom le passage que l'on supposoit être au nord-ouest de l'Amérique, ou la communication de la mer Glaciale à la mer du Sud, au-dessus de la Californie. *V.* ANIAN. (R.)

DÉTROIT DU NORD, *voyez* PASSAGE DU NORD.

DETTINGEN. *V.* ETTINGEN.

DEULE, petite rivière des Pays-Bas, dans la Flandre Françoise. Elle naît aux confins de l'Artois, passe à Lille, & se jète dans la Lys. (R.)

DEUTS-BROD, ville de Bohême, dans le cercle de Czaslaw. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 793. (R.)

DEUTSCH-WUSTER-HAUSEN, *V.* WUSTERHAUSEN.

DEUX-PONTS, ou ZWEYBRUCK, ville d'Allemagne, au duché de même nom. Elle est située sur l'Erlbac, dans le cercle du Haut-Rhin. *Long.* 25, 6; *lat.* 49, 20.

En latin c'est *Bipontum*, & dans les anciennes chartes *Geminus-Pons*. La ville est petite, mais bien bâtie. Le prince y a un magnifique château construit en 1723. Les catholiques, les réformés, les luthériens, y ont le libre exercice de leur religion, & y ont des églises. Les réfugiés François en ont une dans le fauxbourg. Cette ville est capitale du duché ou principauté de Deux-Ponts, état souverain à une branche de la maison palatine qui en prend le nom. Les Vosges s'y répandent, & le sol en est montueux, & peu fertile. Cet état est une acquisition faite des anciens comtes de Deux-Ponts, en 1385. Le duc de Deux-Ponts a voix & séance aux diètes de l'empire, où il a rang dans le collège des princes immédiatement après l'électeur de Bavière. La ville est à 15 lieues s. o. de Worms, 22 n. o. de Strasbourg, 19 n. e. de Metz, & 21 s. o. de Mayence.

Le duché de Deux-Ponts a la Lorraine & l'électorat de Trèves à l'ouest, l'Alsace au sud; ailleurs, il confine au cercle électoral du Rhin. (R.)

DEVA, port d'Espagne, sur la mer de Biscaye, dans la province de Guipuscoa, à 12 lieues s. e. de Bilbao, & 5 de Placentia. *Long.* 25, 8; *lat.* 43, 20. (R.)

DEVELTO, ou ZAGORIA, petite ville de la Bulgarie, dans la Turquie Européenne. Elle est sur le Paniza. Il s'y trouve un archevêque Grec. Elle est à 9 li. o. de Sisopoli, 29 n. e. d'Andrinople, & 45 n. o. de Constantinople. *Long.* 45, 8; *lat.* 42, 33. (R.)

DEVENTER, ville des Pays-Bas Hollandois, capitale de la province d'Overissel. Elle est située sur l'Issel, au confluent de cette rivière & de la Schipbeck. *Long.* 23, 43; *lat.* 52, 18.

On y passe l'Issel sur un pont de bateaux. Sa population est considérable dans une enceinte peu étendue, & le commerce y a beaucoup d'activité. Elle est munie de fortifications. Il s'y trouve trois églises réformées Hollandoises, une Françoise, une Luthérienne, une de Mennonites, & une de Catholiques Romains. Cette ville autrefois étoit impériale, anséatique, & épiscopale sous la métropole d'Utrecht. Les Hollandois la prirent en 1591, & supprimèrent l'évêché. L'évêque de Munster s'en rendit maître en 1672; mais elle fut rendue la même année. Elle est située à 3 lieues & demie de Zutphen, 22 e. d'Amsterdam, & 17 o. de Beuthem. (R.)

DEVÈZE, petite ville de l'Armagnac, en France, au diocèse d'Auch. (R.)

DEVIZES, gros bourg d'Angleterre, dans le Vilt-Shire; il est fermé par deux grandes rues parallèles. La plupart des maisons y sont de bois. Le château qu'on prétend avoir été bâti par le roi Alfred est tout en ruines. Ce bourg envoie deux députés au parlement. Près de là on a trouvé sous les ruines d'un ancien édifice sept statues de métail des dieux du paganisme. (R.)

DEVON-SHIRE, province méridionale & maritime d'Angleterre. Excester en est la capitale. Elle envoie deux députés au parlement pour toute la province, indépendamment des villes & bourgs qui en envoient vingt-quatre. Il s'y trouve des mines de plomb & d'étain. On y recueille du bled, du cidre: l'on y nourrit beaucoup de moutons, & il s'y fabrique des draps, des serges & des dentelles. Elle a environ soixante-cinq lieues de circuit, & un milion neuf cent vingt mille arpens. L'air y est bon, & le terrain, sans être fertile, cultivé soigneusement par des mains robustes, ne laisse pas de fournir assez abondamment à la subsistance de ses habitans. (R.)

DEZIZE, petite ville d'Egypte, sur le Nil, proche le Caire. Il s'y fait du trafic, & elle est à 2 lieues des Pyramides. *Long.* 49, 10; *lat.* 28, 54. (R.)

DHAUN, *V.* DAUNE.

DIAMPER, ville des Indes, au royaume de Cochin. Elle est située sur une rivière & sur la côte de Malabar. (R.)

DIANO, ville d'Italie, dans l'état de Gènes, avec un château. Elle est sur une hauteur, près de la mer, à une lieue e. d'Oneille. (R.)

DIARBECK (le), ou LE DIARBEKIR. C'est l'Assyrie & la Mésopotamie des anciens. Elle est située dans la Turquie Asiatique, & a pour capitale une ville nommée *Diarbeck*, *Diarbekir* & *Amid*, située sur le Tigre.

On divise le Diarbeck, en Diarbeck propre ou ancienne Mésopotamie à l'occident; l'Yrac-Arabi, autrefois la Chaldée ou Babylonie, au midi; le Curdistan, autrefois l'Assyrie propre, à l'orient. Le Diarbeck propre est partagé en trois gouvernemens; savoir, celui de Diarbekir, qui occupe la partie septentrionale, de Mosul à l'orient, le long du Tigre, & d'Ourf à l'occident, le long de l'Euphrate.

La ville de Diarbeck ou Diarbekir, capitale de tout le Diarbeck, est située sur le Tigre. Elle est riche, peuplée & marchande. Son commerce principal consiste en maroquin & en toiles de coton, qui s'achètent pour l'Europe. C'est la résidence d'un pacha, qui a sous lui dix-neuf sangiacs. Il y a dans cette ville plus de vingt mille chrétiens Grecs, Syriens, Arméniens, Nestoriens, qui y ont chacun un évêque. Les Nestoriens, ou Chaldéens, réunis à l'église Romaine, y ont un patriache. Cette ville est située dans une plaine agréable & fertile. Le pacha en est un des visirs de l'empire. Il peut mettre sur pied plus de vingt mille chevaux. Cette ville est à 65 lieues n. e. d'Alep, 52 n. e. de Mosul. *Long.* 57, 35; *lat.* 36, 58. (R.)

DIARBEKIR, *V.* DIABECK.

DIDIER (Saint-), petite ville de France, dans le Vélay, au diocèse de Puy, & à 7 li. n. de cette ville. (R.)

DIDIER (Saint-), petite ville de France, dans le Lyonnois, élection de Lyon. (R.)

DIDIER (Saint-), bourg de France, en Auvergne, élection de Brioude. (R.)

DIE, capitale du Diois, dans le Dauphiné, province de France. Elle est située sur la Drome. En latin *Dia Vocontiorum*. Il y a évêché, bailliage, college. Elle avoit une citadelle qui est maintenant détruite. L'évéque est seigneur de la ville; il est suffragant de Vienne. Elle a beaucoup souffert des guerres de religion. Les Calvinistes avant la révocation de l'édit de Nantes, y étoient très-puissans. Cette ville, située dans un pays très-montagneux, est à 9 lieues s. e. de Valence, 15 n. o. de Gap, 12 s. o. de Grenoble, 19 n. e. d'Orange, 115 s. e. de Paris. *Long.* 22, 58; *lat.* 44, 44. (R.)

DIE (Saint-). *V.* SAINT-DIEZ.

DIÉ (Saint-), bourg de France, dans l'Orléanois, au Bléfois, sur la Loire. (R.)

DIEBACH, petite ville d'Allemagne, dans la Haute-Autriche, & dans le quartier de Traun, à l'opposite de Wels. (R.)

DIEMANSTEIN, seigneurie d'Allemagne, en Suabe, dans la principauté d'Œttingen. (R.)

DIEMERING, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin, dans le comté de Sarwerden. (R.)

DIENE, bourg de France, en Auvergne, dans la généralité de Rhiom, élection de Saint-Flour.

DIENVILLE, petite ville de France, en Champagne, dans la généralité de Châlons, election de Bar-sur-Aube. (R.)

DIEPBOURG, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, avec un château, chef-lieu d'un bailliage. (R.)

DIEPENHEIN, ville des Provinces-Unies, bailliage de Haarbergen, au pays de Twente, dans l'Overissel. (R.)

DIEPHOLT, ou DIEPHOLZ, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie. Le comté dont elle est capitale, est en général parsemé de marais & de bruyères. Cet état appartient à la branche de la maison de Brunswich, qui occupe le trône d'Angleterre. La ville de Diepholt est située sur le lac de Dumer, entre Bremen & Osnabrug, environ à 10 lieues de chacune, & à 12 n. o. de Minden. (R.)

DIEPPE, ville de la Haute-Normandie, en France, au pays de Caux. Elle est située à l'embouchure de la rivière d'Arques. *Long.* 18, 55, 17; *lat.* 49, 65, 17.

Cette ville est considérable, belle, forte, & très-commerçante, avec un bon port, deux belles jetées, & un vieux château. C'est le siége d'un gouvernement particulier & lieutenant de roi, d'une justice subalterne appartenante à l'archevêque de Rouen & d'une amirauté. Elle a un bureau des traites foraines, trois paroisses, un college aux P. de l'Oratoire, neuf maisons religieuses des deux sexes, un hôpital, un hôtel-dieu. Elle est peuplée d'environ vingt-un mille habitans. Il s'y trouve quantité d'habiles tourneurs, qui travaillent supérieurement l'ivoire & la corne, & il s'y fait de très-belles dentelles. Cette ville est la patrie de M. Bruzen de la Martinière, du célébre du Quesne, général des armées navales sous Louis XIV, mort en 1688, & du médecin Pecquet. Les Anglois & les Hollandois bombardèrent Dieppe en 1694. Elle fut depuis rebâtie presqu'entièrement avec une régularité qui la rend très-agréable. La pêche des harengs, merlans, maquereaux, &c. y occupe beaucoup de monde. Au reste, cette ville est moins considérable qu'elle ne le fut autrefois. Elle est exempte de tailles & de gabelles. Elle est à 12 li. n. de Rouen, 6 f. o. de Treport, 6 n. e. de Saint-Valeri en Caux, & 38 n. de Paris. (R.)

DIEPPE (le petit). C'est le nom d'un établissement des François, en Afrique, dans la Guinée, sur la côte de Malaguette. (R.)

DIERDORF, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le comté de Wied, avec un château où résident les comtes. (R.)

DIERNSTEIN, *V.* DAUNE.

DIERSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le pays au-dessous de l'Ens, en Autriche. Elle est située sur le Danube, avec un château & une maison de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Sur la montagne voisine, étoit le château qui servit de prison, en 1393, à Richard, roi d'Angleterre, pris par le duc Léopold. La ville & le nouveau château appartiennent aux comtes de Stahremberg. (R.)

DIERDORF, bailliage & couvent de femmes, non loin de Saltzwedel, en Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg. (R.)

DIESSEN, bourg de la Haute-Bavière, sur le lac Ammer, dans la régence de Munich, avec une prévôté de chanoines réguliers de S. Augustin. (R.)

DIESSENHOFEN, ville de Suisse, au canton de Schaffouse. Elle est située sur le Rhin, à 2 lieues f. de Schaffouse, avec un pont sur le fleuve. Son église sert aux réformés & aux catholiques. Elle doit foi & hommage aux huit anciens cantons Suisses & à la ville de Schaffouse; du reste les priviléges essentiels dont elle est en possession, la rapprochent beaucoup des villes libres. *Long.* 27, 25; *lat.* 47, 45. (R.)

DIEST, ville du Brabant, sur la Demer. Elle a trois églises paroissiales, dont deux sont collégiales. Il s'y trouve quatre couvens d'hommes & cinq de femmes. Cette ville appartient au stathouder. Elle est à 6 lieues n. o. de Louvain, 4 n. e. de Tillemont, 2 f. e. d'Aerschot. *Long.* 22, 35; *lat.* 50, 59. (R.)

DIESTER, ou DEISTELWALD, grande forêt d'Allemagne, entre le Weser & le Leine, dans le quartier de Hameln, au cercle de Basse-Saxe, à l'électeur de Hanovre. (R.)

DIETERSDORF, petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Autriche, à la maison de Dietrichstein. (R.)

DIETRICHSTEIN, château d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, dans la Haute-Carinthie. C'est de là que sont sortis les princes de Dietrichstein, élevés à leur dignité par l'empereur Ferdinand II, l'an 1622, introduits dans le college des princes du Saint-Empire, par Ferdinand III, l'an 1654, & siégeans & votans dans ce college dès l'an 1686, au titre de la seigneurie de Trasp, en Autriche, dont ils firent alors l'acquisition, sous le régne de Léopold. (R.)

DIETSCHIN, TETZEN, ou TETSCHEN, ville de Bohéme, dans le cercle de Leutmeritz ou Letomerits, au bord de l'Elbe, avec un beau château situé sur un roc élevé. (R.)

DIETSCHIN, *V.* TERSDHEN.

DIETZ, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, sur les bords de la Lœhn, avec un château. Les réformés y ont deux églises, & les luthériens une. Cette ville appartient aux comtes de Nassau-Dietz, avec une partie du comté de ce nom; l'autre est à l'archevêque de Trèves. Elle est à 6 li. e. de Coblentz, 3 n. e. de Nassaw, & 10 n. de Mayence. *Long.* 25, 35; *lat.* 50, 22. (R.)

DIEU (l'île), ou L'ILE D'YEU. Cette petite île est sur la côte du Poitou. Il s'y trouve un bourg. (R.)

DIEU-LE-FIT, deux petites villes de la généralité de Grenoble, dans le Dauphiné, élection de Montelimart. (R.)

DIEUZE, petite ville de France, en Lorraine, entre Metz & Saverne. Elle est remarquable par ses sources d'eau salée, qui fournissent une grande quantité de sel. C'est le siége d'une maitrise particulière des eaux & forêts, & d'une recette des finances. Elle a quatre couvens & deux hôpitaux, & elle est sur la Seille, à 2 li. e. de Marsal, 9 n. o. de Nanci. *Long.* 24, 20; *lat.* 48, 60. (R.)

DIEZ (Saint-), ville épiscopale de France, en Lorraine, située sur la Meurte, entre de hautes montagnes. Elle n'est le siége d'un évêché que depuis quelques années. Il s'y trouve, outre la cathédrale qui sert de paroisse à la ville, une église paroissiale dans le fauxbourg, un couvent & un hôpital. Les chanoines de la cathédrale sont preuves de noblesse. Avant son érection en évêché, cette ville étoit du chapitre de Toul; cependant le prévôt du chapitre de Saint-Diez prétendoit

avoir la jurisdiction épiscopale. Elle est à 10 li. o. de Selestat, & 12 f. e. de Luneville. *Long.* 24, 45; *lat.* 48, 20. (R.)

DIGES, bourg de France, dans la généralité de Paris, élection de Tonnerre.

DIGNANT, ville d'Istrie, en Italie, aux Vénitiens. Elle est à 2 li. n. n. e. de Paola, & à une lieue de la mer. *Long.* 31, 40; *lat.* 45, 10. (R.)

DIGNAT (la), bourg de France, dans le Limosin; élection de Limoges.

DIGNE, ville de France, en Provence, avec un évêché suffragant d'Embrun. Il y a recette, fénéchaussée, lieutenance de maréchaussée. Elle est située au pied des montagnes, au bord de la Bleaune, qu'on nomme encore *Mandoric*. Outre la cathédrale, elle a cinq couvens, un séminaire, un collège, un hôpital. Cette ville, qui est très-ancienne, a des eaux thermales qui se boivent, & dans lesquelles on prend des bains. Gassendi naquit dans le bailliage de Digne. Elle est à 14 lieues f. o. d'Embrun, 7 f. e. de Sisteron, & 155 f. e. de Paris. *Long.* 23, 5; *lat.* 44, 5. (R.)

DIJON, ville de France, capitale de la Bourgogne, l'une des plus grandes, des plus belles, & des plus considérables du royaume. C'est le siège d'un parlement, d'un évêché, d'une chambre des comptes, d'une cour des aides, d'une chancellerie près le parlement, d'une chambre du domaine. Cette ville est la résidence du gouverneur général de la province, ou du lieutenant général commandant en sa place, d'un intendant de justice, police & finance, d'un gouverneur particulier, de deux lieutenans de roi, l'un pour la ville, l'autre pour le château; d'un grand fénéchal, de deux lieutenans des maréchaux de France. C'est le siège d'un bailliage principal, d'un bailliage particulier, d'un présidial uni au bailliage & à la chancellerie, d'une chancellerie aux contrats, d'une table de marbre pour toutes les maitrises & grueries royales & seigneuriales du parlement de Bourgogne en fait d'eaux & forêts, d'une maitrise particulière, d'une mairie qui a la justice ordinaire, civile & criminelle dans la ville & la banlieue. Il y a chambre du conseil de ville où s'exerce la police, seigneuries & justices des enclos & terres des abbayes de Saint-Benigne & Saint-Etienne, justice royale des chasses & plaisirs du gouverneur de la province, justice consulaire, maréchaussée sous un prévôt général, grenier à sel, justice des traites foraines, justice de la marque des fers & des cuirs, bureau des finances, commission pour les dettes & affaires des communautés, chambre des élus généraux des états, intendance de la marine, recette générale & particulière des états, direction des gabelles & traites.

Depuis près de mille ans on battoit monnoie à Dijon; mais par édit de février 1772, l'hôtel des monnoies a été supprimé avec tous ses offices. Cependant le balancier, le laminoir, & les autres outils & ustensiles employés à la fabrication des espèces, sont encore à l'hôtel. Il y a une académie des sciences, arts & belles-lettres, une faculté de droit civil & canonique, un grand & beau collège, & un collège de médecine. L'évêque de Dijon est premier conseiller d'honneur au parlement. Son diocèse qui est un démembrement des évêchés de Langres, d'Autun, & de Châlon, renferme deux cent onze paroisses, deux abbayes d'hommes, trois abbayes de femmes, & huit chapitres de Chanoines. Le revenu de l'évêché est de 60000 liv. selon sa taxe en cour de Rome; il paie 1233 florins pour l'expédition de ses bulles. Avant l'érection de l'évêché par Clement XII en 1731, l'église de Dijon étoit comprise sous le diocèse de Langres.

La chambre des comptes de Dijon est la seconde du royaume; son établissement remonte aux ducs de Bourgogne de la première race.

Le maire, qui est chef-d'armes, jouit de plusieurs beaux privilèges.

C'est dans cette plaine immense & superbe qui se développe entre le mont Afrique, les montagnes de la Savoie, & celles qui, de l'ancienne Helvetie, s'abaissent insensiblement jusqu'au voisinage de la Saône: c'est à l'extrémité de cette plaine enrichie de tous les dons de la nature, arrosée par la Saône & un grand nombre d'autres rivières, sous le plus beau ciel du monde, & dans le climat le plus tempéré, que s'élève cette capitale, pompeuse dans ses édifices, vantée par son urbanité, celèbre par son goût pour les belles connoissances, féconde en hommes de génie, & qui, par les personnages fortis de son sein qui aspirèrent à tous les genres de gloire, n'est pas moins que l'émule d'Athènes, de Rome, de Florence, & de Paris, & l'emporte à cet égard sur toutes les autres villes de l'Univers.

De ses murs la vue porte jusqu'aux montagnes de la Franche-Comté & jusqu'aux Alpes. On découvre la sommité du Mont-Blanc & celle du Gemmi. Le premier aux frontières de l'Italie & de la Savoie; l'autre entre le Valais & le Canton de Berne. Deux petites rivières baignent ses murs, l'Ouche & la Suson; celle-ci est souvent à sec. On y entre par cinq portes: la porte de Bourbon, la porte Saint-Nicolas, où se rendent les routes de Lorraine & d'Alsace par la Franche-Comté, & celles de Paris & de Flandres par la Champagne; la porte Guillaume, à laquelle se terminent les deux routes de Paris par Auxerre & par Troyes; la porte d'Ouche où aboutit la route de Lyon, & la porte Saint-Pierre, où l'on arrive de Besançon & de la Suisse. Outre les portes que nous venons de nommer, cette ville en eut autrefois deux autres: la porte au Fermerot, à l'extrémité de la rue de ce nom, & la porte de Saulx près celle de Bourbon; l'une & l'autre ont été murées. On y a remplacé par un arc de triomphe la porte basse & gothique qui masquoit la ville du côté du couchant. Je ne l'ai point vue & je ne puis l'apprécier, ni dans sa masse générale, ni dans ses proportions & ses détails. Elle a trois faux-bourgs;

bourgs ; celui de Saint-Pierre , celui de Saint-Nicolas , & le fauxbourg d'Ouche qui communique aux Chartreux par une longue & belle avenue de grands arbres. La ville est de forme ovale : sa longueur est de quinze cent pas sur mille de largeur & son circuit est de treise cent cinquante toises , non compris les fauxbourgs ; en dehors des murs il est d'une grande heure de chemin. Elle est ceinte de beaux murs accompagnés de demi-lunes, de bastions au nombre de douze , & de fossés , avec un château en forme de citadelle. Il est de forme quarrée, avec quatre grosses tours rondes à ses quatre angles, & il est flanqué de deux fers à cheval, l'un du côté de la campagne, & l'autre du côté de la ville. Commencé sous Louis XI , continué sous Charles VIII, il fut achevé sous Louis XII.

La population de cette ville est de vingt mille habitans. Elle en comptoit trente mille il y a environ deux siècles. Le nombre des naissances y est, années communes , de 800. Le nombre de ses maisons s'élève à deux mille deux cent soixante-six. Les rues en sont droites , larges , bien pavées, & formées de maisons assez généralement belles.

Le 6 juillet 1783 on y ressentit une secousse de tremblement de terre qui dura trois secondes. Elle fut assez vive pour renverser en quelques endroits des pièces de vaisselle mal assises. Cesut vers les neuf heures & demie du matin ; dans le même-tems que cette commotion se fit sentir à Beaune , à Genève , & en différentes autres villes & bourgs de la Bourgogne & de la Franche-Comté. Depuis plus d'un mois , par un temps chaud & sec, il régnoit , comme au mois d'octobre , un brouillard & une brume qui indiquoient une maladie, une crise de la nature, avant-coureurs de cet événement.

Il s'y trouve une église cathédrale , ci-devant abbaye sous le titre de Saint-Etienne ; la sainte chapelle du roi , église collégiale fondée en 1172 , par hugues III , rebâtie plus magnifiquement par le duc Philippe-le-Bon , & terminée par Louis XII ; elle fut consacrée , en 1501 ; sept paroisses , dont une sous le titre de Saint-Jean fut erigée en collégiale en 1455 , les six autres desservies par six méparts ou communautés de prêtres ; un doyenné ou archiprêtré uni à la cure de Saint-Jean, un séminaire dirigé par les prêtres de l'oratoire, une commanderie de l'ordre de Malte, une riche & magnifique chartreuse, un couvent de Dominicains , dans une salle duquel s'assemblent les habitans des sept quartiers de la ville , pour procéder à l'élection du maire , & où sont les écoles de l'université ; quatre autres couvens d'hommes , Cordeliers , Carmes , Capucins , Minimes ; une maison d'Oratoriens, une de Lazaristes , cinq maisons de religieuses , dont une abbatiale , dite des dames de Saint-Julien, bénédictines; une collégiale sous le nom de chapelote ou chapelle aux riches ; un collège ci-devant régi par les Jésuites , un hôpital général dit le grand hôpital , desservi par des religieuses d'un institut particulier , un hospice dit de Sainte Anne pour les pauvres filles , un autre de Saint-Fiacre destiné aux enfans de chœur de la Sainte-Chapelle & de la cathédrale. Il y a d'ailleurs des lits pour les domestiques des chanoines de ces deux chapitres ; une communauté de veuves & filles , sous le nom de Sainte-Marthe , établie pour le soulagement des prisonniers & des pauvres malades ; des sœurs de la Charité, répandues sur les différentes paroisses de la ville pour le service des pauvres malades ; une société dite de la Miséricorde , pour le soulagement des malheureux ; des écoles pies ou petites écoles pour les femmes qui se sont écartées , & celles qui veulent s'y retirer de leur gré ; une maison de correction dite du bon pasteur , pour les filles & femmes dissolues.

L'abbaye de Saint-Benigne fut fondée , à ce qu'on croit généralement , vers l'an 513 , & elle reconnoît , sinon pour fondateur , au moins pour son bienfaiteur , Gontran , roi de Bourgogne, qui la dota richement & lui fit don de croix & couronnes d'or , de vases précieux, qui furent vendus au XI siècle pour subvenir aux besoins des pauvres dans la crise d'une famine générale. L'église fut rebâtie en 870 , par le roi Charles-le-Chauve. Celle qui subsiste fut commencée en 1280 , & finie , suivant quelques-uns , en 1288 , & plus probablement en 1291. Les reliques de Saint Benigne , qui souffrit le martyre à Dijon en 173 ou 179 , y sont déposées dans une châsse dorée , élevée derrière le grand autel , & le chef du Saint se conserve dans un reliquaire de vermeil, couronné & enrichi de pierreries. On garde aussi , dans cette abbaye , deux titres du septième siècle en papier d'Egypte , l'un du pape Jean V , l'autre de Serge Ier. Cette église est une des plus belles du royaume par son étendue, sa légéreté, la hauteur des voûtes, & la flèche qui s'élève au-dessus. Le vaisseau a deux cent treize pieds de longueur, y compris l'épaisseur des murs, quatre-vingt-sept de largeur, dont quarante-deux pour la grande nef, & quatre-vingt-douze pieds de hauteur sous voûte. La flèche qui s'élance du haut de l'édifice est un ouvrage des plus hardis qu'ait jamais tenté l'industrie humaine : sur un diamètre très-peu considérable elle porte le coq qui la termine à trois cent soixante-quinze pieds de haut; élévation prodigieuse qui est presque double de celle des tours de Notre-Dame de Paris. La hauteur de la croix est de trente-six pieds. Cette fleche est le plus beau monument de cette nature qu'on connoisse en Europe. Celle de Cambray seule pourroit lui être opposée , mais elle n'est pas d'une aussi belle forme. Celle de S. Benigne , indépendamment de son élévation extraordinaire , est coupée, avec une précision , elle est filée avec une pureté , telle qu'il seroit très-difficile de l'égaler, & impossible de la surpasser. Pour empêcher que cette magnifique pyramide ne soit frappée de la foudre , on a placé un conducteur sur l'aiguille voisine & en pierre de S. Philibert. Le portail est orné de deux tours gemelles d'environ deux cent quarante pieds, dans l'une desquelles sont deux

bourdons, l'un de onze, l'autre de quinze milliers. Il conviendroit de retrancher les couvertures pyramidales de ces deux tours, la grande aiguille en domineroit avec plus d'avantage. Le vaisseau de S. Benigne, par sa structure & sa grandeur, l'emporte de beaucoup sur toutes les autres églises de la ville, & sa pyramide est une des plus elevées qu'il y ait en Europe & dans le monde. L'orgue est un des plus beaux qui existent. On desireroit seulement que la nef eût plus de profondeur. On y voit le tombeau d'un prince de Pologne qui fut moine de ce monastère pendant plusieurs années, & obtint ensuite du pape le pouvoir de se marier. Derriere le chœur de cette église on remarque un ancien édifice bâti en rotonde, avec trois voûtes élevées l'une au-dessus de l'autre, ouvertes circulairement dans le milieu, & portées par des colonnes au nombre de cent quatre, dont le fût est d'une seule pièce. Le tiers de cette construction est en terre. On tient comme certain que cette rotonde, est le temple dont l'empereur Marc-Aurèle ordonna la construction en l'honneur de Jupiter, de Mars, & de Saturne, lorsqu'en l'année 173 il examina les nouveaux murs dont il avoit fait environner la ville de Dijon. Ceci prouve qu'à cette époque cette ville avoit déjà une certaine ancienneté. L'escalier du monastère mérite d'être vu; la coupe en est savante, & il differe peu de celui de l'abbaye de Saint-Germain-des Prés à Paris. Ce monastère a eu quatre-vingt-quinze abbés. En 1775 la manse abbatiale en fut réunie à perpétuité à l'évêché de Dijon.

C'est à Saint Benigne que les ducs de Bourgogne, & les rois Jean, Louis XI, & Charles VIII jurérent de garder les priviléges de la province.

Le nouveau corps-de-logis élevé derrière l'église, se fait remarquer par un ton d'architecture mâle & savant.

La sainte chapelle relève immédiatement du Saint-Siége. Cette église collégiale fut fondée par les ducs de Bourgogne en 1172 pour être la paroisse de leur maison, & donne au doyen le titre de curé des ducs, des duchesses, & enfans de Bourgogne. Le doyen de la Ste chapelle siege avant les doyens des cathédrales aux états de la province. Cette église jouit de plusieurs beaux privilèges, entr'autres de celui de ne pouvoir être interdite en aucun cas. Ses canonicats sont à la nomination du roi. Le service divin s'y fait en musique. Le vaisseau, de moyenne grandeur, est d'un assez beau gothique; sa longueur est de cent soixante-sept pieds; il a soixante-trois pieds six pouces de largeur, sans y comprendre les chapelles collaterales, dont trente pieds pour la largeur de la grande nef, & soixante-quatre pieds de hauteur sous voûte. Elle est surmontée d'une superbe aiguille d'environ trois cent cinquante pieds de haut, à compter du pave de l'église; le réchaud contient une cloche d'argent allié, & la tour qui est au portail renferme un très-beau carrillon. On remarque dans le chœur au-dessus des stalles les écussions de trente-un chevaliers de la Toison d'or, peints en 1433 après la tenue du troisième chapitre de l'ordre, institué en 1430 par le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, qui voulut que cette église fût le lieu collège, & chapitre de son ordre.

Les statues de Saint-André & de Saint Yves qui se correspondent en cette église, sont de Dubois. Le chœur est orné d'une assomption de la vierge, composition sage & riche exécutée avec roideur. La figure de la vierge est courte & maniérée. Toute cette machine est d'Attiret, ainsi que la statue de Saint-Jean l'évangeliste. On voit dans le chœur le tombeau de Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France, amiral des mers du levant, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, qui se signala à la bataille de Renty & au siége de Calais. Il mourut en 1573. A la sainte chapelle on expose à la dévotion des fidelles une hostie miraculeuse qui s'y conserve depuis plusieurs siécles. Elle fut envoyée en 1433 par le pape Eugene III à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. L'exposition qui s'en fait tous les ans le dimanche dans l'octave de la fête-Dieu, attire à Dijon un grand concours de peuple. Elle est conservée dans un coffre d'or garni de pierreries, & on l'expose dans une ostensoir d'or, du poids de cinquante-un marcs, orné de pierres précieuses, & surmonté d'une couronne d'or qui est celle que Louis XII porta le jour de son sacre, & qu'il envoya par deux hérauts d'armes. Le coffre d'or où on la conserve est un présent du duc d'Epermon en 1433, & l'ostensoir fut offert par Isabelle duchesse de Bourgogne.

L'église de Saint-Michel est un fort beau vaisseau, bien éclairé; mais elle se fait sur tout remarquer par la richesse & la magnificence de son portail, qui si le cède à celui de Saint-Gervais de Paris, pour la régularité des ordres qui le composent, l'emporte infiniment sur celui-ci par le développement, la beauté des masses, la richesse de l'ordonnace, l'élégance & la somptuosité qui y règnent; sans parler des beautés de détail qui en rehaussent encore le mérite. Ce morceau d'architecture est composé avec une intelligence admirable. C'est un des quatre portails les plus magnifiques de l'Europe. Les trois autres sont ceux de Saint-Pierre de Rome, Sainte-Geneviève de Paris & de Saint-Sulpice de la même ville. Sur un socle percé d'un triple ceintre, orné de sculptures & de reliefs, s'élèvent deux tours gemelles formées de differens ordres d'architecture les uns au-dessus des autres, & surmontées de deux coupoles octogones, terminées par des boules de bronze doré. Cet ouvrage honore singulièrement la ville de Dijon: entrepris avant la renaissance des arts, il n'est point dans le genre gothique comme le sont ceux du moyen âge, & Dijon vit reparoître dans son sein l'architecture grecque, au milieu du mauvais goût qui subjuguoit alors toute l'Europe. On voit avec regret que les piliers de la nef soient encaissés dans de la menuiserie, ce qui détruit l'ef-

fet de l'architecture; & que le clocher étant resté imparfait, l'église se trouve surmontée d'une espèce de gros colombier écrasé qui dégrade le tout.

Cette église a cent quatre-vingt-huit pieds de long, les murs compris, quatre-vingt-neuf de large, indépendemment des chapelles collatérales, dont quarante-cinq pour la grand'nef, & soixante-quatre de hauteur sous voûte. Cette église renferme les cendres du président Jeannin. A la croisée méridionale on observe on grand bas-relief enfermé dans un cadre, qui représente d'une manière peut-être trop énergique la chûte des mauvais anges, & l'état de la damnation.

L'église de Saint-Etienne, avant son érection en cathédrale, fut une abbaye, de l'ordre de Saint-Augustin, dont la fondation remonte au commencement du XIIe siècle, & qui eut une suite de vingt-six abbés. En 1613 elle fut sécularisée & érigée en collégiale, & en 1731 elle fut convertie en siége épiscopal, auquel furent affectés les revenus, tant de l'abbé de Saint-Etienne, que de l'abbé de Beze, dont les titres furent supprimés. Jean Bouhier, doyen de la Sainte-Chappelle, & chancelier de l'université, fut le premier pourvu de ce siége. L'église de Saint-Etienne a 191 pieds de long intérieurement, cinquante-six de large, dont vingt-cinq pour la grand'nef, & quarante-huit de hauteur sous voûte. Elle est surmontée d'un très-beau campanile, couvert en plomb; elle s'annonce par un portail d'architecture moderne, construit pour la meilleure partie sur les deiffins d'un élève de Maufard. Il est décoré d'un grand bas-relief, représentant le martyre de Saint-Etienne, du fameux Bouchardon. Les statues de Saint-Etienne & de Saint-Médard dans l'intérieur de l'église, avec les douze bustes des piliers, sont de Dubois. La figure de Saint-Jean Baptiste qui se voit dans la chapelle des fonts, est due à Clauxfluter, qui exécuta le tombeau de Philippe le Hardi aux Chartreux. On conserve au trésor de la cathédrale une épine de la couronne de Notre-Seigneur un morceau de la vraie croix, & les vêtemens sacerdotaux de Saint Bernard qui étoient à l'abbaye de Praslon, supprimée en 1748. Le président Bouhier est inhumé en cette église. Le campanile porte un bourdon du plus gros volume, & un carrillon. Les fonctions curiales de la paroisse Saint-Médard se font à la cathédrale, à une chapelle de la croisée. Sur le retable est une chasse, contenant les reliques de S. Médard. A côté de la cathédrale étoit une ancienne tour dont on avoit respecté la vétusté. Elle existoit depuis environ mille trois cents ans. C'étoit une construction du VIe siècle. Elle étoit encore fort saine lorsqu'on l'a détruite en 1701.

L'église collégiale de Saint-Jean est construite en forme de croix, sans piliers ni collatéraux. Elle a cent soixante-huit pieds de long, soixante-treize de largeur, & autant de hauteur. De vastes lambris, appliqués à un ceintre en charpente très-savant, y sont substitués aux voûtes; mais ce qu'on n'admire point assez, c'est la hardiesse de la flèche, suspendue d'une manière presqu'inconcevable. Elle a environ 330 pieds d'élévation du pavé de l'église. Le vaisseau est orné de neuf grands tableaux de Revel. On y conserve un morceau de la vraie croix.

L'église de Notre-Dame de Dijon est un gothique d'un goût exquis; c'est un ouvrage d'une délicatesse, d'une légéreté extraordinaires, & un chef-d'œuvre en ce genre d'architecture. J'ai vu en Europe tous les vaisseaux gothiques qui ont de la réputation; je n'en ai vu aucun qui m'ait fait plus de plaisir. Mais il faut se la figurer rendue à la pureté de son architecture primitive; il faut par la pensée désobstruer les percés que l'art lui avoit ménagés. Elle perd son effet par le soin barbare qu'on a eu de murer une partie de ses jours, tant dans le chœur, que sur les bas côtés. Les grandes fenêtres latérales du portail on disparu, on les a maçonnées; celles de la façade qu'étoit si essentiel de conserver, le sont aussi. On gémit de voir qu'il ait existé des périodes de temps où l'assoupissement du goût ait pu permettre d'attenter gratuitement à la dignité d'un des plus beaux monumens des arts, le chef-d'œuvre peut-être de l'architecture gothique.

C'est une grande faute aussi d'avoir avancé la tribune de l'orgue sur le premier entre-colonne de la nef; c'en est une d'avoir peint l'architecture du chœur d'un autre genre que le reste de l'église; enfin, s'il y a quelque moyen de parer aux eaux pluviales, il seroit à désirer qu'on rendît à la grande tour les percés que l'architecte lui ménagea, & par l'obstruction desquels elle ne présente qu'une masse pesante. Ajoutons qu'il faudroit substituer une couverture en plomb à celle de pierres plates qui est au bas du péryftile de la façade.

Cette église est un ouvrage du XIIIe siècle. Les galeries en sont formées de petites colonnes de six pouces de diamètre, & de quinze pieds, quelquefois de trente pieds de haut, d'un seul morceau. La voûte est une merveille de l'art. L'architecture gothique n'offrit rien de plus grand que son portail, qui paroît un peu nud par le retranchement qu'on n'eût jamais dû se permettre des figures en saillie qui y furent autrefois. M. de Vauban fut si frappé des beautés générales & de détail de cette église, qu'il s'écria: qu'il ne manquoit plus à ce temple qu'une boîte pour le conserver. Feu M. Soufflot, architecte de la nouvelle Sainte-Geneviève, voulut en avoir le plan en relief, & il le fit exécuter en bois.

Les archives de la ville sont en dépôt dans une tourelle de cette église. L'horloge à figures mouvantes placée sur une autre tourelle au-devant de l'église, est une dépouille de la Flandre. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, la fit transporter à

belle rotonde, terminée par une boule de cuivre doré, & le maître-autel est décoré d'un excellent tableau de J. B. Corneille. L'abbaye des Bénedictines, dites de Saint-Julien, est construite sur l'emplacement de l'hôtel qu'avoit à Dijon l'amiral Philippe Chabot, gouverneur de Bourgogne, en 1526. Les murs de clôture qu'on voit chargés d'ancres & d'attributs maritimes, sont encore ceux de son hôtel. Ce fut là que le comte de Charni, Eleonor Chabot, amiral de France, & commandant en Bourgogne, par le conseil & aux pressantes sollicitations de Pierre Jeannin, resolut de n'avoir aucun égard aux ordres qui lui avoient été apportés de la cour pour le massacre de la Saint-Barthélemi. Si Rome décerna la couronne civique à celui qui avoit sauvé la vie d'un citoyen; à Charni, à Jeannin qui avoient préservé une grande province d'un massacre general, elle eut élevé des autels!

Les Carmelites furent établies en 1605 à Dijon par la compagne de Sainte-Thérese. C'est le premier couvent de femmes fondé à Dijon. Leur église est ornée d'un fort beau portail. Celle des Ursulines est riche en excellens tableaux de Restout, de Revel, de Quentin, de Tasset, élève du Guerchin, & on y voit deux statues de Saint Joseph & de Saint Augustin, de Bouchardon.

Le monastère de la Visitation fut établi en 1621 par Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, fondatrice de l'ordre, & qui eut Dijon pour patrie. Le maitre-autel est sous un riche baldaquin, soutenu par six colonnes corinthiennes. On voit dans une chapelle le tombeau de M. Rigoley de Puligni, qui est d'un bon travail.

Le couvent des Jacobines à été supprimé dans ces derniers tems. On voyoit à leur église, au maitre-autel, un tableau de Jesus-Christ, communiant Sainte Catherine, excellent morceau de Quentin peintre Dijonois, qui fut admiré du Poussin, à son passage à Dijon.

L'église Saint Philibert, au-dessus de laquelle s'élève une lourde aiguille en pierre, contient les cendres de Dubois, le sculpteur de Dijon par excellence.

La chartreuse, à un demi-quart de lieue de la ville, fut fondée en 1383. Les cendres de quelques ducs de Bourgogne y reposent sous de magnifiques tombeaux, qui sont cités comme un des plus beaux monumens des arts, eu égard sur tout au tems où ils furent faits. Ces tombeaux sont ceux de Philippe le Hardi, de Jean-sans-Peur, & de la duchesse son épouse, (Marguerite de Bavière.) Les figures, qui sont d'albâtre, & d'un travail exquis, reposent sur de superbes tables de marbre noir, au-dessous, & à l'entour desquelles une multitude de petites figures de Chartreux, taillées en marbre blanc, & excellemment travaillées, représentent les expressions variées de la douleur. Deux anges à chaque tombeau soutiennent le casque des ducs, & il y en a deux aux pieds de la duchesse pour supporter son écu armoirié. L'intention de Philippe-Dijon après le sac de Courtray. L'assomption de la Vierge, exécutee en relief, au fond de l'église, est un ouvrage de Dubois.

L'église des Bernardines est surmontée d'une très-le-Bon, qui institua la toison d'or, avoit été d'y perpétuer aussi sa mémoire par un monument funeraire. Il avoit même déjà mis quelques sommes en depôt, & amassé des marbres pour l'exécution de ce tombeau; mais Charles-le-Temeraire, son successeur, en fils peu religieux, distrait par des guerres ruineuses, negligea les pieuses intentions de son père, & dissipa l'argent. Il se contenta de faire transporter de Bruges le corps de Philippe-le-Bon, & le fit placer dans un caveau, près de celui du duc Jean. Le tombeau de Philippe-le-Hardi est de Claux-Slater. On conserve aux Chartreux la tête du duc Jean-sans-Peur, qui fut tué sur le pont de Montereau, sous Charles VI, à l'instigation du Dauphin. Elle porte l'entaille du coutelas. Elle ne se montre qu'aux princes, très-difficilement à d'autres. Bonne d'Artois, seconde femme de Philippe-le-Bon, & plusieurs princesses de la maison de Bourgogne, ont aussi leur sepulture dans ce monastère, ainsi que quelques seigneurs de la Trimouille. L'église est ornée de bons tableaux, de Charle Vanloo, de Crants, & quelques-autres.

Le grand hôpital, sous le nom de *Notre-Dame de la Charité*, est un des plus beaux établissemens en ce genre qu'il y ait dans le royaume. Dans sa construction, on a consulte également & la décoration, & l'utilité des malades. L'hôpital Sainte-Anne fut fondé pour de pauvres orphelines qu'on y instruit à travailler, en linge, à la tapisserie, à broder, &c. La société de la Miséricorde, établie en 1658, pour venir au secours des malheureux, leur distribue annuellement une grande quantité de bois, de charbon, de médicamens, de syrops, de confitures, &c. ses bienfaits s'étendent encore sur les prisons.

Dijon est orné de beaux hôtels, de très-belles places, & d'édifices publics sacrés & profanes, dignes de remarque. On y observe sur tout la place royale, décorée d'une excellente statue equestre, en bronze, de Louis XIV, érigée en 1715. Elle pese cinquante-deux milliers, dont trente-six milliers pour le cheval, & seize milliers pour la figure du roi. Ce monument, qui est un ouvrage de le Hongre, à coûté 108,000 livres, indépendamment du piedestal dans lequel il a été employé mille deux cent quatre-vingt-quinze pieds de marbre, tant blanc pomelé, que gris, qui, rendu à Dijon, à couté brut 32 liv. le pied quarré. La place construite en fer à cheval, est regulière, & couronnée circulairement d'une balustrade; au-devant est le magnifique palais de la province qu'on nomme *le Logis du roi*, orné de superbes portiques & d'une très-haute tour en terrasse qui est du plus bel effet; à gauche, le palais des états, la rue de condé, tirée au cordeau, toute en pierre de taille, formée de maisons à balcons, baties uniformé-

mement, même hauteur, même structure; à droite la haute & très-hardie pyramide de la Sainte-Chapelle, le somptueux portail de l'église de Saint-Michel, & le riche campanile de la cathédrale, tellement que de ce point la ville de Dijon s'annonce de la manière la plus brillante.

Les autres places de Dijon les plus remarquables sont celles de Saint-Etienne, de Saint-Jean, de Saint-Michel, & des Cordeliers.

Le palais du logis du roi a reçu successivement le roi Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, qui y ont logé. Les gouverneurs de la province l'habitent lorsqu'ils viennent à Dijon. C'est un corps-de-logis d'une vaste étendue, qui a beaucoup de dignité. On en a terminé l'aile en retour, dont l'exécution étoit demeurée suspendue une si longue suite d'années. Mais peut-être eût-il été à desirer qu'on l'eût faite sans dérober la vue du beau portail de Saint-Michel, & dans ce cas rien n'eût été si facile. Il n'étoit question que de prendre un demi-pied sur les trumeaux, ce qui fût devenu insensible sur chacun de ces espaces en particulier, & sur la longueur totale de l'aile. Le palais fût resté sensiblement régulier, & on auroit conservé, à la place royale, une perspective superbe qu'on y a perdue. L'autre aile de ce palais est terminée par un péristile Toscan, construit d'après les desseins de M. Gabriel, ainsi que la porte & l'escalier de la salle des états. Ce palais est surmonté d'une grande tour, vulgairement nommée *la terrasse du Logis du roi*, commencée en 1367, & qui ne fut finie que par Philippe-le-Bon. Elle est de belles pierres de taille, & très-haute; & quoique de forme irrégulière & bisarre, elle est d'un grand effet. Cette tour qui sert d'observatoire à l'académie est un des beaux monumens du moyen âge. C'est dommage que dans ces dernières années on en ait attaqué la durée par les voûtes qu'on s'est permis d'y construire dans les salles qui en occupent la partie supérieure, & dont la poussée produira immanquablement l'écartement des murs, les tireront de leur à-plomb, & en accéléreront la ruine. Surement on a calculé la poussée de ses voûtes, mais on n'a pas calculé jusqu'à quel point elle est augmentée par le frémissement & la commotion imprimés à toute l'économie de la tour, par les voitures plus ou moins chargées, & plus ou moins vîtes, qui y causent des secousses, & un ébranlement insensibles à nos yeux, mais très-réels. Ces mouvemens accroissent dans des proportions inassignables l'action des voûtes, qui devient facilement victorieuse sur des murs sans contre-forts à une hauteur de plus de deux cents pieds. On n'a pas calculé l'accroissement que recevroit l'action latérale des voûtes par quelques légères secousses de tremblement de terre. Si celui du 6 juillet, qui arriva avant la construction de ces voûtes, fût arrivé après, à coup sûr la tour se fût entr'ouverte.

On a voulu faire des voûtes aux galeries du Louvre: on en avoit aussi calculé la poussée, & au mépris des calculs, elle a produit un écartement qu'on a été obligé d'arrêter par des boulons & des clefs de fer.

Pourquoi, en un mot, s'exposer, par une faute de calcul, à perdre ce beau reste du palais des ducs de Bourgogne, ce monument de leur magnificence. On y a d'ailleurs commis des dégradations volontaires: une balustrade découpée en dentelles y faisoit richesse sur ce comble, on l'a obstruée. Les constructions accessoires qui s'élevoient de la plate-forme, qui ajoutoient à son élévation & la rendoient plus pittoresque, on les a rasées, & elle paroît nue depuis ces retranchemens. L'espèce de hutte qu'on a pratiquée au-dessus, est d'un pauvre effet. Ne quittons point ce chapitre sans désapprouver ces lourdes perches plantées verticalement sur les combles de l'édifice du palais, & servant de support à des paratonneres. Elles déparent, elles écrasent l'édifice; elles supportent des carreaux argentés & dorés qui indiquent qu'on a voulu en faire parade, & en quelque sorte défier la foudre; la modestie convient dans ces préservatifs, & cet appareil doit se remplacer par une simple tige de fer très-effilée, argentée à la pointe si l'on veut.

Le logis du roi fut le château des ducs de Bourgogne; mais à la réserve de la tour, d'une partie du corps-de-logis, & d'un bâtiment adjacent, c'est un édifice moderne, postérieur à ces souverains. La cour, qui forme un quarré long, a jour sur la place royale, par une grille de fer d'une grande étendue. L'autel de la chapelle des élus est orné d'un tableau de Jouvenet.

Le palais où s'assemble le parlement s'annonce par un porche, élevé sur un perron de plusieurs marches, & décoré de colonnes & de statues, en particulier de celle d'Henri II, sous le règne duquel furent commencés la grande salle & le portail, qui furent achevés sous Charles IX. La salle des audiences publiques fut faite par Louis XII. Le plafond est de la plus grande richesse, par l'or, la sculpture, & la peinture. Les vitraux, qui sont peints, sont un don de François Ier. On y voit son portrait, avec son emblème, qui fut la Salamandre dans le feu.

Le parlement de Dijon s'est toujours distingué par ses lumières & par son attachement aux intérêts de la province. Il fut créé à l'instar de celui de Paris par lettres-patentes de Louis XI, données à Arras le 18 mars 1477, après la mort de Charles le belliqueux, & confirmée par une déclaration du même roi du 9 août 1480. La première séance s'en tint à Dijon le 24 octobre suivant, & il n'avoit alors dans son ressort que le duché de Bourgogne, & ses dépendences. Il n'étoit composé que d'une chambre, qu'on a depuis appelée *la grande Chambre*. Mais François Ier y ajouta la chambre de la Tournelle

en 1537, Henri III les requêtes du palais en 1575, & celle des enquêtes en 1589; Louis XIII la juridiction des aides en 1630. La table de marbre, supprimée par le trop fameux édit de 1771, a été réunie à la chambre des enquêtes. Henri IV mit sous son ressort la Bresse, le Bugey, le Val-Romey & le pays de Gex qui en dépendent encore aujourd'hui avec la principauté de Dombes. Il y a dix-neuf bailliages royaux, & six présidiaux sous le ressort du parlement de Bourgogne, & il seroit à souhaiter qu'on l'accrût des comtés de Mâcon, d'Auxerre, & de Bar-sur-Seine. C'est un bien grand abus que les habitans de la première de ces villes soient distraits de leur province, pour aller discuter leurs intérêts à cent lieues de leurs murs, à frais immenses, en abandonnant leur maison, leurs affaires, leur commerce; considérant sur tout que le parlement de Dijon est interposé entre le comté de Mâconois, & le tribunal de Paris auquel il ressortit.

Les comtes d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, & de Mâcon forment la partie du duché de Bourgogne, ressortissante au parlement de Paris. Ils furent unis & incorporés au parlement de Dijon par édit de Henri III, donné à Tours au mois de juin 1549, mais la mort de ce prince arrêta l'exécution de son édit, quoiqu'enregistré. On doit attendre de la sollicitude du gouvernement pour le bien des peuples, qu'on verra revivre cet édit. Il a pu exister un ordre de choses où ces pays ont pu momentanément reconnoitre la jurisdiction du tribunal de la capitale, mais dans l'état actuel des choses, soustraire les peuples de ces districts à leur parlement légitime, & qui est à leur proximité, pour les soumettre à un parlement étranger, auquel ils ne peuvent recourir qu'à grands frais & par la suspension totale de leurs affaires, soit publiques, soit domestiques; ce seroit sinon interrompre, du moins embarrasser les voies de la justice pour quelque partie des sujets, & perpétuer un abus également manifeste & préjudiciable.

Aux états-généraux du royaume, tenus à Paris en 1557, le premier président du parlement de Dijon obtint la préséance sur celui du parlement de Rouen, qui la lui disputoit.

On voit avec plaisir à Dijon le bel hôtel Dampierre, dont la noble simplicité contraste avec les chantournures mesquines de celui de l'intendance, qui gagneroit beaucoup si on détruisoit les deux murs qui font entre la grande porte & les deux pavillons, pour leur substituer une grille. Le palais des états, sur la rue Notre-Dame, est trop écrasé & n'a point la dignité qu'on s'attend à trouver dans un édifice public de cette importance.

Joignant le fauxbourg S. Pierre, est un autre vaste & bel hôtel qu'élevèrent les Jésuites pour en faire une maison de retraite. Il est comme vacant aujourd'hui, & le meilleur usage, la plus utile destination qu'on puisse lui donner, est de la convertir en un corps de caserne à la décharge des citoyens qui n'éprouveroient plus la sujetion & les inconveniens de loger les gens de guerre. Peut-être seroit-il utile de supprimer les compagnies des jeux, dites de l'arc & de l'arquebuse, qui multiplient dans la ville les exemptions de contributions, à la charge des autres classes.

Cette ville a une faculté de droit, établie par édit de 1722, qui se qualifie d'université. Elle est même designée constamment par le roi sous ce titre. Elle est pourvue de quatre professeurs en droit civil & canonique, dont les chaires se donnent au concours, ainsi que les places des quatre docteurs aggrégés, & la chaire de professeur en droit François.

Le collége de Dijon est sans doute le mieux monté qu'il y ait dans le royaume. Il est composé d'un principal, d'un sous-principal-prefet, de deux professeurs en théologie, de deux professeurs de philosophie, d'un professeur de mathématiques; d'un professeur de langue allemande, d'un professeur d'histoire, de deux professeurs de rethorique, l'un pour l'éloquence, l'autre pour la poésie, d'un professeur d'humanités, des régens de troisiéme, quatrième, cinquiéme, sixiéme, d'un suppléant, & d'un bibliothécaire.

Tous les trois ans il s'y fait avec appareil une distribution solemnelle de prix, en valeur d'environ mille livres. Indépendemment de ces prix, qui furent fondés en 1737 par le premier president Jean de Berbisey, les administrateurs du college en distribuent annuellement dans les classes d'humanités, même dans celles de philosophie. Cette même administration a formé un cabinet de physique considerable: elle a assigné une somme annuelle à son entretien, & elle a formé une bibliothèque à l'usage des étudians, fournie de bons livres de littérature, d'histoire & de morale.

Ce collége, où les Jésuites eurent autrefois d'habiles maîtres, fut construit sur l'emplacement de l'hôtel de la Trimouille. On y voit de beaux tableaux de Rével, de Corneille, & de quelques autres Maîtres. Aux jours de solemnités l'autel & le tabernacle de l'église sont revêtus d'orfévrerie & de bas-reliefs en argent de la plus grande richesse. Ce fut un don du duc de Bellegarde, gouverneur de la province, sous Henri IV.

L'académie de Dijon, hors de la foule des institutions du même genre, vient en Europe immédiatement après celles de Londres, de Paris, de Berlin, de Pétersbourg & de Bologne. Remarquons qu'on doit en quelque sorte à cette académie les productions de l'éloquent & vertueux citoyen de Genève. Elle couronna son discours de l'influence qu'a eu sur les mœurs le rétablissement des sciences & des arts. L'épigraphe en étoit, *Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis*. Le succès de l'ouvrage prouva à M. Rousseau que l'académie l'avoit parfaitement entendu: il comprit qu'on étoit

capable de briser d'anciens préjugés, & de s'élever à sa manière de voir; de-là les chefs-d'œuvres qui ont consacré son nom à l'immortalité.

Un amour ardent pour les sciences & les arts, y tient en quelque sorte au sol, & nous voyons que, dans ces derniers tems, les états de Bourgogne on fait divers établissemens tendans à en accroître les progrès.

Ils ont accordé une somme annuelle de 1800 livres pour l'établissement d'un cours public & gratuit de botanique, de minéralogie, de chymie, de matière médicale, d'anatomie & d'accouchemens; ils ont fondé un observatoire, & établi un cours public & gratuit d'astronomie. Enfin, & à la même époque, l'avancement des arts les a déterminés à l'érection d'une école publique & gratuite de dessin.

Le cours d'astronomie se fait dans une salle du palais des états, munie de tout ce qui est nécessaire à cet objet, & la grande tour du palais de la province a été à cet effet convertie en un superbe observatoire. Pour l'acquisition des premiers instrumens d'astronomie, les états ont fourni une somme de 15000 livres. Ils ont d'ailleurs accordé une somme annuelle pour être employée à les entretenir & completter, comme ils en ont octroyé une autre pour la formation, entretien & augmentation d'un cabinet d'histoire naturelle.

Dans l'école de dessin, la province distribue tous les trois ans un prix extraordinaire pour la classe des peintres & pour celle des sculpteurs. Il consiste dans une pension annuelle de mille livres, destinée à entretenir aux études à Rome pendant quatre ans ceux qui l'obtiennent. Ils reçoivent d'ailleurs des mains du gouverneur de la province, une médaille d'or avec une couronne de laurier. Dans le cours de la troisieme année de leur résidence à Rome, le peintre est tenu de copier dans les proportions qu'on lui désigne le tableau qui lui est indiqué; & le sculpteur de faire en marbre une statue, ou deux bustes d'après les statues ou bustes antiques qui lui sont désignés. La province fournit la toile, les couleurs & le marbre: & les tableaux, statues, ou bustes reviennent en quelque sorte sur leur terre natale, & sont placés dans le palais des états dont ils sont destinés à faire un des ornemens. On y voit déjà une copie en marbre de l'apollon du Belvedere, qui fait beaucoup d'honneur à l'artiste. A l'opposite est une bonne statue de Junon & ailleurs un grand tableau que je n'ai point vu, & dont j'ignore le sujet.

Le jardin de botanique situé hors de la ville, vers le levant, est une dépendance de l'académie, qui a d'ailleurs une collection d'histoire naturelle, un beau laboratoire de chimie & un médailler. Cette société, fondée en 1725, a pour objet de ses travaux & de ses recherches, la morale, la physique, la médecine, les belles-lettres & les arts. Elle tient ses séances dans un magnifique sallon.

Cette ville a de quoi étonner par son heureuse & singulière fécondité en savans du premier ordre, en littérateurs habiles, en hommes de genie. C'est de son sein que sont sortis MM. Bossuet, Crébillon, Piron, Saumaise, Rameau, le créateur de la musique en France; le président Jeannin, le président Bouhier, M. de la Monnoye, M. de Buffon, Claude & Jean-Baptiste Menestrier, deux célébres antiquaires, le chevalier de Jaucourt, l'abbé Nicaise, le président de Brosse, M. de Longepierre, M. Bannelier, jurisconsulte fameux; le P. Oudin, M. Mariotte, S. Bernard, que je cite comme homme éloquent & grand personnage; M. Legouz de Gerland, l'abbé Clément, qui se distingua par ses talens pour la chaire; Quentin, & Jean Dubois, deux artistes du premier mérite, l'un peintre, l'autre sculpteur & architecte; M. de Marcenay, graveur très-célebre. Encore aujourd'hui cette ville a des savans distingués, parmi lesquels on citeroit M. l'Archer, de l'académie des Inscriptions; M. de Morveau, M. Maret, & quelques autres. Philibert de la Mare, M. Diderot, l'un des plus profonds métaphysiciens qui aient existé chez aucune nation; l'abbé Sallier, M. d'Aubenton, M. Gueneau de Montbelliard, sont nés dans ses environs; Greuze, M. de la Lande, ont vu le jour dans le ressort de cette ville.

C'est aussi de Dijon ou de son ressort que sont sortis Don Clémencet, de l'ordre de Saint-Benoît, estimable & savant auteur de l'art de vérifier les dates; Dom François Clement de la congrégation de Saint-Maur, & de l'académie des inscriptions & belles-lettres, continuateur de l'art de vérifier les dates, & de la collection des historiens de France; Dom Plancher, religieux bénédictin qui a donné l'histoire générale & particulière de Bourgogne, 3 vol. *in-fol.* Charles Fevret, auteur du *Traité de l'Abus*. Dom Marienne savant bénédictin; Louis Chasot, qui a donné l'histoire généalogique des souverains de l'Europe, & les *tablettes historiques*. M. Rigoley de Juvigni, qui a publié un excellent discours sur le progrès des lettres, dont il a enrichi les *bibliothéques françoises* de la croix du Maine & de Duverdier en 1772. M. Bailli, auteur de plusieurs ouvrages théologiques estimés; M. Beguin, connu par son livre intitule *de la Philosophie*; M. Soufflot, architecte de la nouvelle Sainte-Geneviève de Paris; M. Mariller, graveur d'un rare mérite; M. Monges, à qui on devra la partie physique de l'encyclopédie.

Nommons enfin des héros sortis de cette terre fortunée; citons les Vergy, les Gaspar de Tavanes, les Bayard! le chevalier Bayard naquit à la vérité dans le Dauphiné, qui a des droits pour le revendiquer, mais il est originaire de Bourgogne, & de la famille des Duterrail, qui appartient à cette province. Ses hauts faits sont trop connus

pour nous arrêter à en parler ici: disons seulement qu'au sortir de l'action dans la terrible journée de Marignan, François Ier voulut être armé chevalier de sa main.

Gaspard de Tavanes, maréchal de France, fut un des plus grands capitaines & des plus vaillans hommes de son siècle. Il eut la principale part au gain de la bataille de Renty sous Henri II. Au sortir de l'action, couvert de sang & de poussière, le roi l'embrassa, ôta le colier de l'ordre qu'il avoit à son col, & l'en revêtit. Il servit avec éclat sous François Ier Henri II, & charles IX.

M. de Vauban qui mérite certainement d'être nommé parmi les illustres Dijonnois, s'est fait un nom également célèbre dans les sciences & dans les armes. On le cite souvent à cause de son système de l'impôt territorial ou dime royale; qu'on ne perde au reste jamais de vue qu'il ne le proposa que comme impôt unique, comme devant remplacer tous les autres impôts; mais associer l'impôt territorial avec les impôts existans, n'est & ne fut jamais le projet de M. de Vauban.

La ville de Dijon possédoit une des plus précieuses bibliothèques de l'Europe, dans celle de M. le président de Bourbonne. Ce trésor se trouve depuis quelques années enfoui & perdu pour les lettres. Cette ville où il y a tant de goût & de connoissances, & qui, au décès de M. de Bourbonne devoit en faire l'acquisition pour la rendre publique, a souffert qu'elle allât s'ensevelir dans les deserts & les forêts de Clervaux, livrée à la solitude, aux vers, & à la poussière. N'y auroit-il pour la province aucune faculté de réméré? C'est ce que je laisse à résoudre aux jurisconsultes.

Dans les derniers siècles & sous les ducs, il y avoit à Dijon beaucoup de haute noblesse. On y voyoit les Vienne, les Bauffremont, les Vergy, les Châlon, les Charni, les Damas. On montre encore à Dijon les hôtels ou l'emplacement des hôtels de Chabot, Clermont-Tonnerre, Biron, Croi ou Crouy, de la Trimouille, de Mailly, de Montrevel, d'Orange, de Rochefort, de Saulx, de Jaucourt, de Scenecey, de Tavannes, de Thianges, de Montgomery, de Vergy, de Vienne, d'Elbeuf.

Dijon est une des villes du royaume où la vie est le plus agréable, & où il règne le meilleur ton de société. C'est le lieu de la convocation des états de la province. Nous en parlons, art. *Bourgogne*. Les remparts, plantés par tout de deux rangs d'arbres, y offrent une très-agréable promenade.

Aux portes de Dijon est un lieu de plaisance appellé *Montmusard*. Le château, d'architecture moderne, & qui s'annonce par une magnifique colonade, est d'un très-grand effet. On n'avoit épargné aucune dépense pour faire de Montmusard un lieu charmant & délicieux. Les eaux plattes & jaillissantes, les statues, les grottes, les rocailles, les cascades, les kiosques, les allées couvertes, les labyrinthes, les théâtres de charmilles & de gazon, des forteresses simulées, tout y varioit merveilleusement le spectacle. Le tout étoit d'ailleurs contigu à un parc d'une immense étendue: mais dans ces derniers tems, cette superbe maison de plaisance, dont un souverain se fût énorgueilli, par un renversement étrange, a passé entre les mains d'un marchand, qui, sans respect pour les productions de l'art a porté la hache par tout, par tout a renversé, détruit, dénaturé, anéanti! Quinze cent mille livres de depenses consacrées à l'agrément des citoyens, à l'embellissement de la ville, à attirer & à fixer à Dijon les étrangers; tout en un jour a succombé sous la faulx du marchand D...... qui, sous les yeux d'une ville, où il y a de l'esprit & du goût, a obtenu le droit de ravager Montmusard, à un prix qui en eût à peine payé les murs d'enceinte. Il a fait ce qu'il devoit: la ville en a-t-elle fait autant?

Le seul reproche qu'on a fait quelquefois à ces jardins, est qu'il n'y avoit point de régularité, point d'ensemble. Mais est-ce bien un défaut dans un lieu de repos & de délassement, où quittant la marche symétrique & monotone de la ville, on aime à retrouver une variété qui sente le désordre. Bien plus, si le goût anglois est le vrai goût des jardins, Dijon en offrit le premier exemple en France dans ceux de Montmusard il y a près de quarante ans!

La promenade la plus agréable de Dijon, après celle dont nous venons de parler, est le parc, appartenant à M. le prince de Condé, & auquel on arrive par un beau cours d'un quart de lieue de longueur, formé de quatre rangs de tilleuls, interrompus à moitié de l'espace par un cirque spacieux, contourné par les mêmes rangs d'arbres, pliés circulairement. Le parc très-bien planté & très-bien entretenu, fut exécuté d'après les desseins du célèbre le Notre. Il est fermé de murs de trois côtés; le quatrième se présente en terrasse sur la rivière d'Ouche, qui y sert de clôture, en mêmetems qu'elle y fait ornement. Le cours Fleury, le Quinconce, l'Arquebuse, l'Esplanade, font encore de fort agréables promenades.

Entre la ville & le couvent des chartreux est le jeu de l'arquebuse, dont le bâtiment, qui est un long corps-de logis accompagné de deux pavillons, fait face à deux avenues d'arbres en berceau, séparées par un canal qui repond à la porte d'entrée, & divise les jardins, à l'extrémité desquels est un peuplier colossal, le plus haut & les plus volumineux des arbres que je vis jamais & qui n'a pas moins de 27 pieds de circonférence. De sa cime s'élance la perche qui, à sa sommité, suspend l'oiseau offert à la dextérité des arquebusers.

On assure que depuis quelques années le dessein des jardins a été changé, ils ont été plantés dans le genre anglois.

Dijon manque cependant de jardins publics; & il

il feroit à défirer que la ville acquît Montmufard. Le parc eft trop diftant de la ville : s'y rendre eft un voyage, on y éprouve la laffitude au lieu du delaffement qu'on y cherche. L'arquebufe eft trop loin encore, trop refferrée, & on ne peut s'y rendre que par une grande route incommode & poudreufe en été. Il feroit, je ne dis pas feulement convenable, mais néceffaire que la ville ou la province achetaffent une partie des anciens jardins de Montmufard, jufqu'au deffus de l'étang, & qu'on les plantât. Si on ne s'y détermine pas, il feroit à propos d'ouvrir au public les boulevards des portes de Bourbon & de S. Pierre. De la première de celles-ci à la porte S. Nicolas, il règne une promenade fort agréable, dont le cours, depuis quelques années, eft interrompu par l'anticipation fubreptice d'un jardin particulier qui anguftie l'efpace, & qu'il eft aifé de rappeler à fes limites.

Il n'y a guères de richeffe à Dijon que celle qu'y met le produit des fonds de terre, le commerce y étant comme nul. Mais les chofes doivent changer à cet égard, lorfque par la confection du canal dont s'occupe la province, elle fera devenue un entrepôt confidérable entre la France, la Hollande, la Suiffe, l'Italie, & l'Allemagne. Tandis que de Dijon on creufe un canal qui débouche dans la Saône à Saint-Jean de Lône, on en ouvre au nord un correfpondant par lequel cette ville aura une communication par eau avec la Seine. Le canal qui fe terminera à Saint-Jean de Lône, correfpond à peu près à l'embouchure du Doubs, qu'il eft démontré poffible de rendre navigable. Dans les montagnes qui féparent le comté de Bourgogne de l'Alface, les fources déverfent en des directions oppofées; ce que l'on nomme *pendants des eaux*. Là fe trouvent les fources de la rivière d'Ill, verfant au Rhin & à l'Océan par Strasbourg & la Hollande. Ces fources font fingulièrement rapprochées de celles du ruiffeau d'Alain, verfant par la Halle & la Savoureufe dans le Doubs qui fe joint à la Saône, & par celle-ci au Rhône qui fe jète dans la Méditerranée. Des étangs confidérables qui fe rencontrent près des fources de l'Alain, & dirigés eux-mêmes en fens contraires par leur pente naturelle, indiquent nettement la facilité qu'il y a de faire communiquer le Doubs au Rhin.

Au moyen des canaux qu'effectue la province de Bourgogne, pour réunir la Saône à la Seine, il doit donc exifter une navigation intérieure non-interrompue dans les deux grandes dimenfions du royaume, eft & oueft, nord & fud, mettant en communication les parties du royaume diamétralement oppofées, & aboutiffant aux trois mers Océan, Méditerranée, & mer d'Allemagne, par le centre & la capitale du royaume. Il y aura communication directe du Havre au Rhin, mais difons d'abord du Havre à la Saône. Ici la navigation fe dirigera d'une part vers le Sud & la Méditerranée, par Lyon & nos plus riches provinces; de l'autre vers la mer du Nord par la Franche-Comté, l'Alface, l'Allemagne, & la Hollande. Combien ces communications ne vont-elles pas être multipliées, fi nous ajoutons que la même province travaille en même-temps à la réunion de la Saône & de la Loire, par les rivières de Dehune & de Bourbince!

Les canaux entrepris fi courageufement par les états de Bourgogne, doivent donc établir une navigation intérieure qui mette en relation prefque toutes les provinces de la France, & la plupart de fes villes commerçantes, non-feulement entre elles, mais encore avec la Hollande, l'Allemagne, & la Suiffe par le Rhin, & avec l'Italie dont les productions deftinées pour nos provinces feptentrionales, prennent la route de Lucerne & de Bâle.

Mais la province de Bourgogne peut-elle fuffire à de pareils travaux, à cet abîme de dépenfes? elle y fuffit fans doute, mais en s'épuifant : & malgré fes efforts conftans & foutenus les ouvrages n'avancent que foiblement. Des travaux de cette nature, des entreprifes de cette importance, qui doivent donner une nouvelle vie au royaume, qui doivent y augmenter le mouvement, le commerce, la richeffe, la population; qui doivent concourir éminemment à fa fplendeur & à fa force: ces travaux, dis-je, doivent être faits aux frais de l'état, ou tout au moins l'état doit venir au fecours de la province qui s'immole pour la chofe publique; ne fût-ce qu'en ordonnant que le produit de l'impôt *additionnel* des deux vingtièmes y foit appliqué. Ce font des vœux, mais fous un gouvernement paternel & fortement animé de l'amour du bien, propofer des objets effentiellement utiles, & grands dans leurs conféquences, c'eft leur imprimer le fceau de l'exécution.

Difons enfin que le canal de Languedoc, n'intéreffoit guères que la province où il s'exécutoit, & Louis XIV voulut en partager les frais, d'où lui eft venu le nom de *canal royal*.

Dijon manufacture des velours fur coton, des indiennes, des mouffelines rayées & à cadrille, des bas de foie, des droguets rayés & unis, quelques draps & de fort belles ratines : mais ces fabriques ont très-peu d'activité.

Les confitures d'Epinevinettes de Dijon, & celles de Moyeux ont de la réputation, & il s'en fait des envois au dehors.

Il réfulteroit beaucoup d'avantages pour la ville, de la perennité du cours de la petite rivière de Suzon, qui eft intermittent, & laiffe fon lit à fec dans la partie de l'année où elle feroit le plus néceffaire. Le 20 mars 1784, j'ai fuivi & examiné fon cours depuis Mefigni où elle figure bien, jufqu'à un quart de lieue au

dessous d'Ahui, où elle disparoit. Ses eaux ne sont point absorbées par des entonnoirs qui les engloutissent, mais elles se perdent successivement, & leur volume décroit graduellement par leur infiltration dans un fonds graveleux. Par fois cette rivière tarit plus haut, & ne passe point Messigni. Lui creuser un autre lit, seroit préparer un même sort à ses eaux. Si on vouloit tarir la source de leurs intermittences, & les voir constamment arroser, rafraîchir la ville, la nettoyer, & y entretenir la salubrité, peut-être faudroit-il paver son lit, & l'encaisser depuis Messigni jusqu'au dessous du village d'Ahui.

Il conviendroit pour l'embellissement de cette ville, & la facilité des communications, que l'on perçât une novelle rue, de la rue Saint-Etienne à celle de la comédie; que l'on prolongeât la rue Saint-Etienne jusqu'à celle des dames de Saint-Julien, en ouvrant l'etranglement qui les sepàre; que l'on démasquât le portail de Notre-Dame par des demolitions qui lui donnassent jour sur la rue des Jacobins; que l'on dressât une nouvelle rue qui, du bas de la rue de Condé, se terminât à la place Saint-Georges; & que l'on fit deboucher, sur le rempart, la rue des dames Sainte-Marie, par un plan incliné, ou par un grand & bel escalier, en élargissant d'ailleurs le defilé par lequel elle communique à la place de la charbonnerie.

On s'est sagement déterminé dans ces derniers temps, à former hors de la ville un cimétière général pour toutes les paroisses qui la composent. La chapelle qui est au centre, d'une architecture lourde & sévère, est dans le genre qui convenoit. Peut-être l'idée viendra-t-elle un jour de la ceindre d'un rang de cyprès.

Quoique, en arrivant de Paris à Dijon, par Troyes ou par Montbard, on ait à descendre pendant deux lieues entières; cependant l'assiète de Dijon est encore fort exhaussée au-dessus du niveau de la mer. Il n'est point de ville en Europe qui s'annonce si bien au-dehors que celle-ci, par la multitude & la variété de ses tours, campaniles, donjons, dômes, pyramydes. Par une negligence que l'on ne peut trop improuver, les citoyens se trouvent condamnés à l'usage des eaux mal-saines des puits; tandis que la ville est environnée de fontaines dont les eaux salubres & de la meilleure qualité pourroient être conduites sans beaucoup de frais dans la ville qu'elles abreuvèrent autrefois.

C'est depuis Dijon, jusqu'aux environs de Châlon, que règne cette côte fertile & délicieuse, qui donne les vins de Bourgogne, connus sous les noms de Beaune, Nuits, Pomar, Volnay, Chambertin, Vougeot, Montrachet, la Romanée, &c. On creuse actuellement un canal entre cette ville & la Saône, objet de la plus grande importance, jusqu'ici toujours négligé, au grand préjudice de cette ville, où il n'y a pas grand mouvement, & qui ne tient le peu de lustre dont elle jouit encore extérieurement, qu'au séjour qu'y ont fait ses anciens ducs. Plus grande que Pise, Sienne, Padoue & Ferrare, plus belle encore que chacune de ces villes, elle a de commun avec elles de manquer d'habitans.

Il s'est tenu un concile à Dijon, au sujet d'Ingeburge de Danemarck, épouse du roi Philippe-Auguste. Ce prince l'avoit répudiée, & avoit épousé Marie-Agnès, fille de Bertold, duc de Méranie. Le pape Innocent III, sur les plaintes du roi Canut, frère d'Ingeburge, commit l'an 1197 le cardinal Pierre de Capoue, legat, pour connoitre de cette affaire. Les prélats françois furent assemblés à Dijon, & sans avoir égard à l'appel interjetté par Philippe au pape, il prononça sentence d'interdit sur tout le royaume, en présence & du consentement des evéques. Ce concile se tint le 6 decembre, l'interdit fut levé au bout de sept mois, & après quelques négociations, le roi se remit avec Ingeburge, qu'il reconnut pour sa femme.

Quant aux antiquités de Dijon, nous renvoyons au savant ouvrage de M. le Gouz de Gerland, executé d'ailleurs magnifiquement, & orné de beaucop de planches, 1 vol. *in-4°*

Les Bourguignons se ressouviennent encore de leurs anciens exploits; leur génie martial se décéle de toutes parts dans les édifices publics de la capitale. Les ornemens qu'ils y adoptent de prédilection, sont des attributs militaires, des trophées d'armes, des cottes de maille, des faisceaux de lances, des cuirasses, timbales, drapeaux, casques, boucliers, monceaux de bombes & de boulets, &c.

Cette ville est à 35 lieues n. de Lyon, 17 o. de Besançon, 13 n. de Châlon, 12 s. de Langres, 16 s. o. d'Autun, 30 s. e. d'Auxerre, 68 s. e. de Paris, 120 de Dunkerque & de Marseille. *Long.* 22 d. 42′ 23″; *lat.* 47 d. 19′ 22″, (R.)

Je me suis un peu étendu sur l'article de *Dijon* : c'etoit en quelque sorte le droit d'un écrivain qui présente à la postérité le tableau de sa patrie. Mais le témoignage que je me rendrai, c'est que l'amour que je lui porte, ne m'a pas écarté un instant des sentiers de la plus stricte vérité, & c'étoit l'hommage le plus digne d'elle que j'eusse pu lui offrir. (*R.*)

DIJONNOIS (le), *Tractus Divionensis*, pays de France, en Bourgogne, qui comprend cinq districts ou bailliages, le bailliage de Dijon, le bailliage de Beaune, celui de Nuits, ceux d'Auxonne & de Saint-Jean de Lône. (*R.*)

DILE (la), rivière du Brabant, qui se jète dans l'Escaut. Elle a sa source près du Hainaut François. (R.)

DILIGE, ville forte de l'île de Ceilan, où le roi de Candi fait sa résidence. *Long.* 99, 10; *lat.* 7, 40 (*R.*)

DILLENBOURG, petite ville d'Allemagne, munie d'un vieux fort, capitale du comté de même nom, dans le cercle de Westphalie, sujète au

comte de Naſſau-Dillenbourg. Elle eſt ſur la Dile, à 9 lieues n. o. de Marpurg, 18 n. de Francfort, 10 e. de Bonn. *Long.* 25, 49; *lat.* 50, 43. Le comté de Dillenbourg à environ 4 li. de long, & 3 de large. (R.)

DILLINGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, & dans les états du prince évêque d'Augsbourg, lequel y fait ſa réſidence ordinaire. Elle eſt ſituée ſur le Danube, & renferme, outre le palais épiſcopal, une univerſité catholique fondée l'an 1552, un collége de chanoines ſeculiers, un couvent de Capucins, & deux couvens de religieuſes. C'eſt auſſi le chef-lieu d'un bailliage aſſez étendu. Elle eſt à 7 lieues n. e. d'Augsbourg. *Long.* 29, 10; *lat.* 48, 38. (*R.*)

DILLINGUE, *Voyez* DILLINGEN.

DILO, abbaye de France, au diocèſe de Sens, de l'ordre des Prémontrés, du revenu de 1500 liv. (*R.*)

DIMEL (la), rivière d'Allemagne, dans le cercle & dans le duché de Weſtphalie, laquelle traverſe l'évêché de Paderborn, & va ſe jeter dans le Weſer. (R.)

DIMEN. C'eſt le nom commun à deux petites îles, du nombre de celles de Faro, dans la mer du Nord, & ſous la domination Danoiſe. Ce ne ſont proprement que deux grands rochers, dont l'un peut avoir deux lieues de circuit, & l'autre quelque choſe de moins; mais ſur ces rochers, couverts de terre à une certaine épaiſſeur, croiſſent d'excellens pâturages pour les brebis. L'on y entretient ces animaux d'un bout de l'année à l'autre en plein air, l'hiver comme l'eté, la nuit comme le jour; & l'on fait cette obſervation ſur celles qui paiſſent dans la plus petite de ſes deux îles, qu'en peu de tems les blanches y deviennent noires, & que ce changement commence par les jambes, qui d'abord prennent de petites taches noires, leſquelles venant à s'elargir, répandent enfin la couleur noire ſur la laine par tout le corps. (*R.*)

DIMOTUC, ville de la Romanie, dans la Turquie Européenne. Elle eſt ſituée ſur une montagne, baignée par la rivière de Mariza, l'Ebre des anciens. Il s'y trouve un archevéque Grec. C'eſt la patrie du ſultan Bajazet, qui s'y retira après avoir cédé l'empire à ſon fils. Elle eſt à 5 li. ſ. o. d'Andrinople, 10 n. de Trajanople. *Long.* 44, 8; *lat.* 41, 38. (*R.*)

DINANT, ville de France, en Bretagne. Elle eſt ſituée ſur la Rance. Elle a un bon château, deux couvens & un bel hôpital. Le pays dans lequel elle eſt ſituée abonde en grains & en lin. Elle eſt à 6 li. ſ. de Saint-Malo, 12 n. o. de Rennes.

DINANT, ville d'Allemagne, au cercle de Weſtphalie, enclavée dans les Pays-Bas, & appartenant à l'évêché de Liège. Elle eſt ſituée près de la Meuſe & il s'y trouve une égliſe collégiale, ſept autres égliſes qui en ſont des annexes, un collége, ſix couvens, & deux hôpitaux. Elle étoit autrefois très-bien fortifiée, de même que ſon château; mais les fortifications en furent démolies en 1703. Il ſe trouve dans les environs des carrières de beau marbre. Elle eſt à 5 lieues ſ. de Namur, 15 ſ. e. de Mons, & 16 ſ. o. de Liège. *Long.* 26, 15; *lat.* 50, 15. (*R.*)

DINCKELSPIL, ou DINKELSBUHL, ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, ſur la Wernitz. Il y a un grand conſeil dépoſitaire du pouvoir ſouverain, & un petit conſeil chargé du pouvoir exécutif. Le grand conſeil eſt mêlé de Catholiques & de Luthériens; le petit n'eſt compoſé que de Catholiques. Ils s'y fait du commerce en draps & en faucilles. Elle eſt à 16 li. n. o. de Neubourg, 15 ſ. o. de Nuremberg. *Long.* 29, 5; *lat.* 49, 2. (*R.*)

DINDING, *Voyez* PULO-DINDING.

DINGELFING, ville de la Bavière, en Allemagne. Elle eſt ſituée ſur l'Iſer, entre Landshut & Straubing. (*R.*)

DINGLACKEN, petite ville du duché de Clèves. (*R.*)

DINGLE, petite ville d'Irlande, dans la Momonie, avec un port, dans le comté de Kerri, à 30 li. de Korck. *Long.* 7, 25; *lat.* 52, 6 (*R.*)

DINGWAL, petite ville d'Ecoſſe, au comté de Roſſ. On a ſouvent trouvé des perles dans la rivière de Connel, ſur laquelle eſt elle ſituée. Elle eſt à 40 lieues n. o. d'Edimbourg, 115 n. o. de Londres. *Long.* 13, 40; *lat.* 57, 46. (*R.*)

DINWEL. *Voyez* DINGWAL.

DIOCESARÉE, *Voyez* ANAZARBE.

DIOIS (le), contrée de Dauphiné, en France. Elle eſt ſituée entre le Gréſivaudan, le Gapençois & le Valentinois. Die en eſt la capitale. (*R.*)

DIPPOLDISWALDAU, petite ville d'Allemagne, dans la Miſnie, au cercle de Haute-Saxe. Elle appartient à l'électeur de Saxe. (*R.*)

DIRMETINGEN. *Voyez* TARMETINGEN.

DIRSCHAW, ville du palatinat de Culm, en Pruſſe. Elle eſt ſituée ſur la Wiſtule, entre Dantzic & Gnieſ. *Long.* 37; *lat.* 54, 3. (*R.*)

DISMA, île du Japon, qui n'eſt ſéparée de Nangaſaki que par un canal fort étroit. Les Hollandois y ont un grand & riche magaſin, & peuvent y commercer pendant tout le mois d'octobre. (*R.*)

DISSENZANO, petite ville de l'état de Veniſe, en Italie, ſituée ſur le lac de Garde. Ses environs donnent de bons vins. (*R.*)

DITHMARSEN, contrée du Holſtein, ſituée ſur la mer Baltique, entre l'Elbe & l'Eyder. Le pays eſt aquatique & fangeux. Il appartient actuellement tout entier au roi de Danemarck. (*R.*)

DITZEN, bourg de l'évêché d'Oſnabrug, ſitué près des frontières de Ravensberg, & il a des bonnes ſalines. (*R.*)

DIU, ville des Indes, dans une île de même nom, ſituée ſur la côte du royaume de Guzurate. Cette ville eſt très-forte, & elle eſt défendue par une

bonne citadelle. L'île & la ville appartiennent aux Portugais depuis 1535 ; ceux de Cambaye l'assiégèrent en vain en 1538. Ils furent aussi contraints d'en lever le siége en 1546. Le commerce y fut autrefois plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. *Long.* 86, 20; *lat.* 22, 45. *(R.)*

DIVANDUROU, nom de cinq îles d'Asie, voisines des Maldives. Chacune de ses îles a environ sept lieues de tour. Elles appartiennent au roi de Cananor. L'air y est bon, le terrain fertile, & il s'y fait du commerce. *(R.)*

DIVAR, île de la mer des Indes, au nord de Goa, sujète aux Portugais. *(R.)*

DIVE (la), rivière de France, en Normandie. Elle prend sa source au-dessous de Gassey, & se rend dans la mer à douze lieues de là, au bourg de son nom.

Il y a au Poitou une autre rivière de même nom, qui se jète dans la Vienne. *(R.)*

DIVE, bourg de France, en Normandie, à l'embouchure de la rivière de Dive, au diocèse de Lisieux. *(R.)*

DIXMUDE, ville de Flandre, aux Pays-Bas. Elle est située sur l'Yperlée. C'étoit autrefois une place forte. Il s'y trouve quatre couvens. Elle fut assiégée inutilement, en 1457, par les habitans de Bruges, & en 1580 par les Gantois. Les François la prirent en 1647, en 1658, en 1683 & en 1695. Elle fut cédée à la maison d'Autriche à la paix d'Utrecht. Elle est située dans un pays agréable, à 3 li. de Nieuport & de Furnes, 5 n. o. d'Ypres, 7 & demie e. de Dunkerque. *Long.* 30, 20; *lat.* 31, 2. *(R.)*

DIXMUYDEN. *Voyez* DIXMUDE.

DIZIER (Saint-), ville de France, en Champagne, située sur la Marne. En 1554, elle soutint un siége fameux contre l'armée de Charles V. Elle fait partie des domaines du roi, & c'est le siége d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi, d'un bailliage royal ressortissant à celui de Vitri-le-François, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. Elle est située dans le Vallage. Les fortifications en ont été négligées. C'est en cette ville que la Marne commence à être navigable. Le chemin qui est entre cette ville & celle de Vitri, est un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Elle est à 6 lieues s. e. de Vitri-le-François, à 5 lieues s. o. de Bar-le-Duc, & 46 s. o. de Paris. *Long.* 22, 25; *lat.* 48, 35. *(R.)*

DMITROW, ville de l'empire de Russie, dans le gouvernement de Moscovie, sur la rivière de Jachroma. *(R.)*

DNIEPER. *Voyez* NIEPER.

DOBBERAN, autrefois ce fut un monastère fameux, dans le duché de Mecklenbourg, au cercle de Basse-Saxe. Il a été converti depuis en une maison de bailliage. (R.)

DOBBERTIN, abbaye de filles nobles, dans le duché de Mecklenbourg, au cercle de Basse-Saxe, vers le centre du pays de Wenden. (R.)

DOBLAC, ville d'Allemagne, au comté de Tirol, près du torrent de Rienez, au pied des Alpes, dans le district de Brixen. (R.)

DOBOKA, ou DOBOTZA, ville de Hongrie, dans la Transylvanie, sur la rivière de Szamos. Elle n'a de remarquable que son nom, lequel est celui de l'un des sept comtés Hongrois du pays. (R.)

DOBOTZA, *V.* DOBOKA.

DOBRA, petite ville & château fort élevé de la Basse-Hongrie, dans le comté d'Eisenbourg. C'est aussi le nom d'un château de Transylvanie, dans le comté d'Huniade; & d'un autre d'Allemagne, dans la Franconie, dans l'évêché de Bamberg. L'assiete de tous trois étant estimée très-avantageuse de sa nature, elle leur a peut-être fait donner à chacun le nom commun de Dobra, qui veut dire en polonois & en esclavon, *bon.* (R.)

DOBRELUGK, beau château de la Basse-Lusace, qui avec vingt villages situés aux environs, & la petite ville de Kerchen, forment une seigneurie qui appartenoit autrefois aux religieux de l'ordre de Citeaux, mais qui a été réunie au domaine. Le château est sur le Dober. (R.)

DOBRING. *V.* DOBRONA.

DOBRONA, DOBRING, DOBRONIWA, ville de la Basse-Hongrie, dans le comté de Sohl. Elle est bien peuplée, mais elle n'est plus comme autrefois du nombre des villes royales du pays. Cependant, elle a encore le *jus gladii immediatum*; ensorte que l'on ne peut appeler de ses sentences que *ad personalem præsentiæ regiæ.* (R.)

DOBRONIWA. *V.* DOBRONA.

DOBRZANY, ville de Bohême, dans le cercle de Pilsen, sur la rivière de Radbuze. Elle appartient au couvent de Chotieslow qui en est tout proche, dont le prieur est membre des états du pays. (R.)

DOBRZIN, petite ville de Pologne, capitale d'un district de même nom, dans la Mazovie. Elle est sur un rocher, près de la Wistule, à 4 li. n. o. de Plocsko, 5 e. de Wadislaw. *Long.* 37, 35; *lat.* 52, 38. (R.)

DOBSCHA, ou DOBSCHAU, ville de la Haute-Hongrie dans les montagnes du comté de Gomor. Elle est peuplée d'Allemands, & connue par le papier, l'amiante, le cinabre, le fer & le cuivre, que cette nation industrieuse y travaille. (R.)

DOCKUM, ville des Provinces-Unies, dans l'Ostergou, en Frise. Elle est située à l'embouchure de l'Avers. Cette ville forte & considérable, est à 4 li. n. e. de Lewarden, & 9 n. o. de Groningue. *Long.* 23, 28; *lat.* 53, 18. (R.)

DOÉ, ou DOUÉ, petite ville de France, en Anjou, située à 4 li. de la Loire. Il s'y trouve une église paroissiale, un chapitre, un hôpital, un couvent, & une très-belle fontaine. Elle est remarquable par le palais des anciens ducs d'A-

quitaine, dont elle offre encore les ruines, & par ses foires. C'est la patrie de Savari, dont les ouvrages sur le fait du commerce ont eu du succès. *Long.* 17, 15; *lat.* 47, 12. (R.)

DOEBELN, petite ville d'Allemagne, en Haute-Saxe, dans l'électorat de ce nom, & dans le marquisat de Misnie, au cercle de Mulde. Elle a séance & voix aux états du pays, renferme avec trois églises & un hôpital, plusieurs fabriques de draps, de toiles & de chapeaux. Elle est ancienne, & elle a eu souvent part aux malheurs des incendies, jadis si communs dans les villes provinciales d'Allemagne. (R.)

DOEMITZ, petite ville d'Allemagne, en Basse-Saxe, dans le duché de Mecklenbourg-Schwerin, au confluent de l'Elde & de l'Elbe. L'on y exige un grand péage, sous le canon d'un château bien fortifié. Cette ville, située en particulier dans la principauté de Wenden, & munie de bonnes fortifications, est à 10 li. s. de Swerin, 5 n. de Danneberg. On peut facilement couvrir cette place en inondant ses environs. *Long.* 29, 16; *lat.* 53, 25. (R.)

DOESBOURG, ville du comté de Zutphen, dans les Provinces-Unies. Elle est située sur la rive droite de l'Issel, au confluent du vieil Issel. Cette ville, en latin *Teutoburgum*, fut prise par le comte Maurice de Nassau en 1591, & par les François en 1672. Elle est à 3 lieues s. de Zutphen. *Long.* 23, 42; *lat.* 52, 3. (R.)

DOESEN, ou DOESE, bourg d'Allemagne, dans le cercle de Basse-Saxe, au bailliage de Ritzenbuttel, dans le territoire de la ville de Hambourg, auquel il appartient. Il est près de la mer. (R.)

DOFAR, ou DAFAR, ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, au royaume de Cerefan, sur le golfe de même nom. *Long.* 71; *lat.* 16, 30. (R.)

DOGADO, ou DOGAT, partie des états Vénitiens, consistant en îles & un petit district en terre ferme. On le nomme aussi *Duché de Venise.* Venise qui est capitale de tout l'état Vénitien, l'est en particulier du Dogado. (R.)

DOGAT, *V.* DOGADO.

DOGGERS-BANC. *V.* BANC DES CHIENS.

DOIRE. *V.* DORIA.

DOL, ville de France, dans la Haute-Bretagne, à 2 li. de la mer. Elle a un évêché suffragant de Tours. Son terroir abonde en bled, en chanvre, & en pommes dont on fait du cidre. Elle est à 7 lieues s. e. de Saint-Malo, 7 n. o. d'Antrim, & 12 n. o. de Rennes. *Long.* 15, 53; *lat.* 48, 33, 9 (R.)

DOLCE-ACQUA, ville de Piémont, au marquisat de même nom. Elle étoit munie d'un beau château, à présent ruiné. Elle est située sur la Nervia, dans un pays fertile en bon vin, & en huile excellente, à 2 li. n. o. de Vintimille. *Long.* 25, 15; *lat.* 44, 52. (R.)

DOLCIGNO. *V.* DULCIGNO.

DOLE, ville de France, en Franche-Comté, située sur le Doubs. Cette ville, en latin *Dola Sequanorum*, est la plus grande & la plus considérable de la Franche-Comté, après Besançon. C'en étoit même autrefois la capitale, & le siege du parlement de cette province & de l'université. Les fortifications en ont été démolies. Le roi y entretient cependant un commandant & un major de place. Dole a un collége, cinq couvens de religieux, six de religieuses, & un hôtel-dieu. L'université, que Louis XIV a transférée à Besançon, étoit de la fondation de Philippe-le-bon, duc de Bourgogne. Les Bénédictins reformés de Cluni y ont une maison, qu'ils appellent *le collége de Saint-Jérôme.* Les François prirent cette ville en 1479. Le prince de Conde l'assiégea inutilement en 1636. Louis XIV la prit en 1668 & en 1674. Elle est dans un terroir agréable & fertile, à 10 lieues s. o. de Besançon, 9 s. e. de Dijon, 28 n. e. de Genève, & 77 s. e. de Paris. Au nord-est de cette ville, près du Doubs, est une grotte fort curieuse par ses congélations. *Long.* 23 *d.* 10′ 6″; *lat.* 47 *d.* 5′ 42″. (R.)

DOLITZSCH, *V.* DELITZSCH.

DOLLART, ou DOLLERT (le), golfe de la mer d'Allemagne, qui sépare la principauté Prussienne d'Ostfrise, d'avec la province Hollandoise de Groningue, & reçoit les eaux de l'Embs, avant leur entrée dans l'Océan. C'est le monument de l'un des ravages qu'a fait la mer, au nord-ouest de l'Allemagne. Les flots en fureur le formèrent aux années 1277 & 1287, après avoir englouti au-delà de cinquante villes & villages, dont il tient aujourd'hui la place. L'on remarque, depuis un certain tems, que du côté de l'Ostfrise il se rétrécit; & que soumis en quelque sorte à la vigilance de l'administration Prussienne, lui cède chaque année quelque portion de son terrain: l'on fait au moins que dès l'an 1752, il en a été desséché de ce côté-là, une étendue qui mise en culture, rapporte au-delà de quinze milles écus par an. (R.)

DOLLING, château de la Haute-Bavière, dans la régence de Munich, à 6 lieues d'Ingolstadt. Les chevaliers de ce nom dont la maison est éteinte y faisoient leur résidence. (R.)

DOLTABAT, ville de la province de Balagate, dans les états du Mogol. Elle est défendue par une forteresse qui est une des meilleures de l'empire. *Long.* 94, 30; *lat.* 18, 40. (R.)

DOLUS, bourg de France, dans l'île d'Oleron, sur les côtes du pays d'Aunis. (R.)

DOMAZLITZ, ou DOMAZLIZE, ville de Bohême, au cercle de Pilsen, sur le torrent de Cadbutz. Il s'y fit une cruelle boucherie des croisés, que le pape avoit envoyés contre les Hussites en 1466. Les Suédois la prirent en 1541. (R.)

DOMBES, principauté située en France, au bord de la Saône, dans la Bresse, aux confins du

Maconnois, du Beaujolois & du Lyonnois. Trévoux en est la capitale. Elle a environ sept lieues de longueur sur autant de largeur. Ce pays fait actuellement partie du gouvernement de Bourgogne. Le sol y est fertile en bleds, en vins, en fruits, en pâturages. Les étangs y abondent en poisson, & les bois en gibier. Sur la fin du xe ou au commencement du xie siècle, il devint une souveraineté indépendante, possédée successivement par les maisons de Baugé, Beaujeu, Thoire & Villars. Elle passa ensuite au duc Louis II de Bourbon, comte de Forest & de Clermont. Sa postérité en jouit jusqu'à l'an 1522, que Louise de Savoie se la fit adjuger, comme ayant succédé aux droits de Marguerite de Bourbon sa mère, épouse de Philippe duc de Savoie. En 1547, après la mort du connétable, François Ier confisqua la principauté de Dombes, & la réunit à la couronne; mais en 1540 & 1561, le roi la rémit à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, & à sa mère Louise de Bourbon, sœur du connétable, d'où elle passa à Henri de Montpensier, puis à Marie sa fille unique, mariée à Gaston, (J. B.) duc d'Orléans, frère du roi Louis XIII. Leur fille, mademoiselle de Montpensier, la légua en 1681 à Louis-Auguste, légitimé de France, duc du Maine, mort en 1736, dont le fils aîné, Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, décéda en 1755, sans avoir été marié. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, son cadet, en ayant hérité, l'échangea avec le roi en 1762 contre différentes terres. Cette principauté est donc maintenant réunie à la couronne. (R.)

DOMESNESS, cap du duché de Courlande, au district de Pilten, & dans le golfe de Livonie. Il est moins remarquable en lui-même, que par un banc de sable, qui commençant à sa pointe, & s'étendant à huit lieues en avant dans la mer, ne montre à découvert que sa première moitié attenante au cap, & cache sous les eaux son autre moitié, qui a quatre lieues de longueur, & qui, à son orient, est flanquée d'un abîme, dont on n'a pas encore pu sonder la profondeur. La ville de Riga, intéressée par son commerce à préserver les navigateurs du péril que leur présente cet écueil, contribue chaque année, de la somme de deux mille cinq cents rixdallers, à l'entretien de deux fanaux, qui du premier août au premier janvier, brûlent toutes les nuits sur le cap, & consument pendant ces cinq mois, huit à neuf cents toises de bois. Ces fanaux de hauteur inégale, & placés vis-à-vis l'un de l'autre, sont disposés de façon à diriger sûrement les pilotes dans leur manœuvre: voient-ils le plus haut fanal seul, ils sont encore au-delà de la pointe du banc caché, & n'ont rien à craindre; mais voient-ils les deux à la fois, alors ils sont sur le banc même, & le péril est à la porte. (R.)

DOMFRONT, ville de France, en Normandie, en latin *Domfrontium*, *Castrum Domni-Frontis*. Elle est située dans la Basse-Normandie, en Passais, dans le Bocage, au pays de Houlme. Placée à l'extremité des diocèses d'Avranches & de Bayeux, elle est de celui du Mans, sur la rivière de Varenne. La maison d'Orléans en a la seigneurie. Elle a un château, un prieuré, plusieurs églises & couvens, un hôtel-dieu, & titre de comté. Elle est sur une montagne fort rude, à 14 lieues n. o. d'Alençon, & 56 o. de Paris. *Long.* 16, 50; *lat.* 48, 34.

Domfront fut uni dans le XIIIe siècle au comté d'Alençon. Il fut assiégé & pris par le maréchal de Matignon en 1574. Henri IV s'en rendit maître sur les ligueurs en 1690.

Cette ville dispute au Mans la naissance du célèbre docteur Courtecuisse, que le roi fit son aumônier, & nomma évêque de Paris en 1420; mais n'ayant pas voulu se soumettre au roi d'Angleterre, maître de Paris, il se retira à Genève, dont il fut évêque en 1422. Le P. Tassin, distingué parmi les Bénédictins pour sa science & sa piete, est natif de la paroisse de Lonlay, à deux lieues de Domfront. Nous lui devons *le nouveau Traité de Diplomatique, en 6 vol. in 4°.*

Les Eudistes ont le collège & le séminaire établis à la Brière, hors la ville. (R.)

DOMINGUE (Saint-), grande île de l'Amérique, la plus riche des Antilles. Sa longueur est de cent soixante-quinze lieues, sa largeur moyenne est de trente-cinq, & sa circonférence d'environ trois cent soixante, non compris les anses. Christophe Colomb la découvrit en 1493, le 6 décembre. Elle est presque toute entourée de rochers escarpés & d'écueils fort dangereux. Au nord & au sud-est, la chaleur seroit insupportable pendant six mois de l'année, sans un vent d'orient, & des pluies fréquentes qui y causent une humidite incommode & mal-saine, qui corrompt en peu de tems les viandes, le pain & les fruits. Les variétés de la température de l'air y sont surprenantes, & les Européens y vieillissent bien vite. Elle est arrosée d'un grand nombre de rivières, dont les principales sont la Lozama, la Neyva, le Macouffis, l'Usaque, ou rivière de Monte-Christo, l'Yuna & l'Artibonite; celle-ci est la plus volumineuse de toutes, & celle dont le cours est le plus long. Cette île a des mines d'or qui sont négligées. Elle est fertile en maïs, en fruits, en sucre, en cochenille, en coton. On y a découvert des mines d'argent, de fer, de cuivre, de tôle, de cristal de roche, d'antimoine, de soufre, de charbon de terre, & des carrières de marbre & de pierre. Tous les animaux & toutes les plantes qu'on y a transportés d'Europe y ont bien réussi, & ont fort multiplié. Les Espagnols possèdent la partie orientale de cette île, & les François celle qui est à l'occident.

Lorsque Christophe Colomb la découvrit, il la nomma Hispaniola, c'est-à-dire, petite Espagne. Les habitans l'appelloient *Hayti*. En 1630, les François y firent quelques établissemens sur la

côte septentrionale. En 1698, ils en formèrent d'autres à la partie du sud, s'étendirent ensuite à l'ouest, où ils occupent vingt lieues de cotes, quatre ou six lieues dans les terres.

Saint-Domingue, capitale de la partie qui appartient aux Espagnols, est grande, bien fortifiée, & c'est le siége d'un archevêché & la résidence du gouverneur Espagnol pour toutes celles des îles Antilles qui sont de la domination de l'Espagne. Sa cathédrale est des plus belles. Cette ville est sur la rivière de Lazama. Elle est en assez mauvais etat, & son port est comblé. *Long.* 308, 20; *lat.* 18, 20.

Lors de la découverte de l'île, on la trouva partagée entre cinq nations nombreuses, qui vivoient en paix. Ces peuples se peignoient le corps: les hommes étoient entiérement nuds. Les Espagnols s'y annoncèrent par des massacres & des cruautés inouies. Ils fireut périr au moins trois cent mille Indiens. Dans la partie Espagnole, la culture est très-languissante. Ce qu'on peut y avoir planté de cannes à sucre, de cafiers, de pieds de tabac, ne suffit pas à sa consommation. Elle fournit des cuirs au commerce national, & c'est le principal article de son exportation. De la partie qui est soumise aux François, on tire beaucoup de sucre & d'indigo, du coton, du café, du cacao. Le Cap, ou Cap-François, en est la ville principale. Par le traité de paix de 1783, l'Espagne a cédé à la France toute la partie des côtes, qui s'étend depuis la rivière de Samana, & l'île de ce nom, jusqu'au fort Dauphin. Développement de 60 lieues de longueur sur une profondeur de 10 à 14 lieues.

DOMINIQUE (Saint-), *V.* Saint-Domingue, & Demiegue (Saint-).

DOMINIQUE (la), l'une des Antilles, située au nord de la Martinique, dont elle n'est éloignée que de sept lieues: sa longueur peut être de treize lieues, sur cinq de large. Elle n'a point de port, mais il se trouve dans son circuit plusieurs anses & rades assez commodes. Son terrain, quoique excellent, est difficile à mettre totalement en valeur, étant occupé par de hautes montagnes, qui cependant laissent entr'elles de profondes vallées où coulent de petites rivières de bonne eau, bordées de grands bois, dans lesquels se trouvent en grand nombre des arbres d'une grandeur énorme, & propres à différens usages.

Dans la partie méridionale de l'île, est une solphatare ou soufrière, de laquelle on peut tirer abondamment de très-beau soufre minéral, naturellement sublimé dans la mine, & qu'on pourroit employer sans préparation.

La Dominique fut ainsi nommée par les Espagnols, parce qu'ils la découvrirent un dimanche. Elle abonde en patates, en manioc & en coton. Elle a des sucreries, des plantations de café, de cacao, d'indigo, mais de peu de produit. Quoique cette île soit une de celles qui sont affectées aux Caraïbes, elle étoit cependant sous la domination de l'Angleterre, qui vient d'y être remplacée par celle des François. (R.)

DOMITZ. *V.* Demitz.

DOMME, petite ville du Haut-Périgord, en France. Elle est située sur une montagne, proche de la Dordogne, dans l'élection da Sarlat, avec une justice royale & un gouverneur particulier. *Long.* 18, 54; *lat.* 45, 58. (R.)

DOMMERIE d'Aubrac, abbaye de France, au diocèse de Rhodez, ordre de S. Augustin. Elle vaut 24000 liv. (R.)

DOMMITSCH, petite ville d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans le bailliage de Torgau; l'ordre Teutonique y a une commanderie. (R.)

DOMO-D'OSCELLA, petite ville du duché de Milan, en Italie. Elle est située au pied des Alpes, sur le torrent de Tosa, dans le comté d'Anghiera, & elle est défendue par un château. On la nomme eucore *Dome-d'Ossula*, ou *Domo-d'Ossola*. (R.)

DOMPAIRE, ou Dompere, ancienne petite ville de Lorraine, où les rois d'Austrasie & les ducs de Lorraine faisoient autrefois assez souvent leur séjour, Prise & brûlée en 1475 par Charles-le-Hardi duc de Bourgogne, elle n'a pu se relever depuis & c'est très-peu de chose aujourd'hui. (R.)

DOMPIERRE, bourg de France, dans le Limosin, au diocèse de Limoges. (R.)

Dompierre, bourg de France, dans le pays d'Aunis, au diocèse de la Rochelle.

DOMREMY, ou Domremi-la-Pucelle, village de France en Lorraine: il est situé sur la Meuse, à 2 li. de Neufchâteau, & à 3 li. de Vaucouleurs. C'est la patrie de la fameuse Jeanne d'Arc, connue sous le nom de *Pucelle d'Orleans.* (R.)

DON (le), ou le Tanaïs, un des fleuves principaux de l'Europe, qu'il sépare de l'Asie au coude le plus oriental de son cours Il prend sa source dans la province de Rezan en Moscovie, arrose un grand nombre de villes, & se jète dans la mer d'Asoph. (R.)

Don *V.* Dana.

DONAAS (Saint-), fort des Pays-Bas, dans la Flandre-Hollandoise. Il commande Sluis, ou l'Ecluse, qu'il peut ruiner par son artillerie. (R.)

DONAT (Saint-), *V.* Saint-Donaas.

DONAWERT, ville d'Allemagne au duché de Neubourg, située sur la rive septentrionale du Danube. *Long.* 29, 30; *lat.* 48, 46.

Cette ville fut autrefois libre & impériale, & du cercle de Suabe; aujourd'hui elle est de celui de Baviere & sujète au duc de ce nom. C'est une place forte, à 10 lieues d'Ausbourg, 5 o. de Neubourg, 15 n. d'Ulm.

On n'est point d'accord si ce fut l'empereur Henri IV, Albert Ier, ou charles IV qui l'érigèrent en ville libre; ce dernier l'hypothéqua en 1376 aux ducs de Bavière. L'empereur Sigismond l'ayant dégagée la rendit à l'empire, & la declara inaliénable par

une patente de 1434. Son immédiateté subsista jusqu'en 1607 qu'elle fut mise au ban de l'Empire, pour avoir troublé par des voies de fait, des processions nouvelles instituées par les moines de Sainte Croix. Le duc de Bavière, chargé de l'exécution du ban, s'en rendit maître, & se maintint depuis dans sa possession. Depuis 1705 jusqu'en 1714, cette ville s'étoit affranchie de son autorité, & a joui de son ancienne immédiateté; mais en vertu de la paix de Bade elle fut remise sous la puissance de l'électeur. (R.)

DONCASTER, ville d'Angleterre, dans la division occidentale de la province d'Yorck, sur la petite rivière de Don. L'on croit que c'est le *Danum* d'Antonin, & l'on y voit les ruines d'un château détruit depuis long-tems. Elle a des foires & des marchés que l'on fréquente beaucoup, & des fabriques renommées pour les bas, les gants, & autres ouvrages faits à l'aiguille. Un maire & des aldermans la gouvernent; elle vit naître au XVIe siècle, Martin Forbisher, l'un des plus fameux navigateurs de son tems. *Long.* 16, 35; *lat.* 53, 37. (R.)

DONCHERY, ville de France, en Champagne. C'est le siége d'une prévôté: elle a un grenier à sel, & une bonne manufacture d'étoffes de laine. Louis XIV la fit entourer de murailles flanquées de demi-bastions, pour remplacer ses anciennes fortifications qui avoient été démolies. Elle est située sur la Meuse, dans le Rhethelois, à une lieue de Sedan. *Long.* 22 d. 32' 56"; *lat.* 49 d. 41' 51". (R.)

DONESCHINGEN, bourg & château d'Allemagne, au cercle de Suabe, dans la principauté de Furstemberg, près de la source du Danube, & non loin de Rotweil. (R.)

DONEZAN, petit pays de France, dans le comté de Foix. (R.)

DONGALA. *V.* DANGALA.

DONGO: c'étoit autrefois un royaume d'Afrique dans la Basse-Guinée, traversé par la rivière de Coanza, à l'est du royaume d'Angola. Il n'existe plus: les Portugais l'ont détruit. (R.)

DONNEGAL, ou DUNGAL, comté d'Irlande, l'un des dix de la province d'Ulster, & l'un des mieux pourvus de baies & de bons ports, sur la mer Atlantique: il porte aussi le nom de *Tyrconel.* C'est un pays de plaines & de fertilité. L'on y compte cinq baronnies, cinq bourgs, quarante paroisses, & dix mille sept cent quatre-vingt-neuf maisons. Douze députés le représentent au parlement du royaume, & sa capitale est Donnegal, petite ville située au fond du golfe du même nom. (R.)

DONZENAC, petite ville de France, dans le Limosin, élection de Brives. (R.)

DONZERE, bourg de Dauphiné, dans le voisinage du Rhône, & près de Pierre-Late, avec titre de principauté, affecté à l'évêque de Viviers. (R.)

DONZI, petite ville de France, dans le Nivernois, à 3 li de Cône, & 9 de Nevers. *Long.* 20, 35; *lat.* 47, 22. (R.)

DONZI, petite ville de France, dans le Lyonnois, élection de Roanne, avec un château & une justice royale (R.)

DORAT, petite vill. de France, dans la Marche, sur la Sevre, ou Seure, un peu au-dessus de son confluent avec la Gartempe, à 10 lieues de Limoges, & à 5 grandes lieues de Bellac. Elle est capitale de la Basse-Marche. *Long.* 18, 46; *lat.* 46, 10. (R.)

DORCHENHUDEN, lieu agréable du comté de Pinneberg en Allemagne, dans le cercle de Basse-Saxe, au nord de Hambourg. Les Hambourgeois vont s'y délasser. Il appartient au roi de Danemark. (R.)

DORCHESTER, capitale de la province de Dorset, en Angleterre. Elle est située sur la Frome, auprès d'une chaussée romaine, appellée *le Fosway.* Les Romains y tenoient quelques-unes de leurs legions, comme l'attestent d'anciennes médailles. Il s'y fabrique des serges très-fines, dont le débit est considérable. Cette ville envoie deux députés au parlement. Elle est à 40 li. s. o. de Londres. *Long.* 15, 10; *lat.* 50, 41. (R.)

DORDOGNE (la), rivière de France, qui prend sa source au Mont-d'Or, en Basse-Auvergne, traverse la Guienne, & se joint à la Garonne au Bec-d'Ambés, près de Bourg-sur-mer. (R.)

DORDRECHT, ou DORT, ville des Provinces-Unies, au comté de Hollande. *Long.* 21, 8; *lat.* 51, 50. Elle est riche, belle, forte, & l'une des plus considérables de la Hollande. Elle en a même été autrefois la capitale. Les anciens comtes de Hollande y tenoient leur cour. Encore aujourd'hui elle a le premier rang entre les villes qui députent aux états de la Province de Hollande. C'est le lieu où se frappe la monnoie pour toute la Hollande méridionale. La Meuse, qui y prend le nom de Merwe, en fait une île, avec le golfe de Biesbos. Les Protestans y tinrent un synode fameux en 1618 & 1619. La pêche des saumons y est abondante. Cette ville a un bon port, & le commerce qu'elle fait est extrêmement étendu. C'est la patrie de Paul Mérula, & du célébre Jean de With, conseiller-pensionnaire de Hollande. Elle étoit autrefois attachée au Brabant, mais en 1421, la mer ayant rompu une digue, tout le pays fut sous les eaux; soixante-douze villages furent submergés. La plus grande partie du terrain qu'ils occupoient, forme aujourd'hui une plage de mer appellée *Biesbos.* Dordrecht est à 4 lieues sud-est de Rotterdam, 6 nord-ouest de Breda, 15 sud-ouest d'Amsterdam. (R.)

DORE-L'EGLISE, bourg de France, en Auvergne, dans la généralité de Riom, élection d'Issoire. (R.)

DOREN. *V.* DURE.

DORESTRO, *V.* SILISTRIE.

DORFFEN, bourg de la Basse-Bavière, dans la régence

gence de Landshut, sur l'Iser. Il s'y fait de nombreux pelerinages. (R.)

DORIA (la), ou la DOIRE: c'est le nom de deux rivières d'Italie, dans le Piémont, que l'on nomme la grande & la petite Doire, ou Doria Baltea, & Doria Riparia. La première naît dans le Val d'Aoust, l'autre au mont Genevre: l'une & l'autre tombent dans le Pô. (R.)

DORMANS, *Dormanum*, bourg de France en Champagne, sur la Marne, entre Epernai & Château-Thierry, avec titre de châtellenie, érigée en comté en faveur de M. de Broglie par Louis XIV.

C'est la patrie de Jean de Dormans, cardinal & chancelier de France sous Charles V, évêque de Beauvais, fondateur du collége de Dormans-Beauvais à Paris. Guillaume son frere fut aussi chancelier de France, & mourut en 1373: ils sont tous deux inhumés aux Chartreux. Charles V posa la première pierre de la chapelle de ce collége en 1372. Le roi y dîna ce jour-là, & le repas coûta neuf sols, comme le prouvent les registres. *Long.* 21, 22; *lat.* 49, 3. (R.)

DORNBERG, bourg & château d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin & dans la Hesse. L'archevêque de Wurtzbourg le comprend dans le comté de Bessingen, donné en 1013 à son église par Henri II. La directe en fut cédée à la maison de Hesse en 1521. (R.)

DORNEBOURG, ou DORNBOURG, petite ville d'Allemagne au cercle de Haute-Saxe, avec un château; elle est située sur le bord occidental de la Sale. Elle appartient à la maison de Saxe-Weimar. (R.)

DORNEBOURG, château près de Zerbst, qui appartient à la maison d'Anhalt-Zerbst. (R.)

DORNHAN, ou DORNHEIM, petite ville du duché de Wirtemberg, dans la forêt noire en Allemagne. (R.)

DORNHEIM, ou DORNBERG, ancien château d'Allemagne au cercle du Haut-Rhin, dans le comté de Catzenellenbogen, où les comtes de ce nom faisoient autrefois leur résidence. Ce fut près de ce château que l'empereur Albert I d'Autriche tua en 1298 Adolphe de Nassau son ennemi. (R.)

DORNHEIM, en Suabe, *V.* DORNHAN.

DORNOCK, ville de l'Ecosse septentrionale, capitale d'une province montueuse, qui renferme les districts de Sutherland & de Strathnaven. Elle a un château & un port sur une baie de même nom. Le prince Edouard la prit en 1746, après avoir mis en déroute le lord London. Elle est à 42 li. n. e. d'Edimbourg, 150 n. de Londres. *Long.* 14, 10; *lat.* 57, 48. (R.)

DORNSTAT, ou DORNSTET, petite ville de Suabe en Allemagne, au duché de Wirtemberg. (R.)

DORPT, DORPAT, ou DERPT. *V.* DERP.

DORSET-SHIRE, province maritime d'Angleterre, de 50 lieues de tour, & d'environ 772000 arpens. Elle est agréable, & fertile en bled, & il s'y trouve des carrières de marbre. Dorchester en est la capitale. (R.)

DORSTEN, ville forte d'Allemagne au cercle de Westphalie; elle est située sur la Lippe, dans l'état de l'électeur de Cologne, à 8 li. n. e. de Duisbourg, 10 n. de Cologne, 15 s. o. de Munster, & 5 de Wesel. *Long.* 24, 38; *lat.* 51, 38. (R.)

DORT. *V.* DORDRECHT.

DORTMARCK, bourg d'Allemagne, sur la Bolième, dans la principauté de Zell. (R.)

DORTMUND, ville libre & impériale d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans l'enceinte du comté de la Marck, sur la rivière d'Ems. Elle est ancienne, assez grande, mais mal bâtie. On y trouve quatre églises Luthériennes, deux couvens d'hommes, six de Franciscains, un autre de Dominicains, un de femmes, & un des trois archi-gymnases de la Westphalie, régenté par huit professeurs ou lecteurs. Il est pour les Protestans, qui forment le grand nombre des habitans dans cette ville. Elle est à 14 li. s. o. de Munster, & 15 n. e. de Cologne. *Long.* 25, 6; *lat.* 51, 30. (R.)

DORVEREN, DORVERN, ou DOVERN, bailliage d'Allemagne dans le duché de Ferden, entre le Weser & l'Aller. Il fut cédé en 1679 à la maison de Brunswick-Lunebourg, à condition de n'y point élever de forteresse. (R.)

DOUAI, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Françoise; elle est située sur la Scarpe, & communique avec la Deule par un canal. Cette ville est grande, très-forte, & assez bien peuplée. La Scarpe qui y est navigable la divise en deux parties. C'est le siége d'un parlement pour la Flandre Françoise. Elle a un gouverneur particulier, & un lieutenant de roi, un corps de magistrature composé de douze échevins, de deux conseillers-pensionnaires, deux procureurs-syndics, deux greffiers, & un receveur. C'est aussi le siége d'un bailliage & d'une université fondée en 1562 par le pape Paul IV, & Philippe II roi d'Espagne. Son parlement fut créé en 1686. Les François la prirent en 1667, les alliés en 1710. En 1712 après la bataille de Denain, les François la reprirent, & elle leur est demeurée par le traité d'Utrecht. Cette ville est la patrie du fameux Jean de Bologne, disciple de Michel-Ange, qui a orné Florence d'un grand nombre d'excellens morceaux de sculpture, & à qui Paris doit la statue équestre de Henri IV qu'il fit à Florence. Cette ville est à 5 li. n. o. de Cambrai, 5 e. d'Arras, 13 s. o. de Mons, & 46 n. de Paris. *Long.* 20, 44, 47; *lat.* 50, 22, 10. A trois cents toises de la ville est le fort de Scarpe. (R.)

DOUAZIT, bourg de France, en Gascogne, dans les Landes.

DOUBLE (la). *V.* MUSSIDAN.

DOUBS (le), rivière considérable de France en Franche-Comté: elle prend sa source sur le mont Jura, aux confins de la Suisse, & se jète dans la Saône, à Verdun en Bourgogne. Les rochers qui se trouvent dans son lit empêchent d'y naviguer.

DOUDEAUVILLE, abbaye de France, au diocèse de Boulogne. Elle est de l'ordre de Saint-Augustin, & vaut 1000 liv. (R.)

DOUDEVILLE, bourg de France, en Normandie, dans le pays de Caux, à 9 li. de Rouen. (R.)

DOUÉ. *V.* Doé.

DOUERO, ou Douro, rivière d'Espagne, qui a sa source dans la Sierra de Urbion, dans la vieille Castille, traverse le Portugal, & se jète dans l'Ocean près de Saint-Jean de Foz, après un trajet de 90 lieues d'orient en occident. (R.)

DOULENS, ou Dourlens, ville de France, en Picardie; elle est située sur l'Authie. C'est une place forte: elle a une citadelle, un gouverneur, & un lieutenant de roi. Elle est à 6 li. n. d'Amiens, & 7 o. d'Arras. (R.)

DOURAK, ville de Perse située vers le confluent de l'Euphrate & du Tigre. *Long.* 74, 32; *lat.* 32, 15. (R.)

DOURDAN, petite ville de l'Ile de France, située sur l'Orge. Elle a sa coutume particulière. Il s'y trouve une manufacture de bas de soie & de laine à l'aiguille. Elle est à 7 li. n. e. de Chartres, & 10 s. o. de Paris. *Long.* 19, 42; *lat.* 48, 30. (R.)

DOURGNE, bourg de France, dans le Bas-Languedoc, au diocèse de Lavaur.

DOURLACH, ville de la Suabe, en Allemagne, située sur la rivière de Giezen. Cette ville étoit, il n'y a pas long-tems, capitale des états d'une des branches de la maison de Bade, dite Bade-Dourlach. Ces princes y faisoient leur résidence. Par l'extinction de la branche aînée, ils sont entrés en possession de la totalité du marquisat de Bade. Dourlach est une fort jolie ville qui a des manufactures. On y suit la religion Protestante. Les François l'avoient incendiée en 1689. Elle est à 6 li. s. de Philisbourg. Il s'y trouve un palais qu'on nomme le château de Carlsbourg accompagné de beaux jardins, & qui étoit la résidence des margraves. *Long.* 25, 3; *lat.* 48, 58. (R.)

DOURLENS. *V.* Doulens.

DOURO. *V.* Douero.

DOUVRES, ou Dover, *Portus Dubris*, ville maritime d'Angleterre, sur la côte orientale de la province de Kent, dans un lieu bas, commandé par un château fort élevé, & muni d'un port que l'on a souvent tenté, mais inutilement, de rendre abordable aux grands vaisseaux. Dans les anciens tems c'étoit une grande ville, ceinte de murs avec dix portes, & où l'on comptoit sept églises; on la regardoit même comme la clef du royaume du côté de la France; & graces à la considération qu'elle s'attiroit à ce dernier égard, elle se vit honorée dès le règne d'Edouard le confesseur, dans l'onzième siècle, de privileges & d'immunités, qui l'ont mise ensuite à la tête des cinq ports.

De nos jours encore, son rang & ses privilèges subsistent: ses députés au parlement, sont de ceux designés sous le nom de barons des cinq ports, mais sa grandeur, ses murs, ses portes, & le nombre de ses eglises ne sont plus les mêmes: elle n'a plus que deux eglises & trois portes; elle n'a plus de murs d'enceinte, & à peine contient-elle cinq cents maisons. Son château, qui est de la plus haute antiquité, n'est respectable que par cet endroit; sa position est trop élevée pour que son artillerie puisse produire aucun effet. Quelques-uns le croient bâti par Jules-César; d'autres par Arviragus, qui regnoit en Albion, du tems de l'empereur Claude: il est vaste, au point que pendant la dernière guerre, l'on a pu y loger jusqu'à quinze cent hommes à la fois; son puits a trois cents pieds de profondeur; & son arsenal a, pour piece curieuse, un canon de vingt-deux pieds de longueur, appelé *le pistolet de poche de la reine Elisabeth*; il fut présenté à cette princesse de la part des Hollandois, en mémoire des secours qu'elle leur donna. Enfin le port de Douvres, pour la réparation duquel le parlement d'Angleterre assigna, sans fruit, sous Guillaume III, la somme de dix mille livres sterling, est fort connu en Europe par les paquebots qui en partent & qui y arrivent deux fois par semaine, quand la paix règne entre l'Angleterre & la France. C'est le passage ordinaire d'Angleterre en France, ce qui fait qu'elle voit beaucoup d'étrangers. Elle est à 23 li. s. e. de Londres, 7 de Calais, & 67 n. o. de Paris. *Long.* 19, 6; *lat.* 51, 6. (R.)

DOUZENS, petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Carcassonne. (R.)

DOVER. *V.* Douvres.

DOWNE, petite & ancienne ville d'Irlande, avec un évêché uni à celui de Connor. Elle est à 22 li. n. e. de Dublin. Le comté de son nom, qui est un pays très-fertile, a 15 li. de long, sur une égale largeur. *Long.* 11, 48; *lat.* 54, 23. (R.)

DOWNTON, Dunkton, petite, mais ancienne ville d'Angleterre, dans la province de Wilt, sur la rivière d'Avon. Elle n'a de remarquable que l'honneur de fournir deux membres à la chambre des communes. (R.)

DRABOURG, ville d'Allemagne, dans la Basse-Carinthie, aux frontières de la Stirie, sur la Drave. (R.)

DRACKEMBOURG, ville d'Allemagne, dans le comté de Hoye, sur le Weser. En 1547 il s'y est donné une sanglante bataille entre les Impériaux & les Saxons. (R.)

DRAGE, ou Drague, bourg d'Allemagne, dans le Holstein, au roi de Danemark. (R.)

DRAGUIGNAN, ville de France, en Provence. C'est le chef-lieu d'une viguerie de son nom, & le siège d'une sénéchaussée, & d'un commandant. Elle est située dans un pays agréable & fertile, non loin de la rivière d'Artubie. Elle a une église collégiale, plusieurs maisons religieuses de l'un & l'autre sexe, un collège aux prêtres de la doctrine chrétienne, & un hôpital. L'évêque de Fréjus y fait sa résidence ordinaire dans un fort beau palais. Cette ville est à 4 li. n. o. de Fréjus,

9 f.e. de Saint-Tropez, 15 n. e. de Toulon. *Long.* 24, 14; *lat.* 43, 34. (*R.*)

DRAHEIM, ville d'Allemagne, dans la Nouvelle-Marche, avec un château, entre les lacs de Tempelbourg & de Draheim, près des frontières de la Pologne & de la Poméranie. Jean Casimir, roi de Pologne, l'hypothéqua en 1657 à l'électeur de Brandebourg. (*R.*)

DRAMBOURG, ville d'Allemagne, capitale du cercle du même nom, dans la Nouvelle-Marche de Brandebourg sur la Drage. (*R.*)

DRANSE, grande rivière du Valais, qui tombe dans le Rhône près de Martegni. (*R.*)

DRANSFELD, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Hanovre, à 3 li. de Gottingen. (*R.*)

DRAS, *voyez* DARHA.

DRAVE (la), rivière d'Allemagne dont la source est dans le Tirol entre la Bavière & l'état de Venise, & qui se jéte dans le Danube au-dessous d'Essek. (*R.*)

DREBIKOW, ou TREBICAW, ville de la Basse Lusace, entre Calau & Spremberg. (*R.*)

DREFURT. *Voyez* TREFURT.

DRENNELBOURG, DRENNELBERG, ou TRENGELBOURG, ville de la Basse-Hesse sur le Dymel, avec un château. C'est le chef-lieu d'un bailliage de même nom. (*R.*)

DRENTE (le pays de), contrée des Provinces-Unies, bornée à l'Orient par la Westphalie, au septentrion par la province de Groningue & des Ommelandes, à l'occident par la Frise, & au midi par l'Overissel, dont elle faisoit autrefois partie. Elle a pour capitale Coeworden. Elle se gouverne en forme de République sous la protection de la Hollande. (*R.*)

DRESDE, ville d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, capitale de la Misnie & de l'électorat de Saxe; elle est sur l'Elbe, qui la divise en vieille & en neuve. Cette ville est une des plus belles de l'Allemagne, en même tems qu'elle en est une des plus fortes & des plus peuplées. C'est la residence de la maison électorale de Saxe. Les appartemens du château sont superbes, & renferment une des plus précieuses galeries de tableaux qui existent. La place du marché est ornée d'une statue équestre en bronze de l'électeur roi de Pologne Auguste II. Le roi de Prusse la prit en 1745 & en 1756. La vieille ville a une bonne forteresse & un grand arsenal. Elle est réunie à la ville neuve par un pont de quatre cents pas de longueur. Depuis que l'électeur de Saxe a embrassé la religion Catholique, cette ville, qui auparavant étoit toute Luthérienne, renferme aujourd'hui un fort grand nombre de Catholiques. La belle porcelaine, connue sous le nom de porcelaine de Saxe, fait la branche essentielle de son commerce. Cette ville est à 4 li. s. e. de Meissen, 16 s. e. de Leipsick, & 30 n. o. de Prague. *Long.* 31, 26; *lat.* 51, 12. (*R.*)

DREUX, ville de l'Ile de France avec titre de comté. Elle est sur la Blaise, au pied d'une montagne. C'est une ville ancienne que l'on prétend avoir tiré son nom des Druides, prêtres des Gaulois. Elle est du diocèse de Chartres, & elle a un chapitre de Chanoines. Cette ville qui a titre de comté est remarquable par la fameuse bataille qui s'y donna en 1562 sous Charles IX, où les Réformes furent vaincus & le prince de Condé fait prisonnier. Henri IV la prit en 1593. Il s'y fabrique des draps propres à l'habillement des troupes. Elle est à 7 li. n. o. de Chartres, 17 o. de Paris, & 20 s. e. de Rouen. *Long.* 19, 1', 24", *lat.* 48, 44, 17. (*R.*)

DREY-KREYSE-VON-DER HEYDE, contrée d'Allemagne dans le duché de Lignitz, entre la ville de Lignitz & celle de Jauer. On la connoit sous le nom des trois landes ou des trois cercles de bruyeres. On y trouve les villes de Nicolstadt & de Walstadt. (R.)

DRIBOURG, ancien château d'Allemagne, dans l'évêché de Paderborn, remarquable par des eaux minérales. (*R.*)

DRIESDORF, maison de plaisance du marquis d'Anspach, avec un beau parc. (*R.*)

DRIESSEN, ville d'Allemagne, dans la nouvelle marche de Brandebourg; elle est sur la Warte. C'est une très-forte ville, munie d'une bonne forteresse qui y fut bâtie en 1603. Elle est à 8 li. e. de Landsberg. *Long.* 33, 36; *lat.* 52, 46. (*R.*)

DRIN, rivière de la Turquie en Europe; elle prend sa source au mont Marinati, sur la front ère de l'Albanie, & se jète dans le golfe de Drin, qui fait partie du golfe de Venise. (*R.*)

DRINWARD, ville de la Turquie en Europe, dans la Servie, & dans une petite île que forme le Drin. (*R.*)

DRŒSING, bourg de la Basse-Autriche; il appartient à la maison d'Althan.

DROGHEDA, ville de la comté de Louth, dans la province d'Ulster en Irlande: elle est sur la Boine. Cette ville est forte & assez peuplée, & la principale du comté. Elle a un port, & il s'y fait du commerce. Elle est remarquable par la victoire que le prince d'Orange y remporta sur Jacques II en 1690. Elle est à 12 li. n. de Dublin, & 16 s. e. d'Armagh. *Long.* 11, 20; *lat.* 53, 53. (*R.*)

DROITWICH, ville à marché, dans le Worcestershire, en Angleterre. Elle a trois fontaines salées qui donnent une grande quantite de sel. Elle envoie deux députés au parlement. Cette ville est à 2 li. n. de Worcester, & 34 n. o. de Londres. *Long.* 15, 26; *lat.* 52, 20. (*R.*)

DROME, rivière de Normandie qui, après un cours de 8 lieues, se perd dans la fosse du Souci, avec la rivière d'Aure qui passe à Bayeux, à une lieue de Port en Bessin. (*R.*)

DROME, rivière de France en Dauphiné, qui descend des montagnes du Gapençois, passe à Crest, & se jète dans le Rhône entre Montelimart & Valence. (*R.*)

DROMORE, petite ville du comté du Downe, dans la province d'Ulster en Irlande. Elle a un

évêché suffragant d'Armagh. *Long.* 15, 26; *lat.* 52, 50. (*R.*)

DRONERO, petite ville du marquisat de Saluces en Piémont, dans l'Italie. Elle est située au pied des Alpes, sur la Macra, que l'on y passe sur un pont d'une hauteur prodigieuse. (*R.*)

DRONTHEIM, ville épiscopale de Norwège, capitale de l'un des quatre évêchés qui divisent le royaume, & ancien lieu de résidence de quelques-uns de ses rois. Elle est sur la rivière de Nidder, qui lui a fait prendre le nom latin de *Nidrosia* & qui va tomber dans la mer du Nord à peu de distance de ses murs. Sa fondation est du xe siècle. Dans le XIIe siècle elle devint archiépiscopale, & renferma pendant un tems dix églises & cinq monastères : à la réformation l'archevêché fut supprimé, ses monastères tombèrent, & il ne lui reste actuellement que trois églises. Mais elle a une fort bonne école latine, un séminaire qui pourvoit aux missions, une maison d'orphelins, & un hôpital. Elle fait un très-grand commerce de bois, de poisson & de cuivre; & elle a une raffinerie de sucre. Les forts de Christianstein & de Munkholmen la défendent : ce dernier servit de prison pendant quinze ans au chancelier de Greiffenstein de Danemarck, mort en 1699. Le roi Christien V, voyageant en Norwège, l'an 1685, passa quelques jours à Drontheim, & s'y trouva dans la saison, où la clarté des nuits rend en ce pays-là l'usage des chandelles inutile.

Cette ville a un port. Elle est presque toute entourée de la mer & de la rivière de Nidder. Prise par le Suédois en 1658, elle fut reprise par le roi de Danemarck à qui elle fut cédée par le traité de Copenhague en 1660. Elle est à 95 li. n. e. de Bergen, 130 n. o. de Copenhague, & 108 n. o. de Stockholm. *Long.* 28; *lat.* 63, 15. (*R.*)

DRONTHEIM (la province de), ou DRONTHEIM-HUS, c'est la partie de la Norwège qui, au midi, touche le gouvernement de Bergen, à l'orient les monts de Kole & la Laponie Russienne, & qui, au septentrion & à l'occident, est baignée par la mer du Nord, dans une longueur d'environ cent cinquante milles d'Allemagne. Elle se divise en trois grands bailliages qui sont ceux de Drontheim, de Nordland & de Laponie : le premier comprend cinquante-six jurisdictions, le second cinq, & le troisième une seule qui renferme vingt-une paroisses. Il croît du grain & de l'herbe dans le bailliage de Drontheim, & dans nombre d'endroits de celui de Nordland; mais dans la Laponie, où l'on ne trouve d'ailleurs ni villes, ni villages, mais seulement des hameaux & des cabanes isolées, l'on se nourrit à peu-près uniquement de la pêche. Des isles par multitude se trouvent sur les côtes du Nordland & de Laponie; le gouffre appelé *Mahlstrom*, est au milieu des premières, entre Moskoë & Mostoënes, & la forteresse de Wardehus, la plus septentrionale qui il y ait au monde, est parmi les dernières, à l'orient du Cap-Nord, le plus avancé de l'Europe vers le pôle arctique. (*R.*)

DROSENDORF, petite ville de la basse Autriche, avec un château, près des frontières de Moravie. (*R.*)

DROSSEN, ville d'Allemagne, en Haute-Saxe, & dans l'electorat de Brandebourg, aux frontières de Pologne. C'est la capitale du petit pays de Sternberg: elle est assez bien batie & bien peuplée, & elle fait un bon trafic de denrees & de gros draps. (*R.*)

DROTNINGHOLM, magnifique maison royale de Suède, dans l'île Lofön, a un mille à l'ouest de Stockolm. Les jardins en sont ornés de belles eaux. (*R.*)

DROUX, bourg de France, dans le Limosin, au diocèse de Limoges.

DROYSIG, bourg, château & seigneurie d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans la partie de la Thuringe appartenante à la maison électorale de Saxe depuis 1746. (*R.*)

DRUSENHEIM, ville d'Alsace, sur la Moter, près du Rhin. Cette petite ville, qui est fortifiée, est à 6 li. de Strasbourg, & à une lieue & demie du Fort-Louis; elle est dans le comté de Lichtenberg, dont la seigneurie appartient à la maison de Hesse-Darmstadt depuis 1736. Les Imperiaux la prirent en 1704, & les François en 1706, après deux jours de tranchée ouverte. (*R.*)

DRUSES, peuples de la Palestine, qui habitent dans le Liban, quelques-uns dans le gouvernement de Tripoli, la plus grande partie dans celui de Seyde. Ils se disent chrétiens, mais tout leur christianisme consiste à parler avec respect de Jesus & de Marie. Ils ne sont point circoncis. Ils trouvent le vin bon, & ils en boivent. Lorsque leur filles leur plaisent, ils les epousent sans scrupule. On croit qu'ils descendent, en plus grande partie, des François qui se réfugièrent dans les montagnes, lorsque les Européens perdirent les conquêtes qu'ils avoient faites dans la Terre-sainte. Si les pères n'ont aucune répugnance à habiter avec leurs filles, on pense bien que les frères ne sont pas plus difficiles sur le compte de leurs sœurs. Ils n'aiment pas le jeûne. La prière leur paroît superflue. Ils n'attachent aucun mérite au pélerinage de la Mecque. Du reste, ils demeurent dans des cavernes; ils sont très-occupés, & conséquemment assez honnêtes gens. Ils vont armés du sabre & du mousquet, dont ils ne sont pas mal-adroits. Ils sont un peu jaloux de leurs femmes, qui seules savent lire & ecrire parmi eux. Les hommes se croient destinés, par leur force, leur courage, leur intelligence, à quelque chose de plus utile & de plus relevé, que de tracer des caractères sur du papier; & ils ne conçoivent pas comment celui qui est capable de porter une arme, peut s'amuser à tourner les feuillets d'un livre. Ils font commerce de soie, de vin, de bled & de salpetre. Ils ont eu des démêlés avec le Turc, qui les gouverne par des émirs qu'il fait

étrangler de tems en tems. C'est le sort qu'eut à Constantinople Fexhered-den, qui se prétendoit allié à la maison de Lorraine. (*R.*)

DRYFURT. *Voyez* TREFURT.

DRYSTA. *Voyez* SILISTRIE.

DUARE, ville de Dalmatie, voisine du bord oriental de la Cetina. Elle appartient aux Vénitiens. Cette petite ville est forte, & les Vénitiens y tiennent une bonne garnison. (*R.*)

DUBA, ou DUB, ville forte de Bohême, dans le cercle de Bunzlaw. Elle est au nord de Boleslaw, à 20 li. n. de Prague. (*R.*)

DUBEN, ville d'Allemagne, au duché de Saxe & dans la Misnie. Cette petite ville est entre Leipsick & Wirtemberg. On trouve dans son voisinage du vitriol, du soufre, & de l'alun. (*R.*)

DUBLIN, ville des îles Britanniques, capitale de l'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Dublin, sur le Liffe. C'est la résidence du viceroi, le siége du parlement d'Irlande, & celui du premier archevêché de ce royaume. La rivière de Liffe lui forme un port très-spacieux & commode. Cette ville a pris un très-grand accroissement depuis 1711. Elle est grande, belle, riche & bien peuplée. Elle a un collége renommé, fondé par la reine Elisabeth, en 1591. La justice s'y administre à-peu-près comme à Londres. Il s'y trouve de très-beaux édifices. C'est la patrie de Jacques Usserius archevêque d'Armagh, homme d'une profonde érudition. Dublin, située près de la mer, sur la côte orientale de l'Irlande, dans un territoire très-fertile, est à 75 li. s. o. d'Edimbourg, & 85 n. o. de Londres. *Long.* 11, 15; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DUBNO, ville forte de la petite Pologne, dans le palatinat de Wolhinie. (*R.*)

DUBOURG, abbaye de France, au diocèse de Nantes. Elle est de l'ordre de Saint Augustin, & vaut 2000 liv. (*R.*)

DUDERSTADT, ville d'Allemagne sur la Wipper, au duché de Brunswick. Elle est à l'électeur de Mayence, à qui elle fut cédée en 1365. Cette ville est à 6 li. e. de Gottingen, 15 n. e. de Cassel, & 52 n. e. de Mayence. *Long.* 28, 1; *lat.* 51, 34. (*R.*)

DUFFEL, ville du Brabant Autrichien, dans les Pays-Bas. Elle est sur la Nethe, entre Lière & Malines. (*R.*)

DUINA. *Voyez* DWINA.

DUISBOURG, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, & au duché de Clèves; elle est sur la Roer proche le Rhin, & elle appartient au roi de Prusse. Elle a une université fondée en 1656. Autrefois elle fut libre & impériale. Les fortifications en ont été démolies. Elle est à 5 li. n. de Dusseldorf, & autant de Wesel, 16 s. e. de Clèves, & 14 n. o. de Cologne. *Long.* 24, 15; *lat.* 51, 53. (*R.*)

DUIVELAND, île des Provinces-Unies, dans celle de Zélande, & entourée des eaux appelées *Dyvwater, Keten, & Wydaars*: son nom lui vient de la multitude de pigeons, *Duiven*, que l'on y voyoit autrefois. Elle ne renferme aucune ville. L'île de Duiveland souffrit, en 1530, une inondation qui la dépeupla presqu'en entier d'hommes & d'animaux; mais ce fut un fléau passager, des ravages duquel le courage, l'industrie & l'application des Zéelandois ont bien su triompher dans la suite. (*R.*)

DULCIGNO, ou DOLCIGNO, ville forte de la Turquie Européenne, dans la Haute-Albanie, avec un évêché suffragant d'Antivari, un bon port, & une forte citadelle. Elle est sujète aux Turcs. Les Vénitiens l'assiégèrent inutilement en 1696. Elle est sur le Drin, près de l'ancien Dulcigno, à 4 li. s. d'Antivari, 8 s. o. de Scutari. *Long.* 37, 2; *lat.* 41, 54. (*R.*)

DULMEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster, & à 7 li. de cette ville. C'est le chef-lieu d'un petit pays de même nom. Il s'y trouve un chapitre. (*R.*)

DUMBAR. *Voyez* DUNBAR.

DUMBLANC, ou DUMBLAIN, jolie petite ville d'Ecosse, sur la rivière d'Allen, dans le comté de Monteith, dont elle est capitale. Elle est remarquable par la victoire que remportèrent, l'an 1715, dans son voisinage, les troupes de Georges Ier, commandées par le duc d'Argyle, sur celles du prétendant, commandées par le comte de Mar. Cette ville est à 2 li. n. de Sterling, 12 n. o. d'Edimbourg, & 121 n. o. de Londres. *Long.* 13, 50; *lat.* 56, 11. (*R.*)

DUMFERMLING, ville d'Ecosse, dans la province de Fife. Cette ville est remarquable par le palais du roi d'Ecosse, où plusieurs ont leur sépulture, & par la naissance de Charles premier, roi d'Angleterre. Elle est à 5 li. n. o. de la mer, 22 s. e. d'Edimbourg, & 124 n. o. de Londres. *Long.* 15, 15; *lat.* 55, 54. (*R.*)

DUN, petite ville de France, au duché de Bar, sur la Meuse. Elle est au sud de Stenay. Les fortifications en ont été démolies. *Long.* 22, 52; *lat.* 49, 22. (*R.*)

DUN LE-ROI, ville de France, dans le Berry, sur l'Auron. Elle est à 7 li. s. e. de Bourges, 10 s. e. de Nevers, 55 s. de Paris. *Long.* 20 d. 14′, 6″; *lat.* 46 d. 53′, 5″. (*R.*)

DUNA (la), rivière de Pologne, qui a sa source au duché de Reschow, dans la Russie, près des sources du Volga, passe à Witepsk, à Polorck, à Riga, au dessous de laquelle elle se jète dans le golfe de même nom, près du fort de Dunnemunde. (*R.*)

DUNBAR, ou DUMBAR, ville d'Ecosse, dans la province de Lothian. Elle a un port remarquable par la grande pêche de harengs & de saumons qu'on y fait, & par la déroute de l'armée de Charles II. en 1650. Elle est à 9 li. o. d'Edimbourg, 7. n. o. de Berwick, & 118 n. o. de Londres. *Long.* 15, 23; *lat.* 56, 22. (*R.*)

DUNBARTON, ou DUNBRITTON, ville de l'Ecosse méridionale, capitale du comté de

Lenox. Elle est au confluent du Leven & de la Cluyde. Cette ville est munie d'un château extraordinairement fort. Elle est remarquable par la retraite des Bretons, qui s'y maintinrent durant plus de trois cens ans. La pêche du saumon y est des plus abondantes. Elle est placée sur un rocher fort haut & fort escarpé, à 5 li. n. o. de Glascow, 18 n. o. d'Edimbourg, & 130 n. o. de Londres. *Long.* 13, 15; *lat.* 58, 38. (*R.*)

Dunbarton, ou Lenox, (comté de), province d'Ecosse, à l'occident de celles de Monteith & de Sterling, au midi & à l'orient de celle d'Argyle, & au septentrion de la rivière de Cluyde: elle a fait partie de l'ancien patrimoine de la maison de Stuart. Son sol, montueux presque par tout, fournit d'excellens pâturages pour les brebis, & quelque peu de grains au voisinage des petites rivières qui l'arrosent. Elle a dans son enceinte le lac, appelé, *Lough-Lomund*, dont la longueur est de vingt-quatre milles, & la largeur de huit, & qui renferme trente îles; trois desquelles ont des églises. La paroisse d'Hellerness, dependante de cette province, vit naître, en 1506, le celebre Georges Buchanan. (*R.*)

DUNBRITTON. *Voyez* Dunbarton.

DUNCKELSPIEL, ou Dunkelsbouhl. *Voyez* Dinckelspil.

DUNDALKE, ville d'Irlande, au comté de Louth, dans la province d'Ulster. Cette ville, qui est épiscopale, a un port très-commode. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 3 li. s. o. de Carlingsfort. *Long.* 11, 6; *lat.* 54, 1. (*R.*)

DUNDEE, ville de l'Écosse septentrionale, dans la province d'Anghus, sur la Tay. Elle est remarquable par sa force, par le trafic qui s'y fait, & par la naissance de l'historien Boëtius. Cromwel l'emporta d'assaut. Cette ville, qui a un bon port, est à 4 li. n. o. de Saint-André, 5 n. e. de Perth, 12 n. d'Edimbourg, 111 n. o. de Londres. *Long.* 15, 5; *lat.* 56, 42. (*R.*)

DUNE (la). *Voyez* Duna.

DUNEBOURG, forteresse de la Livonie Polonoise. Elle est sur la Duna. (*R.*)

DUNEMUNDE, fort de Courlande. Il est à l'embouchure de la Duna. *Long.* 42; *lat.* 57. (*R.*)

DUNES. On donne ce nom à des hauteurs detachées les unes des autres, ou petites montagnes de sable qui se trouvent le long d'une côte sur le bord de la mer. (*R.*)

Dunes (les). On nomme ainsi les côtes de Flandre, entre Dunkerque & Nieuport. M. de Turenne y gagna une bataille en 1658. (*R.*)

Dunes (les). On désigne sous ce nom en Angleterre une grande rade sur les côtes orientales du royaume, vis-à-vis de Kent, defendue par les châteaux de Sandoun, de Daab, & de Walmar. (*R.*)

Dunes, bourg de France, dans le Condomois, sur les confins de la Lomagne, à une lieue de la Garonne. (*R.*)

DUNFREIS, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Nithisdale, sur le Nith. Cette ville, qui est fort agréable & fort marchande, est à 22 li. s. o. d'Edimbourg. *Long.* 13, 50; *lat.* 55, 8. (*R.*)

DUNGARVAN, ville maritime d'Irlande, dans la province de Munster, & dans le comté de Watertord, sur une baie qui lui forme un port, & lui fait faire un certain commerce. Elle est munie d'un château, aussi bien que du droit de députer au parlement. *Long.* 10, 3; *lat.* 52. (*R.*)

DUNGEANNON, ou Dungannon, ville d'Irlande, au comté de Wexford, dans la province de Leinster. Elle a un bon château qui commande le Havre de Waterford. (*R.*)

DUNGHAL. *Voyez* Dunnegal.

DUNKEL, petite ville d'Ecosse, en Pertshire, sur le Tay. Elle avoit autrefois un siége épiscopal, suffragant de Saint-André. Cette ville est un grand marché pour les montagnards. Elle est remarquable par la victoire qu'y remporta l'armée du roi d'Angleterre sur les troupes du prétendant. Elle est à 4 li. de Perth, 14 n. o. d'Edimbourg, & 123 n. o. de Londres. *Long.* 14, 10; *lat.* 56, 55. (*R.*)

DUNKERQUE, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Françoise, située sur l'océan Germanique. Sa fondation ne remonte que vers l'an 960, & dès le XIIe siècle elle équipa une flotte contre les pirates Normands; une flotte qui, par les services qu'elle rendit, porta le comte Philippe de Flandres à lui accorder de beaux privilèges. Prise sur les Anglois en 1558, elle fut cedée à l'Espagne par le traité de Château-Cambresis en 1559. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, s'en fit investir alors par Philippe II, roi d'Espagne. Le duc d'Enghien, depuis prince de Condé, l'assiégea en 1649 & la prit. Les Espagnols l'ayant reprise, le marechal de Turenne les en dépossèda après la fameuse bataille des Dunes. Bientôt après elle fut remise aux Anglois par le traité conclu avec Cromwel, & en 1662 elle fut rendue à la France, moyennant une somme d'argent. Le commerce, la richesse, & la population s'y accrurent. Louis XIV la fortifia, tant du côté de la terre que du côté de la mer. Les travaux & les dépenses qu'il y fit la rendirent une place de la plus grande importance; mais à la paix d'Utrecht les choses changèrent bien de face. Louis XIV se trouva réduit à l'ignominieuse condition d'en démolir les fortifications & d'en combler le port. Il s'engagea même à ne jamais relever aucun de ses ouvrages. Ce honteux traité fut confirmé, tant à la paix d'Aix-la-Chapelle, qu'à celle de Paris, en 1763, où Louis XV renouvella les engagemens de son prédecesseur. Il est à présumer que Louis XVI, plus fortuné, ne perpétuera point cette tache des règnes precedens dans le prochain traité de paix.

Le nom de cette ville signifie *église des Dunes* (le mot Flamand *Kerk* désignant une eglise). La ville est belle, bien percée & bien bâtie. Elle n'a

qu'une paroisse. Le port en partie comblé, & les restes de ses anciennes fortifications méritent d'être vus. L'entrée du port étoit ci-devant gardée bien avant dans la mer par deux risbans ou forts, dont les démolitions subsistent. Le grand bassin est renfermé par deux corps de bâtimens, qui ont chacun pres de cent toises de face. Cette ville est la patrie du fameux Jean-Bar. Elle est à 6 li. n. e. de Gravelines, 6 l. o. de Nieuport, 10 n. e. de Calais, 9 l. o. d'Ostende, 18 o. de Gand, & 62 n. de Paris. *Long.* 20 d. 2', 52"; *lat.* 51 d. 2', 4".

La paix de 1783 porte suppression de toutes stipulations relatives à cette ville depuis la paix d'Utrecht en 1731, & notamment l'abrogation du commissaire anglois qui résidoit en cette ville, pour veiller à ce que le port n'en fût rétabli. *(R.)*

DUNLAUCASTLE, ville d'Irlande, au comté d'Antrim, dans la province d'Ulster; elle est située sur un rocher qui fait face à la mer, & elle est séparée de la terre-ferme par un fossé. *(R.)*

DUNNEGAL, ou DUNGAL, petite ville d'Irlande, capitale du comté du même nom. *Long.* 9, 28; *lat.* 54, 36. *(R.)*

DUNNOW, petite ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, agréablement située sur le penchant d'une colline, & richement environnée de champs & de prairies fertiles. Elle existoit déjà sous les anciens Romains; & sous la catholicité, elle avoit un prieuré considérable. Autrefois, tout homme marié qui, au bout de l'an & jour pouvoit jurer par serment de ne s'être repenti, ni de jour ni de nuit, d'avoir pris femme & de ne s'être point encore disputé avec la sienne, y jouissoit du droit d'aller demander & recevoir en présent du seigneur du lieu, une flèche de lard. Les chroniques de la ville nomment trois hommes, qui dans l'espace de cinq cens ans ont eu l'assurance de faire le serment. *Long.* 18; *lat.* 51, 43. *(R.)*

DUNOIS (le), district de France, dans la Beauce, avec titre de comté; Châteaudun en est la capitale *(R.)*

DUNS, ville à marché, de l'Ecosse méridionale, au comté de Mers. Selon quelques-uns cette ville est remarquable par la naissance du docteur subtil Jean Duns Scot. Elle est à 10 li. s. d'Edimbourg, & 110 n. o. de Londres. *Long.* 15, 15; *lat.* 55, 58 *(R.)*

DUNSTABLE, ville d'Angleterre, dans la province du Bedfort, sur la route de Londres à Chester, & sur une colline, où les eaux vives manquant absolument, l'on n'est abreuvé que de celles de la pluie, que l'on y fait, à la vérité, très-bien amasser & très-bien conserver. C'est le *Magiovinium* d'Antonin, & le lieu où se croisent deux des grand chemins, que l'on appelle en Angleterre *Watling street* & *Ikening street*, lesquels on fait avoir été construits par les Romains. L'on a souvent trouvé aux environs de cette ville des médailles, des inscriptions, des restes de retranchemens, & d'autres monumens d'antiquité. L'on y a vu aussi pendant longs-tems une haute croix, élevée dans le XIIIe siècle par Edouard premier, en l'honneur de la reine Eléonore, son épouse; & l'acte du divorce de Henri VIII & de Catherine d'Aragon, prononcé l'an 1533 par l'archevêque Cranmer; étoit daté de *Dunstable*. *Long.* 17, 5; *lat.* 51, 50. *(R.)*

DUNWICH, bourg maritime d'Angleterre, dans le comté de Suffolk; la mer l'a detruit en partie; il envoie deux députes au parlement. *(R.)*

DUQUELA, province d'Afrique, au royaume de Maroc. Azamor en est la capitale. Elle a trente lieues de long, sur vingt-quatre de large. Elle abonde en bled & en troupeaux. *(R.)*

DURANCE (la), rivière de France, qui descend des Alpes, & se jète dans le Rhône, à une lieue au-dessous d'Avignon. Elle se forme des deux petites rivières de Dure, & d'Ance, qui se réunissent au-dessous de Briançon. La Durance est sujete à des exondations extrêmement dommageables. *(B.)*

DURANGO, ville d'Espagne, dans la Biscaye. Elle est à 4 li. s. e. de Bilbao. *Long.* 14, 45; *lat.* 43, 18. *(R.)*

DURANGO, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Biscaye qui fait partie du Mexique. Elle a un évêché suffragant de Mexico; & elle est située dans un territoire fertile, où il se trouve des salines. *Long.* 271, 15; *lat.* 24, 30. *(R.)*

DURAS, petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois, sur une rivière qui se jète dans le Drot. Elle fut érigée en duché en 1688. *Long.* 17, 45; *lat.* 45, 42. *(R.)*

DURAVEL, petite ville de France, dans le Quercy. Elle est sur le Lot, aux confins de l'Agénois. *Long.* 18, 40, *lat.* 45, 40. *(R.)*

DURAZZO, ville maritime peu considérable de la Turquie Européene, dans l'Albanie, à 17 li. s. o. de Scutari, à 24 n. e. de Brindes, & 30 n. e. d'Otrante. *Long.* 37, 2; *lat.* 41, 25.

Les Turcs l'appellent *Drazzi*. Son port libre & sa situation sur la mer Adriatique, la rendirent très-florissante dans ses premiers commencemens; mais elle devint dans la suite odieuse aux Romains, parce qu'elle servit de passage aux Grecs, dans cette fameuse irruption qu'ils firent en Italie: dès-lors regardant le nom d'*Epidamné* qu'elle avoit comme étant de mauvais augure, ils l'appelèrent *Dyrrochium*, & voulurent qu'elle portât ce nom lorsqu'ils y envoyèrent une colonie Romaine. Je sais bien que Pétrone, dans son poëme de la guerre civile, la nomme toujours *Epidamné*, puisqu'il dit à Pompée:

Romanas acies Epidamnia mœnia quære.

Mais cet écrivain satyrique se sert exprès de l'ancien nom, afin de charger le rival de César d'un plus grand opprobre, en lui reprochant de s'être enfui vers une ville *jam Romanis inauspicatam*. *(R.)*

DURBU, ou DURBUY, petite ville des Pays-Bas, au comté de même nom, dans le duché de Luxembourg, sur l'Ourte. Cedée à la France en 1681, elle fut rendue en 1698. Elle est à 10 lieues sud de Liège, 13 sud-est de Namur, & 12 nord-est de Dinant. *Long.* 23, 18; *lat.* 50, 15. (*R.*)

DURCKEIM, petite ville du Palatinat, en Allemagne. Elle est à 5 li. n. e. de Neustadt, & 6 n. o. de Spire. *Long.* 25, 30; *lat.* 49, 26. (*R.*)

DURDO. *Voyez* CORP.

DURE, DUREN, DUEREN, & DOREN, ville du cercle de Westphalie, au duché de Juliers en Allemagne. Elle est sur la Roer. Autrefois elle étoit impériale, mais depuis 1407 elle est soumise au duc de Juliers. C'est une des meilleures villes du duché. Charles V la prit d'assaut en 1543. Elle est à 5 li. s. de Juliers, & 10 s. o. de Cologne. *Long.* 24, 15; *lat.* 50, 46. (*R.*)

DURETAL, petite ville de France, en Anjou, avec un beau château, sur le Loir, dans un territoire abondant en vins & en grains. (*R.*)

DURGOUT, ville de la Turquie Asiatique, située à 15 lieues de Smyrne. Elle est petite, mais fort agréable. (*R.*)

DURHAM, capitale de la province d'Angleterre, qui a le même nom. Elle est sur la Ware. Cette ville est considérable: elle a un riche évêché suffragant d'Yorck, & un beau château où reside l'évêque. L'air y est bon. On y fait d'excellent pain. Ce fut près de cette ville que les Ecossois furent défaits par les Anglois en 1346, & que David Brus, roi d'Ecosse, fut fait prisonnier. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 70 li. n. o. de Londres. *Long.* 15, 55; *lat.* 54, 45. (*R.*)

DURMENTINGEN, ville & seigneurie d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, & dans les états des comtes de Truchses-Waldbourg-Scheer-Scheer: elle est baignée de la rivière de Kanzach, qui va du Federsée dans le Danube. (*R.*)

DURMSTEIN, ou DIRMSTEIN, bourg & maison de plaisance de l'évêque de Worms, où il faisoit autrefois sa résidence. (*R.*)

DURSLEY, ville d'Angleterre, dans la province de Glocester, sur un des bras de la Saverne, & au pied d'un chateau tombé en ruines: elle a des foires & des marchés considérables, & elle renferme nombre de fabriques de draps. *Long.* 15, 50; *lat.* 51, 40. (*R.*)

DUSSELDORF, ou DUSSELDORP, ville du cercle de Westphalie, capitale du duché de Berg en Allemagne. *Long.* 24, 28; *lat.* 51, 12.

Cette ville est située sur le Rhin, qu'on y passe sur un pont volant. Elle est arrosée d'ailleurs par les eaux de la petite rivière Dussel, qui tombe dans le Rhin au-dessous du château. C'est le siége des colleges supérieurs de Berg & de Juliers. La ville est bien bâtie, bien peuplée, & fort propre. On y compte environ mille feux. On y remarque l'ancien château des ducs, enrichi d'une nombreuse & très-précieuse collection des tableaux originaux de différentes écoles. C'est sans contredit une des plus considérables qui existent. La ville est fortifiée à la moderne; les casernes construites par l'électeur Jean-Guillaume, contiennent huit bataillons. Elles ont leur église particulière. On remarque hors de la ville, près la porte de Ratinger, la maison de chasse du souverain. Sur la place du marché vis-à-vis l'hôtel-de-ville, est la statue équestre en bronze de l'électeur Jean Guillaume.

DUTTLINGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, & dans les états du duc de Wirtemberg, sur le Danube. C'est le chef-lieu d'un grand bailliage, composé de plusieurs seigneuries, & dans l'enceinte duquel le Necker prend sa source. L'on y trouve aussi les grosses forges de Ludwigsthalt, établies par le duc Eberhard Louis de Wirtemberg, pour la fonte & le travail du fer de la contrée. Cette ville a un pont sur le Danube, & un château près de ses murs sur une montagne, près de Rothweil. Elle est à 12 li. n. e. de Schaffhouse, 33 n. o. de Constance. *Long.* 26, 27; *lat.* 48, 8. (*R.*)

DUYSBOURG. *Voyez* DUISBOURG.

DWINA (la), rivière de Russie: elle se forme des eaux de la Suchona & de l'Iuga à Oustioug, & se perd dans la mer Blanche à Archangel. C'est aussi une province dont Archangel est la capitale. Elle est bornée au septentrion par la mer Blanche & la Jugorie, à l'orient par la Zirane, au midi par l'Oustioug, & à l'occident par les provinces de Vaga & d'Onega. (*R.*)

DYHRENFURT, petite ville de la Basse-Silésie, dans le cercle de Bressau, sur l'Oder. Elle n'existe à titre de ville que depuis le milieu du XVIIe siècle; & elle n'est remarquable qu'à raison de l'imprimerie que les Juifs ont eu la permission d'y établir & d'y posséder. (*R.*)

EARNE,

E A U

EARNE, lac d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Fermanagh. (*R.*)

EAST-GRINSTEAD, ville d'Angleterre, dans la province de Sussex, sur une colline aux frontières du comté de Surrey. Elle est remarquable par ses foires & par ses marchés, par les assises que l'on y tient quelquefois, & par le bel hôpital qu'un comte de Dorset y fonda dans le siecle passé. Cette ville fournit deux membres à la chambre des communes. *Long.* 17, 35; *lat.* 51, 8. (*R.*)

EASTLOE, bourg d'Angleterre, au comté de Cornouailles. *Voyez* l'article Easlow.

EAST-MEATH, contrée d'Irlande, dans la province de Leinster. Elle a titre de comté. Kells en est la capitale. Le pays est riche, agreable & bien peuplé. Il a environ treize lieues de long, & autant de large. (*R.*)

EASTLOW & West-Low; ce sont deux bourgs d'Angleterre, dans la province de Cornouailles, situés vis-à-vis l'un de l'autre, aux deux bords d'une petite rivière, que l'on y passe sur un pont de pierre de seize arcades. Ils ne sont l'un & l'autre habités que par des pêcheurs, dont le voisinage de la mer favorise beaucoup le métier & le trafic, & de la prospérité desquels est né, sans doute, le privilege qu'ils ont de se faire représenter au parlement par quatre députés, deux pour East-Low, & deux pour West-Low. *Long.* 12, 49; *lat.* 50, 23. (*R.*)

EATON, ou Eton, *Etona*, bourg d'Angleterre, dans la province de Buckingham-Shire sur la Tamise, vis-à-vis de Windsor. Elle est fort connue par le collége ou école publique, dont elle fut pourvue dans le xve siecle par le roi Henri VI; on y élève gratis 70 ecoliers que l'on envoie de là au collége de Cambridge: ses revenus annuels vont aujourd'hui à cinq mille livres sterling. Ce collége est partagé en deux classes principales, qui se divisent chacune en trois autres. Un prévôt est à la tête de cet établissement; puis viennent sept gens de lettres, à titre d'agrégés; deux maîtres, à titre de régens; sept assistans, des sous-maîtres, &c. Quatre à cinq cents jeunes gens de toute condition, y étudient à l'ordinaire, & s'y préparent à être promus aux universités. Il est de constitution du collége du roi, l'un des seize de Cambridge, de ne recevoir dans son corps que des étudians d'Eaton. Tout d'ailleurs est admirable dans ce lieu: l'air en est salubre, la situation riante, le logement commode, la promenade agréable, & l'instruction bien suivie. *Long.* 17; *lat.* 51, 28. (*R.*)

EAUNES, abbaye de France, au diocèse de Toulouse, ordre de Cîteaux. Elle vaut 2000 liv. (*R.*)

EAUSAN, petit pays de France, en Gascogne, dans le Bas-Armagnac. (*R.*)

E B E

EAUSE, Eauze, Euse; *Elusa*, petite ville de Gascogne au comté d'Armagnac, chef-lieu du petit pays d'Eausan. Elle a donné son nom aux peuples Elusates, dont il est parlé dans les commentaires de César, *liv. III.* Elle fut long-tems la capitale de la Novempopulanie. Des Romains elle tomba sous le pouvoir des Goths, fut conquise sur eux par Clovis, & ruinée par les Normands. Son évêché fut transféré à Auch. C'est la patrie du fameux Rufin, qui fut consul, patricien, préfet du prétoire, & qui aspira à l'empire, comme nous le dit Claudien, *liv. I. in Ruf.*

Elle est à 5 li. de Condom, 7 li. d'Auch, & 9 de Bazas. *Not. Gal.* Val. *pag.* 187. *Long.* 17, 42; *lat.* 40, 56. (*R.*)

EBELEBEN, bourg & bailliage d'Allemagne, dans la Thuringe, au cercle de Haute-Saxe, avec un château & un collége. C'est une possession du prince de Schwartzbourg, qui les tient à titre de fief. (*R.*)

EBELTOFT, ville du Jutland, dans le diocèse d'Aarhuus, avec un port. (*R.*)

EBENFORT, ou Ebenfurt, petite ville de l'archiduché d'Autriche, en Allemagne, avec un château, à 12 lieues de Vienne, sur la Leyte, aux frontières de la Hongrie. (*R.*)

EBERBACH, ville du palatinat du Rhin, sur le Neckre, en Allemagne. Elle est à une demi-lieue de Mast-Bach. Son territoire produit de très-bon vin. (*R.*)

EBERGEG, château d'Allemagne, au palatinat du Rhin, au confluent de la Nawe & de l'Alsen, à 5 li. s. o. de Creusnach, & 7 n. o. de Bingen. *Long.* 25, 5; *lat.* 49, 53. (*R.*)

EBERSDORF, abbaye d'Allemagne, en Misnie, au cercle de Haute-Saxe, près de Chemnitz. (*R.*)

Ebersdorf, bourg & château d'Allemagne, dans la Misnie, près de Gera. (*R.*)

Ebersdorf, ancienne, belle, & riche abbaye de filles, de la religion protestante, dans la principauté de Zell, à 6 li. de Lunebourg, chef-lieu d'un bailliage de même nom, sur la rivière de Schwinau. (*R.*)

EBERSDORST, château de plaisance de la cour de Vienne, dans la Basse-Autriche, dans l'île de Schoechet, formée par le Danube, à 5 li. de Vienne. *Long.* 54, 56; *lat.* 48, 32. (*R.*)

EBERSTEIN, partie de la Suabe en Allemagne: elle a titre de comté. Ce pays est sujet au marquis de Bade. Il est situé le long de la forêt Noire, entre le marquisat de Bade, & le duché de Wirtemberg. Il a douze lieues de long, sur six de large. Le bourg d'Eberstein en est le chef-lieu. Il s'y trouve un château construit sur un rocher. *Long.* 25, 52: *lat.* 48, 40. (*R.*)

EBERSTEIN, château de la Basse-Carinthie, sur une montagne. (*R.*)

EBERSTEIN, comté d'Allemagne, au pays d'Hanovre, dans le quartier de Hameln. (*R.*)

EBINGEN, ville d'Allemagne, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

EBOLI. *Voyez* ÉVOLI.

EBORACH, ou EBERACH : c'est, près des frontières de Bamberg, dans l'évêché de Wurtzbourg, un couvent où l'on dépose les cœurs de tous les évêques de Wurtzbourg. (*R.*)

EBRE, fleuve qui a sa source dans les montagnes de Santillane, sur les confins de la vieille Castille en Espagne, traverse l'Aragon & la Catalogne, & se jete dans la Mediterranée au-dessus de Tortose. (*R.*)

EBREUIL, petite ville de France, en Auvergne, sur la Scioule, avec une abbaye de Benedictins qui vaut 7000 liv. Elle est à 3 li. de Riom, & 5 de Clermont. *Long.* 20, 40; *lat.* 46, 5. (*R.*)

ECHALIENS, gros bourg & bailliage de Suisse, enclavés dans le canton de Berne, & possédés en commun par les cantons de Berne & de Fribourg. Ce bailliage est réuni à celui d'Orbe. Ce sont deux gouvernemens sous le même bailli. (*R.*)

ECHAUFOUR, gros bourg de France, en Normandie, sur un ruisseau qui se jète dans la Rille, entre l'Aigle & Seèz. (*R.*)

ECHEBRUNE, bourg de France, en Saintonge, dans l'élection de Saintes.

ECHELLE, en terme de Géographie, est un port, un lieu de trafic, où les nations commerçantes ont des facteurs, des consuls, des commissionnaires. (*R.*)

ECHELLES DU LEVANT (les) : on nomme ainsi les villes maritimes de l'empire des Turcs, où les Européens font le commerce, & entretiennent des consuls. Consultez l'art. GOLFE DE L'ECHELLE. (*R.*)

ECHELLES (les), ville de Savoie, à deux lieues de la grande Chartreuse. *Long.* 23, 25; *lat.* 45, 20.

ECHTEREN, ou ECHTERNACH, ville du duché de Luxembourg, dans les Pays-Bas, sur la rivière de Sour, dans une vallée. (*R.*)

ECIJA. *Voyez* EXIJA.

ECKARTSBERG, château, petite ville & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, & dans la portion de la Thuringe, dont la branche électorale de Saxe a hérité de celle de Weissenfels, l'an 1746. Le sol en est fertile en grains; & les habitans le cultivent avec beaucoup d'application. On en tire du vitriol. (*R.*)

ECKELNFOHRDE, ou ECKERNFOHRDE, ville de Danemarck, dans le duché de Schleswig, avec un bon port : elle est bien bâtie & bien peuplée, faisant un commerce qui ne manque ni d'activité ni de faveur. *Voyez* EKELENFORDE. (*R.*)

ECKEREN, village des Pays-Bas, dans le marquisat d'Anvers, où il se donna une fameuse bataille, en 1703, entre l'armée Françoise & celle des Alliés. Il est à 2 lieues n. d'Anvers, 9 f. o. de Breda, & 8 f. e. de Berg-op-Zoom. *Long.* 21, 57; *lat.* 51, 18. (*R.*)

ECLARON, bourg de France, en Champagne, sur la Blaise, avec titre de baronnie. (*R.*)

ECLIPTIQUE, c'est un grand cercle du globe, qui coupe l'equateur sous un angle d'environ 23 d. 29' (*Voyez* GLOBE); c'est pourquoi l'écliptique terrestre est dans le plan de l'ecliptique céleste : elle a, comme elle, ses points équinoxiaux & solsticiaux, & elle est terminée par les tropiques. *Voyez* EQUATEUR, SOLSTICIAL, EQUINOXIAL, TROPIQUE, &c. (*R.*)

ECLUSE (l'), ou SLUIS, ville du comté de Flandres, aux Pays-Bas Hollandois. Cette ville est petite, mais très-forte. Elle a un très-bon port & des écluses. Elle est sujette aux Hollandois, qui la prirent en 1604. La partie du comté de Flandres où elle se trouve, est comprise dans ce qu'on nomme pays de la généralité. L'écluse est défendue par plusieurs forts. Elle est proche de la mer, à 3 lieues & demie n. de Bruges, & 5 & demie f. o. de Middelbourg. Il y a une autre petite ville de même nom dans la Flandre Wallonne. *Long.* 20, 54; *lat.* 51, 18. (*R.*)

ECLUSE (l'), fort & passage important, resserré entre le Mont-Jura & le Rhône, à cinq lieues au-dessous de Geneve. C'est une des clés de la Suisse. Il est aux François. Des invalides y font le service militaire. (*R.*)

ECOLIERS (le Val des), abbaye de France en Champagne & dans le Bassigny, sur la Marne, à une lieue de Chaumont. Elle étoit autrefois chef d'ordre, mais elle fut unie à la congregation de Sainte-Geneviève de Paris en 1636. (*R.*)

ECOSSE, royaume d'Europe, dans l'île de la grande Bretagne, de laquelle il occupe la partie septentrionale. Il est séparé de l'Angleterre par les rivières de Twed, d'Esk, & de Sollway, & par les montagnes de Cheviot. Le plus grand jour y est de dix-huit heures deux minutes, & le plus court de cinq heures quarante-cinq minutes; ce qui fait que dans les plus grand jours d'été, il n'y a point de nuit, mais un crépuscule très-lumineux entre le lever & le coucher du soleil. L'Ecosse a environ cinquante-cinq lieues marines de long, sur vingt de large; elle a un grand nombre de lacs, de rivières, de montagnes & de forêts; on n'y manque point d'eaux minérales; elle abonde en oiseaux sauvages & domestiques; on y trouve quelques mines de fer, de plomb, d'étain & de cuivre. On voit dans le prodrome de l'histoire naturelle d'Ecosse du chevalier Sibbald, que ce pays produit un grand nombre de pierres précieuses & de cristaux. La religion dominante est la protestante, sur le modelle de celle de Genève. On divise cet etat en trente-trois petites provinces que l'on distingue en meridionales & septentrionales, par rapport au Tay qui les sépare. Edimbourg en est la capitale.

L'Ecosse a eu ses rois particuliers jusqu'en 1603,

que Jacques Stuart VI succéda aux couronnes d'Angleterre & d'Irlande, auxquelles, sous le nom de Jacques I, il joignit celle d'Ecosse, & prit alors la qualité de roi de la grande Bretagne. Ses successeurs ont possédé ces trois couronnes, dont l'union est devenue encore plus intime sous le règne d'Anne I, qui, en 1707, a mis l'Angleterre & l'Ecosse sous un même parlement. Par cette union, l'Ecosse envoie au parlement de la grande Bretagne un certain nombre de députés, selon la proportion qu'elle a avec l'Angleterre, laquelle est réduite à seize pairs & quarante-cinq membres pour la chambre des communes. Les revenus du royaume d'Ecosse furent évalués, par le traité d'union, à 160,000 livres sterlings, qui est à-peu-près la quarantième partie des subsides des deux royaumes. Elle a été redoutable tant qu'elle n'a pas été incorporée avec l'Angleterre; mais, comme dit M. de Voltaire, un état pauvre, voisin d'un riche, devient vénal à la longue, & c'est le malheur que l'Ecosse éprouve.

L'Ecosse fut connue des anciens, sous le nom de *Caledonie*. Les Pictes en occupoient la partie orientale. L'air y est plus froid, mais plus sain qu'en Angleterre, & on y vit plus long-tems. Les lacs n'y gèlent jamais. Les vallées y sont fertiles, & il s'y fait un grand commerce de cuirs, de suifs, de draps, de chanvre, de harengs, de bêtes à cornes & de peaux de bêtes sauvages. On y recueille du bled & du seigle, mais en petite quantité. On y a aussi de l'orge, des pois, des fèves. Il s'y trouve de bons pâturages, & d'abondantes mines de très-bon charbon de terre. On y parle deux langues différentes, celle des Montagnards, qui a beaucoup d'affinité avec la langue Irlandoise; elle règne depuis Dumbarton, près de l'embouchure de la Clayde, dans la partie occidentale, jusques aux contrées les plus septentrionales & dans les îles. La langue usitée dans le reste du pays, se rapproche beaucoup de l'Angloise. Il n'y a pas en Ecosse plus d'un million & demi d'habitans. Il s'y trouve beaucoup de Catholiques. Les Montagnards sont pauvres. Ils mènent un genre de vie dur. Autrefois ignorans & superstitieux, ils commencent à s'éclairer par les soins qu'on a pris, dans ce siècle, de leur donner de meilleures instructions. (R.)

ECOSSE (la Nouvelle) *Voyez*. ACADIE.

ECOUCHÉ, bourg de France, en Normandie, au diocèse de Séez, sur l'Orne. (R.)

ECOUIS, en latin *Escovium*, gros bourg dans le Vexin Normand, à six lieues de Rouen, deux de Lyons, une & demie d'Andely; avec une collégiale, fondée par Enguerrand de Marigni, chambellan du roi Philippe de Valois en 1311. Ce malheureux ministre, victime de la passion cruelle de Charles de Valois, a son mausolée dans cette église; son corps y fut transporté des Chartreux de Paris, en 1324; l'Archevêque de Rouen son frère, Jean de Marigni, y est aussi inhumé. L'hôpital doit sa fondation à Enguerrand de Marigni. Cette baronnie appartient à M. le marquis du Pont-Saint-Pierre, qui nomme aux canonicats. (R.)

EDAM, ville des Pays-Bas Hollandois, sur le Zuiderzée. Ses fromages sont renommés & il s'y en fait un grand débit. Elle est à 2 li. de Horn, & 3 d'Amsterdam. *Long.* 52, 53; *lat.* 22, 28. (R.)

EDEN, contrée d'Orient, où étoit le paradis terrestre. Eden est encore une ville du mont-Liban, située dans un lieu très-agréable. *Voyez l'art.* PARADIS TERRESTRE. (R.)

EDENTON, ville de l'Amérique septentrionale, dans les Etats-Unis, & dans le Nord-Caroline, vers le fond de la baie d'Albermale, sur la rive septentrionale. *Long.* 300; *lat.* 36, 25. (R.)

EDESSE, ville de la Mésopotamie, fondée par Séleucus-le-Grand, dans l'Osrhoëne, 304 ans avant J. C. selon Eusèbe dans sa chronique; mais Isidore assure qu'elle fut bâtie par Nembrod. Edesse s'appelle aujourd'hui *Orfa*. (R.)

EDIMBOURG, capitale de l'Ecosse, le siége de ses rois avant la mort d'Elisabeth, reine d'Angleterre, & celui de son parlement avant l'union des deux royaumes. Le commerce ne peut point y fleurir; faute de port, elle est obligée de se servir de celui de Leith: d'ailleurs elle est très-mal propre. A l'extrémité orientale de la ville est le palais où les rois faisoient anciennement leur résidence. L'église, qui servoit autrefois de cathédrale, est vaste & très-belle. La marée monte environ jusqu'à vingt milles de ses murs. Sa situation est à une lieue & demie de la mer, dans un terrain agréable & fertile. Elle est commandée par un château très-fort, bâti sur un rocher escarpé, qui n'est accessible que d'un côté. Il est appellé *Maydencastle*, d'est-à-dire, *le château des vierges*, parce que les rois des Pictes y gardoient leurs filles. Son université a des bâtimens spacieux, où les professeurs & les étudians sont bien logés. Les sciences & la médicine en particulier y fleurissent. Sa bibliothéque possède cent cinq sceaux des princes de Bohéme, de Moravie & autres, avec l'original de la protestation des Bohémiens contre le concile de Constance, qui malgré le sauf conduit, brûla Jean Hus & Jérôme de Prague dans les années 1415 & 1416. Le nombre de ses habitans s'élève aujourd'hui à plus de trente-trois mille. Elle est située dans la province de Lothiam. *Long.* 14 d. 34', 25"; *lat.* 55, 55.

C'est la patrie de Barcley ou Barclay, & celle de Brunet. Elle est à 72 li. n. e. de Dublin, & 90 n. o. de Londres. Cette ville, autrefois *Castrum-Alatum*, est le siége suprême de la justice. On y conserve les archives, & les joyaux de la couronne. (R.)

EDMONDSBURY (Saint-), ville de la province de Suffolk, en Angleterre. *Long.* 18, 30; *lat.* 52, 20.

Cette ville située sur le Lach, est régulièrement

bâtie. Elle eut autrefois une abbaye de Bénédictins considérable & celebre, qui a donné lieu à la fondation de la ville. Elle envoie deux deputés au parlement, & est à 20 li. n. e. de Londres. (R.)

EDNAN, bourg d'Ecosse, où naquit le celebre poëte Jacques Thompson, d'un pere ministre. Son poeme *des Saisons*, ouvrage aussi philosophique que pittoresque (traduit de l'anglois en françois en 1759, par M. Bontems), lui acquit une grande réputation, & ne le tira pas de la pauvreté: un de ses créanciers l'ayant fait arrêter, M. Quint, comédien, touché du malheur du poete qu'il ne connoissoit que par son poëme, se rend chez le bailli où M. Thompson avoit été conduit, & lui demande la permission de souper avec lui. Le repas fut gai; au dessert, le comédien lui dit: parlons d'affaires à present: vous êtes mon créancier, je vous dois 100 liv. sterling, & je viens vous les payer. M. Thompson prit un air grave, & se plaignit de ce qu'on abusoit de son infortune pour venir l'insulter. « Non, Monsieur, voila un billet de » banque qui vous prouvera ma sincerité: à l'é» gard de la dette que j'acquitte, voici comment » elle a été contractée. J'ai lu votre poeme *des* » *Saisons*; le plaisir qu'il m'a fait méritoit ma re» connoissance; j'ai en conséquence legué par mon » testament, 100 livres sterling à l'auteur: ayant » appris le matin que vous étiez dans cette maison, » j'ai cru devoir me donner le plaisir de vous payer » plutôt mon legs pendant qu'il vous feroit utile, » que de laisser ce soin à mon exécuteur testamen» taire ».

Un présent fait de cette manière, & dans une pareille circonstance, ne pouvoit manquer d'être accepté. Thompson, en mourant en 1748, emporta dans le tombeau les regrets de ses concitoyens & des gens de lettres. La meilleure edition de ses ouvrages est celle de Londres 1762, en 2 vol. *in-4°*. Le produit en fut destiné à lui élever un mausolée dans l'abbaye de Westminster. (R.)

EFFARAM, ville d'Asie, en Perse, dans le royaume de Korasan. *Long.* 73, 58; *lat.* 36, 48. (R.)

EFFERDING, ville de la Haute-Autriche, en Allemagne. Cette petite ville, située à 3 lieues de Lintz, est défendue par deux châteaux. Elle appartient au comte de Stharemberg. *Long.* 31, 48; *lat.* 48, 18.

EFFIAT, bourg de France, en Bourbonnois, au diocèse de Clermont, à deux lieues f. e. de Ganat, dans un pays fertile en grains, en fruits, en chanvres, en pâturages; avec un célèbre collége d'Oratoriens, & un pensionnat très-florissant: le gouvernement y plaça en 1776 une des divisions de l'école royale militaire. Ce collége a des bourses pour onze jeunes gentilshommes. Effiat est muni d'un hôpital desservi par six frères de la Charité.

EGÉE (mer): on donne ce nom à la partie de la Méditerranée, qu'on appelle communement l'*Archipel*. Ce nom lui vient, à ce qu'on croit, d'Egée, pére de Thesée, qui croyant son fils mort sur les voiles noires qu'on avoit oublié de changer au vaisseau qui le ramenoit victorieux du minotaure, s'y précipita & lui donna son nom. (R.)

EGER, rivière considérable de Boheme, qui prend sa source dans le Fichtelberg en Franconie, & se jète dans l'Elbe en Boheme, après avoir arrosé dans ce royaume le territoire d'Egra, celui d'Elnbogen, le cercle de Saatz, & une partie de celui de Leutmeritz. On la nomme aussi Egra. (R.)

EGLISE (etat de l'), grande contrée d'Italie, qui appartient au pape à titre de souveraineté. Elle a quatre-vingt-quinze lieues de longueur, sur une largeur de quarante. Vers le nord, cette souveraineté confine au domaine de Venise; au nord-est, à la mer Adriatique; vers le sud-est, au royaume de Naples; du côté du midi, il est baigné de la Mediterranée; le grand duché de Toscane & le duché de Modène, la bornent à l'occident. Ce n'est que successivement que la papauté s'est formé ce domaine. On regarde comme fabuleuse la donation prétendue faite du Patrimoine de Saint Pierre à Saint Sylvestre evêque de Rome, par l'empereur Constantin, en 324. Les possessions des papes se trouvèrent considerablement augmentees, lorsqu'en 755, Pepin, roi de France, donna à l'Eglise tout l'Exarquat de Ravenne, donation qui fut confirmee par son fils Charles-Magne, qui ajouta encore aux liberalités de son pere. Cette donation est anterieure au tems où fut faite la première mention de celle que les papes prétendent leur avoir ete faite par Constantin. Rome étoit encore alors soumise en quelque sorte aux empereurs, & les rois de France se reservèrent la suprématie des pays qu'ils cédoient aux chefs de l'église. Mais sous les successeurs de Charles-Magne, ont vit croitre l'autorité des papes, qui finirent en 1076, par s'atribuer la possession du pays en toute propriété. Le souverain de cet état est choisi parmi les cardinaux, dont le nombre fut fixe à soixante-dix par Sixte V, au concile de Bâle. Dans les premiers siécles, le clergé & le peuple élisoient le pape. Les Goths devenus maîtres de l'Italie, s'en attribuèrent l'élection, ou au moins se retinrent le droit de le confirmer. Les empereurs Grecs qui les chassèrent d'Italie, se maintinrent dans la même possession. Les empereurs d'occident usèrent du même droit, ce qui causa bien des schismes. Enfin après la mort d'Innocent II, les cardinaux réunis avec les principaux du clergé de Rome, élurent seuls Célestin II, en 1143. Depuis ce tems les cardinaux se sont maintenus dans la possession d'élire seuls le pape: le clergé & le peuple cessèrent d'avoir part à cette election. Après la mort d'Adrien VI, qui étoit Hollandois, & qui avoit été elu à la recommandation de Charles-Quint, dont il avoit été précepteur, les cardinaux se sont fait une loi de n'élire pour papes que des cardinaux Italiens de naissance. Il faut réunir les deux tiers des voix pour être élu pape. Le titre de sau-

teté affecté au pape, lui étoit autrefois commun avec tous les évêques.

Les principaux gouvernemens de l'état de l'Église, se nomment *légations*, & elles sont au nombre de cinq; celle de Bologne, celle d'Urbin, de la Romagne, de Ferrare, & d'Avignon. Dans celle-ci, le gouverneur ou légat est suppléé par un vice-légat: leur commission n'est que pour trois ans; tous sont ecclésiastiques. Le pape gouverne par lui-même les provinces voisines de Rome. Chaque province a d'ailleurs un général pour les troupes, chaque ville un gouverneur: le peuple choisit les podestats & autres officiers municipaux. Les revenus de la papauté s'élèvent, tout compris, à vingt millions de nos livres, ou à-peu-près. La milice du pays consiste en neuf compagnies, & la garde de sa sainteté en quatre cens suisses, soixante-quinze cuirassiers, & autant de cavaliers. Quant le saint-siége est vacant, ce sont les doyens des trois ordres des cardinaux, évêques, prêtres & diacres, qui gouvernent.

Le terroir de l'état de l'Église est bon de sa nature, & fournit aux récoltes de vin, de bled, d'huile, de fruits, & de légumes; mais par les suites d'une administration vicieuse, la culture & l'industrie y languissent. En quelques endroits même il est inculte & désert. Le commerce dont les mers Adriatique & de Toscane lui offrent la facilité, y est comme nul. La population y est des plus foibles, les mœurs des plus corrompues, & l'air insalubre en quelques contrées.

Les provinces de l'état Ecclésiastique, au nombre de douze, sont la Campagne de Rome, le Patrimoine de Saint-Pierre, le duché de Castres, l'Orvietan, la Terre de Sabine, le Perousin, l'Ombrie ou duché de Spolette, la Marche d'Ancone, le duché d'Urbin, la Romagne, le Bolonois, le Ferrarois. Rome est la capitale de tout l'état. Le pape possède d'ailleurs en France le Comtat Venaissin & la ville d'Avignon, enclavés dans la Provence. (R.)

EGLISES (cinq), petite ville de la Basse-Hongrie, avec un évêché suffragant de Strigonie, & un ancien château. La maison d'Autriche s'en empara sur les Turcs en 1686, & elle lui est demeurée. Elle est à 10 li. du Danube, 30. f. de Bude. *Long.* 36, 35; *lat.* 46, 6. (*R.*)

ÉGLISES (trois), fameux monastère de Perse, dans l'Arménie, résidence ordinaire du grand patriarche d'Arménie. Ce patriarche a un revenu de plus de 200,000 écus: Ce monastère, suivant l'usage, est dans le lieu le plus agréable & le plus fertile qu'on connoisse dans tout le royaume. On croit que c'est l'endroit même où fut le paradis terrestre. Il est à 5 li. f. o. d'Erivan. *Long.* 62, 10; *lat.* 40, 20. (*R.*)

EGLISOW, ou EGLISAW, ancienne & jolie ville de Suisse, au canton de Zurich, située sur le bord septentrional du Rhin, qu'on y passe sur un beau pont couvert. *Long.* 26, 15; *lat.* 47, 45. (*R.*)

EGRA, en allemand *Eger*, en bohémien, *Cheb* ou *Heb*, & en latin *Hebanum* ou *Ægranum*, ville du royaume de Bohême, sur la rivière d'Egra, au centre d'un territoire ou district particulier qui porte le même nom, & aux frontières du pays de Bareith, en Franconie, & du Haut-Palatinat, en Bavière. Elle est de médiocre grandeur, mais forte & bien bâtie. Elle renferme trois couvens, avec un collége. Elle jouit de sa municipalité, fondée sur de tres-anciens titres; & l'on ne peut appeler qu'immédiatement au souverain, des sentences de sa magistrature. Le privilége de battre monnoie ne lui a même pas été refusé, mais le cours de ses espèces est borné à l'enceinte de son territoire. Ce territoire n'est aujourd'hui ni fort étendu ni fort riche. Il ne comprend qu'un certain nombre d'assez mauvais villages, avec le bourg de Redwitz & son district. A une lieue de la ville se puisent des eaux minérales très-connues & très-estimées: une affluence de monde va les prendre chaque année sur les lieux, & il s'en fait au-dehors de grands envois, dans des flacons munis du sceau du conseil d'Egra. Au reste, cette ville, pareille à la plupart des autres de la contrée, présente bien de la confusion & des malheurs dans son histoire. Elle faisoit originairement partie de l'empire germanique, & l'on croit même qu'elle a été mise au rang des villes impériales. Vers la fin du XII siècle, Przemysl-Ottocare de Bohême, l'enleva au duc de Bavière, avec lequel il étoit en guerre, & qui la possédoit, on ne dit point à quel titre. Cent ans après, Rodolphe d'Habsbourg, à qui elle appartenoit aussi, l'on ne fait comment, la donna pour dot à celle de ses filles qui épouseroit le roi de Bohême, Venceslas II. La Bavière ensuite l'acquit de nouveau, & s'en redessaisit enfin l'an 1322, par les mains de l'empereur Louis V, chef de sa maison, en faveur du roi Jean de Bohême, qui lui répétoit des frais de guerre, montant à la somme de quarante mille marcs. Egra dès-lors n'a pas changé de souverain, mais son bonheur n'en a pas été plus constant. Elle a eu part à tous les troubles des Hussites, aussi bien qu'à tous les maux que les troupes étrangères ont fait au royaume, tant dans ce siècle que dans le précédent. Des horreurs particulières ont même déshonoré ses murs, sans que l'on doive cependant lui en imputer la honte. Le massacre des Juifs, arrivé sous Charles IV, en 1350, l'assassinat du poëte & historien Brutchius, l'un de ses citoyens, commis l'an 1559, & celui de Waltenstein, ordonné par Ferdinand II, l'an 1634, sous le prétexte d'une conjuration que le tems n'a jamais développée, sont des événemens qui souillent ses annales. Sa distance est à 4 milles d'Allemagne d'Elnbogen, à 9 d'Amberg, à 20 de Prague, 82 n. o. de Vienne. Cette ville a été érigée en évêché en 1787, & son diocèse a été formé d'un démembrement de celui d'Augusbourg. *Long.* 30 2 *lat.* 50, 2. (R.)

EGRA, rivière. *Voyez* EGER.

EGREMONT, ville maritime d'Angleterre, dans la province de Cumberland, sur une petite rivière que l'on y passe sur deux ponts. Elle a un port qui n'est fréquenté que par des barques, un château qui tombe en ruine, & le titre de comte, dont un lord de la famille de Windam est revêtu. *Long* 14, 10; *lat.* 54, 30. (*R.*)

EGUE-LE-CUINGIL, ville de la province de Hea, au royaume de Maroc en Afrique, sur une montagne fort escarpée. (*R.*)

EGUILLON. *Voyez* AIGUILLON.

EGYPTE, contrée d'Afrique, qui a environ deux cents lieues de long sur cent de large; bornée au midi par la Nubie, au nord par la Méditerranée, à l'orient par la mer Rouge & l'Arabie Pétrée, & à l'occident par la Barbarie & le Biledulgerid. Elle se divise en haute, moyenne & basse. La haute comprend l'ancienne Thébaïde; la basse s'étend de la Méditerranée jusqu'au Caire, & la moyenne, depuis le Caire jusqu'à Benesouef. L'Egypte n'est plus aussi merveilleuse qu'autrefois. Il y a moins de canaux, moins d'aqueducs. C'étoit jadis un pays d'admiration; c'en est un aujourd'hui à étudier. Il est habité par les Cophtes, les Maures, les Arabes, les Grecs & les Turcs: ces derniers en sont les souverains. Ç'a été le berceau de la superstition payenne, celui des sciences & des arts. Elle a eu long-tems ses rois. Elle a été successivement la conquête des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Sarrasins qui s'en emparèrent dans le VIIe siècle, & des Musulmans. Elle a eu ses soudans. Les Mammelucs l'ont gouvernée jusqu'en 1517; elle est depuis ce tems aux Turcs. C'est Selim Ier qui s'en est rendu maître. Le Nil la traverse du midi au septentrion. Le Caire en est la capitale.

L'Egypte est traversée du nord au sud, par deux grandes chaînes de montagnes qui forment la vallée où coule le Nil, ce qui constitue principalement l'Egypte. Ces deux chaînes de montagnes sont fort rapprochées dans la Haute Egypte. Le pays, quoique sablonneux, est très-fertile. Il tient sa fertilité des débordemens du Nil, dont les eaux, en se retirant, laissent un limon qui féconde la terre. Le débordement régulier & annuel du Nil arrive vers le milieu de juin, & dure jusqu'au mois de septembre. L'année s'annonce bien quand le débordement va jusqu'à vingt-quatre pieds; on fait alors des réjouissances. Quand il n'est que de seize pieds, c'est un pronostic de disette; alors les Egyptiens sont exempts de tribut. Les eaux s'élevant au-dessus de vingt-quatre pieds, l'année est mauvaise, parce que les eaux séjournant trop long-tems sur les terres, & employant trop de tems à s'écouler, n'en laissent point assez pour les semailles & la récolte. Ne s'élèvent-elles qu'à seize pieds, disette encore, parce que les eaux ne couvrent point une assez grande étendue de pays, laissent une partie des terres sans sédimens & sans engrais. Les débordemens périodiques du Nil ont leur cause dans les vents réguliers & constants qui, soufflant du nord au sud, accumulent les vapeurs de la Méditerranée, converties en nuages sur les montagnes de la Lune, aux environs de la ligne & dans l'Abyssinie, où elles se resolvent en pluies abondantes. Le limon que laisse le Nil en se retirant, rend l'air insalubre. Les Egyptiens cependant vivent très-long tems. Les animaux y sont très-féconds. Les femmes, qui sont très-lubriques, y ont communément deux enfans à la fois.

L'Egypte fut si fertile en bleds, qu'on l'appelloit *le Grenier de l'empire Romain.* Encore aujourd'hui, elle en fournit en une très-grande quantité aux Turcs; mais elle n'est ni aussi bien cultivée, ni aussi peuplée qu'elle le fut autrefois. Outre le bled, on en tire du riz, des dattes, des olives, du séné, de la casse, des gommes, de l'ivoire, & du baume excellent. On y recueille des fruits délicieux, des cannes à sucre, & de très-beau lin. Les galères du grand seigneur y apportent les riches productions de l'Arabie. C'est en Egypte que se faisoit autrefois le commerce des Indes par la mer Rouge, mais depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, ce commerce est comme anéanti. Les Egyptiens, autrefois si célèbres par leur sage politique, leur amour pour les sciences, & les arts, ont bien dégénéré. Aujourd'hui, quoique spirituels & industrieux, ils sont fainéans, fourbes, avares, vindicatifs à l'excès, fort adonnés au larcin & au brigandage. Ils ne sont que trop communément affligés de la perte de la vue. La plupart des Egyptiens sont Mahométans, on trouve parmi eux des Chrétiens latins, & des Schismatiques Cophtes & Grecs. Les Cophtes, ou Coptes sont les descendans des anciens Egyptiens, & ils sont de la secte des Jacobins ou Eutychéens. Ils ont un patriarche qui réside au Caire, & qui prend le nom de patriarche d'Alexandrie. Les Grecs en ont aussi un sous le même titre, mais ils sont en plus petit nombre. Il s'y trouve aussi beaucoup de Juifs, sur tout dans les villes. La position de l'Egypte est très-avantageuse pour le commerce, par le voisinage de la mer Méditerranée & de la mer Rouge. Elle est divisée en vingt provinces, gouvernées la plupart par des deys qui jouissent presque de toutes les prérogatives de la souveraineté. Le pacha qui représente le grand seigneur, n'a guères que les hommages. Les Européens y portent des draps, des dorures, des étoffes de soie, du fer, du plomb, de la quincaillerie. Il n'y pleut presque jamais. *Voyez* COPTES. (*R.*)

EGYPTIENS, ou BOHÉMIENS, nom de certains vagabonds qui courent le monde, & disent la bonne aventure. On croit qu'ils tirent leur origine des Juifs proscrits. (*R.*)

EHENHEIM, ville d'Alsace, située sur l'Ergel, à une lieue de Strasbourg. Elle fut autrefois impériale. (R.)

EHINGEN, nom de deux villes d'Allemagne,

dans le cercle de Suabe, & dans les états de l'Autriche antérieure. L'une est située dans l'Ortenau sur le Danube, & l'autre dans la partie inférieure du comté de Hohenberg sur le Neker. La première incendiée l'an 1749, a un couvent de filles nobles, de l'ordre de saint Benoît, & la seconde a un chapitre de chanoines de Saint Maurice, composé d'un prévôt & de douze autres membres. (*R.*)

EHRENBERG, place forte d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le Tyrol, aux frontières de Suabe. Les troupes de la ligne de Smalcade s'en emparèrent l'an 1546, & celles de l'électeur Maurice de Saxe l'an 1582. Le premier de ces événemens n'eut pas de suite; mais l'autre, accompagné de la prise d'Inspruck, contribua beaucoup à la paix de Passau, signée la même année. Ehrenberg est le chef-lieu d'une seigneurie, où sont compris le vallon du Lech, le bourg de Reita ou Reuten, & le village de Lermoss, où mourut, suivant quelques histoires, & non pas à Bretten en Bavière, comme d'autres le prétendent, l'empereur Lothaire II, revenant d'Italie l'an 1137. Il y a une seigneurie de même nom en Moravie, cédée au roi de Prusse en 1742. Ce prince l'a incorporée à la Haute-Silésie. (*R.*)

EHRENBREITSTEIN, forteresse d'Allemagne dans le cercle du Bas-Rhin & dans l'archevêché de Trèves, vis-à-vis de Coblentz; elle est élevée sur un rocher, d'où elle commande le Rhin & la Moselle, & dans lequel on a creusé un puits de deux cents quatre-vingt pieds de profondeur. A ses pieds est un palais à l'usage des archevêques, lequel est aussi muni de fortifications particulières; & son nom se donne à un bailliage ou préfecture, où ressortissent la ville de Coblentz & onze villages. Les François, auxquels cette place fut imprudemment ouverte l'an 1632, l'occupèrent jusqu'à la paix de Westphalie de 1648. Ils n'eurent pas le même bonheur dans la guerre de 1688; Ehrenbreitstein brava pour lors leur canonade, & resta fermée. (*R.*)

EHRENFRIEDERSDORF, ou IRBERSDORFF, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, & dans le quartier des montagnes métalliques, au grand bailliage de Wolkenstein. Elle a séance & voix dans les assemblées du pays; & elle doit son origine aux mines d'étain que l'on commença d'exploiter dans son voisinage, aux premières années du XVe siècle. (*R.*)

EHRENSTEIN, château & seigneurie de six villages, en Thuringe, appartenant, comme fief relevant de l'empire, au prince de Schwartzbourg-Rudelstadt. Il y a un autre endroit de ce nom en Westphalie, possédé par les comtes de Nesselrode. (*R.*)

EICHEFELD, pays d'Allemagne, situé entre la Hesse, la Thuringe, & le duché de Brunswick. Il appartient à l'électeur de Mayence. Il a douze lieues de long sur six de large. Duderstadt en est la capitale. (*R.*)

EICHSTEDT. *Voyez* AICHSTET.

EIFFEL, pays d'Allemagne, situé entre le duché de Juliers, l'électorat de Trèves, le duché de Luxembourg, & l'électorat de Cologne. Le prince d'Arenberg, & quelques autres princes, en sont possesseurs. (R.)

EILENBOURG. *Voyez* EULENBOURG.

EIMBECK, ville de la Basse-Saxe, en Allemagne, capitale de la principauté de Grubenhagen. Elle est proche de l'Ilme. Elle fut autrefois impériale, mais elle est aujourd'hui sujète à l'électeur d'Hanovre, qui tire un revenu considérable de ses mines de fer & d'argent. Son principal commerce est en bière. Elle est à 5 li. n. de Gottingen, & 10 f. o. de Hildesheim. *Long.* 27, 38; *lat.* 51, 46. (*R*)

EINDOVEN. *Voyez* EYNDOVEN.

EINSIDLEN. *Voyez* NOTRE-DAME DES HERMITES.

EISENACH, ville d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, capitale d'une principauté de même nom, dans la Turinge. *Long.* 28, 6; *lat.* 50, 59.

La principauté d'Eisenach, de douze lieues de long sur dix de large, est située en plus grande partie sur la rivière de Werra, aux confins de la Hesse, en partie aussi sur la Sale, & sur le Gera. Les habitans professent généralement la religion Lutherienne. Eisenach, capitale, est située sur la rivière de Nesse: la fondation n'en remonte qu'à l'an 1070. Le château des ducs y est à remarquer. Elle a aussi un collége considérable. C'étoit la résidence des ducs de Saxe-Eisenach; mais Guillaume-Henri, dernier duc de cette branche, étant mort le 26 juillet 1741, la principauté d'Eisenach, qui étoit son appanage, passa à la maison de Saxe-Weimar, qui la possède aujourd'hui. Eisenach est à 8 lieues n. o. de Smalkalde, & 15 f. o. d'Erfort. (*R.*)

EISENBERG, beau château de Bohême dans le cercle de Satz, a la maison de Lobkowitz. (R.)

EISFELD, petite ville & bailliage d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la principauté de Cobourg, & à 3 lieues de la ville de ce nom, près de la source de la Werra.

EISGRUB, ou LEDNIZE, petite ville d'Allemagne, dans la Moravie, avec un château, dans le cercle de Brinn, aux frontières de l'Autriche. Il y a un beau haras, & son territoire donne de bons vins. Elle appartient au prince de Lichtenstein. (*R.*)

EISLEBEN, ville d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans le comté de Mansfeld, dont elle est capitale.

Cette ville est fameuse par la naissance de Martin Luther, chef de la secte de son nom. Elle est en séquestre depuis 1570, sous l'autorité de l'électeur de Saxe. C'est le siége de l'intendance de Saxe, & celui de la régence & du consistoire des princes de Mansfeld, soumis l'un & l'autre à la supériorité territoriale du souverain. Elle a quatre

égiles paroissiales, une école latine, & environ neuf cens maisons. Elle se divise en ville vieille & ville neuve. Elle est à 15 lieues e. de Mansfeld, & 5 o. de Hall. *Long.* 29, 45; *lat.* 51, 40. (*R.*)

EITDEVET, ville de la province de Heat, au royaume de Maroc en Afrique. Elle est située sur une montagne fort roide, dont le pied est baigné de deux rivières. (R.)

EKATERINBOURG, *voyez* JECATHERINBOURG.

EKELENFORDE, ville du duché de Slefwig, à 5 li. f. e. de Slefwig, ou Slefwich, 5 n. o. de Kiell, & 14 n. o. de Lubeck. *Long.* 27, 55; *lat.* 54, 40. *Voyez* ECKELNFOHRDE. (*R.*)

EKESIO, ville de Suède, dans la Gothie. Elle est fort commerçante, & le tabac de ses environs est fort recherché. (*R.*)

ELAN, abbaye de France en Champagne, au diocèse de Reims. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 7000 liv. (*R.*)

ELBE, grand fleuve d'Allemagne, lequel a sa source en Bohême, dans le cercle de Königgratz, aux monts des Géants, qui séparent la Bohême de la Silesie, & son embouchure dans la mer d'Allemagne, à huit milles Germaniques, au-dessous de Hambourg. Poissonneux dès sa source, il a encore l'avantage de se trouver navigable au bout d'un cours de dix à douze milles: des barques de toute espèce le montent & le descendent au grand profit des divers pays qu'il arrose; ces pays sont la partie septentrionale de la Bohême, la Misnie, la Saxe proprement dite, la principauté d'Anhalt, le duché de Magdebourg, la vieille Marche de Brandebourg, les duchés de Lunebourg & de Mecklenbourg, Hambourg, Altena & Gluckstadt. Il se grossit de nombre de rivières, formées elles-mêmes par d'autres, & fait conséquemment pénétrer ses bienfaits loin au-delà de ses bords, fort en avant dans les terres: c'est ainsi que recevant la Moldau & l'Egra en Bohême, la Mulde à Dessau, la Saale à Barby, le Havel proche de Havelberg, l'Ilmenau à Winsen, & la Stor au-dessous de Gluckstat, il communique par la première avec Prague, par la seconde avec Egra, par la troisième avec l'intérieur de la Saxe, par la quatrième avec Halle & la Thuringe, par la cinquième avec tout l'électorat de Brandebourg, par la sixième avec l'intérieur du duché de Lunebourg, & par la septième avec le Holstein. La marée monte dans l'Elbe jusqu'à vingt-deux milles au-dessus de son embouchure, & tient, comme en suspens, le cours du fleuve, l'espace d'environ cinq heures. Les plus gros vaisseaux marchands parviennent avec leur charge complette jusqu'à un mille au-dessous de Hambourg, & là se mettant à l'ancre, ils s'allègent pour pouvoir naviguer jusqu'au port de la ville. Dans cet endroit, la largeur du fleuve est très-considérable, de petites îles s'y trouvent, aussi bien que des bancs de sable par multitude: & c'est de là jusqu'à la mer que le magistrat de Hambourg n'épargne ni soins ni argent pour donner de la sûreté à la navigation de l'Elbe. Les ponts les plus remarquables qui soient sur ce fleuve, sont ceux de Dresde, de Torgau, de Dessau, & de Magdebourg. (*R.*)

ELBE, île d'Italie, sur la côte de Toscane, vis-à-vis de Piombino. Elle a trois milles & un tiers de long. Cette île produit toutes sortes de métaux, même de l'or & de l'argent. Comme elle manque d'eau, on est obligé de transporter la mine de fer dans le territoire de Piombino, pour la fondre & la travailler. Il s'y trouve aussi des carrières de marbres, tant blanc que mêlé, & de brocatelle. Elle a du granit, des pierres d'aimant, & une grande quantité de calamine, tant blanche que noire. La pierre d'amiante, ou l'asbeste, se trouve aussi dans cette île. On peut en faire une espece de toile incombustible. Elle produit d'ailleurs différentes sortes de simples qui ne croissent point ailleurs. On y fait du sel. On y recueille du bled, du vin, de l'huile en petite quantité, & du lin. Les fruits n'y abondent point, mais ils sont d'excellente qualité. Quelques cantons seulement y recueillent assez de bled pour leur consommation. Le vinaigre qu'on y fait est très-recherché. Le territoire de Rio y manque de toute espèce de productions. Les bois y sont en général très-peu élevés. L'île n'est arrosée d'aucune rivière: elle ne manque cependant pas de sources d'eau de bonne qualité, qui produisent des ruisseaux qui ne sont jamais à sec, & qui servent aux moulins. Elle a aussi quelques sources d'eaux minérales. La chair des animaux y est d'un goût exquis, à cause des plantes aromatiques qui abondent dans l'île. Elle a du sanglier, du lièvre, des martres, des hérissons, des cailles, des perdrix, des canaris, des rossignols, quelques ortolans, &c. La mer y est d'ailleurs très-poissonneuse sur les côtes. On y pêche des nacres, dont quelques-unes contiennent des perles. Sur quelques parties de la côte, on pêche du thon. L'île d'Elbe en général appartient au prince de Piombino en souveraineté; mais le grand duc de Toscane y possède Porto-Ferrario, & le roi de Naples y tient Porto-Longone. (*R.*)

ELBEFELD. *Voyez* ELVERFELD.

ELBEUF, ville de Normandie, sur la rive gauche de la Seine, avec titre de duché-pairie. *Long.* 18, 38; *lat.* 49, 20. Elle a deux paroisses, plusieurs fabriques de tapisseries de Bergame & de points de Hongrie, & une manufacture renommée de draps de son nom, façon de Hollande & d'Angleterre, composée de trois cents métiers. Il s'y tient trois marchés par semaine, & chaque année une grosse foire. Elbeuf appartient à un prince de la maison de Lorraine. Il fut érigé en duché-pairie par Henri III en 1581, en faveur de Charles de Lorraine. L'établissement de sa manufacture remonte à l'année 1667. Cette ville est à 4 li. de Rouen, 2 de Pont-de-l'Arche, 8 de Conches, & 26 n. o. de Paris. (R.)

ELBING, ville du royaume de Prusse, capitale de

de l'Hockerland, au palatinat de Mariembourg, non loin de la mer Baltique. *Long.* 37, 40; *lat.* 54, 12.

Cette ville est assez belle, grande, & commerçante. Elle est fortifiée à l'antique, & située sur une rivière de son nom. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 1239. Elle est divisée en ville neuve & ville vieille, séparées par des murs & des fossés. Les maisons en sont hautes, & les rues étroites. Les Luthériens, les Calvinistes, les Catholiques, & les Mennonites, y ont l'exercice de leur religion, mais la dominante est la luthérienne. Elle est située dans un terrain fertile, à 12 li. s. e. de Dantzic, & 40 n. o. de Varsovie. (*R.*)

ELBINGERODE, petit bourg de Montagne, dans la principauté de Grubenhagen, sur la rivière de Bade, avec une maison de bailliage & cinq villages au-dessous de Wernigerode. La cour de Hanover s'y retira en 1635. C'est là que passe la poste de Prusse, qui va de Cassel à Halberstadt & où le maréchal de Belle-Isle fut arrêté en 1744. Il ne faut pas confondre ce bourg avec Elbengerode sur le Siber, près d'Osterode, dans le comté de Wernigerode, en Basse-Saxe. (*R.*)

ELBOURG, ville du duché de Gueldres, dans les Provinces-Unies. *Long.* 23, 20; *lat.* 54, 12. Elle a un port sur le Zuiderzée. Son enceinte est très-resserrée. Ses remparts plantés d'arbres, forment une promenade agréable. La pêche y est abondante, & l'on y prend une grande quantité de canards sauvages. Elle est à 4. li. o. d'Arnheim.

ELBOURS (mont), *voyez* CAUCASE.

ELCATIF, ville de l'Arabie Heureuse, sur la côte occidentale du golfe Persique, où elle a un bon port. *Long.* 70, 30; *lat.* 26. (*R.*)

ELCHE, ville du royaume de Valence, en Espagne, sur la rivière de Segre. On y recueille beaucoup d'huile, de vin, & de datles. Elle est à 4li. d'Alicante, & 2 & demie d'Orihuela. *Long.* 17, 25; *lat.* 38, 10. (R.)

ELDAGSEN, ou ELDAGSHAUSEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans l'électorat d'Hanovre, & dans la principauté de Calenberg. Elle est ancienne & faisoit jadis partie du comté de Hallermund: elle avoit des murs & des fossés; elle avoit jurisdiction criminelle & civile, & elle donnoit son nom à un certain district. Ces avantages sont à-peu-près tous perdus pour elle aujourd'hui: il ne lui reste que sa jurisdiction civile, un long procès avec le bailliage de Calenberg au sujet de la criminelle, & deux cents & quelques maisons. (R.)

ELEMEDIN, *V.* ELMEDIN.

ELÉPHANT (île de l'), île de l'Indoustan, sur la côte du Malabar, à trois lieues de l'île de Bombain. Elle a été ainsi nommée, d'une figure d'éléphant qu'on y voit taillée dans le roc, & grande comme nature. Il y a au même endroit un cheval de pierre, une pagode, avec une quarantaine de figures gigantesques, rangées symetriquement. Les païens de cette île en font l'objet de leur culte. (R.)

ELFELD, ou ELTVIL, petite ville de l'électorat de Mayence, en Allemagne, à 3 lieues de Mayence. C'est le chef-lieu du Rhingau. (R.)

ELGIN, bourg royal, dans l'Ecosse septentrionale, au comté de Murray, dont il est le chef-lieu. Il est sur la rivière de Losie, à l'embouchure de laquelle il a un port. C'étoit autrefois le siége d'un évêché; mais l'évêque habite proprement le château appellé *Spynie*, situé à un mille de là. Elgin, placé dans un terrain fertile, est à 95 l. n. d'Edimbourg, & 131 n. o. de Londres. *Long.* 14, 45; *lat.* 57, 45. (R.)

ELHAMMA, ville de la province de Tripoli propre, en Afrique. *Long.* 28, 26; *lat.* 34. (R.)

ELLENBACH, *V.* ALLENBACH.

ELLERENA *V.* ELERENA.

ELLINGEN, ou ŒLLINGEN, ville & château d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de l'ordre Teutonique, sur la rivière de Rezat. C'est le chef-lieu d'une commanderie considérable, où réside à l'ordinaire le bailli de Franconie. (R.)

ELLWANGEN, état souverain & petite ville d'Allemagne, au cercle de Suabe, sur les frontières du cercle de Franconie. Ce ne fut d'abord qu'un couvent de Bénédictins fondé en 764, érigé en abbaye quelque tems après, & depuis en prevôté séculière, en 1460. Dès le commencement du XVIe siècle les prevôts d'Ellwangen ont siégé parmi les princes de l'empire. Il prennent rang sur le banc des princes ecclésiastiques de l'empire, après l'abbé de Kempten: & ces deux princes alternent dans les diètes du cercle de Suabe. Le duc de Wirtemberg est protecteur de cette prévôté. La ville a un couvent de Capucins. Près de la ville, sur une montagne, est le château d'Ellwangen, résidence du prince. Ellwangen, située sur la rivière de Jaxt, est à 7 lieues sud-est de Hall, & 10 sud-ouest d'Anspach. *Long.* 28, 53; *lat.* 49, 2. (*R.*)

ELMEDIN, ville de la province d'Escure, en Afrique, au royaume de Maroc. Elle est dans un pays abondant en bleds, huiles, & bétail. (*R.*)

ELMENOW, *V.* IVMENOW.

ELMESHORN, beau bourg d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, & dans le comté de Barmstèpe: il appartient au roi de Danemarck. (*R.*)

ELMOHASCAR, ville de Barbarie, dans le royaume d'Alger, la troisième de la province de Beni-Araxid, ou Beni-Razid. (R.)

ELNBOGEN, ou LOKET, ville de Bohême, au cercle de même nom. Elle est sur l'Eger. *Long.* 30, 26; *lat.* 50, 20. Elle est située, ainsi que son château, sur un roc élevé & à pic, au milieu de montagnes de même nature. Elle est à 12 li. n. e. d'Egra, & 30 n. o. de Prague. (R.)

ELNE, ville du Roussillon, proche la Méditerranée. *Long.* 20, 40; *lat.* 42, 30.

C'est une ancienne ville de la Gaule Narbonnoise, que M. de Marca croit être l'*Illiberis*, où campa Annibal. Constantin la releva de ses ruines, y bâtit un château, & lui donna le nom de sa mère Helène. Constant s'étant enfui dans cette ville, y fut tué par la faction de Magnence. Les rois Goths lui procurèrent l'honneur d'un siége épiscopal. L'évêque d'Elne assista à deux conciles tenus à Narbonne en 589 & en 627. Jules II, en 1511, exempta Elne de la dépendance de Narbonne, & la soumit au saint-siége; mais le cardinal de Ferrare, archevêque de Narbonne, s'y opposa & obtint de Léon X, en 1517, une bulle qui cassoit celle de Jules II. L'évêché d'Elne fut transféré à Perpignan par Clément VIII. C'étoit une ville assez bien bâtie avant qu'elle ne fût ruinée par Philippe-le-Hardi en 1285, sous le règne de Louis XI en 1474, & en 1641 par le prince de Condé. Elle est à 2 li. de Perpignan, dans la plaine de Roussillon. Cette petite ville est la seconde en ordre entre celles de cette province. Elle est située sur une colline au pied de laquelle passe le Tech. Il s'y trouve un couvent de Capucins. (R.)

ELPHIN, ville du comté de Roscommon, en Irlande, autrefois épiscopale. *Long.* 19, 20; *lat.* 53, 26. (R.)

ELRICH, ville d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, & dans le comté de Hohnstein, sur la rivière de Zorge, au pied du Hartz: c'est la capitale de la seigneurie de Klettenberg, appartenante au roi de Prusse, & le siége d'une surintendance ecclésiastique: il y a des manufactures en divers genres. On trouve de l'albâtre aux environs de cette ville. (*R.*)

ELSE, rivière de Silésie, qui passe près de Jabluncka & de Teschen, & se jète dans l'Oder près d'Oderberg. (R.)

Else: selon quelques-uns est le *Castrum Aliso* que Drusus, général Romain, fit construire contre les Sicambres, au confluent de l'Alme & de la Lippe, mais dont il ne reste plus aucun vestige. Le village d'Else, ou Elsen, est dans l'evêché de Paderborn, près de Neuhaut. (R.)

ELSEN, *V.* Else.

ELSENBERG, petite ville & château d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, & dans la principauté d'Altenbourg. Elle appartient à la maison de Saxe-Gotha. (*R.*)

ELSENEUR. *V.* Helsingor.

ELSENOR, *V.* Helsingor.

ELSFLET, bourg considérable d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le comte d'Oldembourg. Il est sur le Weser, & il s'y paie un péage. (R.)

ELSGOW. *V.* Elsgaw, Algaugensis Pagus.

ELSTER, village & bailliage du cercle de Haute-Saxe, en Allemagne, situé au confluent de l'Elster & de l'Elbe, entre Torgaw & Wittemberg. *Long.* 31, 10; *lat.* 51, 28. (R.)

Elster, ou Elstra, petite ville de la Haute-Lusace, dans le cercle de Budissin, non loin de laquelle la rivière d'Elster prend sa source. (R.)

Elster Blanche (l'), rivière du cercle de Haute-Saxe, qui prend sa source dans le Vogtland de l'électorat de Saxe, traverse les seigneuries de Greits & de Gera, & le bailliage Zeitz. (R.)

Elster Noire (l'), rivière de Lusace, qui prend sa source près de la ville de Camentz, traverse l'électorat de Saxe, & verse dans l'Elbe près de Wittemberg, au-dessous de Grosdorf, & au-dessus d'Elster. (R).

ELSTERVALD. *V.* Elsterwerda.

Elsterwerda, petite ville avec un château, sur l'Elster Noire, relevant de la couronne de Bohême. Elle est du cercle de Misnie, & c'est un bien de l'electeur de Saxe depuis 1727. (R.)

ELSTRA. *V.* Elster.

ELTEMAN. *V.* Eltmann.

ELTEN, riche abbaye de femmes nobles, enclavée dans le comté de Zutphen, dépendant du duché de Clèves. Elle est située sur une montagne à peu de distance du Rhin dans l'Eltenberg. Cette abbaye, dont la fondation remonte à l'an 963 ou 968, & qui est dirigée par une abbesse, est sous la protection du duc de Clèves, & sous la sauvegarde de l'empire. (R.)

ELTERLEIN, petite ville médiate de l'empire, dans le marquisat de Misnie, au cercle de l'Erzgeburg. Elle a séance & suffrage à l'assemblée des états. (*R.*)

ELTMANN, ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché du Wurtzbourg, & sur le Mein. *Long.* 28, 21; *lat.* 49, 58. (*R.*)

ELTOR. *V.* Tor.

ELTVIL, *V.* Elfeld.

ELTZE. *V.* Elze.

ELVANGEN. *V.* Ellwangen.

ELVAS, ville & bonne forteresse de Portugal dans l'Alentejo. Elle est située sur une hauteur que domine un château, près de la rivière de Guadiana. Outre la cathédrale, elle a trois paroisses, une maison de charité, un hôpital & sept couvens. L'évêque a cinquante paroisses dans son diocèse. Cette ville est le chef-lieu de la Comarca. On y remarque une grande citerne, où l'eau est conduite l'espace d'un mille par un aqueduc qui, près de la ville, est formé de trois arches les unes au-dessus des autres. En 1659, les Espagnols y furent battus par les Portugais. Ses environs donnent de bon vin, & d'excellente huile. Son évêque est suffragant d'Evora. Elle est à 10 lieues n. e. d'Evora, 40 e. de Lisbonne, & 5 n. o. de Badajoz. *Long.* 12; *lat.* 38, 44. (*R.*)

ELVERFELD, ville d'Allemagne, bien bâtie & fort peuplée, au duché de Berg, dans la Westphalie, sur la Wipper. Les réformés y ont l'église principale. Elle a de bonnes fabriques de toiles & de siamoises. (*R.*)

ELUTHS (les); ces peuples sont originai-

rement des Mogols, qui vers la fin du dernier siècle se sont assujettis plusieurs pays à l'occident & au midi : mais les Russes les ont resserrés du côté du nord, & depuis dix ans les Chinois ont ravagé leur pays. On peut regarder leur état comme le reste de l'empire de Gengiskan dont leur prince descend ; aussi prend-il le nom de *Contaisch*, qui signifie *grand Kan*. On les appelle ordinairement *Calmoucks*, nom qui leur a été donné par les Russes qui les avoisinent au nord, & par les Usbecks qui sont leurs voisins à l'occident. Ils ont au midi l'Indostan & une partie de la Chine, à l'orient les Mongous & les Kalkas, dont ils sont séparés par le grand désert, & par une longue chaîne de montagnes nommée *Altaï*, qui fait partie du mont *Imaus* des anciens.

Les états du Contaisch ou grand Kan des Eluths s'étendent du nord-ouest au sud-est ; ils ont environ 600 lieues de long, sur 400 de large, & se divisent en trois parties. Ce sont l'ancien pays des Eluths, ou la Calmakie au nord; la petite Bukarie, qui faisoit ci-devant partie du Turquestan à l'ouest; les pays de Turfau & d'Hami ou Camul à l'orient, vers la Tartarie chinoise; sans compter le Tibet au midi. Il y a encore une partie du Turquestan de nos jours, qui dépend en quelque sorte de Eluths.

L'ancien pays des Eluths ou la Calmaquie, s'appeloit encore *Gété* au 15e siècle, du temps de Tamerlan ; & c'est le pays des anciens Massagètes. Il a d'assez belles plaines entre les montagnes. On y remarque deux lacs, entr'autres le lac Saissan au nord-est, près duquel demeure le Kutuktu ou pontife des Eluths, vicaire du grand Lama. La rivière d'Irtisch prend sa source aux environs, traverse le lac, puis coule au nord-ouest l'espace de plus de 60 lieues entre les Russes & les Eluths. L'autre lac est celui de Palkati : il est à l'occident, & reçoit entr'autres rivières l'Ili, qui naît vers la ville de Cialis. *V.* Torgauts (les), Bukarie (la petite), & Turfan. (*R.*)

ELY, ville du comté de Cambridge, en Angleterre, sur l'Ouse. *Long.* 17, 35; *lat.* 52, 20. Cette ville est située dans un terroir marécageux, & l'air en est mal sain. C'est le siège d'un évêché, & elle envoie des députés au parlement. Enveloppée de la rivière d'Ouse, elle en reçoit le nom d'*Ile d'Ely*. Elle est à 5 lieues n. de Cambridge. (*R.*)

ELZE, petite ville du cercle de Basse-Saxe, dans l'évêché de Hildesheim. Elle est sur la rivière de Saale, au-dessus de sa jonction avec la Leine, entre Hildesheim & Hameln. Charlemagne, qui y avoit établi sa cour impériale en 776, y fonda un évêché qui a été transféré à Hildesheim. (*R.*)

EMBDEN, ville du cercle de Westphalie en Allemagne, capitale du comté d'Ost-frise. Elle est située sur l'Ems. *Long.* 24, 38; *lat.* 53, 20. C'est une ville de commerce qui est grande, belle & fortifiée. Elle a un port, un bel hôtel-de-ville, près duquel les navires peuvent aborder par le moyen d'un canal, qui communique à l'Ems. La religion en est la réformée: mais il y a beaucoup de luthériens & de catholiques, des mennonites, & des juifs. En 1750, le roi de Prusse érigea en cette ville une compagnie des indes orientales : il leur accorda des privilèges, & déclara la ville port franc ; mais cette compagnie fut abolie en 1759, & remplacée par l'ancienne compagnie pour la pêche du hareng. Elle est proche de la mer, & du lac de Dollart, à dix lieues n. e. de Groningue, & 18 n. o. d'Oldembourg. En 1744, le roi de Prusse retira cette ville des mains des Hollandois, à qui elle avoit été engagée pour des sommes qu'ils lui avoient avancées. (*R.*)

EMBOLI, ville de Macédoine dans la Turquie Européenne ; elle est située sur la rivière de Stromona. *Long.* 41, 38; *lat.* 40, 55. Cette ville, déserte aujourd'hui, fut celèbre autrefois, parce qu'elle etoit une colonie des Athéniens. Elle a un archevêque Grec suffragant de Constantinople. Elle est à 16 lieues n. e. de Thessalonique, & 2 o. de Contesse. (R.)

EMBOUCHURE *d'une rivière* (l'). C'est l'endroit par où une rivière verse dans la mer ou dans une autre rivière. (R.)

EMBRUN, ou Ambrun, ville de France, en Dauphiné, considérable, & forte, bâtie sur un roc escarpé, proche de la rive droite de la Durance. C'est le siège d'un archevêché, d'un bailliage, d'un gouvernement particulier. Elle a cinq paroisses, un collège, un couvent de Cordeliers, un de Capucins, un de Filles de la Visitation, & douze mille ames ou environ. Le palais archiépiscopal est un très-bel édifice, qui est dans la partie haute de la ville. Cette ville est très-ancienne, & du tems des Romains, elle avoit obtenu le droit d'entrer dans les charges de l'empire. Galba l'agrégea aux villes alliées, & sous Constantin elle étoit déjà le siege d'un évêché. Les archevêques jouissoient ci-devant de très-beaux privilèges. Ils avoient le titre de chambellans de l'empire, & le droit de battre monnoie. Mais depuis l'extinction des dauphins, ils ont tout perdu. Il ne leur reste plus que le vain titre de princes d'Embrun qu'ils prennent encore, & une partie de la seigneurie & du domaine de la ville, ensorte que leurs juges & ceux du roi alternent dans le bailliage. Leur diocèse comprend deux cent seize paroisses ou annexes. Leurs suffragans sont les sièges de Digne, Grasse, Vence, Glandèves, Sénès, & Nice, celui-ci en Piémont. Les revenus de l'archevêché d'Embrun sont de 36000 livres, & sa taxe en cour de Rome est de 2400 florins. Il s'est tenu à Embrun plusieurs conciles, en 588, 1159, 1248, 1290; 1583, 1610, & 1727. Le duc de Savoie la prit en 1692. Elle est à 7 lieues e. de Gap, 22 s. o. de Grenoble, 14 n. e. de Digne, 18 n. de Sénès, & 146 s. e. de Paris. *Long.* 24, 9; *lat.* 44, 34. (R.)

EMBS. *V.* Ems.

EMBRICH, *V.* Emmerick.

EMDEN, *V.* Embden.

EMERAN (Saint-), *V.* Emmeran.

EMESE, ou HEMS, ville de la Syrie, en Asie; elle est maintenant dans le gouvernement du bacha de Damas. Il y a encore aujourd'hui des ruines qui annoncent une ville anciennement opulente. Dom Calmet la prend pour l'ancienne Emath de l'écriture, qui se nomme encore Hamah, & qui est à 10 lieues n. d'Emese. (R.)

EMJETEN, *V.* EMJED.

EMME, *V.* EMMEN.

EMMELEY, petite ville du comté de Tiperari, en Irlande. Elle a un évêché suffragant de Cashel. (R.)

EMMEN, deux rivières, ou plutôt deux torrens très-considérables en Suisse.

La grande *Emmen* sort de l'Entlibuch, canton de Lucerne, entre les montagnes de Rotorn, Schlatten & Nessetstock, & se jète dans l'Aar à Biberisch, dans le canton de Soleure. Cette rivière est très-remarquable, par la singularité de sa course & par les objets qui se rencontrent dans son lit. Elle charie de l'or, sur tout dès que le Goldbach s'y jète; & on a beaucoup de monnoies frappées de l'or qu'on a trouvé dans ses eaux. On y trouve aussi des morceaux de marbre & de jaspe de la plus grande beauté, sur tout l'espèce de marbre nommé *verdello*, ou *verd antique*. On y trouve aussi le variolite, espèce de marbre verd, & des dendrites de la plus grande finesse. Ce torrent fait souvent des ravages affreux. *V.* le *Diction. univers. des fossiles.*

La petite Emmen, ou la Wald-Emmen, n'arrose que le canton de Lucerne; elle sort d'un petit lac sur une montagne du canton d'Unterwalden, & reçoit dans celui de Lucerne plusieurs autres ruisseaux, sur tout la Weiss-Emmen, près des ruines du château de Stollberg; elle se perd dans le Russ. Elle est très-poissonneuse, ce que la grande Emmen n'est pas; & elle charie pareillement de l'or, duquel, ainsi que de celui qui se tire du torrent qui coule à Luthern, le canton de Lucerne fait frapper tous les ans quelques medailles. (R.)

EMMEMDINGEN, petite ville d'Allemagne, sur la rivière d'Enz, dans le cercle de Suabe, & dans le marquisat de Hocberg, renfermé dans la souveraineté de Bade. Elle a un fauxbourg très-bien bâti. C'est le siége d'un grand bailliage, d'une maîtrise des eaux & forêts, d'une surintendance ecclésiastique, & d'un bureau de finances. Cette ville est à 4 lieues de Fribourg en Brisgaw. Elle est connue par le bon vin que produit son territoire, & par les conférences ou colloques polémiques que les catholiques tinrent dans ses murs avec les luthériens, l'an 1490, mais qui ne produisirent aucun fruit. (R.)

EMMENTHAL, province du canton de Berne, sur les frontières de celui de Lucerne. Elle prend son nom de l'Emme qui la parcourt. Elle est partagée en quatre bailliages, & s'étend jusqu'aux portes de la ville de Berthoud. Tout aride que soit le pays, cet amas de vallons, il est cependant très-peuplé. Le bétail, le laitage, les vergers, les chevaux, les toiles qu'on y fabrique, forment des branches de commerce très-considerables pour ce pays. Aussi le paysan y est-il généralement dans un état d'aisance peu commun. On trouve frequemment des paysans qui ont 40000 liv. de bien, & il y en a qui ont jusqu'à 500000 liv. (R.)

EMMERAN. (Saint-), célèbre abbaye de Bénédictins, érigée en principauté souveraine, & située dans la ville de Ratisbonne. Le titre de l'abbé est N.... *par la grace de Dieu, prince du saint empire Romain, abbé de saint Emmeran, abbaye exemte & immédiate de l'empire à Ratisbonne.* Il a voix & séance aux diètes de l'empire, & aux assemblées circulaires de Bavière. Il relève immediatement du saint-siége. Les religieux prétendent avoir dans leur église le corps entier de saint Denis l'Aréopagite, qu'on montre à l'abbaye de saint Denis en France, dont on fait voir la tête à la cathédrale de Bamberg, & dans l'église de saint Vit au château de Prague; une main enfin dans la chapelle du château de Munich. Les ducs de Bavière sont protecteurs de l'abbaye. (R.)

EMMERICK, belle, forte, & riche ville de Westphalie, au duché de Clèves, située dans une plaine fertile au bord du Rhin. Elle a deux églises, deux couvens d'hommes, un de femmes, outre une église de réformés Allemands & Hollandois, une autre de François, une de Luthériens, & une de Mennonites Hollandois. Cette ville a voix & séance aux assemblées provinciales. Les François la prirent en 1672, & la remirent peu de tems après à l'électeur de Brandebourg, auquel elle est demeurée. Cette ville est à 3 lieues e. de Clèves, 8 s. e. de Nimègue, entre Clèves & le fort de Skenk. *Long.* 23, 56; *lat.* 51, 59. (R.)

EMOUI, port de la Chine, situé dans la province de Fokien; il s'y fait un grand commerce, & l'empereur y tient une forte garnison. *Long.* 136, 40; *lat.* 24, 30. (R.)

EMPOLI, ville de la Toscane, située sur l'Arno. *Long.* 28, 40; *lat.* 43, 42. Cette ville est petite, mais bien peuplée. Elle est au milieu d'une plaine vaste, salubre, & très-fertile, que couronnent des côteaux charmans, & d'un bon produit. La façade de son dôme ou principale église, est en marbre blanc de Carrare, & autres marbres précieux. Empoli & son district faisoit partie des etats des comtes Alberti, dont la puissance affoiblie par degrés, fut absorbée par la république de Florence, envers laquelle le premier pas avoit été de se rendre tributaires. L'acquisition d'Empoli par les Florentins leur firent passer les dernières dépouilles de cette maison; ils augmentèrent ensuite l'enceinte de la ville, & la fortifièrent. Elle a un évêché suffragant de Florence. Cette ville est à 7 lieues s. o. de Florence, & 11 e. de Pise. Près de-là & au sud-est, est le bourg d'Empoli-Vecchio. (R.)

EMS, ou EMBS, fleuve d'Allemagne, dont le cours entier est renfermé dans la Westphalie. Il a

fa fource dans l'évêché de Paderborn, non loin du comté de Lippe. Il reçoit la Lida ou la Soefte près de Léer, & fe jète dans la mer d'Allemagne, par le golfe de Dollart. Ce fleuve eft très-large à fon embouchure, où il fe divife en deux bras qui forment l'Ems oriental, & l'Ems occidental, qui laiffent entre eux l'île de Borkum. Le flux & reflux de la mer s'y fait fentir jufqu'à une hauteur de trois grands milles d'Allemagne, & fes eaux font falées prefque dans la même etendue. (R.)

Ems, ou Embs (pays d'), en allemand Emsland, petit pays du cercle de Weftphalie, fitué le long de la rivière d'Ems, dans l'évêché de Munfter. Afanhus en eft la capitale. (R.)

Ems, ou Embs, petite ville d'Allemagne, en Suabe, dans le comté de Hoenembs, fituée le long du Rhin, dans le Rhithal. Elle eft au-deffus du nouveau Hoenembs. Elle a un château feigneurial, avec de beaux jardins, & un bain fulfureux dans fon voifinage. Les habitans en étoient autrefois fujets libres & immédiats de l'empire. (R.)

Ems, ou Embs, bourg de la Heffe fur la Lœhn, où il y a cinq bains, dont deux, avec la fontaine, appartiennent au Landgrave de Heffe-Darmftadt, & les trois autres à la maifon de Naffaw-Dietz. Ils y ont chacun un château. (R.)

ENCHUYSE, Enchuysen, & Enkhuizen, ville belle & confidérable des Provinces Unies, dans le Comté de Hollande. Elle occupe le troifième rang entre les villes de la Nort-Hollande, Hollande feptentrionale ou WeftFrife, dont elle eft la plus grande ville. En 1732 le nombre de fes maifons étoit de 2600. Sa fituation fur le Zuyder-Zée eft également agréable & commode; elle y a un port qui rentre même dans la ville. Un rempart flanqué de fept baftions forme fa défenfe, du côté du nord & du couchant. Il s'y trouve trois églifes Reformées, une Luthérienne, deux Mennonites & trois Catholiques. Le collége de l'amirauté & celui de la monnoie n'y fiégent que de deux années l'une. Elle partage cette prérogative avec la ville de Hoorn. Enckhuyfen a un hôtel de la compagnie des Indes orientales, un autre des Indes occidentales, & un magafin général de la province, avec une belle fonderie de canons. On y fait du fel avec l'eau de la mer feptentrionale qu'on y tranfporte fur des vaiffeaux. Il fort de fes chantiers annuellement quatre-vingt bâtimens ou environ pour la pêche du hareng: il s'y en conftruifoit autrefois jufqu'à 500, & cette ville eft moins floriffante & moins peuplée qu'elle ne le fut, parce que fon port fe remplit de fable. Elle eft à 3 li. n. e. de Hoorn, & 10 n. o. d'Amfterdam. (R.)

ENDE, *V.* Flores.

ENDING, ville de Suabe, dans le Brifgaw Autrichien. Elle eft fituée dans une plaine des plus fertiles, & elle a des marchés de bled confidérables. Autrefois elle étoit libre & impériale. (R.)

ENECOPIA. *V.* Enkioping.

ÉNEMIE, (Sainte-) petite ville du Gevaudan, en France, au diocèfe de Mende. (R.)

ENGADDI, *V.* Asason-Thamar.

ENGADINE, contrée des Grifons, dans la ligue Cadée, qui s'étend le long de l'Inn, feize lieues durant. Cette vallée abonde en pâturages & donne des bleds, fur tout dans la partie inférieure. Les maifons, les chemins, le ponts, les villages font très-beaux, & on ne s'attend pas à en trouver de pareils dans un pays auffi fauvage. Les habitans en fuivent la religion Réformée. Le pays a beaucoup de chamois. L'Engadine fe divife en haute & baffe relativement au cours de l'Inn. Les habitans s'en font rachetés des droits qu'avoient fur eux l'évêque de Coire dans la haute Engadine, & la maifon d'Autriche dans la baffe. Il s'y trouve beaucoup d'eaux minérales & des eaux falées. Le langage eft différent dans les deux parties de l'Engadine. (R.)

ENGELBERG, abbaye fouveraine de l'ordre de Saint-Benoit, fituée en Suiffe, entre les cantons d'Underwald, d'Uri & de Berne. (R.)

ENGELHOLM, ville de Suède, dans la Gothie, à deux milles de Helfingborg. (R.)

ENGELSBERG, ou Engelbourg, bourg & château de Silefie, dans la principauté de Troppau; & en particulier dans la feigneurie de Freudenthal, qui appartient à l'ordre Teutonique. (R)

ENGEN, petite ville de Suabe, au comté de Furftemberg. (R.)

ENGER, Agaria, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Weftphalie, & dans le comté de Ravensberg, qui appartient au roi de Pruffe. Elle eft fort ancienne, & la tradition porte que Wittiking le grand y faifoit fa réfidence ordinaire. L'on prétend auffi favoir que Mathilde, douairière de Henri l'Oifeleur, en aimoit le féjour. Ce qu'il y a de vrai, c'eft que dans fon églife paroiffiale, fe voit un monument élevé par l'empereur Charles IV, l'an 1377, à la mémoire de Wittikind, dont les offemens d'ailleurs font dépofés dans l'églife de Saint-Jean d'Herford, & que faifant partie, dans le XIIe fiècle, des dépouilles de Henri le Lion, mis au ban de l'empire, elle a paffé dès-lors en diverfes mains qui l'ont affez maltraitée, n'ayant plus aujourd'hui le château, les murs & les foffés qu'elle avoit autrefois. Elle eft cependant encore le chef-lieu d'un affez grand bailliage. (R.)

ENGERN, *V.* Enger.

ENGHIEN, ou Anguien, petite ville du Hainaut Autrichien, poffédée à titre de duché par les ducs d'Aremberg & d'Arfchot, qui y ont un château, avec un parc qui a donné à Louis XIV la première idée des Jardins exécutés enfuite à Verfailles d'une manière plus magnifique & plus grande. C'eft le fiége d'un bailliage; on y fabrique des tapifferies. Plufieurs princes de la maifon de Bourbon ont porté le nom de cette ville. Depuis que Henri IV eut vendu Enghien à la maifon d'Aremberg, le nom d'Enghien a été donné fucceffivement

à Nogent le Rotrou, à Issoudun, à Montmorenci auquel on tâche de le faire rester; & la seigneurie de Montmorenci se nomme à présent, dans les actes, duché d'Enghien. Elle est à 6 lieues s. o. de Bruxelles, & 6 n. de Mons. *Long.* 21, 40; *lat.* 50, 40. (*R.*)

ENGIA, ville de Grèce, située dans une île de même nom, qui a cinq lieues de long sur trois lieues de large. Elle est à 10 lieues s. e. d'Athènes; elle fut autrefois habitée par les Mirmidons. Elle a 800 maisons, un château & des antiquités. Elle est dans le golfe d'Angia. *Long.* 41, 44; *lat.* 37, 45. (*R.*)

ENISKILLING, petite ville de la province d'Ulster en Irlande, appartenant au comte de Fermanagh. Elle est située sur une île entre deux lacs, & protégée par deux forts. Elle envoie deux députés au parlement. On la trouve à 15 lieues o. d'Armagh. *Long.* 9, 55; *lat.* 54, 18. (*R.*)

ENKIOPING, ou ENECOPIA, ville du royaume de Suède, dans l'Upland, & dans la capitainerie d'Upsal, dans un terrain fertile. Elle est fort ancienne, ayant été sous le paganisme, le siége ordinaire des rois vassaux de Fierhundra. Divers désastres, tels qu'incendies, invasions d'ennemis, lui ont fait perdre beaucoup du lustre qu'elle peut avoir eu. Elle étoit encore ornée, sous la papauté, de nombre d'églises, dont elle n'étale plus aujourd'hui que les ruines. Sa place à la diete est la quarante-cinquième dans l'ordre des villes. *Long.* 34, 5; *lat.* 59, 50. (*R.*)

ENO, ENOS, ÆNOS, ville de la Romanie, dans la Turquie Européenne, avec un archevêque Grec suffragant de Constantinople, dont elle est à 50 li. vers l'ouest. Elle est située proche du golfe de son nom. *Long.* 43, 50; *lat.* 40, 49. (*R.*)

ENS, ville de la haute Autriche, en Allemagne. Elle est située dans le pays & sur la rivière d'Ens, près l'endroit où ce fleuve se jète dans le Danube. Cette ville est placée sur une hauteur; elle est bien bâtie, & fortifiée. Il y a un couvent de frères Mineurs, un beau château, & un arsenal. Elle a titre de principauté. Cette ville est à 5 lieues s. e. de Lints, & 36 o. de Vienne. *Longit.* 32, 22; *latit.* 48, 12. (*R.*)

ENSELBERG, *V.* INSELBERG.

ENSHEIM. *V.* ENSISHEIM.

ENSISHEIM, ville de la haute Alsace; elle se nomme encore, par corruption, *Ensheim* & *Enzen*. Elle est située au milieu d'une belle plaine, sur le canal de Quatelbach que l'Ill remplit de ses eaux. Ç'a été la résidence du conseil souverain d'Alsace, depuis 1657 jusqu'à 1674. La ville est de grandeur médiocre, mais assez jolie, peu peuplée néanmoins. Elle a une maîtrise des eaux & forêts, un bailliage héréditaire dans une famille à qui il fut donné sur ce pied par le roi en 1735; une église paroissiale dans laquelle on voit suspendue une pierre appelée Donnerstein, du poids de 280 livres, qu'on prétend être tombée du ciel; un couvent de Capucins, un de religieuses Franciscaines. Les Jésuites y avoient un collége dont les revenus ont été appliqués à celui de Colmar. Cette ville est à 4 lieues de Mulhausen, 4 s. o. de Brisach, 18 s. o. de Strasbourg, & 99 s. e. de Paris. *Long.* 35, 1', 55"; *lat.* 47, 51, 2". (*R.*)

ENSKIRKEN, ou ENSKIRCHEN, petite ville de Westphalie, au duché de Juliers, à 4 lieues n. o. de Juliers. *Long.* 24, 56; *lat.* 50, 58. (*R.*)

ENSTHAL, quartier du duché de Stirie, dans le cercle d'Autriche, en Allemagne. C'est un des plus montueux de la contrée, cependant on y trouve les villes de Bruk sur la Muehr, & de Rotenman, avec treize bourgs tenant marché, une abbaye & trois couvens. (*R.*)

ENTRAIGUES, petite ville de France, dans le Rouergue, avec titre de comté. C'est l'entrepôt des vins du Querci pour le haut Rouergue, & l'Auvergne. Elle est située à l'endroit où la Truyere se jète dans le Lot. (*R.*)

ENTRAINS. *V.* ANTRAIN.

ENTRE-DUERO-E-MINHO, ou ENTRE-DOURO-ET-MINHO. C'est la province la plus septentrionale du royaume de Portugal. Elle tire son nom de sa situation entre le Douro & le Minho, dont le premier la sépare de la province de Beira, & le second de la Galice. Son étendue du nord au sud est de 18 milles portugais, & du levant au couchant, de 12. C'est un pays fertile, & que ses deux fleuves qui se déchargent dans la mer, ses excellens ports, sur tout ceux de Porto & de Viana, enrichissent par le commerce. Eu égard à son étendue, c'est la province la plus peuplée du royaume. Elle est partagée en six jurisdictions. Brague en est la capitale. (*R.*)

ENTREVAUX, ville de Provence, située sur le Var. Elle est fortifiée, & c'est la résidence de l'évêque de Glandeves. *Long.* 24, 46; *lat.* 44, 1. (*R.*)

ENTSHEIM, lieu d'Alsace près de Strasbourg, où M. de Turenne defit le duc de Lorraine en 1674. (R.)

ENVERMEU, bourg de Normandie, au pays de Caux, avec un college & un prieuré, sur la rivière d'Eaune, à l'est & à deux lieues d'Arques. (*R.*)

ENY (Saint-), bourg de France, en Normandie, dans la généralité de Caen, élection de Carentant. (*R.*)

ENYED, ou ENVETEN, ville de Hongrie, dans la Transylvanie, au district de Weissembourg, près du Marosch. Elle a dans son enceinte un château entouré de fossés. Elle est peuplée de réformés entr'autres qui jouissent d'un collége pour l'éducation de la jeunesse. L'on trouve fréquemment dans ses environs des médailles romaines. (*R.*)

ENZ (l'), rivière du duché de Wirtemberg, dans le cercle de Souabe, en Allemagne. Elle naît au pied des montagnes de la Forêt Noire, reçoit le Nagold, & tombe dans le Necker: son cours est navigable jusqu'assez près de sa source. (*R.*)

ENZEN, *V.* Eesisheim.

ENZERSDORF, ou Staltl-Enzersdorf, petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, dans le quartier inférieur du Manhartsbourg, au bord du Danube : elle a un château d'une certaine importance, & elle appartient aux évêques de Freysingue. (*R.*)

EO (l'), petite rivière d'Espagne en Galice. (*R.*)

EPAGNE, bourg de France, en Normandie, dans le Lieuvin.

EPARGNE, bourg de France, dans la généralité de la Rochelle, élection de Saintes.

EPERIES, ville de la Haute-Hongrie, située sur la Tarza : c'est la capitale du comté de Saros; elle est ceinte de fossés & de murailles flanquées de tours. C'est le siége d'un tribunal suprême du cercle, en-deçà de la Theiss. Elle a un college & deux couvens. Cette ville se nomme aussi Eperjesch. Il s'y tient des foires assez considerables, & elle a des mines de sel. Elle est à 8 lieues n. de Cassovie, 58 n. e. de Presbourg. *Long.* 38, 36 ; *lat.* 48, 50. (*R.*)

EPERJESCH. *V.* Eperies.

EPERNAY. *V.* Espernay.

EPHESE, aujourd'hui Aiasaloux, ancienne & célebre ville de la Turquie Asiatique, dans la Natolie. Fameuse autrefois, elle est maintenant reduite à un misérable village. On n'y voit que les ruines & les tristes restes de son ancienne splendeur. Son temple de Diane étoit une des sept merveilles du monde. Elle est près du golfe de son nom. *Long.* 45, 8 ; *lat.* 37, 58. (*R.*)

EPINAL. *V.* Espinal.

EPIRE. Le nom d'Epire se prend en deux sens par les écrivains grecs; ils s'en servent quelquefois pour exprimer en général ce que nous appellons *continent*, & quelquefois pour désigner plus particulièrement un pays d'Europe, qui étoit situé entre la Thessalie & la mer Adriatique, & qui fait partie de l'Albanie moderne.

Son voisinage avec la Grèce a fur tout contribué à le rendre fameux dans l'ancienne histoire ; & quoiqu'il fût d'une très-petite étendue, cependant Strabon y compte jusqu'au nombre de quatorze nations Epirotes : tels furent les Chaoniens, les Thesprotes, les Molosses, les Ethiciens, les Athamanes, les Perrhebes, les Ambraciens, &c. Mais nous ne nous engagerons point dans ce détail; nous ne rechercherons pas non plus les raisons qui ont porté les poetes à placer leur enfer dans cette partie de la Grèce ; encore moins parlerons-nous du combat d'Hercule & de Geryon, qui rendit ce pays célebre : tout cela n'est point du ressort de cet ouvrage. Mais nous devons dire que l'Epire qui étoit d'abord un royaume libre, fut enfin sous le pouvoir des Romains. On fait que Paul Emile ayant vaincu Persée, dernier roi de Macédoine, ruina soixante-dix villes des Epirotes qui avoient pris le parti de ce prince, y fit un butin immense, & emmena 150 mille esclaves.

Les empereurs de Grèce établirent des despotes en Epire, qui possédèrent ce pays jusqu'au règne d'Amurat II. Ce conquérant le réunit aux vastes états de la porte ottomane. Ainsi les Epirotes libres dans leur origine, riches, braves, & guerriers, sont à présent serfs, lâches, misérables : épars dans les campagnes ruinées, ils s'occupent à cultiver la terre, ou à garder les bestiaux dans de gras pâturages, qui nous rappellent ceux qu'avoient les bœufs de Geryon, dont les historiens nous ont tant parlé ; mais c'est la seule chose des états du fils d'Achille qui subsiste encore la même.

L'Epire ou basse Albanie, fut célébre par son roi Pirrhus, l'un des plus terribles adversaires des Romains. La capitale en est Delvino. C'est de l'Epire que les premiers abricots ont passé en Italie. De-là ils ont été nommés *mala epirotica*. Les Epirotes deviennent des soldats courageux & intrépides. (*R.*)

EPPE, bourg du gouvernement de l'Ile de France, à deux lieues de Laon, dans une belle plaine, avec un ancien château fort, dont les murs ont dix pieds d'épaisseur ; & qui a soutenu différentes attaques lors des guerres de Flandre. Ce château est situé sur une petite montagne ; il est flanqué de trois tours, & on y voit un beau donjon qui commande le bourg.

Ce lieu est pavé ; il a titre de baronnie, de laquelle relévent plusieurs terres voisines, & qui est possédé par l'ancienne maison de Proisy, originaire de la terre de ce nom, près de Guise, dans la Thiérache. (*R.*)

EPPINGEN, petite ville du Palatinat du Rhin; en Allemagne, sur l'Elsens, avec un château & une belle église. Elle est à 7 lieues n. e. de Philisbourg, & 6 n. o. d'Hailbron. *Long.* 27 : 34 ; *lat.* 49, 12. (*R.*)

EPSTEIN, petite ville du cercle du haut Rhin, dans la Véteravie, avec un château. C'est le chef-lieu d'une mairie de même nom. La moitié de la ville & du château appartient au Landgrave de Hesse-Darmstadt, l'autre moitié en est à l'électeur de Mayence. Les villages qui en dépendent appartiennent au Landgrave de Hesse-Darmstadt. La maison des comtes d'Epstein s'éteignit en 1497. On pêche à Epstein de bonnes truites, de belles écrevisses, & le pays d'alentour a de bonnes mines de fer. (*R.*)

ÉQUATEUR, *ligne équinoxiale*, ou simplement *la ligne*. C'est une ligne ou cercle qui divise le monde & la terre en deux parties égales, l'une septentrionale où se trouve le pole Arctique, l'autre méridionale où se trouve le pole opposé. On appelle ce cercle Équateur, parce que lorsque le soleil y répond, nous avons les jours égaux aux nuits, ainsi que tous les peuples qui vivent entre les deux cercles polaires, dans la zone torride, & les deux zones tempérées. L'Équateur a tous ses points à égale distance des deux poles. (*R.*)

ERBACH, *V.* Erpach.

ERCKELENS. *Voyez* ERKELENS,

ERDING, ou AERDING, petite ville d'Allemagne, dans la Bavière inférieure, & dans la préfecture de Landshut, sur la petite riviere de Sempt. C'est le siége d'une jurisdiction qui s'étend sur quelques bourgs, châteaux & seigneuries qui l'environnent. Son terroir produit les plus beaux grains de la Bavière. Elle fut saccagée par les Suédois à deux reprises, en 1648. (*R.*)

ERDOD, ou ERDOED, ou ERDŒD. petite ville de la haute Hongrie, dans le comté de Sathmar. Elle avoit un château fortifié qui fut démoli durant la guerre pour la Transylvanie. Il y a un château de même nom dans l'Esclavonie, dans le comté de Werœsche, & sur le Danube. (*R.*)

ERECKLI, ou BENDEREKLI, petite ville de la Turquie, Asiatique, avec un château & un port sur la mer Noire, à 6 lieues e. de Constantinople. Elle est bâtie sur les ruines de la fameuse ville d'Héraclée du Pont. (R.)

EREGRI, *voyez* HERACLÉE.

EREKLI, gros bourg de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, à 35 lieues d'Icone ou Cogni. (R.)

ERFORT, ou ERFURT, ville d'Allemagne, située sur la Gera. *Long.* 28, 55; *lat.* 51, 4.

Cette ville, enclavée dans le cercle de haute Saxe, fait partie de celui du bas Rhin, &. elle est du domaine de l'électeur de Mayence. Elle est grande, mais mal peuplée. C'est néanmoins la résidence de bien de nobles qui y jouissent de plusieurs prérogatives. Outre les fortifications qui l'environnent, elle est défendue par deux citadelles. L'église de Notre-Dame aux degrés a une cloche du poids de 30250 livres. Outre ses deux chapitres Erford a un collége, un riche couvent de Bénédictins dont l'abbé est mitré, & sept autres monastères, quatre paroisses catholiques, neuf églises luthériennes, une académie des sciences utiles, plusieurs bibliothéques, & une université, fondée en 1392. Les luthériens y partagent les chaires avec les catholiques. Cette ville est située en Thuringe & passe pour en être la capitale. Le territoire d'Erfort manque de bois, il est d'ailleurs assez généralement fertile, & il s'étend à dix bailliages formes de 73 villages, un bourg & une petite ville, qui appartiennent aussi à l'électeur de Mayence, qui possède cet état depuis 1664. Erfort est à 12 lieues f. o. de Mulhausen, 8 f. o. de Weimar, & 20 n. e. de Cobourg. (R.)

ERGUEL, pays assez considérable, faisant partie de l'évêché de Bâle. Il a neuf lieues de longueur, & quatre dans sa plus grande largeur. Il est entrecoupé de montagnes & de vallées, entre lesquelles celle de Saint-Imier, est la plus considérable. Ce pays est fertile, sur tout en pâturages & en toutes sortes de fruits, & il s'y fait un commerce considérable en chevaux & en bétail. L'air en est sain, quoique sujet aux brouillards. On y trouve du petroleum, ou huile de petrole, & des mineréux. La rivière de Suffy donne d'excellent poisson, sur tout de petites truites très-délicates. Les habitans en font d'une belle taille, forts, laborieux, & pleins de probité. Leur nourriture est simple. Leur bétail la leur donne pour la plus grande partie. Ils ont plusieurs fabriques, celle de d'orlogerie en est la principale. En général on y parle un françois corrompu; en quelques endroits c'est l'allemand. L'évêque de Bâle a la souveraineté sur ce pays. Cependant la ville de Bienn y a le droit de bannière, ou droit des armes. La religion Réformée est la seule qu'on y exerce. Le pays est gouverné par un bailli établi par l'évêque; il a sa résidence à Courtlari. Il est tenu de juger d'après les coutumes & les franchises de l'Erguel. Il s'y trouve des eaux minérales qui ont été affoiblies par le tremblement de terre de 1755. C'est à Souviliers. Au même endroit est une caverne remplie de *lac lunæ*. Il y a des eaux minérales à Saint-Imier, & les montagnes y offrent une grande variété de pétrifications. C'est près de Souvilliers que se voient les restes du château d'Erguel ou Arguel qui a donné le nom au pays. (R.)

ERICHSBOURG, château fortifié de l'électorat d'Hanovre, dans le quartier de Gottingen. C'est le chef-lieu d'un bailliage. (R.)

ERIE, grand lac du Canada, d'environ 300 li. de circuit. *Long.* 40--299, 12; *lat.* 40, 18--42, 20. (*R.*)

ERISSO, ville de Macédonie, dans la Turquie Européenne, avec un port & un évêché suffragant de Salonique. (*R.*)

ERIVAN, autrement CHIRVAN, grande ville d'Asie, dans la Perse, sur la rivière de Zengui, depuis que Cha-Sefi, roi de Perse, l'enleva aux Turcs, en 1635. M. Chardin a mieux connu Erivan, qu'aucun de nos voyageurs, suivant la remarque de M. Tournefort. Sa *long.* est 63, 16; *lat.* 40, 20. Elle est bâtie sur une colline, & remplie de jardins & de vignes, qui produisent de très-bon vin. Le kan ou gouverneur y vient seulement quelquefois se rafraichir au fort des chaleurs, dans des chambres qui sont construites sous le pont de Zengui. Son gouvernement lui vaut 20000 tomans & passe pour un si beau poste, que les habitans du pays ne connoissent rien au-dessus. C'est, sans doute, par cette raison qu'une femme d'Erivan, qui avoit obtenu une grace du roi de Perse, lui souhaita mille fois, dans les bénédictions qu'elle lui donna, que le ciel le fit gouverneur d'Erivan. Cette ville, située près d'un lac de son nom, est à 42 lieues n. o. d'Astabat, 80 e. d'Erzerum, & non loin de l'Araxe. Erivan est capitale de l'Arménie Persienne, qu'on nomme encore *Turcomanie* orientale, ou *Iran*. Elle a un archevêque Arménien. A deux lieues de cette ville est un monastère où réside le patriarche des Arméniens de Perse. (*R.*)

ERIZAU, ville du canton d'Apenzel, riche par ses fabriques. *V.* HERIZAU.

ERKELENS,

ERKLENS, ou ERCKELENS, petite ville enclavée, avec son territoire, dans le duché de Juliers. Elle fut séparée, en 17 9, en vertu d'une transaction, du quartier de Ruremonde, dont elle faisoit partie, pour être cédée à l'électeur Palatin, duc de Juliers. Cependant elle n'a point été incorporée au duché de Juliers. Elle n'a même aucune liaison avec l'empire d'Allemagne. L'électeur Palatin en est seigneur suzerain. Elle est située à une lieue de la Roer, entre Ruremonde & Juliers. Les François en démolirent les fortifications en 1674. *Long.* 24, 8; *lat.* 51, 6. (*R.*)

ERLACH, ou CERLIER, grosse bourgade de Suisse, au canton de Berne, située à l'extrémité méridionale du lac de Bienn. Elle étoit, avec son bailliage, du domaine des comtes de Neuchâtel. Ceux-ci, dans la guerre de Bourgogne, ayant pris le parti du duc, les Bernois la leur enlevèrent en 1475, & acquirent par la suite la part de la maison d'Orange. Erlach jouit de fort beaux privilèges qui leur furent conservés par les Bernois. Le territoire de ce bourg, ou petite ville, produit beaucoup de vin, mais de médiocre qualité. Il y a un château de ce nom dans la Basse-Autriche, & un autre en Franconie. (R.)

ERLANG, ville, du cercle de Franconie, en Allemagne, située non loin de la Rednitz. Elle appartient aujourd'hui, avec son bailliage, au margrave d'Ohuspach. Elle est composée de deux villes, Alt-Erlang, Neu-Erlang, ou Christian-Erlang. Alt-Erlang a quatre cents pas de long sur une largeur beaucoup moindre. Elle a son magistrat particulier. Neu-Erlang a ses rues tirées au cordeau, & c'est une des plus jolies villes de l'Allemagne. Elle a 800 pas en quarré, mais elle n'est pas encore bâtie sur toute sa superficie. Le marché a cent dix pas aussi en quarré; un des côtés en est fermé par le château des Margraves. Elle a une église Luthérienne, & deux Réformées, l'une Françoise, l'autre Allemande. L'université établie à Bayreuth, y fut transférée en 1743. Elle a son église particulière. Les François réfugiés ont monté en cette ville des fabriques, dont les plus considérables sont celles de bas & de chapeaux. Elle est à 6 lieues n. o. de Nuremberg, & 10 s. de Bamberg. *Long.* 28, 42; *lat.* 49, 38. (R.)

ERMELAND, WARMIE, ou *évêché de Warmie*, contrée du royaume de Prusse, qui ne dépend d'aucun palatinat, mais uniquement & absolument de l'évêque & du chapitre. Les nobles & le reste des habitans ne peuvent appeler à aucun autre tribunal. L'évêque possède les deux tiers de cet évêché & le chapitre un tiers. Le chapitre cathédral siége à Fravenbourg, & l'évêque réside à Hailsberg. (*R.*)

ERMENONVILLE, lieu de l'Isle de France, entre Chantilli & Senlis, fameux par le tombeau de J. J. Rousseau. (R.)

ERMSLEBEN, ou ERMESLEBEN, petite ville & bailliage d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans la principauté de Halberstadt, sur la rivière de Selke, avec un château. (R.)

ERNÉE, ville du Maine, en France, située sur la rivière qui porte le même nom. Elle a un grenier à sel, un hôtel-de-ville, un couvent & un hôpital. Elle est sur les confins de la Bretagne, à une lieue o. de Mayenne. (*R.*)

ERPACH, ou ERBACH, petite ville, vieux château & comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie. Le nombre des habitans du comté est de vingt-trois à vingt-quatre mille. Ils professent, ainsi que la maison régnante, la religion protestante. Les comtes d'Erbach ont deux suffrages aux diètes de l'empire. La ville proprement dite, environnée d'un mur, ne consiste qu'en seize maisons, plusieurs autres maisons au-dehors lui forment un fauxbourg. Elle est située dans une vallée étroite, entre de hautes montagnes, près de la rivière de Munfling. Il y a un village d'Erbach, situé à peu de distance de la ville. L'état a deux lieues de long sur huit de large. La ville est à 3 lieues s. o. d'Ulm. *Long.* 27, 42; *lat.* 48, 23. (*R.*)

ERTZGEBURG, ou ERZEBURG, nom d'un des cercles de l'électorat de Saxe. Les montagnes y recèlent des mines abondantes de toute espèce: mais le sol en est ingrat. (*R.*)

ERVY, petite ville de France, dans la généralité de Paris, élection de Saint Florentin. (*R.*)

ERZEROM, ville assez grande de la Turquie Asiatique, située sur l'Euphrate, & bâtie dans une plaine au pied d'une chaîne de montagnes, ce qui y rend les hivers également longs & rudes. Elle est à cinq journées de la mer Noire, & à dix de la frontière de Perse. On la regarde comme le passage & le reposoir de toutes les marchandises des Indes par la Turquie. Elle a un évêque Arménien, un évêque Grec, & un Beyglierbey. Le vin du pays est très-mauvais. Elle fait un grand commerce de fourrures & de batteries de cuivre. M. de Tournéfort en parle fort au long dans ses voyages. *Long.* 57, 50; *lat.* 39, 56, 35. (*R.*)

ESCAUT, rivière considérable des Pays-Bas. Elle prend sa source à Beaurevoir, village du Vermandois, près l'abbaye du mont Saint-Martin; passe dans la Flandre, arrose le Catelet, Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Tournay, Gand, Dendermonde, Anvers. Au-dessous du fort Lillo elle se divise en deux branches, dont l'une va dans le voisinage de Berg-op-zom, & se nomme l'*Escaut occidental* l'autre à Flessingue, & se nomme *Escaut oriental*: ces deux branches se jètent dans la mer d'Allemagne. (R.)

ESCHALIS, abbaye de France, de l'ordre de Citeaux, dans le diocèse de Sens. Elle vaut 6000 livres. (R.)

ESCHELBERG, c'est le nom de deux châteaux & seigneuries, l'un dans la Basse-Autriche, à 6 lieues de Lintz, l'autre, dans la Haute-Autriche, dans le quartier de Muhl. (R.)

EICHIBARA, *Voyez* ISCHEBOLT.

ESCHILSTUNA, ville de Suède, dans la Sudermanie, & dans la prefecture de Nykoping, au bord du lac de Hiemar, qui commence de-là à se jeter vers le Maler. Son nom lui vient d'Eschil, saint homme qui, l'an 1082, passa d'Angleterre en Sudermanie, pour y porter la lumière de l'évangile, & qui réussissant avec éclat dans cette entreprise, devint le premier évêque de la contrée. Dans le siecle passé, cette ville fut reunie avec celle de Karl-Gustavsstadt, qui en est tout proche, & qui, après cette conjonction, occupe avec elle la quarante-deuxième place à la diète dans l'ordre des villes. (R.)

ESCHWEGE, belle ville d'allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin, & dans la Hesse inférieure, sur la rivière de Werra. C'est une des plus anciennes de l'empire, & l'une des premières qu'aient tenu en fief les ducs de Brabant, faits landgraves de Hesse sous l'empereur Adolphe, vers la fin du XIIIe siècle. Elle appartient, avec le bailliage, qui est de son ressort, à la branche appanagée de Hesse-Rheinfels-Wanfried, & elle renferme entr'autres un chateau & deux eglises de Paroisses. On y compte six cent quinze maisons. Le pont de pierre qu'elle a sur la Werra, est un des endroits de passage les plus fréquentés entre la Hesse, la Turinge, & les pays de Brunswick. Le bailliage d'Eschwege, forme de plus de vingt villages, est situe en grande partie entre la Werra, & la montagne de Meisner. (R.)

ESCHWEILER, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Juliers. On exploite dans son voisinage une mine de charbon de terre. Les Catholiques y sont en possession de l'église principale; les Réformés y en ont une petite. (R.)

ESCLAVONIE, pays d'Europe, qu'il faut distinguer en ancienne & nouvelle Esclavonie. L'ancienne Esclavonie comprenoit toute l'Illyrie; la nouvelle est située entre la Sawe, la Drave & le Danube; elle a ce dernier fleuve à l'orient & la Stirie à l'occident. Sa longueur depuis la ville de Koptanitz, à la jonction de la Sawe & du Danube, est d'environ cinquante milles d'Allemagne, & sa largeur de douze, depuis la Drave jusqu'à la Sawe. L'Esclavonie est le seul pays qui conserve le nom des Slaves, ou Esclavons, peuples célébres qui, sortis de la Russie & de la Pologne, firent, au VIe siècle, plusieurs établissemens en Allemagne & au midi de la Hongrie.

On divise cette nouvelle Esclavonie en six comtés, qui sont ceux de Posega, d'Agram, de Sainte-Croix, de Waradin, de Walpon & de Sirmich ou Szerem.

Ce pays, qui eut autrefois ses rois particuliers, appartient aujourd'hui à la maison d'Autriche. (R.)

ESCOMMOY, bourg de France, dans le Maine, élection de Château-du-loir.

ESCURE, ou HASCORE, province du royaume de Maroc, en Afrique. (R.)

ESCURIAL, village & magnifique couvent de Hieronimites, en Espagne & dans la nouvelle Castille, à sept lieues de Madrid. Philippe II l'erigea en mémoire de la bataille qu'il remporta sur les François dans les plaines de Saint-Quentin, en 1557, la veille de Saint-Laurent. On en posa les fondemens en 1562, & il fut achevé en 1584. On compte qu'il a coûté vingt-cinq millions de ducats. Indépendamment du logement des religieux, il y a des appartemens pour la cour. La plus grande depense a eté dans la construction & l'ornement de l'eglise. Le maître-autel, dont le rétable s'éleve jusqu'au platond, est tout entier du plus beau Jaspe. La sacristie est enrichie de tableaux du Titien & d'autres fameux peintres. Les ornemens sacerdotaux que l'on y voit sont d'une richesse surprenante. Il s'y trouve une grande quantité de vases d'or & d'argent, & une croix d'or d'un prix immense, garnie de perles d'une grosseur extraordinaire, de rubis, de turquoises, d'émeraudes & de diamans. La sépulture des rois & reines d'Espagne est dans une magnifique chapelle sepulchrale, placée sous le maitre-autel, & qu'il a plu d'honorer du nom de Pantheon: c'est ce qu'il y a de plus remarquable à l'Escurial. On y admire les armes d'Espagne formées de pierres fines de diverses couleurs, & employées avec beaucoup d'art & d'intelligence. L'or, l'argent & les pierres précieuses y brillent de toutes parts. On y voit seize colonnes de jaspe de diverses couleurs, avec des chapiteaux de bronze doré. L'autel est décoré d'un crucifix d'or, enrichi de diamans. Aux deux côtés de la chapelle sont vingt-quatre niches occupées par autant de tombeaux de marbre noir, avec des ornemens de bronze doré, & destinées aux rois & reines d'Espagne; celles cependant qui ne laissent point de postérité n'y sont point admises. L'Escurial contient encore une vaste bibliotheque, riche en anciens manuscrits, & un college: la bibliotheque renferme cent trente mille volumes. Ce vaste edifice a deux cent quatre-vingt pas de long, & deux cent soixante de large. Il est construit en forme de gril, pour faire allusion à Saint-Laurent, en l'honneur duquel il fut élevé. Les religieux y sont au nombre de deux cents. Ce couvent, ou plutôt ce superbe palais, la merveille de l'Espagne, est si vaste, qu'on y compte plus de onze mille fenêtres, dix-sept cloitres, vingt-deux cours, plus de huit cents colonnes, & quatorze mille portes. Le roi y fait de tems en tems quelque sejour. Le village de l'Escurial est d'environ deux cents habitans. *Long.* 14; *lat.* 35. (R.)

ESCUROLLES, petite ville du Bourbonnois, en France, à 2 lieues de Gannat. (R.)

ESEL, bourg & bailliage de la principauté de Zell, sur l'Aller. Il comprend onze villages. (R.)

ESENS, jolie petite ville & bailliage d'Ostfrise, au cercle de Westphalie, à 4 lieues d'Aurick. Elle a une école latine, & une maison d'orphelins. (R.)

ESFARAIN. *Voyez* EFFARAM. C'est le vrai

nom de la ville, énoncée sous celui d'Effarain (R.)

ESGREVILLE, bourg de France, dans la généralité de Paris, élection de Nemours.

ESKERDON, ou TIBET, ville de la Tartarie indépendante, capitale du petit Tibet. (R.)

ESKICHER *Voyez* AKSCHEHER.

ESKI-HISSAR. *Voyez* AKISSAR & THYATIRE.

ESKIMAUX, peuple sauvage de l'Amérique septentrionale, sur les côtes de la terre de Labrador & de la baie d'Hudson, pays extrêmement froids.

Ces sont les sauvages des sauvages, & les seuls de l'Amérique qu'on n'a jamais pu apprivoiser; petits, blancs, gros, & antropophages, leur taille n'excède guère quatre pieds, & ils ont la tête énorme à proportion du corps. Quoique sans poil & sans barbe, tous, même les jeunes gens, ont un air de vieillesse. Ceux de la baie d'Hudson ont, comme les Groënlandois, le visage plat, le nez petit, mais non ecrasé, la prunelle jaunâtre, l'iris noir, & le teint olivâtre.

Les Eskimaux n'ont ni des hordes entièrement noires, comme on l'a soutenu, & comme on a prétendu l'expliquer, ni des habitations creusées sous terre. Comment vivroient-ils dans ces creux où ils seroient submergés à la moindre fonte de neiges! Ils vivent dans des huttes, respirent un air glacial, sans autre feu que celui d'une grosse lampe allumée au milieu de la cabane. Il est faux aussi qu'ils mangent tout crud racines, viande, & poisson. Ces peuples perdent la vue de bonne heure par l'éclat des neiges, & sont très-sujets au scorbut. On voit chez les autres peuples des manières humaines, quoiqu'extraordinaires, mais dans ceux-ci tout est féroce & presque incroyable.

Malgré la rigueur du climat, ils n'allument point de feu, vivent de chasse, & se servent de flèches armées de pointes faites de dents de vaches marines, ou de pointes de fer quand ils en peuvent avoir. Leur nourriture la plus ordinaire est la chair de loups ou veaux marins; ils sont aussi très-friands de l'huile qu'on en tire. Ils forment de la peau de ces sortes de bêtes, des sacs dans lesquels ils serrent pour le mauvais tems une provision de cette chair coupée par morceaux.

Ils ne quittent point leurs vêtemens; ils se font de petites tuniques de peaux d'oiseaux, la plume en-dedans, pour se mieux garantir du froid, & ont par-dessus, en forme de chemise, d'autres tuniques de boyaux ou peaux d'animaux, cousues par bandes, pour que la pluie ne les pénètre point. Les femmes portent leurs petits enfans sur leur dos, entre les deux tuniques, & tirent ces pauvres innocens par-dessous le bras ou par-dessus l'épaule pour leur donner le teton.

Ces sauvages construisent des canots avec des cuirs, & ils les couvrent par-dessus, laissant au milieu une ouverture comme à une bourse, dans laquelle un homme seul se met; ensuite liant à sa ceinture cette espèce de bourse, il rame avec un aviron à deux pelles, & affronte de cette manière la tempête & les gros poissons.

Les Danois ont les premiers découvert les Eskimaux. Le pays qu'ils habitent est rempli de havres, de ports, & de baies, où les barques de Quebec vont chercher en troc de quincaillerie, les peaux de loups marins que ces sauvages leur apportent pendant l'été. *Extrait d'une lettre de Sainte-Helène, du 30 octobre 1751. Voyez* aussi si vous voulez la relation du Groenland, insérée dans les voyages du Nord, & ceux du baron de la Hontan. Les Eskimaux sont le peuple sauvage de l'Amérique que nous connoissons le moins jusqu'à ce jour. (*R.*)

ESLINGEN, ou ESSLINGEN, ville impériale du cercle de Souabe, au duché de Wirtemberg; elle est située sur le Neckre. On y distingue l'hôtel-de-ville, l'hôtel de la noblesse, & le riche hôpital de Sainte-Catherine. Il s'y trouve une maison des Orphelins, deux collèges, plusieurs églises, & trois fauxbourgs, dans l'un desquels est l'arsénal du cercle de Souabe. Les habitans suivent la confession d'Augsbourg. L'évêque de Constance & le prince de Furstemberg y ont chacun un hôtel, & le duc de Wirtemberg y en a trois. Elle est sous la protection de ce souverain. Ses environs produisent l'excellent vin de Necker, ou Neckar. Cette ville est à 10 li. n. e. de Tubingen, 2 f. e. de Stutgard, 14 f. de Hailbron, & 16 n. o. d'Ulm. *Long.* 27, 50; *lat.* 48, 40. (*R.*)

ESMOUTIER, petite ville de France, dans le Limousin. Elle est située sur la rivière de Vienne, sur les confins du gouvernement de la Marche. Elle a une église collégiale & un couvent; il s'y fait du trafic en pelleteries, en cuirs, & en vieux linges pour les papeteries. Elle est à 7 lieues de Limoges. *Long.* 19, 22; *lat.* 45, 45. (*R.*)

ESPAGNE, royaume considérable de l'Europe, borné par la mer Méditerranée du côté de l'Afrique, par le Portugal à l'occident, au nord par l'Océan, & du côté de la France par les Pyrénées: il a environ deux cent quarante lieues de long sur deux cents de large, & six cent vingt de circonférence, & forme une presqu'île, située entre le 35e degré de latitude jusqu'au 44e, & depuis le 9e de longitude jusqu'au 21e.

L'Espagne a eu différens noms chez les anciens: elle a été appelée par les Grecs *Hespérie*, c'est-à-dire, pays d'occident, à cause de sa situation à leur égard; elle a porté aussi le nom d'*Ibérie*, qui paroît venir du fleuve *Iberus*, aujourd'hui l'*Ebre*, ou plutôt du mot chaldaïque *Alberin*, qui veut dire *fin*, *extrémité*; parce que les anciens regardoient cette région comme l'extrémité du monde. Les premiers peuples qui l'habitèrent, furent les *Celtes* & les *Iberes*. Du mélange de ces deux nations, se forma le nom de *Celtibériens*. Ensuite les Phéniciens, attirés par le commerce, y vinrent faire des établissemens mille cinq cents ans avant Jesus-Christ, & y fondèrent plusieurs colonies,

telles que *Cadix*, *Malaga*, &c. Le savant Bochard prétend que le nom de *Spania*, d'où vient celui d'*Espagne*, se tire d'un mot Phénicien, qui veut dire *lapin*, parce qu'autrefois il y en avoit un grand nombre. On trouve encore quelques monnoies de l'empereur Adrien, sur lesquelles le lapin dénote l'Espagne.

Après les Phéniciens vinrent les anciens Marseillois, qui bâtirent Rhode, aujourd'hui *Roses*, Emporia, aujord'hui *Ampurias*, &c. Les Grecs y fondèrent aussi des colonies, ensuite les Carthaginois, qui s'emparèrent d'une grande partie de ce royaume, & batirent *Tarragone*, *Carthagène*, *Barcelone*. Enfin ce peuple conquérant, dont le destin étoit de donner des loix au monde entier, se rendit maître, sous Scipion, de ce que possédoient les Carthaginois, & le reste de ce pays habité par les Cantabres, nation belliqueuse, apres bien du sang versé, fut conquis sous Auguste. Pour voir la suite des révolutions de ce royaume, écoutons ce qu'en dit le peintre brillant du siècle de Louis XIV.

» L'Espagne soumise tour-à-tour par les Carthaginois, par les Romains, par les Goths, par les Vandales, & par les Arabes qu'on nomme *Maures*, tomba sous la domination de Ferdinand, qui fut à juste titre surnommé *roi d'Espagne*, puisqu'il en reunit toutes les parties sous sa domination; l'Aragon par lui-même, la Castille par Isabelle sa femme, le royaume de Grenade par sa conquête sur les Maures, & le royaume de Navarre par usurpation. Il mourut en 1516.

Charles-Quint son successeur forma le projet de la monarchie universelle de notre continent chrétien, & n'abandonna son idée que par l'épuisement ment de ses forces & sa démission de l'empire en 1556.

Le vaste projet de monarchie universelle, commencé par cet empereur, fut soutenu par Philippe II son fils. Ce dernier voulut, du fond de l'Escurial, subjuguer la chrétienté par les négociations & par les armes; il envahit le Portugal; il désola la France; il menaça l'Angleterre: mais plus propre à marchander de loin des esclaves qu'à combattre de près ses ennemis, il ne put ajouter aucune conquête à la facile invasion du Portugal. Il sacrifia, de son aveu, quinze cents millions, qui font aujourd'hui plus de trois mille millions de notre monnoie, pour asservir la France & pour regagner les sept Provinces-Unies; mais ses trésors n'aboutirent qu'à enrichir les pays qu'il voulut dompter: il mourut en 1598.

Sous Philippe III, la grandeur Espagnole ne fut qu'un vaste corps sans substance, qui avoit plus de réputation que de force. Ce prince, moins guerrier encore, & moins sage que Philippe II, eut peu de vertus de roi: il ternit son règne & affoiblit la monarchie par la superstition, ce vice des ames foibles, par les nombreuses colonies qu'il transplanta dans le Nouveau-Monde, & en chassant de ses états près de huit cent mille Maures, tandis qu'il auroit dû au contraire les peupler d'un pareil nombre de sujets: il finit ses jours en 1621.

Philippe IV, héritier de la foiblesse de son père, perdit le Portugal par sa negligence, le Roussillon par la foiblesse de ses armes, & la Catalogne par l'abus du despotisme: il mourut en 1665. »

Charles II perdit une grande partie de ce qui lui restoit encore des Pays-Bas, ainsi que la Franche-Comté, & mourut en 1700 sans laisser de postérite, appelant par son testament au trône d'Espagne, Philippe duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV roi de France. La guerre qui s'éleva en cette occasion entre la France & la maison d'Autriche, & qui dura treize années fut terminée par le traité d'Utrecht, lequel assura la couronne d'Espagne à Philippe V du nom. Ce prince abandonna Gibraltar & l'île Minorque à l'Angleterre, & la Sicile au duc de Savoie. L'empereur Charles VI son compétiteur fut obligé de se contenter des Pays-Bas & des provinces d'Italie possédées jusqu'alors par l'Espagne. En 1717, Philippe V enleva à l'empereur la Sardaigne & la Sicile: mais ayant accede en 1720 à la quadruple alliance, il renonça à ses droits à la couronne de France, aux Pays-Bas Espagnols, aux provinces d'Italie, ainsi qu'à la Sardaigne & à la Sicile. Toutes ces stipulations furent comfirmées par le traité de Vienne de 1725, par lequel Charles VI, de son côté, renonça à la couronne d'Espagne. Philippe rompit de nouveau avec l'empereur en 1733, & se rendit maitre des royaumes de Naples & de Sicile, qui passèrent à son fils Dom Carlos. Nouvelle guerre en 1739, entre l'Espagne & l'Angleterre. Ferdinand VI procura à son frère germain, par le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, les duchés de Parme, de Plaisance, & de Guastalla. Son frère, Dom Carlos, lui succéda au trône d'Espagne en 1759, sous le nom de Charles III; & à celui-ci a suxcedé son fils Charles IV aujourd'hui régnant.

Le roi d'Espagne a le titre de *Roi Catholique*, qui fut donné à Ferdinand V en 1500, par le pape Alexandre VI. Le prince royal prend, depuis 1388, le titre de *Prince des Asturies*: les autres enfans de la famille royale sont appelés *Infants*.

» L'Espagne, dit un de nos plus grands écrivains, devroit être un des plus puissans royaumes de l'Europe, mais la foiblesse de son gouvernement, l'inquisition, les moines, la fierté oisive des habitans, ont fait passer en d'autres mains les richesses du Nouveau-Monde. Ainsi, ce beau royaume, qui imprimoit jadis tant de terreur à l'Europe, est par gradation tombé dans une décadence dont il aura peine à se relever.

Peu puissant au-dehors, pauvre & foible au-dedans, nulle industrie ne seconde encore dans ces climats heureux les présens de la nature. Les soies de Valence, les belles laines de l'Andalousie & de la Castille, les piastres & les marchan-

difes du Nouveau-Monde, font moins pour l'Efpagne que pour les nations commerçantes: elles confient leur fortune aux Efpagnols, & ne s'en font jamais repenties. Cette fidélité fingulière qu'ils avoient autrefois à garder, les dépôts, & dont Juftin fait l'eloge, ils l'ont encore aujourd'hui ; mais cette admirable qualité, jointe à leur pareffe, forme un mélange dont il refulte des effets qui leur font nuifibles. Les autres peuples font fous leurs yeux le commerce de leur monarchie ; & c'eft véritablement un bonheur pour l'Europe, que le Mexique, le Pérou & le Chili, foient poffédés par une nation pareffeufe.

Ce feroit fans doute un événement bien fingulier, fi l'Amérique venoit à fecouer le joug de l'Efpagne, & fi pour lors un habile vice-roi des Indes, embraffant le parti des Américains, les foutenoit de fa puiffance & de fon génie. Leurs terres produiroient bientôt nos fruits ; & leurs habitans n'ayant plus befoin de nos marchandifes, ni de nos denrées, nous tomberions à-peu-près dans le même état d'indigence, où nous étions il y a quatre fiécles. L'Efpagne, je l'avoue, paroît à l'abri de cette révolution ; mais l'empire de la fortune eft bien étendu, & la prudence des hommes peut-elle fe flatter de prévoir & de vaincre tous fes caprices ? »

L'air de ce royaume n'eft pas le même dans toutes les provinces ; il eft humide dans la Galice, dans la Catalogne, & dans les autres contrées qui s'approchent de la mer. Vers les parties feptentrionales & dans les montagnes, il eft vif, frais, & même froid. Il pleut rarement dans le refte du pays ; l'air en eft fi ferein, qu'on n'y voit prefque point de nuages. Durant les mois de juin, juillet & août, la chaleur eft infupportable de jour, principalement vers l'intérieur du royaume ; elle deffeche, elle tarit des ruiffeaux & même de rivières; malgré cela les nuits font extraordinairement fraîches, fans que le ferein foit dangereux. L'hiver n'a rien de rigoureux ; la glace eft rare, & on n'y voit prefque jamais de neiges, excepté dans les montagnes. Ce paffage trop fubit du froid au chaud, eft caufe que les femences demeurent long-tems dans le fein de la terre avant que de fe reproduire ; mais cependant ce n'eft ni à cette caufe qui a toujours été la même, ni à la grande féchereffe de la terre en beaucoup d'endroits, qu'il faut attribuer ces difettes qui défolent quelquefois l'Efpagne ; n'en accufons que le gouvernement : c'eft lui qui, dans tous les pays, fait des guerriers, des favans, des cultivateurs & des hommes. L'Efpagnol, cette nation aujourd'hui paralyfée, a befoin d'une grande fecouffe qui le tire de cette léthargie politique. On trouve encore en lui le fang de ces braves & anciens Caftillans ; il a encore cette élévation d'ame, ces fentimens nobles & généreux, cette foif de la gloire, cet amour pour la patrie & les fciences, ce defir des fuccès qui ont étonné nos ancêtres, & en ont impofé aux nations ; mais par malheur tous ces avantages s'alterent, fe perdent, fe confondent dans une adminiftration douce & léthargique ; fes cérémonies religieufes, fes prêtres, fes moines, ont fait de cette nation coloffale un peuple de pygmées.

Oui, l'Efpagne a eu du bled, & elle en manque fouvent de nos jours ; elle a été riche, à préfent elle eft pauvre au milieu de fes tréfors ; elle a eu la première infanterie de l'Europe ; elle a eu les plus intrepides navigateurs, les plus fages negocians, & aujourd'hui on n'y trouveroit peut-être pas un général à comparer à ceux d'une autre nation ; on n'y trouveroit pas un feul artilleur ; on n'y trouveroit plus cette manœuvre maritime qui étonnoit l'Anglois, cet enfant de la mer ; & fes négocians ne font guères aujourd'hui que les facteurs des autres nations.

Cependant, quel peuple habita un plus beau pays ! Quel peuple eut une langue plus riche, des mines plus precieufes, des denrées plus recherchées, des poffeffions plus vaftes ? Laquelle des nations fut pourvue de plus de qualités morales & phyfiques : une ame noble & naturellement portée aux grandes chofes, une imagination vafte, exaltée, & cette conftitution phyfique qui fait des héros dans le crime comme dans la vertu ! j'ajouterai de la fobriété, de la patience, de la bravoure, un amour des loix & de l'ordre ; enfin cette ftabilité de caractère qui fait les nations éternelles ! & cependant ce peuple fi heureufement né, cette nation fi eftimable à tant d'égards, on n'ofe porter les yeux fur elle fans une efpèce de compaffion : il femble que la nature n'ait qu'ébauché cet enfant chéri & gâté ! Le fier, le noble Efpagnol rougit de s'inftruire, de voyager, de rien tenir des autres peuples. Mais ces fciences qu'il dédaigne, ces arts qu'il néglige, ne font-ils rien pour fon bonheur ? N'en a-t-il pas befoin pour rendre les fleuves navigables & tracer des canaux de communication afin de tranfporter le fuperflu d'une province dans une autre province ? N'en a-t-il pas befoin pour corriger des loix anciennes & ridicules, pour perfectionner fa navigation, fon agriculture, fon commerce, pour fes befoins de premiere néceffité ou d'agrément, pour fe fouftraire au joug trop rigoureux de fes prêtres, pour repouffer des erreurs dangereufes, des préjugés plus dangereux encore ; enfin pour former des légions dans l'art de fe défendre, & d'empêcher un voifin ambitieux de le dépouiller ? Que lui manqueroit-il donc pour être heureux, fi ce n'eft l'envie de l'être ! Mais vouloir eft un travail pour une nation pareffeufe & fuperbe. Par tout la nature fait les premiers frais de fon bonheur: par tout elle lui prodigue dans la plus grande abondance, les plus beaux fruits, les poires de toutes efpèces, les pêches, les olives, les amandes, les figues, les raifins de corinthe, les marrons, les citrons, les oranges, les pommes de grenade, &c. ; & tous ces fruits

sont d'un goût exquis. La Manche & l'Andalousie produisent du safran en si grande quantité, qu'on pourroit, au besoin, en fournir à toute l'Europe; les provinces de Valence & de Grenade produisent de la canne de sucre. Par tout le miel est abondant, ainsi que la soie. On cultive aussi du riz dans la Catalogne; la culture du chanvre & du lin, ne fournit pas la dixième partie de ce que l'Espagne pourroit en user; encore le peu que son sol produit n'est-il pas consommé sur les lieux, parce qu'elle se pourvoit chez l'étranger de toiles ordinaires, de toiles à voiles & de cordages. Le district d'*Alcavachéla* produit du coton. Le sel est si abondant par tout, principalement dans les provinces mediterranées & le long des côtes, qu'on pourroit en exporter pour des sommes considérables, & avec d'autant plus de profit, que le soleil, par sa chaleur, fait tous les frais de ce sel. Les plus fameuses salines sont à *Mata*, dans le royaume de Valence, à *Mingranilla*, à *Puça*; &c. Car la nature, non contente d'y former sans cesse le sel sur les bords de la mer, y a mis en beaucoup d'endroits des carrières de sel gemme. On tire de l'alkali, du varesc & des autres plantes qui croissent au bord de la mer, une espèce de sel appellé *soude de Barille*, & *soude de Bourdine*, que l'on emploie dans les savoneries & les verreries. On en fait une si grande quantité dans le royaume de Murcie, & dans une partie de la Grenade, que la seule ville d'Alicante a exporté, dans l'espace d'un an, 4,111,664 livres de soude de Barille, & 770,960 livres de soude de Bourdine, sans compter une autre espèce de sel encore meilleur que le précédent, appelé *agua-azul*, & qui ne croît que dans les environs d'Alicante: on exporte aussi beaucoup de cette soude d'Almeria, de Vera, de Torre de las Aguilas, d'Almazarron, de Carthagène, de Tortosa, & des petites îles d'Alfacqs.

Les troupeaux de moutons sont très-nombreux. Il est des seigneurs qui en entretiennent jusqu'à 30 mille pièces, & il faut être peu à son aise pour n'en pas tenir au-delà de cent. Une partie de ces moutons est conduite dans les plaines pendant l'hiver, & on les transplante de nouveau dans les montagnes durant l'été: ils fournissent la meilleure laine. Une autre partie demeure toujours dans le même endroit; une troisième forme les moutons gras. La laine la plus recherchée vient de la Vieille Castille; en général elle est en Espagne excellente, très-fine, & se distingue, par sa douceur, de toutes les autres laines de l'Europe. Ce n'est cependant ni la plus blanche, ni la plus longue.

La laine qui fait la branche d'exportation est de trois sortes, la refine, qui est celle du dos, la fine, qui est celle des flancs, & la laine d'agneaux: on la fait venir de Bilbao, de Bayonne, de Séville, (où l'on transporte aussi celle de Ségovie & de Sequenza, &c.) de Cadix & de Malaga. Pierre IV, roi de Castille, fut le premier qui conçut le projet d'améliorer les laines d'Espagne. Il fit venir un petit nombre des meilleurs beliers d'Afrique, afin de croiser les races, ce qui lui reussit parfaitement. Environ 200 ans après, le cardinal de Ximenès fit la même chose dans les environs de Ségovie, & le succès couronna son entreprise. L'Angleterre a imité souvent cet exemple, & la race des moutons de Barbarie confondue avec la race des moutons Anglois, a donné à ceux-ci une chair plus delicate & une laine plus fine: le même procedé réussit, je ne dis pas sur les animaux seulement, mais sur les hommes mêmes, & plus d'une fois un peuple dégénéré & abatardi, a pris une nouvelle énergie en mêlant son sang à celui d'un autre peuple. Je ne dois point oublier de parler des chevaux d'Andalousie & des Asturies qui sont très-estimés, ni des mules & des mulets de ce royaume qui ont des qualités superieures à ceux des autres nations; mais les bêtes à cornes sont rares. Les objets de commerce de ce royaume sont encore le corduan, qui est un cuir de chèvre passé au tan, & que l'on tire de Cordoue, le vermillon, le cuivre & le fer de Biscaye, &c. Enfin, en Aragon & dans la Catalogne, on recueille de la poix & beaucoup de goudron; mais sur tout du mercure qui se retire de la fameuse mine d'Almanden, &c.

Les vins sont l'objet d'un commerce immense, non-seulement dans l'Europe, mais aussi dans les Indes. Les Anglois & les Hollandois en enlèvent tous les ans pour plusieurs millions: nous en tirons aussi en France, mais rarement l'avons-nous tel qu'il est sur les lieux: la plupart des commissionnaires mêmes nous l'envoient déjà altéré, beaucoup moins dangereux cependant que celui que l'on vend à Paris, dans lequel on fait entrer une foule de drogues malfaisantes & meurtrières. Autant les vrais vins d'Espagne sont bienfaisans & salutaires, autant il faut se défier de ces poisons travaillés qui nous donnent une mort lente. J'en ai fait quelquefois l'analyse, & j'ai honte de nommer les ingrédiens qu'on y fait entrer: révéler cette odieuse manœuvre, c'est montrer à quel point on insulte aux lois; c'est, osons le dire, prouver qu'on a mis à prix la vie de l'homme.

La qualité des vins d'Espagne varie suivant les cantons: les uns sont doux & délicats, les autres chauds & vigoureux; beaucoup ont un bouquet exquis, & portent l'odeur du muscat; les principaux sont ceux de Sarragosse, d'Huesca, & de Carinéna, dans le royaume d'Aragon.

Les vins de Valdepognas, de San-Clemente, de Solagna, d'Oreija, de Colmenar, de Chinchon, de Cigalès, d'Alaexos, d'Arnedo, d'Yepès, & d'Esquivias dans la Castille.

Ceux de Valbogna, & de la Malvoisie de Sitgès dans la Catalogne.

Ceux de Fuente la Higuera, d'Alicante, de Benicarlo, & de Torrente dans le royaume de Va-

lence ; les vins de Rota , de Xérés , de Cadix , de Malaga , de Caçalla , de Montilla , de Tinto , & de Lucegna dans l'Andaloufie.

Ceux de Peralta, d'Afagra , & de Cafcante dans la Navarre ; beaucoup d'autres encore , les uns blancs , les autres rouges , quelques-uns clairets , & ceux qu'on appelle *Aloquès* , ou vins paillets. Enfin , le Pedro Ximenes du nom d'une efpèce de raifin dont on le fait, & ceux de Ribadavia en Galice , qui font réputés les meilleurs & les plus fins de toute l'Efpagne , auxquels il faut ajouter le vin appellé *Rancio* qui n'eft pas un vin particulier à un pays , mais celui qui ayant été gardé long-tems, a pris cette faveur que l'on y recherche.

Les Sierras , (mot que les Efpagnols employent pour peindre les pays montueux, dont les cimes font femblables aux dents d'une fcie) les Sierras , dis-je , ou chaîne de montagnes , font en très-grand nombre ; la Caftille nouvelle fur tout en eft hériffée. Les principales font les Pyrenées qui féparent ce royaume de la France, & qui paffent , avec les Alpes, pour les plus hautes de l'Europe. Elles n'ont que cinq routes de communication entre les deux peuples. La première paffe à Saint-Sebaftien , & conduit à Saint-Jean-de-Luz ; la feconde à Maya dans la Navarre , & conduit à Ainhea ; la troifième, qui eft la grande route , paffe à Roncevaux, & conduit à Saint-Jean-pié-de-port ; la quatrième commence en Aragon , & va vers le côté de Comminges ; la cinquième enfin paffe par la Catalogne , traverfe le Rouffillon & le Languedoc. Les autres montagnes font la Sierra de Cuença , la Sierra de Molignा , la Sierra Nevada , la Sierra Morena , &c. celle-ci eft la plus confidérable & fepare la Manche de l'Andaloufie.

Vers le milieu du fiècle dernier il ne plut point fur la Sierra Morena pendant quatorze ans , ce qui produifit une fi grande fécherefle que toutes les fources tarirent , la terre s'entrouvrit en plufieurs endroits , le feu prit aux forêts qui étoient deffechées , & l'embrafement devint fi furieux qu'il fondit les mines d'or & d'argent qui étoient dans les entrailles de la terre. On y voyoit encore , long-tems après , des fentes & des crevaffes effrayantes.

Ces montagnes fourniffent beaucoup de bois pour la marine : on le tranfporte de l'Aragon & de la Navarre par les petites rivières de Cinca , de Saburdan , & d'Efca , lefquelles communiquent avec l'Ebre , qui a fon embouchure vers la Méditerranée. On y trouve auffi beaucoup de mines d'or & d'argent : mais quoique très-abondantes , on les ménage comme une dernière reffource lorfque celles de l'Amérique feront épuifées ; il y a encore des mines de fer , de plomb , d'étain , de vif-argent , d'alun , de galamai , de vert de montagne , &c. Le criftal de roche , les amethyftes, & autres pierres précieufes n'y font pas rares.

Quant aux fources minérales , il eft peu de provinces où l'on ne puiffe fe flater d'en trouver. Il y en a de chaudes dans la Galice ; favoir , à Orenfe à Lugo , Bagnos , Caldas del Rey , Molgas , Cortegada , & à Pirigueyro, &c. La Caftille , les provinces de Rioja, & de Navarre , Ledefma dans le royaume de Leon , Alhama dans celui de Grenade , Villanueva de la Guerba , Quinto dans l'Aragon , quelques endroits de la Catalogne , en ont auffi de toutes les efpèces. Enfin , les eaux de Montdragon dans le Guipufcoa , & celles de Fuente del Campo de Calatrava , pres d'Antequerra , &c. font tres-abondantes , & très-falutaires dans beaucoup de maladies.

On compte en Efpagne 250 rivières , dont fix peuvent porter le nom de *fleuves* ; favoir , l'Ebre au midi , & qui fe decharge dans la Méditerranée , le Guadalquivir , & la Guadiana au fud-oueft ; le Tage , le Duéro & le Minho à l'orient. Ces cinq derniers fe jetent dans l'Océan.

Le Migno , que les Portugais écrivent le *Minho*, tire fon nom latin *Minius* , du vermillon qui fe trouve en abondance dans fon voifinage : il a fa fource au nord de la Galice , près d'un bourg nommé *Castro del Rey* , arrofe cette province du nord au fud-oueft , & fe jète dans l'Océan au-deffus de Tuy.

Le Duéro commence dans la Vieille Caftille près de Soria , & principalement fort d'une montagne nommée l'*Orbion* , au haut de laquelle fe trouve un lac où l'on ne remarque ni fource ni mouvement. C'eft de ce lac que fort le Duéro , traverfe l'Efpagne prefque entièrement , de l'orient à l'occident , ainfi que les royaumes de Léon & de Portugal , fe jète enfin dans l'Océan , près de Porto.

Le Tage parcourt toute la Nouvelle Caftille & le Portugal ; il a fa fource fur les confins de l'Aragon , dans une montagne près d'Albarazin , d'où fortent le Xucar & le Guadalaviar ; il paffe à Tolède, à Alcantara, à Santaren & fe jete dans la mer audeffous de Lisbonne.

La Guadiana, appelée autrefois *Anas*, naît dans une vafte campagne de la Manche, nommée *Campo del Montiel* ; elle fort de certains lacs appelés *las Lagunas de Guadiana* , & prend d'abord le nom de *Rio Roidera* , fe perd un peu après entre des rochers & renaît par des ouvertures qu'on appelle *los ojos de Guadiana* , les yeux de la Guadiana, d'où elle coule à Calatrava , après avoir eté groffie par la rivière formée à Villa-Arta , des ruiffeaux de Ruz , de Xique & de Bedija , traverfe l'Eftramadure , une partie du Portugal , fépare le royaume d'Algarve de l'Andaloufie , & fe jète dans l'Océan.

Le Guadalquivir ; mot arabe qui veut dire *le grand fleuve* , a fa fource vers les confins du royaume de Murcie , au nord-oueft , au pied d'une montagne nommée *Sierra Seguicra* , traverfe toute l'Andaloufie , paffe à Cordoue , à Séville , & fe jète dans l'Océan à Saint-Lucar.

L'Ebre naît près des Afturies ; il a deux fources

dont la principale eſt près d'un bourg nommé *Fantibre*, puis il côtoie la Biſcaye & la Navarre, traverſe l'Aragon, paſſe à Sarragoſſe, à Tortoſe, & ſe jète dans la Méditerranée du côté de l'orient.

Les côtes d'Eſpagne ſont très-poiſſoneuſes, particulièrement vers la Galice & l'Andalouſie, où l'on pêche beaucoup de thon, de l'eſturgeon, des lamproyes, de la ſeche, du cabliau, des anchois, &c. mais les Eſpagnols entendent ſi peu l'art de la pêche, que d'après le calcul d'Uſtariz, ils achetent du poiſſon ſalé de l'étranger pour plus de trois millions de piaſtres par année. Il eſt vrai que juſqu'ici ſe pêcheurs ont toujours été trop expoſés aux incurſions des corſaires Barbareſques; à peine ſe riſquoient-ils avec leurs filets qu'ils étoient enlevés & traînés dans l'eſclavage; les côtes même d'Eſpagne n'étoient point en ſûreté, & tous les jours ces intrépides Maroquins alloient faire des eſclaves à pluſieurs milles dans les terres. Il faut eſpérer que la marine redoutable de l'Eſpagne ne ſera pas un vain objet d'oſtentation, & qu'elle ſervira à défendre ſes côtes, à protéger ſon commerce, à la grandeur enfin, & à la proſpérité de la nation.

Ce royaume n'eſt pas à beaucoup près auſſi peuplé qu'il pourroit l'être; à peine y compte-t-on dix à onze millions d'ames: choſe étonnante, ſi on compare ce nombre à ce qu'étoit l'Eſpagne chez les Romains. La terre cependant ne demande qu'à produire, il ne lui faut que des bras, pour qu'elle nourriſſe au-delà même de vingt millions d'habitans. Par le récenſement très-exact de 1768, on n'a trouvé que neuf millions trois cent ſept mille huit cent quatre habitans de tout âge & de tout ſexe: mais ce nombre, il eſt vrai, s'eſt accru depuis. Il eſt certain qu'il y a aujourd'hui une dépopulation univerſelle ſur toute l'étendue de ce globe, ſi l'on en excepte la Hollande, l'Angleterre, la Suiſſe & la Chine. Dans toute l'Europe les hommes ne ſont preſſés que dans les lieux où règne la liberté; la Chine eſt peut-être le ſeul lieu du monde où le deſpotiſme n'empêche pas l'excès de la population, parce que dans ce vaſte empire, le deſpote eſt le premier eſclave de la loi, qu'il n'eſt que le repréſentant de la loi, & qu'il ceſſe enfin d'être reſpecté lorſqu'il fait outrage à la loi: alors dès qu'il manque à ce contrat tacite, paſſé avec ſon peuple, lorſqu'au lieu d'être père il n'eſt plus qu'un tyran, de toutes parts inveſti par une nation nombreuſe qui connoît ſes droits, il eſt ſeul, iſolé, ſans pouvoir; & il ne retrouve ſon autorité qu'en reprenant des ſentimens d'humanité & de juſtice: il ſemble que cette nation mûre & ſage, en ſe donnant un maître, l'ait mis dans l'impuiſſance de faire le mal, en lui accordant un pouvoir ſans bornes pour faire le bonheur de ſes peuples.

La Chine donc ſeule exceptée, par tout où l'homme eſt eſclave, & par tout où les prêtres ont pris trop de pouvoir, par tout où règne une adminiſtration deſpotique, ce malheureux globe n'offre pour ainſi dire, que des landes & des déſerts. Voyez l'Europe, voyez l'Afrique, voyez pluſieurs cantons de l'Aſie! Enfin, voyez l'Amérique! Mais de tous les pays de l'Europe, ceux où la dépopulation eſt le plus ſenſible, c'eſt l'Italie dans pluſieurs cantons, tels que ceux qui appartiennent au pape, le royaume de Naples, & l'Eſpagne dans toutes ſes provinces & ſes poſſeſſions éloignées. Une foule de cauſes concourent à ce malheur. 1°. L'expulſion des Maures, en 1609, faute politique auſſi groſſière que celle de la révocation de l'edit de Nantes, faute à jamais irréparable pour l'Eſpagne, parce que ces Maures étoient une nation active, induſtrieuſe, qui excelloit dans les arts mécaniques, que déteſte la fierté Eſpagnole, & parce qu'avec le tems, ils euſſent pu adopter la religion du pays & des deux nations, ne faire qu'un ſeul peuple. 2°. La grande quantité de moines & de religieuſes, un clergé trop nombreux, des confréries trop riches & trop multipliées, une foule prodigieuſe de célibataires, qui tous vivent dans une faſtueuſe abondance, tandis que la portion utile de l'état, je veux dire, le journalier & le cultivateur, manque ſouvent du néceſſaire. 3°. L'inquiſition. Par tout où cet odieux tribunal eſt établi, il reſtraint la liberté d'agir & de penſer, étouffe toutes les vues grandes & utiles, fait un peuple d'hypocrites & d'eſclaves, nuit aux progrès de l'induſtrie & des arts, & par conſequent, détruit la population. 4°. Deux maladies inconnues des anciens, dont l'une enlève une foule de perſonnes à tout âge, je parle de la petite vérole; l'autre, encore plus meurtrière, attaque l'eſpèce humaine dans les moyens mêmes de ſe reproduire. Ce dernier mal, quoique plus négligé en Eſpagne, & plus mépriſable en apparence, y fait cependant des progrès ſourds, qui minent peu-à-peu, parce qu'il eſt répandu dans toute la maſſe nationale. C'eſt principalement à cette cauſe que les médecins attribuent le peu de fécondité actuelle des femmes Eſpagnoles. 5°. Les impôts énormes établis ſur les denrées & les matières crues, pour les fabriques & les marchandiſes faites dans le pays; cette faute politique diminue le nombre des ouvriers, des artiſtes, & achève de dépeupler les villes & les villages. 6°. Le régime diététique des Eſpagnols, qui doit néceſſairement cauſer un deſſéchement des ſucs & des nerfs. En effet, ils portent à l'excès l'uſage des épiceries, & particulièrement du poivre; leurs vins ſont forts & brûlans, & ils boivent outre cela après le repas des vins de liqueurs qui ſont très-violens; le chocolat eſt d'un uſage général, matin & ſoir; d'un autre côté, ils portent au même excès l'uſage des choſes rafraîchiſſantes qu'ils mêlent avec ce qu'ils mangent de plus échauffant, ce qui doit cauſer une grande altération dans le phyſique de la machine. 7°. Le climat; les fortes évaporations cauſées par les chaleurs, la grande variation qu'il y a entre les jours & les nuits, les vents chauds & les vents froids: auſſi preſque tous les

les habitans font-ils secs & maigres; rarement rencontre-t-on un homme gras & replet: mais les aveugles y font en plus grand nombre que dans aucun autre pays, ce que l'on doit attribuer à une partie des causes que je viens de citer. 8°. L'émigration immense des Espagnols en Asie, en Afrique & dans le Nouveau-Monde. Les riches galions de cette monarchie, loin d'être une compensation à ce mal, contribuent encore à l'aggraver, en encourageant l'indolence naturelle des habitans, & leur faisant préférer de tirer de l'étranger ce qu'ils pourroient trouver chez eux en abondance. Cet or circule dans le reste de l'Europe, qu'il enrichit, & l'Espagne sacrifie, pour l'avoir, plus d'un dixième de ses habitans. A ces causes, je pourrois en ajouter quelques-uns encore, qui ne regardent pas plus l'Espagne que les autres royaumes de l'Europe, telles que le peu de moyens qu'emploie le gouvernement pour encourager la population, le luxe énorme qui restreint le nombre des enfans qu'on veut avoir, les guerres continuelles, tantôt directes, tantôt auxiliaires; le célibat des troupes (chose inconnue chez les Romains), & les loix pénales qui s'abreuvent de sang, &c. &c. &c.

On compte dans ce royaume 139 villes proprement dites (*ciudades*), & un grand nombre de bourgs (*villas*), parmi lesquels il y en a quantité qui sont plus grands & plus remarquables que beaucoup de villes. En 1757, on a compté dans toute l'Espagne & les îles Canaries cent dix-sept églises cathédrales, cinq mille deux cent trois serviteurs laïques, dix-neuf mille six cent quatre-vingt-trois paroisses, & soixante-trois mille cent soixante six serviteurs laïques, soixante-neuf mille six cent soixante-quatre moines & serviteurs laïques dans les couvens de moines; trente-huit mille quatre-vingt-neuf religieuses & leurs servantes; deux cent quatre-vingt-quatorze colléges; neuf mille cinq cent trente-une collégiales; mille neuf cent douze hôpitaux, & huit mille cinq cent treize serviteurs; dans le royaume seulement, sept mille trois cent quarant-sept maisons de pauvres de toute espèce; vingt-huit mille neuf cent cinquante auberges & maisons de campagne, & un million neuf cent quatre-vingt-sept mille huit cent onze familles: mais il s'en faut bien que je m'en rapporte à ce dénombrement du clergé Espagnol; je ne serois pas le seul d'ailleurs qui le mît beaucoup au-dessous de la vérité. Le nombre des religieux & des religieuses monte à plus de cent trente mille, sans parler du clergé séculier, des prieurs, abbés, chapelains, chanoines, chantres, hommes attachés à l'église, &c. & des jeunes gens qui se trouvent dans tous les séminaires destinés à la prêtrise, ce qui met le clergé, relativement au reste de la population, dans le rapport d'un à trente: proportion funeste dans l'ordre politique, & qui sera toujours une des premières causes de la langueur de cette monarchie.

D'après un auteur Espagnol, un écrivain François vient de montrer que le nombre des ecclésiastiques, des religieux, des religieuses & des personnes attachées à leurs maisons, monte à environ cent quatre-vingt mille, & il n'y a que quatre-vingt-quatorze mille quatre cent cinquante-neuf lieux habités dans tout le royaume. Il est très-commun d'y trouver des bourgs (*villas*) qui n'ont que quinze à seize cents habitans, & d'autres beaucoup moins.

On compte dans le royaume d'Espagne les archevêchés & les évêchés suivans:

L'archevêque de Tolède, qui est primat d'Espagne, chancelier de Castille, & conseiller d'état né; il a huit suffragans, qui sont les évêques de *Cordoue*, de *Cuença*, de *Siguença*, de *Jaën*, de *Ségovie*, de *Carthagène*, d'*Osma* & de *Valladolid*, & celui du titre de *Saint-Jacques*.

L'archevêque de Séville, qui a pour suffragans les évêques de *Malaga*, de *Cadix*, des îles *Canaries*, & de *Ceuta* en Afrique.

L'archevêque de Grenade, qui a pour suffragans *Guadix* & *Almeria*.

L'archevêque de San-Jago, ou Saint-Jacques de Compostelle a treize suffragans, savoir, les évêques de *Salamanque*, de *Tuy* d'*Avila*, de *Coria*, de *Placencia*, de *Badajoz*, d'*Astorga*, de *Zamora*, d'*Orense*, de *Mondonede*, de *Lugo*, de *Ciudad Rodrigo*.

L'archevêque de Burgos, dont les suffragans sont les évêques de *Pampelune*, de *Calahorra*, *Palentia*, & de *Sant-Ander*, ou *Saint-André*.

L'archevêque de Taragona, qui a pour suffragans les évêques de *Barcelone*, de *Tortose*, de *Lerida*, de *Vich*, ou *Vique*, d'*Urgel*, de *Girona*, de *Solsona*, & de *Perpignan* en France.

L'archevêque de Saragosse a six suffragans, savoir, *Huesca*, *Tarasono*, *Albarazin*, *Xaca*, *Balbostro*, & *Teruel*.

L'archevêque de Valence enfin, a pour suffragans les évêques de *Ségorve*, d'*Orihuela*, & de *Mallorca*, ou *Mayorque*.

Outre cela les évêchés de *Leon* & d'*Oviédo* relèvent immédiatement du pape, mais sont sous Compostelle.

L'evêché d'*Elna* relève de l'archevêque de Narbonne, & l'évêque de l'ordre de Saint-Jacques, *Sant-Jago*, n'est que titulaire.

Tous ces évêchés & archevêchés sont très-riches, & perçoivent la partie la plus claire & la plus forte des revenus de l'état. En Amérique on trouve sept archevêchés & trente-un évêchés Espagnols.

L'Espagne possède encore les couvens suivans:

Les cinq ordres de chevalerie en ont quatorze d'hommes & vingt de femmes, ci 14-- 20

Les Bénédictins, Bernardins, Chartreux, Hyéronimites & Basiliens, . . . 204--112

Les seize ordres mendians, ... 1650--858

Les seize congrégations régulières, .. 278-- 33

Total trois mille cent soixante-neuf, dont deux mille cent quarante-six pour les hommes, & mille vingt-trois pour les femmes.

Le roi nomme tous les archevêques & évêques, qui sont confirmés par le pape. Par le concordat fait en 1753, le pape accorda au roi d'Espagne le droit de nommer à tous les bénéfices mineurs, ce qui fit cesser les dépenses occasionnées par les voyages en cour de Rome, & affermit l'autorité du roi sur le clergé. Sa Majesté peut aussi, suivant les circonstances, imposer de son propre mouvement, les bénéfices ecclésiastiques; ces importans objets ont été négociés par le marquis d'Ensenada. Par un traité conclu avec la cour de Rome, en 1737, le clergé est obligé de payer toutes les impositions royales pour les biens acquis depuis cette époque. Par un édit du roi Charles III, de l'année 1761, adressé à l'inquisiteur général, il est défendu à tous archevêques, évêques & prélats, de recevoir, publier & exécuter bulles, brefs, ni rescripts de la cour de Rome, soit qu'ils soient adressés à des personnes privées, à des tribunaux, ou à des magistrats, à moins qu'ils n'aient auparavant été soumis à l'examen de Sa Majesté. Lorsque le nonce du pape reçoit de pareilles expéditions, il est obligé de les faire mettre sous les yeux du roi par le secrétaire d'état, après quoi le conseil de Castille examine si elles peuvent être exécutées sans porter préjudice aux lois, aux droits du roi, à ceux de la nation, & à la tranquillité publique. Il fut en même tems enjoint à l'inquisiteur général d'examiner de nouveau les livres défendus par la cour de Rome, d'écouter les défenses des parties intéressées, & de protéger, de sa propre autorité, & sans préjudice des brefs du pape, les ouvrages qui lui en paroitroient dignes. On voit par ce que nous venons de dire, combien, dans ce siecle d'ignorance & de barbarie, la cour de Rome avoit usurpé sur les droits des nations! En effet, n'est-il pas bien inconcevable qu'un peuple soit assujetti de la sorte à un autre peuple, & qu'un roi ne puisse faire la moindre réforme dans le clergé de son royaume, sans la permission du souverain de Rome? Mais il est arrivé enfin le siecle de lumiere, où chaque puissance calcule ses droits! La nation Espagnole a fait un pas que l'on ne devoit pas plus attendre de sa philosophie que de sa lenteur. L'empereur, par un plan aussi sagement conçu qu'exécuté fermement, vient d'étonner Rome & les autres nations! Il faut espérer que la France se lassera d'échanger son or contre des bulles & des indulgences!

La seule religion professée en Espagne est la Catholique-Romaine, excepté à Gibraltar, que les Anglois possèdent depuis 1704, & où ils ont établi la religion protestante. Si l'on jugeoit de la piété des Espagnols par les trésors & la richesse de leurs églises, il faudroit convenir qu'il n'existe nulle part de peuple plus chrétien qu'eux & les Portugais. C'est une profusion, un luxe au-delà même de ce qu'on peut imaginer. On ne voit de tous côtés, que des lampes, des vases, des chandeliers d'or & d'argent, des grilles, des balustrades, des chasses de ces précieux métaux; par tout on trouve les bois les plus rares; par tout brillent les marbres les plus beaux, les diamans & les pierreries. Il faut avoir l'ame bien détachée de toutes les vanités mondaines, pour ne pas être un peu distrait, au pied du sanctuaire même, à l'aspect de tant de richesses. Quant à l'architecture, quoique les marbres soient prodigués, il n'y a peut-être pas un morceau qu'on puisse citer comme un modele: mais si on n'y voit point ces beautés males & hardies, qui décèlent le génie d'un architecte & le goût d'une nation, il y règne je ne sais quel air de coquetterie dans les ornemens & dans la parure, qui sympatise bien peu avec cette imposante majesté qu'on voudroit dans les temples. On ne citera pas come un point qui touche à la religion, la coutume des Espagnols de manger de la viande les vendredis & samedis, pourvu que ce soit les intestins ou les extrémités de l'animal. On ne parlera pas non plus de leur légende, quoiqu'elle soit chargée d'un grand nombre de béatifiés qui ne sont pas reconnus en France, dont la plupart sont fort suspects en Italie même ou on les a faits, & en Espagne où on les révère; mais on sera surpris que cette nation ait plus produit de saints à elle seule, que l'Italie, l'Angleterre & la France. Il n'est guère d'ordre puissant qui ne soit dans l'habitude de faire canoniser de tems-en-tems un de ses membres. Cette coutume avoit passé aussi dans nos couvens françois, mais grâce à l'inconstance nationale, il n'en est plus question depuis long-tems. On aime mieux supposer qu'ils emploient leurs immenses richesses à soulager les malheureux, à fonder des établissemens patriotiques, à soutenir les descendans obscurs de ces anciennes familles qui se sont dépouillées pour eux, que de penser que cet argent se dissipe dans un luxe ridicule & ascétique, ou qu'il sorte du royaume, pour nourrir le faste d'une puissance étrangère!

C'est ici le lieu de parler de l'inquisition; en rapportant l'histoire de ce barbare tribunal, on ne pourroit que répéter ce que l'on a dit dans des milliers de volumes; on citeroit des horreurs, des abominations, des crimes horribles commis sous le voile respectable de la religion; on prouveroit une avarice & un brigandage sacré, qui ne respectoit ni les larmes ni le sang des malheureux! Cette congrégation si cruelle, si intolérante, fut instituée contre les Albigeois par le pape Innocent III, vers l'an 1200. Ses successeurs n'oublièrent pas de protéger un tribunal, bien moins propre à faire aimer la religion, qu'à affermir les pas ambitieux des pontifes vers la puissance temporelle!

On créa un grand Inquisiteur, appellé le *Commissaire de l'Inquisition*, avec quelques Domini-

cains, & on ajouta dans la suite un prélat séculier qui a le titre d'*assesseur*. Bientôt cette institution de sang se répandit dans toute l'Italie, l'Espagne & le Portugal. Les papes voulurent aussi l'introduire en France & en Angleterre, mais le peuple & les parlemens s'y sont toujours opposés. Dans les premiers tems de l'église, on se contentoit de séparer de la communion des fidèles ceux qui persistoient dans leur obstination. On employoit la douceur, la raison pour les ramener de l'erreur; mais dans le trezième siècle, à une religion de paix, on en vit succéder une de sang, & pour persuader, on envoyoit des bourreaux.

L'Inquisition connoît de tous les crimes ou délits ecclésiastiques, tels que l'hérésie, les blasphêmes, la mauvaise doctrine, les mauvais livres, les profanations, l'abus des sacremens, les accusations de sortilèges, &c. A Venise & dans la Toscane elle est exercée par des Cordeliers, & par tout ailleurs par des Dominicains. Ces derniers, pour se distinguer dans cette odieuse commission, se sont portés à des excès inouis. On les a vu rechercher toute la vie d'un citoyen après sa mort, lui faire son procès pour une action passée depuis dix à vingt années, & profanant le respect dû aux tombeaux, pousser la barbarie jusqu'à brûler ses cendres. Qu'un malheureux eût été condamné injustement, il n'étoit point permis à son frère, à son fils de prouver son innocence. Si le saint office relâchoit quelqu'une de ces misérables victimes, il lui étoit défendu de chercher à vouloir se réhabiliter: ils vouloient avoir le mérite de pardonner, lors même qu'il n'y avoit pas à pardonner! Avoir une femme, une fille aimable, posséder de grandes richesses, étoit souvent un crime que l'on expioit par la perte de sa liberté: on osoit même violer le droit des gens, ce droit sacré chez toutes les nations; on arrêtoit indistinctement les étrangers, & ceux qui étoient à la suite des ambassadeurs. Un père étoit puni pour n'avoir pas été le délateur de son propre fils, un frère pour avoir voulu cacher les fautes de son frère, un ami celles de son ami. On avoit retranché des morceaux entiers des saints pères, parce qu'ils renfermoient des maximes contraires à celles de l'inquisition. Les rois mêmes ne pouvoient se soustraire à cet odieux tribunal. On menoit au supplice deux Cordeliers, pour avoir avancé une opinion nouvelle; ils chantoient les pseaumes comme martyrs: Philippe III, roi d'Espagne, les vit de son balcon, & ne put s'empêcher de dire: *Voilà deux hommes bien malheureux de mourir pour une chose dont ils sont persuadés!* L'inquisiteur en fut informé, & condamna le roi à perdre une palette de sang qui fut brûlée par la main du bourreau.

Le procès ayant été fait à Charles-Quint, après sa mort, parce qu'il n'avoit point fait de legs pieux aux moines & aux églises, son aumônier fut condamné à être brûlé sur le simple soupçon de s'être opposé aux largesses de ce prince. Philippe II, jaloux de don Carlos son fils, qui étoit son rival & son rival aimé, eut recours à ce tribunal pour se défaire de ce prince infortuné, sous une apparence de justice.

On ne pourroit exprimer les supplices horribles que l'on faisoit souffrir à ces malheureux en leur donnant la question: on leur disloquoit les os, on leur faisoit avaler une quantité prodigieuse d'eau, on les étendoit sur un banc creux, où étoit une vis qui les serroit, & un bâton en travers qui leur rompoit l'épine du dos: on leur graissoit la plante des pieds, & on les leur brûloit à un feu lent; toutes ces tortures duroient une heure. Mais rien n'égaloit la pompe de le grande fête de l'inquisition à Madrid. On conduisoit dans une procession solemnelle un grand nombre de Juifs & d'autres infortunés. Ils étoient couverts d'une chemise de soufre peinte de différentes figures, on chantoit des hymnes & des cantiques d'actions de graces, & on en faisoit enfin un superbe Auto-da-fé, (acte de foi,) dans la grande place où ils étoient brûlés.

Les Espagnols & les Portugais ont exercé dans l'Europe & dans les Indes des cruautés qui font frémir, & qui les ont rendus odieux aux peuples des deux mondes; mais grace à la philosophie, qui éclaire insensiblement tous les hommes, l'inquisition aujourd'hui en Espagne .... Ma plume s'arrête. Elle alloit en imposer aux nations, je ne me mentirai point à moi-même! l'Europe est encore indignée de cet odieux jugement qui vient de frapper un ministre sage & citoyen! La France a accueilli cet illustre malheureux; les honnêtes gens de toutes les classes se sont empressés de le consoler, & chez toutes les nations cet homme bienfaisant trouvera des amis, des admirateurs & une patrie!

Le tribunal est composé d'un président, avec titre d'Inquisiteur général & de lieutenant du pontife Romain en Espagne, de six conseillers, sous le nom d'Inquisiteurs apostoliques, d'un fiscal, de deux secrétaires du conseil, d'un alguasil major, d'un receveur, de deux rapporteurs, de quatre portiers ou huissiers, d'un solliciteur, de plusieurs qualificateurs & consulteurs, dont le nombre n'est pas détermine. Entr'eux, de droit, il doit y avoir un Dominicain, en vertu d'un décret de Philippe III, du 16 décembre 1618. L'office de l'Inquisiteur général est très-considérable & très-important. Le roi le nomme & le pape le confirme. Lui seul consulte avec le roi par rapport à la nomination aux places de conseillers ou inquisiteurs, & nomme, avec le consentement du conseil, les officiers des inquisitions subalternes. Le nombre des commis du conseil général est très-grand; on porte au-delà de vingt mille ceux que l'on appelle *les familiers de l'Inquisition*, qui, répandus dans toute l'Espagne, sont comme autant d'espions. Ce conseil a sous lui des tribunaux subalternes qui ne peuvent pas conclure à la prison contre les prêtres, les religieux, les chevaliers des ordres militaires, & les nobles, sans sa par-

ticipation, ni ne peuvent célébrer d'auto-da-fé, sans sa permission expresse. Ces tribunaux inférieurs sont à Séville, à Tolède, à Grénade, à Cordoue, à Cuença, à Valladolid, à Murcie, à Lérida, à Logrogno, à Saint-Jago, à Saragosse, à Valence, à Barcelonne, à Mayorque, aux Canaries, à Mexico, à Carthagène, & à Lima. Le tribunaux du royaume y doivent rendre compte tous les mois au conseil général de l'état des biens confisqués, & chaque année des affaires qu'ils ont jugées, ainsi que du nombre de leurs prisonniers; les tribunaux qui sont situés hors de l'Espagne ne doivent rendre ces comptes que tous les ans.

On voit qu'il est quelques priviléges pour ceux qui sont moines, prêtres ou nobles, mais le malheureux qui n'a d'autre titre que sa probité! Mais le simple citoyen? faut-il qu'il languisse dans les cachots des années entières avant de pouvoir prouver son innocence? Doit-on abuser de son obscurité & de sa foiblesse pour l'écraser impunément? La divinité n'exige point de victimes humaines! elle aime à pardonner: les prêtres! . . . . . ils ont toujours été les tyrans des nations quand ils n'en ont pas été le consolateurs: ce qui doit arriver lorsque la largeur du gouvernement permettra à la puissance sacerdotale de franchir les bornes qui lui sont fixées par la raison & la justice. Les magistrats préposés à l'ordre politique, ont le droit, sans contredit, de punir les perturbateurs du repos public, & tous les genres de delits qui troublent la société; mais aucun corps dans l'état n'a le pouvoir d'approfondir le secret des consciences, & d'anticiper sur les droits sacrés de la divinité!

Les simples gentils-hommes s'appellent *Cavalleros* & *Hidalgos*: ces derniers n'ont la plupart aucune préférence sur les roturiers, à l'exception d'un petit nombre d'anciennes maisons & de chevaliers illustrés par quelque ordre de chevalerie. Mais la haute noblesse jouit d'une grande considération: on y comprend les comtes, les marquis & les ducs, lesquels composent ce qu'on appelle la noblesse titrée (titulados), parmi lesquels les plus distingués sont les grands, qui tiennent le premier rang après le roi & les princes du sang. Ces grands, quoique divisés en trois classes, se regardent comme égaux entr'eux, néanmoins il y a bien quelque différence; car lorsque le roi fait un grand de la première classe, celui-ci remercie sa Majesté, & lui baise la main la tête couverte: lorsqu'il doit être de la secode classe, il ne se couvre qu'après le remerciement; & s'il est de la troisième, il n'ose se couvrir qu'après s'être retiré du baisement de main, & rangé dans sa place parmi les autres grands qui assistent à la cérémonie. La grandesse est ordinairement héréditaire, à moins que le roi ne spécifie qu'il ne l'accorde que pendant la vie du titulaire, ce qui forme en quelque sorte une quatrième classe. Outre la prérogative de se couvrir en présence du roi, ce qui est accordé à d'autres personnes qui n'ont pas la grandesse, comme aux cardinaux, aux nonces du pape, aux archevêques, aux ambassadeurs des têtes couronnées, &c. les grands jouissent encore de beaucoup d'autres privileges. Ils précèdent tous les autres dignitaires séculiers, à l'exception du connétable de Castille, & de l'amiraute, aux assemblées des etats; & lorsqu'il s'agit de nommer un roi & un prince des Asturies; ils prêtent serment entre les mains du roi après les evêques, & il reçoivent celui des *titulos* ou *titulados* de Castille, c'est-à-dire, des comtes & des marquis. Leur fils aîné prête aussi serment de fidélité. Ils jouissent indistinctement des droits attachés aux ducs, quoiqu'ils ne soient pas décorés de ce titre. Lorsque le roi veut epouser une princesse, il envoie un grand pour célébrer le mariage par procuration. Lorsqu'un prince de la famille royale est mort, les grands le transportent sur le lit de parade & au tombeau.

Quand le roi sort à cheval, ils sont les plus proches de sa personne; le grand écuyer seul peut leur disputer le rang, parce que par état, il est obligé de se tenir à côté du roi. Un prince étranger arrivant à la cour est reçu & accompagné par un grand. Ils peuvent pénetrer jusqu'au cabinet du roi & même y entrer s'ils le jugent à propos; leurs femmes partagent les mêmes prérogatives, même dans leur veuvage. Lorsqu'ils ont eu la grandesse par leurs femmes, ils jouissent des honneurs qui y sont attachés, même après leur mort. Le roi, en leur écrivant ou en leur parlant, leur donne le titre de *prim*, lorsqu'ils sont vice-rois, il ajoute encore le mot *illustre*. Lorsque le pape leur donne audience, ils lui parlent assis, & reçoivent le titre de *signoria*. Aucun grand ne sauroit être arrêté pour délit sans un ordre exprès du roi, & cet ordre ne se donne que lorsqu'il s'agit d'un crime de leze-majesté, ou de quelqu'autre crime d'état important. Ils reçoivent, aussi bien que leur fils aîné, le titre d'excellence. Ils s'estiment égaux aux princes de l'Empire & de l'Italie, ce qui a souvent occasionné des disputes de rang entr'eux.

On compte en Espagne sept ordres militaires; savoir, celui de la toison d'or, celui de S. Jacques, celui de Calatrava, celui d'Alcantara, celui de Montesa & l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & l'ordre de Charles III.

L'ordre de la toison d'or a été institué par Philippe-le-bon, duc de Bourgogne, pendant les solemnités de son mariage avec Isabelle de Portugal, dont les cérémonies se firent à Bur le 10 janvier 1430. Les statuts, rédigés en langue Bourguignone furent lus à la seconde fête de l'ordre, tenue à Rissel le 30 novembre 1431. Le pape Eugène IV confirma l'ordre en 1433, & Leon X en 1516. Les pays héréditaires de Bourgogne, ainsi que l'ordre de la Toison d'or, passerent

à la maison d'Autriche par le mariage de l'empereur Maximilien I, avec Marie, héritière de Bourgogne; & quoiqu'en 1436 ce prince abandonât le duché de Bourgogne au roi de France Charles VIII, il conserva cependant pour lui & pour son fils Philippe, ensuite roi d'Espagne, la plus grande partie de la succession de Bourgogne, ainsi que la suprématie de l'ordre. C'est de cette manière que le roi d'Espagne, & les archiducs d'Autriche ont conservé, outre une partie des états de Bourgogne, la grande maîtrise de l'ordre de la Toison. Le roi Philippe II abandonna, peu avant sa mort, (en 1598) les Pays-Bas à sa fille, épouse de l'archiduc Albert; il réserva expressément que ni elle ni son mari ne s'arrogeroient cet ordre, dont la suprématie lui appartiendroit exclusivement, ainsi qu'à ses successeurs au trône d'Espagne. Au commencement de ce siècle, le trône d'Espagne fut disputé entre Philippe d'Anjou & Charles d'Autriche; tous les deux prétendirent à la grande maîtrise de l'ordre de la Toison, & Charles devenu empereur sous le nom de Charles VI, quoiqu'il renonçât, par le traité de Vienne (1725) à la couronne d'Espagne, conserva néanmoins une partie des Pays-Bas, & continua de créer des chevaliers de la Toison d'or. Son héritière Marie-Therese sa fille, le conféra à son mari François Ier, au moyen de quoi cet ordre est commun aujourd'hui aux rois d'Espagne & à la maison d'Autriche. La Toison a pour légende ces paroles: *autre n'aurai*. Charles V permit aux chevaliers de la porter au bout d'un ruban d'or ou ponceau: elle étoit auparavant attachée à une chaîne d'or incrustée alternativement d'acier & de pierres à fusil.

2°. L'ordre de Saint-Jacques de Compostelle, institué en 1170 par Ferdinand II roi de Léon: il a pris pour marque une croix rouge en forme d'épée; & les chevaliers observent la regle de Saint Augustin. Cet ordre à cinq dignités, savoir, deux prieurs, & trois grands-commandeurs, dont le revenu annuel monte à 158,077 réaux de vellon. Les commanderies sont divisées en trois langues, savoir Castille, Léon & Aragon. A la première appartiennent 43 commanderies, à la seconde 35, & à la troisième 7: on estime le total de leur revenu au-delà de 1,926, 547 réaux de vellon. L'ordre a, outre cela, quatre couvens de moines, sept couvens de religieuses, & deux prieurés.

3°. L'ordre de Calatrava, qui a pour marque une croix rouge, prit naissance sous le règne du roi de Castille, Sanctius III. Cet ordre a six dignités, parmi lesquelles la première est celle de grand-commandeur, dont le revenu annuel est de 111,576 réaux de vellon; cinquante-deux commanderies, dont le produit annuel est estimé à 1,073,509 réaux; deux couvens de moines, trois de religieuses, & treize prieurés. Les chevaliers suivent la règle de Saint Benoît.

4°. L'ordre d'Alcantara, qui a pour marque une croix en forme de lys, fut institué sous le règne du roi de Léon, Ferdinand II, & étoit nommé originairement *San-Julian del Percyro*; il suit la règle de Saint-Benoît; a cinq dignités qui rapportent par an 294,369 réaux, trente-cinq commanderies estimées à 816,459 réaux de revenu annuel, deux couvens de moines, deux de religieuses, & deux prieurés.

La grande maîtrise de ces trois ordres fut réunie à la couronne par Ferdinand le Catholique en l'année 1494. Le prince érigea, en 1489 le conseil royal des ordres, partagé en deux chambres, l'une pour l'ordre de Saint Jacques, l'autre pour les deux ordres de Calatrava, & d'Alcantara. Ce conseil connoît de toutes les affaires qui concernent ces trois ordres.

5°. L'ordre de Monteza a cinq dignités, quinze commanderies, dont le revenu annuel monte à 233,934 réaux de vellon, deux couvens d'hommes, & sept prieurés. Cet ordre fut établi à Monteza, ville du royaume de Valence, par Jacques II roi d'Aragon, en 1317, dans le tems de la destruction des Templiers. Les chevaliers portent une croix de gueules sur l'estomac.

6°. L'ordre de Saint Jean de Jérusalem a en Espagne neuf dignités, dont le rapport annuel est de 1,169,452 réaux de velion, cent treize commanderies & prieurés, dont le revenu est estimé à 2,225,971 réaux; cinq couvens de moines, & huit couvens de religieuses.

7°. L'ordre de Charles III a été institué par le roi régnant le 19 septembre 1771. Il en est le grand-maître. Les chevaliers grand-croix sont au nombre de soixante, & les chevaliers pensionnés, de deux cents.

La langue Espagnole est composée, comme l'Italien & le François, des débris des langues de toutes les nations anciennes & modernes; & dans beaucoup de mots, ainsi que dans la prononciation, de la langue Arabe.

Lorsque les Carthaginois & les Celtibériens, qui habitoient l'Espagne, eurent été subjugués par les Romains, leur mélange avec les Colonies de ce dernier peuple, & le besoin continuel de s'entendre, les mirent dans la nécessité de parler peu-à-peu la langue des vainqueurs. Ils y introduisirent bientôt une foule d'expressions & de tours de phrase de leur ancien langage. Les barbares qui démembrèrent l'empire Romain, & qui s'emparèrent pendant trois cents ans de ce royaume, contribuèrent de nouveau à corrompre la langue latine; enfin les Maures s'étant rendu maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, enrichirent la langue Espagnole d'un grand nombre de mots Arabes, & lui donnèrent une certaine harmonie qu'elle n'avoit pas. On peu dire qu'elle est douce, énergique, majestueuse, & faite particulièrement pour peindre les sujets sublimes. Elle abonde en termes propres à exprimer les idees les plus abstraites, & les différentes sensations de l'ame. La langue Por-

tugaise est un de ses dialectes; mais le plus estimé est le dialecte Castillan, qui se polit de plus en plus par l'académie instituée à Madrid, en 1713, sur le modèle de l'académie Françoise.

Les Espagnols sont en général sobres, graves, même dans les bagatelles, bons soldats, sujets fidèles, lents à délibérer, fermes dans leurs résolutions & patiens dans le malheur; ils ont l'esprit pénétrant & profond, mais ils sont indolens, paresseux & mettent plus de courage à supporter la pauvreté qu'il ne leur en faudroit pour ne point la craindre. La chaleur du climat contribue beaucoup à leur inspirer cette honteuse apathie; les François mêmes les plus agissans contractent le même défaut après quelques années & s'accoutument facilement à cette oisive gravité, qui fait le caractère distinctif de l'Espagnol. Leur zèle outré pour la religion est extrême & devient souvent minutieux; car là, comme ailleurs, on s'échauffe plus pour des misères que pour des dogmes essentiels.

L'Espagnol a de l'aptitude pour les sciences, il a beaucoup de livres, & cependant, c'est peut-être la nation la plus ignorante de l'Europe. Que peut-on espérer d'un peuple qui attend d'un moine la liberté de lire & de penser? Le livre d'un Protestant est proscrit de droit, qu'importe de quelle matière il traite, parce que l'auteur est Protestant. Tout ouvrage étranger est arrêté, on lui faits son procès, il est jugé; s'il est plat ou ridicule, comme il ne doit gâter que l'esprit, on le laisse entrer dans le royaume, & on peut débiter cette espèce de poison littéraire par tout: si au contraire, c'est un ouvrage savant, hardi, pensé, il est brûlé comme attentatoire à la religion, aux mœurs & au bien de l'état: un livre imprimé en Espagne subit régulièrement six censures avant de pouvoir paroître au jour, & c'est un misérable Cordelier, c'est un barbare Dominicain qui doit permettre à un homme de lettres d'avoir du génie! S'il se détermine à faire imprimer son ouvrage chez l'étranger, il lui faut pour cela une permission très-difficile à obtenir, encoore n'est-il point du tout à l'abri de la persécution lorsque le livre vient à paroître! Aujourd'hui le Danemarck, la Suède, la Russie, la Pologne même, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, & la France, tous ces peuples, ennemis, amis, rivaux, tous brûlent d'une généreuse émulation pour le progrès des sciences & des arts! Chacun médite des conquêtes qu'il doit partager avec les autres nations, chacun d'eux, jusqu'ici, a fait quelque découverte utile, qui a tourné au profit de l'humanité! Mais que doit-on à l'Espagne? Et depuis deux siècles, depuis quatre, depuis dix, qu'a-t-elle fait pour l'Europe? Elle ressemble aujourd'hui à ces colonies foibles & malheureuses, qui ont besoin sans cesse du bras protecteur de la métropole: il nous faut l'aider de nos arts, de nos découvertes; encore ressemble-t-elle à ces malades désespérés qui ne sentent point leur mal, repoussent le bras qui leur apporte la vie! Cependant, s'il faut une crise politique pour la sortir de cette honteuse léthargie, qu'attend-elle encore? Les arts sont éteints chez-elle; les sciences, le commerce? Elle a besoin de nos artistes dans ces manufactures! Les savans sont obligés de s'instruire en cachette avec nos livres! Elle manque de mathématiciens, de physiciens, d'astronomes, de naturalistes! Sans le secours des autres nations elle n'a rien de ce qu'il lui faudroit pour faire un siége.

Elle doit aux étrangers la construction de ses vaisseaux! On voit à ses défaites son ignorance dans la marine: dans tout enfin, ce peuple enfant a besoin d'acquérir encore. Dans les ouvrages publics, dans les canaux à creuser, tels que celui de Murcie, dans l'exploitation des mines, il lui faut par tout des artistes étrangers, tant est grande la disette des ouvriers, même pour les métiers les plus nécessaires! On a à la vérité établi depuis quelques tems, diverses manufactures & fabriques, où l'on travaille particuliérement des soies, des laines, de l'or & de l'argent; en Catalogne & en Aragon on a des manufactures de coton; près de la ville de Ronda, dans l'Andalousie, est une ferblanterie; dans plusieurs autres endroits on fabrique des armes, on coule du canon, &c.: mais ce peu d'établissemens ne suffit point aux besoins de l'état. D'ailleurs, par un trait d'ignorance de la part du gouvernement, les vivres, les matières crues & travaillées sont tellement surchargées d'impôts, que l'ouvrier ne trouve nul gain à travailler, & que le consommateur gagne à tirer ses marchandises & ses denrées de l'étranger. Ces objets coûtent à l'Espagne, par an, quinze millions de piastres, savoir cinq en marchandises & denrées, comme laines, huile, vins, raisins de caisse, &c.; & les dix autres millions en argent comptant venant de l'Amérique,

Le commerce intérieur de l'Espagne est dans une langueur mortelle, soit par le défaut des chemins, des canaux & des fleuves navigables, soit parce que les frais de transport sont trop considérables, & que les assises surpassent le prix des denrées. Avant la guerre actuelle, le commerce d'un port à l'autre étoit négligé par la crainte que l'on a des pirates. La situation de ce royaume, pour le commerce intérieur, est admirable; il a de bons ports, tant sur les rives de l'Océan que sur la Méditerranée, & il pourroit exporter à l'étranger beaucoup de marchandises de son crû: mais tous ces avantages sont moins pour les habitans, que pour les nations voisines. Les étrangers, à la vérité, ne peuvent entrer dans les provinces de l'Amérique Espagnole, & même approcher des côtes; mais loin qu'une loi de ce genre mette tout le commerce entre les mains des Espagnols, elle n'en fait au contraire que les commissionnaires des Anglois, des François, des Hollandois, & des Italiens, qui tous se servent des vaisseaux Espagnols pour envoyer leurs marchan-

dises en Amérique & reçoivent, pour leur compte, la plus grande partie de l'or, de l'argent & des marchandises qu'on tire de ces pays; de manière que l'Espagnol qui a prêté son nom, ne reçoit simplement qu'une gratification arbitraire ou le prix de la commission. Aujourd'hui le commerce interlope est bien moins considérable qu'autrefois par les mesures que l'on a prises pour l'arrêter; & l'exportation clandestine d'espèces, est bien diminuée depuis 1750, que le roi a accordé à chaque particulier d'exporter l'argent moyennant un acquit de trois pour cent: cet acquit, en 1768, a été porté à quatre pour cent.

Le commerce de l'Amérique se faisoit autrefois par la flotte & les gallions; depuis 1735, & 1737, il s'est fait par des vaisseaux de regitre, que chaque négociant pouvoit appareiller, ainsi qu'il le jugeoit à propos, après en avoir obtenu la permission du conseil des Indes. Ces vaisseaux alloient directement de Cadix à Lima, de là à Buenos-Ayres, à Maracaïbo, à Carthagène, a Honduras, à Campéche, & à Vera-Cruz. Le grand nombre des marchandises Européennes apportées par tous ces vaisseaux étoit cause que le profit devenoit très-médiocre. Enfin l'ancienne manière de faire le commerce par la flotte & les gallions a été rétabli depuis 1756, & l'Espagne envoie tous les ans environ quarante vaisseaux dans les provinces de l'Amérique. Les deux vaisseaux royaux appellés *Assogues*, amènent le vif-argent à Vera-Cruz pour le compte du roi.

La société de commerce établie à Saint-Sébastien, en 1728, a un privilège exclusif pour négocier, sur les côtes de Caracos; les seuls habitans des îles Canaries ont la permission d'y envoyer tous les ans leur vaisseau de regitre, chargé de productions du pays. En 1756, un autre compagnie de commerce, a reçu du roi la permission de trafiquer avec Hispaniola, Porto-Ricco, Sainte-Marguerite, & d'envoyer tous les ans dix vaisseaux de regitre à Honduras & dans les ports de la province de Guatimala. Je ne connois rien de plus injuste que ces sociétés de commerce avec privilege exclusif; il me semble voir un assassin dans un bois, dépouiller les passans le pistolet à la main; toute espèce de privilége tend au monopole. La liberté du commerce fait seul la justice & la richesse du commerce. Heureusement que depuis 1778, une loi autorise tout le ports d'Espagne à faire des expéditions pour Buenos-Ayres, à en faire pour la mer du Sud: au mois d'octobre de la même année, cette liberté à été accordée pour le reste du continent, excepté pour le Mexique, qui ne doit pas tarder à jouir du même avantage.

Les monnoies qui ont cours en Espagne, sont le maravedis, qui est la plus petite monnoie de Castille, & avec laquelle les marchands font leurs calculs, & tiennent leurs livres de comptes; elle est de cuivre. Les autres monnoies de cuivre sont *l'octava*, à deux maravedis; le *quarto* à quatre maravedis, & le *dos quartos* à huit maravedis. Dans le commerce ordinaire, on compte par reaux de vellon. Les monnoies d'argent sont *le réal de vellon*, le *diez quartos e medio* (proprement un réal, deux quartos & un demi-maravedis), le *dos réales de vellon*, ou *réal de plata*; *dos reales de vellon y medio pyseta*, ou quatre réaux de vellon; *cinco reales*, cinq réaux; *diez reales*, dix réaux; *peso gordo*, valant vingt réaux. Le réal répond à 5 sols de France.

On compte en Espagne dix-neuf universités, dont voici les noms, avec le tems de leur fondations

Alcala. en . . .	1517	Salamanque . . .	1200
Avila	1445	Saragosse	1474
Grenade	1537	Séville	1531
Huesca	1354	Siguença	1471
Lerida	1300	Tarragone sous Philippe II.	
Ounate	1543		
Orihuela	1555	Tolède	1475
Ossune	1549	Tortose	1540
Oviedo	1536	Valence	1454
Palencia	1200	Valladolid	1346

Si les sciences & les arts n'ont pas fait en Espagne autant de progrès que dans le reste de l'Europe, ce n'est pas faute d'établissemens propres à les encourager. La plupart de ces universités sont plus richement dotées que celles de France & d'Angleterre: mais quels savans peut produire un pays où il faut demander la permission de penser! Nous ne serons cependant pas injustes à l'égard de cette nation: quelques reproches que lui fassent ses voisins, elle n'en est pas moins la première, qui dans un siècle où les autres nations étoient à demi barbares, ait eu un roman satyrique, regardé encore aujourd'hui comme un chef d'œuvre. Dans le nombre de ses auteurs dramatiques on distingue Lopès de Véga, Guillon de Castro, Calderon, & Mozetto: le premier, si connu par la fécondité de son génie, & qui a composé jusqu'a 1800 pièces. On trouve chez elle encore quelques poëtes, quelques beaux esprits; mais si l'on en excepte don Ulloa, & deux ou trois autres savans, où sont ses mathématiciens, ses physiciens, ses naturalistes, ses historiens & ses philosophes!

La même impartialité qui a conduit notre critique dans les reproches que nous venons de faire aux Espagnols, nous force à rendre justice aux moyens que vient d'employer le gouvernement pour remédier à tant d'abus. Les beaux jours de ce royaume ne sont peut-être pas bien loin d'éclorre; la philosophie, sans cesse repoussée a pénétré enfin dans ce royaume, & a déjà détruit une foule de préjugés. La noblesse affecte moins cet orgueil superbe qui la rendoit ridicule; des hommes de mérite, quoique sans naissance, ont été appelés aux affaires publiques. Les campagnes sont déjà mieux cultivées; plusieurs grandes villes ont élévé des manufactures

de soieries. Saint-Idelphonse donne de très-belles glaces ; Guadalaxara, & d'Escaray fabriquent des draps fins & des écarlates ; Madrid des rubans, des chapeaux, des tapisseries, de la porcelaine. Toute la Catalogne retentit du bruit de ses fabriques d'armes & de ses quincailleries. On y fait aussi des bas, des mouchoirs de soie, des toiles peintes de coton, des lainages communs, des galons & des dentelles. On a ouvert des chemins magnifiques pour la communication des différentes provinces ; on creuse des canaux d'arrosement & de navigation ; on voit de tous côtés des fabriques de papier, des imprimeries, & des sociétés consacrées aux sciences & aux arts. Le revenu national, autrefois si borné, monte de nos jours à 170,000,000 liv., & il s'élévera bien plus haut sans doute, si le cadastre auquel on travaille depuis 1749, est jamais exécuté. L'Espagne, enfin, compte déjà plusieurs savans célebres dans la physique & l'histoire naturelle. Encore un effort ; qui sait alors à quel point peut s'élever cette superbe nation !

Mais, entrons dans quelques détails, pour donner une idée plus précise du caractère de ce peuple. Les grands d'Espagne & les seigneurs sont dans l'usage de faire des profusions extraordinaires dans les occasions d'éclat. Ennemis des affaires domestiques & des lettres, ils le sont également des voyages & du séjour de la campagne ; cette façon de penser n'est pas seulement fixée à leur classe, mais aussi à celle du peuple. Tous ces grands dans leurs palais, sont comme autant de princes : leurs manières de vivre, leur luxe, leurs équipages, le nombre de leurs domestiques, tout a chez eux un air & un ton royal. Quant à l'étiquette de la cour & des grands, elle est infinie, & s'étend même jusqu'à des misères qui sont traitées avec l'importance qu'on accorderoit ailleurs aux choses les plus graves.

La morgue, défaut général des grands, est la même aussi dans le peuple & les mendians les plus déguenillés. Un gueux de France est tout autre chose qu'un gueux Espagnol : celui-ci, sans quitter la cape & l'épée, soutient son indigence avec une gravité majestueuse ; il demande avec noblesse, il reçoit avec fierté. On se plaint, avec justice, de la mal-propreté des Espagnols. Les tables même les plus opulentes ne sont point à l'abri de ce reproche ; & l'on voit souvent réuni, & tout ce qui peut révolter le goût, & tout ce qui peut le séduire.

Les femmes Espagnoles en général ont un coloris plus que brun, presque point de couleurs, des yeux de la plus grande vivacité, & possèdent assez les qualités essentielles de l'esprit & du cœur. Naturellement prudentes, vives dans leurs discours, aisées dans leurs manières, sensibles & libérales pour les malheureux ; on les voit courageuses, impérieuses, altières & passionnées ; leurs maris ont beaucoup perdu de cette jalousie horrible qui les rendoit ridicules aux yeux des autres nations. Encore un demi siècle, & à cet égard l'Espagnol sera peut-être au taux du reste de l'Europe.

Nous ne devons point oublier de parler des combats de taureaux, puisque c'est principalement dans ce terrible spectacle que se deploient l'adresse & la bravoure de la nation. Autrefois les seigneurs & les grands du royaume ne dédaignoient pas d'entrer en lice, & cette fête étoit beaucoup plus brillante ; mais aujourd'hui, comme il n'y a plus que des gens payés pour combattre, on y voit bien moins de luxe & de magnificence. Le lieu à Madrid destiné à ce spectacle est un amphitéâtre dressé près de la ville, & pour les fetes extraordinaires dans une place publique où il peut contenir six mille personnes. Tout autour, en dedans, est un parapet sur lequel sont des degrés jusqu'à une certaine hauteur pour le peuple, & au-dessus sont deux rangs de balcons, le tout assez bien peint. Il n'est permis qu'aux combattans appellés *Torréadors*, d'entrer dans l'enceinte. Le Juge ayant donné l'ordre de lâcher le taureau, ce terrible animal s'élance de sa loge avec fureur ; (car les taureaux d'Espagne étant elevés dans les bois, & nourris d'herbages excellens, sont d'une force & d'une férocité extraordinaire.) Pour les animer davantage, on ne leur donne point à boire quelques jours avant l'action ; alors paroit un torréador sur un cheval richement enharnaché, avec sept à huit torréadors à pied comme autant de palefreniers. Le cavalier tenant la lance en arrêt, salue d'abord la personne la plus distinguée, & ensuite tout le peuple ; bientôt il attaque le taureau, & cherche à le blesser à coups de lance. L'animal jète de fureur le feu par les nazeaux, poursuit son ennemi, & presque toujours lui tue plusieurs chevaux : le torréador saute légèrement sur d'autres qu'on lui tient tous prêts, & attaque de nouveau l'animal jusqu'à ce qu'il l'ait blessé dangereusement ; alors les torréadors à pied l'assaillent de tous côtés ; lorsqu'ils le voient près de se jeter sur eux, ils laissent tomber à terre, pour le détourner, un manteau rouge, & se sauvent à toutes jambes ; ils lui lancent aussi des dards fort longs auxquels ils attachent des petards, ce qui rend le taureau plus terrible : il court s'accrocher à tout ce qu'il rencontre, renverse, saccage tout avec une fougue & une violence au-delà de ce qu'on peut s'imaginer. Enfin, le plus hardi des torréadors l'assaille seul avec une longue épée, & après lui avoir porté plusieurs estocades, en l'évitant toujours avec beaucoup d'adresse, lui enfonce son poignard dans la nuque du col ; l'animal tombe & le cavalier se retire au milieu de l'applaudissement du peuple. On enleve le taureau de l'arène, & on en lâche encore plusieurs successivement que les torreadors attaquent à-peu-près de même ; ensuite commence le combat des dogues contre le taureau. Ceux qui ont vu chez nous

nous cette espèce de combat, ne peuvent s'en former qu'une idée très-imparfaite. On remarque dans ces fêtes des traits d'un courage & d'une intrépidité extraordinaires, comme de saisir adroitement le taureau par les cornes & de le renverser par terre, de l'attendre assis, en prenant tranquillement une tasse de chocolat, de le combattre habillé en femme, & de faire d'autres jeux semblables que l'on peut payer bien cher si l'on vient à manquer son coup. Ces combats sont meurtriers pour les chevaux, & souvent même pour les hommes: on en donne bien peu où il n'y ait de ces torréadors estropiés. Ces spectacles, qui sont les délices de la nation Espagnole, sont très-fréquens à Madrid & dans les grandes villes de ce royaume. On est étonné de voir des amphitéatres si maigres & si décharnés: ce seroit l'occasion de bâtir de ces superbes édifices, tels que l'on en voyoit chez les Romains, puisqu'aussi bien ces combats, par la force, l'adresse, l'intrépidité que l'on y déploie, par les dangers que l'on y court, ne le cèdent point aux représentations sanglantes des gladiateurs de l'ancienne Rome.

Si les Espagnols sont si inférieurs à leurs voisins, dans les arts, les sciences & l'architecture, ils ont cependant des peintres fameux dont les ouvrages pourroient servir de modèles, & ne pas paroître indignes des plus grands maîtres. Les plus célèbres de ces peintres sont Velasquez, Murillo, François Guirro, Pierre Cuquet, Jean Arnau, François Gassen, tous natifs de Barcelone; don Juan Galvane, Aragonois, si connu par son goût, ses graces, & la force de son coloris; Claude Coello, Portugais, qui mourut de chagrin à Madrid en 1693, à la vue de la supériorité des talens de Luc Giordano, & sur tout de sa grande facilité; François Camille, natif de Madrid, dont la Marie Egyptienne passe pour un chef-d'œuvre; Barthélemi Roman, Alphonse Cano, Jean Careno, nommé le *Titien d'Espagne*; le fameux Moralès, surnommé *le Divin*, parce qu'il ne traita que des sujets de piété; Jean Fernandès Ximenès, appelé *le Muet*, dont les ouvrages tiennent beaucoup du genre du Titien; Pantoja de la Cruz, & une foule d'autres, &c. Mais les plus beaux & les plus précieux tableaux des Espagnols sont dus au Titien, à Vandiék, à Michel-Ange, à Rubens, à Mitelli, à Cosme Colonna, au Tintoret, à l'Albane, & à ces peintres immortels qu'a produits l'Italie. Ils ont aussi quelques statuaires & sculpteurs, mais bien inférieurs à leurs peintres.

Il y a à la cour d'Espagne plusieurs colléges supérieurs pour l'administration du royaume, 1°. le conseil des dépêches ou du cabinet, composé du roi & des ministres d'état; 2°. le conseil d'état; 3°. le suprême conseil de guerre; 4°. le conseil royal & suprême de Castille; 5°. le conseil royal & suprême des Indes; 6°. le conseil royal & suprême d'Aragon; 7°. le conseil royal des ordres de chevalerie; 8°. le conseil royal des finances; 9°. le conseil suprême de l'inquisition; 10°. le commissariat & la direction générale de la bulle des croisades; 11°. le collége royal de gruerie & des bâtimens; 12°. la chambre générale du commerce des monnoies & des mines; 13°. la chambre royale du tabac, &c.

Les premiers tribunaux provinciaux sont la chancellerie royale de Valladolid, la chancellerie royale de Grenade, le conseil royal & la chambre des comptes de Navarre, l'audience royale de la Corogne & Galice, l'audience royale de Séville, celle d'Oviédo, des îles Canaries, de la contractation des Indes établie à Cadix, d'Aragon, de Valence, de Catalogne & de Mayorque, &c.

Les revenus du roi d'Espagne sont évalués aujourd'hui au-delà de quarante-sept millions d'escudos de vellon. Voici en quoi ils consistent. La ferme générale des péages, les droits de l'amirauté, les droits sur la laine, l'eau-de-vie, le plomb, la poudre à tirer, le vif-argent, & les cartes, rapportent . . . . 12,772,950 écus de vellon.

Les fermes ou administrations provinciales de diverses contributions payées par les sujets, & principalement sur les vivres.	11,798,000
Le tabac.	10,996,399
Les postes.	3,317.592
Le revenu annuel du roi aux Indes. . . .	8,000,000
TOTAL. . . .	46,884,641 escudos de vel.

Mais nous avons de fortes raisons pour croire que la totalité des revenus de cette monarchie monte, comme nous l'avons dit plus haut, à 170 millions, monnoie de France.

L'armée de terre, en 1754, montoit à 96,597 hommes qui coûtoient d'entretien à l'état 9,149,064 escudos de vellon.

En 1780, la marine Espagnole montoit à 60 vaisseaux de ligne, depuis 114 jusqu'à 60 canons; en 1782, elle peut monter à 70 vaisseaux.

On divise l'Espagne en treize provinces, qui la plupart portent le titre de royaume, parce qu'elles ont été possédées autrefois par des rois, soit chrétiens, soit maures; trois au nord sur l'Océan; savoir, la Biscaye, les Asturies, & la Galice; cinq dans le milieu, au nord la Navarre, & d'orient en occident le royaume d'Aragon, les deux Castilles, & le royaume de Leon; deux au midi, l'Andalousie & le royaume de Grenade; trois à l'orient sur la mer Mediterranée, le royaume de Murcie, celui de Valence, & la principauté de Catalogne. Madrid en est la capitale.

Cet article est de M. M. D. M.

ESPAGNE. (nouvelle) *V.* MEXIQUE.

ESPAU, (l') abbaye de France, ordre de Citeaux, diocèse du Mans, du revenu de 4500 liv.

ESPÉRANCE. (cap-de-bonne) *V.* CAP, &c. Il faut ajouter à cet article que, selon M. Cassini, la *long.* du Cap est de 37d 36' 0", 17 d. 44' 30" à l'orient de Paris; sa *latitude* 34 d. 15' 0" mer. Selon M. de la Caille, sa *latitude* est 35 d. 24', & la *longitude* à l'orient de Paris, 16 d. 10'. (*R.*)

ESPERNAY, ville de Champagne, sur la Marne, chef-lieu d'une élection, & le siege d'une prevôté royale, d'un bailliage, d'un gouvernement particulier, d'un grenier à sel, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, d'une brigade de maréchaussée. Il s'y trouve une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin, qui vaut 5000 liv. Cette ville étoit autrefois fortifiée. Ce n'étoit, sous Clovis, qu'un château habité par Eulage ou Eulage, à qui le prince pardonna sa révolte à la prière de saint Remi. Ce noble françois, en reconnoissance, donna son château à l'église de Reims. Le corps de saint Remi y fut déposé par Hincmar durant les ravages des Normands.

Cette terre fut réunie à la couronne par François Ier, en 1531. Enfin, elle fut cedée au duc de Bouillon avec d'autres terres, en échange de la principauté de Sédan en 1641. Espernay durant la ligue fut assiégé & pris par Henri IV, en 1692: le maréchal de Biron y fut tué d'un coup de canon, tandis que le roi avoit la main sur son épaule, le 27 de juillet 1592, à l'âge de 68 ans, sa devise étoit une mèche allumée avec ces mots, *Moriar, sed in armis*: son second fils, Jean de Gontaut, avoit été tué à la malheureuse journée d'Anvers, en 1583: son père étoit mort des blessures reçues à la bataille de Saint-Quentin en 1556.

Le commerce de cette ville consiste en vins, qui sont les plus estimés de la Champagne. Elle est à 7 lieues n. e. de Châlon, 6 f. de Reims, & 39 n. e. de Paris. *Long.* 21, 46; *lat.* 49, 2. (*R.*)

ESPERNON, petite ville de Beauce en France, sur la Guesle. Elle est située sur une côte escarpée. La position en est incommode, mais la vue en est très-agréable. Elle a deux fauxbourgs, trois paroisses, & une annexe; un petit hôtel-dieu, un bailliage, & les ruines d'un château. Elle est à 2 lieues de Chartres & de Nogent-le-Roi. *Long.* 20, 19; *lat.* 48, 35. (*R.*)

ESPINAL, ville de Lorraine, située proche les montagnes de Vosge, sur la Moselle. *Long.* 24, 14; *lat.* 48, 12.

Cette ville est peuplée, marchande, & assez considérable. C'est le siege d'une maîtrise particuliere des eaux & forêts, d'une jurisdiction de maréchaussée, d'une recette des finances. On y remarque une célèbre abbaye & chapitre de chanoinesses nobles, un college, quatre couvens, & un hôpital. Ses papeteries sont très-renommées. Elle est à 4 lieues n. o. de Remiremont, & 14 f. e. de Nancy. (*R.*)

ESPINOSA. Il y a en Espagne deux villes de ce nom, l'une dans la Biscaye, l'autre dans la Vieille-Castille: celle-ci a de *long.* 13, 46; & de *lat.* 43, 12. (*R.*)

ESPONDEILLAN, petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Beziers. (*R.*)

ESSARTS (les), petite ville de Poitou, en France, élection de Mauleon, avec titre de baronnie, dans un terroir des plus fertiles. (*R.*)

ESSAY. *Voyez* ESSEY.

ESSECK, ville du comté de Walpon, dans l'Esclavonie. Elle est située sur la Drave. *Long.* 36, 30; *lat.* 45, 36. Cette ville est bien fortifiée, & passablement grande. On y remarquoit le grand pont de bois qui traverse la Drave, & s'étendoit un mille en longueur à travers des marécages. Soliman, empereur des Turcs, l'avoit fait construire en 1566, & y avoit employé plus de vingt mille hommes; mais un débordement du fleuve l'emporta en 1787. La ville est assez marchande: on y voit des arbres dans toutes les rues. Elle est à la maison d'Autriche depuis 1687. Elle est à 36 lieues n. o. de Belgrade, 45 f. de Bude, & 70 f. e. de Vienne. (*R.*)

ESSEN, abbaye souveraine de dames nobles, de l'ordre de Saint-Benoît, sur les confins du duché de Clèves. Les titres de l'abbesse sont: *Nous, N. par la grâce de Dieu, abbesse de l'abbaye immédiate & séculiere d'Essen, princesse du saint-Empire Romain*, &c. Le chapitre est composé de princesses & de comtesses. L'abbesse a voix & séance aux diètes de l'empire. Sa souveraineté s'étend sur un territoire assez considérable. L'abbaye est proche des murs de la ville d'Essen. (*R.*)

ESSEN, ville de la Westphalie, en Allemagne. Elle prétend être libre & impériale. La chambre impériale, après un procès très-coûteux, & qui dura près de cent ans, après avoir examiné les prétentions réciproques de l'abbaye d'Essen & de la ville, en 1670, adjugea à l'abbesse la jurisdiction ordinaire, & la pleine supériorité territoriale sur la ville, en reservant néanmoins à la ville les droits dont elle a prouvé la possession, savoir, l'exemption de la prestation de foi & hommage, celle de ne payer aucune imposition, si ce n'est sa quote-part des contributions pour l'empire, & pour le cercle, qu'elle doit livrer entre les mains mêmes de l'abbesse; l'administration de la justice civile & criminelle (en réservant à l'abbesse le droit de condamner à mort, & celui de faire grace); le droit de lever toutes sortes d'impositions, & de faire des ordonnances pour le bien public. Le roi de Prusse est protecteur de cette ville. Elle a un château où l'abbesse fait sa résidence. Les habitans sont Luthériens: il y a cependant une église Réformée & quelques églises Catholiques. Il s'y trouve un college. La ville est passablement grande, & fait un commerce assez considérable. On y fabrique de bons draps, mais la manufacture d'armes est bien déchue. Dans le voisinage de la ville il y a des mines de charbon de terre. Essen est à 4 lieues n. e. de Duisbourg, & 6 f. de Dorstein. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 25.

ESSEN, bourg de l'évêché d'Osnabruck, dans le

bailliage de Witlaye, près de Ravensberg. On y fait un grand trafic de lin. (*R.*)

ESSEQUEBE, rivière de la Guiane, dans l'Amérique méridionale; ses bords sont habités par des sauvages. Elle donne le nom à une colonie que les Hollandois établirent sur ses bords, on ne sait précisément à quelle époque. Ils en ont été chassés dans cette guerre par les Anglois, sur lesquels les François se sont emparés du pays. Cette colonie fut restituée à ses possesseurs par les Anglois en 1783. (*R.*)

ESSEX, province maritime d'Angleterre. Colchester en est la capitale. Ce pays tire son nom de ceux des Saxons qui s'établirent en Angleterre, à la partie de l'est. Il est situé à l'embouchure de la Tamise, & près de la mer. Le sol en est humide & fertile, mais l'air y est mal-sain. On trouve sur cette côte des huitres excellentes, en quantité, belles & à très-bon marché. On y recueille beaucoup de bled & de safran. On y a beaucoup de bétail & de gibier, & les troupeaux de brebis y sont très-nombreux; les rivières d'ailleurs y sont très-poissonneuses. Cette province a le titre de comté. Elle envoie huit députés au parlement. (*R.*)

ESSEY, ou ESSAY, petite ville de Normandie, fermée de murailles & de fossés, chef-lieu d'une châtellenie, dans le diocese & à deux lieues f. e. de Seéz, & 4 d' Alençon. Elle a titre de Vicomté. Elle a un bailliage, une abbaye de filles de l'ordre de Saint-Augustin, un hôpital, & les vestiges d' un ancien château. (R.)

Essey, abbaye de France, au diocèse d'Agen; elle est de l' ordre de Saint-Benoît, & vaut 2000 livres. (R.)

ESSING, bourg de Bavière, avec un château & un chapitre. Près de-là, sur un rocher escarpé, est le château de Randeck. (*R.*)

ESLINGEN. *Voyez* [illegible]INGEN.

ESSONNES, bourg de France, dans la Brie, avec une abbaye de l' ordre de Saint-Augustin, qui vaut 5000 livres. (R.)

ESSOYE, bourg de France, en Champagne, dans la généralité de Châlon, élection de Bar-sur-Aube. (*R.*)

ESTAFORD, ou ASTAFORD, petite ville de Gascogne, dans le Condomois. *Voyez* ASTAFORD. (R.)

ESTAGNAC, bourg de France, dans l'Angoumois, sur les confins du Limosin.

ESTAIN, petite ville de France, dans la Guienne, sur la rive gauche du Lot. (R)

Estain, petite & ancienne ville de France, au duché de Bar, à 6 lieues n. e. de Verdun. *Long.* 23, 18; *lat.* 49, 15. *Voyez* ETAIN. (R.)

ESTAIRE, petite ville des Pays-Bas, sur la Lys, au comté de Flandre, sur les confins de l'Artois, entre Merville & Armentieres. (*R.*)

ESTAMPES, prononcez ETAMPES, ville du Gâtinois-Orleanois, au diocèse de Sens, située au nord-ouest de Montargis, sur la rivière de Juine. C'est le chef-lieu d'une élection. Il y a un bailliage royal, prévôté, grenier à sel, maréchaussée. Elle a une église collégiale, cinq paroisses. six couvens, un collège de Barnabites & un hôpital. Il s'y est tenu trois synodes & un concile national. Les gouverneurs de l'Isle de France & de l'Orléanois revendiquent l'un & l'autre cette ville comme faisant partie de leur gouvernement: ils y exercent même l'un & l'autre certains droits; de là vient que quelques auteurs la rapportent au Gâtinois-Orléanois, & d'autres au Hurepoix. Elle est située dans un pays assez fertile, à 12 lieues e. de Chartres, 14 n. e. d'Orléans, & 13 f. de Paris. *Long.* 19, 45; *lat.* 48, 35. (*R.*)

ESTANG, petite ville du Bas-Armagnac, en France, aux confins de l Eausan. (*R.*)

ESTAPLES, prononcez ETAPLES, ville de France, en Picardie, dans le Boulonnois. Elle est à l'embouchure de la Canche. *Long.* 19, 18, 16; *lat.* 50, 30, 44.

Cette ville a un port de mer qui sert aux petits vaisseaux. C'est le siége d'un bailliage. Ses habitans font un grand commerce de harengs & de maquereaux. Quelques-uns croient que c'est le *Portus-Iccius* dont Jules-César fait mention. Elle est à 4 li. de Boulogne, & 49 n. de Paris. (*R.*)

ESTAPO, ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. Elle est située à l'embouchure du Tlaluc. *Long.* 273, 40; *lat.* 17, 50. (*R.*)

ESTARAC, ou ASTARAC, pays du Bas-Armagnac, avec titre de comté, de treize lieues de longueur sur onze & demie de large, appartenant à la maison de Roquelaure. Le sol en est entrecoupé de hautes collines & de petites plaines. Il donne du froment, du seigle, de l'avoine, du vin, d'excellens pâturages, & le gibier, le poisson & la volaille y abondent. Le commerce s'y réduit à une petite quantité de vin, d'eau-de-vie & de laine, que les habitans font passer chez leurs voisins, desquels ils retirent les étoffes & les denrées dont ils ont besoin. La petite ville de Mirande en est le chef-lieu. (*R.*)

ESTARKE, ancienne ville de Perse, dans le Farsistan, dans un terroir abondant en vins & en dattes, dont elle fait un grand trafic. Elle est à 12 lieues de Schiras. (*R.*)

ESTAVAYER, ville de Suisse, dans le canton de Fribourg, & au bord oriental du lac de Neuchatel. Elle a un château très-élevé, & un couvent d'Ursulines. Cette ville avoit ses seigneurs particuliers, dont les descendans, qui ont retenu le nom d'Estavayer, sont une des maisons les plus illustres de Fribourg. Cette ville est le chef-lieu du bailliage de son nom. *Long.* 24, 30; *lat.* 46, 46. (*R.*)

ESTE, ou Est, petite ville de l'état de Venise, dans le Padouan, d'où tirent leur nom les marquis d'Est qui sont la souche des ducs de Mo-

dène. Elle eſt à 6 li. ſ. o. de Padoue, & 8 ſ. e. de Vicence. *Long.* 29, 15 ; *lat.* 45, 15. (*R.*)

ESTELLA, ville d'Eſpagne, au royaume de Navarre, ſituée dans une plaine, au bord de l'Elga. Elle a ſix paroiſſes, quatre couvens d'hommes, deux de femmes, un riche hôpital, & une univerſité qui n'eſt proprement qu'un collége. On la nomme auſſi l'*Etoile*. Elle eſt à 6 lieues ſ. o. de Pampelune, & 10 n. de Calahorra. *Long.* 17 ; 30 ; *lat.* 24, 45. (*R.*)

ESTEPA, petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſituée ſur une hauteur. Elle a deux paroiſſes & trois couvens. C'eſt le chef-lieu d'un marquiſat. Elle eſt à 6 lieues d'Ecija, & 15 n. o. de Malaga. *Long.* 13, 25 ; *lat.* 37, 10. (*R.*)

ESTEVAN DE GORMAS (Saint), petite ville d'Eſpagne dans la Vieille-Caſtille, ſituée ſur une hauteur près du Douro. Elle a titre de comté. (*R.*)

ESTONIE, province de Ruſſie, bornée à l'occident par la mer Baltique, au ſeptentrion par le golfe de Finlande, à l'orient par l'Ingrie, & au midi par la Livonie. On la diviſe en cinq diocèſes. (R.)

ESTOTILAND. Ce pays de l'Amérique ſeptentrionale, au nord du Canada, vers les terres arctiques, découvert par Antonio Zéni, dont tant de géographes & de coſmographes ont parlé, & dont Davity nous a donné la deſcription, juſqu'à détailler les livres latins de la bibliothèque de celui qui y commandoit, ce pays, dis-je, malgré tant de témoignages poſitifs, n'eſt qu'un pays idéal & chimérique : auſſi M. de Liſle en a banni le nom de ſes cartes, avec d'autant plus de raiſon que l'on ne fait même ce qu'il ſignifie. Malgré cette aſſertion de M. le chevalier de Jaucourt, nous dirons que ce pays deſigné encore ſous le nom de *Nouvelle-Bretagne*, n'eſt point déſavoué par M. de Liſle, qui en appelle les habitans *les petits-Eskimaux*. On lui donne quatre-vingt lieues de longueur. (R.)

ESTRAMADURE, ou ESTREMADURE ESPAGNOLE, province d'Eſpagne, qui a environ ſoixante-dix lieues de longueur ſur quarante de largeur. Elle eſt bornée au ſeptentrion par le royaume de Léon & un angle de la Vieille-Caſtille ; à l'orient par la Nouvelle-Caſtille, au midi par l'Andalouſie & à l'occident par le Portugal. Les chaleurs de l'été y ſont inſupportables pour les étrangers. L'eau y manque dans la plaine, & l'on eſt obligé de ce contenter de celle qui s'amaſſe dans les marres ou dans des creux pratiqués pour la recevoir. Le terroir fertile en grains, en vins, & fruits, y offre d'excellens pâturages, & c'eſt pour cela qu'on y amène beaucoup de bétail des autres contrées de l'Eſpagne pour l'y mettre à l'engrais. Anciennement l'Eſtramadure Eſpagnole étoit entièrement ſéparée des autres provinces de cette monarchie, mais dès la fin du XVIe ſiècle, elle fut réunie à la Nouvelle Caſtille ; cependant elle a encore ſon capitaine-général particulier. (R.)

ESTRE, bourg de France, dans la Tourraine, près de l'Indre, à 3 li. ſ. de Tours. (R.)

ESTRECHI, petite ville de l'Ile de France, dans l'élection d'Etampes. (R.)

ESTREMADURE PORTUGAISE (l'), eſt une province du Portugal, ſituée vers l'embouchure du Tage. Elle eſt bornée au ſeptentrion par la province de Beira ; à l'orient & au midi par l'Alentéjo ; à l'occident par l'océan Alantique. Elle ſe diviſe en cinq territoires, Lisbonne en eſt la capitale. Le terroir de cette province eſt réputé le meilleur du Portugal. On y recueille ſur tout beaucoup de bled, de vin, d'huile, de millet, de legumes & d'oranges ; & l'on y prépare beaucoup de ſel. Elle ſe ſépare en huit juriſdictions. (R.)

ESTREMADURE. *Voyez* ESTRAMADURE.

ESTREMOS, ou EXTREMOS, ville de l'Alentéjo, en Portugal : elle eſt ſituée ſur la Tera. *Long.* 18, 45 ; *lat.* 30, 44.

C'eſt une des meilleures forteresſes du royaume. Elle a un château en forme de citadelle, & elle eſt ſituée dans des campagnes fertiles & agreables. On y compte trois paroiſſes, ſix couvens, une maiſon de charité, un hôpital, & ſix mille cinq cents habitans. Il s'y fait de la fort belle vaiſſelle, & il ſe trouve dans le voiſinage des carrières de marbre qui reçoivent le plus beau poli. (R.)

ESTRICHE, bourg de France, en Anjou, élection de la Flèche, à 6 lieues ſud-oueſt de cette ville. (R.)

ESTUQUE, province du Biledulgerid, en Afrique, habitée par les Bereberes. (R.)

ETAIN, petite ville du diocèſe de Verdun. Elle appartenoit à des ſeigneurs particuliers, lorſqu'en 702 elle fut donnée par Léon, archevêque de Trèves, à l'abbaye de Saint-Euchaire, qui la céda au chapitre de Sainte-Magdelaine de Verdun, par échange de la ville de Macher, en 1222 ; quelques annees enſuite, le domaine en fut transféré au comte de Bar. Ses ſucceſſeurs l'ont conſervé juſqu'à préſent, & en ont fait le chef-lieu d'un bailliage, & d'une des ſept prévôtés du Barrois. Elle a un couvent de Capucins, une maîtriſe particulière des eaux & forêts, & une recette des finances. (R.)

ETAMPES. *Voyez* ESTAMPES.

ETANG, en latin *stagnum*. C'eſt un amas d'eaux dormantes qui ont quelque profondeur & qui ſont fournies, ſoit par les pluies, ſoit par quelques ſources peu conſidérables. Il diffère du lac en ce que le lac eſt plus grand, plus profond, qu'il reçoit & forme quelque rivière ou ruiſſeau, au lieu que l'étang n'en forme, ni n'en reçoit. Il diffère de la mare, en ce que la mare eſt plus petite, moins profonde, & plus ſujette à ſe deſſécher durant l'été.

En France nous entendons communément par le mot d'étang, un réſervoir d'eaux douces, dans un lieu bas, fermé par une digue ou chauſſée, pour-

y nourrir du poiſſon ; & c'eſt ce que les anciens Latins nommoient *piscina*. Un des plus conſidérables étangs du royaume, eſt celui de Villers dans le Berri, à dix lieues de Bourges, qui lorſqu'il eſt dans ſon plein, a cinq ou ſix lieues de tour.

On voit dans les Indes quantité d'étangs faits & ménagés avec induſtrie, pour fournir de l'eau de pluie pendant la ſécherelle de l'été aux habitans qui ſont trop loin des rivières, ou dont le terroir n'eſt pas propre à creuſer des puits.

Les étangs ſalés ſont des amas d'eau de la mer qui n'ont qu'une iſſue. Quand la marée eſt haute, elle ſe répand dans ces ſortes d'étangs, & les laiſſe remplis lorſqu'elle ſe retire. Il y en a pluſieurs dans le royaume : nous citerons celui qu'on appelle l'*étang du Languedoc* ou de *Maguelone:* c'eſt même une eſpèce de lac qui ſe décharge dans le golfe de Lion. (R.)

ETAPLES. *Voyez* ESTAPLES.

ÉTAT DE L'ÉGLISE. *Voyez* ÉGLISE (état de l').

ÉTATS, (île des), île de l'Océan oriental, voiſine de la Tartarie. Elle eſt ſéparée de la partie la plus orientale de celle de Jedſo par le détroit du Pic, & de la Terre de la Compagnie par le détroit d'Uriez. Elle fut découverte par les Hollandois en 1643, & reçut d'eux le nom d'*île des États*. (R.)

ÉTATS-GÉNÉRAUX. *Voyez* PROVINCES-UNIES.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE (les): c'eſt ainſi que l'on nomme aujourd'hui les *Treize* provinces de l'Amérique Angloiſe dans le Continent.

Ces provinces ſont: 1°. La Nouvelle-Hampſire.

2°. Maſſachuſet.

3°. L'île de Rhodes.

4°. Connecticut, compoſant toutes quatre ce que l'on entend par le mot général de *Nouvelle-Angleterre*.

5°. La Nouvelle-Yorck.

6°. La Nouvelle-Jerſey.

7°. La Penſylvanie.

8°. La Delaware.

9°. Le Maryland.

10°. La Virginie.

21°. La Caroline ſeptentrionale.

12. La Caroline méridionale.

13°. La Géorgie. *Voyez* chacun de ces articles, ſous la dénomination qui lui eſt propre.

Nous n'entrerons point dans les détails de cette guerre, par laquelle ces treize provinces ſe détachant de leur métropole, viennent enfin de faire reconnoître par toutes les cours de l'Europe leur indépendance. Cette matière ſi brillante & ſi riche, qui eſt une grande leçon pour les gouvernemens & la poſtérité, appartient moins à la géographie qu'à l'hiſtoire. Puiſſe cet exemple, en effrayant ceux qui ne connoiſſent d'autre art pour gouverner que le deſpotiſme, repouſſer à jamais la tyrannie, & aſſurer les droits de l'homme, droits inconteſtables, droits ſacrés par la raiſon & la nature !

Après la découverte d'un Nouveau-Monde l'hiſtoire moderne n'offre rien de plus impoſant que de voir cette lutte glorieuſe d'un continent contre un autre continent pour la liberté. La liberté !.. Quel eſt dont cet attrait irréſiſtible ? Quel eſt donc ce charme entraînant qui donne de la force à la foibleſſe, de l'activité à la langueur, qui d'un peuple peu accoutumé encore à un climat qui lui eſt etranger, ſans argent, ſans appui, ſans ſoldats, ſans vaiſſeaux, fait une république puiſſante qui met toute l'Amérique en armes, enfante par tout des négociateurs, des magiſtrats, des citoyens, des guerriers, & d'une nation de marchands & de cultivateurs, fait des ſoldats intrépides au milieu des batailles ! Les arts ſortent de la ſtupeur, les ſciences fleuriſſent; par tout s'élèvent des manufactures, & le Nouveau-Monde, en ſix années de combats ſanglants, de victoires & de défaites, de travaux & de calamités de tous les genres, réuſſit enfin à briſer les fers que lui forgéoit l'ancien. Cette heureuſe contrée reſpire un air libre; elle ne connoît plus de maître que la loi ; plus heureuſe encore, puiſque cette révolution arrive dans un ſiècle où l'homme plus éclairé, & ſachant mieux que jamais calculer ſes droits, eſt plus en état de juger ce qu'il lui convient de faire dans le choix de la forme de ſon gouvernement & de la nature de ſes lois.

Ces provinces ſe ſont ſouſtraites à l'empire Britannique en 1776, dans un congrès général, (le 4 Juillet). Le roi de France reconnut le premier leur indépendance par un traité de commerce & d'amitié du 6 février 1778, par une exemption réciproque du droit d'aubaine, & par de puiſſans ſecours.

Ce n'a été que dans le commencement de l'année 1783, que le miniſtère Britannique a conſenti enfin à l'indépendance de ſes colonies.

On eſtime aujourd'hui que la population des États-Unis monte au-delà de trois millions, mais qui ſait ce qu'elle ſera dans vingt ans ! Un bon gouvernement, de bonnes lois, voilà le ſecret le plus infaillible pour augmenter par tout le nombre des hommes. Mais comme ces colonies n'ont pu être fondées dans le même tems, comme le caractère des chefs, les circonſtances politiques, & les vues du miniſtère ont plus ou moins influé ſur la forme de leur établiſſement, chacune de ces provinces diffère donc d'une autre par les mœurs, la religion, & ſur tout les coutumes & les lois. Il ſeroit à ſouhaiter ſans doute que la légiſlation fût uniforme pour toutes; il en réſulteroit une harmonie qui ne pourroit qu'accélérer le bonheur général. Il faut eſpérer que la raiſon & le tems feront ſentir à ce peuple nouveau combien cette unanimité dans la loi eſt eſſentielle; diſons même indiſpenſable, pour faciliter l'unanimité des ſuffrages. Le congrès ne ſera jamais plus heureux dans ſes vues patriotiques ; il ne ſera jamais plus

redoutable que lorsque chaque province, régie par un même code, & pouvant aspirer aux mêmes privileges, ne composera pour ainsi dire qu'une même famille, où la loi, comme un pere équitable & tendre, partagera egalement sa protection & ses bienfaits entre tous ses enfans.

Les différentes provinces qui composent cette république & qui ont joui jusqu'ici de la souveraineté dans leurs territoires respectifs, méditent en ce moment (1788) de nouvelles constitutions, par lesquelles elles rendroient le congres dépositaire du pouvoir suprême, sous certaines restrictions. Si ce plan a des avantages en ajoutant à l'activité de la république, le coup qu'il porte à la liberte, & des-lors la force & à la prospérité de l'etat, doit à jamais détourner les provinces d'y donner leur sanction. Ce n'est cependant point, à ce qu'il paroit, le parti qui prevaudra.

Au nord-ouest de la rivière d'Ohio, les Etats-Unis ont acquis des naturels du pays le territoire qui s'y trouve, & qui appartiendra à la généralité. (M. D. M.)

ETECHEMINS, peuples de l'Acadie; ils habitent tout le pays compris depuis Boston jusqu'à Port-royal. La riviére des Etechemins est la première qu'on rencontre le long de la côte, en allant de la riviere de Pentagouet à celle de Saint-Jean. (R.)

ETHIOPIE, vaste contrée qui fait même la plus grande partie de l'Afrique, & celle qui s'avance davantage, tant vers l'orient que vers le midi, principalement.

Les anciens reconnoissoient deux sortes d'Ethiopiens, ceux d'Asie & ceux d'Afrique. Herodote les distingue en termes formels; & voilà pourquoi dans les écrits de l'antiquite, le nom d'Ethiopie est commun à divers pays d'Asie & d'Afrique; c'est pour cela qu'ils ont donné si souvent le nom d'Indiens aux Ethiopiens, & le nom d'Ethiopiens aux véritables Indiens. Dans Procope, par exemple, l'Ethiopie est appelée *Inde*. *Voyez-en* les raisons dans les observations de M. Freret.

Les Chaldéens montre peut-être les premières habitations des Ethiopiens, pendant que l'Inde & l'Afrique nous apprennent leurs divisions: aussi M. Huet soutient fortement contre Bochard, que dans l'ecriture l'Ethiopie est designee par la terre de Chus. *Voyez-en* les preuves dans son histoire du paradis terrestre.

Les Grecs s'embarrassant peu de la science géographique, nommèrent Ethiopiens tous les peuples qui avoient la peau noire ou basanée: c'est pour cela qu'ils appelerent les Colches Ethiopiens, & la Colchide Ethiopie. Mais Ptolomée est bien eloigné d'etre tombe dans de pareils écarts: on lui doit au contraire la division la plus exacte & la plus méthodique qu'il y ait de l'ancienne Ethiopie. *Voyez* sa géographie, liv. IV, ch. vij, viij & ix.

L'Ethiopie est fameuse dans l'antiquité à plusieurs égards, & comme il ne se trouve guère sous le ciel aucun peuple (ainsi qu'il n'y a presque aucune grande maison) qui ne se fasse gloire à présent, ou qui ne se soit vanté autrefois d'être plus ancien que ses voisins, les Ethiopiens disputèrent aux Egyptiens la primauté de l'ancienneté, & ils étoient fondés à la pretendre suivant M. l'abbé Fourmont. *Voyez* sa dissertation à ce sujet dans les Memoires de l'academie des Belles-Lettres, *tome VII*.

Nos geographes ne s'accordent point sur les pays que l'on doit nommer l'Ethiopie, il me paroit seulement que l'opinion la plus reçue, donne pour bornes à l'Ethiopie moderne la mer Rouge, la côte d'Ajan & le Zanguébar à l'orient; le Monoémugi & la Caffrerie au midi; le Dongo à l'occident; le Zara & l'Egypte au septentrion.

Malgré la prodigieuse chaleur qui règne dans cette immense contrée, & malgré sa position sous la zone torride, elle est néanmoins par tout habitée, contre l'opinion des anciens; & les plus grandes rivières de l'Afrique, le Nil & le Niger, y ont leurs sources. Dans le sens le plus étendu, on divise tout ce vaste pays en deux parties générales, savoir, la haute & la basse Ethiopie. La haute Ethiopie est la partie la plus septentrionale, & en même tems la plus orientale, elle renferme la Nubie, l'Abyssinie, les Giaques ou Galles, & la côte d'Abex; quelques-uns y ajoutent l'Ajan, & le Zanguébar. La basse Ethiopie s'étend le plus vers le midi & vers le couchant; elle renferme le Monoemugi, le Monomotapa, & les grandes regions de Biafara, & des Caffres. Les Portugais ont découvert, depuis environ deux siècles & demi, cette basse Ethiopie, qui étoit presque entièrement inconnue aux anciens.

L'Ethiopie entière est entre le 23 degrés de latitude septentrionale, & le 35 de latitude méridionale. Sa longitude est entre les degrés 33 & 60. (*R.*)

ETHNA. *Voyez* GIBEL.

ETIENNE, (Saint-) ville du Forez, en France, située sur le ruisseau de Furens. *Long.* 22; *lat.* 45, 12.

Cette ville, du gouvernement de Lyonnois, profitant de la qualité de ses eaux pour la trempe du fer & de l'acier, & des mines de charbon de terre que la nature a placées dans son voisinage, fait un commerce très-etendu & très-considérable des ouvrages de coutellerie, des armes à feu, des armes blanches, de la ferrurerie, & en général de la clincaillerie qui sortent de ses atteliers. La rubanerie y est encore une branche considérable de negoce. Aussi cette ville est-elle de beaucoup plus considérable que toutes les autres villes du Lyonnois, après Lyon, & l'on y compte au moins 18 mille habitans. Elle est à 9 li. s. e. de Feurs, 12 s. o. de Lyon, & 110 s. de Paris. (R.)

ETIENNE D'AGEN (Saint-), petite ville de France, en Agénois, dans la Guienne. (*R.*)

Etienne d'Argenton, (Saint-) petite ville de Berri en France, de l'élection de Chatre, avec titre de marquisat. (*R.*)

Etienne de Lauzun, (Saint-), petite ville de France, en Agénois, dans la Guienne. (*R.*)

ETLINGEN. *Voyez* Ettlinggen.

ETOBON, petit bourg de l'ancien comté de Montbelliard, au cercle de Suabe, près d'une montagne isolée, sur laquelle on voit encore les débris d'un ancien château. (R.)

ETOILE, petite ville du Dauphiné, dans le Valentinois, située sur une hauteur. C'est aussi le nom d'un fort qui protège la ville de Hambourg. (*R.*)

Etoile (fort de l'), fort d'Allemagne, au cercle du Bas-Rhin, près de Manheim, & à l'extrémité de son fauxbourg construit en 1461, il fut ruiné par les François dans le siecle dernier. (R.)

ETON. *Voyez* Eaton.

ETSCH. *Voyez*. Etschland.

ETSCHLAND, ou Quartier de l'Adige, contrée du Tirol, aux environs de l'Adige. (R.)

ETTAL, couvent de Bénédictins, avec une académie, sur la rivière d'Ammer, dans la régence de Munich, en Haute-Baviere. (R.)

ETTINGEN, Dettingen, ou Dettingue, village d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, remarquable par la bataille que les Anglois y gagnèrent en 1743 contre les François, commandés par le maréchal de Noailles. Il est situé sur le Mein, près de Hanau. (*R.*)

ETTLINGEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Souabe, dans le marquisat de Bade, entre Pfortzheim & Rastadt, à quatre lieues de l'une & de l'autre. C'est le chef-lieu d'un bailliage. Elle a un couvent de Cordeliers. *Long.* 27, 6; *lat.* 48, 53. (*R.*)

ETUVES DE SAINT-GERMAIN; ce sont, au royaume de Naples, & au bord du lac Agnano, des souterrains voûtés, deux desquels reçoivent par une ouverture, une vapeur très-chaude qui en remplit tout l'intérieur, & provoque la sueur à ceux qui y entrent. Le soufre & le salpêtre s'attachent en si grande quantité aux ouvertures qui exhalent ces vapeurs, que l'odeur s'en fait sentir même au dehors de ces cavernes. Ces sudorifiques s'employent contre la paralysie, la goutte, l'affoiblissement des membres, les ulceres intérieures, & sur tout contre les maladies vénériennes. (*R.*)

EU, ville assez considérable de France, dans la Normandie, avec titre de comté-pairie. Il y a élection, bailliage, maitrise des eaux & forêts, gouvernement de place, amirauté, bureau des fermes, grenier à sel. Elle est située dans un vallon sur la rive gauche de la Brêle, dans un pays fertile en grains; & où il y a des bois & des verreries. Elle a une église collégiale, trois paroisses, & un collége, dans l'église duquel se voient les tombeaux du duc de Guise, surnommé le Balafré, & de Catherine de Clèves sa femme. Il s'y trouve d'ailleurs une abbaye, un prieuré d'Augustins, deux châteaux, & quelques vestiges d'antiquités Romaines. On y fabrique des serges & des dentelles. Le comté d'Eu, composé de cinquante paroisses dans un district peu etendu, offre plusieurs curiosités naturelles, & beaucoup de pétrifications. Cette ville est à 6 lieues n. o. de Dieppe, 5 s. e. d'Abbeville, & 38 n. o. de Paris. *Long.* 19, 5; *lat.*, 2. (*R.*)

EUGÈNE, Mont ou cap de Hongrie dans le district de Bude, sur le Danube, vis-à-vis l'île de Csepel: il porte le nom de l'illustre prince Eugène de Savoie, qui en aimoit beaucoup le séjour, qui se plaisoit à l'embellir, & qui en faisoit assidument cultiver le sol. L'on y voit un château, un parc, des maisons de paysans, de belles vignes, de bons champs & de gras pâturages dans un circuit de deux lieues. Ce lieu se nomme encore *Eugeniensberg*. (*R*)

EUGUBIO. *Voyez* Gubio.

EULENBOURG, ou Eilenbourg, anciennement Ilenbourg, Ileburg, & Ilburg, ville immédiate de l'empire, au cercle de Haute-Saxe, dans le district de Leipsick, située dans une île formée par la riviere de Mulde. Elle a trois églises & un château. Son commerce consiste dans la bière qui sort de ses nombreuses brasseries, & qui est fort renommée. Elle a une surintendance qui s'étend à vingt-trois paroisses, & presque autant de succursales. Cette ville est à 6 li. de Leipsick. (*R.*)

EUPATORUSK. *Voyez* Koslow.

EUPHRATE, grand fleuve d'Asie, qui prend sa source au mont Ararat dans l'Arménie, & se jète dans le golfe Persique, après s'être joint au Tigre. (*R.*)

Euphrate, ville nouvelle de l'Amérique septentrionale, dans la Pensylvanie, à cinquante milles de Philadelphie. (*R.*)

EURE, rivière de France, qui prend sa source au Perche dans la forêt de Logni, & se jète dans la Seine, un peu au-dessus du Pont-de-l'Arche. Elle porte bateaux. (R.)

EURIPE (l'), petit détroit de la mer Egée, si serré, qu'à peine une galère y peut passer, sous un pont qui le couvre, entre la citadelle & le donjon de Négrepont. Tous les anciens geographes, historiens, naturalistes, & les poëtes mêmes, ont parlé du flux & du reflux de l'Euripe; les uns, selon le rapport qu'on leur en avoit fait, & les autres sans l'avoir peut-être consideré assez attentivement en divers quartiers de la lune. Mais enfin le P. Babin, jésuite, nous en a donné, dans le siècle passé, une description plus exacte que celle des ecrivains qui l'ont précédé, & comme cette description est inserée dans les voyages de M. Spon, qui sont entre les mains de tout le monde, j'y renvoie le lecteur.

Le docteur Placentia, dans son *Egeo redivivo*, dit que l'Euripe a des mouvemens irréguliers pen-

dant dix-huit ou dix-neuf jours de chaque mois, & des mouvemens reguliers pendant onze jours, & qu'ordinairement il ne grossit que d'un pied, & rarement de deux pieds. Il dit aussi que les auteurs ne s'accordent pas sur le flux & le reflux de l'Euripe; que les uns disent qu'il se fait deux fois, d'autres sept, d'autres onze, d'autres douze, d'autres quatre fois en vingt-quatre heures: mais que Loirius l'ayant examiné de suite pendant un jour entier, il l'avoit observé à chaque six heures d'une manière évidente, & avec un mouvement si violent, qu'à chaque fois il pouvoit tourner alternativement les roues d'un moulin. *Hist. nat. génér. & part. tom. I, pag. 489.*

J'ajouterai seulement que Saint Justin & Saint Grégoire de Nazianze se sont trompés, quand ils ont écrit qu'Aristote étoit mort de chagrin de n'avoir pu comprendre la cause du flux & du reflux de l'Euripe; car outre que l'histoire témoigne que ce philosophe accusé faussement d'impiété, & se souvenant de l'injustice faite à Socrate, aima mieux s'empoisonner que de tomber entre les mains de ses ennemis, nous savons qu'on ne meurt point pour ne pas pouvoir expliquer un phénomene de la nature. (R.)

EUROPE, grande contrée du monde habité. L'étymologie qui est peut-être la plus vraisemblable, dérive le mot *Europe* du phénicien *uropa*, qui, dans cette langue, signifie *visage blanc*; épithete qu'on pourroit avoir donné à la fille d'Agénor sœur de Cadmus, mais du moins qui convient aux Européens, lesquels ne sont ni basannés comme les Asiatiques méridionaux, ni noirs comme les Africains.

L'Europe n'a pas toujours eu ni le même nom, ni les mêmes divisions, à l'égard des principaux peuples qui l'ont habitée; & pour les sous-divisions, elles dépendent d'un détail impossible, faute d'historiens qui puissent nous donner un fil capable de nous tirer de ce labyrinthe.

Mais loin de considérer dans cet article l'Europe telle que l'ont connue les anciens, dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, je ne veux dire ici qu'un seul mot de ses bornes.

Elle s'étend dans sa plus grande longueur depuis le cap de Saint-Vincent en Portugal & dans l'Algarve, sur la côte de l'Océan atlantique, jusqu'à l'embouchure de l'Obi dans l'Océan septentrional, par l'espace de douze cents lieues françoises de vingt au degré, ou de neuf cent milles d'Allemagne. Sa plus grande largeur, prise depuis le cap de Matapan au midi de la Morée jusqu'au Nord-Cap, dans la partie la plus septentrionale de Norwège, est d'environ sept cent trente-trois lieues de France, de vingt au degré pareillement, ou de cinq cent cinquante milles d'Allemagne. Elle est bornée au midi par l'Afrique, dont elle est séparée par la mer Méditerranée; à l'occident par l'Océan atlantique, ou occidental; au septentrion par la mer Glaciale, & à l'orient par l'Asie.

On n'est pas trop d'accord sur les limites qui séparent ces deux parties du monde; cependant il est reçu plus generalement que l'on doit y comprendre le Don, les Palus méotides, la mer Noire, l'Hellespont & l'Archipel.

L'Europe comprend deux empires, savoir, l'empire d'Allemagne & celui de Russie: on peut même y ajouter une grande portion de l'empire Ottoman, qu'on appelle la Turquie Européenne. Douze royaumes; savoir, la Suède, le Danemarck, l'Angleterre, la Prusse, la Pologne, la Hongrie & la Bohême, la France, le Portugal, l'Espagne, le royaume de Naples & des deux Siciles, & enfin la Sardaigne. On doit remarquer que la Hongrie & la Bohême ne font plus qu'un royaume, qui est aujourd'hui sous la puissance seule de l'empereur d'Allemagne.

Un prince ecclésiastique qui est le pape.

Un archiduc, savoir, celui d'Autriche, & un grand duc, qui est celui de Toscane.

Il y a aussi en Europe quatre grandes républiques, qui sont celles de Venise, des Provinces-Unies, ou Etats de Hollande, des Treize-Cantons Suisses, & de Gênes.

Il y en a quatre autres moins puissantes; savoir, celles de Geneve, entre la France, la Suisse & la Savoie; de Luques au nord-ouest de la Toscane; de Saint-Marin, dans le duché d'Urbin, près le golfe de Venise; & de Raguse, au midi de la Dalmatie.

L'Europe se divise en seize parties; quatre vers le nord, qui sont les Iles Britanniques, les Etats de Danemarck, qui renferment le Danemarck & la Norwège; la Suède, & la Russie, ou Moscovie.

Huit au milieu, qui sont la France, les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne & la Prusse.

Et quatre au midi, le Portugal, l'Espagne, l'Italie & la Turquie en Europe.

Toutes ces puissances, soit par les négociations, soit par les armes, se heurtent sans cesse, & n'ont d'autre but que de s'agrandir aux dépens des nations voisines. Presque toutes sont tourmentées du démon des conquêtes. Envain nous parle-t-on de cette balance politique qui règne parmi les potentats de l'Europe. Cette pretendue harmonie empêche-t-elle le sang de couler? A-t-elle empêché une puissance de se vendre à une autre puissance? Avoit-elle retardé le honteux partage de la Pologne? Avoit-elle défendu aux Anglois d'envahir le sceptre de toutes les mers? On dépouillera toujours un peuple foible, lorsque les peuples spectateurs de cette injustice y trouveront leurs avantages: l'intérêt, voilà le dieu de toutes les cours. Dans le choc des grandes puissances, les petits états sont presque toujours écrasés. Que fait-on pour les dédommager de leurs pertes? Dans ces honteuses negociations, ils sont ou vendus, ou sacrifiés. Qui songe à venger leur outrage, & à faire parler les droits de la justice!

Si

Si les peuples font écrasés dans ces chocs continuels de nation à nation, si à peine ont-ils réparé les malheurs d'une guerre, qu'ils font replongés dans une autre guerre, font-ils plus heureux dans leur administration intérieure? Quel est dans toute l'Europe le peuple dont on puisse envier le fort? Sera-ce l'indolent Espagnol, avec ses prêtres & ses moines, ses préjugés, & plus que tout cela, son gouvernement? Sera-ce le Portugais, aussi ignorant que superstitieux, & sous la tutele tyrannique de son clergé & de l'Angleterre? Sera-ce le Prussien, dans son esclavage militaire? l'Allemand, sous ses maîtres nombreux? le Polonois, sous le despotisme des nobles? le Danemarck & la Suède, où le gouvernement engloutit la substance des peuples? la Moscovie avec son luxe encore barbare & son esclavage? l'Italie, avec sa misère & ses palais? la France enfin? O ma patrie! Repoussé par le luxe révoltant des villes, je vois dans les terres les plus fertiles, des infortunés à demi vêtus, dont l'air misérable semble me dire: *J' ai faim!* Et cependant quel peuple pourroit être plus heureux! C'est dans la Suisse, c'est en Hollande, en Angleterre, dans les républiques, enfin par tout où règne la liberté & de bonnes loix, que je vois des peuples heureux! c'est là que l'industrie force une terre sauvage à devenir féconde; c'est là que les hommes connoissent leurs droits, & que l'accord de toutes les volontés tendent au bien général; c'est là seul que règne le patriotisme, parce qu'il ne peut exister que dans les lieux où il y a une patrie.

De toutes les parties du globe, celle cependant où les peuples font moins esclaves, & par conséquent moins malheureux, c'est l'Europe. Les sciences, les arts y retardent les progrès de l'esclavage. On ne persuaderoit pas aisément à des peuples éclairés, qu'il faut tout sacrifier aux caprices d'un seul. Les hommes d'ailleurs font plus doux, les gouvernemens plus tempérés, les loix plus sages. Et cependant on voit avec douleur que toutes les monarchies ont une marche lente & imperceptible, qui tend au despotisme. Rien ne m'empêcheroit de croire que la malheureuse Europe ne fût tôt ou tard réduite au fort de presque toutes les nations de l'Asie. Une des plus puissantes républiques, une des plus fieres nations, la Hollande, l'Angleterre, s'amolissent déjà, s'énervent, & semblent travailler de jour en jour à se donner des fers! Que ces deux peuples soient enchaînés, par la plus douce même des monarchies, & s'en est fait de la liberté de l'Europe.

En parlant des loix civiles, ne doit-on pas s'étonner que des peuples instruits conservent dans leur législation tout ce qui caractérise encore les siècles de barbarie? En vain les arts & les sciences ont-ils fait tant de progrès. En vain a-t-on si bien calculé les droits de l'homme; quelques états de l'Europe exceptés, on trouve encore par tout l'empreinte de la tyrannie féodale. Les bons ouvrages, sur cette matière, restent ensevelis dans les bibliothèques, & ne font guères médités que par ceux qui ne peuvent offrir à la patrie que des vœux stériles. Un ministre, un magistrat, ceux enfin auxquels ils semblent principalement destinés, ignorent s'ils existent, ou les dédaignent. & c'est par-là que l'ignorance succède à l'ignorance, & la barbarie à la barbarie. Loin d'accueillir ces génies privilégiés qui font les précepteurs des nations, on les repousse, on les éloigne; & le meilleur, le plus doux des gouvernemens, est celui où l' on ne représente pas comme un homme dangereux, celui qui consacre ses jours à éclairer sa patrie.

Mais l'art cruel de détruire l'espèce humaine, l'art sanglant de la guerre, est celui qui a fait le plus de progrès jusqu'à ces jours. Les gouvernemens, par les plus grandes récompenses, excitent sans cesse l'émulation de tous ceux qui lui consacrent leurs talens. C'est par cette funeste supériorité qu'on a vu les nations les plus nombreuses, les plus belliqueuses, disparoître devant une poignée de soldats. L'Européen a porté par tout ses arts, sa valeur, son injustice, & a fondé des colonies dans tous les points du globe.

Si l'on considère l'Européen du côté des sciences & des arts utiles, que pourroit-on lui comparer? Les autres peuples les plus célèbres ne font point sortis des limites & des époques de leur empire; presque tous leurs arts, semblables à un arbre qui ne peut prospérer que dans le sol qui l'a vu naître, ont été concentrés à leurs besoins personnels: l'Européen occupé du présent, cherchant à lire dans l'avenir, n'a point dédaigné les siècles antérieurs. On l'a vu recueillir, avec des peines infinies, les débris des arts, & riche de ces précieuses dépouilles antiques, perfectionner ce que le génie n'avoit pu mûrir encore, ajouter de nouvelles découvertes aux découvertes anciennes, enchaîner par ses calculs la marche des astres, opposer un frein aux élémens, & parcourant toutes les terres, toutes les mers, interroger la nature jusques sous les pôles!... Quelle supériorité n'a-t-il pas sur toutes les nations du monde, par sa marine & son commerce? Lui seul a su se construire des citadelles flottantes, qui, avec la marche la plus rapide, vont porter la terreur chez tous les peuples. Lui seul connoît parfaitement cet art consolateur de les rapprocher tous, & féconder un climat des productions d'un autre climat. Faites un pas sur les mers, parcourez les terres, par tout vous trouverez ses comptoirs, ses colonies, ses facteurs, ses magasins & ses vaisseaux! Faut-il que tant d'avantages, tant de découvertes, tous ces prodiges de l'industrie humaine, n'aient d'autre but que de tromper des peuples paisibles, de s'enrichir de leurs dépouilles, de les chasser de leur sol paternel, de les réduire dans un odieux esclavage, & de vendre des hommes libres comme on vendroit de vils troupeaux!

On évalue généralement la population de l'Europe à cent cinquante millions, nombre prodigieux; mais bien inférieur cependant à celui des autres parties du monde ; l'Asie seule est deux fois, & au-delà même plus peuplée. Quelques écrivains ont prétendu sans fondement, que la population étoit autrefois plus considérable. Je suis bien éloigné d'admettre ce sentiment. Il suffit pour cela de considérer le nombre & la grandeur des villes, la quantité de bourgs & de villages; le cours des fleuves plus contenu, les canaux creusés pour fertiliser les terres, les campagnes mieux cultivées, les bois abattus, les terres défrichées, les marais desséchés; plus de connoissances dans tous les genres de culture, l'anéantissement de ces petites guerres féodales qui désoloient l'Europe ; la manière de combattre beaucoup moins meurtrière, les pestes, les épidémies, & le peu de police pour y remédier, les croisades, les guerres de religion, le fanatisme des prêtres, la tyrannie des seigneurs, l'ignorance, la barbarie, les préjugés, la superstition, & l'esclavage enfin plus dépopulateur que tout le reste! Le nord de l'Europe a été incontestablement plus peuplé, parce que les Romains portant par tout leurs armes victorieuses, avoient réfoulé vers le nord d'innombrables peuplades qui fuyoient l'esclavage. Aujourd'hui le midi est couvert d'un peuple nombreux ; les royaumes septentrionaux au contraire sont presque déserts en les comparant à ce qu'ils étoient autrefois. Il s'en faut bien cependant que cette belle partie du monde soit aussi peuplée qu'elle pourroit l'être. Sans les émigrations nombreuses en Amérique, en Asie, & en Afrique, sans les vexations des gouvernemens, sans une foule d'autres circonstances, &c. que de millions d'habitans ne pourroit-elle pas nourrir encore! A l'aspect consolant des bonnes lois établies pour le bonheur des peuples, le philosophe feroit des vœux sans doute pour cet excès de population ; mais peut-il souhaiter de voir sortir des millions d'etres du néant, pour en faire des millions de malheureux!

Quant aux langues que l'on parle en Europe, on ne peut guères les considérer que comme un mélange de toutes les langues anciennes. Dans la plupart on y trouve encore les débris récens du Grec, du Latin, de la langue Celtique, &c. le Gothique, la langue des Francs, le plat Allemand & le Scandinavien ont tiré leur origine des langues Suédoises & Danoises, qui devoient beaucoup au Grec & au Latin. Cette langue gothique ressembloit beaucoup à celle que l'on parle encore aujourd'hui dans l'Islande & dans quelques districts de la province de Thallande, en Suède. La langue des Fioniens & celle des Esthoniens en different moins que celle des Lapons. La langue Hongroise a quelque rapport avec celle de Fionie. Les Lithuaniens, les Courlandois & les Livoniens ne diffèrent que dans leur dialecte. On parle l'Esclavon, à quelques variations près, en Russie, en Hongrie, en Illirie, en Bohême, en Moravie, en Lusace, dans une partie de la Stirie, & de la Carinthie & en Pologne. L'Italien & le Valaque font un mélange de Latin & d'autres langues. Celle que l'on parle dans plusieurs bailliages dépendans des Grisons, est composée d'Italien & de Latin. L'ancien Celtique ou Gaulois est encore en usage en basse Bretagne, dans la principauté de Galles. Ce Jargon melangé avec le Franc, le Gaulois & le Latin, a donné naissance à la langue Françoise. Anciennement en Espagne on parloit le Cantabre, qui est encore en usage dans les provinces de Guipuscoa, d'Alava & de Biscaye, dans les deux Navarres & dans les terres de Labour & de Soule, situées en France. Mais cette langue ayant été confondue avec les langues Phénicienne, Carthaginoise, Latine, Gothique & Maure, ce mélange produisit l'Espagnol ou le Castillan, que l'on parle aujourd'hui, & dont le Catalan diffère beaucoup plus que le Portugais. La langue Irlandoise est en usage en Irlande, & dans la partie septentrionale de l'Ecosse. La langue Angloise a pour fondement celles que parloient au cinquième siecle, les Saxons, les Jutlandois, les Frisons, &c. mais les Anglois ont enrichi leur langue aux depens de toutes les langues du monde, & ce peuple philosophe a adopté les expressions étrangères qui lui manquoient pour exprimer tout ce qu'il avoit à peindre ; par ce moyen l'Anglois sera, tôt ou tard, une des plus riches, des plus énergiques, & des plus variées de toutes les langues. Le Grec moderne que parlent les Grecs de l'Archipel, & ceux qui habitent les autres contrées de la Turquie, est l'ancien Grec corrompu. Le Tartare & le Turc enfin, sont, à quelque chose près, pour ainsi dire, une même langue.

Les différentes religions de l'Europe sont, 1°. le Christianisme, qui se divise en Christianisme du rit Grec, & en Christianisme du rit Latin : ce dernier se sous-divise encore en une infinité de branches ; telles que les Luthériens, les Calvinistes, &c. 2°. le Judaïsme ; 3°. le Mahométisme, & 4°. le Paganisme. On ne trouve guères de païens que dans le nord, parmi ces contrées sauvages où les Missionnaires n'ont pu encore pénétrer.

Pour donner une idée de la grandeur des différens états de l'Europe, je vais rapporter ici le calcul qu'en a fait Jean-Fréderic Hansen. On doit observer qu'il s'agit de milles quarrés géométriques.

La Russie, non compris la Sibérie.	57,600 mill.
Le royaume de Pologne & le grand duché de Lithuanie.	12,900
La Suede & la grande principauté de Finlande.	12,800
L'Allemagne.	11,236
La Turquie Européenne, avec la Tartarie de Crimée.	10,236

La France.	10,000
L'Espagne.	8,500
Le Danemarck & la Norwège	6,100
La Grande-Bretagne & l'Irlande.	6,000
La Hongrie, la Transilvanie, ainsi que les parties de la Croatie & de la Dalmatie, possédées par la maison d'Autriche.	4,760
Le Portugal.	1,875
Naples & Sicile.	1,836
Les états du roi de Sardaigne.	1,224
Les Cantons Suisses.	1,090
L'Etat Ecclésiastique.	800
Le royaume de Prusse.	729
Les Provinces-Unies.	625
Le grand duché de Toscane.	330
Gênes & Corse.	290
Les états du duc de Modène.	90
Ceux du duc de Parme.	90

Les mers qui entourent l'Europe, sont:

I. La mer Occidentale, qu'on nomme aussi *mer Atlantique*. Elle est située entre l'Europe, l'Afrique & l'Amérique, en s'étendant d'un côté vers la mer du Nord, & de l'autre vers le Sud, jusqu'à la mer d'Ethiopie. Elle reçoit encore plusieurs autres noms particuliers selon les différentes provinces qu'elle touche: on appele *mer de Biscaye*, ou d'*Espagne*, la partie qui baigne les côtes de ce royaume: près de la Guienne en France, on l'appelle *mer d'Aquitaine*, ou plutôt *mer de Guienne*. Entre la France & l'Angleterre, elle porte le nom de *mer Britannique*; entre l'Angleterre & l'Irlande celui de *mer d'Irlande*.

La partie la plus étroite entre Douvre & Calais, que l'on nomme *la Manche* ou *le Canal*, n'a, suivant Picard & de la Hire, que vingt-un mille trois cent soixante-neuf perches de France; c'est de-là qu'on l'a appelée *pas de Calais*.

Plusieurs savans prétendent, avec beaucoup de fondement, qu'il y avoit anciennement un isthme qui joignoit l'Angleterre à la France, & qui aura été detruit par la fureur des flots ou par quelque tremblement de terre. On peut lire sur cet objet la dissertation de M. Desmarets qui a remporté le prix à l'Académie d'Amiens.

II. La mer Germanique est cette partie de l'Océan qui est située entre la Grande Bretagne, les Provinces-Unies, l'Allemagne, le Danemarck & la Norwège. On la nomme aussi *mer du Nord*, *mer d'Ouest*, & près de la Jutlande elle est appelée *mer Cimbrique*.

Cette mer est sujette au flux venant d'orient, & au reflux venant d'occident. Près de la Norwège le flux fait ordinairement monter les eaux depuis quatre jusqu'à six pieds, & tout au plus jusqu'à huit pieds. Mais en Angleterre & aux Provinces-Unies où le canal gonfle les eaux, elles montent bien davantage. Les eaux de cette mer ont beaucoup plus de parties salines que celles de la mer Orientale; elles déposent beaucoup de sel dans les creux des rochers, sont grasses, & donnent le soir une lueur que les marins appellent *Morild*.

Les productions remarquables de la mer du Nord sont, 1°. le tang, *alga* en latin, plante de couleur verte ou brune, longue depuis deux aunes jusqu'à dix. Les Norwégiens l'employent avec succès pour engraisser leurs terres, & dans les provinces septentrionales elle sert à la nourriture du bétail: 2°. l'arbre de mer; il prend racine dans un fond de cent jusqu'à deux cents brasses d'eau, ce qui est cause qu'il est très-difficile de l'arracher entièrement. On juge de sa grandeur & de sa grosseur par quelques branches qui ont jusqu'à sept pouces de diamètre. Cette mer est très-orageuse, & cause souvent des ravages considérables, par ses débordemens.

Les eaux de cette mer qui sont dans la partie septentrionale de la Jutlande, des îles de Fünen & de Séelande, & qui mouillent les côtes de Suède & de Norwège, sont très-abondantes pour la pêche des harengs. C'est près des montagnes de la Jutlande que commence un banc de sable très-dangereux.

III. La mer Orientale ou Baltique, en Allemand *Ostée*, est un grand golfe situé entre le Danemarck, l'Allemagne, la Prusse, la Courlande, la Russie & la Suède. On remarque que dans le tems des vents du nord, les eaux de cette mer deviennent douces jusqu'à un certain point. Elles ont en général peu de sel, parce qu'elles reçoivent beaucoup de fleuves. La plus grande profondeur de cette mer ne va guères au-delà de cinquante toises. Des savans ont observé que dans un espace de cent ans, les eaux sont tombées d'environ quarante-cinq pouces géométriques. La pêche est très-considérable. Lorsque cette mer est agitée: elle jète sur les côtes de Prusse & de Courlande de l'ambre jaune. Elle est divisée près de la Suède en deux golfes; savoir, le golfe de Bothnie, & le golfe de Finlande. La mer Baltique forme un troisième golfe qui est appelé *golfe de Livonie* ou de *Riga*.

IV. La grande mer du Nord, *Nordmer*, *Oceanus septentrionalis*, plus haut vers le nord. Elle est très-abondante en plusieurs espèces de poissons fort gras, parmi lesquels est le hareng, dont une quantité prodigieuse se retire tous les ans dans la mer Germanique. L'on y trouve également beaucoup de bois flotté qui ne peut venir que des fleuves de l'Amérique septentrionale qui se jètent dans cette mer. Une partie de cette mer, depuis la nouvelle Zemble, jusques aux montagnes de Tschuket, est nommée *mer Glaciale*, à cause des énormes montagnes flottantes de glaces qu'on y trouve pendant presque toute l'année.

Plusieurs savans ont observé que ses eaux diminuoient & qu'elles s'étendoient autrefois davantage vers le Sud. Les preuves existent dans les débris de toute espèce & les dépouilles d'animaux

qu'elle a laissés sur des montagnes trop élevées pour que le flux ni les vagues puissent jamais y atteindre.

Presque toutes les nations de l'Europe ont fait jusqu'à présent des tentatives inutiles pour se frayer par cette mer un chemin vers les Indes : les navigateurs les plus intrépides n'ont pu avancer que jusqu'au 80e degré septentrional ; le grand nombre d'îles, dont cette mer est embarrassée, les montagnes flottantes de glaces qui retardent la marche des vaisseaux, & qui les menacent continuellement de les briser, seront toujours des obstacles invincibles à la découverte de ce passage.

V. La mer Noire, *mare Nigrum*, *pontus Euxinus*, & *Cara denghis* par les Turcs, communique à la Méditerranée, & peut avoir trois mille huit cent milles Anglois de contour, ou environ mille trois cents lieues de France. Elle est ainsi nommée parce qu'elle est beaucoup plus orageuse qu'aucune autre mer. On y rencontre aussi beaucoup de basfonds ; la vague élevée & courte bat le vaisseau de tous côtés, & on n'y trouve pas de bons ports. Ses eaux sont plus douces que toutes les autres eaux de mer, & elles gèlent en hiver. Vers le nord elle communique à la mer d'Azof par le détroit de Caffa.

VI. La mer d'Azof s'étend depuis la Tartarie de Crimée jusqu'à Azof. On la nomme aussi la mer de Zabache ; les anciens la nommoient *Palus méotides*. On observe que la grande quantité de fleuves qui s'y jètent rend les eaux si bourbeuses, qu'elle devient de jour en jour moins propre à la navigation.

VII. Vers le sud-ouest, la mer Noire se jète, par le Bosphore de Thrace, dans la Propontide, aujourd'hui la mer de Marmora, du nom d'une de ses îles. Elle communique, par l'Hellespont, à l'Archipel, autrement dit mer Egée, que les Turcs nomment *mer Blanche* & *mer des Isles*. Elle renferme en effet beaucoup d'îles fameuses, & est une partie de la mer Méditerranée. La mer Adriatique, ou golfe de Venise, est le plus remarquable des golfes de la Méditerranée. Celle-ci communique à la mer Atlanique par le détroit de Gibraltar. Ce détroit peut avoir neuf milles espagnols de longueur, sur quatre de largeur. La Méditerranée reçoit des accroissemens d'eau très-considérables par le nombre des grands fleuves qui viennent s'y jetter des trois parties du monde, ainsi que par la grande quantité d'eau que l'Océan y décharge, & toutes celles qui viennent de la mer Noire ; cependant cette mer est beaucoup plus basse que l'Océan, & les évaporations y sont incomparablement plus fortes qu'aux autres mers, ce qu'on doit attribuer sans doute au grand nombre de volcans qui l'environnent. Le flux & reflux ne s'y fait presque point sentir ; il est remarquable cependant dans le détroit de Messine, & dans le golfe Adriatique. On a remarqué dans la Méditerranée un mouvement, ou une pente qui va de l'orient à l'occident, & un courant considérable, qui part de l'Océan, & se jète dans la Méditerranée, rase les côtes d'Espagne, celles d'Italie, entre dans la mer Adriatique, tire au nord-ouest vers le rivage & les îles de Dalmatie, tourne dans l'angle de cette mer près de Venise, revient descendre le long des côtes orientales de l'Italie, se jète vers les côtes d'Afrique & remonte vers l'occident.

On voit quelquefois dans la Méditerranée une espèce de gros poissons qui, vraisemblablement sont de petites baleines. On en apperçoit des côtes à Pise & Chioza. En 1723, un de ces monstres s'égara dans le canal de Pesaro. La pêche des sardines est très-abondante dans la mer Adriatique. On y trouve aussi du corail, aussi bien que dans plusieurs autres parties de la Mediterranée.

Je ne sais si l'on a raison de partager le monde en quatre parties, dont l'Europe en fait une ; du moins cette division ne paroît pas exacte, parce qu'on n'y sauroit renfermer les terres arctiques & les terres antarctiques, qui, bien moins connues que le reste, ne laissent pas d'exister, & de mériter une place sur les globes & sur les cartes.

L'Europe est appelée *Celtique* dans les tems les plus anciens. Sa situation est entre le 9e & le 93e degré de *longit.*, & entre le 34e & le 73e de *latit.* (*Article de M. MASSON DE MORVILLIERS.*)

EUROTAS, rivière du Péloponèse, fameuse à plusieurs égards, & en particulier pour avoir baigné les murs de Sparte. On l'appelle aujourd'hui *Vasilipotamos*.

Ce fleuve est toujours tellement semé de roseaux magnifiques, qu'il ne faut pas s'étonner qu'Euripide, dans son *Hélène*, le surnomme *Callidonax*. Les jeunes Spartiates en faisoient usage pour coucher dessus, même on les obligeoit d'aller les cueillir avec leurs mains sans couteau & sans autre instrument : c'étoient-là leurs matelas & leurs lits de plume.

L'Eurotas est encore, comme dans les beaux jours de la Grèce, couvert de cygnes d'une si grande beauté, qu'on ne peut s'empêcher d'avouer que c'est avec raison que les poetes lui ont donné l'épithète d'*Olorifer* :

> *Taygetique phalanx, & oloriferi Eurotæ*
> *Dura manus* . . . . . . dit Stace.

Autrefois cette rivière se partageoit en plusieurs bras ; mais aujourd'hui on seroit bien embarrassé de discerner celui qui s'appelloit Euripe, c'est-à-dire, ce canal où se donnoit tous les ans le combat des Ephebes ; car le Vasilipotamos n'est guère plus gros en été près de Misitra, que ne l'est la rivière des Gobelins à Paris.

Mais admirons sur tout la destinée de ce fleuve, par ce qu'en a dit Séneque. *Hanc Spartam Eurotas amnis circumfluit, qui pueritiam indurat, ad futuræ*

militiæ patientiam : les Lacédémoniens y plongeoient leurs enfans ; pour les endurcir de bonne heure aux fatigues de la guerre , & les Turcs s'y baignent dans l'espérance de gagner le royaume des cieux. (*R.*)

EUSTACHE (l'île de Saint-), île de l'Amérique septentrionale; c'est la plus forte des Antilles, par sa situation. Elle est au n. o. de Saint-Christophe, avec un bon port. Ce n'est proprement qu'une montagne qui s'élève en pain de sucre, & dont le sommet est excavé en forme de vallon.

Saint-Eustache n'a que deux lieues de long & une de large. Des François chassés de Saint-Cristophe s'y refugièrent en 1629, & l'abandonnèrent quelque tems après, peut-être parce qu'il n'y avoit d'autre eau potable que celle des citernes. Elle appartient aux Hollandois, auxquels elle avoit été enlevée dans cette guerre par les Anglois. *Long.* 316, 40; *lat.* 17, 40. (*R.*)

EUSUGAGUEN, ville forte de la province d'Héa, au royaume de Maroc, en Afrique. Ses habitans sont d'un commerce très-difficile: cependant on tire d'eux du miel & de la cire. (R.)

EUTHIN. *Voyez* EUTIN.

EUTIM, ou EUTHIM, étoit un siége épiscopal de l'Arabie, sous Bostra métropole, que la notice épiscopale de 1225, appelle *Eutimium*.

EUTIN, ville d'Allemagne, dans le Holstein, au cercle de Basse-Saxe. C'est la résidence de l'évêque de Lubeck. La ville est petite, mais elle est agréablement située sur un lac très-poissonneux. Le palais épiscopal est fort beau. Il s'y trouve une église collégiale luthérienne, dans le voisinage de la paroissiale catholique. Elle est à 8 lieues de Lubeck. (R.)

EVAUX, ou EVAON, petite ville d'Auvergne, chef-lieu de la baronnie de Combrailles, & celui d'une élection, avec un grenier à sel, une maréchaussée, & une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin. Elle est située sur une hauteur, & elle est remarquable par des eaux minérales qui fournissent d'excellens bains. Cette ville est à 8 lieues de Montluçon. *Long.* 20, 10; *lat.* 56, 15. (*R.*)

EVESHAM, bonne & ancienne ville d'Angleterre, dans la province de Worcester, sur la rivière d'Avon, qui lui donne un port, où peuvent entrer d'assez grosses barques. Une abbaye de Bénédictins faisoit autrefois la réputation principale de cette ville ; aujourd'hui on la considère à de meilleurs titres : elle a deux églises paroissiales, deux écoles biens instituées & bien fréquentées ; des fabriques de bas très-renommées, & des environs très-fertiles en grains & en fourages; elle fournit deux membres à la chambre des communes. La bataille que Simon de Montfort, comte de Leicester, perdit avec la vie, l'an 1263 contre le prince Edouard, fils du roi Henri III, fut livrée proche d'Evesham. *Long.* 15, 35; *lat.* 52, 10. (*R.*)

EVIAN, petite ville du duché de Chablais, en Savoie, située sur le lac de Genève. Elle a deux églises paroissiales, & deux couvens. En 1536 elle fut prise par la république de Valais, qui la rendit en 1569. Elle est à 9 lieues e. n. e. de Genève, & 4 f. f. o. de Lausanne. *Long.* 24, 15; *lat.* 46, 23. (R.)

EVOLI, ou EBOLI, très-petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, avec titre de principauté. (R.)

EVORA, capitale de l'Alentéjo, en Portugal. *Long.* 10, 25; *lat.* 38, 28.

La ville est un peu élevée au-dessus de la vaste plaine qui l'environne, & qui est couronnée de montagnes. Sa population est de douze mille habitans. Elle a cinq paroisses, vingt-deux cloîtres & colléges, & plusieurs hôpitaux. On l'a fortifiée assez récemment de douze bastions, & de deux demi-bastions. L'ancien évêché de cette ville érigé en archevêché en 1540 a pour suffragans les siéges d'Elvas & de Faro. Cette ville, nommée autrefois *Ebora & Elbora*, est pourvue d'une université. Son district est de quinze paroisses. Elle est à 24 lieues f. e. de Lisbonne, 52, n. o. de Séville, & 20 f. o. d'Elvas. (R.)

EVORA-DE-MONTE, très-petite ville de Portugal, dans l'Alentejo, assise sur un roc. Le nombre de ses habitans est de huit cents, & il se trouve quatre paroisses dans son district. Elle est remarquable par la bataille que les Portugais y gagnèrent sur les Espagnols en 1663. (R.)

EVRE, rivière de France, en Berri, nommée aussi *Yevre*, & en latin *Avara* & *Avera*. Elle vient de Néronde, passe à Savigni, à Omoi, reçoit plusieurs ruisseaux, mouille les murs de Bourges, de Mehun, & se rend dans le Cher au-dessous de Vierzon. (R.)

EVREUX, *Ebroice*, *Mediolanum Aulercorum*, *Civitas Ebroicorum*, *Civitas Evaticorum*, ville de France, dans la Haute-Normandie, située sur l'Iton. *Long.* 17, 48, 39; *lat.* 49, 1, 24.

Cette ville ancienne, avec titre de comté-pairie, appartient au duc de Bouillon. Elle a un gouverneur particulier & un commandant. C'est le siége d'un évêché & d'un bailliage. Il s'y trouve une élection, une maitrise particulière des eaux & forêts, neuf paroisses, deux abbayes, dix autres couvens de l'un & de l'autre sexe, & un séminaire. L'évêque est suffragant de Rouen. Son diocèse comprend quatre cens quatre-vingt-cinq paroisses. Ses revenus annuels sont de 50,000 livres. La cathédrale est un très-bel édifice, & les dignitaires du chapitre ont le droit de porter la soutane rouge. Le commerce de cette ville consiste en draperies, toiles & grains. Elle est à 4 lieues de Louviers, 5 de Vernon, 8 de Dreux, 10 de Mantes & de Rouen, & 22 n. o. de Paris. (R.)

EVRON, gros bourg de France, dans le Maine, avec une abbaye considérable de Bénédictins, qui vaut au titulaire 6500 liv. Il est à 4 lieues f. e. de

Mayenne. Il s'y tient des foires & des marchés très-fréquentés. (R.)

EVROUL (Saint-), bourg de France, en Normandie, au diocèse de Lisieux, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 2400 liv. (R.)

EXCESTER, ou EXETER, ville d'Angleterre, située sur la riviere d'Ex. *Long.* 14, 10; *lat.* 50, 52.

Cette ville, capitale de la province de Devonshire, est une des plus considérables d'Angleterre, par sa grandeur, sa richesse, & sa beauté. Elle est d'ailleurs très bien fortifiée. Elle a le titre de comté, & ce fut la résidence des rois Saxons. Elle consiste en trois principales rues, qui aboutissent à une place publique. La grande rue est large, droite, & formée de maisons gothiques. Cette ville est le siége d'un évêché. La cathédrale est de la plus grande beauté. Depuis que le comte de Devonshire a comblé la riviere, au-dessous de la ville, le commerce & les manufactures qui y étoient sur un pied florissant, y tombent journellement. Le nouveau canal que les habitans ont creusé ne porte que des barques. Elle envoie deux députés au parlement. Son évêché est suffragant de Cantorberi. Elle est à 14 li. e. de Dorchester, 12 n. e. de Plimouth, & 47 s. o. de Londres. (*R.*)

EXETER, ou EXCETER. *Voyez* EXCESTER.

EXIJA, ou ECIJA, ville de l'Andalousie, en Espagne, située sur le Xenil. *Long.* 13, 23: *lat.* 37, 22.

Cette ville est peuplée d'environ huit mille habitans. Elle a six paroisses, dix couvens d'hommes, six de femmes, & cinq hôpitaux. Elle fut autrefois épiscopale, & beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle est dans un pays fertile, & abondant en pâturages, à 12 li. s. o. de Cordoue, & 18 e. de Séville. (*R.*)

EXILLES, petite ville de piémont, dans le Briançonnois, prise par le roi de Sardaigne en 1708. Elle est située sur un rocher, avec quatre bastions & un château fortifié, dans la vallée d'Oulx, près de la Doire. La paix d'Utrecht en a confirmé la possession au roi de Sardaigne. C'est un passage important, qui conduit de Briançon à Suze par le mont-Genèvre. Elle est à 3 lieues s. o. de Suze, 10 n. o. de Pignerol, & 15 n. e. d'Embrum. *Long.* 24, 35; *lat.* 45, 5. (*R.*)

EXOUDUN, bourg de France, dans le Poitou, élection de Saint-Maixant.

EYBENSCHITZ, petite ville de Moravie, sur la riviere d'Igla. (*R.*)

EYBENSTOCK, ville bailllvale d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, & dans l'Ertzgeburg, à un quart de lieue de la riviere de Mulde, sous la préfecture de Schwartzenberg. Elle est de trois cent vingt maisons, & tous ses habitans sont occupés, soit au travail des mines, soit à celui des dentelles. Son voisinage abonde en métaux & en minéraux; il fournit des améthystes, des topazes, de l'opal, de l'aquamarin, du bon aimant, & un beau quartz transparent: un état du produit en fer & en étain pour l'an 1748, porte que l'on en tira pour lors au-delà de six mille charges du premier, & de trois cent quatre-vingt-treize quintaux du second: il s'y fabrique par milliers des plaques de fer blanchi, dont le débit ordinaire est à Leipsick, à Hambourg, à Amsterdam & à Londres. Cette ville est du nombre de celles qui ont séance & voix dans l'assemblée des états du pays. (R.)

EYMET, petite ville de France, dans le Périgord. Elle est située sur le Drot. Le pays d'alentour est assez fertile en grains, vins, fruits & pâturages.

EYMOUTIERS. *Voyez* ESMOUTIERS.

EYNDOVEN, ville du Brabant Hollandois, aux Pays-Bas. Elle est située sur la Domel. *Long.* 23, 5; *lat.* 51, 28.

Cette ville du pays de la généralité, eut autrefois quelques fortifications; aujourd'hui elle est ouverte. La fabrique des toiles en fait la principale richesse. La maison de Nassau-Orange en est propriétaire. Elle est à 5 lieues s. e. de Bos-le-Duc. (R.)

EYNEZAT, petite ville de France, en Auvergne. Elle est de la généralité de Riom. (R.)

EZAGUEN, ville de la province d'Habat, au royaume de Fez, en Afrique. Elle est dans un terroir fertile en vins, à 23 lieues de Fez. (R.)

EZZAB, province d'Afrique, au royaume de Tripoli. Elle commence à l'occident, au-delà des montagnes de Garian & de Binig urid, & finit vers une riviere qui la sépare de Mesrata, & se jète dans la mer du côté de l'orient. La contrée d'Ezzab produit peu de bled, mais beaucoup de dates, d'olives & de safran. Ce safran est tellement estimé au Caire, qu'il s'y vend le tiers plus que celui qui croit ailleurs.

FAABORG. *Voyez* FAARBOURG.

FAARBOURG, ville de Danemarck, fur la côte méridionale de l'île de Fionie, dans un lieu bas, mais fertile, & au voifinage d'un golfe, dans lequel font deux petites îles qui renferment chacune une églife. Cette ville a un port des plus médiocres, & en même tems des plus fréquentés du pays, à caufe du grand commerce de grains & de denrées qui s'y fait. Elle eft dans le bailliage de Nybourg, avec un hôpital bien doté. (*R.*)

FABREGUES, petite ville de France, dans le Bas-Languedoc. Elle eft à deux lieues de Montpellier. (R.)

FABRIANO, ville d'Italie, dans l'état de l'Églife, & en particulier dans la marche d'Ancone. Elle a une églife collégiale, neuf couvens d'hommes, & neuf de femmes. Le papier qui s'y fabrique eft très-eftimé. Elle a été érigée en évêché en 1785 par le Pape Pie VI. *Long.* 30, 38; *lat.* 43, 18. (R.)

FACATA, ville & port de mer du Japon, dans l'île de Xitno. Ce fut dans cette ville que l'empereur Tayeo-Sama fit publier, en 1585, le premier édit contre les Chrétiens. (R.)

FACH, ou VACH, ville d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin, & dans le landgraviat de Heffe-Caffel, au confluent de l'Ulfter & de la Werra. Elle n'eft pas grande, mais étant fituée aux confins de la Thuringe fur la route ordinaire de Francfort à Leipfick, elle eft confidérable par ce paffage & par le péage que l'on y paie. Un bailli du pays y tient fon fiége, auquel reffortit auffi la ville du Waldkappel. On y compte trois cent cinquante maifons. *Long.* 27, 35; *lat.* 50, 55. (R.)

FAENZA, ancienne ville d'Italie, dans l'état de l'Eglife & dans la Romagne, fur la rivière de Lamona, fur la voie Flaminienne. Elle eft renommée par la vaiffelle de terre émaillée que l'on y a inventée, qui porte fon nom, & qui depuis a été imitée & perfectionnée en France, en Angleterre, en Hollande & ailleurs : mais ce qui a le plus contribué à donner de la réputation à la vaiffelle de terre de Faënza, qu'on nomme en Italie la *majolica*, c'eft que des peintres du premier ordre, comme Raphaël, Jules Romain, le Titien, & autres ont employé leur peinceau à peindre quelques-uns des vafes de faïence de cette ville, qui font, par cette raifon, d'un très-grand prix. Faenza a encore la gloire d'être la patrie du fameux Torricelli. *Long.* 29, 28; *lat.* 44, 18.

Jufqu'à Conftantin-le-Grand, elle fe nomma *Flavia*; elle prit alors celui de *Faventia* par ordre de l'empereur, qu'elle avoit toujours favorifé, & c'eft de ce nom que s'eft formé, par corruption, fon nom moderne de *Faënza*. Toutes les rues en font étroites, à la réferve d'une grande qui la traverfe. La place eft affez belle; fa fontaine & la tour d'horloge y font ornement. Les Goths la ruinèrent, & après qu'elle fe fut rétablie, les Bolonois s'en emparèrent : après avoir été fucceffivement libre du domaine de différens feigneurs, & même des Vénitiens, le pape Jules II en fit la conquête fur ces derniers en 1509, & depuis ce tems elle a fait partie de l'état de l'Eglife. Faënza a des églifes très-propres. Sa cathédrale eft un édifice moderne, furmonté d'un grand dôme. L'évêché eft fuffragant de Ravenne. Cette ville eft à 8 li. f. o. de Ravenne, 4 n. o. de Forli, & 4 f. e. d'Imola. (*R.*)

FAHLUN, FALUN, ou COPARBERG, ville de Suède, dans la Dalécarlie & dans un diftrict qui porte, par excellence, le nom de *Kopparberg*, à caufe des grandes mines de cuivre qu'il renferme. Elle eft flanquée de deux montagnes, & de deux lacs, & aboutit, à fon occident, à la plus ancienne & la plus fameufe des mines de cuivre du royaume, laquelle a trois cent cinquante aulnes de Suède de profondeur, & qui a produit, année commune, jufqu'à foixante-un mille quintaux de ce métal : mais elle eft bien diminuée depuis 1750, & elle n'en donne pas aujourd'hui la quatrième partie. Cette ville, qui prend à la diète la quinzième place dans l'ordre des villes, eft d'une vafte enceinte & fort peuplée. Ses rues font toutes bien tracées, mais elles ne font ordinairement formées que des bâtimens de bois. Deux églifes y font bâties de pierre & font couvertes de cuivre; l'une a même des portes d'airain, & fa tour eft très-élevée. Son hôtel-de-ville eft auffi de maçonnerie, & comprend par cette raifon, avec les appartemens néceffaires à fes divers confeils & tribunaux, une cave publique, un magafin pour les grains, & une apothicairerie. Il y a d'ailleurs dans cette ville une très-bonne école, & nombre de fabriques, d'où fortent par multitude des ouvrages en cuivre de toutes efpèces. Elle a une manufacture de draps, une filerie de coton & une fabrique de pipes.

Cette ville renferme mille deux cent cinquante maifons, & près de fept mille habitans. Elle a deux places, dont l'une eft grande & régulière. Elle eft à 12 lieues o. de Gevali. *Long.* 33, 25; *lat.* 60, 3. (*R.*)

FAIRFORD, bourg d'Angleterre, dans la province de Glocefter, fur la rivière de Colme, & au milieu de campagnes où fe découvrent de tems en tems de pièces d'antiquités romaines. Il y a une belle églife, bâtie dans le XVe fiècle, fous le

règne d'Henri VII, & ornée de fenêtres, dont les vitres peintes par Albert Durer, font l'admiration des curieux, après avoir fait celle de Van-Dyk lui-même. Ce précieux ouvrage avoit une toute autre destination que celle d'appartenir au temple de Fairford. Il avoit été fait pour l'une des plus belles églises de Rome, & on l'y transportoit par mer, lorsqu'il tomba entre les mains des Anglois. Un armateur de Londres s'en empara, & le marchand pour le compte duquel il fut pris, en fit présent à l'église de ce bourg. (*R.*)

FAISANS (île des), petite île formée par la rivière de Bidassoa, qui sépare la France d'avec l'Espagne. Elle est à une lieue de Fontarabie. Cette île est célèbre par la paix qui y fut conclue en 1659 entre la France & l'Espagne, & qu'on nomme la paix des Pyrénées. (*R.*)

FAISE (la), abbaye de France, en Guienne, au diocèse de Bordeaux. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 5000 liv. (*R.*)

FALAISE, ville de France, dans la Basse-Normandie, située sur le ruisseau d'Anté, entre Caen & Seez, & bâtie par les Normands, suivant l'abbé de Longuerue. Elle est renommée dans le pays par ses fabriques de toiles fines, de serges, & autres étoffes legères, par son commerce de dentelles, & par la foire de Guibray, l'un de ses fauxbourgs. Elle étoit déjà connue sous Guillaume le Conquérant & elle est remarquable par la naissance de ce prince, par celle de Roch le Baillif, surnommé *la Rivière*, médecin du roi qui a publié les antiquités de la Bretagne armorique, & encore par la naissance de Gui le Fèvre, sieur de la Boderie, précepteur du duc d'Alençon, frère d'Henri III, très-savant dans les langues orientales. *Long.* selon Cassini, 17 d. 10', 23"; *lat.* 49 d. 53', 28".

Cette ville est assez grande, bien peuplée, & fort commerçante. C'est un gouvernement de place, & le siége d'un bailliage. Son nom lui vient de sa situation sur un rocher. Elle a un château fort, muni de tours & d'un donjon, dont la maçonnerie se fait remarquer. Il s'y trouve deux paroisses, une abbaye de Prémontrés, deux autres couvens, un hôpital-général, & un hôtel-dieu. La foire de Guibray est la plus fameuse du royaume après celle de Beaucaire. L'ouverture s'en fait le 16 août, & elle dure quinze jours. Elle est franche, & il n'y a aucune sorte de marchandises que l'on n'y apporte, tant des provinces de France que de l'étranger, comme joyaux & orfèvrerie, merceries, quincailleries, étoffes d'or & d'argent, de soie, de laine, de coton, dentelles, épiceries, drogues, quantité de toiles, de fil & de chanvre, qui se recueillent ou se fabriquent dans le pays; cuirs, chevaux, dont le debit se monte à quatre mille annuellement, sans parler des autres bestiaux. La plupart des marchands y possèdent en propriété des loges fermées. Elle est à 3 lieues s. e de Caen, 16 n. o. de Seez, 11 s. o. de Lisieux, & 46 o. de Paris. (*R.*)

FALCKENBERG, très-petite ville d'Allemagne, dans la Haute-Silésie, sur les frontières de la Pologne. Elle a une église de Catholiques & une de Protestans. Elle est voisine d'Oppelen, sur la Steina, avec un château duquel dépendent vingt villages. (*R.*)

FALCKENBERG, bailliage & château du cercle de Westphalie, appartenant au comte de Lipper Dermold. Le duc de Lunebourg y fut fait prisonier en 1704. (*R.*)

FALCKENBERG, petite ville maritime de Suède, dans le Halland, sur la mer Baltique. Elle est près d'une rivière de même nom, qui vient du lac Alfungen. Son territoire est sablonneux. La pêche du saumon y est abondante. On y pêche aussi du hareng. On prend annuellement dans le fleuve jusqu'à quarante mille saumons. Le port qui est d'une moyenne grandeur, est maintenant presque entièrement fermé par les sables. Cette ville a la quatre-vingt-quatorzième place à la diete. *Long.* 29, 55; *lat.* 56, 54. (*R.*)

FALCKENBOURG, ville forte d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans la nouvelle marche de Brandebourg, avec un château. Elle est sur la Drague, à 33 li. s. de Colberg, & 28 e. de Stetin. *Long.* 33, 30; *lat.* 53, 10. (R.)

FALCKENBOURG. *Voyez* FAUQUEMONT.

FALCKENSTEIN, bourg & comté d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, aux confins de l'Alsace & de la Lorraine. Les ducs de Lorraine l'acquirent en 1669. Le duc de Lorraine François-Etienne, depuis empereur sous le nom de François-Ier, se le réserva expressément, lors de la cession faite en 1735 & 1736 du duché de Lorraine à la couronne de France. Il racheta toutes les pretentions que formoient sur ce district quelques maisons alliées de ses anciens souverains, & il l'a laissé à l'empereur Joseph II son fils, qui le possède encore aujourd'hui. La religion preférée dans le pays est la Luthérienne. Il s'y trouve néanmoins beaucoup de Catholiques. Le lieu qui donne le nom au pays n'est qu'un bourg. Le château qui étoit la résidence des anciens seigneurs de Falckenstein est démoli.

FALCKENSTEIN, bourg & château d'Allemagne, dans la Basse-Autriche. Ses seigneurs jouissent du droit de battre monnoie. (R.)

FALCKENSTEIN, bailliage & château d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans la principauté de Halberstadt, aux confins du comté de Mansfeld. Il y a plusieurs autres lieux en Allemagne qui portent ce nom. Il y en a en Bavière, en Suabe, dans la Haute-Saxe, dans le duché de Deux-Ponts. (R.)

FALCKLAND, bourg de l'Ecosse méridionale, au comté de Fife, remarquable par un beau palais qui appartient au roi d'Ecosse; il est sur l'Eiden, à 7 li. n. d'Edimbourg, 116 n. de Londres. *Lat.* 56, 17. (R.)

FALCOPIA. *Voyez* FALKIOPING.

FALERNE,

FALERNE, *Falernus ager*, territoire d'Italie, dans la Campagne de Rome, entre la rivière de Saone & le Vulturne. La plaine etoit fertile en grains, & la montagne en vins très-estimés des Romains, & si souvent célébrés par Horace. Pline rapporte qu'ils n'étoient bons que lorsqu'ils avoient quinze ans; il observe que de son tems ils commençoient à perdre de leur mérite, parce que les habitans s'attachoient plus à la quantité qu'à la qualité. Il est à remarquer que le mont-Massique s'appeloit aussi quelquefois *mons Falernus*, comme dans ce vers de Martial,

Nec in Falerno monte, major autumnus. Lib. XII, épig 57. (R.)

FALKENBERG. *Voyez* FALCKENBERG.

FALKENBOURG. *Voyez* FALCKENBOURG.

FALKENSTEIN. *Voyez* FALCKENSTIN.

FALKENOW, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Saatz, sur la rivière d'Egra. Elle appartient aux comtes de Nostitz, & fournit de la couperose, de l'alun & du soufre. (*R.*)

FALKIOPING, FALCOPIA, ville de Suède, dans la West-Gothie, & dans la préfecture de Scarabourg, dans une contrée fertile, mais entièrement dépourvue de bois. C'est la quatre-vingtième de celles qui siégent à la diète. Ce fut sous ses murs que la reine Marguerite vainquit & fit prisonnier, l'an 1388, le duc Albert de Mecklembourg, qui avoit été déclaré roi du pays, & qui fut alors déposé. (*R.*)

FALKIRCK, bourg d'Ecosse, dans la province de Sterling. Il est connu par la défaite que les troupes royales d'Angleterre, marchant contre les rebelles, en janvier 1746, essuyèrent dans son voisinage. Il est encore remarquable par la bataille qui s'y donna, en 1746, entre l'armée du prince Edouard, & celle des Anglois. Ce bourg, ou petite ville est à 9 lieues d'Edimbourg. (*R.*)

FALKLAND, bourg d'Ecosse, dans le comté de Fife, à l'entrée de campagnes fertiles. Il est décoré d'un palais bâti par l'un des anciens rois du pays. Il est sur l'Eiden, à 7 lieues n. d'Edimbourg, & 116 de Londres. *Lat.* 56, 17. (*R.*)

FALKLAND (îles), ou ISLES MALOUINES, îles de l'Amérique meridionale, au nord-est du déroit de Magellan. Elles appartiennent aux Espagnols. (*R.*)

FALKLAND (îles), *voyez* FALKLAND & ILES NOUVELLES.

FALKSEN, village sur les bords du Pruth en Moldavie, entre Jassi & le Danube, où fut conclu le traité de paix entre le czar Pierre & les Turcs, en 1711, après la terrible bataille du Pruth perdue par les Russes. Ce fut Catherine, épouse du Czar, qui le tira de ce mauvais pas. (*R.*)

FALLERSLEBEN, petite ville ou bourg du cercle de Basse-Saxe, dans la principauté de Lunebourg. C'est le siège d'un bailliage & d'une surintendance. (*R.*)

FALLEY, château & comté de la Haute-Bavière, dans la régence de Munich. (*R.*)

FALLINGBOSTEL, bailliage considérable du cercle de Basse-Saxe, dans la principauté de Lunebourg, & en particulier dans le Heidmarck. (*R.*)

FALMOUTH, ville & port d'Angleterre sur la côte méridionale de Cornouailles. Falmouth signifie l'embouchure de la Fale, parce que ce havre est l'embouchure de cette rivière. C'est un des meilleurs ports d'Angleterre, fortifié par le château des Mandits & le fort de Peadennis, bâtis par Henri VIII. C'est de Falmouth que partent les paquebots pour Lisbonne. Il en part deux chaque semaine, il en arrive autant de Lisbonne. Ptolomée la désigne sous le nom de *Ostium Cenionis* Son port est sûr par tous les vents. Elle est à 75 li. s. o. de Londres. *Long.* 12, 36; *lat.* 50, 15. (*R.*)

FALSTER, petite île de la mer Baltique, au royaume de Danemarck, abondante en grains; Nicoping en est la capitale. On y recueille beaucoup de bled & de fruits, & elle est suffisamment pourvue de bois. Elle a un bailli commun avec l'île de Laaland, & elle est comme elle soumise à la jurisdiction ecclésiastique de l'évêque de Fionée. Elle est à un mille de Seelande. Sa longueur est d'environ six milles, & sa largeur de trois dans la partie septentrionale. Le gibier y est très-abondant. Cette île est ordinairement le douaire des reines de Danemarck. On n'y trouve de bonne eau qu'au village de Kipping. *Long.* 28, 30--29, 26. *lat.* 57, 50. (*R.*)

FALSTERBO, petite ville maritime de Suède, dans la Gothie. (*R.*)

FALUN. *Voyez* FAHLUN.

FAMAGOUSTE, anciennement AMMOCHOSTOS, ARSINOE, ville de l'Asie sur la côte orientale de l'île de Chypre, défendue par deux forts, & prise par les Turcs sur les Vénitiens en 1571, après un siège de dix mois, dont tous les historiens ont parlé. *V.* de Thou, *liv.* XLIX; Pelletier, *hist. de la guerre de Chypre, liv.* III. Tavernier, *voyage de Perse*; Justinian, *hist. Vénit.* &c.

Cette ville, nommée aussi Magosa, a un évêque Grec, suffragant de Nicosie. Elle a une mosquée presque aussi belle que Sainte-Sophie de Constantinople. Elle est à 25 li. n. e. de Nicosie. *Long.* 52 d. 40, *lat.* 45 d. (*R.*)

FAMINE, petite contrée des Pays-Bas, dans la partie occidentale du comté de Chiny, dans le duché de Luxembourg. On l'appelle indifféremment *Famine* ou *Famenne*. Jules-César a appelé ses habitans *Poemani* ou *Phemani* (*R.*)

FANJAUX, (*Fanum Jovis*) petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Mirépoix, dans un terroir abondant en grains & pâturages. (*R.*)

FANO, *Fanum Fortunæ*; elle fut ainsi appelée à cause d'un temple de la fortune qui y fut bâti par les Romains, en mémoire d'une victoire signalée qu'ils remportèrent sur Asdrubal, frère d'Annibal, dans la seconde guerre punique, l'an de Rome 547. C'est une jolie petite ville mariti-

me d'Italie, dans l'État de l'Eglise, au duché d'Urbin, avec un évêché qui relève du pape. Cette ville est la patrie de deux papes, favoir: de Marcel II, qui, mourut vingt-deux jours après son élection, le 1er jour de Mai 1555, non sans soupçon d'avoir été empoisonné; & de Clement VIII, elu pape en 1592, mort en 1605, si connu par l'absolution de Henri IV, & la creation de plusieurs cardinaux pendant son pontificat. Fano est sur le golfe de Venise, à 3 lieues f. e. de Pesaro, 8 n. e. d'Urbin; elle est la patrie de Taurellus (Lælius), connu par ses *Pandectæ Florentinæ*, en trois volumes *in-fol. Long.* 30 d. 40'; *lat.* 43 d. 53'.

Quoique enclavée dans le duché d'Urbin, elle n'appartenoit pas aux ducs de ce nom; elle fut possedée successivement par la maison de Malatesta, par celle de Sforza, & finalement par le saint-siége, auquel elle est soumise aujourd'hui. Elle a quelques fortifications, & son port peut recevoir de petits vaisseaux. Outre la cathédrale, elle a seize églises paroissiales, neuf couvens de religieux, cinq de religieuses, & un collége de nobles. On y voit un théatre très-vaste & de belle architecture, un arc de triomphe en marbre, érigé en l'honneur de Constantin, qui fut fort endommagé par l'artillerie pendant le siége de cette ville en 1463; les inscriptions en sont presque entièrement effacées. Elle a de beaux hôtels & de belles églises, dans lesquelles on trouve des tableaux du Guide, du Guerchin, du Dominiquin. Le théatre de Fano a quatorze toises de profondeur; il a seize coulisses de chaque côté. La salle a cinq rangs de vingt-une loges chacun. Dans les fêtes triomphales, des chevaux qu'on y faisoit monter ajoutoient à la pompe du spectacle. Depuis plus de cinquante ans on ne s'en sert plus. La partie inferieure de l'arc de triomphe est du tems d'Auguste, & d'un plus beau style que le reste. Les environs de Fano sont charmans. A peu de distance de ses murs est un couvent de Camaldules. (*R.*)

FANTIN, petit état d'Afrique, sur la côte d'Or de Guinée. Il est peuplé, riche en or, en esclaves & en grains. Il est gouverné par un chef appelé *brasso*, & par le conseil des vieillards, qui a beaucoup d'autorité. Les Anglois & les Hollandois y ont des forts. *Voyez* Bosman, *voyage de Guinée*; la Croix, *relation d'Afrique*. Fantin & Annamabo sont les lieux principaux du pays. *Long.* 15; d. 25' 10". (*R.*)

FARAB, petite ville d'Asie, située sur le bord septentrional du Chesel, environ à 15 lieues de la mer Caspienne. Sa *long.* varie depuis 87 à 89 degrés; sa *latit.* est fixée à 38 degres. (*R.*)

FARE DE MESSINE (le) *Fretum siculum*, détroit de la mer Méditerranée en Italie', entre la Sicile & la Calabre ulterieure. On l'appelle souvent le *Fare*; à cause de la tour du fare, placée à son entrée, au pied du cap Faro; & le fare de Messine, à cause de la ville de Messine, qui est située sur la côte occidentale, & où on le traverse d'ordinaire. Les habitans de Messine le nomment le canal; sa largeur sous le Fare est à peine de trois milles. La marée est très-irrégulière dans ce détroit. Le courant de la mer est beaucoup plus violent quand il est dirigé vers la Grèce, que lorsqu'il se porte en sens contraire. Dans le premier cas, on ne peut traverser le détroit pour passer de Calabre en Sicile, ni le remonter à la faveur du meilleur vent du sud. Ce canal est assez connu par son flux & reflux qui s'y fait avec des variations de six heures en six heures, avec une extrême rapidité; ainsi que par ses courants qui, allant tantôt dans la mer de Toscane, & tantôt dans la mer de Sicile, ont donné lieu à tout ce que les anciens ont dit de Scylla & de Charybde. Ce dernier est un courant d'eau, que les matelots craignoient beaucoup autrefois, & qu'on affronte aujourd'hui sans peril par le moyen des barques plates. Aujourd'hui, quand il n'y a point de tempête, & sur tout quand le vent de midi ne souffle pas, la mer est calme au detroit comme ailleurs, & on y peut passer & repasser sans danger. (*R.*)

FARELLONS (île des), île située à l'embouchure de la Selbole, rivière de la côte de Malaguète dans la Haute-Guinée, abondante en fruits & en éléphans. Elle a environ six lieues de long, au rapport de Dapper; son extrémité occidentale est nommée par les Portugais, *cabo di S. Anna*. Elle est bordée de rochers, au-devant, c'est-à-dire à l'égard de ceux qui viennent du nord-ouest, il y a un grand banc de sable nommé *baixos di S. Anna. Long.* 5; *lat.* 6, 48, suivant M. de Lisle. Ce géographe la nomme *Massacoye* avec les Hollandois, ou *Farellons*, & marque exactement le cap & le banc de Sainte-Anne. (*R.*)

FAREWEL, cap du Groënland, à la pointe méridionale d'une petite île qui est à l'entrée du détroit de Davis: ce nom qui veut dire *adieu*, lui fut donné l'an 1616 par le capitaine Munk, navigateur Danois, envoyé par le roi Christian IV à la découverte d'un passage en Asie, par le nord-ouest. (*R.*)

FARGANAH, ville du Zagathay, dans la grande Tartarie, située au nord du Chéser, & capitale d'une province qui porte le même nom. Le pays de Farganah s'étend le long du Chéser quoiqu'il ne soit qu'à 92 d. de longitude, & à 42 d. 20' de latitude septentrionale. Selon les tables d'Abulféda, Vlug-Beighs met la ville de Farganah à 42 d. 25' de latitude. (*R.*)

FARGEAU (Saint-), petite ville du Gâtinois Orléanois, dans le Puisaie, dont elle est le chef-lieu, avec un château. Elle est située sur la rivière de Loing, & elle a titre de duché. C'est le siége d'un bailliage, & il y a un grenier à sel. Elle est à 4 lieues f. de Briare, 10 f. o. d'Auxerre, & 38 f. de Paris. *Long.* 20, 40; *lat.* 47, 70. (*R.*)

FARMOUTIERS, petite ville de France, élection de Rosoy, dans la Brie Parisienne, ou Françoise, avec une abbaye de Bénédictines. (*R.*)

FARNESE, ou *Castel Farnese*, petite ville du duché de Castro dans le Patrimoine de Saint Pierre: on y compte environ 1600 habitans: elle appartenoit autrefois à la maison Farnese maîtresse de Parme qui lui donna son nom. La maison Chigi l'acheta en 1658 pour 275000 écus & le Pape Alexandre VII de cette famille l'érigea en principauté.

FARNRODA, village, château & seigneurie souveraine de Haute-Saxe, à peu de distance de la ville d'Eisenach, appartenant aux Burgraves de Kirkberg. Cette seigneurie cependant reconnoit la supériorité territoriale des ducs de Saxe Eisenach. Les Burgraves qui y résidoient autrefois, se sont fixés depuis en Westphalie. (R.)

FARO, ville de Portugal, au royaume d'Algarve, avec un port sur la côte du golfe de Cadix, & un évêché suffragant d'Evora. Alphonse, roi de Portugal, la prit sur les Maures en 1259; elle est à six milles sud de Tavia, quatorze e. de Lagos, quarante sud-ouest d'Evora, neuf de l'embouchure de la Guadiana. *Long.* 9 d., 38'; *lat.* 34 d. 34'. (R.)

Cette ville est fortifiée à la moderne. Sa population est de 4500 habitans. C'est le siége d'un évêché. Elle a une maison de charité, un hôpital, & quatre couvens. (R.)

FARO (îles de) *V.* FERO.

FAROER, *voyez* FERO.

FARON (Saint-), abbaye de France, dans la Brie, hors des murs de la ville de Meaux. Elle est de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 15,000 livres. (R.)

FARS. *Voyez* FARSISTAN.

FARSISTAN, province de Perse, bornée par le Kerman à l'e., o. par le Khusistan, s. par le golfe Persique, n. par le Korasan. (R.)

FART (comté de) *voyez* RECHLING-HAUSEN.

FARTACH, royaume ou principauté de l'Arabie Heureuse, qui s'étend depuis le 4e degré de latitude, jusqu'au 16e degré 30'; & pour la longitude, depuis 67 degrés 30', jusqu'au 73e. *Voyez* les *mémoires* de Thomas Rhoë, ambassadeur d'Angleterre au Mogol. Le cap de Fartach est une pointe de terre qui s'avance dans la mer vers le quatorzième degré de latitude nord, entre Aden à l'ouest, le cap Falcihal à l'est. (R.)

FASSEN, pays d'Afrique, dans la Numidie, situé entre les deserts de Lybie, les pays des Négres & l'Egypte. Sa capitale est à 44 d. de longitude & 26 d. de latitude, selon Dapper, dont le premier méridien passe à la pointe du Cap-Verd. (*R.*)

FAUCIGNI, ou FOSSIGNI, province de Savoie, avec titre de baronnie, qui entra par mariage dans la maison de Savoie. Elle a de bons pâturages, & subsiste principalement par le produit de ses bestiaux. Elle se divise en haut & bas Faucigni, contenant dix mandemens & plus de quatre-vingt-dix paroisses. Le Faucigni est dans les hautes Alpes. Cluse en est la capitale. (*R.*)

FAUJAUX. *Voyez* FANJAUX.

FAUQUEMONT, VALKENBOURG, ou FALKEMBOURG, *Falconis mons*, petite ville des Pays-Bas, dans la partie du duché de Limbourg, qui est sujette aux états généraux des Provinces-Unies. Elle est composée d'environ cent dix feux. C'est le chef-lieu d'un comté de son nom que les Hollandois partagent avec la maison d'Autriche. La ville a sa propre régence. Elle est sur la Gueul, à 2 li. e. de Mastricht, 90. de Juliers. *Long.* 23, 38; *lat.* 50, 52. (*R.*)

FAVAGNANA, ou FAVIGIANA, *Ægusa* des anciens. Petite île d'Italie d'environ six lieues de tour dans la mer de Sardaigne, sur la côte occidentale de la Sicile, avec un fort appelé *fort de Sainte Catherine. Long.* 30, 20; *lat* 38. (R.)

FAVORITE (la), château de plaisance dans le marquisat de Bade, à une demi-lieue de Rastadt. (R.)

FAUXBOURG: c'est un assemblage d'habitations attenant à une ville, où les habitans ont les mêmes privileges & la même jurisdiction que ceux de la ville. (R.)

FAYAL, île de l'Océan Atlantique, l'une des Açores, d'environ six lieues de longueur, appartenante aux Portugais; mais elle a d'abord été découverte & habitée par les Flamands. Elle est abondante en bétail, en poisson & en pastel, qui seul y attire les Anglois: le principal lieu où l'on aborde, est la rade de Villa d'Orta. L'extrémité orientale de cette île, est par le 35e degré de longitude, & le milieu sous le 30e degré 30' de latitude. (R.)

FAYE, bourg de France, en Anjou, au diocèse d'Angers.

FAYENCE, petite ville de France, en Provence, à 4 li. de Grasse, & 6 de Fréjus, près la rivière de Biaison. Il s'y fait de fort belle vaisselle de terre émaillée, qu'on nomme *fayence. Long.* 24, 22; *lat.* 43, 44. (R.)

FAYENCE, ou FAYANCE. *Voyez* FAENZA.

FEARNES, ou FERNES, petite ville d'Irlande; dans le Leinster-Shire, & au comté de Vexford, avec un évêché suffragant de Dublin, à 18 lieues s. de cette ville. *Long.* 11. 6; *lat.* 52, 23. (R.)

FECAMP. *Voyez* FESCAMP.

FEEZA. *Voyez* FISTELLE.

FEHRBELLIN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans la moyenne Marche, & dans le cercle de Havelland. On y compte cent dix feux. *Voyez* BELLIN. (*R.*)

FELDBERG, petite ville d'Allemagne, située sur un lac, dans la seigneurie de Stargard, au cercle de Basse-Saxe, sur les frontières de la Marche. (R.)

FELDKIRCH, ou VELDKIRCH, ville d'Allemagne, capitale du comté de même nom, dans la Rhetie septentrionale. Elle est à six lieues d'Appenzell, entre le lac de Constance au septentrion, & Coire au midi;

ellle a de beaux privileges. *Long.* 27, 34; *lat.* 47 14. (R.)

C'est à Feldkirch que naquit Bernhardi, (Barthélemi) fameux pour avoir été le premier ministre luthérien qui se soit marié publiquement, & qui ait soutenu par ses écrits la condamnation du celibat des pretres. Son mariage étonna Luther même, quoiqu'il approuvât son opinion; mais il scandalisa tellement les catholiques, qu'ils cherchèrent à s'en venger: de là vint que des soldats Espagnols étant entrés chez lui, le pendirent dans son cabinet; heureusement sa femme accourut assez tot pour le detacher & lui sauver la vie. Il mourut naturellement en 1551, âgé de soixante-quatre ans. Cette ville est voisine du Rhin. Les Italiens la nomment *Campo di San Pietro.* Elle est assez bien batie & fort marchande. Ses environs portent de bon vin. C'est le chef-lieu d'un district appelé *Eitner* & la capitale d'un comté de son nom. *Voyez* MONTFORT.

FELDAIRCHEN, petite ville ou bourg d'Allemagne, avec un bailliage, dans la Carinthie. (R.)

FELDSBERG. *Voyez* FELDSBOURG.

FELDSBOURG, petite ville de la Basse-Autriche, près des frontières de Moravie. On la nomme aussi *Feldsberg.* Elle a un château magnifique. C'est le chef-lieu d'une seigneurie appartenante aux princes de Lichtenstein. (R.)

FELIU-DE-QUIXOLO, petite ville d'Espagne, en Catalogne, avec un port sur la côte de la Méditerranée, & un château. (R.)

FELLETIN, petite ville du gouvernement de la Marche, située sur la Creuse, aux confins du Bourbonnois. Elle est connue par sa manufacture de tapisseries. Le commerce des bestiaux y est considérable. Ses environs ont des eaux minérales. Elle est de l'élection de Gueret, avec une justice. (R.)

FELLIN, petite ville de Livonie, dans l'Esthonie située sur un lac & à l'embouchure d'une rivière de même nom. Elle est maintenant à l'empire de Russie, par la cession que lui en ont faite les Suédois. Elle est à 25 lieues s. e. de Revel, & 16 e. de Perneau. *Long.* 43, 40; *lat.* 58 22. (R.)

FELS. *Voyez* VELS.

FELTRE. *Voyez* FELTRI.

FELTRI, ancienne ville d'Italie, dans la Marche Trévisiane, capitale du Feltrin, avec un évêché suffragant d'Udine. Les Vénitiens possèdent le Feltrin, & Feltri depuis 1404. Elle est sur l'Asona, à 12 lieues n. de Padoue, 7 s. o. de Belluno, 16 n. o. de Venise. *Long* 29, 26; *lat.* 46, 3.

Quoiqu'à quarante milles de la mer, le terrain s'y trouve de la même nature que celui des lagunes de Venise. On y voit beaucoup de productions marines, & de pétrifications: M. Odourdi a donné, en 1764, une bonne dissertation sur cette matière. *Gall. litt. d'Europe, novemb.* 1764.

Feltri, ou Feltre, a trois couvens d'hommes, & quatre de femmes. Le pays est montueux. (R.)

FELTRIN (le), *voyez* l'article precédent.

FELVINTZI, *voyez* FOELDVINZ.

FEMEREN, ou FEMERN, dont ensuite on a fait *Fimbria*, est une petite île de Danemarck, dans la mer Baltique, à deux milles du duché de Holstein. Elle est fort fertile en grains & en pâturages. *Long.* 32, 50; *lat.* 54, 30.

Kortholt (Christian) professeur en théologie à Kiel, né dans l'île de Fémeren en 1633, mort en 1694, enrichit l'Allemagne d'un grand nombre de livres, & laissa des fils qui marchérent sur ses traces.

Cette île nommée encore *Femarn*, & *Vemern*, & en latin *Fimbria*, *Imbria*, ou *Cimbria Parva*, a deux milles & demi de longueur, & un mille de large. Les pois, le froment & l'orge y réussissent à souhait. Il n'y a dans toute l'île ni sources, ni rivières. Anciennement elle étoit occupée par des Vandales & des Slaves. On y compte trois paroisses, avec jurisdiction, composées de quarante villages, & une ville nommée *Burg.* Le canal, dit de Femarn, sépare cette île du Holstein. (R.)

FEMI, abbaye de France, dans le Cambresis, de l'ordre de Saint-Benoît. Elle vaut 9000 livres. (R.)

FEMMES (île des), petite île de la mer Méditerranée, sur la côte septentrionale de la Sicile, à 2 lieues de Palerme. (R.)

FENESTRANGE, petite ville de Lorraine, de cent quatre-vingt-treize feux, située sur la Sarre. Les murs en sont presque entiérement ruinés. Elle a une église collégiale & un vieux château. C'est le chef-lieu d'un bailliage. Elle est à 7 lieues de Marsal, & 7 s. de Deux-Ponts. *Long.* 24, 46; *lat.* 48, 52. (R.)

FENESTRELLES, petit bourg dans la vallée des Vandois sur le Cluson, avec une forteresse qui appartient au roi de Sardaigne. Elle est entre Suze & Pignerol. *Long* 24, 45; *lat.* 44, 58.

Cette place de Piémont fut prise en 1708 sur les François, par le duc de Savoie, à qui la possession en fut confirmée par le traité d'Utrecht. (R.)

FENIERES, abbaye de France, en Auvergne, diocèse de Clermont, ordre de Citeaux. Elle vaut 3000. liv. (R.)

FENOUILLEDES (les), petit pays de France, dans le Languedoc, situé dans la partie méridionale du diocèse d'Aleth. Il appartint long-tems aux comtes de Roussillon, qui en faisoient hommage à la France. Son chef-lieu est Saint-Paul de Fenouillèdes, petite ville située entre des montagnes. (R.)

FEODOSIA, *voyez* CAFFA dans le corps du Dictionnaire, & KAFA dans le Supplément.

FER (l'île de), île d'Afrique, la plus occidenta-

le des Canaries, d'environ sept lieues de long, six de large, & vingt-deux de tour. Elle a un bourg de même nom. Sa population est très-peu de chose, & elle n'est guère remarquable que parce que les géographes François placent leur premier méridien à l'extrémité occidentale de cette île, par ordonnance de Louis XIII. Les Hollandois placent le leur d'ordinaire au pic de Ténériffe, l'une des Canaries. Le P. Riccioli met le sien à l'île de Palma : il est fâcheux qu'on ne soit pas généralement convenu de prendre le même méridien, quoiqu'on remedie à cette diversité par une conciliation des divers méridiens. *Voyez* MÉRIDIEN. L'île de Fer est à environ dix-huit lieues de Ténériffe. Sa différence du méridien de Paris est, suivant M. Cassini, 1 heur. 19' 26". Sa latitude 29 d. 47' 51".

Suivant les nouvelles observations, le méridien de l'île de Fer est plus occidental que celui de Paris de vingt degrés & demi. Nous citerons à l'appui de cette assertion la carte des triangles, les tables du P. Pingre pour les latitudes & longitudes contenues dans les connoissances des tems, sur tout dans celle de 1784. C'est d'après cette observation qu'il faudra rectifier les longitudes dans le corps de cet ouvrage. (R.)

FERABATH, ville agréable de Perse, dans les montagnes qui bornent la mer Caspienne au midi, dans le Méfenderan, à cinq lieues de la mer. Le grand Chah-Abas y passoit souvent l'hiver. *Long.* 69, 40; *lat.* 37, 12. (R.)

FERDEN, ou VERDEN, ville du cercle de Westphalie en Allemagne, capitale de la principauté de même nom, autrefois épiscopale & impériale, mais à présent sujete à l'électeur d'Hanovre, auquel les Danois la cédérent, après l'avoir prise en 1702. Elle est sur l'Aller proche le Weser, à 10 li. s. e. de Brême, 26 s. de Hambourg, 22 s. o. de Lunebourg, 20 n. o. d'Hanovre. *Long.* 26, 58; *lat.* 53, 3.

Le terroir de cette principauté consiste généralement en bruyères & terres sablonneuses, couvertes de bois. Le long de l'Aller & du Weser, il se trouve de bons terrains. La religion luthérienne est celle du pays. L'évêché de Ferden fut sécularisé par le traité de Westphalie. Le roi de la Grande-Bretagne, électeur de Brunswick-Lunebourg, a, en qualité de duc de Verden, séance dans le collége des princes, dans les assemblées du cercle de Westphalie. Ferden a quatre églises, & une école latine. (R.)

FERDINANDINE, petite ville de la côte occidentale de l'île de Luçon, près de l'embouchure de la rivière de Bingan. Gemelli Careri fixe l'époque de sa fondation en 1574. Elle est par les 138 d. de *long.* & par les 17 d. de *latit.* septentrionale. (R.)

FERE (la), petite ville de France, dans le comté de Thiérache, en Picardie, entre Noyon & Saint-Quentin, remarquable par un moulin à poudre, où l'on en fabrique quelquefois cent vingt milliers par an. Le roi Eudes mourut à la Fere en 894. *Long.* 21, 2; *lat.* 49, 40.

Cette ville est située dans un endroit marécageux, au confluent de la Serre & de l'Oise. Elle a un gouverneur, une justice royale, un bailliage, un grenier à sel, une maîtrise des eaux & forêts, reunie à celles de Marles & de Saint-Quentin; une maréchaussée, deux églises collégiales, une abbaye de Bénédictines, un couvent de Capucins, un arsenal, un moulin à scie, une fonderie de canons, une école d'artillerie, & un beau corps de casernes. Cette ville étoit l'une des plus fortes du royaume; mais depuis Louis XIV, elle n'a plus qu'une enceinte de murailles, & quelques écluses au moyen desquelles l'Oise peut inonder le pays, à une assez grande distance. Il y a plusieurs belles verreries dans la grande forêt de la Fere. Elle est à 8 lieues n. de Soissons, 19 s. e. d'Amiens, & 30 n. e. de Paris. (R.)

FERE (la) CHAMPENOISE, ville du gouvernement de Champagne, dans la Champagne propre, sur la rivière de Fleurs.

FERE (la) EN TARTENOIS, gros bourg de France, en Champagne, à 6 lieues s. de Soissons, avec un château & un parc fermé de murs de neuf cent quatre-vingt-seize arpens. Le château bâti par la maison de Châtillon, réparé & augmenté par le connétable Anne de Montmorenci, appartient au prince de Conti. (R.)

FERENTINO, ou FIORENTINO, petite ville d'Italie, dans l'État de l'Église, & la Campagne de Rome, avec un évêché qui ne relève que du pape. Elle est sur une montagne, à 3 lieues n. e. d'Anagni, 15. s. e. de Rome. Outre la cathédrale, elle a cinq églises paroissiales, deux couvens d'hommes & un de femmes. *Long.* 30, 52; *lat.* 41, 43. (R.)

FERIA, petite ville d'Espagne, dans l'Estremadure, sur une montagne escarpée, avec un château. C'est le chef-lieu d'un duché. (R.)

FERIERES. *V.* FERRIERES.

FERIOLE, (Sainte-) gros bourg de France, dans le Limosin, élection de Brives. (R.)

FERMAHAGH, comté d'Irlande, dans la province d'Ulster, près de l'Océan : il a pour capitale Iniskilling, & l'on y compte huit baronnies, vingt paroisses & cinq mille cent soixante-quatorze maisons; son étendue est de trente-huit milles de longueur, & de vingt-trois de largeur; le grand lac d'Earne & plusieurs marais sont dans son enceinte. Il y a peu de fertilité dans son sol, & peu d'industrie chez ses habitans. C'est une de ces portions de l'Irlande où le génie Britannique semble ne se répandre qu'à grand peine. Cette province a quatre représentans au parlement du royaume, deux pour elle-même, & deux pour Iniskilling. (R.)

FERME (Saint-), abbaye de France, dans la Guienne, au diocèse de Basas. Elle est de l'ordre

de Saint-Benoit, & vaut 5500 livres. (R.)

FERMO, ou FIRMO, *Firmium*, ville de l'État de l'Eglise, dans la Marche d'Ancone, avec un archevêché érigé en 1589, par Sixte V, & un port. Outre sa cathédrale, elle a une collégiale, neuf paroisses, onze couvens d'hommes & cinq de filles. Elle est remarquable par la naissance de Lactance, & du P. Annibal Adami, jésuite italien, né en 1626, connu par des ouvrages de poesie & d'éloquence. Elle est aussi la patrie du cardinal Phil. Ant. Gualterio, qui y naquit en 1660, & qui cultiva sans cesse les arts & les sciences avec une espèce de passion. Deux fois il perdit ses livres & ses manuscrits, entr'autres une histoire universelle qu'il avoit composée, dont les matériaux formoient quinze grandes caisses, ses médailles, ses recueils de toute sorte de raretés: & réparant toujours ses pertes, il laissa après sa mort, arrivée en 1727, une nouvelle bibliothéque de trente-deux mille volumes imprimés ou manuscrits, outre une dixaine de cabinets remplis de curiosités de l'art & de la nature,

Fermo est située proche du golfe de Venise, à 7 lieues s. e. de Macérata, 9 n. e. d'Ascoli, 13 s. e. d'Ancone, 40 n. e. de Rome. *Long.* 31, 28; *lat.* 43, 8. (R.)

FERNAMBOUC, ou FERNAMBUC, province du Bresil, dans l'Amérique méridionale. Les côtes produisent un peu de coton; ses plaines donnent une grande quantité de sucre de la meilleure qualité, & l'on en tire beaucoup de ce bois connu sous le nom de bois de bresil. Olinde en est la capitale. La province de Fernambuc est bornée au nord par la capitainerie de Tamoraca, au midi par celle de Sergippe; à l'orient par la mer, mais elle n'a point de bornes fixées à l'occident,

Cette province est située entre les 8e & 10e d. de latit. australe. Elle a été découverte par Vincent-Yannez Pinçon, Castillan; & trois mois après D. Pedro Alvarez Cabral, amiral de la flotte Portugaise des Indes, fut jeté par la tempête sur les côtes du Bresil, dont la nation lui attribue la découverte. Jean III, roi de Portugal, conceda la province de Fernambuco, à Edouard d'Albukerque, à condition d'en soumettre les habitans, ce qu'il exécuta dans la suite. Les Hollandois s'en étant rendus les maîtres, le roi Jean IV, après qu'elle eut été reprise sur eux, la réunit au domaine. (R.)

FERNANDO, ou FERNANDEZ (île de Jean), île de la mer du Sud, d'environ douze lieues de tour, à quelque distance du Chili, découverte par Jean Fernando, mais qui est encore déserte. *Long.* 302, 40; *lat. mérid.* 36, 30.

Fernando y mit trois ou quatre chèvres, qui ont tellement multiplié, que l'île en est toute remplie. Il y a dans la mer d'alentour une quantité incroyable de veaux marins. On croit que si l'île étoit cultivée elle seroit fertile, & elle est de nature à être facilement fortifiée. (R)

FERNES. *Voyez* FEARNES.

FERNEY. Ce lieu sera à jamais célébre pour avoir été la résidence de M. de Voltaire, génie le plus étonnant qui ait paru dans le monde, dans aucun tems, & chez aucune nation. En 1764, Ferney étoit encore un village, aujourd'hui c'est une très-jolie & très-agréable ville, dont les rues sont tirées au cordeau, & se coupent à angles droits. C'est l'ouvrage de M. de Voltaire, qui y avoit un fort beau chateau où il a passé les derniers tems de sa vie. Cette petite ville, du diocèse d'Annecy, est située dans le pays de Gex, à cinq quarts de lieues de Genève. Elle est de la généralité & du parlement de Bourgogne. (R.)

FERNS. *Voyez* FEARNES.

FERO, FARE, FARO, ou FAROER, en latin *Glossariæ*, îles de l'Océan septentrional, à l'occident de la Norwege, au nord des Westernes & de l'Irlande, en allant vers l'Islande, elles dépendent du roi de Danemarck. Il y en a vingt-quatre, douze grandes & douze petites. M. d'Audifret se trompe en les mettant entre le 51e & le 61e degrés de latitude, puisque la plus méridionale est au-delà du 61e degré, & qu'elles occupent tout le 62e de latitude dans leur longueur. Elles sont au n. n. o. sous le même méridien d'Armagh en Irlande, pour les plus orientales, c'est-à-dire, par les 10e degrés de longitude pour la pointe boréale de Suidro. L'espace qu'elles occupent à quinze milles de long, sur dix de large. Lorsque les habitans de ces îles ont leur plus long jour, le soleil se lève à 2 heu. 7 min., & se couche à 9 heures 53 min.; & lorsqu'ils ont leur plus court jour, il se lève à 9 heu. 53 min. & se couche à 2 heur. 7 min. Le bétail y demeure toujours sous le ciel. L'air humide qui y règne cause beaucoup de maladies, des rhumes, le scorbut &c. On y a une grande quantité d'oiseaux de terre & de mer, & le poisson n'y manque pas. Ces îles fournissent aux étrangers de la viande de mouton salée, & des plumes d'oies & d'édredon. La religion en est la même que celle du peuple de Danemarch. (R.)

FERRALS, petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Saint-Pons. (R.)

FERRANDINE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples dans la Basilicate, sur le Masiento, avec titre de duché. Elle est à 6 li. s. o. de Matera, & 10 s. e. de Cirenza. *Long.* 43, 10; *lat.* 41, 40. (R.)

FERRARE, ville d'Italie, capitale du duché de même nom, dans l'État Ecclesiastique, avec un évêché qui ne relève que du pape. Elle n'est point ancienne, & elle n'a le titre de ville que depuis le VIIe siècle. Elle a de belles églises, & une bonne citadelle que Clément VIII, a fait bâtir, & qui lui cousta, dit-on, deux millions d'écus d'or. Ferrare autrefois florissante, ainsi que tout le Ferrarois, est entièrement déchue de sa splendeur, depuis qu'elle a passé avec le duché, en 1597, sous la domination du saint siège, qui n'y entretient qu'un légat, chef de la police & de la justice du pays. En

effet, cette ville est aujourd'hui si déserte, qu'elle a presqu'autant de maisons que d'habitans. Elle est située sur la plus petite branche du Pô, à 10 li. n. e. de Bologne, 15 n. o. de Ravenne, 18 n. e. de Florence, 20 de Venise, & 76 n. o. de Rome. Elle est à 12 li. de l'embouchure du Pô, j'entends de la branche sur laquelle elle est située. *Long.* 29 d. 11', 30"; *lat.* 44 d. 54'.

Entre les illustres personnages, dont elle a été la patrie avant la fin de ses beaux jours, on compte, avec raison, Giraldi, Guarini, Riccioli, & le cardinal Bentivoglio.

Lilio Gregorio Giraldi, né en 1479, mort en 1552, s'est distingué par son histoire des dieux des payens, par celle des poëtes de son tems, & par son invention des trente nombres épactaux; mais ce savant éprouva toutes sortes de malheurs pendant le cours de sa vie, & son mérite le rendoit digne d'une plus heureuse destinée.

Baptiste Guarini, né en 1537, mort en 1612, passa ses jours dans le trouble des négociations & des changemens de maitres, après avoir immortalisé son nom par sa tragi-comédie pastorale, le ***Pastor Fido***, qui fut représentée en 1570, pour la première fois à la cour de Philippe II, roi d'Espagne, avec une grande magnificence.

Jean-Baptiste Riccioli, jésuite, né en 1598, mort en 1671, s'est fait connoitre par ses ouvrages astronomiques & cronologiques.

Guy Bentivoglio, cardinal, né en 1579, mort en 1644, au moment qu'il alloit être elevé sur le trône pontifical, a rendu sa plume célèbre par son histoire des guerres civiles de Flandre, ses lettres & ses mémoires qui sont des modèles de diction.

L'invasion d'Attila en Italie, l'an 452, & la ruine de l'ancienne ville d'Aquilée, firent remonter le Pô à quelques habitans du Frioul, qui vinrent se mettre en sûreté parmi les marecages & les bois, à l'endroit où est Ferrare actuellement. Vers l'an 595, l'exarque de Ravenne Smaragdus y fit bâtir des murailles: le pape Vitalien, en 658, lui donna le titre de ville, & y transféra l'évêché de Voghenza. Ferrare fut comptée parmi les villes de la Romagne, à cause de la fidélité aux empereurs Romains; elle fut soumise ensuite aux exarques de Ravenne, aux rois Lombards, & enfin au saint-siége, soit lorsque Charlemagne donna au pape l'exarquat de Ravenne, soit au tems de la comtesse Mathilde, en 1077. Le pape Jean XII la donna à Tedaldo marquis d'Est, qui bâtit le château appelé encore *Castel Tedaldo.*

Après la mort d'Alphonce II, que les papes regardent comme le dernier duc de la maison d'Est, Clément VIII fit valoir les prétentions du saint siége sur la ville de Ferrare: il se mit en campagne avec son neveu Aldobrandini, & il en fit la conquête en 1598, malgré les prétentions d'une branche de la même maison, qui est celle des ducs de Modène, reconnue pour légitime par les empereurs, mais non par les papes.

Cette ville se présente d'une manière avantageuse: quand on vient de Bologne, en entrant par la porte Saint-Benoit, on voit la rue Saint-Benoit qui a près de mille toises de longueur, & qui est alignée jusqu'à la porte Saint-Jean; c'est une partie de la nouvelle ville, bâtie par Hercule, second duc de Ferrare, qui avoit épousé une fille de Louis XII, célèbre par son goût pour les lettres, & par la protection qu'il accordoit aux savans. A l'égard de la longueur totale de la ville, on voit, par un grand plan nouvellement gravé, qu'elle a sept cents perches de Ferrare, ou mille quatre cent quarante-quatre toises depuis la porte Saint-Benoit jusqu'à la porte Saint-Georges. La grande rue Saint-Benoit est traversée à angles droits à l'endroit où est le palais Villa, & celui du maréchal Pallavicini, par une autre qui est encore d'une longueur considérable.

La citadelle, qui est à l'occident de la ville, est grande, forte & régulière; le pape y entretient trois cents hommes de garnison, & un arsenal où il y a vingt-quatre mille fusils & beaucoup d'artillerie.

Quoique les ducs de Ferrare aient toujours été de fort petits souverains, à cause du peu d'étendue de leur domination, cependant il y en a plusieurs qui ont tenu un rang distingué parmi les princes d'Italie. Le pays étoit alors très-bien peuplé & très-bien cultivé; le revenu du prince étoit considérable, & suffisoit pour soutenir une cour brillante. Depuis que ce pays fait partie de l'État Ecclésiastique, il a été négligé; le pape n'en retire rien; le pays se dépeuple: de cent mille habitans qu'il y avoit à Ferrare, on n'en compte plus que trente-trois mille, encore faut-il comprendre trois mille juifs. Les eaux se sont débordées, les canaux engorgés, & le peu d'habitans qu'il y a ne suffisant plus pour ces travaux, l'air y est devenu mal-sain. L'évêché de Ferrare a été érigé en archevêché, en 1735, par le pape Clément XII.

Le château des anciens ducs de Ferrare est l'habitation ordinaire du légat. L'archevêché vaut 16000 écus romains, ou 80,000 livres de notre monnoie, & la légation 50,000 livres. L'église cathédrale, qui a son aspect sur la grande place, est assez peu de chose. On y remarque un Saint-Laurent de Guerchin, & on y voit le tombeau de Lilio Gregorio Giraldi.

Les empereurs n'ont plus de palais à Ferrare depuis que le Pape actuel Pie VI. en a acheté tous les biens allodiaux qu'ils y possédoient pour la chambre apostolique & pour le prix de 900000 écus. On y compte au-delà de cent églises, vingt-deux couvens d'hommes & seize de filles. Ferrare a une academie appelée *degli Intrepidi*, & une université.

Le duc de Modène a sur le duché de Ferrare, des prétentions qu'il a souvent essayé de faire va-

loir, mais inutilement. On travaille à bonifier & à assainir le pays en contenant dans leur lit les différentes rivières qui le traversent, & en procurant un écoulement aux eaux stagnantes.

A *Santa-Maria in Vado*, on voit un tableau de Paul Veronèse; l'église de Saint-Georges est remarquable par le concile qui y fut assemblé, en 1438, & qui fut ensuite transféré à Florence. Le palais Bentivoglio est le même qu'habitoit le célebre cardinal de ce nom, dont on a un recueil de lettres, que l'on conseille encore de lire comme un modele dans la langue Italienne. (R.)

FERRETE, petite ville d'Alsace, sur la riviere d'Ill, chef-lieu d'un comté de même nom, dans le Sundgaw propre, sujète à la France depuis 1648. Ferrete ressortit au conseil de Colmar, & est dans un terroir très-fertile, à 4 lieues f. o. de Bâle, 9 e. de Montbelliard. *Long.* 25, 10; *lat.* 47, 40. (R.)

Il ne faut pas confondre la seigneurie ou comté de Ferrete avec l'ancien comté de même nom, dont elle n'est que le district primitif, & qui comprenoit outre cela les grands bailliages ou seigneuries d'Altkirch & de Thann, de Belfort, de Dele & de Rougemont, & par conséquent la plus grande partie du Sundgaw. Son nom vient du château de *Ferrete*, *Ferretæ*, *Pherretæ*, *Pfirth*, bâti sur un rocher entre Bâle & Dèle, & dont la plus grande partie est en ruines aujourd'hui. Il en est fait mention dès l'année 1144; & ce qui en forme le domaine à présent appartient, dès l'an 1659, à la maison de Mazarin. La petite ville de Ferrete a trente-quatre villages dans son district. (R.)

FERRIERES, petite ville de France, dans le Gâtinois-Orléanois, avec une abbaye de l'ordre de Citeaux, du revenu de 5000 livres. Elle est située à quelques distances de la rive droite du Loing & du canal de Briare, dans un pays fort agréable, à 2 lieues de Montargis, & 23 de Paris. (R.)

FERRIERES, petite ville de France, en Provence, à 7 lieues d'Arles, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut environ 3000 liv. (R.)

FERTÉ-ALAIS, (la) petite ville de l'île de France dans le Hurepoix, sur le ruisseau de Juine, à 10 lieues s. de Paris, & 3 d'Etampes. *Long.* 20 d. 2'; *lat.* 48 d. 26'. Le nom de Ferté, commun à plusieurs places de France, signifie un lieu fort, bâti sur quelque roche ferme.

En effet on voit dans l'histoire de notre nation, que les François avoient des places fortes, plutôt destinées à se mettre à couvert de l'incursion des ennemis, qu'à loger des habitans. L'auteur des annales de Metz les appelle *Firmitates*. Nous lisons dans l'histoire ecclésiastique d'Orderic. Vital. *page* 738. *Tales tantique hostes ad pontem ferreum castra metati sunt, & firmitatem illam confestim expugnaverunt.*

La Ferté-Alais, en latin *Firmitas Adelaidis*, tire son nom, suivant Adrien de Valois, de la comtesse Adélaïde, femme de Gui le Rouge, ou de la reine Adelaïde, épouse de Louis VII, & mère de Philippe-Auguste. (R.)

FERTÉ-AURAIN (la), petite ville de France, au Blésois, dans la Sologne, avec titre de duché-pairie, située sur la rivière de Beuvron, à sept lieues sud d'Orleans. Il y avoit autrefois un chapitre qui, en 1714, fut réuni à celui de Mehun. (R.)

FERTÉ-BERNARD (la), petite ville de France, dans le Maine sur l'Huisne, à 6 lieues du Mans. Elle est fermée de très-bons murs, avec des fossés, & un château. Elle a deux paroisses, une abbaye, deux couvens, & un hôpital. Elle appartient au duc de Richelieu, à titre de baronnie. C'est la patrie de Robert Garnier, poète françois, né en 1534, mort vers l'an 1595, & dont les tragédies ont été admirées avant le regne du bon goût. *Long.* suivant Cassini, 18 d. 10', 5"; *lat.* 48 d. 11', 10". (R.)

FERTÉ-CHAUDERON (la), petite ville de France en Nivernois, située sur la rive droite de l'Allier, environ à quatre lieues, nord-ouest, de Moulins. Elle a le titre de baronnie, dont le propriétaire se qualifie de maréchal & fénéchal de Nivernois, prétendant au droit de conduire l'armée du duc de Nevers en allant à l'arrière-ban & en revenant. (R.)

FERTÉ-GAUCHER (la), petite ville de France, dans la Brie Champenoise, sur la rivière de Morin, à cinq lieues nord de Provins. C'est le siége d'un bailliage, d'une châtellenie, & il y a une manufacture de serge. (R.)

FERTÉ-HABAUT, ou IMBAULT, (la) petite ville de France, dans le Blaisois, avec un château & un très-beau parc; elle est située sur la riviere de Sandre, environ à 4 li. est-nord-est, de Romorentin. (R.)

FERTÉ-LOUPIERE, (la) petite ville de France, dans le Gâtinois, au canton de Joigni. (R.)

FERTÉ-MILON, (la), petite ville de l'île de France sur l'Ourque, à 15 lieues n. o. de Paris. Elle a trois paroisses, deux prieurés, un couvent de Cordeliers, une maison de Bernardins; il s'y trouve un bailliage, une châtellenie dépendans du bailliage de Crepy, & un fort beau château appelé vulgairement la grande maison, & qui appartient à l'évêque de Soissons. Cette ville est remarquable par la naissance du célébre Racine, qui après avoir partagé le sceptre dramatique avec Corneille, est mort à Paris le 22 Avril 1699, âgé de 60 ans, & comblé de gloire dans la carrière qu'il a courue. Heureux s'il eût été aussi philosophe que grand poëte! *Long.* 20, 40; *lat.* 49, 8. (R.)

FERTÉ-SUR-AUBE, (la) petite ville de France en Champagne, sur la rivière d'Aube, à une lieue sud de Clairvaux, & à 5 lieues de Bar-sur-Aube. *Long.* 22, 16; *lat.* 48, 4. (R.)

FERTÉ-SUR-GRÔNE (la), riche & célébre abbaye de l'ordre de Citeaux dont elle est la pre-

mière

mière fille. Elle est située en Bourgogne, à 3 li. s. o. de Châlon-sur-Saône, & fut fondée en 1113. Elle a environ 100,000 liv. de revenu. L'église a de très-bons morceaux de sculpture & le monastère est orné d'un escalier des plus hardis. (R.)

FERTÉ-SOUS-JOUARE (la), ou la FERTÉ-AU-COUT, *Firmitas Anculphi*, petite ville de France, dans la Brie Champenoise, sur la Marne, entre Château-Thierry & Meaux. On y fait un grand commerce de meules à moulin, qui passent pour les meilleures de France. (R.)

FERTO, NEUSIEDLERSÉE, *Lacus Peisonis*, lac de la basse Hongrie, aux confins des comtés d'Edenbourg & de Wieselbourg. De sa crue plus ou moins grande, les habitans du pays jugent de la quantité du vin qu'ils recueilleront dans l'année: voient-ils ses eaux bien hautes, ils concluent que leur vendange sera mauvaise; & les voient-ils bien basses, ils jugent qu'elle sera bonne. (R.)

FERVAQUES, bourg de France en Normandie, sur la rivière de Touques, entre Lizieux & Vimoutiers. (R.)

FESCAMP, *Fiscamnum*, *Fiscannum*, petite ville du pays de Caux en Normandie, située sur une rivière de même nom, dont l'embouchure lui forme un petit port peu fréquenté.

Quelques auteurs prétendent que Fescamp existoit du tems de César, & s'appelloit *Fisci Campus*, parce que l'on y apportoit les tributs des environs.

Le vulgaire, ou peut-être l'adroite politique des moines & des prêtres, tire de *Fici campus* ou *champ du figuier*, l'origine de Fescamp, parce que c'est au pied d'un arbre de cette espèce qu'on prétend avoir trouvé la relique du précieux sang. L'histoire fabuleuse de cette relique ne mérite pas d'être rapportée.

Henri II, roi d'Angleterre, donna la ville de Fescamp à la célèbre abbaye de même nom; mais depuis 1560, elle est sous la domination des rois de France. Fescamp étoit considérable sous la première & seconde race de nos rois: les comtes de Caux y faisoient ordinairement leur résidence.

Guillaume, duc de Normandie, surnommé Longue Epée, rebâtit le château de Fescamp, avec la dernière magnificence; il ne reste de ce palais qu'une seule tour quarrée; les moines de l'abbaye l'ont nommée *tour de Babylonne*, peut-être à cause de sa hauteur, ou qu'elle n'étoit pas achevée, ou par quelques autres raisons qui nous sont inconnues.

Les habitans ayant pris le parti de la ligue contre Henri IV, y construisirent un fort qu'ils appellèrent *fort de Baudouin*; il fut démoli en 1595.

L'abbaye de Fescamp est une des plus riches & des plus considérables du royaume: c'étoit premièrement un couvent de religieuses, fondé en 666, par Waning, seigneur de Fescamp. Guillaume, surnommé Longue Epée, duc de Normandie, transporta les religieuses à Montivilliers, & substitua à leur place un chapitre de chanoines reguliers.

Richard Ier fit consacrer l'église de l'abbaye, en 960, par quinze évêques de Normandie & des provinces voisines; au jour de sa dedicace, il assigna à l'abbaye des revenus & des privilèges considérables. Richard II confirma les donations de son père; il fit assembler Robert, archevêque de Rouen, & ses suffragans, & leurs fit signer une charte, par laquelle il déclaroit l'abbaye de Fescamp exempte de la jurisdiction épiscopale. Richard II présenta cette charte à Robert, roi de France, qui accorda des lettres-patentes: enfin le pape Benoît VIII ratifia ce que le roi de France & le duc de Normandie avoient fait au sujet de l'abbaye.

Robert, frère & successeur de Richard III, augmenta encore les revenus de l'abbaye; mais n'étant pas content de la conduite des chanoines réguliers, il leur substitua des moines de l'ordre de Saint-Benoît, qu'il fit venir de Dijon, & auxquels il donna encore de fort grands privilèges. La jurisdiction de cette abbaye s'étend à présent sur trente-six paroisses, onze prieurés, & quatorze chapelles: elle a un revenu de cent mille livres au moins, & elle jouit des droits épiscopaux seigneuriaux sur son district.

Les moines sont obligés de donner tous les jours de l'année une certaine quantité de pain aux pauvres qui se présentent, excepté pendant le mois d'août. L'église de l'abbaye est haute & couverte de plomb; elle a soixante & douze toises de longueur sur vingt-six de large; le chœur est pavé de marbre de différentes couleurs, l'autel est de marbre blanc; à côté de la chapelle de la Vierge se trouvent les tombeaux des ducs Richard Ier & Richard II. Il y a dans Fescamp une cloche dont la circonférence est la même que celle de Georges d'Amboise de Rouen, elle a trente-deux pieds de tour; mais comme elle n'est pas d'une épaisseur aussi considérable, le son en est plus clair.

Le marché de Fescamp est un des plus beaux de la Normandie; il a quarante-huit toises de longueur, sur quarante-deux toises trois pieds de largeur: les murs qui l'entourent ont vingt-cinq pieds de hauteur; il renferme l'auditoire & la prison: on entre dans ce marché par deux grandes portes fermant à clef, l'une du côté de la mer, & l'autre du côté de l'abbaye. La sûreté que les marchands y trouvent, les engage d'y venir de tous les environs; ce marché se tient tous les samedis de chaque semaine, & produit environ mille écus à l'abbé.

La ville de Fescamp est gouvernée par un subdélégué de l'intendant de Rouen, & par deux échevins dont l'élection se fait tous les trois ans. Fescamp est composée d'environ mille maisons, dont quatre à cinq cents sont maintenant ruinées.

Le nombre des habitans n'excède pas six mille ; ils ont le franc salé. En place des impositions faites sur le sel, chaque famille donne trente-sept livres dix sous toutes les années : ce privilege leur fut accordé par Henri II, roi de France, aux sollicitations du cardinal de Lorraine, pour lors abbé de Fescamp, sous la condition que les habitans donneroient la moitié de l'argent nécessaire à la construction des digues, & aux réparations du port. Les habitans de cette ville ont encore le privilége de prendre tout le sel nécessaire à leur saison ; mais il y a quelques années que les fermiers firent un accord avec les habitans, par lequel ils s'obligeoient de leur fournir le sel à raison de 90 liv. le muid en tems de paix, & 210 liv. en tems de guerre.

La vallée dans laquelle est située la ville de Fescamp, a deux cents toises de largeur, & huit cents de longueur ; elle est quelquefois inondée dans les grosses eaux ; malgré cette situation, l'air de Fescamp seroit sain, sans les rivieres de Valmont & Granfeville qui traversent la vallée & se joignent à une demi-lieue de la ville.

Le port qui est situé à l'extrémité de cette vallée est à-peu-près quarré ; deux batardeaux retiennent les eaux dans leur réservoir ; chacun contient une écluse ; sur chaque écluse est construit un pont ; celui de bois est au couchant ; l'autre qui est au levant, est de pierre. Les eaux du reservoir servent à nettoyer l'entrée du port qui est presque toujours embarrassée par les graviers que les vents ouest & nord-ouest occasionnent ; ce défaut considérable vient du peu de soin qu'on a pris de construire de nouvelles digues. Les vaisseaux n'ont à craindre que les vents d'est & sud-ouest pour entrer dans le port. Il est défendu par deux batteries de canon, & une tour considérable de figure ronde ; la première, qui est au couchant, contient sept pieces d'artillerie, la seconde qui est presque au niveau de la mer, est armée de neuf canons. La tour qui se trouve entre ces deux batteries, defend très-bien l'entrée du port, & supplée à l'eloignement de l'une des batteries. La grande rade est à la distance de trois quarts de lieue ; les vaisseaux y sont à l'abri de presque tous les vents ; le fond est de glaise, ou terre de potier mêlée avec du sable ; les ancres n'y chassent point : il y a dans cette rade vingt brasses d'eau lorsque la mer est haute, & seize lorsqu'elle est basse. La petite rade a dix brasses d'eau au flux, & jamais moins de sept à huit au reflux ; elle est exposée aux vents sud, sud-ouest, & est.

Il y a deux foires à Fescamp ; l'une est appelée *foire annuelle*, parce qu'elle se tient tous les ans le premier samedi de janvier ; l'autre est appelée la *foire de la Trinité*, parce qu'elle se tient le samedi qui précède le dimanche de ce nom. Tout auprès de Fescamp, & au pied d'un côteau du côté du levant, l'on trouve une fontaine dont les eaux sont excellentes. A une lieue sud-est de cette ville, est un puits d'eau minérale assez renommé.

Les habitans de Fescamp envoient quelques vaisseaux à la pêche des morues à Terre-Neuve, de grosses barques à la pêche du hareng, & de petites barques à la pêche journaliere qu'on fait sur la cote.

Le principal commerce de Fescamp consiste en draperies, serges, toiles, dentelles, tanneries, & en chapeaux.

Entre les hommes de nom qui sont sortis de cette ville, l'on peut compter S. Maurille, archevêque de Rouen. Fescamp est à douze lieues sud-ouest de Dieppe, quatorze de Rouen, huit du Havre-de-Grace, six nord-est de Montivilliers, & sud-ouest de Saint-Valeri en Caux, & quarante-cinq n. o. de Paris. *Long.* 18 d., 1, 4"; *lat.* 49 d 46', 0".

Cette ville, qui est très-ancienne, a titre de baronnie, il y a senechaussée, amirauté, bureau de cinq grosses fermes, grenier à sel, traites foraines, bureau du tabac, &c. Il y a dix paroisses, dont quelques unes hors des murs, un college, un séminaire, un hôpital ; deux couvens, indépendamment de l'abbaye, une commanderie de l'ordre de Saint-Jean, & deux prieurés. (*R.*)

FESSEN, ou FISEN, contrée de Numidie qui confine avec les deserts de la Libie, & dans laquelle sont les ruines d'Eleocat, à 60 journées du Caire. Cette contrée comprend plusieurs villages & villes, dont la capitale est à 44 d. *de long.* & à 26 *lat. V.* Marmol, & de la Croix, *sur l'Afrique*. (*R.*)

FETIPOUR, ville des états du Mogol, dans la province d'Agra; les empereurs y ont un palais. (R.)

FETU, petit royaume de l'Afrique, sur la Côte d'or de Guinée, d'environ quatre lieues de long, sur quatre de large : il abonde en fruits, bétail, huile, & palmiers qui fournissent du vin. Les Hollandois y ont un fort. (R.)

FEU (terre de), nom sous lequel on désigne plusieurs îles agglomérées de l'Amérique méridionale, situées au sud de la terre Magellanique, & qui s'étendent l'espace de 130 lieues le long du détroit de Magellan. Il y a quantité de vallées & de prairies abreuvées par des ruisseaux. Elles sont habitées par des sauvages dont quelques-uns, à ce qu'on dit, sont antropophages. (*R.*)

FEUCHTWANG, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états du prince d'Anspach, sur la rivière de Sulz, près des frontières de Suabe. Cette ville, chef-lieu d'un grand bailliage, étoit autrefois impériale ; l'empereur Charles IV l'engagea dans le XIVe siecle aux burgraves de Nuremberg, pour la somme de 50,000 florins, & l'empereur Robert la leur abandonna en pleine proprieté, après avoir fait ajouter 20,000 florins à la premiere somme. Elle a une école latine. Les troupes de Bavière la maltraiterent beaucoup en 1645. (*R.*)

FEUILLETIN. *Voyez* FELLETIN.

FEUQUIERES, gros bourg de France, dans le Beauvoisis. (*R.*)

FEURS, ou FEUR, *forum Segusianorum*, ancienne ville de France, capitale du haut Forez, à

10 li. sud-est de Roane, 10 sud-ouest de Lyon, 95 sud-est de Paris. *Long.* 21, 53, 43; *lat.* 45, 44, 43. Joseph Guichard du Verney, célebre anatomiste, naquit à Feurs. Elle est sur la route de Saint-Etienne à Roane, à 300 pas de la rive droite de la Loire. C'est d'elle que le Forez tire son nom. Elle a une châtellainie, un grenier à sel, une recette des aides, un couvent & un hôpital. A une lieue de cette ville, au pied d'un rocher, est une source d'eaux minérales sulphureuses. (*R.*)

FEVERSHAM, petite ville à marché d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province de Kent, entre Cantorberi & Rochester, sur un petit golfe. Elle est remarquable dans l'histoire ecclésiastique d'Angleterre par un monastère de l'abbaye de l'ordre de Clugny, que le roi Etienne y fonda, & où la reine sa femme, le prince Eustache son fils, & lui, furent inhumés. Le roi Jacques II y fut fait prisonnier au moment qu'il vouloit se sauver en France. Les pêcheurs de cette ville portent beaucoup d'huîtres en Hollande. Feversham est à 5 li. e. de Rochester, & à 12 li. & demie s. e. de Londres. *Long.* 18, 25; *lat.* 51, 19. (*R.*)

FEZ, royaume considérable de l'Afrique, sur la côte de Barbarie, enfermé entre le royaume d'Alger au levant, de Maroc au midi, & la mer par tout ailleurs. Il fait partie de l'ancienne Mauritanie Tangitane. Le pays est plein de montagnes, principalement vers le couchant & le midi, où est le mont Atlas. Il est arrosé de plusieurs rivières. On le divise en sept provinces. Il est bien peuplé, fertile, & abondant en grains, bestiaux, légumes, fruits & cire, & s'il étoit habité par des hommes qui ne fussent point courbés sous la verge du despotisme, une heureuse abondance y entretiendroit la population la plus nombreuse. Il s'y trouve un grand nombre de montagnes, peuplées par les Bereberes qui sont des Arabes guerriers, la plupart indépendans, indomptables, & très-jaloux de leur liberté. Le fleuve de Sébou le traverse, & va se décharger par la Mancmore dans l'Océan. Ce royaume a eu autrefois ses rois particuliers; mais il est à présent uni à celui de Maroc; & n'a qu'un même souverain, qui fait sa résidence à Miquenez. Il ne faut pas confondre le royaume de Fez avec la province de Fez, qui n'en fait qu'une partie, & dont la fertilité est prodigieuse. *Voyez* Saint-Olon, *état de l'empire de Maroc*; Marmel, Mouette, *hist. du royaume de Maroc*; de la Croix *hist. d'Afrique: hist. des Chérifs*, par Diégo de Torrès. (*R.*)

FEZ, ville assez forte, & l'une des plus belles d'Afrique, dans la province & sur la rivière de même nom, en Barbarie, capitale du royaume de Fez. Elle est composée de trois villes, réunies aujourd'hui, & qui ont été bâties en divers tems. Celle qu'on nomme le vieux Fez contient 80,000 habitans. Elle est ceinte de vieux murs, garnis de tours. Elle a sept portes, & elle est divisée en douze quartiers, dont chacun a un commandant qui veille à la police & à ce que les habitans soient pourvus d'armes.

Le nouveau Fez est dans une plaine, sur le bord de la rivière. Il est ceint d'un double mur, & garni de tours comme une forteresse. Celle qu'on nomme *Beleyde*, & qui est la plus ancienne, est située au levant de la rivière. On y compte 400 feux.

Il y a à Fez une magnifique mosquée, dite *Carrusen*, qui a, dit-on, un demi mille de tour; trente portes d'une grandeur prodigieuse, trois cents citernes pour se laver avant la prière, & neuf cents lampes qui brûlent toute la nuit. Cette ville est riche, marchande & très-peuplée. Elle a encore d'autres mosquées magnifiques, & plusieurs écoles de la secte de Mahomet.

Il y a à Fez une académie Arabe où l'on enseigne la grammaire, la poésie, l'astrologie, la jurisprudence, la réthorique, la philosophie, la théologie & les mathématiques. Il est à présumer que ces connoissances n'y sont pas poussées bien loin, & qu'elles y sont la plupart, ou dans l'enfance, ou tissues d'absurdités.

Les Juifs y sont en grand nombre, & y ont des synagogues. Il y a un muphti. Les dames riches y portent des chaînes d'or & d'argent autour de leurs jambes. Fez est à 100 lieues n. e. de Maroc, 35 n. de Salé. *Long.* selon les tables arabiques 18 & *lat.* 32, 3; mais, selon Harris, sa *longitude* est 11, 34, 45; *latit.* 33, 10, 0.

Une partie de cette ville fut renversée par le tremblement de terre du mois de novembre 1755, & deux mille de ses habitans y périrent sous les ruines de leurs maisons. (*R.*)

FHRBELLIN. *Voyez* BELLIN.

FIANO, petite ville d'Italie, dans le Patrimoine de S. Pierre, appartenante à la maison Ottoboni avec titre de duché. Elle est située près du Tibre, à 6 li. de Rome. (*R.*)

FIANONE, ou FIANONA, petite ville de l'état de Venise, dans l'Istrie, avec un port sur le golfe de Quarnero, & à l'embouchure de la rivière d'Arsia. (*R.*)

FICHERUOLO. *Voyez* FIGARUOLO.

FICHTELBERG, *Mons pinniferus*, haute montagne d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans la principauté de Bareith, aux confins de la Saxe, de la Bohême & du haut Palatinat. Elle occupe un terrain d'environ quinze milles d'Allemagne de circonférence: ses diverses pentes sont chargées de bois de pins; il s'y trouve aussi quantité de chênes, d'ormeaux, de tilleuls & de hêtres, de sapins, d'aulnes, dont l'exploitation & le travail sont très-considérables, & font vivre la plupart des habitans du pays. Il y a des antres & des profondeurs par multitude: il y a un marais de cent cinquante pas de circuit, & diverses pointes de rochers d'une grande élévation. L'une des sources du Mein, celle du Mein blanc, est dans cette montagne, & il en sort encore la Saale qui coule en Saxe, l'Egra qui

coule en Bohême, & la Nabe ou Wald-Nabe qui se joint dans le haut Palatinat avec le Neyd-Nab. (*R.*)

FIERGROND. *Voyez* FIRGRUND.

FIESOLI, ancienne ville d'Italie, dans la Toscane, & en particulier dans le Florentin. Elle étoit connue des Romains sous le nom de *Fesulæ*. Cette ville, placée sur trois collines d'où le coup d'œil est magnifique, est aujourd'hui presque entièrement detruite. Les ruines de son enceinte font présumer qu'elle étoit très-grande. Depuis le sac que lui donnèrent les Florentins, en 1010, elle ne s'est jamais relevée, & l'on trouve encore sur son sol beaucoup de ses débris. Les Florentins y ont un grand nombre de maisons de plaisance.

Fiesoli a un évêché suffragant de Florence, & est située à deux lieues de cette ville. Telle qu'elle est il s'y trouve encore beaucoup d'églises. Les côteaux qui l'avoisinent produisent d'excellent vin. Ce fut une des douze premières villes de l'Etrurie. Elle fut belliqueuse, & même conquérante, mais elle passa sous le joug des Romains, après la défaite des Etrusques, près le lac Vadimont. Les dépouilles de Fiesoli contribuèrent ensuite à l'ornement de Florence, où son évêque réside ordinairement.

C'est la patrie de Jean Angelic, surnommé *de Fiesole*, religieux Dominicain, mort en 1455, & qui se feroit distingué parmi les peintres, s'il n'avoit eu l'imbécilité de laisser dans ses plus beaux ouvrages de fautes grossières, afin de modérer les louanges qu'une trop grande perfection pouvoit lui attirer. Varchi (Benoist) natif de cette ville, s'est acquis de la considération par ses poésies italiennes & par d'autres écrits. Il mourut à Florence en 1566, âgé de 63 ans. *Long.* 28, 59; *lat.* 43, 44. (*R.*)

FIFE, province méridionale d'Ecosse, bornée au nord par le golfe de Tai; à l'orient, par la mer; au midi par le golfe de Fort; & à l'ouest, par les monts Orchell (Orchellhills): elle se divise fort communément en orientale & occidentale. L'air y est bon, & ses bords sont fertiles en bled, & en pâturages. Le pays est meilleur vers les côtes que vers l'ouest, où il y a des montagnes. Il n'y a point de contrées en Ecosse où il y ait autant de noblesse. Saint-André en est la capitale. Cette province fut d'abord nommée *Ross*, c'est-à-dire, presqu'île; & en effet, c'en est une, qui fut réunie à la couronne sous le règne de Jacques Ier. M. de Lisle met la pointe la plus orientale de la province de Fife, dite *Fife-ness*, à 16 d. 20 min. de *Long.* & sa *lat.* à 56 deg. 27 min. (*R.*)

FIGARUOLO, petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise. Elle est située sur le Pô, dans la légation de Ferrare. (*R.*)

FIGEAC, petite ville du Querci, sur la Celle, qui doit son origine à l'abbaye de bénédictins qui y fut fondée par le roi Pepin, l'an 755; elle fut sécularisée par Paul III, à la prière du cardinal Jean de Lorraine, qui en a été le dernier abbé commendataire, & premier abbé titulaire séculier.

Lorsque l'abbé y fait sa première entrée, le seigneur de Montbrun est obligé de l'aller recevoir habillé en arlequin, ayant une jambe nue: puis de mener sa monture par la bride jusqu'à la porte de l'église, de l'attendre là, & ensuite de lui tenir l'étrier & le conduire à la maison abbatiale. « Quelle ridiculité (*Journal Encyclopédique*, » mars 1766) de voir un baron servir de palfre- » nier à un moine! Comment laisse-t-on subsis- » ter ces traces indécentes de l'antique barbarie? » Il est vrai que la jument appartient au baron: » il faut avouer que nos aïeux étoient de bonnes » gens, les moines alors bien puissans & bien » audacieux ».

Figeac est le chef-lieu d'une élection de son nom. Elle a un gouverneur particulier, une sénéchaussée, une justice royale, un chapitre; l'abbaye est du revenu de 20,000 liv.

Cette ville fut assiégée pendant trois mois par une armée de trente mille calvinistes, qui furent obligés d'en lever le siége: mais en 1576, elle leur fut livrée par des habitans de leur parti, pillée & brûlée: ils y firent bâtir une citadelle, & la gardèrent jusqu'en 1612, que le duc de Sulli, gouverneur, la remit sous l'obéissance de Louis XIII; alors ses fortifications & sa citadelle furent rasées. Elle est à 9 lieues n. e. de Cahors, 19 n. d'Albi, & 108 s. de Paris. *Long.* 16, 40; *lat.* 44, 40. (*R.*)

FIGEN, province du Japon dans l'île de Ximo: c'est dans cette province que se fait toute la porcelaine du Japon. La matière dont on la forme est une argile blanchâtre qui se tire en grande quantité du voisinage d'Urisano, de Suwota, sur des montagnes qui n'en sont pas fort éloignées. Les femmes en passent pour les plus belles du Japon. (*R.*)

FILLECK, bourg de Hongrie dans le comté de Cohari. Il avoit un château fortifié, sur un roc escarpé, que l'on fit sauter en l'air après plusieurs siéges & plusieurs assauts. Avant cette époque c'étoit une petite ville, où il se trouvoit beaucoup de noblesse. Au voisinage de ce lieu, aujourd'hui chétif & fort desert, est une bonne source d'eaux minérales. Elle est sur l'Ipol, à 11 lieues d'Agria. (*R.*)

FINAL, petite ville d'Italie, capitale d'un marquisat auquel elle donne son nom, & qui est enclavé dans l'état de Gênes. Final est sur la Méditerranée, à 12 lieues s. e. de Coni, 13 s. o. de Gênes, 22 s. e. de Turin, 24 s. o. de Casal. *Long.* 25, 52; *lat.* 44, 18.

Le marquisat de Final est situé dans la partie de l'état de Gênes, qu'on nomme *rivière du couchant*, & qu'il partage. Il est fertile, agréable, & bien peuplé. La maison Carretti, souveraine de ce marquisat, perpétuellement inquiétée par la république de Gênes, le vendit, en 1590, à certaines conditions, à la couronne d'Espagne,

qui le posséda comme fief de l'empire. Les François qui s'en emparèrent durant la guerre de la succession, le rendirent à l'empereur, avec toute la Lombardie. En 1713, l'empereur, le vendit à la republique de Gênes, pour en jouir de la même maniere que l'Espagne. Le prix de la vente fut de 1,208,000 piastres, dont chacune vaut 5 liv. ou cent sous, monnoie Genoise. La republique ayant declaré la guerre au roi de Sardaigne, en 1745, ce prince fit la conquête du marquisat de Final, qu'il rendit à la république, par la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. La ville a un port commode, & elle est défendue par un chateau fortifie, & deux petits forts. (R.)

FINALE, ou FINAL DE MODÈNE, petite ville du Modénois, en Italie; elle est sur la riviere de Panaro, à 5 lieues n. e. de Modène, 49 f. de la Mirandole. *Long.* 28, 50; *lat.* 44, 36. (R.)

FINISTERRE (cap de), *Promontorium Artabrum*, ou *finis terræ*. C'est le cap le plus occidental, non-seulement de la Galice & de l'Espagne, mais encore de l'Europe, ce qui fait que les Romains qui ne connoissoient rien au-delà le nommèrent *finis-terræ* ou le bout du monde. Il se trouve sur ce cap un village de même nom. (*R.*)

FINLANDE, *Fennonia*, province de Suède, bornée est, par la Russie, ouest, par le golfe de Bothnie, sud, par le golfe de Finlande, nord, par la Laponie Suédoise. Elle passe en général pour abonder en pâturages, en bestiaux & en poisson. Il s'y trouve d'ailleurs de grandes forêts de pins. Au reste, la culture y est nulle, ou à-peu-près, & le pays est plein de marais & mal peuplé. La Finlande a eu ses rois particuliers; aujourd'hui elle a titre de duché, & se divise en cinq provinces. La langue a beaucoup d'affinité avec celle de l'Esthonie, & a quelque rapport avec celle des Lapons & des Hongrois. Les habitans en sont robustes, laborieux & endurcis à toutes les injures de l'air. Abowen est la capitale. (*R.*)

FINLANDE (golfe de): c'est la partie la plus orientale de la mer Baltique, il s'étend de l'ouest à l'est, & il a environ quatre-vingt-dix lieues de long; il communique au lac de Ladoga par la riviere de Nièva, sur laquelle est la ville de Saint-Petersbourg. Les côtes de ce golfe sont pleines de rochers & de petites îles. (*R.*)

FINMARCK, FINDMARCK, province de la Laponie Danoise, qui fait partie du diocèse de Drontheim. Elle a son bailli & son lieutenant-particulier. Ses habitans s'entretiennent de la pêche. En été le soleil l'éclaire plusieurs semaines consécutives sans se coucher. Il n'y a ni villes, ni bourgs, ni villages, cependant les côtes sont passablement habitées. C'est un pays stérile & couvert de montagnes. On y trouve des ours & des lièvres blancs, des renards noirs, & autres animaux dont les peaux sont fort estimées. Les rivières y abondent en poisson, & servent de retraite à quantité de loutres & de castors. (*R.*)

FINSTAD, lieu de Suède, dans l'Upland, & dans la capitainerie d'Upsal. L'on y découvre souvent des pièces d'antiquité, c'est-là qu'étoit née Sainte-Brigitte, princesse du pays, qui, après avoir mis huit enfans au monde, se fit religieuse, & alla mourir à Rome l'an 1373. C'est un bien noble. (R.)

FINSTER-WALD, petite ville d'Allemagne, chef-lieu d'un bailliage qui, quoique située dans la basse Lusace, fait partie du margraviat de Misnie. Cette ville, plus considérable autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui, est munie d'un château, & relève de la Bohême. Elle appartient à l'électeur de Saxe, avec les sept villages qui en dépendent. (R.)

FIONDA, ancienne ville épiscopale d'Asie, dans la Natolie, sur le golfe de Satalie, & à 10 lieues f. o. de Satalie. Aujourd'hui elle est fort déchue. *Long.* 48, 32; *lat.* 36, 45. (*R.*)

FIONIE, en Danois, *Fyen*, en Allemand, *Funem*, en latin, *Finnia*, *Fionia*, île du royaume de Danemarck, dans la mer Baltique, entre le grand Belt qui la separe de l'île de Seeland, & le petit Belt qui la separe du Jutland. Elle a dix milles d'Allemagne de longueur, sur neuf de largeur. Son nom Danois veut dire *beau pays*, & il faut convenir qu'elle le porte à juste titre; sa fertilité est telle, que chaque année ses habitans, dont le nombre n'est pas médiocre, ont en seigle, en orge, en avoine & en pois, un excédent de récolte de plus de cent mille tonneaux que l'on embarque pour la Norwège & la Suède. Le gibier de toute espèce, & le poisson n'y manquent pas; & les agrémens de ses campagnes sont tels, qu'à grandeur égale, il n'est peut-être pas de province en Europe où l'on trouve autant de maisons de plaisance, autant de terres seigneuriales, que dans cette île. Les habitans y cultivent une grande quantité de bled sarrazin, ils élèvent beaucoup de bétail & de bons chevaux. Odensée en est la capitale. L'île de Fionie est l'apanage du fils aîné du roi de Danemarck. Elle se divise en cinq bailliages, qui sont ceux de Nybourg, d'Odensée, de Rugard, d'Hindsgavel & d'Assens. Le premier renferme trois villes, cent trois églises, & soixante-seize terres de gentilshommes; le second renferme une ville, trente quatre églises & dix-huit terres; le troisième, un bourg, dix églises & dix terres, avec le comté de Guldenstein: le quatrième, une ville, vingt églises & neuf terres, avec le comté de Wedelsbourg; & le cinquième, une ville, vingt-deux églises & dix terres: en tout, six villes, un bourg, cent quatre-vingt-neuf églises, deux comtés & cent-vingt terres seigneuriales, qui, pour le spirituel, relèvent de l'évêque d'Odensée, & pour le civil, du gouverneur général de Fionie, Langeland, Laaland & Falster, & du bailli particulier de Fionie & Langeland. Les grains ne sont pas la seule production du sol de cette île; il y croît des légumes, du houblon & des pommes fort estimées dans le nord, & l'on y entretient beaucoup d'abeilles, dont le miel s'exporte bien loin à la

ronde, & dont on fait une grande quantité d'hydromel, dont le débit est très-grand chez l'étranger, particuliérement dans les pays septentrionaux. Il n'y a point de riviére navigable dans le pays; mais il y a plusieurs lacs & ruisseaux très-poissonneux. Ses ports & principaux lieux d'abordage sont Nybourg, Kiertemiude, Faarbourg, Svenbourg, Bovenie, Middelfahrt & Assens. Le chauffage s'y fait avec de la tourbe. *Long.* 27, 16, --- 28, 40; *lat.* 55, 6, ---- 55, 45, (*R.*)

FIORENZO (San-), petite ville située dans la partie septentrionale de l'île de Corse, près du golfe de même nom, avec un port. Elle est murée & défendue par une tour fortifiée. Elle a un couvent de Chartreux. C'est la résidence de l'évêque de Nebbio. *Long.* 27, 5; *lat.* 42, 35. (R.)

FIORENZUOLA, petite ville d'Italie, au duché de Parme, sur la Lerda, dans une situation agréable. Elle est sur l'ancienne voie émilienne. Sa forteresse, située dans une plaine assez belle, est fort peu de chose. Près de cette ville, qu'on croit la patrie du cardinal Albéroni, est une belle abbaye de l'ordre de Citeaux. Elle est à 8 lieues n. o. de Parme. *Long.* 27, 25; *lat.* 44, 56.(*R.*)

FIRANDO, petit royaume du Japon, dans une île adjacente à celle de Ximo. Il y a un port sur la mer de Corée, dont le mouillage est bon, vers le 33e d. 30' 40" de latit. nord. Autrefois les Anglois, les Hollandois & les Portugais y faisoient un commerce assez considérable. (R.)

FIRENZUOLA, bourg muré & château d'Italie, dans la Toscane, entre la grande route de Bologne & le Santerno. Lorsque les Florentins le bâtirent, ils lui donnèrent pour armoiries la moitié de celles de Florence. (*R.*)

FIRGRUND, forêt d'Allemagne, dans la Suabe, près de Dinkelsbul. Elle a quatorze lieues de long. (*R.*)

FIRMIGNY, bourg de France, dans la généralité de Lyon, élection de Saint-Etienne. (*R.*)

FISCHHAUSEN, petite ville du royaume de Prusse, chef-lieu d'un grand bailliage, dans lequel est comprise l'importante forteresse de Pillau. C'étoit à Fischhausen que residoient, avant la réformation, les évêques de Samland. Les dix églises de ce bailliage sont soumises à l'inspection de l'archi-prêtre de Fischhausen. La ville est munie d'un château. Elle est à 2 lieues de Kœnigsberg. (*R.*)

FISCHBACH, ou VISP, petite ville de Suisse, dans le haut-Valais, remarquable par la bataille qu'y gagnèrent les Valaisans contre le duc de Savoie en 1388. C'est le chef-lieu du département, ou dizain de son nom. (*R.*)

FISEEN. *Voyez* FIGEN.

FISEN. *Voyez* FESSEN.

FISMES, *ad fines*, ancienne petite ville de France, en Champagne, remarquable par deux conciles provinciaux qui s'y sont tenus, l'un, en 881, & l'autre, en 935. C'est la patrie de mademoiselle Adrienne le Couvreur, la Melpomène de son tems, enterrée sur les bords de la Seine; mais, dit M. de Voltaire dans sa pièce sur la mort de cette célebre actrice,

. . . . . *Ce triste tombeau,*
Honoré par nos chants, consacré par ses manes
Est pour nous un temple nouveau.

Fismes a un gouverneur particulier, une justice royale, & un bailliage ressortissant au siége présidial de Reims. Elle est sur la Vesle, à 6 lieues de Reims, 28 n. e. de Paris. *Long.* 21, 25; *lat.* 49, 18. (*R.*)

FISSIMA, ou FUSSINA, FUSSIMI, & FUSSIGNI, ville considérable du Japon, à 3 lieues de Méaco, & 6 d'Osacca. *Long.* 152, 5; *lat.* 35, 45. (*R.*)

FISTELLE, ou FELZA, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, sur la riviére de Darna. Elle est dans la province de Tedela, avec un fort château, à 62 lieues n. e. de Maroc, 50 f. de Fez. *Long.* 12, 40; *lat.* 32. (*R.*)

FITACHI, ou FITATZ, royaume du Japon, sur la côte orientale de l'île de Niphon, au n. e. d'Yedo, & au f. du pays d'Oxu. (*R.*)

FITATZ. *Voyez* FITACHI.

FIUM, grande ville d'Afrique, capitale de la province de même nom, dans la moyenne Egypte. Cette province est coupée par un grand nombre de canaux & de ponts pour la communication. C'est la seule où il y ait des raisins. La ville est fort peuplée & les Cophtes y ont un évêque. On y voit un grand nombre de monumens anciens plus ou moins ruinés. Il s'y fait un commerce considerable en lin, toile, nattes, resines & figues. On croit que cette ville est l'ancienne Arsinoé. Si c'est l'ancienne Abydos, comme quelques-uns le croient elle a été fameuse dans l'antiquité. Là étoit le palais de Memnon, le sépulcre d'Osiris, qui avoit aussi un temple célèbre: & les tombeaux des grands, qui aimoient à s'y faire inhumer, pour avoir leur sépulture près de celle d'Osiris, comme Plutarque nous l'apprend. Fium est située sur un canal qui communique au Nil, à 18 li. f. e. du Caire. *Long.* 49, 4; *lat.* 29. (*R.*)

FIUME, ville appartenante à la maison d'Autriche, dans la Liburnie, sur un golfe de la mer Adriatique, appelé *il golfo di Carnero, sinus flanaticus, Polanus*, à l'embouchure de la riviére de Fiumara, ou Reka. Elle a fait partie du duché de Carniole; mais dès l'an 1648, elle en a été démembrée, & le souverain lui donne un capitaine ou gouverneur particulier. Elle est située dans un vallon assez étroit, mais très-fertile en vin, en fruits, & sur tout en excellentes figues. Elle est fort peuplée, & renferme entr'autres une belle église collégiale & deux monastères. On en voit un troisieme hors de ses murs, & au bord de la mer Son port, formé par la Fiumara, est très-fréquenté; l'on y embarque quantité de marchandises & de denrées que fournit la Hongrie, & qui arrivent

dans cette ville par le grand chemin établi sous l'empereur Charles VI, de Fiume à Carlstadt. La rafinerie de sucre de cette ville en fournit tous les pays de la domination Autrichienne. Fiume a de plus une blancherie de cire. L'importance dont elle est ainsi, pour le commerce de la contrée, l'a fait exempter par la cour de contributions & d'impôts. *Long.* 32, 25; *lat.* 45, 45. (*R.*)

FIUMICINO. On donne ce nom à l'embouchure septentrionale du Tibre. Les barques entrent dans le fleuve par cette bouche pour remonter jusqu'à Rome. Elle est défendue par une tour, qu'on est obligé, après quelques siècles de reconstruire plus près du rivage sur un nouveau sol que la mer laisse a decouvert en se retirant. On ne voit aux environs que de cabanes. A quelque distance sont les restes de l'ancienne ville de Porto, réduite à présent à quelques maisons avec une eglise.

FIVELINGO, ou FIVELGO, *Fivelingia*, contrée des Ommelandes, dans la province de Groningue, aux Pays-Bas Hollandois. Elle tire son nom de la rivière de Fivel, aujourd'hui Damster-Diep. Elle renferme un grand marais, & se divise en districts particuliers. Une inondation arrivée en novembre 1686, y fit perir quatre cent seize personnes; & une autre pendant la nuit de Noël 1717, y fit aussi de grands ravages. (*R.*)

FLACQUE, ou OVER-FLACQUE, île des Provinces-Unies, dans le comté d'Hollande, à l'orient de Gorée, au midi de Voorne, à l'occident du Hollands-Diep, & au septentrion de Duiveland: on la nomme aussi *Zuid-Voorn*. Elle renferme plusieurs villages fort grands & fort peuplés, & entr'autres le bailliage seigneurial de Grisoord. (*R.*)

FLADA, ou FLADE, petite île, l'une de Westernes, entre celle de Skirie & celle de Levis. Elle a une lieue de tour, & elle est remarquable par la grande pêche qui s'y fait, sur tout celle de la baleine, (*R.*)

FLADSTRAND, petit bourg maritime de Danemarck, dans le Nord-Jutland, & dans la préfecture d'Aalbourg, vers Skagen. Il y a un assez bon port, défendu par trois châteaux, & c'est un lieu d'embarquement pour la Norwège. La plupart de ses habitans ne vivent que de la pêche, & sur tout de celle des soles & des plies. (*R.*)

FLADUNGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans l'évêché de Wirtzbourg. C'est le chef-lieu d'un bailliage, & l'un de ceux de cet évêché catholique où le luthéranisme avoit fait les plus de progrès dans le XVIe siècle, & qui souffrir par conséquent le plus d'oppression. (*R.*)

FLANDRE: antérieurement à la naissance de la république de Hollande, on désignoit, sous le nom de Flandre, la généralité des dix-sept provinces des Pays-Bas, leurs habitans se connoissoient sous le nom commun de Flamands; l'étendue du pays qu'ils habitoient se nommoit en latin *Germania inferior*. Depuis la scission de ces provinces le nom de Flandre a été restreint à la partie qui en resta à la maison d'Autriche, & qu'on nomma Pays-Bas Autrichiens, ou Pays-Bas Catholiques, pour la distinguer des Pays-Bas Hollandois, ou Pays-Bas Protestans qui formèrent les Provinces-Unies.

La Flandre, dans cette acception, ayant souffert un nouveau démembrement, par la conquête que fit la France de l'Artois, & de partie des comtés de Flandre & Hainault; alors commencèrent les denominations de Flandre Autrichienne, & de Flandre Françoise. Sous cette dernière acception, & sous celle de Pays-Bas François, on n'a cependant coutume d'entendre que la partie des comtés de Flandre & de Hainault, avec le Cambresis, dont la France est en possession, quoique l'Artois en fasse également partie, ainsi que quelques districts du comté de Namur & de l'évêché de Liège.

Il y a une troisième acception du nom de Flandre, c'est lorsqu'il est appliqué à designer le comté de Flandre, l'une des provinces des Pays-Bas catholiques. Des dix-sept provinces des Pays-Bas, c'est la plus considérable, & c'est pour cela qu'originairement son nom avoit passé à la généralité des Pays-Bas, & que depuis encore il fut employé pour designer la totalité des Pays-Bas catholiques.

La Flandre, prise pour l'ensemble des Pays-Bas catholiques, contient neuf des dix-sept provinces; savoir le marquisat d'Anvers, ou du Saint-Empire, la seigneurie de Malines, le Brabant, le comté de Flandre, l'Artois, le Hainault, le comté de Namur, le duché de Luxembourg & le duché de Limbourg; prise pour la partie des Pays-Bas, possédée par la maison d'Autriche, elle contient le marquisat d'Anvers, la seigneurie de Malines, le Brabant, le comté de Flandre pour la plus grande partie, la moitié du comté de Hainault, ou les duchés de Luxembourg & de Limbourg; il faut en excepter une lisière du duché de Luxembourg, où se trouvent Thionville & Montmedi, qui appartient à la France, une partie de celui de Limbourg qui appartient aux Hollandois, & où se trouvent les villes de Folkembourg, ou Fauquemont & Dalem; enfin la partie septentrionale, tant du comté de Flandre, que du duché de Brabant, qui appartiennent aux Hollandois, & dont nous parlerons sous le nom de *Pays de la généralité*. A l'article des *Pays-Bas* nous traiterons des révolutions de la Flandre, ou Pays-Bas catholiques, & de ses changemens successifs de domination. Le terroir y produit en général beaucoup de bled & de légumes; il abonde en excellens pâturages. On y recueille quantité de lin & de chanvre, d'huile de navette & de colsat. La mer & les rivières y fournissent une quantité de poissons très-variés; mais le vin y manque, & l'on y supplée par la bierre qui en est la boisson ordinaire; & en quelques endroits par le cidre. L'industrie y est des plus ac-

tives, & les fabriques, presque dans tous les genres y sont des plus florissantes. Ses dentelles sont très-renommées. Les haras & la nourriture du bétail y sont une source de richesse. Le commerce qui s'y fait est très-étendu, & répand l'aisance parmi ses habitans. Le pays est très-peuplé; il est couvert de villes, de bourgs & de villages. On y trouve fréquemment de grandes villes; en général elles sont belles, riches, propres & étoient très-bien fortifiées. Les Flamands sont sincères, judicieux, flegmatiques, très-appliqués, très-laborieux, amis de la droiture, bons commerçans, & très-attachés à leurs priviléges.

Le comte de Flandre, en particulier, est situé entre la mer d'Allemagne, l'Artois, le Hainault, le Brabant & le comté de Zelande. Il a vingt li. de long & presque autant de large. La capitale en est Gand, & celle de tous les Pays-Bas Autrichiens est Bruxelles. (*R.*)

FLANDRE FRANÇOISE; ce gouvernement renferme une partie du comté de Flandre, le Cambresis, une partie du Hainault & quelques districts, tant du comté de Namur, que de l'évêché de Liége. C'est très-improprement qu'on le designe aussi sous le nom de Pays-Bas François, puisqu'il ne comprend point l'Artois, qui est une des provinces des Pays-Bas de la domination de la France. A l'exception des villes de Dunkerque, Gravelines & Bourbourg, le gouvernement de Flandre ressortit entièrement au parlement de Douay, & la justice y est rendue conformement aux coutumes du pays, ou au droit romain, qui est le droit commun lorsque les coutumes, ou les ordonnances du roi ne décident point ce qui est en question. Outre le gouverneur en chef, il y a un lieutenant-général pour le roi, deux commandants, trois lieutenans du roi, & deux lieutenans des marechaux de France.

Le gouvernement de Flandre s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Charlemont, sur la Meuse. C'est un pays très-fertile en bled, en lin, en légumes de toutes espèces, en pâturages & en colsa plante qui donne une huile à peu-près semblable à celle de navette. Les fabriques y sont nombreuses & très-florissantes, & le commerce très-actif. L'engrais du bétail y fournit une abondante ressource. La boisson commune en est la bierre, le raisin ne pouvant y venir à maturité, & la tourbe y supplée généralement au défaut de bois à brûler.

La partie du comté de Flandre, que renferme ce gouvernement, fut conquise par Louis XIV, en 1667, sur les Espagnols, & la possession lui en fut confirmée par les traités de paix subsequens. Les villes & châtellenies de Lille & de Douay avoient été cédées, en 1312, à Philippe-le-Bel, roi de France. Ses successeurs en jouirent jusqu'en 1363, que le roi Jean les donna à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, son quatrième fils, à charge de reversion à la couronne à défaut d'enfans mâles. Le cas étoit arrivé en 1477, à la mort de Charles-le-Belliqueux duc de Bourgogne: mais nos rois n'avoient pu jusques-la revendiquer avec succès ces districts, sur lesquels ils avoient des prétentions legitimes. Les autres parties de ce gouvernement sont encore des conquêtes de Louis XIV. *Voyez* chacune d'elles à son ordre alphabétique. *Voyez* aussi Pays-Bas. (*R.*)

FLANDRE WALLONE: on désigne sous ce nom commun les provinces d'Artois, Hainault, Namur, Luxembourg, & le district de Cambrai. Quelques-uns y joignent encore le pays de Liége. (*R.*)

FLARAN, abbaye de France, de l'ordre de Citeaux, au diocese d'Auch. Elle vaut 1800 liv. (*R.*)

FLAVIGNAT, bourg de France, dans le Limosin, au dio. èse de Limoges.

FLAVIGNY, *Flavia Æduorum*, petite ville de France, en Bourgogne, dans l'Auxois, & pres de Sainte-Reine, avec une abbaye de Bénédictins, fondée au VIIIe siècle par Varey, seigneur Bourguignon. Elle est à 3 li. f. de Semur, 10 n. o. de Dijon, & 4 de Montbard. Elle est placée sur le sommet d'une montagne au milieu de plusieurs autres dont le pied est baigné par la petite rivière l'Ozerain, & sur le penchant desquelles il y a beaucoup de vignes. L'abbé de Flavigny est seigneur de la ville, & nomme le juge & les officiers de justice, à l'exception du procureur d'office qui est à la nomination des religieux. Il y a outre la paroisse & l'abbaye, un couvent d'Ursulines & un hôpital. Cette ville est le siége d'un gouvernement particulier, d'une justice seigneuriale, d'une mairie, & d'une subdélégation de l'intendance. Elle étoit grande & considérable autrefois: mais les guerres civiles ayant donne lieu d'en faire une place forte, on ruina toutes les parties de la ville dont l'assiette n'étoit pas propre à la défense. Au tems de la ligue, le parlement de Bourgogne ayant été obligé de sortir de Dijon, se retira à Flavigny, & y tint ses séances pendant dix-huit mois, en 1581 & 1583.

Lors des ravages des Normands, en 864, le corps de Sainte-Reine fut transporté dans l'église de l'abbaye de Flavigny, & il y repose encore aujourd'hui. Cette abbaye est du revenu de 6000 liv.

Remarquons que Flavigny, renommé pour ses excellens anis, fut la première ville de Bourgogne qui se declara pour Henri IV, durant les troubles de religion; c'est la seule, avec Semur, Sanlieu & Saint-Jean-de-Lône, qui ne fût point infectée du poison de la ligue. *Long.* 22 d. 12′, 5″; *lat.* 47. d. 30′, 47″. (*R.*)

FLECHE (la), en latin *Ficsa, Fissa, Fixa Andegavorum*, petite ville de France, à l'extrémité de l'Anjou vers le Maine, sur le Loir. C'est le chef-lieu d'une élection & d'un gouvernement particulier. Il y a sénéchaussée, présidial, grénier à sel. Elle est située dans un vallon également grand & agréable, dont les coteaux sont couverts de vignes & de bocages. Elle a un fort bon château bâti des libéralités de Henri IV & une seule paroisse.

Les

Les Jésuites y avoient un magnifique collége, fondé par Henri IV, en 1605, avec 7000 liv. de rentes annuelles sur le papegai de Bretagne. Ce collége pourroit se glorifier d'avoir été l'école de Descartes, si ce grand homme ne nous avertissoit lui-même qu'il commença par oublier ce qu'il avoit appris. C'est ce qu'on est encore obligé de faire tous les jours. Nos études sont barbares : on courbe pendant dix ans les jeunes gens, on use les ressorts de leur mémoire & de leur intelligence, sur des choses de nulle utilité pour eux, de nulle utilité pour la société, & qu'il seroit même honteux de paroître savoir. Il est à présumer que le règne bienfaisant & éclairé sous lequel nous vivons, mettra un terme à un abus d'autant plus revoltant qu'il est plus général.

Le collége de la Flèche est aujourd'hui occupé par une des divisions de l'école royale-militaire. C'est dans son église que sont déposés les cœurs de Henri IV & de Marie de Medicis, enfermés dans des boîtes d'or. Henri IV donna, pour cet établissement, son château neuf, avec son jardin & son parc. Le collége a dans son enceinte trois grandes cours, bordées de trois grands corps-de-logis quarrés, avec deux grandes basses-cours. Le long des bâtimens, du côté du jardin, est un beau canal d'eau vive qui dérive du Loir. L'église est belle & grande. Un des corps-de-logis renferme une grande bibliothéque & une gallerie remplie de peintures, qui représentent les principales actions de la vie de Henri IV, & la suite de ses ancêtres depuis Saint-Louis. Cette ville est à 10 lieues n. e. d'Angers, 10 s. e. du Mans, 47 s. o. de Paris. *Longit.* suivant Cassini, 17, 23, 30; *lat.* 47, 42. (*R.*)

FLECKENSTEIN, château fort & baronnie, dans la Basse-Alsace, à 20 li. n. de Haguenau. *Long.* 25, 36; *lat.* 49, 40. (*R.*)

FLEMMING, district de la Poméranie ultérieure Il est divisé en deux bailliages & appartient au roi de Prusse. (*R.*)

FLENSBOURG, ville de Danemarck, dans le duché de Slefwick, partie du Jutland, avec une bonne citadelle, & sur le golfe de même nom. Elle est située à six li. n. de Slefwick, à 40. de l'île d'Alsen, & à 9 s. d'Odensée. *Long.* 27, 12; *lat.* 54, 50.

Cette ville est assez grande, belle & commerçante; c'est même la plus importante de tout le duché de Slefwick. Elle a un port sûr & qui est assez profond pour recevoir les plus gros vaisseaux. Cette ville, qui est presque toute en longueur, n'a qu'une rue principale, & douze petites. Elle a trois paroisses Allemandes, une église Danoise, une école latine, un hôpital, une maison d'orphelins & une bourse. Ses habitans s'adonnent à la pêche, au commerce & à la navigation. Cette ville n'est point fortifiée. Elle est à 6 li. d'Apenrade. (*R.*)

FLERES, gros bourg de France, en Normandie, au pays de Houlme, avec titre de comté. (*R.*)

FLESSELLES, bourg de France, en Picardie, dans l'Amienois. (*R.*)

FLESSINGUE, nommée par ceux du pays, *Vlissinghen* : belle, forte & considérable ville des Provinces-Unies, dans la Zélande & dans l'île de Walcheren, avec un très-bon port qui la rend fort commerçante. Elle est à l'embouchure de l'Escaut occidental, appelé *Hondt*, à une li. s. o. de Middelbourg, 3 s. e. de l'Ecluse, 10 n. o. de Gand. Toute considerable que soit cette ville, elle n'occupe que le cinquième rang entre les villes de cette province. Son port, creusé en 1688 aux dépens des états, a mille sept cents perches de longueur, sur deux cents de largeur; il peut contenir une flotte de quatre-vingt vaisseaux de ligne. Cette ville a trois églises Réformées Hollandoises, une Françoise, une Angloise, & une de Mennonites. Il y existe depuis 1765, seulement, une societe litteraire, dite la *société Zélandoise*. C'est une des trois villes que Charles-Quint, conseilla à Philippe II de conserver avec soin. *Long.* 21, 7; *lat.* 51, 26.

Flessingue a la gloire d'être la patrie de l'amiral Ruyter, le plus grand homme de mer qu'il y ait peut être jamais eu. Il avoit commencé par être mousse; il n'en fut que plus respectable : le nom des princes de Nassau n'est pas au-dessus du sien, dit avec raison M. de Voltaire. Le conseil d'Espagne lui donna le titre de duc, dignité frivole pour un républicain; & ses enfans même refusérent ce titre, si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de *bon citoyen*. Ruyter naquit en 1607, & fut blessé mortellement, en 1666, d'un coup de canon, dont il mourut quelques jours après.

Cette ville est aussi la patrie de gens de Lettres distingués, comme de Pierre Cuneus, connu par un excellent livre sur la république des Hébreux; & de Louis de Dieu, savant théologien, dont les ouvrages ont paru à Amsterdam en 1693, *in fol.* (*R.*)

FLEUREY SUR OUCHE, *Floriacum*, *Flureium*, village de France, dans la Bourgogne, à trois lieues ouest de Dijon, avec un ancien prieuré, fondé par le roi Gontran, & réuni à l'abbaye Saint-Marcel-lez-Chalon, où ce roi est inhumé.

Il est remarquable par la bataille que Clovis livra à Gondebaud, roi de Bourgogne, où celui-ci fut défait, l'an 500. Le duc Robert Ier y mourut en 1075. Le duc Eudes II y tint les plaids, en 1104, & déchargea les habitans de la servitude & des taxes imposées par son père.

La Martinière confond Fleurey avec Fleury, bourg du Vexin-Normand, à cinq lieues de Rouen, à la fin de cet article. (*R.*)

FLEURUS, village du comté de Namur, entre Charlerol & Gembloux, célèbre par la victoire éclatante qu'y remporta M. de Luxembourg sur les Alliés, le premier juillet 1690. C'est une des plus belles actions du général François: l'infanterie enne,

mie y montra beaucoup de valeur; mais la cavalerie Hollandoise fit fort mal. Les François, dans la plus grande chaleur du combat, donnèrent la vie à des bataillons entiers, qui, selon l'ordre qu'ils avoient reçu avant de combattre, ne nous auroient pas fait le même parti Il s'y donna une autre bataille, en 1622, où les Espagnols furent défaits. Fleurus est à 6 li. e. de Namur. (*R.*)

FLINT, petite ville du pays de Galles, & capitale du Flint-Shire. Elle envoie un député au parlement. Elle est à 47 li. n. o. de Londres. *Long.* 17, 20; *lat* 53, 15.

Le Flint-Shire a quatre-vingt milles de tour, vingt-huit paroisses, environ cent soixante mille arpens, trois mille cent cinquante maisons, & trois villes, savoir, Flint, Saint-Asaph, & Caerwisk.

Cette province, un peu moins montueuse que le reste du pays de Galles, respire cependant un air froid, mais sain. Les vallées en sont fertiles. Le seigle y croît mieux que le froment, & ses habitans parviennent, pour l'ordinaire, à un âge fort avance. L'on y nourrit beaucoup de bétail, petit à la vérité, mais dont la chair est de très-bon goût. Il y a aussi des mines de plomb & de charbon, & des carrières qui fournissent des meules de moulin: l'on en exporte encore du beurre, du fromage & d'excellent miel. Elle confine à la rivière de Dée, & aux comtés de Chester, de Shrop & de Denbigh; & elle est représentée au parlement d'Angleterre par deux députés, dont l'un est élu par elle-même, & l'autre par la ville de Flint. (*R.*)

FLIX, bourg & château d'Espagne, dans la Catalogne, sur l'Ebre à 8 li. s. o. de Lerida. Les fortifications en ont été rasées. (*R.*)

FLODROF, seigneurie considérable du comté de Looz, dans l'évêché de Liège sur la Meuse. (*R.*)

FLORAC, petite ville de France, dans les Cévennes, & en particulier dans le Gévaudan. Elle a titre de baronnie, & elle est située sur le Tarn, dans un terroir assez fertile. (*R.*)

FLORENCE, ancienne & célèbre ville d'Italie, déjà considérable du tems de Sylla, aujourd'hui capitale de la Toscane, avec un archevêché, érigé par Martin V, une université, une académie, &c.

Cette ville où la langue italienne est très-cultivée pour l'élégance, est encore une des plus agréables d'Italie, par la douceur de son climat, & la beauté de son exposition. L'Arno la partage en deux, & elle est située dans une vallée délicieuse, dont la largeur est de 500 brasses, la brasse de Florence est de deux pieds romains.

C'est dans les montagnes de son voisinage que se trouvent ce marbre, ou ces pierres curieuses, mais non pas uniques, qui étant sciées, polies, & artistement disposées, représentent des espèces de buissons, des arbres, des ruines, des paysages, &c. *Voyez* MARBRE, ou PIERRE DE FLORENCE.

On compte à Florence plusieurs palais, parmi lesquels le palais ducal vivra toujours dans la mémoire des hommes, avec le nom des Medicis qui l'habitèrent. La place par laquelle on y arrive, est ornée de statues de la main des plus grands-maîtres, de Michel-Ange, de Donatelli, de Cellini, de Bandinelli, de Jean de Bologne, &c. En se promenant dans la grande galerie, on admire le Scipion de bronze, la Léda, la Julie, la Pomone, Venus, Diane, Apollon, le Bacchus grec, & la copie de Michel-Ange, qui ne le cède point à l'original. Cette galerie conduit à plusieurs sallons, décorés de statues inestimables, de bustes, de bas-reliefs, de tableaux précieux, d'un nombre incroyable de médailles, d'idoles Egiptiennes, Grecques, & Romaines, de lampes sépulchrales, de pierres, de minéraux, de vases antiques, & d'autres curiosités de la nature & de l'art, dont les gravures & les descriptions abrégées forment plusieurs magnifiques volumes *in-folio*.

C'étoit en particulier dans le sallon octogone de cette superbe galerie, qu'on voyoit un diamant, qui tenoit à juste titre le premier rang entre les joyaux de ce cabinet; il pesoit cent trente-neuf karats & demi: on y voit une tête antique de Jules-Cesar, d'une seule turquoise; des armoires pleines de vases d'agate, de lapis, de cristal de roche, de cornalines garnies d'or & de pierres fines; une table & un cabinet d'ouvrages de rapport de diaspre oriental, de chalcédoine, de rubis, de topazes, & d'autres pierreries; plusieurs tableaux, tous chefs-d'œuvre des meilleurs peintres, & une infinité de pierres gravées.

Aussi, comme le dit M. de Voltaire, Florence n'oubliera jamais les Medicis, ni Cosme, né en 1389, mort regretté de ses ennemis même, & dont le tombeau fut orné du nom de *père de la patrie*, ni son petit-fils Laurent de Médicis, surnommé le *père des Muses*; titre qui ne vaut pas celui de *père de la patrie*, mais qui annonce qu'il l'étoit en effet. Sa dépense vraiment royale lui fit donner le titre de *magnifique*; & la plus grande partie de ses profusions étoit des libéralités qu'il distribuoit avec discernement à toutes sortes de vertus, pour parler comme l'abbé du Bos.

Entre les objets de magnificence dont on vient de parler, & qui enrichissent encore la ville de Florence, on verroit aussi le diamant de Toscane: mais l'empereur François Ier l'emporta à Vienne, lorsqu'il alla partager le trône impérial.

Entre les hommes célèbres que Florence a produits, on ne doit pas taire:

Le Dante (Alighieri), père de la poésie italienne, né l'an 1265, & mort à Ravenne, l'an 1320, après avoir été un des gouverneurs les plus distingués de Florence, pendant les factions des Guelphes & des Gibelins.

Machiavel (Nicolas), assez connu par son *histoire de Florence*, & plus encore par ses livres de po-

litique, où a établi des maximes odieuses, trop souvent suivies dans la pratique par ceux qui les blâment dans la spéculation; ce fut d'ailleurs un ecrivain du premier ordre. Il mourut en 1529.

Guichardin (François), contemporain de Machiavel, né l'an 1482, mort l'an 1540. Il se rendit fameux par ses négociations, ses ambassades, ses talens militaires, & son *Histoire d'Italie*, dont la meilleure édition françoise est celle de 1593, à cause des observations de M. de la Noue.

Galilée, ou Galilei, immortel par ses découvertes astronomiques, & que l'inquisition persecuta. *Voyez l'article* COPERNIC. Il mourut l'an 1642, après avoir perdu, pour me servir de sa propre expression, ses yeux qui avoient découvert un nouveau ciel.

Viviani (Vincenzo), né en 1621, mort en 1703, éléve de Galilée, & très-grand géomètre pour son tems.

Lulli (Jean-Baptiste), né en 1633, mort à Paris en 1687: ses innovations lui ont réussi; il a trouvé des mouvemens nouveaux, & jusqu'alors inconnus à tous nos maîtres; il a fait entrer dans nos concerts jusqu'aux tambours & aux timbales; il nous a fait connoître les basses, les milieux, & les fugues; en un mot, il a étendu en Europe l'empire de l'armonie.

Michel-Ange, le Praxitele de Florence, en même tems peintre, sculpteur & architecte, il naquit dans le voisinage de Florence en 1474, & mourut en 1564.

Florence est aussi la patrie d'André del Sarto, de Léonard de Vinci, de Léon X, d'Accurse, de Servandoni, d'Améric Vespuce, de Cimabué, des Strozzi, d'Ange Polibien, &c.

Cette ville est située à 19 lieues f. de Bologne, 24 f. e. de Modène, 34 f. e. de Parme, 36 f. e. de Mantoue, 46 f. o. de Venise, 52 n. o. de Rome, & 220 de Paris. *Long.* 28 d., 42' o", *lat.* 43 d., 46', 30" suivant Cassini.

Cette ville, autrefois Fleurence, en italien *Firenze* & *Fiorenza*, en latin *Florentia*, paroit avoir tiré son nom de sa situation agréable dans des campagnes fleuries. Il y a en effet peu de villes dans une position aussi délicieuse: des plaines, des vallons, des collines, des eaux, des prés, des bois, des jardins qui se présentent de loin, font le coup-d'œil le plus riant, le plus agréable, le plus varié; & l'intérieur de la ville répond parfaitement à la beauté de sa situation.

Cette ville a deux lieues de tour, & mille cinq cents toises de longueur. On y compte deux cents mille ames.

On attribue sa fondation à Hercule le Lybien; d'autres ont dit qu'elle avoit commencé par un établissement des soldats de Sylla, ou des habitans de Fiesole, ancienne ville, dont il reste encore quelques vestiges à une lieue & demie de Florence. M. Lami prouve que Florence est une ancienne ville Etrusque, habitée ensuite par les Pheniciens; *Lezioni di antichità Toscane di* Giovanni Lami, 1766 *in* 4°., & il le prouve par les inscriptions, les bâtimens, & autres semblables inductions.

Les historiens ne parlent guère de Florence avant le tems des Triumvirs. Ils y envoyèrent une colonie formée des meilleurs soldats des César, environ soixante ans avant Jesus-Christ: aussi les Florentins ont-ils eu toujours des sentimens de cette belle origine. Florus comptoit cette ville parmi les villes municipales les plus considerables de l'Italie; & il n'y avoit pas, du tems des Romains, de plus grande ville dans la Toscane: elle avoit un hippodrome, un champ de Mars, un capitole, un amphithéatre, un grand chemin nommé *Via Cassia*.

Lorsque les empereurs cessèrent d'être maîtres en Italie, vers le cinquième siècle, Florence fut une des premières villes qui prirent la forme républicaine. Elle fut prise par Totila; mais ensuite elle se défendit vigoureusement contre les Goths, & battit même Radagaise, en 407. Elle fut cependant prise ensuite par les Goths, & reprise par Narsès, général de l'empereur Justinien, l'an 553. Elle finit par être entièrement détruite, & ses habitans dispersés jusqu'au tems de Charlemagne, qui voulut la rebâtir & la repeupler, l'an 781. Il y eut ensuite des marquis de Florence, qui étoient comme souverains, jusqu'à la mort de la comtesse Mathilde, arrivée en 1115; alors Florence commença d'élire des consuls pour gouverner l'état; mais les évêques avoient alors une très-grande autorité. Lorsque son gouvernement eut pris de la consistance & de la force, elle s'étendit sur les voisins, conquit plusieurs villes & châteaux des environs: elle fit souvent la guerre aux républiques de Pise, de Lucques, de Sienne. On voit encore en forme de trophée devant le Baptistère & à quelques-unes des portes de la ville, des chaînes qui servoient à barrer le port de Pise, quand les Florentins s'en emparèrent en 1406. Ces triomphes étoient d'autant plus beaux que Pise étoit alors une puissante république. Florence soutint la guerre contre le pape, contre les Venitiens, contre le duc de Milan, & sur tout contre le fameux Galéas Visconti. La bataille d'Anghiari qu'elle gagna aussi sur Philippe-Marie Visconti, sous la conduite de Piccinino, est représentée en bas relief dans l'église des Carmes de Florence. Elle fut souvent accablée par le nombre & la puissance de ses ennemis; mais elle reprit toujours le dessus.

La noblesse qui gouvernoit la république de Florence fut souvent divisée, & l'on ne vit en aucun endroit de l'Italie autant d'agitations, & de troubles. Les blancs & les noirs formèrent deux partis qui déchirèrent la république. Les Bondelmonti & les Uberti se disputèrent l'autorité. Les Cerchi & les Donati, sous le nom de *Guel-*

fes & de *Gibelins*, excitèrent de nouvelles dissensions. L'empereur & le pape y avoient alternativement le dessus; & souvent un parti chassoit & proscrivoit l'autre. Ce fut le centre des guerres les plus horribles & des ravages les plus affreux.

La république de Florence fut d'abord aristocratique, excepté dans des courts intervalles où le peuple s'empara de l'autorité; mais à la fin les divisions continuelles des nobles fortifièrent le parti du peuple, & conduisirent Florence à la démocratie. La ville fut divisée en arts ou communautes: on tiroit tous les ans de chaque art des magistrats appelés *gouverneurs*, & un gonfalonier, qui changeoit tous les deux mois. Les nobles se trouvèrent alors exclus du gouvernement, & n'eurent pour y rentrer d'autre moyen que de se faire enregistrer dans les communautés d'artisans.

L'art de la laine étoit le plus considérable & le plus riche: il comprenoit lui seul trois communautes; la maison de Médicis fut une de celles qui se distinguèrent le plus dans le commerce des laines. Dès l'an 1378, il y eut un Sylvestre de Médicis, qui fut fait gonfalonier de Florence, & il acquit un très-grand crédit parmi le peuple, par un esprit insinuant, & par une générosité qui lui fit beaucoup de partisans. Jean de Médicis, avec un caractère aussi doux & aussi bienfaisant, parvint à etre aussi gonfalonier: il mourut en 1428: ce fut le père de Côme le grand.

Il y avoit long-tems que le commerce de Florence s'étoit étendu au Levant & dans l'Asie. Les richesses, qui en furent le fruit, entrainèrent aussi la chûte de la république, ainsi que cela etoit arrivé à Rome. Mais il faut convenir que ce fut par la douceur & les bienfaits, & non point par des guerres, des proscriptions & des crimes, que changea la forme du gouvernement de Florence; ce fut un citoyen qui, en méritant le surnom de *père de la patrie*, en devint presque le souverain: je parle ici de Côme de Médicis, appelé quelquefois *Come le grand*, *Côme le vieux*, *Come père de la patrie*.

Il étoit fils de Jean de Médicis, & naquit en 1389: ce fut lui qui donna le plus d'éclat à cette maison par la fortune immense que lui procura le commerce qu'il avoit avec toutes les parties du monde connu, & sur tout par le bon usage qu'il en faisoit dans sa patrie. C'étoit une chose aussi admirable qu'éloignée de nos mœurs, de voir ce citoyen qui faisoit toujours le commerce, vendre d'une main les denrees du Levant, & soutenir de l'autre le fardeau de la republique; entretenir des facteurs, & recevoir des ambassadeurs, resister au pape, faire la guerre & la paix, être l'oracle des princes, cultiver les belles-lettres, donner des spectacles au peuple, & accueillir tous les savans Grecs de Constantinople.

Des ennemis, jaloux de son bonheur & de sa gloire, parvinrent à le faire exiler, il se retira a Venise; il fut rappelé à Florence un an après, & il jouit de sa fortune & de sa gloire jusqu'à l'annee 1464, qu'il mourut: il fut surnommé *père de la patrie*, & il fut aussi le père des lettres; car il rassembla les savans, & les protégea de la maniere la plus marquée. L'académie Platonique de Florence lui dut sa première origine, & il forma une des plus belles bibliothéques de l'Europe.

Lorsque la maison de Médicis eut donné des papes à l'Eglise; & que par leur médiation elle eut formé des alliances avec la France, son autorité s'accrut, & les Medicis s'éleverent au-dessus de tous leurs rivaux. La bataille de Marone, que Côme Ier gagna contre les Strozzi & ceux de son parti, le mit au-dessus de tous ses ennemis. Le pape Pie V lui donna le titre de *grand duc*, en 1569, & il régna jusqu'en 1574.

Il transmit ses états à sa postérité, qui en a joui jusqu'au tems où elle s'est éteinte dans la personne de Jean Gaston de Medicis, VIIe grand duc de Toscane, & le dernier de sa maison. Ce prince mourut le 9 juillet 1737, devenu incapable, par ses debauches, d'avoir jamais de successeurs. Ferdinand, son frère, & fils de Côme III, étoit mort le 3 octobre 1713; François Marie son oncle, fils de Ferdinand II, & qui avoit été cardinal, etoit mort le 3 fevrier 1719; & Anne-Marie-Louise, fille de Côme III, qui avoit épousé l'électeur Palatin, est morte le 18 février 1743; elle étoit la dernière personne du nom de Medicis.

Don Carlos, fils du roi d'Espagne Philippe V, & roi d'Espagne lui-même aujourd'hui, fut désigné dès 1718, pour héritier de la Toscane; mais lorsqu'il eut conquis le royaume de Naples, & que le duc de Lorraine, gendre de l'empereur Charles VI, eut cédé ses etats à la France, on fit un traité à Vienne en 1735, par lequel le duc de Lorraine reçut en échange le grand duché de Toscane. Il y eut cependant entre l'Empire & l'Espagne, quelques difficultés au sujet de la cession de la Toscane; mais elles furent terminées au congrès de Pontremoli, par un acte de cession & de garantie, signé le 8 janvier 1737. La mort de Jean Gaston de Médicis, rendit le duc de Lorraine paisible possesseur de la Toscane; il en a joui, quoiqu'il fût devenu empereur, & il l'a transmise au second de ses fils, Pierre-Leopold, dans l'année 1765.

Ce prince qui règne actuellement, est, à tous égards, l'opposé du dernier des Médicis dont je viens de parler: c'est un grand bien pour la Toscane d'avoir un souverain qui y reside: c'en est un bien plus grand encore d'avoir trouvé un prince tel que celui qui la gouverne. Nous parlerons de l'administration du Grand-Duche, à l'article TOSCANE.

Florence est pourvue de fontaines, comme

toutes les villes d'Italie; mais elles y sont cependant en plus petit nombre que dans bien d'autres villes moins importantes. Un aqueduc part de la colline d'Arcetri, & traversant la ville sur le Ponte Rubaconte, qui est le plus oriental des quatre ponts de Florence, va fournir de l'eau à la fontaine qui est sur la place de Sainte-Croix, & à quelques autres.

La ville est pavée d'une manière très-agréable pour les gens de pied, avec de larges dalles de pierres, à-peu-près comme Naples, Gènes, & Viterbe: mais les chevaux s'y abattent facilement.

L'Arno, qui traverse Florence, a soixante-dix toises de largeur environ: il descend comme le Tibre, de la partie la plus élevée de l'Appennin, & il va se jeter au-dessous de Pise, dans la mer de Toscane: ce fleuve produit de tems à autre des débordemens très-nuisibles.

Cette ville ayant été ruinée plus d'une fois, il n'y reste presqu'aucun monument antique de quelqu'importance, si ce n'est peut-être trois anciennes tours de construction Etrusque, dont M. Lami a donné la figure & la description dans ses *Lezioni di Antichità Toscane*, spécialement de celle qui est appelée *de' Girolami*; il y donne aussi le plan de l'amphithéatre de Florence, il parle des restes de l'ancien aqueduc, mais ce ne sont que de foibles vestiges d'antiquité, à peine reconnoissables pour un habile antiquaire.

L'empereur qui est mort en 1765, tenoit à Florence trois mille hommes de garnison, qui montoient régulierement la garde au palais Pitti, & au vieux palais. Depuis que cette ville étoit privée de la présence de son souverain, elle étoit gouvernée par un conseil de régence, composé de trois conseillers d'état & un président; mais la présence du nouveau souverain a changé la forme de ce conseil.

Les affaires civiles y sont décidées dans les tribunaux ordinaires: à l'égard des affaires criminelles, elles se jugent par un tribunal appelé la *consulte*, tenu par des commissaires nommés par le prince; mais le peuple est si doux & si peu porté au vol, qu'on y fait rarement d'exécutions.

L'inquisition étoit composée de l'archevêque qui y présidoit, d'un inquisiteur de l'ordre des Freres Mineurs du couvent de Sainte-Croix, de trois théologiens, nommés par le pape pour juger. Mais, grace à la sagesse du prince, ce tribunal odieux a disparu; il n'en existe plus de vestiges dans toute la Toscane. Le mois de juillet 1782 a vu cette utile réforme.

Les sociétés à Florence sont agréables & aisées: c'est une des villes d'Italie où les etrangers trouvent le plus d'agrémens; il y a beaucoup de vivacité, de plaisanterie; on y fait des epigrammes, des impromptus: l'on n'y voit point de jalousie; les étrangers y sont accueillis de tout le monde; les dames mêmes y observent des politesses & des égards dont elles se dispensent en France; elles donnent à un étranger la place d'honneur, qui est la droite, dans leur carrosse, comme ailleurs; au spectacle, le devant de la loge: on se trouve quelquefois par-là obligé de les accepter, dans des circonstances où l'on aimeroit mieux ne point user de ces manières obligeantes.

La ville de Florence n'est jamais plus belle que le jour des courses de chevaux, qui se font vers la saint-Jean. La course commence à la porte occidentale de la ville, dans l'endroit appelé *il Prato*, & finit à deux milles plus loin, vers *porta la Croce*. Le jour de cette course tout le peuple est en mouvement; les rues sont garnies de deux files de carrosses jusqu'à l'heure de la course, & toutes les fenêtres occupées: c'est le jour qu'il faut choisir pour avoir une idée de la richesse de la ville, de la beauté des femmes & des agrémens de Florence. Le gouverneur, placé sur une terrasse, vers le lieu du départ, est instruit le premier, par les fusées du dôme, du nom du cheval qui en est vainqueur: en 1765, le *grand diable*, cheval anglois de M. Alexandri, est celui qui eut le prix; & depuis vingt ans il ne le manquoit presque jamais. Le prix consiste en une pièce de velours ciselé, à fond d'or, de soixante brasses, ou plus de trente aunes de France, estimée 2240 liv.

Les chevaux qui courent le prix sont abandonnés à eux-mêmes: ils ont sur le dos quatre plaques de plomb, hérissées de pointes qui leur piquent les flancs & les animent de plus en plus: on apperçoit entre ces animaux une émulation singulière; quelquefois même des stratagêmes pour retarder leurs concurrens.

Une grande toile, tendue au bout de la carrière, sert à les arrêter: l'espace d'environ quinze cents toises qu'ils ont à parcourir, est fait ordinairement en quatre minutes, ce qui revient à trente-cinq pieds par seconde. M. de la Condamine a observé qu'à Rome, le cours qui a huit cents soixante-cinq toises, se parcourt en deux minutes vingt-une secondes, ce qui fait près de trente-sept pieds par seconde. On assure cependant qu'en Angleterre les chevaux en font quelquefois cinquante-quatre. *Mémoires de l'academie* de Paris, pour 1756, *pag.* 93.

Florence a donné six papes à l'église; savoir, Clément VIII, de la famille Aldobrandini; Urbain VIII, de celle des Barberini; & Clément XII, de celle des Corsini. Les trois autres, qui sont Leon X, Clément VII & Léon XI, étoient de la maison de Médicis: cette dernière a eu, non-seulement l'avantage de donner des pontifes à l'Eglise, mais encore d'avoir donné à la France deux reines: Catherine, femme de Henri II; & Marie, femme de Henri IV, l'une & l'autre célébres dans l'histoire de France.

Cette ville a toujours été célébre par l'amour des lettres. On voit qu'en 819, Louis le Débonnaire

ordonna que toute la Toscane enverroit les jeunes gens étudier à Florence. D'ailleurs, la renaissance des sciences en Europe, ayant, pour ainsi dire, commencé à Florence, il n'est pas surprenant qu'on y trouve l'origine des académies qui avoient les sciences pour objet, & celle de la plupart des connoissances humaines.

Tout le monde sait que Florence a donné les premiers maîtres & les premiers restaurateurs des sciences, des belles-lettres & des arts, le Dante, pour la poésie; Machiavel, pour la politique; Galilée, pour la physique, la géométrie, la méchanique & l'astronomie; Michel-Ange, pour la sculpture; Lulli, pour la musique; Accurse, pour le droit.

C'est à Florence que la gravure eut son berceau, tout le monde reconnoit que la peinture doit ses progrès à Cimabué, Florentin, né vers l'an 1230, & à Giotto qui naquit près de Florence vers l'an 1276. Enfin, on sait que c'est un Florentin, Americ Vespuce, qui a donné son nom au nouveau monde.

Florence le dispute à Bologne, pour le grand nombre des artistes célebres, & l'emporte sur toutes les autres villes de l'Italie, & peut-être de l'Europe même, pour celui des grands hommes de tous les genres.

Entre les peintres célébres, on compte Cimabué, dont nous avons parlé, Leonard de Vinci, François Bartolomeo delle Porta, André del Sarto, Michel-Ange Buona-Rota. *Voyez* ECOLE FLORENTINE. Et entre ses sculpteurs distingues, Michel-Ange, que ses talens extraordinaires placent à côté des plus habiles artistes de la Grece, Donatelli, Ghiberti, Bandinelli.

Quoique l'ecole ancienne de Florence ait produit quantité de peintres distingués, cependant, dit M. Cochin, l'ecole de Florence a reçu son eclat des celebres sculpteurs qu'elle a produits. Voilà pourquoi dans cette école on s'est principalement & presque uniquement attaché au dessein, à une correction & à une grandeur de formes, qui dégénère facilement en manière: mais aussi l'on peut dire, ajoute-t-il, à la gloire de l'école Florentine, qu'elle a produit les plus excellens sculpteurs, & en plus grand nombre que toutes les autres villes d'Italie, au contraire de la ville de Venise, qui a donné tant de grands peintres, & n'a point formé de sculpteurs. Il est vrai que ces sculpteurs de Florence sont maniérés, parce qu'ils ont plutôt imité Michel-Ange, que la nature & l'antique; mais néanmoins ils sont savans, corrects & de grand goût.

L'établissement des académies & des sociétés littéraires, qui se répandit si prodigieusement en Italie, & ensuite dans tout le reste de l'Europe, & qui fut la source de l'émulation & du goût, dès le seizième siècle, a commencé à Florence, presque dans tous les genres. Les académies de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, en ont pris les modéles à Florence. En un mot, sciences, arts, metiers, loix Romaines mêmes, nous devons presque tout à Florence, la mère des découvertes & des etablissemens utiles à l'humanité.

Cette ville est surnommée *Florence la belle*, & à très-juste titre. De toutes les portes de la ville, celle par laquelle on arrive de Bologne est la plus décorée. C'est un arc de triomphe des plus riches, élevé à la gloire de l'empereur François Ier, lorsque n'étant que grand duc, il fit son entrée dans cette ville avec son epouse Marie-Thérèse, mère de l'empereur Joseph II, en 1739.

La cathédrale ou le dôme de Florence, a quatre cent vingt-six pieds de longueur, & trois cent soixante-trois de hauteur, jusqu'à l'extremité de la croix qui termine tout l'edifice. Sa superbe coupole octogone a cent quarante pieds d'un angle à l'autre. Elle fut construite par Brunellesco, le plus celebre architecte de son tems. Cette eglise est incrustée au-dehors de marbres polis de diverses couleurs & en compartimens, ainsi que le pave. La porte de la facade est en bronze, ornée de bas-reliefs de L. Ghiberti. Nous ne parlerons point ici des reliques de cette cathedrale, dont les plus celebres sont un clou de la passion, une partie de la vraie croix, & une portion des cendres de Saint Jean-Baptiste. La méridienne qu'on voit en cette église, est le plus grand instrument d'astronomie qu'il y ait au monde. M. de la Lande y a observé, le 28 juin 1765, la distance au zenith des bords du soleil, 20 d. 12' 15", & de 20 d. 45'. 9". C'est dans cette eglise que l'on célébra, en 1439, le concile ecuménique, où se fit la réunion de l'Église grecque avec l'église latine, reunion qui ne subsiste plus. La tour de la cathédrale est toute incrustée de marbres polis, rouge, noir & blanc. Elle est isolée, & elle a deux cent cinquante-deux pieds de hauteur.

Le baptistère destiné à la cérémonie du baptême, pour la totalité de la ville, fut autrefois un temple de Mars. Il est d'une très-grande richesse, & les portes en sont de bronze, avec d'excellens bas-reliefs.

Les rues & les places publiques de Florence sont ornées de statues excellentes de bronze & de marbre; mais il n'y a aucune place dans le monde ornée de statues aussi précieuses que la place du Palais-Vieux, ainsi appelée de l'ancien palais de la république de Florence, qui en fait un des ornemens. Cette place se nomme encore la place *du Grand-Duc*, à cause de la statue équestre de Côme I, qui fut le premier grand-duc de Florence. Outre le palais & la statue équestre dont nous venons de parler, cette place est décorée d'une belle fontaine composée d'un grand bassin octogone de marbre, au milieu duquel s'élève un Neptune colossal en marbre, debout dans une conque tirée par quatre chevaux marins, environné de Nymphes & de Tritons. Au devant du palais vieux sont

deux statues colossales de marbre blanc, l'une de Michel-Ange, l'autre de Bandinelli; & la loge qui est à un des côtés de la place, est un portique orné de statues de bronze & de marbre, de Jean de Bologne, de Donatelli, & de Cellini. L'énumération des peintures & des statues qui decorent l'intérieur du palais vieux, & des meubles precieux qui s'y trouvent dans la garde-robe des grands-ducs, nous meneroit trop loin. Pour donner une idée de la richesse du garde-meuble, nous dirons seulement que dans une des armoires, on voit un devant d'autel de six pieds de long, d'or massif, enrichi de pierres précieuses, sur lequel le grand-duc Côme II est représenté à genoux; la tête & les mains sont d'émail, & les draperies sont exécutées en émeraudes & autres pierres précieuses de différentes couleurs. La matière seule monte à deux milions, & le travail en est prodigieux. Côme II se proposoit d'en faire don à l'église des Jésuites de Goa; & il l'avoit fait faire dans la vue de l'y envoyer, si son fils revenoit d'une grande maladie, son fils mourut, & on garda l'*ex voto*.

La galerie de Florence est la collection la plus celèbre qu'il y ait dans l'univers, de statues antiques, de tableaux precieux, de productions rares de la nature & de l'art. Cette galerie seule, suffiroit pour faire entreprendre le voyage de Florence à un curieux, & pour l'y retenir longtems, même après avoir vu les chefs-d'œuvres de Rome. La description de cette collection est commencée depuis assez long-tems, sous le titre de *Museo Fiorentino*. Il y en a déjà au moins onze volumes *in-fol.* que l'on paie environ 100 livres de France le voulume, quoique les gravures n'en soient pas absolument belles. Le palais qui la renferme s'étend entre l'Arno & la place du grand-duc. On nous dispensera sans doute d'entrer dans la description de ce *musœum* fameux, puisqu'elle demanderoit seule un volume, à ne parler que sommairement des objets qu'il renferme. Le sallon le plus précieux de tous, est celui qu'on nomme *la Tribune*. C'est une grande pièce octogone, éclairée par huit fenêtres garnies de verre de cristal oriental. Le plafond, en forme de coupole, est tout incrusté de nacre de perles. C'est-là qu'entre quelques statues antiques inappréciables, se voit la fameuse Vénus de Médicis, dont on a fait tant de copies. Elle est nue; sa tête est tournée sur l'épaule gauche; elle porte la main droite au-devant de son sein, sans y toucher; & de la gauche elle couvre, d'une certaine distance, ce que la pudeur ne permet pas de laisser voir. Cette belle figure fut trouvée à Tivoli, dans la *ville* Adriani.

Après cette admirable statue, que les uns attribuent à Cleomènes, les autres à Praxitèle, les plus estimées sont, la Vénus céleste ou pudique, la Vénus *Victrix*, qui tient une pomme à la main; le Faune qui danse, l'Espion, dit aussi l'*Arrotino* l'Aiguiseur, qui écoute la conjuration de Brutus, en aiguisant son outil; & les Lutteurs. Celles-ci sont dans la Tribune. Dans les corridors on remarque parmi les autres, Bacchus, la Victoire, Uranie, Psiché & l'Amour, Paris, Mercure, Endymion, Cérès, Flore, Prométhée, le satyre Marsyas, Esculape, Agrippine & une dame romaine, Hercule terrassant le centaure Nessus, une vestale, & le sanglier antique, tres-endommagé dans l'incendie de 1762. A côté des antiques, on voit figurer encore quelques morceaux modernes; un Bacchus de Michel-Ange, un buste de la maitresse du Bernin, fait par le Bernin lui-même, & celui de Brutus par Michel-Ange. *V.* Rotateur, Vénus de Medicis.

La tribune, outre les statues dont nous avons parlé, est enrichie d'un grand nombre de tableaux précieux, dont les principaux sont: une femme nue du Titien, & qu'on appelle *sa maîtresse*; une Vénus aussi du Titien, qu'on appele *sa femme*, nue aussi; la même femme du Titien, peinte en Vierge avec l'enfant Jesus; le petit Saint Jean dans le desert, par Raphael; Agar répudiée, de Pierre de Cortone; une Bacchante vue par derrière, d'Annibal Carrache; une Vierge du Corrège; une Vierge du Guide; un Christ en croix de Michel-Ange; un autre tableau de Michel-Ange, dans lequel la Vierge reçoit l'enfant Jesus des mains de Saint Joseph; le portrait de Raphaël, par Léonard de Vinci; le portrait de Luther, par Holbein; un tableau de Gerardon, représentant un charlatan haranguant son auditoire; une Vierge d'André *del Sarto*; une tête de vieillard, par Paul Veronèse. Cette collection renferme d'ailleurs un médailler des plus complets & des plus précieux.

C'est dans les bâtimens de la galerie de Médicis que se fait le travail des curieux & singuliers tableaux en pièces de rapports, qu'on nomme *de pierres dures*; pierres précieuses qui sont effectivement d'une dureté extraordinaire.

Le palais Pitti fut la demeure des grands-ducs de Toscane, depuis Côme I qui en fit l'acquisition de Luc Pitti, gentilhomme Florentin, qui l'avoit fait bâtir. Sa façade est de quatre-vingt-dix toises de longueur. Elle est toute à bossages & à refends. La cour du palais est ornée, dans son pourtour, de galeries où l'on a employé les trois ordres grecs, tous chargés de bossages vermiculés. Les appartemens du grand-duc sont décorés avec la plus grande magnificence. On y voit des lambris dorés, des tables incrustées de la plus grande perfection, une quantité immense de porcelaines & des peintures d'un grand mérite. On y remarque les sallons de Vénus, de Mars, & de Jupiter, dont les plafonds à fresque sont de Pierre de Cortonne. Parmi les tableaux qu'on admire en ce palais, on distingue le portrait de la maîtresse du Titien, peint par le Titien lui-même; une Vierge accompagnée de Saint François & de Saint Jean

l'Evangéliste, d'André *del Sarto*; une Sainte famille, du même; un grand tableau allégorique de Rubens; l'adoration des mages, d'André *del Sarto*; une Vierge, l'enfant Jesus, & plusieurs Saints, du même; deux assomptions de la Vierge, qui sont encore d'André *del Sarto*; Saint Philippe de Neri, de Carle Maratte; le portrait de Léon X, par Raphael; Apollon & le satyre Marsyas, du Guerchin; enfin le fameux tableau de la *Madonna della Sedia*, de Raphael, son chef-d'œuvre suivant quelques-uns: c'est un objet d'admiration, dit M. Cochin.

La bibliothéque du palais Pitti est d'environ trente-cinq mille volumes. Dans une autre salle, il y a vingt-cinq mille volumes qui formoient l'ancienne bibliothéque de la maison de Medicis. Dans une troisiéme enfin, il s'en trouve huit mille qui furent apportés à Florence par le duc de Lorraine, lorsqu'il vint prendre possession de la Toscane. Il y a d'ailleurs une bibliothéque de manuscrits; & il s'y en trouve en toutes sortes de langues. Toutes ces bibliothéques ont été reunies à la *Laurenziana* par l'Archiduc Léopold. Les jardins du palais ont plus de cinq cents toises de longueur. Ils sont très-ornés, & des plus pittoresques.

On traverse l'Arno à Florence sur quatre ponts, dont celui de la Trinité à grandes arches surbaissées, est le plus beau. Cette ville a de très-beaux palais, qui, à beaucoup de solidité, reunissent un air de dignité. Celui qui se distingue le plus, après le palais Pitti, est celui des Strozzi, celebres par les efforts qu'ils firent pour conserver à Florence la constitution républicaine. Les palais Ricardi & Corsini, viennent ensuite. Outre quelques statues antiques, on voit au palais Corsini une collection de tableaux de grands maitres; & le palais Ricardi contient une magnifique galerie.

La fameuse chapelle des Médicis est contiguë à l'église de Saint Laurent, & elle en est comme une dépendance. C'est la chapelle sépulchrale la plus somptueuse qu'il y ait au monde. Elle est de forme octogone, & de quatre-vingt-six pieds de diamétre Elle est incrustée presque en entier de differentes pierres précieuses; six tombeaux de granit des Médicis, remarquables par la beauté des formes, & leurs statues de bronze doré, sont disposés au pourtour. Au reste, quelque prodigieuses que soient les sommes employées à ce superbe monument, il s'en faut bien qu'il soit achevé: il y a des parties qui ne sont pas même commencées; & l'autel, qui est d'une richesse incroyable, n'est point encore en place.

Cette chapelle est précédée d'une autre, qu'on nomme *la Chapelle des Princes*, & qui se fait remarquer par les chefs-d'œuvres de Michel-Ange, qu'on y admire & qui décorent les mausolées de quelques-uns des Médicis. La bibliothéque de Saint Laurent de Florence, est la plus précieuse collection qui existe de manuscrits dans toutes les langues; on y a eu souvent recours pour rectifier les éditions des auteurs anciens. L'eglise de Sainte-Croix est une des plus vastes de l'Italie: elle renferme les tombeaux de Michel-Ange, & de Galilée.

Florence a une université distinguée, où il y a de très-habiles professeurs de theologie, de jurisprudence, de philosophie, de rhetorique, d'hébreu, le grec, de latin, d'italien, de geographie, & d'autres facultés. La ville est munie d'une citadelle & d'un fort.

Il y a plusieurs théâtres à Florence, dont le plus grand est celui de la Pergola. Tout le monde y est assis au parterre, & il n'y a point d'amphithéatre. Les spectacles cessent durant le carême & l'avent.

On parle souvent de ses deux académies célébres, l'une *del Cimento*, qui s'occupe de la physique; l'autre *della Crusca*, qui a été à la langue italienne, ce que l'académie Françoise a été à la nôtre. M. de la Lande dit que l'académie *del Cimento*, est actuellement dissoute. L'académie des Apatistes s'occupe des belles-lettres. Les grands-ducs ont des maisons de plaisance tres-renommées dans le voisinage de Florence. Nous en parlerons en leur lieu. *Voyez* PRATOLINO, POGGIO, VILLA IMPERIALE. (R.)

FLORENNES, petite ville du cercle de Westphalie, dans l'évêché de Liége, & en particulier dans le pays d'entre Sambre & Meuse. Elle est à 2 li. n. e. de Philippeville, 5 s. o. de Namur, 50. de Dinant. (R.)

FLORENSAC, petite ville de Languedoc, à quelque distance de la rive gauche de l'Herault, entre Agde & Pezenas. Elle a titre de baronnie. Elle appartient au duc d'Uzès, & députe aux etats de la Province. (*R.*)

FLORENTIN (le), province d'Italie, dans la Toscane, la principale des trois parties qui composent cette souveraineté. Florence en est la capitale. (R.)

FLORENTIN (Saint-), petite ville de Champagne, dans le Sénonois, sur l'Armançon, entre Joigny & Flogny, en latin, *sancti Florentini fanum*: dès le tems de Saint Bernard elle portoit ce nom. Il y a élection, bailliage & grenier à sel. Elle est à 6 lieues n. e. d'Auxerre, 10 s. e. de Sens, & 32 s. e. de Paris. *Long.* 21, 20; *lat.* 47, 56. (R.)

FLORES, île d'Asie, dans la grande mer des Indes; on l'appelle d'ordinaire *Ende*. Elle est par le 9e d. de latitude australe; & sa pointe la plus orientale est par le 140e d. de longitude, selon M. de Lisle.

On donne aussi le nom de Flores à une île de l'ocean Atlantique, l'une des Açores. Les Portugais l'appellent *Ilha de Flores*; & quelques François la nomment l'*Isle des Fleurs*? Elle a environ 7 li. de tour. Elle donne du pastel, & fournit aux besoins de ses habitans. *Long.* 317; *lat.* 39, 25. (R.)

FLORIDE,

FLORIDE, pays de l'Amérique ſeptentrionale, dont le nom & l'étendue ont varié.

Autrefois, ſous le nom de Floride, l'ambition Eſpagnole comprenoit toutes les terres de l'Amérique qui s'étendoient depuis le golfe du Mexique juſqu'aux régions les plus ſeptentrionales. Aujourd'hui la Floride n'eſt proprement que cette preſqu'île qui eſt au ſud-oueſt de la Caroline, & le pays qui, à l'oueſt, s'avance juſqu'à la baye de la Mobile. Ce fut Ponce de Léon qui débarqua le premier ſur cette plage en 1512, mais ſans s'y arrêter.

On avoit oublié en Eſpagne cette partie du nouveau-monde, lorſqu'un établiſſement qu'y formèrent les François en rappela le ſouvenir, & la cour de Madrid détruiſit cette colonie puiſſante, en 1565, & forma des établiſſemens à Saint-Auguſtin & à Penſacola. Les François s'emparèrent de Penſacola en 1718, mais ils le reſtituèrent bientôt. En 1740 les Anglois aſſiégèrent inutilement Saint-Auguſtin. Le traité de paix de 1763, fit paſſer la Floride au pouvoir des Anglois, & les limites en étoient encore reculées juſqu'au Miſſiſſipi, par la ceſſion d'une partie de la Louiſiane. On la diviſa alors en Floride orientale, & Floride occidentale. Le ſol de celle-ci eſt ſablonneux, l'autre eſt beaucoup plus féconde. En 1781, la Floride occidentale a été conquiſe pour le roi d'Eſpagne, par les troupes Françoiſes & Eſpagnoles réunies; & à la paix de 1782, l'Angleterre y a ajouté la Floride orientale. On recueille dans la Floride beaucoup de grains: le nourriſſage du bétail y eſt une bonne reſſource pour les habitans, & les plantations de ſucre & de tabac y réuſſiſſent, ainſi que l'indigo. Il s'y trouve d'ailleurs des bois pour la teinture & la marqueterie. Les fruits y ſont excellens, & le gibier, ainſi que le poiſſon, n'y manquent pas. N'oublions point de dire que c'eſt dans la Floride que croît le meilleur ſaſſafras, dont la décoction de la racine eſt employée avec ſuccès dans les fièvres intermittentes. Il s'y trouve une grande variété d'animaux, d'oiſeaux & de ſimples. Les naturels du pays ont le teint olivâtre tirant ſur le rouge, & vont preſque nuds. (R.)

FLOTTE (la), gros bourg de France, dans la généralité de la Rochelle, dans l'île de Ré. (R.)

FLOUR (Saint-), ville de France en Auvergne, ſituée ſur une montagne de difficile accès. C'eſt le ſiége d'un évêché, d'une élection, d'un bailliage. Outre la cathédrale elle a un chapitre, & quatre couvens de l'un & de l'autre ſexe. Il s'y trouve un collége, ci-devant régi par les Jéſuites. Cette ville a pluſieurs fabriques de belles tapiſſeries & de bons draps; la coutellerie & la chaudronnerie y ſont encore d'autres branches de négoce. L'évêque eſt ſeigneur temporel de la ville. Son diocèſe comprend deux cent ſoixante-dix paroiſſes & trente annexes, ſix abbayes & ſept chapitres, ſes revenus ſont de 15000 livres. Cette ville eſt la capitale de la Haute-Auvergne. Le commerce des grains y eſt aſſez conſiderable, & il s'y vend beaucoup de mules & de mulets pour l'Eſpagne & le Languedoc. Elle n'eſt point l'*Indiciacus* des anciens, ni le *Ruſtium* de Ptolomée; c'eſt une ville toute nouvelle, érigée en évêché par Jean XXII, ſous la métropole de Bourges. Saint-Flour eſt à 18 li. ſ. o. de Clermont, 12 n. o. d'Aurillac. *Long.* 20, 45, 32; *lat.* 45, 1, 55. (R).

FOCHEU, ou FOTCHEOU, l'une des plus célèbres villes de la Chine, capitale de la province de Fokien. Il y a de beaux édifices, des ponts magnifiques, des gens doctes, & de riches commerçans. Elle eſt ſur le Min au bord de la mer, dans un terroir abondant. Elle fait un grand commerce avec les Européens, les Japonois & les Indiens. *Long.* 137; *lat.* 26, 40. Suivant le P. Martini, qui place le premier méridien au palais de Pekin, ſa *long.* Orientale eſt 2 d. 40′; ſa *lat.* de 25 d. 58′ (R.)

FOCHIA NOVA, ville de la Natolie, dans la province de Sarchan, ſur le golfe de Sanderli, avec un bon port & un château. Les Vénitiens défirent l'armée navale des Turcs auprès de cette ville en 1650. On la nomme *Nova*, pour la diſtinguer de Fochia Vecchia, qui n'eſt plus qu'un village peu diſtant de cette ville. (R.)

FOCKLABRUK, ville d'Allemagne, dans l'Autriche ſupérieure, au quartier de Hauſruck, ſur la rivière de Fokle, ou Vœckl, dans une plaine agréable & fertile. Elle eſt joliment bâtie & bien peuplée; elle a ſéance & voix dans les états du pays, & ſes bourgeois & artiſans ſont avec leurs marchandiſes, exempts de péage dans toute l'Autriche. Les payſans de la contrée s'étant révoltés ſous Ferdinand II, l'an 1626, furent battus aux environs de cette ville par le comte Pappenheim, qui commandoit un corps de troupes impériales. (R.)

FODVAR, FŒDVAR, FŒLDVAR, FŒIWARD, ou FOLDVAR, petite ville de la Baſſe-Hongrie, dans le comté de Tolna, au bord du Danube, à l'oppoſite de Colocza. Elle eſt bien habitée, & renferme une abbaye de Sainte-Helene. La pêche qui ſe fait dans ſes environs paſſe pour très-conſidérable. *Long.* 36, 55; *lat.* 46, 45. (R.)

FŒCKLABRUCK; *Voyez*. FOCKLABRUCK.

FŒLDVINZ, ou FELVINTZI, petite ville de Tranſylvanie, dans la province de Zecklers, au diſtrict d'Arany. (R.)

FOEHR, petite île de la mer d'Allemagne, ſur la côte occidentale de Sleſwik. Ses habitans conſervent le langage, les mœurs & l'habillement des anciens Friſons. *Long.* 26, 18; *lat.* 54, 46. (R.)

FOGARAS, ville de Tranſylvanie, dans la province des Saxons, mais appartenant à celle des Hongrois, ſur la rivière d'Aluta, ou d'Alt. Elle eſt bien bâtie & bien peuplée, & elle donne ſon nom à un diſtrict qui comprend pluſieurs bourgs

habités par des Valaques. Cette ville n'est point murée, mais elle a dans son voisinage un château pour sa défense. Dans les troubles dont le pays fut affligé au siècle dernier, cette ville eut deux sieges à soutenir, l'an 1661; l'un de la part du prince Kemeni, successeur de Barskay, & l'autre de la part des Ottomans qui protégeoient Michel Apaffi. Fogaras se rendit à Kemeni, & resista aux Turcs; mais ce prince étant mort en 1662 elle ne tarda pas à reconnoitre Apaffi pour maître. *Long.* 42, 18; *lat.* 46, 30. Cette ville est à 10 li. o. de Cronstadt. (R.)

FOGARASCH. *Voyez* FOGARAS.

FOGGIA, ville du royaume de Naples, dans la Capitanate, près de la riviere de Cerbaro. Ce fut là que mourut Charles d'Anjou, roi des deux Siciles, en 1285. Cette ville est du domaine royal. Dans ses environs se voient les ruines de l'ancienne ville d'Arpi. (R.)

FOI (Sainte-), petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois, sur la rive méridionale de la Dordogne, avec une justice royale. Elle est assez marchande. Cette ville a soutenu plusieurs sieges pendant les troubles de religion. Le maréchal de la Force la soumit en 1622. Elle est située à 3 li. au-dessous de Bergerac. *Long.* 17, 50; *lat.* 45, 53. (R.)

Foi (Sainte-), *Amer. V.* SANTA-FÉ.

FOIGNI, abbaye de France, au diocèse de Laon. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 18000 liv. (R.)

FOIX, en latin *Fuxum*, petite ville de France, capitale du comté de même nom, qui fait un gouvernement particulier dans les Haut-Languedoc. Elle est sur l'Artiège, au pied des Pyrénées, entre Pamiers & Tarascon, à 3 li. s. o. de Pamiers, 14 s. e. de Toulouse, 162 s. de Paris. *Long.* 18, 55; *lat.* 43, 4.

Le comté de Foix est enclavé entre le Languedoc, la Guienne, le Roussillon & la Catalogne: Ce gouvernement renferme le comté de Foix proprement dit, le pays de Donnezan, & la vallée d'Andorre. Le haut-pays est sec, aride & ne produit que du bois de chauffage. On y a du gibier excellent, & le nourrissage des bestiaux, dans les vallées, y est considérable. On y trouve des herbes médicinales, des mines de fer qui s'exploitent, des mines d'argent négligées par leur peu de produit, & des eaux minérales. Le bas-pays jouit d'un ciel fort tempéré, & produit du froment, du seigle, & autres grains, des fruits excellens, & des vins en quantité suffisante pour son approvisionnement. Sous Honorius, le pays de Foix se trouvoit compris dans la première Lyonoise. De la domination des Romains, il passa sous celle des Goths, puis sous celle des François, & après avoir obéi successivement aux premiers ducs d'Aquitaine, aux Sarrasins, aux comtes de Toulouse, & à ceux de Carcassone, il eut, vers la fin du xe siècle un comte particulier. Le dernier d'entr'eux ayant épousé Marguerite-Victoire de Bearn, leurs etats furent unis en 1290, & Henri IV en ayant herité les incorpora à la monarchie Françoise lors de son avénement à la couronne. Les comtes de Foix étoient issus de ceux de Carcassone. C'est un pays d'état composé, comme ailleurs, du clergé, de la noblesse, & du tiers-état. Quant au militaire, il y a un gouverneur général, & grand sénéchal de la province, un lieutenant-général pour le roi, un lieutenant de roi du pays, deux lieutenans des maréchaux de France, & deux résidens de maréchaussée sous les ordres d'un lieutenant.

Foix est la capitale de toute la province. Elle a un beau pont de pierre sur l'Ariège, un château bâti sur un rocher & commandé par deux montagnes voisines, une maison de Genovefains, une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin, & environ trois mille cinq cents habitans. L'abbaye vaut 10,800 liv. au titulaire, qui est nommé par le roi, & qui, aux états, occupe la première place après l'évêque de Pamiers. Elle a un bureau pour la recette des deniers royaux.

Ce comte peut se glorifier d'avoir donné le jour à Bayle. Il naquit à Carlat le 8 novembre 1647, & mourut à Roterdam, la plume à la main, le 28 Décembre 1706. Son *dictionn. hist.* est le premier ouvrage de raisonnement en ce genre, où l'on puisse apprendre à penser: mais il faut abandonner, comme dit M de Voltaire, les articles de ce vaste recueil, qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois du génie de Bayle, d'un lecteur grave, & de la posterite. (R.)

FOKIEN, province maritime de la Chine, & la onzième de cet empire. Elle a l'océan des Indes à l'est & au sud-est; la province de Quanton, au sud-ouest; celle de Kiansi à l'ouest, & celle de Tchekian au nord, selon M. de Lisle. Il s'y fait un commerce considérable. Les montagnes y fournissent du bois propre à la construction des vaisseaux. Focheu en est la capitale. *Long.* 134, 139; *lat.* 23, 30, 28. (R.)

FOLIGNO, FOLIGNY, FULIGNO, chez les latins *Fulginea*, *Fulginium*, ancienne ville de l'Etat de l'Eglise, dans le duche de Spolete, entre Spolete & Allise, avec un evêché suffragant du saint-siége. Elle est peu étendue, mais elle est industrieuse, & située dans une plaine agréable & fertile. Caton, Cicéron, César, & autres, font mention de Foligno. C'étoit une ville libre sous la protection des Romains. Elle est remarquable par les savans hommes qu'elle a produits. Sa situation est au bord du Topino, à 5 li. n. e. de Spolete, 37 n. e. de Rome. *Long.* 30, 18; *lat.* 42, 55.

Cette ville s'agrandit au VIIIe siècle, ayant été le refuge des habitans du *Forum Flaminum*, après la destruction de leur ville, durant les querelles des Guelfes & des Gibelins.

Elle a de belles églises & quelques beaux palais. On en tire d'excellentes confitures, de bons pa-

piers & des étoffes de soie. Elle a des foires renommées. Elle a produit de savans jurisconsultes, & d'habiles médecins : sa population est de sept milles habitans. Outre la cathédrale, elle a deux colleges, cinq paroisses, onze couvens de femmes & douze de religieux.

Foligno fut presqu'entièrement ruinée en 1281, par les Pérusiens, & ensuite les Terzi s'en rendirent maîtres : mais le cardinal Vitelleschi fit mourir le dernier de cette famille & remit Foligno sous l'obeissance du saint-siége.

Dans le couvent des comtesses de Foligno, on admire une Vierge dans les nues, par Raphael d'Urbin.

La vallée de Foligno est arrosée par le Clitumnus, dont les bords nourrissoient les victimes d'elite d'une blancheur extrême, *grandes victimæ*. *(R.)*

FOLKSTON, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Kent, réduite, aujourd'hui à l'etat de simple village. Il y a une grande quantité de bateaux pêcheurs, pour la pêche du maquereau qu'on mène à Londres. Elle paroît être ancienne, si du moins les médailles romaines qu'on y a déterrées sont une bonne preuve de son antiquite : mais ancienne ou moderne, elle a la gloire d'avoir donné naissance à Guillaume Hervey, immortel par sa découverte de la circulation du sang. *Long* 18, 58; *lat.* 51, 7. (R.)

FONDETES, bourg de France, en Touraine, au diocèse de Tours, près de la Loire.

FONDI, en latin, *Fundi*, petite ville de la terre de Labour dans le royaume de Naples en Italie, avec titre de principauté. Son évêché relève immédiatement du pape. Outre sa cathédrale elle a une collégiate & trois couvens. Elle est dans une plaine fertile, mais en mauvais air, auprès du petit lac de même nom, à 3 li. de Terracine, 15 n. o. de Capoue, 18 n. o. de Naples, 20 l. e. de Rome. *Long.* 31, 3; *lat.* 41, 25.

Fundi étoit une ancienne ville municipale du Latium, dans le canton des Ausones. Vitruve, suivant quelques-uns, naquit dans cette ville. Elle est sur la voie Appienne, qui en forme la principale rue. C'étoit autrefois une des villes des *Arunci*, peuples du Latium. Strabon, Pline, Martial, font un grand éloge des vins de Fondi. Ces vins sont encore estimés actuellement.

Ferdinand, roi d'Aragon, donna cette ville à Prosper Colonne, grand général de son tems; mais elle fut presque ruinée en 1554, par les Turcs, qui vouloient enlever Julie de Gonzague, épouse du comte de Fondi, la plus belle femme de son tems. L'amiral Turc, Barbcrousse, pilla la ville, renversa la cathédrale, & fit esclaves beaucoup d'habitans. Il détruisit les tombeaux des Colonne, mais on les a rétablis depuis. Maintenant Fondi appartient à la maison Sangro.

On va voir à Fondi la chambre qu'habitoit Saint-Thomas-d'Aquin, & l'auditoire où il enseignoit la théologie, qui font l'un & l'autre en grande vénération chez les Dominicains.

Le lac de Fondi est tres-poissonneux, mais il rend l'air de la ville mal-sain; les environs abondent en orangers, citronniers, cyprès. Via-Castillo, peu éloignée, est la patrie de l'empereur Galba. (R.)

FONTING, cité de la Chine, dans la province de Fokien. *Long.* 4, 0; *lat.* 26, 33, suivant le P. Martin, qui place le premier meridien au palais de Pékin. (R.)

FONTAINEBLEAU, *Fons Bliaudi*, *Fons Bellaqueus*, ville de l'Isle de France, dans le Gâtinois, remarquable par un château royal, dont Louis-le-Jeune peut passer pour le premier fondateur, & François Ier pour le second. Henri III y naquit. Elle est à 14 lieues de Paris; la forêt qui l'environne s'appelloit anciennement *la forêt de Bièvre*. *Long.* suivant Cassini, 20, 12, 30; *lat.* 48, 24, 35.

Cette ville a une prévôté royale, une maîtrise particulière des eaux & forêts, une capitainerie royale des chasses, & une assez belle église paroissiale, desservie par les prêtres de la mission de France. Quelques-uns dérivent son nom de la beauté d'une fontaine qui s'y trouve dans les petits jardins, & le regardent comme une abréviation de fontaine-belle-eau; d'autres disent qu'il fut ainsi nommé d'un chien appelé *Bliaut*, & qui y fut trouvé buvant dans une fontaine; d'autres enfin veulent que dérive du mot *Hillaut*, que le chasseur fait souvent retentir en appelant ses chiens. Il est vraisemblable, disent-ils, que ce lieu étant un pays de chasse, les oreilles y étant perpétuellement frappées du mot *hilaut*, les habitans des environs l'appelérent de ce nom, auquel ils joignirent celui de la fontaine auprès de laquelle il avoit eté bâti, & de fontaine-hillaut s'est formé, par une altération graduelle, Fontaine-Bleau.

Fontainebleau est connu dès le règne de Philippe-Auguste. Louis VII, son père, y fit bâtir un château en 1199, dans lequel sont nés Philippe-le-Bel & Henri III. François Ier fit commencer celui qui subsiste de nos jours; Henri, IV; Louis XIII, Louis XIV & Louis XV l'ont embelli & augmenté de plusieurs corps de bâtimens d'architecture différente. Quoique ces diverses constructions faites en différens tems, n'offrent point de régularité dans l'ensemble, le château n'en est pas moins un des plus vastes, des plus beaux, & des plus commodes qu'aient les rois de France. On y compte neuf cents chambres distribuées en quatre corps; qui forment quatre châteaux distincts, chacun avec un jardin. La cour a coutume d'y aller passer une partie de l'automne, pour y prendre le plaisir de la chasse. Parmi les galeries, on remarque celle des cerfs, qui règne le long de l'orangerie. Elle a plus de cent pas de longueur, & elle est remplie de peintures qui représentent, avec une

exactitude singulière, les chasses de Henri IV, les plus beaux châteaux de France, & toutes les maisons royales, avec les forêts & les plans des environs. Sur chacun de ces tableaux est un grand bois de cerf ou de chevreuil qui s'élève sur la tête de l'animal, imitée avec art, avec une légende qui désigne la forêt où l'animal a été chassé, & le roi qui l'a tué. C'est à l'extrémité de cette galerie que la reine Christine de Suède fit immoler, en 1654, son écuyer Monaldeschi. En 1762, on signa à Fontainebleau les préliminaires de la paix entre la France & la Grande-Bretagne. La forêt de Fontainebleau est de forme presque ronde, & percée d'une infinité de routes, parmi lesquelles il y en a une appelée la route longue, où se placent les relais pour courre le cerf. Elle se divise en huit gardes, & contient vingt-six mille quatre cens vingt-quatre arpens, tant pleins que vuides, ou trente-deux mille deux cens quatre-vingt-cinq arpens, en y comprenant quelques bouquets de bois qui paroissent en avoir été détachés. Elle couvre plusieurs collines & plusieurs plaines, dont les noms servent à distinguer les différens quartiers de la forêt. La superficie des collines, en beaucoup d'endroits, est jonchée de roches détachées & isolées, qui y semblent jettées au hasard & tumultuairement. Une colline circulaire de cette nature ceint la plaine, au milieu de laquelle est placé Fontainebleau, dont la position est des plus pittoresques. Le sol des environs est sablonneux; souvent c'est le sable pur, ce qui, avec la couronne de rochers qui l'environnent, y rend la chaleur des plus grandes en été. Le gouvernement de la ville & du château est entre les mains de M. le marquis de Montmorin, commandeur des ordres du roi, d'une des plus illustres & des plus anciennes maisons du royaume. La survivance en fut donnée, par le feu roi, à M. le comte de Montmorin son fils. Cette ville est à 14 li. de Paris, sur la route de Paris à Lyon, tant par la Bourgogne, que par le Bourbonnois. *Long.* 20, 18; *lat.* 48, 22. (*R.*)

FONTAINE-LE-COMTE, abbaye de France, au diocèse de Poitiers. Elle est de l'ordre de Saint-Augustin, & vaut 1400 liv. (*R.*)

FONTAINE-DANIEL, abbaye de France, au diocèse du Mans, ordre de Cîteaux. Elle vaut 9000 liv. (*R.*)

FONTAINE-L'ÉVEQUE, *Fons Episcopi*, petite ville de l'état de Liège, sur les frontières du Hainault, dans le pays d'entre Sambre & Meuse, à une li. o. de Charleroi, 6. f. o. de Namur, 4 e. de Mons. (*R.*)

FONTAINE-FRANÇOISE, bourg de France, en Bourgogne, à 5 li. de Dijon, avec un beau château, remarquable par la bataille que Henri IV y gagna contre le duc de Mayenne en 1595. (*R.*)

FONTAINE-JEAN, abbaye de France, dans le Gâtinois, diocèse de Sens, ordre de Cîteaux. Elle vaut 2000 liv. (*R.*)

FONTAINES, *Fontes*, bourg de France, dans la Solonge, sur une montagne, à 5 li. de Blois (*R.*)

FONTAINES, ou FONTAINES-LÈS-DIJON, village de France, en Bourgogne, à une demi-lieue de Dijon, placé sur une hauteur. C'est le lieu de la naissance de Saint-Bernard: un couvent de Feuillans s'est élevé depuis sur l'emplacement de la maison de son père. (*R.*)

FONTAINES-BLANCHES, abbaye de France, au diocèse de Tours. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 45000 liv. (*R.*)

FONTANGES, petite ville de France, en Auvergne, au diocèse de Saint-Flour. (R.)

FONTARABIE, *Fons rapidus*; les Espagnols disent *Fuenterabia*; petite, mais forte ville d'Espagne dans la province de Guipuscoa, en Biscaye, avec un bon port & un château. Elle est regardée comme la clef d'Espagne de ce côté-ci, & est proche de la mer, à l'embouchure du Bidassoa, Vidouze, ou Vidassoa, dite aussi la rivière d'Andaya, qui est très-large en cet endroit, & forme la séparation de la France d'avec l'Espagne. Elle est à 9 lieues f. o. de Bayonne, 25 e. de Bilbao, 175 f. o. de Paris. *Long.* 15, 51, 53; *lat.* 43, 23, 20. (*R.*)

FONTDOUCE, abbaye de France, au diocèse de Saintes, ordre de Saint-Benoît. Elle vaut 3300 liv. (*R.*)

FONTE (détroit de), *voyez* la fin de l'article PASSAGE DU NORD.

FONTENAI, abbaye de France, en Bourgogne, au diocèse d'Autun. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 9000 liv. (*R.*)

FONTENAI, abbaye de France, en Normandie, au diocèse de Bayeux. Elle est de l'ordre de Saint-Benoit, & vaut 7000 liv. (*R.*)

FONTENAI L'ABATTU, bourg de France, au gouvernement de Saintonge, érigé en duché-pairie par lettres-patentes de 1714, sous le nom de Rohan-Rohan. (*R.*)

FONTENAI-LE-COMTE, petite ville de France, capitale du Bas-Poitou, située sur la Verdée, à environ six lieues de la mer, à 10 li. n. e. de la Rochelle, à 5 n. de Marans, 4 n. o. de Maillezais. *Long.* 15, 42; *lat.* 46, 30,

Il s'y fait du commerce, & il s'y tient une foire considérable. Cette ville est la patrie de M. Brisson, de l'académie des sciences, & professeur royal de physique expérimentale au collège de Navarre. Nous avons de ce savant un excellent dictionnaire de physique en 3 *vol. in-4o*.

La même ville vit naître Barnabé Brisson, l'un de ses aïeux, président à mortier au parlement de Paris, qui fut mis à mort par les ligueurs, en 1591, en défendant la cause du meilleur & du plus vaillant des rois. (*R.*)

FONTENELLES, abbaye de France, au diocèse de Luçon, ordre de Saint-Augustin. Elle vaut 2800 liv. (*R.*)

FONTENOY, village de France, en Bourgo-

gne, à 6 li. d'Auxerre, remarquable par la sanglante bataille qui s'y donna en 841, entre ce village & Druye. (*R.*)

FONTENOY, village des Pays-Bas, près de Tournay, célébre par la victoire que l'armée de France y remporta le 11 mai 1745, sur l'armée combinée des Autrichiens, des Anglois & des Hollandois. (*R.*)

FONTEVRAUD, FONT-EVRAUD, & suivant Ménage, FONTEVRAUX, *Fons Ebraldi*, bourg de France, en Anjou, à 3 li. de Saumur. *Long.* 17, 41, 54; *lat.* 47, 10, 47.

Ce bourg, ou cette petite ville, est connue par une célebre abbaye de filles, chef-d'ordre érigée par le bienheureux Robert d'Arbrissel, né en 1047 & mort en 1117, personnage trop singulier, pour ne pas rappeler, dans cette occasion, un mot de sa mémoire, & de l'ordre qu'il fonda.

Après avoir fixe ses tabernacles a la forêt de Fontevraud, il prit l'emploi de prédicateur ambulant, & parcourut nuds-pieds les provinces du royaume, afin d'exhorter principalement à la pénitence les femmes debauchées, & les attirer dans son cloître de Marie-Magdeleine. Il y réussit merveilleusement, fit en ce genre de grandes conversions, & entr'autres celle de toutes les filles de joie qu'il trouva dans un lieu de débauche à Rouen, où il étoit entré pour y annoncer la parole de vie. On sait encore qu'il persuada à la reine Bertrade, si connue dans l'histoire, de prendre l'habit de Fontevraud, & qu'il eut le bonheur d'établir son ordre par toute la France.

Le pape Paschal II le mit sous la protection du saint siége, en 1106, le confirma par une bulle en 1113, & ses successeurs lui ont accordé de magnifiques privileges. Robert d'Arbrissel en confera quelques tems avant sa mort le généralat à une dame nommée *Pétronille de Chemillé*; mais il ne se contenta pas de vouloir que son ordre pût tomber en quenouille; il voulut de plus qu'il y tombât toujours, & que toujours une femme succédât à une autre dans la dignité de chef de l'ordre, commandant également aux religieux comme aux religieuses.

Il n'y a rien, sans doute, de plus singulier dans le monde monastique, que de voir tout un grand ordre composé des deux sexes, reconnoitre une femme pour son général; c'est néanmoins ce que font les moines & les nones de Fontevraud, en vertu de l'institut du fondateur. Ses volontés ont été exécutées, & même avec un éclat surprenant; car parmi les trente-cinq ou trente-six abbesses qui ont succédé jusqu'à ce jour à l'heureuse Pétronille de Craon de Chemillé, on compte quinze princesses, dont cinq de la maison de Bourbon.

L'ordre de Fontevraud est divisé en quatre provinces, qui sont celles de France, d'Aquitaine, d'Auvergne, & de Bretagne. Il y a quinze prieurés dans la première, quatorze dans la seconde, quinze dans la troisième, & treize dans la quatrième. C'est sur cet ordre, si l'on veut satisfaire pleinement sa curiosité, qu'il faut lire Sainte-Marthe dans le IVᵉ vol. de sa *Gallia Christiana*, & sur tout l'ouvrage du P. de la Mainferme, religieux de Fontevraud, intitulé *Clypeus ordinis Fontebraldensis*. Le premier volume fut imprimé en 1684, le second en 1688, le troisième en 1692; & il faut joindre à cette lecture, celle de l'article de Fontevraud dans la dernière édition du Dictionnaire de Bayle.

L'église de l'abbaye a le tombeau du fondateur, en marbre blanc & noir. Le bourg de Fontevraud est situé dans une belle forêt, à une lieue sud de la rive gauche de la Loire, à 5 lieues de Chinon, & 64 sud-ouest de Paris. (*R.*)

FONTFROIDE, abbaye de France, au diocèse de Narbonne, ordre de Citeaux, du revenu de 9000 liv. (*R.*)

FONTGOMBAUD, abbaye de France, au diocèse de Bourges, ordre de Saint-Benoît. Elle vaut 2500 liv. (*R.*)

FONTGUILLEM, abbaye de France, au diocèse de Bazas, ordre de Citeaux. Elle vaut 2500 liv. (*R.*)

FONTMORIGNI, abbaye de France, au diocèse de Bourges, ordre de Citeaux, du revenu de 4500 liv. (*R.*)

FORBAC, ou FORTAC, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin dans le Comté de Linange, près de Sarbruck. (*R.*)

FORBISHER (Détroit de), en anglois *Forbisher's streight*, détroit de l'Océan septentrional, entre la côte du Groenland, & une île à laquelle on ne donne point de nom sur les cartes.

Martin Forbisher, natif de la province d'Yorck, fameux per ses courses & par ses exploits sur mer, fit trois différens voyages en 1576, 1577, & 1578, pour découvrir une route au nord-ouest, afin de passer, s'il étoit possible, par le nord de l'Amérique dans les mers des Indes. Il ne trouva point ce qu'il cherchoit; mais il découvrit en échange plusieurs grand bras de mer, des baies, des îles, des caps, & des terres qui formoient un grand détroit auquel il a donné son nom.

Notre Anglois trouva le détroit dont il s'agit ici, dans le 69ᵉ degré de latitude. Les habitans du lieu sont basanés, ont des cheveux noirs, le nez écrasé, & s'habillent de peaux de veaux marins; la plupart des femmes se font des découpures au visage, & y appliquent pour fard une couleur bleue & ineffaçable. Les montagnes de glaces & de neige empêchèrent le chevalier Forbisher de pénétrer dans le pays, & de pouvoir le décrire. Personne depuis ce tems-là n'a été plus heureux. *Voyez* sur la vie de ce grand navigateur *Heroologia anglica*. (*R.*)

FORCALQUIER, *Forum Calcarium*, & par corruption *Forcalquerium*, petite ville de Provence, capitale du comté de même nom. Elle est

fur une hauteur, à 6 lieues de Manofque, 8 f. o. de Sifteron, 12 n. e. d'Aix, à 140 f. e. de Paris. *Long.* 23, 32; *lat.* 43, 5.

Cette ville eft le fiege d'un gouvernement particulier, & d'une fénéchauffee. Elle eft fituée dans une contrée fertile & des plus agréables, au bord de la petite riviere de Laye, à 2 lieues de la rive droite de la Durance, dans un air très-falubre. Tout fon territoire eft de franc-aleu. Elle a une collégiale & quatre couvens de l'un & de l'autre fexe.

Le comté de Forcalquier avoit autrefois fes comtes particuliers, qui dans les anciens titres font auffi appelés comtes d'Arles, *comites arelatensium*; parce qu'Arles étoit la capitale de leurs états. Le comté de Forcalquier fut réuni à la Provence en 1193. Le roi prend le titre de comte de Provence, de Forcalquier, &c. dans les actes qui concernent la Provence. (*R.*)

FORCELLI, prefqu'île d'Italie, vers l'embouchure de Lavino & de la Ghironda, formée par le confluent de ces deux rivieres, à 2 lieues de Bologne: c'eft-là qu'Octave, Antoine & Lepide s'unirent par un triumvirat funefte à la république, 44 ans avant Jéfus-Chrift. Ce fut-là que ces cruels oppreffeurs de la liberté fe facrifierent mutuellement tout ce qui nuifoit à chacun d'eux. La profcription fut plus monftrueufe & plus horrible que celle de Sylla; les détails qui nous en reftent font frémir l'humanité. Ciceron en fut la victime. (*R.*)

FORCHEIM, en latin *Forchemium*, ville d'Allemagne fortifiée, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg, fur la riviere de Rednitz, à 6 li. f. e. de Bamberg, 8 de Nuremberg. Elle a un bel arfenal, une abbaye, un couvent de Francifcains, & un château, & c'eft le chef-lieu d'un bailliage. Ponce-Pilate qui fit crucifier Jéfus-Chrift reçut-il le jour en cette ville ou à Forcheim, dans le Speyergau? c'eft une queftion qui n'a point encore été réfolue. *Long.* 28 d., 48; *lat.* 49 d., 54. (*R.*)

FORE, ou FOEHR, *Fora*, petite île de la mer d'Allemagne, fur la côte occidentale du detroit de Nefwigk. Elle abonde en beftiaux & en grains. Les habitans confervent le langage, les mœurs, & l'habillement des anciens Frifons. *Long.* 26, 18; *lat.* 54, 46. (*R.*)

FORESMONTIERS, abbaye de France, au diocefe d'Amiens. Elle eft de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 6400 liv. (*R.*)

FORESTIERES (VILLES). On appelle ainfi quatre villes d'Allemagne, fur le Rhin, au cercle de Souabe, près de la Forêt-Noire: ce font Waldshuth, Lauffembourg, Seckingen, & Rheinfeld. On nomme auffi villes Foreftieres, ou Forêtales, quatre villes de Suiffe, voifines du lac de Lucerne; favoir, Lucerne, Switz, Aldtorf, & Stanz. *Voyez* chacune en fon lieu. Ces villes, qui font dans le cercle de Souabe, appartiennent à celui d'Autriche. (*R.*)

FORÊT-HERCYNIENNE, en latin *Hercinia Sylva*, vafte forêt de la Germanie, dont les anciens parlent beaucoup & qu'ils imaginoient traverfer toute la Celtique. Plufieurs auteurs frappés de ce préjugé, prétendent que les forêts nombreufes que l'on voit aujourd'hui en Allemagne, font des reftes difperfés de la vafte forêt Hercynienne; mais il faut remarquer ici que les anciens fe font trompés, quand ils ont cru que le mot *hartz* étoit le nom particulier d'une forêt: au lieu que ce terme ne défignoit que ce que défigne celui de forêt en général. Le mot *arden*, d'où s'eft formé celui d'*Ardennes*, & qui n'eft qu'une corruption de *hartz*, eft pareillement un terme générique qui fignifie toute forêt fans diftinction. Aufli Pomponius Mela, Pline, & Céfar fe font abufés dans leurs defcriptions de la forêt Hercynienne. Elle a, dit Céfar, douze journées de largeur; & perfonne, ajoute-t-il, n'en a trouvé le bout, quoiqu'il ait marché foixante jours. A l'égard des montagnes d'Hercynie, répandues dans toute la Germanie, c'eft pareillement une chimère des anciens, qui a la même erreur pour fondement. Diodore de Sicile, par exemple, *liv. V. ch. xxij*, traduction de Terraffon, regarde les montagnes d'Hercynie comme les plus hautes de toute l'Europe; les avance jufqu'à l'Océan; & les borne de plufieurs îles, dont la plus confidérable eft, felon lui, la Bretagne.

Sans rejetter ce qui vient d'être dit de la forêt d'Hercynie, dans cet article qui eft du chevalier de Jaucourt, le mot *hartz* étoit-il en ufage du tems de Pomponius Méla, Pline & Céfar qu'il rappelle? Cellarius confirme leur defcription de la forêt Hercynienne. Il eft probable qu'ils la connoiffoient mieux que M. de la Martiniere. (*R.*)

FORET-NOIRE, grande forêt & pays d'Allemagne, appelée par les Romains *fylva Martiana*. Elle eft dans le cercle de Souabe, & s'étend du fud au nord, depuis les environs des quatre villes Foreftieres, jufqu'à l'extrémité du bailliage de Newenbourg, dans les états de Wurtemberg, & vers l'orient, prefque jufqu'à l'Alb. Sa partie méridionale eft appelée la *haute forêt*, & la feptentrionale la *baffe*. Elle eft bornée à l'eft depuis Forzheim, jufqu'à Nagold, par la riviere de ce nom. De Nagold elle monte vers Horb & Sulz, & enfuite le long du Neker. Du côté de l'occident, elle commence au Brifgau & à l'Ortenau, au voifinage du Rhin. On lui a donné en allemand le nom de *Schwartz-Wald*, c'eft-à-dire, *forêt-noire*, à caufe de l'épaiffeur de fes bois. Elle s'étendoit autrefois jufqu'au Rhin; & les villes de Rhinfeld, de Seckingen, de Lauffembourg, & de Valdshut, ne fe nomment les quatre *villes foreftieres*, que parce qu'elles étoient renfermées dans la Forêt-Noire. Cette forêt faifoit anciennement portion de la forêt Hercynienne, comme on le juge par le nom du village de Hercingen, proche du bourg de Waldtfée. Peucer & autres croient que c'eft le pays que Pto-

lomée appelle le *désert des Helvétiens*. Quoi qu'il en soit, ce pays est plein de montagnes, qui sont couvertes de grands arbres sur tout de pins, & les vallées sont fertiles en pâturages. Ses habitans tirent pour la plupart leur subsistance des bestiaux qu'ils nourrissent, de l'exploitation de leurs bois dont ils fabriquent différentes sortes d'outils, & du commerce de la résine. Ils ensemencent les lambeaux de terres qui sont susceptibles de culture, & en quelques endroits elles ne produisent qu'autant qu'on a eu la précaution de les fertiliser en les brûlant par des branches de sapins & des fascines répandues sur la superficie du sol. (*R.*)

FOREZ (le), province de France qui a titre de comté, & qui est l'ancien pays des Ségusiens, *plaga Segusianorum*. On borne le Forez au midi par le Velay & le Vivarais; au nord, par le duché de Bourgogne & le Bourbonnois; au couchant, par l'Auvergne; & au levant par le Lyonnois propre, & le Beaujolois.

Ce pays, qui fait partie du gouvernement de Lyonnois consiste en une grande vallée, fertile & agréable, de vingt-une lieues de long, sur onze de large, arrosée par la Loire. L'air est peu sain dans la plaine, à cause des étangs qui s'y trouvent. Le bled, le vin, le chanvre, les châtaignes, les pâturages en font les principales productions.

Le Forez est baigné d'un assez grand nombre de rivières. Il y a des mines de fer, d'acier, de charbon & de pierre; ce qui fait qu'on y travaille beaucoup en arquebuserie. François Ier à réuni, par succession, ce comté à la couronne. On divise le Forez en haut, qui est au midi; & en bas, qui est au nord. Le haut Forez a pour villes Feurs, Saint-Etienne, & Saint-Chaumont: les bas Forez a Rouane & Montbrison. *Voyez l'histoire univers. civile & eccles. du pays de Forez*, par Jean-Marie de la Mure, *Lyon*, 1674, *in*-4° Ce pays a produit des gens de lettres de mérite, comme Jean Papon, Papyre Masson, Antoine du Verdier, Jacques-Joseph Duguet, &c.

Les Ségusiens étoient des peuples cliens des Eduens, *in clientelâ Æduorum*, *Comm. de César*. Ce guerrier historien ajoute qu'ils étoient les premiers au-delà du Rhône, & les plus proches de la province Romaine; ils furent rendus indépendans des Eduens, sous l'empire d'Auguste, & Pline les appelle *Liberi*. C'est dans leur territoire que Munatius Plancus bâtit la ville de Lyon, colonie Romaine; leur capitale étoit Feurs, sur Loire. *Forum Segusianorum*, d'où s'est formé par la suite le *Pagus Forensis*, qui a donné son nom au Forez. Les Ségusiens occupoient le Forez, le Lyonnois, le Beaujolois; d'autres les mettent dans la Bresse. (*R.*(

FORFAR, ville d'Ecosse, capitale d'une province à laquelle on donne indifféremment le nom de *Forfar* & celui d'*Angus*. Cette ville, qui a le titre de bourg royal, est au bord d'un lac, formé par une rivière qui va tomber dans le Tay. Elle est à 14 lieues n. d'Edimbourg, & 140 n. o. de Londres. *Long.* 15, 3; *lat.* 56, 25. (*R.*)

FORGES, bourg de France dans la haute Normandie, très-connu par ses eaux minérales. Elles sont fournies par trois sources, situées dans un vallon où l'on descend par une belle avenue d'arbres. Elles sont ferrugineuses, & il n'y en a point dans le royaume qui aient autant de réputation, & qui soient aussi fréquentées. *Voyez la descrip. géog. & histor. de la haute Norm.* Piganoil de la Force, *descript. de la France*, *tom. V. hist. de l'acad. des Sc.* 1708. Forges est dans le petit pays de Bray, à 9 lieues n. e. de Rouen, 4 de Gournai, 3 de Neufchâteau, 25 n. o. de Paris. *Long.* 19 d. 15'; *latit.* 49 d. 38'. (*R.*)

FORLI, sur la route que les Romains nommoient *voie flaminienne*; ancienne petite ville d'Italie dans la Romagne, avec un évêché suffragant de Ravenne. C'est dans son voisinage qu'étoit l'ancienne ville de *Forum Livii*, fondée 208 ans avant J. C. par Marcus Livius Salinator, après avoir vaincu Asdrubal sur le Metauro, & souvent nommée *Livia* dans les auteurs, parce qu'elle fut agrandie par Livie, femme d'Auguste. Ses habitans vinrent s'établir à Forli, qui l'ayant en quelque sorte remplacée, a pris le nom de *Forum Livii*. Après la chute de l'empire romain, elle se gouverna fort long-tems en république. Elle fut ensuite soumise aux Bolonnois en 1248, puis à différens seigneurs particuliers, jusqu'à ce que le pontife guerrier, Jules II, la réduisit par la force des armes, sous l'obéissance du saint siége. On y comptoit, en 1579, plus de vingt mille habitans; à présent elle n'en a pas dix mille. Elle est située dans un air sain & dans un terrain fertile, à 4 li. s. e. de Faenza, 8 n. de Ravenne, 18 n. e. de Florence. *Long.* 35 d., 10'; *lat.* 44. d., 17', suivant le P. Riccioli. (*R.*)

FORMELLO, petite ville d'Italie, au Patrimoine de Saint Pierre, avec une belle maison au prince Chigi. (*R.*)

FORMENTERA, île de la Méditerranée, du nombre de celles qu'on nomme *Baleares*; elle est au sud de celle d'Yvice, & elle est inhabitée, à cause, dit-on, de la quantité extraordinaire de serpens qui s'y trouvent. (*R.*)

FORMIE, ancienne ville d'Italie, détruite aujourd'hui, & dont on voit encore les ruines à Mola, près de Gaiete, au royaume de Naples. (*R.*)

FORMIGNI, village de France, en basse Normandie, entre Isigni & Bayeux, remarquable par la bataille que les Anglois y perdirent sous Charles VII, en 1550. (*R.*)

FORMOSE, grande île de la mer de la Chine, à l'Orient de la province de Fokien, & qui s'étend du nord au sud, du 44e degré 8' de latitude septentrionale jusqu'au 24e degré 20'. Une chaîne

de montagnes la sépare dans cette longueur, en orientale & occidentale. La partie orientale n'est habitée que par les naturels du pays. La partie occidentale est sous la domination des Chinois, qui la cultivent avec soin; ils ont chassé les Hollandois en 1661, & ont nommé un viceroi en 1682. Le pays abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie. Les naturels du pays, que les Chinois regardent comme des sauvages, sont doux, équitables; ils sont legers à la course, & très-habiles à tirer de l'arc. Ils gravent sur leurs corps de figures de fleurs, d'arbres & d'animaux. *Voyez* le P. Duhalde, *description de la Chine*, & le P. Charlevoix, *histoire du Japon*. Tai-Ouang-Fou est la capitale de cette île. *Longit.* 139, 10-141, 28. En 1782, au mois de Mai, un ouragan furieux qui dura huit heures, sembla vouloir déraciner l'île de Formose. Les eaux s'élevèrent à une hauteur démesurée, & couvrirent presque toute sa surface. Un grand nombre de ses habitans périrent de diverses manières, & 50 vaisseaux de guerre, & près de 300 petits bâtimens, furent brisés ou submergés. *(R.)*

FORNOUE, en italien, *Foro nuovo*, village, ou bourg d'Italie en Lombardie; au duché de Parme, à 3 lieues sud-ouest de la ville de ce nom, remarquable par la bataille que Charles VIII, roi de France, y gagna en 1495, sur l'armée combinée du pape, des Vénitiens, du duc de Milan, forte de quarante mille hommes, tandis que le roi n'avoit avec lui que huit mille soldats. On y recueille de l'huile de petrole, sur la surface des eaux de quelques fontaines. *Long.* 25, 38; *lat.* 44, 45. *(R.)*

FORRES, bourg royal d'Ecosse, dans la province d'Elgin, vers le golfe de Murray. L'on voit dans son enceinte les ruines d'un ancien palais; & l'on trouve dans son voisinage une colonne de pierre d'une seule pièce, que l'on croit avoir été érigée dans le onzième siècle, en mémoire d'une victoire remportée par Malcolm, fils de Kenneth, roi du pays, sur Swenon, roi de Danemarck. *(R.)*

FORSTA, ville d'Allemagne dans la basse Lusace, au bord de la rivière de Neisse, qui l'entoure. Elle fut réduite en cendres l'an 1748, & depuis elle a été solidement & regulièrement rebâtie. Elle a deux châteaux, dont l'un est ancien & l'autre moderne: & il se fabrique dans son enceinte des draps fins, des toiles, des tapisseries, & de très-bonne bière. Les comtes de Bruhl en sont seigneurs, ainsi que du district qui porte son nom, & qui renferme trente-cinq villages: ils y tiennent cour de chancellerie, dont on peut appeler à la régence du pays; cour féodale, dont les appels sont au conseil privé; siégeant à Dresde, & consistoire, dont il n'y a pas appel.

FORT (Saint-), bourg de France, dans la généralité de la Rochelle, élection de Saintes. (R.)

FORT-DAUPHIN (le), fort de l'île de Madagascar, sur la pointe méridionale de la province d'Anossi. Il a été bâti par les François; il est présentement abandoné, & est à 1 d. 27', 20", au-delà du tropique du Capricorne. (R.)

FORT DE L'ECLUSE (le), *arx clausulæ*; fort situé entre la France & la Suisse, à quelques lieues de Genève, entre le mont Jura & le Rhône. Il est gardé par quelques invalides, & appartient à la France. *Long.* 23, 48; *lat.* 46, 12. (R.)

FORT DE L'ETOILE (le), très-bon fort près de Hambourg, qui sert à cette ville d'avant mur. (R.)

FORT DE KEL, ou de KEHL. *Voyez* KEL.

FORT DE LINCK (le), fort des Pays-Bas françois, du comté de Flandre, sur la Colm, à une lieue de Bourbourg, & à deux de Saint-Omer. Il fut pris par les François en 1676, & il leur est resté. *(R.)*

FORT-LOUIS (le) *Arx Ludovicia*, place forte de France, en Alsace, bâtie par Louis XIV, dans une île formée par le Rhin, à 8 lieues de Strasbourg & de Landau, à 12 de Philipsbourg, 6 de Weissenbourg. *Long.* 35 d. 44', 0"; *lat.* 48 d. 45', 0".

Cette petite ville, à 107 lieues est de Paris, fut fondée en 1689, sous la direction du Marechal de Vauban. Les rues en sont tirées au cordeau. Elle n'a qu'une paroisse, avec un couvent de capucins. Tous les habitans de cette ville sont catholiques. (R.)

FORT-LOUIS (le), fort de l'Amérique méridionale, dans l'île de Cayenne, bâti en 1643 par les François. Les Hollandois, le prirent en 1673; le comte d'Estrées le reprit en 1676. *(R.)*

FORT-MORTIER, fort très-considérable d'Alsace, près de Neuf-Brisach. (R.)

FORT SAINT-FRANÇOIS. *Voyez* AIRE.

FORTECK, château de Suisse bien fortifié, au canton de Zurich, dans la baronnie d'Altsax. (R.)

FORTE URBANO, château de l'Etat Ecclésiastique sur les confins du Modenois, entouré de cinq bastions. Ce fut le pape Urbin VIII qui le fit construire.

FORTEVENTURE, île d'Afrique dans l'Océan Atlantique, l'une des Canaries, découverte en 1417, par Jean de Betancourt, gentilhomme françois. Elle appartient aux Espagnols, & est à 36 li. de Teneriffe. *Long.* 4, 28; *lat.* 28-20, 15. (R.)

FORTH (le), grande rivière de l'Ecosse méridionale, qui a sa source près du lac de Tay, baigne la ville de Sterling, & se décharge au fond du golfe d'Edimbourg, auquel il donne aussi le nom de *golfe de Forth*. La rivière de Forth a environ 30 lieues de longueur. *Voyez* sa description dans Salmonet, *hist. des troubles de la G. B.* (R.)

FORTNOVE, *Forum Novum*. *Voyez* FORNOU.

FORTUNADE, (Sainte), bourg de France, dans le Limosin, au diocèse de Tulles.

FORTUNÉES (ILES). Les anciens décrivent ces îles comme situées au-delà du detroit de Gibraltar, dans l'Océan Atlantique; on les regarde ordinairement

ordinairement chez les modernes comme les îles Canaries, & cette opinion est fondée principalement sur la situation & la température de ces îles, & sur l'abondance d'oranges, de limons, de raisins, & de beaucoup d'autres fruits délicieux qui y croissent.

Peut-être ces îles sont-elles le reste de la fameuse Atlantide de Platon, qu'il est cependant plus vraissemblable de reconnoître dans l'Amérique, si toutefois, ainsi que plusieurs en doutent, elle a jamais existé. *Voyez* la carte de M. Sanson, intitulée *Atlantis Insula*, & Vossius *de Scientiis Mathemat. cap.* 42, §. 10. *Voyez* CANARIES (îles). (*R.*)

FORTIMPOPOLI, *Forum Pompilii*, dans la Romagne; ville jadis considérable, détruite par les Lombards, retablie, & de nouveau détruite en peine de sa revolte par le cardinal Albernoz legat du Saint-Siége qui en transfera l'évêché à Bertinoro. Deux ans après les Ordelaffi maîtres de Forli, y construisirent le château qu'on y voit à présent. Son terroir abonde en pastel. Il y a deux églises paroissiales & quelques couvens.

FORZA-DE-AGRO, petite ville de Sicile, dans la vallée de Démona, sur un rocher escarpé, près d'un ruisseau, à 8 li. de Messine. (R.)

FOS-DI-NUOVO, bourg d'Italie dans la Toscane, aux confins de l'état de Gênes, dans la vallée de Magra, sujète au marquis de Fos-di-Nuovo, de la maison de Malaspina ou Malespine, qui le possède en souveraineté, à titre de fief de l'empire. (R.)

FOSSANO, ville forte d'Italie, dans le Piémont, avec une citadelle & un évêché suffragant de Turin. Elle est sur la Sture, à 2 li. e. de Savillan, 4 n. e. de Côni, 10 s. de Turin, 11 s. e. de Pignerol, & 4 n. o. de Mondovi. Outre sa cathédrale, elle a trois paroisses, & huit couvens. *Long.* 25, 23; *lat.* 44, 25. (*R.*)

FOSSAT (le), petite ville de France, dans le Roussillon, sur les confins du comté de Foix. (*R.*)

FOSSE, petite ville de l'état de Liége, à 4 li. n. e. de Philippeville, & 2 & demie s. o. de Dinant. (R.)

FOSSOMBRONE, petite ville d'Italie, dans l'Etat Ecclésiastique, au duché d'Urbin, avec un évêché suffragant d'Urbin, & un château situé sur une hauteur. Elle est bâtie des ruines de l'ancien *Forum Sempronii*, près la rivière de Métro, à 7 li. s. o. de Pésaro, 4 s. e. d'Urbin. *Long.* 30, 27; *lat.* 43, 42. (R.)

FOTCHEOU. *Voyez* FOCHEU.

FOUÉ; d'autres écrivent FOA, FUOA, FUA, ancienne ville de la Basse-Egypte, sur le Nil, dans un terroir agréable, à 7 li. de Rosette, & 16 s. d'Alexandrie. *Long.* 49; *lat.* 30, 40. (R.)

FOUGÈRES, petite ville de France, en Bretagne, sur le Nanson, aux confins de la Normandie & du Maine; son nom lui vient, selon M. de Valois, de ce que ses environs étoient autrefois remplis de *fougère*. *Long.* 16, 22. *lat.* 48, 20.

Cette ville, qui a un ancien château, fait un grand commerce de toiles & de cuirs. Elle est à 10 li. n. e. de Rennes, 9 s. e. d'Avranches, & 60 o. de Paris. Fougères est le siége d'une sénéchaussée: elle a une maîtrise particulière des eaux & forêts; une subdélégation de l'intendence, un collége mal fondé, qui pourroit l'être mieux en y réunissant les revenus du très-inutil prieure de la Trinité. Elle a quatre grandes foires par an, des papeteries & une verrerie. La baronnie de Fougères donne à son possesseur le titre de premier baron de Bretagne, & le droit de présider la noblesse aux états de la province.

Cette ville est la patrie de René le Païs, né en 1636, mort en 1690, c'étoit un écrivain très-médiocre, qui donnoit, comme Voiture dont il étoit le singe, sans avoir certaines graces de son modèle, dans un mauvais goût de plaisanterie. On fait à ce sujet le vers ironique de Despréaux, *Sat.iij.*

Le Païs, sans mentir, est un bouffon plaisant. (*R.*)

FOUGEROLES, bourg de France, dans le Maine élection de Mayenne. (R.)

FOULES (les), peuples d'Afrique dont les voyageurs écrivent le nom diversement, *Falup-pos*, *Felupes*, *Floupes*, & les François *Foules*. Ces peuples habitent au nord & au midi du Sénégal; mais d'ailleurs nous les connoissons si peu, que quelques voyageurs nous assurent qu'ils sont mahométans & assez civilisés, tandis que d'autres prétendent qu'ils sont païens & sauvages. On convient en général que le pays des Foules abonde en pâturages, en dattes, & en mil, & que ces peuples tiennent le milieu pour la couleur entre les Maures & les Négres, moins noirs que ces derniers; & plus bruns que les premiers. (R.)

FOUR (le), écueil, ou grande roche toujours découverte, sur la côte de Bretagne, vis-à-vis le bourg d'Argenton: c'est à cause de cette roche, que l'on nomme le *passage du Four*, la route que prennent les navires entre la côte de Bretagne & les îles d'Ouessant, pour éviter le grand nombre de rochers dont cette côte est bornée. Les tables des Hollandois donnent à cet écueil 11 d. 45' *de long.* & 48 d. 35' *de lat.*(R.)

FOURAS-SAINT-LAURENT, bourg de France, au pays d'Aunis, au diocèse de la Rochelle.

FOURCHE (montagne de la), ou le FOURCK, haute montagne de Suisse, à l'extrémité orientale du pays de Valais, qu'elle sépare du canton d'Uri; elle est ainsi appelée à cause de deux grandes pointes fort élevées en guise de fourches par lesquelles elle se termine. C'est dans cette montagne, qui fait partie des Alpes Lépontiennes, que le Rhône a sa source, sous des amas de neiges qui y bravent la vicissitude des saisons. On confond quelquefois cette montagne, nommée en latin *Bicornis*, *Furca*, ou *Furcala*, avec celle de Saint-Gothard; c'est par dessus cette montagne qu'est le sentier pour passer du canton d'Uri, & du pays des Grisons dans le Valais. Cette montagne est une des

plus hautes des Alpes. Busching lui donne 13000 pieds d'élévation perpendiculaire. La pente du côté du Valais en est affreuse. On y rencontre un grand glacier sous lequel le Rhône s'est ouvert un passage. (*R.*)

FOWEY, bourg à marché d'Angleterre, situé à l'embouchure d'une petite rivière qui porte son nom, dans le comté de Cornouailles, entre Falmouth & Plimouth. Ce bourg qui envoie deux députés au parlement, est à 70 li. s. o. de Londres. *Long.* 12 d. 30'; *lat.* 50 d. 12'. (*R.*)

FOY, *Voyez* FOWEY.

FRAGA, ville fortifiée d'Espagne, au royaume d'Aragon, remarquable par la bataille qui s'y donna contre les Maures l'an 1134, dans laquelle Alphonse Ier fut battu, & huit jours après mourut de chagrin dans un monastere, où il étoit allé ensévelir sont dépit. Fraga, arrosée par la rivière de Cinca, est à 4 li. s. de Lérida, 10 s. e. de Sarragosse, 11 s. e. de Balbastro. *Long.* 17, 58; *lat.* 41, 28 (*R.*)

FRAGNOLES, comté souverain de l'empire; sur les frontières du Hainaut, & incorporé au cercle de Westphalie en 1786. Il appartient au prince de Ligne qui fournit un cavalier ou trois fantassins. Sa taxe simple est de 12 flor. du Rhin, & son contingent pour l'entretien de la chambre impériale, est de 13 rixd. 77 kr. (*R.*)

FRAMLINGHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Suffolk, vers la source de la petite rivière d'Ore, qui donne plusieurs agrémens à sa situation. Elle est d'environ six cents maisons, & renferme entr'autres un ancien château, converti en maison de travail; deux maisons de charité & une école publique. Son église est un vaste édifice, surmonté d'un clocher fort élevé, & tout en pierre noire. Les murs d'enceinte de son château ont quarante-quatre pieds de hauteur, huit d'épaisseur, & étoient jadis munis de treize tourelles: l'on en date la construction dès les tems de l'heptarchie. Marie, qui régna dans le seizième siècle, après Edouard VI, prit son refuge dans cette ville, pendant que l'on couronnoit inutilement à Londres, Jeanne Gray, sa concurrente. *Long.* 19, 5; *lat.* 52, 25. (*R.*)

FRANCE, royaume de l'Europe, borné au nord par la manche & les Pays-Bas, à l'est par l'Allemagne, la Suisse, la Savoie, le Piémont; au sud par la mer Méditerranée & par les Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne; à l'ouest par l'Océan.

La France, qui portoit autrefois le nom de Gaule, est comprise entre le 13e degré 35' de longitude, & le 25e degré 25', & entre le 42e degré 20' de latitude septentrionale, & le 51e 10'. Elle a deux cent vingt lieues de long du nord au sud, depuis Dunkerque jusqu'aux frontières de la Catalogne en Espagne, & plus de deux cents de large, de Strasbourg à l'extrémité de la Bretagne: les lieues de 25 au degré.

Dans cette étendue l'on jouit d'un air pur & sain sous un ciel presque par tout tempéré. L'Océan & la Mediterranée baignent une partie de ses côtes; défendue ailleurs par les Pyrenées, les Alpes, & le Rhin. Le royaume n'est ouvert que du côté des pays-Bas; & tandis que les mers peuvent faire fleurir son commerce au-dehors, de belles rivieres favorisent la circulation intérieure, aidée d'ailleurs par différens canaux de communication. La nature y offre une singulière facilité à faire communiquer les extrémités opposées du royaume, tant entr'elles qu'avec les etats voisins, par des canaux de très-peu d'étendue, & de moindre dépense encore, eu égard aux avantages immenses qui en resulteroient pour le royaume; mais il faut commencer par abolir les peages de terre & sur les rivieres, qui pesent étrangement sur le commerce intérieur & exterieur.

La France est fertile en vins, en grains, en légumes & en fruits. Elle a des huiles de différentes espèces, des bois, des chanvres, des mines de fer, de plomb & de cuivre; des carrières de pierres à bâtir, des carrières d'ardoises, d'autres de marbre. Il s'y fait beaucoup d'eau-de-vie. La pêche, sur les côtes & dans les rivières, est très-abondante; la laine & la soie y font un objet considérable de commerce. Il y a beaucoup de volaille & de gibier. La quantité de sel qui s'y prepare, & qui surpasse sa consommation, se tire, tant des marais salins que des fontaines salées qui se trouvent en plusieurs de ses provinces. Elle a d'ailleurs quantite de fabriques plus ou moins florissantes. Il y a en France dix-huits archevêchés, cent quatorze evêchés, quatorze mille sept cent soixante-dix couvens, douze mille quatre cents prieures, mille trois cent cinquante-six abbayes de religieux, deux cent quarante commanderies de l'ordre de Malte & deux cent soixante mille ecclésiastiques seculiers ou réguliers. Le comtat d'Avignon n'est point compris dans ces différentes énumerations. On y compte treize parlemens, trente-deux gouvernemens généraux, & 25 universités, qui ne sont pas toutes célèbres.

L'histoire de ce royaume, dit un homme de génie, nous fait voir la puissance des rois de France se former, mourir deux fois, renaitre de même, languir ensuite pendant plusieurs siècles; mais prenant insensiblement des forces, s'accroître de toutes parts, & monter au plus haut point; semblabe à ces fleuves qui, dans leur cours, perdent leurs eaux, ou se cachent sous terre, qui reparoissent de nouveau, & grossis par les rivières qui s'y jètent, entraînent avec rapidité tout ce qui s'oppose à leur passage.

Les peuples furent absolument esclaves en France, jusque vers le tems de Philippe-Auguste. Les seigneurs furent tyrans jusqu'à Louis XI, tyran lui-même, qui ne travailla que pour la puissance royale. François Ier fit naître le commerce, la navigation, les lettres, & les arts, qui tous périrent avec lui. Henri le Grand, le père & le vainqueur de ses sujets, fut assassiné au milieu d'eux, quand

il alloit faire leur bonheur. Le cardinal de Richelieu s'occupa du soin d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme, & les grands. Le cardinal Mazarin ne songea qu'à se maintenir dans son poste avec adresse & avec art.

Aussi pendant neuf cents ans, les François sont restés sans industrie, dans le désordre & dans l'ignorance: voilà pourquoi ils n'eurent part, ni aux grandes découvertes, ni aux belles inventions des autres peuples. L'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la circulation du sang, la machine pneumatique, le vrai système de l'univers, ne leur appartiennent point; ils faisoient des tournois, pendant que les Portugais & les Espagnols découvroient & conquéroient de nouveaux mondes à l'orient & à l'occident du monde connu. Enfin les choses changèrent de face vers le milieu du dernier siècle; les arts, les sciences, le commerce, la navigation, & la marine, parurent sous Colbert avec un éclat dont l'Europe fut étonnée: tant la nation françoise, flexible & active est propre à se porter à tout. Mais les richesses de la France qui montent peut-être en matières d'or ou d'argent, à un milliard du titre de ce jour (le marc d'or à 682 liv., & celui d'argent, à 50 liv.), se trouvent malheureusement réparties, comme l'étoient les richesses de Rome, lors de la chûte de la république. La capitale forme, pour ainsi dire, l'état même; tout afflue nécessairement à ce gouffre, à ce centre de puissance; les provinces se dépeuplent excessivement, & le laboureur accablé de sa pauvreté, craint de mettre au jour des malheureux. Il est vrai que Louis XIV s'appercevant, il y a plus d'un siècle (en 1666), de ce mal invétéré, crut encourager la propagation de l'espèce, en promettant de récompenser ceux qui auroient dix enfans: il eût mieux valu remonter aux causes du mal & y porter les véritables remèdes. Or ces causes & ces remèdes sont peu difficiles à trouver. *V. les articles* IMPÔT, TOLÉRANCE, &c.

La seule religion catholique est professée dans ce royaume, depuis que Louis XIV a révoqué, en 1685, l'edit de Nantes, par lequel Henri IV avoit permis l'exercice de la religion Réformée. C'est le plus ancien des royaumes de l'Europe. Sa fondation remonte au commencement du ve siécle, les Francs, & quelques autres peuples de Germanie, étant venus à cette époque s'établir dans les Gaules, qui faisoient partie de l'empire d'occident. On compte depuis Pharamond, dont le règne a commencé vers l'an 420, jusqu'à Louis XVI, soixante-sept rois sur trois races; vingt-un dans la première, treize dans la seconde, & trente-trois dans la troisième. La première s'appelle des Mérovingiens; la seconde, des Carlovingiens; la troisième, des Capétiens. La couronne de France est héréditaire; les seuls enfans mâles & légitimes y sont habiles à succéder au trône, selon un usage aussi ancien que la monarchie. Le roi de France porte les titres de roi très-chrétien & de fils aîné de l'eglise. Ce dernier titre est fondé sur ce que, lorsque Clovis eut embrassé la religion chrétienne, il se trouvoit être le seul prince Catholique. Dans les siecles précédens, le royaume avoit ses assemblées nationales qu'on nommoit les *états-généraux*; toutes les provinces y envoyoient leurs députés, & on y décidoit les affaires importantes de l'état. Les derniers états-généraux se tinrent à Paris en 1614, sous Louis XIII.

Les Gaulois ses anciens habitans, furent renommés par leur force & leur bravoure; il ne fallut pas moins de dix ans à César pour faire la conquête de leur pays & les soumettre à l'empire Romain. Les Vandales, les Suèves, les Alains, & autres peuples barbares, ayant commencé à ébranler l'empire Romain, les Goths oserent le sapper dans les fondemens en se portant dans l'Italie même. Tandis qu'ils pilloient Rome, & qu'en 402 ils s'établissoient en Espagne, de l'aveu du foible Honorius, empereur de nom, les Francs, ou François, avec les Saliens & autres peuples Germaniques, voisins du Rhin, aiguisoient leurs armes; il passèrent le Rhin vers l'an 420, sous Pharamond leur chef, & le premier roi de cette monarchie. Les Pays-Bas & la Picardie furent leurs premières conquêtes sur les Romains.

Clovis, leur cinquième roi, embrassa le christianisme, lui & son peuple, & poussa les bornes de cet etat naissant presqu'au terme où elles le sont aujourd'hui. Charlemagne, le deuxième roi de la seconde race, les avoit reculées bien avant en Espagne, en Italie & en Allemagne: il fut couronné empereur d'occident, en 800, & rétablit ce titre que ceux de ses descendans, qui régnèrent en Allemagne, y ont porté.

Dans les deux premières races des rois de France, on n'avoit pas toujours égard aux droit d'aînesse pour la succession à la couronne; mais on ne voit pas un seul exemple que les filles aient jamais été admises à succéder au trône, ce que l'on exprime en disant que le royaume de France ne tombe point en quenouille. On croit que l'exclusion des filles est fondée sur ce que, dans les premiers tems de la monarchie, la couronne même, comme les fiefs, étoit donnée à charge de service militaire.

Les meilleures cartes qui aient été publiées de la France, sont celles de G. de Lille, de M. Danville, de R. J. Julien, en vingt-quatre petites feuilles, & l'atlas de la France en cent soixante-quinze grandes feuilles qui, lorsqu'il sera achevé, l'emportera de beaucoup sur tout ce qu'on a eu de la France jusqu'ici. Il en existe déjà cent cinquante feuilles, & des vingt-cinq cartes à fournir, il y en a plus de quatorze de levées. Cet ouvrage s'exécute sous les auspices du gouvernement, qui procure différens secours à la société, aux frais & sous la direction de laquelle il a été entrepris.

Les montagnes les plus remarquables de la France sont, les Alpes, qui la séparent de l'Italie; les Pyrenées, qui la terminent du côté de l'Espagne; les Cévènes en Languedoc; les montagnes d'Auvergne; le mont-Jura, entre la Franche-Comté & la Suisse, & les Vosges, entre l'Alsace & la Lorraine.

Il s'y trouve quatre grands fleuves, dont nous parlerons à leur article; le Rhône, la Garonne, la Loire & la Seine. On rencontre des eaux minérales dans beaucoup de ses provinces.

Le premier ordre de chevalerie du royaume, eu égard aux distinctions, est l'ordre du Saint-Esprit, institué par Henri III en 1678. Le roi en est le chef & le grand-maître. L'ordre, par les statuts, ne doit être composé que de cent chevaliers, y compris quatre cardinaux, quatre prélats, qui, de même que les chevaliers laïques, font preuve de trois générations de noblesse, & quelques autres. Les marques de cet ordre sont un large ruban bleu ondé, qui se porte en écharpe de la droite à la gauche, & au bout duquel est attachée une grande croix d'or à huit pointes, ayant d'un côté une colombe émaillée en blanc, & de l'autre, l'image de Saint Michel. Les orles en sont émaillés de blanc, & les angles ornés de fleurs-de-lys d'or. Indépendamment de cette croix, les chevaliers en portent une autre d'argent, cousue ou brodée sur le côté gauche de leur habit ou de leur manteau, & sur laquelle est aussi une colombe d'argent en broderie.

L'ordre de Saint-Michel fut fondé en 1469, par Louis XI, & renouvellé par Louis XIV, en 1665. Au collier de l'ordre est attachée une médaille qui représente un rocher, sur lequel est l'archange Saint Michel, qui combat le dragon. Les chevaliers portent un large ruban noir onde, passe en écharpe.

L'ordre de Saint Louis fut établi en 1693, par Louis XIV, en faveur des officiers catholiques qui auroient servi avec distinction. La croix en est d'or, à huit pointes, émaillée de blanc, & cantonnée de fleurs-de-lys d'or. D'un côté est la figure de Saint Louis cuirassé, revêtu du manteau royal, avec cette inscription en lettres d'or, *Lud. magn. instit.* 1693; au revers est une épée nue, soutenant de sa pointe une couronne de lauriers, avec la légende, *bellic. virtutis præm.* Les chevaliers la portent à la boutonnière de l'habit, attachée à un petit ruban couleur de feu.

Le conseil d'état du roi est composé du roi, de M. le Dauphin, quand il est en âge d'y assister, de six ministres & secrétaires d'état, & du contrôleur-général des finances. Ses séances se tiennent le dimanche & le mercredi. *Le conseil des dépêches* est composé du roi, du Dauphin, du chancelier, du garde des sceaux, des ministres & secrétaires d'état, du contrôleur général des finances, & de deux conseillers d'état ordinaires; il s'assemble le samedi.

On supprima en 1787, l'ancien conseil royal des finances, & le conseil royal de commerce, & on créa un nouveau conseil des finances & du commerce, qui s'assemble tous les mois. Il est composé de douze membres. Il a été créé aussi un comite des finances, composé de cinq membres.

La même annee, & par réglement du 9 octobre 1787 on crea un conseil d'administration du departement de la guerre, sous le titre de *Conseil de la guerre*.

L'administration de ce département est partagée entre le secrétaire d'état de la guerre, & le conseil de la guerre; de manière que le premier reste chargé de toute la partie active & executive de l'administration, & que le conseil de la guerre le soit de toute la partie législative & consultative.

Le conseil de la guerre est composé de neuf officiers généraux, dont un fait les fonctions de rapporteur, sous la direction du président du conseil, qui est le secrétaire d'état ayant le département de la guerre.

Il y a d'ailleurs un comité où tous les plans & les reglemens proposés par le conseil de la guerre, doivent être discutés.

En 1788, on forma un conseil de la marine, à l'instar de celui de la guerre.

Le conseil d'état privé, ou *des parties*, se tient dans la salle du conseil, par le chancelier, aux jours qu'il lui plaît. Ce tribunal est composé du roi, qui y assiste rarement, du chancelier, du garde de sceaux, des secrétaires d'etat, d'environ vingt conseillers d'état ordinaires, du contrôleur-général, des intendans des finances, & de douze conseillers d'état, qui servent par semestre. Il y a encore vingt-deux maitres de requêtes, censés du corps du parlement, qui entrent par quartier dans ce conseil, où ils rapportent les affaires dont ils sont chargés. Leur nombre monte aujourd'hui à quatre-vingt-huit. *Le grand conseil*, réduit en forme de cour suprême ordinaire par Charles VIII, en 1492, a reçu dans ces derniers tems une nouvelle forme. Cette compagnie souveraine, unique dans la monarchie, exerce sa jurisdiction dans toute l'étendue du royaume. Le chancelier de France en est le seul chef & premier président né: mais il n'y assiste que rarement; de-là vient qu'il y a un autre premier président commis par lettres-patentes du roi. Les autres membres de cette compagnie sont quatre présidens, servant par quartier, vingt-deux à vingt-trois conseillers par semestre, un procureur-général, deux avocats-généraux, un greffier en chef, grand nombre d'autres officiers.

Sous les rois de la première & de la seconde race, le titre de parlement étoit affecté à l'assemblée générale des prélats, ducs, comtes, & autres grands du royaume. C'étoit une espèce de diète qui régloit les affaires majeures de l'état, & que le roi convoquoit, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Les affaires particulières étoient jugées par un conseil choisi par le roi & qui suivoit par tout sa personne: mais comme il étoit aussi

dispendieux qu'incommode aux sujets, de venir du fond des provinces du royaume à la cour, pour la décision de leurs procès, Philippe-le-Bel, vers l'an 1302, rendit ce conseil, avec titre de parlement, sédentaire à Paris, & créa en plusieurs autres lieux du royaume d'autres tribunaux supérieurs, à l'instar de celui de Paris. Le nombre en fut augmenté par ses successeurs, & ces compagnies eurent aussi le nom de parlement. Ils sont aujourd'hui au nombre de treize; Paris, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, Aix, Rennes, Pau, Metz, Douai, Besançon, & Nanci. Il y a d'ailleurs un conseil souverain à Colmar pour l'Alsace, un à Perpignan pour le Roussillon, & leur autorité est fort voisine de celle des parlemens: enfin un conseil supérieur établi à Arras, pour l'Artois, mais dont le pouvoir est plus limité. Le parlement de Paris a le titre de cour des pairs: les pairs y ont séance, & doivent y être jugés.

La direction générale des revenus du roi, & le droit de connoître en dernier ressort de tout ce qui les concerne, sont attribués à la chambre des comptes & aux cours des aides. Les chambres des comptes sont au nombre de onze dans le royaume; mais plusieurs se trouvent unies à des parlemens, ou autres cours souveraines. Les cours des aides sont des jurisdictions supérieures établies pour juger des différens sur les deniers royaux, à la réserve du domaine. Il y en a quinze, dont dix sont unies soit aux parlemens, soit aux chambres des comptes.

La France entretient, en tems de paix, environ deux cens mille hommes qui, en tems de guerre, peuvent se porter facilement au double, si le cas l'exige; & sa marine, qui ne date que du cardinal de Richelieu, s'est acrue sous ce règne à un point formidable. Elle a, en ce moment, environ quatre-vingt-dix vaisseaux de guerre dans les différentes parties du monde.

Des trente-deux grands gouvernemens qui divisent le royaume, six sont du côté de l'orient, l'*Alsace*, la *Lorraine*, la *Franche-Comté*, la *Bourgogne* avec la *Bresse*, le *Lyonnois*, & le *Dauphiné*: cinq au midi, la *Provence*, le *Languedoc*, le *Roussillon*, le *Comté de Foix & le Béarn*; cinq à l'occident; la *Guyenne*, la *Saintonge avec l'Angoumois*, le *pays d'Aunis*, le *Poitou*, *& la Bretagne*; quatre au nord, la *Normandie*, la *Picardie*, l'*Artois*, & la *Flandre Françoise*; douze, dans l'intérieur du royaume, la *Champagne*, le *Nivernois*, le *Bourbonnois*, *l'Auvergne*, le *Limosin*, la *Marche*, le *Berri*, la *Touraine*, l'*Anjou*, le *Maine*, avec le *Perche*, l'*Orléanois*, & l'*Isle de France*.

Les François sont très-laborieux, & ils se sont toujours distingués par leur attachement & leur fidélité à leurs princes: mais la nature qui fait briller sur leurs têtes le soleil le plus tempéré & le plus fécond, en même tems qu'elle déploie le sol le plus riche sous leurs pas, ne les avoit point destinés à la privation la plus rigoureuse, & à l'indigence la plus générale. L'essor de l'agriculture & de l'industrie, par les impôts modérés; la répartition la plus impartiale des impôts sur toutes les classes ou ordres de citoyens proportionnellement aux facultés; voilà tout ce qui manque à la puissance d'un royaume qui surpasse les autres états de l'Europe, par les avantages multipliés qu'il tient de sa position, de son sol & du génie de ses habitans. Rien en effet ne paroît plus équitable que cette égalité de répartition des impôts, puisque tous participant à la protection de l'état, tous doivent en supporter les charges. Il est injuste que ceux qui possèdent le plus payent le moins; il est injuste que ceux qui ont le moins portent la contribution de ceux qui possèdent davantage; il est injuste que de grandes propriétés soient un titre à la négation des contributions. De là, la surcharge, l'oppression, la détresse du foible; de là, l'extinction de l'industrie, la langueur de l'agriculture, le dépérissement du commerce, le découragement dans le tiers-état, qui fait la force du corps politique.

En un mot, les impôts ne cesseront d'être accablans, qu'autant qu'ils seront supportés par tous, & que la masse en sera répartie proportionnellement. C'est alors seulement que la puissance publique jouira de toute sa plénitude.

En 1787 & par lettres-patentes du 23 juin, il a été établi dans toutes les provinces du royaume, excepté les pays d'états, le Berri, & la haute Guienne, où il en existoit déjà, des *administrations provinciales* qui doivent s'occuper des objets d'économie intérieure, ainsi que de la répartition de toutes les impositions foncières & personnelles, tant de celles dont le produit doit être versé au trésor royal, que de celles qui auront lieu pour les chemins, ouvrages publics, indemnités, encouragemens, réparations d'églises & de presbytères, & autres dépenses quelconques, propres à ces provinces, ou aux districts, pays & communautés qui en dépendent. Il a été formé plusieurs de ces administrations dans les provinces de grande étendue. A l'article *Rouergue*, nous avons exposé les avantages immenses & multipliés qui doivent résulter de ces établissemens; mais, disons-le, les esprits s'y attiédiront, elles n'atteindront point à de grands résultats, elles ne donneront point une nouvelle vie au royaume, elles n'y ameneront point les canaux de l'abondance, jamais elles n'opéreront le bonheur des peuples, jamais elles n'opéreront la force & la splendeur de l'état, si les provinces elles-mêmes, ou les districts, ne nomment point les députés qui doivent les représenter à l'assemblée, & si d'inutiles entraves y étouffent le germe du patriotisme, source féconde, source unique de prospérité dans les sociétés politiques.

Rien ne doit concourir aussi puissamment à la richesse de la France, que l'accroissement & la

prospérité de l'agriculture; c'est le nerf de sa puissance, comme nation agricole. Rien ne pouvoit lui donner plus d'activité que le libre commerce des grains, & rien n'est aussi sage que la loi qu'a promulguée le gouvernement en 1787, pour l'autoriser, & qu'il a appuyée en même tems sur l'expérience & sur les principes les mieux refléchis & les plus lumineux.

Voici un tableau & quelques observations propres à confirmer, s'il en étoit besoin, la salubrité de cette loi, & à établir de plus en plus que l'état de la libre circulation des grains, est l'état habituel & naturel de la France.

Prix du Septier de bled froment, mesure de Chartres, au jour de Saint-Remy, tiré de l'Histoire de la ville de Chartres, *par M.* Doyen, *imprimée à Paris en 1786.*

Années.	*Prix.*	*Années.*	*Prix.*
1727	12l. 3 f.	1767	15l. 13f.
1728	7 . 12	1768	22 . 17
1729	10 . 0	1769	24 . 17
1730	9 . 16	1770	23 . 16
1731	12 . 16	1771	24 . 5
1732	9 . 10	1772	22 . 1
1733	6 . 18	1773	22 . 1
1734	7 . 8	1774	21 . 11
1735	7 . 6	1775	24 . 7
1736	8 . 8	1776	21 . 8
1737	9 . 4	1777	19 . 6
1738	12 . 1	1778	19 . 19
1739	16 . 17	1779	16 . 9
1740	15 . 16	1780	17 . 0
1741	25 . 6	1781	16 . 10
1742	15 . 5	1782	17 . 10
1743	9 . 2	1783	16 . 5
1744	7 . 13	1784	22 . 0
1745	7 . 13	1785	18 . 0
1746	8 . 5	1786	18 . 5
Total.	218 . 19	Total.	404 . 0
Prix comm.	10 . 18 . 11ᵈ	Prix comm.	20 . 4

Cet état prouve que, dans l'espace de 60 ans, la valeur du bled est presque doublée: cependant, dans les 20 dernières années, il n'a jamais été à un prix aussi considérable qu'en 1741. Il résulte de la comparaison qu'on est à portée de faire, 1°. que l'augmentation successive de la valeur de toutes les denrées & marchandises, depuis quelques années, est fondée en raison, & qu'elle étoit devenue nécessaire par l'augmentation survenue sur le premier objet de subsistance.

2°. Que la liberté de la circulation des grains dans le royaume, établie par les édits de 1762 & de 1763, a produit l'heureux effet de maintenir le prix du bled à une valeur à peu près toujours égale, ou du moins d'empêcher des disproportions également fâcheuses pour le peuple & pour le cultivateur.

On doit remarquer que, depuis 1727, la dénomination du prix du marc d'argent n'a pas changé en France, mais que sa valeur réelle s'est avilie dans l'Europe entière en raison de la quantité de métaux constamment apportés d'Amérique, & qui n'a pas trouvé dans les Indes un écoulement proportionné; & encore en raison de l'extrême multiplication qui s'est faite en Angleterre, en France & en Hollande, des papiers circulans qui, pour un grand nombre d'usage du commerce, suppléent à l'argent; ce qui rendant celui-ci moins nécessaire pour les achats & pour les ventes, lui a enlevé une forte partie de sa valeur usuelle la plus générale, & en a fait baisser la valeur relativement aux denrées & aux services.

A mesure que le crédit public ou particulier s'étend chez les nations, & présente le moyen de conclure un grand nombre de marchés par de simples engagemens de payer, qui s'échangent les uns contre les autres, de sorte qu'il ne faut solder en espèces que les appoints; la valeur relative de l'argent baisse inévitablement & baisseroit progressivement par cette seule cause, quand même il ne se feroit pas de nouvelles importations de métaux d'Amérique & quoique la dénomination du prix du marc restât la même.

Il faut encore remarquer que le prix moyen du bled-froment, quoique beaucoup plus foible en dénomination & en valeur relative dans les dix années de 1766, à 1776, qu'il ne l'avoit été en 1741, s'est cependant soutenu dans cet espace à vingt-deux liv., cinq sols, sept den., un cinquième, & que dans les dix années, depuis 1776 jusqu'en 1786, le prix moyen n'a été que dix-huit liv., deux sols, quatre den., quatre cinquièmes.

Ces deux faits présentent un objet de réflexion très-important: c'est que depuis dix ans, le prix des bleds, relativement au marc d'argent, est baissé de deux onzièmes, quoique le marc d'argent soit baissé lui-même de valeur relative à l'égard de toutes les autres denrées & de tous les services.

Il en resulte que l'agriculture a dû être dans un état général de souffrance. La liberté de l'exportation établie en 1764 a relevé la valeur des grains, & a soutenu cette valeur, sans variation sensible. Cette situation avantageuse aux cultivateurs, aux propriétaires & au peuple, a considérablement encouragé la culture. De plus grandes richesses ont été consacrées aux exploitations champêtres que l'on a trouvées profitables. Le prix des fermages a haussé, & des récoltes plus abondantes sont nées de toutes parts; mais depuis 1776, l'exportation ayant eu moins d'activité, les effets avantageux que nous venons d'indiquer ont dû diminuer dans la même proportion. La

baisse d'un cinquième dans le prix des grains, relativement au marc d'argent, ce qui doit être de plus d'un quart relativement aux autres denrées & aux services, a dû porter une forte atteinte à la richesse & aux moyens de culture des fermiers liés par des engagemens envers leurs propriétaires; & les propriétaires mêmes qui font valoir ont dû être decouragés; car il n'y a aucune manufacture pour laquelle une perte de vingt-cinq pour cent, sur la vente de ses ouvrages, ne paroisse enorme & ne soit accablante: & si l'on considère que la *manufacture* des bleds est en France, d'environ un milliard de produit annuel, on verra que cette perte, occasionnée par la baisse du prix du septier de bled de vingt-deux liv., cinq sols, à dix-huit liv., 2 sols, a dû faire un objet de deux cent à deux cent cinquante millions par annee.

Entre les loix émanées encore de la sagesse du gouvernement, il faut compter celle de l'admission des non-catholiques en France, & qui leur y donne un état civil. L'édit est du mois de novembre 1787, & il a été enregistré au parlement le 29 janvier 1788. Cet edit salutaire sera un monument du progrès des lumières & de la saine philosophie dans notre siècle.

Le numéraire en France est de deux milliards; le produit entier de son territoire est de neuf cent millions; il y a quatorze cent millions en matières d'or & d'argent œuvrées, & les revenus publics sont de six cent cinquante millions, les frais de perception non compris, qu'on estime être de soixante quatorze pour cent.

La population totale du royaume, qui se ressent toujours de la plaie que lui fit la révocation de l'edit de Nantes, ne s'élève pas aujourd'hui au-dessus de vingt millions d'habitans.

Les Gaules ou l'ancienne Gaule, a été une des plus célebres regions de l'Europe.

Ce n'étoit pas une monarchie particulière; elle étoit possédée par un grand nombre de peuples indépendans les uns des autres. Elle renfermoit le royaume de France, tel qu'il est aujourd'hui, la Savoie, la Suisse, une partie du pays des Grisons & toute la partie de l'Allemagne & des Pays-Bas qui sont au couchant du Rhin.

C'étoit-là la vraie Gaule; mais les Gaulois ayant passé les Alpes, & conquis une partie de l'Italie, ils donnèrent le nom de Gaule à leurs conquêtes, ce qui fit naître la division de la Gaule en Gaule cisalpine ou citérieure, & en transalpine, & ultérieure, dont la première fut encore subdivisée en cispadane & en transpadane: la transalpine le fut aussi en Gaule chevelue, ou *Comata*, & en Gaule bracatte; & après qu'elle eut été conquise par les Romains, en Gaule narbonnoise, aquitanique, lyonnoise & belgique; ce fut à cause de ces différentes divisions qu'on fit de la Gaule qu'elle reçut fort souvent le nom de *Gaules* au pluriel. (R.)

France (Île de), province de France, ainsi nommée, parce qu'elle étoit autrefois comprise entre la Seine, la Marne, l'Oise, l'Aisne & l'Ourque. Aujourd'hui elle a beaucoup plus d'étendue, depuis qu'elle s'est accrue d'une partie des provinces de Picardie, de Champagne, d'Orleanois, de Perche & de Normandie. Elle est bornée au nord par la Picardie, à l'orient, par la Champagne, au midi, par l'Orléanois, à l'occident, par la Normandie. Elle a trente-huit lieues environ d'orient en occident, & autant du septentrion au midi. Ce gouvernement comprend dix petits pays: l'Isle de France, proprement dite, qui en occupe le milieu; au sud-est, la Brie Françoise & le Gâtinois François; au sud-ouest, le Hurepoix; à l'occident, le Mantois; au nord-ouest, le Vexin François & le Beauvoisis; au nord-est, le Valois, le Soissonnois & le Laonois. Le sol en est fertile en grains, en vins & en fruits, & il est arrosé de plusieurs rivières navigables. Paris, qui est la capitale de tout le royaume, l'est en particulier de l'Isle de France, qui a deux gouverneurs en chef, l'un pour Paris, l'autre pour la province. (R.)

France (île de), anciennement appelée *île Maurice*. Cette île, située dans la mer de l'Inde par le 76e degré de longitude, & par le 20e degré 10 minutes de latitude méridionale, appartient à la France, & est le siége principal du gouvernement des îles de France & de Bourbon. Elle a environ quarante-cinq lieues de circuit, a deux ports, l'un au vent ou dans la partie de l'est, appele le grand port; l'autre sous le vent, appelé le Port-Louis, du nom du camp, quartier, ou ville principale qui y est située, & c'est la résidence du gouverneur général, de l'intendant & du conseil supérieur, pardevant lequel se relève l'appel des sentences d'un juge royal. Elle a en outre plusieurs bayes & rades foraines, avec de bons mouillages, quand les cables ne frottent pas sur les madrepores de toutes espèces qui abondent dans la mer qui l'environne.

Elle fut occupée autrefois par les Hollandois, qui l'ont abandonnée. Le conseil supérieur de l'île Bourbon en fit prendre possession au nom de la compagnie des Indes, vers l'année 1734. M. de Labourdonnais, prevoyant l'utilité dont elle pourroit être à la compagnie, y déploya toutes les ressources de son génie, qui savoit faire beaucoup avec peu de moyens, & jeta les fondemens de la prospérité dont elle jouit aujourd'hui.

La population de cette colonie excède peu celle de l'île de Bourbon; & quoique moins grande d'un quart que cette dernière, elle a cependent plus du double en terres cultivables, le sol en étant plat & bien arrosé, en comparaison de l'autre. On y cultive les mêmes grains qu'à l'île de Bourbon; mais ce qu'on y récolte de caffé suffit à peine à sa consommation.

En général, il ne se fait aucune exportation de cette île, qui ne se pourvoit des marchandises &

denrées d'Europe, de l'Inde & de la Chine, que par les fournitures qu'elle fait aux vaisseaux qui y relâchent, & à la garnison, qui y est toujours considérable. On ne compte pour rien l'exportation qui s'y fait du bois d'ebène, dont le prix est bien tombé, tant à cause de l'abondance, que par rapport au peu de choix de celui que l'on exporte.

La terre, trop chargée de mines de fer répandues à la surface, y est de médiocre qualité pour la culture des grains, & est bientôt épuisée par cette même culture; ce qui fait que cette colonie ne peut fournir aux vaisseaux & à la garnison tous les vivres dont ils peuvent avoir besoin. On est obligé d'en tirer du cap de Bonne-Espérance & de Madagascar, après avoir épuisé les magasins de l'île Bourbon.

Quoique l'étude de la botanique n'y trouve pas autant de matière pour s'exercer qu'à l'île de Bourbon, cependant elle mérite l'attention des curieux. Le gouvernement a fait de grandes dépenses pour procurer à cette île les épiceries; mais on doute encore si l'on parviendra à les naturaliser & à les multiplier au point de les rendre utiles à la colonie.

Il y a eu une forge établie en cette île, aussi bien qu'aucune de celles de France; cependant l'on ne croit pas qu'elle ait rapporté du bénéfice à ses propriétaires pendant douze à quatorze ans qu'ils l'ont faite valoir.

On y a trouvé une mine de cuivre, mais si peu abondante, qu'on n'a pas cherché à en tirer parti.

Il n'y a aucune espèce de reptile. Les insectes les plus dangereux qu'on y trouve, sont le cent-pieds ou mille-pieds & le scorpion; mais leur piqûre s'y guérit d'elle-même en deux jours. Les abeilles sauvages y sont moins communes qu'à l'île Bourbon. Les sauterelles ont anciennement fait beaucoup de tort aux récoltes; mais la multiplication d'un oiseau que l'on y nomme Martin, qui y a été apporté de l'Inde & qui ne vit que d'insectes, en a presque détruit l'espèce.

Les chevrettes, les anguilles & les mulots se trouvent avec assez d'abondance dans toutes les rivières ou torrens qui arrosent l'île. La mer qui l'environne est extrêmement poissonneuse; la pêche y est facile, les espèces de poisson y sont bonnes & variées; cependant il n'en faut manger qu'avec précaution, parce que la chair de quelques-uns y est mal-faisante en certains temps. On croit que quelques madrepores lui communiquent de mauvaises qualités.

On abat tous les jours des bois dans cette île, ainsi que dans l'île de Bourbon; mais il ne repousse pas. Que deviendront ces îles quand il n'y en restera plus, ou du moins que le peu qu'il en restera sera dans des endroits inaccessibles? Elles étoient originairement couvertes d'arbres de différentes espèces, dont les plus communes étoient la natte à grandes feuilles, la natte à petites feuilles, le bois rouge, le tacamaca, le benjoin, le bois puant, le bois de fer, l'ébene, le bois de canelle (ce n'est pas celui qui produit la canelle): mais la consommation journalière pour le chauffage & les cuisines, la consommation par le feu pour les défrichemens, la consommation pour les bâtimens, presque tous en bois, toutes ces causes réunies éloignent journellement les bois des quartiers principaux & même des habitations.

Or, si l'exploitation d'une de ces colonies pendant cinquante ans, & de l'autre depuis quatre-vingts ans, ont déja eloigné les bois d'une manière si sensible; si cette devastation de bois a occasionné un desséchement notable dans les sources & les rivières, quel jugement portera l'observateur sur l'état physique où se trouveront ces colonies dans un certain nombre d'années? En tirera-t-on de Madagascar? Mais avec quoi les lui paiera-t-on, si l'exportation ne peut déjà pas payer l'importation? Que fera-ce si cette importation est encore augmentée par les besoins de première nécessité? Fera-t-on comme à la côte de Coromandel, qui est entièrement privée de bois? Les détails où il faudroit entrer pour démontrer que l'on y a les mêmes ressources, nous meneroient trop loin: qu'il suffise de dire que les climats, les mœurs, les besoins du gros des habitans ne son pas pareils.

Enfin une des causes physiques qui feront abandonner ces îles, ce sera l'épuisement des terres. Une terre continuellement en rapport, est au bout d'un certain temps aride & sans liaison entre ses parties. Un orage survient peu de temps après avoir été gratée; il en emporte la superficie, & il reste une terre rouge, où il ne croît même aucune espèce d'herbe. Tel est l'état actuel des anciennes habitations.

Les mœurs des habitans de cette colonie n'ont rien qui les distingue de celles des autres colonies françoises; & à cet égard, qui voudra s'instruire à fond, peut consulter un livre intitulé: *Considérations sur l'île de Saint-Domingue*, qui, au local près, contient la description civile, politique & morale de toutes les colonies françoises. *Voyez* aussi ce que nous avons dit à l'article de l'ILE DE BOURBON. (*Cet article nous a été fourni par M.* DUVAL, *ancien Greffier en chef du conseil supérieur de l'île de Bourbon.*)

FRANCFORT SUR LE MEIN; ville d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, en Véteravie, sur les confins de la Franconie, entre la ville d'Hanaw & celle de Mayence.

Francfort est partagé en deux par le Mein, que l'on y passe sur un pont de pierre. La partie, qui est sur le bord septentrional du fleuve, porte proprement le nom de Francfort; on appelle l'autre *Saxen-Hausen*, c'est-à-dire, *les maisons des Saxons*. Ces deux parties sont fortifiées d'une courtine, flanquée de tours, d'un double fossé plein d'eau, d'un rempart muni de bastions, parapets, chemins-couverts, & d'un glacis.

Cette

Cette ville est la patrie de Charles-le-Chauve, roi de France: elle est impériale, anseatique, riche, peuplée & marchande; on y tient deux foires chaque année, l'une au printems, & l'autre en automne, où, entr'autres marchandises, il se fait un grand commerce de livres. Elles durent chacune trois semaines, & sont très-fameuses.

C'est-là que les électeurs se rendent pour élire un empereur ou un roi des Romains, conformément ou non conformément à la bulle d'or de l'empereur Charles IV, dont l'original se garde à la maison-de-ville; c'est un parchemin *in-4°*. de quarante-trois feuilles, selon Wagenseil.

Francfort est fameux par son concile de l'an 794, un des plus célèbres qui se soient tenus dans l'occident. Le premier canon de ce concile porte, dit M. l'abbé de Fleury, qu'il a été assemblé de l'autorité du pape, par le commandement du roi (Charlemagne). On rejetta dans ce concile le second concile de Nicée, dans lequel on avoit rétabli le culte des images. M. de Marca (*de concordia*, lib. II, cap. 17), prétend que les évêques de Nicée & de Francfort, *verborum sono tantum, non re ipsa dissensisse.* M. le président Hénault dit, « que les » pères du concile de Francfort, en même tems » qu'ils condamnoient la doctrine de Nestorius » que l'on avoit voulu renouveller, furent d'un » autre côté induits en erreur sur de faux actes, » qui leur furent produits contre le second concile » de Nicée où l'impératrice Irene avoit fait justement condamner les Iconoclastes; & qu'ils rejetèrent ce second concile de Nicée, qui fut » dans la suite reconnu pour œcuménique, lorsque les véritables actes eurent été produits. » On peut encore consulter le cardinal du Perron, M. de Sponde, le père Alexandre, &c. *Voyez* ICONOCLASTES.

Francfort embrassa la confession d'Ausbourg l'an 1530; le magistrat, & presque tout le peuple, sont de cette confession; les Réformés, les Catholiques-Romains, & même les Juifs, y sont également bien reçus. On est assez sage dans cette ville, pour ne s'y occuper que du soin de faire fleurir le commerce, & de maintenir les droits des citoyens.

Le gouvernement y est entre les mains de quelques familles, qu'on appelle *patriciennes*: cependant le choix des personnes particulières qui y doivent remplir les charges, est fait par le corps des métiers; ce qui rend ce gouvernement aristo-démocratique.

Le territoire de Francfort est un petit pays entre l'archevêché de Mayence, le comté de Hanaw, & le landgraviat de Hesse-Darmstadt: il a seulement quatre milles de long & autant de large; & il est partagé par le Mein en deux parties, dont la septentrionale est fort peuplée, tandis que l'autre n'est presque qu'une forêt.

La ville de Francfort est le seul lieu considérable de son territoire: elle est à 6 lieues n. e. de Mayence, à deux milles de Hanaw, à cinq d'Aschaffenbourg, 18 li. n. d'Heidelberg, 13 n. e. de Worms, 30 s. e. de Cologne, 140 n. o. de Vienne, & 110 n. e. de Paris.

Cette ville, en allemand, *Frankenfort*, en latin *Francofurtum* & *Francofordia*, contient quatre mille maisons, & de soixante-cinq à soixante-dix mille habitans. La partie qui est à droite du fleuve est beaucoup plus considérable que l'autre; elle renferme douze des quatorze quartiers qui composent la ville. Le sénat, les négocians, les principaux citoyens habitent cette partie de la ville. On y remarque le beau palais des princes de la Tour-&-Taxis, & celui appelé *Saalhof*, construit en partie par le roi Louis le Débonnaire.

Les catholiques ont à Francfort trois églises collégiales, dans l'une desquelles se fait le couronnement de l'empereur; c'est celle de Saint-Barthélemi. Il y a d'ailleurs une maison de Dominicains, une de Carmes, & une commanderie de l'ordre de Malthe, un couvent de Capucins, & un de Dominicaines.

Les luthériens y ont sept églises. Les réformés, quoique en grand nombre à Francfort, n'y ont point le libre exercice de leur religion. Les juifs, qui y sont très-nombreux, y sont répercutés & accumulés dans une rue close, le seul lieu de la ville qu'ils puissent habiter.

On y remarque le chapitre noble de Cronstett, fondé en 1766. Il est composé de douze demoiselles luthériennes nobles, qui sont logées, nourries & entretenues convenablement à leur condition, sans être tenues à autre chose qu'à s'abstenir des bals publics, & des spectacles, & à ne paroître qu'en noir ou en blanc. Elles peuvent sortir quand bon leur semble, fréquenter les assemblées & jouir de tous les avantages & les plaisirs de la société. Admises dans la maison, il leur est libre d'y rester toute leur vie ou d'en sortir, soit pour se marier, soit pour raison de convenance. La première de ces dames a le titre de Prévôte.

Il se trouve d'ailleurs à Francfort une société de médecins protestants, un gymnase luthérien, une bibliothèque publique, un hôpital, sous le titre du Saint-Esprit, destiné aux étrangers seulement, une maison des orphelins, une maison destinée à venir au secours des pauvres bourgeois auxquels elle distribue chaque semaine une certaine quantité de pain & d'argent, une maison de correction, un beau manège, un hôtel des monnoies, une fonderie de canon, trois arsenaux, un mont-de-piété, & plusieurs belles promenades. Il y a des sources d'eaux sulphureuses dans la ville & aux environs. Elle a une fabrique de faïence, une de soieries, quelques-unes de tabac, ce sont du moins les plus considérables. Le Mein qui y est navigable y vivifie le commerce. La partie de la ville dite *Saxen-hausen*, ne présente que l'aspect du délabrement: elle est en bois; les rues en sont généralement étroites, sales & habitées par du

petit peuple. Elle a néanmoins part au gouvernement de la ville. Il y a beaucoup de bonne noblesse à Francfort, comprise pour la meilleure partie dans les deux corps ou sociétés de Limbourg & de Frauenstein. Le magistrat de cette ville, à la tête duquel est un maire, est composé de quatorze chefs ou échevins, autant de conseillers, & pareil nombre d'artisans & autres, mais ceux-ci sont exclus des délibérations dans les affaires importantes qui ont un autre objet que la police & l'administration de la ville. *Long.* 26, 6, 36; *lat.* 49, 55, selon Cassini. (R.)

FRANCFORT-SUR-L'ODER, ville d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg, autrefois impériale & anséatique, à présent sujete au roi de Prusse. Elle est à environ 32 lieues s. de Stetin, 20 s. e. de Berlin, 30 n. e. Wittemberg, 100 n. e. de Vienne. *Long.* 32, 26, 15; *lat.* 52, 22, 0.

Cette ville est la septième entre celles de la Marche de Brandebourg. Sa principale église est celle de Sainte-Marie, à laquelle est annexée une inspection ecclésiastique. La révocation de l'édit de Nantes la peupla d'une nombreuse colonie de réfugiés françois. L'université, fondée en 1506, possède une nombreuse bibliotheque, déposée dans les bâtimens du grand collége, près duquel est un jardin de botanique. Cette ville a d'ailleurs une société des sciences & des arts, & deux écoles, l'une pour les calvinistes, l'autre pour les luthériens. Il s'y tient trois grandes foires annuellement, & elle est munie d'un fort. (R.)

FRANCHE-COMTÉ, ou COMTÉ DE BOURGOGNE, *Burgundiæ comitatus*, province considérable de France, bornée au nord par la Lorraine, à l'est par le mont Jura qui la sépare de la Suisse, à l'ouest par le duché de Bourgogne, & au sud par la Bresse. Ce pays contient la plus grande partie du territoire des anciens Séquaniens, qui furent subjugués par Jules-César. *Voyez* Longuerue.

La Franche-Comté a environ cinquante lieues de long, sur trente-deux dans sa plus grande largeur; elle abonde en grains, vins, bestiaux, pâturages, chevaux, mines de fer, de cuivre, & de plomb, outre plusieurs carrières, même de marbre & d'albâtre, il s'y trouve d'ailleurs plusieurs sources d'eaux minérales, dont les plus renommées sont celles de Luxeuil; & des sources salées à Salins & à Lons-le-Saunier, qui donnent une grande quantité de sel. Elle est partagée presque également en pays uni & en pays de montagnes. Le pays uni renferme les bailliages de Vésoul, Gray, Dôle, Lons-le-Saunier & de Poligni; le pays de montagnes comprend les bailliages de Pontarlier, d'Orgelet, de Salins, Ornans, Beaume, Saint-Claude, Quingey, Arbois, & de Besançon, capitale de toute la Franche-Comté: cette province est arrosée par cinq rivières principales, la Saone, l'Ougnon, le Doux, la Louve, & l'Ain, toutes fort poissonneuses.

Le voisinage du Jura y rend les hivers rigoureux & longs, & en été les chaleurs y sont souvent extrêmes. Le négoce y consiste principalement en bled, en vin, en chanvre, en fer, en chevaux, dont elle a des haras qui réussissent, & en autre gros bétail. Le salpêtre, le fromage, le beurre, les bois de charpente & de construction, les planches de sapin, y sont des objets non moins considérables de commerce. Il y a environ trente forges ou fourneaux le long de la Saone, du Doux & de l'Ougnon, où il se fabrique d'excellent fer, même des bombes & des boulets pour l'artillerie, & dans plusieurs villes, comme à Pontarlier & à Besançon, il y a de bons atteliers d'armes à feu.

La population de cette province est de six cent soixante-dix mille habitans, & l'on y fait nombre de deux mille six cents ecclésiastiques séculiers ou réguliers. Elle est divisée, par rapport à la justice, en quatorze bailliages, indépendamment de plusieurs jurisdictions qui ressortissent immédiatement au parlement de Besançon. Les appels des bailliages sont portés à cinq présidiaux établis à Besançon, Vesoul, Gray, Lons-le-Saunier, & Salins, qui ressortissent directement au parlement de la province. La Franche-Comté, dès l'an 1002, eut des comtes particuliers pour souverains. Elle commença à faire partie du domaine des ducs de Bourgogne, sous Philippe-le-Hardi, dernier duc de la premiere race. Ces princes la possédèrent jusqu'à la mort de Charles-le-Belliqueux, tué devant Nancy en 1477. Marie, sa fille & son héritière, porta entr'autres cette belle souveraineté en mariage à Maximilien, archiduc d'Autriche. Ce prince étant devenu empereur, unit, en 1512, la Franche-Comté & les Pays-Bas à l'Allemagne, sous le nom de *Dixième Cercle*. Charles-Quint, son petit-fils, empereur & roi d'Espagne, céda ces provinces, avec l'Espagne, à son fils Philippe II. Louis XIV se rendit maître de la Franche-Comté en 1668, en alléguant les droits de la reine sa femme; mais il la rendit bientôt après par le traité d'Aix-la-Chapelle. Ce prince la conquit de nouveau en 1674. Avec un million d'argent comptant & une assurance de six cents mille livres, il détermina les Suisses à refuser à l'empereur & à l'Espagne, le passage des troupes: il prit Besançon, après avoir gagné les grands seigneurs du pays; & en six semaines, toute la Franche-Comté fut soumise. Elle est restée à la France par le traité de Nimegue en 1678, & semble y être pour toujours annexée; monument de la foiblesse du ministère Autrichien-Espagnol, & de l'habileté de celui de Louis XIV. (R.)

FRANCHEVILLE, bourg de France, en Normandie, dans la généralité d'Alençon, élection de Verneuil.

FRANCHIMONT, petite ville, château & marquisat de l'évêché de Liège, dont il forme une province. Il est borné au nord-est & à l'est par le duché de Limbourg, ouest par le duché de Luxembourg. Le pays est rempli de forges, fourneaux & platinières. Il fut donné à l'église de Liège par l'empereur Louis IV, en 908. (R.)

FRANCKENAU. *V.* FRANKENAU.

FRANCKENBERG. *V.* FRANKENBERG.

FRANCKENBOURG, contrée de la haute-Autriche, à la maison de Kevenhuller. (R.)

FRANCKENDAL, petite, nouvelle, & ci-devant forte ville du palatinat du Rhin, dont-elle est la troisième ville. Elle est située dans une plaine assez fertile, à une égale distance de Worms & de Manheim, sur un canal qui communique au Rhin. Les François la prirent en 1688, & la démolirent en 1689; elle fut rendue dans cet état par le traité de Westphalie, à l'electeur palatin, qui l'a retablie, à la reserve des fortifications. Elle est close d'une courtine. Elle est très-bien percée, & les rues en sont larges & alignées. Elle a un collége, deux églises Reformées, une Allemande, l'autre Françoise; une église Catholique & une Luthérienne; un hôpital, une riche manufacture de porcelaine, & différentes autres espèces de fabriques. En 1511 il s'y tint un colloque avec les Anabaptistes. Elle est à peu de distance du Rhin, à 5 li. n. o. d'Heidelberg & de Spire. *Long.* 27, 4, *lat.* 49, 28.

Heidanus (Abraham), grand partisan de Descartes, naquit dans cette ville l'an 1597, & mourut professeur à Leyden en 1578. Sa *Théologie Chrétienne* a été impriée l'an 1686, en 2 vol. *in-4°*. (R.)

FRANCKENSTEIN, ville de la Haute-Silésie, dans la principauté de Munsterberg, mais qui n'est guère connue que pour avoir été la patrie de gens de lettres célebres, comme de David Pareus & de Christophe Schillingius, auteur de poésies grecques & latines, imprimées à Genève l'an 1580 Paréus, né en 1548, & disciple de Schillingin, le surpassa de beaucoup. Son *Commentaire sur l'épître de Saint Paul aux Romains*, fut brûlé en Angleterre, parce qu'il contient des maximes anti-monarchiques, qui ne plurent pas à Jacques Ier. Ses *Œuvres exégétiques* ont été recueillies en trois vol. *in-fol.* Il mourut en 1622, à l'âge de soixante-quatorze ans ou environ, & laissa un fils qu'on peut mettre au nombre des plus laborieux grammairiens que l'Allemagne ait produits.

Cette ville a un beau château nouvellement bâti, & un conseil de régence. Elle appartient aux princes d'Aversberg. Elle est située dans un terroir fertile en grains, sur tout en froment; & l'on y fait de la poudre à tirer qui a de la reputation.

Il ne faut pas la confondre avec Franckenstein qui est au centre du Landgraviat de Darmstadt, près de l'Odenwald, & qui est le patrimoine des barons de Franckenstein. (R.)

FRANCKENSTEIN, bourg d'Allemagne au duché de Deux-Ponts, defendu par un bon château, entre Keinserslautern, & Neustadt. (R.)

FRANCKENTAL. *V.* FRANCKENDAL.

FRANÇOIS (îles Saint-), îles de l'Amérique septentrionale, dans le Canada, au pays des Iroquois, à l'extrémité du lac de Saint-Pierre. Il y en a cinq ou six; elles sont remplies de bois. Le bled y vient très-bien, & le gibier y est en abondance. (R.)

FRANÇOIS (rivière Saint-), rivière de l'Amérique septentrionale, au-dessous de Montréal, qui a sept lieues de long. (R.)

FRANÇOISE (la), petite ville de France, dans le Querci, élection de Montauban. Il y a une justice royale. (R.)

FRANCONIE, selon les Allemands FRANCKENLAND, contrée d'Allemagne, bornée au nord par la Thuringe; au sud, par la Souabe; à l'est, par le haut Palatinat, la Bohême & la haute Saxe; à l'ouest, par les cercles de haut & de Bas-Rhin. Elle est située à peu-près au centre de l'Empire. Le milieu est très-fertile en bled, vins, fruits, pâturages & réglisse; mais les frontières sont remplies de forêts & des montagnes incultes. Sa plus grande étendue du septentrion au midi peut être de trente-cinq lieues, & de trente-huit d'orient en occident. Les diverses religions, Catholique, Luthérienne & Réformée y ont cours. Ses rivières sont, le Mein, le Regnitz, le Sala & le Tauber, qui y prennent leurs sources. La Franconie renferme divers états ecclésiastiques & séculiers, savoir, les évêchés de Bamberg & de Wurtbourg réunis, celui d'Aichstet, le domaine du grand maître Teutonique, les états d'Anspach & de Bareith réunis, les domaines peu considérables de quelques autres princes, & les villes impériales de Nuremberg, de Rothenbourg, de Windesheim, de Schweinfurt & de Weissenbourg. Les princes convoquans de ce cercle sont, l'évêque de Bamberg & le margrave de Brandebourg-Bayreuth, ou Bareyth. L'évêque de Bamberg s'en arroge exclusivement le directoire qui lui est disputé par le marquis de Bareith ou de Culmbac; il a le droit de faire les propositions, de recueillir les suffrages, & de dresser les conclusions. Les assemblées du cercle se tiennent à Nuremberg; la chancellerie du cercle & l'archive de l'Empire sont à Bamberg. La charge de colonel du cercle a presque été constamment occupée, depuis le XIVe siècle, par la maison de Brandebourg.

Cette contrée étoit, selon plusieurs historiens, une des provinces des anciens Francs, qui s'étendoient dans la Westphalie & la basse Saxe. Ce pays fut ensuite appelé France orientale, pour le distinguer de la Gaule, dont une partie des Francs avoit fait la conquête. Les rois de France y établirent des gouverneurs qui prirent le titre de ducs de Franconie, & qui se rendirent ensuite indépendans. Conrad, l'un d'eux devint, en 911, le premier empereur d'Allemagne, après l'extinction de

la branche de Charlemagne, qui étoit en possession du royaume de Germanie.

La Franconie est bien peuplée. Elle est fertile en bled, en fruits & en paturages, où l'on nourrit beaucoup de bestiaux. Sa partie méridionale donne de bons vins, & il se trouve de vastes forêts vers ses extrémités. On y professe, en beaucoup d'endroits, la religion Catholique; mais la Luthérienne y est la dominante. Les Reformés y ont aussi des temples, & les Juifs des synagogues. La noblesse immédiate de ce cercle est très-puissante: suivant les recherches faites, en 1702, elle est composée de plus de quinze cents familles qui ne dépendent que de l'empereur & de l'empire, & qui n'entrent pour rien dans ce qui concerne le cercle, dont leurs terres ne font point partie. Elles forment un corps séparé, divisé en six cantons, dont on élit quatre directeurs ou présidens, qui ont alternativement le directoire de la noblesse, chacun pendant deux ans. Ils ont trois assemblées par an, qui se tiennent ordinairement à Schweinfurt.

Entre les personnes illustres qu'a produites la Franconie, je ne nommerai que le sage & habile Œcolompade. Il naquit à Weinsberg en 1482, & mourut à Basle en 1531. Sa vie & ses ouvrages sont connus de tout le monde. La défense qu'il prit en main de l'opinion de Zwingle contre celle de Luther, au sujet de l'eucharistie, lui fit beaucoup d'honneur dans son parti. Erasme dit, en parlant du livre d'Œcolompade sur cette matière, qu'il l'a écrit avec tant de soin, tant de raisonnement & tant d'éloquence, qu'il y en auroit même assez pour séduire les élus, si Dieu ne l'empêchoit. (R.)

FRANCONVILLE, village de l'Ile de France, à 5 li. de Paris, sur la route de Pontoise, remarquable par de belles maisons de campagne. (R.)

FRANEKER, belle ville des Provinces-Unies, dans la Frise, dont elle est la seconde ville, avec une université érigée en l'an 1585. Elle a de très-beaux édifices publics & particuliers. Elle est à 2 li. du Zuiderzée, sur le canal qui est entre Leuwarden & Harlingue, à 2 li de chacune, 6 n. de Slooten. *Long.* 23, 8; *lat.* 53, 12.

On tient que Franeker a été bâtie l'an 1191, sous le règne de l'empereur Henri VI, fils de Fréderic-Barberousse. Ce fut en 1569 qu'elle se joignit pour toujours à l'état des Provinces-Unies. Voyez les *Historiens des Pays-Bas*, & l'*histoire particulière de cette ville*, qui depuis ce tems-là a été la patrie de plusieurs hommes distingués dans les arts & dans les sciences. (R.)

FRANKENAU, ou FRANCKENAU, gros bourg d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de la maison de Hohenlohe-Waldenbourg, sous le château de Schilling-sfurst, & tout proche des sources de la Wernitz. Il est devenu considérable depuis douze à quinze ans, par le nombre de fabriquans & autres gens de métier, que les gracieux édits du prince y ont attirés, & que ses bienfaits y ont fixés. L'église paroissiale en est aux protestans; mais il y a pour tous liberté de conscience, franchises, & sûreté. (R.)

FRANKENAU, ou FRICKENAU, petite ville de la Haute-Hesse, dans le bailliage de Frankenberg. (R.)

FRANKENBERG, ou FRANCKENBERG, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe & dans l'Erzeburg, sur la rivière de Tschoppa: elle est d'environ quatre cents maisons, n'a presque pour habitans que des manufacturiers: l'on estime sur tout sa fabrique de barracans; elle y fut établie par des Brabançons, l'an 1585, sous les auspices des seigneurs du lieu, qui étoient alors de la famille de Schomberg, & qui, l'an 1669, vendirent cette possession à la maison électorale. Dès-lors cette ville est devenue baillivale; elle a séance & voix dans l'assemblée des états du pays, & son ressort est composé d'une vingtaine de villages: il comprend aussi les anciens châteaux de Saxenbourg & de Lichtenwald, & le village entr'autres d'Ebersdorff, remarquable par la fondation pieuse qu'y fit Marguerite, femme de l'électeur Fréderic II, lorsque l'on eut retrouvé dans cet endroit sauvage Ernest & Albert ses fils, enlevés du château d'Altenbourg, l'an 1555, par Cuntz de Kauffungen, & par Guillaume de Schonfels. On y conserve encore avec soin, & l'on y montre, comme choses curieuses, les habits de ces deux jeunes princes: c'est un dépôt que leur mére voulut y perpétuer, en mémoire de sa tendresse alarmée; & ce village, d'ailleurs affreux par sa situation, car il est sur les montagnes qui séparent la Saxe de la Bohême, au centre de rochers escarpes & de forêts épaisses, est devenu, par ce monument, un des lieux de la terre où le cœur humain peut-être le mieux rappelé à ce que la nature a de plus touchant. (*R.*)

FRANKENBERG, ville d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin, dans la Hesse supérieure, au quartier de la Lahne, sur la rivière d'Eder. Elle est à 7 li. de Marpourg, & elle appartient au Landgrave de Hesse-Cassel. On la croit bâtie dès le VIe siècle par le roi Thierri; & ses chroniques portent que dans le VIIIe, Charlemagne la fit fortifier, comme un rempart contre les Saxons, & lui donna des priviléges considérables. Le temps sans doute a fort opéré sur toutes ces choses: son état moderne ne représente aucun de ces avantages; elle n'est plus ni place forte, ni ville importante; c'est simplement le chef-lieu d'un bailliage qui renferme quelques jurisdictions. On y a exploité autrefois des mines d'argent, de cuivre, & de plomb. (*R.*)

FRANKENBERG, & par les François FRAMONT, montagne de la Vosge, la plus haute de toutes celles qui séparent la Lorraine de l'Alsace, située à environ 6 li. de Molsheim au pied de laquelle on rencontre un grand chemin qui la traverse. Plusieurs prétendent que Pharamond a été inhumé

ſur cette montagne ; & ſi le fait n'eſt pas vrai, du moins la tradition n'eſt pas nouvelle, ni même ſans quelque fondement. *Voyez* Dom Mabillon, *discours sur les anciennes sépultures des rois de France*, *dans les mémoires de l'académie des inscriptions*, *tom. II. Long.* 25, 10 ; *lat.* 48, 35. (*R.*)

FRANKENHAUSEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Rudelſtad, ſur un bras de la rivière de Wipper, & au voiſinage des monts antérieurs du Harz. Elle a dans ſes environs des campagnes fertiles & de belles forêts; mais elle a ſur tout des ſalines d'un très-grand rapport: l'Allemagne n'en a pas de plus anciennes, ni de plus abondantes. Elles appartiennent à la ville, & non au prince, qui en tire ſeulement un certain droit par boiſſeau. Il y a dans cette ville un collége de régence, deux égliſes, une école & un hôpital: il y a un château, où la cour loge quelquefois & l'on y voit encore les ruines d'un ancien fort, élevé pour la sûreté des ſalines. Un corps de huit mille payſans Thuringiens, qui, à l'exemple de ceux du Palatinat, de la Souabe, & de l'Alſace, & encouragés par Munzer, l'un des chefs des Anabatiſtes, avoient pris les armes l'an 1525, fut battu aux portes de Frankenhauſen, la même année, par le landgrave de Heſſe, général des troupes Proteſtantes. (*R.*)

FRANQUEMONT, ſeigneurie dans la principauté de Montbelliard, avec un vieux château de même nom, près du village de Goumois ſur le Doubs. La ſouveraineté & l'utile en appartiennent au prince de Montbelliard, à l'exception des foi & hommage, dûs à l'évêque de Bâle dans les mutations. (*R.*)

FRANQUEVAUX, abbaye de France, en Languedoc, au diocèſe de Nimes. Elle eſt de l'ordre de Citeaux, & vaut 1500 livres. (*R*)

FRANSHERE, ou FANSHERE, IMOURS, RANERATE, rivière à 25 deg. 18 min. de latitude au ſud & à 3 li. du fort Dauphin, dans la province de Carcanoſſi, à la pointe méridionale de l'île de Madagaſcar. (*R.*)

FRANZBOURG, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, & dans la principauté de Bart, portion de la Poméranie ſuédoiſe. Le duc Bogiſlas XIII en fit jeter les fondemens l'an 1587, ſur les ruines de la riche abbaye de Niencamp. Il y fit bâtir un château pour ſa réſidence, & prit la ſingulière réſolution de ne la peupler que d'artiſtes & d'artiſans, excluant de ſon habitation quiconque auroit de terres à cultiver, ou du bétail à ſoigner. Huit gentilshommes de la contrée s'aſſocièrent avec le duc pour fournir aux frais de cet établiſſement, & pour en partager le profit : mais l'entrepriſe étoit trop étrange pour être ſoutenue, & l'on ſentit bientôt à Franzbourg, comme on doit le ſentir ailleurs, que dans tous les lieux où la terre eſt labourable, le moins à négliger des arts, eſt celui qui nourrit l'homme. (*R.*)

FRASCATI. *Voyez* FRESCATI.

FRAUSTADT, petite ville de Pologne, aux frontières de la Siléſie, remarquable par la bataille que les Suédois y gagnèrent ſur les Saxons, le 14 février 1706. Elle eſt à 28 li. n. e. de Breſlaw, & à 8 n. o. de Glogaw. C'eſt la patrie de Chriſtian Griphius, grand poete allemand du dernier ſiècle, & de Balthaſar Timce, médecin, dont les œuvres ont paru à Leipſick en 1715, *in*-4°. *Long.* 33, 25; *lat.* 51, 45. (*R.*)

FRAVEN-BREITUNGEN, château & bailliage de Franconie, à la maiſon de Saxe Meinungen, (*R.*)

FRAVEN-PRIESNITZ, bourg de Franconie, dépendant du bailliage de Tautenbourg. Il appartient à l'électeur de Saxe depuis 1718. (*R.*)

FRAVENPRUNN, bourg & château d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la Baſſe-Carniole. (*R.*)

FRAWENBERG, ou FRAWENBOURG, ville médiocre de la Pruſſe occidentale, dans l'Ermeland, ou évêché de Warmie. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 1279. C'eſt le ſiége de l'évêché de Warmie. Le célébre Copernic en étoit chanoine, & y mourut le 24 mai 1543. Cette ville eſt ſous la ſouveraineté de l'evèque. (*R.*)

FRAWENBERG, château fortifié de Bohéme, dans le cercle de Bechin. Il appartient au prince de Schwartzenberg. (*R.*)

FRAWENFELD, petite ville de Suiſſe, capitale du Thourgow, ſur une hauteur, près la rivière de Mourg. C'eſt le ſiege du bailli de ce landgraviat, & celui des diètes du corps Helvétique, depuis 1712. On croit que cette ville eſt ancienne, & que les comtes de Kybourg l'ont retablie : elle parvint aux comtes de Habſpurg, chefs de la maiſon d'Autriche ſur laquelle elle fut conquiſe par les Suiſſes en 1460. Elle jouit de beaux privileges: le bailli de la Thurgovie, ou Thurgow, n'a point d'autorité ſur elle; elle a ſes propres loix, un grand & un petit conſeil, & deux avoyers, qu'elle établit elle-même, en les prenant dans les deux religions. Le grand & le petit conſeil ſont compoſés de deux tiers de proteſtans, & un tiers de catholiques. Le petit conſeil a un pouvoir étendu; les appels de ſes ſentences ſe portent en droiture à la diète. Le grand conſeil forme la juſtice criminelle, non-ſeulement de la ville, mais de preſque tout le landgraviat; il s'aſſemble alors ſous la preſidence du land-amman de la Thurgovie. Elle a une égliſe pour les catholiques & une pour les réformés. Une grande partie de cette ville a été conſumée, en 1771, par un incendie, dont elle s'eſt relevée depuis plus belle & plus régulière. Au reſte, hors le tems des diètes, elle eſt preſque déſerte. Elle a la haute & baſſe-juſtice ſur ſes habitans & ſur pluſieurs villages. *Long.* 30, 42; *lat.* 47, 28. (*R.*)

FRAWENSTEIN, château, ville & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe & dans

l'Ertzgeburge : il en ressortit quatorze villages, dont les habitans industrieux, travaillent beaucoup en bois; ils en font des violons, des horloges & des ustensiles de toute espece. Il y a dans la haute Carniole, sous l'Autriche, un château du même nom, mais qui, appartenant à un riche couvent de Saint-Dominique, ne peut pas avoir des habitans aussi utiles : ce couvent s'appelle *Michelstetten*, & il est fameux dans la contrée, par une image de la Vierge. (*R*.)

FRECKENHORST, célebre abbaye de dames nobles, sur l'Ems, dans l'evêché de Munster, au bailliage de Sassenberg, près d'Osnabrug. (*R*.)

FRECKLEBEN, ville & bailliage d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans la principauté d'Anhalt-Dessaw, sur les confins du comté de Mansfeld. (*R*.)

FREDELAND, ville d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans le duché de Mecklenbourg, dans la seigneurie de Stargard, sur les frontieres de la Pomeranie. (*R*.)

FREDELINGHEN, ou FRIDLINGHEN, forteresse d'Allemagne, près de Huningue, à trois quarts de lieues de Basle, où le marquis de Villars défit l'armée impériale, commandée par le prince de Bade, le 14 Octobre 1702. Cette victoire due en partie à l'intelligence de M. de Magnac, valut à M. de Villars le baton de Maréchal de France, sauva l'Alsace, ouvrit un passage pour joindre le duc de Baviere, & facilita la prise du fort de Kell. Les ennemis avoient cinquante-quatre escadrons contre trente-trois. (*R*.)

FREDERIC-BERG, ou FREDERICKENBERG, beau château de la principauté d'Anhalt-Zerbst, avec de grands jardins, ornés de statues & de fontaines. Il fut bâti en 1704. (*R*.)

FREDERIC-BOURG, *Voyez* HUACKENBOURG.

FREDERIC-FELD, château de plaisance, dans la moyenne marche de Brandebourg, à 2 lieues de Berlin. Le margrave Frédéric-Guillaume y faisoit son séjour. (*R*.)

FREDERIC-RUHE. *Voyez* DRAGE.

FREDERICSBOURG, forteresse d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, près de Manheim, autrefois considérable, aujourd'hui ruinée. (*R*.)

FREDERICHSTATT. *Voyez* FRIDERICHSTADT.

FREESLAND, île des Terres arctiques, entre l'Islande & le cap de Farewel. Elle gît entre les 340 & 345e d. de longitude, & depuis le 60e d. de latitude jusqu'au 63e suivant les cartes des Anglois. (*R*.)

FREIDBERG, ville d'Allemagne, en Misnie, remarquable par ses mines d'argent, de cuivre, d'étain & de plomb. Elle est sur la Multe, à 14 li. s. e. de Leipsick, six s. o. de Dresde. Zeyler nous en a donné l'histoire dans sa *topographie de la Misnie* & peut-être aurons-nous un jour une exacte description de ses riches mines. Elle a produit quelques gens de lettres célebres, comme Horn (Gaspard-Henri), jurisconsulte, mort en 1572, âgé de 68 ans; Questemberg (Jérôme), antiquaire du XVe siecle; & Weller, mort en 1871, âgé de 63 ans, connu par plusieurs ouvrages théologiques latins, réimprimés à Leipsick dans le dernier siecle en deux volumes *in-fol. Long.* 31, 15; *lat.* 51, 2. (*R*.)

FREIENHAGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin, & dans la principauté de Waldeck; elle est petite, mais fort ancienne, ayant joui long-tems de prérogatives que lui avoit concedé Charlemagne lui-même. (*R*.)

FREIENSTEIN, nom d'une petite ville d'Allemagne, dans le Brandebourg, & d'un château très-fort par son assiette, situé dans le comté d'Erbach, en Franconie. (*R*.)

FREIENWALD, petite ville d'Allemagne, dans la Pomeranie Prussienne, au pays des Cassubes. Elle est le siege d'une prévôté luthérienne, & elle appartient, à titre de seigneurie, à la famille de Wedel, très-riche dans le pays. (*R*.)

FREIENWALDE, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, & dans la moyenne marche de Brandebourg, au bord de l'Oder, que l'on y passe sur un bac, & où l'on paie péage. Il s'y fait un bon commerce de bled, de toiles, de biere, de poisson. Elle n'a rien en soi de remarquable; mais l'alun fouille & travaillé dans son voisinage, & les excellentes eaux minérales que l'on y va prendre, la rendent très-célebre dans la contrée. Ces eaux découvertes sous le grand électeur, l'an 1684, & essayées, sous Frédéric Ier par Kunckel & Hoffmann, chymiste & médecin du premier ordre, jouissent de la réputation la mieux assurée, dans les maladies des nerfs & dans les obstructions. Cet alun, tiré & préparé avec toute l'intelligence & l'assiduité, qui de nos jours caractérisent les établissemens Prussiens, abonde assez pour subvenir, en son genre, aux besoins de tous les états du roi. Le profit en est assigné dès l'an 1738, à la grande maison des enfans des soldats, qui, devenus orphelins, sont élevés à Potzdam. Un autre objet à remarquer aux environs de Freienwalde, c'est qu'à l'honneur encore de la moderne administration prussienne, un cours plus droit a été donné à l'Oder, au moyen d'un canal nouveau, qui, effaçant les sinuosités du fleuve dans cet endroit, a desséché en même tems un marais de cinq à six milles de circuit, & en a fait un terrain labourable & fertile, qu'habitent & cultivent aujourd'hui au-delà de douze cents familles. (*R*.)

FREIGNES, bourg de France, en Anjou sur la riviere d'Erdre, à 9 li. ouest d'Angers.

FREINSHEIM, petite ville du bas Palatinat, à 4 lieues de Franckendal & de Worms. (*R*.)

FREISACH, ou FRIESACH, ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la basse Carinthie, sur la petite riviere de Metnitz, à 6 lieues de Saltzbourg, aux confins de la Stirie, dans un

terroir fertile. C'est la plus ancienne ville du pays; dans le dixième siècle elle appartenoit encore à des comtes de Zeltschach, le dernier desquels laissa dans le veuvage, son épouse canonisée sous le nom de *Sainte-Hemme*: à la mort de cette sainte, & en vertu de la donation qu'elle en avoit faite, Freisach & son territoire passèrent, en 1080, entre les mains de l'archevêque de Saltzbourg, qui en attacha pour jamais la possession à son siege; c'est une souveraineté de six lieues en quarré. Il y a dans la ville deux couvens, avec une commanderie de l'ordre Teutonique, laquelle est la septième du bailliage d'Autriche; & il y a tout proche un château appelé *Geyersberg*, où la régence de l'archevêque tient son siége. (*R.*)

FREISINGEN, FRISINGEN, ou FREYSING, en latin *Fruxinum*, ville d'Allemagne, capitale de l'évêché souverain de même nom, dans le cercle de Bavière. L'évêque, suffragant de Saltzbourg, en est le prince; il a voix & séance, tant aux assemblées circulaires de Bavière, qu'aux diètes de l'empire, où il siége entre l'évêque de Paderborn & celui de Ratisbonne. La ville est située sur une montagne dont le pied est arrosé par l'Iser. La grande place du marché est ornée d'une statue de la vierge en marbre. Saint-Corbinien, françois de nation, en fut le premier évêque, en 720. La cathédrale & le palais épiscopal y sont à remarquer. Elle est à 15 lieues f. e. de Neubourg, à 6 n. e. de Munich, 8 f. e. d'Ausbourg. *Voyez*, sur l'évêché de Freisingen, Imhoff, *not. imper. liv. III c. iiij*, & Heifs, *hist. de l'Emp. liv. VI, ch. vj. Long.* 29 d., 25'; *lat.* 48 d., 20'. (*R.*)

FREISTADT, ou FREYSTAT: il y a cinq ou six petites villes de ce nom en Allemagne; savoir, une dans l'Autriche, une autre dans le duché de Glogaw, une troisième dans la principauté de Teschen, une quatrieme dans la Poméranie, & une cinquième en Bavière, il y en a d'ailleurs une dans la haute Hongrie. *Voyez* Fryſtadt. (*R.*)

FRÉJUS, ou FREJULS, *Forum Julii*, *Foro-Julium*, *colonia Pacensis*, *colonia Octavanorum*, ancienne ville de France, sur la côte de Provence, avec un évêché suffragant d'Aix. Outre la cathédrale, elle a une paroisse & quatre couvens de l'un & de l'autre sexe. On y remarque plusieurs vestiges d'antiquités romaines. Le diocèse de Fréjus s'étend sur quatre-vingt-huit paroisses: le revenu de l'évêque est de 30000 liv.

Jules-César donna son nom à cette ville; elle a été la patrie d'Agricola, beau-père de Tacite, qui l'appelle *colonie illustre & ancienne*, Pline la nomme *classica*, parce qu'Auguste avoit établi un arsenal pour la marine dans son port, qui étoit autrefois très-assuré, mais qui est aujourd'hui comblé, sans qu'on ait pu le retablir. *Voyez* Longuerue; & Bouche, *hist. de Provence.*

Frejus est près de la mer, à une demi lieue de l'embouchure de la rivière d'Argent, dans des marais qui en rendent l'air mal sain; à 7 li. d'Antibes, 14 n. e. de Toulon, 12 f. o. de Nice. *Long.* 28, 17; *lat.* 44, 25. (*R.*)

FRENADE (la), abbaye de France, au diocèse de Saintes. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 2000 liv. (*R.*)

FRENDENTHAL, ville du cercle de Basse-Saxe; *Voyez* USLAR.

FRESCATI, ou FRASCATI, *Tusculum*, petite ville d'Italie, à 5 lieues f. e. de Rome, & 4 f. o. de Palestine, avec un évêché, un des six qui sont optés pas les six plus anciens cardinaux. Elle est embellie de plusieurs maisons de plaisance délicieuses par les eaux, les jardins, les tableaux, & parmi lesquelles on distingue celles des princes Bracciano, Borghese, Buoncompagni, & Conti, de la vigne Aldobrandini, ou Belvedere qui appartient aussi à la famille Borghese, l'autre vigne de cette famille s'appelle Mondragone où il y a un très-beau buste colossal d'Antinous. Ces vignes (c'est ainsi que se nomment les maisons de plaisance des environs de Rome), ces vignes, dis-je, & quelques autres sont adjacentes à la ville de Frascati. Les Jesuites; qui y avoient une superbe maison, dont le cardinal d'York les a expulsés en 1771, ont couvert d'un toit le pavé à la mosaïque bien conservé de la maison de Ciceron.

Le cardinal Passionéi y avoit fait un hermitage charmant, orné de statues antiques, d'urnes, de tombeaux de marbre distribués avec goût sur les terrasses, d'où l'œil traverse la plaine, s'étend jusqu'à la mer, se promene sur les Apennins, voit l'Algide & le Soracte couronnés de neiges, s'arrête sur Rome, & se retournoit volontiers pour admirer la distribution ingénieuse des cellules que la maison renfermoit. La paix & les muses y fixoient leur demeure.

La salle à manger étoit ornée d'une cuvette tirée des ruines du palais d'Adrien à Tivoli, de trois pieds de long sur quatre de large, percée dans son centre par un jet, qui jouant pendant le repas, donnoit pour boire & rincer les verres, de l'eau de la plus grande fraîcheur & de la meilleure qualité! » Je n'ai vu, dit M. Grosley, aucun monument d'orfévrerie comparable à cette » cuvette pour l'élégance de la forme, le goût » des ornemens & le précieux du travail.

» Le lieu le plus apparent du cabinet du cardinal » étoit occupé par le portrait du grand Arnaud, » docteur de Sorbonne, & par un grand *in-8°*, relié en verd, sans titre: en l'ouvrant on y » trouvoit les *Lettres provinciales* en cinq langues ». Cet hermitage, l'admiration des curieux, a été demoli d'abord après la mort violente du cardinal Passionéi en 1767, par les Camaldules, parcequ'ils n'aimoient point à être gênés par les cardinaux & les prelats qu'y alloient prendre le plaisir de la campagne, & qui leur causoient de trop fortes dépenses Grosley, *Voyages d'Italie*, *tom. II.*

Cette ville, outre sa cathédrale, a six couvens d'hommes & un de religieuses. Elle est bâtie près

des ruines de l'ancien Tusculum, dans le Latium ou Campagne de Rome, près de l'ancienne Albe. M. Matinei a donné l'histoire de Frascati ; le lecteur y peut recourir. *Long.* suivant le P. Borgondio, 30, 17 ; *lat.* 41, 45, 0.

Tusculum, qu'elle a remplacé, fut bâti au haut d'une colline fort élevée, par Télégone, fils d'Ulysse & de Circe, dit Silius Italicus. Sa situation sur une colline lui a fait donner par Horace le surnom de *supernum* :

Superni villa candens Tusculi.

C'étoit un municipe, auquel Cicéron donne l'épithète de *clarissimum*.

Marcus Porcius, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, naquit, l'an de Rome 619 à Tusculum. Il commença à porter les armes à l'age de 17 ans, & il fit paroître non seulement beaucoup de courage, mais le mépris des voluptés, & même de ce qu'on nomme les commodités de la vie. Il étoit d'une sobriété extraordinaire, & il n'y avoit point d'exercice corporel qu'il regardât au-dessous de lui. Au retour de ses campagnes, il s'occupoit quelquefois à labourer ses terres, équippé comme ses esclaves, se mettant à table avec eux, mangeant du même pain, & buvant du même vin qu'il leur donnoit. Mais en même tems il ne négligeoit pas la culture de l'esprit, & sur tout l'art de la parole. Il vint à Rome, fut choisi tribun militaire par les suffrages du peuple, ensuite on le fit questeur, & de degré en degré il parvint au consulat & à la censure.

Sa sagesse lui fit donner le surnom de *Caton*, qui passa à ses descendans. Pour le distinguer des autres du même nom, on l'appelle tantôt *priscus*, l'ancien, parce qu'il fut le chef de la famille Porcia, & tantôt *censorius*, censeur, à cause qu'il exerça la censure avec une grande réputation de vertu & de sévérité.

De ses deux femmes, Licinie & Salonie, il eut deux fils qui firent les branches des Liciniens & des Saloniens. Caton d'Utique étoit de la seconde branche, & l'arrière-petit-fils de Caton le censeur. Ce censeur n'avoit qu'un petit héritage dans le pays des Sabins ; mais dans ce tems-là, dit Valère Maxime, chacun se hâtoit d'augmenter le bien de la patrie & non pas le sien, & on aimoit mieux être pauvre dans un empire riche, que d'être riche dans un empire pauvre.

Il fut tout ensemble & grand orateur & profond jurisconsulte, deux qualités qui ne vont guère de compagnie. Ciceron dit de ce grand homme, *liv. III, de oratore*; *Nihil in hâc civitate, temporibus illis sciri discive potuit, quod ille non tum investigarit, & scierit, tum etiam conscripserit*.

Il fut accusé plusieurs fois en justice, & se défendit toujours avec une extrème force. » Comme » il travailloit bien les autres, dit Plutarque, s'il » donnoit la moindre prise sur lui, il étoit incon» tinent mis en justice par ses malveuillans, de » manière qu'il fut accusé quarante-quatre fois, à » la dernière desquelles il étoit âgé d'environ » quatre vingts ans ; & ce fut là qu'il dit une pa» role qui a été bien recueillie » ; *qu'il étoit mal aisé de rendre compte de sa vie devant des hommes d'un autre siècle que de celui auquel on avoit vécu.* Cependant, il fut toujours absous, comme Pline nous l'aprend, *liv.*, *VII*, *ch. xxvij*; *Itaque sit proprium Catonis quater & quadragies causam dixisse, nec quemquam sæpius postulatum, & semper absolutum.*

Il fut bon mari & bon père, & aussi exact à entretenir la discipline dans sa maison, qu'à réformer le desordre de la ville

» Pendant qu'il étoit préteur en Sardaigne, dit » Plutarque (je me sers toujours de la version » d'Amyot,), au lieu que les autres préteurs avant » lui mettoient le pays en grand frais, à les four» nir de pavillons, de lits, de robes & autres » meubles, & chargeoient les habitans d'une gran» de suite de serviteurs, & grand nombre de » leurs amis qu'ils traînoient toujours quant & » eux, & d'une grosse dépense qu'ils faisoient or» dinairement en banquets & festoyemens; lui au » contraire y fit un changement de superfluité ex» cessive en simplicité incroyable: car il ne leur » fit pas coûter pour lui un tout seul denier, » pour ce qu'il alloit faisant sa visitation par les » villes à pied, sans monture quelconque, & le » suivoit seulement un officier de la chose publi» que, qui lui portoit une robe & un vase à of» frir du vin aux dieux ès sacrifices ».

L'inscription de la statue que le peuple romain lui érigea après sa censure, rendoit un témoignage bien glorieux à sa vertu reformatrice ; l'inscription étoit telle : « *A l'honneur de Marcus Caton, cen» seur, qui par bonnes mœurs, saintes ordonnances » & sages réglemens, redressa la discipline de la ré» publique romaine, qui commençoit déjà à décliner » & à se détruire.* On sait bien cependant qu'in» sensible aux louanges & aux érections de sta» tues, il répondit un jour à quelques-uns qui » s'émerveilloient de ce qu'on dressoit ainsi des » images à plusieurs petits & inconnus personna» ges, & à lui non : J'aime mieux, dit-il, qu'on » demande pourquoi l'on n'a point dressé de statues » à Caton, que pourquoi on lui en a dressé »

Enfin le lecteur trouvera l'éloge complet de Caton dans le meilleur des historiens latins, Tite-Live, *liv. XXXIX ch. lx & lxj*. Sa vie a été donnée par Plutarque, & son article dans Bayle est extrémement curieux.

Tusculum est encore célèbre par les palais que plusieurs grands de l'ancienne Rome y élevérent à l'envi, mais sur tout parce que Ciceron avoit dans son voisinage sa principale maison de plaisance. C'est dans cette aimable solitude que l'orateur de Rome oublioit ses triomphes & sa dignité. Tantôt il y assembloit une troupe d'amis choisis pour lire avec eux les écrits les plus rares & les plus intéressans ; tantôt il sondoit seul les secrets de la philosophie :

losophie, & travailloit à enrichir son pays des lumières des sages de la Grèce. Rousseau le dit en de très-beaux vers.

Tusculum fut ruinée par l'empereur Henri; & c'est sur les ruines de la maison de plaisance de Cicéron qu'on a élevé l'abbaye de Grotta-Ferrata. *V.* GROTTA-FERRATA. (R.)

FRESNE, bourg de France, en Normandie au pays de Bocage, à 5 li. de Vire.

FRETEVAL, village près de Blois, où l'arrière-garde de l'armée de Philippe-Auguste fut défaite en 1194. Ses bagages, sa chapelle, son sceau, toutes ses archives furent enlevées par les Anglois, & jamais leur roi Richard ne voulut les rendre.

Etrange coutume de nos rois, s'écrie le sage président Hénault, de porter alors à la guerre les titres les plus précieux de la couronne! Cet abus fut réformé, & c'est l'époque du trésor des chartres qui fut d'abord établi dans la tour du Louvre, ou au Temple, & depuis par Saint-Louis en la Sainte-Chapelle de Paris, où il est aujourd'hui. Guérin de Senlis eut l'honneur de cet établissement. (R.)

FREUDENBERG, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans la Weteravie, & en particulier dans le comté de Nassaw. Il s'y fait un assez bon commerce en fer & en acier. (R.)

FREUDENBERG, petite ville d'Allemagne, en Franconie, située sur le Mein; elle appartient à l'évêque de Wurtzbourg. *Long.* 23, 16, 30; *lat.* 49, 38. (R.)

FREUDENSTADT, jolie & forte ville d'Allemagne dans la Forêt-Noire, bâtie en 1600 par le duc de Wirtemberg, pour défendre l'entrée & la sortie de cette forêt, & pour servir de retraite aux protestans. Elle est à 15 li. s. o. de Tubingen, 9 s. e. de Strasbourg. *Long.* 36, 2; *lat.* 48, 25. (R.)

FREUDENTHAL, château, ville & seigneurie de la haute Silésie, dans le duché de Troppaw, aux confins de la Moravie & des principautés de Jægerndorf & de Neisse. C'est une des commanderies de l'ordre Teutonique, & la dix-septième du bailliage de Franconie. Son château sert à la résidence du commandeur; la ville est située dans un vallon agréable, & fermée de murailles; les Bohémiens & les Polonois l'appellent *Brunthal*: on y commerce en chevaux & en toiles. La seigneurie a porté pendant un tems le titre de principauté, à l'occasion de la charge de capitaine géneral de la haute & basse Silésie, dont fut revêtu au siècle dernier un grand-maître de l'ordre Teutonique, de la famille d'Ampringen; & comme cette charge ne pouvoit être remplie, au gré des loix du pays, que par un prince Silésien, la dignité en fut conférée à ce grand-maître, sous le nom de *Freudenthal*, sans qu'après lui elle ait été portée par d'autres. Il n'y a cependant pas dans la contrée de seigneurie plus considérable: elle comprend, outre sa capitale, les villes d'Engelberg & de Wirbenthal; le bourg d'Engelberg dans la Moravie, & un assez bon nombre de villages; le sol en est montueux & couvert de bois; & l'on y a jadis fouillé des mines. Il y a un autre lieu de ce nom dans la Carniole inférieure. (R.)

FREYE-AEMTER, les pays libres de l'Argow en Suisse, divisés en deux bailliages. Le haut bailliage appartient aux huit anciens cantons. Il s'y trouve la petite ville de Meyemberg, & la célébre abbaye de Muri. Le bas Freye-Aemter est sous la domination des cantons de Zurich, de Berne & de Glaris: il renferme les villes de Bremgarien & de Mellingen. Tout le pays s'étend entre la Russ, à une lieue de Lucerne, & les lacs de Baldeck & de Halweil, jusqu'au-dessous de Mellingen, ayant au levant & au nord le canton de Bade, au midi les cantons de Lucerne & de Zug, & à l'occident le canton de Berne. C'étoit autrefois le comté de Rore, & l'ancien patrimoine des comtes de Hapsbourg. On l'appelle en latin *Argovia Libera*. Les Suisses s'emparèrent de ces pays sur Frédéric, duc d'Autriche, en 1415, par ordre de l'empereur Sigismond, & du concile de Constance. (R.)

FREYSACH. *V.* FREISACH.

FREYSINGEN. *V.* FREISINGEN.

FREYSTADT, ou FREITADT, très-petite ville de la basse Hongrie, au comté de Neitra, avec un bon château. Elle est sur le Wog, vis-à-vis de Léopoludat. *Long.* 36, 30; *lat.* 48, 50. (R.)

FREYSTADT, petite ville de Silésie, sur la route de Cracovie à Vienne. Elle est bien peuplée, & il y a beaucoup de drapiers. Il y a une autre ville de ce nom, sur l'Olsa, avec un château, aux confins de la Silésie & de la Pologne, où il se fabrique beaucoup de toiles. *V.* FRAUSTAOT. (R.)

FREYSTADT. *V.* FREISTADT

FREYSTET, ou FREYSTAETT, ville de la haute Hesse, nouvellement bâtie sur le Mein, près de Bischoffsheim. Les trois religions Catholique, Luthérienne & Réformée y ont leur libre exercice. Elle est sujette au Landgrave de Hesse-Darmstadt. (R.)

FREYWELDE, ville de Silésie, riche & avantageusement située, dans le duché de Groskau. Elle est à la maison d'Autriche. (R.)

FRIAS, ville de la Castille Vieille, en Espagne, avec titre de duché, sur une montagne, près de l'Ebre, à 14 li. n. o. de Burgos. *Long.* 14, 5; *lat.* 42, 48. (R.)

FRIBOURG; les Allemands écrivent *Freybourg*; ville d'Allemagne, capitale du Brisgaw, en Souabe, fondée en 1120; son université a été érigée l'an 1457. Elle a souffert bien des siéges, & a été prise plusieurs fois, par les Suédois en 1632, 1634 & 1638; par les François en 1677, en 1713 & en 1744.

A cette dernière époque les François en rasèrent les fortifications, & la rendirent en cet état

à l'Autriche, à la paix d'Aix-la-Chapelle. Elle a été fortifiée depuis à la moderne. Cette ville, qui est encore très-vivante, & bien percée, a des rues larges, bien pavées, arrosées d'un ruisseau d'eau vive, & formées de belles maisons. Elle est ornée de beaucoup de fontaines & d'hotels. La tour de la grande eglise est un chef-d'œuvre d'architecture gothique. On polit à Fribourg le cristal, les grenats, & les autres pierres précieuses.

Elle est située au pied d'une montagne, sur le Trisein, à 4 li. f. e. de Brisach, 9 n. e. de Bâle, 12 f. e. de Strasbourg. *Long.* 25, 32; *lat.* 48, 4.

Cette ville est la patrie du moine Schwartz, qui passe en Allemagne pour l'inventeur de la poudre à canon, & de Freigius (Jean-Thomas), qui s'acquit beaucoup de réputation dans le 16e siècle, par ses travaux littéraires; il mourut à Bâle de la peste, l'an 1583, la même année que furent publiées ses oraisons de Cicéron, *perpetuis notis logicis, ethicis, politicis, historicis, antiquitatis illustratæ*, en trois volumes *in-8°*. (*R.*)

Fribourg, *Friburgum*, ville de Suisse, forte par sa situation, capitale du canton de même nom, fondée par Berchtold IV, duc de Zeringhen, en 1179; elle fut reçue au nombre des cantons en 1481. On sait que son canton est un des treize qui composent la confédération des Suisses & dont le gouvernement est proprement aristocratique.

La ville de Fribourg, arrosée par la Sane, est assise sur un sol extrêmement inégal, & où il y a presque toujours à monter ou à descendre. Elle est à 6 li. f. o. de Berne, 13 n. o. de Lausanne, 14 f. o. de Soleure, 30 f. o. de Zurich. *Long.* 25; *lat.* 46, 50.

La langue usuelle en est le Romand. Cette ville est la résidence de l'évêque de Lausanne. La grande eglise est ornée d'une superbe tour, & en général la ville est des mieux bâties: les maisons y sont généralement en pierres de taille. Les seules familles patriciennes, au nombre de soixante-onze, peuvent avoir accès, dans le grand & le petit conseil. Le pouvoir suprême du canton réside dans le grand conseil, dans lequel le petit conseil se trouve refondu lorsqu'il s'assemble. Le chef de l'état est l'un des deux avoyers qui se succèdent alternativement chaque année. Celui qui est en place se nomme l'*avoyer* régnant. La religion de la ville & de tout le canton est la catholique. L'un & l'autre sont gouvernés, pour le spirituel, par l'évêque de Lausanne. Le canton de Fribourg est enclavé dans celui de Berne, à la réserve du petit espace occupé par le bailliage d'Estavayer qui touche au lac de Neufchâtel. On évalue la population totale du canton à soixante-treize mille ames, & la force militaire de cette république consiste en quatre compagnies bourgeoises, & onze régimens de milice. Le pays est divisé en bailliages. La commission de ceux qui en sont pourvus est pour cinq années consécutives; presque tous sont tenus à résidence dans les châteaux de leur bailliage. Le commerce du bétail & les fromages en sont la principale richesse, & un objet considérable d'exportation. Il y a de la culture dans ce canton, mais en general les pâturages y fournissent de plus abondantes ressources. Il s'y trouve des eaux minerales à Bonn. Ce canton occupe le dixième rang dans la confédération Helvétique. *V.* Hermitage de Fribourg. (*R.*)

FRICENTI, en latin moderne *Fricentium*, petite ville du royaume de Naples en Italie, sur le Tripulto, dans la Principauté ultérieure. Il y a environ 300 ans que son évêché, suffragant de Bénevent, fut uni à celui d'Avellino. Cette ville est à 8 lieues. f. e. de Benévent, & 14 n. e. de Salerne. C'est l'ancienne *Esclanum*, ville des Hirpiens; ou plutôt elle est bâtie sur les ruines de cette ancienne ville. *Long.* 33, 10; *lat.* 41, 4. (*R.*)

FRIDAW, jolie ville de la basse Stirie, sur la Drave. (R.)

FRIDBERG, ancienne ville de la basse Stirie, avec titre de principauté. (R.)

Fridberg *V.* Freidberg.

Fridberg, ou Hohen-Fridberg, petite ville de Silésie, avec un château, au duché de Schweidnitz, remarquable par la bataille que le roi de Prusse y gagna sur les Autrichiens, en 1745. (*R.*)

Fridberg, ville d'Allemagne, dans la haute Baviere, avec un château. Elle fut prise & saccagée par les Suédois en 1632. Les Autrichiens la prirent en 1743. Elle est à 14 lieues n. o. de Munich, 3 n. o. d'Ausbourg. On y travaille en horlogerie. *Long.* 28, 40; *lat.* 48, 25. (*R.*)

FRIDBOURG, *Voyez* Fridberg.

FRIDECK, petite ville & seigneurie de Silésie, dans le duché de Teschen, sur la rivière d'Ostrawicza. (*R.*)

FRIDERICHS-HENDRIGKCHAM, ou Fort de Frédéric-Henri, fort des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois, à l'embouchure de l'Escaut, à 4 li. n. o. d'Anvers. *Long.* 21, 46; *lat.* 51, 20. (*R.*)

FRIDERICHS-ODE, place de Danemarck, dans le Jutland. Elle est proche de la mer, à 12 li. f. d'Athus, 20 n. de Sleswick, 5 n. e. de Colding. *Long.* 27, 35; *lat.* 55, 42. (*R.*)

FRIDERICHS-HALD, ou Fridericksradt, ville forte de Norwége, mais commandée par une montagne, dans la préfecture d'Aggerhus; elle est à l'embouchure du Glammer dans la Manche du Danemarck, sur la côte de Cattegat, à 20 li. f. e. d'Anslo, 26 n. o. de Bahus, 11 f. e. d'Aggerhus. *Long.* 28, 20; *lat.* 59, 2.

Ce fut au siege de cette ville, le 11 décembre 1718, que fut tué Charles XII, roi de Suède, d'une balle qui l'atteignit à la tempe droite. (*R.*)

FRIDERICKSTADT, petite ville de la pré-

qu'île de Jutland, dans le duché de Slefwick, au confluent de la rivière de Treen, & de celle d'Eyder, fondée en 1621, par Frédéric, duc de Holftein-Gottorp; elle eft à 2 lieues n. e. de Tonneingen, 7 f. o. de Slefwick. *Long.* 28, 58; *lat.* 54 32. (*R.*)

FRIDERICKSTADT, ville maritime de Norwège, dans la préfecture de Chriftiania, & vis-à-vis de l'île de Krageroe, qui lui fert de rempart. C'eft la plus forte place du royaume, & celle en même temps qui fait le plus grand commerce de bois. Le roi Frédéric II en fit jetter les fondemens l'an 1567, & Frédéric III la fit fortifier à la moderne l'an 665. Outre les ouvrages particuliers dont elle eft munie elle-même, & qui en font le fiege d'un commandant en chef, l'on compte encore, comme lui appartenans & comme fervans à fa défenfe, les forts de Konigftein, d'Ifleram & d'Aggeroe qui l'avoifinent, & dont le premier eft fitué fur le continent, le deux autres fur de petites îles. (*R.*)

FRIDERICIA, ou FRIDERICHSODDE, ville de Danemarck, dans le nord-Jutland, & dans la préfecture de Rypen, fur le petit Belt, & fur un fol très-fertile en grains, en fourrages & en tabac. Elle eft d'une vafte enceinte, mais moins remplie d'habitations & d'habitans qu'elle ne pourroit l'être; & elle a pour fortifications des ouvrages qui, quoique bien faits & bien entretenus, demanderoient cependant, dit-on, une garnifon trop nombreufe pour être bien défendus en temps de guerre. C'eft d'ailleurs l'unique place forte qu'il y ait dans tout le nord-Jutland. Fondée l'an 1651 par le roi Frédéric III, à peine les murs en étoient-ils élevés, que les Suédois allèrent la prendre d'affaut, l'an 1657, & la réduire à-peu-près toute en cendres. Rebâtie après la paix de Rofchild, le roi Chriftian IV crut ne pouvoir la peupler avec plus d'efficacité, qu'en y établiffant une entière liberté de confcience, & en la donnant pour ville de refuge à tous les banqueroutiers, fans diftinction de religion ou de pays, qui s'y rendroient. C'eft une ville d'étape & de péage; mais n'ayant pas un port bien sûr, ni bien commode, ce n'eft pas une ville de grand entrepôt. Le produit des droits d'accife qui s'y perçoivent, eft appliqué chaque année à la conftruction des maifons qui lui manquent encore; & il eft poffible qu'à la longue elle devienne ainfi beaucoup plus confidérable qu'elle ne l'a été jufqu'à préfent. *Long* 27, 35; *lat.* 55, 42. (*R.*)

FRIDERIHESBOURG, château & palais du roi de Danemarck, dans l'île de Séeland, à 6 li. n. o. de Copenhague. *Long.* 30, 8; *lat.* 55, 50. (*R.*)

FRIDERIHESBOURG, fort confidérable & colonie de Brandebourg, fur la Côte d'or de Guinée, dans l'Afrique, au cap des Trois-Pointes, environ à 30 li. de Cabo-Corfe. *Long.* 16, 20; *lat.* 4, 30. (*R.*)

FRIDEWALD, château & bailliage d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin, & dans les états de Heffe-Caffel, à 6 li. de Hersfeld. Le chateau eft remarquable en ce que, l'an 1551, il y fut figné un traité de ligue contre Charles-Quint, de la part de la France, de la Saxe, de la Heffe & du Brandebourg; & le bailliage eft confidérable par les belles forêts, les étangs poiffonneux, & les bonnes carrières qu'il renferme. L'on n'y trouve d'ailleurs qu'un petit nombre de villages, & point de villes.

FRIDEWALD, ancienne ville d'Allemagne, en Weftphalie & dans la partie du comté de Sayn, qui appartient aux margraves de Brandebourg-Anfpach. C'eft le chef-lieu d'un bailliage, & l'empereur Louis V confentit, l'an 1324, que toutes les franchifes de Francfort-fur-le-Mein lui fuffent concédées. (*R.*)

FRIDING, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, fur le Danube, à 8 li. f. e. de Tubingen, 12 n. de Conftance. Elle appartient a la maifon d'Autriche. *Long.* 31, 42; *lat.* 47, 50. (*R.*)

FRIDLAND. Il y a plufieurs petites villes de ce nom; une en Bohême, une en Pologne, dans la Pomerelie, une en Pruffe, dans le Natangen, & deux en Siléfie, l'une au duché d'Oppeleu, & l'autre au duché de Schweidnitz. (*R.*)

FRIDLINGEN, ou FREDLINGHEN, fort d'Allemagne, en Souabe, à une demi-lieue de Huningue, & trois quarts de lieue de Bale, près du Rhin. Il eft remarquable par la bataille qui s'y donna, en 1702, entre les Impériaux & les François. *Voyez* FREDLINGHEN.

FRIEDBERG, ville d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin & dans la Wétéravie, fur une éminence, au bord de la petite rivière d'Usbach & au milieu de campagnes très-fertiles, à 6 li. n. e. de Francfort-fur-le-Mein & 5 f. e. de Gieffen, Elle eft du nombre des villes libres & impériales, & profeffe la religion proteftante. Sa place à la diète de l'empire, eft fur le banc du Rhin, entre Dortmund & Wetzlar, & dans les affemblées du cercle dont elle eft membre, c'eft entre Francfort & Wetzlar. Elle paie 24 florins pour fes mois romains, & 29 rixdallers, 29 creutzers pour la chambre imperiale. Ce n'eft plus une ville auffi confidérable qu'elle l'étoit il y a 4 à 500 ans. Les richeffes & la profpérité de Francfort, fa trop proche voifine, ont abforbé les fiennes; & l'empereur Charles IV l'ayant conftituée en hypothèque pour la fomme de 10,000 florins, faus préjudice cependant de fa liberté, il en réfulta pour elle diverfes révolutions, dont aucune n'a été favorable à fon luftre, ni à fon opulence. *Long.* 26, 25; *lat.* 50, 14. (*R.*)

FRIEDBERG, ville d'Allemagne, en Haute-Saxe, & dans la nouvelle Marche de Brandebourg, flanquée de deux lacs, qui lui donnent une fituation agréable, & au voifinage de champs & de forêts d'un grand rapport. Elle eft par elle-même affez médiocre; mais fon nom fe donne à l'un des

cercles de la contrée, & dans ce cercle se comprennent deux autres villes, savoir Driesen & Woldenberg, avec un assez bon nombre de villages. (*R.*)

Friedberg, comté d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, avec un château situé entre les villes de Mengen & de Saulgen. La maison d'Autriche le vendit en 1463, aux comtes Truchses de la ligne de Scheer-Scheer. L'on trouve dans la Haute-Baviere vers les sources de la rivière d'Acha, une ville de même nom, & connue dans la contrée par ses ouvrages d'horlogerie. (*R.*)

FRIEDEBOURG, ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans la principauté d'Ostfrise. Elle est munie de fortifications, & donne son nom à un bailliage qui comprend cinq paroisses luthériennes, sur un sol marécageux & chargé de bruyères. (*R.*)

FRIEDERICHS-GABE, grand district défriché depuis 1704, dans le pays de Dithmarse : une partie en appartient au roi de Danemarck, & l'autre au duc de Holstein. (*R.*)

FRIEDERICHS-THAL, maison de plaisance des ducs de Saxe-Gotha. On y remarque une belle grotte. (*R.*)

FRIEDERICHS-WERT, est une autre maison de ces princes, à 2 li. de Gotha. (*R.*)

FRIEDERICHSBERG, château royal de Danemarck, situé sur une montagne, à un demi-mille de Copenhague, avec de très-beaux jardins, & une ménagerie. (*R.*)

FRIEDERICHSHALD. *Voyez* Fridericks-Hald.

FRIEDERICHSHAM, ville forte de l'empire de Russie, dans le Carelie Finlandoise, au gouvernement de Wibourg. Elle est construite sur l'emplacement de la ville de Wekelax, brulée en 1712. (*R.*)

FRIEDERICHSTADT. *Voyez* Fridericks-tadt.

FRIEDLAND, ville du royaume de Prusse, au district de Natangen. (*R.*)

Friedland, seigneurie franche de la Haute-Lusace, près des frontières de la Marche de Brandebourg, sous la souveraineté de l'électeur de Saxe. (*R.*)

FRIEDRICHSTATT, petite ville qui forme un beau fauxbourg de la ville de Dresde, & qui fut bâtie par les ordres du roi Auguste II, sur la petite rivière de Vieille-Wisteritz. Il y a de beaux jardins & une belle verrerie. (*R.*)

FRIESACH, ou Freisach, ville d'Allemagne; dans la basse Carinthie, sujète à l'archevêque de Saltzbourg. Elle est située sur la petite rivière de Metnitz, avec un château, une collégiale, un couvent de Dominicains, & une commanderie de l'ordre Teutonique. Elle est à 16 li. de Saltzbourg. *Long.* 31, 15; *lat.* 47, 10. (*R.*)

FRIOUL, *Foro-Juliensis tractus*, province considérable de l'état de Venise, en Italie. Elle est bornée à l'est par la Carniole, par le comté de Goritz & par le golfe de Trieste; au sud, par celui de Venise; au nord, par la Carinthie; à l'ouest, par la Marche Trévisane, le Feltrin & le Bellunèse. Ce pays, qui a produit des gens célèbres dans les sciences & les beaux-arts, peut avoir vingt-trois lieues de l'ouest à l'est, & dix-sept du sud au nord : il est très-fertile & arrosé par quelques rivières, dont le Tajamento & le Lisonzo sont les principales. Il donne de très-bons vins, des soies de bonne qualité, des fruits & des bois de construction. Cette province devint un duché du temps des Lombards; dans le xe siècle, elle passa sous la domination du patriarche d'Aquilée : mais en 1420, elle fut soumise à la république de Venise. Depuis, & dans le xvie siècle, il en passa une partie sous la puissance de la maison d'Autriche. Udine en est aujourd'hui la capitale *Voyez* Leander Alberti, *Descrip. d'Italie*; Bonifacio, *Hist. Trevis.* Candido, *Mémor. d'Aquil.* Hercole Parthenopeo, *Descriz del Friuli.* (*R.*)

FRISCHE-HAFF (le), *Sinus, seu lacus Venedicus*, golfe de la mer Baltique, sur les côtes de Prusse, entre Dantzick & Kœnisberg; il forme comme un lac, dont la longueur, à-peu-près parallèle à la mer, est d'environ douze milles d'Allemagne, & la plus grande largeur, de trois; sa profondeur n'est pas considérable; aucun vaisseau chargé ne peut y voguer, & tous sont obligés de s'alléger en y entrant, auprès du fort de Pillau, situé sur le détroit appelé *Gatt*, par lequel ce golfe communique avec la mer. Plusieurs rivières ont cependant leur embouchure dans ce golfe; de ce nombre sont entr'autres la Pregel, l'Elbing, la Passarge, & deux des bras de la Vistule.

L'on appelle *Friche-Nerung*, la langue de terre qui sépare la plus longue portion du *Frische-Haff*, d'avec la mer, & qui s'étend depuis le fort de Weixelmunde à l'occident jusqu'au Gatt, à l'orient. C'est une presqu'île fort étroite, & qui, suivant la tradition, prit naissance l'an 1190, à la suite d'un long & affreux orage, pendant lequel les flots de la Baltique se firent jour dans les terres & en détachèrent ainsi cette langue. Sans être effrayés des auspices terribles sous lesquels cette presqu'île fut formée, les gens du pays sont allés l'habiter; outre le fort de Weixelmunde, l'on n'y trouve pas moins de six villages, dont chacun a son église. Cette langue de terre étant encore détachée du continent par les eaux de la Vistule, on peut la considérer comme une Ile. (R.)

FRISE, *Frisia propria*, une des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle est bornée à l'est par la rivière de Lauwers, qui la sépare de la province de Groningue; au sud, par l'Ovérisel; à l'ouest, par le Zuyderzée; & au nord, par la mer d'Allemagne. Cette province peut avoir douze lieues du sud au nord, & onze du couchant au levant; son terroir est fertile en bons pâturages, où l'on nourrit quantité de bœufs & de chevaux de grande taille. La

Frise avoit obéi successivement à des princes, des ducs, des rois; elle avoit été soumise, en partie, à la maison de Bourgogne: elle avoit joui, par intervalle, d'une liberté chancelante, lorsque son accession au traité d'union d'Utrecht lui assura son indépendance. La West-Frise fait partie du comté de Hollande, & se nomme encore Nord-Hollande. La Frise proprement dite, se divise en quatre parties, qui sont l'Ostergow, ou partie orientale; le Westergow, ou partie occidentale; le Seven-Wolden, ou les sept forêts, & les Isles. Les villes de l'Ostergow sont, Leuwarde & & Dokkum; celles de Westergow sont, Harlingen, port de mer; Franeker, université; Blosweit, ville ancienne; Sneeck, Workum, Hindelopen, Staveren. Le pays de Seven Wolden, ou des sept Forêts, n'est rempli que de bois & de marécages, & n'a pour ville que Slooten, Les iles sont, Amelan, Schelling & Schiermonickoog. Il s'y fabrique quelques étoffes de laine, & des toiles qui sont très-renommées.

Cette province, après s'être jointe à la confédération, choisit pour son Stadhouder le prince d'Orange; cette charge est depuis héréditaire dans sa famille. Les peuples ont un langage particulier qui n'est entendu dans aucune autre partie des Pays-Bas: ils se distinguent, sur tout, par un grand amour pour la liberté. Pour ce qui regarde la Frise ancienne, dont les bornes ont varié, & qui a été divisée différemment, selon les révolutions arrivées au peuple nommé *Frisii* par les Romains, c'est un cahos impossible à débrouiller aujourd'hui. On peut cependant consulter les savans qui l'ont entrepris, comme Spener, Altingius, Kempius, Hamconius, & Winsemius; & on tient assez généralement que les Frisons occupoient anciennement la contrée qui règne le long de la mer du Nord, depuis l'Escaut jusqu'au Weser. (R.)

FRISOYTE, ou FRISOYTA, *Oita Frisica*, ancienne ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie & dans l'évêché de Munster, sur le ruisseau de Sosle. Quoique peu considérable, elle a voix aux assemblées provinciales. (R.)

FRITZLAR, petite ville d'Allemagne, enclavée dans la Basse-Hesse, sur la rivière d'Eder, entre Cassel & Marpurg, à 6 li. s. o. de Cassel, 12 de Marpurg, & 4 s. e. de Waldeck. Elle est située sur une colline riche en bleds, en vins & en fruits.

Cette ville, qu'on conjecture être l'ancienne *Bogadium* ou du moins bâtie sur ses débris, a été impériale & libre; mais elle appartient maintenant, avec son petit territoire, à l'archevêque de Mayence. *Voyez* Zeyler, *Mogunt. archiep. topog.* Dillichius, *croniq, de Hesse*; Crantz, *hist. Saxonne*; Serrarius, *hist. rer. Mogunt.* Hubner, *géog. Long.* 26, 55; *lat.* 51, 6. (R.)

FRODESHAM, ville maritime d'Angleterre, dans la province de Chester, sur la rivière de Medsey; elle n'est composée que d'une longue rue, à l'occident de laquelle est un ancien château; mais elle tient foires & marchés. Elle a un bon port, & elle fait un commerce considérable. *Long.* 15; *lat.* 53, 20 (R.)

FROHBOURG, ville d'Allemagne, dans la Saxe électorale, au cercle de Leipsick, & au bailliage de Borna: elle est fameuse dans la contrée par ses ouvrages de poterie, & par sa grande manufacture d'étoffes de laine. Elle appartient, à titre de seigneurie, à la famille de Haldenberg; & elle a un château, qui est moins une forteresse, qu'une maison de plaisance. (R.)

FROIDMONT, abbaye de France, au diocèse de Beauvais. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 26000 liv. On voit près de cette abbaye un camp de César appelé le *mont-César*. (R.)

FROME, ou FROME-SELWOOD, bonne ville d'Angleterre, dans la province de Sommerset, sur une rivière qui lui a donné son nom, & qui abonde en truites & en anguilles. Cette ville située à 3 li. s. de Bath, 6 s. e. de Bristol, & 31 o. de Londres, est plus grande que Bath, siége épiscopal de la même province. Elle est peuplée de près de treize mille habitans, dont la plupart sont fabriquans de draps, & dont un grand nombre sont ce qu'on appelle en Angleterre, *non-conformistes*. Elle est pleine de richesses, & n'a qu'une seule église, avec une école gratuite, & une maison de charité. Le village d'Agwood, qui est de la dépendance de Frome vit naitre en 1674, Elisabeth Singer, plus connue sous le nom de *madame Rowe*, morte en 1737. *Long.* 15, 10; *lat.* 51, 20. (R.)

FRONSAC, ville de France, dans la Guienne, à 9 li. n. de Bourdeaux, sur la rive droite de l'Ile, près de son confluent avec la Dordogne. Il y avoit jadis au-dessus un château qu'on disoit avoir été bâti par Charlemagne, en 770, mais il a été démoli. Cette ville, avec la terre qui en dépend, & qui est une des plus belles du royaume, appartient, à titre de duché-pairie, à la famille du feu cardinal de Richelieu. *Long.* 17, 22, *lat.* 46. (R.)

FRONTEIRA, petite ville de Portugal, dans l'Aléutejo, fameuse par la bataille que les Portugais y gagnèrent sur les Espagnols en 1663. Elle est à 4 lieues n. e. d'Estremos, 8 s. o. de Portalègre, 13 e. de Lisbonne. *Long.* 10, 52; *lat.* 38, 56. (R.)

FRONTENAC, grand lac du Canada, appelé aussi le lac Ontario, d'environ quatre-vingts lieues de long sur trente de large. C'est aussi le nom que l'on donne au fort de Catarocoui, bâti sur ce lac. (R.)

FRONTIÈRES, se dit des limites, confins, ou extrémités d'un royaume ou d'une province. Le mot se prend aussi adjectivement: on dit *ville frontière*, *province frontière*. Nous disons qu'il se prend dans ce cas adjectivement, à moins qu'on

n'aime mieux regarder ici frontière comme un substantif mis par apposition.

Ce mot est dérivé, selon plusieurs auteurs, du latin *frons*; les frontières étant, disent-ils, comme une espèce de front opposé à l'ennemi. D'autres font venir ce mot de *frons*, pour une autre raison; la frontière, disent-ils, est la partie la plus extérieure & la plus avancée d'un état, comme le front l'est du visage de l'homme. (R.)

FRONTIGNAN, petite ville de France, au Bas-Languedoc connue par ses excellens vins muscats, & ses raisins de caisse qu'on appelle *passerilles*. C'est le siège d'une justice royale. Quelques savans croient que cette ville est *Forum Domitii* des Romains. Elle est située sur l'étang de Maguelone, à 6 lieues n. e. d'Agde, 5 s. o. de Montpellier. & 159 s. e. de Paris. *Longit.* 15, 24; *lat.* 43, 28. (R.)

FRONTON, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc, au diocèse de Toulouse. (R.)

FROSE, petite ville d'Allemagne, sur l'Elbe, au cercle de Basse-Saxe, à 3 li. de Magdebourg. (R.)

FROSINONE, ou FRUSINONE, gros village dans la Campagne de Rome aux confins du royaume de Naples: c'est la résidence d'un gouverneur prélat avec le titre de gouverneur *di Maritima, e Campagna*.

FROWARD (le cap), & par les François, le *cap d'Avance*, cap des terres Magellaniques, dans l'Amérique méridionale. C'est celui qui avance le plus dans le détroit de Magellan, & qui fait le coude de ce détroit. M. Frezier le place par le 54e d. de *lat.* & le 308e d. 45' de *long.* (R.)

FROZES, bourg de France dans le Poitou, élection de Poitiers.

FRUIDENTHAL, ville d'Allemagne, dans la Silésie, au duché de Troppaw. Le roi de Prusse la prit en 1741, & elle lui est demeurée. (R.)

FRUTIGEN, château, village & contrée de Suisse, au canton de Berne, près de la grande chaîne de montagnes, qui en fait la séparation d'avec le Vallais. (R.)

FUCA (détroit de). *Voyez* la fin de l'article PASSAGE DU NORD.

FUEGO, ou FOGO (isla-del), ou en François, L'ILE DE FEU, désignée aussi sous le nom d'île Saint-Philippe, île de l'Océan atlantique, & l'une des îles du Cap-Verd, à 16 l. à l'occident de la pointe la plus méridionale de San-Jago & au levant septentrional de l'île de Brava. Les tables hollandoises lui donnent 351 d. 48' de *longit.* & 14 d. 50' de *latit.* M. de Lisle met l'extrémité septentrionale de l'île de Feu par les 15e d. de latitude; & comme elle peut avoir cinq lieues de 20 au degré dans sa longueur nord & sud, il se peut que les Hollandois n'aient eu égard qu'à la partie méridionale de l'île. Le géographe françois met la *long.* 353 d. 12'. Au reste, cette île n'est proprement qu'une haute montagne, remarquable par les flammes sulphureuses qu'elle vomit, comme le mont Æthna & le Vésuve, & qui incommodent beaucoup le voisinage: ces flammes ne s'apperçoivent que la nuit; mais on les voit alors de bien loin en mer. Il sort de l'ouverture quantité de pierres ponces, portées par les courans de côté & d'autre, & qui viennent jusqu'à San-Jago. *Lisez* Dampierre & Owington, en attendant mieux. (R.)

FUEGO, ou FOGO (île de), cette seconde île de feu est une île de l'Asie, entre le Japon, Formosa, & le Tchekian, province de la Chine. Les tables hollandoises lui donnent 148 d. 35' de *long.* & 28 d. 5' de *lat.* n. (R.)

FUEHS-THURN. *Voyez* KIRCHBERG.

FUENCHEU, ou FOUENTCHÉOU, grande ville de la Chine, dans la province de Kiang-Si, dont elle est la cinquième métropole. Elle est située sur la rivière de Fuen, au sud du lac de Poyang. Cette ville est florissante par le commerce qu'elle fait. On y voit un magnifique palais & plusieurs temples consacrés aux héros. On fait dans son canton, avec du riz & de la chair de bouc, un breuvage très-fort & très-nourrissant, que les Chinois nomment *yangcieu*, c'est-à-dire, *vin de bouc*. Le P. Martini donne à Fuencheu 38 d. 10' de *lat.* *long.* 128 d. 27'. (R.)

FUENTES (fort de), fort d'Italie, au duché de Milan, sur la montagne de Montechio, à l'entrée de l'Adda, dans le lac de Come. *Long.* 26, 35; *lat.* 46, 5. (R.)

FUESSEN, ou FUSSEN, en latin *Fucena*, & par quelques-uns, *abudiacum*, petite ville d'Allemagne, dans l'évêché d'Augsbourg, en Suabe, sur le Leck, à 16 li. s. o. d'Augsbourg. *Voyez* Zeyler, *suev. topogr.* *Long* 34 10; *lat.* 47, 15. (R.)

FUGGER, terre d'Allemagne, dans la Suabe, possédée par la famille de Fugger à titre de comté de l'empire, sur le Lech & le Danube, entre Augsbourg & Ulm. La famille de Fugger est originaire d'Augsbourg où elle possède encore un palais appelé l'hôtel de Fugger. Cette famille s'étant enrichie par le commerce, fut ennoblie par Maximilien I, puis élevée à la dignité de comtes par l'empereur Charles-Quint. Elle est divisée en un grand nombre de branches. (R.)

FUHNE; c'est le nom du canal que le roi de Prusse fit faire, en 1749, dans la moyenne-marche de Brandebourg, pour la jonction de la Havel & de l'Oder. (R.)

FULCIEN (Saint-), abbaye de France, en Picardie, élection d'Amiens. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 4500 liv. (R.)

FULDE, *Fulda*, ville & abbaye célèbre d'Allemagne, érigée en évêché depuis peu d'années, au cercle du Haut-Rhin, sur une rivière de même nom. L'évêque-abbé de Fulde est le dernier des princes-évêques d'Allemagne, mais le premier des princes-abbés de l'Empire. Il porte le titre d'archi-chancelier de l'impératrice: comme abbé il relevoit immédiatement du S. Siége. L'abbaye de

Fulde est très-riche : elle fut fondée en 744, par Saint-Boniface, apôtre de l'Allemagne, & archevêque de Mayence. Elle est de l'ordre de Saint-Benoît. Il faut faire preuve de noblesse pour être admis dans cette maison d'humilité ; & les moines, devenus chanoines aujourd'hui, élisent un d'entr'eux pour remplir la place d'évêque-abbé, lorsqu'elle est vacante. *Long.* 27, 28 ; *lat.* 50, 40.

Cette principauté a plus de treize milles d'Allemagne de long, & dix de large. Le sol en est généralement montueux & couvert de bois, parsemé de bonnes terres labourables. Il s'y trouve d'abondantes salines & des eaux minérales. Ses habitans sont la plupart Catholiques. Benoît XIV, en conservant à l'abbaye de Fulde son état régulier, l'eleva, en 1752, au rang d'évêché, qu'il exempta de la jurisdiction de l'ordinaire. La ville de Fulde est la résidence ordinaire du prince, qui y a un très-beau château, accompagné de jardins très-agréables. Elle doit son origine à l'abbaye ; ce ne fut d'abord qu'un village, qui ne parvint à l'état de ville qu'en 1162, époque à laquelle on ceignit ce lieu de murailles, & on lui décerna le titre de ville. Il s'y trouve une université fondée en 1734. La bibliothéque renferme plusieurs manuscrits très-rares. Cette ville est la patrie d'Athanase Kircher. Elle est à 22 lieues s. de Cassel, 15 n. de Wurtzbourg, 14 s. e. de Marpurg, & 22 n. e. de Francfort. (R.)

FULNECK, ville de Moravie, avec un château, dans le cercle de Preraw, près des frontieres de Silésie. (R.)

FULSTEIN ; c'est le patrimoine de la maison de même nom, en Silésie. (R.)

FUM-CHIM, petite ville de la Chine, dans la province de Kian-Si. Sa *long.* suivant le P. Noël, 152 d. 13', 30" ; & suivant d'autres observations plus récentes, 141 d. 5' ; sa *latit.* 28 d. 5'. (R.)

FUMAY, ville de l'état de Liége, dans la forêt des Ardennes, soumise aujourd'hui à la France. Il y a dans son voisinage des carrières d'ardoise. (R.)

FUNCHAL, ville de l'Océan atlantique, vers les côtes de Barbarie, capitale de l'île de Madère, sous la domination du roi de Portugal, avec un évêché suffragant de Lisbonne, un port, & plusieurs forts. Le P. Biet, qui y passa en 1652, l'appelle *Fonzaie*, & la décrit dans son voyage de la terre équinoxiale. Son commerce consiste en confitures & en vins. *Longit.* suivant le P. Laval, jésuite, 2 d. 55', 15". *latit.* 32 d. 37', 53". (R.)

FUNG-YANG, ville considérable de la Chine, dans la province de Kiang-Nang, remarquable par la naissance de Chu, qui, de simple prêtre, devint empereur de la Chine. *Longit.* 134 d. 10' ; *latit.* 35 d. 20', suivant le P. Martini. (R.)

FUNGMA, île d'Asie, au sud du royaume de Corée, à l'est de l'embouchure de la riviere Jaune, & à l'ouest de Frando, île du Japon. Les tables hollandoises donnent à la pointe occidentale de Fungma 146 d. 15' de *longit.* : & 34 d. 30' de *latit.* M. de Lille retranche les 30 minutes de latitude dans sa carte des Indes & de la Chine, & remarque que cette île s'appelle aussi *Quelpaerts*. (R.)

FUNSTERMUNTZ, sur l'Inn, dans le Tirol, est un passage important du côté du pays des Grisons. (R.)

FURIANI, village de Corse peu considérable, mais fort celébre dans les annales de cette île, par le siége que les Génois en firent en 1759, & qu'ils furent obligés de lever après d'inutiles efforts pour se rendre maitres de ce poste. Il est bâti sur un monticule, non loin des bords de la mer, & si pres de Bastia, que de là le général Paoli tenoit cette place comme bloquée, & lui interceptoit la communication avec San-Fiorenzo & tout le reste de l'île. Grimaldi envoyé par la république avec six mille hommes, & de l'artillerie pour arrêter les progrès rapides des armes de Paoli, commença par assieger Furiani. Mais il n'avoit ni le courage, ni l'intelligence nécessaires pour réussir dans une telle entreprise. Il y jeta une grande quantité de bombes, ouvrit les retranchemens des Corses par une brèche considérable ; dans un assaut qu'il fit donner, les Génois parvinrent au centre du village au nombre de plus de cinq cents. Trois cents Corses les repoussèrent & les chassèrent, montrant en cette occasion toute l'opiniâtreté dont on est capable dans les guerres civiles. Las enfin d'avoir perdu une grande partie de leur armée, & d'avoir enterré dans un village un si grand nombre de bombes inutiles, les Génois prirent le parti de se retirer & de se rembarquer, avec la mortification d'avoir échoué avec six mille hommes, contre une poignée de villageois indisciplinés. Cependant ce poste étoit ouvert & sa seule défense consistoit dans une grosse tour, que le général avoit fait bâtir au centre. Mais les maisons étoient voûtées, & les murailles fort épaisses ; d'ailleurs les Corses entendoient bien la manière de créneler ; & aucun alignement n'étant observé entre elles, les feux qui en sortoient se croisoient naturellement. Voilà les obstacles que les assiégeans avoient à surmonter. S'ils eussent eu deux batteries de canons bien servies, & placées avec intelligence, ils auroient forcé les Corses à se rendre, ou les eussent tous ensevelis sous les ruines de leurs maisons, sans avoir besoin de tirer un coup de fusil. (R.)

FURNES, ville forte des Pays-Bas, chef-lieu du Bourggraviat de Furnes, dans la Flandre-Autrichienne, avec deux paroisses. Elle a été prise bien des fois. Les François qui s'en étoient emparés en 1693, la rendirent à la maison d'Autriche par les traités d'Utrecht, de Rastadt, & de Bade. Les François la reprirent en 1744. C'est une des villes que l'on nomme barrières ; les Hollandois en avoient la garnison. Le Bourggraviat de Furnes, en flammand *Furnes-Ambacht*, est seulement considérable par la richesse de ses habitans, & par sa

ſituation. *Voyez* Longuerue & Grammaye, *antiq. Flandriæ.* La ville de Furnes eſt proche la mer, ſur le canal qui va de Bruges à Dunkerque, à 2 lieues ſ. e. de Nieuport, 3 n. o. de Dixmude, 5 e. de Dunkerque. *Long.* 20 d. 19', 38"; *lat.* 51 d. 4', 17". (R.)

FURSTENAU, ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie & dans l'évêché d'Oſnabrug, dont elle forme un des principaux bailliages, ayant même ſervi quelquefois de lieu de réſidence aux évêques. Elle profeſſe la religion lutherienne, auſſi bien que cinq des quinze villages qui ſont dans ſon reſſort, les autres étant ou catholiques ou mixtes. (R.)

FURSTENAU, château bailival d'Allemagne, au comté d'Erpach, en Franconie, duquel dépendent dix à douze villages, & au voiſinage duquel ſont des mines & des fonderies de fer. (R.)

FURSTENBERG (principauté de), titre collectif de divers états d'Allemagne, ſitués, pour la plupart, en Souabe, poſſédés par les deſcendans d'un comte d'Urach, qui vivoit dans le XIII[e] ſiècle, & taxés par la matricule de l'empire, chacun ſéparément, ſoit pour les mois romains, ſoit pour la chambre de Wetzlar. Ces états ſont le landgraviat de Baar & de Stuhlingen, le comté de Heiligenberg & Werdenberg, la baronnie de Gundelfingen, & les ſeigneuries de Hauſen, de Mœskirch, de Hohenhœven, de Wildenſtein, de Jungnau, de Trochtelfingen, de Waldsberg & de Weitra. Leur poſſeſſeur eſt prince du ſaint Empire dès l'an 1667, & ſiége en cette qualité, tant à la diète de Ratisbonne, qu'à celle de Souabe: il a ſix ſuffrages à donner dans celle-ci, & deux dans celle-là. Il profeſſe la religion catholique romaine, & fait ſa réſidence ordinaire à Donau-Eſchingen, ſur le Danube.

Ses domaines confinent au duché de Wurtemberg, au comté de Hoenberg & autres terres de la maiſon d'Autriche, au Briſgaw, à la Forêt-Noire, au lac & à l'évêché de Conſtance. Cet état eſt fort étroit, mais il a quarante-cinq lieues de long.

Pour peu que l'on ſoit verſé dans l'hiſtoire de l'empire, l'on ſait de quelles dignités a été revêtue la maiſon de Furſtenberg, & quels chagrins ont cauſé à quelques-uns de ſes membres, leurs liaiſons avec la France.

La principauté de Furſtenberg ne renferme que quelques bourgs ou petites villes; mais il eſt poſſédé par une des plus anciennes maiſons d'Allemagne, avec la petite ville & château de Furſtenberg, qui donnent le nom à tout le pays, & qui ſont ſitués ſur une montagne, à 6 li. de Rothweil. *Long.* 25, 54; *lat.* 48, 32. (R.)

FURSTENBERG, petite ville de la baſſe Luſace, ſur l'Oder, où l'on a établi un péage. Elle appartient à l'abbé de Neven-Cella. Les Pruſſiens s'en emparèrent en 1745, pour avoir un paſſage libre en Siléſie. Il y a un autre lieu de ce nom au Mecklenbourg, dans la ſeigneurie de Stargard, & un château, ſitué ſur un rocher, dans la principauté de Wolfenbutel, près du Weſer. (R.)

FURSTENECK, bailliage de l'évêché de Paſſaw en Bavière. (R.)

FURSTENFELD, en latin *Aquæ*, ancienne petite ville d'Allemagne dans la baſſe Stirie, ſur la rivière de Feiſtritz, qui près de là ſe jète dans celle de Lauffnitz; elle eſt à 12 lieues n. e. de Gratz, 20 ſ. de Vienne.

Cette ville eſt engagée par la maiſon d'Autriche à celle des comtes de Paar; les chevaliers de Malte y ont une commanderie. *Long.* 39, 10; *lat.* 47, 35. (R.)

FURSTENWALD, petite ville d'Allemagne, dans la moyenne marche de Brandebourg, ſur la Sprée, à 8 lieues o. de Francfort ſur l'Oder, avec une belle cathédrale. *Longit.* 32, 5; *latit.* 52, 23.

Elle a produit deux ſavans illuſtres: Hoffman (Maurice) célèbre medecin, y naquit en 1621, & mourut en 1698; Mentzel (Chrétien), né à Furſtenwald en 1622, mort en 1701, eſt fort connu des botaniſtes. Il a laiſſé, manuſcrits, 4 vol. *in-fol.* des choſes naturelles du Breſil, & 10 vol. *in-fol.* auſſi manuſcrits, tirés du lexicon chinois, intitulé *Caguey*.

On a auſſi de lui, *Index nominum plantarum univerſalis*, imprimé à Berlin en 1682, *in-folio.* (R.)

FURSTENWERDER, petite ville de la Marche Ukraine de Brandebourg. Elle appartient à la maiſon des comtes de Schwerin. (R.)

FURT, ville forte d'Allemagne, dans la baſſe Bavière, au département de Straubing, ſur les frontières de Bohême. Elle eſt ſur le Cham. (R.)

FURTH, bourg très-conſidérable d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de Brandebourg-Anſpach, au bailliage des Cadolzbourg, ſur la rivière de Rednitz, à 2 lieues de Nuremberg. Il eſt ancien, grand & peuplé: les burggraves de Nuremberg y tenoient autrefois leur cour de juſtice impériale, & nombre de villages ſont encore partie de ſon diſtrict. A la réſerve de ſes nouveaux quartiers, il eſt très-irrégulièrement bâti; c'eſt un amas de maiſons ſans alignement & ſans ſymétrie; mais comme la demeure en eſt ouverte à tout le monde, que les artiſtes & artiſans entr'autres, qui n'ont pas ou le privilége de s'établir dans le Nuremberg, ou le moyen d'en payer les impôts, peuvent cependant, au voiſinage de cette ville, mettre à profit leur induſtrie; il arrive que Furth regorge, pour ainſi dire, d'habitans, & l'emporte à cet égard ſur bien de villes. Les Juifs, ſur tout, y ſont par multitude, & on leur permet d'y avoir une ſynagogue, une école, & une imprimerie.

Ce lieu appartient au chapitre de Bamberg, mais il eſt ſous la juriſdiction du margrave d'Anſpach.

pach. Les églises & les écoles sont sous la direction du magistrat de Nuremberg. (*R.*)

FUSEAU, l'on nomme ainsi chaque partie d'une carte géographique ou uranographique destinée à être appliquée sur une boule, pour former un globe terrestre, ou céleste ; ou pour s'exprimer géométriquement ; un fuseau de globe est un espace renfermé entre deux courbes égales & semblables, dont le sommet de chacune se trouve sous l'équateur du globe terrestre, ou sur l'écliptique du globe céleste. L'axe de chacune de ces deux courbes est la moitié de la partie de l'équateur ou de l'écliptique, qui forme la largeur du fuseau. Les abscisses de cet axe, en partant du sommet, croissant comme les sinus verses des distances des parallèles à l'équateur ou à l'écliptique ; & les ordonnées à cet axe, en partant du même sommet, suivant la progression arithmétique 1, 2, 3, & des distances de ces mêmes parallèles à l'équateur, de sorte que la plus grande double ordonnée, commune à ces deux courbes, est le développement même du méridien du globe. L'on voit que cette courbe n'est pas une portion de cercle, comme le prétend Glareau, dans sa Géographie, qui, pour tracer des fuseaux, fait prendre pour rayon les trois quarts de la circonférence de l'équateur. *Voyez* GLOBE. (†)

FUSSIMI. *Voyez* FISSIMA.



GAASTERLAND, c'est l'une des dix jurisdictions de Zevenwolden, quartier de Frise, dans les Provinces-Unies. Cette jurisdiction est de huit villages, dans le nombre desquels se trouve Wikkel, dont l'eglise renferme le tombeau du célèbre Koëhoorn. (*R.*)

GABALA. Il y a plusieurs villes qui dans l'antiquité ont porté le nom de Gabala ou Gabalé.

La plus célebre est celle de Syrie, que quelques voyageurs modernes nomment *Jébilée* ou *Gébail*. Elle a été fameuse chez les Païens par le culte d'Adonis. On n'y trouve aujourd'hui rien de remarquable qu'une mosquée, où l'on voit le tombeau du sultan Ibrahim, qui est en grande vénération parmi les Turcs. (*R.*)

GABARET, *Gabaretum*, ville de France dans le Condomois en Gascogne, capitale d'une petite contrée qu'on nomme le *Gabardan*. Elle est sur la Gelise, entre Condom & Roquefort de Marsan, à 6 li. ouest de la premiere, & à l'orient de la seconde. Elle a eu ses comtes particuliers. *Long.* 17, 36, *lat.* 43, 57. (*R.*)

GABIES, ville ancienne du Latium, dont Horace & Properce parlent avec beaucoup de dédain; il n'en reste plus que des ruines à l'endroit nommé *Campo-Gabia*, vers Palestrine, à quatre ou cinq bonnes lieues de Rome, en tirant vers l'orient.

Du tems de Denis d'Halicarnasse sous Auguste, Gabium étoit presque déserte; mais ses ruines marquoient qu'elle avoit été une assez belle ville, puisqu'avant la fondation de Rome, il y avoit à Gabium une école célébre où l'on enseignoit les beaux-arts & les sciences à la jeunesse. Ciceron & Plutarque la mettent au nombre des villes municipales.

La voie Gabienne, *via Gabiniana*, ou *via Gabina*, étoit un chemin qui conduisoit de Salone à Clissa, anciennement dite *Andetrium*. Ce fut sur la voie Gabienne que Camille défit les Gaulois après la prise & l'embrasement de Rome, comme le marque Tite-Live. (*R.*)

GABIN, petite ville de la grande Pologne, au palatinat de Rava, à 6 lieues f. e. de Plosko, seize o. de Varsovie. *Long.* 38, 10; *lat.* 52, 18. (*R.*)

GABON, riviére d'Afrique, au royaume de Bénin. Elle a sa source à 55 d. *de Long.* & à 2 d. 30'. *de latit. septentr.* Ensuite, serpentant vers le couchant, elle va se perdre sous l'équateur, dans le golfe de Guinée, vis-à-vis de l'île de Saint-Thomas. Cette riviére est nommée *Gaba* par Linschot. (*R.*)

GADEBUSCH, petite ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle de Basse-Saxe & dans le Mecklenbourg, au duché de Schwerin, sur la riviére de Radegast. Son nom, qui veut dire *lucus*, *seu saltus Deastri*, désigne qu'autrefois le dieu *Radégast*, idole des Venedes, avoit un temple dans ce lieu. C'est aujourd'hui le siege d'un bailliage, & ce fut, en 1712, un champ de bataille pour les Suédois & les Danois, où ceux-ci furent vaincus. (*R.*)

GADERSLEBEN, ou GATERSLEBEN, village & bailliage d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans la principauté de Halberstadt, à l'extremité du lac Tari. (*R.*)

GADES. Les Gades étoient deux petites îles de l'Océan sur la côte d'Espagne, près du détroit de Gibraltar & de l'embouchure du fleuve Guadalquivir, ou *Bœtis*. Elles n'étoient éloignées l'une de l'autre que de six-vingt pas: la plus petite avoit des pâturages si gras, que Strabon dit que l'on ne pouvoit faire de fromages du lait des animaux qu'on y nourrissoit, à moins qu'on n'y mêlât de l'eau pour le détremper. Quelques-uns prétendent que ces deux îles n'en font plus qu'une, qui est celle où est située Cadix; mais les plus habiles géographes n'en conviennent pas. Il est hors de doute que la grande est présentement l'île où est située Cadix; mais la petite, nommée *Erythias*, ou *Aphrodisias*, a été engloutie par la mer. *Voyez* les *notes* de Pinedo sur Stephan. Byzant. au mot *Gadira* & la *Géographie* de Cellarius. (*R.*)

GADITSCH, ville de Russie, dans la Russie mineure, au midi de l'empire.

GAENCKHOSEN, commanderie de l'ordre Teutonique, en Baviére, dans la régence de Landshut. (*R.*)

GAGO, royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Il est situé au couchant de celui de Guiber, dont il est séparé par un désert de cent lieues. M. de Lisle appelle ce désert *plaines sablonneuses*: l'on en apporte l'or à Maroc. On y recueille d'ailleurs du bled & du riz. Les habitans sont des espèces de sauvages. La capitale *Gago*, située sur une petite riviére qui va grossir le Sénégal, est, suivant le même géographe, par le 19 d. de *Long.* & par le 10 d. de *lat.* (*R.*)

GAIETE, ou GAETE, *Cajeta*; ancienne ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec une forteresse, un port, & un évêché suffragant de Capoue; mais exempt de sa jurisdiction. Elle est au pied d'une montagne proche de la mer, à 12 li. e. de Capoue, 15 de Naples, 25 de Rome. *Long.* 31, 12; *lat.* 41, 30.

Cette ville est peuplée de dix mille habitans; elle contient six couvens d'hommes & deux de femmes. Son port, qui est commode, fut construit, ou du moins réparé par Antonin le pieux: il est précédé

d'un golfe, ou espèce d'anse, qui sert encore pour les vaisseaux.

Strabon dit qu'elle fut fondée par des Grecs venus de Samos, qui l'appelèrent *Caieta*, ce qui exprimoit la courbure, ou la concavité de cette côte. Virgile suppose que ce nom lui venoit de la nourrice d'Enée; qui y mourut 1183 ans avant J. C.

Tu quoque littoribus nostris, Æneia nutrix,
Æternam moriens famam Caieta dedisti. . . . . .
Æneid. VII.

Après avoir été long-temps gouvernée en république, ses ducs y acquirent la souveraineté dans le VIIe siècle. Elle arma contre les Sarrazins en faveur du pape Léon IV, en 848. Ses ducs relevèrent long-temps du pape. Cette ville battoit monnoie & armoit des galères, en 1191; mais depuis ce tems elle a toujours fait partie du royaume de Naples, & en 1460 le roi Alphonse y établit un viceroi.

La tour appelée *torre d'Orlando*, paroît avoir été le mausolée de Munatius Plancus, fondateur de Lyon: le château, qui est très-fort, a été fait vers 1440, par Alphonse d'Aragon: il fut augmenté par le roi Ferdinand, & la ville fortifiée par Charles- Quint. C'est dans ce château que fut longtems conservé le corps non enseveli du connétable Charles de Bourbon, tué au siège de Rome en 1528, & mort excommunié: on l'avoit enfermé dans une armoire de bois. Le prince d'Ascoli, en 1618, le fit placer dans une niche vis-à-vis de la chapelle du château, avec cette inscription:

Francia me diò la leche,
Spagna fuerza y ventura,
Roma me diò la muerte,
Y Gaeta la sepoltura.

Mais le roi Charles le fit enterrer, avec des funérailles dignes d'un prince de sa maison.

La *Trinità* est l'église la plus remarquable de cette ville. Tous les vaisseaux qui passent devant, la saluent & tirent le canon; les pélerins y accourent de toutes parts. Gaïete a toujours passé pour très-fidèle à ses princes: elle se signala sur tout en 1707, en soutenant un long siége contre les Autrichiens. Elle fut enfin prise d'assaut le 30 septembre, & mise au pillage, après avoir essuyé vingt mille coups de canon & quatorze cents bombes.

Jeanne II, reine de Naples, épouse de Jaques de Bourbon, adopta successivement Alphonse d'Aragon, & Louis III, duc d'Anjou; origine des pretentions de l'Espagne & de la France sur le royaume de Naples, qui ont causé tant de guerres en Italie. Louis meurt universellement regretté; Jeanne le suit de près, & institue, par son testament, René d'Anjou, son frère, pour son héritier & son successeur à la couronne.

Alphonse & René se disputent cette riche succession. Alphonse assiége Gaïette: le gouverneur réduit à une extrême famine, met quatre mille bouches inutiles hors de la ville: ces malheureux n'ont que la force de se traîner aux genoux des assiégeans, qui s'écrient qu'il faut les repousser dans la place. » Moi les repousser, s'écrie plus fort le » monarque attendri, moi sacrifier ces malheureux: » non pas pour cent villes comme Gaïette; qu'on » les soulage, qu'ils mangent & boivent, se repo» sent dans mon camp, & s'en aillent où bon » leur semblera ».

René est assailli par une troupe de paisans attachés à l'Aragonois: des officiers François en arrêtent cinq, qui tombent aux pieds de René & protestent de ne l'avoir pas connu. » Que vous m'ayez » connu ou non leur dit-il en les relevant avec » bonté, rassurez-vous, faire grace est le partage » des rois; & je vous la fais: allez consoler vos » familles, vos amis & toute l'habitation, soyez» y le gage de la paix & de mon amitié ». *Révolutions d'Italie* par Denina, *tome IV*.

Vio (Thomas de), théologien, cardinal, beaucoup plus connu sous le nom de *Cayetan*, mais qu'il ne faut pas confondre avec celui qui, par ses intrigues, vouloit faire tomber la couronne de France à l'infante d'Espagne, nacquit à Gaïette le 20 février 1469, & mourut à Rome le 9 août 1534. Il a composé un grand nombre d'ouvrages théologiques qu'on ne lit plus; cependant ses commentaires sur l'écriture, imprimés à Lyon, en 1639, en 5 vol. *in-fol.* entrent encore dans quelques bibliothéques, en faveur du nom de l'auteur, & des emplois dont il a été décoré. (*R.*)

GAILENDORF, ou GAILDORF, petite ville d'Allemagne, en Franconie, avec un château, sur la rivière de l'Ocher, dans le comté de Limbourg. (*R.*)

GAILLAC, ville de quatre à cinq mille ames, dans le diocèse d'Alby, sur la rivière de Tarn, qui ne commence à être navigable qu'à Gaillac, & qui rend cette ville la principale & la plus riche du diocèse, à cause du commerce considérable qu'elle fait avec la ville de Bordeaux. Gaillac est sur tout connu par ses vins, qu'on transporte dans les îles, dans le nord; il s'est aussi par son abbaye de bénédictins, qu'on croit avoir été fondée par Pepin Ier, roi d'Aquitaine; elle fut dotée en 979 par Raimond, comte de Toulouse & d'Alby, que l'on regarde pour cette raison comme son fondateur. Ce monastère fut sécularisé vers le milieu du seizième siècle. Le chapitre est composé d'un abbé, d'un doyen, de douze chanoines; & de quatorze bénéficiers qui composent le bas-chœur. Le roi a nommé aux canonicats de ce chapitre jusqu'en 1665. Il se fit alors un échange; le roi laissa la nomination des canonicats à l'abbé, qui céda la présentation à quatre pricurés. Cette abbaye a pour patron Saint-Michel.

Il y a encore à Gaillac un chapitre très-ancien qui est composé d'un chef qu'on nomme *Commandeur*, & de six bénéficiers qu'on nomme

Frères. Ils furent établis pour servir l'hôpital, & ils en ont encore la direction pour le spirituel.

Gaillac est la patrie de Barthelemi Cabrot, premier chirurgien d'Henri IV, & connu par quelques ouvrages d'anatomie, de dom Vaissette, savant bénédictin, auteur d'une grande histoire du Languedoc, du père Gaubil, jésuite, célèbre missionnaire à la Chine, & connu par son histoire de l'astronomie chinoise, & de M. Antoine Portal, un de nos plus savans anatomistes; il est de l'academie royale & des sciences, professeur au college royal & au jardin du roi, il a publié un grand ouvrage sur l'histoire de l'anatomie, & beaucoup de mémoires sur cette science; il est ne à Gaillac, le 5 janvier 1745. Il jouit d'ailleurs, comme médecin, d'une très-grande reputation. *Long.* 19, 30; *lat.* 43, 50. (*R*).

GAILLON, bourg de France, en Normandie, du diocèse de Rouen depuis 1739. Il est remarquable par sa situation, par une magnifique maison de plaisance appartenante aux archevêques de Rouen, & par la Chartreuse qui en est voisine. Il est dans un lieu charmant, à 2 li. d'Andely, 9 de Rouen, 3 de Vernon, & à une demi-lieue de la Seine. C'est un monument du goût & des richesses des cardinaux d'Amboise & de Bourbon, & sur tout de N. Colbert, qui l'a embellie & augmentée considérablement: elle a une galerie percée de soixante-dix arcades de chaque côté.

Un gentilhomme pauvre offrit au cardinal d'Amboise de vendre sa terre, pour donner au château de Gaillon une dépendence plus étendue; l'archévêque l'accepta, lui en compta le prix, & le pria de la garder: des courtisans ayant dit au cardinal qu'il manquoit là une bonne occasion: » Vous » n'y entendez rien, dit-il, au lieu d'une terre j'ai » acquis un ami ». Charles IX, à son retour de Normandie, séjourna quelque tems à Gaillon en 1570.

La chartreuse de Gaillon est une des plus riches & des plus belles de l'ordre; elle fut construite par le cardinal de Bourbon. Dans le chœur sont les tombeaux des comtes de Soissons. Un terrible incendie y causa bien du ravage en 1764. C'est-là qu'a écrit & qu'est mort dom Bonaventure d'Argone en 1704, sous le nom de *Vigneul de Marville*; il a donné au public des mélanges d'histoire & de littérature, qui font honneur à son esprit. L'abbé Bannier en a donné une édition, en 1725, en trois vol. *in*-12. Le plus considérable des ouvrages de cet illustre chartreux, est celui de la *Lecture des Pères*, dont la meilleure édition est de 1697. *Long.* 19; *lat.* 49, 18. (R.)

GAINSBOROUGH, ville d'Angleterre, dans la province de Lincoln, sur la rivière de Trent, qui va se jeter dans l'Humber, & qui donne à cette ville beaucoup d'avantages pour le commerce. Elle est passablement grande, & très-proprement bâtie. Sa population est considérable; nombre de puritains & autres sectaires y sont établis, & y vaquent à leur culte, comme à leur négoce; elle donne le titre de comte à un lord de la famille de Noël; & la preuve que sa fondation n'est pas moderne, c'est que les Danois alloient ordinairement debarquer sous ses murs, lorsque dans leurs anciennes invasions, ils entroient en Angleterre par l'Humber, & vouloient pénétrer par eau dans l'intérieur du pays. *Long.* 16, 55; *lat.* 53, 26. (R.)

GALACZ, ou GALASI, *Axiopolis*, ville de la Turquie Européenne, dans la Bulgarie, près du Danube, entre les embouchures du Pruth & du Séret ou Moldawa. M. de Lille écrit *Galati*.(R.)

GALASO, *Galæsus*, petite rivière d'Italie, dans la Terre d'Otrante. Elle passe à Castavillanella, & tombe dans le golfe de Trente: ses eaux sont belles, & son cours fort lent. Horace a dit:

Si Parcæ prohibent iniquæ;
Dulcè pellitis ovibus Galæsi
Flumen petam.

» Si les injustes Parques me refusent cette fa- » veur, me retirerai dans le pays où le Galaso » serpente à travers de gras pâturages, & où les » troupeaux son chargés de riches toisons ». (R.)

GALATA, petite ville de la Turquie en Europe, sur le port & vis-à-vis de Constantinople, dont elle passe pour un des fauxbourgs; les Chrétiens y ont quelques églises, (R.)

GALEMBOULE, M. de Lisle écrit *guallemboulon*, anse de la côte orientale de Madagascar, très-grande, mais d'un fond dangereux, à cause des roches qui sont sous l'eau; cette anse est à 2 li. au n. de la rivière d'Ambato, à 7 d. 30' de *latit. mérid.* (*R.*)

GALIBIS (les), peuples de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, sur la côte. Ils sont soumis aux Hollandois. (*R.*)

GALICE, province d'Espagne, bornée au nord & à l'ouest par l'Océan; au sud, par le Portugal, dont le Minho la sépare; à l'est par les Asturies & par le royaume de Léon. Sa longueur est d'environ cinquante milles espagnols, & sa largeur de quarante.

L'air y est tempéré le long des côtes; ailleurs il est froid & humide. Elle est enveloppée d'une mer poissonneuse. Elle a plusieurs ports qui sont très-bons, mais sans commerce, des mines de fer, de plomb & de vermillon, dont on ne tire rien, d'excellens pâturages dont on tire peu de parti; des forêts remplies de bois pour la construction des vaisseaux, mais qu'on laisse dépérir; du vin, du lin, des citrons, des oranges, mais dont on ne fait point d'exportations avantageuses, enfin une cinquantaine de villes dépeuplées & en mauvais état, & des habitans réduits par leur pauvreté à aller servir chez leurs voisins. Est-ce le vice du sol ou du climat? non, certainement. On a vu que cette belle province a reçu de la nature tout ce qui peut y multiplier la population au

milieu de l'abondance : une adminiſtration vicieuſe y eſt un fléau deſtructeur, pire que les ravages de l'ennemi, dont l'effet n'eſt que momentanée. La Galice a été érigée en royaume, en 1060, par Ferdinand, roi de Caſtille, & eſt enſuite redevenue province juſqu'à ce jour.

Ses ports les plus remarquables ſont ceux de la Corogne & du Ferrol. Celui de la Corogne, ſur tout, eſt un des meilleurs de tout l'Océan. On y remarque un cap fameux, le cap-Finiſterre (*Finiſterræ, promontorium Artabrum, Celticum*). Les Galiciens paſſent pour très-bons ſoldats. Saint-Jacques de Compoſtelle eſt la capitale de cette province. (*R.*)

GALICE (la Nouvelle), contrée de l'Amérique ſeptentrionale, que les Eſpagnols appellent auſſi *Guadalajara*, *Voyez* GUADALAJARA. (*R.*)

GALITE, petite île d'Afrique, ſur la côte de Barbarie, au royaume de Tunis, à 5 li. de l'île de Tabarca. (R.)

GALITSCH, ville de l'empire de Ruſſie, dans la province de ſon nom, au governement d'Archangel. C'eſt la *Galata* de Pline, qui dit que la terre de cette île a la vertu de faire mourir les ſcorpions, inſectes venimeux, fort communs en Afrique. *Hist. natur. liv. V*, *chap.* 7. (R.)

GALL (Saint-), *Fanum Sancti Galli*, ville de Suiſſe, dans le Haut-Thurgow, avec une riche & célèbre abbaye. Cette ville forme depuis long-tems une république indépendante. Elle s'allia, l'an 1454, avec les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schwitz, de Zug & de Glaris; & elle embraſſa la réformation l'an 1529. Sa ſituation eſt dans un vallon étroit, ſur deux petites rivières, à 14 li. n. e. de Zurich, 3 du lac de Conſtance, 46 n. e. de Berne, 25 n. e. de Lucerne. *Long.* 27, 10; *lat.* 47, 38. (R.)

Cette ville a produit quelques gens de lettres connus, comme Vadianus (Joachim), littérateur du XVIe ſiècle, dont on a des commentaires ſur Pomponius Mela. Il naquit à Saint-Gall, en 1484, & mourut en 1558.

L'abbaye de Saint-Gall a pris ſon nom d'un moine Irlandois, qui, en 646, vint s'établir en ce pays-là & y bâtit un petit monaſtère dans lequel il vécut religieuſement, & qu'on appela par cette raiſon, après ſa mort, *cella Sancti Galli*. Cet hoſpice s'accrut, comme il arrive à tous les monaſtères, & finalement ſon abbé devint prince de l'Empire. Aujourd'hui ſa ſouveraineté s'étend ſur un pays de 22 lieues de long, ſur 5 environ de large y compris le Toggenbourg, & c'eſt une ſouveraineté diſtincte & ſéparée de celle de la ville même de Saint Gall, qui forme un état à part, réſultant de la ville & ſa banlieue, encore faut-il en retrancher la partie de ſon enceinte où ſe trouve l'abbaye, & qui eſt ſous la domination de l'abbé. Un mur élevé dans la ville, entre la cité & l'abbaye, y eſt la limite des deux ſouverainetés. Dans l'égliſe de l'abbaye on conſerve les oſſemens de Saint-Gall, qui en fut le fondateur. Ce monaſtère, de l'ordre de Saint Benoit, eſt ordinairement pourvu de ſoixante-dix à quatre-vingt religieux, & de vingt frères laïcs. La bibliothèque, outre un grand nombre de livres imprimés, contient mille trente manuſcrits, dont pluſieurs ſur parchemin. Le premier abbé, Ottmayer, ou Othmar, fut établi en 720. C'eſt du nombre des capitulaires du chapitre qu'on élit l'abbé, qui relève immédiatement du ſaint-ſiège. Il n'envoie point de député aux diètes de l'Empire, & il n'eſt plus attaché, comme il le fut quelque tems, au cercle de Suabe; mais il eſt allié des Suiſſes par le traité fait en 1451, avec les cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwits & de Glaris, ſous la protection deſquels ſont ſes états.

La ville de Saint-Gall, eſt une des plus riches, des plus marchandes & des plus conſidérables de toute la Suiſſe. Elle profeſſe la religion proteſtante-réformée. Il s'y trouve un college compoſé de neuf claſſes, avec une bibliothéque publique. La branche de commerce la plus floriſſante en cette ville, eſt celle des toiles, qui y ſont la principale ſource de ſes richeſſes. La ville a un petit & un grand conſeil, & il s'y tient des aſſemblées de la bourgeoiſe entière. Le petit conſeil eſt compoſé de vingt-quatre perſonnes, & le grand-conſeil de quatre-vingt-dix. Il s'aſſemble ordinairement cinq fois l'an, & il s'aſſemble extraordinairement, lorſque la neceſſité l'exige. D'ailleurs tous les bourgeois qui ont au-delà de ſeize ans ſont convoqués ordinairement trois fois tous les ans dans l'égliſe métropolitaine de Saint-Laurent. Cette ville envoie un député aux diètes Helvétiques. La banlieue, qui eſt très-reſſerrée, ne produit ni bled ni vin. Les pâturages mêmes n'y ſervent point à l'entretien du bétail; ils ſont convertis en blanchiſſeries. (R.)

GALLAN, petite ville de France, dans l'Armagnac, élection de Rivière-Verdun, avec une juſtice royale. (R.)

GALLAPAGOS, (les îles de), nom de pluſieurs îles de la mer du Sud ſous la ligne, & qui ont été découvertes par les Eſpagnols, à qui elles appartiennent. Elles ne ſont peuplées que par quantité d'oiſeaux & d'excellentes tortues qui aiment la chaleur. (R.)

GALLARDON, petite ville de France, dans la Beauce, au pays Chartrain, ſur le ruiſſeau de Voiſe, à 4 li. de Chartres. (R.)

GALLE (Punta de), fort de l'île de Ceylan, appartenant aux Hollandois, qui en ont chaſſé les Portugais en 1640. Il eſt ſur un rocher dans un territoire aſſez fertile, mais infecté de fourmis blanches. *Long.* 97 : *lat.* 6, 30. (R.)

GALLES (le pays de), autre fois nommé *Cambrie*, en latin *Cambria*, *Vallia*, & en anglois *Wales*; principauté d'Angletere bornée à l'eſt par les comtés de Cheſter, de Shrop, de Hereford, & de Montmouth : à l'oueſt & au nord par la mer d'Ir-

lande & au midi par le canal de Saint-Georges.

Les Romains, maîtres de la Grande-Bretagne, la divisoient en trois parties; savoir *Britannia maxima Cæsariensis*, contenant la partie septentrionale; *Britannia prima*, contenant la méridionale; & *Britannia secunda*, contenant le *pays de Galles*. Ce dernier pays étoit alors habité par les peuples *Silures*, *Dimetæ & Ordovices*.

La plupart des Bretons s'y retirèrent pour y être à couvert des Saxons, lorsqu'ils envahirent l'Angleterre; & depuis il a toujours été habité par leur postérité, les Gallois, qui ont eu leurs princes particuliers jusqu'à la fin du treizième siècle. Alors Edouard Ier les réduisit sous son obéissance, & leur pays devint, par conquête, l'appanage des fils aînés des rois d'Angleterre, avec titre de principauté. Cependant ces peuples ne furent jamais vraiment soumis que quand ils virent un roi Breton sur le trône de la Grande-Bretagne; je veux parler d'Henri VII, qui réunit les droits de la maison de Lancastre & de celle d'Yorck, & conserva la couronne qu'il avoit acquise par un bonheur inoui.

Enfin sous Henri VIII, les Gallois furent déclarés une même nation avec l'Angloise, soumise aux mêmes loix, capable des mêmes emplois, & jouissant des mêmes privilèges.

Leur langue est l'ancien breton; & c'est peut-être la langue de l'Europe où il y a le moins de mots étrangers. Elle est gutturale; ce qui en rend la prononciation rude & difficile.

Le pays se divise en douze provinces, six septentrionales, qui forment le North-Wales; six méridionales, qui constituent le South-Wales; les six provinces septentrionales sont Montgommeri-Shire, Merionyd-Shire, Flint-Shire, Denbigh-Shire, Caernarvon-Shire, Anglesy. Les six méridionales sont, Pembrecke-Shire, Carmarthen-Shire, Glamorgan-Shire, Brecknock-Shire, Cardigan-Shire, Radnor-Shire,

Tout le pays est représenté au parlement par vingt-quatre députés. Il s'y trouve beaucoup de Catholiques--Romains.

L'air qu'on y respire est sain, & l'on y vit à bon prix. Le sol placé entre le neuvième & le dixième climat septentrional, est en général fort montagneux: cependant quelques-unes des vallées sont très-fertiles, & produisent une grande quantité de bled & de pâturages; ses denrees principales consistent en bestiaux, peaux, harengs, coton, beurre, fromage, miel, cire, & autres choses semblables.

Ce pays contient aussi de grandes carrières de pierres de taille, & plusieurs mines de plomb & de charbon. *Voyez-en* le détail dans l'*Histoire naturelle* de Childrey, *Paris*, 1667, *in*-12.

Son étendue fait à-peu-près la cinquième partie de l'Angleterre. Elle a trente milles d'Allemagne de long du septentrion au midi, & quatorze dans sa plus grande largeur de l'orient à l'occident. Elle comprend cinquante-huit bourgs à marché, & environ trois cents cinquante mille ames, qui paient pour la taxe des terres 43,752 liv. sterling. Son port de Milford, *Milford-Haven*, est un des plus sûrs & des plus grands qu'il y ait en Europe

Le pays de Galles a produit des gens illustres dans les sciences, parmi lesquels je me contenterai de nommer Guillaume Morgan, traducteur de la Bible en gallois; Jean Owen, poete latin, connu par ses épigrammes, & le lord Herbert de Cherbury. Ce dernier né en 1581, & mort en 1648, fut tout ensemble un grand homme de guerre, un habile ministre d'état, & un écrivain très-distingué. Son histoire du règne & de la vie d'Henri VIII est un morceau précieux. (R.)

GALLES (les), peuples d'Afrique, dans l'Ethiopie, à l'orient, au midi & au couchant de l'Abyssinie: de-là vient qu'il faut les distinguer en orientaux, occidentaux & méridionaux.

Ces peuples ennemis de la paix, ne vivent que de leurs brigandages, & sont continuellement en course contre les Abyssins. Ils ne cultivent, ni ne moissonnent: contens de leurs troupeaux, soit en paix, soit en guerre, ils les chassent devant eux dans d'excellens paturages; ils en mangent la chair souvent crue & sans pain; ils en boivent le lait, & se nourrissent de cette manière, soit au camp, soit chez eux. Ils ne se chargent point de bagages, ni de meubles de cuisine: de gamelles pour recevoir le lait, voilà tout ce qu'il leur faut. Continuellement prêts à envahir le bien des autres, ils ne craignent point les représailles, dont la pauvreté les met à couvert. Dès-qu'ils se sentent les plus foibles, ils se retirent avec leur bestiaux dans le fond des terres, & mettent un désert entr'eux & leurs ennemis. C'est ainsi qu'on vit autrefois, les Huns, les Avares, les Goths, les Vandales, les Normands, répandre la terreur chez les nations policées de l'Europe, & les Tartares orientaux se rendre maîtres de la Chine. Les Galles choisissent un chef tous les huit ans pour les commander, & ce chef ne se mêle d'aucune autre affaire. Son devoir est d'assembler le peuple, & de fondre sur l'ennemi, pour y acquérir de la gloire & y faire du butin.

Telle est cette nation terrible, qui a si bien affoibli le royaume d'Abyssinie, qu'il en reste à peine au roi la moitie des états que ses ancêtres ont possédés. Les Galles l'auroient conquis entièrement, si la mésintelligence ne s'étoit pas mise entr'eux. *Voyez* l'*Histoire d'Ethiopie* du savant Ludolf. (R.)

GALLESE, bourg & château dans le Patrimoine de Saint-Pierre, avec titre de duché, appartenant à la maison Altemps. A peu de distance étoit anciennement la ville de Tescennia.

GALLICIE & LODOMERIE (royaume de), la cour de Vienne nomme ainsi la partie de la Pologne qu'elle s'est attribuée dans le partage & démembrement de ce royaume. Il contient

deux mille lieues quarrées, & deux millions d'habitans. (*R.*)

GALLIPOLI, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante, avec un évêché suffragant d'Otrante, un fort, & un port. Elle est sur un rocher environné de la mer, à 12 li. d'Otrante, & 18 de Tarente. *Long.* 35, 45; *lat.* 40, 20. (*R.*)

GALLIPOLI, ville de la Turquie européenne, dans la Romanie, à l'embouchure de la riviere de Marmora, avec un havre, & un évêché suffragant d'Héraclée. Elle est habitée par des Turcs, des Grecs & des Juifs. Soliman la prit en 1357; c'est la résidence d'un bacha. Elle est sur le détroit de même nom, autrement appelé le *Détroit des Dardanelles*, à 16 li. de Rodisto, 42 de Constantinople, 18 d'Imbro. *Voyez* sur Gallipoli, Thévenot, Tournefort & Wheler. *Long.* 44, 34; *lat.* 40 d. 30'. 12". (*R.*)

GALLOWAY, *Gallovidia*, *Galdia*, province considérable de l'Ecosse méridionale, avec titre de comté, sur la mer d'Irlande, qui la baigne au sud & à l'ouest. Elle est bornée à l'est par le Nithisdale; au nord, par les provinces de Kyle & de Carrick. Son terroir fournit beaucoup de bled: on en tire quantité de laines & de chevaux petits, trapus, courts, forts & estimés. C'est un pays montueux, & par-là plus propre à nourrir des bestiaux qu'à recueillir des grains; aussi s'y trouve-t-il de bons pâturages. Le poisson d'ailleurs y abonde. Cambden croit que le Galloway est une partie du pays des anciens Novantes; & c'est pour cela que quelques-uns l'ont appelé *Novantum*. Withern est la capitale de cette province. (*R.*)

GALTELLI, petite ville dans la partie septentrionale de l'île de Sardaigne. Elle fut jadis plus considérable & le siége d'un évêché qui fut annexé à l'archévêché de Cagliari; mais il en a été de nouveau separé & retabli en 1779.

GALWAY, ou GALLOWAY, contrée d'Irlande, dans la province de Connaught, avec titre de comté, d'environ 30 li. de long sur 16 de large. Ce comté est borné au nord par ceux de Maye & de Roscommon; au sud, par celui de Clark; à l'occident, par l'Océan Atlantique. Il y a plusieurs lacs; il abonde en grains & en pâturages. (*R.*)

GALWAY, ou GALLOWAY, belle, riche & forte ville d'Irlande, capitale de l'ancien royaume & du comté de Galloway, avec un évêché suffragant de Twam, & un grand & bon port, qui la rend la plus marchande d'Irlande. Elle envoie deux députés au parlement: elle est près de la baie de même nom, à 6 li. f. de Twam, 14 o. d'Athlone, 15 n. de Limerick, 34 e. de Dublin. *Long.* 8, 32; *lat.* 53, 12. (*R.*)

GAMA. *Voyez* TERRE DE GAMA.

GAMACHES, *Gamapium*, bourg ou petite ville de France, sur la Bresle, dans le gouvernement de Picardie, sur les confins de la Normandie, avec titre de marquisat, un beau château, une collégiale & un prieuré. Il est en partie du diocèse de Rouen, & en partie de celui d'Amiens. C'est la patrie du savant François Vatable. (*R.*)

GAMBABOU (le). *Voyez* NIGER.

GAMBIE, petite ville d'Afrique, dans la Nigritie, & dans un pays riche en bétail, abondant en gibier & en éléphans, & qui seroit très-fertile en grains, s'il etoit cultivé. (*R.*)

La riviere de Gambie, près de laquelle elle est située, se jète dans la mer, entre le cap Sainte-Marie au sud, & l'île aux Oiseaux au nord; & quand on est plus avancé, entre la pointe de Barre au nord, & la pointe de Bagnon au sud. Le milieu de son embouchure est par les 13 d. 20". de *latitude septentrionale*.

Il faut toujours avoir la sonde à la main, dès qu'on est entré dans cette riviere, & observer de se tenir toujours plus près des bancs du nord que de ceux du sud. Cependant les Portugais, les François & les Anglois trafiquent beaucoup sur ce fleuve; mais ce n'est, à proprement parler, que depuis les bouches de la Gambie jusqu'au royaume d'Angola inclusivement, que les Anglois commercent en Afrique: leurs comptoirs, assez bien fortifiés, envoient à Jamesfort du riz, du miel, qui est le *sorgo* des Africains, de l'ivoire, de la cire, & des esclaves qui leur viennent en partie des terres dépendantes du Sénégal. Par le traité de paix conclu en 1783, la France a garanti à l'Angleterre la riviere de Gambie, & le fort James.

La Gambie est navigable pour des vaisseaux si chargés qu'ils puissent être environ cinquante lieues au-dessus de l'établissement des Anglois, & elle porte des vaisseaux de cent tonneaux, jusqu'à Barraconda & un peu plus haut, car la marée monte jusque-là, c'est-à-dire près de 150 lieues au-dessus du fort James. (*R.*)

GAMMALAMME, ville considérable des Indes, dans l'île de Ternate, l'une des Moluques, appartenant aux Hollandois. (*R.*)

GANARA, ville d'Afrique, dans la Nigritie, sur le Niger, capitale du royaume de ce nom, connu aussi sous le nom de *Royaume d'Ouangra*, d'où l'on tire de l'or, du séné & des esclaves. Elle est forte & bien peuplée. *Long.* 33, 13; *lat.* 11, 20. (*R.*)

GAND, *Gandavum*, en flammand GENDT, ou GHENDT, ville capitale du comté de Flandre, avec un château fort, bâti par Charles-Quint, pour tenir en bride les habitans, & un évêché suffragant de Malines, érigé par Paul IV, en 1559. L'Escaut, la Lys, la Liève, & la Moëre, coupent cette ville en vingt-six îles, combinées avec différens canaux. Elle est située à 9 li. f. o. d'Anvers, 11 o. de Malines, 10 & demi n. o. de Bruxelles, 8 f. e. de Middelbourg, & 70 n. e. de Paris.

Cette ville, qui a beaucoup perdu de son lustre, fut prise par Louis XIV en 1678, & rendue à l'Espagne par le traité de Nimégue. Le duc de Marlborough la prit en 1706; Les François la re-

prirent en 1708, & le duc de Marlborough la prit de nouveau la même année : elle le fut encore par les François en 1745.

Charles-Quint, rival de François Ier, plus puissant & plus fortuné, mais moins brave & moins aimable, naquit à Gand le 24 Février 1500. On le vit, dit M. de Voltaire, en Espagne, en Allemagne, en Italie, maître de tous ces états sous des titres différens, toujours en action & en négociation, heureux long-temps en politique & en guerre, le seul empereur puissant depuis Charlemagne, & le premier roi de toute l'Espagne depuis la conquête des Maures, opposant des barrières à l'empire ottoman, faisant des rois, & se dépouillant enfin de toutes les couronnes dont il étoit chargé, aller mourir en triste solitaire, après avoir troublé l'Europe, & n'ayant pas encore 59 ans.

La patrie de Charles-Quint n'a pas été féconde en gens de lettres célèbres. Je ne me rappelle parmi les littérateurs que le célèbre Daniel Heinsius, né à Gand en 1580, & Levinus Torrentius ; ce savant, après s'être distingué par quelques ouvrages en vers & en prose, & sur tout par une édition de Suétone, accompagnée de bonnes notes, mourut le 26 Avril 1595.

La *longitude* de Gand, suivant Cassini, est 21 d. 26', 30"; *lat.* 51 d. 3'.

Sur un des marchés on voit une statue érigée à l'empereur Charles-Quint. L'église cathedrale mérite d'être remarquée, & sa chaire fixe les regards des amateurs. Il y a en outre six églises & une collégiale. L'abbaye de Saint-Pierre, aux Bénédictins, est d'une richesse immense. L'abbé a titre de primat de Flandre. Il y a à Gand deux autres abbayes d'hommes, sept autres couvens de religieux, vingt-deux couvens de religieuses, deux maisons de beguines, un séminaire, & divers hôpitaux. Les Jésuites y avoient deux colléges. Le temple appartient à l'ordre de Malte. C'est à Gand que fut conclue, en 1576, la fameuse pacification entre Philippe II & la république des Provinces-Unies.

Entr'autres canaux qui y facilitent le commerce, il faut distinguer le fameux canal qui s'y rend d'Ostende, en passant par Bruges, & qui fut commencé en 1613. Cette ville est fort grande, son circuit en dedans des murs est de quarante-cinq mille six cent quarante pieds romains.

On ne peut voir au clocher de la cathédrale de Gand, sans surprise, le nombre prodigieux de cloches qui forment une suite régulière de tons & de demi-tons aussi justes que ceux d'un clavecin. Le carillonneur frappe fortement avec le poing sur des espèces de touches, qui par le moyen de cordes répondent à des marteaux qui vont tomber sur les cloches. Il y a d'autres touches qu'on met en mouvement avec les pieds pour former la basse. M. Schippon, carillonneur à Louvain, a gagné un pari assez considérable, après avoir exécuté sur ces cloches un *solo* très-difficile, que M. Kinnir avoit composé pour le Violon. (R.)

GANDERSHEIM, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel, à 7 lieues s. o. de Goslar, remarquable par son abbaye luthérienne de filles nobles, fondée l'an 852. Cette abbaye, qui a le titre d'impériale, princière & séculière, a un député aux diètes de l'empire.

Cette ville est aujourd'hui protestante, sous la protection du duc de Brunswic-Wolfenbutel. *Long.* 28, 10; *lat.* 51, 50. (R.)

GANDICOT, ville forte d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au royaume de Carnate, avec une fameuse Pagode, où l'on voit plusieurs idoles d'or, & d'argent.

GANDIE, petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, avec titre de duché, possédée par la maison de Borgia, & une petite université. Elle se déclara pour l'archiduc en 1706, mais les François la prirent après la bataille d'Almanza. Elle est proche la mer, à 22 lieues n. d'Alicante, & 13 s. e. de Valence. *Long.* 17, 55; *lat.* 39, 6. (R.)

GANESBOROUGH, ou GAINSBOROUGH, grande ville à marché d'Angleterre, en Lincoln-Shire sur le Trent, à 4 lieues n. o. de Lincoln, 38 n. e. de Londres. *Long.* 15, 45; *lat.* 53, 20.

Patrick (Simon) naquit dans cette ville en 1626, & mourut évêque d'Ely en 1707. On a de lui un grand nombre d'ouvrages écrits en anglois, tous pleins d'érudition; tels sont en particulier ses commentaires sur le Pentateuque, & sur d'autres livres de l'écriture sainte. (R.)

GANFO, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département de Kiegan, neuvième métropole de cette province. Elle est de 3 d. 10' plus occidentale que Pekin, & sa *latitude* est de 27 d. 55'. (R.)

GANGARA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, vers le pays de Zanfara; il a un roi particulier qui n'est pas fort puissant. On en tire de l'or, du séné, & des esclaves. (R.)

GANGE (le), la plus célèbre rivière de l'Asie: elle prend sa source dans les montagnes du Caucase, aux confins du grand Thibet, & des états du Mogol qu'elle traverse du nord au sud-est; après avoir reçu plusieurs rivières, elle se décharge dans le golfe de Bengale par plusieurs embouchures.

Seleucus Nicanor, qui fit la guerre à Sandrocottus, est le premier qui ait pénétré jusqu'au Gange, & qui ait découvert le golfe de Bengale où se jete ce fleuve. Selon M. de Lisle, la source du Gange est vers le 96 d. *de longit.* & le 35 d. 45' *de latit.* & son embouchure occidentale vers le 106 *de long.* & le 21 d. 15' *de lat.*; son embouchure orientale est vers le 108 d. 25', & par le 22 *de latit.* Son cours, selon le calcul de Varenius, est de 300 milles d'Allemagne.

Ses eaux sont très-belles, & fournissent de l'or & des pierres précieuses. Il a beaucoup de rapports,

port avec le Nil ; ainsi que ce fleuve il a ses débordemens périodiques, & il nourrit des crocodiles. Les Indiens le regardent comme un fleuve sacré, & ils y ont une grande dévotion. Ils prétendent même que ses eaux ont une vertu sanctifiante, & que ceux qui meurent sur ses bords doivent habiter, après leur décès, une région pleine de délices. De-là vient qu'ils envoient des lieux les plus réculés des urnes pleines de cendres de leurs morts, pour les jeter dans le Gange. Qu'importe qu'on vive bien ou mal, on fera jeter ses cendres dans le Gange, & l'on jouira d'un bonheur infini. « Toute religion qui se justifie par de telles pratiques, perd inutilement le plus grand ressort qui » soit parmi les hommes ». Réflexion bien importante de l'auteur de l'esprit des lois ! (R.)

GANGEA, une des meilleures villes de Perse, dans la Géorgie, capitale de la province de même nom. Les bazars ou marchés y sont très-beaux, & les maisons entre-mêlées de bocages délicieux. Gangea est dans une grande plaine agréable & fertile, à 66 li. n. e. d'Erivan, 42 s. e. de Teflis. *Long.* 65, 10; *lat.* 41, 32. (R.)

GANGES, petite ville de France, au Bas-Languedoc, dans le diocèse de Montauban, sur l'Aude, à 7 lieues de Montpellier, avec titre de marquisat. Il s'y fabrique beaucoup de bas. (R.)

GANJAM, ville commerçante d'Asie, dans la presqu'île en deçà du Gange, sur la côte de Coromandel, & en particulier sur celle de Gergelin, dans le Mogolistan, à 4 lieues de Brampour. Sa grandeur est médiocre, ses rues sont étroites & mal disposées ; mais le peuple y est nombreux. Elle est située à la hauteur de 19 d. 30' nord, sur une petite élévation le long de la rivière de son nom, à un quart de lieue de son embouchure.

Ganjam est célèbre par sa pagode, qui est une tour de pierre massive, de figure polygone, haute d'environ 80 pieds, sur 30 à 40 de base. A cette masse de pierre est jointe une espèce de salle, où est placée l'idole qui s'appelle *Coppal*. Elle est servie par des sacrificateurs & des devadachi, c'est-à-dire, par des esclaves des dieux. Ce sont des filles prostituées, dont l'emploi est de danser & de de sonner de petites cloches en cadence, en chantant des chansons infames, soit dans la pagode, quand on y fait des sacrifices, soit dans les rues, quand on promène l'idole en cérémonie.

Il règne à Ganjam un dérèglement de mœurs qui n'a rien de semblable dans toute l'Inde : le libertinage y est si public, que l'on y crie souvent à son de trompe, qu'il y a du péril à aller chez les devadachi qui demeurent dans la ville, mais qu'on peut voir en toute sûreté celles qui desservent le temple de Coppal. (R.)

GANKING, ou NGAN-KING, ville de la Chine, riche & marchande, dans la province de Nanking, dont elle est la dixième métropole : elle est de 12' plus orientale que Pekin, & au 31 d. 20' de latitude sur le bord septentrional du fleuve Kiang, aux confins de la province de Kian-Si (R.)

GANNAT, petite ville de France, dans le Bourbonnois, sur les confins de l'Auvergne, avec un chapitre, châtellenie royale, & élection. (R.)

GANT, bourg de France, dans le Bearn, à 2 lieues de la ville de Pau : nous n'en parlons que parce qu'il est la patrie de M. de Marca (Pierre), un des plus célèbres prélats de l'église gallicane. On sait qu'après avoir été conseiller d'état & marié, il eut plusieurs enfans, devint veuf, & entra dans l'église ; obtint l'archevêché de Toulouse ; & étoit nommé à celui de Paris, lorsqu'il mourut en 1662, âgé de 68 ans. Son livre, intitulé *Marca hispanica*, est plein de savantes observations géographiques ; & son traité de la concorde de l'empire & du sacerdoce, *de concordia sacerdotii & imperii*, est très-estimé ; il faut l'avoir de l'édition de M. Baluze, 1704. Enfin, son *histoire du Béarn* est la meilleure que nous ayons. L'abbé Faget a écrit la vie de M. de Marca ; on peut la consulter. (R.)

GANXUNG, ou GANXUN, cité de la Chine, dans la province de Queicheu, dont elle est la quatrième cité. Elle est de 12 d. 6' plus occidentale que Pekin, & compte 25 d. 25' de *lat.* (R.)

GAOGA, quelques-uns écrivent KAUGHA, royaume d'Afrique, dans le Desert, à l'extrémité orientale de la Nigritie, borné par le royaume de Bornou, le pays de Berdoa, une partie de l'Egypte, la Nubie, & le royaume de Gorgan. Les habitans sont barbares, grossiers, & sans aucun principe de religion. Il a pour ville unique connue Gaoga. Au nord de cette ville, on voit encore quelques vestiges de l'ancienne Cyrène, capitale de la Lybie cyrénaïque, & qui étoit autrefois une des villes principales de la fameuse Pentapole de Lybie. Le lac de Gaoga est par le 43 d. *de long.* & le 16 d. *de lat.* septentrionale.

Quoique M. de Lisle indentifie Kaugha avec Gaoga, M. Sanson dans ses *cartes*, & M. l'abbé Lenglet dans sa *géographie*, placent Kaugha dans le désert de Borno, qui confine au désert de Gaoga. Au reste, il faut bien se garder de confondre le royaume de Gaoga avec le royaume de Gago qui est environ à 500 lieues à l'occident. (R.)

GAP, *Vapincum* de *Vapincum* s'est formé Gap, comme *gâter* de *vastare*. Valois, *notit. gall. p.* 584. C'est une ancienne ville de France en Dauphiné, capitale du Gapençois, avec un évêché suffragant d'Aix. Le Gapençois, *Vappincensis pagus*, a titre de comté, & l'on sait que le parlement de Provence a inutilement réclamé cette petite contrée comme usurpée par le parlement de Grenoble. Elle est parsemée de montagnes & de vallées qui donnent du bled, des pâturages & du gibier. Son étendue est de 11 lieues de longueur, sur 7 de largeur.

Gap est au pied d'une montagne, sur la petite rivière de Beny, à 10 li. de Sisteron, 8 d'Embrun,

10 de Grenoble. *Long.* 23 d. 44', 23''; *lat.* 44 d. 35', 9''.

Les *Caturiges* & partie des *Tricorii* en furent les anciens habitans. Annibal entra dans le territoire des Tricastins, de-là il s'avança dans celui des Vocontiens. Les Bourguignons, ensuite les rois Carlovingiens, les comtes de Provence, & après eux, les comtes de Forcalquier ont possédé ce pays. Louis XI, & son fils Charles VIII en eurent la souveraineté après la mort de Charles du Maine, neveu du Roi René, comte de Provence.

Les évêques de Gap, dont la ville étoit de la seconde Narbonnoise, ont toujours reconnu les archevêques d'Aix pour métropolitains.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi, d'un bailliage. Elle a un séminaire, dirigé par les prêtres de la Doctrine chrétienne, plusieurs eglises, & quatres couvens. Le diocèse renferme deux cens vingt-neuf paroisses. Le revenu de l'évêché est de 20,000 liv. Le duc de Savoie prit Gap en 1692, & la brûla en grande partie, mais elle a ete rebâtie plus belle qu'elle n'etoit auparavant. (*R.*)

GAPENÇOIS. *Voyez* l'art. précédent.

GARACK, île du golfe persique, à peu-près également eloignée des côtes de Perse & de l'Arabie, à 18 li. ou environ de l'embouchure de l'Euphrate; on y fait la pêche des perles. *Long.* 67, 25; *lat.* 28, 45. (*R.*)

GARCIS, petite ville d'Afrique assise sur un roc, près la rivière de Malacan, dans la province de Cutz, au royaume de Fez. Elle est dans les cartes de la Lybie de Ptolomée, à 11 d. de *long.* & 32 d. 40' de *lat.*, sous le nom de *Galafa.* (*R.*)

GARD (le), abbaye de France, au diocèse d'Amiens, sur la Somme. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 14,000 liv. (*R.*)

GARD (pont du), aqueduc fameux, situé en Languedoc, à 3 lieues au nord de Nîmes, sur la riviere de Gardon. C'est un des plus beaux monumens d'antiquités romaines qui existe. Il est composé de trois rangs d'arches, les unes au-dessus des autres. Le premier, placé au fond de la vallée, est composé de trois arches, le second de onze, le troisième de trente-cinq. Il servoit à conduire à Nîmes les eaux de la fontaine d'Eure pardessus la vallée où coule le Gardon, profonde de cent soixante pieds. (*R.*)

GARDE (la), petite ville d'Italie au Véronois, dans les états de Venise. Elle est situee sur un grand lac auquel elle donne son nom, à 7 lieues n. e. de Verone. *Long.* 28, 16; *lat.* 45, 35. (*R.*)

GARDE-DE-DIEU (la), abbaye de France, au diocèse de Cahors. Elle est de l'ordre de S. Augustin, & vaut 4000 liv. (*R.*)

GARDELEBEN, ou GARDELEGEN, petite ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, sujète au roi de Prusse. Son commerce principal consiste en houblon, & en excellente bière. Elle est sur la Milde, à 15 lieues n. o. de Magdebourg, 22, n. e. de Brunswic. *Long.* 29, 20; *lat.* 52 44. (*R.*)

GARDENSÉE, ou GARNSÉE, ville du royaume de Prusse, dans le bailliage de Marienwerder, à la droite de la Vistule, dont elle n'est pas éloignee, & dont elle tire pour le commerce des facultes considérables. Les Polonois l'appellent en leur langue *Schlemno*, elle a des environs agréables & fertiles, & un chateau qui passe pour fort ancien. (*R.*)

GARDIOLE (la), petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Lavaur. (*R.*)

GARDOUCH, bourg de France, dans le Haut-Languedoc, au diocèse de Toulouse.

GARED, nouvelle petite ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Maroc, dans la province de Suz, remarquable par ses moulins à sucre. Elle a été bâtie par le cherif Abdalla qui regnoit du tems de Marmol. *Long.* 8, 40; *lat.* 29, 11.

GARFAGNANA, ou CARFAGNANA, vallée & seigneurie située entre les états de la republique de Luque, du grand-duc de Toscane, & du duc de Massa. Elle appartient au duché de Modene, est composée de trois vicairies, & on y compte quatre-vingt-quinze bourgs, châteaux, ou villes. Chateau-neuf sur les bords du *Serchio* en est la capitale & le siége du gouverneur.

GARET, contrée d'Afrique dans la Barbarie, au royaume de Fez. Mellia, Casaca, Tesota & Meggea, ou Tezor & Megué en sont les villes principales. Cette province, baignée au nord par la Mediterranee, est bornee e. par la rivière de Mulvia, qui la sépare de la province d'Errif. Le Garet a de bonnes mines de fer, & des montagnes qui sont cultivées. *Voyez* Marmol, *liv. IV. chap. xcxvj.* (*R.*)

GARGAN, montagne d'Italie, dans la Capitanate, au royaume de Naples, près de Manfredonia. Pomponius Mela & Pline la nomment *garganus mons.* Il étoit couvert de forêts de chênes: *aquilonibus querceta Gargani laborant*, dit Horace. Cette montagne s'appelle aujourd'hui le mont Saint-Ange, *Monte di Sant'Angelo*, & le promontoire de cette montagne qui s'avance dans la mer Adriatique, *capo viestice.* (*R.*)

GARGANVILLARD, petite ville de France, dans l'Armagnac, election de Rivière-Verdun. (*R.*)

GARGARA, le plus haut promontoire du mont Ida dans la Troade, & l'un des quatre qui partant de cette montagne s'avancent dans la mer. (*R.*)

GARILLAN (le), en italien *Gariglíano*, rivière d'Italie au royaume de Naples. Elle etoit connue des anciens sous le nom de *Liris*: Horace l'appelle *Taciturnus*, qui roule sans bruit ses eaux paisibles. Il traverse le pays des Herniques, des Volsques & des Ausoniens. Sa source est dans l'Abruze, & son embouchure dans la Terre de

Labour. Il passe à Sora, & reçoit le Sacco qui est le *Treirus* des Latins. Enfin, après s'être accru par beaucoup de petites rivieres, il se jète dans la mer à l'orient de Gaëte. (*R.*)

GARIZIM, mont de la Palestine près de Sichem, dans la tribu d'Ephraïm, & dans la province de Samarie. Cette montagne étoit célebre par le temple que les Samaritains y avoient construit pour l'opposer à celui de Jérusalem. Hincan renversa de fond en comble ce temple, deux cents ans après qu'il avoit été bâti par Manassés, sous le règne d'Alexandre le Grand. Les curieux doivent lire la dissertation de M. Réland sur le mont Garizim. (*R.*)

GARNESEY, ou GUERNESEY (l'île de), *Sarnia*, île de la Manche sur la côte de France, appartenant aux Anglois. Elle a environ 18 li. de long, & la forme d'un luth. Sa capitale s'appelle *Saint-Pierre*. On fait dans cette île un commerce assez considérable; on y trouve l'émeril qui est d'un grand usage pour polir l'acier, le fer, le verre, & les pierres les plus dures. Garnesey est située à 6 lieues de l'île de Jersey, 8 du Cotentin, 15 de Saint-Malo. *Long.* 14, 48--15, 5; *lat.* 49, 20--49, 30.

La nature a fortifié cette île par les rochers escarpés qui l'entourent. Son commerce est plus considérable que celui de Jersey, parce qu'elle a un port plus commode, dont l'accès est défendu par des forts. (*R.*)

GARNISONS (états des), pays d'Italie en Toscane, sur les bords de la mer. C'est la partie du Siennois que Philippe II se réserva, lorsqu'après avoir subjugué la république de Sienne, il en mit les domaines sous la dépendance du grand duc. Il appartient aujourd'hui en souveraineté au roi de Naples. Orbitello en est la capitale. (*R.*)

GARONNE (la), *Garumna*, *Varumna*, grande riviere qui prend sa source dans les Pyrenées & dans la Catalogne, au val d'Aran: elle baigne le Haut-Languedoc, & la Guienne qu'elle divise en septentrionale & méridionale; elle traverse le pays de Comminges, passe à Saint-Gaudens, à Toulouse, à Agen, arrose le Bazadois, se rend à Bordeaux, & se jète enfin dans la mer, à 20 li. au-dessous de cette ville, après s'être jointe à la Dordogne, au bec d'Ambez. Les principales rivieres qu'elle reçoit sont le Tarn, l'Olt, la Dordogne, la Beze & la Gers. Depuis le village de Gironde & le Bec d'Ambèz, elle porte le nom de *Gironde*; c'est sur cette riviere que de tems à autre il remonte de la mer une espèce de reflux d'eaux, qu'on nomme dans le pays *le mascaret*. *Voyez* MASCARET.

La Garonne, selon l'ancienne géographie, séparoit le pays des Celtes de celui des Aquitains, & avoit son cours dans le pays des Bituriges, dont les Aquitains faisoient partie. *Voyez* là-dessus M. de Valois, *notit. Gall. p.* 221, &c. (*R.*)

GARSTRANG, ville d'Angleterre, dans la province de Lancastre, sur la riviere de Wyre, non loin de la mer d'Irlande; il s'y tient marchés & foires. Il s'extrait du bon sel des sables de son voisinage; & ses habitans, moitié marins, se livrent avec succès à la peche des perles. *Long.* 14, 55; *lat.* 53, 50. (*R.*)

GARTAU, bourg du bailliage de Schnackenbourg, dans la principauté de Zell. Il appartient à la maison de Berusdorf. (*R.*)

GARTZ, petite ville de l'île de Rugen, sur les côtes de la Poméranie citérieure. Elle est sujete aux Suédois, & elle est située sur l'emplacement de l'ancienne Carentz, *Carentia*, qui fut détruite & rasée aux XII$_e$ siècle, par les ducs de Poméranie. (*R.*)

GARTZ, *Gartia*, ville d'Allemagne dans la Poméranie citerieure, & dans la principauté de Stetin, aux confins de la Marche de Brandebourg, sur l'Oder. Elle est sujète au roi de Prusse, & elle est environnee de montagnes bien cultivées. *Long.* 34, 44; *lat.* 53, 13. (*R.*)

GARTZE, bourg avec une maison de bailliage, dans la principauté de Zell. (*R.*)

GASCOGNE, (la), *Vasconia*, grande province de France qui fait partie du gouvernement général de Guienne; elle est entre la Garonne, l'Océan, & les Pyrénées: les géographes l'étendent plus ou moins, & la divisent en haute & basse, ou en Gascogne proprement dite, & Gascogne improprement dite. La Gascogne proprement dite comprend, suivant plusieurs auteurs, les Landes, la Chalosse, le Tursan, le Marsan, & le pays d'Albret: la Gascogne improprement dite ajoute à ce pays le pays des Basques, le Béarn, la Bigorre, le Comminges, l'Armagnac, le Condommois, Bazados & le Bourdelois. On comprend aussi quelquefois, d'une manière très-impropre, sous le nom de Gascogne, le Languedoc, la Guienne entière, & tout ce qui est au sud de la Loire, à cause de l'accent. Les Gascons ont beaucoup de vivacité dans la repartie. Leur exagération familière en fait de bravoure, a fait donner le nom de gasconade à tout ce qui sent le fanfaron.

La Gascogne a pris ce nom des Gascons ou Vascons, peuples de l'Espagne tarragonoise, qui s'en emparèrent; ils descendirent sous les petits-fils de Clovis, vers la fin du VIe siècle, des montagnes qu'ils habitoient dans le voisinage des Pyrénées, se rendirent maîtres de la Novempopulanie, & s'y établirent sous un duc de leur nation. Théodebert & Thierri les attaquèrent en 602, & les vainquirent; mais ils se révoltèrent ensuite plusieurs fois, & ne cédèrent qu'à Charlemagne. *Voyez* l'abbé de Longuerue, *descript. de la France*; Hadrien de Valois, *notit. Galliæ*, & M. de Marca, *hist. de Béarn*.

Grégoire de Tours est le premier écrivain dans lequel on trouve le nom de Gascogne. Ces peuples ont apporté d'Espagne l'habitude qu'ils ont ecore de confondre l'*V* & le *B*; & c'est ce qui

a donné lieu à la plaisanterie de Scaliger : *felices populi, quibus bibere est vivere. Voyez* GUIENNE. (*R.*)

GASPÉSIE (la), province de l'Amérique septentrionale, bornée au nord par les monts Notre-Dame ; au nord-est par le golfe de Saint-Laurent, au sud, par l'Acadie; à l'ouest, par le Canada : elle est habitée par des sauvages robustes, adroits, & d'une extrême agilité ; ils campent tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre ; ils vivent de la chasse & de la pêche, se barbouillent de noir & de rouge, se font percer le nez, & y attachent des grains en guise de pendans. Ils adorent le soleil. Ce pays s'avance beaucoup dans les terres. Le P. Leclerc, Recollet, en a donné une description qui paroît romanesque. (*R.*)

GASTEIN, lieu très-renommé, à cause de ses bains, dans l'archevêché de Saltzbourg. (*R.*)

GASTINE, abbaye de France, au diocèse de Tours. Elle est de l'ordre de S. Augustin, & vaut 3500 liv. (*R.*)

GATE (les montagnes de), longue chaîne de montagnes en Asie, dans la presqu'île en-deçà du Gange, qu'elle divise dans toute sa longueur, en deux parties fort inégales. Celle qui est au couchant est appelée *la côte de Malabar*, l'autre est celle de Coromandel. Les voyageurs nous disent que le pays séparé par cette chaîne de montagnes, a deux saisons très-différentes dans le même tems; tandis que l'hiver règne sur la côte de Malabar, la côte de Coromandel qui est au même degré d'élévation, jouit d'un agréable printems : mais cette diversité de saisons dans un même tems & en des lieux si voisins, n'est pas particulière à cette presqu'île. La même chose arrive aux navires qui vont d'Ormus au cap de Rosalgate, où en passant le cap, ils passent tout-à-coup d'un très-beau ciel à des orages & des tempêtes effroyables. Des montagnes de Gate, il sort un grand nombre de rivières qui arrosent la presqu'île. (*R.*)

GATERSLEBEN. *Voyez* GADERSLEBEN.

GATINOIS (le), *Vastinum*, province de France d'environ 18 lieues de longueur, sur 12 dans sa plus grande largeur, bornée au nord par la Beauce, au sud par l'Auxerrois, à l'est par le Senonois, à l'ouest par le Hurepoix, & la rivière de Vernison. Cette province se divise en Gatinois françois, & en Gatinois Orléannois. Il abonde en bleds, prairies, pâturages, rivières, & en excellent safran.

Remarquons en passant que le Gatinois tire son nom du mot *gastine*, qui signifie *lieu d'une forêt où le bois a été abattu.* Des mots latins, *vastum*, *vastare*, ravager, nos vieux François firent les mots de gast, guast, guaster, d'où sont venus les mots de dégât & de gâter. Ensuite il est arrivé qu'après que plusieurs lieux incultes ont commencé à être cultivés, on leur a conservé le nom de gastine, assez commun en Touraine, Beauce, le Maine &c.

Le Gatinois, du tems des Romains, avoit une bien plus vaste étendue qu'à présent ; il étoit alors presque tout couvert de bois & de paturages.

D. Guillaume Morin, prieur de Ferrieres, a fait l'histoire générale du pays de Gatinois, Sénonois & Hurepoix : c'est un ouvrage curieux, & qui mérite d'être lu. (*R.*)

GATTON, bourg peu considérable d'Angleterre, dans le comté de Surrey ; il députe néanmoins au parlement. (*R.*)

GAU, Go, Gow, ou Gou, terminaison de plusieurs noms géographiques. Ce que les Celtes, c'est-à-dire les Gaulois, les Germains appeloient *Gau*, *Go*, *Gow*, ou *Gou*, les Latins le nommoient *Pagi* ; le peuple entier se nommoit *civitas*, & se divisoit *in pagos* ; c'est dans ce sens que Jules-César dit que les Helvétiens étoient partagés *in quatuor pagos*, en quatre cantons.

De ces Gau, Go, Gow, Gou, est venue la terminaison à plusieurs noms géographiques : telle est par exemple l'origine de la distinction établie en Frise, d'Ostergo & de Westergo, c'est-à-dire le canton oriental & le canton occidental. Il faut rapporter à la même origine le nom de Rheingau, donné au canton qui est entre Mayence & Baccharach ; celui de Brisgaw que porte le canton situé en Souabe, entre le Rhin & la Forêt-Noire; celui de Sundgau, qui désigne le pays en Alsace, entre le Rhin, l'évêché de Bâle & la Lorraine ; ceux d'Argouw & de Turgouw en Suisse, &c. Remarquez que cette terminaison en Gou, ou Gau, est particulière à l'Allemagne & aux pays dont la langue est dialecte de l'allemand.

Ces Gau ou *Pagi* avoient anciennement leurs chefs, qui tous ensemble en choisissoient un d'entre eux pour commander la nation. Les Francs & les Allemands ayant établi chez eux l'état monarchique & héréditaire, conservérent l'ancienne coutume de donner à chaque canton un chef, mais avec de nouveaux titres ; & c'est par cette raison qu'avec le tems cette première division a disparu dans beaucoup d'endroits, quoique dans le fond elle ait été conservée sous d'autres noms, comme de duché, de comté, &c. *Voyez*. FIEF. (*R.*)

GAUDENS (Saint-), *fanum Sancti-Gaudentii*, petite ville de France, capitale du Nébousan. Les états du pays s'y tiennent. C'est la patrie de Saint Rémond, fondateur de l'ordre de Calatrava, en Espagne. Elle est sur la Garonne, à 2 lieues n. de Saint-Bernard. *Long.* 18 d. 36'; *lat.* 43 d. 8'. (*R.*)

GAUJAC, petite ville de France, en Gascogne, dans la Chalosse. (*R.*)

GAURE, (Pays de) *Gaurensis*, ou *Verodunensis comitatus*, contrée de la Gascogne, dans l'Armagnac, renfermant le petit pays de Lomagne : Verdun en est la capitale. Ce pays est séparé du Haut-Languedoc par la Garonne. Selon quelques géographes, c'est le pays des *Garites* de César ; d'autres prétendent que les Garites étoient

dans le territoire de Lectoure. M. de Valois n'a osé prendre parti entre ces deux opinions (*R.*)

GAURES, ou GUEBRES, (les) peuples dispersés dans l'Asie, principalement dans la Perse & dans les Indes. C'est un reste des anciens Perses. Ils ont une grande vénération pour le feu, & font de l'agriculture un acte de religion, la regardant comme l'action la plus agréable à Dieu. Ils regardent Zoroastre comme leur fondateur; croient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais: leurs mœurs sont douces & simples: ils sont robustes, laborieux, mais ignorans, persécutés par les Mahométans, & presque tous misérables. Ils vivent sous la conduite de leurs anciens & de leurs prêtres, regardent Alexandre le grand & Mahomet comme deux scélérats, & n'en parlent jamais qu'avec mépris. Ils ne se marient qu'à des personnes qui ont été élevées & qui persévèrent dans leur religion. Ils ne peuvent avoir qu'une femme; mais en cas de stérilité pendant les neuf premières années du mariage, ils en peuvent prendre une seconde. Ils ont un goût particulier pour les mariages incestueux. (*R.*)

GAVE (le), ce nom est commun à plusieurs rivières de Béarn, qui toutes ont leurs sources dans les Pyrénées, aux confins de l'Aragon: telles que sont le Gave d'Aspe d'Ossau, le Gave d'Oléron, le Gave de Pau. La rapidité de ces Gaves est cause qu'ils ne portent point bateaux; mais ils sont très-poissonneux.

Au reste, le mot Gave a encore une autre signification en Béarn, car selon M. l'abbé de Longuerue, « le diocèse de Lescar, s'appelle le Gave » Béarnois. On donne en ce pays le nom de » Gavera à des rivières qui coulent dans les val» lées des Pyrénées... A l'occident du Gave Béar» nois est le Gave autrefois Vicomté d'Oléron » *Voyez descript. de la France* par Longuerue, *pag.* 210, *première partie.* (*R.*)

GAYHENHAUSEN, ancien comté de Souabe. dans l'évêché d'Ausbourg, près de Mindelheim. (*R.*)

GAZE, ancienne ville d'Asie, dans la Palestine, à environ une lieue de la mer, avec un port qu'on appelle la *nouvelle Gaze*, *Majuma* & *Constantina*. Elle est aujourd'hui fort petite; mais on peut juger par ses ruines de son ancienne grandeur. Il y a près de la ville un château, qui est la résidence d'un pacha. Elle est à 20 li. s. o. de Jérusalem. *Long.* 52, 30; *lat.* 31, 28. (*R.*)

GAZNAH, ville d'Asie, en Perse, & dans la province de Zalbestan. Nassir Edden & Vlug Beig lui donnent 104 d. 20' de *long.* & 33 d. 35'. de *lat.* (*R.*)

GDOW, ville de l'empire de Russie, en Europe, dans le gouvernement de Novogrod, & dans la province de Pleskow, sur la Gdowka. Elle a dans son ressort Kobylie, ville située au bord du lac de Peipus, mais, qui, ruinée dans les précédentes guerres, n'a plus de ressources en elle-même, & ne laisse pourtant pas encore que de donner son nom à un certain district. (*R.*)

GEARON, ville de Perse, au Farsistan, entre Schiras & Bander-Congo, dans un terrain qui produit les meilleures dattes de toute la Perse *Long.* 72, 32; *lat.* 28, 15. (*R.*)

GEBHA, ancienne ville ruinée de Barbarie, au royaume de Fez, dans la province d'Errif, à 8 li. de Vélez, du côté du levant. Il y a tout près de cette ville un cap, que les anciens appeloient *le cap des Oliviers*, à cause de la quantité d'oliviers sauvages qui y sont. Ptolomée donne à Gebha 9 d. de *long.* & 34 d. 56' de *lat.* (*R.*)

GEDDA. *Voyez* GIODDAH.

GEELMUYDEN, petite ville des Pays-Bas, dans l'Overyssel, à l'embouchure du Wecht, dans le Zuyderzee, à une lieue de Kampen. *Long* 23, 28; *lat.* 53, 37. (*R.*)

GEERTSBERGHE, *Geradimontium*, ville des Pays-Bas autrichiens, dans le comté de Flandres & dans le quartier de Gand, sur la rivière de Dender, qui la partage en haute & basse ville. Elle existe dès l'an 1068, & elle a joui long-temps de beaucoup de réputation, eu égard aux belles tapisseries & autres étoffes très-estimées, qu'elle fabriquoit; mais cet avantage s'étant perdu dans les fréquens bouleversemens opérés dans la contrée depuis deux siècles, par les guerres intestines & étrangères, ce qui lui reste aujourd'hui de considération, repose uniquement sur son abbaye de Saint-Adrien, la seconde ou la troisième en rang dans le pays, & sur quarante-cinq villages dont elle est le chef-lieu. Parmi ces villages, il en est un qui porte le titre de principauté; c'est celui de Steenhuyse: & il en est plusieurs qui portent celui de baronnie, attestant par-là sans doute l'habileté des souverains, autant que la vanité des sujets. (*R.*)

GEERVLIET, petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande & dans l'île de Putten, dont elle est le chef-lieu. Incendiée l'an 1643, elle a été rebâtie dès-lors avec propreté & solidité; mais elle est restée sans fortifications. (*R.*)

GEFLE, GIAWLE, ou GEVALIE, ville du royaume de Suède, dans le Nordland & dans la Gestricie, vers l'endroit où le golfe de Bothnie reçoit la rivière de Gefleisch abondante en saumons, & forme les petites, mais jolies îles d'Alderholm & d'Islandsholm. Cette ville passe pour une des plus anciennes du royaume; Stockolm lui est, dit-on, posterieure de trois cents ans, & de tout tems elle prétend avoir joui du droit d'étape. Elle est munie d'un très-bon port, & tous ses habitans sont ou commerçans, ou marins. La pêche sur tout les exerce, & la tribu de ceux qui s'y adonnent, comprend les deux tiers des bourgeois. La plupart des maisons de cette ville sont de bois, ou moitié bois & moitié pierre. Elle est fort peuplée & pourvue d'un collège très-bien institué pour l'éducation de la jeunesse; elle a un

hôpital bien dirigé, & un château, où le gouverneur de la province tient son siége. Elle prend à la diète la douzième place dans l'ordre des villes. (R.)

GEFOEL, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, au comté de Voigtland, entre Hof & Pleüen. (R.)

GEFREES, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de Brandebourg-Bareith, vers la Haute-Saxe. Elle fut à peu-près toute réduite en cendres, l'an 1757; mais reparée assez promptement, elle n'en a pas moins continué à servir de siege à un grand-baillif, qui a sous ses ordres les villes de Bernek & de Gold-Cronach, avec le bailliage de Stein. (R.)

GEGENBACH, ou GENGENBACH, petite ville libre impériale d'Allemagne, dans la Souabe, & dans l'Ortenaw, sous la protection des princes de Furstemberg. Il y a dans cette ville une célebre abbaye, immédiate de l'ordre de S. Benoit, fondée en 712 par un comte d'Alsace, & bâtie en 742 par un évêque de Strasbourg, pour la seule noblesse. L'abbé obtint de l'empereur Rodolphe premier, en 1278, qu'aucun sujet ni vassal ne pût appeler de ses jugemens. Ce prelat est membre des états de l'Empire. Elle est sur le Kintzig, à 6 li. f. de Strasbourg, 10 n. e. de Fribourg *Long.* 25 d. 40'. 58". *lat.* 48 d. 24'. 50". (R.)

GEHMEN, seigneurie immédiate de l'empire d'Allemagne, située dans le cercle de Westephalie, dans l'enceinte de l'évêché de Munster, le long de la rivière d'Aa. Les comtes de Limbourg-Styrum en sont en possession, & en prennent lieu de siéger & de voterj aux diètes. Elle est de peu d'étendue, ne comprenant que quatre villages, avec le bourg & le château de Gehmen, où résident les souverains; mais elle est une des plus anciennes de l'empire. (R)

GEHON. *Voyez* GIHON.

GEHREN, bourg & bailliage d'Allemagne, en Thuringe, dans la principauté de Schwartzbourg-Sondershausen, au cercle de Haute-Saxe. C'est un fief de l'empire; il est considérable par ses forêts, par ses mines de fer, & par ses grosses forges; & il renferme trois gros bourgs à marché, avec deux châteaux de plaisance, à l'usage des princes du pays. Il s'y débite une grande quantité de réglisse. (R.)

GEILDORFF, petite ville d'Allemagne, dans la seigneurie de Limbourg. *Voyez* CAILENDORF. (R.)

GEINE, maison de chasse, dans la principauté de Zell, au bailliage de Lochau, dans le cercle de Basse-Saxe. (R.)

GEISLENGEN, ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, à 7 li. n. o. d'Ulm. *Long* 27, 37; *lat.* 48, 38. (R.)

GEISMAR, ou HAUT-GEIMAR, petite & ancienne ville d'Allemagne au landgraviat de Hesse-Cassel, chef-lieu d'un bailliage dans la Basse-Hesse. Il y a de bonnes eaux minérales. (R.)

GEISS, petite ville d'Allemagne, dans l'état de l'abbé de Fulde. Elle est dans une jolie situation, sur une hauteur, près de l'Ulster. (R.)

GEITHEN, ou GEITHAHN, petite ville d'Allemagne, en Misnie, dans le cercle de Leipsick, à 2 li. de Rochlitz. C'étoit autrefois une fameuse forteresse des Vandales. (R.)

GELLENHAUSEN, *Voyez* GELENAHUSEN.

GELLIWARE, c'est le nom de l'un des deux pastorats de la Laponie Lulée, soumise à la Suède. Une grande mine de fer découverte dans ce lieu, le fit établir l'an 1742; l'on y transporta des colons, auxquels on imposa la tâche de travailler la mine, & que l'on chargea de payer un léger tribut à la couronne: ils y occupent deux vallées, que l'on croit placées sous le cercle polaire, & qui sont à seize ou dix-huit milles nord-ouest de la ville de Lulée. (R.)

GELNAUSEN, *Geinusa* petite ville d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, avec au château bâti par l'empereur Frédéric, dans la Wéteravie. D'abord impériale, soumise ensuite à differens seigneurs qui la possédoient par indivis, libre de nouveau, pour passer ensuite sous la domination de la maison de Hesse-Cassel; elle est réhabilitée, & jouit aujourd'hui de son ancienne dignité de ville impériale. Elle est sur le Kintzig, à 10 li. n. de Hanau, & 10 n. d'Aschaffenbourg. *Long.* 26, 48; *lat.* 50, 20. (R.)

GEMAAJEDID, ville & place forte d'Afrique bâtie sur une haute montagne; elle est marchande, assez bien peuplée, & située à vingt-cinq milles de Maroc. Au milieu est une belle mosquée, & le palais du prince. On nourrit force troupeaux de chevres sur la montagne, & c'est une des plus riches habitations du mont-Atlas; elle paye tous les ans, avec ses villages, trente-cinq mille pistoles à son prince. (R.)

GEMBLOURS, *Gemblacum*, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, avec une abbaye de l'ordre de Saint Benoît, qui est remarquable par son ancienneté, & pour avoir donné des hommes illustres à l'église. L'abbé jouit du titre de comte, & tient le premier rang dans les états de Brabant. Dom Juan d'Autriche gagna près de Gemblours une bataille sur l'armée des Etats-Généraux en 1678. Elle est sur l'Orne, au diocèse de Namur, à 7 li. f. de Louvain, 4 n. o. de Namur, 9 f. de Bruxelles *Long.* 22, 10; *lat.* 50, 32, (R.)

GEMENÉ. *Voyez* GMNA

GEMMI (le), grande rivière des Indes, qui a sa source dans les montagnes qui sont au nord de Dehli, se dirige vers cette ville, devient ensuite un fleuve considérable, passe à Agra, & se jéte enfin dans le Gange: c'est vraisemblablement le *Jomanes* de Pline. (R.)

GEMMI (mont), haute & fameuse montagne de Suisse, dans la grande chaine qui sépare le canton de Berne du Valais. C'est un passage aussi pittoresque que difficile; pour pénétrer des terres de Berne chez les Valaisans. (*R.*)

GEMINIANO (San-), petite ville d'Italie, en Toscane, dans le Florentin, sur une hauteur. Il y a de beaux édifices, & dans les environs une mine de vitriol. (*R.*)

GEMMINGEN, *Gimminga*, petite ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, entre Haibron & Philisbourg. *Long.* 26, 56; *lat.* 9, 7. Cette ville, qui est dans le bailliage de Belteo, appartient aux Barons de Gemmingen. (R.)

GEMOZAC, gros bourg de France, en Saintonge, au diocèse de Saintes. (*R.*)

GEMUND, ville d'Allemagne, dans la Basse-Autriche, considérable par ses salines. Cluvier pense que cette ville est le *Laciacum* d'Antonin. Elle est sur le Draun, au nord d'un lac de même nom, que l'on croit être le *lacus Felix* des anciens dans la Norique ripeuse; & qui prit le nom de *Felix* de la troisième légion, qui y avoit ses quartiers d'hiver. *Long.* 31, 40; *lat.* 47, 45.

Remarquons ici que les Allemands ont souvent donné le nom de *Gmund*, *Gmuind*, ou *Mund*, aux lieux qui étoient à l'entrée ou à la sortie d'une eau coulante. Le mot *mund* signifie *bouche*, ou *embouchure*. Tel est notre Gémund, Uzermund, dans la Marche; Tavemund dans le Holstein, &c. (*R.*)

GEMUND, *Gemunda* petite ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe. Son principal commerce consiste en chapelets, & la seule religion Catholique Romaine y est soufferte. Cette ville étoit originairement une abbaye de Bénédictins. L'empereur, Frédéric le Borgne l'entoura de murailles vers l'an 1090; & Frédéric Barberousse la fit ville impériale. Elle est à 11 li. e. de Stutdgard, & 12 n. o. d'Ulm. *Long.* 27, 20; *lat.* 48, 40. (*R.*)

GEMUND, petite ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la Haute-Carinthie, avec un château. (*R.*)

GEMUND, petite ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg, sur le Mein. *Long.* 27, 20; *lat.* 50, 8. (R.)

GEMUNDE, petite ville d'Allemagne, au pays de Juliers, sur les confins de l'électeur de Cologne. (*R.*)

GENAP, ou GENEP, *Genapium*, petite ville franche & mairie du Brabant Autrichien, avec un ancien château. Elle est sur la Dyle, à une lieue de Nivelle, 7 de Louvain, 6 de Bruxelles. *Long.* 22, 4, *lat.* 50, 36, (*R.*)

GÉNEHOA, ou GHENIOA, pays d'Afrique, dans la Nigritie, le long du Niger; il abonde en coton, orge, riz, troupeaux & poisson. La province de Gualata le borne au nord, la rivière du Sénégal au sud, l'océan Atlantique le baigne au couchant; c'est-là du moins en gros ce qu'en disent les voyageurs, qui ont successivement copié Léon l'Africain. Les cartes de Dapper, celles de Sanson, de Nolin, & autres, conservent le pays de Génehoa au nord du Niger, les nouvelles cartes nomment ce même pays *le Sénégal*. (*R.*)

GENEMUYDEN, gros bourg des Provinces-Unies, dans l'Ouver'Yssel & dans le Saaland, à l'embouchure de la rivière Noire, autrement appelée *le golfe de Zivol*. C'est-là que se fabrique, entr'autres marchandises, cette immense quantité de nates ou tapis de paille, dont l'usage est si répandu en Hollande & ailleurs. (*R.*)

GENEP, *Genepum*, ville d'Allemagne, dans la Westphalie, au duché de Clèves, sujette au roi de Prusse, avec un château & titre de comté. Les Hollandois la prirent en 1641, & les François en 1672. Elle est sur la Neers, ou Niers, qui, non loin de-là, va se jeter dans la Meuse. Elle est à 5. o. de Clèves, 5 f. o. de Nimègue, 10 n. o. de 2 li. Venlo. *Long.* 23, 25; *lat.* 51, 52. (*R.*)

GÉNÉRALITÉ (pays de la), districts des Pays-Bas, conquis par les Sept-Provinces depuis leur union. Ils ne sont point membres de la république à laquelle ils sont au contraire assujettis; tels sont la Flandre-Hollandoise, le Brabant-Hollandois, le Haut-quartier de Gueldre, Maestricht, & partie du duche de Limbourg. (*R.*)

GÊNES (l'état de), république d'Italie, dont Gènes est la capitale. Le pays qu'elle occupe étoit designé chez les Latins sous le nom de *Ligustica Littora*. Sa souveraineté s'étendoit encore dans les derniers tems sur l'île de Corse, qui lui appartenoit, & dont elle a fait cession à la France. La côte de Gènes est montueuse; en quelques endroits elle est converte de forêts, ailleurs elle est fertile. Quelques parties donnent des pâturages; les terres labourées y sont très-rares & ne fournissent point, à beaucoup près, à la consommation des habitans. On y recueille du vin, des châtaignes, de l'huile, de la soye, des citrons, des oranges, des cédrats, des figues, des amandes & d'excellens fruits. En général, quoique le pays en lui-même soit des plus ingrats, il est riche & extraordinairement peuplé. La côte de Gènes, s'étend le long de la Méditerranée qui la baigne au sud, entre la Toscane & le duché de Massa à l'est; le comté de Nice, qui fait partie du Piémont, & la principauté de Monaco à l'ouest; les duchés de Milan, de Parme & de Monserrat au nord. Son étendue est d'environ soixante-dix lieues sur une très-petite largeur.

De tous les états qui partagent l'Europe, il n'y en a peut-être pas qui ait éprouvé autant de révolutions que celui de Gènes. Connu dans l'histoire plus de deux siècles avant J. C. il a été successivement exposé aux entreprises des Romains jusqu'à la chûte de leur empire; des Gots, jusqu'à ce que Narsès eut renversé le nouveau royaume qu'ils avoient formé; des Lombards sous Rotharis, de Charlemagne, & de ses descendans en Italie.

Les Sarrasins, qui ont ravagé la côte à plusieurs reprises, ont considérablement inquiété la ville jusqu'au Xe siècle; mais comme c'étoit un port commerçant, le négoce qui l'avoit fait fleurir, servit à la soutenir. En peu de tems même les Génois furent en état de chasser les Arabes de leurs côtes, & de reprendre sur eux l'île de Corse dont ils s'étoient emparés.

Les richesses & les autres avantages de la navigation mirent cette nouvelle république à portée de donner de puissans secours aux princes armés dans les croisades. En vain les Pisans lui déclarèrent la guerre en 1125; l'avantage fut entièrement du côté des Génois. Enfin l'enthousiasme de la liberté rendit cet état capable des plus grandes choses, & il parvint à concilier l'opulence du commerce avec la supériorité des armes. Dans le XIIIe siècle, il remporta de telles victoires contre Pise & Venise réunies ensemble, que les Pisans ne se relevèrent jamais de leurs défaites, & que les Vénitiens furent obligés de demander la paix.

Malheureusement les esprits échauffés d'abord par l'amour de la patrie, ne le furent dans la suite que par la jalousie & par l'ambition. Ces deux cruelles passions n'arrêtèrent pas seulement les progrès de la république de Gènes, elles la remplirent cent fois d'horreurs & de confusion par la part que prirent dans ses troubles les empereurs, Robert, roi de Naples, les Visconti, les Marquis de Montferrat, les Sforces, & la France, qui y furent successivement appelés par les différens partis qui la divisoient. Enfin André Doria ayant eu le bonheur & l'habileté de réunir les esprits de ses concitoyens, parvint, en 1528, à établir dans Gènes l'ordre du gouvernement aristocratique qui subsiste encore aujourd'hui, & qui est connu de tout le monde. Ce grand homme, qui auroit pu peut-être s'emparer de la souveraineté, se contenta d'avoir affermi la liberté, & procuré la tranquillité si nécessaire à sa patrie.

Gènes, dans ses tems florissans, possédoit plusieurs îles de l'Archipel & plusieurs villes sur les côtes de la Grèce & de la mer Noire; Pera même, un des fauxbourgs de Constantinople, étoit sous sa domination: mais l'agrandissement de la puissance ottomane lui ayant fait perdre toutes ces possessions-là, son commerce du Levant en a tellement souffert, qu'à peine voit-on paroître à-présent quelqu'un de ses vaisseaux dans les états du grand-seigneur.

Son principal commerce consiste en soies greges ou matasses qu'elle tire de toute l'Italie; en velours, damas, satins, tapis d'or & d'argent, papiers, fer en œuvre, & autres produits de ses manufactures. La construction des vaisseaux, tant pour sa propre navigation que pour l'usage des étrangers, est encore un objet fort important. La république entretient cinq galères, & quelques autres bâtimens en course contre les Barbaresques, avec lesquels elle est habituellement en guerre.

Gènes & Venise long-tems rivales, sont aujourd'hui revenues à une espèce d'égalité pour le négoce; avec cette différence que les Vénitiens en font un plus considérable dans le Levant; & les Génois un plus grand que les Vénitiens en France, en Espagne, en Portugal & ailleurs. Une grande partie des particuliers génois trafiquent en banque ou autrement; & leur opulence est communément d'une grande ressource à l'état.

GÈNES, capitale de l'état, est ancienne, forte, riche, & l'une des principales d'Italie. Elle a un archevêché & un bon port. Les églises, les édifices publics & les palais y sont magnifiques: les palais se suivent sans être joints avec des maisons ordinaires; ce qui fait le plus bel effet. Cette ville, florissante par son commerce, est presque au milieu de la côte de Gènes, en partie dans la plaine, & en partie sur une colline près de la Méditerranée, dans une heureuse & riante situation, à 28 lieues, s. e. de Milan, 25 s. o. de Turin, 26 s. o. Parme, 45 n. o. de Florence, 90 n. o. de Rome, & 184 s. e. de Paris. *Long.* suivant Salvergo, Cassini & le père Grimaldi, 26 d. 7', 15"; *lat.* 44 d. 25', 0".

Cette ville, autrefois capitale de la Ligurie, est peuplée de quatre-vingt-dix mille habitans. Les Autrichiens la surprirent en 1746, mais la même année le peuple indigné de ses fers, chassa ou massacra la garnison Autrichienne, & rétablit la ville dans sa liberté. Les Autrichiens l'assiégèrent depuis, mais la ville ayant été secourue par les François, ils furent contrains d'en lever le siége le 3 juillet 1747.

L'aspect de Gènes est imposant, soit qu'on y arrive par mer, soit par le fauxbourg de Saint-Pierre-d'Arène. Le port, qui a mille toises de diamètre, est fermé par deux moles opposés, entre lesquels les vaisseaux entrent dans le port. La cathédrale, dédiée à S. Laurent, est revêtue de marbre: on y conserve dans le trésor une coupe exagone de quatorze pouces & demi qu'on prétend être d'une émeraude. L'église de l'Annonciation, desservie par les Cordeliers, brillante par l'or, les marbres, & les peintures, est une des plus belles de toute l'Italie. A l'église de Carignan on voit deux admirables statues du Pujet, sculpteur français. Celle de Saint-Siro le cède à peine à celle de l'Annonciation par l'éclat & la richesse. L'église de Saint-Ambroise, qui étoit aux Jésuites, & en général les principales églises de Gênes offrent aux connoisseurs des tableaux des grands maîtres des différentes écoles. Cette ville est le siége d'un archevêque.

Le palais de la république où le doge est tenu de résider, est très-vaste, mais il ne se fait point remarquer à beaucoup près par le mérite de l'architecture. Une partie de ce palais, où l'on voyoit d'excellens tableaux de Solimene, fut détruite, il n'y a pas long-tems, par un incendie, dont on a depuis reparé les ravages. On trouve un arsenal dans son enclos. Cette ville est justement renommée

mée pour la beauté de ses palais, entre lesquels se distinguent ceux de Marcellone Durazzo, Tursi, Balbi, Brignola, Doria, Palavicini. Ces palais, & nombre d'autres, sont riches en tableaux précieux des maîtres italiens. On admire sur tout au palais de Marcellino Durazzo, la Magdelaine aux pieds de notre Seigneur, qui est un chef d'œuvre de Paul Veronese. L'Albergo est un hôpital magnifique qui donne retraite à plus de mille pauvres infirmes ou incapables de travailler. Il y a outre cela un conservatoire pour trois cents filles, le petit hôpital qui a environ onze cents malades, & le grand hôpital qui en reçoit ordinairement au-delà de mille, outre les enfans trouvés. On remarque à Genes les belles rues dites *strada nuova* & *strada balbi*, formées de superbes palais, mais auxquelles on desireroit plus de largeur.

Le senat qui gouverne la république est composé de treize personnes, y compris le doge qui est le chef de l'état. La *camera* qui decide en matiere de finances, a l'administration des revenus de la republique, & elle est composée de huit personnes, outre les anciens doges au nombre de douze ou quatorze. Ces deux colléges se reunissent pour les affaires du dehors. Ils donnent audience aux ambassadeurs, traitent des affaires politiques, ont le commendement des forces militaires de la république, & ils assemblent le conseil général quand ils le jugent nécessaire. Le petit conseil, composé de cent personnes, choisit les magistrats, decide de la paix & de la guerre. Le grand conseil est l'assemblée générale des nobles: c'est dans ce conseil que réside la puissance legislative, & le pouvoir suprême; lui seul établit les impôts, nomme le doge, les principaux officiers de la république, pourvoit aux gouvernemens & autres emplois considérables de l'état. Vingt-deux ans suffisent pour y avoir accès. Les fonctions du doge ne durent que deux ans. Il peut être elu de nouveau, mais il faut dix ans d'intervalle, encore la chose n'est-elle jamais arrivée. Pour les affaires civiles, la décision en est confiée à des juges étrangers qui se renouvellent tous les 3 ans. Cette ville, selon quelques-uns, a vu naître le fameux Christophe Colomb. (*R.*)

GENEST, (Saint-), Bourg de France, en Poitou, élection de Chatelleraut.

GENESTON, abbaye de France au diocèse de Nantes. Elle est de l'ordre de S. Augustin, & vaut 1400 liv. (*R.*)

GENÈVE, ville de Suisse, jusqu'à nos jours l'une des plus riches, des plus commerçantes, & des plus florissantes de l'Europe. Elle est située sur le Rhône, à l'endroit où ce fleuve sort du lac qui porte aujourd'hui son nom, & qui fut connu autrefois sous le nom de *lac Leman*. Elle est libre & alliée des Suisses. La partie la plus considérable de cette ville est au-delà du Rhône & en Savoie; l'autre est dans le pays de Vaud sur terre de Suisse. Cette ville est bâtie sur deux collines. D'un côté on jouit de la vue du lac, de l'autre c'est le Rhône: ailleurs la vue se promène sur une campagne riante, sur ces coteaux couverts de maisons de plaisance: à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes qui paroissent des montagnes d'argent, lorsqu'ils sont éclairés par le soleil dans les beaux jours. Le port de Genève sur le lac, avec des jetées; ses marchés, & sa position entre la France, l'Italie, & l'Allemagne, y favorisent l'industrie & le commerce. Elle a de beaux édifices, en petit nombre cependant, & des promenades agréables. Ses rues sont éclairees la nuit, & l'on a construit sur le Rhône une machine à pompes fort simple, qui fournit de l'eau jusques aux quartiers les plus élevés, à cent pieds de haut. Le lac est d'environ vingt lieues de long, sur la côte septentrionale, & de quatre lieues dans sa plus grande largeur. C'est une espece de petite mer qui a ses tempêtes, & qui produit d'autres phenomènes curieux. *Voy. l'hist. de l'académie des Sciences des années* 1741 & 1742. La *long.* de Genève est de 23 d., 45'; sa *lat.* est de 46 d. 12'.

Dès que le christianisme fut introduit dans cette ville, elle devint un siége épiscopal, suffragant de Vienne. Au commencement du ve siécle l'empereur Honorius la céda aux Bourguignons, qui en furent dépossédés en 543, par les rois Francs. Lorsque Charlemagne, sur la fin du VIIIe siécle, alla combattre le roi des Lombards, & délivrer le pape, qui l'en récompensa bien par la couronne impériale, ce prince passa à Genève, & ce fut le rendez-vous général de son armée. Cette ville fut ensuite annexée à l'empire Germanique; mais les empereurs occupés d'autres affaires plus intéressantes, y perdirent enfin toute leur autorité; les évêques eurent beaucoup de part à cet évenement. Les armoiries de Genève furent dès-lors mi-parties de l'aigle imperial, & d'une clef représentant le pouvoir de l'église, avec cette devise: *post tenebras lux*. La ville a conservé ces armes après avoir renoncé à l'eglise Romaine. Elle n'a plus de commun avec la papauté que la clef qu'elle porte dans son écusson. Il est même assez singulier qu'elle l'ait conservée, après avoir brise avec tant d'éclat tous les liens qui pouvoient l'attacher à Rome. Elle a pensé apparemment que la devise *post tenebras lux*, qui semble justifier ses erreurs, par rapport à la religion, lui permettoit de ne rien changer à ses armoiries.

Les ducs de Savoie avoient aussi acquise la souveraineté de Genève, & ils en ont joui pendant plusieurs siècles. Elle leur doit ses premiers statuts: Louis XI roi de France, dans son édit du 25 octobre 1472, appelle le duc Louis seigneur naturel de cette ville, laquelle s'étant ensuite revoltée conserva son indépendance, malgré les efforts de ses maîtres, soutenue de l'alliance de Fribourg, qui n'existe plus aujourd'hui, & de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire en 1526, que le conseil des

deux-cents fut établi. Les opinions de Calvin & de Zwingle commençoient à s'introduire; Berne les avoit adoptées, Genève les admit en 1535; la papauté fut abolie, & l'évêque, qui prend toujours le titre d'*évêque de Genève*, sans y avoir plus de jurisdiction que l'évêque de Babylone n'en a dans son diocese, est de residence à Annecci depuis ce tems-là.

On voit encore entre les deux portes de l'hôtel-de-ville de Genève une inscription latine en memoire de l'abolition de la religion catholique. Le pape y est appelé l'*antechrist*; cette expression que le fanatisme de la liberte & de la nouveauté s'est permise dans un siècle encore à demi barbare, nous paroit peu digne aujourd'hui d'une ville aussi philosophe.

Genève, pour defendre sa liberté contre les entreprises des ducs de Savoie, & de ses évêques, se fortifia encore de l'alliance de Zurich. Ce fut avec ces secours qu'elle resista au armes de Charles-Emanuel, & aux trésors de Philippe II, prince qui par son ambition & la dureté de son gouvernement à flétri sa mémoire aux yeux de la posterité. Henri IV, qui avoit secouru Genève de trois cents soldats, eut bientôt après besoin lui-même de ses secours: elle ne lui fut pas inutile dans le tems de la ligue, & dans d'autres occasions: de-là sont venus les privilèges dont les Genevois jouissent en France avec les Suisses.

Ces peuples voulant donner de la célébrité à leur ville, y appelèrent Calvin qui jouissoit d'une grande réputation; homme de lettres du premier ordre, écrivant en latin aussi bien qu'on peut le faire dans une langue morte, & en françois avec une pureté singulière pour son tems: cette pureté que nos habiles grammairiens admirent encore aujourd'hui, fait remarquer ses écrits parmi ceux du même siècle: comme les ouvrages de MM. de Port-Royal se distinguent encore aujourd'hui, par la même raison, de ceux de leurs adversaires & de leurs contemporains. Calvin, associant la politique avec sa nouvelle théologie, dressa, de concert avec les magistrats un recueil de loix civiles & ecclésiastiques qui fut approuvé en 1543 par le peuple, & qui est devenu le code fondamental de la république. Le superflu des biens ecclésiastiques qui servoient avant la réforme à nourrir le luxe des évêques & de leurs subalternes, fut appliqué à la fondatiou d'un hôpital, d'un collége & d'une académie; mais les guerres que Genève eut à soutenir pendant près de soixante ans, empêchérent les arts & le commerce d'y fleurir autant que les sciences. Enfin, le mauvais succès de l'escalade, tentée en 1602 par le duc de Savoie, a été l'époque de la tranquillité de cette république. Les Genevois repoussèrent leurs ennemis qui les avoient attaqués par surprise; & pour dégoûter le duc de Savoie d'entreprises semblables, ils firent pendre treize des principaux officiers ennemis. Ils crurent pouvoir violer les loix de l'humanité envers des hommes qui avoient attaqué leur ville sans déclaration de guerre; car cette politique singulière & nouvelle, qui consiste à faire la guerre sans l'avoir declarée, n'etoit pas encore connue en Europe; & eût-elle été pratiquée dès-lors par les grands états, elle est trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le duc Charles-Emmanuel se voyant repoussé & ses officiers pendus, renonça à s'emparer de Genève. Depuis ce tems cette ville n'a cessé de se peupler, de s'enrichir, & de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissensions intestines, dont les germes n'existoient point dans son sein, avoient de tems en tems altéré la tranquillité de la république, mais le courage du peuple l'avoit bientôt rétablie; & sa sûreté est aujourd'hui consolidée au dehors plus fortement que jamais par deux nouveaux traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le roi de Sardaigne en 1753.

C'est une chose bien remarquable qu'une ville qui composoit à peine trente mille ames, & dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laissât pas d'être une des villes les plus florissantes de l'Europe.

Elle est bien fortifiée du côté du prince qu'elle redoutoit le plus, le roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle est presque ouverte & sans défense. Mais le service s'y fait comme dans une ville de guerre; les arsenaux & les magasins sont bien fournis. Les Genevois peuvent servir dans les troupes étrangeres; & la loi les autorise à faire, sur le territoire, des recrues pour les compagnies affectées à des Genevois.

Avant la revolution de 1782, qui a substitué l'aristocratie au gouvernement populaire qui fit fleurir cette ville, le revenu de l'état n'alloit pas à cinq cent mille livres, monnoie de France; l'économie admirable avec laquelle il etoit administré suffisoit à tout, & produisoit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires. Les trésors de l'etat étoient dans les coffres des particuliers.

On distingue dans Genève cinq ordres de personnes: les citoyens qui sont fils de bourgeois & nés dans la ville; eux seuls peuvent parvenir à la magistrature: les bourgeois qui sont fils de bourgeois ou de citoyens, mais nés en pays étrangers, ou qui étant étrangers, ont acquis le droit de bourgeoisie que le magistrat peut conférer; ils peuvent être du conseil général, & même du grand conseil appelé des *deux-cents*. Les habitans sont des étrangers qui ont permission du magistrat de demeurer dans la ville, & qui y ont le droit de commerce & d'industrie. Les natifs sont les fils des habitans; ils ont quelques privilèges de plus que leurs péres, mais ils sont exclus du gouvernement. Les domiciliés sont ceux qui ont obtenu la permission d'établir leur domicile dans l'é-

tat, permiſſion qui n'eſt qu'annuelle. Ils peuvent parvenir aux grades militaires; & c'eſt d'entr'eux que ſont pris ceux qui forment la claſſe des habitans. L'exiſtence de celle des domiciles ne date que de l'édit de 1782, ainſi que les droits de commerce & d'induſtrie dont jouit aujourd'hui la claſſe des habitans.

A la tête de la république étoient quatre ſyndics, qui ne pouvoient l'être qu'un an, & ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux ſyndics étoit joint le petit conſeil, compoſé de vingt-cinq membres tirés du grand-conſeil, & un autre corps qu'on appèle *de la juſtice*. Les affaires journalières, & qui demandent expédition, ſoit politiques, ſoit économiques & criminelles, étoient l'objet de ces deux corps. Les ſyndics qui etoient à leur tête préſidoient auſſi à tous les conſeils & aux diverſes chambres & départemens de l'adminiſtration.

Le grand conſeil étoit compoſé de deux cents cinquante citoyens ou bourgeois; il étoit juge des grandes cauſes civiles, il faiſoit grace, il battoit monnoie, il éliſoit les membres du petit conſeil, il délibéroit ſur ce qui devoit être porté au conſeil général. Le conſeil général embraſſoit le corps entier des citoyens & des bourgeois qui ont atteint l'âge de vingt-cinq ans, excepté les banqueroutiers, & ceux qui ont eu quelque flétriſſure. C'eſt à cette aſſemblée qu'appartenoit le pouvoir légiſlatif, le droit de la guerre & de la paix, les alliances, les impôts, & l'élection des principaux magiſtrats qui ſe faiſoit dans la cathédrale avec beaucoup d'ordre & de décence, quoique le nombre des votans fût quelquefois de plus de quinze cents perſonnes.

La République de Genève avoit pris pour baſe de ſa conſtitution, cette loi ſi ſage du gouvernement des anciens Germains, *De minoribus rebus principes conſultant, de majoribus omnes; ita tamen ut ea quorum penes plebem arbitrium eſt, apud principes prætractentur.* Tacite, *de mor. Germ.*

Le droit civil de Genève eſt preſque tout tiré du droit Romain, avec quelques modifications: par exemple, un pére ne peut jamais diſpoſer que de la moitié de ſon bien en faveur de qui il lui plait, le reſte ſe partage également entre ſes enfans. Cette loi aſſure d'un côté l'indépendence des enfans, & de l'autre elle prévient l'injuſtice des péres.

M. de Monteſquieu appelle avec raiſon une belle loi, celle qui exclut des charges de la république les citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur pére après ſa mort, & à plus forte raiſon ceux qui n'acquittent pas leur dettes propres.

On n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage au-delà de ceux que marque le Lévitique; ainſi les couſins germains peuvent ſe marier enſemble; mais point de diſpenſes dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultère, ou de déſertion malicieuſe, après des proclamation juridiques.

La juſtice criminelle s'exerçoit avec plus d'exactitude que de rigueur. La queſtion, déja abolie en pluſieurs états, & qui devroit l'être par-tout, comme une cruauté inutile, étoit proſcrite à Genève; on ne la donnoit qu'à des criminels déja condamnés à mort pour découvrir leurs complices s'il étoit néceſſaire. L'accuſé pouvoit demander communication de la procédure, & ſe faire aſſiſter de ſes parens & d'un avocat pour plaider ſa cauſe devant les juges à huis ouverts. Les ſentences criminelles ſe rendoient dans la place publique par les ſyndics, avec beaucoup d'appareil.

On ne connoiſſoit point à Genève de dignités héréditaires; le fils d'un premier magiſtrat reſtoit confondu dans la foule, s'il ne s'en tiroit par ſon mérite. La nobleſſe, ni la richeſſe ne donnoient ni rang, ni prérogatives: les brigues étoient ſévérement défendues. Les emplois etoient ſi peu lucratifs, qu'ils n'avoient pas de quoi exciter la cupidité; ils ne pouvoient tenter que des ames nobles par la conſidération qui y eſt attachée.

On y voyoit peu de procès; la plupart étoient accommodés par des amis communs, par les avocats mêmes, & par les juges.

Des loix ſomptuaires défendoient l'uſage des pierreries & de la dorure, limitoient la dépenſe des funérailles, & obligeoient tous les citoyens à aller à pied dans les rues: on n'avoit de voitures que pour la campagne. Ces loix, qu'on regarderoit en France comme trop ſévères, & preſque comme barbares & inhumaines, ne ſont point nuiſibles aux véritables commodités de la vie qu'on peut toujours ſe procurer à peu de frais; elles ne retranchent que le faſte, qui ne contribue point au bonheur, & qui ruine ſans être utile.

La Suiſſe exceptée, il n'y avoit peut-être point de villes où il y eût plus de mariages heureux. Genève étoit ſur ce point à deux cents ans de nos mœurs. Par une ſuite des réglemens contre le luxe, on n'y craignoit point la multitude des enfans. Sur tous ces objets, nous ignorons les changemens & les révolutions qu'introduira le nouvel ordre de choſes.

On ne ſouffroit point à Genève de comédie: on craignoit, avec raiſon, qu'elle n'introduisît le goût de la parure, de la diſſipation, & le libertinage que les troupes de comédiens répandent parmi la jeuneſſe. A la vérité les Genevois avoient une ſalle de comédie ſur les terres de France, au village de Châtellaine, à cinq quarts de lieue environ de Genève; mais ce tempérament prévenoit en partie les inconvéniens d'une ſalle exiſtante dans l'enceinte de leurs murs. Il déſavouoit les ſpectacles, il en modéroit la fréquentation par l'éloignement; il empêchoit que la claſſe intérieure des citoyens ne fût diſtraite de ſes occupations habituelles, par la difficulté de s'y rendre. Enfin, dans

cet état de choses le spectacle ne pouvoit avoir lieu que dans la belle saison, tandis qu'une salle dans la ville l'y auroit rendu premanent. Les choses ont déjà changé à cet égard ; & il y a actuellement à Genève une salle de spectacles, dont les fondemens ont été jetés au mois de septembre dernier (1782).

Genève a une université qu'on appèle académie, où la jeunesse est instruite gratuitement. Les professeurs peuvent devenir magistrats & plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation & la celebrite de l'academie. Depuis quelques années on y a etabli aussi une école de dessein. Les avocats, les notaires, les medecins, &c. forment des corps auxquels on n'est agregé qu'après des examens publics, & tous les corps de metier ont aussi leurs reglemens, leurs apprentissages, & leurs chefs d'œuvres.

La bibliotheque publique est bien assortie ; elle contient 40000 volumes, & un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces livres à tous les citoyens, ainsi chacun lit & s'eclaire. Aussi le peuple de Genève est-il beaucoup plus instruit que par tout ailleurs. On ne s'apperçoit pas que ce soit un mal, comme on prétend que c'en seroit un parmi nous. Peut-être les Genevois & nos politiques ont-ils également raison.

Toutes les sciences, & presque tous les arts, ont été si bien cultivés à Genève, qu'on feroit surpris de voir la liste des savans & des artistes en tout genre que cette ville a produits depuis deux siècles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de posséder des étrangers celebres, que sa situation agreable, & la liberté ont engagé à s'y retirer. M. de Voltaire qui résida quelques annees sur les terres de Genève, au château des Delices, avant d'habiter Ferney, retrouva chez ces republicains les mêmes marques d'estime & de considération qu'il avoit reçues de plusieurs monarques.

Une fabrique qui fleurissoit à un point etonnant à Genève étoit celle de l'horlogerie ; elle occupoit plus de quatre mille personnes, c'est-à-dire, près de la septième partie des citoyens. Les autres arts n'y étoient pas négligés ; & les Genevois passoient pour les plus habiles mécaniciens de l'Europe.

Toutes les maisons sont bâties de pierres, ce qui prévient très-souvent les incendies, auxquels on apporte d'ailleurs un prompt remède par le bel ordre établi à cet effet.

Les hôpitaux n'étoient point à Genève comme ailleurs une simple retraite pour les pauvres malades & infirmes ; on y exerçoit l'hospitalité envers les pauvres passans, mais sur tout on en tiroit une multitude de petites pensions qu'on distribuoit aux pauvres familles pour les aider à vivre sans se déplacer, & sans renoncer a leur travail. Les hôpitaux dépensoient par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute espèce étoient abondantes.

La constitution ecclésiastique de Genève est purement presbytérienne ; point d'évêque, encore moins de chanoines : ce n'est pas qu'on désapprouve l'episcopat ; mais comme on ne le croit pas de droit divin, on a pensé que des pasteurs moins riches & moins importans que des évêques, convenoient mieux à une petite république.

Les ministres sont, ou *Pasteurs*, comme nos curés, ou *Postulans*, comme nos prêtres sans bénéfice. Le revenu des pasteurs ne va pas au-delà de 1200 livres, sans aucun casuel : c'est l'etat qui les donne ; car l'eglise n'a rien. Les ministres ne sont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des examens qui sont très-rigides quant à la science & quant aux mœurs, & dont il seroit à souhaiter que la plupart de nos églises catholiques suivissent l'exemple.

Les ecclésiastiques n'ont rien à faire dans les funérailles : c'est un acte de simple police, qui se fait sans appareil. On croit à Genève qu'il est ridicule d'être fastueux après la mort. On enterre dans un vaste cimetiere, assez éloigné de la ville ; usage qui devroit être suivi par tout. J'ignore l'influence qu'y aura la révolution ; mais le clergé de Genève avoit des mœurs exemplaires ; les ministres vivoient dans une grande union : on ne les voyoit point, comme dans d'autres pays, disputer entr'eux avec aigreur sur des matières inintelligibles, se persecuter mutuellement, s'accuser indecemment auprès des magistrats. Il s'en falloit cependant beaucoup qu'ils pensassent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importans a la religion.

La tolerance ecclésiastique, qui suit des principes de la Réforme, a pu faire naître à Genève une foule de Sociniens ; mais le 10 février 1758, l'église de Genève a protesté, par un acte solemnel, contre la doctrine du Socinianisme.

Il y a peu de pays où les théologiens & les ecclésiastiques soient plus ennemis de la superstition ; mais en recompense, comme l'intolérance & la superstition ne servent qu'à multiplier les incrédules, on se plaint moins à Genève qu'ailleurs des progrès de l'incredulité, ce qui ne doit pas surprendre. La religion y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez tout ce qui n'est pas peuple : le respect pour Jésus-Christ & pour les ecritures, sont peut-être la seule chose qui distingue d'un pur déisme le christianisme de Genève.

Les ecclésiastiques font encore mieux à Genève que d'être tolérans ; ils se renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux citoyens l'exemple de la soumission aux loix. Le consistoire établi pour veiller sur les mœurs, n'inflige que des peines spirituelles. La grande querelle du sacerdoce & de l'empire, qui, dans des siècles d'ignorance, a ébranlé la couronne de tant d'empereurs, & qui, comme nous ne le savons que trop, cause des troubles fâcheux dans des

siècles plus éclairés, n'est point connue à Genève : le clergé n'y fait rien sans l'approbation des magistrats.

Le culte est fort simple : point d'images, point de luminaire, point d'ornemens dans les églises. Le service divin renferme deux choses, les prédications & le chant. Les prédications se bornent presque uniquement à la morale, & n'en valent que mieux : le chant est d'assez mauvais goût, & les vers françois qu'on chante, plus mauvais encore. Il y a environ vingt-cinq ans qu'on a placé un orgue à la cathédrale. Du reste, la vérité nous oblige de dire que l'être suprême est honoré à Genève avec une decence & un recueillement qu'on ne remarque point dans nos églises.

L'église cathédrale de Saint-Pierre est décorée d'un portail de très-belle architecture, ouvrage de ces derniers temps. La fondation de cette église remonte au commencement du Xe siècle. Avant la réformation, la souveraineté de l'évêque s'étendoit non-seulement sur la ville, mais encore sur une partie de son territoire. Outre la cathédrale, il y a cinq églises paroissiales, où l'on fait le service divin. Les Luthériens y ont un temple, qui fut achevé en 1767.

Genève, après avoir défendu & assuré sa liberté contre les attaques étrangères, a eu depuis à la defendre contre ses propres citoyens. Au milieu du bonheur dont jouissoient ses habitans, & qui avoit sa source dans leurs sages constitutions, quelques-uns, de la classe la plus fortunée, ont prétendu qu'eux seuls avoient droit à la liberté. Ils ont dédaigné l'égalité politique, & ont cherché à concentrer en eux le pouvoir déposé par les constitutions entre les mains des citoyens. Voilà la source des troubles, des mouvemens, des crises, des convulsions, dont le terme sera la dispersion des citoyens, l'anéantissement de l'industrie, des arts, du commerce, des mœurs. Dans une république sans territoire, aucun de ces avantages ne peut subsister avec l'aristocratie. Dans les agitations successives qu'avoit éprouvé l'état, le conseil général avoit perdu quelque chose de ses droits, & avoit vu s'effectuer des innovations qui ont servi de moyens à opérer dans la suite de nouvelles extensions du pouvoir des conseils inférieurs, ou administrateurs; & c'est ce qui arriva plus particulièrement en 1738, où, dans le réglement de pacification, l'addition d'un mot dont le sens ne fut point assez déterminé, porta le coup mortel à la republique, & prépara sa dissolution. Berne l'a consommée : l'événement sera voir jusqu'oit les Suisses avoient intérêt au maintien de sa constitution. (*R.*)

Genève (lac de), grand lac d'Europe, connu des anciens sous le nom de *Lac Leman*, & quelquefois aujourd'hui sous celui de *Lac de Lausanne*. Il est situé entre la Suisse & la Savoie. Il a dix-neuf lieues & demie de longueur, sur quatre dans sa plus grande largeur. Il est traversé par le Rhône. Les eaux en sont limpides, & il est entouré d'un grand nombre de villes très-agréables, qui se trouvent presque toutes du côté de la Suisse. La côte qui le borde au nord, est très-fertile en excellens vins blancs; celle qui regne le long de la Savoie, n'est pas également abondante. Le lac de Genève est très-poissonneux; on y peche sur tout des truites d'une rare grandeur. Par une suite de la fonte des neiges sur les Alpes, ce lac croît en été, & décroît au contraire en hiver. (*R.*)

GENEVOIS (le), petit état entre la France, la Savoie & la Suisse. Il est extrêmement fertile, beau & peuplé. Genève en est la capitale : il ne contient d'ailleurs que des villages. Il ne faut point le confondre avec le duché de Genevois, province de Savoie, dont Anneci est la capitale. Le duché de Genevois, qui n'eut d'abord que le titre de comté, appartint aux comtes de Genève, dont la race s'étant éteinte, il passa à Humbert & Othon de Villars, & de ceux-ci à la maison de Savoie. La partie de ce duché, située sur la droite du Rhône, a été cedée depuis à la France. (*R.*)

GENGENBACH. *Voyez* GEGENBACH.

GENGOUX-LE-ROYAL (Saint-), *Gengulsinum regale*, petite ville de France en Bourgogne, au diocèse de Châlon, avec une châtellenie royale. Elle est au pied d'une montagne, près de la rivière de Grône, à 8 lieues n. o. de Macon, 7 f. o. de Châlon, 66 f. e. de Paris. *Long.* 22, 8; *lat.* 46, 40. Il croit de bon vin dans ses environs. C'est la quatrième ville qui députe aux états du Mâconnois.

GENIEZ-DE-MALGLOIRE (Saint-), petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse d'Uzès. (*R.*)

GENILLE, bourg de France, en Touraine, élection de Loches.

GENIS-LAVAL (Saint-), petite ville de France, dans le Lyonnois, élection de Lyon. (*R.*)

GENITZ, bourg de France, dans le Limosin, élection de Brives.

GENLIS, bourg de France, en Picardie, au diocèse de Noyon, avec titre de marquisat, & une abbaye de Prémontrés qui vaut 2400 livres.

GENNELAVILLE, gros bourg de France, en Gascogne, au diocèse de Dax.

GENOU (Saint-), abbaye de France, au diocèse de Bourges. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 2400 livres. (*R.*)

GENOUILLAC, petite ville de France, en Languedoc, au diocèse d'Uzès. (*R.*)

Genouillac, bourg de France, dans la Marche, élection de Gueret. (*R.*)

GENOUILLÉ, nom de deux bourgs de France, l'un en Saintonge, dans l'élection de Saint-Jean-d'Angely; l'autre dans le Poitou, élection de Niort, avec un prieuré. (*R.*)

GENTHIN (Saint-), petite ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg, dans le cercle de Jerichau. (R.)

GÉOGRAPHE, se dit d'une personne versée

dans la Géographie, & plus particulièrement de ceux qui ont contribué, par leurs ouvrages, aux progrès de cette science. Ceux qui publient des cartes dans lesquelles il n'y a rien de nouveau, & qui ne font que copier, quelquefois assez mal, les ouvrages des autres, le nom de *Géographes* ne leur appartient point : ce sont de simples éditeurs. (R.)

GÉOGRAPHIQUE, se dit de tout ce qui appartient à la Géographie ; ainsi on dit *mesures géographiques*, *opérations géographiques*, &c.

Comme la Géographie en général, qui est la description de la terre, a sous elle deux parties qui lui sont subordonnées, la Chorographie, qui est la description d'un pays de quelqu'étendue, comme une province, & la Topographie, qui est la description d'une partie peu étendue de terrain, il y a aussi différentes especes d'opérations géographiques. Celles qui se font pour lever la carte d'une partie considérable de la terre, par exemple, de la France, de l'Angleterre, demandent plus de précision que les autres, parce que de petites erreurs, qui ne font rien sur une partie de terrain peu considérable, deviennent trop sensibles, & s'accumulent sur un grand espace. Ainsi ces cartes se levent, pour l'ordinaire, en liant les principaux points par des triangles, dont on observe les angles avec un quart de cercle, & en calculant ensuite les côtés de ces triangles ; en faisant, en un mot, les mêmes opérations que pour mesurer un degré de la terre. *Voyez* FIGURE DE LA TERRE & DEGRÉ. C'est ainsi qu'on a travaillé à la carte de la France dont on publie actuellement les feuilles. Quand il ne s'agit que de cartes chorographiques, & que l'on ne cherche pas une grande précision, un bon graphometre suffit, pourvu qu'il soit d'une plus grande étendue que les graphometres ordinaires ; & quand on ne veut faire qu'une carte topographique, on peut se borner à la planchette. *Voyez* PLANCHETTE & GRAPHOMÈTRE ; *Voyez* aussi CARTE.

Carte géographique, se peut dire en général de toutes les cartes de géographie, puisqu'elles représentent toujours quelque partie de la terre ; mais on ne désigne certaines cartes par le mot *géographiques*, que pour les distinguer des cartes qu'on appelle *hydrographiques*, & qui servent principalement aux marins. Dans celles-ci, on ne représente guère que les rivages, le gisement des côtes, les îles ; dans les autres, on détaille l'intérieur des terres. *Voyez* HYDROGRAPHIQUE. (*R.*)

GEORGE (Saint-), petite île de l'état de Venise, au sud de la capitale, & à l'est de la Giudeca. Il y a dans cette île un monastère de Bénédictins, dont l'église est une des plus belles d'Italie, & d'ailleurs enrichie de tableaux des plus grands maîtres. (R.)

GEORGE DE LA MINE (Saint-), bourgade d'Afrique, en Guinée, avec un fort château près de la mer, & un port qui tire son nom des mines d'or qui sont dans son voisinage. Les Hollandois se sont emparés de ce lieu sur les Portugais, & y font la traite des nègres. *Long.* 17 ; *lat.* 5, 20. (*R.*)

GEORGE (Saint-), château de plaisance du margrave de Bareuth, près d'un lac. Il y a dans son voisinage une manufacture de belles porcelaines.

GEORGE (Saint-), riche abbaye d'Augustins, située dans la ville d'Isni, en Souabe. L'abbé, qui est au nombre des prélats du cercle du Rhin, a voix & séance à la diete de l'empire, malgré les oppositions du comte de Truchses de Waldbourg. Il y a un autre riche couvent de *Saint-George*, dans la Carinthie, qui dépend de l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

GEORGE (Saint-), monastère avec un bailliage, dans le duché de Wirtemberg. C'est là que le Danube prend sa source. (*R.*)

GEORGE (Saint-), bourg de France, en Normandie, dans la généralité de Caen, élection de Mortain. Il y a plusieurs autres bourgs de ce nom en France. (R.)

GEORGE DE LUSENSOU (Saint-), petite ville de France, dans la généralité de Montauban, élection de Millaud. (R.)

GEORGE DE MUSIDAN (Saint-), petite ville de France, dans le Perigord, élection de Perigueux.

GEORGE (bras de Saint-), on désigne quelquefois sous ce nom, le detroit des Dardanelles. (R.)

GEORGENBERG, ville de la Haute-Hongrie, dans le comté de Zips, sur la rivière de Popper. Elle est bien bâtie, & ses environs sont fertiles. Elle a essuyé nombre d'incendies ; & c'est une des villes du pays qui ont été si long-temps entre les mains de la Pologne à titre d'hypothèque. (R.)

GEORGENSTADT. *Voyez* JOHANN-GEORGENSTADT.

GEORGENTHAL, bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, & dans la Thuringe, au duché de Saxe-Gotha. C'étoit jadis une fondation pour les moines de l'ordre de Citeaux, dont un comte de Schwartzbourg du XIIe siècle, avoit fait les frais. Elle étoit dotée de terres fort considérables : les anciens châteaux de Waldensels, de Tambourg, de Crachenbourg & de Falckenstein, qui sont tous ruinés aujourd'hui, en dépendoient, & un assez grand nombre de villages en reconnoissoient la seigneurie. C'étoit alors l'esprit du tems : des troubles continuels agitoient l'empire ; peu de seigneurs pouvoient se dispenser d'y prendre part ; les moines seuls jouissoient d'un respect général, & les moins malheureux d'entre les laïques, étoient ceux qui, pour mettre en quelque sorte leurs biens & leur conscience en repos, croyoient devoir donner beaucoup à l'église. A la prétendue réformation du XVIe siècle, qui fut adoptée en bien des lieux, la fondation de Georgenthal fut sécularisée, sans que rien fût ôté à l'étendue de ses domaines & de son ressort, & moins encore à leur prix. (*R.*)

GEORGES-KEI (Saint-) *Voyez* l'article MOSQUITES.

GÉORGIE, ou GURGISTAN, contrée d'Asie, qui fait partie de la Perse & de la Turquie, & qui touche à la mer Noire, à la mer Caspienne & au Caucase.

La Géorgie est bornée au nord par la Circassie, à l'orient par le Daghestan & le Schirvan, au midi par l'Arménie, & au couchant par la mer Noire. Elle comprend la Colchide & l'Ibérie des anciens, tandis que le Daghestan & le Schirvan forment à-peu-près l'ancienne Albanie.

Elle est divisée par les montagnes en deux parties, l'une orientale, où sont les royaumes de Caket au nord, & de Carduel au midi, l'autre occidentale, qui comprend au nord les Abcasses, la Mingrélie, l'Imirète & le Guriel. Tout ce pays est nommé *Gurgistan* par les Orientaux. La riviere de Kur le traverse, & elle porte bateau, ce qui n'est pas commun aux rivières de Perse. Téflis, capitale de la Géorgie Persanne, est au 83 d. de *Long.* & au 43 d. de *lat.*

Cette grande contrée, pour la possession ou la protection de laquelle les Persans & les Turcs ont si long-tems combattu, & qui est partagée entre les deux puissances, fait un pays des plus fertiles de l'Asie. Il n'en est guère de plus abondant, ni où le bétail, le gibier, le poisson, la volaille, les fruits, les vins soient plus délicieux. Il donne aussi une grande quantité de grains.

Les vins du pays, surtout ceux de Téflis, se transportent en Arménie, en Médie & jusqu'à Ispahan, où ils sont réservés pour la table du Sophi.

La soie s'y recueille en quantité; mais les Géorgiens, qui la savent mal apréter, & qui n'ont guère de manufactures chez eux pour l'employer, la portent chez leurs voisins, & en fond un grand négoce en plusieurs endroits de la Turquie, surtout à Erzerom & aux environs.

Les seigneurs & les pères étant maîtres, en Géorgie, de la liberté & de la vie, ceux-ci de leurs enfans, & ceux-là de leurs vassaux, le commerce des esclaves y est très-considérable; il sort chaque année plusieurs milliers de ces malheureux de l'un & de l'autre sexe avant l'âge de puberté, lesquels se partagent entre les Turcs & les Persans, qui en remplissent leurs serrails.

C'est particulièrement parmi les jeunes filles de cette nation, dont le sang est si beau, que les rois & les seigneurs de Perse, le Sultan & les grands de la Porte choisissent ce grand nombre de concubines dont les Orientaux se font honneur.

Il faut remarquer que de tout tems on y a fait ce commerce: on y vendoit autrefois les beaux garçons aux Grecs. Ils sont, dit Strabon, plus grands & plus beaux que les autres hommes, & les Géorgiennes plus grandes & plus belles que les autres femmes. Le sang de Géorgie est le plus beau du monde, dit Chardin: la nature, ajoute-t-il, a répandu sur la plupart des femmes, des grâces qu'on ne voit point ailleurs; & l'on ne trouve en aucun lieu ni de plus jolis visages, ni de plus fines tailles que celles des Géorgiennes: mais, continue-t-il, leur impudicité est excessive.

On voit en Géorgie des Grecs, des Juifs, des Turcs, des Persans, des Indiens, des Tartares. Les Arméniens y sont presque en aussi grand nombre que les naturels mêmes. Souverainement méprisés, ils remplissent les petites charges, font la plus considérable partie du commerce de Géorgie, & s'enrichissent aux dépens du pays.

Quoique les mœurs & les coutumes des Géorgiens soient un mélange de celles de la plupart des peuples qui les environnent, ils ont en particulier cet étrange usage, que les gens de qualité y exercent le métier de bourreau. Bien loin qu'il soit reputé infame en Géorgie, comme dans le reste du monde, c'est un titre glorieux pour les familles.

Les maisons des grands & les lieux publics sont construits sur le modèle des édifices de Perse; mais la plupart des mosquées & églises sont bâties sur le haut des montagnes, en des lieux presque inaccessibles; on les salue de loin, & on n'y va presque jamais: cependant il y a plusieurs évêques en Géorgie, un archevêque, un patriarche. Le vice-roi ou gorel, envoyé par le sophi, & qui est toujours mahométan, remplit les prélatures.

Toute la partie occidentale de la Géorgie qui comprend la Mingrélie, l'Imirette, & le Guriel, appartient aux Turcs, qui font payer tribut aux princes de ces provinces. Ce tribut, qui étoit en jeunes personnes du sexe, destinées au serrail du grand-seigneur a déplu aux Géorgiens, & a changé de nature dans ces derniers tems. Cotatis, dans l'Imirette, est une des bonnes forteresses des Turcs, (*R.*)

GÉORGIE, l'un des Treize États-Unis de l'Amérique septentrionale, entre la Caroline & la Floride. Le climat y est fort doux & fort sain. Les Anglois commencèrent à s'y établir au mois de janvier, 1733, & se fixèrent à dix milles de la mer, sur le Savanah. On commença d'abord à y faire de la soie avec beaucoup de succès, les mûriers blancs étant fort communs dans ce pays.

La Géorgie a trois cents milles de profondeur, jusqu'aux Apalaches. Elle est terminée au nord par la rivière de Savanah. Les pluies excessives qui y tombent ne trouvant point d'écoulement, y forment de nombreux marais, où le riz est cultivé, au grand détriment des hommes libres & des esclaves occupés de ce travail. (*R.*)

GEPPING, petite ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, au duché de Wirtemberg, avec un château. Cette ville, située sur la rivière de Wils, est renommée par ses eaux minérales. Elle est à 9 li. e. de Stutgard, 9 s. o. de Gemund, 9 n. o. d'Ulm. *Long.* 33, 20; *lat.* 48, 24. (*R.*)

GER, gros bourg de France, en Normandie, dans la généralité de Caen.

GERA, ou LE PETIT LEIPSICK, petite ville d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans la Misnie sur l'Ulster, avec un beau college. Il y a une manufacture considérable d'etoffes, & un chateau où resident les comtes de Reussen, à qui elle appartient. Les Bohemiens la ravagèrent en 1449. *Long.* 29, 55; *lat.* 51, 10. (*R.*)

GERARMER, lac & village considérable des Vosges dans le bailliage de Remiremont en Lorraine. On y fait un grand commerce de fromages, connus sous le nom de *geraumés*. (*R.*)

GERAW, (le), *Geravia*, petit pays d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, ainsi nommé du bourg de Geraw; mais sa capitale est Darmstadt, sujète au prince de Hesse-Darmstadt, ce qui fait que ce petit pays en a pris aujourd'hui le nom.

GERBDECAN, ville d'Asie en Perse, dans le Couhestan. Les geographes orientaux lui donnent 45 degrés 15' de *longit.* & 34 degrés de *latit.*

GERBEROY, *Gerboredum*, ou *Gerboracum*, petite ville de France, dans le Beauvoisis, située sur une montagne, au pied de laquelle coule le Therain. Elle a un chapitre qui consiste en treize prébendes. Les évêques de Beauvois en sont seigneurs sous le titre de vidames. Les Anglois la prirent en 1437, & elle fut prise d'assaut par les François en 1449. Elle est recommandable par sa fidelité pour ses rois. Ainsi Henri IV, en y passant, ayant voulu goûter du vin que les Bourgeois lui présentèrent, voulut qu'on lui en donnât sans que son echanson l'eût goûté, disant : *il n'y a rien à craindre ici pour nous*. C'est à Gerberoy que fut signé le traité de paix en 948, entre Richard-sans-Peur, duc de Normandie, & Louis IV, dit d'Outre-mer, roi de France. Cette ville est à 4 li. de Beauvais, 20 n. o. de Paris. *Long.* 19, 22; *lat.* 49, 35. (*R.*)

GERBES (les) GERBI ou ZERBI, *Girba*, petite ville d'Afrique au royaume de Tunis, sur la côte de Barbarie, dans la méditerranée : elle ne rapporte que de l'orge en fait de grains, mais elle produit beaucoup de figues, d'olives & quantité de raisins, que les habitans font sécher pour en trafiquer. Sur la côte de cette île, on trouve le lothus, dont le fruit a, dit-on, un goût si délicieux dans sa maturité, que les poëtes feignirent qu'Ulysse & ses compagnons ayant été jetés dans cet endroit par la tempête, & ayant mangé de cet excellent fruit, perdirent entièrement le desir de retourner dans leur patrie. Le fruit du lothus est de la grosseur d'une fève, & il est jaune comme le safran. Les Grecs nommèrent pour cela *Lothophages* les habitans de cette île. Elle dépend du pacha de Tripoli, depuis que les Turcs en ont chassé les ducs d'Albe & de Medina-Celi. *Long.* 29, 5; *lat.* 32, 10. (*R.*)

GERBEVILLERS, petite ville de France, en Lorraine, à 2 li. de Luneville, avec titre de marquisat & un beau château. On voit dans l'église des Carmes, qui est jolie, les tombeaux des seigneurs. Elle est sur la rivière d'Agne. (*R.*)

GERBSTAEDT, petite ville & bailliage, dans le comte de Mansfeld. C'etoit autrefois un couvent de l'ordre de S. Benoit. Il fut rendu avec Tresewitz au prince royal de Prusse. (*R.*)

GERDAUN, ville du royaume de Prusse, dans la province qui, jadis appelée *Barten*, fait aujourd'hui partie du district de Natang, au bord de la rivière d'Omet, & au voisinage d'un lac, où se trouve un ile flottante. Cette ville fondée l'an 1325, n'est pas considérable par son enceinte; mais elle l'est par les deux beaux châteaux qu'elle renferme, & par le grand bailliage qui y ressortit, & qui comprend entr'autres la petite ville de Nordenbourg, & la seigneurie de Birkenfeld, à laquelle appartient une verrerie très-riche. A quelques terres près, qui dans ce siècle en ont été détachées par ventes, Gerdaun & son bailliage sont possédés en fief depuis plus de trois cents ans, par des comtes & seigneurs de Schlieben, anciens chevaliers de l'ordre Teutonique en Prusse. Ces Schlieben en furent invêtus en récompense de leurs exploits, & de leurs services dans les guerres de l'ordre contre la Pologne. Un grand-maitre, du nom de *Richtemberg*, leur en fit la concession; & de plus grands princes, du nom de *Brandebourg*, ayant pris dans le pays la place de l'ordre, l'ont se perinuale sans peine, & de nos jours plus aisement que jamais que cette concession étoit trop analogue par ses motifs à la façon de penser de ces princes, pour n'en être pas ratifiée & confirmée. Aussi la maison de Schileben continue-t-elle à jouir des Gerdaun sous le roi de Prusse, avec tant d'autorité, que pour le civil ses officiers ne relèvent d'aucun des tribunaux du royaume. Quant à l'ecclésiastique, ils relèvent de l'archi-prêtre luthérien, qui siège à Rastenbourg.

GERDEN, petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, & dans l'évêché de Paderborn, au bailliage de Dungenberg, sur le torrent d'Oese. Elle est du nombre de celles qui assistent aux états du pays, & elle renferme un couvent de filles de S. Benoît. (*R.*)

GERENDODE, petite ville d'Allemagne, en Haute-Saxe, dans la principauté d'Anhalt, avec un abbaye de dames. (*R.*)

GERGEAU. *Voyez* JARGEAU.

GERGENTI, *Agriacentum*, ville d'Italie, dans la Sicile, avec un château qui la défend du seul côté, où elle soit accessible, & un evêché suffragant de Palerme, à trois milles de la mer. Elle est dans la vallee de Mazara, à 24 li. s. o. de Mazara, 20 s. e. de Palerme. *Longit.* 31, 21; *lat.* 37, 23.

Elle a pris son nom de la ville d'Agrigente, des ruines de laquelle elle s'est formée, quoiqu'elle ne soit pas précisément sur le même terrain. *Voyez* AGRIGENTE. (*R.*)

GERID (le), contrée d'Afrique, dans la Barbarie, au midi & au-delà du mont Atlas; il renferme le royaume de Tocorte, & dépend de la régence de Tunis. (*R.*)

GERINGSWALDA, petite ville d'Allemagne, près de Rochlitz en Misnie, dans le cercle de Leipsik. (*R.*)

GERMAIN (Saint-), petite ville de France, dans le Limosin, au diocèse de Limoges, avec un chapitre. (*R.*)

GERMAIN-DE-BOURGUEIL (Saint-), petite ville de France en Anjou, dans l'élection de Saumur, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 18000 liv., un château & titre de baronnie, auprès d'une forêt de même nom. *Long.* 17, 52; *lat.* 47, 20.

GERMAIN-LAVAL (Saint-), ville de France dans la Forès, avec une châtellenie royale: elle est dans un terrain fécond en bons vins, à 91 lieues sud-est de Paris. *Long.* 21, 31, 41; *lat.* 45, 49, 57.

GERMAIN-EN-LAYE (Saint-), ville de l'Ile de France, avec une maison royale, augmentée successivement & embellie par plusieurs de nos rois. C'est un des plus beaux séjours de France par sa position, sa forêt, & ses jardins. Elle est à 4 lieues de Paris sur la Seine. *Long.* 19, 40; *lat.* 48, 52.

Cette ville est bien bâtie & bien peuplée, tant à cause du bon air & de la vue admirable dont on y jouit, qu'à cause de sa franchise. Elle est située sur une montagne près de la Seine, à une demi lieue de Marli. Le château neuf fut construit par Henri IV; Louis XIV y ajouta les cinq grands pavillons: celui-ci est situé sur la croupe de la montagne. Les escaliers superbes qui y furent faits tombent déjà en ruines. Il s'y trouve une paroisse, un hôpital, trois couvens, une prévôté royale, une maîtrise des eaux & forêts, & une capitainerie royale des chasses.

Marguerite de France, fille de François Ier, célèbre par sa beauté, son savoir, & ses vertus naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 5 juin 1523. Les François la nommoient *la mere des peuples.*

Henri II, né dans le même château, le 21 mai 1518, & mort à Paris le 10 juillet 1559, persécuta les Calvinistes de son royaume, soutint ceux d'Allemagne, fit alliance avec les Suisses qui s'y prêtèrent avec peine, & fut soumis dès le commencement de son règne aux volontés de la duchesse de Valentinois, qui se rendit maîtresse de son cœur & de son esprit.

Charles IX naquit aussi à Saint-Germain-en-Laye le 27 juin 1550. Son règne fut rempli de meurtres & d'horreurs; il s'avoua l'auteur de la Saint-Barthélemi, & sa devise étoit deux colonnes avec ces mots, *pietate & justitia.*

Louis XIV vit le jour dans le même lieu le 5 septembre 1638, après vingt-trois ans de stérilité de la reine sa mère; phénomène aussi singulier que la longueur de son règne. (*R.*)

GERMANIE, ce nom a été commun à la Germanie proprement dite, & à une partie de la Gaule belgique. La Germanie proprement dite a été aussi nommée *la grande Germanie, Germanie transrhénane.* La Germanie belgique se nommoit autrement *Germanie cisrhenane.*

La grande Germanie dont il s'agit ici, étoit un vaste pays de l'Europe au centre de cette partie du monde, autrefois habitée par divers peuples, auxquels le nom de Germains étoit commun. Ce pays n'a pas toujours eu les mêmes bornes, & les anciens géographes lui ont donné successivement plus ou moins d'étendue. Mais l'on peut dire en général que la Germanie comprenoit tout le pays renfermé entre la Vistule, le Danube, le Rhin & l'Océan septentrional; qu'elle faisoit la portion la plus grande de l'ancienne Celtique, & avoit au moins deux fois plus d'étendue que l'Allemagne d'aujourd'hui.

Les Romains ayant trouvé leur compte à conquerir la Grèce, & l'Italie, où il y avoit d'immenses richesses, detournèrent leur attention du pays des Germains, peuples qui ne possédoient aucun héritage en particulier, n'avoient aucune demeure fixe pendant deux ans de suite, s'occupoient à la chasse, vivoient de lait & de la chair de leurs troupeaux, plutôt que de pain. L'avidité romaine ne fut point tentée de s'avancer dans un pays si misérable, d'un accès très-difficile, arrosé de fleuves & de rivières, & tout couvert de bois & de marais. Ils n'y pénétrèrent point comme ils avoient fait en Asie; & craignant ces peuples redoutables, ils se contentèrent de s'emparer d'une lisière de la Germanie, seulement par rapport à la Gaule, & autant que le voisinage les engageoit nécessairement à cette guerre. Une ou deux victoires sur les bords du pays acquéroient le nom de *germanique* au général qui les avoit remportées.

Nous devons à César la première description des Germains. Il en parle beaucoup dans ses commentaires, *lib. IV, de bello gallico, cap. j, ij, iij,* & quoiqu'il ne nomme que les Suèves, qui étoient les plus puissans & les plus belliqueux, il y a sujet de croire que la description qu'il fait de leurs mœurs, convenoit à tous les Germains, & même à tous les Celtes, c'est-à-dire aux plus anciens habitans de l'Europe; car ces mœurs simples, guerrieres & féroces qu'il dépeint, ont été générales; il est seulement arrivé que les Germains les conservèrent plus long-tems que les Gaulois & les Italiens. Le même auteur observe que les Suèves aimoient à être entourés de vastes solitudes. On remarque encore la même chose chez les Polonois & les Russes, dont les pays sont bornés par des régions incultes du côté de la Tartarie.

Après la description que nous a donné César de la Germanie, nous avons eu celle de Strabon, qui a vécu sous Auguste & sous Tibère: mais il suffit de le lire pour se convaincre qu'alors les Romains ne connoissoient de la Germanie, mê-

me imparfaitement, que ce qui est en-deçà de l'Elbe : les Romains, dit-il, nous ont ouvert la partie occidentale de l'Europe jusqu'à l'Elbe, qui coupe la Germanie par le milieu ; & ce qui est au-delà de l'Elbe, poursuit-il, nous est entièrement inconnu.

Le tableau que Pomponius Mela a tracé de la Germanie, prouve que l'on n'en connoissoit guère davantage sous l'empereur Claude. Les Romains n'étoient pas plus éclairés sous Néron. On peut juger de leur ignorance à cet égard par le faux portrait que fait Sénèque des Germains ; ils ont, dit-il, un ciel triste, une terre stérile, un hiver perpétuel, &c.

Cependant ont eût pu acquérir tous les jours à Rome de nouvelles connoissances des Germains, si les Romains les eussent subjugués. On sait que c'étoit l'usage d'exposer aux yeux du public dans les portiques de Rome, des représentations des pays vaincus.

Pline dont les recherches intéressantes ne connurent de bornes en aucun genre, acquit sans doute des lumières plus sûres & plus étendues de la Germanie, que tous ceux qui l'avoient précédé. Il servit sur la lisière de ce pays, & écrivit en vingt livres les guerres des Romains contre les Germains: mais cet ouvrage précieux s'est perdu: & nous n'avons fait que profiter de quelques généralités geographiques à ce sujet, qu'il a inserees dans son histoire naturelle, & qu'il expose même suivant sa coutume avec beaucoup de réserve.

Tacite, ami & contemporain de Pline, fit à son tour un livre des mœurs des Germains qui est entre les mains de tout le monde, & qui renferme mille choses curieuses de la Germanie. Comme procurateur de la Belgique sous Vespasien, il fut plus à portée que personne de s'informer du pays qu'il se proposoit de décrire, & des peuples qui l'habitoient : mais, ainsi que Pline, il ne parle que d'après le rapport d'autrui, & ne mit jamais le pied dans la Germanie transrhénane.

Enfin Ptolomée donna une description de la Germanie beaucoup plus complète & plus détaillée, que celle de tous ses prédécesseurs; c'est aussi la description qui a été reçue par presque tous les Géographes qui l'ont suivi. Il rencontre juste en tant de choses, qu'il doit l'avoir faite cette description sur d'excellens memoires dressés avant lui, & vraisemblablement après avoir consulté toutes les cartes qu'on avoit de ce pays-là dès le tems d'Auguste, & les tables, dont j'ai parlé ci-dessus, qui étoient exposées dans les portiques de Rome. Cependant Ptolomée se trompe souvent; il ne parle que d'après des mémoires anciens ; & pour tout dire, il n'a pas été plus heureux que les autres ; il n'a pas vu les lieux dont il parle: aussi pourroit-il décrire la Germanie, non telle qu'elle étoit de son tems, mais telle qu'elle avoit été autrefois. En effet, il met les Lombards sur la rive gauche de l'Elbe, & l'on sait que sous Tibère, ils avoient été reculés au-delà de ce fleuve ; il met les Sicambres dans la Germanie propre, & Tacite dit formellement qu'ils avoient déjà été transportés dans les Gaules. Enfin, & c'est une autre observation importante, il place plusieurs villes dans la grande Germanie, quoiqu'il soit demontré que de son tems, il n'y en avoit pas une, non plus que du tems de Tacite. Ce dernier dit expressément que les peuples de Germanie n'avoient aucune ville, étoient sans usage de la maçonnerie & des tuiles, ne souffroient pas que les maisons fussent jointes l'une à l'autre, & se creusoient pour habitations des cavernes souterraines, afin de s'y mettre à l'abri pendant l'hiver. Concluons qu'aucun géographe ne nous a donné d'exactes descriptions de la véritable Germanie, par cette grande raison, que les Romains n'y pénétrèrent jamais.

Mais comme ils ne purent la subjuguer, ils prirent le parti de se faire une nouvelle Germanie endeçà du Rhin, aux dépens de la Belgique. Suétone dans la vie de Tibère, remarque que ce prince n'étant encore que gendre d'Auguste, pendant la guerre contre les Germains, en transporta dans la Gaule quarante mille de ceux qui se rendirent à lui, & leur assigna des demeures le long du Rhin. Le même auteur dit qu'auguste voyant que les Suèves & les Sicambres se soumettoient se ses armes, les fit passer dans la Gaule, & les établit pareillement dans des terres voisines du Rhin. C'en fut assez pour donner lieu aux Romains de nommer *Germanie*, un canton de la Gaule ; c'étoit en effet le seul canton voisin de la grande Germanie, qu'ils eussent véritablement conquis ; car Varus s'avança un peu trop dans le pays que nous appelons aujourd'hui *la Westphalie*, & y périt avec son armée. Les Ubiens qui étoient d'abord au-delà du Rhin, furent si odieux aux autres peuples de la Germanie, pour avoir reçu le joug de Rome, qu'ils passerent de l'autre côte du fleuve.

Les armées romaines subjuguèrent néanmoins quelques peuples, dont le pays étoit en partie audelà du Rhin, comme les Némètes qui étoient aux environs de Spire, les Vangions aux environs de Worms, & les *Tribocci* aux environs de Mayence. Comme ces peuples étoient principalement & par rapport à leurs capitales, dans la Gaule & au couchant du Rhin, on les rangea sous le gouvernement de la Gaule, & on les joignit à la Belgique; cela veut dire qu'on vit une partie de la Belgique jointe à une lisière de la grande Germanie, porter le nom de Germanie ; & cette partie fut divisée en Germanie supérieure, & en Germanie inférieure. Voilà qui peut suffire, pour prouver que la Germanie n'a pas toujours eu les mêmes bornes, ni les mêmes peuples dans son sein; & c'est un fait qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Il seroit à présent d'autant plus inutile de rechercher curieusement avec Spenerus ; Melanchton, Rudbeck, ou Leibnitz, l'origine inconnue des noms Germains & Germanie, que ces noms mêmes ne furent pour ainsi dire plus en usage,

après la chûte de l'empire romain. Les nations septentrionales se portant en flots vers le midi, produisirent des changemens étonnans dans ce vaste pays. Les Lombards resserrés d'abord aux environs de l'Elbe, passèrent en Italie, où avec le tems ils se formèrent un royaume. Les Suèves se jetèrent sur les Gaules, & de-là dans l'Espagne, où ils érigèrent une domination rivale de celle des Goths: ces derniers après avoir traversé la Germanie, occupèrent une partie de la Gaule; les Burgundions y fondèrent le royaume de Bourgogne; les Francs avoient déja le leur; les Saxons qui étoient de l'autre côté de l'Elbe, s'avancèrent jusques dans la Westphalie. Les Vandales après s'être étendus dans ce qu'on appelle aujourd'hui la *haute & basse Saxe*, firent des conquêtes en Espagne & allèrent périr en Afrique; leur pays entre l'Elbe & la Wistule, fut la proie des Vendes ou Venetes, qui s'en emparèrent, & se firent appeler *Slaves*, &c.

Cependant il ne faut pas imaginer que tous ces peuples abandonnassent à la fois leur patrie, il n'en sortoit que les hommes, qui étant en état de porter les armes, vouloient avoir leur part du butin. Ceux-ci emmenoient avec eux une partie de leurs familles: ce qui restoit au pays, se trouvant réduit à un petit nombre, comparé à ce qu'il avoit été auparavant, devenoit aisément la proie d'un voisin qui ne s'étoit pas affoibli. Ainsi nous voyons les vastes pays que les Suèves avoient occupés, passer en d'autres mains, & le nom de *Suévie*, conservé à peine à un petit canton qui est aujourd'hui la Souabe, entièrement obscurci par celui d'Allemagne, qui n'étoit d'abord que le nom d'une contrée fort petite.

Les Saxons, entre l'Elbe & le Weser, où ils étoient encore au commencement du règne de Charlemagne, y avoient pris la place des Francs; car nous avons remarqué qu'ils étoient d'abord de l'autre côté de l'Elbe; mais les Francs s'étant avancés vers le midi, & s'étant de-là répandus dans la Gaule, où ils jetèrent les fondemens du royaume de France, il en resta une partie au-delà du Rhin, & de-là vint la division de France occidentale, qui est la véritable France, & de France orientale, dont la Franconie a tiré son nom.

Alors il ne fut plus question du nom de Germains & de Germanie, sinon dans les ouvrages de quelques auteurs, qui les employoient en latin; encore voit-on que les écrivains de ce tems-là préféroient les noms de *Theddisci*, *Teutisci*, & *Teutones*, à celui de Germains, qui paroissoit même déja s'abolir entièrement dès le tems de Procope, c'est-à-dire, sous le règne de l'empereur Justinien.

GERMANO (Saint-), petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, au pied du Mont-Cassin. Elle appartient à l'abbé du Mont-Cassin. C'est dans cette ville que fut conclu le traité de paix entre le pape Grégoire IX & l'empereur Frederic II. *Long.* 31, 28; *lat.* 41, 33. (*R.*)

GERMER, (Saint-), bourg de France, au diocèse de Beauvais, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 14,000 liv.

GERMERSHEIM, *Vicus Julius*, petite ville d'Allemagne au Palatinat du Rhin, chef-lieu d'un bailliage de même nom, sujet à l'électeur palatin. Elle est près du Rhin, vers le lieu où la rivière de Queich se jète dans ce fleuve. L'empereur Rodolphe Ier y mourut en 1290. Elle est à 2 li. o. de Philisbourg, & 3 f. e. de Landau. *Long.* 27, 2; *lat.* 49, 10. (*R.*)

GERMIGNI, petite ville de France, dans la généralité de Paris, élection de Saint-Florentin.

GERN, beau château de la basse Bavière, dans la regence de Landshut. Il appartient au baron de Closseu. (*R.*)

GERNESEY. *Voyez* GARNESEY.

GERNRODE, ou GERODE, petite ville & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, & dans les états d'Anhalt-Bernbourg, près de l'abbaye de Quedlinbourg. C'est un des lieux sécularisés en faveur des princes protestans, par la paix de Westphalie. Avant cette époque, c'étoit une abbaye de filles, que l'empire comptoit au nombre de ses membres immédiats; & dès-lors encore, les princes d'Anhalt-Berubourg en donnent, & la voix à la diète sur le banc des prélats du Rhin, & le contingent pour les mois romains par une taxe de trente-six florins.

Geron, Landgrave de Lusace, dans le x. siècle, fut le fondateur de cette abbaye, & l'on voit encore son tombeau dans l'église de cette ville.

GERNSHEIM, ou GERESHEIM, petite ville, d'Allemagne sur le Rhin, avec un bon château, sujète au Landgrave de Darmstad. Elle est à 4 li. n. e. de Worms, & à autant f. o. de Darmstad. *Long.* 26, 6; *lat.* 49 44. (*R.*)

GEROLDSECK, HOHENGEROLDSECK, comté libre & immédiat d'Allemagne, au cercle de Souabe, dans la Forêt-Noire & l'Ortenau, aux environs de la rivière de Kint-zing, & aux confins du Brisgau, de la principauté de Furstenberg, du marquisat de Hohberg, & de la ville impériale de Gengenbach. Il tire son nom d'un ancien château, situé dans son centre, & comprend un certain nombre de villages. Après l'extinction de ses propres seigneurs arrivée l'an 1634, & après celle des comtes de Kronberg leurs successeurs, arrivée l'an 1692, la maison de Leyen en fut invêtue par l'empereur, & élevée l'an 1711, à la dignité de comtes de l'Empire: elle a dès-lors pris sa place sur le banc de Souabe, & paye en conséquence seize florins pour Geroldseck en mois romains, & huit rixdallers neuf creutzers trois quarts, pour la chambre impériale. (*R.*)

GEROLSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, sur la rivière, de Kyk. Elle est possédée conjointement avec Blankenheim, à titre de comté, par la maison de Manderscheid. (*R.*)

GEROLZHOFEN, *Gerlocuria*, petite ville

d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, entre Schweinfurt & Keitzingen. Elle est dans l'evêché de Wurtzbourg, dont elle forme, avec ses dépendences, un des principaux bailliages. Elle fit du bruit dans l'empire l'an 1586, par la persécution qu'essuyérent dans ses murs soixante-sept familles protestantes qui furent obligées d'en sortir. Ces sortes de faits ne servent, au jugement de la religion, qu'à la honte des hommes. (*R.*)

GERRENSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, chef-lieu d'un bailliage de même nom, entre Worms & Oppenheim. (*R.*)

GERRESHEIM, abbaye de dames nobles, dans le duché de Berg, près de Dusseldorf. (*R.*)

GERRO, montagne du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, connue dans les auteurs latins sous les noms de *Massicus*, *Gaurus*, *Gallicanus*, *Salsus*. (*R.*)

GERSAW, village de Suisse, près du lac de Lucerne, entre ce canton & celui de Schwitz. C'est une petite république souveraine, qui ne dépend de personne depuis un tems immemorial, privilége trop singulier pour ne pas mériter qu'on transcrive ici le nom du lieu qui est assez heureux pour en jouir. *Long.* 26, 2; *lat.* 47, 6. (*R.*)

GERSTUNGEN, bourg & bailliage d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, près des frontières de la Hesse. Il appartient maintenant à la maison de Saxe-Weimar. (R.)

GERTRUDENBERG, convent de religieuses de S. Augustin, dans l'évêché d'Osnabruck. Il est situé sur une montagne auprès de la ville même d'Osnabruck. (*R.*)

GERTRUIDENBERG, *Gertrudenberga*, ancienne, forte & jolie ville des Pays-Bas, au Brabant hollandois, un des principaux boulevards de la Hollande. Les confédérés la prirent en 1573 sur les Espagnols; le Prince de Parme la reprit en 1589, mais le prince Maurice s'en rendit maitre en 1593, après un siége de trois mois, & depuis ce tems, elle appartient aux Hollandois. Son nom signifie le *mont Saint-Gertrude*. On pêche aux environs de la côte une quantité étonnante de saumons, d'esturgeons & d'aloses, & Gertruidenberg jouit du droit d'étape pour cette pêche. Elle est sur la rivière de Dungen, qui tombe dans le Bies-Bos, à 4 li. n. e. de Breda, 5 s. e. de Dordrecht, 3 s. e. de Gorcum. *Long.* 22 d. 24'; *lat.* 15 d., 44'.

GERVAIS (Saint-), petite ville de France dans le Bourbonois, au diocèse de Clermont. (*R.*)

GERVAIS (Saint-), petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Castres. (*R.*)

GERZAT, gros bourg de France, en Auvergne, au diocèse de Clermont. (*R.*)

GESEKE, ou GEISECKE, ville d'Allemagne, dans le cercle & dans le duché de Westphalie, sur la petite rivière de Weih, près de la ville de Buren. Elle fait partie des états électoraux de Cologne, & donnant son nom à un district peuplé de nombre de gentilshommes, renferme elle-même une abbaye de filles nobles, une maison seigneuriale, & un couvent d'Observantins. (*R.*)

GESTRICIE, *Gestricia*, province de Suède dans sa partie septentrionale; elle a des mines de fer & de cuivre, mais elle ne recueille de grains qu'autant qu'il en faut pour la nourriture de ses habitans. Le golphe de Bothnie la baigne à l'est; elle est bornée au nord par l'Helsinie, au couchant par la Dalecarlie, & au sud par la Westmanie & l'Uplande. Gévalie en est la capitale. (*R.*)

GESULA, province d'Afrique sur la côte de Barbarie, au royaume de Maroc. Elle a beaucoup d'orge, de troupeaux, & plusieurs mines de fer & de cuivre; la plupart des habitans sont chaudronniers ou forgerons. Il s'y tient tous les ans une foire considérable qui dure deux mois, où, dit-on, tous les marchands étrangers, quoique quelquefois au nombre de dix mille, sont nourris & defrayés aux dépens de la province; mais malgré cette dépense considérable, la province y gagne encore par le débit de ses marchandises. (*R.*)

GEUBICH, château, jardin, & village de Franconie, à la maison de Schoenborn. (*R.*)

GEUDERN, ou GOEDERN, seigneurie libre d'Allemagne, dans la Wéteravie, entre la Hesse & le comté d'Isembourg. Elle appartient à une branche de la maison de Stolberg, qui a été élevee par l'empereur à la dignité de prince de l'empire, & qui y fait sa residence. (R.)

GEVALIE, GAFLE, ou GEVEL, *Gevalia*, ville de Suède, capitale de la Gestricie, proche le golfe de Bothnie, à 18 li. n. o. d'Upsal, 16 n. o. de Stockolm, 14 e. de Coperberg. *Long.* 34, 50; *lat.* 60, 23. (R.)

GEVAUDAN (le), *Gabalensis pagus*, *Gabalitana regio*, contrée de France en Languedoc, une des trois parties des Cévennes, bornée n. par l'Auvergne, o. par le Rouergue, s. par le Bas-Languedoc, e. par le Vivarais & le Vélay; c'est un pays de montagnes assez stérile, qui ne produit guère que du seigle & des châtaignes: mais les habitans, par leur industrie & leurs manufactures, réparent la dureté de la nature à leur égard. Il s'y trouve des bains chauds, & des mines de différens métaux. Mende en est la capitale.

Le Gévaudan a pris son nom des peuples *Gabali*, & le mot de Gévaudan se nommoit autrefois *Gabaudan*. Le bailliage du Gévaudan est en partage entre le roi & l'évêque de Mende. Les rivières de Tarn, de Lot, & d'Allier, y ont leurs sources. (R.)

GEVREY, gros village du Dijonois, entre Nuis & Dijon. Avant la contagion de 1636, c'étoit un bourg de plus de trois cents cinquante habitans, desservi par cinq prêtres. L'hôpital qui avoit six lits pour les malades, a été réuni à l'hôtel-dieu de Dijon.

C'est dans le territoire de Gevray que sont les deux climats de Chambertin & de Beze, qui don-

nent un des plus excellens vins de France, & des plus utiles à la santé. (R.)

GEWER (Saint.-) *Voyez* GOAR.

GEX, *Gesium*, petite ville de France dans le pays de Gex, au pied du mont Saint-Claude qui fait la séparation du pays de Vaud d'avec la Franche-Comté. Il est du gouvernement de Bourgogne, & du ressort du parlement de Dijon. Il n'y a rien d'important dans le pays de Gex, que le pas ou passage de l'Ecluse, autrement dit *de la Cluse*, servant de défense à l'entrée du Bugey & de la Bresse, par un fort construit & resserré entre le Jura & le Rhône qui coule au pied.

La ville de Gex est à 4 li. n. o. de Genève, & 90 l. e. de Paris. *Long.* 23, 44; *lat.* 46, 20.

Cette ville, capitale du pays de son nom, est du diocèse de Genève, & de l'élection de Bellay. C'est une baronnie & châtellenie royale, avec un bailliage. Il y a peu de commerce à Gex: l'on y compte cependant un assez grand nombre d'horlogers. Le Mont-Jura, au pied duquel elle est située, reçoit en cette partie le nom de mont Saint-Claude.

Le pays de Gex, situé en Suisse, au pays de Vaud, est long de sept lieues, & large de cinq. Il est entre le Mont-Jura, le Rhône, le lac de Genève & le canton de Berne. La montagne du grand Credo, qui a servi autrefois de limite au royaume d'Arles ou de Bourgogne, est renfermée dans le pays, & terminée par la vallée de Mijoux: ce pays étoit habité par les Latobriges, du tems des Romains.

Les meilleurs pâturages sont au sommet des montagnes, qui ne sont habitables & découvertes que sept mois de l'année: il s'y fait une grande quantité de fromages. Il y a peu de bois dans cette contrée. On trouve près de Fargues, au pays de Gex, une soie sauvage sur les pins, fabriquée par une chenille de diverses couleurs, d'un pouce de long; elle naît, vit, travaille & meurt sur le pin.

Ce pays fut cédé à la France en 1601, & la religion catholique, abolie par les Bernois, y fut rétablie. On y compte vingt-cinq temples qui ont été détruits en 1662 & 1685; tout le pays est maintenant catholique. (R.)

GEYER, comté considérable d'Allemagne, en Franconie, duquel dépendent vingt-trois tant bourgs que villages. Le dernier comte de Geyer institua, par son testament, en 1704, le roi de Prusse pour son héritier universel. Après sa mort ce monarque fit présent, en 1729, au margrave d'Anspach de tout ce dont il avoit hérité du comte de Geyer. C'est ainsi que ce margrave en est devenu possesseur; & à l'extinction de sa ligne, ce comté, avec ses autres états, ont passé au margrave de Bareith ou de Culembach. (R.)

GEYERN, bourg du comté de Geyer, en Franconie, près des frontières de l'évêché d'Aichstet, à 2 li. n. de Weissembourg. (R.)

GEZIRAH, ce mot, qu'on rencontre par-tout dans d'Herbelot & dans les géographes, est un mot arabe qui signifie île; mais comme les Arabes n'ont point de terme particulier pour designer une peninsule ou presqu'île, ils se servent indifféremment du nom de gezirah, soit que le lieu dont ils parlent, soit entiérement isolé & entouré d'eau, soit qu'il soit attaché au continent par un isthme.

GEZIRE: on écrit aussi Gezirah, & il faut rappeller ici la remarque faite au mot Gézirah; car elle s'applique à Gezire. C'est une ville d'Asie, au Diarbeck, dans une île formée par le Tigre, à 28 lieues n. o. de Mosul, & à 18 d'Amandie: elle est sous l'obéissance d'un Bey. *Long.* 58, 35; *lat.* 36 30. (R.)

GHERON, ville de Perse dans le Farsistan. *Long.* 89; *lat.* 28, 30. (*R.*)

GHILAN, province d'Asie dans la Perse, au bord de la mer Caspienne, à laquelle elle donne son nom.

Elle produit en abondance de la soie, de l'huile, du vin, du riz; & toute sorte d'excellens fruits. Elle fait une partie considérable de l'Hircanie des anciens. C'est la plus belle & la plus fertile province de toute la Perse. Les habitans du pays sont braves, fiers, & industrieux: ils sont mahométans, de la secte d'Omar. Cette province est située, suivant M. de Lisle entre le 37e deg. 20', & le 39e de *lat.* le 66e deg. 30', & le 79 deg. de *longit.*

La ville de Resch, située sur la mer Caspienne, est maintenant la capitale de cette province. Abdalcader, surnommé *escheik* c'est-à-dire *le grand docteur*, étoit de Ghilan. Voici sa prière: « O Dieu » tout-puissant, comme je te rends un culte perpé« tuel dans mon cœur, daigne l'avoir pour agréa« ble » ! (*R.*)

GHIR, rivière d'Afrique. Elle a sa source au mont Atlas, & coulant vers le midi, arrose le royaume de Tafilet, entre ensuite dans les déserts de Haïr, & vient se perdre dans un grand lac. Cette rivière & quelques autres des mêmes cantons ont cela de particulier, que plus elles s'éloignent de leurs sources, plus elles s'éloignent de la mer.

GHISLAIN (Saint-). *Voyez* GUILLAIN.

GHNIEF, ville de Prusse au palatinat de Culm, sur la Vistule, à 4 lieues de Graudentz, avec une citadelle: Le nom polonois de cette ville s'écrit Gniew. Les Allemands l'appellent *Meve*, car presque tous les lieux de la Prusse ont deux noms. Cellarius la nomme en latin *Meva*, *Gnevum*, & *Gnievum*. Ghnief a été prise & reprise plusieurs fois sur les Polonois par les chevaliers de l'ordre Teutonique, & par les Suédois. *Long.* 37, 2; *lat.* 33, 34.

GHYMES, petite ville de la Basse-Hongrie, dans le comté de Nitra. Elle est située au milieu d'une plaine très-fertile en grains, & elle est munie d'un château, bâti sur le sommet d'un roc fort élevé. Les comtes de Forgatsch sont seigneurs de ce lieu. (*R.*)

GIACHAS (M. de Lisle écrit *Jagas*, & Dapper *Jagos*), peuple d'Afrique, dans la basse Guinée,

aux confins & à l'orient des royaumes de Benguèle & d'Angola. (*R.*)

GIANUTI, petite île de la mer de Toscane sujète au Grand-duc, & au sud-ouest du Mont-Argentaro. Elle n'est habitée que par des pecheurs.

GIAURA. *Voyez* JAGRA.

GIAWLE. *Voyez* GIFLE.

GIBADOU, ville d'Afrique, au désert de Barbarie, dans le royaume de Gibadou. Elle est presque sous le tropique du cancer, vers le 30 d. 50' de *long.*

GIBBAE, GIBB, GYBE, petite ville de la Basse-Hongrie, dans la partie occidentale du comté de Lipteau. Les catholiques y dominent; mais c'est pourtant un des lieux où, par les concordats du pays, les protestans ont obtenu la permission d'avoir un temple. (*R.*)

GIBEL (le mont), *Æthna*, la plus haute montagne de la Sicile, & une des plus célebres de l'Europe. On fait assez que tous les anciens géographes & historiens en ont parlé sous le nom de *mont Æthna*. C'est sous cette montagne que les poetes ont feint que Jupiter écrasa le géant Thiphon, & que Vulcain tenoit ses forges. Les Siciliens ont changé le nom latin en celui de *Gibel*, qu'ils ont vraisemblablement pris des Arabes, dans la langue desquels ce mot signifie *une montagne*: il désigne en Sicile *la montagne par excellence*. Elle est proche de la côte orientale du val de Demona, entre le cap de Faro & le cap de Passaro, à quatre lieues de Catania, vers le couchant. On s'y éleve par un chemin de deux lieues & demie, & elle en a environ vingt de circonférence. Son pied est très-cultivé, tapissé de vignobles & d'oliviers du côté du midi, de forêts & de pâturages du côté du septentrion.

Son sommet, quoique couvert de neige la plus grande partie de l'année, ne laisse pas de jeter souvent de feu, de la fumée, des flammes, & quelquefois des cailloux calcinés, des pierres-ponces, des cendres brûlantes, & des laves de matiere bitumineuse, par une ouverture qui, du tems de Bembo & selon son calcul, étoit large de vingt-quatre stade. La stade contient cent vingt-cinq pas géométriques, & par conséquent les vingt-quatre font trois milles d'Italie. Le foyer ne s'éteint jamais entiérement.

Si l'idée d'un si prodigieux gouffre fait frémir, les incendies que le Gibel vomit sont encore plus redoutables. Les fastes de la Sicile moderne ont sur tout consacré les ravages causés par ce redoutable volcan dans les années 1537, 1554, 1556, 1579, 1669, 1693, 1753, 1755 1757, & 1766. Lors de l'embrasement de cette montagne arrivé en 1537, & décrit par Fazelli, les cendres furent portées par le vent à plus de cent lieues de distance. Quatre torrens de matières sulphureuses enflammées découlèrent du mont Gibel en 1669 & ruinèrent quinze bourgs du territoire de Catania. Enfin l'éruption de 1693 fut suivie d'un tremblement de terre qui se fit sentir en Sicile avec la plus grande violence, les 9, 10 & 11 janvier 1693, renversa les villes de Catania & d'Agosta, endommagea celle de Syracuse, plusieurs bourgs & villages, & écrasa sous les ruines plus de quatre-vingt-dix mille personnes. Il y eut alors sur le Gibel une nouvelle ouverture de deux milles de circuit.

Le mont Æthna brûle de tems immémorial, avec des intermissions plus ou moins longues, & qui sont de plusieurs années. Ses éruptions sont annoncées par les mugissemens & les flammes.

Je n'entrerai pas dans d'autres détails; j'en suis dispensé par la *Pyrologie* de Bottone Leontini, à laquelle je renvoie le lecteur. Cet intrépide naturaliste, curieux de connoître par ses propres yeux la constitution du mont Gibel, a eu la hardiesse de grimper sur son sommet jusqu'à trois differentes reprises, savoir, en 1533, 1540 & 1545; ainsi nous devons à son courage la plus exacte topographie de cette montagne. Son livre, devenu très-rare, est imprimé en Sicile sous le titre de *Æthnæ topographia, incendiorumque æthnæorum historia.*

GIBELSTADT, bailliage de Franconie, avec deux châteaux, dans l'evêché du Wurtzbourg, près d'Ochsenfurt. Il appartient au margrave de Bareith.

GIBRALEON, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la riviere d'Odiel, avec un beau château & titre de marquisat. (*R.*)

GIBRALTAR, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, située au pied d'une montagne escarpée de toutes parts, du sommet de laquelle on découvre plus de quarante lieues en mer, & sur la côte orientale de la baye de même nom, qui a son ouverture sur le detroit de Gibraltar. Cette place est la plus forte de l'univers; elle est même généralement reputée imprenable. Son port, où les vaisseaux ne sont pas fort en sûreté, est défendu par plusieurs forts. Les Anglois prirent cette ville en 1704, & elle est demeurée à l'Angleterrre par le traité d'Utrecht. Elle est à 4 li. n. de Ceuta, 18 f. e. de Cadix. On voit à une lieue de cette ville le vieux Gibraltar, qui n'est autre chose que les ruines de l'ancienne Héraclée. Le nom de Gibraltar s'est fait par corruption de Gibel-Tarif, terme arabe qui signifie *montagne de Tarif*; & ce nom lequel vient des Maures. Ce fut en 1303 que Ferdinand IV leur enleva Gibraltar, qui n'étoit pas si difficile à conquérir qu'aujourd'hui. Entre les divers siéges que cette place a soutenus, le plus fameux sans doute est celui que tenterent, en 1782, les forces réunies de la France & de l'Espagne, & dont le succès n'a point répondu à l'immensité de la dépense & à l'appareil formidable sous lequel elle sembloit devoir succomber. *Long.* 12, 35; *lat.* 36. (*R.*)

GIBRALTAR (Détroit de), *Herculeum fretum*, ou *Gaditanum fretum*. C'est un des plus célèbres détroits du vieux monde. Il est entre l'Andalousie en Espagne, & le royaume de Fez en Barbarie: sa longueur est d'environ dix lieues, sa largeur de quatre, & il joint la mer Méditerranée avec l'Océan Atlantique. On voit à l'endroit le moins large

de ce détroit, du côté de l'Espagne, la montagne de Calpé ou de Gibraltar qui lui donne le nom; & du côté de l'Afrique, la montagne des Singes; anciennement *Abyla*. Les anciens ont pris ces deux montagnes pour les colonnes d'Hercule. La baie de Gibraltar est fort grande; elle a environ sept milles d'ouverture, & près de huit d'enfoncement. La pointe de l'ouest est le cap Carnero, & celle de l'est se nomme *la Pointe d'Europe*. *Voyez* HERCULE. (colonnes d') (*R.*)

GIEBELHAUSEN, bourg avec un bailli, dans le pays d'Eichfeld, à l'électeur de Mayence. (*R.*)

GIEBELSTADT. *Voyez* GIBELSTADT.

GIEBICHENSTEIN, vieux château ruiné, à une demi-lieue de Halle, en Saxe, sur la Saale, avec un bailli. On y voit encore la fenêtre par laquelle le fameux Louis-le-Sauteur, landgrave de Turinge, fauta dans la Saale, & fauva sa vie. Il avoit été renfermé dans un château par ordre de l'empereur Henri IV, pour avoir tué, en 1065 à Weissenbourg, Frédéric, comte palatin de Saxe, afin d'épouser Adelheil sa femme. (*R.*)

GIECH, comté libre & immédiat de Franconie, dans le marquisat de Bareuth, près de Culmbch. Il comprend les bailliages de Thumau & de Buchau. Le comte de Giech fut reçu au nombre des ducs de Franconie en 1726. (*R.*)

GIEN, *Giemacum*, ville de France, dans le Gâtinois orléanois, sur la Loire, à 3 li. au-dessous de Griare, à 10 d'Orléans, à 34 f. e. de Paris. C'est un comté qui appartenoit autrefois aux seigneurs de Douzy, & relevoit des évêques d'Auxerre. Gien est toujours du diocèse d'Auxerre; mais quant au comté, Louis XIV l'a rendu ou engagé au chancelier Séguier. *Long.* 20, 17, 42; *lat.* 47, 4, 8. (*R.*)

GIENGEN, *Gienga*, petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Souabe, sur la rivière de Brentz, entre Ulm & Nordlingen, à 4 lieues de laquelle elle est située. *Long.* 28, 2; *lat.* 48, 38. (*R.*)

GIENZOR, ville ouverte d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tripoli, dont elle est à quatre lieues. *Long.* 56, 35; *lat.* 34. 18. (*R.*)

GIERACE, *Hieracium*, ou *Sancta Hieracia*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec un évêché suffragant de Reggio, Elle est sur une montagne près de la mer, à 13 li. n. e. de Reggio, 11 f. e. de Nicotera. Elle fut fort endomagée par le tremblement de terre de 1785. *Long.* 34, 18; *lat.* 38, 15. (*R.*)

GIESBUHEL, montagne de Saxe près de Pirna. Il y a des fameuses mines de fer. (*R.*)

GIESSEN, *Giessa*, ville forte d'Allemagne, dans la Haute-Hesse, avec une université, fondée en 1607, un château & un arsénal. Elle est dans le partage de la maison de Darmstadt, dans un terrain fertile, sur la rivière de Lohn, à 2 lieues de Wetzlar, à 4 f. o. de Marpurg, 9 f. e. de Francfort. *Voyez* Zeyler, *Hassiæ topog. Long.* 26, 26, *lat.* 50, 30.

Hertius (Jean-Nicolas), jurisconsulte, mort en 1710 à 59 ans, étoit de Giessen. Il est connu par quelques ouvrages estimés, & entr'autres par des opuscules écrits en latin sur l'histoire & la géographie de l'ancienne Germanie. (*R.*)

GIEZIN, ville de Bohême, dans le cercle de Kœnigingratz, sur la rivière de Czidlina. Elle appartient aux comtes de Trautmannsdorff, & renferme un riche collège. (*R.*)

GIFFORN, ville de la principauté de Zell, avec un beau château, où les ducs ont quelquefois fait leur résidence. Elle est le chef-lieu d'un bailliage & d'une fur-intendance considérable, qui comprend cinq prévôtés, & quatre-vingt-douze tant bourgs que villages. Elle est sur l'Aller à 4 lieues de Brunswich, & à 5 de Zell. (*R.*)

GIGEAN, petite ville de France, dans le Bas-Languedoc, au diocèse de Montpellier. (*R.*)

GIGLINGEN, petite ville d'Allemagne, au duché de Wirtemberg, avec un bailliage, sur la rivière de Zeinzabar. (*R.*)

GIGLIO, *Ægilium*, ou *Igilium*, petite île d'Italie sur la côte de Toscane, avec un château, pour la défendre des corsaires. Elle est située au nord-ouest de l'île d'Elbe, & fait partie de l'état de Sienne. Le portulan de la Méditerranée dit qu'elle est environ à 12 milles f. o. de la pointe de l'o. d'Argentaro, & lui donne six à sept milles de longueur. *Long.* 28, 35; *lat.* 42, 24. (*R.*)

GIGNAC, petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Montpellier, chef-lieu d'une viguerie royale, près de la rivière d'Eraud. Elle députe aux états. *Long.* 21, 15; *lat.* 43, 45.

GIHON, grande & célèbre rivière d'Asie, qui prend sa source dans la province de Tokharestan, au pied du mont Imaüs. Elle a son cours général du couchant au levant; & après avoir coupé la Cowaresme en deux, & séparé la Perse du Turkestan, elle se jète dans la mer Caspienne. Plusieurs écrivains pensent que le Gihon est l'*Oxus* des anciens. (*R.*)

GILBERT (Saint-), abbaye de France, au diocèse de Clermont. Elle est de l'ordre des Prémontrés, & vaut 2000 livres. (*R.*)

GILDAS-DES-BOIS (Saint-), abbaye de France, au diocèse de Nantes. Elle est de l'ordre de S. Benoit, & vaut 1000 livres. (*R.*)

GILDAS-DE-RUYS (Saint-), abbaye de France, au diocèse de Vannes, ordre de S. Benoit Elle vaut 6500 livres. (*R.*)

GILGENBOURG, ancienne ville du royaume de Prusse, dans le district de l'Oberland sur la rivière de Gigle, au bord d'un lac. Elle a été saccagée & brûlée à plusieurs reprises dans les différentes guerres du pays, & elle ne paroît pas encore avoir pu se remettre de ses pertes. Elle est

ornée d'un château vaste & commode, & elle forme un bailliage héréditaire dans la famille des comtes de Fluckenstein. (*R.*)

GILLES (Saint-), *Sancti Ægidii villa*, petite ville de France, au Bas-Languedoc, un des deux grands prieurés de Malte dans la Langue de Provence, avec un chapitre ou ancienne abbaye, à laquelle elle doit son origine, & dont le chef a le titre d'abbé. On recueille de bon vin muscat dans son territoire. Elle est à 5 li. o. d'Arles, 11 n. e. de Montpellier. *Long.* 22, 8, *lat.* 43, 40. (*R.*)

GILLES (Saint) *de la Neuville*, village du pays de Caux, election de Montivilliers. L'estimable curé de Saint-Gilles a fait construire deux grands atteliers, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles: il leur fournit les instrumens necessaires à leur métier, fait les avances des matériaux convenables à leurs manufactures, & donne même des prix d'émulation; il les occupe les jours stériles d'hiver, & durant les longues soirées. M. l'archevêque de Rouen lui a offert une cure de 8000 livres; il l'a refusée. (*R.*)

GILOLO, grande île d'Asie, avec une capitale du même nom, dans l'Archipel des Moluques. Elle est sous la ligne entre l'île de Celèbes & la Terre des Papous, dont elle n'est séparée que par un petit canal. Cette île est fort irreguliere. On lui donne cent milles du nord au sud, & autant de l'est à l'ouest. L'air y est fort chaud, & la terre fertile en riz & en sagou. La mer qui l'environne, lui fournit quantité de tortues. *Long.* 145. (*R.*)

GIMMOR, montagne de Suisse, dans le canton d'Appenzell. On y trouve quantité de pierres assez curieuses, dont les unes sont blanchâtres & sans couleur etrangère, & les autres sont transparentes, avec des traits noirs qui les coupent à angles droits. Ces pierres pourroient bien n'être autre chose qu'une espèce de talc. (*R.*)

GIMONT, petite ville de France, en Gascogne, dans la Lomagne, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 9000 livres. Elle est sur la rivière de Gimont. *Long.* 18, 40; *lat.* 43, 40. (*R.*)

GINESTAS, petite ville de France dans le Languedoc, au diocèse de Narbonne. (*R.*)

† GING, royaume d'Asie: ce royaume est une contrée de la côte de Coromandel, dans la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange. Elle est bornée au nord par le royaume de Bisnagar, ou de Carnate, au sud par le Tanjaor, à l'est par l'Océan indien, à l'ouest par les montagnes de Gate, qui la separent de la cote de Malabar. Son prince particulier, est tributaire du grand Mogol. Sa capitale est Gingi, qui est munie d'une forteresse, & qui est située à 14 lieues ouest de Pondichery. *Long.*, suivant le P. Boucher, d'environ 100 degrés, & suivant Desplace, 97 d. 21', 30" *lat.* 12 d. 10' (*R.*)

GINGIRO, ou état du GINGIR-BOMBA, royaume d'Ethiopie, au sud-ouest de l'Abyssinie. Il a à l'occident le royaume de Mujac, & à l'orient la nation des Galles, dont il est séparé par la rivière de Zébée. Le Monoemugi le termine au midi: la ligne équinoxiale passe entre l'un & l'autre. C'est par erreur qu'on le nomme quelquefois Gingir-Bomba, ce terme signifie *empereur de Gingiro*. Ce souverain a plusieurs princes pour vassaux. Il est allié du grand Macoco. Au reste, on n'a que des incertitudes & des dit-on sur ces pays qui nous est inconnu: on ne cite aucun voyageur qui y ait pénetré. (*R.*)

GIODDAH, quelques-uns écrivent *Gedda*, & d'autres *Jedda*, &c. ville & port de mer au bord oriental de la mer Rouge en Arabie; il s'y fait un grand commerce, parce qu'on la regarde comme le port de la Mecque, dont elle n'est qu'à la distance de quinze ou seize lieues. Tout y est cher jusqu'à l'eau, à cause du grand abord de plusieurs nations differentes, outre que tous les environs sont sablonneux, incultes, & stériles. Au reste la rade est assez sûre, suivant le rapport du médecin Poncet: les petits vaisseaux y sont à flot, mais les gros sont obligés de rester à une lieue; l'accès d'ailleurs en est difficile. *Long.* 58 d., 28'; *lat.* 22.

GIORASH, ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, au royaume d'Yemen. Elle subsiste par ses tanneries, parce qu'elle est située dans un lieu couvert d'arbres dont l'ecorce sert à apprêter les peaux. *lat.* 17 d. (*R.*)

GIOVENAZZO, *Juvenacium*, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Bari, avec titre de duché, & un évêché suffragant de Bari. Elle est sur une montagne près de la mer, mais sans port, avec une simple plage, à une li. e. de Molfetta, 2 n. e. de Bari, 4 e. de Trani. *Long.* 34, 25; *lat.* 41, 33. (*R*)

GIREF, ville de Perse dans le Kerman dont elle est la capitale. Son commerce consiste en froment & en dattes. Son terroir est fertile en palmiers, en citronniers, & en orangers. Les tables arabes qui la nomment *Jiroft*, lui donnent 93 degrés de *long.* & 27 degrés 30 min. de *lat.* Tavernier met Gireft à 73 degrés 40 min. de *longit.*, & 31 degrés 10 min. de *latit.* Suivant M. de Lisle, elle a 75 degres 30 min. de *longit.* & 27 degrés 30 min. de *latit.* (*R.*)

GIRGÉ, *Girgio*, *Girgium*, ville considérable d'Afrique, capitale de la haute Egypte, proche le Nil, à 10 lieues au-dessus de Saïd. Elle a sept grandes mosquées qui ont des minarets, huit grands basards couverts, & peut-être vingt-mille habitans. On y vit pour rien; son principal commerce consiste en blé, lentilles, fèves, toiles & laines. *Long.* 49, 50.; *lat.* 25, 5. (*R.*)

GIRGENTI, ou GERGENTI. *Voyez* ce dernier mot.

GIROISSENS, petite ville de France, dans le

Haut-

haut Languedoc, au diocèse d'Albi. Il y a châtellanie, & justice royale. (*R.*)

GIRONDE. *Voyez* GARONNE.

GIRONE, *Gerunda*, ancienne, forte & considérable ville d'Espagne, dans la Catalogne, avec un évêché suffragant de Tarragone; elle est sur le Ter, vers sa jonction avec l'Onal, à 7 lieues de la mer, 16 de Perpignan, 5 nord-ouest de Palamos, 10 nord-est de Barcellonne. *Long.* 20 d. 32'; *lat.* 41 d. 56'.

Cette ville a trois paroisses, neuf couvens d'hommes, quatre de femmes, & un bon hôpital.

C'est la patrie de Nicolas Eymeric, qui y mourut inquisiteur général le 4 Janvier 1399: le principal ouvrage de ce fameux dominicain est digne des pays où le tribunal qu'ils nomment *la sainte inquisition* exerce son cruel empire.

Pline en nomme les habitans *Genendenses*, & les place dans le département de Tarragone. Cette ville devint le siége d'un évêché, au milieu du IIIe. siècle, & l'an 500, suivant l'abbé de Commanville. Du tems du poete Prudence, elle étoit petite, mais riche en reliques, sur tout de celles de Saint Felix martyr.

Parva Felicis decus exhibebit
Artubus sanctis locuples Gerunda.
Prud. *Hym. IV. v.* 19.

Le diocèse s'étend sur trois cent trente-neuf paroisses, douze abbayes & quatre prieurés. Les fils aînés des rois d'Aragon prirent le titre de comtes, ensuite de princes de Girone: elle est la capitale d'une viguerie de fort grande étendue qui passe pour la partie la plus fertile de toute la Catalogne.

En 1653, le maréchal d'Hocquincour leva le siége de cette ville, après soixante-dix jours d'attaque; en 1684, le maréchal de Bellefonds fut obligé d'en faire autant: mais elle fut prise en 1694 par le duc de Noailles. En 1705, les habitans s'étant déclarés pour l'archiduc, le maréchal de Noailles prit d'assaut la ville basse en 1711, & la ville haute se rendit par capitulation. Il y mit pour gouverneur M. de Morot, brave officier Bourguignon, qui se fit beaucoup d'honneur à la défense de cette place: il est mort en Bourgogne, brigadier des armées du roi, vers 1735.

Cette ville fut rendue à l'Espagne par la paix de Riswick. Elle est fortifiée & défendue par le fort Moujui, situé sur une hauteur. C'est la capitale d'une viguerie de son nom.

On conserve dans les archives de l'église de Girone deux bulles, l'une de l'anti-pape Romain, l'autre du pape Formose, toutes deux de la fin du IX siècle, elles ont plus de deux aunes de long sur un pied de haut. Le P. Tournemine prétend qu'elles sont écrites sur de l'écorce d'arbre qui est tissée comme la toile *Voyez Journ. de Trév. sept.* 1611, *pag.* 1559. (*R.*)

GIRONS (Saint-), petite ville de France dans le Conserans, sur la rivière de Salat, à une lieue de Saint-Lisier. Il s'y tient plusieurs foires où il se vend beaucoup de bestiaux & de mulets. *Long.* 18, 45; *lat.* 42, 58. (*R.*)

GISORS, petite ville de France dans la Normandie, capitale du Vexin-Normand, avec titre de comté. C'est le siége d'un grand bailliage. Cependant la ville n'est pas fort ancienne, car elle doit son origine à un château que fit bâtir Guillaume le Roux, roi d'Angleterre & duc de Normandie, l'an 1097, comme l'assure Ordéric Vital qui nomme cette place *Gisortis*. Les écrivains qui sont venus après lui, l'ont appelée *Gisortium*: elle est sur l'Epte, dans un terrain fertile en bled, à 5 lieues de Gournay, 14 de Rouen, & 16 de Paris. *Long.* 19 d., 18'; *lat.* 49 d., 13'.

Le château qu'y fit bâtir Guillaume le Roux, fut un objet de dissensions entre les couronnes de France & d'Angleterre. Henri Ier roi d'Angleterre, en fit une place presqu'imprenable. Philippe Auguste après la bataille de Courcelles, pensa périr sur le pont de cette ville; échappé du danger, il fit dorer l'image de la Vierge qui étoit au-dessus de la porte de Gisors, pour perpétuer la mémoire de son invocation, d'où la porte a retenu le nom de *porte dorée*.

Gisors, chef-lieu d'un des sept grands bailliages de Normandie est le siége d'un gouverneur particulier. Il fut érigé en duché en mars 1742, & en pairie au mois de mai 1748, en faveur de Louis Fouquet, maréchal de Bellisle, dont le fils portoit le nom de comte de Gisors, nom cher aux militaires qui l'ont vu périr à la tête des carabiniers en 1758, à la malheureuse affaire de Creveltz. Ce jeune seigneur, le mieux élevé du royaume, les délices de la cour, l'unique espérance de sa maison, l'héritier de celle de Nivernois, fut pleuré des soldats, regretté du roi & de nos ennemis mêmes. Après sa mort, M. de Bellisle son père vendit au roi le duché de Gisors qui fut depuis donné au comte d'Eu, en échange de la principauté de Dombes réunie au domaine.

Cette ville a sept couvents de l'un & l'autre sexe, un hôpital, un vieux château, & une seule paroisse. Il y eut en cette ville, en 1120, une entrevue entre Henri Ier, roi d'Angleterre, & le pape Calixte II. Il y en eut une autre en 1188, entre Philippe Auguste & Henri II, roi d'Angleterre.

Robert Deniaud qui a été curé de Gisors depuis 1611 à 1664, fut honoré du titre d'historiographe du roi en 1663. Outre quelques ouvrages imprimés, assez peu estimés, il a laissé aux Trinitaires de Gisors l'histoire manuscrite de cette ville, en deux gros volumes. *Voyez l'hist. de la haute Normandie, par* D. Duplessis *tom. II in-4°. pag.* 297. (R.)

GIULA, *Julia*, ville forte de la haute Hongrie aux frontières de la Transylvanie; elle fut prise par les Turcs en 1566: les impériaux la reprirent en 1695, & la conservèrent par le traité

de Carlowitz, en 1699. Elle est sur le Kérès blanc, à 12 lieues nord-est d'Arad, 12 sud-ouest du grand Varadin. *Long.* 39, 36; *lat.* 46, 25.

GIULIANA, *Juliana*, petite ville de Sicile, dans la vallée de Mazara sur un rocher escarpé. (*R.*)

GIULIA-NUOVA, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ulterieure, sur le golfe de Venise avec titre de duché. (*R.*)

GIUND, ville d'Asie dans la grande Tartarie, du Turquestan, vers le Sihun, qui est le Jaxarte des anciens: Abulféda lui donne 78 d. 4' *de long.* elle est, selon quelques-uns, à 45 d. *de lat. septentrionale.* (*R.*)

GIUSTANDIL, autrement dite OCHRIDA, c'est l'*Achridus* des anciens qui fut ensuite nommée *Justiniana prima*; forte ville de la Turquie Européenne dans la Macédoine, avec un archevêque grec & un sangiach. Elle est située près du lac d'Ochrida, à 28 lieues sud-est de Durazzo, 52 nord-ouest de Larisse. *Long.* 38, 25; *lat.* 41, 10.

Giustandil est la patrie de l'empereur Justinien dont on a tant fait de bas éloges; mais son inconstance dans ses projets, sa mauvaise conduite, son zèle persecuteur, ses vexations, ses rapines, sa foiblesse pour une femme qui s'étoit long-tems prostituée sur le théâtre, peignent son vrai caractère. Un règne dur & foible, mêlé à beaucoup de vaine gloire & à des succès inutiles, qu'il devoit à la supériorité du génie de Belisaire, furent des malheurs réels qu'on éprouva sous sa domination; enfin ce prince fastueux, avide de s'arroger le titre de législateur, s'avisa dans un tems de décadence de vouloir réformer la jurisprudence des siècles éclairés: mais outre qu'on sait assez la manière dont il s'y prit, c'est aux jours de lumières, comme dit très-bien M. de Montesquieu, qu'il conviendroit de corriger les jours de ténèbres.

GIVET, *Givetum*, petite ville des Pays-Bas dans la partie du comté de Namur, qui est sous la souveraineté de la France. Elle est divisée en deux par la Meuse, dont l'une s'appelle *Givet Saint-Hilaire*, & l'autre *Givet Notre-Dame*; il y a de bonnes fortifications & de belles casernes, ouvrages du maréchal de Vauban. Givet & Charlemont ont un même Gouverneur; mais chacune de ces villes a son major & son aide-major. Givet est près de Charlemont, à 9 lieues sud-ouest de Namur, 8 nord-est de Rocroi. *Long.* 22, 22; *lat.* 50, 5. (*R.*)

GIVIRA, petite ville d'Italie dans le Milanez, au comté d'Anghiera, sur le lac de son nom, à 3 li. d'Anghiera. (*R.*)

GIVORS, bourg de France dans le Lyonnois.

GIVRI, très-petite ville de France en Bourgogne, à 2 lieues de Chalon. Elle est située au pied d'une côte fertile en excellens vins. (*R.*)

GLAAMA, nom de l'une des montagnes glacées de l'Islande: elle est dans le quartier occidental de l'île, & c'est la plus considérable du pays, après celle de Jeukiu. (*R.*)

GLADBACH, ou GLADBECK, ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le duché de Juliers, avec une abbaye de Bénédictins, qui passe pour l'une des plus anciennes de l'Empire, & qui prétend, vainement il est vrai, à la seigneurie de la ville. Il y a dans l'archevêche de Treves, au bailliage de Montabaur, un petit lieu de même nom. (*R.*)

GLAMORGAN-SHIRE, province d'Angleterre dans la principauté de Galles, d'environ cent douze milles de tour, & de cinq cent quarante mille arpens. Sa partie méridionale est appelée *le jardin du pays de Galles*; Cardiff en est la capitale. Elle contient cent dix-huit paroisses, & neuf villes ou bourgs à marchés. Le canal de Bristol la baigne au sud. On voit dans cette province les restes de Caer-phili Castle, que quelques-uns prennent pour le *Bullæum silurum*, & qu'on regarde en général comme les plus celebres ruines de l'ancienne architecture qu'il y ait dans la Grande-Bretagne.

GLANDÈVE, *Glanatica*, ou *Glanativa*; c'étoit autrefois une ville de France en Provence, assez considerable; mais elle est maintenant ruinée. Elle étoit sur le Var, qui dans ses débordemens a entrainé une partie du terrain qu'elle occupoit. Les habitans l'ont abandonnée pour se retirer à Entrevaux, qui n'est qu'à un grand quart de lieue de-là. L'évêque s'y est aussi retiré, & il y fait sa residence. L'assiète de Glandève est au pied des Alpes, aux confins du comté de Nice, à 9 li. n. o. de Nice, & 19 f. e. d'Embrun. Il ne reste plus rien de l'ancienne ville de Glandève que la maison de l'évêque, qui est suffragant d'Embrun. On ne compte que cinquante-six paroisses dans son diocèse, dont plusieurs sont dans les états du roi de Sardaigne; mais il y en a une dont le nom est devenu immortel, parce que M. de Peyresc, l'un des plus doctes & des plus vertueux hommes de son tems, l'a porté. Il mourut à Aix en 1637, âgé de cinquante-sept ans. Gassendi a écrit sa vie, & c'est un chef-d'œuvre en ce genre. *Long.* 25 d. 38'; *lat.* 43 d. 59'.

GLARIS [le canton de], *Glaronensis pagus*, le huitième des cantons Suisses, borné au sud & à l'est par les Grisons, à l'ouest par le canton de Schwitz, au sud-ouest par celui d'Uri, au nord-est par les pays d'Utznach, de Gaster, & de Sargans, sujets des Suisses. Ce canton n'a guère plus de six lieues de long sur cinq de large. Le gouvernement y est démocratique. Tout citoyen d'une des quinze divisions du pays, ayant atteint l'âge de seize ans, a droit d'assister à l'assemblée du peuple, qui hors les cas extraordinaires, ne se tient qu'une fois l'année, au mois de mai, près de Glaris, en champ libre. C'est à ce conseil qu'est réservée la souveraineté. Le sénat qui a le pouvoir exécutif est composé de soixante-trois membres, dont quarante-huit protestans, & quinze catholiques. Un

huitième seulement des habitans professent la religion catholique, tout le reste suit la religion réformée. Ce pays est couvert d'affreuses montagnes couvertes de neiges & de glacieres. Les pâturages font l'unique ressource de ses habitans. Ils ont sur tout un grand débit d'un fromage appelé *schabziger*, ou fromage verd, qui a beaucoup de renommée. Le pays a de belles carrières d'ardoises, des simples, & des eaux minérales. Il s'y trouve beaucoup de chamois dans les montagnes. Les peuples doivent leur liberté à la bravoure héroïque qu'ils déployèrent contre les Autrichiens à la fameuse journée de Nœfels, où six à sept cents Glaroinois rompirent l'armée autrichienne, composée de treize mille hommes.

Glaris, en latin *Glarona*, est la capitale de ce canton. C'est, comme nous l'avons dit, dans son voisinage que se tiennent les assemblées générales du canton auxquelles chaque homme, âgé de 16 ans assiste le sabre au côté. Cette ville est composée de catholiques & de zuingliens, qui y sont plus nombreux que les catholiques; ils font le service divin tour-à-tour dans la même église, & vivent cordialement ensemble : car la diverse manière d'envisager les mystères de la religion, ne doit point être un obstacle à la paix & à l'union fraternelle. La ville de Glaris est sur la petite rivière de Lintz, à 10 lieues n. e. de Schwitz, 9 n. o. de Coire, 13 s. e. de Zurich. *Long.* 26, 48; *lat.* 47, 6. (*R.*)

GLASCOW, *Glorona*, ville d'Ecosse dans la province de Clydale, avec une célèbre université; elle étoit autrefois archi-épiscopale: la cathédrale subsiste encore, & c'est un beau morceau d'architecture. On appelle Glascow *le paradis d'Ecosse*. Il s'y fait un grand commerce, à cause de son port & de son havre; elle est sur la Clyde, à 4 lieues s. o. de Dumbarton, 14 o. d'Edimbourg, 6 de Sterling, 114 n. o. de Londres. *Long.* 14, 36; *lat.* 56, 20.

Cette ville est peuplée de quarante mille habitans; elle a des manufactures d'un grand produit. Les bâtimens fortement chargés ne peuvent arriver jusqu'à la ville.

Glascow a produit plusieurs gens éminens dans les sciences; je n'en nommerai que deux qui se présentent à ma mémoire, Cameron & Spootswood. Le premier s'est distingué par ses *remarques sur le nouveau testament*, qui sont également savantes & judicieuses; il mourut à Montauban vers l'an 1625 à quarante six ans. Spootswood devint archevêque de Saint-André, & primat de toute l'Ecosse : il couronna Charles I[er] en 1633, fut lord chancelier, & mourut en 1639, âgé de soixante-quatorze ans. On a de lui une *histoire ecclésiastique d'Ecosse* fort estimée; elle s'étend depuis l'an de J. C. jusqu'en 1624. (*R.*)

GLAS-HUTTE, petite ville d'Allemagne, au cercle de Misnie. (*R.*)

GLAS-HUTTEN, bourg de la haute Hongrie, à 3 lieues de Chemnitz, remarquable par ses excellens bains chauds, dont Tollus a fait un détail curieux. Le mot de Glas-Hutten est allemand, & signifie des verreries; mais les Hongrois donnent à ce même lieu le nom de *Téplitz*, à cause de ses bains : & c'est aussi sous cette dénomination qu'ils sont le plus connus. (R.)

GLASTENBURI ou GLASSON, bourg d'Angleterre, au comté de Sommerset : c'étoit autrefois une ville & une abbaye très-célèbre, où plusieurs rois, & entre autres le roi Arthur, ont été inhumés. Les mémoires de cette abbaye la donnent pour la plus ancienne église d'Angleterre. *Voyez le monastic. anglicanum*, & *l'hist. de l'ordre de S. Benoît*.

On trouve à Glastenburi plusieurs pyramides antiques, dont Guillaume de Malmesbury fait mention : mais comme les inscriptions ne sont pas entières; on ne peut que conjecturer foiblement par qui, quand, & comment elles ont été construites. *Voyez* CAMBDEN. (*R.*)

GLATOW, petite ville de Bohême, au cercle de Pilsen, vers les confins de la Bavière; près delà est le château de Raby. (*R.*)

GLATTAU, ville royale de Bohême, dans le cercle de Pilsen. (*R.*)

GLATZ, comté de Bohême, au voisinage de la Silésie & de la Moravie; il a 16 lieues de longueur, sur 10 de large: on y trouve quelques mines d'argent, du fer, du charbon de terre, beaucoup de bois & des eaux minérales. Glatz en latin moderne *Glatinum*, en bohémien *Kladsko*, en est la ville capitale, & a pour défense un bon château sur la montagne, auquel le roi de Prusse à fait faire des augmentations considérables. Il y a encore deux autres châteaux l'un situé au bas du précédent, & que l'on nomme *le bas château*, l'autre est dit *la forteresse neuve*, qui fut construite à l'opposite du haut château, ou vieille forteresse. Le comté de Glatz produit assez de bled pour sa consommation. Il y a d'ailleurs des pâturages, des légumes, des fruits, de bonnes carrières, du gibier, & de belles forêts. La religion dominante en est la catholique; il s'y trouve d'ailleurs beaucoup de luthériens qui y ont le libre exercice de leur religion. Ce petit état appartient au roi de Prusse, qui le conquit sur la maison d'Autriche en 1742. Il renferme neuf petites villes, & plus de cent villages. En matières civiles, il ressortit à la régence de Breslaw. Glatz est au bord de la Neisse & aux frontières de la Silésie, à 16 li. s. o. de Breslaw, 36 n. o. de Prague, 52 n. de Vienne. *Long.* 34, 32; *lat.* 50, 25. (*R.*)

GLAUCHA, ou GLAUCHEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, & dans le duché de Magdebourg, au bailliage de Giebichenstein, & aux portes de la ville de Halle, dont elle formoit originairement un fauxbourg. Deux établissemens publics fondés dans cette petite ville, l'un en 1694, & l'autre en 1711, la rendent digne,

par l'importance de leur objet & la stabilité de leur succès, d'une attention particulière. L'un est sa maison d'orphelins, & l'autre son collége royal.

GLAUCHAU, petite ville d'Allemagne, en partie dans la Misnie & en partie dans le Voigtland sur la Mulde de Zwickau, à 9 milles de Leipsick. *Long.* 30, 10; *lat.* 50, 54.

Il s'y fabrique des étoffes de coton de différentes espèces.

Georges Agricola a bien autrement illustré Glauchen sa patrie, que le château des barons de Schoenburg, qui a été bâti pour décorer cette ville. Non-seulement Agricola a surpassé tous les anciens dans la science des métaux, mais il a frayé aux modernes la route des connoissances dans cette partie, par son admirable ouvrage *de re metalicâ*, dont la premiere édition est de Bâle, en 1561 *in-fol.* & la meilleure en 1657. Ce profond minéralogiste mourut à Chemnitz le 21 novembre 1555, âgé de soixante-un ans. (*R.*)

GLEEWITZ, petite ville de Silésie, dans le duché d'Oppelen: on cultive beaucoup de houblon dans son territoire. (*R.*)

GLEICHEN, deux châteaux d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le district de la Verra. Ils sont situés au voisinage l'un de l'autre sur deux montagnes. Le bailliage qui porte leur nom est possédé par la famille d'Oslar, sous la direction de l'électeur de Hanovre, & il renferme six villages. Le château occidental est en ruine. (*R.*)

GLEICHEN, ancien comté d'Allemagne, situé dans le cercle de haute Saxe, & dans la Thuringe, aux confins des pays de Gotha, de Henneberg, de Schwartzbourg & du territoire de la ville d'Erfort. Il tire son nom d'un château tombé en ruines, il se divise en haut & bas, il a pour capitale la ville d'Ohrdruf; il n'est composé d'ailleurs que d'un certain nombre de villages, & il paie à l'empire, suivant la matricule, quatre-vingt-huit florins en mois romains: les ducs de Saxe-Gotha en ont la souveraineté; mais la possession utile & seigneuriale en est partagée entre les maisons de Hohenlohe, de Schwartzbourg & de Hatzfeld, depuis l'extinction des comtes mêmes de Gleichen, arrivée l'an 1631.

GLENCO, ville ou bourg de l'Ecosse septentrionale, dans la province d'Invernefs, au pays montueux de Lochaber, sur une baie de la mer occidentale; c'est le seul lieu de la contrée, qui ait d'autres habitans que des soldats. (*R.*)

GLETSCHER. On donne ce nom en Suisse à des montagnes chargées de glaces permanentes.

GLINIANY, ville de la haute Pologne, dans la Russie rouge, au territoire de Léopol: elle est connue par l'assemblée que la noblesse du pays & l'armée de la couronne tinrent dans sons voisinage, l'an 1648, après la mort du roi Sigismond Auguste.

GLINOF. *Voyez* Colinow.

GLOCESTER, *Claudia Castra*, est le *Glevum* des anciens; ville d'Angleterre, grande & bien peuplée, capitale du comté du même nom, avec un évêché suffragant de Cantorberi, fondé par Henri VIII, en 1554. La cathédrale est très-belle. Guillaume le Conquerant & Edouard II, y furent inhumés. Cette ville envoie deux députés au parlement. Les fortifications en ont été démolies Elle est sur la Saverne, à 28 lieues n. o. de Londres, 8 f. de Worcester. *Long.* 15, 26; *lat.* 51, 56. (R.)

GLOCESTER-SHIRE, province maritime d'Angleterre, située le long de la Saverne, qui la traverse. Elle est bornée au sud par le Sommerset-shire, à l'est par Wilt-shire & Oxford-shire, au nord par Warwick-shire & Worcester-shire, à l'ouest par Hertford-shire & Monmouth-shire. La province de Glocester a 130 milles de tour, & contient 800 mille arpens. Elle est belle, fertile en pâturages, abonde en bled, en laines, en bois, en fer, en acier, en cidre, en fromages & en saumon. Elle envoie huit députés au parlement. Elle est le lieu de la demeure des anciens Dubunes, qui s'étendoient encore dans le comté d'Oxford. Atkins a donné l'histoire de cette province. Glocester en est la capitale. (*R.*)

GLOGAW (le duché de), duché considérable d'Allemagne, dans la Silésie aux confins de la Pologne. Il comprend plusieurs villes, & un grand nombre de villages. On y recueille du bled & du vin; il y a des bois de haute futaie, des mines de fer, & on y fabrique des draps de laines du pays. Il se divise en six bailliages ou districts. Zeyler en donne l'histoire, dans sa topographie de la Silésie. Un usage particulier dans ce duché, c'est qu'à l'égard de la succession des fiefs, les filles succèdent à défaut de mâles, préférablement aux autres parens & collatéraux.

Il y a deux villes de ce nom en Silésie: on les distingue par les épithètes de *grand* & de *petit Glogaw*.

Le grand Glogaw, *Glogaria* anciennement *Lugidunum*, est une ville forte en Silésie, capitale du duché de même nom. Elle est l'étape & le grenier des provinces voisines, à cause de la fertilité de son terrain, qui n'est guère intérieur à celui de Breslaw. C'est aussi la ville la plus peuplée & la mieux située de toute la Silésie, après Breslaw. Cette ville a un gouverneur & un commandant pour le roi. Elle est peuplée de Catholiques, de Luthériens & de Réformés, & il s'y trouve plusieurs maisons religieuses. En 1741, les Prussiens la prirent d'assaut. Elle fut assurée au roi de Prusse par le traité de paix de 1742. Ce prince la rendit le siége d'un grand nombre de tribunaux, & il en augmenta les fortifications. Elle est sur l'Oder, à 18 lieues n. o. de Breslaw, 20 n. e. de Gorlitz, 46 n. e. de Prague. *Long.* 33, 48; *lat.* 51, 40.

Le petit Glogaw est une ville de la haute Silésie, au duché d'Oppelen, à 18 li. s. e. de Breslaw, & 38 s. e. du grand Glogaw. (*R.*)

GLUCKSBOURG, *Gluckeburgum*, petite ville de Danemarck, avec un fort, dans le duché de Slefwick. Elle appartient aux ducs de Holstein-

Glucksbourg, & est le chef-lieu d'un bailliage de même nom, dans le petit pays d'Angeln. *Long.* 27, 29; *lat.* 54, 38. (*R.*)

GLUCKSTADT, *Gluckstadium*, ville moderne d'Allemagne, dans le cercle de Basse-Saxe, au duché de Holstein, avec une forteresse bâtie par Christian IV, de même que la ville, en 1620. La ville de Gluckstadt est régulière & bien bâtie; ses environs sont bas & marécageux. C'est le siége de différens tribunaux. Les Catholiques, les Réformés, les Juifs y exercent librement leur religion. Le commerce y a peu d'activité. Elle est sujète au roi de Danemark, & située sur l'Elbe, à 12 li. n. o. de Hambourg, 10 de Kiel, 12 de Lubeck, 21 n. e. de Brême. *Voyez* Hermanides, *Daniæ descrip. Long.* 42, 45; *lat.* 53, 52. (R.)

GLURENS, GLURN, *Glurnium*, *Glorium*, ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche & dans le Tirol, au quartier de Vintschau, seigneurie de Mals. Elle n'a rien en soi de remarquable; mais on vante la beauté de sa situation, au centre de nombre de villages & de châteaux. Elle est entre Bolzano & Coire. (*R.*

GMUNDEN, jolie ville de la Haute-Autriche, près du lac de Traun, ou de Gmunden, avec des salines. (*R.*)

GNATIA, *Gnatia*, ou *Egnatia*, ville des Salentins, appelée aujourd'hui la *Torre d'Anazzo*. Elle est à 40 milles de Bari, & sur la même côte. Cette ville n'avoit que des eaux salées, & ses habitans étoient fort superstitieux. (*R.*)

GNESNE, *Gnesna*, anciennement *Limiosaleum*, capitale de la grande Pologne, au palatinat de Calish, avec un archevêché, dont l'archevêque est primat de Pologne, légat-né du pape, premier prince & viceroi durant l'interrègne. Cette ville est grande, & c'étoit autrefois le lieu du couronnement des rois de Pologne. Elle a d'ailleurs des fortifications. C'est la première ville bâtie en Pologne: elle fut fondée par Lechus, qui y fit sa résidence, ainsi qu'un grand nombre de ses successeurs. Elle étoit autrefois bien plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les chevaliers de l'ordre de Prusse la prirent & la ravagèrent en 1331, & le feu la consuma en 1613. Elle est à 40 li. n. o. de Breslaw, 48 s. e. de Dantzick, 50 o. de Warsovie, & 66 n. o. de Cracovie. *Long.* 35, 55; *lat.* 52, 28.

GNIDE, *Cnidus*, c'étoit anciennement une ville considérable de la Doride, contrée de la Carie, dans l'Asie-mineure, sur un promontoire fort avancé, qu'on appeloit *Triopum*, présentement *Capo-Crio.* Aujourd'hui Gnide n'est plus qu'un village, qui est encore nommé *Cnido.* On y voit une grande quantité de ruines, vers le cap de Ciro, en Natolie. Les habitans du lieu ne se doutent pas même de l'origine de ces ruines; encore moins savent-ils que leur territoire a produit autrefois un Ctésias, medecin & historien, qui avoit composé en treize livres une belle histoire des Assyriens & des Perses, dont Eusèbe & Photius nous ont conservé quelques fragmens. Ils ne connoissent pas davantage Eudoxe de Gnide, qui mourut 350 ans avant J. C. qui fut astronome, géometre, &, ce qui vaut bien mieux, le législateur de sa patrie.

GNIEFF, ou GNIEW, *Gnievum*, ville de la Prusse occidentale, au palatinat de Culm, sur la Vistule, avec une citadelle. Gustave-Adolphe la prit en 1626; les Suédois la prirent de nouveau en 1655, & ne la gardèrent point. *Voyez* GHNIEF.

GNOSSE, *Gnossus*, *Cnossus*, ville de Crete, célèbre dans l'antiquité, jadis la capitale du royaume de Minos, & le propre lieu de sa résidence, quand Crète avoit le bonheur de vivre sous son empire.

Quelques-uns cherchent aujourd'hui Gnosse à Castel-Pédiada, & d'autres, avec plus de vraisemblance, à Ginosa: ce sont au reste deux petits villages de l'île de Candie, assez voisins. Gnosse vit naître Epiménide, célèbre poëte philosophe, que Platon appelle un *homme divin.* (*R.*)

GOA, grande & forte ville d'Asie, sur la côte de Malabar, dans la presqu'île en-deçà du Gange. Alphonse d'Albuquerque l'enleva en 1508 au roi de Décan, qui la reprit en 1510; mais Albuquerque la reprit de nouveau en 1529 pour le roi de Portugal, qui la conserva. Elle fut érigée en archevêché en 1552, & son archevêque eut le titre magnifique de primat des Indes.

Goa étoit alors la clef du commerce d'Orient, la première foire des Indes, & l'une des plus fameuses & des plus opulentes villes du monde. C'étoit encore l'endroit où il se vendoit le plus d'esclaves, & l'on y trouvoit même à acheter les plus belles femmes de l'Inde. Tout cela n'a plus lieu; il ne reste à Goa qu'un viceroi, un inquisiteur, des moines, & une dixaine de mille habitans de nations différentes, tous réduits à une extrême misère. Les palais du viceroi & de l'inquisiteur sont des plus magnifiques. On y garde, dans un superbe tombeau, le corps de S. François-Xavier, surnommé *l'Apôtre des Indes.* On sait que cet ami de S. Ignace de Loyola, né au pied des Pyrenées, se rendit à Goa le 6 mai 1542, pour y prêcher l'évangile, & qu'il mourut dans l'île de Sancian, à vingt-trois lieues des côtes de la Chine, le 2 décembre 1552, âgé de quarante-six ans.

La ville de Goa est sous la zone torride, dans une île de neuf lieues de tour, qui renferme plusieurs villages, & comprise entre les deux bras de la rivière de Mandoua, avec un port admirable & quelques forts. Elle est à 100 li. n. o. de Cochin. *Long.* suivant le P. Noël & Cassini, 91 d. 16'. 30". & suivant le P. Bouchet, 93, 55; *lat.* 15, 31.

GOAR (Saint-), ou SAINT-GOWER, *S. Goaris villa*, est une petite ville dans le cercle du haut-Rhin, capitale du comté de Catzenellnbogen, avec un château pour défense. Elle est sur le Rhin, à 6 li. s. e. de Coblentz, 7 n. o. de Mayence, 19 n. e. de Trèves. *Long.* 125, 19; *lat.* 50, 2. Cette ville est sujète au landgrave de Hesse-Reinfels,

fous la fupériorité territoriale du landgrave de Heffe-Caffel, qui y tient la forterefſe de Renfels.

GOAVE (le petit), petite ville d'Amerique, dans la partie de l'île Saint-Domingue qui appartient aux François. Son territoire a des plantations de fucre, de café, d'indigo. L'air en eft mal-fain, par les eaux ftagnantes de la rivière d'Abaret. Il fut détruit par le tremblement de terre qu'éprouva l'île Saint-Domingue en 1784. (R.)

GOBELINS (les); maifon de Paris, au fauxbourg Sant-Marceau, ainfi nommé de *Gilles Gobelin*, excellent teinturier en laine, qui, trouva, fous le règne de François Ier, le fecret de teindre la belle ecarlate, appelée depuis *écarlates des Gobelins.* C'eft d'ailleurs aux Gobelins que fe font les plus belles tapifferies de l'Europe, & l'on y braffe de très-bonne bierre. (R.)

GOCH, *Herenatium*, petite ville d'Allemagne, au duché de Clèves, fujète au roi de Pruffe. Elle eft fur la Néers, entres Gueldres & Nimègue, à 14 lieues f. o. de Clèves. Goch étoit vraifemblablement une habitation des anciens Gugerniens (*Gugerni*), qui habitoient le territoire de Juliers. *Long.* 23, 44; *lat.* 51, 40. (R.)

GOCHSHEIM, ou GOCHILTZHEIM, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, au duché de Wirtemberg, près de Dourlach. Elle dépend de la feigneurie d'Eberftein. (R.)

GOCIANO, petite ville de l'île de Sardaigne, fur la rivière de Thirfo, avec titre de comté.

GODAH, ville d'Afie, dans l'Indoftan, fermée de murs, mais beaucoup moins floriffante que dans le fiècle paffé, parce que le Raja qui gouverne, hérite de tous fes fujets. Cependant fa fituation à environ 20 lieues de Brampour, eft admirable pour le commerce, & la terre y eft très-fertile en bled, en coton & en pâturages. *Long.* 95, 45; *lat.* 21, 50. (R.)

GODENAU. *Voyez* GUDENAU.

GODING, ou GOEDING, petite ville d'Allemagne, dans la Moravie, aux confins de la Hongrie, avec un château. Elle eft entourée de rivières & de marais. (R.)

GODMANCESTER, bourg d'Angleterre, dans la province de Huntington, fur la rivière d'Oufe, qui le fépare de la ville même de Huntington. Il exiftoit déjà du tems des Romains, & portoit alors le nom de *Durofiponte*. Tombé, par la fuite des fiècles, en décadence, & réduit à l'etat de fimple village, il fut retiré de fon obfcurité dans le fiecle paffé par le roi Jacques I, qui l'érigea en bourg. Ses habitans, laboureurs pour la plupart, méritoient cet honneur. Attentifs à la bonté de leur terroir, ils en obtiennent, par leurs travaux & par leur foins, tout ce que fa fécondité peut promettre: ils fleuriffent en un mot par l'agriculture, au point que, fournis des plus beaux attelages du royaume, & faifant parade en certaines occafions de leur opulence ruftique, on les a vu fe préfenter au paffage des rois qui traverfoient la province, & marcher alors en pompe à la tête de 180 charrues. (R.)

GODOLPHIN, colline d'Angleterre, dans la province de Cornouailles, à l'orient de la baie de Morent. Elle eft fameufe par fes mines d'étain, exploitees fur tout avec grand fuccès fous le règne d'Elifabeth, par une famille dont elle porte le nom, & dont l'illuftration fut éclatante, dans ce fiècle, en la perfonne du comte de Godolphin, grand-tréforier d'Angleterre fous la reine Anne. (R.)

GŒDERN. *Voyez* GEUDERN.

GOEDESBERG. *Voyez* GOUDENBERG.

GŒLNITZ, ville de la Haute-Hongrie, dans le comté de Zips, fur une rivière dont elle a pris le nom. C'eft une des treize que renferme le territoire des comtes de Csaky. C'eft celle de la contrée qui fournit le plus de fer, & qui, fous le nom de *ville métallique*, eft la plus confidérablement peuplee.

GOEMER, comté de la haute-Hongrie, du nombre de ceux qui font au-deçà de la Theifs, & dont les habitans divers viennent originairement de la Hongrie, de la Bohême & de l'Allemagne. Il eft arrofé de nombre de petites rivières, & renferme quatorze bourgs ou villes, dont Goemer eft la capitale, & Rofenau la plus riche. (R.)

GOEPPINGEN. *Voyez* GEPPING.

GOERDEN, maifon de Plaifance & de chaffe, dans la campagne de Lunebourg. (R.)

GOEREE, petite île des Provinces-Unies, dans la Hollande méridionale, entre l'île de Voorn & celle de Schoowen, au couchant feptentrional de l'île d'Overflake; la bonne rade qu'il y a devant cette île lui a donné le nom qu'elle porte.

GORÉE, ou GORÉE, île de l'Océan, ainfi nommée par les Hollandois qui l'ont poffédée les premiers. Elle appartient préfentement aux François qui s'en rendirent maîtres en 1677; fon nom fignifie *bonne rade*, & c'eft uniquement ce qu'elle a de bon, car elle eft petite & tout-à-fait ftérile. *Long.* fuivant des Hayes, de la Hire, Defplaces & Caffini, o d., 36′, 30″; *lat.* 14 d. 39′, 51″. Cette île eft environnée de rochers, excepté dans une petite anfe. Elle fut cédée aux Hollandois par Beiam, roi du Cap-Verd, en 1617, & ils y bâtirent deux forts. Les Anglois s'en rendirent maîtres, en 1663, mais l'amiral Ruyter la reprit en 1664. Le comte d'Eftrées s'en empara en 1667, & depuis ce tems elle étoit demeurée aux François à qui elle a été enlevee par les Anglois en 1779, & rendue en 1783. L'île de Gorée eft ftérile, mais d'une grande importance pour la traite des nègres, & à caufe de la bonté de fa rade. Cette île, qui n'eft éloignée du Continent que d'une lieue, eft le chef-lieu des établiffemens françois dans le Sénégal. (R.)

GOERITZ, place ouverte de la nouvelle-Marche de Brandebourg, dans le cercle de Stemberg.

GOERLLTZ. *Voyez* GORLITZ.

GOERTZ, ou GORITZ. *Voyez* GORICE.

GOERTZKE, petite ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg. (R.)

GOES, ou TER-GOES, *Goesa*, ville forte & considérable des Provinces-Unies, en Zélande, dans la partie septentrionale du Zuyd-Baveland; ce fut la seule qui échappa à l'inondation de l'année 1532. Elle est 4 à li. de Middelbourg, à 5 de Berg-opzoom, 12 n. o. de Gand. *Long.* suivant Desplaces; 21 d. 31, 30"; & suivant Harris, 21 d. 31', 15"; *lat.* suivant le même Desplaces, 51 d. 30', 30", & suivant Harris, 51 d. 30', seulement. Elle communique à la mer par un canal. (R.)

GOES, *Gossense cœnobium*, couvent de demoiselles nobles, de l'ordre de Saint-Benoît, au cercle d'Autriche, dans la Haute-Stirie. (R.)

GOETTINGEN. *Voyez* GOTTINGIN.

GOETWICH. *Voyez* KETTWIN.

GOIAM, royaume d'Afrique, dans l'Abyssinie; à l'extrémité méridionale du lac de Dambée; il est presqu'enfermé de tous côtés par le Nil, & son nom est devenu assez fameux depuis qu'on y a reconnu les sources du Nil. Quelques savans prennent cette péninsule pour l'île de Méroé des anciens. *Voyez* MÉROÉ (île de). (R.)

GOILLE, abbaye de France, au diocèse de Besançon. Elle est de l'ordre de Saint Augustin, & vaut 3500 liv. (R.)

GOITO, petite ville d'Italie, au duché de Mantoue. Elle fut prise par les Alliés, en 1701, & depuis en 1706, par le prince de Hesse. Le Mincio baigne ses murs, & elle se trouve entre les marais de Mantoue & le lac de Garde. (R.)

GOLCONDE, royaume d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange; il est borné au nord-est par la rivière de Narsepille, qui le sépare du royaume d'Orixa; au sud-est, par le golfe de Bengale; au sud, par la rivière de Coulour,, qui la sépare du royaume de Carnate; au sud-ouest, par la même rivière qui lui sert de limites du côté du Visapour; & au nord-ouest, par les Talingas.

La plus grande partie des terres y est si fertile, qu'on y fait deux récoltes de riz par an, & quelquefois trois. Il est arrosé de plusieurs rivières, & a deux ports très-avantageux, savoir, Narsapour & Mazulipatan. Son commerce consiste en toiles de coton peintes, en botilles fines, en riz & en indigo; mais ses fameuses mines de diamants font sa plus grande richesse, & celle-là même qui porta Aureng-Zeb à conquérir le pays qui avoit dans son sein des trésors si précieux. Le royaume de Golconde possède les plus belles mines de diamants de l'univers. Elles sont à Coulour sur la rivière de ce nom, dite encore de Korstena. Depuis la conquête qu'en fit Aureng-Zeb, le royaume de Golconde fait partie des états du grand-Mogol; la ville de Golconde autrefois nommée *Bagnagar*, en est la capitale. La *long.* de cette ville est par les 124 d. 40'; *lat.* 19 d. 40'; & selon le P. Noël, seulement 17 d. (*R.*)

GOLDBACH, beau château du comté de Geyer, près de Hall, en Suabe. Il appartient au Marggrave d'Anspach. (*R.*)

GOLDBERG; ville de Silésie, au duché de Lignitz, sur le ruisseau de Katzbach. On y pêche de belles truites, & l'on y fabrique des toiles & des étoffes de Laine. On y trouve une espèce de terre bolaire qu'on emploie pour les usages médicinaux dans quelques pharmacies d'Allemagne; on lui attribue la propriete d'être astringente, cordiale & sudorifique: on s'est imaginé faussement que cette terre contenoit de l'argent, & que c'est à ce métal qu'on étoit redevable de ses bons effets; on dit qu'elle est compacte, d'un gris clair, & qu'elle s'attache fortement à la langue. *Long.* 33, 45; *lat.* 51, 5. (R.)

GOLDBERG, petite ville & bailliage d'Allemagne, dans la principauté de Wenden, située sur un lac, à 4 li. de Gustrow. C'étoit la résidence des anciens ducs des Vandales. (R.)

GOLDCRONACH, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, & dans les états de Bareith, au grand bailliage de Gefrees. Elle fut bâtie dans le quatorzième siècle, à cause d'une mine d'or assez riche, qui fut alors découverte dans ses environs, & qui, après trois cents ans d'exploitation, s'est trouvée épuisée. L'on en tire d'ailleurs de très-beaux marbres. (R.)

GOLDENTRAUM, ville de la Lusace, près de la rivière de Queis, vers les confins de la Silésie. (R.)

GOLDINGEN, petite ville de Courlande, avec un château, sur la rivière de Windau, & sur la route de Kœnisberg à Riga. Cette ville fut importante autrefois par son commerce. *Long.* 40, 6; *lat.* 56, 48. (R.)

GOLDSDORF, petite ville de Silésie, dans le duché de Grotkau. (R.)

GOLETTE (la), fort de l'Amérique septentrionale, au nord de la nouvelle Yorck. (R.)

GOLFE. *V.* GOLPHE.

GOLGOTHA, mot hébreu qui signifie *calvaire*, nom du lieu où Jésus-Christ fut crucifié proche de Jérusalem. Quelques anciens ont cru, on ne fait sur quel fondement, que c'étoit l'endroit où Adam avoit été enterré, & qu'il étoit appelé *calvaire*, parce que le crâne de notre premier pere y étoit.

Ils ont imaginé là-dessus qu'il convenoit que le nouvel Adam fût crucifié en ce lieu, afin que son sang coulât sur les ossemens du vieil Adam pour en expier les crimes. Saint Jérôme méprise & rejète cette allégorie, & croit avec plus de vraisemblance que ce lieu étoit appelé *calvaire*, parce que c'étoit-là où se faisoient les exécutions, & où restoient les crânes des suppliciés. (R.)

GOLGOTHA, COLCOTA, ou CALICOTTA, comptoir anglois, à huit lieues au-dessous de Chandernagor, dans le golfe de Bengale. Il s'y fait un commerce considérable. Les Anglois en furent

chassés par le Nabab, en 1756; mais ils le reprirent quatre mois après. Il est sur le Gange. (R.)

GOLNO, ville d'Allemagne, dans la Haute-Saxe, & dans la Poméranie Prussienne, sur la riviere d'Ihna. C'est le siege d'un bailliage & d'une prevôté ecclésiastique; mais c'est une ville ruinée depuis long-tems. (R.)

GOLNOW, ou GOLNAW, *Golnovia*, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, sujette au roi de Prusse; c'étoit autrefois la dixieme & la dernière des villes Anséatiques. Bogislas II en fit une ville murée en 1180. Un duc de Poméranie tua, vers le milieu du siècle passé, dans une bruyère voisine de cette ville, un cerf, dont le bois avoit trente-quatre andouillers. Golnow est sur l'Ihna, proche l'Oder, à 6 li. n. e. de Stettin, 7 s. e. de Camin. *Long.* 30, 16; *lat.* 53, 32. (R.)

GOLPHE; *sinus*, & dans la basse latinité *golphus*; c'est un bras ou une étendue de mer qui s'avance dans les terres, où elle est renfermée tout-à-l'entour, excepté du côté de son embouchure.

Les golphes d'une étendue considérable sont appelés *mers*; telles sont la mer Baltique, la mer Mediterranée, la mer Adriatique, la mer Rouge, la mer Vermeille.

On distingue les golphes propres & les golphes impropres; les golphes médiats, & les golphes immédiats.

Les golphes propres sont séparés de l'Océan avec lequel ils n'ont de communication que par quelque detroit, c'est-à-dire, par une ou plusieurs ouvertures moins larges que l'intérieur du golphe. Telle est la Mediterranée, qui n'a de communication à l'Océan, que par le detroit de Gibraltar; telle est la mer Rouge, qui ne communique à l'Océan que par le détroit de Babelmandel; tel est le golphe Persique, qui n'a point de sortie que par le détroit d'Ormus; la mer Baltique, qui a pour entrée les detroits de Belt & du Sund; le golphe de Kamtschatka, à l'extrémite orientale de la Tartarie; tels sont encore la mer Blanche & le golphe de Venise, &c.

Les golphes impropres, sont plus évasés à l'entrée, & plus ouverts du côté de la mer, dont ils sont partie, tels sont le golphe de Gascogne, & le golphe de Lion en France; le golphe de Saint-Thomas, en Afrique; les golphes de Cambaye, de Bengale & de Siam en Asie; le golphe de Panama en Amérique.

Le golphe immédiat, est celui qui communique à l'Ocean, sans autre golphe entre deux, comme la mer Baltique, la mer Rouge, le golphe Persique, &c.

Le golphe médiat, est celui qui est séparé de l'Océan par un autre golphe; comme le golphe de Venise, le golphe de Smirne, le golphe de Satalie, les golphes d'Engia, de Salonichi, de Bothnie & de Finlande.

Le golphe diffère de la baie, en ce qu'il est plus grand, & la baie plus petite. Il y a pourtant des exceptions à faire, & l'on connoît des baies plus grandes que certains golphes, & qui, par conséquent, meritent mieux d'être appelés golphes. Telles sont la baie de Hudson, la baie de Baffin, &c. Mais on leur a donné cette qualification de baie, avant que d'en avoir connu l'étendue; & d'ailleurs les navigateurs qui font les premières découvertes, n'y regardent pas de si près & ne cherchent pas tant de justesse dans les dénominations.

L'anse est une espèce de golphe, mais plus petit encore que la baie.

Les petits golphes des îles françoises de l'Amérique, sont appelés *cul-de-sac*. (R.)

GOLPHE D'ARGUIN, golfe de l'Océan, sur la côte d'Afrique. Il prend son nom d'une île qui y est située. Le dedans de ce golphe est tout semé de bancs, & d'îles désertes. Il n'est pas même permis aux bâtimens les plus médiocres de chercher à pénetrer dans l'intérieur de ce golphe, pour y chercher leur salut; ils se briseroient mille fois sur les écueils qu'il renferme. *V.* ARGUIN. (R.)

GOLPHE DE BENGALE, grand golphe d'Asie, dans la mer des Indes, dont il fait une partie considérable, entre les deux presqu'îles, orientales & occidentales. Il est borné au couchant par les côtes de Coromandel, de Gergelin, & d'Orixa; au nord, par le royaume de Bengale; au levant par les royaumes d'Aracan, d'Ava, de Pégu & de Siam. Sa profondeur est depuis environ les 7 d. jusqu'au 21 d. 45' de *latit.* septentrionale. Sa largeur est d'environ 16 d. en *longit.* & va toujours en rétrécissant vers le nord, jusqu'aux bouches du Gange. Les principales îles de ce golphe sont, Ceylan, les îles du Gange, quantité de petites îles le long des côtes d'Ava, de Pégu & de Siam, entr'autres les îles des Andamans, de Tenasserim, de Junsalam & de Nicobar. (R.)

GOLPHE DE BOTHNIE, golphe médiat de la mer Baltique, dont il fait partie, entre le 60e d. 28' de *latit.* & le 65e d. 42', entre les îles d'Aland au sud, la Bothnie occidentale à l'occident, & la Finlande à l'orient. Il est enclavé dans le royaume de Suède. Il a 80 milles de long, sur 30 de large, & les côtes en sont fort peuplées.

Les eaux du golphe de Bothnie, s'abaissent insensiblement, se retirent & abandonnent chaque année une partie de leur fond. Les eaux qui portoient de grandes barques il y a cinquante ans, portent à peine aujourd'hui un petit bateau: on a été obligé de rapprocher de la mer presque toutes les villes maritimes; les bâtimens n'y pouvoient plus aborder; les détroits où l'on passoit en bateau, deviennent impraticables, enfin la mer a baissé en Suède de quarante-cinq pouces dans l'espace d'un siècle, suivant les calculs de M. Celsius. *Voyez Collect. acad. tom. XI de la partie étrang. contenant les Mém. de l'Acad. de Stockholm*, 1772. (R.)

GOLPHE DE L'ECHELLE, le golphe d'Arnaut est designé

désigné par Denis de Byzance, sous le nom de *golphe de l'Echelle*, parce que dans ce tems-là il y avoit une fameuse échelle ou machine composée de poutres, laquelle étoit d'un grand usage pour décharger les vaisseaux, & l'on y montoit comme par degrés. Ces sortes de machines s'appelloient *chelæ*, par je ne fais quelle ressemblance qu'on y trouvoit avec les pattes des écrevisses : de *chelæ* on fit *scalæ*; de-là vient que les ports les plus fréquentés du levant s'appellent *échelles*. Peut-être que le temple de Diane, bâti à Arnauteni, & fort connu par les pêcheurs sous le nom de *Disetynne*, avoit donné lieu de dresser là des échelles pour y debarquer, & pour se rembarquer plus facilement. Ces machines qui avoient peu d'élevation, étoient presque couchées sur le bord de la mer, & servoient à faire passer & repasser ceux qui descendoient à terre où qui alloient à bord. *Tourn. tom. II, pag.* 445. (*R.*)

Golphe de Lion, *sinus Leonis*; ce golphe s'étend sur la côte de France, le long d'une partie de la Provence depuis les isles d'Hières, du Languedoc & du Roussillon, jusqu'au cap de Creuz.

Il faut écrire, comme nous avons fait, *golfe de Lion*, & non pas de *Lyon*, d'autat mieux qu'on convient communément aujourd'hui que ce n'est point la ville de Lyon qui donne le nom à ce golfe, connu des anciens sous le nom de *Gallicus sinus*, mais qu'il le tire de la petite île du Lion, qui est sur la côte de Provence, ou peut-être de ce que les Espagnols l'ont appelé *golfo Leone*, faisant allusion aux tempêtes qui y sont fréquentes.

A la vérité, les Bollandistes (*Liv. I.*), rapportent l'origine de cette dénomination au nom de la ville de Lyon; mais cette ville est trop éloignée de la côte pour y avoir aucune sorte de rapport. Il est plus vraisemblable de dire que les dangers que l'on court sur cette mer par les bas fonds dont elle est remplie, par les tempêtes qui s'y élèvent fréquemment, par l'agitation presque continuelle de ses flots, lui ont fait donner le nom de *mare Leonis*: c'est le sentiment de Guillaume de Nangis; il dit que Saint Louis s'étant embarqué à Aigues-mortes, en 1269, il fut battu trois jours après d'une tempête à l'entrée de cette mer, nommée *mer de Lion*, à cause des orages dont elle est agitée, *mare Leonis nuncupatur quod semper est asperum; fluctuosum & crudele*. Voyez *le tom. XII des Mém. de l'Acad. des Inscr. pag.* 110, *édit. in*-12 1770. (*R.*)

Golphe Persique, grand golphe d'Asie, entre la Perse au nord-est, l'Arabie-Heureuse au sud-ouest, & le Diarbeck au nord-ouest. Il reçoit les eaux réunies du Tigre & de l'Euphrate, & communique à la mer des Indes par le détroit d'Ormus. Les tempêtes y sont fréquentes, mais il se trouve beaucoup de ports sur ses côtes. On y pêche une grande quantité de corail noir, & de très-belles perles. (R.)

GOLTZ, château & maison de chasse, au cercle de Lebus, dans la moyenne marche de Brandebourg. (R.)

GOLTZEN, ville d'Allemagne, dans la Lusace, près de Luccau. (R.)

GOMERE (la), île de l'Océan Atlantique, l'une des canaries, entre l'île de Fer & l'île de Ténériffe. Elle appartient aux Espagnols qui s'en emparèrent en 1445 ; elle a environ vingt-deux lieues de tour, avec un port & un bourg de même nom. Son terroir abonde en fruits, en sucre, & en vins. (R.)

GOMMERN, petite ville d'Allemagne, en haute Saxe, chef-lieu d'un grand bailliage situé entre le duché de Magdebourg, les états d'Anhalt, & le comté de Barby, & appartenant à la maison electorale de Saxe. Il y a un château & une surintendance ecclésiastique dans cette ville, & vingt-deux villages avec plusieurs terres seigneuriales dans le ressort de son bailliage. Les magistrats de Magdebourg ont eu le tout en hypothèque de l'an 1420 à l'an 1619, pour la somme de 22,000 florins d'or.

GOMRON, ville de Perse, sur le golfe de Balsora, vis-à-vis de l'île d'Ormus, dans la province de Kerman. *V.* Bander-Abassi. (R.)

GONDAR, Gonder, ou Gumder, grande ville d'Afrique, dans l'Ethiopie, résidence des empereurs des Abyssins, de même que du patriarche chef de la religion: mais n'allez pas entendre par ce mot de *ville*, une ville murée & solidement bâtie comme les nôtres; ce n'est, à proprement parler, qu'un vaste camp, qui disparoîtra dès qu'il plaira au Négus de choisir un autre lieu pour son domicile.

Le médecin Poncet, qui fit le voyage d'Ethiopie en 1698, 1699 & 1700, dit que l'étendue de Gondar est de trois à quatre lieues; que l'empereur y a un palais magnifique, & qu'il se fait dans ce camp un très-grand commerce. L'or & le sel sont la monnoie qu'on y employe; l'or y est en lingots, que l'on coupe jusqu'à une demi-dragme; on se sert de sel de roche pour la petite monnoie. On tire ce sel de la montagne Lasta, & il est porté dans les magasins de l'empereur, où on le forme en tablettes & en demi-tablettes pour l'usage. Le patriarche de Gondar dépend de celui d'Alexandrie. (R.)

GONDON, ou Goudon, petite ville de France au comté de Bigorre sur la rivière d'Arros, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 1800 liv.

GONDRAIN, petite ville de France, dans l'Armagnac, au diocèse d'Auch. (*R.*)

GONDRECOURT, ou Gondrecourt-le-Chateau, petite ville de Lorraine, au duché de Bar, sur la rivière d'Orney. Elle est à 5 li. de Joinville, de Ligny, & de Commercy, à 3 de Vaucouleurs, 6 de Toul, 8 f. de Saint-Mihel, & 7 de Bar-le-Duc. C'est le chef-lieu de l'Ornois. On la croit fondée au VIIe siècle par Godoin, qui lui a donné son nom, cour ou ville de Godoin, *Go-*

domi curtis. On la nomme aussi *Gundulphi curia*. *Long*. 23, 12; *lat*. 48, 30.

Cette ville autrefois dépendante du comté de Champagne, fut donnée à Edouard, comte de Bar, par Philippe-le-Bel en 1307. Elle fut assiégée & prise par les Messins, en 1368, brûlée par les mêmes en 1473, & réparée en 1487, par le duc René.

C'est une châtellenie composée de vingt-quatre villages, dont celui de Domremi-sur-Meuse, patrie de la célèbre Jeanne d'Arc, est du nombre.

Les habitans jouissent du privilége de noblesse maternelle, à cause de leur valeur à la bataille de Jaune, près de Braye, où la plus grande partie des gentilshommes Champenois fut tuée.

Mr Herault prieur de Gondrecourt, a fondé, en 1757, la maison de charité: il y a d'ailleurs un très-bel hôpital. Il y avoit, en 1379, une maîtrise de drapiers où l'on fabriquoit des serges; on y fait actuellement des bas communs de laine peignée fort beaux. Le pays est propre aux mouches-à-miel, dont il y a quantité. *Nouv. recherches sur la France*, *tom. I pag*. 372. (R.)

GONDREVILLE, bourg de Lorraine, sur la Moselle avec titre de prévôté. Les souverains y eurent autrefois un palais. Il y a aujourd'hui un château qui, avec la seigneurie, appartient à une branche de la maison de Lorraine. Le prince Maurice Em. d'Elbeuf y fit construire le bel hôpital qu'on y voit, & le dota richement. La chapelle sur tout, en est très-belle. Ce bourg est dans une agréable situation, sur une colline, à une lieue de Toul & 3 de Nanci. *Long*. 23, 38; *lat*. 48, 42. (R.)

GONESSE, *Gonessa*, *Gonessia*, bourg de France, à trois lieues & demie de Paris, au milieu d'un terroir de sept mille arpens de terres labourables, & très-fertile en bled. Ce bourg est bien ancien; car il en est parlé dans un concile tenu à Soissons en 853. Il y a deux paroisses & un hôpital fondé l'an 1210, par Pierre, seigneur de Tillet. *Long*. 20, 6, 41; *lat*. 48, 59, 15. Deux fois la semaine ce bourg fournit une grande quantité de pain à la consommation de Paris.

Philippe II, roi de France, communément surnommé *Auguste*, à cause de ses conquêtes, naquit à Gonesse le 22 Août 1165. (*R.*)

GONGA, ville de la Turquie Européenne, dans la Romanie, près de la mer de Marmora, à 15 lieues n. e. de Gallipoli. *Long*. 45, 6; *lat*. 40, 53. (*R.*)

GONNORD, bourg de France, dans l'Anjou, diocèse d'Angers, sur un ruisseau qui se jète dans la rivière de Lavon, avec un château. (R.)

GONRIEUX, bourg du diocèse de Liège, où naquit, en 1688, le savant D. Maur-François d'Antine, Bénédictin. Un de ses principaux ouvrages est le dictionnaire de Ducange, dont il publia une nouvelle édition en 1733, en quatre vol. *in-fol*. Le cinquième parut l'année suivante. Sa traduction des pseaumes sur l'hébreu, fut imprimée en 1738, & la deuxième édition en 1739. Nous lui devons la première idée de l'excellent ouvrage de l'*Art de vérifier les dates*. Il l'avoit commencé en 1743, mais la mort qui l'enleva en 1746, l'empêcha de le finir. Il a été continué par D. Ursin Durand, & D. Charles Clémencet, Bourguignon, & achevé d'imprimer en 1747. D. Clement de Bèze, près de Dijon, en a donné la deuxième édition *in-fol*. en 1770. C'est pour ainsi dire une bibliothèque entière, & un de ces livres dont l'usage est indispensable & continuel. (*R.*)

GONZAGUE, en Italien *Gonzaga*, bourg du duché de Mantoue, dans sa partie méridionale, avec un beau château. C'est le lieu d'origine des ducs de Mantoue. (*R.*)

GOODWIN, fameux sables d'Angleterre, sur les côtes orientales de la province de Kent: leurs bancs sont face aux châteaux de Deal, de Sandwich, & à Ramsgate, & par cette position ils tiennent à l'abri des vents & des vagues les vaisseaux qui sont aux dunes. (*R.*)

GOOILAND, bailliage considérable des Provinces-Unies, dans celle de Hollande, sur Zuiderfée, vers Naarden: il ne renferme aucune ville, mais on y trouve les beaux villages de Huizen, de Hilversum, de s'Graveland & de Manderberg, dont chacun se distingue, soit par le succès de ses manufactures, soit par celui de la pêche; le sol de ce bailliage, en partie sablonneux, & en partie de terre noire, produit du seigle, du bled sarrasin, & des pâturages. (R.)

GOOR, petite ville des Provinces-Unies, dans l'Overyssel, & dans la Drossardie de Twenthe; elle portoit autrefois le titre de comté. (*R.*)

GOPLERSEE, ou LAC DE GOPLO, lac de Pologne, dans la Cujavie, au palatinat de Brefesc.; il a 10 lieues de long, & une de large, & passe pour très-poissonneux. (*R.*)

GOR, ville des Indes, capitale d'un petit royaume de même nom, qui fait partie des états du Mogol, aux confins du Tibet. *Long*. 104; *lat*. 31.

GORANTO (monts de), chaîne de montagnes dans la Natolie, au couchant de la petite Caramanie; entre le golfe de Macri & celui de Satalie. Les montagnes de Goranto jètent à leur sommet du feu, des flammes & de la fumée: la chimere de Lyce, célèbre chez les poëtes, en faisoit partie.

GORCUM, GORKUM, GORKHUM, ou GORNICHEM, *Gorichemum*, ville forte & considérable de la Hollande méridionale, commerçante en fromages, beurre, grains, & autres denrees: elle est à l'embouchure de la Linge, à 5 li. e. de Dordrecht, 7 n. e. de Bréda, 13 f. e. d'Amsterdam. *Long* 22, 29; *lat*. 51, 49.

C'est la huitième ville de la province de Hollande. Elle est située sur la frontière du pays de Gueldre sur la Merwe qui y reçoit la rivière de Linge qui traverse la ville. Une partie du pays d'alentour peut être mis sous les eaux; ailleurs elle présente de très-bonnes fortifications.

Gorkum est la patrie de plusieurs hommes qui se sont illustrés dans les sciences & dans la peinture; il suffira d'en nommer ici quelques-uns.

Erpenius (Thomas), mort professeur en arabe à Leyden, le 13 novembre 1624, à l'âge de quarante ans: nous lui devons une *grammaire arabe*, & d'autres ouvrages en ce genre, dans lesquels il a excellé.

Estius (Guillaume) s'est fait une haute réputation par sa *théologie* en deux vol. *in-fol.* & par ses *commentaires* sur les épitres de S. Paul.

Kamphysen, en latin *Camphusius*: ministre socinien, naquit à Gorcum dans le dernier siècle, & déclara dans ses écrits, qu'il auroit vécu toute sa vie sans religion, s'il n'eût lu des ouvrages où l'on combat la Trinité, & dans lesquels on enseigne que les peines de l'enfer ne seront pas éternelles.

Bloëmart (Abraham), né à Gorcum en 1567, & mort en 1647, s'est distingué parmi les peintres hollandois, & dans le goût de sa nation: on fait sur tout beaucoup de cas de ses paysages.

Verschuring (Henr.) né en 1627, excelloit à peindre des animaux, des chasses, & des batailles: il périt sur mer d'un coup de vent, à deux lieues de Dordrecht, en 1690.

Van-der-Heyden (Jean), mort en 1712, à quatre-vingts ans, avoit un talent particulier pour peindre des ruines, des vues de maisons de plaisance, des temples, & des lointains. (R.)

GORCZISLAW, ville de Pologne dans la Russie Lithuanienne, au palatinat de Witepsc, & au district de même nom; elle est chétive comme la plupart des autres de la contrée, lesquelles sous le sentiment perpétuel d'une constitution vicieuse, conservent encore le souvenir & les marques des guerres dont elles ont été le théâtre. (*R.*)

GORDIENS (monts), chaîne de montagnes de la grande Arménie. Le milieu de cette chaîne a, suivant Ptolomée, la même latitude que les sources du Tigre; savoir, 39 deg. 40 min. Cette montagne a donné le nom de *Gorden* ou *Gorduene* au pays dont Pompée fit la conquête; car ce pays étoit aussi de la grande Arménie, & dépendant du roi Tigrane. La commune opinion veut que ce soit présentement le mont Ararath. (*R.*)

GORÉE. *Voyez* GOERÉE.

GORGADES, îles du Cap-verd ou de la côte occidentale d'Afrique, dans lesquelles plusieurs auteurs ont placé le séjour des Gorgognes, sur la relation fabuleuse des Carthaginois, qui y trouvèrent des femmes velues sur tout le corps, & d'une si grande agilité, qu'elles échappoient aux hommes qui les poursuivoient à la course: ces femmes pourroient bien être des guenons dont ces îles sont remplies. (R.)

GORGIER, baronnie de la principauté de Neuchâtel en Suisse, située sur une des pentes du Mont-Jura, vers le lac, & renfermant cinq villages avec un château isolé. Cette pente du Jura comprend dans son revers les rochers du Creu-du-van, remarquables par leur hauteur, leur forme sémicirculaire, la beauté des bois, la bonté des simples qui croissent dans leur centre; & ces cinq villages forment une paroisse protestante, laquelle est patrone de sa propre eglise, maitresse de la portion des dîmes affectée à cette eglise, & honorée en particulier depuis quelques siècles d'un droit de bourgoisie avec l'etat de Berne, qu'elle reconnoit au moyen de la redevance annuelle d'un certain nombre de marcs d'argent. La haute, moyenne & basse jurisdiction, ainsi que les autres droits & revenus seigneuriaux de cette baronnie appartiennent à son château, dont le possesseur actuel est vassal lige du prince, & dont la première institution feodale remonte à l'an 1225. L'an 1259, Pierre de Savoie, conquérant du pays de Vaud, & vinqueur des comtes de Cerlier, de Nideau, de Neuchâtel, & d'Arberg, de la personne desquels même il se rendit maître, ne relâcha celui de Neuchâtel qu'au prix de la suzeraineté de la seigneurie de Gorgier; suzeraineté que la Savoie garda jusqu'à l'an 1344, & sous laquelle on introduisit dans le lieu, quant aux droits utiles du seigneur, la coutume d'Estavayer qui y subsiste encore. Des cadets, & ensuite des bâtards de l'ancienne maison de Neuchâtel, ont successivement joui de cette baronnie jusqu'à l'an 1749. A cette date la race de ces derniers ayant pris fin, le roi de Prusse, souverain de la contrée, & non moins connu de l'Europe pour rémunérateur particulier de ceux qui le servent, que pour bienfaiteur universel de ceux qui lui obéissent, remit Gorgier en fief à l'un de ses conseillers du nom d'*Andrié* & fit la grace à la famille de celui-ci d'étendre cette inféodation à chaque ainé d'entre ses mâles. (*R.*)

GORGONA, petite île d'Italie, dans la mer de Toscane, près de l'île de Capraïa, entre la côte du Pisan à l'est, & l'île de Corse au sud: son circuit est d'environ 3 lieues.

Cette île appartient au grand duc de Toscane. On y pêche des anchois d'une qualité supérieure. *Long.* 27, 35; *lat.* 43, 22. (*R.*)

GORGONE (la), petite île inhabitée de la mer du sud sous le troisième degré de latitude septentrionale, a environ quatre lieues du continent, & à trente-huit de Capo-Corientes; nord-quart au nord-est, & sud-quart au sud-ouest: il y plut perpétuellement, au rapport de Dampierre, qui la nomme *Gorgonia*. On y trouve quantité de petits singes noirs, & quelques huitres qui ont des perles. Elle a deux lieues de long, sur une de large. Il s'y trouve un excellent port. (R.)

GORI, petite ville d'Asie en Géorgie, dans une plaine entre deux montagnes, sur le bord du fleuve Kur qui est le Cyrus des anciens, à environ 20 lieues de Téflis, du côte du nord. *Long.* 62, 9; *lat.* 42, 8. (R.).

GORICE (comté de), contrée d'Italie, comprise sous le Frioul; elle est bornée au nord par la haute Carniole, à l'est par la basse Carniole, & les Alpes la séparent du Frioul Vénitien. Ce comté

eſt entré dans la maiſon d'Autriche en 1515, les principaux lieux ſont Gradiſca, Gémund & Gorice capitale.

Le comté de Gorice, ou Gœrtz, compris dans le Frioul autrichien, n'a jamais fait partie de la Carniole : dans l'ordre politique il appartient au cercle d'Autriche. (R.)

GORICE, *Goritia*, les Allemand écrivent *Gærz*, ville & capitale du comté de même nom, dans le Frioul autrichien, au cercle d'Autriche. Depuis 1751, c'eſt le ſiége d'un archevêché. Elle eſt ſituée ſur le Liſonzo, à 6 lieues n. e. d'Aquilée, 7 d'Udine, 28 n. e. de Veniſe. *Long.* 31, 18; *lat.* 46, 12. (*R.*)

GORITZA, ou WERBOWETZ, petite ville de l'Illyrie Hongroiſe, dans la Croatie, au comté de Zagrab : elle tire ſon nom des montagnes qui l'environnent. (*R.*)

GORLITZ, ou GŒRLITZ, *Gorlitium*, ville d'Allemagne, capitale de la haute Luſace, & ſujette à l'electeur de Saxe. Elle fabrique des draps dont le commerce, quoique conſidérable, l'eſt bien moins qu'il ne le fut autrefois. Le roi de Pruſſe la prit en 1745. Il y a des fabriques de toiles, & des braſſeries de bierre qui ſont en réputation. Elle a été cent fois incendiée, comme il eſt arrivé à la plupart des villes d'Allemagne. *Voyez* l'hiſtoire que Zeyler en a donnée dans ſa *topographie de Saxe.* Gorlitz eſt ſur la Neiſs, à 20 lieues de Dreſde, 6 de Budiſſen, 28 n. e. de Prague. *Long.* 32, 50; *lat.* 51, 10. (*R.*)

GORON, bourg de France, dans le Maine, élection de Mayenne. (*R.*)

GORTYNE, ancienne ville de l'iie de Crète, au milieu des terres, ſelon Ptolomée. M. de Tournefort après avoir été viſiter ſes ruines, en a joint l'hiſtoire à ſa deſcription.

L'origine de Gortyne eſt auſſi obſcure que celle de la plupart des autres villes du monde ; on ſait ſeulement qu'elle avoit partagé l'empire de l'île de Crète, avant que les Romains s'en fuſſent emparés.

Les ruines de cette ville qui ſont à ſix milles du mont Ida, prouvent encore quelle a dû être ſa magnificence, puiſqu'on ne découvre de tous côtés que chapiteaux & architraves, qui ſont peut-être des débris de ce fameux temple de Diane, où Annibal, après la défaite d'Antiochus, fit ſemblant de cacher ſes tréſors : on y voyoit encore dans le ſiécle paſſé pluſieurs colonnes de jaſpe rouge, ſemblabe au jaſpe de Cone en Languedoc, & pluſieurs autres ſemblables au campan employé à Verſailles : mais comment regarder ces objets précieux ſans quelque peine ? On laboure, on ſème, on fait paître des troupeaux au milieu des reſtes d'une prodigieuſe quantité de marbre, de jaſpe & de granit, travaillés avec le plus grand ſoin : au lieu de ces grands hommes qui avoient fait élever de ſi beaux édifices, on ne voit que de pauvres bergers. En parcourant tant de pays, autrefois le ſéjour des arts, aujourd'hui de la barbarie, on ſe rappelle à chaque pas l'*Et campos ubi Troja fuit.*

A l'extrémité de la ville, entre le ſeptentrion & le couchant, tout près d'un ruiſſeau, qui ſans doute eſt le fleuve Léthé, lequel, au rapport de Strabon & de Solin, ſe répandoit dans les rues de Gortyne; ſe trouvent encore d'aſſez beaux reſtes d'un temple du Paganiſme.

Théophraſte, Varron & Pline parlent d'un platane qui ſe voyoit à Gortyne, & qui ne perdoit ſes feuilles qu'à meſure que les nouvelles pouſſoienr. Peut-être en trouveroit-on encore quelqu'un de cette eſpèce parmi ceux qui naiſſent en grand nombre le long du ruiſſeau Léthé qu'Europe remonta juſqu'à Gortyne ſur le dos d'un taureau. Ce platane toujours verd, parut autrefois ſi ſingulier aux Grecs, qu'ils publierent que les premières amours de Jupiter & d'Europe s'étoient paſſées ſous ſes feuillages.

Cette avanture, quoique fabuleuſe, donna vraiſemblablement occaſion aux habitans de Gortyne de frapper une médaille qui eſt dans le cabinet du roi. On y voit d'un côté Europe aſſez triſte, aſſiſe ſur un arbre moitié platane, moitié palmier, au pied duquel eſt une aigle à qui elle tourne le dos. La même princeſſe eſt repréſentée de l'autre côté aſſiſe ſur un taureau entouré d'une bordure de feuilles de laurier. Antoine Auguſtin archevêque de Taragone (*dial. I.*), parle d'un ſemblable type. Pline dit que l'on tâcha de multiplier dans l'île l'eſpèce de ce planate; mais qu'elle degénéra, c'eſt-à-dire que les nouveaux piés perdirent leurs feuilles en hiver, de même que les communs.

Nous avons encore des médailles de Gortyne frappées aux têtes de Germanicus, de Caligula, de Trajan, d'Adrien, dont peut-être la plus belle eſt dans le cabinet du roi. Elle marque qu'on s'aſſembloit à Gortyne pour y célébrer les jeux en l'honneur d'Adrien. (*R.*)

GORZE, petite ville de France, dan le pays Meſſin, ſur une colline, à une lieue de la Moſelle, avec une abbaye ſéculière qui vaut 30,000 liv.

GOSCHUTZ, ville & ſeigneurie de la Siléſie, enclavée dans la principauté d'Oels, & donnant aux comtes de Reichenbach, qui en ſont en poſſeſſion, une place Immédiate dans les états du pays. Il y a un château & des égliſes catholiques & proteſtantes dans cette ville; & il y a de plus dans la ſeigneurie, la petite ville de Feſtenberg, auſſi munie d'un château & de la liberté de conſcience & pluſieurs villages. (*R.*)

GOSECK, couvent de l'ordre de S. Benoit, dans l'évêché de Naumbourg, & près de la ville de même nom. C'eſt de cette petite ville que tire ſon nom le *Chronicon Gosecense.* (*R.*)

GOSLAR, *Goslaria*, ville conſidérable d'Allemagne, dans la baſſe Saxe. Elle eſt enclavée dans l'état du duc de Brunſwick. C'eſt une ville libre & Impériale. Sa ſituation ſe trouve entre les montagnes du Hartz qui ont de fameuſes mines

d'argent, qu'on a découvertes par hasard en 972. suivant Dreffer, Goflar fut bâtie par Henri I, dit l'Oiseleur, & fortifiée pour la première fois en 1201; elle est sur le ruisseau de Gose, à 19 lieues f. e. d'Hildesheim, 12 f. o. d'Halberstadt, 10 f. o. de Brunswick. *Long.* 28, 12, *lat.* 51, 55.

On croit que c'est en cette ville que le moine Berthold Schwartz inventa la poudre à cannon. Ses environs ont des mines de fer & de plomb, & l'on y brasse d'excellente bierre. (*R.*)

GOSPORT, bourg maritime d'Angleterre, dans le Hant-Shire, il s'y fait un commerce très-considérable. (*R.*)

GOSTYNEN, *Gostynia*, ville de Pologne au palatinat de Rava, à deux lieues de Plosko. Jean Démétrius Suiski, czar de Moscovie, y mourut prisonnier avec ses deux frères. *Long.* 37, 45; *lat.* 52, 25. (*R.*)

GOTHA, *Gotha*, ville fortifiée d'Allemagne dans la Turinge, capitale du duché de même nom, sujète à un prince de la maison de Saxe. Zeyler dit qu'elle doit ses commencemens à Guillaume, archevêque de Mayence, qui la fit bâtir vers l'an 964, sur la rivière de Leine, à trois lieues d'Erfurt, à six nord-ouest de Mulhausen. *Long.* 28, 35; *lat.* 51, 4.

Cette ville est fort belle, & on y compte mille trente-une maisons; c'est la résidence du souverain, le duc de Saxe-Gotha. Il s'y trouve un collége distingué, appelé *Gymnasium illustre.* On y fabrique des étoffes de laine & des porcelaines: il y a beaucoup de brasseries de bierre, & l'on cultive la garance dans ses environs. Le château contient un arsenal, une belle bibliothéque, un médailler, & une collection de raretés. La principauté de Gotha renferme cinq villes. Le sol produit du bled, & des légumes. On y trouve des mines, & des forêts. La religion luthérienne est celle qu'on y professe. Elle est divisée en douze bailliages.

Gotha est la patrie de deux savans médecins & littérateurs du siècle passé, Gaspard Hofman & Thomas Reynesius. Le premier, né en 1572, & mort en 1649, a fait entr'autres livres un excellent traité latin *des médicamens officinaux.* Le second mourut à Lipsick en 1667, à l'âge de quatre-vingts ans, & s'est distingué dans la carrière de l'érudition par son ouvrage, *de variis lectionibus.*

GOTHARD (le mont saint-), haute & fameuse montagne des Alpes, dans la Suisse, au canton d'Uri: c'est un des passages les plus fréquentés pour pénétrer en Italie. Ptolomée & Strabon le nomment *Adula*; Despréaux l'a francisé, & l'a nommé *le mont Adule*, mot qui est effectivement très-beau en poésie: C'est une des plus hautes montagnes des Alpes, sur les confins de la Suisse, du Valais du pays des Grisons & de l'Italie. De cette montagne descendent le Rhin, la Russ, l'Aar, le Rhone, le Tesin, & quelques autres rivières qui y ont leurs sources. On a une des vues des plus étendues du monde sur son sommet, dans l'endroit où se trouve un hôpital établi pour héberger les passans, & une maison de Capucins. M. Mikeli donne à la pointe la plus haute du Saint-Gothard deux mille sept cent cinquante toises au-dessus du niveau de la mer. D'autres cependant ne l'estiment que de deux mille toises. Sur le haut on trouve des neiges & des glaces aussi anciennes que le monde. Cette montagne a de belles mines de cristal. Le mont Saint-Gothard, pris dans toute son étendue, comprend outre le Saint-Gothard proprement dit, les montagnes de Crispalt, du Grimzel, de la Fourche, de Vogelsberg, qui en font comme des dépendances. (*R.*)

GOTHENBOURG, ou GOTHEBOURG, *Gothoburgum* & en Suédois *Goetheborg*, forte ville de Suède, à une lieue suédoise d'Elfsborg, deux de Bahums, trente nord-ouest de Copenhague, soixante sud-ouest de Stockholm. Cette ville n'est pas ancienne; elle fut fondée en 1607, sous le règne de Charles IX, dans l'île d'Hisingen. Le roi Christian IV l'ayant détruite en 1611, elle fut rebâtie en 1612 dans l'endroit où elle existe aujourd'hui, sous le règne de Gustave Adolphe, qui lui accorda de grands privileges: c'est après Stockholm la ville la plus considérable, la plus riche & la plus marchande du Royaume. Quoique par son rang aux dietes elle ne tienne que la quatrième place. Elle est située sur les frontières de la Westrogothie, dans la province de Bahus, dont elle est la capitale. Sa situation pour le commerce est très-avantageuse, ayant un bon port sur la mer du Nord. La petite rivière de Moelndal coule par la ville, & y forme trois canaux; ainsi que le Goethaeef qui en baigne les murs avant que de se jeter dans le Cattegat. La ville est bien bâtie, & ressemble assez aux villes de Hollande; elle contient, avec ses fauxbourgs, près de 20,000 ames: la manière d'y vivre se rapproche beaucoup de celle des Anglois. Il y a quatre églises, savoir la cathédrale, l'église allemande, celle de la garnison, & l'église angloise. Il y a plusieurs établissemens utiles, entre lesquels on peut compter le *Gymnasium* ou collége académique, une société royale des sciences & belles-lettres, une maison d'orphelins & une infirmerie fondée par M. Sahlgren. C'est le siége d'un évêque, & celui du gouverneur de la province. La situation favorable de cette ville lui a, dès long-tems, procuré un commerce considérable. A la fin de 1782 elle comptoit près de 200 vaisseaux à elle. Il s'y trouve quelques manufactures d'étoffe & des chantiers bien pourvus. Le fer, les harangs, les planches, & l'huile de harengs, en font les principales exportations. Un extrait abrégé des deux premiers articles, pourra faire voir le degré d'augmentation qu'ils ont atteint depuis quelques années.

Fer exporté du Port de Gothenbourg, depuis 1772.

En 1772 . . Skeppunds (*) 93,422.

(*) *Le Skeppund de Suède fait 272 liv. poids de marc*

1773	22,992.
1774	99,630.
1775	107,532.
1776	102,125.
1777	92,192.
1778	26,332.
1779	96,350.
1780	77,863.
1781	101,462.

On ne compte pas le fer exporté pour le dedans du royaume, & dans les ports de Suède, qui ne laiſſe pas de faire un objet notable.

Barils de Harengs exportés depuis 1772, tant pour l'Etranger que pour la Suède.

	Pour l'Etranger.	*Pour la Suède.*
En 1772	Baills 146,145	44,694.
1773	113,535.	37,774.
1774	94,223.	33,376.
1775	74,421.	20,634.
1776	106,397.	23,172.
1777	96,412.	37,175.
1778	109.413.	17,639.
1779	92,125.	40,485.
1780	80,557.	28,772.
1781	110,382.	29,250.

L'exportation de l'huile de harangs monte annuellement de 2000 à 2400 tonneaux.

Une liſte des bâtimens tant ſuédois qu'étrangers, arrivés & expédiés durant 8 ans pourra auſſi donner une idée du commerce de Gothenbourg.

	Arrivés.		Partis	
	Suédois.	*Etrang.*	*Suédois.*	*Etrangs.*
En 1774	256.	177.	262.	177
1775	229.	211.	256.	207.
1776	296.	264.	299.	267
1777	306.	240.	367.	241.
1778	334.	212.	349.	214.
1779	360.	174.	326.	175.
1780	325.	179.	358.	133.
1781	466.	102.	519.	97.

La compagnie des Indes orientales établie à Gothenbourg, fleurit & étend de plus en plus ſon commerce. Elle fut établie en 1731, & doit en partie ſon établiſſement à l'anéantiſſement de celle d'Oſtende, dont les officiers paſsèrent pour la plupart au ſervice de la nouvelle compagnie ſuédoiſe. Elle fut d'abord octroyée pour 15 ans; au bout deſquels l'octroi fut encore renouvellé pour 20 ans, lorſqu'une nouvelle compagnie, ou pour mieux dire, une nouvelle direction, offrit à la couronne des offres plus avantageuſes : ſur quoi le gouvernement leur accorda les mêmes privilèges pour 20 ans, qui expirèrent qu'en 1786. La compagnie vient d'obtenir un nouvel octroi encore pour 20 ans. Cette compagnie conſiſte actuellement en ſept directeurs, dont trois réſident à Stokholm, & quatre à Gothenbourg où eſt le comptoir général de la compagnie, & d'où toutes les expéditions ſe font auſſi bien que les ventes des marchandiſes qui arrivent ordinairement en juin ou juillet. Elle expédie tous les ans deux à trois vaiſſeaux pour la Chine, en decembre ou janvier, & quelquefois plus tard : ces vaiſſeaux reviennent après 18 mois plus ou moins. Le commerce de la compagnie ſe fait, pour la plupart, en piaſtres effectives d'Eſpagne, qu'elle ſe procure à Cadix ou ailleurs, & le reſte en plomb, acier, draps fins, & vins d'Eſpagne. Elle tire de la Chine du thé, de la rhubarbe, des ſoies, des étoffes, du ſpiautre ou tutenague, radix china, Gallingal, de l'arrach, & beaucoup de porcelaine.

Il y a auſſi une compagnie du Groenland, renouvellée en 1774, qui exporte de l'huile de baleine.

Il y a à Gothenbourg un régiment de garniſon, & la place étant fortifiée, il a auſſi un détachement du corps d'artillerie, & quelques vaiſſeaux de roi. Il y a deux corderies, une fabrique de toiles à voiles, une fonderie en fer à reverbère, un bon chantier. La ville jouit du droit d'entrepôt pour les eaux-de-vie de France & d'Eſpagne.

Depuis 1778, les catholiques & les juifs ayant obtenu la permiſſion de s'établir dans les diverſes villes du royaume, Gothenbourg a reçu quelques-uns des derniers.

C'eſt à Gothenbourg que la mort arrêta les vaſtes projets que formoit Charles Guſtave X contre le Danemarck. Il y mourut le 23 février 1660, à l'âge de trente-ſept ans. *Long.* 29, 25; *lat.* 57, 40, 54. *(R.)*

GOTHIE (la), ou Gothland, *Gothia*, une des grandes parties du royaume de Suède; c'eſt le pays le plus méridional, le plus fertile, & le moins froid de toute la Suède. On le diviſe en trois grandes parties. La Gothie orientale, la Gothie occidentale, & la Gothie méridionale. La Gothie orientale renferme l'Oſtrogothie, le Smaland, l'île d'Oeland, celle de Gothland; la Gothie occidentale comprend la Weſtrogothie, le Waermeland, la Dalie Weſtrogothique, le fief de Bohus; ſous la Gothie méridionale, ſont compriſes la Scanie, la province de Halland, la province de Blekingen. Les Goths, deſcendans des anciens Getes vinrent s'établir dans cette partie de la Suède, d'où elle fit encore des émigrations. Anciennement la Gothie eut ſes rois particuliers, qui devinrent en même tems rois de Suède, & de ce moment le deux monarchies n'en firent plus qu'une ſeule ſous la dénomination de royaume de Suède. Ses villes principales ſont Calmar, Landſcroon, Gothenbourg, Lunden, Malmone, Wexio, &c. *(R.)*

GOTHLAND (l'île de), île de la mer Baltique, ſur la côte orientale de Suède. Elle s'étend en *lat.* du 57 d. juſqu'au 58. Depuis ſon milieu qui eſt coupé par le 37 d. de *long.* elle ſe termine en deux pointes, dont la ſeptentrionale eſt par le 37 d. 25' de *long.*, & la méridionale par les 36 d. 40'.

Cette île, qui maintenant appartient à la Suède, eut autrefois ses rois particuliers. Wagenseil lui donne quinze milles d'Allemagne dans sa longueur, & cinq dans sa plus grande largeur. Wisby en est la seule ville. (*R.*)

GOTO : on écrit aussi GOTHO & GOTTO, royaume du Japon, composé de cinq petites îles; situées presqu'à l'entrée de la baye d'Omura, à l'ouest, au midi de Firando, par les 32 d. 33′ de *lat. sept.* La capitale de ce royaume se nomme *Ocura*. La pêche qui y est abondante, est la grande ressource des habitans. (*R.*)

GOTTESAU, riche couvent de Suabe, dans le bas marquisat de Bade, à une demi-lieue de Dourlach : il a été sécularisé. Il s'y brasse d'excellente bierre. (*R.*)

GOTTESBERG, ville de la Silésie, dans la principauté & dans le cercle de Schweidnitz. Elle est habitée de Protestans & de Catholiques; elle travaille & débite une immense quantité de bas de laine : elle fut pillée par les Suédois, l'an 1645, & elle a pour seigneur un comte de Hochberg Furstcinstein. L'on découvrit dans son voisinage, en 1555, une mine d'argent, qui n'est plus exploitée; elle en a de charbon de pierre, que l'on fait valoir beaucoup. (*R.*)

GOTTESGABE, ville de Bohême, dans le cercle de Saatz, au territoire d'Elnbogen, & dans les montagnes qui bordent la Saxe : elle n'est fermée d'aucuns murs. Cette ville est munie de privilèges & de franchises, & elle se ressent ainsi des premiers avantages de sa fondation, lesquels consistèrent à servir de demeure à des artisans & à des ouvriers utiles, & à relever, quant à la domination, de la maison électorale de Saxe, qui s'en dessaisit dans le seizième siècle, en faveur de Charles-Quint. (*R.*)

GOTTHAAB, nom de l'une des colonies & missions Danoises, sur la côte occidentale du Groenland, au 64 degré de latitude: elle forme la plus ancienne paroisse du pays. (*R.*)

GOTTINGEN, GOTTINGUE, ou GŒTTIGUE, ville d'Allemagne, au duché de Brunswick dans le partage de l'électeur de Hanover, à qui elle appartient aujourd'hui. Elle est à 10 lieues n. e. de Cassel, 12 s. o. de Gosland. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 34.

C'est la première des quatre grandes villes de la principauté de Calemberg. Elle est située dans une grande vallée agréable & fertile, sur un bras de la Leine qui en passe à un quart de lieue. Cette ville est très-bien bâtie, & l'on y comte mille maisons. On y exerce les deux religions Luthérienne & Protestante. Il y a aussi des Catholiques qui font leur office dans la maison d'un particulier; mais ce qui distingue cette ville, est sa fameuse université fondée en 1734 : ses bâtimens renferment une des plus considérables bibliothèques qui existent. L'académie royale des sciences, fondée en 1751, fait partie de cette université, qui a un observatoire, un jardin de botanique, un amphithéatre d'anatomie, & un manege. Gottingen a une commanderie de l'ordre Teutonique. Les François s'en emparèrent plus d'une fois, dans l'intervalle de 1757 à 1762; & lorsqu'ils abandonnèrent la ville, ils firent sauter une partie de ses fortifications. Cette ville est la patrie de Jean Caselius, savant littérateur, mort en 1613. Elle fut autrefois impériale. Il y a des manufactures de plusieurs espèces, & ses saucisses sont renommées. (*R.*)

GOTTLEUBE, petite ville de Misnie, avec un martinet. Elle est peu éloignée de Pyrna. (*R.*)

GOTTLIEBEN, *Theophilia*, beau bourg & château de l'évêché de Constance bâti en 934. Jean Huss y fut détenu prisonier en 1415. Il est situé entre Constance & Stein, à une lieue de la première. (*R.*)

GOTTORP, ou GOTTORF, beau & fort château de Danemarck, au duché de Sleswick; les ducs de Holstein-Gottorp y firent leur résidence ordinaire. Ce château est près de la ville de Slefwick ou Slefwich. En 1713, le roi de Danemarck, Frédéric IV, s'en mit en possession, & le réunit à perpétuité à sa couronne en 1721. C'est aujourd'hui le siége des tribunaux supérieurs de justice, & le gouverneur du pays y fait sa résidence. (*R.*)

GOTTSBERG. *Voyez* GOTTESBERG.

GOTTSCHEE, ou CHOTZSCHEWIE, ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans la Carniole moyenne, à 16 lieues de Laubach : c'est la capitale d'un comté qui appartient aux princes d'Auersberg, & qui renferme la forteresse appelée *Friederichstein*, aujourd'hui en mauvais état. (R.)

GOTTWEICH, belle abbaye de l'ordre de Saint-Benoit dans la Basse-Autriche. Elle relève immédiatement du pape. (*R.*)

GOUALIAR. *Voyez* GUALOR.

GOUDA, GOUDE, ou TERGOW, ville considérable de la Hollande méridionale, remarquable par son église cathédrale & par ses écluses. Elle est sur l'Issel, au confluent de la petite rivière de Gow, à trois lieues de Rotterdam, cinq de Leyde. *Long.* 22, 12; *lat.* 52, 2.

Cette ville occupe le sixième rang entre celles de la province de Hollande. Les vitres de sa cathédrale sont justement considerées comme un chef-d'œuvre, par les amateurs en peinture. Sa principale force dépend de ses écluses, au moyen desquelles elle peut submerger tout le pays d'alentour. On y fabrique une grande quantité de pipes & de cordages.

Cette ville est la patrie de quelques gens de lettres, entre lesquels je peux nommer Schonæus (Corneille), & Hartsoëker (Nicolas). Le premier s'est distingué dans son pays, par des comédies saintes, où il a tâché d'imiter le style de Térence. Il est mort en 1611, à soixante-onze ans. Le second est connu de tous les physiciens, par ses ouvrages en ce genre; son éloge est dans l'*histoire*

de l'*Acad. des Scienc.* Il est mort à Utrecht, le 10 decembre 1725, âgé de soixante-neuf ans. (*R.*)

GOUDENBERG, ou GOEDESBERG, petite ville & bailliage de la Basse-Hesse, sur l'Eder. (*R.*)

GOUEL (le), petite riviere des Indes, dans les états du Mogol, au pays de Raïa Rotas. Elle a sa source aux confins du royaume de Bengale, dans les montagnes, & après un long cours, elle va se perdre dans le Gange. Le Gouel roule des diamans, mais rarement sont-ils gros; cependant Tavernier vous indiquera comment, chaque année, sept ou huit mille personnes de tout sexe & de tout âge se rendent des lieux voisins pour en faire la recherche ensemble; j'ajouterai seulement que c'est de cette riviere que viennent toutes les belles pointes qu'on appelle *pointes naïves*. (*R.*)

GOUELLE (la), petit pays qui fait partie de l'île de France. (*R.*)

GOUIS, bourg de France, dans la généralité de Tours, élection de la Fleche.

GOULETTE (la), fort considérable d'Afrique, sur la côte de Barbarie, dans la regence de Tunis. Ce fort est composé de deux châteaux. Le corsaire Barberousse le prit en 1535; Charles V l'emporta d'assaut en 1536; mais Selim II s'en empara en 1574. Il est à 8 li. n. de Tunis, sur la lagune de Tunis, à l'endroit le plus étroit. *Long.* 28, 25; *lat.* 37, 10. (R.)

GOURA, GURRE, GURA, ou CALVAIRE, ville de Pologne, au palatinat de Mazovie, appartenant à l'évêque de Posnanie. Celui qui vivoit du tems de Jean Sobieski, peupla cette ville de monasteres, éleva des autels dans tous les bois des environs; & d'une butte de sable entourée d'épaisses forêts, il en fit une parfaite Jérusalem Polonoise. Elle est sur la Vistule, à cinq lieues de Warsovie, & prend son nom de sa situation sur une hauteur; car les Polonois appellent *gouri* tout coteau, toute montagne, tout lieu un peu élevé. *Long.* 39, 25; *lat.* 52, 4. (*R.*)

GOURDON, petite ville de France, dans le Querci, près des confins du Périgord, sur le ruisseau de Sor, à 6 lieues n. de Cahors. *Long.* 19, 6; *lat.* 45, 53. (R.)

GOURGÉ, bourg de France, dans le Poitou, au diocèse de Poitiers.

GOURJAN (le), belle rade de la Méditerranée, sur les côtes de Provence, à un quart de lieue d'Antibes. (*R.*)

GOURNAY, *Gornacum*, ville de France, en Normandie au pays de Bray. Elle est sur l'Epte, à 6 lieues de Beauvais, 5 de Gisors, 10 de Rouen, 21 n. o. de Paris. *Long.* 18, 8; *lat.* 49, 25. Elle a un marché très-renommé, par la grande quantité de bon beurre qu'on en apporte.

Guédier de Saint-Aubin (Henri-Michel), docteur de Sorbonne, naquit dans cette ville, & mourut en Sorbonne, en 1742, à 47 ans. On a de lui un ouvrage pieux intitulé: *Histoire sainte des deux alliances*, imprimé à Paris en 1741, en 7 volumes *in*-12. (*R.*)

GOURVILLE, bourg de France, dans le Poitou, élection de Niort.

GOVERNOLO, ou GOVERNO, petite place d'Italie, dans le Mantouan, sur le Mincio, près du Po, à 5 li. s. e. de Mantoue, 5 n. o. de la Mirandole. On croit que c'est l'*Ambuleius ager* des anciens, & alors il étoit de la Vénétie. Cette ville fut prise par les Impériaux en 1702, & par les François en 1703. Elle est connue dans l'histoire par l'entrevue du pape Saint Léon avec Attila, entrevue qui nous a procuré un chef-d'œuvre de Raphaël. (*R.*)

GOWER (Saint-). *Voyez* GOAR.

GOYLAND (le), petit pays de la province de Hollande, entre l'Amstel-land, la province d'Utrecht & le Zuyderse. Naerden en est le lieu principal, où Knyf étoit né. On peut consulter son livre sur ce petit pays: Knyf (Guillelm.) *Goylandiæ histor. & botan. descript.* Amst. 1621. *in*-4°.

GOZZI, ou LES GOZES DE CANDIE. Ce sont deux petites îles de la Méditerranée, au midi de a partie occidentale de l'île de Candie; à cinq lieues du fort Selino. Elles sont placées e. & o. selon de Witt. La principale des deux est la *Gaudos* de Pline; *lib. IV*, *cap. xij*, & la *Cauda* de Ptolomée, *lib. III*, *cap. xvij*, & des Actes des Apôtres, *ch.* 27, *vers.* 16.

Au reste, de savans critiques prétendent que cette *Cauda* de la Vulgate, ou *Claudos* du texte grec, n'est pas le Goze de l'île de Candie, mais le Goze de l'île de Malte. *Voyez* le *Commentaire* de Fromond, sur l'endroit des actes cité dans cet article; la *Synopse des Critiques*, &c. (R.)

GOZZO, ou LE GOZE, île d'Afrique sur la côte de Barbarie, au sud de la Sicile, & à 2 lieues n. o. de l'île de Malte. Un si grand voisinage fait qu'elle a eu les mêmes maîtres & la même destinée. Elle appartient aujourd'hui aux chevaliers de Malte, à qui l'empereur Charles V la donna en 1530. Les Turcs la prirent en 1551; mais l'ordre de Malte l'ayant reprise, l'a mise en bon état de défense. Son circuit n'est que d'environ huit lieues, sa longueur de trois, & sa largeur d'une & demie; mais elle est environnée de rochers escarpés & d'écueils. Cette île est le *Gaulos* de Pline, *lib. III*, *cap. viij*, & de Pomponius Mela, *lib. II*, *cap. vij*. Silius Italicus dit, en en parlant, *lib. XIV*, *vers.* 274: *& strato* Gaulon *spectabile Ponto.* (*R.*)

GRABOW, *Grabovia*, petite ville de la Basse-Saxe, au duché de Mecklenbourg; sur le ruisseau de l'Elde, à deux milles d'Allemagne de Neustadt. *Long.* 29, 35; *lat.* 53, 36. (R.)

GRABOW: il y à deux petites villes de ce nom en Pologne; l'une sur le Prosne; au palatinat de Kalish; l'autre au palatinat de Belz, près de la source du Wiepertz. (R.)

GARÇAY,

GRAÇAY, ou Graçey, ville de France, dans le Bas-Berri, divisée en haute & basse ville, avec un ancien titre de baronnie, une église collégiale, & deux paroisses. Elle est située sur la petite rivière de Foizon, dans un pays fertile, parsemé de bois, de prairies & d'étangs. Ses seigneurs prenoient jadis indistinctement laqualité de barons, de sires & de princes. (R.)

GRACCHURIS, ancienne ville de l'Espagne-Tarragonoise, dont parlent Tite-Live, Antonin & Ptolomée. Titus Gracchus Sempronius proconsul, ayant vaincu les Celtibériens, les reçut à composition; & pour laisser en Espagne un monument de ses travaux, il bâtit la ville de Gracchuris. Festus Pompeius prétend néanmoins qu'elle existoit longtems avant Sempronius, & qu'on l'appeloit alors *Illurcis*; mais que ce fameux général Romain l'ayant réparée & augmentée considérablement, il lui donna son nom. Quoi qu'il en soit, Gracchuris est présentement la ville d'Agréda, où naquit la religieuse Espagnole qui, après en avoir pris le surnom, fit tant de bruit dans le siècle passé, par une vie de la Sainte Vierge, qu'elle intitula *Mystique cité de Dieu*. Agréda est dans la Vieille-Castille, à 3 li. s. o. de Tarragone. *Long.* 15, 54; *lat.* 51, 43. (R.)

GRACE-DIEU (la), abbaye de France, au diocèse de la Rochelle. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 7000 livres. (R.)

GRACIEUSE, (la), île de l'Océan Atlantique, l'une des Açores, ainsi nommée à cause de la beauté de sa campagne & de l'abondance de ses fruits. Elle est à 7 li n. o. de Tercère. *Long.* 330, 30; *lat.* 39, 20. (R.)

GRADISCA (les Allemands écrivent *Gradisch*), petite, mais forte ville d'Italie, au comté de Goritz ou Gœrtz, sur le Lizonzo, aux frontières du Frioul Vénitien & sujète à la maison d'Autriche, à 2 li. de Goritz, 4 d'Aquilée, 6 d'Udine, & 25 n. e. de Venise. Les Vénitiens l'assiégèrent en vain en 1616 & 1617. *Long.* 34, 13; *lat.* 46, 12. (R.)

Gradisca, *Gratiana*, ville forte de Hongrie, dans l'Esclavonie, sur les frontières de la Croatie, prise sur les Turcs par les Impériaux en 1691. Elle est sur la Save, aux frontières de la Bosnie, à 8 li. s. o. de Possega, & 27 n. o. de Zagrab. *Long.* 35, 10; *lat.* 45, 38. (R.)

GRADLITZ, bourg de Bohême, dans le cercle de Kœniggrætz, avec un château. Il s'y trouve un bain très-renommé, appelé *Koukous* ou *Kukusbad*. (R.)

GRADO, *Gradus*, petite ville d'Italie, située dans une île de même nom, sur la côte du Frioul, dans l'état de Venise, à 4 li. s. d'Aquilée, 18 n. e. de Venise. Elle doit sa fondation aux ravages d'Attila, en 454. Elle a été réduite en cendres en 1374, & elle ne s'est pas relevée de son désastre. Son patriarchat est uni à l'évêché de Venise. *Long.* 34, 14; *lat.* 45, 52. (R.)

GRADORF, petite ville d'Allemagne, dans la Haute-Hesse, avec un château, sur la Siège. C'est la résidence ordinaire d'un comte de Hatzfeld. (R.)

GRAEEN, ville de l'Indostan, au royaume de Visapour, sur la rivière de Corstena, qui est la même que celle de Coulour, qui tombe dans la mer à Masulipatan. Elle est entre la ville de Visapour & le port de Dabul, à 5 lieues de Murdsy. *Long.* 92; 25: *lat.* 18, 36. (R.)

GRÆFENHAYN. *Voyez* Hænichen.

GRÆFEN-HAINGEN. *Voyez* Hænichen.

GRÆFENTHAL, ville d'Allemagne, dans la Haute-Saxe, & dans la portion de la principauté d'Altenbourg qui appartient à la maison de Saxe-Cobourg - Saalfeld. Cette ville est petite, & située dans une vallée profonde; mais la rivière de Zepten qui la baigne & les hautes forêts qui l'entourent, ayant fait établir chez elle des verreries & des forges, elle n'est rien moins qu'un lieu pauvre & méprisable. L'an 1621, elle fut vendue au prince d'Altenbourg par les comtes de Pappenheim, qui la possédoient depuis deux siècles, pour la somme de 103,000 florins. (R)

GRÆSINAU, gros bourg de Thuringe, avec un château, sur la rivière d'Ilm. (R.)

GRAFEN - TONNA. *Voyez* Tonna.

GRAFTON, maison royale d'Angleterre, dans la partie méridionale du Northampton-shire, avec titre de duché, remarquable par son beau parc. (R.)

GRAISIVAUDAN, *Pagus Gratianopolitanus*, c'est-à-dire, *le territoire de Grenoble*. C'est un pays de France, dans le Dauphiné, dont Grenoble est la capitale. Il s'étend entre les montagnes, le long de l'Isère & du Drac. Il est borné au n. o. par le Viennois, au n. & n. e. par la Savoie, à l'est par le Briançonnois, au s. e. par l'Embrunois, au s. par le Gapençois, à l'occident par le Viennois & le Valentinois. Ce pays est très-peuplé. Il n'a reconnu que les rois de Bourgogne, & sous leur autorité les évêques de Grenoble, jusqu'à l'an 1040 ou environ. Il est baigné par l'Isère, la Romanche & le Drac. (R.)

GRAITZ, ou Greitz, & proprement Grewitz, ville d'Allemagne, en Misnie, dans le cercle de Haute-Saxe, & dans le comté de Reuss, au Vogtland, sur la rivière d'Elster. Originairement fondée par les Slaves, on la croit une des plus anciennes villes de la contrée. De hautes montagnes & d'épaisses forêts l'environnent, & la petite rivière de Græsslitz la coupe en deux. C'est la capitale d'une seigneurie, d'après laquelle se dénomment les deux branches aînées de la maison de Reuss. Elle renferme 450 maisons, la plupart bien bâties, une bonne école latine; une maison d'orphelins, & nombre de fabriques de draps. Les comtes y occupent deux châteaux: l'un & l'autre sont décorés, & chacun y tient un bailli à part. (R.)

GRAMMONT, ou Grand-Mont, *Grandimontium*, petite ville de France, dans le gouvernement de la Marche, remarquable par sa celebre abbaye, chef-d'ordre religieux qui en porte le nom, & qui fut fondé par S. Etienne de Grammont, environ l'an 1076. Il fut d'abord gouverné par des prieurs jusqu'en l'an 1308, que Guillaume Belliceri fut nommé abbé de Grammont, & en reçut les marques des mains de Nicolas, cardinal d'Ostie. Cet ordre fut approuvé par divers papes, & la règle, qui en étoit tres-austère, fut mitigée d'abord par Innocent IV, en 1147, puis en 1309 par Clément V. (Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*) La ville de Grammont est à 6 lieues n. e. de Limoges. *Long.* 19, 8; *lat.* 45, 56.

L'abbaye est immédiatement soumise au Saint-Siége, & présente à la vue un veritable désert, propre à la solitude la plus pénitente. C'est tout pres de cette retraite que le celèbre Muret (Marc-Antoine), l'un des plus excellens écrivains du xvi[e] siècle, vint au monde. Sans le secours d'aucun maître, & par la seule force de son génie, il acquit une parfaite connoissance des langues grecque & latine. Ses ouvrages, recueillis à Venise en 1727, sont remplis d'érudition, de goût & de délicatesse. Il passa ses jours en Italie, & mourut à Rome, le 4 juin 1585, âgé de 59 ans. (R.)

Grammont, ou Gérard-Mont, *Gerardi mons*; les Flamands disent *Gheesberg*: ville de la Flandre-Autrichienne, sur la Dendre, à 3 lieues d'Oudenarde, 7 n. e. de Tournay. *Long.* 21, 31; *lat.* 50, 46. (R.)

GRAMPOUND, bourg d'Angleterre, dans le comté de Cornouailles; il envoie deux députés au parlement. (R.)

GRAMSOW, petite ville de la Marche-Uckeraine de Brandebourg. Les François refugiés y ont fait des plantations de tabac considérables. (R.)

GRAN, *Strigonium*, grande & forte ville de la Basse-Hongrie. Le sultan Soliman prit Gran en 1543; le prince Charles de Mansfeld la reprit en 1595, les Turcs y rentrèrent en 1605; enfin les Impériaux les en chassèrent en 1683. Elle est sur la rive gauche du Danube, à 8 li. s. e. de Comore, 10 n. o. de Bude, 13 e. de Raab, 14 n. e. d'Albe-Royale, 35 s. e. de Vienne. *Long.* 36, 35; *lat.* 48, 4.

C'étoit ci-devant le siége du premier archevêque primat du royaume, qui fait aujourd'hui sa résidence à Presbourg, & celui du chapitre cathédral transféré à Tirnau depuis 1543. Cependant cette ville continue à être dite archiépiscopale: elle a un château, ou citadelle, située sur un rocher élevé.

GRAO. *Voyez* Strigonie.

GRANCEY, *Granceium*, Grancey-le-Chateau, ou Grancey-le-Chatel, bourg avec un château & titre de comté, en Champagne, autrefois en Bourgogne, entre Châtillon, Dijon & Langres. Il est du diocèse de cette dernière. C'est une ancienne baronnie, qui a donné le nom à d'illustres seigneurs. Ponce de Grancey étoit connetable de Bourgogne à la fin du xii[e] siècle (1193).

Eudes de Grancey & Mahaut de Noyers, sa femme, fondèrent, en 1361, une collegiale dans leur château. Cette maison, très-puissante, possédoit vingt-quatre terres en Bourgogne, entr'autres, Gemeaux, Meursault. Elle a donné, aux xiv & xv[e] siecles, deux évêques à Autun, distingués par leur savoir & leur pieté. L'un d'eux, Ferry de Grancey, mort en 1434, est inhumé dans la collegiale de Saulieu.

On conserve dans les archives du château l'original du billet suivant, écrit de la main de Henri IV, avant la bataille de Fontaine-Françoise, au marquis de Fervaques, comte de Grancey, en juin 1595: *Fervaques, à cheval, l'ennemi approche, j'ai besoin de ton bras; je suis Henri.* Cette courte lettre pourroit être mise en parallèle avec celle qui nous reste de Brutus, dit M. le president Bouhier dans un de ses manuscrits.

Cette belle terre passa aux Medavi de Normandie, dont le marechal de Medavi a illustré le nom.

Lorsque Galas, général des Impériaux, fit une irruption dans la Bourgogne, en 1636, l'armée françoise fut obligée, en se repliant, de passer la riviere de Tille, au port de Spoi, près de Lux. Le comte de Grancey, qui commandoit l'arrière-garde, pour amuser les ennemis, fit une action d'une valeur extraordinaire. Poussé par plusieurs escadrons de cavalerie, il fit sa retraite au pont de Spoi, & se vit abandonné de l'infanterie qui devoit le défendre. A la faveur des haies qui le bordoient, ayant passé ce pont, il se trouva seul contre ces escadrons: il tua d'un seul coup de pistolet le cheval de celui qui le pressoit le plus près; & ce cheval étant tombé mort sur le pont, Grancey l'épée à la main, y disputa le passage, soutenu d'un seul cavalier. Ce fut un spectacle singulier, de voir deux hommes arrêter mille chevaux. Cette résistance donna le tems à quelques officiers d'infanterie de ramener des mousquetaires, qui tinrent en bride les ennemis, jusqu'à ce qu'on eut fait filer le bagage, qu'on étoit résolu d'abandonner. Il renouvela ainsi la belle action du chevalier Bayard & celle d'Horatius Coclès.

Le maréchal de Grancey fut blessé plusieurs fois & n'a jamais été batu quand il a commandé en chef, ni en France, ni en Allemagne, ni en Italie.

En 1690, dans la guerre que la France déclara au duc de Savoie, le marquis de Grancey, brigadier, commandant l'aile droite de l'armée de Catinat, trouva un marais bordé de gros bataillons, soutenu de la cavalerie piémontoise; il se mit dans la boue jusqu'au ventre, & passa appuyé sur un de ses gens qui fut tué en lui donnant la main. Lorsqu'il fut au-delà du marais, il cria aux soldats: *Je vais bien voir si je suis aimé*; à ces mots chacun le suivit & passa malgré l'incom-

modité de l'eau & du feu des ennemis qui se retirèrent en désordre: il n'y eut pas un seul bataillon oisif & qui ne renversât tout ce qui lui étoit opposé.

Pierre d'Andelei, capitaine Anglois, qui s'étoit emparé de Plusieurs forteresses entre Troies & Châlon, entreprit de se rendre maître de cette dernière ville, dans laquelle il trouva moyen de s'introduire à la faveur de la nuit. Les habitans réveillés par le bruit des armes se levèrent avec précipitation, criant aux *larrons Anglois & Navarrois*. S'étant assemblés ils soutinrent le premier choc, & donnèrent le tems au seigneur de Grancey, chevalier de Bourgogne, d'arriver avec soixante hommes d'armes au secours de la place; sa présence ranima les habitans, qui achevèrent de repousser les ennemis. Phillippe-le-Hardi nomma Eudes de Grancey, gouverneur de Bourgogne, en 1370. (R.)

GRAND-BODVAR, dans le duché de Wirtemberg, en Suabe, sur la rivière de Bothwer, est remarquable par ses vins. (R.)

GRAND-BOIRE (la), bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Flèche.

GRAND-CHAMP, abbaye de France, au diocèse de Chartres. Elle est de l'ordre de Prémontré, & vaut 3000 liv. (R.)

GRAND-HENNERSDORF, bourg d'Allemagne, dans la haute Lusace, au cercle de Gœrz, avec un château & une église. (R.)

GRAND-PRÉ, *Grandi-Pratum*, petite ville de France en Champagne, au diocèse de Reims, sur la petite rivière d'Ayer, avec titre de comté. Elle tire son nom des grandes & belles prairies qui l'avoisinent. (R.)

GRAND-SCHLATTEN. *V.* ABROBANIA.

GRANDE-ILE (la). *V.* GROSSA ISOLA.

GRANGES, petit bourg de France en Franche-Comté, avec un vieux château à trois lieues de Montbelliard. C'est le chef-lieu d'une seigneurie qui appartient au prince de Montbelliard, sous la souveraineté de la France. (R.)

GRANIQUE (le), *Granicus*, rivière de la Troade en Asie. Elle a sa source au mont Ida, coule en serpentant, tantôt vers le s. e., tantôt vers le n. o., & enfin se tourne vers le n. n. o. avant que de tomber dans la Propontide.

Cette rivière si fameuse par la première bataille que le plus grand capitaine de l'antiquité gagna sur ses bords, ne doit point perdre son nom quand on parlera d'Alexandre, de Darius, & des tems reculés. Les Turcs l'appellent *Sousou*; elle est aujourd'hui très-petite, presque à sec en été, & cependant se déborde quelquefois considérablement par les pluies. Son fond n'est que sablon & gravier, & les Turcs qui négligent entièrement de nétoyer les embouchures des rivières, ont laissé combler celle du Granique. Près de la mer le Granique est assez large; il fut navigable autrefois. On le traverse au-dessous d'un village nommé *Sousighirli*, sur un méchant pont de bois à piles de pierre, qui sont peu assurées. *Voyez les voyages* de Spon, de Lucas, de Wheeler & de Tournefort. (R.)

GRANSBAINS, chaîne de montagnes qui traverse l'Ecosse, & qui la divise en citérieure & en ultérieure, à la latitude d'Aberdeen. C'est une partie du mont Grampius, dont Tacite fait mention dans la vie d'Agricola, où il décrit la victoire que ce général remporta près de cette montagne sur Galgacus roi d'Ecosse. (R.)

GRANSÉE, petite ville d'Allemagne, dans la moyenne marche de Brandebourg, au cercle de Ruppin. (R.)

GRANSELVE, abbaye de France, au diocèse de Toulouse. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 18,000 liv. (R.)

GRANSON, ou GRANDSON, *Gransonium*, petite ville de Suisse au pays de Vaud, capitale d'un bailliage de même nom. Elle est très-fameuse par la bataille que les Suisses y gagnèrent contre Charles, dernier duc de Bourgogne en 1476. Elle est située sur le bord occidental du lac de Neuchâtel, à une lieue d'Yverdun. *Long.* 24, 32; *lat.* 46, 48.

Le bailliage de Granson qui s'étend du lac de Neuchâtel au mont Jura, est sujet aux Suisses, & appartient par indivis aux deux cantons de Berne & de Fribourg. C'étoit une baronnie qui fut conquise par les Suisses sur la maison de Châlon qui la possédoit à l'époque de l'assistance qu'elle donna à Charles le Belliqueux, en faveur duquel elle s'étoit déclarée. Les habitans sont tous de la religion réformée. (R.)

GRANTHAM, *Grathamium*, ville à marché d'Angleterre en Lincolnshire, sur la rivière de Wintham; elle a droit d'envoyer deux députés au parlement. Cette ville est à 3 li. s. de Lincoln, 30 n. de Londres. Elle est pourvue d'un bon collège. *Long.* 16, 52; *lat.* 52, 50. (R.)

GRANVILLE, *Grandisvilla*, petite ville maritime de France dans la basse Normandie, avec un port. Elle est en partie sur un rocher, & en partie dans la plaine, à 6 lieues de Coutance, & à 74 n. o. de Paris. Les Anglois ont bâti cette ville sous Charles VII. *Long.* suivant Cassini, 15 d. 54', 18"; *lat.* 48 d. 50', 6". (R.)

GRASELITZ. *V.* GRASLITZ.

GRASLITZ, petite ville de Bohême, en pays de montagnes, dans le cercle d'Elnbogen; elle fournit quantité de laiton, & appartient à la maison de Nostitz. (R.)

GRASSE, ou GRACE, en latin *Grinnicum*, ville de France en Provence, avec un évêché suffragant d'Embrun. Elle est sur une montagne, à 6 lieues o. de Nice, 5 n. o. d'Antibes, 26 n. e. d'Aix, & 173 s. e. de Paris. *Long.* 24, 36, 5; *lat.* 43, 39, 25.

Cette ville est riche, bien peuplée & l'une des plus considérables de la province. Elle est située dans une contrée agréable & fertile en fruits excel-

lens, & en huile d'olive très-estimée. C'est le siége d'un gouverneur particulier. Il a sept couvens de l'un & de l'autre sexe. Le séminaire est dirigé par des prêtres séculiers. L'évêque est suffragant d'Embrun. Son diocèse comprend vingt-deux paroisses. Les parfums de Grasse sont en réputation. (R.)

Grasse (la), petite ville de France en Languedoc, au diocèse de Carcassone, sur la petite rivière d'Orbien, au pied des montagnes de la Courbière, près d'une abbaye de Bénédictins, appelée *Notre-Dame de la Grasse*. (*R.*)

GRATZ, belle & forte ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, capitale de la Stirie, avec un bon château, sur un rocher, un palais & une université, fondée en 1586. Il y a beaucoup de noblesse, & c'est où se tient l'assemblée des états du pays. Elle est sur la Muer, à 34 lieues s. o. de Vienne, 18 n. o. de Waradin. Il se tient à Gratz deux foires très-fameuses. *Long.* 34; *lat.* 47, 4.

Gratz. *V.* Konigsgratz.

GRATZEN, petite ville de Bohême, près de Budweis. (R.)

GRAUDENTZ, *Graudentium*, petite ville de Pologne, avec un beau château, au palatinat de Culm, sur la rive droite de la Vistule, à 24 li. s. de Dantzick, 14 n. de Thorn, 35 n. o. de Warsovie. *Long.* 37, 2; *lat.* 53, 20. (R.)

GRAUPEN, ou Grupna, ville de Bohême, dans le cercle de Leutmeritz. Elle est située entre des montagnes. Il y a des mines d'étain dans ses environs. (R.)

GRAVE, *Gravia*, très-forte ville des Pays-Bas dans le Brabant hollandois. Elle est sur la rive gauche de la Meuse, qui remplit ses fossés, à 3 lieues de Nimègue, 6 de Bois-le-Duc, 26 n. e. de Bruxelles. *Long.* 23, 16; *lat.* 51, 46.

Les Hollandois la prirent en 1577, d'intelligence avec les habitans. Le Prince de Parme la reprit en 1586; mais le prince Maurice s'en rendit maître en 1602. Les François s'en emparèrent en 1672; Guillaume III, prince d'Orange, la reprit en 1675. La rive opposée de la Meuse est défendue par un fort. (R.)

GRAVELINES, les Flamands l'appellent *Graveling*, en latin moderne *Gravaringa*, ville forte des Pays-Bas dans la Flandre françoise, sur la frontière de l'Artois, avec un port muni d'un fort, & un château. Théodoric, comte de Flandres, la fit bâtir vers l'an 1160, & la nomma *Nieuport*. *Voyez* de Valois, *notit. gall. pag.* 266. Les fortifications sont du chevalier de Ville & du Maréchal de Vauban. Les Anglois prirent Gravelines en 1383, & les François en 1644: l'archiduc Léopold la reprit en 1652, & le Maréchal de la Ferté en 1658. Elle fut cédée à la France par le traité des Pyrénées; elle est dans un terrain marécageux sur l'Aa, près de la mer, à 5 lieues o. de Calais, 6 s. o. de Dunkerque, 26 s. o. de Gand, & 61 n. de Paris. Cette ville a un gouverneur particulier, & un lieutenant de roi. *Long.* suivant Cassini, 15 d. 39', 5"; *latit.* 50 d. 58', 40". (R.)

GRAVENDAL. *Voyez* Dalem.

GRAVENECK, ou Grafeneck, château de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, près de Minsingen. Il y a un château de même nom dans la basse Autriche. (R.)

GRAVESENDE, ou s'Gravesende & s'Gravesande, beau bourg des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande, près des Dunes. Les comtes de Hollande y firent autrefois leur séjour. *Long.* 21, 35; *lat.* 51, 58. (R.)

GRAVINA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Terre de Bari, au pied des montagnes, avec un évêché suffragant de Cirenza & titre de duché; elle appartient à la maison des Ursins. On la croit la *Pleyra* des anciens; son nom italien vient du mot françois *ravine*, parce qu'elle est assise sur une grande ravine. Elle est à 4 lieues n. de Matera, 11 s. o. de Bari. *Long.* 34, 10; *lat.* 40, 54. (R.)

GRAY, *Gradicum*, ou *Gradium*, ville de France dans la Franche-Comté, capitale du bailliage de son nom. Elle étoit déjà connue vers l'an 1050; elle est sur la Saone, à 5 lieues n. de Dôle, 10 n. o. de Besançon, 8 n. e. de Dijon. *Long.* 23 d. 15'; *lat.* 47 d. 29', 52".

Louis XIV ayant pris cette ville en 1668, en fit raser les fortifications. L'université de Besançon fut d'abord instituée à Gray par le comte d'Othon IV, comte de Bourgogne.

Il y a grande dévotion & apport à une image de la Vierge, trouvée par Jean Bonnet, & donnée par Rose de Bauffremont aux capucins, en 1614. Le collége a été fondé par la maison de Conflans. Cette ville est commerçante & assez peuplée. On embarque à son port beaucoup de fers & de bleds. Elle a un présidial, une maîtrise particulière des eaux & forêts, & un beau pont sur la Saone. (*R.*)

GREAT-BEDWIN, bourg d'Angleterre, dans le Wilt-Shire; il envoie deux députés au parlement. (*R.*)

GREBENAU, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la portion de la Hesse supérieure qui appartient à la maison de Darmstadt: c'est le siége d'un bailliage où cinq villages ressortissent. (*R.*)

GREBENSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans le landgraviat de Hesse-Cassel, au quartier de la Dimel, sur la rivière d'Esse. Elle est chef-lieu d'un bailliage qui renferme encore la ville d'Immenhausen, les mines de fer de Veckerhagen, & de Wilhelmstahll, château de plaisance des landgraves: autrefois elle étoit munie elle-même d'un fort, situé au sommet d'une montagne qui la touche; mais ce qu'elle a d'assez remarquable, c'est son tribunal, appelé *justice pontale*, lequel se forme en plein air, sur le pont de la ville, & connoît de tous les cas

amendables; ſon uſage veut qu'avant tout examen, l'accuſé commence par payer l'amende : puis on débat la cauſe, & ſi l'accuſé ſe trouve innocent, l'amende lui eſt reſtituée, & on l'impoſe au double ſur le faux accuſateur. (*R.*)

GRÈCE (la), *Græcia* : en traitant de la Grèce, je ne parlerai ni de ſes anciens rois ni de ſes républiques guerrières, ni de ſes monumens, prodiges des arts, ni de ſes grands hommes, ni enfin des différentes époques de ſon hiſtoire : cette partie qui tient à la géographie ancienne, eſt réſervée à la plume ſavante de M. Mentelle; mais je repréſenterai l'état actuel de ce beau pays, jadis le berceau des ſciences & des arts, & qui, de nos jours, eſt la preuve la plus affligeante de ce qu'on peut attendre de la barbarie & du deſpotiſme.

Sous le nom de Grèce on comprend aujourd'hui pluſieurs pays qui, anciennement appartenoient à d'autres peuples & à d'autres empires; tels ſont :

I. La *Romanie*, ou *Romélie*, qui étoit la *Thrace* des anciens.

II. La Macédoine, { Iamboli, la *première* & la *seconde Macédoine* des anciens. La Macédonie propre; la plus grande partie de leur *troiſième Macédoine*. Le Comenolitari, faiſant partie de la *troiſième Macédoine* & de la *Theſſalie*, & la *Janina*, la plus grande partie de la *Theſſalie*.

III. L'Albanie. { La haute Albanie, autrefois la *quatrième Macédoine*, ou la partie occidentale de ce royaume. La baſſe, autrefois l'*Épire*. Le *Deſpotat*, autrefois l'*Étolie*.

IV. La Livadie. { La Livadie propre, autrefois la *Phocide*, la *Doride* & la *Locride*. La *Stramulipa*, autrefois la *Béotie*. Le duché d'*Athènes*, autrefois l'*Attique* & la *Mégaride*.

V. La Morée, autrefois le *Péloponèſe*.

VI. L'île de Candie, autrefois la *Crète*.

VII. Les îles de l'Archipel.

La diviſion politique de la Grèce moderne, eſt ſous le département de deux bachas.

I. Celui de Romanie ou de Romélie, dont dépendent vingt-quatre Sangiacs; tous ne ſont pas de la Grèce.

II. Et le capitan-bacha, ou l'amiral de la mer Blanche, c'eſt-à-dire, de l'Archipel, dont dépendent treize Sangiacs. *Voyez* chacun de ces lieux ſous la dénomination qui lui eſt propre.

Ce pays ſi beau, ce climat ſi pur, ce ſol heureux, qui ſemble deſtiné par la nature même à devenir le ſéjour des arts, eſt aujourd'hui dans un état de langueur & de dépopulation, qui doit couvrir d'une honte ineffaçable, diſons mieux, qui doit charger de la malédiction éternelle des peuples, & les barbares deſpotes, & leurs infâmes miniſtres. Par un dénombrement fait dans le dernier ſiècle, toutes les îles de l'Archipel, jadis ſi peuplées, ſi brillantes, ſi riches, n'ont offert à l'obſervateur que cent quarante-cinq mille habitans; ajoutons à ce nombre quinze à vingt mille qui ne payoient point la capitation, nous trouverons à peine cent ſoixante mille ames dans quarante-trois îles, dont pluſieurs ſont très-conſidérables & de la plus grande fertilité.

De quelle douleur, de quelle indignation ne ſera-t-on pas pénétré, lorſqu'on ſaura que pluſieurs de ces îles renfermoient des villes ſuperbes, dont quelques-unes ſurpaſſoient en population le nombre actuel de tous les malheureux habitans de l'Archipel?

Mais cette différence prodigieuſe que l'on voit dans la population, ſe fait bien plus ſentir encore dans le caractère des Grecs modernes : ce ne ſont plus ces peuples ſi gais, ſi fiers, ſi aimables : abattus & preſqu'abrutis par le deſpotiſme, tremblans ſans ceſſe ſous le joug d'un vil eſclave turc, ils ne ſe rappellent qu'avec larmes, les beaux ſiècles de leurs patrie : ils aiment à en parler; on voit encore dans leurs mœurs, dans leurs coutumes, dans leurs cérémonies religieuſes, je ne ſais quelle reſſemblance antique.

Avec quelle force la nature avoit-elle donc imprimé chez ces peuples l'amour, diſons plutôt la paſſion des arts, pour que tant de ſiècles de tyrannie n'aient pu encore l'éteindre entiérement! Les Grecs modernes s'enflamment au bruit des inſtrumens; ils ſe paſſionnent pour la danſe; ils idolâtrent la poéſie; ils ſont encore enthouſiaſtes des beaux arts! Vous les voyez s'arrêter avec un charme inexprimable devant une colonne ou des ruines antiques! Leur imagination toujours brillante les tranſporte dans ces beaux ſiècles de la gloire de leur nation : ils foulent, avec une ſorte de reſpect, cette terre jadis habitée par ce peuple d'artiſtes, de héros, de Poëtes & de Grands hommes. Ils ſont, comme leur pères, babillards & fins, ſpirituels & conteurs; ils aiment les fables, les allégories ingénieuſes, & ceux qui ont quelqu'éducation, l'embraſent en liſant Homère, Pindare, leurs orateurs & leurs poëtes! . . . Mais cet élan momentané s'éteint bientôt à la vue d'un gouverneur Turc, dont les exactions honteuſes & les loix arbitraires ſont toute la légiſlation!

Si l'on retrouve encore dans la Grèce moderne ce ſang ſi beau, ſi pur, ces formes élégantes, qui nous rappellent ces belles ſtatues antiques, ſi l'on y retrouve cet enthouſiaſme des arts, cette même envie de ſavoir & de connoître, cette ſenſibilité

d'imagination qui s'exalte à la vue des belles choses, combien ces hommes dégénérés font loin de ces braves Athéniens, de ces fameux Spartiates, de ces guerriers redoutables, qui portoient jusqu'à l'ivresse le sentiment de la gloire, de la valeur & de la liberté! Ce ne sont plus que de vils esclaves, sans ressort, sans courage, incapables même de soutenir le bras qui tenteroit de les arracher à l'esclavage. Ce pays se dépeuple de jour en jour, & va enrichir de ses nombreuses émigrations, la Russie, l'Allemagne & l'Italie. La guerre entre la Porte & la Russie (en 1772 & 1774), a achevé d'écraser cette malheureuse contrée. Les Turcs ne pouvant empêcher la défection, suscitèrent les Albanois, ces féroces descendans des anciens Scythes, en leur offrant l'appas du pillage; les Russes réduits à un trop petit nombre, firent de vains efforts pour arrêter les Albanois: les villes & la campagne furent saccagées par ces barbares, qui tuèrent & brûlèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, sans distinction de Turcs ou de Grecs: funeste effet du despotisme, qui ne peut rétablir la tranquillité dans les pays qui lui sont soumis, qu'en les dévastant!

Les habitans actuels de la Grèce sont composés des anciens Grecs, qui mêlent rarement leur sang à celui des autres peuples; des Juifs qui y sont en grand nombre, & qui achèvent d'appauvrir, par l'usure, cette misérable contrée; & enfin des Mahométans. Ceux-ci sont la moindre partie, & ont des mosquées, les Juifs des synagogues, & les originaires du pays suivent le rit grec; mais rien n'égale les fables ridicules & les superstitions honteuses dont les prêtres & les moines ont chargé la religion; il semble qu'ils s'entendent avec le Turc pour achever de dégrader & d'anéantir cette nation infortunée. Leur patriarche a son siege à Constantinople.

La langue est à l'ancien grec, ce qu'est l'italien au latin; harmonieuse & remplie de tours heureux; elle pourroit être très-riche, si jamais les arts & les sciences venoient à renaitre dans ce beau climat!

On doit à un Anglois (M. Atkins), d'avoir fondé à Athènes une chaire, où l'on apprend aux jeunes Athéniens la langue de leurs ancêtres. Aujourd'hui ceux des Grecs, qui ont quelque éducation, sont familiers avec ces chefs-d'œuvres qui font l'admiration de tant de siècles. Ils se distinguent encore par la pureté & l'élégance avec laquelle ils parlent cet idiome harmonieux, qui semble principalement la langue de l'éloquence & de la poésie! M. le comte de Choiseul-Gouffier vient de fouiller encore dans ces précieuses ruines, dans ces superbes débris des monumens antiques; il en a rapporté des plans inestimables dont il s'empresse d'enrichir sa patrie! Mais c'est en vain que l'Europe policée porte sans cesse son admiration chez les descendans de ce peuple célèbre: c'est en vain que les artistes vont sur ces fûts de colonnes brisées, sur ces marbres épars, y respirer le goût pur & fait de l'antique: cette admiration stérile, en retraçant à ces peuples infortunés le tableau de leur grandeur passée, ne fait que leur rappeler avec plus d'amertume encore l'impuissance de s'arracher au joug honteux qui les opprime!

Et comment leur rendre assez d'énergie, pour faire désirer fortement leur liberté!

Comment ressusciter une nation paralysée par le despotisme! Sera-ce le gouvernement turc qui fera revivre les arts, les sciences, le commerce & l'agriculture, lui qui, par principe, est ennemi de tous les arts, & de toutes les sciences, qui voit ses riches campagnes sans cultivateurs & sans moissons, ses villes sans manufactures, & qui semble dans sa vaste domination, écraser tous les germes de l'industrie! Jusqu'à quand restera-t-elle ensevelie dans l'esclavage cette terre infortunée! Ne sortira-t-il jamais un vengeur des cendres de tant de grands hommes! O Fréderic! O Joseph! O Catherine! On a espéré que vous rappelleriez encore une fois les beaux arts exilés de leur terre natale! L'Europe l'a attendu en silence! L'espérera-t-elle en vain! Et verra-t-elle éclore enfin ce jour heureux, où les enfans des Miltiades, des Thémistocles, où les descendans des Homères & des Démosthènes redeviendront, par vos soins, un peuple digne de ses ancêtres!

Les denrées que l'on tire de la Grèce, sur tout celles des îles de l'Archipel, dont il se fait un grand commerce, consistent en huiles, vins délicieux, soies crues, miel, cire, coton, froment, &c. &c.

L'île de Candie est renommée pour ses oliviers, qui ne meurent que de vieillesse, parce qu'il n'y gèle jamais.

Chio est célèbre pour son mastic & pour ses vins qui sont recherchés dans toute l'Europe.

Andros, Tine, Thermie & Zia, pour leurs soies.

Metelin, anciennement *Lesbos*, pour ses excellens vins & ses figues;

Naxie, pour son émeril; Milo, pour son souffre; Samos, pour son ochre; Syphanto, pour son coton; Skino, pour son froment; Amorgos, pour une espèce de lichen, plante propre à teindre en rouge, & dont les Anglois font une assez grande consommation, &c. *Voyez* chacun de ces articles sous la dénomination qui lui est propre, pour en avoir des détails plus étendus: mais on ne peut lire avec trop d'attention l'ouvrage de M. Guys, de l'académie de Marseille, & ses observations, aussi ingénieuses, que profondes, sur les Grecs anciens & les Grecs modernes; cet écrivain aimable semble rendre à cette nation son lustre antique: elle acquiert, sous sa plume, un plus grand degré d'intérêt encore, lorsqu'en nous developpant les causes qui l'ont fait dégénérer, on voit combien ce peuple spirituel, ce peuple, père des arts, jusques dans son altération politique, soupire encore après sa grandeur éclipsée!

Je me reprocherois de n'avoir indiqué qu'en paf-

sant le manifique ouvrage de M. le Comte de Choiseul Gouffier, il mérite, sans doute, notre reconnoissance & celle de toute l'Europe. Cet observateur, aussi profond qu'infatigable, a, pour ainsi dire, transporté la Grèce dans nos climats; elle respire aujourd'hui parmi nous; nous nous promenons dans ses ruines superbes; nous respirons son air si pur, nous habitons ce sol enchanteur, ce sol où reposent les chefs-d'œuvres des arts, & les cendres de tant de grands hommes, & le sentiment d'admiration que ce tableau nous inspire, ne sert qu'à redoubler notre reconnoissance pour cet illustre voyageur. (*Article de M. MASSON DE MORVILLIERS.*)

GRÈCE ASIATIQUE; on a autrefois ainsi nommé la partie de l'Asie où les Grecs s'étoient établis, principalement l'Eolide, l'Ionie, la Carie & la Doride, avec les îles voisines. Ces Grecs asiatiques envoyèrent le long de la Propontide, & même jusqu'au fond du Pont-Euxin, des Colonies qui y établirent d'autres colonies: de là vient que l'on y trouve des villes qui portent des noms purement grecs, comme Heraclée, Trébisonde, Athènes. (R.)

GRÈCE (grande-), dénomination anciennement donnée à la partie orientale & méridionale de l'Italie, où les premiers Grecs envoyèrent un grand nombre de colonies, qui y fondèrent plusieurs villes considérables, comme nous l'apprend Denis d'Halicarnasse. La grande Grèce comprenoit la Pouille, la Messapie, la Calabre, le pays des Salentins, des Lucaniens, des Brutiens, des Crotoniates & des Locriens.

Cette dénomination de grande Grèce ne s'est introduite vraisemblablement que quand la république Romaine a été formée, & a possedé un état, dont les Latins, les Volsques & les Sabins faisoient partie; car ces peuples étoient Grecs d'origine, & leurs pays pouvoient être naturellement compris dans la Grèce italique: mais comme ils avoient subi le joug des Romains, & parloient une langue différente de celle des Grecs, on réserva le nom de Grecs à ceux qui avoient conservé leur langue originale, qu'ils mêlèrent pourtant ensuite avec la latine. Aussi nous voyons que du tems d'Auguste, on parloit encore à Canuse un jargon qui étoit un mélange de grec & de latin: *Canusini more bilinguis.*

Quelques modernes comparant l'étendue de la Grèce italique avec celle de la Grèce proprement dite, qui comprenoit l'Achaïe, le Péloponnèse, & la Thessalie, ont cru que le nom de grande Grèce lui avoit été très-mal appliqué: mais les observations astronomiques du père Feuillée, de M. Vernon & autres, prouvent le contraire. En effet, il résulte de ces observations, que la longueur & la largeur qu'on donnoit ci-devant à la Grèce propre, excédoit de plusieurs degres sa véritable étendue; en sorte que ce pays se trouva plus petit de la moitié qu'on ne le supposoit.

On peut donc aujourd'hui établir pour certain, que la Grèce italique a été jadis nommée grande Grèce avec beaucoup de fondement, puisqu'elle étoit en réalité plus grande que la veritable Grèce, & cela même sans qu'il soit besoin d'y attacher la Sicile, quoique cette île etant pleine de colonies grecques, pût aussi être appelée Grèce, comme l'ont fait Strabon & Tite-Live.

Il est vrai néanmoins que la grande Grece diminua insensiblement, à mesure que la république Romaine s'agrandit. Strabon observe qu'il ne restoit plus de son tems que Tareute; Rheges & Naples qui eussent conservé les mœurs grecques, & que toutes les autres villes avoient pris les manières étrangères; c'est-à-dire, celles des Romains, leurs vainqueurs.

Au reste, la Grèce italique a produit, ainsi que la véritable Grèce, quantité d'hommes illustres: entre les philosophes, Pythagore, Parménide, Zénon, &c.: entres les poëtes, Ibicus & quelques autres: mais ces Grecs d'Italie ayant avec le tems cultivé la langue latine, s'en servirent dans leurs poësies; Horace, par exemple, & Pacuve: tous deux nés dans la Pouille, étoient Grecs, quoiqu'ils soient du nombre des poëtes latins. (R.)

GREENWEILER, près de Sarbruck, est la résidence du Rhingrave, prince de Salm. (R.)

GRÉENWICH, petite ville d'Angleterre, dans la province de Kent, à deux lieues n. o. de Londres, sur la Tamise. *Long.* suivant Harris & Cassini, 17 d. 28' 3"; *lat.* 51' d. 28' 3".

Gréenwich est remarquable par son observatoire, & par son hôpital bâti par Guillaume III, en faveur des matelots invalides. Cette dernière maison étoit le palais chéri de Guillaume & de la reine Marie; mais en 1694, ils l'abandonnèrent volontairement à cette pieuse destination, & c'est la résidence du gouverneur de cet hôpital royal de marine. Cet édifice, dont l'étendue égaloit la somptuosité, a été presque en entier la proie des flammes dans ces dernières années.

C'est à Gréenwich que naquit Henri VIII prince aussi fougueux que voluptueux, d'une opiniâtreté invincible dans ses désirs, & d'une volonté despotique qui tint lieu de loix; libéral jusq'à la prodigalité; courageux, intrépide, il battit les François & les Ecossois, réunit le pays de Galles à l'Angleterre, & érigea l'Irlande en nouveau royaume: cruel & sans retour sur lui-même, il se souilla de trois divorces & du sang de deux épouses; également tyran dans sa famille, dans le gouvernement, & dans la religion, il se sépara du pape, parce qu'il étoit amoureux d'Anne de Boulen, & se fit le premier reconnoître pour chef de l'église, dans ses états. Mais si ce fut un crime sous son empire de soutenir l'autorité du pape, c'en fut un d'être protestant; il fit brûler dans la même place, ceux qui parloient pour le pontife romain, & ceux qui se déclaroient pour la réforme d'Allemagne.

Elisabeth sa fille, l'une des plus illustres souveraines dont les annales du monde aient parlé, naquit dans le même lieu qu'Henri VIII; hérita de

ses couronnes, mais non pas de son caractère & de sa tyrannie. Son règne est le plus beau morceau de l'histoire d'Angleterre: il a été l'école où tant d'hommes célebres d'état & de guerre se sont formés. La Grande-Bretagne n'oubliera point l'époque memorable où, après la dispersion de la flotte invincible, cette reine disoit à son parlement: » Je sais, » Messieurs, que je ne tiens pas le sceptre pour » mon propre avantage, & que je me dois toute » entière à la société qui a mis en moi sa confiance, » mon plus grand bonheur est de voir que j'ai pour » sujets des hommes dignes que je renonçasse pour » eux au trône & à la vie ». (R.)

GREIFFENBERG, trois petites villes des états du roi de Prusse portent ce nom; l'une située en Silesie, dans la principauté de Jauer, sur la Queifs, elle commerce beaucoup en toiles, & appartient à des comtes de Schafgotsch: l'autre située dans le duché de Poméranie, sur la Rega, faisant de même un grand négoce de toiles, mais appartenant immédiatement au prince; & la troisième, située dans la marche Uckerane de Brandebourg, sur la Sernitz, fort connue dans le pays par la quantité & la bonté des vases de terre qu'elle fabrique, & chef-lieu d'une seigneurie considérable, possédée depuis plusieurs siecles par les comtes de Sparr.

GREIFFENHAGEN, *Voyez* GRIFFENHAGEN.

GREIFFENSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans les états de Solms Brauenfels: vingt-deux villages y ressortissent à titre de bailliage. Ce nom est encore celui de plusieurs châteaux que l'on trouve en Autriche, en Silesie, au pays de Schwartzbourg, & dans l'Eichsfeld. (R.)

GREIN, petite ville d'Allemagne, dans l'Autriche supérieure, au quartier noir, proche du Danube, & sous la seigneurie des comtes de Salbourg; elle renferme un couvent de Capucins, une chapelle de Lorette, un mont Calvaire & un hermitage; & elle donne son nom à l'un des passages le plus périlleux du Danube; passage que les courans & les tournans du fleuve rendent si terrible en certains tems, qu'on ne peut les franchir qu'avec le secours des bateliers les plus hardis & les plus vigoureux, & sous la conduite des pilotes les plus expérimentés & le plus de sang-froid. (R.)

GREITZ, petite ville d'Allemagne, au cercle de Haut-Rhin, dans le Voigtland, sur l'Elster, avec un château. (R.)

GRENADE (le royaume de), province considérable d'Espagne, avec titre de royaume; c'est proprement la haute Andalousie, qui fait partie de la Bétique des anciens. Il est borné nord, par la nouvelle Castille; est, par la Murcie; sud, par la Méditerranée; ouest, par l'Andalousie. Les principales rivières qui l'arrosent sont le Xénil, le Guadalentin, le Rio-Frio & le Guadalquivireja. Il a environ 70 lieues de long sur 39 de large, & 80 de côtes.

Malgré le manque de culture, le terrain est fertile en grains, en vins, en lin, chanvre, huiles, en excellens fruits, & en passerilles; il abonde en mûriers qui nourrissent quantité de vers à soie, & en forêts qui produisent des palmiers, des noix de galles, & des glands de très-bon goût; on y a du miel, de la cire, des cannes à sucre; & le sumac, si utile pour l'apprêt des peaux de bouc, de chèvre & de maroquin, abonde dans les montagnes. La capitale du royaume est une ville de même nom.

Ferdinand le Catholique prit cette province sur les Maures, en 1492. Du tems qu'ils la possédoient, elle étoit le pays du midi le plus riche & le plus peuplé: il n'a fait depuis que dégénerer, & sa destruction a été achevée par l'expulsion de tous les Maures qui restoient dans ce royaume, & que le conseil mal éclairé de Philippe III, roi d'Espagne, s'imagina devoir chasser en 1609. (R.)

GRENADE, grande & belle ville d'Espagne, capitale du royaume de ce nom, avec un archevêché & une université, érigée depuis que Ferdinand V conquit cette ville sur les Maures en 1492. Ils l'avoient fondée dans le dixième siecle, & c'étoit la dernière possession qui leur restoit dans cette partie de l'Europe. Ferdinand V surnommé *le Catholique*, ne se fit point scrupule d'attaquer son ancien allié Boabdilla, qui en étoit alors le maître. Le siège dura dix mois, au bout desquels Boabdilla fut obligé de la rendre. Les contemporains ont écrit qu'il versa des larmes en se retournant vers les murs de cette ville si peuplée, si riche, ornée du vaste palais des rois Maures ses aïeux, dans lequel se trouvoient les plus beaux bains du monde, & dont plusieurs salles voûtées étoient soutenues sur cent colonnes d'albâtre. Quoique cette ville ait beaucoup perdu de sa splendeur, cependant les édifices publics y sont encore magnifiques, & il s'y fait un grand commerce de soie qui passe pour la meilleure de l'Europe.

Grenade est dans une situation très-riante & très-avantageuse, sur la rivière de Duron, près de l'endroit où elle se jète dans le Xénil, à 40 li. s. o. de Murcie, 25 n. e. de Malaga, 45 s. e. de Séville, 90 s. de Madrid. *Long.* 18, 19; *lat.* 37, 30.

Cette ville à vingt-quatre églises paroissiales, vingt couvens d'hommes, dix-huit de femmes & plusieurs hôpitaux. Outre le palais des rois Maures, on y en voit un autre bâti par Charles-Quint. Elle est dans un terroir fertile, & dans un air très-salubre: c'est la patrie de Louis de Grenade, de Suarez & de Marmol. Le premier étoit Dominicain, & publia deux volumes *in-folio* sur la vie spirituelle: il mourut en 1588, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le Jésuite Suarez composa vingt-trois volumes de philosophie, de morale & de théologie scholastique. Marmol écrivit en Espagnol, une description générale d'Afrique, livre utile, & que M. d'Ablancourt n'a point dédaigné de traduire en François. (*R.*)

GRENADE,

GRENADE, l'une des plus belles & des plus riches villes de l'Amérique Espagnole, au Mexique, dans l'audience de Guatimala, sur le bord du lac de Nicaragua, qu'on appelle aussi quelquefois le *lac de Grenade*, à 22 lieues e. de Léon, & à 28 de la mer du Sud. Il s'y trouve plusieurs couvens richement dotés. Les flibustiers François la pillèrent en 1665 & en 1673. *Long.* 292, 25. (*R.*)

GRENADE (le nouveau Royaume de), pays de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, d'environ cent trente lieues de longueur, sur trente dans sa plus grande largeur: il est situé en particulier dans la Castille d'Or, qui appartient aux Espagnols. Les sauvages des vallées se nourrissent de maïs, de pois, de patates. Il y a des mines d'or, de cuivre, d'acier, de bons pâturages, des chevaux, des mulets, des grains, des fruits, du sel & beaucoup de poisson dans les rivières. On tire sur tout de ce pays, de très-belles émeraudes. La capitale en est Santa-Fé de Bogota, que Ximenès a fait bâtir. *Lat.* 12. (*R.*)

GRENADE (la), île de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Nord, & l'une des Antilles. Sa longueur du nord au sud est de quatorze lieues; sa plus grande largeur de six. Elle n'est éloignée que d'environ 30 lieues de la Terre-Ferme, & de 70 de la Martinique. *Long.* 316, 30---316, 50; *lat.* 11 d. 40' --- 12 d. 10'.

Cette île cédée aux Anglois par le traité de paix de 1763, a été reprise sur eux par M. le comte d'Estaing en 1780, & leur a été rendue par une des clauses du traité préliminaire de la paix de 1783. Elle donne du sucre, du rhum, du café, du cacao, de l'indigo. (*R.*)

GRENADE; il y a deux petites villes de ce nom, en France, dans la Gascogne; l'une au Marsan, près de l'Adour; l'autre sur la Garonne, dans le pays de Riverdun. (*R.*)

GRENADINS (les): on nomme ainsi une douzaine des petites îles, qui sont au voisinage de l'île de a Grenade. (*R.*)

GRENÉ, bailliage d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel, avec un château sur un rocher, près de la Leine, entre Gandersheim & Edeimbeck. (*R.*)

GRENETIERE (la), abbaye de France, dans le Poitou, au diocèse de Luçon; elle est de l'ordre de Saint-Benoit, & vaut 7000 livres. (*R.*)

GRENOBLE, *Gratianopolis*, ancienne & considérable ville de France, capitale du Dauphiné, avec un évêché suffragant de Vienne, & un parlement érigé en 1453, par Louis XI, qui n'étoit encore que dauphin; mais son père ratifia son érection deux ans après.

Cette ville est d'ailleurs le siége d'un gouvernement, & celui d'un lieutenant général pour le roi, d'un gouverneur particulier, d'une chambre des comptes, d'une cour des aides, d'une intendance. Il y a généralité, élection, présidial, bailliage, hôtel des monnoies, officialité, bureau des finances, maîtrise particulière des eaux & forêts, &c. Les prêtres de l'Oratoire y ont le séminaire. Elle a plusieurs hôpitaux, entre lesquels se distingue l'hôpital général, & un arsenal. Les liqueurs & les gants de Grenoble sont renommés. Une partie du diocèse de cette ville s'étend sur la Savoie.

Grenoble est sur l'Isère, à 11 li. s. o. de Chamberi, 42 n. o. de Turin, 17 s. e. de Lyon, 16 s. e. de Vienne, 117 s. o. de Paris. *Long*, suivant Harris, 23 d. 31' 15"; suivant Cassini, 23 d. 14' 15"; *lat.* 45 d. 11'.

Cette ville reçut le nom de *Gratianopolis* de l'empereur Gratien, fils de Valentinien I; elle s'appeloit auparavant *Cularo*, & c'est sous ce nom qu'il en est parlé dans une lettre de Plancus à Cicéron, *epist. xxiij*. Long-tems après, les Romains l'érigèrent en cité; dans le cinquième siècle, elle fut assujettie aux Bourguignons, & dans le sixième aux François Mérovingiens; ensuite elle a obéi à Lothaire, à Boson, à Charles-le-Gros, à Louis-l'Aveugle, à Rodolphe II, à Contrad & à Rodolphe-le-Lâche, ses fils, qui lui donnèrent de grands priviléges.

On met au nombre des jurisconsultes, dont Grenoble est la patrie, Pape (Guy), qui mourut en 1487; son *recueil de décisions des plus belles questions de droit*, n'est pas encore tombé dans l'oubli.

M. de Bourchenu de Valbonnois (Jean Pierre), premier président du parlement de Grenoble, né dans cette ville le 23 juin 1651, mérite le titre du plus savant historiographe de son pays, par la belle histoire de Dauphiné, qu'il a publiée en deux vol. *in-fol.*; il est mort en 1730, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il voyagea dans sa jeunesse, & se trouva sur la flotte d'Angleterre, à la bataille de Solbaye, la plus furieuse qu'i eût encore vu Ruyter, & où l'on s'attribua l'avantage de part & d'autre. On peut encore mettre parmi les savans nés à Grenoble, M. l'abbé de Condillac, M. l'abbé de Mabli, &c. (*R.*)

GRESTAIN, bourg de France, en Normandie, au diocèse de Lisieux, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 7000 livres. (*R.*)

GRETMER, bailliage de la principauté d'Ost-Frise, sur l'Océan. Gretsyhl en est le principal endroit. (*R.*)

GRETSYHL, GRETHE, ou GREETE, bourg de la principauté d'Ost-Frise, sur la mer d'Allemagne avec un château. (*R.*)

GRÈVE, le mot de *Grève* signifie une place sablonneuse, un rivage de gros sable & de gravier sur le bord de la mer ou d'une rivière, où l'on peut facilement aborder & décharger les marchandises. On appelle *grève*, en géographie, un fond de sable que la mer couvre & découvre, soit par ses vagues, soit par son flux & reflux. (*R.*)

GREVEEN, bourg de l'évêché de Munster, sur l'Ems. Il s'y tient tous les ans une foire fameuse, à la fête de Saint-Lambert. (*R.*)

GREVENBROICH, petite ville, bailliage & château d'Allemagne, dans la Westphalie, au duché des Juliers, sur l'Erfft. Il y a dans l'enceinte du bailliage la commanderie d'Elsen, appartenante à l'ordre de Saint-Jean. (*R.*)

GREVENMACHEREN, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le duché de Luxembourg, sur la Moselle, & dans une plaine agréable & fertile. C'est la capitale d'une prévôté, & l'un des lieux du pays qui aient les plus souffert des longues & fréquentes guerres de la France contre l'Autriche. (*R.*)

GREUSSEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Sonderhausen, sur la rivière de Helbe, & au milieu de campagnes fertiles. Consumée par le feu l'an 1687, elle a été rebâtie dès-lors avec beaucoup de solidité, de propreté & de symetrie. Toutes ses maisons sont de hauteur égale. Elle ne fait partie d'aucun bailliage. (*R.*)

GREVESMUHLEN, ou GREVISMŒHLEN, ville chétive de Mecklenbourg, en Basse-Saxe, dont les murs d'enceinte sont tombés en ruine. Elle est entre Lubeck & Wismar. (*R.*)

GRIEBNIG, commanderie de l'ordre de Saint-Jean, en Silésie, dans le duché de Troppau. (*R.*)

GRIESKIRCHEN, ville d'Allemagne, dans la Haute-Autriche. (*R.*)

GRIESSTÆDT, ou GRIEFFSTÆDT, commanderie située en Haute-Saxe, dans le cercle de Turinge, près de la rivière d'Onstrut, & de la ville de Weissensée. Le commandeur dépend du bailliage de Marpourg, en Hesse. (*R.*)

GRIFFEN, petite ville d'Allemagne dans la Haute-Carinthie, avec un château sur une montagne. Elle appartient à l'archevêque de Saltzbourg.

GRIFFENHAGEN, *Viritium*, ville d'Allemagne, dans la Poméranie Prussienne, au duché de Stétin, sur l'Oder, à 4 lieues de la ville de Stétin, *Long.* 38, 45; *lat.* 53, 17.

Elle ne fut érigée en ville que l'an 1262, après avoir été prise & reprise durant les guerres civiles de l'empire. Elle a été finalement cédée à l'électeur de Brandebourg, par le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1679.

Griffenhagen est la patrie d'André Muller, dont les ouvrages montrent la grande érudition qu'il avoit acquise dans les langues orientales & la littérature chinoise: il mourut en 1694. (*R.*)

GRIGNAN, petite ville de Provence, avec titre de comté, sur les confins du Dauphiné. *Long.* 22, 35; *lat.* 44, 25. (*R.*)

GRIMAUD, *Athenopolis*, petite ville de France en Provence, dans la viguerie de Draguignan, près de la Méditerranée, & du golfe de Grimaud. *Long.* 24, 16; *lat.* 43, 15. (*R.*)

GRIMBERG, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, bâtie au douzième siècle, par Jean, quatre-vingt-dixième évêque de Trèves. Elle est à six lieues sud de cette ville. *Long.* 24, 10; *lat.* 49, 30. (*R.*)

GRIMBERGEN, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, au quartier de Bruxelles, sur un ruisseau, à une demi-lieue du canal, qui va de Bruxelles à Anvers, avec une abbaye, un château, & titre de principauté. (*R.*)

GRIMM, ou GRIMMA, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, en Misnie, sur la Mulde, à trois milles d'Allemagne de Leipsick: elle appartient à l'électeur de Saxe. *Long.* 30, 2; *lat.* 51, 20. Elle est pourvue d'un collége, & on y brasse de bonne bierre. (*R.*)

GRIMMEN, petite ville ancienne de Poméranie, au duché de Bardt, à cinq milles d'Allemagne de Stralsund: elle fut entourée de murailles l'an 1190. *Long.* 37, 45; *lat.* 54, 18. (*R.*)

GRIMNITZ, château de la moyenne marche de Brandebourg, remarquable par le traité qui y fut conclu en 1529, entre les maisons de Brandebourg & de Poméranie. (*R.*)

GRIMSBY, ville à marché d'Angleterre, dans le Lincolnshire, sur l'Humber, à 8 lieues e. de Lincoln. Elle députe au parlement. *Long.* 16, 54; *lat.* 53, 10. (*R.*)

GRIMSEL, montagne de Suisse, aux confins du haut Vallais qu'elle sépare du canton de Berne. Elle est très-haute, & l'on ne peut y monter que par des sentiers escarpés. On trouve sur cette montagne une si riche mine de crystal, que l'on en tire des pièces de quelques quintaux. *Voyez* à ce sujet *le trente-quatrième volume des Transactions philosophiques.*

M. Haller n'a pas oublié la montagne de Grimsel, ni sa curieuse mine, dans sa charmante description des Alpes. » Ces lieux, dit-il, où le soleil » ne jète jamais ses doux regards, sont ornés d'une » parure que le tems ne flétrit jamais, & que les » hivers ne sauroient ravir; tantôt le limon umide » forme des voûtes du plus brillant crystal, & » tantôt des grottes naturelles qui ne sont pas » moins surprenantes; un roc de diamans où se » jouent mille couleurs, éclate à travers l'air té» nébreux, & l'éclaire de ses rayons. Disparoissez » foibles productions de l'Italie, ici le diamant » porte des fleurs; il croît & formera bientôt un » rocher solide ».

On appelle *fleur de crystal*, un sélénite fort commun dans les carrières du lieu. M. Haller ajoute avoir vu la plus grande pièce de crystal qu'on ait jamais découvert sur cette montagne; elle pesoit 695 livres. Du tems d'Auguste, on trouva un bloc de crystal du poids de 50 livres, qui fut consacré aux dieux comme une merveille.

Le mont Grimsel est contigu au mont de la Fourche: l'un & l'autre font partie des Alpes Lépontienes. C'est sur cette fameuse montagne que l'Aar prend sa source. (*R.*)

GRINES, petite montagne du Boulonnois, qui

forme la pointe méridionale de la baie de Willan. Le roi y entretient un guetteur en tems de guerre.

Cette montagne est le point des côtes de France le plus proche des côtes d'Angleterre. Le trajet de cette montagne à celle de Douvres n'est que de cinq lieues & demie, à 2400 toises la lieue. On peut observer que les bancs de pierre qui composent cette montagne, sont absolument de même nature que ceux des falaises de la côte de Douvres; on y retrouve les mêmes bancs à la même hauteur & de la même épaisseur. Ces bancs sont de pierre calcinable fort blanche; ce qui peut avoir fait donner le nom d'*Albion* à l'Angleterre. Cette conformité des bancs des côtes du detroit, donne lieu de penser que ce détroit s'est formé par une irruption de la mer qui a séparé l'Angleterre du continent. (*R.*)

GRINSTEAD. *Voyez* EAST-GRINSTEAD.

GRIPPEL, dans la principauté de Zell, est remarquable par ses mines d'alun. (*R.*)

GRIPSWALD, ou GRIPESWOLDE, *Gripswaldia*, ville d'Allemagne dans la Poméranie citérieure, autrefois impériale; mais depuis sujette aux Suédois, avec un bon port, sur la rivière de Riek qui se jète dans la mer Baltique, à une lieue de la ville & une université fondée en 1456 par Wratislas IX, duc de Poméranie. Elle est située vis-à-vis l'île de Rugen, à 8 lieues f. e. de Stralsund, 22 n. o. de Stétin. *Long.* suivant les géographes du pays, 30 d. suivant Pysius, 33 d. 2', 5"; *lat.* 54 d. 14', 1"; sa différence de Paris en *longitude*, a été déterminée au moyen d'une éclipse de soleil, par M. Cassini. *Voyez Hist. de l'acad. des sciences*, *ann.* 1700

Cette ville est fort commerçante. Elle a trois paroisses, & une école latine.

Kuhnius (Joachim), habile humaniste, naquit à Gripswald en 1647, & mourut le 11 décembre 1697, à cinquante ans. On a de lui de savantes notes sur Pausanias, sur Elien, sur Gollux, & sur Diogène Laerce. (R.)

GRISAU. *Voyez* GRISSAU.

GRISONS (les), peuple des Alpes que les anciens historiens nomment *Rhæti*; ils devoient leur origine à des colonies que les Toscans envoyèrent au-delà de l'Apennin. Le pays qu'occupent les Grisons modernes a pour bornes au nord les comtés de Tirol & de Sargans, à l'occident les cantons de Glaris & d'Uri, au midi le comté de Chiavenne & la Valteline, & à l'orient le Tirol encore & le comté de Bormio.

Il est partagé en trois parties qu'on appelle *ligues* en allemand *bunt*; savoir, la ligue Grise, la ligue de la Cadée, & la ligue des dix communautés; les deux premières sont au midi, & la troisième au nord: ce sont comme trois cantons, dont chacun a son gouvernement à part, & qui réunis forment un corps de république dans lequel réside l'autorité souveraine. La longueur du pays appartenant à ce corps de république, est d'environ trente-cinq lieues du nord au sud: on a donné aux habitans le nom de Grisons, parce que les premiers qui dans le quinzième siècle se liguèrent pour secouer le joug de ceux qui les opprimoient, portoient des habits grossiers d'une étoffe grise qu'ils fabriquoient chez eux.

Ils reçurent le calvinisme en 1524, & contractèrent des alliances avec les Suisses en différens tems; mais en 1602, les trois ligues ensemble s'allièrent avec la ville de Berne, & en 1707 elles renouvelèrent une alliance solennelle avec Zurich & quelques-uns des cantons voisins. Quoique les trois ligues soient mêlées de protestans & de catholiques, le nombre des premiers l'emporte de beaucoup sur celui des derniers, qui dépendent pour le spirituel de l'évêché de Coire & de l'abbé de Dissentis.

Le gouvernement temporel est démocratique; le peuple élit ses magistrats & officiers; & tous ceux qui ont atteint l'âge de seize ans, ont droit de suffrage. Les affaires qui regardent le corps de l'état se terminent dans des diètes générales, composées des députés de chaque ligue qui s'assemblent aussi souvent que la nécessité le demande. Les affaires particulières de chaque ligue se traitent dans les diètes provinciales.

Avant la révolution qui érigea les Grisons en peuple libre, la plus grande partie du pays appartenoit à l'évêque de Coire, le reste étoit tant à la maison d'Autriche qu'à divers princes particuliers. Le pays est couvert de montagnes généralement sans culture, & sans autres ressources que quelques pâturages: il offre néanmoins une population très-nombreuse, & une race d'hommes vigoureuse & fière, qui sauroit défendre sa liberté par les mêmes voies qui la lui ont acquise. Le nom de Rhétie se perdit au commencement du XVIe siècle. Ce fut dans l'intervalle de 1424, ou environ, jusqu'à 1436, que se consomma le grand ouvrage de leur indépendance.

Le comté de Bormio, celui de Chiavenne, & la Valteline, possédés par les Grisons, ne sont proprement qu'une vallée très-étroite qui s'étend au pied des Alpes Rhétiques, mais qui peut avoir vingt lieues de longueur. L'Adda qui sort du mont Braulio arrose cette vallée dans presque toute son étendue, lui fait beaucoup de bien, & quelquefois beaucoup de mal par ses inondations. (*R.*)

GRISSAU, riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Silésie, dans le duché de Schweidnitz. Elle a un abbé mitré, qui a le titre de prince. (R.)

GRIZOLLES, petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Toulouse. (R.)

GRODECK, nom de quatre petites villes de Pologne; la première dans la Russie Rouge, la seconde dans le palatinat de Podolie, la troisième sur la rive gauche du Niester, la quatrième au palatinat de Kiovie; les unes ni les autres ne méritent aucun détail. (R.)

GRODEN, paroisse du duché de Breme, appartenant à la ville de Hambourg, & située dans le bailliage de Ritzebuttel. (R.)

GRODNO, *Grodna*, ville de Pologne en Lithuanie, au palatinat de Troki. Elle est remarquable par une citadelle, par l'assemblée de la diète qui s'y tient tous les trois ans, & pour avoir souffert en 1753 un incendie qui l'a presque entiérement réduite en cendres; sa position est dans une plaine sur le Niémen, à 30 li. s. o. de Troki, 50 n. e. de Varsovie, 24 o. de Novogrodeck. *Long.* 42, 45; *lat.* 53, 18.

C'est après Wilna, la meilleure ville de la Lithuanie. Le beau château bâti par Auguste III, & la chancellerie en sont les principaux edifices. Cette ville a neuf églises catholiques, deux grecques. Il s'y trouve d'ailleurs beaucoup de Juifs. C'est le siege d'une starostie. Elle fut prise par l'ordre Teutonique en 1283. Les Prussiens l'assiégèrent en vain en 1306. (*R.*)

GRODON, petite ville de Bretagne, prise par le marechal d'Aumont sur les ligueurs en 1594. Ce général avoit ordonné de passer au fil de l'épée tous les Espagnols qui composoient la garnison: malgré la peine de mort decernée contre ceux qui n'executeroient pas ces ordres, un soldat Anglois sauva un des Espagnols. L'Anglois déféré pour ce sujet au conseil de guerre, convint du fait, & ajouta qu'il étoit disposé à souffrir la mort pourvu qu'on accordât la vie à l'Espagnol. Le maréchal surpris, lui demanda pourquoi il prenoit un si grand intérêt à la conservation de cet homme; » c'est, » répondit-il, qu'en pareille rencontre, il m'a sauvé » une foi la vie à moi-même; & la reconnoissance » exige de moi que je la lui sauve aux dépens de la » mienne ». Le maréchal accorda la vie à l'un & à l'autre. Ces traits consolent un peu l'humanité si outragée par les excès de barbarie enfantés autrefois par les guerres de religion. (*R.*)

GROENBERG, ou NEPOMAC, château de Bohême, dans le cercle de Pilsen, sur une montagne; c'est la patrie de Saint Jean Nepomucene.

GROENENBERG, bailliage de l'évêché d'Osnabruck: Melle en est la capitale. (*R.*)

GROENINGEN, château & seigneurie du district d'Ottenwald ou Odenwald, en Franconie. (*R.*)

GRŒNINGEN. *Voyez* GRUNINGEN.

GROENLAND (le), *Groenlandia*, grand pays des terres arctiques, entre le détroit de Davis, au couchant, le détroit de Forbisher au midi, & l'Océan septentrional à l'ouest: on ignore ses bornes au nord, & on ne sait pas encore si ce vaste pays est un continent attaché à celui de l'Amérique ou à celui de la Tartarie, ou si n'étant joint à aucun des deux, ce n'est qu'une île.

Quoi qu'il en soit, il est habité par des sauvages; & malgré le grand froid qui y regne, il s'y trouve du gros & du menu bétail, des rennes, des loups cerviers, des renards, & des ours blancs; on y a pris autrefois de très-belles martres, & des faucons en grand nombre. La mer est pleine de loups, de chiens, de veaux-marins, & sur tout d'une quantité incroyable de baleines, à la pêche desquelles les Anglois & les Hollandois envoient chaque année plusieurs bâtimens.

La Peyrere a donné une relation du Groenland, qu'il a tirée des deux chroniques, l'une islandoise & l'autre danoise; cette relation est imprimée dans les voyages du nord.

Il attribue la découverte de ce pays à Eric le Rousseau, norvégien, qui vivoit dans le neuvième siécle; plusieurs de ses compatriotes s'y fixèrent dans la suite, y batirent, & y établirent avec les habitans un commerce qui subsista jusqu'en 1348: il se perdit alors; & quelques tentatives que l'on ait faites depuis pour retrouver l'ancien Groenland, c'est-à-dire l'endroit autrefois habité par les Norvégiens & où étoit leur ville de garde, il n'a pas été possible d'y réussir. Cependant Martin Forbisher crut avoir retrouvé ce pays en 1578, mais il ne put y aborder à cause de la nuit, des glaces, & de l'hiver; une compagnie danoise y envoya deux navires en 1636, mais ils abordèrent seulement au détroit de Davis.

La partie des côtes la plus connue du Groenland, s'étend depuis environ le 325e deg. de longitude jusqu'au premier méridien, & de-là jusqu'au 12 ou 13e degré en-deçà; sa latitude commence vers le 73e degré: on n'en connoit point les côtes au-delà du 81e degré.

Les Danois s'en disent les souverains. Ce pays n'est qu'à cinquante lieues de l'Islande. Il est parsemé de rochers, toujours couverts de glaces & de neiges qui n'ont point le tems d'être dissoutes par le soleil durant la brièveté de leur été. Quelques pâturages, des marais, des terres à tourbes recouvrent le reste du pays. On y rencontre quelques bouleaux rabougris; c'est tous les arbres qui s'y trouvent. (*R.*)

GROITSCH, bourg de Misnie, dans le cercle de Leipsic, vis-à-vis de Pegau, sur l'Elster. (*R.*)

GROLL, *Grolla*, petite ville des Pays-Bas, dans la Gueldre, au comté de Zutphen; elle est à six lieues sud-est de Zutphen. *Long.* 24, 5; *lat.* 52, 7.

Les François la prirent en 1672, & la rendirent après en avoir démoli les fortifications; elle est sur la rivière de Slink. (*R.*)

GRONAU, *Gruna*, ville d'Allemagne, dans l'évêché d'Hildesheim, sur la Leine, capitale d'un bailliage de son nom. (*R.*)

GRONDE, ou GRUNDE, petite ville & bailliage d'Allemagne, dans la principauté de Calenberg, dans le quartier de Hameln, sur le Weser. Elle a dix villages dans son district; & cette petite ville de montagnes est située près de Goslar, dans le district de Grubenhagen, elle appartient au duc de Brunswich-Lunebourg. (*R.*)

GRONENSTEIN, ou GROENSTEIN, château & seigneurie du duché de Clèves dans la forêt nommée Bois de Bergeau. (*R.*)

GRONINGUE (la seigeurie de), *Groningerland*, l'une des sept Provinces-Unies, bornée à

l'est par l'Oost-Frise & partie de l'évêché de Munster, à l'ouest par la Frise, dont elle est séparée par la rivière de Lauwerz, au nord par la mer d'Allemagne, au sud par le pays de Drente. La province de Groningue n'est guère fertile qu'en gras pâturages où l'on nourrit quantité de gros chevaux.

Cette province est distribuée en deux corps différens; les habitans de la ville de Groningue en composent un, & ceux du plat pays qu'on appelle les *Ommelandes*, forment l'autre. Ce sont deux corps représentés par leurs députés, aux états de la province, & qui en constituent la souveraineté. La moitié des députés est depuis nommée par la ville, & l'autre moitié par les Ommelandes, dénomination qui signifie *pays des environs*. Il semble en gros que le gouvernement de cette province a quelque conformité à celui de l'ancienne Rome, du moins autant qu'il est permis de comparer le petit au grand.

Groningue, capitale de la province, ou pays de même nom, a une citadelle, & une université fondée en 1614. Elle eut autrefois un évêché qui étoit suffragant d'Utrecht; elle est sur les rivières de Hunnes & d'Aa, à 4 lieues de la mer, 11 e. de Leeuwarden, 22 n. e. de Deventer, 35 n. e. d'Amsterdam. Les vaisseaux y remontent de la mer, ce qui y favorise beaucoup le grand commerce qui s'y fait. *Long.* 24; *lat.* 53, 13.

Les religions réformée, luthérienne, catholique, mennonite y sont publiquement exercées. Cette ville fut autrefois Anséatique. Elle fut assiégée, en 1672, par les troupes de l'évêque de Munster, qui furent obligées de renoncer à leur entreprise. On appelle *Gorechct* le territoire de la ville. Groningue subsistoit déjà l'an 1040; on croit qu'elle est bâtie dans le même lieu où Corbulon, général des Romains, fit construire une citadelle pour s'assurer de la fidélité des Frisons: c'est la conjecture d'Altingius. Cette ville a des fortifications; c'est dans son enceinte que s'assemblent les états de la province.

Entre les savans que cette ville a produits, je n'en citerai que trois qu'il n'est pas permis d'oublier, Wesselus, Trommius, & Schultens.

Vesselus (Jean), l'un des plus habiles hommes du quinzième siècle, naquit à Groningue vers l'an 1419, & doit être regardé comme le précurseur de Luther: ses manuscrits furent brûlés après sa mort; mais ceux qui échappèrent des flammes furent imprimés à Groningue en 1614, & puis à Amsterdam en 1617. Le pape Sixte IV, avec lequel cet homme rare avoit été autrefois fort lié, lui offrit toutes sortes d'honneurs & de faveurs, & des bénéfices & des mitres: Vesselus refusa tout, & n'accepta que deux exemplaires de la bible, l'un en grec & l'autre en hébreu; il revint chargés de ces deux livres plus chers à ses yeux que les dignités de la cour de Rome, & il en fit ses délices dans son pays.

Trommius (Abraham), a immortalisé son nom par ses *concordances flamande & grecque* de l'ancien testament de la version des Septante. Il est mort en 1719 âgé de quatre-vingt-six ans.

Schultens (Albert), réunit dans tous ses ouvrages la saine critique à la plus grande érudition. Le dix-huitième siècle n'a point eu de savant plus versé dans les langues orientales que l'étoit M. Schultens; il a fini ses jours à Leyde en 1741.

Au reste, je ne dois point dissimuler que ce qui est dit ici des offres de Sixte IV à Vesselus, des deux exemplaires de la bible & du voyage de Vesselus à Rome, a été contredit par le protestant Oudin, *tome III*, *de Script. Eccles. pag.* 2707.

GRONNENBERG, seigneurie de la principauté de Zoen, au duché de Holstein. (*R.*)

GRONSFELD, comté souverain appartenant au cercle de Westphalie, & situé dans le duché de Limbourg, près de la Meuse & de la forteresse de Mastrecht. (*R.*)

GROSBOIS, beau château de l'Isle-de-France, à 4 lieues & demie de Paris, sur la route de cette capitale à Troyes. Il est accompagné d'un parc immense, & il appartient à Monsieur frère du roi. (*R.*)

GROS-BODUNGEN, bourg & bailliage de Thuringe, sur la rivière de Boda, appartenant à la maison de Schwartzbourg-Sondershausen. (*R.*)

GROS-BREMBACH, ou GRAND-BREMBACH, bailliage de Thuringe, à la maison de Saxe-Weimar. (*R.*)

GROS-MISERITCH, petite ville de Moravie, au cercle d'Iglaw, sur la rivière d'Oslawa. (*R.*)

GROS-MOCHBERT, ou GROS-MOKERN, village de Silésie, à deux lieues de Breslaw, remarquable par la conférence qui s'y tint en 1474, entre Uladislas, roi de Bohême, Casimir, roi de Pologne, & Mathias, roi de Hongrie. (*R.*)

GROS-PETERWITZ, seigneurie de Silésie, au duché d'Œls. Il s'y trouve des eaux minérales.

GROS-PETROWITZ, seigneurie de Moravie, unie à la Silésie depuis la conquête de ce duché par le roi de Prusse à qui elle fut cédée. (*R.*)

GROS-RUDESTETT, ou GROSSEN-RUDSTETT, village & bailliage du cercle de Haute-Saxe, en Thuringe, sur la rivière de Granim, au duc de Saxe Eisenach. (*R*,)

GROS-WERTHER, village seigneurial, dans la seigneurie de Klettenberg, au comté de Hohnstein, en Haute-Saxe. (*R.*)

GROSSA-ISOLA, île de la Dalmatie, dans le golfe de Venise, au comté de Zara, d'environ 20 lieues de circuit. Elle appartient aux Vénitiens. *Long.* 32 d. 33', 6"; *lat.* 44', d. 4, 25. (*R.*)

GROSSEN, ville de Silésie, sur l'Oder. *Voyez* CROSSEN.

GROSSEN-FUHRN, bourg de Thuringe, au cercle de Haute-Saxe, dans la principauté de Schwartz-bourg. Il appartient à l'électeur de Saxe.

GROSSEN-HAYN, ville d'Allemagne, en Mis-

nie, à 8 lieues de Dresde, capitale d'un bailliage de son nom. Elle a une bonne école latine & une surintendance. On y teint partaitement bien en laine; & on y fabrique des draps, des bas & des gants. (*R.*)

GROSSETO, *Rossetum*, petite ville d'Italie en Toscane, avec un château & un évêché suffragant de Sienne. Elle est à deux lieues de la mer, à quatorze f. e. de Sienne. *Long.* 28, 8; *lat.* 25, 50.

GROS-SNELITZ, petite ville de Silésie, avec un château, dans le duché d'Oppeln. (*R.*)

GROS-TINTZ, en Silésie, au duché de Brieg, appartient aux chevaliers de Malte. (*R.*)

GROS-TSCHIRNAU, en Silésie, au duché de Glogaw, est un bourg où il se fabrique beaucoup de draps. (*R.*)

GROSSENBRODE, village dans la Wagrie, est aux comtes de Castell, sous la souveraineté du roi de Danemarck. (R.)

GROTKAW, ville d'Allemagne, en Silésie, dans la province de son nom, qu'on nomme encore *province de Neisse*. Elle est dans une plaine fertile, aux bords de la Neisse, à 4 li. f. o. de Brieg, 10 f. e. de Breslaw, 12 n. e. de Glatz. *Long.* 35, 10; *lat.* 50, 42. (*R.*)

GROTOR, ou CROTORF, petite ville du duché de Berg, en Westphalie, dans la seigneurie de Wildenbourg. (*R.*)

GROTTA-FERRATA, abbaye célèbre d'Italie, à une petite lieue de Frescati, à l'endroit où l'on croit communément qu'étoit le Tusculum de Cicéron. Elle est à des religieux Grecs de l'ordre de Saint Basile. On y voit de très-beaux tableaux.

GROTTE-DU-CHIEN. *Voyez* à l'article de NAPLES.

GROTTE DU DÉSERT DE LA TENTATION; grotte de la Palestine, où l'on suppose sans aucun fondement que Jesus-Christ fut tenté par le demon dans un lieu desert. Je dis *où l'on suppose sans aucun fondement*, parce que les Evangélistes qui nous donnent le detail de la tentation, ne parlent point de grotte. Cependant le P. Nau prétend, dans son *Voyage de la Terre sainte, liv. IV, ch. iv.*, qu'elle se voit sur une montagne de la Palestine, dont le sommet est extrémement elevé, & dont le fond est un abime. Il ajoute que cette montagne, se courbant de l'occident au septentrion, presente une façade de rochers escarpes, qui s'ouvrent en plusieurs endroits, & forment plusieurs grottes de différentes grandeurs. Voilà donc chacun maître de fixer à sa fantaisie sur cette montagne la grotte prétendue de la tentation de notre Sauveur; & comme tout y est également désert, le choix ne fera que plus facile. (*R.*)

GROTTE DE NAPLES; quelques-uns l'appellent aussi *Grotte de Pouzzol*, parce qu'elle conduit de Naples à Pouzzol, au travers de la montagne de Pausilipe. *Voyez* PAUSILIPE. (*R.*)

GROTTES DE LA THÉBAÏDE. Ces grottes sont de vraies carrières, qui, selon le recit des voyageurs, occupent un terrain de dix à quinze lieues, & qui sont creusées dans la montagne au levant du Nil. *Voyez* THÉBAÏDE. (*R.*)

GRUBENHAGEN, principauté d'Allemagne, dans le cercle de Basse-Saxe & dans l'electorat d'Hanovre, auquel une bonne partie en appartient. Elle touche aux pays de Calenberg, de Wolfenbutel, de Wernigeronde, de Blanckenbourg, de Hohnstein, de Klettenberg, Dichsfeld & Gildesheim. Elle comprend une portion du Hartz, & peut avoir douze milles de longueur, sur quatre à cinq de largeur. Elle a pour capitale Einbeck, & elle est arrosee des rivières de Leine, d'Ilme, de Ruhme, de Sieber, d'Ocker, &c. Elle tire son nom d'un château dont on ne voit plus que les ruines: elle forme un pays d'états, & se divise en huit bailliages.

C'est une contrée généralement montueuse, & bien moins fertile en grains, en fruits & en légumes, qu'elle ne l'est en chanvre, en bois, & sur tout en métaux & en minéraux. L'on en exporte des toiles en quantité, aussi bien que des chênes, des hêtres, des sapins & des bois d'aulne & de bouleau. Ses métaux & minéraux sont l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, le cobolt, le soufre, le zinc, le sel, l'ardoise, la pierre à chaux, le marbre, le gypse, l'albâtre, le jaspe & la pierre de taille. Il sera parlé à l'article HARTZ du produit de ces métaux. Les villes de Clausthalt & de Cellerfeld en sont les dépôts les plus considerables.

Cette principauté donne séance & voix à la diète de l'empire sur le banc des princes seculiers, & elle est taxée à soixante florins. De tout tems elle fit partie du duché de Brunswick, & de nos jours elle est possédée, non pas en commun, mais par portions très-inégales par la branche d'Hanovre & par celle de Wolfenbutel: celle-ci n'a que la moindre de ses portions. On y professe le luthéranisme, sous le ministère de quarante-un pasteurs, & sous l'inspection de quatre surintendans ecclésiastiques, subordonnés à un surintendant general. (*R.*)

GRUMENTE, petite ville de la grande-Grèce, dans la Lucanie, vers le golfe de Tarente. Titus Sempronius y remporta la victoire sur Hannon, au rapport de Tite-Live; Ptolomée, dans sa *Géographie*, Pline, dans son *Histoire naturelle*, & Antonin, dans son *Itinéraire*, parlent aussi de cette ville. On croit que c'est la *Saponara* de nos jours, qui est dans le diocèse de Marsico, ainsi qu'on l'a démontré par des inscriptions & d'autres monumens qui ont été trouvés aux environs. *Voyez* SAPONARA; *voyez* aussi Riccioli, Briet, Commanville, la Martinière, &c. (*R.*)

GRUNAU, ou GRINAVA, petite ville de la Basse-Hongrie, dans le comté de Presbourg. Elle est située dans une campagne fertile & riante, où croissent d'excellens raisins, & elle est du nombre des villes privilegiées de la province. (*R.*)

GRUNBERG, très-ancienne ville d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin, & dans la portion

de la Hesse-supérieure qui appartient à la maison de Darmstadt. Elle est située sur une eminence & préside à un grand bailliage. Sous les empereurs Carlovingiens, elle étoit déja qualifiée de *Villa regia*. Tombée dès-lors en ruines, comme bien d'autres, & singulièrement maltraitée pendant la guerre de trente ans, elle paroît bien éloignée aujourd'hui de tout ce qu'elle peut avoir eu de lustre ou d'opulence. Elle est située sur le Lohn, à deux lieues de Merbourg. Il y a un bailliage de même nom dans la nouvelle Marche de Brandebourg. (*R.*)

Grunberg, ville de la Silésie dans la principauté de Glogaw, à 10 li. o. de cette ville, & au centre d'un vignoble assez estimé. Elle est peuplée de Catholiques & de Protestans, & elle est pleine de fabriques de draps. Son territoire renferme plusieurs villages, & son nom se donne à un cercle qui comprend entr'autres les petites villes de Wartenberg & de Sabor, le bourg de Kontop, &c. Quelques savans l'on appelée *Prasia Elysiorum*, & d'autres, *Talloris*. (*R.*)

GRUNDE. *Voyez* Gronde.

GRUNENTHAL, c'est au cercle de Haute-Saxe & dans la Misnie, au district d'Ertzeburg, un lieu où l'on épure l'étain. (*R.*)

GRUNHAYN, petite ville & bailliage d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans l'Ertzburg. Ce fut autrefois une abbaye considérable de l'ordre de Cîteaux, qui a été sécularisée. (*R.*)

GRUNINGEN, ou Gruenningen, ville de Suisse, au canton de Zurich, chef-lieu d'un bailliage d'une étendue fort considérable, vu qu'il comprend treize grandes paroisses. Il a cinq lieues de longueur sur trois de largeur. Il y avoit ci-devant trente-huit châteaux appartenans à la noblesse, il n'en existe plus que trois. Cette seigneurie appartenoit aux comtes de Rapperschweil; l'abbaye de Saint-Gall en fit l'acquisition; & la donna en fief aux barons de Regensperg. Enfin, après plusieurs autres variations, elle fut vendue, en 1408 au canton de Zurich. Elle est très-fertile en pâturages, en fruits & en grains. Il y a de remarquable dans ce bailliage la petite ville de Gruningen, la commanderie de Bubikon, fondée en 1205, par Diethelm, comte de Toggenbourg, enrichie par une quantité de donations de la noblesse des environs, & en 1341, attachée à l'ordre Teutonique, qui la fait diriger par un bourgeois de Zurich, la seigneurie de Kempten, dont les appellations se portent directement au sénat de Zurich, la seigneurie de Greifensée, celle de Wetzicon, dont le vieux château subsiste encore tout entier, n'ayant jamais été assiégé ni pris: le couvent de Ruti faisant un bailliage du canton, il en sera parlé en son lieu. Dans la paroisse de Hinweil se trouve le Geirenband, dont les eaux sont imprégnées d'alun & de soufre: on en fait grand usage pour purifier le sang, & contre les obstructions.

Gruningen, ou Græningen, petite ville d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans la principauté de Halberstadt, sur la rivière de Bode à l'est & à une lieue de Halberstadt. *Long.* 26; *lat.* 56, 7, 6.

Cette ville, où se voit un beau château, est le chef-lieu d'un bailliage & d'une inspection ecclésiastique. On y voit une très-belle église, de belles orgues, & un tonneau qui contient cent soixante-une pipes de vin. Quelques évêques de Halberstadt ont residé dans le château. (*R.*)

Gruningen, petite ville d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, dans les terres de la maison de Solms, & dans le bailliage de Gambach, à 4 lieues de Burzbach. Elle appartient aux princes de Solms-Braunfels. Elle fut entièrement ruinée dans la guerre de trente ans. (*R.*)

GRUNSFELD, petite ville d'Allemagne, en Franconie, à 3 lieues e. de Rothenbourg, sur un ruisseau qui se jète dans le Tauber. Elle appartient au landgrave de Leuchtenberg. *Long.* 27, 7; *lat.* 49, 41. (R.)

GRUNSTADT, *Grunstadium*, petite ville d'Allemagne, au palatinat du Rhin, située dans un terroir fertile. Elle appartient aux comtes de Linange-Westerbourg. *Long.* 25, 46; *lat.* 49,31.

GRUPNA. *Voyez*, Graupen.

GRUYERES, petite ville de Suisse, au canton de Fribourg. Elle étoit autrefois la résidence des comtes de Gruyères, & la capitale de leur comté. Son terroir abonde en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de vaches, du lait desquelles ont fait ces grands fromages qui prennent leur nom du lieu, & dont la vente fait la seule richesse du canton. Gruyères est située sur la Sana, à 6 li. s. o. de Fribourg. *Long.* 24, 58; *lat.* 46, 35. Le comté de Gruyères étoit anciennement un état assez considérable: il s'étendoit depuis les frontières du Vallais, à la source de la Sane jusqu'à deux lieues de Fribourg. Il y avoit des comtes de ce nom, célèbres dans l'histoire de la Suisse, & qui possédoient une quantité d'autres terres, indépendamment de leur comté. Le premier qu'on connoisse avec certitude, est Guillaume, qui fonda, en 1080, le prieuré de Rougemont. Ces comtes étant toujours en guerre avec leurs voisins les Bernois, les Fribourgeois & les Vallaisans; ils tombèrent peu-à-peu en décadence: le service de France acheva de les ruiner. Michel, comte de Gruyères, avoit 5000 Gruyériens à ce service. Il ne fut pas payé, ses dettes s'accumulèrent, & la discution de ses biens fut arrêtée par les députés des cantons, en 1553. Les cantons de Berne & de Fribourg achetèrent ses terres, & les partagèrent entr'eux. Le comte Michel mourut dans un château de Bourgogne, le 29 mai 1570. Sa femme s'appeloit *Madelaine de Mioland*. N'ayant point de postérité, sa famille fut éteinte. Michel, comte de Gruyères paroît avoir été un seigneur de qualités éminentes, & cherchant à s'acquérir de la gloire. En 1552 & 1553, il fit frapper des monnoies en

or & en argent, avec ses armes & son nom. Sur ces monnoies, & dans un acte de 1551, il se donne le titre de *prince & comte de Gruyères*. Le bailliage actuel de Gruyères est un démembrement du comté de ce nom. *(R.)*

GRYMBERG, ou GRIMBERG, village & château au comté de la Marck, appartenant au comte de Nesselrode. *(R.)*

GRYPHSWALDE. *Voyez* GRIPSWALD.

GUACA, petite province de l'Amérique méridionale, aux confins du Popayan & de Quito. C'est là que l'on commence à voir le fameux chemin des Incas, pratiqué avec tout le travail & l'industrie possible au travers de plusieurs montagnes, fort hautes, & de lieux aussi déserts que raboteux. Ce chemin est, comme autrefois, garni par intervalles de tambos, ou d'hôtelleries, qui servent encore aujourd'hui dans le Pérou. Il y a toujours dans chacune quelques Indiens, avec un commandeur qu'on nomme *Alcade*. Sa charge est, aussi-tôt qu'un voyageur arrive, de lui donner un Américain, pour lui fournir de l'eau, du bois, & autres choses semblables, dont il peut avoir besoin : il lui donne en outre deux autres serviteurs, l'un pour lui apprêter à manger, & le second, pour avoir soin de sa monture ; ce qui est exécuté gratuitement, fidèlement & promptement. Enfin il donne à ce voyageur des guides quand il part, & les habitans appellent cette hospitalité, *un service personnel*. Il est grand, noble & digne de l'humanité. *Deus est mortali juvare mortalem*. *(R.)*

GUACOCINGO. *Voyez* GUAGOCINGO.

GUADALAJARA, ou GUADALAXARA, ville d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille, sur le Hénares, à 5 li. n. e. d'Alcala, 12 de Madrid. On a raison de douter que cette ville soit la Caraca de Ptolomée. En 1460, Henri IV l'honora du nom de *cité*, & elle a droit d'assister aux états généraux de Castille.

C'est la patrie de Gemez de Ciaudad-Réal (Alvarès), poëte latin espagnol, qui fut élevé avec Charles-Quint, & se fit de la réputation dans son pays par son poëme de *la Toison d'or*. Il mourut le 14 juillet 1538, âgé de cinquante ans. *Long.* 14, 50; *lat.* 40, 36.

GUADALAJARA, ou GUADALAXARA, audience ou province de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, bornée au levant & au sud par le Méchoacan, & au couchant par la province de Xalisco. Au midi de cette province est le grand lac, nommé *Lac de Chapala*, formé par Rio grande & par deux autres rivières, & formant à son tour le fleuve de Sant-Iago. On ne peut rien ajouter à la fertilité du pays, qui porte en abondance le maïs, le froment & tous les fruits de l'Europe. L'air y est tempéré, & l'on y vit longtems : il s'y trouve des mines d'argent & de cuivre. Les naturels du pays aiment la danse à l'excès. Ils se peignent le corps, & s'ornent de divers plumages. Guadalajara capitale, Lagos, Léon, & Zamora en sont les villes les plus considérables. La première a un évêché suffragant de Mexico. Nuno de Gusman la fit bâtir en 1531. C'est une ville commerçante & considérable. Elle est à 87 li. o. n. o. de Mexico. *Long.* 271, 40'; *lat.* 20, 45. *(R.)*

GUADALAJARA DE BUGA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, à quinze lieues de Popayan. *(R.)*

GUADALAVIAR, rivière d'Espagne au royaume de Valence. Ce nom, qui lui a été donné par les Maures, signifie *eau pure*. Les anciens ont nommé cette rivière *Turia*. Elle a ses sources dans les montagnes qui séparent la Nouvelle-Castille du royaume d'Aragon, dans lequel elle coule d'occident en orient ; se courbant vers le sud-ouest, elle entre dans le royaume de Valence, baigne la capitale, au-dessous de laquelle elle se perd dans la Mediterranée. Ses rivages sont communément bordés de saules, de planes, de pins & d'autres arbres semblables, depuis sa source jusqu'à son embouchure. *(R.)*

GUADALENTIN, rivière d'Espagne, qui a ses sources dans le royaume de Grenade, & se perd à Almaçarem dans le golfe de Cartagène. Il arrose Guadix & Lorca. *(R.)*

GUADALOUPE, *aquæ Lupia*, ville d'Espagne dans l'Estramadure, avec un celebre couvent d'Hieronymites, d'une structure magnifique & d'une richesse immense ; ils sont au nombre de cent-vingt, & ont vingt-huit mille ducats de revenu pour leur entretient. La ville est sur le ruisseau de même nom, à 11 lieues de Truxillo. *Long* 13, 15 ; *lat.* 39, 15. *(R.)*

GUADALOUPE (la), ou GUADELOUPE, île de l'Amérique, l'une des Antilles françoises, entre l'île Saint-Domingue au sud, Marie-Galande au sud-est, la Desirade à l'est & l'île de Montferat au nord. Sa plus grande largeur est d'environ dix lieues, & son circuit de soixante. Elle est fertile, peuplée & défendue par quelques forts. Elle fut conquise sur les Espagnols par les François, qui en sont les maîtres depuis 1635; les matelots la nomment par corruption la *Gardeloupe*. Elle est divisée en deux parties par un petit bras de mer. La partie orientale s'appelle la *Grande terre*; la partie occidentale, qui est proprement la Guadeloupe, se nomme *Basse-terre* ou *Cabes-terre*. *Long.* suivant Harris, 319, 51, 55, & suivant Varin & Deshayes, 315, 18, 15; *lat.* 14, 0, 0. Sa forme est irrégulière. Le petit bras de mer qui la coupe n'a pas plus de deux lieues de long sur une de largeur. Ce canal, connu sous le nom de *rivière salée*, est navigable, mais ne peut porter que des barques de cinquante tonneaux.

La partie de l'île, qui donne son nom à la colonie entiere, est hérissée dans son centre, de rochers affreux, où il règne un froid continuel, qui n'y laisse croitre que des fougères. Au sommet de ces rochers, s'élève à perte-de-vue, dans la moyenne

moyenne région de l'air, une montagne appelée la *Souphrière*, elle exhale, par une ouverture, une épaisse & noire fumée, entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes les hauteurs, coulent des sources innombrables, qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renommée, que les galions avoient ordre autrefois de renouveller leurs provisions de cette eau pure & salubre.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette île, lorsque cent cinquante-quatre François, conduits par deux gentilshommes nommés *Lolive* & *Duplessis*, y arrivèrent de Dieppe, le 28 juin 1635 : mais le manque de provisions les ayant obligés d'attaquer les sauvages, ceux-ci brûlèrent les cases, percèrent de leurs flèches empoisonnées les François, & ravagèrent les plantations de leurs injustes ravisseurs. Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre.

Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe, par des Européens avides de nouveauté, & par des matelots dégoûtés de la navigation ; en sorte qu'en 1700, la Guadeloupe avoit déjà 3825 blancs, 325 sauvages, negres ou mulatres, & 6725 esclaves. Ses cultures se réduisoient à 60 petites sucreries, 66 indigoteries. Mais à la fin de 1755, la colonie se trouva peuplée de 9643 blancs, & de 41,140 esclaves; 334 sucreries, 15 quarrés d'indigo, 46,840 pieds de cacao, 11,700 pieds de tabac, 2,257,725 pieds de caffé, 12,748,447 pieds de coton, formoient la masse de ses productions vénales. Pour ses vivres, elle cultivoit 29 quarrés de riz ou de maïs, & 1219 de patates & d'ignames, 2,028,520 bananiers, 32,577,950 fosses de manioc. Ces details font la partie de l'histoire du nouveau monde, la plus essentielle pour l'Europe. Caton le censeur, les eût écrits, Charlemagne les auroit lus avec avidité. Qui peut rougir de s'y arrêter ? Osons-en poursuivre le cours.

Les troupeaux de la Guadeloupe consistoient en 4946 chevaux, 1924 mulets, 125 bourriques, 13,716 bêtes à corne, 11,162 moutons ou chèvres, 2444 cochons.

Telle étoit la Guadeloupe, lorsqu'au mois d'avril 1759, elle fut conquise par les Anglois, qui la gardèrent quatre ans : elle fut restituée, avec ses dépendances, à son ancien possesseur, en juillet 1763.

Ses dépendances sont de petites îles qui, comprises dans le district de son gouvernement, étoient tombées sous le joug des Anglois. Telles sont la Desirade, les Saintes, Saint-Barthelemi, Marie-Galande. (*R.*)

GUADALQUIVIR (le), *Bætis*, grand fleuve d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille & l'Andalousie; il prend sa source dans la Manche, ou plutôt, il tire son origine du mont Sierra-Ségura, reçoit dans son cours le Guadarmena, le Guadiamar, le Marbella, le Xénil ; passe à Cordoue, à Séville ; forme quelques îles, & va se perdre dans le golfe de Cadix, à Saint-Lucar de Barameda. Il est large d'une lieue à son embouchure, & la marée y monte jusqu'à Séville. Les Espagnols attribuent à ses eaux la proprieté de teindre en rouge la laine des brebis, c'est-à-dire, qu'elles peuvent faciliter cette teinture.

Le Guadalquivir, mot arabe, qui signifie le *grand fleuve*, est le *Bœtis* des anciens; le tems qui détruit toutes choses, y a fait des changemens considérables; il a fermé sa branche orientale. Ceux qui savent les revolutions que des tremblemens de terre, & autres accidens, ont produits sur d'autres fleuves, ne s'étonneront pas de celles qui sont arrivées au Guadalquivir. (*R.*)

GUADARAMA, petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille. Elle est sur le Guadarani, à 10 li. n. o. de Madrid, 6 l. de Ségovie. Elle fait un débit considérable de ses fromages. *Long.* 13, 53, *lat.* 40, 33. (*R.*)

GUADEL, ville de Perse, dans la province de Mekran, sur la côte orientale, avec un assez bon port. *Long.* 80, 30; *lat.* 25. (*R.*)

GUADELOUPE, ou GUADALOUPE. *Voyez* sous ce dernier mot.

GUADIANA (le), *Anas*, au génitif *Anæ*; rivière d'Espagne, qui prend sa source dans la Nouvelle-Castille, proche de Canamayez; elle semble d'abord se cacher sous terre, renait ensuite par des ouvertures que l'on appelle *los ojos de Guadiana*. coule à Calatrava, à Ciudad-Réal; traverse l'Estramadure, passe à Mérida, à Badajoz; entre dans le Portugal ; sépare l'Algarve du Contado, qui appartient à l'Espagne, & se jète enfin dans l'Océan, entre Castro Marino & Ayamouter.

Les Latins l'on décrit sous le nom d'*Anas*, auquel les Maures ont ajouté les deux premières syllabes du nom moderne. Bochart a cherché l'étymologie du mot *Guadiana* dans les langues punique & arabe, comme si la première lui étoit connue, ou que les Arabes eussent été en Espagne du tems des Romains.

Au reste, comme cette rivière a très-peu d'eau en été, près de sa source, & d'une eau qui, par la lenteur de son cours, semble croupir sous des rochers, on a cru qu'elle se perdoit sous terre, parce que, dans la sécheresse, on la perd de vue dans les lieux voisins de son origine. C'est ce qui a donné lieu à un bel esprit du siècle, de dire dans un de ses ouvrages, au sujet des fleuves d'Espagne: « l'Ebre l'emporte pour le nom, le Duero pour » la force, le Tage pour la renommée, le Guadal» quivir pour les richesses ; mais le Guadiana » n'ayant pas de quoi se mettre en parallèle avec » les autres, va de honte se cacher sous terre ». cette pensée puérile fait honneur au goût de l'écrivain. (*R.*)

GUADIL-BARBAR, rivière d'Afrique, sur la

côte de Barbarie ; elle a sa source auprès de l'Orbis, & tombe dans la Méditerranée à Tabarca ; c'est la *Tusca* & le *Rubricatus* des anciens. *(R.)*

GUADIX ; les Romains l'ont connue sous le nom d'*Acci* ; ancienne & grande ville d'Espagne, mais dépeuplée, dans le royaume de Grenade, avec un évêché suffragant de Séville. Alphonse le Sage la prit sur les Maures en 1252. Ils la reprirent peu de tems après, & Ferdinand le Catholique l'a reprise sur les Maures en 1489. Elle est dans un terroir très-fertile, environné de tous côtés de hautes montagnes, & arrosé par des torrens, à 9 li. e. de Grenade, 7 f. o. de Baeça, 19 n. o. d'Alméria. *Long.* 15, 23 ; *lat.* 37, 5. (R.)

GUAGIDA, ancienne ville d'Afrique, au royaume de Trémecen, dans une plaine agréable, à quatorze lieues de la mer & à pareille distance de la ville de Trémecen. Elle abonde en bleds, en pâturages, & l'on en tire les plus belles mules d'Afrique. Ptolomée nomme cette ville *Langara*, & la met à 12 d. de *long.* & à 33 de *lat.* Nos geographes modernes estiment la *longit.* à 16 d. 24', & la *latit.* à 33 d. 46'. *(R.)*

GUAGOCINGO, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Espagne, entre Puebla de los Angelès & la ville de Mexico, à 12 lieues f. e. de cette dernière. *Long.* 277, 10 ; *lat.* 19, 40.

GUAIRANE, province du Paraguai, qui est, pour la plus grande partie, sous le tropique du capricorne ; les chaleurs excessives qu'il y fait & l'humidité de son terroir, la rendent également propre à faire naître des maladies & à produire toutes sortes de fruits ainsi que de grains ; cependant on n'y mange point d'autre pain que le manioc, ni d'autre chair que celle des animaux que l'on tue à la chasse. Il y a beaucoup de singes, de tigres, & de couleuvres ; le pays en est infesté. Les oiseaux y sont en grand nombre, sur tout les perroquets dont on compte vingt espèces, parmi lesquels il s'en trouve de fort jolis verds & bleus, gros comme des moineaux, & très-faciles à apprivoiser.

On rencontre beaucoup d'étangs dans cette contrée, & l'on fait mention de cinq fleuves qui l'arrosent ; on les nomme l'*Huibai*, le *Tipaxiva*, le *Paranapana*, le *Pirape* & le *Parana*. La profondeur de cette vaste province est immense, & jusqu'ici entièrement inconnue ; les jesuites y avoient établi une mission. *Voyez* PARAGUAI.

Les Guairains occupent tout le pays entre la rivière des Amazones & le Parana, & entre le Parana & le Paraguai, jusqu'aux confins du Pérou. Leurs armes sont la massue & les flèches : on dit qu'ils engraissent leurs prisonniers de guerre, & qu'ils les mangent ensuite avec délices : mais nous n'avons encore que des relations mensongères & superficielles de ces pays-là, & les Espagnols n'y possedent que deux petites villes ou bourgs très-éloignés l'un de l'autre.

GUALATA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie : il est borné au nord par les Dervèches ; au sud par le royaume de Zanhagua, à l'est, par une chaîne de montagnes, & à l'ouest, par la riviere de Saint-Antoine & par les Ludayes. On ne connoît dans tout ce pays que quelques endroits habités par des peuples qui mènent une vie sauvage & misérable : on y recueille seulement du riz, du petit millet, de l'orge, & des dattes. Sanut dit qu'il y a dans ce royaume une ville sans murailles nommée *Gauben*, ou *Hauben*, située à six journées du Cap-Blanc, par le 19e d. 30' de latitude septentrionale, mais que cette place n'est faite que pour la commodité des caravanes qui vont de Tombut en Barbarie. Les habitans sont nommés Benays. Ils sont grossiers, mais d'un bon naturel. (R.)

GUALOR, ou GUALEOR, selon de Lisle, grande ville de l'empire du Mogol, en Asie, capitale de la province de même nom, avec une bonne forteresse : où le grand Mogol tient ses tresors, à 20 li. f. d'Agra. Les voyageurs en écrivent le nom de cinq ou six manières différentes, comme *Gualeor*, *Gualiar*, *Gualcor*, *Goualor*, *Goualeor*, & *Gualeo*. *Long.* 97, 18 ; *lat.* 25, 5. (R.)

GUALSONGO. *Voyez* PAÇAMORES.

GUAM, autrement GUAN, ou GUAHAN, la première & la plus méridionale des îles des Larrons, ou, ce qui est la même chose, des îles Marianes : elle dépend des Espagnols qui y ont un petit fort avec sept canons, un gouverneur, & quelques soldats. C'est-là que se viennent rafraichir leurs vaisseaux des Philippines, qui vont d'Acapulco à Manille ; mais pour le retour les vents ne leur laissent pas aisément reprendre cette route. Guam peut avoir quarante lieues de circonférence. Elle est à 7 li. de Rota ou Sarpana, suivant le P. Moralès ; & suivant Wodes Rogers, à 9 ou 10 li. Son terroir est rougeâtre & aride. Les principaux fruits qu'elle produit sont des pommes de pin, des melons d'eau, des melons musqués, des oranges, des citrons, des noix de coco. Le vent reglé y souffle toujours du sud-est, excepté pendant la mousson de l'ouest, qui dure depuis la mi-juin jusqu'à la mi-août. Les habitants y sont presque tous naturels du pays ; leur teint est d'un brun olivâtre ; ils vont tous nuds, à la réserve d'un pagne des plus courts, & les femmes y portent de petits jupons. Ils sont très-industrieux à faire des chaloupes. Quoiqu'ils vivent dans un air réputé sain, ils sont sujets à une espèce de lèpre. *Long.* 157, 10 ; *lat.* 13, 25. *(R.)*

GUAMANGA, ville considérable & épiscopale de l'Amérique méridionale, capitale de la province de même nom, au Pérou, dans l'audience de Lima : son commerce consiste en cuirs, en pavillons qui servent de rideaux pour les lits, & en confitures. Les contrées voisines ont des mines d'or, d'argent, d'aimant & de vif-argent. Cette ville est dans une plaine ouverte, à 20 li. des montagnes des Andes, à 7 de Lima, & à 80 de Pisco. *Long.* 306, 40 ; *lat. mérid.* 13, 4. *(R.)*

GUANAHANI (île de), autrement nommée par Christophe Colomb, *l'île de Saint-Sauveur*; île de l'Amerique septentrionale l'une des Lucaies, dans la mer du Nord; ce fut la première terre que Colomb découvrit dans le Nouveau-Monde, en 1492, le jour même que les Espagnols avoient pris le dessein de le tuer, fatigués de ne rien trouver. Elle est au sud de Guanima & au nord de Triangulo, avec un assez bon port. *Long.* 302, 30; *lat.* 25, 10, 40. *(R.)*

GUANAPE, port de la mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, au midi de Truxillo. Les navires qui viennent de Panama ont coutume d'aborder à ce port pour y prendre ce qui leur est nécessaire. Sa position est à-peu-près sous le 8e d. 30' de *lat. mérid.* *(R.)*

GUANAPI, volcan des Indes orientales, près de l'île de Néra. Il fume sans cesse, vomit souvent des flammes & du feu de son sommet; mais s'étant entr'ouvert dans le dernier siècle, il jeta tant de pierres hors de son sein, que le canal creusé entre cette montagne & celui de Néra en fut comblé, & n'a pas été navigable depuis ce tems-là. Cette montagne ardente est par le 4e degré de *latit. mérid.* *Voyez*. VOLCAN. *(R.)*

GUANAYA, île de l'Amérique, dans le golse de Honduras, à six ou sept lieues du cap auquel elle est opposée vers le nord-ouest. Christophe Colomb qui la découvrit le premier, l'avoit appelée l'île des pins, à cause de la quantité de ces arbres qui y abondent: mais elle a retenu jusqu'à présent le nom sauvage de *Guanaya*. On transporte dans son golfe, sur des mulets les marchandises de l'audience de Guatimala, pour les charger sur les vaisseaux d'Espagne, qui ont coutume d'y arriver tous les ans. *(R.)*

GUANÇAVELICA, ou GUANÇABELICA, petite ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Lima, à 60 lieues de Cusco. *Long.* 305, 30; *lat. mérid.* 12, 40.

C'est auprès de cette ville, qu'est la grande miniere de mercure qui sert à purifier l'or & l'argent de toute l'Amérique méridionale. Cette mine est creusée dans une montagne fort vaste, & les seules dépenses qu'on a faites en bois pour la soutenir, sont immenses. On trouve dans cette mine des places, des rues, & une chapelle où l'on célebre la messe les jours de fêtes: on y est éclairé par un grand nombre de chandelles allumées pendant qu'on y travaille. Les particuliers y sont travailler à leurs frais, & sont obligés, sous les plus grandes peines, de remettre au roi d'Espagne tout le mercure qu'ils en tirent. On le leur paye à un prix fixé, & lorsqu'on en a tiré une quantité suffisante, l'entrée de la mine est fermée, & personne n'en peut avoir que de celui des magasins. On tire communément tous les ans des mines de Guançavelica pour un milion de livres de vif-argent, qu'on mene par terre à Lima, puis à Arica, & de-là à Potosi. Les Indiens qui travaillent dans ces mines deviennent au bout de quelques années perclus de tous leurs membres, & périssent enfin misérablement.

La terre qui contient le vif-argent des mines de Guançavelica, est d'un rouge blanchâtre, comme de la brique mal cuite; on la concasse, dit M. Frézier (*voyages de la mer du Sud*), & on la met dans un fourneau de terre, dont le chapiteau est une voûte en cul-de-four, un peu sphéroïde; on l'étend sur une grille de fer recouverte de terre, sous laquelle on entretient un petit feu avec de l'herbe *icho*, qui est plus propre à cela que toute autre matière combustible; c'est pourquoi il est défendu de la couper à 20 lieues à la ronde. La chaleur se communique au travers de cette terre, & échauffe tellement le minéral concassé, que le vif-argent en sort volatilisé en fumée; mais comme le chapiteau est exactement bouché, elle ne trouve d'issue que par un petit trou qui communique à une suite de cucurbites de terre rondes & emboîtées par le cou les unes dans les autres: là cette fumée circule & se condense, par le moyen d'un peu d'eau qu'il y a au fond de chaque cucurbite, où le vif-argent tombe condensé, & en liqueur bien formée. Dans les premières cucurbites, il s'en forme moins que dans les derniers; & comme elles s'échauffent si fort qu'elles casseroient, on a soin de les rafraîchir par-dehors avec de l'eau. *(R.)*

GUANCHACO, port de la mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, sur la côte du Pérou, sous le huitième degré de latitude méridionale, à neuf lieues de la montagne de Guanac. Ce port est rempli d'une si grande quantité d'herbes marines, que, quand on est sur les ancres, il faut avoir grand soin de les en debarrasser fréquemment. *Voyez* à ce sujet le *supplément aux voyages de* Wodes Roger. *(R.)*

GUANIMA, petite île de l'Amérique septentrionale dans la mer du Nord, & l'une des Lucayes. Elle s'étend en long l'espace de 12 lieues; Christophe Colomb qui la découvrit, la nomme *Sainte Marie de la Conception. Long.* 302; *lat.* 24, 12.

GUANUCO, ville assez considérable de l'Amérique méridionale, capitale d'une contrée de même nom, dans l'audience de Lima. Elle abonde en ce qui est nécessaire à la vie, & elle a trente mille Indiens tributaires. Cette ville est à 45 li. n. e. de Lima. *Long.* 304, 40. *lat. mérid.* 9, 55. *(R.)*

GUAPAY (le), grande rivière de l'Amérique méridionale. Elle a ses sources au Pérou, dans les montagnes des Andes; & après un très-long cours, elle prend le nom de *Mamorre*, qu'elle perd en tombant dans le fleuve des Amazones; *voyez* la carte que les Jésuites ont donnée en 1717, des sources de cette rivière, auprès de laquelle ils avoient quelques missions. *(R.)*

GUARA, ou GUAURA, comme l'écrit M. de Lisle: port de l'Amérique méridionale dans la mer du Sud, sur la côte du Pérou, à une lieue de l'île

Saint-Martin, sous le 11e degré 30 min. de latitude méridionale. *Voyez le supplément aux voyages de Wodes Roger. (R.)*

GUARCO, vallée de l'Amérique méridionale au Pérou. Elle est fort large, & couverte d'arbres odoriférans. Les Incas avoient sur son coteau une somptueuse forteresse qui conduisoit jusqu'à la mer par un escalier contre lequel se brisoient les flots. Cette forteresse où l'on gardoit le trésor des Incas, étoit bâtie de grosses pierres de taille jointes à sec, & avec tant d'art, qu'on pouvoit à peine appercevoir les joints. Le tems a fait tomber cette masse, mais les ruines font encore connoître quelle en a été la magnificence. La vallée de Guarco & toutes les vallées voisines étoient alors peuplées d'un nombre prodigieux d'habitans, qui ont presque entiérement disparu. (*R.*)

GUARDA, ou GUARDE, ville de Portugal, dans la province de Beira, avec un evêché suffragant de Lisbonne, à 14 lieues s. e. de Viseo, 10 o. de Lamego, 52 n. e de Lisbonne. *Long.* 11, 18; *lat.* 40, 20. (*R.*)

GUARDA (lac de). *Voyez* GARDE.

GUARDAFUI, cap d'Afrique, à l'extrémité septentrionale de la côte d'Ajan & du royaume d'Adel, & à l'entrée du détroit de Babel-Mandel. C'est le cap le plus oriental de l'Afrique. *Long.* 69; *lat.* 11, 40. (*R.*)

GUARDIA-ALFEREZ, petite ville d'Italie presque déserte, au royaume de Naples, dans le comté de Molise, avec un évêché suffragant de Bénévent. Elle est sur le Tiferno, à deux lieues & demie n. o. de Larino. *Long.* 32, 28; *lat.* 41, 50.

GUARDIA, petite ville d'Espagne, dans la Galice, à l'embouchure du Minho, avec un port & un bon chateau bâti sur un roc. Sa forme est celle d'un croissant. (R.)

GUARDIA-REGIA, petite ville du Comté de Molise au royaume de Naples, immédiatement sujete au roi; à 5 milles de distance de Bajano.

GUARGALA, ou GUERGUELA, ville d'Afrique, capitale d'un petit royaume de même nom, dans le Bilédulgerid, au sud du mont Atlas. On s'y nourrit de dattes, de chair de chameau, & d'autruche. Elle est à 140 lieues sud d'Alger. *Long.* 27, 30; *lat.* 25, 50.

GUARMAY, port & vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la mer du Sud, sous le 10e degré 30 min. de latitude méridionale. La vallée autrefois très-peuplée, n'est plus qu'une habitation de pâtres, qui nourrissent des cochons.

GUASCO, port, rivière, & vallée de l'Amérique méridionale, sur la côte du Chily. La vallée est pleine de perdrix, de brebis, & d'écureuils, dont les peaux sont d'usage. Le port est une baie ouverte. *Lat. mérid.* 28, 45. (*R.*)

§ GUASTALLA, ou GUASTALLE, *Guardastallum*, ou *Vastalla*, petite, mais forte ville d'Italie, en Lombardie, au duché de Mantoue, sur la frontière du duché de Modène. Elle est près du Pô, à 6 lieues n. o. de Reggio 8. s. o. de Mantoue. *Long.* 28, 8; *lat.* 44, 45,

Le duché de Guastalle, dont les souverains tiroient leur origine des ducs de Mantoue, renferme le duché de Guastalle proprement dit, la principauté de Sabionetta, & la principauté de Bozzolo. Cette petite souveraineté fait partie des états du duc de Parme. Près de Guastalle, en 1734, il se donna, entre les François & les Impériaux, le 19 septembre, une bataille fameuse, dans laquelle les François eurent la victoire. (*R.*)

GUASTECA. *Voyez* PANUCO.

GUASTO, *Vastum*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruze citerieure, entre l'embouchure des rivières de Trigno, & d'Asinella, sur le golfe de Venise. (R.)

GUATEO, île de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Nord, & l'une des Lucayes. Elle est environnée d'écueils, de basses, & de rochers. Elle est entre le 25e degré 45 min. de *latit. sept.* & le 27e degré 6 *min.* de *lat. mérid.* (*R.*)

GUATIMALA, province considérable de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. Cette grande jurisdiction comprend sept ou huit provinces. Elle abonde en indigo & en cacao. On en tire d'ailleurs du sucre & du coton. Les Indiens qui l'habitent sous la domination espagnole, sont grossiers, & la plupart professent la religion chrétienne, à laquelle ils mêlent mille superstitions: ils aiment extrêmement la danse & les boissons qui peuvent enivrer, couchent sur des ais ou des roseaux liés ensemble, un peu élevés de terre, posés dessus une nate, & un petit billot de bois leur sert de chevet. Ils ne portent ni bas, ni souliers, ni chemises; leur unique vêtement consiste en une espèce de surplis, qui leur pend depuis les pieds jusqu'au-dessous de la ceinture, avec des manches ouvertes qui leur couvrent la moitié du bras.

Guatimala, capitale de la province, étoit une ville épiscopale, grande & riche avant qu'elle n'eût été renversée par un tremblement de terre qui la detruisit en 1772. Elle avoit une école que les Espagnols nomment *université*. Cette ville étoit située dans une vallée environnée de hautes montagnes qui sembloient pendre dessus, du côté de l'orient. Il y en a une entiérement stérile, sans verdure, couverte de cendres, de pierres, & de cailloux calcinés; c'est le gibel de l'Amérique, terrible volcan qui vomit sans cesse des flammes, des torrens de feu bitumineux, & quelquefois jète des pierres & des roches qui menaçoient perpétuellement de détruire Guatimala de fond en comble. Cette ville faisoit un commerce considérable avec le Mexique par le secours des mulets, & par la mer avec le Pérou.

La nouvelle ville de Guatimala se reconstruit plus belle, plus vaste, plus commode, à huit lieues de l'ancienne, sur une base plus solide. *Long.* 286, 5; *lat.* 14, 6. (R.)

GUATULCO. *V.* AGUATULCO.

GUAXACA, province de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. Elle a cent lieues de long, cinquante de large, & est très-fertile en froment, maïs, cacao, casse, & cochenille. Il se trouve d'ailleurs dans son voisinage quelques mines d'or, d'argent, & de cristal. Antequéra en est la capitale. La vallée de Guaxaca commence au pied de la montagne de Cocola, sous la latit. septentrionale de 18 deg. (R.)

GUAXATLCAS, province de l'Amérique septentrionale au Mexique; elle renferme plusieurs bourgades qui sont situées sur la rivière de Panuco, & c'est pour cela que M. de Lisle appelle cette province *Panuco.* (*R.*)

GUAYAQUIL, ou GUYAQUIL, ville, baie, & port de l'Amérique méridionale au Pérou, capitale d'une province de même nom, avec deux forts. La rivière est navigable à quatorze lieues au-dessus de la ville; mais tous vaisseaux qui y mouillent, sont obligés d'attendre un pilote, parce que l'entrée de cette rivière est très-dangereuse. La province est fertile en bois de charpente d'un grand usage pour la construction & le radoub des vaisseaux. On y recueille une si grande quantité de cacao, qu'on en fournit presque toutes les places de la mer du Sud, & qu'il s'en transporte tous les ans plus de trente mille ballots, dont chacun pèse plus de quatre-vingt-une livres, & le ballot vaut deux piastres & demie. Elle fournit d'ailleurs les provinces voisines de bœufs & de mulets. Il n'y a point de mines d'or & d'argent dans le pays, mais toutes sortes de gros bétail.

Guayaquil a une audience royale, dont l'Espagne vend les emplois; cette ville fut pillée en 1685, par des flibustiers françois de Saint-Domingue, qui en retirèrent plus d'un million en or, en perles, & en pierreries. L'odieuse inquisition y règne avec sévérité, & ne défendra jamais des flibustiers cette malheureuse ville. Guayaquil est située à 7 lieues de Puna, & à 10 de la mer. *Long.* 300, 40; *lat. mérid.* 4, 10. (R.)

GUAZAGUALCO, rivière de la nouvelle Espagne, en Amérique, dans la province de Guaxaca qu'elle arrose, & va se perdre ensuite dans la baie de Campêche. (R.)

GUBEN, *Guba*, petite ville d'Allemagne dans la basse Lusace, sur la Lubest ou Lubbe, qui, au-dessous de la ville se jète dans la Neisse, à 10 li. f. o. de Francfort-sur-l'Oder, & 25 n. e. de Dresde. *Long.* 32, 34; *lat.* 51, 55.

C'est la patrie des Kirch (Godefroy, & Christ. Frid.), père & fils, tous deux distingues par leurs observations & leurs ouvrages en astronomie. (*R.*)

GUBER, royaume d'Afrique dans la Nigritie, au nord & au midi de la rivière de Sénégal, qui le coupe en deux parties, d'orient en occident. M. de Lisle appelle ce pays *Goubour*, & le met au nord du Ganbarou. La Croix en parle comme d'un canton ravagé par les rois de Tombut, qui l'ont conquis & ruiné. Il a une ville de même nom pour capitale. (*R.*)

GUBIO, *Eugubium*, ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglise, au duché d'Urbin, avec un évêché suffragant d'Urbin, mais exempt de sa jurisdiction. Elle est à 12 lieues f. o. d'Urbin, 7 n. e. de Pérouse, 35 n. e. de Rome. *Long.* 30, 16; *lat.* 43, 18.

Gubio est la patrie de Lazzarelli (Jean-François) poëte connu par son recueil intitulé la *Ciccеide*, dans lequel il s'est permis des excès honteux; c'est une satyre composée de sonnets & d'autres poésies obscènes qu'il publia contre Arriguini. Il mourut en 1694, âgé de plus de 80 ans.

Steuchus (Augustin), surnommé *Eugubinus*, du nom de sa patrie, étoit un théologien du XVIe siècle, qui possédoit bien les langues orientales. Ses ouvrages ont été imprimés à Paris en 1577. (*R.*)

GUCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, dont elle est la cinquième métropole. La commodité des rivières qui l'arrosent, y fait fleurir le commerce; on recueille le cinabre en abondance dans les montagnes de son territoire: mais ce qui vaut mieux, on y voit deux temples consacrés aux hommes illustres. Elle est de six deg. 33 min. plus occidentale que Pekin; sa *latit.* est de 24 deg. 2 min.

La rivière de Ta, sur laquelle est située, reçoit en cet endroit le Teng, l'Yung, le Pinglo, & le Fu. Elle a six villes dans sa dépendance.

GUDAVIRI. *V.* ANDRAGIRI.

GUDENAU, ou GODENAU, bourg d'Allemagne, dans le duché de Juliers, à une lieue de Bonn. (*R.*)

GUDENSBERG, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la Hesse inférieure, au canton de Schwalm. Elle est munie de deux châteaux fort élevés. C'est le siége d'un bailliage où la rivière d'Ems prend sa source, & où l'on trouve encore la ville de Riedenstein, le grand hôpital de Merxausen, & divers lieux, tels que Geismar & Metz, envisagés par plusieurs savans, comme des habitations déjà connues dans l'antiquité. (*R.*)

GUÉ-DE-L'AUNAY, abbaye de France, au diocèse du Mans. Elle est de l'ordre de S. Benoît, & vaut 2800 liv. (*R.*)

GUÈBRES (les). *V.* GAURES.

GUEIHOEI, ville de la Chine, quatrième métropole de la province de Honan, sur Gienel. Elle a six villes dans sa dépendance. (*R.*)

GUELDRE (duché de), contrée des Pays-Bas, qui a eu autrefois ses ducs particuliers, & qui est aujourd'hui partagée entre plusieurs souverains; de manière pourtant que la partie la plus considérable, qui est la basse Gueldre, fait une province qui est la première dans l'union des Provinces-Unies.

Le duché de Gueldre, considéré dans toute son

étendue, est borné au nord par le Zuyderſée; au ſud par le duché de Clèves, par l'électorat de Cologne & par le duché de Juliers; à l'ouest, par le Brabant, la Hollande & par la province d'Utrecht; à l'est il touche à la province d'Over-Yſſel, & par le comté de Zutphen, à l'évêché de Munſter.

Cette étendue de pays a été habitée depuis Jules-Céſar, par les Sicambres, par les Menapiens, par les Mattiaques, &c. Les Romains en ont poſſédé une partie juſqu'à l'ancien bras du Rhin, & ils l'avoient jointe à la ſeconde Germanie. Les Francs & les Friſons l'occupèrent enſuite; & ceux-ci ayant été vaincus, tout ce pays fut uni au royaume d'Auſtraſie, qui fut lui-même joint à l'empire dans le XIe ſiècle, ſous le règne d'Othon le Grand. Nous dirons comment il a paſſé depuis entre les mains de Charles-Quint & de Philippe II, & comment ce dernier en perdit la plus grande partie par la confédération qui ſe forma ſous ſon règne en république indépendante.

Le comté de Zutphen, réuni à la Gueldre ſeptentrionale, ne forme plus aujourd'hui qu'une ſeule province relativemet aux etats-généraux.

Le duché de Gueldre ſitué dans l'ancien cercle de Bourgogne, entre la Meuſe & le Rhin, eſt contigu au duché de Clèves. Il parvint, après le deces des anciens ducs de Gueldre, du tems de l'empereur Charles-Quint, à la maiſon d'Autriche, comme poſſédant tous les Pays-Bas par la ſucceſſion de Marie, fille de Charles-le-Hardi, dernier duc de Bourgogne, mariée à l'empereur Maximilien Ier. Les rois d'Eſpagne, de la lignée Autrichienne, poſſedèrent enſuite le duché de Gueldre, & ce fut l'empereur Charles VI, nommé auparavant Charles III, roi d'Eſpagne, qui céda à Frederic-Guillaume, roi de Pruſſe, par la paix d'Utrecht concluе en 1713, pour les frais de ſon aſſiſtance pendant la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, un quartier du duché de Gueldre, dont la capitale porte le même nom. La maiſon d'Autriche garda un autre quartier du duché de Gueldre, dont la capitale eſt Ruremonde, & la république de Hollande eut le quartier de Venlo, où ſe trouve le fort de Stephanwen, ou Stewenſwert, & les petites villes de Nieuſtadt & d'Echt, avec leurs préfectures. Ces trois portions forment ce qu'on nomme le haut quartier de Gueldre, qui étoit encore demeuré aux Eſpagnols après l'erection de la république des Provinces-Unies.

La partie du duché de Gueldre qui, avec le comté de Jutphen, forme une des ſept Provinces-Unies, tient le premier rang dans la république de Hollande, quoiqu'elle ne ſoit ni la plus riche, ni la plus puiſſante: on la nomme la *baſſe-Gueldre*, ou la *Gueldre inférieure*. La culture y eſt rare. On n'y retrouve généralement qu'un terrain ſablonneux, chargé de brouſſailles & de landes, & très-peu de pâturages. La Gueldre inférieure conſiſte en trois quartiers, qui ſont ceux de Nimegue, Zutphen, & Arnhem ou de Veluve. Chaque quartier forme un état particulier, dont la juriſdiction & les droits ne ſont ni confondus, ni partagés avee ceux des autres quartiers. *Voyez* Baſnage, *descrip. historiq. des Provinces-Unies*. (*R.*)

GUELDRES, petite ville forte des Pays-Bas, au duché de même nom, cedée au roi de Pruſſe par le traité d'Utrecht. Elle eſt dans des marais, ſur la Niers, à 4 li. n. o. de Venlo. Ce n'eſt donc pas la *Gueiduba* mentionnée dans l'*itinéraire* d'Antonin, & dans Pline, *liv. XIX. ch.* 5, car la ville de Gueldres eſt à quatre lieues du Rhin, & *Guelduba* étoit ſur ce fleuve, *castellum Rheno impositum*, dit Pline. *Long.* 23, 56, *lat.* 51, 30.

Cette ville eſt régulierement bâtie. Il s'y trouve des Catholiques, des Reformés & des Luthériens. Les Hollandois l'aſſiégerent en vain en 1637, 1639 & 1640. Ils y furent battus au premier ſiege; les Alliés la reprirent en 1702. (*R.*)

GUEMENÉ. *V.* GUIMENÉ.

GUEMUNDE, petite ville de la haute Heſſe, ſur la Woehra, avec un bailliage de même nom. Elle appartient au landgrave de Darmſtadt. (*R.*)

. GUEMUNDE, ville d'Allemagne. *Voyez* GEMUNDE.

GUEPIE (la), *Guerpia*, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc, au diocèſe d'Albi, ſur la rivière de Draul, qui ſe jète dans l'Aveiron, avec un bailliage & une châtellenie. (*R.*)

GUERANDE, *Gueranda*, ville de France, en Bretagne, au comte de Nantes. Il s'y fait, avec les Anglois, quelque commerce de ſel blanc, qu'elle tire des ſalines de ſon territoire. Elle eſt à une lieue de l'Océan, & à 16 o. de Nantes. *Long.* 15, 13, 24; *lat.* 47, 19; 39. (R.)

GUIEN, ou NIGER. *V.* NIGER.

GUERCHE (la), ou GUIERCHE (la), ville de France en Touraine, ſur la Creuſe, à 4 li. de la Haye. Elle a un château qu'habita Agnès Sorel. *Long.* 18, 28; *lat.* 46, 48. (*R.*)

GUERET, *Varactus*, petite ville de France, dans la Haute-Marche, capitale de tout le gouvernement. Elle eſt ſur la Gartampe, près de la Creuſe, à 68 li. ſ. e. de Paris, & 14 n. e. de Limoges. *Long.* 19, 32; *lat.* 46, 10.

C'eſt le ſiége du gouverneur de la province, & celui d'un preſidial, d'une ſénéchauſſée d'une élection, d'une officialité, d'une maitriſe particulière des eaux & forêts. Elle n'a qu'une paroiſſe.

Varillas (Antoine), hiſtorien François, plus fécond qu'exact, plus agréable que fidele, naquit à Gueret, en 1624, & mourut à Paris le 6 juin 1696. (*R.*)

GUERNESEY. *V.* GARNESEY.

GUERVILLE, bourg de France, dans la généralité de Paris, élection de Mantes. (*R.*)

GUESCAR. *V.* HUESCAR.

GUETARIA. *Menosca*, petite ville d'Eſpagne, dans la province de Guipuſcoa, avec un château & un port, ſur la mer de Biſcaye. *Long.* 15, 12; *lat.* 43, 26.

C'eſt la patrie de Cano (Sebaſtien), ce fameux navigateur, qui fit le premier le tour du monde ſous Magellan, & rentra dans Séville, le 8 Septembre 1522, après trois ans un mois de navigation. (*R.*)

GUETE, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Nouvelle-Caſtille, dans la Sierra. Alphonſe VI, roi de Caſtille, la conquit ſur les Maures en 1080. Elle ſe ſoumit aux Alliés en 1706. Elle eſt à 6 li. n. o. de Cuença, 26 ſ. de Madrid. *Long.* 15, 36; *lat.* 40, 20. (*R.*)

GUGUAN, île de l'Océan oriental, & l'une des Iles Marianes. Elle a trois lieues de tour, & eſt à 17 d. 45' de *latit.* ſuivant les obſervations publiées par le P. Gouve (*R.*)

GUIANE, les Géographes donnent aujourd'hui ce nom à cette partie de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale, qui s'étend depuis les bouches de l'Amazone, juſqu'au-delà de celles de l'Orénoque, & qui eſt baignée par la mer du Nord, & arroſée par le fleuve dont nous venons de parler. Au midi la ligne eſt comme ſa ſéparation d'avec le Pays des Amazones.. On peut la diviſer du nom de ſes poſſeſſeurs d'orient en occident, en Guiane Portugaiſe, Guiane Françoiſe, Guiane Hollandoiſe & Guiane Eſpagnole.

La Guiane Portugaiſe, que la France a cédée à la couronne de Portugal, par la paix d'Utrecht, s'étend depuis la rive ſeptentrionale de l'Amazone juſqu'à la rivière d'Yapoco, que les François de Cayenne nomment *Oyapoc*, & qui fut mal-à-propos confondue alors avec la rivière de Vincent Pinçon, qui eſt beaucoup plus au ſud. La Guiane Françoiſe, ou la France équinoxiale, qui eſt la colonie Cayenne, embraſſe l'eſpace compris entre la rivière d'Oyapoc & celle de Marawini, que l'on nomme à Cayenne *Marauni* ou *Maroni*. La Guiane Hollandoiſe commence à la rivière de Marawini, & ſe termine à celle d'Eſſéquebo. Il reſte pour la Guiane Eſpagnole, le pays qui s'étend depuis l'Eſſéquebe, ou l'Eſſequibo, juſqu'au-delà de l'Orénoque. Dans les premiers tems de la découverte de l'Amérique, où les eſpagnols en prétendoient la poſſeſſion excluſive, ils avoient donné le nom de *Nouvelle-Andalouſie* à toutes les terres voiſines des côtes, entre l'embouchure de l'Orinoco & celle de l'Amazone; & ils n'avoient donné le nom de *Guiane* ou plutôt de *Goyana*, qui s'eſt depuis étendu juſqu'à la mer, qu'à la partie intérieure du continent, renfermée entre leur nouvelle Andalouſie & le fleuve des Amazones. C'eſt dans cet intérieur des terres qu'on plaçoit le fameux lac Parime, ſur les bords duquel étoit ſituée la ville fabuleuſe de Manoa del Dorado. *Voyez* PARIME & MANOA.

On ne connoît guères que les côtes de la Guiane. L'intérieur du pays eſt occupé par des ſauvages, dont quelques-uns ont leurs hutes ſur des arbres. Le pays abonde en cannes à ſucre. Le café & le cacao en ſont d'autres productions. L'intérieur du pays eſt ingrat : il n'y croit guère que du manioc & des patates.

GUIANE FRANÇOISE (la); cette contrée de l'Amérique méridionale, qu'on décora long-tems du magnifique nom de *France équinoxiale*, n'appartenoit pas toute à cette puiſſance. Les Hollandois, en s'établiſſant au nord, & les Portugais au midi, l'avoient reſſertée entre la rivière de Maroni & celle de Vincent Pinçon. M. de la Condamine ne la fait commencer au midi, qu'à la rivière d'Yapoco, ou Oyapoc. Elle n'a pas moins de cent lieues de côtes; la navigation y eſt fort difficile, à cauſe de la rapidité des courans, continuellement embaraſſée par des ilots, par des bancs de ſable & de vaſe durcie, par des mangliers forts & ſerrés qui avancent deux ou trois lieues dans la mer. Les grandes & nombreuſes rivières qui arroſent ce continent, ne ſont pas plus praticables. Leur lit eſt barré de diſtance en diſtance par des rochers énormes qui ne permettent point de le remonter. La côte, baſſe preſque partout, eſt inondée, en grande partie, dans les hautes marées. Dans l'intérieur du pays, la plupart des plaines & des vallées deviennent auſſi des marais dans la ſaiſon des pluies.

Cependant ces déluges d'eau, qui ſuſpendent tous les travaux, toutes les cultures, rendent les chaleurs aſſez ſupportables, ſans donner au climat une influence auſſi maligne qu'on pourroit le préſumer.

L'Eſpagnol Alphonſe Ojeda y aborda le premier, en 1499, avec Améric Veſpuce, & Jean de la Coſa. Ce voyage ne donna que des connoiſſances ſuperficielles d'un ſi vaſte pays. Valter Raleig, Anglois, ſe détermina, en 1595, au voyage de la Guiane; mais il la quitta ſans avoir trouvé l'or qu'il y cherchoit: les François ſe fixèrent dans l'île de Cayenne en 1635. Quelques négocians de Rouen réſolurent d'y former un établiſſement en 1643, ſous le féroce Poncet de Bretigny, qui fut maſſacré par les colons auxquels il avoit déclaré la guerre, ainſi que aux ſauvages. On vit ſe former à Paris, en 1651, une nouvelle compagnie, qui échoua preſque par la mort du vertueux abbé de Marivaux, l'ame de cette entrepriſe, qui ſe noya en entrant dans ſon bateau. En 1663, une autre compagnie, ſous la direction de la Barre, maître des requêtes, aidée du miniſtère, tenta la même fortune, & ne réuſſit pas mieux. Enfin un an après, Cayenne & la Guiane rentrèrent dans les mains du gouvernement, à l'époque heureuſe qui rendit la liberté à toutes les colonies. Celle-ci fut priſe par les Anglois, en 1667, & par les Hollandois, en 1676: mais depuis elle n'a pas même été attaquée. Cet établiſſement, tant de fois bouleverſé, reſpiroit à peine, lorſque des flibuſtiers, qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixèrent. Ils paroiſſoient pouſſer avec vigueur la culture des terres, lorſque Ducaſſe qui, avec des vaiſſeaux, avoit la réputation d'un habile marin, leur

propofa, en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel fe reveille; les nouveaux colons deviennent corfaires, & leur exemple entraine prefque tous les habitans.

L'expédition fut malheureufe : une partie des combattans périt dans l'attaque, & les autres, faits prifonniers, furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne s'eft jamais relevée de cette perte; bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guiane, elle n'a fait que languir à la Cayenne.

La Guiane parut, en 1763, une reffource très-precieufe au miniftère de France, réduit à reparer de grandes pertes, en y établiffant une population nationale & libre, capable de refifter par elle-même aux attaques etrangères, & propre à voler, avec le tems, au fecours des autres colonies, lorfque les circonftances pourroient l'exiger. Mais le genie ne prévoit pas tout; on s'egara, parce qu'on crut que des Européens foutiendroient fous la zone torride les fatigues qu'exige le defrichement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'efpérance d'un meilleur fort, s'accoutumeroient à la fubfiftance précaire d'une vie fauvage, dans un climat moins fain que celui qu'ils quittoient; enfin, qu'on pourroit établir des liaifons faciles & importantes entre la Guiane & les iles Françoifes.

Ce faux fiftême, où le miniftère fe laiffa entraîner par des hommes qui ne connoiffoient fans doute, ni le pays qu'il s'agiffoit de peupler, ni la manière d'y fonder des colonies, fut auffi malheureufement exécuté que légérement conçu. On diftribua les nouveaux colons en deux claffes, l'une de propriétaires, l'autre de mercenaires, au lieu de donner une portion de terrain à defricher à tous ceux qu'on portoit dans cette terre nue & deferte.

Douze mille hommes furent debarques après une longue navigation, fur des plages defertes & impraticables, dans la faifon des pluies qui durent fix mois, fur une langue de terre, parmi les ilots malfains, fous un mauvais angar. C'eft-là que, livrés à l'inaction, à l'ennui, à tous les defordres que produit l'oifiveté dans une populace d'hommes tranfportés de loin fous un nouveau ciel, aux miferes & aux maladies contagieufes qui naiffent d'une femblable fituation; ils finirent leur trifte deftinée dans les horreurs du défefpoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les impofteurs qui ont abufé de la confiance du gouvernement, pour confommer à de fi grands frais tant de malheureux à la fois, comme fi la guerre, dont ils etoient deftinés à combler les vuides, n'en eût pas affez moiffonnés dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien à une fi horrible tragédie, il faloit que quinze cents hommes échappés à la mortalité fuffent la proie de l'inondation! On les diftribua fur des terrains où ils furent fubmergés au retour des pluies. Tous y périrent, fans laiffer aucun germe de leur poftérité, ni la moindre trace de leur mémoire.

L'état a déploré cette perte, en a pourfuivi & puni les auteurs : mais qu'il eft douloureux pour la patrie, pour les miniftres bien intentionnés, pour les fujets, pour toutes les ames avares du fang François, de le voir ainfi prodiguer à des entreprifes ruineufes!

Qu'eft-il arrivé, dit l'auteur de l'*Hiftoire du commerce des Indes, tome III*, de la cataftrophe où tant de fujets, tant d'étrangers ont été facrifiés à l'illufion fur la Guiane? C'eft qu'on a décrié cette malheureufe région avec tout l'excès que le reffentiment du malheur ajoute à la realite de fes caufes. On va jufqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies, en fuivant les principes de culture & d'adminiftration qui fondent la profpérité de toutes les autres.

Mais cet auteur fait voir qu'en abattant les bois qui depuis l'origine du monde, couvrent fes deferts immenfes, en exterminant les fourmis, comme on a fait ailleurs, en traitant les noirs, non en tyrans, mais avec humanité, on pourroit tirer parti de ce vafte pays. Le café, la laine, le coton, prennent à la Guiane un degré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac, y peut, y doit profpérer. L'indigo, maintenant abâtardi, y recouvreroit fa première qualité fi on le renouvelloit par graines de Saint-Domingue.

La vanille y eft naturelle. Cet établiffement n'offre pas plus de difficultés que Surinam. Cependant Surinam eft couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guiane au niveau de cette colonie Hollandoife! Voilà des conquêtes fur le cahos & le néant à l'avantage de tous les hommes, & non pas des provinces qu'on dépeuple, qu'on dévafte pour mieux s'en emparer; qui coûtent le fang de deux nations, pour n'en enrichir aucune, & qu'il faut garder à grand frais. La Guiane ne demande que des travaux & des habitans. Que de motifs pour ne les pas refufer!

On y voyoit déjà en janvier 1769, 1291 hommes libres, & 8047 efclaves. Les troupeaux montoient à 1933 têtes de gros bétail, & 1077 de menu betail.

Il eft réfervé au tems & à la providence d'amener les lumières & la difcipline, pour faire renaitre cette colonie. (*R.*)

GUIBRAY. *Voyez* l'art. FALAISE.

GUIE, ville de Perfe, capitale du Mecran, fituée entre des montagnes. *Lat.* 27, 30. (*R.*)

GUIENNE (la), *Aquitania*, province confidérable du royaume de France, qu'il faut bien diftinguer de la Guienne propre.

La Guienne eft bornée au nord par le Poitou, l'Angoumois & la Marche; à l'eft, par l'Auvergne, le pays de Foix, le Limofin & le Languedoc; au fud, par les Pyrénées & le Bearn; & à l'oueft, par l'Ocean. Elle forme le plus grand gouvernement de France, qui a quatre-vingts lieues de large

fur

rur quatre-vingt-dix de long. Les principales rivières qui l'arrosent sont la Garonne, la Dordogne, l'Adour, le Tarn, l'Avéiron & le Lot.

L'air en est généralement fort sain. On y recueille des grains de toute espèce, des vins, des fruits, des légumes, du chanvre, du tabac, & les pâturages y sont excellens. Le gibier d'ailleurs, & le poisson y abondent, & il s'y rencontre plusieurs sources d'eaux thermales. On y trouve aussi des mines de cuivre, de fer, de charbon de pierre. Il s'y fait un grand commerce de vins, d'eaux-de-vie, de vinaigre, de résine, de mulets, chevaux, safran, fromage de Rocfort. &c.

De la domination des Romains cette province passa sous celle des Visigoths, puis sous celle des François après la bataille de Vouillé, gagnée par Clovis en 1507. Elle eut ensuite pour souverains ses ducs particuliers, désignés sous le titre de ducs d'*Aquitaine*. Elle subit successivement le joug de plusieurs peuples étrangers, sur tout des Gascons, ou Vascons, originaires des Pyrénées & de la Biscaye, qui s'emparerent, vers l'an 600, de toute la partie méridionale. Les ducs qu'ils se choisirent pour chefs y régnèrent indépendans, ainsi que ceux qui s'étoient emparés des contrées voisines, jusqu'à Charlemagne, qui les força de se soumettre & de lui faire hommage. Ce monarque érigea l'Aquitaine en royaume, en faveur de Louis le-Debonnaire son fils. La Guienne & la Gascogne, qui en faisoient la meilleure partie, eurent des gouverneurs & des ducs amovibles qui se rendirent bientôt indépendans. Dès-lors ces deux provinces firent deux états distincts, l'un soumis aux Gascons, l'autre aux comtes de Poitou, ducs de la seconde Aquitaine, connus enfin sous le nom de ducs de Guienne en 845. La séparation de ces deux états dura jusqu'à l'an 1070. Ils passèrent à Louis VII, dit le Jeune, roi de France, par son mariage avec Eléonore, héritière des derniers ducs de Guienne. Eléonore, répudiée, porta ces belles provinces à Henri II, roi d'Angleterre, auquel elle s'étoit remariée. Les Anglois, qui en maintinrent la possession durant plusieurs siècles, en furent chassés par Charles VII. Le gouvernement de Guienne renferme deux archevêchés & douze évêchés.

Il ne paroît pas que le nom de *Guienne*, qui a succédé à celui d'*Aquitaine*, connu des Romains, ait été en usage avant le commencement du XIVe siècle; cependant il commença dès-lors à prendre faveur, & il prévalut sur la fin du siècle suivant. Le duché de Guienne, acquis par l'Angleterre dans le XII siècle, revint à la France sous le règne de Charles VII, l'an 1553; & cette dernière puissance en a toujours joui depuis.

La Guienne entière est divisée en haute & basse: la basse comprend le Bourdelois, le Périgord, l'Agénois, le Condomois, le Bazadois, les Landes, la Gascogne proprement dite, le pays de Soule & celui de Labour.

La haute-Guienne, dont la principale ville est Montauban, comprend le Quercy, le Rouergue, l'Armagnac, le comte de Comminges, le Conserans & le Bigorre. Ces pays qui composent la Haute-Guienne, sont tous du ressort du parlement de Toulouse; il n'y a que la Basse-Guienne qui reconnoisse le parlement de Bordeaux.

La Guienne propre est bornée au nord par la Saintonge; à l'est, par l'Agénois & le Périgord; au sud, par le Bazadois & par la Gascogne; à l'ouest, par l'Océan. Ce pays comprend le Bourdelois, le Médoc, le capitalat de Buch, & le pays entre deux mers. La ville principale de la Guienne propre est Bordeaux. *Voyez* GASCOGNE. (*R.*)

GUIENNE (haute), nom commun par lequel on désigne conjointement les deux provinces de Querci & de Rouergue. *Voyez* chacune en son lieu. (*R.*)

GUIGAN, ville d'Asie, dans les Moluques, la plus considérable de l'île de Samar ou Tendaye. (*R.*).

GUILFORD, *Guilloforaium*, ville à marché d'Angleterre, capitale du comté de Surrey, sur le Wey. Elle envoie deux députés au parlement, & est à vingt-cinq milles s.-o. de Londres. *Long.* 17, 6; *lat.* 51, 10.

Robert & Georges Abbot, frères, étoient tous les deux de Guilford. Robert Abbot y naquit, en 1560, & mourut en 1618. Le roi Jacques fut si charmé de son livre latin *de la souveraine puissance* qu'il fit l'auteur évêque de Salisbury, & le combla de bienfaits; en échange, Georges Abbot ayant eu le malheur de déplaire au même prince, fut suspendu des fonctions de son archevêché de Cantorbery, & mourut de chagrin au château de Croyedom, le 4 août 1613. Tel a été le sort des deux frères; celui qui soutint la mauvaise thèse, fut magnifiquement récompensé; celui qui défendit la bonne cause, fut disgracié. (R.)

GUILHEN (Saint-), petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Lodève. (R.)

GUILLAIN, ou GHISLAIN (Saint-), *Gislenopolis*, ville, & très-riche abbaye des Pays-Bas, dans le Hainault-Autrichien, & dans la prévôté de Mons qu'elle défend par ses écluses. Elle est dans un lieu marécageux, sur la rivière de Haine, à 2 lieues de Mons. *Long.* 21, 29; *lat.* 50, 25.

Les François la prirent en 1678. Louis XIV la rendit aux Espagnols par le traité de Nimègue. Les Alliés la prirent en 1708 & 1709, les François en 1746: mais elle appartient maintenant à la maison d'Autriche. [R.]

GUILLAUMES, petite ville de France, en Provence, chef-lieu d'une viguerie. Elle a le foible avantage de députer aux états de la province. [R.]

GUILLESTRE, petite ville & château situé en Dauphiné, dans l'Embrunois, à l'orient d'Embrun; fut anciennement une baronnie de l'Empire: elle est aujourd'hui sous la dépendance de la France.

& elle eſt ſituée au confluent de la rivière de ſon nom avec la Durance. Elle eſt du domaine de l'archevêque d'Embrun, & les montagnes dans leſquelles elle eſt ſituée ſont couvertes de neiges durant la plus grande partie de l'annee. Le prince Eugene la prit en 1692. [R.]

GUILLON, bourg de l'Auxois, diocèſe de Langres, bailliage d'Avalon, généralité & parlement de Bourgogne. Ce lieu eſt remarquable par le traité qui y fut conclu avec les Anglois en 1359, par lequel, moyennant trente mille moutons d'or, ils devoient évacuer la Bourgogne & Flavigny, où ils campoient depuis trois mois; ce traité prépara celui de Bretigny.

Le château où le traité fut conclu, ne ſubſiſte plus; la province y a fait conſtruire un beau pont ſur le Serain.

Sur le finage de Guillon eſt une côte fertile en bons vins, connus ſous le nom de *Mont-ſôte*.

GUILLOTIERE (la), fauxbourg de Lyon, qui, ſitué au-delà du Rhône, forme comme une ville à part, même aſſez conſidérable. Elle eſt du Lyonnois & de l'election de Lyon. [R.]

GUIMARAENS, *Vimananum*, ancienne, forte & conſidérable ville de Portugal, dans la province d'entre Duéro-e-Minho, & dans la Comarca. Elle a été ſouvent le ſéjour des rois de Portugal, & ce qui en eſt une ſuite, les édifices publics modernes s'y font remarquer. Elle eſt à 3 ll. de Brague, 11 de Porto, 16 n. o. de Lamégo, 66 n. e. de Lisbonne. *Long.* 9, 46; *lat.* 41, 25.

Guimaraens donna le jour au pape Damaſe, ſucceſſeur de Libère, en 366; ce pape tint pluſieurs conciles, excommunia les Lucifériens, introduiſit l'uſage de chanter l'*alleluja*, & eut un illuſtre ſecrétaire en la perſonne de Saint-Jérôme.

Cette ville eſt encore la patrie d'Alphonſe, premier roi de Portugal, qui défit cinq rois Maures confédérés à la bataille d'Ourique, en 1139, & mourut à Coïmbre, en 1185, âgé de 76 ans. (*R.*)

GUIMÉNÉ, ou GUÉMÉNÉ, petite ville de France, en Bretagne, au diocèſe de Nantes, à 10 li. de cette ville, avec titre de principauté. Elle appartient à une branche de la maiſon de Rohan. (R.)

GUINÉE (la), vaſte contrée d'Afrique, partagée entre une multitude de petits deſpotes, les uns électifs, les autres héréditaires, & perpétuellement en guerre, le plus ſouvent pour faire des priſonniers qu'ils dévouent à l'eſclavage, & qu'ils vendent aux Européens. Ce grand pays eſt ſitué entre la Nigritie au nord, l'Ethiopie à l'orient, & la Caffrerie au midi.

La Guinée a été entièrement inconnue aux anciens. Nous n'en connoiſſons guère que les côtes qui commencent à la rivière de Sierra-Lione, & s'étendent juſqu'au Cap-Nègre, c'eſt-à-dire environ dix degrés en-deçà de la ligne, & ſeize degrés au-delà.

On diviſe la Guinée en haute & baſſe; la baſſe Guinee eſt la même que le Congo, dont la traite des Nègres fait le plus important commerce des Portugais dans ce pays.

La haute Guinée eſt bornée au ſud par l'Océan, & comprend divers pays que l'on trouve de ſuite & qu'on ſubdiviſe chacun en divers royaumes, qui s'y rencontrent à meſure qu'on avance d'occident en orient: ces pays ſont la côte de Malaguette, la côte des Dents, la côte d'Or, les royaumes de Juda, du grand Ardre, & de Bénin. Tout le négoce des Européens ſe fait ſur les côtes des lieux que nous venons de nommer.

Les naturels ſont idolâtres, ſuperſtitieux & vivent très-mal-proprement; ils ſont pareſſeux, ivrognes, fourbes, ſans ſouci de l'avenir, inſenſibles aux evénemens heureux & malheureux qui réjouiſſent ou qui affligent les autres peuples; ils ne connoiſſent ni pudeur, ni retenue dans les plaiſirs de l'amour; l'un & l'autre ſexe s'y plonge brutalement dès le plus bas âge.

Leur peau eſt très-noire; leurs cheveux ſont une véritable laine, & leurs moutons portent du poil. Ils vont tout nuds pour la plupart; & ceux qui ſont aſſez riches pour être vêtus, ont une eſpèce de pagne qu'ils roulent autour du corps, & qu'ils laiſſent pendre depuis la ceinture juſqu'à mi-jambe: ces derniers ſe frottent d'huile, ſe peignent le corps, & ornent leur cou, leurs bras, & leurs jambes, d'anneaux d'or, d'argent, d'ivoire, & de corail.

Preſque tous les naturels de Guinée ſont expoſés à des dragonnaux, eſpèce de vers qui entrent dans leur chair, la rongent & y cauſent des ulcères. La petite verole eſt un autre fléau encore plus redoutable, & qui les emporte de tems en tems par milliers.

Il paroît que les Diépois découvrirent cette contrée en 1364, ſous Charles V; & qu'ils y ont navigué plus de 60 ans avant que les autres nations européennes en euſſent aucune connoiſſance: mais ils n'y formèrent aucun établiſſement. Les Portugais plus aviſés s'y fixèrent, & y firent un très-grand commerce au commencement du XVe ſiècle. L'année 1604 fut l'époque fatale de leur déroute; alors les Hollandois les chaſſèrent des forts & des comptoirs qu'ils avoient ſur les côtes, & les contraignirent de ſe retirer bien avant dans les terres, où, pour ſe maintenir, ils ſe ſont alliés avec les naturels du pays. Depuis cette époque, les Hollandois & les Anglois ſont preſque tout le commerce des côtes de Guinée: les Brandebourgeois & les Danois y ont cependent quelques comptoirs.

Sous le règne de Jean II, roi de Portugal, qui travailloit avec tant d'ardeur à l'établiſſement des colonies portugaiſes dans les Indes & en Afrique, on trouva de l'or ſur les côtes de Guinée, mais en petite quantité; c'eſt peut-être de là qu'on donne depuis le nom de *guinées* aux monnoies que les Anglois firent frapper avec l'or qu'ils amaſſèrent dans ce pays. On ne connoit en Guinée que deux

saisons. La plus saine & la plus agréable commence en avril, & finit en octobre. Alors des vapeurs épaisses, qui ne se resolvent point en pluies, interceptent les rayons du soleil, & des rosées abondantes durant la nuit entretiennent la végétation. Dans le reste de l'année les chaleurs sont cuisantes durant les intervalles où le ciel n'est point pluvieux. (R.)

GUINÉE (basse). *Voyez* CONGO.

GUINÉE (la nouvelle), grande contrée de l'Océan oriental des Moluques; on ignore si c'est une île, ou si cette contrée est attachée au continent des terres Australes: quoi qu'il en soit, elle est entre le deuxième & le neuvième degré de latitude méridionale, & entre le 146e & le 165e degré de longitude. Elle va en se rétrécissant vers le nord-ouest, & en s'élargissant vers le sud-est: par les 150 degrés. On y apperçoit une montagne nommée par les Hollandois *Sneberg*, parce qu'elle est chargée de neige. On dit que ce pays fut découvert en 1527, par Alvar de Palavédra, mais il n'y fit que passer: le terroir fertile par lui-même, est habité par des sauvages d'un teint brun olivâtre. (*R.*)

GUINES, petite ville de France en Picardie, située dans un pays marécageux, à deux lieues de la mer; elle est capitale d'un petit comté qui faisoit autrefois partie de celui de Boulogne. *Long.* 19, 30; *lat.* 50, 57. (*R.*)

GUINGAMP, petite ville de France en Bretagne, qui dispute à Lamballe le titre de chef-lieu du duché de Penthièvre, à 103 lieues s. o. de Paris. *Long.* 14, 39, 15; *lat.* 48, 33, 42. (*R.*)

GUIOLLE (la), petite ville de France dans le Rouergue, sur les limites de l'Auvergne, près des montagnes auxquelles elle donne son nom.

GUIPUSCOA (le), petite province septentrionale d'Espagne, bornée à l'est par les Basques, au nord par l'Océan, à l'ouest par la Biscaie, au sud par la Navarre. Le pays abonde en tout, excepté en froment: Tolosa en est la capitale.

Ignace de Loyola, fondateur des Jésuites, naquit dans la province Guipuscoa en 1491, & mourut à Rome en 1556, âgé de soixante-cinq ans; sa vie est bien singulière. Né avec un esprit romanesque, entêté de livres de chevalerie, il commença par être page à la cour de Ferdinand, roi d'Espagne, embrassa le parti des armes, fut blessé au siége de Pampelune en 1521, & se dévoua dans sa convalescence à la mortification. On sait la suite de ses aventures, la manière dont il s'arma chevalier de la Vierge, son projet de combattre un Maure qui avoit parlé peu respectueusement de celle dont il étoit chevalier; le parti qu'il suivit d'abandonner la chose à la décision de son cheval, qui prit un autre chemin que celui du Maure; ses premières études de latin faites à Salamanque à l'âge de trente-trois ans; son emprisonement par l'inquisition; la continuation de ses études à Paris où il fit sa philosophie au collége de Sainte-Barbe, & sa théologie aux Jacobins, son voyage à Rome en 1537, avec des Espagnols & des François qu'il s'associa pour former une congrégation; la confirmation de son institut par Paul III, & enfin sa nomination en qualité de premier général de son ordre. Le pape Grégoire XV a canonisé Ignace de Loyola en 1622: le P. Bouhours a donné sa vie dans laquelle il le compare à César: on fait plus de cas de celle du P. Maffëi, écrite en latin; c'est peut-être le meilleur livre du jésuite italien, & le moindre du jésuite françois. (*R.*)

GUISE, petite ville de France en Picardie, dans la Thiérache, avec un fort château & titre de duché pairie, de la création de François Ier, en 1527. Elle est sur l'Oise, à 6 lieues n. o. de Saint-Quentin, 10 s. e. de Cambrai, 38 n. e. de Paris. *Long.* 21, 17, 22, *lat.* 49, 53, 47.

Cette ville a un gouverneur & un lieutenant de roi. Le château soutint un long siége contre l'armée d'Espagne en 1650; la levée de ce siége sauva tout le pays.

François Ier en fit don, en 1527, au prince Claude de Lorraine, qu'il créa duc de Guise & pair de France: sa maison devint si puissante, que dès le règne de ce prince elle commençoit déjà à porter ombrage à la cour, comme le prouve ce vieux quatrain:

> *Le feu roi devina ce point,*
> *Que ceux de la maison de* Guise,
> *Mettroient ses enfans en pourpoint,*
> *Et son pauvre peuple en chemise.*

Ce duché est fort grand, & s'étend dans la Picardie & la Champagne: il appartient à la maison de Condé. On y fabrique des toiles de batiste & façon de hollande, dont le débit se fait à Saint-Quentin, pour l'Italie & l'Espagne; il y a aussi chapellerie, bonneterie, & tannerie.

Billi (Jacques de), un des savans françois du XVIe siècle, traduisit de Grec en latin les ouvrages de S. Grégoire de Nazianze, de S. Isidore de Peluse, de S. Jean Damascène, &c. Il mourut en 1581, âgé de 47 ans. On ne doit pas le confondre avec Jacques de Billi, jésuite, né dans le XVIIe siècle.

GUISTRES, bourg de France, au diocèse de Bordeaux, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 3,600 liv. (*R.*)

GULDBRANDSDALEN, canton de la Norwège méridionale, dans la préfecture de Christiania, vers la Suède; il est composé de deux vallées, & renferme vingt-cinq paroisses: sou sol, fertile en quelques endroits, produit un peu de grains; mais stérile en nombre d'autres, il ne produit guères que du bois: on en tire du fer & du cuivre, & les habitans y font dans l'usage de passer leurs longs hivers à voiturer les grains & autres danrées que Christiania envoie à Drontheim, & le hareng & autres poissons que Drontheim envoie à Christiania. (*R.*)

GULDELFINGEN, petite ville de Bavière, au duché de Neubourg, près du confluent de la Brentz & du Danube. (*R.*)

GULTZOW, petite ville, château & bailliage d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin. *Long.* 39, 20; *lat.* 53, 39. (*R.*)

GUMBINNEN, ville moderne de la Lithuanie Prussienne, dans le bailliage d'Insterbourg: elle n'est bâtie que dès l'an 1727, & renferme environ trois cents maisons, & trois mille habitans. C'est le siége d'une chambre de guerre & des domaines, & d'une prevôté ecclésiastique. L'on y fabrique beaucoup de draps, & les environs en sont fertiles en grains & en fourrages. (R.)

GUMPENBERG, château & seigneurie de la Haute-Bavière, dans la regence de Munich. (*R.*)

GUMPLOTZ-KIRCHEN, petite ville de la Basse-Autriche. Son terroir produit le meilleur vin de toute l'Autriche. (*R.*)

GUNDELFINGEN, château & village d'Allemagne dans la Souabe, à 6 lieues d'Ulm. La seigneurie de ce nom appartient aux comtes de Fursternberg. *Long.* 27, 36; *lat.* 48, 22. (*R.*)

GUNDELSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, au Graichgow, sur le Necker. Il y a sur une hauteur un château appelé *Horneck.*

GUNTERSBERG, château & bailliage du cercle de Haute-Saxe, dans la principauté d'Anhalt-Bernbourg, près de Hartzgerode. (*R.*)

GUNTERSBLUM, village d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, dans le comté de Linange, entre Oppenheim & Worms; il appartient avec d'autres, aux comtes de Linange-Dabo-Guntersblum. (*R.*)

GUNTZBOURG, GUNZBOURG, ou GUNZBERG, *Guntia*, petite ville d'Allemagne au cercle de Souabe. C'est, selon Beatus Rhenanus, le *Guntiensis transitus* des anciens. *Long.* 27, 34; *lat.* 48, 20.

C'est la capitale du Marggraviat de Burgaw, & l'on y voit un beau château. L'empereur en fit présent, en 1693, au prince Louis de Bade, pour le dédommager des ravages que les François avoient faits dans les terres de Bade. Les Bavarois la prirent en 1744, mais ils la rendirent l'année suivante à la reine de Hongrie, en vertu du traité de Fuessen. Elle est située au confluent de la rivière de Guntz & du Danube, à 2 lieues de Burgaw, & à 8 d'Ulm. (*R.*)

GUNTZENHAUSEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, sur la riviere d'Altmül, près de Weissenbourg. *Long.* 28, 26 *lat.* 48, 58.

Elle est au Margrave d'Anspach, & n'est remarquable que par la naissance d'André Osiander, un des premiers sectateurs de Luther, & qui défendit sa doctrine par un grand nombre d'ouvrages. Il mourut en 1552, à 54 ans. Tous les gens de son nom se sont distingués dans la même carrière.

GUNUGI, ancienne ville de la Mauritanie césarienne. Le P. Hardouin croit que cette ville est présentement Mettegan. (*R.*)

GUNZ, *Ginsium*, & en hongrois *Koszog*, ville de la basse Hongrie, dans le comté d'Eisenbourg, sur la rivière de Guntz, & au milieu de campagnes fertiles en vin & en grain: elle a les titres de libre & de royale, & elle est défendue par un bon château, dont Soliman ne put s'emparer en 1532. Il y a un college dans cette ville; & l'on y tient la cour suprême de justice d'où relève la portion de la province qui est à la droite du Danube.

GUNZBOURG, ou GUNZBERG. *Voyez* GUNTZBOURG.

GUNZENHAUSEN. *Voyez* GUNTZENHAUSEN.

GURAU, ville de la Silésie, dans la principauté de Glogau, vers la Pologne; c'est le chef-lieu de l'un des six cercles de la principauté, & l'une des villes incendiées par les Cosaques dans la dernière guerre d'Allemagne: elle a une église catholique, & une chapelle protestante. Il s'y fabrique beaucoup de draps, & l'on y fait un grand trafic de grains. (*R.*)

GURCK, ville d'Allemagne, dans la basse Carinthie, avec un évêché suffragant de Saltzbourg, érigé l'an 1073. Elle est sur la petite riviere de Gurck, à 8 lieues n. o. de Clagenfurt, 22 s. e. de Saltzbourg. *Long* 31, 50; *lat.* 48, 10. (*R.*)

GURGISTAN. *Voyez* GÉORGIE.

GURKFELD, ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, & dans la Basse-Carniole, sur la Save, au pied d'une montagne qui défend un château. La quantité des médailles romaines & d'autres morceaux d'antiquité que l'on a trouvées de tems en tems dans ses environs, fait croire que cette ville a pris la place de l'ancienne *Noviodunum*.

GURIARE, ville ouverte d'Amérique, dans la Terre-Ferme, sur la côte septentrionale, assez près de Caracos, à 5 lieues ouest du Cap-Blanc. *Long.* 312, 32; *lat.* 9, 30. (*R.*)

GURIEL, petite province d'Asie dans la Géorgie, bornée nord par l'Imirette, est par le Caucase, ouest par la mer Noire, sud par la Turquie. Elle est sous la domination d'un prince particulier qu'on dit chrétien, & qui pour être maintenu dans son indépendance, payoit dans ces derniers tems au grand-seigneur un tribut annuel de quarante-six enfans, garçons & filles, qu'il livroit au bacha d'Alcazike. Cette espèce de tribut n'a plus lieu aujourd'hui. Le Guriel faisoit anciennement la partie méridionale de la Colchide. (*R.*)

GUSELHISAR, ville ruinée de la Turquie asiatique, dans la Natolie; Paul Lucas, après avoir donné une magnifique description de ses ruines, conclut que cette ville ne peut être que celle de Magnésie dans l'Ionie. *Voyez* MAGNÉSIE. (*R.*)

GUSTAUBOURG, fort de l'électorat de Mayence, bâti par Gustave Adolphe, roi de Suède, au confluent du Rhin & du Mein. (*R.*)

GUSTERLOCH, bourg de l'évêché d'Osna-

brug, dont l'église est possédée en commun par les catholiques & par les luthériens. (*R.*)

GUSTROW, ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, au duché de Meckelbourg, dans la Vandalie proprement dite, & le cercle de Venede. On y professe la confession d'Augsbourg. Elle est à 8 lieues f. o. de Rostock, 12 f. e. de Wismar, 14 n. e. de Schwérin. *Long.* 30, 18; *lat.* 53, 57.

C'est le siége d'une surintendance & d'un tribunal supérieur de justice; il s'y trouve une église cathédrale, une paroissiale, & un très-beau château qui appartient au souverain. (*R.*)

GUTTARING, bourg & chateau de Carinthie, appartenant à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

GUTTEMBERG, petite ville de la basse Alsace, près de Berg-Zarben, dans le bailliage de Neuf-Castel. Elle appartient au duc de Deux-Ponts. (*R.*)

GUTTENSTEIN, ville de la basse Autriche, avec un château & un couvent. Il y a un autre lieu du même nom dans la basse Carinthie. (*R.*)

GUTTENZELL, abbaye immédiate de l'empire, à huit lieues d'Ulm. Elle est de l'ordre de Citeaux; l'abbesse est princesse d'empire, & elle a voix & séance à la diète de Ratisbonne. Elle est sous l'inspection de l'abbé de Salmansweyler. (*R.*)

GUTTERBOCH. *V.* JUTTERBOCH.

GUTZKOW, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, capitale d'un comté de même nom appartenant à la Suède; les Danois & les Rugiens la saccagèrent en 1357. C'est le siége d'une surintendance. Elle est sur la Péene, à 4 lieues f. o. de Wolgtz, 17 n. e. de Gustrow. *Long.* 31, 32, *lat.* 54, 4. (*R.*)

GUZURATE, ou GUZARATE, province de l'empire du Mogol, dans l'Indoustan; le Mogol Akébar s'en rendit maître en 1565. Amadabad en est la capitale.

Ce pays, le plus agréable de la presqu'île en-deçà du Gange est arrosé de belles rivières qui le fertilisent extrêmement. Il contient plusieurs villes ou bourgs, où l'on fabrique des marchandises très-précieuses, des brocards d'or & d'argent, des étoffes de soie magnifiques, & d'admirables toiles de coton. Thevenot prétend que le Guzurate paye au Mogol vingt millions par an, & la somme du P. Catrou est encore plus forte; mais les récits de ces deux voyageurs paroissent plutôt des calculs romanesques, que des appréciations éclairées.

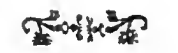
Le Guzurate est une presqu'île comprise entre l'Indus & la côte de Malabar. Il a soixante milles de long, sur une largeur presqu'égale. (*R.*)

GYAROS, petite île de l'Archipel, près de Délos. Tous les anciens en font mention. Pline lui donne deux mille pas de circuit, & la place à soixante-douze mille pas d'Andros. Elle est non-seulement fort petite, mais en partie couverte de rochers.

Rome y reléguoit les criminels; c'est pourquoi nous lisons dans Tacite que Lucius Pison opine qu'il falloit interdire le feu & l'eau à Silanus, & le reléguer dans l'île de Gyaros. On la nomme à présent *Joura.* Elle n'a point changé de face: elle est aussi sauvage, aussi déserte, aussi délaissée qu'autrefois. (*R.*)

GYFHORN, petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Saxe, avec un bon château, au duché de Lunebourg, sur l'Aller & l'Ise, qui s'y joignent ensemble, à 10 li. n. e. de Brunswich, 9 f. e. de Zell. *Long.* 28, 24; *lat.* 52, 36. (*R.*)

GYONGYOS, ville de la Haute-Hongrie, dans le comté de Haves, sur une rivière de même nom au pied du mont Matra, & à l'entrée d'une vaste plaine. Elle est très-peuplée, & cultive d'excellens vins dans son territoire. Les jésuites y avoient un collége, & ses marchés publics sont les plus fréquentes de la contrée. (*R.*)



HAAG, comté d'Allemagne, situé dans la haute Bavière & dans la regence de Munich, à l'occident de l'Inn. Il a environ trois milles du pays de longueur, & deux de largeur. Son lieu capital est un bourg de même nom, dans le château duquel ont résidé, jusqu'à l'an 1567, ses seigneurs particuliers, faits comtes de l'empire en 1509. En 1567, la famille de ces comtes s'étant éteinte, la succession féodale en parvint à la maison électorale de Bavière, qui l'a possédée dès-lors, & qui donnant à cette occasion un suffrage de plus dans les assemblées du cercle, mais non pas dans celles de la diète de Ratisbonne, contribue de 88 florins pour les mois romains, & de 81 rixdallers, 14 creutzers & demi pour la chambre impériale.

Il y a dans le cercle d'Autriche deux bourgs du même nom, l'un dans le quartier de Vienne, & l'autre dans celui d'Hausruck. (*R.*)

HAAK, fort des Provinces-Unies, dans celle de Zélande, & dans l'île de Walcheren, à la distance d'une petite lieue au n. o. de la ville de Veere, dont il defend l'approche. C'est d'ailleurs au moyen d'un feu qu'on y allume toutes les nuits, un fanal qui dirige les vaisseaux qui abordent. (*R.*)

HABAR, ancienne ville de Perse, aujourd'hui ruinée, sur la route de Sultanie à Kom, dans l'Irac-Agemi. C'est vraisemblablement la même ville qui est nommée *Ebher* ou *Ebcher* dans les cartes de M. de Lisle & d'Oléarius. *Long.* 67; *lat.* 36, 12.

HABATA, province d'Afrique, au royaume de Fez, dans la partie occidentale, près du detroit de Gibraltar. (*R.*)

HABELSCHWERDT, petite ville de Bohême, au comté de Glatz, située au confluent de la Neysse & de Weistritz, à 3 li. sud de Glatz. Elle se nommoit autrefois *Bystrzice*. Elle est peuplée de Catholiques & de Luthériens. (*R.*)

HABSAL, ville de la Livonie, dans le comté d'Esthonie, près de la mer Baltique. Son port est peu fréquenté. *Voyez* HAPSAL. (*R.*)

HABSBOURG, ou HAPSBOURG, ancien château de Suisse, au canton de Berne, dans le bailliage de Kœnigsfelden, sur une hauteur, près de l'Aar, à une lieue environ de Bruck, & de la paroisse de Windisch. Il est sans aucune apparence, & plus qu'à demi-ruiné. Il est situé dans le Bas-Argow. C'étoit le lieu de la résidence des comtes de Hapsbourg, tige de l'ancienne maison d'Autriche, éteinte aujourd'hui, & dont les possessions ont passé à la maison de Lorraine. Une longue suite de riches héritières entrées successivement dans cette maison en augmentèrent les domaines, & en accrurent la puissance au point de pouvoir aspirer à la monarchie universelle. Cependant « Rodolphe » d'Autriche premier empereur de cette maison; » avant d'être parvenu à l'empire en 1273, avoit » été quelque tems grand-maître d'hôtel d'Ottocare, roi de Bohême, qui depuis, pressé par ce » prince de lui rendre hommage, repondit qu'il » ne lui devoit rien, qu'il lui avoit payé ses gages.» *VOLTAIRE hist. gén. Tom. II.*

Au même endroit de son histoire universelle, M. de Voltaire dit que ce Rodolphe, dont la fortune n'egaloit pas le courage, fut le champion de l'abbé de Saint-Gall, dans une petite guerre qu'il eut contre l'évêque de Bâle, pour quelques tonneaux de vin. *Long.* 25, 45, *lat.* 47, 22. (*R.*)

HACACHAN, royaume d'Asie, dans la péninsule de l'Inde, dépendant du grand-Mogol.

HACHA, province du continent de l'Amérique méridionale, arrosee par une rivière de même nom. Elle est de la domination Espagnole, & riche en or, en pierres precieuses & en fontaines salantes. (*R.*)

HACHEBERG. *Voyez* HOCHBERG.

HACHENBOURG, ville, château & bailliage d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, dans le comté de Sayn, près de Coblentz, sur le Rhin. C'est un fief de l'électorat de Cologne, possedé par les bourgraves de Keichberg, qui font leur résidence à Hachenbourg. (*R.*)

HACHEMBOURG, petite ville de Danemarck, dans l'île d'Alsen. (*R.*)

HACZAG, *Sarmisia vallis*, petit pays de Transylvanie, sur les confins de la Walaquie, avec titre de comté. C'est dans ce district que sont les ruines de l'ancienne *Ulpia Trajana*, desquelles il est vraisemblable que s'est formée à quelque distance la ville dont le pays porte le nom. (*R.*)

HADAD, ville de la Haute-Hongrie, dans le comté de Solnock, l'un de ceux qui sont au-delà de la Theiss. Elle est munie d'un château fortifié, & appartient à la famille de Weseleny. (*R.*)

HADAMAR, *Hademarium*, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, nouvellement bâtie, avec un château. C'est la résidence ordinaire d'une branche de la maison de Nassau, celle de Nassau-Hadamar. Elle est située dans la Wétéravie septentrionale, près de la petite rivière d'Els, à 9 lieues n. o. de Mayence, 6 e. de Coblentz. *Long.* 25, 41; *lat.* 50, 21.

Cette petite ville, nommée encore *Ober-Hadamar*, est capitale d'un comté de même nom. Elle avoit un collège de jesuites. (*R.*)

HADDINGTON, ou plutôt HADDINGTOWN, en latin *Hadina*, ville ou bourg de l'Ecosse méridionale, capitale d'un bailliage ou sherifsdom de même nom dans la Lothianie, à 5 li. s. d'Edimbourg. *Long.* 15, 6; *lat.* 56, 10.

C'est la patrie de Jean Major, fameux théologien

fcholaftique, mort en Ecoffe en 1648, âgé de 42 ans. Il avoit étudié & enfeigné à Paris ; mais tous fes ouvrages font tombés dans l'oubli, jufqu'à fon hiftoire latine de la Grande-Bretagne. (*R.*)

HADELAND, petite ville de Norwège, dans la province d'Aggerbus, à 3 lieues de Chriftiania.

HADELLAND, HADERLAND, ou HADELE, petit pays d'Allemagne, au cercle de Baffe-Saxe, & au nord du pays de Brême, à l'occident de l'embouchure de l'Elbe. Il a fix lieues de long fur quatre de large, & contient la ville d'Atterndorff, avec douze paroiffes proteftantes. Il appartient à la maifon d'Hanovre, à laquelle l'Empereur Charles VI le donna en fief en 1731. (*R.*)

HADEMAR. *Voyez* HADAMAR.

HADEQUIS, petite ville d'Afrique, fituée dans une plaine, au royaume de Maroc, dans la province de Héa, à 3 lieues de Técule. Les Portugais la prirent d'affaut en 1514, & en emmenèrent pour efclaves les plus belles femmes. *Long.* 8, 30; *lat.* 30, 44. (*R.*)

HADERSLEBEN, *Haderslebia*, ville de Danemarck, au Sud-Jutland ou duché de Slefwig, capitale d'une préfecture confidérable de même nom, avec une bonne citadelle. Elle eft proche de la mer Baltique, à 5 milles d'Allemagne f. e. de Ripen, 9 n. de Slefwig. Les géographes du pays lui donnent 55 d. 15', 30" de *latit.* & 42 d. 53', 30" de *long.* M. de Lifle la fait plus feptentrionale d'un degré au moins ; mais la longitude eft exceffive de plus de 12 degrés, à la prendre de l'île de Fer ; & quand même on la prendroit aux îles Açores, le méridien du 40e degré pafferoit à l'orient de toute la prefqu'île de Sleswig & de Jutland, fans y toucher. Cette ville eft fituée fur une baie de la mer Baltique, & fur un terrain fort bas. Aucun mur ne l'entoure, & le grand château qu'elle avoit autrefois, & dans lequel naquirent les rois Frédéric II en 1534, & Frédéric III en 1609, ne fubfifte plus. Mais elle renferme encore une grande églife, une école latine bien dotée, & un riche hôpital. Son port, qui manque de profondeur, ne lui procure que peu de commerce. Sa principale reffource eft le paffage des voyageurs, ou autres gens d'affaires, qui vont dans le nord-Jutland & dans l'île de Fionie, ou qui en reviennent, & dont la route ordinaire étant par cette ville, donne une certaine activité au débit de fes denrées, ainfi qu'à l'induftrie & au travail de fes artifans & de fes manœuvres. Elle préfide à un bailliage de foixante-trois paroiffes. *Long.* 27, 10 ; *lat.* 55, 24. (R.)

HADHRAMOUT, ville & contrée d'Afie, dans l'Arabie-heureufe. M. d'Herbelot, qui parle fort au long de cette contrée dans fa *Bibliothéque orientale*, dit que les anciens l'ont connue fous le nom d'*Hadramithena*. Il y a dans ce pays une montagne nommée *Schibum*, d'où l'on tire les plus belles onyces & agathes de tout l'Orient. La ville d'Hadhramout eft à 46 li. o. de Caréfen. *Long.* 67, 8; *lat.* 14, 40. (R)

HADMERSLEBEN, petite ville & bailliage d'Allemagne, fur la Boder, au cercle de Baffe-Saxe, & dans le duché de Magdebourg. Il ne faut pas la confondre avec Hadmerfleben, couvent de filles Catholiques, qui n'eft pas loin de-là, & qui dépend de la principauté de Halberftadt. (R.)

HADRIA. *Voyez* ADRIA.

HÆNICHEN, ou GRÆFENHAYN, ou GRÆFENHAGEN, bourg d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans la principauté de Gotha, près des frontières de la principauté d'Anhalt. (R.)

HAESBROUCK, petite ville de Flandre, à 2 lieues d'Aire & 2 de Caffel. *Long.* 20, 4; *lat.* 50, 40. (R.)

HAFNERZELL, bailliage de Bavière, dans l'évêché de Paffau. (R.)

HAGELAND, petit pays des Pays-Bas Autrichiens, qui fe trouve entre Louvain & le pays de Liège. (R.)

HAGEMAN, ou HAGETMAN, petite ville de France, en Gafcogne, dans la Chaloffe, fur la rivière de Lous. (R.)

HAGENOW, petite ville d'Allemagne, dans l'ancien comté de Schwerin, au duché de Meklenbourg, en Baffe-Saxe. (R.)

HAGENBACH, petite ville du Bas-Palatinat, fur le Rhin, avec un château. (R.)

HAGENBECK, feigneurie du cercle de Weftphalie ; dans l'évêché de Munfter. (R.)

HAGENSBOURG, bailliage de Weftphalie, au comté de Lippe Buckenbourg, fur le lac de Steinhude. (R.)

HAGIAZ, ou HIGIAZ, province d'Afie, dans l'Arabie, bornée o. par la mer Rouge, n. par l'Arabie-pétrée, e. par le Théama. Sa capitale eft Hagiaz, autrement dite *Hagiar*, fituée à 35 li. n. de Médine, & par les 57, 50 de *long.* les 25, 40 *de latit.* (R.)

HAGIBESTAGE: c'étoit autrefois une grande ville ; c'eft à préfent un village de la Natolie, fameux par les pélerinages des Turcs, & par l'hébergement magnifique, ou plutôt, le palais deftiné pour les voyageurs. Tous les allans & venans y font parfaitement bien reçus, logés & traités. Paul Lucas en fait la defcription dans fon *fecond Voyage de Grèce*. (*R.*)

HAGR, HAGIAR, ou HAGIAZ, ville de l'Arabie-Heureufe, en Afie, dans la province d'Hagiaz. Cette ville paroît être celle que Ptolomée & Strabon appellent *Petra deferti*. Les fultans de Syrie & d'Egypte l'ont poffédée long-tems. *Voyez* PETRA & HAGIAZ. (R.)

HAGUENAU, *Hagenoia*, petite ville de France, en Alface, capitale d'un bailliage ou préfecture de même nom, autrefois impériale. Les François la prirent en 1673, & les Impériaux en 1702 ; les François la reprirent en 1703, & les Impériaux en 1705, après que le prince Louis de Bade eut forcé les lignes des François, qui néanmoins s'en rendirent encore maîtres en 1706. Elle eft fur la

Motter, qui la divise en deux parties, à 5 lieues n. de Strasbourg, 6 o. de Bade, 10 s.o. de Landau, 102 e. de Paris. *Long.* 25 d. 27', 55"; *lat.* 48 d. 48', 45".

Cette ville est située dans une contrée sablonneuse, au milieu de la forêt de son nom : sa fondation ne remonte qu'au commencement du XII siecle. On y garda les ornemens impériaux, sous les empereurs de la maison de Souabe. Les Jésuites y avoient un très-beau collége. En 1673, Louis XIV en fit raser les fortifications, qui furent rétablies l'année suivante, & détruites une seconde fois, trois ans après. On y compte six cent quatre-vingt feux, quatre couvens d'hommes & deux de femmes. Ses revenus patrimoniaux sont de 40,000 livres.

Haguenau a donné le jour à Capiton (Wolffgang Fabrice), qui se fit recevoir docteur en médecine, en droit & en théologie; mais il se distingua seulement dans cette dernière science : il devint un des plus habiles théologiens de son tems, dans le parti d'Œcolampade, dont il épousa la veuve. Il mourut de la peste en 1542, âgé de soixante-trois ans. (*R.*)

HAHELAND, district de la Prusse occidentale, où est située la ville d'Elbingen. (*R.*)

HAHNEN-KAMM, grande montagne couverte de bois, qui traverse tout le comte de Pappenheim, en Souabe, depuis l'évêché d'Aichstett. (*R.*)

HAIDENSCHAFET, ville d'Allemagne, au duché de Carinthie, sur la rivière de Kobel. (*R.*)

HAIDINGSFELD, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'evêché de Wurtzbourg.

HAIGERLOCH, comté de Suabe, avec une petite ville de même nom, appartenans à la maison de Hoenzollern-Sigmaringen. (*R.*)

HAILBRON, ou HEILBRON, ville impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, sur le Necker, dans un Pays fertile, sur tout en vins, entre le duché de Wirtemberg, & le palatinat : c'est une ville fort bien bâtie. Le gouvernement en est aristocratique, & la religion Luthérienne est celle de ses habitans. Elle a d'ailleurs quelques fortifications les Suédois la prirent en 1631, les Impériaux en 1634, les François en 1688. Il y a dans son territoire des eaux minérales. On y passe le Necker sur un pont de pierre. Elle est à 30 lieues n. e. de Stutgard, 12 s. e. d'Heidelberg, 12 e. de Philisbourg, & 28 n. e. de Strasbourg. *Long.* 27, 50; *lat.* 49, 10. (R.)

HAILSBRON, ou HEILSBRUN, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, & dans la principauté d'Anspach, au grand bailliage de Windsbach. Son nom qui signifie *source salutaire*, lui vient des eaux minérales qui sont dans son territoire, & qui, après lui avoir jadis attiré une fondation de l'ordre de Citeaux, lui ont procuré lors de la réformation, & aux dépens de ce monastère, un collége illustre, transféré l'an 1737, en partie dans la ville de Bareith, & en partie dans celle d'Anspach. (R.)

GAIMBGAUSEN, très-beau château de la haute Bavière, dans la régence de Munich, sur la rivière d'Ammer. (R.)

HAIMBOURG, ou HAMBOURG, *Hamburgum Austriæ*. Quelques auteurs pretendent qu'elle est le *Comagenum*, que les anciens mettoient en Pannonie. C'est une ancienne petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, prise par Mathias Corvin, roi de Hongrie, en 1482. Elle est située sur le Danube, à 4 lieues o. de Presbourg, & à 8 e. de Vienne. *Long.* 35, 10; *lat.* 48, 20. (*R.*)

HAIN, ou HAYN, *Hayna*, petite ville d'Allemagne, dans la Haute-Saxe, au cercle de Misnie. Les Hussites la saccagèrent en 1429; elle est sur le Rhéder, à 3 milles n. o. de Dresde, 2 n. e. de Meissen. *Long.* 31, 18; *lat.* 51, 20. On y fabrique beaucoup de draps.

C'est la patrie de Jean de Hagen, surnommé *Abindagine*, savant Chartreux pour son siècle, & qui mourut en 1475. (*R.*)

HAIN, ou HAYN, petite ville de Silésie, au duche de Lignitz. *Long.* 33, 45; *lat.* 51, 10. (R.)

HAINAN, île considérable d'Asie, au nord du golfe de Cochinchine, au sud de la province de Quanton, dont elle est séparée par un bras de mer d'environ huit lieues; elle abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie; on pêche des baleines & des perles sur ses côtes, que les Chinois possèdent; mais l'intérieur du pays est habité par une nation indépendante. On trouve dans cette île des plantes maritimes & des madrépores de toute espèce, quelques arbres qui donnent le sang-de-dragon, & d'autres qui distillent une espèce de larme résineuse, laquelle étant jetée dans une cassolette, répend une odeur non moins agréable que celle de l'encens. On y voit aussi de fort jolis oiseaux, des merles d'un bleu foncé, des corbeaux à cravate blanche, de petites fauvettes d'un rouge admirale, & d'autres dont le plumage est d'un jaune doté plein d'éclat. Kiuncheu est la capitale de l'île. *Long.* 125, 30--128; *lat.* 18---20. (*R.*)

HAINAUT (le), *Hannonia*, province des Pays-Bas catholiques, entre la Flandre, la Picardie, le comté de Namur, l'évêché de Liège & le Brabant, & même la Champagne : on le divise en Hainaut Autrichien, dont la capitale est Mons; & Hainaut François, dont la capitale est Valenciennes. Il a été nommé *Hainaut*, de la petite rivière de *Haine* qui le coupe par le milieu. L'air en est bon, & le sol est fertile en bled & en pâturages. Ses laines sont estimées : les bois de chauffage & de charpente n'y manquent pas. Il s'y trouve d'ailleurs du charbon de terre, & des ardoisières.

Ce pays contient la plus grande partie du territoire des Nerviens, dont la capitale étoit *Bagacum*, marquée par Ptolomée, comme la principale ville de ces peuples si célèbres dans l'histoire.

Plusieurs

Plusieurs grands chemins romains s'y rencontroient; on en voit encore des restes, aussi bien que de plusieurs monumens de l'antiquité.

Le Hainaut fut possédé par les rois d'Austrasie; le comte Reinier, sous Charles-le-Simple, roi de France, en fut, à ce que l'on croit, le premier comte héréditaire. L'héritière de cette souveraineté l'apporta en mariage à Baudoin VI, comte de Flandre. Après diverses révolutions, les ducs de Bourgogne devinrent comtes du Hainaut en 1436. Cette province entra dans la maison d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne, avec Maximilien, dont les descendans ont joui du Hainaut jusqu'au règne de Philippe IV, & de Charles II, rois d'Espagne, qui cédèrent une partie du pays à la France, par les traités des Pyrénées & de Nimègue; & la portion appartenante à l'Espagne a été donnée à l'empereur, par les traités de Bade & de Radstat, confirmés par le traité de Vienne.

Cette province peut avoir vingt-deux lieues de long sur vingt de large: Lessobœus en a donné l'ancienne description.

Le Hainaut françois comprend le pays d'entre Sambre & Meuse, la moitié du comté de Mons, la prévôté du Quesnoy, le district de Condé, la seigneurie de Valenciennes, & le comté d'Ostrevant. (*R.*)

HAINBOURG, comté d'Autriche, dans la Haute-Carintie, à la maison d'Urthin de Rosenberg. (*R.*)

HAINGEN, petite ville d'Allemagne, en Souabe, dans la principauté de Furstemberg, près des frontières de Hoenzollern. (R.)

HAINLENTE, district de bois, de douze lieues de long, en Thuringe; au prince de Schwartzbourg-Sonderlhausen. (R.)

HAITERBACH, petite ville d'Allemagne, au duché de Wirtemberg, dans la forêt Noire, sur la rivière de Haiter. (*R.*)

HAKZAK, petit pays aux confins de la Transylvanie, avec une ville de même nom. (*R*)

HALABAS, ville d'Asie, dans l'Indoustan, capitale d'une province de même nom, elle est sur le Gange, sujète au Mogol, à cinquante lieues sud-est d'Agra. Thevenot en parle au long dans son *voyage des Indes*, chap. xxxviij, & prétend que c'est la *Chrysobacra* de Pline. Le grand mogol Akébar, s'en rendit maître, après avoir subjugué le royaume de Bengale, & y fit bâtir une forte citadelle. *Long.* 100, 35; *lat.* 26, 30. (*R.*)

HALEAU, petite ville de la Haute-Lusace, près des frontières de Silésie. (*R.*)

HALBERSTADT, ville jadis épiscopale d'Allemagne située dans le cercle de Basse-Saxe, sur la petite rivière de Holtzemme, & capitale d'une principauté sujette au roi de Prusse, dont il sera parlé plus bas: on la croit ceinte de murs & de fossés dès l'an 1203, & l'on fait que cinq ans après, ce fut là que les partisans d'Othon de Brunswick tombèrent d'accord avec ceux de Philippe de Souabe, qui venoit d'être assassiné, de venger la mort de celui-ci, & de lui donner celui-là pour successeur à l'empire. Avant cette enceinte de murs & de fossés, Halberstadt existoit déjà; elle avoit été brûlée en 1179, par Henri-le-Lion; & en 1134, l'empereur Lothaire II y avoit tenu une diète remarquable, par la complaisance avec laquelle le roi Magnus de Danemarck voulut bien y assister, & y faire solennellement l'office de porte-glaive de l'empire. Antérieurement encore, les Saxons & les Thuringiens avoient levé dans Halberstadt l'étendard de la rébellion contre l'empereur Henri IV; & soit ville, soit bourg, soit village, soit monastère isolé, ce lieu étoit devenu épiscopal sous Charlemagne. C'est une ville d'environ treize cents maisons, habitée de catholiques, de réformés, & de luthériens, renfermant seize églises à l'usage des uns & des autres; un chapitre de seize chanoines nobles, attachés à sa cathédrale, & dont quatre peuvent être catholiques; quatre églises collégiales, ayant aussi leurs chanoines; trois couvens de moines, deux de religieuses, une colonie de François réfugiés, une synagogue, trois écoles publiques luthériennes, une maison d'orphelins, & une maison de correction. On y a conservé le chapitre de la cathédrale, composé de vingt chanoines, les uns réformés, les autres catholiques, d'autres enfin protestans.

Tant la cathédrale que les églises collégiales, ont pleine jurisdiction sur ceux qui demeurent dans les lieux de franchise qui en dépendent. Les François y ont un juge qui leur est particulier. Elle est le siége du conseil de régence de la principauté, de sa chambre des finances, de ses cours ecclésiastiques & féodales, & d'un collége de pupiles & de tutelles. Le goût gothique règne dans toute l'architecture de cette ville, qui d'ailleurs a trois fauxbourgs, & qui a été assez durement traitée par les François & par leurs alliés en 1757 & 1758, & en 1759 par les troupes de l'empire. Les François s'en étant de nouveau emparés en 1760, elle eut beaucoup à souffrir; ses portes furent abattues, ses murs même le furent aussi, sur une longueur d'environ quatre cent cinquante toises. Cette ville est à 13 lieues f. o. de Brunswick, 11 f. o. de Magdebourg, & 12 n. e. de Mansfeld. *Long.* 29, 4; *lat.* 52, 6. Les colléges supérieurs s'assemblent dans le Petershoff, qui étoit autrefois le palais épiscopal, & où sont déposés les archives, le trésor provincial & la caisse générale des subsides.

Halberstadt est la patrie d'Arnisæus (Henningus), philosophe & médecin estimé au commencement du dix-septième siècle. On fait en général beaucoup de cas de ses ouvrages de politique.

HALBERSTADT (principauté de), état d'Allemagne appartenant au roi de Prusse, & situé dans le cercle de Basse-Saxe, aux confins des pays de Wolfenbuttel, de Magdebourg, d'Anhalt, de Mansfeld, de Quedlinbourg, de Blankenbourg,

de Wernigeronde & de Hildesheim. Sa plus grande étendue est de dix-sept lieues en longueur, & de treize en largeur. C'est généralement un pays plat, que bordent ou arrosent les rivières de Bode, de Selke, de Holtz-Emme, d'Ise, d'Aller, & de Wipper; qu'enrichissent la culture des grains & du lin, l'entretien des prairies, le commerce du bétail, & singuliérement la toison des brebis qu'on y éleve & que peuplent enfin près de cent vingt mille habitans, répartis dans treize villes grandes & petites & dans cent trois bourgs & villages. Au reste, le bois y est fort rare, & les rivières y sont très-peu poissonneuses. L'on croit que cette principauté, avec ses annexes, qui sont le comté de Regenstein, la seigneurie de Derenbourg, & quelques parcelles du comte de Wernigerode, rapporte annuellement à son maître la somme de cinq cent mille rixdalers. Pour faciliter la perception de ce revenu, & déterminer d'autant mieux aux sujets la quotite de leurs redevances, l'on a divisé le pays en cinq cercles; savoir, en cercle de Halberstadt même, ou de Westerhaus, celui d'Ascherleben & d'Ermsleben, celui d'Oschersleben & de Weferlingen, celui d'Ostervink & de Horbourg, & celui de la seigneurie de Dernbourg. Chacun de ces cercles renferme un certain nombre de bailliages, subordonnés aux chambres supérieures établies dans la ville de Halberstadt; & dans chacun il y a de la vigueur pour l'exercice de la police, de l'exactitude pour l'administration de la justice, & de la régularité pour la fixation & la collecte des taxes: éloge commun, il est vrai, à toutes les provinces qui composent la monarchie Prussienne.

Confiée aux soins d'onze inspecteurs provinciaux, & à la direction d'un sur-intendant-général, la religion lutherienne est la dominante dans cette principauté; elle y est en possession de la cathédrale de Halberstadt & de ses églises collégiales, ainsi que de la plupart des paroissiales de la contrée; mais soumise à la sagesse suprême du prince, elle n'exclut du pays ni les réformés, ni les catholiques, ni les juifs; seulement est-il défendu aux catholiques de faire des prosélytes, & à leurs couvens d'acquérir des biens-fonds.

Cette principauté a ses états particuliers, lesquels s'assemblent quatre fois l'an, & qui, des divers officiers héréditaires qui leur appartenoient autrefois, ont encore conservé leur maréchal & leur échanson; leur maréchal dans la famille noble de Rœssing; & leur échanson dans celle de Flechtingen. Ces états consistent en trois classes, dont la première comprend le chapitre des chanoines nobles attachés à la cathédrale, ceux des quatre collégiales, & trois couvens catholiques: la seconde comprend les gentilshommes qui possèdent des fiefs nobles dans le pays; & la troisième comprend la magistrature des villes de Halberstadt d'Ascherseleben & d'Osterwick. L'on sent, que restreinte à la matière des contributions de la province, l'occupation de ces états ne sauroit être dangereuse pour une domination aussi vigilante & aussi ferme que celle du roi de Prusse; cependant pour obvier dans l'assemblée à tout défaut d'intention ou de conduite, l'on a la précaution convenable d'y faire jurer aux députés le maintien de l'autorité du prince, ainsi que la conservation des droits des états. Les maison de Brandebourg a joint au pays de Halberstadt, pour l'administration, la comté de Hoenstein, qui y est contiguë & située dans les montagnes du Hartz.

Après la reformation de Luther, l'évêché de Halberstadt eut le même sort que l'archevêché de Magdebourg, & fut donné par la paix de Westphalie, en 1648, à titre de principauté à l'électeur de Brandebourg, en équivalent de la partie de la Pomeranie cédée aux Suédois.

A titre de prince de Halberstadt, le roi de Prusse est membre, tant du cercle de Basse-Saxe, que du collége des princes, dans la diète de l'empire; il siege & vote en Basse-Saxe, entre Wolfenbuttel & Mecklenbourg; & à la diète de l'empire, entre Wolfenbuttel & la Poméranie citerieure. Son contingent est de quatre cent trente-deux florins pour les mois romains, & de cent soixante-deux rixdalers vingt-quatre creutzers pour la chambre impériale; mais dans ces taxes, ne sont point comprises celles qui dérivent des seigneuries de Lora & de Klettenberg, & du comte de Regenstein.

Ce n'est que depuis la paix de Westphalie, qu'érigée en principauté séculière, Halberstadt appartient à la maison de Brandebourg: c'étoit avant cette époque, un état épiscopal, fondé vers la fin du VIIIe siècle, par l'empereur Louis-le-Debonnaire qui le dota richement, & devenu protestant vers le milieu du XVIe siècle, après avoir été jusques à cette dernière date, suffragant de Mayence. (*R.*)

HALDE, ville de Norwège, au gouvernement d'Aggerhus, sur la côte du golfe d'Iddesfiord, aux frontières de la Suède, au couchant & à cinq milles de Fredericstadt. *Long.* 28, 15; *lat.* 59, 45. (R.)

HALDENSLEBEN, ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg, près de Helmstadt, sur la rivière d'Ohr, à 7 lieues de Magdebourg. Il y a beaucoup de François réfugiés. (R.)

HALDENSTEIN, petite baronnie de Suisse, libre & indépendante, avec un beau & fort château, près de Coire, bâtie en 1547 par Jean-Jacques de Châtillon, ambassadeur de France; il appartient aujourd'hui, ainsi que la baronnie, à MM. Schavesten, les plus riches seigneurs des Grisons, qui y ont introduit le calvinisme. (R.)

HALDERBERG, fief de Franconie, qui relève de l'évêché de Wurtzbourg. (R.)

HALDSLEBEN. *Voyez* HALDENSLEBEN.

HALDS-AMPT, bailliage de Danemarck, dans le nord-Jutland, & dans la préfecture de Wibourg: il renferme soixante-sept paroisses, & tire son nom d'un vieux château situé au bord d'un

lac, & qui dans le tems de la catholicité servoit de retraite aux évêques de Wibourg. (R.)

HALEN, petite ville des Pays-Bas, dans le Brabant Autrichien, sur la Gète, à cinq lieues & demie de Louvain. *Long.* 22, 24; *lat.* 50, 58.

HALENDORF, terre considérable de l'évêché de Lubeck, entre Eutin & Cismar. (R.)

HALENTE, petite rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté citérieure; elle se perd dans la mer de Toscane. *Haletes*, est son ancien nom latin, Cicéron l'appelle *nobilem amnem*, & c'est la même rivière que le *Halet* ou l'*Elées* de Strabon, & l'*Elea* d'Etienne.

HALIFAX. *Voyez* HALLIFAX.

HALITZ, *Halitia* petite ville de Pologne, capitale d'un petit pays de même nom dans la Russie Rouge, avec un château sur le Niester, à 20 li. s. e. de Lemberg, & 30 n. o. de Kaminieck. *Long.* 43, 45; *lat.* 49, 20. (*R.*)

HALL, ou HALLE, *Hala ad Œnum*, ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, & dans le Tyrol, au quartier d'Innthal, sur l'Inn, à quelques lieues plus bas qu'Inspruck; elle existe dès l'an 1102, & renferme une église paroissiale, un collége, un séminaire, un vieux château, un couvent de S. François, & un chapitre de filles avec une église très-riche, ouvrage de la dévotion des princes du pays. Au moyen de la navigation de l'Inn, cette ville fait avec l'Autriche un commerce considérable, & elle a dans son enceinte un grand & bel hôtel de monnoie, dont la fabrication s'exécute par des rouages que l'eau fait mouvoir. Mais l'importance principale de cette ville consiste dans ses salines, qui, tous frais faits rapportent, dit-on, à la cour deux cent mille rixdallers par an. La matière brute s'en tire par gros quartiers très durs, d'une haute montagne du voisinage; pour amolir ces quartiers, & les dépouiller de ce qui peuvent avoir d'etérogéne, on les jète dans de grands creux pleins d'eau douce, où ils reposent pendant quelques mois. Devenue salée par cette opération, l'eau des creux se conduit alors par des canaux de bois, dans les chaudières de Hall, où l'action du feu donne au sel la forme & la finesse qu'on lui destine. (*R.*)

HALL, HALLE, ou NOTRE-DAME-DE-HALLE, *Hala* petite ville démantelée des Pays-Bas Autrichiens dans le Hainaut, & sur les confins du Brabant. Ce lieu prend son nom de l'église de Notre-Dame, qui en est la tutélaire, & qu'on appelle vulgairement *Notre-Dame-de-Halle* ou *de Hau*. Hall fut pillée par les François en 1691; elle est à 10 li. n. e. de Mons, 3. s. o. de Bruxelles. *Long.* 21, 50; *lat.* 50, 44.

L'image de la Vierge qui est le terme des pélérinages qui s'y font, est de bois doré, couronnée de fin or: elle a sur la poitrine six grosses perles, avec un beau rubis au milieu, & est vêtue d'une des douze robes que les députés de douze villes ou bourgs lui apportent tous les ans le premier septembre. Douze apôtres & deux anges d'argent ornent l'autel. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, y a fait de beaux présens, entr'autres celui de deux figures d'un cavalier & d'un soldat d'argent, armés de toutes pièces: son fils, Charles-le-Guerrier, y donna un faucon d'argent. On ne voit nulle part, excepté à Lorette, un si grand nombre de lampes, de croix, de calices, de cottes d'armes, d'étendards, enfin, de figures d'or & d'argent, que les plus grands princes & seigneurs ont consacrés à cette image.

Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, mourut à Hall en 1404, sous l'habit de chartreux.

Juste-Lipse, après avoir fait un volume entier des miracles de Notre-Dame-de-Hall & des présens que l'ancienne dévotion a valu à cette église, donna pour son offrande une plume d'argent qu'il suspendit devant l'autel, sur quoi Scaliger fit ces vers:

Post opus explicitum, quod tot miracula narrat,
Pennam Lipsiades hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius pennâ tibi, Virgo, dicare,
Ni forte est levius quod tibi scripsit, opus.

Voyez Menagiana, *tome IV.* (*R.*)

HALL, seigneurie de la haute Autriche, remarquable par des bains. (*R.*)

HALLAND, *Hallandia*, contrée de Suède dans le Schone, le long de la mer de Danemarck, appartenante à la Suède depuis 1645. Elle peut avoir de côtes 27 lieues marines. (R.)

HALLE, *Hala Magdeburgica*, ville d'Allemagne dans la Basse-Saxe, au duché de Magdebourg, avec une fameuse université fondée en 1694. Son nom lui vient des salines que les Hermandures y trouvèrent, & qui subsistent toujours également riches; elle appartient, par le traité de Westphalie, à l'electeur de Brandebourg; elle est dans une grande plaine agréable sur la Saale, à 5 milles n. o. de Leipsick, 7. s. o. de Wittemberg, 9 s. e. de Magdebourg. *Long.* 30, 8; *lat.* 51, 36.

Cette ville est célèbre sur tout par son université qui a eu dans son sein les savans qui ont répandu le plus de lumière en Allemagne dans les différentes parties des sciences; les Thomasius, les Wolff, Ludewig, Stryk, Hoffmann, Balthasar Bruner, Paul Herman; Bauner voyagea beaucoup, cultiva la médecine & la chimie, & mourut en 1604 âgé de soixante-onze ans; le dernier est un des célèbres botanistes du XVIIe siècle. Il fut reçu professeur dans cette science à Leyde, après avoir exercé la médecine à Ceylan & mourut en 1695. On a publié la vie de plusieurs autres savans, nés à Halle, ou qui en ont été professeurs. Indépendamment des édifices publics, sacrés ou profanes, elle contient près de onze cents maisons. On y compte quatorze milles ames, sans y comprendre ni les étudians, ni la garnison. Il s'y trouve une colonie françoise, & une de l'état Palatin. Les Luthériens y ont trois églises pa-

roissiales, & les Juifs une synagogue. Cette ville est le siege de deux inspections ecclésiastiques. Les Reformes Allemands se servent de l'eglise du chateau, & les François font leur office dans la chapelle du château de Moritzbourg. Cette ville a un amphithéatre d'anatomie situé sur la place d'armes. Le college de la ville est composé de dix classes, & d'un pareil nombre de régens : celui des Réformés n'a que cinq classes, auxquelles président deux professeurs. Il se trouve à Halle une abbaye de demoiselles nobles & séculieres de la religion réformée. Cette ville a quatre hôpitaux, une maison de correction & un etablissement pour les orphelins. Le magistrat jouit de beaucoup de droit & de biens considérables. L'industrie y est des plus actives, & enrichit la ville par le produit de ses fabriques en differens genres, sur tout en soieries. Les François & les Autrichiens la prirent en 1757 & 1758, & y levèrent de fortes contributions. Les troupes de l'empire la traitèrent encore plus mal en 1759; les Autrichiens & les troupes du duc de Wirtemberg en 1760. Toutes ces extorsions ne suffisant point, elle fut encore mise à contribution en 1761, par les Autrichiens, conjointement avec les troupes de l'empire, qui exigèrent 73500 rixdallers. Le siége de tout le duché fut transferé de cette ville à Magdebourg, en 1714. (*R.*)

HALLE, ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Souabe, avec des salines sur la rivière de Kocher, entre des rochers & des montagnes. Elle est située aux confins du Palatinat, de la Franconie, & du duché de Wirtemberg, à neuf de nos lieues est d'Hailbron, quinze nord-est de Stutgard. Elle doit sa fondation à ses sources salées. Ses habitans sont protestans. *Long.* 27, 30; *lat.* 49, 6. (*R.*)

HALLEIN, *Haliola*, petite ville d'Allemagne, au cercle de Bavière, dans l'archevéché de Saltzbourg. Elle est sur la Saltza, entre des montagnes dans lesquelles il y a des mines de sel fort curieuses, qui font la richesse de la ville & du pays; Zeyler dans sa Topographie de la Bavière, les a décrites, avec soin. Cette ville est à quatre de nos lieues sud de Saltzbourg. *Long.* 30, 50, *lat.* 47, 33. (*R.*)

HALLENBERG, petite ville d'Allemagne, en Westphalie, appartenante à l'électeur de Cologne. (*R.*)

HALLENBOURG, bailliage de Franconie, dans la principauté de Henneberg; il appartient au Landgrave de Hesse-Cassel. (*R.*)

HALLENSLEBEN, abbaye de femmes catholiques, de l'ordre de Citeaux, dans le duché de Magdebourg, fondée en 965. (R.)

HALLER rivière d'Allemagne, dans la principauté de Calemberg, au pays de Lunebourg; elle va se jeter dans la Leine. (*R.*)

HALLERMUNDE, comté & château de l'empire d'Allemagne, dans la principauté de Calemberg, au quartier d'Hameln, entre la Leine & le Deitter. Il appartient à l'électeur de Hanover, & fut donnée, en 1708, en fief au comte de Platen, avec titre de comte libre de l'empire. (R.)

HALLERSDORFF, petite ville d'Allemagne, en Franconie, près de Forchheim. (R.)

HALLERSPRUNG, ville & bailliage de la principauté de Calemberg, à 3 li. de Hanovre. (R.)

HALLIFAX, *Olicana*, ville considérable d'Angleterre en Yorckshire, remarquable par ses manufactures de laine; elle est à 50 lieues n. o. de Londres. *Long.* 15, 50; *lat.* 53, 38.

Savile (le chevalier Henri), naquit à Halifax en 1549; il se fit un nom par son habileté dans les Mathematiques, & la langue grecque qui lui eut l'honneur d'enseigner à la reine Elisabeth. Il a publié un traité sur Euclide en 1620, une belle édition de S. Chrysostome en grec. *Etonæ*, 1613, en 8 vol. *in-fol.* un commentaire en anglois sur la milice des Romains, & quelques autres ouvrages estimés : mais l'université d'Oxford n'oubliera jamais les deux chaires, l'une de Géometrie, & l'autre d'Astronomie, qu'il y a fondées de son propre bien en 1619. Il mourut comblé d'estime & de regrets en 1622, âgé de soixante-treize ans.

HALLIFAX, ville de l'Amerique septentrionale dans l'Acadie, avec un port qui se nommoit auparavant *Chibouctou*. Cette ville, qui est nouvelle est à 28 lieues s. e. d'Annapolis. Le port en est excellent, & la pêcherie de la morue y est très-lucrative. (*R.*)

HALLINGDAL, district de Norwège, dans la province d'Aggerhus. (R.)

HALLOE, petite ville de la province de Stormarie, au duché de Holstein, dans le bailliage de Segeberg. (*R.*)

HALLWYL, château & baronnie de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argow. Il donne le nom à l'illustre maison de Hallwyl, l'une des plus anciennes de l'Europe, & qui le possédoit déjà dans le XIe siècle. Dès le XIIIe, le chef de cette maison étoit maréchal héréditaire des comtes de Hapsbourg, depuis ducs d'Autriche, dans l'étendue de leurs domaines tant en Suisse que dans la Suabe.

Puissante aujourd'hui, la maison de Hallwyl le fut encore autrefois davantage : elle a possédé les ville & bailliage d'Unterséen, dans le canton de Berne, au voisinage des lacs de Thun & de Brientz. Les seigneurs de Hallwyl aussi recommandables par leurs exploits & leurs hauts faits d'armes, que par l'ancienneté & la noblesse de leur origine, ont rendu d'importans services aux comtes de Hapsbourg, & à leurs descendans les ducs d'Autriche. Ils ont versé plus d'une fois leur sang dans les querelles de ces ducs avec les Suisses, notamment aux fameuses batailles de Morgate & de Sempach.

A la bataille de Morat, Jean de Hallwyl commandant l'avant-garde de l'armée des cantons, en 1476, chargé de la première attaque, la fit

avec tant de valeur & d'intelligence, qu'il eut une part essentielle à la victoire, & au succès de cette mémorable journée, dont les Suisses perpétuent le souvenir par des fêtes séculaires.

MM. de Hallwyl ont obtenu, en divers tems, les marques de considération les plus distinguées de la maison d'Autriche. Elle a, dans le dernier siécle, decoré du titre de comtes de l'empire une de leur branche, établie en Autriche & en Bohême; &, comme nous l'avons observé dans le XIIIe siécle, elle créa le chef de cette maison son maréchal héréditaire.

Dans les siécles reculés, le titre le plus relevé étoit celui de chevalier, qui ne s'obtenoit que par des faits d'armes glorieux. Aussi ce titre a-t-il été celui que les seigneurs de Hallwyl ont préféré antérieurement au XVIe siécle.

Le château de Hallwyl est situé au nord-ouest du lac de son nom, près de la paroisse de Seengen, & vers l'endroit où la rivière d'Aa sort du lac. Depuis huit siécles entiers, ce château est dans la maison de Hallwyl, avec la seigneurie qui y est annexée, sans en être jamais sortis.

Cette seigneurie, qui a titre de baronnie est dans le bailliage de Lentzbourg; elle renferme presque entier le lac de Hallwyl, abreuvé par la rivière d'Aa. MM. de Hallwyl possèdent dans le même bailliage la baronnie de Farwangen à laquelle ressortissent les villages de Farwangen & de Denweil, différens biens de campagne, & la basse justice du bailliage de Lentzbourg dans les villages de Seengen, de Meisterscwanden, de Nieder-Halwyl, d'Allischweil Eglischweil, de Leimbach, & de Hænd-Schicken.(*R.*)

HALMSTADT, ville de Suède, dans la province de Halland, dans la Gothie méridionale; elle est fortifiée, & a un port sur la mer Baltique. (*R.*)

HALONÈSE (la), petite île de la mer Egée, au couchant de Lemnos, & à l'orient de l'embouchure du golfe Therméen; il en est beaucoup question dans les harangues d'Eschine & de Démosthène: elle est accompagnée de deux autres petites îles, dont l'une est nommée *Piperi* anciennement *Peparthete*, & l'autre *Jura*. La Halonèse s'appelle aujourd'hui *Lanis* ou *Pelagisi*. Pline & Etienne le geographe parlent de deux autres petites îles du même nom, mais différentes de la nôtre. (*R.*)

HALPO, ou HALAPO, ville de l'Amérique au Mexique, dans la province de Tabasco, & sur la rivière de ce nom, à 3 lieues au-dessus d'Estapo; elle est passablement riche, & habitée par des Indiens. *Long.* 273, 40; *lat.* 17, 48. (*R.*)

HALS, bourg de la basse Bavière, dans la régence de Landshut. (R.)

HALSBRUCK, petite ville du cercle de haute Saxe, dans la Misnie, & dans le cercle d'Ertzeburge, à une lieue de Freyberg. (R.)

HALTEREN, ou HALTERN, petite ville d'Allemagne en Westphalie, dans l'evêché de Munster, sur la Lippe. Elle est du bailliage de Dulmen. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 42. (R.)

HALVA, petite ville d'Afrique au royaume de Fez, sur les bords du Cebu, à 3 lieues de Fez. *Long.* 13, 40; *lat.* 33, 30. (R.)

HALSTEAD, ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, sur la rivière de Colne, dont elle est traversée. On y comte environ six cent maisons & quatre mille habitans; & l'on y trouve plusieurs fabriques & manufactures de fayettes & autres étoffes, qui y prospèrent. Elle renferme aussi une très-bonne école gratuite & une maison de correction. *Long.* 18, 20; *lat.* 51, 55.

HALY, ville d'Asie dans l'Arabie heureuse, sur les confins de l'Yémen, du côté de Hégias. *Long.* 60; *lat.* 19, 40. (R.)

HALYS, grande rivière de l'Asie mineure. M. de Tournefort a remarqué que nos géographes font venir ce fleuve du côté du midi, au lieu qu'il coule du levant; ils ne sont excusables que sur ce qu'Hérodote a commis la même faute, *liv. I*, *ch. lxxij*; cependant il y a long-tems qu'Arrien l'a relevee, lui qui avoit été sur les lieux par l'ordre de l'empereur Hadrien. Strabon, qui étoit de ce pays-là, décrit parfaitement le cours de l'Halys, *liv. XII*, *pag.* 646. Ses sources, dit-il, sont dans la grande Cappadoce, près de la Pontique, d'où il porte ses eaux vers le couchant, & tire ensuite vers le nord, par la Galatie & par la Paphlagonie. Il a reçu son nom des terres salées au travers desquelles il passe; car tous ces quartiers-là sont pleins de sel fossile; on en trouve jusques sur les grands chemins & dans les terres labourables. La salure de l'Halys tire sur l'amertume. Paul Lucas, qui a parcouru quelques lieues le long de ce fleuve, ajoute qu'il est grossi dans son cours par la rivière de Chechenur, après quoi il arrose Osmangioux & Cassamone, qui est presque à son embouchure dans la mer Noire. On croit que c'est sur ce fleuve que se donna entre Alliatas & Cyanarée la bataille que fit finir la fameuse éclipse de soleil annoncée par Thalès, & la première qui ait été prédite par les Grecs, selon Pline, *liv. II*, *chap. vij*; son nom moderne est *Aytoçu*. (R.)

HAM, ou HAMM en latin *Hammona*, petite ville d'Allemagne en Westphalie, capitale du comté de la Marck, sur la Lippe, sujette au roi de Prusse, à trois milles de Soëst, à six lieues f. e de Munster, dix-huit n. e. de Cologne. On y trouve d'excellens jambons & de bonne bierre. *Long.* 25, 28; *lat.* 51, 42. (R.)

HAM, *Hammus*, *Hamum*, petite ville de France, en Picardie, à quatre lieues de Noyon, sur la Somme, & dans une plaine. Elle est à dix-neuf lieues n. e. de Paris. *Long.* 20, 44, 16; *lat.* 49, 44, 58.

Il y a châtellenie, vicomté, gouvernement, bailliage depuis Henri IV, une mairie établie en 1188, un château fort, bâti, par Louis de Luxem-

bourg, connu sous le nom de *connétable de S. Paul*, vers l'an 1470. Les murs de la tour ont trente-six pieds d'épaisseur & cent de diamètre & de hauteur. Ham a trois paroisses & une abbaye de l'ordre de S. Augustin; c'étoit au XIe siècle, une collégiale de chanoines. Baudry, évêque de Noyon y rétablit des chanoines réguliers en 1108, & le pape Pascal l'érigea la même année en abbaye. Le clocher, la nef & le cœur de cette belle église furent brûlés par le feu du tonnerre, le 26 avril 1760.

Avant l'an 816, Ham étoit la capitale d'un pays appelé le *Hamois*, & a donné son nom à d'anciens seigneurs dont Jean IV, le dernier, mourut sans postérité en 374.

Les Espagnols s'en emparèrent après la funeste bataille de Saint-Quintin, en 1557; mais elle retourna à la France par le traité de Cateau-Cambresis: elle souffrit encore un siège durant la ligue en 1595. C'est la patrie du poete Vadé, mort en 1757. *Voyez* Piganiol de la Force, & l'abbé de Longuerue.

Près de Ham, à l'ouest, est la terre de Saint-Simon, érigée en duché-paire en 1655, en faveur de Clément de Saint-Simon, descendant de Mathieu de Rouvroi.

A une lieue & demie de Ham, près le village d'Annoi, on a découvert une mine de terre noire sulphureuse & inflammable d'elle-même; on la brûle & les cendres servent à rechauffer les autres terres. (R.)

HAMAH, *Epiphania*, ville de Syrie, à trente lieues est de Tripoli, & quarante nord est de Damas: le géographe Abulfeda lui donne 60 deg. 45 min. de longitude, & 34 deg. 45 min. de latit. Elle fut renversée par un horrible tremblement de terre en 1157, & a été depuis rétablie. C'est la même que l'Apamée de Strabon sur l'Oronte, fondée par Seleucus Nicanor, qui faisoit nourrir cinq cents éléphans dans son territoire fertile. C'est ici que se donna sous Aurélien la fameuse bataille entre les Romains & Zénobie, reine de Palmyre; on sait qu'elle la perdit, & qu'elle fut menée prisonnière à Rome avec son fils. Ce qui reste aujourd'hui de cette ville mérite encore quelques regards des curieux, au rapport de M. de la Roque, dans son *voyage de Syrie.* Elle a un fort château, & c'est le siege d'un évêque Jacobite, & d'un Bacha qui a le gouvernement de tout le canton. (R.)

HAMADAN. *Voyez* AMADAN.

HAMAMET, *Emira*, ville d'Afrique en Barbarie, sur le golphe de même nom, à dix-sept li. de Tunis par terre. C'est une ville nouvelle, bâtie il y a environ 350 ans par un peuple Mahométan, & les habitans en sont fort pauvres. *Long.* 28, 50; *lat.* 36, 35. (R.)

HAMAR, petite ville de Norwége, au gouvernement d'Aggerhus. Elle étoit autrefois épiscopale, sous la métropole de Drontheim, mais son évêché a été uni à celui d'Anslo, à 24 lieues de laquelle elle est située. *Long.* 28, 40; *lat.* 60, 30. (R.)

HAMBACH, petite ville d'Allemagne dans le haut Palatinat, sur la Vils, à deux lieues d'Amberg. (R.)

HAMBERT, bourg de France, dans le Maine, au diocèse du Mans.

HAMBOURG, ville libre & Impériale, l'une des plus grandes & des plus riches d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans le duché de Holstein, dont elle est indépendante. Elle fut munie de fortifications par Charlemagne: vous trouverez toute son histoire dans quantité d'écrivains, Lambecius, Zeyler, Hubner, Pfeffinger, Klefeker, Griesheim & autres.

Il y a aujourd'hui dans cette ville un sénat composé de trente-sept personnes; savoir, de quatre bourguemestres, de quatre syndics, de vingt-quatre conseillers, & de quatre secrétaires. L'on ne recueille que les suffrages des bourguemestres, & ceux des conseillers. Les raffineries de sucre tiennent le premier rang, parmi les fabriques de Hambourg: viennent ensuite celles d'indiennes, de bas, de velours, & quelques autres. La ville & le chapitre sont de la confession d'Augsbourg; la magistrature de Hambourg a le libre gouvernement dans les affaires temporelles & spirituelles; les rois de Danemarck ont fait tous leurs efforts pour s'emparer de cette ville, mais la protection des puissances voisines la garantit de l'esclavage.

Elle a autrefois tenu la première place entre les villes anséatiques; elle tient aujourd'hui le premier rang pour le commerce du nord, & sa banque y a le plus haut crédit. Sa situation sur l'Elbe qui y fait remonter de grands vaisseaux, lui est très-avantageuse pour le trafic. Elle est à 14 li. n. o. de Lunebourg, 15 l. o. de Lubeck, 24 l. de Sleswig, 22 n. e. de Brême, 170 n. o. de Vienne, & à 18 milles de l'embouchure de l'Elbe. Le fort de l'étoile qui n'en est qu'à une portée de canon, est un de ses boulevarts. *Long.* suivant Cassini, 27, 35, 30; *lat.* 52, 42.'

Voici plusieurs savans qu'Hambourg a produits, & qu'il faut connoître.

Gronovius (Jean-Frédéric, habile critique, naquit dans cette ville en 1611, & devint professeur en belles-lettres à Leyde, où il mourut en 1672. Il a donné quelques éditions d'anciens auteurs, des observations en trois livres, & un excellent traité des Sesterces; mais son fils Jacques Gronovius a effacé, ou, si l'on aime mieux, a encore augmenté sa gloire.

Holstenius (Luc), garde de la bibliothéque du Vatican, étoit éclairé dans l'antiquité ecclésiastique & profane; il en a donné des preuves par des dissertations exactes & judicieuses; il a publié la vie de Pythagore par Porphyre & celle de Porphyre. Il est mort à Rome en 1661, âgé de soixante-cinq ans.

Krantzius (Albert), historien célèbre pour son

siècle ; car il mourut en 1517, à l'âge d'environ soixante-dix ans, après avoir composé de bons ouvrages latins sur l'histoire, imprimés plusieurs fois depuis sa mort ; savoir, 1°. une chronique de Danemarck, de Suède, & de Norwége ; 2°. une histoire de Saxe en treize livres ; 3°. une histoire des Vandales ; 4°. un ouvrage intitulé *Metropolis*, qui contient en quatorze livres l'histoire ecclésiastique de Saxe, de Westphalie, & de Jutland. Il est vrai que la réputation de Krantz a été fort maltraitée par quelques censeurs, & qu'on ne peut pas trop le justifier de grands plagiats.

Lambecius (Pierre), passe sans aucune accusation de ce genre, pour un des savans historiographes d'Allemagne, comme le prouvent ses ouvrages ; j'entends les suivans : 1°. les *origines Hamburgenses*, en 2 vol. imprimés à Hambourg *in-4°*. en 1652 & 1661 ; 2°. ses *lucubrationes Gellianæ*, Paris 1647, *in-4°*. ; 3°. ses *animadversiones ad* Godini *origines Constantinopolitanas*, Paris 1665, *in-fol.*, elles sont pleines d'érudition ; 4°. le catalogue latin de la bibliothéque impériale en 8 vol. *in-fol.* Ce catalogue est par tout accompagné d'un commentaire historique curieux, mais trop diffus ; Lambecius mourut à Vienne en 1680, à cinquante-deux ans.

Placcius (Vincent), qui mourut en 1699 à cinquante-sept-ans, a publié quantité d'écrits, dont vous trouverez la liste dans Morery & dans le P. Nicéron, *tome I.* Le principal de ses ouvrages latins est son recueil des anonymes & des pseudonymes, *Ham.* 1674 *in-4°.*, *premiere édition*, & qui a ensuite été réimprimé plus complet par Mathias Dreyer en 1708, *in-fol.*

Rolfinck (*Guerner*), en latin *Rolfincius*, élevé par Schelhamer, son oncle, fut un médecin de réputation ; mais entre beaucoup d'ouvrages qu'il a fait, & dont Lippenius ou Manget ont donné la liste, les seuls qu'on achète encore, sont ses *dissertationes anatomicæ* ; *Noribergæ*, 1656, *in-4°*. Il mourut à Jena, en 1673, âgé de soixante-quatorze ans, & laissa plusieurs écrits sur la médecine qui ont vu le jour.

Wower (Jean) est auteur d'un ouvrage plein d'érudition, intitulé *de polymathia tractatio*, à Basle, 1603, *in-4°*. Il a aussi publié, avec des notes, Pétrone, Apulée, Sidonius Apollinaris, & Minutius Felix. Il mourut gouverneur de Gottorp, en 1612, âgé de 38 ans ; il faut le distinguer de Jean Wower, son parent, ami de Lipse, qui mourut à Anvers, en 1635, à 69 ans. (*R.*)

HAMBOURG (autr.). *Voyez* HAIMBOURG.

HAMBAYE, gros bourg de France, en Normandie, au diocèse de Coutances, avec un château & une abbaye de Bénédictins, qui vaut 27000 livres.

HAMEAU, assemblage de quelques maisons sans église ni jurisdiction locale ; le hameau dépend à ces deux égards d'un village ou d'un bourg ; il vient de *hamellus* terme dont se sont servi les auteurs dans la basse latinité, & qui est un diminutif de *ham*. Ce mot de *ham*, qui signifie *maison, habitation*, se trouve en forme de terminaison dans un grand nombre de noms propres geographiques, sur tout en Angleterre, où l'on voit Buckingham, Nottingham, Grantham, &c. ; quoique plusieurs de ces noms appartiennent aujourd'hui à des bourgs, à des villes, à des provinces, cela n'empêche pas que leur première origine n'ait été un hameau ; de même en Allemagne, cette syllabe est changée ordinairement en *heim*, comme dans Manheim Germesheim, Hildersheim, &c., & quelquefois en *hain*. Ce mot *ham*. est reconnoissable non-seulement dans le mot françois hameau, mais encore dans plusieurs noms, comme Estreham vient d'Oistreham pour Westerham, qui veut dire *demeure occidentale*, nom, qui marque la situation de ce lieu, qui est au couchant de l'embouchure de l'Orne : en Normandie on change communément la syllabe *ham* en *hom*, comme le Hommet, Robehomme, Brethomme : ces deux derniers s'appellent en latin, *Roberti villa*, *Bretonica villa* ; tel lieu qui n'étoit qu'un simple hameau, est devenu bourg ou ville, sans changer de nom. Enfin, tous les grands empires ont commencé par des hameaux, & les puissances maritimes par des barques de pêcheurs.

HAMELBOURG, *Hamelburgum*, ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'état de l'abbé de Fulde, sur la Saale, à 10 li. s. e. de Fulde, à trois milles de Schweinfurt, & 8 de Wurtzbourg. On y suit la religion Catholique. *Long.* 27, 36 ; *lat.* 50 ; 10. (*R.*)

Hamelbourg est la patrie de Jean Forben, qui s'établit à Basle, où il se fit une grande réputation par la beauté & l'exactitude de ses éditions. (*R.*)

HAMELN, ou HAMELEN, ville forte d'Allemagne, dans la Basse-Saxe, au duché de Calemberg, à l'extrémité du duché de Brunswick, dont elle est une clef. Elle est agréablement située au confluent de la rivière de Hamel avec le Weser, à 9 li. s. o. d'Hanover, 16 n. e. de Paderborn, 17 s. o. de Brunswick. En 1542 elle embrassa la confession d'Ausbourg ; c'est à un mille de cette ville que sont les eaux de Pyrmont. *Long.* 27, 10 ; *lat.* 52, 13.

Cette ville est munie d'une forteresse importante. Les Impériaux furent défaits près de ses murs, en 1633. Le quartier d'Hameln comprend six bailliages. (*R.*)

HAMER, *Hammaria*, petite ville de Norwège, au gouvernement d'Aggerhus. Elle étoit autrefois épiscopale sous la métropole de Drontheim, mais son évêché a été uni à celui d'Anslo ; elle est à 24 li. n. e. d'Anslo. *Long.* 28, 40 ; *lat.* 60, 30.

HAMHUS, forteresse du pays de Dithmarse. Elle est en mauvais état & appartient au duc de Holstein. (*R.*)

HAMI, ou CAMUL, pays d'Asie, dans la Tartarie indépendante, l'un des trois qui divisent les états du Contaisch ou Grand-Kan des Eluths ou Calmoucks, du côté de l'est, & vers la Tartarie

Chinoise. Il tire son nom de la ville même de Camul. L'empereur de la Chine s'est emparé de ce pays en 1720 avec celui de Turfan. mais en 1726 ils revinrent aux Eluths. Il y a quelque apparence que la dernière revolution aura remis ce pays sous la domination Chinoise. (*R.*)

HAMILTON, ville de l'Ecosse méridionale, l'une des plus considérables de la province de Clydsdale, avec titre de duché, palais & parc. Elle est à 3 li. s. o. de Glascow, 12 o. d'Edeimbourg, 120 n. o. de Londres. *Long.* 13, 45; *lat.* 55; 12.

HAMIZ-MITAGARA, ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Fez; remarquable par ses jardins où l'on nourrit des vers a soie *Long.* 13, 48; *lat.* 33, 36. (*R.*)

HAMM. *Voyez* HAM.

HAMMA, rivière d'Allemagne; elle a sa source dans la Basse-Saxe, au duché de Lunebourg, dans les bruyères de Soltow; elle arrose une lisière de la principauté de Ferden, quelques endroits du duché de Bremen: & après s'être grossie de divers ruisseaux, elle se décharge dans le Weser. (*R.*)

HAMMA, ville d'Afrique, au royaume de Tunis, en Barbarie. (R.)

HAMMELBOURG, ville d'Allemagne. *Voyez* HAMELBOURG.

HAMMERSTEIN, ou HERMENSTEIN; bailliage d'Allemagne, dans le cercle du Bas-Rhin, & dans les états de Trèves: il est fort étendu, & comprend entr'autres la seigneurie d'Argenfels, dont les comtes de la Leyen sont invêtus à titre de fief mouvant de l'électeur de Trèves. Il tire son nom d'un ancien château, dont les fortifications furent rasées l'an 1650. (*R.*)

HAMMERSTEIN, petite ville de Pologne, dans la Pomérélie. *Long.* 25, 28; *lat.* 50, 30. (*R.*)

HAMONT, petite ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évêché de Liège, au comté de Looz, à 11 li. n. o. de Mastricht, 18 n. e. de Liège, 8 s. e. de Bois-le-Duc. On voit près de-là Grevenbrock, château bien fortifié. *Long.* 23, 16; *lat.* 51, 17. (*R.*)

HAMPSHIRE (le nouvel), l'une des quatre provinces qui forment la Nouvelle-Angleterre proprement dite, dans l'Amérique septentrionale. Suivant un tableau, publié par le Congrès général de l'Amérique Angloise, cette province est peuplée de cent cinquante mille habitans. Les grains d'Europe y réussissent mal, & leur produit ne suffit point à sa consommation. La pêche est la principale ressource des peuples qui l'habitent. (*R.*)

HAMPTON-COURT, *Hamptoni curia*; bourg d'Angleterre, avec une maison royale embellie par Guillaume III, & bâtie par le cardinal Wolsey, sous le règne de Henri VIII. Le paysage, le parterre, l'avenue, & les parcs, sont d'une beauté admirable. Ce palais est dans le Middlesex, sur la Tamise, à 4 li. s. o. de Londres. On y voit une ménagerie, & les célébres cartons de Raphaël; ce grand peintre les fit à la requisition de François I, pour sa manufacture des Gobelins. *Long.* 17, 15; *lat.* 51, 26. (*R.*)

HANAU, *Hanovia*, ville d'Allemagne, belle, grande & assez forte, au cercle du Haut-Rhin, dans la Wéteravie, capitale d'un comté de même nom, appartenant au Landgrave de Hesse-Cassel, avec un château: on la divise en ville vieille & en nouvelle. Il y a eu autrefois dans cette ville une imprimerie célèbre. Le comté de Hanau est borné par le comté d'Isembourg & par l'abbaye de Fulde au nord; par le comté de Reineck à l'est, l'archevêché de Mayence au sud. Il comprend dix-sept bailliages. La maison de Hanau étoit une des plus anciennes du Haut-Rhin & des plus riches. Son dernier comte étant mort sans enfans, en 1736, le prince de Hesse-Cassel prit possession de la ville & du comté de Hanau, en vertu du traité de succession conclu en 1643, entre la maison de Saxe, celle de Hesse & celle de Hanau. La maison de Hesse-Darmstadt a seulement revendiqué quelques villages dont elle est entrée en possession. La ville neuve, régulièrement bâtie, fut fondée par les Flamands refugiés, en 1597. Ils y jouissent encore d'immunités considérables. Ils y ont établi beaucoup de manufactures très-florissantes. Hanau est dans une vaste plaine, sur la rivière de Kinig, à deux milles e. de Francfort, trois n. e. de Darmstadt. *Long.* 26, 35; *lat.* 49, 58. (*R.*)

HANAU-LICHTENBERG, seigneurie des anciens comtes de Hanau-Muntzenberg, parvenue par mariage à la maison de Hesse-Darmstadt, & située en partie dans l'empire d'Allemagne en Suabe, & en partie dans le royaume de France, en Alsace. La portion qui est en Suabe, & pour laquelle la maison de Darmstadt paie un contingent modique à l'empire, renferme les bourgs de Lichtenau & de Willstadt, avec un assez bon nombre de villages; celle qui est en Alsace & qui relève de la France, comprend la seigneurie d'Ochsenstein, avec les villes, bourgs & bailliages de Hatten, de Word, de Niederbrun, d'Ingweiler, de Pfaffenhoven, de Buschweiler, de Brumat, d'Offendord, de Wolfisheim, de Wethofen, & plusieurs autres lieux.

HANAU-MUNTZENBERG (comté de), état séculier & protestant de l'empire d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin, & dans la Wéteravie, aux confins de l'archevêché de Mayence, de l'évêché de Fulde, des comtés de Reinek, d'Ysenbourg & de Solms, du landgraviat de Hesse-Hombourg, & des territoires de Friedberg & Francfort-sur-le-Mein. Il n'a que neuf milles de longueur, sur deux à peine de largeur; mais peu de terroirs égalent le sien en fertilité. Le vin, les grains, les fruits & les légumes y abondent; le tabac s'y cultive avec succès: il y a de bonnes mines d'argent & de cuivre; il y a du cobalt, du sel, & des forêts d'un très-grand rapport. L'on dit enfin que ce petit pays donnoit au dernier de ses comtes particuliers, mort en 1736, un revenu annuel de plus de 500 mille

mille florins aussi est-il taxé par la matricule à 230 florins pour les mois romains, & à 160 rixdallers 25 1/4 creutzers pour la chambre impériale. Il renferme, avec quatre-vingt-seize bourgs & villages & sans y comprendre certains lieux qui n'en font pas entiérement partie, les villes de Hanau, de Windecken, d'Ortenberg, de Steineau, de Schluchtern, de Babenhausen, d'Assenheim, de Muntzenberg & de Geinhausen, & il se divise en treize bailliages.

Vers la fin du XIIe siècle, cet état existoit déjà sous le titre de seigneurie immédiate de l'empire : l'an 1429, il fut érigé en comté par l'empereur Sigismond. Dans le XVIe siècle, on y introduisit successivement le lutheranisme & le calvinisme, & celui-ci par préférence à celui-là. Dans le XVIIe siècle, la guerre de trente ans ayant mis ce pays aux abois, comme tant d'autres, la maison de Hesse-Cassel vint à son secours, & par un traité signé l'an 1643, elle s'en assura la possession éventuelle : cette possession s'est réalisée en 1736, à l'époque de l'extinction des comtes de Hanau Muntzenberg, & au moyen d'une forte somme d'argent livrée à la maison électorale de Saxe, pour lui faire abandonner l'expectative des fiefs impériaux de ce comté, qu'elle avoit obtenu de l'empereur Ferdinand II, l'an 1625. (*R.*)

HANCHEOU, HANTCHEOU, HANGCHEU, ou TCHANG-TCHEOU, grande ville de la Chine, première métropole de la province de Chekiang, ou Tchekiang, sur la rivière de Cientong, dans un lieu marécageux, coupé par plusieurs canaux navigables, & où l'on voit quantité de ponts très-hauts. La ville renferme dans son enceinte une haute montagne, sur laquelle s'élève une tour où les heures se marquent par un clepsydre. *Long.* 137, 50; *lat.* 30, 17. (*R.*)

HANCHES, bourg de France, dans la Beauce, au diocèse de Chartres.

HAGEST, bourg de France, dans la généralité d'Amiens, élection de Montdidier.

HANGO, ou HANGO-HUDD, langue de terre de la Finlande Suédoise, au voisinage d'Ekenas, & remarquable, tant par la bonté de son port, que par le péage que l'on y paie, & par le combat qu'il y eut à sa hauteur, en 1714, entre la flotte de Russie & celle de Suède. (*R.*)

HANNUYE, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, sur la Chète, à 4 li. de Tillemont, 8 s. e. de Louvain. *Long.* 22, 45; *lat.* 50, 40. (*R.*)

HANOE, île de Suède dans la mer Baltique, à 4 li. de Carlscroon. (*R.*)

HANOVER, (le pays de); il ne comprenoit d'abord que le comté de Lawenrode; il contient encore aujourd'hui les duchés de Zell, de Saxe-Lawenbourg, de Brême, de Lunebourg, les principautés de Ferden, de Grubenhagen, d'Oblerwalde, &c. Georges-Louis de Brunswick unit en sa personne tous ces états, & devint ensuite roi d'Angleterre. Les François conquirent, en 1757, la plus grande partie des pays qu'on vient de nommer; mais l'histoire ne parle de semblables événemens passagers, que comme elle parle des ravages causés par le débordement d'un fleuve qui sort de son lit. (*R.*)

HANOVER, ou HANOVRE, *Hanovera*, ville d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, capitale de l'électorat de Brunswick, appelé aussi l'*électorat d'Hanover.* Elle est dans une plaine sablonneuse, à 6 lieues s. e. de Neustar, 10 s. o. de Zell, 6 n. o. de Brunswick. Ce fut en 1178 qu'elle obtint le privilége des villes, car jusqu'alors elle n'avoit été qu'un village. *Long.* 27, 40; *lat.* 52, 25.

Cette ville, ancienne résidence de l'électeur, est une des quatre grandes villes de la principauté de Calenberg. C'est le siége de la régence de tous les pays électoraux de Brunswick-Lunebourg : celui de la chambre des comtes, de la chancellerie de la guerre, de la cour souveraine, du tribunal de la chancellerie, la ville enfin, dans laquelle s'assemblent les états de la principauté. Elle est sur la Leine, qui commence à être navigable au-dessous de la ville qui est fortifiée, & peuplée de dix-sept mille habitans, au moins, sans y comprendre la population de la Nouvelle-Hanovre, qui fait une ville à part, sur la gauche de la même rivière. On y brasse d'excellente bière. Dans la chapelle du palais électoral, est le caveau sépulchral des électeurs. L'hôtel-de-ville contient une bibliothèque précieuse par la rareté des livres qu'elle renferme. En 1725, il y fut conclu un traité d'alliance, entre les cours de France, d'Angleterre & de Prusse, auquel accédèrent les Provinces-Unies. Les François s'emparèrent de cette ville, en 1757, & y établirent une garnison qui y séjourna jusqu'en 1758. La nouvelle ville de Hanovre, dite de Calenberg, est fortifiée, ainsi que le vieux Hanovre. Elle est très-bien bâtie. Elle a un consistoire pour tous les pays électoraux, & des manufactures de différentes espèces. (*R.*)

HANROW, gros bourg du duché de Holstein, chef-lieu d'un petit bailliage de même nom, sur les frontières du Dithmarse. Il appartient, comme bien allodial, au seigneur de Rumohr. (*R.*)

HANSE, société de villes unies pour la sûreté, l'avantage & la protection de leur commerce. Cette dénomination dérive du vieux mot allemand *hansen*, qui signifie associer. Cette association se fit d'abord entre les villes de Hambourg & de Lubeck, en 1242, & ensuite entre un grand nombre d'autres villes : mais elle commença à s'affoiblir en 1500, & l'ancien gouvernement anséatique ne subsiste plus qu'à Lubeck, à Hambourg & à Brême. (*R.*)

HANTCHEOU. *Voyez* HANCHEU.

HANTCHOUG, ville considérable de la Chine, troisième métropole de la province de Chensi, sur la rivière de Han. Elle a seize villes dans sa dépendance. *Long.* 125, 15, *lat.* 34, 20. (*R.*)

HANTSHIRE, autrement, HAMPSHIRE, pro-

vince maritime d'Angleterre, sur la Manche. Elle a trente-quatre lieues de tour, & 1, 312,500 arpens, deux cent cinquante-trois paroisses, & vingt villes à marché. C'est un pays agréable, & abondant en bled, laine, bois, fer & miel. On y trouve la nouvelle forêt, *New-foret*, que Guillaume-le-Conquérant prit soin d'agrandir. L'île de Wight fait partie de cette province, mais le port de Portsmout en fait la gloire. Winchester en est la capitale.

Hantshire, autrefois province de Southampton, peut se vanter d'avoir produit entr'autres gens de lettres, que je passe sous silence, le célebre Jean Greaves, en latin *Grævius*, savant universel, & en particulier consommé dans la connoissance des langues orientales, & de la Géographie des Arabes. Cette science lui doit la traduction de l'Astronomie du Persan Shah-Colgé, imprimée à Londres, en en 1652, *in-4°*, & les tables de la longitude & de la latitude des étoiles fixes d'Ulug-beig, qui ont été publiées par M. Hyde, en 1665. Il a laissé en M. S. une version des cartes géographiques d'Abulfeda, & la description des montagnes de la terre, du même auteur; outre plusieurs morceaux sur les géographes Arabes, sur leurs poids, leurs mesures, & les mumies.

Aussi profond que curieux, il voyagea par toute l'Europe, en France, en Italie, au Levant, à Constantinople, à Rhodes, & finalement en Egypte & à Alexandrie. Il mesura sur les lieux les pyramides, dont il a donné la description en Anglois, en 1646, *in-8°*. Il fit dans ses voyages, qui durèrent dix ans, qu'il n'entreprit qu'à l'âge de trente, une collection également considérable & importante de manuscrits grecs, arabes, & persans; de médailles, de monnoies anciennes, de pierres gravées, & d'autres antiquités.

A son retour, il publia les livres qu'il avoit projettés dans ses voyages & dans ses études; savoir, sa Pyramidographie, dont je viens de parler, un traité en anglois du Pied romain & du Denier, imprimé à Londres en 1647, *in-8°*. *De Signis Arabum & Persarum astronomicis*, Londini. 1649 *in-4°*. *Elementa Linguæ Persicæ in-8°*. *Epochæ celebriores ex traditione Ulug-beig*, en persan & en latin, Lond. 1650, *in-4°* *Lemmata Archimedis desiderata*, Lond. 1654. La manière de faire éclore les poulets, dans les fours, selon la méthode des Egyptiens, sous ce titre: *De modo pullos ex ovis in fornacibus lento & moderato igne calescentibus, apud Kabirenses excludendi*. Ce petit écrit est dans les *Transact. Philos.* 1677. Lettre sur la latitude de Constantinople & de Rhodes, en anglois, *in-8°*. On l'a insérée dans les mêmes *Trans.* décemb. 1685.

Cet homme, unique en son genre, qui a mis au jour tant d'ouvrages, & qui en a laissé un si grand nombre de prêts pour l'impression, n'avoit que cinquante ans quand il mourut à Londres en 1652. M. Thomas Smith a publié sa vie. *(R.)*

HAOAXO, rivière d'Ethiopie, en Afrique. Elle a sa source dans les montagnes de l'Abyssinie, traverse le royaume d'Adel, baigne sa capitale, & se décharge dans le detroit de Babelmandel. C'est une des plus considérables de l'Ethiopie. Elle se deborde comme le Nil. *(R.)*

HAPSAL, ou HABSAL, *Hapsalia*, petite ville maritime de Livonie, dans l'Esthonie, au quartier de Wickeland, autrefois épiscopale. Elle appartient à l'empire Russien, & est sur la mer Baltique, à 16 li. s. o. de Revel. *Long.* 41, 10, *lat.* 59, 10. *(R.)*

HAPSBOURG. *Voyez* HABSBOURG.

HARBERT, *Salamboria*, ville d'Asie, dans le Diarbeck, proche d'Amid, sous la domination du turc, avec un archevèque arménien & un archevèque syrien. *Long.* 54, 21; *lat.* 40, 55. *(R.)*

HARBOROUGH, ville d'Angleterre, dans la province de Leicester. *(R.)*

HARBOURG, *Harburgum*, ville d'Allemagne, dans le cercle de Basse-Saxe, au duché de Lunebourg, dans l'électorat d'Hanovre, avec un fort château pour sa défense. Elle est sur l'Elbe, à 5 lieues s. o. de Hambourg, 15 n. o. de Lunebourg. *Long.* 27, 16; *lat.*, 53, 34. *(R.)*

HARCOURT, bourg de France, en Normandie, au diocèse de Bayeux, sur l'Orne, à 6 lieues de Caen. On l'appeloit auparavant *Thury*. De marquisat, il fut érigé en duché par Louis XIV, en 1700, sous le nom d'*Harcourt*, en faveur de Henri d'Harcourt de Beuvron, depuis maréchal de France, & capitaine des gardes du corps; & en pairie en 1709. Son nom latin est *Harecortis*, selon M. de Valois.

Il y a un autre bourg de ce nom, aussi en Normandie, au diocèse & au nord ouest d'Evreux. Ce dernier est à dix lieues de Rouen, entre le Bec, Neubourg & Brionne, avec un château ancien, dont les appartemens ont été rétablis à la moderne. Il fut érigé en comté par le roi Philippe VI, en 1338. Ce comté comprend vingt paroisses.

Il y a un prieuré de l'ordre de Saint Augustin, de la congrégation de Sainte Geneviève, où l'on remarque les tombeaux des anciens comtes d'Harcourt, fondateurs du prieuré.

Ce bourg est remarquable par l'illustre maison des seigneurs qui en tirent leur nom, & dont il y a quatre branches principales, savoir: celle de Montgomeri, celle d'Aurilli, celle de Beaumenil, & celle de Bonestable.

HARDBERG, ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la Styrie, au quartier de Vorau. Elle est depuis long-tems hypothéquée à la maison des princes de Paar. *(R.)*

HARDECK, comté de la Basse-Autriche, près des frontières de la Moravie. *(R.)*

HARDEGSEN, ou HARDESSEN, ou HARDESCHEN, petite ville de la principauté de Calenberg, dans le quartier de Goetingen. C'est la patrie de l'historien Cyriaque Spangenberg, mort en 1550. *Voyez* HARDESSEN. *(R.)*

HARDENBERG, ville des Provinces-Unies, dans l'Overyssel, au quartier de Salland, & aux frontiéres du comté de Bentheim, sur le Vecht. Elle est petite, & fut entiérement consumée par un incendie, l'an 1708. (*R.*)

Hardenberg; c'est dans la Basse-Saxe, au pays de Calenberg, une grande jurisdiction, héréditaire dans une famille noble, qui porte aussi ce nom, & qui donne deux suffrages dans l'assemblée des états provinciaux. Cette baronnie comprend onze villages. Le château de résidence des seigneurs est au pied d'une montagne, au quartier de Gottingue. (*R.*)

Hardenberg, petite ville, seigneurie libre & bailliage du duché de Berg, en Westphalie, près d'Elvelferd. Cette seigneurie comprend deux bourgs & quelques villages. (*R.*)

HARDERWIK, *Harderwicum*, ville des Provinces-Unies, dans la Gueldre, au quartier d'Arnheim, avec une université. Elle est sur le Zuiderzée, à 8 li. n. o. d'Arnheim, 7 n. e. d'Amersfort, 12 n. o. de Nimègue, 13 e. d'Amsterdam. Les annales de Gueldres en mettent la fondation à l'an 1230, & c'est tout au plus tard. L'université a été érigée le 12 avril 1648. *Long.* 23, 12; *lat.* 52, 24. L'hôtel provincial de la monnoie est établi en cette ville. (*R.*)

HARDESSEN, ou Hardegsen, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Basse-Saxe, & dans la principauté de Calenberg, au confluent de l'Espolde & du Schottelbeeck. Elle n'est composée que de 176 maisons bâties la plupart sur le roc. Mais elle est munie d'un château, où quelques-uns des anciens ducs de Brunswich ont résidé: c'est le siége d'une surintendance ecclésiastique, ainsi que d'un bailliage qui comprend neuf villages, & qui, généralement peu fertile en grains, n'exporte que des bois de chênes & de hêtres, & ne cultive avec succès que le lin & quelques légumes. *Voyez* Hardegsen. (*R.*)

HARFLEUR, *Hareflotum, Harflevium, Heriflorium*, ancienne ville de France, en Normandie, au pays de Caux. Ses fortifications ont été rasées, & son port s'est comblé. Elle est près de la mer, sur la Lezarde, à une lieue de Montivilliers, 2 du Havre, 6 f. o. de Fécamp, 9 de Caudebec, 44 n. o. de Paris, & 16 o. de Rouen. *Long.* 18, 51, 27; *lat.* 49, 30, 23.

Cette ville se nommoit autrefois *Hare-fleot* (Havre, ou morte mer); c'est peut-être le *Caracotinum* de l'itinéraire d'Antonin, situé sur la Lezarde, à l'embouchure de la Seine. Harfleur étoit la clef de la France du côté de l'Angleterre; mais elle a perdu de son importance à mesure que le Havre s'est agrandi. Ses murailles rasées, son port comblé de sable & converti en pré, ses fortifications démolies, son commerce tombé, annonce sa misère actuelle & ce qu'elle fut auparavant.

Les Anglois, sous Henri V, la prirent d'Assaut en 1415, & la saccagérent; ils en firent sortir huit mille habitans, & la peuplérent d'Anglois. Sous Charles VII, elle fut prise & reprise. Les Anglois l'assiégérent encore en 1439. Estouteville, son gouverneur, avec quatre cents hommes, fit la plus vigoureuse résistance, secondé des habitans; mais après un siége de quatre mois la place capitula. Sa perte entraîna celle de Montivilliers: le roi lui-même, dix ans après, reprit Harfleur, défendu par deux mille Anglois. Les Huguenots s'en rendirent maitres du tems de la Ligue, & y faisoient fleurir le commerce; mais la revocation de l'édit de Nantes & les impôts ont réduit cette ville si fidelle à ses rois dans un état pitoyable. A peine y compte-t-on trois cents feux: il y a cependant encore deux foires franches.

On y brasse de la bierre, on y fait de la dentelle, & l'on y blanchit des toiles sur les prés. La pyramide du clocher & l'église sont remarquables.

Thomas du Four, un des savans Bénédictins qui ont illustré l'autre siècle par leur erudition, étoit né à Harfleur. Il a composé une grammaire hébraïque, une paraphrase du cantique des cantiques, un commentaire sur les pseaumes, & est mort à trente-quatre ans, à Jumièges.

A une lieue de Harfleur, près le château d'Archer, on voit des incrustations, des stalactytes formées par l'eau d'une source qui se répand sur les rochers, dont les groupes en cul-de-lampe composent des grottes très-curieuses.

Voyez Vign. de Marv. *Mél. de litt. Tom. II.* *Voyez* aussi les *Antiquités de Harfleur in-8°*, 1720; *à Harfleur.* (*R.*)

HARLEBECK, ou Haarlebeeke, petite ville de la Flandre-Autrichienne, sur la Lys, à une lieue de Courtray, 7 s. o. de Gand. Il s'y trouve une église collégiale, & c'est le chef-lieu d'un bourggraviat. *Long.* 21, 1; *lat.* 50, 52. (*R.*)

HARLEIGH, petite ville d'Angleterre, capitale du Mérioner-shire, ou Mérionyd-shire, dans la province de Galles, à 168 milles de Londres. Elle est située sur le bord de la mer. *Long.* 13, 20; *lat.* 52, 55. (R.)

HARLEM, ou Haarlem, ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande. Elle tient le second rang entre les villes de la province. On y compte 7963 maisons. Son ancien nom est *Haralhem.* On ne fait ni quand, ni par qui cette ville fut commencée; mais du tems de Thierri VI, en 1155, elle étoit déjà peuplée & assez fortifiée: en 1217, les bourgeois de Harlem accompagnèrent Guillaume I, qui partoit pour la Terre-Sainte.

Il s'y trouve quatre églises hollandoises réformées, une françoise, une luthérienne, & plusieurs à l'usage des Catholiques-Romains.

Les manufactures, les fabriques de rubans, & d'étoffes de soie, quoique considérables encore, y sont cependant bien tombées. Son commerce

de fleurs, & sur tout de tulipes, est aussi bien diminué

Harlem est dans le territoire des Marsatiens, ancien peuple, dont le pays de Kennemerland a pris son nom. Elle a été la capitale de ce pays, qui est partagé entre plusieurs villes; & sa partie occidentale est toujours de la jurisdiction de Harlem. Autrefois la ville étoit seulement au bord méridional de la Spare, rivière qui se jète dans l'Ye à Sparendam; mais en 1400, on agrandit la ville, & on l'étendit au-delà de cette rivière, qui la traverse à présent. En 1310, les chevaliers de l'hôpital de S. Jean de Jérusalem furent reçus à Harlem: aussi possède-t-elle dans ses archives bien de choses curieuses sur l'ordre des chevaliers de Malte, dont il auroit été à souhaiter que M. l'abbé de Vertot eût eu connoissance.

Cette ville a été incendiée plusieurs fois dans la suite des tems, savoir en 1347 en 1351, & en 1587. En 1571, les Harlemois se soumirent au prince d'Orange. En 1573, elle fut obligée, après une défense admirable, de se rendre aux Espagnols à discrétion. Ceux-ci firent pendre les magistrats, les pasteurs, & plus de quinze cents citoyens; ils traitèrent & cette ville & les Pays-Bas comme ils avoient traité le Nouveau-monde. La plume tombe des mains, quand on lit les horreurs qu'ils exercèrent.

Paul IV avoit érigé Harlem en évêché, en 1559; mais elle n'a eu que deux évêques. Elle se glorifie de l'invention de l'imprimerie, que les Hollandois, & différens auteurs attribuent à Laurent Koster, un de ses citoyens; c'est ce qu'on examine au mot IMPRIMERIE.

Harlem est située à 3 li. o. d'Amsterdam; 6 n. e. de Leyde, & 7 f. e. d'Alckmaer. *Long.* 22, 5; *lat.* 52 23, 58.

Entre les gens de lettres dont Harlem est la patrie, je me contenterai de nommer Hoornbeek, Scriverius, & Trigland, qui ont acquis de la célébrité dans les sciences qu'ils ont cultivées.

Hoornbeek (Jean) a été un des fameux théologiens calvinistes du XVII. siècle: il fut consécutivement professeur en théologie à Utrecht & à Leyde. Il publia un grand nombre de livres didactiques, polémiques, pratiques, & historiques, tant en flamand qu'en latin. Il mourut fort considéré, en 1666, n'ayant encore qu'environ 49 ans. On trouvera son article dans Bayle.

Scriverius (Pierre) a rendu service à la littérature, par les éditions qu'il a données de Végèce, de Frontin & d'autres auteurs sur l'art militaire. Il publia le premier les fables d'Hygin; mais l'histoire de Hollande lui a des obligations plus particulières, par deux grands ouvrages, dont l'un s'appelle *Batavia illustrata*, & l'autre *Bataviæ comitumque omnium historia*. Il mourut en 1653, âgé de 63 ans, selon Hoffmann.

Trigland (Jacques) fut professeur à Leyde en théologie & en antiquités ecclésiastiques. Il a mis au jour divers petits traités sur des sujets curieux & choisis, comme *de Donone*, *de Karæis*, *de corpore Mosis*, *de origine rituum Mosaicorum*, &c. Il mourut en 1705, à 54 ans.

Le célebre Wovermans vit le jour à Harlem.

HARLEM (mer de), en flamand *Harlem-maer*: c'est ainsi qu'on appelle une innondation entre la ville de Harlem, dont elle porte le nom, & celles d'Amsterdam & de Leyde. Elle se forme du concours de plusieurs ruisseaux avec la mer, qui y entre par l'Ye, auquel elle communique au moyen d'une écluse; ce qui fait que ses eaux participent à la salure de la mer. Cette écluse de Maçonnerie, qui est, je crois, la plus belle du monde, cause une interruption nécessaire aux barques, par lesquelles on va de Harlem à Amsterdam, ou d'Amsterdam à Harlem. Comme le terrain est très-précieux en Hollande, & que cette mer en occupe beaucoup, on a souvent parle de la dessécher, & l'entreprise n'en est point d'une difficulté insurmontable. Les Juifs ont offert d'en faire les frais, si on vouloit leur abandonner la propriété de ce terrain; mais des intérêts opposés, & des raisons plus fortes encore, en ont empêché l'exécution. L'existence de la mer de Harlem ne date que de trois siècles & demi, ou environ. *(R.)*

HARLINGEN, *Harlinga*, ville forte & maritime des Provinces-Unies, dans la Frise, dont elle est, apres Leuwarde, la plus grande, la plus peuplée & la plus riche. Elle est gouvernée par un senat de huit bourguemestres, & a un port qui la rend fort commerçante. Sa position est à 2 li. f. o. de Franeker, 5 f. o. de Leuwarden, 6 n. de Staveren. *Long.* 23; *lat.* 53, 12.

Cette ville est le siége de l'amirauté de la Frise. Il s'y trouve des Luthériens, des Réformés, des Catholiques & des Mennonites. C'est la patrie de Jacques Bacquer. (R.)

HARNDAL, petite province de Suède, sur les frontières de la Norwége près des monts Darnfield. (*R.*)

HARNLAND, ou GARRIEN, petite province de Livonie, près du golfe de Finlande. (*R.*)

HARO, ville d'Espagne, dans la vieille Castille, au bord de l'Ebre, chef-lieu d'un comté érigé par le roi Jean II, en faveur de dom Pedre Fernandez, de Velasco, tige des connétables de Castille. Elle doit sa premiere fondation, en 900, à Fernand Laynez. Elle est à 3 l. de Nagera. *Long.* 15, 12; *lat.* 42, 35. (R.)

HARRAN, ou HARAN, *Carrhæ*, très-ancienne ville de Mésopotamie, à 10 li. f. e. d'Edesse ou d'Ourfa. Elle est remarquable par le séjour d'Abraham, & par la défaite de Crassus. Depuis un siècle elle est ruinée. *(R.)*

HARRENLAND, petite province de Livonie, au nord-ouest, sur le golfe de Finlande & en partie sur la mer Baltique. Revel en est la seule ville.

HARRIE. *Voyez* HARRENLAND.

HARTBERG, ville d'Allemagne, sur la rivière de Laufnietz, dans la Basse-Styrie. (R.)

HARTENBOURG, petite ville de Bohême.

HARTENFELS, paroisse du bas comté d'Isenbourg, au cercle du Haut-Rhin. Elle dépend aujourd'hui de l'archevêché de Trèves. (R.)

HARTENSTEIN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans la Misnie, & dans le district d'Ertzeburge, dans les états des comtes de Schonburg-Waldenbourg. C'est le chef-lieu d'un comté particulier, qui relève des électeurs de Saxe, & dont ces princes ont même en bonne partie acquis la propriété; celle qui en reste aux comtes de Schonburg ne comprenant que cette ville & quinze villages. C'est un arrière-fief de la Bohême. (R.)

HARTENSTEIN, ancien château, & jurisdiction d'Allemagne, dans le Haut-Palatinat. (R.)

HARTFORD, ville de l'Amérique septentrionale, capitale de l'état de Connecticut, dans la Nouvelle-Angleterre. *Long.* 304; *lat.* 41, 40.

HARTFORD. *Voyez* HEREFORD.

HARTHA, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, au canton de Leipsick, dans le bailliage de Rochlitz. Elle est du nombre de celles qui ont séance & voix dans les états du pays. (R.)

HARTHAU, bourg d'Allemagne, en Misnie.

HARTKIRCHEN, ville d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin & dans les états de Nassau-Saarbruck, au comté de Saarwerden. C'est une ville bailliva le, qui n'existe que dès l'an 1746: ce n'étoit avant cette date qu'un simple village (R.)

HARTLAND, petite ville maritime d'Angleterre, dans la province de Devon, sur la mer de Bristol. Elle est au voisinage du cap jadis appelé *Herculis promontorium*, aujourd'hui *Hartland-point*; & c'est un des lieux les plus fréquentés de ceux qui vont à la pêche dans cette mer. (R.)

HARTLEPOOL, ancienne ville d'Angleterre, dans l'évêché de Durham, sur la mer du Nord. Elle a un port assez commode, où s'arrêtent volontiers, en passant, les vaisseaux employés au transport de la houille de Newcastle à Londres. *Long.* 16, 40; *lat.* 54, 40. (R.)

HARTZ (le), chaîne de montagnes, & forêt très-considérable d'Allemagne, dans la Saxe. Elle prend naissance dans le bailliage de Landelsheim, dépendant de la principauté de Wolfenbutel, s'avance vers Goslar, traverse la partie orientale de la principauté de Gruhenhagen, d'où elle gagne les extrémités du comté de Wernigerode, & de la principauté de Blankenbourg; s'étend de là dans les comtés de Hohnstein & de Stolberg, & va se terminer à Hartzgerode, dans la principauté d'Anhalt. L'étendue du Hartz est de vingt-quatre lieues en longueur; il en a huit à dix de large.

Le Hartz est très-fameux par ses mines d'argent & d'autres métaux. Toutes les mines d'argent appartiennent à l'électeur de Hanovre, à l'exception d'un septième qui appartient au duc de Brunswick-Wolfenbuttel. Le Blocksberg ou mont Bructère est la plus haute montagne du Hartz, & même de toute l'Allemagne, suivant quelques auteurs. Il n'est point d'endroit en Europe où la science des mines & la métallurgie soient plus en vigueur qu'au Hartz. Il y a presque par tout des mines, à l'exploitation desquelles on travaille, & des fonderies pour toutes sortes de métaux. Le Hartz fait partie de la forêt Hercinienne, connue des Romains, & fameuse par son étendue immense.

HARTZBOURG-HOELE (grotte de), grotte fameuse par son étendue & par les stalactites singulières qui se forment dans ses souterrains. On prétend que jusqu'à présent l'on n'en a point encore pu trouver la fin. Cette grotte est située près de Goslar, dans le Hartz, à deux lieues du vieux château de Hartzbourg. Au reste, M. Busching nie l'existence de cette caverne. (R.)

HARTSBOURG, fameux château d'Allemagne, dans la principauté de Wolfenbuttel, près de Cellerfeld. L'empereur Henri, dit l'Oiseleur, y prenoit souvent le divertissement de la chasse. Depuis 1651, les fortifications en sont démolies. C'est le chef-lieu d'un bailliage. On voit des mines de sel aux environs. (R.)

HARTZGERODE, petite ville d'Allemagne, en Haute-Saxe, dans la principauté d'Anhalt, sur la Selke, entre Swartzbourg & Falkenstein, dans les états de la branche de Bernbourg. On y voit un beau château, & il y a des mines de sel aux environs. *Long.* 30, 6; *lat.* 51, 4. (R.)

HARTZWALD. *Voyez* FORET HERCINIENNE.

HARWICH, *Harwicum*, ville maritime d'Angleterre, au comté d'Essex, avec un port à l'embouchure de la Sture, sur les frontières de Suffolck, c'est d'où partent les paquebots pour la Brille, en Hollande, & où arrivent réciproquement ceux de la Brille. Cette ville envoie deux députés au parlement. Elle est à 5 lieues n. o. de Colchester, 20 n. e. de Londres. *Long.* 18, 38; *lat.* 51, 55.

Les curieux feront bien de lire sur cette ville, & sur celle de Douvres, le livre suivant: *the Antiquities and history of Harwich and Dovercourt, by Samuel* Dale. *London.* 1730. *in*-4°. (R.)

HARZ. *Voyez* HARTZ.

HARZBOURG *Voyez* HARTZBOURG.

HARZWALD. *Voyez* HARTZWALD.

HASBAIN, HASBAYE, ou HASPENGAW, en latin *Haspinga*, pays d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. Il fait la principale partie de l'état de Liége, comprend Liége, Borch-Worme, Tongres, Viset, &c. Autrefois le comté d'Hasbain s'étendoit jusqu'à la ville de Louvain; il est nommé *Pagus Haspaniensis* dans Paul Lombard, & *Pagus Haspanicus* dans les annales de Fulde. Ce pays a pris son nom, suivant M. de Valois, *Notit. Galliæ*, pag. 242, de la rivière nommée *Haspen*, ou *Hespen*, qui l'arrose. Nos auteurs écrivoient autrefois *Hasabigne*; c'est-à-dire,

Haspaniæ Pagus ; c'eſt ainſi qu'ils écrivoient *Espaigne*, *Bretaigne*, *Allemaigne*. (R.)

HASBAT, HABAT, ou ALGARVE, province d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez. Elle abonde en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie ; la rivière d'Arguile la borne au midi, & l'Océan au ſeptentrion. Elle a vingt-ſept lieues du couchant au levant, & au moins trente-cinq du midi au nord. Elle eſt arroſée de quantité de rivières, & parſemée de montagnes. Elle comprend une petite partie de l'ancienne Tangitane, & en particulier Tingis, qui donnoit le nom au pays ; Almédine en eſt la capitale. M. de Liſle nomme cette province l'*Algarve*. (R.)

HASCORE. *Voyez* ESCURE.

HASELFELD. *Voyez* HASSELFELD.

HASELUNEN, ville d'Allemagne, en Weſtphalie, ſur la rivière de Haſe, dépendante de l'évêché de Munſter. (R.)

HASENHOLM, île de Finlande, formée par la rivière de Nieva, près du golfe de Finlande, où le czar Pierre I commença à bâtir en 1703 la ville de Pétersbourg. (R.)

HASENPOTH, très-petite ville de Courlande, au diſtrict de Pilten. (R.)

HASFURT. *Voyez* HASSFURT.

HASKERLAND, diſtrict de Zevenwolden, quartier de la Friſe, dans les Provinces-Unies. Il eſt de ſept villages. (R.)

HASLACH, petite ville de Suabe, avec un château, dans la principauté de Fuſtemberg, & dans la vallée de Kintzing, appelée Kintzinger-Thal. (R.)

HASLEBEN, bailliage d'Allemagne, au cercle de Haute-Saxe, dans la principauté de Schwartzbourg-Sondershauſen, avec un château. (R.)

HASLEMER, bourg d'Angleterre, dans la province de Surrey, vers celle de Hant. Il eſt floriſſant par ſes manufactures, & députe deux membres au Parlement. (R.)

HASLI (le pays de), appelé encore VAL-HASEL, ou le HASELTHAL, petit pays montagneux de Suiſſe, au canton de Berne, ſur les confins du canton d'Underwald, & qui touche au mont Grimſel, ſur les hauteurs duquel il remonte. Il y a des mines de fer, de plomb, & de criſtal. Le landamman eſt pris parmi les habitans ; il eſt établi par le conſeil ſouverain de Berne, pour ſix ans. Il jouit de l'autorité d'un bailli; mais il eſt ſubordonné à celui d'Interlachen, qui examine ſes comptes & ſa geſtion. Ses habitans ſont grands, bien faits, & robuſtes ; ils jouiſſent de beaucoup de privilèges. (R.)

HASPARAGAN, gros bourg de France, en Gaſcogne, au pays de Labour. (R.)

HASPAREN, village du diocèſe de Bayonne : on trouva en 1660, dans les fondemens de l'ancien maître-autel de l'égliſe paroiſſiale, une pierre de marbre blanc, longue de quinze pouces, large de vingt-deux, & épaiſſe de quatre, ſur laquelle on lut en caractères romains.

FLAMEN ITEM DUUMVIR QUESTOR PAGIQ MAGISTER VERUS AD AUGUSTUM LEGATO MUNERE FUNCTUS PRO NOVEM OBTINUIT POPULIS SE JUNGERE GALLOS URBE REDUX GENIO PAGI HANC DEDICAT ARAM.

Ce Verus, prêtre, duumvir, queſteur, gouverneur du pays, érigea cet autel au génie du pays, en action de graces du ſuccès de ſa députation. L'empereur paroît être Adrien, qui, voulant ſe faire plus de créatures, établit dans la Gaule un plus grand nombre de gouvernemens ou de provinces : il forma la troiſième Aquitaine autrement la Novempopulanie, & la ſépara des deux autres Aquitaines.

On voit dans l'hiſtoire d'Adrien, un Verus qui obtenoit tout de ce prince, & qui en fut même adopté à l'empire, ou une prompte mort l'empêcha de parvenir ſelon Spartianus. Adrien exigea d'Antonin le Pieux, ſon ſucceſſeur, qui adopteroit à l'empire, comme il le fit, le fils de ce Verus. Tout cela convient parfaitement au Verus, fondateur de notre autel, dans le tems de ſa jeuneſſe, pendant laquelle il aura eu commiſſion de mener une colonie à Haſparen, pays des Cantabres, ſi redoutés des empereurs Romains. *Voyez Journal de Trévoux*, octobre 1703. (R.)

HASSELFELD, ancienne petite ville d'Allemagne, dans la Baſſe-Saxe, & dans la principauté de Blanckenbourg, l'un des états de Brunſwich-Wolfenbuttel. Elle eſt ſur une pente du Hartz, & renferme une des maiſons de chaſſe du prince. (R.)

HASSELOE, petite île de Suède, ſur la côte de Sudermanie, à la hauteur de Nykioping. Elle étoit autrefois munie d'un fort, & aujourd'hui elle n'eſt plus qu'un lieu de péage. (R.)

HASSEL, petite ville d'Allemagne, au pays de Liége, dans le comté de Looz, ſur la Demer. *Long.* 22, 54 ; *lat.* 50, 55. (R.)

Cette ville ſituée dans la Campine Liégoiſe, eſt à quatre lieues de Maëſtericht, ſix de Liége, & quatorze de Bois-le-Duc. Il s'y fait un certain commerce ; les habitans révoltés contre leur évêque, en chaſſèrent les prêtres, & pillèrent les égliſes en 1566 ; mais l'année ſuivante ils rentrèrent ſous l'obéiſſance de leur prince, & la ville fut fortifiée: les Auguſtins y enſeignent les humanités.

A deux lieues de cette ville eſt le village de Munſter-Bilſen, où il y a un fameux chapitre de chanoineſſes nobles, dont l'abbeſſe porte le titre de princeſſe ; elles peuvent ſe marier, excepté l'abbeſſe. Il fut fondé par ſainte Landrade, en 680, dans un bois, & S. Lambert, évêque de Maeſtricht, bénit l'égliſe ſous le nom de la vierge. Cette abbaye, depuis a été ſeculariſée. (R.)

HASSEL, *Qasseletum*, ville des Provinces-Unies, dans l'Overiſſel, ſur le Wecht, à 2 lieues de Zwol, & à 4 de Steenwyk. *Long.* 23, 40 *lat.* 52, 36.

HASSEMON. *Voyez* ASEMONA.

HASSFURT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, sur le Mein, dans l'évêché de Wirtzbourg, chef-lieu d'un bailliage; elle est à 6 li. de Schweinfurt.

HASSIO, petite ville de Suède, dans la province de Medelpadio, à l'endroit où la riviere d'Indal se jète dans le golfe de Bothnie. (R.)

HASSLACH, petite ville d'Allemagne, en Suabe. *Voyez*. HASLACH. (R.)

HASSLACH, rivière d'Allemagne, en Franconie.

HASTENBECK, justice noble & seigneurie d'Allemagne, dans la principauté de Calenberg, au quartier de Hameln, dans le bailliage de Springe. Elle est remarquable par la victoire que les François, commandés par le maréchal d'Estrées, y remportèrent sur l'armee aux ordres du duc de Cumberland, le 31 juillet 1757. (R.)

HASTINGS, ancienne ville maritime d'Angleterre, dans le Sussex, l'un des cinq anciens ports dont les députés du parlement sont appelés les *barons des cinq ports*, quoiqu'il y en ait huit aujourd'hui.

Ce lieu est bien mémorable par deux sanglantes batailles, qui ont alternativement change la face de la Grande-Bretagne: la premiere, que Guilaume, duc de Normandie, livra le 14 octobre 1066, qui dura douze heures, & qui mit l'Angleterre en son pouvoir; Karold, roi d'Angleterre, & deux de ses frères y furent tués. La seconde bataille se donna l'an 1263, entre Henri III, & les barons du royaume en faveur desquels la victoire se declara. Hastings est à environ 50 milles f. o. de Londres. *Long.* 18, 12; *lat.* 50, 44. (R.)

HATFIELD: il y a deux villes de ce nom, en Angleterre; l'une dans la province de Horford, l'autre dans la province d'Essex; cette dernière s'appelle aussi *Hatfield-Broadoak*, ou *King's Hatfield*.

HATHERLY, ville d'Angleterre, dans la province de Devonshire. (*R.*)

HATTEM, *Hattemum* petite ville ruinée des Provinces-Unies, au duché de Gueldres, sur l'Issel, à deux lieues de Zwol, entre Déventer & Campen. Les François la prirent en 1672, & l'abandonnèrent après en avoir démoli les fortifications. *Long.* 23, 35; *lat.* 52, 30. (R.)

HATTEN, chef-lieu d'un bailliage de même nom, au cercle du Haut-Rhin, dans le comté de Lichtenberg. On y fait beaucoup de draps: il appartient au prince de Hesse-Darmstadt. (R.)

HATTINGEN, ou ATTENGEN, *Hattinga*, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le comté de la Marck, sur la Roër, aux confins du pays de Berg. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 17. Les Impériaux la prirent en 1636. [R.]

HATTON-CHATEL, *Hattonis-Castellum*, bourg & marquisat du duché de Bar, diocèse de Verdun, entre la Meuse & la Moselle, sur une éminence, à six lieues de Verdun, trois de Saint-Michel, bâti par Hatton, évêque de Verdun en 860. Il donna par son testament, en 870, cette terre à ses successeurs, qui en jouirent jusqu'au XVIe siècle. Mathilde, femme de Geoffroi, comte de Verdun, se défendit dans cette forteresse, jusqu'à l'extrémité, contre Lothaire, roi de France, qui retenoit son mari prisonnier & qui fut forcé d'en lever le siége vers 980. Adalberon, son fils, abbé de Montfaucon, y soutint aussi heureusement un siege contre les François en 984. Henri, quarante-quatrieme évêque de Verdun, chassé de cette ville par les bourgeois & le clergé, qui le regardoient comme intrus, se retira en 1118, en ce château. Gui de Traincl, cinquante-cinquième évêque y mourut en 1245. Henri d'Apremont, soixante-septième évêque, érigea l'église paroissiale de Hatton-Châtel, en collégiale, en 1328. Liebaud de Cousance, soixante-treizième evêque, y résidoit ordinairement, & y tint un synode général en 1401. Guillaume de Haraucourt, soixante-dix-neuvième évêque, génie ambitieux & intrigant, après avoir été comblé des faveurs de Louis XI, le trahit avec le cardinal de Balue, tomba dans sa disgrace, & fut pris à Hatton-Châtel, pour être conduit à la Bastille, où il fut mis dans une de ces cages de fer, dont il avoit été le premier inventeur. Le cardinal Louis de Lorraine, quatre-vingt-deuxième évêque de Verdun, alloit souvent à Hatton-Châtel, où il se plaisoit à la chasse du vol. Son successeur, Nicolas de Lorraine, vendit & céda la châtellenie de Hatton-Chatel au duc de Lorraine, son neveu pour six vingt mille livres en 1546. Cette aliénation fut confirmée en 1564, par Nicolas Pseaume. Alors le duc Charles II obtint l'investiture des fiefs impériaux de l'empereur Maximilien II, qui érigea Hatton-Châtel en marquisat en 1567, & depuis il a été chef-lieu d'une des prévôtés du bailliage de Saint-Mihel. La collégiale a été transférée en 1707 à Saint Mihel.

Quelques-uns croient que le *Vabrense castrum* de Grégoire de Tours, etoit sur cette montagne. Baudran a cru que le nom de Hatton-Châtel venoit du ruisseau *Hatton*. (*R.*)

HATUAN, *Haduanum*, ville & forteresse de la haute-Hongrie, sur la rivière de Zagy, entre Bude & Erla, au comté de Novigrad. Les Impériaux la prirent en 1685; elle est à 15 lieues de Bude, 14 f. o. d'Agria. *Long.* 37, 21; *lat.* 47, 52. (R.)

HATZFELD, petite ville très-ancienne, & château d'Allemagne, chef-lieu d'un comté de même nom, en Vétéravie, au cercle du Haut-Rhin, sur la rivière d'Eder. *Long.* 26, 58; *lat.* 58, 43. (R.)

HATZFELD (terres de): elles sont situées dans la Thuringe, au cercle de Haute-Saxe, en Allemagne, & confinent à celles de Gotha, & de Schwartzbourg, & au territoire d'Erfort. Elles consistent dans la portion du comté de Gleichein, où est le château de ce nom, & le bourg de Wandersleben: dans la portion de la seigneurie de Kranich, où est Kranichfeld, avec un certain nombre

de villages : & dans la seigneurie de Blankenhayn, qui comprend une ville & un château du même nom. Elles sont sous la souveraineté de la maison, de Saxe, à laquelle elles payent une reconnoissance annuelle de 500 florins ; appartiennent en propre à des seigneurs, que le roi de Prusse éleva l'an 1641, à la dignité de princes de Trachenberg & Prausnitz en Silésie, & que l'empereur François I[er] éleva à celle de princes du saint empire en 1748. (R.)

HAUBERVILLIERS, ou Notre-Dame des Vertus, bourg de l'Ile de France, dans la plaine de Saint-Denis. (R.)

HAUENSTEIN, petite ville d'Allemgne, dans le cercle de Souabe, au Brisgaw, dans l'Autriche antérieure, sur le Rhin, entre les villes forestières de Lauffenbourg & de Waldshut. C'est la capitale d'un comté qui passa aux archiducs d'Autriche, à l'extinction des comtes de Fribourg, de la maison de Zæringen. (R.)

HAUPONT-MAZAMET, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc, au diocèse de Lavaur. Il y a une justice royale, & une maîtrise particulière. (R.)

HAUS, seigneurie de la Haute-Autriche, dans le quartier Noir. Il ne faut pas le confondre avec le quartier de Haus, près des frontières de Bavière, entre le Danube & la rivière de Traun, & dont Lintz est la capitale. (R.)

HAUSBERG, petite ville, château & bailliage d'Allemagne, dans la Westphalie & dans la principauté de Minden, soumise au roi de Prusse. Ses chartes ne sont que de l'an 1722, ce n'étoit auparavant qu'un village. Elle donne aujourd'hui son nom à un bailliage considérable, arrosé par le Weser, & composé de quarante-six villages, du nombre desquels est Wietersheim, commanderie de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, au bailliage de Sonnenbourg. (R.)

Gausberg, haute montagne de Saxe, près d'Iène, sur laquelle il y avoit autrefois trois châteaux qui sont ruinés. (R.)

HAUS-VLOTO. *Voyez* Wloto.

HAUT & HAUTE, ce mot en géographie s'emploie par opposition à celui de *bas* pour rendre le *superior* des Latins opposé de même à *inferior*, afin de diviser un pays plus commodément ; il est le plus souvent relatif au cours des rivières, dont le haut est toujours le plus près de leur source. C'est ainsi que la Haute-Saxe se distingue de la Basse-Saxe, selon le cours de l'Elbe. Souvent aussi il s'entend du voisinage des montagnes, comme la Haute Hongrie, parce qu'elle est entre les monts Krapack & le Danube ; le haut Languedoc, parce qu'il est plus voisin des Pyrénées ; la haute Egypte a quantité de montagnes, & la Basse-Egypte n'en a point. Ce mot de haut ou haute sert donc à la division de plusieurs provinces, dans leurs articles particuliers ; outre cela, il est joint inséparablement à plusieurs autres noms, & fait ainsi partie du nom propre de plusieurs lieux. (R.)

HAUT-BARMIN, contrée de la moyenne marche de Brandebourg, où se trouve Oderberg. Le Bas-Barmin est une autre contrée de la même marche, & dans laquelle se trouve Berlin. (R.)

HAUT-GUISMAR. *Voyez* Guismar.

HAUT-HOLABRUN, & Bas-Holabrun, sont deux villes de la Basse-Autriche, dans le quartier du Bas-Manhartz-Berg. (R.)

HAUT-MANHARTZ-BERG (quartier du), contrée de la Basse-Autriche, près des frontières de Bohême, où se trouve Crems. (R.)

HAUT-MUNSTER (le chapitre de), en Allemand *Ober-Munster*, & le chapitre de Bas-Munster sont deux chapitres de dames nobles qui sont l'un & l'autre à Ratisbonne, & dont les abbesses sont princesses immédiates de l'empire. (R.)

HAUT-MUSCHEL, ou Ober-Muschel, petite ville d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, dans le duché de Deux-Ponts, & dans le bailliage de Meissenhein. (R.)

HAUT-PALATINAT (le), contrée considérable d'Allemagne, qui fait partie du cercle de Bavière dont il occupe la partie septentrionale. Il est situé entre la Bohême, le duché de Bavière ; & la Franconie. Il a environ trente-cinq lieues de long, sur autant de large. Il est ainsi nommé pour le distinguer du Bas-Palatinat qui est situé près du Rhin. Le Haut-Palatinat appartient à l'électeur de Bavière-Palatin, à la réserve de plusieurs seigneuries qui relèvent immédiatement de l'Empire. La capitale en est Amberg. Cette contrée est encore connue sous le nom de Nordgaw. (R.)

HAUT-RHIN (cercle du), grande contrée d'Allemagne, située des deux côtés du Rhin ; il fut autrefois beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui. Une grande partie de ses provinces a passé sous la domination de la France. Ses bornes actuelles sont le cercle du Bas-Rhin qui le traverse du nord au sud, ceux de Westphalie, de haute & Basse-Saxe, de Franconie & de Suabe, avec l'Alsace & la Lorraine. Les états qui le composent sont les évêchés de Worms, de Spire, de Strasbourg, de Bâle, & de Fulde ; l'abbaye de Prum, les duchés de Simmern & de Veldentz, le duché de Deux-ponts, le landgraviat de Hesse-Cassel, le landgraviat de Hesse-Darmstadt, les etats de Salm, de Nassau-Saarbruck, de Hanau-Munzenberg, de Hanau-Lichtenberg, de Solms-Braunfels, des comtes de Linange ; les villes libres & impériales de Worms, Spire, Francfort, Wetzlar, &c. Le duc de Bavière Palatin, comme prince de Simmern, & l'évêque de Worms, sont princes convoquans de ce cercle : le dernier en a la direction, à charge seulement d'en conférer avec son collègue. Mais dans toutes les exécutions de catholiques à protestans, ou de protestans entr'eux, celui des états protestans qui a la préséance est

co-direrecteur



co-directeur avec l'évêque de Worms, à moins qu'il n'y soit intéressé directement ou indirectement.

Les diètes de ce cercle se convoquent à Francfort. Le landgrave de Hesse-Darmstadt est colonel du cercle, qui est compté parmi les mixtes, relativement à la religion. Il presente deux assesseurs à la chambre impériale. (R.)

HAUT-URSEL, ou OBER-URSEL, paroisse près de Koënigstein, dans l'électorat, de Mayence. (R.)

HAUT-WESEL. *Voyez* OBER-WESEL.

HAUT-WIENER-WALD (quartier du), contrée de Basse-Autriche, près des confins de la Styrie. Elle est séparée du Bas-Wienner-Wald par la forêt de Vienne.

HAUTVILLIERS, abbaye de France en Champagne, au diocèse de Reims. Elle est de l'ordre de S. Benoît, & vaut 2600 liv. Elle est à une lieue d'Epernay. Ses environs donnent un des meilleurs vins de Champagne. (R.)

HAUT-ZWEERN & BAS-ZWEERN, sont deux bourgs de la Basse-Hesse. (R.)

HAUTE-FONTAINE, abbaye de France en Champagne, au diocèse de Châlon. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 3600 liv. (R.)

HAUTE-RIVE, *Alta-Ripa*, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc, sur l'Ariege, à quatre lieues sud de Toulouse. *Long.* 19, 10; *lat.* 43, 25. (R.)

HAUTES-FAGNES, ou HAUTES-VAGNES; on nomme ainsi, dans le cercle de Westphalie des marais très-vastes & fort élevés, d'où descendent de tous côtés des rivières & ruisseaux qui se dirigent vers des points opposés. Les Hautes-Fagnes sont partie dans la souveraineté de Stavelot, partie dans le duché de Limbourg, dans celui de Luxembourg, dans celui de Juliers, dans le territoire de l'abbaye de S. Corneille, & le comté de Schleiden. (R.)

HAUTEUR, ce mot, qui, signifie élevation, a plusieurs usages dans la géographie.

On dit qu'un château est sur la hauteur, sur une hauteur, lorsqu'il est élevé sur une colline, & commande une ville ou un bourg, qui est au pied, ou sur le penchant.

On dit en termes de navigation: quand nous fûmes à la hauteur d'un tel port, pour dire à la vue.

On dit en termes de géographie astronomique, la hauteur ou l'élevation du pole, pour désigner la latitude; car quoique la hauteur du pole & la latitude soient des espaces du ciel dans des parties différentes, ces espaces sont pourtant tellement égaux, que la détermination de l'un ou de l'autre produit le même effet & la même conoissance, parce que la hauteur du pole est l'arc du méridien compris entre le pole & l'horison; & la latitude du lieu est l'arc de ce même méridien, compris entre le zénith du lieu & l'équateur. Or, à mesure que le pole dont on examine la hauteur s'élève audessus de l'horison, autant l'équateur s'éloigne du zénith du lieu, puisqu'il y a toujours 90 degrés de l'un à l'autre. Ainsi, l'observatoire de Paris où la hauteur du pole est de 48^d, 50', 10", a son zénith à pareille distance de l'équateur. On dit prendre hauteur, pour dire mesurer la distance d'un astre à l'horison.

La hauteur de l'équateur est l'arc du méridien compris entre l'horison & l'équateur; elle est toutjours égale au complement de la hauteur du pole, c'est-à-dire à ce qui manque à la hauteur du pole, pour être de 90 degrés; la raison en est facile, par le principe que nous avons établi, que du pole à l'équateur, la distance est invariablement de 90 degrés, si le pole s'élève, l'équateur s'abaisse: si le pole s'abaisse l'équateur s'élève à son tour. Plus le pole est élevé, plus sa distance au zénith est diminuée, & de même l'équateur s'est abaissé, & sa distance à l'horison est plus petite dans la même proportion.

La hauteur de l'équateur se peut connoître de jour, par le moyen de la hauteur du soleil; on la trouve facilement avec un quart de cercle bien divisé, ou avec quelqu'autre instrument astronomique, ainsi que par le moyen de la déclinaison, que l'on peut connoître par la trigonométrie sphérique, après que l'on a supputé par les tables astronomiques, le véritable lieu dans le zodiaque. *Voyez* ÉQUATEUR. (R.)

HAUTS-LIEUX (les), en hébreu *bamot*, & en latin *excesa*. Il en est souvent parlé dans l'Ecriture, sur tout dans les livres des rois; les prophètes reprochoient toujours aux Israélites, d'aller adorer sur les hauts-lieux; cependant les hauts-lieux n'avoient rien de contraire aux lois du Seigneur, pourvu qu'on n'y adorât que lui, & qu'on n'y offrit ni encens ni victime aux idoles; mais vraisemblablement sur ces hauteurs on adoroit les idoles, on commettoit mille abominations dans les bois de futaie, dans les cavernes, & dans les tentes consacrées à la débauche; c'est ce qui allumoit le zèle des prophètes pour supprimer & détruire les hauts-lieux. (R.)

HAVANE (la), grande & riche ville de l'Amérique septentrionale, située sur la côte septentrionale de l'île de Cuba, vis-à-vis la Floride, avec un port très-renommé, fortifié, très-sur, & si vaste, qui peut contenir mille vaisseaux. Ce port, ou plutôt cette baie, s'enfonce une lieue au sud, & forme comme différens bras à l'ouest & à l'est. Le mouillage en est bon, on y est en sûreté contre les vents les plus violens; la ville est très-commerçante, & a deux forts pour sa défense, dont le plus considérable est le fort Morro. Les ouvrages dont elle est munie, ont acquis une étendue immense, & la place ne peut être attaquée que du côté de terre; l'Espagne y entretient d'ailleurs toujours bonne garnison. On y comte six maisons de différens ordres, trois monastères

de religieuses, environ trois cents familles espagnoles, & grand nombre d'esclaves : cette ville est comme le rendez-vous de toutes les flottes d'Espagne. Dans ces derniers tems, on y a construit une salle de spectacles. *Long.* suivant Cassini, 296, 15; *lat.* 21, 52. (*R.*)

HAVANT, ville d'Angleterre, dans la province de Hamsphire, à six milles de Portsmouth.

HAWEKESWERTH, seigneurie de Westphalie, sur les frontières du duché de Juliers, & de l'électorat de Cologne. (*R.*)

HAVEL (la), rivière d'Allemagne, qui a sa source au duché de Mecklembourg, entre dans la marche de Brandebourg, se partage de tems en tems, forme quelques iles, & après s'être grossie de plusieurs rivières, & avoir finalement baigné les murs de Havelberg, elle se perd dans l'Elbe, vis-à-vis de Werben. (*R.*)

HAVELBERG, *Havelberga*, petite ville d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans l'électorat de Brandebourg, avec un évêché suffragant de Magdebourg, sécularisé en faveur de la maison de Brandebourg, à qui cette ville est demeurée après avoir été prise & reprise plusieurs fois dans les guerres d'Allemagne. Elle est sur la Havel, dont elle est environnée, à 9 li. n. e. de Stendal, 15 n. o. de Brandebourg. *Long.* 30, 18; *lat.* 53, 4. On n'a rien changé au chapitre de sa belle cathédrale. (*R.*)

HAVELHAUSEN, dans la moyenne marche de Brandebourg, est comme un ouvrage avancé d'Orangebourg, dont il fait partie. (*R.*)

HAVELLAND, contrée de la moyenne marche de Brandebourg, où se trouve Potzdam. (*R.*)

HAVENSTEIN, seigneurie de Bohême, dans le cercle d'Ellenbogen. (*R.*)

HAVERFORD-WEST, ville à marché d'Angleterre, en Pembrokeshire : elle envoie deux députés au parlement, & est à 65 li. o. de Londres. *Long.* 12, 40; *lat.* 51, 56. (*R.*)

HAVRE, ce mot que les latins expriment par celui de *portus*, étoit appelé par les Grecs λιμὴν, & ὅρμος; il ne répond pas au *statio navium* des Latins, comme l'a pensé le père Lubin. Le port ou le havre marque un lieu fermé, ou capable d'être fermé; *statio navium* signifie au contraire, une rade, un abri, un mouillage, où les vaisseaux sont seulement à couvert de certains vents. Le mot havre se modifie par quelques épithètes qui en marquent les avantages ou les inconvéniens.

¶ On appelle *havre de barre*, un havre dont l'entrée est fermée par un banc de roches ou de sable, & dans lequel on ne peut aborder que de pleine mer. Le havre de Goa est un havre de barre, quoique ce soit un des plus beaux ports du monde.

Le havre de toutes marées est celui où l'on n'est pas obligé d'attendre pour entrer ou pour sortir, la commodité de la marée, mais où l'on peut entrer également de haute & de basse mer.

Le havre d'entrée signifie la même chose; c'est un havre où il y a toujours assez d'eau pour y entrer ou pour sortir, même en basse marée

Le havre brute ou crique, est celui que la nature seule a formé, & auquel l'industrie des hommes n'a encore rien ajouté pour le rendre plus sûr & plus commode; les François qui naviguent en Amérique, appellent *cul-de-sac* un *havre* de cette espèce.

Quelquefois le havre est resserré à son entrée, par une longue digue qui s'avance dans la mer, ou même par deux digues qu'on appelle *jetées*. *V.* JETÉES. Quelquefois, sur tout en Italie & dans le Levant, au lieu de jetées, il y a un mole qui ferme le port. *Voyez* MOLE. (*R.*)

HAVRE ANGLOIS (le), port excellent de l'île d'Antigoa, aux Antilles, muni d'arsenaux & de magasins.

HAVRE A L'ANGLOIS (le), port d'Amérique, dans l'île Royale, ou cap Breton; il se nomme aujourd'hui LOUISBOURG. *Voyez* ce mot. (*R.*)

HAVRE-DE-GRACE (le), ville maritime de France, dans la Haute-Normandie, au pays de Caux, avec un excellent port, une citadelle, & un arsenal pour la marine. Elle est à l'embouchure de la Seine, dans un endroit marécageux, à 12 lieues de Caen, 18 n. o. de Rouen, 8 s. o. de Fécamp, 2 de Montivilliers & de Harfleur; 45 n. o. de Paris. *Long.* 17, 40, 10; *lat.* 49, 29, 9.

Cette ville considérable par son port & ses beaux édifices, doit son commencement à Louis XII, qui en jeta les fondemens en 1509. François I, après la bataille de Marignan, y fit bâtir une tres-grosse tour, qui défend les jetées & la rade, & qui a un commandant particulier avec garnison. Il voulut même que la ville s'appelât *Franciscopolis*, ville de François

Les murs du havre commençoient à peine à s'élever, que l'eau, en se débordant, en noya les deux tiers, & presque tous les habitans : vingt-huit navires pêcheurs furent portés jusque dans les fossés du château de Graville. Une procession solennelle rappelle tous les ans ce triste événement arrivé le 15 Janvier 1525. La tempête de 1765, connue sous le nom de *coup de vent de S. François*, y causa aussi beaucoup de désastre. Depuis ce tems, la mer a perdu plus de trois cents pas du côté de la porte de la jetée : le havre a essuyé encore un débordement en Février 1773.

Les religionnaires s'emparèrent de cette ville en 1562; le vidame de Chartres & Beauvoir-la-Noscle la vendirent aux Anglois, sur lesquels Charles IX la prit en personne peu de tems après. Le cardinal de Richelieu fit réparer & fortifier la citadelle à ses dépens : elle est très-forte & la plus régulière du royaume; enfin Louis XIV en a fait une place réputée imprenable. On y montre la maison qui servit de prison aux trois princes du tems de la fronde en 1650.

Le port dont l'entrée est accompagnée d'une longue jetée, est large, & peut contenir six à sept cents vaisseaux; en 1690, on y fit entrer & sé-

journer onze galères du roi. Mais les vaisseaux y sont trop serres pour manœuvrer : on pourroit aisément prolonger le port à demi-lieue en creusant le bassin de la Seine. S'il appartenoit à des Hollandois, dans huit mois la chose seroit faite, disoit un négociant de la Haye.

La ville a quarante rues tirées au cordeau, & ornées de six belles fontaines : celles de la grande place où se terminent quatre rues, jète de l'eau de quatre côtés : au-dessus est une figure pédestre de Louis XIV, en pierre bronzée & vêtue à la romaine. Le chantier, la corderie, l'arsenal méritent d'être vus.

Il peut y avoir dix-huit mille ames au Havre, non trente mille, comme le dit la Martinière. M. Mesance ne porte même sa population qu'à quatorze mille six cent cinquante-trois, selon le dénombrement fait en 1763. *Traité de la population*, *in-4°.* 1766. Les Anglois ont bombardé le Havre en 1674 & en 1759. Son commerce consiste principalement dans sa manufacture de dentelles, qui sont recherchées.

Cette ville, avec son territoire, forme un gouvernement particulier qui occupe la partie la plus occidentale du pays de Caux.

Le Havre est la patrie de George & de Magdelaine Scudery. Le plus grand mérite du premier est d'avoir préparé le siècle de Corneille. Le trait suivant fait honneur à sa façon de penser.

Cristine reine de Suède, avoit résolu de donner à Scudery une chaîne d'or de mille pistoles pour la dédicace d'un poëme qu'il avoit composé sous le titre d'*Alaric*. Mais parce que le comte de la Gardie, dont l'auteur avoit fait l'éloge dans le poëme, étoit tombé dans la disgrace de la reine, avant que l'ouvrage fût publié, elle souhaita que le nom de ce comte en fût retranché. Scudery répondit que, de quelque prix que fût la chaîne, il ne renverseroit jamais l'autel sur lequel il avoit sacrifié. Cette circonstance déplut à la reine qui retint son présent.

Scudery (Georges de), naquit au Havre en 1603. Favori du cardinal de Richelieu, il balança quelque tems la réputation de Corneille; son nom est aujourd'hui plus connu que ses ouvrages, sur lesquels on fait les vers satyriques de Despréaux. Il mourut à l'âge de soixante-quatre ans.

Scudery (Magdeleine), sa sœur, est née en 1607; elle publia quelques vers agréables, & les énormes romans de Clélie, d'Artamène, de Cyrus, & autres, outre dix volumes d'entretiens. Elle remporta en 1671, le premier prix d'éloquence, fondé par l'académie Françoise; elle a joui d'une pension du cardinal de Mazarin, d'une autre du chancelier Boucherat, sur le sceau; & d'une troisième de 2000 livres que Louis XIV lui donna en 1683.

On nous a conservé son aventure dans un voyage qu'elle fit en Provence; elle causoit avec son frère, dans l'hôtellerie, de son roman de Cyrus, & lui demandoit ce qu'il pensoit qu'on devoit faire du prince Mazaro, un des héros du roman, dont le dénouement l'embarrassoit. Ils convinrent de le faire assassiner: des marchands qui étoient dans la chambre voisine, ayant entendu la conversation, crurent que c'étoit la mort de quelque prince appelé Mazaro, dont on complotoit la perte; ils en avertirent la justice du lieu; M. & Mademoiselle de Scudery furent mis en prison, & eurent besoin de quelque tems pour prouver leur innocence: cette dame mourut en 1701.

Marie Pioche de la Vergne, comtesse de la Fayette, qui a composé *Zaïde*, la *princesse de Cleve*, *&c.* étoit née au Havre: elle mourut en 1693.

D. Tournois, Bénédictin, versé dans les langues orientales; M. l'abbé Dicquemare, astronome-géographe; D. Garet, Bénédictin, éditeur de Cassidore, sont aussi de cette ville.

Le collége du Havre n'est pourvu que de deux maîtres, dont le premier n'a que 150 livres, & le second 120 livres sur les octrois de la ville: mais à quoi on a pourvu avec plus de raison, c'est une école royale de marine, établie par ordonnance du roi, du 24 août 1773, pour quatre-vingts éleves.

M. de la Condamine remarque, que la marée qui arrive à trois heures en Guyenne, n'arrive à Saint-Malo qu'à six heures; à Caën, au Havre, vers neuf heures; à Dunkerque, à minuit. *Voyez Journal des Savans*, *févr.* 1769, *pag.* 70.

Les spectacles sont en oubli au Havre depuis l'écroulement & l'affreux incendie de la salle où on les représentoit en 1757. *(R.)*

HAWAS, ville de Perse, fertile en dattes, & autres fruits que l'on confit au vinaigre, & qu'on trasporte en d'autres pays. Cette ville est la même qu'*Aguas* de M. d'Herbelot, & qu'*Haviza*, de l'historien de Timur-Bec. Sa *Longitude*, suivant Tavernier, est de 75 d. 40'; sa *latitude* de 33 d. 15', mais la *latitude* de Tavernier n'est pas exacte; Nassir-Eddin, & Ulug-Beig suivis par M. de Lisle, la mettent de 31 deg. (R.)

HAWASCH, rivière d'Abyssinie, dont la source est dans le royaume de Wed; elle passe avec le Maeschi au royaume de Bali, & de-là au royaume d'Adel; fournit des eaux à l'Abyssinie qui en manque absolument; & se trouvant enfin réduite à peu de chose, elle se perd dans les sables, avant d'arriver à la mer. (R.)

HAXBERGEN, ville des Pays-Bas, dans la province d'Overyssel, & dans le district de Twenie. (R.)

HAYE (la), grande, considérable & très-agréable ville des Provinces-Unies dans la province de Hollande, autrefois résidence des comtes de Hollande, d'où lui vient son nom flamand *S'Gravenhagen*, que l'on exprime en latin par *Haga Comitum*.

C'eſt aujourd'hui le centre du gouvernement de la république, la demeure des membres des etats-généraux, des ambaſſadeurs & miniſtres étrangers.

Quoique la Haye n'ait point encore de rang marqué parmi les villes de Hollande, elle a par ſon etendue, par le nombre & la beauté de ſes édifices, par les prérogatives de ſes magiſtrats, & par l'agrément de ſes promenades, de quoi tenir rang entre les plus belles villes de l'Europe, & c'eſt improprement que quelques-uns ne la qualifient encore aujoud'hui que du titre de village.

C'eſt d'une petite maiſon de chaſſe dans un bois où les comtes de Hollande venoient quelquefois, que s'eſt formé ce beau lieu; mais l'éclat où nous le voyons aujourd'hui n'exiſtoit pas encore au XIIIe ſiècle; il arriva ſeulement qu'alors Guillaume II, comte de Hollande, élu & couronné empereur en 1248, tranſporta de tems en tems ſon ſéjour à la Haye, où il commença le palais qui eſt aujourd'hui la cour. En 1191 la Haye devint le chef-lieu d'un bailliage: ce n'étoit encore qu'un village, & même en 1557, il ne paſſoit point encore pour être une ville. *V.* Altingius & Boxhornius ſur tous les autres détails.

La Haye eſt ſituée à une petite lieue de la mer, à environ autant de Delft, au n. o., à 3 lieues ſ. o de Leyde, 3 n. o. de Rotterdam, 10 ſ. o. d'Amſterdam, & 105 n. e. de Paris. *Long.* 21, 45; *lat.* 52, 4, 10.

Cette belle réſidence n'a ni murs, ni portes. On y compte environ ſix mille deux cents maiſons. On y voit une égliſe de reformés François, trois pour les réformés des Pays-Bas, une egliſe angloiſe, une luthérienne munie de deux prédicateurs, l'un Hollandois, l'autre Allemand; des temples de remontrans, quelques égliſes catholiques, deux ſynagogues, deux grands hôpitaux, & une maiſon d'orphelins.

Puiſque la Hollande eſt ſi féconde en gens de lettres du premier ordre, il ne faut pas s'étonner que la Haye participe à cette gloire; mais entre un grand nombre de ſavans dont elle eſt la patrie, je me contenterai de citer ici Golius, Huyghens, Meurſius, Ruyſch, Sallengre, & Second.

Golius (Jacques), fut un des plus habiles hommes de ſon ſiècle dans les langues orientales; nous lui devons deux excellens dictionnaires, l'un arabe & l'autre perſan; l'hiſtoire des Sarraſins par Elmacin, & les élémens aſtronomiques d'Alfergan avec des commentaires: il voyagea tant en Aſie qu'en Afrique, & mourut à Leyde en 1667 à l'âge de ſoixante-onze ans.

Huyghens (Chrétien), en latin *Hugenius*, ſe montra l'un des plus grands mathématiciens & des meilleurs aſtronomes du XVIIe ſiècle. Il apperçut le premier un anneau de Saturne, dont il découvrit encore le troiſiéme ſatellite. Il parvint à donner de la juſteſſe aux horloges en y appliquant un pendule, & en rendant toutes les vibrations égales par la cycloïde; il perfectionna les téleſcopes, & fit un grand nombre de découvertes utiles. Il mourut dans ſa patrie en 1695, à ſoixante-ſix ans: on peut voir ſon éloge dans *le journal* de M. de Beauval, *août* 1695; mais il faut le lire dans l'*hiſt. de l'Acad. des Sciences*, dont il étoit aſſocié étranger. Ses ouvrages ont été recueillis, & forment trois volumes *in*-4°.

Meurſius (Jean), l'un des plus érudits & des plus laborieux écrivains du ſiècle paſſé, méritoit bien ſon emploi de profeſſeur en hiſtoire & en langue grecque à Leyde. Il a tellement développé l'état de l'ancienne Grèce par ſes divers ouvrages, inſérés enſuite dans le tréſor de Grævius, qu'il n'a rien laiſſé à glaner après lui; voyez-en la liſte étonnante dans Morery, ou dans le P. Niceron, *tome XII*, *pag.* 181. Il mourut à Sora, en 1639, à ſoixante ans; ſon fils Jean (car il ſe nommoit comme ſon père) qui marchoit ſur ſes traces, mourut à la fleur de ſon âge, ayant déjà publié quelques écrits très-eſtimés.

Ruyſch (Frédéric), paroit encore un homme plus rare en ſon genre. Les gens de l'art ſavent avant moi, qu'il n'y a perſonne au monde à qui la fine anatomie ſoit plus redevable, qu'au talent ſupérieur de ſes injections. Ses ouvrages ſi curieux ſont entre les mains de tous ceux qui cultivent la médecine & l'anatomie. Il mourut à Amſterdam en 1731, comblé de gloire pour ſes admirables découvertes, âgé preſque de quatre-vingts-treize ans. Le docteur Schreiber a donné ſa vie en médecin éclairé; M. de Fontenelle a fait ſon éloge dans l'*hiſt. de l'Académie des Sciences*, dont il étoit membre.

M. de Sallengre (Albert-Henri), n'avoit que trente ans, quand la petite vérole trancha ſes jours en 1723; cependant il avoit déjà publié des ouvrages pleins d'érudition. On connoît ſon grand recueil latin d'antiquités romaines, en trois vol. *in-fol.* & ſes memoires de littérature en deux vol. *in-fol.*

Second (Jean), *Secondus*, a donné des poéſies latines où régnent la fécondité & l'agrément; ſes élégies & ſes pièces funèbres ſont touchantes; ſes ſylves ſont bucoliques; ſes poéſies intitulées *Baſia*, réuniſſent la délicateſſe & la galanterie trop licencieuſe. Il les auroit condamnées lui-même dans un âge mûr, mais il n'y parvint pas; il mourut tout jeune, à vingt-cinq ans, en 1536.

Je ne fais ſi je dois nommer à la ſuite des ſavans qu'a produits la Haye, ce monarque célebre du dernier ſiècle, qu'on appeloit le *ſtathouder des Anglois*, *& le roi des Hollandois*. Il fut, dit M. de Voltaire, ſimple & modeſte dans ſes mœurs, mépriſa toutes les ſuperſtitions humaines, ne perſécuta perſonne pour la religion, eut les reſſources d'un général & la valeur d'un ſoldat, devint l'ame & le chef de la moitié de l'Europe, gouverna ſouverainement la Hollande ſans la ſubjuguer, acquit un royaume contre les droits de la nature, & s'y

maintint sans être aimé. Il termina sa carrière en 1702, à l'âge de cinquante-deux ans. (R.)

HAYE (la), Haga, petite ville de France en Touraine, sur la Creuse, aux frontières du Poitou *Long.* 18, 10; *lat.* 47, 2.

La Haye est à 4 lieues de Châtelleraut, 6 de Loches, 10 de Tours & de Poitiers, 45 s. o. de Paris. Elle a titre de baronnie, dépendante depuis 1588 du duché de Montbason: on y compte environ cent soixante feux, & sept cents habitans; elle a deux paroisses, & il s'y tient quatre foires par an. (R.)

Cette petite ville peut se glorifier d'avoir donné le jour à Descartes, un des plus beaux génies du siècle passé, & le plus grand mathématicien de son tems; il résolvoit des problèmes au milieu des siéges; car il embrassa dans sa jeunesse le parti des armes, & servit avec beaucoup d'honneur en Allemagne & en Hongrie; mais l'envie de philosopher tranquillement en liberté, lui fit chercher en Hollande le repos dont il avoit besoin, & qu'il n'y trouva cependant pas sans mélange. Ce fut au village d'Egmont sur mer, *Egmont-op-zee*, qu'il ouvrit la carrière d'étudier la nature, & qu'il s'y égara; cependant ses *Méditations*, & son discours sur la *méthode* sont toujours estimés, tandis que sa physique n'a plus de sectateurs, parce qu'elle n'est pas fondée sur l'expérience. Mais, comme l'observe M. de Voltaire, s'il n'a pas payé en bonne monnoie, c'est beaucoup d'avoir décrié la fausse. Il passa presque toute sa vie hors du royaume; & ce ne fut qu'après bien des sollicitations, qu'il vint à Paris en 1647. Le cardinal Mazarin lui obtint du roi une pension de trois mille livres, dont il paya le brevet sans en rien toucher; ce qui lui fit dire en riant, que jamais parchemin ne lui avoit tant coûté. La reine Christine le prioit avec instance depuis plusieurs années de se rendre auprès d'elle: il obéit, mais il mourut à Stockholm peu de tems après, en 1650, âgé seulement de cinquante-quatre ans. Il étoit né en 1596. Son corps fut rapporté en France, & inhumé à Sainte-Géneviève. Il eut deux illustres disciples dans l'Oratoire, le P. Lami & le célèbre Mallebranche. *Voyez* dans le *discours préliminaire de l'Encyclopédie*, le jugement qu'on y porte du mérite de cet homme rare. Baillet a écrit sa vie, & M. Perrault ne pouvoit pas l'oublier dans les hommes illustres du XVIIe siècle. Son éloge par M. Thomas a remporté le prix de 1765 à l'Académie Françoise. (R.)

HAYE-DU-PUITS (la), bourg de France, en Normandie, dans le Cotentin, avec un ancien château & titre de baronnie, à deux lieues de la mer. (R.)

HAYETMAN. *V.* HAGEMAN.

HAYN. *V.* GROSSEN-HAYN.

HAYNA, petite ville de Silésie, dans la principauté de Lignitz. C'est le passage le plus fréquenté pour aller de Breslaw à Leipsick. (R.)

HAYNAULT. *V.* HAINAULT.

HAYNICHEN, petite ville de Saxe, dans le cercle d'Ertzeburge, en Misnie, à 2 li. de Freyberg, sur la Striegnitz. (R.)

HAZEBRUCK, petite ville de la Flandre-Françoise, à 4 li. e. de Saint-Omer. (R.)

HEA, province d'Afrique, sur la côte de Barbarie, dans la partie la plus occidentale du royaume de Maroc. Elle est couverte de hautes montagnes; elle nourrit beaucoup de chèvres, des cerfs, des chevreuils, des sangliers, & les plus grands lièvres de Barbarie. Il n'y croît que de l'orge; le miel y abonde. Ses habitans sont robustes, très-jaloux, & les femmes fort adonnées à l'amour. Quoique Mahométans, ils ne savent ce que c'est que Mahomet & sa secte; mais ils font & disent tout ce qu'ils voient faire & entendent dire à leurs alsaquis. Ils n'ont ni médecins, ni chirurgiens, ni apothicaires, & n'en vivent pas moins long-tems. Marmol a décrit amplement leurs mœurs & leur façon de vivre: consultez-le. Tednest est la capitale de cette province, qui occupe la pointe du grand Atlas, & est bornée par l'Océan au couchant & au septentrion. (R.)

HÉAN, ville considérable d'Asie, dans le Tonquin. C'est le siége d'un mandarin de guerre, qui en est le gouverneur. Les François y ont un comptoir. (R.)

HEBRE, fleuve de Thrace, qui prend son nom des tournans qu'il a dans son cours, suivant Plutarque le géographe. Il n'y a guère de rivière dont les anciens aient tant parlé, & dont ils aient dit si peu de chose. Pline, *lib.* XXXIII, *cap. iij*, le nomme entre les rivières qui rouloient des paillettes d'or. Ce fleuve a toujours eu la réputation d'être très-froid. Virgile, *Eglog. X*, *vers.* 85, nous en assure:

Nec si frigoribus mediis, Hebrumque *bibamus*.

Et Horace, enchérissant sur son ami, n'en parle que comme s'il étoit couvert de neige & de glace:

. . . . Hebrusque *nivali compede vinctus*.
Epist. III, vers. 3.

M. de Lisle a exactement décrit l'origine & le cours de ce fleuve, qu'on nomme aujourd'hui *la Mariza*. Nous nous contenterons de dire ici qu'il a sa source au pied du mont Dervent, traverse la Romanie, passe à Philippopoli, à Andrinople, à Trajanopoli, & se décharge dans l'Archipel, à l'entrée du golfe de Mégarisse, vis-à-vis Samandraki. (R.)

HEBRIDES, *Ebudæ*, îles de l'Océan, à l'occident de l'Ecosse. Elles sont encore connues sous le nom de *Westernes*. On y recueille du seigle, de l'orge, de l'avoine, du lin & du chanvre. Le bétail y est petit: la mer & les rivières y fournissent de bon poisson. Ces îles sont habitées par des peuples à demi-sauvages: ils sont bien faits, mais d'un regard féroce; ils sont endurcis au

froid. Ils prirent le parti du prince Edouard, en 1745. (R.)

HÉBRON, ou CHÉBRON, ancienne ville de la Palestine, dont il est beaucoup parlé dans l'ancien Testament. Elle étoit située sur une hauteur, à 22 milles de Jérusalem vers le midi, & à 20 milles de Bersabée vers le nord. Elle fut assignée aux prêtres pour leur demeure, & déclarée ville de refuge. David y établit le siége de son royaume, après la mort de Saül. On dit qu'Hébron est aujourd'hui décoré d'une grande mosquée, où les Mahométans viennent d'Alep, de Damas & d'autres pays. Le P. Nau, dans son *Voyage de la Terre sainte*, avoue (liv. IV, ch. xviij) qu'il n'a jamais pu voir Hébron, & les détails qu'il en donne ne sont fondés que sur les relations d'un de ses amis. (R.)

HEBRON, *voyez* ARBE.

HECHINGEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Souabe, dans la principauté de Hohenzollern, sur la rivière de Starzel. Une branche des princes du pays en prend le surnom, & y fait sa résidence. C'est une ville catholique-romaine, où l'on trouve des chanoines de Saint Jacques, & des religieux de S. François. (*R.*)

HECKERSHAUSEN, petite ville de la Basse-Hesse, chef-lieu d'un bailliage de même nom. (R.)

HECKSTEDT, ou HECKSTÆDT, petite ville d'Allemagne, dans la Haute-Saxe & dans la principauté de Mansfeld, sur la Wipper. Elle jouit de beaucoup de droits municipaux, & est très-riche par la fertilité de ses environs. Aussi a-t-elle fait jadis plus d'une fois un objet de dispute entre les électeurs de Saxe, & les évêques de Halberstadt. Elle est du grand bailliage d'Eisleben. Elle a une fabrique pour séparer de l'argent les autres métaux.

HECLA, fameuse montagne & volcan d'Islande, situé dans la partie méridionale de cette île, dans le district appelé *Rangerval-Syssel*. Si l'on en croit M. Anderson, dans sa *Description d'Islande*, le mont Hecla a vomi des flammes pendant plusieurs siècles sans discontinuer, & présente toujours un coup-d'œil effrayant à ceux qui s'en approchent. Mais des relations plus modernes & plus sûres ont fait disparoître les merveilles qu'on racontoit de ce volcan. Elles sont dûes à M. Horrebow, qu'un long séjour en Islande a mis à portée de juger des choses par lui-même, & d'en parler avec plus de certitude que M. Anderson, qui a été obligé de s'en rapporter à des mémoires, souvent très-infidelles. M. Horrebow nous apprend donc que depuis que l'Islande est habitée, c'est-à-dire, depuis huit cents ans, le mont Hecla n'a eu que dix éruptions, savoir, en 1104, en 1157, 1222, 1300, 1341, 1362, 1389, 1558, 1636 & 1693. La dernière éruption commença le 13 février 1693, & dura jusqu'au mois d'août suivant: les éruptions antérieures n'avoient pareillement duré que quelques mois: sur quoi l'auteur remarque qu'y ayant eu quatre éruptions dans le XIVe siècle, il n'y en eut point du tout dans le XVe, & que ce volcan fut 169 ans de suite sans jeter de flammes, après quoi il n'en jeta qu'une seule fois dans le XVIe siècle, & deux fois dans le XVIIe: il conclud de-là qu'il pourroit bien se taire que le feu souterrain eût pris une autre issue, & que le mont Hecla ne vomit plus de flammes par la suite. M. Horrebow, qui écrivoit en 1752, ajoute qu'alors on n'en voyoit plus sortir ni flamme, ni fumée; que seulement on trouvoit quelques petites sources d'eau très-chaude dans des cavités qui sont dans son voisinage. Sur les cendres qui ont été vomies autrefois par ce volcan, il croît actuellement de très-bons pâturages, & l'on a bâti des fermes & des maisons tout auprès. M. Anderson avoit dit, d'après les mémoires qu'on lui avoit fournis, que le mont Hecla étoit inaccessible, & qu'il étoit impossible d'y monter: mais M. Horrebow dit que bien des gens ont été jusqu'au sommet, & que même, en 1750, il fut soigneusement examiné par deux jeunes Islandois, étudians de Copenhague, qui voyageoient dans la vue d'observer les curiosités naturelles du pays. Ils n'y trouvèrent que des pierres, du sable, des cendres, plusieurs fentes qui s'étoient faites en différens endroits de la montagne, & quelques sources d'eau bouillante. Après avoir long-tems marché dans les cendres, ils en revinrent sans accident, mais très-fatigués, & ne trouvant nulle part le moindre vestige de feu.

Le mont Hecla est fort élevé; son sommet est ordinairement couvert de neige & de glace: il y a cependant en Islande des montagnes plus hautes.

Depuis qu'il a cessé de jeter des flammes, d'autres montagnes de ce pays ont eu des éruptions aussi fortes que jamais ce volcan en ait eues: les monts d'Ocraife & de Kotlegau sont dans ce cas; ce sont de vrais volcans.

Il y a des personnes qui ont prétendu qu'il y avoit de la correspondance entre le mont Hecla, le Vésuve, & l'Ethna; mais l'expérience réfute cette opinion, attendu que durant les dernières éruptions de ces volcans, l'Hecla est toujours demeuré tranquille. (R.)

HEDÉ, petite ville de France, en Bretagne, au diocèse de Rennes. (R.)

HEDEMARK, district de la Norwège méridionale, dans la préfecture de Christiania, formant avec celui d'Osterdalen, une prévôté ecclésiastique de vingt-six paroisses. C'est de tous les cantons du royaume le plus fertile en grains: l'on y en cultive avec succès de toutes les espèces, & il n'y manque ni de pâturages ni de légumes; l'on y a de même beaucoup de poisson. L'ancienne & importante ville de Hammer, détruite de fond en comble par les Suédois, en 1567, étoit située sur le lac de Miæsen, dans l'enceinte de ce canton. Plus grande & plus peuplée qu'aucune autre de la contrée, elle étoit honorée d'un siege épiscopal, & décorée d'une cathédrale magnifique,

& elle pouvoit mettre 1800 hommes sous les armes. Son évêché a été transferé à Opslo. On trouve dans l'île de Hovindsholm, dépendante de ce district, une sorte de pierre puante que les Allemands appellent *sweinstein*, & qui passe pour avoir effectivement l'odeur de la fiente de porc. (R.)

HEDEMORA, ville de Suède, dans la Dalécarlie Suédoise, sur le bord du lac Hafran, aux confins de la Gestricie, de l'Uplande & de la Westmanie. Elle est à 12 li. s. o. de Gévali, 22 n. o. d'Upsal. *Long.* 33, 50; *lat.* 60, 14. Il s'y tient une foire considérable, & c'est la cinquante-cinquième ville à la diète. (R.)

HEDERSLEBEN, riche couvent de femmes catholiques, dans la principauté de Halberstadt. Il y a un autre couvent de ce nom dans le comté de Mansfeld qui a été sécularisé & converti en bailliage. (R.)

HEDIN. *Voyez* HESDIN.

HEDWIGSBOURG, château & bailliage d'Allemagne, au cercle de Basse-Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel, & à 2 lieues de la ville de ce nom. (R.)

HEEL, & par les François HELLA, petite ville de Prusse, dans la Cassubie, à l'embouchure de la Vistule, dans la mer Baltique, à 15 li. n. e. de Dantzick. *Long.* 37; *lat.* 54, 53. (R.)

HEENVLIET, petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande méridionale, & dans l'île d'Oostvorn sur la Bornisse. (R.)

HEEPEN, district des états Prussiens, au comté de Ravensberg, dans la Westphalie, en Allemagne. Il abonde en fauve, en gibier & en poisson: l'on y fabrique beaucoup de toiles, & on les y blanchit avec beaucoup de succès. (*R.*)

HEERENVEEN, grand & beau bourg des Provinces-Unies, dans la Frise & dans le Zevenvolden, au Schoterland. Il est si considérable, qu'on lui donne le surnom de *Haie en Frise*. La tourbe de son voisinage passe pour la meilleure de la province. (R.)

HEERIHGEN, ville d'Allemagne, dans la Haute-Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Rudelstadt, sur la rivière de Helm. Elle est munie d'un château, que les comtes de Hohenstein firent bâtir l'an 1327, & elle préside à un bailliage riche en grains & en fourrages, possédé par moitié par la maison de Schwartzbourg & celle de Stollberg. (*R.*)

HEGAU, ou HEGOW: c'est le second des cinq cantons de la noblesse de Souabe, en Allemagne. Il occupe l'espace compris entre le Danube & le lac de Constance; on le joint à ceux d'Algau & de Bodensée. Il est fort peuplé, & divisé en plusieurs petites souverainetés. (*R.*)

HEGENBACH, ou HEGGABACH, abbaye souveraine de religieuses de l'ordre de Cîteaux, en Allemagne, au cercle de Suabe, & dans le diocèse de Constance, entre l'abbaye d'Ochsenhausen, la ville impériale de Biberach, & le territoire Autrichien. Elle fut fondée dans le onzième siècle suivant quelques-uns; selon d'autres, l'époque de sa fondation est à l'an 1233. L'abbé de Salmansweyler en a la direction. L'abbesse est princesse immédiate de l'empire & elle siege à la diète sur le banc des prélats de Suabe, entre les abbesses de Rothmunster & de Guttenzell, & aux assemblées du cercle entre l'abbé de Gengenbach & l'abbesse de Guttenzell. Sa taxe matriculaire est de 16 florins, outre 13 rixd. 46 1/2 kr. pour l'entretien de la chambre impériale. (*R.*)

HEGER, ou HEIGER, petite ville d'Allemagne, dans la principauté de Nassau, sur la Dili. (*R.*)

HEGOW. *Voyez* HEGAU.

HEGGBACH. *Voyez* HEGENBACH.

HEIBACH, Il y a deux villes de ce nom en Allemagne; elles sont toutes deux en Franconie, sur les bords du Mein. (*R.*)

HEIDA, petite ville d'Allemagne, dans la province de Ditmarsen, au duché de Holstein. (*R.*)

HEIDE-DOEFFER, c'est-à-dire, *Villages de Païens*. C'est le nom que les Allemands donnent à cinq villages du duché de Brême, dans la paroisse de Doesen, dont ils dépendent. (*R.*)

HEIDECK, petite ville & seigneurie du palatinat de Bavière, autrefois impériale, mais à présent sujette à la maison de Sultzbach. Elle est située entre Ulm & Donawerth. (*R.*)

HEIDELBERG, ville d'Allemagne, autrefois capitale du Bas-Palatinat, avec une université, fondée au XIVe siècle. On ne sait ni quand, ni par qui cette ville a été bâtie; on sait seulement que ce n'étoit qu'un bourg en 1225. Le comte palatin Robert l'agrandit en 1362. L'électur Robert Maximilien de Bavière la prit, & en enleva la riche bibliothéque, qu'il s'avisa de donner au pape. Le château des électeurs est auprès de la ville: elle fut dévastée par les Bavarois en 1622; les François la saccagèrent en 1689, & cinq ans après ils la pillèrent de nouveau & la brûlèrent. Il semble que cette ville ait été bâtie sous une malheureuse constellation; car elle fut ruinée dans un même siècle pour avoir été fidelle à l'empereur & pour lui avoir été contraire.

Dans son état actuel, elle est assez bien bâtie: elle est longue & étroite. Son université est pourvue de seize professeurs Catholiques, & de quatre Réformés, avec un théâtre anatomique & un jardin de plantes. On y trouve un hôpital Catholique, un Réformé, un Luthérien, un militaire, & différentes espèces de manufactures. Sa citadelle, connue sous le nom de *Fort de l'étoile*, fut ruinée par les François. La fameuse tonne de Heidelberg contient 204 foudres.

Heidelberg est au pied d'une montagne, sur le Necker, à 5 lieues n. e. de Spire, 7 n. e. de

Worms, 6 n. e. de Philisbourg, 16 l. de Francfort, 15 l. e. de Mayence, 150 n. o. de Vienne, & 110 e. de Paris. *Long.* selon Harris, 27, 36, 15; *lat.* 49, 36.

Je connois trois savans natifs de Heidelberg, dont les noms sont illustres dans la république des lettres, Alting, Béger & Junius.

Alting (Jacques), dont vous trouverez l'article dans Bayle, naquit en 1618, & devint professeur en théologie à Groningue. Il mourut en 1679. Toutes ses œuvres ont été imprimées à Amsterdam en 1687, en 5 volumes *in-folio*. On y voit un théologien plein d'érudition rabbinique, & toujours attaché, dans ses commentaires & dans ses sentimens, au simple texte de l'écriture. Il eut un ennemi fort dangereux & fort injuste dans Samuel Desmarets, son collégue.

Béger (Laurent) naquit en 1653. Il étoit fils d'un tanneur; mais il devint un des plus savans hommes du XVIIe siécle dans la connoissance des médailles & des antiquités. Ses ouvrages en ce genre, tous curieux, forment quinze ou seize volumes, soit *in-fol.* soit *in-4°*. Le P. Nicéron vous en donnera la liste; le plus considérable est sa description du cabinet de l'électeur de Brandebourg, intitulée, *Thes. reg. elect. Brandeburgicus selectus. Colon. March.* 1696, trois vol. *in-fol.* Il avoit publié, dans sa jeunesse, une apologie de la polygamie, pour plaire à l'électeur palatin (Charles-Louis), dont il étoit bibliothécaire.

Junius (François) s'est fait un nom très-célebre par ses ouvrages pleins d'érudition. Il passa sa vie en Angleterre, étudiant douze heures par jour, & demeura pendant trente ans avec le comte d'Arondel. Il mourut à Windsor, chez Isaac Vossius son neveu, en 1678, à quatre-vingt-neuf ans. Il avoit une telle passion pour les objets de son goût, qu'ayant appris qu'il y avoit en Frise quelques villages où l'ancienne langue des Saxons s'étoit conservée, il s'y rendit, & y resta deux ans. Il travailloit alors à un gros glossaire en cinq langues, pour découvrir l'origine des langues septentrionales dont il étoit amoureux: cet ouvrage unique en son genre, a été finalement publié à Oxford en 1745, par les soins du savant Anglois Edouard Lye. On doit encore à Junius la paraphrase gothique des quatres evangelistes, corrigée sur les manuscrits, & enrichie de notes de Tomas Marshall. Son traité *de pictura veterum*, n'a pas besoin de mes éloges; je dirai seulement que la bonne édition est de Rotterdam, 1694, *in-fol.* Il a légué beaucoup de manuscrits à l'université d'Oxford. Grævius n'a point dédaigné d'être son bibliographe.

HEIDELSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, au bailliage de Bretten, dans le Craichgau, sur le Saltzbach, à une li. de Bruckfal: elle est fort ancienne, & se nommolt autrefois H*adolfsheim*. (R.)

HEIDENHEIN, ville d'Allemagne, en Souabe, sur la Brenta, dans le Brentzthal, avec un château appartenant à la maison de Wirtemberg, à 5 milles d'Ulm, n. o. *Long.* 27, 54, *lat.* 48, 37. (R.)

HEIDESHEIM, dans le comté de Linange, est la résidence d'un comte de cette maison. (*R.*)

HEILA. *Voyez* HEEL.

HEILBRON. *Voyez* HAILBRON.

HEILDESHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le Bas-Palatinat, sur la rivière de la Seltza.

HEILIGAU, petite ville de Livonie, sur une riviere de même nom. (R.)

HEILIGE-LAND, HELGELAND, ou L'ÎLE-SAINTE, *Insula Sancta*, île de la mer d'Allemagne, censée une dépendance du duché de Sleswich, entre l'embouchure de l'Eider & celle de l'Elbe. Elle appartient au roi de Danemarck depuis 1614. *Long.* 25, 54; *lat.* 50, 28. (R.)

HEILIGENBEIL, ville de la Prusse orientale, dans la province de Natangen. (R.)

HEILIGEN-CREUTZ, ou SAINTE-CROIX, petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Autriche, à deux lieues de Vienne. Le nom appartient aussi à un couvent de l'ordre de Citeaux, dans la Basse-Autriche, au quartier du Bas-Wiener-Wald, au milieu du bois, & à 8 li. de Vienne. Les corps de quelques ducs y reposent. (R.)

HEILIGEN-GRABE, abbaye de filles nobles, dans le cercle de Haute-Saxe, & dans la marche de Priegnitz, aux frontières de la moyenne marche de Brandebourg. (R)

HEILIGEN-HAVE, ou HEILIGEN-HAVEN, port & petite ville d'Allemagne, sur la mer Baltique, en Basse-Saxe, dans la Wagrie, vis-à-vis de l'île de Fémeren. *Long.* 18, 50, *lat.* 54, 30.

HEILIGEN-WALD. *Voyez* REICHWALD.

HEILIGENBERG, riche couvent de l'ordre de Citeaux, au duché de Troppau, en Silésie.

HEILIGENBERG, château de Souabe, dans la principauté de Furstemberg, à 4 li. du lac de Constance, près de la ville d'Uberlingen. (R.)

HEILIGENPEIL, petite ville de Prusse, dans la province de Natangen, entre Braunsberg & Brandebourg. *Long.* 38, 22,; *lat.* 54, 47. (*R.*)

HEILIGENSTADT, ville d'Allemagne, capitale du territoire d'Eichsfeld, appartenant à l'électeur de Mayence. Elle est au confluent de la rivière de Gefled & de la Leine, à 12 li. n. e. d'Eisenach, à 3 li. de Duderstadt, & 5 de Mulhausen. *Long.* 17, 42; *lat.* 51, 30. (R.)

HEILSBERG. *Voyez* HEILSPERG.

HEILSBRUNN, entre Anspach & Nuremberg, dans la Franconie, fut un couvent de l'ordre de Citeaux, supprimé, dont les revenus sont affectés à l'entretien du collége d'Anspach. (R.)

HEILSPERG, ou HEILSBERG, jolie ville de la Prusse occidentale, dans le Wermeland, sur l'Aller, avec un château où l'évêque de Warmie fait sa résidence. *Long.* 39, 11; *lat.* 54, 6. (*R.*)

HEIMBOURG, bourg & bailliage de la principauté de Wolfenbutel. (R.)

HEIMSEN,

HEIMSEN, petite ville de Souabe, au duché de Wirtemberg. (R.)

HEINA, bailliage de la Haute-Hesse, avec un chapitre & un couvent, qui ont été convertis en un grand hôpital. (R.)

HEINRICHAU, riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, avec une très-belle église dans le duché de Munster, en Silésie. (R.)

HEINRICHSTADT, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Brunswick, près de Wolfenbutel. (R.)

HEINSBERG, petite ville d'Allemagne, dans le pays de Juliers, dépendant de l'électorat de Cologne. (R.)

HEINZENBERG. *Voyez* HEINSBERG.

HEISTER, dans le duché de Juliers, est la résidence du comte de Metternich. (R.)

HEISTERSHEIM, ou HEYTERCHEN, en Suabe, dans le Brisgaw, entre Neubourg & Sultzberg, à 4 lieues de Brasach, aux chevaliers de Saint-Jean. Cette principauté souveraine est du cercle du Haut-Rhin. (R.)

HEITERSBURY, bourg médiocre d'Angleterre, dans le Wilt-Shire, il députe au parlement. (R.)

HELAVERD, ville d'Asie, dans la Perse, selon les géographes du pays, cités par Tavernier. Sa *long.* est à 91, 30; *lat.* 35, 15. (*R.*)

HELBIA, bailliage d'Allemagne, au comté de Mansfeld, près d'Eisleben. (R.)

HEILDBOURG, petite ville & bailliage de la principauté de Cobourg, en Franconie, avec un château sur une montagne. Elle est à 6 li. de Cobourg, & elle appartient à la maison de Hildburghausen. On y brasse beaucoup de bière. (R.)

HELDER, petite île dépendante de la Hollande septentrionale, dans le Zuyderſée, entre celle de Wieringen & la pointe occidentale de la Frise. (R.)

HELDRUNGEN, petite ville de la principauté de Querfurt, dans le cercle de Haute-Saxe, avec des fossés très-profonds, & neufs bastions, & titre de comté immédiat de l'empire. (R.)

HÉLENE, île la de Grèce, dans le golfe Laconique, à l'embouchure de l'Eurotas, devant la ville de Cythium, selon Pausanias, *l. III, ch. xxij*, qui l'appelle *Cranaé*: la Guilletière nous apprend qu'on la nomme aujourd'hui *Spatara*, & qu'elle est à trois lieues de Colochina, & à demi-lieue de Pagana. Il ajoute: « come nous y étions arrivés, » un de nos voyageurs se ressouvint que ce fut » dans cette île de Cranaé ou de Spatara, que la » belle Helène accorda ses faveurs à Paris; & il » nous dit que sur le rivage de la Terre-Ferme, » qui est à l'opposite, cet heureux amant avoit fait » bâtir, après cette conquête, un temple à Vénus, » pour lui marquer les transports de sa joie & de » sa reconnoissance. Il donna le nom de *Migonotis* » à cette Vénus, & nomma ce territoire *Migonium*, » d'un mot qui signifioit l'amoureux mystère qui » s'y étoit passé: Menélas, le malheureux époux de » cette princesse, dix-huit ans après qu'on la lui eut » enlevée, vint visiter ce temple dont le terrain » avoit été le témoin de son malheur & de l'infi» délité de sa femme. Il ne le ruina point; il fit » mettre seulement aux deux côtés de Vénus, les » images de deux autres divinités; celle de Thétis » & celle de la déesse Praxidice, comme qui di» roit la déesse des châtimens, pour montrer qu'il » ne laisseroit pas l'affront impuni ». Tout ce détail de M. de la Guilletière est d'autant meilleur, qu'il est tiré de Pausanias.

Il y a plusieurs autres lieux nommés *Hélene*. 1°. Une île de la mer Egée; 2°. une île de la Grèce, entre les Sporades; 3°. une ville de Bithynie 4°. une ville de la Palestine; 5°. une fontaine de l'île de Chio; 6°. une rivière dont parle Sidonius Apollinaris, & qui est la Canche. (R.)

HÉLENE (Sainte-), île de la mer Atlantique, qui a sept lieues de circuit; elle est montueuse, & entourée de rochers escarpés. Ses montagnes, qui se découvrent à vingt-cinq lieues en mer, sont couvertes la plupart de verdure & de grands arbres, comme l'ebénier, tandis que les vallées sont couvertes de pâturages, où l'on nourrit des bêtes à cornes. A l'exception du pêcher, aucun de nos arbres fruitiers n'y a réussi, la vigne n'y a pas eu une destinée plus heureuse: les grains & les légumes y sont très-rares. Certains arbres fruitiers y ont en même tems des fleurs, des fruits verds & des fruits mûrs; les forêts sont remplies d'orangers, de limoniers, de citronniers, &c. Il y a du gibier & des oiseaux en grande quantité; de la volaille; & du bétail qui est sauvage. La mer y est fort poissonneuse. On n'y rencontre aucun animal vorace ni venimeux: la seule incommodité qu'on éprouve, vient de la part des mouches & des araignées qui y sont monstrueusement grosses.

Cette île fut découverte par Jean de Nova, Portugais, en 1502, le jour de Sainte Hélene. Les Portugais l'ayant abandonnée, les Hollandois s'en emparèrent, & la quittèrent pour le cap de Bonne-Espérance. La compagnie des Indes d'Angleterre s'en saisit; mais en 1672, les Hollandois la reprirent. Les Anglois la leur enlevèrent l'année suivante, & l'ont toujours possédée depuis; ils l'ont d'ailleurs mise en état de se bien défendre; & c'est un poste qui est pour eux de la plus grande importance, comme lieu de relâche, dans la traversée aux Indes & à la Chine. *Long.* selon Halley, 11, 32, 30, *lat. mérid.* 16. (R.)

HÉLENE (Sainte-), île de l'Amérique septentrionale, au Canada, dans le fleuve de Saint-Laurent, vis-à-vis de Mont-Réal. (R.)

HÉLENOPOLIS, ville épiscopale d'Asie, dans la Bithinie, autrement nommée *Drepanum*, Drépane; elle est située sur le golfe de Nicomédie, entre Nicomédie & Nicée. C'est le lieu de la naissance & de la mort de l'impératrice Hélene. C'est très-peu de chose aujourd'hui. (R.)

fession d'Augsbourg. Helmstadt est à 3 milles n. e. de Brunswick, 4 n. e. de Wolfenbutel. *Long.* 28, 45; *lat.* 52, 20.

Cette ville a fourni quelques gens de lettres nés dans son sein, comme Frédéric Ulric Calixte, théologien, mort en 1701, âgé de soixante-dix ans; Christ-Henri Rittmeyer, qui cultiva les langues orientales, mort en 1719; Valentin Henri Volger, médecin, qui a donné l'histoire philosophique de la passion de Jesus-Christ, mort en 1677, âgé de cinquante-cinq ans; Herman Conringius littérateur, historien & médecin, connu par un grand nombre d'ouvrages: un des plus curieux, est celui *de Antiquitatibus academicis*, à Gottingue en 1739, *in*-4°. Il mourut en 1681, à soixante-cinq ans.

HELMSTADT, ville forte & maritime de Suède, capitale de la province de Halland; elle appartient à la Suède depuis 1645. Elle est près de la mer Baltique, à 22 de nos lieues n. o. de Lunden, 22 n. e. de Copenhague, 14 f. e. de Gothenbourg. *Long.* 30, 30; *lat.* 56, 72. (R.)

HELMSTORF, bailliage du comté de Mansfeld, dans le cercle de Haute-Saxe. (R.)

HELSINGBOURG, ou HELSINGBORG, ville, port, & château de Suède, dans la Scanie, qui fait partie de la Gothie. Elle est située sur Oresund, à 15 li. f. d'Helmstadt, 9 n. o. de Lunden. *Long.* 30, 35; *lat.* 56, 2.

Les Danois la prirent en 1709. Elle est placée au pied & sur le penchant d'une haute montagne. Les fortifications en sont détruites. Elle occupe la dix-huitième place à la diète.

C'est tout près de cette ville que naquit le célèbre Ticho-Brahé, le 19 décembre 1546. On lui donna le titre de restaurateur de l'Astronomie, qui appartenoit à Copernic, & que Kepler mérita depuis; car l'espèce de conciliation des Systêmes de Ptolomée & de Copernic, qu'imagina Ticho-Brahé, n'a point été goûtée des astronomes; cependant il a la gloire d'avoir le premier perfectionné cette science par un observatoire, par des écrits & des instrumens, à la dépense desquels ont dit qu'il employa plus de cent mille écus de son propre bien. Il préféra pour femme une paysanne de ses terres, à de grands partis que ses parens lui destinoient. Il mourut à Prague le 24 octobre 1601, dans la cinquante-cinquième année de son âge. Il a publié ses observations sous le nom de *Tables Rodolphines*, & un catalogue de mille étoiles fixes. (R.)

HELSINGBORG. *Voyez* HELSINGBOURG.

HELSINGFORS, petite ville de Finlande, dans le Nyland, avec un port assez commode, sur le golfe de Finlande, à 8 lieues f. o. de Borgo. *Long.* 43, 20; *lat.* 60, 22. (*R.*)

HELSINGIE, province de Suède, bornée au nord par l'Iempterland & par la Madelpadie; à l'ouest & sud-ouest par la Dalécarlie; au sud par la Gestricie; à l'est par le golfe de Bothnie. Elle est traversée dans sa longueur par la rivière de Liusna. Soderham en est le lieu principal. (*R.*)

HELSINGOHR, les François disent ELSENEUR, ville de Danemarck sur l'Oresund, dans l'île de Sélande, à 6 lieues au n. de Copenhague, vis-à-vis Helsinbourg. Tous les vaisseaux qui passent par ce détroit, sont obligés de payer un droit de passage au roi de Danemarck. *Long.* 30, 30; *lat.* 55, 58.

Après Copenhague, c'est la meilleure ville de l'île de Seeland, ou Sélande; & toutes les nations qui commercent dans la mer Baltique, y ont des consuls.

Jacques-Isaac Pontanus, historiographe du roi de Danemarck, & de la province de Gueldres, naquit à Kelsingohr, vers le milieu du XVIe siècle, & mourut à Harderwick en 1640. Il s'est fait beaucoup d'honneur par ses ouvrages historiques & géographiques; c'est ici le lieu de les indiquer 1°. *Rerum Danicarum histor. lib. X, unà cum ejusdem regni urbiumque descriptione*: 2°. *Gueldriæ & Zutphaniæ chorographica descriptio*: 3°. *Historiæ Gueldricæ, lib. XIV*: 4°. *Hist. urbis & rerum Amstelodamensium*: 5°. *Disceptat. chorographicæ de Rheni divortiis, & accolis populis*: 6°. *Itinerarium Galliæ Narbonensis.* (*R.*)

HELSTON, petite ville à marché d'Angleterre, dans le comté de Cornouailles. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 2 lieues o. de Falmouth, 75 f. o. de Londres. *Long.* 12, 16; *lat.* 50, 10. (*R.*)

HELVÉTIENS (les), peuple particulier qui faisoit partie de la Gaule. Il est connu aujourd'hui sous le nom de *Suisses*.

Nous trouvons dans César les limites anciennes de l'Helvétie; il la borne d'un côté par le Rhin, qui la séparoit de la Germanie, de l'autre, par le mont-Jura qui la séparoit des Séquaniens, & d'un autre côté par le lac Léman & par le Rhone, qui la séparoient de l'Italie. Comme elle étoit au delà du Rhin, elle appartenoit à la Gaule, ce qui fait que Tacite appelle les Helvétiens, *nation Gauloise*; Jules-César met l'Helvétie dans la Gaule Celtique: mais Auguste, pour rendre les provinces à-peu-près égales, unit l'Helvétie à la Belgique. Voila donc Pline & Ptolomée qui ont vécu après ce changement amplement justifiés, pour avoir mis les Helvetiens dans la Belgique; ils devoient suivre la nouvelle disposition d'Auguste.

Après Constantin, ils se trouvèrent avec les Rauraques & les Séquaniens dans la province nommée *maxima Sequanorum*; peu-à-peu leur nom d'Helvétiens se perdit, & fit place à celui de Séquaniens: mais les Allemands, nation différente des Germains, quoique demeurant dans la Germanie, se jetèrent dans l'Helvétie, dont il fallut leur céder une partie, les Burgundiens ou Bourguignons envahirent l'autre; de manière que l'Hel-

vétie se trouvant partagée entre ces deux peuples, prit le nom d'*Allemagne* & *Bourgogne*.

Sous les empereurs François la partie Allemande de l'Helvétie fut gouvernée par le duc d'Allemagne & de Suabe; l'autre obéissoit à des comtes. Cette forme de gouvernement subsista très-longtems, jusqu'à ce qu'enfin, après treize cents ans de sujetion, ce pays recouvra son ancienne liberté, & s'associa divers états voisins, qui n'étoient point de l'ancienne Helvétie, mais qui font du corps Helvétique de nos jours, lequel corps a pris le nom de *Suisse*. C'est sous ce mot, que nous parlerons de la Suisse moderne, heureux pays, où les solides richesses qui consistent dans le produit des terres, sont recueillies par des mains libres & victorieuses.

HELVOETSLUYS, forteresse des Provinces-Unies, dans l'île d'Ost-Voorn, au comté de Hollande, sur le Haringvliet. Elle fut construite vers la fin du dernier siècle. Sa rade est grande & sûre, son port est petit, mais bon. C'est-là qu'arrivent les paquebots d'Harwich en Angleterre, & c'est de-là qu'ils y retournent. Il y a de beaux chantiers & de riches magasins pour la marine, avec un lieu de dépôt assigné aux vaisseaux de guerre que l'amirauté de Rotterdam a dans son département. *Long.* 21, 35; *lat.* 51, 34. (*R.*)

HEMEDAN. *Voyez* AMADAN.

HEMISPHERE: terme de géographie, par lequel on désigne une moitié quelconque du ciel ou de la terre. L'équateur divise le globe en deux hémisphères, l'un septentrional, l'autre méridional. Tous les grands cercles du globe le divisent en deux hémisphères. (*R.*)

HEMMAU, petite ville d'Allemagne, dans le Haut-Palatinat, près de Ratisbonne. (*R.*)

HEMMEN, bourg du duché de Gueldres, dans la Bétau, où naquit, en 1644, Gilbert Cuper, d'un père greffier & secrétaire général de la province. Il fut professeur en histoire à Deventer à vingt-cinq ans, & s'y fit un nom par ses éleves & ses ouvrages. Il donna *in*-4°. à Utreck, son *Harpocrate*, en 1676, dédia son quatrième livre d'*Observations* à Guillaume Cuper son père, âgé de soixante-quinze ans, en 1678; & une histoire des *trois Gordiens*, en 1697. Il mourut académicien des Inscriptions & Belles-Lettres, à l'âge de soixante-treize ans, très-regretté des savans & de ses compatriotes, chez lesquels il avoit rempli les premières places de la magistrature. (*R.*)

HEMPSTED, ville d'Angleterre, dans la province de Hertford, dans un vallon baigné de la rivière de Gade, laquelle y fait tourner plusieurs moulins. Il n'est pas dans la province, ni peut-être même dans toute l'Angleterre d'aussi gros marchés de grains, que ceux qui se tiennent dans cette ville; les moulins d'ailleurs y sont occupés sans cesse, & l'on a supputé que la farine qui s'en transportoit à Londres, montoit quelquefois à 20,000 livres sterling par semaine. *Long.* 16, 55, *lat.* 51, 44. (*R.*)

HEMS *Voyez* EMESE.

HEMUS, haute & vaste montagne de Thrace; elle s'étend depuis le mont-Rhodope jusqu'à la mer Noire. Pline lui donne six mille pas de hauteur; mais le P. Riccioli estime que l'Hémus, depuis l'endroit où l'on commence à le monter, n'a environ que douze à treize cens pas, non compris le reste de sa hauteur jusqu'au niveau de la mer, dont il ne donne point de calcul. On dit cependant que de son sommet on peut voir en même tems la mer Adriatique d'un côté, & la mer Noire de l'autre.

Les modernes ne conviennent pas sur le nom que porte à-présent cette montagne; les uns disent que c'est le *monte Argentaro* des Italiens, le *Balkan* des Turcs, & le *Cumcwitz* des Esclavons: le sentiment le plus général est que c'est le *mont-Castagnat*; mais ces divers noms n'appartiennent pas à toute la chaîne du mont-Hémus. (*R.*)

HENARÈS (le), rivière d'Espagne. Elle a sa source dans la vieille Castille, au-dessous de Sigüenza qu'elle arrose, coule dans la nouvelle Castille, & se jète dans le Xarama, à 4 li. au-dessus de Tolède. (*R.*)

HEND ET SEND: c'est ce que nous appellons d'un mot général *les Indes orientales*, qui sont désignées par les Orientaux en ces deux différens noms *Hend* & *Send*. Le pays de Hend est à l'orient de celui de Send, & a à son couchant le golfe de Perse; au midi, l'océan Indien; à l'orient, de vastes deserts qui le séparent de la Chine; au septentrion, le pays des Azacs ou Tartares. Il paroit donc que le Send est seulement ce qui s'étend deçà & de-là le long du fleuve Indus, particuliérement vers ses embouchures. D'Herbelot, *Bibl. orient.* (*R.*)

HENLEY, petite ville d'Angleterre, au comté d'Oxford, sur la Tamise, remarquable par son commerce de grains germés pour faire de la bière. Elle est à 4 li. d'Oxford & de Windsor, 12 o. de Londres. *Long.* 16, 45; *lat.* 51, 32. (*R.*)

HENNEBERG, comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, entre les principautés de Cobourg & de Schwatzbourg vers le levant; les principautés de Gotha & d'Eisenach vers le nord; le Landgraviat de Hesse, l'evêché de Fulde, vers le couchant, & l'evêché de Wurtzbourg au midi. Ce pays peut avoir onze lieues d'orient en occident, & douze du midi au septentrion.

Le Comté de Henneberg présente presque partout de bonnes terres labourales. Il s'y trouve d'ailleurs des salines & des forges pour le fer & l'acier. La religion en est la luthérienne. Ses possesseurs actuels sont l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse-Cassel, & différentes branches de la maison de Saxe. (*R.*)

HENNEBERG, maison de plaisance des marquis d'Anspach, en Franconie. (*R.*)

HENNEBON, petite ville de France en Bretagne, au diocèse de Vannes, à 6 li. d'Auray,

sur la rivière de Blavet, à 105 l. o. de Paris. *Long.* 14, d. 22', 23". *lat.* 47 d. 48'.

Je ne dois pas oublier d'ajouter que cette petite ville de Bretagne a donné naissance à un fameux religieux de l'ordre de Citeaux, Paul Pezron, homme plein de savoir, & même de vues fort etendues sur les anciens monumens de l'histoire profane; il a plus vieilli la durée du monde, qu'aucun autre chronologiste n'a fait avant lui. On trouvera l'exposition de son systême dans le livre qu'il a intitulé, *Antiquité des tems rétablie*, ouvrage imprimé à Paris en 1687, *in-4°.*, & qu'il a défendu contre les objections des PP. Martianay & le Quien. Il avoit entrepris un grand traité sur l'*Origine des Nations*, origine qu'on ne découvrira jamais, & en a publié la partie qui regarde l'antiquité de la nation & de la langue des Celtes, autrement appelés *Gaulois*; cet ouvrage systématique a été imprimé à Paris en 1703, *in-4°.* L'auteur est mort en 1706, à soixante-sept ans. (R.)

HENNEMARCK, petit pays du royaume de Norwège, dans la province d'Aggerhus. (*R.*)

HENNERSDORFF, seigneurie considérable de la Haute-Silésie, dépendante du cercle de Preraw en Moravie. (*R.*)

HENRICHEMONT, ville de France, en Berry, sur la petite rivière de Sauldre, à 6 li. de Bourges, & à 4 de la Loire. Ses rues sont alignées, & elle est décorée d'une place spacieuse où se tiennent plusieurs foires par an, & un marché toutes les semaines.

Elle a été construite au commencement du XVIIe siècle par les soins & aux frais de Maximilien de Béthune, duc de Sully, ministre de Henri IV, & décorée par lui du nom de ce grand roi, qu'il avoit si fidelement servi.

Cette ville devint alors la capitale de la principauté souveraine de ce nom, connue anciennement sous celui de Boisbelles, qui n'est plus qu'un bourg.

Cette souveraineté, dont l'origine se perd dans la nuit des tems, a passé successivement dans les maisons de Sully, d'Albert, de Clèves, de Gonzague & de Bethune. M. le duc de Bethune l'a cédée au roi à titre d'échange, par contrat du 24 septembre 1766.

Avant cette cession, cette principauté, composée de plusieurs bourgs & hameaux, pouvoit contenir huit à neuf mille habitans, que leurs princes n'avoient assujettis qu'à l'impôt établi en France sur le tabac, & à un léger impôt sur le sel.

Les souverains de Boisbelles & d'Henrichemont ont toujours exercé, sous la protection des rois de France, tous les droits régaliens, tels que celui de vie & de mort sur leurs sujets, celui de battre monnoie, & autres inhérents à la souveraineté. *Voyez* l'*Hist. du Nivernois, par Coquille, premier vol. pag.* 400, *édit. de* 1703. (*R.*)

HENTETE, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc proprement dit; c'est la plus haute montagne du grand Atlas, qui s'étend du levant au couchant l'espace de seize lieues; elle est peuplée de Bérébères, peuples belliqueux, qui se piquent d'être des plus nobles d'Afrique, & qui vont tout nuds. Le sommet de ce mont est couvert de neige la plus grande partie de l'année; de sorte qu'il n'y vient ni arbres, ni herbes, à cause du grand froid. (*R.*)

HEPACH. *Voyez* HEGENBACH.

HEPPENEIM, *Apianum*, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, avec un château & une abbaye, entre Heidelberg & Darmstadt. *Long.* 26, 11; *lat.* 49, 39.

HEPRES, rivière du comté de Hainault, qui prend sa source près de Chimay, & tombe dans la Sambre près de Marolles. (*R.*)

HERACLÉE, aujourd'hui EREGRI, ou PENDERACHI, *Perinthus*. Ce fut autrefois une grande ville située en Europe, près de la mer de Marmora. Elle est réduite à bien peu de chose. Elle est dans la Romanie, province de la Turquie Européenne. C'est le siege d'un archevêque Grec, & l'on y trouve des vestiges d'antiquités, restes de son ancienne splendeur.

Les Milésiens la fondèrent, & les Mégariens y envoyèrent ensuite une colonie. Tous les anciens, Diodore, Pausanias, Xénophon, Eusthate, Arrien, Denys le Périégete, Ptolomée, Strabon, Pomponius Méla, Pline, & tant d'autres, nous parlent beaucoup de cette ville. En effet, au dire de M. Tournefort, elle devoit être une des plus belles de l'Orient, s'il en faut seulement juger par les ruines, & sur tout par les vieilles murailles bâties de gros quartiers de pierres qui étoient encore sur le bord de la mer au commencement de ce siècle.

Cette ville ne fut pas seulement libre dans son origine, mais recommendable par ses colonies; elle se sentint avec éclat jusqu'au tems que les Romains se rendirent formidables en Asie.

Lucule ayant battu Mithridate, fit assiéger Héraclée par Cotta, qui l'ayant prise par trahison, & entiérement piliée, la reduisit en cendres. Il en obtint le nom de *Pontique* à Rome; mais les richesses qu'il avoit acquises au sac d'Héraclée lui attirèrent de cruelles affaires. Un sénateur lui dit: « Nous t'avions ordonné de prendre Heraclée, » mais non pas de la détruire ». Le sénat indigné, renvoya tous les captifs, & rétablit les habitans dans la possession de leurs biens; on leur permit l'usage de leur port & la faculté de commercer. Britagoras n'oublia rien pour la repeupler, & fit long-tems sa cour à Jules César pour obtenir la première liberté de ses citoyens: mais il ne put réussir. Auguste, après la bataille d'Actium, la mit du département de la province de Pont, jointe à la Bithynie. Voilà comme cette ville fut incorporée à l'empire Romain sous lequel elle florissoit encore.

Heraclée vint ensuite à passer dans l'empire des

Grecs ; & lors de la décadence de cet empire, on lui donna le nom de *Pendérachi*, lequel même, suivant la prononciation, paroît un nom corrompu d'*Héraclée du Pont.* Théodore Lascaris l'enleva à David Comnène, empereur de Trébisonde. Les Génois se saisirent de Pendérachi dans leurs conquêtes d'orient, & la gardèrent jusqu'à ce que Mahomet II les en chassa. Depuis elle est restée aux Turcs ; ils l'appellent *Eregri*: un seul cadi y exerce la justice. Un waivode y exige la taille & la capitation des Grecs. Les Turcs y paient seulement les droits du prince, trop heureux de fumer tranquillement parmi ces belles masures, sans s'embarrasser de ce qui s'y est passé autrefois.

L'ancienne Héraclée, ou, si l'on aime mieux, Eregri, est située près de la mer, à 20 lieues s. o. de Constantinople, 22 n. o. de Gallipoli, & 26 s. e. de Trajanopoli. *Long.* 45, 23 ; *lat.* 40, 57.

HERAK, ou KRAC, autrefois PETRA, ville d'Asie, dans l'Arabie pétrée, près de la Palestine.

HERAT, HERA, ou HERI, qui est connu par les anciens, sous le nom d'*Aria*, est une ville considérable de Perse, dans le Khorassan, où plusieurs sultans de la race de Tamerlan qui s'en rendit maître, ont fait leur séjour ordinaire ; Kondémir natif de cette ville, en a donné la description à la fin de son histoire. *Long.* 94, 20 ; *lat.* 34, 30, selon Nassir-Eddin & Ullugbei, Géographes persans : mais selon Tavernier, sa *longit.* est de 85, 30 ; & sa *latit.* de 36 56. Les Tartares de Gengiz-Kan la saccagèrent. (*R.*)

HERBELAI, village près de Paris, où naquit le savant Etienne Fourmont, en 1683. Il n'étoit encore qu'écolier, lorsqu'il donna les *Racines de la langue latine mises en vers françois*, ouvrage qui eût fait honneur à un maître. L'Académie des Sciences se l'associa en 1715. La Société royale de Londres, en 1738, & celle de Berlin en 1741. Les savans françois & étrangers le consultoient dans tout ce qui concerne le grec, le persan, le syriaque, l'arabe, l'hebreu & même le chinois. On a de lui une foule d'ouvrages imprimés & manuscrits, témoignage de son érudition & de son amour pour le travail. Il a joui pendant sa vie, qui a fini en 1745, de la considération due à son savoir, à la droiture, à la modestie & à la candeur qui l'accompagnoient. Il avoit un frère académicien, & professeur en langue syriaque, au collége Royal, mort en 1746. (*R.*)

HERBEMONT, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, au duché de Luxembourg, avec un château sur une montagne, dans le comté de Chiny, près de la rivière de Semoy, à une lieue de Chiny, & à 4 de Montmédy. *Long.* 23, 6. *lat.* 49, 38. (*R.*)

HERBERSTEIN, ou HERBSTEIN, ville & bailliage de l'évêché de Fulde, dans le cercle du haut-Rhin, en Allemagne: cette ville n'est pas une des plus modernes de la contrée, mais elle en est une des plus petites. Il y a un autre lieu de ce nom dans la Basse-Syrie. (*R.*)

HERBORN, ville d'Allemagne, en Wétéravie, dans la principauté de Nassau-Dillenbourg, avec une université fondée en 1584, par le comte Jean le Vieux. Cette ville, qui a quelques manufactures, est à 3 li. s. o. de Dillembourg, 4 n. o. de Solms. *Long.* 26, 10 ; *lat.* 50, 36.

Les deux Pasor pere & fils, naquirent à Herborn ; le père (Georges) est connu par son *Lexicon novi Testamenti*, qui est toujours d'un usage merveilleux, & par son analyse des mots difficiles d'Hesiode, *Collegium Hesiodeum* ; il mourut en 1637. Le fils (Mathias), fut d'abord professeur à Heidelberg, mais Tilly ayant saccagé cette ville, en 1622, il passa à Paris, pour s'y perfectionner sous Gabriel Sionite, professeur au collége royal en chaldéen & en arabe, homme unique en son genre, qui avoit cessé d'enseigner, parce qu'il n'avoit pas deux écoliers dans tout le royaume ; Pasor ayant profité de ses leçons particulières, vint à Oxford, obtint dans cette ville, en 1626, une chaire en langues orientales, & trouva des auditeurs. Cependant au bout de quelques années, il accepta l'emploi de professeur en théologie à Groningue, & mourut en 1658, âgé de soixante-quatre ans, sans avoir rien fait imprimer. (*R.*)

HERCK, ville du pays de Liége, près des frontières du Brabant, sur une rivière du même nom. (*R.*)

HERCULANUM, autrement HERCULANEUM, HERCULANIUM, HERCULEUM, & HERACLÉE ; chez les Italiens, ERCOLANO, ancienne ville d'Italie dans la Campanie, sur la côte de la mer, au pied du Vésuve. Pline *liv. III. c. v.* la met entre Naples & Pompeia. Paterculus, *liv. II, c. xvj*, ainsi que Florus, *liv. I, c. xvj*, disent qu'elle fut conquise par les Romains durant les guerres des alliés ; Columelle *liv. X*, ne parle que de ses salines qu'il nomme *salines d'Hercule.*

L'affreuse éruption du Vésuve, qui engloutit cette ville avec d'autres de la Campanie, est une époque bien célèbre dans l'histoire : on la date de la première année de l'empire de Titus, & la 79e de l'ère chrétienne.

La description de cet événement a été donnée par Pline le jeune, témoin oculaire. On sait que son oncle, le naturaliste, y perdit la vie ; il se trouvoit pour lors au cap de Misène, en qualité de commandant de la flotte des Romains. Spectateur d'un phénomène inoui & terrible, il voulut s'approcher du rivage d'Herculanum, pour porter dit M. Venuti, quelques secours à tant de victimes de ces efforts insensés de la nature ; la cendre, les flammes & les pierres calcinées remplissoient l'air, obscurcissoient le soleil, détruisoient pêle-mêle les hommes, les troupeaux, les poissons, & les oiseaux. La pluie de cendres & l'épouvante s'étendirent non-seulement jusqu'à Rome, mais dans l'Afrique, l'Egypte & la Syrie. Enfin les deux villes d'Herculanum &

de Pompeia, périrent avec leurs habitans, ainsi qu'avec l'historien naturaliste de l'univers.

Ce désastre avoit été précédé d'un furieux tremblement de terre, arrivé seize ans auparavant, l'an 63 de Jésus-Christ, sous le consulat de Régulus & de Virginius; & même alors, selon plusieurs auteurs, la plus grande partie d'Herculanum fut abimée.

Quoi qu'il en soit, cette ville voisine de la mer, située à six milles environ de Naples, fut ensevelie sous les cendres & les laves du Vésuve, vers l'espace qui est entre la maison royale de Portici, & le village de Rétine; son port n'étoit pas loin du mont Vésuve. A sept milles au midi du mont Vésuve, à une demi-lieue du village de *Torre Dell' annunziata*, & près du fleuve Sarno, l'ancienne ville de Pompeia, aujourd'hui retrouvée, avoit également disparu, abimée sous les cendres du volcan.

L'époque de la fondation d'Herculanum est inconnue; l'on conjecture seulement du recit de Denis d'Halycarnasse, que cette fondation peut être placée soixante ans avant la guerre de Troie, & par conséquent 1342 ans avant Jésus-Christ. Il suivroit de-là qu'Herculanum auroit subsisté plus de 1400 ans.

L'on parle toujours avec admiration de la découverte d'Herculanum. Tous ceux qui cultivent les lettres, & les arts, y sont intéressés: une ville célébre engloutie depuis plus de 1700 ans, & rendue en quelque façon à la lumière, a sans doute de quoi réveiller la plus grande indifférence; une ville sur tout pleine d'embellissemens, de théâtres, de temples, de peintures, de statues colossales & équestres, de bronze, & de marbre, enfouis dans le sein de la terre.

Polybe, en parlant de Capoue, de Naples, de Nola, ne cite point Herculanum; mais cet historien vivoit 150 avant Jésus-Christ, & peut-être alors cette ville étoit encore peu connue. Diodore de Sicile, qui vivoit sous Jules-César & sous Auguste, parle dans son quatrième livre du voyage d'Hercule, mais il ne parle point d'Herculanum. Strabon, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibère, est le plus ancien auteur qui en ait parlé; c'est dans le cinquième livre de sa géographie. Après Naples, dit-il, on trouve Herculanum, dont l'extrémité s'avance dans la mer, & dont l'air est très-salubre. Cette ville, aussi bien que Pompeia qui vient après, & qui est arrosée par le fleuve Sarno, fut habitée autrefois par les Osquées & les Etrusques, les Grecs, & ensuite par les Samnites, qui en ont été chassés à leur tour.

Denis d'Halicarnasse, qui vivoit aussi sous Auguste, raconte, dans le premier livre de ses antiquités romaines, l'arrivée d'Hercule en Italie. Il revenoit d'Espagne où il avoit défait le tyran Gérion; il avoit détruit les brigands qui infestoient l'Espagne & les Gaules; il avoit policé les nations sauvages qui habitoient ces pays, s'étoit ouvert par les Alpes un chemin que personne n'avoit encore tenté; enfin, ajoute-t-il, Hercule ayant réglé les affaires d'Italie à son gré, & son armée navale étant arrivée d'Espagne aux bords du Sarno, il sacrifia aux dieux la dixième partie des richesses qu'il rapportoit; & pour donner à sa flotte un lieu de relâche, il forma une petite ville de son nom, qui est encore habitée par les Romains; elle est située entre Pompeia & Naples, & son port en tout tems est un lieu de sûreté.

Les Osques, les Cuméens, les Tyrrhéniens & les Samnites, occupèrent successivement cette côte. Les Romains s'y établirent 293 ans avant Jésus-Christ, & occupèrent spécialement Herculanum. Cette ville, 100 ans avant Jésus-Christ, étant entrée dans la guerre sociale ou marsique, contre les Romains, fut reprise par le proconsul T. Didius. Le trisaïeul de l'historien Velleius Paterculus commandoit une légion qu'il avoit levée à ses dépens, & contribua beaucoup à la prise de cette ville.

Quelque tems après, Herculanum fut faite colonie romaine; on voit ce titre dans une inscription qu'elle avoit consacrée à L. Munatius Concessanus, son protecteur, & qui fut trouvée anciennement auprès de Torre-del-Greco; elle est à Naples chez les pères de S. Antoine.

Cette ville devint riche & considérable, à en juger par les restes, qu'on a découverts; elle est citée dans Pline & dans Florus parmi les villes principales de la Campanie. Dans le tems où toute la côte délicieuse du golfe de Naples étoit couverte par les maisons des plus riches Romains, il ne pouvoit manquer d'y en avoir près d'Herculanum. Les lettres de Cicéron parlent de celle qu'y avoient les Fabius, & que deux frères possédoient par indivis. Sénèque parle d'une maison de Caligula, que cet empereur fit détruire, parce que sa mère y avoit été détenue prisonnière du tems de Tibère; elle étoit, dit-il, d'une si grande beauté, qu'elle attiroit les regards de tous ceux qui passoient le long de la côte.

La description que fait Stace d'une maison située à Sorrento, c'est-à-dire, sur la même côte & à six lieues d'Herculanum, peut faire juger de la magnificence & de la richesse qui brilloient dans ces maisons de plaisance; les figures antiques de bronze & de métal de Corinthe aussi estimé que l'or, les portraits des généraux, des poètes, des philosophes, les chefs-d'œuvres d'Apelles, de Policlète, de Phydias; tous les genres de beautés y étoient accumlés. On ne doit pas être étonné de retrouver dans les ruines d'Herculanum des figures de la plus grande perfection:

Quid referam veteres cæreque, ærisque figuras,
Si quid Apellæi gaudent animasse colores,
Si quid adhuc, vacua tamen, admirable Pisa,
Phidiacæ rasere manus; quod ab arte Myronis,
Aut Polycletæo quod jussum est vivere cælo,

Æraque ab Isthmiacis auro potiora favillis,
Ora ducum & vatum, sapientumque ora priorum.
Statius.

Martial & Stace mettent Herculanum au nombre des villes abîmées par les éruptions du Vésuve; mais Dion Cassius, qui vivoit l'an 230 de Jesus-Christ, & qui a composé une histoire romaine, est le premier historien qui le dise formellement en décrivant l'éruption de l'an 79. « Une quantité » incroyable de cendres emportées par le vent, » remplit l'air, la terre & la mer, étouffa les hom- » mes, les troupeaux, les poissons & les oiseaux, » & engloutit deux villes entières, Herculanum » & Pompeia, dans le tems même que le peuple » étoit assis au spectacle. Cependant Florus, vers l'an 100 de Jésus-Christ, parloit encore d'Herculanum, qu'on croit avoir eté engloutie dès l'an 79.

Quoi qu'il en soit de la date de ce terrible évenement, on ne peut pas douter que la ville d'Herculanum n'ait été ensevelie sous les cendres ou laves sablonneuses du Vésuve; on trouve ses bâtimens à soixante-huit pieds sous terre dans l'endroit où est le theâtre, & à cent un pieds sous terre, du côté de la mer & du château du roi. Le massif dont elle est recouverte est une cendre fine, grise, brillante, qui mêlée avec de l'eau a fait un composé que l'on brise quoique avec peine, & qui tombe en poussière; il y a des endroits où elle se détache d'elle-même & s'ébouleroit fort promptement, si on ne la soutenoit par des planches & des étais; en regardant cette poussière au microscope, on y voit des parties noires & bitumineuses, des parties vitrifiées, d'autres minérales & métalliques & on y trouve une qualité saline, un peu alumineuse, ce qui prouve, comme nous l'avons dit en parlant du Vésuve que c'est une matière de même nature que la lave en masse dont nous rapporterons bientôt l'analyse; elle ne donne cependant pas une odeur de soufre quant on la brûle: sans doute que l'acide sulfureux s'en est évaporé.

Cette matière ne couvrit que peu-à-peu la ville d'Herculanum, & laissa aux habitans toute la liberté de s'enfuir; car depuis le tems que l'on fouille, à peine y a-t-on trouvé une douzaine de squelettes; il y avoit même fort peu d'or & d'effets précieux, si ce n'est de ceux qu'il etoit difficile d'emporter.

Cette poussière étoit encore brûlante lorsqu'elle tomba, car l'on trouve les portes & autres bois de la ville réduits en une espèce de charbon, qui conserve encore de la mollesse à cause de l'humidité de la terre. Dans les maisons où la lave n'avoit pas pénétré, tout est rôti & réduit en charbon sans être consumé; tels sont les livres qui étoient d'écorce & qu'on a trouvés en grand nombre; le bled, l'orge, les fèves, le pain même en entier, tout cela a été réduit en charbon, sans que la lave y ait touché, & par la seule chaleur qu'elle communiquoit à l'air environnant.

On trouve beaucoup de maisons & de chambres qui sont remplies de cette lave, ce qui paroît indiquer que l'eau qui s'y mêla, charia cette matière, & la dispersa dans l'intérieur.

La cendre & la lave remplissent exactement tout l'intérieur des appartemens; on trouve des murs qui ont fléchi, d'autres qui sont renversés, ce qui prouve que la lave a été détrempée & a coulé comme une espèce de pâte ou de fluide. Le ciment que cette cendre a formé avec l'eau, est devenu si compact, & dans la suite a si bien garanti de l'humidité tout ce qu'il environnoit, qu'il a empêché la fermentation, & qu'il a conservé les couleurs même des peintures, que les acides & les alkalis auroient rongées par-tout ailleurs.

Au-dessus de cette lave qui tomba dans la première éruption, l'on trouve une espèce de poudre blanche disposée par lits, mais avec quelques interruptions; elle provient sans doute des pluies de cendres qui sont venues successivement en divers tems; par-dessus cette cendre on trouve dix à douze pieds de terre, dans laquelle on rencontre d'anciens tombeaux, & par-dessus cette terre la lave dure en grandes masses pierreuses, telle qu'elle a coulé dans les dernières eruptions depuis l'an 1036; & par-dessus celle-ci de nouvelles couches de terre végétale.

C'est ainsi que ce rivage dangereux paroit avoir été habité & dévasté à plusieurs reprises différentes; la beauté du climat fait qu'on y retourne volontiers, aussitôt qu'un ou deux siècles d'intervalles ont fait oublier les derniers embrasemens. On étoit encore en 1631, dans la plus profonde sécurité, comme on l'avoit été au mont Ætna, en 1536, mais ces éruptions, précédées d'un long calme, sont toujours les plus terribles.

Le souvenir des villes d'Herculanum & de Pompeia étoit tellement éteint, qu'on disputoit au commencement du siècle sur le lieu de leur ancienne situation. Célano mettoit Herculanum au sommet du Vésuve; quelques auteurs l'avoient placé à Ottaiano qui est de l'autre côté du Vésuve; Biondo & Razzano la mettoient à Torre dell'Aununziata; sur la carte de Petrini, elle est marquée à près d'une lieue au midi de Portici; Ambrogio Lione pensa que c'étoit à Torre-del-Greco, qui est à une demi-lieue de Portici; en effet l'on avoit trouvé dans le dernier siècle des inscriptions du côté de Torre-del-Greco, dans lesquelles il étoit parlé de cette ville, & que Capacio a rapportées dans son histoire de Naples; ce qui la faisoit supposer plus méridionale que Portici, où cependant elle s'est trouvée réellement. Il y avoit des savans qui croyoient que Pompeia étoit dans cet endroit, quoiqu'elle se soit trouvee ensuite sur les bords du Sarno, deux lieues plus loin; lors même qu'on a eu découvert des ruines sous Resina & Portici, on pensa que c'étoient celles de Retina dont parle Pline; mais on croit aujourd'hui que Retina n'étoit qu'un petit village sur le bord de la mer, où habitoient les matelots: toutes ces incertitudes

certitudes ont été fixées par les découvertes que nous allons raconter.

Le prince d'Elbeuf, Emmanuel de Lorraine, étoit allé à Naples en 1706, à la tête de l'armée impériale qu'on avoit envoyée contre Philippe V. Il y epousa en 1713, la fille du prince de Salsa. Ce mariage lui fit désirer une maison de campagne aux environs de Naples; il en fit bâtir une à Portici & voulut la faire décorer de stucs: un artiste se présenta, qui excelloit dans la composition d'un stuc aussi dur & aussi brillant que le marbre, qu'il composoit comme les anciens, avec les débris, les éclats & la poussière de différens marbres; il ne s'agissoit que d'en rassembler une quantité suffisante. Un paysan de Portici en avoit trouvé en creusant un puits dans sa maison: le prince d'Elbeuf acheta de ce paysan la liberté de faire des fouilles au même endroit. Telle fut la première occasion des découvertes d'Herculanum; on a reconnu depuis que cette première ouverture étoit justement au-dessus du théâtre de cette ancienne ville. Après quelques jours de travail on découvrit une statue d'Hercule, & ensuite une Cléopatre. Ces premiers succès encouragèrent le prince, on continua les excavations avec plus d'ardeur; on trouva bientôt l'architrave ou le dessus d'une porte en marbre; avec une inscription & sept statues grecques, semblables à des vestales.

Quelques tems après on trouva un temple antique, de forme ronde, environné de vingt-quatre colonnes d'albâtre fleuri; l'intérieur étoit orné d'un pareil nombre de colonnes & d'autant de statues de marbre grec.

Le produit de ces recherches devint bientôt assez considérable pour réveiller l'attention du gouvernement, & l'on forma opposition aux travaux du prince d'Elbeuf: depuis ce tems-là, il ne fut presque plus question de nouvelles découvertes, jusqu'au tems où dom Carlos, devenu roi de Naples, voulut faire bâtir un château à Portici en 1736. Le duc d'Elbeuf céda au roi sa maison & le terrain d'où l'on avoit tiré tant de belles choses. Le roi fit creuser à quatre-vingts pieds de profondeur perpendiculaire, & l'on ne tarda pas à reconnoître une ville entière qui avoit existé à cette profondeur. On retrouva même le lit de la rivière qui traversoit la ville, & une partie de l'eau qui la formoit.

M. Venuti, célébre antiquaire, dirigoit alors les excavations; il découvrit le temple de Jupiter, où étoit une statue d'or, & ensuite le théâtre, les inscriptions qui étoient sur les principales portes, les fragmens des chevaux de bronze doré & du char auquel ils étoient attelés qui avoient décoré la principale entrée de ce théâtre, une multitude de statues de marbre, de colonnes, & de peintures, dont nous allons donner une idée.

Il n'y avoit pas cinquante ouvriers, en 1765, qui y fussent occupés depuis le départ du roi pour l'Espagne, & on ne laisse pas de faire continuellement des découvertes nouvelles. Les ouvriers font leurs tranchées au hasard, de cinq ou six pieds de haut, sur trois ou quatre de largeur. Ils sont obligés de les étayer ensuite avec de la charpente, ou de réserver des massifs de terre pour soutenir la terre toujours prête à s'ébouler.

Quand on a fouillé dans un endroit, on est obligé de le remplir ensuite avec la terre que l'on retire d'un boyau voisin, on est assujetti à cette manière de procéder, par la nécessité de ménager les édifices de Resina & de Portici qui sont au-dessus de ces fouilles, & cela fait qu'on ne peut avoir qu'imparfaitement les plans de la ville & de ses édifices.

On reconnoît cependant que toutes les rues d'Herculanum étoient tirées au cordeau, & avoient de chaque côté des parapets ou troittoirs pour les gens de pied, comme il y en a dans les rues de Londres; elles étoient pavées de laves toutes semblables à celles que jète actuellement le Vesuve; ce qui suppose des éruptions bien plus anciennes que celle de l'an 79.

L'édifice le plus considérable qu'on ait découvert dans les fouilles d'Herculanum, est un bâtiment public où il paroît que se rendoit la justice, appelé, suivant les uns *forum*, suivant les autres *chalcidicum*; c'étoit une cour de deux cent vingt-huit pieds, dont la forme étoit rectangle, environnée d'un péristile ou portique de quarante-deux colonnes, plus haut de deux pieds que le niveau de la cour, pavé de marbre & orné de différentes peintures.

Le portique d'entrée étoit composé de cinq arcades ornées de statues équestres de marbre, dont deux ont été conservées; ce sont les fameuses statues des deux Balbus, & l'on a trouvé plusieurs statues des familles Nonia & Annia, dans le théâtre & ailleurs.

Dans un enfoncement qui se voyoit en face de l'entrée, à l'extrémité de l'edifice, au-delà du portique parallele à celui de l'entrée, il y avoit une espèce de sanctuaire élevé sur trois marches, où étoit la statue de l'empereur Vespasien, & à ses côtés deux autres figures dans des chaises curules; à droite & à gauche, il y avoit dans le mur deux niches ornées de peintures, avec les statues en bronze de Néron & de Germanicus, de neuf pieds de haut; il y avoit d'autres figures de marbre & de bronze sur les murs du portique.

On découvrit en 1750, près de ces mêmes temples, c'est-à-dire, sous Resina & près du château du roi, un théâtre dont M. Bellicard a donné le plan; les gradins des spectateurs sont disposés dans une demi-ellipse qui a cent soixante pieds de diamètre, coupée sur sa longueur, & le théâtre étoit un rectangle de soixante-douze pieds sur trente, orné d'une façade d'architecture & de belles colonnes de marbre, placées sur le *proscenium*, dans le goût du théâtre de Palladio à Vicence; cependant comme le théâtre de Marcellus à Rome

étoit exactement en demi-cercle, M. Bellicard soupçonne le plan qu'on lui avoit donné, de n'être pas fidelle à l'égard de l'ovalité. La salle de ce théâtre avoit vingt-un rangs de gradins, & plus haut une galerie ornée de statues de bronze, de colonnes de marbre & de peintures à fresque, qu'on en a détachées avant que de reporter la terre dans les fouilles. Une partie des murs étoit revêtue de marbre de Paros; j'ai vu encore en 1765 beaucoup de gradins à découvert, & l'on y travailloit journellement. C'est-là sans doute le théâtre où l'on étoit assemblé le jour de la grande éruption de l'an 79 qui ensevelit sous les cendres Herculanum & Pompeia, suivant Dion Cassius.

Un tombeau que l'on découvrit dans le même tems, étoit décoré extérieurement de piedestaux d'un bon genre: l'intérieur étoit un caveau de briques, ayant douze pieds sur neuf de large, environné de niches, avec des urnes cinéraires; tout étoit resté en place au point que la brique même posée sur chaque urne n'étoit pas dérangée, la cendre y avoit cependant penétré & avoit tout rempli.

Un peu plus loin, en creusant sous la vigne d'un particulier, on a trouvé plusieurs rues bien alignées & des maisons particulières, dont plusieurs étoient pavées de marbres de différentes couleurs, en compartimens; d'autres de mosaïque faite avec quatre ou cinq espèces de pierres naturelles; d'autres enfin avec des briques de trois pieds de longueur & de six pouces d'épaisseur; il y en a de semblables dans un temple découvert à Pouzzol, vers 1750. On apperçoit tout autour des chambres une espèce de gradin d'un pied de haut, où peut-être s'asseyoient les esclaves. Les murs des maisons étoient le plus souvent peints à fresque en compartimens. On y remarque des cercles, des lozanges, des colonnes, des guirlandes, des oiseaux. Ce genre de décoration s'est maintenu en Italie jusqu'à notre tems; on ne voit presque pas de tapisseries dans les appartements ordinaires, mais beaucoup de peintures à fresque sur les murailles; cela décore les appartemens sans en diminuer la fraîcheur. Les murs des maisons sont souvent ornés de colonnes de briques qui sont engagées d'un tiers de leur diamètre, & qui sont enduites d'un ciment blanchi au-dehors. J'ai vu la même chose dans le temple de Pompeïa; c'est l'*intonacatura* des Italiens, qui se fait avec de la chaux & du marbre pilé.

Les fenêtres, à ce qu'il paroît étoient ordinairement fermées en bois pendant la nuit & ouvertes pendant le jour; on a trouvé du verre, mais ce n'est qu'à un bien petit nombre de maisons; ce verre étoit fort épais. Il paroît que l'on n'avoit point alors l'art de faire des vitres aussi minces que les nôtres, & aussi facilement qu'on les fait actuellement. Il n'en faut pas être étonné, ce n'est que dans ces derniers tems que ce genre d'agrément est devenu si général; il y avoit à Lyon au commencement de ce siecle, la moitié moins de vitres qu'il n'y en a maintenant, & les fenêtres des ouvriers y sont encore fermées en toiles ou en papiers.

On trouve cependant à Herculanum des bouteilles de verre & des gobelets en grand nombre. Ce verre est absolument terne; il a perdu son poli par les accidens qui en ont attaqué & décomposé la surface; il s'en trouve des morceaux qui brillent des couleurs prismatiques les plus vives, parce qu'ils sont ecaillés & divisés, sans qu'on s'en apperçoive, en feuillets ou tranches extrêmement minces: or, il est de la nature des lames très-minces de répandre des couleurs différentes, suivant la différence de leur épaisseur, ainsi qu'on le voit par les belles experiences qui sont dans l'optique de Newton; on a remarqué la même chose dans le verre tiré des catacombes de Rome.

Il y avoit aussi à Herculanum des fenêtres fermées avec un gypse transparent débité par lames minces, comme la pierre spéculaire qui pouvoit tenir lieu de verre; on s'en sert encore quelquefois.

Le cabinet d'antiques ou le *musæum* de Portici, le plus curieux & le plus riche qu'il y ait en Italie, a été formé depuis 1750, en conséquence des fouilles d'Herculanum, de Pompeïa & de Stabia; il est placé dans les entresols d'un bâtiment extérieur qui tient au palais du roi, du côté de Naples.

La description de tous ces monumens & de leurs usages, & l'explication des peintures & des statues, méritoient bien d'occuper les antiquaires les plus habiles. Aussi dès qu'on eut commencé de former ce *musæum* vers 1750 ou 1755, M. le marquis Tanucci créa une académie de Belles-Lettres qui se livra à cet objet.

La belle collection de Portici a été gravée par ordre & aux frais du roi. On ne pouvoit d'abord en tenir des exemplaires que de sa munificence. C'étoit une marque de distinction qu'il réservoit aux savans & aux personnes éminentes en dignités. Cependant ce prince, aux sollicitations des curieux, a donné ordre de vendre les exemplaires qui en restent.

On voit, dans la cour de ce cabinet unique un grand banc de pierre en demi-cercle de quinze à dix-huit pieds de diamètre, qu'on croit avoir été placé dans le lieu de la sépulture des prêtres. Il y a aussi dans la cour, dans l'escalier & dans les appartemens, plusieurs statues de marbre, qui sans être du premier ordre, comme celles des Nonius, ont cependant de la beauté: les têtes sont ordinairement médiocres, mais les draperies sont travaillées avec délicatesse & avec goût. On y remarque sur tout une grande figure de femme d'un âge avancé, érigée par les décurions d'Herculanum, à l'honneur de Ciria, mère de Balbus qui étoit le protecteur de leur ville, & femme

de Balbus le père : cette statue a six pieds de haut; elle est voilée & drapée de grande manière : on y a trouvé l'inscription qui marque ce qu'elle étoit.

Douze statues de femmes drapées, entre lesquelles on voit une vestale admirable.

Deux figures mutilées d'hommes assis : elles sont de grandeur un peu colossale.

Une figure debout, plus grande que nature, qu'on dit représenter un cosul Romain : la draperie en est de la plus grande manière & indique parfaitement le nud.

Les statues de bronze sont en si grand nombre dans ce cabinet, que tout le reste de l'Europe auroit peine peut-être à en fournir autant, & elles sont belles en général. On y remarque sur tout un Mercure assis, de grandeur naturelle, la plus belle de toutes les statues de bronze qu'on y a trouvées; un Jupiter, plus grand que nature; un Faune qui dort, grande figure en bronze; un Mercure; deux lutteurs, dont l'un est dans la posture d'un agresseur, & l'autre sur la défensive, & qui sont très-beaux; un Faune ivre, placé sur un outre de vin, de sept à huit pieds de haut. On en a trouvé douze pareilles dans le théâtre; deux figures nues, d'un tiers plus grandes que nature : on prétend que l'une représente Jupiter. Cette statue a eu la tête & le corps applatis sous le poids des laves. Quoique cet accident l'ait endommagée beaucoup, on y reconnoît toujours de grandes beautés : les cuisses & les jambes sont bien conservées & fort belles.

Deux consuls Romains, dont l'un avoit vraisemblablement les yeux d'un autre métal, ainsi qu'il est aisé de s'en appercevoir par les trous qui restent, & où il y a tout lieu de croire qu'ils étoient incrustés. On ne trouve dans l'antiquité que trop d'exemples de ce mauvais usage; & la plupart de ces statues ont souvent des yeux d'argent, qui font un contraste désagréable, avec le fond presque noir.

Cinq statues de danseuses, plus petites que nature; trois femmes drapées; plusieurs bustes, représentant des philosophes & d'autres hommes illustres; quelques fragmens d'une statue équestre de bronze, qui fait présumer que ce devoit être un bel ouvrage, à en juger par la tête du cheval, & par les jambes de l'homme, qui subsistent encore.

Tous ces morceaux, tant en marbre qu'en bronze, se distinguent par une composition d'un grand style, un excellent caractère de dessin, & une belle exécution.

Nous aurons bientôt occasion de remarquer que les peintures ne sont pas de la même beauté.

Tous les appartemens du cabinet dont nous parlons, sont pavés de mosaïque ancienne d'Herculanum : on les transporte par morceaux de quatre à cinq pieds. La dernière pièce du cabinet contient les morceaux, dont les sujets ou l'exécution ont mérité d'être distingués. J'y ai remarqué une figure qui tient un tambour de basque; une autre qui joue de deux flûtes à la fois, & une troisième tenant des crotales. On y voit des figures à cheval, sans étriers & sans selles, une simple toile couvre le cheval, & elle ne tient que par une sangle & un poitrail.

Ces appartemens sont garnis de beaux vases d'argent & de bronze avec des urnes sepulchrales, & des vases de terre Etrusque, semblables à ceux qu'on voit à Rome dans la biblioteque du Vatican, & ailleurs.

On y remarque un autel de bronze, une chaise pliante, *sella curulis*, dont les pieds sont faits en forme d'S; le *lectisternium*, ou lit de parade consacré aux dieux, & beaucoup d'instrumens qui servoient aux sacrifices.

Les armoires vitrées, dont ces salles sont garnies, contiennent un grand nombre de petits dieux lares; quelques figures panthées ou polythées, qui sembloient les attributs de plusieurs divinités. La variété de ces attributs dépendoit de la dévotion des personnes qui les faisoient faire, pour exprimer dans un seul objet toutes les divinités sous la protection desquelles elles se mettoient. Ces petits dieux sont tous de bronze, & plusieurs sont d'un très-bon goût.

Des trépieds du plus beau travail, un sur tout dont la cuvette est portée par trois sphynx ailés, très-bien faits; un autre, qui est aussi de bronze, & soutenu par trois satyres ou espèces de priapes, dont les caractères des têtes sont admirables, & les attitudes pleines d'expression. Ce qu'il y a de singulier, c'est que chacun de ces priapes n'a qu'une oreille, une jambe & un pied, & chaque cuisse prend naissance au milieu du bas-ventre.

Il y avoit aussi dans une armoire, un recueil de priapes d'une très-belle conservation : ils sont de bronze; les uns de grandeur naturelle, les autres plus petits. Ces priapes ne sont point, comme les précédens, les simulacres du dieu de ce nom, mais de simples représentations de ce qui caractérise ce dieu. La plupart ont deux cuisses & deux pieds de lion ou d'autre animal, qui prennent leur naissance vers les testicules : ils ont quelquefois des aîles, & sont enjolivés de plusieurs sonnettes ou grelots : on peut les suspendre comme des lustres; & pour peu qu'on les touche, ils forment un petit carillon. Indépendamment de ces priapes qui sont en très-grand nombre, il y en a une infinité de très-petits, qui n'ont pas plus de six à huit lignes de long. On prétend que les femmes portoient ces derniers sur elles, dans l'espérance de devenir fécondes.

J'ai vu un manche d'aspersoir qui a la figure d'un priape : peut-être pensoit-on qu'un meuble de jardinage pouvoit porter le caractère du dieu qui présidoit aux jardins : un petit cadran dont le style étoit de même forme.

Au reste, les villes de la Campanie, Capoue &

Baies, étoient regardées, plus que tout autre endroit de l'Italie, comme des lieux de volupté & de licence. Venus étoit spécialement honorée à Herculanum; & l'on trouve les attributs de ce culte obscène sur beaucoup de lampes de bronze, où l'imagination s'est épuisée dans les formes les plus bizarres; mais on ne les a point exposées dans le cabinet de Portici. Les lampes de terre cuite, sont en général plus modestes.

On voit aussi dans ce cabinet des instrumens d'agriculture; les sonnettes qu'on attachoit au col des bestiaux; les istrumens de différens arts, comme les pièces pour figurer la pâte des gâteaux: les instrumens de bronze, qui portent les lettres dont on marquoit les briques. Ils auroient bien dû, ce me semble, faire inventer l'Imprimerie, car plusieurs de ces lettres assemblées, n'auroient-elles pas imprimé leur couleur sur du papier, sur de la toile, comme elles imprimoient leur forme sur de la pâte.

Des plumes de bois, des écritoires de forme cylindrique, avec de l'encre dedans; des tablettes, sur lesquelles on étendoit la cire, des instrumens pour unir la cire; des poinçons ou styles pour écrire; des grattoirs pour effacer l'écriture; & un étui de bronze, qui renfermoit des styles.

Tous les instrumens de ménage, toute la batterie de cuisine, tous les ustensiles domestiques, se retrouvent dans ce *musœum*: on y eût trouvé de quoi monter une maison complette, à cet antiquaire passionné, qui ne voulut être éclairé que par les lampes sépulchrales antiques, & qui, au lieu de dire, une pièce de deux sols, disoit toujours un sesterce.

Des lanternes, des candelabres, sur lesquels on mettoit des lampes, qui ont jusqu'à cinq pieds de haut, dont les ornements sont d'un bon genre.

Des fourneaux portatifs en bronze, d'une forme assez ingénieuse, qui servoient à chauffer de l'eau dans un vase, & des choses solides sur un gril; d'autres pour chauffer de l'eau en mettant le feu dans le milieu; un vase ou espèce de marmite de bronze à double fond, avec trois petites cheminées; il paroît qu'on y mettoit du feu.

Des tasses & des soucoupes en argent, comme celles de nos tasses à caffé, dont la forme & ciselure sont de la plus grande beauté; des aiguieres plus commodes que les nôtres, en ce que l'orifice étoit porté sur le côté & l'anse placée au-dessous de la partie la plus pesante, pour qu'elle fût en équilibre, quoique pleine, des pincettes à main pour prendre le charbon.

Des instrumens en forme de cuillers quadruples propres à faire cuire quatre œufs à la fois séparément; grand nombre de coquilles de cuivre avec des manches, pour faire cuire la pâtisserie. Un gril de fer pour la cuisine; j'y ai vu beaucoup de cuillers, mais aucun meuble, ce me semble, qui approchât de nos fourchettes.

Des marmites, dont les deux anses se rabaissent & se collent sur les côtés, pour occuper moins de place; des vases dont les anses sont en forme de serpens entrelacés; d'autres vases, ayant des anses doubles de chaque côté. Des passoires ou espèces de cribles comme les nôtres, en argent & d'un travail admirable; un mortier à piler du sel, d'une forme applatie, avec un trou pour faire tomber le sel; des bassins, dans la forme de nos corbeilles à fruit.

Un bassin de bronze, incrusté d'argent; beaucoup de vases dorés, & de batteries de cuisine argentées; il n'y en a point d'étamée. Cet art utile d'appliquer l'étain sur le cuivre manquoit aux Romains; aussi leur batterie de cuisine étoit-elle toujours d'un metal composé, comme notre bronze, & non pas de cuivre pur, métal trop facile à dissoudre & qui se change trop vite en verd-de-gris.

Les denrées même s'y trouvent encore en nature: on y a trouvé des œufs très-bien conservés; une tourte d'environ un pied de diamètre, dans sa tourtière au-dedans du four. J'y ai vu du froment dont les grains sont entiers, quoique noirs & charbonneux; des fèves, des noix qui ont encore leur couleur naturelle, mais qui ne sont au-dedans que du charbon; des petits pains ronds, qui n'étoient pas encore cuits; d'autres déjà cuits; quoique moisis, & à demi-brûlés: ils ne sont point méconnoissables, leur forme est entière; on y voit même les lettres dont on les marquoit: il y en a un de neuf pouces de diamètre, sur quatre d'épaisseur, où sont écrits ces mots; *Segilo e grani. E. Cicere.* Des amandes, des figues, des dattes, de l'huile desséchée, & dont il ne reste que la partie résineuse; du vin même qui est à sec, & réduit en une matière concrète & noirâtre. On sait que les vins des anciens étoient épais & déposoient beaucoup; & l'on en peut juger sur tout par celui-là. L'on en est assuré, parce qu'on a trouvé des caves revêtues de marbre avec les bouteilles rangées sur des gradins.

Les verres & les bouteilles y étoient une chose fort commune, de même, que les lacrymatoires, petites fioles, qui étoient supposées renfermer les larmes répandues sur les tombeaux; il y en a même où l'on voit des figures empreintes.

Des pots de terre, assemblés en forme de panier, à porter deux bouteilles de vin, des assiettes de terre, absolument plates, pour mettre les gâteaux, des tuiles d'une forme très-commode, pour border le faîte des maisons: elles finissent par un rebord, avec un trou pour l'écoulement des eaux; des lampes de terre cuite, ornées de bas-reliefs; une lampe à deux mèches, qui paroît avoir été suspendue en l'air par le moyen de quatre chaînes attachées aux aîles de deux aigles qu'on voit sur les côtés, & dont l'anse est en forme de tête de cheval.

Tout ce qui est nécessaire pour la toilette & pour l'ajustement, se retrouve dans ce cabinet d'antiques; un brasselet d'or, formé de deux demi-

cercles, qui s'attachoient avec de petits cordonnets d'or; on y voit deux têtes fort bien ciselées; des bagues, des boucles d'oreilles, des ciseaux, aiguilles, dés à coudre; une cassette, contenant tout ce qui étoit nécessaire pour les travaux des femmes, des cure-oreilles, des peignes, des ornemens de la jeunesse, appelés *bullæ* en forme de cœur; des boucles de chevaux en bronze, évidées avec légéreté, & frisées avec goût; des galons d'or, tresses sans soie; des pots de rouge, en crystal de roche, semblables à ceux des toilettes des françoises, avec le vermillon *fucus* qui est encore dans son entier; des vases pour les parfums; des frottoirs pour la peau, *strigili* qu'on employoit dans les bains. On a trouvé les bains eux-mêmes, avec l'assortiment de tous les ustensiles qu'on y employoit.

Des couleurs brutes pour peindre, très-bien conservées, sur tout de la laque, de l'encre jaune, & de très-beaux bleu.

De petites balances à deux bassins, mais dont les bras sont divisés en deux parties; un petit poids, qu'on y faisoit couler, suppléoit, à-peu-près comme dans nos romaines, au grand nombre de petits poids ou de subdivisions dont on se sert dans le commerce. Ces balances sont suspendues à une simple boucle: elles n'ont point d'aiguilles ni de languette pour indiquer les petits trébuchemens; cependant j'ai vu ailleurs des balances antiques où il y avoit une languette.

Des instrumens de musique; *tibiæ*, les flûtes faites d'os; les *crotali*, ou petites pièces rondes de cuivre qu'on frappoit l'une contre l'autre; & le *sistrum*, instrument en fer-à-cheval, traversé de plusieurs tringles de métal, que l'on frappoit avec un archet; la flûte à sept tuyaux, le tambour de basque, les tymbales & les jeux de dés, ne se voient que dans les peintures.

Des instrumens de chirurgie, comme des sondes, & même un étui complet, où tous les instrumens ont des manches de bronze avec des ornemens de fort bon goût.

Des casques, des boucliers, & toutes sortes d'armes offensives & défensives, des verroux, des serrures, des clefs, des marteaux; des clous qui paroissent faits au marteau; & d'autres qui ont été formés dans une espèce de filière; je parle de ceux de cuivre; car pour ceux de fer, je n'ai pas pu en distinguer la forme. En général, tous les instrumens de fer sont rongés par la rouille, défigurés, réduits en scories, boursoufflés & méconnoissables. Voilà pourquoi l'on n'y a trouvé presque d'autre meuble en fer bien conservé, que le gril de fer dont j'ai parlé. On trouva une maison, dont la porte d'entrée étoit fermée d'une grille de fer, mais elle s'en alla en morceaux quand on voulut la toucher. J'ai remarqué encore des hameçons, des filets de pêcheurs & d'oiseleurs, noircis par le feu, mais dont la forme est entière.

Des urnes de terre, divisées intérieurement par loges; on croit qu'elles servoient pour renfermer les loirs, *glires*, que l'on élevoit, & qui formoient un objet de luxe chez les anciens, par un de ces usages bizarres, dont on trouve à peine quelque prétexte, malgré leur universalité; tel est parmi nous l'usage du tabac auquel il semble qu'on ne puisse attacher ni agrément ni utilité.

Un petit cadran solaire, tracé sur une pièce d'argent en forme de jambon: la queue de l'animal y sert de style: on l'a gravé dans le troisième tome des *antichità di Ercolano*, *page 337*.

Il s'y est rencontré une mesure du pied romain, dont M. Bonpiede, ingénieux du port, m'a fait voir une copie exacte: il a dix pouces onze lignes & demie, cela peut contribuer à décider la question de la longueur de l'ancien pied, que M. de la Condamine avoit déjà trouvé de dix pouces onze lignes, par la comparaison de plusieurs monumens Romains.

On a trouvé beaucoup de médailles, dont quelques-unes sont curieuses; telles que les médailles de Vitellius, qui son rares dans tous les cabinets; un triomphe de Titus; une médaille de Vespasien, frappée à l'occasion de la prise de Jérusalem, *Judæa capta*. J'y ai vu un médaillon d'Auguste en or, de quatorze lignes de diamètre, qui pese plus d'une once: morceau unique pour les antiquaires; mais c'est le seul de cette importance qui ait été trouvé à Herculanum.

Des sceaux ou cachets; des anneaux de fer, d'or, d'argent, montés & non montés; des cornalines, des sardoines; plusieurs pierres précieuses montees en or, mais grossiérement. On m'en fit voir une que le roi d'Espagne avoit fait remonter, & qu'il portoit depuis sept ans, mais qu'il a remise au cabinet de Portici, en partant pour l'Espagne, afin de faire voir qu'il vouloit conserver au royaume de Naples, tout ce qu'on avoit trouvé à Herculanum, sans exception.

Les pierres gravées se sont trouvées en grand nombre, & la plupart d'une grande beauté. On en a tiré aussi plusieurs meubles de crystal de roche, qui prouve que ce travail étoit très-perfectionné dans ce pays-là: il y a des flacons de cette matière, dont l'ouverture est si étroite, que le travail en a dû être fort difficile.

On garde dans le même cabinet, huit petits tableaux sur pierre, représentant huit muses: ils ne sont pas mieux peints que de bonnes peintures Chinoises: mais il y a une de ces muses remarquable, en ce qu'elle a à côté d'elle un *scrinium*, boîte que l'on avoit regardée jusqu'à présent, comme destinée à mettre des livres. Ce tableau lève toute incertitude à ce sujet: on apperçoit très-distinctement dans le *scrinium*, des livres roulés avec leurs étiquettes, qui sont de petites bandes de papier qui débordent; ce que l'on n'avoit encore trouvé dans aucun monument.

Les livres, ou plutôt les manuscits trouvés à Herculanum, sont d'une grande espérance pour les

gens de lettres, quoiqu'on n'en ait fait jusqu'à présent que peu d'usage. Ces livres ne sont point en parchemin, ainsi qu'on l'a publié en France. On a cru d'abord qu'ils étoient d'ancien papier d'Egypte; mais on s'est apperçu depuis qu'ils n'étoient que sur des feuilles de cannes de jonc, collées les unes à côté des autres, & roulées dans le sens opposé à celui dont on les lisoit. Ils ne sont tous écrits que d'un côté, & disposés par petites colonnes, qui ne sont guère plus hautes que les pages de nos *in*-12. Ils étoient rangés les uns sur les autres dans une armoire en marquetterie, dont on voit encore les fragmens. Lorsqu'on mit la main sur ces livres, tout ceux qui n'avoient point été saisis par la chaleur des cendres du Vésuve, étoient pourris par l'effet de l'humidité, & ils tombèrent comme des toiles d'araignées aussi-tôt qu'ils furent frappés de l'air : ceux au contraire qui, par l'impression de la chaleur de ces cendres, s'étoient réduits en charbon, étoient les seuls qui se fussent conservés, parce qu'ils avoient résisté à l'humidité.

Ces feuilles roulées & converties en charbon, ne ressemblent ordinairement qu'à un bâton brûlé, de deux pouces de diamètre, sur huit à dix pouces de longueur. Quand on veut le dérouler ou enlever les couches de ce charbon, il se casse & se réduit en poussière; mais en y mettant beaucoup de tems & de patience, on est parvenu à lever les lettres les unes après les autres, & à les copier en entier. Le P. Antonio Piaggi, religieux Somasque, a été l'inventeur de cette espèce d'art, & il a fait un élève nommé *Vincenzio Merli*, qui s'en occupe actuellement, mais avec peu d'assiduité & peu d'ardeur. Voici à-peu-près leur procédé.

On a un chassis assujéti sur une table, dans le bas du quel le livre est porté sur des rubans par les deux extrémités du morceau de bois sur lequel il est roulé : on fait descendre de dessus un cylindre, qui est au haut du chassis, des soies crues d'une très-grande finesse, & rangées comme une chaîne fort claire, dont on étend sur la table une longueur pareille à la partie de la feuille qu'on veut dérouler; on fait tenir le commencement de cette feuille à la partie de la chaîne qui ne pose pas sur la table, & qui est la plus proche de cette même feuille. On se sert à cet effet de petites particules de gomme en feuilles, ou par écailles, qu'on applique derrière avec un pinceau, à l'aide d'un peu d'eau ou de la simple salive, observant de ne les mouiller que dans l'instant qu'on les applique. La feuille du livre s'adapte sur le champ à ces particules, de la même manière qu'une feuille d'or se fixe sur le mordant du doreur : le commencement de la feuille du livre étant ainsi hapé par la soie & par la gomme qui y sont adhérentes, on tourne très-doucement le cylindre qui est au haut du chassis, auquel les fils de soie sont attachés, & à cause de la grande fragilité de la feuille, ou aide en même-tems le livre par en-bas à tourner. Par ce moyen, on enlève insensiblement la partie de la feuille qui est fortifiée, & l'on force le reste de la chaîne, qui est couchée sur la table, à se relever & à se joindre, à mesure que le livre tourne, à la partie de la feuille qui reste à dérouler. On les fixe ensuite avec des particules de gomme, en suivant le même procédé. Lorsqu'il ne reste plus rien de la chaîne sur la table, & qu'elle a été toute appliquée à la feuille du livre, on coupe cette même feuille, & on la colle sur une planche. L'écriture y est si foiblement marquée, qu'il est difficile de la lire au grand jour; mais on y reussit en la mettant à l'ombre, ou à un jour plus doux. Alors on la lit comme on liroit un imprimé qui, après avoir été noirci au feu, conserveroit encore la trace des caractères dont il étoit empreint. Les fils de soie sont ici d'autant mieux imaginés, que, présentant une surface à la feuille, il la soutiennent par tout également, remplissent les parties mutilées, & empêchent que la feuille ne se déchire dans ces endroits, qui étant les plus foibles, feroient les premiers à céder. Cette opération exige beaucoup de légéreté dans la main. On n'y travaille que les fenêtres fermées; car le moindre vent pourroit enlever ou rompre la feuille qu'on développe, & faire perdre en un instant le fruit de toutes les peines qu'on auroit prises.

On a développé ainsi quatre manuscrits Grecs, dont le premier traité de la philosphie d'Epicure : le second est un ouvrage de morale; le troisième, un poëme sur la musique; le quatrième, un livre de rhetorique. Aussi-tôt qu'on avoit enlevé une page, on la copioit & on l'envoyoit au chanoine Mazocchi, pour la traduire en Italien. Il seroit à souhaiter qu'on employât à ce travail beaucoup de personnes. Le P. Piaggi n'est plus en état de s'en occuper, étant estropié; & son élève paroit n'y prendre pas assez d'interêt : il se plaint de ce qu'on ne lui donne que six ducats par mois, & il y travaille très-peu. Peut-être seroit-il aussi beaucoup plus utile de ne développer que le commencement de chaque manuscrit, & de l'interrompre quand on voit que le sujet ne peut rien nous apprendre d'intéressant.

Sans cela, il y a tout lieu de croire que de très-long-tems on ne verra paroître au jour ces ouvrages précieux, & parmi lesquels on ne doit pas désespérer de recouvrer quelques-uns de ceux qu'on avoit cru perdus pour la république des lettres.

Ce seroit une époque bien mémorable dans l'histoire de l'esprit humain, si l'on y rencontroit les ouvrages complets de Diodore de Sicile, de Polybe, de Salluste, de Tite-Live, de Tacite, les six derniers mois des fastes d'Ovide, & les vingt livres de la guerre de Germanie, que Pline commença dans le tems qu'il servoit dans ces pays.

La collection des peintures antiques tirées d'Herculanum, est aussi déposée près du château de Portici. On les conserve dans plusieurs chambres; mais sous verre, avec le plus grand soin, & le roi d'Espagne n'a jamais voulu qu'on en dispersât la moindre partie : on assure qu'il en avoit refusé même au roi son père.

Ces peintures étoient sur des murailles, que l'on a sciées à une certaine épaisseur : on les a ensuite assujeties avec tout le soin possible, en les scellant sur des chassis de parquet, comme autrefois on enleva les ouvrages de Damophile & de Georgaze, peintres & sculpteurs celébres, qui avoient décoré le temple de Cérès à Rome, lorsqu'on voulut réparer & recrépir de nouveau les murs de cet édifice. La fraîcheur des peintures d'Herculanum, qui s'étoit conservée pendant plus de seize cents ans dans l'humidité de la terre, se perdit bientôt à l'air, par le dessèchement qu'elles eprouvèrent, & il se forma dessus une poussière farineuse, qui en peu de tems en eût fait perdre les couleurs. Un Sicilien nommé *Moriconi*, qui excelloit dans l'art des vernis, fut chargé d'en appliquer un pour conserver le coloris. Cela a produit l'effet qu'on en attendoit ; mais ce vernis a occasionné la ruine de plusieurs tableaux, car il fait tomber la couleur par écailles, & il y en a qui ne sont pas présentement reconnoissables, tant il sont mutilés. Cela ne paroitra pas suprenant, lorsqu'on sera attention que la chaleur des cendres du Vésuve a dû consumer les gommes qui en lioient les couleurs. Si l'on eût employé à ce travail des personnes plus intelligentes, elles auroient tenté de donner du corps aux couleurs, en collant les tableaux avant de les vernir. C'eût été les seul moyen de les conserver, & de rendre en même-tems à leur coloris son ancienne fraîcheur.

Les plus grands morceaux de cette collection sont les moins nombreux, & n'ont guère plus de cinq pieds de haut. Les autres sont la plupart comme nos petits tableaux de chevalet. Il y en a cependant quelques-uns de mutilés ; mais il est étonant qu'il n'y en ait pas davantage, soit à cause des diverses éruptions du Vésuve, qui ont dû les endommager, soit à cause de l'humidité occasionnée par les eaux qui ont filtré au travers des terres, & des cendres dont on a trouvé les maisons remplies.

Tout ces tableaux sont peints en détrempe, ainsi qu'il est aisé de s'en appercevoir, sur tout dans ceux qui ont été mutilés. La couleur qui s'en est enlevée par écailles, n'a laissé qu'une impression verte, jaune ou rouge, qu'on avoit étendue auparavant sur l'enduit qui recouvroit la muraille. Il n'en seroit pas de même si ces morceaux eussent été peints à fresque ; car cette peinture, qui ne s'arrête pas à la superficie, mais qui pénètre l'enduit de chaux & de sable sur lequel on l'applique, n'auroit pu se détacher qu'avec l'enduit même. De plus, on sait que la fresque des anciens, ainsi que la nôtre, n'admettoit pas certaines couleurs assez actives pour pénétrer l'enduit, au lieu que la détrempe les admet toutes indistinctement. Les tableaux d'Herculanum sont dans ce dernier cas : on y reconnoît, sans exception, toutes sortes de couleurs, même celles qu'exclud la fresque. Enfin l'on a reconnu, jusques dans les morceaux les mieux conservés, lorsqu'on les a sciés & enlevés de dessus les murailles, qu'ils n'étoient tous peints qu'en détrempe. Cette observation détruit le systême de ceux qui ont prétendu que les anciens n'avoient pas, comme nous, le secours de toutes les couleurs, & qu'ils n'employoient les peintures à fresque que pour decorer leurs murailles & leurs voûtes.

Cette immense collection de peintures, qui s'accroit tous les jours, & qui nous met sous les yeux les productions des anciens peintres dans tous les genres, prouve que les artistes du premier ordre étoient aussi rares chez eux que parmi nous. Dans la description des peintures qui est imprimée, on en exalte un grand nombre qui sont au-dessous du médiocre. Nous nous bornerons ici aux ouvrages d'un mérite distingué, ou qui, sans être bien remarquables du côte de l'art, auront du moins quelques singularités capables de fixer les regards des curieux. Commençons par les tableaux dont les figures sont de grandeur naturelle, ou qui en approchent.

Un des tableaux les plus grands & les plus beaux que l'on ait retiré des fouilles d'Herculanum, représente Théfée vainqueur du Minotaure en Crète. Ce tableau est de forme cintrée : il a été enlevé de l'une des deux niches qui étoient dans le Bâtiment que l'on a pretendu être le Forum ou Chalcidique dont nous avons parlé. Théfée y est vu de face, il est debout, nud, & de taille gigantesque, relativement aux autres figures. Son manteau, jeté négligemment sur l'épaule gauche, repasse sur le bras du même côté : il tient sa massue levée de la main gauche ; à l'un des doigts de cette main il a un anneau. Trois jeunes Athéniens lui rendent des actions de grâces : l'un lui baise une main ; l'autre lui prend le bras du côté de sa massue ; & le troisième, prosterné à ses pieds, lui embrasse une jambe. Une jeune fille se joint à eux, & portant la main sur la massue du vainqueur, semble lui témoigner sa reconnoissance. On croit qu'elle sort du labyrinte, ainsi qu'une autre personne, dont on ne découvre qu'une partie de la tête, le surplus étant effacé. Le Minotaure est renversé aux pieds de Théfée, sous la figure d'un homme à tête de taureau, qui porte une main à l'une de ses cornes : il a l'estomac & l'une de ses épaules déchirés, par les coups qu'il a reçus. C'est la première fois qu'on le voit sous cette forme : les médailles antiques ne nous en fournissent aucun exemple. La déesse protectrice du héros est assise sur un nuage dans le haut du tableau : on la découvre jusqu'à la tête ; elle est appuyée d'une main sur le nuage, & tient de l'autre son arc & une flèche. Le côté où est la porte du labyrinthe, est très-mutilé.

On prétend que lorsque ce morceau a été découvert, les couleurs en étoient bien plus vives qu'à présent. On les trouve cependant encore belles, quoiqu'un peu éteintes. La figure de Théfée est noblement composée ; elle a cependant quelque chose de froid : mais les trois jeunes-gens sont remués avec beaucoup plus de chaleur ; les mouvemens en sont pleins d'expression : celui qui embrasse la jambe du vainqueur, surpasse en cette

partie les deux autres. Cet ouvrage est en général correct de dessin, d'une grande manière; mais il y régne peu d'intelligence du clair-obscur. Le mouvement du manteau du jeune-homme qui baise la main de Thesée, n'est ni heureuse, ni dans le style des autres draperies du même tableau.

Un autre tableau de forme cintrée a été trouvé dans la seconde niche du Forum dont on a parlé ci-dessus: les figures en sont à-peu-près grandes comme nature. Le sujet est incertain, & a donné lieu à bien des conjectures. Tous les personnages qui y sont representés, ont rapport à un enfant, qu'on presume, avec assez de vraisemblance, être Telephe, fils d'Hercule. Cet enfant est allaité par une chèvre, qui lui leche la cuisse, en levant une jambe par derrière pour le laisser téter avec plus de facilité. Une divinité aîlée & couronnée de laurier, tient d'une main des épis de bled, & de l'autre indique l'enfant, en le regardant. Hercule debout & appuyé sur sa massue, a les yeux fixes sur lui. La déesse Flore est assise vis-à-vis d'Hercule, & a derrière elle le dieu Pan: aux deux côtés d'Hercule, il y a un lion & un aigle, qui ne contribuent pas peu à jeter de l'obscurite sur ce sujet. La composition de ce tableau est bien liée, & les attitudes en sont expressives: la Flore est drapée d'une bonne méthode, mais tous les airs de têtes ne sont pas assez variés. Le caractère de dessin, dans le total de l'ouvrage, est très-médiocre; l'enfant est très-incorrect; & les animaux sont mal rendus.

Achille, à qui le centaure Chiron enseigne à jouer de la lyre, est encore un beau tableau. Quoique la figure du centaure ne soit pas bien dessinée, & qu'elle n'intéresse pas d'elle-même, cependant le haut de cette figure se grouppe au mieux avec celle d'Achille, qui est dans une attitude noble. Les contours de ce dernier sont coulans; le dessin en est d'un beau caractère; il est même peint avec légéreté, & l'on y admire une belle dégradation de tons dans les passages des ombres à la lumière.

Un tableau de diverses figures, représentant une jeune fille ayant une main appuyée sur l'épaule d'un jeune-homme, & de l'autre lui serrant le bras, comme par un mouvement d'affection. Ce jeune-homme est entièrement vêtu: il est assis, la tête appuyée sur sa main, dans l'attitude d'une personne pensive, ou qui fait attention à ce que lui lit un autre jeune-homme, qui est assis vis-à-vis de lui. Ce dernier est nud jusqu'à la ceinture: il tient d'une main un papier, & de l'autre semble indiquer celui dont nous avons parlé le premier, à qui il lit ce papier. Deux femmes & un vieillard qui les écoute, sont dans des attitudes d'étonnement. On croit que ce sujet est Oreste reconnu, & tel qu'Euripide le représente dans la tragédie d'Iphigénie en Tauride. Le jeune-homme pensif est Oreste; la jeune fille qui semble le serrer de ses mains, est Iphigénie; celui qui lit, est Pilade. L'ordonnance en est belle, les têtes en sont très-expressives, & les figures drapées d'un bon style. On y trouve même un assez bon effet de lumière; mais ce tableau laisse beaucoup à desirer du coté du dessin & du coloris; le dos de l'homme à mi-nud qui lit, pèche plus que tout le reste de l'ouvrage dans ces deux parties de l'art, étant très-incorrect & d'un ton de brique désagréable. Ce morceau a souffert dans le bas, mais aux endroits les moins essentiels.

Un autre tableau représente, à ce que l'on prétend, Oreste & Pilade enchaînés & conduits par un soldat du roi Toante, devant la statue de Diane, qui est sur un autel, où l'on voit une paterre & un préfericule; Iphigénie est debout, de l'autre côté de la table, & les voit arriver; elle a derrière elle deux de ses suivantes, dont l'une porte, dans un bassin, une lampe, & l'autre se baisse pour avoir le coffre qui contient sans doute les instrumens du sacrifice. Les deux figures d'Oreste & de Pilade, qui sont presque nuds, sont très-bien composées, & d'un dessin pur; mais elles sont isolées, & la composition générale n'est point du tout liée.

Un petit tableau représentant un faune qui caresse une bachante renversée; elle tend un bras qui passe sur la tête du faune, comme si elle vouloit se retenir à ses cheveux. Elle est presque entièrement nue, elle n'a qu'une cuisse couverte d'une draperie rouge. On voit auprès d'elle sa cymbale & son tyrse, dont l'extrémité finit par une touffe de lierre, & auquel pend un ruban de la même couleur que sa draperie. Ce grouppe est chaudement composé, & les figures, ont beaucoup d'expression.

Un petit tableau de deux jeunes filles qui se donnent les mains en dansant. Le mouvement de leurs bras est bien varié, & les graces du coude y sont observées; mais les draperies y sont assommées par la confusion des plis.

Un autre petit tableau d'une danseuse seule; elle est nue jusqu'à la ceinture, & tient sa draperie. L'attitude en est gracieuse, les mouvemens en sont bien contrastés, on trouve dans ses mains, dont les petits doigts sont écartés, des gentillesses, qu'on ne voit pas ordinairement dans l'antique. La draperie en est moins confuse que celle des figures du tableau précédent, & les plis de ses extrémités paroissent être moins lourds.

Une autre danseuse touchant d'une cymbale à grelots, semblable aux tambours de basques dont les Napolitains jouent aujourd'hui; il y a de la finesse & de la correction dans le haut de cette figure. Elle feroit plus intéressante, s'il y avoit moins de confusion dans les plis de sa draperie.

Une jeune fille tenant d'une main un rameau de cèdre, & de l'autre un sceptre d'or; elle est entièrement drapée. La tête en est vue de profil, & l'ajustement de sa coëffure est du meilleur goût; elle a des pendans d'oreilles de perles: le tour de cette figure est naturel; & quoique les draperies fassent trop d'étalage, le mouvement que l'air leur donne en les faisant voltiger, est exprimé avec une grande vérité.

Une

Une bachante portée par un centaure; la bachante est presque nue, ses cheveux flottent en l'air, & sa draperie qui voltige au gre du vent, laisse son dos à découvert. L'attitude en est aussi singulière qu'élégante; elle ne porte que d'un génou sur la croupe du centaure, en se tenant à ses cheveux d'une main; en même-tems, pour le faire galopper, elle lui donne du pied dans les reins; de l'autre main, elle tient son tyrse, afin de l'aiguillonner davantage. Ce grouppe qui est des plus singuliers, est plein de feu & d'expression, & il est admirablement composé: la bachante est rendue avec autant de correction que de finesse de dessin, & ses draperies ne manquent pas de légéreté.

Un autre centaure qui porte un jeune homme en courant au galop; le jeune homme est devant le centaure, & il n'est retenu que par une main qu'il lui passe sur l'épaule. Le centaure touche d'une main une lyre à trois cordes, qui est appuyée sur sa croupe, & de l'autre il fait résonner la moitié d'une crotale contre l'autre moitié de la même crotale, que tient le jeune homme. Ce tableau paroît d'un dessin pur, mais il est composé contre tout principe d'équilibre, étant impossible que le jeune homme puisse se soutenir en l'air dans l'attitude où il est.

On a remarqué que dans presque tous ces petits tableaux, sur tout dans ceux dont les figures sont seules, les peintres, pour éviter l'embarras des sites, se sont contentés de faire des fonds unis, d'une teinte rougeâtre ou brune, ou dans d'autres couleurs très-foncées.

Un grand nombre de tableaux représentant des enfans, des amours ou des génies ailés, occupés à différens travaux, comme à chasser, à faire résonner des instrumens, ou à des jeux, des danses & autres exercices. Celui de ces petits tableaux où l'on voit des enfans vignerons, est digne d'attention, sur tout à cause de la forme du pressoir antique; il en donne une idée plus nette que celle qu'on trouve dans Vitruve, Pline & autres anciens auteurs. Il faut voir la gravure qui en a été faite dans le livre des *Pitture antiche d'Ercolano*. Nous nous contenterons ici d'observer que ces enfans sont tous d'une nature un peu avancée, & composés froidement. Ils n'ont point l'enjouement des graces enfantines. Il y en a cependant, dont les attitudes ont une certaine vérité, & qui sont passablement peints.

Plusieurs tableaux d'animaux où il y a des paons, des coqs, des poules, des canards, des cailles, des tigres & des poissons; quelques-uns sont assez bien imités & d'une touche spirituelle.

Des tableaux de fruits, où l'on a représenté, sur tout des raisins, des figues & des dattes: ils sont touchés librement, & peu terminés.

Une grande quantité de tableaux d'ornemens, ou pour mieux dire des fragmens de frises en arabesque, dont quelques-uns sont d'assez bon goût de dessin; mais il n'y en a presqu'aucune de bien peinte.

Beaucoup de paysages mal rendus, & où il y a des bâtimens qui fourmillent de fautes de perspective.

Des tableaux d'architecture, dont le genre est si bizarre, qu'on croit y trouver en général un mélange de goût gothique, arabesque & chinois, & souvent une imitation extravagante de l'ordre ionique.

Deux marines: la première représente quatre vaisseaux, dont l'un en partie consumé par les flammes, & brisé contre un écueil; on combat avec acharnement sur les trois autres: il y en a un sur lequel s'élève une tour, où sont les enseignes de Rome: au milieu de la mer, on découvre une petite ile avec un temple entre deux arbres, a côté duquel il y a un Neptune le trident à la main; devant ce temple est placé un autel. On voit dans la même île un soldat armé d'une pique, d'un casque & d'un bouclier; une figure que l'on distingue mal, parce qu'elle est presque toute effacée, semble sortir de la mer. Ce tableau est mauvais, & n'a d'autre mérite que celui de nous laisser en ce genre de peinture quelque chose des anciens; les vaisseaux n'y sont point en perspective, & ils ne levent point la question des birèmes, des trirèmes & des quadrirèmes, toutes les rames paroissent sortir de la même ligne.

La seconde marine, quoique fort mutilée, dans un coin découvre un site agreable, avec un front terminé par des montagnes, & quelques bâtimens mêlés d'arbres qui forment un bon effet.

Les terrains qui servent de repoussoir, sont traités dans le goût de ceux qu'emploient quelques-uns de nos peintres pour produire de semblables effets.

On conserve dans cette collection quelques tableaux en mosaïque, trop mauvais pour qu'on entre dans aucun détail à leur sujet.

On remarque dans ces peintures en général un bon caractère de dessin & de l'expression; mais il paroît que les peintres étoient peu savans dans l'art des raccourcis, que leur manière de draper consistoit en petits plis souvent confus, & que rarement, par la disposition de leur étoffes, ils s'attachoient à produire de grandes masses, mais qu'ils accusoient toujours le nud avec austérité. Ils étoient peu avancés dans la couleur locale, encore moins dans la magie du clair-obscur, qu'ils ont, pour ainsi dire, totalement ignorée. Ils n'avoient aucune notion, ni de la perspective locale, ni de la perspective aérienne. A l'égard de la composition, ils réussissoient bien dans les figures isolées, qu'ils disposoient dans le style de celles des bas-reliefs ou des statues, sans connoître cependant l'agencement des grouppes; aussi presque tous leurs sujets sont-ils rendus avec froideur. On n'y voit nulle part cet enthousiasme, qui, à l'aspect de plusieurs peintures modernes, remue les passions & excite dans l'ame des impressions si vives; il est surprenant que, dans des siècles où la sculpture avoit été portée à un si haut

degré de perfection, la peinture n'eût pas marché avec elle d'un pas egal; car quoique ces tableaux paroissent être des peintres médiocres de ce tems-là, les principes qu'ils ont suivis répandent beaucoup de doutes sur les talens des maîtres de leurs écoles. Peut-être aussi découvrira-t-on par la suite des morceaux plus précieux, qui renverseront cette conjecture. Il faut convenir qu'on ne peut pas exiger une grande perfection dans les tableaux que nous venons de décrire, plusieurs ayant été enlevés de dessus les murs du théatre & autres lieux publics d'une petite ville, où l'on n'a dû chercher qu'une décoration générale; les autres paroissent avoir été tirés de quelques maisons de particuliers, qui n'etoient pas assez opulens ou assez curieux pour employer des artistes du premier ordre.

Quant aux matières dont on se servoit alors pour peindre, il paroît, en regardant ces tableaux avec attention, qu'on y a employé toutes sortes de couleurs, comme nous l'avons dit plus haut, & que ces couleurs sont les mêmes dont on se sert aujourd'hui; cela paroît détruire l'opinion de quelques modernes, qui prétendent que les anciens n'ont connu que le blanc de Milet, le jaune d'Athènes, le rouge de Sinope, le simple noir; on voit à la vérité dans un passage de Pline que les peintres de son tems se servoient de ces quatres couleurs, mais non pas que ce fussent les seules dont ils fissent usage. Les dessinateurs qu'on a employés pour les gravures du recueil dont nous avons parlé, dessinoient avec beaucoup de propreté; mais ils n'ont rendu que mollement & sans esprit, les endroits les mieux ressentis des originaux; quelquefois aussi ils ont pris la liberté de corriger les fautes de prespective qui s'y trouvoient, ensorte qu'il ne faut pas précisément juger des originaux par les figures qu'on en publie. Mais dans le pays où il y auroit le plus d'habiles artistes, il seroit bien difficile d'exécuter à la rigueur un ouvrage d'une si vaste étendue.

La sculpture est bien meilleure dans les restes d'Herculanum, que la peinture; peut-être parce que cet art étoit plus perfectionné; peut-être aussi parce qu'il étoit facile de transporter les statues, au lieu que les peintures étoient faites nécessairement par les artistes du pays.

On ne sauroit trop regretter le grand nombre de belles figures, dont on ne trouve que les débris: la plupart des statues de bronze sont en partie fondues, celles de marbre sont en morceaux, la chaleur a détruit les unes, & les autres ont été broyées par la chute des pierres & des murs: mais les deux Nonius dont nous avons parlé, sont au rang de ce qu'il y a de mieux dans l'antique, soit à Rome, soit à Florence; & les autres statues, sans être d'une aussi grande perfection que ces deux premières, ont presque toutes des beautés qui les rendent dignes d'être placées dans la seconde classe. Au reste, on ne sauroit hasarder une description & une critique bien étendue de ces monumens, n'étant permis à personne d'écrire dans ces cabinets, ce qui fait que l'on ne peut rapporter que de mémoire les différentes particularités.

Personne n'a mieux decrit que M. Gerard Heerkens, Hollan 1770, la maison où se sont trouvés les seuls livres qu'on ait encore découverts depuis qu'on travaille a faire sortir de ses ruines cette ville ensevelie sous les cendres du Vésuve, depuis près de dix-sept siècles: le corps du logis de cette maison étoit près du forum: il n'avoit qu'un étage, & il paroît que les autres maisons d'Herculanum n'etoient pas plus élevées. Au milieu du jardin, long de trois cents pieds sur quatre-vingts de large, étoit une belle piscine de deux cent cinquante pieds de longueur sur vingt-sept de largeur, revêtue de pierres.

C'est dans une chambre de cette maison qu'on a trouvé une bibliothéque composée, au moins, de mille voulumes en rouleaux, placés les uns sur les autres. L'inondation de la mer qui précéda l'irruption du Vésuve & les cendres enflammées de la montagne, ont tellement altéré & calciné ces livres qu'ils ressemblent à des charbons. Cependant le P. Piaggi, comme on l'a dit ci-dessus, a trouvé le moyen de développer ce papier brûlé, qui est aussi fin que celui de la Chine, de l'appliquer sur une matiere solide, & d'en transcrire l'écriture: il a déja developpé quatre ouvrages de Philodemus, écrivain grec. Cette bibliothéque qui étoit autrefois à vingt-quatre pieds au-dessus de la mer, est maintenant de plus de quatre-vingts pieds au-dessous, tant le terrain d'Herculanum fut affaissé par le tremblement de terre. (*R.*)

HERCULE (colonnes d'). On entend présentement par ce nom, deux montagnes aux deux côtés du détroit de Gibraltar, savoir, *Calpé* en Espagne, & *Abila* en Afrique. Le anciens ne s'accordent point sur l'endroit où il falloit placer le colonnes d'Hercule, & ce sont eux-mêmes qui nous l'apprennent. Les uns, dit Strabon, entendent par ces colonnes, le détroit, ou ce qui resserre le détroit; d'autres Gades; d'autres des lieux situés au-delà de Gades. Quelques-uns prennent Calpé & Abila pour les colonnes d'Hercule; d'autres croyent que ce sont de petites îles voisines de l'une & de l'autre montagne. D'autres enfin, veulent que ces colonnes ne soient autre chose, sinon les colonnes de bronze de huit coudées qui étoient à Gades, dans le temple d'Hercule, ce sont, dit-on, celles que les Tyriens trouvèrent; & ayant fini là leur navigation, & sacrifié à Hercule, ils eurent soin de publier que la terre & la mer ne s'étendoient pas plus loin. D'ailleurs c'est un ancien usage d'élever de pareils monumens, & ces monumens de main d'homme étant ruinés avec le tems, le nom demeure au lieu même où ils étoient. Voilà le précis des réflexions de Strabon sur ce sujet; & ce précis suffiroit pour prouver que cet auteur est un critique des plus judi-

cieux, indépendamment de son mérite en Géographie. (R.)

HERCYNIE (forêt d'). La forêt & la montagne d'Hercinie, *Hercynius saltus*, *Hercynium jugum*, sont, selon les historiens grecs, une forêt & une montagne de la Germanie, où ils mettent la source du Danube & celle de la plupart des rivieres qui coulent vers le nord; ils regardoient les montagnes d'Hercinie comme les plus hautes de toute l'Europe, & les avançoient jusqu'à l'océan.

Les Grecs ayant ouï dire aux Germains que la Germanie avoit quantité de montagnes & de vastes forêts, & remarquant qu'ils se servoient du mot *hartzen* pour les exprimer, se figurerent que ce n'étoit qu'une seule forêt continuée dans toute la Germanie, & une seule chaîne de montagnes répandue dans tout le pays; pour désigner cette forêt & cette chaîne de montagnes, ils firent le mot Ἑρκύνιον

Pline dit que la grosseur des arbres de cette forêt, aussi anciens que le monde, que les siecles ont épargnés, surpassent toutes les merveilles par leur destinée immortelle. Jules-César, qui en parle fort en détail, & qui l'appelle *Orcynia*, lui donne soixante journées de longueur, mais sa mesure est bien éloignée d'être exacte. M. d'Ablancourt traduit l'*Hercynia sylva* de César, par la forêt noire, qui n'y convient en aucune maniere, la forêt noire n'a point cette étendue, & répond seulement à la *Martinia sylva* des anciens. Nos traducteurs françois tombent souvent dans ces sortes de fautes. *Voyez*. FORÊT-HERCYNIE. (R.)

HERDALIE, HÆRIEDDLEN, province du royaume de Suede dans le Nordland, aux confins du Jemptland & de la Norwege, détachée de ce dernier royaume en 1545, à la paix de Bremsebro, & ne formant qu'une seule jurisdiction avec le Jemptland. On lui donne dix-huit milles de longueur, & sept à huit de largeur. Elle est pleine de montagnes & de forêts, & ne cultive que très-peu de grains; mais ses pâturages sont excellens, & lui font entretenir beaucoup de bétail. Elle a des lacs & des ruisseaux poissonneux, & quelques mines de cuivre. L'on ne trouve aucune ville dans son enceinte. (R.)

HERDEN. *Voyez* HUERT.

HERDICKE, petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, & le comté de la Mark, au bailliage de Wetter, sur la Ruhr. Elle n'existe à titre de ville que depuis l'an 1738. Les Réformés, les Luthériens & les Catholiques y ont chacun leur église; & il y a une abbaye de filles nobles, où celles de la premiere & de la derniere de ces communions sont également reçues. (R.)

HERÉENS, (monts), chaîne de montagnes, en Sicile, qui, suivant l'opinion la plus commune, s'étend dans la vallée de Démona; on les appelle présentement *monti Sori*, & celle où la Chrysa prend sa source, se nomme *monte Artesino*.

La description que Diodore fait de ces montagnes est confirmée par Fazel; ce sont, dit ce moderne, les plus belles & les plus agréables du pays; elles ont des sources en abondance, des vignes, des rosiers, des oliviers, & autres arbres domestiques, qui y conservent toujours leur verdure. Presque toutes les autres montagnes de Sicile sont nues, dégarnies, ou couvertes seulement de forêts & d'arbres sauvages; mais celles-ci, ajoute-t-il, sont entiérement différentes; c'est, selon lui, dans ces montagnes propres à être cultivées, que Daphnis, si célebre dans les poésies bucoliques, naquit des amours de Mercure, & d'une nymphe du canton; c'est ici que ce même Daphnis fut changé en rocher, pour avoir été insensible aux charmes d'une jeune bergere. Mais Carera, ou l'auteur *della Antica Syracusa illustrata* revendique la naissance de Daphnis près de Raguse, dans une vallée qui est arrosée des eaux de la Loza. (R.)

HEREFORD, ville d'Angleterre, peu peuplée, capitale de l'Hereford-shire, avec un évêché suffragant de Cantorbery: elle envoie deux députés au parlement, & est située sur la Wye, à sept li. n. o. de Glocester, 6 f. o. de Worcester, 13 n. o. de Bristol, 34 n. o. de Londres. On prétend qu'elle a été bâtie des ruines d'*Ariconium*, qui étoit à ce que l'on croit, au lieu où est aujourd'hui Winchester. *Long.* 14, 55; *lat.* 52, 6. (R.)

HEREFORD-SHIRE, province d'Angleterre, dans l'intérieur, vers le pays de Galles. Elle a environ cent milles de tour, six cent soixante mille arpens, & quinze mille maisons. Elle abonde en bled, bois, laine, saumon & cidre: sa laine est la plus estimée d'Angleterre, de même que son cidre, qui se fait d'une pomme appelée *redstreak*, fort mauvaise à manger. C'est dans cette province qu'on trouve la fameuse colline ambulante, *Marsley-Hill*, ainsi nommée, parce qu'en 1574, au mois de février, un tremblement de terre en détacha vingt-six arpens de terrain qui changerent de place dans l'espace de trois jours consécutifs. Le Hereford-Shire fournit trois députés au parlement.

Stanley (Thomas), naquit dans cette province: ce gentilhomme Anglois est fort connu des savans par deux beaux ouvrages; le premier, est sa traduction latine des tragédies d'Eschyle, avec un commentaire & des scholies; elle parut à Londres en 1664, *in-fol.* Le second est son histoire de la philosophie, écrite en Anglois. Un savant d'Allemagne, M. Godefroy Oléarius, a publié à Leipsick, en 1711, *in-4°.* une bonne traduction latine de ce dernier ouvrage, & y a joint la vie de l'auteur. (R.)

HÉRENTHALS, c'est-à-dire, la vallée des seigneurs, bourgade des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, au quartier d'Anvers, bâtie par Henri, duc de Brabant, en 1212, sur la Nethe. *Long.* 22, 26; *lat.* 51, 9. (R.)

HERESTAL, ou HERISTALL, petite ville de l'évêché de Paderborn, avec un vieux château où

les évêques ont fait leur résidence. Elle est sur le Weser. Il ne faut pas la confondre avec Herstall, ou Heristal, dans l'évêché de Liége. *Long.* 26, 30; *lat.* 43, 50. (R.)

HERESTAL, ou HERSTAL. *Voyez* HERISTAL.

HERFORDEN, HERFORD, HERWERDEN, ou HERVORDEN, *Hervordia*, ville d'Allemagne, capitale du comté de Ravensberg, en Westphalie, avec une fameuse abbaye de dames de la confession d'Augsbourg, dont l'abbesse est princesse de l'empire, & a voix & rang à la diète. Cette ville est située entre la Werre & l'Aa. Elle est encore comprise dans la matricule annuelle parmi les villes impériales: mais elle est sujète au roi de Prusse. Elle est à 3 li. e. de Ravensberg, 7 f. o. de Minden. *Long.* 26, 22; *lat.* 52, 12. (R.)

HERICOURT, petite ville & seigneurie de Franche-Comté, au prince de Montbeillard, sous la souveraineté de la France. (R.)

HERINGEN, ville, château & bailliage de Thuringe, sur la rivière de Helms, relevant de l'électeur de Saxe. Elle est à 2 li. de Nordhausen. (R.)

HERISAU, ou ERIZAU, beau & grand bourg de Suisse, au canton d'Appenzel. Il est riche & peuplé, & l'emporteroit sur beaucoup de villes par son importance. Il est situé dans la partie protestante du canton, sur la rivière de Brulbach, & c'est le lieu des assemblées des Rhodes extérieurs. (R.)

HERISSON, petite ville de France, dans le Bourbonnois, sur le torrent d'Œvil, vers le Cher, a 5 li. de Bourbon-l'Archambaut. (R.)

HERISSON, bourg de France, en Picardie, élection de Guise. (R.)

HERISTAL, ou HERSTAL, château & belle seigneurie de l'évêché de Liege, avec titre de baronnie, situé le long de la Meuse, dans une contrée agréable & fertile, dont les forêts s'étendent jusqu'aux portes de Liége. Le château est à une lieue de Liége. *Long.* 23, 16. *Voyez* HERSTAL. (R.)

HERIVAU, abbaye de France, au diocèse de Paris. Elle est de l'ordre de Saint Augustin, & vaut 4000 liv. (R.)

HERIZAU. *Voyez* HERISAU.

HERILNSBOURG, château de Westphalie, au comté de Pyrmont. On croit que c'est là que le fameux Arminius, ancien roi des Germains, qui fit une guerre sanglante aux Romains, tenoit sa cour. (R.)

Fin du Premier Volume.

